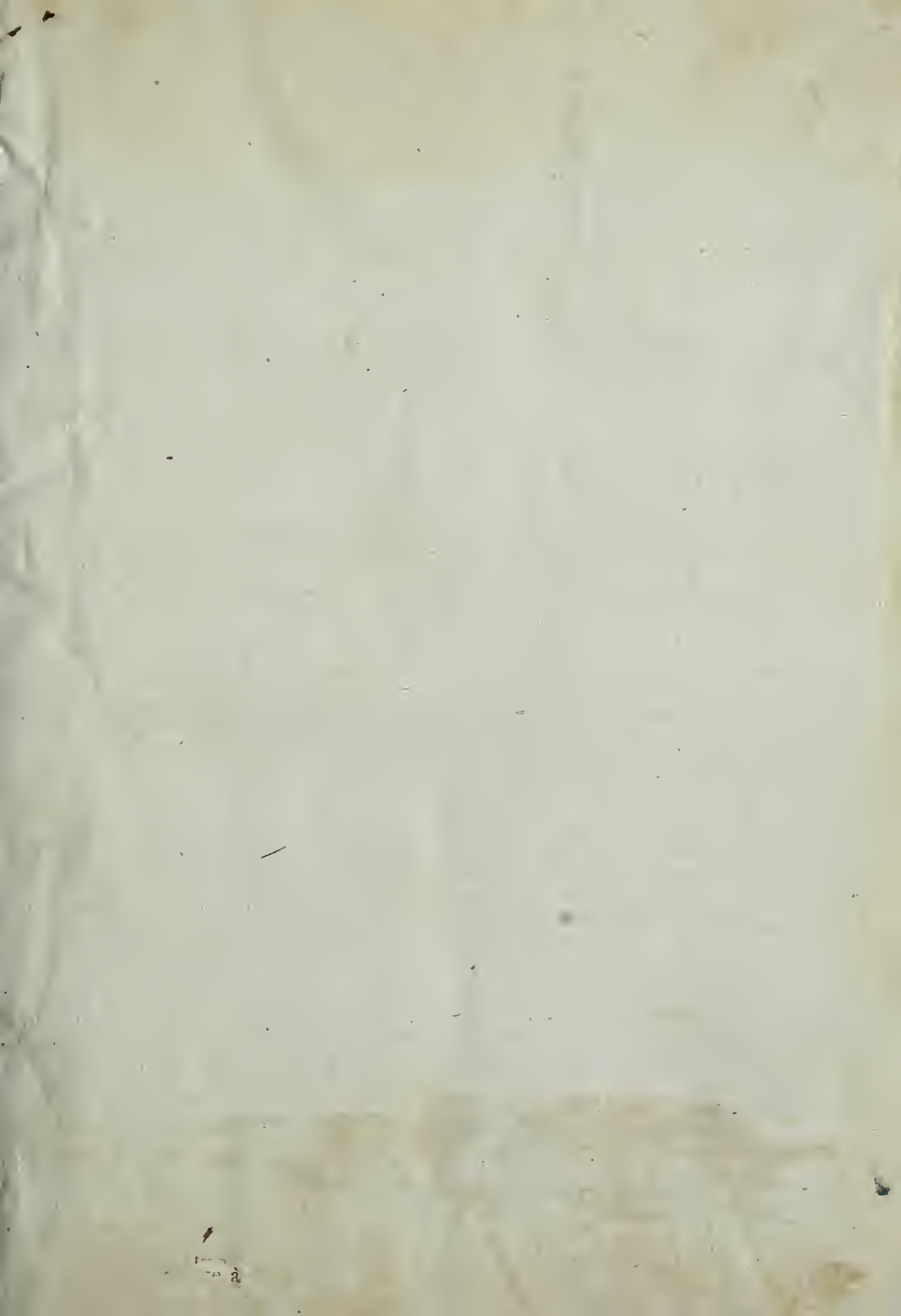




NUMERO I.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 3. Janvier, 1777.

De KAMINIEC, *le* 30. *Novembre*, 1776.

LE Chevalier de *Bostamp*, que le Roi & la République de *Pologne* ont nommé leur Envoyé à la *Porte-Ottomane*, arriva le 26. de ce mois à *Dlusk*, à peu de distance de cette Forteresse, où il fit son entrée le 29. au bruit du Canon & sous l'escorte d'un Détachement de 60. Dragons, commandé par le Colonel *Golejewski*. Il fut reçu par le Magistrat en Corps, & complimenté par le Président; ce que le Chapitre & le Clergé firent également à la Porte de la Cathédrale. Après le Service Divin, le Général de *Witte*, notre Commandant, lui donna un grand Dîner, où les principaux Gentilshommes de la Suite de M. l'Envoyé & la Noblesse de la Province avoient été invités. La santé du Roi & celle du *Conseil-Permanent* furent buës au bruit de l'Artillerie. Après la Table, Mr. de *Boskamp* sortit de la Ville; & demain il continuëra sa route par *Zwaniec*.

De MITTAU, *le* 12. *Décembre*.

Le Roi de *Pologne* aïant honoré du Cordon de l'*Aigle-Blanc* Mr. de *Simolin*, Conseiller-Privé & Ministre de l'Impératrice de *Russie* auprès du Duc de *Courlande*, ce Prince a fait ces jours-ci la Cérémonie de le revêtir des Marques de cet Ordre, dont S. M. Impériale lui a permis de porter la décoration.

L'Empire *Russe* s'avance à grands pas à un dégré de puissance & de splendeur extraordinaire: Depuis la dernière Guerre sa population s'augmente avec le bien-être National. Dans le Gouvernement de *Novogrod*, le nombre des Naissances étoit en 1774. de 25733. celui des Morts seulement de 13693. & celui des Mariages de 9822. Couples. En 1775. le nombre des Naissances s'est accrû jusqu'à 27480. celui des Morts a diminué jusqu'à 12530. & il y a eu 10622. Mariages.

De COLOGNE, *le* 31. *Décembre*.

On vient d'apprendre, que le Comte *Waltbolt* de *Bassenheim*, Président de la Chambre de *Wetzlar*, a été élu Bourgrave de *Friedberg*, Charge qui, outre les grands honneurs qui y sont attachés, rapporte annuëllement plus de 15. mille Florins.

De PARIS, *le* 27. *Décembre*.

Le Roi vient de rendre une Ordonnance, portant *Réglement sur les Pavillons & Marques de Commandement*, *que ses Vaisseaux porteront à la mer*, afin de prévenir toutes méprises, qui pourroient compromettre son Pavillon, & de le faire mieux reconnoître par les Flottes & Citadelles des autres Puissances.

Sa Majesté se rendant ces jours-ci à *Saint-Denys*, pour y voir Madame *Louise*, sa Tante, Elle passa la Plaine des *Sablons*, pendant qu'il s'y tenoit un Conseil de guerre des *Suisses*, pour condamner à la peine des Déserteurs deux Soldats du Régiment des Gardes *Suisses*. Sur ce qu'Elle demanda le motif de cette Assemblée, Mgr. le Comte d'*Artois*,

Colonel-Général des *Suisses*, qui en étoit instruit, profita de l'occasion favorable, pour demander la grace des deux Malheureux, remarquables par leur taille très-riche & bien proportionnée: Le Roi, ne pouvant se refuser à cette prière, l'accorda sur le champ.

La Reine vint Dimanche, avec une partie de la Famille Royale, à l'*Opéra*: L'on avoit déjà représenté une grande partie de la Pièce, parce que Sa Majesté, ne voulant point frustrer l'attente du Public, avoit ordonné de commencer la représentation à l'heure ordinaire.

Il vient de se faire une Réforme des Tables dans la Maison de *Monsieur*: La Classe des Officiers, pour qui elles se tenoient à grands frais, aura desormais la nourriture en argent; & l'on croit, que bientôt il en sera usé de même dans la Maison du Roi, où cet objet de dépense très-considérable est nécessairement sujet à beaucoup d'abus.

La Place d'Intendant du Commerce, vacante par la mort de Mr. *Boula* de *Quincy*, a été conférée à Mr. de *Tolosan*, Maître des Requêtes, Frère de M. l'Introducteur des Ambassadeurs.

*** On souscrit chez *Moutard*, Imprimeur de la Reine à *Paris*, & chez les principaux Libraires de l'*Europe*, pour le *Journal François*, par Mrs. PALISSOT & CLÉMENT. La réputation, que ce dernier s'est acquise par sa critique sevère mais éclairée & judicieuse, & la célébrité du premier en plusieurs genres, doivent distinguer ce *Journal* de la foule des autres Ecrits périodiques. Le Prix de l'Abonnement est de 24. Livres, franc de port, pour 30. Cahiers par année. Le premier Cahier paroîtra le 15. Janvier 1777.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 24. *Décembre.*

Le Roi a conféré l'Evêché de *Chester*, vacant par la translation du Docteur *Markham* à l'Archevêché d'*York*, au Docteur *Beilby Porteous*, Prébendier de *Peterborough* & Curé de *Lambeth*. Cet Ecclésiastique, qui est un des 48. Chapelains ordinaires de Sa Majesté, a eu l'honneur de prêcher devant Elle à la Chapelle Royale, à la célébration du Jour de Jeûne solemnel, le 13. de ce mois.

Le Comte de *Dunmore* & le Lord *Guillaume Campbell*, ci-devant Gouverneurs de la *Virginie* & de la *Caroline-Méridionale*, arrivés le 19 en cette Ville de retour de l'*Amérique*, se rendirent le même soir à la Cour; & le lendemain le premier de ces Seigneurs eût une Conférence avec le Roi, sur l'état des affaires dans ce Pays. On a en général la satisfaction d'apprendre, qu'elles sont actuellement sur un pié à donner les plus grandes espérances. Les Troupes Royales, abondamment pourvuës de tout ce qui peut servir à leur commodité, ont reçu un nouveau Renfort par l'arrivée de la seconde Division des *Hessois*. La *Gazette* de *New-York* du 21. Octobre nous apprend, que 65. Bâtimens de transport, sous le Convoi des Frégates *le Diamant* & *l'Embuscade* de 32. Canons, mouillèrent le 18. Octobre à la Rade de cette Ville, aïant à bord, outre la Division *Hessoise* & un Corps de Troupes de *Waldeck*, aux ordres des Généraux *Kniphausen* & *Schmidt*, un nombre de Recruës pour les Régimens *Anglois*, le tout formant à-peu-près 8. mille Hommes, & plusieurs Chevaux pour l'usage de l'Artillerie. Comme le Convoi étoit parti de *Plymouth* le 27. Juillet, & qu'ainsi il avoit mis près de trois mois à faire un voyage, qui n'est ordinairement que de six semaines, l'on avoit commencé à concevoir des craintes à son sujet: Cependant ce Renfort est venu assez à tems, pour mettre le Général *Howe* à même de pénétrer du moins quelque espace dans le Pays, avant de prendre des Quartiers d'hyver. Au nombre des Avis multipliés, qu'on a répandus au sujet de la retraite de l'Armée *Américaine* de son Camp fortifié à *Kingsbridge*, il n'y en a pas qui méritent plus d'attention que deux, dont l'un est l'*Extrait d'une Lettre de* West-Chester, *dans la Province de la* Nouvelle-York, *datée du* 10. *Novembre, & apportée par la Frégate*, le Fowey. En voici le contenu.

Aussi-tôt que les *Hessois* furent arrivés, le Général *Howe* poussa ses opérations. Environ 20. mille Hommes de nos Troupes s'embarquèrent; &, après un passage très-desagréable par la *Porte d'Enfer* (*Hell-Gate*,) où les *Provinciaux* avoient fait couler un Vaisseau à fond; ce qui incommodoit la Navigation, ils mirent pié à terre les 23. 24. & 25. Octobre à la *Nouvelle-Rochelle*. On jugea, qu'il étoit impossible de forcer les Lignes *Provinciales* près de *Kingsbridge* par une attaque en forme: En conséquence le Général *Howe* se détermina à cette manoeuvre, dans la vuë de prendre l'Armée du Sr. *Washington* en flanc; mais celui-ci fut informé de ce dessein par trois Déserteurs: Il jetta immédiatement le Général *Putnam*, avec 1200. Hommes des Troupes de la *Nouvelle-Angleterre*, dans un Fort hexagone, nouvellement construit & appellé *Fort-Washington*, près de *Kingsbridge*. Tenant par cette manoeuvre un Corps considérable de nos Troupes occupé, le Sr. *Washington* changea sa disposition, & se prépara à se retirer avec le gros de son Armée. Le Général *Howe* laissa le Lord *Percy* & le Général *Kniphausen* avec 6000. Hommes, pour assiéger *Putnam* dans le Fort *Washington*. Nous avons été informés, qu'aïant été sommé de se rendre, *Put*

nam a répondu, qu'*il vouloit défendre le Fort usqu'à la dernière extrémité.* On se propo-se de le bruler à force de Bombes. En débar-quant à la *Nouvelle - Rochelle*, nous y trou-âmes une Eglise pleine de Sel. Nos Troupes s'avancèrent de-là vers *West - Chester*, où nous nous emparames des Bagages du Général *Lee.* Le 26. le Général *Howe* fit des disposi-ions, pour attaquer le Sr. *Washington;* mais une forte pluye, donnant à nos Troupes di-ectement dans le visage, & celles-ci aïant été pendant huit heures sous les armes, il se désista de son dessein. La même pluye fournit au Sr. *Washington* l'occasion d'emmener toutes es Pièces de campagne; ce qu'il exécuta; & e 27. Octobre au matin nous vimes, que ce qui avoit été son Flanc, étoit actuellement de-venu son Arrière-Garde, très-avantageuse-nent postée sur des Hauteurs à l'*Ouëst* des *Plaines - blanches*; & que le gros de l'Armée défiloit à une grande distance vers la Rivière de *Hudson.* Ce Corps, posté sur les Hauteurs, étoit commandé par le Sr. *Mifflin*, ci-devant Aide-de-Camp du Sr. *Washington.* Le jour suivant, 28. Octobre, le Général *Howe* donna ordre d'attaquer ce Poste. L'Ennemi reçut nos Troupes avec plus de fermeté, qu'il n'avoit ait jusqu'ici nulle-part en *Amérique.* En ef-et, l'on dit, que le Sr. *Mifflin* est le seul Of-icier, sur lequel le Sr. *Washington* puisse com-pter. Il est très-certain, que lui & ses gens emplirent très-efficacement le but, qu'on a-oit en vuë; car ils donnèrent au Sr. *Washing-on* tout le tems nécessaire pour faire sa re-raite. Notre Parti avancé fut repoussé avec perte; mais le Général *Howe* envoya un Déta-hement plus fort, qui obligea enfin *Mifflin* à éder le Terrein. Cependant, dans cet intervalle, e Sr. *Washington* étoit deja bien loin hors de otre portée. Je suis fâché de dire, que nous vons été trompés, puisque nous nous atten-ions à une Action, & à avoir par-là l'occa-on de disperser, sinon de détruire, toute l'Ar-née des *Provinciaux:* Mais le Sr. *Washing-on* se conduit avec beaucoup de sang-froid & e prudence.

L'authenticité de cette Lettre, qu'on dit ouvoir garantir, & l'exactitude des faits, qui sont rapportés, se confirment par une seconde *Lettre d'un Officier de l'Armée du Général* Howe, *dans la Province de* New-York, *en da-e du* 11. *Novembre.* L'Extrait de cette Let-re contient ce qui suit.

Nous avons tous été extrèmement déçus dans os espérances, en manquant de forcer le Gé-éral *Washington* d'en venir à une Action. Notre Général avoit formé le Plan de l'entou-er. Le Lord *Percy* devoit remonter la Ri-ière *Septentrionale*, & le Général *Clinton* avancer par *West - Chester;* &, après s'être oints sur les derrières de *Washington*, ils de-oient l'attaquer en queuë, tandis que le Gé-éral lui-même l'amuseroit en front. Mais, alheureusement, nous trouvames la Naviga-on de la Rivière *Septentrionale* entièrement fermée par des Vaisseaux, coulés à fond à son embouchure. Ainsi le Plan ne put être exécu-te qu'à moitié; ce dont *Washington* fut infor-mé; car, tandis que nous étions en marche de *West - Chester*, il se retira avec toute son Ar-tillerie de Campagne. Un Parti avancé cou-vrit son Arrière-Garde, & se défendit très-bien. Un peu au-delà de *West - Chester* quel-ques-uns de nos gens trouvèrent une Barrique de Vin, adressée au Général *Lee*, & 9. Poin-çons de Rum, que le Général *Howe* donna or-dre de défoncer, crainte que les Soldats ne s'enyvrassent. Ceux de *Waldeck*, à ce qu'il paroît, se mirent à piller, dès le moment qu'ils furent rendus à leur poste, & refusèrent ensui-te absolument d'avancer un seul pas, avant qu'ils n'eussent achevé leur besogne. Le Géné-ral *Washington* s'est retiré vers les Montagnes; & nous nous préparons à retourner à *New-York.* J'oubliois de vous dire, que le Major *Rogers*, avec son Corps d'*Américains*, consi-stant en Déserteurs, &c. attaqua le Parti de l'Ennemi posté à la *Nouvelle - Rochelle*, & le défit avec perte de 14. tués & 24. blessés. Le Fort *Indépendance* a été pris d'assaut; & nous y avons eu environ 17. tués.

Un Officier du 64me. Régiment, écrivant à un de ses Amis à *Londres*, regrette égale-ment d'avoir manqué le plaisir de battre les *Américains.* " Comme tous les gens intelli-„ gens sont convaincus, dit-il, que le seul „ moyen de mettre fin à cette malheureuse „ contestation, est de forcer ce que les Re-„ belles nomment *la grande Armée* à une A-„ ction générale, & de la *bien frotter*, soyez „ persuadé, qu'on a tenté tout au monde pour „ la forcer à un Engagement, mais en vain. „ Leur Plan paroît être de faire une Guerre „ de Postes, où ils tiennent aussi longtems „ qu'ils peuvent. Il est vrai que, quoique „ ces Postes soient très-forts, tant par la Na-„ ture que par l'Art, ils ne les ont jamais „ défendus en Soldats, &c." (*Nous donnerons dans le* Supplement *l'Extrait de plusieurs au-tres Avis relatifs au même évènement.*)

De LA HAIE, *le* 31. *Décembre.*

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat de cette Ré-publique, aïant à sa tête Mgr. le Prince *Stad-houder*, s'est rendu en Corps à l'Assemblée des *Etats - Généraux*, & y a remis selon l'usa-ge la Petition de Guerre, c'est-à-dire, *l'Etat des Dépenses publiques, particulièrement de cel-les pour l'entretien des Forces de terre & de mer pendant l'année* 1777.

Le Prince *Charles* de *Radzivil*, Palatin de *Vilna*, est arrivé ici d'*Amsterdam.*

De LEIDE, *le* 2. *Janvier*, 1777.

D'après des Avis, reçus par la voye de *France*, nous avons dit dans notre dernier *Sup-plément*, " que le Roi de *Portugal*, ne pou-

„ vant plus tenir les rênes du Gouvernement, „ avoit déclaré la Princeſſe du *Breſil*, ſa Fil- „ le, Régente du Royaume, & que le Mar- „ quis de *Pombal*, comme aïant eu la princi- „ pale part à cet arrangement, reſteroit pro- „ bablement à la tête des affaires." Aujourd'hui l'on a en droiture des Lettres de *Lisbonne*, en date du 7. Décembre, portant, „ que par un Décret Royal, publié le 4. du „ même mois, la Reine avoit été nommée „ *Régente du Royaume*, pendant la maladie „ du Roi, ſon Epoux." On peut d'autant moins douter de la vérité de cette dernière Nouvelle, que les Lettres de *Paris* du 27. Décembre la confirment, ajoutant, " que le Ma „ quis de *Pombal* s'étoit retiré."

Quelques Avis de la même Ville, en d te du 23. avoient annoncé, "que la Flutte „ l'*Amphitrite*, chargée de Munitions po „ les *Américains* mécontens, & aïant à bor „ des Officiers *François*, avoit été attaqué „ par un Vaiſſeau de guerre *Anglois*, qui „ guettoit, à ſa ſortie de *Honfleur*:" Mais ſelon les Lettres du 27. rien ne confirmoit c bruit, d'autant moins vraiſemblable, que l Gouvernement *François* a pris toutes les m ſures poſſibles, pour éviter de cauſer de l'on brage à celui d'*Angleterre*.

AVIS. *L'entrepriſe de l'*ENCYCLOPÉDIE *n'eſt pas moins utile ſans doute que glorieuſe notre Siècle: Ce Livre eſt lui ſeul la Bibliothèque de l'Homme du goût, du Philoſophe & du S vant. Mais plus ce riche Dépôt de connoiſſances humaines nous offre d'avantages, plus il eſt int reſſant de répandre les Tréſors qu'il renferme; & c'eſt ſur-tout en cherchant à en diminuër le pri qu'on peut parvenir à ce but, puisque la cherté de cet Ouvrage en interdit la lecture à ceux qui pou roient en tirer le plus grand avantage. Or cette cherté eſt occaſionnée principalement par la mult tude de* Planches, *dont la plus grande partie eſt inutile, & dont la Collection, quelque riche qu'e le paroiſſe, ſera toujours inſuffiſante. C'eſt donc ſur cette partie qu'à la ſollicitation d'une infini de Gens de Lettres, de Savans & d'Artiſtes, de nouveaux Editeurs de cet Ouvrage ont cru devo porter leurs vuës d'économie. Ils ſe ſont convaincus par l'expérience, qu'avec de l'application, conſeil des meilleurs Artiſtes, & le ſecours des Livres, il leur étoit facile de repréſenter par le Di cours la plûpart des Machines, des Inſtrumens, des Végétaux, des Minéraux, & presque tous le Outils de ces Arts, qui ont aſſervi à nos beſoins les Productions de la Nature; d'autant plus que s'il y avoit encore, malgré cela, quelque utilité en ce genre à retirer des Gravures, on trouvero tout à ſouhait dans les* Cahiers des Arts & Métiers de l'Académie, *qui ſe vendent ſéparément un prix très-médiocre. Ils n'ont pas moins ſenti l'inutilité d'une foule d'Ornemens épiſodiques qu'ont prodigué les Graveurs dans l'Edition de* Paris: *Et ainſi ils croyent, en faiſant tous ces r tranchemens, diminuër ſeulement le nombre des Planches, & non celui des Figures néceſſaires o utiles: De ce genre ſur-tout ſont celles, que ſuppoſent les Mathématiques, la Statique, la Dynam que, l'Hydroſtatique. l'Hydrodynamique, la Baliſtique, enfin toutes les parties de la Méchanique la Coſmographie, la Chymie, l'Anatomie, l'Architecture en tout genre; & toutes ces* Planche *ſeront exécutées par les Burins les plus habiles. Cette Edition offre d'ailleurs des avantages, qu doivent la faire accueillir des Perſonnes mêmes, qui ne redoutent pas la cherté des Livres* 1°. *Le différents* Suppléments, *qui ont paru & paroîtront jusqu'à la perfection de l'Edition, fondu dans le texte.* 2°. *La correction exacte de toutes les fautes d'Orthographe, de Chronologie, d Géographie, &c. qui ont échappé dans les précédentes Editions.* 3°. *L'addition de quelques Mo ceaux, que leur rareté ou leur utilité rendent précieux.* 4°. *L'explication des Planches, join te à chacun des* 3. *Volumes, deſtinés à cet objet. Cette nouvelle Edition contiendra, outre c* 3. *Volumes de* Planches, 29. *Volumes de* Diſcours en Philoſophie, *ſur beau Papier: On e délivrera* 6. *ou* 8. *Volumes par année: Chaque Volume de* Diſcours *coûtera L.* 10. *& chaque Vo lume de Planches L.* 18, *en tout L.* 344. *de* France, *prix bien different de celui de L.* 1400 *que coûte celle de* PARIS, *la ſeule bien accueillie du Public. On payera en ſouſcrivant L.* 12 *en recevant chaque Volume L.* 10. *en recevant chacun des* 2. *premiers Volumes de* Planches *L.* 18 *& en recevant le dernier Volume L.* 6. *le tout en Feuilles. Les Cartonnures ou Reliures ſe paye ront à-part. Comme les Editeurs ne tireront que le nombre d'Exemplaires, qui ſeront demandés l'on eſt invité de ſouſcrire au plutôt chez* TÉRON l'aîné, Directeur du Magaſin Littéraire, *a bas de la Cité, à* GÉNÈVE, *où l'on eſt principalement aſſorti de Livres, qui ne ſe trouvent pa dans les Librairies de* France, *& à des Prix très-modérés.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO I.

De LEIDE, *le* 3. *Janvier*, 1777

POUR ſatisfaire la curioſité du Public, qui deſire ſur-tout d'être inſtruit avec impartialité de tous les évènemens de la Guerre entre la *Grande-Bretagne* & ſes Colonies en *Amérique*, comme de l'objet le plus intéreſſant de l'époque préſente, nous continuërons ici l'Extrait des différents Avis, concernant la retraite de l'Armée *Américaine* de ſon Poſte au *Pont-du-Roi* (*Kingsbridge*,) que nous avons commencé dans la *Gazette* de ce jour.

En comparant les détails, contenus dans les deux Lettres, dont nous avons donné l'eſſentiel dans cette Feuille, avec ceux que le Gouvernement *Britanique* a publiés, & que nous avons inſérés dans notre dernier *Supplément*, il eſt aiſé de ſe faire une idée des opérations du Chevalier *Howe*, & d'apprécier les différents bruits, dont les Papiers *Anglois* ſont remplis. On voit, que ce Général a réuſſi à depoſter les *Provinciaux* de leur Camp à *Kingsbridge* par la même manoeuvre, qui leur a fait évacuër l'*Iſle-Longue*: Il tourna alors le Général *Sullivan* ſur la gauche; & le mettant entre deux feux il força ſon Corps à ſe retirer à *New-York*. Pour contraindre pareillement le Général *Washington* d'en venir à une Action, que la force des retranchemens *Americains* au *Pont-du-Roi* ne lui permettoit pas de tenter par le front, Mr. *Howe* avoit formé le projet de l'entourer, en faiſant remonter au Corps du Lord *Percy* la Rivière *Septentrionale*, pour dépaſſer le *Pont-du-Roi* ſur la gauche, tandis que 20. mille Hommes tourneroient ce Poſte par la droite & gagneroient les derrières de l'Armée *Américaine*, en remontant le Bras de Mer, qui ſépare l'*Iſle-Longue* de la Côte du Continent de la Province de *New-York*, pour débarquer à la *Nouvelle-Rochelle*, Place ſituée ſur cette Côte, à peu de miles en arrière de *Kingsbridge*. Le Général *Washington* s'eſt apperçu de cette manoeuvre, qu'il ne pouvoit empêcher ſans degarnir ſon Poſte principal, & ſans s'expoſer à être forcé d'en venir à une Action; ce que ne jugeant pas à propos, ſoit à cauſe du mauvais état de ſon Armée, comme les *Anglois* l'aſſurent, ſoit en vertu d'ordres exprès du Congrès, comme d'autres le prétendent, il a préféré de ſe retirer vers les Défilés des *Plaines-blanches*, où l'on a dit, il y a déjà quelque tems, que les *Provinciaux* s'étoient préparé d'avance des Retranchemens très-forts, pour ſe retirer en cas de beſoin. Dans cette vuë, il a occupé l'Armée Royale, en détachant le Corps du Sr. *Mifflin*, qui a tenu ferme ſur les Hauteurs, jusqu'à ce que le gros des *Américains* ſe fût retiré en bon ordre à une diſtance, qui n'a point permis aux Troupes *Britanniques* de l'atteindre: Et par cette diſpoſition le Général *Washington* a évité, d'un côté, la bataille, à laquelle on vouloit le contraindre; &, de l'autre, il a empêché qu'on ne lui coupât la communication avec la partie des Provinces de *New-York* & de *Connecticut*, où ſes Magazins ſont établis. Ce ſont ces circonſtances, qui font dire à l'Auteur d'un des Avis publiés ſur cette retraite, " que les Militaires les plus expérimentés avouënt, que le Sr. *Washington*, par des manoeuvres d'une grande habileté, a fruſtré le Chevalier *Howe* dans ſes Projets; & qu'en ſauvant toute ſon Armée, en même tems qu'il couvroit ſes Magaſins dans la *Terre de Cortlandt* (Diſtrict dans la Partie-haute de la Province de *New-York*, ſur la gauche de la Rivière de *Hudſon*) il a montré plus de connoiſſance de l'Art de la Guerre & plus de conduite militaire, qu'on n'en avoit attendu d'un Commandant *Américain*. "

Tandis que l'on peut juger par ce récit de la véracité des Avis, qui repréſentent la retraite des *Provinciaux* comme une *déroute* totale, l'on doit conclure d'après ceux qui paroiſſent les plus impartiaux, que le Corps du Sr. *Mifflin*, que la *Gazette de Londres* aſſure avoir été de 8. mille Hommes, bien loin de prendre la fuite dès que les Troupes Royales franchirent le Gué de la Rivière de *Bronk*, les a attenduës au contraire de pié ferme, & qu'il les a repouſſées à la première attaque avec perte. " Quelques Lettres (eſt-il dit dans un des Papiers *Anglois*) la portent à 400. ou 500. Hommes; mais les Amis du Gouvernement ne conviennent que de celle de 150. à 200., y compris quatre Officiers de rang. " L'on nomme le Lieutenant-Colonel *Robert Carr*, du 35me. Regiment, les Capitaines *Evelyn* & *Dering*, & le Lieutenant *Jocelyn*.

Au reſte, il eſt difficile de concilier bien des particularités contradictoires, qu'on trouve dans les différentes Relations. L'on aſſure, qu'au départ des Vaiſſeaux le Lord *Howe* n'avoit eu dans cinq jours aucune Nouvelle du Chevalier, ſon Frère; & que ce Général n'avoit pu envoyer des Dépêches à la Cour, parce qu'il étoit au coeur du Pays, à une diſtance conſidérable de la *Nouvelle-York*. Cependant, à en juger par la Carte, on eſt fondé à croire que le Terrein, occupé par l'Armée Royale ſur le Continent, ne va pas au-delà d'une diſtance de 30. miles *Anglois* de cette dernière Ville, & ne comprend qu'une partie du Comté de *Weſt-Cheſter*, un des plus petits de la Province de *New-York*. D'ailleurs ce Terrein même eſt entouré de la Mer; de ſorte que la communication entre l'Armée & la Flotte a dû être des plus faciles. La Lettre de *Weſt-Cheſter*, inſérée dans la *Gazette* d'aujourd'hui, ne parle que du Fort *Washington*, dont la Garniſon eſt ſelon quelques-uns de 2. mille Hommes: Mais, ſuivant

d'autres, il y a un ſecond Fort, que les uns appellent Fort *Indépendance* & les autres Fort *Conſtitution*, dans lequel il y a 1500. Hommes, & un pareil nombre dans le Fort *Washington*. La même Lettre nous apprend, que c'eſt le Général *Putnam* qui y commande; mais d'autres nomment le Général *Lee*; ce qui s'accorde bien peu avec une Nouvelle, répanduë en même tems ſur le rapport du Capitaine *Atkins*, commandant le Bâtiment *le Howe*, arrivé de *Quebec* à *Portsmouth*, le 17. Décembre dernier. Il prétendoit avoir appris de quelques Bâtimens de transport, partis de *New-York* le 16. Novembre, "que ce dernier Général avoit été attaqué „ à l'improviſte par les *Indiens*, voiſins de la *Caroline-Méridionale*, qui avoient tué presque „ tout ſon monde, ne voulant leur donner aucun quartier." Cependant un autre Nouvelliſte aimant peut-être mieux attribuër la gloire de cette défaite à des Troupes Royaliſtes, rapporte ſur la foi d'une Lettre du Camp de *New-York*, en date du 21. Octobre, "que, ſelon „ le bruit général, Mr. *Lee* avoit été attaqué au paſſage d'un Défilé fort étroit par le Major „ *Stewart*, à la tête de quelques gens que celui-ci avoit raſſemblés, ſi à-propos, que les *Pro*„ *vinciaux* avoient été entiérement défaits; qu'ils avoient laiſſé 1500. Hommes ſur la place, &c."

Quoiqu'il en ſoit de ces Avis, dont l'authenticité n'eſt guères croyable, il paroît avéré que Mr. *Washington*, en garniſſant le Fort de ſon nom d'un nombre de Troupes en état de faire de la réſiſtance, s'eſt conſervé la clef de la Rivière de *Hudſon*, qui donne l'entrée juſqu'au coeur de la Province de *New-York*; & que, pour cette raiſon, le Chevalier *Howe* a jugé néceſſaire d'en faire le Siége, avant de s'engager plus loin dans le Pays. Quant à ſes autres Projets, on n'en peut pas parler avec la même certitude. Il eſt des Avis qui diſent, que des Bâtimens de transport avoient reçu ordre de ſe tenir prêts à prendre à bord 5. mille Hommes, qu'on croyoit deſtinés à aller occuper des Quartiers d'hyver dans la Province de *Rhode-Iſland* ſous les ordres du Général *Clinton*: Et, ſuivant le rapport d'un Particulier arrivé de *New-York* l'on s'attendoit, que 10. mille Hommes s'embarqueroient cet Hyver pour tenter une Expédition contre les Provinces *Méridionales*.

A toutes ces particularités il ne reſte qu'à ajouter la peinture, qu'on fait en *Angleterre* de l'état miſérable, où les Armées *Américaines* ſe trouvent réduites, tant au *Canada* que dans la Province de la *Nouvelle-York*: On les repréſente comme une Troupe de malheureux, manquant abſolument d'Habits, & n'aïant que des guénilles pour ſe couvrir. La *Gazette* de *New-York* nous apprend, "que, pour ſuppléer à ce beſoin extrême, les Chefs du Congrès ont „ requis les Habitans, par un Avis inſéré dans les Feuilles publiques de *Philadelphie*, de céder pour l'uſage de l'Armée toutes les Couvertures de lit, dont ils peuvent ſe paſſer." Mais un ſecours, plus efficace pour les *Américains* dans ces triſtes circonſtances, c'eſt la capture du Vaiſſeau, *le Thomas*, qui a été conduit à *Boſton*. Ce Bâtiment de transport, l'un des plus riches qui aient été expédiés d'*Angleterre* pour l'*Amérique*, étoit chargé de 16. mille Habits complets, de 30. mille Chemiſes, de 30. mille paires de Souliers, de 30. mille paires de Bas, &c. le tout deſtiné pour l'Armée Royale dans le *Canada*. La valeur entière de la Cargaiſon eſt eſtimée à 80. mille Liv. Sterling. Un autre Article, dont les *Provinciaux* manquent, dit-on, c'eſt le Sel; & à cet égard ils ont fait une perte ſenſible, lorsque les Troupes *Britaniques*, après avoir débarqué ſur la *Pointe des Grenouilles*, ſe ſont emparé de l'Egliſe voiſine de *Weſt-Cheſter*, dont ils avoient fait leur Grenier.

S'il y a peut-être de l'exaggération dans ce Tableau de l'état délabré des affaires *Américaines*, on ne peut disconvenir d'autre part, que les Partiſans des Colonies ſe permettent aussi quelquefois d'en impoſer au Public. On ſe rappelle, qu'ils aſſurèrent il y a quelque tems „ que le fameux Major *Rogers* avoit pris leur Parti, & qu'il ne manqueroit pas d'y engager les „ *Indiens*, ſur lesquels il avoit beaucoup d'influence." Cependant on a vu par la Relation publiée dans la *Gazette* de *Londres*, & par le ſecond Extrait inſéré dans notre Feuille d'aujourd'hui, qu'il s'eſt diſtingué le 21. Octobre, en protégeant le débarquement des Troupes Royales près de la *Nouvelle-Rochelle*. "Le Major *Rogers* (eſt-il dit dans une Lettre de *New*„ *York* du 12. Novembre,) a été avancé au rang de Colonel; & avec ſes Compagnies de *New*„ *York*, ainſi qu'avec ſon ancien Régiment de Chaſſeurs, il a entièrement défait & mis en „ fuite avec grande perte un Parti des Rebelles, plus nombreux du double que lui, près de „ *Maramack* (endroit un peu au-delà de la *Nouvelle-Rochelle*.) Les Rebelles étoient com„ mandés en cette rencontre par le Lieutenant-Colonel *Jean Chambers*, natif de *Philadelphie*."

Quelles que ſoient les ſuites que peuvent avoir les progrès, que le Chevalier *Howe* a fait jusqu'ici, ils ont eu en attendant l'effet de faire triompher le Parti Royaliſte, dans les Diſtricts dont les Troupes *Britaniques* ſont en poſſeſſion. Le Comté de *Suffolk*, qui fait la partie

plus *Orientale* de l'*Isle-Longue*, & toutes les Corporations des Bourgs qui y sont situés, ont fait présenter le 7. Novembre, par deux Députés, à Mr. *Tryon*, Gouverneur de la *Nouvelle-York*, des Déclarations, par lesquelles " ils révoquent leur conduite passée, desavouënt l'autorité de tous Congrès ou Commités, & se soumettent à la clémence du Roi, implorant la protection de M. le Gouverneur, &c. (*Nous donnerons deux de ces Pièces l'Ord. prochain.*)

De TWER, *en* RUSSIE, *le* 1. *Décembre*, 1776. L'amour de notre Souveraine pour le bien-être public inspire le même goût de bienfaisance à ses Sujets. Un Marchand ci-devant établi à *Pétersbourg*, mais qui s'étoit retiré en cette Ville, vient de laisser en mourant sa Maison & tous ses Biens, montant ensemble à plus de 23. mille Roubles, à l'Economie Municipale, dans l'intention " qu'ils soient employés à contribuër à l'accomplissement des vuës salutaires & pleines d'humanité, que l'Impératrice a manifestées par sa nouvelle Ordonnance pour l'Administration de ce Stathalterat."

De STOKHOLM, *le* 17. *Décembre.* Le Roi se rendra Samedi prochain à *Gripsholm* pour y passer les Fêtes, & ne revenir qu'après le Nouvel-an en cette Capitale, coûtume que ce Monarque, ennemi du faste & de l'étiquette, observe tous les ans, pour se soustraire à l'ennui des formalités, usitées à cette époque. Sa Majesté a conféré le grade de Lieutenant-Général au Général-Major *Duriets*, & la Charge de Maitre de l'Artillerie de l'Amirauté, avec le caractère de Colonel, à Mr. de *Franken*, Lieutenant-Colonel de la Flotte des Galères. Le 12. Elle a fait la cérémonie de revêtir des Marques de Commandeur de l'Ordre de l'*Epée* le Général-Major Baron *Siegroth*; de celles de Commandeur de l'*Etoile-Polaire*, le Comte de *Zinzendorff*, Envoyé de *Saxe*, & le Comte *Frédéric Sparre*, Chancelier de Cour.

Outre les bienfaits multipliés, que le Roi a déjà précédemment accordés à la Ville de *Gefle*, pour l'aider à se rétablir du dernier incendie, Sa Maj. vient encore de la gratifier de la moitié des Revenus des Brasseries d'Eau-de-vie, qui y ont été établies, à condition que ces sommes seront employées à la reconstruction des Bâtimens publics.

Il paroit depuis peu une nouvelle Ordonnance du Roi, contenant des Réglemens pour la perception des différents Droits & Impôts, que les Sujets payent à la Couronne. Le but de S. M. par cette Loi est de rendre cette perception moins onéreuse, en la réglant sur le pié du cours des Espèces, établi par l'Ordonnance du 27. Novembre dernier. En effet, l'on suppute que l'avantage clair & net, qu'elle opère en faveur des Sujets, est de 18. Tonnes d'or, outre ceux qui peuvent résulter du nouveau calcul, qu'on suivra dans la recette des Impôts.

De VIENNE, *le* 21. *Décembre.* L'Impératrice de *Russie* aïant envoyé le Comte de *Romanzow*, pour notifier à nos Souverains le Mariage du Grand-Duc de *Russie* avec la Princesse de *Würtemberg*, L. M. ont nommé le Comte *Gundacre-Thomas* de *Sternberg*, Chambellan & Conseiller Aulique, pour aller complimenter de leur part la Cour de *Petersbourg* à ce sujet. On parle de nouveau du voyage de l'Impératrice-Reine à *Gorice* & à *Trieste*, qui fut rompu l'Eté dernier à cause de l'état de sa santé; & l'on croit même, que, s'il a lieu, Sa Maj. pourra passer aux Cours de *Naples*, *Florence*, & *Milan*, pour y voir ses augustes Enfans & Petits-Enfans.

Leurs Majestés viennent de donner une nouvelle preuve de l'esprit de douceur, qui les anime à l'égard de tous leurs Sujets, sans distinction de Religion, en permettant la construction d'une vaste Eglise, toute de pierre, à l'usage des *Luthériens* à *Presbourg*, Capitale de la *Hongrie*. L'Empereur a même permis à ceux de cette Communion de placer son Portrait dans ce nouveau Temple: Il s'y trouve peint de grandeur naturelle & de la main d'un des plus habiles Peintres actuëllement connus.

De NAPLES, *le* 10 *Décembre.* Le Duc d'*Ostrogothie* est arrivé ici de *Rome* le 4. de ce mois, & a dîné le 6. chez le Marquis de *Clermont-d'Amboise*, Ambassadeur de *France*, qui lui donna le soir un grand Concert. Les Princes de *Montemileto* & *della Torella* ont eu ces jours-ci l'honneur de se couvrir devant le Roi, en qualité de Grands d'*Espagne* de la première Classe. La démission du Marquis *Tanucci* a été suivie de la disgrace de Don *Ange Fernandez*, Premier-Commis de la Secrétairerie d'Etat. Aïant été convaincu de prévarication, en acceptant des Sommes d'argent pour procurer des graces, le Roi l'a dépouillé de tous ses Emplois, Honneurs, & Appointemens, & l'a exilé de ses Etats, en ne lui laissant que 30. Ducats à titre de charité pour l'entretien de sa Famille.

De BOLOGNE, *le* 12. *Décembre.* La Cause de la Béatification du Vénérable *Palafox* étant pleinement instruite, le Pape a fixé le 28. Juin de l'année prochaine, pour l'Assemblée de la Congrégation des Rits, qui doit la terminer définitivement; & l'Avocat *Mariotti* a déjà fait imprimer toutes les Pièces nécessaires à cet effet.

L'Abbé *Fantaſia*, qui fut conduit il y a environ ſix mois dans les Priſons-neuves de *Rome*, pour avoir fait imprimer à *Florence* de prétendus *Eclairciſſemens pour ſervir à l'Hiſtoire véritable des Priſonniers du Château St. Ange*, a été remis en liberté le 1. Décembre; mais en même tems il a été exilé de l'*Etat-Eccleſiaſtique* pour toute ſa vie.

Le Père *Urbain*, Prêtre de l'*Oratoire*, de la Maiſon *Savorgnano*, une des plus illuſtres de *Véniſe*, mort ici le 2. du mois dernier, a laiſſé à l'Inſtitut de notre Ville ſon très-riche Cabinet de Médailles, d'Antiques, de Tableaux, d'Eſtampes, & d'autres Raretés, en n'y attachant que la ſeule condition d'envoyer annuëllement à ſa Famille à *Véniſe* une des Médailles en argent, que la Société eſt dans l'uſage de diſtribuër pour Prix aux Vainqueurs.

De GÈNES, *le* 14. *Décembre.* On attend ici de *Véniſe* le Sr. *Peretti*, chargé de régler les conditions d'un Emprunt de ſix-cents mille Ducats, à cinq pour cent d'intérêts, que pluſieurs riches Négocians de cette Ville ont offert de fournir au Roi de *Pologne*, en conſéquence de la Réſolution priſe par la dernière Diète de ce Royaume.

Quelques Avis de *Madrid* font mention de l'empriſonnement d'un Particulier très-riche & fort eſtimé, que l'Inquiſition a fait conduire depuis peu dans ſes Cachots: On n'eſt pas exactement inſtruit des circonſtances de cette affaire; mais en général on aſſure, que ce Tribunal, dont l'autorité paroiſſoit ſur le point d'expirer, a repris récemment plus de vigueur.

De LIVORNE, *le* 14. *Décembre.* Les Négocians *Anglois*, établis en cette Ville, prenant le plus grand intérêt aux affaires de leur Patrie, ont raſſemblé entre eux une Somme de 9. mille Sequins, qu'ils ont fait embarquer récemment à bord de l'Eſcadre du Vice-Amiral *Mann*, comme un *Don-Gratuit* qu'ils font au Gouvernement *Britanique*, pour être employé aux frais de la Guerre *Américaine*.

De FLORENCE, *le* 17. *Décembre.* Parmi les différents objets, qui occupent le Grand-Duc, notre Souverain, Son Alt. Royale a ſur-tout porté ſon attention ſur les abus, qui s'étoient gliſſés dans les différentes parties du Régime Eccléſiaſtique: Par un Edit, publié depuis quelque tems, Elle a mis fin à ceux que cauſoit le fréquent commerce entre les Réguliers de l'un & de l'autre Sexe, en faiſant défenſes aux Communautés de Religieuſes d'employer pour Directeurs ou Confeſſeurs d'autres que des Prêtres ſéculiers. Par un ſecond Edit, Elle a obvié aux abus, qui peuvent naître des Miſſions, que quelques Religieux font dans ſes Etats, faiſant défenſes de les ouvrir ſans une permiſſion de la Secrétairerie d'Etat, qui ne ſera accordée qu'à condition qu'elles ſe faſſent ſans ſpectacle; qu'elles n'interrompent point les Gens de la Campagne dans leurs travaux; & que les Sermons finiſſent avant le coucher du Soleil. Enfin, par un troiſième Edit, le Grand-Duc a ſupprimé en *Toſcane* tous les Hermites, qui n'ont point d'Hermitage. Ceux qui en ont y ſeront tolérés jusqu'à la fin de leurs jours, mais à condition de quitter l'Habit de leur profeſſion, de ne plus faire la quête, ni de donner lieu à des recherches ſur leur conduite: Et, comme, par un abus des plus ſinguliers, la propriété d'un Hermitage & le droit de pouvoir ſubſiſter d'Aumônes étoient devenus un Patrimoine qu'on léguoit par Teſtament, il a été défendu à ces Solitaires de ſe donner ainſi des Succeſſeurs.

De VÉNISE, *le* 19. *Décembre.* Le Comte de *Durazzo*, Ambaſſadeur de L. M. Imp. & Royale, eſt revenu ici le 11. de ce mois de *Gènes*, où il a paſſé quelque tems près de ſa Famille. Le Duc de *Bragance*, qui avoit loué un Palais en cette Ville & qu'on croyoit avoir deſſein d'y reſter quelque tems, eſt parti ce matin pour retourner à *Vienne*. On aſſure, que l'Infant-Duc de *Parme* ſe rendra ici *incognito*, pour aſſiſter aux Divertiſſemens du Carnaval.

De LONDRES, *le* 24. *Décembre.* Le 21. de ce mois, Leurs Majeſtés, accompagnées du Prince de *Galles* & de l'Evêque d'*Osnabrug*, firent un tour de *Kew* à *Windſor*, & ordonnèrent à cette occaſion de diſtribuër de leur Caſſette 200. L. St. aux Pauvres de ce dernier endroit.

Comme dans ce Pays la Nouvelle d'un avantage ne manque jamais d'être auſſi-tôt ſuivie du bruit de ſuccès encore plus conſidérables, on dit avoir reçu, par la voye d'*Irlande*, l'avis d'une Victoire, que l'Armée *Britanique* a remportée ſur celle des Colonies, après une Action des plus ſanglantes; & l'on aſſure, qu'un Particulier, parti de *New-York* le 19. Novembre, & arrivé le 21. Décembre à *Portsmouth*, a rapporté, que le Fort *Washington* avoit été pris; que la Garniſon, conſiſtant en 1800. Hommes, s'étoit renduë Priſonnière de guerre, &c.

Dans l'Aſſemblée ordinaire de la Compagnie des *Indes*, qui s'eſt tenuë aujourd'hui, le Dividende a été augmenté d'un pour cent, & par conſéquent fixé à 7. pour cent.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO II.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 7. Janvier, 1777.

EXTRAIT d'une Lettre de MOGADOR *du* 30. *Octobre* 1776.

„ L'EQUIPAGE du Navire *Hollandois*, *la Marie-Cathèrine*, qui fut pris au mois d'Août dernier par deux Corsaires *Salétins*, aïant été conduit à *Maroc*, a été présenté au Roi par le Sr. *Blount*, Consul de la Nation *Angloise*. Sa Maj. *Maure* a reçu ces Captifs avec douceur, chargeant même le Sr. *Blount* de leur annoncer, qu'il ne les regardoit point comme Esclaves; qu'au contraire il vouloit les faire habiller & renvoyer aux *Etats-Généraux*. En effet, tous les gens de cet Equipage sont traités à *Maroc* avec beaucoup d'humanité. Le Capitaine *Meyer*, Commandant du Bâtiment, & le Tonnelier, continuant d'être malades, ont été logés convenablement à leur état. Les jeunes Matelots & Soldats sont employés dans les Jardins du Palais par ordre du Roi, qui a fait présent au Sr. *Blount* du Pilote & de 4. Matelots plus âgés. On conclut d'après ce traitement & tout l'ensemble des circonstances, que ce Souverain écouteroit volontiers des Propositions de Paix, si la République, qui continuë d'entretenir une assez forte Escadre dans la *Méditerranée*, jugeoit à propos de lui en faire. "

De LISBONNE, *le* 7. *Décembre.*

Quoique, depuis trois à quatre semaines, le Roi ait été dans un état à ne laisser presque plus d'espérance de le voir rechapper de sa dangereuse maladie, il en est cependant resté toujours quelque lueur. Sa Maj. conserve de l'appetit, & Elle dort assez tranquillement; mais, depuis sa dernière attaque, Elle reste paralytique, & n'a pas encore recouvré l'usage de la parole. Les Médecins continuënt d'employer tous les secours de l'Art; & ils ont ordonné un cautère, dont ils se promettent d'heureux effets. En attendant, il a été publié le 4. de ce mois un Décret du Roi, par lequel la Reine est nommée Régente du Royaume, pendant la maladie du Roi, son Epoux. Il a été d'abord expédié un Courier à *Madrid*, pour notifier cette résolution à Sa Maj. *Catholique*, Frère de cette Princesse.

Trois Frégates & une Chaloupe, faisant partie de l'Escadre *Angloise*, qui croise dans la *Méditerranée* aux ordres de l'Amiral *Mann*, ont relâché dernièrement dans le *Tage*, où a mouillé aussi depuis peu une Escadre de la même Nation, composée d'un Vaisseau de 50. Canons, & de 4. Frégates, revenant de *Terre-neuve*, où elle a protégé la Pêche de la *Grande-Brétagne*. Tous ces Vaisseaux se trouvent encore actuëllement dans le Port.

De MALAGA, *le* 5. *Décembre.*

L'Escadre de Don *Felix de Texada*, Capitaine de Vaisseau, consistant en 3. Frégates & 3. Chebecs, rentra hier dans ce Port, aïant à bord 8. *Turcs*: Elle les a fait Prisonniers, après une Action contre deux Chebecs *Algé-*

riens, qu'elle a contraints d'échouër sur la Côte d'*Afrique*, où l'un a été brûlé par les gens même de l'Equipage, & l'autre l'a été par ordre de Mr. *de Texada*, sur l'impossibilité qu'on trouva de le remettre à flot, pour l'emmener en *Espagne*. Ces deux Chebecs étoient accompagnés d'un Sénaut *Portugais*, richement chargé, dont ils s'étoient emparé, & auquel ils ont également mis le feu, au moment qu'ils le virent sur le point de tomber entre les mains de l'Escadre *Espagnole*. (*Nous donnerons dans le* Supplément *la Relation détaillée, que la Cour de* Madrid *a publiée de cette affaire.*)

De PARIS, *le* 30. *Décembre.*

On ne s'est point trompé, lorsqu'on a annoncé (*dans la* Gazette *du* No. CI. *de l'année dernière*,) que les deux nouveaux Administrateurs des Finances, que le Roi s'étoit choisi, ne manqueroient point de se porter à des opérations économiques, avantageuses pour l'Etat, aussi-tôt qu'ils se feroient mis au fait de toutes les parties de leur Département. On voit déjà éclorre les prémices de leur travail par deux Règlemens, en date du 22. Décembre, qui méritent d'être connus en entier du Public. Le premier, qui a pour objet *la liquidation des Dettes & le payement des Dépenses courantes de la Maison de Sa Majesté*, est conçu en ces termes.

Le Roi, persuadé que l'ordre & l'économie dans l'Administration des Finances forment une des principales sources du bonheur des Nations & de leur puissance, s'est fait rendre compte des Dépenses de sa Maison; & S. M. a reconnu, que le retard dans les payemens occasionnoit le renchérissement général des *Fournitures* & des *Entreprises* de toute espèce. En effet, chacun des Contractans doit naturellement exiger un intérêt proportionné au bénéfice de ses Fonds dans son Commerce ou dans sa Profession, & chercher encore la compensation de l'inquiétude inséparable d'un long crédit: Quelquefois même cette inquiétude exaggérée pourroit occasionner des Marchés abusifs; & S. M. verroit avec peine une façon de traiter, également contraire à l'économie & aux principes d'ordre & de morale, qu'Elle aura toujours à coeur de maintenir.

Sa Majesté a de plus apperçu, que la nécessité, où l'on étoit, de ne payer les Dépenses ordinaires & extraordinaires que trois ou quatre ans après qu'elles avoient été faites, pouvoit y déterminer avec plus de facilité, & ôtoit aux Administrateurs de ses Finances le moyen de comparer annuëllement ses Dépenses avec ses ressources, & de l'avertir à tems de la disproportion qui pourroit se trouver entr'elles.

Sa Maj. en conséquence a pris la résolution de rapprocher le terme des payemens de l'époque des Dépenses; mais Elle a senti en même tems la nécessité de prendre des mesures convenables pour liquider d'une manière certaine les Créances de ce genre, qui se trouvent arrièrées: Et, sur l'apperçu qui lui en a été présenté, Sa Maj. a pensé qu'Elle pourroit les acquitter dans l'espace de *six années*, en y destinant, pendant les *trois premières*, à commencer de 1777, un Fonds de *quatre Millions*, lequel sera augmenté pendant le cours des *trois autres années*, jusqu'à la concurrence du montant entier de ces Créances.

Sa Maj. s'est déterminée d'autant plus volontiers à cet arrangement, qu'il en résultera un véritable avantage pour les *Entrepreneurs & Fournisseurs* de sa Maison, puisque de cette manière ils verront un terme à la liquidation parfaite de leurs Créances, tandis que, dans l'état actuël, ils se trouveroient obligés de remplacer chaque année un remboursement par un nouveau credit.

Si S. M. a cru devoir s'occuper d'abord de l'acquittement de cette nature de Dettes, parce que c'est l'objet, qui produit ou entretient davantage le desordre, & qui met le plus d'obstacle à l'économie, Elle ne perd point de vuë les Gages & Appointemens de sa Maison, qui sont arriérés, & qui ont un droit égal à sa protection: Elle se propose de les acquitter en entier, aussi-tôt que l'état de ses Finances pourra le permettre; &, pour se lier dès-à-présent à l'exécution d'un Plan si conforme à l'équité, Sa Maj. a résolu de destiner à leur payement, dès l'année 1777, un Fonds extraordinaire de *cinq-cents mille Livres*, applicable par préférence à la liquidation des plus petites parties, afin qu'il tourne au soulagement des Personnes, qui en ont le plus de besoin, & qui n'ont auprès de S. M. d'autre appui que sa justice.

Après avoir ainsi rétabli l'ordre & la clarté dans une partie essentielle de son Service, Sa Maj. attend du zèle des Ordonnateurs de sa Maison, qu'ils s'empresseront de seconder ses vuës, en lui remettant incessamment un *Plan général d'économie* sur la partie confiée à leur surveillance, afin qu'éclairée par leur expérience & par leurs lumières, Elle fasse connoître ses intentions à cet égard: Et S. M. veut, que, les *Dépenses ordinaires* une fois fixées, tous les Projets de *Dépenses extraordinaires* soient accompagnés à l'avenir d'un Etat, qui indique la Somme à laquelle elles pourront s'élever: Son intention même est de renvoyer au commencement de chaque année à statuër sur toutes les parties de ces Dépenses, qui ne seront pas pressées, parce que c'est l'époque où Elle pourra juger plus surement de la situation générale de ses Finances.

Sa Maj. témoigne d'avance, qu'Elle recevra avec intérêt & satisfaction les moyens, qui lui seront présentés, pour concilier avec une sage économie les Dépenses, que l'éclat de sa Couronne peut exiger: Mais, voulant que la plus parfaite justice soit la condition inséparable de toutes ses dispositions, Elle déclare, qu'Elle rejetteroit des Plans d'économie, où d'anciens Serviteurs ne recevroient pas la retraite raisonnable, qui leur seroit duë, & où des Charges seroient supprimées, avant qu'on eut assuré le remboursement comptant de leur Finance.

Par ces différentes confidérations, Sa Maj. a donné & ordonne ce qui fuit.

ART. I. *L'année révoluë de toutes les Dépenses de la Maison du Roi, tant par* Entreprises *que par* Fournitures, *sera à l'avenir payée comptant au Trésor Royal, dans le courant de l'année suivante, à raison d'un douzième par mois, & ce, à commencer du de Janvier* 1777, *pour les Dépenses de* 76, *& ainsi de suite, d'année en année.*

II. *Toutes les Créances antérieures au* 1. *Janvier* 1776. *pour ces mêmes objets de Fournitures & Entreprises, feront acquittées dans l'espace de* fix années; *& il sera fait à cet effet un Fonds de* quatre Millions *pendant les* trois premières années, *à commencer en* 77; *& ce Fonds sera augmenté, pour les trois* dernières, *jusqu'à la concurrence du montant entier de ces Créances; Sa Maj. se réservant d'indiquer l'ordre des Remboursemens d'après la connoiffance précise, qui lui sera donnée de la date de ces Créances & de leur objet.*

III. *Il ne fera délivré aucun Effet négociable pour totalite ni partie des Remboursemens indiqués par l'Article précédent; mais ils seront faits, suivant l'usage, sur des Etats de distribution, à chacune des époques fixées pour le payement.*

IV. *Indépendamment du Fonds ordinaire, destiné à payer chaque année* une année des Gages & Appointemens de la Maison de Sa Majesté, *il sera fait, à commencer de l'année prochaine, un Fonds extraordinaire de* cinq-cents mille Livres, *applicable à* la liquidation des autres Arrérages de ces mêmes Gages, *&, par préférence, au payement des plus petites parties, se réservant S. M. d'augmenter ce Fonds aussi-tôt que les circonstances pourront le permettre.*

V. *Les diverses Personnes, qui prennent directement les ordres de Sa Majesté, pour les Dépenses de sa Maison, lui remettront* avant deux mois, *du jour de la publication du présent Réglement, un* Projet général d'économie, *relatif à leur Département, sur lequel Projet S. M. fera connoître ses intentions.*

VI. *A moins de circonstances particulières, tous les Projets de Dépenses extraordinaires ne seront présentés à S. M. qu'au mois de Décembre de chaque année, pour l'année suivante; & dans tous les cas il y sera joint un Etat des Fonds, que ces Dépenses pourront exiger.*

Fait à VERSAILLES, le 22. Déc. 1776. (*Signé*) LOUIS. (*Et plus bas*) AMELOT.

Le second de ces Règlemens *concerne les Pensions & autres Grâces pécuniaires*, accordées par le Roi. Le contenu n'en est pas moins remarquable, que celui du Règlement que nous venons d'inférer, soit par la bonté des expressions, la justice des vuës, ou la sagesse des dispositions. En attendant que nous puissions la placer (*l'Ordinaire prochain*) nous dirons " qu'elle renvoye à une même époque ,, la distribution de toutes les Grâces, assigne ,, toutes les Pensions nouvelles sur le Trésor ,, Royal, rapproche le terme de payement ,, des Pensions, que S. M. accordera à l'avenir, supprime l'usage des déductions, interdit celui des *Croupes*, c'est-à-dire des ,, portions dans les Fermes, &c. "

De LEIDE, *le* 5. *Janvier*, 1777.

Les vents de *Nord* & *Nord-Est*, qui ont régné quelques jours, ont retardé jusqu'ici l'arrivée des Lettres de *Londres*, des 27. & 31. Décembre de l'année passée, par le Paquetbot de *Hellevoet-sluis*; mais on a reçu des Avis de la première de ces dates par la voye d'*Ostende*. Ils n'annoncent point que, depuis la courte Relation insérée dans la *Gazette* de *Londres* du 21. Décembre, & traduite dans notre *Supplément* du 31. du même mois, la Cour ait rien publié touchant la retraite de l'Armée *Américaine* de son Camp retranché au *Pont-du-Roi*; beaucoup moins qu'elle ait communiqué au Public les informations du Chevalier *Howe* sur cette affaire: On y dit seulement, que la Cour avoit reçu le 25. un Exprès de la *Nouvelle-York*, dont les Dépêches ne parloient point d'Action. Cependant l'on prétendoit savoir, que le Général *Washington* avoit envoyé un Message au Chevalier *Howe* pour lui proposer une suspension d'Armes pour trois mois; ce que celui-ci aïant refusé, il en étoit résulté une Mutinerie dans l'Armée *Américaine*, évènement néanmoins dont on n'ajoute ni les motifs ni les effets. On dit aussi avoir reçu la confirmation de la prise du Fort *Washington*; c'est un Bâtiment arrivé à *Plymouth* de *Boston*, d'où il étoit parti le 27. Novembre, qui l'a apportée, assurant que deux jours avant son départ on y avoit appris, que le Corps de Troupes, que le Général *Howe* avoit chargé du Siége, avoit pris ce Fort d'assaut. Outre la date, qui continuë de manquer à cette Nouvelle, sur laquelle la Cour garde d'ailleurs le silence, on defireroit de savoir, quel Bâtiment a pu arriver à *Plymouth* de *Boston*, Port qu'on sçait être actuëllement au pouvoir des *Provinciaux*, & fourmiller de leurs Armateurs.

Le même jour, 25. Décembre, la Cour avoit reçu des Dépêches de *Quebec*, qui lui ont appris, que le Chevalier *Carleton* avoit ramené ses Troupes en cette Ville-là & à *Montréal*, parce que la rigueur de la Saison ne lui avoit pas permis de les faire hyverner dans un Pays, désert pour la plus grande partie, & où l'Armée *Provinciale* a détruit ce qu'il y avoit de terrein habité & cultivé. On a cependant appris dernièrement, que ce même

Général avoit laiſſé au Poſte des *Trois-Rivières* quatre mille Hommes de Troupes *Allemandes* & pluſieurs Soldats malades, qu'on n'avoit pu transporter plus loin, & pour lesquels on y préparoit des Hôpitaux. Ainſi, à l'ouverture de la Campagne prochaine, (ſi l'Hyver n'amène pas une Pacification) les opérations devront s'y entamer à peu près au même point, qu'on les commença l'année dernière: Et les *Provinciaux* ſe ſont ſi peu découragés par les échecs, qu'ils ont eſſuyés au *Canada*, que, ſelon les mêmes Dépêches, Mr. *Carleton*, craignant de leur part quelque entrepriſe pendant une Saiſon, contre les rigueurs de laquelle ils ſont endurcis, étoit occupé à mettre en bon état de défenſe, tant la Ville de *Quebec*, où il étoit lui-même retourné, que celle de *Montréal*, dont le Général *Philips* a le commandement. Il avoit auſſi deſſein de faire augmenter l'Eſcadre Royale ſur le Lac *Champlain* de pluſieurs Vaiſſeaux de 8. à 20. Canons.

On n'étoit pas non plus ſans inquiétude ſur les projets, que les *Américains* mécontens pouvoient avoir contre la *Nouvelle-Ecoſſe*. Le Général *Eyre Maſſey*, qui commande à *Halifax*, ſe hâtoit de faire fortifier cette Place, ſur l'avis qu'un Corps de 500. *Provinciaux* avoit pénétré dans cette Colonie, & qu'il devoit bientôt être ſuivi de quelques milliers d'autres. C'eſt, dit-on, par des Dépêches, arrivées le 24. que le Gouvernement *Anglois* a reçu cette Nouvelle. Elle ſeroit d'autant plus fâcheuſe, que, ſelon une Lettre de *Halifax*, du 30. Octobre, il y avoit dans la *Nouvelle-Ecoſſe* un grand nombre de Partiſans ſecrets des *Colonies-Unies*, qui informoient leurs Voiſins dans la *Nouvelle-Angleterre* de tout ce qui ſe paſſoit à *Halifax*, & leur indiquoient les moyens de profiter de l'état de foibleſſe, où la Colonie pouvoit ſe trouver. La Côte de la *Nouvelle-Ecoſſe* fourmilloit (y eſt-il dit) de petits Armateurs des Ports de la *Nouvelle-Angleterre*, qui, ſe gliſſant dans les Anſes & entre les Bas-fonds, où les Vaiſſeaux de guerre ne pouvoient les ſuivre, cauſoient ſouvent aux Habitans beaucoup de perte & de dégât. Cependant la même Lettre ajoute, „ que le Chevalier *George Collier* venoit d'y „ arriver à bord de l'*Arc-en-Ciel*, Vaiſſeau „ de 44. Canons, aïant été nommé pour com- „ mander tous les Bâtimens de guerre en cet- „ te ſtation; & qu'au moyen de ce Renfort „ l'on ne craignoit plus l'invaſion, que les Re- „ belles avoient certainement méditée, par la „ Baye de *Mechias*, (la Pointe la plus *Septe-* „ *trionale* de la *Nouvelle-Angleterre*, confinai „ à la *Nouvelle-Ecoſſe*.) "

La Déclaration du Comté de *Suffolk* dat l'*Iſle-Longue*, dont nous avons fait mentic dans notre dernier *Supplément*, fut préſenté le 7. Novembre, à Mr. *Tryon*, Gouverne de la *Nouvelle-York*, par le Major *Richa* *Floyd* & le Sr. *Thomas Fanning*, en qualité d Députés du Comté. Elle étoit conçuë en c termes.

BROOKHAVEN, *le* 24. *Oct.* 1776.

Nous, le Committé du Comté de *Suffolk* aſſemblés avec permiſſion de Son Exc. l'H norable *Guillaume Tryon*, Ecuyer, Gouverne de la *Nouvelle-York* & des Territoires en *A* *mérique*, qui en dépendent, déclarons nous di ſoudre par la Préſente, desavouër & rejette les ordres du Congrès & des Committés, & le refuſer abſolument toute obéiſſance, revoquan tous nos procédés, qui ont eu lieu ſous le Con grès; &, deſirant d'obéir à l'autorité légale d Gouvernement, nous nous repoſons ſur la clemer ce de Votre Excellence, eſpérant que vous vou drez bien ne point vous ſouvenir de notre condu te paſſée, & qu'il vous plaira gracieuſemen nous protéger, conformément aux Loix de cett Province. (Signé) *Par ordre du Committé*.

JEAN BRUSH, *Preſident*.

La Corporation du Bourg de *Brookhave* même & celle du Bourg d'*Iſlip*, en date d 23. Octobre, étoient préciſément de la mêm teneur. Le Committé de *Huntingdon* s'expri ma, par ſa Déclaration du 21. Octobre, d la manière ſuivante.

Nous le Committé de *Huntingdon*, dans l Comté de *Suffolk*, étant pleinement con vaincus du but injuſte & criminel de nos As ſemblées & Réſolutions précédentes, & voulan manifeſter notre ſincère deſaveu de toutes te les meſures illégales, déclarons par la préſent diſſoudre ce Committé: Renonçons égalemen aux ordres & Réſolutions de tous Committés & Congrès quelconques, comme contraires à la fi délité duë à notre légitime Souverain, répu gnant aux principes de la Conſtitution *Britanique*, & extrèmement ruineux pour le bonheu & la proſpérité de ce Pays.

La Déclaration du Bourg de *Smithtown*, e date du 19. Octobre, celles des Bourgs d *Southampton* & d'*Eaſthampton*, en date du 21 & celle du Bourg de *Suthold* en date du 25 du même mois, étoient entièrement confor mes à celle de *Huntingdon*. La *Gazette* d *New-York*, qui nous l'apprend, ajoute qu ces Pièces ont été préſentées *volontairemen* par les Habitans du Comté de *Suffolk* & de Bourgs ſus-nommés, qui y ſont tous ſitués.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO II.
De LEIDE, *le* 7. *Janvier*, 1777.

DE BARUTH, *le* 16. *Octobre*, 1776. Cette Ville eſt déſerte depuis que le *Capitan Pacha* & *Diezzar-Achmet-Pacha*, Commandant de *Seyde* & d'*Acre*, y ont paru. Ces deux Chefs vouloient traiter avec le Prince *Youſſouf*, Grand-Emir des *Druſes*, ſur les Griefs, que la *Porte* forme contre cette Nation: Mais, celui-ci n'aïant en-›yé qu'un Fondé de Procuration en ſon nom, aucun des autres Princes *Druſes* n'a cru pouvoir :ſcendre avec ſûreté dans la Ville. Néanmoins il s'eſt fait un Accommodement avec le *Ca-tan-Pacha*: Tout ce qu'on a pu en ſavoir, c'eſt qu'on lui a payé le *Miri*, qu'il demandoit. *'iezzar-Pacha* a élevé enſuite des prétentions, ſoutenant qu'il étoit chargé lui ſeul, & non *Capitan-Pacha*, de percevoir le *Miri* de *Baruth*: Il l'a demandé avec hauteur & menace, :ut-être dans le deſſein ſeulement d'emporter ſon point favori, ſavoir, l'extradition des Fils *Ibrahim-Sebag*, Miniſtre du feu Cheïk d'*Acre*, qui ſe ſont réfugiés chez les *Druſes* (*ainſi qu'il été dit dans le dernier* Suppl. *de* 1776.) Du moins, il a offert de faire la remiſe du *Miri*, ſi ; *Druſes* lui rendoient ces Fugitifs: Mais les Princes de cette Nation, fidèles aux loix de l'ho-italité, ſe refuſent à de pareilles demandes, & font des préparatifs pour ſe mettre en défenſe ›ntre *Diezzar-Pacha*, qui augmente chaque jour ſes Troupes, pour marcher contre eux.

De LISBONNE, *le* 7. *Décembre*. Mr. *Horta*, qui a été nommé pour remplacer Mr. *'Acunha*, en qualité de Miniſtre du Roi auprès des *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, : parti le 1. de ce mois à bord du Paquet-bot de *Falmouth*, pour ſe rendre à *Londres*, paſſer de-là à *la Haie*.

De CADIX, *le* 22. *Novembre*. Le grand Armement, aux préparatifs duquel on travailloit depuis longtems, eſt enfin parti le 13. de ce mois avec un vent favorable. Il eſt compoſé 122. Voiles, aux ordres du Lieutenant-Général Marquis de *Caſa-Tilly*; ſavoir 6. Vais-ıux de ligne, qui ſont *le Puiſſant*, *le Monarque*, & *le Joſeph* de 70. Canons; *le Saint-Da-ıs*, *l'Amérique*, & *le Septentrion*, de 60; de huit Frégates, qui ſont *la Vénus*, *la Ste. Thé-ſe*, *le Lièvre*, *la Sainte-Claire*, & *la Sainte-Marguérite* de 26. Canons; *la Sainte-Roſe* & *Andaloux* de 22. & *la Ste. Florentine* de 14; de deux Bombardes montées de 2. Mortiers & 8. Canons, de deux Brûlots, deux Paquetbots, & une Barque. Tous les autres Vaiſſeaux cé Convoi ſont des Bâtimens de tranſport, ſur leſquels ſont embarqués, outre une quan-é extraordinaire d'Attirails & de Munitions de guerre, ainſi que des Proviſions pour ſix mois une Caiſſe militaire conſiſtant en 20. Millions de Réaux de *vellon* (faiſant 5. Millions ar-nt de *France*,) 9438. Hommes de Troupes réglées, aux ordres de Don *Pedro* de *Cevallos*, eutenant-Général, aïant ſous lui, comme Maréchaux de Camp, Don *Pedro de Zermeño* & ›n *Victoire* de *Navia*. Le Corps de 600. Dragons, qui en fait partie, eſt commandé par ›n *Placide Graell*, Colonel du Régiment du Roi. Outre ces Forces de terre, il y a ſur la ›tte 2000. Soldats de Marine & 9000. Matelots. On ignore l'objet précis de cette Expé-ion; mais, par la route que la Flotte a priſe, on préſume toujours, qu'elle eſt deſtinée ur l'*Amérique*.

L'Eſcadre, aux ordres de Don *Michel Gaſton*, compoſée des Vaiſſeaux de ligne, *le Vela-*, *le Saint-Eugène*, *le Diligent*, & *le Saint-François-de-Paule*, de 70. Canons, & de la égate *la Sainte-Cathérine* de 30. eſt rentrée le 11. en cette Baye, d'où elle avoit fait voile le . Août. Elle a croiſé pendant tout ce tems à la hauteur des *Canaries*. Il paroît, que les iiſſeaux de cette Eſcadre vont être de nouveau approviſionnés, & que lorſqu'on aura rem-cé les Matelots, qui en ont été débarqués ici malades, cette Eſcadre remettra en mer, & a renforcée de quelques-uns des Bâtimens, raſſemblés dans ce Port. Enfin, indépendam-nt de ces deux Eſcadres, on aſſure qu'on va en équiper une troiſième, beaucoup plus ›ſidérable que la ſeconde, & qui ſera ſous les ordres de Mr. de *Cordouë*, Chef d'Eſcadre. ur ſuffire à tous ces Armemens, il a été affiché depuis peu, " que tous Pilotes ou Pilotins, ›non employés, euſſent à ſe préſenter au Bureau de la Marine de ce Département, ſous pei-ne de 4. ans d'exil aux Préſides. "

Le Roi vient d'accorder une pleine & entière liberté de Commerce à la Province de *Sainte-arthe*, dans le Royaume de *Terre-Ferme* en *Amérique*: La Patente en eſt conçuë dans les mes termes, que celle qui fut donnée en 1765. à *la Havane*.

De MADRID, *le* 17. *Décembre.* Le Roi a fait le 11. de ce mois, avec toute la Famill Royale, un tour à *Aranjuez*, pour y prendre le Divertissement d'une Chasse, à laquelle le Ministres Etrangers avoient été invités. Sa Majesté a conféré la Charge de Secrétaire de l Chambre de Grace & de Justice & du Patronat Royal d'*Aragon*, vacant par la mort de Do *Pedro Martinez de la Mata*, à Don *Juan-Francisco Lastiri.*

La Cour a publié la Relation suivante d'une Action entre l'Escadre du Roi, commandé par Don *Felix de Texada*, & deux Chebecs *Algériens.*

Par une Depeche extraordinaire de *Malaga*, le Roi a été informé, qu'une de ses Escadres d Chebecs, commandée par Don *Felix de Texada*, Capitaine de Vaisseau, a poursuivi & batt les deux Chebecs *Algériens* de 36. & de 24. Canons du calibre de 8. & de 6. livres de balle dont elle a brûlé l'un & forcé l'Equipage de l'autre à y mettre également le feu. Ces Chébecs venant de l'*Océan*, où ils s'étoient emparé d'un Paquet-bot *Portugais*, qui a partagé le sort c ses nouveaux Maîtres, passèrent le Détroit de *Gibraltar*, avec leur Prise, le 29. Novembre der nier, à la faveur d'un vent & d'une obscurité, si favorables à leurs desseins, qu'il n'y avoit qu la vigilance des Escadres de Chebecs, que le Roi avoit ordonné de stationner sur les deux Côte du *Détroit*, pour attaquer ces Corsaires, qui pût les découvrir. L'Escadre postée à *Algesire* près de laquelle Place les Chebecs *Algériens* passèrent le plus près, eut ce bonheur le mêm jour, 29. Novembre, vers les 4. heures du soir, lorsqu'ils s'étoient déjà avancés entre la Point d'*Europe* & l'*Almina de Ceuta*. D'abord qu'elle les eut apperçus, elle appareilla avec tou la promtitude possible, coupant même pour cet effet ses cables, abandonnant ses ancres, & fa sant force de voiles. Cependant, non-obstant toute sa diligence, elle les perdit de vuë pendar la nuit: Mais le Commandant, aïant observé qu'ils avoient changé de route, comme s'ils vou loient s'approcher de la Côte de *Barbarie*, résolut de les y suivre; & sa conjecture se trouv si juste, que le 30. à la pointe du jour il les découvrit ensemble, tâchant de se sauver. Le Chebecs *le Daim*, *le Pilier*, & *le St. Louis*, dont les deux derniers étoient commandés par l Capitaine de Frégate, Don *Michel Serra*, & par le Lieutenant de Vaisseau, Don *Joseph E caño*, les aïant atteints de plus près, le Commandant (montant le Chebec *le Daim*) donr ordre de commencer l'attaque; sur quoi *le Pilier*, comme le plus proche, fit feu le premier vers les 8. heures du matin. L'Ennemi lui rispota avec vivacité, & soutint le Combat jusqu'à heures & un quart, que les Chebecs *le Daim* & *le St. Louis* vinrent aussi à la portée de son Cano Alors les Chebecs *Algériens* prirent la fuite, & les trois Chebecs du Roi les poursuivirent ve la Côte de *Barbarie*, les trois Frégates *la Nuestra Señora del Carmen*, *la Ste. Lucie*, & *Garzota*, n'allant pas de beaucoup près aussi bien que les Chebecs, malgré les efforts extrêmes q firent leurs Commandans, Don *Jean Salaberria*, Don *Joseph Zavala*, & Don *André Taco*

Les Chebecs continuèrent de se canonner vivement, pendant que les Frégates, sur le sign que leur en fit le Commandant, donnèrent chasse à la Prise *Portugaise*, à laquelle les *Mau res*, qui y étoient à bord, la voyant proche de terre, mirent le feu; après quoi ils s'emba quèrent dans la Chaloupe, dans le dessein de se sauver à terre: Mais une des Frégates les pr vint, & s'empara de ce Bateau, où il y avoit 8. *Maures*. Ensuite les Frégates prirent la rou te, pour couper la retraite aux deux Chebecs ennemis, qui s'approchoient de plus en plus de Côte dans le Golfe de *Melille*, toujours battus & poursuivis par ceux du Roi. Enfin l'Equipag de l'un d'eux, s'étant fait échouër proche de l'embouchure du Golfe, réussit à atteindre d'autan plus facilement la Côte; mais cette manoeuvre ne lui servit pas à sauver le Bâtiment ni à em pêcher qu'il ne fût battu & ruiné par les Chebecs du Roi, dont le Commandant fit signal à l Frégate *le Carmen* de le retirer du fond, où il étoit échoué, ou d'y mettre le feu, si elle n pouvoit effectuër ce dessein. Il la laissa avec le Chebec *le St. Louis*, pour exécuter cet ordre & mit ensuite lui-même à la voile avec le Chebec *le Pilier*, pour aller ensemble à la poursuite d plus gros des deux Batimens *Algériens*, qui continuoit toujours de se retirer. *Le Carmen* & *le S Louis* canonnèrent le Chebec échoué la plus grande partie de la nuit; & Don *Jean Salaberri* fit des dispositions pour y jetter deux grapins, afin de l'emmener: Mais, au moment que le Chaloupes armées se trouvèrent prêtes à exécuter cette manoeuvre, les *Algériens* s'en étant a perçus mirent eux-mêmes le feu au Chebec.

Dans ce tems Don *Felix de Texada* poursuivit l'autre, qu'il perdit de vuë pendant l'obscuri de la nuit; mais, à la pointe du jour, il le découvrit à l'avant de lui, à une distance de tro lieuës. Il faisoit alors fort peu de vent; mais ensuite il se rafraichit & donna aux deux Chebe *Espagnols* l'occasion de s'approcher de leur Ennemi. A une heure & demie il tourna à l'*Est*, devint contraire à l'*Algérien*. Celui-ci fit toute sorte de manoeuvres, & vira de bord, croya par sa legereté gagner le vent à nos Chebecs. Malheureusement pour lui, les Frégates *la Saint Lucie* & *la Garzota* manoeuvrèrent en sorte, qu'elles l'atteignirent non-seulement, mais qu le mettant de plus en plus à l'etroit, elles le forcèrent, par un feu des plus vifs, à prendre e fin le parti de s'échouër à force de voiles dans un Golfe, nommé *Trigonia*, à 4. heures du so Dans cette situation, nos Vaisseaux le battirent de nouveau de leur feu; mais le vent, leur éta devenu contraire, & la grosse mer les obligèrent de s'éloigner de terre. Cependant ils se mai tinrent avec assez de risque à l'embouchure du Golfe, & y restèrent louvoyer jusqu'au jour su vant, qu'ils reprirent la canonnade. Dans peu de tems, ils virent le Vaisseau *Algérien* se re verser sur le stribord; & ils continuèrent de battre la plage, particulièrement une Maison qui s

pouvoit & les anses de la Côte, d'où un grand nombre d'Habitans, qui y étoient accourus, faisoient les décharges continuëlles de leurs petites-Armes. Après qu'on eut réussi à nettoyer la plage par un feu à mitraille assidûment soutenu de toutes parts, le Commandant envoya quatre Chaloupes, dont la première étoit montée par Don *Gregorio Rozo*, Enseigne de Vaisseau, qui les commandoit, & les autres par Don *Joachim Rubin*, Don *Augustin Olazaga*, & Don *François Montenegro*, Officiers de l'Escadre, accompagnés du Maître-Charpentier en chef, pour reconnoître, s'il seroit possible de retirer le Chebec: Mais ils virent, que ce projet étoit absolument impraticable, parce que le Chebec avoit trois grandes voyes d'eau, & que son bordage étoit entièrement ruiné par les coups de canon, qu'il avoit reçus, de sorte qu'il étoit rempli d'eau. Ils se déterminèrent donc à y mettre le feu & à le brûler; ce qu'ils exécutèrent par deux chemises souffrées, qu'ils attachèrent l'une au grand mât, l'autre à la porte de la Cabine. Ces Chaloupes souffrirent beaucoup par les décharges de petites-Armes, qu'on ne cessa de faire de la Côte, aussi longtems qu'elles rangèrent un parage, où notre Artillerie ne pouvoit jouër, jusqu'à ce que nos gens furent à bord du Chebec, & encore davantage après qu'ils y eurent mis le feu, parce que nos Vaisseaux ne pouvoient les protéger par leur Canon, crainte d'atteindre les Equipages mêmes de nos Chaloupes, que lors qu'ils se virent à même de battre la plage & les anses de la Côte, sans courir ce danger.

Les Vaisseaux du Roi ont eu dans toute cette affaire 21. blessés, dont 5. à bord du Chebec *le Daim*, 5. à bord du *Pilier*, un à bord du *St. Louis*, six sur la Frégate *la Ste. Lucie*, & quatre sur *la Garzota*. De ce nombre, huit sont blessés dangereusement; les autres, parmi lesquels se trouve l'Enseigne de Vaisseau Don *Augustin Olazaga*, n'ont que des blessures de moindre importance. Quant aux Ennemis, on a seulement appris du Camp de *Melille*, que l'Equipage seul du Chebec, brûlé dans le voisinage de ce Golfe, a eu 116. tant morts que blessés. Le Commandant fait les plus grands éloges de la conduite des Officiers & des Equipages des Chebecs, ainsi que de l'habileté & de l'adresse des Canonniers des Brigades de Marine.

De MILAN, *le* 12. *Décembre.* La Princesse, dont Madame l'Archiduchesse, Epouse de l'Archiduc *Ferdinand*, notre Gouverneur-Général, est accouchée la nuit du 10. de ce mois, a été nommée *Marie-Léopoldine*, & tenuë sur les Fonts de Batême par la Comtesse *Gonfalonieri*, Grand'Maîtresse de la Maison de S. A. Royale, au nom de l'Archiduchesse *Marie-Anne*, Soeur aînée de Mgr. l'Archiduc.

De VERSAILLES, *le* 28. *Décembre.* Leurs Majestés & toute la Famille Royale ont assisté au Service Divin, les deux jours de *Noël*, selon l'usage. C'est l'Archevêque de *Tours*, qui a officié pontificalement, & l'Abbé *Beauregard*, qui a prononcé le Sermon le second de ces jours.

Le Comte de *Chambors*, Capitaine au Régiment de *la Rochefoucault*, Dragons, eut le 13. de ce mois l'honneur d'être présenté au Roi par Mgr. le Comte d'*Artois*, en qualité de Gentilhomme d'Honneur de ce Prince.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 30. *Décembre.*

Il a été publié une Ordonnance du Roi, en date du 4. Novembre, " par laquelle S. M. renouvelle les défenses faites, par ses Ordonnances du 10. Février 1704. & du 6. Février 1753. à toutes Personnes, excepté aux Officiers de sa Maison, qui y ont droit par leurs Charges, de faire porter par leurs Domestiques la Livrée de Sa Majesté; ainsi que celles, portées par son Ordonnance du 12. Décembre 1703. de faire porter une Livrée de couleur bleuë, quoique le galon soit différent de celui qui sert à la Livrée de Sa Majesté: Et, comme malgré ces défenses plusieurs Particuliers, sous prétexte de Charges qu'ils ont dans sa Maison, continuënt de faire porter la même Livrée à leurs Domestiques, ce qui est un manque de respect aux ordres de Sa Majesté, Elle statuë une Amende de cinq-cents Livres contre ceux, qui feroient porter sa Livrée à leurs Domestiques, à moins qu'ils n'en aient droit par concession particulière: Fait S. M. pareilles défenses à tous ses Officiers de faire porter sa Livrée, à moins qu'ils n'en aient droit par leurs Charges, à l'effet de quoi ils seront tenus d'en prendre permission par écrit de M. le Prince de *Lambesc*, Grand-Ecuyer."

Outre les deux Règlemens, que nous avons annoncés (*dans la* Gazette *de ce jour*,) on parle de quelques nouvelles opérations de Finances. Il est question entre autres d'un *Emprunt* en forme de *Loterie*, dont la combinaison ingénieuse la rendroit aussi avantageuse au Roi qu'aux Actionnaires. Les Billets seroient de 1200. Livres en Rente foncière; & il y auroit des Lots, mais en viager.

Il avoit été proposé au Parlement de défendre le Jeu de *la Belle*; & en conséquence les Gens du Roi avoient été chargés de prendre des informations à ce sujet. Comme, d'après le compte qu'ils en ont rendu, la Cour a senti la nécessité de tolérer les Jeux dans une Ville aussi grande & peuplée, & où il y a tant de gens oisifs, & que d'ailleurs elle a vu que, par les arrangemens de M. le Lieutenant-Général de Police, les rétributions, auxquelles ce Jeu est assujetti,

ſont employées à des uſages avantageux à l'humanité & utiles au Gouvernement, elle s'eſt contentée d'enjoindre, " qu'il fût veillé à ce qu'il ne s'introduiſe pas d'abus dans les Jeux de hazard."

On écrit de *Rochefort*, que les Vaiſſeaux, qui y ſont actuëllement en armement, ſont *le Fendant*, qui ſera commandé par Mr. de *Vaudreuil*, *le Réflechi* par Mr. de *Béraudin*, & *le Triton*, par Mr. de *Brache*. La Flute, *le Courtier*, commandée par Mr. *Lombard*, doit porter des Vivres aux Vaiſſeaux qui croiſent aux Iſles *du Vent* & *ſous le Vent*. Les Frégates, *la Terpſichore* & *la Diligente*, rentrées dans le même Port, s'arment de nouveau pour aller ſe réunir à l'Eſcadre de Mr. *Duchaffault*. Ces mouvemens dans nos Ports, & l'application à mettre notre Marine ſur un bon pié, n'empêchent pas de ſe flatter de la continuation de la Paix. On allègue, comme une preuve que notre Miniſtère ne voudroit pas la troubler, qu'aïant été informé que Mr. *Dean* avoit engagé pluſieurs Officiers à paſſer au ſervice des *Anglo-Américains*, ils ont reçu des défenſes expreſſes de ſortir du Royaume.

François-Gaspard-Anne de *Forbin*, Chevalier de l'Ordre de *Saint-Jean* de *Jéruſalem*, & Major-Général des Troupes de ſon Ordre, eſt mort ici le 18. dans la 58me. année de ſon âge.

De LA HAIE, *le* 6. *Janvier*, 1777. Par les Lettres de *Berlin* du 27. Décembre, on a appris que la Princeſſe *Frédérique-Louiſe-Guillelmine*, Fille du Prince de *Pruſſe*, eſt reconvaleſcente de la Petite-Vérole, dont elle a été attaquée; que les Boutons ſe deſſéchent déjà; & que les deux Princes, ſes Frères, continuënt de jouïr de la plus parfaite ſanté.

De LEIDE, *le* 6. *Janvier*. Les deux Malles de *Londres*, des 27. & 31. Décembre dernier, viennent d'arriver enſemble ce matin: Elles ont apporté entre autres une *Gazette extraordinaire* de *Londres* en date du 30. Décembre, qui a été publiée le matin ſuivant. On y trouve une Lettre du Chevalier *Howe*, datée à *New-York* le 30. Novembre, & une ſeconde du 3. Décembre, ainſi qu'une Lettre du Lord *Howe*, ſon Frère, écrite à bord de *l'Aigle*, à la hauteur de *New-York*, le 23. Novembre. Elles ont été apportées par la Chaloupe du Roi, *la Tamar*, commandée par le Capitaine *Maſon*, qui entra le 29. Décembre à *Dartmouth*, & à bord de laquelle ſe trouvoit le Capitaine *Gardner*, l'un des Aides-de-Camp du Chevalier *Howe*. La première des Lettres de ce Général contient le récit des opérations de ſon Armée depuis le 12. Octobre jusqu'au 25. Novembre. Outre le détail des différentes diſpoſitions, marches, rencontres ou attaques, qui ont précédé, accompagné ou ſuivi, le débarquement des Forces Royales près *la Rochelle* & la retraite de l'Armée *Américaine* de ſon Camp fortifié à *Kingsbridge* à travers les *Plaines-blanches*, on trouve dans cette Relation la confirmation de la priſe du Fort *Washington*, dont la Garniſon s'eſt renduë Priſonnière de guerre, après une attaque exécutée le 16. Novembre en quatre endroits à la fois, ſous les ordres du Lieutenant-Général *Kniphauſen* & du Lord *Percy*, & favoriſée par un Détachement de la Flotte, conſiſtant en 30. Bâtimens plats, ſous la direction du Capitaine *Wilkinſon*. La Garniſon *Américaine* conſiſtoit en 2818. Hommes, aux ordres de 4. Colonels & de 4. Lieutenants-Colonels. Ainſi il ne ſe confirme pas, que le Général *Putnam* ou le Général *Lee* y ait eu le commandement, comme on l'avoit d'abord débité. Après la reddition du Fort *Washington*, les Commandants *Britanniques*, deſirant de s'aſſurer entièrement de la Navigation ſur la Rivière *Septentrionale*, réſolurent de s'emparer du Fort *Lee*, ſitué ſur la rive droite de ce Fleuve, du côté de la *Nouvelle-Jerſey*, à l'oppoſite du Fort *Washington*. Le Lord *Cornwallis*, qui fut chargé de cette entrepriſe, manqua de ſurprendre la Garniſon *Provinciale*, au nombre de deux mille Hommes. Aïant été avertie par un Payſan, elle n'eut que le tems de ſe retirer précipitamment, en abandonnant ſon Artillerie, ſes Munitions, Proviſions, Tentes, &c. Mr. *Howe* finit ſa Lettre, en diſant que le Lord *Cornwallis* pourſuivoit l'Ennemi dans ſa retraite vers *Brunswick*.

La même *Gazette* de *Londres* contient des Etats détaillés de la perte, qu'ont faite les Troupes Royales & Auxiliaires depuis le 17. Septembre jusqu'au 16. Novembre, montant à environ 500. Officiers ou Soldats tant tués que bleſſés; un pareil Etat des Priſonniers faits ſur les *Provinciaux*, y compris l'affaire de l'*Iſle-Longue*, montant en tout à 4430. Hommes; & enfin des Liſtes de l'Artillerie, des Munitions, &c. dont les Forces du Roi ſe ſont emparé en différentes occaſions. Au reſte, il ne paroît pas par la Lettre du Général *Howe*, qu'il eût deſſein de pouſſer plus loin les opérations pendant cet hyver; & il n'y eſt fait non plus aucune mention ni de Propoſitions faites par le Général *Washington* pour une Suſpenſion d'Armes, ni de la Mutinerie que le refus du Chevalier *Howe* d'y conſentir auroit cauſée dans l'Armée *Américaine*, bruits rapportés par les Lettres de *Londres* du 27. Décembre, ainſi que nous l'avons dit dans la *Gazette* de ce jour. Quant au Vaiſſeau, arrivé de *Boſton* à *Plymouth*, avec la Nouvelle de la priſe du Fort *Washington*, il paroit par les Lettres du 31. Décembre, que c'eſt le Brigantin *le Dauphin*, pris ci-devant par les *Américains*, & racheté d'eux par un Marchand *Anglois* qu'ils avoient également pris, & qui vouloit paſſer en *Angleterre* à bord de ce Bâtiment, lequel y a auſſi conduit un grand nombre d'autres Paſſagers.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO III.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 10. Janvier, 1777.

De DRESDE, *le* 25. *Décembre*, 1776.

L'ELECTEUR de *Saxe*, notre Souverain, defirant donner à Mr. *Charles-Augufte* de *Gersdorf*, Lieutenant-Général de fes Troupes, Chef du Corps du Génie, Directeur des Fortifications, ainfi que du Tribunal-Général de Guerre, une marque diftinguée de la confiance, que lui ont méritée fes fervices fidèles & zélés, fon expérience & fes lumières, S. A. El. l'a non feulement nommé Général d'Infanterie; mais Elle lui a auffi conféré la Charge de fon Miniftre du Cabinet & de Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre.

De LONDRES, *le* 31. *Décembre*.

Ce matin, dernier jour de l'an, la Cour a fait publier une *Gazette extraordinaire* de *Londres*, datée de la veille; & contenant l'Article fuivant.

„ *De* WHITEHALL, *le* 30. *Déc*. 1776.

„ Ce matin le Capitaine *Gardner*, un des „ Aides-de-Camp du Chevalier *Guillaume Ho-* „ *we*, eft arrivé à bord de la Chaloupe du Roi, „ *la Tamar*, de la *Nouvelle-York*, avec les „ Dépêches fuivantes de ce Général au Lord „ *George Germaine*. "

A la NOUVELLE-YORK, *le* 30. *Nov*. 1776.

MYLORD,

Le Service, dans lequel j'ai été employé depuis le départ du Capitaine *Balfour* avec l'avis de la réduction de *New-York*, ne m'a pas permis de vous envoyer plutôt le Récit des progrès faits depuis cette époque.

Les pofitions extrémement avantageufes, que l'Ennemi avoit prifes fur cette Ifle, & qu'il avoit fortifiées avec un travail incroyable, me déterminèrent à me porter fur fa communication principale avec la Province de *Connecticut*, dans la vüe de le forcer à quitter fes Poftes dans le voifinage de *Kings-Bridge*, & (s'il étoit poffible) de l'engager à une Action.

Après qu'on eut pris tous les arrangemens préalables, l'Armée s'embarqua le 12. Octobre dans des Bateaux plats & d'autres Bâtimens; & pénétrant à travers la Navigation dangereufe de la *Porte d'Enfer* (*Hell-gate*,) pendant un brouillard des plus épais, elle mit pié à terre fur l'*Ifthme des Grenouilles*, près de la Ville de *Weft-Chefter*, environ à 9. heures du matin, la Frégate, *la Carysfort*, aïant été placée pour couvrir la défcente. La préfence du Lord *Howe*, l'activité du Commodore *Hotham*, de la plûpart des Capitaines de la Flotte, & des Officiers de la Marine en général, fecondèrent infiniment le fervice du Roi dans ce mouvement difficile. Un feul Bateau de l'Artillerie fut renverfé, aïant à bord trois Canons de fix livres, qui furent perdus, & trois Hommes, qui fe noyèrent. Le Lieutenant-Général Comte *Percy* refta avec deux Brigades *Britaniques* & une *Heffoife* dans les Lignes près de *Haerlem*, pour couvrir la Ville de *New-York*.

L'Armée fe tint dans cette fituation, jusqu'à ce qu'on put amener les Munitions & Provifions, ainfi que trois Bataillons *Heffois*, tirés de l'Ifle *des Etats*; ce qui, avec du mauvais tems qui furvint, caufa un délai de cinq jours.

Le 18. plufieurs Corps fe rembarquèrent dans des Bateaux plats; &, tournant l'*Ifthme des Grenouilles*, ils débarquèrent fur la Pointe

de *Pell*, à l'embouchure de la Rivière de *Hutchinson*; après quoi le gros de l'Armée traversa cette embouchure vers le même endroit, s'avança immédiatement, & passa la nuit au bivouac, la gauche appuyée à une Crique vis-à-vis d'*East-Chester*, & la droite s'étendant jusques près *la Rochelle*.

Pendant la marche pour occuper ce Terrein, il y eut une Escarmouche avec un petit Parti de l'Ennemi, posté pour défendre une Chaussée étroite, lequel fut poursuivi l'espace d'un mile, lorsqu'un Corps considérable s'étant montré sur le front, derrière des Murs & dans des Bois, quelques Compagnies d'Infanterie legère & une partie des Chasseurs furent détachées, pour le déloger; ce qu'elles exécutèrent. Le Lieutenant-Colonel *Musgrave*, commandant le premier Bataillon d'Infanterie legère, & le Capitaine *Evelyn*, du 4me. Régiment, furent tous deux blessés. Le dernier est mort depuis, & mérite d'être regretté comme un brave Officier: Mais le Lieutenant-Colonel *Musgrave* est en bon train de se rétablir. Trois Soldats furent tués, & 20. blessés. La perte de l'Ennemi en cette occasion a été d'un Lieutenant-Colonel tué, d'un Major blessé, & d'environ 90. Hommes tant tués que blessés.

Une partie du 16me. Régiment de Dragons-legers, qui arriva avec le Lieutenant-Colonel *Harcourt*, le 3. de ce mois, (un des Bâtimens de transport, qui avoient ce Régiment à bord, manquant encore,) & le 17me. Régiment de Dragons-legers en entier, joignirent l'Armée le 20. Le 21. la droite & le centre de l'Armée firent un mouvement, pour prendre une position à environ deux miles au *Nord* de *la Rochelle*, sur le Chemin des *Plaines-blanches*, laissant le Lieutenant-Général *Heister*, avec deux Brigades *Hessoises* & une Brigade de Troupes *Britaniques*, pour occuper le Terrein, que le gros de l'Armée venoit de quitter. Le Lieutenant-Colonel *Rogers* fut détaché avec son Corps de Chasseurs, pour prendre possession de *Mamaroneck*, où la négligence de ses Sentinelles l'exposa à être surpris par un gros Corps de l'Ennemi, qui tua ou fit Prisonniers quelques-uns de ses gens. Cependant, par un effort courageux, il l'obligea à se retirer, laissant après soi quelques Prisonniers, & plusieurs tués ou blessés.

La sixième Brigade, commandée par le Brigadier *Agnew*, eut ordre de marcher le 22. pour soutenir le Poste de *Mamaroneck*. Le même jour, le Lieutenant-Général *Kniphausen*, avec la seconde Division de *Hessois* & le Régiment de *Waldeck*, étant arrivé le 18. à *New-York*, débarqua à *la Rochelle*, & reçut ordre d'y rester pour couvrir le débarquement des Munitions & Provisions.

Sur le mouvement de l'Armée vers l'*Isthme des Grenouilles*, l'Ennemi détacha un Corps vers les *Plaines-blanches*, & quitta son Poste au *Pont-du-Roi* avec quelque précipitation, laissant 2. mille Hommes pour la défense du Fort *Washington*, & étendant ses Forces derrière le *Brunx*, depuis la Hauteur de *Valentine* jusqu'aux *Plaines-blanches*, dans des Camps détachés, retranchés de toutes parts. Sa gauche couvrant ainsi la communication supérieure avec la Province de *Connecticut*, ainsi que le Chemin le long de la Rivière *Septentrionale*, il fut jugé nécessaire de marcher vers les *Plaines-blanches*, pour tâcher de l'engager à une Action.

Le Lieutenant-Général *Heister*, avec son Corps, aïant ordre de joindre l'Armée pendant sa marche, elle se mit le 25. en mouvement sur deux Colonnes, & prit sa position de façon à avoir le *Brunx* en front, la droite de la Ligne s'étendant jusqu'à une distance de 4. miles des *Plaines-blanches*; sur quoi les Rebelles abandonnèrent immediatement leurs Camps détachés entre le *Pont-du-Roi* & les *Plaines-blanches*, rassemblant le gros de leurs Forces dans ce dernier endroit derrière des Retranchemens, qui avoient été élevés par le Corps avancé.

Le 28. de bon matin, l'Armée marcha par la droite sur deux Colonnes vers les *Plaines-blanches*, le Lieutenant-Général *Clinton* conduisant la Colonne droite, & le Lieutenant-Général *Heister* celle, qui marchoit sur la gauche. Avant midi tous les Partis avancés de l'Ennemi furent repoussés vers leurs Ouvrages par l'Infanterie-legère & les Chasseurs; & l'Armée se forma, appuyant la droite au Chemin, qui conduit de *Mamaroneck* aux *Plaines-blanches*, à environ un mile du centre des Lignes de l'Ennemi; & la gauche au *Brunx*, environ à la même distance du flanc droit de ses Retranchemens.

Un Corps de l'Ennemi se forma sur un Terrein élevé, séparé du flanc droit de ses Retranchemens par le *Brunx*, qui, changeant son cours en cet endroit, presqu'à angle-droit, séparoit également ce Corps sur son front de la gauche de l'Armée du Roi.

Le Colonel *Ralle*, qui commandoit une Brigade de *Hessois* sur la gauche, observant cette position de l'Ennemi & remarquant une Hauteur de l'autre côté du *Brunx*, qu'il n'avoit point occupée & d'où son flanc pouvoit être entamé, en prit possession avec une grande promtitude & de l'approbation du Lieutenant-Général *Heister*, qui fut informé de ce mouvement par le Chevalier *Guillaume Erskine*.

D'après cette situation, il fut donné ordre à un Bataillon de *Hessois* de passer le *Brunx*, & d'attaquer ce Corps détaché, étant soutenu à cet effet par la seconde Brigade de Troupes *Britaniques*, aux ordres du Brigadier-Général *Leslie*, & par les Grenadiers *Hessois*, envoyés de la droite, aux ordres du Colonel *Donop*, pendant qu'on avertit le Colonel *Ralle* de charger le flanc de l'Ennemi, dans le même tems que le Bataillon *Hessois* s'avanceroit vers son front: Mais, comme il y eut quelque difficulté au passage du *Brunx*, les 28me. & 35me. Régimens, qui devoient soutenir les premiers ce Bataillon, passèrent cette Rivière dans l'endroit le plus praticable, & se formèrent sur la rive opposée, avec la plus grande fermeté, quoique sous le feu de l'Ennemi: Ils montèrent la Hauteur, qui étoit fort escarpée, au mépris de toute opposition; &, fondant sur l'Ennemi, ils

e mirent en déroute & le chassèrent de ses Ouvrages. Ces deux Bataillons furent soutenus de près par les 5me. & 49me. Régimens, qui montrèrent le même zèle à se distinguer. Les Grenadiers *Hessois*, s'avançant aussi alors & passant le *Brunx*, montèrent la Hauteur avec la plus grande ardeur & dans le meilleur ordre.

Ce Poste important étant gagné, les Grenadiers *Hessois* reçurent ordre de s'avancer sur les Hauteurs, à la portée du Canon des Retranchemens, le *Brunx* par les détours de son cours restant toujours entre eux & le flanc droit de l'Ennemi. La seconde Brigade *Britanique* se forma à l'Arrière-Garde des Grenadiers *Hessois*, & les deux Brigades de *Hessois* sur la gauche de la seconde Brigade, aïant la leur appuyée sur le Chemin, qui va de *Terry-Town* aux *Plaines-blanches.* La droite & le centre de l'Armée ne quittèrent point leur Terrein. Dans cette position les Troupes passèrent la nuit au bivouac; & se campèrent le jour suivant, en y faisant fort peu de changement. Les Officiers & les Soldats de l'Artillerie *Britanique & Hessoise* méritent beaucoup d'éloges pour les services, qu'ils ont rendus avec activité en cette occasion. Le nombre des tués, blessés & Prisonniers, que l'Ennemi a perdus, dit-on, durant cette journée, ne va pas à moins de 250. Hommes. La perte des Troupes Royales & Alliées a été peu considérable, comme vous le remarquerez par l'Etat général, eu égard à l'avantage du Terrein, que l'Ennemi fut forcé d'abandonner: La perte cependant du Lieutenant-Colonel *Carr*, du 35me. Régiment, qui mourut le jour suivant de ses blessures, mérite beaucoup de regrets.

L'Ennemi retira son Camp la nuit du 28. &, sur ce qu'on observa, le matin suivant, que ses Lignes avoient été considérablement renforcées par de nouveaux Ouvrages, l'attaque, qu'on avoit projetté d'en faire, fut différée; & la quatrième Brigade, qu'on avoit laissée avec le Lord *Percy*, eut ordre de joindre l'Armée, ainsi que deux Bataillons de la sixième.

Cette jonction aïant eu lieu le 30. après-midi, on fit une disposition pour l'attaque le jour suivant: Mais, comme il tomba beaucoup de pluye la nuit & dans la matinée, on remit ce dessein à un autre jour. Les Rebelles, aïant été informés dans l'intervalle, par un Déserteur, du danger qu'ils couroient, évacuèrent fort prudemment leur Camp, pendant la nuit du 1. Novembre; &, après avoir mis le feu à toutes les Maisons dans l'enceinte & proche de leurs Lignes, dont la plûpart furent consumées, ils se retirèrent avec le gros de leurs Forces vers *North-Castle*, laissant une nombreuse Arrière-Garde sur les Hauteurs & dans les Bois, à un mile au-delà de leurs Retranchemens, dont l'on prit immédiatement possession; & les Grenadiers *Hessois* restèrent sur ce Terrein.

Tous ces mouvemens indiquant évidemment le dessein de l'Ennemi d'éviter une Action, je ne jugeai pas qu'il fût de la moindre importance de repousser plus loin son Arrière-Garde.

Le Lieutenant-Général *Kniphausen* aïant reçu ordre, le 28. Octobre, de laisser le Régiment de *Waldeck* à *la Rochelle*, & de s'avancer avec les six Bataillons *Hessois* de son Corps vers *Kingsbridge*, prit poste au *Quarré de Miles* & sur la Hauteur de *Valentine*; & le 2. Novembre il campa sur l'Isle de *New-York* près de *Kingsbridge:* L'Ennemi, abandonnant les Hauteurs de *Fordham* à son approche, se retira au Fort *Washington.* (*Le reste ci-après.*)

On se louë extrèmement à la Cour & dans la Ville de la conduite aussi courageuse & active que prudente & circonspecte du Chevalier *Howe*: En effet, au travers de la simplicité & de la modestie, qui règnent dans son Narré, les gens impartiaux remarquent aisément, qu'il n'y a rien d'exaggéré dans l'éloge, que fait de ce Général une Lettre de la *Nouvelle-York:* „ Le Gouvernement (y est-il dit) n'auroit „ jamais pu envoyer ici de Commandant plus „ judicieux que le Chevalier *Guillaume Howe*. „ Chaque avantage, que nous avons gagné, „ ne doit s'attribuër qu'à sa pénétration d'esprit „ extraordinaire & à ses excellentes qualités. Il ne montre ni mépris ni crainte „ pour son Ennemi: Il a trop de sentimens „ pour affecter le premier, & trop de courage „ pour ressentir l'autre. *Il* attaque avec prudence, „ il s'avance avec valeur, il fait vaincre „ généreusement & pardonner avec humanité."

Quant au Lord, son Frère, quoique la nature de son Commandement ne lui permette pas d'augmenter en cette occasion, par des services éclatans, la gloire qu'il s'est acquise, particulièrement dans la dernière Guerre, on voit néanmoins, par la Relation même de son Frère, qu'il contribuë de tout son pouvoir aux succès de ce dernier, & que rien n'est plus faux que le bruit, qu'on avoit répandu ici, d'un refroidissement survenu entre eux, au sujet de la trop grande modération, que le Lord *Howe* avoit montrée, disoit-on, dans sa Conférence avec les trois Députés du Congrès-Général. Il est vrai, que pour dissiper les idées, qu'on a pu se former de cette Conférence, d'après le Rapport que les Srs. *Franklin*, *Adams*, & *Rutledge*, en ont fait à leurs Commettans (*inféré dans la* Gazette No. CI. 1776.) l'on débite aujourd'hui, sur la foi de quelques Particuliers arrivés de *New-York*, que Mylord *Howe*, après avoir entendu le Discours des trois Députés, par lequel ils donnèrent à connoître, " qu'ils venoient comme „ Députés du Congrès des *Provinces-Unies*, „ libres & indépendantes, de l'*Amérique*, " il leur répondit, " qu'il étoit fâché de n'avoir „ pas sçu plutôt l'objet de leur Commission, „ puisqu'alors ils auroient pu s'épargner la „ peine de venir & à lui celle de les écouter;" surquoi il les quitta & ne les vit plus

depuis. Cependant, ajoute-t-on, il leur envoya ensuite son Secrétaire, qui les informa, „ que la Commission de Mylord *Howe* ne s'é- „ tendoit point à traiter avec des Congrès ou „ Committés; mais que le bien-être des Su- „ jets de S. M. en *Amérique* en général for- „ moit l'objet principal de la lettre & de „ l'esprit de sa Commission. " En comparant ce Récit avec le Rapport sus-mentionné, peu de personnes impartiales seront embarrassées à se décider sur le plus de vraisemblance de l'un ou de l'autre de ces Narrés.

Ce fut le 25. de ce mois, que la Cour reçut des Dépêches de Mr. *François Legge*, Gouverneur de la *Nouvelle-Ecosse*, par le Bâtiment *l'Esther*, arrivé de *Halifax* à *Douvres*. Selon des Lettres particulières, qu'il a apportées, en date du 24. Novembre, un Parti de 500. *Américains*, auquel s'étoient joints quelques anciens *Acadiens François*, avoit investi & tenté de surprendre le Fort *Cumberland*, situé au haut de la Baye de *Fundy*; mais il avoit été repoussé: Et sur l'avis, qui en étoit parvenu à *Halifax*, on avoit expédié quelques Vaisseaux armés, pour doubler le Cap *Sable*, & se rendre au plutôt dans cette Baye, tandis qu'un Détachement de Troupes avoit été envoyé par terre à *Windsor*, pour s'y embarquer le plus promtement possible. Les *Américains*, informés de ces mesures, s'étoient désistés de leur entreprise; mais ils n'avoient pas encore évacué la Province. On s'y flattoit cependant, qu'ils étoient en trop petit nombre pour y rester longtems, ou pour tenter quelque entreprise de conséquence. Au reste, les mêmes Lettres rassurent sur les dispositions des Habitans de la *Nouvelle-Ecosse*, ajoutant qu'ils se sont engagés à s'opposer à toute invasion qu'on pourroit entreprendre dans la Province.

ACTIONS; *Banque*, 138. *Indes*, 173.

De MALINES, *le* 29. *Décembre*.

*** Le Marquis DU CHASTELER de COURCELLES, Chambellan actuel Conseillier d'Epée de Leurs Majestés Impériales, Lieutenant de leur Garde-Noble, Gouverneur de *Binch*, a déposé au Greffe du Grand-Conseil à *Malines* les Titres de sa Maison, qui prouvent:

I. *Qu'il descend en Ligne directe, légitime & masculine, de* Ferri, *Seigneur* du Chasteler d'Autigni, *& de* Rouvre, *Fils de* Thierry *surnommé* d'Enfer, *Seigneur d'*Autigni *& de* Rouvre, *& Petit-Fils de* Ferri, *Seigneur de* Bitche.

II. *Que depuis* Ferri, *Seigneur* du Chasteler *& d'*Autigni, *qui vivoit dès* 1230, *jusqu'au Marquis* du Chasteler, *ses Ancêtres ont toujours terminé leur Nom par un R. & nommément* Ferri *& ses trois Fils* Erard, Jean, *&* Thierry.

Il sera libre à tous & chacun d'avoir inspection de ces Titres; pendant six mois qu'ils resteront au Greffe.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO. III.
De Leide, le 10. Janvier, 1777.

De Tripoli de Barbarie, le 21. *Novembre*, 1776. Le 5. de ce mois, deux Chebecs & une Pinque de cette Régence revinrent ici de leur Croisière avec deux Prises: L'une est une Félouque *Sicilienne*, dont l'Equipage, consistant en 20. Hommes, a été fait Esclave. L'autre est une Pinque *Napolitaine* à trois mâts chargée e diverses Marchandises, pour la valeur de 4. mille Ducats; mais l'Equipage de ce dernier âtiment a eu le bonheur de se sauver.

Il est arrivé encore depuis peu une Troupe d'*Arnautes*, dans le dessein d'entrer au Service *ripolitain*: Mais, malgré les craintes qu'on avoit eues sur le parti que paroissoit vouloir pren-e le Bey en faveur de ces Brigands (*ainsi qu'il a eté dit dans le* Supplément *du* N°. XCVIII. 776.) il a persisté jusqu'ici dans la ferme résolution de ne point les employer. On desireoit cependant, qu'il les renvoyât au plutôt, parce que ces *Arnautes* & *Dulcignotes*, accoutués à ne vivre que de pillage, sont aussi dangereux pour la sûreté publique sur terre que sur mer.

Mr. *Edouard Bayntun*, Consul de la *Grande-Bretagne* en cette Ville, attend incessamment ie Frégate de guerre de sa Nation, qui doit conduire ici son Successeur, & le transporter i-même à *Alger*, où il remplacera en la même qualité Mr. *Fraser*, que ses démêlés avec la égence *Barbaresque* ont rendu si desagréable au Dey, qu'on a inutilement tenté de se mainnir dans son Consulat. Le Fils du Roi de *Maroc*, qui arriva ici le 19. Octobre de retour e son Pélérinage de *la Mecque*, a continué hier sa route par *Tunis*, pour se rendre à *Fez*. eu de jours avant son départ, il avoit été instruit par une Lettre de son Frère, que deux hebecs du Roi, leur Père, avoient pris à la hauteur des Isles *Canaries* un Vaisseau *Hollanois*, chargé de différentes Munitions ainsi que d'une Somme considérable en argent. (C'est e Vaisseau, *la Marie-Catherine*, dont il a été ci-devant parlé.)

De Pétersbourg, le 13. *Décembre*. Le 7. de ce mois, le Baron de *Düben*, envoyé ar le Roi de *Suède* à notre Cour pour la complimenter à l'occasion du Mariage du Grand-Duc, eut une Audience de Sa Majesté & de Leurs Altesses Impériales, dans laquelle il reit les Lettres de félicitation de Sa Maj. *Suédoise* à ce sujet. Le 11. l'on célébra à la manière itée la Fête de *St. André*. Après avoir assisté au Service Divin, avec la pompe ordinaire, Impératrice dîna avec le Grand-Duc & les Chevaliers de l'Ordre de ce nom, dans la Galee, à une Table de 13. Couverts. Le soir, il y eut Bal; & la Ville fut illuminée toute la nuit.

De Stokholm, le 24. *Décembre*. Leurs Majestés se sont rendues avant-hier à *Gripsolm*, pour y passer les Fêtes. Les principaux Seigneurs, qui y accompagnent le Roi, sont es Sénateurs Baron *Ribbing*, Comtes *Bielke*, *Ulric Scheffer*, *Fersen*, & Prince de *Hessenstein*; Baron *Sparre*, Chancelier de Cour; le Comte *Fersen*, Grand-Veneur; les Généraux Baron *tackelberg*, Baron *Duval*, & Comte *Meyerfeldt*. Le Duc & la Duchesse de *Sudermanie* ont ivi hier Leurs Majestés au même Château.

Le Roi a avancé le Contre-Amiral *Nordenanker* au grade de Vice-Amiral: Sa Maj. a accordé caractère de Colonel au Sr. de *Chapmann*, Directeur des Chantiers, & séance avec voix au ollége de l'Amirauté. Elle a conféré le Commandement de *Christianstadt* en *Scanie* au Colonel *Abraham Gustavschild*, qui, sous le nom de *Hellichius*, fut le premier moteur de la dernière évolution. Le Lieutenant-Colonel Baron *Charles-Adam Wachtmeister* a obtenu le Régiment le *Jemtlande*; les Lieutenants-Colonels Baron *Ulric Cederström*, *Charles Gyllenstorm*, Baron *harles Taube*, & Baron *Charles Pfeif* ont été déclarés Colonels, &c.

De Copenhague, le 28. *Décembre*. Le Roi vient de faire une grande Promotion ans sa Marine. Les Contre-Amiraux *Charles-Frédéric de Fontenay* & *Conrad de Schindel* nt été avancés au grade de Vice-Amiral; les Commandeurs *Daniel-Ernest Bille*, *Ole Stehansen*, & *Antoine Nicolaï de Fontenay* à celui de Contre-Amiral; les Capitaines-Lieutenants *aspar-Claude Bierk*, *Jens Knudsen*, *Raphaël Tönder*, & *André-Henri Stibolt* à celui de Caitaine de Vaisseau; 6. Premiers-Lieutenants à celui de Capitaine-Lieutenant; 8. Lieuteants en second à celui de Premier Lieutenant, & 19. Cadets à celui de Lieutenant en second. Le Conseiller de Conférence *Cofoed Ancher* a obtenu sa démission de la Charge d'Auiteur de la Marine, dans laquelle il a été remplacé par le Professeur *Colbiörnsen*, Conseiller le Justice, qui a été nommé en même tems Assesseur au Tribunal-Suprême de l'Amirauté.

De BERLIN, *le* 31. *Décembre.* Le Comte *Guillaume-Fréderic-Henri-Ferdinand* de *Warteleben*, ci-devant Chambellan du Roi, Maréchal de la Cour de la Princesse Douairière de *Prusse*, Chevalier de l'Ordre de *St. Jean*, &c. mourut ici le 28. de ce mois, après une courte maladie, à l'âge de 36. ans & 8. mois, fort regretté à cause de ses excellentes qualités.

De WERNIGERODE, *le* 27. *Décembre.* La Comtesse *Auguste-Eleonore* de *Stolberg*, épouse du Comte, notre Souverain, est accouchée le 16. d'une Fille, qui a été nommée *Frederique*

De COLOGNE, *le* 3. *Janvier*, 1777. On a ressenti le 28. du mois dernier à *Manheim*, à *Worms*, & dans les environs de *Mayence*, plusieurs secousses de tremblement de terre, qu'on n'apprend point cependant avoir causé du dommage. Dans la première de ces Villes, où le mouvement du bas en haut a été assez sensible, l'on a observé deux secousses, la première plus forte que la seconde, le matin à 3. heures 15. minutes. Elles ont duré 12. à 15. secondes dans la direction du *Nord-Ouëst* au *Sud-Est*. Le ciel étoit serein, le vent calme, l'air froid & l'atmosphère n'annonçoit rien, qui pût faire attendre un pareil phénomène.

De LISBONNE, *le* 10. *Décembre*, 1776. La Reine a donné Vendredi dernier, 6. de ce mois, sa première Audience, en qualité de *Régente du Royaume*. Le Décret, par lequel le Roi lui a conféré ce Titre, avec le pouvoir d'expédier les affaires, aussi longtems que l'état de sa santé ne lui permettra point de s'occuper du Gouvernement, est daté du 24. Novembre, quoiqu'il n'ait été publié que le 4. du courant. En voici la Traduction.

Attendu qu'il est nécessaire de pourvoir au Gouvernement de ce Royaume & des Domaines qui en dépendent, pendant la maladie, dont je me trouve attaqué, parce que l'expédition des affaires, quoique peu importantes, resteroit suspendue, j'ai jugé à propos en conséquence de charger de l'Administration la Reine, mon Epouse chérie & estimée, afin qu'Elle puisse l'exercer avec toute l'Autorité Royale & le Pouvoir suprême, dont je suis revêtu. Ma confiance dans ses vertus Royales & ses excellentes qualités m'assure, qu'Elle distribuëra la Justice à mes Sujets, & qu'Elle travaillera à règler toutes les affaires selon l'equité, que je desire. Pour constater ma Resolution Royale sur ce sujet, j'ordonne, qu'après que j'aurai signé ce Decret, le Marquis de Pombal, *mon Conseiller d'Etat & de Cabinet, en envoye des Copies à tous les Tribunaux, lesquelles, étant signées par le dit Marquis, feront foi comme l'Original, ainsi que cela a été pratiqué ci-devant, non-obstant toutes Loix, qui pourroient y être contraires.*

On remarque à l'occasion de ce Décret, qu'il n'est pas sans exemple; & que S. M. régnante même a ci-devant confié, dans des circonstances où sa santé ne lui permettoit point de s'occuper d'affaires, le timon du Gouvernement à la Reine, son Epouse. Quant à l'état, où ce Monarque se trouve depuis quelques jours, on a la satisfaction de pouvoir annoncer, qu'il a beaucoup changé en mieux; ce qu'on attribuë à l'effet des deux cautères, que les Médecins lui ont fait appliquer aux jambes; & l'on ne desespère pas encore de voir prolonger ses jours.

De CARTAGÈNE, *le* 30. *Novembre.* Don *Juan de Caballero*, Ingénieur & Brigadier des Armées du Roi, qui s'est acquis, il y a deux ans, une grande réputation à la défense de *Melille*, s'est embarqué par ordre de la Cour, pour aller exécuter une Commission particulière auprès du Roi des *Deux-Siciles*.

Le Vaisseau, *le Sérieux*, qui étoit en croisière du côté de *Gibraltar*, aïant eu sa mâture endommagée par un coup de tonnerre, a été obligé d'aller se radouber à *Cadix*: *Le Vainqueur*, autre Vaisseau de guerre, aux ordres de Mr. de *Cisneros*, Brigadier de Marine, reçut le 22 ordre de faire voile incessamment, pour aller remplacer *le Sérieux*, dans la croisière qu'il tenoit.

SUITE *des Nouvelles de* MADRID *du* 17. *Décembre.*

La Ville de *Murcie*, qui compte au nombre de ses Citoyens le Chevalier *Moñino*, Comte de *Florida-Blanca*, a fait des Réjouïssances pour célébrer son élévation à la Charge de Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères. Pendant trois jours, il y a eu des Combats de Taureaux, & le soir des Illuminations. Le Chapitre de la Cathédrale est allé en corps féliciter le Père de ce Ministre, qui est entré dans les Ordres.

On trouve dans la *Gazette* de *Madrid*, de la date d'aujourd'hui, l'Avis suivant. "Le Do-
„ cteur Don *Timothée Oscanlan*, premier Médecin du Département de la Marine au *Ferrol*,
„ considérant l'utilité, la sûreté, & la bénignité de l'Inoculation de la Petite-Vérole, ainsi
„ que les ravages que fait tous les jours cette Maladie prise naturellement, & aïant comparé
„ les différentes méthodes, qui se pratiquent à *Londres*, à *Paris*, & en d'autres endroits, s'est
„ déterminé le premier à introduire l'Inoculation dans le Royaume de *Galice*, dès l'an 1771
„ inoculant dans ce Département, dans la Ville de *la Corogne*, & dans les endroits voisins, 115
„ Enfans, parmi lesquels sont les Fils de Son Exc. Don *Manuël de Florez*, actuëllement Vi-
„ ce-Roi de *Santa-Fé*; ceux de Don *Joseph-Antonio de Armona*, Intendant de *Galice*; ceux

de six Auditeurs de l'Audience Royale; son propre Fils âgé seulement de 5. mois & demi; enfin ceux de plusieurs autres Officiers, Cavaliers, & Négocians des dites Villes, qui tous ont subi cette opération avec succès, n'aïant qu'un petit nombre de Boutons, & n'en aïant gardé ni marques, ni aucune autre incommodité. "

Don *Gonzalo de Herrera*, Marquis de *Villalta*, Chevalier de l'Ordre de *Charles* III. est ort à *la Havane* le 19. Octobre dernier, âgé de 74. ans. Ce Gentilhomme, aussi recom-endable par ses gros Biens, que par sa probité & son attachement à son Souverain, a laissé 3. tant Enfans que Petits-Enfans & Arrière-Petits-Enfans.

De NAPLES, *le* 14. *Décembre.* La Cour a passé 8. jours à *S. Leuce.* Le Duc d'*Ostr-othie* observe ce qu'il y a de rare en cette Ville & se rend le soir au Théatre, accompagné l'Ambassadeur de *France*: Mais S. A. R. n'a point encore paru à la Cour.

Il se confirme, que l'affaire des *Francs-Maçons* prend un tour favorable pour ces Infortunés. lalgré l'Apologie, que le Conseiller *Ruggieri* a publiée en faveur du Conseiller *Pallante*, out le monde n'a pas été convaincu de la droiture de la conduite de ce Magistrat; & la Jun-e d'Etat a cru, qu'il étoit de l'équité d'admettre de nouveaux moyens de récusation contre i: Elle a aussi absous l'Avocat *Avena*, dont le Mémoire a fait tant de bruit, il y a quelques mois.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 3. *Janvier* 1777.

,, Avant-hier, jour de l'An, le Roi reçut les complimens de la principale Noblesse ainsi que s Ministres Etrangers, tant au sujet de l'époque, que des avantages remportés par ses Armes ur les Troupes des Colonies révoltées en *Amérique*: Le Capitaine *Gardner*, qui a apporté les ernières Dépêches du Chevalier *Howe*, eut le 31. Décembre l'honneur d'être présenté à Sa Ma-sté, qui s'entretint quelque tems avec lui. Elle a conféré la Dignité de Chevalier-Baronnet de *Grande-Brétagne* au Commodore *Douglas*, qui, montant le Vaisseau de guerre *l'Isis*, de 50. anons, força, au commencement de l'année dernière, l'entrée du Fleuve *St. Laurent*, à tra-ers les glaces, occasionna la levée du Siége de *Quebec*, & contribua ensuite beaucoup au succès la Campagne au *Canada*, d'où il est récemment revenu. "

,, On n'a cet Ordinaire-ci, sur l'état des affaires en *Amérique*, que des bruits vagues & dé-ués d'authenticité: Tels sont ceux de la retraite de l'Armée *Provinciale* dans la *Pensylvanie*; la mort du Général *Washington*, qui „en voulant passer la Rivière *Septentrionale* dans une Cha-upe avec dix autres principaux Officiers, avoit été coulé à fond par un Bâtiment du Roi; de la éfection de 22. mille Hommes de Troupes *Provinciales*, qui, aïant fini le terme de leur enga-ement, avoient refusé de le continuër & alloient se retirer chez eux; & une quantité d'autres ouvelles de ce genre, dont nos Papiers publics repaissent le Vulgaire. Quelques Avis particu-rs portent, que le Général *Clinton* étoit rentré dans l'*Isle-Longue* avec 6. mille Hommes de roupes, pour y passer l'hyver; & que le Général *Howe* avoit rendu le 13. Novembre un nou-el Acte d'Amnistie, tant en faveur des Déserteurs des Troupes Royales, que de ceux d'entre s *Provinciaux*, qui mettroient bas les Armes, & prêteroient le serment de fidélité au Roi. "

Les ACTIONS n'ont point de prix.

De LEIDE, *le* 9. *Janvier.* Des Lettres de ROME du 19. Décembre font mention d'une écouverte, qu'on y a faite, & qui y a causé la plus grande surprise. Ce n'est proprement que e quelques Canons du Château *St. Ange*, qu'il s'agit: On en a trouvé trois chargés, sans l'on sçache ni par qui ni comment, chacun d'un ange ou boulet à chaine, & cinq autres char-és simplement d'un boulet ordinaire: Mais on en a été extrêmement consterné, parce que les rois premières Pièces étoient pointées à enfiler directement la Ruë *di Borgo-Nuovo*, que le ape passe tous les soirs pour aller coucher au *Vatican*, & que les autres étoient dirigées contre Palais: Peut-être que des Lettres postérieures développeront ce qu'il y a de réel, de chi-érique, ou d'exaggéré dans ces Avis.

Les Lettres de FRANCE, qui avoient retardé de deux jours, à cause des neiges & de la gueur de la Saison, viennent d'arriver en ce moment: Celles de PARIS du 3. Janvier an-oncent une création, que le Roi a faite, au *Nouvel-an*, de 3. Chevaliers du *St. Esprit.* Ce nt le Marquis de *Berenger*, Prémier-Ecuyer de *Madame*, le Duc de *Villequier*, Fils du Duc *Aumont*, Premier-Gentilhomme de la Chambre du Roi, & le Marquis de *Polignac*, Pre-ier-Ecuyer de Mgr. le Comte d'*Artois.*

Le second Règlement du Roi, en date du 22. Décembre, que nous avons annoncé l'Ordi-aire dernier, & qui *concerne les Pensions & autres Grâces pécuniaires*, est conçu en ces termes.

" e Roi, en examinant la situation de son Trésor Royal, dont S. M. s'est reservé la connois-sance d'une manière plus particulière, a vu avec peine, que des libéralités successives avoient trêmement chargé l'état de ses Finances; & S. M. a senti la nécessité de prévenir cet incon-ient dans la suite.

Dans cette vuë, Elle se propose de renvoyer à *une seule époque de l'année* la *distribution des âces pécuniaires*, de quelque espèce qu'elles soient: Elle pourra découvrir ainsi toute l'éten-

duë des demandes; &, en rassemblant sous ses yeux la Somme des différentes extinctions, E pourra remplir le dessein, qu'Elle a formé, de n'en appliquer qu'une partie à la distribution d *Grâces nouvelles*, afin de *ramener insensiblement* cet objet de Dépense à une mesure conven ble. Eclairée par la réunion de ces circonstances, & par la connoissance de la situation de Finances, Sa Maj. sera plus certaine de *concilier toujours sa bienfaisance avec cette justice g nérale, le premier de ses devoirs;* en se reservant néanmoins de prononcer Elle-même sur petit nombre d'exceptions, où la promptitude est une des conditions essentielles du bienfait.

Sa Majesté a remarqué de plus, que *la multitude de Caisses & de Trésoriers*, qui s'est intr duite dans ses Recettes & dans ses Dépenses, a permis d'assigner, *d'autant de manières dif rentes*, le payement des Pensions & des Gratifications annuelles; d'où il résulte une plus gran difficulté de les rassembler sous ses yeux, & une *plus grande facilité pour obtenir des Grâc sous différents rapports:* Ainsi, pour prévenir ce genre d'abus, & dans la résolution où est Maj. *d'établir au Trésor Royal une exactitude, qui ne laisse rien à désirer,* Elle veut, q *toutes les Pensions nouvelles y soient assignées;* & que toutes les Personnes, qui sollicitero des Grâces pécuniaires, fassent connoître en même tems les divers traitemens, dont elles joui sent déja, à quelque titre que ce soit.

C'est avec de semblables précautions, que S. M. se ménagera les moyens de *ne jamais refus des faveurs véritablement méritées*, & qu'Elle pourra même *aller au-devant des Homm modestes, qui ne demanderoient ni la récompense de leurs services, ni l'encouragement a quel des talens distingués peuvent pretendre.*

Sa Majesté est informée, que, par une suite de circonstances malheureuses, *les Pensions commencent à être payées que trois ou quatre années après qu'elles ont été accordées;* qui laisse dans la souffrance les Personnes, à qui ces Pensions sont véritablement nécessaires, & privé ainsi Elle-même de la satisfaction, qui lui est la plus chère. Ainsi *déterminée* comme El l'est, *à n'accorder des Grâces qu'avec justice & modération*, Elle croit pouvoir, sans contr rier l'ordre de ses Finances, *rapprocher le payement des Pensions, qu'Elle donnera à l'av nir;* &, si les circonstances ne lui permettent point encore de changer l'ordre établi pour celle qui sont *antérieures au présent Réglement*, Sa Maj. n'a pas moins à cœur d'en *diminuer l Arrérages:* Et, c'est comme un Gage de cette intention favorable, qu'Elle y destine, dès l'a née prochaine, un Fonds extraordinaire de *cinq-cents mile Livres*, applicable, par préfére ce, au payement des plus petites parties.

Sa Majesté n'ignore pas non plus, que par un usage, qui ne sert qu'à perpétuer le souven d'opérations facheuses, auxquelles Elle espère n'avoir jamais recours, on fait *différentes déd ctions*, au Trésor Royal, *sur toutes les Pensions*, que S. M. accorde; &, comme une telle m thode, en donnant a ses bienfaits un *Capital fictif*, s'éloigne de la *simplicité*, *vers laquelle S. M désire ramener toutes ses affaires;* Elle veut que, sans rien changer à cet usage, relativeme aux Pensions déja accordées, il ne subsiste plus pour les nouvelles, & qu'*elles soient paye sans aucune déduction.*

Enfin, voulant *dissiper l'obscurité, à la faveur de laquelle on cache souvent l'étendue des demandes*, & désirant au contraire *donner aux Grâces cette publicité, qui retient les so licitations indiscretes, & procure aux bienfaits mérites un nouveau prix, par l'approbati publique;* Sa Maj. a cru devoir *interdire toute demande & toute attribution d'interêt da les Fermes ou les Régies de ses Revenus, & dans toutes les affaires de Finance*, sous que que dénomination que ce soit; son intention étant de n'y admettre à titre d'*Intéressés* que l Personnes, qui sont *nécessaires à l'Administration de ces mêmes affaires*, afin qu'on ne so plus obligé de leur accorder *un bénéfice, qui excède la retribution duë à leur travail & l'avance de leurs Fonds.* Sa Maj. néanmoins n'entend priver personne des intérêts, dont i jouissent, lesquels leur seront conservés jusqu'à l'expiration des Baux, auxquels ils sont associés.

Par ces différentes considérations, Sa Maj. a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. *Les demandes des Grâces pécuniaires de toute nature, soit sous la dénominati de Pensions, Gratifications, Traitemens, augmentations d'Appointemens, soit par forme d' changes ou à titre d'anciennes prétentions, ne pourront à l'avenir être présentées à S. M. q dans le mois de* Décembre *de chaque année; Sa Maj. se proposant de faire connoître ses i tentions à cet égard, aussi-tôt qu'Elle aura fait l'examen de ces demandes.*

II. *Les Pensions nouvelles, & autres Grâces pécuniaires, ne seront plus accordées que sur Trésor Royal; elles se payeront au bout de l'année revoluë, & ne seront sujettes à aucune déductio*

III. *Il sera fait, à commencer de l'année prochaine, un Fonds extraordinaire de* cinq-cen mille Livres, *applicable à la liquidation des Pensions arriérées, & par préférence au pay ment des plus petites parties; se réservant S. M. d'augmenter ce Fonds aussi-tôt que l circonstances pourront le permettre.*

IV. *Sa Majesté defend toute demande & attribution d'intérêt dans les Fermes ou les R gies de ses Revenus, ainsi que dans toute espèce d'affaires de Finance, à moins qu'on n' soit Administrateur.* Fait à VERSAILLES, le 22. Décembre 1776.

(*Signé*) LOUIS. (*Et plus bas*) AMELOT.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise;
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO IV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du MARDI 14. Janvier, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 3. *Décembre*, 1776.

COMME le *Beiram* s'étoit ouvert & passé en partie, sans qu'il fût arrivé de changement dans les principales Charges, & que le 19. Novembre le *Grand-Seigneur* avoit formellement confirmé dans leurs Emplois tous ses Ministres, Pachas, ou Gouverneurs, l'on ne s'étoit attendu à aucune démission. Cependant le 30. du même mois le *Mufti*, *Sahib-Mehemet-Zade*, fut dépouillé de cette Dignité, & remplacé par *Hindi-Mollah-Mehemet-Zade-Effendi.* On ignore le motif de la disgrace du premier, qui passe pour un Homme doux & modéré: Mais l'on suppose, qu'on a voulu lui donner un Successeur, dont la prudence & la sagacité pussent servir à contenir le Peuple, qui commence d'être enfin sensible aux disgraces, que les Armes *Ottomanes* ne cessent d'essuyer. Bien loin que la Victoire contre les *Persans*, dont l'on fit courir le bruit il y a trois semaines, se soit confirmée, il paroît aujourd'hui, que les Ennemis font tous les jours de nouveaux progrès; & déjà l'on compte le Gouvernement de *Bagdad* pour perdu. On regarde aussi comme controuvé le bruit, que, parmi les Têtes apportées dernièrement de *Syrie*, se trouvoit celle d'*Aly-Daher*, puisque depuis ce tems la *Porte* n'a fait publier aucune des circonstances de l'Action, où il devroit avoir été fait Prisonnier. Le *Capitan-Pacha*, rentré dans ce Port depuis le 21. Novembre, n'a amené qu'un seule Prise, qui est un petit Bâtiment armé *Maltois.*

Le Chevalier *Ainslie*, nouvel Ambassadeur de la *Grande-Brétagne*, a eu le 30. sa première Audience du *Grand-Visir*; & aujourd'hui il a été admis à celle de *Sa Hautesse*, avec tous les honneurs dûs à son Caractère.

A la faveur du vent de *Sud*, qui a régné depuis le 20. jusqu'au 23. du mois dernier, plusieurs Bâtimens de différentes Nations, qui avoient eté arrêtés par les vents contraires aux *Dardanelles*, sont entrés dans ce Port; mais jusqu'ici l'on n'a rien appris de la Flotte Marchande *Russe*, qui devoit y passer pour se rendre dans la *Crimée* & à *Asoph.*

*D'*ALICANTE, *le* 30. *Novembre.*

Les pluyes excessives, qui n'ont presque pas discontinué pendant trois semaines, ont fait des ravages considérables aux environs & aux Fauxbourgs de *Valence*, dont la cruë des Eaux a emporté un des Ponts.

Dix Compagnies des Milices de *Lorca* & de *Chincilla* entrèrent dans cette Ville, le 12. du mois dernier, pour y prendre la place du premier Bataillon de *Brabant*, réduit, par les Détachemens qui en ont été faits, à peine à 300. Hommes.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 3. *Janvier*, 1777.

Malgré les assurances, que la Cour a, dit-on, reçuës encore récemment des dispositions

des Cours de *France* & d'*Espagne*, pour la continuation de la Paix, on ne cesse de montrer ici de l'inquiétude sur les intentions de ces Puissances; & en conséquence les Armemens dans nos différents Ports se poursuivent toujours avec la même ardeur. Le Comte de *Mansfield* aïant reçu le 25. Décembre des Lettres particulières du Vicomte de *Stormont*, son Neveu, Ambassadeur à la Cour de *Versailles*, les remit le 27. au Roi à *St. James*; & le 28. Sa Maj. eut une Conférence avec le Lord *Weymouth*, Secrétaire d'Etat au Département du *Sud*. Comme ce Seigneur partit peu après pour sa Terre de *Longleat* en *Wiltshire*, on lui suppose du mécontentement; & on parle même de sa prochaine retraite, occasionnée par une différence de sentimens entre lui & les autres Ministres sur la nécessité de prévenir les desseins, qu'on prétend nous ménacer: Mais il y a trop peu de certitude dans ces bruits, pour en entretenir le Public.

A l'issuë d'un Conseil, qui se tint avant-hier, la Cour expédia des Instructions au Lord & au Chevalier *Howe*, qui ont demandé, dit-on, entre autres, de nouveaux envois d'Uniformes & d'autres Articles, pour l'entretien de l'Armée & de la Flotte, à l'exception des Vivres, dont elles sont maintenant abondamment pourvuës.

FIN de la Lettre du Général HOWE *au Lord* GERMAINE, *en date du 30. Novembre 1776.*

Le 3. (Novembre) l'Armée reçut ordre de se pourvoir de Fourages pour trois jours; & le 4. le Général-Major *Grant* marcha avec la quatrième Brigade vers le *Quarré de Miles* & la Hauteur de *Valentine*: La sixième Brigade se porta à un Pont sur le *Brunx* à *West-Chester* près des Moulins de *De Lancey*; & le Régiment de *Waldeck* prit poste à un autre Pont, trois miles au-dessus du premier, sur la même Rivière.

Le 6. l'Armée campa au *Bac de Dobbs*, (*Dobbs's Ferry*) sur la Rivière *Septentrionale*. Lorsque ce mouvement fut fait, les Rebelles sortirent de leurs Postes fortifiés, brûlant tout ce qu'ils n'avoient pas détruit précédemment dans les *Plaines blanches*, & inquiétant les Habitans par de petits Partis, d'une manière gratuitement cruëlle.

Le Parc de l'Artillerie fut conduit le 7. au *Pont-du-Roi*, sous une forte Escorte, avec un Détachement de Chasseurs, pour joindre le Lieutenant-Général *Kniphausen*. Deux Bataillons d'Infanterie legère, & le reste des Chasseurs, avec 6. Pièces de campagne, prirent poste le jour suivant à la communication du *Pont-du-Roi*. Le 10. une Brigade de *Hessois* fut envoyée en renfort au Lieutenant-Général *Kniphausen*. Le 12. l'Armée marcha sur deux Colonnes vers le *Pont-du-Roi*, & campa le jour suivant sur les Hauteurs de *Fordham*, formant une Ligne, dont la droite s'étendoit vers le *Brunx* jusqu'au Chemin de *West-Chester*, & la gauche à la Rivière *Septentrionale*.

Pendant que l'Armée se trouvoit au *Bac de Dobbs*, l'Ennemi envoya un gros Détachement au-delà de la Rivière *Septentrionale*, par le *Bac du Roi* (*King's Ferry*) vers la Province de *Jersey*, où il s'occupa à se retrancher au Pont de *Croton* & dans les *Plaines-blanches*, & à bâtir des Barraques en ces endroits & à la Hauteur de *Pecks*, au pié des Montagnes, afin d'y faire des Quartiers d'hyver.

Le Lieutenant-Général *Kniphausen* avoit pris poste depuis quelques jours au-delà de *Kingsbridge* du côté de *New-York*, à la portée du Canon du Fort *Washington*, qui étoit couvert par un Terrein très-fort & d'un accès extrémement difficile; mais l'importance de ce Poste, qui, avec le Fort *Lee* sur la rive opposée de *Jersey*, mettoit l'Ennemi à même de commander la Navigation de la Rivière *Septentrionale*, pendant qu'il barroit la communication avec la Ville d'*York* par terre, en rendit la possession absolument nécessaire. On fit en conséquence des préparatifs pour une attaque générale; & 30. Bateaux plats, sous la direction des Capitaines *Wilkinson* & *Molloy*, remontèrent la Rivière *Septentrionale*, la nuit du 14. sans être découverts par l'Ennemi.

Tout étant prêt, & l'attaque aïant été fixée au matin du 16. le Lieutenant-Colonel *Patterson*, Aide-de-Camp-Général, fut envoyé le 15. pour sommer l'Officier-Commandant de se rendre & l'avertir des suites, qui devroient nécessairement résulter d'une attaque générale: Il y répondit, qu'*il vouloit se defendre jusqu'à la dernière extremité*.

On résolut de faire quatre attaques à la fois; la *première*, commandée par le Lieutenant-Général *Kniphausen*, contre la gauche de l'Ennemi du côté de *Kingsbridge*, en deux Colonnes, formées par des Détachemens des *Hessois* de son Corps, la Brigade de *Ralle*, & le Régiment de *Waldeck*.

La *seconde* attaque, composée des premier & second Bataillons d'Infanterie legère, & de deux Bataillons des Gardes, aux ordres du Brigadier-Général *Mathew*, devoit, avec 30. Bateaux plats, faire sa descente près de la Crique de *Haerlem* sur la droite de l'Ennemi: Cette attaque devoit être soutenuë par le premier & le second Bataillon de Grenadiers & par le 33me. Régiment, sous le commandement du Lord *Cornwallis*.

La *troisième* attaque, qu'on n'avoit dessein d'employer que comme une feinte, devoit s'exécuter par le 42me. Régiment, qui s'embarqueroit dans des Bateaux dans une Crique, vis-à-vis de la Maison du Colonel *Morris*, & sur la gauche des Lignes de l'Ennemi vers *New-York*.

Enfin la *quatrième*, dont le Lord *Percy* fut chargé avec le Corps sous ses ordres, devoit assaillir, dans l'Isle d'*York*, le flanc droit des Retranchemens de l'Ennemi de ce côté-là.

L'Artillerie de Campagne & les Batteries étant convenablement disposées pour les trois attaques du côté de *Kingsbridge* & de la Crique de *Haerlem*, le Lieutenant-Général *Kniphau-*

n se mit en mouvement, environ à midi; mais, omme il eut un Bois fort épais à passer, dans quel l'Ennemi étoit très-avantageusement po-s, il s'écoula quelque tems, avant qu'il pût pénétrer; & par ces difficultés son Corps fut xposé, pendant un tems considérable, au feu e trois Pièces de canon. Aussi-tôt que cette taque commença, l'Infanterie-legère se mit n mouvement & fit sa descente, sous un feu ès-vif, qu'un Parti des Rebelles, posté der-ière des Rochers & des Arbres, fit tant avant u'après que cette Infanterie eut quitté les Cha-oupes. Cependant, en gravissant avec son acti-ité accoutumée une Montagne fort escarpée t inégale, elle dispersa bientôt l'Ennemi. Les ardes, suivis par les Grenadiers & le 33me. égiment, débarquèrent sans aucune perte.

Comme l'on reçut dans cet intervalle l'avis, ue le Lord *Percy* avoit emporté un Ouvrage vancé, l'on envoya ordre au Lieutenant-Co-onel *Sterling*, commandant le 42me. Régiment, e tâcher de débarquer, & à deux Bataillons e la seconde Brigade celui de le soutenir. Sur et ordre, il s'avança immédiatement avec ses haloupes, à travers un feu violent, avec eaucoup de persévérance; & forçant son che-nin pour monter une Hauteur fort roide, la-uelle fut bien défenduë par un Corps des Re-elles, il en gagna le sommet, fit 170. Pri-onniers; &, pénétrant à travers l'Isle, il fa-ilita le succès du Lord *Percy* contre les Lignes pposées de l'Ennemi, que ce Seigneur franchit.

Le Colonel *Ralle*, qui conduisoit la Colonne roite de l'attaque du Lieutenant-Général *Knip-hausen*, aïant forcé l'Ennemi, après une rési-tance considérable, à quitter ses Postes avanta-geux, poussa en avant vers ses Ouvrages avan-és, & logea sa Colonne à la distance de cent erges du Fort, d'où il le somma de se ren-re; sur quoi l'Ennemi demanda volontiers à raiter.

La Colonne du Lieutenant-Général *Knip-hausen* aïant plus d'obstacles à surmonter, en assant le Bois, ne put joindre la Colonne droi-e, avant qu'elles ne furent parvenuës jusqu'au Fort. A son apparition, l'Ennemi se rendit Pri-onnier de guerre, au nombre de 2700. Hom-nes, y compris les Officiers, outre les Prison-iers faits par le 42me. Régiment. Il eut dans es différentes attaques trois Officiers & 50. Hommes tués, 6. Officiers & 90. Hommes blessés.

Le Fort *Lee* étant l'objet le plus prochain our s'assurer l'entier commandement de la Ri-ière *Septentrionale*, & ouvrant la route pour énétrer aisément dans la Province de *Jersey*, l'Amiral envoïa encore un nombre de Chalou-es au *Pont-du-Roi*, sous les ordres du Ca-itaine *Phipps*, dans la nuit du 17. sans être écouvert par l'Ennemi. La Division, qui s'é-oit embarquée la première, fit sa descente le our suivant à huit heures du matin, à environ . miles au-dessus du Fort, pendant que la se-onde Division marcha pour remonter la rive *Septentrionale* de la Rivière, mouvement par equel tout le Corps, marqué en marge, dé-barqua, avec son Canon, à environ dix heu-es du matin, sous les ordres du Lieutenant-Général Comte *Cornwallis*. [Il est marqué en marge, que ce Corps étoit composé du premier & du second Bataillon d'Infanterie-legère, de deux Compagnies de Chasseurs, de deux Batail-lons de Grenadiers *Britaniques* & deux de Gre-nadiers *Hessois*, des 33me. & 42me. Régimens.] Les Marins se distinguèrent remarquablement en cette occasion par leur promtitude à trainer le Canon pour remonter une route rocailleuse & étroite, l'espace d'un demi-mile, jusqu'au som-met d'un précipice, qui termine la Côte dans une étenduë de quelques miles du côté de l'*Ouest*.

Le Lord *Cornwallis* commença immédiate-ment sa marche; & si l'Ennemi au Fort *Lee* n'eût été informé de son mouvement par un Campagnard, après qu'il se fût déjà avancé quelque distance, il auroit entouré dans ce Fort deux mille Hommes, qui échappèrent dans la plus grande confusion, laissant après eux toute leur Artillerie, une grande quantité de Muni-tions & de Provisions, leurs Tentes tenduës & la chaudière sur le feu. Le Lord *Cornwallis* campa cette nuit près du Fort, faisant usage des Tentes de l'Ennemi.

Le Général-Major *Vaughan* fut détaché, le jour suivant, avec l'Infanterie-legère & les Grenadiers *Britaniques*, vers le *Pont-Neuf* (*New-Bridge*,) sur la Rivière *Hackinsac*; & un Détachement du 16me. Régiment de Dra-gons, sous les ordres du Colonel *Harcourt*, fut envoyé au Fort *Lee*. Ce Détachement, avec quelques Compagnies d'Infanterie-legère, fut battre le Pays le 22. jusqu'à la Rivière *Pasaick*, & trouva que l'Ennemi avoit abandonné toute la Contrée intermédiaire, sa Garde avancée étant à *Aquakinunc*.

Le 24. la seconde & la quatrième Brigade *Britanique* & un Bataillon du 71me. Régiment joignirent le Comte *Cornwallis*, qui, laissant la seconde Brigade au Fort *Lee*, s'avança le 25. avec le gros de son Corps jusqu'au *Pont-neuf*. L'Ennemi s'étant retiré de *Newark*, aussi-tôt que ce Seigneur s'en approcha, il prit le 28. possession de cette Place, & le suit actuelle-ment dans sa retraite vers *Brunswick*.

Je ne puis trop hautement reconnoître les ser-vices actifs du Lieutenant-Général *Clinton* dans toutes les occasions, le soutien que j'ai éprou-vé en tout tems de la part des autres Officiers-Généraux, & l'ardeur zelée de tous les rangs quelconques, pendant le cours de cette Campa-gne. Les Troupes *Hessoises*, aux ordres des Lieutenants-Generaux *Heister* & *Kniphausen*, ont également fait paroître toutes les bonnes dispositions possibles pour l'avancement des in-térêts de Sa Majesté, & méritent justement des éloges de leurs services.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Signé*) G. Howe.

Outre cette Lettre, le Gouvernement a pu-blié l'*Extrait* suivant d'une seconde du Géné-ral *Howe* au Lord *Germaine*, datée de *New-York* le 3. Décembre 1776.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus un Etat de l'Artillerie & des Munitions, prises sur l'Ennemi, depuis le débarque-

ment des Troupes de S. M. à l'Isthme des Grenouilles *dans le Comté de* West-Chester, *c'est-à-dire, depuis le 12. Octobre jusqu'au* 20. *Novembre. Ce qui est des Départements du Commissaire-Général, & du Quartier-Maitre-General est aussi très-considérable; mais, comme il n'a pas été jusqu'ici en leur pouvoir de s'en procurer les détails avec certitude, les Rapports doivent en être différés jusqu'à une prochaine occasion. Je mets également sous ce pli un Etat des Prisonniers, faits durant la Campagne.*

Après ces Lettres, on trouve dans la *Gazette extraordinaire* de *Londres*, du 30. Décembre 1776. les Etats, dont le Chevalier *Howe* fait mention dans sa dernière. Le premier, daté du *Quartier-Général à New-York*, le 1. Décembre 1776, est une *Liste des Officiers aïant Commission ou sans Commission, des Bas-Officiers ou Soldats, appartenant à l'Armée sous les ordres du Général* Howe, *tués, blessés, ou égarés en différentes Actions contre les Rebelles, depuis le 17. Septembre jusqu'au 16. Novembre 1776. inclusivement, spécifiant les différentes époques & les Corps, où ces accidens sont arrivés.* Pour ménager la place, nous n'en donnerons ici que le Résumé.

A l'Action à la Terre de Pelham, *le* 18. *Octobre, & dans les Escarmouches précédentes, depuis le 17. Septembre inclusivement.* Troupes *Britaniques.* Deux Sergents, 11. Bas-Officiers ou Soldats, *tués.* Un Officier de l'Etat-Major (le Lieutenant-Colonel *Musgrave*,) 1. Capitaine (le Capitaine *Evelyn*, blessé mortellement & mort depuis,) 1. Lieutenant, 3. Sergents, 1. Tambour ou Trompette, 40. Bas-Officiers ou Soldats, *blessés.* Un Tambour, 3. Soldats, *égarés.*

A l'Action du 28. *Octobre, en passant la Rivière de* Brunx, *& dans des Escarmouches précédentes depuis le* 18. *Octobre inclusivement.* Troupes *Britaniques.* Un Officier de l'Etat-Major (le Lieutenant-Colonel *Carr*,) 2. Capitaines (*Deering* & *Gore*,) 2. Subalternes, 1. Sergent, 57. Bas-Officiers ou Soldats, 5. Chevaux, *tués.* Un Officier de l'Etat-Major (le Lieutenant-Colonel *Walcott*,) 2. Capitaines (*Fitzgerald* & *Massey*,) 6. Subalternes, 14. Sergents, 123. Bas-Officiers ou Soldats, 4. Chevaux, *blessés.* Un Tambour, 36. Bas-Officiers ou Soldats, *égarés.* Corps *Hessois*, &c. Douze Bas-Officiers ou Soldats, un Cheval, *tués.* Un Capitaine (de *Westerhagen*,) 2. Subalternes, 1. Sergent, 59. Bas-Officiers ou Soldats, *blessés.* Vingt-trois Bas-Officiers ou Soldats, *égarés.*

A l'attaque du 16. *Novembre, lorsque les Lignes & les Redoutes des Rebelles près du Fort* Washington *furent prises d'assaut, & que ce Fort se rendit, &c. avec d'autres accidents depuis le* 29. *Octobre, jusqu'au* 16. *Novembre.* Troupes *Britaniques.* Un Capitaine (*M'Intosh*,) 2. Sergents, 17. Bas-Officiers ou Soldats, *tués.* Quatre Subalternes, 8. Sergents, 1. Tambour, 89 Bas-Officiers ou Soldats, *blessés.* Un Sergent, 5. Bas-Officiers ou Soldats *égarés.* Corps *Hessois.* Deux Capitaines (*Medern* & *Walter*,) 3. Subalternes, 1. Sergent, 1. Tambour, 51. Bas-Officiers ou Soldats, *tués.* Deux Officiers de l'Etat-Major (le Lieutenant-Colonel de *Borcke* & le Major de *Dichow*,) un Capitaine (*Hessemuller*,) 6 Subalternes, 17. Sergents, 246. Bas-Officiers ou Soldats *blessés.*

Ainsi, selon cette Liste, la perte des Troupes *Britaniques*, depuis le 17. Septembre jusqu'au 16. Novembre, monte à 9. Officiers & 90. Bas-Officiers ou Soldats *tués*, 16. Officiers & 279 Bas-Officiers ou Soldats *blessés*, & 47. de ces derniers *égarés*; & celle des Troupes *Hessoises* & de *Waldeck* à 5. Officiers & 65. Bas-Officiers ou Soldats *tués*, 12. Officiers & 323. Bas-Officiers ou Soldats *blessés*, & 23. *égarés*; faisant le tout ensemble 14. Officiers & 155. Bas-Officiers ou Soldats *tués*, 28. Officiers & 602. Bas-Officiers ou Soldats *blessés*, & 70. *égarés*. La perte des Troupes *Britaniques* est de 97. *tués*, 294. *blessés*, & 47. *égarés*, ainsi de 438. Hommes: Celle des Troupes *Hessoises*, &c. de 70. *tués*, 335. *blessés*, & 23. *égarés*; ce qui fait 428. Hommes: Ainsi le total se trouve être de 866. Hommes. Les Chevaux *tués* sont au nombre de 6 & il y en a eu 4. *blessés*. Les Corps, qui ont souffert le plus, sont, à l'Action de la Ferme de *Pelham*, le 1er. Bataillon d'Infanterie-legère; au passage du *Brunx*, le 28me. & le 35me. Régiment; à l'attaque du Fort *Washington*, le 42me. Régiment, (qui sont les *Montagnards-Ecossois* du Lord *Jean Murray*;) & à cette même occasion, parmi les Troupes *Hessoises*, le Bataillon de Grenadiers de *Köhler*, les Régimens de *Wittgenau* & de *Kniphausen*.

(*Le Résumé des deux autres Etats se trouvera dans le* Supplément.)

De LA HAIE, *le* 11. *Janvier.*

Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* se rassembleront Mécredi prochain, 15. de ce mois; & l'on attend vers le même tems les Députés des différents Colléges de l'Amirauté, pour régler les affaires de leur Département.

On apprend de *Purmerend*, que Mr. *Jean van Goor-Hinlopen*, Contre-Amiral au Département d'*Amsterdam*, y est mort le 7. à l'âge de 56. ans.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO IV.

De LEIDE, *le* 14. *Janvier*, 1777.

DE VÉNISE, *le* 25. *Décembre*, 1776. Le Landgrave de *Hesse-Cassel* est arrivé en cette Ville, dans le plus grand *incognito*, le 21. de ce mois, & a pris son Logement à l'Hôtel de *la Reine d'Angleterre*. Après avoir vu ce qu'il y a ici de remarquable, & avoir assisté aux différents Spectacles, dont l'ouverture se fera demain, ce Prince se rendra à *Naples* & à *Rome*.

Le Gouvernement, voulant remédier aux desordres qui se commettoient dans les Églises, sous prétexte d'assister au Culte Divin, a ordonné, que le Service soit fini à midi, & que les Portes soient fermées immédiatement après.

De BERLIN, *le* 4. *Janvier*, 1777. Le Roi n'a pas encore assisté jusqu'ici selon sa coûtume aux Divertissemens d'hyver en cette Capitale; & S. M. fait encore son séjour à *Potzdam*, d'où le Baron de *Kniestädt*, Envoyé du Duc de *Würtemberg*, est revenu récemment ici, après avoir eu son Audience de congé du Roi, qui lui a fait présent d'une Tabatière d'or richement garnie de Brillants. Sa Majesté vient aussi de donner une marque signalée de sa bienveillance au Conseiller-Privé des Finances de *Brenckenhoff*, en lui accordant deux belles Colonies, nommées *Brenckenhoffsthal* & *Papsteinthal*; dans le District marécageux de *Schmolsin* près de *Lauenbourg*, en propriété héréditaire, avec tous les Droits & Franchises, appartenant à des Fiefs nobles. Le but de S. M. par cette concession est non-seulement de recompenser le Sr de *Brenckenhoff* des services qu'il lui a rendus dans la *Prusse-Occidentale*, mais aussi d'encourager l'Agriculture & l'Economie Rurale dans la *Poméranie-Citérieure* par l'exemple du Sr. *de Brenckenhoff*, qui a déjà été de la plus grande influence dans le District marécageux de la *Nouvelle-Marche* près de la *Netze*. Ce Particulier, très-expert dans toutes les parties de l'Economie Rurale, particulièrement dans la manière d'élever du Bétail, est revenu ces jours-ci de *Potzdam* & parti pour la *Poméranie*, afin de répondre aux vues de notre Souverain, qui a aussi gratifié les Habitans du Comté de *la Marck* d'une Somme de cent mille Ecus pour l'amélioration de leurs Terres, assignant une pareille Somme pour le dessêchement des Marais dans ce Comté.

De CHERBOURG, *en* NORMANDIE, *le* 23. *Décembre*, 1776. Le Bassin de notre Port, auquel le Roi a fait travailler depuis plusieurs années, vient d'être entièrement déblayé; & le 14. de ce mois il y est entré un Navire, le premier depuis sa reconstruction. Ce Bassin, qu'on sçait avoir été ruiné par les *Anglois* dans la dernière Guerre, est le plus beau & le plus commode de tous ceux de *la Manche*: Il a cent toises de longueur sur 75. de largeur; & il monte sur son Radier 20. piés 8. pouces d'eau dans les grandes marées; en sorte qu'au moyen de ses Eclufes les plus gros Navires pourront y entrer à flot. Ainsi les Navigateurs y trouveront toutes sortes de commodités, pour y relâcher par des vents contraires ou après avoir été battus de quelque Tempête. La Rade de *Cherbourg* est d'ailleurs si sûre & d'une si bonne tenuë, que les Marins la nomment l'*Auberge de la Manche*; &, pour dernier avantage, elle est très-facile à reconnoître, depuis qu'on a placé un Feu à la Pointe de *Barfleur*, où il a commencé d'être allumé le 1. Novembre 1775. par les soins de Mrs. les Syndics de la Chambre de Commerce de *Normandie*.

De BREST, *le* 29. *Décembre*. Malgré les apparences de Paix, on n'a point discontinué les Armemens dans ce Port: On a presqu'achevé celui de quatre Vaisseaux de ligne & d'une Corvette, qui vont se réunir à l'Escadre de Mr. *du Chaffault*; & ce fut Dimanche, 15. de ce mois, que l'on reçut de la Cour les noms des Officiers, destinés à les commander; sçavoir: *Le Robuste*, de 74. Canons, monté par Mr. de *la Motte-Piquet*; *l'Actif* de 74. par Mr. d'*Hector*; *le Dauphin-Royal* de 70. par Mr. de *Beausset*; *le Bien-Aimé* de 70. par Mr. de *Bougainville*; & la Corvette, *le Serin*, par Mr. de *Ligondais*, Lieutenant. Outre ces Navires, on va encore en équiper dans ce Port sept autres, que l'on croit destinés à aller joindre l'Escadre *Espagnole*, & se mettre sous les ordres de celui qui la commande. Les Frégates, désignées pour aller observer au dehors, ont déjà commencé leur mission.

De VERSAILLES, *le* 4. *Janvier*, 1777. Le 1. de ce mois, les Princes & Princesses, ainsi que les Seigneurs & Dames de la Cour, rendirent leurs respects à L. M. à l'occasion de la Nouvelle-année. Le Corps de Ville de *Paris* & les Cours Souveraines s'acquittèrent, selon l'usage, du même devoir. Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du *St.*

Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi, Sa Maj. tint un Chapitre, dans lequel Elle nomma Chevaliers de ses Ordres le Duc de *Villequier*, Premier-Gentilhomme de sa Chambre en survivance; le Marquis de *Polignac*, Premier-Ecuyer de Mgr. le Comte d'*Artois*; & le Marquis de *Bérenger*, Chevalier d'Honneur de *Madame*. Le Chapitre fini, le Sr. de *Verigny*, Héraut-Roi d'Armes de l'Ordre, vint annoncer la nomination à la porte de la Chambre de Sa Majesté, qui sortit ensuite de son Appartement, pour se rendre à la Chapelle, où, après la Grand'Messe célébrée par l'ancien Evêque de *Limoges*, Prélat-Commandeur, Elle reçut Chevaliers du même Ordre le Prince de *Lambesc*, Grand-Ecuyer de *France*, le Duc de *Coigny*, Premier-Ecuyer du Roi, & le Baron de *Breteuil*, Ambassadeur de S. M. à *Vienne*. Leurs Majestés soupèrent ce jour-là à leur grand Couvert.

Le 2. de ce mois, le Comte *François* de *Damas* eut l'honneur d'être présenté au Roi par *Monsieur*, en qualité de Gentilhomme d'Honneur de ce Prince.

Le 31. du mois dernier, Mr. *Elie* de *Beaumont*, Avocat au Parlement, Intendant des Finances de Mgr. le Comte d'*Artois* & Avocat-Général Honoraire de *Monsieur*, a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, à *Monsieur*, à *Madame*, à Mgr. le Comte d'*Artois* & à Mgr. le Duc d'*Angoulême*, les deux Médailles de *la bonne Mère* & du *bon Chef de Famille*, frappées pour la Fête *des bonnes-Gens*. La première représente une Mère, allaitant un de ses Enfans & deux autres se jouant près d'elle; à peu de distance un Pelican s'ouvre le sein: Elle a pour Légende: *Maternum pertentant gaudia pectus*. La seconde représente un Homme d'un moyen âge, soutenant de son bras gauche sa Mère languissante & débile, & appliquant de l'autre son jeune Frère au manche de la Charruë, & préparant ainsi, par les secours qu'il leur donne, ceux que dans sa vieillesse il aura droit d'attendre pour lui-même de ses Enfans & Petits-Enfans, avec cette Légende: *Colliget avus*. Cette Institution patriotique & morale, qui a eu cette année plusieurs Imitateurs, a reçu de nouveaux encouragemens par l'accueil plein de bonté avec lequel cet hommage a été reçu.

De PARIS, *le* 6. *Janvier*. Mr. de *Sartine*, Secrétaire d'Etat de la Marine, aïant rendu compte au Roi de la situation des Echelles du *Levant* & de *Barbarie*, & de tout ce qui a rapport à leur Administration, Sa Majesté a rendu, le 9. Décembre dernier, une Ordonnance *concernant les Consuls & ses autres Officiers dans les Echelles du* Levant *& de* Barbarie, & quatre Arrêts relatifs à leur Administration. (*Nous en parlerons plus amplement dans nos suivantes.*) En même tems, le Roi a chargé le Baron de *Tott*, Brigadier de ses Armées, de l'Inspection générale des Etablissemens *François* au *Levant* & en *Barbarie*.

On attend avec impatience, que le nouvel Emprunt, par voye de Loterie, soit ouvert; & il paroît dès-à-présent, qu'il sera rempli dès les premiers jours, d'autant plus qu'il est certain, que cette Loterie ne sera que de 20. mille Billets, de 12. cents Livres chacun, faisant ainsi un Capital de 24. Millions: Sur ce nombre de 20. mille Billets, il y aura cinq mille Lots en Rentes viagères, dont le moindre sera de 150. Livres, & le plus gros de 40. mille. Les 15. mille Billets perdants jouïront de 48. Livres de Rente perpétuëlle sans retenuë.

M. le Docteur *Franklin*, dont l'arrivée en *France* a occasionné différentes conjectures, ne fréquente que nos sçavans Académiciens, dont il est lui-même Confrère: Ainsi, s'il n'avoit pris son logement dans le même Hôtel que Mr. *Dean*, son Compatriote, sa présence en cette Capitale ne pourroit causer aucun ombrage à M. l'Ambassadeur *Britanique*: Il donne souvent, ainsi que Mr. *Dean*, des Repas à plusieurs Personnes; mais il s'explique rarement sur les affaires publiques: On voit seulement, que ni l'un ni l'autre ne montre aucune inquiétude sur les avantages remportés par les Troupes Royales, qu'on regarde au contraire en *Angleterre* presque comme décisifs.

De LONDRES, *le* 7. *Janvier*. Le Vaisseau *la Claudine*, Capitaine *Harris*, arrivé hier aux *Dunes*, a apporté des Dépêches de la *Nouvelle-York*, qui furent remises le même jour au Bureau du Lord *George Germaine*: On n'apprend pas, qu'elles contiennent aucune Nouvelle d'opérations ultérieures de la part du Général *Howe*. Ainsi l'on ignore, par quelle voye est venuë celle qui se débite, que la Ville de *Philadelphie* s'est renduë aux Troupes Royales à leur approche: Il y a grande apparence, qu'elle ne tire son origine que de l'impatience de quelques-uns de nos Nouvellistes, qui, aïant vu dans la Relation du Général *Howe*, que le Corps aux ordres du Comte de *Cornwallis* étoit à la poursuite de celui des *Américains*, qui avoit abandonné le Fort *Lée*, & le suivoit dans sa retraite vers *Brunswick*, Place située sur la route de la Province de *Jersey* vers la Capitale de la *Pensylvanie*, se sont aussi-tôt empressés d'anticiper sur les événemens, supposant le Général *Howe* lui-même en marche au coeur de cette

rnière Colonie, & la Capitale entre ses mains, quoique l'on sçache, que depuis longtems s *Américains* ont construit des Forts & élevé des Lignes, pour la défendre contre une attaque imprévuë. Il y a plus de vraisemblance dans l'Avis, que les Généraux *Clinton* & *Percy* vec un Corps, selon les uns de six, selon les autres de dix mille Hommes, se sont embarqués sur des Bâtimens de transport, pour aller prendre possession de la Province de *Rhode-Island*, Projet que quelques gens prétendent avoir déjà été exécuté sans effusion de sang. Cependant, malgré les progrès que nos Troupes font dans les parties voisines de la Mer, où les peuvent être secondées par la Flotte, on craint que ces succès ne soient de peu d'effet pour l'intérieur du Pays, où les Habitans des Districts maritimes se retirent en grand nombre font, dit-on, bien reçus par les *Indiens*, qui font cause commune avec eux. D'ailleurs on prévoit, que les *Américains* profiteront de l'hyver, pour reprendre de nouvelles forces; , quoiqu'ils devront faire des efforts très-coûteux pour se mettre par-tout en état de défen- & se pourvoir des Articles nécessaires à cet effet, on croit s'appercevoir qu'ils ont des ressources qu'on ignoroit, & qu'ils se procurent par des voyes inconnuës quantité de Marchandises & de Manufactures de l'*Europe*, dont ils ne peuvent se passer. Ce sont sans doute des onsidérations de ce genre, qui font vivement souhaiter une réconciliation. On assure même, ue les Dépêches, dont l'on vient de parler, renferment des ouvertures d'Accommodement, roposées dans une entrevuë récente des Commissaires du Roi avec quelques Membres du ongrès. Il est certain, que les Frères *Howe* ont renouvellé les promesses de Pardon, faites ir leurs Déclarations des 14. Juillet & 19. Septembre dernier, par un nouvel Acte d'Amnie, en date du 30. Novembre, en faveur de ceux qui signeront leur soumission dans 60. jours. n a reçu des Copies de cette Pièce, (*dont nous donnerons la Traduction l'Ordinaire prochain.*)

Voici l'*Etat des Prisonniers*, faits par les Troupes Royales sur les *Américains* durant la Camigne de 1776. lequel se trouve dans la *Gazette* de *Londres*, (*& dont il a été parlé dans la ltre de ce jour.*)

A l'affaire de l'*Isle-Longue*, le 27. Août. *Trois Généraux*, 3. *Colonels*, 4. *Lieutenants-olonels*, 3. *Majors*, 18. *Capitaines*, 43. *Lieutenants*, 11. *Enseignes*, *un Adjudant*, 3. *Chiurgiens*, 2. *Volontaires*, 1006. *Bas-Officiers ou Soldats; dont* 9. *Officiers & 56. Bas-Officiers ou Soldats blessés.*

Dans l'Isle de *New-York* les 15. & 16. Septembre. *Un Colonel*, 2. *Lieutenants-Colonels*, 3. *Majors*, 4. *Capitaines*, 7. *Lieutenants*, 354. *Bas-Officiers ou Soldats.*

Dans les *Plaines-blanches* le 12. Octobre. *Un Capitaine*, 2. *Lieutenants*, 1. *Quartier-Maître*, 35. *Bas-Officiers ou Soldats.*

Au Fort *Washington* le 16. Novembre. *Quatre Colonels*, 4. *Lieutenants-Colonels*, 5. *Majors*, 46. *Capitaines*, 107. *Lieutenants*, 31. *Enseignes*, 1. *Chapelain*, 2. *Adjudants*, 2. *Quartier-Maîtres*, 5. *Chirurgiens*, 2. *Commissaires*, 1. *Ingénieur*, 1. *Intendant des Chariots*, 507. *Bas-Officiers ou Soldats.*

Au Fort *Lee*, le 20. Novembre. *Un Lieutenant*, 1. *Enseigne*, 1. *Quartier-Maître*, 3. *Chirurgiens*, 99. *Bas-Officiers ou Soldats.*

Ainsi le Total *est de* 304. Officiers aïant Commission, *dont* 3. *Généraux*, 8. *Colonels*, 10. *Lieutenants-Colonels*, 11. *Majors*, 69. *Capitaines*, 160. *Lieutenants*, 43. *Enseignes; de* 25. Officiers de l'Etat-Major, *dont* 1. *Chapelain*, 3. *Adjudants*, 4. *Quartier-Maîtres*, 11. *Chirurgiens*, 2. *Commissaires*, 1. *Ingénieur*, 1. *Intendant des Chariots*, 2. *Volontaires; &* 4101. Bas-Officiers ou Soldats: *Faisant ainsi en tout* 4430. *Prisonniers.*

La troisième Liste, qu'on trouve dans la *Gazette* de *Londres*, est celle de l'*Artillerie & des Munitions, prises dans les Redoutes & Lignes de l'Ennemi, depuis le débarquement des Troupes du Roi à la* Pointe des Grenouilles *le* 12. *Octobre jusqu'au* 20. *Novembre.* On y voit qu'elles nt trouvé au *Fort Washington*, actuëllement nommé *Fort Kniphausen*, & sur les Batteries, qui dépendent, 44. Pièces, toutes de fer, savoir: Quatre de 32. livres de balle, 2. de dixuit, 7. de douze, 5. de neuf, 15. de six, 8. de trois; & 2. Obusiers de fonte de cinq pouces & demi: Au *Fort Indépendance*, douze Pièces de fer de 4. livres: Au *Fort Valentine*, quae de 12. livres, 10. de neuf, 10. de six, 37. de quatre, toutes de fer: Au *Fort Lee*, sur *Roe*, dans la Redoute & sur les Batteries, dans la Province de *Jersey*, cinq de 32. livres, 3. vingt-quatre, 2. de six, 2. de trois; un Mortier de fonte de 13. & un de 10. pouces; ux Mortiers de fer de 13. un de 10. un de 8. pouces: Et sur le Chemin, qui conduit de *Hackinsack* dans la Province de *Jersey*, deux Canons de 24. livres, 2. de dix-huit, 4. de ouze, & 4. de six livres tous de fer: Faisant en tout 138. Pièces de canon de différent cabre, 2. Obusiers, & 6. Mortiers. La quantité de Munitions n'est pas moins considérable: n y trouve entre autres 5926. Boulets de canon de différentes grandeurs, 5977. Bombes, o. mille Cartouches, 2800. Fusils, 15. Barrils de Poudre, &c.

Après l'Article de *Whitehall*, sous lequel se trouvent ces différentes Pièces, l'Amirauté fait placer dans la même *Gazette extraordinaire* l'Article suivant.

„ *Du Bureau de l'Amirauté, le* 30. *Decembre*, 1776.

„ Le Capitaine *Mason*, commandant la Chaloupe du Roi, *la Tamar*, arriva hier à *Dartmout*, „ & vint le matin en Ville, avec des Dépêches du Lord Vicomte *Howe*, dont voici la Copie.

*A bord de l'*AIGLE *à la hauteur de la* NOUVELLE-YORK, *le* 23. *Nov.* 1776.

MONSIEUR,

Le Général jugeant à propos de s'avancer avec une grande partie de l'Armée vers la droi des Forces Rebelles, qui se préparoient à s'établir pour l'hyver sur les Hauteurs au-dess de *Kingsbridge*, ainsi que sur la partie *Septentrionale* de l'Isle d'*York*, l'embarquement de Troupes dans des Bateaux plats & de petits Vaisseaux, destinés à cet effet, se fit de la Baye d *Kepp's*, la nuit du 11. du mois dernier, sous la direction du Commodore *Hotham* ainsi que de Capitaines des Vaisseaux, dont les Equipages furent employés sur les Bateaux, comme il avoit ét pratiqué dans de précédentes occasions; & les Troupes débarquèrent dans la matinée sur la Presqu'Isl de l'*Isthme des Grenouilles*, dans le Détroit (entre l'*Isle-Longue* & la Terre-ferme,) envire dix miles à l'*Est* de *New-York*, sans aucune opposition.

Comme il régnoit un brouillard fort épais, au moment que les Chaloupes franchirent le dar gereux passage de la *Porte d'Enfer*, il n'y eut malheur qu'on ne pût craindre: Mais il arriv fort heureusement, qu'on n'essuya d'autre perte que celle d'un Bateau de l'Artillerie, qui cha vira. Deux Pièces de campagne & trois Hommes furent perdus par cet accident.

Il avoit été résolu quelque tems auparavant, afin d'empêcher l'Ennemi de recevoir du secou par la Rivière *Septentrionale*, d'envoyer un Détachement de Vaisseaux au-dessus de ses Ouvra ges sur la Pointe de *Jefferys* dans l'Isle d'*York*, vis-à-vis de la Côte de *Jersey*, entre les quelles il avoit récemment tenté de barrer le Canal. Le Capitaine *Parker*, montant *le Phœni* (de 44. Canons,) fut de nouveau choisi pour ce service, avec *le Roebuck* (aussi de 44.) & *l Tartare* (de 28.) Le vent ne permit pas aux Vaisseaux de dépasser les Ouvrages de l'Ennen avant le 9. (Octobre.) Par les rapports, que j'ai reçus depuis peu de jours de la part du Ca pitaine *Parker*, je trouve que les Vaisseaux ont beaucoup souffert dans leur mâture & leurs agrêt La perte en Hommes, ainsi qu'il paroît par la Liste ci-incluse, a été moins considérable. D quatre des Galères ennemies, qui furent chassées de leurs stations derrière des Lignes de Machi nes & de Bâtimens coulés à fond, & qui avoient été placées dans la vuë de fermer le passag de la Rivière, deux furent prises; l'une étoit montée d'un Canon de 32. livres de balle ave des Pierriers, l'autre de deux Canons de 9. livres & de deux de 4. livres. Les deux Galères re stantes, avec quelques petits Bâtimens, se trouvant favorisées par la marée & le vent, échap pèrent aux Vaisseaux sur des Bas-fonds, où elles étoient suffisamment protégées de la Côte, don l'Ennemi se trouvoit en possession.

Le Général jugeant nécessaire de faire un second mouvement avec les Troupes sous ses ordre plus à l'*Est* de l'*Isthme des Grenouilles*, l'Infanterie-legère, les Grenadiers & autres Corps d premier embarquement, furent de nouveau pris à bord des Bateaux plats & mirent le 18. pié terre sur l'*Isthme de Pell*, séparé de celui *des Grenouilles* par la Rivière de *Hutchinson*. L reste de l'Armée, qui n'avoit qu'une Rivière étroite à passer, fut transporté avec l'Artillerie & les Bagages quelques peu d'heures après. La seconde Division de *Hessois*, qui arriva le 19. sou le convoi du *Diamant*, fut amenée dans des Bateaux plats, & débarqua le 23. sur l'*Isthme d Myer*, Poste de communication avec la Flotte, qu'on avoit récemment établi plus près de l *Nouvelle-Rochelle*.

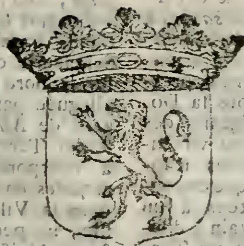
Cette position de l'Armée exigeant qu'il fût pris des mesures ultérieures pour tenir la commu nication ouverte par eau avec l'Isle d'*York*, *la Rose* (de 20.) & *le Senegal* (de 16. Canons furent ajoutés aux Frégates & petits Bâtimens armés, stationnés déjà précédemment dans le Dé troit à cet effet.

Il est de mon devoir de vous représenter en cette occasion, & je ne puis exprimer trop émi nemment, la persévérance imperturbable & l'ardeur, avec lesquelles les différents rangs d'Officier & de Mariniers des Vaisseaux de guerre & des Bâtimens de transport ont soutenu un long servic & un dégré inusité de fatigue, en conséquence de ces différents mouvemens de l'Armée. L Capitaine *Phipps* & le Détachement de Mariniers à ses ordres, qui furent désignés ensuite, pou assister le service de l'Artillerie, lorsqu'il en seroit besoin, se sont acquis beaucoup d'honneur pa leur conduite courageuse dans cette fonction.

L'Ennemi, se retirant en toute rencontre, à mesure que l'Armée s'avançoit, fut forcé à abar donner les *Plaines-blanches*, (où il avoit paru s'être preparé à faire quelque résistance,) ju qu'au District de *North-Castle*; & enfin il s'est retiré, avec la plus grande partie de ses For ces, derrière la Rivière de *Cooton*; au moyen de quoi la communication fut ouverte de l'Is d'*York* avec le Continent. par le *Pont-du-Roi*. (*Le reste ci-après.*)

ACTIONS; *Banque*, 138. *Indes*, 172. *Sud*, 91 & trois quarts.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



N U M E R O V.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 17. Janvier, 1777.

De LISBONNE, *le* 17. *Décembre*, 1776.

AU moyen des Remèdes, que les Médecins continuënt d'employer avec succès, le danger, qui avoit fait craindre pour la vie du Roi, diminuë de jour en jour, & l'on se flatte de conserver encore ce Monarque pour le bonheur de ses Sujets.

De LA VISTULE, *le* 2. *Janvier*, 1777.

On apprend, que la Chambre des Finances de S. M. *Prussienne*, qui a fait depuis peu l'acquisition de la Seigneurie de *Langefuhr*, est actuëllement en négociation pour l'achat de deux autres Seigneuries voisines de *Dantzig*; savoir, celles de *Heiligebrunn* & du *Nouveau-Schottland*: Si cette Négociation se conclut, le Roi de *Prusse* deviendroit seul Seigneur & Possesseur de toutes les Terres depuis les limites assez étroites du Territoire municipal de *Dantzig* jusqu'à la *Vistule*.

Comme il a été fait des plaintes à la République de *Pologne*, & qu'il s'est élevé des difficultés, par rapport à la restitution du Terrein retrocédé par S. M. *Prussienne*, en vertu de la Convention du 22. Août 1776. (*insérée dans notre* Gazette N°. 87. *de la même année*) Mr. le Grand-Chancelier *Mlodziejowski*, en qualité de Président du Département des Affaires Etrangères, a remis à Mr. *Blanchot*, Résident de S. M. *Prussienne*, une Note datée du 7. Décembre 1776. pour obtenir la réparation de ces Griefs, & une autre, datée du jour suivant, à Mr. le Baron *Reviczky*, Envoyé Extraordinaire de la Cour de *Vienne*, pour demander la Médiation de L. M. Imp. & Royale au même effet. La première de ces Notes est conçuë en ces termes.

L'exactitude, avec laquelle le Roi & la République de *Pologne* ont rempli tous les engagemens, que les circonstances leur ont fait contracter avec S. M. le Roi de *Prusse*, donnoit lieu d'espérer de sa part une réciprocité de procédés, conformes aux assurances si souvent réitérées des intentions les plus favorables pour la République. Le rapport de ce qui se passe pendant la Démarcation, à laquelle on travaille actuëllement pour les limites des deux Etats, ne laisse aucun doute, que ceux qui y sont préposés par S. M. le Roi de *Prusse* ne se soient écartés des ordres, qui leur ont été certainement donnés. La façon, dont on en agit, & les effets fâcheux, qui résultent pour la République d'une conduite aussi arbitraire, ne permettent pas de différer la *demande des ordres les plus prompts & les plus positifs, soit pour réparer les torts déjà faits, soit pour en empêcher d'ultérieurs*. C'est pourquoi le Soussigné, par ordre du Roi & de l'avis de son Conseil, a l'honneur d'informer Mr. *Blanchot*, Résident de S. M. le Roi de *Prusse*, que, quoiqu'il ait été arrêté par l'Article IV. de la Convention du 22. Août de la présente année, „ qu'à mesure que les Ingénieurs avanceroient, „ & que les limites de S. M. *Prussienne* se- „ roient reculées, les Terreins rendus seroient „ effectivement remis à S. M. le Roi & la Ré- „ publique; „ cependant les Garnisons *Prussiennes*, qui occupoient les Villes & Villages

retrocédés, refusent de les évacuër & déclarent, qu'*elles ne se retireront que lorsque la Démarcation sera achevée, & que la Ratification de la Convention sera faite.* En attendant, sous ce pretexte, on fait souffrir l'oppression la plus dure aux Sujets rentrés sous la Domination de la République, en exigeant des Fourages, & en exerçant sur eux des violences, qu'on auroit peine à croire, si les Rapports n'en étoient aussi authentiques que circonstanciés. Les vexations ont été portées à un point d'excès, qu'on chercheroit en vain à dissimuler. On a détruit les Forêts dans les Terres Royales & dans celles du Clergé, en aïant fait couper tous les Arbres propres aux Bâtimens; & on a forcé les Habitans de ces mêmes Terres à les voiturer hors des Frontières: On en a enlevé tous les Grains & même ceux qui devoient être réservés pour la semaille; on a emmené tout le Bétail des Métairies; on a pris tous les Ustensiles économiques, tous ceux qui servent à brasser la Bierre & à faire l'Eau-de-vie; on a arraché jusqu'aux ferrements des Charruës. Un Pays conquis ou soumis aux Loix de la Guerre n'auroit pas éprouvé de tels traitemens & une pareille dévastation.

A tous ces excès on en a encore ajouté un, qui doit exciter des plaintes, d'autant plus justes, que la Convention du 22. Août sembloit avoir pourvu à ce qu'il ne pût avoir lieu. Il est dit en effet dans cette Convention, " que, ,, quant à ce qui regarde les Impôts, on suivra ,, l'exemple de la Cour de *Vienne*. " Cette Cour a déclaré de *ne pas toucher aux Impôts des Terreins retrocédés depuis le 1. Fevrier de cette année*, c'est-à-dire, huit jours avant la date de la Convention: Mais on a perçu pour le Trésor de S. M. le Roi de *Prusse*, & même exigé anticipativement jusqu'au dernier jour de Novembre, les Impôts des Terres restituées de son côté à la *Pologne*. L'injustice d'un pareil procédé a été si bien sentie par ceux mêmes qui l'ont faite, qu'on a imaginé sans doute d'en dérober la connoissance, en enlevant les Livres des Comptes, & en refusant les Quittances d'usage pour ce qui avoit été perçu jusqu'à ce tems.

D'après cet Exposé le Sous-signé est chargé de requérir, dans la forme la plus solemnelle, M. le Résident de S. M. le Roi de *Prusse* d'envoyer à sa Cour la présente Note, afin qu'il soit donné des ordres les plus précis, pour faire retirer les Garnisons *Prussiennes* des Villes & Villages, à mesure qu'ils rentrent sous la Domination *Polonoise*; pour faire restituër ce qui a été enlevé aux Sujets de la République; pour rétablir les choses dans l'état, où elles devoient se trouver dans les Terres retrocédées, & telles qu'elles ont été à la Prise de possession; & enfin pour prévenir tout sujet de plaintes ultérieures dans ce qui reste à terminer pour la Démarcation des limites des deux Etats.

Comme il est survenu d'ailleurs des disputes dans le cours de la Démarcation sur quelques endroits, s'ils devoient rester à S. M. le Roi de *Prusse* ou être restitués à la *Pologne*, le Sous-signé se trouve obligé de représenter, que les Terres de *Jablonowo*, *Weglowo*, & *Miroslaw*, sont incompétemment marquées & enclavées dans le nouveau Cordon, n'étant pas contiguës à la *Netze*, ni appartenant à aucune Seigneurie ou Ville, laissée à S. M. *Prussienne* sur le bord droit de cette Rivière. La raison, alléguée par les Démarcateurs *Prussiens* à l'égard de *Miroslaw*, que le Sr. *Salamon*, Conseiller Territorial, aïant acheté cette Terre, y a incorporé des Prairies sur la *Netze*, qu'il a acquises en même tems, ainsi que deux Maisons dans la Ville d'*Uszcie*, laquelle est une Starostie, ne peut être valable, puisque ces Prairies & ces Maisons n'ont jamais appartenu à *Miroslaw*. Au reste, le Sr. *Salamon*, quoiqu'Etranger en *Pologne*, peut obtenir l'Indigénat à la Diète prochaine, pour être capable d'y posséder des Terres; & rien n'empêche, qu'il paye les Redevances du Village *Miroslaw* au Trésor de la République, & celles des Prairies, dont il a fait une acquisition, séparément à la Caisse des Domaines de S. M. *Prussienne*. On a également donné une interprétation forcée de la Convention du 22. Août, par rapport à *Jablonowo*, & *Weglowo*. C'est donc avec confiance dans les sentimens équitables de S. M. le Roi de *Prusse*, que le Sous-signé s'acquitte des ordres, qu'il a reçus, pour *demander la restitution des sus-dites trois Terres.*

Le Traité de Commerce, conclu dernièrement avec S. M. le Roi de *Prusse*, a réservé aux deux Parties contractantes de " spécifier ,, plus particulièrement à l'avenir les avanta- ,, ges du Commerce réciproque;" & il est marqué dans la Convention du 22. Août, qui se rapporte à ce Traité, " qu'on avisera à la pro- ,, chaine Diète aux moyens de conduire à sa ,, fin un Ouvrage si salutaire, comme aussi pour ,, ce qui regarde les Villes de *Thorn* & de ,, *Dantzig* avec leur Territoire, conformément ,, au Traité de Cession & à celui de Commer- ,, ce." La multiplicité des affaires à la Diète n'aïant pas laissé le tems nécessaire à un tel arrangement, qui auroit pu même embarrasser celui pour la Ratification de la Diète à l'égard des Limites, & le Roi avec le Conseil-Permanent étant autorisé, par une Constitution de cette Diète, à conclure des Traités de Commerce avec les Puissances Etrangères, le Sous-signé, en conséquence des ordres de Sa Majesté, de l'avis de son Conseil, propose à M. le Résident d'*entrer en conférence avec le Département des Affaires Etrangères sur ce sujet*, ne doutant point, que S. M. le Roi de *Prusse* ne veuille apporter des facilités pour un arrangement, qui seroit également avantageux & à la satisfaction réciproque des deux Cours.

A VARSOVIE *le* 7. *Décembre* 1776.

(Signé) MLODZIEJOWSKI, *Evêque de* Posnanie, *Grand-Chancelier de* Pologne, *President du Département des Affaires Etrangères au C. P.*

De LONDRES, *le* 10. *Janvier.*

Il continuë de régner peu de variété dans les Nouvelles ou plutôt dans les bruits, dont on occupe le Public: Ce sont toujours des as-

urances pour la continuation de la Paix & les préparatifs de Guerre, des succès non interrompus en *Amérique* & des Projets de réconciliation avec les Colonies, qui font la matière des entretiens & des Papiers politiques. Quant au premier de ces objets, on affirme, que la crainte d'une rupture avec la *France* & l'*Espagne* est entièrement évanouïe, vu que le Marquis de *Noailles* & le Prince de *Masseran*, Ambassadeurs de ces deux Puissances, ont récemment déclaré de la manière la plus positive les dispositions amicales de leurs Souverains envers la *Grande-Brétagne*. La Cour aïant reçu encore hier des Dépêches du Vicomte de *Stormont* & du Lord *Grantham*, ses Ambassadeurs en *France* & en *Espagne*, au premier desquels elle venoit d'envoyer un Exprès trois jours auparavant, le Marquis de *Noailles* & le Prince de *Masseran* eurent le même jour une Conférence avec le Lord *Weymouth*, Secrétaire d'Etat au Département du *Sud*, revenu de sa Terre de *Longleat*, où il a passé quelques jours. Cette Conférence & plusieurs autres qui l'ont précédée, ainsi que les fréquents entretiens entre les Ministres du Roi, n'ont d'autre objet, dit-on, que les moyens d'affermir la tranquillité générale de l'*Europe*, que le différend entre l'*Espagne* & le *Portugal* ne troublera point, s'il est vrai, comme on le croit, qu'il ait été ajusté à l'amiable par la Médiation des Cours de *Versailles* & de *Londres* : Du moins est-il certain, que cette affaire, qui, à l'ouverture du Parlement, sembloit se captiver l'attention générale, se perd aujourd'hui dans la multitude d'objets qui occupent le tapis. Le Chevalier *Pinto*, Ministre de Sa Maj. *Très-Fidèle*, reçut encore hier des Dépêches de *Lisbonne*.

Pour ce qui est de l'*Amerique*, les Nouvelles sont constamment des plus favorables, & il ne leur manque qu'un plus grand dégré d'authenticité. La Lettre d'un Officier, écrite de *New-York*, mais dont on ne marque point la date, annonce, "que rien n'arrête les progrès, que le Comte *Cornwallis*, à la tête de son Corps, fait dans la Province de *Jersey*; que deux Forts, aussi importans & solidement construits que les Forts *Lee* & *Washington*, sont tombés entre ses mains; qu'il y a trouvé des Armes pour dix mille Hommes, 40. Pièces de canon, plusieurs Mortiers, & une quantité innombrable de Munitions, que les *Américains* avoient abandonnés à son approche, pour se retirer en hâte vers *Philadelphie*, rejoindre le gros de leur Armée, & couvrir cette Capitale de l'Association *Américaine*." Quoique, d'après cette Lettre même, il paroisse que la Ville de *Philadelphie* ne s'étoit pas encore renduë alors aux Troupes du Roi, ainsi qu'on l'assuroit il y a trois jours, on dit pourtant qu'elle doit l'être à présent, parce qu'outre le Corps du Comte *Cornwallis*, le Général *Howe* y avoit fait passer un autre par la Rivière de *Delaware*, tandis qu'un troisième tenoit la grande Armée *Américaine* en échec à quelque distance de-là. En conséquence de ces dispositions, dont l'exécution a été confiée au Général *Clinton*, aïant sous lui les Généraux *Cornwallis*, *Percy*, & *Prescott*, l'on s'attend à apprendre bientôt la prise de *Philadelphie*, la défaite de l'Armée *Américaine*, la soumission entière des Colonies, où notre Armée a pénêtré, & même celle de toutes les treize Provinces réunies. Comme néanmoins il pourroit arriver, par des obstacles imprévus, qu'il manquât quelque chose à l'entier accomplissement de ces espérances, on ne perd point de vuë les Projets d'Accommodement; & dans un grand Conseil, tenu aujourd'hui à la Cour, & auquel tous les Membres ont été sommés d'assister, il a été question, dit-on, d'un Plan, également avantageux aux deux Partis, & qui, si l'on s'étoit bien entendu sur ce point il y a deux ans, auroit prévenu toute effusion de sang, & les frais immenses & ruineux, qu'on a été obligé de faire de part & d'autre. L'essentiel de cette Nouvelle seroit de spécifier quelques-unes de ces Conditions, auxquelles tant de Ministres & de Politiques, qui ont traité de notre différend avec l'*Amérique*, n'auroient pas pensé dès le commencement. En attendant l'on voit, que les Frères *Howe*, dans leur Acte d'Amnistie du 30. Novembre, continuënt d'insister sur le point principal en litige, *l'autorité du Parlement sur les Colonies*. Cette Pièce, par laquelle les deux Commissaires, profitant de leurs avantages, ont fixé un terme au Pardon, promis ci-devant sans limitation, est conçuë de la manière suivante.

„ De par RICHARD Vicomte HOWE, „ du Royaume d'*Irlande*, & GUILLAUME HOWE, Ecuyer, Général „ des Forces du Roi en *Amérique*, Commissaires de S. M. pour le rétablissement de la Paix dans ses Colonies & Plantations de l'*Amérique-Septentrionale*. "

P R O C L A M A T I O N.

Comme, par nos Déclarations du 14. *Juillet & du* 19. *Septembre dernier, renduës en conséquence des très-gracieuses intentions de S. M. envers ses Sujets dans les Colonies ou Provinces du* Nouveau-Hampshire, *de* Massachusett's-Bay, Rhode-Island, Connecticut, *de la* Nou-

velle-York, *de la Nouvelle-Jersey, de* Pensylvanie, *des trois Bas-Comtés sur la* Delawara, *de* Maryland, *de* Virginie, *de la* Caroline-Septentrionale *&* Méridionale, *& de* Georgie, *il a été promis un Pardon libre & général à toutes Personnes, qui retourneroient promtement à l'obeissance duë ; & qu'elles ont été invitées à accepter, non seulement les benédictions de la Paix, mais aussi* une jouissance assurée de leurs Libertés & Propriétés, sur les vrais principes de la Constitution : *Et, attendu que, non-obstant les dites Déclarations & l'exemple de nombre de Personnes, qui ont profité des assurances y contenuës, plusieurs Corps de gens armés, ouvertement au mépris de la clémence offerte par Sa Majesté, continuënt toujours leur opposition à l'établissement du Gouvernement légal & de la Paix ; & que diverses autres Personnes mal disposées, poursuivant leurs vuës d'ambition personnelle dans l'exercice d'une influence & d'un pouvoir illégaux, font de nouveaux efforts, par differents artifices, & en représentant les choses sous un faux jour, pour aliéner de Sa Maj. la confiance & l'affection de ses Sujets, pour faire échouër tout Plan de réconciliation, & pour prolonger la Guerre dénaturée entre la* Grande-Brétagne *& ses Colonies :* A CES CAUSES, *dans la vuë de remplir plus efficacement les très-gracieuses intentions de Sa Majesté, & de rétablir promtement la tranquillité publique ; considérant dûment, qu'il est convenable de limiter le terme, dans lequel un tel Pardon comme ci-dessus sera accordé, & de spécifier les conditions, auxquelles seules il pourra s'obtenir ; Nous, au nom de Sa Majesté, & en vertu des pouvoirs dont nous sommes revêtus, enjoignons & ordonnons par les Présentes à toutes Personnes quelconques, assemblées sous les armes contre le Gouvernement de Sa Majesté, de se séparer & de retourner à leurs Maisons, pour y rester d'une manière paisible & tranquille : Enjoignons pareillement & ordonnons à toutes autres Personnes, assemblées sous le nom de* Congrès-Général *ou* Provincial, *de* Committés, Conventions, *ou autres* Associations, *sous quelque dénomination qu'elles soient connuës ou distinguées, ou qui, sous prétexte d'aucune autorité de la part de tel Congrès, Committé, Convention, ou autre Association, s'arrogent le pouvoir de rendre ou d'exécuter aucuns ordres pour la levée d'Argent ou de Troupes, pour l'armement de Navires & de Vaisseaux, pour emprisonner ou autrement inquiéter les Sujets de Sa Majesté ; de se désister de tous tels procédés & faits traitreux, & d'abandonner tout pouvoir & toute autorité usurpée de cette nature, afin que la tranquillité puisse être rétablie, qu'un promt pardon d'offenses passées puisse tranquilliser les craintes des Coupables, & que tous les Habitans des dites Colonies puissent être mis en état de profiter du bénéfice de la bonté paternelle de S. M. dans la conservation de leur Propriété, dans le rétablissement de leur Commerce, & dans l'assurance de leurs Droits les plus précieux, sous* l'autorité juste & modérée de la Couronne & du Parlement de la *Grande-Brétagne.*

Nous déclarons par la Présente & notifions à tous & chacun, que toute personne, qui, dans le terme de soixante jours, *à compter de la date de la Présente, comparoîtra par-devant le Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, ou Commandant en chef, dans aucune des sus-dites Colonies ou Provinces de Sa Majesté, ou par-devant le Général ou Officier-Commandant des Forces de S. M. en* Amérique, *ou par-devant aucun autre Officier au service du Roi, commandant un Détachement ou partie de ses Forces dans le dit Pays, ou par-devant l'Amiral ou Commandant en chef des Flottes de Sa Majesté, ou enfin par-devant aucun autre Officier commandant un des Vaisseaux de guerre du Roi, ou aucun Bâtiment armé au service de Sa Majesté, dans aucun des Ports, Havres, Anses ou sur les Côtes de* l'Amérique ; *qui demandera l'effet de cette Proclamation & attestera en même tems son obéissance aux Loix, en signant une Déclaration conçuë en ces termes : " Moi A. B. je ,, promets & déclare, que je resterai dans une ,, obéissance paisible envers Sa Majesté, & que ,, je ne prendrai point les Armes ni n'encouragerai d'autres à les prendre, en opposition à ,, son Autorité : " — Que toute telle Personne obtiendra un Pardon plein & entier de toutes Trahisons ou du délit de ne les avoir point revelées, qu'elle auroit commis ci-devant, ainsi que de toutes forfaitures, condamnations ou pénalités pour les sus-dits délits ; & qu'en produisant à Nous, ou à l'un de Nous, un Certificat de sa comparution & déclaration, faites comme ci-dessus, elle obtiendra & recevra un tel Pardon, passé en duë forme en sa faveur.*

Donné à NEW-YORK, le 30. Nov. 1776.
(*Signé*) HOWE, G. HOWE.
(Et plus bas) *Par ordre de Leurs Excellences*
(Signé) HENRY STRACHEY.

ACTIONS ; *Banque*, 137 & sept huitièmes. *Indes*, 172 & un quart.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO V.
De LEIDE, *le* 17. *Janvier*, 1777.

DE LARNECA *dans l'Isle de* CHYPRE, *le* 21. *Octobre*, 1776. *Ismaïl-Effendi*, ancien *Reis-Effendi*, que le *Grand-Seigneur* a exilé dans cette Isle depuis quelque tems, sans que l'on ait sçu le motif de sa disgrace, arriva de *Smyrne* en cette Echelle, le 2. de ce mois. Cet ancien Ministre est tellement agité de craintes, qu'il ne reçoit des visites, qu'après que ceux qui les lui font se sont desarmés. *Mustapha-Aga-Gulgulu-Oglou*, Commandant de *Salephi* en *Caramanie*, eut cette complaisance, lorsqu'il se présenta ces jours-ci pour le voir; & il lui jura qu'il n'étoit venu en *Chypre* que pour ses affaires particulières. La venuë inattenduë de ce Commandant, qui arriva au commencement de ce mois à *Cherines*, avec une Suite de 60. Hommes, avoit également effrayé le Pays: Mais elle n'a eu d'autre objet que l'achat des agrets nécessaires au gros Chebec, qui déserta il y a trois ans pour aller servir le Cheïk *Daher* & les *Russes*, & que *Diezzar-Pacha*, après l'avoir repris, a fait rendre à *Mustapha-Aga*. Ce dernier a été très-bien reçu à *Nicosie*, d'où il est reparti depuis six jours pour retourner à son Gouvernement.

SUITE des Nouvelles de CONSTANTINOPLE *du* 3. *Décembre*.

Outre la déposition du *Mufti*, *Sahib-Mehemet-Zade*, auquel *Hindi-Mollah*, ci-devant *Kadileskier* ou Juge-Suprème de la *Romélie*, a succédé, il n'y a eu d'autres changemens dans les principales Charges que la nomination d'*Abdul-Resak*, ci-devant *Reis-Effendi* du Camp & Plénipotentiaire au Congrès de *Foczany*, au Poste de *Teftar-Emini* ou Garde des Archives de l'Empire, & celle d'*Achmet-Effendi* à la Sur-Intendance de la Poudre à canon dans les Arsenaux du *Grand-Seigneur*. Comme l'Expédition du *Capitan-Pacha* semble toujours n'avoir pas été des plus heureuses, on avoit craint pour lui, qu'il ne perdît aussi sa Place; mais cet Officier paroît être trop bien établi dans les bonnes-graces de *Sa Hautesse*, pour craindre jusqu'ici un revers de fortune si subit. Après être rentré dans le Port avec toute sa Flotte, il s'est d'abord rendu à l'Audience du Sultan, qui l'a reçu de la manière la plus gracieuse; & il a eu l'honneur d'être invité au Festin, que le *Grand-Visir* a donné, selon la coûtume, à *Sa Hautesse*, à l'occasion du *Beïram*.

Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, a eu le 21. Novembre une longue Conférence avec le *Reis-Effendi*, qu'on croit toujours relative à l'arrivée des Vaisseaux *Russes*, attendus aux *Dardanelles*.

De DANTZIG, *le* 2. *Janvier*, 1777. Selon un Etat des Grains entrés en cette Ville & sortis du Port pendant le cours de l'année 1776. la quantité des premiers se monte à 28277. Last 6. Boisseaux, dont 14177. Last 47. Boisseaux de Froment, & 8546. Last 44. Boisseaux de Seigle; & la quantité des Grains exportés à 19355. Last 35. Boisseaux, dont 9333. Last 52. Boisseaux de Froment, & 6362. Last 17. Boisseaux de Seigle; proportion qui peut faire juger de la quantité de cette Denrée, restée en Magasin. Le nombre des Vaisseaux, arrivés dans le Port durant la même année, est de 603. dont 150. Navires *Hollandois*.

De BERLIN, *le* 7. *Janvier*. Le Roi est arrivé aujourd'hui en cette Ville, avec le Prince & la Princesse de *Prusse*, pour y rester durant les Divertissemens du Carnaval. Sa Maj. a envoyé, selon sa coûtume annuëlle, une grosse Somme d'argent à Mr. *Philippi*, Président de la Régence de *Berlin*, pour être distribuée en Aumônes, le chargeant, par un Ordre particulier du Cabinet, de ne les répartir que parmi de vrais Indigens.

De COLOGNE, *le* 10. *Janvier*. La Nouvelle de l'élection du Comte de *Bassenheim* à la Charge de Bourgrave de *Friedberg*, (*annoncée dans la* Gazette N°. 1.) se trouve mal-fondée. Selon des Lettres de *Munich*, l'Electeur de *Bavière* est incommodé de la poitrine; &, comme cette indisposition pourroit avoir des suites, la Nouvelle en a d'abord reveillé les Spéculatifs. On apprend aussi de *Trèves*, que le Comte de *Kesselstadt*, Grand-Maître de l'Electorat & Camérier héréditaire de l'Archevêché de ce nom, Grand-Prévôt de la Métropole, y est mort d'Apoplexie, le 6. de ce mois.

De MADRID, *le* 24. *Décembre*, 1776. Le Roi a conféré la Charge d'Ingénieur en chef de ses Armées, Places, & Frontières, au Colonel & Ingénieur en second, Don *Fernand de Ulloa*; le Caractère de Brigadier de ses Armées au Colonel Don *Fernand de la Vega*, Capitaine de Carabiniers au Régiment de *Rosellon*, en l'aggrégeant à l'Etat-Major de la Place de *Bar-*

celone. Sa Majesté, aïant été instruite des progrès qu'ont faits dans les Mathématiques & autres Sciences, relatives à leur destination, les Cadets d'Artillerie du Collége Royal & Militaire de *Ségovie*, a nommé douze d'entre eux au grade de Lieutenant en second du Corps Royal d'Artillerie.

Le Navire, *le St. Julien*, appartenant à la Compagnie Royale des *Caraques*, entra le 16. de ce mois au Port *Passage*, venant de la *Guayra* en 56. jours de trajet: Il a apporté pour le compte de cette Compagnie & de Particuliers 8043. Fanègues de *Cacao*; 1300. Livres d'*Anil*; 3035. de *Salseparcille*; 2500. Cuirs en poil; & 2900. Piastres fortes en Espèces.

De PARIS, *le* 10. *Janvier*, 1777. La Reine a fait ici, Jeudi 9. de ce mois, avec une partie de la Cour, une brillante Course en Traineaux: Le départ a été du Palais Royal pour aller dîner à *Mousseau*, au Jardin à l'*Angloise* de Mgr. le Duc de *Chartres*.

L'on vient d'imprimer l'Edit du Roi, donné à *Versailles* au mois de Janvier 1777. & régîtré en Parlement le 7. du même mois, *portant création d'une Loterie en Rentes viagères & perpétuelles.* Si le Dispositif de cette Pièce est remarquable par l'opération de Finance qu'elle concerne, le Préambule ne l'est pas moins par les vuës du Roi, qu'il présente, non-seulement sur l'état des Dettes publiques mais aussi sur les affaires générales de l'*Europe*. Il est conçu en ces termes.

LOUIS, &c. *Le compte, que nous nous sommes fait rendre dans le plus grand détail, de la situation de nos Finances, nous a déterminés à former un Plan d'ordre & d'économie, que nous nous proposons de maintenir & d'etendre: C'est à la faveur de ce double moyen & avec le secours de quelques augmentations de Revenus, qui ne tomberont point à la charge du Peuple, & qui ne contrarieront ni le Commerce ni l'Agriculture, que nous espérons, non-seulement* balancer, *dès cette année*, nos besoins & nos Revenus annuëls, *mais* assurer encore un excédant *indispensable, même dans les tems ordinaires: Néanmoins, comme il est résulté de l'etat habituël & des circonstances extraordinaires, qui ont eu lieu l'année dernière, une Somme de Dettes, auxquelles il est essentiel de pourvoir, nous avons cru de notre sagesse de preferer un* Emprunt *à une Imposition extraordinaire; & nos Peuples étant ainsi soulagés par les Prêteurs, auxquels nous avons recours, ceux-ci ne doivent pas douter de la* fidélité, avec laquelle nous maintiendrons dans tous les tems leurs créances.

En nous déterminant pour une Loterie par des motifs d'économie, nous avons eu soin d'assurer aux plus malheureux un intérêt raisonnable: L'intérêt de cet Emprunt se trouve compris dans nos charges annuëlles; c'est une precaution que notre justice exigeoit; & nous n'aurons recours, en aucun tems, à la confiance de nos Sujets & des Etrangers, sans avoir pris toutes les mesures necessaires, pour qu'elle ne soit jamais compromise.

Nous ne voyons aucun évènement, qui puisse déranger l'ordre général, que nous nous proposons, ou qui doive inspirer de l'inquiétude aux Creanciers de l'Etat; car, indépendamment du desir que nous avons de conserver la Paix, *nous aurions, pour les* tems extraordinaires, *des* secours extraordinaires, *que le zèle de nos fidèles Sujets nous a toujours offerts, & dont la prosperite de notre Royaume nous permettroit de faire usage; Mais ce qui nous occupe essentiellement, ce qui rempliroit le voeu de notre cœur, ce seroit de faire tourner au soulagement du Peuple les grands avantages, que le tems nous promet, soit par l'*extinction *graduëlle de* quarante-trois Millions *de* Rentes viagères, *soit par la* libération *des* Rentes perpétuëlles, *amorties successivement, au moyen des* Remboursemens *que nous faisons, & qui se montent actuëllement à* vingt-sept-Millions *par année, soit par la disposition de ce Capital même de* vingt-sept-Millions, *dans la jouïssance duquel nous rentrerons également à mesure que ces Remboursemens finiront. Enfin, nous appercevons encore des ressources non moins importantes dans une* meilleure distribution des Impôts, *dans une* plus grande économie employée à leur perception, *& dans beaucoup d'autres* améliorations, *mais qui ne peuvent être entreprises avec sagesse qu'au moment d'une plus grande aisance, & qui, par les Remboursemens qu'elles entrainent, ont besoin du secours du crédit pour être (ainsi que nous le voulons) toujours conformes à la justice.* A CES CAUSES, *&c.*

L'Ordonnance du Roi, *concernant l'Artillerie*, en date du 3. Novembre, a été aussi publiée depuis quelques jours: Elle contient 135. pages *in Folio*, & est accompagnée d'une autre *sur le service, que les Ouvriers du Corps Royal d'Artillerie auront à faire dans les Arsenaux de construction:* Celle-ci ne renferme que 20. pages *in Folio*. Les changemens, que la première de ces Ordonnances opère, ont engagé plusieurs Officiers du Corps d'Artillerie à demander leur retraite. De ce nombre est Mr. de *St. Auban*, Maréchal de Camp, dont les Défenseurs de Mrs. de *Bellegarde* & de *Monthieu* se sont plaints si amèrement, lors de l'instruction de leur Procès.

Comme il avoit été remarqué dans l'*Almanac* Royal de cette année, qu'à la Liste des Noms de tous les Premiers-Présidens, Avocats- & Procureurs Géneraux du Parlement de *Paris* depuis l'origine de cette Cour, avoient été ajoutés ceux qui ont rempli l'intervalle de 1771. 1774. M. le Premier-Président a mandé le Sr. *le Breton*, Imprimeur de cet *Almanac*; & le Parlement alloit s'occuper de cette affaire: Mais, d'après les excuses que le Sr. *le Breton* a faite

x principaux Membres de cette Cour, il a seulement été obligé de cartonner ce qui lui re- oit de l'Edition.

Une Maladie Epizoötique, répanduë parmi les Cerfs dans la Forêt de *St. Germain*, & dont peine l'on peut se rappeller d'exemple, a excité l'attention de la Société Royale de Médeci- e, qui a envoyé quatre de ses Membres sur les lieux, pour faire des recherches sur la cause e cette maladie: Il leur a paru que la sécheresse, qui a altéré la qualité des Eaux de plusieurs lares, jointe à quelques circonstances particulières, sur-tout à celle du rut, a contribué us que toute autre cause à la produire.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 10. *Janvier.*

Le Comte de *Belgioïoso*, Envoyé-Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de la Cour de *ienne*, prit avant-hier congé du Roi & partira demain, pour aller rendre ses devoirs à Empereur, son Maître, à *Paris*, où Sa Maj. Imp. est attenduë dans le courant de ce mois. e Comte de *Buckinghamshire*, nommé à la Vice-Royauté d'*Irlande*, eut aussi le 8. une Con- érence avec le Roi, sur des affaires relatives à cette Dignité, dont il se propose d'aller pren- re possession après le 18. de ce mois, Anniversaire de la naissance de la Reine.

FIN de la Lettre de l'Amiral HOWE, *du* 23. *Novembre* 1776.

Le 16. de ce mois, le Général ordonna de faire une attaque contre les Lignes de l'Ennemi, rès du Fort *Washington*, Ouvrage régulier qu'il avoit construit sur un Terrein élevé au-des- is de la Pointe de *Jeffery*: On convint de la commencer du côté de *New-York*, à la hauteur n *Pont-du-Roi*, & de faire en conséquence du Continent deux embarquemens séparés, pour asser la Rivière *Orientale*. Trente Bateaux plats reçurent ordre de remonter la Rivière *Septen- rionale* jusqu'à *Kings-Bridge* la nuit du 14. sous la direction du Capitaine *Wilkinson*, (qui s'est eaucoup distingué dans les différentes parties de cette opération, ainsi que dans les suivantes) outenu par le Capitaine *Molloy*. Les Bateaux, dont l'Equipage fut pris principalement des Bâ- mens de transport, furent commandés par le Lieutenant *Botham* de *la Brune*, le Lieutenant *oggie* du *Mercure*, & l'Agent-Lieutenant *Henry*.

Les Troupes, embarquées dans les Chaloupes, eurent un feu considérable à soutenir de la part e l'Ennemi, dans leur passage à travers la Rivière *Orientale* & à leur débarquement: Mais iant surmonté tous les obstacles, malgré le desavantage ulterieur d'un Terrein fort roide à monter, our gagner le flanc des Lignes de l'Ennemi, & les autres attaques réussissant dans le même tems, lles investirent complettement le Fort vers le soir. Les Rebelles, au nombre d'environ 2700. Iommes, se déterminèrent alors à se rendre Prisonniers de guerre; & plusieurs Pièces de canon, vec une quantité considérable de Munitions de guerre, furent prises dans le Fort & les Ouvra- es extérieurs.

Comme l'on jugea la présence du Capitaine *Wilkinson*, avec les Bateaux plats, très-essentiel- e, *la Perle* fut laissée aux ordres du Premier-Lieutenant *Scott*, pour être placée de façon à ouvrir la marche des Troupes *Hessoises* & pour prendre en flanc les Lignes de l'Ennemi du cô- é de la Rivière *Septentrionale*, service dans lequel sa conduite a mérité beaucoup d'approba- on. Les mêmes éloges sont dûs aux Officiers & aux Mariniers dans les Chaloupes. Un seul de es derniers a été tué, & cinq ont été blessés, la perte en Hommes au débarquement étant rincipalement arrivée parmi les Troupes.

Vingt Bateaux plats d'augmentation, qui furent encore envoyés pour remonter la Rivière *Septentrionale*, aux ordres du Capitaine *Phipps*, passèrent les Forts de l'Ennemi, sans être dé- ouverts, la nuit du 18; & un Détachement de l'Armée, commandé par le Lord *Cornwallis*, iant mis pié à terre sur la Côte de *Jersey* le 20. au matin, au-dessus des Redoutes de l'En- emi, vis-à-vis de la Pointe de *Jeffery*, sans être apperçu par les Rebelles pendant quelque ems, se rendit bientôt maître des Redoutes sans aucune perte. Quelques peu d'Ennemis fu- ent tués, & environ 70. faits Prisonniers, avec plusieurs Pièces d'Artillerie, & une gran- e quantité de Munitions & de Provisions. L'effet subit de ces deux attaques inattenduës sem- le avoir fait une forte impression sur leur esprit.

Dans mon Rapport à Leurs Excellences, concernant ces différents évènemens, il est juste que e fasse particulièrement mention de l'habileté, que le Capitaine *Ferguson*, de *la Brune*, a fait aroître dans la direction & la conduite de plusieurs services difficiles & très-fatigans, dont il a té chargé, tant pour préparer les voyes que pour coöpérer aux differents mouvemens de l'Ar- née, depuis l'époque de sa première descente sur l'Isle d'*York* jusqu'aujourd'hui. Le Lieutenant *Bothan*, du même Vaisseau, & les Agents-Lieutenants *Knowles* & *Henry* (le dernier plus par- iculièrement,) aïant eu une part considérable aux arrangemens ainsi qu'à l'exécution de pareils ervices, ont également droit à être nommément distingués en cette occasion. Le courage infa- igable des Equipages des Bâtimens de transport, aussi bien que des Vaisseaux de guerre, pour rainer l'Artillerie en montant les Hauteurs escarpées, afin de soutenir l'Infanterie dans ses de- centes, ne sçauroit jamais être surpassé.

J'ai jugé nécessaire, pour le promt transport des Dépêches du Général en cette occasion, de hoisir *la Tamar* à cet effet, aïant fait caréner & calfater cette Chaloupe pour son passage n *Europe*, le mieux que les materiaux, qu'on a pu se procurer dans nos circonstances présen-

tes, l'ont permis. Le Capitaine *Mason* est chargé d'entrer dans le premier Port, qu'il pour le plus convenablement gagner en *Angleterre*, & d'attendre les ordres de Leurs Excellenc pour sa destination ulterieure.

Selon la Liste, dont Mylord *Howe* fait mention dans sa Lettre, les trois Vaisseaux, q passèrent le 9. Octobre 1776. les Batteries des *Américains*, ont fait à cette occasion la per suivante; savoir : *Le Phœnix*, 4. Hommes tués & 13. blessés; *le Roebuck*, 4. tués, dont u Lieutenant, & 4. blessés; *le Tartare*, un Homme tué, & un Lieutenant de Marines bless En tout, 9. tués & 18. blessés. A cette Lettre de l'Amiral *Howe*, la *Gazette extraordinaire* d *Londres*, du 30. Décembre 1776. ajoute, que par une seconde du même Commandant, datée d 27. Novembre, l'on avoit appris, " que *le Solebay*, (Frégate de 28. Canons,) étoit revenu ,, le 20. de l'Isle de *St. Vincent* à la *Nouvelle-York*, avec le 6me. Régiment; & que *la Syrèn* ,, (aussi de 28. Canons) y étoit arrivée le 22. avec le Convoi de Vaisseaux Munitionnaires & ,, d'autres Bâtimens de transport, que le Capitaine *Hawkes* avoit été chargé de conduire ,, *New-York*, à l'exception seulement des Vaisseaux Munitionnaires, *l'Aurore & le Newmarket* ,, qui avoient été séparés des autres le 13. par un gros vent. " Mylord *Howe* ajoutoit dan cette Lettre, " que les Frégates du Roi, croisant à l'*Est* de *Boston*, avoient fait plusieurs ca ,, ptures, dont il attendoit le détail. "

Enfin cette même *Gazette* se termine par un Article du *Bureau de l'Amirauté* du 30. Décem bre 1776. où il est pareillement dit, "que par des Lettres du Vice-Amiral *Young*, Comman ,, dant en chef des Vaisseaux du Roi aux Isles *sous-le-Vent*, & du Vice-Amiral *Gayton*, ,, Commandant en chef des Vaisseaux de S. M. à la *Jamaïque*, en date du 4. Novembre, l'on avoit ,, été informé, que, depuis le 24. Juillet, les Bâtimens croiseurs de l'Escadre du premier ,, avoient pris 12. Vaisseaux appartenant aux Colonies Rebelles, & que ceux du second s'é- ,, toient emparé, depuis le 8. Octobre, de 8. Bâtimens appartenant aux mêmes Colonies; de ,, sorte que le nombre des Bâtimens, pris par les Croiseurs de la *Jamaïque*, montoit en tout ,, à cinquante-six. " D'un autre côté, l'on apprend, qu'au nombre de plusieurs Prises faites dernièrement par les *Américains* se trouvent deux Bâtimens, évalués à 160. mille L. Sterling, l'un aïant à bord des Uniformes pour 20. mille Hommes; l'autre 80. mille Liv. Sterling en Espèces, pour le payement des Troupes Royales au *Canada*. (*Lorsque la place le permettra, nous continuerons la Liste des principales Prises de part & d'autre, commencée dans le dernier* Supplé- ment *de* 1776.)

De BRUXELLES, *le* 13. *Janvier*. Selon les dernières Lettres de *Versailles*, l'Empereur ne doit y arriver que le 3. Février; & ce Monarque gardera l'*incognito* le plus rigoureux : On représentera devant lui les trois *Opéra* du Chevalier *Gluck*.

On est informé, que le Chapitre-Général de l'Ordre de *Malte*, se trouvant divisé touchant la proposition de mettre un Impôt sur les Prieurés & Commanderies, pour rétablir les Finan- ces de la Religion, le Grand-Maître a écrit au Pape, à l'effet d'obtenir une décision de *Sa Sainteté*, sur l'exposé des diverses opinions à ce sujet.

De LA HAIE, *le* 15. *Janvier*. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* ont fait aujourd'hui l'ouverture de leur Séance.

Par une Lettre de *Gibraltar*, du 19. Déc. 1776, on a reçu la Nouvelle, " que le Capitaine ,, *Dedel*, montant une Frégate de la République, avoit découvert le 9. au *Nord* de *Larrache* deux ,, Galiottes à trois mâts, faisant route au *Sud* près de la Côte; qu'il leur avoit donné la chasse; ,, mais que, prêtes à lui tomber entre les mains, elles s'étoient fait échouër sur la plage, où ,, l'une avoit d'abord été submergée, & la seconde peu de tems après; de sorte que ces Bâti- ,, mens étoient perdus. " On ajoute, qu'ils avoient été pris par les deux Frégates *Marocaines* & un Chebec, sortis de *Mogador* le 15. Novembre; & qu'on croyoit que c'étoient des Vaisseaux *Hollandois*, venant de *Seville*. Une autre Lettre de *Gibraltar*, de la même date, reçuë à *Am- sterdam*, porte, "que la veille il y étoit arrivé un Bâtiment de *Tanger* avec avis, que les *Ma- ,, rocains* avoient pris un Navire *Hollandois*, parti deux jours auparavant de *San-Lucar* de *Bar- ,, raméda*, chargé de Laine, d'Eau-de-vie & de Fruits, & un second dont on ignoroit en- ,, core la destination & le chargement; que le dernier avoit été poursuivi par une Frégate de ,, guerre *Hollandoise*; mais que les *Maures*, qui étoient à bord du Bâtiment, l'avoient fait ,, échouër entre *Arzile* & *Larrache*; que l'autre & 23. Hommes de l'Equipage des deux Vais- ,, seaux avoient été conduits dans le dernier de ces Ports. "

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO VI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 21. Janvier, 1777.

De VARSOVIE, *le* 1. *Janvier.*

HIER, dernier jour de l'an, il fut chanté un *Te-Deum* solemnel à l'Eglise des ci-devant *Jésuites*, pour remercier le Ciel des bénédictions, répanduës sur la Nation pendant le cours de l'année qui vient d'expirer, particulièrement à l'occasion de la tenuë de la Diète. Aujourd'hui, à 7. heures du matin, le Nouvel-an a été annoncé par une décharge de cent Canons: La Cour a été en *gala*; le Roi a reçu les félicitations du jour, & a assisté ensuite au Service Divin à l'Eglise Collégiale de *St. Jean*.

La Note, remise par le Grand-Chancelier de la Couronne au Baron *Reviczky*, Ministre d'*Autriche*, (*comme il a été dit l'Ordinaire dernier*,) étoit conçuë en ces termes.

LE Sous-signé, par ordre du Roi, de l'avis de son Conseil, a l'honneur de communiquer à Son Exc. M. le Baron *Reviczky*, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de L. M. Imp. & Royale, la Note ci-jointe, remise à Mr. *Blanchot*, Résident de *Prusse*. La nature des faits allégués est telle, qu'ils ne peuvent que causer les plus vives alarmes à la République, qui voit avec douleur, que les Conventions les plus solemnelles ne suffisent pas pour mettre ses Sujets à couvert des entreprises, aussi injustes dans leur principe, que pernicieuses par les effets, qui en résultent. C'est pourquoi le Sous-signé est chargé de requérir avec les plus vives instances Son Exc. M. l'Envoyé de faire connoître à sa Cour, que la République, aïant pour elle la justice de sa Cause, ne fait pas difficulté de confier la conservation de ses Droits à la Médiation de Sa Maj. l'Impératrice-Reine, dans la ferme persuasion, qu'Elle fera éprouver à la République les mêmes sentimens d'amitié, qu'Elle lui a toujours témoignés. C'est encore avec la même confiance, que le Sous-signé est également chargé de demander, que sa Médiation & ses bons offices auprès de S. M. le Roi de *Prusse* s'étendent aussi sur tout ce qui a rapport au Commerce. Les Représentations, faites jusqu'ici sur les entraves de toute espèce, sous lesquelles il dépérit & s'anéantit sans ressource, non seulement n'ont pas produit l'effet qu'on devoit s'en promettre: Mais on a même vu avec surprise l'entrée des Etats de S. M. le Roi de *Prusse* fermée aux Grains de *Pologne*, quoique la liberté de ce Commerce eût été assurée par le premier Article du Traité conclu à ce sujet.

Le Commerce actuël de la *Pologne* a des rapports trop immédiats avec celui des Puissances voisines, pour que les gênes qu'il éprouve n'influënt pas d'une manière très-desavantageuse sur le leur, & particulièrement sur les intérêts de la Cour Impériale & Royale, qui n'a pas moins de raisons que la *Pologne* à demander un redressement & une amélioration, que la nature de la chose exige pour les avantages réciproques des Parties contractantes.

Le Sous-signé se flatte, que Son Exc. M. l'Envoyé, sentant la nécessité de remédier promtement à tout ce dont on se plaint, s'empressera d'en faire part à sa Cour, pour effectuër la Médiation desirée, que le Roi & la République réclament, & dont on espère que le succès répondra à l'intérêt, que S. M. l'Impératrice-Reine daigne prendre à la situation cri-

tique de la *Pologne*, par ſon aſſiſtance généreuſe, pour l'arrangement auſſi juſte que néceſſaire des affaires ci-deſſus expoſées.

VARSOVIE ce 8. *Decembre* 1776.

(*Signé*) MLODZIEJOWSKI, *Evêque de Posnanie*, *&c.*

De LISBONNE, *le* 24. *Décembre*, 1776.

Avant-hier, Dimanche, la Princeſſe du *Bréſil* accoucha heureuſement d'une Infante, qui fut d'abord bâtiſée par l'Evêque de *Pennafiel*, & nommée *Marie-Iſabelle*. Dans le même tems le Roi fit publier, que S. M. avoit nommé à la Dignité de Patriarche du Royaume, (vacante par la mort du Cardinal de *Saldanha*,) le Principal Don *Fernand* de *Sylva*, des Comtes de *Sant-Jago*, qui étoit actuëllement Vicaire-Capitulaire, & qui ſera bientôt élevé à la Pourpre, décoration attachée au Patriarchat. On a fait, à l'occaſion de ces évènemens, des Illuminations pendant trois jours; & ces démonſtrations d'alegreſſe publique ont été d'autant plus vrayes, que le Roi continuë de ſe trouver dans un état, qui laiſſe l'eſpérance de le conſerver encore pluſieurs années.

Malgré les bruits de Guerre, qui s'accréditèrent il y a quelques mois, le Commerce de ce Royaume ne ſe reſſent point de ces alarmes; & la Navigation entre le *Portugal* & ſes Colonies ſe pourſuit avec autant de ſecurité que dans le calme le plus profond. Depuis le 8. jusqu'au 14. de ce mois, il eſt entré dans le *Tage* cinq Vaiſſeaux richement chargés, dont 3. venoient de *Fernambuc*, un de *Paraïbo*, & un de *Maranhao*. Deux autres ſont partis vers le même tems pour la Baye de *Tous-les-Saints*, un pour *Rio-Janeiro*, & trois pour *Fernambuc*. La Frégate, *le Levant*, & la Chaloupe *le Zéphyr*, appartenant à l'Eſcadre *Angloiſe* de l'Amiral *Mann*, ont fait voile, la première pour *Gibraltar*, & la ſeconde pour croiſer contre les *Anglo-Américains* ſur nos Côtes. Les Frégates, *l'Arèthuſe* & *le Fox*, ſont parties pour *Portsmouth*.

De PARIS, *le* 13. *Janvier*, 1777.

Le Vicomte de *Stormont*, Ambaſſadeur de la *Grande-Brétagne*, aïant reçu le 6. de ce mois un Exprès de ſa Cour, ſe rendit le lendemain à *Verſailles*, pour communiquer au Comte de *Vergennes*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, le contenu des Nouvelles, que le Miniſtère *Britanique* avoit reçuës le 30. Décembre du Général *Howe*. Il paroît, par les Lettres de ce Commandant, que la grande Armée *Américaine*, aïant quitté ſon Poſte au *Pont-du-Roi*, s'eſt retirée derrière la Rivière de *Croton*, dans la Terre de *Cortlandt*, Diſtrict de la Province de *New-York*, ſur la rive gauche de la Rivière de *Hudſon*, tandis que, ſur la droite du même Fleuve, le Détachement, qui s'eſt retiré du Fort *Lee*, & celui qui avoit été deſtiné à le ſoutenir, ont retrogradé vers *Brunswick*, dans la Province de *Jerſey*; & c'eſt à la pourſuite de ce Corps, que le Lord *Cornwallis* a été envoyé avec ſa Diviſion.

Quoique rien ne ſoit plus capable de raſſurer ſur les apparences d'une prochaine Guerre, que le Préambule de l'Edit du Roi, concernant le nouvel Emprunt par voye de Loterie, (*inſéré dans notre dernier* Supplément,) où S. M. dit expreſſément, " qu'Elle ne voit „ aucun évènement, qui puiſſe déranger l'or„ dre général qu'Elle ſe propoſe, ou qui „ doive inſpirer de l'inquiétude aux Créan„ ciers de l'Etat; " les idées, que la conjoncture préſente des affaires fait naître, ſont ſi généralement répanduës, que ces jours-ci l'on s'alarma ſur ce que des Lettres de *l'Orient* portoient, qu'une Flotte *Angloiſe* de 15. Vaiſſeaux de ligne & de 10. Frégates avoit paru à la hauteur de *Belle-Iſle*. Aujourd'hui, cette Flotte, que perſonne n'avoit vu partir des Ports de l'*Angleterre*, ſe réduit à 2. Vaiſſeaux & à 3. Frégates, qui croiſent devant *Belle-Iſle*. Encore cette Nouvelle n'eſt-elle pas bien certaine; & quelques-uns prétendent que cette nombreuſe Eſcadre n'étoit que des Bâtimens Marchands *Britaniques*, eſcortés par un ou deux Vaiſſeaux de guerre de leur Nation. Au reſte, quand même il croiſeroit quelques Navires *Anglois* dans la *Manche*, il ne ſeroit pas extraordinaire qu'on les y eût ſtationnés, ſoit pour protéger le Commerce de la Nation & interrompre celui des *Américains*, ſoit pour obſerver les relations de ces derniers & les mouvemens, qui ſe continuënt dans nos Ports. Nous donnons même l'exemple d'une pareille précaution, puisque depuis quelque tems il ſort deux Frégates, chaque ſemaine, de *Breſt*, pour aller faire le guet à 40. ou 50. lieuës en mer: Et il paroît par cette prudence même, que, quoique notre Gouvernement ne ſouhaite que la Paix, il veut cependant ſe mettre en ſûreté contre les évènemens; & telles ſont ſans doute les vuës de Sa Majeſté, lorsque, dans le même Préambule, Elle dit, " qu'indépendamment de ſon *deſir* „ *de conſerver la Paix*, Elle auroit dans des „ *tems extraordinaires* des *ſecours extraordinai*„ *res*, &c. " Un Ouvrage périodique, autoriſé de notre Miniſtère, s'exprime à peu près dans le même ſens, diſant; " que, tandis „ que, d'un côté, on travaille, ſelon le deſir „ du Roi, à prolonger la Paix, de l'autre on

„ se précautionne contre les circonstances, „ que l'ambition & la Politique étrangères „ peuvent opposer au système de modération, „ adopté par le Gouvernement; que l'on s'est „ assuré les Fonds nécessaires; & que l'Armée & la Marine, rétablies sur le pié le „ plus respectable, mettent en état d'en imposer aux Nations inquiètes, & d'attendre „ les évènemens. "

L'Ordonnance du Roi, en date du 9. Décembre dernier, *concernant les Consuls de S. M. & ses autres Officiers dans les Echelles du* Levant *& de* Barbarie, (*annoncée dans le* Supplément *du* N°. IV.) " fixe le nombre des „ Consuls-Généraux & des Consuls-particuliers, l'état des Vice-Consuls, l'Uniforme „ de ces différents Officiers & leur avancement progressif; leur interdit en même tems „ tout Commerce; supprime les *Chanceliers* „ du *Levant*, & attribuë leurs fonctions aux „ *Drogmans*, qui seront choisis & nommés „ par les Consuls. " Par le premier des 4. Arrêts du Conseil (*annoncés en même tems*,) „ la Chambre du Commerce de *Marseille* est „ autorisée à faire un Emprunt, qui sera destiné au payement des Dettes des Echelles „ du *Levant* & de *Barbarie*. " Le Roi prescrit, par le second, " la forme, dans laquelle la liquidation de ces Dettes doit être faite: Sa Maj. charge de tout ce qui a rapport „ à cette opération le Sr. de *la Tour*, Premier-Président du Parlement & Intendant „ en *Provence*, aïant l'inspection du Commerce du *Levant* & de *Barbarie*, & le Baron „ de *Tott*, (nommé Inspecteur-Général des „ Etablissemens *François* dans ces Pays,) sous „ les ordres du Secrétaire d'Etat aïant le Département de la Marine. " Par le troisième, " le Roi supprime tous les Droits, qui „ se percevoient sous différentes dénominations en *Levant* & en *Barbarie*, parce qu'ils „ étoient *abusifs & onéreux au Commerce*; & „ Sa Maj. ne laisse subsister que le seul *Droit* „ *de Consulat*, dont Elle destine le produit au „ payement des Appointemens de ses Officiers en *Levant* & en *Barbarie*, à celui des „ Dépenses d'Administration & des Dettes de „ la Chambre, en se réservant de le réduire, „ lorsque ces Dettes seront entièrement acquittées: Et, pour en accélérer l'époque, „ Sa Maj. a arrêté un Plan d'économie, dont „ Elle a ordonné l'exécution dans les différentes Echelles. " Le quatrième Arrêt " défend de faire payer, soit par Imposition, „ soit par la Caisse de la Chambre du Commerce de *Marseille*, toutes les dépenses, „ occasionnées par des cas ou accidens imprévus dans les Echelles du *Levant* & de „ *Barbarie*; il défend également aux Négocians établis dans ces Echelles d'emprunter „ en Corps de Nation, &c. "

De LA HAIE, *le* 18. *Janvier.*

Les *Etats-Généraux* ont fixé au Mécredi, 19. Février prochain, la célébration du Jour annuël de Jeûne, d'Actions de graces, & de Prières, dans toute l'étenduë des sept *Provinces-Unies*, Pays Associés, Villes & lieux de leur dépendance.

L'on vit ces jours-ci dans quelques Feuilles publiques de la *Basse-Allemagne*, " que le „ Veld-Maréchal Comte de *Romanzoff*, à la „ tête d'une Armée de 90. mille *Russes*, étoit „ en marche contre les *Turcs*, & que déjà „ ces Troupes avoient pris possession de *Précop*, pour forcer la *Porte* à remplir en entier les conditions du Traité de Paix, qu'Elle violoit entre autres, en voulant mettre „ obstacle à la libre Navigation des Sujets „ *Russes* dans la *Mer-Noire*. " Cette Nouvelle dût paroître d'abord d'autant plus suspecte, qu'aucune Lettre de *Russie* n'avoit annoncé le mouvement des Corps nécessaires pour composer une Armée aussi nombreuse, beaucoup moins sa marche vers les Frontières de la *Turquie*. En effet, il paroît qu'elle étoit beaucoup exaggérée, mais non absolument sans fondement. On sçait, que depuis quelque tems Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie* a *Constantinople*, est en négociation relativement au passage d'une Flotte Marchande *Russe* par le Détroit des *Dardanelles*; & que, dès la conclusion de la dernière Paix, le Parti attaché à *Dewlet-Guerai* a disputé à *Sahib-Guerai* la Dignité de Chan de *Crimée*, qui lui étoit assurée par le Traité. Aujourd'hui, l'on trouve dans des Avis de bonne main, " que, les „ *Turcs* n'aïant pas rempli convenablement „ les conditions du dernier Traité de Paix à „ l'égard de la *Crimée*, la *Russie* a fait „ marcher un Corps de Troupes vers cette „ Presqu'Isle, pour obliger les *Ottomans* à satisfaire à leurs engagemens. ". Quant à l'occupation de *Précop*, dont on n'a jusqu'ici aucune Nouvelle directe de *Pétersbourg*, on écrit de *Vienne*, en date du 2. Janvier, " que la „ Cour avoit reçu récemment un Exprès de „ la part du Prince *Lobkowitz*, son Envoyé „ en *Russie*, avec avis, que l'Impératrice „ avoit fait occuper la Ville de *Précop* en *Crimée* „ par un Corps de ses Troupes; qu'Elle avoit „ fait notifier cette démarche aux Ministres des „ Cours de *Vienne* & de *Berlin*, & leur avoit fait „ déclarer en même tems, que son intention „ n'étoit point d'étendre de ce côté-là les

„ Frontières de l'Empire *Russe*, mais seulement de contraindre la *Porte* à se conformer „ au Traité de Paix, tant en évacuant la Forteresse de *Taman*, qu'en accordant un libre „ passage par le Détroit des *Dardanelles* aux „ Vaisseaux *Russes*, passage que la *Porte* avoit „ refusé à plus de deux Vaisseaux à la fois; „ sous prétexte que ces Navires étoient armés en guerre, quoiqu'ils ne l'eussent été „ que ci-devant & qu'ils ne fussent équipés „ actuëllement que pour faire le commerce „ dans les Ports de la *Mer-Noire*."

De LA HAIE, *le* 19. *Janvier.*

Le Prince de *Gallitzin*, Envoyé Extr. de l'Impératrice de *Russie*, a reçu avis de sa Cour, qu'un Corps de Troupes de sa Nation, aux ordres du Prince *Prosorowski*, a pris possession de la Ville de *Precop* en *Crimée.*

De LEIDE, *le* 19. *Janvier.*

On a reçu quelques nouveaux détails touchant l'affaire entre une Frégate de guerre *Hollandoise* & trois Corsaires *Marocains*, qui s'étoient précédemment emparé de deux Bâtimens Marchands de la même Nation, (*ainsi qu'il a été dit dans notre dernier* Supplément.) Ces détails sont contenus dans deux Lettres de *Larrache* du 12. & du 16. Décembre, dont voici l'Extrait.

Les deux seules Frégates & le plus grand des Chebecs, que le Roi de *Maroc* a fait armer, avoient attendu quelque tems dans le Port de *Mogador* une occasion favorable pour gagner la Rivière de *Larrache*, afin de ne pas se trouver exposés aux Tempêtes continuëlles, qu'on éprouve durant l'Hyver sur la Côte de *Barbarie*. Les Commandants de ces trois Vaisseaux aïant été informés, que les Frégates de guerre *Hollandoises* croisoient entre *Larrache* & *Mogador*, pour les intercepter, ils se décidèrent à sortir ensemble, & à faire route au *Sud*, portant sur le Cap *St. Vincent*. Ils effectuèrent cette résolution le 30. Novembre; & dans leur trajet ils rencontrèrent le 3. du mois suivant, à 10. miles au *Nord* de ce Cap, deux Hourques *Hollandoises*, parties peu de jours auparavant de la Rivière de *Seville* & destinées pour *Amsterdam*, avec une Cargaison de Sel, 765. Balles de Laine, 20. Pipes d'Eau-de-vie, & 400. Caisses de Fruits. L'un de ces Bâtimens, nommé *le Jeune-Everhard*, Capitaine *Corneille Hildes*, étoit monté de onze Hommes; & le second, nommé *la Dame-Gertrude*, Capitaine *Eisse Eisses Junior*, avoit dix Hommes d'Equipage.

Les trois Bâtimens *Maures*, après avoir fait ces Prises, tâchèrent de leur faire gagner la Rivière de *Larrache*. L'un d'eux, qui leur servoit de Convoi à cet effet, vint avec elles le 9. Décembre à l'embouchure de cette Rivière, & jetta l'ancre sous les Châteaux, pour y attendre que la marée leur permît de franchir la barre: Mais, dans ce même tems, une Frégate *Hollandoise*, aïant paru à la hauteur de *Larrache*, & aïant apperçu le Corsaire, s'approcha de lui de si près, malgré le feu fort vif de l'Artillerie tant des Châteaux que du Vaisseau *Marocain*, qu'il ruina entièrement ce dernier & les deux Prises sous son escorte, dont les *Maures* ne purent sauver que 310. Balles de Laine, 17. Pipes d'Eau-de-vie, & 400. Caisses de Fruits. Il leur fut impossible de rien retirer de la Fregate *Marocaine*, qui coula à fond peu de tems après.

Lorsque ces trois Bâtimens eurent été ainsi détruits, la seconde Frégate *Marocaine* & le Chebec, qui étoient restés en mer, se montrèrent à la hauteur de *Larrache*; mais voyant la Frégate *Hollandoise*, qui avoit été jointe environ dans le même tems par un ou deux autres Vaisseaux de guerre de sa Nation, ils s'éloignèrent immédiatement, poursuivis par leurs Ennemis. Et, au départ de la Lettre de *Cadix* du 16. Décembre, l'on venoit d'y apprendre, que ces deux Bâtimens *Maures*, aïant été atteints par les *Hollandois*, avoient tâché de se sauver dans le Port de *Mamora*; mais que, cette manoeuvre leur aïant manqué, ils s'étoient fait échouer l'un & l'autre sur la Côte; que le Chebec avoit été d'abord démâté par le feu des Vaisseaux *Hollandois*; & que la plus grande partie de son Equipage s'étoit noyée en voulant se sauver à terre. La Frégate, également criblée de coups, avoit été submergée dans un endroit, où il seroit impossible d'en sauver le Canon, ni aucune autre chose qui s'y trouvoit à bord.

On ajoute dans ces Lettres, que cette affaire a achevé de ruiner entièrement la Marine du Roi de *Maroc*. Les deux Frégates, qui viennent d'être détruites, étoient les seules, qu'il possédât; &, comme leur Artillerie faisoit ensemble 52. Pièces, toutes de fonte, qu'on ne pourra point retirer de la Mer, la perte de ces deux Bâtimens est évaluée à deux-cents mille Piastres. Il avoit dejà perdu, il y a deux mois, un de ses Chebecs, commandé par le Reis *Farach*. Ce Chebec, un second échoué récemment en sortant de *Tanger*, & celui qui vient de périr dans la rencontre avec les Frégates *Hollandoises*, étoient les trois plus gros de toute sa Marine. Ainsi les *Marocains*, en considérant ces pertes, n'auront guères à se vanter des trois Prises *Hollandoises* qu'ils ont faites, la valeur de la première & de ce qu'ils ont sauvé de la Cargaison des deux autres n'équivalant pas de beaucoup de près à celle des trois Navires *Marocains*, qui ont été détruits. Quant aux 21. Hommes des Equipages *Hollandois*, l'on apprend, que le Sr. *Rossignol*, Consul-Général de la Nation *Hollandoise*, a fait louër pour eux une Maison à *Larrache*, où ils sont pourvus de tout ce qui leur est nécessaire.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO VI.
De LEIDE, le 21. *Janvier*, 1777.

De TUNIS, *le* 7. *Octobre*, 1776. Les Mariages des Princes de *Tunis* ont été célébrés avec pompe le 4. de ce mois. Le Fils aîné du Bey a épousé une *Circassienne*, & son Neveu la Fille de ce Souverain. Il a reçu à cette occasion les complimens des Grands de sa Cour, des premiers Officiers de la Milice, des Chefs de la Loi, & des Résidens Etrangers. Jamais on n'avoit vu étaler à *Tunis* autant de richesses & de magnificence. Le Sr. de *Saizieu*, Chargé des affaires de S. M. *Très-Chrétienne* & son Consul-Général en ce Royaume, a donné le lendemain un Repas splendide, où les *François* établis à *Tunis*, les principaux Etrangers, & les Grands du Pays ont été invités. Il a été suivi d'une Illumination & d'un Feu d'artifice, qui étoit disposé de manière à être apperçu du Palais du Bey. Cette Fête a été très-agréable à ce Prince, qui en a témoigné beaucoup de satisfaction au Sr. de *Saizieu*.

De PÉTERSBOURG, *le* 20. *Décembre*. Le Colonel Baron de *Coccéji*, chargé de complimenter l'Impératrice & Leurs Alt. Impériales, de la part du Roi de *Prusse*, sur la célébration du Mariage du Grand-Duc avec la Princesse de *Würtemberg*, est arrivé ici avant-hier; & Dimanche prochain il aura ses Audiences pour s'acquitter de sa Commission.

Le Gouvernement, attentif à profiter de tous les avantages, que lui offrent l'étenduë & la situation de cet Empire, qui d'un côté fait partie de l'*Europe*, & touche de l'autre aux parties les plus reculées de l'*Asie* & aux Mers voisines de l'*Amérique-Septentrionale*, s'est occupé il y a quelques années des moyens de peupler les Provinces *Orientales* de la *Sibérie*, dans la vuë d'établir une liaison de Commerce toujours subsistante entre la *Russie* & la *Chine*, & d'épargner les frais de transport & les fatigues d'un voyage pénible à travers d'immenses Déserts aux Caravanes, qui ont fait jusqu'ici ce Commerce, aussi périlleux par les dangers de la route que peu avantageux par la grande dépense, qui en absorboit tous les profits. Pour commencer l'exécution de ce dessein, le Gouvernement a voulu d'abord peupler l'immense étenduë de Terrein entre les Villes d'*Udinsk* & de *Seleginsk*, voisines de la *Grande-Tartarie*; & pour cet effet il y avoit attiré dès l'année 1766. une Colonie de Cultivateurs *Polonois*, que les troubles continuëls de leur Patrie engagèrent à s'expatrier. Malheureusement les progrès, que ces Etrangers industrieux n'auroient pas manqué de faire, ont été traversés par la conduite de quelques Officiers établis pour les gouverner, & qui ont cru pouvoir les vexer d'autant plus hardiment, que l'éloignement des lieux sembloit leur assurer l'impunité d'une Administration aussi contraire aux intentions de notre Souveraine. Mais ils ont été trompés dans leurs espérances; &, les plaintes de ces Colons infortunés étant parvenuës au Trône, l'Impératrice a donné les ordres les plus précis, pour se faire rendre compte de l'état de ces Colonies, ainsi que de la conduite des Gouverneurs qui y ont été préposés, & de punir les exactions & l'avarice de ceux, qui seront trouvés avoir abusé du pouvoir, que S. M. leur avoit confié.

C'est ainsi que, par des soins assidus & une Administration équitable, le Commerce fleurit, même aux extrémités de l'Empire. On trouve dans une Lettre, écrite l'Eté dernier, du *Kamchatka*, que les Côtes de cette Presqu'Isle commençoient à être fréquentées par des Navigateurs. En Juillet 1775. il y étoit arrivé un Bâtiment, chargé de Pelleteries, & dont toute la Cargaison, divisée en 55. Actions, fut venduë pour plus de 50. mille Roubles, prix qui laisseroit encore aux Acheteurs un assez gros bénéfice, en portant ces Marchandises à la Foire de *Kjachta*, sur les Frontières de la *Chine*. En 1776. il partiroit du *Kamschatka* 7. Vaisseaux, dont 3. pour les Côtes de l'*Amérique*; 3. pour *Ochozk*, sur le Continent de l'*Asie* dans le Pays des *Tunguses*, & un pour les Isles *Kuriles*, dans la Mer du *Japon*. A bord du dernier s'embarqueroit un *Sibérien*, chargé de rassembler des Curiosités pour les Membres de l'Académie de *Pétersbourg*. On attendoit quatre Vaisseaux de l'*Amérique*, avec des Cargaisons de retour, &c.

EXTRAIT des Lettres de VARSOVIE *jusqu'au* 4. *Janvier*, 1777.

„ A l'exception des Assemblées d'hyver, qui ont commencé le jour de l'An chez le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, & des Redoutes dont l'ouverture s'est faite au Palais de *Radzivil*, tout est fort tranquille ici: La plûpart des Grands se sont rendus aux Contrats de *Dubno* & de *Léopol*. Comme tous ceux qui se passeront à l'avenir dans les Provinces de la République, doivent être couchés sur du Papier timbré, conformément à la Constitution de la dernière Diète, la Commission du Trésor de la Couronne a envoyé une grande quantité de ce Papier dans

le premier de ces endroits. Le Prince *Adam Czartoryski*, Général de *Podolie*, qui s'étoit éloigné de la Cour depuis quelques mois, y a reparu & a été d'un R pas, que le Roi donna, la veille de *Noël*, à l'issuë de la Séance du Conseil-Permanent, à plusieurs Membres de cette Assemblée. Sa Majesté a décoré de l'Ordre de *St. Stanislas* Mr. *Pruszak*, Castellan de *Dantzig*. "

„ La Communion des *Réformés* aïant obtenu une permission, munie du grand Sceau, pour célébrer son Culte dans la petite Eglise, qu'elle a fait bâtir près du Cimetière des *Dissidens*, elle avoit compté d'inaugurer ce Bâtiment, & d'y faire le Service-Divin, pour la premiere fois, le jour de *Noël* passé: Mais elle a été frustrée dans ce dessein, tant par une défense des plus sevères, qui lui en a été faite, que par un Acte d'ajournement par-devant l'Oficialité, qui a été intimé à tout le Corps des *Réformés* pour avoir entrepris cette construction. L'on se flatte, que, par la Médiation des Cours Alliées, particulièrement par l'intercession de celles de *Pétersbourg* & de *Berlin*, ces difficultés, aussi inattenduës que contraires aux droits accordés aux *Dissidens*, s'applaniront. "

„ Le dernier jour de l'année dernière, à 7. heures du soir, il éclata un grand incendie au Palais *Godzki*, appartenant à la Comtesse Douairière de ce nom, Palatine de *Podlachie*, & situé à l'extrémité du Faubourg de *Cracovie*. On croit, que le feu auroit pu être aisément éteint, si dans les commencemens on n'avoit repoussé avec violence les secours, qu'on vouloit y porter du dehors: Ensuite toutes les peines pour y parvenir furent inutiles; & non-seulement ce Palais a été réduit en cendres; mais, s'il n'avoit été isolé, on n'auroit pas même pu sauver les Bâtimens voisins, vû la violence du vent & l'ardeur excessive des flammes, alimentées par l'immense charpente de l'Edifice. Ce Palais, entièrement construit en Bois de *Melèse* ou Cèdre de *Pologne* depuis 150. ans, étoit un Monument d'une espèce de luxe des Siècles passés, où, au défaut de pierres & de briques, les Seigneurs les plus opulens employoient ce Bois, qui rendoit leurs Bâtimens aussi durables, que s'ils avoient été bâtis de materiaux plus solides. Aussi, dans ce Palais & dans d'autres Bâtimens de ce genre, comme dans l'Eglise Paroissiale de *Sluck*, bâtie en 1517. on n'a pu s'appercevoir jusqu'ici de la moindre dégradation. La dureté de ce Bois n'aïant pas même permis au feu de s'étendre d'abord avec vîtesse, on a eu le tems de sauver tous les précieux Ameublemens. "

De LA PRUSSE, *le* 5. *Janvier*. Depuis l'acquisition de la Seigneurie de *Langeführ*, la Chambre des Finances de S. M. *Prussienne* a proposé quelques changemens aux Propriétaires des Biens-fonds, qui y sont situés: Ils possédoient ces Maisons ou Jardins par un Bail emphytéotique, qu'ils renouvelloient tous les 20. ou 30. ans, en payant une modique Somme; & de plus ils étoient assujettis à une Taille annuëlle ou Droit Territorial, & à un dixième Denier du prix, en cas de vente. La Chambre a offert de leur céder le Fond en propriété héréditaire, de supprimer le payement du Dixième de l'achat, mais de doubler la Taxe annuëlle. La plûpart de ces Possesseurs, qui sont *Dantzickois*, ont refusé de souscrire à ces conditions, crainte que le payement d'un tel Droit ne servît à les faire considérer en tout comme Sujets de S. M. *Prussienne*: Quelques-uns cependant, qui ont des Fabriques dans l'étenduë de cette Seigneurie, ont mieux aimé s'y soumettre que de vendre leurs Etablissemens ou de les déplacer: Et l'on prévoit, que les autres, qui n'y ont que des Maisons de campagne, seront bientôt obligés de suivre leur exemple.

De COLOGNE, *le* 17. *Janvier*. Hier, quart avant 4. heures du matin, la Sentinelle du Palais de l'Electeur, notre Archevêque, à *Bonn*, découvrit une petite flamme près du Garde-Meuble, à côté de l'Aile qui donne sur le Jardin. On y porta d'abord du secours, mais trop tard: Le toit étoit déjà embrasé; & vers les 6. heures l'incendie devint général. La direction du vent a permis de garantir les Appartemens de l'Electeur; mais tout le reste de ce magnifique Bâtiment & une grande partie des précieux Meubles, qu'il contenoit, ont été la proye des flammes. La chûte d'une Tour a communiqué le feu à deux Maisons attenantes, & celle d'un plafond a fait périr ou blessé plusieurs Personnes. On attend des détails plus sûrs & plus circonstanciés de ce funeste évènement.

EXTRAIT d'une Lettre de NAPLES *du* 24. *Décembre*, 1776.

„ Si la démission du Marquis *Tanucci* a apporté du changement dans quelques affaires, c'est certainement dans celle des *Francs-Maçons* Prisonniers, dont la détention rigoureuse a fait tant de bruit en *Europe*. Depuis la retraite de ce Ministre, dont le Conseiller *Pallante*, un des Chefs du Tribunal de la Vicairerie, avoit surpris la protection, on a renouvellé plus ouvertement l'accusation, portée contre ce dernier, d'avoir trahi les *Francs-Maçons*, en les engageant lui-même à s'assembler dans une Maison de Campagne, où ensuite il étoit allé les arrêter. Quoiqu'un pareil manège soit trop odieux, pour le croire sur la simple assertion des Adversaires de ce Magistrat, il a cependant été reconnu, qu'il avoit donné lieu à de justes motifs de plainte sur la conduite qu'il a tenuë comme Fiscal dans cette affaire. La *Junte* ou Conseil-Suprême, présidé par le Marquis *Cito*, Juge d'une intégrité éprouvée, & compo-

é de cinq autres Conseillers également respectables, outre les trois Ministres adjoints, s'étant assemblé Vendredi, 6. de ce mois, pour examiner les douze Chefs de récusation, proposés il y a quelque tems contre Mr. *Pallante* par le Conseiller *Avena*, Avocat des Prisonniers; les a jugés admissibles d'une voix unanime; & en conséquence défenses ont été faites à Mr. *Pallante* de plus se mêler de l'Instruction. Une pareille intimation a eu lieu à l'égard du Conseiller *Ruggieri*, qu'on a dit avoir écrit & publié l'Apologie de son Collègue *par ordre du Roi*. Aujourd'hui, on assure non-seulement le contraire, en disant qu'il l'a fait de son *propre mouvement*; mais on ajoute même, que son Ecrit a éprouvé le même sort, qu'on a ci-devant fait subir à celui de Mr. *Avena*, & qu'il a été condamné par le Conseil-Suprème comme *téméraire, pernicieux, avilissant pour la Majesté Royale & la Dignité de la Magistrature, contenant des faussetés*, &c. La partie du Public, qui a vu avec peine la rigueur du traitement & des poursuites, qu'ont essuyé les Infortunés en question, se flatte d'après cette Décision, que celle qui interviendra définitivement dans le Procès ne sera pas moins favorable aux Prisonniers, espérances que la justice & la magnanimité du Roi lui paroissent sûrement autoriser. "

SUITE *des Nouvelles de* PARIS *du* 13. *Janvier*, 1777.

Il y a eu un si grand empressement du Public à prendre des Billets de la nouvelle Loterie, qu'ils ont été distribués le même jour qu'elle a été ouverte, & qu'il a fallu mettre de nombreuses Escouades du Guet à la porte de Mr. d'*Harvelay*, Garde du Trésor Royal, pour veiller à l'Argent qu'on apportoit de toutes parts, & pour contenir la foule prodigieuse de monde, qui se présentoit. Le lendemain, les Billets gagnoient déjà 48. Livres; & ils ne manqueront pas d'augmenter encore beaucoup d'ici jusqu'au Tirage d'Avril. Si l'on ne peut disconvenir que la confiance, qu'inspire l'Administration actuëlle des Finances de l'Etat, est telle, que, quand même cette Loterie eût été de cent Millions, elle seroit maintenant remplie, il faut avouer en même tems, que sa combinaison aussi avantageuse pour les Prêteurs que pour le Roi a infiniment contribué à son succès. On en pourra juger par le Dispositif de l'Edit, portant création de cette Loterie, dont voici les Articles.

ART. I. Il sera ouvert, le jour de la publication de notre présent Edit, chez le Sr. *Micault d'Harvelay*, Garde de notre Trésor Royal, une Loterie composée de *vingt-mille* Billets de *douze-cents Livres* chacun, payables en Deniers comptans, & en un seul payement.

II. Il sera fait, en faveur de ces Billets, *deux Tirages* dans la grande Salle de notre Hôtel-de-Ville de *Paris*, en présence des Srs. Prévôt des Marchands & Echevins de la dite Ville.

III. Le *premier* de ces Tirages, composé de *trois-mille* Lots de *Rentes-viagères*, se fera dans les premiers jours du mois d'Avril prochain; & le second, composé de *deux-mille* Lots de *Rentes-viagères*, & de *quinze-mille* Lots de *Rentes perpétuëlles*, dans les premiers jours de Juillet prochain, le tout conformément à la Table annexée au présent Edit.

IV. Les trois-mile Billets, qui auront gagné des Lots au premier Tirage, ne participeront point au second Tirage, lequel se fera uniquement en faveur des dix-sept mille Billets restans.

V. Les Porteurs des Billets pourront se faire délivrer les Lots, qui leur seront échus, en autant de Récépissés que bon leur semblera: Ces Récépissés seront au Porteur, & négociables sans formalité, jusqu'à l'époque de la constitution en Contrats.

VI. Les Rentes-viagères pourront être constituées sur telles têtes & en autant de parties, que les Porteurs des Lots ou des Récépissés, donnés en échange, le jugeront à propos.

VII. Les Porteurs des Lots de Rentes perpétuëlles pourront également les constituër en un ou plusieurs Contrats de telles Sommes qu'ils voudront.

VIII. Aucun Contrat ne pourra cependant être moindre de *seize Livres* de *Rente perpétuëlle*, ou de *trente Livres* de *Rente-viagère*.

IX. Les Arrérages de ces diverses Rentes commenceront à courir du 1. Juillet prochain, pour ceux qui constituëront avant la fin de Septembre; passé lequel tems, les Arrerages ne commenceront que du premier jour du Quartier, dans lequel les Constitutions seront faites.

X. Les dites Rentes, tant viagères que perpétuëlles, seront affectées & hypothéquées sur nos Fermes-générales-unies, & le payement en sera fait en notre Hôtel-de-Ville, de six en six mois, dans la forme & manière accoûtumée: Les dites Rentes seront exemtes de toutes Retenuës & Impositions, & ne pourront être retranchées ni réduites, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être.

XI. Toutes Personnes de quelque âge, sexe, qualité & condition que ce puisse être, pourront acquérir les dites Rentes & faire passer les Contrats sous les noms des Personnes qu'elles voudront choisir, avec les réserves de jouïssance, & autres clauses & conditions, qu'elles jugeront à propos, dont sera fait mention dans les Contrats, & pour en jouïr pendant la vie des Personnes qu'elles auront choisies, tant par elles que par celles qu'elles nommeront, quand & ainsi qu'elles aviseront.

XII. Les Etrangers non naturalisés, même ceux demeurans hors de notre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de notre obéïssance, pourront acquérir & posséder les dites Rentes, ainsi

que pourroient faire nos propres Sujets, & ils en jouïront avec tous les Priviléges; renonçant à cet effet au *Droit d'Aubaine* &, autres Droits, même à celui de confiscation, au cas qu'ils fussent Sujets des Princes & Etats, avec lesquels nous pourrions être en Guerre.

Si donnons en mandement, &c.

Donné à VERSAILLES *au mois de Janvier, l'an de Grâce* 1777. *Et de nôtre Règne le troisième.* (Signé) LOUIS. *Et plus bas.* Par le Roi. (*Signé*) AMELOT. *Visa.* HUE DE MIROMÉNIL. Vu au Conseil, TABOUREAU.

L'enrégîtrement, fait au Parlement le 7. Janvier, est conçu dans les termes d'usage. Suivant *la Table de la distribution des vingt-mille Lots*, attachée à cet Edit, le premier Tirage, qui se fera dans les premiers jours d'Avril, consistera en 3. mille Lots de *Rentes viagères*, dont 1. de 40. mille Livres, 1. de 30. mille, 1. de 20. mille, 1. de 15. mille, 1. de 12. mille, 1. de 10. mille, 1. de 6. mille, 2. de 4. mille, 4. de 3. mille, 4. de 2. mille, 11. de mille, 20. de six-cents, 32. de cinq-cents, 120. de deux-cents, & 2800. de cent-cinquante Livres; ce qui fait un Total de 644. mille Livres par an. Le second Tirage, qui se fera dans les premiers jours de Juillet, consistera en 2. mille Lots de *Rentes viagères*, dont 1. de 50. mille Livres, 1. de 30. mille, 1. de 20. mille, 1. de 12. mille, 1. de 10. mille, 1. de 6. mille, 1. de 5. mille, 2. de 3. mille, 2. de mille, 5. de six-cents, 6. de cinq-cents, 10. de trois-cents, 16. de deux-cents, & 1952. de 150. Livres; faisant les deux mille Rentes de ce Tirage 446. mille Livres par an. Les quinze-mille Lots restans, de 1200. Livres de Capital chacun, à 4. pour-cent, portant 48. Liv. de *Rente perpétuëlle*, forment ensemble 720. mille Liv. d'Arrérages par an. Ainsi ceux des 24. Millions de cet Emprunt, tant en *Rentes perpétuëlles* que *viagères* des deux Tirages, montent à 1. Million 810. mille Livres par an.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 14. *Janvier.*

„ Le Paquet-Bot de *New-York*, qui a été retenu à *Falmouth* depuis le 1. de ce mois, a enfin reçu les nouvelles Instructions, qu'il doit remettre au Lord & au Général *Howe*, & qui lui ont été envoyées le 11. par un Messager. Ces Instructions avoient été longtems & vivement débattuës dans un Conseil tenu la veille. On en parle différemment. Quelques-uns prétendent, qu'il y a été décidé, "que, si les Chefs de la Rebellion n'ont pas profité du terme de soixante „ jours, prescrit pour leur soumission par la Proclamation des Frères *Howe* du 30. Novembre, „ (*dont nous avons donné la traduction l'Ordinaire dernier*,) tous ceux qui seront pris les armes à la main contre le Gouvernement n'auront aucun quartier à espérer & seront jugés & „ punis suivant les Loix militaires: Que les Colonies, Villes & Districts, qui rentreront dans „ l'obéissance, jouïront immédiatement de tous les avantages de Commerce & de Protection ac„ cordés aux fidèles Sujets de la Couronne: Qu'il sera permis à chaque Colonie de fournir son „ Contingent annuël d'après les requisitions des Gouverneurs respectifs au nom du Roi & du Par„ lement: Et que, moyennant un promt acquiescement à cette disposition, il sera d'abord ac„ cordé un Acte de pardon & d'oubli général de tout le passé, & un autre pour rétablir tout „ aussi-tôt le Commerce des Colonies avec les Etats de la Couronne dans toutes les Parties du „ Monde, &c." En attendant que l'on soit éclairci de l'effet de la Déclaration que le Lord & le Général *Howe* feront publier en conséquence, & des suites qu'auront eu leurs progrès, on représente les *Américains* comme aux abois, & quelques-unes de leurs Colonies comme entièrement soumises. Hier, après l'arrivée d'un Messager d'*Irlande* à la Secrétairerie d'Etat, le bruit se répandit, que les Troupes du Roi s'étoient emparées de *Philadelphie*: Mais depuis l'on a appris, qu'un Bâtiment de transport revenu de *New-York* en *Irlande* avoit seulement confirmé la Nouvelle de la marche d'un Corps de Troupes, sous les ordres du Lord *Cornwallis*, par la Province de *Jersey* vers *Philadelphie*; ajoutant qu'il étoit parti de la *Nouvelle-York* une Escadre, dont le Commandant ne devoit ouvrir ses Instructions qu'en Mer. Cette Escadre, selon la Lettre d'un Officier de l'Etat-Major de l'Armée, écrite de *New-York* le 2. Décembre, consistoit en 23. Vaisseaux de guerre & nombre de Bâtimens aïant des Troupes à bord. Celles-ci étoient sous les ordres du Général *Clinton*, & le Chevalier *Pierre Parker* commandoit l'Escadre. Elle fit voile de *Sandy-Hook* le 1. Décembre; &, après avoir franchi la *Porte-d'Enfer*, (*Hell-Gate*,) elle continua le 2. sa route vers *Rhode-Island*. Le Général *Howe*, suivant cette même Lettre, devoit se mettre en marche le 3. pour joindre l'Armée dans la *Nouvelle-Jersey*. Il y est aussi parlé d'un échange de Prisonniers de guerre, dont il en étoit arrivé le 2. de *Philadelphie* à *New-York* plusieurs du 7me. & du 26me. Régiment."

„ Dans une autre Lettre de la *Nouvelle-York* du 3. Décembre il est dit, que (tandis que les Forces du Roi s'avancent d'un côté vers *Philadelphie*, & de l'autre vers *Rhode-Island*) le Général *Lee*, à la tête d'un Corps *Provincial* dévaste le Comté de *West-Chester* depuis le *Pont du Roi* (*Kingsbridge*,) pour ôter toute subsistance aux Forces Royales, qui cependant sont pourvuës pour douze mois, puisque depuis une dixaine de jours il étoit arrivé de *Corke* près de 100. Vaisseaux, chargés de Provisions. ACTIONS; *Banque*, 138 & un quart. *Indes*, 172 & demi.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO VII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 24. Janvier, 1777.

De BERLIN, *le* 14. *Janvier.*

LE Prince *Fréderic - Louis - Charles*, Fils puîné de S. A. R. le Prince de *Prusse*, est actuëllement attaqué de la Petite-Vérole, qui, au jugement des Médecins, est fort bénigne; de sorte qu'on ne craint aucune mauvaise suite de cette maladie.

Le Margrave *Henri* de *Schwedt* est venu de sa Résidence en cette Capitale, pour y assister aux Divertissemens d'usage en cette Saison. Avant-hier, il y eut Cour chez le Roi, qui dîna chez la Reine avec plusieurs Princes & Princesses de la Maison Royale; & le soir, il y eut grande Cour & Souper chez la Princesse Douairière de *Prusse*.

Le Roi a renouvellé les anciens Edits contre les Jeux de hazard, qui sont défendus sous peine de 300. Ducats d'amende pour les Joueurs, & de cent Ducats ou de 3. mois de Prison au pain & à l'eau dans la Forteresse de *Spandau*, à l'égard des Personnes, qui prêteront leurs Maisons ou Appartemens, pour y jouër aux Jeux prohibés.

De PARIS, *le* 17. *Janvier.*

La Bulle de réunion des Chanoines de *St. Antoine* est enfin arrivée de *Rome*, & sera bientôt fulminée & enrégîtrée: Les Chanoines supprimés auront des Pensions viagères, ceux au-dessous de 50. ans de 1200. Livres, & les autres de 1500. Livres par an.

M. le Comte de *Saint-Germain*, Ministre de la Guerre, aïant révoqué par une simple Lettre les Administrateurs des Biens de la fondation de l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire, qui avoient instamment demandé depuis quelque tems le rappel des Elèves à cet Hôtel; ces Administrateurs, à la tête desquels est Mr. de *Cotte*, Maître des Requêtes, ont fait des Représentations, pour prouver, qu'aïant été nommés par un Arrêt du Conseil ce n'est que par un autre Arrêt, qu'ils peuvent être destitués.

Comme Mr. de *Vaines*, qui s'est démis de la place de Premier-Commis des Finances, a refusé la Pension de retraite, le Roi lui a accordé des Lettres de Noblesse, qui, en prouvant la satisfaction que S. M. a de ses services, font voir en même tems la fausseté des calomnies, que ses Ennemis ont tâché de répandre contre lui.

Henri-Zacharie d'Isle-Beauchaine, Chevalier de *St. Louis*, Chef-d'Escadre, ci-devant Commandant des Gardes de la Marine au Port de *Brest*, est mort ici, âgé de 59. ans.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 14. *Janvier.*

Il se tiendra demain un grand Conseil, dans lequel, après avoir examiné les Dépêches, que la Cour a reçuës par des Bâtimens revenus ces jours-ci de la *Nouvelle-York*, on délibérera sur les Points, qui feront les premiers objets des discussions dans les deux Chambres

du Parlement, dont celle des *Seigneurs* reprendra ſes délibérations le 23. & celle des *Communes* le 21. de ce mois.

L'on prétend, que ſuivant le tableau, que le Général *Howe* a envoyé à la Cour, les Troupes, qu'il a ſous ſes ordres, ne montent qu'à 20. mille Hommes: Mais cette aſſertion n'eſt guères vraiſemblable, puisque l'on parle de ne plus lui envoyer de nouveaux Corps, & de ne lui faire paſſer que des Recruës & quelques Détachemens. D'ailleurs, ce Général, ſi ſon Armée n'eût pas été plus forte, n'auroit ſûrement pas fait marcher le Général *Cornwallis*, par la Colonie de *Jerſey* vers *Philadelphie*, & le Général *Clinton* vers *Rhode-Iſland*, pour s'emparer l'un de cette Iſle & l'autre de la Capitale de la *Penſylvanie*. Quoiqu'il en ſoit, le Gouvernement retiendra à ſon ſervice tous les Bâtimens de transport revenus de la *Nouvelle-York* & de *Quebec*, à la réſerve de dix que l'on juge être trop petits. Ceux qui ont été au *Canada* y retourneront avec de gros Renforts, pour mettre le Général *Carleton* en état de rouvrir avec ſuccès la Campagne auſſi-tôt que la Saiſon le permettra. Le Général *Burgoyne* ne ſervira plus dans ce Pays; mais il ira, dit-on, avec 10. mille Hommes attaquer *Williamsbourg*, Capitale de la *Virginie*.

Quant aux *Américains*, le Général *Lee* eſt reſté à la tête d'une nombreuſe Armée aux environs de *Cortland* dans la Province de *Nouvelle-York*; & le Général *Washington* a paſſé avec 15. mille Hommes dans celle de *Jerſey*, & s'y eſt poſté à *Trenton* ſur la *Delaware*, Pas qu'il faudra forcer pour aller attaquer *Philadelphie*. On ne ſçait pas poſitivement, quel eſt le ſervice, dont le Général *Gates* ſera chargé ſur les confins du *Canada*; mais le Général *Arnold* ſervira ſur les Lacs, & le Capitaine *Morris*, qui a été ci-devant au ſervice de la Couronne, commande au Fort *Ticonderoga*.

Suivant une Lettre de *New-York* en date du 4. Décembre, deux Frégates du Roi ont attaqué & totalement défait une Eſcadre d'Armateurs *Américains*, dont les Vaiſſeaux étoient montés de 10. jusqu'à 18. Canons: Les plus petits ont été pris après un Engagement d'une heure; & le plus gros a été brûlé ſur un écueil par l'Equipage, qui l'avoit fait échouër.

Quoique les choſes ne ſoient pas encore entièrement ſur le pié, qu'on puiſſe regarder comme fort preſſant le ſoin de régler le Gouvernement des Colonies, on attribuë à deux Membres du Conſeil-Privé deux Plans différents. Le premier ſeroit " d'établir en *Amérique* une Vice-Royauté pareille à celle „ d'*Irlande*, & d'y entretenir conſtamment „ une Armée de 30. mille Hommes. Le Vi- „ ce-Roi ſeroit Gouverneur dans chacune „ des Colonies, & préſideroit aux Conſeils & „ aux Aſſemblées. Les Chartres ſeroient re- „ vuës & rectifiées; & la Taxation établie „ dans tout le Continent. " L'autre Plan rejette toute idée de réunion de Gouvernemens dans une ſeule Perſonne, hors ce qui concerne le Militaire: Il y eſt propoſé

I. *De prohiber tout Commerce entre les Colonies & les Nations étrangères.*

II. *De défendre la Pêche hors de la vuë de leurs Côtes.*

III. *D'aſſujettir les* Américains *à la Preſſe.*

IV. *De les taxer, mais ſeulement pour défrayer les Etabliſſemens civils & militaires parmi eux, à la requiſition qui en ſeroit faite au Gouvernement légiſlatif de chaque Colonie, à qui on laiſſeroit la liberté de lever les Taxes, par telle voie & de telle manière, que chaque Gouvernement jugeroit les plus convenables à la nature du Pays & aux facultés de ſes Habitans.*

De LA HAIE, *le* 22. *Janvier.*

M. le Duc de *la Vauguyon*, Ambaſſadeur de *France*, a donné avant-hier un grand Bal, auquel Mgr. le Prince *Stadhouder*, Madame la Princeſſe, ſon Epouſe, & un grand nombre de Perſonnes de diſtinction ont aſſiſté.

La Lettre-Circulaire, par laquelle les *Etats-Généraux* ont indiqué la célébration d'un Jour ſolemnel de Jeûne, d'Actions de grâces, & de Prières, au 19. Février prochain, eſt conçuë en ces termes.

NOBLES & PUISSANS SEIGNEURS,

Dans le cours de l'année, qui vient de s'écouler, le Tout-Puiſſant nous a fait éprouver, que ſes gratuites envers cette République ſont toujours les mêmes. Il nous a maintenus dans la jouïſſance de tous les avantages, que l'abondance, la Paix, la Liberté civile & religieuſe peuvent procurer à un Peuple ſoumis à des Loix equitables, dont l'autorité ne s'étend pas moins ſur ceux qui gouvernent, que ſur ceux qui ſont gouvernés. Rien n'a paru nous manquer de ce qui conſtituë & confirme la proſpérité d'un Etat. Conſidérant néanmoins le peu d'impreſſion, que les faveurs ſignalées & multipliées de la Providence Divine ſont, en général, ſur les Habitans de ce Pays; l'inſenſibilité, avec laquelle on réſiſte & à ſes bienfaits, & à ſes avertiſſemens, & même à ſes châtimens; nous ne pouvons porter ſans effroi nos regards ſur les ſuites infaillibles d'une conduite ſi mal aſſortie tant à nos devoirs qu'à nos plus chèrs intérêts. Quand l'expérience de tous les Siècles, la Raiſon & la Revélation ne ſe réuniroient pas pour donner à nos alarmes le plus juſte fondement, les dangers, auxquels

a situation même de ces Provinces nous expose continuëllement, devroient seuls les exciter. Ces dangers renaissent chaque annee; ous ne leur avons echappé jusques ici que ar une protection marquée du Maître de a Nature. Si jamais on a dû le sentir, c'est ans doute dans ce moment, où nous voyons ant d'infortunés gemir, en quelques-unes de es Provinces, des effets desastreux de la Tempête violente, que nous avons encore essuyee depuis peu. La main du Très-Haut 'est de nouveau déployée en notre faveur; elle nous a sauvés de nouveau: Mais qu'elle cesse un instant de contenir l'Element redoutable, dont nous sommes environnés, il deviendra bientôt l'instrument de notre destruction, comme, sous la bénédiction Divine, il 'a si longtems eté de notre prosperité & de notre sureté. Il est tems encore de detourner le si funestes présages. Il est plus que tems de se reveiller enfin d'une securité non moins nsensee que criminelle, & de tâcher de fléchir la justice céleste par un retour sincère à l'Eternel.

A CES CAUSES, nous avons trouvé bon l'ordonner un *Jour solemnel d'Actions de grâces, de Jeûne, & de Prières* dans toute l'étenduë des *Provinces-Unies*, Pays Associés, Villes & Lieux de leur dépendance; & d'en ixer la célébration au Méercdi 19. du prochain nois de Février, pour nous mettre de nouveau, nous & notre Etat, sous la protection du Très-Haut; pour reconnoître & adorer l'Empire de sa Providence; pour célebrer, dans les entimens d'une vive gratitude, les merveilles le sa bonté envers nous; pour implorer la coninuation de la bénédiction Divine, & supplier e Dieu tout bon de nous garantir des calamiés, des tempêtes & des inondations, & de out autre fleau; de faire cesser cette mortalité qui continuë depuis si longtems ses ravages dans os Campagnes; pour faire une humble & sincère confession de nos pêchés & de nos transressions, & en sollicitcr le pardon, ainsi que e secours de sa grâce pour la conversion d'une Nation pêchéresse.

Dans cette Solémnité nous devons singulièement implorer la bénédiction de Dieu sur les Personnes & le Gouvernement des Souverains du Pays, afin que leurs délibérations & leurs entreprises puissent contribuër à la conservation le la Paix, à l'accroissement du Commerce, à l'avancement de la Vertu, à l'encouragement des Arts & des Sciences utiles, à l'affermissement du bonheur & de la prospérité de la République.

Nous devons encore supplier l'Etre Suprème de répandre ses plus précieuses bénédictions sur S. A. S. le Prince *Stadhouder* Héréditaire, sur Madame la Princesse Royale, son auguste Epouse, & sur leurs Sérénissimes Enfans; le prier de les prendre sous sa puissante protection; de leur accorder des jours longs, heureux & glorieux; de faire fleurir l'Etat & l'Eglise sous l'administration du Prince, & de lui donner une Postérité illustre, qui, transmettant son nom immortel aux générations les plus reculées, fournisse dans tous les Siècles à la République de généreux Defenseurs de ses Droits & de sa Liberté.

Nous devons enfin offrir à Dieu nos voeux & nos prières pour les Eglises *Protestantes* en tout lieu, & singulièrement en faveur de celles de ces Provinces, afin qu'elles puissent croître & fleurir de plus en plus en pieté, en union, en charité, en vérité & en vertu, & que les travaux de leurs Pasteurs soient couronnés des plus heureux & des plus durables succès:

Le tout pour la gloire du saint Nom de Dieu, la propagation de la vraye Religion *Chretienne Réformee*, la conservation de notre inestimable Liberté, & le Salut de nos Ames.

Outre les deux Lettres de *Larrache*, (*dont nous avons donné l'Extrait l'Ordinaire dernier*,) contenant les circonstances de la prise de deux Bâtimens *Hollandois* par deux Frégates & un Chebec *Marocains*, & celles de la destruction de ces trois derniers par deux Frégates de guerre *Hollandoises*, on a reçu des Lettres des Capitaines mêmes des deux Navires conduits à *Larrache*, & une autre écrite à bord du Vaisseau-Commandant de l'Escadre *Hollandoise*, à la Rade de *Gibraltar*, le 23. Décembre. Voici les éclaircissemens qu'on y trouve sur ce qui a été précédemment rapporté.

Les deux Galiottes Marchandes, *la Dame-Gertrude & le Jeune-Everhard*, avoient fait voile ensemble de *San-Lucar*, le 2. Décembre. Parvenus le jour suivant à environ dix miles du Cap *St. Vincent*, les Srs. *Eyffes & Hiddes*, Commandans de ces Vaisseaux, virent un Navire à trois mâts s'avancer sur eux: Ils le crurent *Espagnol*, & ne se hâtèrent pas de se sauver. Etant, à 4. heures de l'après-midi, à la portée du Canon, il arbora Pavillon rouge, fit quelques décharges de Canon, & ordonna aux Capitaines de venir à son bord, pour montrer leurs Passeports: Ils le firent avec confiance, croyant alors, que c'étoit un Vaisseau *Algérien*; mais, lorsqu'ils s'y trouvèrent, ils furent bientôt cruëllement détrompés: Ils virent, que c'étoit le Vaisseau-Commandant de la Marine *Marocaine*, monté par l'Amiral *Aly-Perez*, aïant 36. Canons de fonte, 4. Pierriers, & 200. Hommes d'Equipage. L'Amiral leur déclara, qu'ils étoient Prisonniers, que leurs Bâtimens étoient également de bonne-prise, & qu'il alloit les mener à *Larrache*: Il envoya ses Chaloupes à leur bord, pour prendre le reste de l'Equipage, & y conduire un nombre de *Maures* pour les manoeuvrer. La Frégate & ses deux Prises firent ensuite route vers la Côte de *Barbarie*; & le 7. au soir elles jettèrent l'ancre à la Rade de *Larrache*. Le 8. au matin on vit deux Bâtimens venir du côté de l'*Est*, dont l'un étoit la Frégate de guerre *Hollandoise*, *le Mars*, commandée par le Capitaine *Salomon Dedel*: Elle courut d'abord sur une des Prises *Hollandoises*, pour la reprendre; mais les *Maures*, qui la montoient, préférèrent de la faire échouër. La seconde

Prise essuya bientôt le même sort; & les Cargaisons de l'une & de l'autre ne furent sauvées qu'en partie. Ce fut alors le tour de la Frégate *Marocaine*. Le Capitaine *Dedel*, qui déjà n'étoit parvenu qu'avec peine, aïant la marée contraire, à s'approcher des deux Prises sous la Côte, éprouva encore plus de difficultés pour attaquer le Vaisseau *Barbaresque*, qui s'étoit retiré sous la protection des Châteaux, d'où l'on faisoit un feu des plus vifs, ainsi que du Navire même. Mr. *Dedel* leur répondit avec la même vigueur; mais l'impossibilité de réussir à prendre la Frégate *Marocaine*, dans la situation où elle étoit, l'engagea à se retirer à quelque distance. *Aly-Perez* voulut profiter de l'intervalle pour se mettre entièrement en sûreté; &, quoique son Pilote fût d'avis de débarquer préalablement son Canon, pour alléger le Vaisseau & passer la Barre avec d'autant moins de risque, il négligea ce conseil, & tenta d'entrer dans le Port: Mais malheureusement ce que le Pilote lui avoit prédit arriva: La Frégate échoua sur la Barre, & fut bientôt mise en pièces, tant par le choc des vagues que par le feu des *Hollandois*. Ainsi ce Batiment, qui étoit le plus grand & le plus beau de toute la Marine *Marocaine*, fut entièrement perdu, de même que 36. belles Pièces de fonte, & tous les Effets qui s'y trouvoient à bord.

Le Mars aïant été joint sur ces entrefaites par *la Venus*, autre Frégate *Hollandoise* aux ordres du Baron *Bentinck*, elles apperçurent une seconde Frégate *Marocaine* & un Chebec qui étoient sortis de *Mogador* de conserve avec celle qui venoit d'être détruite. Les Capitaines *Dedel* & *Bentinck* leur donnèrent la chasse jusqu'au Port de *Mamora*, où les deux Vaisseaux *Barbaresques* tâchèrent de se sauver mais avec si peu de circonspection qu'ils échouèrent sur la Côte, où peu après ils coulèrent entièrement à fond.

Quant aux Equipages *Hollandois*, on les dépouillés de tous leurs Effets, en ne leur laissant que les vêtemens qu'ils avoient au moment d'être pris; & on les a enfermés dans une Maison que le Sr. *Rossignol*, Consul *Hollandois*, a loué pour cet effet, & à la porte de laquelle il y un Corps-de-garde de 6. à 8. *Maures*. On ne leur y donne que du pain & de l'eau; mais il est permis au Consul de leur envoyer tous les soirs quelque autre nourriture. Au reste l'on ignoroit les intentions de la Cour à leur égard; & l'on ne savoit, s'ils resteroient à *Lararache*, ou s'ils seroient transportés à *Mogador*.

On apprend d'ailleurs par la Lettre du Capitaine *Hiddes*, que l'Amiral *Aly-Perez*, accusé d'inconduite, a été mis en prison avec quelques-uns de ses gens. C'est le même qui, conjointement avec la Frégate échouée à *Mamora*, s'empara, il y a peu de mois, du Navire *la Marie-Cathérine*. Après le sort qu'il vient d'essuyer avec les meilleurs Vaisseaux de sa Marine, on a lieu de croire, que la Puissance *Marocaine* rabattra quelque chose de sa fierté.

Les Porteurs respectifs des Obligations, à la charge de S. M. Imp. R. & Apostolique, *négociées au Comptoir de Mrs.* SARDI & Compagnie, *en date du* 1. *Mars* 1766. *sous hypothèque d'Obligations sur la Banque de* Vienne, *sont avertis, qu'en conséquence du Tirage fait alors toutes les Obligations, qui écherront le* 1. *Mars prochain, seront remboursées au Comptoir de Mrs.* VERBRUGGE & GOLL *à* AMSTERDAM, *& qu'il n'en sera point payé d'Intérêts ultérieurs. On donne avis en même tems, que les Intérêts de la sus-dite Négociation, qui écherront à la même époque, seront payés au sus-dit Comptoir, en retirant les Coupons.*

Les Directeurs du COLLÉGE-GÉNÉRAL *de* Rentes-Viagères *& de* Tontines, *&c. établi à* LA HAIE *le* 1er. *Janvier* 1771, *ont publié & distribuënt* gratis, *tant en* François *qu'en* Hollandois, *le sixième* Compte *annuël de l'Etat & de l'Administration de ce* Collége *avec une* Information succinte, *tirée du Plan & de ses Supplémens, où l'on voit qu'il leur est entré jusqu'au* 30. *Juin* 1776. *un Capital d'un Million* 285. *mille &* 600 *florins d'*Hollande.

I. *Les* Rentes-viagères *sont à* huit *pour-cent sur* une *tête*, sept *pour-cent sur* deux *têtes*, & six *pour-cent sur* trois *têtes*, *sans distinction d'âge; mais aux personnes de* 60. *ou* 70. *ans on donne respectivement* neuf & dix *pour-cent sur* une *tête*, huit *pour-cent sur* deux, & sept *pour-cent sur* trois *têtes, aïant chacune autour de* 50. *ans;* & neuf *pour-cent sur* deux *têtes d'environ* 70. *ans*

II. *Les* Tontines *sont à* cinq *pour-cent sur* une *tête*, quatre *pour-cent sur* deux *têtes*, & trois *pour-cent sur* trois *têtes à tout âge, augmentant annuëllement d'un demi pour-cent pendant la vie des personnes dénommées; & cela dès la première année, de façon qu'après onze ans, elles se trouvent égales aux* Rentes-viagères *à* huit, sept & six *pour-cent; mais celles-ci restent fixes, & les* Tontines *s'accroissent toujours.*

On peut s'intéresser en tout tems dans ce Collége, *& y recevoir ses Rentes, même trois mois avant l'échéance. Adresse au Comptoir des Banquiers* JACQUES BERGEON & Comp *à* LA HAIE, *& chez le Sr.* G. W. DE WILLEMSEN, *Négociant, sur le* Leidsegragt, *vis-à-vis du* Kerkstraat, *à* Amsterdam. *On prie d'affranchir les Lettres.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO VII.
De LEIDE, *le* 24. *Janvier*, 1777.

DE PÉTERSBOURG, *le* 31. *Décembre*, 1776. Le Baron de *Coccéji*, Colonel & Aide-de-Camp du Roi de *Pruſſe*, eut l'honneur de remettre, le 22. de ce mois, dans une Audience particulière qu'il eut de l'Impératrice & de L. A. Impériales, les Lettres de félicitation de ſa Cour ſur la célébration du Mariage du Grand-Duc. Le Comte *Alexis Orlow* eſt parti d'ici le 17. pour *Moscou*; & ſept jours après le Veld-Maréchal Prince de *Gallitzin* s'eſt auſſi mis en route pour la même Ville. Comme on ignore le motif du voyage inattendu de ces Seigneurs, on fait différentes conjectures à ce ſujet.

L'établiſſement du nouveau Gouvernement de *Novogrod* s'eſt fait, le 15. de ce mois, dans la Ville de ce nom, avec les mêmes ſolemnités, qui ont eu lieu dans celle de *Twer* à la même occaſion. L'Impératrice a nommé à la Préſidence de ce dernier Gouvernement le Conſeiller d'*Aſtaſjew*; & Sa Maj. a diſpoſé des Charges du nouveau Gouvernement de *Kaluga* de la manière ſuivante. Celle de Gouverneur a été donnée à Mr. de *Letzkoy*, Colonel d'Artillerie, & Commandant en chef à *Caſan*; celle de Vice-Gouverneur, au Colonel de *Soltikow*; celle de Préſident de la Chambre Criminelle à Mr. de *Syſſejew*; celle de Préſident du Tribunal Civil à Mr. de *Maſſalow*, Conſeiller d'Etat; celle de Préſident de la Juſtice Territoriale Suprème au Conſeiller d'*Uſchakow*; celle de Préſident en ſecond au Lieutenant-Colonel Prince *Baratajew*, &c.

Le Gentilhomme *Italien*, qui a tué en duël le Comte *Henri-Bernard-Louis* de *Byland*, Capitaine de haut-bord, a été arrêté; &, comme il eſt Chevalier de *St. George*, il ſera jugé par un Conſeil de guerre, compoſé de Membres de cet Ordre Militaire.

De COBLENTZ, *le* 14. *Janvier*, 1777. L'Electeur de *Trêves* eſt parti aujourd'hui de grand matin, accompagné de Madame la Princeſſe *Cunegonde* de *Saxe*, ſa Soeur, pour faire un voyage *incognito*, ſous le nom de Comte de *Sayn*. Son Alt. Royale a nommé, pour *Stadhalter* ou Lieutenant de ſes Etats en ſon abſence, le Baron de *Hack*, Tréfoncier de la Métropole.

De BONN, *le* 15. *Janvier*. Depuis ce matin à environ 4. heures, cette Ville ſe trouve dans la plus vive alarme, à l'occaſion d'un grand incendie, qui a éclaté au Palais Electoral, & qui dure encore en ce moment. Le feu, qui avoit déjà fait des progrès conſidérables, avant qu'on le découvrît, a bientôt gagné tout le Corps de l'Edifice, malgré la promtitude & l'abondance des ſecours, qu'on y a portés. A midi, le *Buen-Retiro*, la Chapelle de la Cour, l'Hôtel des Pages, le magnifique Eſcalier, la Salle du Bal, & tout le Quarré de la Réſidence ſe ſont trouvés réduits en cendres. La Tour, où étoit le Carillon, a embraſé la partie, nommée *la Maiſon Allemande*, qui a été également conſumée. L'aiguille d'une autre Tour, étant tombée ſur une Maiſon voiſine, y a mis le feu, qui s'eſt communiqué auſſi-tôt à une ſeconde; & dans peu de tems l'une & l'autre ont été la proye des flammes: Elles ſe ſont étenduës jusqu'à l'Egliſe Paroiſſiale de *St. Remi* & aux Ecoles des ci-devant *Jéſuites*; mais on eſt parvenu à les arrêter dans ces deux endroits. L'intérieur du Palais & des Bâtimens, qui y appartiennent, brûlent encore en ce moment; mais, ſi le vent ne change pas, on peut ſe flatter de circonſcrire leurs ravages dans cette enceinte, & de garantir le reſte de la Ville de tout danger ultérieur. Il eſt encore impoſſible d'apprécier la perte, que cauſera ce déſaſtre: Cependant il eſt aiſé de prévoir, qu'elle ſera exceſſive, & à quelques égards irréparable. Outre le Corps même du Bâtiment, qui étoit très-magnifique, & dont on n'a pu conſerver que les Appartemens de l'Electeur, les flammes ont conſumé la plus grande partie de la belle Bibliothèque & des Ameublemens: L'on a eu ſeulement le bonheur de ſauver les Archives les plus eſſentielles. Le reſte des Livres ainſi que des Meubles, les Lits magnifiques du *Buen-Retiro*, les Glaces, les Tapis ont été jettés dans la bouë des Jardins. L'on n'a pu mettre en ſûreté aucun de tous ces Effets précieux, la rapidité du feu étant telle, qu'elle a obligé même les Pages de S. A. Electorale à ſe ſauver à demi-habillés. Ce Prince, auquel le Peuple a témoigné dans cette triſte conjoncture le plus ſincère attachement, s'étoit d'abord retiré dans ſes Jardins; & enſuite il a été conduit à l'Hôtel de ſon Grand-Ecuyer. On craint, que l'horreur de ce funeſte accident ne ſoit augmentée par la mort de pluſieurs Perſonnes. Au nombre de celles, qui ont péri par la chûte d'un Plâfond, on nomme le Conſeiller-Aulique de *Breuning*. Quoiqu'au reſte l'enſemble des circonſtances ait donné lieu à une perte auſſi conſidérable, on ne peut refuſer de juſtes éloges à la Garniſon & aux autres Perſonnes, qui ont porté du

secours : S'il n'y avoit eu tant d'ordre & de promtitude dans leurs travaux, les ravages de l'incendie auroient été encore bien plus étendus.

EXTRAIT d'une Lettre de BARCELONE *du* 28. *Décembre*, 1776.

„ On est actuëllement occupé à fondre, dans notre Arsenal, un grand nombre de Canons de bronze, sous la direction & en suivant les procédés du Sr. *Maritz*, célèbre Fondeur, qui a établi ces Atteliers dans cette Ville, il y a huit ans, après avoir soutenu bien des contradictions & des oppositions. Nous voyons avec plaisir, que le métal, qui nous arrive du *Mexique*; devient enfin utile entre les mains de cet habile Artiste. Toutes les semaines, on coule quatre Pièces de 24. ou de seize, ou six de douze, ou huit de quatre; & l'on en fore autant sur les Moulins. De l'aveu de tous les Connoisseurs, les Pièces du Sr. *Maritz* sont plus légères & d'une volée plus longue & incomparablement plus juste. "

De MADRID, *le* 31. *Décembre.* Avant-hier, le Cardinal *Valenti-Gonzaga*, qui a résidé à notre Cour comme Nonce du Pape, & Don *Nicolas Colonna di Stigliano*, Archevêque de *Sébaste*, qui le remplace avec le même Caractère, furent admis à l'Audience du Roi. Le premier prit congé de S. M. pour retourner à *Rome*; & le second eut l'honneur de lui présenter ses Lettres de créance. Ils furent conduits à cette Audience ainsi qu'à celles des Princes & Princesses de la Famille Royale, par le Marquis d'*Oviéco*, Introducteur des Ambassadeurs.

Le Roi, aïant jugé à propos d'augmenter de quatre Compagnies le Corps Royal d'Artillerie, en a donné le commandement, avec la qualité de Lieutenant-Colonel, au Colonel titulaire Don *Antonio Angosto*; & S. M. en a nommé Capitaines les Lieutenans Don *Jérôme Léoni*, Don *André Zerralde*, Don *Pierre de la Roza*, & Don *François Vallejo.* Elle a conféré le Gouvernement du Château de *St. Sébastien* dans la Place de *Cadix* au Lieutenant-Colonel Don *Bénoît de Saavedra*, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Infanterie de *Lisbonne.*

Don *Joseph-Nic. de Vitoria y Landecho*, Ministre du Conseil-Royal & Suprême de *Castille*, mourut ici le 11. dans la 55me. année de son âge: Il avoit servi le Roi, pendant 25. ans, avec beaucoup de réputation.

De MARSEILLE, *le* 3. *Janvier*, 1777. Quoique la mort d'*Aly-Daher*, Fils du feu Cheik d'*Acre*, n'ait été annoncée d'abord que confusément, & que jusqu'à présent on n'ait reçu aucun détail concernant sa prise, des Lettres de *Constantinople*, du 18. Novembre 1776, ne permettent cependant presque pas d'en douter: Elles portent, qu'un Exprès, envoyé par *Mehemet*, Pacha de *Damas*, y étoit arrivé le 14. apportant au *Grand-Seigneur* la Tête d'*Aly-Daher* & celles de vingt-sept de ses principaux Officiers; que la défaite de ce Rebelle n'avoit coûté aucune effusion de sang; que son Fils, qui avoit été fait Prisonnier par *Diezzar*, Pacha de *Seyde*, avoit de même été envoyé à *Constantinople* sous bonne escorte; & qu'il y avoit lieu d'espérer, que cet évènement important rameneroit enfin le calme en *Syrie.* Il n'en étoit pas de même à l'égard des *Persans*, qui continuoient d'inquiéter les Places des Frontières: Et, comme il paroissoit difficile d'arrêter leurs progrès dans les circonstances présentes, la *Porte* se disposoit à dépêcher un nouveau Plénipotentiaire à *Kerim-Kan*, pour traiter définitivement de la Paix avec ce Régent, de la part duquel il se trouvoit depuis peu un Emissaire secret à *Constantinople.*

Quoique la Puissance *Ottomane* n'ait pu parvenir encore à rétablir ses forces, extrêmement affoiblies dans la dernière Guerre avec la *Russie*, une des branches du Département militaire se trouve cependant dans un état florissant: C'est l'Artillerie: Les nouvelles Fonderies font tous les jours des progrès. Suivant les mêmes avis de *Constantinople*, on y avoit coulé depuis peu six Pièces, dont une de dix-huit, une seconde à la *Schuwalow*, & quatre autres de Campagne, qui avoient toutes très-bien réussi.

Enfin ces Lettres ajoutent, que deux des Bâtimens *Russes*, partis de *Cronstadt*, étoient arrivés à *Tenedos*, où ils attendoient le premier bon vent pour entrer dans le Canal. On croyoit, que le troisième avoit pris la route de *Smyrne.*

De VERSAILLES, *le* 15. *Janvier.* Le 12. de ce mois, le Marquis d'*Aubeterre*, Commandant en Chef dans la Province de *Brétagne*, & l'Evêque de *Rennes*, Président de l'Ordre de l'Eglise, ont été présentés au Roi par le Duc de *Fronsac*, Premier-Gentilhomme de la Chambre de S. M. en survivance: Le Roi leur a témoigné sa satisfaction de leur conduite, pendant le cours de la dernière Assemblée des Etats de cette Province. Le Marquis de *Serent*, qui y a présidé la Noblesse, a eu pareillement à son arrivée l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, qui lui a accordé les entrées de sa Chambre. Elle a donné à la Demoiselle de *Clermont-Tonnerre*, Petite-Fille du Maréchal Duc de *Clermont-Tonnerre*, Pair de *France* & Chef du Tribunal, la permission de se qualifier du Titre de *Dame.*

Avant la clôture des Etats de *Brétagne*, le Roi a permis, sur les sollicitations de cette Assemblée, l'exportation des Grains à l'Etranger de la Province, d'où l'on écrit, que le Commerce maritime s'est beaucoup rallenti par les bruits de Guerre, quelque peu fondés qu'ils doivent paroître jusqu'à présent.

Le Duc & la Duchesse de *Deux-Ponts*, partis de leur Résidence le 3. de ce mois, sont depuis quelques jours en cette Capitale, où ils se proposent de faire un séjour de 4. ou 5. semaines.

Jeudi, 2. de ce mois, il a été rendu à la Grand'Chambre, d'après les Conclusions de M. Avocat-Général *Seguier*, un Arrêt confirmatif de la Sentence des Requêtes du Palais, qui a déclaré valide, en faveur du Marquis de *la Tour-du-Pin*, le Codicille du Marquis de *Gouvernet*, que les Héritiers naturels de celui-ci prétendoient tacitement annullé, comme trouvé parmi des Papiers de rebut, & fait d'ailleurs depuis longtems au préjudice de Parens plus proches, avec lesquels le Testateur avoit eu depuis les plus étroites liaisons.

Mr. de *Beaumarchais* n'aïant pu être remis, par l'Arrêt du Parlement en sa faveur, qu'au même état où il étoit avant d'être condamné au blâme par le Grand-Conseil actuel, il poursuit sa demande, afin que son Décret d'ajournement soit converti en assigné pour être ouï; & il a publié un Mémoire, dans lequel, rappellant sa fameuse affaire avec Mr. & Madame de *Goezmann*, il parle avec très-peu de ménagement de ses Juges d'alors. Comme la plûpart de ces Magistrats sont Membres du Grand-Conseil, cette Cour a résolu, dans une Assemblée tenuë à ce sujet, d'adresser des plaintes à M. le Garde des Sceaux, pour arrêter, s'il est possible, le cours de cette Pièce, qui n'a été imprimée que d'après une Consultation d'Avocats, en date du 11. Décembre dernier, très-fortement motivée, sur la nécessité de rendre la Défense du Sr. de *Beaumarchais* publique. Son Mémoire, qui a pour titre, *Suite de la Justification du Sr. de Beaumarchais*, est une Collection de Pièces, contenant les Lettres de Relief de tems, qui lui ont été accordées, le Plaidoyer que Mr. *Target* a prononcé devant le Parlement le 6. Septembre, pour obtenir l'entérinement de ces Lettres, la Défense du Sr. de *Beaumarchais*, &c. Outre les reproches amers, qui sont faits dans cet Ecrit à plusieurs Membres du Grand-Conseil, nommément à ceux qu'il avoit recusés en 1773, on remarque une expression fort desagréable pour cette Cour, dans les Lettres de Relief même. Jusqu'à présent tous les Réscrits, émanés du Roi ou de son Conseil, qualifioient d'*Arrêts* ceux prononcés par le Grand-Conseil dans l'intervalle qu'il a tenu lieu de Parlement: Mais celui, contre lequel Mr. de *Beaumarchais* s'est pourvu, n'y est qualifié que de *Jugement*; conformément à la coûtume observée au Palais depuis le retour du Parlement.

Il a été accordé depuis peu des Lettres de grâce à une jeune Demoiselle, Fille d'un Officier en garnison en *Flandre*, qui n'aïant répondu à la passion de son Amant qu'après bien des promesses réitérées de Mariage, ne put ensuite le porter, par ses larmes & ses prières, à remplir ses engagemens, lorsque les suites de sa foiblesse exigèrent cette réparation, & qui, au desespoir de la honte où elle alloit tomber, tua son Séducteur d'un coup de Pistolet; après quoi elle s'est retirée à *Turin*, où sa grâce lui a été envoyée, son courage & la perfidie de son Amant aïant intéressé des Personnes puissantes en sa faveur.

On écrit de *Metz*, qu'il s'est élevé une Rixe entre les Soldats de deux Régimens sur de petites prérogatives, que vouloient s'arroger les plus anciens arrivés dans cette Garnison, & qu'il s'en est suivi un Combat sanglant de douze contre douze: Il devoit être de cent; mais, le Complot aïant percé en partie, les Officiers avoient fait mettre les autres aux arrêts.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 17. *Janvier.*

„ Avant-hier, il se tint encore un grand Conseil à la Cour, pour examiner le contenu de Dépêches reçuës récemment de l'*Amérique* & d'autres des Ambassadeurs du Roi aux Cours de *France* & d'*Espagne*. Ces dernières paroissent avoir excité l'attention des Ministres: Ce n'est pas, dit-on, qu'elles fassent craindre des dispositions hostiles de la part de ces Puissances; mais il paroît, que le Docteur *Franklin*, arrivé de *Philadelphie* à *Paris*, a proposé, dans quelques entretiens qu'il a eu non-seulement avec les Ministres de *France*, mais aussi avec le Vicomte de *Stormont*, Ambassadeur *Britanique*, des ouvertures d'Accommodement avec les Colonies, que la Cour de *Versailles* s'est empressée de communiquer à celle de *Londres*. On ajoute que, quoique celle-ci ne négligera peut-être pas absolument cette nouvelle voye de conciliation, elle a cependant fait déclarer au Ministère de *France*, qu'elle ne peut se départir des Instructions, données à ses Commissaires en *Amérique*, conformément à divers Actes du Parlement & aux Résolutions prises en Conseil, d'autant moins que ces Instructions sont suffisantes pour parvenir à une réconciliation, pour peu que les Colonies soient sincèrement disposées à y concourir. Tels sont les bruits qu'on répand ici, & qu'on accrédite par quelques Lettres de *Paris*, où il est dit, " que la Commis-

„ fion de Mr. *Franklin* eft différente de celle de Mr. *Dean* & des deux autres Députés *Américains*, qui fe trouvent depuis quelque tems en *France*; que ceux-ci ne font chargés que de „ Négociations relatives au Commerce & à l'achat d'Articles néceffaires pour les Forces *Américaines*; mais que Mr. *Franklin* eft venu en *Europe* pour travailler à un Accommodement. " On va même jusqu'à affurer, qu'un Particulier, arrivé de *Paris*, a remis le 14. des Lettres de ce Député du Congrès au Lord *George Germaine*, avec lequel il a eu enfuite un affez long entretien. "

„ Les nouvelles Dépêches, que la Cour a reçuës le 15. du Chevalier *Howe*, par le Bâtiment *le Hartley*, Capitaine *Jackfon*, arrivé aux *Dunes*, ne contiennent aucun fait décifif, & ne parlent que des préparatifs pour pénétrer jusqu'à *Philadelphie* & fe mettre en poffeffion de cette Capitale. Celles de *Halifax*, apportées par le Vaiffeau, *l'Aventure*, Capitaine *Lacy*, & remifes le 14. au Bureau des Colonies, raffurent fur les craintes, qu'on a euës, d'une Invafion des *Provinciaux* dans la *Nouvelle-Ecoffe*, la Ville de *Halifax* fe trouvant à préfent dans un fi bon état de défenfe, qu'il feroit très-difficile, même à un gros Corps, de s'en emparer. Le Vaiffeau, *la Comteffe d'Effingham*, eft arrivé de *Quebec* à *Douvres*. A fon départ, le 4. Décembre, le Fleuve *St. Laurent* étoit couvert de glaces; & un Officier, qui avoit quitté la Ville le 1. du même mois, a rapporté, que tout étoit tranquille dans le *Canada*; que les Troupes *Britaniques* & *Brunswickoifes*, bien pourvuës du néceffaire, étoient cantonnées à *Montréal*, aux *Trois-Rivières*, & à *Quebec*. On profitoit de part & d'autre de la Saifon pour rouvrir la Campagne avec vigueur. Suivant un Officier du Roi, qui a été Prifonnier parmi les *Américains*, & qui avoit paffé par *Ticonderoga*, ils travailloient à force pour avoir au Printems une Flottille fur les Lacs, plus formidable que celle de l'année dernière; & ils avoient déjà fur les Chantiers 26. Bateaux grands ou petits. Le Chevalier *Carleton*, de fon côté, avoit fait commencer la conftruction de fix Bâtimens, dont l'un fera monté de 20. Pièces de canon. "

„ Le 15. il arriva auffi au Bureau-Général des Poftes une Malle, contenant des Lettres de la *Virginie*, des deux *Carolines*, de la *Georgie* & de la *Floride*: Elle a été apportée par le Navire, *la Betfey*, Capitaine *Loftus*, lequel l'a recueillie avec l'Equipage du Paquet-Bot deftiné à l'apporter, & qui a péri pendant le trajet. *La Betfey* avoit fait voile de *St. Auguftin*, le 27 Novembre, & a pris fur fa route un Schooner, nommé *le Port-au-Prince*, avec une Cargaifon de Riz & d'*Indigo*, appartenant aux *Provinciaux*. Un Officier, qui s'eft trouvé à bord de *la Betfey*, a d'abord paffé de *Portsmouth* à *Londres*, pour y remettre au Gouvernement les Dépêches, dont il étoit chargé. Elles annoncent, dit-on, que, les Partifans de la Couronne aïant mis dans leurs intérêts les Tribus des Sauvages *Creeks* & *Chiroquois*, ceux-ci ont eu avec les *Provinciaux* un Combat fort vif, dans lequel les Sauvages ont été Vainqueurs, aïant porté à *St. Auguftin*, outre plufieurs autres Trophées, une grande quantité de Chevelures. Au départ des Lettres, un Capitaine *Brown*, avec 150. Hommes de Troupes du Roi & 3000. Sauvages, s'étoit mis en marche de *St. Auguftin*, pour aller foumettre *la Georgie*; Expédition dans laquelle il feroit foutenu par deux Bâtimens armés au fervice du Gouvernement. Si elle lui réuffiffoit, il fe propofoit de paffer dans la *Caroline*, &c. " ACTIONS; *Banque*, 138. *Indes*, 168.

De LA HAIE, *le* 23. *Janvier*. Les Etats de *Hollande* & de *Weft-Frife*, qui ont continué leur Affemblée cette femaine, ont confenti à l'établiffement des Taxes & Impôts pour l'année courante, fur le même pié qu'ils l'ont été pendant celle qui vient d'expirer; à l'exception feulement que, dans le Tarif des Bien-fonds, les Actions de la Compagnie des *Indes* de ces Provinces, qui y avoient été ci-devant évaluées au quadruple du Capital de l'ancienne mife, ne le feront qu'au triple, proportionnément au Dividende actuël. *Leurs Nobles & Grandes Puiffances*, voulant continuër d'encourager la Pêche en *Groenlande* & au Détroit de *Davis*, ont accordé une Prime de 30. Florins par tête aux Vaiffeaux équipés dans la Province pour la fus-dite Pêche.

Selon des Lettres de *Madrid*, du 31. Décembre, le Paquet-Bot, *la Cantabrie*, parti de *Montevidéo* le 1. Octobre & arrivé le 7. Décembre à la *Corogne*, a apporté avis qu'à fon départ les *Portugais* faifoient le Siége du Château de *Sainte-Thècle*. On voit auffi dans des Avis du *Portugal*, que les levées, pour augmenter les anciens Régimens & en former de nouveaux s'y continuënt. Cependant, fi de pareilles Nouvelles n'entretenoient la crainte qu'on a euë d'une Rupture entre l'*Efpagne* & le *Portugal*, toutes les autres circonftances fembleroient devoir la faire évanouïr. Il paroît auffi, que la retraite du Marquis de *Pombal* ne fe confirme point, & que ce Miniftre continuëra d'être à la tête des affaires fous les ordres de la Reine.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO VIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 28. Janvier, 1777.

EXTRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE, *le* 17. *Déc.* 1776.

„ TOUTE espérance de Pacification avec la *Perse* est enfin évanouïe. Les tentatives & les propositions, que la *Porte* a faites pour y parvenir, aïant été inutiles, le *Divan* a enfin résolu de déclarer la Guerre au Régent. La publication en a été faite le 3. de ce mois au soir; & en même tems le *Grand-Seigneur* a nommé un *Seraskier*, pour marcher le plutôt possible avec une Armée de cinquante mille Hommes vers le Gouvernement de *Bagdad*. Ces mesures vigoureuses sont devenuës indispensables, puisque l'on apprend, que, dans le tems même qu'on négocioit ici pour terminer à l'amiable les différends survenus entre les deux Nations, *Kerim-Kan* n'a cessé de pousser ses conquêtes. Déja on le dit maître de *Bagdad*, où, selon les avis les plus récens, il a mis une forte Garnison. L'alarme s'est répanduë jusqu'à *Alep*, les Habitans de cette Ville ne voyant rien entre eux & les *Persans*, qui puisse arrêter leurs progrès."

„ Une des Femmes du *Grand-Seigneur*, dont on a ci-devant annoncé la grossesse, est accouchée le 7. d'un Fils, auquel S. H. a donné le nom d'*Achmet*."

De VIENNE, *le* 11. *Janvier*, 1777.

L'Empereur, qui avoit fixé son départ pour la *France* au 8. de ce mois, a dû suspendre son voyage, à cause de la grande quantité de neige tombée depuis le Nouvel-an, & qui a rendu les chemins impraticables.

L'Impératrice de *Russie* a fait notifier à notre Cour, ainsi qu'à celles de *Copenhague* & de *Berlin*, "qu'Elle s'est vuë dans la nécessité „ de se mettre en possession de la Place de „ *Précop* dans la *Crimée*, pour obliger la „ *Porte* à remplir les conditions du dernier „ Traité de Paix, nommément celui de l'Indépendance de la *Crimée*, dont l'exécution „ rencontre beaucoup de difficultés à *Constantinople*." En conséquence de cette résolution, les Garnisons *Russes* de *Kertsch* & de *Jeniçalé* alloient être renforcées chacune de 8. Bataillons; & le Prince *Wolodimir Gallitzin* camperoit avec un Corps de Troupes dans les environs de *Taman*. On ajoute même, que la *Russie* a dessein de faire soutenir ces démarches par une Force Navale, rassemblée dans ses Ports sur la Mer d'*Azoff*.

Ces voyes de fait de la part d'une Puissance, dont la *Porte* a éprouvé tout le poids durant la dernière Guerre, doivent lui causer encore plus d'embarras par rapport à la conjoncture, dans laquelle elles sont entreprises, soit de concert ou par un concours fortuit mais malheureux pour l'Empire *Ottoman*, c'est-à-dire, au moment que la roideur du Régent de *Perse*, qui n'a voulu écouter aucune Proposition de Paix raisonnable, & ses progrès continuëls ont forcé le *Grand-Seigneur* à lui

déclarer formellement la Guerre ; rupture qui achevera d'épuiser les forces de la Puissance *Turque*. Elle a envoyé en *Natolie* plusieurs Commandans, avec les Sommes nécessaires pour y lever des Troupes le plus promtement possible. Mais sa plus grande espérance paroît se fonder sur les germes de division, qui n'ont pu être entièrement déracinés en *Perse*, depuis l'avènement du fameux Schach *Nadir*. On dit même, que quelques Chans ou Gouverneurs de Province ont déjà montré contre *Kerim-Kan* une jalousie prête à éclater.

De COLOGNE, *le* 21. *Janvier.*

Quoique le bruit de la maladie de l'Electeur de *Bavière* ait été généralement répandu en *Allemagne* & dans les Pays Etrangers, on a ici des Lettres, qui assurent positivement, que ce Prince jouït d'une parfaite santé; qu'il a toujours paru en public jusqu'ici & pris le Divertissement de la Chasse, à l'exception seulement de quelques jours, que Son Alt. El. a gardé la chambre le mois dernier, par l'avis des Médecins, pour ne pas contracter des incommodités par le froid, auquel Elle est fort sensible.

De LISBONNE, *le* 1. *Janvier.*

Pendant les dernières semaines, la maladie du Roi a pris un si bon tour, qu'on a des espérances fondées, non-seulement de conserver ce Monarque, mais même de le voir rétabli au point de pouvoir reprendre le timon des affaires. Sa Maj. a commencé à remuër le bras & la main du côté paralytique; &, en articulant quelques mots, Elle a paru reprendre l'usage de la parole. En conséquence d'un changement si heureux, il a été donné ordre hier de discontinuër les Prières publiques; & le soir, il a été chanté dans la Chapelle Royale un *Te-Deum* en actions de grâces pour le rétablissement de Sa Majesté.

De VERSAILLES, *le* 18. *Janvier.*

Le 14. de ce mois, le Prince *Palatin*, Duc de *Deux-Ponts*, fut présenté à L. M. & à la Famille Royale, sous le nom de Comte de *Sponheim*. L'après-midi, la Duchesse de *Deux-Ponts* fut présentée à la Reine & à la Famille Royale.

De PARIS, *le* 20. *Janvier.*

M. le Comte de *Maurepas* a eu ces jours-ci un accès de goutte, accompagné de Fièvre, qui a d'abord donné beaucoup d'inquiétude; mais, au moyen du bon régime que ce Ministre observe, on a la satisfaction de pouvoir annoncer, qu'il se porte beaucoup mieux.

Un Courier, arrivé de *Vienne*, a apporté à la Reine une Lettre de l'Empereur, par laquelle S. M. annonce, qu'Elle est obligée de différer son voyage en *France*, mais qu'Elle tâchera de l'effectuër au mois de Mars. On varie sur les motifs de ce délai inattendu: Le plus naturel seroit de l'attribuër aux neiges & au mauvais état des chemins: Mais, comme ce contretems n'est pas extraordinaire dans la Saison présente, à laquelle cependant le voyage de l'Empereur avoit été fixé, on y cherche une raison plus mystérieuse, telle que l'indisposition d'une Souveraine ou celle d'un Prince de l'*Empire*, dont l'Héritier se trouve actuëllement à notre Cour.

Le Parlement a prévenu les démarches, que le Grand-Conseil avoit arrêté de faire, relativement au nouvel Imprimé du Sr. de *Beaumarchais*. Il a supprimé la partie de cet Imprimé, dans laquelle les Magistrats du Grand-Conseil étoient le plus maltraités, savoir, *la Défense* du Sr. de *Beaumarchais* ou le Discours, qu'il s'étoit proposé de prononcer à l'Audience du Parlement, pour obtenir l'entérinement de ses Lettres de Relief. Cependant cette suppression ne s'est point faite ouvertement pour donner satisfaction à Mrs. du Grand-Conseil, mais par le motif exposé dans l'Arrêt du Parlement du 18. Janvier, dont voici le contenu.

CE jour, les Grand'Chambre & *Tournelle* assemblées, les Gens du Roi sont entrés; & Mr. *Antoine-Louis Séguier*, Avocat du dit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit:

MESSIEURS,

Nous apportons à la Cour un Recueil imprimé, intitulé: Suite de la Justification du Sr. de Beaumarchais. *Au nombre des différentes Pièces, que ce Recueil renferme, nous avons trouvé, dans une Requête également imprimée au Sr. de* Beaumarchais, *un* Discours, *qu'il s'étoit proposé de prononcer à votre Audience. La sagesse, qui accompagne toujours vos démarches, ne vous permit point alors de lui accorder la faculté, qu'il demandoit, d'être entendu dans sa propre défense. Les mêmes motifs de prudence, qui avoient determiné la Cour à ne point permettre au Sr.* de Beaumarchais *de prononcer ce Discours lors de la Plaidoierie de la Cause, auroient dû lui faire comprendre qu'il étoit également dans l'intention de la Cour, qu'il ne fût point rendu public par la voie de l'impression. C'est l'objet des Conclusions par écrit, que nous avons cru devoir prendre, & que nous laissons à la Cour avec l'Imprimé, dont est question.*

Et se sont les dits Gens du Roi retirés: Eux retirés: Vu l'Imprimé intitulé: *Suite de la Justification du Sr. de Beaumarchais*, dans lequel se trouve inserée une Requete du dit Sr de *Beaumarchais*, contenant un *Discours*, qu'il devoit prononcer lors de la Plaidoierie de sa Cause; ensemble les Conclusions par écrit du Procureur-Général du Roi. Oui le rapport de

1'. *Léonard* de *Sabuguet* d'*Espagnac*, Conseiller: La matière sur ce mise en délibération. „ La Cour, les Grand'Chambre & *Tournelle* assemblées, a ordonné, que le *Discours*, inséré dans la dite Requête, sera & demeurera supprimé; & que le présent Arrêt sera imprimé & publié par-tout où besoin sera. ” *Fait en Parlement, les Grand'Chambre & Tournelle assemblées, le 18. Janvier* 1777. Collationné LUTTON. (*Signé*) DUFRANC.

La nuit du 8. au 9. de ce mois a fait craindre, pour le Palais de *Dijon*, un Incendie semblable à celui qui fit tant de dégâts au Palais de *Paris*, il y a un an, dans le même mois. Le feu s'est manifesté sur les dix heures du soir au Bureau des Huissiers, a gagné le plâfond de la Grand'Salle d'entrée, & menaçoit de s'étendre à une Tour de la Chambre des Comptes, où sont renfermés d'anciens Titres; mais les promts secours, qu'on a portés, l'ont empêché de faire des progrès: Il n'y a eu de brûlé que le Bureau des Huissiers avec tous les Papiers qu'il contenoit; & le plâfond, qui est au-dessus, a été fort endommagé. Le feu a cessé vers une heure après minuit. Le Premier-Président du Parlement & celui de la Chambre des Comptes s'y sont transportés, ainsi que presque tous les autres Magistrats de ces deux Cours, qui y ont donné l'exemple du travail & les ordres les plus efficaces.

De LONDRES, *le* 21. *Janvier*.

Aujourd'hui, la Chambre des *Communes* a repris ses délibérations; &, pour rendre ses Séances plus nombreuses, il a été envoyé des Lettres à un grand nombre de Membres, pour venir y assister le plutôt possible. On en peut conclure, que le Ministère a dessein de mettre sur le tapis dans cette Assemblée des matières de la plus grande importance, soit qu'elles concernent les affaires générales de l'*Europe* ou notre malheureuse contestation avec l'*Amérique*. Quant aux premières, on est toujours dans la même incertitude. D'un côté, l'on prétend que, par des Dépêches intéressantes que la Cour a reçuës encore récemment de ses Ambassadeurs en *France* & en *Espagne*, elle a été rassurée sur l'inquiétude, que lui avoit causée l'Armement parti dernièrement de *Cadix*, la Cour de *Madrid* aïant déclaré à la requisition du Lord *Grantham*, qu'il n'est destiné contre aucune des Possessions de la *Grande-Brétagne* ni de ses Alliés. D'un autre côté, l'on répandit le 16. de ce mois, que des Avis, que la Cour avoit reçus le même matin de *Madrid*, étoient de nature à être tenus secrets; & sur cette assertion les prix des Productions de l'*Amérique-Espagnole* montèrent de 7. pour cent. Un Exprès, dépêché le 16. au Vicomte de *Stormont*, est porteur, dit-on, d'un Mémoire, par lequel notre Cour demande instamment des éclaircissemens positifs sur la destination des Escadres, qui s'équipent dans les Ports de *France*. Enfin l'on débite, que des Dépêches, reçuës hier de plusieurs Cours Etrangères, font craindre des évènemens, qui mettroient en danger la tranquillité générale de l'*Europe*. Ce jour-là, il arriva entre autres un Exprès du Chevalier *Yorke*, Ambassadeur du Roi auprès des *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*. Ce Courier avoit dû faire le trajet à bord du Paquet-bot, qui a apporté la Malle de *Hollande* du 14. de ce mois, & qui l'a attendu à *Helleyoet-sluis* jusqu'au 17; mais, ses Dépêches n'aïant pas encore été prêtes vers ce tems-là, il a passé ici avec le Paquet-bot du 18. Elles furent d'abord remises devant le Roi, qui, après en avoir fait lecture, manda ses principaux Ministres & eut une longue Conférence avec eux. Le même jour, il fut expédié des ordres à tous les Grands-Officiers de l'Etat de se trouver à un grand Conseil, qui doit se tenir demain à *St. James*.

Le Bureau de l'Amirauté ne tient pas des Assemblées moins fréquentes. A l'issuë de la Séance du 14. il fut envoyé des ordres à *Portsmouth* & à *Plymouth*, pour hâter l'armement des Vaisseaux destinés à former les Escadres, qu'il a été résolu de mettre en mer; & en conséquence les Ouvriers travaillent à double journée dans tous les Chantiers. Le 16. il fut expédié des Lettres de presse, pour enrôler du monde, sans distinguer s'ils sont Marins ou non, & des ordres à *Portsmouth* pour hâter sur-tout l'équipement de six Vaisseaux de ligne, qui doivent être en état de faire voile le plutôt possible. Le Bureau est si fort occupé, dit-on, que les Commis travaillent assidûment jusques fort avant dans la nuit.

Il est aisé de conclure de ces faits, qu'on n'est pas ici dans une sécurité entière à l'égard des autres Puissances maritimes. Quant aux affaires de l'*Amérique*, il est probable, qu'elles vont faire l'objet des délibérations du Parlement, vu qu'il a été donné ordre à la Secrétairerie de ce Département de préparer des Copies de tous les Papiers concernant ce Pays, qui ont été reçus pendant son recès. On affirme, que le Lord *North* ne respire que des sentimens de Paix & de réconciliation avec les Colonies; & que, pourvu qu'elles renoncent à leur *Indépendance*, cette réconciliation sera accélérée & facilitée par tous les moyens possibles. Les Lords Chancelier & *George Germaine*

sont, dit-on, dans les mêmes sentimens. La *Grande-Bretagne* seroit heureuse, si les Chefs des *Américains* y répondoient de leur côté, & s'il étoit vrai, que le Docteur *Franklin* ne se fût rendu à *Paris* que pour être plus à portée de négocier un Accommodement. Le Sr. *Rixton*, qu'on assure être venu ici de sa part avec des ouvertures, tendant à cette fin salutaire, a eu le 14. un entretien de deux heures avec le Lord *Germaine*, dont les objets aïant été communiqués au Roi & aux autres Ministres, l'examen en fut fait le 15. dans un Conseil; le 16. le Sr. *Rixton* se rendit chez le même Secrétaire d'Etat, qui lui fit part du résultat; & le 17. il repartit pour retourner auprès de Mr. *Franklin à Paris*. Ceux qui croyent savoir la Réponse, que le Gouvernement lui a faite, disent qu'elle porte en substance, " que le Roi est très-disposé à accepter la soumission de ses Colonies à des conditions équitables, & à concourir à une Pacification d'une manière compatible avec l'honneur de sa Couronne & la dignité de la Nation. "

Il est en effet plus que tems de terminer cette funeste querelle si legérement commencée. La fermentation semble gagner le Corps même du Royaume. L'état de desordre où se trouve la Ville de *Bristol*, incendiée en partie, en sert de preuve. (*Nous en parlerons dans le* Supplément, *ainsi que d'une découverte faite à* Portsmouth, *&c.*)

ACTIONS; *Banque*, 137 & trois quarts. *Indes*, 168 & demi. *Sud*, 90 & un quart.

Vente des Livres de feu Mr. RANDON DE BOISSET, *Receveur-Général des Finances. Elle commencera le* 5. *Février prochain: Le Catalogue s'en distribuë à* PARIS *chez* DEBURE *Fils aîné, Libraire, Quai des* Augustins. *La Vente des Tableaux & Effets précieux suivra immédiatement celle des Livres.*

REMARQUES des AUTEURS du JOURNAL, dédié à MONSIEUR, Frére du Roi. *Nous avons reçu des Avis de nos Abonnés sur l'ordre, qu'il conviendroit tenir dans nos* Tables raisonnées des Journaux anciens & modernes, *que l'on considère comme un Ouvrage périodique & en même tems comme un Livre de Bibliothèque, qu'on pourra toujours consulter, & dans lequel on verra les progrès de l'esprit humain dans notre Siècle, qui passe pour le plus éclairé. On voudroit par rapport aux Extraits des anciens Journaux, que nous eussions remonté au tems de l'établissement des Journaux. Nous avons déjà observé, que dans les Journaux du Siècle précédent il se trouve une infinité de choses, qui ne méritent pas d'être suivies; mais que, parmi ces Extraits inutiles, on trouve aussi des Morceaux intéressans, dont nous ferons usage, sans nous assujettir à aucun ordre. On gardera l'ordre qu'on desire dans les Journaux de ce Siècle depuis 1701. Et, à l'égard des Journaux modernes, on les suivra de mois en mois. Nous ajoutons maintenant à la fin de chacun de nos Journaux l'Extrait des Articles* Législation, Administration, Police *&* Evènemens *du* Journal de Paris, *ainsi que le Recueil des* Nouvelles Littéraires *de tous les autres Journaux, sans augmenter le Prix, qui est toujours pour l'année entière, rendu chaque mois franc de port, à* Paris *de* 24. *Livres, &* 30. *Livres en Province. On s'abonne à* PARIS *chez* DEMONVILLE, *Libraire, Ruë St.* Severin; *& on s'adresse à Mr.* DAGOTY *Père, l'un des Auteurs, Ruë* St. Honoré, *vis-à-vis l'Oratoire, pour tout ce qui peut concerner le Journal. On peut aussi s'abonner chez MM. les Directeurs des Postes dans la Province, en donnant avis, ainsi que chez les principaux Libraires.*

Il vient de paroître un Livre fort curieux intitulé: Etrennes aux Amateurs de la Loterie Royale de France, *traduit de l'Italien en* François, *& très-intéressant pour tous ceux qui veulent faire des Mises heureuses à la Loterie. On le trouve à* PARIS *chez* MOLINI, *Libraire Italien, Ruë de* la Harpe; *chez* Esprit, *Libraire de Mgr. le Duc de* Chartres, *au Palais Royal; & chez la Veuve* DUCHESNE, *Libraire, Ruë* St. Jacques; *prix* 36. *Sols.*

Les Porteurs respectifs des Obligations, à la charge de S. M. Imp. R. & Apostolique, *négociées au Comptoir de Mrs.* SARDI *&* Compagnie, *en date du* 1. *Mars* 1766. *sous hypothèque d'Obligations sur la Banque de* Vienne, *sont avertis, qu'en conséquence du Tirage fait alors toutes les Obligations, qui écherront le* 1. *Mars prochain, seront remboursées au Comptoir de Mrs.* VERBRUGGE *&* GOLL *à* AMSTERDAM; *& qu'il n'en sera point payé d'Intérêts ultérieurs. On donne avis en même tems, que les Intérêts de la sus-dite Négociation, qui écherront à la même époque, seront payés au sus-dit Comptoir, en retirant les Coupons.*

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO VIII.
De LEIDE, le 28. Janvier, 1777.

DE STOKHOLM, *le* 10. *Janvier.* Malgré l'abondance des neiges & la rigueur du froid, Leurs Maj. & la Duchesse de *Sudermanie* sont revenuës hier, en parfaite santé, de *Gripsholm* en cette Ville. Le Roi, poursuivant assidûment son dessein de rendre à la *Suède* son ancienne splendeur, a conçu le projet de faire former un nouveau Règlement pour les Dépenses publiques, dont le principal but sera d'introduire plus d'économie dans tous les Départemens. Les différents Colléges sont chargés de donner leurs considérations sur cette matière; & plusieurs d'entre eux ont déjà satisfait à cette requisition.

L'Académie Royale des Sciences en cette Capitale s'est empressée de rendre hommage aux connoissances peu communes & aux excellentes qualités de M. le Prince de *Kurakin*, que l'Impératrice de *Russie* a envoyé à notre Cour pour lui notifier le Mariage du Grand-Duc. Ce jeune Seigneur, qui a fait, il y a sept ans, avec beaucoup de distinction, ses Etudes à l'Université de *Leide*, a été reçu Membre Honoraire de cette Société savante le 3. de ce mois; & à cette occasion le Baron de *Sparre*, Grand-*Statthalter* de *Stokholm*, qui en étoit alors Président, lui a adressé le Discours suivant.

MONSIEUR,

Si l'éclat de la naissance eût décidé les suffrages unanimes de l'Académie en votre faveur, vous auriez sans doute été moins sensible au choix qu'elle vient de faire, & que j'ai l'honneur de vous annoncer de sa part.

Vous devez, MONSIEUR, l'empressement & le desir, que l'Académie a témoignés de vous unir à elle, vous les devez à vos talens, à votre mérite, & au goût décidé, que vous avez pour les connoissances utiles, connoissances qui distinguent les Grands-Hommes de ces ames vulgaires, dont la Fortune se jouë, & qui sont déplacés par-tout où elle les employe.

Le Génie, qui dans ce Siècle créa votre Empire, reparoît encore sur le Trône de *Russie* pour perfectionner ce grand Ouvrage. Il y a pour les Souverains une gloire moins brillante que celle des Conquêtes, cependant plus nette, plus bienfaisante, & plus respectable: C'est d'éclairer le Peuple, c'est de former les Moeurs par des Loix sages & des Etablissemens salutaires: Et, si autrefois vous avez imité d'autres Nations, elles ne sauroient mieux faire aujourd'hui que de vous imiter à leur tour.

C'est par la même influence heureuse qu'on a vu de Grands-Hommes s'élever parmi vous. Vous avez un Oncle, MONSIEUR, que nous avons connu ici pour le regretter encore, & pour nous rappeller ses vertus & la supériorité de ses talens & de son mérite. [*M. le Comte de Panin, Premier-Ministre, ci-devant Ambassadeur de la Cour de* Russie *à celle de* Suède, *& ensuite Gouverneur du Grand-Duc.*] Il étoit destiné à présider à cette éducation précieuse, dont les effets heureux raffermiront votre félicité.

Quelle joye pour un coeur patriotique comme le vôtre, MONSIEUR, de connoître de près, que les merveilles du tems présent ne disparoîtront pas dans l'avenir! L'Académie partagera dans toutes les occasions votre satisfaction: Vous n'êtes plus Etranger parmi nous; & elle vous présage tout ce que la Fortune peut donner sous un Règne, qui sçait si bien apprécier le mérite.

Nous devons au reste à nos occupations & à l'acquisition que nous venons de faire, que, quand l'éloignement des lieux nous séparera, ce seront les Sciences, qui nous rapprocheront, & qui nous réuniront à vous pour toujours.

(*Nous placerons l'Ordinaire prochain la Réponse de M. le Prince de* Kurakin.)

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 21. *Janvier.*

Le 18. de ce mois, jour qu'on célèbre l'Anniversaire de la naissance de la Reine, il y eut à *St. James* un Bal aussi nombreux que brillant. Le Roi & la Reine y étant venus à 9. heures du soir, le Duc de *Hamilton* & la Duchesse de *Devonshire* en firent l'ouverture. Leurs Majestés se retirèrent à onze heures, & toute la grande Noblesse avant minuit. Le Lord *Walgrave*, Grand-Ecuyer de la Reine, & le Comte de *Guilford*, (Père du Lord *North*,) Trésorier de sa Maison, donnèrent le même jour de grandes Fêtes; & le Portique de l'Hôtel du Lord-Maire, qui se rendit à la Cour avec son Epouse, pour complimenter Leurs Majestés, fut illuminé. Le Roi a conféré la Dignité de son Grand-Aumônier, vacante par la mort du Dr. *Drummond*, au Dr. *Markham*, qui a aussi remplacé ce Prélat dans le Siége Archiépiscopal d'*York*.

Nous avons parlé ci-devant (*dans la* Gazette N°. CIII. 1776.) de l'affaire de quatre Officiers de Marine, qui avoient été arrêtés par ceux de Police de *Londres*, pour avoir enrôlé par force & sans permission deux Particuliers dans l'enceinte de la Cité de *Londres*; & nous

avons rapporté (*dans la* Gazette *suivante*,) qu'ils avoient été relâchés sous caution de comparoître aux premières Séances du Grand-Juré. L'affaire devoit venir à tour de Rôle le 17. de ce mois; & les quatre Officiers accusés se sont effectivement présentés: Mais on n'a pu trouver nulle part les nommés *Charles Sotter* & *John Hutchins*, les deux Personnes enrôlées en question, & qui en cette qualité devoient servir de Témoins. Il s'offrit à la vérité d'autres Personnes, présentes au fait, qui voulurent suppléer au témoignage des deux absens: Mais les Juges refusèrent de les admettre. En conséquence, les plaintes de *Sotter* & *Hutchins* furent rayées des Régîtres, & les Officiers renvoyés absous. On n'auroit peut-être qu'à se réjouïr, que de cette manière l'on eût coupé cours à une querelle, qui ne pouvoit procurer que des desagrémens de part & d'autre, si l'on ne parloit de poursuites à entamer contre les Aldermans *Lewes*, *Lee*, *Wooldridge*, & *Plomer*, qui ont signé l'Ordre d'envoyer les 4. Officiers en prison; poursuites d'autant plus fâcheuses qu'elles se feroient par voye politique & non suivant le cours ordinaire des Loix. L'on se flatte cependant, que ce n'est qu'un bruit populaire, & qu'on n'augmentera point par de semblables moyens la fermentation des esprits, déjà montée à un trop haut dégré.

On vient de voir un exemple de cette triste vérité dans la Ville de *Bristol*. Quoique ses Habitans fussent partagés, comme ceux de presque toute l'*Angleterre*, sur la justice de la Guerre qu'on fait aux Colonies, la pluralité y a cependant toujours été pour la desapprouver; & ce fut par une très-grande majorité, qu'à la dernière élection Mr. *Edmund Burke*, l'un des Membres les plus accrédités de l'Opposition, fut choisi pour représenter cette Cité au Parlement avec Mr. *Cruger*, qui a toujours été un Partisan aussi zélé que sincère de la Cause *Américaine*. Cependant quelques Membres de la Corporation proposérent le 11. dans l'Assemblée Municipale de présenter une Adresse au Roi, pour le féliciter sur le succès de ses Armes en *Amérique*: Mais ils échouèrent dans leur dessein; & on leur témoigna, que, la Ville desapprouvant la conduite du Gouvernement à l'égard de l'*Amérique*, leur proposition étoit absolument hors de saison. N'aïant donc pu engager le Corps de Ville à une pareille Adresse, ils résolurent de se la procurer de la part d'un nombre d'Habitans. En conséquence on répandit dès le même soir des Billets, pour convoquer les Citoyens au *Guildhall* pour le Mardi suivant. Il s'y assembla, sous la présidence de l'Alderman *Muglesworth*, un nombre assez considérable de Bourgeois, auxquels le Sr. *George Daubeny* adressa un Discours, dans lequel il exposa, de la manière la plus propre à émouvoir, les torts des Colonies, la nécessité de les soumettre par la voye des Armes, & le devoir des vrais *Bretons* de soutenir le Gouvernement dans ses efforts pour y parvenir. Ensuite on produisit une Adresse, conçue dans ces principes; & on en fit deux fois la lecture. Une seule voix s'éleva pour s'y opposer; mais, comme l'on n'avoit convoqué que ceux qui voudroient se déclarer pour les mêmes sentimens, l'Alderman donna ordre de mettre dehors ce Réfractaire; ce qu'on fit avec assez peu de ménagement. Enfin, l'Adresse aïant été unanimément approuvée par les Membres présens, il fut arrêté de la déposer à la Salle de la Corporation des Tailleurs jusqu'au Samedi suivant, pour y être signée par ceux qui voudroient y accéder: L'on nomma le Sr. *Daubeny* avec 5. autres Particuliers, pour la présenter au Roi; & l'on résolut de prier le Duc de *Beaufort*, le Lord *Clifford*, le Chevalier *Jaques Laroche*, & deux autres Membres du Parlement, d'accompagner ces Députés à l'Audience de Sa Majesté. Quoique ce soit une coûtume constante de faire une telle réquisition aux Représentans de la Ville en Parlement; les sentimens connus de Mrs. *Cruger* & *Burke* engagèrent apparemment les Auteurs de l'Adresse à ne leur en point faire la demande en cette occasion.

Deux jours après, il arriva dans la même Ville un fait, qui excita de l'attention. On découvrit la nuit du 15. au 16. sur le pont du Vaisseau *la Savannah-La-Mer*, appartenant aux Srs. *Meyler* & *Maxe*, & destiné pour la *Jamaïque*, qui étoit amarré au Quai près de la Gruë une flamme qu'on ne put éteindre, avant qu'elle n'eût consumé le mât de misaine & fait quelque autre dommage. Peu après l'on trouva des matières combustibles, cachées à bord de *la Renommée*, autre Bâtiment amarré au Quai, à quelque distance du premier, & aïant la même destination. Heureusement elles n'avoient pas encore pris feu; mais l'inquiétude, que causèrent ces deux découvertes, fut bientôt augmentée par une troisième, qu'on fit à bord de *l'Hybernie*, Vaisseau employé à faire le commerce à *Corke*, qui étoit à un autre endroit du Quai. On y trouva une phiole, pleine de térébenthine & de quelques autres matières inflammables. Enfin l'on vit, que ceux qui avoient voulu exciter un incendie ou du moins une alarme, n'avoient pas borné leur Complot aux Vaisseaux dans le Port. On s'apperçut, qu'ils avoient

gré le Magasin des S[rs]. *Morgan* & Fils, Droguistes; & qu'ils y avoient placé une Boëte, ontenant des chiffons & d'autres matières, brûlées en partie, mais éteintes par bonheur.

Différentes circonstances, particulièrement la découverte fortuite de toutes ces tentatives ant qu'elles eussent produit aucun effet de conséquence, auroient pu faire regarder cette ame comme un artifice assez grossièrement concerté pour jetter de la défiance dans les esprits: ais le Pardon du Roi, & des récompenses pour la valeur de 500 Guinées, de la part de usieurs Corporations à *Bristol*, offerts pour la dénonciation des Auteurs du Complot, y ont taché plus d'importance. D'ailleurs, il est depuis arrivé à la Cour un Exprès, dépêché de *ristol* le 19. au soir par le Maire de la Ville, avec avis, " qu'elle avoit été embrasée en différents endroits à la fois, & que les flammes faisoient de rapides progrès; que l'on avoit appellé de *Glocester* un Régiment de Dragons pour faire la patrouille dans les Ruës, & protéger les Habitans. " On trouve quelques circonstances de ce malheureux évènement, dans ne Lettre écrite de *Bristol* le 19. dont voici l'Extrait.

Les Incendiaires ne se sont pas arrêtés à leur premier essai; & ils n'ont que trop réussi dans ur horrible projet. Ce matin à environ 7. heures un incendie des plus violents a éclaté en différents Magasins dans la Ruë, dite *Bell-lane*, appartenant aux Srs. *Lewsley* & à d'autres Négoians. Ces Magasins, qui ont été entièrement consumés, étoient presque tout remplis de Laine *'Espagne*, dont on a eu le bonheur de sauver la plus grande partie, non cependant sans être onsidérablement endommagée. La situation de ces Bâtimens étoit telle, que, si l'air n'avoit été ut calme, probablement le tiers de la Ville eût été détruit, vu que la plupart des Edifices de e Quartier sont fort vieux & presque tous de bois. On évaluë la perte des Négocians à près 15. mille Liv. Sterling. Il a été trouvé des mèches & une quantité de combustibles dans différents Magasins; & en même tems l'on a découvert une cartouche & diverses autres matières inammables entre un nombre de Barrils d'Huile, de Poix, & de Térébenthine sur le Quai. Le papier e la cartouche brûloit encore, lorsqu'on l'a trouvé; mais la flamme étoit prête à s'éteindre. On a rêté aujourd'hui & examiné, devant le Maire & la Corporation de la Ville, assemblés extraornairement, plusieurs Personnes suspectes; mais, comme il n'y avoit aucune preuve contre els, on les a relachées. J'apprends cependant en ce moment, qu'on en a envoyé deux en prion, pour être examinées demain. Les principaux Habitans ont résolu de faire la patrouille toutes les nuits, en se relevant alternativement. Nous espérons, que cette démarche préviendra les bominables Complots, qu'on médite pour notre déstruction.

Comme cette précaution de faire parcourir la Ville par des Patrouilles Bourgeoises & Militaires semble plus propre à empêcher des attroupemens populaires qu'à faire avorter les desins cachés de quelques Scélérats obscurs, l'on conclut, que la fermentation entre les deux Partis à *Bristol* est montée à son comble: Effectivement l'on trouve dans quelques Avis, qu'on 'y attendoit à toute heure à une Sédition générale; & l'on assure, que les Dépêches du Maire ont relatives à des craintes de cette nature, ainsi que les Instructions que la Cour lui a envoyées par un Exprès. Ce qui vient d'arriver à *Bristol* n'est pas le seul Projet d'Incendie, ont on s'entretient. On a fait dans le Magasin de Chanvre à *Portsmouth* une découverte, dont on rapporte les circonstances suivantes.

Le 15. Janvier, en remuant & transportant une quantité de Chanvre, parmi les débris du grand Magasin d'Agrêts à *Portsmouth*, brûlé en partie le 8. Décembre dernier, on trouva sous un tas, qui y avoit été mis au mois de Novembre précédent, une Machine d'une construction fort extraordinaire: Elle consistoit en une espèce de cylindre de bois, recouvert d'étaim, rempli de matières combustibles. Dans des cavités, pratiquées aux deux côtés, il y avoit des mèches, qui communiquoient par quatre tuyaux avec une liqueur spiritueuse, renfermée dans le fond beaucoup plus large que le cylindre supérieur. Les mèches & les matières combustibles paroissoient avoir brûlé jusqu'à quelque distance de l'esprit de vin, où elles s'étoient éteintes, vraisemblablement manque d'air & par la trop grande quantité de Chanvre, amassée sur la Machine. Celui, qui l'environnoit, portoit par sa noirceur des marques visibles de la proximité de la chaleur, sans que cependant le dessein des Incendiaires ait eu son effet en cet endroit. Malgré les recherches qu'on a faites, on n'a pu découvrir jusqu'à présent l'Auteur d'une invention aussi détestable.

Telles sont les circonstances de cette affaire qu'on voit dans les Papiers publics, avec la Figure de la Machine même dont il s'agit. On n'y manque pas d'en conclure, que *cette découverte doit convaincre le Public, que les derniers incendies des Chantiers de l'Amirauté, qu'on a attribués au pur hazard, ont certainement été l'ouvrage de quelques mal-intentionnés.* Il est vrai que le Peuple raisonnera de cette manière; mais la partie sensée du Public se gardera de prononcer sur un évènement de nature à ne jamais pouvoir être approfondi: Beaucoup moins se précipitera-t-elle à croire, que soit l'incendie du Magasin à *Portsmouth* ou celui de la Ville de *Bristol* doive s'attribuër à des *Partisans des* Américains *desespérés par les Victoires de la Patrie.* Un tel reproche, qui peut se retorquer d'autant plus aisément qu'on sçait que la Ville de *Bri-*

ſtol s'eſt toujours diſtinguée par ſes ſentimens en faveur des Colonies, ne ſauroit ſervir qu'aigrir de plus en plus des eſprits déjà malheureuſement trop ulcérés, comme on le voit entr autres par une Lettre de la *Nouvelle-York*, dont voici l'Extrait.

Les Troupes du Roi, aïant quitté la partie du Comté de *Weſt-Cheſter*, d'où elles avoien chaſſé les *Provinciaux*, ceux-ci rebrouſſèrent chemin, & ſe vengèrent ſur les malheureux Habitans de ces Quartiers, mettant de gaieté de coeur le feu aux Maiſons & dévaſtant le Pays ave fureur. Dans la Ville de *Rye* ils ſe ſaiſirent de la Perſonne de Mr. *Avery*, Miſſionnaire de la Société *pour la Propagation de l'Evangile*, Homme diſtingué par ſon caractère doux & pacifique, mais inébranlable dans ſon attachement au Roi: Ils lui ordonnèrent de prier pour le Congrès, & le forcèrent de ſe mettre à genoux: Il le fit; & dans cette poſture il adreſſa ſes Prières au Ciel en faveur du Roi; ſur quoi ils le fuſillèrent, & aïant mis ſon Corps en pièces ils en jettèrent les Membres çà & là ſur le grand chemin, pour repaître les yeux des paſſans de cet affreux ſpectacle. Cet Homme infortuné venoit de perdre une Epouſe chérie, & laiſſe après lui ſept Enfans, dont l'aîné n'a que douze ans, & qui, par cet horrible Aſſaſſinat, commis Dimanche 3. Novembre, reſtent maintenant Orphelins & ſans appui.

C'eſt ainſi que, dans notre conteſtation avec les Colonies, ſe confirme une vérité prouvée par toute l'Hiſtoire, que les Guerres Civiles ſont plus fécondes en atrocités que toute autre: Mais, aux yeux de gens impartiaux, les fureurs de quelques Fanatiques ne décident rien en faveur ou contre la bonté de la Cauſe qu'ils défendent. L'on rapporte d'un autre côté, concernant l'invaſion, que les *Creeks* & les *Chiroquois* ont faite dans la *Georgie* & la *Caroline*; des faits ſi ſanguinaires, que les Emiſſaires, qui ont excité ces *Sauvages* contre les Colonies, quelque avantageuſe que ſoit leur diverſion pour les intérêts du Gouvernement, doivent en frémir, s'ils conſervent quelque ſentiment d'humanité. Les Lettres de la *Floride* portent jusqu'à 700. le nombre des Chevelures, que les *Indiens* ont portées à *St. Auguſtin*. En ravageant la *Caroline*, ils n'ont épargné ni âge ni ſexe; Vieillards, Femmes, & Enfans, tout a été maſſacré. Comme ils ne ſavoient pas diſtinguer entre les Partiſans de la Couronne & ceux du Congrès, pluſieurs d'entre les premiers ont été enveloppés dans la commune dévaſtation. Les *Caroliniens* ſe ſont vengés à leur tour; & les *Sauvages*, malheureux jouëts des paſſions d'une Nation ſi éloignée, ont été les Victimes d'une querelle, qui leur eſt abſolument étrangère.

Les détails, (eſt-il dit dans une Lettre de *St. Auguſtin*,) que nous avons reçus ici de l'Action entre les *Indiens Creeks* & *Chiroquois* d'une part, & les Habitans de la *Caroline* de l'autre, ſont tels qu'à peine on y ajoutera foi parmi vous; & cependant je les ai de très-bonne part. La Bataille ou plutôt la boucherie a duré 9. heures; & presque tout ce tems les deux Partis ont été engagés de ſi près, qu'ils ſe ſont maſſacrés à coups de *Tomahawk*. Les *Indiens* ſe ſont comportés plutôt en Démons qu'en Hommes, tuant tout ſans exception, Hommes, Femmes, & Enfans. Pour venger ce carnage, les *Caroliniens*, aïant raſſemblé des Forces conſidérables, ont brûlé leurs Habitations baſſes, & ruiné toutes les Plantations aux environs; repréſailles qui ne peuvent manquer d'affecter extrêmement les *Sauvages* & de les mettre de plus en plus en fureur.

*D'*AMSTERDAM, *le* 26. *Janvier*. On écrit d'*Alkmaar*, Ville de la *Nord-Hollande*, que la nommée *Marie Quaſt*, Femme de *Nicolas Manhans*, eſt accouchée le 8. de ce mois, à *Kolhorn*, Village à quelque diſtance de-là, de 4. Enfans, dont 2. Garçons & 2. Filles. Trois de ces Enfans, qui avoient tous la longueur d'un pié & demi, ont vécu quelque tems après leur naiſſance: Mais le quatrième, qui étoit le plus grand de tous, eſt venu mort au monde. A la date de la Lettre, la Mère ſe portoit auſſi bien qu'on pût le deſirer.

De LA HAIE, *le* 26. *Janvier*. Les Etats de cette Province, aïant continué leur Aſſemblée toute la ſemaine dernière, ſe ſont ſéparés hier jusqu'à une nouvelle convocation.

Avant-hier, Anniverſaire de la naiſſance du Roi de *Pruſſe*, qui entra dans la 66me. année de ſon âge, il y eut grand Dîner à la Cour de Mgr. le Prince *Stadhouder*. Le ſoir, le Chevalier *Yorke*, Ambaſſadeur de la *Grande-Brétagne*, donna un grand Souper & Bal, auxquels L. A. S. & R. ſe trouvèrent avec un grand nombre de Perſonnes de diſtinction. Il a paſſé ici deux Couriers, allant d'*Angleterre* en *Allemagne*.

De LEIDE, *le* 27. *Janvier*. Suivant les Lettres de ROME, du 4. de ce mois, toutes les peines, qu'on s'eſt donné pour découvrir les Auteurs de la ſingulière entrepriſe, dont il a été ci-devant parlé (*dans le* Supplément *du* No. III.) ont été inutiles; & deux Forçats, qu'on avoit d'abord ſoupçonnés y avoir eu part, ont dû être abſous. Comme il y a dans tout l'enſemble de cette prétenduë découverte quelque choſe, qui ſemble tenir de la chimère, le Pape a ſouhaité qu'il n'en fût plus parlé, & des Perſonnes en place en contrediſent même la réalité.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO IX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 31. Janvier, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 17. *Décembre*, 1776.

LE 7. de ce mois, une décharge générale du Canon du *Serrail* annonça au Peuple la naiſſance du Prince, dont une des Sultanes venoit d'accoucher. Le *Reis-Effendi* fit notifier le même jour cet évènement aux Miniſtres Etrangers, qui firent complimenter le lendemain la *Porte* par leurs Interprêtes: Mais il n'y a eu aucune Réjouïſſance ni Fête à cette occaſion, le *Grand-Seigneur*, lorsque le *Mufti* & le *Grand-Viſir* lui demandèrent ſes ordres pour cet effet, leur aïant répondu, " qu'il verroit avec plaiſir que „ les Sommes, deſtinées aux Illuminations „ & aux Feux d'artifice, fuſſent employées, „ tant par les Miniſtres & Officiers du Gou„ vernement que par tous les Sujets en géné„ ral, à des uſages plus dignes de l'humanité. " *Sa Hauteſſe* en a donné Elle-même l'exemple, en faiſant diſtribuër de groſſes Aumônes à tous les Pauvres, ſans diſtinction de Nation ni de Culte, *Ottomans*, *Grecs*, *Arméniens* ou *Juifs*. Les Grands-Officiers ont imité cette charité vraiment généreuſe; & les Indigens, de quelque Réligion qu'ils fuſſent, ont reçu de leur part, pendant pluſieurs jours, des ſecours en Alimens, Habits, Argent, &c. On évaluë à 160. Bourſes les Aumônes de ce genre, que le *Grand-Viſir* ſeul a fait répandre parmi le Peuple. *Sa Hauteſſe* faiſant l'honneur à ce Miniſtre de dîner chez lui, le 25. du mois dernier, il lui offrit une Aigrette richement garnie de Brillans, & voulut encore lui témoigner ſon reſpect par pluſieurs autres Préſens: Mais ce Prince, dont le caractère paroît être affable & desintéreſſé, s'excuſa de les accepter, & dit au *Grand-Viſir*, qu'il pourroit les agréer, ſi la Sultane, dont on attendoit alors la délivrance, accouchoit heureuſement d'un Fils. Tous les Miniſtres-Etrangers avoient envoyé des fruits au *Grand-Viſir*, à l'occaſion de ce Feſtin. Trois jours après, le *Sultan* alla dîner chez l'*Aga* des *Janiſſaires*, les Grands-Officiers de la *Porte* étant dans l'uſage de donner annuëllement de pareilles Fêtes à l'occaſion du *Beïram*.

Sa Hauteſſe aſſiſta le 3. de ce mois au *Divan*, dans lequel l'on aſſure que la Guerre a été déclarée à *Zendi-Kerim-Kan*, Régent de *Perſe*, quoique cette Nouvelle ne ſoit pas encore certaine: Mais on ſçait poſitivement, que *Janikli-Achmet-Pacha* a été nommé au Commandement de l'Armée, qu'on deſtine contre les *Perſans*; &, pour accélérer la levée des différents Corps, dont elle doit être compoſée, il a été envoyé des ordres fort preſſans dans toutes les Provinces de la *Natolie*. Il eſt d'autant plus néceſſaire de hâter ces meſures, que les *Perſans* font ſans ceſſe de nouveaux progrès. Suivant les derniers Avis, ils ſe ſont emparés du Fauxbourg de *Bagdad*, ſur la rive oppoſée du *Tigre*; &, comme par cette po-

fition ils peuvent couper la fubfiftance aux Habitans, on compte, qu'ils font actuëllement maîtres de la Ville même. Dans cette conjoncture, on fe flatte, que la jaloufie de quelques Chans de *Perfe* & des Princes de la *Géorgie* traverfera les projets du Régent. On parle même d'offres faites au Gouvernement par le Prince *Heraclius*; mais ces bruits ne paroissent pas mériter beaucoup d'attention.

Il eft fâcheux, qu'il fe foit élevé dans le même tems un différend avec la *Ruffie*. Le Gouvernement confent à laiffer paffer librement par le Détroit des *Dardanelles* des Vaisfeaux de cette Nation, qui ne font que Marchands & ne peuvent être employés qu'au Commerce; mais il perfifte à refufer ce passage à de gros Navires, lesquels, quoiqu'équipés actuëllement en Bâtimens Marchands, peuvent facilement reprendre leur ancienne forme de Vaiffeaux de guerre, fi, après être entrés une fois dans la *Mer-Noire*, la Cour de *Pétersbourg* juge à propos de les faire armer comme tels dans fes Ports fur la Mer d'*Azoff*; ce qui ne tendroit qu'à rendre encore plus formidable la Puiffance Maritime de la *Ruffie* fur une Mer, où naguères fon Pavillon étoit presqu'inconnu. Mr. de *Stachief*, Envoyé de *Ruffie*, a encore eu récemment une longue Conférence avec le *Reis-Effendi* fur ce fujet. La *Porte* paroît d'autant moins disposée à confentir à ce qu'on exige, qu'elle a fait transporter depuis peu quelques Pièces d'Artillerie aux nouveaux Châteaux de la *Mer-Noire*, qu'elle fe propofe de mettre en meilleur état de défenfe. En attendant, la Flotte Marchande *Ruffe*, dont la prochaine arrivée a donné lieu à cette difficulté, n'a pas encore paru aux *Dardanelles*. La Cour de *Ruffie* a nommé le Comte *Woinowich* fon Conful-Général dans l'*Archipel*.

De BERLIN, *le* 21. *Janvier*, 1777.

Le 18. de ce mois, Anniverfaire de la naisfance du Prince *Henri* de *Pruffe*, la Cour dîna chez la Reine & fut fervie en or: Le foir, il y eut auffi chez la Reine Cour, Souper, & Bal en *Domino*. Le Roi retourna le jour fuivant avec les Seigneurs & Officiers de fa Suite à *Potzdam*. Sa Majefté a fait, avant fon départ, une nombreufe Promotion Militaire. Les Généraux-Majors Prince de *Naffau-Ufingen*, de *Billerbeck* & de *Stechow*, ont été avancés au grade de Lieutenant-Général; les Colonels de *Braun*, Comte d'*Anhalt*, de *Zaftrow*, de *Lettow*, de *Knobelsdorff*, Prince de *Heffe-Philipfthal*, de *Bandemer*, Comte de *Schlieben*, de *Steinwehr*, & de *Buddenbrock* à celui de Général-Major. Le Général-Major de *Schlieben* a en même tems obtenu le Régiment de *Plöts*, le Général-Major de *Steinwehr* celui de *Frédéric-Anhalt*, & le Général-Major de *Buddenbrock* celui de *Borck*. Dix-fept Lieutenants-Colonels ont été nommés Colonels-Commandants, &c.

Le Comte de *Sagromofo*, qui a été Envoyé de l'Ordre de *Malte* en *Pologne*, eft arrivé ici de retour de *Varfovie*.

*** *De* MADRID, *le* 7. *Janvier*.

La Compagnie Royale du Canal de MURCIE fe trouvant preffée tant en *Efpagne* qu'au dehors, pour qu'elle permette la Vente d'une portion de Billets du dit Canal, & fouhaitant donner au Public une preuve de fa condescendance, elle a nommé les Perfonnes fuivantes, auxquelles on pourra avoir recours pour fe procurer les dits Billets, dont la Vente, en commençant en ce moment, fera fermée le 28. de Février, paffé lequel jour elle n'en délivrera aucun.

A PARIS, *chez Mr.* ARNOUX, *Notaire*.
A LA HAIE, *chez Mrs.* ABRAHAM *&* SIMEON BOAS.
A GÈNES, *chez Mr.* JOSEPH-ANDRÉ LAMENDE *& Compagnie*.
A CADIX, *chez Mr.* CHANUL *& Frères*.
A LA COROGNE, *chez Mr.* EMANUËL DEL ZERRO-RUBIO.
A BARCELONE, *chez Mr.* JOSEPH FORMENTI.
A SARAGOSSE, *chez Mr.* JEAN-BAPTISTE LARRALDE.

De VERSAILLES, *le* 22. *Janvier*.

Mr. *Hocquart*, Préfident du Parlement de *Paris*, a eu le 19. de ce mois l'honneur d'être préfenté au Roi par Mr. de *Miromesnil*, Garde des Sceaux de *France*, & de faire fes remercîmens à Sa Majefté, pour la place de Confeiller d'Honneur du même Parlement, vacante par la mort de Mr. de *Thuify*, & à laquelle S. M. l'a nommé.

Le 22. le Roi a accordé les entrées de fa Chambre au Prince de *Saint Mauris*, Capitaine-Colonel des *Suiffes* de la Garde de *Monfieur*.

De PARIS, *le* 24. *Janvier*.

Il y a eu avant-hier une Affemblée de la Cour des Pairs fur le Procès du Maréchal Duc de *Richelieu*: Les Rapporteurs y rendirent compte de ce qui s'eft fait depuis la dernière Séance & pendant les Vacances. Une nouvelle Requête, que M. le Maréchal avoit préfentée, afin de prouver l'habitude de fa Partie adverfe à la contrefaction, fut jointe au fond. Les Princes du Sang étoient à cette Affemblée avec un grand nombre de Pairs. Lorsque Mgr. le Duc d'*Orléans* fortit de la

Grand'Chambre, le Major *Vedel*, impliqué dans le Procès, se jetta à ses piés pour le supplier de faire accélérer son Jugement, vu que la lenteur, avec laquelle il se poursuit, accable tous ceux qui y sont intéressés, à l'exception de M. le Maréchal, que ses Adversaires accusent de ne chercher qu'à le prolonger, en demandant sans cesse de nouvelles informations. Le Prince répondit, que *l'on jugeroit cette affaire le plutôt possible*. Cependant on n'a point indiqué le jour d'une autre Assemblée; & vraisemblablement elle ne pourra avoir lieu que dans le mois de Mars.

Il s'est répandu des Copies d'un Arrêté, que le Parlement a fait le 7. de ce mois, en enrégîtrant l'Edit *portant création de la Loterie en Rentes viagères & perpétuëlles* (*inséré dans nos* Supplémens *des* Nos. V. & VI.) Par cet Arrêté, M. le Premier-Président a été chargé de faire au Roi des Représentations, dont voici les objets.

Et sera le Seigneur Roi très-humblement supplié de considerer, que son Parlement n'a pu voir sans douleur, qu'après quatorze années de Paix, au lieu de préparer aux Sujets du dit Seigneur Roi des diminutions d'Impôts tant de fois & si solemnellement promises, l'état des Finances exige encore d'avoir recours à un Emprunt, qui nécessairement est le germe d'une imposition; & que, dans ce moment où il s'agit de rapprocher la différence, qui existe entre ses Revenus ordinaires, & les charges dont ils sont grévés, on ajoute encore à ces charges anciennes par une nouvelle création de Rentes, tant viagères que perpétuëlles:

Que son Parlement ne se seroit jamais cru permis d'enrégîtrer le nouvel Edit, s'il ne s'étoit pas abandonné à la confiance la plus entière dans les vuës d'ordre & d'économie, que le dit Seigneur Roi se propose d'établir dans l'Administration de ses Finances:

Mais qu'il supplie le dit Seigneur Roi de considérer, que ses vuës bienfaisantes ne seront jamais remplies, si, d'une part, on ne retranche pas toute dépense superfluë, & si, de l'autre, on ne soumet à la plus sage économie les dépenses même les plus nécessaires:

Que ce Royaume, le plus beau de l'Univers, est aussi fécond en ressources: Que la première de toutes, la plus sûre, & peut-être l'unique dans l'état actuël, est que *le dit Seigneur Roi ne se repose que sur lui-même du soin de l'exécution de ses sages desseins*; que, non content de tracer des Plans d'économie, il les rédige & les fasse exécuter:

Que, pour y parvenir, il descende dans les derniers détails; qu'il combine lui-même avec chacun des Ordonnateurs les diminutions & les réformes, dont sont susceptibles leurs Départemens:

Qu'il forme enfin un Plan fixe & invariable, dont la marche constante & les progrès rapides prouvent à ses Sujets, que les moyens, qu'il veut employer pour rétablir l'ordre dans ses Finances, sont aussi réels que ses vuës droites & sincères:

Que le dit Seigneur Roi, en se montrant, en agissant lui-même, en déployant, s'il est nécessaire, son Autorité, peut seul rétablir l'ordre & l'économie, & arrêter le cours des déprédations, en leur opposant cette volonté ferme & invariable, sans laquelle il n'y a ni Gouvernement, ni véritable Administration.

M. de *la Borde*, ancien Banquier de la Cour, vient de faire un acte de générosité, qui lui a fait le plus grand honneur. Mr. de *Bordeu*, célèbre Médecin, son Ami, avoit placé sur lui à fonds perdu, il y a dix mois, une Somme de 80. mille Livres. Sa mort étant arrivée ces jours-ci, M. de *la Borde*, qui pouvoit regarder cette Somme comme légitimément acquise, l'a d'abord renduë à la Famille de Mr. de *Bordeu*.

De LONDRES, *le* 24. *Janvier*.

Il ne s'est encore passé rien de considérable au Parlement depuis sa rentrée. La Séance des *Communes* du 21. n'a été que d'environ 20. minutes. Le 22. l'Orateur a eu bien de la peine à rassembler 40. Membres, nombre requis pour former la Chambre. On y a proposé & arrêté, " qu'il seroit remis devant elle un Etat de la Dette de la Marine, spécifiant les différents Articles de dépense jusqu'au 31. Décembre dernier, pour autant que cet Etat pourra être dressé:" Et la Chambre, après trois quarts d'heure de séance, se sépara. On remarque au reste, que, malgré l'importance des objets de délibération qui doivent être mis sur le tapis, il n'y a en Ville pas au-delà de la moitié des Membres, qui s'y sont trouvés à l'ouverture de la présente tenuë du Parlement. Celui d'*Irlande*, qui devoit se rassembler le 28. de ce mois, a été prorogé au 15. Avril prochain. Le Comte de *Buckinghamshire* est parti d'ici le 21. du courant avec un nombreuse Suite pour *Dublin*, où il va remplacer le Comte de *Harcourt* en qualité de Vice-Roi.

Parmi les différentes conjectures sur l'objet de l'Expédition du Général *Clinton* & de l'Amiral *Parker*, celle qui l'a supposé destinée à aller prendre possession de l'Isle de *Rhode* s'est vérifiée. La Cour a fait publier avant-hier une *Gazette extraordinaire*, contenant les deux Articles suivans.

" *De* WHITEHALL, *le* 22. *Janvier* 1777.

" La Lettre suivante du Lieutenant-Général *Clinton* au Lord *George Germaine* a été apportée ce matin par le Capitaine *Drummond*, arrivé de *Rhode-Island* à bord du Vaisseau du Roi, *le Mercure*."

A NEWPORT *en* RHODE-ISLAND, *le* 9. *Decembre* 1776.

MYLORD,

Aïant reçu ordre du Général *Howe* de m'embarquer avec deux Brigades de Troupes *Britaniques* & deux de Troupes *Hessoises*, & de faire, conjointement avec la Flotte du Commodore & Chevalier *Pierre Parker*, un débarquement en cette Isle de la manière la plus efficace pour en prendre pleinement possession, & pour nous assurer de la Ville & du Port, nous fimes voile de *New-York* le 1. Décembre, & arrivames à la Baye du *Tisserand* (*Weaver's - Bay*) sur la Côte *Occidentale* de l'Isle, le 7. Décembre au soir. Le 8. à la pointe du jour, le Commodore aïant disposé la Flotte de la manière, qu'il jugea la plus propre à couvrir le débarquement des Troupes, elles exécutèrent la descente dans la sus-dite Baye sans la moindre opposition. Comme l'on fut informé alors, que les Rebelles avoient quitté les Ouvrages dans la Ville & aux environs de *Newport*, & qu'ils se retiroient vers le *Bac de Bristol*, [passage qui joint l'Isle de *Rhode* au Continent,] je détachai le Général-Major *Prescott* avec les Grenadiers & l'Infanterie-legère, pour les intercepter, le faisant soutenir par un Corps de Troupes aux ordres du Lieutenant - Général Comte *Percy*. Le Général-Major *Prescott* s'empara de deux Pièces de canon, fit quelques peu de Prisonniers, & les obligea à quitter leur Fort en deça du Bac, & à se retirer sur le Continent. J'envoyai pareillement un Bataillon pour prendre possession de *Newport*, Capitale de l'Isle, où l'on trouva quelques Canons & Munitions, que les Rebelles, par leur retraite subite, avoient laissés en arrière.

J'enverrai, aussi-tôt que possible, des Troupes aux Isles de *Conanicut* & de *Prudence*, & je ferai occuper tels autres Postes, qui pourront être nécessaires pour la sûreté du Havre.

Aïant eu ordre du Général *Howe* de vous informer, sans délai, du succès des Troupes de Sa Majesté, j'ai l'honneur de vous envoyer la présente par le Capitaine *Drummond*, un de mes Aides-de-Camp. Qu'il me soit permis de vous renvoyer à lui pour les particularités, dont vous souhaiteriez d'être informé. J'ai l'honneur d'être, &c. (*Signé*) H. CLINTON.

„ *Du Bureau de l'Amirauté, le* 22. *Janvier* 1777.

„ Le Lieutenant *Logie*, du Vaisseau du Roi, „ *le Mercure*, est arrivé ce matin en Ville „ de *Rhode-Island*, avec la Lettre suivante „ du Commodore & Chevalier *Pierre Parker* „ au Sr. *Stephens*, (Sécrétaire de l'Amirauté.")

A bord du CHATHAM, *dans le Havre de* RHODE-ISLAND, *le* 11. *Déc.* 1776.

MONSIEUR,

Les Commandants en chef en *Amérique* aïant jugé à propos, tandis que la Saison le permettoit, d'employer un nombre considérable des Vaisseaux & Troupes de Sa Majesté, afi[n] de faire des descentes dans la Colonie de *Rh[o]de-Island*, & Mylord *Howe* m'aïant fait l'hon[n]eur de me nommer au Commandement Nav[al] (le Lord *Shuldham* aïant permission de re[-]tourner en *Angleterre* par la première occa[-]sion,) je chargeai le Commodore *Hotham* (conformément aux Instructions, que j'avo[is] reçuës du Vice-Amiral,) de faire route ave[c] les Frégates du Roi *la Brune*, *le Mercure*, [&] *le Pêcheur du Roi*, ainsi qu'avec tous les Bâ[-]timens de transport, qui avoient à bord le[s] Troupes aux ordres du Lieutenant - Génér[al] *Clinton*, (à l'exception du *Grand - Duc [de] Russie*, qui fut jugé trop gros,) par le *D[é]troit* [entre l'*Isle-Longue* & le Continent,] pendant que je m'avançai avec les Vaisseau[x] plus considérables, quelques Frégates, & [le] Bâtiment de transport nommé ci-dessus, e[n] débouquant à la *Pointe-de-Sandy*, & lon[-]geant la Côte *Meridionale* de l'*Isle-Longue*. Je fis voile le 1. Décembre, & je joignis le [&] le Commodore *Hotham* dans le *Détroit* à [la] Baye de la *Pointe-Noire*, endroit qu'il avoi[t] judicieusement choisi pour mettre les Bâtimen[s] de transport à l'abri, contre la violence d'u[n] vent très-fort du *Nord-Ouëst*, qui avoit souf[-]flé la nuit précédente. Le 6. je poursuivis m[a] route avec la Flotte, pour m'approcher l[e] plus qu'il m'étoit possible de la Place de notr[e] destination. Le matin suivant à 4. heures le vent se tourna à l'*Ouëst-Sud-Ouëst*; & à 3. heures de l'après-midi toute la Flott[e] jetta l'ancre à la hauteur de l'Anse du *Tisse[-]rand* (*Weaver's Cove*) dans *Rhode-Island*. Le matin suivant, le Capitaine *Caulfield*, qui avoit la direction des Bateaux plats, débarqu[a] toutes les Troupes sans opposition; & j'ai l[e] plaisir d'informer les Seigneurs de l'Amirauté que *Rhode-Island* & les Isles adjacentes son[t] actuëllement dans la possession du Général *Clinton*.

Le Capitaine *Wallace*, de *l'Expériment*, introduisit la Flotte par le Passage *Occidenta[l]* ou de *Narriganset*. On fit un arrangement pour couvrir les Vaisseaux de transport; mais nous passames seulement deux Ouvrages sans Canon & interceptames un Brigantin de 160. Ton[-]neaux, (dont l'*Expériment* s'empara,) char[-]gé de Futailles & de Cire. A la première ap[-]parition de la Flotte, trois Armateurs Rebel[-]les de 34. 30. & 28. Canons, remontèrent d[e] *Newport* à *Providence*, où ils sont actuëlle[-]ment avec quelques autres; & j'espère de cou[-]per efficacement cours à tout mal ultérieur de la part de ce Repaire de Pirates. Le Général *Clin[-]ton* envoye un de ses Aides-de-Camp à bord du *Mercure* avec ses Dépêches; & j'ai chargé le Capitaine *Montagu* d'envoyer son Lieutenan[t] comme Exprès avec les miennes. Ci-incluse vous trouverez une Liste des Armateurs Rebel[-]les à *Providence*, communément nommés *la Flotte Continentale*. Je suis, MONSIEUR, &c.

(*Signé*) P. PARKER.

LES ACTIONS n'ont point de prix.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO IX.

De LEIDE, *le* 31. *Janvier*, 1777.

DE SMYRNE, *le* 7. *Décembre*, 1776. Nous jouïssons ici d'une tranquilité entière, fur-tout depuis que le *Capitan-Pacha*, après son arrivée dans le Golfe de *Smyrne*, a fait décapiter l'Aga de *Meneme*, dont les vexations & les excès lui avoient justement mérité cette punition. Mr. *Hayes*, Consul *Britannique*, est revenu ici le 31. Octobre de *Constantinople*, où il a été chargé des affaires de sa Nation jusqu'à l'arrivée du Chevalier *Ainslie*. Par le Navire *Russe*, *le Démétrio*, on a appris ici, que la Cour de *Pétersbourg* avoit démis le Sr. *Ferriéri* du Poste de son Agent en cette Echelle, à cause de sa mauvaise conduite & de ses extorsions.

De SALÉ, *le* 12. *Novembre*. On parle d'un voyage, que le Roi de *Maroc*, notre Souverain, doit faire incessamment dans le *Nord* de son Royaume. On ne voit cependant faire encore aucune disposition, qui annonce le tems de son départ de sa Capitale.

Le Chebec, commandé par le Reis *Ben-Hassan*, qui sortit de *Larrache* au mois d'Août dernier, est rentré à *Mogador* dans le courant d'Octobre. Ce Corsaire, qui a croisé à la hauteur de l'Isle de *Madère*, a rapporté, que quelques Frégates *Hollandoises* lui avoient donné la chasse.

On mande de *Tanger*, que le 24. du mois dernier il est entré dans la Rade de cette Ville un Chebec *Algérien*, qui, dans les premiers jours du même mois, avoit pris à la hauteur des *Açores* un Brigantin *Catalan* chargé de Vin, d'Eau-de-vie, & d'autres Provisions. De vingt hommes, qui composoient son Equipage, deux ont péri dans le Combat; les dix-huit autres ont été conduits à *Alger*. Il est aussi entré quatre jours après dans la Rade de *Tanger* un Canot, portant dix *Algériens*, qui restoient des dix-sept, qui se sont sauvés de la Prise *Portugaise*, lors du Combat contre l'Escadre du Capitaine *Texada*. Les 7. autres sont morts de faim.

De GIBRALTAR, *le* 24. *Décembre*. On apprend de la Côte de *Barbarie*, que le Roi de *Maroc* reste toujours dans sa Capitale, sans qu'on sçache quand il en partira. Ce Souverain a ordonné, que toutes Marchandises Etrangères, importées dans ses Etats, payeront dorénavant un droit de 15. pour cent.

Deux Frégates *Marocaines*, étant sorties de *Mogador* pour croiser, l'une d'elles s'empara ces jours-ci de deux Hourques *Hollandoises*, qui alloient de *Séville* à *Amsterdam* avec un Chargement de Laine, de Sel, d'Huile, d'Eau-de-vie, & de Fruits: Mais, après avoir été deux jours à l'embouchure de la Barre de *Larrache*, sans que le tems lui permît d'y entrer, elle vit un Vaisseau de guerre *Hollandois* venir sur elle, pour reprendre les deux Prises & à forcer elle-même à se rendre; surquoi le Vaisseau *Marocain* redoubla ses efforts pour entrer dans le Port, sans pouvoir y réussir. Au contraire il se perdit sur la Côte, ainsi que ses deux Prises, dont les *Maures* ne purent retirer que 130. Balles de Laine. L'autre Frégate *Salétine*, voulant se sauver à *Mahmora*, (Port de la Province de *Fez*, dans le Royaume du même nom, à l'embouchure de la Rivière de *Suba*, sur l'*Océan Atlantique*,) a pareillement échoué; & 8. hommes de son Equipage ont péri en cette occasion.

De MADRID, *le* 7. *Janvier*, 1777. Hier, Fête *des Rois*, Sa Maj. accompagnée des Grands, des Ambassadeurs, du Majordome de semaine, & des autres Officiers de sa Maison, assista à la Grand'Messe, qui fut célébrée pontificalement à la Chapelle du Palais par l'Evêque de *Salamanque*, Inquisiteur-Général: Elle offrit entre les mains de ce Prélat trois Calices précieux, remplis d'or, d'encens, & de myrrhe. La Famille Royale assista au même Service dans les Tribunes.

Le Roi aïant considéré, qu'indépendamment de la multitude d'affaires, qui sont du Département du Conseil des Finances, auquel ont ressorti jusqu'à présent les Appellations des Jugemens du Sur-Intendant-Général des Couriers & de ses Subdélégués, ce Conseil n'a jamais eu dans son Ressort les Causes concernant les Couriers maritimes & des *Indes*; Sa Maj. a résolu d'établir un Tribunal Supérieur, sous la dénomination de *Junte Royale des Couriers & Postes d'Espagne & des Indes*, pour juger les Appels, interjettés des Sentences en première instance des dits Sur-Intendant-Général & ses Subdélégués, tant en *Espagne* qu'en *Amérique*. Ce Tribunal, qui jouïra d'une indépendance absoluë, avec inhibition à tous autres Tribunaux & Juges de s'immiscer des affaires de son Ressort, sera composé du Premier-Secrétaire d'Etat, comme Sur-Intendant-Général des Couriers & des Postes, avec le caractère de Président, de 4. Ministres de Robe des Conseils de *Castille*, de la Guerre, des *Indes*, & des Fi-

nances, des Directeurs-Généraux, Ministres Honoraires de Cape & d'Epée du Conseil des Finances, du Receveur-Général des Revenus en qualité de Secrétaire, & du Fiscal en qualité de Procureur du Roi. Sa Maj. a en même tems nommé, pour y remplir les 4. Places de Ministres de Robe, les Conseillers Don *Domingo-Alexandro de Zerezo* du Conseil de *Castille*, Don *Miguel de Galvez* de celui de Guerre, Don *Rafaël Antunez* de celui des *Indes*, Don *Pablo de Ondarza* de celui des Finances: Et S. M. a conféré une Place de Directeur-Général des Postes & Couriers à Don *Julien Lopez de Ayllon*. Elle a accordé le Régiment de Cavalerie de *Bourbon* au Colonel Don *François Clarebout y Cespedes*, qui en étoit Lieutenant-Colonel.

De ROME, *le* 11. *Janvier*. Le Pape vient de donner une marque de sa bonté & de son attention à soulager le Peuple: *Sa Sainteté* a ordonné, que la Chambre *Apostolique* se chargeât de toutes les Dettes, que la plûpart des Provinces de l'*Etat-Ecclésiastique* ont été obligées de contracter, pour remédier aux effets des calamités publiques, dont elles ont été affligées ces dernières années; & en même tems Elle a voulu, que les Impôts, dont les Habitans avoient été chargés pour le payement de ces Dettes, soient en grande partie supprimés.

Le Cardinal *Giraud* s'étant démis de l'Archevêché de *Ferrare*, le Pontife y a nommé Mr. *Alexandre Mattei*, des Ducs *di Giove*, Auditeur du Cardinal Camerlingue, & Chanoine de *St. Pierre*, en se réservant cependant sur cet Archevêché la disposition d'une Pension annuelle de 3800. Ecus. *Sa Sainteté* a fixé la tenuë d'un Consistoire au 17. Février prochain; mais l'on sçait d'avance, qu'il n'y aura point de Promotion de Cardinaux, quoiqu'il y ait actuellement 19. Chapeaux vacants par la mort des Cardinaux *Urbain Paracciani* & *Louïs-Marie Torrigiani*. Le premier, *Romain* de naissance, créé Cardinal-Prêtre par le Pape *Clément* XIII. en 1766 & Archevêque de *Fermo*, étoit âgé d'environ 62. ans. Le second, Cardinal-Diacre de la création de *Benoît* XIV. en 1753, étoit né à *Florence* le 18. Octobre 1697. Il a laissé ses gros Biens aux Marquis *Guadagni*, *Guerini*, & *Alberti*, ses Neveux; instituant en leur faveur deux Primogénitures, à condition que celui qui jouïra des Biens, situés dans l'*Etat-Ecclésiastique*, devra faire sa résidence à *Rome* & distribuër annuëllement la dixième partie de ses Revenus aux Pauvres. La mort de ce Cardinal, arrivée subitement la nuit du 5. au 6. Janvier par un coup d'Apoplexie, est des plus affligeantes pour le Parti attaché à la ci-devant Société des *Jésuites* qui a toujours trouvé en lui un Protecteur des plus ardents. Une seconde perte, qu'il a faite à peu près dans le même tems, lui est aussi très-sensible: C'est celle du célèbre Abbé *Aquasciati*, ci-devant Consulteur de la Congrégation des *Rits*, mort à *San-Remo*, sa Patrie.

De STOKHOLM, *le* 14. *Janvier*. Le Collége de l'Amirauté, que le Roi a jugé convenable de transférer en cette Capitale, y a tenu hier sa première Séance au Château de *Ritterholm*, sous la Présidence du Sénateur Baron *Falkengreen*. Le Prince de *Kurakin*, après avoir eu à *Gripsholm* son Audience de congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale, est parti le 8. pour retourner à *Pétersbourg*. Avant son départ, le Roi lui a fait présent de son Portrait garni de Diamans. Le Discours de remercîment, que ce jeune Seigneur prononça le 3. de ce mois, lors de sa réception à l'Académie Royale des Sciences, en qualité de Membre Honoraire, étoit conçu en ces termes.

MESSIEURS,

Je sens vivement l'honneur, que vous m'accordez, en daignant me recevoir parmi vous. C'est une des distinctions les plus flatteuses, qui aient pu m'arriver. J'avouë, qu'elle remplit tous mes voeux; mais en même tems je dois convenir, par cette impartialité avec laquelle je me juge moi-même, que je n'avois pu me flatter de l'obtenir.

Jamais, MESSIEURS, le flambeau de la Philosophie n'a brillé d'une lumière plus vive & plus pure qu'entre vos mains: Il vous a servi à éclairer l'esprit de vos Compatriotes. En leur prouvant l'utilité des Sciences, en les leur rendant faciles & agréables, vous leur avez indiqué les devoirs & les biens de la vie, & vous leur avez enseigné les moyens les plus efficaces, pour mettre en exécution les uns, & pour savoir apprécier les autres. Vous avez fait plus, MESSIEURS: Une perfection spéculative des Sciences n'a pas été seule l'objet de votre application de vos soins, & de vos recherches. Vous avez trouvé & vous vous êtes acquis une plus belle gloire C'est l'amour de l'humanité, qui a dirigé vos travaux. Vous n'avez pas dédaigné de porter votre attention sur le premier & le plus utile de tous les Arts. Vous avez développé les richesses de l'Agriculture; vous en avez découvert les ressources; & vous en avez fait aimer l'étude. Animés par ces vuës de bienfaisance, vous avez sçu rendre vos occupations chères à tous ceux, qui sont dignes de connoître & d'aimer la Nature. Des applaudissemens universels, les éloges & les succès les plus glorieux, ont couronné vos travaux; & les difficultés ne se sont présentées à vous que pour vous offrir l'attrait nouveau de les surmonter.

C'est à tant de titres légitimes, MESSIEURS, que vous vous êtes acquis l'amour & la reconnoissance de tous les vrais Citoyens, & cette haute considération, dont vous jouïssez dans le Mon

le Littéraire. Depuis longtems ma foible voix s'est réunie à tous ces suffrages, pour vous accorder le juste tribut de mon admiration. Vous ne pouvez douter, MESSIEURS, que je ne regarde comme un véritable avantage d'être admis parmi vous. La sensibilité de mon coeur, le desir que j'ai de me rendre digne de la place, que vous avez bien voulu m'adjuger, & l'espoir de mériter par la suite du tems votre confiance, sont les seules qualités que j'ai à vous offrir. Je le fais sans crainte. L'indulgence, dont vous venez de me donner une si grande preuve, me fait espérer avec certitude en celle que je vous supplie de me continuër toujours.

Je ne puis m'empêcher, MESSIEURS, de vous témoigner, que je suis encore plus pénétré de l'honneur, que vous me faites, puisqu'en vous appartenant je vais participer aussi à la protection distinguée, que vous accorde un grand Roi, qui, aux qualités du Monarque, sçait allier les vertus du Philosophe; qui augmente la dignité du Diadème, en l'embellissant par les lumières de son esprit & la bienfaisance de son coeur; qui cultive lui-même les Sciences & qui en fait les plus chères délices.

J'ai le bonheur de vivre sous les loix d'une Souveraine, qui est reconnuë pour être la Bienfaitrice de son Empire. Ses grandes qualités, son amour pour l'ordre & le bien public, la multitude de ses sages Etablissemens, les récompenses qu'Elle leur accorde auprès de son Trône, sont autant de moyens, que je vais avoir à mon retour dans ma Patrie, pour vous offrir toujours des objets nouveaux, dignes de votre attention & de vos observations.

C'est par cet empressement, qui ne fera qu'augmenter en vivacité, que je tâcherai, MESSIEURS, de vous prouver une partie de la reconnoissance, dont je me sens animé envers vous. Je serai fort heureux, si vous daignez agréer ces foibles preuves de mon zèle & de mon attachement pour votre Académie. J'ose espérer que vous le ferez, par ce grand intérêt que vous accordez aux progrès des Sciences & à la félicité des Hommes dans tous les Pays.

Il m'est aussi extrémement flatteur, MESSIEURS, d'être reçu dans votre Assemblée dans un moment, où elle est dirigée par un Président, dont les connoissances & les talens sont généralement estimés, & qui s'est voué au service de l'Etat avec un zèle infatigable & la plus grande utilité.

Parmi les Divertissemens de la Saison, il n'y en a aucun, auquel la Jeunesse *Suédoise* se plaise plus qu'à la Danse. Au dernier grand Bal, une jeune Demoiselle de qualité s'abandonna si immodérément à cet exercice, qu'elle expira au milieu d'une Contredanse.

De VARSOVIE, *le* 15. *Janvier.* Ce matin à 11. heures, le Roi est parti avec une Suite de 3. Traineaux pour *Kosienice*, afin d'y prendre le Divertissement de la Chasse. Mr. de *Boscamp*, Envoyé du Roi & de la République à *Constantinople*, continuë heureusement son voyage par la *Moldavie*. La *Porte* lui avoit accordé jusqu'à *Jassy* l'entretien pour un Suite de 30. Personnes; mais, comme ce nombre n'est pas proportionné à son Caractère, un Courier de *Constantinople* y a apporté ordre de le défrayer pour 50. Personnes.

Le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, a expédié le 9. Mr. de *Königsfeld*, Conseiller de Chancelerie, comme Exprès à *Pétersbourg*. On apprend, qu'au Printems prochain il entrera encore quelques Régimens *Russes* dans le Royaume.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 24. *Janvier.*

La Chambre des Comptes a enrégîtré, le 20. du mois dernier, des Lettres-Patentes du Roi, données à *Versailles* le 1. du même mois, *qui statuënt sur les Honneurs à rendre à l'avenir, par la dite Chambre, à* MONSIEUR *& à Mgr. le Comte d'*ARTOIS, *Frères de Sa Majesté.* En voici la teneur.

LOUIS, &c. *Les prérogatives distinguées, qui ne peuvent appartenir qu'aux Fils de France, les ont toujours fait jouïr des prééminences duës à la splendeur de leur rang; &, dans tous les tems, les Rois nos Prédécesseurs, attentifs à les y maintenir, ont reconnu qu'étant assis près du Trône, ils devoient participer à l'éclat qui l'environne; & qu'en donnant à leurs Sujets l'exemple du respect & de la soumission, ils avoient droit de recevoir, de tous les Ordres de l'Etat, des honneurs inséparables de la grandeur de leur naissance: Pénétrés de la plus vive tendresse pour nos Frères, qui contribuënt à notre bonheur par les sentimens, dont ils n'ont jamais cessé de nous offrir l'hommage, & voulant conserver leurs prerogatives personnelles, nous avons résolu d'assurer de plus en plus les honneurs, qui doivent leur être rendus dans notre* Chambre des Comptes. A CES CAUSES, &c.

I. Voulons & ordonnons que dans tous les cas, où les Princes, nos Frères, prendront séance en notre *Chambre des Comptes*, pour y porter nos ordres, le Premier-Président, en leur adressant la parole, les appelle *Monseigneur.*

II. Voulons pareillement que les Requêtes, qui seront par eux présentées pour leurs affaires particulières & personnelles, soient adressées à *nos Sieurs*, & ne contiennent aucuns autres termes que ceux d'*expose* & *requiert.* SI DONNONS EN MANDEMENT, &c.

Donné à VERSAILLES, *le* 1. *jour de Décembre, l'an de Grâce* 1776. *& de notre Règne le troisième.* (*Signé*) LOUIS. (*Et plus bas*) Par le Roi, (*Signé*) AMELOT.

Le même jour la Chambre des Comptes enrégîtra une Déclaration du Roi, donnée à *Versailles* le 1. Décembre, *pour l'évaluation des Offices dans le Duché de* Berry *& la Vicomté des*

Ponthieu, *donnés en supplément & remplacement d'Apanage à Mgr. le Comte d'*ARTOIS. Un Arrêt du Conseil d'Etat, du 14. Décembre 1776, qui vient également d'être publié, *ordonne, que* MONSIEUR *sera mis en possession des Droits de Trépas de* Loire *& de Traite par Terre d'*Anjou *comme lui appartenant en vertu de son Apanage.* On dit, que Sa Majesté, desirant que Mgr le Comte d'*Artois* ait aussi une Capitainerie des Chasses particulière, lui donne celle de *St Germain*, d'une étenduë de 12. lieuës; & qu'Elle fait aussi présent à ce Prince du Château neuf de *St. Germain*, avec 600. mille Liv. pour le mettre en état d'être habité.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du 24. Janvier.*

L'Adresse, signée par plusieurs Habitans notables de *Bristol*, pour féliciter le Roi sur le succès de ses Armes en *Amérique*, a été présentée avant-hier à Sa Majesté, qui l'a reçuë très gracieusement. La fermentation, où cette démarche du Parti attaché au Gouvernement a jetté la Ville, ne paroît pas s'amortir jusqu'ici. On apprend, que le 20. au soir elle a de nouveau été menacée d'un embrasement: Le feu avoit été mis à une Sucrerie & à un Magasin à foin; mais l'on avoit eu le bonheur d'arrêter bientôt le progrès des flammes. Ces desordres cependant sont assez considérables pour se captiver l'attention du Gouvernement: Sur les Avis, reçus de la part du Maire & du Commun-Conseil, il s'est tenu plusieurs Conférences entre les Ministres du Roi à l'Hôtel de *Buckingham*; & avant-hier il a été envoyé un Exprès du Bureau du Comte de *Suffolk* avec des Instructions pour les Commissaires de la Douane à *Bristol*. Outre le Pardon du Roi & les Récompenses déjà promises antérieurement pour la découverte des Auteurs de l'Incendie du 16. (*ainsi qu'il a été rapporté dans le dernier* Supplément,) il a été publié dans la *Gazette* de *Londres* du 21. un Avis, " par lequel S. M. assure non-seulement ,, son Pardon à celui des Complices, (à l'exception de celui ou de ceux qui ont actuëllement ,, mis le feu aux Magasins,) qui découvrira l'Auteur ou les Auteurs de ce forfait, mais aussi ,, une Récompense de mille Liv. Sterling à celui ou à ceux, qui les dénonceront dans un délai de trois mois, à compter de la date de la publication. " A l'issuë d'un Conseil, que l'Amirauté tint le 22. & auquel le Chevalier *Jean Fielding*, Chef de Police de *Westminster*, fut appellé, il reçut pareillement ordre de promettre de la part de ce Bureau une Récompense pour la découverte des Incendiaires, qui ont mis le feu aux Bâtimens dans le Port de *Bristol*. La veille, il s'étoit aussi tenu une Assemblée des Lords Commissaires, pour examiner des Lettres reçuës des Intendans des Chantiers à *Portsmouth*, *Plymouth*, *Chatham*, & *Sheerness*: Les Exprès, qui les avoient apportées, y furent renvoyés le même jour. Le 20. à dix heures du soir, il éclata un violent Incendie dans un Magasin de chanvre au Faubourg de *Southwark*. Ce Bâtiment fut consumé avec trois Maisons voisines; & l'on évaluë le dommage, causé par cet accident, à 5. mille Livres Sterling.

Le Capitaine *Drummond*, qui a apporté la Nouvelle de l'occupation de *Rhode-Island*, fut présenté avant-hier au Roi par le Lord *Germaine*. La raison, qui a engagé le Général *Howe* à détacher pour cette Expédition un si grand nombre de Troupes, a été, dit-on, l'idée où l'on étoit d'y éprouver une vigoureuse résistance: Mais les *Americains*, qui s'y trouvoient sous les armes, n'étoient qu'au nombre de trois-cents, sans aucuns Retranchemens tenables. D'ailleurs l'on assure, qu'un grand nombre d'Habitans de l'Isle, dont le Commerce lucratif aux *Indes-Occidentales* a été presqu'entièrement ruiné depuis la Guerre, ont favorisé cette prise de possession. On s'en promet beaucoup d'avantages: L'Isle, dont le terroir est fertile, fournira du Bétail & des Légumes pour la subsistance des Troupes, dont une partie y trouvera des Quartiers d'hyver fort agréables. *Newport* est le meilleur Port de toute l'*Amérique-Septentrionale*, toujours dégagé de glaces: Ainsi l'on aura vers le centre des Colonies un Havre très commode pour y faire hyverner la Flotte. Enfin sa situation est telle, que nos Vaisseaux seront à portée de prévenir dans cette partie de l'*Océan* les courses des Armateurs *Américains*, qui, de leur côté, y perdront un lieu de retraite aussi que sûr que fréquenté. Selon la Liste signée du Chevalier *Pierre Parker*, & qu'il a ajoutée à sa Lettre au Secrétaire *Stephens*, la Flotte *Continentale*, qui s'est retirée dans le Port de *Providence*, est composée des Vaisseaux suivans: *Le Warren*, monté par le Chef d'Escadre *Hopkins* & le Capitaine *Jean Hopkins*, de 32. Canons; *le Colomb*, Cap. *Olney*, 30. Canons; *la Providence*, Cap. *Abraham Whipple*, 28. Canons; *le Blaze-Castle*, Cap. *Monro*, 22. Canons; *la Jane*, (Armateur,) Cap. *W. Cox*, 20 Canons de six livres; un Brigantin & la Chaloupe, *la Providence*, de 12. Canons.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO X.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 4. Février, 1777.

De COLOGNE, *le* 28. *Janvier.*

L'ELECTEUR, notre Archevêque, de l'avis des Doyen & Chapitre de sa Métropole, a rendu un Mandement, pour faire célébrer dans toutes les Eglises de son Diocèse un Jour de Prières & d'Actions de grâces, afin de remercier le Ciel d'avoir garanti la Ville de *Bonn* & ses Habitans des suites dangereuses, dont ils étoient menacés par l'incendie, qui a consumé le Palais Electoral le 15. de ce mois. En conséquence, il y a eu le 26. dans notre Métropole un Service Solemnel, suivi d'un *Te-Deum*, auquel tout le Clergé Séculier a assisté. Les Chapitres & Abbayes se sont acquittés hier de ce devoir. La même dévotion aura lieu dans toutes les Paroisses de la Ville, & sera continuée demain & après-demain dans les Couvents d'Hommes & de Femmes. Dès le lendemain de l'incendie, Son Alt. Electorale avoit déjà fait faire dans la grande Eglise de *Bonn* un Service, suivi d'un *Te-Deum*, chanté au son de toutes les cloches, & auquel Elle assista avec toute sa Cour. On a perdu par cet incendie, qui a duré la journée du 15. & la nuit suivante, la partie du milieu du Château & presque tous les Meubles précieux qui s'y trouvoient, la magnifique Chapelle de la Cour, le Bâtiment du vieux Château, & l'Aile neuve, qu'on y avoit ajoutée, appellée le *Quartier des Pages.* Les deux autres Ailes du Château, dont l'une est appellée le *Buen-Retiro*, & l'autre renferme les Appartemens de l'Electeur, ont été conservées en entier. La perte la plus sensible, qu'on ait faite en cette triste occasion, est celle des Personnes, qui ont péri ou qui ont été grièvement blessées: On en porte le nombre à trente, parmi lesquelles il y a vingt-un Bourgeois & deux Grenadiers. Une Corniche de pierres de taille, s'étant entre autres écroulée avec un fracas horrible, tua dans une étendue de 50. à 60. pas 13. Personnes, & parmi elles le Conseiller de *Breuning*, Homme fort estimé, qui s'étoit rendu à ce poste dangereux, pour prêter du secours. Au reste, l'on ignore jusqu'à présent, si c'est par accident que le feu a pris à l'Edifice, ou s'il y a été mis par quelque mal-intentionné.

De CARCASSONNE, *le* 31. *Décembre*, 1776.

Le 19. du mois dernier, le feu se manifesta, vers les onze heures du matin, dans une Maison appartenant à la Fabrique de l'Eglise Paroissiale de *Saint-Michel*, & attenant à cette Eglise. Les planchers & les toits étoient déjà embrasés, lorsqu'on s'apperçut de cet accident, qui mettoit en danger toutes les Maisons du Quartier: Mais les progrès de l'incendie furent arrêtés par la vigilance des Officiers Municipaux, & les secours de tous les Citoyens. Une Maison abattuë empêcha la communication; & il n'y eut de consumé que deux Maisons. Quatre Familles, qui les

habitoient, perdirent tout ce qu'elles possédoient de Meubles & d'Effets. Dès le lendemain, les Officiers Municipaux convoquèrent le Bureau de charité, établi dans cette Ville, où cependant l'on ne voit pas de Pauvres, parce que tous les Habitans y sont occupés & bien payés. On y décerna unanimément des secours proportionnés aux pertes, qu'avoient essuyées les quatre Familles incendiées.

Cette charité des Habitans pour ceux d'entre eux, qui avoient eu le malheur d'être réduits à la pauvreté par un accident imprévu, n'est pas le seul fait digne d'être rapporté à cette occasion. Dans le danger général une action d'éclat avoit illustré un Citoyen, qui s'étoit élancé au milieu des flammes pour en arracher l'Enfant d'un autre Habitant; & l'Acte suivant certifie la Récompense honorable & patriotique, décernée à ce courageux Citoyen par les Officiers Municipaux.

L'an 1776. & le 25me. jour du mois de Décembre, après-midi, nous *Jean Vidal*, Huissier Royal & Audiencier au Siége de Police de la Ville de *Carcassonne*, y résidant, Soussigné, accompagné de *J. Labat*, Trompette & Crieur public, & précédé de la Livrée Consulaire de la dite Ville, & des Tambours, Fifres, & Hautbois, nous sommes portés au-devant de la porte de la Maison & Domicile du Sr. *Raimond Chabardée*, Maître-Cordonnier de cette Ville, sise à la Ruë des *Moulins*, où étant, & du mandement de MM. les Maire, Lieutenant de Maire, & Consuls, Capitaines-Gouverneurs de la présente Ville, avons fait sçavoir à tous les Citoyens & autres quelconques, "que dans l'incendie, qui arriva le Jeudi „ 19. du courant, le Sr. *Raimond Chabardée*, „ Maître Cordonnier en cette Ville, ancien „ Soldat du Régiment de *Flandres*, avoit non-„ seulement donné de très-grands secours pour „ arrêter les progrès de cet Incendie, mais avoit „ encore exposé sa vie pour sauver celle de „ l'Enfant du nommé *Gazel*, qui se trouvoit „ au milieu des flammes:" Et de suite, en vertu des ordres des dits Srs. Maire, Lieutenant de Maire, & Consuls, & en mémoire & récompense du courage & du zèle patriotique du dit Sr. *Chabardée*, nous avons, au son des Tambours, Fifres, & Hautbois, appendu & attaché sur la Porte d'entrée de la Maison & Domicile du dit Sr. *Chabardée* une *Branche de Chêne*: Et de tout ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-Verbal l'an & jour sus-dits; & avons signé avec le dit *Labat*, Trompette, & laissé Copie au dit Sr. *Chabardée* du présent Procès-Verbal, dont l'Original demeurera déposé aux Archives de l'Hôtel de Ville.

(*Signé*) LABAT & VIDAL.

EXTRAIT d'une Lettre de GRENOBLE, *du 17. Janvier*, 1777.

„ On a vu avec surprise dans quelques Feuilles publiques, (*entre autres dans notre dernière Gazette de* 1776.) l'Extrait d'une Lettre de *Grénoble* du 4. Décembre, suivant laquelle „ l'Orateur, chargé du Discours à l'ouvertu-„ re du Parlement, a produit par son élo-„ quence pathétique & touchante la réunion de „ tous les Officiers en faveur de Mr. de *Moy-„ dieu*, nommé Procureur-Général." L'Auteur de cette Lettre a abusé de la confiance du Public. Il n'est pas vrai, qu'on ait fait à l'ouverture des Séances du Parlement de cette Ville un Discours *sur l'union & la concorde*. Il n'y a eu en cette cérémonie que le seul Discours de M. le Premier-Président, dont le Sujet étoit *l'étude des Loix*. Ainsi les attendrissemens & les embrassemens, qu'on prétend l'avoir suivi, sont imaginés; &, pour juger de la vérité des autres assertions contenuës dans cette Lettre, voici l'Extrait d'une *Mercuriale*, portée jusqu'au Jugement contre le Magistrat, dont il s'agit."

Du Lundi 17. *Décembre* 1776. *les Chambres aïant été assemblées, où etoient MM. de* Berulle, *Premier-Président*, *de* Sayve, *de la* Coste, *Présidents; de* Barral, &c.

La Cour, les Chambres assemblées, a donné Acte à l'Avocat-Général de sa dénonciation & requisition; a déclaré la Mercuriale ouverte contre le dit de *Moydieu*, en ce qu'il auroit fait dresser un Procès-Verbal contre le dit *de la Salcette*, sans lui en donner avis & sans en informer la Cour: En ce qu'il se seroit expliqué sur le compte du dit *de la Salcette* en ces termes: *L'Avocat-Général ne defend pas la Cause du Procureur-Général, seule Partie, première faute; & de plus il semble encore préparer des ressources à l'Accusé, suppose que l'Arrêt ne lui fût pas favorable*: En ce qu'il auroit imputé au dit *de la Salcette*: 1°. D'avoir excusé un faux; 2°. de s'être rendu l'Auteur d'un scandale à l'Audience; 3°. d'avoir pris sur lui de franchir toutes les Règles.

Ordonne, que la dite Mercuriale sera instruite & jugée à la forme des Ordonnances, & en conséquence, que le dit de *Moydieu* sera mandé pour comparoître à l'instant à la Barre de la Cour, les Chambres assemblées, pour entendre lecture du dit Requisitoire, de la Requête du dit *de la Salcette*, & du présent Arrêt, & répondre en présence du dit Avocat-Général sur les faits ci-dessus, circonstances, & dépendances, &c. (*Signé*) DE BERULLE.

„ Sur un nouveau Requisitoire de Mr. de *Sayve*, Avocat-Général, prononcée le 19. Décembre 1776, à l'occasion du refus, fait la veille par M. de *Moydieu*, de comparoître à la Barre de la Cour pour donner ses Réponses, il fut rendu le même jour un Arrêt, par lequel il fut ordonné, " que Mr. de *Moy-„ dieu* s'abstiendroit des fonctions de sa Char-„ ge, jusqu'à ce qu'aïant comparu à la Barre „ de la Cour, les Chambres assemblées, il

fût autrement ordonné. " Le 1. Janvier, Mr. de *Moydieu*, au lieu de se conformer à cet Arrêt, partit pour *Paris*; & le 11. sa Compagnie rendit un troisiéme Arrêt de la teneur suivante. "

La Cour, les Chambres assemblées, procédant au Jugement définitif de la Mercuriale, ouverte à la Requête du dit de Say-, *Avocat-Général du Roi, & faisant droit sur ses Conclusions: Le dit de* Moydieu *n'aïant comparu ni satisfait aux Arrêts de la Cour des 17. 18. & 20. Décembre dernier, a condamné le dit de* Moydieu *à déposer dans les Regîtres du Greffe de la dite Cour, & ce dans trois mois à compter du jour de la signification du présent Arrêt, une Déclaration, portant " que témérairement, sans raison, & sans fondement, il a imputé au dit* de la Salcette d'avoir semblé préparer des ressources à l'Accusé *Bert*, supposé que l'Arrêt ne lui fût pas favorable; d'avoir excusé un faux, de s'être rendu l'Auteur d'un scandale à l'Audience, & d'avoir pris sur lui de franchir toutes les Règles: *Qu'il se répent d'avoir fait les dites imputations, & tient le dit* de la Salcette *pour* Homme d'honneur & Magistrat sans reproches. " *Comme aussi ordonne, que dans le dit délai le dit de* Moydieu *comparoîtra à la Barre de la Cour, les dites Chambres assemblées, & declarera, " qu'inconsidérément il a prétendu n'être pas soumis à la Jurisdiction de la Cour, & qu'il s'est servi de termes contraires au respect dû à ses Arrêts & Procédures; & qu'il s'en repent. " Enjoint itérativement au dit de* Moydieu *de remettre dans le dit délai de trois mois au Greffe de la dite Cour le Procès-Verbal mentionné dans l'Arrêt du 17. Decembre dernier, ou dire cause de refus. Et, pour plus ample réparation, usant d'indulgence, a interdit le dit de* Moydieu *de toutes les fonctions de sa Charge pendant l'espace de trois mois à compter du jour de la signification du présent Arrêt. Et, à défaut par le dit de* Moydieu *d'avoir satisfait dans le dit délai à toutes les prononciations ci-dessus, dès-à-présent comme pour lors, l'a interdit à perpétuité de toutes les dites fonctions.* Fait en Parlement, toutes les Chambres assemblées, le dit jour 11. Janvier 1777.

De PARIS, *le* 27. *Janvier.*

Le Parlement a été assemblé, Vendredi 24. de ce mois, sur la dénonciation d'un usage abusif, par lequel les Greffiers font nommer les Rapporteurs, que des Parties demandent, à prix d'argent, par l'entremise de leurs Procureurs. Cet objet se remit à une autre Assemblée. Ensuite il fut rendu compte de la Réponse du Roi, sur l'Arrêté du 7. Janvier, qui avoit été remis à S. M. par M. le Premier-Président, (*& qui a été inséré dans notre dernière Gazette.*) Cette Réponse porte en substance, " que S. M. sçait gré à son Parlement de son zèle pour son service; & qu'il peut compter, qu'Elle n'a dans son Administration d'autre but que de soulager ses Peuples, & de mettre la plus grande économie dans les dépenses nécessaires. "

En effet, si le Parlement observe, " que la création de Rentes, tant viagères que perpétuelles, est une nouvelle charge ajoutée aux anciennes, dont les Revenus du Roi sont grévés; " Sa Majesté a déjà annoncé dans le Préambule de l'Edit de cette création, " que les Rembourssemens, qu'Elle fait, montent actuëllement à *vingt-sept Millions* par année; " & ainsi le nouvel Emprunt ne peut servir qu'à en éteindre d'autres, moins avantageux. Cet Emprunt même, qui a donné lieu à l'Arrêté du Parlement, a fait voir la confiance, que l'Administration actuëlle a inspirée aux Sujets, puisque, par un exemple peu ordinaire aujourd'hui, il a été rempli sans le secours des Etrangers; Et, comme il a d'abord fallu payer jusqu'à 50. à 60. Livres au-delà du Prix, fixé par l'Edit, pour les Billets, qui sont encore actuëllement à 1240., des gens se plaignent, qu'ils n'ont pas eu le tems d'en prendre au Trésor-Royal. Il est pourtant certain, qu'afin d'éviter, dans cette Négociation, l'Agiotage, autant qu'il est possible, on avoit refusé des Souscriptions d'avance, dont trois seulement, dit-on, de Banquiers ou Financiers solvables remplissoient les 24. Millions.

Des circonstances aussi favorables ne pourront que faciliter deux nouveaux Emprunts, dont on parle, l'un de 12. Millions à faire au nom des Etats de *Languedoc*, l'autre de 8. Millions au nom de ceux de *Bourgogne*: Ils serviront, dit-on, au payement de Dettes plus onéreuses pour l'Administration.

Cette Capitale, que l'on ne cesse d'étendre & d'embellir, sera dans quelque tems encore ornée par l'exécution des Plans & Dévis, que *Monsieur* vient d'arrêter en son Conseil, relativement à son Palais du *Luxembourg*. Les réparations à faire pour l'habiter coûteront trois Millions; Mais, au moyen d'un arrangement proposé par Mr. *Cromot du Bourg*, Sur-Intendant des Finances de ce Prince, il n'aura que le tiers de cette Somme à payer par cent-mille Francs annuëllement sur ses Revenus. Le reste des Fonds nécessaires se trouve par la vente d'une partie considérable du Jardin, dont *Monsieur* ne se réserve qu'une partie. Le reste est acheté par une Compagnie, dont les mesures sont prises pour faire bâtir des Hôtels sur ce Terrein. Le petit *Luxembourg*, qui est, pour ainsi dire, encla-

vé dans le grand, sera acheté de M. le Prince de *Condé* par *Monsieur*. Ces mesures paroissent assurer à la Capitale l'avantage de posséder à l'avenir les plus proches Héritiers de la Couronne. Mgr. le Comte d'*Artois*, comme Administrateur du Grand-Prieuré de *France*, au nom du Duc d'*Angoulême*, son Fils, a déjà pris possession du *Temple*, en y couchant, lorsqu'il vient aux Bals de l'*Opéra*.

Il est né en cette Ville, dans le courant de l'année dernière 9716. Garçons, & 9203. Filles, en tout 18919. Enfans. Le nombre des Morts en Hommes est de 10883. & en Femmes de 8884. en tout 19767. Personnes. On a porté à l'Hôtel des *Enfans-Trouvés* 3226. Garçons & 3193. Filles, en tout 6419. Enfans. Le nombre des Morts a excédé celui de l'année dernière de 1354. Il y a eu 731. Batêmes de moins, & 416. Mariages de plus.

De LONDRES, *le* 28. *Janvier*.

Les entretiens du Roi avec ses Ministres sont toujours également fréquents: Ils ont, dit-on, pour objet de procurer une promte réconciliation avec les Colonies; & l'on est impatient de savoir, si les *Américains* auront accepté les dernières Propositions, qui leur ont été faites. Mais, malgré tous ces bruits de Pacification & d'Accommodement, dont on s'est depuis si longtems entretenu, les préparatifs de Guerre contre l'*Amérique* n'ont jamais discontinué: Le Gouvernement fait embarquer actuëllement des quantités extraordinaires d'Uniformes pour les Troupes du Roi en *Amérique*, ainsi que des Provisions & autres Articles nécessaires pour leur entretien, & qu'elles ne peuvent commodément se procurer dans le Pays même. Il vient aussi d'engager de nouveau des Bâtimens, destinés à y transporter des Renforts pour l'Armée: Et le 20. il prit à son service sept Brigantins ou Sénauts, appartenant à des Particuliers. Ces Bâtimens seront armés & équipés le plutôt possible: Ils seront montés de 10. à 14. Canons chacun, & commandés par des Lieutenants de Vaisseau, avec ordre de croiser sur les Côtes de l'*Amérique*, pour intercepter les Armateurs & autres Bâtimens *Provinciaux*. Outre un nouveau Corps assez nombreux de Troupes *Allemandes*, on parle d'envoyer encore dans ce Pays un second Bataillon du Régiment des Gardes, composé de 18. Hommes choisis dans chaque Compagnie.

On ne relâche aussi rien de l'activité, avec laquelle on travaille à l'Armement de la Flotte dans les Ports; mais malheureusement on a toujours de la peine à se procurer le monde nécessaire pour l'équiper; ce qui fait continuër la presse: Elle fut le 21. plus vive que jamais. Tous les Navires Marchands, les Bâtimens caboteurs, charbonniers, & jusqu'aux petits Bâteaux pêcheurs sur la *Tamise* furent privés de leurs Equipages. Cependant encore le même jour, dans une Assemblée des Aldermans, qui se tint en présence du Lord-Maire, composée de dix-neuf Membres, il fut *unanimément* résolu " de prier le Lord-Maire d'enjoindre aux Maréchaux de la Cité de faire la patrouille dans les Ruës, & de se faire assister par un nombre suffisant de Connétables, pour arrêter & saisir quiconque seroit trouvé vouloir priver des Citoyens de leur Liberté, & les détenir sous prétexte de *Lettres de presse*, ou qui commettroit quelque autre attentat à la sûreté publique, &c. " Cette Résolution a d'abord été exécutée; & le 23. trois Lieutenants furent arrêtés & conduits par-devant le Lord-Maire au *Guildhall* par deux Maréchaux de la Cité: Mais, comme l'Homme, qu'ils avoient pressé, refusa de rendre plainte, ils dûrent être déchargés. (*Nous en parlerons plus amplement l'Ordinaire prochain.*)

ACTIONS: *Banque*, 138. *Indes*, 168 & trois quarts.

De BRUXELLES, *le* 30. *Janvier*.

L'Impératrice-Reine vient d'élever à la Dignité de Prince de *Grimbergen* M. le Comte de *Dongnyes* de *Mastaing*, Conseiller intime actuël d'Etat, Chambellan, Général-Major, Grand-Veneur de la Province & Duché de *Brabant*, & Grand-Ecuyer, faisant les fonctions de Grand-Maître de la Cour de Mgr. le Duc *Charles* de *Lorraine*, notre Gouverneur-Général. Hier, ce Seigneur a prêté, entre les mains de S. A. Royale, le serment en sa nouvelle qualité.

De LA HAIE, *le* 1. *Février*.

L'on apprend, qu'à l'occasion du malheureux accident, qui a consumé la belle Résidence de l'Electeur de *Cologne* à *Bonn*, le Grand-Chapitre & les Etats du Pays de *Munster* viennent de donner une marque très-distinguée de leur attachement & de leur respect pour la Personne de S. A. Electorale, leur Prince & Evêque, en lui offrant de leur propre mouvement une Somme considérable pour sa Cassette particulière, & une autre encore plus grande pour le rétablissement de son Palais.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO X.
De LEIDE, le 4. Fevrier, 1777.

DE PÉTERSBOURG, *le 10. Janvier.* L'Académie Impériale des Sciences a célébré hier le premier Jubilé de son Institution en 1727. Leurs Altesses Impériales, la principale Noblesse, & les Ministres Etrangers ont assisté à cette Solemnité.

L'ouverture des différents Colléges, qui composent le nouveau Gouvernement de *Novogrod*, s'étant faite le 28. Décembre, le Colonel de *Gnewaschew*, qui en est l'un des Conseillers, a été envoyé ici par le Gouverneur, pour notifier cet évènement à l'Impératrice, & informer en même tems, que les Maréchaux de la Noblesse de la Province, au nom de tout leur Corps, avoient demandé le 29. la permission d'envoyer ici des Députés, pour remercier leur Souveraine des avantages, qui avoient été assurés à tous les Ordres de la Province par la nouvelle forme de Gouvernement, & pour la prier d'agréer, que la Noblesse perpétuât le souvenir de sa reconnoissance, en érigeant à ses propres frais un Monument dans la Ville de *Novogrod.*

De VARSOVIE, *le* 18. *Janvier.* Hier, Anniversaire du Roi, qui entra dans la 47me. année de son âge, cette Fête a été célébrée par un Service, auquel le Comte de *Szembeck*, Prince-Abbé de *Sieluñ* & Coadjuteur de *Plock*, officia, & auquel les Grands, qui se trouvent en Ville, assistèrent en l'absence de Sa Majesté, qui est arrivée le 15. au soir à *Kosienice.*

La Commission *pour les Livres Elementaires* tint le 11. une Assemblée en présence du Prince-Evêque de *Wilna*, du Vice-Chancelier *Chreptowicz*, & de l'ancien Chancelier Comte *Zamoyski.* On y décerna le Prix, pour le meilleur Ouvrage *sur les Elémens des Mathématiques*, à l'Ecrit, dont l'Auteur fut trouvé être le Sr. *L'huillier*, Professeur de Mathématiques à *Genève.*

Les *Juifs* ont perdu en première instance leur Procès contre la Ville de *Varsovie*, sur le droit qu'ils prétendoient de demeurer & d'exercer leur commerce dans la *Nouvelle-Jérusalem.* Le Fauxbourg est actuëllement désert; & les malheureux *Juifs*, qui avoient compté sur la protection du Prince *Auguste Sułkowski*, alors Maréchal du *Conseil-Permanent*, & lui avoient avancé les Sommes pour la construction du Fauxbourg, se voyent sans Maisons & sans Argent.

On apprend de *Pétersbourg*, que le Prince *Poniatowski*, Neveu du Roi, y est traité avec beaucoup de distinction; & que la Cour de *Russie*, qui a fait préparer un Hôtel pour sa réception, le défraye de toutes dépenses. Ce jeune Seigneur a été nommé par un *Sancitum* particulier de la dernière Confédération, pour remplir la mission, dont il est chargé, & pour laquelle il lui a été assigné une Somme de 8. mille Ducats.

Les Troupes *Russes* sont en mouvement vers la *Crimée*: Les *Cosaques* de *Siez* ont presque tous évacué la *Podolie*, pour se rendre dans ce Pays.

De VIENNE, *le* 22. *Janvier.* Le Prince de *Lobkowitz*, Ministre de L. M. I. & Royale à *Pétersbourg*, aïant obtenu son rappel, Elles ont nommé à ce Poste le Comte *Joseph* de *Kaunitz*, qui sera remplacé en la même qualité à la Cour de *Stokholm* par le Comte de *Cobenzel*, actuëllement Envoyé de L. M. à *Copenhague.*

Charles-Adam Comte de *Breuner*, Baron de *Statz*, &c. Chevalier de la *Toison d'Or*, Conseiller-Intime actuël & Chambellan de L. M. Imp. & Royale, Président du Haut-Tribunal de Justice-Suprême pour tous leurs Pays héréditaires d'*Allemagne*, est mort ici le 16. à l'âge de 88. ans. Nos Souverains perdent en lui un Ministre aussi distingué par ses lumières, que recommendable par son intégrité & son attachement à leur auguste Maison.

De HANAU, *le* 24. *Janvier.* La Cour *Britanique* fait continuër les Levées pour son service en *Allemagne.* Le Colonel *Faucitt*, qu'elle employe comme son Ministre pour ces Négociations, est revenu le 17. de *Hanover* à *Cassel*, où il étoit arrivé le 15. un Courier du Cabinet de *Londres.* On lève ici un Corps de Chasseurs volontaires à la solde & au service de la même Couronne, destiné à aller joindre le Régiment du Prince-Héréditaire, notre Souverain, actuëllement au *Canada.* Il aura la même haute-paye, que la Cour de *Londres* a accordée aux Chasseurs *Hessois.* Le Capitaine *Kornrumpf* a ordre de S. A. S. d'enrôler à des conditions très-avantageuses tous ceux qui se présenteront pour ce Corps, pourvu qu'ils soient experts dans leur profession. On leur accordera les avantages, qu'ils desireront, pour le tems de leur engagement.

De BERLIN, *le* 28. *Janvier.* Le Prince *Frédéric-Louis-Charles*, Fils puîné du Prince de *Prusse*, est presque rétabli de la Petite-Vérole, maladie qui continuë de régner ici, mais

ſans être meurtrière; ce que l'on attribuë à l'air purifié par le froid. Le Prince *Henri* de *Pruſſe* ſe rendra le 6. du mois prochain à *Potzdam*, d'où il ira faire un tour à *Brunswick*, à *Deſſau* & en d'autres Cours d'*Allemagne*. Son A. R. ſera de retour vers le mois de Mars à *Rheinsberg*.

De HAMBOURG, *le* 28. *Janvier*. Le *Lotto Génois*, établi en cette Ville, aïant été ſupprimé, le Magiſtrat a jugé que le bien public exigeoit de prévenir, que les Habitans portaſſent leur Argent à l'Etranger, pour le perdre à ce jeu de hazard. En conſéquence, il a expédié un Mémoire à tous les Princes ou Villes, qui ont ici leurs Collecteurs pour de pareils Etabliſſemens, afin de les prier de retirer leurs Commiſſions.

La rupture d'une Digue dans le Pays de *Hanover*, à deux miles au-delà de *Brême*, a inondé une partie de cette dernière Ville, & retardé pendant trois jours l'arrivée du Courier de *Hollande*. Le débacle de l'*Elbe* à *Magdebourg* y a ruiné un grand nombre d'Habitans & cauſé une perte, qu'on évaluë à 60. mille Ecus.

Le bruit, qui ſe répandit lors du départ de la Ducheſſe de *Courlande* pour *Pétersbourg*, ſe confirme: Elle jouïra, dans le ſein de ſa Famille, d'une Penſion de 6. mille Ducats, que lui fait le Duc, ſon Epoux; & Elle a déjà renvoyé à *Mittau* les Chambellans & autres Gentilshommes, qui l'avoient accompagnée pour la ſervir.

De LISBONNE, *le* 3. *Janvier*. La Princeſſe du *Breſil* a eu la ſemaine dernière un accès de Fièvre, pour lequel Elle a été ſaignée huit fois; mais à chaque repriſe on ne lui a tiré qu'une très-petite quantité de ſang, ſuivant l'uſage du Pays.

Le Capitaine *Stott*, commandant la Frégate *Britanique*, *l'Alarme*, actuellement ſur le *Tage*, y a arrêté un Navire, nommé *la Patty & Peggy*, portant Pavillon *Anglois*, mais qu'on ſuppoſe appartenir à des Propriétaires *Anglo-Américains*. Il avoit dûment obtenu ſa décharge de la Douane, comme expédié pour quelque Port neutre: Mais le Capitaine *Anglois*, ſoupçonnant que ſa Cargaiſon, conſiſtant principalement en Sel, étoit deſtinée pour *Philadelphie*, fit faire une recherche à bord de ce Bâtiment: On y trouva une Boëte avec des Lettres pour l'*Amérique* & quelque Poudre à canon; ſurquoi Mr. *Stott* jugea à propos de l'arrêter au nom de ſa Cour. Cependant, vu toutes les circonſtances, on doute, que notre Gouvernement conſente à déclarer ce Navire de bonne priſe.

De GIBRALTAR, *le* 31. *Décembre*, 1776. Depuis la deſtruction des deux Frégates & du Chebec du Roi de *Maroc* par les 2. Frégates *Hollandoiſes*, *le Mars* & *la Vénus*, on n'apprend point qu'aucun Corſaire *Marocain* ait reparu en mer. La perte de ces Vaiſſeaux a été un coup d'autant plus ſenſible pour la Marine de S. M. *Maure*, qu'outre l'Artillerie, dont ils étoient montés, ils avoient pris à bord à *Mogador* 52. Canons de bronze pour les tranſporter à *Larrache*. On apprend, que presque tout l'Equipage de ces Corſaires s'eſt noyé.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 27. *Janvier*, 1777.

Mardi 21. de ce mois, la Reine vint à l'*Opéra*, où l'on donnoit la première repréſentation du Ballet des *Horaces* de la compoſition du célèbre Mr. *Noverre*. Jamais peut-être ce Spectacle n'avoit vu d'Aſſemblée plus brillante. Une grande partie de la Famille Royale, les Princes & Princeſſes du Sang, & les Miniſtres Etrangers s'y trouvèrent avec un nombre conſidérable de Seigneurs & Dames du premier rang. Madame la Ducheſſe de *Chartres* donnera ce Carnaval deux Bals à la Reine au Palais Royal, où l'on en fait déjà les préparatifs. On aſſure que S. M. ſe propoſe de ſe rendre, le mois de Mai prochain, aux Eaux de *Plombières*.

Le Baron de *Talleyrand*, aïant été déſigné pour l'Ambaſſade de *Naples*, eſt remplacé comme Meſtre-de-Camp-Commandant du Régiment *Royal-Piémont* par le Chevalier de *Jaucourt*, récemment nommé Colonel du Régiment de *Chartres*; & ce dernier Régiment a été donné au Chevalier de *Boufflers*, Meſtre-de-Camp en ſecond du Régiment d'*Eſterhazy*, *Huſſards*.

Il a été publié des Lettres-Patentes du Roi, données à *Fontainebleau* le 29. Octobre, & régîtrées en Parlement le 16. Décembre 1776. *pour l'exemtion du* Droit d'Aubaine *en faveur de la République de* Raguſe. Dans le Préambule il eſt dit, " que les ſentimens d'affection & de ,, bienveillance, que S. M. porte à la République de *Raguſe*, ainſi que ſon deſir de donner à ,, la dite République une marque particulière de ſa protection, l'ont déterminée à convenir avec ,, elle d'un Traité de Commerce, le 2. Avril de la préſente année: Que les Recteur & Conſeillers de la dite République ont depuis repréſenté à Sa Majeſté, que le *Droit d'Aubaine*, ,, exercé dans ſes Etats contre les Sujets *Raguſois*, ne pouvoit qu'être préjudiciable à la communication & au commerce réciproques, établis par la dite Convention; qu'ils étoient réfus de laiſſer jouïr dorénavant ſes Sujets de la libre faculté de recueillir tous Legs, Donations, Succeſſions teſtamentaires ou *ab inteſtat*, mobiliaires ou immobiliaires, ſitués dans les

Ville & Territoire, sans que, pour raison des Biens ainsi échus & acquis, ils soient tenus à aucuns Droits locaux ni autres quelconques : Qu'en conséquence ils ont supplié Sa Majesté, qu'en considération de ces déclarations il lui plût accorder aux Citoyens & Habitans de la dite République l'exemtion du *Droit d'Aubaine*, &c. "

Le Conseil d'Etat a rendu, le mois dernier, deux Arrêts concernant des Ecrits répréhensibles. Le premier, en date du 7. Décembre 1776, est de la teneur suivante.

Le Roi s'étant fait rendre compte d'un Ecrit contenant 52. pages, commençant par ces mots: *Le Procureur du Sr. Antoine Simian, Marchand Droguiste de cette Ville, & Consorts*, imprimé en 1775. par *Esprit David*, Imprimeur à *Aix*, au sujet d'un Procès pendant au Parlement de *Provence*, entre le Sr. *Malespine*, Surnuméraire au Bureau du Contrôle des Actes de *Draguignan*, & les Héritiers de la Demoiselle *Lamanoide*, son Epouse; le dit Ecrit signé *Rebel le Cadet*, *Simian*, *Lamanoide*, *Sairaillier*, *Lamanoid*, *Lamanoid*, *Aillsand*, & *Simian*, en qualité de Procureur de Mr. *Rey*, Avocat: Sa Majesté a reconnu, que l'Auteur de cet Imprimé, en s'écartant des bornes d'une juste défense, s'est livré à une déclamation calomnieuse & offensante pour tous les *Employes de la partie des Domaines* en général, dont il a représenté les fonctions, pages 8. & 9. de son Ecrit, comme avilissantes & odieuses aux yeux de la Société. Et S. M. voulant prévenir l'effet d'une pareille diffamation, le Roi étant en son Conseil, de l'avis de M. le Garde des Sceaux, a ordonné & ordonne, que les termes injurieux aux Préposés de la *Ferme des Domaines*, insérés pages 8. & 9. de l'Ecrit dont il s'agit, seront & demeureront supprimés: Fait S. M. défenses à *Simian*, Procureur, de récidiver, à peine de punition exemplaire; & à toutes autres Personnes de troubler, directement ni indirectement, les Commis, Préposés & autres Chargés de la régie & perception des Droits de Sa Majesté, dans l'exercice de leurs fonctions, de leur méfaire ni médire, & de faire imprimer, vendre & distribuer contre eux aucuns Libelles; le tout à peine de cinq-cents Livres d'amende, & de plus grande peine s'il y échoit. Ordonne Sa Majesté, que le présent Arrêt sera imprimé, lu, publié & affiché par-tout où besoin sera: Enjoint au Sr. Intendant & Commissaire départi en *Provence*, de tenir la main à son exécution. *Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Maj. y étant, tenu à* VERSAILLES, *le* 7. *Déc.* 1776.

(Signé) AMELOT.

Le second Arrêt du même genre, en date du 15 Décembre 1776. " en ordonnant l'exécution des Articles 101. & suivants du Règlement fait pour la Librairie en 1723. & faisant défenses à tous Imprimeurs-Libraires d'imprimer ou faire imprimer aucun Ouvrage, sans en avoir préalablement obtenu la permission, " porte interdiction contre le Sr. *Belion*, Imprimeur à *Lyon*, & le condamne à 500. Livres d'amende, pour avoir contrevenu à ce Règlement, en imprimant sans aucune permission une *Lettre* anonyme, relative aux discussions survenues entre l'Archevêque de *Lyon* & le Chapitre de l'Eglise Primatiale de cette Ville; ordonne que le Manuscrit & les Feuilles imprimées de cette *Lettre* soient mis au pilon, &c.

Suivant les Avis les plus récens de *Brest*, les travaux pour les Armemens maritimes s'y sont fort rallentis.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 28. *Janvier.*

Les deux Chambres du Parlement ont été assemblées, celle des *Seigneurs* les 23. & 27. & celle des *Communes* tous les jours depuis le 23. de ce mois: La première, ne s'étant occupée d'abord que de Procès particuliers, dévolus devant elle par voye d'appel, examina hier les Etats des Revenus du Royaume d'*Irlande*. La seconde a dû se séparer chaque jour faute d'un nombre de Membres suffisant pour la composer, malgré toutes les peines que s'étoit donné l'Orateur afin d'en rassembler celui de cent, préscrit par le Bil de Mr. *Grenville* pour juger les élections contestées. Enfin, la Chambre s'étant assemblée le 27. pour la quatrième fois sur cet objet, & le nombre de cent Membres aïant été trouvé complet, il fut choisi un Committé pour juger l'élection contestée du Bourg de *Hindon*. L'affaire du Subside est arrêtée à demain.

Jusqu'à présent l'on n'a reçu aucun avis du succès de l'Expédition projettée contre *Philadelphie*. Quoique les Amis du Ministère le regardent comme immanquable, ceux du Parti opposé soutiennent, que cette entreprise & la réduction totale de l'*Amérique* Confédérée ne seront pas d'une exécution aussi promte ni aussi facile, qu'on les a représentées; & que l'Armée Royale, affoiblie par les Détachemens qu'elle a faits, & les Garnisons qu'elle a dû laisser dans les différents Districts, ne pourra du moins rien entreprendre avant la Campagne prochaine: Ils trouvent de quoi appuyer leur avis dans un Journal *Américain*, qu'on voit ici, des opérations de l'Armée de Mr. *Washington* depuis le commencement de Septembre jusqu'à la mi-Novembre, ainsi que de celles de l'Armée des *Provinciaux* dans le *Canada* & des manoeuvres de leur Flotte sur les Lacs. Dans ces Relations l'on ne disconvient point des avantages remportés par les Troupes & les Vaisseaux du Roi; mais l'on représente la perte des *Américains* comme beaucoup moins forte & celle des Forces *Britaniques* comme plus considérable, qu'il n'a été publié en *Angleterre*. Il y

est dit, que la grande Armée de Mr. *Washington* sera fort augmentée pour la Campagne prochaine; que les *Provinciaux* à *Ticonderoga* & aux environs sont au nombre de dix mille Hommes, occupés à s'y fortifier & à construire une Escadre, pour s'opposer aux Vaisseaux du Roi sur les Lacs; que dans la *Nouvelle-Angleterre* il se formera un gros Corps d'Armée; & qu'il s'assemblera aussi des Troupes dans les Colonies *Méridionales*, pour traverser toutes les Expéditions, que les Commandants *Britaniques* voudroient y tenter sous la protection des Vaisseaux du Roi. De notre côté, on parle d'une diversion à faire dans la Province de *Massachusett's-Bay* par le Corps du Général *Clinton*, qui, n'aïant presque pas trouvé de Troupes ennemies dans l'Isle de *Rhode*, pénétreroit de-là à travers du Pays jusqu'à *Boston*. Si la rigueur de la Saison ne met obstacle à ce dessein, comme il y a lieu de le croire, le projet des *Américains* de rassembler dans la *Nouvelle-Angleterre* un Corps de Troupes demanderoit la plus promte exécution.

En conséquence des Instructions, que le Chevalier *Jean Fielding* reçut le 22. des Seigneurs de l'Amirauté, (*ainsi qu'il a été rapporté dans notre dernier* Supplément,) il a été publié dans les Papiers publics un Avis, en date du 25. Janvier, " par lequel ce Bureau promet une Récompense de *mille Livres Sterling* à celui ou à ceux qui découvriront, dans l'espace de 3. mois, „ aucun des Complices de l'Incendie, qui a consumé une grande partie du Magasin à *Portsmouth* le 7. Décembre, ainsi que le Pardon du Roi, si le Dénonciateur a eu part au „ Complot, excepté le cas qu'il eût lui-même mis le feu au Magasin." Outre la Récompense d'une pareille Somme de *mille Livres Sterling*, déjà promise par le Gouvernement pour la découverte des Auteurs des Incendies à *Bristol*, (*ainsi qu'il a été dit dans le même* Supplément,) il a fait promettre une Récompense de 50. Livres St. pour la découverte d'un Jeune-Homme de 25. à 26. ans, nommé *Jean*, Peintre de profession, dont *la conduite*, est-il dit dans l'Avertissement, *est suspecte, tant à l'égard de l'Incendie de* Portsmouth *que de ceux de* Bristol. Selon une Lettre de *Portsmouth*, en date d'hier, ce *Jean le Peintre*, aïant été saisi dans l'Isle de *Wight*, avoit été conduit dans ce Port, & envoyé de-là sous une forte Garde à *Londres*. Au reste, depuis l'Incendie du 21. Janvier, on n'a rien découvert à *Bristol*, & cette Ville est revenuë de ses alarmes. L'Adresse, qu'on regarde comme en aïant été la cause occasionnelle, est conçuë en ces termes.

TRES-GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous, les humbles & fidèles Sujets de Votre Majesté, les Maire, Bourgeois, & Communauté de la Ville de Bristol, *assemblés en Commun-Conseil, demandons la permission d'approcher de votre Personne Royale, pour vous féliciter sur le succès de vos Armes en* Amérique.

Pénétrés du sentiment le plus profond de votre attention paternelle pour les intérêts réels & le bonheur de tous vos Sujets, c'est avec regret, que nous avons vu la nécessité de ces mesures, que V. M. a été obligée de poursuivre, pour ramener un Peuple séduit. Le succès, qui a accompagné ces mesures, moyennant la faveur Divine, nous porte à espérer, que les germes de discorde & de rebellion, dernièrement répandus dans les Colonies de Votre Majesté, seront bientôt déracinés, & que ce Pays si cruellement déchiré sera incessamment rendu à une heureuse Constitution.

Convaincus de la nécessité d'une soumission duë à l'Autorité légale, nous nous assurons que, lorsque les malheureux différends, qui subsistent actuellement entre ce Pays & les Colonies de Votre Majesté, seront terminés, il sera fait par la sagesse de vos conseils telles démarches, qui puissent établir, sur le fondement stable de l'obéissance Constitutionale, le bien-être futur de l'Empire Britanique.

Animés par des sentimens de fidélité, permettez nous d'assurer V. M. de notre attachement zèlé à votre Personne, à votre Famille, & à votre Gouvernement; & que nous ne sommes pas moins prêts à maintenir qu'à reconnoître avec gratitude les avantages, que nous retirons d'une Constitution heureuse & glorieuse.

De BRUXELLES, *le* 30. *Janvier.* On trouve dans quelques Avis de *Madrid*, que les hostilités se continuënt entre les Colonies *Espagnoles* & *Portugaises* en *Amérique*; que les Troupes de cette dernière Nation se maintiennent dans leur position à *Rio-Grande*; que celles de S. M. *Catholique* ont défait un Corps de *Sauvages*, qui avoit pris le parti des *Portugais*; & que le Commandant *Espagnol* se flattoit de regagner bientôt la supériorité. Pour se la conserver, la Cour de *Lisbonne* a expédié, dit-on, récemment des Munitions de guerre avec un train d'Artillerie pour le *Bresil*; & elle a donné ordre de mettre l'Isle de *Ste. Catherine* en état de défense.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 7. Février, 1777.

De LISBONNE, *le* 7. *Janvier.*

LA santé du Roi se raffermit de jour en jour, & l'on se flatte même, que S. M. quittera le lit incessamment. Elle a décoré de l'Ordre de *Christ* le Docteur *Wade*, Médecin *Anglois*, qui a été consulté sur la maladie de ce Monarque, d'après la proposition qu'en a faite le Marquis de *Pombal*; & il lui a été accordé en même tems une Pension.

Les difficultés, qu'on avoit prévuës au sujet de la saisie, qui avoit été faite la semaine dernière du Vaisseau *la Patty & Peggy*, au moment qu'il débouchoit le *Tage*, par la Frégate *Angloise l'Alarme*, qui alloit entrer dans notre Rade, se sont réalisées. Le Gouvernement, auquel cette Prise auroit dû appartenir, si le Vaisseau avoit été dans le cas de la confiscation, a jugé à propos de le rendre au Négociant, qui l'avoit frêté. Quoique le Bâtiment appartienne à *Philadelphie*, il avoit été depuis longtems dans notre Port, & sa Cargaison actuëlle de Sel étoit destinée pour *Cork* en *Irlande*.

De PARIS, *le* 31. *Janvier.*

M. le Duc de *Chartres*, qui avoit le grade de Chef d'Escadre, vient d'être promu à celui de Lieutenant-Général des Armées Navales. Le Sr. *Marchais*, ancien Commissaire-Général de la Marine à *Brest*, a été nommé Intendant de la Marine à *Rochefort*.

Nous avons ci-devant annoncé (*dans la Gazette* N°. VII.) que les Administrateurs de l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire avoient fait des représentations au sujet de la Lettre, par laquelle M. le Comte de *St. Germain* avoit révoqué leur Commission. Le Préambule de l'Arrêt du Conseil, rendu en conséquence le 31. Décembre dernier, porte en substance:

Que, S. M. s'étant fait rendre compte de l'état de son Ecole Royale Militaire, ainsi que des moyens d'étendre de plus en plus les avantages, que la Noblesse & l'Etat doivent retirer d'un Etablissement si digne de son attention, Elle a reconnu avec satisfaction, que les Srs. de *Cotte*, Maître des Requêtes & Intendant du Commerce, *Valleteau* de *la Fosse*, Maître des Comptes, d'*Outremont*, Avocat, & *Marchand*, ancien Notaire, nommés par l'Arrêt de son Conseil du 10. Mai 1776, pour former, sous la Présidence du Secretaire d'Etat aïant le Departement de la Guerre, Sur-Intendant de la dite Ecole, le Bureau d'Administration de cette Fondation, avoient mis suffisamment en règle les principaux objets, auxquels il étoit urgent de pourvoir, en conséquence des dispositions de la Déclaration du 1. Fevrier 1776. & relativement aux changemens, survenus à l'égard des Biens, Revenus, & Charges de la Fondation; ensorte qu'aujourd'hui l'Administration se trouve presqu'entièrement dégagée des discussions les plus difficiles: Mais que, si leur zèle & leur capacité ont répondu jusqu'à présent à ce que S. M. s'en étoit promis, Elle a considéré, que la quantité de details, qu'embrasse l'Administration, & les nouvelles vuës que S. M. se propose d'exécuter, exigeroient une telle continuité

de soins, que non-seulement elle imposoit la nécessité d'une résidence fixe à l'Hôtel, mais même qu'elle devenoit incompatible avec toutes autres occupations: Qu'Elle a jugé dans ces circonstances, que c'étoit le cas de rendre desormais les Membres du Bureau d'Administration aux Fonctions ordinaires de leur état, en les déchargeant de celles, que l'Arrêt du Conseil du 10. Mai 1776. leur avoit confiées. En conséquence Sa Majesté, voulant faire connoître ses intentions à cet égard, révoque le dit Arrêt du Conseil, commet & députe le Sr. Marquis de *Timbrune*, Inspecteur-Général, & le Chevalier de *Keralio*, Sous-Inspecteur, à l'effet de se rendre avec le Sr. *Dupre-Laoürens*, Secrétaire-Garde des Archives, à la première Assemblée ordinaire du Bureau actuel d'Administration, d'y demander en son nom & de son ordre aux quatre Administrateurs, & de recevoir d'eux tous les Titres, Papiers, Régîtres & renseignemens concernant la dite Ecole, &c.

Il vient de paroître en même tems une Ordonnance du Roi, du 4. Janvier 1777, par laquelle, " Sa Majesté jugeant à propos „ d'apporter à la composition du Bureau „ d'Administration de son Ecole Royale Militaire des changemens, que les circonstan„ ces & les vuës, qu'Elle a sur cet Etablisse„ ment, rendent indispensables, " Elle fait, en 7. Articles, différentes dispositions concernant ce Bureau, " qui aura pour Chef & „ Président le Secrétaire d'Etat au Départe„ ment de la Guerre, en qualité de Sur-In„ tendant de l'Ecole; & qui sera desormais „ composé de l'Inspecteur-Général, du Sous„ Inspecteur, du Supérieur-Général des Au„ môniers Militaires, & d'un Directeur-Gé„ néral des affaires, tous résidans à l'Hôtel „ de l'Ecole, avec voix délibérative au Bu„ reau, &c. "

M. le Cardinal de *la Roche-Aymon*, Grand-Aumônier de *France*, qui a été très-malade de la Goutte, se rétablit malgré son grand âge, qui avoit fait craindre pour ses jours.

De LONDRES, *le* 31. *Janvier.*

La Chambre des *Seigneurs* ne s'est occupée, dans sa Séance du 28. de ce mois, que d'affaires particulières. Le Lord *North* présenta à celle des *Communes* un Bil, " pour au„ toriser les Commissaires de l'Amirauté à ac„ corder des Lettres de marque & de repré„ sailles à des Vaisseaux de guerre, Frégates, „ ou Bâtimens, armés par des Particuliers, „ pour s'emparer de tous Navires ou Vais„ seaux & de leurs Cargaisons, appartenant „ aux *treize Colonies*, pour un tems limité. " Ce Bil fut lu pour la première fois; & la seconde lecture en fut fixée à aujourd'hui.

Le 29. la Chambre en Committé *sur le Subside* résolut d'accorder les Sommes suivantes, savoir:

105279. L. St. 13. Ch. 9. Soûs, *pour Pensionnaires externes de l'Hôpital de* Chelsea, *pendant l'année* 1777.

93616. L. St. 8. Ch. 4. Soûs, *pour Pensions aux Officiers reformés des Troupes de terre & de Marine.*

754. L. St. 12. Ch. 1. Soû, *pour Pensions aux Officiers & Cavaliers d'un Regiment de Cavalerie & de deux Compagnies de Gardes du Corps réformés.*

370. L. St. *pour Pensions aux Veuves d'Officiers, mariés avant le* 25. *Décembre* 1716.

6997. L. St. 13. Ch. 7. Soûs, *pour continuër à pratiquer des routes de communication dans les Montagnes d* Ecosse.

La Chambre arrêta de faire le rapport de ces Résolutions le 31. & de reprendre aussi l'affaire du *Subside* ce jour-là, auquel elle s'ajourna, ordonnant de laisser en attendant sur le Bureau les différents Comptes, qui lui fûrent présentés, des Surplus de 1776. applicables à la disposition du Parlement, ainsi qu'un Etat du Fonds d'Amortissement, tel qu'il se trouvoit au terme de *Noël* 1776, & enfin des Estimations des frais, pour payer & habiller la Milice du Royaume. Ensuite il fut présenté une Requête de la part de la Compagnie d'*Afrique*, " pour représenter l'état délabré „ du Château de *Cape-Coast*, les Sommes né„ cessaires pour le rebâtir, l'augmentation des „ Primes d'assurance à l'occasion des différends „ avec l'*Amérique*, & d'autres circonstances, „ qui méritoient (selon cette Requête,) que „ la Chambre accordât quelque secours à la „ Compagnie. " Le Lord *Nugent* observa, „ que, quoique l'état de la Compagnie de„ mandât peut-être du secours, sa mauvaise „ Administration ne méritoit pas moins l'at„ tention du Parlement; qu'on avoit déjà nom„ mé en 1775. un Committé pour l'exami„ ner; mais que ces recherches n'avoient a„ bouti qu'à convaincre la Chambre de l'im„ possibilité d'approfondir des affaires d'un si „ grand détail. " En conséquence il proposa de présenter une Adresse au Roi, pour prier Sa Majesté " de charger le Bureau du Com„ merce d'examiner l'état de cette Compa„ gnie. " Quelques autres Membres appuyèrent cet avis, & Mr. *Gascoyne* dit entre autres, " que les concessions du Parlement n'a„ voient souvent servi, à l'égard des Compa„ gnies, qu'à établir des Monopoles. " D'après ces considérations, la Proposition du Lord *Nugent* passa en Résolution.

Hier, Anniversaire de la Mort du Roi *Charles* I. en 1642. les *Seigneurs* assistèrent dans

Eglife de l'Abbaye de *Weftminfter* au Dis-
ours, qui fut prononcé par le Docteur *Moor*, vêque de *Bangor*, & les *Communes* à celui, ue fit dans l'Eglife de *Ste. Marguerite* Mr. *Onflow*, Chapelain de la Chambre.

Jusqu'à préfent l'on n'apprend point, que Miniftère fe dispofe à faire au Parlement ucune propofition ni communication de Paiers, relative aux affaires de l'*Amerique*; & on fçait feulement, qu'il préfentera dans peu cette Affemblée les Etats des dépenfes néeffaires pour la continuation de la Guerre ans ce Pays. Ces Etats, déjà dreffés dans ous les Départemens, forment, dit-on, un otal immenfe, & vérifient les craintes de ceux ui, au commencement de nos démêlés avec es Colonies, ont prédit, qu'ils feroient plus ispendieux pour la *Grande-Brétagne* qu'une uerre avec les Puiffances les plus formiables de l'*Europe*, vu les befoins & les risues multipliés de Campagnes à faire dans un ays ultramarin & ennemi. Cependant à ces épenfes déjà fi exceffives il fera néceffaire 'ajouter encore la demande, de la part du loi, d'un Subfide extraordinaire, pour mete S. M. en état de liquider les Dettes de fa Maifon, & celle d'une augmentation annuëlle è 200. mille Liv. St. à la *Lifte Civile* (c'eft-dire, aux Sommes affignées pour l'entretien e la Maifon & pour la Caiffe particulière de a Majefté;) augmentation qui portera cette *ifte* à un Million de Liv. St. par an. Quoiue des accroiffemens fi exceffifs des Dépenfes ubliques fourniront vraifemblablement ample atière aux Membres de l'Oppofition, pour ire des Harangues contre les mefures du Miiftère, l'on ne doute point que celui-ci, deuis longtems affuré d'une grande majorité ans les deux Chambres, n'emporte tout ce u'il pourra defirer à cet égard. Il eft vrai, u'au lieu de faire des progrès dans l'extinion de la Dette Nationale, felon le Plan u'en propofa le Lord *North* aux Séances de 774. & 1775 il faudra avoir recours à un ouvel Emprunt, qu'on dit devoir être de *fix Millions* Sterling: Mais cette néceffité femble uffi ne préfenter rien d'embarraffant, puisque on affure, que le Gouvernement eft déjà n négociation avec quelques Commerçans & anquiers, qui, aïant entre leurs mains de grands apitaux, tant à eux qu'à leurs Correfponants, ont offert, dit-on, jusqu'à dix Milons Sterling à un modique intérêt. Il ne agira donc que d'avifer aux moyens de payer es Intérêts de cette Dette additionnelle: Mais, quoiqu'il ne foit peut-être pas facile e trouver des objets fufceptibles d'une nouvelle furcharge, dans un tems qu'après douze années de Paix le Peuple fe plaint du fardeau des Impôts, il n'y a aucun lieu de douter que ce même Peuple, qui témoigne au Roi par des Adreffes fon approbation de la Guerre *Américaine*, ne porte auffi très-volontiers les charges qu'elle entraine, & que la majorité des *Communes*, qui accorde promtement tous les Subfides demandés, ne confente auffi de même aux moyens d'y fournir.

Ce qui dans ces circonftances pourroit être le plus fâcheux pour la Nation, c'eft que l'*Amérique-Unie* ne fût pas auffi facile à domter, que les fuccès des Frères *Howe* ont paru le promettre. Après la retraite du Général *Washington*, on a repréfenté les Colonies comme aux abois, & l'on a itérativement affuré, que le Congrès-Général s'étoit diffous; que la plûpart des Membres s'en étoient refugiés les uns chez eux, les autres en *Europe*, ne laiffant à *Philadelphie* qu'un petit nombre fous le nom de *Confeil d'Etat*. Cependant l'on vient de recevoir ici de cette même Ville une preuve presqu'indubitable, que le Congrès y fubfifte en fon entier & ne regarde pas fa Caufe comme fi abfolument defefpérée. C'eft une Copie des *Articles de Confédération & d'Union perpétuëlle des Treize Colonies-Unies de l'Amérique.* Ces Articles font au nombre de feize, fignés par tous les Délégués au Congrès-Général le 4. Décembre dernier, & envoyés par eux à toutes les Colonies confédérées, dont, au départ des Lettres, la plûpart y avoient déjà, dit-on, marqué leur adhéfion. Le *Canada*, la *Floride*. *Terre-Neuve* & les autres parties de l'*Amérique-Septentrionale*, non comprifes dans l'Affociation, font invitées par cet Acte à y accéder, avec promeffe de jouïr des Privilèges, affurés aux Colonies contractantes. Cette Pièce, ajoute-t-on, faite avec beaucoup d'intelligence, prouve ce que d'autres, antérieurement émanées de la Confédération *Américaine*, ont déjà fait voir; c'eft que, fi elle eft en défaut du côté Militaire, elle ne l'eft point pour la Politique & l'habileté dignes d'un Corps légiflatif.

Le Bâtiment *la Betfey*, parti de *Rhode-Ifland* le 23. Décembre, a apporté avis, que le Général *Clinton* avoit fait embarquer, les jours précédens, à *Newport* un Corps de Troupes à bord de quelques Bâtimens de transport, fous le Convoi du Vaiffeau de guerre *l'Expériment*, pour aller attaquer *la Providence*, petite Ville maritime fur le Continent à l'extrémité *Septentrionale* de la Province; que l'embarquement avoit été achevé le 20. & qu'au départ de *la Betfey* l'Efcadre ne fe trouvoit qu'à fix miles de *la*

Providence. Comme il n'y avoit dans la Place qu'une Garnison fort peu nombreuse, on comptoit de la réduire avant la fin de l'année, & de se rendre maître en même tems de la Flotte *Continentale*, commandée par le Sr. *Hopkins*, qui, à l'apparition de la Flotte Royale, s'est retirée dans ce Port avec plusieurs autres Bâtimens *Américains.* La difficulté d'échapper de-là en pleine Mer avoit, selon quelques avis, fait prendre aux *Provinciaux* la résolution de débarquer leur Artillerie, pour la conduire par terre à *Boston*, qui n'est distant que de 40. miles de *la Providence*, & où il y avoit plusieurs gros Vaisseaux nouvellement construits, qui n'attendoient que du Canon, pour aller se mettre en croisière: Et, après avoir ensuite degreé entièrement leur Escadre, ils se proposoient de la brûler. Pour prévenir l'exécution de ce dessein, le Général *Clinton* leur avoit envoyé un Message, portant, "que, s'ils mettoient le feu à la Ville „ ou aux Vaisseaux, il ne leur seroit donn „ aucun quartier." Suivant une autre Le tre, l'Escadre *Américaine*, après s'être allégé autant que possible, avoit remonté la Riviér de *Naraganset* aussi loin que le fond le pe mettoit; & l'on avoit coulé à fond deux Hou ques à l'embouchure, pour en rendre l'entré impraticable aux Vaisseaux du Roi. Le Ch valier *Parker*, de son côté, avoit laissé le Pavi lon *Américain* arboré à *Newport*, afin de trom per les Armateurs *Provinciaux*, qui ne co duisoient nulle part leurs Captures plus fr quemment qu'en cet endroit.

ACTIONS; *Banque*, 138. *Indes*, 16 & demi. *Sud*, 90.

De LEIDE, *le* 6 *Février.*

Mr. *Jacques-Imbert* de *Martines*, Généra Major d'Infanterie, est mort ici avant-hier âgé de 58. ans & 11. mois, après avoir ser la République pendant 30. ans avec beaucou de distinction.

On peut actuëllement voir chez le Libraire F. STAATMAN *à* LA HAIE *l'Original* All mand *des* Mémoires Militaires *de Mr.* J. G. TIELCKE, *Capitaine d'Artillerie* Saxonne, *do la Traduction* Françoise *a été proposée dans les* Mercures *de Novembre* 1776. *& de ce mois, pa souscription, jusqu'au* 1. *Avril, à* un Ducat *l'Exemplaire, pour la* première Partie, *concernan la fameuse Affaire de* MAXEN. *Cet excellent Ouvrage de Tactique, qui a eu le plus gran succès en* Allemagne, *est accompagné de* Plans *supérieurement exécutés, & paroîtra, sans faute à la Foire de* Pâques. *Mrs. les Officiers & autres Amateurs, qui souhaiteront l'avoir, sont priés d donner ou d'envoyer* franco *leurs* Souscriptions *au sus-dit Libraire, qui n'exige aucun Argent d'avanc*

PIERRE GOSSE, Junior, & FILS à LA HAIE, *avertissent, qu'ils ont actuëllemen reçu d'*YVERDON *les* Tomes III. & IV. *des* PLANCHES *de* l'ENCYCLOPÉDIE *ou* D CTIONNAIRE UNIVERSEL RAISONNÉ DES CONNOISSANCES HUMAINES, 4t YVERDON, *qu'ils publieront & délivreront dans peu de jours aux* Souscrivans, *savoir le* Ton III. *des* PLANCHES *& le* Tome IV. *incessamment après.*

Si un Ouvrage exigeoit des Corrections & des Augmentations, c'étoit l'ENCYCLOPÉDIE *de l'aveu des* Gens de Lettres *& même des* savans Auteurs, *qui en ont conçu le projet, & travaillé la* première Edition *de* Paris. *Ces grands Hommes ne se font aujourd'hui même aucune peine d'a vouër; que c'étoit une* Entreprise faite à la hâte, *& que par-là même il s'étoit glissé dans le Cor de l'Ouvrage beaucoup d'erreurs & un plus grand nombre d'Omissions; qu'il ne s'y trouve point Facultés, auxquelles il ne manque le tiers ou au moins le quart d'Articles requis & nécessaire C'est à quoi le Professeur* DE FÉLICE, *avec le secours de quelques-uns des principaux des cél* bres Auteurs *de la* première Edition *& d'une* Société de Savans les plus distingués, *a remed dans l'Edition* d'Yverdon augmentée *d'environ un* tiers, *comme les Personnes, qui voudront donner la peine de confronter les* deux Editions, *s'en convaincront par elles-mêmes. Le Professe* DE FÉLICE *aïant compris avec les* illustres Auteurs *de la* première Edition, *qu'un pareil O vrage demandoit absolument des Planches, a aussi orné son Edition de* celles qui sont indispensab ment nécessaires *à l'explication du* Texte, *& les a fait graver par un* habile Artiste.

Le succès a répondu au travail & au zèle du Professeur DE FÉLICE, *& vu le grand & pro débit, il ne reste actuëllement aux* seuls & uniques Possesseurs PIERRE GOSSE, Junior, & FILS, *à* LA HAIE, de toute l'Edition, *qu'un très-petit nombre d'*Exemplaires complet *qu'ils offrent, en conséquence de leurs précédentes Annonces, jusques au premier d'Avril prochai au prix de la* Souscription, *f* 336. *Argent courant d'*Hollande *pour les* 48. *Volumes complets,* & *quatre Volumes de Planches actuëllement* achevés.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XI.

De LEIDE, *le* 7. *Février*, 1777.

D'ALGER, *le* 22. *Décembre*, 1776. Le Navire *François*, *le Septimane*, Capitaine *Saurin*, qui avoit été enlevé par deux Frégates *Espagnoles* dans son trajet de *Constantinople*, arriva ici le 12. Septembre dernier, avec tous les Effets qu'il y avoit pris à bord, & qui avoient été achetés par *Vekil-Hadgi*, Envoyé de cette Régence à *Porte*; Quoiqu'ils consistassent principalement en Attirails & Munitions de guerre, ils ont é restitués avec le Navire même, sur les représentations de la Cour de *Versailles*, & à la ande joie des *François* établis ici, qui avoient essuyé les menaces les plus alarmantes, à l'occasion de la saisie de ce Vaisseau.

Le Consul de *Vénise* a aussi éprouvé dernièrement un effet de la hauteur, avec laquelle les *rbaresques* ont coûtume de traiter les Nations *Européennes* : Le 7. Octobre, le Dey le man-, & lui annonça formellement, "que, si dans l'espace d'une vingtaine de jours il ne recevoit le Présent annuël de la République, M. le Consul n'avoit qu'à partir, la Guerre étant déclarée dans ce cas à ses Souverains." Heureusement, ces menaces devinrent inutiles, uisque dès le lendemain il entra dans le Port un Navire *Anglois*, aïant à bord ce Présent si ipatiemment attendu.

Depuis la mauvaise réussite de l'Expédition *Espagnole* en 1775, la Puissance *Algérienne* a spiré de la crainte même à ses Voisins. Le Bey de *Tunis* va au-devant de tout ce qui peut i faire plaisir; &, si le Dey d'*Alger* déclaroit la Guerre à quelque Puissance *Européenne*, on doute point, que le Bey ne suivît son exemple, comme s'il fût effectivement son Tribuire. Cette même Expédition a cependant eu l'effet de tenir *Alger* dans de continuëlles alares; &, comme les Armemens, qui se font dans tous les Ports d'*Espagne*, entretiennent cet inquiétude, on ne cesse de travailler nuit & jour pour réparer & augmenter les Fortifications cette Place, où depuis le 29. Juin dernier jusqu'à ce jour les Corsaires de la Régence ont ené 14. Prises *Espagnoles* & une *Napolitaine*. Les premières étoient pour la plûpart des avires chargés de Provisions de bouche pour l'Armement de *Cadix*. Un seul de ces Bâtimens oit du Préside d'*Alhucemas* à *Malaga*, aïant à bord l'Officier, qui y avoit commandé par *inrim*, un Capitaine d'Ingénieurs, un Chapelain, & 40. Hommes tant Passagers que de l'Equipage.

De PÉTERSBOURG, *le* 14. *Janvier*, 1777. Le Sr. *Narischkin*, parti il y a environ trois s & demi pour le District des Mines de *Weskresent*, dont il avoit été nommé Gouverur, a été conduit ici pour être jugé sur les délits, dont il est prévenu. Comme ils concernt non-seulement des malversations, mais aussi une espèce de Rebellion, qu'on l'accuse avoir excitée contre le Gouvernement, on craint que cette affaire n'ait pour lui les suites plus fatales. Celle du Comte *Rabetzoni*, qui a tué en Duël le Brigadier Comte de *Byland*, est pas encore terminée. On avoit d'abord cru, qu'il seroit jugé par un Conseil de guerre, mposé d'un petit nombre de Chevaliers de l'Ordre de *St. George*, & présidé par le Chevar *Melesino*, Général-Major d'Artillerie; mais il s'est fait du changement à cet égard: Le gement sera prononcé par le Veld-Maréchal Comte de *Romanzow*, Grand-Croix de l'Ore, à la tête de tous les Chevaliers de *St. George*, qui se trouvent à *Pétersbourg*.

Nous avons annoncé (*dans le dernier* Supplément,) que l'Académie Impériale des Sciences oit célébré le 9. de ce mois son premier Jubilé demi-séculaire: Elle s'étoit flattée jusqu'à jour même, que son Auguste Protectrice releveroit la Solemnité par sa présence; mais une disposition, qui lui étoit survenuë, a privé l'Académie de ce bonheur. Leurs Altesses Imériales, toute la Cour, les Ministres Etrangers, & tous les Amateurs des Sciences ont assisté cette Fête, que Mr. de *Domaschneff*, Gentilhomme de la Chambre de l'Impératrice, ancien hef des Légions *Grecques* & *Albanoises* dans la dernière Guerre contre la *Turquie*, avoit renuë, en sa qualité de Directeur, aussi mémorable qu'il a été possible. En voici une description.

Le Peristyle des Antichambres & la Salle de l'Académie étoient décorés de Peintures Symboliques, latives au motif de la Fête, & au bonheur de la *Russie*, à l'époque présente. Le Portrait de mpératrice formoit un Tableau superbe: Elle y étoit représentée en *Minerve*, accordant sa otection aux Sciences, dont les quatre Classes, représentées par les Figures de différentes Dinités, lui présentoient chacune, à titre d'hommage, quelque chose de leur département. *Urae* plaçoit son Nom au *Zodiaque* : La *Chymie* lui offroit une Médaille d'or, qu'elle avoit grasée, & la *Renommée*, représentée en relief au-dessus du Quadre, tenoit son Chiffre, d'où par-

toient des Guirlandes de Chêne & de Laurier; & dans les Intervalles on voyoit peints en camayeu les revers des Médailles frappées à l'occasion des divers évènemens du Règne de *Catherine* II. Le tout aboutissoit au bas à une Aigle Heraldique de *Russie*. Cette idée symbolique avoit pour but de faire sentir, que la *Gloire* est liée à l'Empire de *Russie*, au moyen des grands évènemens exprimés par la Série metallique. Le Plafond représentoit le Systême Planetaire, où l'on voyoit encore la *Renommée*, portant le Nom de l'Imperatrice aux Astres; & la *Russie*, appuyée sur des Trophées de toute espèce, contemploit le Ciel. Les bornes de notre Feuille ne nous permettent pas de nous étendre sur les autres parties de cette interessante description.

Au milieu de la Table des Académiciens on avoit placé une Statue de bronze doré, représentant l'Empire de *Russie*, qui posoit la main sur une espèce de Colomne, sur laquelle se trouvoient les Attributs de la *Justice*. Le Piedestal de cette Statue s'ouvroit, & l'on y voyoit déposé le Manuscrit de l'*Instruction* pour le *Code*, dont l'Académie à l'avantage d'être Dépositaire.

Mr. *Euler*, le Fils, adressa un Discours à Leurs Alt. Imperiales; après quoi Mr. de *Domaschneff* en lut un en Langue *Russe* sur *l'obligation, où se trouvent les Societes savantes de joindre aux Observations dans l'Ordre Physique celles qui arrivent dans l'Ordre Moral, & avec d'autant plus de soin que les combinaisons de ces dernières sont passagères & fugitives.* Il donna des preuves de l'importance de cette assertion par les évènemens du dernier Periode de l'Histoire de *Russie*. Ce Discours, à la profondeur duquel on s'étoit attendu par les talens, que son Auteur a deployés en ce genre dans sa plus tendre jeunesse, lorsqu'il étoit Député de la Noblesse de la Province de *Soum* à la Commission pour la Législation, produisit la sensation la plus agréable. Mr. *Guldenstedt*, Professeur d'Histoire Naturelle, en prononça un sur *les nouvelles Plantations, dont le terroir de la* Russie *est susceptible*. Ce Discours n'étoit qu'un développement de la proposition faite par l'Imperatrice dans les Paragraphes 607. 608. & 613. de son *Instruction* pour le *Code*. On fit ensuite la lecture du *Prospectus* de la *nouvelle Geographie Politique & Physique* de l'Empire de *Russie*, fait par l'Academicien *Roumowsky*. Mr. de *Domaschneff* a projetté ce grand Ouvrage, pour ne pas laisser échapper l'occasion de faire composer la Description de sa Patrie par des Voyageurs Philosophes, dont les travaux sont encore si récents.

Après ces lectures, on proclama les Membres de l'Académie tant Etrangers que Régnicoles. A la tête des premiers est *Frederic* II. Roi de *Prusse*, & à celle des seconds S. A. Imp. le Grand Duc, Héritier du Trône de *Russie*. Enfin Mr. de *Domaschneff* presenta à LL. AA. Imp. la nouvelle Carte-générale de l'Empire, "devenue d'autant plus necessaire, que (selon son expression) *Catherine* II. l'avoit extrèmement derangée, en ajoutant à l'Empire deux Gouvernemens, grand nombre d'Isles dans des Mers jusqu'alors inconnues, toute la Mer d'*Asoph* & la partie de la *Mer-Noire*, nécessaire au Commerce de ses Sujets."

A cette Carte Mr. de *Domaschneff* joignit une grande Medaille & le Jetton en or frappés à l'occasion du Jour. La première représente d'un côté le Buste de l'Imperatrice, de l'autre un Obélisque, que l'Academie éléve à la memoire des cinquante ans de son existence. Sur le Piédestal on lit le Nom de *Pierre-le-Grand*; & le sommet est couronné par le Chiffre de *Catherine* II. posé par la main de la *Renommée*, qui l'orne de fleurs présentées par les Génies des Sciences. Le bout du Ruban, qui lie les fleurs, entoure la Médaille, & contient sa Legende exprimée en trois mots *Russes*, qui signifient, que *l'influence de* Catherine *fera fleurir les germes, jettés par* Pierre, allusion à la fondation de l'Academie projettee par ce grand Monarque. Le Medaillon représente d'un côté le Buste de *Pierre-le-Grand*, de l'autre celui de *Catherine* II. avec les dates de la Fondation & du Jubilé de l'Académie; ce qui réunit les deux époques. Leurs Altesses Impériales témoignèrent leur satisfaction, tant aux Academiciens en général qu'en particulier à M. le Directeur, qui donna le même jour un splendide Dîner à tous les Membres de cette savante Compagnie. Pendant la nuit, les Edifices de l'Academie furent magnifiquement illuminés.

De BOLOGNE, *le* 17. *Janvier.* Les Abbés *Robert Pucci*, de *Montepulciano*, & *Fulvio Zoli*, *Romain*, n'ont guères à se féliciter de la récompense, qu'ils viennent de recevoir pour les Satyres, qu'ils se sont donné la peine de composer à l'occasion du Couronnement de la *Corilla*, & pour lesquelles ils furent mis en prison au commencement d'Octobre. Comme ils ont eu l'imprudence d'y mêler non-seulement les Personnes les plus qualifiées de *Rome*, mais aussi le Souverain-Pontife, ils ont été condamnés à mort; & pour toute grace *Sa Sainteté* a commué la peine capitale en celle des *Galères à perpétuité.*

De VERSAILLES, *le* 29. *Janvier.* Le 23. de ce mois, le Comte de *St. Priest*, Ambassadeur du Roi à la *Porte*, de retour ici par congé, a eu, à son arrivée, l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères. Hier, Mr. *Horace Saint-Paul*, Ministre-Plénipotentiaire de la Cour de *Londres*, eut une Audience particulière du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Majesté. Ensuite il fut conduit à celles de la Reine & de la Famille Royale.

Le Roi, toujours attentif à encourager les Arts & les Sciences utiles à la Marine, a fait expédier des Lettres d'ennoblissement au Sr. *Groignard*, Ingénieur-Constructeur en chef de la Marine, déjà connu par la grande quantité de Vaisseaux, qu'il a construits avec succès, &

ui vient de donner de nouvelles preuves de ses talens dans la construction au Port de *Toulon* 'une Forme ou Bassin, dans lequel les Vaisseaux seront radoubés avec autant de commodité ue dans ceux de *Brest* & de *Rochefort.*

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 31. *Janvier.*

Le Roi vient de faire une création de trois Comtes au Royaume d'*Irlande:* Ce sont les Vi- omtes *Orwell*, *Aldborough*, & *Clermont*, qui ont été créés, le premier Comte de *Shipbrooke*, second Vicomte *Amiens* & Comte d'*Aldborough*, & le 3me. Comte de *Clermont.* Ces Seigneurs, onnus ci-devant sous le nom de Lord *Orwell*, Lord *Baltinglass*, & Lord *Clermont* (de la Maison *Fortescue*, dont une Branche s'est établie en *Irlande*,) avoient été décorés du Titre de Vicomte au mois de Juin dernier, (*ainsi qu'il a été rapporté dans le* Suppl. *du* N°. LVI. 1776.) a Majesté a en même tems conféré la Dignité de Chevalier-Baronnet au Royaume d'*Irlande* Mr. *Henry Langrishe*; & Elle a nommé Membres de son Conseil-Privé au même Royau- e Mr. *Rich. Heron*, le Lord *Longford*, le Général-Major *Jean Pomeroy*, & Mr. *Th. Waite.*

Le 25. de ce mois il arriva au Bureau du Vicomte de *Weymouth*, Secrétaire d'Etat, des épêches du Lord *Grantham* & du Vicomte de *Stormont*, Ambassadeurs du Roi aux Cours de *Madrid* & de *Versailles*; & le 28. le Ministère envoya sa Réponse à des Dépêches fort impor- antes, reçuës peu auparavant de Mr. *Robert Walpole*, Envoyé de S. M. à *Lisbonne.* On conti- uë à parler ici des grands préparatifs de Guerre, par terre & par mer, qui se font dans le *Portugal:* Mais l'on ne hazarde pas même des conjectures sur la part, que la *Grande-Bréta- ne* croiroit devoir prendre à une rupture, que ces dispositions sembleroient annoncer. Tout ce que l'on peut conclure des Armemens, qui se continuënt avec une ardeur égale dans os Ports, c'est que le Ministère n'est pas rassuré lui-même sur l'apparence d'un tel évène- ent. A l'issuë d'une Assemblée, que les Commissaires de l'Amirauté tinrent en plein le 25. anvier, il fut expédié des ordres aux Intendans de tous les Chantiers de faire la plus grande iligence pour l'armement des Vaisseaux de ligne, qui ont été mis en commission. Il a été ussi envoyé ordre à la *Tour* d'embarquer 10. mille Fusils pour *Dublin*, pour l'usage des Trou- es du Roi en *Irlande.* Les Garnisons des Isles de *Jersey* & de *Guernsey* seront augmentées hacune de deux Compagnies d'*Invalides.* Jamais la Presse n'a été si générale non-seulement n *Angleterre* mais aussi dans les deux autres Royaumes, ni si vive qu'on l'a vuë ces jours-ci n cette Capitale: L'on y a enrôlé tous les Mariniers, sans avoir aucun égard aux Lettres de rotection, dont ils étoient munis; & l'on a enlevé même les Cochers des Fiacres de dessus ur siége. Le 29. au matin, il fut expédié des ordres aux Commandants dans tous les Ports e redoubler d'activité, afin de trouver le nombre de Matelots nécessaire pour l'équipement de Flotte; & il fut envoyé pour le même effet des Exprès en *Ecosse* & en *Irlande.* Des me- ures aussi rigoureuses ne s'exécutent pas sans difficulté. On écrit de *Dublin*, que le 17. Jan- er un Détachement d'Enrôleurs, qui vouloit emmener un Homme par force, avoit été fort altraité par la Populace; que le Lieutenant, qui le commandoit, s'étoit échappé à peine, & l'un de ses gens avoit été tué: Et, selon une Lettre d'*York* du 28. Janvier, le Lord-Maire roit reçu une Lettre, par laquelle on le menaçoit de brûler sa Maison particulière, ainsi que Hôtel de la Mairie, si le Détachement d'Enrôleurs n'étoit renvoyé hors de la Ville avant ce ur-là: Surquoi le Magistrat avoit promis une Récompense de cent Guinées, pour décou- rir l'Auteur de cet Ecrit. Dans la plûpart des endroits le Pouvoir Civil soutient l'exécution es Lettres de presse de l'Amirauté: Mais dans la Cité de *Londres* le Chef-Magistrat & la rande pluralité de la Cour des Aldermans persistent à s'y opposer avec vigueur. Voici le Pré- s de ce qui s'est passé, le 23. de ce mois, à l'occasion de la saisie de trois Lieutenans, (*dont a été fait mention dans la* Gazette *de l'Ordinaire dernier.*)

Le Sr. *Gates*, Maréchal de la Cité, chargé de l'exécution de la Résolution, prise par la Cour es Aldermans le 21. Janvier, (*ainsi qu'il a été dit dans la même* Gazette,) rencontra deux urs après, à la tête de quelques Suppôts de la Police, les Srs. *Lloyd*, *Hills*, & *Ramsey*, Lieu- nans de Vaisseau, au moment qu'ils étoient occupés à faire conduire par leurs gens à bord d'un llége le nommé *Etienne Richardson*, qu'ils venoient de presser. Le Sr. *Gates* leur notifia les dres qu'il avoit, & leur intima de le suivre au *Guildhall:* Ils le firent sans difficulté, ainsi que *ichardson.* Le Capitaine *Kirke*, qui a la sur-intendance de la Presse, informé de l'affaire, s'y ndit également. Le Lord-Maire, auquel *Richardson* fit le récit de ce qui venoit de lui arri- r, déclara l'entreprise des trois Lieutenans *illégale:* Ils voulurent se justifier, en produisant *Attache*, que l'Alderman *Harley* avoit donnée à la *Lettre de presse*, dont ils étoient munis; is le Chevalier *Halifax* leur répondit, "que l'autorité d'un seul Magistrat n'étoit pas suffisan- te pour donner le droit de déroger aux Priviléges & Libertés d'un Sujet *Britanique*; que les intentions de la Cour des Aldermans sur ce sujet étoient connuës, & que l'esprit de contradi-

„ ction, qui animoit un seul Membre, ne pouvoit invalider les Résolutions de tout le Corps. „ En conséquence il ajouta, " qu'il regardoit la conduite des trois Lieutenans comme destituée de „ toute autorité légale, & qu'au cas que *Richardson* rendît plainte en forme, lui Lord-Maire „ ne pourroit se dispenser, en vertu de son devoir, d'astreindre ces Officiers à donner caution „ pour leur comparution aux Assises prochaines. " *Richardson* répliqua, qu'*il etoit content de se voir libre, & qu'il ne desiroit pas de faire des poursuites ultérieures.* En conséquence, les Lieutenans furent relâchés: Mais, moins généreux à l'égard de *Richardson*, que cet Homme ne l'avoit été en dédaignant d'employer contre eux la vengeance que lui offroit l'autorité du Magistrat, ils l'arrêtèrent de nouveau, lorsqu'il sortoit de l'Appartement pour se retirer chez lui, en vertu de la décharge, que venoit de lui accorder le Lord-Maire. Sur cela l'altercation, prête à s'éteindre, se ranima avec une vigueur nouvelle. Les Lieutenans soutinrent, qu'*ils faisoient la Presse de bon droit, & que* Richardson *leur appartenoit.* Le Chevalier *Halifax*, de son côté, déclara, qu'*il useroit de toute l'autorité de sa Place pour le proteger*, lui ordonnant pour cet effet de ne point quitter la Salle sans son agrément. On demanda à cet Homme, *s'il vouloit de bon gré suivre les Officiers:* Mais il y témoigna la plus grande aversion; &, quoiqu'il avouât avoir eté Marin dès sa Jeunesse, il prouva en même tems avoir reçu une blessure, qui le mettoit hors d'état de servir à la Guerre, & ne lui laissoit qu'assez de force pour faire le cabotage de *Londres* à *Hull*, dont il est Citoyen. Le Capitaine *Kirke* demanda Copie de la Résolution, prise le 23. par la Cour des Aldermans; mais le Chevalier *Halifax*, après avoir pris l'avis de M. le Greffier *Glynn*, lui offrit seulement d'en faire faire la lecture sur les Regîtres; ce que le Sr. *Kirke* refusa.

Cette contestation occasionna un entretien fort animé entre le Lord-Maire & le Capitaine. Celui-ci déplora vivement l'ardeur, que la Cour des Aldermans montroit à contrecarrer les ordres des Seigneurs de l'Amirauté; ajoutant, " que, dès les premiers jours de la Mairie de Mr. *Halifax*, il avoit voulu le convaincre de la nécessité absoluë de procurer un nombre suffisant de „ Marins; que sans la Presse il étoit impossible d'équiper la Flotte; que peu de mois feroient „ voir, combien il avoit été indispensable de mettre les Forces maritimes de la *Grande-Brétagne* en état de se faire respecter. *Bientôt*, dit-il, *nous verrons, selon toutes les apparences, une Flotte* Françoise & Espagnole *dans la* Manche; & *alors on regrettera trop tard de „ n'avoir point prévenu le danger.* " Le Lord-Maire ne laissa pas échapper une assertion aussi remarquable de la part d'un Officier de rang, employé immédiatement sous les ordres du Gouvernement; il observa, " qu'il avoit soigneusement évité jusqu'ici tout entretien d'Individu à Individu sur une matière aussi délicate; qu'il continuëroit de l'éviter; mais qu'il desiroit, qu'on daignât la discuter dans une Assemblée, qui est censée représenter le Corps de la Nation ". *Supposons cependant*, continua-t-il, *que votre insinuation soit fondée, pourquoi le Gouvernement n'agit-il point avec franchise? Pourquoi ne déclare-t-il point de bonne-foi, que les ordres pour la Presse sont fondés sur une nécessité aussi urgente? Alors il verroit, avec quel empressement la Cour des Aldermans se feroit un devoir de concourir à des mesures, qui n'auroient pour objet que de defendre l'honneur de la Nation: Elle n'hesiteroit pas un moment à accorder des Primes considerables à ceux qui s'enrôleroient de bon gré. Mais, quant à la Presse*, ajouta-t-il, *nous la regarderons toujours comme un moyen aussi violent que contraire aux Loix & à la Liberté des Citoyens; &, quelque part qu'on la permette, nous persévererons à empêcher de toutes nos forces, qu'elle ne se fasse dans l'enceinte de la Cité.* Le Capitaine *Kirke* fit des objections contre le moyen de se procurer des Matelots par l'attrait des Récompenses: Il recommenda la Presse comme une ressource moins dispendieuse, plus promte, & plus efficace. Malheureusement, ces débats ne produisirent aucune ouverture pour concilier un différend, qui menace tous les jours de produire une scission formelle entre la Cour & la Capitale du Royaume.

Une autre affaire, qui concerne les intérêts du Gouvernement & ne peut manquer d'exciter la curiosité publique, est celle du Sr. *Ebenezer Platt*. Cet Homme, qui a été ci-devant Planteur dans la *Georgie* & Membre du Congrès-Provincial de cette Colonie, a été saisi à la *Jamaïque*, où il s'étoit rendu pour acheter des Armes & des Munitions à l'usage de ses Compatriotes révoltés. Aïant été envoyé Prisonnier en *Angleterre*, il fut examiné le 23. au Bureau du Chevalier *Jean Fielding*; & à l'issuë de son Interrogatoire, auquel le Solliciteur de la Trésorerie assista, le Juge *Addington*, qui y présidoit en l'absence du Chef de la Police, ordonna de le conduire à la Prison de *Newgate*. On apprend, que son Procès sera instruit pour Crime de Haute-Trahison, non seulement pour avoir été un des Auteurs de la défection de la *Georgie*; mais aussi comme s'étant emparé des Munitions appartenant au Roi à *Savannah* & les aïant livré à l'Ennemi. Si le Gouvernement procède contre lui avec la rigueur, dont on le menace, il sera la première Victime immolée par le bras de la Justice à l'occasion de notre contestation avec les Colonies.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 11. Février, 1777.

De MOGADOR, *le* 9. *Décembre*, 1776.

NOUS venons d'apprendre de *Maroc*, que le Roi a révoqué & annullé le Tarif des Droits de Douane, qu'il a récemment fait publier. L'on devra payer à l'avenir, pour Droit d'entrée sur toutes les Mar-andises quelconques, quinze pour cent de ur valeur en nature, à l'exception du Fer & l'Acier, dont il sera payé 4. Piastres par uintal.

De LA TURQUIE, *le* 20. *Décembre*.

Les affaires de la *Crimée* menacent de cau-r une rupture entre la *Russie* & la *Porte*. 'une & l'autre de ces Puissances s'étant en-gées par l'Art. III. du Traité de *Kainardgi* reconnoître les *Tartares* de cette Presqu'Isle des Provinces voisines comme *libres & en-rement indépendans de toute Puissance Etran-re*; & particulièrement "à ne se mêler, sous aucun prétexte, ni de l'établissement de leur Chan, ni des affaires domestiques, politiques, civiles ou intérieures des dits Peuples;" la *Russie* se plaint, que la *Porte* cesse de contrevenir à cette stipulation, en utenant sous main le Parti attaché au Chan *wlet-Guerai*, & en persécutant ceux qui ré-iment l'exécution du dit Art. III. tant pour ır indépendance en général que pour l'éta-issement du Chan *Sahib-Guerai*, de la Fa-lle de *Czingin*. Les deux Partis n'aïant ja-ais cessé de se disputer le Trône & le terrein, *Sahib-Guerai*, que *Dewlet* est parvenu à expulser; s'est approché des Côtes d'*Asie* avec une Armée de 4. mille *Tartares* de sa Nation, & un Corps considérable de *Georgiens*, *Circassiens*, & autres *Tartares* voisins; & il n'attend que la Saison des glaces pour passer en *Crimée*, & chasser son Rival, que le *Grand-Seigneur* a confirmé dans la Dignité de Chan, contre la teneur expresse du Traité. La *Russie*, de son côté, fait des dispositions pour en forcer l'accomplissement: Outre un Renfort de 8. Bataillons, qui a été envoyé à chacune des Garnisons de *Kertsch* & *Jénicalé*, il arrive journellement des Troupes de cette Nation dans les autres Postes, où elles ont formé depuis peu des Magasins fort considérables de Provisions & de Munitions; & enfin le Prince *Prosorowski*, à la tête de quelques Troupes régulières & d'un Corps de *Cosaques*, a occupé, par les ordres du Veld-Maréchal Comte de *Romanzow*, la Ville de *Précop*, qui est la clef de la *Crimée*. La Cour de *Pétersbourg* a fait notifier à la *Porte* cette démarche & les motifs qui l'ont provoquée, par une Déclaration, que Mr. de *Stachieff*, son Ministre, a remise, de la teneur suivante.

SA Maj. Impériale, ma très-gracieuse Souveraine, après avoir employé si longtems toute la discrétion possible & tous les ménagemens de l'amitié, pour attendre l'issüe & l'accomplissement définitif des affaires de la Paix, auxquelles est attaché le bonheur mutuel des Sujets des deux Empires, est néanmoins obligée

de voir, par les effets, que la *Sublime Porte* n'a point fait difficulté, non seulement de s'immiscer directement & sous differents prétextes dans l'Administration Souveraine des *Tartares* de la *Crimée*, de changer leurs Chans, de nommer les Juges & les Receveurs des Douanes, de faire entrer ses Troupes dans le Pays, & d'étendre son autorité jusqu'à soumettre les Hordes des *Nogaïs*, comme aussi, à l'instigation du Chan de la *Crimée*, *Dewlet-Guerai*, de lui soumettre les *Cabardiniens* (*), qui n'ont jamais appartenu à la *Porte* ni à la *Crimée*, mais encore de demander dans les Lettres de recréance du *Sultan* & du *Visir*, remises à l'Ambassadeur Prince *Repnin*, „ que la Liberté & l'Indépendance des Nations *Tartares* „ dans leur Etat Politique & Civil fût entièrement abolie ; " en y ajoûtant la proposition „ de remettre sous la Domination du *Sultan* „ les Places cédées à la *Russie*, *Kertsch*, *Jénicalé*, & *Kinburn*." Sa Maj. Impériale se trouve, par ces faits, dans la nécessité indispensable, pour le maintien de sa dignité, & afin de remettre sa Couronne Impériale dans l'égalité maintenant violée des conditions de la Paix des deux Empires, d'user de représailles, &, en suivant l'exemple de la *Porte* elle-même, de faire entrer ses Troupes dans *Precop*, comme en un lieu d'un Etat tiers, qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre Partie, & où il se trouve autant ou plus d'Habitans, qui font consister la sûreté de leur bien-être non dans la servitude & la dépendance étrangère, mais dans une liberté & indépendance absoluë de qui que ce soit ; &, ce faisant, d'ordonner au Sous-signé, son Envoyé-Extraordinaire & Ministre-Plénipotentiaire, de déclarer au Ministère de la *Sublime Porte-Ottomane*, „ qu'une telle démarche, à laquelle la *Porte* elle-même l'a „ forcée, n'a absolument d'autre but que de „ faire effectuer définitivement les engagemens „ sacrés des Articles de la Paix entre les deux „ hautes Puissances, signés par leurs Plénipotentiaires à *Kainardgi* & solemnellement ratifiés par Elles ; en proposant un moyen comme le meilleur & le plus court pour un objet aussi utile aux deux Empires ; savoir, d'envoyer, de la part de la *Porte*, des Commissaires exprès, munis de Plein-pouvoirs suffisans, au Veld-Maréchal Comte de *Romanzoff-Sadunaiski*, à l'effet de conférer directement avec lui, & de consommer les affaires non encore terminées entre les deux Etats ; " d'autant que c'est à ce grand Général, que S. M. Impériale a commis, avec pleine confiance & une autorité suffisante, tant l'occupation de *Precop* que le soin de l'établissement des *Tartares* dans leur Forme de Gouvernement libre & indépendante, sauf toutefois les Droits & Rits de la Religion *Mahométane*, ainsi qu'il, par les ordres qu'il a reçus de S. M. Impériale, que les dispositions de la Cour Impériale de *Russie* sont toujours d'entretenir sincèrement & de bonne foi la Paix & la bonne harmonie avec la Sublime *Porte-Ottomane*, sur le pié du Traité perpétuel conclu à *Kainardgi*, sans la moindre altération à ses conditions, qui pût tendre au préjudice de la *Porte* ou à l'oppression de la Liberté des *Tartares* dans leur état Civil ou Politique, puisqu'au contraire c'est le rétablissement & l'assurance de la dite Liberté, sauf les preceptes de la Loi *Mahométane*, qui est l'unique but de ses intentions, & conséquemment de la démarche actuelle à l'égard de *Précop* ; le Sous-signé desireroit en même tems, que le très-éclairé Ministère de S. H. le *Sultan* le munît d'une Réponse, qui, écartant enfin tout sujet de mécontentement, lui procurât le bonheur de servir d'instrument utile à l'arrangement définitif de toutes les affaires non encore terminées, & par-là même à l'affermissement, sur une base de Loi inébranlable, des liens précieux & si décisivement avantageux au bien-être des deux Parties, de l'amitié, du bon voisinage, & de la Paix perpétuelle.

De LONDRES, *le* 31. *Janvier*, 1777.

Le Roi a avancé au rang de Commandeur le Lieutenant *Logie*, (Frère du Consul-Général de la *Grande-Brétagne* dans les Etats de *Maroc*,) qui a apporté, de la part du Chevalier *Parker*, la Nouvelle de l'occupation de *Rhode-Island* ; & avant-hier cet Officier eu l'honneur de faire à ce sujet ses remercîmens à Sa Majesté. On dit, que le Roi récompensera les services du Lord *Howe*, en nommant cet Amiral à la Charge de Trésorier de la Marine, vacante par la mort du Chevalier-Baronnet *Gilbert Elliot*, dont le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, reçut avis, le 25. de ce mois, des Provinces *Méridionales* de *France* où il s'étoit rendu pour le rétablissement de sa santé. Outre le Poste de Trésorier de la Marine, dont le Revenu fixe est de 2000. Livres Sterling par an, le Chevalier *Elliot* étoit pourvu de ceux de Garde du Cachet d'*Ecosse*, & de l'un des Commissaires pour l'administration des Biens confisqués dans ce Royaume. Il étoit Membre du Parlement *Britannique* pour le Comté *Ecossois* de *Roxburgh* ; & il étoit dans la Chambre des *Communes* un des Partisans de la Cour les plus zélés & les plus assidus. On croit, que Mr. *Gilbert Elliot*, son Fils aîné, qui fait la profession du Barreau lui succédera dans cette place comme en ses Titres & Biens.

(*) *La* Cabardinie *est l'étendue de Pays, qui avoisine la Mer d'*Azoff *entre la Place de ce nom & le* Cuban : *C'est une Horde de* Tartares-Circassiens, *qui l'occupe, & qui dans plusieurs Cartes est placée sous l'Empire* Russ-ien, *tandis que les* Cara-Nogaïs *ou* Tartares Noirs *sont assignés à l'Empire* Ottoman : *Mais l'un & l'autre de ces Peuples sont des Hordes nomades, ou errantes, qui ne reconnoissent d'autre Domination que celle du plus fort.*

L'Acte d'Union entre les *treize Colonies* de l'*Amérique*, que nous avons annoncé (*dans notre dernière* Gazette) est de la teneur suivante.

ARTICLES *de* CONFÉDÉRATION & *d'*UNION PERPÉTUELLE, entre les Etats du *Nouveau Hampshire*, de *Massachusett's Bay*, *Rhode Island*, *Connecticut*, de la *Nouvelle Yorck*, de la *Nouvelle-Jersey*, de *Pensylvanie*, des Comtés de *Newcastle*, *Kent*, & *Sussex* sur la *Delaware*, de *Maryland*, de *Virginie*, de la *Caroline-Septentrionale*, de la *Caroline-Méridionale*, & de *Géorgie*.

ART. I. Les *treize Etats* sus-nommés se lient & s'unissent entre eux sous le nom d'*Etats-Unis de l'Amérique*.

II. Ils entrent, chacun en son nom propre & particulier, par le présent Acte, dans un Traité d'Alliance & d'Amitié réciproque, pour leur défense commune, pour le maintien de leur Liberté, & pour leur avantage général & mutuel, promettant de s'assister l'un l'autre contre toute violence, dont tous ou quelqu'un d'entre eux pourroient être menacés, soit à cause de la Religion, soit pour la Souveraineté, le Commerce, ou sous quelque autre prétexte que ce soit.

III. Chaque Etat se réserve à lui-même le droit exclusif de régler son Gouvernement intérieur, & de faire des Loix dans tous les cas, qui ne sont pas compris dans le présent Acte de Confédération, ou qui ne peuvent tendre en aucune façon à y porter préjudice.

IV. Aucun des Etats n'enverra ou ne recevra des Ambassades en son nom propre & particulier, ni n'entamera aucunes Négociations, ni n'entrera dans aucuns Engagemens, ni ne conclura des Alliances ou Traités avec aucun Roi, Prince, ou Puissance quelconque, sans le consentement des *Etats-Unis* assemblés en Congrès Général.

Il ne sera permis à personne, revêtu de quelque Poste sous l'autorité des *Etats-Unis* ou de l'un d'eux, soit qu'il en retire des Emolumens, ou que ce ne soit qu'une Commission d'honneur, de recevoir d'un Roi, Prince ou Puissance Etrangère, des Présens, Gratifications, Emolumens ou Offices, sous quelque titre & de quelque genre que ce soit.

L'Assemblée Générale des *Etats-Unis* ou celle de l'un d'entre eux n'accordera jamais des Lettres d'ennoblissement.

V. Deux ou plusieurs des dits Etats n'auront point la faculté d'entrer dans des Alliances mutuelles ou de conclure entre eux un Traité particulier, sans le consentement des *Etats-Unis* assemblés en Congrès-Général, & sans que le but & la durée d'une telle Convention particulière ne soient exactement spécifiés dans l'Acte d'agrément.

VI. Aucun Etat n'imposera des Taxes ou ne levera des Impôts, dont les effets pourroient préjudicier directement aux stipulations des Traités, à conclure dans la suite par les *Etats-Unis* avec quelque Roi, Prince, ou Puissance Etrangère.

VII. Aucun des dits Etats ne pourra entretenir en particulier des Vaisseaux de guerre au-delà du nombre, que l'Assemblée des *Etats-Unis* aura jugé nécessaire à la défense du dit Etat & de son Commerce: Et, en tems de Paix, il ne sera tenu par aucun des dits Etats des Troupes sur pié au-delà du nombre, fixé pour garnir suffisamment les Places & Forts pour la défense du dit Etat. Mais chaque Etat aura toujours une Milice Provinciale, bien disciplinée, dûment armée & équipée; & il aura soin d'avoir toujours dans les Magasins publics un nombre convenable de Pièces de campagne & de Tentes avec une quantité suffisante de Munitions & d'Attirails de guerre prêts à servir.

VIII. Lorsqu'un des dits Etats mettra des Troupes sur pié pour la défense commune, tous les Officiers depuis le rang de Colonel jusqu'aux grades inférieurs seront nommés par le Gouvernement du dit Etat, ou de telle manière que cet Etat aura jugé à propos de régler les Nominations; & lorsqu'il vaquera quelque Poste, il sera rempli par le dit Etat.

IX. Tous les frais de la Guerre & toutes autres dépenses, qui seront faits pour la defense commune ou pour le bien-être général, & qui auroit été ordonnés par l'Assemblée des *Etats-Unis*, seroient payés des Fonds du Trésor-général. Ce Trésor sera formé par les Contributions de chacun des dits Etats, à proportion des Habitans de tout sexe, âge, ou qualité, à l'exception des *Indiens*, qui seront francs d'Impôts dans tous les Etats: Et, afin de régler la quotité de telles Contributions, il sera fait tous les trois ans un dénombrement des Habitans, dans lequel il sera fait distinction du nombre des Blancs; & la liste de ce dénombrement sera envoyée à l'Assemblée des *Etats-Unis*.

Les Taxes pour le payement de la Quote-part ainsi réglée seront imposées & levées dans chaque Etat, sous l'autorité & les ordres de son Gouvernement, dans le délai fixé par l'Assemblée des *Etats-Unis*.

X. Chacun des dits Etats se conformera à la décision de l'Assemblée des *Etats-Unis* dans tous les cas réservés à cette Assemblée par le présent Acte de Confédération.

XI. Aucun Etat ne s'engagera dans une Guerre sans le consentement des *Etats-Unis* assemblés en Congrès, si ce n'est dans le cas d'une invasion effective de la part de quelque Ennemi ou de la science certaine du dessein d'une Nation *Indienne* pour l'attaquer, & seulement lorsque la nécessité est trop urgente pour consulter les autres Etats.

Aucun Etat particulier n'accordera des Commissions à des Vaisseaux de guerre ou Bâtimens armés, ni aucunes Lettres de marque ou de représaille, qu'après une Déclaration de Guerre formelle, faite par l'Assemblée des *Etats-Unis*; & alors même elles ne seront accordées que contre ce Royaume ou cette Puissance, ou contre les Sujets d'un tel Royaume ou d'une telle Puissance, contre lequel la Guerre aura été ainsi déclarée; & elles devront être conformes aux Règlemens, faits à ce sujet par l'Assemblée des *Etats-Unis*. (Le reste ci-après.)

Les *Pairs* aïant, par leur Sentence du 22. Avril 1776, déclaré nul le Mariage entre le feu Duc de *Kingston* & Madame *Elizabeth Chudleigh*, le Comte de *Bristol*, premier Mari de cette Dame, a cru devoir la réclamer comme son Epouse: La Cause s'est plaidée le 24. de ce mois devant le Docteur *Jean Betteswortb*, Chancelier de la Cour du Consistoire de *Londres*. Les Docteurs *Calvert* & *Wynne*, qui parlèrent pour la ci-devant Duchesse, s'appuyèrent principalement sur la Sentence, par laquelle la même Cour du Consistoire de *Londres* avoit déclaré en 1768. " que les deux „ Parties, *pour autant qu'il apparoissoit à la* „ *Cour*, n'étoit point mariées; que la dite „ *Elizabeth Chudleigh* étoit *libre* & en droit „ de se marier de nouveau, particulièrement „ à l'égard du dit *Auguste-Jean Hervey* (au„ jourd'hui Comte de *Bristol*.) ". Les Docteurs *Marriott* & *Harris* soutinrent au contraire pour ce Seigneur, que cette Sentence étoit sujette à être retractée par la Cour même, qui l'avoit donnée, & qui s'en étoit réservé la faculté par la Clause " qu'elle ne la „ prononçoit qu'autant qu'il lui apparoissoit „ alors. " Ils défendirent ce sentiment par les règles du Droit-Canon, par l'autorité des Canonistes *Italiens* & *Allemands*, & enfin par la Décision de la Cour des Pairs même, qui avoit déclaré nul le second Mariage avec le Duc de *Kingston*, uniquement pour la validité du premier avec le Comte de *Bristol*. Le Docteur *Betteswortb* donna son Jugement en faveur de ce dernier. Ainsi les fins de non-recevoir de la ci-devant Duchesse de *Kingston* aïant été réjettées, elle sera obligée de soutenir un nouveau Procès sur la validité de son Mariage avec son premier Epoux, & de rentrer sous le pouvoir de celui-ci, au cas qu'elle le perde: Mais la Décision finale de cette affaire ne paroît pas fort prochaine, puisque la Duchesse a interjetté appel de la Sentence du Consistoire à la Cour de l'Archevêque de *Canterbury*, d'où en dernier ressort, dans les Causes Ecclésiastiques, l'on peut appeller au Roi comme Chef-Suprême de l'Eglise. En attendant la ci-devant Duchesse continuë ses voyages: Elle se trouve actuëllement à *Vienne*, d'où l'on écrit, que cette Dame y donne de fréquentes preuves de la munificence & de la générosité, qui la distinguent. Le 25. on a lancé à l'eau dans un de nos Chantiers un Yacht, qu'elle y a fait construire sur le modèle de celui de la Reine. C'est un Bâtiment du port de 200. Tonneaux, orné avec autant de somptuosité que de goût & d'élégance. On y trouve tous les Appartemens nécessaires pour une vie aisée & agréable, une petite Salle à bal, un Cabinet pour y placer une Bibliothèque, &c.

De LEIDE, *le 9. Février*.

Le changement de la Régence Académique s'est fait avec les formalités accoûtumées. Mr. FRÉDÉRIC-GUILLAUME PESTEL, Docteur en Droit, Professeur en Droit Public, &c. a succédé à Mr. NICOLAS HOOGVLIET, Docteur & Professeur en Théologie, qui a rempli hier son terme comme Recteur-Magnifique: Et Mr. HERMAN SCHOLTEN, Docteur & Professeur en Théologie, a été remplacé, comme Secrétaire Académique, par Mr. DÉNYS VAN DE WYNPERSSE, Docteur & Professeur en Philosophie, &c.

On apprend par les Lettres de *Paris* du 3. de ce mois, que dans un Chapitre tenu la veille, Fête de la *Purification*, le Roi a créé Chevalier de l'Ordre du *St. Esprit* le Comte d'*Aranda*, Ambassadeur de S. M. *Catholique* en *France*.

Les Lettres de *Londres*, du 4. de ce mois, arrivées aujourd'hui, ne contiennent aucune Nouvelle certaine de l'*Amérique* ni autre particularité, que nous ne puissions, faute de place ici, renvoyer au *Supplément*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XII.
De LEIDE, le 11. Février, 1777.

De VARSOVIE, *le* 29. *Janvier.* Le Roi est revenu Samedi dernier en cette Résidence de *Kosienice* & de *Kapinow*, où S. M. a pris le divertissement de la Chasse aux Cerfs, aux Elans, & aux Loups: L'on a tué entre autres un grand nombre de ces derniers. Le 26. à l'issuë de la Messe, Mr. *Ledochowski*, nommé Palatin de *Czernichovie*, a prêté serment en qualité de Sénateur. Il s'est fait ici depuis peu deux Séparations de corps & de biens, qui ont fait éclat à cause de la qualité des Personnes concernées. L'une est celle de la Princesse, Nièce du Roi, d'avec le Comte *Potocki*, Chambellan de la Couronne; & l'autre de la Princesse *Sapiéha* d'avec le Prince *Sanguszko*, Palatin de *Volhynie.* On parle au contraire d'un Mariage entre le Prince *Poninski*, Frère du Grand-Trésorier, & la Fille d'un Ministre Etranger auprès de cette République.

De BERLIN, *le* 1. *Fevrier.* Le 29. du mois dernier, on a célébré à la Cour l'anniversaire de la naissance de la Princesse-Douairière de *Prusse*, qui accomplissoit sa 55me année. Celui du Roi, qui est entré dans sa 66me, aïant eu lieu le 24. du même mois, l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres a tenu, le 30. Janvier, son Assemblée publique, pour solemniser cette Fête. Plusieurs Personnes de la première distinction assistèrent à cette Séance, dont M. le Conseiller-Privé *Formey*, Secrétaire-Perpétuël, fit l'ouverture par le Discours suivant.

Les Eloges des Monarques ordinaires sont, si j'ose m'exprimer ainsi, des tours ou de force ou d'adresse, par lesquels on élève jusqu'aux nuës les choses les plus communes: On masque celles qu'il n'est pas possible de présenter avantageusement; on donne même carrière à son imagination au point d'attribuër à l'objet du Panégyrique ce qui ne lui convint jamais, comme la clémence à un Prince dur, la generosité à un Prince avare, le savoir & les talens à un Prince borné, l'amour des Lettres à un Prince, qui a pour elles la plus parfaite indifférence.

Vous savez, MESSIEURS, *que je n'ai jamais été exposé à de pareils inconvéniens. J'ai toujours trouvé matière aux louanges les plus vrayes, tant dans le caractère que dans les actions de notre auguste Protecteur. Je n'ai eté embarrassé que dans le choix: Mais, lorsque ce choix a été fait, j'ai reconnu mon insuffisance à me placer à la hauteur de mon objet & à le bien représenter.*

Cependant, puisque c'est ma fonction & que depuis si longtems le retour de nos Solemnités Académiques m'appelle à parler au milieu de vous, MESSIEURS, *j'ai du moins la ressource de votre indulgence, qui m'est connuë par tant d'experiences réitérées, & que vous ne me refuserez pas, lorsque j'en ai le plus de besoin, & que je fais probablement les derniers pas dans une carrière, que d'autres après moi fourniront mieux.*

Mais que parlé-je d'indulgence? Je me repose sur un autre fondement bien plus assuré: C'est que l'Eloge de notre grand Monarque est tout fait au dedans de vous, & qu'à mesure que je parle vous pouvez vous dispenser de m'écouter, & vous en tenir à vous-mêmes, à votre propre façon de penser & de sentir. Les Orateurs, même les plus éloquens, ne sont pas ceux qui louënt le mieux les Princes: Cela n'appartient qu'à la voix publique. En vain Pline *auroit écrit son Panégyrique, si ce Panégyrique n'avoit été celui de* Trajan.

Si vous voulez pourtant que je vous dise, quel est le point de vuë, sur lequel je fixe dans ce moment mes regards, parce qu'il me frappe vivement; c'est la prodigieuse sagacité du Roi dans le choix de ses Ministres. Qu'on passe en revuë tous ceux qui ont été honorés de cette Dignité depuis plus de trente-six ans, on verra qu'ils ont tous eu des talens décidés, & une aptitude encore plus décidee pour les fonctions, qui leur ont été confiées. Connoître les Hommes & les mettre en place, c'est, si j'ose begayer sur ces matières, le non plus ultra *de l'Art de régner.*

L'Eloge, que je vais lire, m'a suggéré cette idée; & il va la confirmer.

Ce Discours fut suivi de l'Eloge de Mr. de *Waitz*, Baron d'*Eschen*, Ministre d'Etat & de Guerre, Chevalier de l'Ordre du *Lion*, Membre Honoraire de l'Académie, mort le 7. Novembre 1776. dans sa 79me. année, après avoir fourni la carrière la plus distinguée. Il avoit remporté en 1745. le premier Prix adjugé par l'Académie de *Berlin*, & qui avoit l'*Electricité* pour objet. M. le Professeur de *Castillon* lut des *Réflexions sur un Problème Métaphysique, où l'on recherche,* " *si le nombre des idées de Dieu est fini ou infini.* " M. le Conseiller des Mines *Gerhard* communiqua des *Observations sur des Volcans éteints*, qu'il a découverts en *Silésie.* La Séance fut terminée par un Mémoire de Mr. *F. C. Achard* sur *une nouvelle manière de faire éclorre les oeufs de poule, sans chaleur, soit naturelle, soit artificielle, simplement au moyen de l'Electricité,*

Par une Ordonnance du Roi, en date du 8. de ce mois, qui vient d'être publiée, il a été notifié, " que S. M. aïant jugé à propos, pour l'avantage de la Compagnie privilégiée pour „ la Pêche du Hareng à *Embden*, de prolonger encore l'eſpace de deux mois, c'eſt-à dire „ jusqu'au 1. Décembre, le terme de trois mois, à compter du 1. Juillet, accordé pour la „ vente excluſive du Hareng de ſa Pêche, tant en cette Réſidence que dans les Places ſur „ l'*Elbe*, Elle a chargé le Bureau-Général des Acciſes & Douanes de prendre des arrange- „ mens, pour empêcher qu'à l'avenir il ne ſoit importé, avant le dit terme du 1. Décembre „ de chaque année, du Hareng Etranger, particuliérement de Pêche *Hollandoiſe*, pour être „ vendu tant à *Berlin* que dans les autres Places ſur l'*Elbe*, à l'exception ſeulement du Hareng „ envoyé en préſent, qui devra s'expédier par les voyes fixées pour cet effet: Et, afin de „ procurer la vente des 109. Laſt de Hareng d'*Oſt-Friſe*, encore actuëllement en Magaſin, „ S. M. entend, que celui de *Hollande* non encore vendu doit y reſter également jusqu'à ce „ que celui d'*Oſt-Friſe* ſoit débité." En conſéquence, le Bureau des Douanes a averti les Marchands de cette Ville " de procurer le plutôt poſſible la vente de cette quantité de Ha- „ reng d'*Oſt-Friſe*, & de s'arranger dans la ſuite avec la Compagnie d'*Embden*, de façon „ que *Berlin* & les autres endroits déſignés pour la vente privilégiée ſoient ſuffiſamment „ pourvus, pendant les *cinq mois*, de *Hareng de bonne qualité*." La Compagnie, dont il s'agit, a annoncé, par un Avis du 7. Janvier, la diſtribution d'un Dividende de 5. p. c.

De MADRID, *le* 21. *Janvier.* Hier, Anniverſaire du Roi & de l'Infant Duc de *Parme*, il y eut grand *gala* au Palais du *Pardo*. Sa Maj. a nommé Ingénieur en Chef de ſes Armées l'Ingénieur en ſecond Don *Sig. Font*. On a reçu ici de *Valence* une Lettre, dont voici l'Extrait.

Le Sr. *Jayme Rives*, Alcalde de *Lorcha* (endroit de l'Economie de *Veniarres* en l'Ordre de *Monteſa* dans le Royaume de *Valence*, ſous la Juriſdiction du Corrégidor d'*Alcoy*,) ſe trouvant le 23. Décembre dernier au matin, avec ſon Fils âgé de 15. ans & un Journalier, nommé *François Caballero*, à la diſtance d'un peu plus de la portée du fuſil de cet endroit, occupés à préparer un Champ pour la ſemaille, ils furent aſſaillis par un Loup d'une grandeur & d'une force extraordinaires. Il ſe jetta d'abord ſur le jeune Garçon, le mordit à la tête, & lui fit des bleſſures fort grandes & dangereuſes. Le nommé *Caballero*, étant accouru aux cris de ce Jeune-Homme, eſſuya le même ſort; & enfin l'Alcalde étant ſurvenu fut pareillement bleſſé à l'epaule & au bras. Dans cette dernière attaque, la Bête tomba à terre; & un inſtant après, voyant un Troupeau de Cochons s'approcher à peu de diſtance de-là, elle quitta d'abord les trois bleſſés pour s'y jetter deſſus: Ces Hommes, délivrés de leur Ennemi, crièrent de toute leur force pour avertir ceux qui ſe trouvoient ſur ſon chemin. Ils ſe ſauvèrent effectivement à toute hâte dans un enclos: Le Loup tacha d'y pénétrer; mais on en avoit fermé la porte; & le mur ainſi que le toit étoient défendus par les Hommes & Garçons, qui s'y étoient retirés. Le Loup, voyant qu'il lui étoit impoſſible de franchir ces obſtacles, s'achemina au Village. Dans les premières Maiſons il trouva un petit Enfant, qu'il mordit auſſi à la tête: Il pourſuivit ſon carnage avec fureur; & de deux Hommes, qu'il rencontra, il en mordit l'un à la tête; mais l'autre eut le bonheur d'échapper en ſe jettant à terre auſſi-tôt qu'il le vit venir, de ſorte que la Bête lui paſſa ſur le corps, ſans lui faire aucun mal. De-là elle dirigea ſa courſe vers la Rivière de *Zerpis* ou d'*Alcoy*, qu'elle paſſa à gué, pourſuivie par un grand nombre d'Habitans. Elle disparut pendant deux heures; après quoi elle revint encore au même endroit, où elle mordit une Perſonne à la tête, au moment qu'on étoit occupé à porter du ſecours à un petit Garçon bleſſé en la même partie, & qu'on a ſçu enſuite avoir été la première victime de ſa férocité, cet Enfant aïant été ſurpris par l'Animal, tandis qu'il étoit ſeul dans un ſentier écarté. Tout le Diſtrict aïant été mis en alarme par ce ravage & par celui que la même Bête avoit fait dans le Territoire de *Patro*, on réſolut de l'exterminer à tout prix. L'Alcalde prit pour cet effet les meſures les plus efficaces: Il pourvut de fuſils & de bâtons une Troupe de Jeunes-Hommes, qui ſe mirent à ſa pourſuite dans un Bois, où elle s'étoit retirée: Elle fut découverte par deux d'entre eux, nommés *Gregorio Montaner* & *Onufre Calafat*: Elle ſe jetta ſur le premier, qui, de ſon côté, l'attaqua avec un courage extraordinaire, la ſaiſit, lutta avec elle de corps à corps, & parvint à lui ſerrer le goſier, ſans autre arme que ſes mains, & ſans autre ſecours que celui de ſon Camarade, qui, tandis que l'autre la tenoit aſſujettie à terre, eut le tems de l'aſſommer à grands coups de bâton ſur la tête: Et ainſi ces deux Garçons ſeuls réuſſirent à délivrer leurs Compatriotes d'un Ennemi, qui avoit cauſé une conſternation générale. Le vaillant *Montaner* ſortit de ce Combat avec quatre bleſſures, une à chaque genou, qu'il reçut pendant qu'il tenoit le Loup à terre, une à la main droite, & la quatrième au viſage. L'action de ce Jeune-Homme, qui n'eſt âgé que de 23. ans, mérite d'autant plus d'être admirée, qu'il eſt de petite ſtature & d'une complexion fort délicate. Don *Antonio Seſſé*, Adminiſtrateur de l'Economie, aïant été informé de cet évènement, s'eſt d'abord rendu ſur les lieux avec un Médecin, deux Chirurgiens, & tous les Médicamens néceſſaires pour la guériſon des bleſſés: Il n'y a qu'un d'entre eux, qui paroiſſe être en danger de vie, la fièvre étant ſurvenuë avec des évanouiſſemens continus, ſymptomes qui ne ſe ſont pas déclarés chez les autres, non plus qu'aucun indice de la rage.

De PARIS, *le* 3. *Février.* La Reine est venuë Jeudi, 30. Janvier, avec la Famille Roya-, au Bal paré chez Madame la Duchesse de *Chartres* & à celui de l'*Opéra*. Toutes les Da-es présentées à la Cour pouvoient entrer au premier, où S. M. parut vers minuit, accom-ignée de Mesdames, Tantes du Roi. La communication de ce Bal à celui de l'*Opéra* avoit tiré à celui-ci beaucoup de monde; mais la Reine ne s'y est montrée qu'à 5. heures du ma-n dans la Loge de Mgr. le Duc d'*Orléans*.

Il est mort depuis peu plusieurs Personnes de distinction, nommément les suivantes: *Hubert* omte de *Conflans-Brienne*, Vice-Amiral & Maréchal de *France*, Commandeur de l'Ordre de *int-Lazare*, mort en cette Ville le 27. Janvier dans la 88me. année de son âge. *Louis Frot-r* Comte de *la Messellière*, d'une des plus anciennes Maisons du *Poitou*, Maréchal des imps & Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de *Saint-Louis*, & de ce-de *Ste. Anne* de *Russie*, mort à *Poitiers* âgé d'environ 67. ans. *Emmanuël-Dieudonné, Hautefort*, Marquis d'*Hautefort*, Comte de *Montignac*, Vicomte de *Ségur*, Baron de *Thenon*, c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, mort à *ris* le 30. du mois dernier. Le Comte *Jacques-François* de *la Ruë-Launai*, Chambellan i feu Duc d'*Orléans*, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château de *ourlens*, Commandeur de l'Ordre de *Saint-Lazare*, mort en la même Ville, le 9. Janvier, é de 73. ans. *Charlotte-Julie* de *Boufflers*, ancienne Abbesse d'*Avenay*, morte en cette bbaye le 21. âgée de 79. ans. Elle étoit Fille du Maréchal de *Boufflers*, & s'étoit demise de n Abbaye en 1776. après l'avoir possédée 57. ans. On écrit de *Lyon*, qu'une Fille, nom-ée *Claudine Perrin*, âgée de 104. ans & deux mois, est morte le 2. Décembre dans la Pa-isse de *Maisilly*, Diocèse de *Mâcon*, Election de *Roanne*: Elle a demeuré 50. ans chez son ère, & a servi ensuite deux Curés du même lieu successivement. Sa mémoire étoit si sûre, é, lorsqu'on demandoit au dernier de ces Curés, chez lequel elle étoit restée après 33. ans de rvice auprès du premier, quelques anciens Extraits de bâtêmes ou de morts, elle en indi-oit la date & même les circonstances. Elle n'a jamais été saignée ni purgée; & dans la seule aladie grave, qui précéda de 4. ans sa mort, elle refusa tous les remèdes, qui lui furent ésentés. Une crise violente, qu'elle se procura par un verre de vin, qu'elle demanda après oir satisfait aux devoirs de la Religion, la tira d'affaire; & huit jours après elle retourna à s occupations ordinaires, qui étoient de conduire les Bestiaux aux champs. Elle a conservé ute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, & n'a pas éprouvé la moindre douleur.

De LONDRES, *le* 4. *Février.* Le 31. du mois dernier, les *Communes* lurent la seconde is le Bil pour autoriser les Seigneurs de l'Amirauté à accorder pour un tems limité des Let-es de marque & de représailles à des Vaisseaux particuliers contre ceux des Colonies révol-es de l'*Amérique*. La Chambre, s'étant ensuite formée en Committé *sur le Subside*, approu-les Résolutions prises le 29. Janvier, & résolut, " qu'il seroit pourvu à la Solde & aux U-niformes de la Milice du Royaume pendant l'année 1777. " On croit, que cette Dépense ra prise hors du Provenu de la Taxe des Terres, comme il a été fait précédemment, & que Milice, dont chaque Province a remis un Etat au Gouvernement, sera appellée au service, ur suppléer à l'absence des Troupes réglées, qui servent actuellement en *Amérique*. Il fut pporté le même jour à la Chambre, que ses Députés avoient présenté au Roi l'Adresse con-rnant la Compagnie d'*Afrique*, & que S. M. avoit répondu, "que, conformément à la priè-re de la Chambre, Elle chargeroit le Bureau du Commerce d'examiner les affaires de cette Compagnie," dont un des Membres de ce Bureau présenta les Etats, qu'il fut ordonné de isser sur table. Hier, la même Chambre approuva la Résolution du 31. Janvier concernant Milice, & mit en ordre le Bil pour accorder des Lettres de marque contre les Colonies. uoiqu'il y eût à cette Séance un nombre de Membres assez considérable, ce Bil ne rencon-a aucune opposition, & la troisième lecture en sera faite aujourd'hui. Les *Seigneurs* ne s'oc-pèrent ce jour-là que de Procès particuliers.

Le Comte de *Buckinghamshire*, nouveau Vice-Roi d'*Irlande*, étant arrivé à *Dublin* le 25. mois dernier, y a été reçu avec toutes les marques de distinction duës à sa Place; & le omte de *Harcourt*, qu'il a relevé, parti de *Dublin* deux jours après, revint le 1. de ce mois son Hôtel en cette Capitale. Dans une Conférence, que ce Seigneur eut le jour suivant ec le Roi, il rendit compte à S. M. de l'état des affaires en *Irlande*. On lui rend la justi-, que, pendant tout le tems de sa Vice-Royauté, aidé par les talens peu communs du Che-lier *Jean Blaquière*, son Secrétaire, il les a ménagées avec beaucoup de dextérité. Comme Gouvernement a besoin de Fonds extraordinaires, pour suppléer aux différentes nécessités

de la conjoncture, l'on a beaucoup parlé d'une Taxe sur les Terres dans ce Pays, & de quelques autres nouveaux objets de Taxation, de nature à soulever le gros de la Nation : Et, en effet, les Lettres d'*Irlande* nous avoient déjà appris, qu'il s'y formoit des Partis, pour s'opposer à ces Loix Bursales : Mais il paroît, qu'on a abandonné une partie de ces Projets, & qu'on se bornera seulement à quelques demandes indispensables dans les circonstances actuelles, telles que celles d'une augmentation des Troupes sur l'Etablissement de ce Royaume & de la Somme nécessaire pour leur entretien. Il est vrai, que ces deux objets suffiroient déjà seuls à donner matière à bien des débats dans une Assemblée, dont plusieurs Membres se sont plaint dans les dernières Séances de l'énormité du fardeau, dont leur Patrie est surchargée : Mais le Parti de l'Opposition en *Irlande* est considérablement diminué. Les nombreuses grâces, que le Roi a accordées l'année dernière à plusieurs Personnes qui y ont beaucoup d'influence, en conférant aux unes des Titres plus relevés & transférant d'autres à la Chambre des *Seigneurs*, ont gagné beaucoup de Partisans à la Couronne : Et l'on apprend, que S. M. vient encore d'élever à la Pairie plusieurs Membres de la Chambre basse du Parlement de ce Royaume ; ce qui tendra encore davantage à faciliter l'approbation des affaires épineuses, qui y seront mises sur le tapis, après son ouverture le 15. Avril prochain.

Le 3. les Lords *Weymouth* & *Germaine* ont eu une Conférence avec le Roi. Le 1. il avoit été envoyé des Instructions aux Frères *Howe*, qui ont, dit-on, pour objet tant les moyens de parvenir à une conciliation avec les Colonies que ceux de les réduire par la force, au cas qu'elles veuillent soutenir leur *Indépendance*. Au reste, la Cour n'a aucune Nouvelle récente de ces deux Commandans, depuis l'entrée du Comte de *Cornwallis* dans la Province de *Jersey* ; & l'on n'a à ce sujet que des rapports absolument contradictoires. Selon les uns, ce dernier Général s'est rendu maître de *Philadelphie* ; le gros de l'Armée *Américaine* est retourné dans ses Provinces respectives ; & il n'est resté que deux Corps de 5000. Hommes chacun : Suivant d'autres, le Lord *Cornwallis* a été attaqué & défait, en traversant la Rivière de *Delaware*. Mais, comme les premières de ces Nouvelles doivent être arrivées par le Port de *Greenock* en *Ecosse*, (source justement suspecte,) & que l'autre n'a pas des garants plus véridiques, le plus sûr est de ne point s'arrêter à ces bruits.

On n'a pas plus de certitude par rapport à la Négociation, qu'on a dit avoir été entamée avec le Docteur *Franklin*, quoique l'on débite dans quelques Feuilles, qu'il se trouve actuellement ici *incognito*, s'y étant rendu avec la permission de la Cour, pour être plus à portée de travailler à une reconciliation entre l'*Angleterre* & les Colonies, ouvrage qui est, dit-on, le principal objet de sa venue en *Europe*. S'il y a quelque réalité à cette Nouvelle, (ce dont on a tout lieu de douter,) Mr. *Franklin* pourra ne pas s'alarmer de l'accident, qui est arrivé à un Paquet de Depêches de la part du Congrès à son Adresse : Il avoit été expédié par le Bâtiment *l'Aurore*, ci-devant *l'Oxford*, appartenant à *Glasgow*, & qui fut pris il y a quelque tems par les *Américains* avec un Détachement du 71me. Régiment. Une partie de l'Equipage étoit composée d'*Anglois*, qui aïant été faits Prisonniers avoient passé au service des Colonies. Pendant le voyage l'un d'eux, nommé *Guillaume Turner*, qui faisoit les fonctions de Contremaître, proposa à ses Camarades de s'assurer du Capitaine, nommé *Jean Hutchinson*, de l'Ecrivain, & du reste de l'Equipage ; ce qu'ils exécutèrent, aïant profité de l'occasion qu'ils se trouvoient seuls sur le pont. *Turner*, aïant alors pris le commandement, fit route pour *Liverpool*, où le Bâtiment est entré le 29. du mois dernier ; & le Paquet de Depêches scellé des Armes du Congrès, a été envoyé aussi-tôt au Lord *North*, qui le reçut Samedi dernier. Son contenu, ajoute-t-on, pourra donner au Gouvernement des éclaircissemens, qu'il a longtems desirés, sur le motif du séjour du Docteur *Franklin* à *Paris*, desir cependant qui ne s'accorde guères avec les desseins pacifiques, qu'on suppose à ce dernier. Quant à la Cargaison du Navire, destinée pour *Nantes*, elle est d'une assez grande valeur, & consiste entre autres en 412. Tonneaux de Tabac. Les ordres du Capitaine portoient de faire directement voile pour la *France*, & d'éviter pendant son passage de héler quelque autre Vaisseau que ce fût.

ACTIONS ; *Banque*, 138 *Indes*, 168 & trois quarts.

De LEIDE, *le* 10. *Février.* Le Landgrave de *Hesse-Cassel* est arrivé à *Rome* le 14. Janvier au soir ; & le 16 il a rendu visite au Pape, qui lui a fait un accueil fort distingué. Son Alt. Sér. garde le plus étroit *incognito*, & ne converse qu'avec le Duc de *Glocester*, son Neveu

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 14. Février, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 3. *Janvier.*

LE *Grand-Seigneur* a envoyé le 21. du mois dernier au *Kiaya-Bey* la démiſſion de ſa Place, à laquelle S. H. a d'abord nommé *Muſtapha-Effendi*. Elle a accordé à *Ismaïl-Bey*, ancien *Reis-Effendi*, qui fut exilé l'Eté dernier en l'Iſle de *Chypre*, la permiſſion d'aller demeurer en celle de *Scio*.

La ſituation des affaires de la *Porte* eſt des plus embarraſſantes. La *Ruſſie* paroît avoir pris très-ſérieuſement le parti de maintenir à force ouverte l'Indépendance de la *Crimée*. Mr. de *Stachieff*, Miniſtre de cette Puiſſance, a ſur cet objet de fréquentes Conférences tant avec le *Reis-Effendi* qu'avec le *Grand-Viſir*; & dans l'un de ces entretiens, pour lesquels il s'eſt rendu, dit-on, ſouvent *incognito* & de nuit au *Serrail*, il a non-ſeulement remis une Déclaration de l'Impératrice, ſa Souveraine, (*inſérée l'Ord. dernier*,) mais ajouté de bouche, „ qu'au cas que la *Porte* refuſât plus longtems „ de remplir les engagemens du Traité, relativement à la *Crimée*; S. M. Imp. feroit occuper toute cette Presqu'Iſle par le Corps „ d'Armée, qui ſe trouvoit déjà prêt pour exécuter ſes ordres à cet effet. " Quoique les circonſtances paroiſſent devoir diſſuader la *Porte* d'en venir à une nouvelle rupture avec la Cour de *Petersbourg*, l'on craint, que ſes dispoſitions ne ſoient pas auſſi pacifiques, que les desaſtres de la dernière Guerre, & ſes démêlés avec la *Perſe*, pourroient le faire ſuppoſer. Il eſt des gens qui prétendent, qu'elle eſt ſecrétement excitée à tenir ferme par un Miniſtre Etranger, qui reçoit de fréquents Exprès de ſa Cour. On appuye cette conjecture ſur pluſieurs circonſtances, & ſur l'intérêt que cette Puiſſance paroît prendre à occuper tant la *Ruſſie* qu'un autre de ſes Alliés. Le *Grand-Viſir*, ajoute-t-on, quoiqu'anciennement *Dervis* (ou Religieux) de profeſſion, eſt aſſez porté pour la Guerre; &, dans ſes Négociations ſur les différends actuels avec Mr. de *Stachieff*, il a montré beaucoup de chaleur. On a remarqué, que le Premier-Interprête de la *Porte*, qui eſt ſouvent venu voir ce dernier, n'eſt reſté le 22. Décembre que quelques momens à ſon Hôtel, & qu'il en eſt ſorti presqu'auſſi-tôt qu'il y étoit entré, d'où l'on conclut, qu'il a porté ou reçu une Réponſe briéve mais peu amicale. Quoiqu'il en ſoit de toutes ces conjectures, il eſt certain, que le ſecond objet de conteſtation entre le Gouvernement *Ottoman* & la *Ruſſie*, qu'on croyoit devoir accélerer une rupture, eſt applani, puisque l'on a vu entrer le 25. du mois dernier dans notre Port deux Navires de cette Nation, du nombre de ceux qu'on y attendoit depuis quelque tems, & auxquels l'on a dit, que la *Porte* avoit refuſé le paſſage des *Dardanelles*. Ce ſont de gros Vaiſſeaux percés pour 24. Canons, mais qui n'en montrent actuëllement

que quatre : Ils sont chargés de toutes sortes de Marchandises pour la *Crimée* & pour *Asoph*; mais l'on n'apprend pas encore, s'ils continuë-ront dans peu leur route pour la *Mer-Noire*: On sçait seulement, qu'ils doivent être suivis incessamment de 4. autres Navires de leur Nation.

L'on n'est pas moins inquiet sur la mesintelligence survenuë avec le Régent de *Perse*. Depuis le *Muschaveri* ou grand Conseil de Guerre, tenu le 2. de ce mois, & dans lequel il fut résolu de prendre au plutôt des mesures pour s'opposer à ses progrès, le Gouvernement a nolisé trois Bâtimens *François* pour transporter des Munitions à *Alexandrette*; & il a été assigné 500. Bourses pour subvenir aux premières dépenses de l'Armée, que le Pacha de *Trébisonde*, revêtu de la Dignité de *Seraskier*, est chargé de rassembler. Les ordres sont aussi donnés pour le rétablissement des Postes en *Asie*, & pour faciliter les communications. Mais, en attendant que l'on se prépare ici à la Guerre, les *Persans* ont déjà conquis des Provinces entières : Maitres de *Bassora* & de *Kerkut*, Ville située, sur la rive du *Tigre*, vis-à-vis de *Bagdad*, ils ont bloqué cette dernière Place; &, aïant pénétré ensuite plus avant dans le Pays, ils ont mis également le Siége devant *Alep*, d'où l'on mande, que, si la Ville n'est promtement secouruë, elle éprouvera bientôt le même sort que *Bassora*. Des Nouvelles aussi fâcheuses occasionnent de fréquentes Conférences entre les Grands-Officiers de la *Porte*, qui s'assemblent journellement au *Serrail* & chez le *Mufti*, sans que l'on s'apperçoive, que toutes leurs délibérations aïent produit jusqu'ici quelque résultat décisif.

Comme il s'étoit répandu dans ces circonstances, que le Gouvernement avoit reçu des propositions de la part de *Héraclius*, Prince de *Géorgie*, & de quelques Grands de *Perse*, mécontens du Régent, l'on avoit soupçonné, que ce pouvoit être un bruit, semé à dessein de relever les espérances du Peuple : Mais aujourd'hui l'on ne peut presque pas douter de la réalité de la Nouvelle. L'Emissaire *Géorgien*, venu de la part du Prince *Héraclius*, se trouve ici depuis le 13. du mois dernier avec une Suite de six Personnes. Sa mission est relative à la Guerre avec la *Perse*, & a particuliérement pour objet de solliciter des secours contre *Kerim-Kan*, qui demande l'évacuation de *Tiflis*. La *Porte* l'a reçu & logé avec distinction; & elle attend, dit-on, dans peu un Envoyé *Persan*, expédié par les Gouverneurs opposés à *Kerim-Kan*. D'un autre côté, l'on apprend, que le *Grand-Seigneur* avoit fait inviter plusieurs Hordes *Tartares*, voisines de la *Perse*, à prendre les Armes contre le Régent ; mais que leurs Chans ont déclaré, qu'ils sont résolus à observer une exacte neutralité.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du 4. Février.*

Hier, l'Amirauté a tenu une Assemblée en plein : Plusieurs Capitaines & Lieutenans avoient eu ordre de s'y rendre, pour recevoir de nouvelles Lettres de presse ; & à l'issuë de la Séance il fut envoyé des Exprès à *Portsmouth* & à *Plymouth*, où il avoit déjà été expédié ordre le 29. Janvier d'employer un plus grand nombre d'Ouvriers, pour presser l'équipement de la Flotte d'observation, qui doit être prête à faire voile au commencement d'Avril ; & c'est aussi vers ce tems, que les Troupes de Marine, casernées à *Chatham* ont ordre de se tenir prêtes à s'embarquer. La Flotte sera composée de trois Divisions, commandées chacune par un Amiral. Le plus grand obstacle à la promtitude de cet Armement est toujours le manque de Matelots; & l'on se rappelle à ce sujet une observation, que le célèbre *Dickenson* a faite, dans un de ses Ecrits sur les affaires *Américaines*. "En „ 1756. (dit-il) la *Grande-Brétagne* fut me-„ nacée d'une Invasion. Le vent d'*Est* ré-„ gnant pendant six semaines, elle ne put „ équiper sa Flotte ; & toute la Nation se „ trouva dans la plus grande consternation. „ Le vent changea. Les Bâtimens *Améri-„ cains* arrivèrent. La Flotte fit voile dans „ quinze jours."

L'*Amérique* étant ainsi une pépinière de Marins pour ce Royaume, qui se voit actuëllement privé de cette ressource par sa contestation avec les Colonies, l'on continuë d'avoir recours à la Presse ; & le 30. le nombre des Détachemens enrôleurs sur la *Tamise* fut augmenté de dix ; dont quelques-uns se stationnèrent dans les environs de la Cité. Le lendemain, l'on conduisit encore deux Lieutenans devant le Lord-Maire, pour avoir pressé un Homme dans l'enceinte de *Londres*. Celui-ci prouva être au service de la Compagnie des *Indes*, & fut relâché : Mais il refusa de rendre plainte contre les deux Officiers, qui furent aussi déchargés en conséquence. La Marine Marchande se ressent en attendant de ce moyen de force, que les besoins du Gouvernement rendent nécessaire. Un grand nombre de Bâtimens sont tout chargés dans la Rivière, ne pouvant faire voile faute d'Equipage, quoique les Négocians offrent jusqu'à 3. Liv. 5. Ch. de Gages par mois.

On ne cesse aussi dans tous nos Ports de faire de grands préparatifs pour le départ des Frégates & Chaloupes de guerre, destinées à croiser sur les Côtes de l'*Amérique*, ainsi que pour celui des Renforts, qui doivent passer dans ce Pays: Il s'en fera un embarquement en *Angleterre*, un autre en *Ecosse*, & un troisième en *Irlande*, vers le 25. du mois prochain, indépendamment des Recruës, qui se lèvent en *Allemagne* pour les Corps Auxiliaires.

Des mesures de ce genre présagent aussi peu le retour de la bonne intelligence avec les Colonies, que ne le fait la démarche, à laquelle elles-ci se sont portées de former un Plan de Gouvernement, dont voici la conclusion.

XII. Pour avoir soin du commun bien-être des *Etats-Unis* & pour administrer les affaires générales, il sera choisi chaque année, selon la forme d'élection règlée par le Gouvernement de chaque Etat, un certain nombre de Délégués, qui tiendront leur séance à *Philadelphie*, jusqu'à ce que l'Assemblée-Générale en aura autrement ordonné; & le premier Lundi du mois de Novembre de chaque année sera fixé pour l'ouverture de cette Assemblée.

Chacun des sus-dits Etats se réserve le droit de rappeller en tout tems de l'année ses Délégués ou l'un d'eux, & d'en envoyer d'autres à la place pour le reste de l'année. Chaque Etat devra entretenir ses Délégués durant le tems de l'Assemblée-Générale, ainsi que tout le tems qu'ils seront Membres du *Conseil-d'Etat*.

XIII. Chaque Etat aura *une* voix pour la décision de tous les différends à l'Assemblée-Générale.

XIV. L'Assemblée-Générale des *Etats-Unis* aura seule & exclusivement le droit & la faculté de décider de la Paix & de la Guerre, à l'exception du cas énoncé à l'Article XI; d'établir des règles, suivant lesquelles il sera jugé de la légalité des Prises, faites par les Troupes de terre ou de mer au service des *Etats-Unis*, & pour en faire la répartition; d'accorder en tems de Paix des Lettres de marque ou de représailles; d'établir des Tribunaux, pour connoître des Pirateries & de tous délits commis en pleine mer; d'instituër des Cours d'appel, pour juger définitivement toutes les Questions concernant des Prises; d'envoyer & de recevoir des Ambassadeurs; de conclure des Négociations, des Traités, & des Alliances; de terminer tous les différends, qui subsistent actuëllement ou qui pourroient s'élever dans la suite entre deux ou plusieurs des dits Etats, soit concernant les limites, la Jurisdiction, ou sur quelque autre sujet que ce soit; de frapper Monnoye & d'en déterminer le titre & la valeur; de fixer des Mesures & des Poids dans toute l'étenduë des *Etats-Unis*; de faire des Règlemens de Commerce, & de traiter de toute sorte de choses avec les *Indiens*, qui ne sont pas Membres d'aucun des Etats; d'instituër & de régler le cours des Postes d'un Etat à l'autre par toute la Domination des *Etats-Unis*, & de recevoir, des Lettres & Paquets envoyés par la Poste, le port dû, pour être employé aux frais de cet Etablissement; de nommer les Officiers-Généraux des Troupes de terre au service des *Etats-Unis*; de donner des Commissions aux autres Officiers de ces Troupes, qui auront été nommés, conformément à l'Art. VIII; de nommer tous les Officiers de mer au service des Etats; de faire toutes les Ordonnances nécessaires pour le gouvernement & la discipline de ces Troupes; & enfin de diriger leurs opérations.

L'Assemblée-Générale des *Etats-Unis* sera autorisée à établir un *Conseil-d'Etat*, ainsi que tels Committés & Officiers, qu'Elle jugera nécessaires pour l'administration & l'exécution des affaires générales, sous son autorité aussi longtems qu'elle sera assemblée, & sous celle du *Conseil-d'Etat* après sa séparation. Elle choisira pour Président un de ses Membres; & pour Secrétaire celui qu'elle jugera le plus capable d'en faire les fonctions. Elle pourra s'ajourner à tel tems de l'année & à tel endroit, que les *Etats-Unis* le jugeront à propos. Elle aura le droit & la faculté de fixer & de régler les Sommes, qui devront être levées, ainsi que les Dépenses requises; de négocier de l'Argent sur le crédit des *Etats-Unis*; de faire construire & équiper des Flottes; de déterminer le nombre des Troupes, qui devront être mises sur pié ou entretenuës; & de demander, pour la formation de cette Armée, à chacun des dits Etats un Contingent proportionné au nombre de ses Habitans Blancs. Cette demande de l'Assemblée-Générale sera obligatoire; & en conséquence de cette requisition le Gouvernement de chaque Etat nommera les Officiers particuliers pour lever des Troupes, les armer & les équiper convenablement. Ces Officiers & Soldats, ainsi armes & équipés, s'assembleront au tems & dans l'endroit, désignés par l'Assemblée-Générale.

Mais, au cas que l'Assemblée-Générale, pour des considérations particulières, jugeât convenable d'exemter un ou plusieurs des Etats de l'obligation de lever des Troupes, ou de leur demander un nombre moindre que son Contingent, ou au cas qu'elle jugeât au contraire convenable, qu'un ou plusieurs des Etats fournissent un nombre de Troupes plus considérable, ce nombre extraordinaire, qui aura été requis, sera levé, pourvu d'Officiers, armé & équipé, de la même manière que le nombre ordinaire; à moins que le Gouvernement de ces Etats, à qui une telle demande auroit été faite, ne jugeât qu'il fût dangereux de se dégarnir d'un nombre d'Hommes si extraordinaire. Dans ce cas ils n'en fourniront pas plus qu'ils ne jugeront s'accorder avec leur sureté.

L'Assemblée-Générale n'entreprendra point de Guerre, ni n'accordera en tems de Paix des Lettres de marque & de représailles, ni n'entrera dans des Traités d'Alliance ou d'autres Conventions, si ce n'est pour conclure la Paix; ni ne fera frapper Monnoye, ni n'en réglera le titre; ni ne fixera les Sommes, qui devront être levées, ou les Dépenses requises pour la dé-

fense & l'utilité des Etats ou de l'un d'eux; ni ne fera des Emprunts sur le crédit des *Etats-Unis*; ni ne disposera d'aucunes Sommes d'argent; ni ne déterminera le nombre des Vaisseaux de guerre à construire ou à acheter, ou celui des Troupes de terre ou de mer; ni ne nommera de Commandant en chef, si ce n'est du consentement réuni de *neuf Etats:* Aucune Proposition sur quelque sujet que ce puisse être, excepté celle de continuer la Séance d'un jour à l'autre, ne se décidera qu'à la pluralité des suffrages des *Etats-Unis*.

Aucun Délégué ne sera choisi plus de trois fois dans l'espace de six années.

Aucune Personne, revêtuë d'un Emploi quelconque sous la Domination des *Etats-Unis*, ou recevant de leur part quelque Salaire, Appointemens, ou Emolumens quelconques, soit en personne, soit par les mains d'un autre, ne pourra être eluë à la place de Délégué.

L'Assemblée-Générale publiera chaque mois un Journal de sa Séance, à l'exception de ce qui concerne les Traités, les Alliances, ou les Opérations de Guerre, si l'on juge que ces objets doivent être tenus secrets. Les avis, pour ou contre, des Délégués de chaque Etat seront couchés dans ce Journal, toutes les fois que l'un d'entre eux l'exigera: Il en sera donné Copie aux Délégués de chaque Etat ou à l'un d'eux en particulier, (à l'exception du cas ci-dessus,) pour être communiquée au Gouvernement de son Etat.

XV. Le *Conseil d'Etat* sera composé d'un Délégué de chaque Etat, à nommer annuëllement par les autres Délégués de son Etat; &, au cas que ces Electeurs ne pussent convenir entre eux, il sera nommé par l'Assemblée-Générale.

Le *Conseil d'Etat* aura le pouvoir de recevoir & d'ouvrir toutes les Lettres, adressées aux *Etats-Unis*, & d'y répondre; mais il n'entrera dans aucun engagement, obligatoire pour les *Etats-Unis*. Il entretiendra correspondance avec le Gouvernement de chaque Etat, ainsi qu'avec tous ceux qui sont revêtus de quelque Charge sous l'autorité des *Etats-Unis* ou des Gouvernemens particuliers. Il s'adressera à ces Gouvernemens ou aux Personnes en Charge, auxquelles le Pouvoir exécutif est confié dans chaque Etat, pour en obtenir l'assistance & les secours de tout genre, qui seront requis. Il dressera les Instructions pour les Généraux, & dirigera les Opérations de Guerre tant par mer que par terre, sans cependant faire aucune altération aux Projets ou aux Expéditions, arrêtés par l'Assemblée-Générale, à moins que quelque changement de circonstances, arrivé & venu à la connoissance du dit Conseil après la separation de l'Assemblée-Générale, ne rendît un changement de mesures absolument nécessaire. Il pourvoira à la garde & à la defense des Places fortes & des Ports fortifiés. Il tâchera de se procurer des informations touchant la situation & les vuës de l'Ennemi. Il exécutera les mesures & les Plans, qui auront été arrêtés par l'Assemblée-Générale, en vertu de la présente Confederation. Il assignera sur le Trésor pour les Sommes, dont le montant aura été fixé par l'Assemblée-Générale, & pour le payement des Contrats, qu'il aura été autorisé à conclure. Il surveillera, reprimandera ou suspendra même dans l'exercice de leurs fonctions tous Officiers Civils & Militaires, servant sous l'autorité des *Etats-Unis*.

En cas de mort ou de suspension d'un Officier, dont la nomination dépendra de l'Assemblée-Générale, le *Conseil d'Etat* pourra nommer à sa place jusqu'à l'Assemblée suivante. Il sera autorisé à publier & à répandre des Relations authentiques des operations de Guerre. Il pourra convoquer l'Assemblée-Générale anticipativement au tems, auquel elle s'étoit ajournée à sa séparation, au cas qu'un évènement important & imprévu l'exigeât pour le bien-être & l'avantage des *Etats-Unis* ou d'un d'entre eux. Il digerera toutes les choses, qui devront être remises sous les yeux de l'Assemblée-Générale: Il lui communiquera à la première Séance suivante toutes les Lettres & Nouvelles qu'il aura reçuës, & lui fera un rapport exact de tout ce qui est arrivé dans l'intervalle. Il nommera pour son Secrétaire un Homme capable pour les fonctions de cette Charge, qui avant d'y entrer, sera tenu de prêter Serment de fidélité & de garder le secret. La présence de *sept Membres* du Conseil le mettra en état d'expedier les affaires. En cas de mort d'un des Membres, le Conseil en informera les Collègues du Défunt, afin qu'ils puissent choisir un d'entre eux pour lui succéder dans la place au Conseil jusqu'à la tenuë de la prochaine Assemblée-Générale; &, au cas qu'il ne restât qu'un des Collègues du Defunt, il lui en sera aussi fait part, afin qu'il vienne remplir la place vacante jusqu'à la prochaine Séance.

XVI. En cas que le *Canada* fût disposé à se joindre à la présente Confederation, & à prendre part à toutes les mesures des *Etats-Unis*, il sera admis dans cette Union, & jouïra de tous les avantages qui y sont attachés. Mais aucune autre Colonie n'y sera admise, si ce n'est du consentement de *neuf Etats*.

Les présens Articles seront proposés aux Gouvernemens de tous les *Etats-Unis*, pour être examinés par eux; &, s'ils les approuvent, ils sont priés d'autoriser leurs Délégués à les ratifier dans l'Assemblée-Générale; après quoi les Articles, qui composent la présente Confédération, seront observés inviolablement par tous & chacun des *Etats-Unis*, & l'Union sera établie à perpétuité.

Il ne sera fait dans la suite aucune altération aux présens Articles ou à l'un d'iceux, à moins qu'une telle altération n'ait été préalablement agréée par l'Assemblée-Générale, & ratifiée ensuite par les Gouvernemens de chacun des *Etats-Unis*.

Arrêté & signé en Congrès à PHILADELPHIE *le 4. Octobre* 1776.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XIII.

De LEIDE, *le* 14. *Fevrier*, 1777.

DE TRIPOLI *de* BARBARIE, *le* 16. *Décembre*, 1776. *Sidi-Mahmout-Hoya*, qui a exécuté une Commiſſion à *Conſtantinople*, en qualité d'Ambaſſadeur de cette Régence auprès du *Grand-Seigneur*, en eſt revenu ici le 3. de ce mois, à bord d'une Frégate *Angloiſe*, qui étoit auſſi chargée des Préſens de *Sa Hauteſſe* pour notre Gouvernement, conſiſtant dans les Effets ſuivans: Deux Canons de 28. livres, deux de quatorze, 2. Mortiers, 460. Quintaux de Poudre à canon, 300. Bombes, 2. mille Boulets, 00. Affuts, 400. Quintaux de fer, 300. de plomb, 400. de chanvre pour des cables, 300. Tonneaux de poix, 40. mâts, 60. vergues, 600. rames, & 1000. Pièces de toile à voile.

Les *Vénitiens*, qui font le Commerce du Sel ſur notre Côte, y ont été troublés par un différend, ſurvenu entre les Habitans de *Zoara* & de *Gerbi*, qui fourniſſent cette Denrée: Les Inſulaires de cette dernière Place ont réfuſé aux premiers l'uſage de leurs Barques, qui ſervent à la transporter ici. Quatre Vaiſſeaux *Vénitiens*, arrivés dans notre Port pour en prendre des Cargaiſons, ont dû en conſéquence retourner à vuide. Comme le Pacha perd conſidérablement à l'interruption de ce Commerce, il s'intéreſſe beaucoup à le rétablir; & il a nommé le *Haznadar* ou Tréſorier à la Charge de *Cadi*, parce que c'eſt à la mauvaiſe conduite de celui qui l'occupoit, qu'on attribuë l'origine de cette conteſtation.

Un Moine *Franciſcain*, que ſes Compagnons envoyèrent il y a deux ans Priſonnier à *Malte*, à cauſe de la vie débordée qu'il menoit ici, a trouvé moyen d'échapper de ſa détention; &, après avoir parcouru tout le *Levant*, avec une fauſſe Permiſſion de ſon Supérieur, il eſt revenu ici; & pour ſe venger de ſes Confrères il a embraſſé le Culte *Mahometan*, malgré toutes les repréſentations, qu'ils lui ont faites pour le détourner de ce deſſein.

De PÉTERSBOURG, *le* 17. *Janvier*, 1777. Dimanche dernier, jour du Nouvel-an ſelon le vieux ſtile, l'Impératrice, après avoit aſſiſté au Service Divin, reçut les félicitations de toute la Cour; à midi il y eut grande Table, & le ſoir Bal dans la Galerie du Château. Le même jour, Mr. de *Domaſchneff*, Directeur de l'Académie des Sciences, eut l'honneur d'en préſenter à S. M. tous les Membres, ainſi qu'un nouveau Volume de ſes Commentaires.

Notre Cour étant convenuë avec celle des *Deux-Siciles* de s'envoyer réciproquement des Miniſtres, l'Impératrice vient de nommer le Comte *André Kirilitz Raſumowski*, pour aller réſider en cette qualité à *Naples*.

Le Sr. *Dalgreen*, Maître Serrurier en cette Ville, a préſenté récemment à l'Académie un nouveau modèle d'une Echelle pour les accidens d'incendie: Le but de ſon invention eſt de rendre ces Echelles plus portatives & en même tems plus aiſées à élever. Pour procurer le premier avantage, ſon Modèle eſt conſtruit de façon à pouvoir être renfermé dans une Caiſſe de moyenne grandeur; &, pour obtenir le ſecond, le Sr. *Dalgreen* a imaginé une rouë, par laquelle l'Echelle eſt d'abord élevée & dreſſée à l'endroit requis, ſans qu'il ſoit même beſoin de l'appuyer contre un mur ou de la ſoutenir par quelque autre moyen. Enfin, pour dernière utilité, ces Echelles offriront aux Travailleurs la facilité de prendre toutes les ſituations les plus avantageuſes & les plus commodes pour la direction des pompes & le jeu des ſeringues. Les fréquents incendies, auxquels l'uſage des Maiſons de charpente expoſe les Villes de la *Ruſſie*, & le deſaſtre arrivé dernièrement au Quartier de *Pétersbourg*, nommé *Waſiley-Oſtrow*, ont engagé cet Artiſte à penſer aux moyens de prévenir dans la ſuite, le plus qu'il eſt poſſible, les funeſtes effets de pareils accidens.

SUITE des Nouvelles de VARSOVIE *du* 29. *Janvier*.

Le Roi, revenu le 25. de ce mois de la Chaſſe, eſt reparti aujourd'hui pour aller prendre encore quelques jours ce Divertiſſement à *Kopinow*. Le retour de S. M. avoit été occaſionné par l'arrivée du Comte de *Sternberg*, qui ſe rend à *Pétersbourg*, pour y exécuter une Commiſſion de la part de la Cour de *Vienne*. Ce Miniſtre, paſſant par cette Réſidence, avoit déſiré d'avoir une Audience du Roi: Après y avoir été admis le 26. il a continué le lendemain ſa route pour la *Ruſſie*.

Les derniers Avis, qu'on a reçus du Chambellan de *Boskamp*, qui ſe rend comme Envoyé du Roi & de la République à *Conſtantinople*, étoient datés des bords du *Danube*; & ce Miniſtre comptoit d'être vers le 6. Février à *Conſtantinople*. L'on ne ſçait encore rien de poſitif

relativement à celui, que la *Porte* doit envoyer de ſon côté, ſuivant l'uſage, à *Varſovie*, quoiqu'on le diſe déjà en route pour s'y rendre. Mr. *Eberhard*, qui a été chargé jusqu'à préſent des affaires de *Pologne* près le *Grand-Seigneur*, a été nommé Conſeiller d'Ambaſſade à *Conſtantinople*. On aſſure, que le Comte *Rzewuski*, Notaire de Camp de la Couronne, ſera dans peu revêtu d'une Commiſſion de la part de la *Pologne* à la Cour de *Londres*.

Dans une Séance, que le Committé pour les *Livres Elémentaires* tint avant-hier, en préſence du Prince-Evêque de *Wilna*, & de Mr. *Chreptowicz*, Vice-Chancelier de *Lithuanie* les Députés, chargés de l'examen des différents *Proſpectus*, qui avoient concouru pour le Prix de la Claſſe de *Phyſique*, firent le rapport de leur Jugement en faveur de la Pièce, qui avoit pour Dévife: *Curarum dulce lenimen.* A l'ouverture du Billet on trouva, que l'Auteur étoit Mr. *Michel Huba*, Secrétaire de la Ville de *Thorn*. Le même Savant avoit déjà concouru pour le Prix du Livre Elémentaire ſur l'*Agriculture*; &, quoique le Prix en ait été décerné au Général-Major de *Rieule*, la Commiſſion d'Education a cependant jugé à propos de lui adjuger un Prix extraordinaire de 150. Ducats, pour l'exciter à entreprendre cet Ouvrage ſur le Plan qu'il a formé, non pas à la vérité comme un Livre Elémentaire, mais comme un Ecrit propre à augmenter les connoiſſances ſur cette matière; & la Commiſſion l'a de plus aſſuré, qu'elle ſe chargeroit des frais de l'impreſſion. D'après la reſſemblance d'écriture & la conformité de ſtile, on a lieu de croire, que le Sr. *Huba* eſt Auteur d'un troiſième *Proſpectus* d'un Livre Elémentaire ſur *les Mathématiques*, lequel a balancé les ſuffrages avec celui du Sr. *L'huillier*, qui vient d'être couronné.

Le Général-Major de *Rieule*, dont nous venons de parler, a donné récemment une preuve de ſon attachement pour une Patrie, qu'il s'eſt volontairement choiſie, & qui ſe fait gloire d'adopter des Citoyens qui lui reſſemblent. Voulant perpétuër le ſouvenir d'un Etabliſſement auſſi utile que celui de l'*Education Nationale*, & l'inſtitution d'une Chaire d'Agriculture dans les Claſſes publiques, il a fait frapper une Médaille, ſur un des côtés de laquelle on voit la tête du Roi, notre Souverain, ceinte d'une Couronne Civique: Le Revers préſente une ſemblable Couronne, renfermant la Légende ſuivante: STAN: AUG: *Reg: VIII-Viris inſtit: pub: Præf: Ign: P. Maſſalski, Mich: P. Poniatowski, Aug: P. Sułkowski, Joac: Chreptowicz, Ign: Potocki, Adam P. Czartoryski, Andr: Zamoyski, Ant: P. [...]ninski, ob adſcitum in Schol: Publ: Rei Agrariæ ſtudium Steph: a Rieule, Vig: Præf:* [...] V. C. CIↃIↃCCLXXVII. Cette Médaille, diſtribuée aux Membres des Commiſſions de l'*Education* & des *Livres Elémentaires*, ainſi qu'aux principales Perſonnes de la Nobleſſe, rend le Prix, remporté par Mr. de *Rieule*, d'autant plus glorieux, qu'il l'a employé pour immortaliſer la mémoire de ceux, ſous les auſpices deſquels il lui a été décerné, & en même tems la Nation, qui, au milieu de ſes plus grands revers, a donné l'exemple d'Inſtitutions, dont aucun Peuple *Européen* ne lui a fourni le modèle.

Tandis que des Inſtitutions & des exemples auſſi patriotiques doivent néceſſairement répandre l'amour des Sciences & des Arts dans un Pays, où les diſſenſions civiles, qui n'ont ceſſé de le déchirer pendant tout ce Siècle, paroiſſoient l'avoir preſque éteint, l'attention du Roi à diſtinguer ceux qui contribuënt à l'avancement des Belles-Lettres ne ſauroit manquer d'en encourager la culture. Sa Maj. vient de conférer le titre & le rang de ſon Conſeiller Aulique au Sr. *Michel Gröll*, Commiſſaire & Libraire de S. M. en cette Réſidence: Elle a cru devoir accorder cet honneur au zèle infatigable d'un Citoyen, qui, depuis l'avènement du Roi au Trône, a employé la plus grande partie de ſes Fonds à procurer à la Nation des Editions & des Traductions des Ouvrages, les plus propres à lui inſpirer le goût des connoiſſances utiles & des idées vraies ſur ſon bonheur. Si l'on écrivoit nos Faſtes typographiques, la moitié ſeroit compoſée de Livres publiés depuis 1764. & plus d'un tiers de cette Collection contiendroit des Livres imprimés aux dépens du Sr. *Gröll*.

De LA POLOGNE, *le* 29. *Janvier.* On écrit de *Varſovie*, qu'il y eſt arrivé un Gentilhomme, nommé *Hotynski*, du Palatinat de *Mſciſlaw*, en qualité de Député de la Nobleſſe de la partie du Grand-Duché de *Lithuanie*, qui a paſſé ſous la Domination *Ruſſe*. Cette Nobleſſe, peu accoûtumée à la forme d'un Gouvernement purement Monarchique, ſe plaint ſurtout de la dureté, avec laquelle la traitent les Gouverneurs & Tribunaux de cette Nation; elle a chargé le Sr. *Hotynski* de prier le Roi d'interpoſer ſes bons Offices auprés de l'Impératrice, pour obtenir le redreſſement de ſes griefs. Il eſt à eſpérer, qu'on ne répondra point à ces Gentilshommes comme *Jupiter* aux Grenouilles de la Fable: *Vous auriez dû premièrement Garder votre Gouvernement*, &c.

Les Blés de *Pologne*, qui étoient à un prix très-bas, viennent de renchérir par les grands achats, qui s'en font pour le compte de plusieurs Puissances : On commence à former des Magasins de tout côté ; ce qui n'est point d'un bon présage pour la durée de la Paix.

De BERLIN, *le* 4. *Février.* Le Prince *Henri* de *Prusse*, qui partira après-demain pour *Brunswick*, a reçu du Roi, son Frère, à l'occasion de l'Anniversaire de sa naissance, une Tabatière d'or très-richement garnie de brillans. Sa Maj. a accordé une Pension de mille Ecus au Lieutenant-Général de *Wolfersdorff*, avec le Bailliage de *Zinsar*, qui est de 250. Ecus de revenu, & une pareille Pension au Lieutenant-Général de *Stechow*.

De BRUNSWICK, *le* 3. *Février.* On avoit répandu le bruit, que le Duc, notre Souverain, avoit cédé encore 2. Bataillons de ses Troupes, pour passer à la Solde *Britanique* : Mais cette Nouvelle est mal-fondée ; & les Levées, qui se font ici, n'ont pour objet que de tenir sur le pié complet, en recrutant des Volontaires Etrangers, les Régimens qui ont passé en *Amérique*, & auxquels il ne manquoit au départ des derniers Avis que 2. Lieutenans, un Enseigne, & 80. Bas-Officiers ou Soldats.

L'*Allemagne* vient de perdre un de ses meilleurs Poëtes en la personne de Mr. *Frédéric-Guillaume Zachariæ*, Professeur de Belles-Lettres à notre Académie, qui mourut ici le 30. du mois dernier, aussi regretté pour ses qualités du coeur que pour ses talens. Ses Poësies en différents genres, qu'on compte au nombre des meilleures que la Littérature *Allemande* a produites dans son bel-âge, sont connuës de tous ceux qui cultivent cette Langue ; & son Poëme des *quatre parties du Jour* a même été traduit ou plutôt imité en *François*.

De VERSAILLES, *le* 5. *Février.* Le 2. de ce mois, Fête de la *Purification* de la *Vierge*, le Roi a tenu un Chapitre de ses Ordres, dans lequel S. M. en a nommé Chevalier le Comte d'*Aranda*, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de S. M. *Catholique* près le Roi ; après quoi S. M. a fait la Cérémonie de recevoir Chevaliers le Duc de *Villequier*, le Marquis de *Polignac*, & le Marquis de *Berenger*. Les Députés des Etats du *Cambrai*, du Pays & Comté du *Cambrésis*, furent admis le même jour à l'Audience du Roi, à qui ils furent présentés par le Maréchal de *Soubise*, Gouverneur de la *Flandre*, du *Haynault* & *Cambrésis*, & par le Prince de *Montbarrey*, Secrétaire d'Etat, & en survivance au Département de la Guerre, aïant celui de la *Flandre*. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Archevêque Duc de *Cambrai*, qui porta la parole ; pour la Noblesse, du Marquis *Dufart du Catelet* ; & pour le *Tiers-Etat*, du Sr. *Lefebure*. Elle rendit ensuite ses respects à la Reine & à la Famille Royale.

Le 30. du mois dernier, les Srs. *Lemoine*, ancien Directeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, *Dhués*, Sculpteur du Roi, Adjoint à Professeur de la même Académie, & *Delarche*, Sculpteur-Ciseleur, ont présenté à S. M. trois Monumens en bronze, dont chaque figure à 18. pouces environ de hauteur, le Piédestal en marbre à proportion. Ces trois Ouvrages avoient été demandés par le feu Roi ; & *Louis* XVI, par un sentiment de respect pour son Ayeul, en avoit ordonné l'entière exécution. Le premier de ces Monumens est la réduction en petit de celui que la Province de *Brétagne*, au milieu de la joie universelle, qu'excita la convalescence du Roi *Louis* XV. après sa maladie à *Metz*, arrêta d'ériger pour transmettre à la Postérité la mémoire de cette yvresse patriotique. Le célèbre *Lemoine* y représenta le Roi, se montrant à ses Peuples environné de Trophées. La Déesse de la *Santé* est d'un côté du Piédestal avec l'Emblême, qui la caractérise : Elle porte sur son bras un Serpent, auquel elle donne à manger dans une patère ; de l'autre côté, la Province de *Brétagne* montre à la Nation le Prince, qui fait l'objet de sa joie & de son respect : Les fruits & autres attributs, qui sont au bas, indiquent les hommages des Peuples. Le second Monument est celui, que le Roi *Stanislas* fit élever à *Nancy* à la gloire du Roi, son Gendre. Sa Maj. y est représentée en Habit *Romain* de Triomphateur. La Prudence, la Justice, la Valeur, & la Clémence, caractérisées par leurs Emblêmes, sont assises au bas du Piédestal, qui présente sur ses quatre faces des Médaillons allégoriques, dont les Sujets sont le Mariage de *Louis* XV. la Paix concluë à *Vienne*, la prise de possession de la *Lorraine*, & l'établissement de l'Académie des Sciences de *Nancy*. C'est le Sr. *Dhués*, qui a exécuté ce Monument d'après l'Original en grand, dont le Sr. *Guibal*, Sculpteur de *Nancy*, est l'Auteur. Le troisième est un Monument projetté pour la Ville de *Rouën*, & représentant *Louis* XV. avec l'ancien Habit des Chevaliers *François*, élevé sur un Pavois à la vuë du Peuple & de l'Armée, par trois des principaux Officiers, selon l'usage établi au commencement de la Monarchie *Françoise*, pour la proclamation du Prince. Il a été composé, comme le premier, par le Sr. *Lemoine*, & exécuté en bronze dans la proportion des deux autres par le Sr. *Delarche*, Sculpteur-Ciseleur.

Sa Maj. reçut ces trois Morceaux de Sculpture d'une manière conforme à son goût pour les Arts & à la protection, qu'Elle leur accorde.

De PARIS, *le* 7. *Février*. La Reine est venuë hier, Jeudi, au second Bal, que devoit lui donner Madame la Duchesse de *Chartres*, ainsi qu'à la Famille Royale. On assure, qu'au moyen d'un certain arrangement Madame *Louise* de *France* sera dans peu nommée Abbesse de St. *Antoine des Champs*. Cette Abbaye, située dans le Diocèse de *Paris*, & dont une Dame de la Maison de *Beauvau-Craon* est actuëllement pourvuë, est de 40. mille Livres de Revenu.

Le Roi vient d'accorder un titre de Duc héréditaire à M. le Comte du *Châtelet-Lomont*, & de créer Duc à brevet M. le Comte de *Mailly-d'Haucourt:* Il y a deux Concurrens pour la Dignité de Vice-Amiral, vacante par la mort du Maréchal de *Conflans*, savoir M. le Comte d'*Estaing* & M. le Prince de *Bauffremont-Listenois*, qui sont les deux plus anciens Lieutenants-Généraux des Armées Navales. Le premier, nommé à ce grade en 1763, a l'ancienneté d'une année sur le second; mais celui-ci a passé par tous les autres degrés du Service de mer, tandis que M. le Comte d'*Estaing* a été promû à celui de Lieutenant-Général après avoir passé par ceux du Service de terre, auquel il appartient principalement.

Outre les deux Emprunts, l'un de douze Millions, l'autre de huit, que l'Administration a dessein, dit-on, de faire par la voye des Etats de *Languedoc* & de *Bourgogne*, (*ainsi qu'il a été rapporté dans la* Gazette N°. x.) on parle d'un troisième de 6. Millions, à faire par l'Ordre du *St. Esprit*. Ces trois Emprunts, formant ensemble un total de 26. Millions, serviroient à libérer l'Etat de quelques créances plus onéreuses.

De LA HAIE, *le* 12. *Février*. L'Amirauté de cette République vient de mettre en commission une Escadre de sept Vaisseaux de guerre, dont le commandement a été donné au Contre-Amiral *Pierre-Henri Reynst*, qui montera le Vaisseau de guerre *l'Amsterdam* de 64 Canons. Celui du Vaisseau *la Marie-Louise*, de 52. Canons, a été conféré au Capitaine *Quirinus Dabenis*; & ceux des Frégates *le Beverwyk* & *la Cour de Souburg* de 36. aux Capitaines *Evert Bisdom* & *Balthasar-Constantin Smissaert*. Ces quatre Vaisseaux sont du Département d'*Amsterdam*. Celui de *Rotterdam* a nommé au commandement des Frégates *la Thétis*, *l'Oranje-Zaal*, & *l'Aigle*, les Capitaines *André de Bruyn*, *Corneille van Gennip*, & *Jean Satink*.

De LEIDE, *le* 13. *Fevrier*. A toutes les Nouvelles, qui paroissent annoncer des desseins de Guerre chez plusieurs Puissances, l'on doit encore ajouter ce qu'on trouve dans des Avis d'*Allemagne*, dont cependant nous n'osons garantir la vérité absoluë; savoir, que la Cour de *Vienne* a résolu de completter tous les Corps de Troupes, qu'elle a actuëllement sur pié; d'en augmenter le nombre; de faire pour cet effet autant de Recruës qu'il sera possible tant dans les Etats Héréditaires que dans l'*Empire*; de porter le Corps d'Artillerie, qui est actuëllement de 8. mille Hommes, à 10. mille; & de 2. mille à 4. mille celui des Conducteurs de Chariots.

Les rigueurs, que le Tribunal de l'*Inquisition* en *Espagne*, renaissant pour ainsi dire de ses cendres, vient d'exercer contre plusieurs Personnes de distinction, se sont non-seulement confirmées; mais l'on apprend même que ce sont presque tous des Hommes du premier mérite, dont les connoissances & les services sembloient leur promettre un autre sort. Outre Don *Paul Olivades*, qui a peuplé les Déserts de la *Sierra-Morena*, on nomme entre autres le célèbre de *Campomanes*, dont les Ouvrages en faveur du Pouvoir Séculier contre les prétendus Droits de la Puissance Spirituëlle lui ont acquis autant de gloire parmi les gens éclairés & raisonnables, que d'Ennemis parmi certains Ecclésiastiques & leurs Affiliés. Ceux-ci paroissent avoir profité de la retraite du Marquis de *Grimaldi*, pour perdre tous ceux que ce Ministre honoroit de son estime & de sa protection. Mr. *Moñino*, Comte de *Florida-Blanca*, qui le remplace, s'est embarqué le 23. Janvier à *Gènes* pour *Antibes*, d'où il continuëra son voyage pour *Madrid*.

Les Protégés du Marquis *Tanucci* se ressentent aussi de sa démission. Deux Commissaires, suivis de plusieurs Sbirres, ont fait le mois dernier une descente à son Hôtel pour saisir l'Argent & les Papiers d'un Officier, qui lui étoit attaché, nommé *Carlini* & accusé d'avoir malversé il y a treize ans, lorsque le Royaume de *Naples* fut affligé d'une disette générale, pendant qu'il étoit Sur-Intendant des Grains. On ajoute, que *Carlini* a pris le parti de se retirer; & que les recherches faites à *Naples* ont été infructueuses, parce qu'il avoit fait transporter ses Effets dans le Palais de son ancien Protecteur à *Caserta*. Le Marquis *della Sambucca*, actuëllement Premier-Ministre du Roi des *Deux-Siciles*, a reçu le 15. Janvier, par un Courier extraordinaire de *Vienne*, ses Lettres de récréance, comme Envoyé près de L. M. I. & Royale, accompagnées de magnifiques Présens de ces Souverains, tant pour le Ministre que pour son Epouse. Sa Majesté *Sicilienne* a nommé le Prince *di Caramanica* Gentilhomme de sa Chambre, & en même tems son Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Russie*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 18. Février, 1777.

De VARSOVIE, *le* 1. *Février.*

DEPUIS la clôture de la dernière Diète, l'on ne peut fournir d'ici que très-peu d'aliment à la curiosité publique; & certainement la *Pologne*, dont les troubles ont si longtems attiré les yeux de l'*Europe*, n'en feroit pas plus malheureuse pour occuper moins le théatre. Le *Conseil-Permanent* continuë assidûment ses Séances, pour procurer l'exécution des Loix émanées à la dernière Diète: Mais il ne transpire rien de ses travaux, parce que cette Assemblée attend le retour du Roi, avant d'en rien publier. La plûpart des Grands, que le devoir de leurs Charges ne retient point à *Varsovie*, se sont rendus aux Contrats de *Léopol* & de *Dubno*, qui viennent de se terminer. Plusieurs d'entre eux avoient dessein d'y négocier de l'Argent, pour mettre leurs affaires en régle: Mais très-peu ont pu y réussir; & cette Foire de Banquiers a été, dans l'un & l'autre endroit, aussi mauvaise qu'on se souvienne de l'avoir vuë jamais. L'Argent a presque généralement manqué; ce qu'on attribuë à la vente, que la Cour de *Vienne* a fait faire des Biens, qui ont appartenu à la ci-devant Société des *Jésuites*, les Particuliers pourvus de numéraire aïant mieux aimé l'employer à des achats de Biens-fonds que de hazarder leurs Espèces pour du Papier. En effet, si l'on cherche le vrai, la source de la décadence de ces Contrats, qui étoient ci-devant le grand ressort du Commerce de la *Pologne*, ne peut se trouver que dans le dépérissement du crédit, suite nécessaire des desordres de ce Royaume. Plusieurs Personnes n'étoient venuës à *Dubno*, que pour y finir des affaires entamées aux Contrats précédens, parce que l'on parle de transférer cette Foire de *Dubno* à *Lublin*.

On apprend de la première de ces Villes, que Mr. de *Tyszenhausen*, Trésorier de Cour de *Lithuanie*, y a donné, à l'occasion de l'Anniversaire de la naissance du Roi, une Fête qui a duré huit jours, & qui a été très-somptueuse, ce Seigneur n'aïant rien épargné pour régaler & divertir ses Convives par des Repas, des Illuminations, des Feux d'artifice, des Bals, des Masquerades, des Courses de Traineaux, &c. Le Grand-Général Comte *Oginski* a fait préparer en *Lithuanie* le Divertissement d'une Chasse générale, en l'honneur du Comte *Branicki*, son Collègue, qu'on dit s'être rendu près de lui. Ce dernier, prenant il y a quelque tems la même recréation dans une de ses Terres, a eu le malheur de se blésser au pié, incommodité qui l'a obligé de garder le lit pendant quelques jours.

EXTRAIT d'une Lettre de VARSOVIE *du* 4. *Février.*

„ Lorsque la dernière Diète, forcée par la nécessité des circonstances, se détermina à imposer quelques nouvelles Taxes, on avoit aisément prévu, que ces Résolutions ne pour-

roient s'exécuter sans causer des murmures, qui éclateroient particulièrement contre le *Conseil-Permanent*, comme revêtu du *Pouvoir exécutif.* L'évènement a justifié cette prédiction. Le Conseil rendit le 7. Décembre dernier une Ordonnance, portant règlement pour la perception du Droit du Timbre, établi par la Diète. Le premier Article " ordonne à tous „ ceux, qui sont chargés d'enrégîtrer dans les „ Actes publics les Contrats des Particuliers, „ même en matière Ecclésiastique, de prêter „ serment de n'en recevoir aucun, qui ne soit „ couché sur du Papier timbré. " Le second Article classifie les Contrats, qui doivent être écrits sur du Papier timbré, & ceux qui n'y sont pas assujettis. Le troisième Article prescrit aux Greffiers & autres Officiers publics la manière de se conduire dans le cas, qu'il leur fût présenté des Contrats, à l'égard desquels on auroit contrevenu à la Loi. Le quatrième ordonne, " qu'il soit présenté à la Commission du Trésor tous les ans un Etat suffisamment détaillé de tous les Contrats passés dans le courant de l'année. " Le 5me. & dernier Article accorde aux Officiers de la Commission du Trésor la faculté de compulser les Actes publics, pour s'assurer de la fidélité des Greffiers & autres à ne recevoir que des Contrats dûment timbrés, &c. "

„ Ce Règlement a causé autant de réclamations que la Loi même, qui a établi le nouvel Impôt. Un Nonce de la dernière Diète a déposé au Grod un Manifeste ou Protestation, tendant à faire voir, " que par cette Ordon„ nance le *Conseil-Permanent*, créé seulement „ pour tenir la main à l'*exécution* des Loix „ faites par l'Assemblée Nationale, a excédé „ les bornes de ses droits, en s'arrogeant un „ *Pouvoir législatif.* " Pour prouver cette accusation, il assure, que le Règlement assujettit au Droit du Timbre des Contrats, qui en avoient été exemtés par la Loi de la Diète; qu'il en range dans la première Classe d'autres, qui par cette même Loi n'avoient été placés que dans la seconde, ce qui dans quelques cas hausse l'Impôt au vingtuple. Il ajoute pour second exemple de ce qu'il appelle des *usurpations* de la part du Conseil, que cette Assemblée s'est attribué un droit, qui n'appartient qu'à la Diète, en nommant des Assesseurs aux Jugemens de *Lithuanie*, &c. "

„ Ce n'est pas parmi les Séculiers seuls que la nécessité de subvenir par des Taxes aux besoins publics éprouve de la répugnance: Le Clergé ne supporte qu'à regret sa part du fardeau, sous le nom de *Don-Gratuit* ou *Secours de charité*, *Subsidium charitativum.* Pendant que les autres Ordres de Citoyens trouvent étrange, que le Clergé donne le titre d'*Aumône*, faite à l'Etat, à la Quote-part qu'il contribuë au payement des Dépenses publiques, Quote-part cependant peu proportionnée à celle des Séculiers & beaucoup moins encore aux immenses richesses, dont les Gens d'Eglise jouïssent la plûpart fort *gratuitement*, le Bas-Clergé se plaint hautement, que les Prélats & les gros Bénéficiers rejettent sur lui non-seulement la plus grande partie d'une Charge, qu'ils pourroient aisément porter seuls à raison de leurs gros Revenus, mais même qu'au lieu de *perdre* du moins quelque chose, en contribuant au *Subside*, ils s'en font fait un moyen de *gagner.* Le *Conseil-Permanent* a reçu récemment une espèce de Requête ou Mémoire signé par 14. Curés: Ils y disent que, „ n'aïant pour tout Revenu qu'une modique „ *Portion congruë* de *cinquante* Ducats par an, „ on les a taxés à en donner *dix* pour leur „ Contingent au *Don-Gratuit* du Clergé, tan„ dis que les Evêques, Doyens, Abbés & „ autres Bénéficiers ou Prêtres en charge ne „ payent rien ou même s'enrichissent; car „ (ajoutent-ils) la Somme totale de l'Im„ position est d'environ *trente mille* Ducats; „ & il est avéré, que la Quotisation se fait pour „ la Somme de *cinquante mille* Ducats; de „ sorte que le Surplus de *vingt mille* doit s'é„ vaporer par les frais de perception ou en„ trer dans les Coffres de ceux qui compo„ sent le Sénat du Synode spirituël. " En conséquence ces Curés implorent l'autorité du *Conseil-Permanent*, afin qu'il soit nommé une Députation de Laïcs pour examiner la vérité de leurs griefs &, s'ils sont fondés, leur en procurer le redressement. "

De LONDRES, *le* 7. *Février.*

Le 4. de ce mois, les *Communes* ne s'occupèrent que de la nomination d'un Committé pour juger l'Election contestée, d'une des deux Places pour le Comté de *Glocester*, entre Mrs. *Guillaume Bromley-Chester* & *Berkeley.*

Le jour suivant, la Chambre ne fut assemblée que trois quarts d'heure: Elle acheva la rédaction du Bil pour autoriser l'Amirauté à accorder des Lettres de marque & de représailles à des Vaisseaux armés ou autres, appartenant à des Particuliers, contre ceux des Colonies révoltées; & elle approuva les changemens, qui y avoient été faits. Par une des Clauses, qu'on y a ajoutées, il a été statué, „ que les Navires & Bâtimens Marchands, „ qui passeront d'un Port à un autre sous le „ Convoi de Vaisseaux du Roi, ne seront „ pas en droit de réclamer aucune partie du

provenu des Captures, qui se feront sur l'Ennemi. " La Chambre, en Committé [su]r les moyens de lever le Subside, arrêta, que la Dépense pour la Solde & les Uniformes de la Milice seroit prise hors du Provenu de la Taxe des Terres pendant l'année 1777. " Quant aux moyens de [p]ourvoir aux autres Articles de Dépense, oc[ca]sionnés par la Guerre *Américaine*, cette ma[ti]ère fut renvoyée à un autre tems.

Le 6. les *Seigneurs* firent la première lectu[r]e du Bil pour accorder des Lettres de mar[q]ue, que les *Communes* avoient passé ce jour-[l]à. Le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, [r]emit ensuite à la Chambre Copie d'une Con[v]ention concluë à *Londres* le 16. Décembre [d]ernier entre le Roi & le Landgrave de *Hes[se]-Cassel*, communication que le Lord *North* [d]onna également à celle des *Communes*. Ce [d]ernier Ministre fit ensuite dans cette Ch[a]m[b]re un Discours, pour démontrer la nécessité [d]'un Bil, qu'il proposa de porter, " pour autoriser le Roi à faire saisir & détenir dans les Prisons toutes Personnes, accusées ou suspectes de Haute-Trahison, tant dans l'*Amérique-Septentrionale*, que sur les Mers, ainsi que celles qui sont coupables de Piraterie, &c. " Après une opposition de peu [d]e durée, la permission de porter ce Bil fut [a]ccordée; & la Résolution, prise la veille [a]u sujet de la Milice, fut approuvée.

On parla le même jour dans la Chambre-[H]aute des desseins formés par quelques Incen[d]iaires, pour la déstruction de tous nos Arse[n]aux & Chantiers: Le Comte de *Sandwich*, [P]remier-Commissaire de l'Amirauté, assura [l]es *Seigneurs*, que l'on avoit pris les précau[ti]ons nécessaires pour les faire avorter. En [e]ffet ces Projets, s'ils sont réels, seroient de [l]a nature la plus alarmante, ne tendant à rien [m]oins qu'à la ruine totale de la Marine *Bri[t]annique.* " (*Nous en parlerons ailleurs plus au* [l]*arge, ainsi que des mesures sevères, dont le* [L]*ord* North *a fait le 6. la première ouverture* [d]*ans la Chambre des* Communes.)

De BRUXELLES, *le* 13. *Février.*

On a reçu par des Lettres de *Paris* du 10. [F]évrier la Nouvelle, que le Comte d'*Ennery*, [L]ieutenant-Général des Armées du Roi de [F]rance, Commandant Général de *St. Domin[g]ue* & des autres Isles *Françoises sous-le-Vent*, [e]st mort à *St. Domingue*, d'une Fièvre putri[de], le 13. Décembre dernier, fort regretté à [c]ause de ses talens militaires & politiques, & [d]e ses vertus comme Citoyen, son habileté [&] son intégrité dans l'administration des affai[r]es lui aiant acquis l'attachement & l'estime de tous les Habitans de son Gouvernement: Sa Charge a été provisionnellement remplie par le Marquis de *Bouhier*, Colonel du Régiment du *Vexin*.

Les Lettres de *St. Domingue*, qui nous ont appris cette perte, parlent assez amplement des affaires des Colonies *Angloises* sur le Continent, avec lesquelles cette Isle paroit avoir d'étroites relations de Commerce: Peut-être cette liaison influë-t-elle dans les détails, que ces Lettres en présentent: Du moins, à les en croire, il s'en faut de beaucoup, que la position des *Anglo-Américains* soit aussi mauvaise, que plusieurs Papiers de *Londres*, ou plutôt ceux qui y glissent de pareils Avis, tâchent de le faire croire. Il est juste de présumer, qu'on exaggère aussi de l'autre côté: Cependant les rapports des Partisans de l'*Amérique* sont assez uniformes. Une Lettre de *Nantes* du 8. Février porte, qu'il étoit arrivé sur la Côte de *Bretagne* un Vaisseau, parti de *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale* le 22. Décembre dernier, avec un Chargement de 60. Tonnes d'*Indigo* & de 300. Tonnes de Riz de la *Caroline*. Suivant le récit d'un Passager, venu à bord de ce Bâtiment, & qui a passé deux jours à *Nantes*, " l'Armée du Gé„ néral *Howe* souffre beaucoup par les mala„ dies & la désertion. Les *Américains*, de „ leur côté, persistant fermement dans leur „ projet d'*Indépendance*, sont résolus à la „ maintenir contre tous les efforts de la *Gran„ de-Bretagne*: Leur Armée, ajoute-t-il, „ consiste actuellement en 80. Bataillons de „ Troupes réglées, chacun de 778. Hommes „ complets. Outre ces Corps, qui sont à la „ Solde du Congrès-Général, chaque Pro„ vince entretient quelques Régimens pour „ sa sûreté particulière: D'ailleurs tous les „ *Américains* en âge de porter les Armes for„ ment une Milice Nationale, dont personne „ n'est exemté sinon ceux qui croyent l'usage „ des Armes défendu par principe de Reli„ gion. " Enfin il prétend, qu'il est faux que les *Sauvages* aient attaqué les Colons de la *Caroline* ou ceux de quelque autre Province. Mais, du moins à cet égard, il est difficile de ne le pas croire trompeur ou trompé lui-même par son zéle pour le bien-être de ses Compatriotes. Les Relations, publiées en *Angleterre*, de cette Course des *Sauvages* sur les Frontières de la *Caroline* & de la *Georgie*, sont trop circonstanciées & même trop peu à l'honneur des moteurs secrets de cette Guerre *Indienne*, pour les croire entièrement supposées, sur-tout celles qui ne dissimulent point que les Habitans de ces deux Colonies ont

pris amplement leur revanche, tant ſur les *Sauvages* que ſur les Colons de la *Floride.* Par des Lettres, apportées par le Bâtiment *l'Apalachie*, Cap. *Ogilvie*, arrivé de la *Floride-Orientale* aux *Dunes*, au commencement de ce mois, on a appris, que les *Floridans* & les *Georgiens* continuoient de ſe faire la petite Guerre à outrance; & que, les derniers aïant commis de grandes dévaſtations, après avoir remporté quelques avantages ſur les premiers, malgré leur Alliance avec les *Indiens*, on avoit envoyé de *St. Auguſtin* des Détachemens de Troupes réglées pour garantir les Frontières.

Une Lettre, écrite de *Paris* le 7. Février par un Particulier qui y eſt arrivé de l'*Amérique-Angloiſe*, reſpire le même eſprit de perſévérance que les rapports du Paſſager venu à *Nantes.* " La conteſtation avec les Colo-„ nies (y eſt-il dit) ſe fait déjà reſſentir par „ ſes effets. Non-obſtant la Preſſe, la *Gran-„ de-Bretagne* trouve ſa plus grande peine à „ équiper ſa Flotte: Les Vaiſſeaux Marchands, „ faute d'Equipage, ſont arrêtés dans les „ Ports; & les Primes d'Aſſurance pour la „ *Jamaïque*, même avec Convoi, ſont mon-„ tées à 25. pour cent, tandis que durant la „ dernière Guerre elles n'ont jamais paſſé 7. „ pour cent. Il paroît donc, que nos Croi-„ ſeurs font leur devoir & ſe font craindre „ ſur Mer. Que n'arriveroit-il point, ſi „ nous avions ce qu'on peut nommer *une* „ *Flotte?* — Si les intérêts d'un Commerce „ libre des entraves, que peut lui mettre une „ Puiſſance prépondérante ſur Mer, procu-„ roient à nos Compatriotes des ſecours effi-„ caces, un pareil ſoutien leur épargneroit „ de la détreſſe & du ſang: Mais, s'il leur „ manque, la Liberté, que nous achetons „ au prix de beaucoup de peine & d'une per-„ ſévérance ſupérieure aux revers, n'en ſera „ que plus précieuſe. *Potior eſt viſa periculoſa* „ *Libertas*, &c. "

Il ſemble que l'on puiſſe conclure d'après ces expreſſions, que le ſecours étranger, auquel le célèbre Préſident *Hancock* lui-même a paru faire alluſion dans ſon Diſcours d'ouverture du Congrès le 13. Octobre dernier (*inſéré dans notre* Supplément *du* N°. CI. 1776.) n'eſt pas auſſi certain, que quelques gens l'ont préſumé; & que la *France*, en particulier, perſiſte dans ſon Syſtème pacifique. On trouve, à l'appui de cette vraiſemblance, dans une Lettre de *Paris* du 10. Février, que la Cour de *Verſailles* a eu égard aux réclamati[ons] de celle de *Londres*, au ſujet des deux Bâ[ti]mens, pris par l'Armateur *Américain*, *la* ? *priſe*, & conduits à *Auray*, petit Port de Bretagne; & que, quoique ces Bâtimens euſſ[ent] déjà été vendus; le Gouvernement en a [or]donné la reſtitution.

Au reſte, l'on peut aſſurer que le bruit [ré]pandu à *Londres*, que le Docteur *Benjam[in] Franklin* s'y étoit rendu *incognito*, avec la pe[r]miſſion du Miniſtère, eſt abſolument contre[di]vé: Cet Homme célèbre ſe trouve dans [les] environs de *Paris*; &, s'il s'eſt ſouſtrait po[ur] quelque tems à la converſation & aux viſite[s], ce n'eſt que pour ſe procurer le repos néc[eſ]ſaire à ſon grand âge, & le loiſir que dem[an]dent ſes occupations.

De LONDRES, *le* 11. *Février.*

La Cour reçut le 7. de ce mois des Dép[ê]ches de l'*Amérique*, ſur leſquelles elle gar[de] le ſilence: Mais dans le Public on en débite c[es] circonſtances, qui paroiſſent confirmer le bru[it] de la défaite du Corps aux ordres du Lord *Cor[n]wallis* dans ſa marche vers *Philadelphie* (*a[n]noncé dans le* Supplément *du* N°. XII.) Qu[oi]que des Papiers publics, connus par leur pa[r]tialité contre les *Américains*, aient aſſuré r[é]cemment, qu'on avoit au contraire des Le[t]tres, ſuivant leſquelles le Lord *Cornwallis* [a]voit défait un gros Corps de *Provinciaux* à 2[?] miles de *Philadelphie*, on ſauroit d'autant moi[ns] y ajouter foi, qu'on trouve dans la *Gazette* [de] *New-York*, du 30. Décembre 1776, le p[a]ragraphe ſuivant.

Mécredi dernier (25. *Décembre*) *au m[a]tin, une des Brigades* Heſſoiſes, *poſtée* [à] Trenton, *fut ſurpriſe par un gros Corps* [de] *Rebelles; &, après un Engagement de pe[u] de durée, environ* 3. *à* 400 *Hommes de ce[t]te Brigade firent leur retraite. Toute la pe[r]te eſt d'environ* 900. *Hommes.*

La même défaite eſt annoncée dans une Le[t]tre de la *Nouvelle-York*, du 28. Décembre qu'on dit avoir reçu par la voie de *Holland[e]* & dont voici l'Extrait.

Le 25. *de ce mois, un Parti de Troup[es]* Heſſoiſes *de* 1300. *Hommes fut attaqué à* Tre[n]ton *par plus de* 2000. *Rebelles. L'Action co[m]mença à la pointe du jour, & dura juſqu['à]* 2. *heures après-midi. Les* Provinciaux [r]*enouvellèrent leur attaque juſqu'à trois foi[s], mais les* Heſſois *défendirent leur Terrein, [&] ſe comportèrent avec la plus grande bravo[u]re & fermeté, juſqu'à ce que plus de de[ux] tiers de leur Corps euſſent été maſſacrés, [les] Rebelles ne donnant aucun quartier. Le r[e]ſte s'eſt retiré avec beaucoup de difficulté.*

ACTIONS; *Banque*, 137 & ſept huiti[è]mes. *Indes*, 169.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XIV.

De LEIDE, *le* 18. *Fevrier*, 1777.

DE LISBONNE, *le* 17. *Janvier.* Les inquiétudes, qu'on a euës sur la maladie du Roi, se sont entièrement dissipées; &, suivant le Bulletin distribué aujourd'hui concernant son état, Sa Majesté, depuis qu'Elle est entrée en convalescence, ne s'est pas encore si bien trouvée qu'aujourd'hui. La Princesse du *Bresil* est aussi par-[fa]itement rétablie de ses Couches; mais la Princesse nouveau-née est d'une santé si foible, [qu]'on s'attend à la perdre à tout moment.

La Frégate de guerre *Hollandoise*, *le Zéphyr*, commandée par le Capitaine *May*, arriva ici [le] 11. de ce mois. Le lendemain, Mr. *Gildemeester*, Consul de la même Nation, donna à [b]ord du Bâtiment du Sr. *Corneille Pols*, adressé à sa Maison de Commerce, un splendide Re-[p]as aux Capitaines & Patrons de tous les Vaisseaux *Hollandois* actuëllement sur le *Tage*, à [l']occasion de la destruction des deux Frégates & du Chebec *Marocains*, faisant la principale [p]artie des Forces maritimes de S. M. *Maure*, par les Frégates des Capitaines *Dedel* & *Ben-[ti]nck.* Les Bâtimens de sa Nation célébrèrent, de leur côté, cet évènement, en arborant leurs [P]avillons, déployant leurs Banderolles, &c. Suivant les derniers Avis de *Mogador*, en date [d]u 21. Décembre, le Roi de *Maroc*, qui y étoit attendu vers la fin de Janvier, ne desiroit [ri]en plus ardemment que de faire la Paix avec la République; mais il attendoit toujours, qu'il [lu]i sût fait de nouvelles Propositions. Pour témoigner ses dispositions amicales, il continuoit [d]e faire bien traiter l'Equipage du Capitaine *Meyer*, & il avoit même dessein de le faire pour-[v]oir d'Habits; mais il avoit donné ordre de vendre à une Compagnie de Négocians *Juifs* [le] Bâtiment même, le premier des trois Vaisseaux que les *Marocains* ont pris.

De MADRID, *le* 28. *Janvier.* Le Marquis de *Grimaldi* a donné le 20. de ce mois, An-[ni]versaire de la naissance du Roi, un grand Dîner aux Ministres Etrangers & à diverses au-[tr]es Personnes du premier rang. Ce Seigneur se rendra à son nouveau Poste à *Rome* après [l']arrivée du Comte de *Florida-Blanca*, son Successeur, qui est attendu ici dans les premiers [j]ours de Février. Don *François-Innocent* de *Souza*, Ambassadeur-Extraordinaire de S. M. [T]rès-*Fidèle*, aïant reçu le 14. un Exprès de sa Cour avec la Nouvelle de l'accouchement de [l]a Princesse du *Bresil*, ce Ministre remit d'abord les Lettres de notification de cet évènement [à] S. M. au Palais du *Pardo*.

Le Roi, voulant témoigner sa satisfaction de la conduite, qu'ont tenuë les Officiers de l'E-[s]cadre de Don *Felix de Texada*, Capitaine de Vaisseau, dans l'Action contre deux Chebecs [A]lgériens (*dont la Relation a été inserée dans le* Supplément *du* N°. III.) Sa Maj. a accordé à [l]e Commandant la Commanderie de *Villafranca* dans l'Ordre de *St. Jacques*, avec un Revenu [d]e 4. mille Réaux, de la moitié duquel jouïront les Lieutenans de Vaisseau Don *André Tacon* [&] Don *Joseph de Escaño*: Elle a conféré la Commanderie d'*Auñon* & *Berlinches*, dans l'Ordre [d]e *Calatrava*, à Don *Michel Serra*; & une Pension de 3. mille Réaux à chacun des Capitaines [d]e Frégate Don *Jean de Salaberria* & Don *Joseph de Zabala*, le premier sur la Commanderie [d]e *Talavera* dans le même Ordre, & le second sur celle d'*Ares* dans l'Ordre de *Montesa*. La [C]harge de Secrétaire du Conseil des Ordres, vacante par la nomination de Don *Jean-Fran-[ç]ois de Lastiri* au Patronat de la Couronne d'*Arragon*, a été donnée à Don *Diégo Bergaña*, un [d]es premiers Officiers de la Secrétairerie de Guerre.

De DRESDE, *le* 3. *Février.* L'Electeur, notre Souverain, a prolongé jusqu'au 31. Octo-[b]re prochain l'Amnistie-Générale, qui avoit été accordée aux Déserteurs de ses Troupes jus-[q]u'à la fin de l'année dernière. Comme il s'est glissé dans cet Electorat, ainsi que dans d'au-[t]res Contrées de l'*Allemagne*, des idées plus ou moins latitudinaires sur les principaux Dogmes [d]e la Religion *Chrétienne*, Son Alt. Electorale a rendu des Lettres-Patentes, qui, tendant [à] réprimer ce desordre, respirent en même tems cet esprit de douceur, qui est le seul moyen [d]'en prévenir le progrès. En voici la teneur.

NOUS FRÉDÉRIC-AUGUSTE, &c. &c. &c. *Attendu que nous avons été informés, que [p]lusieurs Sçavans, au sein de l'Eglise* Evangélique, *contribuënt à la propagation de plu-[s]ieurs erreurs, notamment des Dogmes de* Socin, *& que même ils leur font gagner tous les [j]ours du terrein, en les semant par des Ecrits publics:* A CES CAUSES, *desirant pré-[v]enir de pareilles idées erronéuses, qui se sont glissées dans l'Eglise* Evangélique *à son grand [p]réjudice, & les détourner de nos Etats, nous avons jugé nécessaire de notifier nos inten-*

tions à ce sujet. En conséquence nous voulons, que les Consistoires respectifs dans nos Etats Electoraux veillent exactement à ce mal; & qu'au cas que, contre toute attente, de pareilles erreurs fussent enseignées, ou répanduës dans des Ecrits, par des Ecclesiastiques de ce Pays, soit dans les Eglises ou dans les Ecoles, ou par d'autres Personnes, de quelque rang ou condition qu'elles soient, il en soit d'abord donné avis au lieu qu'il convient, &c. "

De BERLIN, *le* 11. *Février.* Le Roi a conféré le Régiment de Dragons, vacant par la mort du Lieutenant-Général de *Meier*, au Baron de *Posadowski*, Colonel-Commandant du Régiment de Dragons de *Krockow*. Le Prince *Henri* de *Prusse* est parti le 6. pour *Brunswick*, accompagné du Chambellan de *Kniphausen*.

De MARSEILLE, *le* 25. *Janvier.* Mr. de *la Tour*, Premier-Président du Parlement d'*Aix* & Intendant de *Provence*, est arrivé ici pour les affaires de cette Ville, qu'on a formé le projet d'aggrandir; & Mr. de *Cypierre*, Maire de *Marseille*, se rendra dans peu à la Cour en qualité de Député, pour solliciter l'exécution du Plan arrêté à cet effet.

Les plaintes fréquentes des Négocians sur les abus, que l'emploi des Courtiers occasionnoit dans le Commerce, ont engagé le Parlement d'*Aix* à supprimer, par un Arrêt, leurs Charges au nombre de soixante-cinq, & à en ordonner le remboursement sur le pié de la Finance originaire, c'est-à-dire, de 25. mille Livres, au lieu de 65. mille & plus qu'elles se vendoient.

Le Capitaine *Levans* de *Cassis*, qui avoit été arrêté à *Cadix*, a été relâché & est arrivé dans ce Port: On a enlevé de ce Navire les Piastres, qui y avoient été clandestinement embarquées; mais il n'a point été touché aux autres Marchandises, conformément au Traité conclu entre les Cours de *Versailles* & de *Madrid* le 27. Décembre 1774.

Depuis le commencement du mois dernier, les vents ont été si orageux, qu'il a péri plusieurs Navires tant dans la *Méditerranée* que sur l'*Océan*. Le Capitaine *Bernard Borel*, d'*Agde* commandant le Senaut *le Victorieux*, arriva le 20. du même mois à *Palme*, Capitale de l'Isle de *Majorque*, avec dix Hommes de l'Equipage d'une Tartane *Napolitaine*, commandée par le Capitaine *Francesco Parescane*, qui coula à fond deux jours auparavant, à 4 lieuës au large du Cap *Saint-Antoine*, allant de *Gaëte* à *Cartagène*, chargée de Bois de construction. Le Patron, se voyant au moment de périr, fit le signal de détresse au Bâtiment *François*, qui, malgré l'agitation violente de la Mer, fut au secours de la Tartane, & parvint à sauver les Hommes, qu'il a ramenés à *Palme* & débarqués ensuite à *Barcelone*, où il entra le 7. & d'où il est reparti le 13. Janvier. Le Capitaine *Simian*, venant de *Tunis*, a trouvé sur le Cap *Sicie* une autre Tartane *Napolitaine* chargée d'huile, qui étoit abandonnée & prête à périr: Il l'a conduite à *la Ciotat*. Le Brigantin, *l'Elisabeth*, appartenant ici & parti de *Cadix* le 8. Décembre, entra le 30. à *Calvi* dans l'Isle de *Corse*, d'où il est revenu avec 14. Hommes du Bâtiment du Capitaine *Pierre Witheim*, péri le 4. à la hauteur de la même Ville. Le gros tems avoit d'abord obligé le Sr. *Witheim* à couper ses mâts: Mais cette précaution ne lui servit de rien; & les vagues aïant emporté peu après le gouvernail, la galerie, & le voutis, tout le Batiment, qui venoit de *Lisbonne* en cette Ville, coula à fond dans peu d'instans: L'Equipage n'eut que le tems de se jetter dans la Chaloupe pour se sauver à *Calvi*: Il fait actuëllement la Quarantaine dans notre *Lazaret*. Le Brigantin, *la Pucelle d'Orléans*, Capitaine *François Audibert*, de *la Ciotat*, parti le 12. Janvier du Port de *Bona* sur la Côte d'*Afrique*, a retiré à son bord les Passagers du Bâtiment du Capitaine *André Mouton*, aussi de *la Ciotat*, qui a péri à 3. lieuës de *Bona*.

On écrit de *Toulon*, que le Marquis de *Saint-Aignan*, Commandant de la Marine dans ce Port, a reçu une Lettre de Mr. de *Sartine*, par laquelle il est chargé de rappeller tous les Officiers absens de ce Département; & qu'il y a été aussi donné ordre de rendre au Chevalier *Moñino*, Comte de la *Floride-Blanche*, nommé Premier-Ministre d'*Espagne*, qui y étoit attendu d'*Antibes*, les mêmes honneurs qu'à un Maréchal de *France*.

De PARIS, *le* 11. *Février.* Une indisposition, survenuë il y a huit jours à Mgr. le Duc d'*Angoulême*, avoit causé de vives alarmes, sur-tout à cause d'une forte Convulsion, qui dura plus d'une heure; mais actuëllement ce Prince se porte aussi bien qu'on puisse le desirer.

La Famille du feu Comte de *Lally* tâche d'obtenir la Revision du Procès, qui a terminé la carrière de ce Général à la *Grève*. La Requête en cassation de l'Arrêt du Parlement, rendu il y a onze ans, est présentée au Conseil; mais l'on ne sauroit encore prédire, quel en sera l'effet. Il est vrai, que les sorties plus que vigoureuses, que Mr. de *Voltaire* a faites dans plusieurs de ses Ecrits contre ce Jugement, n'ont pas peu contribué à indisposer le Public envers ceux qui l'ont rendu: Mais, quoiqu'on convienne assez généralement de la rigueur extrème du sort, qu'a essuyé l'infortuné Commandant dont il s'agit, il faut être peu versé dans les Ouvrages du Chantre d'*Henri-IV.* pour prendre au pié de la lettre la plûpart de ses assertions.

Mr. de *Pontcarré* de *Viarmes* a été reçu le 4. Président de la Chambre des Requêtes, Commission qu'avoit Mr. *Hocquart*, qui a été nommé Conseiller d'honneur. Le Parlement regrette beaucoup Mr. *Michaut* de *Montblin*, un des plus anciens Conseillers de la première des Enquêtes. Ce Magistrat, étant très-estimé dans sa Compagnie, fut aussi parmi ceux qui furent traités le plus rigoureusement à la Révolution de 1771; & son exil dans le climat malsain de l'Isle *Dieu* sur la Côte de *Poitou*, à 8. lieuës en mer, lui fit contracter alors une maladie, pour laquelle il est allé vainement chercher du soulagement à *Montpellier*, où il est mort. Le Greffier, dénoncé comme faisant nommer à prix d'argent des Rapporteurs au gré des Plaideurs, a été contraint de se démettre de sa Charge, évaluée à 70. mille Livres.

La *Gazette* de *France* de ce jour contient la Lettre suivante, datée du 24. Janvier, & signée par les Officiers-Municipaux de *St. Jean-de-Luz*.

La Mer a renouvellé nos alarmes; elle a détruit, du 21. au 22. du mois dernier, les réparations qu'on faisoit à notre Mur de garantie; les vagues se sont precipitées dans les Ruës avec tant de fureur, qu'on trembloit qu'elles n'ouvrissent une Barre à travers la Ville: Heureusement, elles n'ont causé d'autre dommage que d'ensabler quelques Ruës, de gâter quelques Marchandises, d'abattre une Maison qui se trouvoit devant la brèche, & de faire abandonner la plûpart des Maisons voisines.

Une Côte déserte & remplie de décombres, une ouverture de 50. Toises au milieu du Rempart qui nous sépare de la Mer, les Maisons situées vis-à-vis de cette ouverture exposées continuëllement à la submersion, s'il s'elève une Tempête nouvelle; telle est la situation d'une Ville, illustrée par le Mariage de *Louis-le-Grand*, & florissante encore par son Commerce avant la dernière Guerre.

L'importance de cette Ville frontière pour le *Pays de Labour*, & sur-tout pour la Marine *Françoise*, à laquelle elle fournit beaucoup de Matelots très-renommés; les facilités qu'elle présente pour y faire un des plus beaux Ports de l'*Europe*, & des plus utiles par la proximité des *Pyrenées*, qui produisent abondamment du Bois de construction; par l'avantage unique de pouvoir entrer & sortir à tous vents; enfin par les secours chers à l'humanité, que les habitans s'empressent à rendre dans leur Rade aux Naufragés; tout nous fait espérer, que le Gouvernement jettera les yeux sur l'état déplorable de *St. Jean-de-Luz*, & qu'il ne le laissera point périr.

Peut-être son bonheur sera-t-il dû à ce desastre: On parle d'un Plan tracé par la nature, proposé autrefois par *Vauban*, adopté depuis par tous les Ingénieurs, & dont l'exécution seroit aussi glorieuse à la *France* qu'avantageuse à la Navigation. En attendant qu'il puisse être agréé & qu'on se décide pour l'année prochaine sur les opérations, qui sont de la nécessité la plus pressante, les Srs. de *Scalin* & *Prévôt*, l'un Ingénieur des Ponts & Chaussées, & l'autre Entrepreneur, ont fait faire une estacade au-dedans de la brèche, afin d'empêcher la fuite des sables & de garantir la Ville des ravages de la Mer; foible défense, abri momentané, mais le seul qui fût praticable dans cette Saison.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *des 7. & 11. Février.*

Le 7. de ce mois, les *Communes* lurent pour la première fois le Bil, présenté par les Ministres, en vertu de la Résolution prise la veille, "pour autoriser le Roi à faire saisir & emprisonner toutes les Personnes, accusées ou suspectes de Haute-Trahison dans l'*Amérique-Septentrionale* ou de Piraterie sur mer." Il n'y eut que Mr. *Jean Johnstone*, qui s'y opposa, alléguant "que ce Bil tendoit, sans nécessité & sans utilité quelconque, à augmenter encore davantage le Pouvoir de la Couronne déjà trop considérable, & qui exigeoit plutôt d'être restreint qu'aggrandi." Cependant, pour accélérer l'approbation de ce Bil, il fut proposé d'en faire immédiatement la seconde lecture: Mais Mr. *Dunning* observa, "qu'une Loi, qui dérogeoit à l'Acte d'*Habeas-Corpus* & aux autres Droits les plus précieux de Sujets *Britaniques*, méritoit d'être prise plus mûrement en considération:" Il proposa en conséquence, que ce Bil fût imprimé à l'usage des Membres; ce qui fut agréé, & l'on renvoya la délibération au Lundi suivant. On reprit en conséquence la même matière le 10. Mr. *Jean Johnstone* & son Frère, le Gouverneur de ce nom, ainsi que Mrs. *Fox*, *Dunning*, *Thomas Townsend*, & *Pulteney*, étendirent & appuyèrent les raisonnemens, que le premier de ces Membres avoit déjà avancés le Vendredi précédent, pour démontrer l'*injustice*, le *danger*, & l'*inutilité* du Bil en question. Les partisans du Ministère ne leur firent presque point de réponse; & il n'y eut que le Lord *North* & le Procureur-Général *Thurloë*, qui parlèrent chacun environ un quart d'heure, pour prouver la *nécessité* de cet Acte dans la conjoncture présente. Après trois heures de Discours, on leva les suffrages; & l'on trouva une pluralité de 195. voix contre 43. pour en accorder la seconde lecture, qui se fit en conséquence, en ajoutant cependant la Clause, "que la durée de cet Acte sera limitée à l'année présente." La troisième lecture s'en fera le 13. en grand Committé. Pendant les debats, la Galerie fut fermée pour le Public. Un Committé examina le même jour le Bil, pour mieux régler les affaires de la Compagnie des *Indes*, tant en *Europe* que dans l'*Inde*. Les *Seigneurs* ne s'occupèrent le 7. d'autres affaires publiques, que de la seconde lecture du Bil *pour accorder des Lettres de marque*, dont la troisième fut renvoyée au Mardi suivant, auquel tems la Chambre s'ajourna.

Pendant que la rigueur des Loix, déjà proposées en Parlement, & de celle qu'on parle d'y mettre incessamment sur le tapis pour procéder par voye de confiscation & d'*Attainder* (ou de condamnation sans Jugement légal) contre les Adhérens de la Cause *Américaine*, fait voir l'illusion des bruits d'Accommodement qu'on n'a cessé de répandre, les Colonies prennent des mesures, qui annoncent la plus vigoureuse résistance. On a reçu ici des Copies de plusieurs Résolutions, prises par le Congrès-Général dès le mois de Septembre dernier, "pour mettre sur pié ,, une Armée de 88. Bataillons, chacun de 500. Hommes; pour régler la Quote-part de chacune ,, des Provinces dans la levée, l'équipement & l'entretien de cette Force militaire; pour accor- ,, der des Gratifications à ceux qui s'engageront pour toute la durée de la Guerre; pour distribuer ,, des Terres en propriété aux Officiers & Soldats, &c." L'on a appris en même tems, qu'après avoir pourvu à l'établissement de l'Armée, le Congrès-Général tourneroit ses regards vers les moyens de former une Force Maritime plus respectable; & qu'à cette fin l'on parloit de se procurer dans les Pays Etrangers plusieurs Vaisseaux de ligne jusqu'à 60. Canons. Les mesures, que la même Assemblée a déjà prises pour garantir le Siege de sa Résidence, ont été des plus promtes. Outre la partie de la grande Armée, qui a passé dans la Province de *Jersey*, pour s'opposer au Corps du Lord *Cornwallis*, & qui vient d'en battre une Brigade, on voit dans une Lettre de *Philadelphie* du 20. Décembre, qu'il avoit été formé un Camp à une journée de marche de cette Place, lequel avoit été renforcé peu de jours auparavant par deux Détachemens de Cavalerie legère, deux Compagnies de Chasseurs, & deux d'Artillerie, avec six Canons de bronze & plusieurs Pièces de fer. Au moyen de ce Renfort, tout le Camp consistoit actuellement en 9400. Hommes, dont un grand nombre a servi dans la dernière Guerre.

Il a été donné ordre à des Détachemens de Troupes Marines de marcher vers les Chantiers du Royaume, pour la garde des Arsenaux & Magasins; & 330. Hommes de ces Troupes sont déjà entrés le 31. Janvier à *Woolwich*. Cependant il est plus que vraisemblable, que les projets d'incendie & de destruction, qui ont donné lieu à cette mesure, en répandant la consternation parmi toute la Nation, sont fort exagérés & quelques-uns même absolument imaginaires. Le bruit couroit ces jours-ci, qu'un malheureux, gagné à prix d'argent, avoit tenté de faire sauter le grand Magasin à poudre à *Gravesend*, & qu'un autre avoit voulu mettre le feu au Chantier de *Harwich*. Des Papiers publics avoient d'abord répandu ces sinistres Nouvelles: Mais du moins la première est destituée de toute vérité, selon la déclaration, que le Garde du Magasin à *Gravesend* en a fait insérer dans ces mêmes Papiers. *Jaques Hill*, désigné sous le nom de *Jean le Peintre*, a été examiné plusieurs fois par le Chevalier *Fielding*, en présence de quelques Officiers de l'Amirauté; mais jusqu'à présent on n'a pu rien tirer de lui au sujet des incendies de *Portsmouth* & de *Bristol*, dont on le croit Complice ou Auteur: Beaucoup moins a-t-on la moindre preuve que cet Homme, au cas qu'il soit réellement coupable de ces forfaits, s'y soit porté par aucune impulsion étrangère ou par d'autre motif que celui de piller dans la confusion générale; dessein qu'on pourroit lui supposer d'autant plus probablement, qu'on l'accuse d'avoir commis un vol à *Calne* après s'être retiré de *Bristol*.

De LA HAIE, *le* 15. *Février*. L'Anniversaire de la naissance du Prince *Guillaume-George-Frédéric*, Fils puîné de Mgr. le Prince *Stadhouder*, qui accomplit aujourd'hui sa 3me. année, a été célébré hier par un grand Dîner, qu'a donné Mgr. le Veld-Maréchal Duc *Louis* de *Brunswick*, & par un Bal & Souper au Palais de la *Vieille-Cour*.

Le Chevalier *Yorke*, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. *Britanique*, a été en conférence avec des Membres du Gouvernement. On apprend, que ce Ministre a demandé aux *Etats-Généraux* le passage, par le Territoire de la République, des Recrues levées en *Allemagne* pour les Troupes de *Hesse* & de *Hanau*, actuellement en *Amérique*, ainsi que des nouveaux Corps de Chasseurs, qu'on y a mis sur pié pour servir dans le même Pays. Ces Troupes doivent s'embarquer à *Rhinfels*, pour descendre par eau jusqu'à *Dordrecht*, où elles trouveront des Vaisseaux *Anglois*, qui les prendront à bord pour les transporter à leur destination. L'embarquement se fera au mois de Mars prochain, sous l'inspection du Colonel *Rainsford*, qui est attendu dans peu de *Londres* à *Rhinfels*, pour conduire ces nouvelles Levées à *Dordrecht*, en qualité de Commissaire du Roi. Selon des Avis qui paroissent assez certains, un Corps de 4. mille Hommes de Troupes de *Würtemberg*, & un autre de 1200. Hommes de *Brandebourg-Anspach* passeront pareillement vers la fin de Mars de l'*Allemagne* en *Amérique*.

On croit, que le Baron de *Haeften*, nommé Ambassadeur de la République à *Constantinople* sera remplacé, en qualité d'Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Stokholm*, par le Baron d[e] *Lynden* de *Blitterswyck*.

De LEIDE, *le* 17. *Février*. La Congrégation des *Rits* a tenu le 28. du mois dernier s[a] Séance, en presence du Pape, pour juger la Cause de la Béatification du Vénérable *Palafox* On ignore quel en a été le résultat; mais, suivant des Lettres de *Rome* du 29. Janvier, ceux qui sont connus par leur attachement à la ci-devant Société des *Jésuites*, présument déjà d'avance, que le Jugement est conforme à leurs desirs, & très-peu à la satisfaction du Postulateu[r]

On apprend de *Brunswick*, que le Prince *Henri* de *Prusse* y est arrivé le 8. de ce mois, & que S. A. R. comptoit d'y passer une dixaine de jours.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 21. Février, 1777.

De PÉTERSBOURG, *le* 21. *Janvier.*

LE Baron de *Coccéji*, Colonel & Aide-de-Camp de S. M. *Prussienne*, qui étoit venu complimenter notre Cour au sujet du Mariage du Grand-Duc, a eu le 17. de ce mois son Audience de congé de S. M. & de L. A. Impériales. Outre le Présent ordinaire de mille Ducats, l'Impératrice l'a gratifié d'une Tabatière d'or, richement garnie de Brillans.

Le Sénateur de *Kwaschnin-Samarin* & le Général-Major de *Muller* ont obtenu leur retraite, à cause de leur grand âge; mais, en récompense de leurs services, l'Impératrice leur a conservé les Honneurs & Appointemens de leurs Places respectives. Sa Maj. a accordé au Comte de *Schuwalow*, Directeur de la Banque, la permission d'aller voyager pendant deux ans. Le Général en chef Prince *Dolgorucki*, qui étoit venu ici de *Moscou*, pour faire sa cour à S. M. & à L. A. Impériales, y est retourné: L'on en attend au contraire le Veld-Maréchal Prince de *Gallitzin*, qui s'y est rendu il y a quelque tems.

De LISBONNE, *le* 17. *Janvier.*

La Princesse, née le 22. Décembre dernier, est morte le 14. de ce mois des suites d'une Eréfipèle qui, depuis quelques jours, s'étoit répanduë sur tout son Corps. La Princesse du *Bresil*, sa Mère, continuë de se porter aussi bien qu'on puisse le desirer.

De VERSAILLES, *le* 12. *Février.*

Le 2. de ce mois, le Roi a accordé au Comte *du Châtelet* d'*Haraucourt*, Chevalier de ses Ordres, le titre de Duc Héréditaire, & au Marquis de *Mailly* d'*Haucourt*, Mestre-de-Camp du Régiment *Royal-Pologne*, le Brevet de Duc & les Honneurs du *Louvre*.

Sa Majesté, en apprenant la mort du Maréchal de *Conflans*, l'un des deux Vice-Amiraux de *France*, a créé une troisième Place de Vice-Amiral, & a élevé à ce Grade le Comte d'*Estaing* & le Prince de *Bauffremont-Listenois*, Lieutenans-Généraux. Elle a en même tems accordé celui de Lieutenant-Général des Armées Navales au Bailli de *Raimond* d'*Eaux*, au Comte d'*Orvilliers*, commandant la Marine à *Brest*, & au Comte *Duchaffault*, commandant l'Escadre du Roi en rade à *Brest*, tous les trois Chefs d'Escadre des Armées Navales. Le Comte d'*Ennery*, Gouverneur-Général des Isles *Françoises sous-le-Vent*, étant mort le 13. Décembre dernier, Sa Maj. a nommé à sa place M. d'*Argout*, Maréchal-de-Camp, Commandant-Général à la *Martinique*, qui sera remplacé en cette dernière qualité par le Marquis de *Bouillé*, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment du *Vexin*.

De PARIS, *le* 14. *Février.*

Le Parlement a rendu le 7. de ce mois, sur le Réquisitoire de M. l'Avocat-Général *Seguier*, un Arrêt, " qui ordonne, qu'un Li-

„ belle intitulé : *Motifs de ne point admettre la* „ *nouvelle Liturgie de M. l'Archevêque de* „ Lyon, sera lacéré & brûlé par l'Exécuteur „ de la Haute-Justice ; " ce qui a été fait en conséquence Samedi, 8. Février.

M. le Comte d'*Estaing* & M. le Prince de *Bauffremont-Listenois*, les deux plus anciens Lieutenans-Généraux des Armées Navales, aïant l'un & l'autre des motifs plausibles pour leur concurrence au grade de Vice-Amiral, ils l'ont obtenu ensemble, sous la condition qu'à la mort de l'un des deux, il n'y aura plus que deux Vice-Amiraux, comme ci-devant, la première de ces Places étant actuellement remplie par M. le Comte d'*Aché*. M. le Comte *O-Kelly*, Beau-Frère de Madame la Comtesse de *Pontchartrain*, est nommé Ministre-Plénipotentiaire près le Duc des *Deux-Ponts*.

Pour qu'il y ait plus de moyens de placer la jeune Noblesse dans le Militaire & de former des Officiers, il va être ajouté à chaque Régiment de Cavalerie & de Dragons quatre Capitaines sans Compagnies, dont les Brevets se payeront dix mille Francs.

De LONDRES, *les* 7. *&* 11. *Février.*

Le 6. de ce mois, il arriva au Bureau du Vicomte de *Weymouth*, Secrétaire d'Etat, un Exprès avec des Depêches du Comte de *Buckinghamshire*, nouveau Vice-Roi d'*Irlande*, sur lesquelles le Comte de *Harcourt*, qui vient de quitter ce Poste, eût une Conférence avec le Roi. Un Chef *Indien*, récemment arrivé de l'*Amérique-Séptentrionale*, fut présenté le même jour à S. M. par le Colonel *Rainsford*. Le 9. au soir il arriva au Bureau du Lord *Germaine* un Exprès de l'Isle de *Minorque*, dont les Depêches aïant été remises le lendemain au Roi, il fut d'abord expédié des ordres aux Grands-Officiers de l'Etat de se trouver à un Grand-Conseil, qui se tiendroit le 11. à midi. Le 10. le Comte de *Mansfield* eut un long entretien avec S. M. sur des Lettres reçues récemment du Vicomte de *Stormont*, Ambassadeur en *France*. Quoique les fréquents Couriers, qu'on voit arriver chaque jour non-seulement des Cours de *Versailles* & de *Madrid*, mais aussi de celles d'*Allemagne* & du *Nord*, fassent croire, que la conjoncture actuelle est des plus critiques, il n'en transpire rien dans le Public ; & l'on dit seulement, que notre Gouvernement a fait déclarer à toutes les Puissances maritimes de l'*Europe*, " que les Vaisseaux du Roi & les „ Bâtimens *Anglois* armés en course seront „ autorisés par Lettres de marque non-seule„ment à courir sus à tous les Navires *Amé*„*ricains* ou chargés pour le compte des Colo„nies, mais encore à enlever les Effets, qu'on „ croira leur appartenir, par-tout où ils se„ront trouvés. "

Comme des mesures de ce genre peuvent aisément donner lieu à des difficultés, le Gouvernement fait travailler avec la plus grande ardeur aux Armemens maritimes, destinés a maintenir notre supériorité sur Mer, sur-tout à l'équipement de l'Escadre, qui se rendra incessamment dans la *Méditerranée*. Le but de son envoi est, dit-on, non seulement de veiller aux démarches de quelques Puissances maritimes, mais particulièrement d'interrompre le Commerce des *Américains* avec les Ports de cette Mer, & en même tems de restreindre les Pirateries de leurs Armateurs. Il est fâcheux, qu'à cette époque la Guerre même avec les Colonies ait épuisé une grande partie de nos Forces maritimes. L'on manque particulièrement de Frégates & de Chaloupes en état de tenir la mer, la plûpart des Vaisseaux de moindre rang étant employés tant sur les Côtes de l'*Amérique* que dans les différentes stations aux *Indes-Occidentales*, pour protéger notre Commerce & intercepter les Bâtimens *Provinciaux*. C'est, dit-on, par cette raison, qu'on a dû choisir trois Vaisseaux du troisième rang, pour aller croiser dans la *Manche* ; savoir, *le Courageux* & *le Culloden*, de 74. Canons, commandés par les Capitaines *Hood* & *Balfour*, & *l'Augusta*, de 64. monté par le Capitaine *François Reynolds*, qui ont eu ordre d'appareiller de *Portsmouth*. On équipe en attendant avec toute la diligence possible toutes les Frégates & Chaloupes de guerre, qui restent encore dans nos Ports ; mais, comme il en est plusieurs, qui ne pourront être aussi promtement en état de mettre en mer qu'on le desireroit, la Cour a pris à sa solde un nombre de Navires Marchands, qui feront armés en guerre pour le service de l'*Amérique*. On continuë également la Presse, même dans la Cité de *Londres*, non-obstant les efforts du Pouvoir Civil pour l'empêcher : Le 6. au matin, elle y fut extrêmement forte ; & l'on enleva entre autres deux Hommes de devant l'Hôtel du Lord-Maire. La multitude de tous ces gens pressés, qu'on conduit à bord du *Conquestadore*, Vaisseau de 60. Canons qui se trouve à cet effet au *Nore*, y aïant causé beaucoup de maladies, il a été donné ordre de préparer le Vaisseau *l'Orford*, de 70. Canons, pour lui servir d'Hôpital.

On prend aussi les mesures nécessaires, pour continuër vigoureusement, au Printems prochain, la Guerre en *Amérique*. Les Renforts,

estinés à passer dans ce Pays, doivent être prêts à s'embarquer dans le courant du mois de Mars. On porte à plusieurs milliers les Troupes *Allemandes*, que le Gouvernement prendra à sa solde pour la Campagne de cette année; & l'on assure, qu'il a été résolu d'ajouter une Compagnie à chaque Régiment *Britannique* actuellement dans le *Canada*, & de tirer encore quelques Troupes de l'*Irlande*, où elles seront remplacées par de nouvelles Levées. Vingt Officiers des trois Régimens des Gardes, de différent rang, ont reçu ordre de se tenir prêts, pour en aller remplacer un pareil nombre dans la Brigade des Gardes, qui fait partie de l'Armée du Général *Howe*. *Le Capitaine*, Vaisseau de 64. Canons, va être armé avec la plus grande diligence, pour transporter des Munitions de guerre à la *Nouvelle-York*. Le Gouvernement a aussi frêté quatre gros Vaisseaux dans la *Tamise*, pour conduire à la même destination une grande quantité de gros & menu Bétail, pour l'usage des Troupes du Roi; envoi d'où l'on conclut que, malgré les rapports qui les ont représentées comme occupant des Provinces entiéres, qui leur fournissoient toute sorte de subsistances dans la plus grande abondance, elles sont encore dans le cas de tirer leurs Provisions fraiches de l'*Europe*. Le 7. il fut donné ordre d'embarquer 2000. Barrils de Bierre-forte pour le Corps du Général *Clinton* dans *Rhode-Island*.

Si de pareilles mesures n'indiquoient pas combien peu d'apparence il y a d'une réconciliation avec les Colonies, les Loix rigoureuses, prêtes à passer contre elles, en ôteroient toute espérance: Elles ont, dit-on, fait l'objet d'une grande Assemblée des principaux Partisans du Ministère dans la Chambre des *Communes*, qui s'est tenuë le 5. au soir chez leur Orateur, le Chevalier *Fletcher Norton*, & à laquelle le Lord *North* a assisté. Le Bil, dont la proposition fut faite le lendemain, & la première lecture le 7. (*ainsi qu'il a été dit l'Ordinaire dernier*) porte en substance ce qui suit.

Attendu qu'il a été ouvertement & traitreusement excité & poussé une Rebellion & une Guerre, dans quelques-unes des Colonies de S. M. en Amérique, *& qu'il a été commis des actes de trahison & de piraterie contre les Vaisseaux & Effets des Sujets de Sa Majesté; qu'il a été pris plusieurs Personnes expressement accusées ou fortement suspectes de telles Trahisons & Félonies; qu'il en pourra être saisi encore un plus grand nombre dans la suite; que de telles Personnes ont été conduites, ou peuvent l'être à l'avenir, dans ce Royaume ou dans d'autres parties des Domaines de Sa Majesté; & qu'il pourroit être peu convenable, dans plusieurs de ces cas, de proceder au Jugement de tels Criminels, tandis qu'en même tems il seroit d'un mauvais exemple de les laisser en liberté:*

Qu'il soit en conséquence statué par le Roi, de l'avis & avec le consentement des *Seigneurs* Spirituëls & Temporels, & des *Communes*, assemblés en Parlement:

„ Que toutes Personnes, qui ont déjà été prises & saisies, ou qui le seront à l'avenir, dans quelque acte de Haute-Trahison commis dans aucune des dites Colonies ou en pleine Mer, ou en faisant la Piraterie, ou qui sont ou seront accusées ou suspectes des dits Crimes, & qui seront emprisonnées à ce sujet, dans aucune partie des Domaines de Sa Majesté, soit dans les Prisons communes ou dans aucune autre Maison de force, particuliérement designée pour cet effet par un *Warrant* (ou Decret) sous le seing privé du Roi, par ordre d'aucun Magistrat autorisé à ce faire; — que toutes telles Personnes puissent être mises en lieu de sureté & détenuës, sans qu'elles puissent demander d'être relâchées sous caution; & qu'aucun Magistrat ou Juge de Paix ne puisse les y admettre, ni proceder à leur jugement, sans un ordre du Conseil-Privé du Roi, non-obstant toutes Loix, Statuts ou Usages à ce contraires. ”

Comme cet Acte déroge effectivement à celui d'*Habeas-Corpus* & aux autres Loix, qu'on regarde en *Angleterre* comme fondamentales, & dont l'effet n'a été suspendu quelquefois que dans la nécessité la plus urgente, le Lord *North* en fit précéder le 6. la proposition par un Discours apologétique: Il regretta, qu'il dût la faire devant une Assemblée aussi peu nombreuse; & il en exposa ensuite la nécessité.

„ Durant la présente Guerre en *Amérique* „ (dit-il) l'on a fait Prisonniers plusieurs Per„ sonnes, commettant actuëllement des actes „ de Haute-Trahison: Il en est encore plu„ sieurs, qu'on devra saisir; & cependant on „ ne peut le faire sans les admettre à deman„ der leur relaxation sous caution. Dans de „ pareilles occasions de Rebellion ou d'un dan„ ger d'Invasion étrangère, l'on a eu coûtume „ d'autoriser le Roi à se saisir de *toutes Per„ sonnes suspectes*. Je ne voudrois pas qu'on „ me soupçonnât de vouloir soutenir, qu'il fût „ nécessaire de confier aujourd'hui aux Ministres „ un Pouvoir aussi *illimité & général*; car j'a„ voue que les tems sont différents: Nous som„ mes très-loin d'avoir aucune Rebellion au „ coeur du Royaume; & il n'y a pas l'ombre „ de crainte d'une Invasion étrangère. On n'a „ donc pas dessein de demander un pouvoir aussi „ étendu que dans d'autres occasions de Rebel„ lion. Mais, telles que sont les dispositions „ des Loix, on n'a pas le droit de se saisir des „ Personnes les plus suspectes. D'ailleurs l'on „ ne peut mettre les Prisonniers, faits sur les „ Rebelles, dans d'autres lieux que dans les „ Prisons communes; il n'est pas permis de „ les traiter comme des Prisonniers de guer-

„ re ; & cependant il convient, que la Couronne y soit autorisée. C'est à pourvoir à ces „ differentes nécessités que servira le Bil, que „ je vais proposer. "

Malgré cette Apologie préparatoire, les Membres de l'Opposition alléguèrent le 7. & le 10. de ce mois, contre ce Bil, les mêmes raisons, que le Lord *North* avoit tâché de prévenir. Mr. *Jean Johnstone* dit, le premier de ces jours, " qu'il croyoit être de son devoir „ d'empêcher, autant qu'il pouvoit, la concession d'un pouvoir si extraordinaire à la „ Couronne; que celui de convoquer la Milice sans le consentement du Parlement, & „ les Forces immenses de terre & de mer „ actuëllement sur pié, suffisoient pour forcer „ les *Américains* à l'obéïssance, sans qu'il fût „ besoin d'avoir recours à la démarche aussi „ inutile que dangereuse d'attaquer le grand „ *Palladium* de la Constitution *Britanique*, la „ *Liberté personnelle des Citoyens*; que cette „ démarche ôteroit toute possibilité de réconciliation entre la Mère-Patrie & ses Colonies, &c. " Son Frère, le Gouverneur *Johnstone*, & quelques autres Membres de l'Opposition insistèrent également sur l'inutilité & le danger de cet Acte.

Quelle utilité, quelle nécessité, (demandèrent-ils) d'autoriser les Ministres à saisir en *Angleterre* des Personnes coupables de Haute-Trahison en *Amérique*? Quelle de ces Personnes sera assez folle pour venir dans ce Royaume? Comment peut-on imaginer, qu'un pareil cas ait jamais lieu? Lorsqu'en d'autres occasions on a suspendu l'effet de l'Acte d'*Habeas Corpus*, le Pouvoir législatif n'y a consenti qu'après la plus mûre délibération & sur le motif d'une nécessité visible. Aujourd'hui, le Ministre lui-même avouë, qu'il n'y a pas l'ombre de crainte ni de Rebellion ni d'Invasion étrangère dans le Royaume. Pourquoi donc donner au Gouvernement déjà trop puissant la faculté d'attaquer, sous des prétextes vagues & au moyen d'expressions, qui ne présentent aucun sens précis, le grand Boulevard de la Liberté *Britanique*, & soumettre les Droits les plus précieux des Sujets au caprice du Ministère, &c.

Quoiqu'il fût aisé de prévoir, qu'il y auroit du moins quelque opposition contre le Bil susmentionné, le Ministère étoit déjà d'avance si assuré de la pluralité, que dès le commencement de ce mois il avoit été donné ordre de réparer la Prison ou l'Hôpital à *Forton* près de *Gosport*, dans lequel les Prisonniers *François* ont été détenus pendant la dernière Guerre, & de le mettre en état d'y loger quelques centaines de malheureux. Les mêmes ordres viennent aussi d'être expédiés pour le Château de *Portchester* près de *Portsmouth*.

De BRUXELLES, *le* 17. *Février*.

Le bruit s'est répandu ici, que la Cour de *France* a envoyé ordre à *Lille* de rassembler seize Bataillons d'Infanterie, & de les faire passer incessamment à *Brest*, pour y travailler à quelques Ouvrages de Fortification.

[Les Lettres de LONDRES du 14. Février, qui annoncent entre autres le bruit de la prise du Général *Lee*, se trouveront dans le *Suppl.*]

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS,
du NUMERO XV.
De LEIDE, *le* 21. *Février*, 1777.

LES différentes Pièces, émanées tant du Congrès-Général que des autres Assemblées des Colonies *Angloises*, au commencement de leur rupture avec la *Grande-Brétagne*, ont été luës avidement par le Public: Sans décider de la justesse de l'application, il y a vu retracer avec plaisir les principes fondamentaux des Sociétés Civiles, principes presqu'universellement reconnus chez tous les Peuples éclairés, & enseignés par les Ecrivains mêmes, que la Nation *Britanique* a placés au rang des Grands-Hommes, qui la font admirer de l'*Europe*. Ainsi nous croyons ne point devoir omettre une Pièce de ce genre, qui vient de paroître; savoir la *Déclaration*, que l'Etat de *Delaware*, (une des *treize Colonies-Unies*, connuë ci-devant sous le nom des trois Bas-Comtés de *Newcastle*, *Kent* & *Sussex*, sur la Rivière de *Delaware*,) assemblé le 11. Septembre 1776. a donnée, *concernant les Droits fondamentaux*, sur lesquels il a résolu d'établir son Gouvernement: Elle contient les Articles suivans.

ART. I. Tout Gouvernement émane, de droit, immédiatement du Peuple, est fondé sur un Pacte, & n'a pour but que le bien-être général.

II. Tout Homme a un droit inaliénable d'adorer le Tout-Puissant d'après la détermination de son propre jugement & la persuasion de sa conscience. Aucune personne ne peut ni ne doit en aucune manière être forcée à participer à des actes de Culte, directement opposés à son choix & à son consentement volontaire. Personne ne doit s'arroger ni tenir de qui que ce soit quelque espèce de pouvoir que ce puisse être, portant atteinte au droit que chacun a d'adopter tel ou tel culte particulier au gré de sa conscience.

III. Toute personne, faisant profession de la Religion *Chrétienne*, a un droit égal aux Priviléges de la Société politique, dont elle est Membre, à moins que sous prétexte de Religion l'on ne troublât la paix, le bonheur, & la sûreté de cette Société.

IV. Le Peuple, formant cette Société, a un droit inhérent & exclusif d'en régler & constituër la Police intérieure.

V. Les Personnes, revêtuës de la Puissance législative & exécutive, sont les Dépositaires de la confiance publique: Comme Serviteurs de la Nation, ils lui doivent un compte exact de leur conduite: C'est pourquoi, lorsque les fins, pour lesquelles tout Gouvernement a été établi, se trouvent perverties; lorsque la Liberté publique est exposée à un danger manifeste par les menées du pouvoir législatif, ou lorsque les deux Puissances sus-nommées conspirent à trahir le bien-être du Peuple, celui-ci peut & doit établir un nouveau Gouvernement ou réformer l'ancien.

VI. La Liberté est fondée sur le droit, qu'ont les Peuples de participer à la Législation: Ainsi on doit faire des Elections libres & fréquentes; & tout Homme libre, que l'on a lieu de regarder comme sincèrement attaché au bien général, a le droit de voter à ces Elections.

VII. Aucun autre Pouvoir, que celui qui est dénommé *législatif*, n'a droit de suspendre les Loix ou leur exécution.

VIII. Il faut assembler souvent le Corps législatif, pour faire droit aux plaintes du Peuple, pour améliorer les Loix & leur donner plus de poids.

IX. Chaque Particulier a le droit de demander la suppression des abus; mais il doit le faire avec décence & dans l'esprit du bon ordre.

X. Tous les Membres de la Société doivent être maintenus & protégés dans la jouïssance de la vie, de la Liberté, & de la propriété. Chaque Membre est obligé en conséquence de contribuër aux dépenses, qu'entraine cette protection, qu'il à droit de réclamer: Il est même tenu d'y contribuër de sa personne, lorsque ses services deviennent ou sont jugés nécessaires. Cependant on ne peut ravir à personne aucune partie de ce qu'il possède, ni le forcer à agir contre son sentiment, ou celui que ses Représentans sont censés avoir déclaré en son nom. Par la même raison, quiconque, par des motifs de conscience, refuse de prendre les armes, ne peut y être forcé personnellement, pourvu qu'il paye un Contingent qui serve d'équivalent.

XI. Les Loix *retroactives*, c'est-à-dire, celles qui punissent des offenses commises avant la promulgation des dites Loix, sont injustes & oppressives, & ne doivent jamais être faites.

XII. Tout Homme libre, maltraité par un autre en sa personne, ses biens, possessions, &c. doit avoir recours aux Loix de son Pays, afin d'obtenir réparation du tort qu'on lui a pu faire; & cette réparation doit lui être faite librement, pleinement, sans aucun refus, sans aucun délai, suivant les Loix du dit Pays.

XIII. L'Instruction par des Jurés, faite sur les lieux où un délit a été commis, est un des plus solides fondemens de la sûreté publique, relativement à la vie, à la Liberté & aux Biens des Sujets.

XIV. Dans toute Procédure criminelle, tout Homme a droit de se faire instruire de l'accusation intentée contre lui, de se choisir un Avocat, d'être admis à la confrontation de ses Accusateurs & de leurs Témoins, d'en faire examiner en sa faveur, & d'être jugé par un Juré impartial, sans le concours unanime duquel il ne doit pas être déclaré coupable.

XV. Personne ne peut être forcé dans une Cause Civile à déposer contre soi-même.

XVI. Si l'on exige Caution, elle ne doit point être excessive, non plus que l'Amende; & l'on doit éviter tout chatiment extraordinaire & trop cruël.

XVII. Tout ordre de fouiller dans les Maisons ou de saisir des Citoyens, (s'il n'est pas requis par une Plainte renduë sous serment,) est oppressif. Ce que l'on nomme *général Warrant*, tendant à autoriser des recherches dans *tous endroits suspects*, & la saisie au corps de *toutes Personnes soupçonnées*, sans nommer les dites Personnes ou spécifier particulièrement le dit endroit, est contraire aux Loix; & un tel ordre ne doit jamais être accordé.

XVIII. Une Milice bien tenuë & bien disciplinée est le Boulevard le plus naturel & le plus propre à défendre un Gouvernement libre.

XIX. Toute Armée, destinée à être sur pié en tout tems, est d'une conséquence dangereuse à la Liberté: Ainsi elle ne doit être levée & entretenuë que du consentement du Corps législatif.

XX. Dans tous les cas & dans tous les tems le Militaire doit être strictement subordonné & sous l'inspection du Pouvoir Civil.

XXI On ne peut en tems de Paix mettre aucun Soldat en quartier chez un Citoyen sans le consentement de ce dernier. En tems de Guerre, cela doit se régler sur les ordres émanés du Corps législatif.

XXII. Rien ne peut contribuër plus efficacément à maintenir les Droits & les Priviléges du Peuple, que l'*indépendance* & la *droiture* de ses Juges; ces deux qualités étant absolument nécessaires & essentielles à l'Administration impartiale de la Justice.

XXIII. La Liberté de la Presse doit être inviolablement maintenuë.

Conforme à la Minute dans les Régitres de la Convention. (Signé) JAQUES BOOTH, *Secrét*

Pour soutenir leurs différentes Déclarations, les *Américains* continuënt d'augmenter leur Forces militaires: Voici les Résolutions prises à cet effet par le Congrès-Général, & annoncées dans notre dernier *Supplément*.

En CONGRÈS, le 16. Septembre, 1776.

Résolu: *Qu'il sera enrôlé le plutôt possible quatre-vingts huit Bataillons pour servir durant la présente Guerre; & que chaque Etat fournira sa Quote-part respective dans la proportion suivante, savoir; Le* Nouveau-Hampshire, 3. *Bataillons;* Massachusett's-Bay 15; Rhode Island 2; Connecticut 8; *la* Nouvelle-York 4; *la* Nouvelle-Jersey 4; *la* Pensylvanie 12; *le Comtes sur la* Delaware 1; Maryland 8; *la* Virginie 15; *la* Caroline-Septentrionale 9; *la* Caroline-Méridionale 6; *la* Georgie 1; *en tout* 88. *Bataillons:*

Qu'il sera accordé une Récompense de vingt Dollars *à chaque Bas-Officier ou Soldat, qui s'enrôlera pour servir durant la présente Guerre, à moins qu'il ne soit déchargé plutôt par le Congrès:*

Que le Congrès prendra des mesures pour accorder des Terres dans la proportion suivante aux Officiers & Soldats, qui s'engageront à cette condition dans le Service, & y resteront jusqu'à la fin de la Guerre, ou jusqu'à ce qu'ils soient déchargés par le Congrès, ainsi qu'aux Représentans ou aïant cause de tels Officiers ou Soldats, qui auront été tués par l'Ennemi. Que ces Terres seront procurées par les Etats-Unis; *& que tous les frais nécessaires à cet effet seront payés & portés par les dits* Etats, *dans la même proportion que les autres dépenses de la Guerre, savoir: A un Colonel* 500. *Acres; à un Lieutenant-Colonel* 450; *à un Major* 400; *à un Capitaine* 300; *à un Lieutenant* 200; *à un Enseigne* 150; *à chaque Bas Officier ou Soldat cent:*

Que la nomination de tous les Officiers & le droit de remplir les Places vacantes (à l'exception des Officiers-Généraux) seront laissés aux Gouvernemens des Etats respectifs; & que chaque Etat pourvoira sa Quote part de Troupes, conformement au Tableau ci-dessus, d'Armes, d'Uniformes, & de tous autres Articles nécessaires; de façon cependant que la dépense des Uniformes sera déduite de la paye des Soldats, comme de coûtume: Que tous les Officiers recevront leurs Commissions du Congrès:

Qu'il sera recommandé aux Etats respectifs de prendre les mesures les plus promtes & les plus efficaces pour la levée de leurs Quote-parts: Que l'Argent, accordé pour Récompenses sera compté par le Payeur du Département, où le Soldat sera enrôlé: Que chaque Soldat recevra sa paye & sa subsistance du jour de son Engagement.

En CONGRÈS le 18. Septembre 1776. résolu: *Qu'au cas qu'il soit payé des Rations en argent aux Officiers ou Soldats de l'Armée* Continentale, *elles seront payées sur le pié de huit dix-neuvièmes parties d'un Dollar par Ration:*

Que les Gratifications & Concessions de Terres, offertes par le Congrès, en vertu d'une Résolution du 12. de ce mois, comme un encouragement aux Officiers & Soldats, pour s'engager à servir dans l'Armée des Etats-Unis *pendant la durée de la Guerre, s'étendront à tous ceux qui se sont déjà engagés ou qui s'engageront à l'avenir pour ce tems; bien entendu cependant que la Gratification de dix Dollars, que quelques Soldats ont reçeë du* Continent *à titre d'un Engagement précédent, sera comptée comme faisant partie des vingt Dollars offerts par la dite Résolution:*

Qu'il ne sera permis à aucun Officier dans l'Armée Continentale *d'être pourvu de plus d'une Commission, ou de recevoir la Paye en plus d'une qualité.*

Le 19. Septembre, résolu: *Que les Adjudans (ou Aides-Major) de Régimens dans l'Armée Continentale recevront la Paye & les Rations de Capitaines, & qu'ils auront rang comme Premiers-Lieutenans.*

Afin de prevenir, que les Officiers & Soldats, qui seront qualifiés pour la possession des Terres à accorder dans la suite, en vertu de la Résolution du Congrès du 16. de ce mois, en disposent durant la Guerre, résolu: *Que ce Congrès n'accordera point de telles Concessions de Terres à aucune Personne ou Personnes, comme en aïant acquis le droit par transport d'un Officier ou Soldat.* Par ordre du Congrès. (*Signé*) JEAN HANCOCK, *Président.*

De TUNIS, *le* 12. *Décembre*, 1776. La Frégate *Françoise*, *l'Aurore*, relâcha le 15. du mois dernier dans notre Rade. Les Forts de *la Goulette* rendirent au Pavillon de Sa. Maj. *Très-Chrétienne* les honneurs, qui lui sont dûs, & le Bey fit porter à bord les Présens d'usage. Quelques jours après Mr. de *Saizieu*, Consul & Chargé des affaires de *France*, présenta à ce Prince le Chevalier de *Coriolis* d'*Espinouse*, Commandant, & les autres Officiers de la Frégate, qui reçurent de lui l'accueil le plus distingué. A la fin de l'Audience, le Bey notifia à sa Cour, qu'il avoit résolu de faire passer un Envoyé auprès de S. M. *Très-Chrétienne*, & qu'il avoit confié cette Commission honorable & importante à *Suleiman-Aga*, Général de la Cavalerie, & son Parent, qui étoit débout à côté du Trône du Bey, & qui, après avoir fait ses remercîmens à ce Prince, reçut les complimens des Grands du Pays: Il est actuëllement occupé des préparatifs nécessaires pour son départ; & le Bey a déjà fait partir un Bâtiment, qu'il a frété pour transporter en *France* les Esclaves, les Chevaux, les Lions, & les différents Effets, qu'il se propose de faire présenter à S. M. *Très-Chrétienne* par son Envoyé.

De VARSOVIE, *le* 5. *Février*, 1777. Les plaintes, que notre Gouvernement a adressées à la Cour de *Berlin*, par la Note remise le 7. Décembre 1776. (*& insérée dans notre* Gaz. N°. v.) paroissent avoir produit un effet favorable. Le *Conseil-Permanent* vient de faire publier des Universaux en date du 10. Janvier, portant, " que, la Commission des limites avec la *Prusse* aïant terminé son travail, tous ceux qui ont souffert des pertes ou dommages à cette occasion, ou dont les Vassaux ont été enlevés de force, ou dont les Revenus Seigneuriaux devoient encore être réglés après le terme fixé, étoient sommés de déclarer leurs prétentions dans un délai de deux mois. " Ces Universaux préscrivent en même tems la forme, dans laquelle doivent se faire ces Déclarations, en spécifiant la valeur de la perte, l'endroit, le jour, les circonstances, le nom de celui qui l'a occasionnée, &c. Ces Etats, signés par le Propriétaire ou le Possesseur de la Terre, doivent être enrégîtrés, scellés, & affirmés par serment au Greffe de la Jurisdiction la plus prochaine, & envoyés ensuite au *Conseil-Permanent*. Tous ceux qui laisseront passer le sus-dit délai de deux mois, ne pourront point obtenir la réparation, que le Roi & la République se promettent de procurer de la part de S. M. *Prussienne*, à ceux qui observeront les ordres, préscrits par les sus-dits Universaux.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 14. *Février.*

„ Le 11. de ce mois, la Chambre des *Seigneurs* discuta en grand Committé le Bil *pour autoriser l'Amirauté à accorder des Lettres de Marque & de Représailles contre les Vaisseaux, &c. appartenant aux Colonies.* Le Comte de *Marchmont* proposa une difficulté au sujet de l'emploi du mot de *Marque*, qu'il croyoit ne convenir qu'à l'égard d'Ennemis Etrangers: Il fut en conséquence changé en celui de *Permission*; & le Rapport fut indiqué au 14. auquel jour la Chambre s'ajourna. Les *Communes* renvoyèrent, le même jour, à la huitaine à délibérer, s'il conviendroit de permettre l'exportation de la futaille & autre Bois des Ports de la Mer *Baltique* directement aux Isles *Britaniques* dans les *Indes-Occidentales*. Le 13. elles examinèrent de nouveau en Committé le Bil, *pour autoriser le Roi à faire saisir & détenir les Personnes accusées ou suspectes de Haute-Trahison ou de Piraterie*; & pour obvier à l'objection, qui avoit déjà été faite le 10. contre les expressions vagues de ce Bil, l'on y fit quelques changemens, dont l'objet est de limiter les rigueurs de cet Acte à l'*Amérique* seulement, sans qu'elles puissent s'étendre aux Royaumes de la *Grande-Bretagne* & d'*Irlande*. Cependant, dans une Assemblée Générale que la Communauté de la Ville de *Londres* a tenuë aujourd'hui, on a motivé une Rémontrance, pour supplier S. M. de ne point donner son consentement à ce Bil, comme contraire aux Libertés du Peuple, &c. "

„ Le Vaisseau du Roi, *l'Expériment*, de 50. Canons, étant arrivé de *Rhode-Island* à *Plymouth*, le Capitaine *Wallace*, qui le commande, fut présenté avant-hier par le Comte de *Sandwich*, Premier-Commissaire de l'Amirauté, à Sa Majesté, qui le décora du titre de Chevalier, en récompense des services, que cet Officier a rendus en différentes occasions: Il étoit parti de *Rhode-Island* le 8. Janvier; & on le dit chargé de Dépêches pour le Gouvernement: Cependant jusqu'ici la Cour n'a rien publié touchant la Guerre en *Amérique*; & tout ce que l'on en apprend se réduit à des bruits vagues & contradictoires. Selon les uns, le Corps du Comte de *Cornwallis* a pris possession de *Philadelphie*, le 5. Janvier, après que tous les Membres du Congrès s'en furent retirés dans les Provinces de *Maryland* & de *Virginie*, ou dans les Etablissemens sur les

arrières de la *Persylvanie*. Suivant d'autres, un Exprès, arrivé le 7. Janvier à *New-York* de la part du Chevalier *Howe*, y avoit apporté avis, que ce Commandant avoit joint le Général *Cornwallis*; qu'alors ils étoient à 5. miles de *Philadelphie*, dont l'on comptoit qu'ils pourroient s'être emparé avant le 14. jour auquel un Vaisseau devoit partir de la *Nouvelle-York*, pour être porteur (à ce que l'on espéroit) de cette Nouvelle importante. La défaite d'un gros Corps *Hessois* se confirme par toutes les Lettres; mais elles varient beaucoup sur les circonstances: Il en est qui portent, "que cette Brigade formoit le Corps de Réserve, posté à *Trenton* dans la ,, *Nouvelle-Jersey*, pour couvrir l'Arrière-Garde du Lord *Cornwallis*; que son malheur n'étoit ,, arrivé que par son trop de securité & pour avoir supposé, que l'Ennemi n'oseroit jamais atta- ,, quer les Troupes réglées; que le Général *Lee*, déguisé en Paysan, avoit reconnu sa position & ,, avoit formé un projet pour l'attaquer, avec tant de succès que de 1800. *Hessois* à peine en ,, étoit-il échappé trois-cents cinquante." D'autres prétendent, que le Corps *Hessois* avoit été trompé par les Uniformes rouges, dont les *Provinciaux* étoient vêtus, ces Habits, destinés pour les Troupes Royales, aïant été pris par un de leurs Armateurs. Quelques-uns enfin ajoutent, que les Prisonniers, faits dans cette malheureuse rencontre, ont été ensuite repris; mais que cette dernière Action a également coûté beaucoup de monde, & que deux Régimens *Britaniques* y ont extrèmement souffert."

,, Un autre bruit, sur lequel le Ministère garde également le silence, & qui peut servir à contrebalancer le malheur du Corps *Hessois*, c'est la prise du Général *Américain*, à l'habileté duquel on l'attribuë; mais encore à cet égard les rapports sont si confus qu'on ne sçait à quoi s'en tenir: On paroit seulement s'accorder à donner l'honneur de cette prise à Mr. *Guillaume Harcourt*, Fils du Comte de ce nom, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons du Général *Burgoyne*. Cet Officier, dit-on, étant allé battre l'estrade avec douze Hommes de son Corps, ils rencontrèrent un Paysan, qu'ils trouvèrent être porteur d'une Lettre de Mr. *Lee* au Général *Washington*: Mr. *Harcourt* força cet Homme, sous menace de le pendre, à le conduire avec ses gens auprès de celui qui lui avoit remis la Lettre: Il le fit; on environna la Maison: Ceux qui y étoient dedans firent quelque résistance, tuèrent un Dragon, & blessèrent un Cornette: Mais aïant été sommé de se rendre, avec menace de mettre le feu à la Maison & de sabrer ceux qui s'y trouvoient, le Général *Lee* en sortit pour déclarer qu'*il vouloit profiter de l'Amnistie portée par la Déclaration des Commissaires du Roi*. On lui répondit, "qu'il n'en étoit plus ,, tems, & qu'étant pris les armes à la main contre son Souverain, il n'avoit qu'à se rendre Pri- ,, sonnier." On ajoute, qu'il a été conduit à bord d'un Vaisseau de guerre, que quelques-uns prétendent être *l'Asie*, de 64. Canons, commandé par le Capitaine *Vandeput*, & à bord duquel l'on assure, que le Général *Clinton* fait également le trajet pour revenir en *Angleterre*. Mr. *Lee*, que d'autres font prendre dans *Philadelphie* même, alloit, dit-on, relever le Général *Washington* dans le commandement en chef de l'Armée *Américaine*, & la joindre à la tête d'un Corps de 9. mille Hommes."

,, En attendant que ces différentes Nouvelles se confirment & s'éclaircissent, on voit, dans la *Gazette* de la *Nouvelle-York* du 30. Décembre, une *Adresse du Congrès-Général au Peuple* Américain *& particulièrement aux Habitans de la* Pensylvanie *& des Etats voisins*, signée à *Philadelphie* le 10. du même mois par le Président *Jean Hancock*. Le but de cette Pièce est d'encourager le Peuple à la défense de la Capitale. A cet effet on y retrace brièvement les causes de la Guerre présente, le peu de succès que les Armes Royales ont eu en quelques occasions, les avantages de celles de la Confédération *Américaine*. *Les progrès actuels de celles là* (y dit-on) *ne sont dûs à aucune défaite capitale ni à un manque de valeur dans l'Armée, mais à la diminution soudaine de son nombre par l'expiration des Engagemens. —— Dans toutes les autres parties nos Armes ont eu du succès, & à d'autres egards notre Cause sacrée est dans une situation, qui donne les plus belles espérances. Nous croyons convenable de vous informer, & même de vous assurer, qu'il nous a déjà été rendu des services essentiels par des Puissances Etrangères, & que nous en avons reçu les assurances les plus positives de secours ulterieurs. —— Le Genéral* Lee *s'avance avec un Corps nombreux & plein de courage*, &c."

,, Les Bâtimens, frêtés dans la *Tamise* pour transporter les Troupes *Allemandes*, que la Cour vient encore de prendre à sa solde, ont reçu ordre de se tenir prêts à partir au premier avis. Par la Convention, concluë le 11. Décembre dernier entre S. M. *Britanique* & le Landgrave de *Hesse-Cassel*, il est convenu, "que le Corps de Chasseurs *Hessois*, actuëllement servant en *A-* ,, *mérique* & composé de 262. Hommes, sera augmenté jusqu'à 1067. Officiers, Bas-Officiers & ,, Soldats, dont il y aura 13. Officiers de l'Etat-Major, une Compagnie à cheval composée de ,, 179. Hommes, & cinq autres à pié faisant 875. Hommes, en tout 1067. Cette augmentation ,, doit être renduë complette au plutôt, afin de passer en *Amérique*. Le Roi fera pourvoir de ,, Chevaux & de Fourages la Compagnie montée; mais S. A. S. l'équipera de tout ce qu'il lui ,, faut d'ailleurs pour le service à cheval. La paye de ce Corps, composé de Chasseurs expéri- ,, mentés, sera plus forte que celle que le Roi accorde à l'Infanterie *Hessoise*: Il sera payé 30. ,, Ecus de Banque, Argent de levée, par tête pour les Compagnies à pié, & 45. Ecus par tête ,, pour la Compagnie à cheval." Les ACTIONS n'ont point varié.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XVI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 25. Février, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 17. *Janvier.*

LE 4. de ce mois, il se tint au Palais du *Grand-Visir* un grand Conseil, qui dura depuis le matin jusqu'à minuit. Le *Grand-Seigneur* y assista; mais il n'y fut appellé d'autres Officiers Militaires que le *Capitan-Pacha*. Le lendemain, le *Grand-Visir* reçut sa démission, & fut envoyé à *Gallipoli*, d'où l'on assure qu'il sera transporté dans l'Isle de *Chypre* pour y rester en exil. *Mustapha-Pacha*, nommé le 21. du mois dernier *Kiaya-Bey* ou Lieutenant du *Grand-Visir*, lui succède dans cette Dignité. Ce changement de Ministère sembleroit prouver les dispositions pacifiques de *Sa Hautesse*, relativement aux nouveaux différends avec la *Russie*, si l'on a été bien fondé à attribuër à l'ancien *Visir*, *Dervis-Pacha*, la répugnance que la *Porte* a montrée à remplir les engagemens du dernier Traité de Paix. L'évènement confirmera ou détruira bientôt cette conjecture; mais du moins jusqu'à présent rien n'annonce la conciliation de ces démêlés. Toutes les peines, que Mr. de *Stachieff*, Ministre de l'Impératrice, s'est donné, afin d'obtenir pour les deux Navires de sa Nation, arrivés le 23. Décembre dans notre Port, le passage par le Détroit pour entrer dans la *Mer-Noire*, ont été infructueuses. Lorsqu'on vit, que la *Porte* leur avoit permis celui des *Dardanelles*, l'on se flattoit, que cette difficulté avoit été applanie; mais aujourd'hui l'on apprend, qu'Elle a déclaré au Ministre *Russe*, "que ces Frégates n'ont qu'à retourner d'où elles sont venuës, puisqu'Elle „ ne permettra jamais, qu'elles se rendent à „ leur destination." Le motif de son refus est, comme on l'a déjà dit, que l'Art. XI. du Traité de Paix permet l'entrée de la *Mer-Noire* à des Navires *Russes*, qui ne sont que *Marchands*, tandis que ceux, dont il s'agit, sont des *Frégates de guerre.* Mr. de *Stachieff* a répondu, dit-on, "qu'ils ne servoient à „ présent qu'à faire le Commerce:" mais on lui a répliqué, "que telle étoit l'apparence; „ mais qu'en effet ce sont des Vaisseaux de „ guerre, qui peuvent aisément être armés à „ *Asoph*; que le sus-dit Art. XI. dit expressément, *que la* Porte *permettoit aux Navires* „ Russes, *du même genre que ceux que les autres Nations employent pour le Commerce dans* „ *ses Ports & tous autres endroits, de passer* „ *librement de la* Mer-Noire *dans la* Mer-„ Blanche, *& réciproquement de la* Mer-„ Blanche *dans la* Mer-Noire, &c.; que les „ deux Frégates ne sont pas de ce *genre*; & „ que d'ailleurs elles sont plus chargées de „ Munitions que de Marchandises: Qu'au „ reste la *Porte* souffriroit, que la Cour de „ *Pétersbourg* contrevint ainsi aux conditions „ du Traité de Paix; mais qu'alors on devoit „ aussi permettre, qu'on ne les remplît pas de „ la part du *Grand-Seigneur.*" C'est principa-

lement l'Indépendance de la *Crimée* & l'évacuation des Forteresses sur la *Mer-Noire*, que la Cour *Ottomane* ne paroît exécuter qu'à contre-coeur. L'Art. III. du Traité de *Kainardgi* porte, " que S. H. s'oblige à renoncer à „ tout droit, quel qu'il soit, qu'Elle pourroit „ avoir aux Châteaux, Villes, &c. situés „ dans la *Crimée*, le *Cuban*, & l'Isle de *Taman*; à ne point y entretenir de Garnisons „ ni aucunes Forces Militaires, &c." Cependant les Troupes *Ottomanes*, qui occupent l'Isle de *Tamarow* ou *Taman*, ne font aucune disposition pour l'évacuër; & l'on apprend, que l'*Aga*, qui y commande, aïant été sommé à cet effet, a répondu, qu'il n'en sortiroit que d'après un Ordre exprès de la *Porte*. La possession de cette Isle est d'autant plus importante, que la Forteresse de *Taman* est une des clefs de la Mer d'*Asoph*, étant située vis-à-vis de *Kertsch* & *Jénicalé*, sur le *Bospore Cimmérien* ou Détroit de *Caffa*.

L'on continuë les préparatifs pour la Guerre avec la *Perse*. Dix *Ortas* ou Compagnies de *Janissaires* se sont mises le 11. en marche pour l'*Asie*, où elles attendront des ordres ultérieurs.

De FRANCFORT, *le* 18. *Février*.

On apprend de la *Franconie*, que 1200. Hommes des Troupes du Margrave de *Brandebourg-Anspach & Bareith* ont passé à la solde de la *Grande-Brétagne*, pour aller servir en *Amérique*: Ils partiront au commencement de Mars, & descendront le *Mein* jusqu'à *Hanau*, où, après quelques jours de repos, ils seront rembarqués pour leur destination ultérieure. Il est certain, que le Duc de *Würtemberg* a cédé aussi une partie de ses Troupes à S. M. *Britanique*. Le Colonel *Faucitt*, que la Cour de *Londres* employe depuis deux ans à se procurer des Troupes en *Allemagne*, s'est rendu pour cette Négociation à *Stutgard*.

De PARIS, *le* 17. *Février*.

Le Parlement vient de juger le célèbre Procès entre le Sr. *Calmer*, Négociant *Juif* ci-devant domicilié à *la Haie*, & l'Evêque d'*Amiens*. On se rappelle, que le premier avoit obtenu sous le feu Roi des Lettres-Patentes, qui l'autorisoient à faire l'acquisition des Terres du Duché de *Chaulnes*, lui accordant le droit d'exercer tous ceux, dont un Régnicole pourroit jouïr à ce titre; mais que, quand il voulut exercer celui de Collation ou de Présentation pour des Cures ou autres Bénéfices, le Prélat, dans le Diocèse duquel ces Terres sont situées, a refusé son *Visa* au premier nommé par le Seigneur *Juif*, prétendant que l'enrégîtrement des Lettres-Patentes ne regardoit que le temporel. Le Sr. *Calmer*, de son côté, soutenoit, qu'il n'usoit que des Droits d'un Patronage Laïque, & que l'Evêque avoit seulement droit d'examiner, si le Sujet, nommé à un Canonicat de la Terre Ducale de *Pecquigny*, étoit irréprochable. Conformément aux Conclusions de M. l'Avocat-Général *Séguier*, l'Arrêt maintient la nomination faite par le Sr. *Calmer*, & condamne l'Evêque à tous dépens.

La Nouvelle d'un Emprunt à faire par l'Ordre du *St. Esprit* (*annoncée dans le* Supplément *du* N°. XIII.) s'est confirmée; L'Arrêt du Conseil d'Etat, qui l'y autorise, a été rendu le 7. Février, & porte ce qui suit.

V*u par le Roi, étant en son Conseil, la délibération prise au Chapître de l'Ordre & Milice du* St. Esprit, *tenu en presence de S. M. le 2. Fevrier 1777; par laquelle le dit Ordre, plein du zèle & de l'attachement dont il a, dans tous les tems, donné des preuves au Roi, aïant reconnu, que les Remboursemens successifs, qu'il a faits depuis plusieurs années, avoient diminué les Rentes à sa charge, & desirant concourir aux sages économies, que S. M. se propose de faire par le remboursement des Emprunts, qui lui sont le plus onéreux, a arrêté, que S. M. seroit suppliée d'agréer les offres, que faisoit le dit Ordre, de faire porter au Trésor Royal, à titre de Prêt, les Sommes principales, qu'Elle voudroit bien lui permettre d'emprunter soit en* Rentes perpétuëlles *à cinq pour cent soit en* Rentes viagères sur deux Têtes *à sept pour cent, le tout sans retenuë, & jusqu'à concurrence de* six-cents mille Livres *par an avec privilége, tant sur ses Revenus, au-delà de sa dotation, que sur* six-cents mille Livres *de rente, que S. M. seroit suppliée de constituër à son profit, par privilége, sur le produit du* Marc d'or, *& par supplement, en cas de besoin, sur le produit de la* Ferme-générale des Postes, *jusqu'à l'extinction totale des Rentes-viagères & des Rentes perpétuëlles, que l'Ordre racheteroit par les Remboursemens, que ses épargnes annuëlles lui permettroient de faire: Sa Maj. auroit agréé les offres du dit Ordre, pour appliquer le montant de ses avances uniquement à la diminution des anticipations faites sur ses Revenus. A quoi voulant pourvoir: Ouï le rapport du Sr.* Taboureau, *Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil-Royal, Contrôleur-Général des Finances: Le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.*

ART. I. Le Roi a homologué & homologue la délibération prise par l'Ordre du *St. Esprit* le 2. du présent mois, dont l'Extrait est annexé à la Minute du présent Arrêt; & en conséquence S. M. a accepté & accepte le Prêt qui lui est offert par le dit Ordre, jusqu'à concurrence de *six-cents mille Livres* de jouïssance annuëlle.

II. Sa Maj. a créé, au profit du dit Ordre & Milice du *St. Esprit*, *six-cents mille Livres* de Rentes, exemtes de toutes retenuës de Dixième, Deux-Sols pour Livre d'icelui, & Vingtièmes, & de toutes autres Impositions, à avoir & prendre les dites Rentes par privilége, & même par préférence à la partie du Trésor-Royal, à compter du 1. Janvier dernier, sur le produit du *Marc d'or*, & par supplément, en cas de besoin, sur le produit de la *Ferme-générale des Postes*: En conséquence veut Sa Majesté, que par les Commissaires de son Conseil, qui seront par Elle incessamment députés, les dites *six-cents mille Livres* de Rentes soient venduës & aliénées au dit Ordre & Milice du *St. Esprit*, entre les mains des Commandeurs Grands-Officiers du dit Ordre.

III. Permet S. M. au dit Ordre d'emprunter, soit en *Rentes perpetuëlles* à *cinq pour cent*, soit en *Rentes viagères sur deux têtes* à *sept pour cent*, jusqu'à concurrence de *six-cents mille Livres* de jouissance annuëlle, pour, la Somme principale, que produira le dit Emprunt, être versée ensuite au Trésor-Royal par le dit Ordre; desquelles Rentes, tant perpétuëlles que viagères, la jouissance pourra être stipulée dans les Contrats, à compter du premier jour du Quartier, dans lequel les Capitaux en auront été fournis; avec l'exemtion des Dixième, Deux-Sols pour Livre d'icelui, Vingtièmes & autres Impositions, dont les dites Rentes seront affranchies, & affectant par privilége spécial aux dits Emprunts, non-seulement les dites *six-cents mille Livres* de Rentes sur le Droit de *Marc d'or*, & par supplement, en cas de besoin, sur les *Postes*, mais encore l'excédant des Revenus du dit Ordre au-delà de sa Dotation.

(*Le reste ci-après.*)

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du 14. Février.*

Le Roi a accordé la Dignité de Baron du Royaume d'*Irlande* au Docteur *Richard Robinson*, Archevêque d'*Armagh*, Métropolitain & Primat de toute l'*Irlande*, sous le titre de Lord *Rokeby* d'*Armagh*, reversible, au défaut d'Héritiers mâles, à Mr. *Matthieu Robinson*, au Comté d'*York*, & à ses Descendans mâles, &c. On dit, que le Sr. *Daniel Wier*, Membre de la Direction de la Compagnie des *Indes*, a été nommé Commissaire-Général de l'Armée du Roi en *Amérique*.

Le Bureau de l'Artillerie a donné ordre ces jours-ci d'embarquer immédiatement 500. Tonneaux de différentes Munitions de guerre pour le *Portugal*, d'où l'on conjecture, que les différends entre les Cours de *Madrid* & de *Lisbonne* sont encore dans un état très-incertain. On prétend même avoir ici des avis de nouvelles hostilités entre les deux Nations, tant sur Mer que dans leurs Colonies de l'*Amérique-Méridionale*; mais ce qu'on en débite ne porte guères le caractère d'authenticité.

L'*Adresse du Congrès-Général*, (*dont il a été parlé dans notre dernier* Supplément) est conçuë en ces termes.

Les Representans des ETATS-UNIS *de l'*AMÉRIQUE, *assemblés en* CONGRÈS, *au Peuple en general & particulièrement aux Habitans de* PENSYLVANIE *& des Etats adjaçens.*

AMIS ET FRÈRES,

Nous croyons de notre devoir de vous adresser quelques mots d'exhortation dans cette crise importante. Vous n'ignorez pas l'Histoire du commencement & des progrès de cette Guerre. Depuis quelques années le Ministère *Britanique* a poursuivi systématiquement le projet de vous asservir à ce Royaume. Après différentes tentatives, faites d'une manière artificieuse & insidieuse, pour établir la coûtume de vous tenir sous contribution, il a enfin soutenu ouvertement & décisivement le droit de faire des Loix, qui vous obligent dans *tous les cas quelconques*.

On s'est opposé à ces usurpations par des Requêtes humbles & sérieuses de la part de toutes les Assemblées législatives sur le Continent, & plus d'une fois de la part du Congrès, *représentant tout le Corps*. Elles ont été traitées avec le plus profond mépris. Il a été passé & mis à exécution des Actes de la nature la plus injuste & la plus oppressive, tels que d'exemter d'un Jugement légal la Soldatesque, chargée de commettre des Meurtres en *Amérique*, & d'ordonner de transporter ces Meurtriers dans la *Grande-Brétagne*, pour y obtenir une absolution certaine; ainsi que de statuër, que les Prisonniers, faits sur mer, fussent engagés à bord des Vaisseaux *Britaniques*, & forcés ou à tuër leurs propres Amis ou à être tués eux-mêmes par leurs mains. Nous choisissons seulement ces deux exemples parmi la multitude d'Actes oppressifs du Parlement, pour faire voir à quelle horrible injustice l'amour de dominer peut quelquefois conduire les Sociétés comme les Individus. En même tems, pour montrer combien il est insensible aux souffrances d'autrui, vous pouvez voir par les Préambules de ses Actes & par ses Adresses au Roi, qu'il fait constamment l'éloge de sa propre douceur dans ces procédés mêmes, qui ont rempli tout le Continent de ressentiment & d'horreur.

Pour couronner le tout, l'on nous fait la Guerre de la manière la plus cruëlle & la plus impitoyable, employant non seulement les Forces de la Nation *Britanique*, mais prenant à gages des Mercénaires Etrangers, qui, destitués de tout sentiment, se plaisent dans le pillage & l'effusion de sang. On ne connoît que trop l'esprit de l'Armée en général, par le traitement inhumain, qu'ont éprouvé ceux qui ont eu le malheur de lui tomber entre les mains.

Vous savez avec certitude, que, conformément au *desir universel du Peuple*, & avec *l'approbation cordiale* de chaque Province, le Congrès a déclaré les *Etats-Unis libres & independans*, mesure non seulement juste mais

qui étoit devenuë abſolument néceſſaire. Il nous eût été *impoſſible* de *réſiſter* aux Forces formidables, deſtinées contre nous le Printems dernier, *pendant que nous nous avouïons Sujets de cet Etat, contre lequel nous avions pris les armes.* D'ailleurs, après des tentatives réitérées, l'on vit que l'on ne pouvoit obtenir d'autres conditions, ſinon le *Pardon* d'après une *ſoumiſſion abſoluë*, que tout Corps public en *Amérique* avoit rejetté avec dedain.

A préſent nous avons réſiſté avec le courage & la réſolution, qui conviennent à un Peuple libre, & jusqu'ici avec un degré de ſuccès, qu'*à peine nous pouvions attendre.* L'Ennemi a été chaſſé des Provinces *Septentrionales*, dont il étoit d'abord en poſſeſſion; & il a été repouſſé dans ſa tentative contre les Provinces *Méridionales* par la *valeur indomtable* des Habitans. Nos ſuccès ſur Mer, par la capture des Vaiſſeaux de l'Ennemi, ont été étonnans. Il a été contraint à ſe retirer devant l'Armée *Septentrionale.* Malgré la difficulté & l'incertitude, qu'il y avoit d'abord, d'être pourvus de Munitions & d'Attirails de Guerre, nous en ſommes fournis actuëllement en abondance; &, par l'arrivée & la capture récente de quelques Vaiſſeaux, il y a une perſpective immédiate d'une quantité ſuffiſante d'*Habits pour l'Armée.*

Ce que nous avons particulièrement en vuë dans cette Adreſſe, eſt non-ſeulement d'*avancer l'unanimité* & d'*augmenter la vigueur* dans tous les Etats, mais d'exciter les Habitans de *Penſylvanie*, de la *Nouvelle-Jerſey*, & des Etats adjacens, à des *efforts immédiats & courageux*, pour s'oppoſer à l'Armée, qui menace en ce moment de prendre poſſeſſion de cette Ville. Vous ſavez, que durant toute la Campagne elle a été arrêtée dans ſes progrès, & que ce n'eſt que depuis ces deux dernières ſemaines qu'elle s'eſt hazardée au-delà de dix miles de diſtance de ſa Flotte. Ses progrès préſens ne ſont dûs à aucune *défaite capitale*, ni à un *manque de valeur* dans l'Armée deſtinée à s'y oppoſer, mais à la *diminution ſoudaine* du nombre de celle-ci, occaſionnée par l'expiration de ces Enrôlemens, dont l'on a précédemment adopté l'uſage pour ſoulager le Peuple. Quantité d'Habitans ont déjà actuëllement joint l'Armée, pour ſuppléer à ce vuide; & nous exhortons de la manière la plus ſérieuſe tous les Amis de la Liberté à s'employer ſans délai dans cette *conjoncture extrèmément preſſante.* Par-tout ailleurs *nos Armes ont eu du ſuccès;* & à d'autres égards *notre Cauſe ſacrée eſt dans une ſituation, qui donne les plus grandes eſpérances.* Nous jugeons convenable de vous *informer* & même de vous *aſſurer*, qu'*il nous a déjà été rendu des ſervices eſſentiels par des Puiſſances Etrangères, & que nous en avons reçu les aſſurances les plus poſitives de ſecours ultérieurs.* Ne nous manquons donc pas à nous-mêmes! Une *courte* réſiſtance ſera même probablement efficace, vu que le Général *Lee* s'avance avec un nombreux Renfort & avec des Troupes remplies de courage.

Quel *dommage* ne ſeroit-ce donc pas, que *Philadelphie*, cette Ville ſi riche, ſi peuplée, tombât entre les mains de l'Ennemi, ou que nous ne ſaiſiſſions pas l'occaſion de détruire ſa principale Armée, éloignée à préſent de ſes Vaiſſeaux de guerre, qui ſont ſa plus grande force!

Il eſt certainement très-inutile de multiplier les argumens dans une telle ſituation. Il s'agit de tout ce qui nous eſt précieux comme Hommes, comme Citoyens libres. On ne peut pas mettre en doute, ce qui en ſeroit l'effet, ſi nous échouïons à la fin. Les Commiſſaires même ſi vantés, chargés, diſoit-on, de rendre la Paix à l'*Amérique*, n'ont point offert, n'offrent point aujourd'hui d'autres conditions que le Pardon d'après une ſoumiſſion abſoluë. Et, quoique (Dieu ſoit loué!) la perte même de *Philadelphie* ne ſeroit pas la perte de notre Cauſe, —— cependant, auſſi longtems qu'on peut la ſauver, ne donnons point, à la fin de la Campagne, cette matière de triomphe à nos Ennemis, mais mettons un terme à leurs progrès, & convaincons nos Amis, dans les Pays éloignés, qu'*un ſeul & même eſprit anime tout le Corps!*

Nous repoſant ſur votre fidélité & ſur votre zèle dans une Conteſtation la plus illuſtre & la plus importante, & pleins d'une ferme confiance dans la bonté de la Providence Divine, nous vous ſouhaitons toute ſorte de bonheur & de ſuccès.

Donné à PHILADELPHIE, *le* 10. *Déc.* 1776.

Par ordre du Congrès

(*Signé*) JEAN HANCOCK, *Préſident.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,

A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XVI.

De LEIDE, le 25. Février, 1777.

DE PÉTERSBOURG, *le* 31. *Janvier.* Le 25. de ce mois, le Prince *Grégoire Orlow* eut l'honneur de donner une Fête à l'Impératrice & à L. A. Impériales: Elle commença à 5. heures du soir par un Bal masqué, qui fut suivi à 9. heures par un magnifique Souper: Pendant la Table, il parut à l'improviste un Orchestre & un héatre, sur lequel de jeunes Demoiselles de la Noblesse exécutèrent avec beaucoup d'applaudissement un Opéra, composé pour cette occasion & intitulé, *le Mariage de Cupidon.* La Façade & les Jardins de l'Hôtel furent illuminés avec autant de somtuosité que de goût.

L'Impératrice a augmenté de 8. mille Roubles par an les Appointemens du Conseiller-Privé *Betzkoy* en récompense du Patriotisme, avec lequel il a consacré presque tous ses Biens à l'usage des différents Instituts d'Education en *Russie*, dont il est l'Inspecteur-Général. Sa Maj. a accordé une Gratification de 20. mille Roubles au Lieutenant-Général de *Sievers*, pour lui témoigner sa satisfaction de la manière, dont il a introduit & établi la nouvelle Législation dans le Gouvernement de *Novogrod.* Cette Souveraine, toujours attentive à distinguer les services, les vertus, & les talens, les a aussi récompensés en la personne de Mr. de *Domaschneff*, son Gentilhomme de la Chambre & Directeur de l'Académie des Sciences: Elle lui a fait présent d'une Tabatière, garnie de Diamans de très-grand prix; & employant ce secret, qui lui est propre, de rendre ses bontés encore plus flatteuses par la manière, dont Elle les témoigne, Elle enferma dans cette Boëte une Lettre infiniment gracieuse pour ce Seigneur, faisant l'éloge de ses services dans la dernière Guerre & de ses succès dans la direction de l'Académie. La Lettre, que le Roi de *Prusse* a écrite à Mr. de *Domaschneff*, en agréant d'être placé à la tête des Membres Honoraires Etrangers de l'Académie, & dont il a été fait lecture à l'Assemblée qu'elle tint le 9. de ce mois à l'occasion de son Jubilé, est conçuë en ces termes.

MONSIEUR de DOMASCHNEW, *Je reçois avec bien de la reconnoissance les offres de l'Académie de* Petersbourg. *Je ne suis que ce que les* Italiens *appellent* Dilettante, *& par conséquent peu propre à me trouver dans la compagnie de quelques-uns des plus savans Hommes de l'*Europe, *dont la profondeur des connoissances m'est connuë. Cependant, ce qui peut justifier le choix de l'Academie de* Pétersbourg, *c'est la part sincère que je prends à tout ce qui peut augmenter la prospérité & la splendeur de l'Empire de* Russie; *de son auguste Souveraine, & de son illustre Famille; &, comme certainement les Sciences éclairent, en répandant leurs connoissances & leurs decouvertes, qu'elles adoucissent les moeurs, servent de consolation à ceux qui les cultivent, & etendent la gloire des Etats, qui les protegent, aussi bien que les Armes des Guerriers, je m'intéresserai toujours vivement pour cette Academie, qui publiera & transmettra à la Postérité les talens insignes du grand genie, qui est à sa tête. Sur ce je prie Dieu, qu'il vous ait,* Monsieur de DOMASCHNEW, *en sa sainte & digne garde.* POTSDAM, le 17. Nov. 1776. (*Signé*) FÉDÉRIC.

Le Vice-Chancelier Prince de *Gallitzin*, qui n'étoit point revenu de *Moscou* avec la Cour, mais y étoit resté de l'agrément de l'Impératrice, a demandé la démission de toutes ses Charges, que S. M. lui a accordée, en lui en conservant les Appointemens à titre de Pension sa vie durant. Outre celle de Vice-Chancelier, ce Seigneur remplissoit les Places de Grand-Maître de la Cour, Grand-Chambellan, & Grand-Veneur.

De BERLIN, *le* 18. *Février.* Le Roi a accordé à Mr. de *Zastrow*, Lieutenant-Colonel du Régiment du Comte de *Lottum*, Dragons, en considération de la foiblesse de sa santé, la permission de se retirer avec une Pension & le grade de Colonel. Dans l'Assemblée, que l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres tint le 13. de ce mois, M. le Secrétaire-Perpétuel *Formey* fit lecture d'une Lettre du Roi, par laquelle S. M. chargeoit l'Académie de s'associer au nombre de ses Membres Etrangers Mr. de *Domaschneff*, Directeur de l'Académie des Sciences de *Pétersbourg*, en considération de son mérite & de ses talens.

De LISBONNE, *le* 21. *Janvier.* La Cour a été hier en *gala* à l'occasion de l'Anniversaire de la naissance du Roi d'*Espagne*, dont l'Ambassadeur donna une Fête à tous les Ministres Etrangers. Le Roi, qui se rétablit quoique lentement, n'est retenu à présent au lit que par la rigueur de la Saison. On a commencé de nouveau la semaine dernière à enlever des Jeunes-gens pour completter les Régimens.

De CARTAGÈNE, *le* 25. *Janvier.* Les deux Frégates du Roi, *la Sainte-Lucie & la Vierge-des-Carmes*, qui avoient fait voile de ce Port le 16. du courant, afin de transporter à

Oran six-cents Recrués pour les différents Régimens en garnison dans ce Préside, sont de retour ici, & y attendent de nouveaux ordres pour se remettre en mer.

La Nouvelle, qui s'étoit répanduë de la prise de *Tanger* par l'Escadre *Espagnole*, sortie de *Cadix*, sous les ordres du Lieutenant-Général Marquis de *Casa-Tilly*, & dont il a paru une Relation circonstanciée, a été desavouée par des Lettres d'une date postérieure de *Madrid* & de *Cadix*, comme destituée de tout fondement; & l'on assure, qu'il a été donné des ordres pour en découvrir l'Auteur & le punir de sa légéreté à avancer des faits si absolument controuvés.

De CADIX, *le* 24. *Janvier.* Les Paquet-bots de régître *le St. Joseph* & *le Saint-Nicolas de Bari* sont entrés les 20. & 21. de ce mois dans ce Port. Ces Bâtimens, partis de *Honduras* le 15. Août, ont apporté pour le compte du Commerce 281308. Piastres fortes en argent, & 21520. Arrobes d'*Anil*, estimées à 516486. de ces Espèces. La Gabarre *Françoise*, *la Boussole*, commandée par le Chevalier de *Borda*, relâcha ici le 20. venant de l'Isle de *Gorée*, où elle étoit allé faire des observations Astronomiques. On apprend, qu'il a été expédié ordre dans tous les Ports du Royaume de rendre le salut coup pour coup aux Vaisseaux *Russes* qui y entreront, & de leur fournir tout ce dont ils pourront avoir besoin.

De MADRID, *le* 4. *Février.* Le Prince des *Asturies* est presque rétabli d'un accident qui lui est arrivé il y a quinze jours. Sortant du *Pardo* dans une voiture à 6. petits chevaux de *Galice*, que conduisoit l'Infant Don *Gabriel*, S. A. R. eut le malheur de verser, & de se démettre le bras gauche: On le lui remit d'abord, & on lui fit une saignée, qu'on réitéra deux fois les jours suivans. Depuis ce tems l'inquiétude, qu'on a euë à ce sujet, a presqu'entiérement cessé. On dit, que la Princesse Epouse de l'Infant Don *Louis* se trouve actuëllement enceinte.

Le Roi a conféré le Gouvernement de la Province de *Jauja*, dans le *Pérou*, au Capitaine d'Infanterie Don *Vincent Seneca*; & celui de *Jaén de Bracamoros*, dans la *Nouvelle-Grénade* à Don *Michel de Salcedo y Espinosa*, Sergent-Major d'Infanterie. Don *Jean-Thomas de Micheo y Uztariz*, Chevalier Pensionné de l'Ordre de *Charles* III. Conseiller au Conseil-Suprème de *Castille*, est mort le 14. Janvier à l'âge de 52. ans, aïant donné pendant 23. ans dans différentes Charges de Magistrature de grandes preuves d'intégrité.

De NAPLES, *le* 29. *Janvier.* Le Roi a nommé le Chevalier de *Somma*, actuëllement son Ministre à la Cour de *Copénhague*, pour passer en la même qualité à celle de *Vienne*. Le Prince *di Marsico*, Régent de la Cour de la Vicairerie, étant mort ces jours-ci, on croit qu'il sera remplacé par le Prince *di Cimitelle*, Ministre du Roi à *Rome*.

De MODÈNE, *le* 1. *Février.* Hier, on reçut ici la Nouvelle, que la Princesse *Henriette d'Este*, Soeur du Duc, notre Souverain, étoit morte à *Borgo San-Donino*, dans la 75me. année de son âge. Cette Princesse étoit Veuve en premiéres Nôces du Duc *Antoine* de *Parme*, dernier de la Maison de *Farnèse*, & en secondes Nôces du Prince *Léopold* de *Hesse-Darmstadt*. Elle a laissé tous ses Effets mobiliers & Bijoux à notre Souverain, qui lui faisoit une Pension de 300. mille Lires, éteinte par sa mort.

De BOLOGNE, *le* 6. *Février.* Le Landgrave de *Hesse-Cassel*, auquel le Cardinal de *Bernis*, le Prince *Aldobrandini*, & plusieurs autres Personnes du premier rang ont donné de très belles Fêtes, prit le 2. congé du Pape, qui lui envoya un Corps-saint, des *Agnus*, &c. Et le 4. S. A. S. partit pour *Naples*.

Malgré les assurances des Partisans de la Société éteinte, on croit généralement à *Rome*, que les vertus du Vénérable *Palafox* seront approuvées au dégré héroïque, quoique jusqu'à présent les intentions du *St. Père* ne soient pas connuës à ce sujet.

De PARME, *le* 6. *Février.* L'Infant-Duc est revenu le 2. de ce mois d'un voyage, qu'il S. A. R. a fait à *Mantouë*, *Bresce*, *Vérone*, & *Crémone*. Madame la Duchesse se trouve de nouveau enceinte. On attend ici au Printems prochain *Monsieur*, Frère de S. M. *Très-Chrétienne*, qui fera un tour en *Italie*; & qu'on dit se proposer de passer les Fêtes de *Pâques* à *Rome*.

De PERPIGNAN, *le* 30. *Janvier.* Le Comte de *Floride-Blanche*, ci-devant Ambassadeur d'*Espagne* à *Rome*, & nommé Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, arriva hier à un des Fauxbourgs de cette Ville, où il prit un logement. Le Roi avoit fait donner des ordres, pour qu'on lui rendît à son passage les honneurs dûs à sa Dignité. En conséquence, lorsque ce Ministre entra dans la Ville, vers les 4. heures du soir, il fut salué par l'Artillerie: Il trouva l'Etat-Major de la Place à la Barrière; les Troupes de la Garnison formoient une double haye; & dès qu'il fut chez le Brigadier de *Cholette*, Commandant pour le Roi, il fut visité par les Corps Militaires & harangué par le Corps Municipal. Ce Seigneur soupa chez le Commandant, & retourna ensuite au Faubourg, n'aïant pas jugé à propos

d'accepter un logement, qui lui avoit été préparé dans la Maison du Comte de *Mailly* : Il est parti ce matin pour continuër sa route vers *Madrid*, où il comptoit d'arriver du 15. au 20. Fév.

De TOULON, *le* 24. *Janvier.* Le Chevalier de *Coriolis* d'*Espinouse*, commandant la Frégate du Roi, *l'Aurore*, aïant offert au Bey de *Tunis* de passer en *France Suleiman-Aga*, son Envoyé auprès de S. M. *Très-Chrétienne*, ce Ministre & les Gens de sa Suite s'embarquèrent le 14. Décembre sur ce Vaisseau, qui mouilla dans notre Rade le 18. du courant. Il avoit été précédé de quelques jours par le Bâtiment, chargé des Présens que le Bey envoye à Sa Majesté: Ils font actuëllement la Quarantaine; & l'Envoyé est descendu le 29. avec sa Suite au *Lazareth.*

De VERSAILLES, *le* 15. *Février.* Avant-hier, le Roi reçut les Cendres des mains de l'Evêque de *Senlis*, Premier-Aumônier de Sa Majesté, dans la Chapelle du Château. Le même jour, le Prince *Palatin*, Duc des *Deux-Ponts*, qui a été ici sous le nom de Comte de *Sponheim*, eut l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, & de prendre congé de Sa Majesté.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 17. *Février.*

Il est question, dit-on, de mettre les Maréchaussées en Légion, de les faire commander par des Officiers-Généraux, de supprimer les Charges de Grand-Prévôt, & de donner un ton tout-à-fait militaire à ce Corps, préposé au maintien de la sûreté publique par tout le Royaume.

Le Sr. de *Poilly* a perdu le Procès, (*dont il a été parlé dans le* Suppl. *du* N°. CIV. 1776.) Il a été débouté de ses demandes considérables en Succession & en dommages & intérêts, la Dame de *Chantrenne*, Veuve de son Frère aîné, aïant prouvé, que son Mari est mort non-seulement insolvable, mais qu'elle a même été forcée de perdre une partie de sa Dot & de ses reprises.

*** *Mr.* PRATI, *Napolitain*, Maître de Chapelle, a donné, le 2. de ce mois, au Concert-Spirituël à PARIS, le Pseaume *Dixit* en Motet à Grand-Choeur, dans lequel il s'est attiré l'applaudissement général.

De LONDRES, *le* 14. *Février.* Outre l'Hôpital de *Forton* & le Château de *Portchester*, le Gouvernement a donné ordre de préparer plusieurs autres Prisons, pour les *Américains* qui seront faits Prisonniers par les Forces du Roi sur terre ou sur mer. La Prison à *Plymouth*, où les *François* & *Espagnols*, pris durant la dernière Guerre, ont été détenus, est de ce nombre; & l'on dit, que la partie du Quarré de *Newgate* en cette Capitale, dont l'on n'avoit encore construit que les Murs, sera achevée avec toute la diligence possible, & divisée en plusieurs Appartemens pour le même usage. La Garnison de l'Isle de *Scilly* sera augmentée de quatre Compagnies d'Infanterie; & le Corps-de-Garde à *St. Mary* sera beaucoup aggrandi & converti en Prison. On croit, que l'augmentation des Garnisons de *Jersey* & de *Guernesey*, par deux Compagnies d'*Invalides*, a le même objet.

Jamais les Manufactures d'Armes à *Birmingham* & *Sheffield* n'ont-elles été plus occupées qu'aujourd'hui: Cependant il s'en faudroit de beaucoup, qu'elles soient employées uniquement pour la *Grande-Bretagne* ou ses Alliés, si l'Auteur d'une Lettre de *Birmingham* du 1. de ce mois a été bien informé: Il écrit, qu'il s'est trouvé dans sa Ville pendant quelques jours des Emissaires *Américains*, notamment un Habitant distingué de *Maryland*, dans le dessein de s'y procurer une bonne quantité de fusils, de platines, &c. " Mais (ajoute-t-il) il faut espérer, qu'aucun de nos Citoyens n'aura été assez dépourvu de Patriotisme pour se prêter à leurs propositions; " espoir trompeur, s'il est vrai, comme des Feuilles publiques l'assurent, qu'il ait été trouvé à bord de *l'Aurore*, Vaisseau *Américain* conduit par quelques gens de l'Equipage à *Liverpool* (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. XII.) des Papiers, par lesquels il paroît, qu'il a été expédié depuis peu 4000. fusils de *Birmingham* & de *Sheffield* pour les Colonies dans l'*Amérique-Septentrionale:* Par les mêmes Papiers l'on a vu, dit-on, qu'il a été embarqué, au mois de Novembre dernier, dans un des principaux Ports Etrangers près de la *Manche*, 80. Barrils de poudre & une grande quantité d'autres Munitions de guerre, à bord de deux Bâtimens destinés pour *Providence* en *Rhode-Island.*

Les Négocians de cette Capitale, intéressés au Commerce des *Indes-Occidentales*, ont tenu la semaine dernière une Assemblée, à laquelle il fut produit un Etat des Captures, faites sur ce Commerce par les Armateurs *Américains* depuis le commencement des hostilités: Il paroît par ce Tableau, que la quantité de Sucre montoit seule à 40. mille Barrils; & que celle de Rum, de Coton, de Caffé, & d'autres Articles du produit des Isles étoit à proportion.

On écrit de *Portsmouth*, le 12. Février, que les Vaisseaux de guerre *le Courageux* & *l'Augusta* en avoient déjà mis à la voile, & que *le Culloden* les suivroit incessamment. L'objet de la croisière de ces Navires (*que nous avons annoncée l'Ord. dernier*) est d'intercepter sept gros

Bâtimens *Américains*, qui, felon des informations reçuës par le Gouvernement, font actuellement en route de la *Virginie* pour des Ports de *France* avec des chargemens de Tabac & d'*Indigo*.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du 18. Fevrier.*

,, Le 14. de ce mois, les *Seigneurs* lurent pour la troifième fois & paffèrent le Bil des *Lettres* de *marque*, en vertu duquel on en a déjà préparé un grand nombre pour tous Particuliers, qui voudront armer en courfe contre les Colonies révoltées de l'*Amerique*. Ce jour-là, il y eut de vifs débats dans la Chambre des *Communes* fur le Bil *pour faifir les Perfonnes fufpectes de Haute-Trahifon & de Piraterie*, contre lequel il fut préfenté une Requête de la Ville de *Londres*. Cependant il fut paffé le lendemain à la pluralite de 112. contre 35. Voix. (*Nous donnerons la Requête & le Précis des débats l'Ordinaire prochain.*)

,, Le Général *Clinton* & plufieurs autres Officiers font revenus ici de l'*Amérique*, aïant fait le trajet à bord du Vaiffeau de guerre *l'Afie*, de 64. Canons, qui eft entré à *Plymouth*; & l'on apprend, que le Général Comte *Cornwallis* & le Général *Robertfon* font auffi attendus de retour à bord du *Briftol*, de 50. Canons, qui devoit partir de *New-York* du 17. au 19. Janvier. Quoiqu'on eût cru, que la Cour auroit publie quelques Nouvelles, à l'occafion de l'arrivée du premier de ces Vaiffeaux, elle n'a fait inférer dans la *Gazette* de *Londres* qu'une Lettre du Commodore *Parker*, où il dit, "que jusqu'alors il n'étoit rien arrive d'effentiel; que la Flotte *Con-,, tinentale* étoit dans la Rivière de *Providence* hors de fa portée." Cette Lettre eft en date de *Rhode-Ifland*, du 7. Janvier. Cependant on publie ici des Avis du même endroit du 6. & du 8, fuivant lesquels on y avoit été informé de la défaite du Général *Washington* & de la prife du Général *Lee*. On appuye cette dernière Nouvelle d'un paragraphe, qui fe trouve, dit-on, dans la *Gazette* de *New-York*, ainfi que d'une Lettre du Capitaine *Mackenzie*, Sécrétaire du Général *Howe*, & enfin de quelques Lettres reçuës hier de la part du Colonel *Harcourt* à l'Hôtel du Comte de *Harcourt*, fon Père. L'on affure, qu'au départ de ces Avis le Colonel étoit fur le point de faire voile pour amener fon Prifonnier en *Angleterre*; & que Mr. *Lee*, nommé par le Congrès pour fuccéder à Mr. *Washington* dans le commandement de la grande Armée, fera un des premiers, contre lesquels l'on employera les difpofitions du Bil paffé hier dans les *Communes*, & en vertu duquel la Cour a envoyé ordre en *Amérique* de transporter en *Angleterre*, fous l'efcorte des *Invalides* de l'Armée, les Prifonniers qui fe trouvent à la *Nouvelle-York*, & qui n'ont point été échangés. La defaite du Corps *Heffois* fe confirme auffi par des Lettres récentes, qui n'apprennent néanmoins aucune circonftance ultérieure, fi ce n'eft que le Commandant en fecond des Troupes *Heffoifes* avoit été tué, en fe faifant jour, à la tête de 300. Hommes, à travers le Corps Ennemi. Quelques Avis ajoutent, que la dysenterie fait de grands ravages parmi nos Troupes de terre & de mer aux ordres des Frères *Howe*."

,, Les ACTIONS continuënt d'être fur le même pié."

De BRUXELLES, *le* 20. *Février.* On écrit de *Lille*, que le Régiment *Dauphin*, faifant partie des douze Bataillons, qui ont reçu ordre de fe rendre de la *Flandre-Françoife* à *Breft*, s'eft mis en marche le 16 & qu'il feroit fuivi le 18. par celui de *Chartres*. Un Détachement du Corps d'Artillerie a pris la même route. Ces différents Corps doivent être arrivés à *Breft* en 32. jours de marche. Jusqu'à préfent l'on ignore le but d'un mouvement fi peu ordinaire au coeur de l'hyver.

De ROTTERDAM, *le* 22. *Février.* On a reçu ici des Lettres de *Nantes*, fuivant lesquelles le Commerce de Tabac entre ce Port & les Colonies *Britaniques* doit être très-confidérable. Trois Cargaifons de cette Marchandife, qui y ont été récemment mifes en vente, avoient été achetées par la Ferme-Générale, qu'on dit avoir conclu une Convention avec les Agens du Congrès-Général, pour l'achat exclufif de tous les Chargemens de Tabac, portés en *France* pour le compte de cette Affemblée. Celui du Vaiffeau *l'Aurore*, que des *Anglois* enrôlés parmi l'Equipage ont conduit à *Liverpool*, avoit la même deftination. On dit, que le Capitaine a été fi maltraité par ceux de fes gens qui s'étoient révoltés, qu'il eft mort à *Liverpool*.

De LA HAIE, *le* 22. *Février.* M. le Chevalier *Yorke*, Ambaffadeur-Extraordinaire de S. M. *Britanique*, & le Vicomte de *la Herreria*, Envoyé Extraordinaire du Roi d'*Efpagne*, ont été, chacun féparément, en conférence avec le Préfident des *Etats-Généraux*. Le Colonel *Rainsford*, chargé de conduire en *Angleterre* les Troupes *Allemandes*, qui paffent à la folde *Britanique*, eft arrivé ici le 19 & parti ce matin pour fe rendre au lieu de l'embarquement.

Mr. & Mre. *Timon Boey*, Greffier en fecond & Secrétaire de la Cour de Juftice de *Hollande* & de *Zeelande*, mourut ici hier.

De LEIDE, *le* 24. *Février.* Par l'abondance des matières nous fommes obligés de renvoyer à l'Ordinaire prochain la Suite des Nouvelles de *Conftantinople*, qui annoncent entre autres la défaite de l'Armée *Perfane* & la levée du blocus de *Bagdad*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 28. Février, 1777.

De SEYDE, *le* 5. *Novembre*, 1776.

LA mort d'*Aly-Daher*, Fils du feu Cheïk d'*Acre*, eſt avérée; mais jusqu'ici l'on n'en ſçait point les circonſtances avec certitude. Comme l'on n'a entendu parler d'aucune défaite de ce Chef, il y a lieu de croire, qu'on eſt parvenu à ſe défaire de lui par trahiſon. En effet l'on dit, que le Pacha de *Damas* lui avoit envoyé 3. à 400 Hommes, qui, feignant de vouloir ſe dévouër à ſon ſervice, ont réuſſi à gagner ſa confiance, & lui ont tranché la tête. Cette perfidie a eu un double motif, puisque, par ſon moyen, le Pacha de *Damas*, qui n'a pu tromper *Aly-Daher* que parce qu'il l'avoit longtems ſoutenu en ſecret, a ôté à ſon Rival, *Diezzar-Bey*, notre Gouverneur, le fruit de tous les mouvemens, qu'il s'étoit donné, depuis la priſe d'*Acre*, pour s'aſſurer de la perſonne de ce Rebelle; & qu'en même tems il eſt parvenu à faire oublier ſa complicité, en débarraſſant la *Porte* de ce dangereux Ennemi. On eſpère, que, le Pays de *Saphed* étant délivré par-là entièrement des *Dahers*, dont la domination lui attiroit des troubles continuëls, la tranquillité va enfin s'y rétablir.

De PARIS, *le* 21. *Février*, 1777.

Lundi dernier, les Ducs de *Luxembourg* & de *Mortemart* ont été reçus au Parlement, où ils ont pris ſéance ſelon la date d'érection de leur Pairie: Il y avoit à cette Cérémonie trois Pairs Eccléſiaſtiques & 25. Séculiers. Du nombre de ces derniers étoit le Maréchal Duc de *Richelieu*, revenu à cet effet de *Verſailles*, où il fait aſſiduûment ſon ſervice de Premier-Gentilhomme de la Chambre.

Le Gouvernement aïant réſolu de former à l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire un Séminaire pour les Aumôniers des Régimens, on dit que le Parlement, informé que M. l'Archevêque avoit pris ſur lui de fournir tous les Sujets néceſſaires pour cet Inſtitut, a chargé M. le Premier-Préſident de prévenir le Roi du danger qu'il y auroit, ſi l'Hôtel étoit deſtiné à ſervir de réfuge aux *Ex-Jeſuites*; mais que le Roi a répondu en ſubſtance, "que ſon „ Parlement ne devoit prendre aucun ombra- „ ge de cet Etabliſſement, Sa Maj. ne vou- „ lant point, que les Membres de la ci-de- „ vant Société ſoient plus longtems dans le „ malheur, s'ils ſe rendent dignes de ſa pro- „ tection."

FIN de l'Arrêt du Conſeil d'Etat, pour autoriſer l'Ordre du *St. Eſprit* à faire un Emprunt, *&c.*

IV. Les *ſix-cents mille Livres* de Rentes ſur le *Marc d'or*, & par ſupplément, en cas de beſoin, ſur les *Poſtes*, que S. M. vient de créer au profit du dit Ordre, ſeront employées uniquement au payement des Arrérages des Rentes, tant perpétuelles que viagères, qui ſeront conſtituées par le dit Ordre.

V. Le dit Ordre prendra chaque année, ſur le montant de ſes économies, une Somme au moins de *quatre-vingts mille Livres*, & des

vantage s'il lui convient ; laquelle Somme de *quatre-vingts mille Livres*, ensemble les Fonds qui par la suite se trouveront libres par l'extinction successive des Rentes perpétuelles, seront employées par le dit Ordre au remboursement des Capitaux des dites Rentes jusqu'à ce qu'il soit entièrement consommé ; à laquelle époque le dit Ordre sera en pleine & entière propriété & jouïssance des dites Rentes perpétuelles, qui demeureront assignées sur le *Marc d'or*, & par supplément, en cas de besoin, sur les *Postes*, pour en user comme de chose à lui appartenante, par le rachat qu'il en aura fait.

VI. Les Rentes viagères diminuant à mesure des extinctions, il en sera fait mention, d'année en année, sur la Minute du Contrat d'aliénation, par le Notaire dépositaire d'icelle.

VII. Les constitutions particulières ne pourront être moindres de *mille Livres* de Capital, soit en Rentes perpétuelles, soit en Rentes-viagères ; & ne pourront les dites Rentes être retranchées ni réduites, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être. Les Rentes viagères pourront être constituées sur la tête des Acquéreurs ou sur celle des Personnes qu'ils indiqueront, sous telles conditions qu'ils jugeront à propos ; & les Contrats en seront passés par-devant tels Notaires au *Châtelet* de *Paris*, que les Acquéreurs choisiront, auxquels les Grosses des dits Contrats seront délivrées aux frais du dit Ordre, sauf à Sa Maj. à l'en indemniser.

VIII. Toutes sortes de Personnes, même les Communautés Ecclésiastiques, Séculières & Régulières, de l'un & de l'autre sexe, & les Etrangers non naturalisés, soit qu'ils demeurent dans ou hors du Royaume, ou qu'ils soient Sujets des Princes ou Etats, avec lesquels S. M. pourroit être en guerre, pourront acquérir les dites Rentes & en jouïr : A l'effet de quoi S. M. a renoncé & renonce à tous droits d'amortissement, d'aubaine, bâtardise, deshérence & autres généralement quelconques.

IX. Le dit Emprunt sera ouvert à compter de ce jour ; & les Capitaux des dites Rentes seront fournis au dit Ordre en deniers comptans, entre les mains du Trésorier du Marc d'or en exercice, qui en expédiera les Quittances au profit des Acquéreurs ; lesquelles seront contrôlées au plus tard dans les trois mois de leur date, par le Contrôleur du dit Trésorier ; à l'effet de quoi, Sa Majesté, en tant que de besoin est ou seroit, a commis & commet les dits Trésorier & Contrôleur, sous les ordres & l'inspection du Grand-Trésorier-Commandeur du dit Ordre : Et seront les noms des Acquéreurs, les conditions des constitutions, & l'époque de la jouïssance des dites Rentes, énoncés dans les dites Quittances ; & sur icelles les constitutions particulières seront faites par les Grands-Officiers du dit Ordre, conformément à la dite délibération.

X. Le Trésorier du Marc d'or remettra la Somme, qui sera produite par le dit Emprunt, entre les mains du Garde du Trésor Royal en exercice, qui en expédiera sa Quittance libellée au profit du dit Ordre, & à la décharge du Grand Trésorier ; pour être de la dite Somme respectivement fait recette par le Garde du Trésor Royal envers Sa Majesté, par le Trésorier du Marc d'or envers le Grand-Trésorier, & par celui-ci envers le dit Ordre : Et sera la dite Quittance de finance enrégîtrée au Contrôle-général des Finances, & annexée à la Minute du dit Contrat d'aliénation.

XI. La dite Rente de *six cents mille Livres*, tant qu'elle subsistera en tout ou en partie, conformément aux Articles IV. V. & VI. sera annuellement payée par le Trésorier du Marc d'or en exercice, &, en cas de supplément, par l'Adjudicataire de la Ferme des Postes, sur la Quittance du Grand-Trésorier du dit Ordre ; & employée sous ses ordres & à sa décharge par le Trésorier du Marc d'or non en exercice, au payement des Arrerages des dites Rentes, de six mois en six mois, ès premiers Janvier & Juillet de chaque année ; &, quant aux remboursemens successifs des Capitaux des *Rentes perpétuelles*, ils seront effectués dans le courant du mois d'Octobre de chaque année, par le Trésorier du Marc d'or non en exercice, pareillement pour le compte & à la décharge du Grand-Trésorier, au moyen de la Somme de *quatre-vingts mille Livres* au moins, & de plus forte Somme, s'il y a lieu, que lui fera délivrer le dit Grand-Trésorier, sur les deniers de l'Ordre. Seront faits au surplus les dits remboursemens, sur les ordres de ses Grands-Officiers, en suivant l'ordre des Numéros, qui auront été donnés aux Contrats lors des constitutions ; & néanmoins pourront intervertir l'ordre des Numéros, dans le cas du desir respectif des Propriétaires, pour éviter ou obtenir leur remboursement.

XII. Permet S. M. aux Propriétaires des Rentes perpétuelles, pour l'arrangement de leurs affaires, de transmettre la propriété de leurs Rentes par la voie de la reconstitution : En conséquence, Sa Maj. a autorisé & autorise le dit Ordre à recevoir de ceux qui se présenteront, pour être subrogés aux premiers ou subséquens Acquéreurs des dites Rentes, les deniers comptans, qui leur seront à cette fin offerts, pour en être constitué de nouvelles Rentes en remplacement de celles, qui seront remboursées avec les deniers fournis par les nouveaux Acquéreurs ; lesquels Contrats de reconstitution seront numérotés des mêmes Numéros que ceux des Contrats remboursés.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Maj. étant, tenu à VERSAILLES, *le 7. Fev.* 1777.

(Signé) AMELOT.

De LONDRES, *le* 21. *Février.*

Le 18. de ce mois, les *Seigneurs* firent la première lecture du Bil, *pour autoriser le Roi à faire saisir & détenir les Personnes accusées ou suspectes de Haute-Trahison*, &c. L'on résolut d'en faire la seconde le 20. en pleine Chambre. La Requête, que la Ville de *Londres* a présentée contre ce Bil le 14. à la Chambre des *Communes*, & les Résolutions prises

cette occasion par le *Commun-Conseil*, sont de la teneur suivante.

HALLIFAX, *Maire*.

Au COMMUN-CONSEIL, *tenu dans la Chambre du* GUILDHALL *de la Cité de* LONDRES, *Vendredi* 14. *Février* 1777.

Il fut proposé, & mis en délibération, "si la „ Cour trouvoit bon de présenter une Re„ quête à l'honorable Chambre des *Communes* „ contre le Bil, qui y est actuellement sur le „ tapis, intitulé : *Bil pour autoriser le Roi à* „ *faire saisir & detenir les Personnes accu*„ *sées ou suspectes du Crime de Haute-Tra*„ *hison*, *commis dans l'*Amérique-Septentrio„ nale, *ou sur les Mers*, *ou du Crime de Pi*„ *raterie* ;" ce qui passa unanimément à l'affirmative. En conséquence, la Cour nomme & commet *Fréderic Bull*, *Jean Sawbridge*, *Richard Oliver*, le Chevalier *Watkin Lewes*, *Nathaniel Newnham*, & *Guillaume Lee*, Aldermans, & 12. Membres du Conseil, [aussi nommés dans cet Arrêté,] pour se former en Committé, assisté du *Recorder* (ou Greffier) & du Sergeant-Commun (ou Avocat de la Ville,) se retirer immédiatement, & dresser une Requête, conformément à la dite Résolution.

Le dit Committé, immédiatement retiré & revenu dans l'Assemblée, a présenté le Projet d'une Requête préparée par lui à l'effet ci-dessus, qui, après avoir été luë deux fois, a été unanimément approuvée, étant conçuë en ces termes.

Aux Honorables COMMUNES de la GRANDE-BRÉTAGNE, assemblées en Parlement,

„ *Représentent humblement les Lord-Mai*„ *re*, *Aldermans*, *&* Communes *de la* „ *Ville de* Londres, *assembles en* Commun„ Conseil :"

Que les Requérans ont vu un Bil, actuellement sur le tapis dans cette Honorable Chambre; pour autoriser S. M. à faire saisir & détenir les Personnes accusées ou suspectes du Crime de Haute-Trahison, commis dans l'*Amérique-Septentrionale*, ou sur les Mers, ou du Crime de Piraterie :

Que, si le dit Bil passe en Loi, les Requérans craignent qu'il ne cause la plus grande inquiétude dans l'esprit de plusieurs des fidèles Sujets de Sa Majesté, & qu'il ne tende à exciter les troubles les plus alarmans ; toutes Personnes sans distinction se trouvant exposées, par l'effet du dit Bil, à être enfermées en une Prison éloignée dans quelque coin du Royaume, sans aucun serment préalable [de la part de l'Accusateur,] sans ajourner les Parties, ou sans entendre ce qu'elles peuvent alléguer pour leur justification, & à devoir rester dans une telle Prison, sans être admises à donner caution & à être relâchées moyennant sûreté :

*Que l'Acte d'*Habeas-Corpus, *qui est le meilleur garant des Libertés du Peuple, seroit suspendu :*

Que les Requérans sont profondément affectés de ce qu'ils comprennent devoir être la suite dangereuse d'une telle Loi, puisque, par de petits motifs de ressentiment ou par différentes autres raisons, il pourroit se trouver des Personnes, competentes pour user de ce droit d'envoyer en prison, qui l'exerceroient dans sa plus grande latitude & étenduë :

Que des mesures si violentes, si contraires à la Constitution, si subversives des Droits sacres & fondamentaux du Peuple, mesures qui l'assujettissent à l'oppression la plus cruelle & à l'Esclavage, tendent, selon l'opinion des Requerans, à introduire toute sorte de mal & de confusion, & à précipiter par-là la ruine, dont ce Pays est actuellement menacé.

„ *En conséquence, les Requérans prient sérieusement cette Honorable Chambre, que* „ *le dit Bil ne passe point en Loi, ou que du* „ *moins elle prenne les précautions, que sa* „ *sagesse jugera les plus convenables, pour* „ *prévenir, qu'il ne soit étendu dans son ef*„ *fet ou application à aucun des Sujets de* „ *S. M. dans ce Royaume.*"

Approuvé & ordonné, que la dite Requête, mise au net & signée par le Secrétaire de la Ville, soit immédiatement présentée par les Shériffs, accompagnés du *Remembrancer* (second Greffier de la Ville,) à l'Honorable Chambre des *Communes*.

La Cour desire, que les Représentans de cette Ville en Parlement, & ceux des Membres de cette Cour qui le sont aussi du Parlement, se trouvent à la présentation de la dite Requête, & en appuyent le contenu :

Résolu, "que les remercîmens de cette Cour „ seront faits aux Membres, par la vigilance „ desquels, en s'adressant à cet effet au Lord„ Maire, elle a eu l'occasion de se declarer con„ tre ce Bil, si contraire à la Constitution."

Résolu, "que les remercîmens de cette Cour „ seront faits au très-honorable Lord-Maire, „ pour le refus qu'il a fait d'autoriser les *Let*„ *tres de presse*, & aux dignes Aldermans, „ qui ont executé la Loi, avec une fermeté „ louable, contre les Officiers, qui ont osé pri„ ver nos Co-Sujets de leur Liberté, dans „ l'enceinte de cette Cité, sous prétexte de „ Lettres de presse."

Ordonné, que le Secrétaire de la Ville fasse insérer ces Résolutions dans les Papiers publics.

(*Signé*) RIX.

Le Gouvernement n'a pas encore jugé à propos de fixer l'opinion du Public, soit par rapport à la défaite du Corps *Hessois* ou à la prise du Général *Lee* : On ne cesse pourtant pas d'insérer dans nos Papiers publics des Avis concernant ces deux évènemens, mais (comme d'ordinaire) pleins d'incertitude & de contradictions. On y voit entre autres une Lettre, qu'on dit écrite par le Général *Lee*, dans sa Prison à *New-York*, au Capitaine *Kennedy*, du 44me. Régiment, dans lequel Mr. *Lee* a longtems servi : Il y donne des éloges au Colonel *Harcourt* qui l'a pris, se plaint de la lâcheté de ses propres Troupes, & finit par témoigner son attachement invariable à la

Cause de l'*Amérique*, & sa résolution de supporter avec fermeté tous les malheurs, qui pourront lui arriver pour l'avoir défenduë. Cependant cette Lettre, manquant de date & d'objet particulier, pour lequel Mr. *Lee* ait dû l'écrire, ne paroît pas de nature à mériter la confiance des Lecteurs.

ACTIONS; *Banque*, 138. *Indes*, 169 & trois quarts.

De BRUXELLES, *le* 24. *Février.*

L'Impératrice-Reine vient de disposer de l'Evêché de *Bruges*, vacant par la mort de Mr. *Caïmo*, en faveur de Mr. *Brenaert*, Conseiller Ecclésiastique au Grand-Conseil à *Malines*, & Doyen du Chapitre de *Lierre*.

Les Lettres de *Paris* & de *Vienne* s'accordent à faire espérer, que le voyage de l'Empereur en *France* aura encore lieu à la fin de l'hyver ou vers *Pâques*.

L'on continuë de faire dans les Etats Héréditaires de la Maison d'*Autriche* des préparatifs, dont on ignore le motif: Tout ce qui est nécessaire pour l'ouverture d'une Campagne, doit être tenu prêt; & l'on fait de grosses levées dans les différentes Provinces. Des Députés de la *Moravie*, arrivés à *Vienne* pour remettre quelques Mémoires à la Cour, ont rapporté, qu'on enrôloit avec ardeur dans le voisinage de *Brünn* & d'*Olmutz*, & que les plus beaux Jeunes-Hommes du Pays prenoient parti dans les Troupes. Au commencement de ce mois, il est venu à *Vienne* un nombreux transport de Recruës, qui alloit être suivi de plusieurs autres.

Les Avis de *France* ne donnent pas moins matière à spéculation. Il avoit été résolu, dit-on, depuis longtems d'augmenter les Ouvrages du Port de *Brest*; & c'est pour cet effet que 18. Bataillons, du nombre desquels sont les seize mandés de *Lille*, ont reçu ordre (non-obstant la Saison) d'aller y travailler sous la direction du Comte de *Langeron*, Maréchal de Camp, qui fera élever quelques nouvelles Batteries du côté de la Mer. Cependant les mêmes Lettres, qui donnent cette raison de la marche des Troupes qui se rassemblent à *Brest*, ajoutent, que l'on y redoubloit d'activité pour les préparatifs maritimes; que l'on y cuisoit une très-grande quantité de Biscuit; que, pour y suffire, on a augmenté de deux-cents le nombre des Boulangers; enfin qu'il y a été reçu ordre d'armer les Batteries du Port & de la Rade, comme si l'on étoit à la veille de quelque attaque. Des Lettres de *Marseille*, du 4. de ce mois, parlent également de dispositions, dont on ignore l'objet. Les huit Compagnies des Troupes de la Marine, qui y sont détachées, avoient ordre de partir le 6. pour se rendre à *Toulon*: Elles seroient relevées à *Marseille* par trois Compagnies du Régiment de *Guyenne* en garnison à *Aix*, qui feroient le service de la Marine. Tous les fours de ce Département étoient employés à faire des biscuits pour le Port de *Toulon*, où l'on continuoit de travailler avec assiduité à l'équipement des Vaisseaux en état d'être armés.

Le ton enfin des Lettres d'*Espagne* n'est pas plus pacifique: On en voit de *Malaga*, qui portent, qu'on y rassembloit des Grains & des Provisions en quantité pour le compte du Roi; que, les Magasins ne pouvant suffire à les contenir, on en remplissoit les Couvents, & qu'on y préparoit des logemens pour quinze à vingt mille Hommes de Troupes Etrangères. On a peine à croire, que les différends avec le *Portugal* soient la seule cause de ces dispositions. Il est vrai, qu'on dit avoir reçu, tant à *Londres* qu'ailleurs, la Nouvelle que les hostilités continuent entre les deux Nations dans l'*Amérique-Méridionale*, & qu'un Détachement *Portugais*, envoyé de *Para*, a enlevé deux petits Postes *Espagnols* sur l'*Orénoque*: Mais, d'un autre côté, l'on assure, que la Reine de *Portugal*, depuis qu'elle a été déclarée Régente du Royaume, tâche de terminer à l'amiable la mes-intelligence, survenuë entre les deux Cours au sujet de leurs Possessions sur la Rivière de *la Plata*, & qu'Elle a déjà proposé à cet effet un Projet d'Accommodement au Roi d'*Espagne*, son Frère. D'ailleurs, l'on ne peut se persuader, que le *Portugal* soit un Ennemi, dont les forces exigent des préparatifs aussi formidables. On écrit de *Paris*, que parmi les conjectures, qui y sont le plus généralement accréditées à la Bourse parmi les Agioteurs, est celle d'un secours très-efficace, que les Colonies *Anglo-Américaines* ont à attendre: Il en est même qui assurent, que la grande Flotte *Espagnole*, dont on ignore jusqu'à présent la route, est destinée à cette Expédition. D'autres soutiennent en même tems, que S. M. *Très-Chrétienne* veut conserver la Paix, aïant ordonné que, dans le cas où il seroit amené en *France* des Prises faites par les *Anglo-Américains* sur la *Grande-Brétagne*, elles soient restituées aux Propriétaires.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du *NUMERO* XVII.

De LEIDE, *le* 28. *Fevrier*, 1777.

D'ALEP, *le* 27. *Novembre*, 1776. On a reçu ici divers Avis de *Bagdad*, qui annoncent, que cette Ville eſt entièrement inveſtie par les *Perſans*; qu'un Corps de cinq-cents Hommes du Pacha d'*Orfu*, conduit par ſon *Kiaya*, a été dépouillé par les *Arabes*, & que la diſette met le comble à tous les maux, qu'éprouve cette Place. L'on attend à *Alexandrette* deux gros Bâtimens, qui doivent y apporter de *Conſtantinople* des Munitions de guerre pour ſecourir *Bagdad*; mais on craint fort, que cette Ville, qui en eſt entièrement privée, ne ſoit forcée de ſe rendre aux *Perſans*, avant qu'elle n'ait reçu les ſecours tardifs, qui lui ſont deſtinés. *Abdullah-Pacha* a donné avis à la *Porte* de cette triſte ſituation par divers *Tartares*, dont quelques-uns ont paſſé ici.

Les Habitans d'*Antab*, dont le *Miri* eſt affecté à l'entretien de *la Mecque*, viennent de ſe révolter, aïant à leur tête environ ſix mille *Janiſſaires*, qui y ſont leur réſidence. La *Porte* y a dépêché un *Pacha*; mais les Rebelles, loin de ſe ſoumettre aux ordres qu'il apportoit, lui ont déclaré la Guerre.

SUITE des Nouvelles de CONSTANTINOPLE *du* 17. *Janvier*, 1777.

Le nouveau *Grand-Viſir*, qui s'appelle *Derendeli-Mehemet-Effendi*, a fait le 9. de ce mois ſa première viſite au *Mufti*, & le 11. il a eu en ſa nouvelle qualité Audience du *Grand-Seigneur*. *Maſtaladgi-Ibrahim-Effendi* lui a ſuccédé dans la Charge de *Kiaya-Bey*; & ce dernier eſt remplacé dans celle de *Nichandgi* par *Regiak-Effendi*, qui a autrefois rempli celles de *Reis-Effendi* & de *Tefterdar* ou Tréſorier. On croit, que ce changement de Miniſtère eſt arrivé par le crédit du *Capitan-Pacha*, lequel fut le ſeul des Officiers Militaires, qui aſſiſta au Conſeil, que les Miniſtres de la *Porte* tinrent le 4. de ce mois, & dont l'ancien *Grand-Viſir* alla encore rendre compte au Sultan le ſoir même, qui précéda ſa dépoſition. Son Succeſſeur, qui étoit *Capigi-Bachi*, lorſqu'il obtint, il y a peu de ſemaines, le Poſte de *Kiaya*, eſt fort lié avec le *Capitan-Pacha*, qui le lui avoit procuré en reconnoiſſance des ſervices, que *Mehemet-Effendi* lui a rendus en qualité de ſon Commiſſaire des Vivres pendant la dernière Guerre. Il eſt natif d'*Aſie*; &, quoiqu'on lui ſuppoſe une connoiſſance aſſez particulière des affaires de *Perſe*, il le cède, dit-on, pour les talens politiques au *Kiaya-Bey* actuël, très-propre à le ſuppléer dans les Négociations avec les Cours de l'*Europe*. Il a ſignalé ſon entrée dans la première place du Miniſtère par un acte de ſévérité, qui l'a rendu fort agréable au Peuple: Informé qu'on ſe plaignoit du peu de ſoin de ſon Prédéceſſeur pour la Police des Vivres, il a fait *incognito* la viſite des Marchés; & aïant trouvé, que quelques Boulangers & Bouchers avoient arbitrairement hauſſé le prix du Pain & de la Viande, il en a fait pendre un de chacune de ces profeſſions. Il a fait auſſi punir de la bâtonnade quelques Marchands de Denrées en détail, convaincus d'avoir des Poids & des Meſures peu juſtes; & il a vivement reprimandé les Officiers, qui ont l'inſpection de cette partie, & à la négligence deſquels les abus & la cherté des Vivres, qui en réſultoit, ſont généralement attribués, les menaçant d'une punition rigoureuſe, s'ils manquoient de nouveau à leur devoir. L'ancien *Grand-Viſir*, *Dervis-Pacha*, n'aïant pu ſe rendre d'abord par mer au lieu de ſon exil, à cauſe des vents contraires, a demandé & obtenu la permiſſion de faire le voyage par terre; & en conſéquence il eſt parti le 9. pour *Gallipoli*, où il doit attendre des ordres ultérieurs.

Pendant que le *Divan* étoit aſſemblé toute la journée du 4. il arriva ici ſucceſſivement deux Couriers avec l'agréable Nouvelle, que l'Armée *Perſane*, qui bloquoit *Bagdad*, avoit été défaite & forcée à abandonner le Siége de cette Ville & à évacuër celle de *Kerkud*. Comme les vaincus continuoient de ſe retirer, l'on ſe flattoit, qu'ils ſeroient bientôt chaſſés de tout le Pays conquis, & même de *Baſſora*. On annonça d'abord au Peuple cet heureux évènement, dont néanmoins l'on n'a encore appris aucune circonſtance particulière, & que quelques gens regardent comme peu certain. Du moins depuis ce tems les préparatifs de Guerre ne ſe ſont point rallentis. Outre les dix *Ortas* de *Janiſſaires*, il eſt parti d'ici le 11. cinq Compagnies de Munitionnaires, 3. de Canonniers, & deux de Conducteurs de Châriots, qui tous ſe rendront à *Cutaye*, Ville de la *Natolie*, où ils apprendront leur deſtination ultérieure, pour aller ſoit à *Bagdad* ou ſur les Côtes de la *Mer-Noire*. Il a été donné ordre à l'Arſenal d'armer huit Vaiſſeaux de ligne, qui doivent être prêts vers le commencement de Mai; & les

Employés de la nouvelle Fonderie, établie par le Baron de *Tott*, ont été chargés de couler pour le même tems une cinquantaine de Couleuvrines. Le *Grand-Visir*, rendant le 12. visite au *Capitan-Pacha*, son Ami, fit à cette occasion la Revuë des Vaisseaux, Chantiers, & Magasins de l'Amirauté.

Il est à espérer, que ces derniers ordres, qui paroissent regarder les démêlés avec la *Russie*, deviendront peu nécessaires: Le Gouvernement a proposé à Mr. de *Stachieff*, Ministre de l'Impératrice, d'acheter les Cargaisons des deux Vaisseaux de sa Nation, arrivés ici récemment, lesquelles consistent principalement en Bois de construction: L'on ignore, si l'ouverture sera agréée; mais en attendant l'on est occupé à décharger ces Bâtimens.

De VARSOVIE, *le* 12. *Février.* Les *Protestans* de cette Ville viennent de faire une perte des plus sensibles, en la personne du Sr. *Scheidemantel*, leur Pasteur, mort le 1. de ce mois, d'une Fièvre maligne à l'âge de 42. ans. Si l'on se rappelle ce qui a été récemment rapporté de lui, on rendra justice aux regrets que cause à sa Communauté la mort d'un Homme aussi distingué par son amour pour l'humanité que par ses connoissances. Sa Maj. *Danoise*, dont il avoit obtenu la protection pour son Eglise, lui avoit accordé, il y a peu de tems, l'Indigénat dans son Royaume, l'assurant qu'il y trouveroit toujours une retraite honorable & avantageuse, si les circonstances ne lui permettoient plus de rester à *Varsovie*.

De FRANCFORT, *le* 20. *Février.* On apprend de *Darmstadt*, que la Cérémonie du Mariage du Prince Héréditaire *Louis* de *Hesse-Darmstadt* avec sa Cousine, la Princesse *Louise Caroline*, Fille du Prince *George-Guillaume* de *Hesse-Darmstadt*, doit s'y être célébrée le 15 de ce mois. Le Burggrave *Guillaume-George* de *Kirchberg* est mort le 7. de la Petite-Vérole, dans la 22me. année de son âge. Son Oncle, le Burggrave *Jean-Auguste*, Lieutenant Général au service des *Provinces-Unies*, lui succède dans ses Terres & Biens, étant le seul qui reste de cette Maison. La Princesse *Dorothée-Guillelmine* d'*Ysenbourg-Budingen*, Mère & Tutrice du Prince de ce nom, est aussi morte le 10. à l'âge de 54. ans.

De COLOGNE, *le* 21. *Février.* On apprend de *Stuttgard*, que Mr. de *Faucitt*, Colonel au service de S. M. *Britanique*, y a assisté, le 4. de ce mois, à une grande Assemblée & au Jeu, qu'il y avoit au Palais du Duc. Cet Officier paroît devoir continuër encore quelque tems son séjour à la Cour de *Würtemberg*, parce que le Traité pour les 4000. Hommes de Troupes *Würtembergeoises*, qui devoient passer à la Solde *Britanique*, n'est pas encore entièrement achevé. Le Duc desire, dit-on, des conditions aussi avantageuses que celles, qui ont été accordées au Landgrave de *Hesse-Cassel*. D'ailleurs, par les différentes réductions que ce Prince a dû faire parmi sa petite Armée, elle se trouve actuëllement à un peu plus de deux mille Hommes effectifs. Ainsi, pour trouver les quatre mille & ne pas dégarnir absolument le Pays d'une Force armée, il faudroit y faire des levées considérables, auxquelles les Etats du Duché s'opposent: Ils ont représenté à leur Souverain, " que la cession de ses Troupes à „ une Puissance Etrangère pourroit être d'un avantage temporaire pour sa Caisse particulière, „ mais que ce profit n'égaleroit point la perte réelle & permanente, qui en résulteroit pour le „ Pays, en le privant de la fleur de sa Jeunesse & en ôtant les meilleurs bras à l'Agriculture, qui „ fait la vraie richesse des Peuples, &c." Quoique la Convention avec le Margrave de *Brandebourg-Anspach & Bareith* ne soit pas sujette à la même difficulté, on écrit cependant de la *Franconie*, que les moyens, qu'on employoit pour completter le Corps que ce Prince fourniroit à la *Grande-Brétagne*, y avoient causé une grande fermentation; & que quelques Officiers, qui avoient refusé d'aller servir en *Amérique*, avoient reçu leur démission. Pour épuiser d'autant moins le Pays, on enrôloit aussi des Etrangers; & l'on comptoit pouvoir faire l'embarquement dès que le *Mein* seroit navigable. On travailloit nuit & jour à *Anspach*, pour avoir prêts vers ce tems les Tentes & les Equipages.

De MALTE, *le* 30. *Décembre*, 1776. Dans les premières Séances du Chapître-Général de l'Ordre de *St. Jean*, dont l'ouverture s'est faite le 24. du mois dernier, on s'est occupé de l'Etat des Débiteurs de la Religion, dont l'on présenta les Rôles. Les *seize Législateurs* ne furent nommés que le 29. Ceux de la Langue de *Provence* sont les Baillis de *Guast* & de *la Brillance*; ceux d'*Auvergne* le Grand-Prieur Bailli de *Chauvence* & le Commandeur de *Lancosme*, Lieutenant de la Langue; ceux de *France*, le Prince *Camille* Bailli de *Rohan* & le Bailli de *Tigné*; ceux d'*Italie*, le Bailli *Vincentini* & le Commandeur *Amalfitani*; ceux d'*Arragon*, le Bailli *Lorez* & le Commandeur *Doz*; ceux d'*Allemagne*, le Bailli de *Hompesch* & le Commandeur *Rhink*, Lieutenant de sa Langue, qui s'étant trouvé indisposé a été remplacé par le Commandeur de *Thurn*; ceux de *Castille*, les Baillis *Surita* & *Pereyra*. Le Bailli *Guedez*

ice-Chancelier, & le Commandeur *Thomasi*, le premier comme Bailli de l'*Aigle in partibus*, le second comme Procureur du Bailli *Altiéri*, Grand-Prieur d'*Angleterre* aussi *in partibus*, nt rempli le nombre des *seize*, appuyant leurs prétentions à ce sujet sur des exemples qu'ils nt cités, & sur une Bulle du Pape qui a été luë. Dans les Assemblées suivantes, on a fait ecture des Rôles des Langues, de ceux des Chapîtres & des Grands-Prieurs, ainsi que de quelques-unes des Notes de la Congrégation Capitulaire, tandis que les seize Législateurs se sont ssemblés séparément chaque jour. Le résultat de leur travail ne paroîtra qu'à la fin du Chapitre, le serment, qu'ils ont prêté de tenir leurs délibérations secrètes, empêchant que rien transpire. On sait seulement, qu'il s'agit d'une nouvelle Taxe sur les Commanderies, contre laquelle quelques Commandeurs ont donné des protestations; &, comme l'Ordre a informé le *St. Siége* de ce différend, on dit, que les Baillis *Guedez* & *Belmont* seront envoyés à *Rome* pour faire approuver les Résolutions, qui auront été prises à la pluralité.

Il parut ici, le 6. de ce mois, à 2. heures 20. minutes après-midi, un Météore, qui s'éleva dans la partie du *Sud*, & dont l'explosion fit un effet semblable au bruit de deux coups de canon du plus gros calibre. Tous les vitrages de la Ville en ont été ébranlés.

De NAPLES, *le* 4. *Février*, 1777. Le Roi a nommé le Marquis de *Fuscaldo-Spinelli* Régent de la Cour de la Vicairie, à la place du feu Prince *di Marsico-Nuovo*. L'affaire du Sr. *Carlini*, Confident & Favori du Marquis *Tanucci*, dont il a été ci-devant parlé, (*dans le* Supplément *du* N°. XIII.) paroit prendre pour lui un tour fort desagréable. Il s'étoit retiré avec son Père dans le Couvent des *Augustins-Déchaussés*: Le dernier a trouvé moyen de se sauver; mais le Sr. *Carlini*, Fils, a été arrêté & conduit au Château avec le Prieur du Couvent.

De BOLOGNE, *le* 10. *Fevrier*. On écrit de *Rome*, que le nombre des Voeux favorables & contraires à la Béatification du Vénérable *Palafox* a transpiré dans le Public: Il y en a 25. des premiers, & 15. des seconds: Mais, comme ces Suffrages ne sont que consultatifs, la décision dépend uniquement de la volonté du Pontife.

De GÈNES, *le* 10. *Février*. Le Grand-Conseil, assemblé le 4. de ce mois, a élu unanimément le Noble *Joseph Lomellino* à la Dignité de Doge de cette République.

EXTRAIT d'une Lettre de L'ORIENT *du* 17. *Février*.

„ L'Armateur *Anglo-Américain*, *the Reprisal*, Cap. *Wilkes*, de 16. Canons de six livres & de 150. Hommes d'Equipage, qui avoit remis en croisière après avoir conduit de *Philadelphie* à *Nantes* le Docteur *Franklin*, est rentré ici le 14. avec quatre Prises; savoir, un petit Bâtiment chargé de Farine, un second chargé d'Orge & de Houblon, un troisième venant de *Bordeaux* avec 250. Tonneaux de Vin & d'Eau-de-vie, & enfin le Paquet-bot *Anglois*, qui alloit de *Falmouth* à *Lisbonne*. Ce dernier, monté de 16. Pièces de 2. 3. à 4. livres, ne s'est rendu que parce que le feu prit au Navire, après un Combat de trois quarts d'heure, dans lequel le Capitaine en second de l'Armateur a perdu un bras, & un autre de ses Officiers a été tué. Il se trouvoit à bord du Paquet-bot un Négociant *Anglois* domicilié à *San-Lucar*, & plusieurs autres Passagers, auxquels l'on a rendu tous leurs Effets; mais les Vaisseaux mêmes & leurs Cargaisons sont regardés comme de bonne prise, une moitié appartenant à l'Equipage de la Frégate & l'autre au Congrès: Cependant on attend les ordres de la Cour, avant de permettre qu'ils soient vendus en ce Port. Outre les Bâtimens, dont *le Reprisal* a fait la capture pendant son trajet, & ceux qu'il vient de conduire ici, on dit qu'il a fait plusieurs autres Prises, dont une à la hauteur du Cap *Finisterre*, chargée de Moruë, & allant de *Londres* à *Cadix*. "

De VERSAILLES, *le* 19. *Février*. Le 16. de ce mois, le Premier-Président du Grand-Conseil, accompagné de deux Présidens de cette Jurisdiction, vint apporter au Roi, conformément à la permission que S. M. en avoit donnée, des Remontrances relatives à ses différends avec quelques Parlemens. Le même jour, le Premier-Président de la Cour des Aides, accompagné de deux autres Présidens de cette Cour, apporta au Roi les Remontrances, que S. M. avoit permis qu'on lui présentât, & qu'on croit relatives au rétablissement des Corvées.

Comme le rang de trois des six *Vieux Régimens* & de trois des six *Petits-Vieux* étoit indécis, & que pour cette raison ces Corps rouloient ensemble pour le rang alternatif, le Roi a jugé à propos de le fixer par le sort. En conséquence, Sa Maj. a fait tirer Elle-même, dans son Chapeau, les Colonels, chacun suivant l'ancienneté de son rang de Colonel, à commencer par les trois *Vieux Régimens*. Par le sort, le Régiment de *Piémont*, dont le Comte de *Peyre* est Colonel, s'est trouvé le premier; celui de *Navarre*, dont le Comte de *Rochechouart* est Colonel, le second; & celui de *Champagne*, dont le Marquis de *Segnelay*

eſt Colonel, le troiſième. Des trois autres Régimens, celui de *Bourbonnois*, dont le Mar quis de *Laval* eſt Colonel, s'eſt trouvé le premier; celui de *Béarn*, dont le Marquis de *Cr nolle* eſt Colonel, le ſecond; & le Régiment d'*Auvergne*, dont le Vicomte de *Laval* eſt Colo nel, le troiſième.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 21. *Février.*

Le 18. de ce mois, les *Communes* redigèrent le Bil pour le payement de la Solde de la M lice. Le lendemain, cette Chambre mit en délibération de permettre l'exportation de la Fu taille des Ports de la Mer *Baltique* aux Iſles *Britaniques* dans les *Indes-Occidentales*; & s'étan formée en Committé elle interrogea ſur cet objet le Chevalier *Robert Herries*, Banquier d cette Ville, & pluſieurs autres Négocians intéreſſés au Commerce des Iſles: Ils convinrent tou de la diſette, où elles étoient, de Futaille pour leur Sucre & autres Productions; mais, à l'exce ption d'un ſeul, ils furent en même tems d'avis, que le Bil propoſé ne répondroit point a but, qu'on avoit en vuë; & il fut d'ailleurs inſinué, que la permiſſion d'exporter cette Mar chandiſe de la *Baltique* pourroit donner lieu à la contrebande des Toiles, des Vins, & d'au tres Marchandiſes d'*Allemagne* dans les Iſles *Angloiſes*. La Chambre ſe ſépara ſans rien déci der ſur cette affaire, qui fut renvoyée à la huitaine.

Les *Pairs* paſſèrent le même jour le Bil pour régler les élections des Directeurs de la Com pagnie des *Indes*. Le lendemain, ils firent la ſeconde lecture de celui pour *ſaiſir & déteni les Perſonnes coupables ou ſuſpectes de Haute-Trahiſon ou de Piraterie.* Le Chancelier Comte de *Bathurſt* & le Comte de *Suffolk* donnèrent ſur ce Bil les éclairciſſemens que demandèren quelques Membres; & ils aſſurèrent, " qu'il n'étoit nullement deſtiné à être employé contre „ les Sujets domiciliés dans aucun des trois Royaumes. "

Par un Ordre donné en Conſeil le 17, Sa Maj. a continué encore pour trois mois, à com pter du 28. Février, les Gratifications ci-devant accordées à ceux qui s'engageront volontai rement dans la Marine; & Elle a promis une Récompenſe de deux L. St. à celui qui dénoncera un Matelot expert, & de 30. Chelins à celui qui découvrira quelque autre Matelot, qui ſe ſeroit caché, de façon qu'il ſoit pris & livré à un des Officiers prépoſés à la Preſſe. Celle-ci fut de nouveau très-forte le 12. de ce mois depuis le Pont de *Londres* jusqu'à *Greenwich*; tous les Vaiſſeaux ſur la *Tamiſe* furent abordés & dépouillés des meilleurs Matelots, qui s'y trou voient, le nombre de ceux qu'on enleva montant à environ trois-cents. L'on ſe flatte, que ce moyen rigoureux deviendra à l'avenir moins néceſſaire au moyen d'un Bil, qu'un Membre des *Communes* a dit, dans la Séance du 20, vouloir propoſer dans peu, pour mieux encoura ger les Matelots à s'enrôler ſur la Flotte Royale. Le Roi a auſſi rendu le 17. une Ordonnan ce, pour continuër pendant trois mois la défenſe d'exporter de ces Royaumes de la Poudre, du Salpêtre, des Armes, Munitions, &c.

Le bruit de l'arrivée du Général *Clinton*, répandu l'Ordinaire dernier, ſe trouve prématuré Le Vaiſſeau, qu'on ſuppoſoit être *l'Aſie*, à bord duquel il eſt attendu, étoit *l'Ardent*, de 64 Canons, commandé par le Lord *Mulgrave*, qui revint le 15. à *Spithead* d'une Croiſière, dans laquelle il a beaucoup ſouffert, aïant perdu par un gros coup de vent ſon grand mât, & étan fort endommagé dans ſon bordage. La Lettre du Chevalier *Pierre Parker* au Sr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, (*dont il a été parlé dans notre dernier* Suppl.) contient ce qui ſuit.

MONSIEUR, A bord du CHATHAM, dans le Havre de RHODE-ISLAND, le 7. Janv.

En conſequence des ordres du Vicomte Howe, *j'ai envoyé en* Angleterre l'Aſie *&* l'Expéri ment. *Depuis ma Lettre du* 11. *du mois dernier, par le* Mercure, *il n'eſt rien arri vé de fort important. La Flotte* Continentale *eſt dans la Rivière de* Providence, *actuël lement hors de notre portée; & je ſuis informé, qu'outre la Liſte envoyée dernièrement, i s'y trouve environ une quinzaine de petites Chaloupes, de 8. à 12. Canons. Le 18. Décem bre, je pris le Vaiſſeau de transport* le Betty: *Il entra ici par mépriſe, & fit des efforts pour nous joindre, le vent étant à l'*Ouëſt *& fort frais. Il avoit eté pris le 5. Décembre par* l'Alfred, *s'etant ſéparé la veille du Vaiſſeau du Roi*, la Flore. *Le 28. un petit Arma teur de 8. Canons aïant paru à la hauteur de ce Port,* le Cerbère *ſe mit à ſa pourſuite L'Armateur échappa; mais le* Cerbère *retourna le 1. de ce mois avec deux Priſes & un Brigantin repris, ainſi que vous le verrez par la Liſte ci-incluſe. Je ſuis, &c.*

(Signé) P. PARKER.

De LA HAIE, *le* 26. *Février.* L'ouverture de l'Aſſemblée ordinaire des Etats de la Pro vince de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* eſt fixée au 5. du mois prochain.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XVIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 4. Mars, 1777.

De MALTE, *le* 3. *Janvier.*

LE Chapître-Général vient d'accorder au Commandeur Don *Manuël Guedez*, *Portugais* de Nation, la Grande-Croix de l'Ordre de *St. Jean*, en considération des services qu'il a rendus à la Religion. On croit, qu'il sera nommé l'un de ses Députés près du *St. Siége.*

De TOULON, *le* 9. *Février.*

Le terme, fixé pour la Quarantaine de *Suleiman-Aga*, Envoyé du Bey de *Tunis* auprès du Roi, étant expiré, il s'est embarqué ce matin au *Lazareth*, dans le Canot du Commandant de la Marine, qui lui avoit été envoyé avec celui de l'Intendant; & il s'est rendu en cette Ville, accompagné de plusieurs Officiers de la Marine, de deux Secrétaires-Interprêtes de S. M. pour les Langues *Orientales*, de deux Officiers de la Garde du Bey, de son Secrétaire, & des Gens de sa Suite. En passant près du Vaisseau Amiral, il a été salué de sept coups de Canon, la Garde a pris les Armes, & on a battu aux champs. En sortant du Canot, il a monté dans la Voiture du Marquis de *St. Aignan*, Lieutenant-Général, commandant la Marine, qui l'attendoit sur le Quai; & il a été conduit au Jardin du Roi, où son logement avoit été préparé, & à la porte duquel on a établi une Garde. Il y fera quelque séjour, pour se reposer des fatigues de la Mer. Il partira ensuite pour *Paris.*

De PARIS, *le* 24. *Février.*

Il n'a pas encore été publié d'Arrêt du Conseil d'Etat, pour ouvrir l'Emprunt de douze Millions sur les Etats de *Languedoc.* Les Fermiers-Généraux, qui prêtent une pareille Somme au Roi, l'ont fournie promtement sans se faire seconder par le Public. En ajoutant à ces deux Sommes celles de l'Emprunt de l'Ordre du *Saint-Esprit* & de la Loterie de Rentes viagères & perpétuelles, le Gouvernement se sera procuré les soixante Millions, dont il avoit besoin.

Un Arrêt du Conseil du 23. Janvier, qui vient de paroître, *sert de Règlement sur les Diligences & Messageries du Royaume.* Il contient 7. Articles.

De LONDRES, *le* 25. *Février.*

Lorsque la Chambre des *Seigneurs* fit le 20. de ce mois la seconde lecture du Bil, *pour saisir & détenir les Personnes accusées ou suspectes de Haute-Trahison ou de Piraterie*, le Lord *Coventry* demanda, " si l'intention de
„ cet Acte étoit, qu'on y fût assujetti, & exposé à être emprisonné pendant toute sa
„ durée, sur un simple soupçon, sans aucune
„ preuve positive qu'on eût été jamais hors
„ du Royaume; ou si une Personne, regardée comme suspecte, pourroit être admise
„ à donner devant un Magistrat, avant d'être
„ envoyée en prison, des preuves de son innocence, & à faire voir qu'elle n'a point
„ été hors du Royaume dans le tems, qu'on

,, la suspecte d'avoir commis un acte de Hau-
,, te-Trahison." Le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, répondit, " que les Auteurs
,, du Bil n'avoient eu aucun dessein de faire
,, punir des *Innocens*; qu'ils ne vouloient que
,, punir les *Coupables*, puisqu'il seroit très
,, peu conforme à la Politique de laisser les
,, Amis & Adhérens de la Rebellion en *Amé-*
,, *rique* en pleine liberté de faire du mal, sans
,, aucun moyen possible de le prévenir: Qu'à
,, son avis l'on *avoit en vuë* dans le Bil de tels
,, *fondemens de soupçon*, qui justifieroient la
,, saisie selon toute *apparence* & *équité*, & non
,, pas des *raisons vagues* & *arbitraires*; en un
,, mot, que l'Administration ne cherchoit
,, d'autre *pouvoir* que celui que demandoit la
,, *nécessité*, & qu'elle tempéreroit toujours par
,, la *justice*." Le Chancelier Comte de *Bathurst* parla dans le même esprit: Il dit "s'as-
,, surer, que, si une Personne suspecte allé-
,, guoit & prouvoit son *innocence* devant un
,, Magistrat, ce seroit une *bonne raison* pour
,, ne la point envoyer en prison; que le Ma-
,, gistrat seroit même tenu d'examiner les preu-
,, ves à décharge; que la Loi & la Justice
,, demandoient une telle *interprétation* du Bil;
,, & qu'il pouvoit se donner avec satisfaction
,, le témoignage, qu'il avoit été parmi la ma-
,, jorité des Jurisconsultes, Membres du Mi-
,, nistère, laquelle avoit décidé, *qu'il fal-*
,, *loit laisser aux Magistrats le pouvoir d'exa-*
,, *miner le degré de crédibilité, qui donnoit lieu*
,, *au soupçon.*"

Le même jour, Mr. *Temple Luttrell*, second Fils du Lord *Irnham* & Beau-Frère du Duc de *Cumberland*, annonça dans la Chambre des *Communes*, " qu'il avoit dessein de
,, proposer un Bil, *pour mieux encourager les*
,, *Marins à s'engager volontairement dans le*
,, *Service du Roi*; mais qu'un objet d'un si
,, grand intérêt pour toute la Nation deman-
,, dant qu'il en fît l'ouverture dans une As-
,, semblée plus nombreuse que celle de ce
,, jour, il attendroit la première occasion,
,, qui se présenteroit la semaine suivante,
,, pour la mettre sur le tapis." On présume, que ce Bil, dont on se promet de grands avantages, sera calqué sur un Plan, qui a été formé depuis longtems par le Lieutenant *Thomlinson*, (Officier très-estimé,) & qui a été ensuite corrigé & approuvé par les personnes les plus intelligentes dans ce qui concerne le Commerce & la Marine.

Le 21. les *Communes* renvoyèrent à l'examen du Committé du *Subside* Copie d'une Convention, concluë au mois de Décembre dernier entre le Roi & le Landgrave de *Hesse-Cassel*, pour une augmentation du Corps de ses Troupes actuellement à la solde de la *Grande-Brétagne*. La Chambre, aïant formé ensuite ce Committé, examina les Comptes des Dépenses pour l'Armée, présentés par le Lord *Barrington*, Secrétaire de la Guerre, & résolut d'accorder une Somme de

1200602. Liv. St. 15. Ch. 5. Soûs & trois quarts, *pour subvenir aux Dépenses extraordinaires des Forces de terre, depuis le 31. Janvier 1776. jusqu'au 1. Février 1777. auxquelles le Parlement n'avoit pas pourvu.*

Cette Résolution ne passa point cependant, sans que les Comptes, pour l'acquit desquels elle a été prise, n'essuyassent des critiques fort sevères, auxquelles les Membres Ministériaux répondirent aussi bien que la nature de la chose le permettoit. (*Nous donnerons une esquisse des objections & réponses dans nos suivantes.*)

Hier, les *Communes* entendirent le rapport de la Résolution ci-dessus, qu'elles approuvèrent. Les *Seigneurs* lurent pour la dernière fois & passèrent le Bil de *Haute-Trahison* & de *Piraterie*. Le Lord *Abingdon* fut le seul, qui s'y opposa, déclarant, " qu'il en condamnoit
,, hautement les principes & opineroit à le
,, rejetter, quand même il seroit le seul de
,, son avis." Le Lord *Ravensworth* n'en desapprouva que quelques Clauses, qu'il croyoit susceptibles d'abus. La place ne nous permit point de donner l'Ordinaire dernier le Précis des débats, qu'il y a eu au sujet du même Bil dans la Chambre des *Communes*, (*ainsi que nous l'avions promis dans le* Supplément *du* N°. XVI.) Nous nous acquitterons aujourd'hui de cette promesse.

Lorsque la seconde lecture en fut faite le 10. (Séance dont il a été parlé dans la *Gaz.* N°. XV.) Mr. *Fox* s'attacha sur-tout à faire voir l'abus, que les gens en place pourroient faire de la Clause, qui étendoit l'effet du Bil non-seulement aux Personnes *réellement* coupables, mais même à celles qu'il plairoit à des Ministres ou Gouverneurs de suspecter comme tels. *Qui sçait*, dit-il, *si, lâchant la bride à leur ressentiment, il ne leur viendra pas en tête de me suspecter d'avoir servi dans* l'Isle-Longue *sous les ordres du Général* Washington? *Que me servira-t-il alors de prouver mon* alibi, *d'alléguer que j'ai été en* Angleterre *tout le tems de la Campagne d'Automne, qu'on a faite en* Amérique; *que je n'ai passé d'autre Mer que celle de* Douvres *à* Calais? " *Soit*,
,, *me dira un Ministre ou quelqu'un de ses*
,, *fidèles Partisans; ce n'est pas aujourd'hui*
,, *le tems de prouver votre* alibi. *Vous pou-*
,, *vez être* innocent; *mais le Parlement par*
,, *son Bil ne se soucie point, qu'on soit* inno-
,, cent *ou* coupable: *Suffit, que nous vous re-*
,, *gardions comme* suspect *pour vous priver de*

„ tous les Droits d'un Sujet Britanique. Nous „ savons, que vous aimez infiniment l'Ecosse: „ Au moyen d'un Seing-privé, nous allons „ vous envoyer dans l'Isle de Bute étudier la „ Langue Erse & les hauts-faits des anciens „ Héros Calédoniens: Et, aussi-tôt que l'on „ n'aura plus besoin de l'effet de ce Bil, vous „ pourrez reprendre la clef des champs: „ Permis alors à vous d'ajourner vos Accu- „ sateurs & de les sommer de prouver, que „ vous ayez été coupable de Haute-Trahison „ en Amérique, ou sur Mer, ou de Piraterie: „ Ils vous riront au nez & vous diront, qu'ils „ ne vous ont jamais accusé, qu'ils vous te- „ noient seulement pour suspect. " — C'est un bonheur pour moi, (continua-t-il) que je n'aie aucune relation avec l'Amérique: Si j'y avois eu un ancien Camarade de Collége ou quelque intime Ami, j'aurois certainement entretenu correspondance avec lui: Et, en lui écrivant, je lui aurois dit, que le Whiggisme & ceux qui se déclarent pour les principes de la Révolution sont regardés aujourd'hui comme des Factieux; qu'on s'avance à grands pas vers la destruction des Libertés, non seulement de l'Amérique, mais aussi de la Mère-Patrie. — La cruauté, la foiblesse, la credulité, & la facilité de concevoir des soupçons, marchent presque toujours de compagnie. Des Ministres sont crédules à l'extrème, parce qu'ils sont craintifs; & ils sont craintifs, parce que leur conscience leur fait des réproches. Des fables leur paroissent des faits avérés; témoins la denonciation de Richardson contre Sayre, il y a un peu plus d'un an, & récemment l'affaire de Jean le Peintre, par rapport à l'histoire invraisemblable de l'incendie du Magasin à Portsmouth. —

Le Lord North, dans la Réponse qu'il fit à Mr. Fox & aux autres Membres de l'Opposition, tacha de faire voir, que le Bil ne portoit aucune atteinte aux Libertés des Citoyens; que le Pouvoir Civil étoit déjà actuellement revêtu du droit d'envoyer en prison les Personnes suspectes; que la seule différence étoit donc, que par le Bil il étoit défendu aux Magistrats de les détenir dans les Prisons communes & ordonné de les envoyer en celles, qui seroient spécialement désignées par le Roi; & que, quant au droit d'être admis au cautionnement, (qui fait l'essence de l'Acte d'Habeas-Corpus,) il n'étoit point ôté aux Sujets; mais que S. M. s'en réservoit seulement la connoissance à Elle & à son Conseil. Ensuite ce Ministre justifia la conduite du Comte de Rochford dans l'affaire du Sr. Sayre, & il dit, " que ce Seigneur se „ seroit rendu coupable de négligence, s'il a- „ voit agi autrement; que la plupart des Com- „ plots avoient été découverts sur les indices „ les plus legers; qu'ainsi c'étoit le devoir des „ Ministres de ne pas laisser échapper à leur at- „ tention des circonstances, qui en elles-mê- „ mes paroissent peu importantes; que, quoi- „ que Jean le Peintre n'eût été saisi que com- „ me coupable de vol, sa conduite cependant „ avoit été trouvée telle, qu'elle justifioit plei- „ nement les mesures prises pour approfondir „ cette affaire mystérieuse. " Enfin Mylord North, pour couper cours à l'argument que l'Opposition avoit tiré de la durée illimitée du Bil, dit qu'il étoit d'intention de remplir la lacune, en ajoutant le terme du 31. Décembre prochain, ou celui du premier jour de la Séance suivante du Parlement; ce qui reviendroit au même, puisque vraisemblablement le Parlement se rassembleroit avant les Fêtes de Noël, & qu'alors on pourroit continuer le Bil, s'il étoit jugé nécessaire.

La déliberation aïant été renvoyée au Jeudi 13. Février, la Chambre attendit ce jour-là assez longtems la venuë du Lord North. Aussitôt que ce Ministre parut, elle se forma en Committé pour reprendre le Bil en considération. Mrs. Dempster, Thomas Townshend, Field, Powys, Burke, & Glynn, s'exprimèrent avec beaucoup de force contre l'atteinte, qu'il leur sembloit porter aux principes de la Constitution; &, dans la vuë d'en prévenir les effets dangereux, ils y proposèrent plusieurs changemens, qui tous furent rejettés sans même en venir aux Voix, à l'exception d'un seul, contre lequel l'Administration compta 125. Suffrages, tandis qu'il n'y en eut que 25. du côté de l'Opposition. Cette majorité toujours certaine & décidée, & la résolution, où paroissoient être les Partisans des Ministres, de n'écouter aucune proposition de leurs Adversaires, irritèrent ceux-ci: Mr. Edmund Burke, accompagné de quelques autres Membres de son Parti, quitta la Chambre en déclarant hautement, " qu'ils ne pensoient plus assister à l'a- „ venir aux Séances du présent Parlement, puis- „ que desormais il étoit inutile d'y délibérer, „ la Chambre étant prête à approuver tous les „ Bils que le Ministère lui presentoit, quelque „ reprehensibles qu'en fussent les principes & l'ob- „ jet. " Cependant ce même jour, le Chevalier Grey Cooper, Secrétaire de la Trésorerie, & l'un des principaux Membres Ministériaux, proposa de faire un changement, pour ôter toute ambiguité à l'égard de l'application du Bil en question; ce qui fut approuvé. Il défendit en même tems cet Acte contre les reproches, qui lui avoient été faits; &, dans ses efforts pour en prouver la nécessité & la justice, il fut soutenu par le Lord North, ainsi que par Mrs. Thurloë, Wedderburne, & Wallace, Procureur- & Solliciteur-Généraux & Avocat du Roi.

Le lendemain, peu après trois heures, l'Orateur demanda au Chevalier Charles Whitworth, Président du Committé qui avoit discuté le Bil, le rapport du changement, qui y avoit été fait. Sur cela Mr. Temple Luttrell se leva & dit, " qu'il étoit très-indécent de vouloir „ mettre ce jour-là cette affaire si-tôt sur le „ tapis, tandis qu'il n'y avoit pas 50. Mem- „ bres dans la Chambre, & qu'on savoit que „ les Shérifs de Londres se présenteroient dans „ peu de minutes avec une Requête de la Ca- „ pitale contre ce même Bil, dont on vouloit „ précipiter ainsi l'approbation; que cette fa- „ çon d'agir avoit d'autant plus mauvaise gra- „ ce, que Mr. l'Orateur se rappelloit sans dou- „ te, que pas plus longtems que la veille au-

„ delà de 200. Membres avoient *patiemment* „ attendu, jusqu'après 4. heures, la venuë d'un „ seul Individu; que, puisque l'on avoit souvent cette condescendance pour un Membre, „ égal aux autres dans sa qualité Parlementaire, l'on ne pouvoit justifier l'impatience inusitée qu'on montroit aujourd'hui, au moment „ que les premiers Officiers de la Ville alloient „ comparoître à la Barre, dans l'exercice d'une „ partie des plus importantes de leurs fonctions, au nom de leurs Concitoyens. " Effectivement Mr. *Luttrell* eut à-peine cessé de parler, que les Shérifs arrivèrent avec la Requête (*insérée l'Ordinaire dernier.*) Après qu'ils se furent retirés & que le Chevalier *Whitworth* eut fait son Rapport, Mr. *Powys*, Membre pour le Comté de *Northampton*, proposa de faire au Bil deux nouveaux changemens. Le premier étoit d'ajouter au mot de *Piraterie* ceux-ci, *contre les Sujets de Sa Majesté*; ce qui fut agréé: Mais il n'en fut pas de même de sa seconde proposition, pour insérer dans l'Acte une Clause, portant, "que personne ne „ pourroit être saisi ni détenu en vertu de ses „ dispositions, à moins qu'il ne fût accusé d'avoir résidé en *Amérique.* " Il y eut sur cette proposition des débats (*dont le detail se trouvera dans nos Feuilles suivantes.*)

Le Vaisseau *le Bristol*, de 50. Canons, monté ci-devant par le Commodore *Pierre Parker*, & sur lequel le Contre-Amiral Lord *Shuldham* a passé ensuite, en lui cédant le commandement du *Chatham*, est arrivé le 23. à *Portsmouth*, de la *Nouvelle-York*, d'où il étoit parti le 5. Janvier. Il a conduit en *Angleterre* le Colonel *Richard White*, & Mr. *Robinson*, Capitaine dans la Marine, dépêchés le premier par le Général *Howe*, sous lequel il a servi comme Volontaire, & le second par l'Amiral de ce nom: Ils arrivèrent en Ville avant-hier à minuit; & les Lettres, dont ils étoient porteurs, furent remises hier au Roi, avec lequel le Colonel *White* eut l'honneur de s'entretenir. La Cour vient d'en publier quatre; savoir, trois du Chevalier *Howe*, en date des 20. & 29. Décembre 1776. & 5. Janvier 1777. & une du Gouverneur *Tryon* en date du 24. Décembre 1776. toutes adressées au Lord *George Germaine.* La première confirme la prise du Général *Lee*, entouré dans son Quartier & enlevé par le Lieutenant-Colonel *Harcourt*, au mois de Décembre. La seconde rapporte fort brièvement le malheur, arrivé aux trois Régimens *Hessois* de *Lossberg*, *Rall*, & *Knyphausen*, faits Prisonniers le 26. Décembre près de *Trenton*, après une Action, dans laquelle le Colonel *Rall*, qui les commandoit, a été blessé. Enfin la troisième nous apprend la retraite des Troupes du Roi ensuite d'un Rencontre, dans laquelle les 17me, 40me, & 55me. Régimens ont fait quelque perte. Ces deux échecs ont engagé le Chevalier *Howe* à rénoncer au dessein de faire avant le Printems l'attaque de *Philadelphie*, que l'Armée *Américaine* couvre; & il a rappellé ses Détachemens pour les mettre en Quartiers d'hyver. La *Gazette* de *New-York* nous apprend, que Mr. *Howe* y étoit revenu le 18. Décembre de la Province de *Jersey.* Le Vicomte, son Frère, se rétablissoit, selon la même Feuille, d'une indisposition bilieuse, dont il avoit été attaqué.

On se consoleroit peut-être assez aisémen[t] de n'avoir pas eu pendant la dernière Campagne tous les succès, sur lesquels l'on avoi[t] compté; mais il seroit plus difficile de remédier à un autre revers, qu'on prétend arrivé, mais que nous n'osons garantir. Voici u[n] paragraphe tiré d'un Papier public, peu favorable aux *Américains.*

On rapporte, qu'il a été reçu hier une Nouvelle fort extraordinaire: Les Hessois, *pris à la Bataille de* Trenton, *ont été traités avec la plus grande douceur par les Rebelles qui leur ont assigné une Portion de Terre dans les Etablissemens sur l'arrière de la Province de* Jersey; *& enfin ils sont parvenus à les convaincre, qu'*ils n'avoient aucun intérê[t] dans la contestation entre la Grande-Brétagn[e] & l'Amérique. *Les récits de ce traitemen[t] parvinrent bientôt aux* Hessois *à notre ser[vice], qui, mécontens des fatigues qu'ils avoient éprouvées, refusèrent d'obéir plus longtems aux ordres de leurs Officiers, & mirent tous les armes bas, pas un seul excepté. On dit, que le Gouvernement a reçu les particularités de cet évènement extraordinaire.*

Hier, le Tribunal de l'Amirauté a jugé un[e] Cause d'appel, dans laquelle les Propriétaire[s] du Navire, *les Deux Frères*, parti de *Rotte[r]dam* pour *St. Eustache*, & enlevé par un de[s] Vaisseaux du Roi, comme aïant à bord de[s] Armes & des Munitions, qu'on supposoit de[s]tinées pour les Colonies *Angloises* de l'*Amérique*, en demandoient la restitution. La D[é]cision du Tribunal a été, "qu'on achetero[it] „ ici les Armes & les Munitions, & qu'o[n] „ payeroit en sus aux Propriétaires les fra[is] „ & dommages de la détention. " L'Agen[t] de ces Particuliers s'est chargé de leur écri[re] sur cette Décision, qui paroît autant tenir [de] l'Arbitrage que du Jugement.

ACTIONS; *Banque*, 138. *Indes*, 1[…] & demi.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XVIII.

De LEIDE, *le* 4. *Mars*, 1777.

DE VARSOVIE, *le* 19. *Février*. Le Roi a élevé le Comte *Czapski*, Général-Major & Chef d'un Régiment, au grade de Lieutenant-Général. Le Baron de *Dreyer*, qui a résidé ici en qualité de Ministre de S. M. *Danoise*, étant parti pour *Londres* avec le même Caractère, S. M. lui a envoyé avant son départ une Tabatière d'or richement garnie de Brillans. Le Comte *Soltyk*, Castellan de *Varsovie*, & le Comte *Sollohub*, Staroste d'*Eyszyck*, Membre du Conseil-Permanent, viennent de mourir l'un dans ses Terres, l'autre à *Vilna*. Ce jeune Seigneur est le premier, depuis l'établissement du Conseil, qui soit mort revêtu de cette Dignité.

De BERLIN, *le* 25. *Février*. L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres a tenu le 20. de ce mois une Assemblée, dans laquelle le Conseiller-Privé *Formey*, Secrétaire-Perpétuel, lut une Lettre du Roi, par laquelle Sa Maj. chargeoit l'Académie de s'associer au nombre de ses Membres Etrangers Mr. *Lorgna*, Colonel du Corps du Génie au Service de la République de *Vénise*, & Directeur de l'Académie-Militaire à *Vérone*.

De FRANCFORT, *le* 26. *Février*. C'est le 19. de ce mois qu'on a célébré à *Darmstadt* avec beaucoup de pompe le Mariage entre le Prince-Héréditaire de ce nom & la Princesse *Louise-Caroline*, Fille du Prince *George*, son Oncle, Général de la Cavalerie de l'*Empire*, & Gouverneur de *Philipsbourg*. On assure, que le Prince *Henri* de *Prusse* est tombé malade à *Brunswick*; & que ce fâcheux contretems a suspendu tous les divertissemens, qu'on s'étoit proposé de lui donner.

De SAINTE-CROIX *de* TÉNÉRIFFE, *le* 2. *Novembre*, 1776. Le Roi d'*Espagne*, aïant résolu de mettre les Isles *Canaries* sur le pié de ses autres Places de guerre, en a conféré la Lieutenance de Roi à Don *Matthias de Galvez*, Frère du Ministre des *Indes*, & la Majorité à Don *Manuel de Salcédo*.

L'Escadre *Espagnole* aux ordres du Marquis de *Tilly*, qui avoit appareillé le 13. Octobre de *Cadix*, a passé le 20. à la hauteur de cette Isle, où elle a été apperçuë vers 9. heures du matin. Elle a paru composée de 118. Voiles. La Frégate *la Sainte-Thérèse*, aïant pris sa bordée pour le Port de *Sainte-Croix*, détacha, à quelque distance, sa Chaloupe, avec un Officier chargé de remettre un Paquet au Marquis de *Tavolosos*, Commandant-Général des *Canaries*. Cet Officier n'a point dit, quelle étoit la destination de cet Armement; mais il a rapporté, que les Chefs respectifs étoient munis de Dépêches, qu'ils ne devoient ouvrir qu'après avoir perdu de vuë les Isles *Canaries*.

De CARTAGÈNE, *le* 14. *Janvier*, 1777. La Cour vient de défendre l'entrée en ses Arsenaux à toute personne, de quelque qualité & condition qu'elle soit, excepté aux Employés & aux Officiers de Marine. Le Commandant-Général de ce Département en a reçu l'ordre par le dernier Courier, & l'a mis sur le champ à exécution. L'exemple des Incendies, survenus dans les Arsenaux Etrangers, a donné lieu à cet acte de rigueur.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 25. *Février*.

L'Article, que la Cour vient de publier aujourd'hui concernant les opérations de l'Armée en *Amérique*, porte ce qui suit.

„ WHITEHALL, *le* 25. *Février*. Le Vaisseau du Roi, *le Bristol*, qui arriva à *Portsmouth* le 23. de ce mois, a apporté de Dépêches de *New-York* de la part du Général Chevalier *Guillaume Howe* & du Gouverneur *Tryon* au Lord *George Germain*, dont voici les Extraits."

EXTRAIT d'une Lettre du Général Chevalier GUILLAUME HOWE *au Lord* GEORGE GERMAIN, *datée de la* NOUVELLE-YORK, *le* 20. *Déc.* 1776.

J'ai l'honneur de mettre ci-inclus l'Extrait d'une Lettre du Lieutenant-Général *Clinton*, contenant l'Avis, qu'il a pris possession de *Rhode-Island* sans aucune perte des Troupes du Roi. La Saison se trouvera peut-être trop avancée, pour qu'il puisse se porter vers *Providence*; mais, si cela est praticable, je m'assure, qu'il en fera la tentative. Les avantages, qui pourroient résulter de cette acquisition, sont cependant très-importans.

Dans la *Jersey*, à l'approche de l'Avant-Garde du Corps du Lord *Cornwallis* vers *Brunswick*, par une marche forcée, le 1. de ce mois, l'Ennemi se retira très-précipitamment vers *Prince-Town*; &, s'il n'eût empêché le passage du *Rariton*, en rompant une partie du Pont de *Brunswick*, telle étoit la confusion qui régnoit chez lui, que son Armée auroit été inévitablement taillée en pièces.

Mon premier dessein ne s'étendant pas plus loin que de m'emparer & de prendre possession de *Jersey-Orientale*, le Lord *Cornwallis* avoit ordre de ne pas s'avancer au-delà de *Brunswick*, qui fut cause qu'il discontinua sa poursuite; mais, comme l'on s'apperçut des avantages qu' pourroit gagner en poussant jusqu'à la *Delaware*, & la possibilité de parvenir jusqu'à *Philade phie*, la communication, qui conduit vers *Brunswick*, fut renforcée; & le 6. je joignis ce S gneur avec la 4me. Brigade de Troupes *Britaniques* aux ordres du Général-Major *Grant*. Le le Corps du Lord *Cornwallis*, à l'exception des Gardes, qui furent laissées à *Brunswick*, porta vers *Prince-Town*, que l'Ennemi avoit quitté le même jour. Ce Corps marcha en de Divisions le 8. La première, s'avançant vers *Trenton*, atteignit la *Delaware* au moment q l'Arrière-Garde de l'Ennemi venoit de la passer. Le gros de son Armée, l'aïant passée le jour la nuit précédente, avoit pris poste au-delà de la Rivière.

Le Lord *Cornwallis* avec la Division de l'Arrière-Garde fit halte à *Maidenhead*, à six mi de *Trenton*, & marcha le matin suivant à une heure au Bac de *Corriel* [selon la Carte *L well's Ferry*], 15. miles plus haut sur la *Delaware*, espérant de trouver des Bateaux en cet e droit, ou dans le voisinage, en nombre suffisant pour passer la Rivière; mais il fut trompé cette attente, l'Ennemi aïant pris la précaution de détruire ou de mettre en sûreté sur la R *Méridionale* tous les Bateaux, qu'on auroit pu employer à ce dessein.

Le passage de la *Delaware* aïant été ainsi rendu impraticable, le Lord *Cornwallis* prit po à *Pennington*, dans laquelle Place, ainsi qu'à *Trenton*, les deux Divisions restèrent jusqu'au que le tems étant devenu trop rude pour tenir la Campagne, & les Cantonnemens d'hyver éta arrangés, les Troupes marchèrent des deux Places à leurs Stations respectives. La Chaine, l'avoue, est peut-être un peu trop étendue; mais je fus porté à occuper *Burlington*, pour co vrir le Comté de *Monmouth*, [partie de la *Jersey*, qui borde la Mer,] dans lequel il y a pl sieurs Habitans fidèles. D'ailleurs me confiant à la soumission presque générale du Païs au S de cette Chaine, & à la force du Corps placé dans les Postes avancés, je conclus que les Tro pes y seront en parfaite sûreté. Le Lord *Cornwallis* aïant desiré de retourner dans la *Gran Brétagne*, le Commandement dans la *Jersey* a été donné au Général-Major *Grant*, dans bonne conduite duquel, dont il a donné des preuves, je mets la plus grande confiance.

Je ne puis trop faire l'éloge des bons services, que le Lord *Cornwallis* a rendus durant cet Campagne, & particulièrement de l'habileté & de la bonne conduite, qu'il a fait paroître dans poursuite de l'Ennemi depuis le Fort *Lee* jusqu'à *Trenton*, (ce qui fait une distance de plus 80. miles,) poursuite dans laquelle il a été bien secondé par l'ardeur de son Corps, qui quitt de bon coeur ses Tentes & son gros Bagage, comme embarassants pour sa marche.

Vû que l'on talonnoit les Rebelles de si près, ils n'eurent pas le tems de ruiner le Pay ainsi qu'ils se l'étoient proposé, ni d'emmener leurs Munitions; ce qui nous donna le moy de nous assurer d'une grande quantité de Provisions & de Fourages en abondance.

Durant le séjour du Lord *Cornwallis* à *Pennington*, une Patrouille de 30. Dragons du 16 Régiment fut détachée pour s'informer d'un Corps aux ordres du Général *Lee*, qu'on disoit ê dans le Comté de *Morris* [la partie la plus *Septentrionale* de la *Nouvelle-Jersey*, qui touche à Province de *New-York*] en chemin pour passer la *Delaware* à *Alexandrie*. Le Lieutenan Colonel *Harcourt* demanda la direction de ce Détachement; & apprenant sur sa route la situ tion du Corps, consistant en 2. mille Hommes, & celle du Quartier-Général du Général *Lee*, trouva avec une adresse & une bravoure infinie le moyen de pénétrer jusqu'à sa Maison, sa être découvert par la Garde; il l'entoura, & surmontant toute résistance il fit le Général Priso nier. M'assurant que cette action courageuse n'échappera point à la gracieuse attention de Sa M jesté, il est peu nécessaire que je recommande le Lieutenant-Colonel *Harcourt* au souvenir c Roi en cette occasion. Je dois également faire mention des services signalés du Chevalier *Gu laume Erskine*, dans son Département de Quartier-Maître-Général, son zèle infatigable aïa éminemment contribué au succès de cette Campagne. Je ne dois non plus omettre le Maj *Maitland*, du Corps des Marines, qui a le commandement du second Bataillon d'Infanterie-l gère, dans lequel il s'est distingué de manière à se faire beaucoup d'honneur.

Le tems du Service, pour lequel la plus grande partie des Troupes Ennemies avoit été engagé étant expiré, leur force actuelle, d'après les dernières informations que nous avons reçues, d'environ 8000. Hommes sur la rive *Méridionale* de la *Delaware* & à *Philadelphie*; de 50 Hommes de Milices enrégimentés au Comté de *Morris*, dans la *Nouvelle-Jersey*; & d'enviro 3. mille à *Pecks-Kill*, dans le District de *North-Castle*, & les plus petits Postes en cette Provi ce. Le Général-Major *Robertson*, qui a fait la Campagne avec la permission de Sa Majesté, r tournera dans la *Grande-Brétagne* par la première occasion.

EXTRAIT d'une Lettre du Général Chevalier GUILLAUME HOWE au Lord GEORGE GERMAIN, datée de la NOUVELLE-YORK, le 29. Déc. 1776.

Le soir du 25. de ce mois, un Parti de l'Ennemi attaqua une Garde avancée du Poste d Trenton, *où le Colonel* Rall *commandoit avec trois Bataillons de* Hessois, *50. Chasseur & 20. Dragons-legers, aïant avec eux six Pièces de campagne. Ce Parti fut repoussé. L matin suivant à six heures les Rebelles parurent en force avec du Canon, dans l'intenti évidente d'attaquer le Poste. Le Colonel* Rall, *aïant reçu avis de leur dessein, tint les Tro pes sous les armes, & détacha son propre Régiment pour soutenir le Piquet avancé. Ce P quet, aïant été forcé & retombant sur le Régiment, le mit en quelque desordre, & fut ca*

ſe qu'il ſe rejetta ſur les autres Bataillons. Comme il n'en fut pris aucun avantage, ils ſe rétablirent & ſe formèrent enſemble en front du Village.

Les Rebelles, ſans s'avancer, les canonnèrent dans cette poſition : & le Colonel Rall fit un mouvement en avant pour les attaquer, avec les Régimens de Loſsberg & Rall, attaque dans laquelle le Colonel Rall fut bleſſé, & les Régimens furent faits Priſonniers. Les Rebelles s'avancèrent alors vers le Régiment de Knyphauſen, & firent ce Corps également Priſonnier.

Quelques peu d'Officiers & environ 200. Hommes de la Brigade, avec les Chaſſeurs, & un Parti de Dragons, ſe retirèrent vers le Corps du Colonel Donop à Burdenton, à ſix miles de-là. Quelques Officiers furent bleſſés, & environ 40. Soldats tués & bleſſés.

Ce malheur ſemble être arrivé par la démarche, que fit le Colonel Rall, de quitter ſon Poſte & de s'avancer pour l'attaque, au lieu de défendre le Village. Les Rebelles repaſſèrent la Rivière de Delaware immédiatement après, avec les Priſonniers & le Canon qu'ils avoient pris.

EXTRAIT d'une Lettre du Général Chevalier GUILLAUME HOWE au Lord GEORGE GERMAIN, datée de la NOUVELLE YORK, le 5. Janvier, 1777.

En conſequence de l'avantage remporté par l'Ennemi à Trenton, le 26. du mois dernier, & de la néceſſité de faire un changement aux Quartiers de cantonnement, le Lord Cornwallis, aïant différé ſon voyage en Angleterre à cette occaſion, partit d'ici pour la Province de Jerſey le 1. de ce mois & arriva le même ſoir à Prince-Town, vers lequel endroit le Général Grant s'étoit avancé avec un Corps de Troupes de Brunswick & Hillsborough, ſur l'avis qu'il avoit reçu, que l'Ennemi, aïant été joint par des Renforts de la Virginie, de Maryland, & de la Milice de Penſylvanie, avoit repaſſé la Delaware, & étoit entré dans la Province de Jerſey.

Le 2. le Lord Cornwallis, aïant appris que l'Armée Rebelle s'etoit poſtée à Trenton, s'avança vers cet endroit, laiſſant la 4me. Brigade, aux ordres du Lieutenant-Colonel Mawhood, à Prince-Town, & la ſeconde Brigade avec le Brigadier-Général Leslie à Maidenhead. —— A l'approche des Troupes Britanniques les Poſtes avancés de l'Ennemi furent repouſſés ſur ſon Armée, laquelle s'étoit formée dans une poſition avantageuſe, derrière une Crique [nommée Aſſumpink-Creek,] qui traverſe Trenton. Pendant la nuit du 2. l'Ennemi quitta cette ſituation, & marchant par Allen's-Town, & de-là vers Prince-Town, il tomba le matin du 3. ſur les 17me. & 55me. Régimens, pendant qu'ils étoient en marche pour joindre le Brigadier-Général Leslie à Maidenhead.

Le Lieutenant-Colonel Mawhood, ne ſoupçonnant pas la force de l'Ennemi, attaqua & repouſſa les Troupes, qui ſe préſentèrent les premières; mais, les trouvant à la fin très-ſupérieures en nombre, il pouſſa en avant avec le 17me. Régiment & joignit le Brigadier-Général Leslie. Le 55me. Régiment ſe retira par le chemin de Hillsborough vers Brunswick; &, l'Ennemi s'avançant immédiatement vers Prince-Town, le 40me. Régiment ſe retira auſſi vers Brunswick.

La perte, que les Troupes du Roi ont faite en cette occaſion, eſt de 17. tués & de près de 200. bleſſés & égarés. Le Capitaine Leslie [Fils du Comte de Leven & Melvill] eſt parmi le petit nombre des tués; & pour les particularités ultérieures je demande la permiſſion de me référer à l'Etat ci-inclus. Le Capitaine Philips, des Grenadiers du 35me. Régiment, retournant d'ici joindre ſa Compagnie, fut ſurpris le même jour entre Brunswick & Prince-Town par quelques Coquins en embuſcade, qui le maſſacrèrent de la manière la plus barbare; ce qui eſt une façon de faire la Guerre que, d'après quelques exemples récens, l'Ennemi ſemble avoir adoptée avec un dégré de barbarie, que les Sauvages ne ſauroient ſurpaſſer. Il n'eſt pas encore venu à ma connoiſſance, combien l'Ennemi a ſouffert; mais il eſt certain, qu'il a eu pluſieurs tués & bleſſés, & parmi les premiers un Général Mercer de la Virginie.

La bravoure & la conduite du Lieutenant-Colonel Mawhood, & le comportement des Régimens ſous ſes ordres, particulièrement du 17me, ſont beaucoup loués par le Lord Cornwallis. —— Ce Seigneur s'étant apperçu, que l'Ennemi avoit fait ce mouvement, & aïant entendu le feu occaſionné par l'attaque du Lieutenant-Colonel Mawhood, revint immédiatement de Trenton; mais l'Ennemi, aïant quelques heures de marche ſur ſon front, & gardant cet avantage en quittant immédiatement Prince-Town, ſe retira par Kings-Town, rompant le Pont après lui, & paſſa la Rivière de Millſtone à un Pont au-deſſous de Rocky-Hill, pour ſe jetter dans un Pays très-fort par ſa ſituation. Le Lord Cornwallis, voyant qu'il ne ſerviroit plus de rien de continuër ſa pourſuite, retourna avec toutes ſes Forces à Brunswick; &, les Troupes ſur la droite s'étant aſſemblées à Eliſabeth-Town, le Général-Major Vaughan commande en cette partie.

(Nous donnerons l'Ordinaire prochain l'Etat de la perte, qu'ont faite les Troupes du Roi, & la Lettre du Gouverneur Tryon.)

Le 21. de ce mois, le Bureau des Plantations & du Commerce reçut des Depêches de la part du Chevalier *Pierre Parker*, apportées de *Rhode-Iſland* par un Vaiſſeau entré à *Corke*. Le même jour, il arriva au Bureau du Vicomte de *Weymouth* un Exprès du Lord *Grantham*, Ambaſſadeur du Roi à *Madrid*, dont les Dépêches furent d'abord communiquées à Sa Majeſté; & peu après il ſe tint un Conſeil, auquel tous les Miniſtres du Cabinet avoient été ap-

quis d'assister. On ne sçait, s'il y a quelque fondement au bruit, qui s'est répandu, que le Lord *Grantham*, aïant itérativement demandé son rappel, est attendu de retour d'*Espagne* vers la fin du mois prochain. Il est plus certain, que, durant les débats qu'il y eut le 17. dans la Chambre des *Communes*, Mylord *North*, dans la Réponse qu'il fit à Mr. *Charles Fox*, assura positivement, " que le Ministère n'avoit reçu aucun avis, que des Puissances Etrangères eus-
„ sent envoyé des Armes ou des Munitions de guerre aux Colonies révoltées, quoiqu'il fût
„ assez probable, que des Particuliers de différentes Nations, guidés par l'avidité du gain,
„ eussent fait avec elles un Commerce de cette nature; mais qu'il croyoit pouvoir dire avec
„ certitude, que jamais ils n'y avoient été autorisés par leurs Gouvernemens; enfin qu'il se per-
„ suadoit, que ni la *France* ni l'*Espagne* n'avoit intention de rompre avec l'*Angleterre*, &c. "
Cependant l'on a remarqué, que le 15. il a été envoyé des Dépêches aux Gouverneurs de *Gibraltar* & de *Minorque*. On dit, qu'il règne dans cette Isle, particulièrement dans la partie *Septentrionale*, une Fièvre pleurétique, qui dans un seul endroit emporte quelquefois dix à douze personnes par jour.

La Frégate du Roi, *le Lézard*, Capitaine *Thomas Mackenzie*, arriva le 20. à *Plymouth*, de la *Nouvelle-Ecosse*: En entrant dans le Port, elle fut obligée de couper tous ses mâts, crainte d'échouër à cause de la violence du vent: Elle paroît n'avoir apporté d'autre Nouvelle que celle d'un Duel, qui, selon une Lettre de *Halifax* du 14. Janvier, faisoit l'entretien de toute la Ville, & qui avoit eu lieu entre le Général-Major *Eyre-Massey*, Commandant de la Garnison, & le Chevalier *George Collier*, Capitaine de la Frégate *l'Arc-en-Ciel*, de 44. Canons, qui commande les Vaisseaux du Roi dans ce parage. Ces Officiers, fort liés auparavant, s'étoient brouillés sur quelque point du service: Mais on a eu le bonheur de les séparer, après qu'ils eurent déchargé leurs Pistolets, sans se faire aucune blessure dangereuse.

L'on a reçu hier de *Falmouth* la desagréable Nouvelle, que le Paquet-bot *l'Hirondelle*, revenant de *Lisbonne*, & aïant entre autres à bord une Somme considérable en Espèces, a été enlevé par un Armateur *Américain*. Cet Avis est confirmé par une Lettre de *l'Orient* du 14. portant, "que l'Armateur *the Reprisal*, qui a transporté le Docteur *Franklin* à *Nantes*, y avoit
„ conduit le même jour 5. Prises, dont une étoit le Paquet-bot de *Lisbonne*, duquel il s'étoit
„ emparé après un engagement de deux heures. " Nous apprenons aussi, par une Lettre de la *Nouvelle-York* du 7. Janvier, que, suivant le rapport du Brigantin du Roi *l'Apollon*, de 8. Canons, qui y étoit entré le 4, un Bâtiment de transport, chargé de souliers & d'une grande quantité de grosse toile noire pour des guêtres à l'usage de l'Armée, avoit été pris par un Armateur *Américain* de 28. Canons, & conduit à *Boston*. Le Brigantin, qui escortoit le Bâtiment, avoit lâché quelques volées au Vaisseau *Provincial*, mais lui étant si inférieur en force il n'avoit osé en venir à un engagement. On écrit de *Deal*, que le 22. plus de 200. Hommes, enrôlés par force, qui se trouvoient à bord de l'Allége du Roi, *l'Aventure*, à la Rade des *Dunes*, s'étoient révoltés & rendus maîtres du Bâtiment, avec lequel ils ont échappé du Port, en faisant route au *Nord*.

La Banque d'*Angleterre* a fait insérer la semaine dernière dans la *Gazette* de *Londres* l'Article, que voici. Hyman Isaacs, *autrement nommé* Hyam Baron, *qui fut arrêté, au mois de Janvier* 1776, *à* Calcar, *dans les Etats de S. M.* Prussienne, *sur une accusation d'avoir répandu des Billets, forgés à l'imitation de ceux du Gouverneur & de la Compagnie de la Banque d'*Angleterre, *& qui a été dûment convaincu de ce Crime à* Ostende, *où il l'avoit commis, a subi le 3. de ce mois le Supplice capital en cette Ville-là, conformément à sa Sentence. La Banque & la Nation en général ont de grandes obligations aux différents Individus, tant en place que Particuliers, dont elles ont éprouvé l'assistance promte & efficace dans tout le cours de cette affaire, mais plus particulièrement à S. M.* Prussienne, *à la Cour de* Bruxelles, *& aux* Etats-Généraux *des* Provinces-Unies. *Les Cours de* France, *d'*Espagne *& de* Portugal, *ont également montré être prêtes à donner leur assistance dans une occasion si essentiellement liée avec les intérêts généraux & la sûreté du Commerce.*

*D'*OSTENDE, *le* 26. *Février.* Hier, il est arrivé dans ce Port, entre autres Navires, un Cotter du Gouvernement *Britanique*, qui a ordre de croiser dans la *Manche*, pour intercepter un Allége, avec lequel un grand nombre d'Hommes pressés se sont échappés des *Dunes*, après s'être rendus maîtres du Bâtiment.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 7. Mars, 1777.

De SALÉ, *le* 17. *Décembre*, 1776.

LE Roi de *Maroc* a donné ordre au Gouverneur de cette Province, & à celui d'une Province voisine, de se rendre à *Mogador*, avec quelques Détachemens de Troupes. Ce Souverain doit s'y transporter incessamment lui-même; & on assure, qu'il viendra avec cette Escorte parcourir tous les Ports de son Empire.

On a reçu de *Tétuan* l'avis du retour de la Demi-Galère *Marocaine*, commandée par le Reis *Mostagany*. Elle étoit allée à *Alger* & à *Tunis* avec une autre Demi-Galère, que montoit le Reis *Ferach*. Partis ensuite de *Tunis* pour se rendre sur les Atterrages de *Marseille*, leurs Bâtimens furent poussés par les courans du côté du Golfe de *Lyon*, où le Reis *Ferach* eut son timon rompu par un coup de mer: Son Navire, qui ne pouvoit plus gouverner, risquoit d'être englouti, si sa Conserve ne fût venuë à son secours. Reis *Mostagany* reçut dans son Bâtiment les Equipages, les Provisions & les Armes de la Demi-Galère de *Ferach*, & fit route pour *Alger*, où, après avoir laissé une partie des *Maures* & des Effets du Vaisseau naufragé, il ramena le reste à *Tétuan*.

Cette perte & celle que la Marine *Marocaine* a faite de deux Frégates & d'un Chebec, détruits par les Vaisseaux de guerre *Hollandois*, est des plus sensibles. Le Commandant de la Frégate de 40. Canons, mise en pièces sous le Fort de *Larrache*, étoit le Reis *Tibi Velalou*; & celui du Chebec, qui a été perdu en même tems, étoit le Reis *Ben-Hassoun*. La Frégate de 24. Canons, commandée par le Reis *Ali-Perez*, qui a échoué en voulant se sauver dans la Rivière de la *Mamore*, n'a pu s'en relever: On aura même de la peine à en sauver les débris, & plus encore à retirer 20. gros Canons, qu'elle avoit à fond de cale. Ces trois Bâtimens avoient reçu, le mois dernier, à *Mogador* des Canons & des Boulets destinés pour le *Nord* de cette Côte, & des Vivres pour deux mois de croisière. Le tout a coulé à fond avec eux; mais, à l'attaque que la Frégate *Hollandoise* fit de celle du Reis *Tibi Velalou* & du Chebec sous le Canon de *Larrache*, il n'auroit péri que quatre Hommes, si quatre autres n'avoient été tués sur le Fort par l'éclat d'un Canon qui crêva.

De LISBONNE, *le* 4. *Février*, 1777.

L'état du Roi, qui avoit paru devenir moins inquiétant de jour en jour, donna de nouveau, la semaine dernière, lieu de craindre une rechute: L'érésipèle reparut à la jambe, accompagnée d'un leger accès de Fièvre; mais heureusement cet accident ne fut pas de durée. La Fièvre fut seulement de quelques heures, & l'érésipèle disparut peu après. Actuellement S. M. se trouve aussi bien qu'auparavant.

Quoiqu'on continuë de garder ici un profond silence sur nos différends avec l'*Espagne*, on croit cependant savoir, que l'on attend la

réponse de certaines Cours relativement à cet objet. En attendant, les Régimens en garnison en cette Capitale, s'exercent tous les jours; & l'Armée en général a été mise en très-bon état.

De LONDRES, *le* 28. *Février.*

Les 25. & 26. de ce mois, la Chambre des *Seigneurs* n'a été occupée que de Bils particuliers. Le premier de ces jours, celle des *Communes* attendit longtems la venuë du Lord *North.* Ce Ministre & le Lord *George Germain* étant arrivés vers les 4. heures, on mit sur le tapis une affaire très-intéressante. Le Gouverneur *Johnstone* demanda permission de présenter une Requête, qu'il avoit à la main, du Sr. *Blair* & du Docteur *Charles Irwine*, Propriétaires du Bâtiment *l'Etoile d'Orient:* Ils y exposoient, " que leur Navire „ s'étoit rendu sur la Côte de *Musquito*, pour „ se procurer une Huile, propre à l'apprêt „ des Laines en *Angleterre*, & qui s'exprime „ de certaines substances végétales, qu'on „ ne trouve que dans ces Contrées; qu'il y „ avoit été abordé par deux Garde-Côtes „ *Espagnols*, qui s'en étoient emparé, avoient „ fait l'Equipage Prisonnier, & l'avoient con- „ duit piés & poings liés, ainsi que le Bâti- „ ment, à *Cartagène des Indes*, où ces Infor- „ tunés avoient été mis dans un Cachot, & où „ selon toute apparence ils gémissoient enco- „ re actuellement dans les fers, à l'exception „ d'un seul, qui s'étoit sauvé à la *Jamaïque*, „ où il avoit déposé sous serment tous les faits „ contenus dans la Requête." Comme l'on avoit informé Mr. *Johnstone*, qu'il ne lui seroit point permis de la présenter, il fit un Discours assez long pour justifier les plaintes du Mémoire & sa propre conduite en lui accordant son appui. Il dit, " qu'il étoit très- „ éloigné de vouloir impliquer à cette occa- „ sion l'*Angleterre* dans un démêlé avec l'*E-* „ *spagne*, puisque déjà elle n'avoit que trop „ d'affaires sur les bras & trop de sujet de se „ ménager avec ses Voisins; mais qu'il croyoit „ pourtant, qu'en vertu des obligations de „ toute Société-Civile, la Nation devoit pro- „ curer une satisfaction convenable à des Par- „ ticuliers, qui, aïant risqué leur fortune dans „ un Commerce avoué & légitime, méritoient „ d'être protégés par le Gouvernement." Il finit par reprocher au Ministère d'avoir mis la Nation dans un état à n'oser demander réparation de griefs réels; & pour le prouver il avança, qu'on avoit tâché de se débarrasser de cette affaire, en assurant que les Vaisseaux, qui s'étoient emparé du Bâtiment en question, avoient été des Corsaires *Américains* & non des Gardes-Côtes *Espagnols.* Le Gouverneur fut soutenu dans ces assertions par Mr. *Jean Johnstone*, son Frère.

Les Lords *North* & *George Germain* se justifièrent, en faisant voir, " qu'ils avoient „ donné cette Réponse aux Propriétaires du „ Navire, non de leur propre chef, mais „ d'après les premiers avis qu'ils avoient re- „ çus sur l'affaire, de la part du Chevalier *Ba-* „ *sile Keith*, Gouverneur de la *Jamaïque*; „ qu'aïant ensuite été mieux instruit par des „ Depêches postérieures de Mr. *Keith* & de „ l'Amiral *Gayton*, le Ministère, bien loin „ d'agir avec mollesse ou lenteur, en avoit „ écrit au Lord *Grantham*, Ambassadeur du „ Roi à *Madrid*; & que la Réponse, que ce „ Seigneur avoit faite au mois de Janvier à „ la Lettre du Vicomte de *Weymouth*, Secré- „ taire d'Etat au Département du *Sud*, en „ date du 17. Décembre 1776, prouvoit, qu'il „ avoit demandé à S. M. *Catholique* une sa- „ tisfaction formelle pour l'Attentat, commis „ envers des Sujets de la *Grande-Bretagne* en „ Commerce licite; mais que le Ministère „ *Espagnol* avoit dit, qu'*il ne savoit rien de* „ *cette affaire*, *& qu'avant de pouvoir la discu-* „ *ter, il devoit écrire pour s'informer à* Carta- „ gène; qu'on n'avoit pu se refuser à ce dé- „ lai; qu'ainsi l'on attendoit encore la Ré- „ ponse définitive de la Cour de *Madrid*, & „ que, dans l'intervalle de cette Négociation, „ il seroit aussi inutile que peu convenable de „ porter les plaintes des Srs. *Blair* & *Irwine* „ au Parlement." D'après ces motifs, Mylord *North* s'opposa à la présentation de la Requête, qui fut retirée, non cependant sans qu'il y eût des débats fort vifs sur la nécessité de maintenir l'honneur de la Nation, sur le XVIme. Article du Traité de *Fontainebleau*, sur l'utilité du Commerce & l'importance de l'Etablissement formé à la Côte de *Musquito.*

Le 26. la Chambre reprit en Committé l'affaire de l'exportation de la Futaille aux *Indes-Occidentales*, & prit sur cet objet les Résolutions suivantes, dont le Rapport fut fixé au Lundi 3. Mars.

I. *Que c'est l'opinion du Committé, que les Planteurs aux* Indes-Occidentales *sont en très-grand besoin de Douves & d'autre Futaille pour la culture de leurs Plantations.*

II. *Qu'il convient d'autoriser les Navires* Britaniques *à porter de la Futaille de la* Baltique, *de la Mer du* Nord, *& de la* Méditerranée *aux Isles des* Indes-Occidentales *pendant un tems limité.*

III. *Qu'il seroit à propos d'accorder une Gratification pour les Douves & autre Futaille; ex-*

portées du Canada, *de la* Floride-Orientale *&* Occidentale, *de la* Nouvelle-Ecosse *& de l'Isle de* St. Jean, *aux* Indes-Occidentales *& à la Côte de* Musquito.

IV. *Qu'il seroit pareillement à propos d'autoriser les Commissaires du Roi dans l'*Amérique-Septentrionale *& Mr.* Tryon, *Gouverneur de la Province de* New-York, *à accorder des Licences aux Commandants des Navires* Britaniques, *pour exporter de la Futaille aux Isles des* Indes-Occidentales *du Port de la* Nouvelle-York *pendant un tems limité.*

Après avoir pris ces Résolutions, l'Orateur reprit la chaire; mais, aussi-tôt qu'il eut été fait lecture de l'ordre du Jour, la Chambre se forma de nouveau en Committé sur le *Subside* & prit les Résolutions suivantes, dont le Rapport doit se faire aujourd'hui; savoir, qu'il seroit accordé:

3000. L. St. pour *l'Etablissement Civil de l'Isle de* St. Jean, *dans l'*Amérique-Septentrionale, *du* 1. *Janvier* 1777. *au* 1. *Janvier* 1778.

2816. L. St. pour *l'Etablissement Civil de la* Georgie.

4696. L. St. 10. Ch. 6. Sous *pour celui de la* Nouvelle-Ecosse.

5950. L. St. *pour celui de la* Floride-Orientale.

5900. L. St. *pour celui de la* Floride-Occident.

5550. L. St. *pour celui de la* Sénégambie *sur la Côte d'*Afrique.

2993. L. St. 5. Ch. *pour les Arpentages en* Amérique; *les sus-dits six derniers Articles à compter depuis le* 24. *Juin* 1776. *jusqu'au* 24. *Juin* 1777.

La Chambre se sépara vers les 4. heures après-midi & s'ajourna au sur-lendemain.

Le même jour, l'Orateur des *Communes* avoit donné des ordres positifs de ne plus admettre, durant le reste de la Séance, sous quelque prétexte que ce soit, des Etrangers dans la Galerie de la Chambre; & en conséquence, avant que les délibérations commencèrent ce jour-là, le Sergent ès Armes & son Lieutenant furent chargés d'aller s'assurer, qu'on n'y avoit point contrevenu. Ainsi les débats intéressans, auxquels on s'attend à l'occasion des *moyens de lever le Subside*, se passeront sans témoins. Cette matière importante, qui a été différée de jour en jour, fut encore renvoyée hier à aujourd'hui.

SUITE du PRÉCIS *des* DÉBATS *dans la Chambre des* COMMUNES *sur le Bil de* Haute-Trahison, &c.

Les Membres, qui appuyèrent Mr. *Powys* dans sa Proposition pour insérer la Clause (*rapportée l'Ordinaire dernier*,) furent Mrs. *Temple Luttrell*, *Charles Fox*, & *Popham*; & ceux qui s'y opposèrent, le Lord *North*, le Chevalier *Grey Cooper*, & Mr. *Cornwall.* Ceux-ci objectèrent à la Clause, qu'elle anéantiroit absolument l'effet du Bil; qu'il avoit pour but de priver l'*Amérique* de toute sorte d'assistance de la part de ce Pays; que, sans en encourir l'application, si la Clause avoit lieu, l'on pourroit envoyer de l'*Angleterre* des avis aux Colonies révoltées, acheter pour elles des Armes & toute sorte de Munitions dans les Pays Etrangers, & les leur expédier par des Bâtimens également Etrangers. Dans ce cas, dit-on, ceux qui entreprendroient ces livraisons, étant en sureté sur les lieux, s'engageroient volontiers dans un Commerce, qui leur assureroit de très-grands profits sans aucune possibilité de risque. En un mot, il y avoit un nombre infini de moyens de servir la Cause des Rebelles, sans hazarder de paroître publiquement; &, si la Clause étoit admise, les gens factieux, mal-intentionnés ou avides de gain, en profiteroient avec sureté & sans s'attirer aucune punition: Il suffiroit, qu'ils eussent toujours résidé en *Angleterre*, ou qu'on ne pût pas leur prouver qu'ils eussent jamais été en *Amérique*; & pour le reste ils pourroient être, sans aucune crainte, des Rebelles aussi ulcérés, aussi actifs qu'ils le jugeroient à propos.

Les Membres de l'Opposition leur répondirent, qu'ils étoient bien-aise, que les Patrons du Bil se hazardassent à la fin à parler ouvertement. Lorsqu'on le mit la première fois sur le tapis, l'on assura, dirent-ils, & l'on cria de chaque coin Ministérial de la Chambre, "que „c'étoit un Bil purement local dans toutes ses „vuës & ses effets." Le Titre même le disoit; le Préambule, plus de la moitié du premier Article le confirmoient: Mais, lorsqu'on en est venu à l'examen, lorsque les petits subterfuges, les réponses évasives, les assertions Ministériales, n'ont pu servir plus longtems à couvrir les vuës cachées & le but secret de ses Auteurs & Défenseurs, on lève subitement le masque; quoiqu'à corps défendant. Ce n'est plus alors un Bil pour punir seulement les Personnes coupables de Rebellion en *Amérique*, mais aussi dans la *Grande-Bretagne*. Des Armes, des Munitions, des Avis peuvent être envoyés aux Rebelles: Des Correspondances peuvent s'entretenir avec les Habitans révoltés ou mal-affectionnés en *Amérique* par des Personnes dans la *Grande-Brétagne*, qui n'ont jamais passé la mer. Ceux même, qui dans les commencemens des troubles entre les deux Pays peuvent avoir été les Agens des Colonies, qui ont eu des affaires de Commerce avec elles, ou qui, par principe & par conviction, ont approuvé ce qu'ils jugeoient une *résistance légitime à une Autorité legale mais exercée d'une manière oppressive & contraire à la Constitution*, — toutes ces Personnes peuvent être comprises dans les dispositions du Bil, par une Fiction de droit, qui les fait considérer comme aiant été en *Amérique*; & l'on peut les convaincre de *Haute-Trahison* par une Loi retroactive, *ex post-facto*, pour des actions absolument *innocentes* au tems qu'elles ont été

commises, mais qui, par une interprétation très-ingénieuse, sont devenuës *Trahison* douze ou vingt-quatre mois après. A ce raisonnement les Membres de l'Opposition ajoutèrent plusieurs autres réflexions; & aiant relevé avec force les contradictions, dans lesquelles les Défenseurs du Bil étoient tombés, l'un à l'égard de l'autre, ils demandèrent, " comment les Ministres ,, pouvoient dire, que le Bil étoit clair, que ,, les Crimes y étoient spécifiquement définis, ,, pendant qu'il n'y avoit pas eu deux des ,, grands Oracles de la Loi (le Procureur- & ,, le Solliciteur-Général,) qui se fussent accor- ,, dés sur l'interprétation d'un Article, lequel ,, n'alloit pas au-delà d'une douzaine de Li- ,, gnes, &c. " On observa, qu'aucun des Jurisconsultes Ministériaux ne répondit à ce reproche, & qu'ils laissèrent ce jour-là le soin de soutenir les attaques de leurs Adversaires à des Membres, qui ne font point profession de la Science des Loix. Ceux-ci réussirent néanmoins parfaitement, puisqu'à la levée des Voix sur la Question, *si la Clause de* Mr. Powys *seroit admise*, il se trouva une pluralité de 49. contre 14. pour la rejetter.

Malgré cette nouvelle preuve de la supériorité du Parti Ministérial, on remarqua, que quelques Membres, qui n'ont point coutume d'embrasser celui de l'Opposition, se déclarèrent cette fois-ci contre les principes du Bil & ses dangereuses conséquences: De ce nombre fut le Docteur *Jean Moreton*, Chef de Justice de *Chester*, Procureur-Général de la Reine, & Avocat du Roi. Il parut par l'évènement, que les argumens de ces Personnes, aussi modérées qu'impartiales, firent quelque impression sur les Ministres. Du moins, lorsqu'à la troisième lecture du Bil, le 17. Février, Mr. *Dunning* proposa d'y ajouter une Clause peu différente de celle de Mr. *Powys*, elle fut agréée, après quelques débats.

Nous renvoyons à l'Ordinaire prochain le détail de cette Séance du 17. Février, qui terminera notre Précis, pour ajouter ici la Protestation, que le Lord *Abingdon* a fait insérer sur les Régîtres, lorsque le Bil de *Haute-Trahison* & de *Piraterie* passa le 24. à la pluralité dans la Chambre des *Seigneurs*. Elle est conçuë en ces termes.

Je suis d'avis différent:

I. P*arce que je regarde ce Bil non seulement comme une partie de ce Systême de* Gouvernement projetté pour les Colonies, *si contraire à la Liberté Civile, si répugnant aux principes primitifs & fondamentaux de la Constitution, si ruineux dans ses moyens, si lésif pour l'humanité, & si éloigné de cette vertu, actuellement méprisée, de* bienveillance universelle; *mais aussi parce que j'y vois que ce Systême se transfère aujourd'hui dans ce Royaume contre* nous-mêmes, *& qu'à pas précipités il s'avance pour porter ses coups dangereux au coeur même de ce Royaume.*

II. *Parce que ce Bil, considéré en soi, & accompagné de Pouvoirs subversifs des Loix du Royaume, & qui leur sont absolument inconnus; savoir, de saisir des Personnes sur des* soupçons, *qui peuvent être sans aucun fondement; d'emprisonner des gens peut-être* innocens, *sans la forme usitée & nécessaire du Serment d'un Témoin; & cela non dans la Prison ordinaire du Comté, mais dans telle partie du Royaume, quelque éloignée qu'elle soit, que les Persécuteurs jugeront à propos de choisir.*

III. *Parce que, quoique la Clause, qui y a été ajoutée par l'autre Chambre, adoucisse en quelque dégré la rigueur de ce Bil aussi dur qu'alarmant, elle ne pourvoit cependant pas suffisamment à la sûreté des fidèles Sujets de Sa Majesté, les Habitans des Isles aux* Indes Occidentales, *& n'empêche point, qu'ils ne tombent sous ses effets pestilentiels. Oui tout Individu même de ce Pays-ci, qui se hazardera sur Mer, qu'il fasse seulement le tour des* Hébrides, *pourra devenir l'objet des soupçons & la victime de la vengeance.*

IV. *Enfin parce que l'heure est venuë, que quand même ce seroit seulement par motif de Politique, la contrainte devroit céder à la douceur.* (Signé) ABINGDON.

Les Vaisseaux *la Lady-Julienne & la Caroline* font entrés à *Douvres*, venant de *Nouvelle-York*, d'où ils avoient fait voile le 18. Janvier. On dit, qu'ils n'ont apporté aucunes Lettres, parce qu'il n'étoit arrivé rien d'essentiel: Mais la Cour a encore reçu hier matin des Dépêches du Général *Howe*, apportées par le Vaisseau, *la Hébé*, entré aux *Dunes* après un trajet de 35. jours. Le Gouvernement n'en a rien publié; mais l'on continue de débiter dans le Public des Nouvelles peu agréables, telles que celle de la surprise & de la défaite du Corps d'Infanterie-legère aux ordres du Colonel *Rogers*, &c. (*Nous en parlerons dans le* Supplément.)

ACTIONS; *Banque*, 137. *Indes*, 16[illegible]

L'Abbé FRANÇOIS OLBRICHT, *demeurant à* DONGE *près du Lac de Côme, souhaite de savoir le séjour du Sr.* GEORGE-FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE VILLETTE, *afin de pouvoir rétablir la Correspondance interrompuë par le rétardement de ses Lettres, datées de Paris le 21. Juillet de l'année dernière, de* Marseille *& de* Lyon, *le 2. Août. Les Avis seront adressés à* Donge, *où le dit Abbé demeure.*

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **West-Frise**,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XIX.
De LEIDE, le 7. Mars, 1777.

DE FRANCFORT, *sur le* Mein, *le* 27. *Février*. L'*Allemagne*, dont la population a si fort souffert par toutes les Guerres de ce Siècle, semble devoir encore perdre ses Habitans par des contestations, qui lui sont absolument étrangères, & qui doivent se décider dans l'autre hémisphère. On fait par tout l'*Empire* des Levées avec plus grande activité, & l'on engage du monde sans distinction d'âge ni de grandeur: On compte parmi les Recruës des Jeunes-gens à peine sortis de l'Enfance. Les Femmes & les filles suivent en quelques endroits leurs Maris & leurs Pères. Aussi l'on commence à s'appercevoir, que la Campagne devient visiblement de plus en plus déserte, & que l'Agriculture est privée du nombre d'Hommes nécessaire pour ses travaux, particulièrement dans la *Basse-Hesse* & les Contrées voisines, où les Femmes sont à présent obligées de conduire la Charruë & de cultiver la Terre. Il se confirme que, par ces raisons, les Etats du Duché de *Würtemberg* continuënt de s'opposer aux Levées; & qu'ainsi le Duc, leur Souverain, ne pourra fournir qu'un Corps de 600. Chasseurs à la Cour de *Londres*, au lieu des 4. mille Hommes, qu'elle avoit demandés pour être employés à son service en *Amérique*.

De BRUNSWICK, *le* 27. *Février*. Les Recruës, levées pour renforcer les Troupes de ce Duché actuellement dans le *Canada*, se sont mises hier en marche pour *Stade*, lieu de leur embarquement. Mgr. le Duc *Ferdinand* de *Brunswick* est arrivé le 21. à *Gotha* de retour du voyage, que S. A. S. a fait à *Erlang* & dans quelques autres Places d'*Allemagne*.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 28. *Février*.

Nous avons promis (*l'Ordinaire dernier*) de donner à nos Lecteurs quelques détails des observations, qui furent faites le 21. dans la Chambre des *Communes*, sur les Comptes *des Dépenses extraordinaires de l'Armée, depuis le* 31. *Janvier* 1776. *jusqu'au* 1. *Février* 1777. & des Réponses, qu'y donnèrent les Membres Ministériaux. En voici le Précis.

Aussi-tôt que le Lord *Barrington* eut proposé d'accorder la Somme de 1200. mille 600. Liv. Sterling pour ces Dépenses, le Lord *Newhaven* se leva & dit, "que, quoiqu'attaché en général aux intérêts de l'Administration, il croiroit manquer à son devoir envers ses Commettans, s'il consentoit à accorder une Somme aussi considérable, sans demander aux Ministres quelques éclaircissemens sur les divers Etats, qui entroient dans ce détail." Il fut suivi dans ses remarques par les Chevaliers *Guillaume Lemon* & *Merrick Burrell*, & par quelques Membres de l'Opposition, tels que Mrs. *Barré*, *Th. Townshend*, &c. Les Membres Ministériaux, qui leur répondirent, furent les Lords *North*, *Germain*, & *Barrington*, & Mr. *Cornwall*, un des Commissaires de la Tréforerie. Les premiers demandèrent entre autres, *quel étoit l'objet d'un Article de 44. mille L. Sterling, portés en un seul Poste non spécifié, seulement sous le titre d'Argent avancé au Colonel* Faucitt. On leur répondit, "que c'étoit de l'Argent de levée, payé aux Princes d'*Allemagne*, pour les Troupes Auxiliaires, qui avoient passé à la Solde *Britanique*; qu'à la vérité cet Argent n'avoit pas été stipulé dans les derniers Traités conclus avec eux, mais que ce n'avoit été qu'un oubli; que le Landgrave de *Hesse-Cassel* & le Duc de *Brunswick* l'avoient exigé dans la suite, se fondant sur le Traité de 1755. lequel devoit être regardé comme un exemple faisant règle, & qui avoit été inhéré par l'esprit du dernier Traité; qu'ainsi l'on n'avoit point voulu leur refuser cette demande, conforme à l'usage observé précédemment." L'Article énorme pour la Remonte, & sur-tout le prix exorbitant des Chevaux, fournirent ensuite matière à réflexion. On répondit, "que les Chevaux de Dragons avoient été nécessaires pour l'objet qu'on se proposoit, & que le prix de 16. L. St. par tête, comme le Ministère les avoit portés en compte, étoit le taux usité." Les Membres de l'Opposition ne laissèrent point passer l'Article du Porc & du Boeuf salés d'*Irlande*, sans renouveller les plaintes faites déjà plusieurs fois sur la qualité de ces Provisions, si mauvaise que la puanteur seule causoit du dégoût. Ils dirent, que le Pain de munition, fourni d'*Angleterre* aux Troupes, étoit pareillement gâté & mal-sain. On s'excusa sur la *nécessité*, & l'on dit y avoir mieux pourvu pour l'avenir. Les Contrats, faits par le Gouvernement pour la livraison du Rum, parurent à quelques Membres *honteusement exorbitans*, passant au moins d'un tiers le prix ordinaire de 3. Ch. 9. D. par Galon. Les Ministres répondirent, "que le Rum de la *Jamaïque* de bonne qualité coûtoit 4. Ch. 4. Deniers, & qu'en y comprenant le frêt & le coulage ou déchet on trouveroit le prix de 5. Ch. 3. Deniers, porté sur les Etats." On fit des objections sur la Dépense pour les Aides-Chirurgien; & l'on dit que, *sur ce seul Article de peu d'importance, l'on avoit causé à la Nation des frais aussi inutiles qu'excessifs, en portant à 9. le nombre de ces Aides, qui étoit ci-devant de 3. par Régiment.* Les Membres de l'Administration se justifièrent en remarquant, "que ce dernier nombre est suffisant, lorsque les Bataillons se trouvent ensemble; mais

„ qu'il faut l'augmenter, lorsqu'ils sont cantonnés par Compagnies; que tel étoit le cas pour l
„ Régimens dans les Isles aux *Indes-Occidentales.*" Les frais immenses pour le service des Bât
mens de transport & le prix du frêt formèrent un objet, que l'Opposition fronda avec force. O
répondit, "que le frêt étoit ordinairement de 10. Chelins par Tonneau; mais qu'il étoit mont
„ successivement à 12. Ch. 6. D. principalement à cause de la nécessité, où étoient les Bâtime
„ de transport de se mettre en état de ne point craindre les Armateurs *Américains*, & d'avo
„ un plus grand nombre de Matelots pour défendre aussi bien que pour manoeuvrer les Vaisseaux.
Les Contrats & les Entrepreneurs fournirent enfin matière à des discussions, qui durèrent un
grande partie de la soirée. L'Opposition déplora avec amertume l'influence, que ces dernie
avoient dans les affaires publiques; & l'on attribua en grande partie aux gains excessifs, proc
rés à plusieurs Particuliers par le moyen des Entreprises, cette pluralité en Parlement, toujou
constante en faveur du Ministère. Les Partisans de celui-ci repliquèrent, "que cette idée éto
„ chimérique, puisque les Contrats s'adjugeoient à ceux, qui offroient de les exécuter au pr
„ le plus bas, sans distinguer s'ils étoient Membres du Parlement ou non." Il y eut enco
quelques autres objets qu'on critiqua, tels que la dépense des Hôpitaux, celle de l'échange
la Monnoye, &c; mais ce que nous venons de rapporter suffit pour donner une idée des déba
de ce jour.

Malgré la Réponse, que les Ministres ont faite au reproche de l'Opposition concernant l
Contrats & les Entreprises, il semble pourtant, qu'ils ont été convaincus qu'il se commet de
abus à cet égard, puisque l'on dit qu'il a été adopté, tant au Bureau de l'Amirauté qu'à c
lui des Vivres, un changement à la manière de contracter pour des Livraisons, duquel l'o
se promet beaucoup d'avantages pour les intérêts du Public. Effectivement, il est nécessai
autant que jamais d'observer de l'économie dans la dépense des Deniers publics. On peut s'e
convaincre en lisant une Brochure, qui paroît depuis le 20. de ce mois: Elle est du Docte
Richard Price, célèbre par ses *Observations sur la nature de la Liberté Civile*, publiées l'ann
dernière. Cette nouvelle Pièce, aussi recherchée que la première, & que l'Auteur a dédié
à la Cité de *Londres*, en reconnoissance de l'honneur qu'elle lui a décerné, a pour titre; *O*
servations additionnelles sur la nature & la valeur de la Liberté Civile, la Guerre avec l'Amér
que, & l'état de la Nation, avec des Remarques sur les Plans pour lever de l'Argent par Em
prunts publics, un Exposé historique & une Analyse des Dettes publiques, ainsi qu'un Etat gén
ral des Dettes & des ressources de la France. Quoique Mr. *Price* atteste la fidélité & l'exact
tude de ses calculs, les Partisans du Ministère, y trouvant un Tableau des plus affligeants d
l'état des Finances de la Nation, en rejettent la plûpart comme erronés. Cependant des Pe
sonnes instruites & impartiales assurent, que son Article sur les Dettes publiques est inco
testablement véridique. Le voici.

		Capital.		Intérêt
Dette publique avant la Guerre de 1740.	*L. St.*	46,382,650	*L. St.*	1,903,86
——— *après* ——— *en* 1749.		78,166,906		2,765,60
Augmentation par la Guerre		31,784,256		861,74
Diminution par la Paix depuis 1748. *jusqu'en* 1755.		3,089,641		111,59
Dette au commencement de la dernière Guerre		75,077,264		2,654,01
—— *à la fin de la Guerre en* 1763.		146,582,844		4,840,82
Augmentation par la dernière Guerre		71,505,580		2,186,80
Diminution par la Paix en 12. *ans depuis* 1763. *jusqu'en* 1775.		10,639,793		400,00
Dette à la St. Jean 1775.		135,943,051		4,440,82

Nous sommes (ajoute Mr. *Price*, après avoir donné ce Tableau) *nous sommes embarqué*
actuellement dans une autre Guerre, & la Dette publique s'accroît toujours à vuë d'oei
La masse des Billets de l'Echiquier, qui étoit d'un Million 250. *mille Livres Sterling, a ét*
portée à un Million 500. *mille. Un nouveau Capital de* 2. *Millions* 150. *mille Livres a ét*
ajouté aux Annuités consolidées à 3. *pour cent. On a consenti dans la dernière Séance d*
Parlement à un nouvel Emprunt d'un Million. L'année, qui vient de s'écouler, a donc a
jouté 3. *Millions* 400. *mille L. St. à notre Dette Nationale, outre une vaste Somme, à la*
quelle il n'a pas encore été pourvu, consistant en Dettes pour la Marine, l'Artillerie, le Burea
des Vivres, les Bâtimens de transport, & l'Armée. La présente année (1777.) *y ajouter*
une augmentation également grande: Et personne ne sauroit dire jusqu'où cette Dette mon
tera avant la fin des troubles actuels. —— *L'union d'une Guerre* Etrangère *à la présent*
Guerre Civile *pourra peut-être l'élever à* DEUX-CENTS MILLIONS STERLING; *mais plu*
probablement elle la réduiroit à ——— RIEN.

Le 20. la Cour expédia des Dépêches au Général *Howe* par le Bâtiment, *le Succès*, qui
ordre de faire toute la diligence possible. Depuis l'arrivée de celles, que le Vaisseau, *la H*
bé, a apportées de la part de ce Commandant, le bruit s'est répandu, qu'il a demandé so
rappel à cause du mauvais état de sa santé: Mais il n'y a pas plus de certitude à cette Nouve

que qu'à celle de la situation critique, où l'on prétend qu'il se trouve avec son Armée à la *Nouvelle-York*, & qui l'auroit obligé à mander en hâte de *Rhode-Island* une partie du Corps du Général *Clinton*. Il y auroit plus d'apparence à la défaite de l'Infanterie-légère commandée par le fameux Partisan *Rogers*, actuellement Colonel dans l'Armée Royale, qu'on assure avoir été surpris par un gros Détachement *Provincial*. Quant à la Révolte des Troupes *Hessoises*, on n'en a rien appris d'ultérieur depuis l'Ordinaire dernier; & il semble, que cet Avis n'a eu d'autre fondement, que le reproche qu'on fait aux trois Régimens *Hessois*, pris à l'Action de *Trenton*, de n'avoir fait que deux décharges avec beaucoup de répugnance, & d'avoir ensuite mis les Armes bas, sans vouloir suivre l'exemple des 20. Dragons-legers *Anglois*, qui ont percé, l'arme blanche à la main, à travers un gros Corps de *Provinciaux*, pour joindre les Chasseurs *Hessois* & se retirer avec eux à *Burdenton*. Le Colonel *Rall*, qui commandoit dans cette malheureuse rencontre, est mort, dit-on, le 5. Janvier de ses blessures à *Brunswick*. Quoiqu'il ne soit pas lui-même à l'abri de quelque censure, ainsi qu'on l'a vu par la Lettre du Chevalier *Howe*, du 29. Décembre, on excuse cependant cet Officier, à l'habileté duquel Mr. *Howe* a ci-devant donné des éloges (*dans la Relation insérée dans notre* Gazette N°. 111.) en observant, que le dernier avouë lui-même dans sa Lettre du 20. Décembre, *avoir peut-être donné trop d'étenduë à ses Quartiers de cantonnement*, situation par laquelle le Corps *Hessois* se trouvoit presqu'isolé, & hors de portée d'être secouru à tems par les Quartiers voisins. L'on prétend, qu'il s'est trouvé parmi les *Provinciaux* à cette Action de *Trenton* un grand nombre d'Officiers Etrangers récemment débarqués en *Amérique*; & que le Corps, qui y a agi, est la fleur des Troupes *Américaines*. Voici la Liste, que le Gouvernement a publiée, des tués, blessés, & égarés à l'Action de *Prince-Town*, le 3. Janvier.

17me. Régiment. *Un Capitaine*, 12. *Bas-Officiers ou Soldats* tués; *un Capitaine*, 1. *Lieutenant*, 1. *Enseigne*, 4. *Sergents*, 46. *Bas-Officiers ou Soldats* blessés; *un Sergent*, 1. *Tambour*, 33. *Bas-Officiers ou Soldats* égarés.

40me. Régiment. *Un Lieutenant* blessé; *un Enseigne*, 3. *Sergents*, 1. *Tambour*, 88. *Bas-Officiers ou Soldats* égarés.

55me. Régiment. *Un Sergent*, 4. *Bas-Officiers ou Soldats* tués; *un Enseigne*, 1. *Sergent*, [illegible]. *Bas-Officiers ou Soldats* blessés; *un Capitaine*, 1. *Lieutenant*, 1. *Enseigne*, 1. *Sergent*, 2. *Tambours*, 66. *Bas-Officiers ou Soldats* égarés.

TOTAL. *Un Capitaine*, 1. *Sergent*, 16. *Bas-Officiers ou Soldats* tués; *un Capitaine*, 2. *Lieutenants*, 2. *Enseignes*, 5. *Sergents*, 48. *Bas-Officiers ou Soldats* blessés; *un Capitaine*, 1. *Lieutenant*, 2. *Enseignes*, 5. *Sergents*, 4. *Tambours*, 187. *Bas-Officiers ou Soldats* égarés.

(Signé) G. HOWE.

L'Honorable Capitaine Leslie, *du* 17me. *Régiment d'Infanterie*, tué. *Le Capitaine* Philips, *du* 35me, *Grenadiers*, tué, *pendant qu'il etoit en chemin pour joindre le Bataillon.* NB. *Depuis que cet Etat a été dressé, plusieurs des* égarés *ont rejoint leurs Corps.*

Il paroît par l'Etat des Troupes Hessoises, *après l'affaire du 26. Décembre à* Trenton, *dressé par le Chevalier* George Osborn, *que les* Prisonniers & égarés *montent à environ* 700.

L'Extrait de la Lettre du Gouverneur *Tryon*, datée du 24. Décembre 1776, que la Cour a fait publier en même tems, contient ce qui suit.

Le 10. de ce mois, je fis la Revuë de la Milice du Comté de *la Reine* [dans l'*Isle-Longue*] à *Hampstead*: Huit-cents vingt Hommes y passèrent la montre; & le jeudi suivant je vis la Milice de *Suffolk* [aussi dans l'*Isle-Longue*] à *Brookhaven*, où il parut environ 800. Hommes, auxquels tous, ainsi qu'à la Milice du Comté de *la Reine*, je fis prêter, en ma présence, le serment de fidélité & d'obéissance. Je pris beaucoup de peine pour expliquer au Peuple (l'aïant formé à cet effet en cercles) les artifices iniques, &c. qu'on avoit mis en usage pour surprendre sa crédulité, pour le séduire & le tromper; & j'eus la satisfaction d'observer parmi lui un retour général à la confiance dans le Gouvernement. Une très-grande pluralité des Habitans du Comté de *la Reine* ont en effet maintenu constamment leurs principes de loyauté, comme l'ont aussi fait de petits Districts dans le Comté de *Suffolk*.

J'ai appris, qu'il a été levé trois Compagnies dans le Comté de *Suffolk* pour l'Armée Rebelle, dont la plûpart, à ce qu'on m'a donné à connoître, voudroient quitter ce Service, s'ils pouvoient s'échapper pour revenir chez eux.

J'ai le plaisir de vous assurer, que pendant toute cette tournée je n'ai pas entendu le moindre murmure de mécontentement, mais qu'on témoigna une satisfaction générale de ma venuë parmi eux; & à en juger de la disposition d'esprit, que j'apperçus en eux, il n'y a pas la moindre crainte de quelques troubles ultérieurs de la part des Habitans de l'*Isle-Longue*. Tous sont fort assidus à porter au Marché les Provisions, que l'Isle produit.

Pendant mon séjour dans l'*Isle-Longue*, j'ai donné des Certificats à près de 300. Hommes, qui signèrent la Déclaration prescrite par la Proclamation des Commissaires du Roi, du 30. Novembre passé. De gros Corps d'Habitans ont déjà profité de la grace, qui leur y est offerte.

La fidélité & l'attachement à la Couronne *Britanique*, que Mr. *Tryon* croit avoir remarqué parmi les Habitans de l'*Isle-Longue*, ne sont pas universels dans la *Nouvelle-Ecosse*. La Frégate, *le Lézard*, dont nous avons annoncé l'arrivée (*l'Ordinaire dernier*,) a apporté une Lettre de *Halifax* du 5. Janvier, dont voici l'Extrait.

Le nombre des Personnes mal-affectionnées en cette Province est surprenant: Le secours, qu'elles ont donné aux misérables, qui y ont récemment fait une invasion, a été extraordinaire. Peu s'en est fallu qu'ils n'aient emporté le Fort Cumberland, *une des Places de garnison dans la partie la plus reculée de la Province: Ils y auroient certainement réussi, si notre Commodore actif, le Chevalier* George Collier, *n'eût envoyé trois Bâtimens armés, à la vue desquels les Rebelles s'enfuirent, laissant après eux une grande quantité d'Attirails de tranchée & de Munitions. Comme l'on manquoit de celles-ci & de Provisions de bouche dans le Fort, nous fumes fort en peine; d'autant plus que nous n'avions pas plus de 4. à 500. Hommes portant les Armes & point d'autre Officier, outre le Commandant, qu'un seul vieux Major de Marines. Le Corps des Rebelles, qui fit l'attaque du Fort, étoit d'abord très-petit, mais dans peu de tems il fut joint par plusieurs centaines d'Habitans de la Province.*

Les difficultés multipliées de la conjoncture présente, & les travaux assidus qu'elle exige, paroissent influër sur la santé du Lord *North*. Hier à son reveil, ce Seigneur se trouva subitement si mal, qu'on manda trois Médecins: On lui fit deux saignées consécutives; mais il en fut si peu soulagé, qu'il se vit obligé de se remettre au lit. Son mal est, dit-on, une oppression de poitrine, accompagnée d'un violent point au côté: Les Médecins l'attribuënt à un froid, qu'il avoit pris au Conseil le jour précédent. On prévoit, que cette indisposition du Premier-Ministre retardera de nouveau l'affaire des *moyens de lever le Subside*, qui devoit être mise aujourd'hui sur le tapis dans la Chambre des *Communes*. Le Docteur *Josiah Tucker*, Doyen du Chapitre de *Glocester*, est mort le 19. de ce mois. C'étoit un des Ecrivains les plus distingués parmi ceux qui ont écrit contre les Colonies, particulier cependant dans l'opinion, que le Gouvernement avoit tort de vouloir les réduire par la force, puisque leur Indépendance seroit, selon lui, plus avantageuse à la *Grande-Brétagne* que leur soumission.

De BRUXELLES, *le* 3. *Mars*. L'Impératrice-Reine vient de nommer Conseiller d'Etat le Comte *Philippe* de *Neny*, actuellement Membre de son Conseil-Privé; & S. M. a aussi disposé en sa faveur des places de Président du Conseil de *Tournay* & de Grand-Bailli de *Tournay* & du *Tournésis*, vacantes par la mort de Mr. *van der Gracht*.

Selon des Avis de *Madrid*, le Capitaine Don *Francisco Llano*, commandant le Paquet-bot, *la Diane*, arrivé le 20. Janvier de *Montevidéo* à la *Corogne* en 58. jours de trajet, avoit rapporté, qu'à son arrivée à *Buenos-Ayres* il lui avoit été défendu, ainsi qu'à son Equipage, sous peine de mort, de venir à terre & de délivrer des Lettres à d'autres qu'au Commandant en chef; que, pendant qu'il mouilloit dans le Port, on en avoit expédié deux Frégates, pour aller à la rencontre de l'Escadre d'Expédition, & lui porter des Vivres & des Rafraichissemens; qu'on avoit cuit à *Buenos-Ayres* 30. mille Quintaux de Biscuit; & qu'on y étoit persuadé, que l'Escadre se rendroit directement à l'Isle de *Ste. Cathérine*. Au départ du Capitaine *Llano*, on l'avoit chargé de deux Lettres, avec ordre, s'il rencontroit l'Escadre d'Expédition, de les remettre en mains propres au Général de *Cevallos*; mais, s'il la manquoit, il devoit à son arrivée à la *Corogne* les envoyer au Roi avec quelques Lettres de la Cour de *Lisbonne*, que les *Espagnols* avoient enlevées d'un Navire *Portugais*, destiné pour *Rio-Grande*. Les Avis de *France* s'accordent avec ceux-ci, en assurant que la Flotte *Espagnole*, dont la destination excite la curiosité du Public, a fait voile pour *Rio de la Plata*.

On apprend de *Paris*, que M. le Duc de *la Vrillière*, ancien Secrétaire d'Etat, y est mort le 27. & que M. le Maréchal de *Nicolaï* étoit dangereusement malade.

De LA HAIE, *le* 5. *Mars*. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* ont fait aujourd'hui l'ouverture de leur Assemblée. Le 28. du mois dernier, Anniversaire de la naissance de Madame la Princesse de *Nassau-Weilbourg*, Soeur de Mgr. le Prince *Stadhouder*, il y eut Dîner chez L. A. S. & Royale; & le Chevalier *Yorke*, Ambassadeur de S. M. *Britanique*, donna un grand Souper à la même occasion.

Mr. & M^re^. *Jean-Théodore Royer* a été nommé à la place de Greffier en second & Secrétaire de la Cour de *Hollande* & *Zeelande*, vacante par la mort de Mr. & M^re^. *Timon Boey*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 11. Mars, 1777.

De BARCELONE, *le* 19. *Février.*

LA nuit du 16. au 17. de ce mois, le feu prit, on ne sçait par quel accident, à l'Hôtel de la Douane de ce Port. Cet Edifice, & toutes les Marchandises qu'il renfermoit, ont été consumés, sans qu'on en ait rien pu sauver. On évaluë la perte des dernières à environ 400. mille Piastres. Plusieurs Maisons de Commerce y sont fortement intéressées : Quelques-unes même éprouveroient par cet évènement un malheur presqu'irréparable, si elles devoient le supporter : Mais, comme le Bâtiment appartient au Roi & que les Marchandises, qu'on y dépose, sont censées être, pour ainsi dire, sous la sauvegarde Royale, on se promet de l'équité de Sa Majesté, qu'Elle bonifiera le dommage aux Propriétaires : Ils ont déjà même reçu ordre de donner un Etat certifié de ce qu'ils ont perdu en cette occasion.

De PARIS, *le* 3. *Mars.*

Le Roi vient de conférer la Grand'Croix de l'Ordre Militaire de *St. Louis*, pour le Service de terre, vacante par la mort du Comte d'*Ennery*, Lieutenant-Général, au Marquis de *Talaru*, Maréchal-de-Camp, & le Cordon-rouge de Commandeur, qu'avoit celui-ci, au Baron de *Wimpfen*, aussi Maréchal-de-Camp. Sa Maj. a nommé le Duc de *Lorges* Mestre-de-Camp du Régiment *Royal-Piémont*; le Comte de *Duras*, Colonel du Régiment du *Vexin*, à la place de Mr. de *Bouillé*, qui passe aux *Indes*; le Comte de *Laval* Colonel en second du Régiment de *Languedoc*, & le Comte de *Helmstadt*, Gendre du Maréchal Duc de *Broglie*, Colonel en second de celui d'*Esterhazy*, *Hussars*.

Quoique les gens instruits de ce qui se passe dans nos Ports assurent, qu'avant la fin d'Avril nous aurons 50. Vaisseaux de ligne en armement, on se flatte encore, que le Roi ne sera pas forcé à s'écarter de son amour pour la Paix. Le bruit court même, que Mgr. le Comte d'*Artois* fera bientôt un voyage en *Angleterre*. Ce Prince, qui se plait au Divertissement de la Course des Chevaux, vient de faire de Madame la Marquise de *Langheac* l'acquisition d'un Terrein aux Champs *Elysées*, pour y établir une Pépinière : Il l'a acheté pour le prix de cent mille Livres, argent comptant, outre l'obligation d'une Rente perpétuelle de 36. mille Livres. Son Alt. Royale est aussi en marché pour le beau Château de *Maisons*, près *St. Germain en Laye*.

De LONDRES, *le* 4. *Mars.*

Les deux Chambres du Parlement n'ont rien fait d'essentiel le 28. du mois dernier. Les différentes matières, qui devoient être mises sur le tapis dans celle des *Communes*, nommément *les moyens de lever le Subside*, furent renvoyées au Lundi suivant, à cause de la maladie du Lord *North*, qui paroît des plus sérieuses. Mr. *Temple Luttrell* dit aussi, "qu'il

„ avoit eu dessein de proposer ce jour-là son „ Bil pour mieux équiper la Flotte du Roi; „ mais qu'il croyoit devoir le différer du „ moins jusqu'à la semaine prochaine, vu „ l'absence du Lord, qui est à la tête de „ l'Administration; qu'il faisoit des voeux sin- „ cères pour le rétablissement de ce Seigneur, „ sans lequel il jugeoit ne pouvoir faire con- „ venablement sa Proposition, quelque accé- „ lération que demanderoient sans cela les „ desordres, causés par la Presse jusqu'au „ coeur du Royaume; la Révolte qu'il y avoit „ à craindre parmi les Marins enrôlés par for- „ ce, (ce dont on venoit d'avoir un exem- „ ple;) & enfin les mouvemens séditieux d'u- „ ne nature très-alarmante, qui venoient de „ commencer parmi les Habitans des Côtes „ *Septentrionales.* "

Hier, Lundi, les *Communes* aïant été mandées, selon l'usage, dans la Chambre des *Seigneurs*, le Chancelier & les Comtes de *Dartmouth* & de *Hillsborough*, en qualité de Commissaires de Sa Majesté, donnèrent le Consentement Royal au Bil de *Haute-Trahison* & de *Piraterie*; à celui *pour accorder des Lettres de permission pour courir-sus aux* Bâtimens *Américains*; à celui *pour la paye & l'habillement de la Milice pendant l'année courante*; à celui *pour régler l'élection des Directeurs de la Compagnie des* Indes-Orientales; & à plusieurs Bils particuliers. Lorsque les *Communes* furent de retour à leur Chambre, elles renvoyèrent au 17. le Rapport des Résolutions concernant l'exportation de la Futaille, (*dont il a été fait mention l'Ordinaire dernier*,) & l'affaire des *moyens de lever le Subside*. Ensuite l'on agita les différens inconvéniens, que le Bil, connu sous le nom de Mr. *Grenville*, son Auteur, pour juger les Elections de Membres du Parlement en cas de contestation, rencontre dans son exécution: Ce qui y donna occasion fut l'indisposition d'un des Membres du Committé, qui doit juger l'Election contestée pour le Comté de *Glocester*, le Bil statuant qu'en pareil cas le Committé doit cesser son travail. Après quelques Discours, il fut résolu de déroger pour le cas présent à cette disposition.

FIN du PRÉCIS *des* DÉBATS *dans la Chambre des* COMMUNES *sur le Bil de* Haute-Trahison, &c.

La Clause, que Mr. *Dunning* proposa le 17. Février d'ajouter au Bil de *Haute-Trahison* & de *Piraterie*, portoit, " que rien de ce qui étoit „ contenu dans le dit Acte ne pourroit être „ interprété de façon à s'étendre à des Person- „ nes, qui n'auroient pas été en *Amérique* ou „ sur Mer, dans le tems que les Crimes, dont „ elles seroient accusées ou soupçonnées, au- „ roient été commis. " Avant de l'énoncer, Mr. *Dunning* fit un Discours, dans lequel il reprocha d'un ton ironique aux Jurisconsultes Ministériaux l'ambiguité, qui régnoit dans ce Bil. *Je n'entrerai point*, dit-il, *dans une recapitulation ennuyeuse de tout ce qui s'est dit de part & d'autre dans les debats, qui ont suivi la seconde lecture de ce Bil; je ne les rappellerai que pour faire admirer l'habileté de mes deux savans Confrères* (les Procureur- & Solliciteur-Genéraux.) *Ils ont déployé en cette occasion le talent, qu'ils possèdent à un degré eminent, pour la dispute & pour rendre les mots susceptibles de toute sorte d'interprétation, excepté de celle qu'ils présentent naturellement. Ils n'ont point détruit la force des argumens ni les consequences dangereuses, qu'on inferoit du Bil proposé; ils se sont bornés à des déclarations vagues; ils ont assuré, que les Auteurs du Bil n'avoient jamais eu l'idée de lui donner dans son application l'étenduë, dont on le croyoit susceptible d'après l'écorce extérieure des mots; qu'il ne falloit point s'arrêter à ce qui n'etoit tout au plus qu'une* possibilité. *C'est avec la même justesse dans le cas présent qu'on a vanté la justice du Souverain & l'integrite de ses Ministres, pour tranquilliser ceux qui, ne desapprouvant point la Guerre contre l'A*mérique, *sembloient pourtant moins favorables au Bil en question. Mais, puisque les intentions des Auteurs du Bil sont si sincères, puisqu'ils protestent n'avoir aucun dessein de l'employer contre des Sujets du Roi dans la* Grande-Brétagne, *pourquoi ne pas ôter l'ambiguité dont on se plaint, pourquoi ne pas rendre le Bil si clair, qu'il ne soit susceptible d'aucune fausse interpretation? La Clause, que je vais proposer, sera la pierre de touche de la bonne-foi de leurs assurances; s'ils la rejettent, ils me confirmeront irrevocablement dans l'opinion, que sous le prétexte de punir la* Trahison *en* Amérique *on n'a d'autre objet que de donner à la Couronne un Pouvoir* Dictatorial, *dont l'effet seroit de faciliter au Ministère l'execution de Plans pernicieux & entièrement opposés aux principes de la Constitution.*

Mr. *Rigby*, Payeur-Général des Troupes, donna ce jour-là une nouvelle preuve de la chaleur extraordinaire, qui le distingue parmi les Partisans de l'Administration. Selon lui, le Bil, de la trop grande étenduë duquel on se plaignoit, en avoit trop peu; & au lieu de l'adoucir par des Clauses, on devoit le rendre bien plus sevère & agir avec toute la rigueur possible contre les Rebelles *Américains*, qu'il peignit des couleurs les plus noires, & contre les mauvais Citoyens, qui leur sont secrettement attachés. " Un tel Acte, dit-il, est aujourd'hui „ bien plus nécessaire que dans la Rebellion de „ 1745. L'on avoit alors affaire à un Ennemi „ découvert & connu: Aujourd'hui le Gouver- „ nement se voit traversé par une Opposition „ sourde & secrette. Les Rebelles au-delà de „ l'*Atlantique* ont de nombreux Amis au sein

, de la *Grande-Bretagne*. Il étoit tems de , les châtier, &c."

Mr. *Charles Fox*, qui tient à peu près la même place dans l'Opposition que Mr. *Rigby* parmi les Défenseurs du Ministère, prit aussi le contrepié. Il tâcha de faire voir, combien la conjoncture présente differoit de la Rebellion de 1745. Celle-ci, dit-il, n'avoit d'autre but que de renverser la Constitution Civile & Religieuse du Royaume: La Cause de l'*Amérique* méritoit au contraire l'approbation de tout Ami de la Constitution *Britanique* & de la Liberté. Il déclara ouvertement lui souhaiter du bien & se rejouïr, que les *Americains* fussent encore maîtres de la Colonie de *Rhode-Island*, quoique les Forces Royales fussent en possession de la petite & chétive Isle, qui donne son nom à la Province. Il passa de-là à la considération des affaires dans ce Pays-là, dont il tira des argumens pour montrer le peu d'effet, que pourroit avoir le Bil en question, si on le bornoit seulement à l'*Amérique*. Les Troupes du Roi n'avoient pas été entièrement defaites, mais il s'en falloit de beaucoup, qu'elles n'eussent eu les succès, auxquels on s'étoit attendu: Les *Américains*, à ce qu'il croyoit fermément, recevoient des secours secrets de Puissances Etrangères; & tôt ou tard il en résulteroit une Guerre avec elles. Revenant enfin de cette excursion au sujet particulier des debats du jour, il declara approuver la Clause de Mr. *Dunning*, si le Bil devoit passer; mais que, comme elle n'ôtoit point le pouvoir, donné par cet Acte aux Ministres, d'emprisonner des Sujets *Britaniques* sur de simples *soupçons*, elle lui paroissoit inutile, puisque, selon lui, tout le Bil devoit être rejetté.

Mr. *Wilmot* dit, qu'il croyoit que la présente Guerre auroit pu être prévenuë dans son origine, sans déroger à l'honneur, à la dignité ou même aux intérêts de la *Grande-Bretagne*; mais que, l'épée étant tirée aujourd'hui, il ressentoit pour son Pays les mêmes alarmes, que s'il voyoit le fer d'un Assassin levé sur l'Auteur de ses jours: Que celui-ci avoit peut-être provoqué son Ennemi; mais que la voix de la nature lui imposoit le devoir de le défendre de toute attaque: Qu'ainsi la situation où l'on se trouvoit à l'égard de l'*Amérique* n'aïant pas été prévuë par les Loix du Pays, l'on devoit en faire de nouvelles conformes aux circonstances; & que, le Bil proposé répondant à ce but, il lui donnoit très-volontiers son aveu.

Mr. *Thurloë*, Procureur-Général, étant entré pendant les débats, répondit ce jour-là aux argumens, que l'Opposition avoit avancés dans le cours de ceux du 14; mais il parut fort indifférent sur le succès de la Clause de Mr. *Dunning*. Quelques autres Membres Ministériaux suivirent son exemple; mais ceux qu'on nomme le *Parti de Bedford* la rejettèrent unanimément. Mr. *Cornwall* proposa de mettre dans la Clause, au lieu des mots, *qui n'ont point été en* Amérique *ou sur Mer*, ceux-ci, *qui n'ont point été hors du Royaume.* Ce changement & la Clause même aïant enfin été agréés vers les 9. heures du soir, les débats recommencèrent avec une nouvelle vigueur sur la Question, *si le Bil*, dont la troisième lecture venoit d'être faite, *seroit approuvé & passé en Loi.* Les principaux Membres, qui parlèrent pour l'affirmative, furent le Lord *North*, le Procureur- & le Solliciteur-Général, Mr. *Dundas*, Lord-Avocat d'*Ecosse*, le Chevalier *Grey Cooper*, Mrs. *Wallis*, *Cornwall*, *Rigby*, *Vyner*, &c. Et ceux qui s'y opposèrent, outre les Membres dont nous avons déjà extrait les Discours, furent le Général *Conway*, le Chevalier *George Savilie*, le Gouverneur *Johnstone*, l'Avocat *Adair*, Mrs. *Th. Townshend*, *Luttrell* & *Wilkes*. Ce dernier prononça entre autres ce jour-là un Discours fort remarquable, (*dont nous pourrons donner une esquisse dans nos suivantes, si l'etenduë des autres matières le permet.*) Enfin les Voix aïant été levées, il s'en trouva 112. pour passer le Bil & seulement 35. pour le rejetter. Il fut en conséquence porté le lendemain, par les Chevaliers *Grey Cooper* & *Charles Whitworth* & par quelques autres des Membres qui l'avoient défendu, à la Chambre des *Seigneurs*, pour avoir son approbation.

Tout le changement, que ces débats ont apporté au Bil dont il s'agit, se réduit à avoir limité sa durée au 1. Janvier 1778; à avoir fait fixer à *six* le nombre des Membres du Conseil-Privé, qui devront signer l'ordre, pour autoriser les Juges à relâcher sous caution ou à juger les Personnes, emprisonnées en vertu du dit Bil; & enfin à y avoir fait ajouter la Clause de Mr. *Dunning*, rapportée ci-dessus. Pour le reste il est demeuré en son entier, tel que nous l'avons traduit (*dans la* Gazette N°. XV.)

Le Vaisseau *l'Asie* de 64. Canons, commandé par le Capitaine *Vandeput*, entra le 27. du mois dernier à *Portsmouth*. Le Général *Clinton* & son Aide-de-Camp, le Lord *Rowdon*, Fils du Comte de *Moira*, qui ont fait le trajet à bord de ce Navire, arrivèrent le lendemain en cette Ville, ainsi qu'un Exprès, venu par le même Vaisseau avec des Dépêches des Frères *Howe* & du Chevalier *Pierre Parker*, qui furent d'abord portées au Roi par le Comte de *Sandwich*. Le Général *Clinton* a fait à S. M. un rapport exact des affaires dans la Colonie de la *Nouvelle-York* & de *Rhode-Island.* On le dit très-peu favorable & de nature à détromper ceux, qui avoient conçu les plus hautes espérances des premiers progrès des Troupes Royales en *Amérique*. (*Nous en parlerons plus au large dans le* Supplément.)

Actions; *Banque*, 136. *Indes*, 166. *Sud*, 89. *Annuités consolidées à* 3. *pour cent*, 78 & demi. *Annuités consolidées à* 4. *pour cent*, 82 & demi.

De Leide, *le* 9. *Mars.*

Nous avons fait mention, il y a déjà quelque tems, d'un Ouragan des plus furieux, qui a fait de grands ravages dans les Etablissemens

François, Anglois, & Hollandois, aux Isles *Antilles.* On vient de nous adresser, au sujet du même évènement, une Lettre de la *Guadeloupe* du 2. Oct. 1776. dont voici l'Extrait:

Nous avons éprouvé le 6. Septembre un Ouragan terrible: Depuis trente-six ans on n'en avoit vu d'aussi fort dans ces Isles. De toutes les Maisons & bons Bâtimens à sucre & à caffé, la moitié au moins a été renversée ou écrasée; les débris ont été entrainés à une distance étonnante: Les autres Bâtimens de commodité, qu'on construit plus foibles, ont tous été emportés, de façon que beaucoup d'Habitans & presque tous les Nègres *se trouvent sans abri. Les Cannes à sucre, les Arbres à caffé, les Cotoniers, les Vivres, en un mot toutes les Plantations sont ravagées, par les différents Vents, qui ont régné du* Nord *au* Sud, *en tournant par l'Ouëst. Les Forêts sont également déracinées en partie. Les Arbres, qui ne le sont pas, sont tous cassés par le tronc ou par les branches. La Ville de la* Basse-Terre *a moins souffert que le reste de l'Isle; mais la Pointe* à Pitre *est terrassée. Un grand nombre de Maisons y ont croulé; & toutes les autres ont beaucoup souffert. Presque tous les Navires, qui y étoient dans le Port, ont échoué de côté & d'autre: On en relevera une grande partie. Les autres Vaisseaux, qui étoient dans les différents Ports de l'Isle, ont tous péri.*

Cette désolation générale a beaucoup augmenté la disette de Vivres, que nous éprouvons depuis six mois: La plûpart des Capitaines ou Administrateurs de Navires, gens durs & peu sensibles, se prévalent de ces tristes circonstances, en refusant des Provisions aux Habitans, qui meurent de faim, s'ils n'ont de quoi payer comptant. M. le Comte d'Arbaud, *Commandant-Général, & M. le Président de* Peinier, *Intendant, ont voulu voir le desastre par eux-mêmes: Ces dignes Chefs ont visité, l'un après l'autre, la* Guadeloupe *& la* Grande-Terre: *Leur humanité n'a pu résister à tant de calamités: Ils ont ouvert les Magasins du Roi, & ont donné, à tous ceux qui en avoient besoin, du boeuf & de la farine, en pur don aux calamiteux, & à rendre ou à payer dans un an à ceux qui seront en état de le faire. Jamais, dans de précédens malheurs, pareils à celui que nous venons d'essuyer, les Administrateurs pour le Roi n'ont poussé leur zèle charitable aussi loin que ceux, sous le gouvernement desquels nous avons le bonheur de vivre.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO XX.

De LEIDE, *le* 11. *Mars*, 1777.

De Pétersbourg, *le* 14. *Février.* L'Impératrice a fait le 8. de ce mois au Comte *Iwan Gregoriewitz Czernicheff* l'honneur d'une Visite, à l'occasion de laquelle ce Seigneur lui a donné un Dîner aussi magnifique qu'élégant. On a reçu de *Kaluga* l'avis, que le Général *Michel Nikitifch Kreczetnikow* a fait le 23. du mois dernier la Cérémonie d'y installer le nouveau Gouvernement de cette Province sur le pié de l'Ordonnance, émanée l'année dernière pour l'Administration des différentes parties de l'Empire.

De Varsovie, *le* 26. *Février.* Le Roi & le Conseil-Permanent viennent de charger Mr. *Kossakowski*, Secrétaire de ce Conseil & son Interprète pour la Langue *Russe*, de traduire en *Polonois* les anciens Actes du Grand-Duché de *Lithuanie*, écrits en la première de ces Langues au 15me. & au 16me. Siècle, & de mettre en ordre ces Archives, déjà gâtées en partie par la vétusté. Ce travail seroit peu proportionné au grand âge de Mr. *Kossakowski*, si le Roi & le Conseil ne lui avoient permis de s'associer des Hommes inteligens, qui s'occuperont sous ses yeux à débrouiller cet antique amas de 60. Volumes de différente grandeur.

La Commission du Trésor, à laquelle il avoit été fait différentes offres pour la Régie du Tabac, s'est déterminée à la prendre sous sa propre administration: Un Impôt sur le Tabac, venu de l'Etranger, produira l'augmentation desirée des Revenus publics & équivaudra aux avantages, que le Juif *Salomon David*, surnommé *Königsberger*, avoit fait espérer, si on la lui avoit adjugée. Cependant la Commission établira dans la suite des Fabriques de Tabac du crû de la *Pologne*, qui pourront remplacer avec le tems celui qu'on importe de l'Etranger, & occuper utilement nombre de Citoyens.

Le goût de la Nation *Angloise* pour les Courses de Chevaux paroît gagner plus d'un Pays en *Europe:* Il y en eut une Lundi dernier, qui mit tout *Varsovie* sur pié. *Jules-César*, Coursier de Mr. *Wroughton*, Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Britanique*, & *la Belle*, Cheval appartenant au Comte *Rzewuski*, Notaire de la Couronne, parcoururent la distance du Château d'*Ujazdow* au Village de *Wola*, qui est d'environ un quart de lieue; Ils furent montés par des *Jackets* ou Ecuyers *Anglois.* La Gageure étoit de mille Ducats: Mr. *Rzewuski* la gagna, *la Belle* aïant dévancé *Jules-César* d'environ 30. pas. L'Allée, qui conduit d'*Ujazdow* à *Wola*, fourmilloit de beau-monde à cheval, en carosse, ou à pié; & le Roi lui-même honora de sa présence ce Divertissement, qui a coûté à Mrs. *Rzewuski* & *Wroughton* plus de cent Ducats, seulement pour déblayer le chemin des neiges, qui le couvroient à une grande profondeur.

Tout est au reste ici dans une parfaite tranquillité; & ce qu'on peut mander par rapport aux affaires politiques, se réduit au simple bruit d'une Diète, qui se tiendroit cette année sans Confédération: Mais peu de personnes y ajoutent foi, d'autant moins qu'il est visible, qu'il reste encore de l'inquiétude dans plusieurs esprits. L'on dit même, que le Grand-Général Comte *Branicki* a reçu ordre de venir ici de *Slonim*, où il se trouvoit auprès de son Collègue, le Grand-Général Comte *Oginski.* On mande de cet endroit un fait des plus tragiques, & qui fournit un nouvel exemple du génie turbulent d'un grand nombre de *Polonois.* Mr. *Oginski* a pris au Service *Lithuanien* un Officier, nommé de *Kirchheim*, qu'il estime beaucoup, & qu'il employe comme Aide-Major-Général de l'Armée du Grand-Duché. Cet Etranger, aïant eu une querelle au Jeu avec un Gentilhomme *Lithuanien*, de la Maison de *Zabiello*, se battit à l'épée avec lui, & ne lui fit qu'une blessure fort legère: Ils s'en retournèrent bons Amis; mais malheureusement le Sr. *Zabiello* s'étoit fait une tache de sang au visage: Ses Compatriotes s'en apperçurent au moment qu'il revenoit avec son Adversaire; & ne consultant aussitôt que leur esprit de vengeance, ils tombèrent sur l'infortuné *Kirchheim* & l'auroient achevé, si *Zabiello*, plus généreux qu'eux, ne l'eût couvert de sa pelisse, pour le garantir de leur fureur. Mr. *Oginski* a fait arrêter tous ceux qui ont été présens à cette affaire, dont il a envoyé le détail à la Commission de Guerre, pour faire punir ceux qui se sont rendus coupables d'un si lâche Assassinat.

De Vienne, *le* 26. *Février.* L'Impératrice-Reine vient de disposer de quelques Evêchés en *Hongrie* & d'autres Charges relatives au Gouvernement de ce Royaume. Mr. *Joseph* de *Baizath*, Evêque d'*Ansara*, & Vice-Chancelier à la Chancellerie Aulique de *Hongrie*, a été nommé à l'Evêché vacant de *Vezprim*; Mr. *Ignace Nagy* de *Sélleye*, Conseiller au Conseil du

Gouvernement-Général du Royaume, a été nommé Evêque d'*Albe-Royale*; & Mr. *Emeric Szily* de *Fölsö-Csopor*, Evêque de *Tine* & Suffragant de *Javarin*, a obtenu l'Evêché de *Sabarie* ou *Stein-am-Anger*. Ces deux derniers Siéges ont été fondés depuis peu par notre Souveraine. Le Comte *Léopold Palfy* d'*Erdöd* a été élevé à la Charge de *Grand-Janitor*, une des Dignités éminentes de la Noblesse de *Hongrie*; & le Comte *Louis Erdödy* de *Monyoróserek* à celle de Vice-Chancelier, vacante par la nomination de Mr. de *Baizath* à l'Evêché de *Vezprim*. Le Comte de *Romanzow*, qui est venu notifier à notre Cour le Mariage du Grand-Duc de *Russie*, a repris la route de *Pétersbourg*.

De VERSAILLES, *le* 1. *Mars*. Le Baron de *Tott* a pris le 16. Février congé du Roi pour aller remplir son Poste d'Inspecteur-Général des Etablissemens *Français* dans les Pays de la domination du *Grand-Seigneur* & des Princes de *Barbarie*. Le 23. l'Archevêque de *Rouën*, auquel S. M. a accordé sa nomination pour un Chapeau de Cardinal, a eu l'honneur de lui en faire ses remercîmens. Le Roi a donné à Mr. *Moreau*, de l'Académie de Chirurgie, & Premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de *Paris*, des Lettres de Noblesse en récompense de ses services.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 3. *Mars*.

Il y aura demain une Assemblée des Pairs au Parlement pour le Procès du Maréchal de *Richelieu*, dont M. de *Challeranges*, l'un des Rapporteurs, attend la fin avec impatience, parce qu'il veut se retirer ensuite du Palais, pour se livrer au repos, dont ce Magistrat, l'un des plus estimés de sa Compagnie, a besoin depuis les infirmités, qu'il a contractées pendant son exil. Le Procès de M. le Duc de *Guines* contre le Sr. *Tort*, son ancien Secrétaire, sera jugé avant celui de M. le Maréchal. Il a été défendu au Sr. *Tort* de plus distribuër ses Mémoires & d'en faire imprimer plus qu'il ne faut pour l'instruction des Juges.

Depuis que le Parlement a eu connoissance du Projet, que quelques Amis de la ci-devant Société des *Jésuites* avoient formé pour en placer plusieurs anciens Membres au Séminaire de l'Ecole Militaire, cette Cour est plus attentive que jamais à empêcher tous les nouveaux desseins en leur faveur; & aïant été instruite, qu'un très grand nombre de ces Ex-Religieux avoient été attirés dans la Capitale, elle se propose, dit-on, de renouveller les Arrêts de leur expulsion. Ce qui paroît autoriser davantage ces actes de rigueur, ce sont les mouvemens inquiets, que les Partisans de la Compagnie éteinte ne cessent de se donner pour opérer son rétablissement, objet pour lequel ils ne craignent pas d'emploïer les moyens les plus méprisables, tels que les prédictions. Jeudi dernier, il en a été dénoncé une au Parlement, qui a été imprimée, & suivant laquelle les *Jésuites* seroient réintégrés en *France* dans le courant de l'année présente. On assure aussi, qu'il a été donné à la même Cour des preuves de l'existence d'un Capital de 18. Millions, placé à *Lyon*, sous des noms empruntés, par la ci-devant Société avant sa destruction.

Selon le Plan qui s'exécute des réparations à faire à la partie du Palais, qui fut consumée par l'incendie l'année dernière, l'avenuë de ce grand Bâtiment sera plus spacieuse. Lorsque le Roi viendra tenir séance à une de ses Cours, Sa Maj. pourra passer par la Place *Dauphine* en quittant le *Pont-neuf*: L'on élargira des Cours, & la *Sainte-Chapelle* sera isolée à l'avenir, sans cependant cesser d'avoir une communication avec les Salles du Palais.

Louis Phelypeaux, Duc de *la Vrillière*, Comte de *St. Florentin*, Baron d'*Hervy*, Ministre d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, est mort en cette Ville, le 27. du mois dernier, dans la 73me. année de son âge. Il prêta en 1723. serment, en survivance du Marquis de *la Vrillière*, son Père, pour la Charge de Secrétaire d'Etat, dans laquelle il étoit le sixième de sa Branche. Il fut pourvu successivement de celles de Chancelier de la feuë Reine & de Chancelier des Ordres du Roi. Il s'étoit retiré en 1775. après 52. ans de service, avec des marques de satisfaction de la part de Sa Majesté. Ce Seigneur a institué Madame la Comtesse de *Maurepas*, sa Soeur, sa Légataire universelle; & il a donné à Madame la Duchesse d'*Aiguillon*, leur Héritière, le magnifique Hôtel, du terrein duquel la Ville de *Paris* lui avoit fait présent. Il a nommé pour ses Exécuteurs Testamentaires M. le Comte de *Maurepas* & M. *Joly de Fleury*, Conseiller d'Etat. Son Corps a été porté à sa Terre de *la Vrillière*, comme il l'avoit demandé. *Hilarion Frezeau*, Comte de *la Frezelière*, Baron de *Germigny*, ancien Premier-Lieutenant-Général d'Artillerie, est mort le 2. du mois dernier, en son Château de *Germigny*, près de *Nevers*, âgé de 84. ans. On croit qu'il ne reste plus en *France* de mâle de cette Famille: Il y en a une Branche établie en *Ecosse* depuis 807. connuë sous le nom de *Fraser*, qui est décorée de la Pairie d'*Ecosse*, sous le titre de Lord *Salton*, depuis le 12me. Siècle. Le Comte *du Barry*, qui avoit épousé la célèbre Comtesse de ce nom, est mort depuis peu à *Toulouse*.

La Reine, qui avoit avancé jusqu'ici fort heureusement dans sa grossesse, se trouva ces jours-ci si incommodée d'un gros rhûme, qu'Elle garda l'Appartement; mais actuellement S. M. s'en trouve rétablie. Le Roi a reçu ces dernières semaines une Adresse de la Ville de *Stockton sur Teeds*, au Comté de *Durham*, par laquelle les Magistrats & les principaux Habitans de cette Place le félicitent sur le progrès de ses Armes en *Amérique*. Mylady *Laure Walegrave*, Fille aînée de Madame la Duchesse de *Glocester*, fut présentée le 16. Février par la Comtesse de *Dysart* à Leurs Majestés, qui lui firent un accueil des plus gracieux. Le Roi a nommé le Comte de *Fauconberg* Gentilhomme de sa Chambre; & S. M. a accordé la Charge de Garde du Sceau-Privé en *Ecosse*, vacante par la mort du Chevalier *Gilbert Elliot*, à Mrs. *Henry Dundas*, Avocat du Roi pour le même Royaume, & *André Stewart*, qui l'exerceront conjointement. Elle a déclaré le Duc de *Leinster* Membre de son Conseil-Privé en *Irlande*, & Mr. *Alleine Fitzberbert* son Résident à la Cour de *Bruxelles*. Mr. *Hugues Elliot*, nommé Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Berlin*, reçut le 28. ses Lettres de créance & prit congé du Roi, pour se rendre à sa destination. Sa Maj. a assigné une Pension considérable au Capitaine *Thomas Jones*, du Corps Royal d'Artillerie, pour le récompenser des services qu'il a rendus au dernier Siége de *Québec*, dont la levée est duë en grande partie au succès, avec lequel il dirigea alors l'Artillerie de la Place.

Le rapport, que le Général *Clinton* a fait au Roi de la situation des affaires en *Amérique*, paroît avoir pleinement confirmé ce que les personnes, qui prennent la peine de consulter la Carte, avoient déjà supposé d'après les Relations du Chevalier *Howe*: Elles avoient vu dans celles-ci, que le Général *Cornwallis*, parti *le matin* de *New-York*, étoit arrivé *le même soir* à *Prince-Town*, l'un des Postes avancés de l'Armée Royale, & qu'il avoit vainement tâché de passer la Rivière de *Delaware*, qui sépare la Province de *Pensylvanie* de celle de *Jersey*; & elles en avoient conclu, que rien n'étoit plus hazardé que les Avis répandus dans les Papiers *Anglois*, où l'Armée Royale étoit représentée comme aïant pénétré fort avant dans le Pays, & occupant une grande partie de la *Pensylvanie*, tandis que dans la réalité pas un seul Détachement des Troupes *Britaniques* n'a pu mettre le pié dans cette Province. Toute l'étenduë de terrein, dont elles sont en possession pour y passer l'hyver, se réduit à l'*Isle-Longue*, aux petites Isles de *Rhode* & des *Etats*, à celle de *New-York*, & à la partie la plus voisine sur le Continent dans la Province de *Jersey*, vis-à-vis l'Isle des *Etats*, jusqu'à *Brunswick*, qui est éloigné de *New-York* de 35. à 36. miles *Anglois*, c'est-à-dire, de 10. à 12. lieuës d'*Allemagne*. Tout le reste du Continent immense, que forment les 13. *Colonies-Unies*, est encore au pouvoir des *Américains*. Ainsi, en compensant l'acquisition de terrein qu'on a faite avec la perte de celui qu'on a abandonné dans la *Nouvelle-Angleterre* au Printems dernier; le point essentiel qu'on a gagné est d'avoir assuré des Quartiers de cantonnement aux Forces Royales, qui par ce moyen se verront en état de commencer cette année les opérations plutôt que divers contretems ne leur ont permis d'ouvrir celles qui viennent de se terminer. Malheureusement leur nombre est fort diminué, puisque l'on convient en général, que la dernière Campagne nous a coûté dix-mille Hommes. Il est vrai, que la perte des *Américains* est encore bien plus considérable, vu qu'on la fait monter à 25. mille; mais la facilité qu'ils ont de se recruter sur les lieux, tandis que l'envoi des Renforts pour notre Armée coûte beaucoup de tems, de peine, & d'argent, bonifie amplement leur infériorité à cet égard. La célérité, avec laquelle ils ont rempli le vuide, que l'expiration des Engagemens avoit causé dans leur Armée, en fournit la preuve, puisque peu de semaines après ils se sont vus en état d'attaquer nos Troupes avec avantage, & qu'ils ne cessent de les menacer dans leurs Quartiers de cantonnement. Le *Congrès-Général* continuë de faire les plus grands préparatifs pour la Campagne prochaine & de prendre des mesures pour maintenir son *Indépendance*. Voici le Réglement, qu'il a rendu, pour la levée de l'Emprunt de 8. Millions de *Dollars*, qu'il a résolu de faire, ainsi qu'on l'a ci-devant annoncé.

I. *Pour la commodité des Prêteurs, il sera établi dans chaque Etat particulier un Bureau ou Caisse d'Emprunt. Chaque Etat y nommera un Trésorier ou Commissaire, qui sera responsable des Sommes versées dans la dite Caisse.*

II. *Les Trésoriers particuliers auront soin de donner des Reconnoissances de la réception des Deniers, qui leur seront confiés. Ces Reconnoissances seront dentelées, & leurs* Duplicata *conservés aux Bureaux. Ils tiendront des Régitres exacts des noms des Prêteurs, du montant de leurs Prêts, & du tems auquel ils auront eté faits. Tous les mois il sera rendu compte au Trésorier-Général des* Etats-Unis *des opérations de la Caisse particulière de chaque Etat*

ainsi que des Sommes, qui y auront été versées; & les dits Commissaires ou Trésoriers Provinciaux auront soin de faire honneur aux Traites, faites sur eux par le Trésorier-Général, pour le montant & au pro-rata *des Fonds, qu'ils auront entre les mains.*

III. *Le Trésorier-Général des* Etats-Unis *fera passer aux différents Bureaux des Reconnoissances dans la forme, qui sera ci-après préscrite par les Commissaires nommés à cet effet.*

IV. *On ne delivrera point de Reconnoissances pour moins de* 300. Dollars *à la fois.*

V. *Les differentes Sommes empruntees seront rembourseés au bout de trois ans dans les Bureaux mêmes, où elles auront eté consignées, ainsi que l'Intérêt annuel.*

VI. *Les dits Trésoriers recevront des* Etats-Unis *un Bénéfice de 8. pour cent sur les Sommes, dont ils se trouveront chargés, le dit Benefice de Commission leur tenant lieu de tout Salaire, qu'ils pourroient prétendre ou exiger pour la perception des dites Sommes.*

VII. *Il sera recommandé aux différentes Provinces & Etats particuliers de faire des Loix & d'aviser aux moyens pour empêcher & punir toute contrefaction des Billets de la Trésorerie des* Etats-Unis, *ainsi qu'il est & qu'il sera pourvu contre tout Faussaire, qui pourroit se rendre coupable de la contrefaction du Papier-courant du Congrès.*

VIII. *Les Resolutions ci-dessus seront publiées, & il en sera expédié Copie à chacun des* Etats-Unis, *les requerant en même tems d'envoyer un Tableau des noms de ceux, qui seront chargés par eux de tenir les dits Bureaux.*

De ROTTERDAM, *le 8. Mars.* Le 4. de ce mois, il est entré dans la *Meuse* 10. Bâtimens de transport *Anglois*, venant de *Londres*; & le 5. au matin ils ont été suivis de deux autres de la même Nation. Ils doivent se rendre à *Dordrecht*, pour prendre à bord les Recruës *Hessoises* & *Brunswickoises* & les Troupes de *Würtemberg* & d'*Anspach*, que la Cour *Britanique* a de nouveau prises à sa Solde pour servir en *Amérique*: Mais, si les Troupes *Allemandes* ont attendu l'année dernière la venuë des Vaisseaux, il paroît que le contraire arrivera aujourd'hui, puisque l'on n'a pas encore appris, que ces Corps se soient mis en marche: Selon toutes les Lettres, la difficulté, que les Levées rencontrent en *Allemagne*, les rendront bien moins nombreux qu'on ne s'y étoit attendu.

De LA HAIE, *le 9. Mars.* Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, qui ont été assemblés la semaine dernière, reprendront leurs délibérations Mardi prochain. M. le Chevalier *Yorke*, Ambassadeur du Roi de la *Grande-Brétagne*, qui a présenté récemment un Mémoire aux *Etats-Généraux*, a été de nouveau en conférence avec le Président de *Leurs Hautes-Puissances*.

Hier, Anniversaire de la naissance de Mgr. le Prince *Stadhouder*, qui entra dans la 30me. année de son âge, L. A. S. & R. reçurent les complimens d'usage. L'après-midi, il y eut grand Dîner chez Mgr. le Veld-Maréchal Duc *Louis* de *Brunswick*, & le soir Souper au Palais de la *Vieille-Cour*. Demain, Mgr. le Veld-Maréchal donnera un magnifique Bal & Souper à la même occasion.

De LEIDE, *le 10. Mars.* La Nouvelle, (*que nous avons annoncée dans notre* Supplément *du* N°. XVIII.) de la maladie, dont le Prince *Henri* de *Prusse* a été attaqué à *Brunswick*, se confirme par des Lettres de *Berlin*, où la Cour a publié sur ce sujet l'Avis suivant. " Hier ,, au soir, (28. Février) il est arrivé par Estafette une Lettre, datée de *Brunswick* du 27. Février. Son Alt. Royale Mgr. le Prince *Henri* a été saigné deux fois, Mardi 25. de ce ,, mois, ce qui lui a donné du repos, Son A. R. aïant dormi quatre heures de suite, & ne ,, s'étant éveillée que pour expectorer. Le 26. Elle a été assez bien, excepté qu'Elle étoit ,, d'une foiblesse extrême. Cependant les Médecins assurent, que le danger n'est plus imminent, & que le Prince a encore assez de forces pour espérer une prochaine guérison. Sa ,, maladie est une *Péripneumonie catarrhale*, qui paroît être épidémique à *Brunswick*. " Aussitôt qu'on a reçu cette Nouvelle à *Berlin*, le Médecin du Prince, accompagné d'un de ses Gentilshommes, est d'abord parti pour *Brunswick*.

Nous trouvons dans des Lettres de *Paris* du 28. Février une Nouvelle, qui paroît cependant mériter confirmation; savoir, que la Cour de *France* a fait donner ordre à l'Armateur *Américain*, *the Reprisal*, de quitter le Port de *l'Orient* avec les quatre Prises, qu'il y a conduites, (*ainsi qu'on l'a rapporté dans le* Supplément *du* N°. XVII.) On écrit de *Nantes*, qu'il croise à la hauteur de l'Isle d'*Ouëssant* 6. Vaisseaux de guerre *Anglois*, pour intercepter les Bâtimens *Américains*, qu'on suppose commercer dans les Ports de la *Brétagne*.

* Dans quelques Exemplaires de notre dernier *Supplément*, il s'est glissé une faute d'impression à l'Article de *Londres*, dans le Précis des Débats du 21. Février, où il est fait mention du prix des Chevaux de Dragons. Au lieu de 6. il faut lire 16. *Liv. St. par tête.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 14. Mars, 1777.

De LA POLOGNE, *le* 27. *Février.*

L'ON apprend de *Varſovie*, que le 23. de ce mois il y eſt arrivé un Exprès de *Conſtantinople* avec la Nouvelle importante, " que la ,, Cour de *Ruſſie* aïant vu, que ,, les *Tartares* de la *Crimée* faiſoient non-ſeulement beaucoup de difficulté mais refuſoient même abſolument de ,, remplir les Articles du dernier Traité de ,, Paix, qui les concernent, elle avoit été forcée, pour terminer enfin cette conteſtation, ,, de ſe mettre en poſſeſſion de toute la Presqu'Iſle; ce qui avoit été heureuſement effectué par les ſages meſures des Généraux ,, *Proſorowski* & Prince *Gallitzin.*" L'effet de cette occupation, ſi la *Ruſſie* la maintient, ſera de faciliter extrêmement ſon Commerce ſur la *Mer-Noire* & d'y établir une Marine guerrière, qui pourra faire la loi à la *Porte* jusques ſous les Murs du *Serrail*: Mais il ſera difficile d'aſſurer l'exécution de ce vaſte deſſein ſans qu'il en coûte une nouvelle Guerre. Déjà l'on apprend, que les Généraux *Ruſſes Romanius*, de *Szyrkow*, & de *Gersdorff* vont marcher avec les Troupes de leur Nation vers les Frontières de la *Turquie*.

De PARIS, *le* 7. *Mars.*

Outre les Promotions, annoncées l'Ordinaire dernier, le Roi vient d'accorder la place de Commandeur, vacante dans l'Ordre Royal & Militaire de *St. Louis* par la mort de Mr. de *la Merville*, à Mr. *du Rozel* de *Beaumanoir*, Maréchal-de-Camp; celle de Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de *Chartres*, au Comte de *Boufflers*, Meſtre-de-Camp en ſecond du Régiment d'*Huſſars* d'*Eſterhazy*; celle de Colonel en ſecond du Régiment d'Infanterie de *Languedoc*, au Marquis de *Janſon*, Capitaine-Commandant dans le Régiment des Cuiraſſiers; & celle de Meſtre-de-Camp en ſecond du Régiment Royal, Dragons, au Comte de *Laval*, Capitaine-Commandant dans le Régiment *Dauphin*, Cavalerie.

Il y a eu Mardi, 4. de ce mois, une Aſſemblée des Pairs au Parlement: Elle fut fort nombreuſe; & il n'y manqua que Mgr. le Duc de *Chartres*. On y arrêta de ne plus admettre de nouveaux incidens dans l'affaire de M. le Maréchal Duc de *Richelieu*, & que le 14. Avril l'on commenceroit d'entendre le rapport du Procès jusqu'à ſon Jugement. M. le Maréchal a préſenté à la Cour une Requête, par laquelle, en répondant à celle de Madame de *Saint-Vincent* du 26. Février, il ſe juſtifie de l'accuſation de chercher à retarder ce jugement; & il aſſure, " qu'au contraire il ,, n'a jamais eu d'autre objet que d'accélérer ,, la fin d'une affaire, qui fait le tourment de ,, ſa vieilleſſe; & que c'eſt avec la plus gran- ,, de douleur qu'il l'a vu prolonger par le fait ,, même de ſes Parties;" ajoutant, " qu'il a ,, cependant trop d'égard pour la Cour pour

„ lui demander judiciairement de procéder à „ la visite de ce Procès, étant persuadé que „ sa justice la sollicite suffisamment, dès qu'un „ Procès est en état; & qu'on ne peut, sans „ l'offenser, se permettre de provoquer son „ exactitude. ”

Madame de *Saint-Vincent*, de son côté, vient de faire afficher par-tout une Sentence du *Châtelet*, qui condamne à cent Livres d'amende, par forme de réparation civile envers elle, un Créancier, qui, à l'occasion d'une Créance qu'il réclamoit contre cette Dame, avoit publié un Mémoire, dans lequel on avoit moins pris à tâche de prouver la Dette en question, que de faire des plaisanteries indécentes & de maltraiter Madame de *St. Vincent* au sujet de son Procès avec Mr. de *Richelieu*. L'Auteur de ce Mémoire avoit déjà été précédemment rayé du Tableau des Avocats; & celui qui l'avoit signé conjointement avec lui vient de subir la même flétrissure, d'après le résultat d'une Assemblée, que les Députés de l'Ordre des Avocats ont tenuë Lundi dernier.

On écrit de *Rochefort*, qu'on y arme la Frégate *la Terpsichore*, pour conduire le Marquis de *Bouillé* à la *Martinique*, d'où elle ira à *Saint-Domingue*; & que les autres Vaisseaux en armement dans ce Port doivent se rendre à *Brest*. Par un Etat de la Marine dans celui-ci, qu'on a récemment reçu, il paroît qu'il y a actuellement 39. Vaisseaux de ligne, de quatre rangs différents, dont ceux du premier sont de 100. à 80. Pièces; 29 Frégates de 30. à 24. Canons, outre plusieurs Corvettes, Gabarres, &c. *Le St. Louis*, de 100. Canons, *le St. Esprit & les Etats de Brétagne* de 84. se sont déjà joints à l'Escadre, qui est en rade, aux ordres de Mr. *Duchaffault*; & l'on y équipe encore trois autres Vaisseaux de ligne pour la même destination; de sorte que cette Escadre deviendra bientôt une Flotte, composée de 19. Vaisseaux de ligne, qui auront à bord des Provisions pour six mois. Les Vaisseaux en armement à *Toulon*, & dont les Commandants ont déjà été nommés, sont: *Le César*, de 74. Canons, Cap. Mr. de *Barras*; *le Hector*, de 74. Cap. Mr. de *Moriés*; *le Hardi*, de 64. Cap. le Chevalier de *Tressemane*; *le Lion* de 64. Cap. le Chevalier de *Glandèves*; *la Provence* de 64. Cap. Mr. de *Champourcin*; *le Fantasque* de 64. les Frégates *l'Engageante*, *la Sultane*, &c. Le cours de cette année nous apprendra sans doute, si le but de ces Armemens formidables n'est que de mettre la Marine *Françoise* sur un pié à se faire respecter & à conserver par ce moyen plus sûrement la Paix.

De LONDRES, *le* 4. *Mars.*

L'affaire de *Jaques Hill*, surnommé *Jean le Peintre*, laquelle fait tant de bruit ici, va bientôt se décider, ce Prisonnier aïant été transféré le 25. Février à *Winchester*, pour être jugé aux prochaines Assises, qui doivent s'y tenir pour le Comté de *Hampshire*, dans lequel la Ville de *Portsmouth* est située. Il y est tenu dans les fers, sous une forte garde. Avant de quitter *Londres*, il a été examiné cinq fois au Bureau du Chevalier *Jean Fielding*. Lorsqu'il y subit son dernier Interrogatoire le 17. Février, plusieurs Seigneurs s'y trouvèrent présens, entre autres le Comte de *Sandwich*, Premier-Commissaire de l'Amirauté, & le Fils de Mylord *North*. Divers Témoins ont donné, dit-on, des dépositions, qui portent presqu'à l'évidence la preuve, que c'est ce *Jean le Peintre*, qui a mis le feu au Chantier de *Portsmouth*: On cite entre autres le témoignage d'un Artiste, qui déclare avoir fait pour lui la Machine, qu'on a trouvée cachée sous un tas de chanvre dans le Magasin. On a d'abord rapporté, que l'Accusé avoit constamment refusé de donner réponse aux Questions qu'on lui faisoit relativement à cet Incendie: Aujourd'hui l'on assure, non-seulement qu'il a été en *France*, d'où il est venu sous un faux Passeport; mais aussi qu'il a confessé avoir reçu de l'Argent d'un Particulier *Anglo-Américain*, lequel a résidé depuis environ un an dans ce Pays-là. Cependant on ne peut ajouter légèrement foi à une pareille assertion, avant de la voir consignée dans les Pièces du Jugement de l'Accusé: Du moins jusqu'à présent il paroît, qu'un tel aveu quadre mal avec la tranquillité d'esprit, qu'on attribuë généralement à ce malheureux. La raison, qui porte à supposer de l'importance dans cette affaire, est l'intérêt qu'y prennent des Personnes du premier rang. Le Chevalier *Fielding*, qui a eu de fréquents entretiens avec les Seigneurs de l'Amirauté après chaque Interrogatoire, s'est non-seulement rendu à *Winchester*, pour y assister au Jugement; mais il y a été suivi aujourd'hui par le Comte de *Sandwich*, les Lords *Lisburne* & *Palmerston*, & le Chevalier *Hugues Palliser*, Commissaires de l'Amirauté. Ils ont fait arrêter dans cette Ville des Logemens, pour le tems que durera la Procédure, qui commence après-demain. Au reste, ce *Jaques Hill* est un Jeune-Homme d'environ 23. ans: A son accent il paroît *Ecossois* de naissance, mais jusqu'à présent on ne sait avec certitude ni le lieu de son origine ni aucune autre circonstance de sa vie, préalable au délit dont il est accusé.

Une autre affaire à peu près du même genre est celle d'*Ebenezer Smith Platt*, dont il a été ci-devant parlé (*dans le* Supplément *du* N°. XI.) Ce Prisonnier fut conduit le 26. du mois dernier de *Newgate* à l'*Old-Baily*, où il demanda son élargissement sous caution, en vertu d'un *Habeas-Corpus.* Les Avocats *Howarth* & *Alleyne* parlèrent pour lui ; le Procureur-Général & l'Avocat *Wallace* pour la Couronne. Les Juges *Gould*, *Willes*, & *Perrin*, qui formoient la Commission *pour la délivrance des Prisonniers*, devant laquelle l'affaire se plaida, furent d'opinion, qu'au cas que le Sr. *Platt* fût admissible à donner caution, ils n'étoient pas compétens pour le lui permettre, & qu'il devoit s'adresser pour cet effet à la Cour du Banc du Roi. On trouvera quelques éclaircissemens au sujet de ce Prisonnier dans le Discours du Sr. *Wilkes*, dont il a été fait mention (*l'Ordinaire dernier.*) En voici l'Extrait.

Cet Orateur populaire le commença, en faisant voir le danger du Bil dans son état originaire, & tel qu'il avoit été porté devant la Chambre, avant la proposition de Mr. *Dunning*, qui venoit d'être agréée le même jour (17. Février.) " S'il avoit passé, dit-il, dans sa première forme, on auroit pu regarder tout le Royaume comme actuellement sous l'interdit de la Loi. La Liberté personnelle de tout Individu en cette Isle eût été précaire & mal-assurée, ne dépendant que de la volonté du Ministre. L'esprit de ce Bil dans son origine n'étoit qu'oppression & tyrannie par tout le Royaume. Aujourd'hui, par l'effet du zèle d'un seul Individu, on a rendu à certain degré la paix & la tranquillité d'esprit, du moins à ceux des Sujets du Roi, qui résident dans ce Royaume."

Cependant, le principe même du Bil étant repréhensible, Mr. *Wilkes* crut, que (non-obstant la Clause de Mr. *Dunning*) il méritoit d'être rejetté. " Je ne consentirai jamais, dit-il, à augmenter la puissance énorme de la Couronne aux dépens de la Liberté du Sujet. Je n'armerai jamais les Ministres d'un pouvoir contraire à la Constitution, dangereux pour le Peuple." Pour preuve de la manière insidieuse, dont on cherchoit à donner à l'Administration des droits, qui portoient atteinte aux privilèges les plus précieux des Sujets, il remarqua que dans le Préambule il étoit dit : " Attendu qu'il a été pris & ,, saisi plusieurs Personnes, qui sont expressé- ,, ment accusées ou *fortement* suspectes de tel- ,, les Trahisons & Félonies, & qu'il pourra ,, *pareillement* en être pris & saisi dans la suite ,, plusieurs autres, &c ; " mais que le mot *fortement*, si essentiel pour colorer du moins le pouvoir qu'on vouloit donner aux Ministres, avoit été omis dans le Dispositif. " Le *soupçon le plus leger*, continua-t-il, pourra donc suffire à priver un Citoyen de sa Liberté : Une folle crédulité ou une méchanceté préméditée de la part de quelque vil Suppôt d'un Magistrat Ministérial assujettira les objets de ce Bil, c'est-à-dire, les Habitans de plus de la moitié de l'Empire *Britanique*, à etre emprisonnés *sans pouvoir être admis à donner caution* ; car, malgré la proposition de mon digne Collègue [l'Avocat *Glynn*, Membre pour le Comté de *Middlesex*,] d'omettre cette Clause repréhensible, le Committé Ministérial s'est obstiné à la soutenir. Il n'y a dans tout le Bil pas une seule syllabe pour déterminer le dégré de *probabilité* du *soupçon*, qui autorisera des gens en place à exercer un pouvoir si illimité, si cruel. ".

Après ces prémières objections, le Sr. *Wilkes* examina le Bil sous un point de vûe juridique, & tâcha de faire voir qu'il renversoit les Loix fondamentales de la Jurisprudence *Angloise*. " Le Bil, dit-il, tout corrigé qu'il est, n'exige pas le serment d'*un seul Temoin* pour fonder l'accusation, ni que l'Accusé soit entendu en sa défense, ni qu'il soit confronté avec les Témoins. Cependant, dans toutes les autres accusations de *Haute-Trahison*, la Loi du Royaume demande la déposition de *deux Témoins*, comme absolument necessaire pour justifier l'emprisonnement pour un Crime aussi grave. Même dans le cas de *Petite-Trahison*, en vertu d'un Acte exprès d'*Edouard* VI. personne ne peut être déclaré *atteint & convaincu*, si ce n'est d'après le serment de deux Témoins *légaux* & *irréprochables*, ou *sur sa confession faite volontairement & sans violence.* Telle fut la sollicitude de nos sages Ancêtres pour la protection de la Liberté des moindres Citoyens. Aujourd'hui l'on impose silence à la voix sacrée de la Justice, qui a dicté ces dispositions, conformes aux premiers principes de la Jurisprudence criminelle. Non pas *deux Témoins*, non pas *un seul*, non pas même des *soupçons justes & vraisemblables*, mais un *ombrage* pris *à la legère* ou *par malice* suffit pour faire jetter un Sujet du Roi en *Amérique* dans un cachot obscur ; pour l'emmener hors de son Pays natal, & le confiner dans quelque coin ignoré du Royaume, sans qu'il lui soit permis jamais de se justifier ! Est-il possible qu'un Pacha de *Turquie* soit revêtu d'un pouvoir plus despotique que le moindre Homme en place ne le sera en *Amérique?* Quelle sûreté y aura-t-il desormais pour les Sujets *Britaniques* dans cette partie du Monde, si on les abandonne à la merci d'un Individu, plein de prévention ou de méchanceté, qui, s'il se voit poursuivi un jour pour un abus de pouvoir aussi insigne, sera non-seulement indemnisé mais même recompensé par une Administration arbitraire ? L'on sait, qu'il a été intenté quelquefois Procès à un Ministre, qui avoit opprimé un Citoyen ; mais les dommages-intérêts, auxquels il avoit été condamné, quelque grands qu'ils fussent, ont toujours été payés par *le Peuple.* La Nation a été punie, & non celui qui en avoit violé les Droits. "

,, La chose, *Monsieur l'Orateur*, (poursuivit le Sr. *Wilkes*) demande l'attention la plus vigilante, d'après l'expérience, que nous faisons tous les jours, de la conduite de ces Suppôts, dont les Ministres ne manquent jamais, & qui font commerce de la Justice, sous le prétexte d'une Magistrature légale. Il est actuellement

dans la Prison de *Newgate* un Marchand *Américain*, nommé *Ebenezer Smith Platt*, dont l'écrou, en date du 23. Janvier dernier, porte ,, qu'*il est accusé d'avoir commis des actes de* ,, Haute-Trahison *à* Savannah *en* Georgie. " Je n'ai jamais vu cet Homme, & je ne connois de lui que cet Acte de son emprisonnement, que je soutiens être *illégal*. Je ne prétends pas être fort profond dans la Jurisprudence ; je n'ai que la lecture attentive d'un Homme d'éducation ; & je ne fonde ma foi, en matière de Droit, que sur *Blackstone* ; *Burne*, & un petit nombre d'autres Auteurs les plus estimés : Mais tous ces Ecrivains s'accordent à dire, que tout *Warrant* ou Acte d'emprisonnement doit en *spécifier* la cause ; c'est-à-dire, qu'il ne doit pas énoncer simplement, que l'emprisonnement s'est fait pour *Trahison* ou *Félonie en général*, mais pour s'être rendu coupable du premier de ces Crimes, par ex. *en complottant pour la mort du Roi*, *en suscitant une Guerre Civile contre lui*, *en contrefaisant son coin pour battre de la Monnoye*, &c. ou pour *Félonie*, *en commettant tel ou tel vol*, &c. C'est alors seulement, d'après une telle désignation particulière, qu'une Cour de Justice peut décider, si le Prisonnier doit être admis au Bénéfice de l'*Habeas-Corpus*, ou s'il doit lui être refusé. Or, si la Loi impose cette obligation à un Juge de Paix dans la Capitale du Royaume, immédiatement sous les yeux de l'Autorité législative, à combien plus forte raison ne devroit-on pas la prescrire aux gens en place dans un Pays, où l'éloignement invite à l'abus du pouvoir & en assure souvent l'impunité ? C'est l'Ambition, le Despotisme de quelques Gouverneurs, qui ont causé la défection de l'*Amérique* ; &, au lieu de fermer les sources de ces plaintes, on en ouvre de nouvelles ; on expose les Sujets du Roi dans cette partie du Monde à une oppression plus aisée, plus cruelle que jamais. "

,, L'affaire de *Platt* nous fournit un autre exemple d'une violation de la Loi, d'une élusion de l'Acte d'*Habeas-Corpus*, de ce Statut sacré, que les Ministres ont en horreur, qu'on leur permet d'*éluder* impunément en *Angleterre*, & de *suspendre* pour près de douze mois en *Amérique*. Voici le fait. *Platt* fut d'abord détenu pendant 3. mois à bord de *l'Antelope*, [Vaisseau de 50. Canons, monté par l'Amiral *Gayton*, qui commande l'Escadre du Roi à la *Jamaïque*.] De-là on le transporta, pour quatre semaines, à bord du *Borée*, [Frégate de la même Escadre.] Ce Vaisseau le conduisit, chargé de fers, en *Angleterre*. A son arrivée à *Portsmouth*, on l'enferma pour trois semaines à bord du *Centaure*, ensuite sur le *Barfleur*. Le 4. Janvier, il fut obtenu pour lui une Lettre d'*Habeas-Corpus*, afin de le faire comparoître devant un Juge & relâcher sous caution, s'il étoit trouvé dans le cas d'y être admis. L'Administration fut informée de cette démarche, & en prévint l'effet par un manége des plus artificieux. La Lettre d'*Habeas-Corpus* étoit adressée, comme de raison, au Capitaine du *Barfleur* ; mais, avant qu'on pût la présenter, le Sollicitcur de la Trésorerie envoya au plus vîte un Exprès à *Portsmouth*, & *Platt* fut de nouveau transporté sur le *Centaure*. C'est ainsi que, par un artifice honteux, l'on éluda un *Habeas-Corpus*, obtenu sous la garantie de la Loi la plus sacrée de notre Patrie ; & que *Platt* fut privé de la jouïssance d'un Droit, qui lui appartenoit comme Sujet de la *Grande-Bretagne*. Cependant, son Ami s'étant déterminé à demander une seconde Lettre, *Platt* fut enfin envoyé dans la Capitale & enfermé dans la Prison de *Newgate*, de la manière illégale que je l'ai dit ci-dessus. Je parle en présence d'un grand nombre de gens en place, qui ont trempé dans cette manigance : Qu'ils me donnent le démenti que je mérite, si j'ai avancé une seule circonstance, qui ne soit pas conforme à la plus exacte vérité ! ".

,, Je demande, *Monsieur l'Orateur*, des Ministres, qui foulent ainsi aux piés les Loix les plus sacrées, peut-on les veiller trop exactement, peuvent-ils être trop suspects, peut-on se garder d'eux avec trop de défiance ? Ne devons-nous pas comme Représentans du Peuple, qui nous a confié ses Privilèges les plus précieux, ne devons-nous pas demander pour lui la sûreté du Serment, le nombre légal de Témoins, le droit de leur être confronté, celui d'être ouï en sa défense, en un mot tous ceux qu'un Sujet *Britanique* peut réclamer, & dont on ne trouve pas le moindre vestige dans ce Bil criminel & arbitraire ? "

(*Le reste ci-après.*)

De LONDRES, *le* 7. *Mars.*

Le 4. de ce mois, les *Communes* approuvèrent les Résolutions prises le 26. du mois dernier pour les Etablissemens Civils de quelques Colonies en *Amérique*, & pour celui sur la Côte d'*Afrique* ; après quoi elles s'ajournèrent, ainsi que les *Pairs*, à aujourd'hui, sans entamer d'autres affaires, vu la maladie du Premier-Ministre.

Jaques Hill, accusé d'avoir mis le feu à l'Arsenal de *Portsmouth* & à la Ville de *Bristol*, a été jugé hier à *Winchester*, & condamné à mort, sur la déposition de 19. Témoins. On dit qu'il a été prouvé, qu'aïant formé ses noirs projets, il en fit part à un Agent du Congrès en *France*, de qui il reçut une Remise de 300. L. Sterling ; mais qu'il a exécuté ses desseins sans Associés. Ce malheureux subira incessamment son Supplice. Il a toujours conservé, dit-on, son sang-froid, & s'est défendu avec beaucoup d'art & de fermeté.

Les ACTIONS n'ont point varié.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXI.
De Leide, le 14. Mars, 1777.

DE Stokholm, *le* 25. *Février*. La Famille Royale, qui ſe trouve actuellement réunie en cette Capitale, prend de tems en tems le Divertiſſement des Courſes de Traineaux, que favoriſe l'abondance des neiges tombées dans ces Quartiers, où le froid a été fort rude depuis quelques jours. Les glaces ont interrompu la communication par mer avec la *Finlande*.

Le Roi vient de régler une Uniforme pour ſes Conſuls en Pays Etrangers, à-peu-près emblable à celle des Officiers de l'Amirauté; ſavoir, l'Habit bleu-foncé avec revers & collet bleu-céleſte, la veſte & culotte jaunes, un double rang de boutons, & un galon ſur les boutonnières. L'Ordonnance concernant cette Uniforme ſera bientôt expédiée dans les Ports reſpectifs. Le Chevalier *Bergensköld* s'étant démis de la Vice-Préſidence de la Cour de Juſtice de *Suède*, établie en cette Ville, le Roi y a nommé le Conſeiller *Fredenſtierna*. Il va ſe porter à ce Tribunal un Conflit de Juriſdiction entre le Magiſtrat Municipal & le Sénat Académique d'*Upſal*: Cette conteſtation, qui a pris naiſſance à l'occaſion de l'Adminiſtration des Biens d'un Libraire, mort en cette Ville-là, eſt devenuë un objet de curioſité publique par les Mémoires, que les deux Partis ont donnés au Public.

De Hambourg, *le* 7. *Mars*. On attend ici dans peu le Prince de *Holſtein-Gottorp*, Coadjuteur de *Lubeck*. Le Chapitre de cette Ville-là a nommé le Conſeiller-Privé de *Leuetzow* & le Comte de *Baſſewitz* pour le complimenter. Les Lettres de *Brunswick*, au ſujet de la maladie du Prince *Henri* de *Pruſſe*, portent, que S. A. R. paroiſſoit ſe rétablir de jour en jour, & qu'on ſe flattoit qu'Elle étoit actuellement hors de tout danger.

Le Colonel de *Faucitt* eſt déjà depuis plus de quinze jours à *Hanover* de retour de *Stuttgard* & en dernier lieu de *Caſſel*. Il ſemble, que la Négociation pour les Troupes de *Würtemberg*, qu'on avoit annoncé comme entièrement terminée, a échoué: Du moins l'on n'en entend plus parler; & en général la reſſource, que la *Grande-Brétagne* avoit de ſe procurer des Troupes Etrangères, pour augmenter ſes Forces en *Amérique*, devient de plus en plus précaire. Tout paroît s'acheminer à une nouvelle Guerre entre la *Ruſſie* & la *Porte*: Si elle a lieu, l'on craint que cette dernière ne perde tout ce qu'elle poſſède en *Europe*. On parle de Négociations & d'arrangemens pris pour ce deſſein. D'un autre côté, l'on écrit de l'*Empire*, que la *France* fait faire des achats de Blé, de Seigle, & d'Avoine, pour remplir ſes Magaſins en *Alſace*, en *Lorraine*, & dans les *Trois-Evêchés*.

De Malte, *le* 25. *Janvier*. Le Chapitre-Général de l'Ordre de *Saint-Jean* de *Jéruſalem* a fait la clôture de ſon Aſſemblée le 15. de ce mois. Quoique le ſecret ſur ce qui s'y eſt paſſé, ait été fidèlement gardé, on eſt cependant parvenu à s'aſſurer, que l'unanimité n'y a pas été générale; & que le jour même, que le Chapitre s'eſt ſéparé, le Bailli de *Bosredon*, Procureur de la Langue d'*Auvergne*, a proteſté pour la ſeconde fois de nullité, devant l'Inquiſiteur du *St. Siége*, contre toutes les Réſolutions qui y ont été priſes. Celles-ci, ajoute-t-on, ont principalement pour objet d'enjoindre la réſidence aux Religieux de *St. Jean*, qui ſont dans les Ordres; d'augmenter le Droit des Barrières pour les Chevaliers comme pour les Prêtres; d'abolir ceux qu'exigeoient les Perſonnes employées au ſervice de la Religion, en les obligeant de ſe contenter de leurs Appointemens; de diminuër conſidérablement les Dépenſes de l'Hôpital & des Vaiſſeaux, particulièrement la paye de ceux qui y ſont en ſervice actuel; de donner une autre forme à l'élection des Grands-Maîtres, & d'accorder plus d'étenduë à l'Autorité de ces Chefs de la Religion; de mettre un Impôt d'un Million de *Scudis* ſur les Commanderies; de fixer à 1300. Hommes le nombre des Soldats du nouveau Bataillon; de déroger à différentes peines enjointes par les Statuts, en les commuant en un Arrêt au Château, &c. Les Actes, qui contiennent ces différentes Réſolutions, ont été envoyés à *Rome*, afin d'obtenir la ſanction du Chef de l'Egliſe.

De Madrid, *le* 25. *Février*. Le Prince des *Aſturies*, qui dîna en public le 10. de ce mois, pour la première fois depuis que S. A. R. a eu le malheur de ſe démettre le bras, ſe rétablit de jour en jour, & le porte en écharpe ſeulement par précaution. Les deux contuſions, que l'Infant Don *Gabriel* ſe fit à la même occaſion, n'ont eu aucunes ſuites fâcheuſes, & ce Prince ſe trouve en parfaite ſanté.

Ce n'eſt qu'aujourd'hui que la *Gazette* de cette Ville annonce le changement dans la Plac de Miniſtre des Affaires Etrangères, en ces termes. " Le Roi s'étant enfin prêté aux inſtan „ ces réitérées, que Son Exc. le Marquis de *Grimaldi* lui a adreſſées, pour le décharger du „ Poſte de Premier-Secrétaire d'Etat & des Depêches, vu ſon âge avancé & la foibleſſe de „ ſa ſanté, Sa Maj. a bien voulu recevoir la démiſſion de ce Miniſtre, & nommer pour lui „ ſuccéder, avec les honneurs & Appointemens de Conſeiller d'Etat, Son Exc. le Comte de „ *Floridablanca*, qui a rempli à *Rome* le Poſte de Miniſtre - Plénipotentiaire de cette Couron „ ne, avec le plus grand applaudiſſement & avec un entier ſuccès dans les Commiſſions impor „ tantes & délicates, confiées à ſes talens. Et, afin de donner un témoignage public de l „ ſatisfaction, que S. M. a du zèle & des ſervices eſſentiels du Marquis de *Grimaldi*, ain „ que pour le mettre à portée de les continuër, Elle l'a choiſi pour ſon Ambaſſadeur près du „ Souverain Pontife; & Elle lui a accordé en même tems la Grandeſſe d'*Eſpagne*, pour lu „ & ſes Succeſſeurs à perpétuité, ſous le Titre de *Duc de Grimaldi*. Auſſi-tôt que le Com „ te de *Floridablanca* eſt arrivé au Palais Royal du *Pardo*, il s'eſt chargé de toutes les affai „ res, dépendant de ſon Miniſtère, que Mr. de *Grimaldi* lui a remiſes; & celui-ci aïant pri „ congé du Roi, du Prince & de la Princeſſe des *Aſturies*, & de la Famille Royale, s'eſt mi „ en route pour aller remplir ſa nouvelle Ambaſſade à la Cour de *Rome*. "

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 7. *Mars.*

Il a été publié un Arrêt du Conſeil d'Etat en date du 5. Février, par lequel le Roi réuni au Privilége du Sr. *Claude Laure*, Adjudicataire de la Sous-Ferme des Diligences & Meſſage ries, le droit d'établir, pour l'utilité publique, des Voitures à quatre & à ſix places, ainſi qu des Charrettes couvertes, pour deſſervir les environs de *Paris*, à des conditions avantageuſe au Public, & concurremment avec les Voitures de Places & de Remiſes, & les Charrettes qui les Fêtes & Dimanches, conduiſent ceux qui veulent ſe rendre dans les Villages des environs

Madame la Comteſſe de *Maurepas*, Soeur & Légataire univerſelle du Duc de *la Vrillière* vient de donner un exemple de générosité peu commun, en doublant tous les Legs qu'il avoi faits, ſoit en Rentes viagères ou en Comptans préſens. On croit, que toute la Succeſſion ne montera pas au-delà de ſept Millions. Le Roi gagne à la mort de ce Seigneur 75. mill Livres de Penſion.

Claude Rouvroy de *Saint-Simon*, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de *Saint-Jean* de *Jéruſalem*, Commandeur des Commanderies de *Saint-Etienne* de *Renneville*, de *la Romagne* d'*Oiſemont* & de *Boncourt*, Ambaſſadeur-Extraordinaire de la Religion à la Cour de *France* eſt mort en cette Ville le 2. de ce mois.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 7. *Mars.*

Le Roi a rendu le 4. de ce mois une viſite au Lord *North* & s'eſt arrêté environ deux heu res chez ce Seigneur, qui a été ſaigné cinq fois depuis le commencement de ſa maladie Avant-hier, il ſe trouvoit déjà ſi bien, qu'on croyoit qu'il pourroit bientôt prendre l'air & faire une promenade. Mylady *North*, ſon Epouſe, étant auſſi indiſpoſée, la Reine, qui l'eſti me beaucoup, lui a envoyé ſes Médecins.

Avant-hier, la Cour reçut un Exprès avec des Depêches intéreſſantes du Vicomte de *Stor mont* & du Lord *Grantham*, Ambaſſadeurs du Roi aux Cours de *Verſailles* & de *Madrid*; & le même jour le Marquis de *Noailles*, Ambaſſadeur de la première, eut une Audience particu lière de Sa Majeſté. Depuis quelques jours l'on avoit fait courir le bruit, que nous étions à la veille d'une Guerre avec la *France*, vu que notre Gouvernement, piqué au vif des ſecours d'Armes, de Munitions & d'Uniformes, qu'on ſuppoſoit donnés par des Sujets de cette Puis ſance aux *Américains*, ne pouvoit plus en honneur ſe diſpenſer de mettre un frein à ce Com merce illicite; ce qu'il feroit impoſſible de faire efficacement ſans une rupture ouverte Ce bruit avoit même affecté nos Fonds, qui, ces derniers mois, avoient paru presqu'immuables. Mais aujourd'hui l'on aſſure, que le Marquis de *Noailles* a été chargé de donner de la par du Roi, ſon Maître, à notre Souverain une Réponſe très-ſatisfaiſante aux repréſentations & réquiſitions, qui lui avoient été adreſſées, par rapport à la conduite de ſes Sujets envers no Colonies révoltées. Il ne ſera plus permis, dit-on, aux Sujets de Sa Maj. *Très-Chrétienne* de faire des envois d'Armes & de Munitions hors du Pays ſans l'approbation des Inſpecteurs de la Marine; & les Armateurs *Américains* ne feront plus admis dans les Ports de *France* avec leurs Captures qu'en cas d'un gros tems; & alors ils devront ſe retirer dans l'eſpace de 48. heures. Des Depêches, reçuës encore ce matin du Lord *Stormont*, confirment les diſpoſitions pacifiques de la Cour de *Verſailles*, & diſſipent l'alarme qui s'étoit répanduë ſans fondement.

Le Paquet-bot, *la Harriot*, parti de *New-York* le 23. Janvier, étant enfin entré à *Falmouth*, la Malle, qu'il a apportée, arriva avant-hier ici avec des Depêches pour la Cour & les Lettres particulières, datées du 1. jusqu'au 24. Janvier. Le Major *Dundass*, qui est aussi venu à bord de ce Bâtiment comme Exprès du Général *Howe*, eut le même jour l'honneur d'être présenté au Roi par le Lord *Germain* & d'avoir une longue Conférence avec Sa Majesté. L'Avis le plus essentiel, qu'on a reçu à cette occasion, & qui éclaircit ce qu'on a dit précédemment de l'attaque du Corps du Colonel *Rogers*, porte " que le 18. Janvier un gros „ Détachement *Américain* étoit venu fondre sur le Fort *Indépendance* au-delà de *Kingsbridge*, à dessein de l'emporter par un coup-de-main; mais qu'il avoit été repoussé avec quelque „ perte par le Corps de *Rogers* & par un petit Détachement de *Hessois*, qui y étoient en gar- „ nison. " Cette entreprise semble supposer, que les Troupes Royales ont abandonné leurs Quartiers de cantonnement sur la Côte de la Province de *Jersey*, vis-à-vis l'Isle des *Etats*, & autoriser le bruit, qui s'est répandu, qu'elles ont même évacué *Elisabeths-Town*: Mais l'on ne rapporte aucune circonstance de cette retraite, & l'on dit seulement dans le Public, "qu'au „ départ du Paquet-bot le gros de l'Armée *Provinciale* occupoit une position très-avantageuse „ pour couvrir *Philadelphie*; que nos Cantonnemens les plus à portée des leurs avoient été „ fort inquiétés; qu'il y avoit eu des Escarmouches fréquentes entre les Troupes de part & „ d'autre; que l'on formoit de grands Magasins de Provisions de toute espèce pour la subsi- „ stance des Troupes pendant l'hyver, &c. " Dans la Ville de *New-York* même, quoiqu'on s'y livrât aux Divertissemens de la Saison, les esprits ne paroissoient pas tranquilles. Le Général-Major *Jaques Robertson*, qui en est Commandant, avoit rendu la Proclamation suivante:

Attendu qu'il y a lieu de croire, que les Rebelles, non contens d'avoir detruit une partie de la Ville, ont formé le dessein de brûler le reste; & qu'il a été jugé, que l'établissement d'une Garde pour avoir inspection de toutes les parties de la Ville, afin de saisir les Incendiaires & d'arrêter les accidens de feu, avant qu'ils se soient élevés à un degré dangereux, est un moyen nécessaire & convenable pour prévenir une telle calamité; & attendu que plusieurs des principaux Habitans se sont adressés à moi pour former une telle Garde, aïant offert de s'y engager en personne: A ces causes, je requiers & enjoins par la Présente, que toutes Personnes prennent part à cet Etablissement & fassent la Garde, toutes les fois qu'elles y seront appellées. Un sentiment de devoir & d'intérêt portera tous les bons Sujets & Citoyens à s'en acquitter de bon coeur. Quiconque refusera de prendre part à la conservation de la Ville, sera jugé indigne de l'habiter.

Dans le même tems, le Sr. *Guillaume Bamford*, Major de la Ville, avoit publié un Ordre en date du 10. Janvier, portant, " que tous Propriétaires de Maisons publiques, qui re- „ tiendroient chez eux des Matelots ou Soldats après 8. heures du soir, seroient emprisonnés „ chez le Prévôt, & les Ameublemens de leurs Maisons confisqués; que les feux & lumiè- „ res devoient s'éteindre dans toutes les dites Maisons avant 9. heures du soir. "

La Cour a expédié hier au soir, par un Courier envoyé à *Falmouth*, des Instructions aux Frères *Howe*, pour être mises à bord du Paquet-bot, qui en fera voile demain au soir. On assure que, par ces Instructions, ces deux Commandans sont chargés de travailler sérieusement à un Accommodement avec les Colonies, &, au cas que leurs efforts à cette fin fussent infructueux, d'ouvrir la Campagne le plutôt possible. Les Amis de la *Grande-Brétagne* font les voeux les plus ardens pour le succès de la première partie de cette alternative; & ils regrettent, que les moyens de conciliation n'aient pas été suivis, lorsque l'occasion en paroissoit plus favorable, du moins si l'on s'en rapporte au Docteur *Price* dans sa nouvelle Brochure, dont les traits suivans pourront donner une idée.

Dans l'Introduction, que Mr. *Price* a mise à la tête de son Ouvrage, il fait mention de l'essaim d'Ecrivains qui ont attaqué ses premières *Observations*, & dont plusieurs ont plutôt écouté l'esprit de parti & la passion que la voix de la décence & de la raison. " Je laisse, *dit-il*, à „ présent le champ libre à tous ceux qui voudront s'occuper de moi. Leur souhaitant la même „ satisfaction, que j'ai ressentie par l'*intention* d'avancer les intérêts de la paix & de la justice, „ & portant ma vuë plus loin que ce monde plein de discorde & de tumulte, — je fais à la „ Politique mes derniers adieux. "

Après ce Préambule, le Docteur entre en matière; &, traçant le tableau de l'état présent de la Nation, il déplore l'opiniâtreté du Ministère à ne vouloir entrer dans aucune voye de conciliation avec l'*Amérique*. " Je sais, dit-il, *de bonne part*, que pas plus longtems que le mois de Juin dernier on auroit pu conclure un Accommodement avec les Colonies sur un Plan raisonnable & modéré, sans abandonner aucun des Droits prétendus par ce Pays, excepté celui de *pouvoir altérer leurs Chartres & disposer de leur propriété*: Et, comme ce Plan auroit rétabli la Paix & prévenu les calamités désolantes, où la *Grande-Brétagne* & l'*Amérique* se trouvent plongées aujourd'hui, aucun Ami de l'humanité ne sauroit s'empêcher de regretter, qu'on

tel Project n'ait pas été accepté, lorsqu'on l'a offert. Mais nos Adminiftrateurs ont préféré des *moyens de force* & le *droit de conquête*: Et l'effet en a été, que les Colonies, après avoir été aigries & irritées à toute outrance, fe font enfin décidées à fe dégager foi-même, & ont chargé le Congrès de les déclarer *Etats Indépendans;* ce qui a été exécuté, comme on le fait, le 4. Juillet dernier. Depuis ce tems elles fe font probablement adreffées à des Puiffances Etrangères; & il eft à craindre, que *dans ce moment* on leur *offriroit* en vain ces *mêmes Conditions*, qu'elles nous *prioient* auparavant de leur accorder. Tout cela eft une conféquence néceffaire des principes, par lesquels la nature humaine fe gouverne. Le tems fut peut-être, que nous euffions agi nous-mêmes avec plus de violence; & qu'au lieu de *faire des repréfentations* & des *prières*, comme l'*Amérique* l'a fait, nous euffions refufé les Conditions les plus avantageufes, fi on nous les eût offertes avec une hauteur menaçante & fous la terreur d'une Force militaire. Si le Roi *Guillaume*, au lieu de paffer la mer à notre *invitation* pour nous délivrer, l'eût fait par *invafion*, & qu'à la tête d'une Armée il nous eût préfenté le *Bil des Droits*, peut-être l'euffions-nous rejetté avec dédain; peut-être euffions-nous confidéré la *Liberté* elle-même comme auffi méprifable que l'*Efclavage*, fi nous euffions dû en jouïr à titre de grace de la part d'un Conquérant infolent. — Mais déjà depuis longtems nous avons agi, comme fi nous euffions penfé, que le Peuple de l'*Amérique* n'eût pas les fentimens & les paffions d'*Hommes*, pour ne point dire d'*Anglois*. Il eft en vérité étrange, que nos Miniftres n'aient pas vu depuis longtems, qu'ils s'étoient mépris à la manière propre de traiter les Colonies; qu'ils ne fe foient point apperçus, que pas-à-pas on peut les porter par *influence* à tout, mais que par contrainte on ne peut les forcer (*dragoner*) à rien. Si le Roi *Jaques* II. avoit évité la violence, s'il avoit été un peu plus patient & plus fecret dans la pourfuite de fes vuës, il auroit pu obtenir tout ce qu'il fouhaitoit: Mais des mefures trop hâtées, un aveu ouvert de fa prétention odieufe au Pouvoir illimité, le précipitèrent à fa perte."

„ C'eft ce qu'on a fenti dans la fuite (continuë notre Auteur:) On s'eft conduit, tant ici qu'en *Irlande*, fur un Plan moins *expéditif*, il eft vrai, mais en revanche plus *fûr*. Si on l'avoit fuivi en *Amérique*, tout l'Empire auroit été aifément porté avec le tems à s'endormir, tranquillement & fans le moindre débat, au fein de la corruption & de l'Efclavage. Les Colonies pourront donc, par l'évènement, s'eftimer heureufes, qu'on ne les ait pas jugé dignes d'être traitées avec tant de précaution. Nos moyens de force ont fait pour elles tout ce que leurs Patriotes les plus ardens auroient pu defirer: Ils les ont unies entre elles & les ont liées par le lien commun d'un même Gouvernement; ils les ont arrêtées dans la carrière d'un luxe vicieux; ils les ont préfervées d'en être plus généralement infectées; ils leur ont appris à chercher toutes leurs reffources en elles-mêmes; ils leur ont enfeigné à manier les Armes; ils les ont conduites à former une Puiffance navale & militaire, qui pourra devenir un jour fupérieure à toute Force, qui voudroit l'attaquer, & fervir de moyen pour garantir de toute invafion & violence un Gouvernement de Juftice & de Vertu, fous lequel les Opprimés dans tous les Quartiers du Monde habité pourront trouver un afyle, paix, protection, & Liberté. En un mot, ces mefures ont, felon toute probabilité, hâté cette féparation du *nouveau* Monde d'avec l'*ancien*, laquelle commencera une nouvelle Ere dans les Annales du Genre humain, & produira une Révolution plus importante peut-être qu'aucune de celles qui font arrivées dans les affaires fublunaires."

Cette prédiction, que Mr. *Price* croit pouvoir faire, le conduit aux réflexions fuivantes. „ Comme un Ami, *dit-il*, de l'intérêt général de l'Humanité, je dois donc me rejouïr de ces mefures mêmes, & bénir cet Etre, qui gouverne l'Univers, & dont la main toute-puiffante opère fouvent le plus grand bien au moyen du mal, que projettent de miférables Mortels. —— Mais, lorsque je confidère les maux préfens qu'elles doivent occafionner, & la cataftrophe qui menace la *Grande-Brétagne*, tout mon Corps friffonne; je me fens incapable de porter ma vuë vers l'avenir, fans reffentir une douleur profonde, en envifageant le fort de cet Empire, naguères uni & heureux, aujourd'hui déchiré en pièces & devenu la Victime d'une violence despotique & de l'aveuglement. Penétré de ces fentimens, & frappé de la crife terrible qui fe préfente à mes yeux, quelque foible que foit ma voix, je ne puis m'empêcher de l'élever, & de crier à ma Patrie: *Ceffez de porter le flambeau de la Guerre dans votre propre fein. Retirez vos Armées des Colonies. Offrez leur votre puiffance pour les* protéger *&* non *pour les* détruire. *Accordez leur la fûreté, qu'elles demandent pour leur Propriété & pour leurs Chartres: Et renoncez à ces idées de* dignité, *qui vous ont porté à preferer des* exactions par force *à des* offres par gratitude, *& à hazarder* toutes chofes *pour* gagner rien. *Par une telle fageffe, par un tel acte d'équité l'*Amérique *fe confervera peut-être, & la rupture, que nos Ennemis voyent avec une joye triomphante & toute l'*Europe *avec étonnement, pourra fe réparer.* — Mais que dis-je? Dans le moment où j'écris, la poffibilité d'une réconciliation peut être perduë. — L'*Amérique* peut avoir formé des Alliances. — Le Dez peut être jetté pour jamais!"

De LA HAIE, *le* 12. *Mars.* Les Etats de *Hollande* & *Weft-Frife* ont été affemblés hier & aujourd'hui. *Abraham-Philippe* Baron de *Dalwigk*, Grand-Maitre de la Garderobe de Mgr. le Prince *Stadhouder*, eft mort ici hier après une longue maladie.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 18. Mars, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 4. *Février.*

HIER, le *Grand-Seigneur*, accompagné de fon Premier-Miniftre & de toute fa Cour, fe rendit à l'Arfenal, où un Vaiffeau de ligne nouvellement conftruit fut lancé à l'eau en fa préfence. L'on continuë le travail dans les Chantiers & les Fonderies avec une activité, qui annonce le deffein de former une Marine refpectable; & l'on fait d'autres préparatifs, qui font regarder une nouvelle rupture avec la *Ruffie* comme très-prochaine. Le *Sultan* s'entretient fréquemment avec les principaux Membres du *Divan*. L'on croit s'appercevoir, que, fi *Sa Hauteffe* fe décide à la Guerre, ce ne fera qu'à regret; mais il femble, que la néceffité des circonftances l'y forcera, puifqu'il ne refte à la *Porte* d'autre alternative, que de fouffrir tranquillement, que fa principale Rivale établiffe fous fes yeux une Marine fur la *Mer-Noire*, toujours prête à inveftir le Siége de l'Empire *Ottoman* & à porter fes Forces dans le coeur de la *Turquie*, ou de tenter encore une fois la fortune de la Guerre, pour empêcher ou du moins pour retarder, s'il eft poffible, l'exécution du Plan, que la *Ruffie* a formé pour cet effet. Les deux Vaiffeaux de cette Nation, qui étoient arrivés ici, aïant été déchargés, il a été vérifié, que leurs Cargaifons confiftoient en toutes fortes de Munitions de guerre, des Cables, du Fer, des Toiles à voile, en un mot, en tout ce qui étoit néceffaire pour mettre l'Arfenal d'*Azoff* dans l'état le plus complet.

Quant à la Guerre contre la *Perfe* & les fuccès, dont on a reçu récemment l'avis de *Bagdad*, il femble, qu'on n'en ait encore appris rien d'ultérieur.

De TOULON, *le* 26. *Février.*

Le 20. de ce mois, il eft arrivé dans ce Port des ordres de la Cour pour carener & armer d'abord fix Vaiffeaux de ligne & deux Frégates, avec la nomination des Officiers, qui les commanderont. (*Nous en avons donné la Lifte dans notre dernière* Gazette.) Le *Fantasque* de 64. Canons, qui eft du nombre des premiers, fera monté par le Commandeur de *Suffren*; la Frégate *l'Engageante* de 26. par Mr. de *Vialis-Fontebelle*, & *la Sultane*, auffi de 26. par Mr. de *Ginefte*. Suivant des ordres poftérieurs, cette Efcadre doit fe mettre en rade, dès qu'elle fera en état. Il fera employé fur chaque Vaiffeau 4. Lieutenans & 3. Enfeignes; mais, conformément aux nouvelles Ordonnances de Marine, il ne fera compris dans ce nombre aucun Officier, attaché aux détails du Port. Outre cette Efcadre, tous les Vaiffeaux, qui fe trouvent dans le Baffin ou fur les Chantiers, feront carenés; & il y a ordre d'employer à ce travail tous les Mariniers du Département.

Quelques Officiers de Marine viennent d'obtenir leur retraite. Mr. de *Taillade*, Capi-

taine de Vaisseau, aura une Pension de 2400. Livres; Mr. d'*Esfoul'lot* Lieutenant, une de 800. Livres; & le Chevalier de *Garse*, Enseigne, une de quatre-cents.

De PARIS, *le* 10. *Mars.*

Suleiman-Aga, Envoyé du Bey de *Tunis*, est arrivé ici depuis quelques jours. Il a eu, le 5. de ce mois, sa première Audience de Mr. de *Sartine*, Ministre & Secrétaire d'Etat aïant le Département de la Marine.

Après la Paix de 1748. & avant son départ pour l'*Inde*, feu le Comte de *Lally* avoit épousé secrettement Madame la Comtesse-Douairière de *Maulde*, alors Dame de *Mesdames*. De ce Mariage est né un Fils, qui a porté jusqu'ici un autre nom, sous lequel il est Capitaine de Cavalerie; mais il vient de prendre celui de son Père; & Madame, sa Mère, dangereusement malade, a envoyé au Roi le Contrat de Mariage, en expliquant les raisons, pour lesquelles elle-même avoit exigé de le tenir secret. Il est probable, que cette circonstance contribuëra à accélérer la Revision du fatal Arrêt du feu Comte; & que Mr. son Fils sera aidé dans ses louables efforts pour un objet, qui lui est si important, par ses Parens paternels & maternels, c'est-à-dire, par les illustres Maisons de *Rochechouart*, de *Conflans*, de *Dillon*, & par Mr. de *Saint-Priest*, Conseiller d'Etat & Intendant de *Languedoc*, qui se fit tant d'honneur, dans l'esprit même des Ennemis du feu Général, par la générosité avec laquelle, sacrifiant ses intérêts personnels au sentiment vertueux de l'amitié, il ne cessa de le défendre ardemment & de la manière la plus zélée, pendant tout le cours du funeste Procès, qui termina ses jours.

On dit, que Mr. *Gerbier* s'est chargé de composer pour M. le Maréchal de *Richelieu* une Défense, qui détrompera ceux que les Mémoires de Madame de *St. Vincent* ont prévenus contre ce Seigneur. Le Sr. *Linguet*, dont l'inimitié contre le célèbre Avocat, que nous venons de nommer, a fait tant de sensation au Palais, reparoît sur la scène, mais d'une manière peu avantageuse. On parle beaucoup d'une Lettre des plus audacieuses, qu'il a fait imprimer à *Londres*, où il est maintenant, & dont il a adressé des Exemplaires à plusieurs Personnes de la Cour & de la Ville, & aux Ministres mêmes, qui y sont indignement outragés.

L'Emprunt de douze Millions, dont les Fermiers-Généraux sont chargés, n'est qu'à 4. & demi pour-cent; & leurs Billets de cinq-mille Livres sont remboursables, s'ils le veulent.

Le bruit court, qu'il a été expédié à M. le Comte *Duchaffault* des ordres de mettre à la voile, avec son Escadre, composée de 12. Vaisseaux de ligne & de six Frégates. Il s'est aussi répandu, que M. le Baron de *Breteuil* a reçu ordre de retourner à son Ambassade de *Vienne*. On suppose, que ce départ subit a du rapport aux différends, survenus entre la *Porte* & la *Russie*.

De LONDRES, *le* 11. *Mars.*

Les 7. & 10. de ce mois, la Chambre des *Seigneurs* ne s'est occupée que de la décision de Procès particuliers; & le premier de ces jours il ne fut mis, dans celle des *Communes*, d'autre affaire publique sur le tapis, sinon l'examen d'un Bil, que le Solliciteur-Général *Wedderburne* a proposé pour mettre un frein aux artifices ruineux d'Usuriers, qui abusent de la détresse de Jeunes-Gens ou d'autres dont les Finances sont dérangées, afin de stipuler des Annuités ou Rentes viagères fort considérables pour le payement de Sommes modiques, dont de telles Personnes ont besoin pour le moment: Il fut ordonné, que ce Bil seroit imprimé. Ensuite la Chambre s'ajourna à aujourd'hui. La maladie du Lord *North* est cause de l'inactivité du Parlement. Ce Seigneur a eu une rechute; &, quoiqu'il paroisse se porter mieux à présent, on assure cependant, que ses Médecins lui ont conseillé de se retirer pour quelques semaines à la Campagne & hors du tumulte des affaires, afin de donner à sa santé le tems de se raffermir. Comme par cette raison il est probable, qu'il ne pourra assister de quelque tems aux délibérations des *Communes*, l'on apprend que Mr. *Luttrell*, qui avoit différé la proposition de son Bil, *pour mieux équiper la Flotte Royale, sans avoir recours à la Presse*, l'y fera aujourd'hui.

Il est d'autant plus nécessaire d'adopter quelque mesure pour l'objet proposé par Mr. *Luttrell*, que d'un côté la Nation en général est persuadée, que la Presse est un usage oppressif & contraire à la Constitution; & que, de l'autre, l'expérience prouve que cette ressource ne remplit nullement son but. Jamais peut-être on ne l'a employée avec plus de rigueur qu'à présent; & ces jours-ci on la redoubla si vivement, qu'on ne vit sur la *Tamise* aucun Batelier, qui n'eût passé l'âge propre au service: Cependant il manque encore, pour l'équipement de la Flotte, près de 10. mille Matelots. La Révolte des gens enrôlés à bord de l'Allége, *le Speedwell*, (*annoncée dans le* Supplément *du* N°. XVIII.) fait craindre, que d'autres ne suivent un exemple d'autant plus séduisant, qu'il a été heureux. On écrit d'*York*,

en date du 4. Mars, que cet Allége étoit arrivé le 26. Février à *Shields*, (petit Port au *Nord* de l'*Angleterre* près de *Newcastle*.) Les Marins pressés, qui s'y trouvoient à bord au nombre de 180, après s'être rendus maîtres du Bâtiment & avoir enfermé le Lieutenant. qui le commandoit, & son Contre-Maître, avoient fait voile vers *Scarborough*, où environ une centaine avoient débarqué; & le reste, aïant continué leur route, avoient mis pié à terre à *Shields*, & y avoient laissé le Bâtiment.

*FIN de l'*EXTRAIT *du* DISCOURS *du Sr.* WILKES, *dans la Chambre des* COMMUNES, *le 17. Fevr.*

Après les argumens, que nous avons déjà rapportés, le *Sr. Wilkes* en tira encore un de la différence, que le Bil de *Haute-Trahison*, dans son état actuel, mettoit entre les Sujets *Britanniques* domiciliés dans le Royaume, & ceux qui habitent l'*Amérique*. " Un Homme, dit-il, qui sera seulement *suspect* de Haute-Trahison dans ce dernier Pays, par ex. pour avoir procuré du secours au Congrès, peut être mis en prison, s'il passe en *Europe*, & doit y rester *sans être admis à caution*, du moins jusqu'au 1. Janvier 1778. Dans les trois Royaumes au contraire, un Homme, non seulement suspect mais *actuellement accusé* de *Haute-Trahison*, en machinant la mort du Roi ou en excitant une Rébellion, pourra obtenir un *Habeas-Corpus* & être admis à *caution* par la Cour du Banc du Roi. Le *soupçon* d'une Trahison *Américaine* semble donc être un crime plus noir, aux yeux de nos présens Ministres, qu'un *acte ouvert* de Trahison ou de Rebellion *Angloise* ou plutôt *Ecossoise*, contre la personne ou la dignité du Roi. —— Croyons-nous, que les *Américains* n'useront pas de la Loi du Talion? —— Leur Cause, ajouta-t-il, est bonne; &, malgré tous les vains récits de nos succès imaginaires, la justice en doit prévaloir à la fin. Ils luttent noblement contre les souffrances les plus cruelles; mais je m'assure qu'ils ont du zèle & de la persévérance. D'ailleurs, dès le moment qu'une Guerre Etrangère viendra à éclater, nous serons forcés de retirer nos Flottes & nos Armées, & toute l'*Amérique* sera libre & indépendante. Quel sort les Partisans de l'Administration *Britanique* auroient-ils alors à y attendre? Le Congrès répondra probablement à ce Bil par une Résolution des plus vigoureuses. Plût à Dieu, *Monsieur l'Orateur*, que notre Parlement égalât cette Assemblée de Héros en sagesse, en intégrité, en vertu, en zèle pour le bien public, en amour de la Patrie!"

La Clause du Bil, qui autorise l'Administration à désigner pour la détention des Personnes suspectes *telle Prison, qu'elle jugera convenable*, essuya également la censure du *Sr. Wilkes*: Elle lui parut propre à légitimer les vexations les plus arbitraires, puisqu'il feroit au pouvoir des Ministres ou de leurs Suppôts de se défaire de Personnes, *innocentes* peut-être, mais qui leur feroient devenuës odieuses, en les confinant dans des cachots mal-sains, où la santé la plus robuste devroit à la fin succomber. Il s'allégua lui-même pour exemple. ,, J'ai eprouvé, dit-il, un emprisonnement aussi rigoureux qu'illégal. Au moyen de ce Bil, on pourroit m'envoyer dans les Montagnes affreuses de l'*Ecosse* ou parmi les Sauvages de la triste Isle de *Bute*, d'où je ne retournerois jamais comme Voyageur, beaucoup moins comme Prisonnier."

Ce fut en cet endroit, que le Sr. *Wilkes* se laissa de nouveau dominer par son caractère, & gâta ce qu'il pouvoit avoir dit jusqu'alors de bon & de sensé par une virulence, qu'on ne sauroit jamais approuver dans un Orateur quelconque, beaucoup moins dans un Sénateur, qui discute les intérêts de la Nation. Le sarcasme, que nous venons de rapporter, fut suivi de plusieurs autres contre la Nation *Ecossoise*, le Lord *North*, le Lord *George Germain* (ci-devant Lord *Sackville*,) le Procureur- & le Solliciteur-Général. Comme l'on avoit comparé le Pouvoir, que le Bil donnoit au Ministère, à celui d'un Dictateur *Romain*, il releva une erreur du premier de ces Jurisconsultes, qui avoit assuré, que le pouvoir de tous les Officiers de l'Etat expiroit du moment que le Dictateur avoit été nommé. Le Sr. *Wilkes* fit voir, que les Tribuns du Peuple conservoient toujours leur autorité. Mr. *Wedderburne*, Solliciteur-Général, avoit reproché au Général *Conway*, que les prédictions, qu'il avoit faites l'année dernière concernant la Guerre *Américaine*, n'avoient pas été accomplies pendant la Campagne, qui venoit de se terminer. " Il n'est pas trop conforme à l'usage Parlementaire (dit le Sr. *Wilkes*) de citer des choses, échappées dans un Débat précédent: Mais, si Mr. *Wedderburne* croit pouvoir jetter du ridicule sur une prédiction, qui n'a pas encore été accomplie dans le terme *d'un an*, qu'il me permette de lui en mettre sous les yeux une autre, qui ne l'a été que trop dans l'espace de *six années*." Il rappella alors, que Mr. *Wedderburne*, qui dans ce tems-là étoit lui-même du Parti de l'Opposition, avoit dit en cette même Chambre des *Communes*, où il déclamoit aujourd'hui avec tant d'ardeur contre l'*Amérique* & ses Partisans, " que, si l'on persistoit dans les mê-
,, mes mesures violentes contre les Colonies,
,, qui faisoient la plus grande force du Royau-
,, me sous le Règne de *George* II, elles se dé-
,, tacheroient de l'Empire *Britanique* sous ce-
,, lui de *George* III." Le Sr. *Wilkes* prit delà occasion de donner encore carrière à son goût pour l'Ironie; & il dit, que Mr. *Wedderburne* avoit prouvé par cette prédiction, qu'il possédoit éminemment ce *Don de prophétie* [*second sight*.] dont se vantent ses Compatriotes, [les Montagnards *Ecossois*.]

Dans les débats sur le Bil en question, l'Opposition avoit entre autres fortement insisté sur la *bienveillance universelle*, que le Pouvoir législatif d'un grand Empire devoit témoigner indistinctement à tous les Membres qui le composent. Les Partisans du Ministère avoient parlé avec mépris de cet argument, ainsi qu'on l'a

pu voir par la Proteſtation du Lord *Abingdon*, (*inſérée dans notre* Gazette *du* N°. XIX.) Mr. *Wedderburne* l'aïant ſur-tout ridiculiſé, le Sr. *Wilkes* lui en fit des reproches fort-vifs. „ Une *bienveillance univerſelle*, dit-il, un eſprit général d'humanité, n'a pas moins été le caractère des Habitans de la partie *Méridionale* de notre Iſle, que ce *bon-naturel* (*good-nature*.) pour lequel les Etrangers n'ont pas même de mot équivalent dans leurs Langues. J'ajouterai ſeulement, que la Sentence la plus belle de toute l'Antiquité eſt, à mon avis, celle qui fut reçuë avec tant d'applaudiſſement par le Peuple *Romain*, lorsqu'il étoit généreux & libre, & qu'un Sénat vraiment *Anglois* (j'en ſuis ſûr) adoptera toujours contre toute meſure oppreſſive & cruelle : *Homo ſum, humani nihil a me alienum puto*.

Un Bâtiment, parti de la *Nouvelle-York* le 22. Janvier dernier, & arrivé à *Portsmouth*, a apporté, dit-on, l'avis, que le Congrès-Général s'étoit transféré de *Philadelphie* à *Baltimore*; que le Comte *Cornwallis*, malgré les difficultés qu'il avoit rencontrées dans ſa première tentative, tâcheroit de pénétrer encore pendant cet hyver jusqu'à *Philadelphie*; mais qu'on s'attendoit, qu'il ne pourroit effectuër ce deſſein ſans combattre le nombreux Corps, avec lequel le Général *Washington* couvre cette Place. Selon d'autres Avis, *Philadelphie* avoit manqué d'être livré, avec le Congrès *Américain*, par trahiſon, entre les mains du Lord *Cornwallis*; mais que le Projet avoit échoué, parce que ce Commandant n'avoit pu réuſſir à paſſer la Rivière de *Delaware*, à l'embouchure de laquelle huit Vaiſſeaux de guerre *Anglois*, qui y ſont ſtationnés de façon que rien ne peut leur échapper, avoient enlevé depuis le 16. Décembre dernier une vingtaine de Bâtimens *Provinciaux*, chargés d'Armes & de Munitions de guerre pour *Philadelphie*. Ces Nouvelles, qui ne paroiſſent pas des plus ſûres, ſont tirées de Lettres particulières, vu que le Gouvernement n'a pas jugé à propos de publier aucune de celles, qui lui ont été apportées par le Vaiſſeau de guerre *l'Aſie* & par le Paquet-bot *le Harriot*. L'on écrivoit même ces jours-ci de *Portsmouth*, qu'il n'étoit pas permis à l'Equipage du Vaiſſeau de guerre *le Briſtol*, porteur des trois Lettres du Chevalier *Howe*, publiées le 25. Février, de converſer avec d'autres Perſonnes ou même de venir à terre, ſans être accompagné d'un Officier. Cette réſerve de la part du Miniſtère laiſſe le champ libre à différents bruits, que ſes Adverſaires font courir. Ceux-ci prétendent, que le Comte *Cornwallis* a été coupé; & que la communication entre ſa Diviſion, poſtée à *Amboy* & à *Brunswick*, & le Général *Howe* à la *Nouvelle-York*, a été interceptée par les *Américains*, qui, après avoir tourné le Lord *Cornwallis*, ont pris poſte à *Eliſabeth-Town* & à *Newark*. Quelques-uns même font regarder ce Général comme Priſonnier. Au milieu de ces contradictions, il eſt difficile aux gens impartiaux de rencontrer la vérité.

Jaques Hill a été exécuté hier, avec beaucoup d'appareil, à *Portsmouth*. Quoique pendant la Procédure il ait conſtamment nié le Délit, dont il étoit accuſé, on dit que, le lendemain de ſa Sentence, il a fait une ample confeſſion de toutes ſes intrigues & de ſes liaiſons avec Mr. *Silas Deane*, Agent du Congrès.

ACTIONS; *Banque*, 136 & un quart. *Indes*, 169 & un quart. *Sud*, 96 & demi.

Les Porteurs reſpectifs des Obligations, à la charge de S. M. Imp. & Royale Apoſtolique, *négociées par Mrs.* SARDI & Compagnie, *en date du* 1. *Mai* 1768. *ſous hypothèque d'Obligations ſur la Banque de* Vienne, *ſont avertis, qu'en conſéquence du Tirage fait alors, toutes les Obligations, qui écherront le* 1. *Mai prochain, ſeront rembourſées au Comptoir de Mrs.* VERBRUGGE & GOLL *à* AMSTERDAM, *& qu'il n'en ſera plus payé d'Intérêts. On avertit auſſi, qu'on payera en même tems au dit Comptoir les Intérêts de cette Négociation en retirant les Coupons.*

On vaquera, au Comptoir de Mrs. VAN ALPHEN *&* VAN DE WALL *à* ROTTERDAM, *pendant les mois d'Avril & de Mai, tous les Mécredis & Samedis, depuis* 9. *heures du matin jusqu'à midi, au payement de ſix mois d'intérêts de la Négociation ſur les* POSTES *de* SAXE, *qui écherront le* 1. *Avril* 1777. *Ceux qui ne ſe préſenteront point pour recevoir leurs Intérêts durant le tems fixé ci-deſſus, ſeront obligés d'attendre jusqu'à l'échéance de l'année prochaine.*

On vaquera auſſi au Comptoir de Mrs. VAN ALPHEN *&* VAN DE WALL, *pendant les mois de Mai & de Juin, les Mécredis & Samedis au matin, depuis* 9. *heures jusqu'à midi, au payement de ſix mois d'intérêts de la Négociation ſur la* STEUËR *de* SAXE, *qui écherra le* 1. *Mai* 1777. *Ceux qui négligeront de ſe préſenter dans le ſus-dit terme, devront également attendre jusqu'à la demi-année ſuivante.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXII.

De LEIDE, *le* 18. *Mars*, 1777.

DE PÉTERSBOURG, *le* 21. *Février*. Le Baron de *Düben*, que le Roi de *Suède* a envoyé à notre Cour pour la complimenter fur le Mariage du Grand-Duc, eut le 16. de ce mois fon Audience de congé de S. M. & de L. A. Impériales; & le même jour le Comte de *Sternberg*, chargé d'une pareille Commiffion par la Cour de *Vienne*, eut fes premières Audiences, dans lesquelles il remit les Lettres de félicitation de fes Souverains fur le même évènement.

De LEIPZIG, *le* 4. *Mars*. *Jofeph-Alexandre-Pruffe Jablonowski*, Prince du *St. Empire Romain*, Comte de *Zawalow* & *Lifionskei*, Palatin de *Novogrod*, &c. mourut en cette Ville le 1. de ce mois, après une courte maladie, à l'âge de 64. ans, étant né le 11. Février 1712. Ce Seigneur, qui s'étoit retiré ici depuis le commencement des troubles de fa Patrie, s'y étoit acquis l'eftime univerfelle par fes belles qualités, & particulièrement par la protection, qu'il accordoit aux Sciences & à ceux qui les cultivent. La Société favante, qu'il a établie en cette Ville, & dont l'on a eu plus d'une fois occafion de parler, perpétuëra le fouvenir de la munificence de fon Fondateur.

De BERLIN, *le* 11. *Mars*. Le Roi a accordé à Mr. d'*Oftau* la démiffion, qu'il avoit demandée, des Charges de Préfident de la Chambre de Guerre & des Domaines du Duché de *Clèves* & de la Députation de la Chambre du Comté de *la Marck*. Sa Maj. a difpofé de ces Places en faveur de Mr. *Ludolph-Guillaume* de *Luck*, Confeiller du Cercle de *Lebus*.

Les Avis, que la Cour a reçus de *Brunswick*, touchant la maladie du Prince *Henri* de *Pruffe*, font très-favorables. Son Alt. R. avoit très-bien paffé la nuit du 27. au 28. Février, & n'avoit pas reffenti la moindre douleur au côté. Le jour fuivant, les Mouches cantharides avoient eu le meilleur effet, & l'expectoration avoit continué. Le 1. Mars, neuvième jour de la maladie, le Prince s'étoit trouvé affez bien, mais le fommeil avoit été interrompu. Il avoit vu ce jour-là pour la première fois la Ducheffe Régnante, fa Soeur. Le 2. Son Alt. R. avoit bien paffé la journée, la toux avoit été facile & peu confidérable, de forte que les Médecins l'avoit jugée entièrement hors de danger. Enfin le 3. Elle avoit fort bien repofé & fe rétabliffoit à vuë d'oeil.

La Chambre Royale des Domaines a fait annoncer, " qu'il feroit accordé toute forte de fa-„ cilités & d'avantages à ceux qui voudroient aller demeurer à *Croffen*, Ville de la *Siléfie* fur „ l'*Oder*, & y établir des Fabriques. " Les Etrangers pourront même jouïr de ces prérogatives comme les Sujets du Roi.

De HANAU, *le* 7. *Mars*. Madame la Princeffe de *Danemarc*, Epoufe du Prince-Héréditaire de *Heffe-Caffel*, notre Souverain, fe trouvant de nouveau enceinte, on fait, depuis le 23. du mois dernier, des prières publiques pour fon heureufe délivrance.

La Compagnie de Chaffeurs, que le Capitaine *Kornrumpf* a levée par ordre du Prince-Héréditaire, & les Recruës, tant pour le Régiment d'Infanterie que pour le Corps d'Artillerie de *Heffe-Hanau*, actuellement en *Amérique*, fe font embarquées aujourd'hui fur le *Mein* à bord de quelques Bâtimens, qui les conduiront par cette Rivière & par le *Rhin* à *Duisbourg*, d'où elles defcendront jusqu'à *Dordrecht*, pour y paffer à bord des Vaiffeaux *Anglois*, qui doivent les transporter en *Amérique*.

Les Lettres de plufieurs Villes de l'*Empire* font mention d'une augmentation très-confidérable, que la Cour de *Vienne* a ordonnée dans fon Armée. L'on infinuë même, qu'elle pourra prendre part à la Guerre, qui menace la *Porte-Ottomane*.

De COLOGNE, *le* 14. *Mars*. Le 10 de ce mois, entre les 6. & 7. heures du matin, il a paffé fur le *Rhin*, à la vuë de cette Ville, trois Bâtimens partis de *Hanau* le 7. au foir, & aïant à bord une Compagnie de 117. Chaffeurs, commandée par le Capitaine *Kornrumpf*, & 100. Hommes de Recruës pour le Régiment & le Corps d'Artillerie de *Heffe-Hanau*, actuellement au *Canada*. Ces Bâtimens, fans s'arrêter, ont continué leur route fur *Dordrecht*. On attend auffi à tout moment ceux qui ont à bord les 1200. Hommes de *Brandebourg-Anfpach* pour la même deftination.

Notre Magiftrat a donné au Capitaine *Briand* de *Crèvecoeur* la permiffion de recruter ici pour le fervice du Roi de *Danemarc*. Il a emmené pour cet effet avec lui 6. Bas-Officiers.

De CARTAGÈNE, *le* 15. *Février.* Les quatre Chebecs, qui composent la seconde Division de ce Département, aux ordres de Mr. de *Texada*, après avoir espalmé & pris de nouveaux Rafraichissemens dans notre Arsenal, ont fait voile le 10. de ce mois pour *Majorque* & *Barcelone*, d'où ils transporteront ici des Mariniers, pour le service de ce Port. L'on y continuë les équipemens: *Le St. Raphaël*, Vaisseau de 70. Canons, commandé par Mr. de *Pessigo*, Brigadier de Marine, s'apprête pour aller remplacer à *Cadix* le Vaisseau *l'Orient*, qu'on attend pour être carené dans notre Bassin. On vient de lancer à l'eau une Frégate de 26. Canons de 12. livres, en batterie suivie, nommée *la Sainte-Ruffine*; d'une capacité plus grande que les Frégates ordinaires de ce port, & aïant, comme les Vaisseaux à deux Batteries, une Galerie, deux Chambres; & sa Dunette. Cette construction la rend très-propre aux transports de l'*Espagne* aux *Indes* & à leur retour.

De VÉNISE, *le* 5. *Mars.* Dimanche dernier, 2. de ce mois, Mr. *Giovanelli*, notre Patriarche, a enfin fait publier la Bulle du Jubilé de l'*Année-Sainte*; & aujourd'hui les Processions du Clergé ont commencé tant ici que dans tout l'Etat *Vénitien.*

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 10. *Mars.*

Le Parlement, étant assemblé ces jours-ci, a arrêté de faire au Roi d'itératives Remontrances, " pour exposer à S. M. les raisons, qui empêchent la Cour d'obtempérer aux Lettres ,, de Jussion, pour l'enrégîtrement des Lettres-Patentes, qui transportent le Collége d'*Au-* ,, *xerre* aux *Bénédictins* de la même Ville." L'Administration Municipale, à laquelle le Collége appartient, s'oppose de toutes ses forces à ce changement: Mais Mr. de *Cicé*, Evêque d'*Auxerre*, auquel les Professeurs du Collége, déclarés innocents & réintégrés dans leurs fonctions par Arrêt du Parlement, sont de plus en plus desagréables, a appuyé près de M. le Comte de *St. Germain* l'offre, que font les *Bénédictins* de se charger d'un certain nombre de Cadets-Gentilshommes, si le Gouvernement veut leur confier ce Collége.

Pendant que les Professeurs d'*Auxerre*, connus par leur opposition au Parti de la Société éteinte, essuyent ainsi des traverses, les ci-devant *Jésuites*, contre lesquels le Parlement vient de se reveiller, se trouvent dans la situation la plus épineuse par le trop de zèle de leurs Amis, d'un côté, & la défiance de ceux qui leur sont contraires, de l'autre. Un de ces Ex-Religieux, qui avoit été nommé à une Cure, s'est vu contraint d'y renoncer, faute d'avoir pu obtenir le *Visa* nécessaire, M. l'Archevêque le lui aïant refusé, parce qu'il le regarde toujours comme un Religieux, auquel tout Bénéfice est interdit. Il s'étoit flatté d'avoir plus de succès, en recourant à M. l'Archevêque de *Lyon*, comme Primat du Royaume; mais ce Prélat lui a objecté, que sa sécularisation ne suffisoit pas, dès qu'il avoit refusé de prêter le serment exigé par le Parlement.

La Cour des Aides s'est enfin déterminée à enrégîtrer la Déclaration du Roi, du 11. Août 1776, *qui rétablit, par provision, l'ancien usage observé pour les Réparations des grands Chemins*; que le Parlement avoit déjà enrégîtrée le 19. du même mois, & que nous avons insérée alors (*dans notre* Gazette N°. LXX. *du* 30. *Août* 1776.) Elle a cependant ajouté dans son Arrêt d'enrégîtrement, en date du 25. Février 1777, les mots suivans: *Sans aucune approbation de l'usage ancien observé pour la confection & l'entretien des chemins.* La même Cour a enrégîtré, le 28. Février, une Déclaration du Roi, donnée à *Versailles* dès le 2. Septembre 1776, par laquelle *S. M. renouvelle les dispositions des anciennes Ordonnances, renduës pour empêcher la Contrebande.* Comme cette Pièce, émanée sous l'Administration de feu Mr. de *Clugny*, est d'un intérêt général, nous croyons devoir la communiquer à nos Lecteurs. En voici le contenu.

LOUIS, &c. *Depuis notre avènement au Trône, nous nous sommes constamment occupés du soin de procurer à nos Peuples les soulagemens, que les circonstances pouvoient nous permettre, & de chercher dans les ressources d'une sage administration les moyens de leur en accorder de nouveaux.*

Les temoignages, qu'ils ont reçus de notre affection, ont dû, en excitant leur reconnoissance, leur faire cherir nos vuës bienfaisantes: Nous pensons aussi avec satisfaction, que le plus grand nombre de nos Sujets est animé de ces sentimens: Mais en même tems nous n'avons pu voir sans surprise, que des Gens mal-intentionnés ont cherché à troubler la perception de nos Droits, en abusant nos Peuples de l'esperance de la suppression de plusieurs de ces Droits, & particulièrement de nos Fermes des Gabelles, Aides & du Tabac; en se permettant, même contre nos Fermiers, leurs Commis, & Preposés, des déclamations injurieuses.

Cette licence a produit dans nos Provinces des effets, qui méritent toute notre attention. Des Troupes nombreuses de Contrebandiers armes ont fait des incursions dans plusieurs parties de notre Royaume: La fraude s'est repanduë dans celles de nos Provinces, qui sont dans l'etenduë de nos Fermes des Gabelles, Aides & du Tabac: Les Employés & Preposés de nos

ermiers, exposés à des rébellions, spoliations & violences de la part des Fraudeurs, quel-
uefois même de la part des Habitans des Villes & Paroisses, ont souvent succombé aux ex-
ès commis envers eux, ou ont été contraints, pour s'y soustraire, d'abandonner leur service.
Des désordres si préjudiciables à la perception de nos Revenus ne sont pas moins contrai-
es aux Ordonnances, renduës par les Rois nos Prédécesseurs, pour défendre les attroupe-
ens, le port d'armes & la violence publique: La Police générale de notre Royaume pour-
ait même être troublée, si nous ne nous empressions de réprimer ces excès.
Dans cette vuë, nous avons jugé devoir manifester nos intentions, relativement à la per-
ption de nos Droits, & renouveller les dispositions des Ordonnances & Règlemens, destinés
prévenir ou punir les attroupemens, ainsi que les rébellions faites aux Employés de nos
ermes dans leurs fonctions, enfin tout ce qui tend à la fraude de nos Droits. A ces
auses, &c.

Art. I. Nos Fermiers, leurs Commis & Employés, chargés de la perception & conservation
es Droits de nos Fermes, seront & continueront d'être sous notre protection & sauve-garde, &
us celle des Juges, Prévôts des Maréchaussées, Maires, Echevins, Jurats, Capitouls, Syndics
principaux Habitans des Villes & Lieux, où ils font leur résidence & où ils feront leur exer-
ce. Enjoignons à nos Gouverneurs, Lieutenants-Généraux, Commandans & autres Officiers
u'il appartiendra, d'y tenir la main, & aux Prévôts & Officiers de nos Maréchaussées de prêter
ain-forte & assistance aux-dits Employés, toutes les fois qu'ils en feront par eux duëment requis.

II. Ordonnons que les Lettres-Patentes du 26. Mars 1720, renduës sur l'Arrêt du 15. du même
ois, seront exécutées selon leur forme & teneur; qu'en conséquence, & conformément à icel-
s, tous Juges Royaux, comme aussi tous Officiers des Maréchaussées, Prévôts & autres, pour-
ont, en cas d'absence ou de refus des Juges, qui connoissent des Droits de nos Fermes, se
ansporter en tous lieux & à toute heure que les dits Commis les requerront, pour y faciliter leurs
xercices & fonctions, & qu'ils en seront même tenus dans les cas prescrits par les Réglements,
peine de demeurer responsables des dommages & intérêts du Fermier. (*Le reste ci-après.*)

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 11. *Mars.*

Le Gouvernement a expédié le 8. de ce mois un Courier à *Paris*, d'où, après y avoir re-
is des Dépêches au Vicomte de *Stormont*, Ambassadeur du Roi, il continuëra sa route pour
Madrid, pour en remettre pareillement au Lord *Grantham*, Ambassadeur de S. M. en *Espa-
ne.* Ces Dépêches contiennent la Réponse à celles, qui avoient été reçuës de ces deux
Cours les 5. & 7. de ce mois, & qui ont paru exciter l'attention particulière des Conseils à
t. James, nonobstant les assurances, qu'on continuë de donner dans le Public, des intentions
acifiques de la *France* & de l'*Espagne.* Hier, les Ministres furent assemblés fort tard au *Cockpit*;
t ce matin le Comte *Gower*, Président du Conseil, fit rapport au Roi du résultat qui y avoit été
ris. Ce midi à une heure, il doit se tenir un Conseil, auquel tous les Grands-Officiers de l'Etat
nt été sommés d'assister. Hier, il fut envoyé un Exprès à *Plymouth* avec des Dépêches pour
e Chevalier *Howe*, qui lui seront incessamment portées par le premier Bâtiment armé en état
e partir. Celles qui lui ont été expédiées le 6. au soir contiennent une Copie du Bil *pour
ccorder des Lettres de marque contre les Vaisseaux des Colonies*, & un Etat des Renforts qu'on a
essein d'envoyer à ce Commandant. De ce nombre étoient différents Corps de Troupes
Allemandes, que la Cour avoit compté se procurer dans l'*Empire*; mais l'on vient de recevoir
avis des difficultés, que rencontrent les Levées pour cet effet, & de l'opposition des Etats
du *Würtemberg.* On avoit prévu en partie les premières dans le Traité, conclu le 11. Dé-
embre dernier par le Colonel *Faucitt*, Ministre-Plénipotentiaire du Roi, & le Baron de *Schlief-
en*, Lieutenant-Général & Ministre d'Etat du Landgrave de *Hesse-Cassel*, pour la Levée d'un
Corps de Chasseurs. Les Articles III. & IV. de cette Convention sont conçus en ces termes.

III. *La Paye pour cette nouvelle augmentation commencera du jour de la signature de la
résente Convention; mais, comme le nombre d'Hommes stipulé n'est pas encore entièrement
assemblé, ceux qui y manquent ne seront payés qu'à proportion qu'ils seront enrôlés, confor-
mément aux Etats, qui en seront dressés avec la plus grande exactitude & dûment certifiés.*

IV. *Cette augmentation sera composée uniquement de Chasseurs expérimentés, tous Tireurs
bien dressés: Et, s'il est impossible de trouver le nombre demandé de tels Tireurs habiles,
Sa Maj. se contentera d'un moindre nombre plutôt que d'accepter des gens, qui n'ont pas la
dextérité requise: Et, quoiqu'il soit impossible de fixer exactement le terme, dans lequel la sus-
dite augmentation pourra être entièrement complettée, vu que le Pays de* Hesse *seul ne con-
tient pas un si grand nombre de Chasseurs de profession, & que pour cette raison* on doit trou-
ver à les engager dans des Contrées voisines, *l'on promet, qu'on fera tout le possible, pour les
rassembler dans le plus court espace, & pour les faire marcher sans délai à leur destination.*

Les obstacles, que rencontre le Ministère dans son dessein d'engager de nouveaux Corps
Allemands à la Solde *Britanique*, lui ont fait prendre la résolution d'envoyer en *Amérique* un
plus grand nombre de Troupes Nationales, & de remplacer ce vuide par de nouvelles Le-
vées & par la Milice. Pour cet effet plusieurs des Régimens, qui restoient encore dans les

Royaume, ont reçu ordre de s'avancer vers les Ports de leur embarquement avant la fin du mois. Ceux qui étoient en garnison aux Forts *George* & *Guillaume* en *Ecosse* sont déjà en marche pour *Glasgow*, pour passer de-là avec trois Compagnies, dont les 21me, 31me, & 53me Régimens seront augmentés, à *Corke*, & y joindre le Convoi. Le 8. le Gouvernement a encore pris à son service 14. Bâtimens de transport de 400. tonneaux chacun, pour être équipés en toute diligence. Ces mesures sont d'autant plus nécessaires, qu'on ne révoque plus en doute que l'Armée du Général *Howe*, forte de 30. à 32. mille Hommes au mois d'Août, ne fût diminuée d'un tiers au mois de Janvier dernier, perte qui l'a déterminé à demander un Renfort du moins de 12. mille Hommes, bien petit encore, si l'on considère le peu de progrès, que les Armes *Britaniques* ont fait dans un tems, que leurs Ennemis n'avoient pas si souvent vu le feu, & que les affaires de *Trenton* & de *Prince-Town* ne leur avoient pas encore relevé le courage. On dit, qu'à la première de ces journées le Général *Washington* fit distribuër dans tous les rangs du Corps, qui devoit agir, des Billets de la teneur suivante.

MES AMIS, Ce n'est pas seulement la Liberté de l'*Amérique*, qui dépend de votre valeur & fermeté, mais ce qui doit vous être plus cher que la vie, — l'honneur. Figurez-vous l'infamie, qui vous couvrira tout le reste de vos jours, non-seulement ici, mais dans le Monde entier, si la Campagne se termine sans quelque preuve, que le courage, avec lequel vous portez les Armes, est égal à la justice de la Cause, qui doit enflammer vos cœurs. Quant à moi, je ne veux point survivre à une défaite, si cette défaite résulte du trop de soin pour votre salut. — Effacez, en cherchant une mort glorieuse, la tache qu'on a voulu imprimer à votre réputation; — & croyez moi, que ce sera-là le seul moyen de trouver la victoire, la vie, & l'honneur.

On écrit de *New-York*, que le 18. Janvier, jour qu'on célèbre l'Anniversaire de la naissance de la Reine, le Général *Howe* avoit été revêtu des Marques de l'Ordre du *Bain* par le Lord, son Frère, assisté du Général de *Heister*, en présence d'une nombreuse Assemblée. Les deux Frères avoient donné un grand Festin aux Officiers *Anglois* & *Hessois*, & le soir un Souper précédé d'un Bal, dont le Gouverneur *Tryon* & Madame *Clark* avoient fait l'ouverture. L'on avoit tiré un Feu d'artifice, &c. Le Général *Lee* y avoit été conduit le Lundi précédent Prisonnier de *Brunswick*.

De BRUXELLES, *le* 13. *Mars*. Les préparatifs de Guerre, qui se font en *Espagne*, deviennent de plus en plus considérables. On écrit de *Madrid*, que le Comte de *Gazzola*, Chef du Corps Royal d'Artillerie, avoit reçu ordre de faire assembler avec toute la diligence possible deux trains complets d'Artillerie de Campagne, & de les faire passer, l'un à *Badajoz*, Place frontière de l'*Estremadoure*, l'autre à *Ayamonte*, sur la Frontière de l'*Andalousie*. Tous les Régimens de Troupes réglées devoient, dit-on, se tenir sur le pié complet, & les Milices se rassembler à leurs Quartiers respectifs le 1. Mars, terme auquel leur Solde commenceroit à courir. Les Armemens maritimes se continuoient aussi dans tous les Ports; & l'on parloit d'y faire de nouveaux embarquemens de Troupes. L'on ignore le vrai motif de tous ces mouvemens; mais l'on assure que, d'après des Lettres de *Buenos-Ayres* & de *Montevidéo*, il est certain, que le Corps de Troupes, parti de *Cadix* aux ordres du Général de *Cevallos*, y étoit attendu, le Général de *Vertis*, Commandant de la Province, aïant déjà pris des arrangemens pour sa réception. On chargeoit à *Montevidéo* plusieurs Bâtimens du Pays de Provisions fraiches pour aller au-devant de la Flotte, sous l'escorte de deux Frégates, & amener à terre les malades, qu'elle peut avoir à bord. On avoit rassemblé mille Chevaux pour monter les Dragons à leur débarquement; & l'on avoit formé un autre Corps de mille Dragons montés, pour être incorporés avec ceux qui arriveront d'*Europe*. L'on prétend, que les *Portugais* n'ont pas borné leurs hostilités à la Province de *la Plata*, & qu'ils ont fait une irruption dans celle de *Quito*, appartenant au *Pérou*. On dit aussi, qu'il y a eu une émeute à *San-Jago*, Capitale du *Chili*, à l'occasion d'une Taxe, qu'on y avoit mise sur les Terres; mais que le Président de l'Audience l'a calmé la Sédition, en supprimant l'Impôt. Quoique les Armemens du *Portugal* ne soient pas aussi éclatans, on apprend cependant, qu'ils se continuent aussi dans ce Royaume; & qu'il y a été acheté grand nombre de Chevaux pour remonter la Cavalerie.

Le bruit s'est répandu, que le Ministre au Département des Affaires Etrangères à la Cour de *Turin* est tombé en disgrace, & qu'il a été conduit dans une Forteresse du *Piémont*.

De LA HAIE, *le* 17. *Mars*. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* se sont ajournés avant-hier jusqu'à Jeudi prochain, pour reprendre alors le fil de leurs délibérations; mais les Députés des différents Colléges de l'Amirauté, aïant terminé leurs Conférences, sont retournés à leurs Départemens respectifs. Le Chevalier *Horta*, nouveau Ministre de la Cour de *Lisbonne* auprès de cette République, est arrivé ici en dernier lieu de *Londres*.

Le Corps de Troupes de *Hesse-Hanau* a passé le 12. près du *Schenkenschans*; & l'on compte, qu'il s'est déjà embarqué actuellement à *Dordrecht* pour passer en *Amérique*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 21. Mars, 1777.

Du CAIRE, *le* 30. *Novembre*, 1776.

Ibrahim-*Tanani*, élevé à la Dignité de Bey par feu *Mehemet-Aboudaab*, vient d'être exilé par le Pacha, à la requisition de *Murat-Bey*, qui s'est emparé de ses Biens. Ce coup d'autorité, fait par le Représentant du *Grand-Seigneur*, à l'instigation d'un des Beys du Gouvernement, a jetté l'alarme parmi les Grands des anciennes Maisons: Ils ont paru redouter, que *Murat-Bey*, en suivant les traces du fameux *Aly-Bey*, ne se rendît, comme lui, seul maître du Gouvernement. En conséquence, ils ont formé un Parti, à la tête duquel est le même *Ismaïl-Bey*, qui en 1772. commandoit l'Armée, qu'*Aly-Bey* envoyoit contre *Mehemet-Bey*, & dont la désertion rendit celui-ci maitre du Pays. Les suites de cette Ligue peuvent devenir dangereuses, tant pour *Murat-Bey*, que pour la tranquillité de l'*Egypte* en général.

La Caravane de *la Mecque*, sous la conduite de *Mustapha-Bey*, sortira de la Ville, en grande pompe, le 2. Décembre: Elle ira camper le 5. à trois lieuës d'ici, sur le Lac des *Pélérins*, & se mettra en marche le 8. pour la *Mecque*.

De VERSAILLES, *le* 12. *Mars*, 1777.

Avant-hier, *Suleiman-Aga*, Envoyé du Bey de *Tunis*, a eu une Audience du Roi. Cet Envoyé, après avoir remis sa Lettre de créance, a prononcé devant Sa Majesté le Discours suivant.

SIRE,

Le Bey de Tunis, *mon Maître, m'a commandé de me rendre auprès de V. M. Impériale, pour la féliciter sur son avènement au Trône de ses Ancêtres. Jaloux de remplir tous les devoirs, que lui prescrit son attachement inviolable pour l'auguste Maison de* France, *ce Prince auroit depuis longtems fait passer un Envoyé dans votre Cour Impériale, pour lui présenter l'hommage de ses sentimens, ses regrets sur la mort de son illustre & grand Allié & Ami l'Empereur de* France, Louis XV, *de glorieuse mémoire, & son compliment sur le bonheur que la Providence a préparé aux* François, *en appellant à leur tête un jeune Monarque, qui réunit au plus haut dégré les vertus & les qualités les plus éminentes, si les circonstances où mon Maître s'est trouvé, depuis cette époque à jamais memorable, lui avoient permis jusqu'ici de suivre ce que son coeur lui inspiroit.*

Chargé aujourd'hui de ses ordres suprèmes, j'apporte aux piés de V. M. Imp. les voeux les plus ardens pour la prospérité de votre Empire, les marques les plus sincères de son respect & de son entier dévouëment pour votre Personne sacrée, & le tribut d'admiration qui est dû à la sagesse de V. M. Impériale, & à sa fidélité aux Traités.

Rien ne pourra jamais rompre les liens qui unissent, sous de si heureux auspices, les Nations soumises à la Couronne de France *& les Sujets du Royaume de* Tunis.

Daignez, SIRE, *agréer comme une preuve du desir, que mon Maître aura toujours de mériter la haute bienveillance d'un aussi grand Empereur, les Esclaves & les autres*

Préſens, que j'ai remis, en ſon nom, aux Officiers de V. M. Imperiale.

Le plus beau moment de ma vie eſt ce ui où j'enviſage la gloire de votre Trône Impérial. Je ſerai heureux, s'il en emané ſur moi un regard favorable.

Sa Maj. a répondu à l'Envoyé en ces termes.

Je reçois, avec une égale ſatisfaction, l'expreſſion & l'hommage des ſentimens du Bey de *Tunis*. Je vous charge de l'aſſurer de ma bienveillance & de ma ſincère amitié. Je vous vois avec plaiſir, MONSIEUR, ſur les Terres de ma Domination.

Après l'Audience du Roi, l'Envoyé s'eſt rendu dans la Galerie, où il a eu l'honneur de faire ſes révérences à la Reine; & il a été conduit enſuite à l'Audience de *Monſieur*.

De PARIS, *le* 14. *Mars*.

Le Roi a été fort incommodé ces jours-ci d'un Rhûme, qui a obligé S. M. de garder le lit plus longtems qu'à ſon ordinaire. M. le Comte de *Maurepas* a eu une vive attaque de goutte, dont il n'eſt pas encore rétabli.

Mgr. le Comte d'*Artois* a aſſiſté le 10. de ce mois à une Courſe de Chevaux, à laquelle l'affluence des Spectateurs étoit auſſi grande qu'à une Revuë du Roi. Cependant ce Spectacle ne dura pas ſix minutes, les Chevaux concurrens devant parcourir trois fois, en moins de deux minutes chacune, l'eſpace d'un cercle de mille Toiſes, tracé dans la Plaine des *Sablons*.

Les Grand'Chambre & *Tournelle* s'aſſemblent tous les jours ſur le Procès de M. le Duc de *Guines*. L'on vient d'imprimer la Dénonciation, qui a été faite le 28. Février aux Chambres aſſemblées, des mouvemens que ſe donnent les ci-devant *Jéſuites*, pour opérer leur rétabliſſement en *France*, (*ainſi qu'il a été rapporté dans le* Supplément *du* N°. xx.) Voici le contenu de cette Pièce.

Vendredi 28. Février, les Chambres furent aſſemblées, ſur la demande de MM. de la Troiſième Chambre des Enquêtes.

Mr. Angran, *un des Préſidens de cette Chambre, adreſſant, ſuivant l'uſage, la parole au Premier-Préſident, dit:*

MONSIEUR,

„ MM. de la Troiſième Chambre des Enquêtes, frappés du concours de pluſieurs circonſtances, qui indiquent de grands efforts de la part des *Ex-Jéſuites*, pour parvenir au rétabliſſement de leur Société, m'ont chargé de dépoſer leurs inquiétudes dans le ſein de la Compagnie. ”

„ Un bruit général annonçoit, il y a quelques jours, la réunion de pluſieurs d'entr'eux dans les Bâtimens de l'Ecole Militaire. Ce Plan, ſi dangereux en lui-même, l'étoit encore davantage par la forme du nouvel Etabliſſement, qui ne pouvoit manquer de leur donner l'aſcendant le plus décidé ſur les Troupes, & de mettre par la ſuite dans leurs mains une partie importante de l'Education Nationale. ”

„ Votre vigilance, MONSIEUR, nous a raſſurés ſur l'inexécution de ce Projet. Mais, s'il eſt vrai, comme on n'en doit pas douter, que l'intention du Gouvernement n'a jamais été de l'adopter, l'on ne peut ſe diſſimuler, que les ci-devant *Jéſuites* ne l'aient formé, & n'aient employé tous leurs efforts pour le faire réuſſir.”

„ Ils n'ont pu ſe raſſembler en Corps dans la Capitale; mais c'eſt un fait notoire, qu'ils ſont répandus dans presque toutes les Paroiſſes, qu'ils ſont employés dans le Miniſtère, qu'ils rempliſſent les Chaires, &c. Il n'eſt pas moins certain, qu'il y a un grand nombre de ci-devant *Jéſuites* dans la Ville de *Lyon*, qu'ils s'y raſſemblent de toutes les parties du Royaume, même des Pays Etrangers. Cette réunion dans les deux plus grandes Villes de *France*, peut-elle être regardée comme l'effet du hazard? Ne ſuffiroit-elle pas, indépendamment des faits dont je rendrai compte dans un moment, pour faire craindre, qu'ils ne s'occupent des moyens de rétablir leur Société dans le Royaume? ”

„ Cette préſomtion eſt d'autant plus forte, que, ſi on en croit les Papiers publics, ils ſe donnent les mêmes mouvemens dans les Pays Etrangers. Le Journal de *Bouillon* de ce mois rapporte une Lettre du Gouverneur de la *Ruſſie-Blanche* au Recteur du Collége de *Polocz*, en date du 26. Décembre dernier. Il l'aſſure du deſir, qu'a S. M. Imperiale de conſerver l'Inſtitut des *Jeſuites* dans ſes Etats, de l'approbation qu'Elle donne au Projet qu'ils ont formé d'avoir, dans un Collége de leur Ordre, une Maiſon de Noviciat. ”

„ Les *Jéſuites* ſe regardent donc comme aiant encore une exiſtence, malgré la Bulle de Suppreſſion, émanée de *Clement* XIV. Auſſi publient-ils dans leurs Libelles, que cette Bulle eſt nulle; &, dans les Pays où ils ne peuvent avoir une exiſtence publique & légale, ils ſe flattent de conſerver, aux yeux de certaines Perſonnes, une eſpèce d'exiſtence Religieuſe. ”

„ M. l'Archevèque de *Paris* vient de donner une preuve de ſa façon de penſer à cet égard, à l'occaſion d'un Réſignataire pourvu d'une Cure. M. l'Archevêque lui a refuſé ſon *Viſa*, attendu qu'étant *Jéſuite* il ne pouvoit poſſéder de Bénéfice. Le Pourvu s'eſt adreſſé au Primat, qui lui a repréſenté, qu'aux termes des Arrêts il avoit un Serment à prêter; & le Pourvu s'eſt retiré. Ainſi, d'une part, M. l'Archevêque de *Paris* lui a refuſé le *Viſa*, attendu ſa qualité encore ſubſiſtante de *Jeſuite*; & de l'autre, le Pourvu n'a pas voulu prêter le Serment, ſe regardant ſans doute lui-même comme *Jéſuite*; car, s'il avoit cru la Société diſſoute, il n'auroit pu faire difficulté de prêter le Serment. Les ci-devant *Jéſuites*, ſont ſi éloignés de regarder leur Société comme légalement anéantie, qu'ils annoncent par-tout, qu'elle va renaître de ſes cendres. Ils indiquent même l'époque précíſe de ſon Rétabliſſement. Ils vont juſqu'à ſoutenir, qu'il eſt prédit dans les Livres ſacrés. ”

„ Je citerai à cet égard un fait, qui est certain, quelque extraordinaire qu'il paroisse. Deux Prêtres, l'un Séculier & l'autre Régulier, se sont adressés au mois de Janvier dernier au Sr. *Bouillerot*, Curé de *St. Gervais*, l'ont pressé vivement, & à plusieurs reprises, de donner son approbation à un Ouvrage sur l'*Apocalypse*, dans lequel on s'efforce de prouver, que les *Jésuites* seront rétablis entre le mois de Mars & le mois de Juillet de la présente année. Une première Partie de cet Ouvrage, imprimée séparément, avoit été distribuée à *Paris*, sur la fin de l'année dernière, mais avec les plus grandes précautions, pour échapper à la vigilance des Magistrats. On reconnoît aisément dans cette Brochure l'esprit, qui l'a dictée. L'Auteur applique aux *Jésuites* un Chapitre entier de l'*Apocalypse*, & plusieurs passages détachés. Il prétend y trouver leur Etablissement; leur Mission pour prêcher & défendre la Foi; la conversion du *Nouveau-Monde* par leurs travaux *Apostoliques*; les persécutions qu'ils doivent éprouver; leur destruction causée par l'Athéisme & par un Système de Politique *Anti-Chrétienne*, qui tend à ramener le Règne de l'Infidélité; l'époque de cette destruction; enfin leur Rétablissement en 1777. Il a soin d'avertir les Lecteurs, que la disposition des choses est conforme à ce qu'il annonce pour l'avenir. Il mêle à ses prédictions des principes, dont il est aisé de sentir tout le danger. En parlant d'un nouvel Empire, qu'il appelle l'*Empire purement Chrétien*, il dit que *cet Empire est dans l'Eglise, au lieu qu'autrefois l'Eglise étoit dans l'Empire*; qu'*il est fondé sur la Religion* Chrétienne, *ou plutôt qu'il est l'Eglise même*, & que *l'Empire & l'Eglise ne sont qu'une seule & même chose*. Telle est l'analyse succinte de cette Brochure, dont je me suis procuré un Exemplaire, pour le mettre sous les yeux de la Cour. "

„ Quelque graves que soient les faits dont je viens de rendre compte, ce qui se passe depuis longtems à *Lyon*, l'est encore davantage. Il paroît que cette Ville est le centre des intrigues des ci-devant *Jésuites*; qu'ils y possèdent des Fonds considérables, placés dans le Commerce, & administrés par une espèce de Société, composée de plusieurs Personnes, qui leur sont totalement dévouées; que cette Société a une Caisse; qu'elle tient des Assemblées; qu'elle donne des secours de toute espèce aux ci-devant *Jésuites*, qui passent par la Ville; enfin, qu'elle entretient une Correspondance réglée au-dedans & au-dehors du Royaume. "

„ Tous ces faits réunis prouvent, que les ci-devant *Jésuites* conservent toujours l'esprit de leur Institut; qu'ils desirent de le rétablir, s'il étoit possible, & qu'ils font tous leurs efforts pour y réussir. "

„ MM. de la Troisième des Enquêtes vous prient, MONSIEUR, de mettre en délibération ce qu'il y a à faire à ce sujet. "

(*Nous renvoyons à l'Ord. prochain le Récit, que fit le même jour un de MM. de la Troisième des Enquêtes, des liaisons formées par les ci-devant* Jésuites *à* Lyon.)

On assuroit l'Ordinaire dernier, qu'il avoit été expédié des ordres à M. le Comte *Duchaffault* pour mettre à la voile avec son Escadre: L'on dit aujourd'hui, que les ordres, envoyés à *Brest*, sont au contraire pour suspendre l'Armement. En général, rien n'est plus équivoque que les apparences d'un rupture en *Europe*.

De LONDRES, le 14. *Mars*.

Le 11. de ce mois, Mr. *Temple Luttrell* demanda dans la Chambre des *Communes* la permission d'y porter un Bil " pour faciliter „ l'équipement de la Flotte Royale en tems „ de Guerre, & pour encourager les Matelots & Marins à s'enrôler volontairement „ au Service du Roi. " Il en fit voir la nécessité par un Discours, qui dura environ une heure: Il dit, " que jamais matière n'avoit „ mérité davantage l'attention de la Chambre; que l'état de la Flotte étoit réellement „ déplorable; qu'on faisoit croire, il est vrai, „ au Public, que l'Equipage des Vaisseaux „ actuellement en armement, étoit complet; „ mais qu'il étoit à même de prouver la fausseté de cette assertion par des détails concernant chaque Vaisseau en particulier; que, „ cependant pour le présent il se contenteroit d'assurer en général, que les Vaisseaux, „ qui sont dans les Ports prêts à mettre en mer, „ n'avoient pas la moitié de leurs Equipages „ complette, quoique la situation critique des „ affaires exigeroit, qu'ils le fussent tous entièrement; qu'ainsi il n'y avoit pas eu d'époque plus convenable pour l'exécution de son „ Projet, que celle où nous nous trouvons, „ puisque l'expérience démontre tous les jours „ la répugnance des Marins à s'engager au „ service du Roi. " Mr. *Luttrell* informa aussi la Chambre, que son Projet étoit calqué sur celui du Lieutenant *Tomlinson*, qui s'étoit particulièrement appliqué à cet objet: Et, pour en appuyer davantage l'utilité, il fit lecture d'un grand nombre de Lettres, écrites de différents Ports du Royaume, tant par des Particuliers que par des Membres du Corps Municipal, nommément de *Hull*, *Liverpool*, *Newcastle*, *Sunderland*, *Whitby*, &c.

Le Chevalier *Edouard Astley*, le Gouverneur *Johnstone*, Mr. *Thomas Townshend*, & quelques autres Membres, appuyèrent la Proposition, à laquelle le Procureur-Général *Thurlow*, le Lord *Mulgrave* (ci-devant Mr. *Phipps*,) Capitaine de Vaisseau, & le Chevalier *Hugues Palliser*, Contre-Amiral & l'un des Commissaires de l'Amirauté, ne s'opposèrent pas moins vivement. Les premiers s'exprimèrent avec force contre le moyen vio-

lent de la *Presse*, qu'ils nommèrent *le deshonneur de la Nation & une contradiction absoluë de la Constitution si vantée de l'*Angleterre: Ils s'accordèrent d'ailleurs avec Mr. *Luttrell* sur la nécessité de remédier à ce desordre dans la conjoncture présente. Les Membres Ministériaux n'entreprirent pas de justifier *la Presse*; mais ils nièrent hautement ce que leurs Adversaires avoient dit du manque d'Hommes pour équiper la Flotte. Mr. *Buller*, l'un des Commissaires de l'Amirauté, produisit des Etats, tendant à prouver, que les craintes de Mr. *Luttrell*, par rapport à l'état dépourvu de la Flotte, étoient mal-fondées. Il soutint avec les autres Partisans du Gouvernement; „ que jamais la Marine *Britanique* n'avoit été „ sur un pié plus respectable; que les Equipages des Vaisseaux en armement étoient „ tous complets; que les appréhensions d'une „ rupture avec la *France* ou l'*Espagne* étoient „ chimériques; & qu'en tout cas l'on avoit „ pris la sage précaution de se préparer à „ tout évènement." Ces contradictions réciproques amenèrent une altercation fort chaude tant sur les affaires générales de la Nation, relativement aux deux Puissances sus-nommées, que sur le vuide qui se trouvoit, selon le Parti de Mr. *Luttrell*, dans l'équipement de plusieurs Vaisseaux. Le Lord *Mulgrave*, revenu récemment d'une croisière qu'il a faite avec *l'Ardent*, de 64. Canons, allégua son propre Vaisseau en exemple; mais il oublia d'ajouter, que, pour se procurer le nombre d'Hommes requis, il avoit été obligé de promettre des Gratifications à ses propres dépens.

Cependant l'argument, sur lequel le Procureur-Général & ses Adhérens insistèrent principalement, fut, "que tous les Projets pour „ redresser des défauts dans les branches militaires du Gouvernement devoient se présenter en tems de Paix, lorsqu'on pouvoit „ considérer de sang froid l'objet en question." Le Chevalier *George Saville* repliqua, "qu'on „ avoit ci-devant mis la même matière sur le „ tapis en tems de Paix; mais qu'alors il a„ voit été répondu, qu'*il étoit inutile d'agiter „ un point si délicat, sans que le besoin en existât pour le moment:* Qu'ainsi la conduite „ de l'Administration étoit semblable à celle „ d'un Homme, auquel on présenteroit une „ nouvelle Machine, pour éteindre les incendies, & qui répondroit tranquillement: *Je „ n'ai pas besoin de votre Invention; ma Maison, graces au Ciel, n'est pas en feu:* Mais „ qui, si on la lui présentoit de nouveau, le „ cas existant, rejetteroit encore l'offre, en „ disant: *Ce n'est pas le tems à présent de m'occuper de votre Machine; Vous voyez, que ma „ Maison brule; elle seroit en cendres, avant „ que j'en eusse achevé l'examen.*"

Après ces débats, qui durèrent environ trois heures, la Proposition de Mr. *Luttrell* fut rejettée par 106. contre 52. Voix, & la Chambre s'ajourna au Lundi suivant.

ACTIONS; *Banque*, 136 & trois quarts. *Indes*, 167. *Sud*, 90.

De LEIDE, *le* 20. *Mars.*

L'on s'est trompé dans la plûpart des Feuilles publiques, (*& dans notre dernier* Supplément,) en ce qu'on a rapporté touchant la disgrace du Ministre des Affaires Etrangères à la Cour de *Turin:* C'est Mr. *Vuy*, Premier-Commis de ce Bureau, qui a été arrêté & conduit au Château d'*Ivrée*.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO XXIII.

De LEIDE, *le* 21. *Mars*, 1777.

D'ANAMOUR *en* CARAMANIE, *le* 28. *Octobre*, 1776. Le *Grand-Seigneur* a chargé *Serkès-Pacha* de soumettre les *Agas* de cette Province, qui se sont rendus indépendans. Ce Pacha, arrivé depuis quelques jours, a pris pour *Kiaya* ou Lieutenant *Hadgy-Bey*, ci-devant Commandant à *Mout*: Celui-ci, qui connoît parfaitement le Pays, a d'autant plus d'intérêt à la réduction de ces Rebelles, qu'ils le chassèrent de son Gouvernement il y a près de deux ans. Les *Agas*, ses Ennemis, l'aïant sçu au service de *Serkès-Pacha*, se sont ligués & réunis, pour interdire à l'un & à l'autre l'entrée des Villes & Villages, dans lesquels ils se sont rendus indépendans. En conséquence, ils sont convenus de fournir ensemble 1190. Hommes de Troupes: *Osman*, Aga de *Salephi*, en fournira cent-cinquante; *Hodgin-Aga*, deux-cents cinquante; *Bacha-Bey*, Commandant actuel de notre Ville, cinq-cents; *Abdi-Aga* & *Akès-Aga*, Commandans dans les Montagnes, deux-cents quatre-vingts-dix. Toute cette Milice est assemblée & attend à un passage celle du Pacha, qui n'est que de onze-cents cinquante Hommes. Il y a grande apparence, qu'après les Fêtes du *Beïram* ces deux petites Armées en viendront aux mains.

SUITE des Nouvelles de CONSTANTINOPLE *du* 4. *Février*, 1777.

Le nouveau *Grand-Visir*, *Derendeli-Mehemet-Effendi*, n'a pas encore donné les Audiences d'usage aux Ministres Etrangers; mais il continuë de s'occuper assidûment à reprimer les abus, qui s'étoient glissés dans la Police de cette Capitale, & il a donné ces jours-ci quelques nouveaux exemples de sévérité. On apprend, que le Chevalier de *Boskamp*, Ministre du Roi & de la République de *Pologne*, fera Samedi prochain son entrée publique au Faubourg de *Pera*; & qu'on lui rendra à cette occasion les mêmes honneurs qu'aux Ministres des autres Puissances voisines de l'Empire *Ottoman*.

On remarque toujours beaucoup d'inquiétude parmi les Ministres du *Grand-Seigneur*; & les Conférences multipliées, qu'ils tiennent entre eux, indiquent l'importance des affaires actuellement sur le tapis. Le 28. du mois dernier, il se tint en présence de *Sa Hautesse* un grand Conseil, auquel, outre les Membres ordinaires, tous les Pachas à trois queuës furent appellés: On sait, que les affaires de la *Crimée* & les difficultés, survenuës par rapport au passage des Vaisseaux *Russes* dans la *Mer-Noire*, y ont fait la matière des délibérations; mais que les avis se sont trouvés si différents sur ces deux objets, que l'Assemblée s'est séparée sans prendre de résultat. En attendant, il vient d'entrer dans notre Port un troisième Vaisseau *Russe* de même grandeur que les deux premiers, mais dont la Cargaison ne peut donner sujet aux mêmes plaintes, vu qu'elle ne consiste qu'en Marbre de *Paros*, en quelques Balles de Caffé & de Papier; & en d'autres Effets de moindre importance. On attend encore dans peu quatre autres Navires *Russes* du port des premiers; on les dit même déjà arrivés aux *Dardanelles*: Mais l'on ignore, de quelle espèce de Marchandises ils sont chargés.

Les suites sérieuses, dont les différends avec la *Russie* menacent la *Porte-Ottomane*, absorbent presque toute l'attention; & l'on fait si peu mention de ceux avec les *Persans*, ou des avantages qu'on prétendoit dernièrement remportés sur eux, comme si l'on étoit en pleine Paix avec la *Perse*. On voit cependant défiler de tems en tems quelques *Ortas* de *Janissaires*, destinées à former l'Armée, qui doit s'opposer au Régent. *Spanakgi-Mustapha-Pacha*, Gouverneur de *Bagdad*, a éprouvé le même sort, qu'il fut chargé l'année dernière de faire subir à son Prédécesseur, *Osman-Pacha*. Informé de l'ordre, que la Cour avoit donné de l'étrangler, il tâcha de s'échapper dans le *Kurdistan*; mais on l'atteignit à *Diarbekir*, où il périt par le Cordon fatal, qui termine les jours de la plûpart des Gouverneurs de Province. On dit, que celui-ci avoit mérité cette fin par ses vexations: Quelques-uns l'accusent même de Trahison; prétendant que c'est au moyen de ses informations secrettes que les *Persans* ont fait des progrès si rapides dans le Gouvernement de *Bagdad*. Sa tête, aïant été apportée ici par un Courier, a été exposée, selon l'usage, aux regards du Public.

L'*Aga* des *Janissaires* vient d'être élévé à la Dignité de Pacha à trois queuës; &, conservant en même tems sa Charge, il portera à l'avenir le titre d'*Aga-Pacha*. *Jeghin-Mehemet-Pacha* a obtenu le Gouvernement d'*Oczakow*, & est remplacé dans celui de *Vidin* par *Emin-Mehemet*, Pacha de la *Canée*.

De COPENHAGUE, *le* 8. *Mars.* Avant-hier s'eſt faite, avec les formalités uſitées, l'ouverture du grand Tribunal d'appel, qui s'aſſemble annuellement ſous la préſidence du Roi. Sa Majeſté y a aſſiſté, aïant à la droite du Trône le Comte *Thott*, & à la gauche, Mr. *Schack Rathlou*, Miniſtres d'Etat.

Mr. *Nicolas-Frédéric* de *Gude*, Général-Major de Cavalerie, eſt mort le 17. du mois dernier à *Schlagelſe*, âgé de plus de 60. ans. Cet Officier avoit perdu le Gouvernement de *Copenhague* à la Révolution de 1771, dans laquelle il eut le malheur d'être enveloppé.

De VARSOVIE, *le* 5. *Mars.* La Commiſſion du Tréſor de la Couronne vient de publier des Univerſaux en date du 21. Février: Il y eſt fait pluſieurs diſpoſitions pour l'Adminiſtration de la Ferme du Tabac & la Vente de cette Marchandiſe: Il eſt ordonné entre autres à tous les Marchands de Tabac de donner deux déclarations, affirmées par ferment dans les Grods reſpectifs, l'une de la quantité de Tabac, qu'ils ont débitée depuis le 13. Avril 1776. juſqu'au 7. Mars 1777., l'autre de celui qu'ils auront en Magaſin à cette dernière époque. Tout le Tabac étranger ſera peſé déſormais à la Douane établie ſur la Frontière & marqué, en payant le droit exigé pour ſon importation dans le Royaume.

La Commiſſion d'*Education Nationale*, qui a ouvert ſon Tribunal au commencement du mois dernier, continue ſes Séances avec aſſiduité, pour perfectionner, à l'aide de l'autorité qui lui a été confiée, l'Etabliſſement que la République a conſacré à l'inſtruction des Citoyens.

Un des effets les plus ordinaires de la corruption des Moeurs, c'eſt la multiplicité des Divorces & des exemples ſcandaleux de diſcorde entre des Epoux. Les Feuilles publiques d'*Angleterre* nous apprennent, que jamais les Bils de Divorce, préſentés au Parlement, n'ont été plus fréquents qu'aujourd'hui; &, comme l'on n'a eu que trop lieu de reprocher à la Nation *Polonoiſe*, au milieu de ſes malheurs, ſon goût pour le luxe & les plaiſirs, on ne le céde guères ici à l'*Angleterre* en nombre de Mariages rompus. Outre les gens du petit-peuple, on compte ici plus de 70. Couples, qui ont deſſein de demander leur ſéparation dans le cours de cette année; & de ce nombre ſont des Perſonnes du premier rang. Pour arrêter, s'il eſt poſſible, un pareil deſordre, Mr. *Mlodziejowski*, Evêque de *Poſnanie* & de *Varſovie*, vient de publier une Lettre Paſtorale, dans laquelle il expoſe la ſainteté du lien conjugal & les motifs tant de Religion que de décence publique, qui devroient rendre moins fréquents les Procès en cas de ſéparation: Mais Mr. *Mlodziejowski* ne s'arrête pas aux ſeules exhortations: Il fait dans cette Lettre des diſpoſitions propres à ôter pluſieurs des prétextes, dont on abuſe pour maſquer le dégoût, l'inconſtance & la légéreté, avec laquelle on cherche à rompre des liens, qui par eux-mêmes devroient être éternels. Telle eſt entre autres la défenſe d'accorder la ſéparation à des Perſonnes. qui ont vécu plus de 30. ans enſemble, & du Mariage deſquelles il y a des Enfans. Les *Diſſidens* partageant à cet égard la corruption générale, leur Synode ſe propoſe d'imiter l'exemple de Mr. *Mlodziejowski*, & de charger les Conſiſtoires de ne jamais conſentir à des Divorces, ſinon pour les raiſons les plus urgentes.

Le Comte *Branicki*, Grand-Général de la Couronne, revenu depuis quelques jours de *Slonim*, a été admis deux fois à l'Audience du Roi: On croit, qu'il s'arrêtera ici juſqu'après *Pâques*, pour concourir aux changemens, qui doivent ſe faire dans l'Armée en vertu des Réſolutions de la dernière Diète. Le Régiment des Gardes *Lithuaniennes* eſt rentré en cette Ville, il y a huit jours, de retour du Grand-Duché, où il avoit été mandé par le Comte *Oginski*, peu avant l'ouverture de cette Aſſemblée. Le Marquis *Antici*, Miniſtre du Roi & de la République à *Rome*, eſt arrivé ici le 28. Février.

De CASSEL, *le* 9. *Mars.* On attend le Landgrave, notre Souverain, de retour ici au mois d'Avril prochain, Son Alteſſe Sér. ſe propoſant de prendre ſa route par la *France*, & de paſſer quelques jours à *Paris*. Le Duc *Ferdinand* de *Brunswick*, qui a été depuis le 21. juſqu'au 27. Février à la Cour de *Gotha*, s'eſt rendu de là à celle de *Weimar*. On parle diverſement de la tournée, que ce Prince fait en pluſieurs Cours d'*Allemagne*.

De NAPLES, *le* 25. *Février.* Les Capitaines *Eſpluga* & *Adami*, Commandans des deux Chebecs du Roi, ont été remis en liberté & rétablis dans leurs Poſtes, vu qu'on les a jugés innocens de l'imputation, qui leur avoit été faite d'avoir manqué à leur devoir, lorſque les *Barbareſques* s'emparèrent de la Tartane, qui tranſportoit en *Sicile* une partie des Equipages du Régiment de *Lucania*. La Junte de l'*Inconfidence* a auſſi fait élargir les *Francs-Maçons* Priſonniers, ſous promeſſe cependant de ſe repréſenter toutes les fois qu'ils en ſeront requis. Le Sr. *Carlini-Peſſina*, ci-devant Adminiſtrateur des Grains & des Fours Royaux, n'eſt pas ſi heureux. Après qu'il eut été décelé par un de ſes Domeſtiques & arrêté dans le Couvent

des *Augustins* (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. XVII.) on l'avoit d'abord conduit au Château de l'*Oeuf*; mais ensuite il a été transféré dans celui de *St. Elme*, où sa révolution de fortune lui a causé une dangereuse maladie. Ses Coffres, qu'on a trouvés dans l'Hôtel du Marquis *Tanucci*, ont été mis sous le scellé. On dit, que ses premières dépositions ont donné lieu d'arrêter plusieurs autres Personnes, qui ont participé aux malversations dont il est accusé.

De VERSAILLES, *le* 12. *Mars.* Le 9. de ce mois, le Marquis de *Bouillé*, nommé Commandant-Général à la *Martinique*, prit congé de S. M. pour se rendre à sa destination.

Le 18. du mois dernier, le Sr. *Heurtier*, Architecte du Roi & Inspecteur-Général de ses Bâtimens, a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, & à la Famille Royale, dans l'intérieur des petits Appartemens du Château, le modèle de la nouvelle Salle de Spectacle, qu'il a projettée pour la Ville de *Versailles*. Leurs Majestés & la Famille Royale ont paru voir ce Modèle avec plaisir, & s'intéresser au succès de cet Edifice, qui doit être terminé pour le 1. Janvier 1778. L'entreprise en est confiée au Sr. *Boullet*, Inspecteur des Théatres du Roi.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 14. *Mars.*

Un Arrêt du Conseil d'Etat, du 4. Janvier dernier, ordonne, " que les Provinces de „ *Flandre*, *Hainaut* & *Artois*, demeureront exceptées de l'exécution de l'Edit du mois de Février 1771. & des Arrêts du Conseil, qui l'ont suivi, rendus pour ordonner l'évaluation „ des Offices & le payement des Droits de Centième Denier & de Mutation. " Un autre Arrêt de la même date contient les mêmes dispositions à l'égard de la Province d'*Alsace*.

Pierre-Herman Dosquet, ancien Evêque de *Quebec*, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de *Braisne*, Ordre de *Prémontré*, Diocèse de *Soissons*, est mort en cette Ville, le 4. de ce mois, âgé de 80. ans passés. *Jean-Marc-Antoine* de *Morell* Comte d'*Aubigny*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de *Saint-Louis*, Gouverneur des Ville & Château de *Falaise*, y est mort le 1. dans la 77e. année de son âge. Mr. *Dangé*, Doyen des Fermiers-Généraux, vient aussi de mourir, après une carrière aussi longue qu'heureuse, à l'âge de 83. ans. Sa Fille, qui avoit épousé le Marquis de *Paulmy*, Ministre d'Etat, étant morte sans enfans, sa Succession, estimée à 12. ou 13. Millions; passe à trois de ses Neveux, dont l'un est Premier-Président du Conseil-Supérieur de *Corse*. Mr. *Mazade* de *Saint-Bresson*, Trésorier-Général des Etats de *Languedoc*, pareillement mort ces jours-ci, laisse, dit-on, une Succession encore plus considérable, qui sera recueillie par le Duc de *Villequier*, son Gendre.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 14. *Mars.*

Mr. *Burke* proposa hier à la Chambre des *Communes* d'y porter un Bil, pour mieux pourvoir à la sûreté des Chantiers, Arsenaux, & Magasins du Royaume: Son ouverture fut agréée, vu la nécessité de redoubler de vigilance pour un objet aussi important. L'affaire de *Jaques Hill*, qui y a donné occasion, & particulièrement la Confession qu'on lui attribue, font actuellement la matière de nos Papiers publics: Mais cet aveu, notamment pour ce qui concerne Mr. *Deane*, aïant été fait dans la Prison & après la Sentence, tandis que durant l'examen public l'Accusé a attesté le Ciel de la fausseté d'une pareille insinuation, les Personnes impartiales ne regardent nullement comme des faits avérés tout ce qui se débite à cet égard. (*Nous parlerons plus amplement dans nos suivantes de cette affaire, si la place le permet.*) Mr. *Temple Luttrell*, dont la proposition, (*rapportée dans la* Gazette *de ce jour*,) quoique également patriotique, n'a pas reçu le même accueil que celle de Mr. *Burke*, a cependant eu la satisfaction de voir, que la pluralité a été en cette occasion proportionnément moindre, qu'elle n'a coûtume de l'être ordinairement en faveur du Ministère; circonstance d'autant plus remarquable, que les Membres du Parti de *Shelburne* étoient absens, & qu'il n'y en avoit que très-peu de celui de *Rockingham*. Les Représentans des Comtés maritimes, & plusieurs autres Membres du Parti de la Cour, l'abandonnèrent dans ce cas-ci, persuadés de l'utilité du Bil en question. En effet, malgré les assurances que les Partisans de l'Administration crurent pouvoir donner de l'état complet de la Flotte, la Presse continue: Elle a été dernièrement si forte, qu'avant-hier il étoit impossible de traverser la *Tamise* dans les environs de *Londres*, faute de Bateliers; & que plusieurs Navires Marchands, déjà déchargés à la Douane, ne peuvent partir, parce qu'on en a ôté les meilleurs Matelots. Dès que la santé du Lord *North* lui permettra d'assister aux Séances du Parlement, il y proposera, dit-on, un Bil, pareil à un autre qui passa en 1775, pour mieux équiper les Vaisseaux du Roi & les Bâtimens Marchands, en permettant que trois quarts de l'Equipage soient Etrangers. Le Ministre, que nous venons de nommer, se porte actuellement mieux; & le 11. il a fait une promenade pour la première fois depuis sa maladie;

qui l'a extrêmement affoibli. Les Lords *George Germaine* & *Sandwich* eurent le même jour une Conférence avec lui à son Hôtel.

Avant-hier, le Roi signa des Instructions pour le Chevalier *Howe*, qui furent d'abord envoyées par un Exprès à *Portsmouth*, où un Bâtiment se tenoit prêt à faire voile immédiatement pour la *Nouvelle-York*. Le même soir, le Lord *George Germaine* en reçut de cette Ville-là, qui avoient été apportées à *Corke* par le Bâtiment *l'Aurore*. Comme elles n'ont été accompagnées d'aucun Exprès, les Amis du Ministère supposent, qu'elles ne contiennent aucun fait important; & ils se bornent à dire, "que le Général *Howe* est parti de *New-York*, à dessein d'attaquer *Philadelphie*, dès que la *Delaware* seroit prise de glace, ce Commandant aïant fort à coeur de s'emparer de cette Place avant le Printems." Mais d'autres représentent le départ du Chevalier *Howe* sous un jour absolument différent: Ils disent, qu'il est allé dégager, s'il est possible, le Comte *Cornwallis*, que les *Américains* ont entouré avec son Corps dans la Province de *Jersey*. Quoique la situation de ce dernier Général ne soit peut-être pas aussi fâcheuse qu'on le prétend, il devient cependant de plus en plus certain, que le Général *Washington* a habilement réussi à lui intercepter la communication avec *New-York*, en prenant poste avec le gros de son Armée à *Elizabeths-Town*, qui est entre *Brunswick*, où le Comte *Cornwallis* se trouvoit, & le Quartier-Général du Chevalier *Howe* à *New-York*. On donne même pour avéré, qu'un gros Corps *Américain* a re-occupé *Kingsbridge*, & qu'ainsi l'Armée Royale a perdu ses avantages presqu'aussi rapidement qu'elle les avoit gagnés. On ajoute, qu'il a régné une grande mortalité parmi les *Hessois*, causée par la dysenterie & d'autres maladies. Il s'étoit aussi déclaré au mois de Janvier une espèce de Fièvre pourprée parmi les Prisonniers *Américains*, détenus à *New-York*, ceux qui ont été pris a l'*Isle-Longue* en aïant été les premiers attaqués. Le Chevalier *Howe* leur avoit fait administrer d'abord tous les secours possibles; mais aïant été informé par les Médecins, que cette Contagion, occasionnée par le manque d'air dans les Prisons, étoit devenuë dangereuse pour toute la Ville & les Troupes du Roi, il s'étoit déterminé à relâcher la plûpart de ces Prisonniers, (à l'exception des Officiers,) après leur avoir fait prêter le serment de fidélité au Roi. Il y avoit aussi eu depuis peu un échange de Prisonniers, & il y en auroit incessamment un autre. On rapporte à cette occasion dans nos Papiers publics, que, lorsqu'il en fut question entre les deux Commandants, Mr. *Washington* fit proposer au Chevalier *Howe* d'échanger un *Anglois* contre dix *Américains*. Celui-ci aïant témoigné son étonnement de cette offre, Mr. *Washington* répondit, "que les Troupes des Colonies étoient représentées dans les Avis, qu'on publioit en „ *Angleterre*, comme un tas de misérables poltrons; & que, puisqu'une Compagnie de vrais „ Soldats valoit mieux qu'un Régiment de lâches, sa proposition n'avoit rien d'extraordinaire." Mr. *Howe* répliqua, dit-on, "que, si des Nouvellistes en *Angleterre* avoient la bassesse d'a„ muser le Peuple par de pareils artifices, ce n'étoit pas sa faute; qu'il n'avoit jamais parlé „ des *Américains* sur un ton méprisant; & qu'au contraire il s'étonnoit, que des Troupes, le„ vées depuis si peu de tems, étoient déjà si bien disciplinées & aguerries." D'après cette réponse, ajoute-t-on, l'échange s'est fait dans une parfaite égalité.

De LA HAIE, *le* 20. *Mars*. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, voulant continuer d'encourager la Pêche du Hareng, ont résolu le 12. de ce mois d'accorder pendant deux ans une Gratification de 400. Florins pour chaque Vaisseau employé à cette Pêche. Le Chevalier *François-Joseph de Horta-Machado* a été en conférence avec Mr. *van de Perre*, Seigneur de *Nieuwerve* & *Welsingen*, Président de semaine à l'Assemblée des *Etats-Généraux*, ainsi qu'avec quelques autres Membres du Gouvernement; & à cette occasion il a remis ses Lettres de créance, en qualité d'Envoyé-Extraordinaire du Roi de *Portugal*.

De LEIDE, *le* 20. *Mars*. On vient de recevoir des Lettres de *Lisbonne*, qui nous apprennent, que JOSEPH-EMANUEL, Roi de *Portugal*, y étoit mort la nuit du 22. au 23. Février, à l'âge d'environ 63. ans, étant né le 6. Juin 1714.

Le manque de place nous oblige de renvoyer à l'Ordinaire prochain la plûpart des Lettres d'*Italie*. Celles de *Rome* portent entre autres, que le Landgrave de *Hesse-Cassel* en étoit parti le 26. Février, pour retourner dans ses Etats.

On écrit de *Rotterdam*, que, suivant des Avis de *Nantes*, deux Bâtimens *Américains* y avoient apporté la Nouvelle, que la situation des Troupes *Britanniques* dans la Province de *Jersey* étoit des plus critiques, les *Américains* étant parvenus à couper au Général *Cornwallis* la communication avec les Vaisseaux.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 25. Mars, 1777.

De VARSOVIE, *le* 8. *Mars.*

Les Courses de Chevaux commencent à devenir à la mode ici, comme en d'autres Pays; &, dans l'inaction où l'on est par rapport aux affaires politiques, nos Seigneurs s'en occupent avec plaisir. Lundi dernier, il y en eut une, où les Concurrens furent un Cheval *Anglois* du Castellan *Morski* & un Cheval *Polonois* du Comte *Potocki*. Le premier remporta la Victoire, quoique l'autre ne lui parût guères inférieur en vitesse. Outre cette Course, qui avoit attiré beaucoup du monde, il s'en est fait plusieurs autres mais avec moins d'éclat.

Les bruits de Guerre se soutiennent dans ces Quartiers: Les grands Magasins qu'on voit former de tout côté, & qui ont fait monter le prix des Grains, leur donnent du crédit. Quelques-uns prétendent, que toutes les Troupes *Russes*, qui se trouvent en *Pologne*, vont l'évacuër pour marcher vers les Frontières de *Turquie*; mais d'autres ajoutent, qu'elles y seront remplacées par des Troupes fraiches venuës de *Russie*. En effet, l'on ne pourroit guères se passer ici de ces Etrangers; s'il est vrai, ainsi qu'on continuë de l'assurer, qu'il sera convoqué dans peu une Diète extraordinaire, à laquelle il sera proposé entre autres d'envoyer des Ministres dans les différentes Cours de l'*Europe*, & de pourvoir à leur entretien.

On apprend de *Wilna*, que le jeune Comte *Sollohub*, Frère du Starost d'*Eyszick*, mort depuis peu, a été tué à la Chasse par un Ours, qui s'est élancé sur lui.

De VERSAILLES, *le* 15. *Mars.*

Avant-hier, le Baron de *Breteuil*, Ambassadeur du Roi à la Cour de *Vienne*, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, & de prendre congé de S. M. pour retourner à son Ambassade.

De PARIS, *le* 17. *Mars.*

Un froid fort vif, qui a succédé à plusieurs jours très-doux, a causé ici des rhûmes catharreux, dont l'épidémie est devenuë presque générale. *Monsieur* en est encore plus incommodé que n'a été le Roi, qui se porte actuellement mieux. M. le Comte de *Maurepas* ne paroît pas encore rétabli de son dernier accès de goutte.

FIN de la DÉNONCIATION *faite au Parlement le* 28. *Février.*

Avant qu'on allât aux opinions, un de MM. de la troisième des Enquêtes dit, " *qu'il devoit faire part à la Compagnie d'une Pièce, qui lui paroissoit infiniment importante dans la circonstance actuelle. C'étoit un Ecrit remis (à une personne, qui ne vouloit pas être nommée,) par M. l'Abbé* Tripolski, *pour être communiqué à MM. les Syndics de la Masse des Créanciers de la Société des ci-devant* Jésuites. " *Il ajouta*

Madame *Elisabeth* de *France*, est né le 20. Août 1761. & la Princesse, son Epouse & sa Tante, le 25. Juillet 1746. Ce Mariage a causé le plus grand étonnement tant en *Portugal* que dans les Pays Etrangers: Le Projet en a été tenu fort secret, & n'a été notifié aux Ministres Etrangers que la veille de sa célébration, qui s'est faite, sans aucun appareil, dans les Appartemens intérieurs du Palais, le 22. Février, veille de la mort du Roi, ce Monarque, quoique déjà à l'extrémité, aïant desiré, qu'il fût consommé avant son décès.

Nous avons annoncé dans notre *Gazette* N°. xx. l'incendie de l'Hôtel de la Douäne à *Barcelone*: Il nous avoit été adressé sur cet évènement une Lettre de la dite Ville, du 22. Février. Quoique, par accident, elle ne nous soit parvenuë qu'avant-hier, nous croyons devoir la communiquer à nos Lecteurs, parce qu'elle contient différentes particularités, qui n'ont pas encore paru dans les Feuilles publiques, & qu'elle servira à détruire les soupçons, qu'on est trop facile à former sur des malheurs de ce genre, & qu'on n'a pas manqué de répandre encore en cette occasion. Voici l'Extrait de cet Avis.

Le feu prit à notre Douane la nuit du 16. au 17. de ce mois: Comme il y avoit beaucoup de Toileries, Lin, Huile de vitriol, Eau-forte, & autres Marchandises susceptibles d'un promt embrasement, il se communiqua dans un moment à tous les coins du Bâtiment avec une rapidité étonnante. Tous les secours, qu'on voulut y porter, devinrent infructueux: Les flammes firent crouler les voûtes du rez-de-chaussée, & se communiquèrent par une trappe au second, où étoit le Dépôt des soyes cruës. De-là elles se portèrent au toit, qui s'enfonça également & causa un aspect des plus affreux. On ignore, comment le feu a pris; mais le Public en général l'attribuë à la proximité des Fours pour le Pain de munition des Troupes du Roi. Ces Fours n'étoient séparés d'un côté de la Douane que par une Cloison ou Muraille d'une brique d'épaisseur; & on avoit déjà ci-devant remarqué, que la chaleur avoit affecté des Tonneaux de cire, placés près de cet endroit. La perte, que cet accident a causée aux Négocians, est sensible; mais elle n'est pas si grande, que l'exaggération, trop commune en pareils cas, pourra peut-être la dépeindre, puisque, d'après les Notes fournies par les Habitans de la Ville, conformément aux ordres de l'Intendant, le dommage, qu'ils souffrent, ne se monte qu'à la Somme d'environ 320. *mille Livres* Catalanes; *& avec ce que d'autres Etrangers pourront y avoir perdu, on calcule, que le Total n'excèdera pas celle de* 300. *mille Piastres. D'ailleurs l'on se flatte, que le Roi en ordonnera le remboursement, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué à l'occasion de pareils accidens à* Cadix *& à* Cartagène; *moyennant quoi le crédit de cette Place, qui commençoit à fleurir dans le* Commerce, *ne souffrira aucune atteinte.*

M. DE FELICE, *qui avoit annoncé à l'*Europe *un* SUPPLÉMENT *in* Folio *aux différentes Editions de l'*Encyclopédie *de ce même format, aïant parcouru les trois premiers Volumes du* SUPPLÉMENT *qu'on publie à* Paris *chez* STOUPE, *Libraire, Ruë de la* Harpe, *& à* Amsterdam, *chez* MARC-MICHEL REY, *& les aïant trouvés fort bons, & très-propres à remplir le but que lui-même s'étoit proposé, déclare qu'il se désiste de cette entreprise; & très-sensible à l'honneur qu'un grand nombre de Souscripteurs lui avoient fait de s'intéresser à l'exécution du sien, il les prie de retirer le prix avancé de la Souscription chez les différents Libraires, les assurant qu'ils trouveront dans le* SUPPLÉMENT *de* PARIS *ce qu'ils s'attendoient de trouver dans le sien. La perfection d'ailleurs, qu'il se propose de faire donner aux deux grands* DICTIONNAIRES, *dont il a publié les* Prospectus *l'année passée; l'un de* Justice Naturelle & Civile, *qui sera le vrai Code de l'humanité; & l'autre de* Médecine, *qui sera une ressource assurée contre tous les maux qui affligent l'humanité, chacun de* 12. *à* 14. *Vol.* in-4to. *environ, & tous les deux travaillés par de grands Maîtres; la perfection, dis-je, où il souhaite porter ces deux Ouvrages importans, ne lui permet pas de vaquer à d'autres en même tems. Les deux premiers Volumes du Dictionnaire de* Justice Naturelle & Civile *sont hors de presse; & il en publiera quatre dans peu.*

Les Porteurs respectifs des Obligations, à la charge de S. M. Imp. & Royale Apostolique, *négociées par Mrs.* SARDI & Compagnie, *en date du* 1. *Mai* 1768. *sous hypothèque d'Obligations sur la Banque de* Vienne, *sont avertis, qu'en conséquence du Tirage fait alors, toutes les Obligations, qui écherront le* 1. *Mai prochain, seront remboursées au Comptoir de Mrs.* VERBRUGGE & GOLL *à* AMSTERDAM, *& qu'il n'en sera plus payé d'Intérêts. On avertit aussi, qu'on payera en même tems au dit Comptoir les Intérêts de cette Négociation en retirant les Coupons.*

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **West-Frise**,
***A* LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXIV.

De LEIDE, *le* 25. *Mars*, 1777.

De STOKHOLM, *le* 7. *Mars.* Les ſoins du Roi ont réuſſi à faire reprendre à la *Suède* une face preſqu'entièrement nouvelle. Au moyen de l'Emprunt de quelques Millions, que S. M. a fait faire en *Hollande*, on frappe tous les jours des Eſpèces; & l'on fait monter à deux Millions de Rixdales l'or & l'argent, qui ſort annuellement de la Monnoye. Ainſi nous avançons à grands pas vers l'heureuſe époque, où le Papier-monnoye ceſſera de circuler. Déja le Numéraire augmenté accélère l'activité du Commerce, & établit le crédit public ſur une baſe plus ſolide: Nous en avons une preuve dans l'échange même du Papier-monnoye: La quantité, qu'on en apporte à la Banque pour avoir du Numéraire, eſt bien moindre qu'on ne s'y étoit attendu, le Public préférant preſque d'avoir des Billets pour de l'argent. Nos Manufactures refleuriſſent; & l'induſtrie fait aſſez fructifier le Capital que nous avons emprunté, pour nous faire eſpérer d'être bientôt en état de le rembourſer. Afin d'achever de rétablir l'ordre dans les différents Départemens de l'Adminiſtration, le Roi avoit chargé tous les Colléges de lui préſenter leurs obſervations & leurs vuës pour l'amélioration de l'Etat: Quelques-unes de ces Compagnies aïant tardé de remplir les intentions de S. M. à cet égard, Elle les leur a rappellées récemment en leur faiſant entrevoir la perte de ſes bonnes-graces, ſi par leur négligence il manque quelque partie à l'enſemble du ſyſtême d'Adminiſtration, qu'Elle ſe propoſe de former.

De STADE, *le* 12. *Mars.* Mr. *Thome*, Capitaine-Ingénieur au Service du Duc de *Brunswick*, arriva ici hier avec 258. Hommes de Recruës pour les Troupes de S. A. S. actuellement dans le *Canada:* Ces Recruës ſont tous des Jeunes-Gens de bonne mine & bien diſciplinés.

De HANOVER, *le* 14. *Mars.* Le Roi de la *Grande-Brétagne*, notre Electeur, vient de faire un Règlement, qui ſupprime le grade de Capitaine-Lieutenant dans tous les Corps de l'Armée *Hanovrienne:* Ceux qui en étoient revêtus, ont tous obtenu le rang de Capitaine.

On écrit de *Caſſel*, que le Major de *Preſchenk* s'y eſt embarqué le 8. de ce mois ſur la *Fulde* avec deux Compagnies de Chaſſeurs, nouvellement levées, l'une à pié, l'autre à cheval.

*D'*ERLANG, *le* 11. *Mars.* En vertu d'une Convention ſignée le 1. Février, par le Colonel *Faucitt*, en qualité de Miniſtre du Roi de la *Grande-Brétagne*, & par Mr. de *Gemmingen*, Miniſtre du Margrave de *Brandebourg-Anſpach & Bareith*, notre Souverain, Son Alt. Sér. s'eſt engagée, moyennant un Subſide, de faire paſſer à la Solde *Britannique* un Corps de 1200. Hommes d'Infanterie, y compris une Compagnie de Chaſſeurs. Ces Troupes ſont diviſées en deux Régimens, l'un commandé par le Colonel d'*Eyb*, l'autre par le Colonel *Voit* de *Saltzbourg*. Le premier a la conduite de tout le Corps, auquel on a attaché deux Aumôniers, l'un *Catholique*, l'autre *Evangélique*. Chaque Régiment eſt pourvu de deux Canons. Le 7. Mars, ils ſe mirent en mouvement d'*Anſpach*; & après trois jours de marche ils arrivèrent à *Ochſenfurth*, où ils s'embarquèrent. A *Hanau* ils paſſeront ſur d'autres Bâtimens, qui les transporteront par le *Mein* & le *Rhin* à *Dordrecht*, où des Vaiſſeaux *Anglois* ſe trouveront prêts pour les conduire en *Amérique*, après que leur ferment aura été reçu par le Colonel *Rainsford*, Commiſſaire du Roi. Mr. de *Schlammersdorf*, Lieutenant-Colonel des Gardes & Aide-de-Camp du Margrave, eſt chargé de leur conduite juſqu'à ce jour-là; & le Commiſſaire-Suprême *Weinhard*, à la direction de la partie économique juſqu'au même tems. On louë beaucoup la beauté de l'un & de l'autre de ces Régimens.

De HANAU, *le* 15. *Mars.* Les deux Régimens, que le Margrave d'*Anſpach & Bareith* fait paſſer à la Solde *Britanique*, & qui s'étoient embarqués le 10. à *Ochſenfurth*, ſont arrivés hier devant cette Ville, où ils ſe rembarqueront pour *Dordrecht*.

De COLOGNE, *le* 21. *Mars.* Hier, à 6. heures du matin, il a paſſé à la vuë de notre Port une Flottille de 27. ou 28. Bâtimens, dont une vingtaine contenoit les douze cents Hommes du Margrave de *Brandebourg-Anſpach:* Ce Prince les accompagne, dit-on, en perſonne juſqu'à *Dordrecht*. Les autres Bâtimens portent les nouvelles Levées *Heſſoiſes*, qui doivent auſſi paſſer en *Amérique*. On aſſure, que tous les Régimens de l'Electorat de *Hanover*, à l'exception de ceux des Gardes, ont reçu ordre de ſe tenir prêts à marcher.

De VÉNISE, *le* 12. *Mars.* Le Sénat, aſſemblé le 8. de ce mois, a nommé le Noble *Nicolas Foſcarini* ſon Ambaſſadeur ordinaire à la Cour de *Vienne*: Et le lendemain le Grand-

Conseil a élu, pour le Poste de Baile ou Ambassadeur de la République à *Constantinople*, le Noble *André Memo*, qui a été dernièrement Gouverneur de *Padoue*, Neveu du Chevalier du même nom, qui, étant Baile à la *Porte* pendant la dernière Guerre, fut renfermé pendant 7. mois au Château des *Sept-Tours*. Mardi prochain, le Doge, accompagné de tout le Sénat, fera les Stations aux Eglises de *St. Marc*, de *St. Pierre*, du *Sauveur*, & de *St. Jean-Batiste*, pour gagner les Indulgences du Jubilé à l'occasion de l'*Année-Sainte*.

De MARSEILLE, *le 6. Mars.* Mr. *Podoski*, Archevêque de *Gnesne* & Prince-Primat de *Pologne*, étant venu passer quelque tems en cette Ville pour le rétablissement de sa santé, un Négociant de *Paris*, se disant Créancier de ce Prélat, avoit surpris du Magistrat Municipal une Ordonnance, qui permettoit de le faire arrêter par saisie personnelle; mais le Prélat, aiant appellé de cette Ordonnance par-devant le Lieutenant-Civil en la Sénéchaussée, elle a été annullée, & il a été fait défense aux Suppôts de la Justice de la mettre à exécution. Les Citoyens & les Etrangers ont unanimément applaudi à cette Sentence, rendu le 20. Février.

Le Capitaine *Tanguy*, commandant le Brigantin *l'Aimable-Jeanne*, de *Rouën*, d'où il étoit parti le 26. Janvier, a déposé, que le 1. de ce mois étant sur le Cap *Finisterre* à 50. lieues au N. N. O. il a rencontré une Frégate *Angloise*, qui lui a tiré un coup de canon à boulet, pour le faire venir à bord, ce qu'aiant fait il s'est contenté de le questionner.

SUITE *des Nouvelles de* PARIS *du 17. Mars.*

Il vient de paroître deux volumineux Mémoires pour la Communauté des Jardiniers-Laboureurs & pour celle des Bouchers de *Strasbourg* contre le Magistrat Administrateur de cette Ville, qui a ordonné l'aliénation des Terreins consacrés aux Communes. On trouve dans ces Imprimés des principes fort détaillés sur tout ce qui a rapport au droit des Communes. Cependant des 20. Tribus, qui composent la Bourgeoisie de *Strasbourg*, il n'y a que les deux qui ont besoin de Pâturages, qui s'opposent à ce qu'on les rende plus profitables au Public, en les affermant. Le Jugement de ce Procès est renvoyé par Arrêt du Conseil à Mr. de *Blair*, Conseiller d'Etat & Intendant d'*Alsace*, dont les lumières & l'intégrité sont reconnuës des deux Parties.

FIN de la DÉCLARATION *pour empêcher la* CONTREBANDE, *&c.*

III. Ordonnons pareillement, que l'Article XXIX. de la Déclaration du premier Août 1721, portant Réglement pour la Ferme du Tabac, les Lettres-Patentes du 16. Juillet 1722, rendues sur l'Arrêt du 7. du même mois, & les Articles VII. & VIII. de la Déclaration du 2. Août 1729, soient exécutés selon leur forme & teneur; en conséquence, réitérons les expresses inhibitions & défenses y portées, à tous Particuliers, Cabaretiers, Fermiers, & autres, de donner sciemment retraite aux Contrebandiers & Faux-Sauniers ou à leurs Marchandises; comme aussi à tous Fermiers des Ponts & Passages, & autres aiant Bacs & Bateaux sur les Rivières, de passer les dits Fraudeurs, sous les peines portées aux dits Réglemens.

IV. Voulons aussi que la Déclaration du 27. Juin 1716. soit exécutée selon sa forme & teneur; & conformément à icelle, en y ajoutant même en tant que de besoin, faisons très-expresses inhibitions & défenses à tous Particuliers, de quelque qualité & condition qu'ils soient, de troubler directement ou indirectement les Employés de nos Fermes dans leurs exercices & fonctions, comme aussi de composer, écrire, imprimer, vendre, distribuer & afficher aucun Placard ou Libelle contenant des déclamations ou injures contre les dits Employés, ou tendant à exciter contr'eux & contre la perception de nos Droits la prévention & l'animosité de nos Peuples; le tout à peine de *cinq-cents Livres d'amende*, des dommages & intérêts envers nos Fermiers, leurs Commis & Employés, & de punition corporelle, s'il y échéoit. Voulons qu'il soit informé & procédé, suivant l'exigence des cas, contre les Auteurs, Ecrivains, Imprimeurs, Colporteurs, Distributeurs & Afficheurs des dits Placards & Libelles.

V. Confirmons les dispositions des Réglemens, qui prononcent des peines contre les Contrebandiers, Faux-Sauniers & autres Fraudeurs & Particuliers, qui forceront les postes des Employés, & leur feront rébellion dans l'exercice de leurs fonctions.

VI. Confirmons également les dispositions des Lettres-Patentes du 4. Mai 1723, rendues sur les Arrêts des 30. Septembre 1719. & 26. Mars 1720: Voulons en conséquence, qu'en cas de rébellion & voie de fait contre les Employés à la perception & à la conservation de nos Droits, les dits Employés puissent arrêter & emprisonner les Contrevenants dans l'instant de la rébellion, sans autre permission particulière; & que le Procès soit instruit, fait & parfait aux Prévenus & Complices, suivant la rigueur des Ordonnances, par les Juges auxquels la connoissance en est attribuée par nos Edits & Réglemens. Faisons défenses aux dits Juges de ne mettre en liberté les dits Prévenus & Complices qu'après l'instruction & jugement définitif, & en cas d'appel, qu'après le jugement du dit appel, à peine de répondre par les dits Juges, en leur propre & privé nom, des dommages & intérêts du Fermier, même des amendes & confiscations encouruës par les Fraudeurs. *Si donnons en mandement*, &c.

Donné à VERSAILLES, *le* 2me. *jour du mois de Septembre*, *l'an de Grâce* 1776. *& de nôtre Règne le troisième.* (Signé) LOUIS. Par le Roi, AMELOT. Vu au Conseil, CLUGNY.

Le Roi fit encore le 14. de ce mois au Lord *North* l'honneur de lui rendre une visite à son Hôtel, où S. M. resta environ une heure. Ce Seigneur, qui fit le même jour & le 15. un tour en carosse dans *Hyde-Park*, pour prendre l'air, est parti hier pour sa Terre de *Bushy-Park*. Ses Médecins lui ont conseillé, dit-on, l'usage des Eaux de *Bath*, aussi-tôt que ses forces lui permettront d'en entreprendre le voyage. On parle de la prochaine retraite du Chancelier Comte de *Bathurst*; & l'on dit, que ce Chef de la Justice, qui a tenu les Sceaux pendant six ans, a averti les Officiers de sa Maison de se préparer à ce changement.

Le Vaisseau, *le Chêne-Royal*, (*Royal-Oak*,) de 74. Canons, rentra le 15. à *Ste. Helène*, après une croisière de dix jours. Son retour subit & la démarche, que fit le Capitaine *Faulkner*, qui le commande, d'expédier d'abord son Lieutenant comme Exprès à la Cour, ont donné lieu au bruit, que ce Navire a apporté la Nouvelle de la sortie de l'Escadre *Françoise* de *Brest*, qu'il a rencontrée. Quelques-uns la disent forte de huit ou de dix Vaisseaux de ligne, outre quelques Frégates; & ils ajoutent, qu'il a été envoyé aussi-tôt ordre à *Portsmouth* de redoubler d'activité, pour mettre incessamment en mer la Flotte d'observation. Il paroît pourtant incertain jusqu'ici, qui en aura le commandement: On nomme aujourd'hui dans le Public pour cette Commission le Chevalier *Thomas Pye*, Amiral de l'Escadre *Bleüe*, qui auroit sous ses ordres le Chevalier *Jaques Douglas* & le Lord *Skuldham*, Vice-Amiraux.

Hier, il est arrivé un Exprès venant, par la voye de terre, des *Indes-Orientales*: Il a apporté avis, que les Vaisseaux *le Grenville* & le *Greenwich* étoient partis pour l'*Europe*, le premier le 27. & le second le 30. Septembre dernier: Mais une Nouvelle très-inquiétante, dont la Compagnie a été informée en même tems, c'est que le Lord *Pigot*, nouveau Gouverneur de ses Etablissemens sur la Côte de *Coromandel*, a été mis aux arrêts par ses Subalternes, & relegué à la distance de 15. miles dans l'intérieur du Pays. Cet évènement, dont on ne sait pas encore au juste les circonstances, est un effet de la dissension, qui règne depuis longtems parmi les Officiers de la Compagnie, particulièrement à *Madras*.

De LA HAIE, *le* 22. *Mars.* Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, qui ont repris avant-hier leur Séance, la continuèront encore la semaine prochaine. Mgr. le Prince *Stadhouder* a assisté hier aux délibérations des *Etats-Généraux*. On apprend de *Dillembourg*, dans la Principauté de *Nassau*, que le Baron de *Larrey*, Chambellan du Roi de *Danemarc* & ci-devant son Envoyé à la Cour de *Berlin*, (Fils aîné de M. le Baron de *Larrey*, Secrétaire & Maitre des Requêtes de Mgr. le Prince *Stadhouder*,) y est mort le 27. du mois dernier.

De LEIDE, *le* 24. *Mars.* Tandis que les Papiers publics de l'*Angleterre* jettent la plus grande incertitude dans les Nouvelles concernant l'*Amérique*, par des Avis absolument contradictoires, il s'en répand quelquefois dans les Pays Etrangers d'autres, qui ne sont pas moins hazardés: Tel est celui de la prise de *New-York* par le Général *Washington*, apporté, dit-on, à *Nantes* par un des deux Batimens *Américains*, dont nous annonçames l'arrivée l'Ordinaire dernier. La Cargaison de ce Navire consistoit en 145. Tonneaux de Saumon salé, 191. de Graine de lin, 30. mille Livres de Bois de *Campêche*, & plusieurs autres Marchandises de prix. Il y a plus de vraisemblance à l'Avis apporté par l'autre de ces Vaisseaux, dépêché, dit-on, expressément de *Baltimore*, savoir, que le Comte *Cornwallis* a été défait par Mr. *Washington*, & que la retraite lui a été coupée vers *New-York*. On parle même d'un évènement plus fâcheux encore, mais trop important pour n'en point attendre la confirmation. Une Lettre, écrite par un *Anglo-Américain* actuellement en *France*, en date du 14. Mars, ne fait point mention de ces succès récens; mais elle parle de ceux que l'Armée *Provinciale* a remportés précédemment, en ces termes.

— *Les Troupes Américaines ont réduit leurs Ennemis à peu-près dans la même situation où ils étoient le premier jour de leur débarquement. Depuis le* 25. *Décembre* 1776. *jusqu'au* 20. *Janvier* 1777. *il ne s'est guères passé de jour sans quelque nouveau succès. La flamme de la Liberté a paru se ranimer dans tous les coeurs avec plus de vigueur que jamais. Tous ceux qui quittèrent l'Armée, à l'expiration de leur engagement, ont rejoint leurs Drapeaux; & il ne s'en est presque trouvé aucun, qui ne se soit hâté de partager la gloire de ses Compatriotes. Ceux qui n'étoient point à leurs Régimens, lorsque la Victoire a commencé à se déclarer pour nous, regardent leur absence comme un malheur, & n'aspirent qu'à l'occasion de se distinguer à leur tour. N'allez pas croire, que j'exagère: Je n'ajoute rien à la plus simple vérité; & je suis en état de prouver par des Avis authentiques tout ce que j'ose avancer. Si ce n'eût été la grande quantité de glace, dont la Delaware étoit couverte, & une Tempête des plus violentes, accompagnée de beaucoup de neige, chaque Poste de*

l'Ennemi sur cette Rivière eût éprouvé le sort des Hessois. *Ceux d'entre les Habitans, que la crainte des Troupes réglées avoit forcés à une soumission temporaire, se sont unis avec une ardeur nouvelle à leurs Concitoyens victorieux. —— Cependant, au milieu de nos succès, nous nous ressouvenons de l'instabilité de la fortune, & nous ne perdons point de vuë l'objet, auquel toute Guerre réellement juste doit tendre, —— la conservation de nos Droits & la Paix.*

Cette dernière phrase paroît indiquer dans un Partisan de la Cause *Américaine* le desir de voir la fin des troubles actuels dans sa Patrie à des conditions équitables: Et peut-être, au milieu des préparatifs de Guerre, les évènemens mêmes de la dernière Campagne porteront-ils les esprits de part & d'autre à se prêter plus facilement à une reconciliation. C'est du moins le voeu des vrais Amis de la *Grande-Bretagne*. En attendant qu'il s'accomplisse, nous placerons ici l'Extrait d'une Lettre, qui nous est parvenuë sous la date de *New-York* du 3. Janv.

"Notre Expédition dans la Province de *Jersey* pour prendre *Philadelphie* n'a pas répondu à notre attente: Il semble, que nous nous soyons trop reposés sur la foiblesse de l'Armée *Américaine*, dont une partie, n'étant engagée que jusqu'au 1. Décembre, étoit allée revoir leurs Femmes & leurs Familles. Le reste cependant eut assez de courage, pour attaquer notre Poste à *Trenton*, où ils firent Prisonniers trois Bataillons *Hessois*, qu'ils emmenèrent aussi-tôt au delà de la Rivière avec leur Artillerie, ainsi qu'avec les Munitions & les Magasins de Provisions, que ces Bataillons avoient été chargés de garder. Vu que par cet accident notre chaîne de Postes se trouvoit rompuë & la communication interceptée avec *Burlington*, où nous avions rassemblé la plus grande partie de nos Provisions, deux Régimens furent envoyés de *Prince-Town* pour renforcer ce Poste; mais ils tombèrent dans une embuscade de l'Ennemi, souffrirent considérablement dans cette rencontre, & furent forcés de se retirer aussi bien qu'ils purent, en partie à *Prince-Town* & en partie au travers du Pays à *Allen-Town*. Le Corps posté à *Burlington* effectua néanmoins habilement sa retraite par un chemin écarté, en abandonnant ses Provisions à l'Ennemi. A peine fut-il arrivé à *Prince-Town*, que l'Ennemi l'attaqua de nouveau: Nos Troupes le repoussèrent; mais, trouvant que le Poste n'étoit point tenable, elles se retirèrent en bon ordre à *Brunswick*. Comme il est plus que tems aujourd'hui que l'Armée prenne du repos, l'on croit assez généralement, que l'on se déterminera à évacuër entierement la Province de *Jersey*, & à mettre les Troupes en quartier tant à *New-York* que dans les environs pour le reste de l'hyver."

La prise du Général *Lee* & la perte du Général *Mercer*, qui commandoit les Régimens de la Province de *Jersey*, & qui a été tué dans une des dernières Actions, balancent les avantages des *Américains*: Mais ce qui est plus inquiétant que leurs succès, c'est une espèce de mécontentement mutuel, qui paroît régner entre les Troupes *Britaniques* & *Hessoises*. Celles-ci se plaignent entre autres de n'avoir point de Provisions fraiches en portion égale avec les autres. Les *Anglois*, de leur côté, sont mécontens de la conduite des trois Bataillons à *Trenton*. Cette malheureuse affaire a donné lieu à des discours, d'autant plus dangereux que les Emissaires du Congrès ne desireroient rien de mieux que de fomenter la discorde, en promettant des Terres, des Etablissemens & de grands avantages à ceux de ces Etrangers, qui voudront quitter le Service *Britanique*. —— En général, l'on trouve beaucoup d'inconvéniens à la ressource, que le Gouvernement a dû adopter, de prendre à sa solde des Troupes Etrangères. —— Le Congrès a aussi offert de brillantes récompenses à tous Marins ou Soldats, qui conduiront dans les Ports de l'*Amérique* & livreront quelque Vaisseau de transport, fretté par la Couronne; & il a promis de partager entre les Matelots, qui amèneront de même quelque Vaisseau Marchand appartenant à des Sujets *Britaniques*, la valeur tant du Navire que de la Cargaison. Ces moyens de nuire au Commerce d'une Nation, avec laquelle l'on est en Guerre, paroissent peu conformes aux principes de générosité, dont les Peuples policés se piquent au milieu des horreurs de la Guerre: Mais les Partisans des Colonies prétendent ne s'y être portés que par voye de représailles, parce qu'en *Angleterre* l'on reçoit avec joie & l'on prône ceux qui commettent de pareilles trahisons à l'égard de Propriétaires *Américains*.

L'on se rappelle en effet, parmi plusieurs autres exemples, celui du Navire *l'Aurore*, conduit à *Liverpool* par quelques gens de l'Equipage, après qu'ils en eurent presqu'assommé le Capitaine, (*ainsi qu'il a été dit dans les* Supplémens *des* N°s. XII. & XVI.) Le Tribunal de l'Amirauté *Angloise*, par une Sentence du 12. de ce mois, a adjugé aux Capteurs la Cargaison de ce Bâtiment consistant en Tabac pour une Somme très-considérable. La même Cour a aussi rendu ce jour-là une Sentence définitive dans l'affaire du Vaisseau *Hollandois*, *les Deux Frères*, parti de *Rotterdam* pour *St. Eustache*, (*dont il a été parlé dans la* Gazette N°. XVIII.) Le Maître du Bâtiment a été autorisé à vendre au prix courant les Armes & les Munitions, dont il étoit chargé; & le produit en sera restitué aux Propriétaires, sans aucuns frais ni dommages-intérêts de part ni d'autre, vu qu'il y a eu du délai des deux côtés. Le reste de la Cargaison sera rendu en nature aux Frêteurs.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 28. Mars, 1777.

EXTRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE *du* 18. *Février.*

„ LE Chevalier de *Boscamp*, Internonce du Roi & de la République de *Pologne*, a fait le 12. de ce mois son entrée publique en cette Ville, avec toute la pompe des Ministres du premier rang, la *Porte* aïant envoyé plusieurs Officiers de distinction avec quelques Compagnies de *Janissaires*, pour le recevoir & le conduire à son Hôtel. Le jour suivant ce Ministre a fait notifier son arrivée à la *Porte* par son Premier-Secrétaire & son Premier-Interprète: Le 14. il a fait remplir la même formalité à l'égard des Ministres Etrangers; & le 16. il a reçu les Présens ordinaires de la part du *Sultan*, ainsi que les complimens sur sa venuë de la part du *Grand-Visir*. Celui-ci a été félicité le 13. sur sa nomination à la Charge de Premier-Ministre, par le Chevalier *Ainslie*, Ambassadeur de la *Grande-Brétagne*, dans une Audience qu'il avoit demandée pour cet effet. Les autres Ministres Etrangers s'acquitteront bientôt du même devoir. "

„ Quoique toutes les apparences aient fait craindre une rupture entre la *Porte* & la *Russie*, l'on se flatte, que les différends, survenus entre les deux Cours, s'applaniront sans qu'il soit besoin d'en venir à cette fâcheuse extrémité. On en a conçu l'espérance, depuis que l'on a vu, que les deux Vaisseaux *Russes*, arrivés ici les premiers, après avoir déchargé les Munitions & autres Effets qu'ils avoient à bord, sont partis pour la *Mer-Blanche* avec des *Firmans* ou Passeports du *Grand-Seigneur*, afin d'aller charger des Grains dans le Golfe de *Volo*, pour le compte du Gouvernement. Il vient d'entrer dans notre Port un autre Vaisseau *Russe*, venant de *Livorne*, avec différentes Marchandises *Angloises*, pour le compte de Négocians établis en cette Capitale."

De PARIS, *le* 21. *Mars.*

Les Grand'Chambre & *Tournelle* se sont assemblées matin & soir pendant plusieurs jours, pour le rapport du Procès-Criminel de M. le Duc de *Guines*, ci-devant Ambassadeur à *Londres*, contre le Sr. *Tort*, son Sécrétaire, soutenu de quelques Banquiers *Anglois*, au sujet de Sommes considérables, perduës au jeu des Actions, que le Sr. *Tort* prétendoit avoir fait pour le compte de ce Seigneur. D'après les Conclusions du Procureur-Général, les Srs. *Tort*, *Roger*, & *Delpech* furent décrétés le 18. de ce mois de prise de corps & mis à la Conciergerie; & le lendemain l'Arrêt définitif a été rendu. Il condamne le Sr. *Tort* au blâme, peine infamante, & à 300. Livres d'Amende, par forme de réparation civile, applicables aux Prisonniers; le Sr. *Delpech*, Négociant, à être admonêté; enjoint au Sr. *Roger*, autre Témoin, d'être plus circonspect; défend à l'Avocat *Falconnet*, dont le Mémoire est supprimé, d'en faire de pareils à l'ave-

nir, sous peine de punition exemplaire; met hors de Cour l'Avocat *Gerbier* & le Procureur *Gomel*.

On fait diverses conjectures sur la disgrace arrivée à une Dame, qui a été arrêtée à *Versailles* & conduite au Château de *Vincennes*. Son Mari, Trésorier de la Maison du Roi, a été mis le lendemain à *la Bastille*. Quelques-uns attribuënt leur malheur à des intrigues pour les *Jésuites*, dont le Roi a permis, dit-on, au Parlement de poursuivre vigoureusement les affaires. Cependant, parmi les Prédicateurs de *Paris* pour le Carême, l'on compte 24. Membres de la ci-devant Société, dont le plus célèbre, l'Abbé *Beauregard*, prêche aux *Quinze-vingts*, étant désigné pour prêcher le Carême prochain devant le Roi.

On écrit de *Rochefort*, qu'on y arme les Corvettes *la Pourvoyeuse*, *la Diligente*, & *la Sylphide*, dont la destination n'est pas encore connuë; & que l'on fait passer de ce Port à celui de *Brest* presque tous les Maîtres d'Equipages en état de servir. L'on fait monter à 30. mille Hommes le nombre des Troupes, qui doivent se rassembler dans la *Brétagne*.

Jean-François-Joseph de *Rochechouart*, Evêque-Duc de *Laon*, Pair de *France*, Cardinal-Prêtre de la *Ste. Eglise Romaine*, Abbé-Commendataire des Abbayes de *St. Ouën*, Ordre de *St. Bénoit*, Diocèse de *Rouën*; de *St. Remy*, même Ordre, Diocèse de *Reims*; & de *Signy*, Ordre de *Citeaux*, même Diocèse, est mort subitement hier d'une humeur dartreuse, dans la 70me. année de son âge, étant né le 28. Janvier 1708. Il avoit été sacré en 1741. & élevé à la Pourpre par *Clément* XIII. en 1761. La Nouvelle prématurée de la mort du Comte *du Barry*, Epoux de la Comtesse de ce nom, a été occasionnée par une maladie dangereuse, dont il se trouve attaqué.

De LONDRES, *le* 21. *Mars*.

Le 18. de ce mois, les *Communes* lurent pour la troisième fois & passèrent le Bil, proposé par M. le Solliciteur-Général *Wedderburne*, pour restreindre les Emprunts usuriers par Annuités ou Rentes viagères, ruineuses pour les Emprunteurs; après-quoi elles s'ajournèrent à aujourd'hui. Le même Bil fut lu le 18. pour la première fois dans la Chambre des *Seigneurs*, à laquelle le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, remit le 19. Copie des Traités entre le Roi & le Margrave de *Brandebourg-Anspach* & entre S. M. & le Prince Héréditaire de *Hesse-Cassel*, dont le Lord *Germain* avoit donné le 17. des Copies aux *Communes*. Le 20. les *Seigneurs* ne s'occupèrent d'aucune matière publique.

Il n'est pas apparent, que l'affaire *des moyens de lever le Subside*, si longtems différée & devenuë de plus en plus épineuse par les Nouvelles peu favorables de l'*Amérique*, soit entamée avant les Vacances de *Paques*: On assure même, qu'elle n'est fixée qu'au 23. Avril; & l'on ajoute, que l'Emprunt, nécessaire pour cette année, en-sus des dépenses ordinaires, sera de six Millions. Le Lord *North* s'est occupé, avec les autres Commissaires de la Trésorerie, dès que l'état convalescent de sa santé le lui a permis, des moyens de lever cette Somme & de pourvoir au payement des Intérêts. Ce Ministre, qui a reçu le 18. à sa Terre de *Bushy-Park* les visites de ceux qui lui sont attachés & leurs complimens sur son rétablissement, est attendu aujourd'hui en Ville pour présider à l'Assemblée de son Département, dans laquelle il sera probablement question du même objet. Comme les bruits publics sont assez ordinairement les précurseurs de propositions de ce genre à faire en Parlement, pour pressentir le Peuple, on répand dès-à-présent, que l'Emprunt, dont quatre Millions pour le Service de l'année courante & deux Millions pour les Dépenses de la Marine pendant l'année 1776, sera de quatre pour-cent; & que les nouvelles Taxes, pour en payer les Intérêts, consisteront en un Impôt additionnel de dix Chelins par rouë sur les Carosses, Chariots, &c; un autre sur les Briques, de 5. Chelins par millier; un troisième sur les Pipes à fumer du Tabac, de trois Chelins par gros; un quatrième sur les Domestiques à livrée, à une Guinée par tête; un cinquième sur toutes les Ventes, consistant en un Droit de deux & demi pour-cent; enfin un sixième sur les Successions ou Legs recueillis par des Collatéraux ou Etrangers. Ces six nouvelles Taxes produiront des Sommes très-considérables, outre celle qu'on profitera par la rénonciation des Membres du Parlement au droit d'affranchir leurs Lettres. Il n'y aura que les Papiers publics, qui pourront être envoyés francs de port.

La Guerre avec l'*Amérique* demandant déjà seule des Dépenses aussi énormes, dans un tems que la Nation se plaignoit du fardeau des Impôts, l'on ne sauroit faire des voeux trop ardens pour la conservation de la Paix avec les Peuples de l'*Europe*; & malgré tous les bruits l'on se flatte, que la *Grande-Brétagne* n'aura point le surcroît d'une Guerre Etrangère au milieu de ses adversités. Des Dépêches, que le Ministère reçut le 18. de plusieurs Cours du Continent, ont fait l'objet de différents Conseils tenus à *St. James*. Tous les

Grands Officiers de l'Etat furent entre autres assemblés le 18. au soir chez le Comte de *Mansfield*, qui, quoique sans titre de Ministre, continue d'être un de ceux, qui ont le plus d'influence dans le Cabinet. L'on parle de plus d'un Projet, formé au préjudice de la Paix, tel que celui d'expulser les *Turcs* de l'*Europe*: Mais, tandis que des bruits de cette nature ne peuvent être regardés jusqu'ici que comme des chimères politiques, il paroît qu'il y a d'autres objets sur le tapis, qui nous touchent de plus près... Les Lettres, reçuës ces jours-ci des Ambassadeurs du Roi à *Versailles*, à *Madrid*, & à *la Haie*, ont excité l'attention du Ministère: Il en arriva entre autres le 14. de M. le Chevalier *Yorke*, Ambassadeur du Roi en *Hollande*. L'on rapporte que, le Gouvernement aïant cru devoir faire à deux Puissances maritimes, sur la conduite de quelques-uns de leurs Gouverneurs aux *Indes-Occidentales* à l'égard du Commerce de leurs Isles avec les Colonies révoltées, des représentations conçuës en termes, qui se ressentoient autant de la supériorité de la *Grande-Bretagne* sur mer, que de la nécessité des circonstances, ces Puissances de leur côté ont répondu d'une manière, qu'elles ont jugé conforme à leur dignité. Les Dépêches du Général *Yorke* étoient aussi relatives à l'embarquement des Troupes *Allemandes*, destinées pour l'*Amérique*.

La Nouvelle de la sortie de l'Escadre de *Brest*, forte de dix Vaisseaux de ligne, se soutient. Aussi-tôt que le Gouvernement en eut été informé par les Vaisseaux *le Courageux* & *le Chêne-Royal* de 74. Canons, entrés à *Ste. Helène*, il fut envoyé ordre à *Portsmouth* à trois Vaisseaux de ligne de faire voile incessamment, pour être joints par trois autres, qui sortiroient pareillement de *Plymouth*. Le 18. l'Amirauté, assemblée en plein, mit en commission les Vaisseaux *l'Océan* de 90. Canons, Capitaine *J. Hartwell*; *le Stirling-Castle* de 64. Capitaine *Charles Douglas*; & *le Trident* de 64. Capitaine *Digby-Dent*. Le 19. la même Assemblée expédia des Couriers à *Portsmouth* & à *Plymouth*, afin de réitérer les ordres de hâter les travaux pour les Vaisseaux, qui y sont en armement. Le premier de ces jours, les Seigneurs de l'Amirauté signèrent un grand nombre de Lettres de presse pour toutes les parties du Royaume; & il fut donné ordre au Vaisseau *le Ramillies* de 74. Canons de se stationner aux *Dunes*, pour y seconder les enrôlemens par force. Une grande Flotte de Bâtimens Charbonniers étant entrée le 19. dans la *Tamise*, les Détachemens enrôleurs n'en eurent pas plutôt avis, qu'ils s'y jettèrent à bord & enlevèrent plus de 200. Hommes, qui furent conduits dans le moment sur un Allège près de la *Tour*. *L'Orford*, vieux Vaisseau de 70. Canons commandé par le Lieutenant *Vavasor*, s'est rendu à *Sheerness*, pour servir d'Hôpital au *Conquestadore*, à bord duquel les maladies, causées par le grand nombre de gens pressés qui y sont détenus, font beaucoup de ravages.

Ce ne sont pas les Armemens seuls des Puissances Etrangères, qui en exigent de notre part: La hardiesse des Armateurs *Américains* demande un redoublement de vigilance, tant sur les Côtes des trois Royaumes que sur celles de nos Etablissemens dans les autres parties du Monde. Une Lettre de *Dublin* du 14. Mars porte, qu'il en croise un à la hauteur de *Waterford*, qui avoit déja abordé deux Bâtimens Côtiers. Aux *Indes-Occidentales* tous les parages en fourmillent: Ils guettent les Ports ou Havres, qui ne sont point protégés par des Vaisseaux de guerre ou des Batteries; & aussi-tôt qu'ils y apperçoivent un Navire, ils l'enlèvent au milieu de la Rade. Quelquefois même ils ne sont point arrêtés par la crainte de pareils obstacles. *Le César*, Bâtiment de 14. Canons, appartenant à *Londres*, se trouvant à l'ancre & même dégréé en partie dans *Dry-Harbour*, Port de la *Jamaïque*, en fut emmené le 4. Janvier par l'Equipage d'un Armateur *Provincial*, commandé par le Sr. *Pickering*. Les *Américains*, montant une Chaloupe ouverte, entrèrent dans le Havre en plein jour, à 4. heures de l'après-midi: Ils obligèrent les gens de l'Equipage à aider eux-mêmes à mettre le Vaisseau en état d'appareiller; & ils sortirent avec lui du Port à 9. heures du soir. Le Capitaine *Currie*, qui le commandoit, ne s'y trouvoit pas à bord dans ce moment. Ils ont aussi enlevé une Chaloupe du Port de *Kingston*.

Outre le Bâtiment *l'Hellespont*, (*dont nous annonçâmes l'arrivée l'Ordinaire dernier*,) il en est entré dans nos Ports plusieurs autres venant de la *Nouvelle-York*. Le 17. le Bureau des Colonies reçut des Dépêches des Frères *Howe*, apportées par le Vaisseau, *l'Atlantique*, entré aux *Dunes*. Le Bâtiment, *le Général Howe*, Capitaine *Salkeld*, parti de *New-York* le 3. Février, arriva le 12. Mars à *Greenock* (Port de la Ville de *Glasgow*.) La Frégate, *le Carysfort*, de 28. Canons, & le Navire *le Jean & la Jeanne*, partis de la même Ville le 18. Février, sont entrés le 17. Mars à *Douvres*. La première avoit à bord le Général-Major *Jaques Robertson*, Comman-

dant de *New-York*, dont le Chevalier *Howe* avoit déjà annoncé le retour dans sa Lettre du 20. Décembre dernier, (*insérée dans le* Supplément *du* N°. XVIII.) Le second de ces Vaisseaux a conduit en *Angleterre* le Lieutenant *Barlow* & quelques autres Officiers, chargés de Dépêches pour le Ministère. Enfin l'on a reçu encore hier matin des Nouvelles plus fraiches par les Vaisseaux *l'Edouard & le Medway*, qui avoient fait voile de *New-York* le 21. Février. Cependant, malgré la multitude de Lettres que la Cour a reçues par ces différentes occasions, elle n'en a publié aucune; ce qui fait supposer, que le contenu n'en est nullement satisfaisant. On se contente de dire, que le Général *Howe*, qui se trouvoit le 3. Février avec son Frère dans la Ville de *New-York*, prenoit toutes les mesures nécessaires pour la sûreté & la subsistance de ses Troupes pendant l'hyver; mais que ce Commandant avoit renoncé aux opérations militaires jusqu'au Printems, vu que la Saison y étoit actuellement des plus rigoureuses. Ainsi le Projet, dont on se flattoit il y a 8. jours, que Mr. *Howe* profiteroit de ce froid même, pour traverser la *Delaware* à la faveur des glaces, & s'emparer de *Philadelphie*, semble s'être évanoui. On dit néanmoins, d'après des Avis apportés par *le Carysfort*, que nos Commandants se proposoient de passer la Rivière de *Hudson*, pour reprendre *Newark* *Elizabeths-Town*, & rétablir la communication avec *Amboy*, *Brunswick*, & les Hauteurs de *Rariton*, seuls Postes que les Forces du Roi occupoient encore dans la *Jersey*. Dans tous les Avis, qu'on publie au sujet des affaires de ce Pays-là, il n'est fait aucune mention du Général Comte *Cornwallis*, si ce n'est qu'on trouve seulement dans un de nos Papiers publics, que des Lettres, apportées par le Vaisseau *le Jean & la Jeanne*, détruisent les bruits, qui l'avoient fait supposer Prisonnier.

ACTIONS; *Banque*, 136 & trois huitièmes. *Indes*, 165 & demi. *Sud*, 89 & demi.

De LA HAIE, *le* 25. *Mars*.

Le Margrave de *Brandebourg-Anspach*, qui a accompagné jusqu'à *Dordrecht* le Corps de Troupes, qu'il a cédé à la *Grande-Bretagne* est attendu ici pour y passer quelques jours & se rendre ensuite en *Angleterre*.

Le promt départ du Baron de *Breteuil*, Ambassadeur de S. M. *Très-Chrétienne*, pour *Vienne*, & les apparences de Guerre entre la *Turquie* & la *Russie*, avoient fait craindre, que l'Empereur ne pût effectuer le projet de son voyage en *France*; mais les dernières Lettres de *Paris* portent, que, ce Monarque aïant renouvellé depuis peu ses promesses à cet égard, l'on comptoit, qu'il ne tarderoit pas d'y arriver sous l'*incognito*.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXV.

De Leide, le 28. Mars, 1777.

De Varsovie, le 12. Mars. La Commiſſion *pour les Livres Elémentaires* tint le 8. de ce mois, dans la Salle du Conſeil, ſa Séance publique anniverſaire, que le Roi & pluſieurs Seigneurs honorèrent de leur préſence. Le Prince-Evêque de *Plocko*, Coadjuteur de *Cracovie*, en fit l'ouverture par un Discours rempli des ſentimens du Patriotiſme & de l'attachement pour le Roi, ſon Frère, qui le diſtinguent. L'Abbé *Pyramowicz*, Secrétaire de la Commiſſion, aïant enſuite rendu un Compte détaillé de toutes ſes opérations, Sa Maj. prit la parole pour en témoigner ſa ſatisfaction. La Séance étant terminée, les Membres eurent l'honneur de baiſer la main du Roi & furent admis à ſa Table avec les Seigneurs, qui compoſent la Commiſſion d'*Education*.

Le Comte *Branicki*, Grand-Général de la Couronne, ſe trouve encore en cette Ville & aſſiſte ſouvent aux Séances de la Commiſſion de Guerre. On parle de réductions conſidérables à faire dans les Régimens des Gardes à pié de la Couronne & de *Lithuanie*.

De Vienne, *le* 15. *Mars*. Avant-hier, l'Empereur a donné, avec les formalités uſitées, l'Inveſtiture au Prince-Evêque de *Conſtance*, repréſenté par le Baron *Sigiſmond-Marie de Reiſchach*, Chanoine de la Cathédrale d'*Augsbourg* & du Grand-Chapitre d'*Elwang*, & par Mr. *Ferdinand-Auguſtin Braun*, Agent au Conſeil Impérial Aulique. L'Impératrice-Reine vient de déclarer, que le rang de Lieutenant-Général ſera attaché au Poſte de Gouverneur de *Fiume* & de Comte-Suprême de *Severin*, que Mr. *Joſeph* de *Mailath* remplit avec diſtinction. *Joſeph-Marie* Comte de *Wilczeck*, Conſeiller intime actuel & Chambellan, ci-devant Conſeiller Impérial aulique actuel, mourut ici le 1. de ce mois, à l'âge de 77. ans.

De Lisbonne, *le* 25. *Février*. Le Mariage de S. A. R. le Prince de *Beira* avec l'Infante *Marie-Françoiſe-Bénédictine*, ſa Tante, a été déclaré à la Cour le 20. de ce mois, & a été béni le lendemain dans une Chapelle du Palais par le nouveau Patriarche de cette Capitale. Le Roi, n'aïant pu réſiſter à la violence des nouvelles attaques de ſa Maladie, eſt mort hier à une heure du matin. Peu de tems après la Princeſſe du *Brésil* a été ſaluée comme Reine, & a reçu les hommages de toute la Cour. Cette nouvelle Souveraine, pour ſignaler ſon avènement au Trône par des actes de clémence, a déjà rendu la liberté à un nombre de Priſonniers, détenus depuis pluſieurs années, & a rappellé d'autres Particuliers de l'exil, auquel ils avoient été condamnés.

De Florence, *le* 10. *Mars*. Parmi pluſieurs Ordonnances ſalutaires, émanées du Grand-Duc, notre Souverain, Son Alt. Royale vient d'en rendre une, qui prouve ſa bonté pour ſes Sujets. Elle a ſupprimé tous les frais ou Taxes, qui ſe payoient dans les différentes Secrétaireries pour l'expédition des Proviſions ou Actes de nomination à des Emplois, des Titres, des Grades militaires ou des Penſions. Elle a ſupprimé également celles qui ſe payoient pour l'expédition des Paſſeports pour les petits Bâtimens; & ne voulant point préjudicier aux Employés qui profitoient de ces Emolumens, Elle les a indemniſés par des Gratifications annuelles, aſſignées ſur ſon Tréſor particulier.

SUITE des Nouvelles de Paris *du* 21. *Mars*.

Il vient d'être publié une Ordonnance du Roi, en date du 26. Février, *concernant les Ingénieurs-Géographes*. Il y eſt dit, "que S. M. aïant fixé par ſon Ordonnance du 31. Décem-„bre 1776. la compoſition & le ſervice du Corps-Royal du Génie, & aïant réglé, qu'il ſe-„roit attaché, par extraordinaire, des Ingénieurs-Géographes à ce Corps, Elle a jugé à „propos d'expliquer plus particulièrement ſes intentions à leur égard." En voici le précis.

Les Ingénieurs-Géographes des Camps & Armées, entretenus à la ſuite du Département de la Guerre, ſeront à l'avenir déſignés par la dénomination d'*Ingénieurs-Géographes Militaires*. Il en ſera détaché deux à chacune des douze Directions du Corps-Royal du Génie & aux ordres des Directeurs. Ils ſeront choiſis parmi ceux pourvus de commiſſions de Capitaines réformés à la ſuite de l'Infanterie, ou de Lettres de Lieutenans. Ceux que Sa Majeſté jugeroit à propos d'attacher par extraordinaire au Corps du Génie, ne pourront être déſignés que par la dénomination d'*Ingénieurs-Géographes*. Pendant la Paix, les fonctions principales des Ingénieurs-Géographes Militaires ſeront de lever, avec les Officiers du Corps-Royal du Génie, les Plans des Frontières & des Pays, dans leſquels ils ſeront employés; d'en dreſſer des Cartes; & d'exécuter, relativement à la Topographie, tout ce qui leur ſera preſcrit pour le Service de

Sa Majesté. En tems de Guerre, ceux qu'on détachera aux Armées, seront employés, avec les Officiers du Corps-Royal du Génie, à dessiner les marches & le terrein des Camps, & à former les Cartes topographiques du Pays & les Plans des positions & des opérations des Armées. Fait S. M. défense à tout Ingénieur-Géographe de donner ou laisser prendre copie des Plans, Cartes ou Mémoires relatifs au travail, dont il aura été chargé, sans permission, &c.

On écrit de *Verberie*, que le 10. de ce mois 60. Personnes des Villages du *Meu*, d'*Armancour*, & de *Jaux*, s'étant trouvées sur les 4. heures du matin, entre la *Croix-Saint-Ouën* & *Compiègne*, à un endroit nommé le *Bac-de-Jaux*, voulurent passer la Rivière d'*Oise* toutes ensemble, pour aller travailler aux plantations de bois dans la Forêt de *Compiègne*; que, la Barque s'étant enfoncée au milieu de la Rivière, 42. Personnes furent noyées. De ce nombre est une Femme enceinte & six Filles, dont trois avec leur Père. Le Mulet, qui portoit les Bagages, a été noyé: Dix-huit Personnes se sont sauvées à la nage.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 21. *Mars.*

Le Comte de *Holderness* a pris hier congé de L. M. à *St. James*, pour se rendre en *France*. On dit, que ce Seigneur est chargé de remettre à cette occasion des Dépêches importantes au Vicomte de *Stormont*, Ambassadeur du Roi à *Paris*.

Les Nouvelles, que la Cour a reçuës de *New-York*, vont au-delà de la mi-Février. Le froid, vers le commencement de ce mois, étoit si vif dans ce Pays, que les Postes avancés obligés de coucher la nuit par terre, se trouvoient engourdis & presque gélés le matin. Cependant il étoit indispensable de se tenir sur ses gardes avec une vigilance non interrompuë, parce que les *Provinciaux*, plus accoûtumés aux rigueurs du climat, ne cessoient d'inquiéter les Troupes Royales & de profiter de la moindre négligence. C'est ainsi qu'ils avoient attaqué un Parti de *Hessois* posté à *Horseneck* au *Nord* de *New-York*, du côté du *Connecticut*, & l'avoient fait Prisonnier. On fait monter à 3. mille Hommes la perte, que les Forces *Britaniques* & *Auxiliaires* ont faite dans le courant des mois de Décembre & de Janvier. Comme l'on s'est convaincu de l'impossibilité de pousser les opérations dans la Province de *Rhode-Island* plus loin que la petite Isle de ce nom, où le Comte *Percy* commande depuis le départ du Général *Clinton*, le Chevalier *Howe* en a mandé un Renfort de 1500. Hommes, qui, au départ de la Frégate *le Carysfort*, le 18. Février, se trouvoient prêts à débarquer. Quelques Lettres ajoutent même, que la foiblesse du Corps, avec lequel Mr. *Howe* occupe *New-York*, l'avoit engagé à y retirer presque toutes les Troupes de l'*Isle-Longue*. Le Congrès-Général, s'étant séparé pour se rassembler dans quelques mois, a laissé pendant l'intervalle l'administration des affaires civiles & politiques à un Conseil composé de 13. Personnes, c'est-à-dire, d'un Député de chaque Province, qui tiendront leur Séance à *Philadelphie*, & la direction du département militaire *pendant six mois* au Général *Washington*: C'est ce qui a donné lieu aux Royalistes, toujours promts à représenter les démarches des Colonies sous des couleurs aussi fausses qu'odieuses, de débiter, qu'émule de *Cromwell* il avoit été déclaré *Protecteur* ou *Dictateur perpétuel*. Comme le Pouvoir militaire suprême implique nécessairement l'administration des Provinces, où le Siége de la Guerre se trouve établi, ce Commandant a rendu, dit-on, en sa nouvelle qualité une Ordonnance, par laquelle il laisse à ceux, qui se sont soumis aux Commissaires du Roi dans la Province de *New-York*, le choix de remettre les Certificats, qu'ils ont reçus de Mrs. *Howe*, & de prêter le serment de fidélité aux *Etats-Unis*, ou de s'expatrier. Enfin l'on assure, que Mr. *Washington* a envoyé un Message au Chevalier *Howe*, pour lui offrir, aux termes du Cartel, l'échange du Général *Lee* contre le Colonel *Campbell* & trois autres Officiers du même rang; ce que Mr. *Howe* aïant refusé, ces Officiers avoient été mis en prison par voye de représailles. Plusieurs circonstances de la saisie de Mr. *Lee*, enlevé dans son Quartier par un petit Détachement de Cavalerie aux ordres d'un Officier de l'Etat-Major, défendu seulement par deux Officiers *François*, (dont l'un a été, dit-on, tué dans cette rencontre) & emmené ensuite à travers une grande étenduë de Pays, avoient fait envisager à plusieurs gens le malheur arrivé à ce Commandant comme l'effet d'une trahison. La Relation, que le Congrès *Américain* en a publiée, & qui se trouve dans la *Gazette* de *New-York* du 16. Janvier, autorise à quelques égards ce soupçon. *L'Ennemi* (y est-il dit) *fut informé de la situation, où le Général* Lee *se trouvoit sans être sur ses gardes, par un Habitant de* Baskinridge, *personnellement connu de lui, & qui avoit fait la plus grande parade de son attachement à la Cause* Américaine, *quoique dans le coeur le plus grand Fourbe qui puisse exister. Ce Traitre courut la poste toute la nuit précédente, pour porter cette Nouvelle, & servit de guide à l'Ennemi avec lequel il vint en personne à la Maison, où le Général fut fait Prisonnier.*

La dissension, survenuë entre les Officiers de la Compagnie des *Indes*, qui composent le Conseil de *Madras*, est de la nature la plus sérieuse. L'on sait à présent, que l'objet en est le rétablissement du *Raja* ou Roi de *Tanjour*, auquel le Lord *Pigot*, Sur-Intendant des Possessions de la Compagnie sur la Côte de *Coromandel*, a voulu restituër la Province dont il avoit été dépouillé, tandis que la pluralité des Membres du Conseil a persisté à vouloir maintenir le Nabob d'*Arcot*, actuellement en possession de ce Pays. On prévoit que cette affaire, qui a occasionné la plus grande fermentation à *Madras*, ne causera pas moins de démêlés ici. Dès-à-présent, l'on en parle de deux manières tout-à-fait opposées. Les uns se plaignent hautement de la conduite violente de la pluralité du Conseil à l'égard du Lord *Pigot*, qu'ils représentent comme la victime d'une Ligue des plus odieuses, formée contre lui par ses Subalternes; & ils soutiennent, que l'intention de ce Gouverneur de rétablir le *Raja* de *Tanjour* étoit aussi desintéressée que juste, n'étant fondée que sur la conviction des torts qu'on lui a faits, à l'instigation de l'ambitieux Nabob d'*Arcot*, qui a sçu engager le Conseil de *Madras* dans le projet d'exterminer ce Prince & ses Adhérens, quoiqu'ils ne se soient rendus coupables d'aucune hostilité contre la Compagnie. Le Parti opposé prétend au contraire, que le Lord *Pigot* a été arrêté pour des raisons aussi justes que graves; que ses vuës, contraires à la foi des Traités conclus avec le Nabob, avoient jetté une grande confusion dans les affaires & causé un mécontentement si général parmi les Natifs, qu'il en auroit pu résulter les suites les plus fatales, si on ne les avoit prévenuës, en lui ôtant les rênes du Gouvernement: Ils attribuënt ses desseins non-seulement à une imprudente fantaisie; mais ils insinuënt même, qu'il avoit reçu un Présent d'au-delà de 300. mille Liv. St. du Roi de *Tanjour*, pour favoriser ses intérêts. Enfin ils tâchent de justifier la démarche du Conseil de *Madras* par l'approbation, que le Gouverneur-Général & tous les Membres du Conseil Suprême de *Bengale* ont unanimément donnée à ses procédés en cette occasion. La proposition du Lord *Pigot* pour la restitution du *Raja* fut mise sur le tapis dans le Conseil de *Madras* le 14. Août 1776. Il y eut des débats extrêmement violents. Quatre Membres se déclarèrent pour le Sur-Intendant, & sept contre lui: Et celui-ci, qui avoit précédemment fait mettre aux arrêts le Chevalier *Robert Fletcher*, fut saisi lui-même le 15, au moment qu'il entroit dans son Jardin pour y faire une promenade, par un Détachement de la Garde, aux ordres du Colonel *Stuart* & du Capitaine *Lysaght*, chargés de cette Commission par la pluralité du Conseil, qui suspendit en même tems dans l'exercice de leurs fonctions trois de ses Membres, Mrs. *Russel*, *Dalrymple*, & *Stone*; tandis qu'il fit relâcher le Chevalier *Fletcher* de ses arrêts. Le Lord *Pigot* a été renfermé au Fort de *Chingleput*, où le Conseil avoit résolu de le détenir jusqu'à ce qu'on eût appris les Intentions des Directeurs; & en attendant Mr. *Stratton* avoit été nommé Gouverneur. Les raisons de part & d'autre seront plus amplement exposées par trois Députés, qu'on attend ici; savoir, Mr. *Dalrymple* pour le Lord *Pigot*; le Colonel *Capper* pour le Conseil de *Madras*; & Mr. *Deighton* pour le Nabob d'*Arcot*. Le premier est muni, dit-on, d'une ample Relation de la conduite vexatoire & tyrannique, que la pluralité du Conseil de *Madras* a tenuë envers le *Raja*, en le dépossédant de ses Etats sans aucun motif quelconque, si ce n'est celui de s'enrichir par les Présens du Nabob. Les trois Députés ont fait le trajet de la Côte de *Coromandel* à *Suez* sur la *Mer-Rouge* à bord du Bâtiment *l'Hirondelle*. Ensuite ils ont traversé l'Isthme d'*Egypte* jusqu'à *Alexandrie*, où ils furent arrêtés, pour n'avoir point fait régîtrer leurs Effets à la Douane: Mais, sur ce qu'ils se justifièrent du soupçon de contrebande, il leur fut permis de poursuivre leur route, qu'ils continuèrent d'*Alexandrie* par mer jusqu'à *Marseille*, où au départ des Lettres ils faisoient la quarantaine. L'Exprès, qui en a porté ici le premier avis, & qui étoit arrivé par la même voye, étoit chargé de Dépêches, par lesquelles le Chevalier *Edouard Hughes*, Commandant de l'Escadre du Roi aux *Indes-Orientales*, a instruit le Ministère des détails de cet évènement. Ceux que les Directeurs de la Compagnie ont reçus vont jusqu'à la fin d'Octobre 1776. Une Frégate *Françoise* & deux autres Navires, arrivés à *Suez* en même tems que *l'Hirondelle*, ont aussi apporté des Lettres, contenant plusieurs circonstances de la scission dans le Conseil de *Madras*. On a appris à la même occasion, qu'il régnoit une violente Dysenterie parmi les Habitans de *Suez*; & qu'au mois d'Octobre l'on a essuyé dans l'Isle de *Ceylan* un Ouragan terrible, qui a fait échouër deux Navires de la Compagnie *Hollandoise* des *Indes* près de *Trinconomale*, & couler à fond plusieurs Bâtimens du Pays.

Nous annonçames d'après les Papiers de *Londres*, (*dans notre* Supplément *du* N°. XIX,) la mort du célèbre Docteur *Tucker*: Les mêmes Papiers ont ensuite retracté cette Nouvelle, assurant qu'il se trouve dans son Doyenné de *Glocester* en parfaite santé.

EXTRAIT d'une Lettre de LONDRES du 21. Mars.

„ Les Relations des derniers Voyages, que les *Anglois* ont faits à la Mer du *Sud*, ont fait suffisamment connoître l'utilité de l'Arbre, qu'on nomme *Arbre du Pain*, & dont le fruit est une nourriture très-commune & en même tems très-agréable, pendant les huit premiers mois de l'année. Cet Arbre croit dans la partie *Orientale* de l'Isle de *Sumatra*, où il est appellé *Soccus* ou *Soccum-Capas*. On le trouve aussi sous le nom de *Soccum* dans l'Isle de *Java* aux environs de *Bantam*, de même que dans celle de *Madura* & dans l'*Isle du Prince*, à l'entrée du Détroit de la *Sonde*, où les Vaisseaux, qui vont à la *Chine*, s'arrêtent ordinairement pour se pourvoir d'eau. Il y a deux sortes de ces *Arbres du Pain*: Les uns portent des fruits, qui ont des pepins ou noyaux assez semblables à ceux des Nèfles: Les fruits des autres n'en ont point, & ces derniers sont les plus estimés."

„ Comme ces fruits pourroient être un très-bon aliment pour les Habitans des Colonies *Européennes* dans l'*Amérique-Méridionale*, la Société des Arts, Manufactures & Commerce, établie en cette Ville, a promis une Récompense d'une Médaille d'or, ou de 50. Livres Sterling, à tous ceux qui lui apporteront trois Plantes de l'une ou de l'autre de ces espèces d'Arbres dans le cours des années 1778, 1779, & 1780. bien-entendu que ces Plantes doivent être en bon état & propres à être mises en terre, & qu'elles appartiendront à la Société. Ceux qui voudront gagner ce Prix, offert par l'amour de l'humanité, trouveront dans la *Description du Mangostan & de l'Arbre à fruit*, publiée par le Docteur *Ellis*, la figure d'une Caisse propre à transporter ces Plantes, sans qu'elles courent risque de périr pendant le Voyage."

De BRUXELLES, *le* 24. *Mars*. Le 19. de ce mois, jour du nom de l'Empereur, on a fait à *Messines*, petite Ville située à 2. lieues d'*Ypres*, l'ouverture solemnelle de la Fondation pieuse, érigée en vertu de Lettres-Patentes de l'Impératrice-Reine du 30. Août 1776. pour l'éducation & l'instruction des Enfans des Bas-Officiers & des Soldats de ses Troupes. M. l'Evêque d'*Ypres* & les autres Membres, nommés pour composer l'Administration de cette Fondation, s'y étant rendus, ont fait assembler la nouvelle Communauté d'Hospitalières, composée pour la plûpart de Filles d'Officiers chargées du soin & de l'instruction des Enfans, dont un grand nombre de l'un & de l'autre Sexe, âgés entre 2. & 12. ans, y étoient arrivés la veille. Après avoir fait lire les Titres & Statuts du nouvel Etablissement, M. l'Evêque s'est rendu avec tous les Assistans à l'Eglise, où après la Grand'Messe il a entonné le *Te-Deum*. Ensuite il y a eu un grand Repas, auquel les Hospitalières ont été admises, ainsi que des Réjouissances publiques dans la Ville. Cet utile Etablissement remplace le Monastère de l'Ordre de *St. Benoît*, qui avoit été fondé à *Messines* par *Baudouin* V. Comte de *Flandre*, & *Adèle*, Fille de *Robert*, Roi de *France*, son Epouse, pour 30. Religieuses d'extraction noble. A la mort de la dernière Abbesse, ce Monastère s'étant trouvé dans le cas de devoir être supprimé, à cause du petit nombre de Religieuses auquel il étoit réduit, l'Impératrice-Reine a pourvu par des Pensions à la subsistance des six qui y restoient encore, & a réuni à la nouvelle Fondation, enrichie d'ailleurs par d'autres Dons dignes de sa munificence, les Biens du Monastère supprimé, dont il ne pouvoit être fait un usage plus noble & plus intéressant pour l'humanité, ni plus utile pour la Religion & l'Etat, que de les faire servir à l'éducation des Enfans de ceux qui exposent leur vie pour la défense de leurs Concitoyens. On admettra dans cet Institut les Enfans de Bas-Officiers & de Soldats, de l'un & de l'autre Sexe, dès l'âge le plus tendre. Les Garçons y seront élevés jusqu'à celui de sept ans; &, lorsqu'ils l'auront atteint, on les fera passer à *Anvers*, où il sera pourvu à leur éducation ultérieure, dans l'Etablissement militaire, que S. M. y a érigé depuis peu, & qui consiste en une Maison d'éducation pour les Fils de Bas-Officiers & de Soldats, & en une Académie pour un nombre considérable de Fils d'Officiers. Les Filles, placées à la Fondation de *Messines*, y resteront jusqu'à ce qu'elles soient en état de pourvoir à leur entretien.

L'on écrit de *Lisbonne*, que le Corps du feu Roi de *Portugal*, après avoir été exposé deux jours sur un Lit de parade, a été enterré le 26. Février dans l'Eglise de *St. Vincent de Fera*. La mort de ce Monarque a procuré la liberté à un grand nombre de Prisonniers d'Etat. Peu de jours avant sa mort, Sa Maj. avoit ordonné Elle-même de relâcher l'Evêque de *Coïmbre* détenu en prison depuis plusieurs années pour des Ecrits contre le Pouvoir Séculier, qu'il avoit publiés. La Reine régnante, sa Fille, a étendu sa clémence encore plus loin, en faisant remettre en liberté tous les autres Prisonniers d'Etat, à l'exception seulement des Familles, qui ont eu part à la Conspiration de 1758.

De LA HAYE, *le* 27. *Mars*. Madame la Princesse de *Nassau-Weilbourg*, Soeur de Mgr. le Prince *Stadhouder*, est arrivée le 21. de ce mois de ses Etats d'*Allemagne* à *Mastricht*, où Mgr. le Prince, son Epoux, qui est Gouverneur de cette Place, se trouvoit depuis le 9. Mars.

On apprend d'*Amsterdam*, que le Vaisseau de guerre *Anglois*, *le Hector*, de 74. Canons, Cap. *Hamilton*, a pris & conduit à *Portsmouth* le Vaisseau *les Trois-Soeurs*, Cap. *Jean Prool*, venant de l'Isle *Danoise* de *St. Thomas* à *Amsterdam*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXVI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 1. Avril, 1777.

De PARIS, *le* 24. *Mars.*

LE Parlement vient de rendre & faire publier un Arrêt, lequel, fur l'appel *à minimâ* de la Sentence du Bailliage d'*Orléans* du 22. Mai 1776. condamne au carcan & au banniffement plufieurs Particuliers de la dite Ville, convaincus d'ufure, quelques-uns pour avoir escompté ou prêté fur gages à 20. Sous par Louis par mois. Parmi ces Ufuriers font un Commiffaire de Police, un Chirurgien, un Apothicaire, un Huiffier. Le même Arrêt décharge d'accufation le Prieur de *Saint-Laurent*, Chanoine de la Cathédrale d'*Orléans*, & le Curé de la Paroiffe de *St. Donatien* de la même Ville. Il ordonne " que les Loix, citées dans l'Arrêt, depuis le Capitulaire de *Charlemagne* de l'année 789. jusqu'à l'Arrêt de la Cour du 27. Août 1764. feront exécutées felon leur forme & teneur. En conféquence, fait défenfes à toutes Perfonnes d'exercer aucunes efpèces d'ufures prohibées par les Saints Canons reçus dans le Royaume, Ordonnances, Arrêts, & Réglemens de la Cour, en quelque manière que ce foit ou puiffe être, & même fous apparences feintes & controuvées de faits de Commerce, &c. " Cet Arrêt eft d'autant plus remarquable, qu'on fe rappelle que, malgré les repréfentations du Parlement, les pourfuites dans une pareille affaire contre des Particuliers d'*Angoulême* ont été annullées par des Arrêts du Confeil au rapport de Mr. *Turgot*, alors Contrôleur-Général, dont le fyftème étoit, qu'il falloit, pour l'avantage du Commerce, regarder l'Argent comme Marchandife, fujet conféquemment à une variation de prix telle qu'elle a lieu pour les Denrées ou pour le cours des Effets à la Bourfe, &c.

On dit, que le Sr. *Tort* veut fe pourvoir au Confeil en caffation de l'Arrêt du Parlement, du 19. Mars, dont nous avons déjà rendu compte (*l'Ordinaire dernier*.) Cependant, comme nous venons d'en recevoir un Précis plus ample, nous croyons devoir le donner à nos Lecteurs. Le voici.

Le Procès de M. le Duc de Guines *a été jugé le* 19. *de ce mois par quarante-cinq Juges. Il l'a gagné tout d'une voix. La plainte de* Tort, *en ce qu'il impute à M. le Duc de* Guines *de l'avoir fait jouër dans les Fonds d'*Angleterre, *& de l'avoir fait fuir, déclarée injurieufe & calomnieufe. M. le Duc de* Guines *& M. de* Monval *déchargés de l'accufation.* Tort *blâmé, (ce qui s'exécute en faifant mettre le condamné à genoux & lui difant :* La Cour te blâme & te déclare infame : Va-t-en.) *Condamné en outre en des dommages-intérêts envers M. le Duc de* Guines, *M. de* Monval, *& M. de* Sandray, *par forme de réparation civile, applicables de leur confentement aux pauvres Prifonniers, & à tous les dépens du Procès, (qui emportent prifon.) Enjoint à* Roger *&* Delpech *d'être plus circonfpects à l'avenir, leur écrou ou acte d'emprifonnement fubfiftant; & les dits* Roger &

Delpech, *ainsi que* Tort, *interrogés sur la sellette. Tous trois condamnés aux depens du Procès. Tous les Memoires de* Tort, Roger, & Delpech, *supprimés avec les qualifications de* calomnieux & *autres. Défenses à* Falconnet, *Ecrivain de* Tort, *d'en faire de semblables à l'avenir sous peine de punition exemplaire. M. le Duc de* Guines *autorisé à se retirer par-devers le Roi pour demander à S. M. que l'Apperçu, Mémoire adressé par M*r. Gerbier *à M. le Duc d'*Aiguillon *pour être mis sous les yeux du feu Roi à l'époque du commencement du Procès, soit supprimé du Dépôt des Affaires Etrangères comme* faux & calomnieux. *En conséquence ordonné, que la Copie du dit Apperçu, étant au Procès, en sera tirée & remise entre les mains du Procureur-Général du Roi. Sur la Plainte portée au* Châtelet *contre M*r. Gerbier, *(Conseil de* Tort,*) reçu M. le Procureur-Général du Roi appellant de l'Arrêté du* Châtelet, *(qui déclaroit la dite Plainte nulle:) Faisant droit sur le dit Appel, met le dit* Gerbier *hors de Cour. Le Procureur-Général reçu Plaignant en faux contre la Généalogie produite par* Tort. *Il y a eu beaucoup de voix, pour que* Tort *fût mis au carcan.*

La *Philosophie de la Nature*, imprimée avec approbation de deux Docteurs, a excité l'animadversion du *Châtelet*, qui l'a fait brûler, il y a quelque tems comme respirant le Matérialisme: Et en outre il a rendu le 22. une Sentence, qui condamne l'Auteur, Mr. *Delisle*, au bannissement, & les Censeurs, qui sont deux Abbés, l'un au blâme, l'autre à être admonêté. Ils ont été arrêtés sur le champ au *Châtelet*, où ils s'étoient rendus pour répondre aux Juges. Peut-être vont-ils garder prison jusqu'à l'Arrêt du Parlement, dont l'époque est incertaine.

De LONDRES, *le* 25. *Mars.*

La *Gazette* de la Cour du 22. de ce mois contient enfin quelques Nouvelles au sujet de l'état des affaires en *Amérique*. L'on y trouve d'abord l'Extrait d'une Lettre du Chevalier *Guillaume Howe* au Lord *George Germain*, datée de *New-York* le 12. Février 1777. dont voici la teneur.

La disposition des Troupes dans ces Quartiers aïant eprouvé peu de changement depuis ma dernière Dépêche, je n'ai à vous donner avis que du retour d'une Brigade Britanique *& de quelques Compagnies de Grenadiers & d'Infanterie-legère de* Rhode-Island, *pour renforcer le Corps du Lord* Cornwallis *dans la* Jersey *& mettre ce Seigneur en état, avec plus de sûreté pour les Postes de* Brunswick *& d'*Amboy, *de faire un mouvement, lorsque la Saison deviendra favorable, contre l'Ennemi, qui reste toujours à* Morris-Town.

Le Lieutenant-Général Clinton *étant parti pour l'*Angleterre, *le Lord* Percy *lui a succédé dans le commandement à* Rhode-Island, *aïant avec lui le Général-Major* Prescott, *un Detachement du* 17me. *Regiment de Dragons-legers, une Brigade* Britanique *& deux* Hessoises.

Son Exc. le Gouverneur Tryon *a offert ses services dans le commandement d'un Corps de Provinciaux pour la Campagne suivante; &, présumant que cette mesure sera approuvée de Sa Majesté, je tâcherai de placer sous son commandement tel Corps, qui puisse être d'un usage essentiel dans la poursuite de la Guerre.*

Le Général-Major Robertson, *qui aura l'honneur de vous remettre cette Depêche, pourra vous donner les meilleures informations concernant l'etat présent de ce Pays.*

Ce que la Cour a jugé à propos de publier des informations du Général-Major *Robertson* se réduit aux paragraphes suivans.

Le Général-Major *Robertson*, qui partit de la *Nouvelle-York* le 18. Février, & par lequel l'on a reçu la Lettre, dont l'Extrait ci-dessus est tiré, donne le détail de plusieurs avantages, remportés par des Partis composés de Troupes *Britaniques* & *Hessoises*, & employés à escorter des Convois dans la Province de *Jersey*, sur de gros Corps de Rebelles, qui les avoient attaqués; particulièrement qu'un Parti du 42me. Regiment, qui escortoit quelques Chariots de fourage de *Brunswick*, aïant été attaqué par un grand nombre de Rebelles, le Chevalier *Guillaume Erskine* marcha à son secours avec un Détachement, & qu'aïant pris une position, qui mettoit les Rebelles entre deux feux, il les obligea à se retirer en grande confusion, laissant 3. à 4. cents Hommes morts sur la place:

Qu'un nombre considérable de Rebelles aïant paru sur les Hauteurs au-dessus du Fanal à la Pointe de *Sandy*, le Major *Gordon* avec 200. Hommes debarqua derrière eux, les attaqua & les défit, en tuant plusieurs & faisant 74. Prisonniers; ce qui avoit fait abandonner aux Rebelles toute cette partie du Comté de *Monmouth*:

Que les Soldats *Hessois*, qui s'étoient fait jour au travers des Rebelles à *Trenton*, & étoient venus à *New-York*, avoient prié le Général *Howe* de les renvoyer dans la Province de *Jersey*, afin qu'ils pussent avoir part à tous les Services, que la Saison pourroit permettre, ce à quoi le Général consentit; & ils y furent renvoyés en conséquence:

Que les Rebelles du côté de *West-Chester* avoient rassemblé toute la Milice, qu'ils avoient pu tirer des Provinces de la *Nouvelle-Angleterre* & des Parties *Occidentales* de celle de la *Nouvelle-York*, conduisant avec eux un grand nombre de Chariots vuides, dans l'attente de piller les Habitans de l'Isle de *New-York*; & qu'ils avoient paru devant le Fort *Independance* près de *Kingsbridge*, qu'ils sommèrent de se rendre; mais qu'aïant reçu quelques volées du Canon de la Place & s'appercevant des dispositions, faites par le Général *Knyphausen*, qui commande à *Kingsbridge*, pour les attaquer, ils se retirèrent avec leurs Chariots, & se dispersèrent:

Que le Général *Howe* se proposoit de passer par mer de la *Nouvelle-York* dans la Province de *Jersey* le 18. Février, aïant ordonné aux Troupes, revenuës de *Rhode-Island*, de débarquer à *Amboy*:

Que tous les Vaisseaux du Roi, en état de tenir la mer, étoient tenus en croisière nonobstant la rigueur de la Saison; qu'ils avoient pris & envoyé à *New-York* près de 200. Vaisseaux, dont ils s'étoient emparés:

Que, quoiqu'au moment que les Troupes du Roi prirent possession de la Ville de *New York*, on l'eût trouvée presqu'absolument sans Habitans, l'ardeur du Peuple pour rentrer sous le Gouvernement de S. M. étoit telle, que le nombre des Habitans montoit le 17. Février à plus de onze mille: Qu'ils faisoient une garde assiduë, & faisoient la patrouille par la Ville nuit & jour, pour la garantir de toute tentative ultérieure de Rebelles Incendiaires: Que leur zèle & leur promtitude avoient empêché, que la Ville & la Flotte eussent essuyé récemment aucun dommage essentiel par le feu:

Que le Congrès, après avoir déclaré le Général *Washington* Dictateur des Etats *Americains* pour six mois, s'étoit retiré à *Baltimore* dans le *Maryland*, laissant un Committé à *Philadelphie* pour l'assister de son Avis.

La dernière Pièce, qu'on trouve dans la même *Gazette*, est Copie d'une Lettre du Gouverneur *Tryon* au Lord *George Germain*, conçuë en ces termes.

A la NOUVELLE YORK, le 11. Fév. 1777.

MYLORD,

Le succès, qui a accompagné mes efforts pour unir les Habitans de cette Ville, par un serment d'obeïssance & de fidelité à S. M. & à son Gouvernement, a repondu à toute mon attente, deux-mille neuf-cents soixante-dix Habitans s'en etant acquittés en ma présence. Le Maire, le Greffier, & l'Alderman Waddle, *ont été employés à leur administrer ce serment.*

J'ai la satisfaction de vous assurer, que, comme l'invitation au Peuple de donner ce témoignage volontaire de sa fidélité à S. M. & à son Gouvernement a eté faite même sans l'ombre de contrainte, j'ai eu le plus grand plaisir à voir la promtitude, avec laquelle il s'est prêté à la sommation. Je crois reellement, qu'il n'y a pas une seule centaine de Citoyens, qui n'aient profité de l'occasion de montrer ainsi leur attachement au Gouvernement. Depuis que j'ai parcouru les différents Quartiers, le Maire a certifié, qu'il y en avoit eu encore une cinquantaine de plus; & ce nombre augmente tous les jours; ce qui porte la totalité de ceux qui ont prêté le serment dans la Ville à 3020, *laquelle ajoutée à ceux qui l'ont fait dans l'Isle des* Etats, *dans les trois Comtés de l'Isle*-Longue, *& dans celui de* West-Chester (*le tout montant à plus de* 2600.) *fait un Total de* 5600. *Hommes.*

Ainsi, MYLORD, *j'ai fait de mon mieux pour raffermir la fidélité des Habitans de ce Gouvernement dans les Districts, par lesquels les Troupes du Roi se sont portées. J'ai assuré le General, que, quand même il retireroit toutes ses Troupes de la Ville, il n'y auroit pas le moindre risque d'une Revolte de la part des Habitans; mais qu'au contraire j'etois persuadé, qu'un grand nombre prendroit part à la defense de la Ville contre les Rebelles.*

Les fidèles Habitans du Comté de la Reine *ont reçu les* 800. *pièces d'Armes, qui leur ont été distribuées avec la permission du General, avec des demonstrations de joye & une resolution ouverte de les employer à la defense de l'Isle. J'attends avec impatience, que quelque grace de la part du Gouvernement s'etende bientôt à ce fidèle Quartier de la Province. J'ai l'honneur d'être, &c.*

(Signé) GUILL. TRYON.

Le 21. au matin, il est arrivé de *Plymouth* au Bureau de l'Amirauté un Officier de la Marine, chargé, dit-on, de Dépêches importantes de la part du Chevalier *Pierre Parker* à *Rhode-Island*. On dit, que les Troupes, qui se trouvoient dans cette Isle-là, vont retourner à *New-York*, & qu'on laissera seulement à *Newport* 15. cents Hommes, pour protéger la Flotte *Britanique*, qui doit y hyverner, & pour la garantir des entreprises des *Provinciaux*, qui se sont rassemblés à *Providence*. Il est certain, que tout dessein de pousser les opérations de ce côté-là a été abandonné, du moins pour le présent.

Banque, 136 & cinq 8mes. *Indes*, 165 & demi.

De LEIDE, *le* 31. *Mars.*

Plusieurs Lettres du *Portugal* font regarder la disgrace du Marquis de *Pombal*, qui a si longtems gouverné ce Royaume sous le feu Roi, comme certaine: Des Avis de *Madrid* lui attribuënt même le dessein d'élever au Trône le Prince de *Beïra*, Fils de la Reine régnante: Ils prétendent, que ce Ministre avoit déja mandé à *Lisbonne* plusieurs Régimens pour l'exécution de ce Projet, qui n'a manqué que par la mort du Roi, arrivée quelques jours plutôt qu'on ne s'y étoit attendu. C'est par la voye de l'*Espagne*, que la Cour de *Versailles* a été informée de ce décès, & non par l'Ambassadeur de *Portugal* en *France*, qui n'a pas reçu aussi promtement, qu'il est d'usage, l'ordre de le notifier. Au départ des dernières Lettres de *Paris*, le bruit y couroit de la descente, qu'un inconnu avoit faite par la fenêtre dans la Chambre de Sa Maj. *Catholique*; qu'il étoit échappé avant qu'on l'eût pu saisir; mais que d'après toutes les circonstances on ne pouvoit lui supposer d'autre dessein que celui de voler.

La Nouvelle de la défaite de l'Armée *Britanique* dans la Province de *Jersey*, (*annon-*

été dans le Supp. *du* N°. XXIV.) paroît se confirmer. Les Lettres de *Londres* du 25. Mars portent, "que sur le rapport d'un Maître de „ Navire, arrivé de *New-York*, le bruit s'y „ étoit répandu le même jour, que, dans une „ Action entre les Troupes du Chevalier *Howe* „ & celles du Général *Washington* dans la „ *Jersey*, les premières avoient été obligées „ de se retirer avec beaucoup de perte." L'Armée des *Provinciaux*, qui s'augmentoit tous les jours, accoûtumée au climat, continuoit de tenir la Campagne, malgré la rigueur de la Saison. En général la situation des affaires paroît être des plus fâcheuses pour la *Grande-Brétagne*, pire même que ceux qui connoissoient les forces des Colonies n'ont osé le prédire. Voici ce que porte une Lettre particulière de *Londres* du 21. Mars.

Le Gouvernement a reçu pendant ces dix derniers jours divers Exprès du Général Howe, *qui étoit alors à* New-York. *Les Dépêches, dernières en date, étoient du* 19. *Février. En vérité elles sont toutes & à tous égards très-desagréables. Le Chevalier s'exprime au sujet des Troupes* Hessoises; *particulièrement de Mr. de* Heister, *leur Commandant en chef, d'une manière, qui suppose le plus grand déplaisir. Il paroît se promettre fort peu des Troupes* Allemandes *en général; & c'est, dit-on, pour cette raison, qu'il a desiré qu'on lui envoyât plusieurs Officiers* Anglois, *qu'il a désignés, pour les commander. Quelques-uns ont refusé: Le Colonel* Charles Grey, *Aide-de-Camp du Roi, a accepté, moyennant un Régiment & le titre de Général-Major en* Amérique. *Le Général* Burgoyne *s'est aussi déterminé enfin à partir.* — *Mr.* Howe *a réussi avec quelque difficulté & beaucoup de perte à faire revenir à* New-York *le Corps, qui avoit tâché de se maintenir à* New-Brunswick *dans la* Jersey. *Il a aussi rappellé une partie des Troupes, qui étoient à* Rhode-Island. *A* New-York *on est dans la plus grande disette de toutes sortes de Provisions fraiches & de Végétaux. En même tems, une Fièvre contagieuse y règne & menace d'emporter encore avant le Printems la moitié des Troupes qui y restent & de faire éprouver un sort non moins funeste aux Recruës* Allemandes *& autres, que l'on s'occupe présentement à faire partir pour cette Ville malheureuse, &c.*

Il paroît de plus en plus, que le parti, que la *Grande-Brétagne* a dû prendre, de soudoyer des Etrangers pour soumettre ses Colonies, est sujet à nombre de contretems. Nous avons dit l'Ordinaire dernier, que le Margrave de *Brandebourg-Anspach* avoit accompagné ses Troupes jusqu'à *Dordrecht*. Le motif de sa résolution se voit dans une Lettre de *Nurenberg* en *Franconie* du 18. Mars, dont voici l'Extrait.

On a reçu ici la Nouvelle d'une espèce de Révolte, parmi un Corps de Troupes *Allemandes* destinées à passer en *Amérique*, laquelle auroit pu avoir les suites les plus facheuses, si on ne l'avoit éteinte dès sa naissance. On rapporte la chose de la manière suivante. "Lorsque ces Troupes alloient s'embarquer à *Ochsenfurth*, elles se plaignirent, que les Batimens étoient trop petits, & qu'elles y seroient trop resserrées & fort mal à leur aise: Elles refusèrent donc d'y descendre. Le Commandant leur répondit, "qu'à la vérité ces Bateaux étoient „ un peu étroits; mais que ce ne seroit que „ pour peu de tems, puisqu'à *Hanau* ils pas- „ seroient sur d'autres." Mais ses représentations furent en vain. Les Detachemens, qui étoient encore à terre, commencèrent à défiler par le même chemin, par où ils étoient venus; & leur exemple fut bientôt suivi par ceux qui étoient à bord. Heureusement leurs Armes étoient renfermées dans de grandes Caisses; & le Commandant eut la prudence de s'en assurer la possession. Il donna aussi ordre à la Compagnie de Chasseurs, qui étoit munie de ses fusils, de prendre poste sur une Hauteur, que les Mutins devoient passer; & il chargea le Capitaine des Chasseurs de les haranguer de nouveau; &, s'ils ne vouloient l'écouter, de faire feu. On fut obligé d'en venir à cette extrémité. Quatre Hommes furent tués sur la place; & cette sévérité mit les autres à la raison. Le Commandant avoit en attendant envoyé un Exprès au Prince, son Souverain. Celui-ci se hâta de venir, & joignit ses Troupes en moins de quatre heures. Sa presence rétablit le calme dans les esprits, à l'exception de quatre des plus opiniâtres d'entre ces Mutins. Comme ils refusèrent absolument de partir, le Prince leur donna leur congé avec défense de mettre jamais le pié dans ses Etats. Pour plus de sureté, Son Alt. Sér. prit le parti d'accompagner ses gens en personne jusqu'en *Hollande*.

On trouve dans d'autres Avis de l'*Empire*, que le motif du mécontentement des Régimens d'Infanterie d'*Anspach* étoit, qu'on en vouloit mettre deux Compagnies sur le même bord que les Chasseurs. Ceux-ci étant pour la plûpart des gens ramassés de tout côté, les Fusiliers déclarèrent, qu'*ils ne vouloient pas s'embarquer avec un tas de mauvais garnemens & de Vagabonds*. La Garnison de *Wurtzbourg*, qui fut appellée, & la présence du Margrave réprimèrent, dit-on, l'esprit de mutinerie pour le moment.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXVI.

De LEIDE, *le* 1. *Avril*, 1777.

JUSQU'À présent l'on n'avoit vu d'autres détails de l'affaire de *Trenton*, dans laquelle la Brigade *Hessoise* du Colonel *Rall* a été faite Prisonnière de guerre, que le peu de Lignes de la Lettre du Chevalier *Howe*, du 29. Décembre 1776, (*insérée dans notre* Supplément *du* N°. XVIII.) Aujourd'hui, l'on vient de recevoir deux Relations de cet évènement, publiées par le Congrès-Général: L'une est du Général *Washington* lui-même, & se trouve accompagnée d'un Etat authentique des Prisonniers faits en cette rencontre: L'autre est donnée simplement sous le nom de *Lettre d'un Officier de distinction de l'Armée.* Voici la première de ces Pièces.

Le 31. Décembre 1776. *Ce matin le Congrès a reçu la Lettre suivante de la part du Général* Washington.

MONSIEUR, *Au Quartier-Général à* NEWTON, *le* 27. *Décembre* 1776.

J'ai le plaisir de vous féliciter sur le succès d'une entreprise, que j'avois formée contre un Détachement de l'Ennemi cantonné à *Trenton*, & qui fut exécutee hier matin. Le 25. au soir, je donnai ordre aux Troupes, destinées pour ce service, de se mettre en parade en arrière du Bac de *M'Kenky*, afin qu'elles pussent commencer à passer, aussi-tôt que le soir seroit tombé, m'imaginant que nous pourrions leur faire faire le trajet à toutes, avec l'Artillerie nécessaire, avant minuit, afin de pouvoir être renduës aisément à *Trenton* vers les 5. heures du matin, la distance étant d'environ 9. miles; mais la quantité de glace, causée par le froid de cette même nuit, embarrassa tellement le passage des Chaloupes, qu'il étoit près de 3. heures avant que l'Artillerie pût être passée, & près de quatre, lorsque les Troupes se mirent en marche. Je formai mon Détachement en deux Divisions, pour marcher l'une par la route-basse ou de la Rivière, & l'autre par la route-supérieure ou le chemin de *Pennington.* Comme les deux Divisions avoient à peu près la même distance à franchir, j'ordonnai à chacune, immédiatement après avoir forcé les Gardes avancées, de pénétrer sur le champ dans la Ville, afin qu'elles pussent charger l'Ennemi, avant qu'il eût eu le tems de se former. La Division supérieure arriva au Poste avancé de l'Ennemi justement à huit heures du matin; & trois minutes après le feu, que j'entendis du côté de la route-basse, m'instruisit que cette Division étoit également renduë à sa destination. Les Gardes avancées ne firent que peu de résistance, quoiqu'eu égard à leur nombre elles se conduisissent très-bien, entretenant constamment un feu de retraite de derrière des Maisons. Nous vimes dans le moment leur gros se former; mais d'après leurs mouvemens ils parurent indécis sur le parti à prendre. Etant vivement pressés par nos Troupes, qui s'étoient déjà emparé d'une partie de leur Artillerie, ils tentèrent de défiler par une route sur leur droite, qui conduit à *Prince-Town:* Mais, m'appercevant de leur intention, je jettai un Corps de Troupes sur leur chemin, qui les arrêta tout court. Voyant enfin par notre disposition, qu'ils étoient entourés, & qu'ils seroient infailliblement taillés en pièces, s'ils faisoient quelque résistance ultérieure, ils consentirent à mettre bas les armes. Le nombre, qui se rendit de cette manière, étoit de 23. Officiers & 886. Hommes. Le Colonel *Rohl* (*Rall*,) Officier Commandant, & sept autres, furent trouvés blessés dans la Ville. Je ne sais pas exactement, combien ils ont eu de tués; mais je pense, qu'il n'y en a pas eu au-delà de 20. ou 30. attendu qu'ils n'ont tenu nulle part régulièrement ferme. Notre perte est en vérité très-peu considérable, ne consistant qu'en deux Officiers & un ou deux Soldats blessés.

Je trouve, que le Détachement Ennemi consistoit en trois Régimens *Hessois*, de *Landspath* (*Losberg*,) *Kniphausen*, & *Rohl* (*Rall*,) montant à environ 1500. Hommes, & une Troupe de Chevaux-legers *Britaniques:* Mais, d'abord que l'attaque commença, tous ceux qui ne furent point tués ou faits Prisonniers, se retirèrent directement par la route, qui conduit à *Borden-Town.* Ceux-ci seroient pareillement tombés entre nos mains, si mon Plan eût pu s'exécuter complettement. Le Général *Ewing* auroit dû franchir la Rivière avant le jour au Bac de *Trenton* & prendre possession du Pont, qui conduit hors la Ville: Mais il y avoit tant de glace, que, quoiqu'il fît tout ce qui étoit en son pouvoir pour l'effectuër, il ne put y parvenir. La même difficulté empêcha aussi le Général *Cadwallader* de faire le trajet de *Bristol* avec la Milice de *Pensylvanie.* Il réussit à faire passer une partie de son monde; mais trouvant, qu'il étoit impossible d'embarquer son Artillerie, il fut obligé de se désister de son entreprise. Je suis pleinement persuadé, que, si les Troupes sous les Généraux *Ewing* & *Cadwallader* eussent franchi le Fleuve, j'aurois été en état avec leur secours de chasser l'Ennemi de tous ses Postes au-dessous de *Trenton:* Mais le nombre de celles que j'avois avec moi étant inférieur à celui des Corps au-dessous de moi, & un Bataillon nombreux d'Infanterie legère se trouvant à *Prince-Town* au-dessus de moi, je jugeois que le parti le plus prudent seroit de retourner le même soir avec les Prisonniers & l'Artillerie que nous avions prise. Nous ne trouvames aucunes Munitions de conséquence dans la Ville.

Pour rendre juſtice aux Officiers & Soldats, je dois ajouter, que leur conduite en cette occurrence leur fait le plus grand honneur. La difficulté de paſſer la Rivière pendant une nuit extrêmement froide, & leur marche à travers un orage violent de grêle & de neige, n'amortirent en rien leur ardeur : Mais, lorſqu'ils en vinrent à la charge, chacun parut vouloir ſurpaſſer ſon Camarade en s'avançant avec vigueur : Et, ſi je voulois donner la préférence à quelque Corps en particulier, je ſerois très-injuſte à l'égard des autres.

Le Colonel *Baylor*, mon premier Aide-de-Camp, aura l'honneur de vous remettre la Préſente & par lui vous pourrez apprendre pluſieurs autres particularités. Sa conduite courageuſe en toute occaſion exige de moi, que je le recommande à votre attention particulière. J'ai l'honneur d'être avec le plus grand reſpect, &c. (*Signé*) G. WASHINGTON.

Outre ces deux Relations, l'on a reçu en même tems pluſieurs *Gazettes Américaines*, contenant des détails ſur les diverſes rencontres depuis l'affaire de *Trenton*, dans leſquelles les Troupes *Britaniques* ont été délogées de tous leurs Poſtes en la Province de *Jerſey*, à l'exception de *Brunswick* & d'*Amboy*. L'enſemble de leur perte en ces différentes occaſions y eſt porté à plus de mille Hommes, avec beaucoup d'Artillerie, d'Attirails de guerre, & de Munitions. L'affaire à *Prince-Town*, le 3. Janvier, y eſt repréſentée comme des plus ſanglantes : Le Général *Mercer*, un des Commandants *Américains*, reçut trois coups de bayonnette dans le corps, & fut tué : Mais enfin les Troupes *Britaniques* furent forcées à ſe retirer, avec perte, ſelon ces Relations, d'une centaine de tués ou de bleſſés, & de 320. Priſonniers. Après cette Action, le Général *Washington* s'eſt attaché à dépoſter les Forces Royales de *Brunswick*, tandis que, de l'autre côté, le Général *Heath* tâchoit de pénétrer par la Province de *New-York*, en forçant le Poſte de *Kingsbridge* & le Fort *Washington*. Une des Places, d'où le premier a délogé ſes Ennemis, eſt *Elizabeth-Town*. Il eſt dit dans la Lettre d'un Officier *Américain*, datée du 4. Février, qu'à la priſe de cette Ville Mr. *Washington* a tué ou fait Priſonniers environ 4. ou 500. Hommes, & s'eſt emparé de pluſieurs Canons ainſi que d'une grande quantité de Bagages & de Munitions : Mais, dans d'autres Récits, l'on ne porte le nombre des tués & des Priſonniers, du côté des *Anglois*, qu'à environ deux-cents, dont 80. *Montagnards Ecoſſois.* Dans ces différentes Relations l'on ſe plaint beaucoup des excès, que les Troupes Royales & Auxiliaires ont commis dans la Province de *Jerſey*, ſur-tout du 24me. Régiment, qui s'eſt diſtingué, dit-on, par-deſſus tous les autres par des actions peu conformes à l'humanité, mais qui en revanche a beaucoup ſouffert dans quelques rencontres avec les *Provinciaux*. On cite entre autres un fait, qu'on n'auroit point attendu d'une Nation, ſi célèbre par ſon amour & ſon reſpect pour les Sciences : C'eſt la déſtruction du magnifique Apparat Philoſophique dans le Collége de *Prince-Town*, particulièrement de l'ineſtimable *Orrery*, Machine conſtruite ſur un Plan amélioré par l'ingénieux Docteur *Rittenhouſe*. En un mot, en liſant les Relations de part & d'autre, l'on ne ſauroit trop déplorer l'acharnement, lequel anime à leur ruine réciproque deux Peuples, qui, unis par les liens d'un intérêt commun, autant que par ceux du ſang, auroient pu faire la loi à toutes les autres Nations du Monde connu.

La *Proclamation* du Général *Washington*, dont il a été fait mention dans notre dernier *Supplément* à l'Article de *Londres*, eſt conçuë en ces termes.

De par Son Excellence GEORGE WASHINGTON, *Ecuyer*, *Général & Commandant en chef de toutes les Forces des* ETATS-UNIS *de l'*AMÉRIQUE.

Attendu que différentes Perſonnes, Habitans des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, engagés par des motifs d'inimitié, intimidés par les menaces de l'Ennemi, ou ſéduits par une Proclamation, donnée le 30. Novembre dernier par le Lord & le Général *Howe*, ſe diſant *Commiſſaires du Roi pour accorder des Pardons*, &c. actuellement en Guerre ouverte & faiſant invaſion dans ces Etats, ont tellement perdu de vuë les intérêts & le bien-être de leur Patrie, qu'ils ſe ſont oubliés juſqu'à ſe rendre près de l'Ennemi & à ſigner une Déclaration d'obéiſſance ; que quelques-uns d'entre eux ont été forcés à prêter le ſerment de fidélité, & engagés à ne point prendre les armes contre le Roi de la *Grande-Bretagne* ni à encourager d'autres à ce faire : Et attendu qu'il eſt devenu néceſſaire, qu'il ſoit fait diſtinction entre ceux des Habitans de ces Etats, qui ſont amis de l'*Amérique*, & ceux qui le ſont de la *Grande-Brétagne* ; & que tout Homme, qui reçoit protection d'un Etat comme l'un de ſes Sujets (pourvu qu'il n'ait point de ſcrupule de conſcience contre l'uſage de porter les armes) ſoit prêt à le défendre contre une invaſion hoſtile :

A CES CAUSES, au nom des *Etats-Unis* & en vertu des pouvoirs qui m'ont été donnés par le Congrès, j'ordonne par la Préſente, de la manière la plus expreſſe, & je requiers tous & chacun, qui ont ſigné une telle Déclaration, prêté un tel ſerment, & accepté une telle protection & un tel Certificat, de ſe rendre au Quartier-Général ou au Quartier du Général le plus prochain de l'Armée *Continentale* ou de la Milice, (juſqu'à ce qu'il puiſſe être fait un arrangement ultérieur par l'Autorité Civile ;) d'y délivrer telle Protection, Certificat, ou Paſſeport, & de prêter le ſerment de fidélité aux *Etats-Unis* de l'*Amérique :* Accordant néanmoins par la Préſente, à tous ceux qui préféreront les intérêts de la *Grande-Brétagne* à la Liberté & au

bonheur de leur Pays, *permission pleine & entière* de se retirer d'abord, eux-mêmes & leurs Familles, dans l'enceinte du Pays occupé par l'Ennemi: Et je déclare par la Présente, que tous & chacun, qui négligeront ou refuseront de se conformer à cet Ordre, dans un delai de 30. jours à compter de la date de la *Présente*, seront réputés Adhérents du Roi de la *Grande-Bretagne*, & traités comme Ennemis communs de ces Etats *Americains*.

Donné au Quartier-Général à MORRIS-TOWN.

Par ordre de Son Excellence, (*Signé*) ROBERT H. HARRISON, *Secr.*

De CONSTANTINOPLE, *le* 18. *Février.* On attend à tout moment l'accouchement d'une des Femmes du *Grand-Seigneur*: Mais, d'un autre côté, *Sa Hautesse* est à la veille de perdre un de ses Enfans, le Prince *Mehemet*, son Fils aîné, étant depuis quelques jours si dangereusement malade, qu'on craint qu'il ne puisse pas en rechapper.

Le nombre des trois Vaisseaux *Russes*, qui se trouvoient dans notre Port, a été augmenté de deux autres, chargés de Marchandises peu précieuses, mais qui surpassent encore les autres en grandeur. Au moment que l'on croyoit, que l'arrivée des premiers alloit contribuër à accélérer une rupture entre la *Porte* & la *Russie*, on a été fort étonné de voir les Capitaines & les Intéressés de ces Vaisseaux, destinés, disoit-on, pour la *Mer-Noire*, accepter la proposition qui leur avoit été faite par le Gouvernement *Ottoman*, d'aller prendre un chargement de Blé pour son compte sur la Côte de la *Grèce*. Il les a frétés en conséquence; & ces deux Navires vont être expédiés dans peu de jours. Quoique cet arrangement paroisse indiquer, que les affaires avec la Cour de *Pétersbourg* sont en négociation, & quoiqu'on continuë de soutenir que les Armes *Ottomanes* sont victorieuses du côté de la *Perse*, le Gouvernement ne continuë pas moins de travailler au rétablissement de ses Forces, particulièrement de sa Marine. Le *Capitan-Pacha* est parti ces jours-ci pour *Ismith* & *Brousse* dans le Golfe de *Nicomédie*, afin d'y faire couper le Bois nécessaire pour la construction de plusieurs Vaisseaux de guerre neufs, outre ceux qui sont déjà actuellement sur les Chantiers. Il est chargé en même tems d'examiner le nouveau chemin, qu'on y construit pour faire conduire de-là le Bois à nos Chantiers, parce que le transport par mer, usité jusqu'à présent, est trop dispendieux & dangéreux, plusieurs Vaisseaux aïant ci-devant péri dans le trajet. Au cas que *Hassan-Pacha* trouve la nouvelle route praticable, il a ordre d'y faire achever les travaux, qui ne sont pas encore perfectionnés. D'autres, croyant que cette Commission auroit pu être aussi bien remplie par un Officier inférieur, cherchent un motif plus mystérieux dans le départ de l'Amiral, mais sans aucune apparence de vérité.

La disgrace du ci-devant *Grand-Visir*, *Dervis-Mehemet-Pacha*, n'a pas été de longue durée, puisque le *Grand-Seigneur* lui a conféré le 13. de ce mois le Gouvernement de l'Isle de *Candie*. L'ancien *Reis-Effendi*, *Ismaïl-Bey*, n'est pas si heureux. Malgré tous ses efforts, il n'a pu encore obtenir la permission de revenir en cette Capitale.

De LISBONNE, *le* 28. *Février.* Depuis la mort du Roi, les affaires sont ici dans une espèce de fluctuation. Comme les Loix du Royaume portent que, lorsque la Reine est mariée à un Prince *Portugais*, & qu'il y a des Enfans de ce Mariage, son Epoux doit aussi être reconnu pour Roi, l'on croit, que l'Infant Don *Pèdre*, Oncle & Mari de notre nouvelle Souveraine, sera proclamé en même tems que cette Princesse, la Cérémonie en étant fixée après les Fêtes de *Pâques*. Le Marquis de *Pombal*, & Mrs. de *Mello* & de *Sà*, Secrétaires d'Etat, se rendent tous les jours chez la Reine: Mais l'on s'attend à la retraite du premier; & l'on croit, que Don *Joao Oliveira-Leite*, Secrétaire de Don *Pèdre*, entrera dans le Ministère, dès que ce Prince sera monté sur le Trône. Mr. de *Sà*, qui est Ministre au Département des Affaires Etrangères, paroît mieux affermi dans son Poste que le Marquis de *Pombal*, & jouït jusqu'à présent de toute la confiance de ses nouveaux Maîtres. Quant à l'état des différends avec la Cour de *Madrid*, on espère qu'ils pourront être terminés à l'amiable; mais la multitude d'autres objets, qui se captivent à présent ici plus directement l'attention, ont présque fait oublier celui-là pour le moment.

De VARSOVIE, *le* 19. *Mars.* Ces jours derniers peu s'en fallut, que nous n'eussions ici un tumulte général. Quelques *Russes* eurent querelle avec des *Polonois* près des Casernes Royales: La Patrouille survint & voulut saisir les Mutins: Mais les *Russes*, accrûs bientôt au nombre de 40. Hommes, se défendirent, & poursuivirent la Patrouille jusqu'au Corps de Garde dans la Ville neuve: La foule augmenta de plus en plus de part & d'autre; & la scène seroit bientôt devenuë sanglante, si enfin 40. *Uhlans* de la Garde du Roi, accourus au bruit, n'eussent rétabli la tranquillité. Pour prévenir desormais de pareils desordres, d'où il pourroit résulter les suites les plus funestes, les Commandants tant *Russes* que *Polonois* ont pris la ré-

ſolution de pourvoir leurs Patrouilles de nuit de cartouches à balle, pour faire feu ſur tous ceux qui oppoſeroient de la réſiſtance à l'exécution des ordres pour le maintien du repos public, ſi on ne peut les mettre à la raiſon par les voyes de douceur.

De COLOGNE, *le* 28. *Mars.* Le 22. de ce mois, entre les 6. & 7. heures du matin, il a paſſé à la vuë de cette Ville ſix Bâtimens, lesquels transportoient à *Dordrecht* 5. à 6. cents *Heſſois*, qui ſeront employés par la *Grande-Brétagne* en *Amérique.* Lorsqu'ils paſſèrent à *Coblentz*, on arrêta les Bateliers dans la Ville; l'on mit les Bateaux à la chaine, pour y faire une viſite; & l'on en enleva une vingtaine de Recruës, malgré les proteſtations de l'Officier, qui les conduiſoit, & qui fut obligé de céder à la néceſſité des circonſtances. On refuſa même de fournir des Vivres à ſon monde, quoiqu'il y en eût 65. malades à bord. L'on écrit de *Mayence*, que le Corps de 200. Chaſſeurs, que le Margrave de *Brandebourg-Anſpach* fournit à S. M. *Britanique*, & qui a dû reſter en arrière à cauſe de la mutinerie ſurvenuë parmi les Troupes de ce Prince, y avoit paſſé le Pont de Bateaux pour deſcendre le *Rhin.*

Il y eut, ces dernières ſemaines, une Sédition dans les Etats du Prince de *Naſſau-Weilbourg*, pour un objet des plus minces. Ce Prince avoit fait publier, pour l'uſage des Ecoles dans ſon Pays, un Ouvrage élémentaire, compoſé par la Société *pour l'Education à Kirchheim-Pohland.* Ce Livret, de 20. pages *in* 8vo, contenant outre l'*Alphabet* quelques formules de Prières, &c. parut aux Payſans renfermer des choſes ſentant l'héréſie ou du moins peu conformes à leurs idées: Ils s'attroupèrent; & le Prince fit à ſes Voiſins, particulièrement à l'Electeur *Palatin*, la réquiſition de lui envoyer quelques Troupes: Celles-ci rétablirent la tranquillité; & l'on croyoit que l'affaire en reſteroit là. Mais les Sujets de *Weilbourg* ſe ſont adreſſés à la Chambre Impériale de *Wetzlar*, afin d'en obtenir une Ordonnance pour faire ſortir les Troupes Etrangères de leur Pays. Le Prince, de ſon côté, y a envoyé un Directeur de ſa Chancellerie, pour effectuër qu'il ſoit mis *néant* ſur leur Requête: Et l'on attend encore l'iſſuë de cette conteſtation.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 25. *Mars.*

Le 22. de ce mois, les *Communes* après avoir achevé quelques affaires particulières, ſe formèrent en Committé ſur le *Subſide* & réſolurent d'accorder

36728. L. St. 11. Ch. 8. Soûs & demi, pour *la paye d'un Régiment de Chaſſeurs* Heſſois *pendant l'année* 1777. *en conformité d'un Traité entre le Roi & le Landgrave de* Heſſe-Caſſel.

16326. L. St. 10. Ch. 7. Soûs & demi, pour *un Régiment de Chaſſeurs de* Hanau, *ſuivant le Traité avec le Prince Héréditaire de* Heſſe-Caſſel.

39588. L. St. 2. Ch. 4. Soûs & demi, pour *un Corps de* 1282. *Hommes de Troupes du Margrave de* Brandebourg-Anſpach, *y compris les Officiers, en conſéquence d'un Traité conclu à cet effet.*

3390. L. St. 18. Ch. 4. Soûs, pour *ſuppléer à la Non-Valeur de la Somme accordée en l'année* 1776. *pour le Corps de Chaſſeurs* Heſſois.

Le Colonel *Barré* & Mr. *Baker* firent quelques objections aux Eſtimations faites & produites ſur ce ſujet: Le Lord *Barrington* & le Chevalier *Grey Cooper* y répondirent; mais le tout ne ſe paſſa que par manière de converſation.

La Chambre, conſidérant enſuite en Committé les *moyens de lever le Subſide*, réſolut que l'on appliqueroit à celui de l'année courante la Somme de

295832. Livres Sterling, 18. Chelins, 6. Soûs & trois quarts, *qui reſtoit au Fonds d'amortiſſement, le* 5. *Janvier, à la diſpoſition du Parlement.*

Ces Réſolutions ont été approuvées hier par la Chambre, qui a arrêté de procéder demain à l'examen ultérieur des *moyens de lever le Subſide.*

On trouve dans quelques-uns de nos Papiers publics, que des Lettres, qui ont été apportées par *la Suſanne*, Capitaine *Clark*, parti de *New-York* avec le dernier Convoi, contiennent l'Avis qu'une Députation, de la part des Colonies de *Virginie*, *Maryland*, *Penſylvanie*, & des trois Comtés ſur la *Delaware*, s'étoit renduë près des Frères *Howe*, " pour les prier „ de recevoir leurs Provinces ſous le Gouvernement *Britanique* & de faire une diverſion en „ leur faveur: " Mais, s'il y avoit la moindre réalité à un fait auſſi important, la Cour n'auroit pas manqué de le publier d'après le rapport du Général-Major *Robertſon* ou d'après les Lettres des Frères *Howe*, arrivées en même tems.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



***NUMERO* XXVII.**

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 4. Avril, 1777.

De GIBRALTAR, *le* 25. *Février.*

ON a reçu ici des Avis de la Côte de *Barbarie*, en date du 18. de ce mois, portant que, le Roi de *Maroc* aïant envoyé un Corps de ses Troupes vers la partie *Méridionale* de ses Etats, dans les Districts voisins de la Rivière de *Dra*, en la Province de *Ayt-Ata*, sous les ordres de son Cousin, *Muley-Aly-Ben-Elfadil*, pour lever des Contributions sur les Habitans & soumettre quelques-uns d'entre eux qui s'étoient révoltés, ceux-ci n'eurent pas plutôt découvert ces Troupes, qu'ils profitèrent de la première occasion pour les repousser; & que, les aïant surpris pendant la nuit, ils les mirent en déroute, tuant le Général, dix autres Officiers & 1300. Soldats. Aussi-tôt que Sa Maj. *Maure* a été instruite de ce desastre, Elle s'est d'abord mise en marche avec une nombreuse Armée, pour aller domter les Rebelles & les châtier sévèrement de leur desobéissance & de leurs excès. Le même Prince a donné ordre au Gouverneur de *Salé* de faire construire deux Frégates de la même grandeur que celles qui ont été détruites par les *Hollandois* dans les Ports de *Mamore* & de *Larrache*, & de faire des dispositions pour le récouvrement de celle, que *Pierre Humbert* a venduë en notre Baye à un Particulier de la Place. La nécessité d'avoir quelques Bâtimens pour aller en croisière a donné lieu à ces ordres; mais, l'Acheteur aïant refusé de restituër le Bâtiment, il en est résulté un Procès. Les Esclaves, qui ont composé l'Equipage des deux Hourques *Hollandoises*, prises par les Frégates détruites, ont été conduits à *Maroc* par ordre du Souverain. Ce Prince vient aussi d'envoyer ordre dans tous les Ports de ses Etats d'augmenter jusqu'à 8. *Duros* les droits de sortie sur chaque Boeuf gras, qu'on en exporte pour l'approvisionnement de *Gibraltar*; tandis qu'on n'en payoit ci-devant que cinq; ce qui fera renchérir les Provisions fraiches en cette Place. *Muley-Abdiselem*, Fils du Roi de *Maroc*, est revenu à *Fez* de son Pélérinage à la *Mecque*; & il a annoncé son retour à son Beau-Père, l'Alcaïde *Assir*, auquel il a envoyé en même tems un Cheval richement enharnaché.

De PARIS, *le* 28. *Mars.*

Le Parlement a rendu le 13. de ce mois un Arrêt, qui supprime, *comme aïant été imprimée en contravention aux Règlemens de la Librairie*, la Dénonciation contre les *Ex-Jésuites*, dont nous avons donné Copie (*dans nos Gazettes* Nos. XXIII. & XXIV.) Le Requisitoire de M. l'Avocat-Général *Séguier*, étoit conçu en ces termes.

MESSIEURS, Nous apportons à la Cour un Imprimé, qui se débite publiquement, contenant le Récit fait par un de *Messieurs*, lors de l'Assemblée des Chambres du 28. Février dernier; &, comme cet Imprimé est contraire

aux Règlemens concernant la Librairie, nous avons cru devoir en requérir la suppression. C'est l'objet des Conclusions par écrit, que nous laissons à la Cour, avec le dit Imprimé.

Mr. *Necker*, Directeur-Général du Trésor Royal, fait, dit-on, une épargne importante pour le Public, en refusant de dater du 1. Avril les avances de 8. à 9. Millions, que procuroient depuis longtems de riches Financiers, le Trésor Royal étant en état de faire face à toutes les dépenses. Cette bonne économie fournit au Gouvernement les moyens de mettre le Royaume dans une situation à ne point craindre les évènemens. Il y a des ordres donnés pour la construction de deux Citadelles & l'exécution d'un Plan de travail à *Cherbourg*, d'après lequel ce Port sera l'un des meilleurs de la *France*.

De LONDRES, *le* 28. *Mars*.

Le Lord *Guillaume Campbell*, Capitaine de Vaisseau & Gouverneur de la *Caroline-Méridionale*, & le Lieutenant *Ferguson* arrivèrent le 25. Mars en cette Ville de retour de la *Nouvelle-York*: Le lendemain le Lord eut l'honneur d'avoir une longue Conférence avec le Roi, à qui il fut présenté par le Duc d'*Argyle*. Le rapport, qu'il a fait à S. M. de l'état des affaires en *Amérique*, s'étend jusqu'au 20. Février. On en débite plusieurs particularités, sur lesquelles cependant la Cour garde le silence, telle par exemple que la soumission de la *Caroline-Septentrionale* & de la Province de *Maryland*, dont les Habitans ont joint, dit-on, les Troupes commandées par le Lord *Cornwallis*: D'autres assurent la même chose de la *Caroline-Méridionale* & de la Province des trois Comtés sur la *Delaware*: D'autres enfin prétendent avoir la Nouvelle, que six Bataillons *Américains* ont mis bas les armes, déterminés à ne plus servir; qu'il avoit été convoqué un Conseil de guerre, composé des principaux Officiers de l'Armée *Provinciale*, dans lequel l'on s'attendoit à voir prendre quelque résolution décisive sur les conditions, auxquelles les Colonies rentreroient sous la Domination *Britanique*; que les deux Commissaires se promettoient beaucoup de la flexibilité de plusieurs Membres du Congrès; qu'outre les Colonies sus-nommées celle de *New-York* & une grande partie de celle de *Pensylvanie* venoient de se déclarer pour le Gouvernement; que quelques Comtés de ces Provinces avoient même pris les armes en faveur du Roi; que la *Virginie*, lassée de la Guerre sur mer qui la ruine, avoit aussi montré de l'inclination pour un Accommodement; & que le Général *Howe* alloit envoyer dans toutes ces Provinces des Troupes pour la protection des Bien-intentionnés contre les excès des Mécontens. Ainsi des treize *Colonies-Unies* il ne resteroit plus à ramener à l'obéissance que les quatre qui composent la *Nouvelle-Angleterre*, & la *Georgie*. S'il est vrai, que la Cour ait reçu avis de ces évènemens, elle a trop d'intérêt à détromper le Public sur l'idée qu'il s'est faite de l'unanimité presque générale, qui a paru régler jusqu'ici la conduite de l'*Amérique-Confédérée*, pour ne pas l'instruire le plutôt possible des circonstances d'une Révolution aussi heureuse qu'imprévuë, ainsi que des moyens qui mettront le Chevalier *Howe* en état d'envoyer des Troupes dans toutes ces Provinces, tandis que, selon les derniers Avis, il avoit mandé quelques Régimens de *Rhode-Island*, afin de renforcer son Armée trop foible pour se maintenir dans ses Postes à *New-York* & dans la *Jersey*.

L'*Aventure*, Capitaine *Keith*, arrivé à *Cork* de *Halifax*, d'où ce Vaisseau étoit parti le 10. Février, a apporté, de la part du Général *Massey* qui commande dans la *Nouvelle-Ecosse*, des Dépêches, qui ne paroissent nullement agréables. Des Passagers, venus avec le même Bâtiment, ont rapporté, que les *Provinciaux* y avoient fait une nouvelle invasion en traversant la Baye de *Fundy*; & qu'il avoit été envoyé quelques Troupes de *Halifax*, pour s'opposer à leurs progrès.

L'affaire du Lord *Pigot*, Président du Conseil de *Madras*, (*dont il a été parlé dans le* Supplément *du* N°. XXV.) aura des suites fort sérieuses. Le Parti, contraire à ce Seigneur, n'oublie rien pour justifier la violence, dont la pluralité du Conseil a usé à son égard. Outre deux Brochures, qu'ils ont publiées, ils répandent dans le monde des Relations, dans lesquelles ils représentent sa conduite comme des plus arbitraires; ils lui attribuent la Résolution, prise en 1775. par la pluralité des Directeurs, de rétablir le *Raja* de *Tanjour*; ils prétendent qu'il a employé, pour l'exécution des ordres qu'il avoit sçu obtenir, des moyens injustes & contraires à la foi des Traités & aux intérêts de la Compagnie; ils se plaignent, comme d'un acte de despotisme, du parti qu'il avoit pris, de concert avec quatre Membres du Conseil qui lui étoient attachés, de suspendre dans l'exercice de leurs fonctions deux autres Membres, les Srs. *Stratton* & *Brooke*, & de mettre aux arrêts le Chevalier *Robert Fletcher*, Commandant des Troupes de la Compagnie sur la Côte de *Coromandel*; enfin ils se glorifient de la décision du Conseil-Suprême de *Bengale*, qui, approu-

rant les procédés de la pluralité de celui de *Madras*, a interdit les Membres de cette Assemblée, qui suivoient le Parti du Lord *Pigot*. Mais, d'un autre côté, l'on taxe ces insinuations de mauvaise foi & de fausseté; & l'on allègue pour exemple des calomnies, que les Ennemis de ce Seigneur répandent pour colorer, s'il étoit possible, leur conduite, le bruit des 300. mille Liv. St. qu'il auroit reçuës du *Raja*, pour lui être favorable; bruit qu'on convient aujourd'hui n'avoir été semé que pour prévenir contre lui les Directeurs de la Compagnie & le Public. Les procédés du Sr. *Stratton* & de ses Adhérents sont, dit-on, d'autant plus inexcusables, que le Lord *Pigot* avoit été envoyé expressément aux *Indes* pour exécuter le rétablissement du *Raja*, auquel ils se sont opposés; qu'il ne leur appartenoit point de juger les volontés de leurs Maîtres & de contrecarrer celui qu'ils avoient chargé de les remplir; que ces volontés, déclarées après une mûre délibération & de la manière la plus légale, étoient motivées par la conviction de l'injustice faite au *Raja*, Victime des intrigues de l'artificieux *Nabob*, son Ennemi, & de la cupidité de quelques Serviteurs de la Compagnie; mais que, quand même la résolution des Directeurs auroit été fondée sur un exposé erroné, il étoit du devoir du Conseil de *Madras* de la respecter provisionnellement, jusqu'à ce que, sur ses représentations, il eût été pris tel parti, que la Compagnie auroit jugé conforme tant à la justice qu'à ses intérêts; en un mot, que les procédés de la pluralité du Conseil, soit à l'égard du Lord *Pigot* ou de la Compagnie même, sont un exemple de l'insubordination la plus coupable.

Ces reproches, d'après les Avis qu'on a reçus, paroissent plus aisés à prouver que l'assertion de quelques Amis du Lord *Pigot*, que le Nabob d'*Arcot*, informé des ordres donnés il y a deux ans, a envoyé depuis 18. mois pour plus de cent mille Livres Sterling de Présens en ce Royaume. Quoiqu'il en soit de cette récrimination, la Compagnie même des *Indes* semble être très-mécontente de l'attentat du Conseil de *Madras* & ne se conformer nullement à l'avis du Conseil-Suprême de *Bengale*. Elle tint avant-hier une Assemblée-Générale, dans laquelle il fut d'abord pris la Résolution suivante.

La Cour des Directeurs aïant remis devant cette Assemblée la Resolution suivante, qu'elle a prise ce jourd'hui:

„ Résolu unanimément, *que les Membres* „ *de la Direction, se trouvant injurieusement* „ *traites dans deux Brochures, recemment* „ *publiées; l'une sous le titre de* Lettre de „ Mahomet-Ali-Chan, Nabob d'Arcot, à la „ Cour des Directeurs, à laquelle est annexé „ un Etat des faits relatifs à Tanjour, avec un „ Appendice de Papiers Originaux; *l'autre* „ *intitulée:* Papiers Originaux relatifs à Tanjour; *imprimées l'une & l'autre chez* T. „ Cadell *dans le* Strand 1777. *& les dits Mem-* „ *bres de la Direction aïant pris en consé-* „ *quence très-sérieusement la Cour & tous* „ *les Propriétaires de suspendre leur juge-* „ *ment sur la conduite de leurs Directeurs, si* „ *indécemment attaquée par deux Imprimés* „ *anonymes & insidieux, jusqu'à ce qu'ils se* „ *soient justifiés pleinement & à la satisfa-* „ *ction tant de leurs Commettans que du Pu-* „ *blic; pour laquelle fin ils ont déjà fait des* „ *préparatifs considérables, osant dès-à-pré-* „ *sent assurer la Cour, d'après les materiaux* „ *qu'ils ont sous les yeux, qu'ils n'ont pas le* „ *moindre doute qu'ils ne refutent complette-* „ *ment ces accusations graves, lesquelles, si on* „ *pouvoit les prouver, les rendroient non-seule-* „ *ment inhabiles à conduire les affaires de* „ *cette Compagnie, mais entièrement indi-* „ *gnes de jouïr à aucun degré de la confian-* „ *ce & de l'estime du Public:* "

„ *La Cour des Directeurs sent l'inconvé-* „ *nient de faire attention & par-là de don-* „ *ner du poids à des Imprimes de cette na-* „ *ture: Mais, comme elle juge en même* „ *tems, que les excès, auxquels on s'est porté* „ *dans ces Brochures, sont sans exemple;* „ *que le dessein & l'objet en sont extrèmement* „ *dangereux; & que l'Auteur a eu en vuë* „ *de déprécier la Compagnie aux yeux du* „ *Gouvernement & de la Nation, & d'em-* „ *barrasser par-là les affaires; la Cour des* „ *Directeurs espère, que ses Commettans ne* „ *jugeront pas, en cette occurrence, l'exa-* „ *men formel d'une Brochure anonyme une* „ *proposition qui soit indigne d'être faite à la* „ *Compagnie.* "

L'Assemblée, aïant dûment considéré la dite Résolution, a unanimément résolu *de l'*approuver, *desirant que sa présente Résolution soit insérée dans tous les Papiers publics.*

Après qu'on eut pris cette Résolution, Mr. *Jean Roberts*, Président de la Direction, informa les Propriétaires, qu'elle avoit reçu de l'*Inde* des *Dépêches de la nature la plus alarmante*, dont le Secrétaire alloit faire lecture. La première étoit une Lettre de Mr. *Dalrymple*, un des Membres du Conseil de *Madras*, datée d'*Alexandrie* le 19. Janvier 1777. & contenant des informations sur les procédés de quelques Membres de ce Conseil & de leurs Adhérents, à l'égard du Gouverneur. (*Nous en donnerons le Précis dans le* Supplément.)

La lecture de ces informations fut suivie de plusieurs Discours des Propriétaires les plus distingués, tendant presque tous à blâmer unanimément les Membres réfractaires du Conseil de *Madras*. Le Vice-Amiral *Pigot*, Frè-

re du Gouverneur, ne contribua pas peu par une Harangue, auſſi forte que pleine de juſteſſe, à animer l'indignation générale, déjà excitée par le ſimple récit des faits; & peu s'en fallut qu'on n'eût paſſé d'abord la Réſolution „ de charger les Directeurs de prendre les „ meſures néceſſaires pour faire rendre au „ Lord ſa liberté & ſon Gouvernement, & „ pour faire examiner les motifs de ceux qui „ l'ont mis en priſon. " Cependant l'on jugea, que l'affaire étoit trop importante pour la terminer ſi précipitamment; & il fut unanimément arrêté, que la propoſition ſeroit décidée par ballot, le 31. de ce mois, dans une autre Aſſemblée-Générale. Les plus éclairés d'entre les Intéreſſés ſont d'autant plus fâchés des troubles, que la déſobéiſſance du Conſeil de *Madras* menace de cauſer, qu'ils craignent, que le Gouvernement n'en prenne occaſion de ſe rendre maître de toutes les Poſſeſſions territoriales de la Compagnie. Ses affaires néanmoins ſont à préſent en ſi bon état, que dans la même Aſſemblée du 26. les Directeurs ont communiqué aux Propriétaires des détails, par leſquels il eſt conſtaté, que la Balance de ſes Revenus & Dépenſes, depuis le 1. Septembre 1776. juſqu'au 1. Mars 1777. après le payement de toutes ſes Dettes, ſe monte encore à 593000. L. Sterling en ſa faveur, outre des Marchandiſes pour environ trois Millions & demi actuellement en Magaſin.

Banque, 136 & trois quarts. *Indes*, 166.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXVII.

De LEIDE, *le* 4. *Avril*, 1777.

LA situation, où l'*Amérique-Confédérée* se trouva réduite par la diminution soudaine de son Armée, sur la fin de l'année dernière, doit avoir été extrêmement inquiétante; & il n'a pas fallu moins que la surprise de *Trenton* & l'Action près de *Prince-Town*, pour produire en faveur des Colonies un changement aussi promt qu'imprévu. Nous avons déjà inséré (*dans la* Gazette N°. XVI.) une Adresse ou Lettre exhortatoire du Congrès-Général au Peuple, pour l'appeller à la défense de son Pays, particulièrement de *Philadelphie*. Cette Pièce, du 10. Décembre 1776, étoit donnée en cette Ville-là: Mais peu après le Congrès doit l'avoir quittée, puisque ce fut le *Conseil de sûreté* qu'il y laissa, qui écrivit, le 4. Janvier suivant, une Lettre encore plus pressante, adressée au Peuple de l'*Amérique-Unie*, & dont voici la Traduction.

AMIS ET CONCITOYENS,

La nécessité présente des circonstances nous engage à nous adresser encore une fois à vous, pendant que nous pouvons déplorer les calamités de notre Patrie sans contrainte, & avant que la voix de la vérité & les plaintes contre la Tyrannie ne soient repoussées dans le sein du malheureux opprimé. C'est de vos efforts vigoureux seuls que dépend aujourd'hui le privilége de pouvoir toujours s'adresser à vous comme à des *Hommes libres*. Si l'Ennemi est encouragé par des succès ultérieurs, la dévastation & la ruine marqueront ses traces par-tout où il portera ses pas. Nous vous exhortons, nous vous prions, nous vous supplions de venir au secours de notre digne Général *Washington* & de nos Frères dans la Province de *Jersey*, gemissant maintenant sous l'invasion de l'Ennemi. —— Si vous souhaitez de garantir votre propriété du pillage, & de protéger l'innocence de vos Femmes & de vos Enfans; —— si vous desirez de vivre en Liberté; si vous êtes résolus à vous maintenir dans la jouissance du bienfait le plus précieux que le Ciel vous ait accordé, vous n'avez point le tems d'être en suspens. —— Une résistance mâle vous assurera tout genre de bénédiction. —— L'inactivité, la froideur n'apporteront que l'horreur & la déstruction. —— Montrez-vous des Hommes. —— Ne vous bercez point de la vaine attente de paix & de sûreté, si l'Ennemi réussit à soumettre ce Pays. De pareilles espérances s'évanouïront comme des songes, & vous précipiteront dans un abîme de misère inexprimable, d'où vous ne pourrez jamais vous retirer.

Tandis que nous avons le Ciel & la Justice de notre côté, (à moins que nous n'eussions assez d'impiété pour supposer, que le Tout-Puissant ait dévoué le Genre-humain à l'Esclavage;) hésiterons nous de nous présenter à nos Ennemis sur le champ de Bataille? Les Fils de l'*Amerique* n'ont pas tiré l'épée pour violer les droits d'autrui, ni pour réduire des Contrées fertiles & peuplées à un état de désolation. —— Ce n'a pas été pour piller les riches, ni pour extorquer au Cultivateur laborieux ou à l'industrieux Artisan les biens gagnés au prix d'un rude travail, que l'*Amérique* a eu recours aux Armes. —— Non. —— Dans le tems que nos humbles Requêtes, nos représentations pathétiques rétentissoient encore dans les oreilles de nos Ennemis, ils nous attaquèrent de gayeté de coeur sur nos paisibles rivages.

Puisse le Ciel, qui répandit sur vous la bénédiction de la Liberté, puisse-t-il vous reveiller au sentiment de votre danger, & exciter parmi vous ce courage mâle d'une vertueuse résolution, qui a toujours bravé les efforts de la Tyrannie! —— Puissiez-vous ne jamais perdre de vuë le prix glorieux de la Liberté, & supporter avec une fermeté convenable les fatigues & les rigueurs d'une Campagne d'hyver! —— Cela & cela seul vous donnera un titre à l'honneur éminent d'être considérés comme aïant été, sous la bénédiction de Dieu, les *Libérateurs de votre Patrie*.

Les artifices de nos Ennemis pour séduire & pour tromper sont en grand nombre. Tous les jours ils inventent & font circuler des contes de tout genre, les uns plus mensongers que les autres, pour vous amuser & vous tenir en suspens. C'est entre autres dans ce dessein qu'ils ont semé le bruit, que vos services ne sont pas nécessaires. N'ajoutez pas foi à de pareils rapports; ils sont répandus par des Traitres. Que tout Homme valide, associé ou non, se rende, à cette époque critique, sous les ordres des Officiers du District où il réside, & qu'il marche sans délai vers *Philadelphie*, à l'exception des Habitans des Comtés de *Berks* & de *Northampton*, qui doivent joindre le Général *Washington* au Quartier-Général.

Nous finissons, en priant tous Committés d'inspection, tous Officiers de la Milice, & en général tout Ami de son Pays, de s'employer en cette occasion; & nous n'avons aucun doute, que leurs vertueux efforts ne soient couronnés du succès le plus heureux.

Par ordre du Conseil, (Signé) THOMAS WHARTON, Jun. *Président*.

Pour animer encore davantage les Habitans à la défense de leurs foyers, le Conseil de sûreté publia en même tems, avec la signature du Sr. *George Bickham*, son Secrétaire, une *Lettre d'un Officier de distinction de l'Armée Américaine*, contenant le récit de plusieurs rapts &

autres cruautés, commis, disoit-on, par les Troupes Royales dans la Province de *Jersey*. Mais, quand même l'esprit de parti n'auroit rien ajouté à l'atrocité de ces faits, comme il y a tout lieu de le supposer, les détails mêmes en sont trop révoltans pour les communiquer tous au Public. Voici un des traits les moins noirs de cette Pièce.

Après avoir rapporté les circonstances d'un rapt, l'Auteur de la Lettre ajoute : " En de pareilles occasions l'Ennemi suivoit l'aiguillon d'une passion désordonnée ; mais en d'autres il a commis de gayeté de coeur des excès, dont on trouve les traces par tout le Pays : Il a pillé tout ce qu'il pouvoit emporter : Age ni Sexe, *Whig* ni *Tory*, n'a été épargné. Des Enfans, des Femmes, des Vieillards ont été mis nuds en chemise, malgré la rigueur de la Saison. Les Meubles de toute espèce ont été brûlés ou détruits ; les portes & les fenêtres brisées ; en un mot, les Maisons laissées inhabitables, & le Peuple sans Provisions, tous les Chevaux, le gros, le menu Bétail, & jusqu'à la Volaille, aïant été emmenés ou emportés. Un Gentilhomme de campagne, près de *Pennytown*, âgé & aveugle, fut dépouillé de tout ; & sur sa porte l'on trouva écrit : *C'est le Capitaine* Wills, *de* Royal-Irlandois, *qui l'a fait.* Pour donner une preuve remarquable de leurs égards & de leur bonté pour ceux qui leur sont attachés & qui leur veulent du bien, ils brûlèrent hier la belle Maison de *Daniel Cox*, Ecuyer, au Bac de *Trenton*, qui a été constamment leur Partisan & le Défenseur du *Torysme* dans cette partie de la Province. "

Environ dans le même tems le Conseil & la Chambre des Représentans de la Province de *Massachusett's-Bay* employèrent les mêmes moyens pour enflammer le Peuple à s'opposer à main armée aux Forces Royales. Ils adressèrent le 26. Janvier aux Habitans de cette Colonie une Lettre, dans laquelle, après leur avoir rappellé leurs griefs & l'inutilité de leurs Représentations, ils les informoient de la Résolution prise par le Congrès de mettre sur pié 88. Bataillons, dont 15. devoient être levés dans la Province : Ils les excitoient à concourir à la formation de cette Force militaire, pour se joindre à l'Armée sous les ordres de cet Homme, dont *le courage, la vertu & la patience étoient peut-être sans exemple* : Et enfin, après plusieurs réflexions amères sur la conduite de la *Grande-Brétagne*, particulièrement dans l'envoi des Commissaires, ils finissoient par les exhorter à l'observation de tous leurs devoirs religieux & civils.

Le Congrès-Général avoit aussi déjà précédemment jugé convenable de ranimer, dans la conjoncture épineuse où l'on se trouvoit, les sentimens de piété dans le coeur des Citoyens. A cet effet, il avoit pris le 11. Décembre 1776. la Résolution suivante.

Attendu que la juste Guerre, à laquelle les Etats-Unis *de l'Amérique ont été forcés par la* Grande-Brétagne, *devra probablement se continuër, pour raison de la même violence & de la même injustice, qui ont animé jusqu'à présent les Ennemis de la Liberté* Américaine : *Et, comme il est du devoir de tout Corps public autant que de chaque Citoyen en particulier, de venerer la Providence de Dieu & de la considerer comme le Dispensateur suprème de tous les evènemens, & l'Arbitre du destin des Nations :* A CES CAUSES, *le Congrès a arrêté par la Presente,* " *qu'il sera recommandé à tous les Etats aussi-tôt que possible de fixer un Jour solemnel de Jeûne & d'Humiliation, pour implorer de Dieu Tout-Puissant le Pardon du grand nombre de péchés, trop communs dans tous les rangs, & le prier d'accorder la protection & le secours de sa Providence dans la poursuite de cette Guerre juste & necessaire. Le Congrès recommande aussi de la manière la plus serieuse à tous Membres des* Etats-Unis, *& particulièrement aux Officiers Civils & Militaires qui leur sont subordonnés, l'exercice de la repentance & de la reformation ; requérant des dits Officiers du Département Militaire l'observation etroite des Articles de Guerre en général, & particulièrement de celui qui défend les juremens téméraires & toutes autres irregularités contraires aux moeurs, desquelles l'on charge tous tels Officiers de prendre connoissance. On laisse à chaque Etat le soin de rendre des Proclamations pour fixer le jour, qui leur paroîtra le plus convenable pour leurs Districts respectifs.*

Extrait des Minutes. (*Signé*) CHARLES THOMPSON, Secrétaire.

Voici l'Etat des Prisonniers, &c. à l'affaire de *Trenton* le 26. Décembre 1776. que le Congrès a publié avec la Lettre du Général *Washington*, placée dans notre dernier *Supplément*.

Régiment de Landspath (Losberg.) Un Lieutenant-Colonel, un Major, un Capitaine, 3. Lieutenants, 4. Enseignes, 38. Sergents, 6. Tambours, 5. Musiciens, 9. Valets d'Officiers, 206. Soldats.

Régiment de Kniphausen. Un Major, 2. Capitaines, 2. Lieutenants, 3. Enseignes, 23. Sergents, 6. Tambours, 6. Valets d'Officiers, 258. Soldats.

Régiment de Rohl (Rall.) Un Colonel, un Lieutenant-Colonel, un Major, un Capitaine, 2. Lieutenants, 5. Enseignes, 2. Aides-Chirurgien, 25. Sergents, 8. Tambours, 4. Musiciens, 9. Valets d'Officiers, 244. Soldats.

Régiment d'Artillerie. Un Lieutenant, 4. Sergents, un Valet d'Officier, 32. Soldats.

TOTAL. Un Colonel, 2. Lieutenants-Colonels, 3. Majors, 4. Capitaines, 8. Lieutenants, 12. Enseignes, 2. Chirurgiens, 92. Sergents, 20. Tambours, 9. Musiciens, 25. Valets d'Officiers, 740. Soldats. En tout 918. Prisonniers.

Six Canons de bronze de trois livres, avec leurs affuts, complets & en très-bon état. Trois Chariots de Munitions. Autant de fusils, de bayonnettes, de gibernes & d'épées que de Prisonniers. Douze Caisses de tambour. Quatre Drapeaux. *Publié par ordre du Congrès.*

(*Signé*) CHARLES THOMPSON, *Sécrétaire.*

Il paroît, tant par cet État que par la Lettre même de Mr. *Washington*, que l'Auteur de celle de *New-York*, du 3. Janvier, dont nous avons donné l'Extrait (*dans notre* Supplément *du* N°. XXIV.) a eu tort d'assurer, " qu'on avoit perdu à *Trenton* des Munitions & des Magasins de Provisions, que les Bataillons *Hessois* avoient été chargés de garder. " Au reste, l'on trouve dans quelques Avis de l'*Amérique*, que les Prisonniers de cette Nation n'ont pas encore été échangés, parce qu'il n'y a point de Cartel arrêté en leur faveur.

De VERSAILLES, *le* 26. *Mars.* Le 23. de ce mois, Dimanche des *Rameaux*, le Comte de *Souza* de *Coutinho*, Ambassadeur de *Portugal*, eut, en long manteau de deuil, une Audience particulière du Roi, dans laquelle il notifia à Sa Maj. la mort du Roi de *Portugal*. Aujourd'hui, la Cour a pris le Deuil à cette occasion pour quatre semaines.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 28. *Mars.*

M. le Cardinal de *la Roche-Aymon*, Archevêque de *Rheims*, continuant d'être dans un état qui fait craindre pour sa vie, avoit fait passer à M. le Comte de *Maurepas* son travail pour la nomination à quelques Abbayes & pour celle de l'Abbé d'*Albaret* à l'Evêché de *Sarlat*, vacant par la mort de Mr. de *Montesquiou*: Mais, sans le décacheter, le Roi le lui a fait renvoyer directement, en lui mandant qu'il attendroit sa meilleure santé pour terminer ce travail ensemble.

On a imprimé deux Lettres de Madame de *Bellegarde*, dont le Mari est encore détenu à la Prison de l'Abbaye, adressées à M. le Maréchal de *Biron*, l'une le 16. Décembre, l'autre le 24. Janvier dernier, sur les griefs de cet ancien Officier contre la Sentence du Conseil de guerre, tenu à l'Hôtel des *Invalides*, concernant la réforme des Fusils. Comme il a été ci-devant rendu compte des Décrets décernés contre le Comte de *Viry*, soupçonné d'avoir assassiné un Jeune-Homme, nommé de *Thérigny*, qu'il logeoit dans son Château, il est juste d'annoncer aujourd'hui, que les Juges de *Moulins*, devant lesquels le Parlement avoit renvoyé ce Gentilhomme, l'ont déchargé le 28. Février, ainsi que deux ou trois de ses Domestiques, des accusations formées contre eux, & que l'écrou de leur emprisonnement a été biffé.

M. l'Ambassadeur d'*Espagne* en notre Cour contredit le bruit, qui s'étoit répandu ici, que les Gardes de la Chambre du Roi d'*Espagne* aïant entendu vers minuit du bruit aux fenêtres du Château du *Pardo*, ils étoient sortis & avoient trouvé une Echelle, un Pistolet, un Poignard, & un Portefeuille, dans lequel il n'y avoit d'écrit que l'heure qu'il étoit. En effet toute cette Histoire paroît se ressentir beaucoup de la fiction; & quelques gens assurent, qu'elle ne doit son origine qu'à un des Gardes, qui a voulu gagner une récompense par cette prétenduë découverte.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 28. *Mars.*

Le 25. de ce mois, les *Seigneurs* délibérèrent sur le Bil, pour prévenir les Emprunts en Rentes viagères à des conditions ruineuses pour les Emprunteurs. Les Lords *Abingdon* & *Camden* s'opposèrent à la Clause, qui donne à la Cour de Chancellerie le pouvoir de procéder dans des affaires de ce genre *sommairement & sans appel.* Ils crurent contraire à la Constitution & dangereux pour la propriété des Citoyens de donner à un Tribunal quelconque, qui juge en première instance, le droit de décider *souverainement*, & sans qu'on puisse faire réparer les griefs contre lui, à titre d'injustice ou d'erreur. Le Lord *Camden*, examinant l'objet même du Bil, dit " qu'il „ n'y voyoit aucun remède contre le mal, qu'on vouloit prévenir; que la racine s'en trouvoit „ dans la masse du Peuple, si corrompuë, si énervée, si adonnée au luxe & à la débauche, qu'il „ craignoit que rien ne pourroit la rappeller au sentiment de ses devoirs, sinon l'excès des malheurs publics; qu'il seroit plus digne du Pouvoir législatif d'extirper le mal dans sa cause, en „ reprimant le vice & la corruption, au lieu de les encourager, &c." Cependant cette Clause & toutes les autres du Bil furent approuvées à la pluralité de 24. contre 5. Voix; & la Chambre le passa le lendemain. Le 27. quarante-sept Bils publics & particuliers furent munis du Consentement Royal par Commission; après quoi les deux Chambres s'ajournèrent au 8. Avril. Les *Communes* ne se sont occupées dans leurs dernières Sessions que de Bils de peu d'importance. Un des plus considérables est celui, qui permet l'établissement d'un Théatre à *Birmingham*, malgré l'opposition de quelques Membres, qui crurent qu'un tel Etablissement ne tendroit qu'à augmenter le goût du plaisir & de la dissipation dans une Ville de commerce & de manufacture, laquelle ne fleurit que par l'industrie de ses Habitans.

Les informations, dont il a été donné communication à l'Assemblée de la Compagnie des *Indes* le 26. Mars, (*ainsi qu'il a été dit dans la* Gazette *de ce jour*,) contiennent en substance:

Que le Lord Pigot, *voulant exécuter les ordres des Directeurs, qui portoient expressément de rendre au* Raja *son Etat de* Tanjour, *dont le* Nabob *étoit actuellement en possession, il avoit tâché de le faire de la meilleure manière possible, en prenant immédiatement le commandement du Fort* St. George; *que, dans l'exécution de ce dessein, il rencontra d'abord de grands*

délais de la part du Conſeil; mais qu'enfin, à force d'aſſiduité, il l'effectua, ſe rendant en perſonne, pour cet objet, au commencement de Mars 1776, à Tanjour, d'où il revint vers la fin de Mai; qu'aïant deſiré enſuite d'y envoyer quelques Troupes, pour la ſûreté ultérieure du Raja, on s'y étoit oppoſé en Conſeil, comme presqu'à tout ce qui venoit du Lord Pigot; que le Nabob étoit conſtamment informé de tout ce qui ſe paſſoit au Conſeil, & que ſes intérêts y avoient abſolument la prepondérance; que le Lord, après avoir epuiſé tous les moyens pour agir conformement aux Loix, aux ordres des Directeurs, & au plus grand avantage de la Compagnie, n'avoit pu prévaloir; que la pluralité du Conſeil etoit convenuë d'envoyer une de ſes propres créatures à Tanjour, ſans le conſentement du Préſident; & que, quoiqu'il fût de la plus grande irregularité d'expédier aucun Ordre, qui ne fût conçu au nom des Préſident & Conſeil, la pluralité de celui-ci s'étoit cependant miſe au-deſſus de cet uſage & avoit fait envoyer un Officier à Tanjour, par l'ordre ſeulement du Conſeil:

Que le Lord Pigot, embarraſſé & irrité par ces procedés, avoit ſuſpendu, au mois d'Août dernier, deux Membres du Conſeil dans l'exercice de leurs fonctions, pour ſe mettre mieux en etat d'exécuter les ordres des Directeurs; mais que, par une ſuite de cette ſuſpenſion, le Colonel Stuart s'étoit invité le 24. du même mois à dîner au Fort avec le Lord Pigot; & que s'appercevant, que ce Seigneur ſoupçonnoit quelque deſſein tramé contre lui, il avoit engagé ſon honneur, qu'il n'arriveroit rien de pareil: Que, ſur cette aſſurance, le Lord s'étoit rendu, ſelon ſa coûtume, au Jardin de la Compagnie, à quelques miles hors de la Ville, pour y prendre le Thé & paſſer le ſoir, aïant dans ſa Calêche le Colonel Stuart; qu'il n'avoit pas fait deux miles de chemin, lorsque le Colonel Eddinſton ſe préſenta à la tête des Chevaux, & l'épée nuë à la main ordonna au Poſtillon de s'arrêter, & cria Sepoy [cri de Guerre des Cipayes;] qu'en ce moment le Capitaine Arthur Lyſaght, à la tête de trente Hommes armés, accourut à côté de la Calêche; ſurquoi le Colonel Stuart prit le Lord Pigot par le bras, & lui ordonna de ſortir de la Voiture; que le Lord, forcé de céder, fut enſuite mis dans une autre Calêche, qu'on avoit tenuë prête pour cet effet, gardé par le Capitaine Lyſaght, qui lui tint le piſtolet ſur la gorge pendant tout le chemin, jusqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés au Mont St. Thomas, où le Lord etoit tenu enfermé ſous une forte Garde, commandée par le Major Horne:

Que le jour ſuivant, 25. Août, George Stratton, Ecuyer, l'un des Membres du Conſeil ſuſpendus par le Lord Pigot, avoit été proclamé Gouverneur du Fort St. George & Préſident du Conſeil, & qu'il avoit éte rendu une Proclamation pour cet effet: Que le Lord Pigot avoit beaucoup de raiſon de croire, que le ſecond Fils du Nabob ou ſes Adhérents avoient deſſein de l'aſſaſſiner, vu qu'il avoit eté envoyé à minuit un ordre de l'emmener hors du Fort; mais que ce Seigneur, ſe tenant ſur ſes gardes, avoit dit, qu'auſſi longtems qu'il auroit un ſouffle de vie, il ſe défendroit, & ne ſouffriroit point qu'on l'emmenât: Qu'il avoit enſuite fait préſenter une Requête à la Cour du Maire, pour être élargi en vertu du Bénéfice de l'Habeas-Corpus; mais que l'influence du Conſeil en avoit prévenu l'effet.

De BRUXELLES, *le* 31. *Mars.* Les dernières Lettres de *Paris* portent, que le Deuil pour la mort du Roi de *Portugal* empêcheroit, que la Cour ne ſe montrât dans tout ſon éclat à l'arrivée de l'Empereur, qui paroiſſoit irrévocablement fixée du 12. au 15. du mois prochain; & qu'en conſéquence du rigoureux *incognito*, exigé par S. M. Impériale, des ordres avoient été envoyés à tous les endroits de viſite des Fermes de ne lui rendre aucun honneur & de laiſſer paſſer en ſilence les voitures, qui lui appartiennent. Cependant le départ de ce Monarque ne doit pas avoir eu lieu avant le 24. du courant, puisque l'on avoit fixé à ce tems la Cérémonie de l'Inveſtiture, que S. M. Impériale donneroit au Prince de *Holſtein-Eutin*, repréſenté par Mr. de *Koch*, ſon Miniſtre-Plénipotentiaire, tant pour l'Evêché de *Lubeck* que pour les Comtés d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorſt*, qui ſeroient en même tems déclarés Duchés.

On ne ſait s'il y a quelque fondement à la Nouvelle répanduë par des Feuilles d'*Italie*, que le Gouverneur de la *Vera-Cruz* avoit fait arrêter ſept Bâtimens *Anglois*, qui faiſoient la contrebande dans le Golfe de *Mexique* ſous Pavillon *Majorquain*; & qu'aïant fait mettre en priſon les Capitaines & la plus grande partie de l'Equipage, les premiers, menacés de mort, avoient avoué, qu'ils faiſoient depuis 5. ans ce Commerce prohibé, auquel pluſieurs Habitans du *Mexique*, de la *Vera-Cruz*, ainſi que d'autres Villes ſur le Golfe, & même des gens en place, étoient intéreſſés; & qu'ils croyoient que dans le dit intervalle il étoit entré au-delà de 300. Bâtimens contrebandiers dans des Ports de ces parages; enfin que la valeur des Bâtimens ſaiſis étoit eſtimée à un Million de Piaſtres. Si ces faits ſont réels, ils rendront peut-être plus épineuſe l'affaire du Bâtiment l'*Etoile d'Orient*, dont il a été queſtion au Parlement de la *Grande-Brétagne*.

De ROTTERDAM, *le* 3. *Avril.* Les Vaiſſeaux de transport *Anglois*, détenus jusqu'au 31. Mars par le vent contraire à *Helvoetſluis*, en ont fait voile ce jour-là pour *Spithead*. L'on vient d'apprendre, que les *Anglois* ont encore enlevé un Vaiſſeau Marchand *Hollandois*. C'eſt la Hourque *la Concorde*, Capitaine *Gabriel van Leeningen*, allant d'*Amſterdam* à *Seville*, qui a été conduite aux *Dûnes* par le Bâtiment Garde-Côte *Britanique*, *le Wells*, commandé par le Lieutenant *Guillaume Hills*. On en ignore la raiſon.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXVIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 8. Avril, 1777.

De MADRID, *le* 18. *Mars.*

DON *François - Innocent de Souſa Coutiño*, Ambaſſadeur de *Portugal*, eut le 8. de ce mois une Audience particulière du Roi, dans laquelle il préſenta à S. M. ſes Lettres de créance de la Reine Dona *Marie*, dont il notifia en même tems l'avènement à la Couronne.

Le Vaiſſeau *le St. Raphaël*, de la Compagnie des *Caraques*, partie de la *Guayre*, le 26. Décembre dernier, & la Balandre, *la Ntra. Sra. de la Candelaria*, parti de *Cumana* le 22. Janvier; ſont entrés à *Cadix* le 6. de ce mois, apportant pour le compte de la Compagnie & des Particuliers 10482. Fanègues de *Cacao*; 606. Arrobes d'*Anil*; 137. de Salſepareille, & 1900. Cuirs en poil.

De PARIS, *le* 31. *Mars.*

Il a été envoyé au Parlement des Lettres-Patentes du Roi, portant Commiſſion à des Membres du *Châtelet*, préſidés par M. *le Noir*, Lieutenant-Général de Police, d'inſtruire & juger, ſauf l'appel au Parlement, le Procès de quelques Commis du Bureau de la Guerre, empriſonnés dernièrement pour avoir détourné des Ordonnances & en avoir reçu le montant au moyen de fauſſes ſignatures.

On attend dans peu un Arrêt du Conſeil, qui ſupprimera les différentes Régies des Droits réunis, des Droits réſervés ou ſur les Cuirs, des Hypothèques, Octrois Municipaux, Poudre & Amidon, à dater du 1. Octobre prochain. Le tout ſera confié à une ſeule Compagnie de 25. Régiſſeurs, dont chacun fait 500. mille Livres de fonds. Cet arrangement procurera, dit-on, à l'Etat un avantage de 4. Millions par an.

Induits en erreur d'après de faux avis, que nous n'imputons qu'à l'ignorance & non pas à la malignité, nous nous ſommes permis trop indiſcrettement ſans doute, de nommer des Perſonnes auſſi reſpectables par le rang qu'elles occupent que par l'éclat d'une naiſſance illuſtre. La Comteſſe Douairière de *Maulde* n'a pu épouſer le feu Général de *Lally* en 1748. puiſque ſon Mari n'eſt mort que le 11. Mai 1763. S'il exiſte des inquiétudes d'ailleurs ſur la naiſſance du Fils de M. de *Lally*, nous renvoyons les Curieux à l'Article, qui vient d'être inſéré dans *le Courier de l'Europe*. La bonne-foi, avec laquelle on y établit la Généalogie de la Demoiſelle *Crafton*, ſa Mère, ne ſemble plus laiſſer de reſſource à la calomnie. Nous ſommes ſujets à l'erreur; mais, dès qu'elle nous eſt démontrée, l'honnêteté nous preſcrit la loi de la reconnoître.

De LONDRES, *le* 1. *Avril.*

Le Roi ſe rendit hier matin à cheval à *Buſhy-Park*, Terre du Lord *North*, où S. M. reſta environ deux heures. Ce Miniſtre prend ſouvent l'exercice d'une promenade à cheval: Quelques-uns aſſurent, qu'il ſe rétablit ſi bien, qu'il pourra venir aux Séances du Parlement

après les Fêtes de *Pâques*; mais d'autres disent, qu'il se trouve dans un état de langueur, qui ne lui permettra point d'assister aux débats, qu'on attend dans la Chambre des *Communes* à l'occasion du *Budget*, ou des moyens de lever le Subside, matière dont on dit l'ouverture définitivement fixée au 16. Avril.

Hier, 31. Mars, les Propriétaires de la Compagnie des *Indes* tinrent l'Assemblée-Générale, qu'ils avoient indiquée le 26. pour décider par ballot la Question: " S'il seroit recommandé à la Cour des Directeurs de prendre telles mesures, qui leur paroîtroient les plus efficaces, pour rétablir le Lord *Pigot* dans l'exercice plein & entier des pouvoirs, dont il est revêtu par la Commission de la Compagnie, en qualité de Gouverneur & Président du Comptoir de *Madras*, ainsi que pour faire des recherches sur la conduite des principaux Auteurs de son emprisonnement &c?" Après de vifs débats, l'affirmative prévalut à la pluralité de 382. contre 140. Voix, à condition cependant qu'après le rétablissement du Lord *Pigot*, l'on examinera sa conduite en même tems que celle de ses Adversaires. Cette contestation paroît devoir produire des suites importantes pour toute la Nation en général, puisque dès-à-présent l'on dit, que les fréquentes Révolutions, excitées dans l'*Inde* par des menées illicites, porteront le Gouvernement à prendre entre ses mains l'Administration civile & militaire dans ce Pays & à n'y laisser à la Compagnie que la seule partie du Commerce. Ainsi nous croyons remplir l'objet de notre Feuille, en donnant successivement à nos Lecteurs, à mesure que la place le permettra, quelques détails, qui les mettront à portée de juger de l'origine & des circonstances de cette affaire. Nous commencerons par un Précis de ce qui s'est passé dans les Assemblées de la Compagnie des 26. & 31. Mars.

Après qu'il eut été fait le 26. lecture des informations, (*dont nous avons donné un Extrait l'Ordinaire dernier*) le Gouverneur *Johnstone*, Mrs. *Elliott*, *Creighton*, *Fitzgerald*, *Moore*, *Jones*, & plusieurs autres Propriétaires blâmèrent hautement, par des Discours très-forts, la conduite de la pluralité du Conseil de *Madras*, qu'ils firent regarder comme une *insulte*, faite non-seulement aux Directeurs mais à tout le Corps de la Compagnie; ils exhortèrent les Directeurs à prendre les mesures les plus promtes & les plus efficaces pour rétablir le Lord *Pigot* & dépouiller le Sr. *Stratton* du pouvoir qu'il avoit usurpé, se réservant néanmoins la Compagnie de faire des recherches rigoureuses sur la conduite de l'un & de l'autre Parti, & d'infliger aux coupables telle punition que méritoit leur délit. Mr. *Gregory* & quelques autres Membres de la Direction appuyèrent cette ouverture, ajoutant, "que, sans décider définitivement les raisons de part & d'autre, le seul procédé de saisir, par le moyen d'une *force militaire*, un Gouverneur, qu'on ne pouvoit accuser de *trahison*, & de l'enfermer comme un Criminel, méritoit la censure la plus sevère." Le Vice-Amiral *Hugues Pigot*, Frère du Gouverneur, fit dans le même sens un Discours fort touchant, par lequel il insista principalement sur la nécessité d'accélérer les mesures pour le rétablissement du Lord, dont, d'après des preuves qu'on avoit en mains, la vie se trouvoit dans le danger le plus imminent.

Dans son Discours le Gouverneur *Johnstone* avoit dit, "que tous ces troubles ne devoient leur origine qu'à l'ambition & au génie intriguant de *Mahomet-Ali-Chan*, Nabob du *Carnatic* ou d'*Arcot*; que c'étoit un Homme adroit, subtil, trompeur, & d'autant plus capable d'ourdir les trames les plus artificieuses que, pour parvenir à ses fins, il savoit employer des moyens, qui ne manquoient presque jamais d'avoir leur effet sur le coeur humain; que peu de personnes sortoient de sa présence sans être très-satisfaites de son accueil gracieux & plus encore de sa libéralité." Ce trait parut décoché contre le Sr. *Macleane*, un des Propriétaires, qui est en même tems Agent du Nabob en *Angleterre*. Tous les yeux s'étant tournés sur lui, il se leva pour justifier sa propre conduite & celle de son Maître: Il se plaignit amèrement de l'injustice qu'on avoit faite à ce dernier, en rétablissant le *Raja* de *Tanjour*, contre la foi des Traités, que le Sr. *Macleane* prétendoit conclus avec lui sous la garantie de toute la Nation *Britanique*: Enfin il tâcha de le laver, ainsi que le Fils puiné de ce Prince, du soupçon d'avoir voulu assassiner le Gouverneur, &c.

Mr. *Jean Roberts*, Président de la Direction, & quelques autres, proposèrent alors de faire *d'abord élargir* le Lord *Pigot*, & de décider *ensuite*, s'il avoit été justement déposé: Mais l'Amiral *Pigot* & tous les autres Amis du Gouverneur s'opposèrent vivement à cette ouverture: "Si on rend à mon Frère (dit l'Amiral) seulement sa liberté, & si on ne le rétablit en même tems dans sa Place, ce sera non-seulement une approbation indirecte de sa déposition; mais ce sera aussi l'exposer à un Assassinat certain: Rétablissez-le dans son Poste; & il sera en état de se garantir soi-même des trames de ses Ennemis: Je le connois Homme d'honneur; il n'abusera point de la confiance qu'on aura eue en lui. Ensuite vous pourrez faire des perquisitions; &, si vous trouvez sa conduite répréhensible à quelque égard, faites avec lui ce que vous jugerez à propos."

L'on proposa donc la Question sus-mentionnée; mais, après quelques observations sur le trop de précipitation qu'on paroissoit mettre dans l'affaire, il fut unanimément résolu de renvoyer la Résolution finale au Lundi suivant.

Ce jour-là, l'on procéda d'abord au ballota-

ge ; &, lorsqu'une pluralité de 242. Voix sur la totalité de 522. se fut déclarée pour le rétablissement du Lord *Pigot*, le Sr. *Farmer* se leva & déclama vivement contre la Résolution, qu'il dit être *nulle* & *sans effet*. Il annonça, qu'il seroit donné une Protestation contre sa validité, & qu'il espéroit, que les Directeurs fixeroient incessamment un jour pour reprendre la matière en considération. Mr. *Creighton* traita cette demande d'*informelle* & de *nugatoire*, observant d'ailleurs, "qu'on ne pouvoit reprocher à la Compagnie d'agir trop précipitamment, puisqu'elle n'avoit rien décidé que *provisoirement*, & jusqu'à ce qu'il eût été fait des recherches tant sur la conduite du Lord *Pigot* que sur celle du Conseil." Le Sr. *Macleane* soutint cependant avec la plus vive ardeur ce que venoit de dire le Sr. *Farmer*. Il prétendit, "que l'Assemblée des Propriétaires n'avoit pu décider d'après ses *propres lumières* la validité de la déposition du Lord; qu'on auroit dû prendre l'avis de Jurisconsultes, puisque la justice du procédé tenu à son égard dépendoit de la Question, *si le Gouverneur étoit tenu de suivre l'avis de la pluralité du Conseil, ou si le Conseil devoit suivre les ordres du Gouverneur?*" Mrs. *Rous* & *Johnstone* lui répliquèrent; & le dernier s'étendit sur la nécessité de mettre à l'avenir les Chefs des Etablissemens de la Compagnie à l'abri d'entreprises, aussi violentes & aussi contraires aux Loix que celle dont le Conseil de *Madras* venoit de donner l'exemple. Après cette altercation, l'Assemblée se sépara.

En attendant l'effet que pourront avoir les Protestations de la Minorité, les deux Partis n'oublient rien pour mettre le Public de leur côté. Le 29. Mars, l'Amiral *Pigot* fit insérer dans les Papiers publics un Avis aux Propriétaires, contenant le récit de la conduite, tenuë à l'égard de son Frère. Après avoir rapporté les circonstances de sa saisie, (*à peu près de la même manière que nous l'avons fait dans notre dernier* Supplément,) il continuë en ces termes.

Immédiatement après s'être emparé du Gouvernement, le Sr. Stratton *& ses Adhérents promirent publiquement une Récompense aux Soldats, & envoyèrent au Major* Horne, *Commandant l'Artillerie au* Mont St. Thomas, *un Ordre signé d'eux, portant;* "*que, si on faisoit la moindre tentative pour délivrer le Lord* Pigot, *la vie de ce Seigneur devroit en répondre:*" *Peu de jours après le Colonel* Eddington *fut envoyé, pour emmener le Lord hors du* Mont *à minuit, sans qu'il voulût dire où il avoit dessein de le conduire: On dit à présent, que c'etoit à* Chinglepur; *mais il y a tout lieu de croire, que ce n'auroit pas été là le sort de ce Seigneur. Il dit,* "*qu'il ne vouloit pas se fier à un Traitre; & qu'aussi longtems qu'il auroit un souffle de vie, il ne se laisseroit pas emmener hors du Mont si ce n'étoit à son propre Fort (le Fort St. George) ou sur l'un des Vaisseaux du Roi.*" *La résolution du Lord, & l'impression que sa situation commençoit de faire sur la Garnison, portèrent le Major* Horne *à le garantir en cette occasion. Il a depuis paru par la Deposition, faite sous serment par le Sr.* Randall, *qui revient en* Angleterre *à bord du Vaisseau le* Grenville; *que le Fils puîné du Nabob avoit précedemment tâché d'ourdir un Complot pour assassiner le Lord. On s'est donné beaucoup de peine pour invalider le temoignage du Sr.* Randall; *mais il n'est à présent personne à* Madras, *qui ne soit persuadé que ce Jeune-Homme [nommé* Ameer-ul-Omrah, *le second de cinq Fils qu'a le Nabob] est capable de toute sorte de méchanceté pour avancer ses vuës ambitieuses, &c.*

La Déposition du Sr. *Randall*, dont il est fait mention dans cette Adresse de l'Amiral *Pigot*, & qu'il a confirmée par serment devant le Sr. *Smith*, Maire de *Madras*, porte, "qu'*Ameer-ul-Omrah* lui avoit fait des offres considérables pour assassiner le Lord *Pigot*, au commencement de l'Eté dernier."

Le Sr. *Macleane*, de son côté, a publié le même jour un Avis en réponse à la Résolution des Directeurs de la Compagnie, (*inserée l'Ordinaire dernier.*) Il y dit, "que les deux Imprimés en question ne peuvent être considérés plus longtems comme *anonymes*, puisqu'il *déclare* qu'il en a fourni tous les matériaux. Je garantis (ajoute-t-il,) je veux prouver leur authenticite; &, si j'y manque, je suis prêt à subir la note d'*infamie*. Ces Imprimés n'ont jamais été *insidieux*, puisque leur objet est *honnête*, & que leur publication n'a jamais été desavouée. Quant à la qualification de *dangereux*, ils le sont; mais le *danger* n'est que pour *ceux qui osent violer la foi publique, & opprimer un Allie de la* Grande-Brétagne. —— Le Nabob d'*Arcot* ne s'est adressé au Corps de la Nation qu'après avoir perdu toute espérance de redressement de la part des Directeurs & de la Compagnie. —— A qui les Alliés de la *Grande-Bretagne* se plaindront-ils, lorsqu'on les opprime, si ce n'est *au Roi*, *au Parlement*, *& à la Nation?* —— Le Nabob d'*Arcot* pouvoit-il donner de plus forte preuve de son attachement à la *Grande-Bretagne*, que les *démarches humbles* qu'il a faites près de la Compagnie? Il n'y en a qu'une; & celle-là j'ai ordre de la donner. —— *Le Nabob se fiant aveuglement à la justice & à l'honneur de cette Nation renonce en ce cas-ci à son indépendance & à ses droits de Souverain; & il soumet sa Cause à la décision des Loix de ce Royaume.*"

Il paroît par cette Pièce & par tout l'ensemble de la conduite de la Minorité, que les Défenseurs du Nabob & du Conseil de *Madras* n'oublieront rien, pour faire entrer le Ministère & le Parlement, comme représentant la Nation, dans ce différend, & sacrifier plutôt les Possessions Territoriales & l'autorité de la Compagnie que de se soumettre à ses déci-

ſions. En attendant, celle-ci fait préparer un Paquet-bot pour porter immédiatement ſes ordres à *Madras* & à *Bengale*: Ils arriveront peut-être trop tard, ſi le bruit ſe confirme, que le Conſeil-Suprême de *Bengale*, qui ſoutient celui de *Madras*, a fait partir le Lord *Pigot* pour l'*Europe*. Le Colonel *Capper*, que le Conſeil a envoyé ici pour le juſtifier, y arriva hier matin, par la voye de *Trieſte*, juſtement à tems pour aſſiſter à l'Aſſemblée, qui en a *proviſoirement* condamné les procédés.

A cauſe des Fêtes, les ACTIONS n'ont point de prix.

De LEIDE, *le* 6. *Avril.*

La Nouvelle de la disgrace du Marquis de *Pombal*, le plus ancien Miniſtre d'Etat en *Europe*, ſe confirme. On écrit de *Paris*, que les dernières Lettres, qu'on y a reçuës de *Lisbonne*, apprennent, que la Reine régnante a fait déclarer Roi ſon Epoux & ſon Oncle, ſous le nom de *Pierre* III. & que le premier-Miniſtre, qui gouvernoit le Royaume ſous le feu Roi, avoit quitté la Cour. On avoit été obligé de lui donner une Eſcorte pour le conduire à ſa Terre, de crainte qu'il ne ſe reſſentît de la haine du Peuple fort animé contre lui. Ce qui a pu y contribuër beaucoup, c'eſt la trop grande ſévérité dont on l'accuſe, ſurtout à l'égard du grand nombre de Priſonniers d'Etat, qui ont été relâchés d'abord après la mort du Roi, en conſéquence d'un Billet, qu'il envoya lui-même peu avant ſon décès à la Princeſſe, ſa Fille. On dit, que Mr. de *Pombal* pourra être obligé à dédommager ceux, qui ont été renfermés injuſtement, & du nombre desquels ſont deux Frères naturels du feu Roi: L'on aſſure, que l'Evêque de *Coïmbre* a été trouvé ſans vêtemens dans ſa Priſon; que d'autres avoient presque perdu l'uſage de la vuë & de la parole, aïant été ſéqueſtrés du monde pendant plus de vingt années & privés de la lumière dans des cachots obſcurs. Il y a ſans-doute de l'exaggération dans ces avis; mais ils ne paroiſſent pas entièrement ſans fondement. Au reſte, les troubles, dont le *Portugal* paroiſſoit menacé, ſont appaiſés; & l'avènement de l'Infant Don *Pèdre* au Trône ne préjudiciera point, dit-on, aux droits du Prince de *Beira*, ſon Fils, au cas que la Reine vint à mourir avant ſon Epoux. Les Diſpenſes, pour le Mariage de ce Prince avec l'Infante, arrivèrent le 20. Février, veille de ſa célébration.

Selon les Lettres les plus récentes de *Madrid*, il paroît que la prétenduë conſpiration, pour attenter à la vie du Roi d'*Eſpagne* le 11. Mars, n'a été qu'une fauſſe alarme donnée par un des Gardes, pour en tirer une récompenſe. Cet Homme, qui eſt, dit-on, d'une Famille, laquelle jouït depuis pluſieurs Siècles du droit de fournir un des ſiens pour ſervir dans les Gardes de S. M. *Catholique*, a été arrêté; &, à l'exemple de ce qui arriva il y a 15. à 16. ans en *France*, il avoit mérité le ſupplice capital: Mais, comme il a une Femme & ſix Enfans, le Roi lui a fait grace de la vie, en le condamnant à être transporté à *Porto-Rico*, & ſe chargeant de l'entretien de ſa Femme & de ſes Enfans.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du *NUMERO* XXVIII.

De LEIDE, *le* 8. *Avril*, 1777.

NOUS avons dit, dans notre *Supplément* du N°. XXVI, que le Congrès-Général de l'*Amérique-Unie* avoit publié deux Relations de l'affaire de *Trenton*, l'une du Général *Washington*, que nous donnames alors; l'autre sous le titre de *Lettre d'un Officier de distinction de l'Armée*. Cette seconde est de la teneur suivante.

DE BALTIMORE, le 1. Janvier, 1777. *Hier, le Congrès reçut l'Avis suivant de la part du Conseil de sûreté (à* Philadelphie,*) comme venant d'un Officier de distinction dans l'Armée.*

Au Quartier-Géneral à NEW-TOWN, *au Comté de* BUCKS, *le 27. Déc.* 1776.

IL fut résolu il y a quelques jours, que notre Armée passeroit dans la Province de *Jersey* en trois endroits differents, pour attaquer l'Ennemi. Environ 2500. Hommes, aïant avec eux 20. Canons de fonte & à leur tête le Général *Washington*, le Général-Major *Sullivan* & le Général *Green* commandant deux Divisions, passèrent en conséquence la *Delaware*, la nuit de *Noël;* & environ à 3. heures du matin ils se mirent en marche par deux routes différentes vers *Trenton*. La nuit fut mêlée de pluye & de neige, & le chemin glissant; de sorte qu'il commença de faire jour, lorsque nous nous trouvames à deux miles de *Trenton:* Mais heureusement l'Ennemi n'avoit rien appris de notre dessein; & notre Parti avancé tomba sur ses Gardes à un demi-mile de la Ville, où les Divisions des Généraux *Sullivan* & *Green* entrèrent bientôt dans le même chemin.

La Garde de l'Ennemi fit sur notre Parti avancé plusieurs décharges fort vives, à mesure qu'on la repoussoit; mais nous fimes bientôt jouër deux Pièces de campagne, & peu de tems après quelques autres: Ensuite une de nos Colonnes marcha en avant sur la droite, tandis que l'autre entra dans la Ville sur la gauche. L'Ennemi, consistant en environ 1500. *Hessois*, aux ordres du Colonel *Robl* (*Rall*,) se forma & fit quelques décharges très-brusques, tant de sa mousqueterie que de six Pièces de campagne; mais nos gens, le pressant de tous côtés, le chassèrent bientôt de son Artillerie. Il se retira dans un Champ, couvert d'une petite Forêt en remontant la Crique, qui sort de *Trenton:* Il s'y forma en deux Corps; & je m'attendois à une Action très-chaude entre eux & nos Troupes, qui s'etoient également formées fort près d'eux: Mais, au moment même que je commençai de les voir en plein, en débouchant de derrière le Bois avec Son Exc. le Général *Washington*, un Officier vint l'informer, que l'un de ces Partis avoit mis bas les armes & s'etoit rendu Prisonnier. L'autre suivit bientôt son exemple, excepté un Détachement, qui s'échappa, à la faveur du brouillard, vers *Prince-Town*. Leurs Chevaux-legers s'etoient retirés dès notre première approche. On ne sauroit donner trop d'éloges aux Officiers & aux Soldats de chaque Régiment, qui paroissoient vouloir se surpasser à l'envi, & qui par leur conduite active & courageuse terminèrent bientôt avec honneur cette glorieuse journee.

Vous avez tout lieu de vous réjouir de notre succès, qui empèchera, à ce que j'espère & je crois, l'Ennemi de passer la Rivière. Nous avons pris trois Drapeaux, six belles Pièces de bronze, & près de mille Armes complettes. L'Ennemi doit avoir eu 20. ou 30. tués.

Je fus envoyé immédiatement avec les Prisonniers au Bac de *M'Cankey:* j'en ai amené environ 750. sains & saufs en Ville & à quelques miles en deça du Bac; savoir, un Lieutenant-Colonel, deux Majors, 4. Capitaines, 7. Lieutenants, & 8. Enseignes. Nous laissames le Colonel *Robl*, leur Commandant, ainsi que quelques autres Officiers & Soldats blessés, sur leur parole à *Trenton*. Nous avons perdu, autant que j'ai pu l'apprendre, seulement deux de nos gens; & nous avons eu quelques peu de blessés, de ce nombre un brave Officier, le Capitaine *Washington*, qui, aidant à nous assurer de leur Artillerie, reçut un coup de feu aux deux mains. En vérité chaque Officier & Soldat s'est très-bien conduit: Ce fut un jour fort heureux pour nos Armes, & je m'en réjouïs d'autant plus, que j'y ai eu une part active. Notre succès animera beaucoup nos Amis, & donnera du courage à notre Armée nouvelle, laquelle, lorsqu'elle se fera formée, suffira pour nous garantir des déprédations & des insultes de nos Ennemis.

La Division du Général *Ewing* ne put passer à *Trenton* à cause de la glace, qui empècha aussi le Général *Cadwallader* de passer avec tout son Canon & la Milice, quoiqu'une partie de ses Troupes eût deja fait le trajet. S'il l'eût pu effectuër, nous aurions nettoyé toute la rive de la *Delaware* jusqu'à *Philadelphie*. *Publié par ordre du Congrès.*

(Signé) CHARLES THOMPSON, *Secrétaire.*

Dans le même tems que les Armes des Colonies étoient victorieuses sur la *Delaware*, le Congrès-Général, après avoir transféré le Siége de son Assemblée à *Baltimore*, parce que la Ville de *Philadelphie*, située sur cette Rivière, se trouvoit trop exposée en cas de revers, s'occupoit dans sa nouvelle Résidence à prendre tous les arrangemens possibles pour assurer le payement & la subsistance de ses Troupes. Il prit pour cet effet, le 23. Décembre 1776, une Résolution, " ordonnant aux Assemblées, Conventions, Committés, ou Conseils de sû-
" reté, & à toutes autres Personnes aïant le maniment de l'Argent pour le payement de sa

„ Milice, qui renforce actuellement l'Armée des *Etats-Unis*, d'envoyer les Reconnoiſſances
„ des Officiers, qui le recevroient, au Payeur-Général ou à ſon Subſtitut dans les Armées
„ reſpectives, &c." Et, pour empêcher celles-ci de manquer de Vivres, il prit le 30. Décembre une Réſolution, dont voici le contenu.

L*e Congrès aïant pris en conſidération, qu'il ſeroit extrémement difficile, ſinon impraticable, de pourvoir l'Armee des* Etats-Unis *de lard, de bœuf & de porc ſa.es, de ſavon, de ſuif & de chandelles, ſi l'exportation n'en etoit probibée; il a eté reſolu, " qu'aucun des*
„ *ſus-dits Articles, à l'exception de ce qui pourra être néceſſaire pour l'approviſionnement*
„ *des Vaiſſeaux, ne ſera exporté d'aucun des* Etats-Unis, *après le 1. Janvier prochain jus-*
„ *qu'au 1. Novembre ſuivant, ou jusqu'à ce qu'il y ſoit ultérieurement pourvu par le Congrès.*
„ *Et il eſt ſérieuſement recommandé par la Preſente aux Pouvoirs executifs des différens*
„ Etats-Unis *d'avoir ſoin, que cette Réſolution ſoit exactement obſervée.*"

Par ordre du Congrès. (*Signé*) JEAN HANCOCK, Préſident.

De SEYDE, *le* 31. *Octobre*, 1776. Le Fils du Cheïk *Kleib* eſt encore ici en priſon. Le Pacha, voyant la conſtance de l'Emir *Touſſouf* à lui refuſer les Enfans d'*Ibrahim-Sebag*, veut du moins en tirer de l'argent, & demande 200. Bourſes, dont on ne lui offre que le quart: On craint, que cela ne rompe la bonne harmonie, qui commençoit à s'établir entre *Diezzar* & les *Druſes*. Les *Mutualis* continuënt de payer le *Miri*, dont ils ſont convenus.

De SALONIQUE, *le* 21. *Décembre*. *Selictar-Ibrahim Pacha*, nommé Gouverneur de cette Ville, y a fait ſon entrée publique le 30. du mois dernier: Il ajouta à la magnificence ordinaire de ces Cérémonies celle d'avoir fait endoſſer à une trentaine d'Hommes de ſa Suite, bien montés, une Cotte de maille. Ce Viſir paroît vouloir ſe faire aimer; & ſes premiers ſoins ont eu pour objet les intérêts du Peuple. Avant-hier, il arriva ici un Ecuyer du *Grand-Seigneur*, avec un Ordre pour *Halil-Aga-Koul-Kiayaſſi*, Commandant de la Garniſon, de ſe rendre en toute diligence à *Bagdad*: Il conſerve cependant tous les droits de ſa Charge, pour le tems qui lui reſtoit à remplir.

L'inattention d'un Eſclave, qui laiſſa tomber un charbon embraſé ſur un Oreiller rempli de coton, fut cauſe, le 23. du mois dernier, de la deſtruction entière de l'Habitation d'un Aga du Pays, & d'une Maiſon attenante. Deux jours après, un autre incendie plus redoutable menaça cette Ville: Le feu, aïant pris à une Boutique adoſſée à la Douane *Franque*, ſe communiqua par un Balcon à la charpente de ce Bâtiment, qui fut entièrement conſumée: Heureuſement les quatre Murs, très-élevés & bâtis en pierre, concentrèrent le feu & laiſſèrent le tems aux Ouvriers de couper tout ce qui pouvoit communiquer avec un foyer d'autant plus ardent, que cette Douane contenoit une aſſez grande quantité d'outres d'huile d'olive & de beurre. Dans les premiers momens d'alarme, quelques Effets précieux, appartenant à des gens du Pays, avoient été enlevés de ce lieu, où aucun Négociant *Européen*, établi dans cette Echelle, n'avoit de Marchandiſes en dépôt. On évaluë à la Somme de 30. mille Piaſtres la perte cauſée par ce feu, que d'abord on avoit cru, ſans fondement, avoir été mis à deſſein.

De VIENNE, *le* 26. *Mars*, 1777. Samedi, 22. de ce mois, l'Empereur a donné au Duc *Frédéric-Auguſte* de *Sleswig* & *Holſtein*, Evêque de *Lubeck*, l'inveſtiture ſolemnelle des Duchés d'*Oldenbourg* & *Delmenhorſt*, Sa Majeſté aïant attaché la Dignité Ducale à ce Pays, lorsqu'il fut cédé à ſon Poſſeſſeur actuel par le Grand-Duc de *Ruſſie*. Le 24. S. M. donna au même Prince l'Inveſtiture de la Principauté attachée à l'Evêché de *Lubeck*.

De STADE, *le* 21. *Mars*. Ce matin, le Colonel *Faucitt* a reçu le ferment des Recruës *Brunswickoiſes* deſtinées pour l'*Amérique*; après quoi il les a fait paſſer ſur trois Bateaux à *Brunshaus*, où elles ont été embarquées ſur deux Bâtimens de transport *Anglois*, qui mouillent dans l'*Elbe* ſous les ordres du Capitaine *Thomæ*, & qui n'attendent qu'un vent favorable pour mettre à la voile. Le Colonel *Faucitt* s'eſt rendu aujourd'hui à *Bremerlehe*.

De CASSEL, *le* 21. *Mars*. Après le départ des deux Compagnies de Chaſſeurs, que le Landgrave, notre Souverain, vient encore de faire paſſer à la Solde *Britanique*, & qui ſe ſont embarquées le 8. de ce mois, on s'eſt occupé avec une nouvelle ardeur à en completter deux autres, qu'on lève pour la même deſtination. Le Capitaine *Römſtadt*, qui ſe tient à *Waldau* près de cette Ville, a l'intendance des enrôlemens. Pour les accélerer, l'on a promis à chaque Tireur expérimenté, qui s'offrira avant le 15. Avril, au lieu d'un Louis d'or donné ci-devant, quatre s'il eſt Etranger, & trois s'il eſt du Pays, dont cependant il n'en ſera d'abord payé qu'un & le reſte le jour de l'embarquement. On accorde d'ailleurs des conditions très-avantageuſes, qu'on s'engage de remplir ſcrupuleuſement. Chaque Enrôleur reçoit une Gratification d'un demi-Louis d'or par tête.

De BERLIN, *le* 1. *Avril.* L'on a récemment publié ici par autorité un Avis de la Compagnie de la Pêche du *Hareng* à *Embden*, en date du 10. Mars, portant, "que le Roi, dans la „ vuë d'avancer de plus en plus cette entreprise déjà favorisée de tant de manières, avoit ju- „ gé à propos de prolonger jusqu'au 1. Décembre de chaque année le débit exclusif du Ha- „ reng de la Compagnie à *Berlin*, à *Magdebourg*, & dans les Districts voisins de l'*Elbe*: Que „ la Compagnie, croyant de son côté devoir reconnoître les bontés paternelles de Sa Maje- „ sté, ce qu'elle ne pouvoit mieux faire qu'en travaillant à son propre avantage réel par l'au- „ gmentation des Bâteaux pêcheurs, elle en faisoit équiper actuellement deux construits à „ neuf, pour aller à la Pêche avec les 14. déjà armés; & que, pour trouver les Fonds né- „ cessaires à cet effet, elle avoit résolu de former 130. nouvelles Actions, à 220. Florins cha- „ cune, dont les Propriétaires pourront encore participer aux avantages de l'année courante, &c."

De FRANCFORT, *le* 1. *Avril.* *Frédérique-Charlotte*, née Princesse de *Hesse-Darmstadt*, Douairière du Prince *Maximilien* de *Hesse-Cassel*, est morte à *Darmstadt* le 22. Mars, à l'âge de 78. ans: Elle étoit Mère des Princesses Epouses du Prince-Evêque de *Lubeck* & du Prince *Henri* de *Prusse*, & Tante du Landgrave de *Hesse-Cassel* régnant. Ce dernier a passé le 25. Mars par *Wurtzbourg*, retournant de *Rome* dans ses Etats.

De COLOGNE, *le* 4. *Avril.* Les différends entre le Magistrat de cette Ville & l'Electeur, notre Archevêque, ont été réglés à l'amiable par un Accommodement, en vertu duquel le premier restera en possession de la plûpart des Biens, qui ont appartenu ici à la ci-devant Société, à condition d'entretenir environ 50. *Ex-Jésuites* & un certain nombre de Professeurs ou Régens pour l'instruction de la Jeunesse.

On apprend de *Bonn*, que la voûte du Souterrein, où l'on avoit mis les Archives sauvées de l'incendie du Palais, s'est écroulé, apparemment par une suite du dommage, qu'il a souffert lors de cet accident: Tous ces Papiers précieux se trouvoient ensévelis sous les décombres.

De CLÈVES, *le* 5. *Avril.* Le Margrave d'*Anspach* & *Bareith*, qu'on avoit dit avoir dessein de se rendre en *Angleterre*, a passé ici le 1. Avril, retournant dans ses Etats. La fermentation, qui s'étoit répanduë parmi ses Troupes, en a fait déserter plusieurs, même dans les environs de *Dordrecht*. Environ trente se sont échappés à l'occasion de l'émeute à *Othsenfurth*.

De MALTE, *le* 13. *Fevrier.* Le Grand-Maître vient d'accorder la Croix de Dévotion à Mr. de *Caradeuc* de *la Chalotais*, qui a été son Tuteur, Son Alt. Eminentissime aïant, par cette marque de distinction, voulu témoigner sa reconnoissance à ce Magistrat, aussi célèbre par ses longs malheurs que par ses connoissances, ses talens, & ses vertus.

On travaille ici à l'armement du Vaisseau *le Saint-Zacharie*, qui sera prêt à partir dans huit ou dix jours. La plûpart des Chevaliers de l'Ordre, qui s'étoient rendus ici pour la convocation du Chapitre-Général, repasseront en *France* & en *Espagne* sur ce Bâtiment.

De LISBONNE, *le* 11. *Mars.* Avant-hier, la Reine & le Roi, son Epoux, admirent la Noblesse & les différents Corps de la Magistrature à l'honneur de les complimenter sur leur avènement. Le Marquis de *Pombal* avoit précédemment quitté cette Capitale, étant parti le 6. avec son Epouse, pour aller passer tranquillement le reste de ses jours à la Terre, dont il porte le nom. La Reine lui avoit notifié sa démission par le Billet suivant.

Aïant égard à l'estime distinguée, que le feu Roi, mon Père, (que Dieu ait en sa sainte gloire,) avoit pour le Marquis de Pombal; *& le dit Marquis nous aïant représenté, que son grand âge & ses infirmités habituelles ne lui permettoient pas de continuër plus longtems à nous servir, & qu'en conséquence il souhaitoit d'obtenir la démission de tous les Emplois qu'il avoit à la Cour: Touchées de ces raisons, nous lui accordons la démission qu'il nous a demandée, voulant qu'il conserve tous les Appointemens, dont il jouïssoit comme Secrétaire d'Etat pour les affaires du Royaume; & par une faveur spéciale nous lui donnons la Commanderie de* St. Jacques di Lanhozo *de l'Ordre de* Christ *dans l'Archevêché de* Brague, *vacante par la mort de* François *de* Mello è Castro.

Le Vicomte de *Ponte di Lima* a succédé dans la place de Premier-Ministre au Marquis de *Pombal*. Tous les Officiers de la Cour ont été confirmés dans leurs Charges sous le nouveau Règne. L'Infante Dona *Marie-Anne-Victoire*, Fille de L. M. régnantes, est attaquée de la Rougeole.

De VERSAILLES, *le* 29. *Mars.* Avant-hier, Jour du *Jeudi-Saint*, le Roi a fait, de la manière usitée, la cérémonie de laver les piés à douze Pauvres & de les servir à table. La Reine fit les mêmes fonctions de piété à douze pauvres Filles.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 31. *Mars.*

L'on a publié depuis quelque tems un Arrêt du Conseil d'Etat du 10. Février, qui *accorde un nouveau délai de six mois aux Propriétaires des Droits sur les Grains, pour remettre les Titres*

de ces Droits au Greffe de la Commission, établie pour en faire la vérification; ordonne la suspension de la perception après l'expiration de ce délai, contre ceux qui n'auront pas représenté leurs titres.

Il s'est répandu ici ces jours derniers une petite Brochure de 24. pages *in* 12mo. sous le titre de *Lettre de M. le Comte de * * * à M . . . . , Président au Parlement de Paris.* Le but de l'Auteur est de reveiller l'attention des Parlemens sur les tentatives, que font les anciens Membres de la Société *Jésuitique* pour lui rendre une espèce d'existence nouvelle, particulièrement pour former un Etablissement à l'Ecole Militaire.

*** Mr. *Pahin de la Blancherie* est dangereusement malade: Ses moeurs, ses talens, & un Ouvrage vraiment utile *sur les effets de la débauche & de la mauvaise éducation*, qui se trouve à *Paris* chez les Frères *Debure* sous le Titre d'*Extrait du Journal de mes Voyages*, méritent à cet excellent Citoyen les voeux de tous les gens de bien.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 1. *Avril.*

La Cour changera après-demain & quittera le 6. de ce mois le Deuil, qu'elle porte depuis le 27. Mars à l'occasion de la mort du Roi de *Portugal*, qui lui fut notifiée le 24. par le Chevalier de *Pinto*, Envoyé-Extraordinaire de S. M. *Très-Fidèle.* Ce Ministre remit en même tems ses Lettres de créance de la part de la Reine *Marie*, sa nouvelle Souveraine. On nomme le Lord *Lyttelton* comme destiné à aller complimenter cette Princesse sur son avènement.

Il revient journellement dans nos Ports des Vaisseaux de la *Nouvelle-York*, mais sans que l'on apprenne rien d'intéressant de l'*Amérique*. Le Navire, *l'Afrique*, Capitaine *Carmichaël*, arrivé à *Corke* le 21. Mars, en a apporté des Depêches de la part des Frères *Howe*, qui furent envoyées hier par un Exprès au Lord *Germaine* à sa Terre de *Stoneland.* *L'Union*, Capitaine *Rowe*, parti de *New-York* le 25. Février, entra au même Port le 23. Mars; & *la Janet*, Cap. *Nichol*, parti le 20. Février, arriva à *Greenock* en *Ecosse* le 24. Mars. Tout ce qu'il paroît y avoir de certain dans les nombreux Avis, qu'ils ont apportés, c'est qu'il y a eu, pendant tout le mois de Février, de fréquentes escarmouches à l'avantage tantôt de l'un tantôt de l'autre parti, & que le Général *Howe* s'est rendu de *New-York* dans la Province de *Jersey.* Quelques Lettres portent, qu'il a retiré toutes les Troupes de cette Ville, dont il a laissé la garde à un Corps d'*Américains* Royalistes aux ordres du Gouverneur *Tryon.* Le motif de cette démarche a été, dit-on, la nécessité de soutenir le Corps du Comte *Cornwallis* extrêmement affoibli par les fatigues d'une Campagne d'hyver, les maladies, & la désertion. Les trois Papiers périodiques, qui s'impriment à *Boston*, en annonçant aussi l'évacuation de la *Nouvelle-York* par les Troupes Royales, contiennent plusieurs circonstances des dispositions faites par les Généraux *Heath* & *Capton*, pour reprendre cette Ville ainsi que le Fort *Indépendance* & les autres Postes, occupés ci-devant par l'Armée du Général *Washington.* "Vous aurez entendu sans doute „ (est-il dit dans la Lettre d'un Officier, écrite de *Perth-Amboy* le 12. Février,) que nous „ avons eu plusieurs escarmouches: Celle du 1. Fevrier, dans laquelle les Rebelles furent défaits „ par le 42me. Régiment, (celui des *Montagnards-Ecossois*,) a été la plus remarquable: Nous „ n'y eumes qu'un Officier tué. *Perth-Amboy* & *Brunswick* sont les seuls Postes, que nous „ maintenons dans la *Jersey.* Comme les Rebelles nous ont entièrement entourés, nous ne pouvons nous porter avec sureté au-delà de nos Postes avancés; & par conséquent nous ne pouvons nous fournir de Provisions fraiches. Nous sommes extrêmement resserrés dans nos Quartiers. Je ne languis qu'après le retour de la belle-saison, pour rentrer en Campagne, &c. "

Quant à la soumission de presque toutes les Provinces *Méridionales*, on se borne aujourd'hui à dire, que les Assemblées de la *Caroline-Méridionale* & de *Maryland* ont recommandé au Congrès de se prêter à un Accommodement, qui laisse aux Colonies le droit de se taxer elles-mêmes; & que les Habitans de la *Virginie*, assemblés à *Williamsbourg* au mois de Février dernier, ont également adressé au Congrès des représentations pour le même effet, & pour se plaindre de quelques mesures prises en dernier lieu, particulièrement de la nomination du Général *Washington* à la Dignité de Dictateur: Mais cette Nouvelle, d'autant plus justement suspecte que Mr. *Washington* est natif de la *Virginie*, s'accorde d'ailleurs peu avec celle d'une Souscription volontaire, que les principaux Habitans de cette Province ont faite d'une Somme de 9. mille Livres Sterling pour la levée d'un nouveau Régiment de 800. Hommes, qui sera nommé les *Fusiliers de Virginie*; de 3. mille L. St. pour l'équipement & la paye de 3. mille *Chiroquois* & *Otawbas* au service de la Province; & de 2. mille L. St. pour entretenir une Garnison dans le Pays des premiers de ces *Indiens.*

Le Docteur *Richard Terrick*, Evêque de *Londres*, Doyen de la Chapelle Royale, Membre du Conseil-Privé, &c. mourut ici subitement hier à l'âge de 64. ans. Il avoit été sacré en 1757. Evêque de *Peterborough*, d'où il passa en 1764. au Siége de cette Capitale.

De LA HAIE, *le* 7. *Avril.* Le Prince *George-Auguste* de *Mecklembourg-Strelitz*, Frère cadet de la Reine de la *Grande-Bretagne*, & Général-Major au service de l'Impératrice-Reine, est arrivé ici & partira demain pour *Londres.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 11. Avril, 1777.

De VARSOVIE, *le* 26. *Mars.*

Mr. *Blanchot*, Résident de Sa Majesté *Prussienne*, a eu ces dernières semaines de fréquentes Conférences avec Mr. *Mlodziejowski*, Grand-Chancelier de la Couronne, en qualité de Président du Département des Affaires Etrangères au *Conseil-Permanent*: Elles ont pour objet les plaintes ou prétentions, que les Habitans des Districts retrocédés ont déclarées à la charge des Troupes *Prussiennes*, en conséquence des Universaux du *Conseil*, & quelques différends, concernant les limites, qui restent encore indécis, malgré la Convention du 22. Août 1776. La Note du Ministère *Polonois*, en date du 7. Décembre dernier, relative à ces deux objets (*que nous avons insérée dans notre* Gazette N°. v.) a été suivie de plusieurs autres, auxquelles Mr. *Blanchot* a finalement répliqué de la manière suivante.

Le Sous-signé conçoit peu ce que signifie la Note du 8. de ce mois, qui vient de lui être remise: Il n'a jamais déclaré, qu'il fût muni de pouvoirs pour applanir les difficultés, survenuës à l'ouvrage de la Démarcation. *Il a déclaré, au contraire, de la manière la plus formelle, " que le Roi, son Maître, regardoit comme des plaintes hors de saison ,, les réclamations faites par les Démarcateurs* Polonois, *& soutenuës par l'Illustre ,,* Conseil-Permanent: " *Il a ajouté, " que ,, Sa Maj.* Prussienne *ne se désisteroit pas de ,, ses justes prétentions, que ses Commissaires ,, ne se relâcheroient en rien, & que lui, ,, Résident, qui n'avoit d'autre règle à suivre ,, que les ordres de sa Cour, ni d'autres directions que les termes de la Convention du ,, 22. Août 1776; n'admettroit aucune Remontrance, à moins qu'elle ne se trouvât ,, appuyée sur les titres les plus évidens & ,, les plus incontestables." Par quelle raison lui fait-on dire, ce qu'il n'a dit ni pu dire? Seroit-ce pour le desservir auprès de sa Cour, en lui donnant à penser, qu'il est assez léger pour ne pas se renfermer dans les ordres qu'il en reçoit?*

Quoiqu'il en soit, en ne paroissant que tendre à son but, la Note s'en éloigne visiblement: La question n'est pas de sçavoir, si tel endroit appartient à la Terre de Dobrzyn, *encore moins si elle est du Palatinat de* Plock: *Il faut montrer, s'il se trouve ou non dans les bornes des restitutions promises par l'Art.* III. *de la Convention: Or, c'est ce que ni la Note ni ses longues Annexes n'indiquent en aucune façon. Le Sous-signé ne peut donc en faire l'usage, qu'on juge à propos d'exiger de lui.*

Son amour pour la vérité & pour la justice peut bien l'entrainer à accompagner de ses Représentations les plaintes réelles, qu'on voudroit qu'il portât à sa Cour; mais il ne lui permettra jamais de s'arrêter à des propos, qui prouvent tout-au-plus, qu'on se plaît à de vaines paroles: Les cris ne peuvent lui en imposer, dès qu'il s'est apperçu que le mécontentement n'étoit qu'apparent, & ne provenoit que de la seule envie de se plaindre.

C'est précisément ce qu'il découvre dans la Note, à laquelle il a l'honneur de répondre; On y reproche à la Commission Prussienne *d'avoir fait planter des poteaux à une lieuë de*

la Rivière, qui doit servir de limite; & ce réproche on le dit fondé sur un prétendu Eclaircissement du Sr. Mycielski. *Il se trouve seulement dans cet Eclaircissement, cité avec tant de confiance, que la Démarcation, commencée sur la* Pyla, *n'a pas été continuée à un mile de longueur. Dans la crainte de déplaire, le Sous-signé s'arrête ici sur toute réflexion ultérieure, & sur les conséquences qu'il pourroit tirer de cette observation.*

Au reste, il devient de plus en plus nécessaire de se procurer des notions exactes sur le local contesté; ce qui ne peut se faire qu'au moyen d'une bonne Carte. Le Sous-signé en attend une de la part des Commissaires Prussiens, *auxquels le Roi, son Maitre, a enjoint récemment de s'occuper de cet Ouvrage, & d'en accélérer l'envoi: Les neiges n'en empêcheront pas la levée; & la vuë de cette Pièce mettra sans doute, dans tout son jour, le peu de fondement des clameurs auxquelles on a recours.* A VARSOVIE, le 10. Fév. 1777.

(*Signé*) BLANCHOT.

L'inauguration de l'Eglise, que la Communauté *Réformée* de cette Ville y a fait bâtir, a enfin eu lieu avec beaucoup de solemnité, Dimanche 23. de ce mois. Après un Discours que fit le Commissaire de *Kahl*, Député de *Lissa*, pour remettre l'Edifice au Pasteur & aux Anciens, le premier prononça un Sermon, qui fut suivi d'un *Te-Deum*, chanté au son des Timbales & des Trompettes. La Communauté *Luthérienne* se propose de commencer aussi bientôt la construction d'une Eglise, pour y faire séparément ses exercices religieux.

De HAMBOURG, *le* 4. *Avril.*

Les 4. Bâtimens de transport *Anglois*, qui ont à bord les Renforts pour les Troupes de *Hesse* & de *Waldeck* en *Amérique*, ont fait voile, le 28. du mois dernier, de *Bremerlehe* pour *Spithead*, avec un vent favorable. Après leur embarquement, le Colonel *Faucitt* est retourné à *Hanover*. On apprend aussi de *Ritzebüttel*, que les deux Bâtimens, sur lesquels les Recruës *Brunswickoises* ont été embarquées, après avoir descendu l'*Elbe* jusqu'à cet endroit, en ont fait voile le 31. à cinq heures du matin.

De PARIS, *le* 4. *Avril.*

M. le Comte de *Maurepas* est parfaitement rétabli de sa dernière indisposition; & le Jour de *Pâques* il a assisté à la Grand'Messe de *Saint-Sulpice*, sa Paroisse.

M. le Comte de *Bulkeley*, *Irlandois*, Maréchal de Camp des Armées du Roi, a obtenu de Sa Majesté la permission d'aller offrir au Roi de la *Grande-Bretagne* ses services contre les Colonies révoltées de l'*Amérique*. Celles-ci, de leur côté, ne manquent point de Partisans; & parmi notre jeune Noblesse, ardente à se perfectionner dans l'Art de la Guerre & à y acquérir de la gloire, quelque part qu'elle se fasse, il y en auroit peut-être plusieurs, qui iroient faire leur apprentissage sous les Drapeaux *Américains*, s'ils pouvoient se flatter d'en obtenir la permission du Gouvernement, & si la grande dépense, qu'une Campagne dans un Pays si éloigné exige, ne s'y opposoit. On assure assez publiquement, qu'un jeune Seigneur de 19. à 20. ans, allié à une Maison des plus illustres du Royaume, & auquel sa fortune considérable permet de ne point s'arrêter à ce dernier obstacle, s'est fait équiper sécrettement à ses frais une Frégate, & a pris toutes les autres mesures nécessaires pour passer en *Amérique* avec deux Officiers de ses Amis. Il est parti, dit-on, la semaine dernière, en laissant croire à Madame, son Epouse, qu'il alloit voyager en *Italie*, où se trouve actuellement une Dame, sa Parente. Il est seulement convenu avec un Seigneur de la même Famille, auquel il a confié son secret, que trois jours après son départ ses Parens exposeroient au Roi & aux Ministres les raisons, qui l'avoient engagé à ne pas demander l'agrément de Sa Majesté. Il a eu d'ailleurs la précaution de ne pas nommer le Port, où il devoit s'embarquer, afin de n'être pas même dans la possibilité de recevoir défense de partir.

De LONDRES, *le* 4. *Avril.*

Les Conseils ont été ces jours-ci très-fréquents. Un des objets les plus délicats, qu'on dit y avoir été traités, est l'affaire des *moyens de lever le Subside*, qui devra être mise sur le tapis en Parlement d'abord après les Vacances. Cet Article paroît avoir beaucoup embarrassé les Ministres, qui ont eu, dit-on, de la peine à s'accorder à cet égard. Aujourd'hui l'on apprend, qu'il a été fait de grands changemens au projet des nouvelles Taxes, répandu dans le Public; qu'elles ne seront pas si nombreuses qu'on l'a cru; & qu'il sera substitué à celles, dont on pourroit se plaindre, d'autres moins onéreuses. Dans la perplexité, où les frais immenses de la Guerre *Américaine* mettent l'Administration, elle a la satisfaction de pouvoir assurer de tems en tems le Public, que les Lettres de ses Ambassadeurs aux Cours de *France* & d'*Espagne* sont toujours favorables à la continuation de la Paix, & marquent une résolution décidée de ces deux Puissances de cultiver la bonne intelligence avec l'*Angleterre*. Il est vrai, que les représentations très-fortes, que le Ministère a fait faire à la Cour de *France* & à une autre Puis-

fance maritime, sur les fournissemens d'Armes & de Munitions de guerre, qu'on suppose faits par leurs Sujets aux Colonies révoltées, ont donné lieu à des discussions assez vives de part & d'autre: Mais les suites en sont d'autant moins à craindre, que l'on est persuadé ici que, sans blesser la liberté de Commerce, qui appartient à des Nations indépendantes, il est impossible, malgré toutes les représentations d'un côté & les défenses de l'autre, de prévenir les plaintes de l'*Angleterre* à cet égard. Ainsi l'on se contentera de redoubler de vigilance & de s'emparer de tous les Navires Etrangers, qu'on soupçonnera avoir des Cargaisons destinées pour les *Américains*. Cette résolution pourra, à la vérité, causer beaucoup de démêlés & de desagrémens; & déjà l'on dit, qu'il est prouvé, que la Cargaison de Munitions &c. d'un Bâtiment, conduit récemment dans un de nos Ports par un Cotter *Britanique*, avoit été expédiée pour le compte de l'*Espagne*: Mais, dans la conjoncture présente, il faut nécessairement donner quelque chose au hazard.

Le Lord *North* vint avant-hier en Ville, pour avoir avec quelques Directeurs de la Compagnie des *Indes* un entretien, qui dura près de trois heures, & à l'issuë duquel ce Ministre retourna immédiatement à sa Terre de *Bushy-Park*. L'on avoit supposé, d'aprés la combinaison de quelques circonstances, que le Ministère n'étoit pas dans le même sentiment que la grande pluralité des Directeurs & des Propriétaires, relativement à la scission survenuë dans le Conseil de *Madras*: Mais l'on assure à présent, que l'Administration s'est déterminée à garder la neutralité à cet égard; &, quoiqu'aux Assemblées de la Compagnie l'un des Ministres ait donné sa voix contre le rétablissement du Lord *Pigot*, il ne l'a fait que dans sa qualité de Propriétaire, le Gouvernement y aïant laissé un libre cours aux opinions. Mylord *North* a même témoigné, dit-on, beaucoup de sensibilité à l'Amiral *Pigot*, lorsque cet Officier lui a fait le tableau du traitement qu'on a fait essuyer à son Frère.

Avant que de donner à nos Lecteurs, selon le Plan annoncé l'Ordinaire dernier, les principales Pièces authentiques, relatives à cette affaire intéressante, nous croyons devoir les mettre préalablement au fait, en leur communiquant l'*Esquisse de la contestation concernant Tanjour*; Pièce écrite par un Officier récemment revenu de l'*Inde*, & qui fait profession de ne suivre aucun Parti & de n'être attaché qu'aux intérêts de la vérité. En voici la Traduction.

Lorsque les *Musulmans* eurent envahi l'*Indostan* & établi le vaste Empire du *Mogol*, il devint nécessaire, pour conduire un Gouvernement aussi étendu, de le subdiviser; & il fut assigné de grands Districts & des Provinces à des *Subabs* & des *Nabobs*. C'étoient des Gouverneurs temporaires, rappellables au gré du *Mogol*, qui les mit en possession d'un certain Territoire, avec un Revenu pour maintenir leur Dignite & pour l'entretien d'un nombre fixé de Forces militaires, afin de tenir en respect les Princes naturels du Pays, & de lever sur eux le Tribut stipulé pour le *Mogol*; car les Princes *Gentoo's* [Gentils & originaires du Pays, par opposition aux *Mahometans* ou *Maures*, qui l'ont conquis,] furent laissés pour la plûpart en possession de leurs Titres & Etats, quoiqu'assujettis à des Tributs fort onéreux. Il arriva souvent, que ces Gouverneurs temporaires se révoltèrent & s'approprièrent pour leur propre usage les Tributs, qui n'auroient dû que passer par leurs mains, les employant à augmenter leur Armée & à étendre leur autorité par la voye de la contrainte. En vain le *Mogol* les rappelloit-il; en vain envoyoit-il d'autres pour les relever; ils se trouvoient trop forts, & ils furent souvent en état de maintenir leurs Provinces comme Possessions indépendantes, & même de les transmettre à leurs Héritiers, particulièrement ceux qui étoient les plus éloignés de la Capitale.

Bientôt il devint de nul effet pour le *Mogol* de nommer quelcun à la Dignité de *Nabob*, à moins qu'une telle personne ne fût assez riche par elle-même pour lever une Armée, sans quoi la Cour étoit obligée de lui donner une Force suffisante pour déplacer son Prédécesseur. Ainsi l'Empire se vit en proye à des Guerres intestines; & l'autorité du *Mogol* déchut si fort, qu'une nomination de sa part devint une pure formalité, dont on pouvoit se dispenser, ou qu'on observoit, à mesure qu'il convenoit le mieux au but du Parti. Pendant le déclin de son autorité, le *Mogol* nomma *Ancover de Cawn*, (Père du présent *Mahomet-Ali-Cawn* ou *Chan*,) Nabob d'*Arcot*, avec plein-pouvoir de tenir en ordre les différents Princes *Gentoo's*, *Raja's*, *Polygars*, &c. du *Carnatic*, & de lever sur eux le Tribut. *Chauda-Saïl* étoit cependant alors en possession de cette Place, & se trouvoit un Compétiteur trop puissant pour *Ancover*, puisqu'il étoit soutenu par Mr. *Dupleix*, Gouverneur de *Pondichery*, qu'on craignoit & qu'on respectoit en ce tems dans cette partie du Pays plus que le *Mogol* lui-même.

Il se donna plusieurs Batailles, dans lesquelles *Ancover de Cawn*, (soutenu par l'Officier du *Mogol*, le *Subah* du *Decan*, auquel les *Nabobs* d'*Arcot* étoient en quelque façon subordonnés,) eut le dessous. Il implora le secours du Gouverneur de *Madras* d'alors; il en reçut quelque assistance mais peu efficace; & il fut enfin tué dans une Bataille.

Dans le tems que les affaires se trouvoient dans un état si desespéré, la Guerre éclata entre l'*Angleterre* & la *France*. Les *François* triomphèrent au commencement, emportant

tant ce qu'ils attaquèrent sur la Côte [de *Coromandel:*] Ils prirent le Fort de *St. David*, & assiègèrent les *Anglois* dans *Madras*, leur dernière Place. *Mahomet-Ali-Chan*, qui réclamoit alors la Dignité de *Nabob*, comme Successeur de feu son Père, s'y étoit réfugié ; mais, craignant du malheur, il avoit envoyé sa Femme & ses Enfans, par un Vaisseau *Anglois*, à l'Établissement *Hollandois* de *Negapatnam.* Le courage du Lord *Pigot* défendit la Place & réussit à en faire lever le Siége. Ce succès ranima les espérances du *Nabob*, presqu'entièrement éteintes. On envoya des Renforts d'*Angleterre;* le Général *Coote* se mit en campagne, joint par le *Nabob* avec toutes les Forces qu'il avoit pu rassembler, & par quelques autres Puissances du Pays, parmi lesquelles il y avoit un Corps de Cavalerie *Maratte*, & un autre envoyé par le *Raja* de *Tanjour.* La Victoire suivit par-tout les pas du Général *Coote ;* & le crédit du *Nabob* devint très-grand dans le Pays.

Enfin *Mahomet-Ali* fut fermément établi dans sa Dignité ; & la puissance des *François* sur cette Côte fut totalement détruite par la prise de *Pondichery.* A la conclusion de la Paix entre la *France* & l'*Angleterre*, le *Nabob*, par un Article du Traité de *Fontainebleau*, fut confirmé dans ses Etats ; &, afin que rien ne manquât à la forme, les *Anglois* firent signer au *Mogol*, qui étoit alors à leur disposition, un *Pharmond*, par lequel il accordoit la Dignité de *Nabob* à *Mahomet-Ali ;* à son Fils aîné nommément, & généralement à ses Héritiers & Successeurs à perpétuité. L'Alliance entre *Mahomet-Ali* & les *Anglois* étoit également utile aux deux Parties ; elle assuroit à celui-là ses Domaines, & à ceux-ci elle donnoit une influence prodigieuse & de grands avantages de Commerce sur toute la Côte. Le *Nabob* n'avoit aucune rébellion à craindre de la part des Princes du Pays, aussi longtems qu'il étoit sous la protection militaire des *Anglois ;* & ces Princes avoient de ceux-ci une si haute opinion, qu'elle leur ôtoit toute idée d'opposition ultérieure. Ainsi les *Anglois* tenoient la balance, maîtres de la faire incliner du côté qu'ils vouloient favoriser, & respectés également par les *Gentoo's* & par les *Maures.*

Ce fut à ce point de prospérité, que le Lord *Pigot*, par sa sage Administration, avoit conduit les affaires de la Compagnie sur la Côte, lorsqu'il retourna en *Europe*, où il fut recompensé par ces honneurs, qu'il avoit si justement mérités. [Chevalier-Baronnet de la *Grande-Bretagne*, il fut élevé en 1766. à la Pairie d'*Irlande.*] Le *Nabob*, de son côté, aïant surmonté toutes les difficultés, & se sentant fermément établi dans sa Domination, commença à penser aux moyens d'augmenter ses Revenus par l'extirpation des Princes *Gentoo's.* De cette manière il espéroit probablement d'écarter tous ses Rivaux, & de s'affranchir en fin luimême de la nécessité de dépendre des *Anglois.* Dans cette vuë, il porta de tems en tems des plaintes contre les *Raja's*, les *Polygars*, &c. insinuant, qu'ils méditoient une Revolte & négligeoient de payer leur Tribut: Il demanda même un Corps de Troupes pour les ramener au sentiment de la subordination, qu'ils lui devoient : Et il accompagna ces plaintes d'*argumens si irrésistibles*, qu'il réussit à souhait. Dans peu d'années, à l'aide des *Anglois*, il conquit & se mit en possession des Etats de tous les Princes *Gentoo's.* Le riche Royaume de *Tanjour* fut le dernier *achat* de ce genre, (car c'est ainsi que nous pouvons le nommer avec justice,) fait par le *Nabob:* Cette acquisition porta le dernier coup à la puissance des *Gentoo's* dans le *Carnatic*, & rendit *Mahomet-Ali*, pour ainsi dire, *indépendant*, ou le mit du moins en beau chemin de le devenir un jour.

(*Le reste ci-après.*)

Actions; *Banque*, 136 & demi. *Indes*, 165 & demi. *Sud*, 90.

En vertu d'un Mandement pour instituër action, avec la Clause Edictale ad valvas Curiæ, *obtenu du Haut-Conseil en* Hollande, *par* Guillaume de Bas, *Procureur au dit Haut-Conseil, q. q. sont cités pour comparoître par-devant le dit Haut-Conseil, Mardi 8. Juillet* 1777, *tous ceux qui voudroient soutenir avoir quelque prétention à la charge de feu* Jacques (*ou* Jacobus) van der Sanden, *aïant demeuré & étant décédé à* St. Petersbourg, *à l'effet d'instituër leur Action, comme Créanciers, sur le restant des Deniers appartenant à la Succession du dit* Jacques (*ou* Jacobus) van der Sanden, *& déposes en consignation au Greffe du dit Haut-Conseil, ainsi qu'il est plus amplement énoncé au dit Mandement; & ce dans un délai de six semaines sous peine d'un silence perpétuel.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* Etienne Luzac.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXIX.

De Leide, *le* 11. *Avril*, 1777.

Par les Pièces insérées dans nos trois *Supplémens* précédens, nos Lecteurs ont pu voir, que le Congrès-Général des *Colonies-Unies*, siégeant actuellement à *Baltimore*, s'est appliqué avec ardeur à l'établissement d'une Armée permanente, pour ne point se voir exposé de nouveau à une crise telle que celle que causa, au mois de Décembre dernier, l'expiration de l'engagement d'une grande partie de ses Troupes. Suivant les Lettres les plus récentes de l'*Amérique*, ses efforts pour cet effet ont eu du succès. " Nous sommes occupés (est-il dit dans un de ces Avis, écrit vers la fin de Janvier,) à lever une Armée permanente pour toute la durée de la Guerre: Elle consistera en 70. mille Hommes ou plus. L'expérience a convaincu à la longue tout le monde, qu'on doit observer une discipline plus sevère qu'on n'en peut attendre de Miliciens, & qu'on doit avoir de meilleurs Officiers. Le Peuple s'enrôle de très-bon coeur; & l'on a lieu de croire, que l'Armée sera complette, avant que celle de Mr. *Howe* ait reçu ses Recruës. Les Officiers pour notre Armée nouvelle sont gens d'élite, qui ont servi avec distinction, & qui sont instruits de leur devoir. " La même Lettre, faisant ensuite le détail des rencontres entre les Troupes des deux Armées au mois de Janvier, rapporte, que la Milice de *Morris-Town*, aïant fait le 5. du même mois une course par le Pays, étoit tombée sur un Détachement de Troupes de *Valdeck*, dont une partie avoit été tuée & 35. faits Prisonniers. Une autre Lettre, reçuë par la voye de *France*, exaggère vraisemblablement, en assurant que le Congrès a résolu de porter ses Forces à 110. Bataillons ou 82560. Hommes, qu'on croyoit pouvoir entrer en campagne de bonne heure au Printems prochain, vu que toutes les levées, précédemment ordonnées, étoient complettes, le Peuple s'y étant porté de tout côté, animé par le ressentiment des desordres, qu'on dit commis par les Troupes *Britaniques* ou Auxiliaires dans la Province de *Jersey*. Quoiqu'il en soit, l'on a vu par la Lettre-Circulaire du *Conseil de sûreté* à *Philadelphie*, du 4. Janvier 1777. (insérée dans notre *Supplément* du N°. XXVII.) qu'il se plaint, comme d'un artifice des Ennemis de la Cause *Américaine*, des bruits répandus sur le nombre des Troupes *Provinciales* actuellement sur pié. Pour empêcher la circulation de pareils Rapports trompeurs, le Congrès-Général avoit déjà pris la Résolution suivante.

En Congrès, le 30. Décembre, 1776. *Les Imprimeurs dans chacun des Etats-Unis sont informés par la Présente, que, dans le tems que la Milice a été convoquée pour renforcer l'Armée, les Ennemis domestiques de l'*Amérique *ont industrieusement semé des rapports, où ils aggrandissoient faussement le nombre de nos Troupes en campagne, & empêchoient par-là qu'il ne lui vint des Renforts à tems. L'on espère en conséquence, qu'ils éviteront à l'avenir de publier des Lettres ou des Paragraphes, qui pourroient avoir ce dangereux effet, & qu'ils inséreront cet Avis dans chacun de leurs Papiers, afin que les Personnes aisées en* Amérique, *en étant instruites, puissent s'employer en tout tems, lorsqu'ils en seront dûment requis, à chasser de ce Pays une Armée d'Etrangers, qui regardent leur coûtume de massacrer, de piller & de ravager tout sans distinction, comme compatible avec l'humanité & les usages des Nations civilisées.*

L'Adresse, que le Conseil & la Chambre des Représentans de *Massachusett's-Bay* ont adressée au Peuple de la Province, pour y encourager les enrôlemens, & que nous avons annoncée dans notre *Supplément* du N°. XXVII. est conçuë en ces termes.

Etat de Massachusett's-Bay. Dans la Chambre des Représentans, le 26. Janvier, 1777.
Ordonné que l'Adresse suivante soit imprimée, & qu'il en soit envoyé Copie à chaque Ministre de l'Evangile dans cet Etat, leur recommandant d'en faire lecture publique, le premier Dimanche après qu'ils l'auront reçuë, chacun à son Assemblée, immédiatement après que l'exercice religieux du jour sera terminé: Ordonné pareillement, qu'il en soit envoyé Copie à l'Officier-Commandant de chaque Compagnie de la Milice, dans chaque Ville de cet Etat, afin d'en être fait lecture à la tête des Compagnies de la dite Milice sous les armes, à l'effet de recruter l'Armée.

Au Peuple de Massachusett's-Bay. Amis et Concitoyens,

Lorsqu'un Peuple à portée d'atteindre le plus haut degré de bonheur temporel, auquel la nature humaine puisse parvenir, est en danger de se le voir arracher par un Ennemi, dont les traces sont marquées de sang; & qu'au lieu de ce bien-être on lui offre le faix d'une misère insupportable, sous lequel des générations futures devroient gémir pendant une longue suite de Siècles; — alors c'est une démarche aussi amicale, qu'importante, d'animer les Hommes, braves

d'inviter les généreux, d'exciter les tardifs, & de les éveiller tous au sentiment de leur péri Le danger où vous êtes, de vous voir ravir vos Villes, vos Familles, vos Champs fertiles, toutes les richesses & les bénédictions, que vous ont procurées l'industrie & la sagesse de vos vénérables Ancêtres, qui peuvent à juste titre être rangés au nombre des Hommes les plus brave & les plus vertueux que le Monde ait jamais produits; & de les voir posséder par des Bandits qu'aucune Loi ne sauroit refrêner, & dont le but est de fouler aux piés tous les droits du Genr humain; —— ce danger suffiroit pour donner du courage aux lâches, & pour animer aux fait d'armes les plus glorieux les ames les plus molles & les plus indolentes. Surement donc dans u tems, où l'*Amerique*, l'asyle du Bonheur & de la Liberté, est attaquée par un Ennemi, do le seul but est d'en priver les Fils de toutes les jouïssances, qui peuvent rendre la vie desirable vous serez prêts à prendre les armes, pour défendre votre Patrie, votre Liberté, vos Femmes vos Enfans, vos Biens, & pour les garantir du pillage, des viols, de la destruction.

Pour ce grand, ce noble dessein, si digne d'Hommes vertueux & braves; & (nous en somme convaincus) si agréable à l'Etre-Suprême, vous vous êtes assemblés en Conseil, par vos Délégués, il y a quelques années: Pour ce dessein, vous vous êtes rangés sous les armes au mois d'Avril 1775; vous avez defait & mis en fuite cette Bande de *Bretons*, qui, sans y être provoqués sans avoir reçu aucune offense, osèrent assaillir, en Voleurs & en Assassins, vos paisibles demeures: Pour ce dessein enfin, nous sommes persuadés, qu'en tout tems vous serez prêts à répandr votre sang & vos richesses. Si, en nous adressant à vous sur le sujet important de votre propr défense, nous voulions entrer dans le détail des causes de votre danger actuel, des Requête multipliées que vous avez présentées, pour obtenir paix, liberté, & sureté; & pour évite l'ef fusion du sang de vos Compatriotes; si nous voulions dépeindre l'indignité & le mépris inoui avec lesquels ces Supplications ont été traitées; —— ce seroit vous taxer d'indifférence pour votre propre conservation, sans que vous l'eussiez mérité.

Qu'il suffise donc de dire, que, lorsque toute autre voye, que vous avez prise, n'a produi que des insultes; lorsque les flammes qui ravageoient vos Maisons, les meurtres commis sur vo Personnes, les vols de vos Biens servirent de réponse à vos Requêtes paisibles, humbles & respectueuses; lorsque les Forces de la *Grande-Brêtagne*, avec celles de ses Alliés, furent rassemblées & employées à vous réduire d'un état d'aisance & d'affluence à la servitude & au vasselage; le Congrès des *Etats-Unis*, desespérant d'établir autrement votre sureté sur des principes qui puissent la rendre durable, a fait cette Déclaration, par laquelle vous êtes devenus *indépendans* de la *Grande-Bretagne*, qualité dans laquelle seule vous pouvez être en sûreté & heureux

Mais, comme la puissance croissante & l'opulence des *Etats-Unis* sont un objet de crainte & d'envie pour ces esprits avides & ambitieux, qui avoient formé le projet de se les assurer en monopole & d'en avoir la jouïssance exclusive, une Armée nombreuse est nécessaire pour votre défense; & le Congrès s'est déterminé à la levée de *quatre-vingts-huit* Bataillons, dont *quinze* doivent l'être en cette Province. La Milice, qui s'est mise en marche au secours de l'Armée sous la conduite de cet Homme, dont le courage, la vertu, & la patience sont peut-être sans exemple, & qui risque à chaque moment tout ce qu'il a de plus cher pour la défense de votre Cause, sans autre récompense que l'approbation de sa propre conscience, —— cette Milice va bientôt revenir. L'Ennemi, aigri par le juste châtiment qu'il a subi, pour le punir des cruautés gratuitement exercées envers nos Frères de la Province de *Jersey*, épie l'occasion favorable pour rendre le coup. Un Tirage ultérieur de la Milice seroit si onéreux pour le Peuple de cet Etat, que l'Assemblée ne peut y penser sans peine & sans douleur. Etant donc certains, que vous n'avez besoin d'autre aiguillon pour vous exciter à votre devoir, que d'en voir tracer la règle, nous avons ordonné, que le nombre d'Hommes, montant à la septième partie de tous les Mâles de l'âge de 16. ans & au-delà, soit immédiatement enrôlé pour l'Armée *Continentale*, en conséquence de l'encouragement donné par le Gouvernement, encouragement que nous jugeons être plus grand que jamais il en ait été accordé, même aux Mercénaires les plus chers. Surement donc un Peuple, appellé à combattre, non pour soutenir des Couronnes ou des Hommes décorés du titre de Prince, mais pour sa propre liberté & son bien-être, s'engagera promtement & de bon coeur. (*Le reste ci-après.*)

De LISBONNE, *le* 11. *Mars.* On a célébré, le 26. du mois dernier, les obsèques du Roi *Joseph* I. Le Convoi, auquel assistèrent les Grands du Royaume, partit du Château à huit heures du soir pour aller à l'Eglise de *Saint-Vincent*, où est le Tombeau des Rois. Le Deuil, qu'on a pris à cette occasion, sera d'un an, selon l'usage.

L'Infant Don *Pèdre* n'a pas encore le titre de Roi: Mais ce Prince reçut Dimanche dernier les complimens en même tems que la Reine, son Epouse, qui parut ce jour-là en public pour la première fois. Sa Maj. a disposé le même jour de la Place de Grand-Maître de sa Maison, vacante depuis la tragique fin du Duc d'*Aveiro*, en faveur de Don *Jean* de *Bragance.* C'est à celle de Secrétaire d'Etat au Département des Affaires intérieures du Royaume, que le Vicomte de *Ponte* de *Lima* a été nommé. La Charge de Sur-Intendant des Finances a été confiée au Marquis *di Angegia.*

De BOLOGNE, *le* 24. *Mars.* Le Duc d'*Ostrogothie*, revenu de *Naples* à *Rome*, pour y voir les Cérémonies de la *Semainte-Sainte*, a donné le 20. de ce mois à la Noblesse Etrangé-

re un Divertiffement, fuivi d'un Souper & d'un Bal. On croit, que S. A. R. retournera à *Stockholm*, après les Fêtes de *Pâques*.

L'Archiduc *Ferdinand*, s'appliquant à approfondir toutes les parties de l'Administration de la *Lombardie-Autrichienne*, & à corriger les abus dans les différents Départemens, a de nouveau ordonné la fuppreffion de trois Couvents dans la Ville de *Milan*, dont les Religieux feront répartis dans d'autres Monaftères. Les *Ex-Jefuites*, d'un autre côté, ont obtenu dans ce Pays le pouvoir de prêcher & de confeffer. Ceux du *Portugal*, entretenus dans l'*Etat-Eccléfiaftique*, & qui vivoient en Communauté au Bourg de *Traftevère*, où ils avoient une Maifon fort agréable avec une Chapelle, ont reçu ordre de la quitter & de demeurer chacun féparément dans tel endroit qu'il leur plaira. Quelques-uns des anciens Membres de la Société, originaires du Royaume de *Naples*, ont au contraire reçu la permiffion de revenir dans leur Patrie. Les premiers, qui ont joui de cette faveur, font les *Ex-Jefuites Gravina* & de *Marco*. L'un de la Maifon *Orfini*, l'autre Parent du Secrétaire d'Etat Don *Carlo de Marco*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 4. *Avril.*

L'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres a élu pour Académicien Honoraire Mr. *Amelot*, Secrétaire d'Etat, à la place vacante par le décès du Duc de *la Vrillière*.

On parle de la vente, que M. le Duc de *Bouillon* fera à *Monfieur*, de fon Château de *Navarre* avec le Comté d'*Evreux*, produifant environ 500. mille Livres de rente. On renouvelle auffi le bruit, qui a couru fi fouvent, de la fuppreffion des Charges de Tréforier & de Receveur-Général des Finances.

Selon les Lettres de *Madrid*, le Garde du Corps, qui a donné la fauffe alarme au fujet de l'Attentat contre la vie du Roi, fe nomme *Montero di Spinofa*: Il eft Defcendant d'un *Montero*, du Bourg de *Spinofa*, qui ayant fauvé la vie du Roi Don *Alphonfe* VII. en 1126. obtint pour lui & fa Poftérité le privilége de faire la nuit la garde près de la Perfonne du Roi. Sur fes infinuations, l'on arrêta le même matin plus de 30. Perfonnes; mais l'impofture fut bientôt découverte par les circonftances mêmes du fait, & *Montero* condamné à être pendu, peine que le Roi commua en celle d'être transporté pour fa vie en *Afrique*.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 4. *Avril.*

Le 1. de ce mois, il arriva au Bureau du Comte de *Suffolk* un Exprès de *Copenhague* avec des Dépêches, qui furent d'abord portées au Roi à *Kew* par Mr. *Guillaume Eden*, l'un des Sous-Secrétaires de ce Bureau: On les dit d'une nature fort intéreffante; & ce qui porte à le croire, c'eft qu'on a vu dernièrement un Exprès arriver de la même Cour & être re-expédié quelques heures après. Ce matin, le Gouvernement a encore reçu des Dépêches des Cours d'*Allemagne* & du *Nord*. D'après celles de *Petersbourg*, l'on fe flatte que les différends entre la *Ruffie* & la *Porte* fe termineront à l'amiable. Le premier de ces jours, il fut envoyé un Meffager au Chevalier *Yorke*, Ambaffadeur du Roi à *la Haie*; d'où cet Exprès pourfuivra fa route, afin de remettre des Dépêches à la Régence de *Hanover*. Il paroît certain, qu'il n'y a encore rien de réglé pour faire paffer un Corps de Troupes Electorales à la Solde *Britanique*, mais qu'il a été envoyé ordre de les tenir complettes & prêtes à fe rendre où les circonftances pourroient l'exiger.

Le 2. l'Agent des Troupes *Heffoifes*, prifes à la Solde de la *Grande-Brétagne* pour paffer en *Amérique*, arriva au Bureau des Colonies, avec avis qu'elles venoient d'entrer à *Douvres*. Les Dépêches, dont il étoit chargé, furent d'abord portées par un Meffager au Lord *George-Germain* à fa Terre de *Stoneland*. La Cour attend à tout moment la Nouvelle de l'arrivée des autres Troupes Auxiliaires engagées à fon Service, afin de les faire partir pour leur deftination, avec les Corps de Troupes *Britaniques*, qui doivent également s'y rendre. Selon le Tableau qu'on voit de ces Renforts; les 2. Régimens d'*Anfpach* & *Bareith* forment un Corps de 1285. Hommes; les Chaffeurs *Heffois* 412; les Régimens de Troupes Nationales, qu'on y fait paffer, 6. mille; & une augmentation des Troupes de Marine 2200; en tout 9897. Hommes, indépendamment des Recrues pour les Régimens déjà actuellement en *Amérique*: Mais l'on a tout lieu de douter, que les Corps, qui forment cette totalité, foient entièrement complets: S'ils le font, ils porteront l'Armée du Chevalier *Howe* un peu au-delà du nombre, où elle étoit au commencement de la dernière Campagne. Le Gouvernement a encore expédié hier à ce Commandant & à l'Amiral, fon Frère, des Inftructions, qui leur feront portées par un Paquet-bot retenu pour cet effet à *Falmouth*. Hier matin, la Cour en a de nouveau reçu des Dépêches, en date du 21. Février, venues par la Malle d'*Irlande*, où elles avoient été apportées par un Bâtiment de transport, parti de *New-York* le 25. Février. Les bruits,

qui s'étoient répandus ici d'une Action dans le courant de ce mois-là, ne se sont point vérifiés. On n'apprend d'autres particularités que celles d'escarmouches continuelles, qui ont souvent lieu entre des Partis détachés, & dans lesquelles il y a eu des tués de part & d'autre. Le Lieutenant *Trevor*, battant l'estrade avec un Parti de 28. Hommes dans la Province de *Jersey*, fut attaqué par un nombre considérable de *Provinciaux* aux ordres du Colonel *Mercer*. Le Lieutenant *Trevor* & 18. de ses gens furent tués, & l'Enseigne *Wilson* blessé au bas-ventre. Le Colonel *Mercer*, touché de ce carnage, ordonna à ses gens de cesser leur feu; mais, à peine l'eurent-ils fait, qu'un coup tiré au hazard par un de nos gens coucha cet Officier roide-mort sur le carreau. Le Lieutenant *Hall* & l'Enseigne *Wilson* furent faits Prisonniers avec ce qui restoit du Détachement. L'Enseigne *Cunningham* a également perdu la vie dans une pareille occasion, ainsi que le Cornette *Geary*, des Dragons-légers de *Burgoyne*, ce dont le Colonel *Harcourt* a donné, il y a déjà quelque tems, avis à l'Amiral *Geary*, son Père. Les mêmes Lettres annoncent, que les Provisions commençoient à devenir rares dans les Quartiers occupés par nos Troupes. Afin d'y suppléer, le Gouvernement a expédié ordre en *Irlande* d'y préparer des Provisions en assez grande quantité pour en charger 40. Bâtimens, qui doivent être rendus à *Corke* le 20. de ce mois au plus tard. L'on a envoyé par le dernier Convoi 20. mille paires de bas & de souliers à la *Nouvelle-York*, & l'on en fait encore un nombre plus considérable, pour être transporté par les Vaisseaux prêts à partir. Au reste, au départ des derniers Avis, depuis que le Général *Howe* avoit quitté cette Ville, tout y étoit demeuré tranquille. Les Officiers de terre & de marine y avoient ouvert un Théatre, dont ils distribuoient le provenu en Aumônes aux Veuves & aux Orphelins de Soldats.

On s'est occupé avec activité dans nos Ports à completter les Equipages des Vaisseaux de guerre, qui doivent accompagner la Flotte des Bâtimens de transport pour l'*Amérique*. L'attention, qu'on y a donnée, a retardé l'armement de la Flotte d'observation, que le Ministère avoit dessein de mettre en mer au Printems, mais qui est encore bien loin d'être en état de partir. Les engagemens volontaires & les enrôlemens par force n'ont pu procurer le nombre de Matelots, dont on a besoin pour l'équiper. Cependant la Presse, toujours également forte, ne cesse de causer des difficultés. Le nommé *Jean Mellachip*, Citoyen & Membre de la Corporation de *Londres*, aïant été enrôlé par force, le 20. Mars, l'Alderman *Bull* en écrivit le lendemain aux Commissaires de l'Amirauté, qui lui firent par leur Secrétaire la Réponse suivante.

MONSIEUR, *J'ai communiqué aux Seigneurs Commissaires de l'Amirauté votre Lettre en date d'aujourd'hui, par laquelle vous les informez, que* Jean Mellachip, *Citoyen & Membre de la Corporation de* Londres, *a été presse, demandant qu'il fût immédiatement relâché. En réponse, j'ai ordre de Leurs Excellences de vous dire, qu'ils ne conçoivent pas, que la qualité de Citoyen & de Membre de la Corporation de la Ville de* Londres *soit un titre, qui puisse exemter le dit* Jean Mellachip *d'être pressé pour le Service de mer de Sa Majesté, si à d'autres égards il y est sujet. Je suis, &c.* (Signé) PHILIPPE STEPHENS.

Sur cette Réponse, le *Commun-Conseil* s'étant assemblé le 25. il fut résolu, après de longs débats entre les Membres patriotiques & Ministériaux, de faire écrire aux Seigneurs de l'Amirauté, par le Secrétaire de la Ville, une Lettre, conçuë en ces termes.

MYLORDS, Par ordre des Lord-Maire, Aldermans, & Commun-Conseil de la Ville de *Londres*, assemblés en Commun-Conseil, je suis chargé de représenter à Vos Excellences, que *Jean Mellachip*, Citoyen & Membre de la Corporation de cette Ville, a été récemment pressé au Service de mer de Sa Majesté: Que, sans prendre en considération la Question générale de la légalité ou de l'illégalité des Lettres de presse, ils jugent, que par la Chartre d'*Edouard* III, confirmée par Acte de la 2me. année de *Guillaume & Marie*, tout Citoyen de *Londres* est exemté de servir en quelque qualité que ce soit, contre son inclination, hors de la Ville de *Londres*, & que par conséquent la détention du dit Particulier n'est pas fondée sur la Loi. J'ai donc ordre de demander à Vos Excellences, que le dit *Jean Mellachip* soit relâché.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Au* GUILDHALL, *le* 25. *Mars* 1777.

Il fut résolu en même tems de charger le Committé, nommé pour l'affaire de *Jean Tubbs*, Batelier de la Ville, de faire également des démarches pour procurer l'élargissement de *Jean Mellachip*; & il fut ordonné au Solliciteur de la Ville de suivre les Instructions du Committé à cet effet. Le Secrétaire *Stephens* répondit le 26. "que l'Amirauté prendroit l'avis des Juris-,, consultes de la Couronne, pour s'informer, si la Chartre, alléguée par la Ville, étoit un ,, titre suffisant d'exemtion du Service, &c."

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 15. Avril, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 4. *Mars.*

LE *Grand-Visir* a commencé à recevoir les visites des Ministres Etrangers. Le Chevalier *Gradenigo*, Baile de la République de *Venise*, le complimenta sur sa nomination le 17. Février. Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, & Mr. *Tessara*, Chargé d'affaires de la Cour de *Vienne*, remplirent la même formalité, l'un le 20. l'autre le 27. du même mois: Mais Mr. de *Celsing*, Envoyé de *Suède*, ne l'a pas fait encore & ne le fera peut-être point, à cause de quelque difficulté de rang ou d'étiquette. Le *Capitan-Pacha* est revenu le 26. du voyage, qu'il a fait au Golfe de *Nicomédie.*

De BRUNSWICK, *le* 4. *Avril.*

Le Prince *Henri* de *Prusse*, étant parfaitement rétabli de sa dangereuse maladie, a pris hier congé de notre Cour & est parti pour retourner à petites journées par *Magdebourg* & *Helmstadt* à *Potzdam.*

De PARIS, *le* 7. *Avril.*

Mgr. le Comte d'*Artois* a obtenu l'agrément du Roi pour aller visiter les Ports de *Brest* & de *Toulon*, après le départ de l'Empereur, qu'on continuë d'attendre ici dans peu de jours: Mais l'on ne croit point, que Mgr. le Duc de *Chartres* exécute son projet d'aller faire un tour en *Angleterre.*

Le départ secret de M. le Marquis de *la Fayette* fait un objet d'entretien pour la Cour & la Ville: Il a eu la précaution d'apprendre la Langue *Angloise*; & auparavant il a passé quelques mois à *Londres*, chez M. le Marquis de *Noailles*, Ambassadeur du Roi près S. M. *Britanique.*

L'Arrêt du Conseil, annoncé il y a huit jours (*dans la* Gazette N°. XXVIII.) vient de paroître: Il est en date du 3. Avril, & *ordonne la Réunion, à compter du* 1. *Octobre prochain, des Régies des Droits réunis, des Greffes, des Hypothèques, des Droits réservés, des quatre Membres de* Flandre, *des Papiers & Cartons, en une seule Régie, sous le titre de* RÉGIE-GÉNÉRALE. Cet Arrêt contient 5. Articles. (*Comme le Préambule est très-intéressant, nous espérons de le placer dans le* Supplément.)

De LONDRES, *le* 8. *Avril.*

Le Général *Burgoyne* & ses deux Aides-de-Camp, le Lord *Cantelupe* & le Chevalier *Jaques Clarke*, aïant pris le 26. du mois dernier congé du Roi, sont arrivés le 30. à *Portsmouth*, & en sont partis le 4. Avril pour *Quebec*, à bord de la Frégate du Roi, *l'Apollon*, commandée par le Capitaine *Jean Pownall.*

Il s'est tenu le 31. Mars dans le même Port un Conseil de guerre, pour juger le Capitaine *Douglas*, commandant la Frégate du Roi, *l'Ecureuil*, sur la plainte portée contre lui de n'avoir pas exactement escorté la dernière Flotte de la *Jamaïque*, dont quelques Vaisseaux ont été pris par les *Américains*; & après une Séance de 7. heures il a été renvoyé absous.

*FIN de l'*ESQUISSE *de la Conteſtation concernant* TANJOUR.

Maître des Poſſeſſions de tous les Princes *Gentoo's*, *Mahomet - Ali - Chan* commença à changer de ton envers les *Anglois:* Emporté par l'orgueil & l'ambition, il forma une groſſe Armée bien diſciplinée & un train d'Artillerie, le tout ſous la conduite d'Officiers *Européens*, dont la plûpart n'étoient point attachés au Service de la Compagnie, & auxquels il donna de grands encouragemens. Ces meſures cauſèrent une alarme en *Angleterre*, ſur - tout lorsqu'il commença à manifeſter un deſſein d'exclure ſon Fils aîné, qui eſt particulièrement attaché à la Nation *Angloiſe*, & qu'il accorda une confiance ſans bornes & la plus haute faveur à ſon Puîné; qu'il nomma Capitaine - Général & Payeur de toutes ſes Forces, & auquel il aſſigna le Gouvernement du *Tanjour*, Pays dont la ſituation eſt de la dernière importance en cas d'une Guerre avec la *France* ou de quelque ſciſſion d'intérêts dans le *Carnatic*, vu que c'eſt delà que doivent ſe tirer les Proviſions pour toute groſſe Armée, qu'on veut tenir en campagne. La Capitale a été renduë extrêmement forte par l'art, & tout le Pays l'eſt par la nature, étant par - tout coupé par des bras des Rivières de *Covery* & de *Calleroon*. Le ſecond Fils de *Mahomet - Ali* eſt un Homme intriguant & d'une ambition effrénée, qui penſe que le *Nabob* d'*Arcot*, au lieu de dépendre de qui que ce ſoit, peut, en montrant les mêmes ſentimens pour tous, faire la loi à tous les Etabliſſemens *Européens* ſur la Côte; & certainement il n'a pas tort.

Pour empêcher que notre importance & notre crédit ne diminuaſſent par ces changemens, le Lord *Pigot*, comme aïant élevé le *Nabob* à la Dignité dont il jouït, fut envoyé pour reſtreindre ſes projets & pour rétablir le *Raja* de *Tanjour*, meſure qui donneroit la plus grande ſatisfaction aux Habitans originaires par toute l'étenduë de l'*Indoſtan;* car la Ville de *Tanjour* eſt regardée comme *ſacrée* parmi les *Gentoo's;* & le *Raja* lui - même jouït parmi eux de la conſidération la plus reſpectueuſe & de la plus grande influence, étant d'une Caſte *Maratte*.

Le bruit de ces ordres ſe répandit dans l'*Inde*, longtems avant l'arrivée du Lord *Pigot:* Le *Nabob* l'apprit avec trouble, mécontentement & chagrin; il dit publiquement, qu'*on ne pouvoit en juſtice lui ôter ce qu'il avoit payé.* Cependant, pour ſe mettre en garde contre ce qui pouvoit arriver de pis, il envoya de l'*Inde* des Agents & des Eſpèces, pour opérer, s'il étoit poſſible, le rappel de tels ordres, ſi effectivement ils étoient donnés.

Ce fut de-là que les Papiers publics de *Londres*, durant les mois de Novembre, Décembre 1776. &c. ſe trouvèrent remplis de plaintes contre le Lord *Pigot* & les Officiers de la Compagnie. On nous y diſoit, "que le *Nabob* ,, avoit toujours été notre Allié, fermément ,, attaché à notre Cauſe, & que nous avions ,, extorqué de lui de vaſtes Sommes d'argent." Le fait eſt, que nous avons été conſtamment ſon appui; & que par ſes artifices nous avons donné ſi bien tête - baiſſée dans ſes meſures, que nous avons irrité tous les *Gentoo's*, diminué notre importance, & que nous l'avons rendu presqu'indépendant. On a ajouté généralement foi aux récits, répandus par ſes Agents mercénaires, parce que le péculat des Officiers de la Compagnie les a rendus juſtement ſuſpects à toute la Nation. Qu'il y ait beaucoup de corruption c'eſt ce qu'on peut aiſément croire; mais le *Nabob* eſt l'Auteur de toutes les pratiques de ce genre, qui ont eu lieu ſur la Côte: Il a induit en tentation les Officiers de la Compagnie au-delà de toute poſſibilité d'y réſiſter, dans la vuë d'étendre ſon pouvoir abſolu, aux dépens d'une injuſtice directe faite aux Princes naturels du Pays, & de l'oppreſſion future des Habitans originaires. En ſuppoſant que tout ce qu'il dit avoir donné ſoit vrai, il a acquis des Revenus immenſes, dignes d'un grand Prince, & qui augmentent encore tous les jours, à l'excluſion ſeulement de la Souveraineté, en moins de deux années de tems. On peut ſuppoſer, que des Individus au Service de la Compagnie ont honteuſement reçu de lui des Sommes énormes; mais c'eſt lui qui, à force d'inſtances, les a portés à ſeconder ſes vuës. Que ceux qui ont reçu ſes Préſens de corruption ſoient punis; &, s'il eſt poſſible, qu'on lui reſtituë ſon Argent, de quelque manière que ce ſoit. Si l'on n'en peut trouver d'autre, il n'y a point de doute, que les *Gentoo's* ne contribuënt volontiers cette Somme pour la ſeule Ville de *Tanjour;* & c'eſt tout ce qui eſt néceſſaire.

Si la règle, *divide & impera*, eſt de la ſaine politique, il eſt certainement dangereux de rendre le *Nabob* indépendant: Il faut ſoutenir le *Raja* de *Tanjour*, & ſe donner quelque peine pour regagner les *Gentoo's*, qui ſont le Corps de la Nation de cette Contrée, & à la tête deſquels ſont les *Marattes*, Peuple fort puiſſant & belliqueux, avec lequel les Membres de l'Adminiſtration au *Bengale* ont trouvé prudent de faire la Paix.

Les *Anglois* ſont obligés ſans doute à ſoutenir l'autorité & le gouvernement du *Nabob* dans toute ſon étenduë, mais non pas à l'étendre encore davantage, comme ils l'ont fait pour des vuës particulières. En bonne politique autant que par juſtice, ils devroient accorder un bras protecteur aux Princes Tributaires, & les maintenir dans les droits, qui leur ont été laiſſés par leurs Conquérans. S'ils perdent toute autorité & tout pouvoir quelconque dans quelque Diſtrict, ils s'alarmeront pour leur Religion, à laquelle ils ont toujours été attachés, peut-être plus qu'aucun autre Peuple du Monde connu; &, par un effet de cette crainte, ils quitteront le Pays emportant par dégrés avec eux cette induſtrie, qui ſeule le fait valoir à notre égard; ou peut - être, cédant à l'impulſion d'un amour inviolable & de l'attachement le plus fort envers leurs Divinités, ils feront quelque effort de deseſpoir pour récouvrer la poſſeſſion indépendante de leurs Temples, &c. Et, s'il ſurvenoit un jour une Guerre avec la *France*, il n'eſt pas hors de vraiſemblance, que les *François*, voyant combien les *Marattes* ſont deve-

aus puissans & guerriers, s'adresseront à eux & prendront en mains la Cause de toute la Nation *Gentoo* en général.

D'après ce que je viens de dire, il paroît donc que les ordres donnés au Lord *Pigot* étoient aussi conformes à la justice qu'à la prudence, & s'accordoient avec le systême adopté en *Bengale*.

On voit par la conclusion de cet Exposé, que l'avis de son Auteur est directement contraire aux idées, que le Sr. *Macleane*, Agent du *Nabob*, a tâché de répandre par les deux Imprimés, auxquels les Directeurs de la Compagnie se préparent à répondre: Mais, quel que soit le sentiment qu'on embrasse à cet égard, & quoique la Cause du *Nabob* ne manque point de nombreux Partisans, qui n'oublient rien pour la défendre, on convient presque généralement, que la conduite violente de la majorité du Conseil de *Madras* est insoutenable. Cette majorité n'étoit que de sept Membres contre cinq: Les premiers sont les Srs. *Stratton*, qui s'est arrogé la Dignité de Président, le Chevalier *Robert Fletcher*, & les Srs. *Brooke*, *Floyer*, *Palmer*, *Jourdain* & *Mackay*. La minorité, outre le Président, étoit composée des Srs. *Dawson*, *Russell*, *Dalrymple* & *Stone*; & son sentiment étoit fondé sur les ordres les plus précis de la part de la Compagnie. (*Nous les communiquerons dans une Feuille suivante.*) Le Parti du Sr. *Stratton* allègue, comme un grand moyen de justification, la Lettre du Conseil-Suprême de *Bengale*, datée du 10. Septembre 1776. qui approuve pleinement ses procédés; & en conséquence ils en ont fait insérer Copie dans tous nos Papiers publics: Mais, tandis que quatre Membres l'ont signée, savoir les Srs. *Hastings*, *Clavering*, *Barwell*, & *Francis*, l'on apprend qu'un cinquième, Mr. *Monson*, s'est vivement opposé à cette démarche de ses Collégues, & que, ne pouvant l'empêcher, il a résigné sa Place & s'est embarqué pour l'*Angleterre*, où les Directeurs l'attendent avec d'autant plus d'impatience, qu'il leur pourra faire, dit-on, des découvertes de la plus grande importance. Les Marchands libres, les Commis, & les autres Employés de la Compagnie sur la Côte de *Coromandel* ont aussi protesté formellement contre les Résolutions du Conseil de *Madras* à l'égard du Lord *Pigot*; & l'on assure même, qu'ils ont été si unanimes dans cette démarche, que les Officiers Militaires ont été les seuls à ne pas s'y conformer. Cependant, pour ne point jetter les affaires dans le desordre, & préjudicier par-là aux intérêts de la Compagnie, ils ont résolu en même tems d'obéïr provisionnellement, dans les objets d'Administration, aux ordres de ceux qui avoient pris l'autorité en mains, jusqu'à ce qu'on eût appris les intentions de la Compagnie. Le Chevalier *Edouard Hughes*, Commandant de l'Escadre du Roi, s'étoit aussi intéressé en faveur du Lord; & celui-ci aïant desiré d'être mis à bord de l'un des Vaisseaux du Roi, pour se garantir contre les trames de ses Ennemis, le Commodore s'adressa pour cet effet au Conseil; mais cette Assemblée le refusa, en lui disant, qu'*elle vouloit être maître de son Prisonnier.* On rapporte aussi, que le Colonel *Stuart*, qui a arrêté le Lord *Pigot* par une espèce de trahison, (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. XXVII.) lui avoit été recommandé par l'Amiral son Frère, dans la Maison duquel il a vécu quelque tems avant son départ pour l'*Inde*; & il y est parvenu à l'un des premiers grades au Service militaire de la Compagnie, uniquement par la protection du Gouverneur. Le Sr. *Randall*, plus généreux, a quitté le Service du *Nabob*, où il étoit Capitaine, après quoi il a fait sous serment la Déposition, dont il a été fait mention (*dans la* Gazette N°. XXVIII.) On parle de l'envoi à *Madras* d'une Commission de cinq Personnes, que la Compagnie nommeroit pour y faire des recherches sur toutes les circonstances de cette triste contestation, dont l'effet pourra être à la fin, comme on l'a déjà dit, de faire tomber le Domaine territorial de la Compagnie entre les mains du Gouvernement. Pour le présent les Directeurs ont eu soin de lui communiquer des Copies ou Extraits des Dépêches reçuës de *Madras*, afin d'obtenir sa sanction pour exécuter les Résolutions prises en dernier lieu: Comme le Conseil-Suprême de *Bengale* doit y concourir, la Cour, jugeant ses Instructions indispensables dans ces circonstances, vient de faire partir une Chaloupe de guerre, pour les porter aux Officiers Civils & Militaires de S. M. dans ce Pays: Et les Directeurs ont expédié un Exprès par la voye de terre, afin de notifier d'autant plus promtement leurs ordres pour la relaxation du Lord *Pigot*. Le Gouvernement fait aussi préparer en toute diligence quelques Vaisseaux de guerre, destinés à renforcer l'Escadre du Roi aux *Indes-Orientales*. Selon l'Etat de notre Marine, cette Escadre consiste actuellement en deux Vaisseaux de ligne & 4. Frégates, outre la Chaloupe *l'Hirondelle*, de 18. Canons, Cap. *Jaques Pigot*, qui a porté les Députés du Président & du Conseil à *Suez*.

Les Actions n'ont point varié.

De Bruxelles, *le* 10. *Avril.*

Quoique rien n'annonce des desseins hostiles de la part de la *France* & de l'*Espagne* con-

tre l'*Angleterre*, il paroît cependant de plus en plus, que ces deux Puissances sont déterminées à maintenir la liberté du Commerce de leurs Sujets. On écrit de *Brest*, que dans le courant du présent mois il y aura en ce Port 25. Vaisseaux de ligne armés, outre un grand nombre de Frégates. Mr. de *la Motte-Piquet*, commandant *le Robuste* de 74. Canons, qui avoit mis en mer suivi d'une Frégate, aïant apperçu deux Vaisseaux *Anglois* près de l'*Orient*, leur a fait dire, "qu'il étoit étonné de „ les trouver en croisière sur les Côtes de „ *France*, & qu'ils eussent à se retirer, parce „ que le Roi, son Maître, vouloit, que l'entrée de ses Ports fût libre pour le Commerce à toutes les Nations, n'exceptant de „ cette liberté que les seuls Navires de Corsaires; " surquoi les Vaisseaux *Anglois* ont jugé à propos de faire leur retraite.

On trouve dans quelques Avis de *Madrid*, qu'il y est arrivé un Particulier *Anglo-Américain*, nommé *Arthur Lee*, venu en *Europe* avec le Docteur *Franklin*. On le croit Député du Congrès de l'*Amérique-Unie*. Un Armateur de la même Nation a encore conduit récemment une Prise *Angloise* à *Bilbao*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,

A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXX.

De LEIDE, *le* 15. *Avril*, 1777.

DU CAIRE, *le* 15. *Janvier.* La division, survenuë parmi les Beys de ce Pays, (*comme il a été dit dans la* Gazette No. XXIII.) continuë encore; mais le Parti de *Murat-Bey* a été considérablement affoibli par le départ de *Mustapha-Bey*, qui s'est rendu dans la *Haute-Egypte. Ismaël-Bey* paroissoit disposé à profiter de cette circonstance pour attaquer son Compétiteur; mais *Ibrahim-Bey*, Pacha ou Commandant de la part du *Grand-Seigneur*, en se rangeant du côté le plus foible, les a empêchés d'en venir aux mains. La Politique de ce dernier est d'entretenir la balance, afin de conserver son autorité, qui tomberoit infailliblement, si l'un des deux Partis détruisoit l'autre: Jusqu'à présent il a parfaitement rempli son objet à cet égard.

La Frégate *Angloise*, *l'Hirondelle*, partie de *Madras* le 10. Octobre dernier, a jetté l'ancre à *Suez* le 4. de ce mois: Elle a débarqué trois Officiers de la Compagnie, qui sont arrivés ici hier au soir, & qui partent aujourd'hui pour se rendre à *Marseille* sur un Bâtiment, qu'ils ont donné ordre de noliser à *Alexandrie*: Ils nous ont appris l'arrivée à *Calcuta* d'une Chaloupe *Angloise*, partie de *Suez* au commencement de Juillet dernier, & qui n'a été en mer que 44. jours. On annonce un nouveau Bâtiment, qui a dû partir de *Bengale* pour *Suez* à la fin de Novembre dernier.

SUITE des Nouvelles de CONSTANTINOPLE *du* 4. *Mars.*

Quoique le parti, pris par deux des Vaisseaux *Russes* dans notre Port, d'aller dans le Golfe de *Volo* prendre des Cargaisons pour le compte de la *Porte*, eût fait penser, que le différend, relatif à leur passage dans la *Mer-Noire*, n'auroit point de suites fâcheuses, les espérances à cet égard n'ont été que de peu de durée. La grandeur des Navires, que la *Russie* a jugé à propos d'employer pour ce coup d'essai d'un Commerce non encore établi, & le nombre d'Officiers militaires de rang, qui s'y sont trouvés à bord, ont trop vivement reveillé la défiance du Gouvernement *Ottoman*, pour que Mr. de *Stachieff* ait pu réussir, par ses assurances & ses explications réitérées, à lui ôter l'idée, que ces Vaisseaux étoient destinés à former une Force Navale dans la Mer d'*Azoff*: Et, par cette crainte, la *Porte* persiste à ne vouloir accorder le passage dans la *Mer-Noire* qu'à des Bâtimens Marchands, tels que ceux des autres Nations. Sa résolution, ferme à cet égard, traine la Négociation en longueur; & dans quinze jours de tems M. l'Envoyé a reçu trois Exprès de *Pétersbourg*. En attendant, il vient d'entrer de nouveau dans le Port deux Vaisseaux de sa Nation.

De VARSOVIE, *le* 2. *Avril.* Le 27. Mars, le Roi, après avoir assisté au Service Divin dans l'Eglise Collégiale de *St. Jean*, fit en la manière accoûtumée, dans la Chapelle du Château, la cérémonie de laver les piés à 12. Pauvres, que S. M. servit ensuite à table. A l'issuë du Souper, un de ces Pauvres, âgé de 98. ans, fit à ce Monarque un compliment de remerciment, qu'on admira beaucoup, tant pour la noblesse & la vivacité des sentimens, que pour le ton ferme & assuré, dont il le prononça.

Depuis quelque tems, il avoit été répandu ici clandestinement deux Ecrits, marqués au coin du Fanatisme: L'un a pour titre: *Discours remarquable d'un Cardinal, prononcé en présence de* Sa Sainteté, Pie VI. *à l'occasion d'une Congrégation publique de Cardinaux*: Le second, prétendu traduit de l'*Italien*, étoit intitulé: *Considérations du Père* Ricci, *ci-devant Général de l'Ordre des* Jésuites. Comme ces Ecrits en Langue *Polonoise*, l'un concernant l'affaire de *Palafox*, l'autre touchant l'extinction de l'Ordre *Jésuitique*, mais tendant tous les deux à semer les idées favorites des Partisans de cette Société, étoient très-propres à émouvoir les esprits, le Nonce du Pape en a porté plainte par une Note Ministériale au Département des Affaires Etrangères: En conséquence, le Roi, de l'avis de son Conseil, a fait défenses à tous Libraires ou Imprimeurs d'imprimer ou réimprimer les dites Brochures, comme aussi à tous & chacun de les vendre, colporter, ou distribuer: Et en même tems il a été défendu de publier des Ouvrages, portant atteinte à la Religion dominante & aux bonnes moeurs, ainsi que tous Libelles calomnieux & contenant des insinuations, destituées de fondement, le tout sous telles peines que les Tribunaux compétens jugeront à propos d'infliger aux Contrevenans.

Il y a eu ces jours derniers un grand Dîner chez le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, où l'on a remarqué que le Comte *Branicki*, Grand-Général de la Couronne, s'est

aussi trouvé. L'on avoit voulu contester à ce Seigneur la possession de la riche Starostie de *Bialacerkiew*, dans l'*Ukraine*, qu'il tenoit de la libéralité du Roi : Mais il vient de gagner le Procès, qui lui avoit été intenté à ce sujet; & ces deux circonstances semblent prouver, que ce Général est rentré près de Sa Majesté, son Bienfaiteur, dans une faveur, qu'on ne lui a vu perdre qu'à regret par les artifices de ceux qui avoient sçu l'engager dans leur Parti. Si l'on pouvoit avoir encore du doute sur le retour des sentimens de S. M. envers le Grand-Général, le projet du Mariage du Prince *Sapiêha*, son Neveu, avec la jeune Princesse *Zamoyska* Nièce du Roi, qu'on vient d'apprendre, devroit le faire évanouïr.

De DRESDE, *le* 31. *Mars.* L'Electeur, notre Souverain, vient d'élever au grade de Lieutenant-Général d'Infanterie Mr. de *Riedesel*, Baron d'*Eisenbach*, & l'a en même tems nommé Directeur au Département de la Guerre, à la place du Général de *Gersdorff*, nommé Ministre du Cabinet & Secrétaire d'Etat.

De BERLIN, *le* 8. *Avril.* Le Roi, arrivé ici hier de *Potzdam*, rendit d'abord une visite à la Princesse *Amélie*, sa Soeur, & ensuite au Prince *Henri*, revenu la veille de *Brunswick* Son Alt. Royale est parfaitement rétablie de la dangereuse maladie, qu'Elle y a essuyée. Mr *Elliott*, nouveau Ministre du Roi de la *Grande-Brétagne*, vient d'arriver en cette Capitale.

De CASSEL, *le* 2. *Avril.* Le Landgrave, notre Souverain, est arrivé ici avant-hier au soir de retour de son voyage en *Italie*. Son Alt. Sér. s'étoit arrêtée quelques jours à ses Châteaux de *Wabern* & de *Weissenstein*. La Princesse, son Epouse, étoit allée le recevoir à la dernière de ces Maisons.

De FRANCFORT, *le* 8. *Avril.* L'Empereur est arrivé le 3. de ce mois à *Munich*, & en est parti le lendemain de grand matin continuant sa route pour *Paris*.

De COLOGNE, *le* 11. *Avril.* Le Lieutenant-Colonel de *Creutzbourg* aïant completté dans l'espace de 2. mois le Corps de Chasseurs, qu'il a levé pour le Service du Prince Héréditaire de *Hesse-Cassel*, Comte de *Hanau*, & qui consiste en environ 500. Hommes, les 3. dernières Compagnies s'embarquèrent le 31. Mars sur le *Meyn* à *Philipsruhe*, & entrèrent le 5. au soir dans notre Port. Les vents contraires avoient retardé le trajet des Bâtimens: Ils passèrent la nuit suivante dans ce mouillage; & le lendemain à 6. heures du matin, après avoir pris des rafraichissemens, ils continuèrent de descendre le *Rhin* jusqu'à *Dordrecht*, d'où la première Compagnie, embarquée le 7. Mars, a déjà fait voile pour *Londres*.

De VERSAILLES, *le* 5. *Avril.* Le 31. du mois dernier, le Roi a revêtu de la Grand Croix de l'Ordre de *Malte* Son Alt. Royale Mgr. le Duc d'*Angoulême*, Grand-Prieur de *France*. Cette Cérémonie s'est faite dans le Cabinet de Sa Majesté, où les Grands-Croix & Commandeurs ont été admis. Le Bailli de *la Tour-Saint-Quentin*, ci-devant Capitaine-Général des Escadres de la Religion, que le Chapître de l'Ordre avoit nommé par *interim* Lieutenant du Grand-Prieuré, après la mort du Prince de *Conty*, a été confirmé, par la nomination du Roi, Lieutenant de Mgr. le Duc d'*Angoulême* : Il a fait ses remercîmens le 8. Mars.

Le Comte de *Montézan*, que le Roi a nommé son Ministre-Plénipotentiaire près l'Electeur de *Cologne*, sur la démission du Comte de *Monteynard*, a eu, le 3. de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de prendre congé de Sa Majesté, pour se rendre à sa destination.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 7. *Avril.*

Le 31. Mars, la Reine, *Monsieur*, *Madame*, & Madame la Comtesse d'*Artois*, honorèrent de leur présence, au Château des *Tuileries*, le Concert Spirituel, actuellement sous la direction du Sr. *Legros*, de l'Académie Royale de Musique : Sa Maj. voulut bien lui marquer sa satisfaction de la manière la plus remplie de bonté.

L'Arrêt du Conseil du 3. Avril, (*annoncé dans notre* Gaz. *de ce jour*,) est conçu en ces termes.

LE Roi, animé du desir de ramener l'ordre dans ses Finances, sans établir de nouveaux Impôts, a fixé dans ses derniers Règlemens de justes mesures *pour la distribution des grâces pécuniaires*, & a prescrit d'autres arrangemens favorables à l'ordre & à l'économie: Et, Sa Majesté s'étant ensuite procuré divers secours extraordinaires à un interêt modéré, Elle en a employé la plus grande partie à la diminution des anticipations habituelles, faites sur ses Revenus: Emprunts fort onéreux, quand la Somme en est trop considérable, & qui, n'aïant lieu chaque fois que pour un court terme, soumettent la régularité des payemens les plus nécessaires au renouvellement journalier du crédit & de la confiance.

Continuant à porter ses regards sur les autres améliorations dont ses Finances sont susceptibles, Sa Maj. a trouvé que le trop grand nombre de Régies, chargées de la perception d'une partie de ses Revenus, étoit un obstacle à l'économie, parce qu'une telle division multiplioit les Administrateurs, les Commis, les Employés, les Bureaux & les frais de toute espèce: Elle a remarqué

de plus, que, ces Etabliſſemens trop nombreux aïant été faits dans des tems où l'on étoit preſſé par le beſoin d'argent, toutes les conditions de ces Régies s'étoient reſſenties de cette circonſtance, de manière que les avantages accordés aux Régiſſeurs conſiſtoient principalement dans un intérêt fixe & conſidérable des Fonds qu'ils avoient fournis; arrangemens d'où devoient néceſſairement reſulter deux grands inconvéniens, l'un de porter obſtacle à la baiſſe de l'intérêt de l'argent, en offrant ſans ceſſe un objet de comparaiſon favorable aux prétentions des prêteurs, & l'autre d'aſſurer aux Régiſſeurs un bénéfice indépendant de leurs ſoins & de leur économie.

Sa Majeſté a auſſi trouvé, que le nombre des Régiſſeurs étoit trop conſidérable: Elle a ſur-tout remarqué, que plus de *trois-cents Perſonnes* étoient intéreſſées dans ces Régies à titre de *croupe*, & ſe partagoient ainſi, *ſans travail*, une *partie du produit des Impôts:* Mais, puiſqu'il en coûte infiniment au coeur de S. M. pour les maintenir, lors même qu'ils ſont employés à des dépenſes publiques, Elle veut du moins ſupprimer les abus, qui retiennent en des *mains inutiles* une portion des *ſacrifices de ſes Peuples.* Sa Majeſté a de plus reconnu, que la recherche de ces ſortes d'intérêts dans les affaires de finance détournoit les Capitaux & l'induſtrie des emplois véritablement utiles à l'Etat, & quelquefois encore favoriſoit l'*eſprit d'intrigue*, en préſentant des *objets de fortune indépendans du mérite & des talens.*

Senſible à ces diverſes conſidérations, Sa Maj. ſe propoſe de ſuivre un ſyſtème abſolument différent dans les arrangemens de finance, qu'Elle fera à l'avenir; & Elle a réſolu dès-à-préſent de réunir en une ſeule Régie toutes celles qui peuvent être liées enſemble. Sa Majeſté, quoique déterminée à cet égard par l'avantage de ſes Finances & le bien de l'Etat, a néanmoins examiné, ſi Elle devoit faire cet arrangement avant l'expiration de ces mêmes Régies; & Elle s'eſt convaincuë, qu'Elle le pourroit avec juſtice, parce que, l'avantage des Régiſſeurs & des Croupiers conſiſtant preſque uniquement dans un intérêt fixe de leurs Fonds, ils avoient toujours joui d'un ſort indépendant des évènemens, & ne pouvoient pas prétendre, comme dans une Ferme, à des bénéfices futurs, pour ſe dédommager de riſques antérieurs; & que ſi, dans une ſeule de ces Régies, les Intéreſſés s'étoient engagés à fournir annuellement au Tréſor-Royal une Somme fixe, à prendre ſur leur recette, cette Somme étoit tellement au-deſſous du véritable produit, qu'un pareil engagement n'avoit fait qu'aſſurer aux Intéreſſés un plus gros bénéfice, ſans les aſſujettir à aucune chance contraire.

Sa Majeſté a jugé, qu'en ſupprimant ces diverſes Régies, il étoit conforme aux règles de juſtice, dont Elle ne s'écartera jamais, de rembourſer en même tems en argent comptant tous les Fonds appartenans aux divers Intéreſſés: Elle a eu d'ailleurs l'attention de choiſir tous les nouveaux Régiſſeurs parmi les anciens; mais obligée, par les principes qu'Elle a adoptés, de ſe borner au nombre néceſſaire, Elle a ſenti avec peine, qu'au milieu de tant d'abus introduits ſucceſſivement, & ſur la durée deſquels on avoit formé des plans & fondé des eſpérances, *il étoit impoſſible de rétablir l'ordre public ſans occaſionner quelques privations particulières.*

Il ne ſera accordé à ces nouveaux Régiſſeurs qu'un intérêt de *cinq pour cent* des Fonds qu'ils fourniront; & le bénéfice modéré, mais ſuffiſant, que S. M. leur attribuëra, ſera lié tout entier au ſuccès de leurs ſoins: Et, lorſque les differents droits, dont la perception doit être confiée à ces Régiſſeurs, ſeront aſſis d'une manière raiſonnable, & qu'une adminiſtration, à la fois vigilante & modérée, aura fait connoître avec certitude la meſure des produits, Sa Maj. ſe réſerve d'examiner alors, s'il ſeroit plus convénable à l'intérêt de ſes Finances, que cette Régie fût convertie en une Ferme.

Au ſurplus, Sa Majeſté, conſtamment attachée aux principes qu'Elle a annoncés, n'accordera aucun intérêt par forme de *croupe* ni autrement, ſe réſervant de récompenſer d'une manière *moins obſcure* & *plus honorable* les perſonnes qui auront de véritables droits à ſes bienfaits: Oui le rapport du Sr. *Taboureau*, Conſeiller d'Etat, & ordinaire au Conſeil Royal, Contrôleur-Général des Finances; le Roi, étant en ſon Conſeil, a ordonné & ordonne ce qui ſuit.

ART. I. *A l'époque du* 1. *Octobre prochain*, *les Régies actuellement exiſtantes des Droits réunis*, *des Greffes*, *des Hypothèques*, *des Droits réſervés*, *des quatre Membres de* Flandre, *& des Papiers & Cartons*, *ſeront réunies en une ſeule Régie*, *ſous le titre de* Régie-Générale; *ſe réſervant S. M. d'y joindre tels autres objets de perception*, *qu'Elle jugera à propos*, *ſoit avant la dite époque du* 1. *Octobre*, *ſoit après.*

II. *Les Fonds dûs aux divers Régiſſeurs & Croupiers*, *montans*, *à la ſus-dite époque*, *à environ* 26. *Millions*, *ſeront rembourſés en argent comptant dans le courant du dit mois d'Octobre.*

III. *A la-même époque*, *les vingt-cinq nouveaux Régiſſeurs*, *que S. M. a nommés*, *fourniront dix Millions de Fonds*, *rembourſables à la fin de la Régie*, *dont l'*intérêt *ſera payé ſur le pié de* cinq pour cent *par an.*

IV. *Les autres conditions de cette Régie ſeront portées dans le Réſultat du Conſeil de Sa Maj.*

V. *Il ne ſera accordé aucun intérêt à d'autres perſonnes qu'aux Régiſſeurs*, *ſoit par forme de* croupe, *ou ſous quelqu'autre dénomination que ce ſoit.*

Fait au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Maj. y étant, tenu à VERSAILLES, le 3. Avril 1777.
(*Signé*) AMELOT.

Outre cet Arrêt, il vient d'en paroître pluſieurs autres plus ou moins importans, notamment un, qui concerne la conteſtation ſurvenuë entre les Etats de *Brétagne* & le Gouverneur de la Province, relativement à la nomination des Députés à la Cour, & *caſſe les Délibérations*

des dits Etats, des 18. & 27. *Décembre* 1776. De plus, il a été publié un Edit, des Lettres-Patentes, trois Déclarations, & deux Réglemens, tous en date du mois de Février & relatifs à l'Administration de la Justice & Police dans les Etablissemens *François* de l'*Inde*. (*Nous en donnerons le détail dans une Feuille suivante.*)

De LONDRES, *le* 11. *Avril.* Le Parlement, aïant fait sa rentrée le 8. de ce mois, Mr. *Luttrell* notifia aux *Communes*, qu'il proposeroit le lendemain de prendre une Résolution, „ d'admettre en tout tems, moyennant certains Réglemens, des Auditeurs dans la Galerie „ de la Chambre pour entendre les débats. " Le lendemain, le Comte de *Suffolk* remit à la Chambre des *Seigneurs* un Message du Roi de la teneur suivante.

GEORGE ROI. *C'est avec bien du regret, que S. M. se voit obligée d'informer la Chambre des difficultés, où Elle se trouve embarrassée, par les Dettes, contractées pour la dépense de sa Maison & de son Gouvernement Civil, & qui, selon le calcul qui en a eté fait le 5. Janvier dernier, montent à 600. mille Liv. Sterling. Sa Majesté, se reposant sur l'attachement fidèle & affectionné de cette Chambre envers sa Personne & son Gouvernement, qu'Elle a éprouvé en tant d'occasions, ne doute point de sa promtitude à concourir pour la mettre en état d'acquitter cette Dette, & pour faire quelques dispositions ulterieures, afin de mieux maintenir la Maison de Sa Majesté, ainsi que l'honneur & la dignité de sa Couronne.* G. R.

Le Chancelier aïant fait lecture de ce Message, & le Comte de *Suffolk* aïant remis ensuite quelques Comptes & Etats qui y sont relatifs, il fut arrêté, sur sa proposition, de prendre l'affaire en considération Mécredi prochain, & de sommer tous les Pairs de venir assister à cette délibération. Le Lord *North*, rétabli de sa maladie, remit le même jour un Message & des Etats de pareille teneur à la Chambre des *Communes*. Le Gouverneur *Johnstone* proposa d'y délibérer d'abord; mais il fut observé, que les Membres devoient avoir préalablement le tems d'examiner les différents Papiers remis sur le Bureau. Mr. *Stanley* proposa ensuite d'ajourner la Chambre au Mécredi 16. Avril. Mrs. *Byng*, *Hartley*, & *Townshend* s'y opposèrent, voulant que dans l'intervalle l'on s'occupât d'autres affaires : Cependant l'ajournement passa à la pluralité de 191. contre 39. Voix. Le Sr. *Wilkes* annonça une Proposition, qu'il feroit "pour la conservation des Droits de tous les Electeurs du Royaume." Celle de Mr. *Luttrell*, mentionnée ci-dessus, fut renvoyée à un autre jour.

Il est encore arrivé le 7. de ce mois au Bureau des Colonies des Depêches de *New-York*, apportées par un Vaisseau, qui est entré à *Greenock* en *Ecosse*. Le silence du Gouvernement confirme les Avis, qu'on a de la triste situation des affaires de la Nation *Britanique* dans ce Pays-là; & le bruit de la Contagion, qui règne parmi nos Troupes & dans la Ville de *New-York*, semble s'être vérifié par la précaution qu'on a prise de brûler le 2. Avril à *Deptford* une grande quantité de lits, lesquels se trouvoient à bord des Bâtimens, qui en sont revenus récemment. Les Papiers publics de l'*Amérique* contiennent de nombreux détails de l'affaire de *Prince-Town* & de plusieurs autres rencontres, qui ont eu lieu dans le courant de Janvier, entre autres de la surprise d'*Elizabeth-Town*, où 50. Hommes des Troupes de *Waldeck* & 40. Montagnards *Ecossois* furent faits Prisonniers le 6. Janvier, & d'une autre, arrivée la veille à *Spanktown*. Le Général *Maxwell* commandoit la Milice de *Jersey* en ces occasions. Le Congrès a élevé au grade de Brigadier-Général Mr. de *Roche-Fermoy*, qui a été ci-devant Colonel au Service de *France*, où il s'est acquis la réputation d'un Officier aussi brave qu'expérimenté.

ACTIONS; *Banque*, 136 & un huitième. *Indes*, 165. *Sud*, 90.

(*Nous renvoyons à l'Ord. prochain la Fin de l'Adresse au Peuple de* Massachusett's-Bay.)

*D'*AMSTERDAM, *le* 12. *Avril.* Les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales* ont arrêté, dans leur dernière Assemblée, de payer aux Intéressés, le 5. Mai prochain, un Dividende de 12. & demi pour cent.

Suivant une Lettre de *Nantes* du 3. Avril, il y étoit arrivé ce jour-là un Paquet-bot, parti de *Boston* en *Amérique* le 2. Mars. Le Capitaine avoit d'abord pris la route de *Paris* avec des Dépêches, qui confirment non-seulement les avantages remportés par les *Américains* dans la Province de *Jersey* & la situation fâcheuse du Général *Howe* avec son Armée, mais aussi le mécontentement mutuel, qui continuë de régner entre les Troupes *Britaniques* & *Allemandes*. On ajoute même, que le Commandant *Anglois* avoit été obligé de desarmer 600. *Hessois* & de les faire passer à bord de la Flotte, de crainte qu'ils n'en restassent point au refus qu'ils avoient fait de combattre. Cette Nouvelle paroît cependant mériter confirmation.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXXI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS
du VENDREDI 18. Avril, 1777.

De la Turquie, le 8. *Mars.*

SUIVANT les dernières Lettres de *Constantinople*, le Prince *Mehemet*, Fils aîné du *Grand-Seigneur*, se rétablit de la dangereuse maladie, qui avoit fait craindre pour ses jours.

L'objet du voyage, que le *Capitan-Pacha* a fait à *Brousse* en *Nicomédie*, est à présent connu, du moins en partie, puisque son retour en cette Capitale a été précédé par l'envoi de quatre Têtes de Personnages distingués dans cette Province, qui s'étoient plus d'une fois opposés aux ordres du Gouvernement. Deux de ces Têtes arrivées le 23. Février ont été exposées à la vuë du Public; mais les deux autres, aïant appartenu à des *Muderis* ou Gens de Loi, ont été exemtes du deshonneur d'être données en spectacle. *Tahir-Aga*, qui s'est tenu en retraite depuis la mort du dernier Sultan *Mehemet*, près duquel il jouïssoit d'un très-grand crédit, a reçu ordre de faire remettre en état les Magasins à bled, construits à *Isaccia*, dans la *Moldavie* au-delà du *Danube*, où la grande Armée s'est rassemblée lors de la dernière Guerre.

Mr. de *Coccéji*, Général-Major au Service du Roi & de la République de *Pologne*, qui est arrivé ici avec le Chevalier de *Boskamp*, Envoyé de la même République, se dispose à faire un voyage dans l'*Archipel*, d'où il passera en *Italie*, pour retourner de-là en *Pologne*. Mr. de *Boskamp* a eu le 24. du mois dernier une Conférence avec le *Reis-Effendi*, dont l'objet a été, dit-on, d'engager la *Porte* à envoyer pareillement, de son côté, un Ministre à *Varsovie*, d'autant plus que le Gouvernement de *Pologne* est déterminé à en entretenir constamment un à *Constantinople*.

Les différends entre la *Russie* & la *Porte* sont toujours dans un état d'indécision. Le Parti de l'ancien Chan *Dewlet-Guerai* s'est encore récemment adressé à la dernière, pour en obtenir des secours contre les Troupes Impériales, que la possession de *Précop* met en état de brider toute la *Crimée*: Mais le Ministère *Ottoman* ne peut se déterminer à appuyer ouvertement ce Parti. Toute sa politique semble se borner à trainer les affaires en longueur, & à user de moyens de douceur pour esquiver la nécessité de prendre une résolution finale. Dans ce dessein il vient encore d'acheter la Cargaison d'un des Vaisseaux *Russes* arrivés en dernier lieu, laquelle consistoit en voiles, fer, & cordage. Cependant il lui sera difficile de tenir toujours ces démêlés en suspens; & l'on dit qu'un Exprès, que Mr. de *Stachieff*, Envoyé de l'Impératrice, reçut le 24. Février de sa Cour, en a apporté une Réponse définitive: Du moins le lendemain l'Interprète de ce Ministre eut une longue Conférence avec le *Reis-Effendi*. Cette situation épineuse occasionne de fréquentes Assemblées du *Divan*, où l'on ne paroît pas être d'accord sur les objets en contestation.

De LISBONNE, *le* 18. *Mars.*

Le Marquis d'*Almodovar*, Ambaſſadeur de la Cour de *Madrid*, vient de recevoir ſes nouvelles Lettres de créance par un Exprès, qui a apporté en même tems à l'Epouſe de ce Miniſtre le Portrait du Roi d'*Eſpagne* richement garni de Brillans, à l'occaſion de la naiſſance de la Fille, dont cette Dame eſt accouchée dernièrement, & dont S. M. *Catholique* a bien voulu être Parrein. Le Prince de *Raffadale*, Miniſtre-Plénipotentiaire de la Cour des *Deux-Siciles*, qui a repréſenté ce Monarque en tenant l'Enfant ſur les Fonts de Bâtême, a auſſi reçu un ſemblable Préſent.

Il s'eſt répandu des Copies imprimées du Mémoire, contenant les dernières volontés du feu Roi, écrit par ſon Confeſſeur, & ſigné de ſa propre main, que S. M. envoya à la Reine régnante ſa Fille, peu de tems avant ſa mort. Comme cette Pièce a tous les caractères d'authenticité, nous en donnerons ici la Traduction.

Conſeils du Roi, notre Seigneur, à ſa très-chère & bien-aimée Fille, la Sereniſſime Princeſſe du Brésil, *qui doit lui ſuccéder immédiatement au Gouvernement de ce Royaume & de ſes Domaines.*

1°. J'ai beaucoup de confiance dans ſa grande vertu, qu'Elle gouvernera mon Peuple avec la plus grande douceur, en paix & en juſtice, travaillant à l'avancement de ſon bonheur temporel & ſpirituel, faiſant obſerver avec zèle les Loix divines & humaines, protégeant la vraie Religion, conſervant les Droits Régaliens de ma Couronne, & accordant toujours l'Empire avec le Sacerdoce. 2°. J'eſpère auſſi, qu'Elle traitera ſa Mère & ſes Soeurs avec le même amour & reſpect, & qu'Elle leur fera tout le bien, que j'aurois pu leur faire moi-même, ſuivant la bienveillance ſincère, que je leur ai toujours portée & témoignée. 3°. Je lui recommande d'achever le Bâtiment de l'Egliſe, que je fis voeu à Dieu de faire conſtruire, en reconnoiſſance du bienfait qu'il m'avoit accordé, ainſi qu'il eſt connu de tout le Royaume, vu que je n'ai pu porter moi-même ce Bâtiment au-delà de la moitié. 4°. Qu'elle paye mes Dettes; ce que je n'ai pu exécuter moi-même jusqu'à ce jour par la crainte d'une Guerre prochaine & violente, dont les préparatifs m'ont coûté des Sommes conſidérables. 5°. Je la charge d'avoir ſoin de mes Serviteurs, particulièrement de ceux qu'Elle ſait m'avoir ſervi avec amour & fidélité. 6. Qu'Elle faſſe grace de la peine légale aux Criminels d'Etat, qu'Elle jugera dignes de cette faveur, quant au délit ou à l'offenſe, qu'ils ont commis envers ma Perſonne ou mon Etat, vu que je leur ai pardonné à tous, comme j'eſpère auſſi que Dieu me pardonnera mes péchés.

(*Signé*) *LE ROI.*

De PARIS, *le* 11. *Avril.*

Le Roi vient de déclarer une nombreuſe Promotion aux différents grades du Service de ſa Marine: L'augmentation de la Flotte a exigé celle du nombre d'Officiers. Cinquante Lieutenants ont été nommés Capitaines.

Quoiqu'il ne manque pas de gens, qui tirent des Armemens dans nos Ports & de cette Promotion l'induction, qu'on eſt à la veille d'une Guerre, la conduite du Gouvernement ne l'annonce nullement: Il met dans les meſures mêmes, néceſſaires pour maintenir la dignité de la Nation dans la conjoncture préſente, une modération & des ménagemens propres à prévenir les inconvéniens. Après que Mr. de *la Motte-Piquet* eut parlementé avec les deux Vaiſſeaux *Anglois* à la hauteur de *l'Orient*, pour s'acquitter de ſa Commiſſion, il fit préſent au Commandant d'une Pièce de Vin de *Bordeaux*, & l'accompagna jusqu'à une certaine diſtance de nos Côtes. On aſſure auſſi, que les ordres du Roi, expédiés pour empêcher le Marquis de *la Fayette* de pourſuivre ſon voyage en *Amérique*, lui ont été notifiés par une Corvette ſur les Côtes d'*Eſpagne* à la hauteur de *St. Sebaſtien*; & l'on croit même pouvoir ajouter dès-à-préſent, qu'en conſéquence il eſt allé en *Italie*. Ce jeune Seigneur avoit acheté, pendant ſon ſéjour à *Londres*, la Frégate *Angloiſe*, ſur laquelle il s'eſt embarqué à *Bordeaux*; & il y avoit également fait choix de Matelots, qui connoiſſent les parages les plus proches du Camp *Américain*. Pour partir avec lui, deux Capitaines du Régiment *Royal-Lorraine*, Cavalerie, dont l'un eſt le Comte de *Juigné*, avoient envoyé leur démiſſion: Mais leur Colonel, au lieu de la remettre au Miniſtre de la Guerre, lui a demandé & a obtenu pour eux un congé de deux ans.

La conteſtation, ſurvenue relativement à la nomination des Députés des Etats de *Bretagne* à la Cour, ſe trouve détaillée en ſon origine & ſes progrès dans l'Arrêt du Conſeil du 1. Mars, (*annoncé dans notre dernier* Supplément,) & dont voici la teneur.

Le Roi s'étant fait repréſenter, en ſon Conſeil; 1°. la Délibération des Etats de *Bretagne*, du 18. Décembre 1776, qui nomme les Députés & le Procureur-Général-Syndic à la Cour & à la Chambre des Comptes; 2°. les Repréſentations faites aux Commiſſaires de S. M. le 27. du même mois, pour obtenir le retrait de la Déclaration, par laquelle ils ont fait connoître à l'Aſſemblée, que *S. M. ne recevroit aucun autre Député à la Cour, & ne permettroit pas qu'il en aſſiſtât d'autres à la Chambre des Comptes, que ceux qui avoient été recommandés par le Gouverneur de la Province*; 3°. la Réponſe des Commiſſaires de Sa Majeſté, du même jour, à ces Repréſentations, portant que *la dite Déclaration avoit été no-*

ifiée en vertu de ses ordres les plus positifs & les plus formels, dont ils ne pouvoient s'écarter: 4°. la Protestation du même jour au sujet de la dite Déclaration & des défenses notifiées aux Députés de l'Ordre de la *Noblesse* & du *Tiers-Etat*; 5°. la défense des Etats, du même jour, au Procureur-Général-Syndic, précédemment nommé pour se rendre à la Cour, de *faire aucune fonction que concurremment avec les Députés*; 6°. la défense des Etats, du même jour, à leur Greffier, de *délivrer aucune expédition des Charges & Remontrances à autres qu'aux Députés qu'ils avoient nommés, conjointement avec le Procureur-Syndic*; 7°. la Délibération du même jour, qui nomme des *Procurateurs* pour défendre & maintenir la légitimité de l'élection des Députés, & la Protestation du 28. Décembre 1776. contre les défenses de partir jusqu'à nouvel ordre, notifiées par les Commissaires de Sa Maj. aux dits Procurateurs; 8°. les Représentations adressées à S. M. par les Présidens des Ordres, du 29. Décembre 1776. à l'effet d'obtenir la levée des dites défenses; 9°. le Mémoire de la Commission intermédiaire, du 21. Janv. 1777, „ tendant à prouver le droit des Etats de députer vers S. M. & à la Chambre des Comptes les Personnes qu'ils jugeront à propos, „ sans être tenus de choisir celles qui seroient „ recommandées par le Gouverneur de la Province; tendant encore à faire lever les défenses de partir notifiées aux Procurateurs, „ comme étant les dites défenses contraires *au* „ *Droit naturel & un déni de justice*." Et Sa Majesté s'étant aussi fait rendre compte de ce qui s'est précédemment pratiqué en *Bretagne* pour l'élection des Députés à la Cour & à la Chambre des Comptes, Elle n'a pu voir sans étonnement, que les Etats aient entrepris d'anéantir, de leur autorité privée & sans aucun jugement préalable, la possession, dont jouit depuis plus d'un Siècle le Gouverneur de la Province, de recommander aux Etats les Députés, qu'ils doivent choisir. Les Etats n'auroient sans doute point arrêté leurs Protestations, & la Commission intermédiaire n'auroit point rédigé le Mémoire du 21. Janvier, s'ils eussent considéré, que la possession des Gouverneurs de la Province n'avoit reçu aucune atteinte depuis son établissement, & avoit toujours été suivie de la nomination des Etats jusqu'en 1716; & que depuis cette époque l'Assemblée s'y étoit toujours conformée, excepté à une seule Tenue, & uniquement pour les Députés à la Chambre des Comptes: Que cette institution a eu pour motif le maintien de l'ordre, la nécessité de mettre obstacle aux actes de violence, dont les effets avoient été funestes à quelques Membres de la Noblesse, & de prévenir les divisions, que la nomination des Députés faisoit naître à chaque Tenue: Que le feu Roi répondit aux Représentations des Etats en 1716. que *son intention étoit, que les Députés fussent nommés de la même manière, qu'ils l'avoient été dans les dernières Assemblées, sans y apporter aucun changement tel qu'il pût être*: Que les Etats s'y conformèrent & ne firent aucune réclamation: Qu'en 1754. les Etats nommèrent une Commission des trois Ordres, afin d'examiner les qualités requises pour être susceptible des Députations; qu'ils rédigèrent un Règlement à cet effet, dans lequel ils n'élevèrent aucune difficulté contre la possession des Gouverneurs de la Province: Qu'en 1768. à la Séance du 21. Mars, les Etats délibérant sur les Articles I. & IV. du Chapitre XV. du Règlement de 1767. qui porte Art. I. " que les „ Etats nommeront à la fin de chaque Assemblée, dans la forme ordinaire & pratiquée „ jusqu'à ce jour, un Membre de chacun des „ trois Ordres, pour présenter à S. M. le Cahier de leurs très-humbles Remontrances, „ & suivre les affaires des Etats pendantes au „ Conseil de Sa Majesté, conformément aux „ Instructions, qu'ils en recevront des Etats;" & Article IV. " que les Etats nommeront également à la fin de chaque Assemblée, & dans „ la forme ordinaire & pratiquée jusqu'à ce „ jour, un Membre de chacun des trois Ordres, pour assister à l'audition des Comptes, „ rendus par le Trésorier à la Chambre des „ Comptes de *Bretagne*;" réclamèrent contre ces deux Articles du Règlement, *en ce qu'ils établissoient la possession du Gouverneur de la Province, de recommander les Sujets pour les Députations, & en ce qu'ils confirmoient l'usage, dans lequel étoient les dits Etats de nommer les recommandés*; mais que néanmoins, à la Séance du 25. du même mois, ils enregistrèrent, du consentement des trois Ordres, & ordonnèrent l'exécution des dits Articles: Que les Etats dans leur dernière Assemblée, sans égard à la possession plus que centenaire, de laquelle, suivant les Loix du Royaume, l'on ne peut être dépouillé que par un Jugement compétent, ont de leur propre autorité donné atteinte à ce principe, qui assure la tranquillité des Citoyens, en les conservant dans les droits & propriétés dont ils jouissent: Que, S. M. aiant fait déclarer aux Etats, qu'*Elle ne reconnoîtroit point des Députés ainsi nommés*, ils ont choisi des *Procurateurs* pour défendre & soutenir la légitimité de leur nomination, comme si ce second acte ne participoit pas au vice du premier, & ne tendoit pas à faire statuer, qu'ils ont pu, de leur propre autorité & sans jugement, dépouiller le Gouverneur de la Province de sa possession: Que, si S. M. laissoit subsister la Délibération du 27. Décembre 1776. par laquelle les Etats ont révoqué les pouvoirs, qu'ils avoient donnés le 18. du même mois à leur Procureur-Général-Syndic, qui devoit, suivant la règle & l'usage, se rendre à la Cour, les dits Etats ne pourroient s'imputer qu'à eux-mêmes, de n'avoir point à la Cour & au Conseil des surveillans à leurs intérêts, puisque le Procureur-Général-Syndic n'est pas du nombre des recommandés par le Gouverneur de la Province. Sa Majesté, ne pouvant laisser subsister des abus aussi contraires aux loix & au bon ordre, a cru devoir faire connoître ses intentions.

A quoi voulant pourvoir: Oui le rapport; le Roi, étant en son Conseil, a cassé & an-

nulle, casse & annulle les Délibérations des Etats de la Province de Bretagne, des 18. & 27. Decembre 1776. " en ce qu'ils ont nommé pour les Ordres de la Noblesse & du Tiers-Etat d'autres Deputes que ceux recommandés par le Gouverneur de la Province; en ce qu'ils ont fait defense au Procureur-Général-Syndic de se rendre à la Cour, & de faire aucune fonction que concurremment avec les Deputes; en ce qu'ils ont fait défense à leur Greffier de delivrer aucune expedition des charges & remontrances à autres qu'aux Deputes par eux nommés, & conjointement avec leur Procureur-Général-Syndic; & en ce qu'ils ont élu des Procurateurs pour défendre au Conseil la validité de leur nomination des Deputes." Ordonne Sa Majesté, que le Memoire à Elle présenté par la Commission intermediaire sera & demeurera supprimé; a S. M. maintenu & gardé, maintient & garde provisoirement le Gouverneur du Pays & Duché de Brétagne dans la possession de recommander aux Etats les Sujets pour les Deputations, tant à la Cour qu'à la Chambre des Comptes; voulant qu'il n'en soit admis ni reconnu aucuns autres que ceux qui auront éte par lui recommandés, & nommes conformement à l'usage etabli, sauf aux Deputés ainsi choisis de lui présenter les Memoires & Representations des Etats, sur la question par eux élevée au sujet de la possession du dit Gouverneur, pour y être par S. M. statué ainsi qu'il appartiendra. Et sera le présent Arrêt imprimé, publié, & distribué par-tout où besoin sera.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Maj. y étant, tenu à VERSAILLES, le 1. Mars 1777.

(*Signe*) AMELOT.

Le Conseil-Supérieur du *Port-au-Prince* a arrêté, le 16. Décembre dernier, qu'il seroit élevé dans le Cimétière de cette Ville, aux frais de la Caisse Municipale du Ressort, un Mausolée à la mémoire du Comte d'*Ennery*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur-Général à *Saint-Domingue*; hommage rendu à la considération qu'il s'étoit acquise, & juste tribut des regrets & de la reconnoissance des Habitans de cette Colonie.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 11. *Avril.*

Le Roi a nommé à l'Evêché vacant de *Londres* le Docteur *Robert Lowth*, Evêque d'*Oxford*; & S. M. a conferé le Siége, que celui-ci remplissoit depuis 1769, au Docteur *Jean Butler*, Prébendier de *Winchester* & l'un de ses 48. Chapelains. Le 9. ces deux Prélats ont fait leurs remercîmens en cette qualité.

Le Lord *North* revint le 7. avec sa Famille de sa Terre de *Bushy-Park* en cette Ville: Le 9. il se trouva, pour la première fois après sa maladie, au Lever du Roi; & hier matin, après un Conseil-Privé qui se tint au *Cockpit*, il y eut un Lever chez ce Seigneur même, en qualité de Premier-Ministre. Le Colonel *Charles Grey*, Aide-de-Camp du Roi & qui a obtenu récemment le 28me. Régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Général-Major *Erle*, prit le 4. congé de S. M. pour aller servir en *Amerique*, où il aura le rang de Général-Major. Les Vaisseaux de guerre & les Bâtimens de transport avec les Troupes, destinés pour la *Nouvelle-York*, ont déjà mis à la voile de *Portsmouth* & de *Plymouth*; & le Convoi pour *Quebec*, retenu dans le premier de ces Ports, a reçu hier l'ordre de partir sans délai ultérieur.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXXI.

De LEIDE, *le* 18. *Avril*, 1777.

LES dernières Nouvelles imprimées, reçuës de l'*Amérique-Confédérée*, contiennent une Relation de l'Action de *Prince-Town*, publiée par le Congrès-Général. Quoiqu'elle ne soit pas aussi circonstanciée que celles que la même Assemblée a renduës publiques concernant l'affaire de *Trenton*, elle peut cependant servir de Pièce de comparaison avec la Lettre du Chevalier *Howe*, du 5. Janvier 1777, insérée dans notre *Supplément* du N°. XVIII. En voici le contenu.

Le Congrès a reçu l'Avis suivant de l'Armée, daté à *Pluckemin*, dans l'Etat de *Jersey*, le 5. Janvier 1777.

„ Le 2. de ce mois, l'Ennemi commença à s'avancer sur nous à *Trenton*; &, après avoir escarmouché quelque tems, la tête de sa Colonne atteignit cette Place à environ 4. heures, pendant que l'Arrière-Garde n'étoit encore qu'à *Maidenhead*. Il tenta de passer la Crique de *Sanpink*, laquelle traverse *Trenton* en différents endroits; mais, trouvant que les gués en étoient gardés, il fit halte & alluma ses feux. Nous nous rassemblames sur le bord *Méridional* de la Crique; & nous restames dans cette position jusqu'au soir, canonnant l'Ennemi & essuyant le feu de ses Pièces de campagne, qui ne nous causa que peu de perte. "

„ A minuit, après avoir renouvellé nos feux & laissé des Gardes au Pont à *Trenton*, & aux autres passages en remontant la même Rivière, nous marchames par un chemin détourné vers *Prince-Town*. Nous trouvames la Place, environ au point du jour, garnie seulement de trois Régimens, & de trois Détachemens de Cavalerie legère, dont deux étoient en marche vers *Trenton*. — Ces trois Régimens, particulièrement les deux premiers, firent une très-belle résistance; & ils doivent avoir perdu, tant en tués que blessés ou Prisonniers, au-delà de 500. Hommes: On en trouva plus d'une centaine morts sur le champ de Bataille; &, avec ceux qui ont été emmenés par l'Armée ou pris dans la poursuite & conduits au-delà de la *Delaware*, il y a près de 300. Prisonniers, dont 14. Officiers, tous *Britaniques*. Les Colonels *Haselet* & *Porter*, le Capitaine *Neal*, de l'Artilierie, le Capitaine *Flemming*, qui commandoit le premier Régiment de *Virginie*, & quatre ou cinq autres Officiers estimables, avec 25. ou 30. Soldats, ont été tués dans l'Action. On ne peut encore spécifier notre perte avec certitude, vu que plusieurs de ceux qui ont été à la poursuite de l'Ennemi, qu'ils ont chassé l'espace de 3. ou 4. miles, ne sont pas encore revenus. Nous avons brûlé le foin de l'Ennemi, & détruit toute autre chose que la circonstance a permis. "

„ D'après les meilleurs avis, que nous avons pu nous procurer, l'Ennemi a été si alarmé par la crainte de perdre ses Munitions à *Brunswick*, qu'il y a marché immédiatement de *Trenton*, sans faire halte, de sorte qu'il y fut rendu avant le jour. La Milice de *Jersey* reprend de plus en plus courage; &, à ce que nous apprenons, elle se rend en grand nombre au Quartier. "

„ *A* MORRIS-TOWN, *le* 7. *Janvier* 1777. "

„ Les Ennemis ont entièrement évacué *Trenton* & *Prince-Town*; ils se trouvent actuellement à *Brunswick* & dans les différents Postes de communication entre cette Place & la Rivière de *Hudson*, mais principalement à *Brunswick*. On a des rapports différents sur leur nombre & leurs mouvemens; mais tous s'accordent à dire, que leurs Forces sont considérables. Il y a eu deux ou trois petites escarmouches entre leurs Partis & quelques Détachemens de Milice, dans lesquelles ceux-ci ont eu l'avantage & ont fait des Prisonniers. La plus considérable a eu lieu Dimanche (5. Janvier) au matin près de *Springfield*, où dix ou douze Hommes des Troupes de *Waldeck* furent tués ou blessés, & le reste du Parti, consistant en 39. ou 40. Hommes, fut fait Prisonnier avec deux Officiers, par un Détachement qui n'étoit pas supérieur en nombre, & qui ne fit pas la moindre perte en cette occasion. " *Publié par ordre du Congrès.*

(Signé) CHARLES THOMSON, *Secrétaire.*

On voit par cette Relation, que l'Auteur *Américain* n'adopte point la méthode de la *Gazette* de *New-York* & de plusieurs Papiers de *Londres*, de parler de ses Ennemis avec un mépris insultant, & qu'au contraire il rend au 17me. & au 55me. Régiment des Troupes *Britaniques* la même justice que le Chevalier *Howe* dans la Lettre, que nous venons de citer. Ainsi ce n'a point été sans raison, que ce dernier Général a fait faire à ces deux Corps, & particulièrement au Lieutenant-Colonel *Mawhood* & au Capitaine *Scott*, du 17me. Régiment, des remercîmens publics de la conduite courageuse & prudente, qu'ils ont tenuë en cette rencontre de *Prince-Town*. Le Général *Américain*, de son côté, n'a pas manqué au devoir de la reconnoissance envers ses Troupes; & pour la faire connoître le *Conseil de sûreté* de *Pensylvanie* a fait publier la Résolution suivante.

Janvier 23, 1777. Ordonné, que les Remercîmens à la Milice de *Pensylvanie*, que le Général *Washington* a envoyés à cette Assemblée, seront insérés dans les Papiers publics de cette Ville.

L*e Général* Washington *étant informé, que le terme, fixé par l'Honorable Conseil de sûreté de* Pensylvanie, *pour le service à faire par la Milice de cet Etat, est expiré, & que quelques-uns de ce Corps désirent de retourner dans leur Province, conformément à leurs Engagemens, le Général saisit avec empressement la première occasion de faire ses remercîmens les plus sincères à ces braves gens, qui, dans la Saison la plus rude de l'année, se sont noblement présentés pour la défense de leur Patrie. —— Le Général reconnoît avec plaisir les services signalés, rendus par la Milice de* Pensylvanie; *& il a tout lieu de s'attendre, que le même courage, le même zèle, la même activité, qui l'ont dernièrement conduite en campagne, la porteront de même à se montrer en toute occasion future, où la sûreté & le bien-être de l'*Amérique *en général & de leur propre Etat en particulier pourroient l'exiger. Le Général reconnoît avec un surcroît de satisfaction les bons services de ces Bataillons, qui se sont déterminés à rester avec lui après l'expiration du tems de leurs Engagemens. Il ne désire pas les retenir une minute plus longtems, qu'il ne le jugera absolument nécessaire pour la sûreté de leur Patrie; & il leur donnera leur congé, aussi-tôt qu'il trouvera son Armée dans un état qui puisse le lui permettre.*

L'exactitude des Chefs *Américains* à remplir scrupuleusement les promesses faites aux Milices, & les encouragemens qu'ils leur ont donnés, n'ont pas moins contribué à grossir leur Armée, que les Lettres & les exhortations, qu'ils ont adressées au Peuple par la voie de l'impression. Voici la Fin de celle du Conseil & de l'Assemblée Provinciale de *Massachusett's-Bay.*

Afin que l'encouragement donné par le Gouvernement puisse en remplir pleinement les vues & répondre à l'attente du Militaire, cette Assemblée a réglé le prix de tout Article nécessaire ou utile pour la subsistance, du produit de ce Pays, ainsi que le prix des Marchandises Etrangères, à un taux proportionné au prix des mêmes Articles dans l'endroit, d'où ils sont importés, aïant cependant égard au risque de l'importation: Et actuellement rien ne manque pour donner de la valeur à la Solde du Militaire, & de la solidité à notre Papier-monnoye, sinon l'exécution & l'observation rigoureuse & ponctuelle de cet Acte, que nous espérons de voir bientôt effectuées par la vertu publique & le zèle de ce Peuple pour la Cause de sa Patrie.

Mais, de crainte que quelques-uns d'entre vous ne soient trompés par les faux exposés de quelques gens artificieux, nous devons vous rappeller, que toutes les prétendues offres de paix & de réconciliation, débitées avec tant de pompe dans les Proclamations insidieuses des Commissaires du Roi de la *Grande-Bretagne*, ne contiennent réellement rien de plus qu'une invitation à livrer votre Patrie & à vous soumettre à discrétion au Gouvernement du Parlement *Britanique*: Ils vous disent, " que leur Roi est gracieusement disposé à *revoir* tous Actes, " qu'il jugera incompatibles avec votre sûreté: " Mais votre bon-sens vous fera aisément sentir, que, s'il étoit un Prince digne de régner sur un Peuple libre, & Ami des Droits du Genre humain, il se seroit décidé depuis longtems par rapport à la justice de ces Actes, & il auroit dû voir, qu'ils sont fondés sur le Despotisme & tendent droit à faire des Esclaves. —— Mais ces Commissaires ne vous disent point, que leur Souverain ait la moindre intention de *revoquer* aucun de ces Actes. —— Sûrement donc une *revision* de ces Actes ne sauroit jamais tranquilliser vos esprits, ni adoucir le moins du monde vos griefs.

De plus, dans le tems que ces mêmes Commissaires s'offrent comme des Ambassadeurs de Paix, & qu'ils vous invitent à ce qu'ils appellent *le Gouvernement doux & modéré* de la *Grande-Bretagne*, ils marquent leurs traces de sang, de rapine, & des cruautés les plus inouïes, faisant éprouver leur dureté terrible & sauvage autant à ceux qui se soumettent qu'à ceux qui font de la résistance, ni rang, ni sexe, ni âge n'exemtant qui que ce soit des effets de leurs passions brutales.

Si l'*Amérique* étoit un jour vaincue par la *Bretagne*, ou si elle s'y soumettoit, le Fermier *Irlandois*, nécessiteux, périssant, pour ainsi dire, de misère, desarmé, n'aïant presqu'aucun droit de propriété aux fruits de ses travaux, au produit de son labeur, vendant le Pain, après lequel ses tendres Enfans languissent, afin de payer son orgueilleux Propriétaire ou la Taxe du Collecteur insolent, ne seroit qu'une foible image de vos malheurs.

Une Société, dans laquelle aucun Citoyen n'est lié par d'autres Loix que par celles, auxquelles il donne son propre consentement, est le plus bel ornement de la nature humaine; elle tend plus que toute autre chose à sa félicité; & c'est un Privilège que jamais Peuple ne peut abandonner sans se rendre excessivement coupable aux yeux de cet Etre, qui est le Dispensateur de tout bien & de tout don parfait.

Nous donc, pour l'amour de cette Religion, pour l'exercice de laquelle vos Ancêtres se sont réfugiés dans ce Pays; pour l'amour de vos Loix & de votre félicité future, nous vous prions, nous vous pressons d'agir avec vigueur & fermeté dans cette situation critique de votre Patrie; & nous ne doutons point que vos nobles efforts ne vous assurent, moyennant la faveur du Ciel, ce succès, cette Liberté, qui est le partage de l'Homme sage & du Patriote.

Par-dessus tout, nous vous exhortons sérieusement à contribuer de tout votre pouvoir à l'encouragement de ces vertus, pour lesquelles l'Etre-Suprême a déclaré vouloir répandre ses bénédictions sur une Nation, & au découragement de ces vices, pour lesquels il renverse des Royaumes dans sa colère; & nous vous recommandons de vous adresser à lui, en toutes occasions &

en toutes circonstances convenables, par vos prières & vos supplications, afin qu'il lui plaise de nous delivrer des calamités de la Guerre, vu qu'il est de votre devoir de considérer dument, que, sans son interposition puissante & gracieuse, tous vos efforts seroient infructueux & vains. Envoyé pour avoir le concours du CONSEIL. (Signé) SAMUEL FREEMAN, *Orateur*, P. T. *En* CONSEIL, *le* 28. *Janvier* 1777. *lu & consenti*. JEAN AVERY, *Sous-Secrétaire*.

Cette Adresse a produit tout l'effet, que l'Administration de la Province s'en étoit promis. Dès la mi-Mars l'on apprit, que les enrôlemens étoient très-nombreux dans les quatre Colonies, qui composent la *Nouvelle-Angleterre*, & que le nombre des Recrues, qui toutes s'engageoient volontairement, avoit de beaucoup surpassé les espérances. " Tout Homme qui aime sa Patrie (est-il dit dans un des Papiers de *Boston*) doit entendre avec la plus vive satisfaction le succès rapide, que les Détachemens recruteurs ont eu dans cette Ville & les Places voisines, puisque l'on peut assurer le Public, qu'un très-grand nombre d'Habitans se sont enrôlés volontairement pour servir pendant toute la durée de la Guerre. "

Ce n'est pas au reste l'Assemblée de *Massachusett's-Bay* seule, qui représente sous des couleurs peu favorables la conduite des Troupes Royalistes dans les Provinces de *Jersey* & de *New-York*: Ces plaintes sont générales par toute l'*Amérique-Unie*; & l'on a publié entre autres un Extrait des Ordres du Chevalier *Howe* au Colonel *Donop*, Commandant des Quartiers de cantonnement *Hessois* sur la *Delaware*, dont l'Original est tombé entre les mains des Troupes *Provinciales*, lorsque les *Hessois* furent obligés d'abandonner ces Quartiers. *Toutes les Provisions salées* (y est-il dit) *& tous les Grains, qu'on peut juger excéder la quantité nécessaire pour la subsistance d'une Famille ordinaire, devront être considérés comme un Magazin de l'Ennemi, saisis pour le Roi, & donnés aux Troupes comme une épargne pour le Public.* En informant le Peuple de ces Ordres, donnés à un Etranger contre des Citoyens que la *Grande-Brétagne* réclame comme ses Sujets, on ne manque point d'ajouter à cette réflexion celle, qu'il n'y est fait aucune exception en faveur de ceux qui sont attachés au Parti de la Couronne, tandis que ce Parti même se vante du nombre de ses Adhérents dans les Provinces, où ses Armes ont pénétré. Le Congrès a pris sur le même sujet une Résolution de la teneur suivante.

En CONGRÈS, *le* 16. *Janvier*, 1777. Résolu, qu'il sera nommé un Committé de sept Personnes, pour faire des recherches sur la conduite des Officiers-Généraux *Britanniques* & *Hessois* envers les Officiers, Soldats, & Marins au Service des *Etats-Unis*, & envers toutes autres Personnes, Habitans de ces Etats, actuellement en leur possession, comme Prisonniers de guerre ou autrement, ainsi que sur la conduite des dits Généraux & Officiers, & sur celle des Troupes sous leurs ordres, envers les Sujets de ces Etats & leur propriété, spécialement des Etats de *New-York* & de *New-Jersey*. Les dits Membres nommés sont Mrs. *Chase*, *Witherspoon*, *Clarke*, *Lewis*, *Ross*, *Heyward*, & *Smith*. *Extrait des Minutes, publié par ordre du Congrès.* (Signé) CHARLES THOMSON, *Secrétaire*.

Le Général *Washington*, voulant prévenir les mêmes desordres de la part de son Armée, avoit précédemment rendu un Ordre daté à *Trenton*, le 1. Janv. 1777. & conçu en ces termes: *Son Excellence le Général* Washington *défend rigoureusement à tous Officiers & Soldats de l'Armée* Continentale *& de la Milice, ainsi qu'à tous Partis recruteurs de piller qui que ce soit*, Tory *ou autre. Les Effets de telles Personnes doivent être appliqués aux besoins du Public d'une manière regulière; & l'on s'attend, que l'humanité & la tendresse envers des Femmes & des Enfans distingueront de braves* Américains, *combattant pour leur Liberté, d'infames Pillards mercenaires, soit* Britaniques *ou* Hessois. (*Signé*) G. WASHINGTON.

De PÉTERSBOURG, *le* 25. *Mars*. L'Impératrice a notifié au Sénat Dirigent par un Ordre, en date du 6. de ce mois, " que, Sa Maj. aiant jugé à propos d'établir un nouveau Gouvernement à *Jaroslaw*, Elle avoit confié la Place de Gouverneur-Général au Conseiller-Privé de *Melgunow*, & l'avoit chargé de faire incessamment la tournée de ce nouveau Gouvernement, pour examiner de quelle manière on pourra le mieux le diviser en 12. Districts ou Cercles, conformément au Projet que S. M. lui en avoit remis, ainsi que de lui donner son avis sur les endroits où l'on pourroit le plus convenablement y bâtir des Villes, &c. "

Tandis que notre Souveraine, par des soins assidus, donne une face presqu'entièrement nouvelle à cet Empire, des Particuliers, animés d'un vrai Patriotisme, continuent de concourir à ses vues bienfaisantes. L'Assesseur *Barysnikow* vient encore d'envoyer une Somme de 5. mille Roubles à Mr. de *Wolkow*, Statthalter de *Smolensk* & Gouverneur-Général de *Belgorod*, pour l'employer de la manière qu'il jugera la plus utile pour le bien-être public dans son Gouvernement.

De VARSOVIE, *le* 2. *Avril*. Le bon ordre, établi par la dernière Diète dans l'Administration de ses Finances, commence à se faire sentir par ses effets. La Commission du Trésor a mis fait des arrangemens pour payer dans le courant de ce mois une grande quantité d'Arrérages de Pensions, le Conseil-Permanent en examinera les Etats Vendredi prochain & dé-

terminera en même tems, parmi le nombre de ceux qui languissent de toucher leur Argent, ceux qui lui paroîtront mériter la préférence. On parle de plusieurs autres Projets salutaires, que le Conseil-Permanent, assemblé en plein, examinera & approuvera au premier jour. Un de ceux que le Gouvernement paroît suivre avec le plus d'ardeur, est celui de reprendre place parmi les Puissances de l'*Europe* par la communication avec les Cours Etrangères. On assure entre autres, qu'il sera envoyé dans peu un Ministre de la République à celle de *Versailles*, de la part de laquelle il en viendroit également résider un à *Varsovie*.

De FRANCFORT, *le* 12. *Avril.* L'Empereur partit de *Vienne* le 1. de ce mois, à sept heures du matin, accompagné seulement des Comtes de *Colloredo* & de *Cobenzel*, qui lui font alternativement compagnie dans sa Calêche. Le 3. au soir, il arriva à *Munich* avec une Suite composée de 5. Voitures à 6. chevaux. Sa Majesté, qui garde par-tout l'*incognito* sous le nom de Comte de *Falckenstein*, descendit au Logement *le Cerf*; & peu après Elle se rendit à pié, accompagnée de quelques Officiers & du Comte de *Hardegg*, son Ministre près l'Electeur, à la Cour, où il y eut Jeu & Souper jusqu'à 10. heures & demie que l'Assemblée se sépara. Le 6. Elle continua son voyage par *Augsbourg*, & arriva le 7. après-midi à *Stuttgard*. Parmi les objets, auxquels le Monarque a donné le plus d'attention en cette Résidence, est l'Académie Militaire: Il a assisté aux Leçons des Professeurs, aux exercices des Elèves, ainsi qu'à un Concert & à un Opéra, qu'ils exécutèrent en sa présence. Le 8. après avoir pris congé du Duc de *Würtemberg*, qui surprit encore S. M. agréablement sur la Frontière, Elle poursuivit sa route pour *Strasbourg*, où Elle s'arrêteroit deux jours ainsi qu'à *Metz*, & un jour à *Nancy*. Elle comptoit d'arriver le 11. au soir à *Paris*, & de prendre son retour par *Bordeaux*, *Marseille*, *Lyon*, *Génève*, *Berne*, & *Bâle*, d'où Elle se rendra en droiture au Camp de *Leibnitz* en *Stirie*, dont les Troupes doivent être rassemblées le 15. Juillet. De-là ce Prince ira à celui de *Pest*, & reviendra à *Vienne* au mois d'Août, pour y assister au Camp de *Laxembourg*.

De GIBRALTAR, *le* 11. *Mars.* Les dernières Lettres de la Côte de *Barbarie* nous apprennent, que le Roi de *Maroc* est parti de sa Capitale, & est arrivé le 8. du mois dernier au Port de *Mogador*, où il se proposoit de passer quelque tems, après quoi il iroit reconnoître la Côte jusqu'à *Tanger*. L'on ne sait pas encore, si ce Souverain a résolu d'aller châtier en personne les Habitans des Provinces *Méridionales*, qui se sont soulevés (*ainsi qu'il a été dit dans la* Gazette N°. XXVII.) ou s'il se contentera d'y envoyer des Forces suffisantes pour exécuter ses ordres à cet effet. En attendant il est certain, que les Révoltés, craignant les suites de leur rébellion, ont fait les démarches les plus soumises pour les éviter, & pour appaiser la colère du Monarque. Dans ce dessein ils lui ont envoyé un Présent de sept jeunes Filles & de 300. Chameaux: Mais S. M. *Maure* l'a refusé, & n'a point voulu se prêter à leurs prières, jugeant une pareille satisfaction peu proportionnée à l'offense, & se réservant de la prendre de sa propre main. Ce Prince a donné ordre aux Gouverneurs de *Tanger* & de *Tétuan* de faire construire deux grandes Galiottes; & il a réitéré ceux qu'il avoit déjà envoyés à *Salé*, pour y mettre sur les Chantiers deux Frégates de 24. à 30. Canons. Il se trouve dans le premier de ces trois Ports quatre Galiottes armées, assez grandes pour croiser dans le *Détroit*, aussi-tôt que le tems le permettra.

De LEIDE, *le* 17. *Avril.* Les Membres de la ci-devant Société des *Jésuites* ne paroissent pas encore pouvoir renoncer à cet esprit d'intrigue, qui a été un des principaux motifs de son extinction. Des Lettres de *Rome* du 29. Mars contiennent le détail d'une découverte qu'on y a faite, qu'un Abbé *Buxas*, *Ex-Jésuite* & Confesseur à l'Eglise de *St. Pierre*, a été élu Général de cet Ordre, comme encore actuellement existant, & qu'en cette qualité il entretenoit Correspondance avec les Membres & les Partisans les plus affidés de la Société. Comme le Pape régnant ne leur paroît pas assez ardent pour leur Cause, on sème à son sujet les mêmes prédictions, qui ont précédé la mort de son Prédécesseur, & la Prophétesse de *Valentano* a recommencé ses Prophéties. Nous en parlerons plus amplement l'Ordinaire prochain, ainsi que de la Dénonciation, que Mr. *Bourrée* de *Corberon*, Président des Enquêtes, a fait le 21. Mars au Parlement de *Paris*, de quelques nouveaux faits relatifs aux démarches de la ci-devant Société.

On apprend de *Londres*, que le Gouvernement a fait relâcher la Hourque *Hollandoise*, *la Concorde*, qui avoit été conduite aux *Dunes*; & qu'en conséquence ce Bâtiment a continué son voyage pour *Seville*, où il porte une Cargaison de Poudre pour le compte de la Cour d'*Espagne*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXXII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 22. Avril, 1777.

De VÉNISE, *le* 4. *Avril.*

LE Grand-Conseil a élu ce matin Procurateur de *St. Marc* le Chevalier *Pierre Contarini*, Ambassadeur de la République à *Vienne*, à la place de Mr. *Jean-Marc Balbi*, mort le 1. de ce mois à l'âge de 77. ans. Il se donnera en conséquence demain & après-demain, suivant l'usage, des Bals, des Feux d'artifice, &c.

Le Sénat vient de faire deux nouveaux Etablissemens: L'un est celui de plusieurs Corps de garde, composés chacun de 16. Hommes, & distribués dans les différents Quartiers de la Ville, pour se porter dans tous les lieux, où il se déclarera des Incendies: Ils seront pourvus à cet effet de Pompes & de tous les autres secours nécessaires pour de pareils accidens; & ils devront se donner le signal, d'abord que l'un d'eux aura été averti. L'incendie, qui a consumé dernièrement le magnifique Palais *Micheli*, paroît avoir donné lieu à cet Etablissement. Le second est celui d'une Ecole à l'Arsenal, où seize Jeunes-gens d'élite seront instruits dans toutes les parties de l'Architecture navale, telles que l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, la Théorie des Courbes, la Méchanique, l'Hydrostatique, l'Hydraulique, le Dessin, les Langues *Françoise* & *Angloise*, &c.

Par la prise, qu'un Armateur *Américain* a faite du Vaisseau *le Royal-George*, expédié de *Londres* pour cette Ville, nos Négocians ont fait une perte d'environ 25. mille Ducats.

De BORDEAUX, *le* 5. *Avril.*

Il vient d'arriver ici un Brigantin de *Philadelphie*, monté de 18. Canons: Dans le trajet, il a pris deux Bâtimens *Anglois*, l'un chargé de Beurre, l'autre de Charbon d'*Angleterre.* Il a brûlé le dernier; mais il a conduit le premier dans notre Port, où les Equipages ont été remis en liberté. Le Capitaine du Brigantin est parti d'abord pour *Paris*, afin d'y remettre des Dépêches en mains propres au Docteur *Franklin.* On dit, qu'elles contiennent la Nouvelle, que les Troupes *Américaines* ont été aux prises avec l'Armée *Angloise* les trois derniers jours du mois de Février; qu'elles ont eu tout l'avantage, & que le Général Comte *Cornwallis* a été blessé & fait Prisonnier. Si le bruit est fondé, il ne manquera point de se confirmer au premier jour.

De VERSAILLES, *le* 12. *Avril.*

Le Roi a avancé au grade de Capitaine de Vaisseau dans sa Marine, les Sieurs *Messieres*, *Cillart* de *Suville*, Comte *le Begue*, *Larchantel*, *la Motte-Vauvert*, Comte de *Soulange*, Marquis de *Coriolis-Puymichel*, Chevalier de *Gras-Preville*, *Brun* de *Boades*, *Keredern* de *Trobriam*, Chevalier de *Tremigon*, *Vialis* de *Fontbelle*, *Gineste*, *Castellet* l'aîné, Chevalier *du Pavillon*, *Castellane-Majastre*, Chevalier de *Botderu*, *Barjetton* de *Montasse*, *Dussault*,

Baron de *Cohorn*, Chevalier *Garnier-Saint-Antonin*, Chevalier de *Montperoux*, Vicomte de *Souillac*, d'*Aymar*, *St. Orens*, *Charitte*, *le Grain*, *Clavel*, *Tromelin*, Baron de *Durfort*, de *Cambray*, Comte de *Ligondes*, *Martelly* de *Chautard*, *Seillans-Collomps*, Baron de *Bombelles*, *Renaud* d'*Aleins*, Chevalier *Turpin du Breuil*, Comte de *Bruyeres*, *Raimondis-Canaux*, *Duchaffault*, de *Chaon*, *St. Riveul*, *Missiessy*, *Lombard*, *Bessey* de *la Voulte*, Marquis de *Laubepin*, Vicomte de *Beaumont*, Chevalier de *Sillans*, *Gaëtan de Thienne*, Chevalier de *Clavières*, Comte de *Pontèves-Gien*, & Baron d'*Escars*, Lieutenans de Vaisseau. Sa Majesté a fait en même tems un remplacement de cent Lieutenans & de cent-dix Enseignes de Vaisseau, & un nombre proportionné de Gardes de la Marine & d'Aspirans.

Mr. *Boyer de Fons-Colombe* aïant donné sa démission, pour raison de santé, de la place d'Envoyé-Extraordinaire du Roi auprès de la République de *Gènes*, Sa Maj. en a disposé en faveur du Marquis de *Monteil*, Maréchal de ses Camps & Armées. Le Chevalier de *Damas* a eu l'honneur d'être présenté au Roi, ainsi qu'à la Famille Royale, par le Duc d'*Orléans*, en qualité de l'un de ses Chambellans.

De Paris, *le* 14. *Avril.*

Le Prince de *Rohan*, Coadjuteur de *Strasbourg*, & ci-devant Ambassadeur du Roi à *Vienne*, est parti d'ici Vendredi dernier, pour aller recevoir dans la première de ces Villes l'Empereur, qui est attendu ici du 15. au 17. de ce mois.

M. le Comte de *Saint-Germain* a été incommodé la semaine dernière, mais actuellement ce Ministre se porte mieux. Comme l'état du Cardinal de *la Roche-Aymon* continue toujours d'être des plus foibles, on s'attend qu'il remettra incessamment la Feuille des Bénéfices; quelques-uns assurent déjà même, qu'il l'a fait. On apprend aussi, que M. le Marquis de *Castries*, Lieutenant-Général, a donné sa démission du Commandement de *Flandres*, dont le Prince de *Robecq*, pareillement Lieutenant-Général, a été pourvu.

Le Parlement a rendu récemment un Arrêt, qui annulle les Décrets de la Faculté de Médecine, pour exclure de son Corps le Sr. de *Prévil*, comme s'étant rendu indigne d'en être Membre, par certaines expériences qu'il a faites sur sa propre personne, pour constater la bonté d'un Remède préservatif, dont il est l'Inventeur: Mais la Faculté s'oppose à cet Arrêt, prétendant être un Corps aussi libre que l'Ordre des Avocats, auquel le Parlement a assuré en dernier lieu le droit de discipline sur les Membres, dont il est composé.

L'affaire de la saisie des Eaux-de-vie, qui fit tant de bruit il y a peu de mois, est terminée: Une Sentence de l'Election avoit condamné par défaut Mr. de *Boulainviller*, Prévôt de *Paris*, à une Amende de 3000. Livres, en la confiscation de divers Effets & Marchandises, &c. Mais, ce Magistrat aïant allégué, qu'il n'étoit pas responsable de ce qui se passoit dans les Caves de son Hôtel, qu'il avoit louées à un Négociant, la Ferme-Générale a transigé avec ce dernier, qui a acquiescé à la Sentence de l'Election.

Nous avons fait mention (*dans le* Supplément *du* N°. XXX.) d'un Edit, de Lettres-Patentes, de trois Déclarations, & de deux Règlemens, tous en date du mois de Février, qui venoient de paroître, concernant l'Administration de la Justice & Police dans les Etablissemens *François* de l'*Inde*. Nous allons aujourd'hui les faire connoître plus en détail.

L'Edit, donné à *Versailles* au mois de Février, *porte suppression du Conseil-Supérieur de* Pondichery, *& création d'un nouveau Conseil Supérieur*, à l'instar *des autres Colonies*. Dans le Préambule le Roi s'exprime en ces termes. " Le Conseil-Supérieur & les Tribunaux de première instance, créés pour nos divers Comptoirs de l'*Inde*, par Edit du mois de Février 1701. n'eurent dans le principe de ces Etablissemens d'autres fonctions que d'y rendre la Justice à nos Sujets. La Compagnie des *Indes*, qui exerçoit tous droits de Souveraineté dans les Pays situés au-delà du Cap de *Bonne-Espérance*, en même tems qu'elle jouissoit du Commerce exclusif, crut ensuite, qu'il étoit de son intérêt de faire traiter & décider dans ces Tribunaux les affaires de son Administration & de son Commerce, sans qu'ils discontinuassent de rendre les Jugemens tant en matière Civile qu'en matière Criminelle. Le feu Roi, notre très-honoré Seigneur & Aïeul, jugea depuis nécessaire, pour le bien de son Service, de reprendre l'Administration de ses Possessions dans l'*Inde*, & d'en rendre le Commerce libre à tous ses Sujets. En conséquence il substitua au Régime de la Compagnie une Administration conforme à celle de ses autres Colonies, & borna, par sa Déclaration du 30. Septembre 1772, le Conseil-Supérieur de *Pondichery* & les Tribunaux de son Ressort au seul soin de rendre la Justice. Mais, aïant reconnu que la composition de ce Conseil étoit insuffisante, & que les fréquentes interruptions de ses Séances causoient un grand préjudice au Commerce, dont les affaires exigent la plus prompte expédition; voulant d'ailleurs procurer à ces Etablissemens tous les succès dont ils sont susceptibles, nous avons estimé, qu'il convenoit de faire dans la composition du Conseil des changemens, que nous

avons jugé plus utiles & capables de répondre à nos vues. " En conséquence de ces motifs, Sa Maj. supprime par l'Art. I. le Conseil-Supérieur établi à *Pondichery*; & par l'Art. II. Elle en établit un nouveau dans la même Ville, *pour y rendre la Justice tant Civile que Criminelle, sans frais ni épices*, à ceux de ses Sujets établis & qui pourront s'établir dans ses Possessions, Comptoirs, & Loges situés sur les Côtes de *Malabar*, de *Coromandel* & dans les autres parties de l'*Asie*. Suivant l'Art. III. le dit Conseil-Supérieur sera composé du Commandant-Général, de l'Intendant ou du Commissaire-Général-Ordonnateur, du plus ancien Officier d'administration, lorsqu'il aura le grade de Commissaire de la Marine, de sept Conseillers titulaires, dont le Doyen aura la police du Corps, d'un Procureur-Général, & d'un Greffier en chef. Le IVme. ajoute à cette composition deux Assesseurs, un Substitut du Procureur-Général, & un Commis-Greffier. Les 12. Articles restans règlent les droits de chacun de ces Magistrats, le nombre des Juges nécessaires pour rendre un Arrêt, &c.

La première des trois Déclarations, donnée à *Versailles* le 3. Février 1777, *sur la discipline du Conseil-Supérieur de Pondichery*, a pour objet " de faire connoître les intentions „ de S. M. sur la discipline de ce nouveau Tri„ bunal, pour que la conduite des Officiers soit „ continuellement éclairée par leur Compagnie, „ & afin de maintenir autant de pureté que „ d'exactitude dans l'administration de la Justi„ ce, à laquelle ils seront strictement bornés." Cette Déclaration contient 37. Articles.

La seconde, en date du 22. Février, concerne *l'Administration des Biens des Mineurs dans les Etablissemens* François *de l'*Inde. Par un usage pratiqué de tout tems à *Pondichery*, l'administration des Biens des Mineurs avoit été confiée au Procureur-Général, lorsque les Parens des dits Mineurs n'avoient pas d'immeubles à hypothéquer, ou d'autres suretés à donner pour répondre de ces Biens: Mais, d'après l'établissement d'un Conseil-Supérieur à *Pondichery*, S. M. a jugé à propos de décharger son Procureur-Général d'une partie des soins & des embarras de cette Régie, & de faire connoître ses intentions sur la manière, dont il sera pourvu desormais à la sureté & à l'administration des Biens des Mineurs, &c.

(*Nous rendrons compte de la troisième Déclaration, des Lettres-Patentes, & des Réglemens dans une Feuille suivante.*)

De LONDRES, *le* 11. *Avril.*

Les sentimens des Membres de l'Administration sont encore partagés, dit-on, sur les Impôts à établir. Ceux qu'ils paroissent goûter le plus généralement sont la Taxe sur la Brique à bâtir, de cinq Chelins par millier, payable par le Briquetier même; celle de 20. Chelins par an sur les Domestiques à livrée, laquelle, afin de prévenir les fraudes, sera, dit-on, double pour les Domestiques sans livrée; & le Droit additionnel, d'une Guinée par an, sur toutes les Voitures à quatre roues. Le Lord *North*, auquel on en attribue le projet, se flatte, que ces trois Articles suffiront, non-seulement à l'intérêt de l'Emprunt pour l'année courante, mais aussi à celui des Emprunts, qu'on seroit dans le cas de faire encore pour trois années, si la Guerre contre les Colonies pouvoit durer si longtems. Le produit du Droit sur la Brique est seul évalué à 300. mille Livres Sterling, vu le grand nombre de Bâtimens, qu'on ne cesse d'élever au dedans & aux environs de cette Capitale, outre les constructions & réparations indispensables.

Il est d'autant plus nécessaire de trouver des ressources permanentes, que les Provinces de l'*Amérique* se raffermissent de jour en jour dans le dessein de soutenir leur *Indépendance*. Le Congrès a pris dès le 21. Octobre 1776. une Résolution, qu'il n'a publiée cependant qu'après sa translation à *Baltimore* le 21. Janvier. En voici la teneur.

R*ésolu*, que tout Officier, qui est pourvu, ou le sera à l'avenir, d'une Commission ou Office de la part du Congrès, signera la Déclaration & prêtera le Serment suivans.

Moi N. N. je reconnois, que les treize Etats-Unis *de l'*Amérique, *savoir, le* Nouveau-Hampshire, Massachusett's-Bay, Rhode-Island, Connecticut, *la* Nouvelle-York, *la* Nouvelle-Jersey, *la* Pensylvanie, Delaware, Maryland, *la* Virginie, *la* Caroline-Septentrionale, *la* Caroline-Méridionale, *& la* Géorgie, *sont des* Etats libres, indépendans, *& souverains; je déclare, que les Habitans des dits Etats ne doivent aucune fidélité ni obeïssance à* George III. *Roi de la* Grande-Bretagne; *je renonce au contraire, refuse, & abjure toute fidélité ou obeïssance envers lui: Et je jure, que je soutiendrai de tout mon pouvoir, maintiendrai, & défendrai les dits* Etats-Unis *contre le dit Roi* George III. *ses Héritiers ou Successeurs, ainsi que contre ses ou leurs Fauteurs, Aides, & Adhérents; & que je servirai les dits* Etats-Unis *dans l'Office de . . . . ., que je remplis actuellement, & dans tout autre Office que je pourrai remplir à l'avenir par leur nomination ou sous leur autorité, avec fidélite & honneur, du mieux qu'il dépendra de mes facultés & de mon jugement. Ainsi Dieu me soit en aide!*

Par ordre du Congrès.

(*Signé*) JEAN HANCOCK, *Président.*

De LONDRES, *le* 15. *Avril.*

La Chambre des *Seigneurs* ne s'est occupée les 10. & 11. de ce mois que de Bils particuliers & de Causes d'appel, & le dernier de ces jours elle s'est ajournée à demain. On y prendra alors en considération le Message du Roi concernant l'augmentation des Revenus de Sa Majesté & le payement des Dettes de la Liste Civile. Quoique le Gouverneur *John-*

ſtone & d'autres Membres de la Minorité dans la Chambre des *Communes* aient dit le 9. „ qu'il étoit inutile de délibérer ſur cette matière, puisqu'il faudroit indubitablement „ conſentir à la demande de la Cour, " on s'attend cependant, que leur Parti ne laiſſera point échapper cette occaſion de critiquer amèrement la conduite de l'Adminiſtration. Les Ecrivains, opposé à celle-ci, ont déjà pris les devants, en comparant les frais de l'entretien de la Famille Royale & les épargnes faites ſous le feu Roi avec ceux du préſent Règne. On voit par les Etats de la Liſte Civile, que la Dépenſe annuelle monte à la Somme de 984100. L. Sterling, dont ſeulement 36. mille ſont aſſignés pour l'entretien de la Famille Royale (à l'exception des Enfans de S. M. qui n'ont point de Maiſon formée;) ſavoir 12. mille pour chacun des Ducs de *Glocester* & de *Cumberland* & pour la Princeſſe *Amélie*. L'Article des Penſions monte au contraire à 127. mille, celui des Services ſecrets à 86. mille, & celui de la Chatouille du Roi à 48 mille L. Sterling par an.

Le 11. le Roi tint à *St. James* un Chapitre de l'Ordre Militaire du *Bain*, dans lequel S. M. revêtit, avec les formalités uſitées, des Marques de cet Ordre Mr. *Henry Clinton*, Général-Major des Armées du Roi, aïant rang de Lieutenant-Général en *Amérique*. Cet Officier eut hier une longue Conférence avec Sa Majeſté; & il ſe diſpoſe à repartir dans peu de jours pour la *Nouvelle-York*, chargé de quelques Inſtructions particulières pour le Lord *Howe* ainſi que pour le Chevalier de ce nom, ſous lequel il continuëra de ſervir. On aſſure que, par ces Inſtructions, le Roi charge ſes Commiſſaires de faire toutes les tentatives poſſibles pour parvenir à une réconciliation; & qu'à cette fin il ſera fait aux Colonies des ouvertures, plus propres à effectuër un deſſein auſſi ſalutaire que toutes celles qui les ont précédées.

En effet, l'expérience continuë de convaincre le Gouvernement, combien il ſera diſpendieux & difficile, ſinon impoſſible, de ſoumettre l'*Amérique* par la force. Le 10. au ſoir, il arriva au Bureau du Lord *Germain* des Dépêches des Frères *Howe*, apportées par un Bâtiment de transport revenu de *New-York*. Quand même le ſilence, que la Cour continuë de garder ſur tout ce qui ſe paſſe dans ce Pays, n'indiqueroit pas le mauvais état des affaires, les faits contenus dans les Avis récens des Colonies le prouveroient, puisqu'il eſt difficile de les croire tous ſuppoſés. Dans les eſcarmouches continuelles, qui ont eu lieu entre des Corps détachés des deux Armées jusqu'à la mi-Février, les *Américains* ont toujours eu le deſſus; & le Général *Washington*, connoiſſant l'avantage qu'il peut tirer de la Campagne d'hyver, a refuſé de ſe prêter à la propoſition, que le Général *Howe* lui a faite, de ſuſpendre les hoſtilités jusqu'au mois d'Avril.

ACTIONS: *Banque*, 133. *Indes*, 162. *Sud*, 89 & demi.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXXII.

De LEIDE, *le* 22. *Avril*, 1777.

D'APRÈS les Lettres de *Londres* du 15. de ce mois, nous avons dit dans la *Gazette* de ce jour, que dans les escarmouches continuelles, qui ont eu lieu entre des Corps détachés de l'Armée *Britanique* & de celle des *Américains*, les derniers ont toujours eu l'avantage. Effectivement les Extraits des Papiers *Américains*, que nous venons de recevoir, prouvent de plus en plus, que le Général *Washington*, dont la conduite ferme & prudente lui a mérité l'admiration générale, n'a d'autre plan que de battre l'Armée Royale en détail, & de profiter pour cet effet de la supériorité que lui donne la connoissance du terrein. " Le Général *Howe*, (est-il dit dans une Lettre de *New-York* du 15. Février,) est devenu si circonspect par nos derniers malheurs, qu'il n'ose plus agir offensivement, ni hazarder de séparer ses Troupes en Partis détachés, quelque grande que soit souvent l'apparence de succès. Les *Provinciaux* au contraire, connoissant chaque pouce de terrein, ont l'avantage de pouvoir faire des Détachemens, des surprises, des marches forcées &c; ce qui forme le grand moyen de faire la Guerre avec courage & avec supériorité. En un mot, les deux derniers mois nous ont convaincu, combien cette Guerre pourra trainer en longueur, si tant est que nous puissions la soutenir, & combien les ressources sont multipliées, pour ne point dire infinies, d'un Peuple qui occupe une étenduë de terrein si immense, & qui paroît s'animer tous les jours davantage contre ses Ennemis. " La vérité de ces tristes réflexions se confirme par les Relations de cinq Actions différentes, qui ont eu lieu depuis le 20. Janvier jusqu'au 8. Février. Les circonstances de la première sont contenuës dans l'Extrait suivant d'une Lettre du Général *Washington* au Congrès, en date du 22. Janvier.

Ma dernière étoit du 20. de ce mois. Depuis ce tems, j'ai le plaisir de vous informer, que le Général Dickenson, *avec environ 400. Hommes de Milice, a défait un Parti fourageur de l'Ennemi égal en nombre; qu'il a pris 40. Chariots, & plus de cent Chevaux, la plûpart de la Race* Angloise *d'élite, outre un grand nombre de Moutons & d'autre Betail, qu'il avoit rassemblé. L'Ennemi se retira avec tant de précipitation, que le Général* Dickenson *eut seulement l'occasion de faire 9. Prisonniers: On observa, qu'il emmenoit une grande quantité de morts & de blessés dans des Chariots legers. Cette Action a eu lieu près de* Somerset-Courthouse *sur la Rivière de* Millston. *La conduite du Général* Dickenson *lui a fait le plus grand honneur; car, quoique ses Troupes fussent toutes de nouvelles Levées, il les conduisit à travers la Rivière, aïant l'eau jusqu'à la ceinture, & donna à l'Ennemi une charge si rude, qu'il le mit d'abord en fuite, quoique défendu par trois Pièces de campagne, & le força à abandonner son Convoi.*

Publié par ordre du Congrès. (*Signé*) CHARLES THOMSON, Secrétaire.

On trouve quelques détails ultérieurs sur la même affaire dans une Lettre de *Rariton*, dans la *Nouvelle-Jersey*, le 23. Janvier. En voici l'Extrait.

Lundi dernier (20. Janvier) un Parti de la Milice de *Jersey*, consistant en environ 400. Hommes, avec une cinquantaine de Chasseurs de *Pensylvanie*, marcha pour attaquer un Corps d'environ 600. Ennemis, posté à un Pont sur la Rivière de *Millstone*, près du Moulin d'*Abraham van Nest*, à deux miles de *Somerset-Courthouse*. Pour empêcher d'autant plus efficacement nos gens de passer cette Rivière, l'Ennemi avoit placé trois Pièces de campagne sur une Hauteur, à environ 50. verges du Pont. Nos gens, trouvant qu'il seroit impossible de la traverser en cet endroit, la descendirent, rompirent les glaçons, passèrent à travers l'eau jusqu'à la ceinture, prirent l'Ennemi en flanc, le défirent, & s'emparèrent de 43. Chariots de bagage, de 104. Chevaux, de 115. pièces de Bétail, & d'environ 60. ou 70. Moutons. Nous perdimes 4. ou 5. Hommes, & fimes 12. Prisonniers. D'après les rapports les plus sûrs, l'Ennemi a eu environ 24. ou 25. tués & blessés. Un Homme, venu cet après-midi de *Brunswick*, dit que l'Ennemi avouë une perte de 35. ou 36. Hommes; mais qu'il prétend en revanche, que les Rebelles en ont perdu trois-cents. Il n'y a pas eu plus de 400. de nos gens, qui aient traversé la Rivière; mais l'Ennemi débite, qu'il a été attaqué par 3000. Hommes des Troupes du Général *Washington*, & qu'il est très-certain que ce n'étoient point des *Milices*, puisque sûrement des Milices ne se battroient point de cette façon: Il y a eu encore un Engagement aujourd'hui, le bruit des décharges s'étant fait entendre au-delà d'ici; mais nous ignorons l'endroit de l'Action & l'événement. Notre Armée, à ce que je crois, s'approche de *Brunswick*, dans la vuë d'empêcher l'Ennemi de se procurer des Provisions: Si elle réussit, il se verra forcé d'abandonner ce Poste: Il n'ose plus envoyer de Parti fourageur au-dessous de 5. à 6. cents Hommes.

L'Auteur de cette Lettre ne s'est point trompé dans sa première conjecture: Il y eut réellement le 23. Janvier une rencontre près d'*Amboy* entre 600. Hommes des 28me. & 37me. Régi-

mens & un Détachement du 6me. Régiment de *Virginie* aux ordres du Lieutenant-Colone *Parker*. Le Colonel *Preston*, qui commandoit les premiers, y fut entre autres tué. La place nous manquant ici, nous renvoyons à nos Feuilles suivantes les circonstances de cette Action, & celles de trois autres, la première le 30. Janvier près de *Bonum-Town* entre *Brunswick* & *Amboy*, la seconde le 1. Février à *Piscataqua*, à 4. miles de *Brunswick*, & la dernière, qui a été la plus considérable, le 8. Février à *Quibble-Town*, où les Troupes Royales ont perdu 300 Hommes tués sur la place, & 100. Prisonniers.

De BERLIN, *le* 10. *Avril*. On a observé ici avec surprise, que dans la *Gazette de la Haie* N°. 30. il a été publié une prétenduë Correspondance entre les Commissaires de Démarcation *Prussiens* & *Polonois*, dans laquelle la Pièce cotée A est vraie pour le fond, quoique pas pour les mots: Mais la Pièce 13. dans laquelle on fait dire au Commissaire *Prussien* des choses contraires à ses principes, & par lesquelles il auroit avoué son tort, est entièrement fausse & controuvée, & ne vient sûrement pas du Commissaire *Prussien*. On se trouve donc obligé de contredire publiquement cette Pièce; & on ne fera pas difficulté de publier la véritable Correspondance, s'il en est besoin. Il n'est pas moins singulier, que dans le Rapport des Commissaires *Polonois*, publié dans la même *Gazette*, on ait rapporté comme une Procédure illégale l'enlèvement du Sr. *Gotorowski*, fait à *Ripin* par un Détachement de *Hussars Prussiens*. Ce fait n'a aucune connexion avec l'affaire de la Démarcation. On s'est vu obligé de faire enlever par représailles le dit *Polonois*, dont le véritable nom est *Gotastowski*, parce qu'il avoit enlevé peu auparavant du Territoire *Prussien*, & à main armée, son Beau-Père, établi sur sa Terre, & que d'autres Gentilshommes *Polonois* ont exercé depuis quelque tems plusieurs violences dans les limites du Royaume de *Prusse*, sans qu'on ait pu en obtenir de redressement par les plaintes, qu'on en a portées à *Varsovie*. Cependant le dit *Gotastowski* a été relâché dès qu'il s'est reconcilié avec ses Parens & a promis de ne plus violer le Territoire *Prussien*.

De HAMBOURG, *le* 15. *Avril*. Le Prince *Pierre* de *Holstein*, Coadjuteur de *Lubeck* a passé ici le 12. de ce mois, accompagné du Colonel de *Stahl*, pour se rendre à la Cour d'*Eutin*.

Suivant des Lettres de *Saxe*, l'Electeur a donné au Comte de *Sacken*, Ministre des Affaires étrangères, & à Mr. *von Enden*, Ministre au Département des Affaires intérieures, la démission de ces Places, dont l'administration a été provisionnellement confiée au Général de *Gersdorff*, Ministre au Département de la Guerre. On apprend en même tems, qu'il s'est élevé un différend entre la Cour de *Vienne* & celle de *Dresde*. Un Comte de la Maison de *Schönbourg* avoit cédé en 1740. à celle de *Saxe* les Comtés de *Glauchau*, *Waldenbourg* & *Hertestein*. Comme cette cession préjudicioit aux Droits de la Couronne de *Bohême*, dont ces Terres sont des Fiefs, & à ceux de l'Empire *Romain*, dont elles font partie, & que les protestations faites en conséquence par L. M. Imp. & R. n'ont pas eu l'effet desiré, Elles ont donné ordre de faire occuper ces Comtés par un Détachement de leurs Troupes; & il s'est rassemblé à *Platten* en *Bohême* un Corps de 8. mille Hommes avec de l'Artillerie, aux ordres du Général Comte *Kinsky*, pour soutenir ce Détachement en cas d'opposition.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 14. *Avril*.

Les tentatives combinées, que la ci-devant Société *Jésuitique* fait en différents Pays pour se relever de sa chûte, continuent d'exciter la vigilance des Parlemens. Celui de cette Capitale doit encore s'assembler pour entendre les Gens du Roi sur la Dénonciation de M. le Président *Angran*, (*insérée dans la* Gazette N°. XXIII.) Elle a été suivie d'un Récit ultérieur, fait par le Président de *Corberon*, (*& annoncé dans notre dernier* Supplément.) En voici la teneur.

Du Vendredi 21. *Mars* 1777. Les Chambres étant assemblées, Mr. *Bourrée* de *Corberon*, Président de la *première* des *Enquêtes*, aïant été chargé de dénoncer de nouveaux Faits relatifs aux démarches des *Ex-Jesuites*, dit:

MONSIEUR, *Messieurs de la première des Enquêtes ont cru intéressant de mettre sous les yeux de la Compagnie des Lettres, qui leur sont parvenuës par une voie sûre, & qui viennent à l'appui de la Dénonciation, relative aux Assemblées tenuës à* Lyon. *Ces Lettres sont adressées à l'un des Syndics des Créanciers de la ci-devant Société. Elles sont écrites & signées par un Particulier, employé depuis longtems à éclairer la conduite des* Ex-Jésuites, *& à découvrir les Fonds, qu'ils pourroient avoir soustraits à ces mêmes Créanciers. Elles paroissent d'autant plus importantes, que l'on a appris depuis peu la mort de celui qui, dans l'origine, étoit le premier Agent de toutes ces recherches; & qu'après lui c'est l'Auteur des Lettres, qui paroît avoir eu la plus grande connoissance des Noms des Associés & Dépositaires de Fonds, des lieux d'assemblees, & du domicile des Temoins; qu'on trouve nommé dans ces mêmes Lettres une autre Personne très-connuë de la Ville de* Lyon, (*dont le Témoignage peut confirmer celui de leur Auteur,*) *à laquelle il avoit tracé la route,*

que devoient suivre en son absence & jusqu'à son arrivée les Agens du Gouvernement ; Agens auxquels il reproche même aujourd'hui d'avoir laissé échapper un Etranger très-suspect, [le nommé Sigismondo Pantolpho Malatest Duca di Rimini ;] *d'avoir négligé toutes les mesures, qu'il avoit indiquées, & d'être repartis précipitamment de* Lyon *dès le lendemain du jour, où leur parvinrent les nouvelles Instructions, qu'il leur envoyoit ; qu'au travers du stile peu correct d'un Etranger, on reconnoit un Homme persuadé de la verité & de l'importance de ses avis, de la facilité qu'on auroit trouvée, & qu'on trouveroit même encore, à en constater la sincérité ; & frappé du plus grand étonnement à la vuë du peu de soin, qu'ont pris de les approfondir ceux qui en avoient charge expresse ; qu'enfin, loin de chercher à se cacher, comme il paroît craindre qu'on ne l'en ait accusé auprès de l'Administration, il s'est lui-même offert à ses recherches, depuis que sa Dénonciation a été divulgée & sa Personne diffamée avec une affectation singulière ; qu'il a porté la confiance jusqu'à écrire à M. le Lieutenant de Police à* Paris ; *conduite d'autant plus remarquable, que l'on voit par le lieu, d'où ces Lettres sont datées, combien il lui auroit été facile de prendre la fuite, s'il l'eût voulu.*

Par les quatre Lettres, dont il est question dans cette Dénonciation, il paroît, que les renseignemens sur les démarches des *Ex-Jésuites* & de leurs Affiliés à *Lyon*, (*dont nous avons donné Copie dans la* Gazette N°. XXIV.) avoient été fournis par un Baron de *Gostraux*, *Suisse*, sur l'indication d'un Abbé *Tripolski*, mort depuis ce tems. D'après cette ouverture, la Masse des Créanciers des ci-devant *Jésuites* en *France* envoya deux Députés à *Lyon*, dans l'attente que le Baron de *Gostraux* s'y trouveroit en même tems, pour suivre le fil de ses renseignemens. Malheureusement celui-ci, demeurant avec sa Famille à *Aix* en *Provence*, ne possédoit alors pas 9. Livres, Somme insuffisante pour faire le voyage de *Lyon*. Il se vit donc forcé, en attendant qu'il pût se procurer une ressource, d'envoyer ses Instructions à un Chevalier de *Monlong*, Capitaine, pour que les Députés fussent en état d'entamer des recherches jusqu'à son arrivée : Mais ceux-ci, impatiens de ne l'avoir point trouvé à *Lyon*, en repartirent le lendemain de leur venuë, & se sont plaints à M. *le Noir*, Lieutenant-Général de Police de *Paris*, de s'être vus frustrés dans leur attente. Le Baron de *Gostraux* a écrit de son côté à ce Magistrat pour se justifier. C'est à ces différents faits que Mr. de *Corberon* fait allusion dans son Récit.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 15. *Avril.*

On assure, qu'il est arrivé au Bureau du Lord *Germain* des Dépêches de la part du Commandant pour le Roi au Fort *Chartres* sur le *Mississipi* aux Confins de la *Virginie* & de la *Louisiane* : Il y donne avis d'une nouvelle Colonie, que les *Espagnols* sont occupés à établir sur ce Fleuve, près de la Rivière *Missoury*, où un Régiment d'Infanterie a fixé ses Quartiers ; & qu'ils ont commencé dans cet endroit la construction d'un Fort, qui paroît devoir devenir une Place importante. On ajoute, qu'ils ont fortifié tous les Postes de conséquence sur le *Mississipi* avec tant de soin, qu'en cas de Guerre les Possessions *Britaniques* sur la rive gauche du Fleuve seroient d'abord à leur merci, & qu'ils seroient à même de nous enlever un Terrein immense presque sans coup férir. L'*Espagne* a, dit-on, à la *Nouvelle-Orléans* des Forces, qui la mettroient en état de remonter l'*Ohio* & de joindre les *Américains* révoltés sur les arrières de la *Pensylvanie* & de la *Virginie*. Il y a vraisemblablement de l'exaggération dans ces Avis, d'autant plus que dans le même endroit, où l'on marque la construction du nouveau Fort, c'est-à-dire, au Confluent du *Mississipi* & du *Missoury*, près de la Rivière des *Illinois*, il y a toujours eu un Poste fortifié, désigné sous le nom de *vieux Fort* sur les Cartes de ce Pays.

Le 11. Avril il se tint une Assemblée des Directeurs de la Compagnie des *Indes*, pour décider la Question ; "si la majorité du Conseil de *Madras*, qui a démis, de sa propre autorité, le Lord *Pigot* du Gouvernement & l'a mis en prison, pour avoir exécuté les ordres de la Compagnie, seroit suspenduë dans l'exercice de ses fonctions ? " Selon les uns, l'affirmative prévalut à la pluralité d'un seul suffrage ; mais, suivant d'autres rapports, les voix se trouvant partagées onze contre onze, le Trésorier fut appellé pour décider par le sort : Celui-ci fut contraire aux 7. Membres du Conseil de *Madras* ; & en conséquence la résolution fut prise de leur ôter provisoirement leurs Emplois. Cependant cette égalité d'opinions & d'autres circonstances font voir, que les moyens employés par le Nabob d'*Arcot* commencent à opérer en faveur de lui & de ses Amis : Déjà l'on blâme plus généralement la conduite du Lord *Pigot*, & l'on parle de prendre les mesures les plus convenables & les plus efficaces pour constater les droits du Nabob, & retracter les ordres donnés pour lui ravir sa Conquête du *Tanjour*.

De BRUXELLES, *le* 17. *Avril.* L'Impératrice-Reine, dont l'attention & la sollicitude se portent sans cesse sur tout ce qui peut contribuër au bonheur de ses Peuples & à la prospérité de ses Provinces, a jugé, qu'il n'y avoit point d'objet plus digne de ses soins ni plus in-

téressant pour son coeur, que de pourvoir de la manière la plus solide à l'établissement des nouveaux Colléges destinés à l'éducation de la Jeunesse. En conséquence, aïant eu rapport des vuës & des propositions de son Gouvernement-Général sur cette matière, Elle a donné sa sanction à un Plan, qui sera un Monument éternel de sa munificence & de son amour pour ses Peuples. Elle a résolu d'abord de ne pas se tenir au nombre des Pensionnats, ci-devant établis, mais d'en ouvrir dans toutes les grandes Villes, à *Bruxelles*, où le Collége *Théréssien* de *Vienne* servira de règle & de modèle; à *Anvers*, *Gand*, *Bruges*, *Namur*, *Luxembourg*, & *Ruremonde*, Villes qui pour la plûpart n'ont pas eu jusqu'ici de Pensionnat public. On formera des Colléges Royaux à *Ipres*, *Courtray*, & dans plusieurs autres Villes. On augmentera, perfectionnera, & dotera les Colléges-Pensionnats déjà existans à *Tournay* & à *Mons*; & d'autres Colléges éprouveront également les effets de l'encouragement général, qu'il a été résolu d'accorder aux Lettres & à ceux qui les cultivent. Comme tout l'édifice de l'Education doit porter principalement sur les talens de ceux qui y seront employés, Sa Maj. veut ouvrir à cet égard le champ le plus vaste, & établir une concurrence générale. Elle n'exclut donc aucun ordre, aucun état de personnes, de la profession littéraire: Le Concours sera ouvert à tout le monde; le Clergé Régulier y sera admis avec le Séculier, les gens du monde mariés ou non mariés, les Etrangers comme les Régnicoles. On ne demande qu'une aptitude reconnuë, des vertus, & des talens. Les Professeurs ou Maîtres ne seront plus obligés de demeurer généralement dans les Colléges; mais on prendra d'un autre côté des mesures, pour que les Pensionnats soient pourvus d'un nombre suffisant de Préposés ou de Préfets, & la surveillance sera établie sur les règles les plus invariables. Outre la Religion, les Moeurs, & les Vertus sociales, qui doivent être les premiers objets du soin des Maîtres, Sa Maj. veut qu'à l'étude des Belles-Lettres *Latines* & *Grecques* on associe les Langues vivantes, les Elémens de l'Histoire, de la Géographie, des Mathématiques, &c. Une Commission Royale, chargée d'apporter à tous ces objets la continuité des soins & l'activité, qui entrent dans le Plan & dans les intentions de Sa Majesté, sera établie sous les ordres de Mgr. le Gouverneur-Général, & sous la direction du Prince de *Stahremberg*, Ministre-Plénipotentiaire, qui a déjà invité par Lettres-Circulaires les Evêques, Abbés & Supérieurs d'Ordres, ainsi que les Chefs & Compagnies de Cours Supérieures de Justice, les Etats & Magistrats des Provinces, à entrer dans les vuës éclairées & bienfaisantes de Sa Majesté, & à seconder par tous les moyens possibles un Ouvrage aussi important pour la Religion & pour l'Etat, en recherchant sur-tout & en indiquant les meilleurs Sujets qu'il soit possible de trouver.

Suivant les dernières Lettres de *Paris*, les bruits de Guerre s'y soutiennent. L'ordre, envoyé à *St. Malo* & à *Granville*, de suspendre le départ des Vaisseaux destinés pour *Terre-Neuve*, a paru les autoriser: On porte à 10. ou 11. mille Hommes le nombre des Marins, sur les Côtes de *Brétagne* & de *Normandie*, employés à faire la Pêche à *St. Pierre*, *Miquelon*, &c. Comme cette branche de Commerce est fort avantageuse à la *France*, on en conclut que cette Puissance ne s'en est point privée pour cette année sans les motifs les plus urgens. La Flotte, rassemblée à *Brest* & à *Toulon*, est, dit-on, presque complettement équipée. Les Vaisseaux armés dans le premier de ces Ports sont *le Magnifique*, monté par le Vice-Amiral Comte *Duchaffault*, *l'Intrépide*, *le Robuste*, *l'Actif*, *le Fendant*, & *le Bien-Aimé*, de 74. Canons, *le Dauphin-Royal* de 70. *le Protée*, *le Roland*, *l'Eveillé*, *le Bizarre*, *le Réfléchi*, *le Triton*, de 64. *l'Inconstante*, *l'Oiseau*, *le Zéphyr* de 32. & *le Coureur*, Hourque de 8. Canons & de 18. Pierriers. Les Vaisseaux de *Toulon* sont *le César* & *le Hector* de 74. *le Lion*, *le Bourru*, *la Provence*, & *le Fantasque*, de 64. *l'Engageante* & *la Sultane* de 26. Canons.

Il se confirme, d'un autre côté, que le Marquis de *la Fayette* a reçu ordre du Roi de ne point poursuivre son voyage: On rapporte, que la Frégate, à bord de laquelle il se trouvoit, aïant relâché à *St. Sébastien*, le Comte de *Fumel*, Commandant à *Bordeaux*, qui avoit précédemment reçu des ordres du Ministère, n'en fut pas plutôt informé, qu'il y envoya d'abord un Exprès, pour instruire ce jeune Seigneur des intentions de Sa Majesté; & qu'en conséquence il s'est rendu à *Marseille*, pour s'y embarquer sur la Frégate, qui doit transporter le Baron de *Tott* au *Levant*, & du départ de laquelle le Marquis de *la Fayette* profitera, pour se rendre en *Sicile* & de-là en *Italie*. Cependant, comme il a été le seul qui ait reçu des défenses du Roi de passer en *Amérique*, les Officiers partis avec lui continuënt, dit-on, leur voyage.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXXIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 25. Avril, 1777.

De STRASBOURG, *le* 12. *Avril.*

M. le Comte de *Falkenſtein* eſt arrivé en cette Ville le 9. entre 5. & 6. heures du ſoir: Il a voulu loger à l'Auberge & y a mangé ſeul. Le Marquis de *Vogué*, Commandant dans la Province, auſſi-tôt après ſon arrivée, a été prendre ſes ordres. Il l'a accompagné le 10. & le 11. dans les courſes qu'il a faites pour voir les Fortifications de la Place & de la Citadelle, l'Arſenal, ſes Chantiers & ſes Atteliers, les Etabliſſemens intéreſſans pour l'humanité, tels que l'Hôpital Militaire, l'Hôpital Bourgeois & la Maiſon des Enfans-Trouvés. M. le Comte de *Falkenſtein* a été, les mêmes jours, à la Parade ſur la Place d'armes & y a vu défiler une partie des Troupes de la Garniſon. Il a viſité la Cathédrale, & a été voir, dans l'Egliſe de *Saint-Thomas*, le Mauſolée du Maréchal de *Saxe*. Il a aſſiſté auſſi, dans la Salle ordinaire de Spectacle, à la repréſentation du *Barbier de Séville* & de la *Fauſſe Magie*. Il eſt parti hier entre deux & trois heures après-midi, pour aller coucher à *Phaltzbourg*.

De PARIS, *le* 18. *Avril.*

Il paroît décidé, que le Roi paſſera le mois de Juillet à *Compiègne* avec toute la Cour. Pendant que Mgr. le Comte d'*Artois* ira viſiter les Ports, Mgr. le Duc de *Chartres* fera, dit-on, un tour en *Hollande*.

Le vif empreſſement, qu'on a de poſſéder ici l'Empereur, rend intéreſſants tous les détails qu'on apprend de ſon voyage. M. le Coadjuteur de *Strasbourg*, en allant pour l'y recevoir, l'a rencontré le 12. à *Nancy*. Comme ce Monarque ſouhaite de garder le plus rigoureux *incognito* ſous le nom de Comte de *Falkenſtein*, & que pour cet effet il ne veut loger qu'aux Auberges, les Commandants & Intendants des Provinces où il paſſe, & les autres Perſonnes en place, ont reçu, conformément à ſes deſirs, des défenſes de chercher à lui rendre les hommages, qui lui ſont dûs. Sa Maj. n'accepte pas même un Appartement au Château de *Verſailles*, préférant de coucher à un Hôtel garni; &, quoique à *Paris* Elle couchera chez M. le Comte de *Mercy*, ſon Ambaſſadeur, Elle ſera le reſte du tems à l'Hôtel garni de *Tréville*, Ruë de *Tournon*, où ſes Officiers de bouche la ſerviront.

La Cour des Pairs s'aſſemble matin & ſoir ſur le Procès du Maréchal Duc de *Richelieu*, dont le rapport a été commencé le 14. de ce mois. Outre les Magiſtrats du Parlement, il n'y a des Princes du Sang que Mgr. le Duc d'*Orléans*, & ſur les 44 Pairs il n'y a que les Ducs de *Luxembourg*, de *Gesvres*, de *Noailles*, de *Charoſt*, de *la Vallière*, de *Fleury*, de *Durâs*, & de *la Rochefoucauld*, qui aſſiſtent aux Séances. Quoique pluſieurs autres aient ſuivi l'inſtruction, ils ſemblent avoir préféré de ne point ſe trouver au Jugement.

On écrit de divers Ports de l'*Océan*, qu'en vertu d'ordres de la Cour, reçus du 8. au 10. de ce mois, il a été mis un *Embargo* sur tous les Navires Marchands. A *Grandville* plus de 80. étoient prêts à partir pour *Terre-Neuve*.

De LONDRES, *le* 18. *Avril*.

Avant-hier, les deux Chambres du Parlement prirent en considération le Message du Roi au sujet de la Liste Civile, présenté le 9. de ce mois, (*& inséré dans le* Supplément *du* N°. XXX.) Le Comte de *Derby* fit, dans celle des *Seigneurs*, l'ouverture de la matière par un Discours, qu'il termina en proposant de présenter à S. M. une Adresse, "pour „ la remercier de la confiance bien fondée, „ qu'Elle avoit placée en la Chambre; pour „ l'assurer de sa fidélité constante & de son vif „ attachement pour sa Personne Royale & son „ Gouvernement; & pour lui témoigner, que „ pleinement convaincuë de l'attention tendre „ & desintéressée, que S. M. a manifestée durant tout le cours de son Règne „ pour le soulagement & le bien-être de son „ Peuple, la Chambre s'empresseroit de concourir avec celle des *Communes* pour mettre „ Sa Maj. en état de liquider ses Dettes, & „ pour faire quelque disposition ultérieure; „ afin de mieux entretenir la Maison du Roi „ & de maintenir l'honneur & la dignité de „ sa Couronne." La proposition du Comte de *Derby* fut appuyée par le Lord *Onslow*, un des Commissaires de la Trésorerie, qui notifia cependant, que l'augmentation de la Liste Civile, qu'on proposeroit dans la Chambre des *Communes*, ne seroit que de 100. mille L. St. par an. Le Marquis de *Rockingham*, après avoir comparé la différence entre les Revenus du dernier Règne & ceux du présent, ainsi qu'entre les huit premières années de celui-ci & les suivantes, proposa de changer l'Adresse, dont le Comte de *Derby* venoit de projetter le contenu, de la manière suivante.

D'assurer S. M. de l'affection inviolable & de la fidélité de cette Chambre; mais qu'en même tems c'est avec l'affliction la plus sincère, que nous trouvons notre devoir envers Elle & envers notre Patrie entièrement incompatible avec un consentement de notre part à la demande, qui nous est faite par le Message de Sa Majesté:

Que, dans un tems que l'accroissement de la Dette publique, accompagné du decroissement de l'Empire Britanique, *exige manifestement la plus grande économie dans l'administration des Revenus de la Couronne, nous ne pouvons voir, sans étonnement & sans indignation, une profusion de la part des Ministres de Sa Majesté, que la plus grande prospérité de nos affaires pourroit à peine excuser:*

Que cette Chambre, avec le dévouëment le plus sincère aux vrais intérêts de Sa Majesté, demande la permission de lui représenter, qu'il lui paroît, que le Revenu clair & net de 800. *mille Liv. St. par an, qui a entretenu le Grand-Père de Sa Majesté, d'heureuse mémoire, en grande autorité & magnificence, suffit amplement, (pourvu qu'il soit administré par les Serviteurs de S. M. avec la même integrité & la même économie,) à maintenir pareillement l'honneur & la dignité de sa Couronne en cette haute considération, dans laquelle nous souhaitons, du moins autant que ceux qui ont follement dissipé ses Revenus, de les voir se maintenir constamment:*

Que le Parlement a déjà acquitté, en considération (à ce que nous supposons) de quelques Depenses faites au commencement du Règne de Sa Majesté, les Dettes & les Charges de la Liste Civile à une Somme très-considérable: Que d'excéder de nouveau, sans y être autorisé par le Parlement, le Revenu qu'il avoit accordé, & d'abuser de l'indulgence, qu'il a euë en payant une Dette, pour en contracter en si peu de tems une autre plus grande encore, c'est, dès le premier coup d'oeil, une action criminelle: *Que les Ministres de S. M. devroient du moins avoir remis devant cette Chambre quelque matière, tendant à faire voir que le Gouvernement de S. M. ne sauroit être maintenu honorablement au moyen du Revenu, assigné par le Parlement, tandis qu'ils ont seulement remis devant nous les Chefs, à l'egard desquels ils ont excédé, sans y ajouter rien qui puisse tendre soit à justifier ou à excuser cet excès, & que la seule raison, qu'ils nous donnent pour payer cette Dette, c'est que* les Ministres de S. M. ont jugé à propos de la contracter:

Que, pour ce qui est de l'augmentation ultérieure des Revenus de la Liste Civile de Sa Majesté, nous devons nous excuser d'y concourir en aucune manière, non seulement par des motifs d'économie, (quoiqu'elle ne fût jamais plus rigoureusement nécessaire,) mais aussi par la crainte de l'effet d'une telle augmentation sur l'honneur & l'intégrite du Parlement, en confiant d'aussi grosses Sommes entre les mains des Ministres, sans aucune obligation d'en rendre compte, tandis qu'il est connu, que c'est l'opinion generale, (opinion que nous n'avons aucun moyen de contredire,) que les Revenus de la Liste Civile de S. M. sont employés à créer une influence illégale dans le Parlement: Qu'ainsi il seroit extrêmement indécent pour nous de voter, sans des raisons manifestes, de grosses Sommes à prendre sur la propriété des Sujets de Sa Majesté, qu'on suppose devoir être employées à notre avantage particulier: Qu'il est de notre devoir d'avoir soin de la réputation du Parlement; & que, par cette raison, nous demandons, qu'il nous soit permis de représenter à Sa Majesté, qu'un accroissement ulterieur de l'influence de la Couronne, devenuë déjà actuellement trop grande, seroit un Don perfide *de la part du Parlement même*

pour la Couronne, puisqu'il mettroit les Ministres en état de poursuivre ces systèmes trompeurs, qu'on a fatalement adoptés, & qui, si on les continuë, doivent enfin conduire à la ruine, comme ils ont déjà causé dès-à-present la division, de cet Empire naguères si grand & si glorieux.

Le sentiment du Lord *Rockingham* fut soutenu vivement par les Pairs de l'*Opposition*, particulièrement par le Duc de *Grafton*, & par les Comtes d'*Effingham* & de *Shelburne*, tandis que la justice des desirs de la Cour fut défenduë par le Comte de *Suffolk*, le Lord *Cardiff*, (Fils aîné du Comte de *Bute*,) le Vicomte *Dudley*, & le Comte *Talbot*, qui, en qualité de Grand-Maître de la Maison du Roi, entra dans le détail des Dépenses de ce Département. A la levée des Suffrages, le changement proposé par le Lord *Rockingham* fut rejetté par 96. Voix contre vingt. La Question, mise ensuite sur le tapis par le Duc de *Grafton*, pour renvoyer la matière à un autre tems, eut le même sort à la pluralité de 112. contre 28. Voix; & enfin l'Adresse fut approuvée à la pluralité de 112. contre 21. Voix. En conséquence les Députés de la Chambre l'ont présentée hier à Sa Majesté, tandis que les Ducs de *Richmond*, de *Devonshire*, de *Portland*, & de *Manchester*, le Marquis de *Rockingham*, les Comtes de *Stamford*, de *Thanet*, d'*Abingdon*, d'*Effingham*, & *Fitzwilliam*, le Vicomte *Torrington*, & les Lords *Abergavenny*, *King*, & *Archer*, ont signé une Protestation contre son contenu.

(*Nous renvoyons au* Supplément *ce qui s'est passé dans les* Communes, *& les Résolutions qui y ont été prises ce jour-là, sur le même sujet.*)

On vient de publier ici une Lettre, écrite l'Eté dernier par l'Amiral Lord *Howe*, un des Commissaires du Roi pour la Pacification de l'*Amérique*, & la Réponse qu'y fit alors le Docteur *Franklin*, auquel elle étoit adressée. Comme ces Pièces, très-intéressantes par elles-mêmes, servent d'ailleurs d'éclaircissement à la Négociation entamée au mois de Septembre dernier, & dont nous avons donné ci-devant le détail (*dans le* N°. CI. 1776.) nous croyons devoir les communiquer à nos Lecteurs. Voici la Traduction de la première.

A bord de l'AIGLE, le 20. Juin, 1776.

Je ne puis, mon cher Ami, *laisser partir les Lettres & les Papiers, que je vous ai envoyés dans l'état que je les ai reçus, sans y ajouter un mot sur le sujet des extrémités offensantes, auxquelles nos malheureux différends nous ont portés. Vous apprendrez la nature de ma mission par les Dépêches d'office, que je vous ai fait parvenir par la même occasion. Conservant toujours le même desir ardent, que j'ai constamment témoigné, de voir nos différends ajustés, je concevrai, si je rencontre dans les Colonies cette disposition qu'on me donna un jour à attendre, les espérances les plus flatteuses de devenir utile, pour les objets de la sollicitude paternelle du Roi, en travaillant à avancer l'établissement d'une Paix & d'une Union perpétuelle avec les Colonies. Mais, si les préjugés trop profondement enracinés de l'*Amérique*, & la nécessité d'empêcher son Commerce de se jetter dans des canaux étrangers, doivent nous tenir toujours dans l'état d'un Peuple divisé, je déplorerai du plus profond de mon coeur, par tous les motifs possibles, tant particuliers que publics, que ce ne soit point le moment où ces grand objets de mon ambition puissent être remplis, & que je doive être privé plus longtems de l'occasion de vous assurer en personne de la considération, avec laquelle je suis votre sincère, fidèle, & humble Serviteur,*

(Signé) HOWE.

P. S. *J'ai été privé de l'occasion que j'attendois pour vous envoyer cette Lettre au tems qu'elle est datée. Des calmes & des vents contraires m'ont toujours empêché depuis d'arriver ici, pour informer le Général* Howe *de la Commission, dont j'ai la satisfaction d'être chargé, & de sa nomination pour la remplir avec moi.*

A la hauteur de la *Pointe de* SANDY, le 12. Juillet 1776.

La Réponse du Docteur *Franklin* étoit conçuë en ces termes.

PHILADELPHIE, *le* 30. *Juillet*, 1776.

J'ai bien reçu, MYLORD, les Lettres, que vous m'avez fait parvenir avec tant de bonté, & je vous prie d'en agréer mes remercîmens. Les Dépêches d'office, auxquelles vous vous référez, ne contiennent rien de plus que ce que nous avions déjà vu dans l'Acte du Parlement, c'est-à-dire, des *offres de pardon à condition de se soumettre*; ce que j'ai été fâché de trouver, vu qu'il doit être desagréable pour vous d'avoir été envoyé si loin pour une affaire de si peu d'espérance.

Faire *offrir des pardons* aux Colonies, qui sont elles-mêmes les *parties offensées*, c'est montrer, en vérité, cette opinion de notre ignorance, de notre bassesse, & de notre insensibilité, qu'il a plu à votre Nation mal informée, superbe & hautaine, de nourrir depuis si longtems à notre égard; mais cette démarche ne peut avoir d'autre effet que celui d'augmenter nos ressentiments. —— Il est impossible que nous puissions penser à nous soumettre à un Gouvernement, qui a fait brûler, avec la barbarie & la cruauté la plus gratuite, nos Villes sans défense, au coeur de l'hyver; qui a excité les *Sauvages* à massacrer nos Fermiers paisibles, & nos Esclaves à assassiner leurs Maîtres; qui encore aujourd'hui s'occupe à conduire dans ce Pays des Mercénaires Etrangers, pour inonder nos Etablissemens de sang. Des inju-

ftices si atroces ont éteint jusqu'à la moindre étincelle d'affection pour cette Mère-Patrie, qui nous fut un jour si chère. —— Mais, quand même il nous seroit possible de les pardonner, de les oublier, il ne vous seroit pas possible à vous, je veux dire, à la Nation *Britanique*, de pardonner à un Peuple, que vous avez si grièvement offensé. —— Vous ne pouvez jamais rendre votre confiance, comme à des Concitoyens, ni accorder la jouissance d'une Liberté égale, à ceux auxquels votre conscience vous reproche d'avoir donné de si justes motifs d'une inimitié éternelle; & cette raison seule vous porteroit nécessairement, si nous rentrions sous votre Gouvernement, à faire tous vos efforts pour matter notre courage par la tyrannie la plus rigoureuse, & pour traverser, par tous les moyens en votre pouvoir, l'accroissement de nos forces & de notre prospérité.

Vous faites mention, MYLORD, de *la sollicitude paternelle du Roi pour avancer l'établissement d'une Paix & d'une Union perpétuelle avec les Colonies*. Si par le mot de *Paix* vous entendez une Paix à conclure comme avec des Etats séparés actuellement en Guerre, & si S. M. vous a donné pouvoir de traiter avec nous d'une telle Paix, je puis hazarder de vous dire, quoique je n'y sois point autorisé, que je pense qu'un Traité à cet effet n'est pas absolument impraticable, avant que *nous entrions dans une Alliance Etrangère:* Mais je suis persuadé, que vous n'avez point de pouvoirs de cette nature. Quoiqu'en punissant ces Gouverneurs *Américains*, qui ont fomenté la discorde, en rebâtissant nos Villes brûlées, & en réparant, autant que possible, les torts qu'elle nous a faits, votre Nation pourroit regagner en grande partie notre attachement, & recouvrer la plus grande portion de notre Commerce croissant, avec tous les avantages de cette force accessoire, qui peuvent se retirer d'une liaison avec nous; cependant je connois trop l'excès de sa fierté & son manque de prudence pour croire, qu'elle prenne jamais des mesures aussi salutaires. Son amour pour les conquêtes, entant que Nation guerrière, son desir de dominer, entant que Nation ambitieuse, & sa soif d'un Monopole lucratif, entant que Nation commerçante, (motifs dont aucun ne sauroit légitimer une Guerre,) se réuniroient tous ensemble pour cacher à ses yeux toute vuë de ses vrais intérêts & l'aiguilloneroient sans cesse à ces Expéditions ruineuses & lointaines, qui lui coûtent tant de sang & tant de trésors, qu'elles lui doivent devenir à la fin aussi pernicieuses, que les Croisades l'ont été jadis à la plupart des Nations de l'*Europe*.

Je n'ai point la vanité, MYLORD, de penser à intimider en présageant ainsi les effets de la Guerre présente; car je sçais que ces prédictions auront en *Angleterre* le sort de toutes celles que j'ai fait précédemment; c'est-à dire, qu'on n'y ajoutera point de foi, avant qu'elles ne se vérifient par l'évènement.

Longtems me suis-je efforcé avec un zèle sincère & infatigable à empêcher que ce beau vase de Porcelaine, —— l'Empire *Britanique*, —— ne se cassât; car je sais, qu'étant cassé une fois ses parties séparées ne sauroient conserver pas même leur portion proportionnelle de la force & du prix, qui se trouvoient dans l'ensemble; & qu'on ne sauroit guères se flatter, que jamais ces parties se rejoignent parfaitement. Vous vous rappellerez peut-être, MYLORD, ces larmes de joie, qui mouillèrent mes yeux, lorsqu'à *Londres* chez votre bonne Soeur vous me donnâtes un jour l'espérance, qu'une reconciliation pourroit bientôt s'effectuër. J'eus le malheur de voir cette espérance s'évanouïr & d'être traité comme la cause du mal, que je travaillois à prévenir. Ma consolation sous ce traitement non mérité & chagrinant, ce fut de conserver l'amitié de plusieurs gens de bien & de plusieurs Hommes sages dans ce Pays, & particulièrement d'avoir toujours quelque part à la considération de Mylord *Howe*.

L'estime bien fondée & (qu'il me soit permis de le dire) l'affection, que j'aurai constamment pour vous, MYLORD, me causent du regret de vous voir engagé dans la conduite d'une Guerre, dont le fondement principal, ainsi que vous le marquez dans votre Lettre, est *la nécessité d'empêcher, que le Commerce* Américain *ne se jette dans des canaux etrangers.* Pour moi je pense, que ni l'avantage d'obtenir, ni celui de retenir aucun Commerce, quelque précieux qu'il soit, n'est un objet, pour lequel les Hommes puissent répandre avec justice le sang de leurs semblables; que le vrai, le sûr moyen d'étendre & de s'assurer le Commerce, c'est la bonne qualité & le bon prix des Marchandises; & que les profits d'aucun Négoce quelconque ne sauroient égaler les dépenses nécessaires pour le forcer & pour le retenir au moyen de Flottes & d'Armées. Je regarde donc cette Guerre qu'on nous fait comme aussi *injuste* que *peu prudente*. Je suis persuadé que la Postérité, qui juge de sang-froid & sans passion, condamnera à l'infamie ceux qui en ont été les Conseillers; & que le succès même ne sauvera point de quelque dégré de deshonneur ceux qui se sont *volontairement* engagés à la conduire. Je sais, que le grand motif de votre venuë ici a été l'espérance de pouvoir servir d'instrument à une réconciliation; & je crois que, lorsque vous trouverez qu'elle est impossible à toutes les conditions qu'on vous a autorisé à proposer, vous abdiquerez un Commandement aussi odieux, pour retourner au Poste plus honorable de simple Particulier.

J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus grand & le plus sincère, MYLORD, votre très-obéissant & humble Serviteur,

(*Signe*) B. FRANKLIN.

Les ACTIONS n'ont point varié.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du ***NUMERO*** XXXIII.

De LEIDE, *le* 25. *Avril*, 1777.

DANS l'Extrait, que le Congrès-Général de l'*Amérique-Unie* a publié de la Lettre de Mr. *Washington* du 22. Janvier, & qui se trouve dans notre dernier *Supplément*, nos Lecteurs auront remarqué, que c'est le Général *Dickenson*, Frère unique du celèbre Auteur des *Lettres d'un Fermier*, qui, dans l'affaire de *Somerset-Courthouse*, a eu le commandement de la Milice de *Jersey*. Quelques Papiers de *Londres* assurèrent le Public, il y a peu de semaines, que ce dernier étoit en prison à *Philadelphie*, pour s'être vivement opposé aux Partisans de l'*Indépendance Américaine*, & pour avoir conseillé à son Frère, par des Lettres qui avoient été interceptées, de joindre le Chevalier *Howe*, comme effectivement, selon les mêmes Papiers, le Général *Dickenson* se trouvoit à la tête de 2. mille Royalistes sur la *Delaware*. La fausseté de cette Nouvelle, qui peut servir d'échantillon d'un nombre d'autres du même genre, se prouve évidemment par la Lettre de Mr. *Washington*: Et, quant à la détention de Mr. *Jean Dickenson*, il est certain, que cet Homme célèbre se trouve avec toute sa Famille à sa Terre de *Dover* à 70. miles de *Philadelphie*, où il passe des jours tranquilles dans une honnête aisance, acquiesçant parfaitement à toutes les mesures du Congrès. La plûpart de ses proches Parens, fermement attachés à la Cause de leur Pays, servent dans l'Armée *Provinciale*. Le Général *Cadwallader*, Homme d'une fortune immense, qui commande les Troupes de la Province de *Pensylvanie*, est son Cousin-Germain. C'est de celui-ci & de son Corps, que Mr. *Horatio Gates*, Général-Major de l'Armée *Américaine*, fait mention dans une Lettre, écrite de *Morris-Town* le 9. Janvier, dont voici l'Extrait.

— *Je suis presque convaincu, que l'Auteur de la* Crise (*) *a été Prophète, lorsqu'il a dit que les* Torys *maudiroient le jour, que* Howe *arriveroit sur la* Delaware. *Je crois reellement, que la prédiction s'accomplira. Les deux dernières Actions à* Trenton *& à* Prince-Town *ont donné aux affaires une face absolument differente. Dans la dernière quinzaine nous avons pris ou tué à l'Armée de* Howe *entre deux & trois mille Hommes. Notre perte est peu considérable. Nous enlevons tous les jours des Partis ennemis. Hier encore nous fimes 70. Prisonniers & nous nous emparames de 30. Chariots avec du Bagage. On doit beaucoup à la Milice de* Philadelphie: *Sa conduite à* Trenton, *pendant la cannonade de l'Ennemi, ainsi qu'à* Prince-Town, *a été brave, ferme, & telle qu'il convient à des Hommes. Dans cette dernière Action elle fut d'abord rompuë; mais elle se rallia bientôt, en face des décharges à dragée, & s'avança avec un courage qui auroit fait honneur à des Vétérans, ayant d'ailleurs supporté avec une patience de vrais Soldats les rigueurs d'une Campagne d'hyver. Le Général* Cadwallader *est un Officier aussi brave, qu'on en puisse trouver.* —

Après cet éclaircissement dû à la vérité des faits, nous continuërons de donner ici les Relations des Actions, dont nous avons brièvement fait mention l'Ordinaire dernier. La première, concernant l'affaire du 23. Janvier, est tirée de la Lettre d'un Officier à *Morris-Town*, insérée dans un Papier de *Boston* du 20. Février, dont l'Extrait porte ce qui suit.

Nous avons eu avec l'Ennemi une escarmouche fort extraordinaire le 23. Janvier. Un grand nombre de Chariots, sous l'escorte de 600. Hommes, composée des 28me. & 37me. Régimens, avec deux Pièces de canon, marchoit de *Brunswick* à *Amboy*; mais ils furent apperçus par le 6me. Régiment de *Virginie*, qui formoit un Poste avancé de 400. Hommes, commandé par le Colonel *Buckner*. Le Lieutenant-Colonel *Parker* fut détaché avec un Parti avancé, & se posta très-avantageusement. Les Ennemis s'avancèrent sur une Colonne, dix de front; &, lorsqu'ils furent venus à une distance de 100. verges, Mr. *Parker* fit sur eux une décharge très-bien dirigée, par laquelle leur Commandant, le Colonel *Preston*, fut tué: Le feu dura sans interruption pendant vingt minutes, lorsqu'enfin le Lieutenant-Colonel, voyant qu'il n'étoit point soutenu, se retira. Les Ennemis eurent 25. tués sur la place, & environ 40. blessés: Ils les emmenèrent tous, à l'exception de treize qu'ils abandonnèrent, & qui furent pansés ensuite par un de nos Chirurgiens. Outre le Colonel qui fut tué, le Commandant en second reçut un coup de feu à travers le Corps, & fut emporté sans sentiment: Ils eurent de plus un Capitaine tué & un blessé. Nous avons appris ces particularités des Habitans du lieu & d'un Caporal du 3me. Régiment des Gardes, qui déserta il y a deux jours. Le Colonel *Buckner*, qui, saisi d'une terreur panique, laissa son Lieutenant-Colonel sans soutien, a été mis aux arrêts & subira un Jugement capital. Ce qui rend cette petite affaire très-digne de remarque, c'est que nous n'y eumes pas un seul Hom-

---

(*) *The American Crisis*, Brochure publiée il y a peu de mois en *Amérique*, pour animer les Colonies dans la conjoncture, où elles se trouvent. On l'attribuë au même Auteur que celle intitulée *le Sens commun*, qui fraya le chemin à la Déclaration d'Indépendance.

me ni tué ni bleſſé : Si peu les Soldats *Britaniques* s'entendent-ils à tirer juſte. Les Ennemis ſont étroitement obſervés à *Brunswick* : Ils ſont réduits à vivre de Proviſions ſalées, Officiers auſſi bien que Soldats ; & ils trouvent la difficulté la plus extrême à ſe procurer du Fourage. Pour juger combien nous ſommes en bon train, voici le Journal de cinq ou ſix jours.

„ Le 17. Janvier, trois Soldats des Gardes & un Dragon déſertèrent. Le même jour un gros Parti de nos gens, qui avoit battu l'eſtrade, prit dans le Comté de *Monmouth* une quantité de Munitions pour faire la charge de 90. Chariots. Le 18. il nous vint un Soldat du 42me. Régiment, 2. de l'Infanterie legère, & 3. Chaſſeurs, tous Déſerteurs ; le 19. trois du 46me, 2. du 71me. Le 20. nous primes 4. Soldats de *Waldeck*. Le 21. quatre Soldats du 71me. Régiment, 2. du 40me, 3. du 28me, 1. du 55me, & 2. Marines furent pris avec 47. Chariots & 106. Chevaux : Ils faiſoient partie d'un gros Détachement fourageur, qui fut attaqué par un nombre inférieur de nos Troupes, & bientôt mis en fuite, avec perte de la plus grande partie de ſes Chariots. Le 22. trois Soldats du 3me. Régiment des Gardes furent faits Priſonniers. "

(*Nous continuërons ces détails l'Ordinaire prochain.*)

De Pétersbourg, *le* 1. *Avril.* Le Prince *Staniſlas Poniatowski*, Neveu de Sa Maj le Roi de *Pologne*, que l'Impératrice a traité avec la plus grande diſtinction pendant ſon ſéjour à notre Cour, & que S. M. a décoré de l'Ordre de *St. André*, a eu le 22. Mars ſon Audience de congé, & eſt parti peu après pour *Moscou*, d'où il retournera par *Kiovie* en *Pologne*.

De Vienne, *le* 12. *Avril.* Le Baron de *Bréteuil*, Ambaſſadeur de S. M. *Très-Chrétienne*, vient d'arriver ici de retour de *Paris*.

De Lisbonne, *le* 25. *Mars.* Le Marquis d'*Almodovar*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, remit le 21. de ce mois à la Reine, dans une Audience particulière, ſes Lettres de créance. Enſuite il fut conduit à l'Audience du Prince, ſon Epoux. Le lendemain, Sa Maj. ſe ſentit incommodée ; & avant-hier la Rougeole ſe déclara. Tous les Miniſtres Etrangers s'étant rendus hier au Palais, pour s'informer de ſon état, le Chambellan Marquis d'*Alvit* leur répondit que S. M. ſe trouvoit ſi bien, que les Médecins n'avoient pas jugé néceſſaire de la faire ſaigner, & que la maladie étoit de la meilleure eſpèce. L'Infante *Marie-Anne*, ainſi que le Prince & la Princeſſe du *Breſil*, qui en ont été attaqués ſucceſſivement, ſe trouvent à préſent rétablis. Cet incident a fait différer la cérémonie de la Proclamation fixée au 7. Avril.

La mort du feu Roi a été précédée de quelques jours de celle du Docteur *Wade*, Médecin du Collége des Nobles & de la Factorerie *Britanique*, aux ſoins duquel on a attribué la prolongation des jours de Sa Majeſté : Il mourut le 17. Février.

De Madrid, *le* 8. *Avril.* Le Roi & la Famille Royale ont aſſiſté, comme d'uſage, aux Fonctions de la *Semaine-Sainte*. Le *Jeudi-Saint* le Service a été célébré par l'Archevêque de *Sébaſte*, Nonce du Pape, & le Dimanche de *Pâques* par l'Evêque de *Salamanque*, Inquiſiteur-Général. Le premier de ces jours, Sa Maj. a fait la Cérémonie de laver les piés à 12. Pauvres & de les ſervir à table. Le 2. la Cour a paſſé à *Aranjuez*.

Sur ce qu'il a été repréſenté au Roi, que depuis quelques années on a commencé à cultiver en différentes parties du Royaume une eſpèce de *Sené*, dont la qualité de Purgatif doux l'a ſi fort accrédité, que non-ſeulement la conſommation en eſt conſidérable en *Eſpagne*, mais qu'il s'en fait auſſi beaucoup d'expéditions pour la *France*, l'*Angleterre*, & la *Hollande* ; Sa Majeſté, voulant encourager cette branche de Commerce, a affranchi de tout Droit le *Sené*, qui s'exporte en Pays Etranger ; & il en a été établi un Magaſin en cette Capitale, où on peut ſe le procurer à beaucoup meilleur prix que le *Sené* du *Levant*.

De Florence, *le* 5. *Avril.* Le Grand-Duc a déclaré le Docteur *Fey* ſon Miniſtre Plénipotentiaire près du *St. Siége*. On écrit de *Maſſa*, que le Duc de *Modène* y eſt attendu pour ſubir l'opération de la cataracte.

SUITE des Nouvelles de Paris *du* 18. *Avril.*

M. le Préſident *Angran* dans ſa Dénonciation, faite au Parlement le 28. Février, (*& inſérée dans la* Gazette N°. XXIII.) avoit compris entre autres un Ouvrage *ſur l'Apocalypſe*, qui, aïant été remis en conſéquence aux Gens du Roi, a été condamné par Arrêt du 11. de ce mois à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice. Cependant dans le Réquiſitoire, que M. l'Avocat-Général *Seguier* a prononcé pour cet effet, il a pris à tâche de diſſiper les alarmes conçuës au ſujet des démarches des *Ex-Jéſuites*, *aſſurant* au contraire *la Cour*, *qu'il n'y a rien à craindre ſur le rétabliſſement de la Société.* (*La place nous manque pour inſérer cette Pièce aujourd'hui.*)

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres a tenu, le 8. de ce mois, ſa Séance publique. L'Annonce des Mémoires, qui y ont été lus, eſt trop intéreſſante, pour ne point lui ménager une place dans cette Feuille. La voici.

1°. Un Mémoire fur l'*Etat de la Métallurgie chez les Anciens*, & *fur la manière dont ils exploitoient les Mines d'or*, par le Sr. Abbé *Ameilhon*. 2°. Un Mémoire fur *la Nobleffe Françoife*, par le Sr. *Desormeaux :* L'Auteur y expofe les refforts, qui introduifirent le Régime féodal en *France*, *Régime funefte & barbare dont l'*Europe *fe fent encore :* Dans deux Mémoires précédens fur cet objet, il avoit développé l'origine de la Nobleffe; il avoit rendu compte de l'extrême influence qu'elle eut dans l'Etat fous les Defcendans de *Clovis* & de *Pepin*, & il avoit éclairci l'inftitution des *Bénéfices*, des grandes Dignités & des Fiefs, qui ont cimenté la grandeur de la Nobleffe & conftitué fon effence d'une manière fixe & irrévocable; il promet de faire voir, dans les Mémoires fuivans, les moyens lents, mais heureux, dont les Princes de la Maifon régnante fe font fervis pour contenir la Nobleffe, & la ramener infenfiblement à la fubordination duë aux Loix, qui feule peut affurer la felicité de tous les Individus dont les grandes Sociétés font formées. 3°. *Recherches hiftoriques fur l'Etabliffement de la Religion* Indienne *dans la* Tartarie, *le* Thibet *& la* Chine, *& fur les Livres fondamentaux de cette Religion, qui ont été traduits de l'*Indien *en* Chinois; troifième Mémoire, par le Sr. de *Guignes*. Ce Mémoire n'eft qu'un Abrégé de deux autres très-étendus, que l'Auteur a communiqués à l'Académie, & dans lesquels il a donné, depuis l'an 65. de *Jéfus-Chrift*, l'Hiftoire de la Religion *Indienne* à la *Chine*, fon établiffement, fes progrès, fes révolutions & la conduite de fes Miniftres; il a fait connoître un grand nombre d'Ouvrages *Indiens*, traduits en *Chinois* par ces Miniftres, & a donné un Précis de la vie de plufieurs *Brahmes ;* il fait voir, que les liaifons de la *Chine* avec l'*Inde* & avec les autres Peuples de l'*Occident*, depuis l'an 65. de *Jéfus-Chrift*, & même longtems auparavant, ont dû contribuer aux progrès des Arts & des Sciences chez les *Chinois ;* ce qui détruit le préjugé infpiré par les Miffionnaires, que les *Chinois* étoient une Nation ifolée, qui ne devoit qu'à fon propre génie toutes fes connoiffances. L'Académicien n'a rien avancé dans ces Mémoires, qui ne foit appuyé du témoignage même des Hiftoriens *Chinois*. Le Sr. *Dupuy* termina la Séance par la lecture de la Préface d'un Ouvrage qu'il fe propofe de donner; c'eft la Traduction *Françoife*, avec des Notes, d'un Fragment *Grec* d'*Anthémius*, revu & corrigé fur quatre Manufcrits, trois de la Bibliothèque du Roi, & un de la Bibliothèque Impériale de *Vienne*. Cet Auteur *Grec*, qui vivoit fous *Juftinien* I, avoit fait un Ouvrage fur *des Paradoxes de Méchanique*, dont le Fragment traduit faifoit partie : *Anthémius*, dans un des quatre Problèmes qu'il contient, donne le moyen d'enflammer, avec les rayons folaires, de la matière combuftible, à la diftance de la portée d'un trait; il employe pour cela des miroirs plans; idée dont le Comte de *Buffon* a été auffi le Créateur, puisqu'il ignoroit le procédé d'*Anthémius*.

Dans fon Affemblée, tenuë le lendemain, l'Académie des Sciences a annoncé, qu'elle partageoit entre les deux Pièces N°. 1. par le Sr. *van Swinden*, Profeffeur en l'Univerfité de *Franeker* en *Frife*, & N°. 4. par le Sr. *Coulomb*, Capitaine au Corps du Génie, le Prix propofé *fur la meilleure manière de fabriquer les Aiguilles aimantées, de les fufpendre, de s'affurer fi elles font dans le véritable Méridien magnétique, enfin de rendre compte de leurs variations régulières*; & elle a accordé un Prix d'encouragement à une Bouffole, préfentée par le Sr. *Magni*.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 18. *Avril.*

Après qu'on eut terminé avant-hier, dans la Chambre des *Communes*, les affaires particulières du jour, & que Mr. *Sawbridge* eut annoncé qu'il feroit le 23. fa propofition annuelle pour abréger la durée du Parlement, le Lord *North* entama l'affaire de la Dette & de l'augmentation de la Lifte Civile, & propofa de prendre en confidération le Meffage du Roi à ce fujet. Le Chevalier *George Saville* mit fur le tapis une Adreffe, femblable à celle dont le Marquis de *Rockingham* donna le même jour l'efquiffe dans la Chambre des *Seigneurs*. Le Lord *Jean Cavendish* propofa de renvoyer la matière à un autre tems, & de nommer un Committé „ pour faire en attendant la recherche des caufes de la Dette & des différents Articles de dé- „ penfe, qui l'ont occafionnée, afin que le même mal foit prévenu à l'avenir. " Les débats durèrent jusqu'à neuf heures & demie du foir. Ceux qui parlèrent pour le Parti de l'Adminiftration, outre le Lord *North*, furent le Procureur- & le Solliciteur-Général, le Lord *Clare*, Mrs. *Stanley*, *Jenkinfon*, *Rice*, *Rigby*, *Wellbore Ellis*, & *Adams*, & du côté de l'*Oppofition*, outre le Lord *Jean Cavendish* & le Chevalier *Saville*, Mrs. *Burke*, *Byng*, *Barré*, *Dunning*, *Temple Luttrell*, *Thomas Townshend*, *Hartley*, & *Wilkes*. A la levée des Suffrages, la pluralité fe trouva pour la Cour de 281. Voix contre 114; furquoi la Chambre, s'étant formée en Committé *fur le Subfide*, réfolut "d'accorder la Somme de 618. mille 240. Liv. St. pour payer „ la Dette, contractée fur le compte de la Lifte Civile jusqu'au 5. Janvier 1777; & celle de „ 100. mille L. St. par an, tirée du Fonds aggrégé, pour mieux entretenir la Maifon du Roi, „ enfus de la Somme annuelle de 800. mille Liv. Sterling, accordée par Acte de la première „ année du préfent Règne. " Le rapport de ces Réfolutions fut fixé à aujourd'hui.

Le Prince *George-Augufte* de *Mecklembourg-Strelitz*, Frère cadet de la Reine, arriva le 10. de ce mois en cette Capitale, & fe trouva le lendemain au Lever du Roi, où l'on remarqua plufieurs Seigneurs du Parti de l'Oppofition, nommément les Ducs de *Richmond*, de *Graf-*

ton, de *Devonshire*, & de *Manchester*, & le Marquis de *Rockingham*. Le Chevalier *Clinton* eut encore avant-hier une Conférence avec le Roi, & prit ensuite congé de Sa Majesté, ainsi que le Lord *Thomas Pelham Clinton*, Fils du Duc de *Newcastle*, & Membre du Parlement pour la Ville de *Westminster*, qui sera sous ce Général les fonctions d'Aide-de-Camp. Le Comte de *Bulkeley*, Maréchal de Camp au Service de *France*, qui a obtenu la permission d'aller servir comme Volontaire dans l'Armée du Chevalier *Howe*, fut présenté le même jour au Roi, qui lui fit un accueil très-gracieux. Aujourd'hui ces Officiers & plusieurs autres sont partis pour s'embarquer pour l'*Amérique*. Le 11. il a été envoyé de nouvelles Instructions à la Régence de *Hanover*, sur les dispositions à faire au cas que S. M. se trouve nécessitée d'employer encore une partie de ses Troupes Electorales pendant la présente contestation avec les Colonies.

De BRUXELLES, *le* 21. *Avril*. Le Gouvernement vient de rendre une Ordonnance, en date du 17. de ce mois, par laquelle l'Impératrice-Reine, *dans la vuë de donner au Roi de la* Grande-Brétagne *une nouvelle preuve de son amitié & de l'intérêt, qu'Elle prend au bien de son service*, proroge pour le terme d'un an les défenses, faites par son Ordonnance du 27. Avril 1776, de fournir des secours en Munitions ou Attirails de guerre aux *Américains*, Sujets de la *Grande-Brétagne*, &c.

On écrit de *Madrid*, que Mr. *Arthur Lee* y étant arrivé sur la fin de Mars, chargé (à ce que l'on supposoit) d'une Commission du Congrès de l'*Amérique-Unie* pour la Cour d'*Espagne*, le Lord *Grantham*, Ambassadeur *Britanique*, avoit sollicité un ordre de le faire sortir du Royaume: Mais qu'il lui avoit été répondu, que le Droit des Gens s'opposoit à sa demande, & que Mr. *Lee* ne seroit point inquiété pendant son séjour en *Espagne*. Au reste, l'on s'est trompé en disant, que ce Député du Congrès étoit venu en *Europe* avec le Docteur *Franklin*.

De LEIDE, *le* 24. *Avril*. Quoique le changement de Règne en *Portugal* ne paroisse pas avoir produit jusqu'ici aucune altération dans le Systême politique, par rapport aux Affaires étrangères, toutes les Lettres, qu'on reçoit de *Lisbonne*, tendent à confirmer, que la mort du Roi a produit une grande révolution dans les Affaires intérieures du Royaume. Le Tribunal de l'*Inconfidence*, espèce d'Inquisition politique, & la *Mensa censoria*, dont l'autorité s'étendoit sur toutes les parties des Sciences, de l'Imprimerie & de la Librairie, établis l'un & l'autre sous le Ministère du Marquis de *Pombal*, ont été supprimés, & le Tribunal de la Nonciature a été rétabli au contraire & ouvert par M. le Nonce *Muti-Bussi* avec beaucoup de solemnité. Tous les Supérieurs de Communautés Religieuses, nommés sous l'ancien Ministre, ont été déposés. De ce nombre est la propre Soeur de ce Seigneur, Abbesse du Couvent de *Ste. Jeanne*. M. le Nonce a présidé à l'élection de leurs Successeurs. C'est avec son agrément & sous son autorité que le Visiteur des *Bernardins* en *Portugal* & le Vicaire des *Dominicains* ont été mis en prison, ainsi que quelques autres Religieux, qui étoient en faveur sous le dernier Règne, particulièrement un Prêtre, nommé *Mansilha*, Directeur de la Compagnie des Vins à *O Porto*. L'Evêque de *Beja*, Confesseur & ci-devant Précepteur du Prince du *Bresil*, a été renvoyé dans son Diocèse; & le Père *Matthias*, Confesseur du feu Roi, lui a succédé. Les deux Frères légitimés de ce Monarque, rélégués depuis plusieurs années dans un Monastère, étoient attendus à la Cour; & le Cardinal d'*Acunha* céderoit à l'un d'eux le Poste d'Inquisiteur-Général, qu'il a ci-devant occupé. Il n'est pas étonnant que dans ces circonstances la Populace soit extrêmement animée contre l'ancien Ministre; &, quoique plusieurs accusations portées à sa charge soient vraisemblablement fausses ou exaggérées, telle que celle de s'être enrichi des dépouilles des *Jésuites*, l'on ne sauroit disconvenir, qu'il ne se soit rendu coupable d'un excès de rigueur, laissant croupir depuis 18. à 20. ans dans des Cachots un grand nombre de Personnes, qu'on n'a jamais pu accuser d'aucun délit. Le Marquis d'*Alorna* & les autres Seigneurs, Parens ou Alliés de la Maison de *Tavora*, n'ont pas voulu sortir de la prison, en conséquence du Pardon général: Se trouvant, disent-ils, sans crime, ils demandent à être jugés pour avoir le moyen de montrer leur innocence & l'injustice de leur détention. L'Epouse du premier de ces Seigneurs, enfermée dans un Couvent, a aussi refusé d'en sortir avant que son Mari soit lavé de tout soupçon. On rapporte la même chose de Mr. d'*Andrade*, ci-devant Ministre près du *St. Siége*, & qui après son rappel avoit tout-à-coup disparu.

Nous trouvons dans des Lettres de *Marseille* du 11. Avril, que le Comte *Podoski*, Prince-Primat de *Pologne*, y est mort le 3. de ce mois.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos. Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXXIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 29. Avril, 1777.

De SALONIQUE, *le* 25. *Janvier.*

HALIL-AGA, ancien *Koul-Kiaya*, (ou Lieutenant-Général du Corps des *Janissaires*,) & ci-devant *Janissaire-Aga* en cette Ville, est parti le 6. de ce mois, par ordre de la *Porte*, pour aller se mettre à la tête des Troupes d'Infanterie, que *Sa Hautesse* fait marcher contre les *Persans*: On attend tout de sa capacité & de sa bravoure.

Un Exprès, chargé d'un Firman adressé aux Officiers de ce Gouvernement, aïant annoncé la naissance du Sultan *Achmet*, second Fils de *Sa Hautesse*, cet évènement a été célébré ici par des prières publiques pour la conservation de la Famille *Ottomane*, & par des décharges de l'Artillerie tant de la Place que des Navires Etrangers dans la Rade.

De CONSTANTINOPLE, *le* 18 *Mars.*

Mr. de *Gavron*, Chargé des affaires de *Prusse*, a eu hier sa première Audience du *Grand-Visir*. La lenteur, avec laquelle les visites de cérémonie au sujet de sa nomination se sont succédées, s'attribue à la multiplicité d'affaires embarrassantes, qui occupent le Premier-Ministre & les autres Grands-Officiers de la *Porte*. Le différend avec la *Russie* paroît loin de se terminer bientôt. On dit au contraire, qu'un des Vaisseaux *Russes*, frêtés par la *Porte* pour aller prendre des Grains dans l'*Archipel*, & parti en conséquence avec un Passeport du *Grand-Seigneur*, a été détenu par le *Disdar* des *Dardanelles*; & que ce Commandant a refusé le passage à trois autres gros Vaisseaux *Russes*, arrivés au Détroit & destinés à se joindre aux cinq autres Bâtimens de leur Nation déjà actuellement dans notre Port. Peut-être est-ce pour appuyer ce refus & maintenir l'empire de la *Porte* sur la *Mer-Noire* que le *Capitan-Pacha* a reçu ordre de faire équiper une Escadre, qui doit être prête dans deux mois à faire voile pour cette Mer.

Le 11. de ce mois il éclata un Incendie dans l'Hôtel de Mr. de *Boskamp*, Internonce de *Pologne*; mais, par les promts secours qui y furent apportés, on parvint à l'éteindre, avant qu'il eût fait des progrès.

EXTRAIT d'une Lettre particulière de CONSTANTINOPLE *du* 18. *Mars.*

„ Le 15. de ce mois, il est arrivé un Officier *Russe*, en qualité d'Exprès, chez Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*: On a appris par lui, que le Général de *Peterson*, qui s'est distingué par l'habileté & la prudence, avec laquelle il a ménagé les intérêts de la Cour de *Pétersbourg*, lorsqu'il fut son Chargé d'affaires à *Constantinople* après la conclusion de la Paix, y reviendra incessamment pour travailler à l'accommodement des différends survenus entre les deux Puissances, relativement à l'exécution de quelques Articles du dernier Traité. Le Sr. *Nicolas Pisoni*, Interprête de la Légation *Russe*, aïant fait paroître, dans les Négociations qui ont eu lieu à cette occa-

sion, un manque d'expérience & de conduite, a reçu sa démission. Le Sr. *Pierre Ferrieri*, qui a été Agent de l'Impératrice à *Smyrne*, vient au contraire d'être honoré des marques de la justice & de la générosité de cette Souveraine. Sa Majesté aïant été informée des services qu'il lui a rendus avec beaucoup de fidélité, tant pendant la dernière Guerre qu'après la conclusion de la Paix, sans qu'il eût jamais reçu aucuns Appointemens en sa qualité, pendant tout ce tems, ni même le payement des Sommes qu'il avoit fournies, soit pour l'approvisionnement de la Flotte Impériale dans l'*Archipel*, soit pour le rachat des Esclaves, l'envoi des *Grecs* Emigrans dans la *Crimée*, & d'autres Commissions qu'il avoit exécutées pour le service de la Cour de *Pétersbourg*, Sa Majesté, voulant lui rendre justice sur ces objets, qu'on avoit paru vouloir soustraire à sa connoissance, & le récompenser en même tems du zèle, avec lequel il l'a servie, l'a gratifié d'une Somme de 30. mille Roubles, & lui a fait payer celle de 82. mille Roubles, faisant le montant des débours, qu'il avoit faits pour le compte de son Gouvernement. Elle l'a de plus confirmé dans la Charge de son Consul à *Smyrne* & d'Inspecteur-Général de sa Marine & de son Commerce dans le *Levant*, avec espérance d'une Dignité plus considérable pour l'avenir. Comme le Sr. *Ferrieri*, par les dégouts qu'il avoit essuyés sous le Ministère de Mr. de *Stachieff*, avoit réclamé la protection de la Cour de *Vienne*, dont il est né Sujet, il va lui demander la permission de rentrer au Service de la *Russie*."

De PARIS, *le* 21. *Avril.*

L'Empereur est enfin arrivé en cette Ville le 18. de ce mois à 5. heures du soir: Il est descendu au *Petit-Luxembourg*, qu'habite M. le Comte de *Mercy*, son Ambassadeur, chez lequel il loge dans un Appartement séparé. Ce Seigneur étant tellement incommodé, qu'il est obligé de garder le lit depuis quelques jours, Sa Majesté a été en arrivant lui témoigner la part, qu'Elle prend à son incommodité. Le lendemain matin, Elle s'est renduë à *Versailles*. Quoique ce Monarque, ennemi du faste & de l'ostentation, se soit dépouillé de tout éclat extérieur, l'amour & l'admiration, qu'on lui a voués depuis longtems, portent tout le monde à chercher avidement les moyens de le voir. On se dispose à lui donner une représentation du célèbre *Opéra* de *Castor & Pollux* sur le grand Théatre de *Versailles*.

Mgr. le Comte d'*Artois* a dessein, dit-on, en allant visiter les Ports de la *Provence*, de pousser son voyage jusqu'à *Turin*, pour voir Madame la Princesse de *Piémont*, sa Soeur. Peut-être que ce Prince fera une partie de ce voyage avec l'Empereur.

L'ordre, envoyé à *St. Malo* & à *Granville*, de suspendre le départ des Navires pour la Pêche de la Moruë, a été retiré; & l'*Embargo*, mis pour quelques jours sur les Navires dans les Ports de l'*Océan*, a été levé: Il n'a eu, dit-on, d'autre raison que le desir du Gouvernement de terminer avant leur départ quelques arrangemens à prendre avec la Cour de *Londres*, pour la sûreté de nos Vaisseaux à *Terre-Neuve* & celle de notre Commerce en général: Et l'on assure, que, par une Convention faite nouvellement avec S. M. *Britanique*, à l'effet d'éviter des inconvénients, qui causoient des plaintes respectivement, il a été fixé un certain Canton, plus étendu que ci-devant, pour la Pêche *Françoise* sur les Bancs de *Terre-Neuve*. L'on ajoute, que le Ministère a fait signifier en conséquence à nos Armateurs les lieux, dont ils ne peuvent s'écarter sans s'exposer aux dangers, que la Guerre *Américaine* occasionne. On parle encore d'une Convention, qu'il y auroit entre les deux Cours, pour que celle de *Londres* fasse desarmer douze de ses gros Vaisseaux de guerre, & que la nôtre proportionnément ne laisse pas continuër l'Armement de 4. Vaisseaux de ligne & de quelques Frégates: Mais cette dernière Nouvelle ne paroît avoir d'autre fondement que le cas, où notre Gouvernement se trouve, par un effet des sus-dits arrangemens, de pouvoir se dispenser d'armer une Escadre pour la protection de la Pêche: Et l'on apprend, que M. le Vice-Amiral Comte d'*Estaing* se dispose à partir, pour aller prendre le commandement d'une Escadre d'évolution dans la *Méditerranée*.

Voici la fin de l'Extrait, (*commencé dans notre avant-dernière* Gazette) des nouvelles Loix rélatives aux Etablissemens dans l'*Inde*.

Par l'Art. XII. de l'Edit de Février, le Roi avoit ordonné, " que le Conseil-Supérieur ,, de *Pondichery* se conformeroit, dans ses Ju- ,, gemens & dans l'instruction des Procès, à la ,, Coûtume de *Paris*, aux Loix particulières ,, faites & à faire pour l'*Inde*, aux dispositions ,, de l'Ordonnance de 1670. dans les Affaires ,, Criminelles, & en toute matière aux Loix & ,, Ordonnances faites pour le Royaume en gé- ,, néral, dont S. M. a ordonné ou ordonnera ,, dans la suite l'enrégîtrement. " Cependant les anciens Conseils-Supérieurs de *Pondichery*, & les Juges de leur Ressort, ont toujours ordonné, dans les Arrêts, Jugemens & Sentences d'ordre, qu'ils ont rendus dans les cas de *Déconfiture* (ou d'*Insolvabilité*,) que le produit des Immeubles & des Meubles feroit di-

ftribué fuivant l'ordre des Hypothèques, & que le furplus, en cas que la Maffe ne fût pas épuifée par les Créanciers hypothécaires, feroit réparti, au Marc la Livre, entre les Creanciers chirographaires. Quoique cet ufage, conforme au Droit *Romain*, foit contraire à l'Art. 179. de la Coûtume de *Paris*, de laquelle S. M. a ordonné l'obfervation dans l'*Inde*, Elle l'autorife par la 3me. Déclaration, auffi du 22. Février, *fur la Contribution en cas de Déconfiture, dans les Etabliffemens* François *de l'Inde.* Le motif, qui y a porté Sa Majefté, eft, " que ,, le dit ufage s'eft introduit dans l'*Inde* à cau- ,, fe de la nature des Biens, la plûpart mobi- ,, liers, qu'y poffèdent fes Sujets, & parce que ,, la Femme, pour fes Reprifes & Conventions ,, Matrimoniales, ni les autres Créanciers hy- ,, pothécaires, n'auroient, pour ainfi dire, au- ,, cun avantage fur les Creanciers chirographai- ,, res, fi tous les Meubles d'un Débiteur étoient ,, fujets à la contribution du Marc la Livre en- ,, tre tous fes Créanciers, &c. " Cette Déclaration contient 4. Articles.

Les Lettres-Patentes, données à *Verfailles* au mois de Fevrier, *réglent les matières, dont la connoiffance exclufive doit être attribuée aux Adminiftrateurs des Etabliffemens* François *dans l'*Inde. Elles renferment 7. Art.

Le premier des Règlemens, tous les deux en date du 22. Février, *concerne les Procedures dans les Etabliffemens* François *de l'*Inde. Dans le Préambule il eft dit, " que le Roi s'étant fait rendre compte de la manière dont la Juftice a été adminiftrée à *Pondichery* & dans les Etabliffemens qui en dépendent, Sa Maj. a reconnu que, fi fon Ordonnance de 1670. avoit été exactement obfervée dans l'inftruction des Procès Criminels, il n'en avoit pas été de même de celle de 1667., concernant les matières Civiles, de laquelle les Tribunaux de l'*Inde* s'étoient écartés en plufieurs points. Mais, confidérant que les changemens introduits par ces Tribunaux avoient été avantageux à fes Sujets, parce que les Immeubles, qu'ils poffèdent dans l'*Inde*, ne confiftent en général qu'en Maifons & Jardins renfermés dans des bornes très-étroites, & que la plûpart de leurs conteftations portent fur des Biens Mobiliers, Sa Maj. a jugé à propos de laiffer fubfifter la forme fuivie de tems immémorial dans toutes les affaires, & d'approuver qu'elles continuaffent d'être *inftruites par les Parties intéreffees*; cette forme *fimple & naturelle* lui aïant paru la plus convenable pour des conteftations, qui font de nature à être traitées par les voies les plus fommaires, & la plus propre en même tems à diminuër *le nombre des Procès* & les *frais de Procédure*, en écartant des Tribunaux les *Avocats* & les *Procureurs*, qui auroient deffein de s'y établir, & que le Gouvernement n'a jamais cru devoir y admettre. " Ce Règlement confifte en 28. Articles.

Le fecond, qui en contient dix-neuf, *règle les Places & Rangs dans les Eglifes, & dans les Marches & Cérémonies publiques, dans les Etabliffemens* François *de l'*Inde; le Roi aïant été informé, que les Places & Rangs dans les Eglifes, Proceffions, & autres Cérémonies publiques, dans la Ville de *Pondichery*, ont donné lieu à des difcuffions contraires au bon ordre & à la tranquillité publique, & aïant voulu éviter à l'avenir toute difficulté à cet égard.

De LONDRES, *le* 22. *Avril.*

Le 18. de ce mois, on fit rapport à la Chambre des *Seigneurs*, que fon Adreffe, en réponfe au Meffage du Roi concernant la *Lifte Civile*, avoit été préfentée la veille à Sa Majefté, qui l'avoit très-gracieufement reçuë. La Proteftation, que 14. Pairs ont fait coucher fur les Régîtres le 17. contre cette Adreffe, eft conçuë exactement dans les mêmes termes, que le changement propofé par le Lord *Rockingham*, (*& inféré dans notre dernière* Gazette.) *Nous fommes d'avis different*, y difent-ils, *pour les raifons contenuës dans le changement propofé & rejetté; favoir, de fubftituër à l'Adreffe projettée ce qui fuit*, &c.

Le même jour les *Communes*, en Committé fur *les moyens de lever le Subfide*, réfolurent, " que la Somme de 760263. Liv. Sterling, ,, 14. Chelins, reftant en caiffe dans l'Echi- ,, quier au 5. Avril 1777. à la difpofition du ,, Parlement, provenant du Fonds d'Amortis- ,, fement, feroit appropriée au Subfide de ,, cette année. " On a fait à cette occafion la remarque, que le produit de ce Fonds pendant le dernier terme a diminué de 200. mille Liv. Sterling, le Lord *North* l'aïant évalué, dans la Séance précédente, à 960. mille Liv. pour le terme, qui venoit d'écheoir. Enfuite le Committé du *Subfide* fit rapport à la Chambre des Réfolutions prifes le 16. afin d'accorder au Roi 618. mille Liv. St. pour le payement des Dettes de la Lifte Civile, & 100. mille Liv. St. d'augmentation de fes Revenus annuels. La première de ces Réfolutions fut approuvée fans oppofition ultérieure; mais fur la feconde il y eut de grands débats, à l'occafion de la propofition que fit le Chevalier *Jaques Lowther*, foutenu de Mrs. *Th. Townshend* & *Burke*, du Gouverneur *Johnftone*, & de plufieurs autres Membres du Parti de l'Oppofition, " d'ajouter dans la Réfolution, que ,, *cette augmentation devroit auffi fervir à mieux* ,, *entretenir les Maifons des différentes Branches* ,, *de la Famille Royale.* " Ces Membres reprochérent au Miniftère l'état, peu proportionné à leur naiffance, où l'on laiffoit les Ducs de *Glocefter* & de *Cumberland*, Princes que la bonté de leur caractère fait aimer de la Nation, & dont l'un vit en fimple Gentilhomme, tandis que l'autre eft allé en Pays étranger diffiper les chagrins, qui minent fa fanté. Les Membres de l'Adminiftration ne purent

disconvenir de la vérité d'une partie de ces reproches; & ils dirent, " qu'ils ne doutoient „ point, que fur les repréfentations de cette „ Chambre S. M. ne fît une attention con- „ venable à cet objet : " Mais, comme il n'eft point d'ufage de faire des changemens aux Réfolutions prifes par le Committé du *Subfide*, la propofition du Chevalier *Lowther* fut rejettée; & il fut feulement réfolu, à la pluralité de 231. contre 109. Voix, " de préfen- „ ter une Adreffe pour fupplier S. M. d'em- „ ployer une partie de l'augmentation de la „ Lifte Civile à mieux entretenir les Maifons „ des Princes, fes Frères, &c. " Les deux Réfolutions du Committé aïant été ainfi approuvées, il fut ordonné de porter un Bil en conféquence.

On trouve dans un de nos Papiers publics d'aujourd'hui le paragraphe fuivant.

Le Lexington, *Chaloupe de guerre, commandée par le Capitaine* Johnfon, *eft arrivée à* Bordeaux *de* Baltimore *en* Maryland, *d'où elle etoit partie au commencement de Mars: Elle a fait fur fon paffage deux Prifes, dont l'une étoit un Bâtiment de transport à vuide qu'elle a brûlé; mais elle a envoyé l'autre à* Bordeaux. *Il y a eu un foulèvement en faveur du Gouvernement fur la Côte* Orientale *de* Maryland: *Environ* 500. *Perfonnes y parurent fous les Armes; mais elles furent immédiatement difperfées par un Régiment de la Province de* Virginie; *leurs Chefs furent mis en prifon; le refte demanda pardon & l'obtint. Le Lord & le Général* Howe *ont tenté, au mois de Février, d'ouvrir une Négociation avec le Congrès par le moyen du Genéral* Lee, *qui écrivit fur ce fujet une Lettre à cette Affemblée; mais la Propofition fut rejettée avec dédain par le Congrès, qui déclara, qu'il* ne vouloit traiter avec quelque Puiffance que ce fût fur la Terre, à moins qu'elle n'eût préalablement reconnu fon Indépendance. *Toutes les Colonies ont parfaitement complетté leurs Levées; & les Troupes marchent de tous côtés pour joindre l'Armée du Genéral* Washington. *On s'attendoit, que le Général* Howe *tenteroit de bonne heure au Printems, & avant que l'Armée de Mr.* Washington *pût être complette, (à ce qu'il fuppofoit,) de marcher vers* Philadelphie, *& de faire quelque progrès de ce côté-là: Mais, de la part des* Américains, *on attendoit plutôt cette démarche avec impatience qu'on ne l'appréhendoit, vu qu'il etoit evident, d'après la force fupérieure de Mr.* Washington, *que le Général* Howe *pourroit être aifément arrêté dans fa marche, & la retraite lui être renduë presqu'impraticable.*

Il ne fe fait rien de confidérable dans nos Fonds. Les Actions de la Compagnie des *Indes* font à 164 & demi.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXXIV.

De Leide, *le* 29. *Avril*, 1777.

Depuis le Combat Naval ſur le Lac *Champlain* & le retour des Forces Royales vers *Montréal*, qui le ſuivit de près, l'on n'a eu aucune Nouvelle de l'état des affaires dans le *Canada:* L'hyver très-rigoureux dans ce Climat a tenu les Troupes *Britanniques* & Auxiliaires dans leurs Quartiers ſur le Fleuve *Saint-Laurent*, tandis que le Général-Major *Horatio Gates*, avec le Corps qu'il commandoit près de *Ticonderoga*, eſt allé renforcer l'Armée du Général *Washington* ſur la *Delaware.* Cependant, par le rapport d'un Particulier revenu récemment de *Quebec*, l'on a appris à *Londres*, que quelques *Canadiens* Royaliſtes ont préſenté au Général *Carleton* un Projet pour attaquer *Ticonderoga* à la faveur des glaces; Expédition dont ils ſe promettoient d'autant plus de ſuccès, qu'une ſemblable entrepriſe a parfaitement réuſſi à Mr. de *Montcalm* pendant la dernière Guerre. Mr. *Carleton* aïant approuvé leur deſſein, le Brigadier *Fraſer* avoit été chargé d'en appuyer l'exécution; &, comme le transport des Munitions, Proviſions & Bagages, paroiſſoit devoir y cauſer le plus grand obſtacle, l'on avoit raſſemblé à quelque diſtance du Lac tous les Chariots, Charrettes, ou Chevaux, que la Province avoit pu fournir. Tandis que les Amis du Gouvernement ſe promettent de cette Expédition une diverſion très-avantageuſe pour l'Armée du Chevalier *Howe*, un Officier *Américain* repréſente la ſituation des affaires au *Canada* ſous un jour bien moins favorable, dans une Lettre d'*Albanie*, du 15. Février.

Depuis ma dernière (dit-il) *il eſt venu ici un Exprès de* Ticonderoga, *où il venoit d'arriver un Capitaine du Régiment de* Livingſton, *échappé du* Canada. *Il a dépoſé ſous ſerment, qu'un Parti de* 80. Sauvages, *avec environ autant de Soldats ou de* Canadiens, *s'étoit mis en marche de la Province; qu'on leur avoit promis* 20. *Livres pour chaque chevelure qu'ils apporteroient; que le Colonel* Fraſer *commandoit à* Montréal, *aïant avec lui* 200. *Hommes; qu'il y en avoit* 150. *à* St. Jean *& autant à* Chambly; *que les Troupes Etrangères, en Quartiers aux* Trois-Rivières, *avoient itérativement fait éclater du mécontentement; qu'il en étoit de même des Habitans, obligés de fournir aux Troupes tout ce qu'ils avoient, ſous un ſimple Reçu & ſans aucun payement; que le Peuple en général étoit plus affectionné à la Cauſe* Américaine *que l'année dernière; & que ce n'étoient que des gens de la baſſe claſſe qui entroient au ſervice; que le Général* Carleton *ſe trouvoit à* Quebec *occupé à prendre des arrangemens; qu'on coupoit du bois ſur le Lac pour y bâtir trois Vaiſſeaux; que les Proviſions étoient rares, même pour les Troupes, &c.*

Tels ſont les Avis qu'on publie de part & d'autre: En les rapportant, nous ne voulons nullement les garantir. Il en eſt de même des Récits, que les *Américains* publient dans leurs Papiers des avantages, qu'ils ont remportés dans la Province de *Jerſey*, & dont nous allons continuër l'Extrait.

La troiſième Action des cinq, dont nous fimes mention il y a deux Ordinaires, a été la moins conſidérable: Il eſt dit à ſon ſujet dans une Lettre de *Philadelphie* du 1. Février. " Jeudi dernier (30. Janvier) 350. *Américains* attaquèrent un Parti de l'Ennemi d'environ 700. Hommes à *Bonum-Town* entre *Brunswick* & *Amboy*; mais nos gens, n'aïant point d'Artillerie, ſe retirèrent, après avoir fait 31. Priſonniers, qu'ils trouvèrent dans une Embuscade. Nous eumes ſeulement quatre tués & aucun bleſſé. " Une Lettre de *Hartford* du 10. Février donne les détails de la quatrième Action en ces termes.

Jeudi dernier (6. Février) il arriva en cette Ville un Exprès du Quartier-Général de Mr. *Washington*, dans la Province de la *Nouvelle-Jerſey*, avec avis, que le 1. de ce mois un Parti d'environ 700. Hommes avoit rencontré un Corps Ennemi, qu'on diſoit être de mille Hommes, avec trois Pièces de canon, à *Piscataqua* à environ 4. miles de *Brunswick:* L'engagement dura quelque tems; mais enfin l'Ennemi fut forcé de ſe retirer, laiſſant environ 36. des ſiens ſur la place. Cependant, aïant été joints par un Renfort conſidérable du gros de leur Armée, avec encore trois Canons d'augmentation, ils revinrent & renouvellèrent l'attaque; de ſorte que nos gens, ſe voyant ſi inférieurs en nombre, furent obligés de faire leur retraite. Dans les deux Combats nous avons eu 9. tués & 14. bleſſés. L'Ennemi ſe trouvoit dans cet endroit occupé à ſe procurer du fourage pour ſes Chevaux.

Enfin la cinquième rencontre & la plus importante a eu lieu près de *Quibble-Town* le 8. Février. Une Lettre de *Philadelphie* du 13. du même mois en parle de la manière ſuivante.

L'Exprès, qui arriva ici hier du Quartier-Général, nous a informé, qu'à ſon départ avec les Lettres du Général Washington, *le Général* Green *y avoit apporté avis, que* 300.

de nos gens, postés à Quibble-Town *aux ordres du Colonel* Scott, *avoient été attaqués par un Corps de 3. mille Ennemis venant de* Brunswick, *qui avoit forcé le Colonel* Scott *à se retirer l'espace d'un mile & demi; mais qu'aïant reçu un Renfort de l'Armée du Lord* Stirling, [*qui se trouve dans les environs de* Philadelphie,] *avec quatre Pièces de canon, nos Troupes avoient renouvellé l'engagement, obligé l'Ennemi à se retirer avec perte de* 300. *tués sur la place, & fait* 100. *Prisonniers: Elles etoient à sa poursuite au depart de Mr.* Green.

Les Deserteurs, qui nous viennent de l'Ennemi, nous apprennent, que son Armée n'a que la moitie de sa ration ordinaire, & que ses Chevaux meurent manque de fourage. Samedi dernier, six de ses Chevaux-legers s'avançant vers West-Chester *à 3. ou 4. miles du* Pont du Roi, *un Parti de nos Milices les attaqua, tua trois des Cavaliers & prit un Cheval: Les deux autres furent emmenes par les trois Cavaliers qui echappèrent.*

C'est de la même Action qu'il est parlé dans la Lettre d'un Officier de rang de l'Armée *Continentale*, datée de *Morris-Town*, le 9. Février.

L'Ennemi (*dit-il*) reste toujours à *Brunswick:* Ces jours derniers, nous emmenames tout le Bétail, les Chevaux & les Chariots à l'entour de ses Lignes. Hier, il envoya un gros Parti fourageur du côté de *Quibble-Town*, qui fut bientôt mis en fuite: On n'est pas instruit de la perte qu'il a faite; mais elle doit avoir été considérable, vu que nos Troupes ont fait un feu continuel l'espace de plusieurs miles. L'Ennemi ne peut jamais réussir à se procurer la moindre quantité de fourage. L'esprit de désertion règne à un fort haut degré parmi ses Troupes, tant *Britaniques* que *Hessoises:* Plusieurs Sergeants & Caporaux sont venus à nous; ses Chevaux meurent manque de fourage; & nous avons des avis certains, qu'il a disette de Provisions, &c.

EXTRAIT d'une Lettre de VARSOVIE *du* 12. *Avril.*

„ Le Conseil-Permanent, qui depuis quinze jours n'avoit point tenu de Séances, a repris ses délibérations le 8. de ce mois: La multitude des affaires survenuës dans l'intervalle a obligé les Membres de tenir deux Séances par jour. Cette Assemblée ne cesse de travailler à ce que les Loix, passées à la dernière Diète, sortissent leur pleine & entière exécution: On vient d'en avoir entre autres une preuve à l'égard de la prétention considérable, que Mr. *Saturgus*, Conseiller de Commerce à *Königsberg*, a depuis si longtems à la charge de la Maison *Radzivil*, & qui se monte à 80. mille Ducats. Cette prétention aïant été confirmée à la dernière Diète par un *Sancitum* particulier, en vertu duquel, (au cas que le payement ne se fasse pas dans le délai préscrit,) il lui est permis de prendre possession d'autant de Biens de la dite [illegible] qu'il en faudroit pour équivalent de sa Créance, le Conseil, pour faire avoir à cette [illegible] son effet, a non seulement envoyé ordre aux Commissaires des Biens de la Maison *Radzivil* de ne point s'opposer à cette prise de possession, faute de quoi on useroit contre eux de la force militaire; mais il a aussi expédié aux Juges des Lettres Requisitoriales, " leur enjoignant d'assister de tout leur pouvoir le dit Conseiller dans la prise de possession & dans la confection de l'Inventaire, &c. " On a remarqué, que Mr. *Saturgus*, qui est fort aimé ici, a reçu de Sa Majesté, de son illustre Maison, & des Grands du Pays des marques très-flatteuses de faveur & de considération; &, par un effet du desir de S. M. & du Conseil de rendre bonne & promte justice à qui elle appartient, il a terminé heureusement cette importante affaire."

De VARSOVIE, *le* 16. *Avril.* L'on parle d'un voyage, que le Roi se propose de faire, vers les Fêtes de *Pentecôte*, à la Terre du Prince *Auguste Sulkowski*, Palatin de *Kalisch*, d'où S. M. se rendra à *Bialystock* chez la Comtesse Douairière *Branicka*, sa Soeur.

Il a été publié ici la semaine dernière deux Universaux du Conseil-Permanent: Par l'un, en date du 14. Février, il est ordonné à toutes les Jurisdictions, tant de *Pologne* que de *Lithuanie*, d'observer les Règlemens faits à la dernière Diète pour l'administration de la Justice, & d'envoyer au Département du Conseil-Permanent, auquel cette partie a été déférée, un rapport exact de toutes leurs démarches; les chargeant d'éviter toute explication arbitraire des Loix, & de s'adresser dans des cas, où la Loi paroîtroit douteuse, au Conseil-Permanent pour avoir son interprétation. Le second, en date du 7. Mars, a pour objet de faire affermer la Vente des Boissons, qui fait le principal Revenu des Villes en *Pologne*, de la manière la plus avantageuse & la plus propre à les remettre dans un état florissant. Une troisième Ordonnance du Conseil, émanée depuis peu, préscrit à tous les Possesseurs des Villes Royales d'envoyer au Département de Police un Etat circonstancié de tous les Revenus & de l'économie domestique de ces Villes, afin de donner à ce Département la facilité de déterminer au plus grand avantage de chaque endroit l'usage des Revenus qui lui sont propres. Le Journal de la dernière Diète vient aussi de paroître en un Volume *in Folio:* Il a été rédigé avec tout le soin possible par Mr. *Cieciszewski*, Secrétaire de cette Assemblée, & contient non-seulement les Loix, Décrets, ou Résolutions, qui y ont été passés, mais aussi tous les Discours qui y ont été prononcés, & les Ecrits qui y ont été produits.

Quoique la même Diète ait autoriſé la Commiſſion d'*Education* à faire rentrer par les voyes e droit les Sommes duës par les Poſſeſſeurs des Biens de la ci-devant Société, & quoiqu'on ût cru que ces Sommes pourroient monter actuellement à environ 800. mille Florins, il s'en aut encore de moitié: Et, malgré les efforts que le Roi & le Conſeil ne ceſſent de faire pour endre aux Loix leur vigueur, l'on éprouve de plus en plus dans cette affaire, combien il eſt ifficile d'y aſſujettir les Grands dans un Gouvernement purement Ariſtocratique & Féodal. ,es plus puiſſans de ces Poſſeſſeurs, rédoutables aux Membres mêmes de la Commiſſion, ne 'inquiètent point des démarches, qu'on voudroit faire pour les contraindre à remplir leurs en-agemens. Le Prince *Antoine Sulkowski*, Palatin de *Gnesne*, vient cependant de voir, que ette indifférence, fondée ſur une puiſſance ſupérieure aux devoirs de Citoyen, n'a pas tou-ours ſon effet: Pendant qu'il continuë ſon ſéjour en *Italie*, quatre de ſes Créanciers ont pris oſſeſſion de la Ville de *Liſſa* dans la *Grande-Pologne*, qui lui appartient, & s'en partagent es Revenus pour les intérêts de leurs Créances. Les Habitans de *Liſſa* ne paroiſſent nulle-nent fâchés de ce changement.

Dimanche dernier, il eſt arrivé ici un Courier de *Kaminiec* en *Podolie* avec des Dépêches le Mr. de *Boskamp-Laſſopolski*, Internonce du Roi & de la République à la *Porte*: Elles nous pprennent, que ce Miniſtre a eu le 22. Mars ſa première Audience du *Grand-Viſir*, avec outes les marques d'honneur duës aux Miniſtres de ſon rang; & que ſon Audience chez le *Grand-Seigneur* avoit été fixée au 1. Avril. L'on aſſure, qu'il va ſe rendre bientôt, de la part de la *Ruſſie*, un Envoyé-Extraordinaire à *Conſtantinople*, pour demander une Réponſe caté-gorique relativement aux différends entre les deux Cours. Quoique l'Armée *Ruſſe* s'étende inſenſiblement ſur les Frontières de l'Empire *Ottoman*, de façon à y pouvoir entrer de différents côtés au premier ordre, pluſieurs des Miniſtres de la *Porte* ſemblent trop perſuadés du desavan-tage, qu'Elle auroit à en venir à une rupture, pour regarder cet évènement comme fort prochain.

La cruë des eaux de la *Viſtule* a cauſé des dégats dans nos environs. Parmi ceux qui en ont ſouffert, étoit auſſi le Meunier, dans la Maiſon duquel le Roi ſe retira & prit quelque repos la nuit de ſon enlèvement. Sa Majeſté, qui lui fait depuis ce tems une Penſion proportion-née à ſon état, ne fut pas plutôt informée de ſon desaſtre, qu'Elle le fit appeller avec ſa Fem-me, & leur donna cent Ducats, Somme plus que ſuffiſante pour réparer leur malheur.

De HAMBOURG, *le* 21. *Avril.* Le Comte de *Schönbourg* s'eſt déjà actuellement mis en poſ-ſeſſion des Comtés de *Glauchau*, *Waldenbourg*, & *Herteſtein*, que le premier Bataillon du Ré-giment *Autrichien* de l'Ordre *Teutonique* continuë d'occuper. Le ſecond Bataillon & les Régi-mens d'*Elrichshauſen* & de *Kinsky*, avec le Détachement de *Huſſars*, qui s'étoient avancés juſ-qu'à *Platten* en *Bohême*, ſont rentrés dans leurs Quartiers, ſur ce que la priſe de poſſeſſion n'a rencontré aucune oppoſition: Les Troupes *Saxonnes* s'étoient raſſemblées dans le voiſinage; mais elles ſe ſont retirées à l'approche de celles d'*Autriche*. Cependant l'on apprend, qu'il ſe fait beaucoup de Levées dans l'Electorat.

De VERSAILLES, *le* 19. *Avril.* M. le Comte de *Falckenſtein*, à ſon arrivée ici, aujour-d'hui au matin, s'eſt rendu chez Leurs Majeſtés. La Reine l'a conduit enſuite chez les Prin-ces & Princeſſes de la Famille Royale. Dans la matinée, il a été rendre viſite aux Miniſtres. Le Comte de *Mercy* étant malade, il s'eſt fait accompagner par le Comte de *Belgiojoſo*, En-voyé-Extraordinaire de L. M. Impériales à la Cour de *Londres*.

Le Roi a accordé à M. le Duc de *Villequier* la faveur d'ériger la Terre de *Genlis*, qu'il a achetée depuis peu, en Duché ſous le nom de *Villequier*. Sa Maj. a auſſi érigé en Mar-quiſat, ſous le nom d'*Asnières-la-Chataigneraye*, les Terres appartenant en *Bas-Poitou* à Mr. d'*Asnières*, Chevalier de *St. Louis* & Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes *Françoiſes*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 21. *Avril.*

Le premier Tirage de la Loterie Royale des Rentes viagères & perpétuelles, établie par l'Edit de Janvier 1777, a été fait les 9. 10. & 11. de ce mois. Le Réquiſitoire, que M. l'A-vocat-Général *Seguier* prononça au Parlement le 11. au ſujet de la Brochure, intitulée: *Plan de l'Apocalypſe*, qui a été condamnée au feu, étoit conçu en ces termes.

MESSIEURS, Nous ne croirions pas avoir ſatisfait à notre Miniſtère & avoir rempli tout ce que la Cour eſt en droit d'attendre de notre vigilance, ſi nous ne lui rendions compte en ce moment d'une Brochure, que nous avons trouvée au nombre des Pièces, qui nous ont été re-miſes en exécution de l'Arrêté du 28. Février dernier.

Cette Brochure eſt intitulée: *Plan de l'Apocalypſe*; elle eſt ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, ni même du lieu de l'impreſſion; elle porte la date de l'année 1773. A juger de cet Ouvrage par le titre, on ſe perſuade d'abord, que l'Auteur s'eſt propoſé de tracer la marche de l'Eſprit

Divin dans un des Livres facrés qu'il a infpirés, & où la raifon humaine fe confond & fe perd lorsqu'elle s'efforce d'en interpréter les myftères: Mais, en parcourant cet Imprimé, on recon noit bientôt, qu'il n'a été compofé que pour annoncer le rappel d'une Société, qui ne fubfif plus ni dans l'Eglife ni dans l'Etat: Détruite en *France*, ainfi que dans plufieurs autres Royau mes voifins, par l'autorité de la Puiffance Royale, fa diffolution a été de même prononcée, fo extinction a été entièrement exécutée par le concours de l'Autorité Eccléfiaftique. Comment pou roit-elle fe promettre de renaître aujourd'hui de fes cendres?

Que les Nouvelles Etrangères répandent dans le Public, que quelques Particuliers fugitifs & ifo lés ont été recueillis dans des Etats lointains, & qu'ils y ont trouvé un afyle, qui ne leur éto pas refufé dans leur Patrie, en fe plaçant dans la claffe des autres Citoyens, & en fe foumettan aux mêmes obligations; que les Feuilles périodiques, dont l'*Europe* eft inondée, annoncent, qu la Souveraine d'un vafte Empire les a appellés dans fes Poffeffions, & qu'Elle ne craint pas d leur confier une Maifon deftinée à l'éducation de la Jeuneffe; on peut fans doute ne pas ajoute foi à des récits, dont rien ne garantit la fincérité: Nous ferions en droit de regarder ces évène mens comme des fables inventées à plaifir, pour favorifer la prétention de la Société & de fe Partifans. Nous traiterons de même de chimère la prétendue élection d'un Général des ci-devan foi-difans *Jéfuites*. Quel eft l'Homme fenfé qui peut croire à une élection obfcure & clande ftine, faite dans une Affemblée inconnuë, par des gens fans titre & fans caractère, par des Reli gieux fans pouvoir comme fans miffion? Cette élection feroit bientôt défavouée par toutes les Puif-fances *Catholiques*; & s'alarmer d'un bruit auffi incertain ce feroit donner de la réalité à ce phantôme.

Si, parmi les Membres de cette Société anéantie, il exiftoit des efprits affez crédules pour fe flatter de former encore une Congrégation réelle, de même que ce Peuple errant & répandu dans le Monde entier, par-tout profcrit, par-tout rejetté, fe flatte toujours de former un Corps de Nation, il eft impoffible de diffiper un aveuglement volontaire, mais qui fert à entretenir des e-fpérances chimériques dans des efprits intéreffés à en perpétuer l'illufion: Nous n'entreprendrons point de les convaincre; nous nous contenterons d'affurer la Cour, qu'il n'y a rien à craindre fur le rétabliffement de la Société: Notre Miniftère veille fur fes démarches; &, fi quelques-uns des Membres qui l'ont anciennement compofée, fe font trouvés enfemble chez leurs anciens Par-tifans, c'étoit tout au plus pour y confondre leurs regrets, & jouïr du commerce de ceux qui leur avoient été attachés.

L'Ouvrage, qui nous occupe en ce moment, ce *Plan de l'Apocalypfe*, deftiné à annoncer au Public l'époque prétenduë de leur rappel, eft un des Chefs-d'oeuvre de l'extravagance de l'efprit humain; c'eft le fruit d'une imagination exaltée, qui ne voit, qui n'eft occupée que du retour de la Société; & l'Auteur, pénétré de cet unique objet, après avoir vérifié, que les Livres Saints avoient annoncé la difperfion des *Juifs* & leur rappel à *Jérufalem*, veut également trou-ver dans les Saintes-Ecritures l'anéantiffement de la Société & fon rétabliffement annoncés par les Prophètes; & ce rétabliffement eft fixé pour la préfente année 1777. (*page* 21.)

Si cette Brochure ne contenoit que les calculs d'un Enthoufiafte ou les détails d'un rève auffi extraordinaire, notre Miniftère garderoit le filence en plaignant l'extravagance d'un des Partifans de la Société, ou la complaifance de ceux qui pourroient ajouter foi à de pareilles vifions: Mais cette même Brochure annonce un *nouvel Empire*, un *Empire purement Chrétien*, un *Empire qui profcrit l'infidélité*; & l'Auteur, prenant le ton d'un infpiré, prédit que l'*Empire fera desormais dans l'Eglife, ou plutôt fera l'Eglife même*; qu'*il n'admettra que des Sujets Chré-tiens, parce qu'alors l'Empire & l'Eglife ne feront qu'une même chofe*; d'où l'Auteur fem-ble vouloir faire naitre, par une conféquence naturelle, cette domination univerfelle, dont le fy-ftème avoit été enfanté dans des Siècles d'ignorance, & que le Fanatisme le plus aveugle cher-che encore à renouveller.

Ces affertions font trop éloignées de nos maximes & des principes, fur lesquels repofe la fta-bilité des Empires; ces prédictions font trop contraires aux Dogmes même de notre Religion fainte, pour nous permettre de dévouer à l'oubli un Imprimé plus digne d'ailleurs de mépris que de cenfure. Nous le laiffons à la Cour, avec les Conclufions par écrit que nous avons cru de-voir prendre à ce fujet.

La Comté & Baronnie d'*Alais* au *Languedoc* vient d'être venduë par S. A. S. Mgr. le Prin-ce de *Conty* à M. le Marquis de *la Croix-Caftries*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, pour le prix de 600. mille Livres. Cette partie de l'ancien Patrimoine de la Maifon de *Nar-bonne-Pelet* fut acquife vers le commencement du 14me. Siècle par le Pape *Clément* VI. pour fon Neveu le Comte de *Beaufort*, auquel la Nobleffe accorda, par confidération pour ce Pon-tife, la préféance aux Etats. Cette Seigneurie paffa enfuite des Héritiers du Comte de *Beau-fort* dans la Maifon de *Montmorenci*, & de celle-ci dans celle de *Conty*, par le Mariage de *Charlotte* de *Montmorenci* avec *Charles* de *Valois*, Fils naturel du Roi *Charles* IX. La vente d'une auffi belle Terre, la plus honorifique du *Languedoc*, eft un véritable facrifice de la part de Mgr. le Prince de *Conty* & prouve fon defir de faire honneur aux engagemens de fa Maifon.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXXV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 2. Mai, 1777.

De TUNIS, *le* 20. *Février.*

LE 7. de ce mois, il arriva ici de *Constantinople* un *Capigi-Bachi* avec un Diplome, par lequel le *Grand-Seigneur* nomme le Prince *Sidi-Amutu-Bacha* Successeur du Bey, son Père. En conséquence il fut reconnu le 11. en cette qualité par le *Divan*, avec les cérémonies d'usage. L'installation se fit dans la grande Salle de cette Assemblée, au bruit de l'Artillerie du Château. Après y avoir été revêtu du Caftan d'honneur, que *S. H.* lui avoit envoyé, le Prince fut reconduit à son Palais par le *Divan* en corps & par les Personnes les plus distinguées de la Ville, sous l'escorte des Officiers & Gardes du Palais. Les trois jours suivants furent marqués de Fêtes & de Réjouïssances continuelles; les Maisons des Consuls & des principaux Habitans furent illuminées; & le Peuple se rendit en foule au Palais, pour faire hommage au nouveau Bey, en lui offrant des Présens aussi considérables, que leurs facultés le leur permettoient. Les Hordes d'*Arabes*, qui demeurent dans les Etats de cette Régence, & les autres Habitans de la Campagne se rendirent aussi en cette Capitale, aïant leurs Chefs à la tête, dont les Cortéges brillans & nombreux, tant en Infanterie qu'en Cavalerie, s'assemblèrent sur la Place devant le Palais & y firent leurs exercices en présence du Bey. Ces Réjouïssances étant passées, tout est rentré dans le calme; & nous jouïssons ici d'une grande tranquillité.

EXTRAIT des Lettres de CONSTANTINOPLE *du* 18. *Mars.*

„ Le 14. de ce mois, le *Grand-Visir* se rendit à l'Arsenal, où il eut une longue Conférence avec le *Capitan-Pacha*: On ne doute point, qu'elle n'ait été relative à l'ordre donné à ce dernier de faire équiper dans deux mois une Escadre, destinée pour la *Mer-Noire*. L'on construit actuellement plusieurs Vaisseaux de ligne; & l'on est occupé sans cesse à la Fonderie de Canons, pour couler de nouvelles Pièces. Il y a peu de jours qu'on en essaya un grand nombre récemment fonduës. „

„ Ces travaux & divers autres préparatifs de Guerre augmentent de jour en jour la crainte qu'on a d'une rupture avec la *Russie*: Elle paroît d'autant plus fondée que le fret des Navires *Russes*, pour aller charger des Grains pour le compte de la *Porte*, sur lequel l'on avoit fondé l'espoir d'un prochain arrangement, a été desavoué de la part de la Cour de *Pétersbourg*. Un de ces Vaisseaux, parti d'ici il y a trois semaines pour *Salonique*, aïant été arrêté dans sa route, quelques gens avoient cru, que cette détention avoit été faite par le Commandant des *Dardanelles*: Mais ce que d'autres rapportent, semble plus certain; savoir, que ce Bâtiment aïant été rencontré par une Frégate de guerre de sa Nation, qui croise à la hauteur des *Dardanelles*, celle-ci lui

a fait défenses de poursuivre son voyage : L'on ajoute, que les autres Navires Marchands *Russes*, qui se trouvent dans notre Port, ont également reçu ordre de n'accepter aucune Commission quelconque de la part du *Grand-Seigneur*. "

„ Pendant que l'affaire de l'entrée des Vaisseaux *Russes* dans la ***Mer-Noire*** nous menace ainsi des suites les plus sérieuses, le second objet en contestation entre les deux Puissances ne paroît pas non plus s'approcher du terme d'une heureuse conciliation. Les *Tartares* eux-mêmes soufflent le feu de la discorde; & il ne tient pas à eux que l'animosité, qui excite, l'un contre l'autre, les deux Partis dans la *Crimée*, ne passe également aux deux Nations intéressées à les soutenir réciproquement. Il est encore venu ici récemment plusieurs des principaux Partisans de *Dewlet-Guerai*, pour solliciter du secours contre les Adhérents de *Sahib-Guerai*. Dans la vuë d'animer la *Porte* à les soutenir, ils l'ont informée, que *Sahib-Guerai* songe à se rendre maître de l'Isle de *Taman*; & que, s'il réussit, les *Russes*, déjà en possession de *Kertsch* & de *Jénicalé*, se verront par son moyen maîtres des deux clefs de la Mer d'*Azoff*. Cependant l'on apprend en même tems, que les Troupes *Russes*, après avoir occupé *Précop*, n'ont plus fait aucun mouvement. "

„ Quant à la Guerre contre la *Perse*, selon les bruits répandus par le Gouvernement les choses vont toujours à souhait : Une grande partie de l'Armée de *Kerim-Kan* a de nouveau été battuë par celle du Gouverneur de *Bagdad*. Malheureusement l'on se borne à ces Nouvelles générales, sans donner aucun détail : Et, comme de pareilles ruses politiques ne sont pas étrangères à l'*Europe* même, lorsqu'il est de l'intérêt de l'Administration d'amuser le Peuple par de faux rapports, on se défie de ceux-ci avec d'autant plus de raison, que les Lettres d'*Alep* n'en font pas la moindre mention. "

De MODÈNE, *le* 12. *Avril.*

Le Duc, notre Souverain, s'étant déterminé à se faire faire l'opération de la cataracte à l'oeil droit, le Sr. *Jeannin*, Oculiste, mandé de *Lyon* à cet effet, a exécuté le 8 de ce mois cette opération avec toute la dextérité, la promtitude, & le bonheur possibles.

De TOULON, *le* 13. *Avril.*

Les six Vaisseaux de ligne & les deux Frégates, qu'on a armés dans ce Port, étant prêtes pour aller en rade, les ordres de la Cour, qu'on attendoit pour cet effet, viennent d'arriver : Et il a été ordonné en même tems de mettre en armement encore trois Vaisseaux : L'un est *le Marseillois*, de 74. Canons; les deux autres sont des Frégates. Cette attention à mettre notre Marine sur un pié respectable, tandis que celle de l'*Espagne* est également nombreuse & prête à agir, semble moins annoncer des projets guerriers que le dessein formé de ne point souffrir, que le Commerce & la Navigation des deux Nations soient troublés par toute autre quelconque, qui pourroit prétendre à la domination sur Mer. Les Nouvelles, qu'on reçoit de tems en tems, prouvent la sagesse de ces précautions. On écrit de *Marseille* que, suivant le bruit qui y couroit, un Bâtiment, appartenant à ce Port & allant de la *Martinique* à la *Guadeloupe*, avoit été pris par un Vaisseau *Anglois* & conduit à la *Jamaïque*, sur le soupçon qu'il avoit quelque relation avec les *Anglo-Américains* du Continent.

De NANCY, *le* 15. *Avril.*

M. le Comte de *Falckenstein* arriva en cette Ville le 12. de ce mois vers 5. heures du soir. Le lendemain, il alla entendre la Messe à l'Eglise des *Cordeliers*, où les Princes de la Maison de *Lorraine* ont leur sépulture. Il visita ensuite le Corps des Casernes, l'Hôpital Militaire, celui de *Saint-Charles*; &, après avoir assisté à la parade de la Garnison, il partit le même jour, à deux heures après-midi, pour aller coucher à *Metz*.

De VERSAILLES, *le* 23. *Avril.*

Le Comte de *Marbeuf*, Commandant, & Mr. de *Boucheporne*, Intendant de *Corse*, ont pris le 19. de ce mois congé du Roi, pour retourner dans cette Isle. Mr. *Hurson*, ancien Intendant de la Marine & des Colonies, parti en Novembre dernier, pour aller établir dans les Ports, en qualité de Commissaire du Roi, la nouvelle Constitution donnée à la Marine par les Ordonnances du 27. Septembre précédent, a été présenté à son retour ici le 17. par Mr. de *Sartine*, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine, au Roi, qui lui a témoigné sa satisfaction.

Mr. *Lemoyne*, Maire de la Ville de *Dieppe*, a présenté le 7. au Roi & à la Famille Royale le *Prospectus* d'un Ouvrage, projetté *sur les Pêches maritimes de France*. Ces idées premières ont été imprimées par ordre & aux frais du Gouvernement, pour être distribuées dans tous les Ports par ordre de Mr. de *Sartine*, afin que les Personnes les plus instruites en cette matière, pouvant communiquer au Sr. *Lemoyne* les réflexions & les faits concernant chaque lieu & chaque Pêche différente, le mettent par ces secours en état de donner à

on Ouvrage toute l'étenduë, que requiert l'utilité générale dont il doit être.

De PARIS, *le* 25. *Avril.*

Toute l'attention de la Cour & de la Ville se concentre actuellement, pour ainsi dire, sur la Personne de l'Empereur, dont la bonté & l'affabilité sont si généralement reconnuës. Ce Monarque dina le 19. avec le Roi & la Reine seuls dans les petits Appartemens: Il revint coucher à *Paris*: Après avoir assisté Dimanche à la Messe aux *Carmes* près du *Luxembourg*, il se promena dans les Jardins de ce Palais; &, afin que l'affluence de Peuple pût mieux le voir, il fit éloigner de lui ses Valets de pié. Le jour suivant, il retourna à *Versailles* pour y rester jusqu'à hier. Mardi, il a diné seul avec la Reine dans son petit Château de *Trianon*; il a chassé avec le Roi, &c. Pendant son séjour ici, Sa Maj. a visité la Cathédrale, l'Hôtel-Dieu, les *Invalides* & les autres Edifices ou Etablissemens dignes de son attention. M. l'Ambassadeur Comte de *Mercy* est rétabli de son indisposition.

Le Roi fera le 6. du mois prochain la Revuë des Gardes-*Françoises* & *Suisses*, à laquelle l'Empereur se trouvera. *Monsieur* se propose d'aller incessamment à *la Fère*, pour y passer quelques jours à voir en détail l'Ecole célèbre d'Artillerie. De-là S. A. R. ira visiter les Places de la *Flandre-Françoise*.

Comme les Armemens ordonnés dans nos Ports se sont rallentis, & que l'*Embargo* pour se procurer des Matelots a été levé, notre Navigation Marchande va reprendre toute son activité, si essentielle au Commerce: En attendant, notre Gouvernement a la satisfaction de s'être préparé à tout évènement, soit à l'égard de ses Forces Navales ou de ses Finances. On dit, qu'il a été envoyé au Parlement des Lettres-Patentes, concernant un Emprunt de *dix Millions* fait à *Gênes* à bas intérêt, & pour lequel la République exige un enrégîtrement.

Le célèbre Mr. *Gerbier* aïant requis l'Ordre des Avocats, avant de se présenter pour plaider une Cause dont il est chargé, de l'informer, si le *hors de Cour*, prononcé à son sujet par le Parlement dans la Sentence pour le Duc de *Guines* contre le Sr. *Tort*, ne pouvoit lui causer du desagrément, il s'est tenu Lundi une Assemblée d'Avocats, où après des débats il a été décidé, " qu'il n'y avoit lieu à „ délibérer à ce sujet, attendu que Mr. *Ger*- „ *bier* n'a point été décrété, & qu'il ne s'est „ fait aucune instruction à son égard depuis „ que le *Châtelet* l'a jugé irrépréhensible dans „ cette affaire."

De LONDRES, *le* 25. *Avril.*

Le 21. de ce mois, la Chambre des *Communes* approuva la Résolution prise le 18. en Committé sur l'emploi des Sommes provenant du Fonds d'Amortissement. Le Lord *North* présenta le Bil *pour mieux maintenir la Maison du Roi ainsi que l'honneur & la dignité de la Couronne.* Il fut immédiatement lu pour la première fois. Ensuite le même Ministre remit à la Chambre 22. Articles de *Depenses pour les Hôpitaux des Troupes Auxiliaires, employées dans l'Armée Alliée pendant la dernière Guerre*, formant ensemble un Total de 41820. Livres Sterling, 14. Chelins, 5. Soûs. Cette communication inopinée frappa tous les Membres d'étonnement, puisque l'on supposoit depuis longtems, que toutes les prétentions à la charge de la Nation, pour les frais de l'Armée Alliée pendant la dernière Guerre en *Allemagne*, avoient été liquidées. On arrêta de laisser les Comptes détaillés sur le Bureau, pour que les Membres pussent les examiner. Comme l'on ne peut nier que les Troupes *Hessoises*, alors à la Solde de la *Grande-Bretagne*, ne fussent simplement qu'Auxiliaires, on ne doute point, que le Gouvernement ne rembourse les Sommes demandées par le Landgrave pour cet objet: Il est vrai, que quelques-uns objectent, que le Subside accordé pour ces Troupes Auxiliaires renfermoit aussi les frais de leur entretien soit en santé ou malades: Mais la conjoncture actuelle, où les Alliés de la *Grande-Bretagne* peuvent lui rendre des services essentiels, n'est nullement favorable à des discussions d'un genre aussi minutieux. Les jours suivans, il ne s'est rien fait d'intéressant en Parlement. Les *Pairs* n'ont été occupés que d'affaires particulières; & les *Communes*, faute d'un nombre suffisant de Membres pour former une Chambre, se sont ajournées à aujourd'hui.

Les Propriétaires de la Compagnie des *Indes-Orientales* ont tenu avant-hier une Assemblée-Générale, pour se décider sur les Résolutions prises par la pluralité des Directeurs, relativement à la scission survenuë dans le Conseil de *Madras*, particulièrement sur celle " de suspendre dans l'exercice de ses „ fonctions la majorité de cette Assemblée, „ qui a démis & emprisonné le Gouverneur „ Lord *Pigot.*" Après des débats, (*dont nous pourrons donner les détails dans le Supplément,*) il fut arrêté de renvoyer la discussion à la quinzaine, afin de prendre alors une Résolution définitive au sujet de cette affaire aussi délicate qu'importante, & sur laquelle les esprits s'animent & se divisent de plus en plus.

Cependant, quelque belle que soit pour le Ministère l'occasion de profiter de cette discorde, on assure qu'il est certain, que les affaires de la Compagnie ne seront point portées au Parlement pendant la Séance présente: Le terme en est déjà trop avancé pour entamer un objet si épineux & de si longue haleine, tandis qu'il en reste encore à traiter un autre non moins difficile, savoir *le Budget*, ou les *moyens de pourvoir au Subside*, matière qu'on ne cesse de renvoyer d'un jour à l'autre: Mais il est très-apparent, que la situation & la conduite de la Compagnie occuperont l'Assemblée Nationale la Séance prochaine ou la suivante, pour préparer les voyes au changement total, que l'administration de la Compagnie éprouvera vraisemblablement à l'expiration de sa Chartre en 1780.

ACTIONS; *Banque*, 133 & sept huitièmes. *Indes*, 164 & un quart.

De LEIDE, *le* 30. *Avril.*

Mr. NICOLAS HOOGVLIET, Docteur & Professeur en Théologie à l'Université de la Province en cette Ville, Pasteur de la Communion *Réformée Hollandoise*, &c. est mort ici hier à l'âge de 47. ans & sept mois.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,

A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXXV.
De Leide, le 2. Mai, 1777.

De Larneca, *le* 31. *Janvier*. Il est arrivé depuis quelques jours de *Constantinople* à *Nicosie* un *Tchohadar* du *Grand-Visir*, avec les ordres du *Grand-Seigneur*, qui constituënt Gouverneur de *Chypre Hadgy Abdul-Baky Aga*, *Alay-Bay* de cette Isle. Comme ce Gouverneur est *Cypriote*, né d'un simple Paysan près de cette Echelle, on espère assez généralement qu'il évitera de fouler le Peuple. *Hussein-Aga*, Gouverneur dont il prend la place, doit partir demain de *Nicosie*, pour s'embarquer à *Cherines*, & retourner par la *Caramanie* à *Constantinople*. *Ismaïl-Bey*, ancien *Reis-Effendi*, exilé en cette Ville, a aussi reçu, au commencement de ce mois, un Courier de la *Porte*, qui lui a remis l'ordre de se rendre à *Scio*, & des Lettres qui lui font considérer ce rapprochement de la Capitale comme l'annonce d'un prochain retour vers la faveur. Cet ancien Ministre a reçu à ce sujet les complimens du Gouverneur, de tous les Grands du Pays, & la visite, en Corps de Nation, des Consuls *Francs* qui résident ici.

De Lisbonne, *le* 1. *Avril*. La Reine est en convalescence de la Rougeole, dont elle a été attaquée. Le Prince, son Epoux, a une blessure à la jambe, qui est cependant legère & ne l'incommode pas beaucoup. L'anniversaire de la naissance de la Reine-Douairière a été célébré hier à la Cour; mais L. M. régnantes n'ont point paru en public à cause de leur indisposition.

En vertu d'un Décret que la Reine a fait publier, le Marquis d'*Alorna*, Don *Gaspar* de *Lorena*, Don *Manuel* de *Lorena*, & Don *Joze-Marie* de *Lorena* ont été remis en liberté, à condition de se tenir éloignés à 20. miles de la Cour, jusqu'à ce que les accusations, dont on les a chargés, soient éclaircies. Ces Prisonniers d'Etat avoient été détenus au Château de *Junqueira* depuis dix-neuf ans, c'est-à-dire, depuis la malheureuse catastrophe de la Maison de *Tavora*, le premier étant Gendre, & les deux autres Frères du feu Marquis de ce nom; mais, comme il avoit été défendu de le porter dans le Royaume, les derniers avoient pris celui de la Famille de leur Mère. Plusieurs autres Seigneurs, detenus depuis la même époque funeste, ont récouvré leur liberté: De ce nombre sont le Fils de l'infortuné Duc d'*Aveiro*, le Comte de *St. Laurent*, & Mr. *Freyre* d'*Andrade*, ci-devant Ministre du Roi en *Hollande*. Le Marquis de *Pombal* a renvoyé de sa Terre, avec la permission de la Reine, la Compagnie des Gardes à cheval, qui lui servoit d'escorte depuis plusieurs années.

De Madrid, *le* 15. *Avril*. Le Roi a conféré l'Evêché de *Cadix* à Don *Jean-Batiste Serverá*, Evêque des *Canaries*.

Le Tirage de la Loterie du *Canal de Murcie* se continuë depuis le 29. du mois dernier. Le 4. du courant le Lot de 20. mille Livres, qui est le plus gros de la première Epoque, est échû au N°. 5391. & celui de 24. mille, qui est le troisième en rang de la 4me. Epoque, au N°. 5451. --On écrit de *Cadix*, qu'un Vaisseau de ligne & deux Hourques, aïant à bord le Régiment des *Asturies*, y attendent un vent favorable pour se rendre à la *Vera-Cruz*. Selon des Lettres de *Malaga*, on continuoit d'y craindre, que les ordres, donnés par le Dey d'*Alger*, pour équiper incessamment tous ses Chebecs & Galères, n'eussent pour objet de venger, par une Expédition contre l'*Espagne*, l'invasion que cette Puissance fit sur ses Côtes il y a deux ans. Ce Prince, de son côté, ne perd point de vuë depuis ce tems les moyens de se mettre à l'abri d'une pareille attaque à l'avenir, faisant travailler nuit & jour à fortifier le Port de sa Capitale.

De Bologne, *le* 15. *Avril*. Le Duc d'*Ostrogothie* est arrivé ici avant-hier de *Rome*; & hier le Cardinal *Buoncompagni*, notre Légat, a donne un grand Dîner à ce Prince, pour lequel on a arrêté des Logemens à *Venise*, ainsi que pour le Duc & la Duchesse de *Glocester*, Leurs Alt. Royales se proposant d'y assister à la Foire de l'*Ascension*. Les deux dernières, dont le départ de *Rome* est fixé au 20. de ce mois, iront, dit-on, passer l'Eté en *Suisse*.

Les Lettres de *Rome* font de nouveau mention d'un fait singulier. " Le 8. deux Pélérins se présentèrent au *Vatican*, demandant la permission d'attendre dans l'Antichambre la sortie du Pape, pour lui baiser les piés. Au moment que S. S. alloit paroître, se présenta également un soi-disant Hermite, que les Gardes retinrent sur ce qu'il vouloit pénétrer jusqu'à la seconde Antichambre. Il s'ensuivit des voyes de fait, pour emmener le Réfractaire hors du Palais; & l'on chassa aussi les Pélérins, qui paroissoient s'intéresser pour l'Hermite. Une demie-heure, après, un des *Suisses*, qui pendant les débats avoit cru sentir au côté à travers ses Habits une blessure fort legère, à laquelle il n'avoit point fait attention, tomba en foiblesse: On examina la playe, & on la trouva très-petite mais empoisonnée. Le Majordome, en aïant été informé, fit faire des recherches; le lendemain, on arrêta les deux Pélérins; & le 11. on se saisit de l'Hermite, qui avoit changé d'Habit & s'étoit transformé en Séculier. On lui trouva un stilet à ressort, qu'on suppose empoisonné, l'état du *Suisse* aïant si fort empiré, qu'on attendoit à tout moment sa mort. Cette avanture & les prédictions de la prétenduë Prophétesse de *Valentano*, qui a fixé le Règne du *St. Père* à deux ans & 4. mois, ont causé une grande inquiétude au Palais Pontifical. Comme l'on sent

aisément, que l'Ange, dont elle se dit inspirée, est du nombre des mauvais, on l'a de nouveau mise en lieu de sureté; & l'on commence à se répentir de n'avoir point suivi, après la mort de *Clement* XIV, le fil d'une trame, qu'on traitoit alors de chimère, & dont le développement auroit garanti *Pie* VI. d'en devenir la Victime à son tour.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 25. *Avril.*

Dans la Séance du 11. de ce mois, où le Parlement rendit contre la Brochure, intitulée: *Plan de l'Apocalypse*, l'Arrêt (*inséré dans notre dernier* Supplément,) les Gens du Roi, M. l'Avocat-Général *Séguier* portant la parole, rendirent compte aux Chambres assemblées des informations, qu'ils avoient faites touchant les Dénonciations, dont les premiere & troisième Chambres des Enquêtes avoient chargé MM. les Présidens de *Corberon* & *Angran*. Leurs Conclusions furent d'*inviter la Compagnie à ne donner aucune suite à la recherche des faits en question, comme aiant déjà été faite inutilement par l'Administration*. Mais, les Gens du Roi retirés & la matière mise en délibération, MM. les Présidens, premiers opinans, ne crurent pas devoir adopter ces Conclusions; & ils regardèrent l'affaire comme assez importante pour exiger la nomination de Commissaires. Cet avis fut appuyé fortement par plusieurs des Membres les plus anciens de la Compagnie, qui firent voir la nécessité de renouveller les dispositions des Arrêts de Décembre 1764. & Avril 1767. dont ils croyoient l'inexécution être la principale cause des nouvelles entreprises de la Société dans le Royaume. Les détails, dans lesquels ces Magistrats entrèrent, firent une très-grande impression; &, après une délibération de plus de deux heures, il fut arrêté presqu'à l'unanimité " de nommer des Commissaires, pour aviser aux moyens les plus propres à prévenir les suites, que ne pouvoient manquer d'avoir les mouvemens actuels des *Ex-Jésuites*, s'ils n'étoient réprimés. " Ainsi, malgré le peu de vraisemblance que Mr. *Séguier* dans son Réquisitoire trouvoit à tous les bruits répandus à ce sujet, la Magistrature paroît y vouloir porter une attention sérieuse: Et les Parlemens de Province ne s'occupent pas moins que celui de *Paris* des moyens d'empêcher la résurrection de la défunte Société. L'Auteur de la *Lettre*, dont il a été fait mention, (*dans le* Supplément *du* N°. XXVIII.) leur en propose deux, dont l'un a été adopté, comme nous venons de le dire, par plusieurs Magistrats de celui de *Paris*; savoir, de *faire exécuter les Arrêts, qui ont été rendus relativement aux* Jésuites: Le second est de *procurer l'enrégîtrement du Bref d'extinction*, homologation que l'Auteur croit avoir été empêchée par les Emissaires secrets de la Société: *Il faut*, (dit-il) *leur ôter, & à leurs Partisans, le misérable prétexte de dire, qu'ils conservent une existence religieuse; que le jugement, qui la leur a ôtée, ne fait point Loi en* France, *n'y aiant pas reçu la Sanction légale. Ne vous laissez pas séduire par cette petite supercherie, que la Société de* Jésus *n'existant plus réellement dans le Royaume, même avant le Bref, il est inutile de donner de l'autorité à un Décret, qui porte sur le néant: Cela est vrai pour vous & pour moi, mais ne l'est pas également pour les* Jésuites, *pour leurs Dévots, pour une foule de Personnes desintéressées, qui croyent que les liens religieux doivent être dissous par la même autorité, qui les a formés. Ainsi l'ont pensé l'*Espagne, *le* Portugal, Naples, *&c.*

La Cour des Aides a enrégîtré le 16. de ce mois des Lettres-Patentes, rendues sur un Arrêt du Conseil d'Etat du 14. Mars, auquel une saisie faite il y a quelques mois paroît avoir donné lieu. En voici la teneur.

Le Roi étant informé que, nonobstant les défenses portées par les Règlements, il s'est élevé dans la Ville & Fauxbourgs de *Paris* un grand nombre de Laboratoires où l'on distille de la Melasse fermentée, pour en tirer des Eaux-de-vie simples, rectifiées, & Esprit-de-vin; que ces Liqueurs passent ensuite dans le Commerce, où elles sont employées aux mêmes usages que les Eaux-de-vie & Esprit-de-vin ordinaires; que ces fabrications clandestines ont déjà occasionné des chûtes notables dans le produit des Droits d'entrée sur les Eaux-de-vie & Esprit-de-vin, & qu'elles menaceroient ces Droits d'un anéantissement prochain, s'il n'y étoit pourvu; que la Melasse n'est point un objet de première nécessité; qu'elle n'est point employée dans les Arts; que ses usages sont très-limités, & qu'elle peut être remplacée avec avantage dans tous les cas, par le Sucre, la Cassonade & le Miel: Sa Majesté a jugé que l'imposition d'un Droit à l'entrée de *Paris* sur cette matière, représentatif de celui qui seroit dû à la fabrication de l'Eau-de-vie qui en provient, si cette fabrication étoit permise, seroit le moyen le plus simple, sans être à charge au Peuple, de faire tomber ces fabrications intérieures, de prévenir dans *Paris* des recherches & des visites contraires à la liberté naturelle, enfin d'éviter aux Citoyens l'occasion de Procès qui peuvent opérer leur ruine: A quoi voulant pourvoir: Oui le rapport du Sieur *Taboureau*, Conseiller d'Etat & ordinaire au Conseil Royal, Contrôleur-Général des Finances:

Le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne qu'à compter de huitaine après la publication du présent Arrêt, il sera payé au profit de l'Hôpital-Général un Droit de vingt Livres par Quintal sur toute la Melasse, qui entrera dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieuë de *Paris*, lequel Droit sera perçu par l'Adjudicataire des Fermes-Générales, pour en compter, dans la forme accou-

tumée, aux Administrateurs du dit Hôpital; & seront, sur le présent Arrêt, toutes Lettres nécessaires expédiées.

FAIT *au Conseil d'Etat du Roi, Sa Maj. y étant, tenu à* VERSAILLES *le* 14. *Mars* 1777.
(Signé) AMELOT.

L'enrégîtrement des Lettres-Patentes a été fait par la Cour des Aides *à la charge, que les contestations, qui naîtront concernant la perception du Droit, établi par cet Arrêt, seront portées en première instance en l'Election, & par appel en la Cour.*

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 25. *Avril.*

La Cour a reçu aujourd'hui beaucoup de Depêches de ses Ministres dans les Cours Etrangères, particulièrement du Vicomte *Stormont* & du Lord *Grantham*, ses Ambassadeurs en *France* & en *Espagne*, de la part desquels il en étoit aussi arrivé trois jours auparavant. On apprend, que ces deux Ministres repasseront dans peu à *Londres* pour leurs affaires particulières, & non à cause de quelque mesintelligence survenuë avec ces deux Puissances, puisqu'elles continuënt de donner à notre Gouvernement les assurances les plus amicales. Les Depêches du Lord *Stormont* confirment, à la vérité, ce qu'on sçavoit déjà d'ailleurs, que les *Américains* font un Commerce considérable à *Nantes*, à *Bordeaux*, à *Bayonne*, & en d'autres Ports de la *France*, où ils font l'échange de leurs Productions pour les Articles, dont ils ont besoin dans la conjoncture présente: Et la certitude qu'on a de ces liaisons, qui s'affermissent par l'activité des Députés du Congrès en *France*, pourroit paroître d'autant plus fâcheuse, que le Vicomte *Stormont* a remis encore récemment un Mémoire à la Cour de *Versailles*, dans lequel, après avoir fortement représenté le danger, qui menace les Colonies *Françoises*, au cas que celles de l'*Angleterre* sur le Continent parviennent à l'Indépendance, il prie S. M. *Très-Chrétienne*, " de „ continuër ses intentions pacifiques, & d'étendre sa neutralité & ses sentimens d'amitié jus„ qu'à défendre aux Négocians de ses Etats de fournir à l'*Amérique*, (avec laquelle ils com„ mercent à présent ouvertement,) de si vastes secours, qu'ils l'ont fait jusqu'ici; " ajoutant, „ qu'il se flatte sur-tout, que Mrs. *Deane* & *Franklin* seront restreints dans ces mesures, qui „ ont été graduellement développées & deviennent tous les jours moins équivoques; les Pa„ piers annexés servant à découvrir si clairement la nature & le progrès des Négociations de „ Mr. *Deane*, qu'on pouvoit raisonnablement attendre, qu'après en avoir pris lecture on don„ neroit ordre de le livrer. " Mais l'on est trop convaincu, même ici, de l'utilité que les autres Puissances commerçantes peuvent retirer de leurs liaisons avec nos Colonies révoltées, pour se promettre beaucoup d'effet de pareilles démarches. Selon des estimations qu'on donne pour authentiques, il est arrivé de l'*Amérique-Unie* aux différents Ports de *France*, dans l'espace de cinq mois, 784416. liv. d'*Indigo*, 448076. de Tabac, & 24606. Quintaux de Riz, le tout montant à la valeur de 233650. L. St. (environ 5. Millions & demi de Liv. de *France*.)

Le 19. la Cour envoya à *Portsmouth* des Instructions pour le Lord & le Chevalier *Howe*, qui leur seront portées par un Bâtiment frêté pour ce voyage. Le 21. il arriva un Exprès de la part du dernier au Bureau du Lord *Germain*: Ses Depêches furent d'abord remises au Roi; mais le silence du Gouvernement reste toujours le même; & les bruits d'une Victoire générale, qu'on sème de part & d'autre, sont trop incertains pour s'y arrêter un moment: Les Partisans du Ministère fixent la leur au 10. Mars. D'un autre côté, l'on produit une Lettre, écrite de la Province de *Connecticut* le 23. Janvier, qui annonce, d'après le rapport du Général *Parsons*, le desarmement d'une Brigade Etrangère à *New-York*, à cause de mécontentement. On parle aussi du retour du Général *Heister*, qui seroit remplacé à la tête des Troupes *Hessoises* par le Général de *Kniphausen*, Commandant en second: Mais il semble plus certain, que la santé du Lord *Howe*, qui continuë d'être fort chancelante, pourra l'obliger à demander son rappel.

Le Colonel *Watson*, qui a déjà été ci-devant au Service de la Compagnie des *Indes*, va s'embarquer à *Portsmouth* pour s'y rendre de nouveau, chargé d'exécuter une Commission, pour laquelle il a déjà dépensé de son propre Patrimoine des Sommes considérables, & dont on se promet les plus grands avantages, sur-tout en cas d'une Guerre maritime dans l'*Inde*: Il s'agit de la construction de Chantiers, de Bassins, & d'autres Ouvrages pour l'entretien & la réparation de Flottes à *Calcutta* & en d'autres endroits du Golfe de *Bengale*. Voici le Précis des Débats, qu'il y eut le 23. dans l'Assemblée des Propriétaires de la Compagnie des *Indes*.

A l'ouverture de la Séance, Mr. *Wombwell*, élu récemment Président de la Direction, informa les Propriétaires, qu'en conséquence du Résultat de leur Assemblée du 21. Mars les Directeurs avoient pris les Résolutions suivantes, qu'ils soumettoient à leur ratification:

I. *Qu'afin de confier le Commandement des Forces de la Compagnie sur la Côte de* Coromandel, *dans l'état de scission où s'y trouvent ses affaires, le Colonel* Hector Monro *en seroit*

pourvu: II. *Que le Lord* Pigot *seroit rétabli dans le Gouvernement du Fort* St. George *& la Presidence de* Madras. III. *Qu'il seroit envoyé aux* Indes *une Commission de cinq Personnes, pour faire des recherches sur les malheureux différends qui y sont survenus, & pour les régler de la manière que ces Commissaires jugeroient la plus juste & la plus avantageuse; que leur Commission dureroit douze mois à compter du jour de la proclamation, qui en seroit faite à* Madras; *& que dans cet intervalle ils auroient la direction suprème sur la Côte, indépendamment du Gouverneur, qui pendant ce tems n'auroit que le titre de sa Place, sans en exercer les pouvoirs.*

Comme les suffrages des 22. Directeurs, présens à la Séance où ces Résolutions avoient été prises, s'étoient trouvés partagés en nombre égal, le Sr. *Pierre Michell*, Secrétaire de la Compagnie, avoit été appellé, pour décider la prépondérance; & s'étant rangé du côté de ceux qui avoient opiné pour la suspension du Conseil de *Madras*, les onze Directeurs, qui suivent le sentiment contraire, (& parmi lesquels sont Mr. *Roberts*, alors Président de la Direction, Mr. *Wombwell*, Président actuel, & Mr. *James*, Vice-Président,) avoient donné une Protestation contre ces Résolutions, de laquelle il fut aussi fait lecture en conséquence, ainsi que de plusieurs autres Résolutions prises dans la suite, "pour desapprouver la conduite du Lord *Pigot*, en ce qu'il " avoit suspendu dans l'exercice de leurs fonctions deux des Membres du Conseil, (les Srs. *Stratton* & *Brooke*,) & en ce qu'il avoit accepté des Présens de la part du Nabob d'*Arcot*."

Sur cette lecture, il s'éleva des débats extrêmement vifs entre les deux Partis, mais qui pour la plûpart concernoient moins l'objet principal en question, que des contestations incidentelles. Enfin le Chevalier *Herbert Mackworth*, après avoir fait plusieurs observations préliminaires sur la circonspection, avec laquelle on devoit se conduire dans une conjoncture aussi délicate, proposa à l'Assemblée trois Résolutions; la première, de *rappeller le Lord* Pigot *en* Angleterre, *pour se justifier lui-même devant la Compagnie & la mettre en état d'approfondir sa conduite à tous egards;* la seconde, de *rappeller aussi les Membres, qui l'avoient soutenu;* la troisième, de *rappeller également le Gouverneur actuel,* George Stratton, *& les autres Membres du Conseil de* Madras, *qui avoient suivi son Parti.* Pour faire goûter d'autant mieux ces Propositions, qui furent appuyées par Mrs. *Alleyne* & *Holdforth*, le Chevalier *Mackworth* fit remarquer, qu'elles ne tendoient à condamner ni le Lord *Pigot* ni ses Adversaires, & qu'elles n'avoient pour but qu'une recherche impartiale de la vérité, protestant d'ailleurs qu'*il desapprouvoit hautement la démarche de la pluralité du Conseil, d'employer la Force militaire pour déposer & emprisonner leur Président.*

Le Gouverneur *Johnstone* répondit à ces trois Propriétaires: Il convint, que le Lord *Pigot* avoit eu peut-être quelques *torts*, mais que ces *torts* étoient trop peu essentiels pour lui avoir mérité son rappel, n'aïant eu leur source que dans un *manque momentané de jugement* & nullement dans une *perversité de conduite continuë:* Tels étoient, selon lui, les deux Chefs, sur lesquels la Direction l'avoit blâmé; c'est-à-dire, d'avoir suspendu deux Membres du Conseil & d'avoir accepté un Présent de la part du Nabob: Mais, quant à ce dernier Article d'accusation, le peu de valeur du Présent même lui sembloit excuser suffisamment le Gouverneur de l'avoir accepté: Il consistoit en un Carosse, deux Chevaux, & une Vache à lait; objets qui certainement ne pouvoient lui attirer son rappel, vu qu'une telle disgrace supposoit un délit de la nature la plus grave & propre à le rendre indigne de la confiance de la Compagnie.

(*Nous terminerons ce Précis dans une Feuille suivante.*)

*** D'UTRECHT, *le* 30. *Avril.* Mrs. les Directeurs & Membres de la Société des Arts en cette Ville, sous la Dévise: *Besteed den tyd met konst en vlyt*, ont résolu dans leur Assemblée-Générale, tenuë le 24. de ce mois, de proposer la Question suivante, pour être répondue avant le 1. Décembre 1778. *De quelle manière pourroit-on le mieux diriger, pour l'avantage général, les Fabriques & les branches de Commerce, qui existent déja dans ce Pays, particulièrement dans la Province d'*Utrecht, *de façon à procurer par-là des moyens de subsister à un grand nombre de Personnes de differentes conditions, principalement à celles qui n'ont pas appris de Metier, ou qui en différents tems manquent d'occupations? Et quelles Fabriques nouvelles pourroit-on etablir à cet effet dans l'attente d'un heureux succès?* Ils ont en même tems proposé une seconde Question pour être répondue avant le 1. Décembre 1779. savoir: *Que doit-on penser de la plantation d'Arbres dans les Villes & autour d'elles: Est elle profitable ou nuisible à la santé des Habitans? L'air se purifie-t-il ou s'infecte-t-il par les exhalaisons des Arbres? Et quelle sorte d'Arbres sera la plus ou la moins avantageuse ou nuisible?* Les Réponses à ces deux Questions, écrites lisiblement (mais non de la main de l'Auteur) en *Hollandois*, *François*, ou *Latin*, doivent être envoyées franches de port à Mr. & M^re^. *Jean van Haasten*, Secrétaire de la Société. Les autres formalités à observer sont les mêmes que dans la plûpart des Sociétés Littéraires. La distribution du Prix, consistant en 30. Ducats ou une Médaille d'or de la même valeur, au choix du Vainqueur, se fera pour la première Question au mois d'Avril 1779. & pour la seconde au mois d'Avril 1780.

(*Nous sommes obligés de renvoyer cette fois-ci les Nouvelles du* Nord *à l'Ordinaire prochain.*)

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



***NUMERO* XXXVI.**

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du MARDI 6. Mai, 1777.

De COPENHAGUE, *le* 22. *Avril.*

LE Roi a élevé au grade de Contre-Amiral Mr. *Wolfgang Kaas*, fon Chambellan, Capitaine-Commandeur & Chef du Chantier. Le Capitaine-Commandeur *Lerke* a obtenu le même titre, en fe retirant de Service. Sa Maj. a auffi conféré le fecond Régiment des Dragons de *Sydenfield* au Colonel *Lente* d'*Adeler*, & la Clef de Chambellan à Mr. *Paul Rofenörn* de *Gersdorf*, fon Gentilhomme de la Chambre.

Il a été publié ici une Ordonnance en Langues *Danoife* & *Allemande*, donnée à *Chriftiansbourg* le 7. Avril, & dont voici la fubftance.

NOUS CHRÉTIEN VII. par la grace de Dieu Roi de *Danemarc* & de *Norwègue*. *Aïant en vuë d'établir entre nos Etats d'*Europe *& nos Colonies des* Indes-Occidentales, Ste. Croix, St. Thomas, *&* St. Jean, *une liaifon de Commerce plus étroite, nous avons jugé à propos de faire les difpofitions fuivantes.*

ART. I. Comme toute Navigation entre *Ste. Croix* & l'*Europe* n'a été permife jusqu'ici qu'à des Vaiffeaux appartenant à nos Sujets, il ne pourra fe faire à l'avenir aucune Navigation ni Commerce de l'*Europe* vers les Ifles de *St. Thomas* & de *St. Jean*, qu'uniquement des Villes & Places de Commerce dans nos Royaumes de *Danemarc* & de *Norwègue*, ou dans nos Duchés de *Sleswig* & de *Holftein*, y compris la Ville d'*Altona*: Ainfi il ne fera permis aucune Navigation ni Commerce de l'*Europe* vers nos dites trois Colonies des *Indes-Occidentales*, finon de nos Etats en *Europe*, avec des Vaiffeaux appartenant à nos Sujets, fous peine de confiscation du Bâtiment & de la Cargaifon; la moitié applicable au Dénonciateur ou à celui qui aura fait la découverte, déduits préalablement les Droits de Douane.

II. Toute Navigation & tout Commerce des fusdites trois Ifles vers l'*Europe* demeurent exclufivement réfervés à notre Ville de *Copenhague*, de forte qu'aucun Vaiffeau, chargé de productions des *Indes-Occidentales*, ne pourra fe rendre à aucun autre endroit, foit dans nos Etats ou ailleurs en *Europe*, qu'uniquement à *Copenhague*, fous la peine de l'Art. précédent. Toutes les productions des fus-dites Ifles, telles que Coton, Sucre, Caffé, &c. deftinées pour l'*Europe*, ne pourront être portées à *Copenhague* que par des Bâtimens, appartenant à des Sujets Régnicoles.

III. Les Cargaifons, qui viendront ainfi des *Indes-Occidentales* à *Copenhague*, y feront dûment débarquées, & dépofees dans des Magafins fous l'infpection de nos Employés des Douanes, pour qu'elles foient dûment confrontées avec les décharges des Douanes dans les dites Ifles, avant que ces Cargaifons ou partie d'icelles foient exportées ailleurs.

IV. Toutes les Primes, accordées à l'exportation de diverfes Marchandifes du produit de nos Etats en *Europe* aux *Indes-Occidentales*, refteront fur le même pié; & nous accordons de plus une Prime de 5. pour cent à l'exportation des Douves & du Merrain, du crû de nos Etats, payable comme les autres fur les Certificats, par lesquels il apparoîtra de l'importation effective dans nos Colonies.

V. L'exportation de Marchandifes d'*Europe* aux dites Ifles demeure également réfervée à nos Villes de Commerce en *Europe*: Mais à l'exportation, au lieu des Droits ci-devant établis, il fera feulement payé à l'avenir une Re-

connoissance d'*un demi pour-cent* en Espèces, de toutes les Marchandises sans aucune exception: Quant à l'importation aux *Indes-Occidentales*, il sera payé de toutes les Marchandises un Droit de 3. pour cent de leur valeur, taxée en Argent des *Indes-Occidentales*.

VI. Le Commerce des Marchandises des *Indes-Orientales* & de la *Chine* aux *Indes-Occidentales* est exclusivement réservé à la Ville de *Copenhague*: Ces Marchandises seront censées égales à celles du produit de nos Etats, & par conséquent franches de tout Droit d'exportation.

VII. Les Marchandises, portées d'une des dites Isles à l'autre, seront exemtes de Droits, pourvu qu'il conste par leurs Passeports, que les Droits en ont été acquittés une fois.

VIII. Nous permettons à nos Sujets, établis dans les dites Isles, d'avoir intérêt aux Vaisseaux des Sujets de nos Etats en *Europe*: Mais c'est dans ceux-ci que l'Armateur principal doit toujours demeurer.

IX. Pour faciliter à nos Sujets le payement des Droits de Douane aux *Indes Occidentales*, nous permettons de les payer en Sucre, s'ils montent à 50. Ecus ou au-delà: Mais ce Sucre, & tout autre qu'on acceptera pour notre compte, ne sera évalué qu'à 5. Ecus & un quart, Argent des *Indes*, le Quintal. En revanche, il est permis à nos Sujets de vendre leur Sucre le plus avantageusement qu'ils pourront.

X. En cas de contravention, si la confiscation prononcée aux Art. I. & II. n'a lieu, elle sera punie selon les circonstances. Les Officiers de Douane aux dites Isles sont chargés d'y veiller exactement, sous peine de perdre leurs Emplois. Les Ordonnances des 9. Avril 1764, 22. Avril 1767, 5. Septembre 1776, & toutes les autres concernant le Commerce aux *Indes-Occidentales*, auront leur exécution, pour autant qu'il n'y est point dérogé par la Présente, &c.

L'Amirauté fait armer un Yacht & trois Navires Marchands, qu'elle a frêtés pour aller croiser dans la *Baltique* & la Mer du *Nord*, dans la vuë d'empêcher l'importation des Marchandises de Contrebande, tant dans les Royaumes de S. M. que dans ses Etats en *Allemagne*.

De VARSOVIE, *le* 19. *Avril*.

Un Courier, arrivé ici de *Marseille*, avant-hier à 8. heures du matin, nous a apporté la Nouvelle de la mort du Prince *Gabriel Podoski*, Archevêque de *Gnesne*, Primat de *Pologne* & de *Lithuanie*, Légat-né du *St. Siège*, Abbé de *Tyniec*, *Paradies*, *Miechow*, &c. décédé le 3. de ce mois en cette Ville-là, où il se trouvoit depuis quelque tems, dans l'espoir que le changement d'air & la douceur du climat contribueroient au rétablissement de sa santé. Ce Prélat, qui étoit dans la 56me. année de son âge, étoit Grand-Référendaire de la Couronne, lorsqu'au mois de Juillet 1767. il passa de cette Charge à la Dignité de Primat: Mais, depuis que la Confédération de *Radom*, à laquelle il eut beaucoup de part, eut perdu le crédit momentané, qu'elle avoit sçu s'acquérir à la Cour de *Pétersbourg*, il essuya des desagrémens, qui lui firent prendre la résolution de se retirer à *Dantzig*, où il a résidé jusqu'à son départ pour la *France*. Sur la Nouvelle de son décès, le Conseil-Permanent procéda hier, conformément à la Constitution de la Diète de 1775, à l'élection de trois Candidats pour la Dignité vacante, du nombre desquels le Roi a choisi Mr. *Antoine Ostrowski*, Evêque de *Cujavie*, auquel sa nomination fut annoncée, de la part du Conseil, par un Billet du Comte *Twardowski*, Maréchal de cette Assemblée: Elle ne fut pas inattenduë pour ce Prélat, puisque lors de la Diète de 1775. il avoit obtenu l'assurance de succéder à la Primatie. Le Prélat *Rybinski*, son Coadjuteur, le remplace dans le Siége de *Cujavie*. L'Abbaye de *Miechow* a été conférée par S. M. à Mr. *Sierakowski*, Grand-Notaire Ecclésiastique de la Couronne, & Secrétaire actuel du Conseil-Permanent, qui s'est démis de la Prévôté de *Lencycz* en faveur de Mr. *Alexandrowitz*, Coadjuteur de *Chelm*, & Grand-Vicaire de *Varsovie*.

Les différends, relatifs à la Démarcation *Prussienne*, subsistent toujours; &, comme la République est convaincuë de la justice de ses prétentions, les fortes instances, que Mr. *Blanchot*, Chargé des affaires de la Cour de *Berlin*, n'a cessé de faire depuis sa Note du 10. Février (*insérée dans notre Gazette* No. XXIX.) pour terminer cet Ouvrage, sans cependant réparer nos griefs, sont restées sans effet. Le 7. Avril, il présenta la Note suivante.

Sa Majesté le Roi de Prusse, *dont la patience n'a été que trop éprouvée par les difficultés, qu'on a jugé à propos de susciter à l'Ouvrage de la Démarcation, se lasse enfin de considérer d'un oeil tranquille la longue inaction des Commissaires Démarcateurs, & demande que tout y soit incessamment mis en règle, pour qu'on puisse procéder de suite à l'échange des Ratifications.*

Tout le monde est convaincu, ou peut aisément se convaincre, que jusqu'ici les Commissaires Prussiens *ne se sont point écartés de la Convention du 22. Août 1776, puisque la* Pyssa, *dont le cours doit servir de Frontière, a été remontée depuis son embouchure jusqu'à sa source, & qu'on a rendu à la* Pologne *tous les endroits de la Terre de* Dobrzyn, *qui se trouvent en deça de cette Rivière. Pour satisfaire pleinement à la dite Convention, il ne s'agit plus que de retrocéder effectivement une couple d'appartenances du Palatinat de* Plock, *qui sont sur la* Soldan, *& à la restitution desquelles S. M. le Roi de* Prusse *a daigné consentir.*

Les prétentions de Mrs. les Commissaires Polonois n'ont jamais eu pour fondement que la supposition gratuite, que toute la Terre de Dobrzyn *devoit retourner à la République, ou peut-être l'idée ridicule, qu'un même Fleuve peut courir dans des sens contraires & aller se perdre à l'Est & à l'Ouëst par des embouchures diamétralement opposées. Il est étonnant, que les peines, qu'on s'est donné à leur faire sentir leur tort, ne les aient pas d'abord tirés de leur erreur. Mais tout a son tems: Il est à présumer, que rectifiés par l'Illustre Conseil-Permanent, ils seront enfin revenus à de plus justes idées, & n'hésiteront plus à reprendre une besogne trop longtems suspenduë, & à la finir dans les termes qu'on n'a point cessé de leur proposer. C'est l'objet de la requisition particulière, que fait aujourd'hui le Sous-signé, en déclarant au nom du Roi, son Maître, & de la manière la plus formelle, " que, si la Commission* Polonoise *ne " s'arrange pas sans delai, Sa Maj. le Roi " de* Prusse, *qui sait à quoi s'en tenir, re- " gardera l'Ouvrage de la Démarcation com- " me terminé, rappellera ses Commissaires, " & ne rendra pas même à la République " les endroits du Palatinat de* Plock, *dont la " retrocession devoit se faire.*"

L'Illustre Conseil-Permanent voudra bien regarder ce mot comme le dernier, & rester persuadé, que le Sous-signé, à qui il est défendu d'entrer sur cette minutieuse affaire dans des pourparlers ultérieurs, ne pourra écouter aucune remontrance, qui auroit pour but de prolonger l'indécision, dans laquelle on a trop laissé croupir le différend.

A Varsovie le 7. Avril 1777.

(Signé) Blanchot.

Six jours après, cette Note fut suivie d'une seconde, dont voici la teneur.

En faisant la Déclaration, contenuë dans la Note du 7. de ce mois, le Sous-signé croyoit dire son *dernier mot*. Il se trompoit: Des ordres plus récens, écrits de la propre main du Roi, son Maître, lui enjoignent de déclarer plus fortement & sans détour, que, " si " l'on refuse de se prêter à la Démarcation, " S. M. le Roi de *Prusse* se remettra en pos- " session de tout ce qu'Elle a rendu jusqu'ici à " S. M. le Roi & la République de *Pologne*."

Le Sous-signé ne peut attendre plus longtems que *jusqu'à demain matin* la Réponse catégorique & finale de l'Illustre Conseil-Permanent, auquel il a l'honneur de s'adresser par la présente Note. Le silence, (s'il étoit à présumer qu'on se résolût à le garder dans un cas de cette nature,) ne pourroit être interprêté qu'à *négation formelle*. La Convention du 22. Août 1776. seroit ainsi rompuë *ipso facto*; & les Troupes *Prussiennes* recevroient incessamment ordre de rentrer dans tous les endroits retrocédés, qu'elles avoient précédemment évacués.

Cette Déclaration n'aura pas le bonheur de plaire; le Sous-signé s'en doute d'avance: Mais, pourvu qu'elle fasse son effet, en rompant le cours des discussions odieuses, qui ne font qu'aigrir les esprits & hâter le retour de la mesintelligence, elle aura certainement opéré un des plus grands biens.

A Varsovie *le* 13. *Avril* 1777.

(Signé) Blanchot.

Sur ces deux Notes, le Conseil, d'une voix unanime, a prié le Roi d'en écrire directement à S. M. *Prussienne*: La Lettre a été envoyée par un Courier, dépêché hier pour *Berlin* & adressé à Mr. *Zablocki*, Chargé des affaires de *Pologne*, qui a ordre de la remettre sans délai au Comte de *Finckenstein*, Ministre du Cabinet, ainsi que celle que le Grand-Chancelier de la Couronne a écrite en même tems à ce Seigneur: Elles ont pour objet l'une & l'autre de se plaindre de la conduite & du stile peu mesuré de Mr. *Blanchot*. Ce Résident avoit accompagné sa dernière Note d'une Lettre au Grand-Chancelier, par laquelle il lui préscrivoit un délai de 24. heures, pour y avoir réponse: Il l'eut à point nommé: Elle portoit, que *le Roi, notre Maître, s'étoit adressé directement à S. M. Prussienne.* Les deux Notes ont été communiquées au Baron *Reviczky* & au Comte de *Stackelberg*, qui les ont d'abord envoyées à leurs Cours respectives, en attendant que la République réclame leur Médiation conformément aux Traités, le cas existant dans les termes qu'il y est marqué; ce dont le Roi a prévenu S. M. *Prussienne*: On attend sa Réponse avec impatience.

Les bruits d'une Guerre entre la *Russie* & la *Porte* se soutiennent; & les mouvemens, que font les Troupes de cette première Puissance, ont de quoi les accréditer: Elles se renforcent tous les jours dans le Palatinat de *Kiovie*, & dans celui de *Podolie* l'on forme de gros Magasins. Les deux Compagnies de Grenadiers du Régiment de *Potoski* sortirent le 13. de cette Résidence, pour aller joindre le Corps d'Armée sur les Confins de la *Turquie*.

De Toulon, *le* 18. *Avril.*

A peine avoit-on commencé dans ce Port l'exécution des ordres annoncés récemment (*dans notre dernière* Gazette,) qu'il en est venu de nouveaux avant-hier par un Courier extraordinaire, pour suspendre l'armement de 3. Vaisseaux de ligne & de 5. Frégates. Cependant, quoique le Gouvernement ait cru pouvoir contremander une partie des préparatifs entamés, l'on apprend de tous les Ports, que les dispositions y sont telles, qu'en peu de tems l'on pourroit avoir plus de 50. Vaisseaux de ligne prêts à mettre en mer, ainsi que des Frégates & autres Bâtimens à proportion.

De Paris, *le* 28. *Avril.*

La Reine étant Vendredi à l'*Opéra* sur le devant de sa Loge, avec *Madame* & Madame la Comtesse d'*Artois*, le Public, qui ap-

perçut l'Empereur derrière ces Princeſſes avec *Monſieur* & Mgr. le Comte d'*Artois*, fit paroître par ſes applaudiſſemens tant d'admiration & d'attachement pour ce Monarque, que, ſur les inſtances de ſon auguſte Soeur, il y témoigna ſa ſenſibilité en ſe montrant aux Spectateurs. Le lendemain, cette illuſtre Compagnie a aſſiſté à une Courſe de Chevaux.

Le départ de Mgr. le Comte d'*Artois* eſt fixé au 7. du mois prochain; M. le Prince de *Marſan* & huit ou dix autres Seigneurs l'accompagneront: Il paſſera à *Caen* & couchera à *Harcourt*, où MM. le Maréchal & le Duc d'*Harcourt* vont le recevoir: Il s'arrêtera deux jours au Haras du Roi, en reſtera ſix à *Breſt*, y compris les Fêtes de la *Pentecôte*, ira à *Bordeaux*, & ſe rendra de-là aux Ports de *Provence*. L'Empereur fera la même route vers la fin du mois prochain, en couchant aux Auberges.

Le 22. il a été lu au Parlement des Lettres de grace accordées par le Roi à Mrs. *Berthelot* de *la Villeurnoy*, Frères, qui eurent le malheur, au mois de Novembre dernier, de tuër le Marquis de *Biragne*, en chaſſant près de *Fontainebleau*: Mais, au lieu d'entériner ces Lettres, obtenuës ſur le déſiſtement de toute pourſuite de la part de Madame de *Biragne*, il a été arrêté, après un long délibéré, " qu'il „ en ſeroit référé à M. le Garde des Sceaux, „ & que cependant les Requérans, qui pour „ la forme s'étoient conſtitués Priſonniers, „ reſteroient à la Conciergerie. "

Le Fils du feu Comte de *Lally*, qui a repris depuis peu ſon Nom avec l'agrément du Roi, a été plus heureux dans ſes efforts pour rétablir la mémoire de ſon Père: La Requête, qu'il a préſentée au Conſeil d'Etat pour obtenir la caſſation du rigoureux Arrêt du Parlement, qui l'a condamné, a été admiſe ces jours-ci, d'après le rapport fait par un Maître des Requêtes.

De LONDRES, *le* 25. *Avril.*

Le Roi aïant nommé le Comte de *Dalhouſie* ſon Grand-Commiſſaire pour l'Egliſe d'*Ecoſſe*, ce Seigneur en a fait le 16. ſes remercîmens à Sa Majeſté, à laquelle Mr. *Robert Laurie*, Membre du Parlement pour le Comté de *Dumfries* dans le même Royaume, a eu l'honneur de préſenter le 19. une Adreſſe, ſignée par 54. tant Juges de Paix, Receveurs de Taxes, qu'autres Habitans de ce Comté, „ pour la complimenter ſur le ſuccès, que ſes „ Armes ont eu juſqu'à préſent, en domtant „ la Rebellion dénaturée de ſes Sujets ſéduits „ en *Amérique*. " L'armement des Bâtimens pour aller en croiſière contre ceux des Colonies, en vertu de l'Acte du Parlement paſſé dans la préſente Séance, aïant été ſuſceptible d'inconvéniens, relativement aux ordres du Conſeil, qui ne permettent aux Navires particuliers de prendre qu'une certaine quantité d'Armes & de Munitions pour leur propre défenſe, le Roi a rendu le 16. une Proclamation, par laquelle les Bâtimens, munis de Lettres de marque, ſont autoriſés à ſe pourvoir de Poudre, de Balles, & d'autres Munitions juſqu'à concurrence de 50. charges pour chaque Pièce d'Artillerie, qu'ils auront à bord: Le Parlement d'*Irlande*, prorogé au 15. Avril, l'a été ultérieurement juſqu'au 15. Juillet.

La Flotte d'Obſervation doit être raſſemblée à *Spithead* le 21. du mois prochain: Les Détachemens enrôleurs des Vaiſſeaux, qui y appartiennent, doivent être rendus à bord vers ce tems; les vuides, qui pourront ſe trouver encore alors dans les Equipages, ſeront remplis hors la Compagnie des Bateliers de la *Tamiſe*.

De LEIDE, *le* 4. *Mai.*

Nous ne ſçavions à quoi attribuër le retard des Lettres de *Londres* du 29. Avril, le vent aïant été depuis Jeudi preſque toujours à l'*Oüeſt* ou au *Sud-Oüeſt*; mais nous venons d'apprendre, que le Paquet-bot, qui les apportoit, a été enlevé le 2. de ce mois, à 8. heures & demie du ſoir, par un Armateur *Américain*, à la hauteur de *'s Graveſande*, près de la Pointe *Méridionale* de la *Hollande*: Il a relâché les Paſſagers & l'Equipage; mais il a emmené le Bâtiment avec la Malle & tous les Papiers ou Effets, qui s'y trouvoient, deſtinés tant pour ce Pays que pour toute l'*Allemagne* & le *Nord*. Ainſi nous nous trouvons ſans Lettres de la ſus-dite date: Nous tâcherons de renouër dans la ſuite le fil des Nouvelles d'*Angleterre*, rompu par cet accident.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXXVI.

De Leide, le 6. Mai, 1777.

DE PÉTERSBOURG, le 11. *Avril.* Le Comte de *Sternberg*, Chambellan de Leurs Maj. Impériales & Royale, qui eſt venu complimenter notre Cour de leur part ſur le Mariage du Grand-Duc, a eu le 6. de ce mois ſes Audiences de congé de l'Impératrice & de Leurs Alt. Impériales.

Si le Règne de *Cathérine* II. égalera dans les Faſtes de la *Ruſſie* les époques glorieuſes des Etats les plus puiſſans, il ne leur cédera pas non plus dans le ſoin d'employer les Arts, portés à un haut dégré de perfection, pour en transmettre le ſouvenir à la Poſtérité: Le nombre des Monumens, que nous avons vu ériger depuis peu d'années, vient d'être augmenté par une Colonne, deſtinée à perpétuër la mémoire de la Conquête de la *Crimée* par les Armes de Sa Majeſté. Cette énorme Maſſe de Marbre, apportée de la *Sibérie*, & miſe en oeuvre ſous les ordres du Général Comte de *Bruce*, fut conduite le 27. Mars d'ici à *Czarsko-Zelo* ſur un Traineau de 18. *Archin* de longueur, auquel on avoit attelé 120. Chevaux. Le poids de la Colonne étoit de 1950. *Pud*: On partit d'ici quart après huit heures du matin; & à 4. heures de l'après-midi elle ſe trouva renduë à ſa deſtination. Le train paſſa devant le Palais Impérial; & Sa Majeſté, qui le vit avec le Grand-Duc & la Grand'Ducheſſe, fit paroître la ſatisfaction la plus marquée, en gratifiant le Conſeiller d'Etat de *Semitchow*, qui avoit eu la direction du transport, d'une Tabatière d'or, richement garnie de Brillans, & faiſant diſtribuër 800. Roubles aux Chefs & Ouvriers, qui y avoient été employés. La foule, répanduë ſur le paſſage, revint de ce ſpectacle frappée de la grandeur & de l'éclat du Règne, dont ils ont le bonheur d'être témoins.

De VARSOVIE, *le* 23. *Avril.* Le Roi, voulant donner au Marquis *Antici*, ſon Miniſtre près du *St. Siége*, actuellement préſent en cette Ville, des marques de ſa ſatisfaction particulière pour le zèle qu'il a témoigné dans tout le cours de ſon Miniſtère, lui a conféré l'Abbaye de *Cloſter-Paradies*, ſituée près des Frontières de *Siléſie* & vacante par la mort du feu Prince-Primat. La Cour prendra un Deuil de 4. ſemaines pour la mort de S. M. *Très-Fidèle*.

De VIENNE, *le* 23. *Avril.* L'Archiduc *Maximilien*, accompagné du Comte de *Hardegg*, Grand-Maitre de ſa Maiſon, & d'une Suite peu nombreuſe, eſt parti le 17. de ce mois au matin pour la *Hongrie*. Le Gouvernement a formé le Projet de faire deſſécher & changer en Terres labourables le Lac *Balaton*, (que les *Allemands* nomment *Blattenſée*,) ſitué dans la partie de ce Royaume, qui confine à l'*Eſclavonie*: Il a 12. miles de longueur ſur 2. de largeur. Comme l'eau en eſt plus baſſe que le *Danube* & la *Drave*, entre lesquels il ſe trouve, & avec qui il communique par la Rivière de *Sarwicz*, l'entrepriſe n'eſt point ſans difficulté. Les Habitans y perdront l'avantage de la Pêche, ce Lac étant très-poiſſonneux.

On a reçu de *Cremnitz* en *Hongrie* la fâcheuſe Nouvelle, que cette Ville, célèbre par les riches Mines qu'on exploite dans ſon voiſinage, a été fort endommagée par un terrible Incendie. Plus de 90. Bâtimens publics ou Maiſons particulières ont été la proye des flammes: L'Hôtel de la Monnoye ſe trouvant du nombre, la perte eſt très-conſidérable.

De DRESDE, *le* 20. *Avril.* L'Electeur & l'Electrice ſe ſont rendus aujourd'hui à *Leipzig*, pour y paſſer quelque tems. Son Alt. El. a conféré la Charge de Miniſtre du Cabinet au Département des Affaires Etrangères, vacante par la démiſſion du Comte de *Sacken*, à Mr. *Henri-Gottlob* de *Stütterheim*, rappellé pour cet effet de *Berlin*, où il étoit revêtu du caractère d'Envoyé-Extraordinaire de l'Electeur.

On a reçu ici avis de l'entrée des Troupes *Autrichiennes* dans le Comté de *Glaucha* & les Terres, qui en dépendent: Les Armes Impériales ont été érigées dans l'endroit de ce nom le 8. Avril par le Sr. d'*Eſcherich*, Commiſſaire des Fiefs Impériaux, qui a accompagné le Comte de *Schönbourg* à cette priſe de poſſeſſion: Elle s'eſt faite ſans le moindre trouble ni violence. Les Troupes *Autrichiennes*, en paſſant par les Villages *Saxons*, ont tout payé argent comptant; & les Habitans, de leur côté, prévenus par le Gouvernement, leur ont paiſiblement fourni tout ce dont elles avoient beſoin. Au moment de leur approche, les Troupes Electorales ſe tenoient encore dans leurs Quartiers aux environs: Mais, ſuivant l'ordre qu'elles en avoient, elles ſe retirèrent le jour ſuivant ſur *Tſchoppa* & *Kemnitz*. Selon toutes les apparences, cette affaire n'aura point de ſuites desagréables.

De BERLIN, *le* 29. *Avril.* Mr. *Hugues Elliot*, nouvel Envoyé-Extraordinaire de S. M. *Britanique*, est revenu ici de *Potzdam*, où il a eu le 7. de ce mois sa première Audience du Roi. Mr. de *Stütterheim*, revêtu d'un pareil caractère de la part de la Cour de *Saxe*, qui eut le même jour son Audience de congé, & qui est parti peu après pour *Dresde*, a été gratifié par S. M. d'une Tabatière d'or, ornée de son Portrait & richement garnie de Brillans. Le Sr. de *Meinecke*, Courier de Cabinet de S. M. *Polonoise*, arrivé ici ces jours-ci, a été renvoyé peu après à *Varsovie*. On sait, que ses Depêches sont relatives aux différends, qui subsistent entre les deux Puissances relativement à l'Ouvrage de la Démarcation.

Le Roi a perdu ces dernières semaines deux de ses Officiers-Généraux fort estimés: L'un est Mr. *Charles-Gottlieb von der Gablentz*, Chevalier de l'*Aigle-Noir*, Lieutenant-Général, Chef d'un Régiment d'Infanterie, & Commandant de *Schweidnitz*, mort en cette Forteresse le 25. Mars, à l'âge de 68. ans, dont il en avoit passé 49. au Service, avec la plus grande réputation: Le second est Mr. *Achaz-Henri* d'*Alvensleben*, Général-Major de Cavalerie, Chef d'un Régiment de Dragons, mort le 3. à *Friedeberg* dans la *Nouvelle-Marche* à l'âge de 62. ans, dont il en avoit servi quarante-un.

De MARSEILLE, *le* 18. *Avril.* On a reçu ici des Lettres du *Caire*, datées du 31. Décembre 1776. & portant, que le 26. du même mois il y eut au Château de cette Ville un grand Divan, auquel assistèrent les principaux Beys du Pays. On y avoit fait lecture de plusieurs Commandemens de la *Porte*, notamment de celui qui confirme pour l'année prochaine l'ancien *Grand-Visir*, *Issed-Mehemet*, dans le Gouvernement de l'*Egypte*. Ce Pacha, à son arrivée au *Caire*, avoit demandé, de la part du *Grand-Seigneur*, six mille Bourses d'*Egypte*, faisant environ dix Millions de *France*, pour la Succession de feu *Mehemet-Bey Aboudaab*, dont les Beys s'étoient emparés: Après un délai de plusieurs mois, il n'avoit pu en obtenir qu'environ le quart: Mais l'on assure, qu'il a reçu ordre d'exiger le surplus, & qu'il a déclaré que le *Grand-Seigneur* desiroit sçavoir, *si les Beys obéissoient à ses ordres ou se déclaroient Rebelles, étant résolu, dans ce dernier cas, de les soumettre par la force.*

Quelque peu favorable que la conjoncture actuelle paroisse pour une Déclaration aussi vigoureuse de la part de la *Porte*, à l'égard d'un Pays depuis longtems presqu'indépendant, les Grands du *Caire* ne sont point sans inquiétude: Les Recrues, que *Diezzar-Pacha*, Commandant de *Seyde*, continue de faire à *Acre*, leur donnent de l'ombrage. On dit, que les Troupes, qu'il a sous ses ordres, se montent déjà à 14. mille Hommes; & l'on craint, qu'il ne se joigne au *Capitan-Pacha*, pour venir en *Egypte* au Printems prochain. L'Histoire de cet Homme, qui se rend de jour en jour plus fameux, éclaircira les motifs de cette appréhension.

„ *Diezzar-Pacha*, originaire de *Bosnie*, a été enlevé jeune par des *Albanois*, qui l'ont vendu en *Egypte* comme *Mameluc* ou Esclave. Le courage, qu'il a montré dans les différentes Expéditions où il a été employé, lui a valu le surnom de *Diezzar* ou *Gezzar*, qui signifie *Boucher*. Le malheureux *Aly-Bey* l'éleva à la Dignité de Bey, & le chargea, avec *Mehemet-Aboudaab* & *Ayoub-Bey*, d'assassiner *Salleh-Bey*, l'un de ceux contre lesquels il avoit conçu la plus forte jalousie: Ses Compagnons s'étant apperçus, que *Diezzar* n'avoit point frappé *Salleh-Bey*, l'accusérent de trahison auprès de leur Patron, qui résolut de le faire mourir. *Diezzar*, en aïant été informé, quitta le *Caire* furtivement, & se retira à *Alexandrie*, à bord d'un Vaisseau de guerre *Turc*, qui le conduisit à *Constantinople*, d'où il fut envoyé en *Syrie* contre *Aly-Bey*, le Cheïk *Daher*, & les Fils de ce dernier, à la ruine desquels il a le plus contribué. La Femme de ce Commandant est encore au *Caire*, & jouït du Revenu de plusieurs Villages, qu'*Aly-Bey* avoit eu la générosité de lui laisser. On dit, qu'il a juré de ne l'en retirer que lorsqu'il sera rentré Vainqueur dans le Pays. "

Les succès de *Diezzar* lui ont mérité les bonnes graces de la *Porte*. Il lui a envoyé, pendant le mois de Janvier, en deux différentes fois, une soixantaine de Têtes *Druses*. Il est en Guerre avec cette Nation depuis le départ du *Capitan-Pacha* au mois de Septembre dernier; &, à la tête de ses *Maugrebins*, il s'est emparé en Décembre de *Baruth*, pour forcer les Emirs à lui accorder les Sommes considérables qu'il exige d'eux, & que la plûpart lui refusent. On écrit de cette Ville, que la Soldatesque indisciplinée y commet tant d'excès, qu'on s'attend dans cette Contrée à un soulèvement général.

SUITE des Nouvelles de PARIS, *du* 28. *Avril.*

Nous avons parlé il y a quelques mois des démarches, faites par les Habitans de l'Isle de *Noirmoutier* sur la Côte de *Poitou*, pour obtenir de l'Administration quelques secours dans l'état précaire où ils se trouvent; toujours occupés à lutter contre la Mer prête à les engloutir:

Un évènement récent vient de prouver, combien ils sont fondés à les réclamer. La nuit du au 8. Mars, un Ouragan affreux détruisit les Chaussées & submergea les Campagnes par des torrens, à l'impétuosité desquels on ne put mettre obstacle: Depuis ce jour, funeste à toute récolte, plus de douze-cens Journaliers ont été occupés à réparer, à grands frais, une partie du dommage, qu'on estimoit dès-lors plus de 50. mille Ecus. A force de travaux, ils touchoient à l'espérance de voir les chemins remis dans un état de sûreté, lorsqu'un second coup de vent, survenu un mois après, c'est-à-dire, le 8. Avril, a détruit leur ouvrage. Ces évènemens sont accablans pour des Propriétaires, qui n'ont d'autre ressource que des Grains & des Sels, dont le produit se trouve absorbé par les excessives dépenses, qu'ils sont obligés de faire: Il y a quatre ans qu'il leur en coûta 69. mille Livres pour former, du côté de l'*Océan*, une Digue qui vient d'être renversée, & dont la réconstruction, ordonnée par un Arrêt du Conseil, coûtera plus de 120. mille Livres, quoique l'adjudication en ait été faite pour 92. mille avant la dernière dégradation.

Selon le bruit public, l'Emprunt à 4. pour cent, fait à *Gènes*, servira à rembourser trente Fermiers-Généraux, que l'on a dessein de réformer, un pareil nombre, qui restera, paroissant plus que suffisant pour conduire cette partie des Finances.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 25. *Avril.*

Les Dépêches, que la Cour a reçuës récemment du Chevalier *Basile Keith*, Gouverneur de la *Jamaïque*, annoncent, dit-on, qu'il venoit d'arriver d'*Espagne* à la *Havane* quatre Vaisseaux de ligne & 3. Frégates, qui avoient porté les Forces Navales actuellement dans ce Havre à 11. Vaisseaux de ligne depuis 80. jusqu'à 64. Canons, 7. Frégates, 3. Brulôts, & 4. Chebecs. Les Troupes de terre, qui s'y trouvent, sont estimées à 7. mille Hommes. Le Général *Elliot* est sur son départ, pour se rendre à son Gouvernement de *Gibraltar*.

FIN du PRÉCIS *de ce qui s'est passé dans l'Assemblée-Générale de la Compagnie des* INDES, *le 23. Avril.*

Ceux qui parlèrent dans la suite des débats; pour l'un ou l'autre des deux Partis, entrèrent souvent dans des discussions personnelles; mais l'essentiel de leurs Discours ne fut qu'une repétition de ce qui avoit été dit par Mrs. *Mackworth* & *Johnstone*. Les uns insistèrent sur ce que le *rappel* des deux Parties en litige n'etoit point une disgrace, mais un moyen de les faire juger par le Tribunal le plus compétent à leur égard; savoir, par la Compagnie même: Les autres soutinrent, qu'il étoit aussi dur qu'injuste de mettre le Lord *Pigot* de niveau avec ses Adversaires; que les Partisans les plus zélés de ces derniers n'osoient disconvenir, que ceux-ci ne se fussent rendus coupables de l'insubordination la plus punissable en saisissant leur Gouverneur par trahison & à main armée; qu'ainsi ce seroit l'iniquité même de ne mettre aucune distinction entre les Aggresseurs & celui qu'ils avoient opprimé. L'altercation devint d'autant plus chaude, que plusieurs des Interlocuteurs y étoient personnellement intéressés: De ce nombre étoient, pour le Lord *Pigot*, l'Amiral son Frère, & Mr. *Dalrymple*, son Secrétaire & l'un des trois Membres du Conseil exclus avec lui; pour le Nabob & le Sr. *Stratton*, le Sr. *Maclean*, Agent du premier, & le Colonel *Capper*. Député de la pluralité du Conseil. Mr. *Dempster*, après avoir excusé les procédés de son Parent, le Chevalier *Robert Fletcher*, Commandant en chef des Troupes sur la Côte de *Coromandel*, & l'un des principaux Adversaires du Président, tâcha de ramener l'Assemblée à une délibération calme & tranquille; &, en lui faisant observer qu'on manquoit encore de quelques éclaircissemens nécessaires, il proposa de s'*ajourner à un tems illimité*.

Le Gouverneur *Johnstone* s'opposa à ce long délai, soutenu de Mr. *Rous*, l'un des Directeurs, qui dans toute cette discussion se montra un des Défenseurs les plus instruits du Lord *Pigot*. Enfin, le Chevalier *Mackworth* aïant proposé de s'ajourner du moins à la quinzaine, cet ajournement fut agréé à la pluralité; & il fut ordonné en même tems, que dans l'intervalle les Résolutions de la pluralité des Directeurs & les Propositions du Chevalier *Mackworth* seroient imprimées pour l'usage des Propriétaires; & que l'on continueroit aussi l'impression de tous les Papiers reçus de *Madras*; Collection qui remplit déjà 800. pages *in Quarto*, mais dont le second Volume n'est pas encore achevé.

Pendant le cours des délibérations, quelques Propriétaires, nommément Mr. *Manship*, Membre de la Direction, s'offrirent pour remplir la Commission, que les Directeurs ont proposé d'envoyer à *Madras*. Un des motifs, qui engagea Mr. *Johnstone* & les autres Intéressés de ce Parti à rejetter le long délai proposé par Mr. *Dempster*, c'est que l'on s'apperçoit que leurs Adversaires gagnent tous les jours du terrein; & qu'à mesure qu'on diffère d'en venir à une conclusion finale, il devient plus difficile de résister à l'influence que le *Nabob* a sçu gagner dans ce Pays. Quoique le bruit du Présent que ce Prince auroit fait à la Couronne ne soit qu'une rumeur populaire, & qu'il ait été cité seulement comme tel dans la Chambre des *Seigneurs* par le Comte d'*Effingham*, lors des débats sur la *Liste Civile* le 16. de ce mois, on remarque néanmoins que tous ceux qui sont revêtus de Charges sous le Ministère, tels que Mr. *Robinson*, l'un des Premiers-Secrétaires de la Trésorerie, & d'autres, se sont rangés dans le Parti, qui soutient les in-

térêts de *Mahomet-Ali-Cawn*. Mrs. *Wombwell* & *Devaynes*, Préfident & Vice-Préfident actuels de la Direction, & Mr. *James*, ancien Vice-Préfident, qui font les Chefs de ce Parti ne font pas moins dévoués au Gouvernement, qui les employe pour les Remifes d'Argent en *Amérique*, étant aussi du nombre des Membres, qui font entrés dans la Chambre des *Communes* à la dernière Election. L'Amiral *Pigot*, de fon côté, ne ceffe de donner le plus bel exemple d'amour fraternel par le zèle infatigable, avec lequel il défend la Caufe de fon Frère. Le 22. il a fait inférer dans tous les Papiers publics de cette Ville une longue Lettre apologétique, adreffée aux Propriétaires, dans laquelle il leur remet fous les yeux les fervices que le Lord a rendus particulièrement par la défenfe de *Madras*; les remercîmens publics, qui lui ont été faits par la Compagnie; & la violence des procédés qu'on s'eft permis contre lui, fur-tout parce qu'il a réclamé dans le Confeil une Voix décifive, en cas d'égalité de fuffrages; prétention que Mr. *Pigot* juftifie par la Confultation, que deux de nos plus célèbres Jurisconfultes, (le Procureur-Général *Thurlow* & Mr. *Dunning*,) donnèrent le 11. Mars 1776. au fujet d'une conteftation femblable, qui s'étoit élevée dans le Confeil de *Bengale*.

De LEIDE, *le* 5. *Mai*. Suivant des Lettres de *Rome* du 16. Avril, on étoit occupé à faire le Procès à l'Hermite & aux deux Pelérins, dont il a été parlé l'Ordinaire dernier. D'autres Avis fous la date du 19. affurent, que le Pape les a fait remettre en liberté: Mais, comme la fource de ceux-ci eft fufpecte, on peut attendre la confirmation de cette dernière Nouvelle. Il paroît cependant, que les bruits, répandus d'abord à *Rome* fur cette affaire, ont été exagérés; Du moins le *Suiffe* bleffé, qu'on difoit être à l'extrémité, étoit en train de fe rétablir par le foin particulier, qu'a pris de lui le célèbre *Gravina*, Profeffeur en Chirurgie. L'Hermite, dans fes Interrogatoires, a dit être un Moine, *Polonois* de Nation, qui aïant apoftafié étoit venu à *Rome* pour obtenir l'abfolution de *Sa Sainteté*. Effectivement, l'on a trouvé fur lui un Mémoire, dreffé pour demander cette grace.

Les circonftances de l'enlèvement du Paquet-bot, *le Prince d'Orange*, Capitaine *Story*, parti de *Harwich* le 30. Avril avec les Lettres de *Londres* de la veille, font rapportées dans des Avis de *la Haie* de la manière fuivante.

„ Le 3. de ce mois à midi, il arriva ici 4. Paffagers, dont un *Hollandois*, un *Portugais* & deux *Anglois*, partis le 30. Avril de *Harwich*. Selon leur rapport, le Paquet-bot fe trouvant le 2. après-midi à la vuë des Côtes de *Hollande*, le Pilote, qui commandoit en l'abfence du Capitaine, refté à terre pour caufe d'indifpofition, apperçut de loin un petit Navire, qu'il prit pour un Bâtiment pêcheur. L'aïant examiné de plus près avec fa lunette d'approche, il crut voir fur fon bord une vingtaine d'Hommes. Le petit Vaiffeau s'approcha vers le foir du Paquet-bot: Le Pilote lui demanda fa deftination & d'où il étoit: Il répondit être *Anglois*, allant à *Hellevoet-fluis*. Sur cette réponfe, les gens du Paquet-bot, ne fe méfiant de rien & craignant de donner fur les Bancs pendant la nuit, baiffèrent les voiles pour entrer le 3. de bon matin dans le Port de *Hellevoet-fluis*. Le Bâtiment, foi-difant *Anglois*, aïant continué de faire voile à peu de diftance du Paquet-bot, profita de l'obfcurité, vers les neuf heures & demie du foir; & 56. Hommes, dont la plûpart s'étoient tenus cachés jusqu'alors, l'abordèrent, le Piftolet dans une main & le Sabre dans l'autre, criant: *Point de réfiftance; rendez-vous*. Le Pilote, ne voyant aucun moyen d'échapper, tenta de jetter fa Malle en mer; mais inutilement. Un Courier du Cabinet de S. M. *Britanique*, qui s'y trouvoit auffi à bord, fut plus heureux; aïant eu, au milieu de la première confufion, la préfence d'efprit de cacher les Armes du Roi, & s'étant rendu moins fufpect par cette précaution, il trompa la vigilance des Capteurs, & jetta hors du bord fa Caffette avec les Depêches Miniftériales. "

„ L'Armateur, qu'on croit *Américain*, fit garotter d'abord l'Equipage confiftant en dix Hommes; mais à la pointe du jour il les remit en liberté avec les Paffagers au nombre de douze, & les mit à bord d'un Bâtiment pêcheur de *Schevening*, qui fe trouvoit à cette hauteur: Il leur fit même rendre leur Bagage & tous les Effets qui leur appartenoient, leur fouhaitant bon voyage. Les Paffagers, dont on a ces détails, ajoutent, qu'ils n'avoient eu aucun lieu de fe plaindre du traitement de l'Equipage de l'Armateur, parmi lequel ils avoient remarqué plufieurs *Irlandois*; qu'au contraire il leur avoit déclaré, qu'*il ne vouloit point s'enrichir de leur dépouille; qu'il lui fuffifoit d'avoir pris la Malle & le Bâtiment*. Les Capteurs avoient travaillé toute la nuit à armer celui-ci; &, fur ce que les Paffagers leur demandèrent, *à quoi ils avoient été fi fort occupés*, ils leur avoient répondu, qu'*ils avoient équipé leur Prife, pour s'en procurer d'autant plus aifément une Paire*. On fuppofe d'après cette réponfe, qu'ils avoient deffein d'enlever également le Paquet-bot, parti de *Harwich* Samedi dernier. Comme il y avoit parmi les Paffagers un Charpentier, qui avoit avec lui deux Caiffes d'Outils, le Capitaine de l'Armateur les acheta de lui, difant qu'il en avoit befoin. Le Chevalier *Yorke*, Ambaffadeur-Extraordinaire de S. M. *Britanique*, a d'abord informé fa Cour de cette Nouvelle par un Exprès, qu'il lui a expédié à bord d'un Pinque de *Schevening*, qui ramène auffi en *Angleterre* une partie de l'Equipage du Paquet-bot. " Les Lettres de *Londres* du 2. Mai ne font pas encore arrivées en ce moment.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXXVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 9. Mai, 1777.

De GIBRALTAR, *le* 1. *Avril.*

SUIVANT les Lettres de la Côte de *Barbarie*, en date des derniers jours de Mars, le Roi de *Maroc* continuë son séjour dans le Port de *Mogador*; mais il se proposoit de passer dans un mois à *Salé*. Deux objets l'occupent; le premier, pour lequel il prend les mesures les plus efficaces, c'est d'appaiser le soulèvement dans la partie *Méridionale* de ses Etats, & de punir les Chefs des Révoltés; le second, c'est de rétablir & d'augmenter sa Marine. Quelques-uns des principaux Habitans de *Salé*, informés du desir de leur Prince, d'armer quelques Bâtimens en course, se sont offerts à construire à leurs dépens jusqu'à 7. Frégates. Sa Maj. *Maure* a donné ordre aux Gouverneurs de *Larrache*, de *Tanger* & de *Tétuan*, de faire construire, dans le prémier de ces Ports deux Frégates, dans le second une, & dans le troisiéme quatre grandes Galiottes.

Sur l'avis qui a été donné au Contre-Amiral *Pichot*, Commandant de l'Escadre *Hollandoise*, qui croise contre les *Marocains* dans la *Méditerranée*, que le Roi souhaitoit de voir à *Mogador* quelque Vaisseau de guerre de cette Nation, pour traiter des conditions de Paix, cet Officier s'y est rendu avec la Division à ses ordres, pour tenter s'il est possible d'applanir les difficultés, qui ont empêché jusqu'ici la Pacification.

De PARIS, *le* 2. *Mai.*

Lorsque M. le Comte de *Falckenstein* accompagna, le 25. du mois dernier, la Reine, *Madame*, & Madame la Comtesse d'*Artois*, à une représentation de l'*Opéra* d'*Iphigénie*, le Public, après avoir témoigné, par les plus grands applaudissemens, le plaisir qu'il trouvoit à voir tant de Personnes augustes réunies, saisit encore, dans le cours de l'action Dramatique, la plus heureuse & la plus juste des applications, pour donner à la Reine de nouvelles preuves des transports de joie, qu'il ressent à la vuë de cette Souveraine.

Mgr. le Comte d'*Artois* reviendra le 8. Juin à *Versailles* de sa tournée, qu'il finira à *Rochefort*, ne devant point aller visiter les Ports de la *Méditerranée:* Il séjournera dans plusieurs Villes de *Normandie* & de *Brétagne*, & passera deux fois à *Poitiers:* Il ira aux *Ormes* chez M. le Marquis de *Voyer* & à *Chanteloup*, où M. le Duc de *Choiseul* s'est rendu avant l'arrivée de M. le Comte de *Falckenstein* en cette Capitale. Outre les deux Capitaines de ses Gardes du Corps, l'un de ses premiers Gentilshommes de la Chambre, un de ceux d'Honneur. & son Premier-Ecuyer, Son Alt. Royale est accompagnée de MM. le Prince de *Nassau*, le Comte de *Bézenvald*, le Chevalier de *Coigny*, & le Comte d'*Esterhazy:* Il a été arrêté pour ses Relais 60. Chevaux à chaque Poste.

Le fameux Procès du Maréchal de *Richelieu* contre Madame de *St. Vincent* approche

de la Décision, qu'on attend avec la plus vive impatience. Sur ce que M. le Duc *de la Rochefoucauld* s'est absenté des Séances, à cause d'indisposition, le Major *Vedel*, l'un des Co-accusés de Madame de *Saint-Vincent*, a prié M. le Duc de *la Vallière*, Ami du Maréchal, de vouloir bien se retirer aussi; de sorte qu'il n'est plus resté au rapport que six Pairs avec Mgr. le Duc d'*Orléans*. Enfin l'on procéda Lundi aux derniers Interrogatoires. Madame de *St. Vincent* & ses Co-accusés furent entendus successivement, excepté un que l'on réserva pour la Séance des opinions, qui commença le lendemain dès 5. heures du matin. Mgr. le Duc d'*Orléans* donna un court Dîner, dans une Salle du Palais, à l'Assemblée, qui ne se sépara qu'à 3. heures après-minuit. Elle rentra le Mécredi à 9. heures du matin, & ne quitta que près de minuit, après être convenuë de rentrer le Samedi à 8. heures du matin, en vertu de Lettres-Patentes du Roi du 29. Avril, qui permettent de déroger pour cette fois-ci à l'usage reçu, en interrompant les opinions pour ce Jugement, à cause de la Vacance de droit au Parlement, les Jeudi & Vendredi, Fêtes de Palais. La quantité extraordinaire de Mémoires, qui ont paru dans cette Cause célèbre, a été fort augmentée encore à l'approche du dénouement. Le Sr. *Rubit*, Fripier, qui a escompté à vil prix deux Billets du Maréchal, de 80. mille Livres, a publié un Précis de sa Justification contre ce Seigneur: Il conclut à des dommages-intérêts, parce que, que les Billets soient vrais ou faux, il a essuyé une vexation induë, aïant été détenu en prison sans motif ni raison, &c.

L'ordre, qui a été envoyé aussi à *Brest* comme à *Toulon*, de suspendre l'armement de 4. Vaisseaux, n'a pas empêché l'exécution de celui de faire retenir à *Granville*, en levant l'*Embargo* mis sur les Navires, 600. Matelots pour les Flottes Royales, indépendamment de ceux qu'ont fourni les précédentes Levées; ce qui est cause que les Vaisseaux, qui vont à la Pêche, n'ont pas autant de monde que l'année dernière. L'Escadre, commandée par le Comte *du Chaffault*, est toujours en rade.

De LEIDE, *le* 7. *Mai*.

Outre la Relation de la prise du Paquet-bot, *le Prince d'Orange*, que nous avons donnée dans notre dernier *Supplément*, d'après le rapport de 4. Passagers arrivés à *la Haie*, l'on en a reçu quelques autres: La plus complette est celle de *Henri Gray*, Matelot de la Chaloupe, *la Marie-Anne*, employée au Commerce entre *Londres* & *Rotterdam*. Resté dans la première de ces Villes pour quelques affaires particulières, il se trouvoit comme Passager à bord du Paquet-bot. Son rapport & celui d'un autre Passager confirment, que l'Armateur, qui s'en est emparé, appartenoit aux *Colonies-Unies* de l'*Amérique*: Presque tout l'Equipage consistoit en *Européens* de différentes Nations, *François*, *Hollandois*, *Anglois*, *Ecossois*, & sur-tout en *Irlandois*: Mais les 4. Officiers étoient *Américains*. Le nom du Capitaine est *Cunningham*, & celui du Lieutenant *Beek*. Leur Bâtiment, nommé *la Surprise*, est monté, suivant le sus-dit Matelot, de six Canons de différent calibre & de huit Pierriers; mais, selon d'autres, de 4. Canons & de six Pierriers. On varie également sur le nombre de son Equipage: Le Matelôt le porte à 50. ou 60. Hommes, mais d'autres ne le font monter qu'à quarante-cinq. Il avoit suivi le Paquet-bot depuis le matin; mais il ne l'aborda qu'après 9. heures du soir à la hauteur de l'Isle de *Schouwen* en *Zeelande*, lorsque le Lieutenant, à la tête d'une vingtaine d'Hommes armés de Pistolets & de Coutelas, se jetta sur le Bâtiment *Anglois*, & fit enfermer les Passagers dans la Cabine, à la porte de laquelle ils mirent deux Sentinelles, les assurant cependant qu'il ne leur feroit point fait de mal, tandis qu'ils transportèrent à leur bord l'Equipage du Paquet-bot, à l'exception du Pilote & du Sommelier: Ils l'y gardèrent jusqu'au matin, qu'ils forcèrent un Pinque de *Schevening* de le prendre à son bord avec les Passagers. Au moment de l'attaque l'Armateur ne portoit point de Pavillon; mais le matin, il en avoit arboré un à son grand mât, qui étoit de six bandes mêlées de rouge & de blanc. Le Matelot ajoute, que les Capteurs, aïant découvert les Armes du Roi sur l'Habit du Courier de Cabinet *Anglois*, avoient fait des recherches sur lui; mais que n'aïant rien trouvé, parce qu'il avoit eu la précaution *de déchirer ses Dépêches pendant la nuit & de les jetter dans le Privé*, ils l'avoient fait passer sur le Pinque avec les autres. En prenant congé de l'un des Passagers, le Lieutenant *Américain* lui dit: *A votre arrivée en* Hollande *vous pouvez rapporter, que vous avez été pris par un* Américain; *mais ajoutez y aussi, comment vous avez été traité*. En effet, tous ceux qui se sont trouvés sur le Paquet-bot se louënt de l'humanité & des égards, que leur ont témoigné les gens de l'Armateur. En faisant porter la Malle à son bord, le même Lieutenant dit, qu'*elle ne seroit ouverte que par le Congrès*. Depuis l'Etablissement des Paquet-bots entre *Harwich* & *Hellevoet-sluis*, c'est seulement la troisième fois qu'un de ces

Bâtimens a été pris par l'Ennemi : Il n'y en a eu qu'un ſeul exemple dans la dernière Guerre.

Nous regrettons dans cet accident, qu'il nous ait privés de quelques Papiers, contenant des Nouvelles de l'*Amérique*, ainſi que nous l'avons appris par ceux que nous a apportés la Malle de *Londres* du 2. Mai, arrivée pendant l'impreſſion de notre dernier *Supplément.* Nous donnerons dans celui de cet Ordinaire l'Extrait des Lettres de la dernière date, en y mêlant ce que nous trouvons dans les Avis du 29. Avril, venus par la voie d'O*ſtende.* En attendant, nous obſervons ici, qu'ils ne contiennent, ni les uns ni les autres, rien de certain concernant les affaires de l'*Amérique*, le bruit de la mort du Général *Washington*, dont on prétend que la Cour a reçu la Nouvelle, n'étant fondé que ſur le rapport d'un Déſerteur de l'Armée *Américaine*, qui a aſſuré, "qu'il y régnoit une Fièvre con-„ tagieuſe, dont ce Commandant *avoit été at-„ taqué*; que ſa maladie avoit été cauſe de „ l'inaction de l'Armée ; & que pendant cet „ intervalle le Général *Mifflin*, ci-devant „ Aide-de-Camp de Mr. *Washington*, avoit „ eu le commandement en chef."

Le Vaiſſeau de la Compagnie, *le Grenville*, eſt entré dans *la Tamiſe*, le 28. Avril, aïant à bord, entre autres Paſſagers, le Major *Wood*, Aide-de-Camp du Lord *Pigot*, & le Capitaine *Randall*, qui a rempli la même place près du Capitaine-Général de l'Armée du Nabob d'*Arcot*, & que nous avons dit précédemment avoir déclaré ſous ſerment les tentatives, que le ſecond Fils de ce Prince avoit faites, pour l'engager à aſſaſſiner le Lord *Pigot.* Ce Vaiſſeau & une Patache, également arrivée du *Bengale*, ont apporté au Gouvernement des Depêches tant de la part du Chef d'Escadre *Hughes*, que du Colonel *Stuart*, Commandant des Troupes de la Compagnie à *Madras.* Les Directeurs ont auſſi reçu beaucoup de Lettres par la même voye : Elles contiennent, que tous les Juges & autres Officiers Civils du *Bengale* ont déclaré unanimément, "que, ſuivant leur avis, les démar-„ ches de la pluralité du Conſeil de *Madras* „ contre le Gouverneur étoient auſſi contrai-„ res aux ordres de leurs Commettans qu'aux „ Loix & aux principes de juſtice & de bon „ ordre ;" opinion entièrement conforme a celle qu'ont donnée à *Londres* le Procureur- & le Solliciteur-Général du Roi. Un des griefs contre le Lord *Pigot*, ainſi qu'on l'a vu par les Débats de l'Aſſemblée des Propriétaires du 23. Avril, c'eſt qu'il a reçu des Préſens de la part du Nabob d'*Arcot.* A ce ſujet l'on a publié l'Extrait ſuivant d'une Lettre, que les Directeurs ont reçuë par *le Grenville*, de la part de ce Gouverneur, datée du *Mont St. Thomas*, le 26. Septembre.

Le *Major* Horne, [*Commandant du* Mont St. Thomas, *où le Lord* Pigot *eſt detenu.*] *a eu ordre le* 17. *de ce mois de me communiquer Copie d'une Lettre du Sr.* Benfield *à Mrs.* Stratton, *&c. en date du* 8. *avec leur Reponſe, datee du* 17. *Le Sr.* Benfield *dit*, „ *qu'il a decouvert certaines actions, que j'ai* „ *commiſes, telles que d'obtenir de groſſes* „ *Sommes d'argent, &c. des Princes* Indiens ; „ *ce qui me rend coupable d'infraction d'un* „ *Acte du Parlement, paſſe en dernier lieu :* „ *Et il déclare ſa réſolution de m'intenter* „ *Procès à ce ſujet ; ce qui lui donneroit* „ *l'occaſion de s'adreſſer au Conſeil, pour ob-* „ *tenir la venuë de certains Temoins, qui* „ *reſident dans les limites du* Tanjour *ou dans* „ *des Places, appartenant au* Nabob *du* „ Carnatic."

Je laiſſerai à l'iſſuë du Procès la preuve de la malice d'une pareille accuſation. Je dois pourtant obſerver, que, quoique le Sr. Benfield *ſe ſoit aſſidûment appiiqué depuis pluſieurs mois à ſemer par-tout les intentions qu'il avoit, il a cependant attendu jusqu'au moment même de l'envoi des Dépêches, pour produire ſes accuſations, afin qu'elles puſſent parvenir en* Angleterre *ſans être réfutees : Mais je m'aſſure, que vous aurez aſſez de confiance en moi, pour être perſuadés que ma conduite a été ſtrictement honnête, & pour ajouter foi à l'aſſurance que je puis vous donner, que* je n'ai reçu aucune Somme d'argent, & que les ſeuls Préſens de quelque valeur ſont : "*De la part du Nabob peu après mon arrivée :* Un Service de Déjeuner, en or ; Un Carroſſe & deux Chevaux : Un Cheval de ſelle : Trois Chevaux de Chaiſe : Deux Vaches & un Taureau. *De la part du* Vackeel *d'un* Raja Septentrional : Un Eléphant, *pour lequel j'ai rendu un Cheval.*"

Il faut remarquer ſur cette Lettre, que le Sr. *Benfield*, cité comme Accuſateur, eſt un des Officiers de la Compagnie, qui ont avancé de l'Argent au Nabob ſur le Royaume de *Tanjour*, dont il vient d'être dépoſſédé : Sa créance à la charge du Prince eſt de 5. Lacks 25. mille Pagodes. Quant aux Préſens reçus, le Sr. *Maclean* en parle lui-même, dans la longue Apologie qu'il a publiée pour *Mahomet-Ali-Cawn*, comme d'une *Coûtume, qui a toujours lieu dans l'Orient.* En général, l'on s'apperçoit de plus en plus, que les Officiers de la Compagnie aux *Indes* ſe rendent, les uns après les autres, coupables de malverſations, auxquelles il eſt important de remédier ; objet pour lequel le Gouvernement ne manquera point de donner ſon appui à la Compagnie : Mais l'on prévoit en même tems, que ce ſecours coûtera à celle-ci l'indépendance

de son Administration, du moins pour ce qui concerne ses Domaines Territoriaux. Quoiqu'il en arrive, l'affaire s'attire dès-à-présent l'attention de toute la Nation *Britanique:* Et pour la même raison nous continuërons d'en instruire nos Lecteurs assez amplement; & nous placerons ici les Ordres de la Compagnie, qui y ont donné naissance, selon la promesse que nous en avons faite dans la *Gazette* N°. XXX. Ils furent signés le 12. Avril 1775. & sont contenus dans la Lettre, que le Lord *Pigot* écrivit au Nabob, après son arrivée au *Bengale*, le 30. Décembre de la même année. En voici la Traduction.

Qu'il plaise à Votre Altesse.

A *yant appris de vos Fils*, Umdaht-ul-Omrah & Ameer-ul-Omrah, *que j'ai eu l'honneur de voir ce matin, que vous souhaitiez que je vous communiquasse par écrit le contenu des* Ordres, *que j'ai reçus de la Compagnie concernant* Tanjour, *je crois que je ne puis mieux satisfaire à vos desirs, qu'en vous donnant de ces Ordres l'Extrait, que voici.*

Dans la vuë de remédier autant que possible aux inconvéniens, occasionnés par la mauvaise conduite de nos derniers Président & Conseil, nous avons jugé convenable de vous nommer & de vous établir, & par la Commission donnée sous notre Sceau, en date du 11. de ce mois, nous vous avons nommé & établi nos Gouverneur & Conseil du Fort *St. George*, pour gouverner & administrer toutes les affaires de la Compagnie sur la Côte de *Coromandel* & d'*Orixa*, & tous les Forts, Factoreries, & Etablissemens qui en dépendent, en observant cependant les règlemens & les restrictions contenus dans un Acte du Parlement, passé récemment & intitulé: " *Acte pour établir certains Règlemens, afin de mieux administrer les affaires de la Compagnie des* Indes-Orientales, *tant aux* Indes *qu'en* Europe. " Il est de votre devoir d'éviter toutes mesures du même genre que celles, qui ont attiré à nos Officiers les effets de notre déplaisir.

Dans l'exécution des Ordres, que nous confions actuellement à vos soins, plusieurs objets importans demandent votre considération immédiate & très-sérieuse. Nous vous marquerons ce que nous souhaitons de voir accompli; & nous vous suggérerons les moyens, qui nous paroîtront les plus propres à atteindre le but, que nous nous sommes proposé; mais nous sommes convaincus, que le succès doit dépendre en grande partie de la sagesse de vos Conseils, de l'intégrité & de la fermeté de votre conduite, & (à un degré pas peu considérable) de l'emploi, que votre très-honorable Président pourra faire à tems de cette capacité particulière & de ces talens, qui le distinguent si justement & si éminemment.

Comme la promesse solemnelle, faite par nos Gouverneur & Conseil, à la demande du Nabob du *Carnatic* & du Roi de *Tanjour*, pour garantir le Traité de 1762, a été pleinement approuvée par l'Assemblée des Directeurs, nous ne pouvons manquer de regarder la foi publique de la Compagnie comme compromise, & l'honneur de la Nation *Britanique* comme profondément blessé, par les mesures prises pour détrôner ce Prince malheureux, dont le Royaume lui a été ravi par nos Officiers, & mis sous le Gouvernement de *Mahomet-Ali-Cawn*, en violation directe du dit Traité, & contre les Ordres & les Instructions réitérées, par lesquels nous leur avons uniformément & expressément defendu de tenter aucun aggrandissement de nos Domaines ou de ceux du Nabob.

(*Le reste ci-après.*)

ACTIONS: *Banque*, 133 & un quart. *Indes*, 164 & trois quarts. *Sud*, 90 & demi.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMÉRO XXXVII.
De LEIDE, *le* 9 *Mai*, 1777.

DE CADIX, *le* 12. *Avril.* Le Vaisseau de guerre *le Péruvien*, parti de *Lima* le 3. Novembre 1776, est entré avant-hier dans notre Baye, avec une Cargaison estimée à un Million 623. mille Piastres; savoir, un Million 599706. Piastres en Argent monnoyé, travaillé ou en barres; & le reste en 1311. Quintaux de Cuivre & 780. d'Etain. La Frégate, *le St. François de Paule*, partie de *Cartagène-des-Indes* le 7. Décembre, est aussi arrivée ici le 1. de ce mois avec un Chargement, consistant en 325459. Piastres en Or ou Argent; 1044. Liv. de *Carey*, 5679. Arrobes de *Cacao*, & 313. Cuirs en poil.

De NAPLES, *le* 15. *Avril.* Le Roi a rétabli le Prince de *Francavilla* dans la Charge de Grand-Maître de sa Maison, qu'il occupoit sous le Règne de *Charles* III. actuellement Roi d'*Espagne*. Le Sr. *Carlini*, ci-devant Intendant des Fours Royaux, dont on a annoncé l'emprisonnement, avoit trouvé moyen d'échapper du Château de l'*Oeuf*, où il étoit détenu; mais on l'a de nouveau arrêté à *Portici* dans le Jardin du Marquis *Tanucci*: Il donna pour raison de sa démarche, qu'elle avoit pour but d'obtenir, par l'intercession de ce Seigneur, une Audience du Roi, pour exposer à Sa Maj. la fausseté des accusations, qu'on a avancées pour le perdre: On l'a renfermé à présent dans la Prison de la Grande-Vicairie.

On écrit de *Malte*, que le Navire, *le St. Zacharie*, lequel en étoit parti pour transporter dans leur Patrie plusieurs Chevaliers *François* ou *Espagnols*, qui ont assisté au Chapitre-Général, avoit été assailli peu après son départ d'une Tempête si violente, qu'il auroit infailliblement péri, sans le secours de deux Galères, envoyées promtement pour cet effet.

De BOLOGNE, *le* 22. *Avril.* Le Duc d'*Ostrogothie* se trouve encore en cette Ville: Mr. d'*Aquino*, notre Pro-Légat, lui a donné le 17. un grand Dîner. Son Alt. R. a visité les Bâtimens & les Collections de l'Institut de cette Ville; & Elle a agréé d'être mise au nombre des Membres Etrangers de cette célèbre Compagnie. On écrit de *Rome*, que le Duc de *Glocester* a déjà pris congé du Pape. C'est à *Salo* dans l'Etat *Vénitien*, près du Lac de *Garde*, que Son Alt. R. se propose de passer l'Eté, dans l'espérance que l'air fort sain de cette Contrée contribuëra à raffermir sa santé, toujours foible & chancelante.

L'on n'apprend pas encore, que les trois Pélérins, arrêtés à *Rome* pour avoir blessé un *Suisse* de la Garde du Pape, aient été relachés; mais l'on continuë d'assurer, qu'après plusieurs Interrogatoires il a paru, que le malheureux, qui a fait le coup & qui est *Polonois* de Nation, ne s'y est porté que par ressentiment de la manière dure, dont on le fit sortir des Appartemens du *Vatican*.

De FLORENCE, *le* 25. *Avril.* Hier, vers les 8. heures du matin, Madame la Grand' Duchesse est heureusement accouchée d'une Princesse, qui a été ondoyée le soir par notre Archevêque, & nommée *Marie-Clémentine-Josèphe-Jeanne-Fidèle*, aïant eu pour Parrein l'Electeur de *Trèves*, qui a été représenté par le Comte de *Thurn*, Grand-Majordome. A l'occasion de cet évènement, il y aura pendant trois jours *Gala*, Illuminations, Feux d'artifice, &c.

De GÊNES, *le* 19. *Avril.* Le Duc de *Grimaldi*, ci-devant Ministre au Département des Affaires Etrangères à *Madrid*, & nommé Ambassadeur de Sa Maj. *Catholique* à *Rome*, est arrivé ici de *Madrid* & en dernier lieu d'*Antibes*: Il passa d'abord à l'Hôtel du Noble *Regnier Grimaldi*, son Frère, où le Gouvernement lui envoya une Députation de quatre Patriciens pour le complimenter; mais ce Seigneur s'excusa de la recevoir, voulant garder le plus étroit *incognito*: Il reçoit cependant les visites de toute notre Noblesse. Le Prince *Auguste Sulkowski*, Palatin de *Kalisch*, est aussi arrivé en cette Ville avec la Princesse, son Epouse, & descendu au Logement du Prince *Antoine Sulkowski*, Palatin de *Gnesne*, son Frère.

De HAMBOURG, *le* 1. *Mai.* Le Prince *Pierre* de *Holstein*, Coadjuteur de *Lubeck*, étant arrivé le 23. Avril au Palais Episcopal de cette Ville-là, y a reçu les complimens des Membres Capitulaires, auxquels il a ensuite rendu visite. Après le Dîner, où ils furent invités avec les Députés du Sénat de *Lubeck*, Son Alt. se remit en route pour *Eutin*, d'où Elle est revenuë ici aujourd'hui.

Il s'est répandu dans le Public quelques Listes des Officiers *Hessois*, tués, blessés, ou morts à l'Armée du Général *Howe* en *Amérique*: Mais l'on est informé de *Cassel*, que le Commissariat de Guerre n'a pas encore reçu des Rapports authentiques à ce sujet; qu'ainsi ceux

qui circulent dans le Public ne doivent leur origine qu'à des Particuliers & manquent entièrement d'authenticité. Cependant l'une de ces Listes correspond trop exactement avec les Lettres du Chevalier *Howe* & avec des Avis de *New-York*, qui n'ont point été démentis, pour ne point mériter de la confiance, du moins à certain degré. Ainsi nous en donnerons ici le Résumé à nos Lecteurs.

Bataillon des Grenadiers de LINSING: *Le Lieutenant-Colonel de* Linsing, *mort. Le Capitaine* Westerhagen, *blessé legèrement.*

Régiment du LANDGRAVE: *Le Capitaine Comte de* Lippe, *& le Quartier-Maître* Linck, *morts. Le Capitaine de* Medern *& le Lieutenant de* Löwenfeld, *tués. Le Lieutenant de* Lindau *& l'Enseigne* von Ende, *blessés grièvement.*

Régiment du PRINCE-HÉRÉDITAIRE. *Le Colonel de* Heringen, *les Capitaines* Höffner & Riefer, *morts.*

Régiment de DONOP. *Le Major de* Weitershausen, *tué. Le Major de* Bentheim *& les Enseignes de* Stedell *& de* Herda, *morts.*

Régiment de LOSSBERG. *Le Lieutenant-Colonel* Schæfer, *le Major de* Hanstein, *le Capitaine d'*Alt-Bockum, *les Lieutenants* Benning, Kimm & Biel, *tous tués.*

Régiment de KNIPHAUSEN. *Le Major de* Dechaud, *le Capitaine* Barckhausen, *& le Lieutenant* Kimm, *tués. Le Colonel de* Borck *& le Lieutenant de* Wurmb, *blessés grièvement.*

Régiment de RALL. *Le Colonel* Rall, *le Lieutenant-Colonel* Brethauer, *le Major* Mathéus, *& le Capitaine* Walter, *tués. Les Lieutenans* Muhlhausen, Kühnen, & Wernick, *blessés grièvement.* [*Ces 3. derniers Régimens composoient la Brigade, faite Prisonnière à* Trenton.]

Régiment de TRIMBACH. *Le Capitaine* Ries *& l'Aumonier* Eskuche, *morts. Le Capitaine* O-Reilly, *blessé legèrement.*

Régiment de MIRBACH. *Le Lieutenant-Colonel* Lange, *mort.* De STEIN. *Le Capitaine* Rosencrantz, *mort. Le Capitaine de* Heffenmuller, *grièvement blessé.* De HUYNE. *Les Lieutenans* Heinrichs, Schwein, & Justy, *tués.*

Du Corps d'ARTILLERIE. *Le Major* Pauly, *blessé legèrement. Le Lieutenant* Diebe, *mort.* De celui des CHASSEURS. *Le Capitaine de* Grothausen, *les Lieutenans de* Bau *& de* Donop, *blessés grièvement. L'Auditeur* Franche, *mort.*

Il paroît par cette Liste, que le nombre des tués est d'un Colonel, 2. *Lieutenans-Colonels,* 4. *Majors,* 4. *Capitaines, &* 8. *Lieutenans; celui des* blessés grièvement, *d'un Colonel,* 2. *Capitaines,* 7. *Lieutenans, & un Enseigne; celui des* blessés legèrement, *d'un Major &* 2. *Capitaines; & celui des* morts, *d'un Colonel,* 2. *Lieutenans-Colonels, un Major,* 5. *Capitaines, un Lieutenant,* 2. *Enseignes, un Quartier-Maître, un Auditeur, & un Aumônier; faisant ainsi* 19. tués, 14. blessés, & 15. morts; *en tout* 48. *Personnes.*

On écrit de *Linköping* en *Suède*, qu'il y est passé un *Lapon* avec sa Femme, conduisant à *Madrid* six Rennes fort apprivoisés: L'on craint, que le climat chaud de l'*Espagne* ne tuë bientôt ces Animaux.

De VERSAILLES, *le* 30. *Avril.* Le Roi a conféré la place de Commandeur, vacante dans l'Ordre de *Saint-Louis*, par la mort du Marquis d'*Aubigny*, au Marquis de *la Grange*, Maréchal de Camp; le Gouvernement de *Maubeuge*, vacant par la mort du Comte de *Graville*, au Marquis *Dessalles*, Lieutenant-Général; & le Gouvernement de la Citadelle de *Marseille*, vacant par la mort du Maréchal de *Nicolaï*, au Comte *du Luc*, Lieutenant-Général. Mr. *Lalive de la Briche* aïant remis entre les mains de la Reine sa démission de la Charge de Secrétaire de ses Commandemens, Mr. *Augear* a prêté serment en cette qualité.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *des* 29. *Avril &* 2. *Mai.*

„ Le 28. Avril, les *Communes*, en Committé sur *le Subside*, rédigèrent le Bil concernant *la Liste Civile*, & résolurent d'accorder: "

300. Liv. St. *pour le Musæum Britanique:*

61288. —— 7. Chelins *pour suppléer à la non-valeur des Subsides de l'année* 1776. &

44599. —— 13. Chelins *pour remplacer au Fonds d'Amortissement une pareille Somme, qui en a été tirée, pour suppléer le* 5. *Juillet* 1776. *au* Déficit *du Fonds destiné au payement d'Annuités, créées dans la* 31me. *année du Règne de* George II.

„ Il fut aussi résolu de permettre, que le montant du Droit, qui se paye à l'exportation du Thé de l'*Angleterre*, soit restitué par forme de Gratification à son importation en *Irlande.* "

„ Le 29. la même Chambre fit la première lecture d'un Bil, pour faire enrégîtrer les Emprunts, faits par des Particuliers en Rentes viagères, & pour garantir les Mineurs des effets de pareils Contrats ruineux. Elle acheva ensuite de rédiger le Bil de la *Liste Civile*, & approuva les Résolutions, prises la veille sur *le Subside*, ainsi que celle concernant l'importation du Thé en *Irlande:* Après quoi Mr. *Wilkes* fit sa proposition annuelle, "que la Résolution de „ cette Chambre du 17. Février 1769. *déclarant* Jean Wilkes, *Ecuyer, incapable d'être élu*

„ *pour servir dans le Parlement alors siégeant*, seroit biffée sur les Journaux de la Chambre, „ comme tendant au renversement des droits de tout le Corps des Electeurs du Royaume. " Il fut secondé par l'Avocat *Glynn*; mais la Chambre ne voulut point se donner la peine de discuter de nouveau cette affaire, si souvent rebattuë; &, la levée des Voix aïant été demandée de toutes parts, la Proposition passa à la négative de 140. contre 84. Voix. Le Bil pour ériger un Théatre à *Birmingham* occupa ensuite la Chambre pendant fort longtems: On entendit des Avocats pour ceux des Citoyens de la dite Ville qui le demandent, & pour ceux qui s'y opposent. Ensuite les débats commencèrent sur le même sujet entre les Membres; & l'on remarqua de la division parmi ceux d'un même Parti. Mrs. *Fox*, *Dempster*, *Harris*, & *Wilkes* parlèrent pour le Bil; mais les Chevaliers *Guillaume Bagot* & *Henri Gough*, *Temple Luttrell*, *Th. Townshend*, *Burke*, & *Rous* s'y opposèrent, particulièrement sur ce qu'il avoit été prouvé, que la grande majorité des Habitans verroient à regret un pareil Etablissement parmi eux: Et, ce sentiment aïant enfin prévalu, le Bil fut rejetté à la pluralité de 64. contre 18. Voix. "

„ Le 30. les *Communes* aïant été mandées dans la Chambre-Haute, l'Archevêque de *Canterbury*, le Chancelier, & le Comte de *Dartmouth*, en qualité de Commissaires de Sa Majesté, donnèrent le Consentement Royal à 14. Bils publics & à 25. Bils particuliers. Ensuite les *Seigneurs*, qui s'étoient occupés les jours précédens du jugement de Causes d'appel, firent la première lecture du Bil de la *Liste Civile*, qui leur avoit été apporté le même jour par le Lord *North*, de la part des *Communes*: Elles l'avoient passé ce jour-là, & fait la seconde lecture de celui qui a pour objet de *continuër un Acte de la dernière Séance*, *lequel permet l'exportation des Blés & autres Denrées de ces Royaumes aux Isles* Britaniques *aux* Indes-Occidentales: Après qu'on eut terminé ces délibérations & quelques autres du même genre, Mr. *Temple Luttrell* fit la proposition, " que l'ordre de la Chambre du 1. Novembre 1776. pour empêcher „ l'admission des Etrangers dans la Galerie fût référé à la discussion d'un grand Committé de „ toute la Chambre: " Et il annonça, qu'il proposeroit ensuite, " qu'il seroit permis à cha- „ que Membre d'introduire dans la Chambre une Personne pour entendre les débats, sous „ condition d'en informer préalablement l'Orateur, en lui donnant une Note contenant le „ nom tant du Membre que de celui qu'il auroit introduit. " Pour démontrer la justice de sa proposition, Mr. *Luttrell* fit l'exposé de tous les principes de la Constitution *Britanique*; &, d'après ces préliminaires, il observa, "que le Peuple étoit en droit de s'instruire de la con- „ duite de ses Représentans au grand Conseil de la Nation; qu'il en avoit joui dès l'origine „ du Parlement; que la coûtume de lui fermer les portes de la Chambre, où l'on agite ses in- „ térêts les plus chers, (coûtume plus convenable à un Gouvernement Aristocratique qu'à „ celui où le Peuple fait partie du Corps législatif,) datoit de l'époque la plus malheureuse de „ notre Histoire, *la grande Rebellion*. " Enfin il reprocha au Gouvernement, " que son de- „ sir de tenir secrettes les délibérations Parlementaires provenoit de la crainte, que sa con- „ duite ne fût exposée au grand jour, &c. " Mr. *Luttrell* fut soutenu par quelques Membres de l'Opposition, nommément par Mrs. *Th. Townshend*, *Fox*, & *Wilkes*. Le Lord *North* & Mr. *Rigby* leur répondirent. Le premier dit, " que le droit, réclamé pour la Nation en gé- „ néral, ne pouvoit être effectivement exercé que par les Electeurs des Villes de *Londres* & „ de *Westminster*, & par ceux du Comté de *Middlesex*; que l'abus, qui en avoit été fait pour „ répandre par-tout & envoyer même en *Amérique* des Récits exaggérés de ce qui se passoit „ dans la Chambre, suffisoit pour justifier la Résolution prise d'en exclure tous Témoins étran- „ gers. " Enfin la proposition fut rejettée à la pluralité de 83. Voix contre seize. "

„ Le 1. Mai, les *Pairs* firent la seconde lecture du Bil de la *Liste Civile*, & les *Communes* celle du Bil *touchant les Emprunts en viager*. Elles ordonnèrent d'en porter un *pour lever plus facilement des Matelots ou Marines pour la Flotte du Roi*. Ensuite Mr. *Sawbridge* fit à la Chambre sa proposition annuelle de porter un Bil, *pour abréger la durée du Parlement*; mais, après une foible discussion, elle passa à la négative de 98. Voix contre vingt-huit. "

„ Il paroît, par la Résolution de la Chambre, que nous venons d'annoncer, que le Gouvernement s'est enfin déterminé à apporter quelque remède aux desordres de la Presse: On est obligé jusqu'à présent de la continuër toujours, ainsi que les Gratifications, assignées aux Matelots qui s'engageront volontairement à servir sur la Flotte Royale. Le 30. Avril le Roi a rendu en Conseil une Proclamation, qui en proroge le payement de ce jour-là au 30. Juin prochain. La veille S. M. avoit avancé au grade de Contre-Amiral les Capitaines *George Mackenzie*, *Matthieu Barton*, & Chevalier *Pierre Parker*. Elle a conféré le 50me. Régiment d'In-

fanterie au Chevalier-Baronnet *Thomas Spencer Wilson*, Colonel & l'un de ses Aides-de-Camp, qui a obtenu en même tems le rang de Général-Major en *Amérique*. "

„ Quant aux Avis de ce Pays-là, ils sont si contradictoires, qu'il est difficile d'en tirer rien de certain. On débite beaucoup de Nouvelles au desavantage des Colonies, toutes fondées, dit-on, sur le rapport du Lieutenant *Boyce*, du Vaisseau du Roi *l'Embuscade*, arrivé ici à bord du Bâtiment de transport *la Renommée:* Telles sont le mauvais état de l'Armée *Provinciale*; la maladie ou même la mort du Général *Washington*; le soulèvement de plusieurs milliers d'Habitans des Comtés sur la *Delaware* & de la Baye de *Chesapeak*, qui seront soutenus par le Commodore *Hotham*, parti, dit-on, pour cet effet de la *Nouvelle-York* le 21. Mars, à la tête d'un gros Corps de Marines; enfin le bruit, qu'on renouvelle, de la défection de Mr. *Jean Dickenson*. Quoiqu'il ait déjà été contredit formellement, quelques-uns l'augmentent en plaçant ce célèbre Auteur des *Lettres d'un Fermier* encore une fois à la tête du Corps des Royalistes, rassemblés sur la *Delaware:* Ils portent ce Corps à 5000. Hommes; & ils ajoutent, qu'aïant été joint par 600. Marins, tirés des Vaisseaux de guerre qui sont dans le Fleuve, il a défait un gros Corps d'*Américains*, & empêché l'envoi d'une grande quantité de Vivres à l'Armée du Général *Washington*. Enfin l'on parle de la prise de *Philadelphie*, comme d'une chose presqu'assurée au moyen du Plan d'Opérations, réglé par le Lord *Germaine* pour la Campagne prochaine; & l'on dit, que le Général *Howe* avoit fixé le 28. Avril pour faire marcher son Armée à cette Expédition. D'un autre côté, l'on assure qu'il y a dans cette Ville 17000. Hommes pour la défendre; que les Troupes du Congrès occupent tous les Postes, qui y conduisent depuis *Brunswick*; que sa grande Armée, déjà très-considérable, se renforce tous les jours par les Recruës des différentes Colonies en marche de toutes parts & qui la joignent successivement. Ce qui prouve en effet, que les *Américains* sont rassurés sur le sort de *Philadelphie*, c'est que le Congrès y est revenu de *Baltimore*, afin d'être mieux à portée de diriger les affaires de la Confédération. Il a fait récemment une Promotion de Généraux, & conféré le grade de Général-Major au Lord *Sterling* & à Mrs. *Thomas Mifflin*, *Arthur St. Clair*, *Adam Stephen*, & *Benjamin Lincoln*, qui étoient Brigadiers-Généraux; & ce dernier grade aux Colonels *Enoch Poor*, *Glover*, *Patterson*, *Antoine Wayne*, *Jaques-Michel Varnum*, *Jean-Philippe de Haas*, *George Weedon*, *Muhlenbourg*, *Jean Cadwallader*, & *Guill. Woodford*. En attendant le succès de ses opérations, Mr. *Howe* a jugé à propos d'offrir un Pardon spécial à ceux qui portent les armes pour l'*Union-Américaine*; & il a rendu à cet effet la Proclamation suivante.

De par Son Excellence le Chevalier GUILLAUME HOWE, *Chevalier du* Bain, *l'un des Commissaires de Sa Majesté pour le rétablissement de la Paix dans les Colonies, Général & Commandant en chef de toutes les Troupes de S. M. dans les Colonies situées sur l'*Océan Atlantique *depuis la* Nouvelle-Ecosse *jusqu'à la* Floride-Occidentale, *&c. &c. &c.*

Comme il m'a été répresenté, que plusieurs Sujets de Sa Majesté, *Européens* & *Américains*, ont été induits par force ou autrement à prendre les armes pour s'opposer au rétablissement de l'autorité & du gouvernement constitutional en *Amérique*, & qu'ils sont détournés de la résolution de rentrer dans leur fidélité, parce qu'ils doutent sans fondement de l'accueil que l'on feroit à l'offre de leur obéissance: A ces Causes, je déclare, promets, & m'engage par la Présente, „ que toutes Personnes portant les Armes, comme il est dit ci-dessus, qui se rendront à quelque „ Officier commandant quelque partie des Forces de Sa Majesté avant le 1. Mai prochain, ou „ ce jour-là, auront droit au pardon de toutes les offenses commises envers sa Couronne & sa „ Dignité, & que leurs Biens & Effets seront exemts de saisie, de forfaiture & de confiscation: „ Que tout Officier sans commission & tout Particulier, qui se rendra avec ses Armes, en recevra la valeur entière: Qu'il sera permis aux Sujets nés *Américains* de s'engager dans un „ Corps Provincial au service de Sa Majesté, ou de retourner chez eux, ainsi qu'ils le jugeront „ à propos: Et les Sujets nés *Bretons* & *Irlandois* seront pris au service de Sa Majesté, ou „ conduits à l'endroit de leur naissance, selon leur choix. "

Donné sous mon seing au Quartier-Général à NEW-YORK, *le* 15. *Mars*, 1777.

(Signé) GUILL. HOWE.

Par ordre de Son Excellence. (*Signé*) ROBERT MACKENZIE, *Secrétaire*.

La *Gazette* de *New-York* du 17. Mars, qui contient cette Proclamation, nous apprend en même tems, que le Général *Howe* y étoit revenu le 9. Mars de la Province de *Jersey*; que son Escorte avoit été attaquée entre *Brunswick* & *Amboy*; mais que le Parti *Américain*, qui avoit fait feu sur le Détachement, avoit été bientôt dispersé. (*Nous parlerons de quelques autres rencontres, dont on a reçu le détail, dans une Feuille suivante.*)

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXXVIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 13. Mai, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 3. *Avril.*

LE Chevalier de *Boskamp*, Internonce du Roi & de la République de *Pologne*, a eu le 22. Mars sa première Audience du *Grand-Visir*; & trois jours après il l'auroit euë du Sultan; mais, *Sa Hautesse* s'étant trouvée mal ce jour-là, la Cérémonie a été différée jusqu'au 8. de ce mois. Mr. *Tor*, Chargé des affaires de la République des *Provinces-Unies*, a complimenté le 24. le Premier-Ministre sur sa nomination. Mr. *Bornman*, Agent de *Danemarc*, se seroit acquitté le 30. du même devoir, si ce n'eussent été les occupations multipliées du *Grand-Visir*, qui l'obligèrent à prier Mr. *Bornman* de remettre sa visite à un autre jour. Il est arrivé, il y a deux semaines, un Ministre de la part du *Grand-Mogol* en cette Capitale: Il est venu par la voye d'*Alexandrie*, & a amené entre autres Présens pour *Sa Hautesse* un Eléphant, Animal qu'on n'a vu depuis longtems à *Constantinople.* Il seroit heureux pour la *Porte*, au cas que la Guerre avec la *Perse* dût continuër, que le Régent fût attaqué vers l'*Orient* par une Puissance, intéressée à vanger les torts, qu'elle a soufferts ci-devant de la part des *Persans:* Mais la foiblesse de la Cour de *Delhy*, incapable de maintenir son autorité même à l'égard de ses Vassaux, rend fort précaire la diversion, qu'on pourroit se promettre de ce côté.

Quant à la situation de nos affaires avec la *Russie*, on ne s'apperçoit d'aucun changement: Les préparatifs de Guerre se continuënt; & l'on travaille avec une assiduité extrême à l'armement de la Flotte, destinée pour la *Mer-Noire*, & qui sera forte, dit-on, de 20. Vaisseaux: La *Porte* a réitéré ses ordres, pour qu'elle soit prête vers les premiers jours de Mai. En même tems, l'on fait défiler successivement beaucoup de Troupes & de Recruës vers les Provinces, qui bordent cette Mer; & l'on y envoye une grande quantité de Munitions de guerre. Cependant le *Grand-Seigneur* & plusieurs de ses Ministres semblent incliner pour la Paix: Mais le Peuple, digérant difficilement la honte du Traité de *Kainardgi*, & incapable de sentir les difficultés de l'entreprise, ne respire que la Guerre. Le Clergé l'entretient dans ces sentimens; & l'indépendance de la *Crimée*, qui paroit intéresser la Dignité du Sultan, comme Chef du Culte *Ottoman*, leur sert de prétexte pour animer la multitude & l'aveugler sur les suites de la rupture, qu'elle desire.

De COPENHAGUE, *le* 3. *Mai.*

Le Comte de *Redern*, Envoyé du Roi de *Prusse*, a eu le 30. Avril son Audience de congé de L. M. & de la Famille Royale.

La Compagnie *Asiatique* de *Danemarc* a tenu le 23. du même mois une Assemblée générale, dans laquelle il a été résolu de céder à la Couronne les Possessions Territoriales de la

Equi-

Compagnie sur la Côte de *Coromandel*, & ses autres Etablissemens aux *Indes*, pour une Somme de 170. mille Ecus, de laquelle le Roi lui passera une Obligation à 4. pour cent d'intérêts. La Compagnie s'est réservé de faire le Commerce des *Indes*, en payant les Droits usités; mais en même tems il sera aussi libre de le faire à tous Particuliers, qui y voudront employer leurs Fonds, à condition cependant que de toutes Expéditions particulières pour les *Indes* il sera payé un Droit de 6. pour cent, & de celles qui se feront de-là pour le *Danemarc* un Droit de 8. pour cent, dont la moitié entrera dans la Caisse du Roi, & l'autre dans celle de la Compagnie. Cet arrangement, suite nécessaire de l'état de foiblesse où celle-ci se trouvoit depuis longtems, confirme les principes & les faits, exposés dans le Mémoire des Directeurs, dont nous avons donné ci-devant l'Extrait (*dans le* Supplément *du* N°. LIII. 1776. *& suivans.*) Il se tiendra encore une Assemblée au mois de Mai prochain, pour régler le dernier Dividende & arrêter les Comptes des anciens Directeurs. La place d'Intendant-Général des Armemens de la Compagnie, vacante par la mort du Capitaine *Elphinston*, a été donnée au Capitaine *With.*

Un Vaisseau, arrivé récemment de *Memel* à *Helsingör*, a rapporté, qu'à son départ il se trouvoit dans le premier de ces Ports plus d'une centaine de Bâtimens *Anglois*, pour y charger du Bois de construction & d'autres Articles pour la Marine *Britanique*, que l'*Angleterre* tiroit de ses Colonies avant sa rupture avec elles. Les fortes demandes, que cette Puissance en fait continuellement, ont épuisé les Ports Marchands de la *Baltique*, où il n'y a presque plus de Bois de construction. Avant-hier, il a passé encore par le *Sund* 28. Bâtimens *Anglois*, destinés la plûpart pour *Memel*, & 58. Navires *Hollandois*, tous à lest.

De PARIS, *le* 5. *Mai.*

Rien de tout ce qui peut exciter la curiosité en cette Capitale n'échappe aux yeux de l'Empereur: Il voit successivement les Eglises principales, les Hôpitaux, & les autres Edifices, dignes de son attention. La Reine vient plus souvent qu'à son ordinaire avec la Famille Royale alternativement à l'un des Spectacles où ce Prince se rend. Par la simplicité de son Equipage & de ses Habits, il se dérobe à la foule, toujours empressée de le voir. L'un de ses premiers soins en arrivant a été de lever les difficultés du Cérémonial, qui ont eu lieu avec les Princes du Sang, lors du séjour de l'Archiduc *Maximilien* à notre Cour: Ils ont d'abord été chez le Monarque, qui leur a rendu la visite à son tour. Il la rend également à plusieurs Personnes de rang; & ennemi de la gêne de l'étiquette, qui est le plus grand desagrément d'un rang élevé, il se mêle familièrement dans les conversations, & jouït ainsi de toutes les douceurs de la Société, sans déroger en rien au respect qu'on lui porte, & qui augmente au contraire par les sentimens, qu'inspire sa bonté. A la Cour, il paroit dans le simple rang de Courtisan; & il a assisté comme tel au Dîner public de Leurs Majestés, s'étant tenu débout derrière le Fauteuil du Roi. Mais en même tems, s'étant dépouillé de tout l'éclat de la Souveraineté, il ne permet point, qu'on l'importune par des demandes, qui y ont rapport; & il rejette, sans les lire, à la Cour & à *Paris*, tous les Placets qu'on a l'indiscrétion de lui présenter. La représentation de l'*Opéra* de *Castor & Pollux*, qu'on lui donnera sur le Théatre de *Versailles*, aura lieu aujourd'hui, & la Revuë des Gardes *Françoises* & *Suisses* par le Roi, le jour suivant. *Falckenstein*, dont l'Empereur a pris le nom, est un Comté dépendant de la *Lorraine*, & qui lui appartient, attendu la réserve qui en a été faite par le Traité de Cession en 1735.

On écrit de *Brest*, en date du 28. Avril, qu'une des Frégates d'observation aïant rapporté, qu'elle avoit apperçu un Vaisseau *Anglois* & une Frégate sur nos parages, M. de *la Motte-Piquet*, commandant *le Robuste*, a été chargé d'aller prier les Commandants de s'éloigner. Quelques gens assurent, que M. le Marquis de *la Fayette*, après avoir obéi aux ordres du Roi pour revenir, a obtenu la permission d'aller voyager pendant 5. mois; & que, son congé aïant été donné sans restriction, il en a profité pour freter un petit Bâtiment à *Bordeaux*, & aller rejoindre sa Frégate à *St. Sébastien*, afin d'exécuter encore le dessein, qu'il avoit précédemment, de se rendre en *Amérique*.

De LONDRES, *le* 6. *Mai.*

Il est entré dans nos Ports quelques Vaisseaux venant de la *Nouvelle-York*, dont l'un, arrivé hier à *Douvres*, a apporté des Depêches pour le Gouvernement. Cependant la *Gazette* de la Cour reste toujours également muette, & le Public n'a pour contenter sa curiosité que des Extraits, qu'on publie dans nos autres Papiers, de la *Gazette* de *New-York*, mais si visiblement partiaux, si dénués de toutes circonstances, qu'on n'y ajoute aucune foi. Ce silence constant de la part du Gouvernement mécontente les uns, & inquiè-

te les autres. Tous les bruits, qui se répandent chaque jour, meurent successivement; & il n'y en a qu'un qu'on repète tous les Ordinaires; c'est " que la Cour attend incessamment la Nouvelle de la prise de *Philadelphie.*"

Il ne s'est passé rien de considérable au Parlement. (*Nous en renvoyons le détail au* Suppl.)

FIN de la LETTRE *du Lord* PIGOT *au* NABOB *d'*ARCOT, *contenant les Ordres de la Compagnie, au sujet du Royaume de* TANJOUR.

Et, comme nous avons résolu de contribuër, autant que cela dépend de nous, au rétablissement du Roi de *Tanjour*, ce à quoi nous nous croyons tenus par tout lien d'honneur, nous vous chargeons par la Présente de prendre, sans perte de tems, les mesures les plus efficaces pour mettre en sûreté la personne du Roi de *Tanjour*, & d'établir incessamment une Garde suffisante pour sa protection ainsi que pour celle de sa Famille. Nous voulons, que vous l'informiez, que nous avons résolu de le placer de nouveau sur le Trône de ses Ancêtres, à certaines conditions, dont l'on conviendra pour l'avantage mutuel tant de lui-même que de la Compagnie *Angloise* des *Indes-Orientales*, sans violer les Droits de *Mahomet-Ali-Cawn*, Nabob du *Carnatic.*

Attendu que notre foi se trouve engagée par le Traité de 1762. pour obtenir de la part du Roi de *Tanjour* le payement du Tribut au dit Nabob du *Carnatic;* que c'est notre intérêt & notre desir sincère de maintenir la tranquillité publique; & que nous trouvons, à notre grand regret, que d'autres *Européens* ont acquis une *influence induë* dans le Pays de *Tanjour*, laquelle, si on la permettoit & l'encourageoit, pourroit avoir des effets desavantageux pour la Compagnie, embarrasser l'exécution d'une partie de la Garantie du dit Traité, & tendre même à mettre en danger la tranquillité du Pays, nous vous chargeons en conséquence de déclarer au Roi de *Tanjour*, " que, comme nous ,, n'avons aucune sûreté pour l'acquit des engagemens, où il pourroit entrer; que ci-devant le payement du Tribut a été éludé ou ,, différé; & que plusieurs de ses Districts ont ,, été hypothéqués à des *Européens*, contre les ,, intérêts de la Compagnie, nous insisterons sur ,, ce qu'il admette une Garnison de nos Troupes dans le Fort de *Tanjour*, non-seulement pour assurer le payement régulier de la ,, juste demande du Nabob à l'avenir, mais ,, aussi pour nous mettre en état de veiller efficacement sur les mouvemens & de contrecarrer les vuës d'aucune Puissance *Européenne* ou du Pays, qui pourroit tenter de former des liaisons ou de faire des Etablissemens ,, dans le *Tanjour* à notre préjudice;" & vous devez insister également sur ce qu'il assigne des Revenus à la Compagnie, suffisans pour l'entretien des dites Troupes, & pour procurer les Munitions de guerre nécessaires pour la défense de la Garnison.

Vous assurerez cependant le Roi de *Tanjour*, que nous n'avons aucunement en vuë de restreindre son autorité sur ses Sujets, & que nous punirons sévèrement tout Officier Militaire ou Serviteur de la Compagnie, qui se mêlera à aucun égard dans les affaires de son Gouvernement. Vous prendrez un soin particulier, que cet Article soit ponctuëllement observé de la part de la Compagnie.

Quoique la justice, que nous devons à notre propre honneur & au Roi de *Tanjour*, nous force à prendre des mesures pour le délivrer d'entre les mains du Nabob du *Carnatic*, vous êtes cependant chargés de déclarer publiquement en notre nom, que nous ne voulons nullement mettre le Roi de *Tanjour* par notre protection à même de refuser à *Mahomet-Aly-Cawn* le Tribut de cinq *Lacks* de Roupies par an, qu'il lui a promis; mais qu'au contraire nous ferons tout ce qui dépend de nous pour en procurer le payement au dit Nabob.

Au cas que le Roi de *Tanjour* ne soit plus en vie au moment que vous recevrez notre Présente au Fort *St. George*, nous vous chargeons de procéder immédiatement à placer le plus proche de la Ligne Royale, ou quelque autre Personne propre de la Famille du Roi de *Tanjour*, sur le Trône de ses Ancêtres, en restant cependant sujet à toutes les stipulations & conditions requises par la Compagnie, concernant *Tanjour*, dans nos présens Ordres & Instructions.

Si aucun de nos Officiers, Civils ou Militaires, s'oppose à l'exécution de nos présens Ordres & Instructions, ou refuse de concourir à les mettre pleinement en exécution, nous déclarons par la Présente, que, sur la représentation qui nous sera faite du cas, toute telle Personne sera renvoyée absolument du Service de la Compagnie.

Et, afin de donner le plus de poids possible à nos procédés, & assurer, pour autant que cela dépend de nous, le succès de vos mesures, nous avons chargé nos Gouverneur-Général & Conseil du *Bengale* de co-opérer avec vous, si vous le jugez nécessaire, & de vous donner tout secours convenable pour conduire les affaires importantes, que nous commettons actuellement à votre administration, à une conclusion promte & heureuse.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) PIGOT.

Au Fort ST. GEORGE, *le* 30. *Déc.* 1775.

ACTIONS: *Banque*, 134 & sept huitièmes. *Indes*, 168. *Sud*, 91 & demi.

*D'*OSTENDE, *le* 7. *Mai.*

Un Vaisseau *Anglois*, commandé par le Capitaine *Robert Kelly*, & allant de *Messine* à *Hambourg*, a été pris le 4. de ce mois, à la distance de 12. miles de nos Côtes, près de *Dunkerque*, par un Armateur *Américain*, que quelques-uns supposent être le Paquet-bot *le Prince d'Orange*, que l'Armateur, *la Surprise*, avoit pris deux jours auparavant & qu'il a armé pour aller en course avec lui. Les *Américains* ont fait passer le Capitaine *Kelly* & son Equi-

page à bord d'une Chaloupe de Pêcheurs, qui se trouvoit à la hauteur de *Nieuport*, où elle est arrivée avec eux le jour suivant. L'Armateur est entré hier avec sa Prise à *Dunkerque.*

De Leide, *le* 11. *Mai.*

Nous avons déjà remarqué dans notre *Supplément* du N°. xxxvi. que les bruits, répandus à *Rome* au sujet de l'affaire des trois Pélérins, dont il avoit été parlé dans le *Supplément* précédent, paroissoient avoir été exagérés. Effectivement, des Lettres, qui portent les caractères de la vérité, nous assurent, que cette avanture est bien différente de ce que nous en avons rapporté. Voici comme le fait y est détaillé.

Mardi, 8. Avril, trois *Polonois* en Habits de Pélérins se présentèrent à la Salle du *Vatican*, avant que l'on eût ouvert l'Antichambre de *Sa Sainteté*, demandant à parler à l'*Homme noir*, c'est-à-dire, au Doyen, qu'on leur dit n'être pas encore venu. Malgré cette réponse, ils s'avancèrent pour entrer dans l'Appartement; mais ils rencontrèrent deux Palfreniers, qui les avertirent, qu'on ne pouvoit passer plus avant. Les Pélérins ne s'arrêtèrent pas pour cela, & firent effort pour passer outre. Les Palfreniers appellèrent deux *Suisses* de la Garde, qui avec leur dureté & leur rigueur ordinaires obligèrent les Pélérins à se retirer. L'un d'eux aïant par hazard été frappé, le dépit lui fit porter à l'un des *Suisses*, entre les côtes, un coup d'un Instrument pointu & effilé, dont celui-ci ne s'apperçut pas d'abord. Celui qui avoit donné le coup, s'enfuït; ses deux Compagnons demeurèrent; &, *Sa Sainteté* venant à passer pour descendre à l'Eglise de *St. Pierre*, ils lui présentèrent un Paquet, dans lequel l'on trouva des Centons de Vers *Latins* & *Polonois* à la louange du *St. Père.* La blessure du *Suisse* aïant ensuite été apperçuë, l'on fit aussi-tôt arrêter les deux Pélérins; & le lendemain matin l'on arrêta également celui, qui l'avoit faite: On le trouva travesti. On les mit en prison; & on leur fit leur procès: Mais dans la persuasion, que cet accident est moins l'effet de quelque mauvais dessein que du promt ressentiment, qui ne permit point à celui qui se sentit heurté ou frappé, de considérer le lieu où il se trouvoit, & le respect dû à la Maison & à l'Appartement même du Souverain, la blessure d'ailleurs aïant été trouvée legère & le blessé parfaitement guéri, ils ont été mis tous trois en liberté.

On écrit aussi de *Rome*, que peu avant son départ de cette Ville le Duc d'*Ostrogothie* y a essuyé une rencontre desagréable. Ce Prince, qui avoit écarté de sa Personne tout faste & tout éclat extérieur, descendant le Château *St. Ange*, son Fiacre heurta un peu rudement le Carosse du Prince *Corsini.* Le Cocher de ce Seigneur, ne se doutant point du rang de celui qui se trouvoit dans cette Voiture, se crut fort offensé de la hardiesse qu'avoit eu le Fiacre de ne point se tenir à l'écart, & lui donna un coup de fouet. Un Gentilhomme du Duc descendit aussi-tôt de la Voiture, pour punir le Cocher de sa brutalité, lorsque la Garde du Château accourut & l'en empêcha. L'Officier, faisant semblant de ne pas connoître le Duc, lui promit de faire arrêter le Cocher; mais il ne tint pas parole, & le Cocher marchoit librement le même soir en pleine ruë. Le Duc s'en plaignit au Cardinal de *Bernis*, qui en informa le Prince *Corsini.* Ce Seigneur, fâché de l'insulte que son Domestique avoit faite à une Personne de ce rang, le chassa d'abord de son service & se rendit chez le Duc d'*Ostrogothie* pour lui faire des excuses. Le Pape, instruit dans l'intervalle de ce qui venoit de se passer, & peu content de la réparation donnée au Duc, fit conduire le Cocher en prison, & mettre aux arrêts l'Officier de la Garde du Château. Son Alt. Royale intercéda pour eux; & à ses instances *Sa Sainteté* a fait relâcher l'Officier; mais voulant faire un exemple du Cocher, afin de refréner l'insolence de ces gens, souvent trop fiers de la Livrée qu'ils portent, & garantir sur-tout de desagrémens pareils les Etrangers qui se trouvent dans sa Capitale, Elle a fait bannir cet Homme de la Ville de *Rome* & de tout l'*Etat-Ecclésiastique.*

Le Duc & la Duchesse de *Glocester* sont arrivés le 24. Avril à *Florence:* Le 25. le Prince a fait visite au Grand-Duc.

En vertu d'un Mandement pour instituër action, avec la Clause Edictale ad valvas Curiæ, *obtenu du Haut-Conseil en* Hollande, *par* Guillaume de Bas, *Procureur au dit Haut-Conseil, q. q. sont cités pour comparoître par-devant le dit Haut-Conseil, Mardi* 8. *Juillet* 1777, *tous ceux qui voudroient soutenir avoir quelque prétention à la charge de feu* Jacques (*ou* Jacobus) van der Sanden, *aïant demeuré & étant décédé à* St. Petersbourg, *à l'effet d'instituër leur Action, comme Créanciers, sur le restant des Deniers appartenant à la Succession du dit* Jacques (*ou* Jacobus) van der Sanden, *& déposés en consignation au Greffe du dit Haut-Conseil, ainsi qu'il est plus amplement énoncé au dit Mandement; & ce dans un délai de six semaines sous peine d'un silence perpétuel.*

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A **LEIDE**, *par* Etienne Luzac.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXXVIII.

De LEIDE, *le* 13. *Mai*, 1777.

LA *Gazette* de la *Nouvelle-York* du 17. Mars, d'où nous avons traduit la Proclamation du Chevalier *Howe* dans notre dernier *Supplément*, contient auſſi une eſpèce de Déclaration de quelques Habitans de la Ville & du Comté de *New-York:* Elle y a été inſérée à la requiſition du Sr. *David Matthews*, Maire de la Ville, qui l'année dernière fut arrêté à cauſe d'une Conſpiration, dont on l'accuſoit d'être complice, & qui, étant échappé enſuite de ſa détention dans la Province de *Connecticut*, eſt revenu ſe mettre à la tête des Royaliſtes à *New-York*. Dans ſa Lettre, qui précède la Déclaration, il prie l'Editeur de la *Gazette* de lui donner place dans ſa Feuille, " afin que cette Pièce, ſignée des Habitans de ,, la Ville & du Comté de *New-York*, & exprimant leur fidélité & l'horreur qu'ils ont de la ,, Rebellion actuelle, pût ſervir à détromper les Rebelles de l'idée, où ils ſont, de conſer- ,, ver encore quelques Défenſeurs de leur Tyrannie & de leur oppreſſion dans la fidèle Vil- ,, le de *New-York*." La Déclaration eſt conçuë en ces termes.

Attendu que certaines Perſonnes, Membres de ce qu'on nomme le Congrès-Provincial de New-York, *ont prétendu & exercent encore actuellement le pouvoir d'y repréſenter cette Ville & Comté, & qu'elles pourſuivent avec un tel Congrès des meſures, auſſi ſubverſives du Gouvernement de Sa Maj. que de notre liberté & bonheur: A ces Cauſes, nous les Francstenanciers & Habitans des Ville & Comté de* New-York, *dont les noms ſont ſignés ſous la Préſente, deſavouons de la manière la plus expreſſe le pouvoir, qu'ils ont oſé s'arroger; nous renonçons à toute ſoumiſſion ou obéiſſance aux Ordres ou Réſolutions du dit Congrès-Provincial, ou d'aucun Congrès-Continental, Committé ou Convention quelconque, qui pourroit prétendre d'exercer ſur nous un Pouvoir illégal. Nous reconnoiſſons au contraire & profeſſons par la Préſente notre ſoumiſſion envers le Gouvernement de Sa Majeſté, ſous lequel ſeul nous ſouhaitons & nous attendons de recevoir ces bénédictions ſolides & permanentes, qui ſont propres à la Conſtitution* Britanique *& le partage du Sujet de la* Grande-Brétagne.

Comme l'on ne trouve aucune ſignature ſous cette Déclaration, telle qu'elle a été imprimée, & que l'on ne marque pas même le nombre des Francstenanciers, qui y ont mis leur nom, tout ce que l'on peut en conclure, c'eſt que dans les endroits, où les Troupes *Britaniques* ſont en force, il ſe trouve quelques Habitans qui ſuivent le Parti de la Couronne. La *Gazette* de *Newport*, dans *Rhode-Iſland*, contient Copie d'une Adreſſe, que les Habitans de *James-Town*, principal Bourg de l'Iſle de *Conanicut*, une de celles de la Province de *Rhode-Iſland*, préſentèrent au mois de Janvier au Lieutenant-Général Comte *Percy*, qui commande dans cette Province. Ils s'y expriment en ces termes.

Nous les Sous-ſignés, &c. demandons la permiſſion de vous féliciter ſur votre arrivée parmi nous, qui nous donne l'agréable perſpective du promt rétabliſſement de l'autorité & du Gouvernement de S. M. dans cette partie de la Colonie, où pluſieurs Habitans ont longtems ſouffert les plus grands maux de l'exercice téméraire d'un pouvoir illégal. Nous ſommes ſi pénétrés des bénédictions, qui réſultent d'une connexion Conſtitutionale avec la Mère-Patrie, que Vôtre Exc. peut s'aſſurer, que c'eſt notre deſir le plus ardent d'être réintégrés dans la très-gracieuſe protection de Sa Majeſté, & que nous ſoïons déclarés être en paix avec Elle.

Les exemples multipliés de clémence, que votre Prédéceſſeur immédiat, le Général *Clinton*, a fait éprouver aux Habitans de *Rhode-Iſland* & de *Conanicut*, lorsqu'il a pris poſſeſſion de ces Iſles, exige nos plus vifs remercîmens: Et, d'après le caractère de bienveillance & d'humanité, généralement reconnu en vous, nous ſommes pleinement perſuadés, qu'on nous accordera la jouïſſance de nos libertés & propriétés, ſur les vrais principes de la Conſtitution. Nous oſons repréſenter humblement à Votre Excellence, que nous ſommes fidèlement attachés à Sa Majeſté *George* III, à ſa Perſonne ſacrée, ſa Couronne, & ſa Dignité. Nous promettons & déclarons reſpectivement, que nous demeurerons dans une obéiſſance paiſible envers Elle, & que nous ne prendrons point les Armes ni n'encouragerons d'autres à les prendre, en oppoſition à ſon autorité.

Le Comte *Percy* leur répondit, " qu'il recevoit avec la plus vive ſatisfaction les expreſſions ,, de leur fidélité envers le Roi & de leur attachement pour la Conſtitution *Britanique:* Qu'il ,, communiqueroit aux Commiſſaires de S. M. leur deſir de rentrer ſous la protection du Roi: ,, Que le témoignage, qu'ils rendoient à ſon Prédéceſſeur le Général *Clinton*, lui étoit juſte- ,, ment dû: Que lui, Comte *Percy*, tâcheroit d'imiter ſon exemple, n'aïant, à l'égal de tout ,, autre Officier *Britanique*, d'autre deſir que d'aſſurer aux Habitans fidèles & paiſibles de l'*Amé-* ,, *rique* la pleine jouïſſance de leurs libertés & propriétés, ſur les principes de la Conſtitution."

Au reste, l'on n'avoit eu, depuis le départ du Général *Clinton*, d'autres Nouvelles du Corps de Troupes, qui se trouve dans la Province de *Rhode-Island*, que celle d'un échange de Prisonniers, qui y a eu lieu dans le courant de Février. L'hyver y aïant été extrèmement rigoureux, l'on s'étoit tenu de part & d'autre dans les Quartiers. Le Gouvernement *Britanique* n'a même rien publié jusqu'à présent de ce qui s'est passé dans *Rhode-Island*: Mais l'on trouve dans les Avis de *Londres* du 29. Avril, venus par la voye des *Pays-Bas*, que le Duc de *Northumberland* avoit reçu, de la part du Comte *Percy*, son Fils, une Lettre, qu'il avoit communiquée le 27. aux Ministres d'Etat, contenant en substance, " qu'une partie du Corps ,, aux ordres de ce Général en aïant été détachée, pour aller renforcer l'Armée du Chevalier *Howe* dans la Province de *Jersey*, les *Américains* avoient cru pouvoir profiter de ,, cette circonstance pour reprendre l'Isle de *Rhode*: mais que les Troupes Royales avoient ,, soutenu l'attaque de manière à faire désister les Assaillans de leur entreprise. " Le Lord *Percy* ajoutoit, que les Troupes du Roi étoient en très-bon état, & qu'elles avoient des Provisions en abondance. Peut-être que le Gouvernement se déterminera à publier quelques détails de cette Action, sur-tout si elle a été aussi favorable qu'on la débite, puisque le Bâtiment, *les Amis-Généreux*, parti le 2. Mars de *Rhode-Island*, a apporté le 2. du courant des Dépêches de la part de ce Seigneur au Bureau du Lord *Germaine*. Ce qu'on sçait provisionnellement de l'état des affaires en cette Province, justifie en attendant la prudence, que le Lord *Percy* a euë de ne pas trop se dégarnir, lorsque le Chevalier *Howe* lui écrivit, pour qu'il lui envoyât toutes les Troupes, dont il pouvoit se passer à *Rhode-Island*. Quelques-uns des Papiers publics de *Londres* insinuent, qu'il est survenu à ce sujet un différend entre le Chevalier *Howe* & le Comte *Percy*, le premier de ces Généraux aïant souhaité un plus grand nombre de Troupes, que l'autre n'avoit cru pouvoir détacher. L'on ajoute, que celui-ci a envoyé au Ministère un Mémoire pour sa justification.

Nous avons donné dans le dernier *Supplément* l'abrégé des bruits répandus à *Londres* sur l'état des affaires, tant dans la Province de *Jersey*, que dans les Colonies *Méridionales*. Ceux qui veulent les accréditer, ne manquent point de les revêtir de plusieurs circonstances: Mais, comme le Ministère ne publie rien qui les confirme, & qu'on assure même que depuis quelque tems il n'a reçu aucune Nouvelle intéressante de la part de ses Commandants, dont il n'en attend que dans deux ou trois semaines, nous ajouterons seulement ici, qu'au nombre de ces bruits est celui de la défection de la *Georgie*, qui s'est déclarée, dit-on, pour le Gouvernement: Mais ceux qui sont plus affectionnés à la Cause des Colonies contredisent cette Nouvelle, aussi bien que celles de la mort de Mr. *Washington* & de la levée d'étendard, par Mr. *Dickenson*. Les dernières Lettres, qu'ils disent avoir de la *Georgie*, sont en date du 28. Février, & portent, que le Colonel *Mackintosh*, qui y commande les Troupes du Congrès, étoit prêt à recevoir Mr. *Tonyn*, Gouverneur de la *Floride*, au cas qu'il jugeât à propos de réitérer l'entreprise, qui eut l'année dernière un si mauvais succès. Jamais, suivant eux, l'union n'a été plus générale dans les Colonies; & l'on en a eu la preuve, lorsque la diminution de l'Armée *Américaine* obligea le Congrès, au mois de Janvier, de faire marcher les Milices de quelques Provinces. C'est à cette époque que se rapporte le fait suivant, contenu dans une Lettre de *Philadelphie* du 6. Février.

Lorsque Mr. *Trumbull*, Gouverneur de *Connecticut*, recommanda à tous les Pères de Famille en cette Province, qui sont exemts du Service Militaire, de se former en Compagnies, de choisir leurs propres Officiers, & de s'armer pour la défense de l'*Amérique*, un nombre de Citoyens âgés, du premier rang dans la Ville de *Waterbury*, s'associèrent en Corps & s'élurent des Officiers, qui furent pourvus de Commissions; &, lorsque le Régiment de Milices de la Province, dont ils font partie, reçût ordre de se rendre dans la Province de *New-York*, conformément à une Résolution de l'Assemblée-Générale, cette Compagnie fut la première de tout le Corps à se mettre en marche, & dévança toutes les autres au rendez-vous: Elle se trouve actuellement en cette Ville de *Philadelphie*: Elle consiste en 24. Hommes, dont l'âge réuni monte au-delà de mille ans: Ils sont tous mariés; &, en quittant *Waterbury*, ils y laissèrent leurs Femmes avec 149. Enfans ou Petits-Enfans. L'un d'eux est âgé de 58. ans; il a eu 19. Enfans & 12. Petits-Enfans. Quatorze des premiers sont encore en vie. L'exemple de ces Citoyens respectables prouve à quel degré le Patriotisme élève ici les coeurs, & combien il sera difficile de subjuguer un Peuple, dont la très-grande majorité sçait sacrifier ses liens & ses intérêts personnels les plus chers, pour sauver la Patrie en danger.

De VARSOVIE, *le* 30. *Avril*. Dans la Séance tenuë le 25. de ce mois, le *Conseil-Permanent* a fait une élection, pour remplacer six de ses Membres, qui sont les Comtes de *Mniszech*, Castellan de *Cracovie*; *Oginski*, Palatin de *Troki*; *Sollohub*, Palatin de *Witepsk*; *Prozor*, Ca-

tellan de *Witepsk*; *Olizar*, Grand-Pannetier de la Couronne; & *Sollohub*, Staroste d'*Eyszyc*, dont le dernier est mort, & les autres se sont excusés d'accepter la place, qui leur avoit été donnée dans le Conseil. Les Membres, élus pour leur succéder, sont le Comte *Ossolinski*, Palatin de *Podlachie*; le Prince *Radzivil*, Palatin de *Minsk*; Mrs. *Zienkowicz*, Castellan de *Smolensk*; *Bystry*, Castellan de *Brzesc* en *Lithuanie*; *Popiel*, Porte-Enseigne de *Wislica*; & *Straszewicz*, Maréchal d'*Upita*. Le Roi a revêtu de l'Ordre de *St. Stanislas* le Comte *Sollohub*, à l'occasion de son Mariage avec une Princesse *Sapicha*, Fille du Grand-Chancelier de *Lithuanie*. C'est le même dont on a annoncé la prétenduë mort, arrivée par un accident à la Chasse.

L'attention du Gouvernement se porte actuellement sur toutes les parties de la Police, particulièrement pour trouver les moyens de subvenir aux besoins publics. Le Prince *Lubomirski*, Grand-Maréchal de la Couronne, a fait publier ici cette semaine une Ordonnance, portant, " que tous les Perruquiers-Friseurs, qui y demeurent, seront obligés de payer à l'avenir une Taxe de 25. Florins *Polonois*. " Comme le luxe & le goût d'une parure élégante ont fait ici proportionnément beaucoup plus de progrès que les Arts utiles & les Sciences, l'on compte à *Varsovie* plus de 500. Hommes, la plûpart Etrangers, qui subsistent de l'Art d'arranger les cheveux. Ainsi l'on calcule, que la nouvelle Taxe de Police pourra produire jusqu'à 13. mille Florins *Polonois* par an. On parle d'en mettre également une sur divers Artistes ou Ouvriers, qui n'ont pas été classés jusqu'ici dans quelque Corps de Métier.

Suivant des Lettres de la *Lithuanie*, 3. Généraux *Russes*, à la tête de plusieurs Régimens, sont entrés depuis peu dans le Palatinat de *Minsk*, d'où ils continuëront leur marche par la *Volhynie* jusqu'en *Ukraine*. L'Armée *Russe* se renforce journellement sur les Frontières de la *Turquie*; & l'on continuë à former avec activité des Magasins pour sa subsistance. Cependant l'on se persuade difficilement, que la *Porte* veuille risquer une rupture, & perdre le fruit d'une Paix qu'Elle a achetée pour des Sommes, payées déjà en partie à la *Russie*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 5. *Mai*.

Peut-être qu'il n'y a jamais eu de délibéré aussi prolongé pour rendre un Arrêt, sur-tout après l'ouverture des opinions, que celui de la Cour des Pairs pour juger M. le Maréchal de *Richelieu*, Madame de *Saint-Vincent*, & ses 9. ou 10. Co-accusés. La difficulté de réunir les avis s'est montrée d'abord en ouvrant les opinions, puisque dès le premier jour M. le Premier-Président a jugé nécessaire de demander à M. le Chancelier les Lettres-Patentes du 29. Avril, qui permettent de desemparer le Tribunal. L'Assemblée a recommencé Samedi à l'issuë des Audiences, que le Parlement a voulu donner aux affaires du Public. Elle a duré jusqu'à 10. heures du soir. Cependant les Juges gardent si bien le secret de leurs délibérations, que chacun des Partis se flatte de la Victoire.

Nous avons annoncé il y a quelque tems des Lettres, que Madame de *Bellegarde* a publiées sur le Jugement du Conseil de guerre, qui a condamné son Epoux & son Frère, & dont elle n'a cessé de solliciter la Revision. Comme Mr. de *St. Auban*, Maréchal-de-Camp, y est de nouveau attaqué, cet Officier-Général a présenté une Requête au Roi, " pour supplier S. M. de mettre un terme aux Libelles diffamatoires, répandus contre sa réputation; ajoutant, " que la suppression, qu'il demande de la sus-dite Brochure, intéresse non-seulement son " honneur outragé par toute l'*Europe*, mais aussi le bien du Service, à qui il importe que les " Officiers-Généraux ne soient point exposés à de pareilles diffamations pour avoir exécuté " les ordres du Roi. " On ignore la Réponse, que S. M. a faite à Mr. de *St. Auban*: Mais il est certain, qu'à l'issuë d'un Conseil de Depêches, que le Roi a tenu Samedi, il a été expédié un ordre de relâcher Mr. de *Bellegarde* de sa Prison, où il avoit été condamné à rester 12. ans. La liberté, qu'il a obtenuë, n'est cependant que provisoire, & à la charge de se représenter toutes les fois qu'il en sera requis. Elle est une suite de la résolution prise au même Conseil de Dépêches, d'accorder à Mr. de *Bellegarde* la Revision qu'il a demandée. Son Epouse s'est acquis l'estime générale par les efforts infatigables, qu'elle a faits pour adoucir le sort de son Mari; &, si le mérite reconnu de cet Officier lui a concilié la faveur publique au milieu de son malheur, les démarches zélées de Madame de *Bellegarde* n'ont pas peu contribué à intéresser pour lui des Personnes puissantes, & à faire parvenir ses réclamations au pié du Trône. La Reine, qui n'a pu les entendre sans en être touchée, a donné une nouvelle preuve de sa bonté pour les malheureux, en annonçant elle-même à Madame de *Bellegarde*, de la manière la plus gracieuse, l'admission de sa Requête au Conseil.

L'Abbé *Baudeau*, dont la retraite de Mr. *Turgot* du Ministère avoit entrainé la disgrace & l'exil, a éprouvé un changement de fortune non moins heureux: Il vient d'obtenir une Pen-

ſion de 4. mille Livres ſur une Abbaye, & la permiſſion de continuër l'impreſſion de ſes Ouvrages, même de ſon célèbre Journal économique, intitulé: *Ephémérides du Citoyen.*

SUITE des Nouvèlles de LONDRES *du 6. Mai.*

Le 2. de ce mois, les *Communes* approuvèrent en Committé le Bil *pour permettre l'exportation des Denrées aux Indes-Occidentales;* & après quelque délibération elles réſolurent auſſi, „ que l'exportation de la terre à faire des Pipes à tabac ſeroit permiſe pour le même Pays. " Enſuite la Chambre ordonna de porter un Bil, *pour établir des Tribunaux dans certains Ports de l'*Amérique, *afin de décider de la validité des Priſes, qui y ſeront amenées.* Sur le rapport qui fut fait des Reſolutions de la Chambre du 30. Avril, " pour permettre l'exportation de la Futaille de la Mer *Baltique* & de certains Ports de l'*Amérique*, " on y fit des changemens d'après l'idée où le Lord *North* étoit, & que le Chevalier *Guillaume Meredith* & Mr. *Bayly* avoient déjà fortement combattuë le Mercredi précédent, que la permiſſion d'importer de la Futaille Etrangère aux Iſles donneroit lieu à la contrebande des Toiles & Etoffes d'*Allemagne* aux *Indes-Occidentales*, au préjudice du Commerce de ces Royaumes. La ſeule Réſolution, qu'on ait priſe actuellement à ce ſujet, porte, " que, les Colons aux *Indes-Occidentales* aïant un „ preſſant beſoin de Douves & d'autre Futaille pour la culture de leurs Plantations, il ſera payé „ une Gratification pour l'exportation de ces objets du *Canada*, de la *Floride*, de la *Nouvelle-*„ *Ecoſſe* & de l'Iſle de *St. Jean*, aux dites *Indes*, &c."

Le 5. les *Pairs* paſſèrent le Bil de la *Liſte-Civile.* Les *Communes*, en Committé ſur *les moyens de lever le Subſide*, examinèrent & réſolurent de renouveller pluſieurs Loix prêtes à expirer; ſçavoir, un Acte *pour encourager la culture de l'Indigo dans les Colonies* Britaniques *en* Amérique; un Acte de la 12me. année du préſent Règne *pour encourager la Fabrique du Cuir, en diminuant le Droit ſur le Tan importé de l'Etranger, lorsqu'il excède un certain prix en* Angleterre; & enfin un Acte de la 6me. année du même Règne *pour aſſigner une Prime ſur le Cordage de Fabrique* Britanique, *exporté au dehors, & pour discontinuër la reſtitution des Droits ſur le Chanvre crû, venu de l'Etranger, & exporté au dehors.* Le Bil *pour ſe procurer plus aiſément des Marins & Matelots pour la Flotte Royale*, & celui *pour faire condamner les Captures, faites ſur les* Américains, *par des Tribunaux d'Amirauté établis en certains Ports de l'*Amérique, furent préſentés & lus pour la première fois.

Le Schooner, *le Vrai-Amour*, eſt arrivé le 30. Avril à *Cowes*, venant de *Plymouth* près de *Boſton* dans la *Nouvelle-Angleterre*, d'où il étoit parti le 3. Avril: Le Sr. *Charles Moulton*, qui le commande, l'y avoit acheté avec ſix autres Capitaines, dont les Vaiſſeaux ont été pris, pour paſſer ſur ce Bâtiment en *Angleterre:* Ils rapportent, qu'il y avoit eu un Engagement à *Pecks-kill*, entre *Rhode-Iſland* & *Providence*, dans lequel les *Provinciaux* avoient été défaits: Les Troupes Royales les avoient pourſuivis l'eſpace de 3. miles & s'étoient alors retirées. Chacune des *Treize-Colonies-Unies* avoit équipé un Vaiſſeau de guerre de 36. à 28. Canons: Elles étoient abondamment pourvuës de tout ce qui eſt néceſſaire pour continuër la Guerre; & peu avant le départ du *Vrai-Amour* il étoit entré à *Plymouth* deux Vaiſſeaux *François*, chargés d'Armes & de Munitions. Deux difficultés paroiſſoient ſeules embarraſſer les *Américains;* ſçavoir, le discrédit que la contrefaction, dont on venoit d'avoir des exemples, cauſoit au Papier-monnoye, & la diſette de quelques Articles, particulièrement d'Etoffes pour des Habits. Un Habit complet coûtoit jusqu'à 18. ou 20. Livres: Cependant, malgré ce beſoin extrême, les *Provinciaux* avoient l'humanité de laiſſer à leurs Priſonniers toutes leurs nipes, ne leur ôtant que les Eſpèces qu'ils trouvent ſur eux. Le Capitaine *Flynn*, commandant le Bâtiment *le St. Bees*, revenu de *New-York*, rapporte, que l'Armée du Général *Washington* conſiſtoit actuellement en 14. mille Hommes, & qu'il avoit été envoyé un Corps de 10. mille Hommes vers *Ticonderoga.* Le bruit de la priſe de cette Place par le Général *Carleton* eſt tombé presqu'au moment même qu'on l'a répandu.

De LA HAIE, *le* 11. *Mai.* Les Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* ont fait Mercredi l'ouverture de leur Aſſemblée, qu'ils continuëront après-demain.

Les Avis, reçus de *Gibraltar* (*& inſerés dans notre dernière* Gazette,) concernant le deſir du Roi de *Maroc* de faire la Paix avec cette République, ſe ſont confirmés par une Lettre de Mr. *Nagel*, Conſul de LL. HH. PP. à *Cadix*, en date du 15. Avril: Elle porte, qu'il avoit été informé de *Gibraltar*, que le Reis *Moſtagamini* y étoit arrivé le 11. de *Mogador* & en dernier lieu de *Tétuan*, pour complimenter le Contre-Amiral *Pichot*, Commandant de l'Eſcadre *Hollandoiſe* alors à la Rade de *Gibraltar*, & lui remettre une Lettre de la part de S. M. *Maure*, conforme à un Mémoire ou Déclaration, ſignée le 15. Mars par le Juif *Samuel Sumbel*, Miniſtre d'Etat du Roi de *Maroc.* Dans cet Ecrit, que Mr. *Nagel* reçut le 14. Avril, ce Prince déclare, qu'il a rendu au Capitaine *Meyer* le Bâtiment, qu'il a commandé, & qui a été la première des trois Priſes faites ſur les Sujets de la République par les *Marocains:* Il offre en même tems de relâcher ſans rançon tous les Eſclaves, *Hollandois* de Nation, qui ſe trouvent dans ſes Etats. Mr. *Nagel* ſuppoſe même, que ce Monarque a donné ordre à ſes Corſaires de ſuspendre les hoſtilités, jusqu'à ce qu'il ait reçu la Réponſe des *Etats-Généraux* à ſes ouvertures de Paix.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XXXIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 16. Mai, 1777.

De MADRID, *le* 29. *Avril.*

LE Roi a conféré l'Evêché de *Zamora* à Don *Manuel Ferrer*, Archevêque d'*Edeſſe in partibus*, & Abbé de la Collégiale du Palais de *S. Ildefonſe*.

Dans le Tirage de la Loterie du Canal de *Murcie*, qui ſe continuë tous les jours, le Lot de 30. mille Livres, dans la 5me. Claſſe, qui eſt celle des Rentes viagères, eſt échu le 24. au N°. 33278. Par le Tirage du *Lotto Génois* fait le 26. la Direction a perdu 399560. Réaux de vellon.

De PARIS, *le* 9. *Mai.*

Le fameux Procès entre M. le Maréchal de *Richelieu* & Madame la Préſidente de *Saint-Vincent* a enfin été terminé Lundi 5. de ce mois. L'Arrêt définitif, rendu par 137. Juges, dont 7. Pairs, eſt tellement combiné, que l'honneur de toutes les Parties intéreſſées n'a reçu aucune atteinte légale. Les Billets, ſignés du nom de M. le Maréchal, ſont déclarés faux; & Madame de *St. Vincent* eſt condamnée à payer ceux qu'elle a fait négocier. Sur l'accuſation, que le Maréchal lui avoit intentée, de les avoir fabriqués, & ſur la recrimination, qu'elle avoit faite contre lui, d'avoir ſuborné des Témoins, les Parties ſont reſpectivement miſes hors de Cour, dépens compenſés. Le Major *Vedel*, un des Co-accuſés, eſt ſimplement *averti d'être plus circonſpect à l'avenir*, Jugement qui, n'impliquant aucune flétriſſure, le met à même de reprendre ſon rang dans le Militaire. Le reſte du Diſpoſitif de l'Arrêt fait voir cependant, que la Cour des Pairs n'a point approuvé la Procédure au criminel contre les Co-accuſés. A l'égard de Mr. *Vedel*, le Maréchal eſt condamné aux dépens pour tous dommages-intérêts; mais les autres en ont obtenu de plus conſidérables, comme aïant ſubi une Procédure vexatoire, l'Abbé de *Villeneuve* 30. mille Livres, l'Abbé de *Trans* 10. mille, le Sr. *Alléon Desgoutes*, Avocat, 6. mille, &c. Il eſt permis à tous ces Co-accuſés, décrétés ſur les plaintes de Mr. de *Richelieu*, & déchargés d'accuſation, de faire imprimer 50. Exemplaires de l'Arrêt, & d'en faire afficher 40. chacun en particulier, aux dépens de ce Seigneur.

En même tems que la liberté proviſoire a été accordée à Mr. de *Bellegarde*, moyennant ſa ſoumiſſion de ſe repréſenter, quatre Conſeillers d'Etat, Mrs. d'*Argouges*, de *Bernage*, *Dufour*, & *Vidaud* de *la Tour*, ont été nommés avec Mr. *Lambert*, Maître des Requêtes, pour examiner ſa Requête, tendant à caſſer le Jugement rendu le 12. Octobre 1773. par le Conſeil de guerre, tenu aux *Invalides*.

De LONDRES, *le* 9. *Mai.*

Le 6. de ce mois, les *Communes* ne ſe ſont occupées que de la rédaction ultérieure des objets traités les jours précédens. Le 7. le Roi ſe rendit en Parlement; & l'Orateur de cette Chambre, en préſentant à S. M. le Bil

de la *Liste-Civile*, lui adressa un Discours succint mais touchant, dans lequel il dit, „ que rien ne témoignoit plus sensiblement „ l'amour des *Communes* envers Sa Majesté, „ que la Somme considérable, qu'elles ve- „ noient d'accorder pour payer les Dettes de „ sa Maison, & celle de 100. mille Liv. St. „ par an, dont elles avoient augmenté ses „ Revenus, dans un tems où la situation de „ ce Pays, tant au-dehors qu'au dedans, étoit „ si alarmante; que, considérant que les „ moyens, fournis à S. M. pour maintenir „ avec grandeur, gloire, & dignité la Cou- „ ronne de la *Grande-Brétagne* dans son vé- „ ritable lustre, faisoient en même tems hon- „ neur à la Nation, elles avoient donné de „ la manière la plus libérale, quoique le Peu- „ ple fût chargé d'Impôts au-delà de ce qu'il „ pouvoit porter; & qu'elles avoient accordé „ à S. M. une Somme, qui excédoit de beau- „ coup ses besoins les plus étendus, dans l'e- „ spoir que ce qu'elles avoient consenti de si „ bon coeur seroit employé avec économie „ & sagesse." Le Roi, après avoir remer- cié ses fidèles Sujets des efforts, qu'ils fai- soient pour le soutien de sa Maison, ainsi que l'honneur de sa Couronne, donna son Con- sentement à ce Bil, à 2. autres Bils publics, & à 17. particuliers. Les *Communes*, de re- tour dans leur Chambre, remercièrent l'Ora- teur du Discours qu'il venoit d'adresser en leur nom au Roi, & le prièrent de le faire impri- mer. Elles firent la première lecture d'un Bil, *pour renouveller quelques Loix prêtes à expirer*, (mentionnées dans notre dernier *Supplément*,) & passèrent celui pour *permettre l'exportation de Grains & autres Denrées aux* Indes-Occi- dentales. La Chambre s'étant formée ensuite en Committé *sur le Subside*, le Lord *North* proposa, qu'il seroit accordé

41820. Liv. St. 14. Ch. 5. Sous, pour *liqui- der certaines prétentions portées à la charge de la* Grande-Brétagne *pour les Hôpitaux de l'Armée Alliée pendant la dernière Guerre.*

Pour faire agréer sa proposition, Mylord *North* retraça l'origine de la prétention, qu'el- le concernoit. Il dit, " que Mr. *Grenville*, „ qui étoit alors à la tête de la Tréforerie, „ avoit pris pour principe d'économie de cou- „ per cours à toutes les demandes des Princes „ *Allemands*, qui fournissoient des Troupes „ Auxiliaires à la *Grande-Brétagne*; qu'il „ avoit persisté ainsi à se refuser à celle que la „ Cour de *Cassel* avoit faite, à la fin de la „ dernière Guerre, d'une Somme de plus de „ 70. mille L. St. à titre d'*Extraordinaires*; „ que le Landgrave avoit profité de ses nou- „ velles relations avec la *Grande-Brétagne*, „ pour la remettre sur le tapis avec quelques „ autres prétentions; que le Colonel *Faucitt* „ avoit eu beaucoup de peine à conclure le „ Traité avec ce Prince, sans qu'il y fût in- „ sisté positivement & publiquement sur cet „ objet; mais qu'il en avoit été fait un Arti- „ cle séparé & secret, par lequel le Roi s'é- „ toit engagé à remettre l'affaire devant son „ Parlement."

Le Colonel *Barré* lui répondit d'une manière extrêmement vive: Il observa, qu'à la fin de la dernière Guerre il avoit été établi une Com- mission pour juger de la validité des demandes des Princes d'*Allemagne*; que c'étoit d'après ses recherches & sur son avis que la préten- tion en question & plusieurs autres avoient été rejettées comme *injustes & mal-fondées*.

Mr. *Cornwall*, un des Commissaires de la Tréforerie, & qui en 1763. étoit Payeur des Troupes *Allemandes*, releva cette assertion, & dit, que le Sr. *Bishop*, Chef de la Commis- sion sus-dite, n'avoit point jugé *injuste & mal- fondée* la prétention dont il s'agissoit; mais qu'il avoit cru qu'elle n'étoit point de son Départe- ment: Il ajouta, que lui (Mr. *Cornwall*) la regardoit au contraire comme *juste & légitime.*

Mr. *Burke*, qui parla ensuite, ne s'exprima pas moins fortement que Mr. *Barré*: Ils insi- stèrent l'un & l'autre sur la honte, qui en re- jailliroit sur la Nation, que la demande du Land- grave fût juste ou injuste; que, si elle étoit ju- ste, il étoit honteux de lui en avoir refusé le payement pendant 14. ans; que, si elle étoit injuste, il n'étoit pas moins honteux d'être réduit à la satisfaire, afin de se procurer quel- ques petits secours pour réduire nos Colonies: Ils passèrent de-là à l'état d'humiliation, où, selon eux, la Nation est tombée par la funeste Guerre de l'*Amérique*; ils firent de cette situa- tion le tableau le plus affligeant, qu'ils rendi- rent plus noir encore, en représentant combien d'autres prétentions du même genre il existoit à la charge de la *Grande-Brétagne*, pré- tentions que plusieurs Princes d'*Allemagne* n'étoient pas moins fondés à faire valoir que le Landgrave, &c.

Mr. *Th. Townshend* & le Chevalier *Charles Bunbury* firent une censure non moins sevère de la conduite du Gouvernement; & le pi- quant des reproches, qu'avancèrent ces diffé- rents Membres du Parti de l'Opposition, ame- nèrent une contestation, qui devint presque personnelle. Mais enfin à la levée des suffra- ges la pluralité l'emporta de 38. contre 20. Voix. Il en fut de même de la proposition, que le Ministre fit ensuite d'accorder

32934. L. St. 16. Ch. 6. Sous, pour *rem- bourser les Sommes avancées par plusieurs Per- sonnes, & que l'on a employées au soulagement des Officiers Civils* Américains *& autres, qui ont souffert pour cause de leur attachement au Gouvernement du Roi.*

A ces deux Résolutions, agréées à la plu- ralité, le Committé ajouta les deux suivantes; sçavoir, d'accorder

1879. L. St. 10. Ch. 6. Soûs, pour *rembourser pareille Somme payée par ordre du Roi au Sr.* Duncan Campbell, *qui est chargé de la garde des Forçats sur la* Tamise.

13060. L. St. 2. Chelins, pour *rembourser pareille Somme, avancée par le Roi en vertu d'Adresses de cette Chambre.*

Le Rapport de ces quatre Résolutions se fit hier à la Chambre. La première souffrit de nouveau de grandes oppositions; mais enfin elle passa à la pluralité de 50. contre 42. Voix; & les trois autres furent tout de suite approuvées. La Chambre en Committé résolut ensuite de faire du changement aux Droits sur les Fruits secs apportés de l'Etranger; & il fut arrêté d'accorder un Rabais de 8. pourcent sur les Raisins de *Corinthe*, d'un sur les Raisins *Solis*, de 6. sur ceux de *Smyrne*, de 10. sur ceux de *Faro*, de 8. sur ceux de *Denia*, de 25. sur les Figues de *Faro*, de 10. sur celles de *Smyrne*, & de 6. sur les Prunes.

Le 7. de ce mois, les Propriétaires de la Compagnie des *Indes* se rassemblèrent de nouveau, d'après la Résolution prise le 23 Avril. Voici le Précis de ce qui s'est passé dans cette Assemblée.

Après la lecture de quelques Depêches reçuës de *Bengale* & de *Bombay*; le Chevalier-Baronnet *Herbert Mackworth* remit sur le tapis ses trois Propositions, (*rapportees dans le* Supplément *du* N°. XXXV.) Mrs. *Rous*, *Dempster*, & le Gouverneur *Johnstone* en firent voir l'injustice; ils développèrent les intrigues, que le Nabob d'*Arcot* avoit mises en usage pour se maintenir dans la possession du Royaume de *Tanjour*, malgré les Résolutions de la Compagnie, intrigues qui n'avoient eu que trop d'effet tant aux *Indes* qu'en *Europe*; ils prouvèrent, que le Sr. *Benfield*, un des Ennemis les plus violents du Lord *Pigot*, avoit à la charge du Nabob une créance vraye ou feinte de plus d'un demi-Million Sterling, Somme pour laquelle *Mahomet-Aly-Cawn* lui avoit hypothéqué le *Tanjour*, même après qu'on eut reçu les Instructions de la Compagnie pour rendre la propriété de ce Pays à *Tuljagee*, qui en est le Possesseur légitime; ils alleguèrent des exemples de l'influence aussi repréhensible que dangereuse, que le Nabob avoit sçu se procurer dans le Conseil de *Madras*, dont la pluralité n'avoit pas craint de demander ses ordres en plusieurs occasions, & de lui communiquer les Papiers les plus secrets de la Correspondance des Officiers Civils & Militaires avec le Gouvernement & les Directeurs: Enfin ils insistèrent fortement sur l'incohérence de la Proposition du Chevalier *Mackworth*: Elle commence par dire, " que la Compagnie *desapprouve* ,, hautement la destitution du Lord *Pigot* & la ,, détention de sa Personne, & qu'elle *approu-* ,, *ve* la Résolution prise le 31. Mars de *le ré-* ,, *tablir dans ses Charges de Gouverneur &* ,, *de Président, afin de témoigner de la ma-* ,, *nière la plus expressive son desaveu de sa* ,, *déposition.*" Et, après ce Preambule, elle finit par proposer de lui infliger la même peine qu'à ses Adversaires; c'est-à-dire, de *les rappeller tous sans distinction.* Mr. *Dalrymple*, Secrétaire, & le Major *Wood*, Aide-de-Camp du Gouverneur, répondirent de la manière la plus satisfaisante aux accusations, avancées contre lui; & l'Amiral *Pigot* émut toute l'Assemblée par un Discours des plus touchans, dans lequel il exposa les traitemens injustes, qu'avoit essuyés son Frère, ainsi que les artifices qu'on ne cessoit de mettre en usage pour le perdre & pour annuller ou rendre infructueuse la Résolution, prise le 31. Mars par l'Assemblée-Générale de la manière la plus légale. Il s'étoit déjà étendu sur ces differents points dans une nouvelle Lettre, qu'il a adressée aux Propriétaires, & fait insérer dans les Papiers publics du 6. & du 8. de ce mois. Le Sr. *Maclean*, Agent du Nabob, & quelques autres Membres du Parti contraire, tâchèrent de justifier leur sentiment. Enfin Mr. *Creighton* demanda, si les trois Propositions pour rappeller 1°. le Gouverneur, 2°. ses Adhérents, 3°. ses Adversaires, pouvoient être prises séparement, ou si elles ne faisoient qu'un seul tout. Le Président le renvoya au Chevalier *Mackworth*; &, celui-ci hésitant de répondre, son Parti cria, que les trois Propositions étoient inséparables. On leva donc les Voix sur la Question, si elles seroient prises en considération; & l'affirmative l'emporta de 151. contre 116. Voix. Ensuite l'on proposa de renvoyer encore une fois la Décision finale, & d'indiquer pour cet effet un balot général à aujourd'hui; ce qui passa aussi à la pluralité de 120. contre 84. Voix.

Dans le cours des Débats, le Gouverneur *Johnstone* dit, " que, malgré le grand nom- ,, bre d'Officiers, employés sous le Ministère, ,, qu'il remarquoit dans le Parti contraire, ,, il ne pouvoit supposer, d'après les qualités ,, qu'on reconnoissoit au Lord *North*, qu'il ,, s'intéressât effectivement pour le succès d'u- ,, ne intrigue, aussi peu politique qu'injuste ,, & ridicule." Il est cependant plus que probable, que, non-obstant la première Résolution de la Compagnie, du 31. Mars (*insérée dans la* Gazette N°. XXVIII.) le Parti Ministérial l'emportera; & l'on regarde comme certain le rappel indistinct du Lord *Pigot*, de ses Partisans, & de ses Antagonistes, ainsi que l'envoi de cinq Commissaires à *Madras*, qui feront voile avec une Escadre, chargée de co-opérer au rétablissement du bon ordre sur la Côte de *Coromandel*.

En attendant, les Partisans du Lord *Pigot* ont la satisfaction de voir, que les gens desintéressés condamnent hautement la conduite de ses Adversaires. Trente-sept des principaux Officiers Civils de la Compagnie à *Madras* ont signé à ce sujet la Protestation suivante.

A George Stratton, Ecuyer, *au Chevalier* Robert Fletcher, *à* Henry Brooke, Charles Floyer, Archdale Palmer, François Jourdan, & George Mackay, Ecuyers.

Messieurs,

Nous, *les Sous-signés Officiers de la Compagnie des* Indes-Orientales, *aïant pris en très-sérieuse considération la Révolution récemment arrivée dans le Gouvernement de cette Place, & craignant qu'on ne représente cette mesure à nos Honorables Maîtres comme aïant été effectuée avec le concours des Officiers Civils, opinion que nous nous appercevons avoir été semée de dessein prémédité dans cet Etablissement, nous regardons pour cette raison comme notre devoir indispensable de protester publiquement contre une Action, qui nous paroît directement contraire aux Commissions, données par la Cour des Directeurs au Lord* Pigot, *& entièrement subversive de la constitution de ce Gouvernement: Sur ce principe évident donc, que*, par-tout où il n'existe point d'autorité, on ne peut attendre d'obéissance, *nous croyons être tenus, (afin que notre silence ne soit interprété comme un consentement à des mesures, qui répugnent si directement à nos sentimens comme Hommes & à notre devoir comme Officiers de la Compagnie,) de vous informer formellement par la Présente, "que nous ne pouvons reconnoître d'autre que le Lord* Pigot *comme Gouverneur du Fort* St. George *& Président du Conseil." Entant que Membres d'un Gouvernement Civil, nous ne pouvons considérer un appel à la Force Militaire que comme une chose de la conséquence la plus dangereuse: Et, s'il étoit possible que nous reconnussions l'utilité du changement qui vient d'être fait, nous nierions absolument la légalité de la mesure. Cependant, vu, que par la conduite des Militaires en cette occasion, il ne reste que peu de doute, que l'administration des affaires de l'Honorable Compagnie ne doive demeurer entre vos mains*, Messieurs, *jusqu'à ce qu'on ait jugé votre conduite en* Europe, *nous n'hésitons pas un moment d'offrir nos services volontaires dans nos Offices respectifs, pour conduire les affaires de nos Honorables Maîtres, dont les interêts font le premier objet de nos soins, & à la candeur ainsi qu'au jugement supérieur desquels nous soumettons notre conduite. La seule faveur, que nous aïons à vous demander*, Messieurs, *c'est de charger votre Secrétaire de comprendre cette Lettre dans les Depêches, qu'on va expedier par le Vaisseau*, le Grenville, *en* Europe.

Le Gouverneur & le Conseil de *Bombay*, principal Etablissement de la Compagnie sur la Côte de *Malabar*, ont suivi le même sentiment: Ils ont refusé de reconnoître le Sieur *Stratton* & ses Adhérents dans la qualité, qu'ils se sont arrogé; & toutes les Depêches, qu'ils envoyent à ce Département, sont adressées au Lord *Pigot*, Gouverneur, & au Conseil. Quant au Conseil-Suprême de *Bengale*, qui a approuvé les procédés de ce Parti, il est lui-même dans la plus grande division. Le Sr. *Hastings*, Président, auquel la Compagnie avoit envoyé sa démission, a refusé de la donner; &, comme il lui a été accordé une voix prépondérante, il dispose arbitrairement de toutes choses avec le Sr. *Barwell*, tandis que les deux autres Membres du Conseil, le Général *Clavering* & le Sr. *Francis*, (les seuls restans après la mort du Général *Monson*, dont on a reçu la Nouvelle,) ont envoyé les plus fortes plaintes contre lui.

Le Paquet-bot, *le Despencer*, Capitaine *Dashwood*, arrivé de *New-York* à *Falmouth*, après un trajet de 22. jours, a apporté quelques particularités au desavantage des *Américains*. (*Nous en parlerons dans le* Supplément.)

Actions: *Banque*, 135 & un quart. *Indes*, 169. *Sud*, 94.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **West-Frise**,
A LEIDE, *par* Etienne Luzac.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XXXIX.

De LEIDE, *le* 16. *Mai*, 1777.

DE SMYRNE, *le* 24. *Mars*. La Guerre, que la *Porte* a à soutenir contre les *Persans*, & celle dont elle est menacée de la part de la *Russie*, ont fait mander d'ici toutes les Troupes, tant de terre que de mer, qui s'y trouvoient. Deux Drapeaux, chacun de 30. à 40. Soldats, sont partis pour aller servir contre les premiers: Mais, comme il règne beaucoup de mauvaise volonté parmi les *Janissaires* dans nos Quartiers, l'on craint, qu'ils ne désertent en chemin. De douze-cents *Galiongis* ou Matelots, que la *Porte* a envoyé ordre d'enrôler ici, 500. se sont offerts volontairement; & l'on en a déjà embarqué 300. pour *Constantinople*. Ils sont tous destinés à équiper la Flotte, que le Gouvernement a dessein d'envoyer dans la *Mer-Noire*. Ces Marins étant pour la plûpart des Mutins, dont le séjour cause beaucoup de desordre dans la Ville, l'on n'est pas fâché d'en être délivré par ce moyen.

De STOKHOLM, *le* 29. *Avril*. Le Roi a tenu hier un Chapître de ses Ordres, dans lequel S. M. a revêtu le Veld-Maréchal Comte *Gabriel Spens* des Marques de celui des *Séraphins*; après quoi Elle a créé Commandeur de l'Ordre de l'*Epée*, le Lieutenant-Général *Duhietz*; Commandeur de celui de l'*Etoile-Polaire*, le Chambellan *Bengt Sparre*, son Envoyé-Extraordinaire à *Madrid*; Chevalier du même Ordre, Mr. de *Schönberg*, Conseiller de Chancellerie & Historiographe de *Suède*. Six Officiers furent décorés de la Croix de l'Ordre de l'*Epée*.

Le Baron de *Haeften*, Envoyé-Extraordinaire de la République des *Provinces-Unies*, aiant été nommé par LL. HH. PP. à l'Ambassade de *Constantinople*, a eu le 21. ses Audiences de congé de Leurs Majestés. Le Roi a supprimé la Charge de Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, vacante par la retraite volontaire de Mr. de *Rosenadler*; & S. M. en a réuni le Département à la Charge de Président de la Chancellerie.

De VARSOVIE, *le* 30. *Avril*. Mr. *Blanchot*, Résident de *Prusse*, a reçu hier par un Exprès la Réponse du Roi, son Maître, à la Lettre, que S. M. *Polonoise* lui avoit écrite; (*ainsi que nous l'avons rapporté dans la* Gazette N°. XXXVI.) On n'est pas encore informé du contenu; mais l'on sçait provisionnellement, que Mr. *Blanchot* n'a point reçu son rappel. Il paroît se confirmer, que M. le Baron *Reviczky*, Envoyé de la Cour de *Vienne*, a obtenu le sien, & qu'il partira d'ici vers la fin du mois prochain.

La coûtume pernicieuse d'enterrer les morts dans les Eglises vient d'être abolie ici, pour les Habitans *Catholiques*: Il ne sera plus permis d'inhumer dans celles de cette Religion, ni même dans les Cimétières qui les entourent, beaucoup moins de jetter les Cadavres dans les fosses à chaux, qu'on y a pratiquées. On construira des Cimétières hors de la Ville; & l'on y creusera des Caveaux, portant l'inscription de la qualité & de l'âge de ceux qui y sont déposés; coûtume qui avoit déjà été adoptée depuis quelque tems par la Communion des *Dissidens*.

La Ville de *Lissa*, occupée récemment par les Créanciers du Prince *Antoine Sulkowski*, a déjà été dégagée d'entre leurs mains, par la remise que ce Seigneur leur a fait faire d'une Somme considérable, & l'assurance qu'il leur a fait donner d'acquitter bientôt le reste. Le cas, où il s'est trouvé, est celui de plusieurs de nos Grands. Le Prince-Primat est mort insolvable: Comme son embaumement est estimé à 2. mille Ducats, & qu'il en coûtera encore davantage pour conduire son Corps en *Pologne*, il est douteux qu'on en veuille faire les frais.

On mande de la *Courlande*, qu'il y est entré plusieurs Régimens tant d'Infanterie & de Cavalerie *Russe* que de *Cosaques*: Ils appartiennent à la Division de *Livonie*, & doivent marcher vers l'*Ukraine*: Si la Guerre se déclare entre la *Russie* & la *Porte*, le Général Prince *Repnin* commandera, dit-on, une des Armées de sa Nation.

On a reçu ici une Lettre du Sr. *Kosciuszko*, Gentilhomme *Polonois*, actuellement Officier au Service des *Colonies-Unies* de l'*Amérique*. La date de cette Lettre n'est pas des plus fraiches, vu le détour qu'elle a été obligée de faire, avant de parvenir à sa destination: Cependant elle est d'autant plus intéressante, qu'elle contient sur les ressources actuelles des Colonies & sur les Forces, que le Congrès avoit dessein de mettre sur pié pour la Campagne de cette année, des détails qui surpassent tout ce qu'on en a vu ailleurs, & qui, venant d'un Etranger que l'enthousiasme de la Cause *Américaine* n'aveugle point, prouvent évidemment la témérité de ceux qui ont engagé la *Grande-Brétagne* dans cette funeste Guerre, en assurant le Parlement & la Nation, que trois ou quatre Régimens suffiroient pour mettre les Révoltés à la rai-

ſon. Au reſte, il paroît que les Colonies ne manquent point d'Officiers, puisque Mr. *Kosciuszko* aſſure, que les Etrangers ne trouvent pas autant de facilité qu'ils s'imaginent pour ſe placer dans les Troupes *Continentales*.

De BERLIN, *le* 8. *Mai*. Nous apprenons de *Königsberg*, que *Frédéric-Louis* Comte de *Wallbourg*, Général-Major de Cavalerie, y eſt mort le 29. Avril à l'âge de 65. ans.

On a eſſuyé le 26. du même mois au matin dans toute la *Pruſſe-Occidentale* & les Diſtricts de la *Poméranie*, qui en ſont voiſins, un orage, mêlé de grêle & de neige, qui a cauſé les accidens les plus fâcheux. A *Colberg*, où il paſſa à 11. heures & demie, un ſeul coup de tonnerre, qu'on y entendit, mit le feu à la flêche de la Tour de l'Egliſe de *Ste. Marie*; mais un Citoyen, qui eut le courage d'y monter, l'éteignit au moyen d'une ſeringue portative, avant qu'il pût faire des progrès. A *Beſekow*, où l'orage tomba à 10. heures & mit également le feu à la Tour de l'Egliſe, on eut plus de peine: Cependant, après un travail de trois heures, dirigé par quelques Citoyens zélés, particulièrement par le Muſicien de la Ville, qui s'étoit apperçu le premier de l'incendie, la Bourgeoiſie parvint à l'arrêter. Mais à *Elbing*, où l'orage, tombé à la même heure, cauſa le même accident, l'on fut moins heureux. On découvrit par la fumée, que la pointe de la Tour verte de l'Egliſe *Catholique* de *St. Nicolas* étoit en feu: On ſe donna toutes les peines poſſibles pour l'étouffer dans ſa naiſſance; mais inutilement, vû la hauteur de la flêche, qui ne permit point aux Pompes ordinaires d'y atteindre. Tout le corps de la Tour & des Tourelles ſe trouva bientôt en flammes; & dans 6. heures tout l'Edifice eut le même ſort. Quoique la groſſe Tour croûlât par bonheur perpendiculairement, & que le plus grand feu ſe concentrât ainſi dans l'enceinte des Murs, la chûte de la petite Tour fut aſſez pour communiquer les flammes aux Bâtimens voiſins. L'Hôtel de Ville étant ſitué vis-à-vis de l'Egliſe, la Tour de cet Edifice s'enflamma; & peu d'heures après l'Hôtel même, celui du Poids public, & quatre Maiſons attenantes furent la proye des flammes. L'incendie a duré deux jours; & le 28. au départ des Lettres il n'étoit pas encore entièrement éteint. Le feu couvoit dans les ſouterreins de l'Hôtel de Ville; & à tout moment l'on craignoit, qu'il ne ſe renouvellât. La Ville entière a été dans le danger le plus imminent; & ſans la pluye, qui ne discontinua point, le ravage, déjà ſi grand, auroit été encore plus conſidérable. Le Commandant & la Garniſon ſe ſont beaucoup diſtingués en cette triſte occaſion. Il eſt remarquable, que le Dimanche ſuivant l'on auroit célébré le Jubilé de l'Egliſe, dont on ne voit plus que les décombres. On trouvera auſſi peu d'exemples, qu'un même orage ait incendié, dans une ſi grande étendue de Pays, trois Tours à la fois.

De GIBRALTAR, *le* 17. *Avril*. L'Arraez *Hamet Moſtagamini* eſt arrivé ici le 11. de ce mois de *Tétuan*, avec ordre du Roi de *Maroc*, ſon Souverain, de conduire à *Larrache* la Frégate *Salétine*, qui ſe trouve dans notre Baye. Ce Commandant, qui eſt accompagné d'un Négociant *Juif*, nommé *Acris*, eſt de plus chargé de deux autres Commiſſions; l'une, de traiter d'un Accommodement avec le Contre-Amiral *Pichot*, Commandant de l'Eſcadre *Hollandoiſe* dans la *Méditerranée*, auquel les circonſtances n'ont pas permis de ſe rendre à *Mogador*; l'autre, de remettre au Commandant de notre Place des Lettres de Sa Maj. *Maure*, par lesquelles Elle ſe plaint de la retraite donnée dans le Port aux Vaiſſeaux *Hollandois*, qui ſont deſtinés à inquiéter ſes Corſaires: Il menace, au cas qu'on les y admette plus longtems ou qu'on les laiſſe entrer dans la ſuite, de donner ordre dans ſes Ports de n'y plus recevoir aucun Bâtiment *Anglois*; de défendre l'exportation des Vivres de ſes Etats pour *Gibraltar*; & même d'y faire mettre le feu. Cependant, malgré ce ton de hauteur, on eſt perſuadé, que le Monarque *Marocain* ne deſire que la Paix, & qu'il n'a pour le préſent aucun deſſein d'entreprendre une Expédition. Les 8. ou 10. Galiottes, qu'il tient à *Tanger* pour croiſer contre les *Hollandois*, en ſortent ſeulement de tems en tems, lorsque le calme leur permet de s'éloigner à une petite diſtance. Le ſoulèvement dans les Provinces du *Sud* s'étant appaiſé, le Roi de *Maroc* ſe rendroit de *Mogador* à *Safi*, d'où il paſſeroit à *Rebat*, Ville voiſine de *Salé*.

De MARSEILLE, *le* 21. *Avril*. Le Comte de *Teſſé*, Premier-Ecuyer de la Reine, eſt arrivé ici avec Madame ſon Epouſe, le Duc d'*Ayen*, & deux autres Seigneurs, qui vont s'embarquer à *Toulon*: Ils monteront la Frégate *l'Atalante*, commandée par le Baron de *Durfort*, & deſtinée à transporter dans le *Levant* le Baron de *Tott*, Inſpecteur-Général des Etabliſſemens *François* dans les Etats du *Grand-Seigneur*. Ils viſiteront avec lui les Echelles. La Frégate prend des Vivres pour 18. mois, dont 9. en nature & 9. en argent.

Le Capitaine *Deryaux*, de *Dieppe*, commandant le Navire *la Bonne-Intention*, a déposé avoir rencontré ſur le Cap *Ortugal* un Vaiſſeau de guerre *Anglois* de 60. Canons, qui l'avoit

visité, & dont le Commandant lui avoit dit, qu'il avoit navigué longtems avec le Vaisseau de guerre *François*, *le Robuste*, de 74. Canons, & qu'il l'auroit attaqué, s'il n'avoit été plus fort que lui. On croit qu'il y a du mal-entendu dans ce rapport.

L'inhumation des entrailles du Prince-Primat de *Pologne*, & le dépôt de son Corps dans l'Eglise des Comtes-Chanoines de *Saint-Victor*, ont été faits avec les Cérémonies d'usage pour les Grands. Mr. *Lavabre*, Avocat, chargé de la confiance du Prélat, a fait les présentations, auxquelles le Chapitre a répondu par le ministère d'un Comte-Chanoine. On a imprimé le Procès-Verbal de toutes ces formalités.

De VERSAILLES, *le* 7. *Mai.* Avant-hier, Leurs Majestés, accompagnées de la Famille Royale, assistèrent, dans la grande Salle du Château, à la représentation de l'Opéra de *Castor & Pollux*. Hier, le Roi, accompagné de *Monsieur*, se rendit au Château de *la Muette*, pour dîner. La Reine, accompagnée de *Madame* & de Madame la Comtesse d'*Artois*, y fut aussi dîner. Vers les 3. heures & demie, le Roi se rendit à la Plaine des *Sablons*, accompagné de *Monsieur*, & y passa en revuë les deux Régimens des Gardes *Françoises* & *Suisses*. Mgr. le Comte d'*Artois*, Colonel de ce dernier Corps, étoit à sa tête. L'affluence de Spectateurs étoit d'autant plus grande, malgré la pluye, qu'on s'est empressé d'y voir M. le Comte de *Falckenstein*, qui y a assisté.

De DUNKERQUE, *le* 8. *Mai.* Le Schooner, *la Surprise*; Cap. *Gustave Cuningham*, muni d'une Lettre de marque du Congrès *Américain*, est rentré le 6. dans ce Port, d'où il étoit sorti le 1. de ce mois. Il y a amené deux Prises. L'une est le Paquet-bot de *Harwich*: La seconde est le Navire du Capitaine *Robert Kelly*, venant d'*Oneille* avec un chargement d'Huile & de Fruits, & destiné pour *Hambourg*. Le Sr. *Kelly*, conduit avec son Equipage, consistant en 7. Hommes, par un Bâtiment pêcheur à *Nieuport*, s'est rendu de-là à *Ostende*, où il a fait sa Déclaration au Sr. *Peter*, Consul de sa Nation: Et celui-ci l'a d'abord envoyé à *Londres*, avec une Lettre pour demander au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires en cette occasion.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 9. *Mai.*

Pendant les débats, qu'il y eut le 6. de ce mois dans les *Communes*, la Galerie de la Chambre fut fermée, & l'on n'y admit aucuns Etrangers. Cependant il paroît, que la proposition, que Mr. *Luttrell* a faite le 30. Avril, & qui fut alors rejettée, (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. XXXVII.) produira quelque effet: L'on assure que, suivant le projet de ce Membre, chacun de ceux de la Chambre aura à l'avenir la permission d'y faire admettre un Auditeur, en communiquant à l'Orateur le nom de la Personne avec son propre nom; mais l'on n'aura point le droit de donner un second Billet. On croit, qu'il sera fait un Réglement à ce sujet. Aujourd'hui, le Chevalier *Jaques Lowther* proposera dans les *Communes* de faire augmenter les Sommes, assignées sur la *Liste-Civile* aux Ducs de *Glocester* & de *Cumberland* pour l'entretien de leurs Maisons. Le second de ces Princes a dessein d'aller, avec la Duchesse son Epouse, passer une partie de l'Eté aux Eaux de *Spa*.

Le 5. l'on a porté devant le Docteur *Bettesworth*, Chancelier du Diocèse de *Londres*, la Cause entre Madame *Elizabeth Chudleigh*, Duchesse Douairière de *Kingston*, & le Comte de *Bristol*, son premier Epoux. Après une Plaidoirie assez longue, le Juge a retracté la Sentence du 10. Février 1769. qu'il avoit signée lui-même avec les Docteurs *Collier*, *Calvert*, & *Wynne*, & qui portoit, " qu'il étoit imposé un silence perpétuel à Mr. *Hervey* (depuis Comte de ,, *Bristol*,) au sujet de sa prétention de Mariage avec Madame *Chudleigh*; lui défendoit de ,, s'en vanter à l'avenir, & le condamnoit aux dépens. " Le Comte de *Bristol* devra à présent entamer un nouveau Procès, pour prouver son Mariage avec Madame *Chudleigh*.

L'arrivée du Paquet-bot, *le Despencer*, à *Falmouth* fut annoncée hier par un Exprès au Bureau du Lord *Germaine*. Les Dépêches du Lord & du Chevalier *Howe*, que le Gouvernement a reçuës à cette occasion, sont en date du 31. Mars & du 3. Avril. Voici le Précis de ce qu'on rapporte comme leur contenu.

Cinq-cents Hommes des Troupes du Roi s'étant embarqués, les derniers jours de Mars, sous la conduite du Colonel *Bird* & du Major *Hope*, avec le Lieutenant *Durnford*, du Corps des Ingénieurs, pour detruire un Magasin, que les *Américains* avoient à *Peeks-bill*, ils remontèrent la Rivière *Septentrionale* à bord de 4. Bâtimens de transport, sous le convoi de la Frégate *la Brune* & d'une Galère armée. A leur approche les *Américains* quittèrent la place avec précipitation, mettant le feu aux Moulins sur la Crique de *Gregory*, où il y avoit plus de 500. Barils de Farine avec 80. Tonneaux de Rum. Ils brulèrent aussi deux grandes Granges, contenant une quantité immense de Munitions de guerre, avec leur Grenier à fourage; & tout leur

foin, paille, grains, &c. ainsi qu'un nombre considérable de Barriques de Rum, qu'ils percèrent. Nos Troupes, débarquant immédiatement, brûlèrent le principal Magasin même avec les Barraques, les Atteliers, les Granges, & tout l'Attirail y appartenant, 150. Chariots, une grande quantité d'Outils de tranchée & de charpenterie, de Boeuf, Porc, Farine, Riz, Biscuit, Chandelles, 400. Barrils de Rum ou de Melasse, 12. Tonneaux de Caffé, quelques Caisses de Chocolat, des Caisses d'Armes, des Munitions d'Artillerie, 30. Tonneaux de cloux, 20. Caisses de dragée, outre une grande quantité de fer en barres ou fendu, qu'elles conduisirent à bord des Vaisseaux ou qu'elles détruisirent. On en fit de même des Equipages de Camp du Sr. *Mac-Dougal*, commandant en chef les Forces *Américaines* en cet endroit, des Uniformes d'Officier, de leurs Drapeaux, de quelques Chaloupes ou Esquifs, & d'une belle Pièce de 12. livres de balle; le tout sans perte d'un seul Homme de notre côté. On évaluë celle des *Américains* à 70000. L. St.

De LEIDE, *le* 14. *Mai.* Par les Vaisseaux de la Compagnie des *Indes*, revenus récemment de *Batavia*, l'on a reçu les tristes détails des ravages, que le Volcan de *Ternate* a faits dans cette Isle, l'une des *Molucques*, par des éruptions continuelles, depuis le commencement de Juillet jusqu'en Novembre 1775: Ils se sont fait sentir principalement dans la partie occupée par les Naturels du Pays. Dans la partie *Septentrionale*, nommée *Xulla Facory*, la lave a couvert une grande étenduë de terrein; & 141. Habitans, qui y cultivoient des Jardins, aïant voulu se sauver en Mer sur leurs petits Bateaux, ont été engloutis par les vagues, qu'agitoient les secousses de l'éruption. Plusieurs autres ont été grièvement blessés par les pierres & autres matières brûlantes, que vomissoit la Montagne. Le dernier tremblement de terre, dont ces Avis font mention, est arrivé le 1. Juillet 1776; mais il a été beaucoup moins sensible que ceux des années précédentes.

Les Particuliers de ces Provinces, qui ont des relations aux *Indes*, ont fait une perte desagréable par la prise du Paquet-bot *le Prince d'Orange*, faite le 2. par l'Armateur, *la Surprise*: Les Avis postérieurs de *Londres* nous ont appris, que la Malle, dont il étoit chargé, contenoit un grand nombre de Lettres des Etablissemens *Hollandois* au *Bengale* & au Cap de *Bonne-Espérance*, apportées en *Angleterre* par le Vaisseau de la Compagnie *Angloise*, *le Grenville*, & la Chaloupe, *la Sirène*. On a eu à *Harwich* dès le 4. Mai la Nouvelle de cette prise: Et l'on écrit de cette Ville-là, que l'Armateur est un Bâtiment, monté de 4. Canons & 10. Pierriers, qui a été acheté à *Douvres* & équipé en *Europe* par le Capitaine *Cuningham*: Il s'étoit pourvu préalablement d'une Lettre de marque de la part du Congrès; & il s'est procuré ensuite l'Equipage nécessaire, tout composé de gens déterminés de différente Nation, particulièrement de Contrebandiers *Anglois*, *Irlandois*, & *Hollandois*. Crainte d'être forcés eux-mêmes par leurs Prisonniers, ils ont pour méthode de les mettre sur des Bâtimens Pêcheurs, qu'ils payent pour cet effet. Pour prévenir de pareils accidens dans la suite, le Gouvernement *Britanique* a résolu de faire escorter le Paquet-bot de *Harwich* par un Bâtiment armé; & un Cotter *Anglois*, entré le 9. au soir à *Hellevoet-sluis*, a rapporté, qu'un Vaisseau du Roi attendoit sur la Côte le Paquet-bot, qui devoit en partir le lendemain, pour l'escorter jusqu'en *Angleterre*. On apprend aussi par les Lettres de *Londres* du 9. qu'il étoit venu ordre à *Portsmouth* de faire partir immédiatement deux Chaloupes, pour aller à la poursuite de *la Surprise*; & la Chaloupe *l'Alderney* sortit le 5. de *Yarmouth* pour le même effet. Il est d'autant plus pressant de donner la chasse à cet Armateur, que, s'il établissoit sa station à *Dunkerque* & qu'il y armât le Paquet-bot pris, comme on lui en attribuë le dessein, ces deux Bâtimens troubleroient extrêmement la communication de l'*Angleterre* avec les *Pays-Bas Autrichiens* & *Unis*. Selon une Lettre de *Douvres*, le Sr. *Cuningham* a chassé le 6. à la vuë même de ce Port le Paquet-bot, *la Depêche*, Cap. *Boykett*, qui en étoit parti ce jour-là pour *Ostende* & *Calais*. Le 7. l'on paya au Caffé de *Lloyd* à *Londres* 30. pour cent d'assurance pour le Paquet-bot, *le Dauphin*, Cap. *Cockerell*, parti de *Harwich* le 3. & arrivé à *Hellevoet-sluis* le 5. de ce mois. Des bruits peut-être faux ont augmenté l'alarme, puisque l'on assuroit qu'il croisoit dans la *Manche* jusqu'à 4 Armateurs *Américains*. Pour y assurer la Navigation, *la Zèbre*, Chaloupe neuve construite à *Sheerness*, y établira sa croisière; & il a été donné ordre par l'Amirauté *Britanique* d'armer encore 4. Frégates pour la même destination.

De LEIDE, *le* 15. *Mai.* Suivant des Lettres postérieures de *Dunkerque*, en date du 10. Mai, la première cause des alarmes, mentionnées dans l'Article précédent, a cessé, puisqu'elles nous apprennent que, sur les plaintes des Négocians, le Sr. *Cuningham*, son Lieutenant, & presque tout son Equipage y ont été arrêtés le 9 au soir par ordre de la Cour & conduits en prison.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO XL.

De Leide, le 20. Mai, 1777.

De la Turquie, *le* 14. *Avril.* Des Lettres de *Conſtantinople* annoncent la démiſſion de *Mehemet-Effendi*, *Kiaya* ou Lieutenant du *Grand-Viſir*. *Mehemet-Pacha*, Aga des *Janiſſaires*, a auſſi perdu ſa place; mais en même tems il a été nommé au Gouvernement de *Siliſtrie*: Il a été remplacé par *Mehemet-Aga*, qui a été *Senner-Baſchi* pendant la dernière Guerre, & envoyé enſuite en exil à *Gallipoli*.

Les affaires de la *Porte* ſont jusqu'ici dans un état d'indéciſion: Le Parti de *Sahib-Guerai* fait des progrès dans la *Crimée* & les Pays qui en dépendent: Il s'eſt emparé non-ſeulement de la petite Ville, nommée *Tamruch* ou *Tamarow*, mais auſſi de la Fortereſſe de *Taman* & de l'Iſle, où ces deux Places ſont ſituées; conquête qui met les *Ruſſes*, ſes Protecteurs, en poſſeſſion du Détroit de *Caffa*, & par conſéquent en état de fermer aux Vaiſſeaux *Turcs* l'entrée de la Mer d'*Azoff*. Un ſecond avantage, qu'elle a procuré, c'eſt la ſoumiſſion du *Cuban*, qui en eſt voiſin: Les Hordes *Tartares*, qui l'habitent, ont reconnu *Sahib-Guerai* pour leur Souverain. *Dewlet-Guerai* & ſes Partiſans ne ceſſent de réclamer le ſecours de la *Porte*: Mais celle-ci, malgré les ſentimens guerriers de quelques-uns de ſes Miniſtres, ne paroît pas vouloir ſe précipiter dans une Guerre, dont, à en juger par toutes les apparences, la fin pourroit être des plus fatales pour la Domination *Ottomane*: Elle a écrit à *Dewlet* des Lettres, par lesquelles elle l'exhorte, ainſi que ſes Partiſans, à éviter tout acte d'hoſtilité contre la *Ruſſie*, leur rappellant que la Nation *Tartare* a demandé elle-même l'Indépendance; & que, cet objet aïant été fixé invariablement par le Traité de Paix, il ſeroit téméraire de vouloir en violer l'obligation. Les Réfractaires répondent, que la Cour de *Pétersbourg* même n'obſerve point cet Article d'une manière auſſi exacte qu'on l'exige de la *Porte*, puisque ſes Troupes ſoutiennent ouvertement le Parti contraire; & que, bien loin de laiſſer la *Crimée* à elle-même, elles occupent tout le Pays. C'eſt pour s'éclaircir ſur ces allégations ainſi que du véritable état des choſes, que le *Grand-Seigneur* y a envoyé *Jaid-Aga*, qui a été pluſieurs fois employé pour de pareilles Commiſſions.

Les différends avec la *Perſe* ont auſſi encore de quoi inquiéter: Il ſe confirme, que *Kerim-Kan* a été obligé, par des troubles ſurvenus dans la Province de *Chorаſan*, de retirer une partie de ſes Troupes du Gouvernement de *Bagdad*; mais le reſte eſt encore en poſſeſſion de *Basſora*; & la tentative, qu'un Corps d'*Arabes* a faite pour reprendre cette Ville, a échoué.

De Copenhague, *le* 9. *Mai.* Le Roi a accordé au Lieutenant-Général de *Köller-Banner*, (connu par la part qu'il eut à la Révolution de 1772.) la démiſſion qu'il a demandée de toutes ſes Charges, avec le grade de Général en chef & une Penſion de 4400. Ecus. Le Comte de *Redern*, qui a réſidé ici avec le Caractère d'Envoyé-Extraordinaire du Roi de *Pruſſe*, eſt parti pour *Berlin*.

De Varsovie, *le* 7. *Mai.* Le *Conſeil-Permanent* a été fort occupé la ſemaine dernière, tant par les Lettres reçuës de la Cour de *Berlin* relativement à la Démarcation, que par les Dépêches de Mr. de *Boskamp*, Internonce du Roi & de la République à *Conſtantinople*. Ce Miniſtre paroît bien réuſſir dans ſes Négociations, dont un des principaux objets eſt de mettre la relation de la *Pologne* avec la *Porte* ſur un pié, conforme à la Conſtitution actuelle du Royaume. Par une ſuite de nos Guerres avec les *Ottomans*, dont les Grands-Généraux étoient presque les ſeuls arbitres, la *Porte* regardoit ces Commandants comme des Puiſſances indépendantes dans le ſein de la République. En lui envoyant des Miniſtres, elle adreſſoit aux Grands-Généraux des Lettres particulières; & ſous le préſent Règne encore on a vu un Miniſtre du feu Grand-Général, Comte *Branicki*, réſider près du *Grand-Seigneur*. Comme, à la dernière Diète, l'on a mis de juſtes bornes au pouvoir trop étendu des Grands-Généraux, on a requis la *Porte*, & elle a conſenti, d'adreſſer à l'avenir ſes Dépêches au Roi & au Conſeil-Permanent, excluſivement à tous autres. Elle a même enjoint aux Hospodars de *Moldavie* & de *Wallachie*, ſes Vaſſaux, d'en uſer de la même manière à cet égard.

On apprend de *Lithuanie*, que trois Régimens *Ruſſes*, qui ont eu jusqu'à préſent leurs Quartiers dans la partie démembrée du Grand-Duché, ſe ſont mis en marche pour *Kiovie*; & qu'ils ſeront remplacés par d'autres Corps venus de l'intérieur de l'Empire.

De HAMBOURG, *le* 13. *Mai.* Les Troupes *Autrichiennes*, qui s'étoient avancées sur la *Saxe*, sont rentrées depuis un mois en *Bohème*. Le Général-Major Comte *Kinsky*, qui les commandoit, est retourné par *Carelsbad* à *Prague*; la Commission Impériale s'est aussi retirée; & il n'est resté à *Glaucha* que deux Compagnies du Régiment d'*Elrichshausen*. Tout paroît y être tranquille; &, quoique l'on écrivit en dernier lieu de la *Thuringe*, qu'on croyoit remarquer de nouveaux mouvemens, l'on n'en a rien appris d'ultérieur. L'on dit seulement, qu'il se formera au mois de Juin prochain deux Camps *Saxons*, l'un de six Régimens d'Infanterie & de six de Cavalerie près de *Lauchstedt*; l'autre, dont on ne sçait pas encore la force, à *Groffenhayn* près de *Dresde*. Mais il n'est pas plus sûr de tirer de-là des conjectures, que de la prétenduë augmentation de l'Armée *Saxonne*, qui n'a eu d'autre fondement que la levée des Recruës, plus forte qu'à l'ordinaire par le nombre des engagemens qui expiroient. L'on vient de publier quelques Pièces relatives à la retraite du Comte de *Sacken*, Ministre du Cabinet de l'Electeur; & celui qui les communique au Public, observe en même tems, que sa démission n'a pu être relative à l'entrée des Troupes *Autrichiennes* en *Saxe*, puisqu'elle a précédé celle-ci de onze jours; & que, dans le tems que ces Troupes ont occupé les Terres du Comte de *Schönbourg*, la Cour de *Vienne* étoit déjà informée du changement dans le Ministère de l'Electorat. Il se confirme au reste, que le Comte de *Sacken*, qui a servi la Cour de *Dresde* pendant 32. ans avec beaucoup de réputation, entrera au Service de celle de *Berlin* en qualité de Grand-Chambellan.

L'on apprend de *Harbourg*, que le Général de *Hardenberg* fera vers la mi-Juin près de cet endroit la Revuë d'un Corps de 4. mille Hommes de Troupes *Hanovriennes*, tant Infanterie que Cavalerie, avec de l'Artillerie. On ignore, si ce Corps est destiné à passer en Pays Etranger.

De BOLOGNE, *le* 28. *Avril.* Les changemens, arrivés dans les Ministères des Cours d'*Espagne*, de *Portugal*, & de *Naples*, ont produit pour le *St. Siége* la Révolution la plus favorable. La dernière de ces Cours a non seulement rétabli dans ses Etats l'observation des Règles de la Chancellerie *Romaine*; mais elle a aussi rendu au *St. Siege* la collation de tous les Benéfices, dont il a eu ci-devant la coûtume de disposer. Par une Dépêche, que Mr. de *Marco*, Secrétaire d'Etat, a adressée au Tribunal du Grand-Aumônier, il est réglé " que l'*Exsequatur* du „ Roi sera donné à toutes les Provisions faites jusqu'ici par la Cour de *Rome*. Sa Maj. (y est-„ il dit) n'aïant en vuë par cette disposition que le bien de la Religion & celui de ses Sujets, „ qui avoit souffert par la suspension des sus-dites Provisions, & voulant obvier à un inconvé-„ nient semblable par un tempérament nécessaire, déclare en même tems, que l'on donnera à „ l'avenir l'*Exsequatur* à toutes les Provisions, que la Cour de *Rome* fera en faveur de ceux „ que le Roi aura bien voulu recommander au Pape. " On regarde aussi le différend concernant la présentation de la Haquenée comme terminé: Elle se fera cette année de la même manière que par le passé, excepté que le Connêtable *Colonna*, qui prend pour cette Cérémonie le Caractère d'Ambassadeur Extraordinaire, se rendra au Palais Pontifical en carosse, accompagné de la Prélature Nationale, & non à cheval comme ci-devant. Cet arrangement, qui a pour but, dit-on, d'éviter les contestations pour le rang, fait manquer quelque chose au contentement parfait du *St. Siege* au sujet de cette heureuse réconciliation.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 13. *Mai.*

Depuis les débats sur l'augmentation de la *Liste-Civile* le 16. Avril, la Chambre des *Seigneurs* a été, par rapport aux affaires publiques, dans une inaction absoluë; & l'on ne s'y est occupé que de Bils & de Procès particuliers. Hier, il ne s'est non plus rien fait de considérable dans les *Communes*, où Mr. *Buller*, l'un des Commissaires de l'Amirauté, a seulement présenté un Etat de l'augmentation des Dettes de ce Département. Voici un Précis abrégé de ce qui s'est passé le 9. dans cette Chambre.

Le Chevalier *Lowther*, (qui est Gendre du Comte de *Bute*, mais actuellement dans le Parti de l'Opposition,) commença son Discours, en rappellant la Proposition qu'il avoit faite lors des débats sur la *Liste-Civile*, & qui fut rejettée alors, parce qu'à l'époque où il la fit elle étoit irrégulière: Il entra ensuite dans les motifs, qui la justifioient: " Tout Homme (dit-il) qui a des sentimens d'humanité, & qui a à coeur l'honneur du Roi & de son Pays, doit convenir qu'il est hautement nécessaire, que le Parlement prenne en considération l'etat d'indigence où on laisse les Ducs de *Glocester* & de *Cumberland*. Rien n'est plus honteux pour le Gouvernement que de souffrir que deux Princes, distingués par les qualités du coeur les plus aimables, & touchant de si près à la Couronne, vivent dans une détresse absolument indigne de leur naissance. Rien n'est plus honteux que de voir le premier Prince du Sang réduit par la petitesse de son Revenu à s'exiler à *Rome*, tandis que les Sommes énormes, accordées au Roi, sont dépensées avec une profusion & pour des vuës, qui ne font honneur ni à la Cour ni à la Nation." Entre autres argumens, le Chevalier *Lowther* cita le Revenu du feu Duc de *Cumberland*, qui etoit de 40. mille Liv. St. par an, Revenu cependant qui ne le mettoit pas au-dessus de plusieurs Pairs & autres Particuliers du Royaume, tandis que les Ducs, Frères du Roi, n'ont que 12000. Livres, c'est-à dire, une Somme moindre que le Revenu du plus grand nombre des Officiers de la Cour & de presque tous les Pairs ou Gentilshommes aisés de l'*Angleterre*.

Le Chevalier *Edouard Astley*, qui dépeignit de couleurs non moins fortes la dureté de la conduite de la Cour à l'égard des deux Ducs, s'attacha sur-tout à prouver le droit du Parlement de s'interposer en leur faveur, puisque les Ministres négligeoient leur devoir de faire au Roi les re-

préfentations convenables fur ce fujet. " Si les Sommes exceffives (dit-il,) qu'on vient d'accorder à Sa Majefté, ne fuffifent pas encore pour donner un entretien décent à fes Frères, il feroit plus avantageux pour la Nation d'y pourvoir par une augmentation, que de permettre que ces Princes foient obligés de dépenfer leur Revenu, quelque petit qu'il foit, hors du Pays." Il obferva, que le feu Duc de *Cumberland* avoit 15. mille Livres par an longtems avant la Bataille de *Culloden* & même avant qu'il n'eût une Maifon féparée; que le Roi de *Sardaigne*, un des Monarques dont les Etats font le moins riches, accorde au Duc de *Chablais*, fon Frère, un entretien plus confidérable que celui des Princes *Britaniques*, &c.

Mr. *Charles Fox*, le Gouverneur *Johnftone*, & Mrs. *Burke* & *Wilkes* appuyèrent avec la plus grande énergie, quelques-uns même d'une manière touchante, les raifons, que les deux Chevaliers venoient d'avancer pour la Caufe des Princes Royaux: Mais inutilement; la Propofition fut rejettée à la pluralité de 152. contre 48. Voix. Les Membres, qui s'y oppofèrent, tels que les Chevaliers *Griffin* & *Howard*, fe ménagèrent d'entrer dans le mérite de la Propofition même; ils fe retranchèrent à dire, que *la Chambre ne pouvoit délibérer fur une matière de ce genre, fans un Meffage préalable du Roi.* Ceux du Parti oppofé traitèrent cette raifon d'*injurieufe au Parlement, fentant l'Efclavage;* & ils alléguèrent des exemples du contraire, tels que la Propofition en faveur de la Princeffe *Anne* de *Danemarc*, & celle de Mr. *Pulteney*, depuis Comte de *Bath*, en faveur du feu Prince de *Galles*, Père du Roi.

Il y eut cependant un Individu, qui prit fur lui de réfuter la juftice de la Propofition même: Ce fut le Sr. *Rigby*, que le Public connoît déja comme le Partifan le plus ardent de l'Adminiftration; mais fa chaleur fut caufe, qu'il s'oublia jusqu'à offenfer le Chevalier *Fletcher Norton*, Orateur de la Chambre. Celui-ci avoit dit dans fon Discours au Roi le 7. Mai, (*inférée dans la* Gazette *de ce jour*,) " que le Revenu, accordé à S. M. par le Parlement, furpaffoit fes dé-„ penfes les plus étendues. " Les Défenfeurs de la Propofition avoient employé cet aveu comme en prouvant la juftice. Mr. *Rigby* foutint, que l'affertion étoit fauffe, & que l'Orateur l'avoit avancée, fans y être autorifé par la Chambre. Le Chevalier *Norton* reffentit vivement ce reproche: Il dit, " qu'il avoit toujours tâché de remplir le caractère d'*honnête-Homme;* qu'il „ l'avoit fait encore en cette occafion; qu'il feroit indigne du Siége préfidial, fi le reproche du „ Sr. *Rigby* étoit bien fondé; & qu'il ne le reprendroit plus jusqu'à ce que fa conduite fût jufti-„ fiée, & que fon honneur, que le Sr. *Rigby* avoit outragé, fût réparé. " Quelques Membres cenfurèrent également le Sr. *Rigby;* & Mr. *Thomas Howard*, Oncle du Comte de *Suffolk*, lui demanda, " s'il croyoit donc, que la Chambre n'eût point pris lecture des Papiers remis fur le „ Bureau avec le Meffage concernant la *Lifte Civile?* que ces Papiers prouvoient la vérité de l'as-„ fertion de l'Orateur; & que par ce motif, quoiqu'il fût en tout autre cas attaché au Miniftère, „ il voteroit en cette occafion pour la Propofition du Chevalier *Lowther.* " Le Lord *North* parut très-embarraffé de ce fâcheux incident, qui ne menaçoit de rien moins que d'une fciffion formelle dans le Parti Miniftérial: Pendant l'altercation, qui devint des plus vives, on le vit écrire plufieurs Billets tant à l'Orateur qu'au Sr. *Rigby*. On voulut rompre la Séance & l'ajourner à un autre tems; mais Mr. *Charles Fox*, qui eft l'Antagonifte conftant de Mr. *Rigby*, déclara, „ que chaque Séance il remettroit fur le tapis la fatisfaction à donner à l'Orateur. " Enfin il fut arrêté fur fa Propofition, " que l'Orateur de la Chambre dans fon Discours au Roi le 7. de „ ce mois, que la Chambre ordonna alors unanimément d'imprimer, a exprimé avec une éner-„ gie jufte & convenable le zèle de cette Chambre pour maintenir l'honneur & la dignité de la „ Couronne dans une conjoncture, où le Peuple eft grièvement chargé; & qu'en conféquence les „ Remercîmens de la Chambre feroient faits à l'Orateur pour fon Discours. " De fa part Mr. *Rigby* déclara, qu'il n'avoit eu aucune intention d'offenfer le Chef de la Chambre; & celui-ci témoigna fe contenter de cette fatisfaction. Ainfi l'affaire s'eft terminée fans éclat ultérieur: Cependant l'on parle, d'un côté, de la retraite du Chevalier *Fletcher Norton*, que le Roi éléveroit en même tems à la Pairie; & de l'autre on taxe Mr. *Rigby* de s'être très-fort oublié dans fon Discours, dans lequel on lui reproche d'avoir dit entre autres, " qu'il efpéroit de voir tou-„ jours les Membres des *Communes* plus riches que les Princes; & qu'il étoit bien-aife d'avoir „ de plus gros Revenus, que les Ducs, Frères de Sa Majefté. " Mr. *Rigby* eft Payeur-Général des Troupes & Membre du Confeil-Privé. *Le feul Membre*, dit un de nos Papiers publics, *qui s'oppofa à l'augmentation du Revenu des Princes, eft Fils d'un riche Boucher, & jouït actuellement d'une Place fous le Gouvernement, qui rapporte* 20. *mille L. St. par an.*

Selon l'Etat, figné du Lieutenant-Colonel *Bird*, que la Cour a publié avec les deux Extraits, (*inférés dans la* Gazette *de ce jour*,) les Magafins de l'Armée *Américaine*, brûlés ou détruits à *Peeks-Kill*, contenoient 410. Tonneaux de Rum, 150. de Melaffe, 1300. Tonnes de Farine, 150. de Biscuit, 170. de Porc, 30. de Boeuf, 17. de Poix ou de Refine, 500. Bottes de Paille, une Grange pleine de Foin, 800. Boiffeaux d'Avoine, 4500. de Froment, 800. de Blé farrafin, 12. Tonnes de Caffé, 9. Caiffes de Chocolat, 50. Tonneaux de Suif, 30. Caiffes de Chandelles, 15. Barrils de Sel, 200. Pots de fer ou Chaudrons de camp, 500. Cantines d'Uftenfiles de bois, &c. 400. Inftrumens de tranchée, 30. Caiffes de Cloux, 150. Chariots & Charrettes avec les Harnois, une Pièce d'Artillerie de fer, montée fur un affut, & un Chariot chargé de Munitions. Il y avoit de plus deux piles de Barraques pour 1200.

Hommes & un nombre considérable d'autres Articles, qu'on n'a pu détailler avec exactitude, le tout remplissant 7. grands Magasins. Ces Bâtimens ont été brûlés, ainsi que plusieurs Chaloupes & Bateaux chargés de Provisions.

La *Gazette* de *New-York* du 31. Mars contient de cette Expédition une Relation encore plus détaillée que celle de Mrs. *Howe*; & elle la fait regarder comme de la plus grande conséquence pour les *Américains*, qui ne seront pas en état, dit-on, de remplacer un amas si considérable qu'après un intervalle de plusieurs mois, & qui, manquant en attendant de nombre d'Articles nécessaires, ne pourront continuër les opérations pendant les premiers mois de la Campagne prochaine. Cependant, selon la même *Gazette*, les *Américains* avoient repris poste à *Peeks-Kill*; & un Corps, qu'on disoit être d'environ 3. mille Hommes, avoit pris possession des Barraques à *Odells-Hill*, à 3. miles de-là. L'on dit aussi, qu'un Habitant Royaliste, revenu par le dernier Paquet-bot de *New-York*, a rapporté, que la Convention de cette Province avoit résolu de faire au Sr. *Mac-Dougal*, qui commandoit dans le Poste de *Peeks-Kill*, des remercîmens de la conduite, qu'il a tenuë en cette occasion; circonstance d'où quelques-uns conjecturent, que tout l'avantage n'a pas été de notre côté.

L'Amiral *Parker*, en annonçant par sa Lettre du 11. Décembre 1776. (*insérée dans la* Gazette No. IX.) la prise de *Rhode-Island*, avoit dit, " qu'il espéroit de couper efficacement „ cours à tout mal ultérieur de la part de ce Repaire de Pirates. " Cependant l'on apprend par un Vaisseau, arrivé de *New-London* à *Bordeaux*, que l'Escadre *Américaine* de l'Amiral *Hopkins*, à l'exception d'un seul Vaisseau, est sortie de *Providence*, & a remis en mer pour reprendre sa croisière. On porte à 120. les Armateurs, construits à neuf dans les différents Ports de l'*Amérique*, pour être prêts à augmenter vers la mi-Avril le nombre de ceux qui ont croisé l'année dernière. Une Lettre de *Boston*, dans la *Nouvelle-Angleterre*, annonce, qu'il y avoit dans ce Port & à *Salem* 33. Prises *Angloises*, la plûpart de beaucoup de valeur & assez grandes pour être armées. Un Marchand de *Dunkerque* écrit, que le Capitaine *Watson*, commandant le Vaisseau *le Congrès*, qui y étoit arrivé avec un Chargement de Riz, d'Indigo, de Tabac, & de Peaux, & qui y prenoit actuellement en retour des Munitions de guerre & différents autres Articles, l'avoit assuré, que du seul Port de *Charles-Town* il y avoit en mer au-delà de 20. Armateurs, montés de 6. à 20. Canons, & de 50. à 300. Hommes; que depuis le commencement de Décembre jusqu'au 10. Février ils y avoient conduit 35. Prises, dont on y armoit les meilleures, qui seroient prêtes à aller en croisière dans peu de semaines.

Le Capitaine *Jones*, montant le Bâtiment *le Lord Lifford*, est arrivé le 30. Avril à *Corke*, en 29. jours de *Boston*. Le Vaisseau qu'il commandoit aïant été pris par l'Armateur *Américain*, *le Colomb*, il acheta à *Boston* le *Lord Lifford*, à bord duquel il est revenu avec 42. autres Passagers, qui ont tous été Prisonniers en *Amérique*, & dont il y a 12. Maîtres de Vaisseaux. Selon son rapport, il étoit sorti récemment de *Boston* 2. Frégates *Provinciales*, l'une de 36. l'autre de 26. Canons; & l'on y en équipoit encore plusieurs autres. Il étoit arrivé tant dans ce Port qu'à *Piscataqua* plusieurs Navires *François* avec des Armes, des Munitions, & des Uniformes pour les Troupes des Colonies, & avec plusieurs Officiers, à l'un desquels l'on donnoit la qualité de Général. A son départ, l'on n'avoit reçu à *Boston* aucun avis, que le Général *Carleton* eût passé les Lacs, & il tenoit cette Nouvelle pour controuvée: Mais il en a apporté une autre, très-desagréable pour le Gouvernement; sçavoir, que des Armateurs, appartenant à la Province de *Massachusett's-Bay*, ont débarqué 300. Hommes dans les Havres de *Terre-Neuve*, où ils ont détruit l'appareil de la Pêche *Angloise*, pour la valeur de 25000. L. St.

De LEIDE, *le* 19. *Mai*. Mr. & Mre. CORNEILLE-ADRIEN VAN HOOGSTRAATEN a été élu avant-hier, pour remplir la place vacante au Conseil des *Quarante* de cette Ville par le décès de Mr. *Marc van Peene*.

*** Le Baron de WENZEL, Oculiste du Roi d'*Angleterre*, partira de *Paris* le 26. Mai, pour aller faire sa résidence de trois mois à *Londres*, comme d'ordinaire: Il sera le 27. à *Amiens* au *Duc de Bourgogne*, à *Arras* le 28. à midi à *l'Ecu d'Artois*, & le même soir à *Lille* à l'*Hôtel-Royal*; le 30. à *Dunkerque* au *Chapeau de Cardinal*, le 31. à *Calais*, Hôtel d'*Angleterre*. Il sera de retour chez lui à *Paris*, où est sa résidence ordinaire, le 15. Octobre: Les Personnes, qui s'y adresseront pendant son absence en son Hôtel, Ruë *Charlot*, y trouveront son Fils, qui exerce le même talent avec autant de succès que lui-même.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XL.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du MARDI 20. Mai, 1777.

De TUNIS, *le* 22. *Mars.*

LA Frégate de guerre *Hollandoise*, *le St. Martensdyk*, commandée par le Capitaine *Pruyſt*, arriva ici le 23. du mois dernier: Elle avoit été précédée de quelques jours par un Bâtiment Marchand de ſa Nation, chargé de Préſens pour le Bey & la Régence. Le 24. le Capitaine *Pruyſt* deſcendit à terre; & accompagné du Sr. *Simon Reys*, Conſul de la Nation *Hollandoiſe*, & de quelques Officiers de ſon Equipage, il eut une Audience du Bey, qu'il complimenta de la part des *Etats-Généraux* & de Mgr. le Prince *Stadhouder*: Le Bey répondit à ce compliment de la manière la plus gracieuſe, témoignant l'eſtime qu'il faiſoit de l'amitié de *Leurs Hautes Puiſſances*, que de ſon côté il tâcheroit de cultiver avec tout le ſoin poſſible, & offrant en même tems à Mr. *Pruyſt* tous les rafraichiſſemens & autres ſecours dont il pouvoit avoir beſoin. De retour à la Maiſon Conſulaire, le Capitaine *Pruyſt* y fut complimenté par les autres Conſuls & par les principaux Négocians Etrangers. Le 19. de ce mois, le Sr. *Pruyſt*, aïant exécuté la Commiſſion dont il étoit chargé, eut ſon Audience de congé du Bey, qui parut être fort content des Préſens, qu'il avoit reçus. Ce ſoir, ce Commandant eſt retourné à bord de ſa Frégate; & il fera voile demain pour *Gibraltar*, afin d'y rejoindre l'Eſcadre de ſa Nation.

Le 28. Février, il arriva ici de *Conſtantinople* deux Bâtimens Marchands *Anglois*, aïant à bord le reſte des Préſens, que *Vekil-Hadgi* a remis au Bey de la part du *Grand-Seigneur*: Ces Bâtimens étoient eſcortés de la Chaloupe de guerre de leur Nation, qui a conduit à *Conſtantinople* le Chevalier *Ainſlie*, nouvel Ambaſſadeur de S. M. *Britanique*. Elle avoit à bord un *Capigi-Baſchi*, chargé de remettre de la part du *Grand-Seigneur* au Bey une Peliſſe d'honneur, & de lui annoncer en même tems la naiſſance d'un Fils de *Sa Hauteſſe*: Il y eut ici en conſéquence des Réjouïſſances pendant trois jours; & le Bey reçut à cette occaſion les complimens de Mr. *Pruyſt* & de tous les Conſuls Etrangers.

De PARIS, *le* 12. *Mai.*

Mgr. le Comte d'*Artois* eſt parti de *Verſailles* le 7. de ce mois, pour aller viſiter le Port de *Breſt* & ſe rendre de-là à *Bordeaux*. Son Alt. Royale eſt accompagnée du Prince d'*Henin*, ſon Capitaine des Gardes, du Comte de *Bourbon-Buſſet*, ſon premier Gentilhomme de la Chambre, du Chevalier de *Cruſſol*, auſſi l'un des Capitaines de ſes Gardes, du Marquis de *Saint-Hermine*, ſon Premier-Ecuyer en ſurvivance, du Chevalier d'*Eſcars*, l'un de ſes Gentilshommes d'Honneur, du Prince de *Naſſau*, du Chevalier de *Coigny*, du Baron de *Bezenwal*, & du Comte d'*Eſterhazy*. Dès le premier jour, ce Prince a fait la plus grande diligence, ſe propoſant d'arri-

ver à sa première couchée au Haras du Roi: Il l'a quitté le 9. pour aller dîner à *Falaise*, où il a vu manoeuvrer le Régiment de *Monsieur*, Dragons, avant d'aller coucher à *Harcourt*. Le voyage doit durer jusqu'au 8. Juin. Deux jours après, *Monsieur* partira pour aller à *la Fère* &, selon quelques-uns, en *Provence*, dont il visitera les Ports jusqu'à *Nice*, où le Roi de *Sardaigne* se rendroit dans le même tems. Son Alt. Royale sera absente de la Cour pendant un mois. L'Empereur partira, dit-on, le 22. pour achever sa tournée de la *France*, & revenir ensuite passer 8. jours à *Versailles*, d'où S. M. retournera dans ses Etats par les *Pays-Bas Autrichiens*, aïant dessein de s'arrêter quelques jours à *Bruxelles*.

Ce Monarque assista avant-hier à une Assemblée extraordinaire de l'Académie des Sciences, où il fut fait lecture de quelques Mémoires & des Expériences sur l'air fixe. Lorsque S. M. vit l'Eglise de *Ste. Géneviève*, Elle fut si satisfaite de la sculpture du Sr. *Coustou*, qu'Elle a demandé pour cet Artiste l'Ordre de *St. Michel*; &, le Roi aïant consenti très-volontiers à sa réquisition, l'Empereur s'est rendu chez le Sr. *Soufflot*, Architecte de *Ste Géneviève*, où S. M. Impériale a fait Elle-même la cérémonie d'en revêtir le Sr. *Coustou*. Elle a donné une marque non moins flatteuse de son estime à l'Abbé de *Lépée*, qui tient un Séminaire pour les sourds & muëts, qu'il instruit dans la Religion, les Langues, & les Sciences, par pure humanité & sans en retirer aucun salaire. Le Monarque fut si touché de la générosité de ce digne Ecclésiastique & de ses soins heureux pour ses Disciples, qu'il lui envoya le jour suivant une Tabatière d'or ornée de son Portrait, & renfermant 50. Louis, qu'il le chargea de distribuër en Gratifications à ses Elèves.

*** On s'est trompé dans la *Gazette* No. XXVI. en mettant un Apothicaire au nombre des Usuriers d'*Orléans* condamnés par le Parlement: Il est prouvé par l'Arrêt même p. 27. „ que le Sr. *Joseph Lusarche*, Apothicaire, „ accusé d'avoir facilité l'évasion des Prisonniers, a été *déchargé de toutes plaintes & accusations.* "

De LONDRES, *le* 13. *Mai.*

Suivant ce que nous annonçames l'Ordinaire dernier, le Chevalier *Jaques Lowther* fit le 9. de ce mois dans la Chambre des *Communes* sa proposition, " de supplier le Roi „ par une humble Adresse, qu'en considération „ du rang élevé & de la dignité des Ducs de „ *Glocester* & de *Cumberland*, il lui plût de „ faire quelque augmentation aux Sommes annuelles pour l'entretien de leurs Maisons, „ hors des Revenus accordés de bon coeur „ par la Chambre à S. M. pour la dépense de „ son Gouvernement Civil & pour mieux soutenir l'honneur & la dignité de sa Couronne. " Comme cette Séance a été très-remarquable, non-seulement par les Débats sur la matière en question, mais aussi par un incident desagréable pour le Parti Ministérial, nous donnerons (*dans le* Supplément) le Précis de ce qui s'y est passé. Voici en attendant le Discours, que l'Orateur de la Chambre adressa au Roi le 7. Mai, (*comme nous l'avons dit l'Ordinaire dernier,*) & qui donna lieu à cet incident.

TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN,

Le Bil, qu'il est actuellement de mon devoir de présenter à Votre Majesté, est intitulé: Acte pour mieux maintenir la Maison de Sa Majesté, ainsi que l'honneur & la dignité de la Couronne de la *Grande-Bretagne*, *auquel vos* Communes *vous prient de donner votre consentement.*

Par ce Bil, SIRE, *& par les circonstances remarquables qui l'ont précédé & accompagné, vos* Communes *ont donné la preuve la plus claire & convainquante de leur zèle & de leur affection pour Votre Majesté: Car, dans un tems de détresse publique, dans une conjoncture pleine de difficulté & de danger, tandis que leurs Commettans gémissent sous des fardeaux presque trop pesans pour être portés, vos fidèles* Communes *ont laissé toutes autres occupations; &, avec autant de diligence que la nature de leurs procédés l'a pu permettre, elles ont non-seulement accordé à Votre Majesté le présent Subside considérable, mais aussi un très-grand Revênu additionnel, grand au-delà de tout exemple,* grand au-delà des dépenses les plus étenduës, que puisse faire Votre Majesté.

Mais tout ceci, SIRE, *elles l'ont fait dans la confiance bien-fondée, que vous employerez* avec sagesse *ce qu'elles ont accordé libéralement, & parce qu'elles sentent, ce que tout bon Citoyen doit sentir avec la plus grande satisfaction, que, sous la direction de la sagesse de Votre Majesté, l'affluence & la grandeur du Souverain reflêchira de la dignité & de l'honneur sur son Peuple.*

La Cour a publié dans sa *Gazette* du 10. deux Extraits de Lettres, concernant l'affaire de *Peeks-Kill*, dont nous avons déjà donné quelques détails (*dans notre dernier* Supplément.) L'un est l'Extrait d'une Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*, en date de *New-York* le 1. Avril & de la teneur suivante.

Depuis ma dernière, il n'est arrivé rien qui soit digne de vous être communiqué, si ce n'est le succès d'un Détachement de 500 Hommes, auquel j'ai fait remonter la Rivière Septentrionale *dans des Bâtimens de transport, le 22. Mars, sous l'escorte de la*

Frégate la Brune, *dans la vuë de détruire un Amas considérable de Provisions & de Munitions, que l'Ennemi avoit fait à* Peeks-Kill, *à* 50. *miles de distance de* New-York. *Le Lieutenant-Colonel* Bird, *du* 15me. *Regiment, commandoit le Parti. Les Rebelles, qui y etoient stationnés, se retirant à son approche, il prit aisément possession du Poste. Avant leur retraite, ils mirent le feu aux principaux Magasins, & rendirent par-là impraticable le seul Quai sur la Rivière, où il etoit possible d'embarquer à tems le reste des Munitions; ce qui fit prendre la résolution de les détruire pour la plus grande partie. On l'effectua complettement, ainsi qu'il paroîtra par l'Etat ci-inclus. Le Détachement, se rembarquant incessamment, fut de retour ici le* 26.

Le second Extrait est celui d'une Lettre du Vicomte *Howe*, Commandant de la Flotte du Roi, à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, datée de *New-York* le 31. Mars, & contenant ce qui suit.

L*e Commodore* Hotham *jetta l'ancre le* 19. *Janvier dans la Baye de* Chesapeak, *où, par son apparition inattenduë, l'occasion s'offrit de prendre un Vaisseau, chargé de* 550. *Tonneaux de Tabac pour* Nantes. *Il partit de cette Baye le* 11. *Février; & arrivant le* 17. *à la hauteur de la* Delaware, *il fut forcé d'abandonner cette station par les vents de* Nord, *qui ne lui permirent point d'y retourner avant le* 11. *du courant. Une Frégate, armee par les Rebelles, eut par-là la facilité de sortir de cette Rivière avec quelques Bâtimens Marchands. Peu après son retour, le Commodore eut le bonheur de prendre un Vaisseau* Américain, *chargé de Munitions & d'Attirails militaires, venant de* Nantes; *& il l'envoya dans ce Port-ci sous le Convoi de la* Daphné. *Quelques autres Captures ont été faites par les Vaisseaux de cette Escadre* Méridionale, *au nombre de vingt-cinq ou trente, qui ont été pour la plûpart coulés à fond ou autrement détruits. D'après les differentes Relations, j'ai lieu de croire, que les petites Escadres sous les Capitaines* Hammond *&* Davis *en ont fait quelques autres: Mais, comme les particularités n'en ont pas encore été envoyees, aucune de ces Prises n'est ajoutée à la Liste générale ci-incluse.*

Le Général aïant formé le projet de prendre par surprise ou de détruire un Magasin considérable, que les Rebelles avoient formé à Peeks-Kill, *à environ* 50. *miles en remontant la Rivière* Septentrionale, *un Corps de Troupes, commandé par le Colonel* Bird, *s'embarqua à bord de* 4. *Vaisseaux de transport & remonta la Rivière le* 22. *sous la conduite du Capitaine* Fergufon, *montant* la Brune, *avec* la Dépendance *& une autre Galère armée pour cette Expédition. L'Ennemi découvrant soudainement le lendemain cet Armement qui s'approchoit, mit le feu à une partie de ses Magasins & Barraques avant de se retirer. Les Troupes, après avoir débarqué, en firent de même du reste; au moyen de quoi cet Amas de Provisions, de Munitions, & d'autres Articles de different genre, qui y avoient été rassembles en abondance, fut totalement détruit, sans autre perte que celle de deux Matelots, qui manquèrent, lorsque les Troupes se rembarquèrent le jour suivant.*

[*Nous placerons dans le* Supplément *le Résumé des deux Listes, dont il est fait mention dans ces Extraits.*]

L'affaire du Lord *Pigot* a enfin eu l'issuë, qu'on a prévu: Le Parti Ministérial a prévalu; &, quoique la Résolution, prise le 31. Mars à la pluralité de 242. Voix contre 180; portât expressément, „ que ce Seigneur seroit „ rétabli dans l'*exercice plein & entier* de ses „ Charges de Président & de Gouverneur," il a été résolu le 9. dans l'Assemblée-Générale des Propriétaires de *le rappeller avec ses Adhérents aussi bien qu'avec ses Adversaires*. Le ballotage commença à 11. heures du matin & dura jusqu'à 6. heures du soir: A la levée des Suffrages on trouva la pluralité pour cette Résolution de 414. Voix contre 317. & par conséquent de 97. sur la totalité de 731. Voix. Il est apparent, que la contestation principale concernant la restitution du *Tanjour* au Raja *Tuljagee* restera ici dans l'indécision, pendant que le Nabob profitera des circonstances pour s'en remettre en possession, & établir ses affaires sur un pié à n'avoir plus besoin d'attendre les intentions de la Compagnie. Il paroît aussi, que la violence, que le Sr. *Stratton* & ses Partisans continuënt de mettre dans leurs procédés, a causé de la division parmi les Membres mêmes de la majorité du Conseil de *Madras*. Le 9. il arriva à l'Hôtel de la Compagnie un Exprès de *Madras*, d'où il est venu à bord d'un Vaisseau *François* entré à *l'Orient*. Les Lettres, dont il est porteur, nous apprennent, que le Chevalier *Robert Fletcher*, Commandant en chef des Troupes de la Compagnie sur la Côte de *Coromandel*, s'étoit embarqué le 16. Octobre 1776. sur le Vaisseau de la Compagnie, *le Greenwich*; que, deux jours avant son départ, il avoit proposé en Conseil de remettre le Lord *Pigot* en liberté. Sa proposition avoit été appuyée par Mr. *Jourdain*; mais le Sr. *Stratton* & les 4. autres Membres, formant alors la pluralité, l'avoient rejettée: Et le Nabob, qui, depuis l'emprisonnement du Lord, a commencé de parler en Souverain, avoit envoyé au Conseil un Message, portant, qu'*il ne souffriroit point que le Lord* Pigot *fût relâché sous quelque prétexte que ce fût*. Le 21. Octobre, date de ces Lettres, le Colonel

Stuart, qui ſuccède au Chevalier *Fletcher* dans le Commandement, avoit pris ſa place au Conſeil, malgré l'oppoſition du Sr. *Jourdain*. Les Officiers tant Civils que Militaires de *Madras* & du Fort *St. George*, & tous les Habitans en général, étoient dans l'anarchie, & les affaires de la Compagnie dans la plus grande confuſion.

ACTIONS; *Banque*, 134 & cinq huitièmes. *Indes*, 168 & un quart. *Sud*, 95.

*D'*OSTENDE, *le* 14. *Mai.*

L'Armateur *la Surpriſe*, muni d'une Lettre de marque du Congrès, ſe trouve encore dans la Rade de *Dunkerque*, où le Capitaine & l'Equipage ont été mis en détention à la requiſition de la Cour de *Londres*. Il paroît cependant, que celle de *France* n'a point le deſſein de les traiter comme Corſaires, mais qu'au contraire elle les relâchera, puisque l'on apprend qu'il a été donné ordre, que le Bâtiment quittât le Port avec ſes Priſes dans deux fois 24. heures: Mais, comme ces deux dernières ont, dit-on, des voyes d'eau, il a été accordé un plus long délai pour les réparer. Quelques-uns aſſurent, que la Malle de *Hollande* du 29. Avril s'y trouve encore à bord; mais, ſelon des informations qu'on a lieu de croire plus certaines, elle a été envoyée aux Députés du Congrès à *Paris*. Le Sr. *Guſtave Cuningham*, qui commande l'Armateur, avoit été à *Londres* peu de jours avant ſon Expédition, & y avoit pris à la Bourſe même les informations néceſſaires pour en asſurer le ſuccès.

En attendant, quelles qu'en puiſſent être les ſuites pour lui-même, ſon entrepriſe a répandu l'alarme à *Londres* & dans tous les Ports de l'*Angleterre* dans la *Manche*, parce qu'on y eſt perſuadé, que *la Surpriſe* n'eſt pas le ſeul Bâtiment, armé en *Europe*, qui y croiſe avec des Lettres de marque du Congrès. Vendredi dernier, un petit Bâtiment contrebandier *Anglois*, étant à la hauteur de *Mariekerke* à une lieuë de cette Ville, vit venir à lui la Corvette de nos Pilotes-Côtiers, qui alloit pour lui conduire un Homme. Le Capitaine, croyant que la Corvette étoit l'Armateur, *la Surpriſe*, ſe jetta avec ſon Equipage dans la Chaloupe & abandonna le Navire. Nos Pilotes-Côtiers, trouvant le Bâtiment abandonné avec un chargement d'Eau de vie & de Thé, l'amenèrent ici: Mais, le Capitaine *Anglois* étant venu enſuite avec ſon Equipage pour réclamer le Navire & la Cargaiſon, les Pilotes le lui ont généreuſement reſtitué.

De LA HAIE, *le* 17. *Mai.*

Sur la Nouvelle de la mort du Baron *van Eck* de *Nergena*, Lieutenant-Général de Cavalerie au ſervice de cette République, décédé à *Bois-le-Duc* dans un âge avancé, Mgr. le Prince *Stadhouder* a diſpoſé du Régiment de Cavalerie, dont il étoit pourvu, en faveur du Lieutenant-Général *Henri-Jacob* de *Tuyll* de *Serooskerken*, & des Appointemens de Lieutenant-Général en faveur du Lieutenant-Général de *Famars*. Ceux de Général-Major, dont celui-ci jouïſſoit, ont été accordés au Lieutenant-Général de *Falaiſeau*.

Selon des Lettres de *Gibraltar* reçuës ici, le Roi de *Maroc* paroît ſincèrement diſpoſé à ſe reconcilier avec la République. Pendant ſon ſéjour à *Mogador*, il a mandé les Capitaines de deux Bâtimens Marchands *Hollandois*, qui naviguoient avec des Paſſeports qu'il leur a ci-devant accordés: Il s'entretint avec eux ſur différents ſujets, particulièrement ſur ſa rupture avec la République; & il leur dit, que, " quoiqu'il fût actuellement en Guerre ,, avec *Leurs-Hautes-Puiſſances*, la Nation ,, *Hollandoiſe* étoit celle de tous les *Européens*, ,, pour qui il avoit le plus de conſidération. " Pendant cet entretien, il fit ſervir aux Capitaines quelques Rafraichiſſemens. Il a permis au Capitaine *Meyer* de ſe rendre à ſon propre bord avec ſon Pilote & 8. de ſes Matelots; & il leur a même accordé la liberté d'aller & venir ſans Garde dans la Ville. Revenu à *Maroc*, il a auſſi fait venir en ſa préſence les Srs. *Hiddes* & *Eyſſes*, Capitaines des deux derniers Bâtimens pris par ſes Corſaires, avec leurs Equipages; & il leur a notifié, qu'il les affranchiſſoit de tout travail, & qu'ils ſubſiſteroient d'une certaine Somme par jour, qu'il aſſignoit pour leur entretien.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* Weſt-Friſe, *A* LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XLI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 23. Mai, 1777.

De SOLEURE, *le* 8. *Mai.*

SA Majesté *Très-Chrétienne* aïant nommé le Préfident de *Vergennes* fon Ambaffadeur auprès des Cantons *Helvétiques*, & l'Entrée ordinaire aïant été cenfée faite le 3. de ce mois, attendu que la Diète devoit s'ouvrir le 11. du courant, l'Etat de *Soleure* en Corps s'étant rendu le 6. chez ce nouvel Ambaffadeur, le Sr. *Glatz*, Avoyer en charge, le complimenta; & le lendemain l'Ambaffadeur fe rendit en grand appareil au Confeil extraordinaire affemblé, & y remit les Lettres de créance particulières de S. M. pour cette République; après quoi l'Ambaffadeur, reconduit à l'Hôtel de *France* par une nombreufe Députation, donna à l'Etat en Corps un Dîner de cent Couverts, auquel la fanté du Roi & celles de la Famille Royale furent portées au bruit des Trompettes & de l'Artillerie de l'Etat. Le Chapitre de *Soleure*, fondé par la Reine *Berthe*, & auquel le feu Roi a donné une décoration, à l'exemple des Chapitres Nobles de *France*, a fait à cette occafion fa vifite en Corps à l'Ambaffadeur.

De PARIS, *le* 16. *Mai.*

Les Dénonciations, faites au Parlement concernant les *Ex-Jéfuites*, & au fujet desquelles il y a encore eu une Affemblée cette femaine, ont engagé le Gouvernement à intervenir dans cette affaire par un Edit, qui, accordant à ces anciens Religieux tous les avantages qu'ils peuvent réclamer comme Citoyens, a en même tems pour but de prévenir, par des reftrictions convenables, que cette liberté ne préjudicie à la tranquillité du Royaume. En voici la teneur.

LOUIS, &c. *Le Roi, notre très-honoré Seigneur & Ayeul, par fon Edit du mois de Novembre* 1764. *ufant du droit qui lui appartenoit effentiellement, auroit ordonné, que la Société & Compagnie des* Jéfuites *n'auroit plus lieu dans fon Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de fon obéïffance: Il auroit néanmoins permis à ceux qui avoient été Membres de cette Société de vivre en particulier dans fes Etats, fous l'autorité fpirituelle des Ordinaires des lieux, en fe conformant aux Loix du Royaume, & en fe comportant en tout comme bons & fidèles Sujets: Il auroit en outre ordonné, que toutes Procédures criminelles, qui auroient été commencées, foit à l'occafion de l'Inftitut & Société des dits* Jéfuites, *foit relativement à des Ouvrages imprimés ou autrement, contre quelques perfonnes que ce fût, de quelqu'état, qualité & condition qu'elles puffent être, feroient & demeureroient éteintes & affoupies, & auroit impofe filence à cet effet à fon Procureur Général: Il auroit en même tems, par d'autres Règlemens, pourvu à la fubfiftance de ceux qui avoient été dans la dite Société & Compagnie, ainfi qu'au payement des Dettes, qu'elle avoit contractées, & à l'emploi des Biens qu'elle avoit acquis pendant fon exiftence. Les fages précautions du Roi, notre très-honoré Seigneur & Ayeul, aïant opéré fans retour l'extinction totale de cette Société &*

Compagnie dans notre Royaume, son anéantissement & l'extinction absoluë de son Régime dans tous les Etats Catholiques ne laissent plus aucun espoir qu'elle puisse jamais être rétablie. *Dans ces circonstances nous avons résolu d'expliquer nos intentions sur les moyens, qui nous ont paru les plus convenables pour faire participer les Ecclésiastiques, qui ont été Membres de la dite Société & Compagnie, d'une manière plus parfaite, aux effets de la bienveillance & de l'amour, dont nous sommes remplis pour tous nos Sujets, en prenant néanmoins les précautions, que notre sagesse exige pour éviter tout ce qui pourroit troubler l'ordre & la tranquillité, que nous voulons maintenir dans notre Royaume.* A CES CAUSES, &c.

ART. I. Ceux de nos Sujets, qui étoient engagés dans la dite Société & Compagnie des *Jésuites*, & qui avoient été promus aux Saints Ordres, continuëront de vivre dans nos Etats comme Particuliers, & ainsi que les autres Ecclésiastiques Séculiers, sous l'autorité spirituelle des Ordinaires des lieux, en se conformant aux Loix du Royaume.

II. Ils ne pourront se réunir pour vivre plusieurs ensemble en société, sous quelque prétexte que ce puisse être.

III. Nous leur faisons expresses inhibitions & défenses d'avoir ni entretenir aucun commerce ni aucune correspondance avec les Etrangers, qui auroient été de la dite Société & Compagnie, sur-tout avec ceux qui auroient eu ci-devant quelqu'autorité dans la dite Société.

IV. Voulons que ceux des ci-devant *Jésuites*, qui sont constitués dans les Saints Ordres, ne puissent posséder aucuns Bénéfices à charge d'ames dans les Villes, ni exercer dans les dites Villes les fonctions de Vicaires: Leur permettons seulement de posséder dans les dites Villes & ailleurs des Bénéfices simples ou sujets à résidence.

V. Leur permettons pareillement de posséder des Cures dans les Campagnes, & d'exercer les fonctions de Vicaires dans les dites Paroisses de Campagne seulement.

VI. Ne pourront néanmoins exercer les fonctions de Supérieurs de Séminaires, de Régens dans les Colléges, ni autres relatives à l'éducation publique.

VII. Ceux des dits ci-devant *Jésuites*, mentionnés ès Articles précédens, seront à l'avenir capables de recevoir tous Legs & Donations, de tester, contracter, & jouïr de tous les effets civils ainsi que nos autres Sujets, sans néanmoins que ceux qui auroient quitté la dite Société, après avoir atteint l'âge de *trente trois* ans accomplis, ou qui auroient atteint le dit âge de 33. ans accomplis lors de l'Edit du mois de Novembre 1764, puissent recueillir aucune Succession.

VIII. Ne pourront prendre possession d'aucun Bénéfice, ni exercer aucune fonction de Vicaire, sans avoir préalablement rapporté un *Acte de soumission*, signé d'eux, de se conformer aux dispositions de l'Edit du mois de Novembre 1764, & de notre présent Edit; lequel Acte ils seront tenus de passer en présence du Juge Royal, dans l'enclave duquel sera situé le Bénéfice, dont ils auront obtenu la collation, ou la Paroisse, où ils exerceront les dites fonctions de Vicaires: Sera le dit Acte déposé au Greffe du Siége, & l'expédition à eux délivrée sans frais.

IX. Les ci-devant *Jésuites* continuëront de jouïr des Pensions, qui leur ont été accordées, jusqu'à ce qu'ils aient été pourvus d'un Bénéfice de *mille Livres* de Revenu; nous réservant d'augmenter les dites Pensions à raison de l'âge ou des infirmités de ceux qui n'auroient pas de Bénéfice.

X. Faisons expresses inhibitions & défenses à tous nos Sujets d'écrire & faire imprimer ou débiter aucuns Ouvrages concernant *la suppression* de la dite Société & Compagnie des *Jésuites*, imposant un *silence absolu* sur tout ce qui peut concerner la dite Société.

XI. Voulons que l'Edit du mois de Novembre 1764. ensemble notre présent Edit soient exécutés dans toutes leurs dispositions, nonobstant tous Règlemens & Arrêts à ce contraires, auxquels nous avons dérogé & dérogeons par le présent Edit. *Si donnons en mandement*, &c. *Donné à* VERSAILLES *au mois de Mai, l'an de Grace* 1777. *& de notre Règne le quatrième.* (Signé) LOUIS.

(*Et plus bas*) Par le Roi, AMELOT.

Visa HUE DE MIROMENIL.

„ *Régîtré, ouï & ce requérant le Procureur-Général du Roi, pour être exécuté selon sa forme & teneur;* à la charge, sous le bon plaisir du Roi, que les ci-devant soi-disans *Jésuites* seront tenus de se retirer & résider dans les Diocèses de leur naissance, si ce n'est dans le cas où ils pourront posséder ailleurs des Bénéfices; qu'ils ne pourront posséder Canonicats ni Dignités dans les Cathédrales & Collégiales des Villes; qu'ils ne pourront exercer dans les Villes aucune fonction publique du Ministère; & que ceux qui seront pourvus de Bénéfices ou Vicariats ne pourront les posséder, que la *soumission* exigée par l'Art. VIII. du présent Edit ne contienne en outre celle de *maintenir & professer les Libertés de l'Eglise* Gallicane, *& notamment les quatre Articles de la Déclaration du Clergé de* 1682. expéditions desquelles soumissions seront envoyées au Procureur-Général du Roi, pour être déposées au Greffe de la Cour; *& Copies collationnées envoyées aux Bailliages du Ressort, pour y être lu, publié, & régîtré: Enjoint aux Substituts du Procureur-Général du Roi d'y tenir la main & d'en certifier la Cour dans le mois, suivant l'Arrêt de ce jour.* "

A PARIS, en Parlement, toutes les Chambres assemblées, le 13. Mai 1777.

(*Signé*) YSABEAU.

Comme *Monsieur* a réuni la Terre de *Grosbois* & quelques autres nouvellement acquises à celle de *Brunoy*, le Roi a érigé en sa faveur ces Terres en Duché-Pairie, héréditaire pour ses Successeurs de l'un & de l'autre sexe, sous le nom de Duché de *Brunoy*. Mgr. le

Duc de *Chartres* est parti le 15. pour *Bruxelles*, d'où ce Prince ira faire un tour en *Hollande*.

De LONDRES, *le* 16. *Mai*.

L'affaire du *Budget* ou des *moyens de lever le Subside*, si longtems & si souvent différée, a été enfin mise sur le tapis dans les *Communes*, Mercredi, 14. de ce mois. La Chambre, après avoir achevé quelques autres affaires, s'étant formée en Committé *sur le Subside*, le Lord *North* fit l'ouverture du sujet par un détail de l'état actuel de la Nation, tant par rapport aux Affaires étrangères qu'à celles de l'intérieur: Il ne donna point d'*assurances positives* de la durée de la Paix; mais il dit, " qu'à en juger par les *apparences* il „ n'y avoit aucune raison de douter des dispositions pacifiques & amicales de toutes „ les Puissances de l'*Europe*; " & il allégua en preuve de celles de la *France* la Nouvelle, qu'il venoit de recevoir dans le moment, „ que l'Armateur *Américain*, *la Surprise*, „ étoit détenu à *Dunkerque*; que le Maître „ de ce Bâtiment (le Sr. *Cunningham*) & „ tout son monde y avoient été arrêtés, & „ qu'ils seroient envoyés incessamment à *Londres*; que le Paquet-bot, *le Prince d'Orange*, & un autre Navire, dont ils s'étoient „ emparés, seroient restitués au plutôt, sur „ les instances de notre Gouvernement, par „ la Cour de *France*, &c. " Mylord *North* passa ensuite à l'affaire de l'*Amérique*: " Il „ déplora l'opiniâtreté & l'ingratitude des „ Colonies, qui avoient forcé la Mère-Patrie, après avoir épuisé tous les autres „ moyens, à leur faire la Guerre aux dépens „ du sang & des trésors de leurs Concitoyens; „ mais il dit, qu'il y avoit tout lieu d'espérer, „ que la Campagne prochaine mettroit fin à „ cette funeste Guerre; que *quelques Colonies* „ étoient déjà rentrées dans l'obéissance; & „ que d'autres, voyant *les Armes de Sa Maj. couronnées de succès*, ne manqueroient point „ sans doute de suivre un si bon exemple. " Il observa, d'après ces Préliminaires, que la Nation avoit été dans la nécessité de faire des dépenses extraordinaires, *pour maintenir sa juste autorité sur les Dépendances de l'Empire* Britanique, & *pour montrer aux Puissances Etrangères, que nous sommes dans un état de défense à ne pas craindre leurs attaques imprévuës*. Enfin, après avoir ainsi disposé les esprits à l'objet principal, Mylord *North* fixa la Somme totale des Subsides accordés pour cette année à 12,386,259. Liv. St. 18. Ch. & celle des *moyens pour les lever*, consentis jusqu'alors, à 7,508,904. L. St. 15. Ch. de sorte que le vuide étoit de 4,877,355. L. St. 3. Chelins.

Pour trouver cette Somme d'environ 5. Millions Sterling, le Ministre proposa de la lever par un Emprunt pour la même Somme en Annuités à 4. pour cent, dont l'intérêt commenceroit à courir du 5. Avril dernier, remboursables après dix ans, à moins qu'on ne jugeât à propos alors de les continuër plus longtems, & transférables à la Banque: Il proposa en même tems de faire un second Emprunt de 500. mille Livres par voye de Loterie, pour les Billets de laquelle les Souscripteurs du premier Emprunt auroient la préférence. Et, comme ils jouïront en outre, par forme de Gratification, pendant les dites dix années, d'un Revenu de dix Chelins pour chaque cent Liv. St. qu'ils souscriront, ce Seigneur calcula, qu'ils auroient un Bénéfice de 2. L. St. & un Ch. pour cent sur leur Souscription. Pour le prouver, il évalua le cours du nouvel Emprunt à 95. pour cent; le Capital de la sus-dite Gratification à 4. L. un Chelin; & le gain sur chaque Billet de Loterie de 10. Liv. Sterling, qu'il croyoit pouvoir être vendu pour treize, par conséquent à 3. L. St. ce qui faisoit, pour chaque *cent Livres* de souscrites, la Somme de *cent-deux Livres, un Chelin*.

L'exposé de ce Plan d'Emprunt fut suivi de celui des nouvelles Taxes, pour en payer les intérêts, (*dont nous renvoyons le détail au* Supplément.) Les débats, qu'il y eut après le Discours du Ministre, ne furent pas fort longs: Mr. *Charles Fox* les ouvrit: Mr. *Charles Jenkinson*, Membre du Conseil-Privé & ci-devant Secrétaire du Comte de *Bute*, lui répondit: Mr. *Burke* répliqua. Le Lord *North* parla une seconde fois pour donner des éclaircissemens sur ce qu'il avoit dit. Le Colonel *Barré* fit sur ce second Discours des objections, que le Lord *George Germaine* tâcha de lever, mais que Mr. *Barré* appuya plus fortement encore, en le réfutant; ce qui ayant terminé la discussion, le Committé approuva toutes les Propositions du Ministre; & le Chevalier *Charles Whitworth*, qui en est Président, quitta la Chaire à 9. heures du soir, après qu'il eut été résolu de faire le lendemain à la Chambre en plein le rapport de ces Résolutions.

On a pratiqué à cette Séance la nouvelle méthode de ne donner entrée dans la Galerie qu'aux Etrangers introduits par un Membre de la Chambre, qui communiquoit le nom de l'Etranger & le sien par un Billet à l'Orateur: Cependant, comme les Pairs du Royaume & les Membres du Parlement d'*Irlande* jouïssent du droit d'y être admis sans ce préalable, elle se trouva bientôt remplie; &, crainte d'acci-

dent, l'Orateur fut obligé d'en faire fermer la porte; de sorte que les Amis des Membres, qui vinrent plus tard que les autres, eurent le déplaisir de se voir exclus. On remarqua parmi les Personnes admises quelques Ambassadeurs & autres Ministres Etrangers.

Heneage Finch, Comte d'*Aylesford*, Pair d'*Angleterre*, mourut ici le 9. à l'âge de 62. ans. Le Lord *Guernsey*, son Fils aîné, Membre des *Communes* pour la Ville de *Maidstone*, né en 1751, lui succède dans ses Titres & Biens.

ACTIONS; *Banque*, 134 & un quart. *Indes*, 165 & trois quarts. *Sud*, 95 & trois quarts. *Annuités consolidées à 3. pour cent*, 78 & demi. *Annuités consolidées à 4. pour cent*, 80 & trois quarts.

*D'*OSTENDE, *le 16. Mai.*

Le Gouvernement *Anglois*, craignant les entreprises des Armateurs *Américains*, dont la Mer fourmille, a résolu de faire escorter par des Bâtimens armés les Paquet-bots, tant ceux d'*Ostende* & de *Calais*, que de *Hollande*. Le Cotter *le Wells*, Cap. *Guill. Hill*, monté de 6. Canons de quatre livres, de 12. Pierriers, & de 30. Hommes d'Equipage, entra ici le 13. & conduisit le 14. le Paquet-bot à *Douvres*.

OEUVRES de M. LINGUET, Collection complette en vingt-huit Volumes in 8vo. proposée par Souscription.

Mr. LINGUET *s'étant partagé presque également entre la* Littérature *&* le Barreau, *on a divisé, pour la commodité des Lecteurs, cette* Collection *en deux Parties. Voici l'ordre des* Matières *& des* Volumes.

PARTIE LITTÉRAIRE. *Théorie des Loix*, très-augmentée, 2. Volumes. *Du Pain & du Bled*; Ouvrage dont le Manuscrit original & unique a été dérobé à l'Auteur, par l'ordre, avoué publiquement, de Mr. *Turgot*, mais qu'il a refait en entier. On y a joint ses autres Ecrits contre le Systême des *Economistes*; un Vol. *Lettres sur les Canaux navigables & d'autres objets utiles*, augmentées; un Vol. *Histoire du Siècle d'Alexandre*, augmentée, un Vol. *Histoire Universelle du* XVIme. *Siècle*, complette; 2. Vol. *Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, corrigée & augmentée; un Vol. *Histoire Philosophique du Monachisme, à laquelle on a joint l'Histoire impartiale des Jésuites*, retouchée & complette; un Vol. *Histoire des Révolutions de la Magistrature en France*; Ouvrage composé avant 1770; mais que l'Auteur n'a pu obtenir la permission d'imprimer à *Paris*, & auquel il a joint l'Histoire de ce qui s'est passé relativement à la Robe, depuis cette année jusqu'en 1774. inclusivement; un Vol. *Différents Morceaux de Littérature & de Philosophie, dont quelques-uns n'ont pas encore eté imprimés*; 4. Vol. *Théatre Espagnol*, déjà imprimé en 4. Vol. in 12mo. précédé d'un *Discours sur le Théatre* en général, qui n'a pas encore paru, 2. Volumes. Faisant ainsi la *Partie Littéraire* ensemble 16. Volumes.

PARTIE DU BARREAU. *Procès du Chevalier de* la Bare, *& les Pièces*; un Volume. *Procès du Duc d'*Aiguillon, *& les Pièces*: 2. Vol. *Procès du Comte de* Morangiés, *& les Pièces*; un Vol. *Mémoires & Plaidoyers pour la Dame de* Bombelles, avec une *Introduction Historique sur l'Etat des* Protestans *en France*; un Vol. *Mémoires, Plaidoyers, & Consultations, sur différentes Causes d'Adultère, de Rapt, de Divorce, & de Séparation de Corps, avec les Jugemens & leurs Motifs*; un Vol. *Mémoires, Plaidoyers, & Consultations sur différentes autres Affaires tant Civiles que Criminelles, aussi avec les Jugemens & leurs Motifs*; 5. Vol. *Recueil des différentes Pièces, publiées par M.* Linguet, *pour sa propre Défense contre les Avocats de Paris*; un Volume. Faisant ainsi la *Partie du Barreau* ensemble 12. Volumes.

Chaque Partie fera un Corps distinct: On en délivrera 4. *Volumes alternativement de trois mois en trois mois, à dater du premier Octobre prochain: C'est-à-dire, que la première Livraison sera de la* Partie Littéraire; *la seconde de la* Partie du Barreau, *& ainsi de suite jusqu'à la fin. On pourra cependant souscrire pour une* seule, *comme pour les* deux; *mais non pas pour un ou plusieurs Volumes séparés. On payera, en souscrivant, une* Guinée *ou un* Louis d'or, *& ensuite une autre* Guinée *ou* Louis d'or, *à chaque Livraison, hors la dernière qui sera, par ce moyen, acquittée d'avance. Les Frais de Port ne sont pas compris dans la Souscription ci-dessus; mais, comme cet Article pourroit causer de l'embarras aux Souscripteurs, ceux qui voudront avoir leurs Volumes rendus chez eux, francs de port, en* France, *en* Hollande, *dans les* Pays-Bas, *& en* Suisse, *payeront chaque fois, (outre la* Guinée *ou* Louis d'Or *de Souscription,)* cinq Shellings, *ou* six Livres *de* France *de plus; moyennant quoi chaque Livraison sera remise*, franche de port, *à leur Domicile, ou, s'ils vivent à la Campagne, à l'Adresse qu'ils indiqueront dans la Ville la plus prochaine. On les prie de donner des indications sûres & clairement énoncées. On souscrit aux mêmes Adresses que pour les* Annales *du même Auteur.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XLI.

De LEIDE, *le* 23. *Mai*, 1777.

DE HAMBOURG, *le* 16. *Mai.* Avant-hier, on reçut ici par un Exprès l'avis, que le Vaisseau *Anglois* du Capitaine *Watson*, venant de *Gènes* en cette Ville, avoit été pris par un Armateur *Américain* & conduit à *Dunkerque:* C'est le second Navire, destiné pour *Hambourg*, qui a eu ce sort dans un intervalle de peu de jours.

Les derniers Avis de la *Saxe* font regarder l'affaire du Comté de *Schönbourg* comme terminée: Les Mandemens Electoraux y ont été arrachés dans tous les endroits, pour être remplacés par ceux de l'Empereur, qui ont été solemnellement affichés. La Formule des Prières publiques a été changée; & l'on continuë de faire dans ce Pays les arrangemens, nécessaires pour le rétablir à tous égards sur le pié d'un Fief immédiat de l'*Empire.*

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 16. *Mai.*

Outre l'Emprunt de 5. Millions St. par Annuités & celui de 500. mille Livres par Loterie, le Lord *North* proposa avant-hier dans les *Communes* d'approprier au Subside de cette année
1,939,636. L. St. 5. Ch. 9 & trois quarts Soûs, *provenant du Fonds d'Amortissement:*
1,500,000. L. St. *levés par un Emprunt en Billets d'Echiquier:*
3,919. L. St. 13. Ch. 7. Soûs, *provenant des Droits sur le Riz, les Pommes, Sucres,* &c.
1,391. L. St. 7. Soûs, *provenant des Droits levés dans les Colonies de l'*Amérique; &
2,000. L. St. à quoi l'on évaluë *le provenu annuel du Droit sur les Gommes d'*Afrique.

Parmi quelques autres Articles entrés dans les Coffres du Roi, le Ministre notifia, „ que „ les Héritiers de feu Mr. *Henry Fox*, depuis Lord *Holland*, avoient consenti de faire dans „ l'Echiquier une restitution de *deux-cents mille* Livres Sterling, par provision & jusqu'à ce „ que les Comptes de ce Seigneur, en sa qualité de Payeur-Général des Troupes, pussent „ être finalement réglés; laquelle Somme de 200. mille Livres seroit portée en compte à la „ Nation." Voici le Tableau des nouvelles Impositions, pour payer l'intérêt des Emprunts à faire, dont Mylord *North* donna le projet & qui furent adoptées par le Committé.

Un Droit annuel de *vingt un Chelins* sur chaque *Domestique mâle* dans le Royaume de la *Grande-Brétagne*, à l'exception de ceux qui sont employés au Commerce, aux Manufactures, & à l'Agriculture, lequel Droit sera payable par le Maître ou la Maîtresse. D'après le nombre des Maisons à dix fenêtres dans le Royaume, Mylord *North* calcula, que ce Droit pourroit produire 100. mille Liv. St. par an.

Plusieurs nouveaux Droits de 18. Ch. 8. Deniers, 7. Chelins 6. Deniers, & 1. Ch. 4. Deniers, sur les différentes sortes de *Verre*, tant de Fabrique Etrangère que Nationale; les dits Droits évalués ensemble à 45. mille Livres par an. Ceux qui avoient été imposés par Acte de la 19me. année de *George* II. seront en même tems supprimés.

Plusieurs nouveaux Droits de *Timbre*, sur différents Actes en Parchemin, Velin, &c. tant en *Ecosse* qu'en *Angleterre*, estimés ensemble à 55. mille Livres par an.

Un Droit de *vingt Chelins* par an sur chaque *Revendeur à l'encan* dans les Villes de *Londres* & de *Westminster*, & de 5. Chelins sur ceux des *Provinces;* lesquels Droits furent évalués par le Ministre à 37500. Liv. Sterling, en y comprenant un Droit de *trois Soûs par Liv. St.* sur le produit des *Ventes de Biens-fonds*, *Instrumens d'Agriculture*, *Navires*, *ou Capitaux reversibles dans les Fonds publics;* & un Droit de *six Soûs par Liv. St.* sur le produit des *Ventes à l'encan de Meubles*, *Argenterie*, *Bijoux*, *Tableaux*, *Livres*, *Maisons*, *Voitures*, *Chevaux*, *Bétail*, *& toute autre propriété quelconque.*

En imposant ces nouvelles Taxes, le Ministre proposa d'un autre côté, & il fut résolu en conséquen- „ ce, de supprimer, à compter du 5. Juillet prochain, les Droits imposés par Acte de la 29me. année „ de *George* II. sur la Vaisselle d'Argent, possédée par des Particuliers; " & dont on porte le provenu à 12. mille Liv. Sterling; ce qui déduit de la Somme totale de 237,500. Liv. Sterling, à laquelle le Ministre évalua les nouveaux Droits, il reste 225. mille 500. Liv. St. pour le payement des Intérêts des sus-dits Emprunts. On peut regarder cette Somme comme un Revenu clair & net, d'autant que pour la perception de ces Impôts il ne sera point établi de nouveaux Officiers. Celui sur les *Domestiques* sera sous l'inspection des Commissaires de la Taxe des Terres, qui requerront chaque Particulier de déclarer le nombre de ses Domestiques mâles; &, faute d'y satisfaire dans un certain terme, les Assesseurs de cette Taxe feront l'imposition du nouveau Droit à discrétion, sauf l'appel aux Commissaires.

Hier, les *Communes* entendirent le rapport, qui leur fut fait de ces Résolutions de la veille: Il y eut des débats fort vifs; mais enfin elles furent approuvées; & il fut ordonné de porter des Bils, pour passer en Loi tant ces Résolutions que celles prises précédemment *sur le Sub-*

ſide le 16. Novembre, le 24. Mars, & le 21. Avril. La Chambre aïant nommé un Committé pour la revision des Loix relatives à l'*Uſure* & à la manière actuellement en uſage d'emprunter par Rentes viagères, ce Committé fit auſſi rapport des Réſolutions, qu'il avoit priſes à ce ſujet; ſçavoir: " Que les Emprunts par Rentes Viagères doivent ſe régler ſur le pié des Em- „ prunts ordinaires; c'eſt-à-dire, qu'il ſoit payé 4. pour cent pour une vie de 21. à 25. ans; „ 4. & demi de 25. à 30. ans; 5. de 30. à 35. ans; 5. & demi de 35. à 40. ans; 6. de 40. à „ 45. ans; 6. & demi de 45. à 50. ans: Que tout ce qui eſt exigé au-delà ſoit cenſé uſure; „ & que toutes Rentes ſoient éteintes, en rembourſant la Somme avancée avec les Arrérages „ de la Rente jusqu'à l'époque du payement." La Chambre approuva ces Réſolutions, & ordonna de porter un Bil en conſéquence. Aujourd'hui, le Conſentement Royal a été donné par Commiſſion à pluſieurs Bils publics & particuliers; & enſuite les deux Chambres ſe ſont ajournées jusqu'après les Fêtes de *Pentecôte*.

Dans une Aſſemblée, que le Commun-Conſeil de la Ville de *Londres* tint avant-hier, il fut réſolu, " que le Diſcours, que le Chevalier *Fletcher Norton*, Orateur des *Communes*, a- „ dreſſa au Roi le 7. de ce mois, ſeroit inſéré dans les Régîtres de la Cour; que la Franchiſe „ de la Ville ſeroit préſentée au dit Chevalier, pour avoir expoſé, d'une manière mâle, à „ S. M. ſiégeant ſur ſon Trône le véritable état de la Nation, en lui préſentant, pour être „ muni de ſon Conſentement Royal, le Bil intitulé: *Acte pour mieux maintenir la Maiſon de* „ *Sa Majeſté, ainſi que l'honneur & la dignité de la Couronne de la* Grande-Brétagne; qu'un „ Exemplaire de cet Acte de Franchiſe, enſemble la préſente Réſolution, ſeroient remis au dit „ Chevalier dans une Boëte d'or de la valeur de 50. Guinées: Et que le Lord Maire ſeroit „ chargé de la faire faire à cet effet."

Le 10. de ce mois, la Cour envoya des Depêches par un Exprès au Chevalier *Howe* & à l'Amiral, ſon Frère. Le bruit d'un différend entre le premier & le Comte *Percy* a été général ces jours-ci. L'on diſoit, que le Chevalier *Howe* aïant envoyé ordre au Lord de détacher 1500. Hommes du Corps ſous ſes ordres dans *Rhode-Iſland*, pour venir le renforcer à *New-York*, le Comte *Percy* n'y avoit point ſatisfait d'abord, & avoit repréſenté au Chevalier, „ que les Forces conſidérables, que l'Ennemi raſſembloit à *Providence*, le mettoient dans une „ ſituation à ne pouvoir s'affoiblir ſans danger par un Détachement auſſi conſidérable." Le Chevalier *Howe* témoigna, dit-on, du mécontentement de ce délai, & inſiſta avec quelque humeur ſur l'envoi du Renfort: Le Comte *Percy* obéït; mais en même tems il écrivit au Duc de *Northumberland*, ſon Père, pour le prier de demander au Roi ſon rappel, en informant S. M. de la cauſe de cette retraite, qui étonna le Souverain, ainſi que le Lord *Germain*, Secrétaire d'Etat, d'autant plus qu'ils n'avoient reçu de la part de Mr. *Howe* aucun avis de ce différend. Quoique l'on ajoutât à ce récit, que le Comte *Percy* étoit attendu de retour vers la fin du mois, on aſſure aujourd'hui le contraire; & l'on dit, qu'il règne actuellement une parfaite harmonie entre ce jeune Seigneur & les deux Commandants en chef. Le Général *Clinton* a été chargé par le Roi de lui remettre une Lettre écrite de la propre main de Sa Majeſté, & de la part du Duc, ſon Père, une Somme de 20. mille Guinées en Eſpèces.

Si l'on a la ſatisfaction de pouvoir annoncer le rétabliſſement de la bonne intelligence entre les Généraux *Howe* & *Percy*, il n'en eſt pas de même par-tout: La diſſenſion ſubſiſte toujours entre le Général-Major *Eyre Maſſey*, commandant les Troupes, & le Chevalier *Collier*, commandant les Vaiſſeaux du Roi à *Halifax* dans la *Nouvelle-Ecoſſe*. Le premier a envoyé un Détachement de Soldats à l'Hôpital, d'où ils ont expulſé tous les Matelots malades, ſous prétexte qu'on en avoit beſoin pour des Barraques à l'uſage de la Garniſon. Comme quelques-uns de ces Malades l'étoient dangereuſement, le Chevalier *Collier* a été très-mortifié du traitement qu'ils ont eſſuyé; & l'on dit, qu'il a fait des plaintes fort amères ſur la conduite du Général *Maſſey* à ſon égard.

Le Miniſtère a publié dans la *Gazette* de *Londres* du 13. une Liſte, qui lui a été envoyée par l'Amiral *Howe*, des Priſes & des Repriſes, faites par les Vaiſſeaux de ſa Flotte depuis le 10. Mars jusqu'au 31. Décembre 1776. Les premières ſont au nombre de 140. & les Repriſes au nombre de vingt-ſix. L'Amirauté a annoncé en même tems, que le Vice-Amiral *Gayton*, commandant l'Eſcadre à la *Jamaïque*, l'a informée par ſa Lettre en date du 20. Mars, „ que depuis ſes dernières Depêches les Vaiſſeaux à ſes ordres avoient fait 23. Priſes ſur les „ Rebelles; ce qui en portoit le Total à quatre-vingts dix-neuf." Mais, comme les Priſes *Américaines* ſont ou des Armateurs ou de petits Bâtimens Marchands, dont les Cargaiſons ſont le plus ſouvent de peu de valeur, cette revanche ne peut guères nous conſoler de la per-

…, que notre Marine Marchande a faite depuis la rupture avec les Colonies, & de celles qu'elle continuë d'essuyer chaque jour. Suivant un Etat authentique, formé au commencement de cette année, le nombre des Vaisseaux, pris par les *Américains* depuis l'ouverture des hostilités, montoit à 342. dont seulement 44. avoient été repris. La plus grande partie de cette perte tombe sur le Commerce des *Indes-Occidentales*. On compte, qu'ils nous ont enlevé cette année la septième partie de toutes les Productions de nos Isles dans l'*Amérique*; ce qui prive le Gouvernement des Droits, qui en auroient été payés à leur importation, ruine nos Négocians, enchérit plusieurs Articles de Commerce, & réduit nos Colons dans ces Etablissemens à un état de détresse, qui pourroit avoir quelque jour les suites les plus dangereuses. A *Antigua* l'on se plaint ouvertement; & il a été inséré dans la *Gazette* de cette Isle une Lettre, où l'on fait des reproches sanglans à l'Amiral *Young*, qui y commande l'Escadre du Roi, & qui a refusé aux Habitans la permission de protéger eux-mêmes leur Navigation, en armant pour leur compte, afin de courir-sus aux Armateurs du *Continent*. Une Lettre de la *Jamaïque* porte, que l'Equipage d'un Bâtiment *Provincial*, nommé *le Rory-Tory*, a fait une descente dans la partie *Septentrionale* de l'Isle, & qu'il a emmené d'une Plantation une grande quantité de Bétail & de Provisions. Les Avis d'*Irlande* ne sont pas moins remplis de plaintes, en annonçant plusieurs Prises faites sur les Côtes & presqu'à la vuë des Ports de ce Royaume. Il ne croise pas moins de cinq Armateurs *Américains* à la hauteur de *Corke* & de *Kinsale*.

L'accablement, où le Commerce de ces Royaumes se trouve plongé par la Marine des Colonies, seroit encore plus affligeant, s'il y avoit quelque vérité au bruit répandu, qu'il s'arme dans des Ports voisins différents Bâtimens, destinés à courir sur le Pavillon *Britanique*, & auxquels le Docteur *Franklin*, Député du Congrès en *France*, seroit autorisé à accorder des Lettres de marque. Une Lettre de *Douvres* nomme jusqu'à six de ces Navires, qui seroient pour la plûpart des Cotters, commandés par des Capitaines *Américains*, & dont l'Equipage consiste en *Ecossois*, *Irlandois*, &c. Mais de pareils bruits s'accordent peu avec la satisfaction, qu'on attend de la Cour de *Versailles* par rapport à l'Armateur, *la Surprise*, & avec l'ordre qu'on dit donné dans les Ports de *France* d'y détenir tous les Vaisseaux Nationaux, chargés pour les Colonies *Britaniques*; en conséquence de quoi *la Mignonne*, Navire de 500. tonneaux, aïant à bord plusieurs Officiers & des Munitions de guerre, & parti du *Havre-de-Grace* pour la *Caroline-Méridionale*, avoit été arrêté dans le Port de *Morlaix*, où il avoit relâché. Ce qui prouve en attendant que le Gouvernement n'est pas entièrement rassuré, à l'égard de la Navigation dans les parages les plus fréquentés sur nos Côtes, c'est qu'il a été donné ordre avant-hier, que tous les Paquet-bots entre *Harwich* & *Hellevoet-sluis* soient pourvus d'Artillerie & équipés comme pendant la dernière Guerre.

De BRUXELLES, *le* 19. *Mai*. Mgr. le Duc de *Chartres*, qui voyage sous le nom de Comte de *Joinville*, arriva ici le 16. & descendit à l'Hôtel du Comte d'*Adhemar*, Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Très-Chrétienne* en cette Cour, qui revint le même jour d'un voyage qu'il a fait à *Paris*. Le lendemain, le Prince de *Stahremberg* donna un Dîner à ce Prince & à la principale Noblesse. Le soir, Mgr. le Duc honora de sa présence le Spectacle au grand Théatre. Il partira dans peu de jours pour la *Hollande*, où le Comte d'*Adhemar* l'accompagnera. Mr. *Fitzherbert*, qui remplace le Chevalier *Gordon* en qualité de Ministre de S. M. *Britanique* près de notre Gouvernement, est arrivé en cette Ville depuis quelques jours.

On croit savoir actuellement avec quelque certitude, que le Vaisseau, à bord duquel le Marquis de *la Fayette* s'est embarqué avec plusieurs autres Gentilshommes *François*, a fait voile le 21. Avril de *St. Sébastien* pour l'*Amérique-Septentrionale*.

Le Comte d'*Ogara*, Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*, Grand-Maître de la Maison de feu la Princesse *Charlotte* de *Lorraine* & de *Bar*, mourut ici le 14. dans un âge fort avancé.

De LA HAIE, *le* 21. *Mai*. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* ont repris aujourd'hui leur Séance, & la continuëront encore cette semaine. Les *Etats-Généraux* aïant nommé le Baron *Thierry-Gautier* de *Lynden* leur Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Suède*, il a prêté ces jours-ci serment à l'Assemblée de LL. HH. PP. en cette qualité. On apprend de *Stokholm*, que son Prédécesseur, le Baron de *Haeften*, qui passe à l'Ambassade de *Constantinople*, en est parti le 1. de ce mois, après avoir eu le 26. Avril ses Audiences de congé de la Reine Douairière & de la Princesse Royale.

Mgr. le Duc de *Chartres* est arrivé ici de *Bruxelles* & a pris son logement au *Maréchal de Turenne*. Ce Prince a assisté ce matin aux Exercices des Régimens des Gardes à pié *Hollandoises* & *Suisses*; & il a paru très-satisfait de la beauté de ces deux Corps.

De LEIDE, *le* 22. *Mai.* Depuis le commencement de la Guerre *Américaine*, les Avis publiés en *Angleterre*, & ceux qu'on a reçus de tems en tems des Colonies révoltées, ont constamment été contradictoires: Ils continuënt de l'être encore aujourd'hui. Suivant la *Gazette* de *New-York* du 31. Mars, "le Général *Washington* n'avoit près de lui à *Morris-Town* que 4. ,, à 500. Hommes; le reste de ses Troupes étoit à *Quibble-Town* & dans les environs, étroite- ,, ment observées par celles du Roi. La plûpart des Régimens de la *Nouvelle-Angleterre* s'é- ,, toient dispersés; les nouvelles Levées réussissoient fort mal, & le Congrès ne pouvoit se pro- ,, curer du monde, à quelque prix que ce fût." D'autres Avis à peu près du même genre portent à 6. mille Hommes l'Armée sous le Général *Washington.* "Les Rebelles (y est-il dit) ,, engagent du monde dans leurs différentes Provinces; mais il en déserte beaucoup. La Procla- ,, mation du Général *Howe* amène au contraire sous l'Etendard Royal un grand nombre d'*Amé-* ,, *ricains* loyaux. On en a enrôlé 4. mille à *New-York*, qui feront incorporés dans l'Armée ,, Royale sous la conduite d'Officiers expérimentés. Le Général *Howe* est occupé dans cette ,, Ville aux préparatifs pour ouvrir la Campagne, dès que la Saison, qui a été fort rigoureuse, ,, le permettra: Il a fait charger entre autres des Bateaux plats ou Pontons sur des Voitures, ,, pour effectuër le passage de la *Delaware.* Ses Troupes au reste ont des Provisions en abon- ,, dance & jouïssent de la plus parfaite santé." Le dessein du Chevalier *Howe* de s'emparer de *Philadelphie*, en traversant la *Delaware*, tandis que les Vaisseaux du Roi remonteroient ce Fleuve par son embouchure, se confirme par une Lettre de cette Ville même en date du 2 Avril, qui annonce, "que le nommé *Jaques Molesworth* y avoit été exécuté le Lundi précédent, ,, comme convaincu de trahison en tâchant d'exécuter la Commission, qui lui avoit été donnée à ,, *New-York*, d'engager des Pilotes pour faire remonter à la Flotte *Britanique* la Rivière de ,, *Delaware* jusqu'à *Philadelphie.*" Quant au reste de ces Nouvelles de *New-York*, on pourra mieux en juger en les comparant avec l'Extrait suivant d'une Lettre de *Paris*, du 12. Mai.

Aujourd'hui, il est arrivé ici un Exprès de Boston *dans la* Nouvelle-Angleterre, *avec des Lettres du 3. Avril. Elles portent, que le Général* Washington *se trouvoit dans le meilleur état avec l'Armée sous ses ordres, qui s'augmentoit tous les jours par l'arrivée des nouvelles Levées des différents Etats. On n'y fait aucune mention de maladies, qui régneroient parmi ces Troupes, aussi peu que de la pretenduë attaque de* Ticonderoga. *Il est vrai, qu'elles confirment l'insurrection peu importante, que les* Torys *ont faite sur la Côte* Orientale *de la Province de* Maryland; *mais elles annoncent aussi, qu'elle a d'abord été éteinte par un petit nombre de Troupes du Congrès, & que les Chefs de cette Révolte ont été mis en prison. Les Armées, de part & d'autre, ont eté tranquilles pendant 2. mois, à l'exception de quelques escarmouches entre des Partis fourageurs, presque toujours à l'avantage des* Provinciaux. *La dernière, arrivée près d'*Amboy, *a été plus importante que d'ordinaire, & a eu, dit-on, quelque ressemblance au Combat de* Lexington. *Les* Anglois *se sont retirés, l'espace de plusieurs miles, devant un Corps composé de Milices & de nouvelles Levées, avec perte de 509. blessés ou pris. La Quote-part de Troupes, que doivent fournir les différents Etats, étoit deja complette en quelques Provinces, & dans les autres près de l'être. Les Engagemens ont été faits pour* trois ans *ou* jusqu'à la fin de la Guerre. *Ainsi Mr.* Washington *aura à present sous ses ordres une Armée effective & permanente. Les Emprunts d'Argent, faits par le Congrès, & la vente des Billets de Loterie ont le succès le plus rapide. Au lieu d'être découragés par les revers de la dernière Campagne, ou par les menaces de la prochaine, (pour laquelle l'on dit que l'Armée Royale doit être augmentée de 20. mille Hommes,) tous les Etats sont plus fermes, plus décidés, plus unis que jamais. La dernière invasion dans la* Jersey, *la dévastation, le pillage, que les Troupes* Britaniques *y ont portés à l'égal des* Hessois, *les cruautés inouïes qu'ils y ont commises à l'envi, ont déterminé ceux qui étoient tièdes pour la Cause* Américaine, *ceux même qui y etoient contraires, à l'embrasser avec ardeur. Il étoit arrivé d'*Europe *à* Boston *un Vaisseau avec 364. Caisses, contenant 11987. Armures complettes, mille Barrils de Poudre à canon, 48. Balles d'Etoffes pour l'habillement de l'Armée, & d'autres Articles de prix, venus fort à propos: L'on y avoit aussi reçu avis de l'arrivée de deux Vaisseaux dans d'autres Ports avec des Cargaisons de la même espèce. Parmi un grand nombre de Prises, conduites à* Boston, *il y en avoit une chargée de Marchandises en balots pour la valeur de 40. mille Liv. Sterling. Les Prises, faites sur les* Américains *par les Navires* Britaniques, *étant pour la plûpart des Caboteurs chargés de Bois ou d'autres Marchandises grossières, sont au contraire de si peu de prix, qu'un seul Vaisseau tel que celui-là en vaut une cinquantaine des derniers. Les Fregates* Continentales, *au nombre de 13. depuis 24. jusqu'à 36. Pièces, alloient mettre incessamment en mer pour protéger le Commerce des Colonies. Il y a sur les Chantiers plusieurs Vaisseaux de ligne de 74. Canons, qui pourront sortir de bonne-heure encore cet Automne.*

Nous donnerons dans une Feuille suivante quelques éclaircissemens sur les faits contenus dans cette Lettre, notamment sur la Loterie, dont il y est fait mention, & dont nous avons reçu le Projet. L'étenduë, que nous avons dû donner cette fois-ci aux Nouvelles *Angloises*, nous a obligés d'en omettre quelques autres, particulièrement la Suite de celles de *France*, &c.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XLII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 27. Mai, 1777.

De VARSOVIE, *le* 10. *Mai.*

AVANT-HIER, jour de *St. Stanislas*, dont le Roi porte le nom, cette Fête fut célébrée ici avec toutes les démonstrations de cette joie pure, dont des Sujets fidèles, aimés de leur Souverain & lui témoignant le plus parfait retour, peuvent donner des preuves. Vers les 11. heures du matin, Sa Maj. reçut les complimens de tous les Seigneurs actuellement présens à *Varsovie*; après quoi Elle se rendit à l'Eglise de *Ste. Croix* avec un Cortége très-brillant, tant de Carosses de parade de ses principaux Officiers accompagnés de leur magnifique Livrée, que d'une Cavalcade remarquable par la beauté des montures & le rang des Cavaliers. La marche étoit ouverte par un Détachement de la Cavalerie legère, & fermée par un Détachement des Gardes à cheval de la Couronne. Après le Service Divin, le Roi créa douze nouveaux Chevaliers de l'Ordre de *St. Stanislas*; sçavoir: Le Comte *Rybinski*, Evêque de *Cujavie*; Mr. *Karski*, Suffragant de *Gnesne*, Président du Tribunal de la Couronne; le Prince *Sanguszko*, Palatin de *Volhynie*; Mr. *Weglinski*, Castellan de *Chelm*; Mr. *Mlodziejowski*, Castellan de *Spicimierz*; le Comte de *Brühl*, Grand-Maître de l'Artillerie de la Couronne; Mrs. *Sierakowski*, *Ostrowski*, & *Suchodolski*, Chambellans de *Plock*, de *Nur*, & de *Mscislaw*; le Lieutenant-Général de *Schack*; le Lieutenant-Général de *Goltz*; & le Général de *Vietinghof*. Après la Cérémonie, Sa Maj. retourna au Château, où il y eut un Dîner somptueux pour tous les Chevaliers de l'Ordre de *St. Stanislas*, présens à *Varsovie*. La santé du Roi & celle des Chevaliers furent buës au bruit du Canon & des Fanfares, qui se faisoient entendre au bas du Château, tandis que la Chapelle de Sa Maj. exécutoit dans la Salle différents morceaux de Musique. Le soir, il y eut une brillante Assemblée dans les nouveaux Appartemens, qui, construits depuis peu & ornés dans un goût & avec la magnificence dignes d'un Souverain, furent ouverts pour la première fois au Public.

Le même jour, il a été présenté au Roi une Traduction *Polonoise*, qui vient d'être faite du célèbre Ouvrage de l'*Esprit des Loix*, par Mr. de *Montesquieu*, superbement imprimée en grand 8vo. & ornée du Portrait de l'immortel Auteur. Quoique le titre annonce la Ville de *Leipzig* comme lieu de l'impression, on sçait que c'est le Sr. *Gröll* qui a enrichi la Nation *Polonoise* de cette Traduction, que les Connoisseurs jugent excellente, d'un Livre qui fait honneur à l'entendement humain, & qui est déjà traduit en autant de Langues qu'il y a de Nations policées.

Le nouveau Prince-Primat occupera le Palais, attaché à sa Dignité, en cette Capitale; mais l'on dit que, quoiqu'âgé de 65. ans, il a dessein de le faire préalablement rebâtir

de fond en comble. Il avoit fait de même au Château de *Wolborsz*, appartenant au Siége de *Cujavie*, des embellissemens si considérables, qu'on croyoit qu'il en jouïroit toute sa vie; mais Mr. *Rybinski*, son Successeur, en a pris possession. Cette circonstance & la perte des deux Abbayes & de la Prevôté de *Miechow*, dont jouïssoit le feu Primat & qui n'ont point été données à Mr. *Ostrowski*, rendent pour lui moins avantageux l'échange qu'il a fait de l'Evêché de *Cujavie* pour la Primauté. Il se fera accompagner en sa nouvelle qualité par une Garde de *Hussars*, qu'il est occupé à former.

Le Comte *Branicki*, Grand-Général de la Couronne, n'a point assisté à la célébration de la Fête de *St. Stanislas*, s'étant rendu huit jours auparavant à ses Terres. Le Comte *Oginski*, Grand-Général de *Lithuanie*, se trouve aussi sur les siennes dans le Grand-Duché. La Princesse *Sapiéha*, Epouse du Grand-Chancelier, est partie avec la Princesse *Sanguszko*, sa Fille, Epouse du Palatin de *Volhynie*, pour aller passer l'Eté en *France*.

Malgré les mouvements continuels des Troupes *Russes* vers les Frontières de la *Turquie*, les derniers Avis de ces Quartiers nous donnent l'espérance de la continuation de la Paix, assurant que les clameurs des *Tartares* n'ont pu encore faire départir le *Grand-Seigneur* du systême pacifique, que plusieurs de ses Ministres lui conseillent de ne point abandonner.

De MILAN, *le* 3. *Mai.*

Anne-Richarde, Princesse d'*Este* & du *St. Empire-Romain*, Grande d'*Espagne* de la première Classe, Noble *Vénitienne*, Dame de la *Croix étoilée*, Comtesse du *Vicariat*, de *Corte-Olona*, & de la *Corte St. Andrea*, est morte ici aujourd'hui subitement à l'âge d'environ 42. ans, étant née le 1. Juillet 1735. de *Charles-Philibert* IV. Prince d'*Este* & du Sang des Ducs de *Modène*, Prince du *St. Empire-Romain*, Grand d'*Espagne* de la première Classe, Noble *Vénitien*, Marquis de *St. Martin* de *Castellarano*, de *Porlezza*, de *Borgomainero*, &c. & de *Thérèse Sfondrati*, des Ducs de *Montemarziano*, Comtesse de *la Rivière*. La feuë Princesse épousa le 10. Juin 1757. *Alberic-Marie Joseph-Maxime* Comte de *Cunio*, de *Barbian*, de *Belgiojoso*, & du *St. Empire-Romain*, Grand d'*Espagne* de la première Classe, Chambellan, Conseiller-intime actuel d'Etat, Général-Major dans les Armées de L. M. I. R. & *Apostolique*, Capitaine-Commandant de la Garde Impériale du Corps & de celle du Palais près de S. A. R. l'Archiduc *Ferdinand*, notre Gouverneur. Cette Princesse, qui étoit la dernière de la Branche d'*Este St. Martin*, est universellement regrettée pour ses excellentes qualités.

De LONDRES, *le* 20. *Mai.*

Le 16. de ce mois, L. M. & la Famille Royale ont quitté le Palais de *St. James*, pour aller passer l'Eté, d'abord à *Kew* & ensuite à *Windsor*. Deux jours auparavant, Mr. *Horace St. Paul* avoit pris congé du Roi, pour se rendre à son Poste d'Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Suède*. Sa Maj. a nommé Mr. *Forth*, pour le remplacer en qualité de Secrétaire d'Ambassade en *France*. Hier, le Gouvernement reçut des Depêches de ses Ambassadeurs à cette dernière Cour & à *Madrid*. On dit, que celles du Lord *Grantham* sont entre autres relatives à l'affaire du Navire *Anglois*, *l'Etoile du Matin*, enlevé par un Garde-Côte *Espagnol* dans le Golfe de *Honduras*, & dont il a été question au Parlement le 25. Février, (*ainsi qu'il a été rapporté dans la* Gazette N°. XIX.) Mais, à ce qu'il paroît, la Réponse du Ministère d'*Espagne*, qui a préalablement voulu prendre des informations à *Cartagène*, n'est pas des plus satisfaisantes: Il s'y fonde, dit-on, sur les ordres généraux pour le Gouvernement des *Indes*, qui ne permettent point d'entrer en discussion sur les inconvénients qui en résultent pour d'autres Nations.

En rendant compte (*dans les* Gazettes N°s. 33. & 34.) des Débats qu'il y a eu le 16. Avril dans la Chambre des *Seigneurs*, au sujet de l'augmentation de la *Liste-Civile*, nous avons rapporté, que 14. Pairs avoient signé une Protestation, conçuë dans les mêmes termes, que le changement proposé par le Marquis de *Rockingham* dans l'Adresse à présenter au Roi: On n'a fait alors aucune mention d'une autre Protestation non moins forte, donnée sur le même sujet par le seul Comte de *Radnor*, & dont il vient de se répandre des Copies. Ce Seigneur, marchant sur les traces du feu Comte, auquel il a succédé l'année dernière, s'y exprime en ces termes.

Je suis d'avis différent:

Parce que, quoique je convienne & que je soutienne même avec zèle, que la splendeur & la dignité de la Couronne de la Grande-Brétagne, *ainsi que l'honneur de la Maison Royale, doivent être maintenus par des Sommes accordées par le Parlement avec libéralité, (& même avec une libéralité qui ne laisse aucun lieu au reproche d'une trop grande économie, & qui soit au-dessus du calcul minutieux des demandes ordinaires faites au Gouvernement,) non moins pour la satisfaction personnelle de Sa Majeste que pour la*

gloire de la Nation; cependant, lorsqu'on n'a aucun égard & qu'on ne donne aucun compte quelconque de différents Fonds d'un grand produit, *que les Ministres de S. M. reçoivent, & dont ils ne donnent jamais aucun détail au Parlement, je dois persister à soutenir, que tous calculs d'un* Déficit *dans la Somme, qu'on suppose n'être que de* 800. *mille Livres seulement, sont* trompeurs & absurdes:

Parce que ces Fonds produisent ou la Somme exacte de 78. *mille Livres Sterling, ou plus, ou moins: S'ils la produisent, elle fait plus que liquider la Dette, dont on donne l'Etat. S'ils produisent moins, mais qu'ils produisent cependant quelque chose, les Etats, qu'on a remis sur le Bureau, ne peuvent être fidèles; car ou l'on auroit porté en compte un tel produit en diminution de la Dette, ou il reste encore en caisse, & l'on a toujours le moyen d'acquitter la Dette; ou il y a eu quelques* dépenses secrettes, *pour lesquelles on en a fait usage, & dont l'Administration a jugé à propos de ne point faire mention. Si ces Fonds produisent beaucoup plus, comme je ne puis m'empêcher de le penser, il est surement du devoir des Ministres d'en montrer l'application, plutôt qu'il ne convient à la* crédulité *du Parlement d'accepter ces Comptes comme* complets, *ou à sa* générosité *d'y pourvoir avec tant de promtitude, & par conséquent d'encourager une profusion*, téméraire *si l'on considère le montant des Sommes, & peut-être* criminelle, *si l'on savoit les objets, auxquels elles ont été respectivement employées:*

Et parce que, (sans parler encore ici des Sommes énormes, portées en ligne de compte comme accordées à certaines Personnes, qui sont Membres de la Chambre des Communes, *pour des* Services secrets & particuliers, *expression qui sert plutôt à jetter dans le doute qu'à éclaircir,) si l'on considère la Somme extravagante des Salaires & des Pensions reconnuës, (à laquelle la jalousie Parlementaire croit avoir le droit de faire une très-grande addition, à raison de la* persuasion générale, *qui dans quelques personnes monte même au dégré d'une* conviction intime, *qu'on fait des débours très-grands pour des desseins secrets & qu'on n'oseroit avouër;) je tiens qu'il est de mon devoir, comme Membre du Corps Législatif, de ne point donner les mains à augmenter, comme on le fait par ce Bil, les moyens de* corrompre l'intégrité du Parlement.

(Signé) RADNOR.

Comme la place ne nous a point permis dans le tems de nous étendre sur les Débats concernant la matière, qui fait l'objet de cette Protestation, il est nécessaire, en la donnant ici, d'y ajouter quelques éclaircissemens. Le motif de l'augmentation de la *Liste-Civile*, demandée par le Message du 9. Avril, étoit, que *la Somme de* 800. *mille Livres St. de Revenu annuel*, accordée au Roi peu après son avènement, *étoit insuffisante*. Les Pairs de l'*Opposition* taxèrent l'Administration d'*infidélité*, en représentant cette Somme de 800. mille Livres comme le *seul Revenu* du Roi. On calcula, qu'outre le Revenu de l'Electorat de *Hanover*, (dont le produit clair & net, estimé à cent mille Livres Sterling, devoit aussi entrer en ligne de compte pour l'entretien personnel de S. M. & de sa Famille,) Elle jouïssoit encore des Revenus suivans; sçavoir, de 90. mille L. St. du Royaume d'*Irlande*, de 10. mille de la Principauté de *Galles*, de 20. mille du Duché de *Lancaster*, de 70. mille du Duché de *Cornouailles*, de 50. mille du Droit de 4. & demi pour-cent des *Indes-Occidentales*, de 12. mille des Mines de charbon à *Louisbourg*, de 150. mille ou environ d'Intérêts de Sommes avancées par le feu Roi à des Cours d'*Allemagne*, &c. faisant ainsi, outre le Revenu de *Hanover*, une Somme de plus de 400. mille L. St. par an. Or la Dette, contractée sur la *Liste-Civile* depuis le 28. Février 1769. (tems auquel la Nation paya pour le Roi une autre Dette de 513,511. L. Sterling) montoit à 618,240. L. St; ce qui faisant, dans huit ans, année commune, un peu plus de 78. mille Livres par an pour le *Déficit* de la *Liste-Civile*, paroissoit aux Seigneurs de l'*Opposition* pouvoir être abondamment compensé par ce Revenu surnuméraire de plus de 400. mille Livres; Revenu cependant dont les Ministres, dans les Etats remis sur le Bureau, faisoient aussi peu mention que s'il n'existoit point. Cette observation donna lieu à des insinuations d'autant plus sanglantes, qu'on la rapprocha des Articles, portés déjà en ligne de compte sur la Dépense de la *Liste-Civile*, entre autres de 127. mille L. St. pour des *Pensions*, de 86. mille pour des *Services secrets*, de 48. mille pour la *Bourse particulière* du Roi, employée en *Présens*, &c. Le Marquis de *Rockingham* somma l'Administration de spécifier ces Postes, qu'il fit envisager comme n'aiant servi réellement qu'à des *objets de corruption*. Le Lord *Cardiff*, Fils du Comte de *Bute*, tâcha de justifier ces dépenses, faisant voir entre autres la nécessité des *Services secrets* & de l'Argent donné aux Ambassadeurs pour *des informations importantes, qu'on se procure à différentes Cours*. Le Comte d'*Effingham* releva avec force cette partie du Discours du Lord *Cardiff*, disant qu'*il étoit certain, que la Cour* Britanique *n'avoit les informations ni les plus importantes ni les plus fraiches*. Ce furent ces Articles de dépense & le Revenu considérable, dont on passoit l'emploi sous silence, qui donnèrent sujet au Parti Anti-Ministérial de représenter

fous un jour peu favorable la pluralité nombreuse, dont celui de la Cour jouït constamment au Parlement: Et, quoique ces réflexions paruffent au Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, si dignes de mépris, qu'il donna en pleine Chambre à l'*Oppofition*, entre autres épithètes, celle de *déteftable*, elle prit occafion des aveux mêmes de fes Adverfaires de foutenir la vérité & la juftice de fes motifs. On a remarqué entre autres un paffage du long Discours du Comte *Talbot*. Ce Seigneur, en fa qualité de *Lord Steward* ou Grand-Maître de la Maifon du Roi, voulant prouver l'accroiffement des dépenfes de ce Département, obferva qu'il avoit tâché d'y porter la réforme; mais que le crédit de tous fes Subalternes avoit élevé contre lui tant de clameurs, qu'il avoit été bientôt forcé d'abandonner fon deffein. *On jugera*, dit-il, *de ce crédit & de ces clameurs par cette feule circonftance, qu'un des Marmitons tournebroches de la Cuifine du Roi eft & a été depuis longtems Membre des* Communes: *Du moins il tire le Salaire de cet honorable Office, & il en laiffe les fonctions à un malheureux pour la Somme de 5. L. St. par an. Ce n'eft pas le feul exemple, que je pourrois citer*, &c.

La nouvelle Soufcription de 5. Millions 500. mille Livres Sterling a d'abord été remplie: On affure, que Mylord *North* en étoit déjà affuré avant l'ouverture du *Budget*, & même d'une Somme beaucoup plus confidérable, s'il en avoit eu befoin. Les Billets de la Loterie, dont le fourniffement originaire eft de dix Livres, fe font d'abord vendus à 13. & demi. En même tems les anciens Fonds fe foutiennent. Il eft vrai, que les Antagoniftes de l'Adminiftration prétendent, qu'il lui en coûte quelque chofe pour les maintenir fur ce pié, & que cet objet peut entrer dans le Pofte des *Services fecrets*; mais ils ne fauroient disconvenir, que cet Argent ne foit employé utilement pour le crédit de la Nation.

ACTIONS: *Banque*, 134 & trois quarts. *Indes*, 167 & demi. *Sud*, 93 & 5. huitièmes.

*D'*AMSTERDAM, *le* 24. *Mai.*

La Compagnie des *Indes-Orientales* a reçu, par la dernière Flotte revenuë de fes Etabliffemens, la fâcheufe Nouvelle, qu'un des Vaiffeaux, qui la compofoient, a péri dans une Tempête fort longue, qu'elle a effuyée à la hauteur des *Açores* le 14. Avril & les 2. jours fuivans. C'eft *le Duivenbrug*, revenant de *Batavia* pour le compte de la Chambre d'*Enckhuifen*. Aïant été entièrement démâté & beaucoup endommagé par la tourmente, il fit plufieurs fignaux de détreffe; mais les autres Navires, fe trouvant eux-mêmes dans le danger le plus imminent, ne purent lui donner aucun fecours; & les effets ou débris, qu'ils virent flotter les jours fuivans, leur annoncèrent le trifte fort de leur Compagnon. On a lieu de croire, qu'il eft perdu avec tout l'Equipage & la Cargaifon.

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* **Hollande** *& de* **Weft-Frife,**
A **LEIDE,** *par* **ETIENNE LUZAC.**

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XLII.

De Leide, le 27. Mai, 1777.

A la fin de notre dernier *Supplément*, nous avons promis de donner quelques éclairciſsemens ſur les faits contenus dans la Lettre de *Paris*, qui s'y trouve placée, en date du 12. Mai. Nous remplirons aujourd'hui cet engagement en partie; & nous continuerons dans nos Feuilles ſuivantes le détail des Nouvelles *Américaines*, à meſure que la place le permettra.

„ Le Vaiſſeau, arrivé à *Boſton* au commencement d'Avril & dont il eſt fait mention dans cette Lettre, ſe nomme *le Mercure*: C'eſt un Bâtiment *François* de 350. Tonneaux, commandé par le Capitaine *Jean Héraud*, venu de *Nantes* en 40. jours de trajet, & le même dont il eſt parlé dans le *Supplément* du N°. XL. d'après le rapport du Capitaine *Jones*. L'Officier Etranger, auquel ce Particulier a dit qu'on donnoit le titre de Général, aura le rang de Brigadier-Général dans l'Armée *Américaine*. Les Avis, d'où nous tirons ce fait, le nomment Mr. *Prudhomme de Boré*, Chevalier de *St. Louis*; & ils ajoutent, qu'il eſt accompagné de pluſieurs autres Officiers de ſa Nation, nommément de Mr. *Mauduit-Dupleſſis*, Capitaine d'Artillerie; & que, ſuivant des Lettres de *Philadelphie*, en date du 7. Mars, reçues à *Boſton*, il étoit arrivé de l'*Europe* dans la première de ces Villes 50. Pièces de canon de fonte depuis 32. jusqu'à 3. livres de balle, avec un nombre de Canonniers ſuffiſant pour les ſervir, 90. mille Boiſſeaux de Sel, & une très-grande quantité d'Habits pour l'uſage de l'Armée *Continentale*. Les deux autres Vaiſſeaux, mentionnés dans la Lettre de *Paris* du 12. Mai, ſont *l'Amphitrite* & *la Sirène*, arrivées du *Havre-de Grace* à *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*. Outre pluſieurs Ingénieurs *Européens*, la première avoit à bord 3000. Tentes, un gros train d'Artillerie de campagne de fonte, une grande quantité de Munitions de guerre, &c. La Priſe, que la même Lettre annonce avoir été amenée à *Boſton*, a été faite par l'Armateur *la Satisfaction*; & c'eſt d'après ſes Papiers mêmes qu'on l'a évaluée à 40. mille L. Sterling. Deux des Frégates *Continentales*, conſtruites à neuf, avoient déjà mis à la voile de *Boſton* aux ordres des Capitaines *Manly* & *M'Neal*. "

„ Quant à l'Action près d'*Amboy*, qu'on y dit avoir été la plus importante des eſcarmouches entre les Troupes de part & d'autre, voici le peu de détails qu'en contiennent les mêmes Avis. *Le* 23. *Mars*, *le Général* Howe *envoya un Parti fourageur de* 2000. *Hommes. Ce Corps tomba ſur* 100. Provinciaux, *qui ſe retirèrent à quelque diſtance, jusqu'à ce qu'ils furent joints heureuſement par* 1400. *Hommes. Alors il s'enſuivit une Action des plus chaudes. Les* Américains *ſe partagèrent en pluſieurs Diviſions, qui prirent l'Ennemi en flanc. Celui-ci, ſe voyant vigoureuſement attaqué de tous côtés, ſe retira avec précipitation, laiſſant* 500. *morts ou bleſſés.* "

La Lettre, qui contient ces détails, indique la ſource du bruit de la mort du Général *Washington*. Ce Commandant (y eſt-il dit) eſt tombé de cheval, & s'eſt fait une bleſſure, mais ſi legère qu'elle n'a eu aucune ſuite & qu'il a d'abord été rétabli. La même Lettre ajoute, que *le Traitre, qui a livré le Général* Lee, *a été pris à ſon tour par les* Américains. C'eſt apparemment le Sr. *Richard Stockton*, qui a le grade de Major dans les Troupes *Provinciales* ſervant à l'Armée du Général *Howe*. Il fut pris le 17. Février par le Colonel *Nelſon*, qui l'attaqua à la tête de 150. Hommes dans le poſte de *Lawrence-Neck* & l'obligea à mettre bas les armes avec tout ſon Détachement, conſiſtant en un Capitaine, trois Subalternes, & 60. Soldats de la Brigade de *Cortland Skinner*. Le Général *Putnam*, informant de ce ſuccès le Conſeil de ſûreté de *Penſylvanie*, nomme le Sr. *Stockton* le *fameux Pilote de terre de l'Ennemi.* Lorsqu'on l'amena à *Philadelphie*, on lui fit faire ſon entrée ſur un chariot, le dos tourné aux chevaux, chargé de chaines, & précédé d'un Tambour, qui battoit la *marche des Coquins*, (*the Rogues march.*) Peu s'en eſt fallu que le Colonel *Harcourt*, qui a fait la priſe du Général *Lee*, ne ſoit auſſi tombé entre les mains des *Américains*, Nouvelle que nous apprenoient les Lettres de *Londres* du 29. Avril, enlevées par l'Armateur, *la Surpriſe*. Aïant été entouré dans une des eſcarmouches en la Province de *Jerſey*, Mr. *Harcourt* n'a dû ſon ſalut qu'à la vîteſſe & à la legéreté de ſon cheval. Les mêmes Avis du 29. Avril contenoient quelques détails ſur un danger du même genre, qu'a couru le Général *Howe* lui-même, & auquel eſt relatif ce que nous avons dit, d'après la *Gazette* de *New-York*, dans le *Supplément* du N°. 37. N'aïant avec lui que 40. Dragons legers, il fut attaqué par un gros Détachement *Américain*,

auquel il n'échappa qu'en se faisant jour l'épée à la main. Un Avis de *Philadelphie* rapporte cette rencontre de la manière suivante.

Le 26. Février, les *Américains* prirent possession d'un terrein fort avantageux sur la gauche du *Rariton* près de *Brunswick*, où ils établirent pendant la nuit une Batterie de six Canons de 32. livres. Ce fut le 27. au matin, que le Comte *Cornwallis* en reçut l'avis à *Brunswick*, lorsque la Batterie fit feu sur quelques Barques allant vers cette Ville avec des Provisions. Quatre ou cinq de ces Bateaux furent coulés à fond, & le reste obligé de retourner à *Amboy*, d'où ils portèrent la Nouvelle à *New-York*. Sur cela le Général *Howe* se rendit lui-même dans la *Jersey*, & tenta d'ouvrir la communication avec *Brunswick*; mais il échoua dans l'entreprise, & échappa avec peine au danger d'être tué ou pris. *Brunswick* continua d'être bloqué de tout côté, &c.

Tandis que les dispositions, qu'on a vu faire pendant l'hyver, n'annoncent de part & d'autre que le dessein d'ouvrir la Campagne au Printems avec une nouvelle ardeur, les Lettres de *Londres* du 20. Mai parlent encore de propositions d'Accommodement, faites, dit-on, au Général *Howe* de la part du Congrès. " Quelques Colonies, lasses de la Guerre, fournissoient „ avec répugnance & lenteur les moyens de la continuër; &, pourvu que les Troupes Roya-„ les pussent s'approcher de *Philadelphie*, on regardoit la réconcillation comme certaine. " Les Avis de l'*Amérique*, reçus par la voye de *France*, portent précisement le contraire: *Il n'y a*, disent-ils; *aucune Négociation sur le tapis*; *&, quand même on feroit des offres de Pacification, certainement on ne les écouteroit point.* En effet, toutes les Lettres des Colonies semblent confirmer ce qui est dit dans celle de *Paris*, insérée dans notre dernier *Supplément*, concernant l'effet de la conduite des Troupes *Britaniques* & *Hessoises* dans la Province de *Jersey*. Les peintures qu'on y fait sont affligeantes pour l'humanité. Tel est aussi le contenu d'une Lettre, insérée dans la *Gazette* de la *Nouvelle-Londres* & dans celle de *Boston*, qui a pour titre: *The Continental Journal and Weekly Advertiser.* Elle a pour objet le traitement, que les Prisonniers *Américains* ont essuyé à *New-York*, avant que la crainte des progrés de la Contagion n'eût obligé le Chevalier *Howe* à les relâcher. Comme cette Pièce est trop virulente pour trouver place ici en entier, nous nous contenterons d'en donner un Précis fort abrégé.

On s'y plaint d'abord, que les Prisonniers Américains *furent dépouillés de leurs Bagages, & même de leurs Habits; qu'on les enferma dans les Vaisseaux à fond de cale, où ils etouffoient de chaleur, & ensuite dans les Eglises de* New-York, *où ils furent transis de froid, & où plusieurs contractèrent des rhûmes & des fluxions, qui les firent périr en grand nombre, faute de secours; qu'on les laissa manquer de Provisions; que celles qu'on leur donnoit étoient gâtées & puantes; qu'on leur refusoit jusqu'à l'eau; qu'au milieu du rude hyver on ne les pourvut point de chauffage; qu'on ne prenoit aucun soin des malades, qui se multiplioient tous les jours par la misère; que la dysenterie, qui régnoit sur-tout parmi les Prisonniers de l'*Isle-Longue, *devint par-là de plus en plus contagieuse; que ce traitement inhumain sembloit n'avoir pour but que de les forcer à abandonner la Cause de leur Patrie & à prendre parti sous les Drapeaux* Britaniques; *que dans cette vuë on leur faisoit tous les jours quelque nouvelle menace, tantôt de les envoyer aux* Indes-Orientales, *tantôt de les pendre, en leur présentant une poignée de cordes, pour choisir chacun la sienne; que les Colonels & les autres Officiers de l'Etat-Major* Américain *étoient exposés aux mêmes insultes, au même traitement que le dernier de leurs Soldats. " Par ces moyens (continuë l'Auteur de la Lettre) plus de* 1500. *braves* Américains, *que le sort de la Guerre avoit fait tomber entre les mains de leurs Ennemis, moururent à* New-York, *dont plusieurs étoient de Jeunes-gens aimables de la plus grande espérance & des meilleures Familles, la fleur du Pays. De ceux qui leur ont survécu la plûpart languissent ou sont déjà morts depuis qu'ils sont sortis de prison. Leur constitution est gâtée; la racine de la vie en eux est attaquée; ils ne sauroient se retablir; ils meurent. —— Nos Prisonniers au contraire jouïssent d'une liberté entière; ils peuvent se promener à pié ou à cheval comme il leur plait; ils sont pleins de santé, gais & contens. Plusieurs d'entre eux s'en sont ressouvenus avec reconnoissance; & à l'échange, voyant l'état misérable de nos Compatriotes prisonniers, ils n'ont pu s'empêcher de répandre des larmes, &c. "*

Pour prouver au contraire l'humanité de la conduite des *Américains* envers leurs Prisonniers, on a publié, dans le *Maryland Journal and Baltimore Advertiser*, la Résolution suivante.

En Conseil de sûreté. A PHILADELPHIE, *le* 1. *Janvier* 1777.

Hier, il arriva en cette Ville environ mille *Hessois*, faits Prisonniers par Son Exc. le Général *Washington*, dans la dernière Expédition heureuse & pleine de succès, qu'il a faite dans la *Nouvelle-Jersey*. Le Général a recommandé au Conseil de les pourvoir de Quartiers convenables; & il desire de la manière la plus sérieuse qu'ils soient bien traités, & que, pendant le tems qu'ils resteront Prisonniers, on leur inspire des principes, qui puissent les porter, lorsqu'ils retourneront après avoir été échangés, à ouvrir entièrement les yeux à leurs Compatriotes, qui sont au service du Roi de la *Grande-Brétagne*, & qui actuellement ne sont pas peu jaloux de leurs Camarades, les Soldats *Anglois*. Ces créatures infortunées méritent à présent avec ju-

tice toute notre compaſſion. Ils n'ont aucune inimitié contre nous. Conformément aux coûtumes arbitraires des . . . . . Princes d'*Allemagne*, ils ont été tirés par force de leur Pays natal, & vendus . . . . . . à un Monarque étranger, ſans conſulter leurs inclinations ou ſans les informer de l'endroit de leur deſtination, de l'Ennemi qu'ils auroient à combattre, ou de la nature de la Guerre. Leur paye n'étant qu'une maigre pitance, ils ont été encouragés, néceſſités même à piller. Il n'eſt donc pas étrange qu'ils ſe ſoient rendus coupables de grands dérèglemens, quoique moins exceſſifs que la conduite . . . . . des Troupes *Britaniques*. — Mais, dès le moment qu'ils ont été ſouſtraits à l'autorité des Officiers *Britaniques*, nous ne devons plus les regarder comme nos Ennemis, du moins auſſi longtems que leur procédé juſtifie notre opinion favorable. La *Grande-Bretagne* ſeule eſt notre Ennemie; les autres Puiſſances de l'*Europe* ne le ſont autrement que pour autant qu'elles ſe laiſſent gouverner par ſon influence: Pluſieurs même d'entre elles ſont intéreſſées par les motifs les plus forts en notre faveur. Ce ſont les ſeuls Officiers & les ſeules Troupes *Britaniques*, qui ſont cordialement engagés dans cette Guerre injuſte contre nous par l'avarice, l'ambition, la ſoif de dominer: Et, malgré les peines qu'ils ont priſes pour préoccuper les *Allemands* contre nous, nous eſpérons qu'il leur ſera impoſſible de les porter à continuër de tremper leurs mains dans le ſang des *Américains*, dont pluſieurs ſont leurs Compatriotes. L'occaſion la plus favorable s'offre aujourd'hui pour diminuër la force de nos Ennemis, en rendant leurs Auxiliaires nos Amis: Nous prions ſérieuſement nos Compatriotes de l'embraſſer, en étouffant tout reſſentiment, qui pourroit s'élever naturellement par le ſouvenir de leurs dernières hoſtilités, & en traitant de la manière la plus amicale les *Heſſois* actuellement en notre pouvoir, comme des gens opprimés & cruellement trompés, comme un Peuple que nous ſouhaitons d'unir avec nous, pour cultiver les fertiles Forêts de l'*Amérique*, pour étendre ſes Manufactures & ſon Commerce, & pour défendre ſa Liberté & ſon Indépendance contre toute attaque de la part d'une Puiſſance étrangère & arbitraire.

Par ordre du Conſeil. (Signé) THOMAS WHARTON, Jun. *Préſident.*

Le Sr. *Wharton*, qui a ſigné cette Réſolution, a été élu Préſident de la *Penſylvanie*, conformément au §. 4. du Chap. II. de la Conſtitution du 28. Septembre 1776, par laquelle cette Province s'eſt érigée en République; & il a été inſtallé dans ſa nouvelle Charge avec beaucoup de ſolemnité. Le Sr. *Jean M'Kinley* a été nommé Gouverneur de la Province de *Delaware*.

De VERSAILLES, *le* 17. *Mai.* Le Chevalier de *Beaurain*, Géographe du Roi, ſon Penſionnaire & Auteur des Cartes topographiques, a préſenté au Roi le 10. de ce mois le *Proſpectus* de *l'Hiſtoire des Campagnes de* Henri *de* la Tour-d'Auvergne, *Vicomte de* Turenne, *en* 1672. *& les trois années ſuivantes.* Il a également eu l'honneur de remettre à S. M. la Carte de l'*Amérique-Septentrionale*, pour ſervir à l'intelligence de la Guerre des *Inſurgens.*

De PARIS, *le* 19. *Mai.* La Cour a donné Lundi dernier à l'Empereur le divertiſſement d'un Spectacle à *Trianon* & Jeudi à *Choiſy*. Le premier de ces jours, ce Monarque, accompagné de ſes Ambaſſadeurs en *France* & en *Angleterre*, & des Comtes de *Colloredo* & de *Cobenzel*, a rendu une viſite à Mr. *Necker*, Directeur du Tréſor Royal: Le ſecond, il a été au Palais pour entendre M. l'Avocat-Général *Seguier*, qui, informé de ſa préſence, lui gliſſa un compliment fin & délicat relatif à ſes voyages, en donnant des Concluſions ſur un Procès concernant la *Grandeſſe* d'*Eſpagne* entre le Duc de *Fitz-James* & le Marquis de *St. Simon.* Le lendemain, Sa Maj. aſſiſta en Habit uniforme à un exercice au feu, que fit le Régiment des Gardes *Françoiſes* dans *le Champ de Mars*, en préſence de pluſieurs Officiers-Généraux, invités par le Maréchal de *Biron*. Elle s'entretint beaucoup à cette occaſion avec le Maréchal de *Broglie*.

De VALENCIENNES, *le* 18. *Mai.* Le 9. de ce mois, à dix heures du ſoir, l'on a eſſuyé ici un grand Orage accompagné de tonnerre & de grêle: Les grains, qui étoient gros comme des oeufs de pigeon, & un ouragan ou tourbillon affreux, qui fit tout trembler & dura environ cinq minutes, ont cauſé des dégâts très-conſidérables, ſur-tout dans les Campagnes des Subdélégations de cette Intendance, de celles de *Bouchain*, de *Condé*, du *Quesnoy* & de *Maubeuge*. Il y a eu quantité de vitres caſſées, de toits briſés, de faîtes de Maiſons enlevées, de Maiſons, de Granges, d'Ecuries découvertes ou renverſées, de Moulins fracaſſés & abattus, de murs croulés, de vergers entièrement détruits, d'arbres déracinés & emportés avec des monticules de terre, dont les champs & les chemins étoient couverts, enfin d'Hommes & d'Animaux tués par la chûte des Edifices, &c. Les fruits de la terre ont beaucoup ſouffert, particulièrement le Seigle, le Lin, & les Fourages. Il y a des Paroiſſes, qui ont pour plus de 60. ou 80. mille Livres de dommage. On ne peut dépeindre la déſolation des Habitans de cette Contrée; & tous les jours l'on reçoit de nouveaux détails des deſaſtres de ce jour: Mr. de *Senac* de *Meilhan*, Intendant du *Hainaut*, les fait conſtater par des Procès-Verbaux exacts, afin de procurer du ſecours aux malheureux.

Le 11. & les jours ſuivans on a célébré ici par des Actes de piété & des Réjouiſſances le Jubilé de cent ans pour la rentrée de cette Ville ſous la Domination *Françoiſe*.

De BRUXELLES, *le* 22. *Mai.* Dimanche dernier, le Comte de *Joinville* alla au Château de *Tervueren* rendre une visite au Duc *Charles* de *Lorraine*, notre Gouverneur, avec qui il dîna. A son retour, il assista à un Concert; & il y eut Souper chez le Prince de *Stahremberg*. Le lendemain, ce Prince partit pour la *Hollande*.

D'après tous les Avis qu'on reçoit d'*Espagne* & de *Portugal*, les dispositions de ces deux Puissances, depuis la mort de S. M. *Très-Fidèle* & la retraite du Marquis de *Pombal*, sont fort changées en faveur de la Paix. Une Lettre particulière de *Cadix* du 30. Avril porte, qu'on y étoit actuellement occupé à desarmer les Vaisseaux, équipés l'année dernière, & qui se trouvoient depuis quelques mois dans la Baye, prêts à faire voile au premier ordre: La Poudre, qu'on y avoit embarquée, avoit été déposée dans les Magasins. L'Equipage s'y trouvoit cependant à bord; mais il n'étoit pas complet. Les Troupes sur les Frontières ne faisoient aucun mouvement; & l'on assuroit même, qu'il avoit été envoyé ordre, de part & d'autre, de ne faire aucunes hostilités dans l'*Amérique-Méridionale:* Mais l'on n'a de cette Nouvelle d'autre garant que le bruit public, non plus que de celle qui se débite, que la Reine-Douairière de *Portugal* pense à se retirer à la Cour du Roi, son Frère, & que dans ce cas Elle y seroit accompagnée de la Princesse *Marie-Anne*, sa Fille puînée. Peut-être que sur ce dernier bruit l'on a bâti celui du Projet d'un Mariage entre S. M. *Catholique* & cette Princesse, sa Nièce, Projet qui à son tour fait éclorre des conjectures à perte de vuë sur un changement de Système politique par de nouvelles Alliances, &c. Nous croyons qu'il vaut mieux attendre la réalité de tous ces évènemens pour les annoncer.

*D'*AMSTERDAM, *le* 24. *Mai.* Mgr. le Duc de *Chartres* est arrivé hier en cette Ville, accompagné de plusieurs Seigneurs Etrangers, particulièrement du Duc de *la Vauguyon*, Ambassadeur de S. M. *Très-Chrétienne*, & du Vicomte de *la Herreria*, Envoyé-Extraordinaire de Sa Maj. *Catholique* près des *Etats-Généraux.* Cette illustre Compagnie a pris son Logement à l'Hôtel des *Armes d'Amsterdam*, & a commencé de voir ce qu'il y a de remarquable en cette Ville. On croit, qu'elle se rendra demain à *Saandam*, & que Mgr. le Duc de *Chartres* passera Lundi par *Utrecht*, pour aller assister aux manoeuvres des Troupes *Prussiennes* à *Weezel.*

De LA HAIE, *le* 24. *Mai.* Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* se sont séparés hier jusqu'à une nouvelle Convocation. Mgr. le Prince *Stadhouder* a pris à cette occasion congé de l'Assemblée, pour aller passer l'Eté à son Château du *Loo.* Son Alt. Sér. a assisté avant-hier & aujourd'hui aux grandes manoeuvres dans la Plaine de *Waesdorp*, par lesquelles l'Escadron des Gardes du Corps & les 4. Régimens des Gardes ont fait la clôture de leurs exercices annuels. Mgr. le Duc de *Chartres* & les Seigneurs, qui l'accompagnent, s'y sont trouvés le premier de ces jours.

De LEIDE, *le* 26. *Mai.* Quoique des Lettres de *Londres* du 16. de ce mois aient annoncé, que le Sr. *Cunningham* & l'Equipage de l'Armateur *Américain*, *la Surprise*, y seroient conduits pour être juges sur le crime de Piraterie, dont ils sont accusés, comme n'aïant point de Lettres de marque de la part du Congrès, rien ne paroît confirmer cette Nouvelle. On écrit au contraire de *Dunkerque*, que le Siége de l'Amirauté y avoit reçu ordre de la Cour de faire des recherches sur l'équipement de cet Armateur; d'où il est à présumer que le Gouvernement de *France* se veut réserver à lui même le jugement de cette affaire, d'autant plus que, d'après les Récits les plus exacts, le Lord *North* a dit seulement le 14. dans la Chambre des *Communes*, ,, que le Sr. *Cunningham* & ses gens avoient eté mis en prison à *Dunkerque*, & seroient jugés ,, [*rendered amenable*] selon les Loix de ce Royaume-là [de la *France*,] qu'ils avoient vio- ,, lées." Quant à la restitution du Paquet-bot, *le Prince d'Orange*, & du Bâtiment du Sieur *Kelly*, l'on apprend que, ce Capitaine s'étant rendu à *Dunkerque* pour réclamer son Vaisseau, le Gouverneur lui avoit répondu, qu'il lui en feroit fait restitution, pourvu qu'il produisît préalablement à cet effet une Lettre du Secrétaire d'Etat de S. M. *Britanique*, & qu'à la requisition de ce Ministre on rendroit également le Paquet-bot. Le Sr. *Kelly*, aïant fait rapport de cette réponse au Vicomte de *Weymouth*, on lui remit le 18. les Papiers nécessaires; & il repartit le même jour pour *Dunkerque.* L'on n'apprend point cependant, que la Cour de *France* ait pareillement ordonné de restituër la Malle de *Hollande*, que le Capitaine *Cunningham* débarqua entre *Ostende* & *Nieuport*, avec ordre à ses gens de la porter à Mrs. *Franklin* & *Deane* à *Paris*, entre les mains desquels l'on dit qu'elle se trouve effectivement, avec une partie des Dépêches de la Cour *Britanique* à ses Ministres en Pays étranger. Malgré les mesures que celle-ci a prises, son Pavillon continuë de souffrir beaucoup de la part des Armateurs *Américains.* Il en croise un de 18. Canons près de l'Isle de *Helgöland* à l'embouchure de l'*Elbe*; & un Capitaine *Hollandois*, entré le 16. dans la *Tamise*, a rapporté qu'il avoit été abordé par deux autres à la hauteur d'*Ostende*; mais qu'après avoir examiné ses Papiers ils lui avoient laissé continuër sa route, en lui disant qu'ils attendoient là une Prise richement chargée. Parmi un grand nombre d'autres, dont les dernières Lettres de *Londres* font mention, sont deux Bâtimens de transport, aïant à bord une partie des Chasseurs *Hessois*, envoyés récemment à *New-York*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XLIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 30. Mai, 1777.

De COPENHAGUE, *le* 17. *Mai.*

LE Comte de *Cobenzel*, Envoyé de la Cour de *Vienne*; le Marquis de *Mejorada*, Miniſtre d'*Eſpagne*, & le Chevalier de *Somma*, Miniſtre des *Deux-Siciles*, ſe diſpoſant à partir d'ici, eurent avant-hier leurs Audiences de congé du Roi & de la Famille Royale, auxquels Mr. *Boſc* de *la Calmette*, Envoyé des *États-Généraux*, avoit préſenté le Lundi précédent le Baron de *Haeften*, qui revient de *Stokholm* pour ſe rendre à *Conſtantinople* avec le caractère d'Ambaſſadeur de *L. H. Puiſſances.* Le Roi a nommé le Chambellan de *Pleſs* ſon Miniſtre à la Cour de *Naples.* Sa Maj. a décoré de l'Ordre de *Danebrog* le Lieutenant-Général de *Gude*; les Chambellans Comte *Werner* de *Schulenbourg*, de *Lerche*, & *Chriſtien* de *Brand*; Mr. de *Levetzow* à *Rypen*; les Chambellans *Frédéric-Siegfried* Baron de *Rantzau*, Colonel de Cavalerie, & Baron *Roſencrantz*; & Mr. *Rumohr* à *Bothkamp*, Conſeiller de Conférence. Elle a accordé la Clef de Chambellan à Mr. de *Hanſen*, ſon Aide-de-Camp-Général.

La Frégate *Suédoiſe*, *l'Uplande*, de 48. Canons, a paſſé le *Sund*, faiſant voile pour la *Méditerranée* avec des Préſens, que S. M. *Suédoiſe* envoye au Roi de *Maroc*, au Dey d'*Alger*, & aux Beys de *Tunis* & de *Tripoli*: Il y a parmi ces Préſens un magnifique Phaëton, des Montres & Pendules de diverſes eſpèces, toute ſorte de Ménuiſerie artiſtement travaillée, des Canons de fonte de tout calibre, des Munitions de guerre, &c.

De PARIS, *le* 23. *Mai.*

L'Empereur, ſous le nom de Comte de *Falckenſtein*, ſe rendit le 17. de ce mois à l'Académie *Françoiſe*: Il fut reçu à l'entrée de l'Anti-chambre par la Compagnie en Corps: Arrivé dans la Salle, il demanda, qu'on lui nommât tous les Académiciens préſens, & s'aſſit au milieu d'eux ſans vouloir prendre une place plus diſtinguée, quelque inſtance qu'on lui en fît. Pour lui donner une idée des divers objets, dont l'Académie s'occupe, on fit en ſa préſence différentes lectures. Mr. d'*Alembert*, Secrétaire, lut d'abord quelques *Synonymes*, & enſuite un *Eloge abrégé de Fénelon*: Mr. de *la Harpe* lut quelques morceaux du *premier Chant de ſa Traduction en Vers* François *de la Pharſale de Lucain*; & Mr. *Marmontel* le commencement d'un *Discours en Vers ſur l'Hiſtoire.* La Séance finie, l'Académie eut l'honneur de préſenter à M. le Comte de *Falckenſtein* un de ſes Jettons, qu'il voulut bien accepter, & en donna de même un à chacune des Perſonnes, qui l'accompagnoient. Il fit eſpérer à l'Académie ſon Portrait, qu'elle lui demanda: Et, après s'être informé de pluſieurs choſes relatives à la Compagnie, il ſortit, en marquant à ſes Membres toute l'eſtime poſſible, & en exigeant qu'on ne le reconduiſît pas.

De LONDRES, *le* 23. *Mai.*

Au nombre des Bils, auxquels l'Archevêque de *Canterbury*, le Chancelier, le Préſident du Conſeil, & les autres Commiſſaires donnèrent le Conſentement Royal le 16. de ce mois, (*ainſi qu'il a été dit dans notre avant-dernier* Supplément,) ſe trouvent celui qui *permet l'exportation des Denrées aux Iſles de l'*Amérique *&* *aux* Indes-Orientales; celui *pour remédier aux abus dans les Emprunts par Rentes viagères*; celui qui *ſupprime le Droit ſur le Thé exporté à l'*Irlande, outre 9. autres Bils publics, & 35. Bils particuliers. Les *Pairs* s'ajournèrent ce jour-là jusqu'à demain. Les *Communes* paſſèrent le Bil pour *renouveller pluſieurs Loix prêtes à expirer*, & firent la ſeconde lecture de celui qui *fixe les conditions des Emprunts par Rentes viagères*. Les Réſolutions, touchant les rabais des Droits *ſur les Fruits Etrangers*, (*rapportées dans la* Gazette N°. 39.) furent repriſes en conſidération. Le rabais ſur les Raiſins de *Denia* fut porté de 8. à 20. pour-cent; mais ceux de 25. pour-cent ſur les Figues de *Faro*, de 10. pour-cent ſur celles de *Smyrne*, & de 6. pour-cent ſur les Prunes furent rejettés. Le reſte de ces Réſolutions fut approuvé. Enſuite la Chambre en Committé *ſur le Subſide* réſolut d'accorder

1,000,000. L. St. pour *payer partie de la Dette de la Marine, contractée par Billets du Bureau de l'Amirauté.*

4,000. L. St. pour *contribuër à l'entretien de l'Hôpital des Matelots ſurannés à* Greenwich.

Le Sr. *Pierre Michell*, Secrétaire de la Compagnie des *Indes*, remit de ſa part à la Chambre divers Papiers concernant les troubles ſurvenus à *Madras*, au ſujet du Nabob d'*Arcot*, du Raja de *Tanjour*, & de la détention du Lord *Pigot*, avec Copie des Régîtres, contenant les Délibérations & Réſolutions de la Compagnie ſur ces objets. Les *Communes* ordonnèrent à la Compagnie d'*Afrique* de lui remettre pareillement un détail de ſes Comptes, avec un Etat de ſon Commerce; après quoi elles s'ajournèrent au Mercredi ſuivant.

Ce jour-là 21. la Chambre s'étant raſſemblée, le Lord *North* y préſenta un Meſſage de la part du Roi en ces termes.

G. R. Sa Majeſté ſe repoſant ſur le zèle de ſes fidèles Communes, *& conſidérant que, pendant les troubles dans l'*Amérique-Septentrionale, *il pourroit ſurvenir des évènemens, qui ſeroient de la dernière importance, Elle croit néceſſaire de demander, qu'elles prennent des arrangemens pour la mettre en état de faire face aux dépenſes extraordinaires, ſurvenuës ou qui ſurviendront pour des Services militaires pendant l'année* 1777. *Elle demande auſſi, qu'on la mette à même de fournir aux frais de refondre la Monnoye d'or défectueuſe.*

On arrêta d'examiner le lendemain ce Meſſage en grand Committé. Après avoir entendu le rapport des Réſolutions, priſes le 16. par le Committé du *Subſide*, d'*accorder un Million pour la Dette de la Marine*, & 4. mille L. St. *pour l'Hôpital de Greenwich*, la Chambre les approuva. On lui préſenta enſuite les Bils pour impoſer de nouvelles Taxes ſur les *Domeſtiques*, le *Verre*, les *Revendeurs à l'enchère*, & les *Ventes*, ainſi que ceux pour *ſupprimer la Taxe ſur l'Argenterie*, pour *lever une Somme d'argent par Billets d'Echiquier*, pour *accorder des rabais de Droits ſur les Raiſins, Figues*, &c. pour *empêcher la décharge frauduleuſe de Marchandiſes hors du bord des Navires de la Compagnie des* Indes *ſur mer*. Tous ces Bils furent lus pour la première fois.

Le 22. la Chambre fit la ſeconde lecture de ces mêmes Bils, & prit enſuite en conſidération le Meſſage du Roi remis la veille; ſurquoi il fut réſolu, qu'il ſeroit accordé

1,000,000. L. St. pour *mettre S. M. en état de ſubvenir aux Dépenſes extraordinaires pour des Services militaires pendant l'année* 1777. *& de fournir aux frais de la réfonte de la Monnoye d'or défectueuſe.*

Une Réſolution, priſe la veille, d'*autoriſer les Commiſſaires de la Marine à payer une Gratification de* 5000. *L. St. à ceux qui feroient des découvertes ſur la Longitude, d'après des expériences atteſtées*, fut rapportée & approuvée. Enſuite la Chambre, en Committé *ſur les affaires de la Compagnie des Indes*, examina les Papiers, qui lui avoient été remis le 16; mais, après des débats qui durèrent jusqu'à minuit, il fut décidé à la pluralité de 90. Voix contre 67. de ſuspendre cette discuſſion pour le préſent.

L'on calcule, que les Réſolutions priſes ſur le *Subſide* le 16 & le 22. ont porté la totalité des Sommes, accordées par le Parlement dans cette Séance, à 14. Millions Sterling & demi, (ce qui fait environ 350. Millions de Livres de *France*,) outre les Intérêts de l'ancienne Dette Nationale, qui étoient à la *St. Jean* 1775. de 4. Millions 440. mille 821. L. St. par an, & le Revenu annuel de la *Liſte-Civile*, porté actuellement à 900. mille L. St. &c. L'on s'attend que demain, à la repriſe des délibérations dans la Chambre des *Seigneurs*, il s'y fera une Propoſition, qui ne peut manquer de cauſer des débats très-vifs; c'eſt de *rechercher quels progrès les Commiſſaires, nommés par le Roi pour traiter avec les*

Américains, ont fait jusqu'à présent pour remplir l'objet de leur mission.

Le 16. le Gouvernement expédia un Courier au Chevalier *Yorke*, son Ambassadeur à *la Haie*, d'où cet Exprès doit continuër sa route pour *Hanover*. Les Depêches, dont il est chargé, sont, dit-on, fort importantes, contenant entre autres l'ordre d'une augmentation considérable dans les Troupes de l'Electorat, afin d'être en état d'en faire de nouveaux Détachemens, si, contre les voeux du Ministère, la Guerre de l'*Amérique* dure au-delà de cette année. Dans la vuë d'y mettre fin plutôt, l'on ne cesse d'envoyer des Renforts. Le 8. cinq-cents Recruës s'embarquèrent pour ce Pays. Le 7me. Régiment de Dragons, commandé par le Chevalier *George Howard*, Lieutenant-Général, dont le Roi fit la Revuë le 12., a marché vers le Comté de *Kent*, avec ordre de se tenir prêt à partir pour la même destination. Et l'on apprend de *Dublin*, que le Comte de *Buckinghamshire*, Vice-Roi d'*Irlande*, a enjoint à tous les Officiers des Régimens sur l'Etablissement de ce Royaume, d'être rendus le 30. à leurs Corps respectifs, d'où l'on a dessein de tirer cinq Hommes par Compagnie, pour remplir les vuides dans les autres Corps sur le même Etablissement, qui servent à l'Armée du Général *Howe*. Ce triage servira encore à affoiblir les Forces actuellement dans ce Royaume: Elles consistent en six Régimens d'Infanterie & dix de Cavalerie: Les premiers, s'ils étoient complets, feroient ensemble 3300. Hommes, & la Cavalerie 1904. formant ainsi un total de 5204. Hommes. Cependant l'année dernière, lorsque le Parlement d'*Irlande* consentit après de longs débats à laisser partir pour l'*Amérique* une partie des Troupes qu'il paye, l'Administration s'engagea envers la Nation *Irlandoise*, qu'il n'y auroit jamais moins de 8. mille Hommes de Troupes réglées dans ce Royaume. Hier, le Gouvernement envoya un Exprès à *Cork* en *Irlande*, avec ordre d'y préparer des Vivres pour en charger encore 20. Bâtimens de transport, destinés pour l'Armée du Roi à la *Nouvelle-York*.

ACTIONS: *Banque*, 134 & demi. *Indes*, 168. *Sud*, 94. *Annuités consolidées à 3. pour cent*, 79 & un quart. *Annuités consolidées à 4. pour cent*, 80 & sept huitièmes.

De LEIDE, *le* 28. *Mai.*

Outre les Avis, qu'on reçoit en *Angleterre* de la part des Officiers des Troupes Royales, qui servent en *Amérique*, l'on en publie quelquefois en *Allemagne*, venant des Officiers des Troupes Auxiliaires dans ce Pays. Rarement contiennent-ils quelque chose d'essentiel, qu'on n'ait point vu ailleurs; mais souvent ils tendent à éclaircir des faits, qui, publiés par l'une ou l'autre des Parties belligérantes, sont toujours plus ou moins suspects. Tel est l'Extrait d'une Lettre, écrite par un Officier du Corps des Chasseurs *Hessois* du Colonel *Donop* à ses Parens à *Hambourg*. Voici quelques Fragmens de cette Pièce, datée du 22. au 26. Mars.

*Depuis 4. jours je suis avec congé à New-York, pour m'équiper à neuf & pour pouvoir aller deux jours en guêtres. Si j'excepte le tems de ma blessure, je n'ai pas encore été un moment malade, & je me porte mieux que jamais. Quoique je me trouve dans une toute autre sphère & dans une situation, où prétendre à des commodités ce seroit demander l'impossible, je suis parfaitement content & si accoûtumé à mon sort, que je ne pourrois, je crois, dormir hors de mes habits & de mes bottes & sans mon épée. —— Je ne dors guères plus de cinq heures; cependant le tems passe fort vîte. Nous n'avons pas encore été deshabillés ni débottés; les Ennemis nous alarment presque toutes les 24. heures. —— Ils sont dans une triste situation, sans souliers, sans eau-de-vie, sans sel. Ce dernier Article est leur plus grand malheur, puisqu'ils périssent en grand nombre de Dysenterie & de la Petite Vérole. Mais, malgré toutes ces adversités, leur résistance est encore des plus vives; & l'*amour chimérique *de la* Liberté *les leur fait supporter avec joie. Leur plus grand desir est de se concilier les* Hessois. *Je ne crois point, que la Guerre se termine cette année, à moins que l'Ennemi ne se hazarde à une Bataille formelle; mais aussi longtems qu'il s'en tient à sa conduite présente de céder toujours, en disputant le terrein pas à pas & en nous vendant cher chaque petit avantage, tandis que, passant les Fleuves & se jettant dans les Bois en force, il se montre derrière nous à l'improviste & nous surprend; aussi longtems, dis-je, qu'il s'en tient à cette conduite, la Guerre ne se terminera pas aisément. D'ailleurs l'Ennemi a un autre avantage: Chaque Habitant le favorise; nous sommes environnés de Traîtres: Par conséquent il nous est impossible d'avoir aucun Espion fidèle; & manque de Place forte sur le Continent notre Armée doit trop s'étendre, si elle veut conserver toutes ses conquêtes.*

La renommée des Chasseurs Hessois *est parvenuë sans doute jusqu'en* Allemagne. *Jamais jusqu'ici n'ont-ils cédé. Depuis* Flat-bush *jusqu'à la* Delaware, *ils ont chassé & poursuivi ces* Riflemen [*Chasseurs* Américains] *si dangereux. La Guerre en ce Pays diffère des autres en tout point. Le Terrein est montueux, plein de Bois, de Défilés, de Fleuves, de Marais: Tous ces passages difficiles sont farcis de* Riflemen; *& il n'y a que les Chasseurs, qui puissent les tenir en bride. Ces*

Riflemen *font des Tireurs extrèmement habiles: Ils ont des arquebuses longues de 5. à 6. piés & de la portée de plus de mille pas. En général, le premier feu de l'Ennemi est très-dangereux, très-meurtrier; mais la longueur de ses armes à feu rend la recharge mal-aisée & lui prend trop de tems, avantage dont nous profitons. De leur côté, ils ont celui d'être chez eux: Dans le moment que nous occupons leur foyer, ils maudissent les* Rebelles; *mais, aussi-tôt que nous tournons le dos, ils prennent le fusil, & nous couchent sur le carreau. Toutes ces circonstances rendent ici la Guerre dangereuse, infiniment plus dangereuse qu'ailleurs. Cependant la gloire, qu'il y a à acquérir, n'augmente pas à proportion.*

Le Général Howe *est revenu ici la semaine dernière: Il est lui seul plus qu'une Armée. C'est justement l'Homme, qui peut raffermir le bijou le plus précieux, qui menaçoit de tomber de la Couronne de* George III. *& certainement il le raffermira, &c.*

D'après tout le reste de la Lettre de l'Officier *Hessois*, la *Grande-Brétagne* pourra se vanter d'un grand bonheur, si sa prophétie s'accomplit. Avant de parvenir à ce but, si desirable pour cette Puissance, elle trouvera encore bien des difficultés à surmonter. Ce n'est pas seulement sur la *Delaware*, qu'il faudra effectuër une pareille soumission l'épée à la main. Par tout où les Forces Royales se sont portées, les Colonies ont fait des dispositions pour les recevoir. Ainsi, outre la grande Armée, ils en ont deux autres sur pié, l'une aux ordres du Général *Gates*, pour s'opposer aux Troupes du *Canada*, & l'autre à *Providence* sous les Généraux *Lincoln* & *Spencer*, pour tenir en échec le Corps du Comte *Percy*. Une Lettre, écrite au commencement d'Avril par un des Officiers *Américains* à un Ami en *France*, sur la situation des affaires dans ces Quartiers, contient des détails, qui confirment ce qui en a été dit dans le *Supplément* du N°. 34. Reprenant le fil des évènemens au Combat sur le Lac *Champlain*, il s'y exprime en ces termes.

Nous avons sauvé *Ticonderoga* avec peine. Si le Général *Arnold* eût été informé des forces de l'Ennemi, il n'auroit point hazardé de Combat sur le Lac *Champlain*; &, si les Royalistes se fussent d'abord avancés contre nous avec toutes leurs forces terrestres & navales, nous eussions été perdus: Mais la bravoure, avec laquelle *Arnold* se défendit, arrêta l'Ennemi pendant deux ou trois jours; ce qui donna aux débris de notre Flottille le tems de se retirer sous *Ticonderoga*: Alors le vent tourna au *Sud* & y resta pendant huit jours. Nous profitames de l'intervalle pour augmenter les Ouvrages du Fort & la Garnison, & pour nous mettre si bien en posture, que, lorsque le vent tourna au *Nord* le neuvième jour, & que les Ennemis s'avancèrent jusqu'à *Crown-point*, ils nous trouvèrent beaucoup plus forts qu'ils ne s'y étoient attendus. Ils ne s'y arrêtèrent aussi que trois jours, & profitèrent du vent, qui retourna au *Sud*, pour se retirer à *St. Jean*.

Un Soldat du Corps du Général *Arnold*, qui s'est sauvé de sa Prison à *Quebec*, l'a informé, que les Troupes *Britaniques* & *Allemandes* dans le *Canada* n'avoient point reçu de paye depuis longtems; ce qui les obligeoit à prendre aux Habitans par force leurs Herbes potagères & les autres objets de première nécessité. Les *Canadiens* en général étoient fort mécontens, parce qu'on les contraignoit à travailler aux Fortifications à *Quebec* & ailleurs sans paye, & que, si on les attrappoit en fuite, ils étoient punis comme Déserteurs. Les mêmes raisons avoient beaucoup indisposé les *Indiens*, dont plusieurs avoient aidé ce Soldat pour se sauver & parvenir en lieu de sûreté.

Dix Chefs des *Indiens* de *Tuscarora* sont venus récemment avec un Interprète à *Boston*. Le but de leur voyage étoit de s'éclaircir sur l'état des affaires. On leur avoit dit, que nous n'avions ni Vaisseaux, ni Poudre, ni Canon, & que nous n'en pouvions faire. Il fut aisé de les convaincre, que c'étoient des mensonges Ministériaux. Après qu'on les eut conduits à bord d'une de nos Frégates, ils se rendirent à *Portsmouth* & y virent notre Moulin à poudre. Delà ils allèrent à *Providence*, où ils examinèrent notre Fonderie de canon. Tous ces objets les étonnèrent, & ils en témoignèrent autant de surprise que de contentement. Un des plus âgés de ces Guerriers *Indiens* fit un petit Discours à nos jeunes Miliciens: Il les loua de s'être engagés à la défense de leur Pays natal; & il les exhorta à suivre en tous points les conseils & les intentions de leurs Frères assemblés en Congrès. Celui de la Province leur a donné une Audience publique, en présence de plusieurs Officiers *François*. Un *Indien* s'adressa à l'un d'eux, & lui dit, qu'*ils conservoient toujours du respect pour leur ancien Père, le Roi de* France; *& qu'ils étoient bien-aise de voir ici un si grand nombre de ses Guerriers.* De *Providence* ils sont partis pour se rendre en droiture à l'Armée du Général *Washington*; & de-là ils retourneront chez eux pour faire leur rapport aux *Six-Nations*. Si elles ne prennent parti pour nous, il est du moins plus que probable qu'elles observeront la neutralité. — Notre Armée sous le Général *Washington* s'accroît tous les jours, & bientôt elle sera plus nombreuse que jamais. Nous avons aussi lieu d'espérer, que celle qui se trouve à *Ticonderoga* sera assez forte pour tenir tête à l'Ennemi, s'il tente de sortir du *Canada*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XLIII.
De Leide, le 30. Mai, 1777.

De Smyrne, le 7. Avril. Le 2. de ce mois, nous reçumes une visite inattenduë d'*Osfoun-Abdoulah-Pacha*, Gouverneur de *Jussélisar* : Il fit son entrée avec un Cortége d'environ 3. mille Hommes : On y comptoit 8. Drapeaux, 4. Chameaux portant chacun deux Canons de 4. livres de balle, & douze Chevaux de main. L'objet de sa venuë étoit d'enrôler ici, de gré ou de force, tous ceux qui sont en état de porter les armes. Le *Chati-Chérif* ou Ordre de la *Porte*, dont il étoit muni à cet effet, lui enjoignoit de rassembler le plus grand nombre de Troupes qu'il pourroit, & de se rendre à leur tête à l'Armée, qui tient la Campagne contre les *Persans*. L'arrivée de ce Pacha, connu par sa rigueur, répandit par-tout la consternation & l'effroi : Dès que les Habitans *Turcs* l'apprirent, ils quittèrent la Ville & se refugièrent à *Scio*, à *Metelin*, & dans les autres Isles voisines de la Côte. L'alarme ne fut pas moins vive dans les Campagnes. Tous les Paysans s'enfuirent de leurs demeures; & plusieurs Caravanes, qui venoient ici avec du Coton & d'autres Marchandises, aïant été informées en chemin que le Pacha étoit en Ville, & craignant également qu'on ne les forçât à servir, abandonnèrent leurs Effets, qui sont restés exposés à la pluye & aux Voleurs. Il en résulte un préjudice considérable pour le Commerce. D'ailleurs, les Habitans de la Campagne n'osant apporter leurs Denrées au Marché, comme de coûtume, elles sont d'une rareté & d'une cherté extrêmes; &, si cette situation avoit dû durer quelques jours, dans peu il n'y auroit eu ni Blé ni Orge à trouver dans la Ville, d'autant moins que l'arrivée d'un si grand nombre de Soldats a beaucoup augmenté la consommation. Heureusement que la sévérité d'*Abdoulah* maintient la discipline parmi cette Troupe de gens ramassés en route; sans quoi le séjour à *Smyrne* auroit été insupportable. Peu après l'arrivée du Pacha, il manda les Crieurs publics, & leur ordonna de sommer, à son de trompe, tous les Habitans, qui s'étoient enfuis, à comparoître devant lui dans un délai de deux fois 24. heures; faute de quoi ils seroient déclarés Rebelles, le scellé seroit mis sur leurs Maisons, leurs Biens seroient confisqués, &c. Très-peu de ces malheureux ont obéi. Le seul moyen de se soustraire à la nécessité d'être enrôlé, c'est de se racheter à prix d'argent; mais les Espèces sont si rares ici, qu'on auroit bien de la peine à y ramasser 500. Ecus au *Lion*. Plusieurs de ceux qui n'ont point pris la fuite ont cependant été forcés d'employer ce moyen, pour faire lever le scellé, qui fut mis hier sur leurs Boutiques & Magasins : Ceux qui n'en avoient point la faculté, ont été enrôlés. Aïant ainsi rempli l'objet, qui l'avoit amené en cette Ville, *Abdoulah* en sortira aujourd'hui, à la grande joie du Peuple, qui se ressouviendra longtems de son Expédition. Les *Francs* néanmoins n'ont pas eu à se plaindre de lui : Il n'a exigé aucune Visite de cérémonie de la part des Consuls Etrangers; & il s'est contenté de ce qu'à son arrivée ils lui ont envoyé leurs Interprètes, pour le complimenter & lui présenter des Rafraichissemens.

Les Nouvelles, que nous recevons concernant la Guerre avec la *Perse*, ne sont pas favorables. On vient encore d'embarquer 300. Matelots pour *Constantinople*.

EXTRAIT des Nouvelles de Constantinople *du* 17. *Avril.*

„ Mr. de *Bornmann*, Agent de *Danemarc*, rendit le 12. de ce mois sa visite au *Grand-Visir* pour le complimenter sur sa nouvelle Dignité. Avant-hier, Mr. de *Boskamp*, Internonce de *Pologne*, eut sa première Audience du *Grand-Seigneur* avec les formalités d'usage pour les Ministres de son rang. Il fut revêtu de la Pelisse d'honneur; & tous les Officiers, qui composoient sa Suite, reçurent des Caftans. "

„ Les Conférences sont fréquentes à la *Porte* depuis quelques jours : L'on ne doute point, que les différends avec la *Russie* n'en fassent le principal objet. Mr. de *Stachieff*, Envoyé de l'Impératrice, aïant reçu ces jours-ci un Exprès de *Pétersbourg*, le Premier-Interprète de la *Porte*, qu'il en informa, se rendit peu après chez ce Ministre, avec qui il eut une Conférence de quelques heures, à l'issuë de laquelle il alla faire son rapport au *Reis-Effendi*; & celui-ci en rendit sur le champ compte au *Mufti*. Quelques jours après, il se tint chez le *Grand-Visir* une Assemblée des principaux Ministres : On y lut entre autres les Lettres, reçuës récemment de la *Crimée* : Elles portent en substance, " que *Sabin-Gueray*, après s'être rendu maitre de l'Isle de „ *Taman*, avoit poursuivi ses avantages en débarquant près de *Kerecz*, pour pénétrer dans le „ coeur de la Presqu'Isle; & que la Garnison *Turque*, qui n'a cédé la place qu'après une résistance, qui a coûté 600. Hommes à l'Assaillant, étoit passée en *Asie*. " Elles confirment d'ailleurs ce que des Avis antérieurs nous avoient déjà appris; sçavoir, " que les *Russes* conti-

„ nuent de recevoir des augmentations confidérables de Forces à *Précop* & à *Kinburn*; que le „ Commandant de cette dernière Place a fait paffer une Divifion à *Arabac*; que 1500. Hommes, la plûpart de Cavalerie, font fortis de *Jénicale* pour fe porter à *Caffa*, dans le deffein „ fans doute de favorifer l'inftallation de *Sabin*; & que *Dewlet-Gueray*, malgré les efforts de „ fon Parti, fera probablement contraint d'abandonner fa Réfidence de *Baktchè-Saraï*, faute „ de moyens fuffifans pour s'y foutenir. "

„ Quoique ces Avis ne foient point de nature à nous promettre le rétabliffement de la tranquillité dans la *Crimée*, l'on fe confirme cependant de plus en plus dans l'idée, que les deux Puiffances n'en viendront point à une rupture. Quelques jours après l'Affemblée des Miniftres, dont nous venons de parler, Mr. de *Stachieff* fut invité à une Conférence, qui fe tint à l'Hôtel du *Reis-Effendi*, & dans laquelle l'on affure qu'il a été fait des ouvertures d'Accommodement. La *Porte* a déjà permis au plus petit des Bâtimens *Ruffes*, arrivés ici fucceffivement, de continuer fon voyage pour la Mer *Noire*. L'on a auffi été informé, qu'il eft faux qu'une Frégate *Ruffe*, que l'on difoit croifer à l'entrée des *Dardanelles*, fe foit oppofée à ce qu'un des Navires Marchands de fa Nation fe rendît à *Salonique*, afin d'y prendre un chargement de Blé pour le compte de la *Porte*. Des Lettres de *Salonique* même annoncent, que ce Vaiffeau y étoit arrivé; mais qu'il n'avoit pu exécuter fa Commiffion, le Gouverneur aïant fait fçavoir au Capitaine, qu'il ne fe trouvoit point de Grains dans les Magafins; fur quoi celui-ci avoit remis à la voile, fans qu'on fçût vers quel Port. "

„ D'après le fyftème pacifique, que le Gouvernement paroît vouloir embraffer, l'on croit s'appercevoir, que les préparatifs de Guerre & les travaux à l'Arfenal ne fe pouffent plus avec la même activité. Le *Capitan-Pacha* ne discontinuë pourtant point de donner fes foins au rétabliffement de la Marine & de preffer l'équipement de fon Efcadre. La plûpart des Vaiffeaux, dont elle fera compofée, ont déjà mis à la Rade; mais l'on ignore leur deftination. On préfume généralement, que la plus grande partie, aux ordres du *Capitan-Pacha*, fe rendra dans la Mer de *Grèce*; & qu'il fera envoyé feulement deux ou trois Vaiffeaux dans la Mer *Noire*, pour contenter le Peuple & l'entretenir dans l'idée, que *Sa Hauteffe* conferve toujours l'empire de cette Mer. La miffion de *Haffan-Pacha* fur les Côtes de la *Moree* aura, dit-on, pour objet de rétablir la tranquillité dans cette Presqu'Ifle, où la Milice *Albanoife* a irrité par fes excès le Peuple, au point qu'il en eft réfulte une efpèce de Guerre inteftine. De-là l'Amiral paffera à l'Ifle de *Candie*, où fa préfence n'eft pas moins néceffaire. *Arnout-Abderahman-Pacha* aïant foulevé le Peuple de *Retimo* par fes vexations, la *Porte* y a envoyé provifionnellement des ordres, qui condamnent ce Gouverneur à être renfermé dans le Château & à une reftitution générale. La Populace, qui le garde en prifon, met par de mauvais traitemens le comble à fa difgrace. "

„ L'ancien *Reis-Effendi*, *Ismaïl-Bey*, n'a pu obtenir jusqu'ici la permiffion de revenir en cette Capitale. Il eft toujours à *Scio*, lieu de fon exil. Le bruit, qui a couru de la groffeffe d'une des Sultanes, ne s'eft point confirmé. Au refte, les Vivres font ici fort chers, & le Commerce languit. "

De PÉTERSBOURG, *le* 2. *Mai.* Aujourd'hui, anniverfaire de la naiffance de l'Impératrice, qui entra dans la 49me. année de fon âge, cet évènement a été célébré avec pompe à la Cour, qui quittera dans trois ou quatre jours cette Réfidence, pour aller paffer une partie de la belle Saifon à *Czarsko-Zelo*. Le Prince de *Lobkowitz*, Envoyé de L. M. Impériales & Royale en notre Cour, aïant enfin obtenu le rappel qu'il a follicité depuis longtems, fe difpofe à retourner à *Vienne*; & l'on attend inceffamment de *Stokholm*, pour le remplacer, le Comte de *Kaunitz*, qui a réfidé avec le même Caractère à celle de *Suède*.

On a annoncé ci-devant la réfolution, que la Nobleffe de la Province de *Twer* a prife, d'éternifer la mémoire de fa gratitude envers l'Impératrice, pour les avantages qu'elle retire de l'établiffement d'un nouveau Gouvernement dans cette partie de l'Empire, par l'érection d'un Monument dans la Ville de *Twer*, Capitale de la Province; & qu'elle a prié le Gouverneur Comte de *Sievers* de fe charger de l'exécution de ce deffein. Ce Seigneur n'a cru pouvoir mieux répondre aux intentions de la Nobleffe qu'en priant à fon tour Mr. de *Betzkoy*, Préfident de l'Académie des Arts à *Pétersbourg*, de procurer des Deffins pour un pareil Monument, avec promeffe d'une Médaille d'or de 50. Ducats pour le Deffin, qui mériteroit la préférence, & d'une Médaille de la même valeur pour l'Auteur de la meilleure Infcription. Le premier de ces Prix a été remporté par Mr. *Veldten*, Profeffeur d'Architecture à la dite Académie, auquel le Comte de *Sievers* a remis en conféquence la Médaille, au nom de la Nobleffe, le 27. Mars dernier.

De VARSOVIE, *le* 14. *Mai.* Le Roi vient de nommer le Général-Major de *Rieule*, connu par fes travaux pour l'*Education Nationale*, Chef d'une Commiffion, que S. M. a établie pour avoir l'infpection de toutes les Fabriques Royales, Manufactures, Atteliers, Bâtimens, Jardins, &c. tant à *Varfovie* que dans les Domaines ou Terres de la Couronne. Les autres Membres de la Commiffion font Mrs. *Bacciarelli*, Premier-Peintre du Roi; *Marclini*, Architecte de la République; *Suffon*, Intendant des Tapifferies de la Cour; & *du Hamel*, Se-

crétaire des Bâtimens. L'autorité de ces Commissaires s'étendra sur tous les Directeurs de Fabrique, Ingénieurs, Architectes, Entrepreneurs, Peintres, Sculpteurs, Artisans & Ouvriers, employés par S. M. & à ses gages, avec pouvoir de traiter & contracter au nom du Roi, recevoir les Comptes, délivrer les Quittances, &c. Un de ses principaux objets sera sans doute de protéger les Manufactures & Fabriques Nationales, conformément aux vuës adoptées à la dernière Diète, & dont l'on a déjà vu l'effet salutaire le Jour de *St. Stanislas*. Les Chevaliers de l'Ordre ont paru en Cour en Habit uniforme galonné, de Fabrique Nationale.

Avant-hier, Mr. *Malachowski*, Référendaire de la Couronne, fit l'ouverture de son Tribunal. Hier, la Cour reçut un Exprès de Mr. de *Boskamp*, Internonce de la République à *Constantinople*: Il a apporté l'avis, que ce Ministre a eu le 15. Avril sa première Audience du *Grand-Seigneur* avec tous les honneurs dûs à son Caractère. La Comtesse de *Stackelberg*, Epouse de l'Ambassadeur de ce nom, est partie le 10. avec toute sa Famille, pour se rendre à ses Terres près de *Riga*. Toutes les Lettres de la *Lithuanie* font mention du passage de Régimens *Russes*, qui ne cessent de défiler par le Grand-Duché vers l'*Ukraine*.

De BERLIN, *le* 20. *Mai*. Le Roi a fait ces jours-ci la Revuë annuelle des Régimens, qui composent notre Garnison & celle des Places voisines. Parmi plusieurs Etrangers, qui sont venus y assister, l'on compte le Prince *Charles* de *Lichtenstein*, Général de Cavalerie & Commandant de *Vienne*, & le Comte de *Colloredo*, Lieutenant-Colonel des Chevaux-legers de l'Empereur. Sa Majesté voulant éterniser la mémoire des Généraux, qui se sont distingués par leur valeur, & qui ont perdu la vie en soutenant la gloire de ses Armes, Elle a résolu de faire poser leurs Statuës en marbre aux coins d'une des grandes Places de cette Capitale. La Statuë du Veld-Maréchal Comte de *Schwerin* y est déjà érigée. Celle qui représente le Général de *Winterfeld* sera placée vis-à-vis de la première: Celles du Veld-Maréchal de *Keith* & du Général de *Kleist* seront posées aux deux autres angles opposés.

Léopold-Sébastien de *Manstein*, Général-Major de Cavalerie, Chef d'un Régiment de Cuirassiers, Bailli de *Tilsit* & *Cörlin*, Chevalier de l'Ordre *pour le Mérite*, est mort d'hydropisie à *Tangermünde* dans la *Vieille-Marche*, le 26. du mois dernier à l'âge de 60. ans. Il avoit servi depuis sa 14me. année; &, il s'est distingué pendant tout ce tems par son zèle pour le service du Roi & ses autres belles qualités.

De LISBONNE, *le* 30. *Avril*. Le Prince & la Princesse du *Brésil*, qui étoient restés séparés pendant le Carême, & ensuite à cause de leur maladie, ont reçu Dimanche dernier la Bénédiction nuptiale du Patriarche, qui a permis à L. A. R. de consommer leur Mariage.

Comme la Populace, aigrie par ceux auxquels le Gouvernement trop rigoureux du Marquis de *Pombal* a donné des motifs de plainte, reste toujours également animée contre cet ancien Ministre, le Gouvernement a fait couvrir, Dimanche au soir, avec de la chaux son Buste, qui se trouvoit en médaillon sur le piédestal de la Statuë du Roi. On a sur-tout voulu prévenir le desordre, que l'on craignoit à ce sujet le jour de la Proclamation de Leurs Majestés, fixée à Samedi prochain, s'il n'arrive point de changement à l'égard de l'incommodité, que le Roi a à la jambe. Les Factoreries Etrangères donneront ce jour-là un Bal, auquel les Ministres Etrangers & la principale Noblesse des deux Sexes sont déjà invités.

La Reine a accordé le grade de Brigadier, avec une Gratification extraordinaire de 4. mille Crusades, au Comte *Charles* d'*Oyenhausen*, qui, après avoir résidé comme Ministre du Landgrave de *Hesse* à la *Haie*, à *Vienne*, & à *Berlin*, tomba en disgrace à la Cour de *Cassel* & s'est retiré en *Portugal*.

De MADRID, *le* 14. *Mai*. La Cour aïant reçu avis de la naissance de la Princesse, dont Madame la Grand'Duchesse de *Toscane* est accouchée le 14 Avril, le *Te-Deum* a été chanté à la Chapelle Royale; & il y a eu pendant trois jours *Gala* à la Cour & Illuminations.

Don *Bonaventure* de *Cordova*, Cardinal-Prêtre de l'Eglise *Romaine*, sous le nom de *la Cerda* & *St. Charles*, Patriarche des *Indes*, Grand-Aumônier du Roi, Membre de son Conseil, Vicaire-Général de ses Armées de terre & de mer, Grand-Chancelier & principal Ministre de l'Ordre de *Charles* III. Abbé de l'Abbaye Royale d'*Alcala*, *Rute*, & *Oñate*, &c. est mort ici le 6. à l'âge de 53. ans, un mois, & 12. jours, après 16. ans de Cardinalat accomplis. Afin de donner un témoignage public de son estime pour la Personne de ce Cardinal, le Roi a ordonné qu'on lui rendît à son enterrement les mêmes honneurs militaires qu'à un Capitaine-Général. Entre autres Legs pieux, Son Em. a fondé par son Testament deux Hôpitaux, l'un pour de pauvres Orphelins, l'autre pour des Orphelines. On le regrette beaucoup à cause de sa bienfaisance envers les Indigens.

De VERSAILLES, *le* 21. *Mai.* Le 18. de ce mois, Jour de la *Pentecôte*, les Chevaliers-Commandeurs & Officiers de l'Ordre du *St. Esprit* s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi, vers les 11. heures du matin, Sa Maj. tint un Chapitre, dans lequel Elle nomma Commandeur de ses Ordres l'Evêque de *Chartres*, Grand-Aumônier de la Reine. Ensuite Elle se rendit, avec le Cortége d'usage, à la Chapelle, où l'ancien Evêque de *Limoges*, Premier-Aumônier de *Monsieur*, Prélat-Commandeur, officia. L'après-midi, Leurs Majestés, accompagnées de la Famille Royale, assistèrent au Sermon, prononcé par l'Abbé *Lenfant*, Prédicateur du Roi. Le soir, Elles soupèrent à leur grand Couvert. Le même jour, le Sr. de *la Salle*, Dessinateur & Fabriquant à *Lyon*, chargé dans le Chapitre du 2. Février dernier, de l'exécution du nouvel Uniforme, arrêté pour tous les Chevaliers de l'Ordre du *St. Esprit*, eut l'honneur de présenter au Roi, le Chapitre assemblé, ce même Uniforme complet, exécuté sur ses Dessins, agréés par Sa Majesté, qui lui en marqua sa satisfaction.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 23. *Mai.*

L'Empereur a encore assisté le Dimanche de *Pentecôte* au grand Couvert à *Versailles* en simple Courtisan particulier. Lorsque le Baron d'*Ogny*, Intendant-Général des Postes, lui a demandé ses ordres, pour sçavoir quand il partiroit, afin de faire garnir de Chevaux la route qu'il voudroit tenir, Sa Maj. Impériale le remercia, en disant que, comme Elle ne vouloit être annoncée nulle-part, Elle partiroit en silence, dès que l'objet de son séjour seroit rempli. Le principal but de ce Monarque dans toutes ses démarches paroît être de se procurer une connoissance, que l'éclat, qui environne les Princes, leur dérobe presque toujours, & qui cependant fournit les meilleurs moyens de bien gouverner; sçavoir, la connoissance des Hommes. Quoique le Public ait été souvent à même de le voir, ce Prince trouve cependant journellement des occasions de voiler sa grandeur, & de jouir de cet *incognito*, pour apprendre à juger les Hommes de tout état & pour s'en faire aimer. L'on peut regarder comme un effet de cette affabilité la persuasion, qui éclate dans sa conduite, de l'égalité originaire de tous les Membres de la Société Civile & du néant de l'orgueil des rangs. Lorsqu'il expédie des Couriers à *Vienne*, il a la bonté de faire avertir ses Domestiques de lui remettre leurs Lettres pour leurs Familles, afin qu'il les fasse joindre à son Paquet. Comme le luxe de nos Coryphées de Théatre fait une des singularités de cette Capitale, l'Empereur a voulu voir quelques-uns d'entre eux: Il a été particulièrement à la Maison de la D^{lle}. *Guimard*, qu'on nomme *l'Hôtel de Terpsichore.* Lorsqu'il alla examiner la Machine d'eau de *Marly*, il profita de l'occasion pour se rendre à *Luciennes*, magnifique Maison qu'habite Madame la Comtesse *du Barry*. En quittant *Paris*, Sa Majesté se propose, dit-on, de passer à *Limours* chez Madame la Comtesse de *Brionne*, où se trouvera M. le Duc de *Choiseul*, avec lequel il se rendra à son Château de *Chanteloup*.

Le Vicomte de *Noailles*, Lieutenant-Général en survivance de la *Basse-Guyenne*, est parti ces jours derniers pour aller recevoir à *Bordeaux* Mgr. le Comte d'*Artois*, qui doit y arriver le 31. de ce mois. L'on présume, que Madame la Comtesse d'*Artois* est grosse de deux mois.

De BRUXELLES, *le* 26. *Mai.* Mgr. le Duc de *Cumberland* & Madame la Duchesse son Epouse, partis de *Douvres* le 18. de ce mois, arrivèrent en cette Ville le 21. sous le nom de Comte & Comtesse de *Dublin*, & en partirent le lendemain pour *Aix-la-Chapelle.* Le 23. Mgr. le Duc d'*Ostrogothie* passa ici venant d'*Italie* & retournant en *Suède*. Son Alt. Royale a assisté en dernier lieu à la Foire de l'*Ascension* à *Vénise*. En s'y rendant, Elle a dû s'arrêter quelques jours à *Bologne* & à *Parme*, à cause d'une indisposition, qui l'obligea à garder le lit. Actuellement Elle paroît parfaitement rétablie.

Selon des Lettres de *Versailles*, le Roi, qui avoit résolu dès l'année dernière d'aller visiter plusieurs Provinces de son Royaume, a dit récemment à *Monsieur*, en parlant du voyage que ce Prince va faire; *ce sera mon tour l'année prochaine, & vous resterez à la Cour pour tenir les Conseils.* L'on ajoute, que S. M. ne voulant aucun Cortége, il ne lui faudra que 40. Chevaux à chaque Poste; que la dépense de ses Repas sera fixée; qu'Elle dispensera de lui rendre aucun honneur dans toutes les Villes où Elle passera; & qu'Elle commencera par les Provinces du *Nord*, gagnera *Bordeaux*, *Toulouse*, la *Provence*, *Lyon*, &c.

De LA HAIE, *le* 29. *Mai.* Mgr. le Prince *Stadhouder* & Madame la Princesse, son Epouse, avec les Princes & la Princesse, leurs Enfans, sont arrivés hier à leur Château du *Loo* en *Gueldre*. Mgr. le Duc de *Chartres*, accompagné du Duc de *la Vauguyon*, Ambassadeur de *France*, du Vicomte de *la Herreria*, Envoyé-Extraord. d'*Espagne*, & de plusieurs autres Seigneurs, arriva le 27. au soir à *Utrecht*, & continua le lendemain son voyage pour *Nimègue*. Mr. *Thierry Kersbyl* a été nommé Consul de la Nation *Hollandoise* à *Livorne*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XLIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 3. Juin, 1777.

De BORDEAUX, *le* 13. *Mai.*

IL vient de se passer ici une Scène, qui a fini par être tragique. Les Matelots d'un Vaisseau, arrivé récemment de *Boston* dans l'*Amérique-Septentrionale*, aïant été rencontrés par ceux de divers Bâtimens *Anglois*, qui sont dans le Port, ces derniers leur ont cherché querelle: Comme ils étoient en plus grand nombre, les *Américains* alloient succomber, lorsque des Ouvriers de cette Ville, ne pouvant souffrir que les *Anglois* abusassent ainsi de leur supériorité, se sont mis de la partie, qui devint alors plus égale. Le Combat recommença avec un nouvel acharnement, jusqu'à ce qu'enfin les Assaillans eurent le dessous, & furent obligés de céder, en laissant 3. d'entre eux tués sur la place. Des Négocians de leur Nation, qui étoient aux fenêtres pour voir ce Spectacle, ne cessèrent d'applaudir aussi longtems que leurs Compatriotes furent supérieurs; mais, lorsqu'ils virent la chance tourner, ils descendirent pour s'interposer entre les Combattans: Les Ouvriers les en empêchèrent, en leur criant de ne pas s'approcher, s'ils ne vouloient qu'on leur fît le même traitement qu'aux Matelots.

Il se trouve dans notre Port une vingtaine de Navires Marchands, & dans ce nombre plusieurs *Hollandois*, hors d'état de partir, parce que la plus grande partie de leurs Equipages, séduite par l'appas d'une paye plus forte, a déserté pour passer à bord de quelques Vaisseaux, destinés pour l'*Amérique*.

De VERSAILLES, *le* 24. *Mai.*

Mgr. le Comte d'*Artois* continuë heureusement son voyage dans différentes Provinces du Royaume. Le 11. il passa par *Dol*, en venant d'*Avranches*: Il reçut avec bonté les hommages des Députés de l'Hôtel de Ville, & accepta le Dîner, que l'Evêque avoit fait préparer pour lui & les Seigneurs de sa Suite. Ce Prince arriva le soir à *St. Malo* au bruit de toute l'Artillerie de la Place, & aux acclamations de tout le Peuple, qui joignoit aux cris de *Vive le Roi* celui de *Vive le Comte d'*Artois. Soixante Jeunes-gens, en Uniforme de la couleur de la Maison du Prince, avoient été au-devant de lui & le précédoient à son entrée. Son Alt. R. avoit eu la bonté de leur permettre de lui servir d'escorte, & de faire, auprès de sa Personne, le service de ses Gardes pendant son séjour dans leur Ville. Elle parcourut le lendemain la Ville à pié, pour y voir tout ce qui étoit digne de sa curiosité: Arrivée sur le Port, Elle y fut saluée par le Canon des Vaisseaux en rade. Les Navires *le Lys* & *le Message* lui offrirent le Spectacle d'une Naumachie, dans laquelle ils développèrent toute la manoeuvre d'un Combat Naval. On avoit disposé pour ce Prince, au Port de *Solidor*, le Spectacle d'un grand Vaisseau, qui devoit être lancé à la Mer: Mais, cette opération aïant manqué, on se

contenta de lancer le petit Bâtiment, *la Comtesse d'Artois*, qui parcourut un très-long espace dans sa chûte, & donna en petit à S. A. R. l'idée de cette manoeuvre. Après souper, Mgr. le Comte d'*Artois* vit tirer, sur la Batterie de la *Hollande*, un Feu d'artifice; & delà il se rendit à un Bal, qu'il avoit agréé de la part du Corps de Ville, & où il dansa, ainsi que les Seigneurs de sa Suite, jusqu'à minuit. Le 13. ce Prince, conduit par la Jeunesse de *St. Malo*, quitta cette Ville, où, par sa bonté, son affabilité, & ses largesses, il a justifié les regrets, que son départ a excités.

De PARIS, *le* 26. *Mai.*

Le 16. de ce mois, M. le Comte de *Falckenstein* se rendit à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, à l'heure de ses Séances ordinaires. Dès que la Compagnie fut avertie de son arrivée, elle alla au-devant de lui, & offrit à cet illustre Etranger la place de Président, qu'il refusa d'accepter. Lorsqu'il eut pris Séance, le Sr. *Dupuy*, Secrétaire Perpétuel, pour donner une idée des travaux de l'Académie, fit la lecture des titres des différents Mémoires, qui ne sont point encore imprimés. Le Sr. *le Beau* en lut un sur *la Discipline du Soldat Légionaire*, & sur *les Délits & Peines militaires*. Le Sr. de *Villoison* donna une Notice succinte de son travail sur *les Ouvrages de l'Impératrice Eudocie*, qu'il se propose de rendre publics. L'Abbé *Ameilhon* fit ensuite la lecture de deux Extraits, 1°. de la Préface que le Sr. *Dupuy* doit mettre à la tête d'un Fragment *Grec* d'*Anthemius* sur différents *Paradoxes de Méchanique*, qu'il a dessein de faire imprimer, avec une Traduction *Françoise* & des Notes; 2°. du premier Mémoire de sa composition sur *la maniere, dont les Anciens exploitoient les Mines d'or & d'argent, & sur leurs procédés dans la manipulation de ces deux Métaux.* Lorsque la Séance fut terminée, on présenta à M. le Comte de *Falckenstein* un Jetton, qu'il eut la bonté d'accepter. Les Personnes, qui l'accompagnoient, en reçurent aussi chacun un.

Le Roi n'a point approuvé les Clauses rigoureuses, ajoutées, *sous le bon plaisir de Sa Majesté*, à l'enrégîtrement de l'Edit *concernant les anciens Membres de la ci-devant Société des* Jésuites (*inséré dans la* Gazette N°. XLI.) & M. le Garde des Sceaux a écrit à M. le Procureur-Général de n'en pas faire l'envoi aux Bailliages du Ressort. En conséquence le Parlement doit s'assembler à ce sujet, lorsque M. le Premier-Président sera de retour de sa Campagne, où il a été passer la Vacance de *Pentecôte*. Une des circonstances, qui ont d'abord fait sentir les inconvénients de ces Clauses, c'est la nomination qui avoit été faite de quelques ci-devant Membres de la Société, pour prêcher devant le Roi: L'Abbé *Lenfant*, qui étoit chargé de le faire le Jour de la *Pentecôte*, aïant eu connoissance du contenu de l'enrégîtrement, prévint d'abord l'Evêque de *Senlis*, Premier-Aumônier de Sa Majesté, „ qu'il n'oseroit plus s'exposer à prêcher de-„ vant Elle, à moins qu'il n'eût un ordre de „ dérogation pour le mettre à l'abri des pour-„ suites, qu'il avoit lieu de craindre; " & cet ordre lui fut envoyé. Heureusement, ce Prédicateur, qui a beaucoup de talens, se fit admirer par son Auditoire; & M. le Comte de *Falckenstein*, qui fut du nombre, témoigna, dit-on, au Roi même, combien il en avoit été satisfait. D'après cet incident, l'on croit que les *Ex-Jésuites* continuëront de pouvoir prêcher tant en cette Capitale qu'à la Cour, & que le célèbre Abbé de *Beauregard*, l'un des 24. Prédicateurs du Carême dernier, pourra remplir les mêmes fonctions, dont il a été chargé pour le Carême prochain. On assure aussi, que le Parlement de *Douai* & le Conseil-Supérieur de *Colmar* demandent, que l'Edit ne leur soit point envoyé, vu que, depuis la dissolution imprévuë de la Société, il a été si difficile de trouver dans leurs Ressorts des Sujets Laïcs ou Séculiers, capables de s'acquitter de la partie de l'éducation des Collèges, que l'on y a été obligé de recourir à des *Ex-Jésuites*, du moins pour travailler à former des Sujets, qui puissent les remplacer. Il paroît d'un autre côté, que l'information, ordonnée par le Parlement, n'a pas trouvé de réalité à ce qui lui avoit été dénoncé relativement aux Assemblées des *Ex-Jésuites* à *Lyon*, & sur-tout au placement de 18. Millions, produisant 900. mille Livres de Rentes, puisque les poursuites à ce sujet ont été abandonnées.

L'affaire du Collége d'*Auxerre*, qu'on peut regarder comme un effet de la contrariété de sentimens au sujet de la ci-devant Société & de ses principes, n'est pas encore terminée. On a rapporté ci devant, que l'Evêque d'*Auxerre*, fort prévenu contre les Professeurs Séculiers, condamnés en 1774. à des peines infamantes, & que le Parlement a réhabilités, avoit proposé au Gouvernement de leur ôter ce Collége, pour en confier l'exercice au Couvent des *Bénédictins* de la même Ville: & qu'en conséquence il avoit été rendu, au mois de Novembre dernier, des Lettres-Patentes à cet effet: Elles n'ont pas encore été enrégîtrées, vu l'opposition qu'y forment quelques Officiers Municipaux; & l'on croit, qu'il se

ra envoyé inceſſamment des Lettres de Juſſion, pour procéder à cet enrégîtrement.

M. l'Archevêque de *Paris*, tombé malade depuis une quinzaine de jours d'une Fièvre maligne, fut adminiſtré le 23. par le Doyen de la Métropole, accompagné du Chapitre; & les Prières de 40. heures furent ordonnées dans tout le Diocèſe pour ce Prélat reſpectable, en qui les Indigens perdroient le plus charitable de leurs Bienfaiteurs.

De LONDRES, *le* 27. *Mai.*

C'eſt aujourd'hui (*& non le* 24. *comme il a été dit par erreur dans notre dernière* Gazette,) que la Chambre des *Seigneurs* a repris ſa Séance. Outre la Propoſition que nous avons annoncée l'Ordinaire dernier, l'on apprend que le Comte de *Chatham* en fera, un jour de cette ſemaine, une autre, qu'on dit de la dernière importance, étant relative aux moyens d'accélérer une réconciliation avec les Colonies. Peut-être cependant que ces deux Propoſitions ne ſeront que des parties différentes d'un même objet général, qu'on a deſſein de mettre ſur le tapis. Il eſt certain, que l'ancien Miniſtre, que nous venons de nommer, eſt preſque rétabli de la longue & dangereuſe maladie, dont il a été attaqué, & que depuis quelque tems il a repris aſſez de forces pour pouvoir reparoître en Parlement. Quant aux eſpérances d'un Accommodement avec l'*Amérique*, il eſt vrai qu'on continuë d'en entretenir le Public, aſſurant que le Congrès a offert de conſentir à payer une Somme annuelle à titre de *Don-Gratuit* à la *Grande-Brétagne*, à condition de jouïr d'un Commerce libre: Mais l'Indépendance, à laquelle les *Américains* ont déclaré plus d'une fois s'être décidés ſans retour, ne laiſſe guères de vraiſemblance à de pareilles aſſertions. Toute l'utilité qu'on en retire, c'eſt qu'elles ſervent à diminuër les inquiétudes de la Nation d'un côté, tandis qu'elles s'augmentent de l'autre. Les fréquentes conteſtations de la *Grande-Brétagne* avec l'*Eſpagne*, quoiqu'elles ne concernent chacune en particulier que des objets trop peu importans pour occaſionner une rupture, tendent néanmoins par leur réunion à faire naître inſenſiblement une certaine chaleur, qui peut enfin cauſer des flammes. Outre le différend concernant le Navire *l'Etoile du matin*, qui reſte encore indécis, l'on a été informé d'un autre par deux Frégates du Roi, arrivées de la *Jamaïque* avec 40 Navires Marchands ſous leur convoi. Le détail de cette affaire eſt contenu dans une Lettre de cette Iſle, en date du 1. Avril, dont voici l'Extrait.

Un Vaiſſeau de guerre Eſpagnol *avoit pris & conduit à la* Havane *deux Bâtimens, un Brigantin & un Schooner, appartenant à cette Iſle. L'Amiral* Gayton, *en aïant été informé, dépêcha immediatement le Senaut armé*, le Pélerin, *Capitaine* Speering, *pour aller à la* Havane *demander la reſtitution de ces Bâtimens. A ſon arrivée dans le Havre, il fut abordé par un Officier* Eſpagnol, *qui l'avertit, qu'il* ne lui etoit pas permis d'entrer, ſans en avoir obtenu l'agrément du Gouverneur. *Après pluſieurs meſſages, il fut enfin permis au Sénaut de mouiller ſous le Château du* Moro; *mais il fut mis quelques Soldats ſur ſon bord, & il fut défendu au Sr.* Speering *de remettre en mer ſans l'aveu du Gouverneur. Ce Capitaine en conclut, qu'on avoit deſſein de détenir auſſi ſon Bâtiment avec ceux qu'il venoit réclamer: Pour parer ce coup, il confina l'Officier & les Soldats* Eſpagnols, *coupa ſon cable, & mit en mer, malgré le feu du* Moro, *qui ne lui fit aucun dommage. Une Frégate de* 40. *Canons, qui étoit à la Rade, coupa auſſi ſes cables, ſur le ſignal qui lui en fut fait par l'Amiral* Eſpagnol, *& ſe mit à la pourſuite du* Pélerin: *Mais, après une chaſſe de quelques heures & la nuit tombant, on la perdit de vuë. Le Capitaine* Speering *arriva au* Port-Royal *Vendredi dernier* [28. *Mars.*] *L'Officier* Eſpagnol *& ſes Soldats ont ete mis tous ſur* l'Antelope, [*Vaiſſeau de* 50. *Canons, que monte l'Amiral;*] *& Mr.* Gayton *a envoyé à la Cour un detail circonſtancié de cette affaire.*

Enfin, comme ſi ces deux objets ne ſuffiſoient point pour donner lieu à des diſcuſſions deſagréables entre les deux Cours, il en eſt ſurvenu un troiſième, rapporté dans l'Extrait ſuivant d'une Lettre de *Gibraltar* du 1. Mai.

Hier, un Schooner entrant en ce Port avec un Chargement d'environ 12. *mille Dollars en Eſpèces, de Vin & d'autres Articles, qu'il avoit pris à* Cadix *pour l'uſage de notre Garniſon, fut abordé & pris par un Garde-Côte* Eſpagnol. *Le Commodore* Anglois (*le Capitaine* Hay, *montant* l'Alarme *de* 32. *Canons,*) *voyant le Pavillon* Eſpagnol *arboré ſur le Schooner, détacha les Chaloupes de notre Eſcadre pour aller le reprendre: Elles le ſerrèrent de ſi près, qu'elles le forcèrent à s'échouër ſur la Côte d'*Eſpagne *à la portée de leur feu. Une Berge avec* 12. *Hommes, armés de fuſils & commandés par le Contre-Maître de* l'Alarme, *joignit le Schooner. Les* Eſpagnols *firent pluſieurs décharges, dont quelques-unes atteignirent le Bateau. Nos Matelots y répondirent non-ſeulement par leur feu; mais ils abordèrent auſſi le Bâtiment & en retirèrent l'Argent. La Batterie* Eſpagnole *commença alors à gronder, & fit deux ou trois décharges parmi nos gens, ſans cependant leur faire aucun dommage. Sur le ſignal que leur fit le Commodore, ils revinrent emportant l'Argent avec eux. On eſt curieux de voir, ſi notre Gouvernement réclamera le Vaiſſeau & demandera quelque ſa-*

tisfaction pour venger la mort d'un Sujet Anglois, *tué par les* Espagnols *à leur premier abordage.*

C'est apparemment à cet évènement que sont relatives les Depêches, que l'Amirauté reçut hier matin par un Exprès de la part du Vice-Amiral *Mann*, commandant en chef l'Escadre dans la *Méditerranée:* Immédiatement après leur ouverture, tous les Seigneurs de l'Amirauté furent convoqués; après quoi il se tint un Conseil. On espère d'en sçavoir plus de particularités l'Ordinaire prochain.

ACTIONS; *Banque*, 134 & trois huitièmes. *Indes*, 168. *Sud*, 93. *Annuités consolidées à 3. pour cent*, 79 & trois quarts. *Annuités consolidées à 4. pour cent*, 81.

De LA HAIE, *le* 31. *Mai.*

Les *Etats-Généraux* aïant été informés, „ que quelques Etrangers & même des Habitans de la République embauchent plusieurs „ Marins de ce Pays pour passer au Service „ Etranger, tant pour la Guerre que pour le „ Commerce & la Pêche; & que plusieurs Habitans, séduits par l'appas des promesses & „ des récompenses, s'engagent au dit Service „ & souvent directement sur des Vaisseaux Etrangers, qui fréquentent les Ports de ces „ Provinces, laissant leurs Femmes & Enfans „ à la charge des Villes & Endroits où ils „ ont demeuré; le tout en contravention aux „ Loix & au préjudice de l'Etat, qui peut „ actuellement les employer lui-même; " *Leurs Hautes-Puissances*, voulant prévenir ces abus & donner en même tems une marque de leur bonté envers ceux qui s'en seroient rendus coupables, ont rendu le 21. de ce mois un Edit, dont voici les principales dispositions.

Il est accordé un Pardon-Général à tous les Déserteurs de la Marine de cette République, à condition de faire leur déclaration, dans un délai de six mois, à un des Départemens de l'Amirauté; faute de quoi, en cas qu'on puisse se saisir d'eux, ils seront rigoureusement punis. Il est fait défenses d'engager ou d'embaucher au Service Etranger des Marins de ce Pays, sous peine d'une Amende de 300. Florins pour chaque Marin, qui auroit ainsi quitté le Pays, & d'autre correction arbitraire, selon l'exigence du cas. Il est également fait défenses de s'engager soi-même au Service Etranger, soit pour la Guerre, le Commerce, ou la Pêche, notamment pour celle du Hareng ou des Baleines, sans en avoir obtenu une permission préalable, sous peine de bannissement & même de punition corporelle. Il est de plus défendu de transporter des Marins hors des Ports de ces Provinces, en plus grand nombre qu'il n'est nécessaire pour l'équipement des Vaisseaux; & il est fait des dispositions pour que de pareils abus n'aient point lieu à l'égard de Navires Etrangers. Enfin il est ordonné, que les Femmes & les Enfans de ceux, qui se sont engagés au Service Etranger, leur soient envoyés; & qu'il ne leur soit plus donné aucun entretien ni aumônes hors la Caisse des Pauvres des Districts respectifs, &c.

De LEIDE, *le* 1. *Juin.*

Aux circonstances du séjour de Mgr. le Comte d'*Artois* à *St. Malo*, rapportées à l'Art. de *Versailles*, une Lettre particulière de cette Ville ajoute les suivantes.

*Mgr. le Comte d'*Artois, *qui a passé ici en parcourant la* Brétagne, *y a témoigné toutes sortes d'attentions, de bontés, & de prévénances à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. Le jour qu'on lança à l'eau un Navire en sa présence, il y eut un Simulacre de Combat Naval: Un Matelot eut la main emportée: Le Prince fit distribuër* 150. *Louis aux Equipages, & accorda une Pension au blessé.*

L'Empereur, pendant tout le tems qu'il a été à *Paris*, a eu le desagrément d'une pluye presque continuelle. Les Muses *Françoises* n'ont pas manqué de célébrer les vertus de ce Monarque, distingué sur-tout par sa débonnaireté. Nous placerons ici une seule de ces Pièces, qui a le double mérite d'être fort courte & naturelle, & d'avoir été faite par une Dame.

De vos propres Sujets n'avez-vous pas assez?
Voulez-vous donc régner sur tout ce qui respire?
En subjuguant les coeurs par-tout où vous passez,
Des Princes, vos Voisins, c'est usurper l'Empire.

En vertu d'un Mandement pour instituër action, avec la Clause Edictale ad valvas Curiæ, *obtenu du Haut-Conseil en* Hollande, *par* GUILLAUME DE BAS, *Procureur au dit Haut-Conseil, q. q. sont cités pour comparoître par-devant le dit Haut-Conseil, Mardi 8. Juillet* 1777, *tous ceux qui voudroient soutenir avoir quelque prétention à la charge de feu* JACQUES (*ou* JACOBUS) VAN DER SANDEN, *aïant demeuré & étant décédé à* ST. PETERSBOURG, *à l'effet d'instituër leur Action, comme Créanciers, sur le restant des Deniers appartenant à la Succession du dit* Jacques (*ou* Jacobus) van der Sanden, *& déposés en consignation au Greffe du dit Haut-Conseil, ainsi qu'il est plus amplement énoncé au dit Mandement; & ce dans un délai de six semaines sous peine d'un silence perpétuel.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XLIV.

De Leide, le 3. Juin, 1777.

Les différentes *Gazettes* de l'*Amérique-Unie*, reçuës tant par la voye de *France* que par celle d'*Angleterre*, contiennent un grand nombre d'Articles, relatifs tant aux rencontres qui ont eu lieu entre les deux Armées pendant les mois de Février & de Mars, qu'aux dispositions qui se font pour la Campagne prochaine ou pour régler le Gouvernement de la République fédérative, qui tente de s'élever dans le *Nouveau-Monde*: Mais ces Feuilles n'annoncent aucun fait important, dont il n'ait pas déjà été parlé précédemment. Un des Articles les plus essentiels, que nous y trouvons, est daté de *Boston* le 4. Avril, & contient une Relation de l'affaire de *Peeks-Kill*, différente de celle que nous avons traduite, d'après la *Gazette* de *Londres*, dans notre Feuille N°. XL. En voici le contenu.

Par un Officier de distinction, arrivé en cette Ville Lundi dernier (31. Mars) de l'Armée *Américaine* près de *Peeks-Kill*, nous avons reçu l'Avis authentique, qui suit, du débarquement de l'Ennemi à cet endroit.

„ Dimanche, 23. Mars, à environ onze heures du matin, la Frégate, *la Brune*, avec les deux Galères qui nous ont été prises la Campagne dernière, une troisième plus petite construite par l'Ennemi, & quatre Bâtimens de transport, jettèrent l'ancre dans la Baye de *Peeks-Kill*. A une heure après-midi, ils mirent à terre, sous la protection des Galères, les 5me, 23me, 44me, & 64me Régimens, aux ordres du Colonel *Bird*, avec 4. Pièces de canon & 50. Hommes du Corps d'Artillerie, au *Lents-Cove* du côté *Méridional* de la Baye, à un mile & demi de la Ville. Ils s'avancèrent vers la Hauteur, dite *Cronks-Hill*, au *Sud-Est* de la Ville, & s'y formèrent. Préalablement, des Chaloupes remplies de monde avoient ramé au Quai du *Nord*, comme si elles avoient eu dessein d'y aborder, pour nous attaquer en flanc ou pour nous gagner les derrières. D'après le nombre des Bateaux, qui mirent les Troupes à terre, le Général *Mac-Dougal*, & tout autre Officier de discernement qui les vit, furent positivement d'opinion, que les forces de l'Ennemi surpassoient de beaucoup les nôtres. Cependant le Général voulut s'en assurer pleinement avant de quitter son Poste: Il attendit donc les Ennemis dans une position, qui lui assuroit la facilité de se retirer, lorsqu'ils seroient venus à la portée du fusil. A cette distance il eut en plein la vuë de l'Ennemi, formé sur la hauteur; & il fut convaincu, qu'il le surpassoit du triple en nombre. Après avoir détruit le Rum & les Provisions, & envoyé la grosse Artillerie en lieu de sûreté, à l'exception d'une seule Pièce de fer de 10. livres, qui fut perduë manque de chevaux, le Général ordonna aux Troupes de faire la retraite, qu'elles exécutèrent en bon ordre jusqu'à la Barraque N°. 2. à deux miles & demie de la Ville. L'Ennemi nous canonna, & nous blessa un Homme mortellement. Il y prit poste, pour s'assurer du passage des Montagnes ainsi que de quelques Moulins, contenant une quantité de Farine & de Grain appartenant au *Continent*. Il plaça un Piquet de cent Hommes, comme Garde avancée, à un mile de notre Poste. Le jour suivant à environ 4. heures de l'après-midi, le Lieutenant-Colonel *Willet*, avec une soixantaine d'Hommes du Régiment du Colonel *Granscott*, parvint sans être découvert jusqu'au flanc droit du Piquet ennemi, pendant qu'un petit Parti fut envoyé sur la gauche, pour attirer son attention de ce côté-là. Cette manoeuvre eut l'effet desiré; &, Mr. *Willet* l'aïant attaqué à l'improviste, il s'ensuivit une escarmouche, qui dura un quart-d'heure. Enfin, le Lieutenant-Colonel aïant ordonné à ses gens d'enfoncer l'Ennemi la bayonnette au bout du fusil, celui-ci se retira avec la plus grande précipitation. Nous eumes deux Hommes blessés; l'Ennemi en eut 9. tant tués que blessés. Il s'embarqua le même jour, sur l'avis qu'il reçut, qu'il étoit attendu un Renfort le soir. Le matin suivant, nous reprimes possession de la Ville. Dans l'après-midi, l'Ennemi descendit la Rivière jusqu'au-dessous de *Croton*, pour s'emparer de quelque Bétail & Provisions. Notre principale perte consiste dans le Rum, la Melasse, & la Farine, qu'il fut donné ordre de détruire, & dans le Sucre brûlé par l'Ennemi avec le Magasin du Commissaire. "

Dans une Lettre de *Morris-Town* du 20. Mars il est dit: *Un Caporal & quatre Grenadiers* Britaniques *arrivèrent ici ces jours-ci: Ils furent suivis d'un 5me. Grenadier & d'un Soldat du 71me. Régiment. D'après les informations qu'ils ont données, & qui s'accordent avec les Avis de* New-York, *le Plan du Général* Howe *est de marcher vers* Philadelphie *par terre; &, dans la vuë de faciliter cette Expédition, il a fait préparer quelques Bateaux en guise de Pontons, pour jetter un Pont sur la* Delaware. *L'on présume en conséquence, que le Général* Washington *levera bientôt le Quartier-Général, qu'il a tenu ici pendant plusieurs semaines.* Une Lettre de *Philadelphie* du 5. Mars assure, " que le Général *Howe* s'étoit rendu à *Brunswick* le 21. Février, sur la prière qu'on lui avoit faite d'y venir, pour accorder une querelle entre les Troupes *Britaniques* & *Hessoises*, qui auroit presque fini par des coups. "

La Loterie, que le Congrès-Général a établie pour subvenir aux frais de la Guerre, & dont nous avons promis dans notre *Supplément* du N°. XLI. de donner quelques détails, a été mise sur pié par une Résolution, datée de *Philadelphie* le 18. Novembre 1776. " à l'effet (y ,, est-il dit) de lever une Somme d'argent par Emprunt, portant un intérêt annuel de *quatre* ,, *pour cent*; laquelle Somme, avec celle de la déduction à faire sur les Prix, sera employée ,, à pousser la présente Guerre, aussi juste que nécessaire, pour la défense de la Vie, de la ,, Liberté, & des Biens des Habitans de ces *Etats-Unis*." Voici l'abrégé du Plan de la Loterie

Elle consistera en *quatre Classes*, chacune de *cent mille Billets*. Ceux de la *première*, à *dix Dollars* par Billet, formeront un total d'*un Million*, sur lequel le Congrès déduira pour le Trésor public un Droit de *quinze pour cent*, faisant 150. mille Dollars: *Deux-cents mille* Dollars resteront en caisse pour la quatrième Classe; & les *six-cents cinquante-mille* Dollars de résidu seront divisés pour la première Classe en 20433. Prix, dont un de 10. mille, deux de 5. mille, 30. de mille, 400. de cinq-cents, & 20. mille de vingt Dollars.

Les cent-mille Billets de la *seconde* Classe, à *vingt Dollars* chacun, formeront ainsi la Somme de *deux Millions*, sur laquelle le Trésor jouïra aussi d'un Bénéfice de *quinze pour-cent*, faisant 300. mille Dollars. *Cinq-cents mille* passeront à la quatrième Classe; & les 1200. mille Dollars restans feront 20933. Lots gagnans, dont un de 20. mille, 2. de dix mille, 10. de cinq mille, 100. de mille, 820. de cinq-cents, & 20. mille de trente Dollars.

La mise de la *troisième* Classe, étant de *trente Dollars*, formera un Capital de *trois Millions*, qui, au moyen de la déduction de *quinze pour-cent*, fournira au Trésor public une Somme de 450. mille Dollars. *Neuf-cents mille* seront versés dans la Caisse de la quatrième Classe & les 1600. mille Dollars restans seront divisés en 21216. Billets gagnans, dont un de 30. mille, un de 20. mille, 2. de 15. mille, 2. de 10. mille, 10. de 5. mille, 200. de mille, 1000. de cinq-cents, & 20. mille de quarante Dollars.

Enfin la *quatrième* Classe, formée d'une mise de *quarante Dollars* par Billet, faisant ainsi quatre Millions, qui seront réduits, par la déduction de *quinze pour-cent* en faveur du Trésor, à 3400. mille Dollars, mais augmentés en revanche du résidu des trois autres Classes, présentera par conséquent aux Intéressés un gain de *cinq Millions*, réparti sur 42317. Billets; de sorte qu'il y aura 57683. Blancs. Les Lots gagnans seront: Un de 50. mille, 2. de 25. mille, 2. de 15. mille, 2. de dix mille, 10. de 5. mille, 100. de mille, 200. de cinq-cents, 1000. de trois-cents, 15. mille de deux-cents, & 26. mille de 50. Dollars.

Les conditions, ajoutées par le Congrès à ce Plan, sont les suivantes. " Les Propriétaires des Billets, qui dans les trois premières Classes gagneront plus de 40. Dollars, auront le choix de recevoir une Reconnoissance du Trésor des *Etats-Unis* pour le montant de leur Lot, payable après le terme de *cinq ans* & portant un intérêt de *quatre pour-cent* par an, ou d'être préférés pour l'achat des Billets de la Classe suivante, qui n'auroient point été renouvellés dans le delai préscrit. Tout Porteur de Billet pour une Classe aura le droit de continuër pour la suivante; mais il n'y sera point astreint. Les Propriétaires de ceux qui auront gagné 20. 30. ou 40. Dollars dans les trois premières Classes, n'en demandant point le payement dans six semaines après le Tirage, seront censés avoir continué pour la Classe suivante. Les Billets de ceux qui n'auront point gagné, & qui négligeront de les renouveller, seront vendus aux Propriétaires gagnans ou à tout autre, qui en desirera. Les Propriétaires des Billets, qui dans la dernière Classe gagneront 50. Dollars, en recevront le payement sans déduction. Ceux qui gagneront au-delà, recevront des Reconnoissances comme ci-dessus, & dont l'intérêt, à compter du dernier jour du Tirage, se payera annuellement au Bureau, où les Billets auront été pris."

Le Congrès termine sa Résolution en disant, " qu'attendu que cette Loterie est établie dans la seule vuë de lever une Somme d'argent pour soutenir la présente Guerre, juste & entreprise pour la défense des Droits & des Libertés de l'*Amérique*, auxquels tout Individu & même la Postérité sont si essentiellement intéressés, il ne doute point que tout véritable Ami de sa Patrie n'y prenne part de très-bon coeur, & que la vente des Billets ne soit fort rapide, attendu que les Intéressés même les plus malheureux auront la douce satisfaction d'avoir contribué, à certain dégré, au succès de la Cause *Américaine* aussi glorieuse qu'importante."

La Lettre de *Paris*, inférée dans le *Supplément* du N°. XLI, & différents Avis de l'*Amérique* assurent, que le Congrès ne s'est point trompé dans ses espérances. Cependant nous ignorons jusqu'à présent, si le premier Tirage, qui devoit se faire à *Philadelphie*, a eu lieu au terme préscrit, qui étoit le 10. Avril dernier.

De VARSOVIE, *le* 21. *Mai*. Le 13. de ce mois, le Gouvernement reçut, par la voye de *Vienne*, des Lettres de Mr. de *Boscamp-Lassopolski*, Internonce du Roi & de la République à *Constantinople*, par lesquelles il apprit, qu'après quelques difficultés ce Ministre avoit eu le 15. Avril sa première Audience du *Grand-Seigneur*. Cette Nouvelle, qui fit tomber plusieurs faux bruits répandus ici, fut confirmée deux jours après par un Courier, expédié par Mr. de *Boscamp* & venu par la route de *Caminiec*: Il apporta une Déscription détaillée de cette Cérémonie, par laquelle il parut, qu'on y avoit exactement observé l'étiquette d'usage;

à la satisfaction du Roi & de la République. On vit de plus dans ses Dépêches, que la *Porte* témoignoit à tous égards pour la *Pologne* plus de considération & d'amitié qu'on n'avoit osé se promettre; & que d'abord après l'Audience *Sa Hautesse* avoit nommé réciproquement un Envoyé-Extraordinaire pour se rendre à *Varsovie*. Son choix est tombé sur *Numan-Bey*, Fils d'un Pacha, & qui dans les Charges honorables, dont il a été revêtu, & dans celle qu'il exerce actuellement, a donné des preuves de sa capacité dans le maniment des affaires. Au départ de l'Exprès, ce Ministre faisoit déjà les préparatifs de son voyage. L'objet de sa mission est entre autres de répondre à l'Ambassade, que le Comte *Alexandrowitz*, à présent Castellan de *Wizna*, a remplie ci-devant à *Constantinople*, pour annoncer à la *Porte* l'Election & le Couronnement du Roi, & que les troubles, survenus depuis cet évènement, avoient empêché jusqu'ici cette Puissance de réciproquer. *Numan-Bey* sera aussi chargé de notifier au Roi l'avènement du Sultan régnant, *Abdul-Hamet*.

De VIENNE, *le* 21. *Mai*. L'Impératrice-Reine a fait donner une Somme de 200. mille Florins aux malheureux Habitans de *Chemnitz*, pour les aider à rebâtir leurs Maisons, consumées par le dernier incendie, qui a causé au Gouvernement lui-même une très-grande perte, puisque de 500. Marcs de Minéral d'or & d'argent, qui se trouvoient à l'Hôtel de la Monnoie, à peine en a-t-on pu rassembler quarante.

De BERLIN, *le* 27. *Mai*. Après que le Roi eut fait les jours précédens les Revuës particulières des différents Régimens de notre Garnison, & de ceux rassemblés dans le Camp près de cette Ville, formant ensemble une Armée qu'on porte à plus de 30. mille Hommes, Sa Maj. fit le 21. la Revuë générale de l'Infanterie, & le jour suivant celle de l'Infanterie & de la Cavalerie ensemble dans la Plaine de *Tempelhoff*. Le 23. les mêmes Corps exécutèrent, pour la dernière fois en cette Saison, les grandes manoeuvres en présence de Sa Majesté, qui retourna le même jour à *Potzdam*, d'où Elle est partie pour *Magdebourg*, accompagnée du Prince de *Prusse* & du Prince Héréditaire de *Brunswick*, afin de faire également la Revuë des Régimens rassemblés dans le voisinage. Parmi plusieurs Officiers de distinction, qui l'y ont suivie, se trouvent le Prince *Charles* de *Lichtenstein*, Général, & le Comte de *Colloredo*, Lieutenant-Colonel au Service de la Cour de *Vienne*. Ces Seigneurs ont été présentés le 20. au Roi. Sa Majesté a fait présent d'une Somme de 7. mille Thalers au Lieutenant-Général de *Ramin*, Gouverneur de cette Résidence, & Chef d'un Régiment d'Infanterie de notre Garnison. Elle a aussi gratifié les Commandants des premiers Bataillons des Régimens d'Infanterie, qui composent cette Garnison, de mille Thalers, & de cinq-cents ceux des seconds Bataillons.

De HAMBOURG, *le* 27. *Mai*. L'arrivée du Capitaine *Watson*, qui est entré le 20. Mai avec son Vaisseau dans l'*Elbe*, a détruit le bruit, qui s'étoit répandu sans fondement, qu'il avoit été pris par un Armateur *Américain*.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 27. *Mai*.

Le Gouvernement a reçu, dit-on, avis de *Dunkerque*, que le Capitaine *Storie*, parti d'ici le 21. de ce mois pour réclamer le Paquet-bot, *le Prince d'Orange*, dont il est Commandant, & le Capitaine *Kelly*, muni précédemment d'une Lettre du Vicomte de *Weymouth*, Secrétaire d'Etat, pour demander la restitution de son Navire *le Joseph*, en ont déjà été remis en possession, le Gouvernement *François* aïant consenti à cette restitution avec autant de justice que de politesse. L'on ajoute même, qu'il a ordonné que l'Armateur, *la Surprise*, qui s'étoit emparé de ces Bâtimens, soit vendu pour subvenir aux dépenses causées par cette affaire. D'autres cependant prétendent, qu'elle n'est pas si près d'être terminée: Mais l'on a d'autant moins lieu d'en douter, qu'on apprend que notre Cour, pour témoigner de son côté ses dispositions amicales envers celle de *France*, a fait élargir plusieurs Officiers *François*, détenus depuis quelques semaines à bord d'un Vaisseau de guerre dans la *Tamise*, comme aïant été faits Prisonniers au Service des Colonies en *Amérique*, ou sur mer dans le dessein de se rendre à l'Armée *Américaine*. On a seulement attaché à leur relaxation la condition, qu'ils retourneront en *France* & ne serviront plus dans l'*Amérique-Septentrionale* durant la présente Guerre. Parmi ces Officiers, au sujet desquels l'Ambassadeur de *France* a eu, au mois d'Avril, quelques Conférences avec nos Ministres, il se trouve un Lieutenant-Colonel, qui a servi comme Capitaine pendant la dernière Guerre dans le *Canada*, avec tant de distinction qu'il jouit encore actuellement d'une Pension de la part de S. M. *Très-Chrétienne*. Au reste l'on ignore, s'il a été aussi envoyé ordre à *New-York* de remettre en liberté le Lieutenant-Colonel *Gayault*, pris avec le Général *Lee*, & les autres Officiers *François*, Prisonniers sur la Flotte de l'Amiral *Howe*.

*** Un Officier de rang au Service *Britanique*, bien versé dans l'Art Militaire des Anciens, aïant rétabli dans son premier état & rendu propre à l'usage un Instrument de Guerre, beaucoup employé dans l'Antiquité, on a fait récemment, dans un champ près de *Londres*, plusieurs Expériences avec un Modèle, d'une dimension convenable pour cet effet, construit par le Sr. *Winlaw*, Machiniste. Le but de ces Epreuves étoit de lancer, à l'aide de cet Instrument, des Bou-

jets de fer & de plomb d'une livre de poids, de la même manière que les *Romains* lançoient des Pierres rondes & d'autres Corps pesans, avec leur Machine de Guerre, décrite par *Ammian-Marcellin* sous le nom de l'*Onagre*, à laquelle cet Instrument ressemble par sa construction dans ses parties essentielles. Plusieurs Membres respectables de la Société Royale & de celle des Antiquaires, ainsi que quelques Militaires de distinction qui s'y sont trouvés, ont été très-satisfaits du succès, les décharges aïant été faites dans une direction véritablement droite, & le Boulet de fer aïant été lancé à une distance de près de 300. verges, quoique le cordage, qui en fait la force mouvante, ne fût pas de la meilleure sorte ni des plus élastiques, & que par conséquent la Machine ne fût remontée ni tenduë à son plus haut degré. Elle est d'une construction plus simple, moins pesante, & cependant plus forte dans son action, que celle imaginée par le Chevalier de *Folard* comme la *Catapulte* des Anciens, & reçuë jusqu'à présent pour telle, d'après son autorité, quoiqu'elle en diffère essentiellement. Des Machines construites d'après les principes de ce Modèle, mais sur des proportions plus grandes, pourroient être d'utilité à de petites distances, tant pour l'attaque que pour la défense des Ports ou Ouvrages, où il pourroit arriver qu'on manquât de Mortiers & d'Obusiers ou de Munitions, d'autant qu'on peut les construire en peu de tems & à peu de frais, outre qu'elles ont l'avantage de ne point découvrir leur situation par la flamme de la Poudre ou l'éclat de la décharge.

*** *De* HAERLEM, *le* 31. *Mai.* Dans l'Assemblée annuelle, que la Société *Hollandoise* des Sciences a tenuë le 21. de ce mois, elle a adjugé le Prix pour la Question, proposée pour la première fois en 1771. & pour la seconde en 1773. concernant *les moyens de retenir les Rivières de ce Pays dans leurs lits, de prévenir les inondations, les ruptures des Digues*, &c: à un Mémoire, dont on a trouvé que l'Auteur est Mr. *Corneille Zillesen*, demeurant à *Schoonhoven*. En même tems elle a résolu d'offrir, comme *Accessit*, une Médaille d'argent à l'Auteur d'un second Mémoire, sous la Devise *Hollandoise*, *soyez sage & prudent*.

La *seconde* Question, proposée en 1774, n'a pas été traitée d'une manière, que la Société ait pu juger satisfaisante, dans aucun des Mémoires qui ont concouru pour le Prix: Cette Question étoit: *Quels sont les Arbres & les Plantes, qui croissent dans l'étenduë des sept* Provinces-Unies *& des Pays associés, & que l'expérience a prouvé être infaillibles pour la guérison des maladies?*

La *troisième* Question, proposée pour la première fois en 1772. & en 1775. pour la seconde, étoit: *Quels sont les Arbres, Graines, Racines, Légumes (ou Fruits en cosse,) & Herbes, non cultivés jusqu'ici dans nos Provinces, qu'on pourroit y introduire avec succès; & quelles de ces espèces ou de celles, que nous possédons déjà, pourroit-on y cultiver avec le plus de profit, selon la nature du climat & des terreins, pour la nourriture des Hommes & des Animaux?* Les deux Mémoires, qui ont paru les plus satisfaisans, étoient du nombre de ceux que la Société avoit déjà reçus avant 1775. Mais, l'Auteur de celui, qu'elle avoit cru devoir couronner, s'étant trouvé être feu Mr. *Job Baster*, Membre de la Société, (mort dans l'intervalle,) & ses Loix ne permettant à aucun de ses Membres de concourir pour le Prix, elle n'a pu même remettre la Médaille entre les mains de ses Héritiers. L'Auteur du second Mémoire, signé de deux Vers *Hollandois*, recevra le Prix de l'*Accessit*, en se faisant connoître dans un délai de six semaines.

(*La Fin de cet Extrait du* Programme *se trouvera dans une Feuille suivante.*)

De LEIDE, *le* 2. *Juin.* Il s'est répandu deux bruits, qui paroissent mériter confirmation. L'un, qu'on mande en même tems de *Paris* & d'*Allemagne*, a pour garant une Lettre de *Malte*, du 14. Avril, portant "qu'il en étoit parti le même jour un petit Navire *Anglois* allant „ d'*Alexandrie* en *Angleterre*, & aïant à bord un Colonel & un Major des Troupes *Angloises* „ aux *Indes-Orientales*; que cette Nation venoit d'y essuyer un coup des plus sensibles, puisque, „ selon le rapport de ces deux Officiers, les *Indiens*, commandés par le *Nabob*, avoient atta- „ qué & pris *Madras* par surprise; qu'ils avoient massacré tous les *Européens*, qui s'y trou- „ voient; & que ces deux Officiers, aïant échappé à cette boucherie à travers des dangers infi- „ nis, s'étoient rendus par la Mer-*Rouge* en *Egypte*, d'où, après avoir passé au *Caire*, ils s'é- „ toient embarqués à *Alexandrie*, pour aller porter à *Londres* une Nouvelle aussi désagréable." Cependant il est difficile, d'après toutes les circonstances des affaires aux *Indes*, de la regarder comme certaine, n'étant fondée peut-être sur d'autre fait que sur les troubles survenus dans le Gouvernement de *Madras* & l'emprisonnement du Lord *Pigot*.

La seconde de ces Nouvelles a été portée à *Amsterdam* par des Bâtimens, arrivés de *St. Eustache*; sçavoir, qu'un Vaisseau de guerre *Anglois* a pris à la hauteur de cette Isle une Frégate *Françoise* de 20. Canons, chargée de Munitions pour l'*Amérique-Septentrionale*: Elle avoit été conduite à l'Isle de *Dominique*; mais trois autres Navires *François*, également chargés d'Artillerie & de Provisions de guerre, étoient arrivés à leur destination.

Le Bâtiment du Capitaine *Jean Prool*, qui avoit été saisi, en venant de *St. Thomas* à *Amsterdam*, par un Cotter *Anglois*, lequel l'avoit conduit à *Portsmouth*, a été relâché par le Gouvernement *Britanique*; &, selon les dernières Lettres de *Londres*, il étoit prêt à poursuivre son voyage.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XLV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS
du VENDREDI 6. Juin, 1777.

De SALÉ, *le* 10. *Avril.*

LE Roi de *Maroc* eſt attendu dans quelques ſemaines en cette Ville, avec le Détachement de 4. mille Hommes, qui l'accompagne dans ſon voyage, dont le principal objet a été de rétablir la tranquillité dans les Provinces du *Sud.* On ne ſçait point encore, s'il viendra dans le *Nord* de ſon Royaume, ou s'il retournera à *Maroc.* Le deſir de ce Souverain, pour rétablir la bonne harmonie avec les *Hollandois*, paroît toujours le même: Du moins il veut ſuivre à leur égard la façon de penſer, qu'il fit connoître à la Cour de *Madrid* lors du Siége de *Melille*, mais qui ne fut point goûtée par elle, & qui ne le ſera peut-être pas davantage par la République; ſçavoir, que, "malgré la Guerre & en continuant de ſa part les hoſtilités, l'on peut ſe rendre des ſervices réciproques." Cependant, nonobſtant ces diſpoſitions pacifiques, il a fait éclater plus d'une fois le mécontentement le plus vif de ce que l'Eſcadre *Hollandoiſe* eſt admiſe dans le Port de *Gibraltar*, ſur-tout parce qu'elle s'y pourvoit de Vivres, & que ces Vivres ſe tirent de ſes Etats mêmes comme deſtinées pour la Garniſon. C'eſt un des objets de la miſſion du Reis *Hamet-Moſtagamini* à *Gibraltar.* Le ſecond eſt d'ouvrir une Négociation avec le Contre-Amiral *Pichot.* Le Roi avoit fort ſouhaité de voir ce Commandant à *Mogador* pendant ſon ſéjour en cette Ville; mais les vents contraires l'ont empêché de s'y rendre avec ſa Diviſion à la Rade, qui d'ailleurs eſt fort dangereuſe durant cette Saiſon. On ſe flatte, que le Reis pourra réuſſir dans l'Accommodement, dont il eſt chargé. Le Sr. *Samuel Sumbel*, principal Miniſtre du Roi, n'oublie rien pour entretenir S. M. *Maure* dans des ſentimens, qui puiſſent faciliter la Pacification. Le Sr. *Acris*, Négociant *Juif*, qui accompagne *Hamet-Moſtagamini*, a peut-être quelques Inſtructions particulières du Miniſtre, dont il a épouſé la Nièce.

Muley-Abdu-Raman, un des Fils du Roi, qui avoit eu ordre de fixer ſa réſidence à *Tafilet*, l'a transférée à *Fez*, après en avoir obtenu l'agrément de ſon Père. *Muley-Abdu-Selem*, qui partit en Septembre 1775. pour ſe rendre à *la Mecque*, eſt de retour de ſon Pélérinage depuis la fin de Février. Il a été reçu dans toutes les Villes de la Domination du Roi, ſon Père, avec des marques particulières de diſtinction. Ce Prince, qui n'a pas encore 24. ans, a déjà fait deux fois le voyage de *la Mecque* par terre avec la Caravane de ce Royaume, qui part tous les deux ans de *Fez*, & traverſe l'*Afrique* de l'*Ouëſt* à l'*Eſt* dans toute ſa largeur; ce qui fait plus de 1200. lieuës.

Un Navire *Anglois*, parti de *Londres* pour le *Breſil*, a péri ſur le Cap de *Bojador:* L'Equipage a été ſauvé par les *Arabes*, mais le Vaiſſeau pillé.

Les pluyes ont été abondantes fur cette Côte pendant l'hyver; & l'on a déjà, pour la prochaine Récolte, les efpérances les plus flatteufes.

De MARSEILLE, *le* 16. *Mai.*

Il eft arrivé un ordre à *Toulon* d'équiper les Chebecs, *le Séduifant* & *le Cameléon*, pour aller croifer fur la Côte pendant la Foire de *Beaucaire*. Les Frégates, *l'Engageante* & *la Sultane*, qui font armées, ont auffi reçu ordre de partir, mais on ignore leur deftination. Enfin il eft arrivé un ordre de conftruire deux Frégates, l'une nommée *la Magicienne*, l'autre *la Précieufe*. Ces ordres, rapprochés de l'état actuel de notre Marine, font croire, que, fi la Guerre n'eft pas près d'éclater, il eft du moins des circonftances, qui ont fait prendre au Gouvernement le parti de fe préparer à tout évènement.

Le Pinque, *le Saint-Jofeph*, Capitaine *Jean Galibert*, d'*Agde*, parti de *Tunis* le 30. Mars, a dépofé, que le même jour il a vu entrer à *la Goulette* une Frégate *Algérienne*, montée de 30. Canons & de 350. Hommes, qui conduifoit avec elle une Barque de 20. Canons & de 150. Hommes d'Equipage, dont elle s'étoit emparée une femaine auparavant dans les Eaux de la *Sicile*. Cette Barque, conftruite à neuf, avoit été achetée à *Naples* par des Armateurs *Génois*, pour aller en croifière: Mais, comme ils l'équipèrent de Mariniers *Napolitains*, ceux-ci fe retirèrent au moment de l'Action, & fe cachèrent dans un lieu couvert, fans vouloir venir au Combat. Le Capitaine & les autres *Génois* fe défendirent auffi longtems qu'ils purent: Enfin ils furent obligés de céder à la fupériorité de l'Ennemi; mais le Capitaine aima mieux fe caffer la tête d'un coup de piftolet, que de tomber entre les mains des *Barbaresques*.

De PARIS, *le* 30. *Mai.*

M. le Comte de *Falckenftein* affifta à la Séance de l'Académie des Sciences, le 10. de ce mois: Il ne voulut accepter aucune place diftinguée, ni occuper un Siége d'Académicien; & il fe plaça fur les chaifes deftinées aux Etrangers, que l'Académie admet quelquefois à fes Séances. Le Sr. de *Lavoifier* lut un Mémoire, contenant quelques *Expériences fur les différentes efpèces d'air*; le Sr. *le Roi*, un Extrait de la Préface de fon Ouvrage *fur les Hôpitaux*; & le Sr. *de Montigny* le Rapport d'une Machine pour éprouver la Poudre à canon, de l'invention du Chevalier d'*Arci*, qui préfenta enfuite à M. le Comte de *Falckenftein* un Fufil d'une conftruction nouvelle. Pendant tout fon féjour à *Paris*, cet augufte Etranger n'a accepté de Dîner ni de Souper chez perfonne, pas même à *Chantilly*, qu'il a été voir un après-midi, pendant que toute la Maifon de *Condé* y étoit en Fête.

Selon le bruit public, le Roi viendra au Parlement pour faire biffer fur les Régîtres les Claufes de rigueur, inférées dans l'enrégîtrement de l'Edit, concernant la ci-devant Société des *Jéfuites*, & pour faire procéder en même tems à celui des Lettres-Patentes, relatives au Collége d'*Auxerre*. On dit auffi, qu'une petite Députation du Parlement a été mandée à *Verfailles*: Mais il eft apparent, qu'il ne fe paffera rien avant le 10. Juin, que M. le Premier-Préfident fera de retour en Ville; & en général l'on fe méfie des bruits, qui courent, plus favorables encore pour les anciens Membres de l'Inftitut, parce qu'on fçait que leurs Partifans ne manquent jamais d'en répandre, d'abord qu'ils croyent avoir gagné de l'avantage. M. l'Archevêque de *Paris*, que le nouvel Edit fembloit avoir beaucoup affecté, eft presque rétabli de fa dangereufe maladie. L'empreffement étoit fi grand à la Cour & à la Ville, pour avoir des Nouvelles de ce refpectable Prélat, qu'on a été obligé de faire imprimer le Bulletin de fon état, trois fois par jour.

De LONDRES, *le* 30. *Mai.*

Avant-hier, il a été tenu en préfence du Roi un Confeil-Privé fur les Depêches, que le Miniftère a reçuës tant de la part de l'Amiral *Gayton* que du Chevalier *Bafile Keith*, Gouverneur de *la Jamaïque*, par le Brigantin armé, *le Biéreau*, arrivé le 23. à *Portsmouth*, & par un Navire entré à *Falmouth*. Pour faire plus de diligence, le Capitaine *Everitt*, qui commande le premier, avoit déjà pris terre le 22. à *Weymouth*, pour aller remettre en perfonne les Lettres, dont il étoit chargé de la part de l'Amiral: On ne doute point, qu'elles ne foient relatives à l'enlèvement des deux Vaiffeaux & au traitement qu'a effuyé le Capitaine *Speering*, desquels il a été fait mention (*dans notre précédente* Gazette.) On affure aujourd'hui, que par une Lettre de la *Jamaïque* l'on a été informé; "que ces „ deux Bâtimens ont été relâchés par les *E*„ *fpagnols*, en conféquence des ordres du Gou„ verneur de *la Havane*; & qu'en revanche „ l'Officier avec les Soldats de cette Nation, „ que le Sénaut du Roi, *le Pélérin*, avoit „ amenés de cette dernière Place, y avoient été „ renvoyés à bord d'une Frégate, par ordre „ de l'Amiral *Gayton*." Mais, comme l'on ne marque ni la date de la Lettre, ni le nom du Vaiffeau qui l'a apportée, ni le Port où il

est entré, on peut douter encore de la réalité de cette dernière Nouvelle, d'autant plus qu'elle a suivi de si près celle de l'affaire même, qu'on assure s'être ébruitée contre les intentions du Gouvernement, ainsi que celle de l'enlèvement d'un Vaisseau à *Gibraltar*, au sujet duquel une Lettre de cette Place du 1. Mai contient encore les particularités suivantes:

Un Vaisseau, nommé le St. Michel, *Capitaine* Michel Solari, *entra hier dans cette Baye, venant de* Cadix, *où il avoit été déchargé à la Douane, pour porter ici* vingt-mille *Piastres. Presqu'à la portée de l'Artillerie de notre Place, il fut abordé par un Garde-Côte* Espagnol, *sous prétexte d'y faire des perquisitions pour des Marchandises de contrebande. Maltraitant beaucoup de paroles le Maître du Bâtiment, le Garde-Côte finit par lui ordonner d'amener le Pavillon* Anglois. *Un jeune Garçon, né à* Gibraltar *de Parens* Génois, *répondit courageusement à* l'Espagnol: Quoi! amener le Pavillon *Anglois!* Et pour quelle raison? Non! il n'en sera rien. Vive la *Vieille-Angleterre* pour jamais! *Sur cette réponse, un de l'Equipage du Garde-Côte cria d'abord:* Mato este perro (tuez ce chien;) *& d'après cet ordre quatre Hommes déchargèrent leurs fusils & tuèrent le Garçon dans l'instant. Alors ils abordèrent le Vaisseau; &, non contens de la vengeance qu'ils avoient exercée contre le* Génois, *ils éventrèrent son Corps avec un coutelas. S'étant emparés du Bâtiment, ils prirent la route d'*Algesiras, *Port* Espagnol *dans la Baie de* Gibraltar *vis-à-vis de cette Forteresse; mais, n'aïant pu faire la diligence necessaire à cause du vent, nos Fregates dans la Baye apprirent ce qui venoit d'arriver; & avec toute la promtitude possible elles armèrent leurs Chaloupes, & les envoyèrent, sous les ordres du Contre-Maître de* l'Alarme, *pour réprendre le Vaisseau: Les* Espagnols, *s'en étant apperçus, le portèrent sur terre pour le faire échouër. Cependant nos Marins le joignirent; & quoique sur la propre Côte des Assaillans, qui dans ce moment fourmilloit de monde, ils l'abordèrent, se saisirent de tous les sacs d'Argent, & les portèrent en sûreté à notre Garnison.*

L'on ne sauroit trop admirer la belle conduite & la bravoure indomtable, que les Matelots Britaniques *ont montrée en cette occasion, au mépris du grand feu de Mousqueterie, tant du Vaisseau Garde-Côte que du Rivage, ainsi que de celui de la grosse Artillerie de la* Pointe-Negro. *Le Bâtiment se trouvant échoué, on fut obligé de l'abandonner aux* Espagnols, *avec tous les Effets trop pesans qui y étoient à bord, & qu'on évaluë à* 7. *mille Dollars, appartenant à plusieurs Négocians en cette Forteresse: Ils l'ont depuis remis à flot & conduit à* Algesiras, *où il restera jusqu'à ce que l'affaire soit ajustée.*

ACTIONS: *Banque*, 134 & un huitième. *Indes*, 167. *Sud*, 93.

*D'*AMSTERDAM, *le* 2. *Juin.*

L'Amirauté *Britanique* a pris des mesures pour rassurer le Commerce contre le trouble étonnant, qu'y avoient apporté les Armateurs *Américains*, en établissant leur station dans les Mers les plus fréquentées & sur les Côtes mêmes du Royaume. Suivant le rapport de plusieurs Bâtimens *Anglois* arrivés ici, deux Vaisseaux de guerre de leur Nation croisent à l'embouchure du *Zuider-Zee*, un troisième à la hauteur de l'*Elbe*, & un quatrième à l'entrée du *Sund* près d'*Helsingör*.

L'affaire du Bâtiment, pris par un Garde-Côte *Espagnol* dans la Baye de *Gibraltar*, n'a pas été exaggérée dans les Avis de *Londres* du 27. Mai, qui en firent mention. Voici l'Extrait d'une Lettre de *Gibraltar*, qu'on a reçuë ici, en date du 5. Mai.

Le 30. Avril, il arriva de *Cadix* en cette Baye un Vaisseau *Anglois* avec *treize-mille* Piastres pour notre Garnison. Quoiqu'on eût payé à *Cadix* les Droits de sortie de cette Somme, le Bâtiment fut abordé par un Garde-Côte *Espagnol*, lequel en amena le Pavillon. Un Homme de l'Equipage, qui voulut le remettre, fut tué par un *Espagnol*; & le Navire fut conduit sur le Rivage, à l'opposite de cette Place. Les Capitaines de 3. Vaisseaux de guerre *Anglois* à l'ancre dans la Baye, à la vuë desquels le fait venoit d'arriver, armèrent leurs Chaloupes, pour emmener le Bâtiment: Elles étoient sur le point d'y réussir & de le remettre à flot; mais les *Espagnols* firent sur eux un feu violent de leurs petites-armes, tandis que le Château fit même des decharges d'Artillerie; de sorte que les *Anglois*, après avoir enlevé les 13. mille Piastres, jugèrent plus sage de se désister de l'entreprise, & d'abandonner le Navire aux Capteurs.

De LEIDE, *le* 4. *Juin.*

La seconde des Nouvelles, placées dans notre dernier *Supplément* sous l'Art. de *Leide*, d'après le rapport de quelques Bâtimens arrivés de *St. Eustache*, s'est confirmée tant par les Lettres de *France* que par celles de *Londres* du 30. Mai. Ces dernières l'annoncent en ces termes: *Un Vaisseau, aïant à bord plusieurs Officiers* François, *& allant de* France *en* Amérique *avec une Cargaison, évaluée à* 10. *mille Livres Sterling, a été pris par un des Vaisseaux de l'Escadre de l'Amiral* Gayton, *& conduit à la* Jamaïque. Dans celles de *Paris* de la même date il est dit, qu'on y avoit appris, "qu'un „ Navire Marchand *François*, parti de la *Martinique*, avec une Cargaison consistant en „ 12. Canons & différentes Munitions, avoit „ été arrêté par une Frégate *Angloise*, quoiqu'il se fût dit destiné pour l'Isle de *Miquelon*; & qu'il avoit été conduit dans un Port „ appartenant à l'*Angleterre*." Selon les Pa-

piers de *Londres*, cet objet ne seroit pas le seul, qui pourroit donner lieu à des éclaircissemens entre les deux Cours: Ils assurent positivement, que plusieurs des Armateurs, qui croisent dans les Mers des *Indes-Occidentales*, ont été équipés à la *Martinique*. Une Lettre de *Newhaven*, dans l'*Amérique-Septentrionale*, du 26. Février, porte, " que deux ,, Armateurs d'une force considérable avoient ,, été récemment armés dans cette Isle, & é- ,, quipés de *François*, aïant cependant pour ,, Officiers des Sujets des *Etats-Unis*, munis ,, de Commissions de la part du Congrès. " Une Lettre de l'Isle de *Grenade*, du 30. Mars, contient de fortes plaintes à ce sujet: Elle nomme le Brigantin, *la Vénus*, appartenant à *Whitehaven* & destiné pour la *Grenade*, qui, aïant été pris près de l'Isle *St. Vincent*, a été conduit & vendu à la *Martinique*, ainsi que trois autres Bâtimens pris sur la Côte de *Tobago*. La même Lettre ajoute, que le Propriétaire d'un de ces Bâtimens, aïant passé à la *Martinique* avec des Lettres du Gouverneur *Macartney* au Gouverneur *François*, n'en avoit pu obtenir la restitution. Il ne seroit pourtant pas étonnant, qu'il y eut de l'exaggération dans tous ces rapports, sinon de la fausseté, comme dans ceux qu'on a semés au sujet des Armateurs, équipés dans des Ports voisins de l'*Angleterre*.

Quoiqu'il en soit, la *France* s'est mise à l'abri des évènemens. On écrit de *Brest*, que l'Escadre de Mr. *Duchaffault* est toujours en Rade, & qu'on vient de l'augmenter d'une Frégate nouvellement armée.

EXTRAIT d'une LETTRE de M. LINGUET à P. F. GOSSE, de *Londres*, le 30. Mai 1777.

J'apprens, MONSIEUR, *avec la plus vive surprise que deux Libraires, appellés* Boubers, *l'un de* Bruxelles, *l'autre de* Liége, *annoncent au Public une Edition de mes* Révolutions de l'Empire Romain. *Je n'y ai aucune espèce de part. Il n'y a, & il n'y aura, de mon aveu, d'autre Edition de mes Ouvrages que celle que j'imprime actuellement à* Londres, *chez moi. Tout ce qui pourroit sortir d'ailleurs, sera contrefait, & bien plus imparfait encore que ce qui sera imprimé sous mes yeux, puisqu'on n'y trouvera pas même les réformes, auxquelles la réflexion & l'expérience m'ont conduit. J'ai l'honneur, &c.* (Signé) LINGUET.

Monsieur de FELICE *vient de publier les trois premiers Volumes de son grand* Dictionnaire de Justice Naturelle & Civile, *in* 4to. *C'est le* Code de l'humanité *& le* Manuel des Gens de Loi. *Les principes de la Justice Naturelle & immuable y sont mis dans un jour qu'on ne leur avoit pas donné jusqu'à présent; & les matières de Justice Civile & Arbitraire, traitées d'abord à fond, suivant leurs véritables principes, s'y trouvent en parallèle avec la Justice Naturelle, & on fait connoître avec la plus grande évidence leur conformité ou leur contrariété. La modération, que les Auteurs font briller dans les raisonnemens les plus délicats de ce grand Ouvrage, n'est pas le moindre de leurs talens. Cet Ouvrage, nouveau dans son genre, fera époque dans l'Histoire des Dictionnaires, & dans celle de la Législation Philosophique. Le Tome* 4me *est actuellement sous presse. Il y en aura en tout douze, & tout l'Ouvrage sera fini dans une Année. L'Edition en est fort belle. On le trouvera chez les principaux* Libraires *de l'Europe &* entre autres *en* Hollande *chez Mr.* P. F. GOSSE, *Libraire de la Cour, à* LA HAIE, *& chez Mrs.* SCHOONHOVEN *&* COMPAGNIE, *Libraires à* UTRECHT, *prix Liv.* 12. *de* France *le Volume.*

MARC-MICHEL REY, *Libraire à* Amsterdam, *vient d'imprimer le Tome* VIme. *de la* SAINTE-BIBLE, *avec un Commentaire littéral, composé de Notes choisies & tirées de divers Auteurs* Anglois, *par Mr.* C. CHAIS, *Pasteur Emérite à* la Haie. *Ce sixième Tome, pour la perfection duquel on n'a rien négligé, est divisé en deux Parties, qui comprennent le* Premier *& le* Second Livre des Rois, *in* 4to, *format semblable aux précédens, à Fl.* 8. *de* Hollande. *On trouve chez lui les premiers Tomes, contenant la* Génèse, *l'*Exode, *le* Lévitique, *les* Nombres, *le* Deuteronôme, Josué, *les* Juges, Ruth, *le* Premier *& le* Second Livres de Samuel, *à Fl.* 25. *de* Hollande *pour cette année seulement, & à commencer au premier Janvier* 1778. *on ne les vendra pas au-dessous de Fl.* 37.-10. Essai sur l'Art d'observer, *par Mr.* BENJ. CARRARD, *un Volume,* 8vo. 1777. *à Fl.* 1-15. *L'*ENCYCLOPÉDIE, *Folio,* 28. *Volumes; savoir,* XVII. *Vol. de Discours &* XI. *Vol. de Planches, Edition de* Genève. *conforme à celle de* Paris. SUPPLÉMENT *à l'*ENCYCLOPÉDIE, *Folio,* V. *Volumes; savoir,* IV. *de Discours & un de Planches, à Fl.* 72. Journal des Savans, *à Fl.* 8-8, *l'année, composée de* 7. *Tomes en* 14. *Parties:* Mercure de France, *à Fl.* 12. *l'année, composée de* 16. *Parties.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XLV.

De LEIDE, *le* 6. *Juin*, 1777.

SI l'on excepte l'Expédition de *Peeks-Kill*, dont le Ministère *Britanique* a donné une Relation, l'on est à *Londres* si réservé, de la part du Gouvernement, sur tout ce qui se passe en *Amérique*, que depuis le mois de Mars il n'en a rien été publié. Huit Bâtimens de transport, partis de *New-York* à la mi-Avril, & arrivés à *Corke* sur la fin de Mai, 'en ont apporté aucune Nouvelle: Et, quoique la Cour de *Londres* ait encore reçu le 28. Mai des Lettres du Chevalier *Howe*, en date du 24. Avril, lesquelles ont été apportées par un Vaisseau entré à *Liverpool*, on n'en apprend rien si ce n'est, que ce Général avoit fixé le 1. Mai pour commencer ses opérations. Des Avis en date du 11. Avril, apportés par un Vaisseau arrivé de *New-York* à *Clyde*, avoient déjà annoncé précédemment, que les Troupes Royales ne pourroient entrer en Campagne avant la mi-Mai, manque de Fourage pour les Chevaux & de Pontons pour traverser la *Delaware*. En attendant des évènemens réels, l'on se nourrit en *Angleterre* des espérances les plus flatteuses pour la soumission prochaine des Colonies. On les fonde sur-tout sur la supériorité du nombre des Troupes *Britaniques* & Auxiliaires; & pour la prouver on a inséré récemment dans les Papiers de *Londres* un Calcul, suivant lequel la Couronne a actuellement en *Amérique* 60. mille Hommes sous les armes; sçavoir, 26. mille sous le Général *Howe*, 13. mille dans le *Canada*, 7. mille Volontaires *Américains*, & 14. mille Hommes à bord de 70. Vaisseaux de guerre. A ce Calcul en nombre rond on en ajoute un second, suivant lequel la perte des Troupes Royales n'est que de 1730. Hommes; sçavoir, 830. Hommes l'année dernière; 700. *Hessois* pris à *Trenton*; & 200. Hommes mis hors d'état de servir dans les différentes escarmouches en la Province de *Jersey*. Quoique l'Auteur de ce dénombrement fût autorisé peut-être à ne pas ajouter foi aux Relations *Américaines*, qui ont porté à 918. le nombre des Prisonniers faits à *Trenton* & à environ 300. ceux faits dans l'Action de *Prince-Town*, il est cependant fâcheux pour lui, que la Liste publiée par le Gouvernement lui-même, & insérée dans notre *Supplément* du N°. XIX, ait fixé la perte des Régimens *Britaniques* en cette dernière Action à 278. Hommes, dont 200. Prisonniers: De sorte, qu'en supposant les Troupes Royales invulnérables dans les rencontres fréquentes qui ont eu lieu dans la Province de *Jersey*, & au-dessus du sort de l'humanité en cas de maladie, le Calcul, dont il n'a pas eu honte, seroit encore d'une fausseté palpable.

Au reste il est certain que les Renforts, envoyés successivement d'*Angleterre* & d'*Irlande*, porteront l'Armée du Chevalier *Howe* au même nombre, sinon au-delà de ce qu'elle étoit l'année dernière; & c'est sur ces augmentations que les Partisans des Armes *Britaniques* fondent leur principal espoir. Ils ne disconviennent point cependant, que l'Armée *Américaine* ne se soit accrue à proportion. On peut s'en convaincre par la Lettre d'un Officier à *New-York*, apportée par le Paquet-bot *le Despencer*, parti le 19. Avril. En voici l'Extrait.

Vous vous rappellerez, que dans ma dernière je vous exposai les motifs, qui portèrent le Général *Howe* à tenter l'entreprise hardie de pousser jusqu'à *Philadelphie* dans cette Saison rigoureuse: Mais il a été trompé par ses informations, ou il s'est mépris à l'égard de la situation réelle de l'Armée de *Washington*; car, quoiqu'en vertu de leurs engagemens les Troupes *Provinciales* ne dussent servir qu'un tems limité, & que l'entreprise fût faite au moment que ce période critique alloit expirer, cependant les Adresses inflammatoires du Congrès eurent un effet si étonnant sur l'esprit de ce Peuple fanatique, qu'il accourut en foule & avec l'ardeur la plus vive à l'Etendard du *Continent*, particulièrement de tous les Districts de la *Nouvelle-Angleterre*. Un Corps de 15. mille Hommes, bien pourvus de tout, marcha le 15. Février, pour joindre *Washington*, qui, dans ce tems de danger imminent, fut proclamé Dictateur par le Congrès; & telle fut l'alarme de cette Assemblée, que, ne regardant plus *Philadelphie* comme un endroit où elle fût en sûreté, elle prit toute consternée la fuite à *Baltimore*. Chacun jugea, que par ce coup-de-maître le Général *Howe* auroit immédiatement mis fin à cette Guerre dénaturée, si, après avoir pénétré jusqu'aux Bancs de la *Delaware*, il n'eût manqué l'occasion de passer ce Fleuve. Après cette entreprise manquée, la grande rigueur de la Saison nous obligea de l'abandonner entièrement; &, les Forces de *Washington* s'augmentant tous les jours, il fut jugé qu'il étoit plus prudent de mettre l'Armée en Quartiers de cantonnement. Le Lord *Cornwallis* est posté à *Brunswick*, où les Rebelles ont fait quelques tentatives pour couper toute communication entre cette Place & *New-York*: Ils ont élévé une Batterie, pour commander la Rivière de *Rariton*; & ils ont détruit quelques Bateaux venant d'*Amboy* à *Brunswick*: Mais, lorsque

la Saison permettra au gros de notre Armée de se mettre en mouvement, nous ne doutons nu lement, que le Général *Howe* n'effectuë d'abord sa jonction avec le Lord *Cornwallis*, & qu' ne marche droit à *Philadelphie* presque sans opposition; car les Rebelles n'osent jamais attaque le gros de l'Armée: Ils ne font la Guerre que par Detachemens.

L'apparence, que l'Auteur de cette Lettre trouve à la prochaine réduction de *Philadelphie* n'est pas la même aux yeux des principaux Habitans de la *Pensylvanie:* Ils continuent de met tre le Gouvernement de cette Province sur le pié Républicain, conformément à la Constitu tion, qu'ils ont dressée l'année dernière pour cet effet. Une Lettre de *Philadelphie* du 6 Mars contient le détail de la Cérémonie de l'installation du Sr. *Thomas Wharton* dans l'éminen te Dignité de *Président du Conseil-Suprème exécutif de la République de* Pensylvanie, de *Capitain Général & Commandant en chef du dit Etat*, &c. Voici les principales circonstances de cett Solemnité, annoncée dans notre *Supplément* du N°. XLII.

Le 5. Mars, après qu'on eut proclamé le nouveau Président & Capitaine-Général, à l'Hôt de Ville, en présence d'un grand concours de Peuple, qui fit éclater sa satisfaction par des cr de joie & des acclamations vives & réitérées, la Procession se mit en marche vers l'Hôtel de Etats dans l'ordre suivant: *Les Connétables avec leurs bâtons d'ordonnance; les Sous-Sherifs le Grand Shérif & le* Coroner; *le Sergeant-ès-armes; l'Orateur de la Chambre, aïant le Se crétaire à sa droite; les Membres de l'Assemblée-Générale; le* PRÉSIDENT *& le* VICE PRÉSIDENT; *les Membres du Conseil-Suprème exécutif; ceux du Conseil de sûrete; ceu du Département de l'Amirauté.* Après que le Grand-Shérif eut imposé silence sous peine d'em prisonnement, le Président & l'Orateur de la Chambre s'avancèrent au milieu de l'Assemblée; & le Sécrétaire annonça au Peuple l'élection du *Président* & celle du *Vice-President*, comme fa tes par l'Assemblée-Générale & le Conseil-Suprème exécutif. Sur le signal qui fut donné alors les décharges de l'Artillerie se confondirent avec les acclamations des Habitans assemblés: O les fit de 13. Pièces de canon de fonte, prises sur les *Hessois* à *Trenton.* Ensuite la Processio retourna dans un ordre différent du premier: Après les *Connetables* & les *Shérifs*, qui l'ou vroient, marchoient le PRÉSIDENT & le VICE-PRÉSIDENT; *les Membres du Conseil Suprème exécutif; le Sergeant-ès-Armes; l'Orateur de la Chambre aïant le Sécretaire à ga gauche; les Membres de l'Assemblee-Generale; ceux du Conseil de sûreté; ceux du Departe ment de l'Amirauté.* A l'issuë de la Cérémonie, on se rendit à l'Hotellerie de la Ville, où i avoit été preparé un Festin par ordre de l'Assemblée-Générale de la Province. Les Membres du Congrès-Général de l'*Amerique Unie* & les Officiers-Generaux de l'Armée, actuellement en Ville, y avoient été invités. Après le Dîner, les *santés* ou *toasts* suivants furent bus au bruit du Canon: 1. *Les* Etats-Unis *de l'*Amérique. 2. *Le Congrès.* 3. *La République de* Pensylva nie. 4. *Le Général* Washington *& l'Armée des* Etats-Unis. 5. *La Marine des* Etats-Unis 6. *Les Amis de la Liberté dans toutes les parties du Monde.* 7. *L'Union perpetuelle & l'é troite amitié entre les Etats de l'*Amérique. 8. *Les Arts & les Sciences.* 9. *L'Agriculture.* 10. *Le Commerce & la Navigation.* 11. *La Memoire des braves Patriotes de tout rang morts glorieusement pour la Cause de la Patrie.* 12. *Que chaque* Américain *connoisse ses vrai intérêts!* 13. *Que la justice, la fermeté & l'humanite, puissent caractériser constamment les* Americains! 14. *Que les Sciences humaines, la Vertu, & le Bonheur puissent recevoir leur plus haut degré de perfection en* Amérique! 15. *Que toute considération particulière puisse céder aux mesures pour la Défense publique!* 16. *Le Général* Lee *& tous les Amis de la Patrie, actuellement en captivité.* 17. *Le Docteur* Franklin. L'on sonna les Cloches durant ce jour de Fête, qui se passa dans la plus grande décence, & se termina sans le moindre accident

De BRUNSWICK, *le* 29. *Mai.* Le Roi de *Prusse* est arrivé hier au Château de *Langeleben*, près de cette Ville. Le Duc, notre Souverain, & les Seigneurs de sa Suite, s'y étoient rendus la veille pour recevoir ce Monarque.

De HAMBOURG, *le* 30. *Mai.* Le Baron de *Schimmelmann*, Grand-Trésorier du Roi de *Danemarc* & son Envoyé près du Cercle de la *Basse-Saxe*, arriva ici de *Copenhague* le 26. de ce mois, pour y résider quelque tems.

On écrit de *Lehe* sur le *Weeser*, que le Colonel de *Faucitt*, y étant arrivé le 23. de *Hanover*, fit prêter le jour suivant le serment à 500. *Hessois*, tant Chasseurs que Recruës, qui s'embarquèrent le 25. sur 4. Bâtimens de transport *Anglois* dans le *Weeser.* Quelques momens avant d'aller à bord 9. de ces Chasseurs furent mariés en rase campagne par le Sr. *Göbel*, Pasteur de *Carlstadt*, avec 9. Filles *Hessoises*, qui les suivront en *Amérique.* Les Bâtimens mettront à la voile pour l'*Angleterre*, dès que le vent le permettra.

De CLÈVES, *le* 31. *Mai.* Mgr. le Duc de *Chartres* a passé ici avant-hier avec sa Suite, se rendant en *Allemagne.*

De VÉNISE, *le* 21. *Mai.* Le Duc & la Duchesse de *Glocester*, arrivés ici le 8. Mai de *Florence*, y continuënt encore leur séjour & se trouvent journellement aux Fêtes, que leur donne notre Noblesse, parmi laquelle la jeune Marquise de *Spinola*, née Comtesse de

Stahremberg, se distingue. Après que L. A. R. eurent assisté le 17. au Concert de l'Académie noble des Amateurs de la Musique, cette Dame leur donna une *Conversation* très-splendide, à laquelle toute la Noblesse tant *Vénitienne* qu'Etrangère avoit été invitée: Il y eut des Illuminations; & l'on distribua des Rafraichissemens en abondance. La Fête fut réitérée le jour suivant, Dimanche de *Pentecôte*, & dura toute la nuit jusqu'au Lundi. On admira sur-tout les différents Concerts exécutés par la Chapelle, qui est au service de la Maison *Spinola*. La Foire de l'*Ascension*, que le Duc d'*Ostrogothie* a aussi honorée de sa présence, a été plus magnifique qu'on ne l'a jamais vuë. Les Bâtimens, construits à cet effet sur la Place *Saint-Marc*, quoique ne consistant qu'en Bois peint, ont coûté par leur grandeur, leur solidité, & leurs ornemens près de 800. mille Livres. Le dedans représentoit un vaste Portique d'Ordre composé, sous lequel étoient placées quantité de Boutiques ornées de toute sorte de Marchandises & des Manufactures les plus précieuses du Pays. Aux dehors, construits en Ordre *Toscan*, étoient placés les Métiers les plus communs. Les 4. Entrées étoient décorées de Statuës, de Colonnes, & de Vases d'un travail achevé.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 30 *Maï.*

La Chambre des *Seigneurs*, aïant repris sa Séance le 27. de ce mois, s'occupa ce jour-là de différents Bils, qui avoient passé à celle des *Communes*. Le 28. il y eut quelques débats au sujet de celui *concernant l'importation de la Soie*. La Proposition, que le Lord *Powlet* fit, de restreindre la durée de ce Bil à *un* an au lieu de *six*, fut rejettée à la pluralité de 18. contre 16. Voix. Le Lord *Camden* notifia ce jour-là à la Chambre, que le Comte de *Chatham* l'avoit prié d'informer les *Seigneurs*, qu'il comptoit d'y faire le 30. une Proposition relative à la Guerre en *Amérique*: En conséquence, il fut résolu de convoquer tous les *Pairs*, pour y assister. Les Ministres ne sont pas moins curieux que le Public de sçavoir la nature de cette Proposition, qu'on croit devoir contenir un Plan de réconciliation, fondé sur quelques ouvertures faites ci-devant par le Congrès.

Vendredi 23. les *Communes* lurent pour la troisième fois & passérent le Bil, pour *prononcer sur la légalité des Captures, faites sur les Colonies révoltées, & amenées dans les Ports de l'*Amérique: L'on y inséra à cette occasion une Clause, " pour faire l'évaluation des Na- „ vires *Britaniques*, qui seroient repris aux Armateurs *Américains*. " On fit ensuite le rapport de la Résolution, prise la veille, *d'accorder au Roi un Subside extraordinaire d'un Million Sterling*, laquelle aïant été approuvée il fut ordonné de la confirmer par un Bil: Après quoi la Chambre fit la seconde lecture de celui pour *lever un Million par Annuités & 500. mille L. St. par une Loterie*, ainsi que de ceux qui *concernent l'établissement des nouveaux Impôts*. On rédigea aussi en Committé le Bil, pour *lever une Somme d'argent par Emprunt en Billets d'Echiquier*. On remit à la Chambre les Mémoires & Etats relatifs au Commerce de la Compagnie d'*Afrique*, au sujet duquel le Gouvernement a résolu de faire des recherches non moins exactes que sur les affaires de la Compagnie des *Indes*. Les mêmes objets occupérent les *Communes* dans les Séances suivantes, dont voici le Précis.

La Chambre s'étant formée le 26. en Committé sur les Bils *concernant les nouveaux Impôts*, celui de la *Taxe sur les Domestiques* éprouva dans ses differentes parties de fortes contradictions. Le Chevalier *Charles Bunbury* proposa d'exemter de la Taxe tous les Domestiques mâles au-dessous de 15. ans. Il observa, "qu'il est contraire à l'esprit de justice, qui doit faire la „ base de toute Taxation, de ne point distinguer entre un Homme fait & un Garçon: " Et, après plusieurs sarcasmes contre l'Administration en général & le Lord *North* en particulier, il finit par dire, " que le poids énorme des Impôts, qui s'accroît tous les jours, exigeoit qu'on „ examinât enfin, à quel objet ces dépenses excessives devoient servir; que pour lui, quoiqu'il „ eût soutenu jusqu'ici l'Administration dans toutes ses mesures contre l'*Amérique*, il étoit con- „ vaincu que tout espoir de la soumettre étoit perdu pour jamais; qu'il croyoit, que ce Membre „ même, qui vouloit payer l'année dernière *treize* Chelins à la Taxe des Terres pour chaque „ *vingt* Chelins de Revenu, afin d'appuyer le Gouvernement dans cette Cause, devoit en être „ dégoûté à présent. " Mr. *Vyner*, que cette ironie personnelle piqua, ne répondit pas plus poliment. Comme le Chevalier *Bunbury* est un des grands Amateurs des Courses à *Newmarket*, il attribua sa Proposition à son desir d'exemter de la Taxe les Palefreniers & les jeunes Garçons d'Ecurie; & il ajouta, "qu'il s'en rapporteroit plutôt au Chevalier, s'il raisonnoit d'un excellent „ Coursier, que sur la nature des Loix ou la convenance d'un Impôt. " Après plusieurs autres Discours de part & d'autre, la Proposition de Mr. *Bunbury* fut rejettée à la pluralité de 109. contre 17. Voix. Il en fut de même de celle, que fit ensuite Mr. *Thomas Townshend*, d'exemter de l'Impôt les Familles, qui pour tout Domestique n'ont qu'un seul Valet, puisque plusieurs d'entre elles l'entretiennent bien plus par une nécessité indispensable que par amour de la parade. Mr. *Charles Fox* observa à l'appui de cette Proposition; " qu'on auroit mieux fait de

„ régler la Taxe sur la Somme des Gages que sur le nombre des Domestiques, puisque ceux-là „ étoient une marque certaine d'opulence, & non la quantité des Domestiques, dont souvent l'on „ avoit le plus pressant besoin." Cependant, nonobstant ce raisonnement & plusieurs autres, l'exemtion proposée par Mr. *Townshend* passa aussi à la négative de 108. contre 24. Voix. On fit pourtant dans l'Etat des Domestiques, que ce Bil comprend, & dans la définition de leurs Emplois, plusieurs altérations, desquelles l'on s'occupa jusqu'à minuit & demi.

Le 27. la Chambre passa le Bil *pour lever 1500. mille L. St. par Billets d'Echiquier*, & le 28. celui *pour assurer le payement des Droits sur le Rum & le Savon*, celui *pour prévenir la décharge furtive de Marchandises hors du bord des Vaisseaux de la Compagnie des* Indes *sur mer*, & celui du *rabais aux Droits sur les Raisins*, &c. Sur le rapport, qui fut fait par le Committé, de la seconde lecture du Bil de l'*Impôt sur les Domestiques*, il y eut des débats aussi vifs & longs que ceux du 26. & dont il resulta enfin quelques nouveaux changemens. Ensuite la Chambre entama en Committé la discussion des affaires de la Compagnie d'*Afrique*, de l'état de son Commerce, ainsi que des Etablissemens & Forteresses de la Nation sur la Côte de cette partie du monde. L'examen des Papiers y relatifs & de plusieurs Témoins retint l'Assemblée jusqu'à une heure après minuit, lorsqu'elle arrêta de reprendre la délibération le 30. auquel jour la Chambre s'ajourna, ainsi que celle des *Seigneurs*, le 29. étant l'Anniversaire du rétablissement de *Charles* II. sur le Trône de la *Grande-Brétagne*. Par les dépositions de plusieurs Négocians, il a eté prouvé, dit-on, que le Commerce d'*Afrique* est considérablement diminué, & que l'unique moyen de le relever seroit de le rendre général & libre à toute la Nation. En conséquence l'on croit, que le Gouvernement abandonnera ses Forts sur cette Côte & supprimera les Etablissemens Civils qu'il y a entretenus, pour épargner ainsi de grosses Sommes, qui pourront être plus utilement employées en *Amerique*.

Le Gouvernement continuë de veiller aux mesures pour pousser la Guerre dans ce Pays. Lundi, il fut envoyé des ordres à tous les Officiers, dont les Régimens y servent, de les rejoindre immédiatement, & de se rendre pour cet effet à bord de deux Vaisseaux, qui les attendent à *Portsmouth*. Ceux qui voudront s'excuser, doivent en prévenir le Bureau de la Guerre, pour qu'il soit nommé d'autres à leur place. Au nombre des jeunes Officiers de distinction, qui feront la Campagne sous le Général *Howe*, l'on compte le Marquis de *Lindsey*, Fils du Duc d'*Ancaster*, le Lord *Cathcart*, & Mr. *Townsend*, Frère du Duc de *Buccleugh*. Comme l'on est persuadé que les Forces, qui ont été envoyées successivement tant à *New York* qu'à *Quebec*, ne sont pas encore suffisantes pour se promettre des succès assurés, l'on parle de faire de nouveaux Détachemens; & l'on prétend, que la Cour a enfin accepté une offre, qui lui a été faite par les *Catholiques* d'*Irlande*, d'y lever plusieurs Bataillons, chacun de 700. Hommes, pour être envoyés en *Amérique*, à condition que tous les Officiers & Soldats de ces Corps seront de leur Communion. L'on ajoute, que dix Pairs ou Personnes opulentes du même Royaume ont promis de former chacun son Bataillon à ses propres dépens, sans que le Gouvernement fasse aucuns frais de levée: Et l'on se promet de cette offre non seulement l'avantage immédiat de l'augmentation des Forces Royales, mais aussi celui d'attirer les meilleurs Officiers *Irlandois*, actuëllement engagés à différents Services étrangers. Il est pourtant vrai, d'un autre côté, que cette même ressource peut être sujette à de grands inconvénients & causer sur-tout une vive jalousie à la partie de la Nation, qui reste encore attachée aux principes de la Révolution. D'ailleurs l'on ne nomme point ces Seigneurs *Irlandois*; & il est certain, qu'au nombre des 159. Pairs de ce Royaume il n'en est que quatre, qui font profession de la Religion *Catholique-Romaine*; sçavoir, le Comte de *Waterford*, les Vicomtes *Taaffe* & *Kingsland*, & le Lord *Cahier*. Une seconde ressource, non moins avantageuse pour l'Administration, ce seroit, si tous ses Amis étoient animés du même enthousiasme pour la Cause de la *Grande-Brétagne*, que le Sr. *Caulfield*, ci-devant Juge en chef de la Cour du Banc du Roi en *Irlande*. Après sa mort, qui vient d'arriver ces jours-ci, on a trouvé un Testament, par lequel il laisse au Roi toute sa Succession, évaluée à 300. mille Liv. Sterling, *pour mettre Sa Maj. mieux en état de continuër la Guerre contre ses Sujets Rebelles en* Amérique. L'usage, qu'on pourra faire ainsi des richesses du Sr. *Caulfield*, sanctifiera en quelque sorte le principe, qui les lui a fait amasser, puisque l'on assure que ce Magistrat, dont on fait l'éloge pour sa capacité & son intégrité, étoit en même tems peut-être le plus grand avare, qui existât dans les Domaines *Britaniques*. Il n'est cependant pas le seul, qui ait voulu consacrer ses propres facultés aux dépenses de la Guerre *Américaine*. Mylord *North* a remis le 23. à la Tréforerie une Somme de 200. L. St. qui lui avoit été envoyée par un Anonyme pour le même usage.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XLVI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du MARDI 10 Juin, 1777.

De LA TURQUIE, *le* 6. *Mai.*

ON apprend par les dernières Lettres de *Constantinople*, que *Dewlet-Guerai*, après avoir épuisé tous les moyens pour se maintenir, a été enfin forcé d'abandonner la *Crimée* : *Sahin-Guerai*, son Compétiteur, aïant pris inopinément poste à *Karatsu*, tandis que le Général *Russe*, Prince *Prosorowski*, s'empara de *Balaclava* & de *Caffa*, il ne lui est resté d'autre parti que celui de la retraite, d'autant plus que ses Partisans commençoient à lui tourner le dos avec la fortune : Il s'est rendu, accompagné de sa Famille, à *Héraclée* à l'embouchure du Canal de *Constantinople*, où la *Porte* lui a fait, dit-on, un accueil plus favorable qu'on ne s'y étoit attendu.

Le peu d'intérêt, que le Ministère *Ottoman* a paru prendre au succès de l'entreprise du Chan détrôné, confirme l'idée où l'on est, qu'il tâche d'éviter une rupture : Il a fait rassurer les *Bojars* ou Nobles de la *Moldavie* & de la *Wallachie*, qui, craignant les desordres de la Guerre, se disposoient à se retirer dans la *Transylvanie* & la *Hongrie*; ajoutant, qu'en ce cas on pouvoit leur procurer une retraite également sure dans l'*Albanie*. La Flotte du *Capitan-Pacha* restera, dit-on, à l'embouchure de la *Mer-Noire*, pour mettre la Capitale à l'abri de toute inquiétude au sujet des Vaisseaux *Russes*, qui se multiplient dans ces parages.

Les Avis, que l'on reçoit des Frontières de la *Perse*, ne sont pas propres à encourager la *Porte* à se faire des affaires d'un autre côté. *Zendi-Kerim-Kan* a fait avancer son Fils vers *Cars* & *Erivan*, à la tête de quelques Troupes, qui dévastent ces Contrées. C'est sur cette fâcheuse Nouvelle, qu'il a été envoyé à *Janikli-Ali-Pacha* 150. Bourses, avec ordre de se mettre incessamment à la tête de ses Troupes, pour aller s'opposer aux progrès ultérieurs des Ennemis.

De PARIS, *le* 2. *Juin.*

L'Empereur est parti avant-hier de *Versailles*, & a pris la route du *Havre* : Il se rendra de-là à *Brest*, où il est attendu vers le 7. de ce mois. La *Gazette* de *France* d'aujourd'hui annonce son départ en ces termes. *M. le Comte de* Falckenstein, *après avoir satisfait sa curiosité sur les objets intéressans, que réunit cette Capitale, dans tous les genres, partit, la nuit du* 30. *au* 31. *du mois dernier, pour continuer ses voyages dans l'intérieur du Royaume. En voulant donner une idée, même foible, des regrets universels, que cause ici le départ de cet Etranger illustre, on craindroit de blesser la modestie & la simplicité, qui lui ont fait éviter par-tout nos éloges, en augmentant chaque jour nos respects.* En effet, quoique la Nation *Françoise* se distingue toujours par l'accueil qu'elle fait aux Princes Etrangers, l'on peut dire, que l'attachement ou plutôt l'enthousiasme, qu'elle a témoigné à l'auguste

Frère de notre Reine, a été un effet réel du sentiment, & que plus on l'a vu, plus on l'a admiré: On aime sur-tout en lui cet éloignement pour le faste & l'étiquette, si étranger à ceux qui n'ont pour tout mérite que leur rang élevé. Pendant qu'il étoit un des derniers jours chez la Reine, M. le Prince de *Listenois*, Vice-Amiral & Prince du *St. Empire*, y étant venu, il lui fit dire, selon son usage à l'égard des Seigneurs de la première qualité, que *le Comte de* Falckenstein *demandoit à lui être présenté.* Mr. de *Listenois* se rendit d'abord près de lui; & aïant dit, " qu'il se pro-„ posoit d'aller faire sa Cour à M. le Comte à „ *Vienne*," le Monarque lui répondit: *Je n'y suis pas plus brillant qu'ici, excepté dix ou douze fois par an, que je suis obligé de représenter l'Empereur.* Sa présence a tellement échauffé la verve de nos Poëtes, que chaque jour il paroît une multitude de Vers à sa louange. En faisant ses adieux à Madame la Duchesse de *Bourbon* à *Chantilly*, il s'est exprimé de manière à faire espérer, qu'après sa tournée de la *France* il reviendroit à *Paris.* Cependant l'on dit, que son intention actuelle est seulement d'y faire un autre voyage dans deux ou trois ans.

Ce n'est point du côté de la *Flandre* que *Monsieur* dirigera sa tournée: Ce Prince ira par *Orléans* jusqu'à *Avignon*, où il arrivera le 10. Juillet: Il part le 10. Juin de *Versailles*, couchera le 13. à *Poitiers*, & le 14. à *Bordeaux*, où il restera 4. jours. Mgr. le Comte d'*Artois* est aussi attendu dans cette dernière Ville, où entre autres Fêtes magnifiques, qu'on lui prépare, on lui donnera le Spectacle d'un Combat Naval. Les bornes d'une Feuille publique ne permettent pas de rendre compte de tous les témoignages d'amour, qu'il reçoit dans les différents endroits où il passe: Il suffit de dire, que par-tout il a été reçu & accueilli en Fils de *France.* Mgr. le Prince de *Condé* a donné une brillante Fête à Mademoiselle de *Bourbon*, sa Fille, pour la première fois que cette Princesse est venuë à *Chantilly*: Elle n'avoit quitté jusqu'ici l'Abbaye de *Panthemont* ou le Château de *Vanvres* que pour venir l'Eté à la Cour.

On apprend, que les Etats de *Brétagne* ont député le Chevalier de *Presloc* pour aller à *Malte* féliciter le nouveau Grand-Maître sur son élection. Cette marque distinguée de l'attachement des *Brétons* pour la Maison de *Rohan*, en la personne d'*Emmanuel* de *Rohan*, élu Grand-Maître le 12. Novembre 1775, fait autant d'honneur à ceux qui la donnent qu'au Prince qui en est l'objet.

De Londres, *le* 3. *Juin.*

Jamais la curiosité du Public ne fut excitée à un plus haut degré que le 30. du mois dernier, pour entendre le Comte de *Chatham* sur la Proposition, que le Lord *Camden* avoit annoncée le 28. dans la Chambre des *Pairs* de la part de ce Seigneur, qui n'avoit point paru au Parlement pendant la Séance actuelle. A une heure après-midi toutes les avenuës du Palais de *Westminster* fourmilloient de monde; &, une demi-heure après, l'espace, destiné dans la Chambre pour ceux qui ne sont point Parens de Pairs, & qui veulent entendre les Débats, se trouva déjà rempli. Comme les Membres de celle des *Communes* ont un droit acquis d'y être admis par préférence à tous autres, ils vinrent plus tard; & les efforts, qu'ils firent en grand nombre pour entrer, tandis que d'autres sortoient, soit pour leur faire place ou crainte d'étouffer par la presse, causérent assez de bruit pour empêcher d'entendre distinctement en cet endroit l'introduction du Discours, prononcé d'ailleurs d'une voix tremblante & qui se ressentoit de la maladie, dont l'Orateur est en convalescence, sur-tout au commencement & avant qu'il ne fût animé par la chaleur de l'action. Peu avant trois heures on le vit arriver en chaise à porteurs, muni de deux béquilles, les mains & les piés enveloppés de flanelle. Aïant pris place, il tenta de se lever, pour commencer sa Harangue; mais les forces parurent lui manquer, & la Chambre le dispensa très-volontiers de l'usage Parlementaire de parler debout & découvert. La Proposition, par laquelle il termina son Discours, qui dura environ une heure, étoit conçuë en ces termes.

Qu'il soit présenté une humble Adresse au Roi, pour exposer de la manière la plus respectueuse à sa sagesse Royale, " *que cette* „ *Chambre est profondement frappée de la* „ *perspective de la ruine, dont ce Royaume* „ *est menacé par la continuation de cette* „ *Guerre dénaturée contre les Colonies* Britanniques *en* Amérique;" *pour conseiller très-humblement à S. M.* " *de prendre les mesu-*„ *res les plus promtes & les plus effisaces,* „ *pour mettre un terme à des hostilités aussi* „ *fatales, sur l'unique base juste & solide,* „ *sçavoir* le redressement de griefs accumulés;" *pour assurer Sa Majesté,* " *que cette Cham-*„ *bre s'engagera très-volontiers & avec promtitude dans cet Ouvrage aussi grand que né-*„ *cessaire, dans la vuë d'ouvrir à S. M. les* „ *seuls moyens de regagner l'affection des Co-*„ *lonies* Britanniques, *& d'assurer à la* Grande-„ Brétagne *les avantages commerciaux de ces* „ *inestimables Possessions; la Chambre étant* „ *pleinement persuadée, que des moyens de* „ *guérir & de redresser seront plus conformes*

„ *à la bonté & à la magnanimité de Sa Majesté, & auront plus d'effet sur les coeurs de Sujets généreux & nés libres que d'exercer les rigueurs du châtiment & les horreurs d'une Guerre Civile, qui n'ont servi jusqu'à présent qu'à aigrir le ressentiment plus qu'à consolider l'union, & qui, si on les continuë, doivent enfin aboutir à rompre tous les liens entre la* Grande-Brétagne *& les Colonies.* "

Le Comte *Gower*, Président du Conseil, répondit au Lord *Chatham*; & les autres Membres, qui parlèrent dans la suite des Débats, furent, pour le *Ministère*, l'Archevêque d'*York*, le Comte de *Mansfield*, le Vicomte de *Weymouth*, & les Lords *Lyttelton* & *Onslow*; &, du côté de l'*Opposition*, l'Evêque de *Peterborough*, les Ducs de *Grafton* & de *Manchester*, les Comtes d'*Abingdon* & de *Shelburne*, & le Lord *Camden*. Cependant, malgré les efforts de ces derniers Seigneurs, & l'énergie ou peut-être l'amertume qu'ils mirent dans leurs argumens, la Proposition de Mylord *Chatham* fut rejettée à la pluralité de 99. Voix, dont 23. par Procuration, contre 28. dont 2. par Procuration. Nous nous proposons de donner à nos Lecteurs le Précis de ce qui s'est passé à cette Séance intéressante, autant que les bornes étroites de notre Feuille nous le permettent, en commençant par le Discours du Comté de *Chatham*, dont voici l'Exorde.

MYLORDS,

„ Les affaires de ce Pays sont dans un état si précaire, si critique, que j'ai cru ne pouvoir, sans manquer à mon devoir, différer plus longtems de soumettre mes idées au jugement de cette Chambre, dans l'humble attente, que tout ce que je pourrai lui offrir, sera reçu comme projetté uniquement pour maintenir la dignité, l'honneur, & l'intérêt de ma Patrie, pour augmenter l'éclat de la Couronne, l'aisance & le bonheur de mon Souverain, & le bien-être commun de toutes les parties de l'Empire *Britannique*. Si l'effet de la Proposition, que je vais faire, MYLORDS, pouvoit arrêter le bras de la puissance, & si elle répondoit au zèle, aux voeux sincères de celui qui la fait, ce succès, en couronnant ses efforts pour le bien public, le rendroit parfaitement heureux & content. En exposant les objets de cette Proposition, je voudrois pouvoir me dispenser de rappeller à vos esprits tout ce dont le souvenir peut vous causer de la peine: Mais, pour établir les fondemens de cette même Proposition, il est indispensablement nécessaire de retracer l'origine des malheurs, qui nous menacent aujourd'hui. "

„ Par vos suffrages, MYLORDS, vous avez dépouillé les *Americains* de leur propriété sans leur consentement. Lorsqu'ils en ont porté des plaintes, vous n'avez point voulu les écouter: Vous les avez traités de *factieux*, de *séditieux*, de *Rebelles*. Vous vous êtes querellés avec vos SUJETS au-delà de l'*Atlantique* pour une *miserable* Taxe sur le Thé: Vous avez dépensé des *Millions*, pour établir cette Taxe par la force. La Guerre, MYLORDS, est montée à un degré, que personne n'a pu prévoir; à un degré, qui ménace actuellement ce Pays de sa ruine, de son entière destruction. L'*Amerique* est perduë. L'*Angleterre*, je crains, est ruinée pour jamais. Qu'avez-vous fait, MYLORDS! Vous avez réduit la *Grande-Bretagne* à la condition d'un *Etat dépendant*, dependant de l'amitié précaire ou de la neutralité encore plus précaire de la *France*. Que pensez-vous faire, MYLORD'S? Vous avez condamné une Province entière sans l'entendre, sans même demander satisfaction du tort, que vous aviez essuyé: Vous l'avez proscrite: Vous avez fermé ses Ports & ses Havres: Vous l'avez privée de ses Droits, fondés sur une Chartre; vous l'avez dépouillée de ses Priviléges les plus précieux, du Droit inaliénable, qui appartient à tout *Anglois* par sa naissance, du Droit d'être jugé par un Juré du voisinage, par des Juges qui connoissent les Parties, le délit, la provocation, la mesure de la peine. Quelle en a été la conséquence, MYLORDS? Trois Millions de Peuple refusèrent d'être assujettis à vos *Edits arbitraires*. — Je vous demande pardon, MYLORDS. Ce furent les *Ministres*, qui se trompèrent. C'étoient des *Anglois*, qu'on vouloit assujettir & réduire à l'Esclavage. Ils le refusèrent, MYLORDS. L'habileté, la valeur de vos Généraux, la bravoure de vos Troupes, votre Flotte même, la force & la gloire de cette Nation jadis si puissante, se trouvèrent insuffisantes. A quoi futes-vous réduits? Vous ne putes vous procurer assez de monde chez vous: Des *Anglois* ne se plaisent point à soumettre des *Anglois* au joug de la Servitude, ni à fouler aux piés les Droits de leurs Concitoyens. Que fites-vous alors? Vous prites à louage vingt-mille Paysans *Allemands*: Vos Ministres, veux-je dire, les prirent à louage pour couper la gorge à vos Colons innocens. "

„ Ces Colons, MYLORD'S, on les appelle aujourd'hui des *Rebelles*: On les flétrit de toutes les epithètes injurieuses & avilissantes, que notre Langue peut fournir. Cependant, MYLORDS, je me souviens, que, lorsque ce Pays se vit en Guerre avec les Puissances unies de la *France* & de l'*Espagne*, lorsqu'il y eut une Rebellion & une Rebellion *Ecossoise* dans le coeur de ces Royaumes; —— lorsque nos Flottes furent devenuës inutiles, nos Armées battuës, je me souviens qu'alors ces mêmes Hommes, qu'on dépeint aujourd'hui comme les Rebelles les plus vils, les plus detestables, —— que ces Hommes, dis-je, oui que cette même Colonie, qu'on a représentée comme la couche, où la sédition & la trahison ont été fomentées & écloses; cette Colonie, contre laquelle les foudres des plus atterrantes du Gouvernement ont été annoncées & effectivement lancées; — je me souviens, dis-je, que ce fut cette même Colonie, qui envoya ces quatre Régimens

de *Milice indifciplinée*, lesquels donnèrent le premier échec à la *France* dans sa superbe carrière, & plantèrent l'Etendard de la Conquête sur les murs de *Louisbourg*. "

„ Mais il n'est pas besoin, MYLORDS, que je cite des faits particuliers en preuve de la bravoure, du zèle, de la fidélité, & de l'affection de ce Peuple: Les Annales de la dernière Guerre pourront en instruire ceux d'entre vous, qui n'ont pas assez d'âge pour se ressouvenir, comment il combattit, comment il répandit son sang pour la Patrie: Elles leur diront, avec quelle générosité il concourut à sa défense, avec quel amour fraternel il partagea le fardeau & le danger commun. Voilà, MYLORDS, les Hommes infortunés, que vous avez dévoués à la destruction, dont vous avez voulu raser les Villes, anéantir le Commerce, détruire les Libertés par le fer, confisquer les Biens, & asservir les Personnes! Voilà le Peuple, que vos Ministres souhaitent d'extirper! "

„ Quel a été le système suivi par l'Administration, & quelles ont été les mesures, qu'elle a prises pour l'exécuter? Votre système a été un Gouvernement, bâti sur les ruines de la Constitution, fondé sur un droit de Conquête; &, comme un moyen d'y parvenir, vous avez ramassé tout le rebut de l'*Allemagne*. Il n'est pas dans ce Pays de Prince si petit, si chétif, dont vous n'ayez imploré le secours: Vous êtes devenus d'humbles sollicitans à chaque Cour *Allemande*: Vos Ministres y sont mis sur les Rôles de la Chancellerie, comme des Particuliers contractans au nom de cet Empire naguères si grand, si glorieux. Les lauriers de la *Grande-Brétagne* se sont fanés, ses Armes sont deshonorées, ses Négociations rejettées avec dédain, ses Conseils tombés dans le mépris. Vous avez vainement tenté, MYLORDS, de conquérir l'*Amérique* à l'aide de Mercénaires Etrangers, par les armes de 20. mille Paysans *Allemands* sans discipline, glanés, racles ensemble de chaque coin obscur de leur Pays: Vous avez accordé des Subsides à leurs Maîtres: Vous avez répandu avec profusion le Trésor public entre leurs mains. Et qu'avez-vous gagné? Rien, MYLORDS, sinon de forcer les Colonies à se déclarer des *Etats indépendans*. Vous les avez excitées à agir avec vigueur, avec résolution: Vous les avez unies & liguées ensemble: Par cette conduite dénaturée vous avez cimenté leur concorde; vous leur avez donné une seule & même ame. Leurs coeurs sont remplis d'indignation; ils sont enflammés d'un juste ressentiment: Ils brûlent d'ardeur de venger les injustices, qu'on leur a faites, & de les rendre avec intérêt à leurs Oppresseurs cruels & sans miséricorde. "

„ Oui, MYLORDS, je le dis: Trois Millions d'Hommes libres ne se soumettront jamais à 20. mille Mercénaires. L'idée en est absurde: La tentative en est ridicule. Aussi bien pourrois-je me promettre de les conquérir avec cette béquille que de supposer, que l'*Amérique* se soumette jamais à une Force si méprisable. Je vous recommande la Paix à tout évènement: Plus longtems cette malheureuse contestation sera continuée, plus difficile deviendra-t-il de la terminer, & moins serons-nous en état de l'assoupir avec honneur ou avec avantage. " (*Le reste ci-après.*)

Le 30. Mai il arriva au Bureau du Lord *Germain*, en 28. jours de *New-York*, un Exprès, qui fut suivi hier d'autres Depêches, apportées par le Vaisseau, *le Guillaume & l'Anne*, Cap. *Hall*, arrivé après un trajet de 26. jours de *New-York* à *Corke*. (*Nous parlerons dans le* Supplément *des Nouvelles*, *reçues à cette occasion.*)

ACTIONS: *Banque*, 135 & cinq huitièmes. *Indes*, 167 & demi. *Sud*, 93 & un quart.

De LEIDE, *le* 8. *Juin*.

La restitution du Paquet-bot, *le Prince d'Orange*, enlevé & conduit à *Dunkerque* par l'Armateur *la Surprise*, n'est plus douteuse: Mr. *André Fraser*, Commissaire de S. M. *Britanique* dans ce Port, l'annonça à Mr. *Todd*, Secrétaire de la Poste-Générale à *Londres*, par une Lettre en date du 27. Mai, portant, „ que la veille il avoit mis le Sr. *Dean*, Contre-Maitre du Paquet-bot, en possession „ du Bâtiment, cet Officier y étant arrivé le „ même matin avec un nombre suffisant de „ Marins pour le conduire à *Harwich*: " Et, par une Lettre de cette dernière Place, nous apprenons, que *le Prince d'Orange* y est entré au Port, le 2. Juin, à 5. heures du matin. Nous trouvons, d'un autre côté, dans des Papiers publics, que le Sr. *Cunningham*, Capitaine de l'Armateur, a été relâché & a remis en mer, pour faire de nouvelles Prises dans la *Manche*, sur ce qu'il a prouvé être en règle, aïant des Lettres de marque du Congrès: Mais cette Nouvelle, dénuée de date & de circonstances, nous paroît de nature à mériter encore confirmation.

En conséquence des ordres de L. M. I. R. & Apostolique, *Mrs.* VERBRUGGE & GOLL *à* AMSTERDAM *avertissent par la Présente tous les Porteurs respectifs des Obligations quotées des* Nos. 1001. *& suivans jusqu'au* No. 2000. *inclusivement*, *négociées en* 1765. *à leur Comptoir sous hypothèque de* Vif-Argent, *que les dites Obligations seront remboursées par eux le* 1. *Octobre prochain*, *& qu'il n'en sera plus payé d'intérêts ultérieurs que jusqu'à la dite époque.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XLVI.

De LEIDE, *le* 10. *Juin*, 1777.

DE CARTAGÈNE, *le* 10. *Mai.* Le Vaisseau, *le St. Isidore*, de 60. Canons, nouvellement caréné & armé dans cet Arsenal, a fait voile de ce Port, hier au matin. Les six Compagnies d'Infanterie, qui devoient passer d'ici à *Melille*, se sont embarquées le 7. & sont parties le lendemain pour leur destination, sur deux Bâtimens *Napolitains* nolisés à cet effet: Les Frégates du Roi, *la Sainte-Rufine*, *l'Eméraude*, & *la Vierge du Rosaire*, continuëront leur route pour *Cadix*, après les avoir escortées.

De MADRID, *le* 20. *Mai.* Il est arrivé ici deux Couriers, l'un expédié de *Cadix* pour a Cour, & l'autre de *Gibraltar*, à l'Ambassadeur d'*Angleterre*. Leurs Depêches sont relatives i une rencontre entre un Garde-Côte *Espagnol* & quelques Chaloupes *Angloises* dans la Baye. Le bruit s'est répandu, que le Roi de *Maroc* a tenté de nouveau une entreprise sur *Meille:* Les Troupes, qui s'y étoient présentées depuis quelques semaines, ont augmenté, lit-on, en nombre, & ont déjà établi des Batteries pour canonner la Place. L'on ajoute que, ur cet avis, on charge avec diligence dans les Ports de l'*Andalousie* des Munitions de guerre & de bouche, & qu'on a augmenté de deux Régimens la Garnison de ce Préside, dont l'on royoit que la défense seroit confiée à Don *Martin Alvarez*, Maréchal-de-Camp & Inspecteur es Milices du Royaume. On apprend aussi, qu'il est sorti d'*Alger* une Escadre de 4. Frégaes, de 6. Chebecs, & de plusieurs autres Bâtimens de moindre grandeur, pour aller combattre les Chebecs aux ordres de Don *Antonio Barcelo.*

De FRANCFORT, *le* 3. *Juin.* Le Baron de *Borié*, Envoyé d'*Autriche* à *Ratisbonne*, a communiqué à la Diéte de l'*Empire*, dans le courant du mois dernier, l'Extrait d'un Rescrit de l'Impératrice-Reine sur le différend, qui subsiste entre Elle & la Cour de *Saxe*, au sujet du Comté de *Schönbourg.* En voici la substance.

Il y a actuellement deux-cents ans qu'il s'eleva un différend entre la Couronne de Bohème *& l'Electorat de* Saxe *au sujet des Seigneuries de* Glaucha, Lichtenstein, *&* Waldenbourg, *sur lesquelles la Cour Electorale prétendoit etendre sa haute Jurisdiction, comme situées dans le Cercle de* Misnie, *quoiqu'en même tems elles relevassent de la Couronne de* Bohème, *qui les avoit accordées au Comte de* Schönbourg *comme des Arrière-Fiefs de l'*Empire. *On se contenta toujours, de la part de la dernière, de s'opposer aux prétentions Electorales par des Ecrits contradictoires. Enfin, la Cour de* Saxe *aïant exigé d'être formellement reconnuë comme Juge suprème & souverain par le Comte de* Schönbourg *à* Glaucha, *à l'occasion d'une prétention pécuniaire à sa charge, la Chambre Féodale de* Prague *envoya d'abord au Ministère* Saxon *les Lettres débortatoires d'usage; mais, sur ce que contre toute attente elle les reçut de retour sans être ouvertes, la Couronne de* Bohème *se vit, par ce procédé etrange, couper la voye ordinaire de conserver ses Droits. On alla même si loin, de la part de l'Electorat, qu'il entra des Troupes* Saxonnes *à* Glaucha, *qu'on enfonça la Porte du Château, qu'on abattit l'Aigle Impériale, qu'on chassa le Comte de* Schönbourg, *qu'on fit sa Garde Prisonnière, qu'on enleva quelques-uns de ses Officiers par force, & qu'on commit plusieurs autres violences. A de telles voyes de fait la Cour Imperiale & Royale n'a pu être plus longtems indifférente, sans abandonner totalement ses Droits & sans manquer elle-même à sa dignité. Cependant, par une estime veritable pour la Maison Electorale, elle n'a pas d'abord repoussé la force par la force; mais elle a préalablement exposé à l'Electeur, dans une Lettre amicale, les inconvénients de pareils procédés, le requérant de retablir le tout dans son premier état, puisque sans cela on seroit obligé d'en venir à des moyens plus efficaces. La Réponse, faite à cette Lettre, fut bien loin d'être satisfaisante, puisque l'on refusa non-seulement la réparation demandée, mais qu'on voulut aussi justifier les mesures précédentes. Dans cette situation des affaires, la Cour Impériale & Royale s'est vuë forcée d'en venir, de son côté, à des voyes de fait & d'exécuter des menaces précedemment annoncées: Et pour cette fin il a été donné ordre à un nombre suffisant de Troupes d'occuper non seulement le Fief de* Glaucha, *où les violences sus-dites ont été commises, mais aussi ceux de* Lichtenstein *& de* Waldenbourg, *ainsi que de retablir le Comte; ce qui a été exécuté sans obstacle.*

Dans cet Extrait le Baron de *Löbel*, Ministre-Comitial de la Cour de *Dresde*, a déclaré rouver deux circonstances destituées de fondement: I. Que la Régence Electorale de *Saxe* auroit renvoyé, sans décacheter, la Lettre qui lui avoit été adressée par la Chambre-Féodale le *Prague*: II. Que l'Aigle de l'*Empire*, ôtée par les Troupes Electorales, y auroit été placée autrefois. Il assure au contraire, que le Comte de *Schönbourg* l'avoit nouvellement fait placer de sa propre autorité dans la partie ultérieure du Comté de son nom.

De HAMBOURG, *le* 3. *Juin.* Le Capitaine *Joachim Möller*, venant ici de *Bordeaux*, a été attaqué dans la *Manche* par un Vaisseau de guerre *Anglois*, dont le Capitaine, dans la ferme persuasion que c'étoit un Armateur *Américain*, lui lâcha pendant la nuit plusieurs bordées & l'endommagea beaucoup: Mais, s'étant apperçu de sa méprise à la pointe du jour, il examina les Papiers du Sr. *Möller*; &, les aïant trouvés en règle, il lui donna du secours & répara, autant qu'il put, le tort qu'il lui avoit fait par son trop de précipitation.

*** *De* CLÈVES, *le* 7. *Juin.* Le Professeur *Schütte*, Médecin de nos Eaux Minérales, recommencera les Cures ordinaires de ces Eaux le 23. Juin prochain, & les continuëra jusqu'à la fin du mois d'Août.

De BORDEAUX, *le* 17. *Mai.* Il vient d'arriver dans ce Port un Armateur de *Boston*, monté de 8. Canons, & qui a fait dans la traversée une Prise, dont on ignore encore le détail. Les Nouvelles, qu'il a données, confirment le Public dans l'idée, qu'il a de la résolution des *Anglo-Américains* de ne point céder au Gouvernement *Britanique.* Deux Dames de *Boston* paroissent dans nos Cercles, où elles sont très-bien accueillies & comblées de politesses, auxquelles elles répondent avec honnêteté, mais sans empressement & sans surprise. On admire en elles la même simplicité que dans les *Américains* de l'autre Sexe qu'on voit ici, & ce mépris du luxe, qui est un des principaux appuis de la Liberté. On a aussi reçu avec beaucoup de satisfaction les Portraits des Généraux *Washington* & *Lee*, dont le nom est aujourd'hui si célèbre par toute l'*Europe.*

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 3. *Juin.*

Le 30. Mai, les *Communes* passèrent les Bils des *Emprunts par Loterie & par Annuités*, de *la Taxe sur les Domestiques & sur les Ventes, & pour accorder un Prix aux découvertes sur la Longitude.* Ensuite la Chambre en Committé reprit la discussion de l'affaire du Commerce d'*Afrique*: Elle entendit un grand nombre de Témoins; &, après différents débats, qui durèrent jusqu'à 9. heures du soir, elle prit les Résolutions suivantes: " Que les mots dans les „ Rapports du Bureau de Commerce & des Plantations; sçavoir: Qu'*il a été fait un Commer-* „ *ce particulier, tendant à un Monopole, par le Gouverneur & les Commandants des Forts en A-* „ frique; *& que ce Commerce particulier, si préjudiciable aux intérêts du Public, a été fait par* „ *eux de concert avec des Personnes d'ici, dont une ou plusieurs étoient en même tems Membres* „ *du Committé*; ne concernent aucun des 9. Membres du Committé actuel des Marchands „ commerçans en *Afrique*: Que, comme il paroît qu'on cite différents abus, qui ont lieu dans „ la manière de faire le Commerce à la *Côte-d'or* & à *Whydah*, c'est l'opinion du Commit- „ té, que ces abus méritent l'attention & la considération future du Parlement. "

Hier, l'Archevêque de *Canterbury*, le Chancelier, & le Comte *Harcourt*, munis d'une Commission de Sa Majesté, donnèrent le Consentement Royal au Bil *pour emprunter une Somme d'argent par Billets d'Echiquier*, à 19. autres Bils publics, & à 7. Bils particuliers. Les *Pairs* s'occupèrent ce jour-là, comme le 31. Mai, de différents Bils passés par les *Communes.* Dans cette Chambre-ci, l'on eut hier de la peine à rassembler 40. Membres, nombre nécessaire pour la former. Après qu'on se fut occupé de plusieurs Bils mentionnés précédemment, Mr. *Temple Luttrell* annonça, " qu'il avoit eu dessein de faire ce jour-là une Proposition concernant la „ Compagnie d'*Afrique*; mais que, vu le petit nombre de Membres présens, il la différeroit „ jusqu'au Jeudi suivant. " Mr. *Luttrell* a déjà prononcé un Discours très-remarquable sur le même sujet, dans le cours des Débats du 28. Mai. Sur l'annonce qu'il fit de sa nouvelle Proposition, le Lord *North* lui répondit, " que la Séance du Parlement étoit déjà trop avan- „ cée, pour entamer ultérieurement une affaire de cette importance; & qu'il proposeroit seu- „ lement Jeudi d'accorder la Somme annuelle de 13. mille L. Sterling, pour les Etablissemens „ d'*Afrique*, sous la condition expresse, qu'elle ne sera employée à d'autres usages qu'à l'en- „ tretien des Forts, &c. " Le 6. le Roi se rendra au Parlement, pour terminer la Séance. Le Conseil-Privé a été convoqué pour la veille, afin de convenir du Discours, que le Roi prononcera à cette occasion.

L'on fait actuellement des préparatifs à *Portsmouth*, pour la réception du Prince de *Galles*, qui viendra voir la Flotte rassemblée à *Spithead*, & se rendra ensuite à *Plymouth.* Le Duc de *Cumberland* est revenu le 31. d'*Aix-la-Chapelle*, pour assister le 7. à une Course de Chaloupes, que ce Prince est dans l'usage de donner annuellement sur la *Tamise*, & dont le Prix est une Coupe d'argent. L'Epouse de My-lord *North* est accouchée d'un Fils, avant-hier.

Par les Depêches, que la Cour a reçues de *New-York* le 30. Mai & hier, elle a appris, que le Chevalier *Howe* s'est mis en mouvement vers la mi-Avril avec 20. mille Hommes,

laissant la garde de la Ville de *New-York* aux *Américains* Royalistes, qui servent sous les *Drapeaux Britaniques*, & à la plus grande partie de l'Escadre, consistant en quelques Vaisseaux de guerre & en la plûpart des Frégates. Quelques-uns disent, que le dessein de ce Général étoit de traverser la Province de *Jersey*, de passer la *Delaware*, & d'attaquer *Philadelphie*: Mais, dans des Avis particuliers de *New-York*, on lui attribuë un autre Plan d'opérations que celui qui a marqué l'année dernière, & on met son départ sous un point de vuë différent. „ Le Lord *Cornwallis* (y est-il dit) avec les 8. mille Hommes, qu'il a sous ses ordres, est „ entouré par les *Américains*, si fortement retranchés, qu'il est impossible à l'Armée *Angloise* „ de forcer leurs Lignes. Ils ont aussi érigé de fortes Batteries le long de la rive du *Rariton*, „ par lequel le Corps du Lord *Cornwallis* a reçu pendant quelque tems ses Provisions en Cha-„ loupes de la *Nouvelle-York*. Le Général a tenté à diverses reprises de dégager le Comte „ *Cornwallis* par terre; mais il a trouvé par-tout les *Américains* postés si avantageusement, „ qu'il a jugé prudent de ne point les attaquer. En conséquence, les Troupes du Chevalier „ *Howe* se sont embarquées à *New-York*, & ont pris la route de la Baye de *Chesapeak*, pour „ faire une entreprise sur *Philadelphie*, dans la vuë de tirer l'Armée *Américaine* de la Provin-„ ce de *Jersey*, & de dégager par ce moyen le Lord *Cornwallis*." Il paroît en effet, que le Général *Howe* doit avoir eu quelque raison particulière de se mettre en mouvement, avant d'avoir reçu les Renforts actuellement en route pour le joindre, tandis que l'Armée *Américaine* a déjà été considérablement augmentée par ceux des Colonies. Une Lettre de *Boston* du 13. Avril porte, que le 10. on y avoit reçu avis de *Philadelphie*, que 8. mille Hommes des Troupes de la *Nouvelle-Angleterre* avoient joint l'Armée *Continentale* sous le Général *Washington*. Selon les Papiers publics de la *Virginie* en date du 15. Avril, cette Province avoit aussi déjà completté sa Quote-part des Levées, ordonnées par le Congrès; & elle étoit alors en marche pour l'Armée de Mr. *Washington*. L'Epouse de ce Général, qui étoit restée jusqu'ici à sa Terre dans la *Virginie*, étoit arrivée le 10. Mars à *Philadelphie*; ce qui ne semble guères indiquer, de la part de son Epoux, aucune appréhension pour le sort de cette Place.

On assure d'une manière assez positive, que le Chevalier *Howe* a demandé la permission d'échanger le Général *Lee* contre quelques Officiers *Britaniques*; mais que des Ministres s'y sont vivement opposés dans le Cabinet. Cependant Mr. *Howe* avoit appuyé sa proposition des raisons les plus pressantes, aïant représenté fortement, combien il étoit inutile de retenir Mr. *Lee* Prisonnier, dans l'espérance d'exercer un jour la vindicte de la Loi Militaire contre lui, tandis qu'il étoit très-incertain, si jamais les *Américains* seroient mis hors d'état d'employer des représailles; & que du moins à présent l'on n'osoit ni user de rigueur envers lui ni même le transporter en *Europe*, de crainte que le Congrès, qui déjà a refusé de consentir à des échanges ultérieurs sans la liberté de Mr. *Lee*, n'exécutât les menaces, qu'il a faites dans le cas qu'on attentât à sa Personne ou même qu'on voulût le conduire en *Angleterre*. On a publié ici Copie d'une Lettre, écrite au Chevalier *Howe* par Mr. *Archibald Campbell*, Lieutenant-Colonel du 71me. Régiment, & l'un des six Officiers de l'Etat-Major, que le Congrès a destinés pour être les ôtages de la conduite des *Anglois* à l'égard du Général Prisonnier. Dans cette Lettre, datée de la Prison de *Concord* le 14. Février, & envoyée au Général *Howe* par l'entremise du Conseil de *Boston*, Mr. *Campbell* rappelle sa première Lettre à ce Commandant, dans laquelle il s'étoit beaucoup loué de la conduite humaine des *Américains* à l'égard de leurs Prisonniers: Mais ensuite il fait le détail le plus touchant du changement survenu dans leur procédé. La douceur, avec laquelle ils l'avoient traité ainsi que ses Compagnons de malheur, diminua par degrés; & enfin le 1. Février il fut enfermé, en vertu d'un ordre du Congrès adressé au Conseil de *Boston*, dans la Prison commune de *Concord*, "parce que (disoit-on) le Chevalier *Howe* avoit refusé d'échan-„ ger le Général *Lee* pour six Officiers de l'Etat-Major, dont lui, Mr. *Campbell*, étoit un; & „ parce que Mr. *Howe* avoit mis ce Général sous la garde du Prévôt. Je laisse (continuë Mr. „ *Campbell*) à décider à la raison & aux conséquences futures, jusqu'où il est convenable de „ maltraiter un Officier, parce que son Commandant n'a pas jugé à propos d'accepter un échan-„ ge de cette nature, particulièrement lorsqu'on considère qu'il n'y a aucune accusation person-„ nelle contre un tel Officier, & que la foi publique & l'honneur de l'*Amérique* sont garants „ du traitement, qui devoit lui être fait comme à une Personne de rang. Quant à celui que V. „ Exc. fait au Général *Lee*, je ne puis presque point penser, qu'il soit pareil à celui que j'é-„ prouve; mais, afin que vous puissiez en juger avec plus d'exactitude, je vous ferai brièvement „ la description de la situation, où je suis sans l'avoir mérité." Effectivement le tableau, que Mr. *Campbell* présente de sa Prison, est des plus affligeants; & l'on doit convenir, qu'à cet égard son sort ne diffère point de celui d'un Criminel. "Voilà (dit-il en finissant) les particularités „ de mon état. Jusqu'où je puis m'attendre à quelque protection, la raison & la convenance „ doivent vous le dicter." Cette Lettre aïant été publiée en *Angleterre* dans la vuë de rendre la conduite des *Américains* odieuse, un de ceux qui leur sont plus favorables a répandu presqu'aussitôt une Lettre de *Boston* du 5. Janvier, dans laquelle on donne les motifs des rigueurs,

qu'éprouve le Colonel *Campbell.* " Je suis fâché (y est-il dit) de vous informer, que contre ,, notre inclination nous avons été forcés de priver le Colonel *Campbell* de cette Liberté, qu'on ,, lui avoit toujours laissée depuis qu'il nous étoit tombé entre les mains. S'il éprouve un triste ,, changement dans sa situation, il doit en remercier ses Amis. Nous avons dans tous les tems ,, montré le penchant le plus décidé à adoucir les malheurs de la Guerre: Je m'assure, que l'*hu-* ,, *manité* marquera toujours le caractère d'un *Américain*, aussi fortement qu'une opposition fer- ,, me & vertueuse à la Tyrannie. Mais l'*humanité*, portée au-delà d'un certain dégré, dégé- ,, nère en *foiblesse.* La conduite de nos Ennemis justifie non-seulement la sévérité, mais elle la ,, rend absolument nécessaire. Leur procédé à l'égard du Colonel *Ethan Allen*, leur conduite ,, aux *Cèdres*, les meurtres commis par les *Indiens*, à leur instigation, à l'égard de Femmes & ,, d'Enfans sans défense sur nos Frontières, avec d'autres exemples sans nombre de leur barbarie ,, que je pourrois citer, prouvent suffisamment la méchanceté de leurs coeurs. — La Loi du ,, talion est le seul moyen qui nous reste, pour obtenir du redressement. — Le Congrès, aussi- ,, tôt qu'il eut été instruit de la prise du Général *Lee*, offrit, conformément aux Loix de la ,, Guerre, d'échanger six Officiers de l'Etat-Major contre lui. Le Colonel *Campbell* fut du nom- ,, bre. La proposition fut rejettée par le Général *Howe*; & le Général *Lee* fut mis dans une ,, étroite Prison. L'on allégua pour raison, que, le Roi aiant une pique personnelle contre lui, ,, il seroit jugé & exécuté comme Déserteur. Le Congrès donna immédiatement ordre de mettre ,, aussi six Officiers de l'Etat-Major en prison. Il s'est fait informer, jusqu'aux moindres circon- ,, stances, de la nature de l'emprisonnement du Général *Lee*; & ces Officiers sont tenus précisé- ,, ment dans le même état. Si l'on fait la moindre violence au Général *Américain*, quel qu'en ,, puisse être le prétexte, leur vie nous en répondra. La Résolution suivante du Congrès mon- ,, trera aux Amis du Colonel *Campbell* à quoi ils doivent s'attendre, si le Ministère ose mettre ,, ses menaces contre le Général *Lee* en exécution."

,, Résolu, *que, si l'Ennemi commet aucune violence, en mettant à mort ou en maltraitant les Prisonniers qu'il retient, l'on aura recours à la Loi du talion, comme au seul moyen de mettre fin aux progrès de la boucherie du sang humain; & que pour cet effet on infligera des punitions du même genre & au même degré aux Prisonniers en notre pouvoir, jusqu'à ce que l'Ennemi ait appris à respecter dûment le Droit des Gens violé.*"

,, Par ordre du Congrès. (*Signé*) JEAN HANCOCK."

Peut-être que depuis que cette Lettre de *Boston* a été écrite, les plaintes du Colonel *Campbell* & des autres Officiers, détenus par représailles, ont influé sur le traitement qu'on fait au Géné- ral *Lee*: Du moins l'on donne comme extrait d'une Lettre de *Morris-Town* du 29. Mars le paragra- phe suivant. *Le Major* Morris *revient en ce moment du Général* Lee, *qui est logé à l'Hôtel de Ville,* [*à New-York,*] *somtueusement pourvu de tout, & constamment accompagné de quelques Officiers.*

De LEIDE, *le 9. Juin.* Des Avis de la *Pologne* du 28. Mai font mention d'une rencon- tre, qu'il y auroit eu dans la *Crimée*, & dans laquelle un Colonel *Russe* auroit été tué. Ils ajoutent, qu'il ne cesse de défiler des Régimens de cette Nation pour *Kiovie*, & qu'il se forme plusieurs Magasins pour la subsistance de ces Troupes. Cependant les apparences de Guerre entre la *Porte* & la *Russie* diminuent de plus en plus; & l'expulsion de *Dewlet-Guerai* de la *Crimée* raffermira sans doute la première de ces Puissances dans la résolution de ne prendre aucune part aux affaires des *Tartares.*

SUITE du PROGRAMME *de la Société des Sciences de* HAERLEM.

La *Quatrième* Question étoit: *Quels sont les Arbres, Arbustes, ou Plantes, outre l'*Arundo arenaria *& le* Prunus Sylvestris, *qu'on pourroit planter sur nos Dunes, pour empêcher, autant qu'il est possible, que le sable ne soit emporté par le vent? Est-il d'autres Plantes, dont on pourroit se servir avec succès pour la conservation de nos Côtes, le long de la Mer? En a- t-on fait quelque essai dans ce Pays, & quel en a été le résultat?* La Société a adjugé la Médaille d'or à un Mémoire, dont, à l'ouverture du Billet, on a vu que l'Auteur étoit Mr. *Jean le Francq* de *Berkhey*, Lecteur en Histoire Naturelle & Docteur en Médecine à *Leide.* La So- ciété offre de plus à l'Auteur du Mémoire, écrit en *François* sous la Dévise: *Namque aliæ nul- lis hominum cogentibus ipsæ Sponte suâ veniunt*, une Medaille d'argent comme *Accessit*, pour- vu qu'il donne, dans un délai de *six semaines* après la publication de ce Programme dans les Papiers publics, la permission d'ouvrir son Billet. Elle fera aussi imprimer comme *Accessit* le Mémoire intitulé: *Utilitati publicæ:* Mais, comme il ne s'est pas trouvé de Billet joint à ce Mémoire, elle est dans l'impossibilité, (quelque desir qu'elle en auroit sans cela) de donner une Médaille d'argent, comme une marque de son estime, à l'Auteur de ce Mémoire.

D'après l'examen des Memoires sur la *cinquième* Question: *Quelle est la raison de la dimi- nution de notre Pêche marine sur nos Côtes, du moins en quelques endroits; & quelle est la cause, que dans ces endroits le Poisson s'en éloigne de plus en plus, & se retire plus avant dans la Mer?* la Société a résolu de proposer cette Question encore une fois, pour recevoir avant le commencement de 1778. des Mémoires plus detaillés & appuyés, autant qu'il se pour- ra, par des preuves constatées. (*Le reste ci-après.*)

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XLVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 13. Juin, 1777.

De MALAGA, *le* 6. *Mai.*

TROIS Chebecs & un Galion du Roi, commandés par Don *Antonio Barcelo*, Brigadier de Marine, & venant d'*Algesire*, sont entrés dans ce Port le 2. Mai, pour y être carenés & espalmés: Ils reprendront ensuite leur croisière dans la *Méditerranée.* Le Vaisseau de guerre *Hollandois*, *le Rott rdam*, de 50. Canons & 350. Hommes d'Equipage, monté par le Contre-Amiral *Pichot*, appareilla hier pour *Gibraltar*, d'où il étoit arrivé le 22. Avril. *Le Medway*, Vaisseau de guerre *Anglois*, de 64. Canons & 250. Hommes d'Equipage, commandé par le Capitaine *Edmund Affleck*, & venant de *Port-Mahon*, relâcha ici le 2. Mai & partit hier pour conduire en *Angleterre* le Vice-Amiral *Mann*, qui a commandé l'Escadre *Angloise* d'observation dans la *Méditerranée.*

De PARIS, *le* 6. *Juin.*

Le 1. de ce mois, Mesdames *Adelaïde*, *Victoire*, & *Sophie* de *France* sont parties de *Versailles*, pour aller passer quelque tems à leur Château de *Bellevuë.*

M. le Marquis d'*Ossun*, qui a été revêtu du Caractère d'Ambassadeur du Roi près de S. M. *Catholique*, depuis 1751. tant à *Naples* qu'à *Madrid*, aïant demandé son rappel, cette Ambassade est donnée à M. le Comte de *Montmorin*, Ministre du Roi à *Trèves.* Sa Maj. accorde, dit-on, le titre de Ministre d'Etat à M. le Marquis d'*Ossun*, qui réunit déjà à celui de Conseiller d'Etat ordinaire les qualités de Chevalier des Ordres du Roi & de Grand d'*Espagne.*

Le bruit se soutient toujours, que S. M. tiendra une Séance du Parlement, pour faire enrégîtrer en sa présence une Déclaration interprétative de l'Edit concernant les *Ex-Jésuites*, & une autre Loi, qui, d'après la demande des Pairs réunis à M. le Maréchal de *Richelieu*, portera, qu'à l'avenir les Causes des Pairs ne seront jugées que par la seule Grand'Chambre, & que les autres Chambres n'y auront plus voix délibérative. Si cette Séance doit se tenir réellement, il est vraisemblable que le Parlement sera mandé à *Versailles*, attendu que les réparations, qui se font au Palais depuis son incendie, n'y laissent actuellement aucune Porte, dont l'entrée soit sans embarras.

De LONDRES, *le* 6. *Juin.*

Le 3. & le 5. de ce mois, les *Seigneurs* passèrent différents Bils, qui étoient sur le tapis dans cette Chambre. Le dernier de ces jours, celle des *Communes* résolut " de supplier le Roi par une humble Adresse d'avancer 13000. Liv. Sterling, *pour l'entretien des Forts & Etablissemens de la Nation sur la Côte d'*Afrique. " Aujourd'hui, le Roi s'est rendu en Parlement, & a donné son Consentement au Bil *pour lever un Million par*

Emprunt en Billets d'Echiquier, à celui *pour lever cinq Millions & demi par Annuités & par une Loterie*, à ceux des *nouvelles Taxes*, & à divers autres Bils publics & particuliers. Ensuite S. M. a terminé la Séance par le Discours suivant.

MYLORDS & MESSIEURS,

La conclusion des affaires publiques & la considération des inconveniens, que je crains que vous n'ayez éprouvés par une si longue présence, m'engagent à mettre fin à cette Séance du Parlement: Mais je ne puis vous laisser retourner dans vos Provinces respectives, sans témoigner mon entière approbation de votre conduite, & sans vous faire mes remercîmens des preuves incontestables que vous m'avez données, ainsi qu'à tout l'Univers, de la continuation de votre attachement envers ma Personne & mon Gouvernement, de votre discernement eclairé pour les vrais intérêts de votre Patrie, & de votre persévérance invariable pour maintenir les Droits du Pouvoir législatif.

MESSIEURS de la Chambre des COMMUNES,

Je ne puis assez vous remercier du zèle & de l'amour pour le bien public, avec lesquels vous avez accordé les Subsides considérables & extraordinaires, que je me suis trouvé dans la nécessité de demander à mes fidèles *Communes*, pour le service de l'année courante; & je dois en même tems réconnoître les marques particulières de votre affection envers moi, que vous m'avez données, tant en me mettant en état d'acquitter les Dettes contractées pour mon Gouvernement Civil, qu'en faisant une augmentation si considérable au Revenu de la Liste Civile durant ma vie.

MYLORDS & MESSIEURS,

Je me repose sur la Divine Providence, que par l'emploi vigoureux & bien concerté des grandes forces, que vous m'avez mises entre les mains, les opérations de cette Campagne par mer & par terre seront couronnées du succès, qui devra contribuër le plus efficacement à éteindre la Rebellion en Amérique, *& à rétablir cette obéissance Constitutionale, que tous les Sujets d'un Etat libre doivent à l'autorité de la Loi.*

Lorsque le Roi eut achevé cette courte Harangue, le Chancelier prorogea, par son ordre, le Parlement au Lundi 21. Juillet prochain.

*FIN de l'*EXTRAIT *du* DISCOURS *du Comte de* CHATHAM, *prononcé le 30. Mai.*

Après avoir considéré la Guerre *Américaine* en elle-même, Mylord *Chatham* représenta ses dangers par rapport aux intérêts des Rivaux de la *Grande-Bretagne*. " Les Ministres, (dit-il,) comme ils ont commis faute sur faute dès le commencement, sont encore dans une erreur fatale à l'égard de nos Ennemis naturels, les *François*: Ils s'imaginent, qu'il n'y a rien à craindre de ce côté-là, parce que la *France* ne s'est point interposée directement en faveur de l'*Amérique*. Mais, MYLORDS, les Ministres, lorsqu'ils bâtissent de si belles choses sur cette circonstance, font-ils réflexion, qu'ils raisonnent comme si la *France* étoit folle? Voudroient-ils, qu'elle s'exposât au risque, aux hazards, aux frais d'une Guerre, tandis que la *Grande-Bretagne* fait pour elle tout ce que cette Puissance peut souhaiter ou desirer? Ce fût une erreur des plus grossières de supposer, que la *France* ait jamais pensé un seul moment à donner un secours direct aux Colonies. Elle n'a jamais songé à interrompre ce Pays dans sa carrière insensée ni à s'interposer entre lui & ses Colonies. Non! MYLORDS, elle a eu soin, par sa conduite, d'entretenir & de nourrir les folles idées de conquête & de domination, qui ont eu malheureusement le dessus dans l'enceinte de ces murs. Elle a été également attentive à donner ce dégré de soutien & de protection, qui a servi jusqu'à présent à alimenter la Guerre Civile, au point de renverser vos desseins & de vous faire consumer vos forces à pure-perte. "

" Je crains, MYLORDS, (continua ce Seigneur) je crains, que cette Guerre aussi cruelle que dénaturée ne devienne à la fin une *Guerre fatale*. Vous avez proscrit vos propres Enfans; vous avez fermé l'oreille à leurs Requêtes respectueuses, à leurs ardentes prières; leurs Rémontrances décentes & Constitutionales vous les avez traitées de *Trahison* & de *Rebellion*. Vous avez perdu l'*Amérique*: Vous avez versé ses richesses dans le sein de la Maison de *Bourbon*. La *France* oublieroit-elle son propre intérêt au point de penser à la Guerre? Et à quel dessein, MYLORDS? Seroit-ce pour effectuër ce que ce Pays effectuë lui-même au prix de vingt Millions Sterling par an? La *France* connoît mieux ses intérêts: Elle remplit ses Arsénaux de Munitions Navales; elle procure le débit de ses Marchandises; elle amasse dans ses Magasins le produit de l'*Amérique*. Par ces mêmes moyens & en même tems, elle se prépare à la Guerre; elle cultive & étend son Commerce; elle ouvre avec sagesse de nouvelles sources de richesses au dedans & de forces au dehors, pendant que nous continuons tous les jours à prodiguer inutilement nos ressources, pendant que notre Commerce languit, pendant que notre Argent-comptant sort du Royaume pour acheter ces Marchandises, que nous recevions ci-devant toutes en échange de nos propres Manufactures, outre les avantages communs que nous en retirions par rapport au Commerce. "

" Jusqu'à présent, MYLORDS, nous avons fait des tentatives sans aucune utilité. Y a-t-il la moindre perspective raisonnable, même la plus éloignée, que les affaires seront dans un état plus riant à la fin de cette année que l'année dernière? Nous avons déployé toutes nos forces dans leur plus grande étenduë avec peu ou point d'effet. Nous avons parlé de conquérir l'*Amérique*: L'avons nous fait? Non! MYLORDS; nous n'avons aucun sujet de nous vanter, si ce n'est de quelques peu d'avantages de

nulle conséquence, & qui, si l'on considère le prix auquel ils ont été achetés, & les circonstances qui en ont accompagné le gain, portent dans le fait l'apparence la plus solide d'une défaite. Nous continuons d'envoyer des Troupes; & nous avons accordé des Millions. Et, après tout cela, MYLORDS, que nous dit-on? Qu'après des Renforts si énormes notre Armée sera justement *égale* à ce qu'elle étoit l'année dernière, lorsqu'elle n'effectua rien ou peu s'en faut."

Cette observation sur le peu d'effet des préparatifs immenses de l'année dernière conduisit Mylord *Chatham* à montrer ultérieurement l'*absurdité*, (ainsi qu'il s'exprima,) de la confiance, avec laquelle on se reposoit sur la seule force des Armes; &, d'après cette considération, il pressa d'une façon très-pathétique la nécessité d'une promte reconciliation. "Nous sommes (dit-il) sur la pente du précipice, sur le bord même de notre destruction. Saisissez, MYLORDS, le moment actuel, comme probablement le dernier, où vous aurez l'occasion de sauver la Nation. Quelques peu de semaines, oui peut-être un seul jour de délai, & il sera devenu trop tard. On a tenté la Guerre: Voyons à présent ce que peuvent les voyes de conciliation: Ressouvenons-nous de notre situation critique; considérons les alternatives inévitables, qui nous environnent des deux côtés, si nous persévérons dans le même systême insensé, ruineux, & oppressif. Si nous perdons l'*Amérique*, l'*Amérique* sera ajoutée en effet à l'Empire de *France*. Si nous avons le dessus dans la contestation, affoiblis, épuisés, appauvris, comme nous devrons l'être, nous aurons, dans ce cas, conquis l'*Amérique* pour la *France*. Si, n'attendant ni l'un ni l'autre de ces évènemens, la *France* change son systême actuel, (ce que je ne puis guères croire qu'elle fasse, à moins de quelque changement inattendu dans ses Conseils;) alors l'*Amérique*, (ainsi qu'il est naturel de le penser,) sera perdue à jamais pour ce Royaume. Si ce dernier cas arrivoit, & que cette Puissance avouât publiquement ses sentimens, en soutenant la Cause des *Américains*; n'eussions-nous que cinq Vaisseaux de guerre au monde, j'opinerois dans l'instant pour lui déclarer la Guerre, comme la seule réparation qui pût satisfaire l'honneur blessé d'une grande Nation."

Enfin Mylord *Chatham* termina son Discours par des reproches fort vifs sur la manière, dont le Ministère & ses Adhérents avoient fait échouer ses efforts précédents pour une Pacification: Il rappella à la Chambre les ouvertures contenues dans le Bil & la Proposition, qu'il avoit présentés au commencement de 1775. avant qu'il y eût encore eu une seule goute de sang répandue de l'un ou de l'autre côté; & il mit à découvert la Politique corrompue & fatale, qui en avoit effectué la réjection, & la manière vraiment violente & indécente, dont on les avoit rejettés.

Hier matin, un Exprès apporta au Bureau du Lord *Germain* des Dépêches de la *Nouvelle-York* & de *Rhode-Island*, venuës par le Paquet-bot, *le Mercure*, qui est entré à *Falmouth*. Il étoit parti de *New-York* le 27. Avril & avoit mouillé à *Rhode-Island*, d'où il avoit remis à la voile le 5. Mai. Outre les Depêches qu'il a prises en cette dernière Isle, le Comte *Percy*, qui y commandoit, doit s'y être embarqué sur le même Bâtiment, puisque l'on apprend, que ce Seigneur a fait le trajet sur le Paquet-bot, & qu'il est arrivé hier en cette Ville; retour inopiné, qui sembleroit confirmer le bruit d'un différend survenu entre lui & le Général *Howe*, dont il a été récemment parlé. Quant aux opérations militaires en *Amérique*, il n'y a rien de certain; & l'on s'attend, que la Cour donnera dans sa *Gazette* de demain quelque Extrait des nombreuses Depêches, qu'elle a reçuës à cette occasion, & qu'elle fera aussi distribuer alors les Lettres pour les Particuliers, reçuës par le même Paquet-bot. En attendant, l'on ne manque point de différents bruits ou même d'Avis circonstanciés, dont quelques uns ont été apportés, dit-on, par les Bâtimens de transport, *la Brétagne* & *l'Etoile-Polaire*, arrivés de *Rhode-Island* à *Corke*: Ils parlent tous d'une ou de deux Actions, qu'il y auroit eu dans la Province de *Jersey* entre le Corps du Comte *Cornwallis* & une partie de l'Armée du Général *Washington*. Ceux, qui sont pour le Gouvernement, assurent, que Mylord *Cornwallis*, aiant attaqué un des Postes avancés de l'Armée *Américaine*, en avoit tué ou pris 150. Hommes avec 3. Pièces de canon: D'autres, plaçant l'endroit de l'Action près de *Morris-Town*, rapportent, que c'est l'Arrière-Garde du Général *Washingtoh*, qui a été défaite avec perte de 200. Prisonniers & de quantité de Bagages. D'autres enfin, peu contens peut-être du petit nombre qui seroit resté sur la place, prétendent que dans cette Action, où tout le Corps du Lord *Cornwallis* a été aux mains avec une grande partie des Forces *Provinciales*, ce Général est demeuré maître du Champ de Bataille, au prix de 4. mille de ses gens tués, mais que la perte des *Américains* est encore bien plus considérable. Les Partisans de ces derniers se flattent au contraire, qu'il y a quelque réalité dans le bruit, qui s'est répandu Lundi après l'arrivée de la Malle de *France*, & qu'on dit fondé sur des Lettres, reçuës de l'*Amérique* à *Nantes* & à *Bilboa*; sçavoir, qu'il y a eu deux Combats dans la Province de *Jersey*, l'un le 5. Avril près de *Brunswick*, dans lequel le Comte *Cornwallis* auroit été défait, avec perte de 500. tant tués que Prisonniers; l'autre près d'*Amboy*, également au

desavantage des Forces Royales, qui y auroient perdu 1500. Hommes. Toutes ces Nouvelles tirent vraisemblablement leur source de la situation, où il se confirme que les affaires sont dans la Province de *Jersey.* „ Par le retour du Capitaine *Norris*, (est-il „ dit dans une Lettre de *Nantes*, du 27. Mai,) „ nous attendions quelque Nouvelle de notre „ Ami (le Général *Washington*;) mais, lors- „ que le Sr. *Norris* quitta *Philadelphie*; il étoit „ parti pour joindre le Général *Cornwallis*, „ qu'on dit enfermé entre une Forêt épaisse „ & marécageuse & 9. mille *Américains*: Il „ n'y avoit aucune possibilité pour lui de re- „ cevoir du secours des Troupes Royales, les „ *Provinciaux* aïant percé les Ecluses de la „ Rivière de *Rariton* & inondé le Pays." Ceux qui croyent sçavoir le précis des Nouvelles, reçuës par le Ministère, disent, qu'elles annoncent entre autres la marche du Général *Howe*, pour attaquer *Philadelphie*; les dispositions faites pour réussir dans ce dessein; les mesures défensives prises par les *Américains*; la défaite d'un de leurs Corps, qui s'étoit posté sur la Frontière de *Connecticut*, pour s'emparer de *New-York* dans l'absence de l'Armée du Roi; la déstruction d'un grand Magasin des *Provinciaux*; & l'enlèvement récent de nombre de leurs Bâtimens.

ACTIONS: *Banque*, 133 & demi. *Indes*, 167 & demi. *Sud*, 93 & demi.

De LEIDE, *le* 11. *Juin.*

Quelques Avis de *Londres* du 6. Juin confirment la Nouvelle de la relaxation du Capitaine *Cunningham* & de son Equipage: Elle a été apportée par un Bâtiment, arrivé le 4. Juin de *Dunkerque* à *Londres.* A l'intercession du Docteur *Franklin*, on lui a non-seulement rendu la liberté ainsi qu'à ses gens; mais on les remettroit aussi en possession de leur petit Bâtiment, à condition de ne plus amener des Prises à *Dunkerque*, ce Port étant trop voisin des Côtes d'*Angleterre.* Au reste, l'on n'apprend point, que la Cour de *France* ait fait aucune démarche pour recouvrer la Malle du 29. Avril, prise par cet Armateur, & dont la restitution paroit du moins aussi essentielle pour la satisfaction de la *Grande-Bretagne* & pour l'intérêt général du Commerce que celle du Paquet-bot.

***Avec* PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,**
***A* LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.**

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XLVII.

De LEIDE, *le* 13. *Juin*, 1777.

DE TUNIS, *le* 5. *Mai.* L'*Embargo*, qui avoit été mis le 5. Mars dernier sur tous les Navires dans ce Port, vient d'être levé: Il n'a eu pour motif que de faciliter l'équipement de onze Corsaires, qui ont mis ensemble à la voile pour aller en course.

Un Chebec *Algérien* a amené ici le 14. Avril une Barque *Napolitaine*, commandée par un Officier *Génois*, montée de 24. Canons de bronze, de 70. Pierriers du même métal, & de 150. Hommes d'Equipage; parmi lesquels se trouvent 30. *Albanois.* Une Prise de cette importance, faite par un Navire *Barbaresque*, a causé ici beaucoup de joie, & a inspiré la plus grande confiance au Peuple. (*C'est la même, dont il a été parlé dans la* Gazette N°. XLV. *à l'Art. de* Marseille.)

De CONSTANTINOPLE, *le* 3. *Mai.* Ce fut le 18. du mois dernier que *Mehemet-Effendi*, *Kiaya* ou Lieutenant du *Grand-Visir*, reçut la démission de cette Place, (*comme il a été annoncé dans le* Supplément *du* N°. XL.) On lui donna en même tems la Commission de porter les Présens annuels du *Grand-Seigneur* à *la Mecque.* Il a été remplacé par *Suleiman-Effendi*, premier Secrétaire du *Grand-Visir.* Le même jour, *Sa Hautesse* nomma *Numan-Effendi*, qui remplit le Poste de Maitre des Cérémonies, pour aller en qualité de son Envoyé à *Varsovie.* Le 30. Avril, Elle s'est rendue avec toute sa Cour à une de ses Maisons de plaisance, située à l'extrémité du Port, pour y passer le reste du Printems.

L'expulsion de *Dewlet-Guerai* de la *Crimée* semble devoir mettre fin aux troubles de cette Presqu'Isle & au différend survenu à leur sujet entre la *Porte* & la *Russie.* Aussi-tôt que la première en fut instruite, & qu'elle apprit en même tems, que le Chan fugitif étoit en route pour cette Capitale avec ses Femmes & ses Enfans, accompagné seulement de douze *Myrses* ou Nobles *Tartares*, qui ont voulu partager son infortune, elle lui envoya un Officier de distinction avec ordre de le conduire à une Terre près d'*Andrinople*, où ce Prince sera entretenu, avec sa Famille & le petit nombre de ses Adhérents, aux frais du *Grand-Seigneur*, jusqu'à ce qu'il ait été fait un arrangement définitif à son égard.

Pendant que par le cours d'évènemens, auxquels la *Porte* n'a eu aucune part directe, la contestation au sujet de la *Crimée* s'est terminée, la Guerre avec la *Perse* a pris, dit-on, un tour des plus heureux. Selon des Avis, qu'on dit reçus par le Gouvernement, le Pacha, qui commande l'Armée *Ottomane* dans la Province de *Bagdad*, se croyoit non-seulement à la veille de chasser la Garnison *Persane* de *Bassora*; mais le Régent de *Perse* venoit aussi de mourir. Ces Nouvelles sont assez importantes pour en attendre la confirmation.

De PÉTERSBOURG, *le* 16. *Mai.* La Cour est depuis le 5. de ce mois à *Czarsko-Zelo*, où l'Impératrice & L. A. Impériales prennent souvent le divertissement de la promenade. Le Comte de *Panin* & le Prince *Grégoire Orlow* y ont passé quelques jours. Le premier en est revenu ici le 12. & le second s'est rendu à sa Terre de *Katschina*, où il restera aussi longtems que la Cour fera son séjour à *Czarsko-Zelo.* Le Vice-Chancelier est aussi parti pour ses Terres. Avant le départ de la Cour l'Impératrice a ordonné, que, malgré son absence, les Spectacles continueroient d'être ouverts en cette Ville deux fois la semaine.

Le Comte *Rabetzoni*, qui a tué en Duel le Brigadier Comte de *Byland*, a été condamné par le Conseil de Guerre, nommé pour le juger, à garder les arrêts pendant six mois dans sa Chambre, à compter du jour qu'il a été détenu, & à être conduit ensuite aux Frontières, avec défense de jamais reparoître en *Russie.*

De STOKHOLM, *le* 27. *Mai.* Le Comte de *Zinzendorff*, Commandeur de l'*Etoile-Polaire* & Envoyé de l'Electeur de *Saxe* à notre Cour, a eu avant-hier son Audience de congé de Leurs Majestés ainsi que du Duc & de la Duchesse de *Sudermanie.* Le Baron *Charles Oxenstierna*, Chambellan & Commandeur de l'Ordre de *Vasa*, a été nommé Grand-Ecuyer de la Reine à la place du Comte *Frédéric-Ulric* de *Rosen.* Demain commencera la Fête d'un Carrousel, pour laquelle il a été fait des préparatifs très-magnifiques: Elle se donnera sur la grande Place d'*Adolphe-Frédéric.* Le Grand-Statthalter a fait publier le 24. un Règlement de Police, pour prévenir tous les desordres, qu'il pourroit y avoir à cette occasion.

Le Roi a agréé le Plan & les Dessins d'une Bourse, qui sera construite à *Gothenbourg*: Si l'exécution y répond, ce Bâtiment sera le plus beau de tous ceux de ce genre, qu'on connois-

ſe. Sa Majeſté a permis à la Ville de *Gefle*, ruinée par le dernier incendie, d'ouvrir une Souſcription gratuite pendant ſix ans par tout le Royaume, pour la relever de ſes cendres: Ses Députés s'occupent ici de cette Collecte avec ſuccès.

Un eſprit inquiet, profitant de la diſette que la mauvaiſe Récolte de l'année dernière a cauſée en *Finlande*, avoit porté les Habitans de ce Duché à adreſſer des plaintes mal-fondées au Trône, & même à s'oppoſer par force à la perception des Impôts: Mais, la Cour d'*Abo* aïant commencé de le pourſuivre à ce ſujet, il s'eſt enfui en *Ruſſie*.

De VARSOVIE, *le* 28. *Mai*. La Commiſſion d'*Education*, travaillant avec un zèle infatigable à remplir toute l'étenduë des fonctions importantes, qui lui ont été confiées, vient d'adreſſer des Lettres-Circulaires à tous les Recteurs & Préfets des Ecoles dans les Palatinats & Diſtricts, tant de la Couronne que du Grand-Duché: Elles contiennent différents Réglemens, relatifs aux Vacances extraordinaires qu'ils proſcrivent, & au payement des Gâges qu'on retranchera aux Profeſſeurs, qui auront manqué à s'acquitter de leur devoir avec exactitude, & qu'on diſtribuëra à ceux qui ſe feront ſignalés par leur ponctualité. Par un des Articles, la Commiſſion ſe réſerve le droit de prononcer dans le cas qu'un Elève auroit mérité la peine d'être exclus de l'Ecole. S'étant occupée juſqu'ici des prétentions à la charge des Biens des ci-devant *Jéſuites*, elle va bientôt entrer en diſcuſſion avec ceux des Poſſeſſeurs de ces Biens, qui ont différé de payer leurs Redevances à ſa Caiſſe. On remarque avec beaucoup de ſatisfaction, que, depuis que la dernière Diète a autoriſé la Commiſſion à revendiquer ſes Droits & à gérer par elle-même ſes affaires, les Poſſeſſeurs de ces Biens n'oſent plus ſe diſpenſer, à la faveur de leur crédit, des engagemens ſolemnels qu'ils ont pris. Les payemens aux termes échus ſe font plus ponctuellement qu'autrefois; & la Commiſſion réuſſira ſans doute à faire rentrer dans ſes Coffres les Arrérages, antérieurs à l'époque de la Diète.

Le Baron *Reviczky*, Envoyé-Extr. de la Cour de *Vienne*, ſe diſpoſant à y retourner, a vendu ſes beaux Chevaux au Roi pour les Ecuries duquel l'on attend une quinzaine de Chevaux de la *Turquie*. Sa Majeſté a fait préſent d'un très-beau Caroſſe à Mr. *Oſtrowski*, pour faire ici ſon entrée publique en qualité de Prince-Primat: Il n'attend pour cette Solemnité que ſes Bulles de *Rome*. Dans l'intervalle il eſt allé voir la Terre de *Czerniewicz*, attachée à ſa nouvelle Dignité, & remettre celle de *Woiborſz* aux Commiſſaires de ſon Succeſſeur. Le Comte de *Brühl*, Grand-Maitre d'Artillerie, eſt parti avant-hier, pour faire la Revuë de ſon Régiment à *Bialyſtock*, ainſi que celle des Troupes réparties dans la *Petite-Pologne* & de la Garniſon de *Kaminiec*.

Le Comte *Rzewuski*, Notaire de Camp de la Couronne, dont la querelle avec le Général *Kozlowski* a fait tant d'éclat, étant parti d'ici récemment, le bruit s'eſt répandu auſſi-tôt, que non contens de leurs Combats précédens ils vouloient tenter le ſort d'un troiſième Duel: Quelques-uns prétendoient même, qu'il avoit déjà eu lieu, & que cette fois-ci le Comte *Rzewuski* avoit été bleſſé dans le gras de la jambe: Mais d'autres mieux inſtruits aſſurent, que, le Roi l'aïant fait ſuivre par un Officier de confiance, celui-ci a arrêté les deux Antagoniſtes au nom de S. M. à l'heure même du Combat, qui auroit eu lieu au-delà de *Brody* en *Volhynie*.

De LEIPZIG, *le* 3. *Juin*. Mr. *Chrétien* de *Plötz*, Lieutenant-Général au Service de l'Electeur & Gouverneur de cette Ville, eſt mort ici le 28. Mai, à l'âge de 78. ans.

De BERLIN, *le* 3. *Juin*. Le Roi, de retour de la Revuë de *Magdebourg* en parfaite ſanté, ne s'eſt repoſé que peu de jours à *Potzdam*, & eſt parti avec ſa Suite ordinaire pour les Revuës de la *Poméranie* & de la *Pruſſe-Occidentale*. Le Prince *Charles* de *Lichtenſtein*, Général au Service d'*Autriche*, eſt allé faire une viſite au Prince *Henri* à ſon Château de *Rheinsberg*.

De FRANCFORT, *le* 6. *Juin*. Des Avis de la *Moravie* annoncent quelques troubles, qui ſe ſont élevés dans le Cercle de *Gradiſch*. C'eſt la Religion, qui en eſt le prétexte, & ce ſont des Eccléſiaſtiques, qui y ont donné lieu, dit-on, par un zèle inconſidéré. Vingt-mille Habitans ont refuſé d'aller à la Meſſe, ſe déclarant *Luthériens*. Quelques-uns prétendent, que le motif de leur démarche n'eſt autre que de s'exemter de l'obligation de payer la Dîme au Clergé. Il eſt vrai néanmoins, qu'il y a dans la *Moravie* beaucoup de *Proteſtans* cachés, ainſi que dans la *Styrie* & l'*Autriche*. La Cour de *Vienne*, perſuadée que, dans les émeutes populaires, les moyens violents ne font ſouvent qu'aigrir les eſprits, ſur-tout lorſque le zèle de Religion y a part, a ordonné de traiter ces Habitans avec douceur, & s'eſt contentée juſqu'à préſent de leur envoyer des Eccléſiaſtiques, recommandables par leur capacité & leur modération.

De LISBONNE, *le* 13. *Mai*. Aujourd'hui ſe fera la Cérémonie de la Proclamation de Leurs Majeſtés: On peut juger de l'appareil, dont elle ſera accompagnée, par les frais des

préparatifs, évalués à deux Millions de Crusades. Mr. de *Sà*, Secrétaire d'Etat, y a invité tous les Ministres Etrangers, en les prévenant qu'il avoit été préparé pour eux une Place distinguée dans la Salle, où cette Solemnité aura lieu, & les priant d'y paroître avec tout l'éclat possible, tant à l'égard de leurs Habillemens que de leurs Equipages & Livrées.

La révolution dans notre Gouvernement est étonnante : Chaque jour les Amis du Marquis de *Pombal* essuyent quelque nouvelle disgrace ; & ceux qui ont été emprisonnés ou éloignés de la Cour pendant son Ministère sont successivement remis en liberté & rentrent dans leurs Charges, leurs Biens, & leurs Honneurs. Le Président de la *Meza-Censoria* a reçu ordre de se rendre à son Evêché. L'Archevêque titulaire de *Lacédémone* a été nommé pour le remplacer par *interim* à la tête de ce Tribunal de Censure, établi par l'ancien Ministre pour contrebalancer l'autorité de l'*Inquisition*, & qui sera, dit-on, aboli.

De MADRID, *le* 27. *Mai.* Le Roi, voulant témoigner au Comte de *Pernia* sa satisfaction des soins assidus, qu'il employe pour les progrès des trois Arts libéraux dans l'Académie de *S. Ferdinand*, l'en a nommé Vice-Protecteur, sous le Comte de *Florida-Blanca*, Premier-Secrétaire d'Etat, qui a le titre de Protecteur; & S. M. lui a en même tems accordé les honneurs & le rang de Ministre du Conseil des Finances, pour lui & ses Successeurs dans la même Charge. Elle a conféré l'Evêché de *Cartagène des Indes* au Frère *Joseph Diaz* de *Lamadriz*, de l'Ordre de *St. François*.

Suivant les Dépêches, que la Cour a reçues de *Cadix*, concernant l'enlèvement d'un Vaisseau sous Pavillon *Anglois* par un de nos Gardes-Côtes, ce Bâtiment avoit à bord 40. mille Piastres, Somme dont les Droits n'avoient pas été payés en entier. L'Administrateur de *Cadix*, en aïant été informé, envoya aussi-tôt un Exprès aux Lignes de *St. Roch*; sur quoi il fut posté deux Chaloupes avec du monde à la *Pointe-Carnero*, vis-à-vis de *Gibraltar*, pour intercepter le Bâtiment. S'en étant effectivement saisies peu après, elles le visitèrent, s'assurèrent des Espèces, & le conduisirent sur le rivage *Espagnol*. Le Général *Boyd*, Gouverneur de *Gibraltar*, sur l'avis qu'il en reçut, détacha d'abord quatre Chaloupes armées, pour attaquer les *Espagnols*; &, quoiqu'ils fussent déjà sous le Canon du Château, où le Drapeau de S. M. *Catholique* étoit arboré, les *Anglois* se remirent en possession de tout l'Argent. Cette rencontre ne se passa point sans un feu fort vif de part & d'autre, qui tua du côté des *Anglois* un Officier & cinq Matelots, & de celui des *Espagnols* sept Matelots outre plusieurs blessés. Ces derniers amenèrent le Navire *Anglois* avec le reste de sa Cargaison à *Algesire*, où il restera jusqu'à ce que l'affaire soit terminée entre les deux Cours.

Don *Jean Saenz de Buruaga*, Archevêque de *Saragosse*, y est mort le 14 à l'âge de 70. ans, fort regretté à cause des vertus Pastorales, dont il a donné des preuves tant dans l'Archevêché qu'il laisse vacant, que dans l'Evêché de *Lugo* qu'il avoit précédemment rempli.

De NAPLES, *le* 20. *Mai.* L'affaire des *Francs-Maçons* n'est pas encore terminée ni assoupie. Le Juge *Pallante* s'est retiré à *Vietri*, sur l'ordre que le Roi lui a envoyé de s'éloigner de 30. miles de cette Capitale pendant l'instruction du Procès. Il a mérité cette disgrace, parce qu'il est convenu avoir lui-même donné lieu à l'Assemblée de ces infortunés, pour se procurer le mérite de les surprendre. Le Sr. *Fernandes*, qui fut disgracié après la démission du Marquis *Tanucci*, sous lequel il étoit Premier-Commis de la Secrétairerie d'Etat, a obtenu, que ses Appointemens, dont il avoit été privé en grande partie, lui seront payés en entier à *Rome*.

Sur l'avis qu'on a reçu que notre Pinque, commandé par le Capitaine *Berlingheri*, *Génois*, a été pris par un Chebec *Barbaresque*, quatre Galiottes & deux Chebecs ont d'abord mis à la voile; & ils seront suivis par les deux Frégates, que la Cour a reçues l'année dernière de celle d'*Espagne*, aux ordres des Capitaines *Danero* & *Bologna*, pour donner la chasse aux Corsaires.

De BOLOGNE, *le* 27. *Mai.* Le Duc de *Grimaldi*, nommé Ambassadeur d'*Espagne* à *Rome*, arriva ici Dimanche de *Gènes*, & poursuivit hier son voyage. Ce Seigneur a reçu, pendant son séjour à *Gènes*, par un Vaisseau d'*Espagne*, les Présens que S. M. *Catholique* l'a chargé de remettre à la Grand'Duchesse de *Toscane*, sa Fille.

Des Avis de *Rome* nous ont appris la maladie du Pape. On remarqua déjà le 20. & le 22. lorsque S. S. fit la clôture des Prières de 40. heures dans l'Eglise du *Vatican*, qu'Elle avoit l'air défait. Le dernier de ces jours, Elle n'acheva point sa promenade ordinaire. Le soir, la fièvre la prit; & son Médecin lui ordonna la saignée. Le 24. on lui tira du sang une seconde fois. Cette indisposition, qu'on a d'abord tenue secrette, est devenue publique, lorsque le 24. le *St. Père* n'assista point aux Vêpres de la *Trinité*. Le Cardinal *Giraud*, aïant reçu cette fâcheuse Nouvelle, est d'abord revenu de *Civita-Vecchia* à *Rome*.

On a conduit dans la première de ces Villes au Vieux-Lazaret, pour y faire quarantaine, l'Equipage d'une Galiotte *Barbaresque*, qu'une violente bourasque força de ranger la Côte le 13. de ce mois. L'alarme s'étant d'abord répandue, on se rendit maître du Bâtiment, qui avoit

précédemment pris une Tartane *Génoise*, dont il avoit encore la moitié de la Cargaison à bord. Le Reis, qui est un bel Homme de 40. ans, sera mis à la rame avec ses gens sur les Galères Pontificales.

De BRUXELLES, *le* 9. *Juin.* Mgr. le Duc de *Chartres* arriva ici le 4. de ce mois de retour du voyage, qu'il a fait en *Hollande* & au Duché de *Clèves* : Il descendit chez le Comte d'*Adhemar*, Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Très-Chrétienne*, dîna le 5. chez le Prince de *Stahremberg*, & partit le 6. pour *Paris*.

Quoiqu'il ne soit point douteux, que la haine n'exaggère beaucoup toutes les circonstances qu'on débite à la charge du Marquis de *Pombal*, il est cependant à craindre pour lui, que les Ennemis nombreux, qu'il s'est fait par son excès de rigueur, ne réussissent enfin à le perdre entièrement & à venger le Despotisme, dont on l'accuse. Les dernières Lettres de *Lisbonne* portent, qu'il en est parti un *Corrégidor* pour *Oeiras*, chargé d'un ordre secret. Les Personnes de qualité, que cet ancien Ministre a tenues en prison, aïant obtenu de la Reine la permission de faire connoître leur innocence, il a été nommé une Commission de trois Juges, d'un Procureur- & d'un Avocat-Général, pour examiner les griefs, qui l'ont porté à leur faire éprouver un sort aussi cruel. Tous ceux qu'il avoit fait démettre de leurs Charges, en ont de nouveau été revêtus: De ce nombre est Don *Joseph de Siabra de Sylva*, qui fut rélégué il y a trois ans à *Angola* sur la Côte d'*Afrique*. Plusieurs de ceux qu'on croyoit morts, reparoissent des Prisons secrettes, où le Marquis de *Pombal* les avoit fait enfermer. Les six neuves, qu'on bâtissoit lors du décès du feu Roi, ont été démolies.

De LEIDE, *le* 12. *Juin.* Aux rapports touchant les affaires en *Amérique*, dont il a été fait mention dans notre *Gazette* de ce jour, il faut ajouter, que celle de *New-York* du 17. Avril contient la Relation d'un échec, que les *Américains* ont essuyé. " Le Comte *Cornwallis*, ac-
,, compagné des Généraux *Grant* & *Matthews*, se mit en marche le 12. au soir de *Brunswick*
,, avec un Détachement considérable, pour attaquer un gros Corps de *Provinciaux*, posté à
,, *Bound-brook*, à 7. miles de-là, sous le Général *Lincoln*. Ce Détachement, consistant en un
,, Bataillon de Grenadiers, un d'Infanterie-legère, & quelques Compagnies de Troupes *Angloises*
,, & *Hessoises*, marcha sécrettement par des chemins détournés, & arriva Dimanche 13. avant le
,, point du jour devant les Retranchemens *Américains*. Le Lord *Cornwallis* fit reposer ses Trou-
,, pes quelques momens, & attaqua ensuite ses Ennemis avec tant de succès, qu'il les mit en
,, fuite, leur tua plus de cent Hommes, & en prit 73. avec 3. Canons de fonte, des Armes,
,, Munitions, Provisions, &c. Les Troupes Royales n'y eurent qu'un Homme tué & 2. blessés.
,, Elles revinrent encore le même matin à *Brunswick*. Cependant, après leur départ, les *A-*
,, *méricains* reprirent aussi-tôt poste à *Bound-brook*. " Outre cet avantage, le Capitaine *Dillon*, commandant le Paquet-bot, *le Mercure*, a donné le détail d'une Expédition, que le Gouverneur *Tryon*, accompagné du Chevalier *Guillaume Erskine* & du Colonel *Agnew*, a heureusement exécutée dans la Province de *Connecticut*. Le Chevalier *Howe* l'avoit chargé de déloger un Parti *Américain*, occupé à construire des Magasins dans un emplacement fort avantageux, avec dessein, à ce qu'il paroissoit, d'y former un Camp, pour gêner la Ville de *New-York* pendant l'absence de l'Armée du Général *Howe*. Afin de mieux réussir dans l'Expédition, ce Commandant avoit fait remonter la Rivière *Septentrionale* à quelques Frégates, qui détournèrent l'attention de l'Ennemi. L'on n'avoit pas encore reçu la Nouvelle du succès, lorsque le Capitaine *Dillon* partit de *New-York* : Mais, à quelque distance de terre, il vint un Exprès à son bord, qui l'informa, que les Magasins avoient été détruits, & plusieurs de ceux qui les gardoient faits Prisonniers. On regardoit cette affaire comme de la plus grande importance pour la suite des opérations des Troupes du Roi. Le 16. Avril, il étoit arrivé à *New-York* 40. Bâtimens de transport de *Rhode-Island*.

Dans un des Papiers de *Londres*, de la date du 5. de ce mois, l'on a inséré l'Extrait d'une Lettre, qu'on prétend écrite par Mr. *Mauduit-Duplessis*, Capitaine d'Artillerie, qui a passé au Service des *Américains*, (*ainsi qu'il a été dit dans notre* Supplément *du* N°. XLII.) Elle est en date du 19. Avril, & adressée à son Frère au Port *l'Orient*. *Notre première occupation*, (y est-il dit) *après notre arrivée à* Boston, *a été d'examiner, à la requisition du Gouverneur, les Fortifications de la Ville, que nous trouvames en assez mauvais état : Nous donnames un Plan pour les améliorer ; il fut approuvé, & l'on en commença d'abord l'exécution. Nous passames de-là à* Salem, *où nous fumes employés de la même manière, ainsi qu'en différentes autres parties de la Côte. Après avoir traversé la* Nouvelle-Angleterre *avec beaucoup de fatigue, nous arrivames le 2. Avril à la grande Armée, commandée par le Général* Washington, *qui nous reçut très-poliment & avec distinction : Il s'y trouve un grand nombre d'Officiers Etrangers*, François, Allemands, *particulièrement* Prussiens, Suisses, Italiens, *& quelques* Espagnols. — *Il y a entre autres le Neveu du fameux Cardinal* Alberoni, *qui possède, à ce que dit le Général* Washington, *tout le génie de son Père. Il est admis à tous les Conseils. Le Neveu du Marquis de* Monti *est pareillement ici, en qualité de Colonel, avec un grand nombre d'Ingénieurs.* Dans un *Post-Scriptum* il est ajouté, " que la veille
,, on avoit conduit au Quartier une centaine de Prisonniers, & qu'un Parti de l'Ennemi avoit été
,, défait avec perte d'environ 600. tués, blessés, ou pris. "

Avec P R I V I L E G E *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XLVIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 17. Juin, 1777.

SUITE des Nouvelles de CONSTANTINOPLE *du* 3. *Mai.*

LE *Capitan-Pacha* a pris aujourd'hui congé du *Grand-Seigneur*, pour faire voile, auffi-tôt que le vent le permettra, avec quinze Vaiffeaux des dix-huit, qui font à la Rade depuis deux femaines: Il fe confirme, que la deftination de cet Amiral eft pour la *Morée*, où fa préfence, à la tête d'une Force refpectable, eft devenuë fort néceffaire, pour appaifer les troubles entre les Habitans & les *Albanois*, que la conduite irrégulière de cette Soldatesque a caufés, & qui deviennent de jour en jour plus férieux. Les 3. Navires reftans, qui font les plus gros de la Flotte, partiront auffi au premier jour pour la *Mer-Noire*. Le 21. du mois dernier, le Gouvernement envoya ordre à un autre Vaiffeau de guerre de fe rendre dans l'*Archipel*, fur l'avis qui avoit été donné par le Commandant des *Dardanelles*, qu'il croifoit dans ces parages un Corfaire fous Pavillon *Modénois*. Le Navire appareilla auffi-tôt pour lui donner la chaffe.

Lorsque *Dewlet-Guerai*, forcé à quitter la *Crimée* par fon Compétiteur, qui avoit inopinément pris pofte le 7. Avril à *Karasu*, en donna avis à la *Porte*, ainfi que de fon arrivée à l'embouchure du Canal de la *Mer-Noire*, elle le fit prévenir de camper avec fa nombreufe Suite près des Châteaux fur ce Canal, & de ne point permettre qu'aucun de fes gens entrât foit dans les Villages voifins ou en cette Capitale, jusqu'à ce que S. H. lui eût fait fçavoir fes intentions ultérieures, qui certainement ne tendront point à rétablir ce Chan détrôné. Mr. *Ludolff*, Envoyé du Roi des *Deux-Siciles*, a complimenté le 23. le *Grand-Vifir* fur fa nouvelle Dignité.

De PARIS, *le* 9. *Juin.*

Le Roi a fixé au 23. Juillet le départ de la Cour pour *Compiègne*. Mgr. le Duc de *Chartres* eft revenu avant-hier de la *Hollande*. M. le Comte de *Maurepas* a été paffer quelques jours à *Pontchartrain.*

Après bien des incertitudes au fujet du grand Armement, parti de *Cadix* l'année dernière, la première Nouvelle certaine vient de nous en être donnée par un *Supplément* extraordinaire, que le Gouvernement a fait ajouter à la *Gazette* de *France* de ce jour: Il contient une *Relation de la prife de l'Ifle de* Sainte-Cathérine, *par l'Armée du Roi d'*Efpagne, *aux ordres du Capitaine-Général. Don* Pedro de Cevallos, *tirée de Lettres authentiques, en date du* 8. *Mars* 1777.

La Flotte, compofée de cent-feize Voiles, & partie de *Cadix* le 13. Novembre 1776, après avoir fait une route très-heureufe, fe trouvoit, le 8. Février 1777, par 26. degrés, 36. minutes de latitude, & 337. degrés 24. minutes de longitude, lorsque nos Vaiffeaux prirent un Bâtiment Marchand *Portugais*, nommé *Lucia à Fortunada*, allant de *Rio-Janeiro* à

Lisbonne. Il se trouva sur ce Bâtiment des Lettres, qui portoient qu'une Escadre *Portugaise* de quatre Vaisseaux & de cinq Fregates cherchoit à se placer dans la Baye de *Garupas* pour nous observer & nous attaquer, si nous entrions dans le Port de *Ste. Catherine:* En consequence nous primes la resolution d'aller droit à cette Escadre pour l'attaquer nous-mêmes.

A peine avions-nous reconnu l'Isle de *Ste. Cathérine*, le 10. Fevrier, que nous mimes le cap à la Baye de *Garupas*, à la découverte de laquelle nous avions envoyé la Frégate, *la Ste. Marguerite:* Ce Bâtiment nous apprit, qu'il en avoit vu sortir l'Escadre ennemie, composée de douze Voiles, qui restèrent en vuë pendant deux jours. Notre Général, Don *Pedro* de *Cevallos*, & le Marquis de *Casa-Tilly*, Commandant de l'Escadre, aïant déliberé sur le parti qu'ils avoient à prendre, ne jugèrent point à propos de s'engager dans la poursuite des Vaisseaux *Portugais*, & préférèrent d'entrer dans le Port de l'Isle *Ste. Cathérine;* ce qui s'effectua le 20. avec toute la Flotte; à l'exception de quelques Bâtimens de transport, sur lesquels étoient embarqués quatorze-cens Hommes, que nous croyons avoir fait route pour *Montevidéo*, lieu du Rendez-vous général.

Les forces des *Portugais* se trouvèrent plus considérables que la Garnison ordinaire de l'Isle *Ste. Cathérine.* Indépendamment de quatre Bataillons de Troupes réglées & de deux-cents Artilleurs, ils avoient enrégimenté un gros Corps de Milices; & le total de leurs Forces pouvoit être de quatre-mille Hommes, sans compter les Compagnies qu'ils appellent Auxiliaires, & les Habitans de l'Isle commandés pour les travaux & la défense des Châteaux, tous (& surtout ceux de *Ste. Croix* & de *Punta-Grosa*) très forts par leur position, ainsi que par leurs ouvrages, & abondamment pourvus de Troupes, d'Artillerie, de Provisions & de Munitions de guerre.

Dès-que la plage eut été reconnuë, le débarquement de l'Armée se fit le 22. pendant la nuit sur le lieu appellé *St. François de Paule*. Nous allames le 23. occuper le Camp de *Canas-Viejas*, presqu'à la portée du canon de *Punta-Grosa*; tandis que le Vaisseau *le Septentrion*, suivi de deux Bombardes, s'approchoit du Château. Dans la nuit, un Corps de Troupes fut detaché sur la gauche, comme pour couper la retraite à la Garnison. Nos dispositions étoient faites pour nous emparer avant le jour des Hauteurs voisines; mais, le Gouverneur aïant eu connoissance de la marche du Détachement, & les *Portugais* étant très-inquiets sur les suites de ce mouvement & des autres dispositions de notre Armée, le Château fut abandonné avant que notre feu eût commencé. Ils se retirèrent aussi d'un autre Ouvrage avancé très-fort, qu'ils avoient sur le Chemin; & dans leur retraite précipitée ils n'enclouèrent que trois Canons, & même si imparfaitement, qu'on les eût bientôt mis en état de servir. Le Château étoit assez bien fortifié & assez garni de Troupes pour qu'il eût pu faire une bonne défense; d'autant plus que l'élévation & l'âpreté des Hauteurs, qui le dominoient, ne nous auroient pas permis d'y monter de l'Artillerie, sans beaucoup de tems & de peines.

Après ce premier succès, la Garnison *Portugaise* du Château de *Ste. Croix* aïant vu l'Armée *Espagnole* défiler en colonne par la plage opposée, le desordre devint si considérable dans les Troupes qui la composoient, que, sans achever d'enclouër les Canons de ce Château, ou de celui qui est appellé *Ratones*, elles les abandonnèrent tous, & successivement les diverses Tranchées & Batteries, qu'elles avoient jugé necessaire de construire en différents endroits; de sorte que le 25. l'Isle entière fut évacuée & demeura en notre possession, ainsi que toutes les Peuplades du Continent qui dépendent de sa Jurisdiction.

Les Troupes *Portugaises* avoient passé en Terre-ferme, & se trouvoient de l'autre côté de la Rivière *Catabon*, éloignée de 7. à 8. lieuës de l'Isle. Le Brigadier Don *Joseph Custodio* de *Sà y-Faria*, envoyé par son Général Don *Antonio-Carlos Hurtado* de *Mendoza*, se présenta, avec l'ordre de proposer à Don *Pedro Cevallos* de leur faire donner des Bâtimens de notre Flotte, pour se retirer librement à *Rio-Janeiro;* mais la réponse de *Cevallos* fut, que *ces Troupes eussent à rendre les armes comme Prisonnières de guerre.* Cet Officier retourna vers son Général, avec cette Réponse. Celui-ci, aïant assemblé un Conseil de guerre, envoya encore *Faria* avec diverses Propositions par écrit, dont quelques-unes furent admises, d'autres modifiées ou rejettées. Enfin les Troupes *Portugaises* se rendirent Prisonnières de guerre; & il fut convenu, par Capitulation, qu'on fourniroit des Bâtimens aux Officiers, pour les transporter à *Rio-Janeiro*, sur leur parole & promesse signée d'eux, „ de ne point servir directement ou indirectement contre les Armes du Roi, tant qu'ils „ ne seroient point échangés, & de se rendre „ au lieu qui leur seroit assigné, lorsqu'ils en se„ roient requis par le Général *Espagnol.*"

Quelques Soldats avoient déserté; mais ils ont été envoyés à *Buenos-Ayres*, ainsi que tous ceux qui composoient la Garnison; de sorte qu'il n'est resté dans l'Isle ni Officiers ni Soldats, ni rien de ce qui appartenoit à la Couronne de *Portugal.*

De LONDRES, *le* 10. *Juin.*

Le Roi s'étant rendu le 6. de ce mois au Parlement, pour faire la clôture de la Séance, après avoir donné son Consentement à plusieurs Bils, (*ainsi que nous l'avons dit l'Ord. dernier,*) le Chevalier *Fletcher-Norton*, Orateur des *Communes*, en présentant ces Bils à Sa Majesté lui fit un Discours, dont on rapporte ce qui suit comme la substance.

Vos fidèles Communes ont passé, SIRE, *cinq Bils bursaux pour le service de l'année courante; le premier*, pour mettre V. M. en état de défrayer les dépenses extraordinaires de la Guerre d'*Amérique*, & pour bonifier le déchet

ur la Monnoie d'or; *le second*, pour lever inq Millions par Annuités, & pour établir ne Loterie; *le troisième*, pour mettre une Taxe sur les Domestiques; *le quatrième*, pour n mettre une sur les Ventes d'Immeubles & Meubles; *enfin le cinquième*, pour accorder à 7. M. une certaine Somme à tirer du Fonds l'Amortissement, & pour approprier différentes Sommes, accordées en cette Séance, aux usages y mentionnés. *Vos fidèles* Communes *vous prient*, SIRE, *d'y donner votre Consentement. Dans le cours de la présente Séance, elles se sont appliquées avec toute la diligence possible aux affaires publiques; elles ont fait tout ce qui étoit en leur pouvoir, pour procurer l'aisance, le bien-être, & la prospérité de vos Sujets; elles ont accordé les Subsides les plus amples; elles ont raffermi & renforcé les mains du Gouvernement; & elles ont fait tout ce qui dépendoit d'elles pour effectuër une réconciliation promte & efficace avec l'*Amérique: *Elles sont pleinement convaincuës de la nécessité de régler à l'amiable les troubles de l'*Amérique, *en établissant & maintenant l'autorité législative de ce Pays sur tous les Domaines de Votre Majesté. Vos fidèles* Communes, *se reposant fermement sur la sagesse de Votre Majesté, & sur votre véritable attachement aux intérêts de tous vos Sujets, ont confié à vos mains les forces les plus étenduës; & elles ont tout droit d'attendre, que vos Sujets en* Amérique *reprendront un sentiment convenable de leur devoir; que le desordre & la Rebellion feront place à la Paix & à la conciliation.*

On ne s'est point trompé l'Ordinaire dernier dans l'attente, que la Cour publieroit dans sa *Gazette* du 7. une partie des Nouvelles, qu'elle venoit de recevoir par le Paquet-bot, *le Mercure*: Il s'y trouve deux Pièces de ce genre: La première est l'*Extrait d'une Lettre* du Chevalier *Guillaume Howe* au Lord *George Germain*, en date de *New-York*, le 24. Avril. En voici la Traduction.

Quoiqu'il ne soit arrivé rien d'essentiel depuis le départ du Paquet-bot le Dispencer, *le 11. de ce mois; voulant cependant, que vous receviez de bonne-heure les Doubles de mes dernières Depêches, au cas qu'il fût arrivé quelque accident aux Originaux, je les envoye par le Paquet-bot* le Mercure, *avec ordre de s'arrêter à* Rhode-Island, *pour prendre Lord* Percy *à bord; ce qui ne causera que très-peu de retard à son passage.*

Le Lord Cornwallis, *toujours attentif à profiter de la situation de l'Ennemi, surprit le 13. de ce mois à la pointe du jour un Corps de Rebelles à* Bound-Brook, *en tua* 30. *& fit entre* 80. *à* 90. *Prisonniers, y compris les Officiers, avec* 3. *Pièces de canon de fonte. Très-peu s'en fallut que le Général, qui les commandoit, ne fût du nombre. La perte de notre côte a eté seulement de* 3. *Chasseurs & de* 4. *Soldats de l'Infanterie-legère, peu dangereusement blessés.*

Un Corps détaché de Troupes, consistant en 1800. *Soldats, s'etant embarqué sur des Bâtimens de transport, partit d'ici hier avec* 6. *Pièces de canon, sous les ordres du Gouverneur* Tryon, *qui a accepté le rang de Général-Major des Provinciaux* [*Royalistes.*] *Le dessein est de detruire un gros Magasin de Provisions & de Munitions de guerre, formé par l'Ennemi à* Danbury *dans le* Connecticut. *Le Brigadier-General* Agnew *& le Chevalier* Guillaume Erskine *sont de ce Service, dont la partie Navale est sous la conduite du Capitaine* Duncan, *commandant le Vaisseau du Roi*, l'Aigle. *Ils se proposent de debarquer à* Norwalk *ou dans les environs, à* 20. *miles au* Sud *de* Danbury; *& j'espère d'avoir l'honneur de vous informer du succès de l'Expédition par ma première Dépêche.*

Après cet Extrait, la même Feuille annonce, " que le Comte *Percy*, arrivé de *Rhode-*
" *Island* à bord du même Paquet-bot, a com-
" muniqué au Lord *Germain* la Copie suivan-
" te d'une Lettre, que ce Seigneur avoit reçuë
" du Cap. *Hutchinson*, son Aide-de-Camp. "

A bord du Paquet-bot, LE MERCURE, *dans le Detroit de l'*ISLE-LONGUE, *le* 30. *Avril* 1777.

MYLORD,

Aïant rencontre Lundi au soir, sur mon passage par le Détroit, le Détachement du Géneral-Major *Tryon*, qu'il rembarquoit alors à la Baye de *Norwalk*, je résolus d'aller à bord du *Senégal*, pour recevoir les ordres du Général, & apprendre, s'il étoit possible, pour votre information, le succès d'une Expédition si importante. La Flotte étant à la voile au moment que j'y montai à bord, le Général n'eut que le tems de me charger de vous informer, qu'il avoit réussi au-delà de son attente, aïant complettement détruit deux Magasins principaux, appartenant aux Rebelles, à *Danbury* & à *Ridgefield*, & consistant en Provisions & autres Munitions ou Attirails de guerre, tels que Rum, Tentes, Chariots, Harnois, Munitions préparées, Médecines d'Hôpital & Habits; ce qui ne lui avoit coûté que fort peu d'Hommes: Qu'il n'avoit rencontré qu'une petite résistance dans sa route vers *Danbury*; que cependant à son retour il avoit été attaqué par *Arnold* à la tête d'un gros Corps de Rebelles venu de *Peek's-Kill*, qui l'avoit excessivement harassé durant sa marche de *Ridgefield* jusques près du rivage; mais qu'enfin lui, Mr. *Tryon*, avoit fait avec succès une charge, la bayonette au bout du fusil, sur le gros des Rebelles, dans laquelle il en avoit tué un nombre considérable & repoussé le reste dans la plus grande confusion; ce qui l'avoit mis à même de reprendre sa marche, & de rembarquer ses Troupes, Chevaux, Artillerie, & Blessés, sans etre ultérieurement inquiété: Qu'il n'avoit pu rassembler jusqu'alors

les différents rapports; mais que, d'après les meilleures informations qu'il avoit pu se procurer, il croyoit que sa perte ne passoit pas 50. Hommes tués ou blessés; qu'il n'avoit eu aucun Officier tué, & seulement un petit nombre de blessés. Il ajouta, qu'il devoit beaucoup au courage & à la bravoure de ses Troupes, & particulièrement au Major *Stewart*, qui s'étoit distingué en cette occasion de la manière la plus remarquable. Cette dernière circonstance me fut expliquée dans la suite par le Général *Agnew* & Mr. *Lesslie*, son Major de Brigade, qui m'informèrent, que *Stewart*, avec 10. à 12. Hommes seulement, se jetta dans la Ligne de l'Ennemi, & encouragea par son exemple le reste de nos Troupes à faire une charge générale, devenuë alors absolument nécessaire par le manque de Munitions, &c.

Les Rebelles, à ce qu'il paroit, avoient élevé, dans l'espace d'une demi-heure, avec leur industrie accoûtumée, une espèce de parapet sur le terrein que nos Troupes devoient passer. *Lesslie* me dit, qu'il ne pouvoit y avoir moins de 4000. Barrils de Boeuf & de Porc, 3000. Barrils de Farine, & plus de 50. Poinçons [faisant environ 4. mille Gallons] de Rum entièrement détruits, indépendamment des autres Articles d'Attirail de Camp & d'Habits sus-mentionnés; qu'une grande partie de ces Effets fut trouvée dans les Eglises à *Danbury* & à *Ridgefield*, une autre partie dans les Maisons, & une autre dans les Bois; mais qu'on découvrit le tout & le détruisit ou brûla, ainsi que les *deux Villes* sus-mentionnees. Le Major *Lesslie* dit aussi, qu'il croyoit qu'il y avoit péri plus de 300. Rebelles; ce qui paroissoit effectivement être l'opinion générale. Il ajouta, que le Général *Wooster* étoit certainement blessé à mort; qu'*Arnold* n'échappa qu'avec beaucoup de peine, aïant eu son Cheval tué. Tout le monde convient, qu'il se conduisit ce jour-là avec une résolution peu commune, quant à la bravoure personnelle, mais qui ne lui donne pas beaucoup de reputation pour son jugement comme Général. J'ouïs dire, qu'on avoit conduit environ 170. Prisonniers à bord; mais je ne me rappelle pas en quel endroit ni de quelle manière ils furent pris: Aïant été seulement dix minutes sur le Vaisseau, il me fut impossible de rassembler autant de particularités, que j'aurois desiré.

Le Général *Agnew* a reçu une blessure legère à l'epaule; & j'appris, que le Major *Hope*, le Capitaine *Thorne*, & le Lieutenant *Hastings* ont aussi été legèrement blessés, outre un Capitaine dans le Corps de *Brown*, qu'on dit être le seul en danger. J'ai appris, que le Général *Tryon* avoit fait à ce Corps des remercîmens publics pour sa conduite vraiment courageuse.

Le Détachement du Général *Tryon* consistoit en environ 2. mille Hommes, des 4me, 15me, 23me, 27me, 44me, & 64me. Régimens, avec le Corps du Brigadier-Géneral *Brown*, 12. Hommes du 17me. Régiment des Dragons-legers, & six Pièces de campagne. Ils debarquèrent Vendredi 25. Avril, à la Baye de *Norwalk*, & marchèrent d'abord à *Danbury*, d'où ils retournèrent par la route de *Ridgefield*, & se rembarquèrent Lundi 28. après-midi. Comme les ordres du General *Tryon* portoient de retourner aussi-tôt que ce Service seroit rempli, ils remirent immédiatement à la voile pour *New-York*. Le Capitaine *Duncan*, de *l'Aigle*, avoit le commandement de la partie Navale, aïant avec lui les Chaloupes de guerre, *le Senegal* & *le Cygne*. Il n'est arrivé nul accident à aucun des Batimens.

Voilà, MYLORD, la substance des informations, que j'ai eu le tems de rassembler.

(*Signe*) G. HUTCHINSON, *Aide-de-Camp.*

Le Brigadier-Général *Brown*, dont il est fait mention dans cette Lettre, est le Gouverneur des Isles de *Bahama*, qui fut enlevé l'année dernière par les *Américains*, & emmené Prisonnier dans la Province de *Connecticut*. Pendant qu'il s'y trouvoit, il s'est occupé à enrôler parmi les Habitans Royalistes un Corps de Troupes, pour le Service de la Couronne, dont la plûpart l'ont joint après qu'il a été échangé. Nous tirons cette circonstance d'une Lettre de *New-York* du 9. Avril. La *Gazette* de cette dernière Ville contient une autre Relation de la même Expédition du Gouverneur *Tryon*; & il s'en trouve une troisième dans le *Journal de Connecticut* du 30. Avril. (*Nous les renvoyons au* Supplément. *Plusieurs autres Détails concernant* l'Amérique, *apportés par cette Malle de* Londres *& par la précédente, seront inserés à mesure que les circonstances le permettront. La place nous manque aussi pour donner aujourd'hui la continuation des Debats dans la Chambre des* Seigneurs, *le 30. Mai.*)

ACTIONS; *Banque*, 133 & cinq huitièmes. *Indes*, 167 & un quart. *Sud*, 93 & demi.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du *NUMERO* XLVIII.

De Leide, *le* 17. *Juin*, 1777.

QUOIQU'IL soit assez ordinaire, qu'en tems de Guerre les deux Partis répandent des Récits fort différents, le Public a pu cependant remarquer, que jamais les Nouvelles n'ont été plus contradictoires que dans la Guerre présente entre la *Grande-Bretagne* & ses Colonies. Dans cette conjoncture, l'impartialité éxige de rapporter en entier toutes les Relations de part & d'autre, comme le meilleur moyen d'approcher, par la voye de la comparaison, le plus près de la vérité. Nous placerons donc ici les deux Relations de l'Expédition de *Danbury*, annoncées dans notre *Gazette* de ce jour, & qui éclairciront plusieurs circonstances de la Lettre du Capitaine *Hutchinson*, publiée par la Cour, & au sujet de laquelle nous ajouterons ici, que le Major *Charles Stewart* ou *Stuart*, dont il y est parlé avec les plus grands éloges, est le quatrième Fils du Comte de *Bute*: Ce jeune Officier est actuellement Major du 43me. Régiment d'Infanterie. Voici la Relation, que la *Gazette* de *New-York* donne de la même affaire.

En conséquence de l'information qu'on avoit reçuë, que les Rebelles avoient rassemblé de gros Magasins à Danbury *dans la Province de* Connecticut, *un Détachement de* 250. *Hommes de chacun des Régimens suivans; savoir, des* 4me, 15me, 23me, 27me, 44me, *&* 64me. *Régimens; d'une Escouade de Dragons; de* 300. *Hommes du Corps du Gouverneur* Brown; *& de* 6. *Pièces de* 3. *livres; aux ordres du Général-Major* Tryon *& des Brigadiers-Généraux* Agnew *& Chevalier* Guillaume Erskine, *remonta la Rivière* Orientale; *& Vendredi dernier à* 6. *heures du soir il prit terre à la Pointe* Campo *près de* Norwalk. *Le débarquement étant achevé vers les dix heures, les Troupes se mirent en mouvement; & après une marche de* 25. *miles elles arrivèrent sans opposition à* Danbury, *Samedi à* 3. *heures de l'après-midi. Le reste de ce jour & une partie de la matinée suivante furent employés à détruire les Munitions, qu'on trouva surpasser l'attente. A* 9. *heures, les Troupes se mirent en marche pour retourner aux Vaisseaux, & la continuèrent sans interruption jusques près de* Ridgefield, *où elles trouvèrent un Corps de Rebelles sous les ordres du Général* Arnold, *qui avoit fortifié l'entrée de la Ville: Elle fut emportée après une résistance peu considérable de la part des Rebelles, pendant que l'Arrière-Garde repoussoit un autre Corps, qui l'attaqua dans le même tems sous le Général* Wooster. *Les Troupes poursuivirent leur marche le matin suivant à* 4. *heures, les Rebelles faisant feu sur leurs flancs & leur Arrière-Garde, mais d'une distance à ne leur faire que peu de dommage. A environ un demi-mile des Vaisseaux, où les Troupes firent halte, une partie de l'Armée Rebelle, qui consistoit au moins en* 4. *mille Hommes, fit un feu fort violent de derrière des murs de brique, pendant que deux Colonnes firent mine de commencer une attaque: Mais une partie du Détachement les chargea la bayonnette baissée, & les mit absolument en déroute, faisant un carnage considérable. Après avoir resté quelque tems sur la place de l'Action, les Troupes se rembarquèrent dans le plus bel ordre & avec régularité, sans interruption ultérieure de la part des Rebelles, qui ne parurent plus. Le courage & la fermeté, qu'elles ont montrés en cette occasion, leur font un honneur infini. La perte, qu'elles ont soufferte, est de* 14. *tués,* 10. *Officiers &* 80. *Soldats blessés, la plûpart legèrement.*

La Relation, insérée dans le *Journal de Connecticut* du 30. Avril, ne dissimule point le desavantage, que les *Américains* ont eu à divers égards dans cette rencontre: Elle la rapporte de la manière suivante.

Vendredi, 25. de ce mois, 26. Vaisseaux Ennemis parurent à la hauteur des Isles de *Norwalk*, à l'entrée de la Pointe de *Cèdre*, où ils jettèrent l'ancre à 4. heures de l'après-midi; & peu après ils commencèrent à débarquer les Troupes. A environ dix heures, ils avoient mis à terre deux Brigades, consistant en plus de deux mille Hommes: Elles marchèrent immédiatement vers *Danbury*, où elles arrivèrent le jour suivant à deux heures après-midi. La poignée de Troupes *Continentales*, qui s'y trouvoit, fut obligée de quitter la Ville, après avoir préalablement mis en sûreté une partie des Munitions, Provisions, &c. Les Ennemis commencèrent, d'abord après leur arrivée, à brûler & à détruire ce qui en restoit ainsi que les Maisons, &c. Sur leur venuë, l'alarme se répandit dans le Pays. Le jour suivant de bon matin, le Brigadier-Général *Silliman*, avec environ 500. Hommes de Milice (tout ce qu'on put rassembler) se mit à la poursuite de l'Ennemi: Il fut joint à *Reading* par le Général-Major *Wooster* & par le Brigadier-Général *Arnold*. La forte pluye, qui tomba tout l'après-midi, retarda la marche de nos Troupes; de sorte qu'elles ne purent atteindre *Bethel* (Village à deux miles de *Danbury*)

avant 11. heures du soir, très-fatiguées & leurs Armes renduës inutiles par l'humidité. Il fut jugé être plus prudent de rafraichir le monde, & d'attaquer l'Ennemi à son retour. Le matin suivant, qui fut également pluvieux, tout le Corps fut de bonne heure en mouvement. Deux-cents Hommes restèrent avec le Général *Wooster*; & environ 400. Hommes furent detachés sous les Généraux *Arnold* & *Silliman* sur le chemin, qui conduit à *Norwalk*. A 9. heures du matin, on reçut avis, que l'Ennemi avoit pris cette même route: Le Général *Wooster*, en aïant été informé, se mit à sa poursuite; &, l'aïant joint à environ 11. heures, il s'ensuivit une vive escarmouche, dans laquelle le Général *Wooster*, qui se conduisit avec beaucoup d'intrépidité, reçut malheureusement, par une balle de mousquet qui lui passa par le ventre, une blessure qu'on craint être dangereuse. Au moyen d'une marche forcée à travers le Pays, le Général *Arnold* arriva à *Ridgfield* à onze heures; & aïant posté son petit Corps, qui s'étoit accru jusqu'à 500. Hommes par un Renfort qui l'avoit joint, il attendit l'approche de l'Armée, qu'on decouvrit bientôt s'avançant sur une Colonne, avec trois Pièces de campagne sur le front, & trois à l'Arrière-Garde, aïant les flancs couverts par deux grosses Gardes d'environ 200. Hommes chacune. A midi, elle commença les décharges de son Artillerie; & peu après elle arriva à la portée du fusil. Il y eut alors une Action fort chaude entre les deux Corps, qui dura environ une heure, & dans laquelle nos gens se comportèrent fort bravement; mais, obligés de ceder à la superiorité du nombre, ils se retirèrent, non cependant avant que l'Ennemi n'eût renversé un petit parapet, élevé à travers le chemin, où le Général *Arnold* avoit pris poste avec environ 200. Hommes, qui agirent avec beaucoup de courage, le reste de notre petit Corps etant posté sur les flancs. Le Général eut son Cheval tué sous lui, dans un moment que l'Ennemi n'étoit pas à dix verges de lui; mais par bonheur il ne reçut lui-même aucun mal. S'étant remis de sa chûte, il tira ses Pistolets & tua le Soldat, qui s'avançoit sur lui la bayonnette baissée pour le percer. Il ordonna alors à ses Troupes de faire leur retraite à travers une grêle de balles & de dragée. L'Ennemi a souffert très-considérablement dans cette rencontre, laissant environ 30. morts ou blessés sur la place, outre ceux qu'il enterra & dont on ignore le nombre. Nous eumes le malheur d'y perdre le Lieutenant-Colonel *Gold*, un Subalterne, & quelques Soldats tués ou blessés. On trouva, qu'il étoit impossible de rallier nos Troupes; & le Général *Arnold* donna ordre de s'arrêter au Pont de *Sagatuck*, où l'on s'attendoit que l'Ennemi passeroit. (*Le reste l'Ord. prochain.*)

De STOKHOLM, *le* 30. *Mai.* Hier, Anniversaire du Couronnement du Roi, s'est faite l'ouverture du Tournoi à la Place d'*Adolphe-Frédéric*: Il s'est continué aujourd'hui; &, après qu'on en aura fait la clôture Lundi, l'on ouvrira Mécredi le Camp, formé sur la Plaine de *Ladugard*.

On apprend de *Christinckaven*, que le feu y a pris le 25. à 2. heures & demie du matin: Le soir à 9. heures, au départ de la Poste, il duroit encore, & avoit déjà consumé la plus grande partie de la Ville: L'on avoit cependant conservé l'Eglise; mais l'on craignoit, que cet Edifice & tous les autres Bâtimens publics & particuliers, qui restoient encore sur pié, n'eussent bientôt le même sort.

De VARSOVIE, *le* 4. *Juin.* La Dignité Sénatoriale de Castellan de *Czersk* étant devenuë vacante par la démission du Comte *Suffczynski*, le Conseil-Permanent a choisi dans la Séance du 30. Mai trois Candidats, d'entre lesquels le Roi a nommé le Comte *Ostrowski*, Parent du Prince-Primat & Chambellan de *Nur*, qui s'est beaucoup distingué à la dernière Diète. Sa Majesté & le Conseil-Permanent ont nommé Mr. *Bachminski*, Officier d'un grade supérieur dans les Troupes sur le pié National, pour recevoir sur la Frontière & conduire en cette Résidence le Ministre, que la *Porte* envoye à notre Cour.

Le Prince *Stanislas Poniatowski*, Neveu du Roi, est revenu le 29. Mai de *Pétersbourg*, aïant pris son chemin par *Moscou*, *Kiovie*, & *Kaminiec*. La Princesse *Poniatowska*, sa Mère, a dû vraisemblablement à sa bienfaisance la conservation de ses jours durant un grand orage, que nous essuyames la semaine dernière. Une Femme infirme & âgée fit une chûte dangereuse dans la Ruë: La Princesse accourut pour lui faire donner du secours: De retour dans son Appartement, les traces fumantes de la foudre lui apprirent le danger, auquel elle venoit d'échapper.

Suivant des Lettres de la *Lithuanie*, il a déjà passé par ce Pays 12. Régimens d'Infanterie *Russe* aux ordres des Généraux *Kaminski* & *Rzewskoi*, se rendant tous à *Kiovie*: Ils seront suivis par quelques Régimens de Cavalerie, particulièrement par celui de Cuirassiers, commandé par le Général *Michelson*, & dont tous les Officiers sont Chevaliers de *St. George*: Le Corps même porte actuellement ce dernier nom.

De VIENNE, *le* 4. *Juin.* Il s'est tenu ces jours-ci, en présence de l'Impératrice-Reine, un Conseil d'Etat, qui a duré plus longtems qu'à l'ordinaire: L'Avis de quelques troubles en *Moravie* en a fait, dit-on, l'objet.

On a reçu de *Hongrie* la fâcheuse Nouvelle, que 6. Bâtimens de transport, remplis de Recruës & d'Armes, ont péri par un gros orage sur le *Danube*, à peu de distance de *Bude*: On regrette les Jeunes-gens, tous d'élite, qui ont perdu la vie en cette occasion.

De BERLIN, *le* 10. *Juin*. L'Académie Royale de *Prusse* a tenu Jeudi 5. Juin son As-
mblée publique, destinée à célébrer l'Anniversaire de l'avènement du Roi au Trône: Elle a
é honorée de la présence de Mgr. le Prince *Frédéric* de *Brunswick*; & plusieurs Personnes
e distinction y ont assisté. M. le Conseiller-Privé *Formey*, Secrétaire-Perpétuel, a fait l'ou-
erture de la Séance par le Discours suivant.

MESSIEURS, *Le projet d'une Paix perpétuelle ressemble à la doctrine de l'immortalité de l'Ame, considerée sous le point de vuë philosophique: C'est une douce illusion dont on ime à se bercer; & l'on dit avec* Cicéron: Si je me trompe, c'est volontiers; & je n'aime s à être détrompé.

La perspective de cette Paix vient d'être présentée sous un nouvel aspect, qui paroît moins épugner à la possibilité morale que le plan de l'Abbé de Saint-Pierre. *Qu'un certain nom-re de grandes Puissances affermissent leur domination au point de posséder des Empires ou es Royaumes d'une etenduë & d'une consistance, qui en fassent des masses inebranlables, il e sera plus possible aux Etats du second ordre d'entreprendre aucune Guerre: L'accord des Maitres du Monde imposera silence à quiconque voudroit altérer les arrangemens une fois écidés; & l'*Europe, *sur-tout si le* Croissant *est relégué en* Asie, *bien loin d'avoir desormais es secousses violentes, ressentiroit à peine les plus legères émotions.*

Pourquoi Auguste *fit-il fermer le Temple de* Janus? *Parce qu'il exerçoit une autorité su-rème sur tout l'Empire* Romain, *en sorte que les grands Royaumes, entre lesquels il s'agit ujourd'hui d'entretenir la Balance, ne faisoient qu'un Tout assujetti aux mêmes Loix. On e verra plus, selon les apparences, de* Monarchie Universelle; *& l'on ne doit pas souhaiter 'en voir. Si pendant un tems ces Monarchies se soutiennent par leur propre poids, elles ne ardent pas à être affaissées par le même poids. L'expérience l'a démontré; & l'illustre* Montesquieu *a donné l'analyse de cette démonstration dans un de ses excellens Ouvrages. Il aroît donc que l'union solide & durable des grandes Puissances produiroit un effet beau-oup plus avantageux, ou même conduiroit au but desiré.*

Mais le noeud de la difficulté ne demeurera-t-il pas toujours dans cette union? Elle se-a, j'en conviens, dans le cas des choses humaines, dont aucune n'est indestructible & inaltérable. Cependant il me semble, que les achéminemens à la Pacification constante de l'Eu-ope n'ont jamais eté plus marqués, ni les aspects plus favorables. Le progrès des connois-ances en tout genre a placé sur le Trône des Souverains, qui savent regner, & qui laissent ux Siècles futurs des leçons & des exemples, que les Siècles passés n'avoient point offerts. uelle époque a jamais réuni autant de Têtes tout-à-la-fois couronnées & pensantes, autant e Souverains, dont les uns possèdent à fond la théorie de toutes les parties de l'Administra-ion, & les autres l'etudient avec autant d'application que de succès? En fixant nos pre-niers regards sur notre grand Monarque, parce que c'est à lui que nous devons notre gloire & otre bonheur, & que d'ailleurs il jouït de la prérogative d'être le Nestor *de nos jours, uels caractères, quels talens, quelles vertus ne forment pas le Cercle de lumière le plus ra-ieux autour des augustes Noms de* JOSEPH *& de* CATHÉRINE, *de* LOUIS *& de* GUSTAVE! *r voici la conséquence que je tire de ces prémisses. Tant de Princes egalement éclairés & uissants, qui connoissent enfin les vraies sources de la félicité publique, qui ont en mains les oyens les plus efficaces de la procurer, qui sont remplis les uns pour les autres de la plus aute estime & de la plus sincère affection, ne s'immortaliseroient-ils pas par ce Monument nique dans son genre, par l'établissement de cette Paix, accompagnée de toutes les sanctions ui pourroient la rendre imperturbable? Semblables à la Divinité qu'ils représentent, ils 'ont qu'à* vouloir *& la chose aura son* être.

Quel ravissement, MESSIEURS, *si dans quelqu'une des Solemnités, qui suivront celle-ci, ous pouvions vous montrer ce magnifique fleuron ajouté au Diadème de* FÉDERIC!

Le Secrétaire-Perpétuël a ensuite rendu compte de ce qui regardoit les Prix à distribuër & es Questions à proposer. M. le Baron de *Zedlitz*, Ministre d'Etat, a lu un premier Mémoi-e, contenant des *Considérations sur l'état présent des Ecoles publiques & sur la possibilité de les endre plus analogues & plus utiles à la vie Civile.* Mr. *Formey* a terminé la Séance par l'Eloge le Mr. *Pott*, celèbre Chymiste.

De LISBONNE, *le* 20. *Mai*. La Proclamation de la Reine-Régnante s'est faite le 13. e ce mois sur la grande Place du Commerce, au milieu d'une foule immense de Peuple de out rang & avec tout l'appareil convenable à cette Cérémonie. Le Roi y a marché couvert, la gauche de la Reine, conformément au Réglement de la Succession à la Couronne fait en 139 par les Etats du Royaume, assemblés à *Lamego*. Le soir, il y a eu une Illumination énérale; mais ce jour seul a été donné aux Réjouïssances, à cause du grand Deuil que la Cour reprit le lendemain.

Le 11. l'Ambassadeur de *France*, le Nonce du Pape, & les Envoyés d'*Angleterre* & de *Sar-aigne*, ont eu chacun une Audience particulière de notre nouvelle Souveraine, à laquelle ils nt remis leurs Lettres de créance. Dans un travail qu'Elle avoit fait la veille, S. M. Très-

Fidèle avoit accordé différentes graces à plusieurs de ses Sujets: Elle a déclaré Duc de *Laf* Don *Jean* de *Bragance*, & Duc de *Cadaval* le Fils aîné du feu Duc de ce nom. Elle a a cordé aussi au Comte de *Vidiguiera* le Titre de Marquis de *Niza*, & aux Fils aînés du V comte de *Villanova da Cerveira*, & des Comtes de *Rezende*, de *Saint-Michel*, de *Redona* de *Saint-Laurent*, de *San-Payo*, & de *Villaflor*, le titre dont jouïssent leurs Pères. Le F aîné du Marquis *de Alorna* a été fait Comte *de Assumar*, & celui du Marquis de *Lavradi* Comte *de Avintes*. Don *Joseph* de *Portugal* a obtenu le titre de Comte de *Lumiares*; Do *Joseph Mascarenhas* celui de Comte *de Obidos*; & Don *Manuel de Alancastre* celui de Com de *Villanova*. Don *Salvador Correya* de *Saa* a été fait Vicomte *de Asseça*, & Don *Franço* de *Mendenza* Vicomte de *Barbazena*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 9 *Juin*.

Il est question d'un travail de M. le Maréchal de *Biron* avec le Roi & les Ministres de Guerre, pour faire dans la constitution actuelle du Régiment des Gardes *Françoises* pl sieurs changemens, qu'on dit être avantageux aux Officiers de ce Corps. Il paroît certain qu'au lieu d'un Séminaire d'Aumôniers pour les Troupes, (Projet, qui a causé de l'inqui tude au Parlement par rapport aux *Ex-Jésuites*, qu'on disoit devoir y être employés,) il va être établi un Collége pour la Noblesse dans les vastes Bâtimens de l'Ecole Royale Militaire qui ont coûté à l'Etat trop de dépenses pour rester inutiles; & que ce Collége sera tenu pa tels Instituteurs, que le Roi jugera à propos de choisir.

Un Projet peut-être encore plus important pour cette Capitale, où les Théatres sont un des principaux objets de l'attention publique, c'est l'établissement d'une seconde Salle de Comédie *Françoise*, pour donner de l'émulation aux Acteurs & même aux Auteurs, & pour remédier aux plaintes du Public, sur-tout à l'égard des premiers. On avoit cru, qu'à l'exemple de ce qui a eu lieu sous *Louis* XIV. la nouvelle Troupe porteroit le nom de *Comédiens d Monsieur*: Mais l'on apprend, que Mgr. le Comte d'*Artois* la prendra sous sa protection; & que ce Prince lui donnera une Salle dans l'Enclos du *Temple*.

De LONDRES, *le* 13. *Juin*. Le 7. de ce mois, il arriva encore des Dépêches au Bureau du Lord *Germain*, qui avoient été apportées par le Vaisseau *le Gascoyne*, arrivé à *Portsmouth* de la *Nouvelle-York*, d'où il étoit parti le 5. Mai. Les jours suivans, il s'est tenu plusieurs Conseils, auxquels tous les principaux Ministres ont assisté; & le 10. la Cour en a envoyé le résultat au Chevalier *Howe*: Il contient, dit-on, la Réponse à des Propositions, que deux Députés du Congrès ont remises à ce Général; mais, malgré les bruits d'Accommodement, dont on s'amuse de nouveau depuis quelques semaines, il est difficile de croire d'après toutes les circonstances, que ces prétenduës ouvertures de Paix aient la moindre réalité. Pour entretenir cependant la Nation dans ces douces espérances, l'on assure, "que les Mini-
,, stres n'ont jamais manifesté plus d'inclination qu'à présent à mettre fin à la funeste contesta-
,, tion; & que le Comte *Percy* aura l'honneur d'être le Héraut, qui portera aux *Américains*
,, l'Olive de la Paix." Il est vrai, que l'on est généralement persuadé aujourd'hui, qu'il sera très-difficile de subjuguer leur immense Continent par la voye des Armes. Un *Officier*, *revenu récemment de ce Service*, vient de publier une *Lettre à la Nation* Angloise, avec une Préface adressée au Chevalier *George Saville*, dans laquelle il passe en revuë les opérations militaires, qui ont eu lieu dans ce Pays; &, d'après une suite de faits, dont plusieurs n'ont pas encore été publiés, il tâche de prouver l'*impossibilité absoluë de réduire les Colonies & la folie de continuër la contestation*. Cependant ceux mêmes, qui veulent accréditer les assurances de Pacification, ajoutent, que le Lord *Percy* ne partira point, qu'après que la Cour aura appris le succès de l'ouverture de la Campagne. Il est d'autant plus certain, que le Général *Howe* a fait dès le mois d'Avril des dispositions pour l'entamer, qu'on a reçu Copie de quelques Résolutions du Congrès en date des 14. & 15. Avril, relatives à *l'invasion immédiate*, dont on y dit que *l'Etat de* Pensylvanie *est menacé*. Afin de mieux s'assurer de la Personne du Général *Lee*, Mr. *Howe* l'a fait transporter à bord d'un Vaisseau de guerre, pour y rester pendant l'absence des Troupes Royales de *New-York*. Ce Commandant a rendu le 21. du même mois une Proclamation, par laquelle il promet 200. Acres de terre à tout Bas-Officier & 50. à tout Soldat *Américain*, qui s'engagera sous ses Drapeaux.

ACTIONS; *Banque*, 133 & demi. *Indes*, 166 & demi. *Sud*, 93 & demi.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XLIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 20. Juin, 1777.

De la HAUTE-SILÉSIE, *le* 28. *Mai.*

LA Rivière de *Neifs*, qui prend fa fource dans le Comté de *Glatz*, & qu'on paffe fouvent à gué durant l'Eté, s'eft fi fubitement accruë par les fortes pluyes, tombées le 11. Mai & les trois jours fuivants, que fes eaux forties de leur lit ont ravagé tous les environs, & caufé aux Habitans de cette Contrée une perte très-confidérable. Pour donner iffuë au torrent dans la Forterefſe de *Neifs*, on a été forcé de détruire à coups de Canon les Eclufes, qui y avoient été conftruites à grands frais.

De PARIS, *le* 13. *Juin.*

Le Roi a pris le 9. de ce mois le divertiffement de la Chaffe. En voulant couper une branche d'arbre avec fon Couteau de chaffe, Sa Majefté fe fit une bleffure à la cuiffe, mais fi légère & fi peu dangereufe que *Monfieur* a entrepris le lendemain fon voyage. L'Empereur pourfuit le fien par les Provinces de ce Royaume en fimple Particulier. On mande de *Caën*, où il a paffé le 3. au foir, qu'aïant préféré d'aller encore 2. lieuës plus loin, ce Prince n'a trouvé au Village de *Villiers* pour tout Souper que du fromage moû, & pour Lit que de la paille, réception que fa frugalité & l'indifférence pour fes aifes lui auront cependant renduë très-fupportable.

Le 10 le Parlement, Chambres affemblées, a enrégîtré la Déclaration fuivante.

LOUIS, &c. Par notre Edit du mois de Mai dernier, nous aurions jugé à propos de pourvoir au fort des Eccléfiaftiques, qui ont été ci-devant de la Société & Compagnie des *Jéfuites:* Nous aurions, en ce point, fuivi l'efprit de juftice qui nous animera toujours, & fatisfait l'affection tendre que nous avons pour tous nos Sujets, & qui nous engage à donner en toute circonftance une attention particulière à ce qui intéreffe leur bonheur, ainfi que le bon ordre & la tranquillité dans nos Etats. L'extinction de la dite Société & Compagnie aïant été ordonnée par le Roi, notre très-honoré Seigneur & Aïeul, dans tous fes Etats, Pays, Terres & Seigneuries de fon obéiffance, par fon Edit du mois de Novembre 1764; le Régime de la dite Société & Compagnie aïant été aneanti dans tous les Etats *Catholiques* de l'*Europe*, par un concert unanime de toutes les Puiffances, il n'eft plus poffible qu'elle foit jamais rétablie. Les circonftances, qui avoient pu engager le feu Roi à différer de ftatuër d'une manière plus précife fur le fort des dits ci-devant *Jéfuites* n'exiftant plus, nous avons cru devoir fuivre la route que fa fageffe nous avoit tracée. Ces Eccléfiaftiques étant rentrés dans l'ordre des autres Eccléfiaftiques Séculiers de notre Royaume, nous avons jugé qu'ils devoient jouïr des mêmes avantages, & participer aux effets civils ainfi que tous nos autres Sujets. Nous avons cependant eftimé néceffaire de prendre encore de juftes précautions, afin de conferver le repos des Familles & d'éviter tout ce qui pourroit troubler l'ordre & la paix, que nous voulons maintenir dans notre Royaume. Notre Edit du mois de Mai dernier aïant été adreffé à notre Parlement, il auroit, le 13. du dit mois, en procédant à fon enrégîtrement, appofé,

sous notre bon plaisir, différentes modifications, que son zèle pour le bien de notre service lui a inspirees, mais que nous ne pouvons néanmoins laisser subsister en entier, attendu que quelques-unes sont directement opposées à nos volontés, exprimées par notre dit Edit, & qu'elles priveroient les dits Ecclésiastiques d'une partie des avantages, que nous avons reconnu qu'ils pouvoient, sans inconvénient, partager avec nos autres Sujets. Notre dite Cour les auroit obligés de *se retirer & de resider dans les Diocèses de leur naissance, si ce n'est dans le cas où ils pourroient posséder ailleurs des Benéfices*; elle les auroit *exclus des Canonicats & des Dignités dans les Eglises Cathédrales & Collégiales des Villes*, & leur auroit *interdit d'exercer aucunes fonctions publiques du Ministère dans les dites Villes*; elle auroit en outre ordonné, que *la soumission, exigée par l'Art.* VIII. *de notre dit Edit, contiendroit celle de maintenir & professer les Libertés de l'Eglise* Gallicane, *& notamment les 4. Articles de la Declaration du Clergé de 1682.* & qu'il seroit *envoyé à notre Procureur-Genéral des Expéditions des dites soumissions, pour être icelles deposées au Greffe de notre dite Cour.* Nous ne pourrions, sans blesser notre justice, permettre que des Ecclésiastiques fussent privés de la liberté de résider, du consentement de leur Evêque, dans tels des autres Diocèses, où il jugeroit à propos de leur permettre de résider, ni qu'il fût porté atteinte au droit des Ordinaires de donner ces permissions aux Ecclésiastiques de leurs Diocèses, en mettant ceux-ci dans l'impossibilité d'en profiter. Si, par des motifs de sagesse, nous avons cru devoir exclure les ci-devant *Jésuites* des Bénéfices à charge d'âmes dans les Villes, nous ne pouvons pas souffrir qu'ils soient exclus dans les dites Villes, au préjudice de notre volonté, des Dignités, Canonicats & Prébendes des Eglises Cathédrales & Collégiales, qui n'exigent que la résidence, & qu'ils peuvent posséder sans aucun inconvénient. Nous avons pensé, qu'il étoit de notre sagesse de leur interdire toutes fonctions relatives à l'éducation publique; mais nous ne pouvons permettre, que notre Cour étende cette exclusion au-delà des termes de notre Edit, d'autant que les Juges ordinaires ne peuvent être privés du droit de réprimer, suivant les Loix & Ordonnances, ceux qui abuseroient de leurs talens, & qui contreviendroient aux Loix du Royaume. A l'égard de la soumission de maintenir & professer les Libertés de l'Eglise *Gallicane*, & notamment les 4. Articles de la Déclaration du Clergé de 1682. nous avons estimé convenable de confirmer cette disposition de l'Arrêt de notre dite Cour, comme conforme aux Ordonnances des Rois, nos Prédécesseurs.

A CES CAUSES, *& autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre Conseil, & de notre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, nous avons par ces Présentes, signées de notre main, dit, déclaré, & ordonné; disons, déclarons & ordonnons, voulons & nous plaît, que l'Edit du Roi, notre très-honoré Seigneur & Ayeul, du mois de Novembre* 1764, *ensemble notre Edit du mois de Mai dernier, seront exécutés suivant leur forme & teneur. En consequence, & conformément à iceux, les Ecclesiastiques, mentionnes en notre dit Edit, pourront, ainsi que les autres Ecclésiastiques Seculiers de notre Royaume, résider hors du Diocèse de leur naissance, lorsqu'ils en auront obtenu la permission de leur Evêque; pourront posséder toutes Dignités, Canonicats & Prebendes, dans les Cathédrales & Collégiales, autres néanmoins que celles qui ont* charge d'ames, *ou dont les fonctions sont relatives à l'éducation* publique, *que nous leur avons interdit par notre dit Edit; pourront pareillement, avec la permission de l'Ordinaire, exercer les fonctions publiques du Ministère, à la charge par eux de se conformer, dans l'exercice des dites fonctions, aux Saints Canons, aux Loix du Royaume, & à nos Ordonnances: Voulons au surplus & nous plaît, que ceux des dits Ecclésiastiques, qui sont ou qui seront à l'avenir pourvus des Benéfices, dont la possession leur est permise par notre dit Edit, ou qui exercent ou voudront exercer dans la suite les fonctions de Vicaires dans les Paroisses de Campagne, ne puissent être maintenus ou mis en possession des dits Bénefices, ni exercer les dites fonctions, sans avoir préalablement fait leur soumission de se conformer à l'Edit du mois de Novembre* 1764, *ensemble à notre Edit du mois de Mai dernier & à notre présente Déclaration, & de maintenir & professer les Libertés de l'Eglise* Gallicane, *& notamment les* 4. *Articles de la Déclaration du Clergé de* France *de* 1682; *laquelle soumission ils seront tenus de passer dans la forme prescrite par l'Article* VIII. *de notre Edit du mois de Mai dernier, & dont il sera envoyé expédition à notre Procureur-Genéral, pour être deposée au Greffe de notre Cour. Si donnons en mandement, &c.*

Donné à VERSAILLES, le 7. Juin l'an de Grace 1777. & de notre Régne le quatrième. (*Signé*) LOUIS. (Et plus bas) *Par le Roi*, AMELOT.

L'Arrêt d'enrégîtrement est conçu dans les termes ordinaires, & ne contient aucune clause ni restriction.

M. l'Archevêque est parfaitement rétabli de sa dangereuse maladie. Aussi longtems qu'elle a duré, le Roi a envoyé deux fois par jour un Page pour prendre de ses Bulletins. L'Imprimeur du Prélat a terminé le dernier par ces Vers.

Le calme desiré vient remplacer l'orage;
Qu'un doux espoir renaisse & ranime les coeurs!
D'un avenir flatteur goûtons l'heureux présage!
Le Ciel rend au Troupeau le plus cher des Pasteurs.

SUITE des *Nouvelles* de LONDRES du 13. *Juin.*

Le Roi vient de disposer du Poste de Trésorier de la Marine, qui étoit resté vacant depuis la mort du Chevalier *Gilbert Elliot*; & il

en a résulté un changement dans les autres principaux Emplois sous le Miniſtère: C'eſt Mr. *Welbore Ellis*, qui a obtenu la première de ces Places fort lucrative, les ſeuls Appointemens ordinaires en étant de 2000. L. St. par an: Elle l'eſt moins cependant, que celle de Payeur-Général des Troupes, dont ſon Beau-Frère, le célèbre Mr. *Rigby*, eſt revêtu. Celle d'un des trois Vice-Tréſoriers d'*Irlande*, que rempliſſoit Mr. *Ellis* & dont les Appointemens ſont de 2500. L. St. par an, a été donnée à Mr. *Charles Townshend*, l'un des quatre Commiſſaires de la Tréſorerie, adjoints à Mylord *North*; & ce dernier Poſte, dont les Appointemens annuels ſont de 1600. Livres, a été conféré au Lord *Weſtcote*, Oncle du Lord *Lyttelton*. Mr. *Thomas de Grey*, Fils du Préſident de la Cour des *Communs-Plaids*, a été nommé un des Commiſſaires du Bureau des Plantations & du Commerce, à la place de Mr. *Whitshed Keene*, qui a donné ſa démiſſion; & Mr. *Henry Herbert* ſuccède à Mr. *de Grey* en qualité de Gentilhomme de la Chambre du Roi. Les places dans celle des *Communes* vaquant de droit, dès que ceux qui les rempliſſent acceptent quelque nouvel Emploi, Mrs. *Ellis* & *Townshend*, le Lord *Weſtcote*, & Mr. *Thomas de Grey* ſe trouvent dans le cas; mais l'on ne doute point, qu'ils ne ſoient ré-élus ſuivant l'uſage ordinaire, que quelques Ecrivains font regarder comme un des vices, qui ſe ſont gliſſés dans la Conſtitution. La démiſſion, que deux autres des principaux Employés ſous la Couronne viennent de donner de leurs Poſtes, fournira au Gouvernement les moyens de récompenſer quelques autres de ſes Adhérents les plus zélés. Ce ſont les Chevaliers *Jean Shelley* & *Guillaume Meredith*, l'un Tréſorier, l'autre Contrôleur de la Maiſon du Roi, Places de 1200. Livres d'Appointemens par an. On leur reproche de n'avoir pas été aſſez conſtans dans leur attachement au Miniſtère; le premier, pour ne point conſentir au payement des Dettes contractées par la Cour, aïant quitté la Chambre le 16. Avril avant qu'on levât les Voix, & le ſecond aïant témoigné de la répugnance aux meſures, que le Gouvernement continuë d'adopter à l'égard des *Américains*. En effet, le Chevalier *Meredith* s'étant ci-devant diſtingué comme l'un des Partiſans les plus éclairés du *Whiggiſme*, l'on fut étonné de le voir accepter, il y a peu d'années, une Place immédiatement dépendante du Miniſtère, & ſoutenir quelque tems une Adminiſtration, qu'on regarde comme contraire aux principes, qu'il avoit défendus juſqu'alors.

Le Comte *Percy*, en arrivant ici le 5. de ce mois, ſe rendit chez le Lord *Germain*, qui alla d'abord le préſenter au Roi à *Kew*. Sa Maj. le reçut très-gracieuſement & s'entretint près de deux heures avec lui. Le 11. ce Seigneur ſe rendit de nouveau en Cour; & après le Cercle il eut encore une longue Conférence avec Sa Majeſté, qui lui a demandé, dit-on, dans le plus grand détail des éclairciſſemens ſur l'état des affaires en *Amérique*; & l'on ajoute, que le jour, ſous lequel il les a repréſentées, ne donne guères l'eſpoir d'un promt ſuccès. Quant à ſon différend avec le Chevalier *Howe*, on le contredit, mais d'une manière ſi foible & ſi vague que d'autres le regardent comme très-réel. "Ce fut, „ diſent-ils, une mortification déjà très-gran- „ de pour ce jeune Général, fort actif & ai- „ mé du Soldat, de ſe voir éloigné pour une „ Expédition, où il y avoit peu d'honneur „ à acquérir: Cependant il obéit. Quelque „ tems après le Chevalier *Howe* manda 1350. „ Hommes de ſon Corps. Mylord *Percy* „ crut, qu'en ſe dégarniſſant ſi fort ſa défaite „ en cas d'attaque étoit certaine: Il envoya „ onze-cents Hommes: Le Commandant en „ chef lui écrivit une Lettre très-vive; & le „ jeune Comte répliqua, en demandant la „ permiſſion de retourner en *Angleterre*: Elle „ lui fut d'abord accordée; & en partant il „ réſigna le Commandement de *Rhode-Iſland* „ au Général-Major *Preſcot*." La Proclamation du Chevalier *Howe*, (*annoncée dans notre dernier* Supplément) eſt conçuë en ces termes.

De par Son Exc. le Chevalier GUILLAUME HOWE, *Chevalier du* Bain, *l'un des Commiſſaires du Roi pour la Pacification des Colonies, General & Commandant en chef de toutes les Forces de Sa Maj. dans celles qui ſont ſituées ſur l'O*céan-Atlantique, *depuis la* Nouvelle-Ecoſſe *juſqu'à la* Floride-Occidentale, *&c.*

Attendu que, pour ſupprimer d'autant plus promtement & plus efficacement la Rebellion dénaturée, qui ſubſiſte dans l'*Amérique-Septentrionale*, il a été jugé convenable de lever un nombre de Troupes *Provinciales*; ce qui fournira en même tems aux Sujets fidèles & bien diſpoſés de S. M. l'occaſion de coopérer à ſe délivrer eux-mêmes des maux, qui accompagnent l'Anarchie & la Tyrannie, & à rétablir les bénédictions de la Paix & du bon-ordre avec un Gouvernement juſte & légitime: Et, pour récompenſer la promtitude & le zèle, avec leſquels les fidèles Sujets de Sa Maj. ſont entrés dans les Corps, qu'on met actuellement ſur pié, ainſi que pour encourager encore davantage d'autres à ſuivre leur louable exemple; en conſequence & en vertu de l'autorité, qui m'a été donnée par Sa Majeſté, je promets

& je m'engage, " que toutes Perfonnes, qui fe ,, font déjà enrôlées ou qui s'enrôleront à l'avenir dans aucun des dits Corps *Provinciaux*, pour fervir deux ans ou durant la ,, préfente Guerre dans l'*Amérique-Septentrionale*, & qui continuëront d'y fervir fidèlement en conformité de leurs engagemens, ,, obtiendront, après avoir été réformés ou ,, congédiés, proportionnément à leurs Poftes ,, refpectifs, des conceffions des quantités fuivantes de Terreins vacants dans les Colonies, où leurs Corps auront été levés, ou ,, en telle autre Colonie que S. M. jugera à ,, propos; favoir, chaque Bas-Officier 200. ,, Acres, & chaque Soldat cinquante." Les dites Terres feront accordées à tels Bas-Officiers ou Soldats, qui s'adrefferont en perfonne pour les obtenir, par les Gouverneurs des Colonies refpectives, fans payer aucun Salaire ni Récompenfe, mais feulement à condition qu'à l'expiration de dix ans ces Terres feront fujettes au même Cens que les autres Terres fituées dans la Province, où elles auront été affignées, ainfi qu'à la même obligation de culture & d'amélioration.

Donné fous mon feing, au Quartier-Général à NEW-YORK, *le* 21. *Avril* 1777.

(Signé) GUILL. HOWE.

(*Et plus bas*) Par ordre de Son Exc.

(Signé) ROBERT MACKENZIE, *Secretaire.*

De LEIDE, *le* 18. *Juin.*

Il y a déjà deux à trois ans qu'on a parlé d'une vifite, que le Roi de *Suède* avoit deffein de faire à la Cour de *Pétersbourg*. Ce projet paroit avoir été différé d'année en année; mais enfin l'on ne peut plus douter, qu'il ne foit bientôt réalifé. La première Nouvelle nous en a été donnée par des Lettres de *Stokholm* du 3. Juin portant, " que le bruit s'y ,, étoit répandu, que le Camp de *Ladugard*, ,, dont l'ouverture devoit fe faire le lendemain, n'auroit point lieu; & que, quoique ,, la marche des Régimens ne fût pas encore ,, contremandée, ce bruit s'étoit accrédité, ,, parce que la Tente du Roi déjà dreffée avoit été détenduë. Quant à la raifon de ce ,, changement, l'on avoit vu arriver le 30. ,, Mai un Exprès de *Pétersbourg*; & le lendemain l'on avoit appris, que S. M. effectuëroit dans peu de jours fon voyage en ,, *Ruffie* depuis longtems projetté; qu'Elle le ,, feroit par eau & avec une Suite très-peu ,, nombreufe." L'arrivée du Général de *Trolle*, Commandant de l'Efcadre des Galères en *Finlande*, & plufieurs autres particularités, dont on venoit d'être informé, ne laiffoient plus guères d'incertitude à cette Nouvelle. Elle fe confirma presqu'en même tems par les Avis de *Varfovie* du 4. Juin & par ceux de *Hambourg* du 13. portant, " que S. M. *Suédoife* partiroit pour *Petersbourg* vers la fin ,, de Juin ou le commencement de Juillet; ,, & que cette Nouvelle, à laquelle on ne s'étoit point attendu, avoit occafionné bien ,, des raifonnemens." Enfin des Lettres de *Pétersbourg* du 20 Mai annoncent, " que le ,, Baron de *Nolcken*, Envoyé-Extraord. de la ,, Cour de *Stokholm*, avoit notifié à S. M. & ,, à L. A. Impériales, que le Roi, fon Maître, arriveroit dans le courant de Juin à ,, *Pétersbourg*." Les mêmes Avis de cette dernière Ville ajoutent, que Madame la Grand'-Duchefle fe trouvoit enceinte, Nouvelle qui y avoit répandu une joie auffi vive que générale.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XLIX.
De Leide, le 20. Juin, 1777.

Nous annonçames dans notre *Supplément* du N°. XLVI, d'après quelques Avis de l'*Amérique*, un nouveau Plan d'opérations, qu'on disoit que le Chevalier *Howe* alloit entamer, en faisant remonter la Baye de *Chesapeak* jusqu'à l'embouchure de la *Susquehanna* à une partie de ses Forces, pour entrer en *Pensylvanie* du côté du *Maryland*, tandis qu'une Division de la Flotte *Britanique* tâcheroit de forcer l'entrée de la *Delaware*, & que le reste de l'Armée feroit des démarches pour passer ce Fleuve & attaquer la *Pensylvanie* du côté des *Jerseys*. Ce Projet semble ne pas être sans quelque réalité. Une Lettre, apportée par le Paquet-bot, *le Mercure*, en parle en ces termes: *Le Général se dispose à faire embarquer un Détachement de 2500. Hommes, pour remonter la Baye de* Chesapeak *jusqu'à la* Tête d'Elk, [Head of Elk, *endroit au fond de la Baye de* Chesapeak, *où se rencontrent les limites des Provinces de* Maryland, *de* Pensylvanie, *& des Comtés sur la* Delaware,] *afin de faire une diversion de ce côté.* —— *Mylord* Howe *a envoyé trois Frégates dans la* Delaware, *qui ont pénétré jusqu'à* Newcastle [*Capitale du Comté le plus* Occidental *des trois Comtés, situés à l'embouchure de ce Fleuve:*] *Il se promet d'embarrasser extrêmement par cette disposition les* Américains, *vu qu'aucun Vaisseau ne peut aller à* Philadelphie, *ni en venir, sans tomber en mains de ces Frégates.* Une Lettre, d'une date encore plus récente, confirme la première. " Le rapport (y est-il dit) que je vous ai fait de l'Expédition, que le Général *Howe* a projetté de „ faire, en remontant la Baye de *Chesapeak*, étoit fondé: Toute l'Artillerie est déja embarquée; & l'on continuë les autres préparatifs pour ce voyage. L'on ne suppose point ici „ (à *New-York*,) que *Philadelphie* en soit l'objet, puisque les deux Partis s'accordent à penser, „ que la possession de cette grande Ville, peu susceptible de défense, ne produiroit presque „ rien de décisif pour la suite de la Campagne; mais l'on croit que l'Armée, en débarquant „ au fond de la Baye, marchera directement vers *Lancaster*, [Capitale du Comté de ce nom, „ séparé de celui de *Philadelphie* par le Comté de *Chester*,] & vers les autres Villes principales dans le coeur de la *Pensylvanie*, où le Congrès a ses Magasins les plus importans." C'est sur ces dispositions que le Parti Royaliste fonde les plus belles espérances: Elles ont fourni à la *Gazette* de *New-York* du 21. Avril l'Article suivant.

Trois Vaisseaux de guerre sont entrés dans la Delaware, *& ont jetté l'ancre à la hauteur de l'Isle de* Reedy, [*un peu au-dessous de* Newcastle, *vis-à-vis de* Salem *dans la* Jersey.] *Cette Nouvelle a jetté tout le Parti Rebelle à* Philadelphie, *le Congrès à leur tête, dans le trouble le plus extrême. On a aussi-tôt répandu des Billets, pour supplier le Peuple de s'assembler sous les armes contre les Troupes de son Souverain; mais il l'a refusé: Il commence à voir la bassesse & la trahison de ses Conducteurs; & il croit, qu'il est plus que tems de penser à lui-même. Quelques gens de la* Nouvelle-Angleterre *& d'autres, qui n'appartiennent point à la Province (de* Pensylvanie,) *ont tenté de brûler la Ville, & y ont effectivement mis le feu en deux endroits; ce qui a porté les* Quakers *& les autres Habitans à monter la garde toutes les nuits.* —— *Nous apprenons, que Dimanche 13. Avril il a été distribué des Billets dans la Ville de* Philadelphie, „ *avertissant tous les Habitans mâles depuis l'âge de 16. jusqu'à 60. ans, de s'assembler à un certain jour, & de prendre les armes pour défendre la Ville contre les Troupes du Roi, sous peine* „ *que ceux qui n'obéiroient point à cet ordre, seroient mis en prison.*" *Nous apprenons aussi, qu'il n'est permis à aucun Habitant d'avoir chez lui plus de Provisions à la fois, qu'il ne lui en faut pour quinze jours; &, à l'effet d'empêcher qu'on ne contrevienne à cette défense, il a été établi des Inspecteurs dans chaque Quartier.* ——

On reconnoît dans cet Article le style du Nouvelliste de *New-York*, qui trop souvent fait peu d'honneur à son Parti. Cependant, quelqu'exaggérés que soient ses rapports, ceux qu'on vient de lire ne paroissent pas destitués de tout fondement. Un Particulier, venu de *New-York* à bord du *Gascoyne*, dont nous annonçames l'arrivée dans notre dernier *Supplément*, assure, " qu'à son départ il venoit d'entrer dans le Port quatre Bâtimens, deux de *Philadelphie* „ & deux de *Connecticut*, avec un nombre d'Habitans de tout rang, qui s'en étoient retirés; „ que trois Vaisseaux avoient remonté la *Delaware* & bloqué l'Isle de *Reedy*, de sorte que rien „ de ce qui alloit à *Philadelphie* ou en venoit par ce Fleuve ne pouvoit leur échapper; „ qu'il n'étoit resté dans cette dernière Ville qu'un Committé de six Membres, les autres s'é-

„ tant rendus en lieu de fûreté, &c. " Ce récit & les assurances, que le même Particulier y ajoute, du dégoût où le Peuple de *Philadelphie* étoit à l'égard de la Guerre, portent, il est vrai, des marques assez visibles de prévention; mais la situation critique, où l'on se trouve dans cette dernière Ville, se vérifie par le jugement du Congrès même, déclaré dans deux Résolutions, dont voici la Traduction.

En Congrès, le 14. Avril, 1777. *Attendu que l'Etat de* Pensylvanie *est menacé d'une invasion immédiate, & que par l'ajournement des Assemblées, revêtuës tant du Pouvoir législatif que de l'Autorité exécutrice de la dite République, il est impossible de mettre immédiatement en exécution différentes mesures de la dernière importance, non-seulement pour la sûreté de cette République, mais aussi pour le bien-être général des* Etats-Unis: *En conséquence il a été résolu:*

Qu'il est du devoir indispensable du Congrès de veiller à tout ce dont l'omission ou la négligence pourroit avoir des conséquences extrèmement préjudiciables au bien-être des *Etats-Unis*, jusqu'à ce que les Pouvoirs législatif & exécutif de la République de *Pensylvanie* puissent reprendre l'exercice régulier de leurs fonctions respectives: Que Son Exc. le Président du Conseil exécutif & suprème de la République de *Pensylvanie* sera incessamment requis de convoquer les Assemblées revêtuës des dits Pouvoirs, afin de poursuivre les mesures propres à la défense de cet Etat: Qu'il sera établi un Committé de trois Membres du Congrès pour conférer avec le Président & tels autres Membres du dit Conseil qu'on pourra assembler, ainsi qu'avec le Bureau de la Guerre de l'Etat de *Pensylvanie*, & les Délégués du même Etat au Congrès, sur la manière qu'ils jugeront la plus convenable pour exercer l'Autorité publique durant le recès de la Chambre d'Assemblée & du Conseil, afin qu'on puisse l'adopter immédiatement, après qu'elle aura été approuvée par le Congrès.

Les Membres, nommés pour former ce Committé, sont Mrs. S. Adams, Dewer, *&* R. H. Lee.

Extrait des Minutes. (*Signé*) Charles Thomson, *Secrétaire*.

En Congrès, *le* 15. *Avril.* Le Committé, établi par le Congrès le 14. Avril, pour conférer avec le Président & les Membres du Conseil exécutif & suprème de la République de *Pensylvanie*, le Bureau de la Guerre du dit Etat, & les Délégués qui le représentent au Congrès, concernant la manière la plus convenable d'exercer l'Autorité publique durant le recès du Conseil & de l'Assemblée, a rapporté, " qu'en conformité des ordres du Congrès sus-mentionnés, „ il s'est tenu une Conférence, à laquelle ont assisté Son Exc. *Thomas Wharton*, *Jun.*, Président du Conseil exécutif & suprème; de la part du Bureau de la Guerre, Mrs. *Owen Bidule*, „ Président, *Joseph Dean*, *Richard Bache*, & *Jean Shee*; Délégués au Congrès pour l'Etat „ de *Pensylvanie*, Mrs. *Robert Morris*, *Jaques Wilson*, *Daniel Roberdeau*, & *George Clymer*: Et, en qualité de Committé du Congrès, Mrs. *Sam. Adams*, *Richard H. Lee*, & „ *Dewer*: Que, dans la dite Conférence, il a paru clairement aux Membres, que l'Autorité „ exécutrice de la République de *Pensylvanie* est incapable de s'employer aucunement avec une „ efficacité proportionnée à la crise actuelle; & qu'il est de l'importance la plus extrême, que „ tout pouvoir, toute force quelconque soient mis en oeuvre, pour co-opérer à la conservation „ de cet Etat, avec laquelle les Libertés & la prospérité de tout le Corps sont si intimément „ liées. " D'après cette considération, à l'instance & à la prière particulière du Président du Conseil suprème & exécutif, ainsi que du Bureau de la Guerre de l'Etat de *Pensylvanie*, le Committé demandoit, qu'il lui fût permis de recommander au Congrès les Résolutions suivantes:

Que le Président du Conseil exécutif & suprème de la République de Pensylvanie, *avec autant de Membres du dit Conseil qu'on pourra assembler, le Bureau de la Guerre, & (dans les cas concernant la Marine) celui de l'Amiraute du dit Etat, exercera dans la présente conjoncture critique des affaires toute Autorité nécessaire pour procurer la sûreté de cet Etat, jusqu'à ce qu'on puisse convoquer les Assemblées, revêtuës du Pouvoir exécutif & législatif de la République de* Pensylvanie: *Qu'il sera recommandé sérieusement par le Congrès, ainsi qu'il recommande par la Présente, au bon Peuple de* Pensylvanie, *de se soumettre de bon coeur à l'exercice d'une Autorité, qui est indispensablement essentielle à la conservation des Vies, des Libertés, & des Biens d'eux, de leurs Familles, & de leur Postérité: Que l'Officier, commandant les Forces* Continentales *en cette Ville, donnera toute l'assistance possible pour mettre à exécution toutes les mesures, qui lui seront récommandées par l'Autorité sus-mentionnée: Que le Congrès concourra cordialement avec elle, pour faciliter toute mesure, qu'on jugera utile à la sûreté de cet Etat.*

Le Congrès, aiant pris en considération le Rapport ci-dessus, a résolu " d'y donner les mains „ & d'agréer les Résolutions, qui y sont proposées. " (*Signé comme la Résolution précédente.*)

Quelque flatteuse que soit la perspective que donnent les Avis mentionnés ci-dessus, la réduction absoluë de l'*Amérique* n'en est pas plus certaine. Une Lettre de *New-York*, en date du 2. Mai, reçuë par *le Gascoyne*, s'en explique en ces termes.

Les Feuilles de cette Ville sont farcies de Récits concernant le succès, que nos Troupes ont eu dans l'Expédition à Danbury *au* Connecticut; *mais elles s'impriment sous la direction du Général, & par conséquent on nous cache la vérité autant qu'on peut. Ce qu'il y a de certain est qu'un grand nombre de Soldats & quelques Officiers, partis d'ici pour cette Expedition, ne sont pas revenus.*

*Ils ont donc été tués ou pris ou ils ont déserté. On a défendu aux Soldats de parler ; mais il règne quelque chose de morne sur tous les visages. Il est entré en Ville plusieurs Chariots pleins de blessés. D'après tout ce que je vois, il semble que notre Général commence à croire, que toutes les Forces, que l'*Angleterre *peut nous envoyer, sont insuffisantes pour subjuguer l'*Amérique. *Nous avons des Provisions en abondance, reçuës récemment de* Corke ; *mais nous sommes forcés à ne vivre que de nos Salaisons; ce qui a causé le scorbut à une grande partie de l'Armée. Je vous envoye celle-ci secrettement par un Matelot, dont je me suis fait l'Ami; car il n'est pas permis de faire partir d'ici des Lettres, avant qu'elles n'aient été examinées, afin qu'il ne parvienne en* Angleterre *d'autre Nouvelle que ce qui est approuvé par le Général.*

A en juger par cette Lettre, la perte des Troupes Royales à l'Expédition de *Danbury* a été plus considérable, qu'il n'est dit dans celle du Capitaine *Hutchinson* ou dans le Récit de la *Gazette* de *New-York* (*insérés l'Ordinaire dernier.*) Elle s'accorde à cet égard avec la Relation, que donne de cette affaire le *Journal de Connecticut*, & dont voici la fin.

Le 28. à 9. heures du matin, environ 500. Hommes se trouvèrent rassemblés à ce Pont (de *Sagatuck*,) y compris partie de deux Compagnies du Bataillon d'Artillerie du Colonel *Lamb*, avec 3. Pièces, aux ordres du Lieutenant-Colonel *Oswald*; une Pièce de campagne avec partie de l'Artillerie de *Fairfield*; 60. Hommes de Troupes *Continentales*; & trois Compagnies de Volontaires de *New-Haven.* Avec ces Forces les Généraux *Arnold* & *Silliman* prirent poste à environ deux miles au-dessus du Pont. Bientôt après que l'Ennemi eut paru, son Arrière-Garde fut attaquée par le Colonel *Huntington*, commandant un Parti de 500. Hommes, qui envoya au Général *Arnold* pour avoir des Instructions ainsi qu'un Officier pour l'assister: Le Général *Silliman* fut chargé de cette commission. L'Ennemi, voyant nos Troupes avantageusement postées, fit halte; & après quelque pause il fila sur la gauche, & passa à gué la Rivière de *Sagatuck*, trois miles au-dessus du Pont. Le Général *Arnold*, observant ce mouvement, ordonna à tout son Corps de marcher droit au Pont, pour attaquer l'Ennemi en flanc, pendant que le Général *Silliman* entameroit en même tems l'Arrière-Garde: Mais l'Ennemi, en faisant toute la diligence possible, avoit dépassé le Pont du côté de *Fairfield* avec le gros de son Corps, avant que nos Troupes pûrent arriver. Le Général *Silliman*, voyant qu'il étoit impossible d'atteindre l'Ennemi dans sa route, se rendit au Pont. Lorsque le tout fut formé, les Troupes marchèrent en deux Colonnes, l'une avec deux Pièces de campagne sur la droite de l'Ennemi, l'autre sur la gauche. Il s'ensuivit une Escarmouche fort vive & un feu d'Artillerie durant près de 3. heures. L'Ennemi aïant gagné la Hauteur de *Compo*, l'on fit plusieurs tentatives pour le déloger, mais sans effet. Aïant débarqué un nombre de Troupes fraiches pour couvrir son embarquement, il s'effectua peu avant le coucher du Soleil, leva immédiatement l'ancre, & fit route à travers le Détroit pour *Huntingdon* dans l'*Isle-Longue.*

On ne peut fixer exactement notre perte, vu qu'on n'en a pas encore dressé l'Etat: On l'estime à 60. tués ou blessés. Au nombre des premiers sont un Lieutenant-Colonel, un Capitaine, quatre Subalternes, & le Dr. *David Atwater* de cette Ville, qui est fort regretté par tous ceux qui le connoissoient. Parmi les blessés sont le Colonel *Jean Lamb*, de l'Artillerie; *Anar Bradley* & *Timothée Gorham*, Volontaires de *Whitehaven*, mais non mortellement. On juge, que la perte de l'Ennemi est plus du double de la nôtre; & nous leur avons fait une vingtaine de Prisonniers.

Le Particulier, arrivé par *le Gascoyne*, dont nous avons parlé ci-dessus, a rapporté, qu'on avoit appris à *New-York*, que le Général *Wooster* & le Colonel *Lamb* étoient morts de leurs blessures.

De STOKHOLM, *le* 3. *Juin.* Avant-hier, le Comte de *Kaunitz-Rittberg*, Envoyé-Extraordinaire de la Cour de *Vienne*, a eu ses Audiences de congé de L. M. & de la Famille Royale, pour se rendre avec le même Caractère à *Pétersbourg.*

La clôture du Tournoi à la Place d'*Adolphe-Frédéric* s'est faite aujourd'hui: Les Chevaliers, divisés en deux Quadrilles de douze, l'une aïant pour chef le Roi, l'autre le Duc de *Sudermanie*, y ont paru magnifiquement vêtus à l'antique, le premier jour & aujourd'hui armés de pié en cap, la visière baissée; Vendredi, à la manière *Bourguignone*, & hier à l'*Espagnole.* Ils se sont tous distingués par leur force & leur adresse. L'Ecuyer Baron *Ralamb* a remporté hier le Prix proposé par la Reine pour la Course à la Bague, & consistant en une Tabatière d'or, enrichie de Brillans & évaluée à mille Ecus. Les fonctions de Juges ont été remplies par les Sénateurs Comtes *Horne*, *Gyllenstierna*, *Bielke*, & *Fersen.* Les Dames y ont paru en Robe de Cour, & les Commandeurs des Ordres dans leurs Habits de Cérémonie. Quoique le nombre des Spectateurs ait été extraordinairement grand tous les quatre jours, M. le Grand-Statthalter avoit pris des arrangemens si sages, qu'il n'est arrivé aucun accident.

De LA POLOGNE, *le* 6. *Juin.* On écrit de *Varsovie*, que le 3. de ce mois il y est arrivé un Exprès de *Constantinople* avec des Dépêches importantes, qui furent d'abord remises devant le *Conseil-Permanent*; & encore le même jour on expédia un autre Exprès avec la Réponse à ces Dépêches. *Numan-Effendi*, nommé Envoyé du *Grand-Seigneur* à notre Cour, con-

tinuë son voyage à petites journées, parce qu'il attend en route sur différents Points des Instructions ultérieures de la *Porte*.

Quoique les espérances de la durée de la Paix entre cette dernière Puissance & la *Russie* se soient raffermies depuis quelque tems, il est cependant certain, que les mouvemens, qu'on voit faire à leurs Troupes, ne les autorisent point. Le Corps d'Armée *Russe*, entré dans ce Royaume, s'approche de la *Moldavie*. Les *Russes* se sont emparé de tous les Bateaux, qu'ils ont pu trouver sur le *Dniester* au-dessous de *Kaminiec*, & les retiennent sur la rive gauche du Fleuve. Un Détachement de Troupes *Ottomanes* a passé le *Danube*, pour renforcer les Garnisons de *Choczim* & de *Bender*.

De HAMBOURG, *le* 13. *Juin.* Suivant des Lettres de *Vienne*, les Habitans du Marquisat de *Moravie*, qui ont déclaré leur attachement à la Religion *Protestante*, passeront par ordre de la Cour en *Hongrie*, où ils pourront librement professer leurs sentimens, & être employés avec utilité à peupler les Contrées, qui s'y trouvent encore incultes & désertes.

De BOLOGNE, *le* 3. *Juin.* Après les saignées, qui ont été faites au Pape, *Sa Sainteté* s'est trouvée beaucoup soulagée & rétablie au point de pouvoir assister le 29. Mai à la Procession du *Sacrement*. Depuis ce jour, Elle prend tous les après-midi son exercice ordinaire d'une promenade à cheval.

Les affaires, qui font le plus de bruit dans ce Pays, finissent souvent d'une manière presqu'insensible, sur-tout lorsque la ci-devant Société y est intéressée. Il y a quatre mois, que tous les Papiers d'*Italie* étoient remplis de détails, concernant les Procédures sevères au sujet d'un Imprimé, dans lequel on attaquoit la légalité de l'élection de *Clément* XIV. & par conséquent celle de *Pie* VI. pour prouver la nullité de l'extinction de cette Compagnie. On paroissoit préparer le sort le plus rigoureux aux Auteurs, Imprimeurs, & Distributeurs de ce Libelle. Aujourd'hui l'on apprend, que les Srs. *Marozzi*, Père & Fils, qui l'avoient imprimé, ont été remis en liberté, & qu'il leur a été permis de retourner à *Forli*, leur Patrie, sur ce qu'ils ont produit un Ordre du feu Cardinal *Torreggiani*, qui, en qualité de Secrétaire du *St. Office*, leur enjoignoit de le publier. Cependant l'*Ex-Jésuite Picol*, qu'on en a dit l'Auteur, est encore en prison à *Ravenne*.

De VERSAILLES, *le* 11. *Juin.* Mgr. le Comte d'*Artois* est arrivé hier au soir ici dans la meilleure santé de retour du voyage, qu'il a fait dans les Ports de la *Brétagne*: Il a été reçu à *Brest*, à *Nantes*, à *la Rochelle*, & à *Rochefort*, avec les marques de la plus vive joie tant de la part du Corps de la Marine que des Habitans en général. Ce Prince a séjourné le 7. chez M. le Duc de *Choiseul* à *Chanteloup*.

De LEIDE, *le* 19. *Juin.* La Cour de *Madrid* vient de faire publier la Relation de la prise de l'Isle de *Ste. Cathérine*: C'est la même que celle qui a été insérée dans un *Supplément* à la *Gazette* de *France*, à l'exception de peu de circonstances. (*Nous les renvoyons à l'Ord. prochain, ainsi que les Nouvelles du* Portugal.)

FIN du PROGRAMME *de la Société des Sciences de* HAERLEM.

Dans la même Séance du 21. Mai, la Société a proposé, pour y repondre avant le 1. Janvier 1780. cette Question: *Quels sont les moyens les plus propres & les plus promts pour rendre meilleurs l'esprit, le coeur & les moeurs des Gens d'une basse condition tant dans les Villes qu'à la Campagne, particulièrement pour les encourager & les accoûtumer à plus d'assiduité au travail?* Et du *Fonds particulier*, assigné par un de MM. les Directeurs, (suivant l'Annonce insérée dans le *Programme* de 1773.) elle propose, pour y répondre avant le commencement de 1779. la Question: *Quelle est la véritable nature des Brouillards, qu'on appelle en* Hollandois, Zeevlammen? *Quels effets produisent-ils; & quels sont les meilleurs moyens d'en prévenir les suites fâcheuses?*

La Société, se flattant d'avoir rendu des services à la Patrie, pendant les *vingt-cinq* ans de son existence, a résolu de signaler de nouveau son zèle pour le bien public, en essayant de faire servir une Branche de son Corps uniquement à l'encouragement & à l'avancement du *Commerce*, de l'*Agriculture*, des *Manufactures*, des *Pêches*, &c. dans notre République & les Colonies qui en dépendent, par la promesse & la distribution de Prix à ceux qui se seront distingués pour l'un ou l'autre de ces objets. Ceux qui voudront contribuer à cette entreprise, fourniront chacun deux Ducats de *Hollande* par an. La Société publiera dans peu à ce sujet un *Programme* détaillé, contenant le Plan de cette institution & une invitation à tous les vrais Amis de la Patrie pour y prendre part. Quant aux Questions, proposées les années précédentes & dont l'époque pour être répondues n'est pas encore échuë, nous renvoyons nos Lecteurs aux Extraits des Programmes, insérés dans les *Supplémens* des Nos. 46. & 47. 1775. & 46. 1776.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO L.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 24 Juin, 1777.

De MADRID, *le* 29. *Mai.*

LE Lieutenant-Colonel Don *Feliz de Muzquiz*, Aide-de-Camp du Lieutenant-Général Don *Pedro de Cevallos*, est arrivé ici de *Buenos-Ayres*, avec la Nouvelle de la prise de l'Isle de *Sainte-Cathérine*, sur la Côte de l'*Uraguay*, dont la Garnison *Portugaise* a été faite Prisonnière de guerre. La Cour vient de publier la Relation de cette Expédition.

Comme cette Relation Espagnole *est la même que celle qui a été publiée dans la* Gazette *de* France, *à l'exception de quelques peu de particularités qu'elles contiennent réciproquement l'une plus que l'autre, nous extrairons seulement ici les augmentations, que nous trouvons dans la première.*

„ *Elle commence par dire, que Sa Majesté* Catholique *avoit résolu de faire revendiquer par ses Armes les Pays, que la Nation* Portugaise *avoit occupés* de vive force *dans* l'Amérique-Méridionale, *& de se procurer en même tems une satisfaction proportionnée aux insultes, qui avoient été faites* en pleine Paix *au Territoire, aux Troupes, & au Pavillon de* l'Espagne; *qu'à cet effet Elle avoit donné à Don* Pedro de Cevallos *le Commandement des Troupes, destinées à ces deux objets, laissant au jugement de ce Général d'employer ces Forces dans tels parages & en telle manière, qu'il croiroit les plus convenables, pendant que S. M. avoit confié son Escadre au Marquis de* Casa-Tilly. "

„ *Après ce Préambule, qui paroit annoncer des opérations ultérieures, la Relation entre dans le détail de la descente à l'Isle de* Ste. Cathérine: *Elle porte à* 5. *Vaisseaux de ligne*, 3. *grandes Frégates, &* 4. *Bâtimens plus petits, l'Escadre* Portugaise, *qui cherchoit à se placer dans la Baye de* Garupas; *& elle ajoute,* " *qu'en conséquence de cette découverte il fut résolu d'aller droit à ces Forces Navales, pour les re*connoître. "

„ *Telle étant l'expression de la Relation* Espagnole, *il paroît que la Cour de* Madrid *a évité d'attribuër à ses Forces les premiers actes d'hostilité. Après avoir parlé ensuite du nombre des Troupes* Portugaises *dans l'Isle, elle rapporte les premières voyes de fait en ces termes.* " *Sur ce qu'il fut détaché une Chaloupe de l'Escadre* Espagnole *pour reconnoître & sonder la plage de la Terre-ferme au Côté du* Nord, *le Château de* Ste. Croix *lui tira un coup de Canon à balle, & envoya une Barque armée en guerre pour lui donner la chasse. Un de nos Chambequins accourut à la défense de la Chaloupe: Le Fort lui tira cinq coups à balle; & il lui répondit par le même nombre.* " *Ensuite la Relation dit, que d'abord après le débarquement, qui se fit la nuit du* 23. *Février* sans opposition, *le Général envoya au Gouverneur de l'Isle un Manifeste, dans lequel il exposoit* les justes motifs, qui avoient engagé le Roi à

l'autoriſer à ces opérations. *Tandis que l'Armée marcha le jour ſuivant pour occuper le Camp de* Canas-Viejas, *le Vaiſſeau* le Septentrion, *ſuivi de deux Bombardes, ſe poſta à la demi-portée du Canon de* Punta-Groſa, *&* toute l'Eſcadre *étoit à la voile pour s'approcher de ce Fort. La nuit du 24. à environ trois heures & demie du matin, le Fort tira 5. coups de Canon, & ceſſa enſuite ſes décharges jusqu'à ce qu'on vît un grand globe de feu s'élever, cauſé par l'exploſion d'un Barril de poudre, qui ſauta. C'eſt à cet accident, ainſi qu'aux mouvemens des* Eſpagnols, *que la Relation attribuë la* conſternation, *qui fit abandonner aux* Portugais *le Château avec tant de précipitation, & leur fit évacuër l'Iſle le 25. pour paſſer ſur la Terre-ferme, qui, ſelon la Relation, en eſt éloignée de 240. braſſes.*

Le Roi a été ſi ſatisfait de la conduite de Don *Pedro de Cevallos* & du Marquis de *Caſa-Tilly* en cette occaſion, que S. M. a élevé le premier à la Dignité de Capitaine-Général de ſes Armées, & qu'Elle a accordé au ſecond la Clef de Gentilhomme de ſa Chambre avec entrée. Ces deux Commandans avoient été préalablement revêtus à leur départ, l'un de la qualité de Vice-Roi & Capitaine-Général des Provinces ſur la Rivière de *la Plata*, & de Commandant-Général des Armées dans ce Pays; l'autre, de Commandant-Général des Forces Navales dans l'*Amérique-Méridionale*. Le Colonel Don *Vincent Imperiali* a été déclaré Brigadier des Armées: Don *Feliz de Muzquiz*, Porteur de la Nouvelle, a été avancé au grade de Colonel; le Capitaine Don *Pedro Rodriguez de la Buria* à celui de Lieutenant-Colonel; le Capitaine de Frégate Don *Fernando Daoiz* à celui de Capitaine de Vaiſſeau; & les Lieutenans de Vaiſſeau Don *Fernando Rodriguez Valcarcel* & Don *Louis Ballabriga* à celui de Capitaines de Frégate.

De Paris, *le* 16. *Juin.*

La *Gazette* de *France* de ce jour parle du voyage de l'Empereur pour la première fois depuis ſon départ de la Capitale. " M. le Comte de *Falckenſtein* (y eſt-il dit) arriva à *Dol* en *Brétagne*, le 3. de ce mois, vers les dix heures & demie du ſoir; & le lendemain matin, dès cinq heures, tous les Habitans entouroient la Maiſon, où repoſoit ce Voyageur illuſtre. Lorsqu'il vint à paroître, ſon air de popularité, comparé avec ſa grandeur réelle, excita une admiration, qui ne peut s'exprimer. A ſept heures, il partit pour *St. Malo*. Il viſita cette Place dans la matinée du 5. & ſe remit en route pour *Breſt*. "

L'affaire du Comte de *la Luzerne* & de Mr. de *la Maugerie*, qui dure depuis douze ans, & pendant laquelle ils ont été alternativement déclarés l'un & l'autre innocent & coupable de trahiſon, à l'occaſion de leur Duël près de *St. Lo* en *Normandie*, ſe reveille. Les Requêtes de l'Hôtel, Tribunal auquel elle a été renvoyée en dernière inſtance, a rendu, les quatre Sémeſtres aſſemblés, un Arrêt qui ordonne, " que, conformément aux Décrets ,, originairement décernés contre le Sr. de ,, *la Luzerne* & *Noël*, ſon Domeſtique, & ,, contre le Sr. de *la Maugerie*, le 2. Avril ,, 1765. ils ſeront tenus de ſe rendre à la ,, Conciergerie du Palais à *Paris*, pour être ,, jugés en dernier reſſort. " Mr. de *la Maugerie*, appellant de celui du Parlement rendu en 1770, a déjà obéi à Juſtice en ſe conſtituant Priſonnier.

Il s'eſt imprimé récemment une Critique des opérations de Mr. *Necker*, Directeur du Tréſor Royal, particulièrement de la dernière Loterie Royale; mais, comme l'Auteur, (qu'on dit être Mr. *Peliſſeri*, *Génévois*, connu par quelques Ouvrages économiques & de finance,) a paſſé dans cet Ecrit les bornes de la décence, il vient d'être mis à *la Baſtille*.

Un autre Imprimé, qui a paru ces jours-ci, c'eſt une *Seconde Lettre de M. le Comte de *** à M. ***, Préſident au Parlement de Paris*: Elle ſert de ſuite à la première, dont il a été rendu compte (*dans les Supplémens des* Nos. 28 & 35.) Le but principal en eſt de prouver, que les modifications, ajoutées par le Parlement à l'Edit du mois de Mai, n'en étoient que le développement. D'un autre côté, l'on a répandu un Ecrit, intitulé *Lettre d'un Evêque François*, & aiant pour objet de démontrer la nullité du Bref d'extinction. L'une & l'autre de ces Brochures ſont directement contraires à l'Art. X. du dit Edit, " qui ,, défend expreſſément tous Ouvrages concer- ,, nant la ſuppreſſion de la Société, impoſant ,, un ſilence abſolu ſur ce qui la concerne. " Le ſoi-diſant Baron de *Goſtraux*, dont les prétenduës découvertes avoient donné lieu à la Dénonciation du Préſident de *Corberon*, concernant les démarches des *Jeſuites* & de leurs Affiliés à *Lyon*, (*ainſi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* No. XXXII) a été mis au Château d'*If* près de *Marſeille*, ſur ce qu'il a avoué avoir été banni de ſa Patrie pour des faits, qui certainement ne le rendent pas un Témoin trop digne de foi.

Depuis qu'on a adopté à la Cour les Portraits en Buſte, dont la reſſemblance eſt d'autant plus frappante qu'on y met des yeux, qui imitent parfaitement les naturels, & qui ſe

ont par l'Emailleur *Auzou*, cette mode, comme d'ordinaire, a gagné la Ville. L'Empereur même a bien voulu se prêter à ce qu'on fit ainsi son Buste pour la Reine. Des Artistes, admirant la tête mâle & forte de Mr. *Franklin*, veulent aussi le faire connoître à l'*Europe*, & vont sans cesse le solliciter à cet effet à *Passy*, où il réside plus qu'à *Paris*. Comme cet illustre *Américain* l'est autant par sa Science, ses Ecrits, & ses découvertes sur l'Electricité, que par les services qu'il rend à sa Patrie, on a mis ces Vers, d'un esprit Républicain, au bas de son Portrait.

Le voilà ce Mortel, dont la rare industrie
Au Tonnerre imposa des Loix !
Il est beau d'asservir la Nature au Génie :
Il est plus beau de triompher des Rois.

De LONDRES, *le* 17. *Juin.*

Le Roi a nommé le Comte de *Carlisle* Trésorier de sa Maison, à la place du Chevalier *Jean Shelley*, qui s'est démis de cette Charge; & le 13. ce Seigneur prit en cette qualité séance au Conseil-Privé, ainsi que le nouvel Evêque de *Londres*. Le Lord *Westcote*, Mrs. *Ellis*, *Ch. Townshend*, *de Grey*, & *Herbert*, dont les places au Parlement étoient devenues vacantes, comme aïant accepté des Emplois sous la Couronne, ont tous été ré-élus, ainsi qu'on l'avoit prévu; & ils se trouveront par-là en état de rendre dans cette Assemblée Nationale de nouveaux services au Ministère.

Les Pièces, qui demandoient une insertion immédiate, nous aïant empêché les deux Ordinaires derniers de continuer l'Extrait des Débats dans la Chambre des *Seigneurs* le 30. Mai; nous les poursuivrons aujourd'hui & dans nos Feuilles suivantes, à mesure que nous pourrons lui ménager de la place, (*ainsi que nous l'avions promis dans notre* Gazette N°. XLVI.)

Le Comte *Gower*, Président du Conseil, fut le premier du Parti Ministériel, qui répondit au Lord *Chatham*. Il dit, " qu'il étoit obligé de s'opposer à sa Proposition, par plusieurs motifs aussi pressans que fondés; en premier lieu, parce qu'elle attaquoit la conduite de la Nation, & condamnoit, de la manière la moins convenable, les *mesures*, auxquelles le Parlement & la Nation avoient donné leur aveu depuis plus de dix ans; que d'ailleurs elle étoit conçue en *termes* si *vagues*, qu'il étoit impossible de discerner, quel genre de mesures elle comprenoit sous la dénomination générale de *griefs*; si Mylord *Chatham* y comprenoit aussi celles, dans lesquelles il avoit eu lui-même une part si brillante & si distinguée, ou seulement celles qui les avoit suivies ou précédées. "

En cet endroit le Comte de *Chatham* l'interrompit pour déclarer, que, sous le nom de *griefs accumulés*, il comprenoit *tout ce qui s'étoit fait en Parlement*, *relativement à l'Amérique*, *depuis* 1763. Après cet éclaircissement, Mylord *Gower* continua son Discours: Il dit, " qu'il avoit dû le demander, parce que les Seigneurs du Parti opposé étoient eux-mêmes fort divisés entre eux; qu'ils avoient distingué autrefois entre *taxation interne* & *taxation externe*; que Mylord *Chatham* même avoit ci-devant insisté sur cette difference, tandis qu'à present il desapprouvoit *tout le système* de mesures, poursuivies à l'égard de l'*Amerique* depuis la conclusion de la Paix; mesures dans lesquelles sa propre conduite devoit donc être comprise. Sa Proposition n'avoit de plus rien de *neuf*; elle n'etoit qu'une repétition de ce que lui-même & deux Ducs de son Parti avoient dit en d'autres tems sur le même sujet; &, à moins que la Chambre n'eût *changé de sentiment*, il ne voyoit aucun motif de ne la pas rejetter aujourd'hui comme ci-devant: Quant à lui, il ne trouvoit aucun prétexte tant soit peu plausible, pour que la Chambre pût *changer de sentiment*. Le même objet restoit toujours en contestation. " Ce n'est pas (dit-il) une *misérable Taxe sur le Thé*, comme Mylord l'a représenté, une insulte particulière, un seul acte de violence ou de sédition, qui a été le véritable fondement de la contestation actuelle: Ce n'est pas de telle Taxe, de tel acte, du redressement de tel grief unique, qu'il est question, mais de la Suprématie de ce Pays & de la Dépendance subordonnée de l'*Amérique*: Ce n'est pas un seul acte de législation qu'elle nous dispute, mais notre droit de *l'obliger dans tous les cas quelconques*. On a beaucoup appuyé, dans les débats concernant cette matière, sur ce que *les* Américains *offroient de se soumettre à nos Loix de Navigation. Laissez-les taxer soi-même*, a-t-on dit; *vous assurerez par-là à la Patrie de grands avantages Commerciaux, & vous tirerez d'eux un Revenu actuel très-considérable, sans la peine de le percevoir*. Mais, MYLORDS, justement le contraire est manifeste. Les *Américains* nient, que nous ayons le droit de *faire des Loix* pour eux, & par consequent aussi des *Loix de Commerce*. En vain parle-t-on de Droits, qu'on ne pourroit exercer qu'au bon plaisir de ceux, qui devroient se soumettre à leurs effets. D'ailleurs, dans toutes les Requêtes, Mémoires, Rémontrances ou Déclarations publiques de quelque Corps revêtu d'autorité dans aucune partie de l'*Amerique*, ils ont toujours mesuré soigneusement leurs expressions, & évité à dessein de lâcher aucune promesse de *se soumettre à nos Règlemens de Commerce & de Revenu*: Ils ont subtilement tracé une ligne entre notre *droit* actuel de *régler leur Commerce* & une promesse de se soumettre à l'*operation* de tels Actes de notre Pouvoir législatif, qui pourroient être faits pour le régler, *provisionnellement & jusqu'à ce qu'ils auroient eu le tems de juger de leurs effets*; reserve qui réduit la concession à rien, puisqu'elle exclut tout effet véritable & essentiel de

„ la dépendance & de la subordination, c'est-à-„ dire, *la soumission positive & directe au* „ *Pouvoir légalement établi & exercé con-* „ *formément à la Constitution.*"

Après avoir répondu ainsi à la première partie du Discours de Mylord *Chatham*, le Comte *Gower* passa à la seconde, concernant la conduite de la *France* dans la crise actuelle: Il jetta du ridicule sur le changement, qu'on remarquoit dans les prophéties de l'*Opposition* concernant une Guerre avec cette Puissance: " Il dit, qu'il y avoit peu de fond à faire sur des opinions, dont on changeoit si aisément, qu'on prenoit, qu'on défendoit, qu'on abandonnoit, qu'on contredisoit, le tout à mesure que les circonstances des Débats du jour l'exigeoient. L'idée, que le Lord *Chatham* avoit présentée sur la conduite de la *France*, étoit selon lui la plus *extraordinaire*, la plus *extravagante* qu'il eût jamais entenduë. " Voilà (dit-il) „ comme ce Seigneur raisonne. *Si nous con-* „ *quérons* l'Amérique, *nous la conquérerons* „ *pour la* France. *Si la* France *se joint à* „ *l'*Amérique *contre nous, & que celle-ci* „ *triomphe, l'*Amérique, *quoique triomphan-* „ *te, sera cependant conquise & deviendra* „ *une Province ou Dépendance de la* France; „ *&, soit que nous ne conquérions pas ou que* „ *nous soyons nous-mêmes conquis, l'*Améri-„ que *est toujours perduë pour l'*Angleterre, „ *& tombera en mains à nos Ennemis &* „ *Rivaux.*"

L'excursion, que le Comte *Chatham* avoit faite sur les vuës de la *France*, aïant été suivie d'un retour à l'objet principal, le Lord *Gower* y revint pareillement. L'*Amérique*, selon lui, avoit eu en vuë l'*Indépendance* dès le commencement; l'évènement l'avoit mis hors de doute; & rien ne tendroit si efficacement à couronner les desseins des Colons Rebelles d'un succès complet, que de consentir à quelque Proposition que ce fût, qui conduiroit directement ou par ses conséquences à céder le Pouvoir suprème de ce Pays, avant qu'il n'eût été préalablement reconnu en principe & qu'on ne s'y fût soumis en effet. " D'ailleurs, (dit-il) quand même je n'aurois pas d'autre objection à celle du Lord *Chatham*, que *la peinture qu'elle présente aux Nations Etrangères de notre prétenduë foiblesse Nationale & de la situation desespérée de nos affaires*, cette raison seule suffiroit pour que j'y donnasse ma négative la plus cordiale, puisque ce seroit inviter nos Ennemis Etrangers à profiter de *notre épuisement*, de *notre détresse*, de *la division de nos Conseils*, si on leur apprenoit ces *vuës d'une ruine prochaine*, *dont la* Grande-Brétagne *seroit menacée par l'effet des hostilités malheureuses & fatales d'une Guerre Civile & dénaturée.*

Il vient encore d'arriver trois Vaisseaux partis de *New-York* vers la mi-Mai; savoir, *l'Ulysse*, *l'Anne-Marie*, & *la Polly*, entrés l'un le 8. à *Clyde* en *Irlande*, le second le 13 à *Portsmouth*, & le troisième le 15. à *Douvres* Quoique des Lettres de quinze jours antérieures de date, apportées par le Paquet-bot *l. Mercure*, aient déjà parlé des préparatifs, que le Chevalier *Howe* faisoit pour une Expédition, l'on s'en occupoit encore à *New-York* lors du départ de ces Vaisseaux. Ils n'ont d'ailleurs rien apporté de nouveau, si ce n'est quelques détails ultérieurs concernant l'Expédition de *Danbury*, & des bruits vagues de Propositions faites par le Congrès. (*Nous parlerons de ces objets dans le* Supplément.)

*** La Cour d'Amirauté à *Londres* aïant porté Sentence contre deux Vaisseaux *Américains*, qui viennent d'être amenés en *Angleterre* par leurs Equipages, & les dits Vaisseaux aïant été jugés appartenir au Roi, Sa Majesté, tant par l'effet de sa bonté Royale que pour récompenser la fidélité & l'amour patriotique de ces braves gens, a ordonné, que les deux tiers de la valeur des dits Vaisseaux & de leur Cargaison, montant ensemble à une Somme très-considérable, soient partagés entre les Equipages des Vaisseaux respectifs. On assure de plus, que, si dans la suite il arrive que quelque Vaisseau prétendu Etranger, chargé d'Armes & de Munitions de guerre, de quelque espèce que ce soit, pour les Rebelles en *Amérique*, soit amené par son Equipage en quelque Port de S. M. *Britanique*, & que le dit Vaisseau ou sa Cargaison soit pareillement confisqué au profit du Roi par la Cour d'Amirauté sus-dite, il n'y a nul doute que dans ce cas-là S. M. ne fasse présent à l'Equipage de tout ce qui peut lui en revenir. Quels motifs pour les Matelots *Anglois*, qui ont été débauchés à l'emploi des Rebelles, de retourner au Service de leur Roi & de la Patrie.

ACTIONS; *Banque*, 133. *Indes*, 166 & demi. *Sud*, 94 & trois quarts.

Les Porteurs respectifs des Obligations à la charge de L. M. Imp. R. & Apostolique, *négociées sur hypothèque de Vif-Argent, de Cuivre, & d'Obligations sur la Banque de* Vienne, *ainsi qu'à la charge du Prince de* Nassau-Saarbruck *sur le Comté d'*Ottweiler, *sont avertis, que Mercredi 2. Juillet* 1777. *l'on commencera chez Mrs.* VERBRUGGE *&* GOLL *à* AMSTERDAM *à payer la demi-année d'Intérêts, qui écherra le* 1. *Juill. prochain; ce qu'on continuëra tous les Mécredis.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO L.

De LEIDE, *le* 24. *Juin*, 1777.

DEPUIS le commencement de la rupture entre la *Grande-Brétagne* & ses Colonies, le bruit d'une réconciliation a été souvent répandu, & aussi souvent démenti par l'évènement: Jamais néanmoins ne s'est-il soutenu si longtems & n'a-t-il été débité d'un ton si affirmatif qu'à présent. Les Lettres de *Londres* du 17. Juin en sont remplies. "Les *Américains* (y est-il dit) commencent à penser sérieusement à la Paix, à mesure que le danger approche: Il y a beaucoup à espérer des ouvertures d'Accommodement, faites depuis peu de la part du Congrès: Le Général *Lee* a fort contribué à le disposer à la réconciliation; & ses bons offices à cet égard lui mériteront son pardon. Le Conseil du Cabinet, qui s'est tenu le 12. au Bureau du Lord *Suffolk*, & auquel tous les Grands-Officiers de l'Etat ont assisté, a délibéré sur ces Propositions jusques près de minuit; & tous les Membres du Conseil-Privé, qui sont liés avec le Ministère, ont été invités à assister aux Conférences, qui se tiendront sur le même objet. On assure même positivement aujourd'hui (17. Juin,) qu'il est arrivé avis par la voie d'*Irlande*, que les Préliminaires sont réglés, & que l'on est convenu d'une Suspension d'Armes, jusqu'à ce que les Frères *Howe* aient reçu des Instructions sur les conditions définitives de la Pacification: On doute pourtant de l'authenticité de cette Nouvelle."

Pour mettre nos Lecteurs mieux à portée de l'apprécier, nous insérerons ici une Lettre, écrite par un *Américain* présentement en *Europe*, & dont on nous a envoyé Copie: En voici la Traduction.

J'apprens, MON AMI, que les Emissaires *Britaniques* s'évertuënt à faire courir dans vos Quartiers les bruits d'un Accommodement entre le Congrès & la *Grande-Brétagne*: Ils le font également ici. Depuis longtems je suis convaincu, qu'il n'y a chose si étrange qu'ils n'entreprennent, bruit si incroyable auquel ils ne donnent cours, pour parvenir à leurs fins. Les derniers Avis authentiques qu'on a, soit de la part du Congrès ou de la *Nouvelle-York*, ne passent guères le 10. Avril. Alors il n'y avoit pas l'ombre d'un Accommodement. La seule ouverture, qu'on eût faite, aboutit à une insinuation, de la part du Général *Lee*, du desir qu'avoit le Chevalier *Howe* de renouër avec le Congrès, pour tâcher d'en venir à un Traité; ouverture, à laquelle le Congrès avoit répondu, qu'*il ne vouloit ni conférer ni traiter aussi longtems qu'on ne reconnoîtroit point l'*Indépendance *de l'*Amérique.

En voila assez pour faire voir, combien peu de fond il y a à faire sur de pareilles assertions. —— MON CHER AMI! j'ai vu arriver des choses si extraordinaires, si peu prévuës, j'ai vu des conduites si étranges, qu'il n'y a presque plus rien qui m'étonne: Et néanmoins, s'il arrivoit, que les deux Peuples en Guerre s'accommodassent, tandis que le Congrès auroit encore la plus foible espérance de secours étranger, ma surprise, je l'avouë, seroit extrême. Cependant, s'il est vrai, comme on le soutient positivement, que le Ministère *Britanique* soit assuré, que *les* Etats-Unis *ne seront soutenus par aucune Puissance* Européenne *dans leur Projet d'Indépendance*, & si l'on peut porter le Congrès à le croire aussi, où est l'Homme qui puisse être surpris de voir en ce cas les *Américains* prêter l'oreille à des conditions avantageuses & entrer en composition, plutôt que de se hazarder plus longtems à lutter contre la plus formidable Puissance de l'*Europe* & contre ses Alliés, sans espoir d'avoir, de leur côté, des Amis qui les avouent & les soutiennent? Ou plutôt ne seroit-ce pas étonnant, qu'ils continuassent une guerre, que personne ne se soucieroit d'appuyer? —— Mais, avec tout cela, je connois trop bien mes Concitoyens & les principes qui les animent, pour penser qu'ils s'accommodent jamais à des conditions au-dessous de l'*Indépendance*, quoique sûrement tout autre Peuple, dans la même situation, accepteroit les offres qui leur ont été faites.

N'imputez point à vanité ce que je viens d'avancer: Je suis bien éloigné de vouloir exalter ma Nation aux dépens de toutes les autres. Mais nous sommes un Peuple neuf, aïant certaines notions tout-à-fait nouvelles, ou si longtems oubliées, si peu préconisées, si ce n'est dans les spéculations de quelques Philosophes, qu'il est difficile & peut-être impossible de nous comparer avec quelque autre Peuple que ce soit. Une raison dégagée de préjugés & le simple sens commun mettront le petit nombre en état de juger: La foule, à son ordinaire, s'en rapportera à l'évènement. Je ne me mêle volontiers ni de décider ni de prédire; mais je veux bien, au hazard de perdre tout mon crédit, vous assurer, qu'*il n'y aura aucun Accommodement quelconque*, ou, s'il s'en faisoit un, que *la Guerre en* Europe *en seroit la conséquence*: Et je laisse penser à ceux des Politiques, qui craignent d'offenser la *Grande-Brétagne*, tandis que l'*Amérique* seule occupe *plus que ses forces naturelles*, quelle seroit la chance d'une Guerre avec elle, si elle étoit en Paix, en bonne intelligence, ou même en Alliance avec l'*Amérique*. On a souvent fait peur au Monde de la prétention d'une grande Maison à la *Monarchie Universelle*; l'*Angleterre* s'est épuisée pour s'y opposer & pour s'engager dans des Alliances, qui devoient mettre en état (pour me servir de l'expression ridicule & inintelligible de certains Politiques)

de *tenir en équilibre la Balance des Puissantes Européennes:* Mais permettez à un *Américain* de dire son sentiment sur ce sujet; il pourra du moins vous amuser.

Depuis le tems que, par une suite du Système féodal qui prévalut en *Europe*, tous les Seigneurs sont devenus Souverains, jusqu'à notre époque, le nombre des *Royaumes* & autres *Puissances indépendantes* a constamment diminué. Remontez de trois Siècles; comptez les diverses Puissances qui existoient alors; comparez-les à ce qui en reste aujourd'hui; jettez un coup d'oeil en avant; & vous conclurez, que le tems n'est peut-être pas loin, où toutes ces *Parties* se réuniront enfin en un seul *Tout.* Il ne se passe pas de Génération, pas de Guerre, que l'on n'en voye anéantir ou plutôt engloutir quelqu'une.

Mais dans quel point cet *Empire Universel* paroit-il vouloir se concentrer en *Europe?* Sera-ce dans la Maison de *Bourbon?* J'assure que non, toute formidable qu'elle est par ses liaisons & ses Alliances dans le *Sud.* Mais j'ose présager que, si la *Grande-Bretagne* s'accommode & se lie avec les *Etats-Unis*; si, par conséquent elle se rend maitre du *Nouveau-Monde*; si elle se met en possession des trésors inépuisables des *Indes-Orientales*, en s'emparant des affaires de ces Contrées, comme elle le pourra en 1780. lorsque la Chartre de la Compagnie laissera, à son expiration, & Territoire & Commerce à sa disposition; si elle resserre de plus en plus son Alliance déjà trop étroite avec la *Russie*; j'ose, dis-je, présager, & il est aise de prévoir, " que la ,, *Grande-Brétagne*, l'*Amérique*, & la *Russie* unies commanderont non-seulement à l'*Europe* ,, mais au Monde. "

La *Russie*, ainsi que l'*Amérique*, est un Etat nouveau, qui s'élève avec une rapidité surprenante: Sa consommation de Manufactures *Britaniques*, & ses retours en matières crues, croissent dans une progression, qui approche de celle des exportations & importations *Americaines*. Si tous ces objets alloient se concentrer en *Angleterre*, les richesses & la puissance de ce Royaume seroient sans pareilles dans les Annales du Monde. Enorme *Colosse*, un pié appuyé sur la *Russie*, l'autre affermi sur l'*Amérique*, elle *chevaucheroit* (pour me servir de l'expression de *Shakespear*) *votre pauvre Europe*; & les Puissances, aujourd'hui les plus fières, *obligées à ramper entre ses jambes, seroient l'une après l'autre réduites en poudre.* Vous souriez de ma prophetie! Mais observez, qu'elle n'est que conditionnelle. Je crains moi-même, qu'elle n'ait le sort de tant d'autres; qu'on n'y ajoute foi, qu'on ne l'entende bien, qu'après que l'événement l'aura justifiée. Semblable à mes bons Prédecesseurs du vieux tems, qui se mêlèrent de prophetiser des évènemens désagréables, je m'efforce de prévenir celui-ci, s'il est possible; car mon desir, le voeu de mon coeur, ma passion sera toujours, que l'*Amérique* soit à jamais exempte des intérêts & des liaisons politiques de l'*Europe*, autant que la Nature l'a déja séparée de cette partie de la Terre; & que le Commerce seul, libre, amical & indépendant, forme le noeud qui nous lie avec elle.

Quoique cette Lettre fasse penser, que l'*Amérique-Unie* ne reçoit aucun secours avoué par les Gouvernemens d'*Europe*, il est cependant plus que vraisemblable, qu'elle a des liaisons avec cette partie du Monde. La *Gazette* de *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*, en date du 2 Avril, nous apprend, que *l'Oriflamme*, Frégate de 40. Canons, & un Chebec de 18. y étoient arrivés la veille de *St. Malo*, chargés de salpêtre, de dragée, de haches d'armes, & d'Habits pour l'Armée Provinciale: Ils avoient été achetés, par quelques Particuliers *Américains* actuellement en *France*, pour le compte du Congrès. La *Gazette* de *New-York* du 21. Avril rapporte, que le Capitaine *Hammond*, commandant *le Roebuck* de 44. Canons, avoit attaqué le 12, à la hauteur du Cap *Hinloopen*, un Vaisseau de 24. Canons, allant de *France* à *Philadelphie* avec un chargement de Poudre, &c. qu'après quelques décharges ce Vaisseau avoit sauté; que tout ce qui étoit à bord avoit péri. Mr. de *Vaux*, Colonel au Service *Américain*, ayant fait le 28. Avril une chûte de cheval à deux miles de *Morris-Town*, s'est blessé si dangereusement qu'il en est mort quatre jours après.

De PÉTERSBOURG, *le* 27. *Mai.* Depuis que la Cour est à *Czarsko-Zélo*, le Conseil s'y assemble régulièrement tous les Lundis & les Jeudis il tient ses Séances en cette Résidence. Le Prince de *Lobkowitz*, Envoyé-Extraordinaire de la Cour de *Vienne*, a eu le 18. de ce mois ses Audiences de congé de l'Impératrice & de L. A. Impériales.

De STOKHOLM, *le* 6. *Juin.* Samedi dernier, le Roi déclara en Cour, qu'il avoit résolu de faire un voyage à *Pétersbourg*, & que son départ étoit fixé au 9. de ce mois. Sa M. sera accompagnée du Sénateur Comte *Ulric Scheffer*, Président de la Chancellerie, & du Sénateur Comte *Posse*, qui a résidé plusieurs années en qualité d'Envoyé-Extraordinaire du Roi en *Russie*. Outre ces deux Seigneurs, sa Suite ne consistera qu'en deux Chambellans, le Premier-Secrétaire, le Premier-Médecin, & un fort petit nombre de Domestiques. Elle fera le trajet jusqu'à *Aberförs* en *Finlande* sur le Chebec *le Biörn-Jarnsida*, que montera pendant ce tems le Général de *Trolle*, Commandant de l'Escadre des Galères, avec un Détachement des Gardes du Corps: Ce Chebec sera escorté par deux Galères jusqu'à *Aberförs*, où S. M. s'embarquera sur l'un de ces Bâtimens, qui la transportera à *Pétersbourg*. On croit, qu'Il

sera de retour ici vers la fin de Septembre. Ce Voyage a fait contremander les ordres, qui avoient été donnés à notre Garnison, de former de nouveau cette année un Camp dans les environs de cette Capitale; & l'on a rapporté ici toutes les Tentes, qui étoient déjà dressées. Le Camp de *Scanie* n'aura également pas lieu; & le Duc de *Sudermanie*, qui devoit s'y rendre, restera ici, pour commander pendant l'absence du Roi.

Les Lettres de *Christinehaven* nous apprennent, que, malgré la fureur des flammes, l'on est parvenu à sauver l'Eglise & les autres Bâtimens publics, à l'exception de l'Hôtel de Ville & de celui du Poids, du terrible Incendie qui a mis en cendres le 25. Mai la plus grande partie de cette Place, célèbre par son Marché de fer: Il a duré 12. heures. Les Habitans ont éprouvé la charité la plus active de la part de ceux des endroits voisins.

De VIENNE, *le* 11. *Juin.* L'Electeur de *Trèves* & la Princesse *Cunegonde* de *Saxe*, sa Soeur, ont passé le 6. par cette Ville, pour rendre une visite au Duc de *Saxe-Teschen*, leur Frère, qui a été indisposé, mais qui est actuellement en convalescence, après deux saignées qu'on lui a faites. L'Impératrice-Reine, qui a aussi été quelques jours à *Presbourg*, en revint avant-hier au Château de *Schönbrunn.*

A l'occasion de quelques Chariots, chargés d'Espèces d'or & d'argent, qui sont arrivés ici depuis peu sous une forte Escorte militaire, l'on a appris que l'on a déjà commencé à rebâtir la Ville de *Cremnitz*, détruite par le dernier incendie.

De FRANCFORT, *le* 18. *Juin.* On écrit de *Vienne*, que le Général d'*Althan* en est parti, pour aller rétablir la tranquillité en *Moravie.* Les Paysans, qui y ont fait paroître de l'inquiétude, sont, dit-on, des restes des anciens *Frères Moraves*, peu instruits des Dogmes du *Luthéranisme.* L'affaire ne semble pas importante: Cependant, selon quelques Avis, plusieurs de ces Mécontens quittent leur Pays, pour aller s'établir dans la *Prusse-Orientale.*

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 17. *Juin.*

Le Comte de *Buckinghamshire*, Vice-Roi d'*Irlande*, aïant envoyé ici par un Exprès les Dépêches, qui avoient été apportées de *New-York* à *Clyde* par le Bâtiment *l'Ulysse*, le Lord *Germain*, qui s'étoit rendu le 9. de ce mois à sa Terre de *Stoneland* au Comté de *Sussex*, revint d'abord en Ville sur l'avis qu'il en eut, & se rendit à *Kew*, pour remettre au Roi ces Dépêches, arrivées le 12. au soir. Un Messager reçut en même tems ordre de se tenir prêt à partir pour *Portsmouth*, où le Gouvernement tient depuis peu un Bâtiment constamment en état de faire voile dans le moment pour l'*Amérique.* Aujourd'hui, il est encore arrivé au Bureau du même Ministre des Lettres du Général *Howe*, apportées par le Vaisseau, *le Sceptre-Royal*, entré à *Corke* en *Irlande.* Les Troupes *Britaniques* n'avoient pas encore quitté *New-York* le 14. Mai. Environ 2000. Hommes étoient à bord des Bâtimens de transport destinés, à ce que l'on croyoit, pour aller brûler de nouveau quelques Magasins. Une Lettre de la même Ville, du 11. Mai, s'énonce en ces termes. *Le Général* Howe *se trouve encore ici; mais, tous les préparatifs étant presqu'achevés, il entrera en Campagne dans 5. ou 6. jours. L'on a apprêté 170. Bateaux, qui peuvent être transportés en Chariots à 4. Chevaux, & un grand nombre de plus petits, que 2. Hommes sont en état de porter, & qui sont construits de façon à pouvoir se joindre & former un Pont de Bateaux, sur lequel nous nous proposons de passer la* Delaware. *Les Vaisseaux & les Frégates ont aussi ordre de se tenir prêts pour une Expédition secrette. L'on croit généralement, que la Flotte remontera la* Delaware, *pour faciliter les opérations de l'Armée.* On a publié ici une longue Lettre, datée de *New-York* le 15. Avril, & contenant la Relation de la croisière du Commodore *Hotham*, qui commande les trois Frégates, stationnées à l'embouchure du Fleuve que nous venons de nommer. Parti de *Rhode-Island* le 13. Janvier, il avoit croisé quelque tems sur la Côte de *Virginie*, où il avoit même fait une descente. *Le Preston*, Vaisseau de 50. Canons qu'il montoit, y échoua le 23. Février; mais les Frégates, *le Phœnix* & *la Brune*, étant arrivées heureusement à son secours, il fut remis à flot. Le Scorbut, qui régnoit avec fureur à bord du *Preston*, & dont le Commodore *Hotham* étoit lui-même malade, l'avoit obligé à quitter ce Navire, pour arborer son Pavillon à bord de *la Daphné*, Frégate de 20. Canons, & à renvoyer *le Preston* à *New-York*, où il débarqua à son arrivée cent de ses Matelots & 45. Marines, tous extrêmement malades du Scorbut.

Par les mêmes Bâtimens de transport, on a reçu des éclaircissemens ultérieurs sur l'Expédition de *Danbury.* Suivant une Lettre, apportée par le Vaisseau *l'Anne-Marie*, cette Expédition a été plus malheureuse qu'on ne l'a d'abord rapporté, les Listes des différents Corps aïant prouvé, qu'il y avoit eu beaucoup de tués & de blessés, & un nombre d'égarés. Les Provinciaux Royalistes ont, dit-on, le plus perdu, parce qu'ils ne sont pas si bien disciplinés

que les Troupes regulières. D'autre part, il y a eu un grand carnage parmi les *Américains*, fur-tout à la dernière charge faite par le jeune Major *Stuart*. Un Avis, qu'on affure être authentique, donne fur cette affaire des détails, qu'on n'a pas encore vus. Les voici.

Le Général *Howe* aïant été informé, que Mr. *Washington* avoit quelques Magafins très-confidérables dans *Cortlandt's-Manor*, [partie *Septentrionale* de la Province de la *Nouvelle-York*,] il voulut les détruire, comme le moyen le plus efficace de mettre l'Ennemi à l'étroit pour l'ouverture de la Campagne. L'objet étoit important, mais il échoua dans l'exécution. Mr. *Howe* fit d'abord remonter la Rivière de *Hudfon* à un Détachement, qui n'effectua rien: Il envoya ensuite le Gouverneur (à préfent Général) *Tryon*, avec deux mille Hommes, dont 500. étoient des *Ecoffois* & des *Irlandois*, qui avoient joint le Général *Howe* depuis fon arrivée à *New-York*: il fit remonter la Rivière *Orientale* à ces Troupes. Elles débarquèrent à *Norwalk*, & marchèrent fans oppofition jusqu'à *Ridgefield* & *Danbury*, où le Général *Howe* avoit eu avis que les *Américains* avoient formé deux gros Magafins, tirés de leurs amas principaux dans *Cortlandt's-Manor*. Cette information fut trouvée *fauffe*; car, lorsque le Général fe fut avancé jusqu'à *Ridgefield* & *Danbury*, il ne put découvrir rien de ce qui reffemble à un *Magafin*, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à une quantité de Rum cachée dans un Bois. Les Tonneaux furent défoncés. Dans quelques Maifons, tant à *Danbury* qu'à *Ridgefield*, on trouva du Sucre, du Rum, &c. A l'effet de les détruire le plus promtement poffible, on mit immédiatement le feu à toutes ces Maifons: Les malheureux Habitans n'eurent pas le tems de fauver le moindre de leurs Meubles ou autres Effets. En deux endroits les flammes furent fi rapides, qu'une Femme & deux Enfans furent brûlés dans une feule Maifon; & que dans une autre la Femme d'un Soldat *Provincial*, fes deux Enfans & fa Mère, périrent également au milieu du feu. Il eft d'autres particularités de cette Expédition, fur lesquelles l'excès même de leur horreur impofe le filence. Les *Américains* n'aïant point de Troupes dans l'une ni l'autre de ces Places, elles furent presqu'entièrement confumées. Après qu'on eut achevé leur déftruction, il fut réfolu de retourner aux Vaiffeaux; mais la Milice *Américaine*, qui obfervoit les mouvemens des Troupes Royales fur la Rivière de *Hudfon*, aïant eu avis de la marche à *Danbury* & *Ridgefield*, fe hâta d'aller au fecours de ces Villes. Elle arriva trop tard pour être d'utilité à leur conservation; & en conféquence elle fe contenta de gagner, par une marche forcée, les deux flancs de la route, par laquelle les Troupes Royales devoient fe retirer vers leurs Vaiffeaux. Il s'enfuivit une efpèce de Combat de retraite, dans leqel l'on fouffrit beaucoup des deux côtés. On pourra juger en quelque façon du feu qui fut fait, fi l'on apprend, que les Troupes Royales avoient *foixante* cartouches par tête lorsqu'elles débarquèrent; qu'elles n'eurent pas d'occafion de tirer un feul coup avant la retraite; & que, lorsqu'elles remontèrent dans leurs Chaloupes, elles n'avoient pas *une feule* Cartouche de refte. Les Soldats étoient fi exceffivement las, fi haraffés d'une marche auffi longue que difficile & fatiguante, que, lorsqu'ils arrivèrent fur le rivage, les Matelots furent obligés d'en prendre la plûpart dans les bras, pour les mettre dans les Chaloupes. S'il fût arrivé quelque accident à celles-ci ou aux Vaiffeaux, tel qu'une Tempête, &c. les Troupes auroient été faites inévitablement Prifonnières de guerre ou taillées en pièces. Leur perte eft de 380. à 390. tués, bleffés, ou égarés, outre tous les Chariots, qu'elles avoient pris avec elles pour fourager, & dont elles n'ont pas ramené un feul. Le tout a fait une *miférable* Expédition: Elle n'a fervi abfolument à rien, fi ce n'eft à aigrir encore davantage. Il n'y avoit pas de *Magafin* pour l'Armée ennemie: Ce qu'il y avoit, on peut l'appeller en quelque façon un *Amas de Provifions du Pays*, quoiqu'encore à peine méritoit-t-il ce nom. Il y a une centaine de tels Magafins en différents endroits. Le Général *Tryon* avoit été choifi pour cette Expédition dans l'efpérance, que fon apparition dans le Pays auroit attiré quantité d'Habitans pour le joindre: Mais l'on fut trompé dans cette attente: Il n'a aucune influence au-delà de *New-York*. Le Général *Howe* a grande difette de Fourage. C'eft l'opinion la plus générale à *New-York*, qu'il n'ira point à *Philadelphie*. Il a raffemblé affez de Bâtimens pour transporter toute fon Armée: L'on ne fçait, s'il a deffein d'aller dans la Baye de *Chefapeak*, & de faire une diverfion de ce côté-là, ou de remonter la Rivière de *Hudfon* & de forcer fa jonction avec le Général *Carleton*; mais l'on croit, qu'il fuivra cette année l'un ou l'autre de ces Projets. Au jugement de tous ceux qui ont quelque intelligence, l'impoffibilité de conquérir l'*Amérique* fe dévéloppe tous les jours de plus en plus. Les Lettres particulières du Général *Howe* au Miniftère ne font pas exemtes d'infinuations de cette efpèce.

L'Adminiftration a reçu l'avis certain, que le Sr. *Cunningham* & fon Equipage ont été nonfeulement remis en liberté à *Dunkerque*, mais qu'ils y équipoient même un autre Armateur, à bord duquel ils s'embarqueroient au *Havre-de-Grace*.

De LEIDE, *le* 23. *Juin*. La place nous manque pour donner cet Ordinaire les Nouvelles de *Conftantinople* du 17. Mai. Elles portent entre autres, que la nouvelle Fonderie de Canon, conftruite à *Haskieui* fous la direction du Baron de *Tott*, avoit été reduite entièrement en cendres la veille, par l'imprudence des Ouvriers.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 27. Juin, 1777.

De LONDRES, *le* 20. *Juin.*

LE bruit d'une Pacification avec l'*Amérique*, ſi général & ſi accrédité il y a trois jours, eſt presqu'entièrement tombé, ou du moins ce qu'on en dit eſt ſi vague, ſi contradictoire, qu'il prouve l'embarras de ſes Auteurs. Suivant les uns, il eſt vrai, que le Congrès a envoyé au Chevalier *Howe* des Propoſitions d'Accommodement, mais d'une teneur qui les rendoit abſolument inadmiſſibles, & les faiſoit regarder comme uniquement deſtinées à gagner du tems; de ſorte que le Général *Howe* ne penſoit qu'à pourſuivre ſes opérations. D'autres prétendent au contraire, que ces ouvertures n'ont pas été ſi abſolument à rejetter, puiſque pluſieurs Conſeils, tenus à la Cour, les ont eu pour objet: Ils ajoutent, qu'il y a eu de vifs débats dans le Cabinet; que pluſieurs des Membres ont inſiſté de la manière la plus forte ſur la néceſſité d'entamer au plutôt une Négociation; mais que la pluralité a décidé que, les Propoſitions du Congrès exigeant des conceſſions qu'on ne ſauroit accorder, on ne pouvoit entrer en diſcuſſion ſur leur contenu. Au milieu de cette incertitude, l'abſence du Lord *North* prouve, qu'il n'y a actuellement point d'affaires importantes ſur le tapis. Ce Seigneur ſe rendit il y a dix jours à ſa Terre au Comté de *Somerſet*; & il ſe trouve à préſent avec ſon Epouſe aux Eaux de *Bath.*

*SUITE de l'*EXTRAIT *des* DÉBATS *dans la Chambre des* SEIGNEURS, *le* 30. *Mai.*

Lorsque le Comte *Gower* eut terminé ſon Diſcours, le Duc de *Grafton* ſe leva pour lui répondre: Il commença par féliciter Mylord *Chatham*, la Chambre, ſoi-même, & la Nation entière, de la démarche, que le Patriotisme avoit engagé ce Seigneur à faire, malgré l'état de foibleſſe de ſa ſanté. Il s'applaudit du grand nombre d'Auditeurs, qui ſe trouvoit dans la Chambre, affluence qui *prouvoit*, dit-il, *que le Peuple n'avoit pas oublié les obligations, que la Patrie avoit à ce Grand-Homme, dont le rappel au timon des affaires étoit le ſeul moyen de ſauver la Nation de ſa deſtruction certaine.*

Après ce Préambule, il entra dans la diſcusſion des argumens du Comte *Gower*, qu'il inſinua lui avoir été fournis par un Seigneur de beaucoup d'habileté & de crédit. *L'on connoit*, dit-il, *ſa capacité & ſon influence, & rien n'eſt plus facile aux Seigneurs de ſon Parti que de broder ſur le fond qu'il leur prête.* On croit généralement, qu'il a eu en vuë le Comte de *Mansfield*, qu'on regarde comme l'âme du Cabinet actuel. La première aſſertion de Mylord *Gower*, que le Duc de *Grafton* combattit, furent les vuës d'*Independance*, que celui-ci attribuoit aux Colonies, *dès le commencement de la conteſtation.* "Je ne parle pas, „ dit-il, des intentions de quelques Individus am- „ bitieux & téméraires; je ne conſidère que les „ profeſſions publiques, que l'*Amérique* a faites „ dans ſes Repréſentations, particulièrement „ dans la Requête, préſentée par le Gouver- „ neur *Penn* au Lord *Dartmouth*, qui l'a re- „ miſe devant la Chambre, par ordre du Roi."

Il demanda, qu'il fût fait lecture des Régitres de la Chambre, du 10. Novembre 1775. jour auquel Mr. *Penn* fut appellé à la Barre des *Seigneurs*. On le lui accorda après quelques difficultés. Lecture faite de l'examen & des dépositions du Gouverneur *Penn*, qui y étoient contenuës, le Duc reprit la parole. "Ce Gouverneur, dit-il, *Anglois* de naissance, dégagé de tout esprit de Parti, Chef de la Province la plus florissante, la plus peuplée de tout le Continent *Américain*, résidant dans la Ville même, où le Congrès, Auteur de la Requête, tenoit ses Séances, connoissant personnellement presque tous les Membres de cette Assemblée, parfaitement instruit de l'état & des dispositions du Peuple sous son Gouvernement, exactement informé de ceux de chaque Province sur le Continent, sans prévention ni penchant quelconque, si ce n'est peut-être contre l'*Amérique* & non en sa faveur, —— ce Gouverneur affirma sous serment, que le Congrès n'avoit aucune idée d'*Indépendance*, pas même la plus éloignée, & protesta, d'après sa propre connoissance, que personne sous son Gouvernement n'en avoit formé le Projet, ni (autant qu'il sçût) ailleurs, à l'exception d'un très-petit nombre de Particuliers factieux, violens, téméraires, & ambitieux, comme il n'en manque jamais dans les troubles Civils. Cependant on refusa tout crédit à ce témoignage si digne de foi; on persista à attribuër aux Colonies des desseins d'*Indépendance*, lesquels n'existoient qu'ici dans l'esprit & les discours de quelques Individus, qui eurent assez d'influence & d'artifice pour se faire croire & obéir. On refusa pareillement, pour le malheur de ce Pays, d'ajouter aucune créance aux assurances, que donna le même Gouverneur de l'unanimité générale du Peuple, de ses forces & de ses ressources: On se laissa entrainer par des gens, qui, à titre de leurs Places, auroient dû avoir soin d'être mieux informés. —— Le jour, Mylords, que le témoignage du Gouverneur *Penn* a été négligé, qu'une Requête, respirant les sentimens les plus purs, les plus sincères, de fidélité & de respect, tant pour Sa Majesté que pour le Parlement, & contenant la déclaration de treize Colonies grandes & florissantes, qui méritoient du moins quelque égard, a été rejettée avec des marques de dédain & de mépris, —— ce jour a été l'époque de nos présens malheurs. Le Peuple de l'*Amérique*, se voyant négligé par son Souverain, méprisé, foulé aux piés par le Parlement, & qu'il ne lui restoit d'autre alternative que la soumission absoluë ou l'Indépendance, a été forcé à choisir la dernière. Ce fut à cette époque, que je me suis efforcé d'adoucir la rigueur de l'Administration: Je priai, je suppliai; &, mes instances aïant été rejettées, je demandai avec ardeur qu'on s'informât du moins des Forces, que nous pouvions opposer aux Colonies. Echouant dans l'une & l'autre de mes prières, je fus forcé par ma mauvaise santé à quitter la Ville, avant que cet Acte aussi peu politique que cruel, qui défend le Commerce de l'*Amérique*, eût passé. —— Dans l'état délabré où se trouvent mes forces, il n'y a eu que la nécessité de prendre une Résolution, qui conduise le plutôt possible à un Accommodement, qui a pu m'engager à venir aujourd'hui dans cette Chambre; mais, quand même je ne conserverai qu'une jambe pour me trainer, aussi longtems que je jouïrai d'un esprit sain & capable d'exprimer mon attachement à ma Patrie, je ne manquerai jamais dans une occasion comme la présente de vous presser, de vous conjurer d'agréer enfin quelque moyen de conciliation, qui puisse détourner la destruction imminente, qui nous menace de tout côté."

(*La Suite ci-après.*)

Actions; *Banque*, 133 & un quart. *Indes*, 167 & demi. *Sud*, 94.

De Leide, *le* 25. *Juin.*

Dès Avis, reçus de *Dunkerque* en droiture, avoient déjà confirmé la semaine dernière la relaxation du Capitaine *Cunningham*, commandant l'Armateur, *la Surprise*, & de son Equipage. On avoit reçu la même Nouvelle à *Londres* dès le 4. de ce mois, (*ainsi que nous l'avons dit dans la* Gazette N°. XLVII.) Cependant le Lord *North*, qu'on a tout lieu de supposer bien informé, aïant positivement assuré la Chambre des *Communes*, dans la Séance du 14. Mai, que ces Marins seroient jugés & punis comme Pirates, on a eu en *Angleterre* beaucoup de peine à croire le contraire; & dans les Papiers de *Londres* du 14 Juin on trouve encore de prétendus Extraits de Lettres de *Dunkerque* du 11. Juin, dans lesquels on donne comme une vérité assurée, " que „ *Cunningham* & ses gens étoient jusqu'alors en „ prison, gardés avec vigilance; & que, Mrs. „ *Franklin* & *Dean* les aïant desavoués, il seroit nommé une Commission pour les juger." Mais enfin on a cessé de se déguiser la vérité après la réception d'une Lettre, que le Sr. *Jaques Clements*, Agent des Paquets-bots à *Harwich*, écrivit le 14. au Lord *le Despencer*, Général-Maitre des Postes, & dont voici l'Extrait.

Le Maître d'un Bâteau Pêcheur, arrivé hier ici de Dunkerque, *m'informe, qu'il a vu* Cunningham *& son Equipage en pleine liberté, avant-hier: Ils étoient occupés à faire l'essai de quelques Canons, dans le dessein de les mettre à bord d'un gros Cotter de* 130. *tonneaux: Ce Bâtiment seroit conduit par des Marins* François *jusqu'au* Havre, *où* Cunningham *& ses gens se rendroient par terre, pour y achever son armement. Le même Maître déclara avoir vu à la Rade de* Dunkerque *un Brigantin, qui avoit pris à bord de la Poudre, des petites-Armes, des Munitions, &c. pour l'usage de ce Cotter. C'est un Navire peint bleu & jaune, construit pour la Contrebande, & qu'on dit être excellent voilier.* Cunningham *lui dit, que les Pièces*

qu'il essayoit, étoient destinées à en faire usage sur ce Bâtiment; qu'il seroit bientôt maître d'un second Paquet-bot de Harwich; *dont il ne doutoit point de faire une Prise légale. Cela fut confirmé le même soir par l'Equipage dans une Maison publique. J'ai cru convenable de vous donner cette Nouvelle, ne doutant point qu'on ne fasse les démarches nécessaires pour arrêter les entreprises de cet audacieux Pirate. Son Vaisseau sera monté de 20. Canons & de 50. à 60. Hommes d'Equipage.*

Cette issuë d'une affaire, qui a fait beaucoup de bruit, pourra donner lieu à de nouvelles plaintes: Selon des Lettres de *Paris* du 20. Juin, l'Ambassadeur *Britanique* en a porté à la Cour de *Versailles* au sujet de la rencontre entre des Matelots *Anglois* & *Américains* à *Bordeaux*, dont il a été parlé ci-devant (*dans la* Gazette No. XLIV.) Les Fauteurs des premiers ont été mécontens de ce que des Matelots *François* ont protégé les *Américains* comme les plus foibles, & plus encore de ce que, pour terminer le Combat, on a mis les uns & les autres en prison. Malheureusement les Marins *Anglois*, Officiers & Matelots, donnent quelquefois eux-mêmes lieu à de justes griefs. On en verra l'exemple dans l'Extrait suivant d'une Lettre, qui nous a été adressée de *Cherbourg* en *Normandie*, en date du 16. Juin.

Je vous fais part, MONSIEUR, d'une avanture aussi rare qu'étrange, arrivée hier dans le Port de *Cherbourg*. Le Capitaine *Jean Burnel*, commandant le Corsaire *Anglo-Américain*, *le Montgommery*, du port de 20. tonneaux & de 18. Hommes d'Equipage, parti de la *Virginie* le 14. Avril, arriva dans ce parage le 6. Juin, conduisant devant lui *la Bonne-Intelligence*, du port de 120. tonneaux, Capitaine *Bienvenu*, de *Guernsey*, venant de *Rotterdam*, chargé d'Eau-de-vie de grain, & de Goudron, qu'il avoit pris à la vuë du Port de *Guernsey*. Les deux Vaisseaux entrèrent dans notre Port à l'étonnement de tout le monde: Il s'augmenta par la générosité du Capitaine *Américain*, qui accorda aux vaincus un traitement au-delà de ce qu'ils pouvoient prétendre; & ce traitement paroissoit avoir lié de la plus intime amitié ces deux Officiers de Marine, qui ne se quittoient plus. Mais l'indignation a fait place à l'admiration par la conduite, qu'on a tenuë envers ce généreux Marin. Hier, Dimanche 15. Juin, pendant qu'il étoit à dîner avec le Capitaine *Bienvenu* & le Pilote de la Patache, *le George*, commandée par un Officier de la Marine Royale *Angloise*, la conversation roula sur les Lunettes d'approche: Le Pilote, qui se donnoit au Sr. *Burnel* pour Commandant d'un petit Bâtiment Fraudeur, en vanta fort une, dont en conséquence celui-ci marqua un grand desir de faire l'acquisition. Le prétendu Capitaine Fraudeur promit de la lui céder, moyennant cinq Guinées qu'elle lui avoit coûté: Là-dessus, projet d'aller à son bord pour en faire l'essai: Il étoit mouillé dans l'Anse *Ste. Anne*, entre le Fort *Gallet* & celui des *Antels*, au plus près de la Terre possible. Le Capitaine *Burnel*, joignant au desir de faire cette acquisition une tête très-échauffée par le vin, qu'il avoit cru versé par l'amitié, se décida à s'embarquer sur une Chaloupe du Port, conduite par un Pilote, deux Matelots, & sous le Pavillon *François*. Il étoit accompagné du Fils de son Armateur, du Capitaine *Bienvenu*, de l'Aubergiste, & de quelques Négocians de cette Ville, tous dans le dessein de se rendre à bord du Vaisseau *Anglois*, qu'on avoit eu soin de masquer. Il ne s'apperçut du piége qu'on lui tendoit que lorsqu'il fut dans l'impossibilité de pouvoir l'éviter. En montant au Vaisseau, deux Hommes le prirent par les bras, & le jettèrent à bord en le maltraitant. Il gagna dans le moment le devant du Bâtiment, & se jetta à la mer, pour rejoindre la Chaloupe, qui le retira effectivement: Mais en même tems 30. ou 40. Soldats se montrent, armés de fusils couchés en jouë sur la Chaloupe, les Canons découverts & mèche en main, menaçant de la couler à fond, si elle n'arrive & se rend. Il fallut céder à son malheur. Le Capitaine *Burnel* a été mis aux fers; le Jeune-Homme *Américain* gardé dans la Chambre; & le reste renvoyé au Port de *Cherbourg*. Le Vaisseau a levé l'ancre & a fait voile vers l'*Angleterre* à environ 4. heures de l'après-midi.

Une Lettre de *Rotterdam* du 16. de ce mois nous avoit appris précédemment la prise du Navire de *Guernsey* en ces termes: *Hier 15. on a reçu ici la Nouvelle, qu'un Armateur* Américain *de 4. Canons & 16. Hommes d'Equipage a pris le 5. à la hauteur d'*Alderney *un Vaisseau de* Guernsey, *commandé par le Capitaine* Paul Bienvenu, *sortant d'ici avec un chargement d'Eau-de-vie; & qu'il l'a conduit à* Cherbourg, *avec une autre Prise sortant d'*Angleterre; *ce qui a occasionné que 3. autres Vaisseaux de* Guernsey *ont passé le même jour & échappé à l'Armateur. L'on a promis à* Guernsey *une Récompense de 300. L. St. à quiconque pourroit prendre ce Corsaire; & l'on y arme deux Navires pour cet effet.* C'est apparemment l'attrait de cette Récompense, qui a mis en campagne les Officiers de la Patache *Britanique*, *le George*, peu délicats sur le choix des moyens de réussir dans leur Expédition. Le Bâtiment même est encore dans le Port de *Cherbourg*. Une Lettre de *Southampton* du 13. Juin nous apprend, qu'il a été originairement une Chaloupe de Pilote de *Maryland*, servant à faire le trajet de la Baye de *Chesapeak*; mais que le Sr. *Burnel*, ne pouvant continuër sa profession à cause des troubles actuels, l'avoit fait équiper en Armateur; & que, pourvu d'une Commission du Congrès, il s'étoit hazardé sur

une si frêle Barque à traverser l'*Océan* & à enlever de gros Vaisseaux à la vuë des Côtes d'*Angleterre*. Comme il avoit donné la chasse à quelques Bâtimens près de *Southampton*, plusieurs Cotters étoient sortis de *Portsmouth*, pour aller à sa poursuite. On menace le Sr. *Burnel* d'un sort rigoureux, parce qu'on le dit natif d'*Angleterre*; mais peu avant son malheur il a procuré à ses Compatriotes des Otages pour le traitement, qui lui sera fait. Le 4. Juin au matin, il entra dans le Port de *Guernsey*; & s'en étant retiré, à cause du feu que fit le Château, il envoya le soir son Canot à une petite Isle près de *Guernsey*, d'où il enleva le Lieutenant de la Compagnie indépendante de *Northey* & l'Aide-Major de la Garnison, qui y prenoient le divertissement de la Chasse, & les conduisit à *Cherbourg*. Une Lettre de *Guernsey*, du 5. Juin, d'où nous tirons ce fait, ajoute, qu'on avoit député deux des principaux Habitans à *Cherbourg*, pour réclamer ces Officiers. Elle évaluë à 7. mille L. St. la Prise, que le Sr. *Burnel* fit le jour qui suivit cet exploit.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LI.
De LEIDE, *le* 27. *Juin*, 1777.

DE SMYRNE, *le* 7. *Mai.* Depuis le départ d'*Offoun-Abdoulah*, Pacha de *Juffelisar*, qui nous quitta le 7. du mois dernier, (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. XLIII.) tout eſt rentré ici dans le calme; & l'on a ſuspendu la preſſe de Matelots & la levée de Soldats. Cet Officier, au lieu de marcher vers les Frontières de la *Perſe*, a pris la route de *Brouſſe* ſur la Mer de *Marmora*.

Il croiſe dans l'*Archipel* 2. Frégates, l'une de 24. l'autre de 22. Canons, & deux Chebecs, tous portant Pavillon *Modénois :* On les dit pourvus de Paſſeports *Maltois* & deſtinés à croiſer contre les *Turcs :* Jusqu'à préſent ils n'ont fait que rançonner quelques Bâtimens *Grecs*.

Des Lettres du *Caire* annoncent, que 5. à 6. Navires Etrangers ſont arrivés des *Indes* par la *Mer-Noire* à *Suez*, avec de riches Cargaiſons de Toiles, d'Epiceries, & d'autres Marchandiſes de prix. Si le Commerce de l'*Inde* reprenoit ainſi ſon ancien cours, ce changement ſeroit très-desavantageux pour quelques Nations de l'*Europe*.

EXTRAIT des Lettres de CONSTANTINOPLE *du* 17. *Mai.*

,, L'ordre, que la *Porte* a envoyé à *Dewlet-Guerai*, Chan fugitif de la *Crimee*, de camper avec ſa Famille & ſa Suite, conſiſtant en 150. Perſonnes, à l'embouchure de la *Mer-Noire*, pour être enſuite conduit à une Terre près d'*Andrinople*, (*comme il a été dit dans la* Gazette N°. XLVIII.) a éprouvé des difficultés de ſa part. Il a demandé inſtamment, qu'il lui fût permis de ſe rendre à *Conſtantinople*, parce qu'il avoit des choſes à communiquer au Gouvernement, qu'il ne pouvoit confier à perſonne. La *Porte* aïant conſenti à ſa prière, il arriva le 11. au Village *Ingerli*, ſur le Canal, où on lui a donné pour logement l'Hôtel de *Tahir-Aga*. Depuis ſa venuë, pluſieurs Grands s'y ſont rendus, pour ſonder *Dewlet-Guerai* ſur les affaires importantes, qu'il prétend vouloir découvrir; mais ils ont échoué dans leurs tentatives. Le Chan continuë de garder un ſecret impénétrable, & perſiſte à vouloir une Audience du *Grand-Seigneur* en perſonne. Il lui ſera difficile de l'obtenir; &, au cas qu'il réuſſiſſe, l'on dit qu'il ſera obligé de ſe rendre au Serrail dans le plus grand *incognito*, apparemment parce que l'on craint l'effet, que ſon apparition pourroit produire dans la Capitale. Sa Famille & ſa Suite ont été conduits en attendant à *Rodoſto*. "

,, Depuis quelques ſemaines, les apparences de Paix n'ont pas augmenté. Le bruit s'eſt même répandu ces jours-ci, que les *Ruſſes* ont détenu en *Crimée* une vingtaine de Bâtimens avec des chargemens de Grains, deſtinés pour cette Ville; & l'on aſſure que, ſur les répréſentations faites à ce ſujet à Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Ruſſie*, ce Miniſtre a repondu, " que, puisque la *Porte* refuſoit aux Vaiſſeaux *Ruſſes* le paſſage dans la *Mer-Noire*, ſa Cour avoit jugé à propos d'uſer de Repréſailles. " La Flotte du *Capitan-Pacha* mouille encore dans le Canal, ſans que l'on ſçache au vrai ſa deſtination. Son départ, qui avoit été fixé au 3. Mai, a été différé de ſept jours, & n'a eu lieu que Samedi dernier. L'Amiral, prenant ce jour-là congé de *Sa Hauteſſe*, fut revêtu, ſuivant l'uſage, de la Peliſſe d'honneur. "

,, L'on aſſure, que le *Teſterdar* ou Grand-Tréſorier a été élevé à la Dignité de Pacha à trois queuës, & nommé Commandant des Châteaux à l'embouchure de la *Mer-Noire*, & qu'au contraire le Grand-Ecuyer a été démis & envoyé en exil. L'ancien Grand-Viſir *Derviſch-Mehemet-Pacha*, Prédéceſſeur immédiat du Premier-Miniſtre actuel, étant tombé malade en route pour ſe rendre à ſon Gouvernement de *la Canée* dans l'Iſle de *Candie*, eſt mort dans celle de *Scio*. "

De PÉTERSBOURG, *le* 20. *Mai.* On fait de grands préparatifs à la Cour pour la réception du Roi de *Suède*, qui eſt attendu vers la fin de Juin. La première entrevuë entre l'Impératrice & ce Monarque aura lieu à *Peterhoff*. Le Comte de *Laſcy*, Miniſtre de S. M. *Catholique*, eſt revenu ici reprendre ſes fonctions.

De GRISLEHAVEN *en* SUÈDE, *le* 3. *Juin.* Le Colonel Baron de *Flemming* & le Sr. *Lekeberg*, Courier du Cabinet, ont paſſé ici ſe rendant de *Stokholm* en *Finlande*. Leur miſſion eſt relative à un voyage, que le Roi va faire en *Ruſſie*.

De STOKHOLM, *le* 10. *Juin.* Mr. de *Simolin*, Envoyé-Extraordinaire de *Ruſſie*, qui avoit été abſent quelque tems avec un congé de ſa Cour, étant revenu ici eut le 6. de ce mois une Audience particulière du Roi. Le lendemain, après qu'il y eut eu Cour & Dîner public, Sa Maj. s'embarqua à bord du Chebec, *le Biörn-Jarnſida*, qui appareilla à environ . heures de l'après-midi. La Reine, le Duc & la Ducheſſe de *Sudermanie*, & un grand nombre de Perſonnes de la première diſtinction accompagnèrent S. M. jusques hors du Port, & revinrent le ſoir. Le rivage étoit couvert d'Habitans de tout rang; & au départ du Monarque le Château le ſalua de pluſieurs décharges d'Artillerie. Comme le vent étoit favora-

ble, & n'a pas cessé de l'être le jour suivant, on compte que S. M. aura débarqué sur la Côte de *Finlande* dès le 8. au soir. Pendant son voyage, qu'on croit devoir être de deux mois, Elle gardera l'*incognito* sous le nom de Comte de *Gothie*, & se servira des Armes de cette Province. Cependant avant de partir Elle a informé les différentes Assemblées de l'Etat, „ que, par amour pour ses Sujets & dans la vuë d'assurer la tranquillité & le bonheur de son „ Royaume, Elle avoit résolu, de l'avis du Sénat, de rendre une visite amicale à l'Impératri„ ce de *Russie*; & qu'Elle avoit chargé le Duc de *Sudermanie*, son Frère, du Gouvernement „ pendant son absence. " Les Revuës, que ce Prince auroit faites, se feront par le Comte *Frédéric Posse*, Général-Major.

Les Chevaliers, qui ont remporté les Prix au Tournoi, sont: De la Quadrille du Roi, Sa Maj. même; les Comtes *Stenbock* & *Fersen*; les Barons *Oxenstierna*, *Stackelberg*, *Lantingshausen*, *Ehrenswärd*, & *Aminof*: De celle du Duc de *Sudermanie*, les Comtes *Emile Löwenhaupt* & *Horn*; les Barons *Wachtmeister*, *Ribbing*, & *Ralamb*, qui a eu le plus considérable

De LA POLOGNE, *le* 13. *Juin*. Tandis que les Avis qu'on reçoit de *Constantinople* ceux mêmes que la République a de la part du Chevalier de *Boskamp*, son Ministre à la *Porte*, ne cessent de donner les espérances les plus flatteuses pour la continuation de la Paix, les mouvemens des Troupes de part & d'autre nous font croire le contraire. On écrit de la *Podolie*, que le 29. Mai il entra à *Choczim* un gros Convoi d'Artillerie, de Boulets, de Poudre, & de Biscuit: Il fut suivi de 300. Maçons, d'un Corps de *Janissaires* avec ses Drapeaux & d'un autre Corps de Milice *Ottomane*. Suivant leur rapport, l'on verra bientôt sur le *Dniester* une Armée aux ordres de quelques Pachas, pourvuë d'une centaine de Canons, d'une grande quantité de poutres & de bois propre à faire des Ponts, &c. D'un autre côté, le Brigadier *Russe* de *Drewitz* a formé un Camp de 5. mille Hommes à *Janow* à 5. miles de *Berdyczew*; & l'on attend encore 20. Régimens de la même Nation dans l'*Ukraine*. Toutes ces Troupes subsistent de leurs propres Magasins; & l'on en forme de nouveaux tant en *Volhynie* qu'en *Podolie*: Les frais n'en sont pas considérables, les Habitans étant bien-aise de se défaire de cette manière du superflu de leurs Grains, qui sont à présent à très-bas prix, tant par l'abondance des dernières Récoltes, que par les difficultés qu'en essuye le débouché sur la *Vistule*

De VIENNE, *le* 14. *Juin*. L'Impératrice-Reine est partie ce matin pour *Presbourg*, où Elle passera quelques jours. Sa Maj. aïant reçu récemment le Portrait de la Reine de *France* Elle a fait présent au Chevalier de *Ferrier*, qui l'a apporté, d'une magnifique Bague ornée de Diamans, & au Baron de *Breteuil*, Ambassadeur de Sa Maj. *Très-Chrétienne*, d'une Tabatière d'or, dont le Couvercle est orné des Chiffres de l'Empereur, de l'Impératrice-Reine & de L. M. *Très-Chrétiennes*, le tout enrichi de Diamans. L'Empereur, qui, en passant par la *Suisse*, restera quelques jours à *Génève*, est attendu le 5. ou 6. Août au Camp de *Styrie*.

De BERLIN, *le* 17. *Juin*. Le Roi est revenu en parfaite santé des Revuës de ses Troupes dans la *Nouvelle-Marche*, la *Poméranie*, & la *Prusse-Occidentale*. Mrs. de *Blumenthal*, de *Derschau*, le Baron de *Schulenbourg*, & de *Görne*, ses Ministres d'Etat & de Guerre, se sont d'abord rendus suivant l'usage près de Sa Majesté à *Potzdam*.

*** *De* BONN, *le* 20. *Juin*. Le Sr. *Triklir*, excellent Violoncelle, eut l'honneur de jouër (à la demande de Son Alt. Em. El. notre très-gracieux Souverain,) le 8. de ce mois à l'Académie de la Cour, différentes Pièces de sa composition, à laquelle, ainsi qu'à l'exécution la plus précise & la plus brillante, Son Alt. a daigné applaudir à plusieurs reprises. Ce Prince, toujours Protecteur éclairé des Arts, a gratifié de plus le Sr. *Triklir* d'un Bijou très-précieux

De MALTE, *le* 11. *Mai*. Le Chevalier *Freslon* de *la Freslonière*, Major du Régiment de *Hainaut*, Infanterie, & député par les Etats de *Brétagne*, pour féliciter le Grand-Maître sur son Election, est arrivé ici le 16. du mois dernier. Dès qu'il fut débarqué, Son Alt. Eminentissime le fit conduire au Palais *Carnero*, où on lui avoit préparé un Logement, & lui fit offrir une place à la table de ses principaux Officiers. Le lendemain, accompagné du Chevalier de *Besse*, Grand-Ecuyer, du Chevalier de *Calan*, Receveur, & du Chevalier de *Seytres* de *Caumont*, Sécrétaire pour les affaires de *France*, il se rendit dans un Carosse à six Chevaux à l'Audience publique du Grand-Maître, qui l'attendoit dans son Appartement, au milieu d'une Cour nombreuse. Après avoir présenté à Son Alt. Eminentissime la Délibération si honorable de sa Patrie, il exprima les sentimens des *Brétons* dans un Discours, auquel le Grand-Maître répondit avec noblesse & sensibilité. Tout le monde s'est empressé de faire au Chevalier *Freslon* l'accueil, que méritoient ses qualités personnelles & la Commission distinguée, dont il étoit chargé. Le Grand-Maître lui a fait présent d'une superbe Tabatière d'or émaillée, ornée d

très-belles peintures & de son Portrait; il lui a accordé en outre une grosse Pension sur une Commanderie, vacante par la mort du Bailli de *St. Simon*, en attendant qu'il lui en puisse donner une dans le Prieuré d'*Aquitaine*, lorsqu'il aura fait ses voeux. Les Galères de la Religion étant parties le 3. de ce mois, aux ordres du Bailli de *la Brillane*, pour purger le Canal des *Barbaresques* qui l'infestent, le Chevalier de *Freslon* s'y est embarqué pour repasser en *France*.

De LISBONNE, *le* 27. *Mai.* Le Roi paroîtra Jeudi prochain en public pour la première fois, au son des Cloches de la Ville & au bruit de l'Artillerie. Le Comte *da Ponte* a été fait Grand-Maître de la Maison de ce Prince, & Don *Pierre da Camara*, son Grand-Ecuyer.

Le Marquis d'*Alorna*, à qui la Reine avoit défendu par un Décret de paroître à la Cour, avant de s'être justifié du Crime d'*Inconfidence*, qui avoit été le motif de son emprisonnement sous le précédent Règne, vient d'être pleinement justifié par un second Décret de Sa Majesté, rendu d'après le Jugement des Magistrats, qui avoient été chargés d'examiner son affaire, conjointement avec le Procureur-Général de la Couronne, & qui ont déclaré unanimément, qu'il n'existoit point de preuves, qui pussent le faire soupçonner d'aucun délit. En conséquence, Sa Maj. l'a rétabli dans tous ses Honneurs & Priviléges & dans la possession de tous les Biens, dont il avoit été dépouillé pendant sa détention. Ce Seigneur s'est rendu aussi-tôt en cette Capitale, & a déjà eu l'honneur de baiser la main de la Reine & celle du Roi Don *Pierre*. Il a aussi été rendu un Décret, en faveur de Mr. *Antoine Freire-d'Andrade-Inserrabodes*, anciennement Ministre de *Portugal* dans plusieurs Cours, & nouvellement sorti de prison, où il a été détenu pendant vingt ans. Par ce Décret, en date du 17. Mai, Sa Maj. le nomme Grand-Chancelier du Royaume, lui conservant en même tems la Charge de *Desembargador da Paco*, pour donner sa voix au Conseil & en exercer les fonctions, lorsqu'il le jugera à propos.

De MADRID, *le* 10. *Juin.* Madame de *Vallabriga*, Epouse de l'Infant Don *Louis*, Frère du Roi, est accouchée le 22. du mois dernier, au Palais de *Cadalso*, d'un Fils, qu'elle se propose d'allaiter elle-même. Le Sr. *Brunel*, Accoucheur de la Famille Royale, s'étoit rendu à *Cadalso*, où il y a eu, à l'occasion de cette naissance, pendant trois jours des Réjouïssances publiques. Le Prince nouveau-né & sa Mère jouïssent d'une parfaite santé.

De PARIS, *le* 20. *Juin.* L'Empereur, qui n'est parti de *Brest* que le 12. de ce mois, y a tout examiné avec une application infatigable; mais il n'a voulu accepter aucune des Fêtes, qu'on desiroit lui donner. Pendant le séjour de ce Monarque à *St. Malo* il apprit, au moment d'aller se coucher, qu'il étoit logé dans la Chambre vis-à-vis la sienne un Négociant, récemment revenu de l'Isle de *France* & très-instruit: Il le fit prier aussi-tôt de se rendre près de lui, & s'entretint avec lui une grande partie de la nuit sur le Commerce de l'*Inde.*

L'affaire du Collége d'*Auxerre*, qui a causé tant de difficultés, s'est enfin terminée au gré de M. l'Evêque. Dans la même Séance du 10. Juin, où le Parlement a fait l'enrégîtrement de la Déclaration concernant les *Ex-Jésuites*, il a enrégîtré, *du très-exprès commandement du Roi*, deux Déclarations, l'une *portant Réglement pour les Religieux de la Congrégation de* Saint-Maur, *qui seront chargés de la Desserte des Colléges*, l'autre *portant Réglement pour le Collége d'*Auxerre. (*Nous en rendrons compte un Ordinaire suivant.*)

De BRUXELLES, *le* 23. *Juin.* Tandis que l'Ambassadeur *Britanique* en *France* s'est plaint de la rencontre entre des Matelots de sa Nation & des *Américains* à *Bordeaux*, l'on apprend que le Marquis de *Noailles*, Ambassadeur de S. M. *Très-Chrétienne* à *Londres*, a demandé la restitution de la Frégate *Françoise*, *la Seine*; chargée de Munitions de guerre, qu'un Navire *Anglois* a prise à la hauteur de la *Martinique*. Une Frégate de cette dernière Nation a été fort maltraitée dans le même parage par un Vaisseau de guerre *François*, en voulant s'emparer d'un Bâtiment *Américain* sous son Canon.

De LEIDE, *le* 26. *Juin.* Dans notre dernier *Supplément*, nous avons inséré la Lettre d'un *Américain*, dans laquelle, en contredisant les bruits d'une Pacification, il expose les motifs qui, selon lui, doivent faire craindre pour l'*Europe* le succès de l'*Angleterre* dans la présente contestation. En revanche la Malle de *Londres* du 20. Juin a apporté Copie d'un Mémoire, qui y a paru & dans lequel on s'efforce d'exciter la jalousie de l'*Europe* contre l'*Amérique-Confédérée*. Dans cette vuë on y détaille, d'un côté, les avantages qui en résulteroient pour les Puissances *Européennes*, sur-tout pour la *Russie*, si on réussissoit à ruiner l'*Amérique-Septentrionale*, & d'autre part les dangers, qui peuvent naitre pour l'Ancien Monde de la population & du Commerce du Nouveau. " Les accroissemens de celui-ci, y dit-on, sont la „ perte de l'autre; &, si l'on n'écrase la puissance naissante de l'*Amérique*, elle donnera un „ jour la loi à l'*Europe.* " Par le même motif, l'*Asie*, il y a deux mille ans, auroit dû é-

vaster l'*Europe*, sa puînée, s'il est permis à celle-ci d'étouffer dans le berceau l'*Amérique*, sa cadette. Des raisonnemens de ce genre rendent bien peu vraisemblable l'assertion de ceux, qui prétendent que ce Mémoire a été remis, en forme de Lettre-Circulaire, par les Ministres *Britaniques* à ceux des Puissances Etrangères résidant à *Londres*. En supposant seulement, qu'elle parte d'une plume *Angloise*, il est bien triste pour elle d'être réduite à la cruelle extrémité de vouloir animer l'*Europe* entière, les Rivaux mêmes de la *Grande-Brétagne*, à concourir à la déstruction d'un Pays aussi étendu que florissant, qui naguères faisoit la force & la gloire de ce Royaume. La Compagnie *Angloise* des *Indes* a déclaré dans son Assemblée du 18. un Dividende de 3. & demi p. c. pour la demie-année d'Intérêt de ses Capitaux, échuë le 24 Juin.

Nous avons été requis de placer dans notre Feuille l'Extrait suivant d'une Lettre, écrite de la Dynastie de *Lauënbourg*, District de la *Poméranie-Prussienne*, limitrophe à la *Prusse-Occidentale.*

Le 6. Mai a été pour la Dynastie de *Lauënbourg* un jour mémorable, où nous avons reconnu avec la plus vive reconnoissance les soins paternels de notre auguste Souverain. Sa Maj. avoit donné ordre l'année dernière à Mr. de *Brenckenhoff*, Conseiller-Privé des Finances, de défricher le grand Marais, qui s'étend de la Ville de *Lauënbourg* jusqu'au Lac de *Leba*, & qui depuis son existence étoit resté, pour la plus grande partie, désert & inculte. Pour y parvenir, il fallut d'abord faire écouler, autant que possible, le Lac de *Leba*, dont le circuit est de 7. miles d'*Allemagne*, & préparer à la Rivière de *Leba* & aux Eaux, qui tombent fréquemment par ce grand Marais dans le Lac, un écoulement néeessaire. A cet effet on avoit déjà commencé l'Automne dernier à creuser, sous la direction de Mr. de *Brenckenhoff*, un nouveau Canal depuis le Lac de *Leba* au-delà de cette Ville jusqu'à la Mer *Baltique*. Ce Canal, contre toute attente, réussit si bien, qu'on procura non-seulement au grand Marais un écoulement parfait; mais que même, par la profondeur qu'on y a trouvée, on a pu aisément établir une Navigation sur ce Canal, auquel on a donné le nom de Rivière de *Brenckenhoff.* Le 6. Mai étant le jour, auquel Mr. de *Schöning*, Conseiller-Privé des Finances, Président en Chef des Chambres de Guerre & des Domaines du Roi en *Poméranie*, devoit en faire l'inspection, on voulut aussi y ouvrir solemnellement la Navigation ce jour-là. Le Conseiller-Privé de *Gentzkow*, étant allé quelques miles au-devant de Mr. le Président, le conduisit au son des Timbales & des Trompettes, & au bruit des décharges de l'Artillerie, vers l'endroit du Canal, où la première Noblesse, les Conseillers des Bailliages, & les Grands-Baillifs de toute la Dynastie se trouvoient assemblés. L'ouverture de la Navigation se fit par un Navire chargé de Mairin, lequel, arrivant précisément dans ce tems du Lac de *Leba*, entra dans le Canal & aborda au Pont, qu'on y avoit nouvellement construit. Un Vaisseau de *Dantzig*, de 50. à 60. Last, qui se trouva à la Rade près du Canal, devoit être chargé de cette même sorte de Bois de l'autre côté du Pont; mais le vent, qui étoit ce jour-là au *Nord-Est*, soufflant avec trop de violence, l'empêcha d'entrer dans le Canal; ce qu'il auroit pu faire très-facilement la veille, si le Maître du Vaisseau avoit profité alors d'un vent plus favorable. On observa d'abord, en présence de la nombreuse & brillante Assemblée, le découlement considérable du Lac, malgré sa grande étenduë, & quoiqu'après qu'on eut commencé le 17. Novembre dernier à le saigner dans le nouveau Canal, les Eaux y fussent entrées au dégel en grande quantité & de tous côtés, ainsi que dans le Marais de *Lauënbourg*. On sonda ensuite par-tout la profondeur du Canal, que l'on trouva de 12. 10. 9. 8. & enfin, à l'embouchure de la Mer *Baltique*, de 6. piés; de sorte que, moyennant une Somme modique, l'on pourroit établir un Havre très-commode pour les cas de besoin à l'endroit le plus profond du Lac de *Leba*, & que tout le long des Côtes de la Mer *Baltique* il ne se trouveroit point de situation pareille ni plus favorable à ce but. L'on fut pénétré du sentiment de la Benédiction Divine & de la sagesse de notre grand Roi, en considérant le peu de tems dans lequel un Ouvrage aussi important avoit été entrepris & porté à sa perfection, avec un succès d'autant plus étonnant, que pas un seul des Experts dans ces sortes de travaux, ni aucun des Habitans les plus âgés qui habitent le bord de la Mer dans les environs, n'avoit voulu convenir de la réussite ni même de la possibilité d'un pareil Projet. Après la Visite solemnelle, on dîna dans la Cabane des Ustensiles à 4. Tables de 60. Couverts, au son des Instrumens de Musique; &, lorsqu'on porta la santé du Roi avec mille voeux pour sa conservation, l'air retentit tour-à-tour du bruit des Timbales & des Trompettes & de celui du Canon. Tout bon Patriote souhaita en même tems, que la Rivière de *Brenckenhoff*, qui présente des moyens si avantageux & si réels pour la prospérité d'une Contrée aussi éloignée que la nôtre, puisse s'accroître & s'améliorer de plus en plus.

Le passage du Duc d'*Ostrogothie* par *Bruxelles*, que nous avons annoncé dans notre *Supplément* du N°. XLIII, doit avoir été une méprise, puisque ce Prince n'est parti de *Vénise* que le 3. Juin pour *Milan*. Le Duc & la Duchesse de *Glocester* ont quitté la même Ville pour se rendre à *Vérone*, où L. A. R. passeront 4. mois, & non à *Salo*, comme on l'a dit précédemment. Le 7. de ce mois à deux heures & demie de l'après-midi, on a ressenti à *Rome* deux fortes secousses de tremblement de terre, qui cependant n'ont causé que de la consternation.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 1. Juillet, 1777.

De la FINLANDE-SUÉDOISE, *le* 9. *Juin.*

AVANT-HIER, à 7. heures du soir, le Roi, notre Souverain, a paſſé la Fortereſſe de *Wäxholm*, qui l'a ſalué de 250. coups de Canon. Le 8. à 6. heures du matin, Sa Maj. arriva à *Elyſeröberg* dans l'Iſle d'*Aland*, & le midi à *Willemsſund* à 5. lieuës d'*Abo* ſur la Côte de *Finlande*, & à 36. de *Stokholm*. Elle a fait ce trajet en 17. heures; &, comme le vent a continué d'être favorable, ce Monarque a pu pourſuivre ſon voyage ſans interruption.

De VARSOVIE, *le* 14. *Juin.*

Le Roi a diſpoſé récemment de la Caſtellanie de *Léopol*, vacante par la mort de Mr. *Morski*: De trois Candidats, qui lui ont été préſentés par le *Conſeil-Permanent*, Sa Maj. a choiſi Mr. *Popiel*, qui a été remplacé, en qualité de Caſtellan de *Sierpsk*, par Mr. *Rosciszewski*, Juge Territorial du Palatinat de *Plocko*.

Le Colonel *Bachminski* eſt parti d'ici, pour aller recevoir ſur la Frontière *Numan-Effendi*, Envoyé du *Grand-Seigneur* à notre Cour. Celle-ci a reçu par les Lettres de *Conſtantinople* du 17. Mai un détail circonſtancié de la manière, dont Mr. de *Boscamp*, ſon Internonce à la *Porte*, y a célébré la Fête de *St. Staniſlas*, dont le Roi porte le nom. Il a donné entre autres un grand Dîner de 44. Couverts, où ſe ſont trouvés tous les Miniſtres Etrangers, & auquel a ſuccédé un Bal, dont le Chevalier *Ainſlie*, Ambaſſadeur *Britanique*, a fait l'ouverture avec Madame de *Ludolf*, Epouſe de l'Envoyé des *Deux-Siciles*. Mr. *Ainſlie* & tous les Gentilshommes de ſa Nation, qui avoient été invités à cette Fête avec un grand nombre d'autres Perſonnes de diſtinction, y parurent en grand *gala*. Le jour de l'*Octave*, Mr. de *Boscamp* donna encore un Dîner de 28. Couverts, ſuivi d'un Bal, qui dura comme le premier fort avant dans la nuit.

Le Département des Finances de la Couronne aïant démandé, par une Lettre du 2. Mai, à la Commiſſion du Tréſor, *ſi les Finances du Tréſor de la Couronne pourroient être augmentées dans les circonſtances préſentes, & par quels Impôts*, la Commiſſion y a fait une Réponſe, qui mérite d'être communiquée au Public, puiſqu'on y trouve ſur l'état de ce Royaume des détails, qui ne ſont pas univerſellement connus. En voici la teneur.

En faiſant Réponſe aux deux Queſtions propoſées, il les faut ſéparer. Nous traiterons donc préalablement le premier Article: *Si les Finances de la République pourroient être augmentées dans les circonſtances préſentes?*

Le Projet d'augmenter les Finances par des Impôts eſt ſalutaire, s'il a pour but *d'aſſurer la tranquillité de l'Etat, d'augmenter ſes vraies forces, de donner de la vigueur au Commerce*: Mais, ſans ces vuës, l'augmentation des Impôts eſt une ſurcharge publique, qui

énerve le Citoyen, & le contraint de diminuër son Capital, lequel consiste en Biens-fonds ou en Denrées, qui font l'existence du Commerce.

Dans tout Etat bien gouverné s'il y a quelque Ville, quelque Citoyen, dont les Finances sont en desordre, on lui donne les moyens de se refaire, on l'affranchit d'Impôts pour quelque tems, dans la vuë de le mettre en état de reprendre un jour des forces, de faire revivre son Commerce & son produit, & de le rendre par-là profitable à la Société. Il faut avouër, que l'Habitant de la *Pologne* a perdu plus que la moitié de son Commerce; car le produit de ce Pays, (sçavoir, le Blé, le Bois, le Chanvre, les Cuirs, la Cire, le Miel, le Suif,) payant le *transit* de la Douane de *Prusse* sur la *Vistule*, ne vaut pas la moitié de ce qu'il étoit payé en 1770. & 1772. Par conséquent les Revenus sont diminués; & par cette raison, si les Impôts étoient seulement au même taux qu'en 1770, le Citoyen feroit déjà surchargé plus qu'il ne l'étoit en 1770. ou 1772, puisque la Propriété, dont le Revenu étoit alors de mille Ducats, n'en rapporte aujourd'hui que cinq-cents, & paye cependant les mêmes Impôts. Ajoutons-y, que les Impôts, au lieu de diminuër, sont augmentés depuis 1773. malgré les tems de calamité; de façon que le Sujet paye quatre fois plus qu'en 1772.

En 1772. le Revenu du Tresor étoit de *onze Millions six-cents quatre-vingts-neuf mille* Florins *Polonois*. Aujourd'hui le Pays, qui a conservé le nom de *Pologne*, paye au Trésor la Somme de *treize Millions huit-cents quarante-huit mille* Florins. Ressouvenons nous en même tems, que le *Démembrement* de la *Pologne* a fait perdre, en comptant les Sels & le produit du Commerce de la *Vistule*, la valeur de la moitié du Revenu de toute la *Pologne*. Ainsi le Citoyen, aïant plus d'Impôts à payer qu'en 1772. & moins de Revenus, étant obligé d'acheter le Sel qu'il vendoit autrefois, paye aujourd'hui huit fois plus que ses facultes ne lui permettoient avant le Démembrement de 1773.

Aïant ainsi briévement considéré les moyens du Sujet, il est bon d'ajouter une réflexion, que *tout Citoyen, en donnant une certaine Redevance à l'Etat, a droit de demander, que le reste de sa Propriété, de son Commerce, lui soit assuré, du moins au dedans.* C'est une sorte de Contrat mutuel, qui doit subsister entre l'Etat & le Sujet. Celui-ci donne, supposons, la *dixième* partie de son Revenu, pour que les neuf autres lui soient assurées en plein. Le Citoyen de la *Pologne*, qui sûrement donne la *cinquième* partie, est-il assuré des quatre autres? C'est une Question à faire.

Avant le *Démembrement*, la *Pologne* avoit environ *dix-mille* Hommes de Troupes. Aujourd'hui elle ne compte que *quatre-mille-huit-cents* Soldats effectifs; car le nombre augmenté des Régimens ne consiste que dans la multiplication des Régimens & dans l'augmentation des Officiers. Il est des Regimens, dont le Corps n'est composé que de 80. Soldats & 18. Officiers, excepté encore l'Etat-Major. La *Pologne* avoit alors deux Millions d'ames plus qu'aujourd'hui. A présent il y a moins d'Habitans, & plus de Jurisdictions Civiles avec des Pensions, qui sont la cause des Impôts.

La *Pologne* avoit avant l'an 1772. le produit du Sel, qui lui procuroit environ 300. mille Ducats par an. Aujourd'hui le même Sel n'étant plus un produit, & étant néanmoins absolument nécessaire, fait sortir annuellement la même quantité d'Argent hors du Pays. Disons plus; tout le Commerce actuel de la *Pologne* ne fait pas entrer autant d'Argent dans le Pays que le seul Sel en fait sortir. Qu'on y ajoute les autres Marchandises de première & seconde nécessité: On en conclura aisément ce qu'il y a à attendre pour un Gouvernement, dont les Dépenses surpassent les Revenus.

(*Le reste ci-après.*)

De PARIS, *le* 23. *Juin.*

La Reine est venuë le 18. de ce mois en cette Capitale, pour assister à la première représentation de la Comédie de l'*Egoïsme*. Au moyen des corrections, que son Auteur, Mr. de *Cailhava*, y a faites en 24. heures, cette Pièce continuë de se jouër avec succès.

Quoique le travail sur le Régiment des Gardes *Françoises* se fasse avec le plus grand secret par M. le Maréchal de *Biron*, le Lieutenant-Colonel & le Major, le Public se flatte cependant de sçavoir, que ce Régiment institué par *Charles* IX. en 1563. & dont la composition a fort varié, sera réduit de 36. Compagnies à 24. plus fortes en nombre d'Hommes, & de 6 Bataillons à quatre, les Capitaines réformés devant rester Capitaines en second; & qu'à l'avenir il en sera comme dans la nouvelle formation des Gardes-du-Corps, pour qu'aucun Officier-Général ne reste attaché à ce Régiment.

Jean-Bâtiste-Louis Gresset, de l'Académie *Françoise* & de celle de *Berlin*, est mort à *Amiens*, sa Patrie, le 16. de ce mois. *Ververt*, *le Méchant*, & d'autres Poësies, aussi remarquables par l'agrément que par le bon-goût & par l'exactitude, l'ont placé au nombre des Poëtes les plus ingénieux de ce Siècle. Les Compétiteurs pour sa place à l'Académie sont les Abbés *Millot* & *Coyer*, Mrs. *Dorat*, *le Mierre*, de *Champfort* & *Chabanon*.

De LONDRES, *le* 24. *Juin.*

Il est encore arrivé ces jours-ci deux Bâtimens de *New-York*: L'un, nommé *l'Aimable-Jeanne*, est entré à *Glasgow* en *Ecosse*, après un trajet de dix-neuf jours, un des plus courts & des plus heureux qu'on connoisse: Les Depêches du Général *Howe*, qu'il a apportées, arrivèrent le 20. de ce mois au Bureau du Lord *Germain*, où l'on reçut aussi le lendemain celles, qui avoient été apportées par le

second Bâtiment, nommé *la Polly* & entré à *Waterford* en *Irlande*. D'abord après la réception des premières, il se tint un Conseil à *St. James*, où le Lord *Germain*, arrivé la veille de sa Terre de *Stoneland*, assista. Suivant les bruits publics, ces Depêches concernent les dispositions faites pour la Campagne, qui alloit s'ouvrir, & les Propositions de la part du Congrès, si favorables à la réconciliation, qu'il ne restoit que quelques *petites difficultés*; & pour les surmonter on alloit commencer les opérations, à l'issue desquelles l'on ne doutoit point que la contestation ne fût absolument terminée. Si l'incohérence de ces Nouvelles n'en démontroit l'absurdité, le silence de la Cour prouveroit seul, combien peu elles méritent l'attention du Public. Tout ce que le Gouvernement a publié, se borne à l'Extrait d'une Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*, en date du 22. Mai, inséré dans la *Gazette* de *Londres* de ce matin. (*Il se trouvera dans le* Supplément, *avec quelques autres Avis concernant* l'Amérique.)

*SUITE de l'*EXTRAIT *des* DÉBATS *dans la Chambre des* SEIGNEURS, *le* 30. *Mai.*

Le Duc de *Grafton*, avant de terminer son Discours, dont nous avons inséré le Précis l'Ordinaire dernier, fit une excursion, qui donna lieu à une altercation fort vive & presque personnelle. Pour en être au fait, il faut sçavoir préalablement, que la malheureuse contestation avec l'*Amérique* a fait, pour ainsi dire, *revivre* les fameux noms de *Whig* & de *Tory*, & la différence de principes qu'ils désignent. On l'a surtout remarqué à l'occasion de la célébration du Jour de Jeûne au mois de Décembre dernier; & c'est non-seulement dans les *Pamphlets* politiques, mais aussi dans la Chaire de la vérité, qu'on voit les uns soutenir les idées de *Sidney* & de *Locke* sur la *Liberté Civile*, & d'autres recommander l'*obeissance passive* & la *non-résistance* presqu'avec le même zèle qu'avant la Révolution. On a cru trouver particulièrement ces derniers sentimens dans les Sermons prononcés à l'Université d'*Oxford*, dont le Lord *North* est Chancelier, & qui déjà sous la Maison *Stuart* s'est constamment distinguée par son attachement aux Droits de la Couronne, tandis que celle de *Cambridge*, dont le Duc de *Grafton* est Chancelier, a toujours paru plus favorable au *Whiggisme*. Dans cette conjoncture un Sermon, que le Docteur *Markham*, depuis peu nommé à l'Archevêché d'*York*, ci-devant Evêque de *Chester* & Précepteur des deux Fils aînés du Roi, a prononcé le 21. Février devant la Société de la *Propagation de la Foi*, n'a pas échappé la censure: On a cru y reconnoître les principes de *Filmer* & toute l'ardeur des Partisans de la Haute-Eglise. Il a déjà fourni matière à six Lettres critiques, qu'un Anonyme, sous le nom d'*un vrai Protestant*, continue de faire insérer dans nos Papiers publics; & le Duc de *Grafton* n'a pu s'empêcher de faire sur le même sujet une sortie fort chaude, à peu près en ces termes.

„ Avant de reprendre ma place, MYLORDS, je ne saurois manquer de vous faire observer, combien cette Nation paroît mûre pour sa destruction, si l'on peut former un jugement sur ce qu'on entend dans les Sociétés particulières, dans les conversations, & sur ce qu'on voit dans les Imprimés du jour. En vérité, MYLORDS, il se publie tous les jours des Pièces d'une nature vraiment extraordinaire & alarmante, telles (j'ose l'affirmer) qu'il n'en a pas paru ces dernières 40. années. Je n'entrerai point dans des détails particuliers. Qu'il suffise de dire, que, lorsque des Dogmes destructifs de la Constitution & condamnant cette époque illustre, qui l'a établie sur son pié actuel, sont publiquement affichés par des Personnes, qui, par leur profession, ont en mains l'éducation de notre jeune Noblesse, d'Enfans de Familles riches & puissantes, qu'alors l'on peut s'attendre à des conséquences fort dangereuses. Mais que seroit-ce, MYLORDS, si nous devions remonter encore un degré plus haut? Lorsque nous trouvons un Homme remplissant un Poste public aussi distingué qu'important, un Homme auquel l'on a confié l'éducation des Successeurs immédiats du Trône, de ces illustres Rejettons, qui par droit de naissance peuvent être appellés à régner sur nous, —— lorsque, dis-je, nous trouvons un tel Personnage *révoquant publiquement en doute la justice de la Révolution, & réprouvant les principes qui l'ont fait éclorre*, vous avouerez alors avec moi, MYLORDS, que la Nation est dans l'état le plus alarmant; & nous n'aurons pas de peine à trouver la raison, pourquoi *certaines autres Personnes* ne sont pas jugées propres à remplir un Poste aussi honorable que de grande conséquence. "

On ne doute point, que par ces derniers mots le Duc de *Grafton* n'ait fait allusion à la démission, que le Comte de *Holderness*, Gouverneur des deux Princes, donna l'année dernière de cette Place, dans le même tems que le Dr. *Markham* & quelques autres Personnes, chargées de l'éducation de L. A. Royales, se retirèrent. On attribua alors cette retraite à un différend survenu entre les Chefs de cette éducation, relativement aux principes politiques qu'ils enseignoient à leurs illustres Elèves, le Comte de *Holderness* étant un des anciens Ministres du feu Roi, & par conséquent l'un des Seigneurs qu'on regarde comme Partisans du *Whiggisme*. Quoiqu'il en soit, l'Archevêque d'*York* fut vivement piqué du reproche du Duc. „ Je sens, dit-il, que l'insinuation, par laquelle le Seigneur, qui vient de parler, a terminé son Discours, me concerne. Le Sermon, qu'il a en vue, je le reconnois pour mien; & je suis prêt à prouver, qu'il ne contient rien que de vrai. J'ai cru, qu'*il n'y avoit pas de tems plus convenable pour défendre la Constitution, que lorsqu'elle est attaquée par des gens & des principes factieux*. Je n'ai jamais

dit rien contre la *Révolution*. Ce que j'ai avancé, ne tendoit qu'à défendre la Constitution ; je suis prêt à le maintenir à tout risque ; & j'en appelle à mes propres paroles. J'ai soutenu dans l'Ecrit qu'on a en vuë, que *la résistance contre la Loi ne sauroit se justifier*. C'est une vérité ; j'y persiste & je crois, que *tout Gouvernement*, *fondé sur la Loi*, *a droit de demander*, *d'exiger même qu'on lui obeïsse*. J'avois tout lieu de m'attendre à être maltraité par des *Factieux :* La *calomnie* devoit sans doute me punir d'avoir osé m'opposer à ceux qui employent des principes, bons en apparence, pour parvenir à des fins très-différentes de celles dont ils font parade en public. Le Duc est *Whig* ; mais je soutiens, qu'il ne sçait seulement pas ce que c'est que *Whiggisme*. En un mot, je m'offre à subir l'examen le plus rigide de ma conduite & de mes sentimens."

Mylord *Grafton* observa, combien il lui étoit difficile de répondre au Prélat sans violer l'usage Parlementaire, qui défend toute discussion directement personnelle. Cependant il accepta le défi : " Il se peut, dit-il, que je ne sçache pas ce que c'est que *Whiggisme ;* je n'aurai pour armes que les Ecrits du Docteur *Hoadley*, (le feu Evêque de *Winchester*,) & d'autres Théologiens distingués, dont les principes, diamétralement opposés à ceux du Prélat, ont été avoués par la Nation. En attendant, l'aveu même de l'Archevêque prouve la vérité du reproche, étant fondé sur une *distinction*, qui dans la réalité n'est qu'un *subterfuge*, puisqu'*un Gouvernement*, *fondé sur la Loi*, *renferme toute espèce de Gouvernement quelconque*, *tant à l'égard de la forme que de la manière dont il est exercé :* On ne peut donc condamner en termes plus exprès la Révolution, puisque *le Gouvernement* de *Jaques* II. étoit *fondé sur la Loi*, mais que *la Nation lui a résisté*, parce que ce Gouvernement avoit été *exercé d'une manière contraire à la Loi.* "

L'Archevêque d'*York* repliqua avec encore plus de chaleur, assurant itérativement, qu'*il ne craignoit pas les Ennemis*, *que sa sincérité avoit pu lui faire*, *& qu'à cet égard il ne céderoit point au Pair le plus superbe du Royaume.* Le Duc de *Grafton* reprit une troisième fois la parole ; & l'altercation alloit devenir des plus desagréables, lorsque l'Evêque de *Peterborough*, un du petit nombre des Evêques qui ne se sont point dévoués à la Cour, y mit prudemment fin par un Discours, (*dont nous rapporterons quelques traits dans une Feuille suivante.*)

Les ACTIONS n'ont point varié.

De LEIDE, *le* 28. *Juin.*

La semaine dernière, on a fait ici en public la démonstration d'une Machine hydraulique, inventée par Mr. *Blakey*, & exécutée par lui-même pour notre Université. Son moteur est le feu, qui fait bouillir de l'eau, dont la vapeur en se condensant donne à l'atmosphère le moyen d'élever l'eau jusqu'à la hauteur de 30. piés, s'il le faut, hors d'une fossé ou d'un puits, dans lequel est plongé un tuyau, qui communique avec la Machine : Ensuite une nouvelle vapeur peut forcer cette eau ainsi élevée à un hauteur très-considérable. Le jeu alternatif de cette Machine s'exécute sans l'appareil des Leviers & des Pompes, qui se trouvent dans les Machines à feu ordinaires ; & par conséquent il ne s'y fait aucun autre frottement que celui des détentes, qui la font marcher sans le secours d'aucun autre Agent étranger. On peut la changer de place & la transporter où l'on veut. En augmentant son volume, on lui fait élever à peu de frais telle quantité d'eau qu'on souhaite, en tout tems & aussi longtems qu'il est nécessaire. Cette Machine a mérité à son Auteur un Privilége des Etats de *Hollande* & de *Westfrise*, attendu la grande utilité dont elle peut être dans ce Pays, tant pour opérer des desséchemens, que pour toutes les autres circonstances où il importe d'élever l'eau. On a été surpris de la quantité d'eau qu'a donnée le Modèle, dont on a fait ici l'épreuve.

On nous a mandé de *Nantes* le fait suivant. ,, Une Dame de distinction, déjà avancée en âge, vivoit sur un petit Bien aux environs de *Nantes :* Elle y passoit toute la belle-Saison & revenoit ensuite en Ville. Aimant beaucoup les Abeilles, elle en avoit une grande quantité à la Campagne, & prenoit un plaisir infini à leur procurer toutes les petites douceurs propres à ces Insectes. Dans les derniers jours de Mai, on amena cette Dame malade à *Nantes*, où peu après elle mourut. Toutes les Abeilles sont venuës de la Campagne, & se sont rassemblées sur son Cercueil, qu'elles n'ont abandonné qu'au moment de l'inhumation. Un Voisin de la Dame, s'étant apperçu de l'arrivée de cet Essaim, & sçachant qu'elle avoit à la Campagne un nombre de ces petits Animaux, s'y est rendu promtement, & a trouvé toutes les Ruches entièrement dégarnies. Le fait est intéressant & digne de l'observation des Naturalistes ; mais si je ne me trompe, un passage de *Virgile* prouve, qu'il n'est pas absolument nouveau. "

Dans notre dernier *Supplément* Art. de *Smyrne*, il nous est échappé une faute d'inadvertence : Au lieu de *Mer-Noire*, il faut lire *Mer-Rouge.*

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* West-Frise.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LII.

De LEIDE, *le* 1. *Juillet*, 1777.

DEPUIS le commencement de Juin, l'on n'a appris aucun nouveau détail concernant la Guerre *Américaine*; &, comme la Saison dans le climat tempéré de la *Nouvelle-York* avoit fait croire, que le Général *Howe* ouvriroit la Campagne dès les premiers jours de Mai, les Amis du Gouvernement *Britanique* se fondent sur cette inaction, pour assurer qu'il y a actuellement une Négociation d'Accommodement sur le tapis. „ Les Avis de l'*Amérique*, (est-il dit dans une Lettre de *Glasgow* du 16. Juin,) apportés „ par le Vaisseau *l'Aimable-Jeanne*, confirment le bruit, qu'un Traité de réconciliation est „ fort avancé. Au départ de ce Navire, le Lord *Howe* avoit plus de 90. Bâtimens prêts à „ doubler la Province de *Jersey* pour entrer dans la *Delaware*; & les Forces sous le Général, „ son Frère, avoient pu passer ce Fleuve déjà depuis quelques semaines. Ainsi, ces Troupes „ étant restées jusqu'à présent à *New-York*, il y a tout lieu de supposer, que les Propositions „ du Congrès sont de nature à terminer la contestation sans effusion ultérieure de sang. " Ceux au contraire, qui ne sont point attachés au Ministère, contredisent de la manière la plus positive toute apparence de Pacification; & ils soutiennent, que le retard des opérations du Chevalier *Howe* n'est causé que par le manque de plusieurs choses nécessaires pour les commencer. Une Lettre de *France*, en date du 20. Juin, confirme cette assertion. *La Campagne*, y est-il dit, *n'étoit pas encore ouverte à la mi-Mai. Mr.* Howe *manquoit de Provisions fraiches & de Fourage. J'ai vu une Lettre d'un Officier* Anglois *dans ce Service du* 25. *Avril. Le flux de sang faisoit du ravage dans l'Armée Royale; mauvaise nourriture; viandes excessivement salées; point de Végétaux; pas même de Racines.* Une Lettre de *Corke* du 26. Mai s'accorde avec cet Avis. " Samedi dernier, dit-elle, il arriva ici un Vaisseau de *Rhode-Island* en 27. „ jours. Les Troupes y étoient en très-bon état, mais au contraire fort sujettes à des mala- „ dies dans les *Jerseys*, particulièrement à *Amboy*, où un grand nombre sont morts du flux „ de sang, tant dans l'Armée que sur la Flotte. Il paroît, que l'eau y est mauvaise; ce qui, „ avec d'autres incommodités, est cause que les maladies y régnent avec violence. " L'on fait la même plainte sur la qualité de l'eau dans la Ville de *New-York* même, où l'on dit que les Troupes du Chevalier *Howe* ont beaucoup perdu pendant l'hyver par la mortalité. L'Extrait de la Lettre de ce Général, inséré dans la *Gazette* de *Londres* du 24. Juin, prouve du moins, qu'à sa date du 22. Mai il n'étoit arrivé aucun changement dans la Province de *Jersey*, & que les Troupes Royales s'y trouvoient encore dans les mêmes Postes qu'au commencement de l'hyver. Cet Extrait porte ce qui suit.

MYLORD, Vos dernières Depêches par le Major *Balfour*, à bord de *l'Auguste*, arrivèrent le 8. de ce mois; mais, comme la Présente vous sera apportée par un Vaisseau Marchand particulier, je différerai d'y répondre en détail jusqu'au depart du Paquet-bot, qui aura lieu dans peu.

Dans ma Lettre du 24. Avril (*insérée dans la* Gazette N°. XLVIII.) je fis mention de l'embarquement d'un Corps de Troupes aux ordres du Général-Major *Tryon*, pour aller détruire un des Magasins de Provisions & de Munitions de l'Ennemi, qu'il avoit rassemblé à *Danbury* dans le *Connecticut*. J'ai à présent l'honneur de vous informer du succès de cette Expédition & de vous envoyer l'État des Munitions détruites.

Les Troupes débarquèrent sans opposition le 25. Avril après-midi, environ 4. miles à l'*Est* de *Norwalk*, & à 20. miles de *Danbury*, où le Détachement arriva le 26. après-midi, n'aïant rencontré pendant la marche que de petits Partis de l'Ennemi: Mais le Général *Tryon* fut informé, que toutes les Forces de cette Contrée se rassembloient, pour profiter de tous les avantages que leur donnoit le Terrein, qu'il devoit passer pour retourner aux Vaisseaux: Et, comme il trouva, qu'il étoit impossible de se procurer des Voitures pour emmener quelques parties des Munitions, on les détruisit entièrement, ordre dans l'exécution duquel le Village fut *inévitablement* brûlé.

Le 27. au matin, les Troupes quittèrent *Danbury*, & rencontrèrent peu d'opposition jusqu'à ce qu'elles vinrent à *Ridgefield*, endroit occupé par le Général *Arnold*, qui y avoit élevé un Retranchement pour disputer le passage, tandis que le Général *Wooster* pressoit l'Arrière-Garde avec un Corps séparé. Le Village fut forcé, & l'Ennemi repoussé de tous côtés.

Le Général *Tryon* passa la nuit à *Ridgefield*, & reprit sa marche le 28. au matin. L'Ennemi, aïant reçu un Renfort de Troupes & d'Artillerie, disputa chaque Poste avantageux, faisant harasser en même tems l'Arrière-Garde par des Partis plus petits, jusqu'à ce que le Général eût formé son Détachement sur une hauteur, à la portée du Canon des Vaisseaux. L'Ennemi s'avançant alors, apparemment dans le dessein de l'attaquer, il donna ordre aux Troupes de le charger la bayonnette baissée; ce qui fut exécuté avec tant d'impétuosité, que les Rebelles f...

rent totalement mis en fuite; & le Détachement se rembarqua sans être ultérieurement inquiété.

Les Listes ci-incluses font voir la perte, que les Troupes du Roi ont faite, ainsi que celle de l'Ennemi, d'après les meilleures informations: Mais j'ai la satisfaction de vous apprendre, que nos Officiers blessés sont en très-bon train de se rétablir.

L'Armée de l'Ennemi dans la *Jersey* a été campée pendant quelques jours près de *Boundbrook*. Le Lord *Cornwallis* est pareillement campé à *Brunswick*, sur l'une & l'autre rive du *Rariton*, & sur la communication entre cette Place & *Amboy*. Le Corps du Général-Major *Vaughan*, étant campé en ce dernier endroit, fait usage de ses Tentes de l'année dernière, l'Equipage de Camp de l'année présente n'étant pas encore arrivé. Le Lord *Cornwallis* a aussi jetté un Pont sur le *Rariton* à *Brunswick*.

D'après différents Avis, reçus des environs d'*Albanie*, il y a lieu de croire, que quelques Partis avancés de l'Armée *Septentrionale* ont paru à *Crown-Point*, & que le Chevalier *Guy Carleton* sera sur le Lac au commencement de Juin.

La première des Listes, publiées avec cet Extrait, est un Etat des Munitions & Provisions détruites, pour autant qu'on a pu le dresser avec quelque certitude. On y voit portés 4000. *Barrils de Boeuf & de Porc salé*, 1000. *Barrils de Farine*, 100. *gros Tonneaux de Biscuit*, 89. *Barrils de Riz*, 120. *Poinçons de Rum, une quantité indéterminée de toutes sortes de Grains & de Blé d'*Inde, 30. *Pièces de Vin*, 100. *Quintaux de Sucre*, 50. *de Melasse*, 20. *Caisses de Caffé*, 15. *grandes Caisses remplies de Medecines de tout genre*, 10. *Barrils de Salpètre*, 1020. *Tentes & Marquises, une grande quantité d'Instrumens & de Chaudrons de fer, de Lits d'Hôpital, d'Outils d'Ingénieur, de Pionnier & de Charpentier, de Goudron & de Suif, une Presse d'Imprimeur complette*, 5000. *Paires de Souliers & de Bas. Tous ces Articles ont été détruits à* Danbury. *A un Moulin entre* Ridgeberry & Ridgefield, *on a détruit* 100. *Barrils de Farine & une quantité de Blé d'*Inde; *& à un Pont sur la Rivière de* Norwalk *ainsi que dans les Bois voisins*, 100. *Barrils de Rum, plusieurs Caisses d'Armes, des Cartouches, des Forges de Camp*, & 300. *Tentes*.

Le Total de la perte, tant des Troupes réglées que des Volontaires Américains, *est d'un Tambour & de* 25. *Soldats* tués; 3. *Officiers de l'Etat-Major*, 6. *Capitaines*, 3. *Subalternes*, 9. *Sergents*, 96. *Soldats* blessés; *un Tambour* & 28. *Soldats* égarés. *Les trois Officiers de l'Etat-Major sont le ci-devant Gouverneur* Brown, *Colonel des Volontaires* Américains *du Prince de* Galles, *le Major* Conran *du* 27me. *& le Major* Hope *du* 44me. *Régiment*.

Suivant la Liste, que la même Gazette *donne de la perte des* Rebelles, *ceux-ci ont eu le Général* Wooster, *le Colonel* Goold, *le Colonel* Lamb, *de l'Artillerie, le Colonel* Henman, *le Dr.* Atwater, *Homme d'une très-grande influence, le Capitaine* Cooe, *le Lieutenant* Thompson, & 100. *Soldats* tués; *le Colonel* Whiting, *le Capitaine* Benjamin, *le Lieutenant* Cooe, & 250. *Soldats* blessés; 50. Prisonniers, *y compris quelques Membres de Committé*.

La *Gazette* de *New-York* du 11. Mai contient encore sur la même affaire l'Article suivant.

Dans la dernière Expédition à Danbury, *la bravoure des Troupes* Britaniques, *le sang-froid & le courage des Commandans, ont été vraiment admirables. Pendant qu'ils s'avançoient pour détruire les Magasins rassemblés en cet endroit, un gros Corps de Rebelles prit poste derrière un grand Mur de brique, pour les incommoder: Surquoi les Fusiliers de* Galles, *sans faire attention à cette espèce de parapet, marchèrent en avant à travers une grêle de balles, franchirent le Mur, firent un carnage terrible parmi l'Ennemi, & mirent le reste en fuite. Le Régiment du Gouverneur* Brown *se conduisit d'une façon à lui faire beaucoup d'honneur. Le nombre des Prisonniers, qu'on a conduits ici, est de cinquante-trois.*

Avec cet Article & les différentes Relations, que nous avons placées dans notre Feuille, il ne sera pas inutile de comparer une Lettre, écrite le 23. Juin par un Particulier *Américain*, & dont voici l'Extrait.

Nous avons reçu les détails de l'Expédition de Connecticut, *que les Partisans du Gouvernement* Britanique *grossissent suivant leur coûtume: Cette Expédition n'a rien d'étonnant, puisqu'il nous est impossible de garantir nos Côtes si étendues d'incursions semblables. Cependant je crois, que la réception qu'on a faite à l'Ennemi, & le risque qu'il a couru d'une déstruction entière, le dégoûteront de faire fréquemment des tentatives de cette nature. Il commence enfin à rendre justice à la bravoure de nos Compatriotes; & il avoue, qu'en cette rencontre il ne nous a manqué que des Commandans expérimentés, pour lui couper entièrement la retraite. Nous n'avons eu dans cette Action que* 260. *Hommes de Troupes* Continentales; *le reste n'étoit qu'une Milice rassemblée à la hâte. Le Fils du Général* Wooster *a été tué en défendant le Corps de son Père, & après avoir itérativement refusé le quartier qu'on lui offroit. Sept Habitans du District, renfermés dans une Maison d'où ils causoient beaucoup de perte à l'Ennemi, furent environnés, & on leur offrit pareillement quartier; mais ils préférèrent de périr dans les flammes plutôt que de l'accepter. Deux Jeunes-Hommes de ma connoissance tombèrent également de la mort des braves: Riches & de bonne Famille, ils faisoient volontairement les fonctions de Soldat ce jour-là.* Arnold, *aïant eu son Cheval tué sous lui, de*

*chargea ses Pistolets avant d'en monter un autre, & partit de-là comme un trait, pour rallier ses gens & les conduire à une nouvelle charge. Au reste, il est très-remarquable, que tous les Districts de l'*Amérique, *où le Ministère a le plus de Partisans, ont aussi le plus souffert.* New-York, *cette Ville si fidèle, est à moitié ruinée, tandis que* Boston, *ce nid de Républicains, (ainsi que les Courtisans l'appellent,) s'enrichit par la Guerre.* Norfolk *en* Virginie *contenoit plus de* Torys *que tout le reste de la* Province *ensemble:* Norfolk *n'est plus. Les* Jerseys, *où le Chevalier* Howe *se vantoit d'avoir un si grand nombre de Partisans, n'offrent plus que le triste spectacle d'un Pays désolé. Les deux dernières Places,* [Danbury & Ridgefield,] *détruites par la vengeance* Britanique, *étoient les deux seules de la Province de* Connecticut, *qui n'avoient point accepté les Résolutions du Congrès. La visite de leurs Amis leur a été fatale. Plusieurs des* Américains, *qui y ont été tués, avoient en poche les Lettres de protection des Commissaires du Roi.*

A cette occasion je dois ajouter un mot sur une Lettre, qu'on prétend écrite par le Lieutenant-Colonel Campbell, *& dans laquelle cet Officier se plaint amèrement de sa Prison. Vous l'aurez sans doute vuë.* (Il en est fait mention dans le *Supplément* du N°. XLVI.) *C'est une Pièce supposée. Une Société d'*Américains, *réfugiés de différentes parties du Continent, & qui s'assemblent toutes les semaines dans* Pall-Mall *à* Londres, *l'a fabriquée. C'est de la même source que sont parties les prétenduës Lettres du Général* Washington, *qui ont circulé dans les Papiers de* Londres, *& que le Public peu méfiant a regardées comme authentiques. Il semble, qu'on se promette de l'avantage de pareils artifices. Dans une Feuille de* New-York *j'ai vu un Avertissement, où l'on offroit du faux Papier-Monnoye à quiconque en vouloit.*

*D'un autre côté, je dois à l'Ennemi la justice de dire, que les derniers Avis de l'*Amérique *nous ont appris, qu'il traite actuellement ses Prisonniers avec plus d'humanité. Peut-être craint-il d'aigrir davantage un Peuple, dont la* Grande-Brétagne *pourroit être forcée à réconnoître l'*Indépendance, *si elle ne le subjugue cet Eté.*

Un Officier, arrivé de la *Nouvelle-York* à *Londres*, a rapporté, que le Lieutenant-Colonel *Archibald Campbell*, dont il est fait mention en cette Lettre, a été relâché de sa Prison, & qu'il se trouve à présent en liberté, comme auparavant, sur sa parole.

De VARSOVIE, *le* 18. *Juin.* Le Cérémonial entre notre Cour & la *Porte-Ottomane* exigeant, qu'au moment qu'un Ministre de l'une ou de l'autre touche aux limites du Pays, où il va déployer son Caractère, on atteste par des Reversales, dressées d'une manière authentique, son arrivée & son passage; le Comte *Stempkowski*, Castellan de *Kiovie*, vient d'être désigné pour remplir cette formalité à l'égard de *Numan-Bey*, Ministre de *Sa Hautesse*; & ce Seigneur est déjà parti pour être à *Kaminiec* au moment de l'arrivée de cet Envoyé.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 23. *Juin.*

L'Empereur, gagnant indirectement *Bordeaux*, étoit le 18. de ce mois à *Angers*. Ce Monarque a voulu garder le secret sur son Itinéraire: Cependant l'on assure que de *Bordeaux*, où on l'attendoit le 25. de ce mois, il se rendroit par le *Languedoc* & la *Provence* à *Avignon*, où l'on comptoit qu'il arriveroit le 13. Juillet; de-là par *Lyon* à *Génève*, d'où S. M. se proposoit d'aller voir les Glacières, & de se rendre de-là par *Lausanne*, *Schafhouse*, *Fribourg*, *Constance*, & *Inspruck*, au Camp de *Leibnitz* en *Styrie*, le 6. Août prochain.

Le Préambule de la première des deux Déclarations données à *Fontainebleau* le 31. Octobre, & enrégîtrées au Parlement le 10. Juin, (*comme nous l'avons dit dans le dernier* Supplément,) est conçu en ces termes.

Toujours animés du desir de perfectionner l'éducation de la Jeunesse de notre Royaume, nous nous sommes fait rendre compte de l'état des Colléges, qui existent actuellement; & nous avons reconnu, qu'il étoit indispensable, pour le bien de nos Sujets, de confier à des Congrégations une partie de ceux de ces Etablissemens, qui ne sont pas desservis par les Universités. Parmi celles, que nous avons résolu de charger d'une fonction aussi importante, la Congrégation de St. Maur *nous a paru mériter de tenir un des premiers rangs, par le nombre & les talens des Sujets qui la composent; mais des Réglemens, uniquement destinés à des Monastères consacrés à la prière & à la retraite, ne pouvant être appliqués indistinctement à des Maisons employées à l'éducation de la Jeunesse, nous avons cru devoir y apporter les tempéramens, qui nous ont paru indispensables pour faciliter à la Congrégation de* St. Maur *les moyens de nous donner de plus en plus des preuves de son zèle, & la mettre à portée de rendre à notre Royaume, dans l'éducation de la Jeunesse, des services d'un autre genre, mais non moins importans, que les travaux différents, auxquels elle s'est livrée depuis son établissement.*

Les Articles, au nombre de sept, contiennent différentes dispositions concernant la nomination & le service des Principaux & Supérieurs de ces Colléges, &c.

De BRUXELLES, *le* 26. *Juin.* Outre la Relation de la prise de l'Isle de *Ste. Cathérine*, apportée par le Colonel Don *Feliz de Muzquiz*, Aide-de-Camp de Don *Pedro de Cevallos*, & Fils de Don *Michel de Muzquiz*, Ministre des Finances, la Cour de *Madrid* a été informée, que le Général, que nous venons de nommer, aïant laissé quatre Bataillons de ses Troupes dans l'Isle, s'est rembarqué avec le reste de son Corps, & a jetté l'ancre le 7. Mars dans le Port de *St. Pierre*, étant résolu d'attaquer, sans perte de tems, toutes les Possessions *Portugaises* du côté de la Mer, tandis que le Général de *Vertis*, Gouverneur de *Buenos-Ayres*, les attaqueroit par derrière. Des Avis de *Madrid* portent, que le Vaisseau Marchand *Portugais*, pris par la Flotte *Espagnole* avant d'arriver à l'Isle de *Ste. Cathérine*, avoit à bord une Somme de 200. mille Piastres fortes, outre plusieurs autres Effets de beaucoup de valeur, & des Lettres adressées à la Cour de *Lisbonne*, par lesquelles les Commandants *Portugais* sollicitoient du secours avec beaucoup d'instance. Au reste, ces hostilités entre les deux Nations en *Amérique* ne font pas craindre de rupture, parce que les ordres, en vertu desquels elles se sont faites, sont de beaucoup antérieurs à la Révolution arrivée dans le Gouvernement du *Portugal*, qui a été suivie d'une meilleure harmonie entre les deux Cours. On écrit même de *Paris*, que les Préliminaires d'un Accommodement sont déjà signés, & les ordres expédiés pour l'*Amérique* de suspendre les hostilités, en laissant les affaires dans le même état qu'à l'arrivée de ces ordres. Une pareille réconciliation, qui fait évanouïr toutes les craintes d'une Guerre de ce côté-là, seroit des plus heureuses pour la *Grande-Brétagne* dans la conjoncture présente, si quelques Avis n'insinuoient, que les conditions en sont fort avantageuses tant pour l'*Espagne* en particulier, que pour la Maison de *Bourbon* en général, la Cour de *Lisbonne* aïant accédé au *Pacte de Famille*, & relâché tacitement par-là son étroite liaison avec l'*Angleterre*, changement qui pourra lui faire ouvrir ses Ports au Commerce de l'*Amérique-Unie*.

De LEIDE, *le* 30. *Juin.* On trouve dans des Avis de *Londres*, que le 19. de ce mois on y a reçu d'*Espagne* la Nouvelle, que le Navire, *le St. Michel*, Cap. *Solari*, que des Gardes-Côtes *Espagnols* avoient pris dans la Baye de *Gibraltar* & conduit à *Algesire*, (*ainsi qu'il a été rapporté dans les* Gazettes N°. 44. *&* 45.) a été relâché par ordre de la Cour de *Madrid*. Le Navire *le Joseph*, Cap. *Kelly*, qui avoit été conduit à *Dunkerque* par l'Armateur *la Surprise*, & que la Cour de *Versailles* a fait également restituër, est entré, il y a peu de jours, à *Douvres*. Le Cotter *Anglois*, qui a enlevé le Cap. *Burnel* dans le Port de *Cherbourg*, est arrivé le 20. à *Portsmouth*. Dès qu'il eut mouillé, le Lieutenant *Gaborian*, qui le commande, se fit mettre à terre, & partit d'abord pour *Londres*, afin de rendre compte aux Seigneurs de l'Amirauté de l'exécution de sa Commission. On est curieux de voir, s'ils approuveront la manière, dont il y a réussi. Pour la déguiser, on a inséré dans quelques Papiers de *Londres* un prétendu Extrait d'une Lettre de *Guernsey*, dans lequel on dit que le Sr. *Burnel* a été pris avec son Bâtiment en pleine mer, après un petit Combat, dans lequel le Cotter auroit eu quatre tués & un blessé: On y nomme ce blessé le Baron de *Fraise*; & on le donne pour un Habitant de l'Isle de *Guernsey*, qui auroit agi comme Volontaire en cette occasion, où il auroit eu la jambe si terriblement fracassée, qu'on seroit obligé d'en venir à l'amputation. Mais, outre que cette Lettre porte des marques visibles de supposition, nous trouvons dans d'autres Feuilles *Angloises*, plus recommandables par leur véracité, un Récit, qui confirme dans les principales circonstances celui, que nous avons inséré dans notre dernière *Gazette*: On y nomme le Sr. *Burnel l'un des Marins les plus résolus & les plus expérimentés qu'il y ait au Service des Rebelles.*

Ceux qui ont en *France* des liaisons avec le Congrès de l'*Amérique*, commencent à concevoir de l'inquiétude sur le sort de la Frégate *l'Amphitrite*, partie du *Havre-de-Grace* vers la fin de Janvier dernier. Comme l'on n'en a point reçu de Nouvelle depuis ce tems, l'on craint que la *Gazette* de *New-York* n'ait été trop véridique dans ce cas-ci, & que *l'Amphitrite* ne soit le Vaisseau *François*, dont elle a annoncé le funeste sort (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. L.) La perte seroit des plus sensibles, non-seulement par la grande quantité d'Artillerie, de Poudre, d'Habits & d'autres Articles de beaucoup de valeur, qu'elle avoit à bord pour l'Armée du Général *Washington*, mais sur-tout par la fin déplorable de 45. Officiers *François*, qui s'y étoient embarqués. Un autre Navire de la même Nation a été plus heureux. Destiné pour le *Cap-François*, il a touché à *New-London*, dans la *Nouvelle-Angleterre*, & y a débarqué 17. Canons, & 9. Officiers *François* & *Allemands*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMÉRO LIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 4. Juillet, 1777.

De VARSOVIE, *le* 18. *Juin*.

LA nouveauté de la venuë d'un Miniſtre *Ottoman* en *Pologne*, dont il n'y a pas encore eu d'exemple ſous le préſent Règne, fait actuellement l'objet, qui occupe ici l'attention du Public: On prépare pour la réception de *Numan-Bey* l'Hôtel du Palatin de *Maſovie* dans la *Villeneuve*. Sa prochaine arrivée paroît avoir retardé le départ du Baron *Reviczky*, Envoyé de la Cour de *Vienne*. Du moins l'on aſſure, que ce Miniſtre, qui a déjà vendu ſes Equipages, reſtera ici jusqu'à ce que celui de la *Porte* y ait terminé ſa miſſion. Son Exc. préſenta le 8. au Roi le Prince de *Lobkowitz*, qui étoit arrivé en cette Ville la veille de *Pétersbourg*, où il a été révêtu du Caractère d'Envoyé de L. M. Imp. & Royale. Le 12. le Grand-Tréſorier Prince *Poninski* donna à *Wola* une grande Fête à ce Seigneur ainſi qu'au Comte *Raſumowski*, qui a paſſé ici allant de *Pétersbourg* à *Madrid*, pour y réſider en qualité d'Envoyé de l'Impératrice de *Ruſſie*. Cette Fête, à laquelle le Roi aſſiſta jusqu'à deux heures après minuit, commença par une Comédie *Françoiſe*; après laquelle il y eut un magnifique Souper, ſuivi d'un Bal masqué, pour lequel il avoit été diſtribué au-delà d'une centaine de Billets. Les deux Miniſtres partirent le jour ſuivant, l'un pour *Vienne*, l'autre pour ſe rendre à ſa deſtination. Leur paſſage & celui qu'on attend de quelques autres Miniſtres, que la Cour de *Pétersbourg* va envoyer à celles de *Turin*, de *Naples*, de *Florence* & de *Manheim*, ont empêché le Grand-Chancelier d'exécuter le deſſein qu'il avoit de faire la viſite de ſon Diocèſe.

FIN de la RÉPONSE *de la Commiſſion du Tréſor au Département des Finances de la Couronne.*

Toutes ces conſidérations nous forcent à opiner, que le Citoyen *Polonois* n'eſt pas en état de continuër le payement des Impôts, vu le manque d'Eſpèces courantes. Au mois de Septembre dernier, le Palatinat de *Braclau* en a fourni plus de dix exemples. Les Habitans ont ſoutenu toute la rigueur de l'Exécution Militaire: Ils ont fourni aux Soldats, qui y ont été envoyés, des Vivres en abondance mais point d'Argent faute d'Eſpèces. La ſaine Politique exige, que les Impôts ſur les Biens-fonds ſoient diminués.

Quant à la Queſtion, concernant *les moyens de régler les Impôts à l'avenir*, il faut entrer dans le détail de ceux qui ſont établis. Les Biens, nommés *Terreſtres* ou Héréditaires des Gentilshommes, ſont aſſujettis à la *Taxe des Maiſons*, au *Dixième de la Boiſſon*, & à *la Capitation des Juifs*. Les Biens, nommés *Royaux* ou Staroſties, y compris la *Lithuanie*, payent la *Taxe des Maiſons*, augmentée d'un & demi pour-cent, *le Revenu de la première année de la Poſſeſſion*, *la Capitation des* Juifs, *la moitié du Revenu de la Boiſſon*. Ceux qui ont été rendus *Emphyteutiques* payent *trois quarts du Revenu*. Le Droit des Douanes ſur les Frontières, les Acciſes, l'Impôt ſur le Tabac, ceux ſur les Moulins, ſur les Emprunts

faits sous hypothèque, le Papier timbré, voilà le nom des Impôts, qui entrent dans les Comptes du Trésor, outre le *Don-Gratuit* du Clergé, & le Provenu des Biens d'*Ostrog* assigné aux Frères Chevaliers de *Malte*.

Ce détail démontre, que le Citoyen Artisan, Laboureur, & Trafiquant, sur-tout celui qui a une Maison, porte tout le poids de l'Impôt. L'Homme, qui est le dépositaire de la Richesse de l'Etat, dont le travail donne l'existence à ses Revenus, celui qui fait l'âme du Commerce, sera forcé à abandonner sa Maison, sa Cabane, à faire renaître les Déserts du Siècle passé, tandis que les Personnes, qui, n'aïant aucuns Biens-fonds, ne sont par conséquent sujettes à aucun Impôt, tirent leurs Pensions en Argent comptant, ne sentant pas la peine qu'il y a à l'accumuler pour payer les Taxes publiques. Le Commerce déjà languissant périra, si le Droit de Douane, mis sur le Blé & les autres Productions de la Terre, reste le même. L'*Angleterre* & d'autres Pays payent quelquefois des Gratifications à ceux, qui prouvent avoir exporté une certaine quantité de pareilles Productions. La *Pologne* aujourd'hui, augmentant ses Droits de Douane, fera perdre aux Cultivateurs le goût de leur profession; & cette source unique, qui lui restoit pour faire entrer dans le Pays les Espèces de l'Etranger, se tarira entièrement. Au moyen d'un arrangement, dont personne ne devroit être exemté, pas même par le *Conseil-Permanent*, l'Impôt sur le Tabac, celui du Papier timbré, la Taxe sur les Moulins, celle sur les Emprunts sous hypothèque, pourroient remplir le vuide, causé par la diminution qu'on accorderoit à ceux sur les Biens-fonds; mais point de Monopoles, qui ne sont bons que pour une couple d'années, & dont les playes, faites au Commerce, font conserver pour longtems le triste souvenir.

Ce court Exposé développe les idées & tout le systême de la Commission du Trésor, qui aura l'honneur de s'expliquer plus amplement, si le Département des Finances agrée ce Plan, d'autant plus que tous les Projets, faits préliminairement avant la convocation des Etats en Diète, peuvent encore être revus plusieurs fois, augmentés, améliorés, refondus, ou rejettés. *Fait le* 16. *Mai* 1777.

De PARIS, *le* 27. *Juin.*

Le célèbre Procès du Maréchal Duc de *Richelieu* à peine terminé vient de donner lieu à un nouveau différend, qui pourra obliger les Pairs de retourner encore au Parlement, pour juger à qui il appartient de lever le volumineux Arrêt, rendu en cette Cause. Comme cette levée se fait ordinairement par la Partie la plus intéressée au gain du Procès, & que le prononcé de l'Arrêt est si ambigu, si compliqué, qu'on ne peut distinguer entre le Vainqueur & le Vaincu, entre ceux qu'on a regardés comme coupables & ceux qu'on a voulu déclarer innocens, l'Abbé de *Villeneuve*, l'un des Co-accusés, déchargés d'accusation, s'est présenté au Greffe, pour y consigner les 30. mille Livres de frais de Justice, y compris le tiers pour les Epices des Rapporteurs: Mais M. le Maréchal, prétendant avoir gagné sa Cause, a signifié, qu'il s'opposoit à la délivrance de l'Arrêt pour raisons à déduire en tems & lieu. Avant que cette contestation se décide & que l'Arrêt soit levé, M. le Maréchal ne peut être obligé à payer les gros dommages-intérêts, auxquels il a été condamné.

L'affaire du Dr. *Préval*, (*dont il a été parlé dans la* Gazette *du* N°. XXXII.) a les suites les plus desagréables pour la Faculté de Medécine. Le Doyen & deux autres de ses Membres ont été décrétés d'ajournement personnel, & trois autres d'assigné pour être ouï. Le motif de cette Procédure criminelle consiste en ce que la Faculté n'a point déféré aux Arrêts du Parlement rendus contre elle, & qu'elle a fait mettre hors de sa Salle d'Assemblée l'Huissier, qui en étoit porteur; ce qu'on qualifie de *Rebellion à Justice*. La Faculté a publié un Mémoire pour se justifier, tant sur cet incident que sur les raisons, qui l'ont portée à exclure le Sr. *Préval* de son Corps.

L'on a reçu ici les détails de l'enlèvement, que des Marins *Anglois* ont fait dans le Port de *Cherbourg* d'un Capitaine *Américain*: Le bruit public, qui grossit toujours les objets, y a ajouté sans doute, qu'ils ont aussi voulu mettre le feu à son Navire, ce qui auroit mis en danger tout le Port.

De LONDRES, *le* 27. *Juin.*

Le Roi, se rendant avant-hier au soir de *St. James* au Théatre de *Haymarket*, a eu une rencontre fort desagréable. Une Femme bien mise cassa la glace de son Carosse & s'y tint si fermément accrochée, qu'on eut de la peine à l'en arracher: Elle fut arrêtée & remise au Colonel des Gardes, qui la fit conduire devant le Tribunal de Police dans *Litchfield-street*, où un des Valets de chambre du Roi comparut pour rendre plainte contre elle. Cette Femme, qui a dit se nommer *Anne Banks* & demeurer au Faubourg de *Southwark*, a été mise en prison jusqu'à nouvel examen.

La *Gazette* de *New-York* du 19. Mai dernier nous apprend, que le Général *Carleton* étoit arrivé avec son Armée le 2. du même mois à *Crown-Point*, & qu'il se préparoit à attaquer *Ticonderoga*. (*Nous donnerons l'Extrait de cette Feuille dans le* Supplément.)

Un Bâtiment de retour du *Mississipi* à *Plymouth* a apporté avis, qu'à son départ il étoit survenu une contestation entre les Colonies *Angloises* & *Espagnoles*, établies près de l'Isle d'*Orléans*; que les Habitans des dernières a-

voient arrêté tous les Bâtimens appartenant aux autres, & placé un Soldat dans chaque Maison *Angloise* : Ils réclamoient la Souveraineté des Terres sur les deux rives du Fleuve jusqu'à certaine latitude.

La Frégate du Roi, *l'Expériment*, *le Buffle* & *le Lord Howe*, Vaisseaux de Munitions, & une quarantaine d'autres Bâtimens, chargés de Troupes, d'Armes, & de toute sorte de Provisions pour la *Nouvelle-York*, qui avoient mis à la Rade de *Ste. Helène*, le 10. Juin, & avoient été obligés jusqu'à deux fois de rentrer par les vents contraires, sont enfin partis Mardi.

SUITE des DÉBATS *dans la Chambre des* SEIGNEURS, *le* 30. *Mai.*

Le Docteur *Jean Hinchliffe*, Evêque de *Peterborough*, se leva, visiblement dans le dessein de prévenir les suites fâcheuses, que pouvoit avoir la contestation personnelle entre l'Archevêque d'*York* & le Duc de *Grafton*, à laquelle aucun des autres Pairs ne s'empressoit de mettre fin. Il observa, qu'on ne pouvoit contredire la plûpart des faits, que ce Seigneur avoit avancés, ni même aucune des conséquences, qu'il en avoit tirées ; & il attribua les malheurs présens de la *Grande-Brétagne* à deux suppositions, aussi mal-fondées l'une que l'autre ; sçavoir, que *les Colonies avoient eu l'*Indépendance *en vuë dès le commencement de la querelle*, mais *qu'une grande partie du Peuple de l'*Amérique *restoit toujours attachée au Gouvernement*. " L'Administration, dit-il, a été occupée sans cesse à persuader au Parlement & à la Nation ces deux assertions ; & c'est en réussissant qu'elle a précipité la Patrie dans sa crise actuelle : Cependant l'on sçavoit d'avance, qu'elles étoient contraires au véritable état & à la disposition réelle du Peuple *Américain*. L'expérience l'a prouvé depuis, de la manière la plus évidente ; & l'importante Déposition du Gouverneur *Penn* fait voir, qu'on a été averti, mais qu'on a voulu s'aveugler. " Il finit par représenter sous les couleurs les plus fortes les tristes effets, qu'auroient pour l'*Angleterre* ses Victoires même sur l'*Amérique*. " Quelles seront, MYLORDS, les conséquences probables de cette Guerre dénaturée, quelle qu'en soit l'issuë ? Supposez que dans l'exécution de vos vuës, vous ne rencontriez d'autre opposition que de la part de l'*Amérique*, sa conquête vous coûtera cher ; elle ajoutera nombre de Millions à la Dette immense, qui vous accable. Supposez encore, que vous vous mettiez enfin en possession de tout ce Pays : Est-il possible, que vous soyez d'abord remboursés de vos frais ? que l'*Amérique* redevienne bientôt assez florissante pour vous enrichir ? Le contraire est certain. Vous posséderez un Pays ruiné, dépeuplé : Vous trouverez vos forces épuisées, vos trésors dissipés ; & la conquête même, au lieu d'y suppléer, exigera de nouveaux efforts. Vous aurez besoin d'une nombreuse Force militaire, pour vous assurer l'obeissance de ceux que vous aurez subjugués. L'Esclavage doit être maintenu par une Armée permanente ; &, quand même nous aurions assez de force, de vigueur, & de ressources intérieures pour vaincre tous ces obstacles, nous restons toujours à la merci de la *France*, qui, dans cet instant même, peut lever le masque, & nous mettre dans la nécessité de reconquérir encore une fois ce même Pays. " La perte, qu'il en regardoit dès-à-présent comme certaine, la décadence du Commerce, l'appauvrissement de la Nation étoient aux yeux du Prélat des motifs pressans pour recommander une réconciliation, & donner pour cet effet sa voix à la Proposition du Lord *Chatham*.

Mylord *Lyttelton*, qui parla après l'Evêque, en s'opposant au contraire à cette Proposition, commença par faire l'éloge des talens politiques du Seigneur, qui l'avoit faite ; mais du courage & de la vigueur même, qu'il avoit ci-devant témoignés, lorsqu'il étoit au timon des affaires, le Lord *Lyttelton* prit occasion de lui demander, d'où lui venoit la crainte pusillanime, qu'il montroit aujourd'hui. " Où est le tems, dit-il, que Mylord *Chatham* tenoit un langage bien différent ; qu'il inspiroit à la Nation les idées les plus exaltées, les plus héroïques ; qu'il exhortoit le Peuple à *défendre son honneur*, *à se faire justice lui-même*, *quand même toutes les Puissances de l'*Europe *se ligueroient contre ce Royaume ?* " Une seconde considération, qui selon lui auroit dû empêcher le Comte de *Chatham* & les autres Seigneurs de s'intéresser pour la Cause des Colonies, étoit l'indignité des *Américains*, qu'il dépeignit des couleurs les plus noires. " Il se commet, dit-,, il, tous les jours des Actes de violence, de ,, trahison, de cruauté, & d'injustice, par les ,, Rebelles contre leurs Concitoyens fidèles ; ,, uniquement parce qu'ils ne veulent pas con-,, courir avec eux dans leurs projets *diaboli-,, ques* pour renverser tout Gouvernement juste ,, & légal. Les Loix sont foulées aux piés, le ,, Gouvernement est dissous, les Cours de Ju-,, stice sont fermées, les Magistrats emprison-,, nés ou chassés. A toutes les horreurs de la ,, Guerre les Rebelles ont ajouté la brutalité de ,, *Sauvages* & la perfidie de *Poltrons*. Voilà ,, cependant les gens, voilà la Cause, dont ,, quelques-uns de Mylords ont épousé les in-,, térêts ! " Quant aux deux assertions, dont l'Evêque de *Peterborough* avoit parlé, Mylord *Lyttelton* soutint, que la Déposition du Gouverneur *Penn*, concernant l'éloignement des Colonies pour tout dessein d'Indépendance, n'avoit été que *pure hypocrisie* ; & il tâcha de prouver par une Lettre, qu'il y avoit encore dans ce Pays grand nombre d'Habitans fidèles au Gouvernement. Il taxa au contraire les Seigneurs de l'Opposition d'avoir avancé des faussetés, pour contrecarrer le Ministère. Tel étoit ce même desaveu de toute vuë d'*Independance*, Projet que l'Opposition avoit toujours représenté comme chimérique & inventé pour calomnier les *Américains*, & que l'évènement avoit pourtant vérifié. Telle étoit aussi la crainte d'une Guerre avec la *France*, dont ce Parti avoit ci-devant menacé le Ministère, & qu'il faisoit regarder aujourd'hui lui-même comme peu vrai-

femblable. " Cependant, dit-il, au lieu de vouloir pourfuivre des mefures vigoureufes contre les Rebelles, l'on propofe d'abandonner nos Droits, de faire un Traité avec eux, de crainte que la *France* ne nous attaque. Voilà en vérité un langage étrange & fi puéril, qu'il ne mérite point l'attention de la Chambre! Il eft vrai, que les *Américains* font Commerce avec quelques Ports de ce Royaume; mais ce ne font que des entreprifes particulières, produites par l'efprit mercantil & par des vuës de profit, auxquelles il eft difficile de mettre obftacle: La Cour de *France* ne leur accorde ni encouragement ni appui. —— Je fçais de fcience certaine, que la *France* n'eft ni d'intention ni en état de nous faire la Guerre; &, quand même elle le voudroit, nous avons les moyens de lui tenir tête, ainfi qu'à tout autre Ennemi étranger. Jettons les yeux fur les Finances refpectives des deux Pays: Faifons réflexion, avec quelle facilité l'on vient de faire un Emprunt de cinq Millions au fein d'un Peuple, qu'on dit être fur le bord de fa ruine. J'ofe affurer, que l'ouverture d'un pareil Emprunt en *France* n'y produiroit pas la dixième partie de cette Somme. " —— Mylord *Lyttelton* infifta fort fur cet argument, comme une preuve évidente de l'approbation, que la Nation donnoit aux mefures du Gouvernement. Il prétendit, que peu de Miniftères avoient été fi univerfellement eftimés & foutenus que celui d'à préfent: Il fit particulièrement l'éloge du Lord *North*; & de toutes ces affertions il conclut, que la *Grande-Brétagne* avoit des motifs les plus fondés de fe promettre une heureufe fin de la Rebellion *Américaine*, & de fe croire en état, au cas que quelque Puiffance Etrangère tentât de la traverfer dans la réduction des Colonies, de la faire *repentir de fa témérité*.

Le Duc de *Manchefter* différa beaucoup de cet avis; &, réfutant ce que Mylord *Lyttelton* venoit d'avancer, il s'arrêta particulièrement fur le ton leger, avec lequel ce Seigneur avoit parlé du Commerce entre la *France* & les Colonies révoltées. " On l'a repréfenté, dit-il, comme un *petit Négoce de contrebande, entrepris par quelques Avanturiers avides de gain*. J'ofe démentir cette fuppofition de la manière la plus expreffe, la plus pofitive; &, au cas qu'on le veuille, je fuis à même de prouver, que c'eft *un Commerce régulier, ouvert, étendu, & qui s'accroît tous les jours*. J'ai en main une Lifte de plufieurs Vaiffeaux, de la nature & de la valeur de leurs Cargaifons, des Munitions navales & militaires, qu'ils ont eu à bord. Si donc ce Commerce ne fe fait point en cachette ni par connivence, mais publiquement & aux yeux de tout le monde, je vous donne à juger, MYLORDS, fi ce n'eft point là traiter les Colonies en *Etats indépendants*, & rompre effectivement la neutralité à l'egard de ce Royaume? "

ACTIONS: *Banque*, 132 & un quart. *Indes*, 166 & demi.

*D'*OSTENDE, *le* 27. *Juin.*

Depuis le 21. de ce mois, il fe trouve à la Rade de *Dunkerque* une Frégate de guerre *Françoife* de 32. Canons: Le motif de fa venuë eft, dit-on, d'affurer ce Port contre les entreprifes des Cotters *Anglois*, qui viennent faire la Preffe des Matelots dans la Rade même, & qui y ont enlevé récemment plufieurs Matelots des Vaiffeaux Marchands de leur Nation, pour completter les Equipages de ceux de S. M. *Britanique*. Il eft du moins certain, qu'il fe montre de tems en tems des Bâtimens armés à la hauteur de *Dunkerque*, où l'on prétend en *Angleterre* qu'il fe fait des mouvemens préjudiciables au Commerce de leur Nation.

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LIII.

De Leide, *le* 4 *Juillet*, 1777.

PARMI les différentes raisons, auxquelles on attribuë l'inaction du Chevalier *Howe* & de son Armée à la *Nouvelle-York* & dans les *Jerseys*, est le dessein, qu'on lui suppose, d'attendre les progrès du Chevalier *Carleton*, pour se joindre à lui & s'avancer ensuite de concert contre l'Armée du Général *Washington*, afin de frapper des coups décisifs dans le centre des Colonies, délai d'autant plus avantageux que dans l'intervalle le Général *Howe* pourroit avoir reçu tous les Renforts, qu'on lui a envoyés d'*Europe*. Ainsi l'on seroit à la veille d'apprendre des Nouvelles intéressantes, sur-tout s'il y a quelque réalité à ce que porte l'Extrait d'une Lettre de *Philadelphie* du 18. Mai, " que dans un Conseil de ,, guerre, que le Général *Washington* a tenu, & auquel plusieurs Officiers Etrangers ont assi- ,, sté, il avoit été résolu de tenir ferme & de donner Bataille, dès que les Forces *Britaniques* ,, en fourniroient l'occasion, en s'avançant dans le Pays. Le Général *Washington*, ajoute-t- ,, on, s'est déterminé à ce Parti, vu qu'il a actuellement une bonne Armée, sur laquelle il ,, croit pouvoir compter. En attendant tous les Prisonniers de guerre, gardés jusqu'à présent ,, à *Philadelphie* & dans les environs, ont été envoyés, par ordre du Congrès, sous une ,, forte escorte, à *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*. " A *New-York* l'on comptoit, que, si le Siége de *Ticonderoga* ne trainoit point en longueur, la jonction des deux Armées pourroit s'effectuër vers la fin de Juin. On a vu par l'Extrait de la Lettre du Général *Howe*, (*inséré dans le dernier* Supplément,) qu'il avoit reçu quelques Avis touchant les mouvemens de l'Armée *Septentrionale*. Le Nouvelliste de *New-York*, qui écrit sous les auspices de ce Commandant, annonce dans sa Feuille du 12. Mai, " que par des Avis du *Nord* l'on ,, avoit appris, qu'un grand nombre de Sujets loyaux, auxquels s'étoit réuni un Parti d'*In-* ,, *diens*, avoit attaqué les Rebelles sur la Rivière de *Mohawk*, & se préparoit à joindre l'Ar- ,, mée du Général *Carleton*, qu'on attendoit tous les jours dans ces Quartiers. " La même Feuille, en date du 19. Mai, contient deux paragraphes que voici.

Hier huit jours, il arriva ici une Chaloupe avec un Pavillon de Trève d'*Albanie*, par laquelle nous avons été informés, que peu avant son départ il y étoit arrivé un Exprès de *Ticonderoga* avec avis, que 16. Vaisseaux & plusieurs Chaloupes, aïant à bord partie de l'Armée du Chevalier *Guy Carleton*, étoient arrivés à la vuë de *Crown-Point*, & que l'on supposoit que toute l'Armée étoit sur son passage; que la Garnison de *Ticonderoga* consistoit seulement en 1500. Hommes, y compris les malades; que les Rebelles persécutoient les Amis du Gouvernement sans relâche; que *Jean Monro*, Ecuyer, le Major *Hogan*, le Lieutenant *Hughston*, & le Sr. *Charity French* avoient reçu Sentence de mort; qu'un Sr. *Mawbie* & deux autres Particuliers avoient été pendus la semaine dernière à *Peeks-Kill*; & que 13. autres avoient dû être exécutés au Fort *Montgommery* Vendredi dernier; qu'en conséquence de ces cruautés 100. Royalistes s'étoient assemblés à l'*Est* d'*Albanie*, dans le dessein de délivrer leurs Amis; qu'un Corps de 400. Rebelles aïant été envoyé contre eux, il s'en étoit ensuivi une Escarmouche, dans laquelle 8. Rebelles & 3. Royalistes avoient été tués; qu'alors ce dernier Parti avoit pris le chemin des Bois, & étoit arrivé sain & sauf à l'Armée du Général *Carleton*.

Par un Particulier, arrivé Mardi dernier (13. Mai) d'*Albanie*, d'où il étoit parti le 7, nous apprenons, qu'il y étoit arrivé le soir avant son départ un Exprès de *Ticonderoga* avec Avis, que le Chevalier *Guy Carleton* avoit passé le Lac avec son Armée; qu'il étoit arrivé Vendredi, 2. Mai, à *Crown-Point*; & qu'avant que l'Exprès quitta *Ticonderoga*, il s'étoit déjà avancé jusqu'à la distance de 7. miles de cette Place. Cette Nouvelle avoit jetté le Pays dans la plus grande consternation, peu d'Habitans paroissant avoir envie de s'opposer à ses progrès. Dans le même tems, l'on avoit reçu la Nouvelle, qu'un Parti d'*Indiens* avoit attaqué le Piquet de Garde au Fort *Stanwix*; qu'il en avoit escalpé quatre & fait le reste Prisonnier. Le Peuple de ces Quartiers avoit déclaré, qu'il ne vouloit sous aucun prétexte porter les armes pour le service du Congrès; & il commençoit à parler hautement de la façon tyrannique, dont le Committé de la Ville d'*Albanie* en avoit usé à son égard. Il sembloit même incliner plutôt à dénicher ces Oiseaux impurs, qu'à mettre obstacle au progrès de ceux, qu'il est actuellement convaincu ne venir que pour rétablir le bon Gouvernement & la Liberté Constitutionale. Le Committé à son tour, sachant que son Règne seroit de peu de durée, exerçoit les plus grandes cruautés envers les Amis du Gouvernement, qu'il tenoit Prisonniers. Un nombre de ses Emissaires, conduisant quelques-uns de ces derniers par *Levingston's-Manor*, furent attaqués par un nombre de Royalistes, qui délivrèrent leurs Amis, tuèrent un Colonel, un Lieutenant, & trois Soldats. Mais les Rebelles, aïant reçu des Renforts le jour suivant, attaquèrent les Royalistes, qui n'étant qu'au nombre de quarante furent obligés de se rendre Prisonniers.

Quoique le fond de ces deux paragraphes puisse être vrai, il est difficile de ne pas y reconnoître le style exaggérateur du Nouvelliste de *New-York.* C'est apparemment la dernière rencontre, dont il parle, dans laquelle d'autres Avis assurent que 270. Hommes, en marche au *Nord* d'*Albanie* pour joindre le Général *Carleton*, ont été faits Prisonniers.

Selon la même Feuille, " plusieurs Personnes, arrivées récemment à *New-York* de la Province de *Jersey*, avoient rapporté, que les Rebelles, au nombre de 7. mille Hommes, ,, étoient dispersés dans les environs de *Boundbrook*, de *Morris-Town*, & de *Prince-Town*; ,, que leurs Renforts des Provinces *Septentrionales* étoient peu nombreux, & n'arrivoient que ,, lentement; que les Habitans de ces Contrées étoient fort froids à leur égard; qu'ils n'avoient ,, aucune espérance de conserver *Philadelphie*; que tous les Articles de première nécessité ,, étoient devenus extrêmement chers parmi eux; qu'ils étoient obligés d'employer des Hom- ,, mes choisis pour leurs Postes avancés, afin d'empêcher la désertion. " Une Lettre de *New-York* du 20. Mai enchérit sur ces rapports. Elle porte, " que le Contingent des Troupes de la ,, *Caroline-Septentrionale*, consistant en 9. mille Hommes, destinés pour l'Armée du Général ,, *Washington*, avoient refusé de se mettre en marche; & que, leurs Officiers aïant tenté de les ,, y contraindre par force, elles s'étoient révoltées, en avoient tué six, & s'étoient ensuite ,, séparées, pour retourner chez elles. " D'autres Avis assurent au contraire, que les différents Contingents, déjà arrivés à l'Armée du Général *Washington*, l'ont portée à un nombre respectable. La *Gazette* de la *Virginie* annonce, " que le 29. Avril 2400. Hommes ,, s'étoient mis en marche de *Baltimore* pour *Philadelphie*, aux acclamations de tous les Habi- ,, tans, qui les avoient accompagnés jusqu'à une certaine distance, leur souhaitant les plus ,, heureux succès; & que les Troupes, arrivées vers le même tems à *Boston* de l'*Ouëst* de la ,, *Nouvelle-Angleterre*, avoient augmenté l'Armée de cette Province jusqu'à 10827. Hommes."

Les Lettres de l'*Amérique* nous apprennent aussi, que les Colonies travaillent à former de nouveaux Magasins, pour remplacer ceux qui ont été détruits; & qu'il s'est fait dans cette vuë de grands envois des différentes Provinces, auxquels la *Caroline* & la *Virginie*, par la proximité des Isles aux *Indes-Occidentales*, avoient sur-tout fourni. Malheureusement pour les *Américains*, les Vaisseaux *Britaniques*, répartis sur les Côtes, enlèvent tous les jours des Navires, chargés d'Articles nécessaires pour leur Armée. La Frégate du Roi, *le Seaford*, Cap. *Colpoys*, de 20. Canons, a pris un gros Navire *François* du port de 500. Tonneaux, dont l'Ecrivain, nommé *Cotton Davis*, étoit *Américain*. Ce Vaisseau, qu'on dit être excellent voilier, monté de 14. Canons, étoit parti du *Havre* pour la *Martinique*, & alloit de-là à un Port de l'*Amérique-Septentrionale*, avec une Cargaison consistant en 10. mille Armures complettes, 170. Ballots de Toile pour des Tentes, deux Mortiers de bronze, 300. Bombes, 17 Canons de dix-huit livres, une grande quantité de Poudre, de Balles, &c.

De BASSORA, *le 6. Février.* Cette malheureuse Ville continuë d'être encore au pouvoir des *Persans*, dont le Commandant, *Aly-Mehemet-Chan*, y exerce toute sorte de vexations, & oublie même la considération, qu'on a coûtume d'y avoir pour les *Européens* & pour les *Juifs*, qui leur servent de Courtiers. Le 1. de ce mois, il a fait enlever la Fille d'un *Catholique*, née en cette Ville, l'a fait conduire à sa demeure, & ne l'a renduë qu'au moyen d'une Rançon de 200. *Tomans.* Le nommé *Jacob*, Courtier *Juif* au service des *Anglois*, & plusieurs autres Personnes de sa Nation, ont aussi été enlevés avec leurs Femmes. Il n'y a point de violences, qu'*Aly-Mehemet* n'ait fait exercer contre ce *Jacob*, sa Femme & son Neveu, également au service des *Anglois*, afin d'en arracher une promesse de 30. mille Sequins, payables dans quatorze jours, & pour l'obliger à lui livrer un Bâtiment, qu'il doit faire venir de *Mascat*. Les *Anglois*, établis dans ce Pays, ont en vain essayé d'obtenir quelque satisfaction d'un pareil traitement, fait à des Particuliers qui leur sont attachés: Ils ont fermé leur Loge; & ils cherchent quelque occasion de s'embarquer, pour aller chercher ailleurs un asyle plus sûr.

De PÉTERSBOURG, *le 3. Juin.* L'Impératrice, étant venuë le 29. du mois dernier en cette Résidence, pour assister à un grand Conseil qui se tint, fit au Comte *Iwan Czernichew* l'honneur de dîner chez lui, & retourna le soir à *Czarsko-Zelo.* Elle a donné ordre, que deux Yachts sortent de *Cronstadt*, pour aller à certaine distance prendre à bord Sa Maj. *Suédoise* & la conduire en cette Capitale.

On travaille à l'équipement de l'Escadre d'observation, qui croisera pendant cet Eté: On croit qu'elle sera aux ordres du Vice-Amiral *Greig*, comme l'année dernière: Elle sera composée de onze Vaisseaux de ligne, de trois Frégates, de deux Yachts, d'une Galiotte à bombes, & de trois Galères. Ces dernières seront lancées demain à l'eau & se rendront d'abord

Cronſtadt. On eſt occupé à en conſtruire encore pluſieurs autres dans nos Chantiers, ainſi que cinq Vaiſſeaux de ligne, outre ceux qu'on conſtruit actuellement à *Cronſtadt*, à *Revel*, & à *Archangel*. Ces travaux, & ceux qu'on a pareillement faits les années précédentes, augmentent conſidérablement la Marine de cet Empire, qui prend tous les jours des accroiſſemens auſſi rapides qu'étonnans. Cependant, quoiqu'on parle d'un Traité entre les deux Cours Impériales, il n'y a rien qui annonce des troubles dans le *Nord* de l'*Europe*.

De STOKHOLM, *le* 17. *Juin*. L'on a reçu l'agréable Nouvelle, que le Roi débarqua le 10. de ce mois en parfaite ſanté près de *Sweabourg* en *Finlande*; & que Sa Majeſté, aïant fait la Revuë du Régiment d'Infanterie de *Nylande* qui y campoit, pendant que l'Equipage du Chebec, *le Biörn-Jarnſida*, paſſoit ſur la Galère, *le Séraphin*, s'embarqua enſuite Elle-même à bord de ce Bâtiment, pour continuër ſon voyage vers *Pétersbourg*.

De VIENNE, *le* 21. *Juin*. Avant-hier matin, Mgr. l'Archiduc *Maximilien* eſt revenu du voyage, qu'il a fait en *Hongrie*.

Depuis quelques mois, l'on ne ceſſe de faire de fortes levées tant en *Autriche* que dans les autres Provinces voiſines, appartenant à nos Souverains. Il y a quinze jours, qu'on fit une Viſite générale au Plat-Pays, d'où l'on enleva la plus belle Jeuneſſe, qui fut préſentée enſuite au Bureau de la Guerre. Il n'eſt plus permis de ſe racheter du Service à prix d'argent.

De BOLOGNE, *le* 14. *Juin*. L'on écrit de *Rome*, que la ſemaine dernière, après l'arrivée d'un Courier extraordinaire de *Naples*, le bruit s'y eſt répandu, que la préſentation de la Haquenée n'auroit point lieu cette année, quoiqu'on eût dit ce différend déjà terminé. L'on aſſure, que la Cour de *Naples* offre de payer la Somme uſitée de 12000. Ducats en Lettre de change, comme une Aumône aux Apôtres *Saints-Pierre & Paul*, & non publiquement comme une Redevance au *St. Siége*; mais que celui-ci refuſe de l'accepter de cette façon. Ainſi cette affaire, dont S. M. *Sicilienne* a remis la déciſion à la Chambre de *Ste. Claire*, eſt préciſément au même point que ſous le Miniſtère du Marquis *Tanucci*; &, ſi la Nouvelle ſe confirme, la retraite de ce Miniſtre, dont le Parti *Jéſuitique* s'étoit promis tant d'avantages, n'aura rien produit en ſa faveur. Du moins il eſt certain, qu'on ne faiſoit encore à *Rome* aucun préparatif pour cette Cérémonie, qui devroit avoir lieu le 29. de ce mois. Le Cardinal *Aquaviva*, arrivé au commencement de Juin à *Naples*, s'eſt d'abord rendu à l'Audience du Roi & de la Reine.

La bonne harmonie entre le *St. Siége* & la Cour de *Madrid* n'eſt auſſi pas encore parfaitement rétablie: La dernière continuë, dit-on, d'inſiſter ſur la Cauſe de *Palafox*; & juſqu'à préſent elle n'a pas envoyé ſa nomination pour le Sujet, qu'elle deſire d'élever à la Pourpre. Le Duc de *Grimaldi*, nommé Ambaſſadeur de S. M. *Catholique* à *Rome*, au lieu de s'y rendre de *Florence*, comme on l'avoit ſuppoſé, eſt retourné à *Gènes*, ſa Patrie, pour y paſſer encore quelques mois. La Cour de *Lisbonne* même, malgré la déférence qu'elle vient de montrer pour le *St. Siége*, en rétabliſſant dans toute ſa force le Tribunal de la Nonciature, met quelque réſerve dans ſon dévouëment: Elle ſoutient avoir le droit de diſpoſer d'un Chapeau, outre celui qui eſt deſtiné pour le nouveau Patriarche, parce que ce Chef du Clergé *Portugais* doit être conſidéré comme Cardinal-né. Peut-être eſt-ce par ce motif qu'elle n'a pas envoyé juſqu'ici l'Argent pour les *Ex-Jéſuites* de ſa Nation. Cependant l'on apprend, que le Commandeur d'*Almada*, Parent & Créature du Marquis de *Pombal*, ſera rappellé de ſon Miniſtère à *Rome*, & remplacé par un Evêque *Portugais*. Toutes ces difficultés ont fait renvoyer la création plénière des Cardinaux au mois de Septembre; mais l'on aſſure, qu'il y aura le 23. du courant un Conſiſtoire, où les Prélats *Onorati*, *Salviati*, *Pallotta*, & *Marcolini* ſeront élevés au Cardinalat.

De SAUMUR, *le* 16. *Juin*. M. le Comte de *Falckenſtein*, arrivé ici aujourd'hui à 10. heures du matin, eſt monté dans la Voiture du Marquis de *Poyanne*, qui avoit été l'attendre à la porte de la Ville, pour le conduire ſur le terrein des Manoeuvres, où il a trouvé le Corps des Carabiniers en Bataille. Aïant paſſé ſur le front de la Ligne, M. le Comte de *Falckenſtein* a examiné, avec la plus grande attention, les Hommes, les Chevaux, & l'Equipement; après quoi le Marquis de *Poyanne* a fait manoeuvrer le Corps avec autant d'ordre que de célérité. Le Prince, qui étoit à cheval, s'eſt porté dans tous les endroits, d'où il pouvoit juger le mieux de l'effet des mouvemens divers; & il a donné les éloges les plus flatteurs à la beauté de la Troupe, & plus encore à ſon inſtruction. Après avoir reſté ici plus de ſix heures, il a pris par *Tours* la route de *la Rochelle*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 27. *Juin*.

Monſieur, Frère du Roi, à ſon paſſage par la Ville de *Tours*, a fait l'honneur au Chapitre de la noble & inſigne Egliſe de *St. Martin*, dont nos Rois ſont depuis huit Siècles Abbés Sé-

culiers, Chanoines, & Protecteurs, de s'y faire recevoir Chanoine d'Honneur, suivant le droit des Princes de son Sang, évènement qui a répandu la joie la plus vive dans le Chapitre, la Ville, & la Province. Ce Prince est accompagné dans son voyage du Duc de *Laval* son Premier-Gentilhomme de la Chambre; du Marquis d'*Avaray* & du Comte de *Crenay* Maîtres de sa Garde-Robe; du Marquis de *Levis* & du Comte de *Chabrillant*, Capitaines de ses Gardes; du Marquis de *Montesquiou*, son Premier-Ecuyer; du Comte de *Modène* & du Marquis de *la Châtre*, ses Gentilshommes d'Honneur; & du Comte de *Mesnard*, l'un de ses Gentilshommes de la Chambre, auquel *Monsieur* a accordé aussi depuis peu la Charge de Capitaine des Gardes de sa Porte, vacante par la démission du Comte de *Langeac*.

Le Préambule de la Déclaration du Roi, *portant Réglement pour le Collége d'*Auxerre, donnée à *Fontainebleau* le 31. Octobre 1776. & régîtrée en Parlement le 10. Juin, du très-exprès commandement du Roi, est conçu en ces termes.

Dans la vuë de faciliter à nos Sujets, & particulièrement à la Noblesse de notre Royaume les moyens de procurer à leurs Enfans une Education capable de les rendre de plus en plus utiles à l'Etat, nous avons ordonné, que le nombre des Colléges, dans lesquels nous ferons exécuter la fondation de l'*Ecole Militaire*, seroit porté dès-à-présent à douze; & nous avons nommé les Colléges d'*Auxerre* & de *Dole* pour completter le nombre des dits douze Maisons. Par une suite nécessaire des vuës que nous nous sommes proposés, nous avons jugé à propos de confier à des Congrégations la desserte des dits deux Colléges, & nous avons destiné celui d'*Auxerre* à la Congrégation de *St. Maur*. Nous ne doutons pas, que son zèle pour notre service ne la porte à remplir avec reconnoissance nos intentions pour le succès d'un Etablissement aussi important, mais dont les Revenus, peu considérables par eux-mêmes, se trouvent encore chargés de Pensions, qui en absorbent pour le moment une grande partie. En effet, en changeant l'Administration du Collége d'*Auxerre*, nous avons bien voulu accorder aux Principaux, Professeurs, & Régens, des Récompenses proportionnées à la durée de leurs travaux, & faire jouïr ceux d'entre eux, qui ont occupé les dites Places pendant un plus grand nombre d'années, de la totalité des Pensions, auxquelles ils n'auroient pu prétendre qu'après vingt ans de service. Nous avons aussi réservé le produit des Coupes de Bois extraordinaires, pour former des Bourses, qui procureront un nouvel avantage à la Ville & au Diocèse d'*Auxerre*.

Par le 3me des dix-neuf Articles, que contient le Dispositif, " Sa Maj. accorde, par forme de récompense, aux Principaux, Professeurs & Régens, qui ont desservi le Collége d'*Auxerre*, à titre de Pensions viagères, & relativement à la durée de leurs services dans le dit Collége; sçavoir, à chacun des Srs. *Le Roy*, *Pasumot*, *Charrier*, *Ricard*, *Navier*, *Paullevé*, *Gendrot*, & *Monot*, la Somme de 300. Livres, & celle de 150. Liv. à chacun des Srs. *Closet*, *la Barthe*, *Viard*, *Croisier*, & *Bouchard*. " Par le 16me Article, Sa Maj. ordonne, " que la Police & la Jurisdiction sur le dit Collége appartiendra à la Grand'Chambre du Parlement en première & dernière instance, lui attribuant à cet effet toute Cour, " &c.

De BRUXELLES, *le* 30. *Juin*. Les derniers Avis de *Lisbonne* nous apprennent, que le nouveau Patriarche y a publié une Lettre-Pastorale, pour notifier, " que L. M. *Très-Fidèles*, aïant depuis longtems donné des marques de leur Dévotion pour le *Sacré-Coeur de Jésus*, avoient en conséquence demandé au *St. Père* l'institution d'une Messe particulière pour ce *Sacré-Coeur*; & que, *Sa Sainteté* y aïant consenti & envoyé à son Nonce l'expédition nécessaire pour cet effet, L. M. voulant donner à cette Dévotion toute *la célébrité, que les circonstances du tems les avoient forcées de restreindre*, avoient fixé le commencement des Messes à l'honneur du *Sacré-Coeur* au premier Vendredi après la Fête du *St. Sacrement*. " Ce fait & plusieurs autres, qu'on peut remarquer dans les circonstances des changemens arrivés en *Portugal*, indiquent la source d'où ils partent, & doivent rendre aux Personnes sensées & impartiales de plus en plus suspectes toutes les accusations, qu'on débite à l'envi, & d'une manière qui décèle la plus odieuse amertume, à la charge d'un Ministre, qui a sans doute poussé la rigueur à l'excès, mais auquel le *Portugal* a les obligations les plus essentielles, entre autres celle d'avoir tenté d'en bannir l'ignorance, & sa Compagne fidèle, la Superstition.

De LA HAIE, *le* 3. *Juillet*. Mr. *Ph. Fr. Tinne* a prêté serment à l'Assemblée des *Etats-Généraux* par Procuration pour Mr. *Thierry Kersbyl*, Consul de L. H. P. à *Livorne*.

Quelques Avis de *France* annoncent un grand changement dans l'Administration des Finances de ce Royaume: Mais, comme ces arrangemens ne seroient définitivement réglés que Dimanche dernier, nous attendrons qu'ils soient devenus plus certains pour en informer le Public.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 8. Juillet, 1777.

De LONDRES, *le* 1. *Juillet.*

LA Cour a reçu hier des Depêches de ses Ambassadeurs aux Cours de *Versailles*, de *Madrid*, & de *Lisbonne*: Elles roulent, dit-on, sur les affaires générales de l'*Europe*, qui ont aujourd'hui l'apparence la plus pacifique: Du moins l'on assure ici que, par la médiation de quelques Puissances, les différends entre l'*Espagne* & le *Portugal* sont ajustés à l'amiable, & que ces deux Cours sont actuellement occupées à régler les limites de leurs Etats respectifs en *Amérique*; que la *Russie* & la *Porte* se sont expliquées sur l'exécution du dernier Traité à leur satisfaction réciproque; & que les assurances que la *France* & l'*Espagne* renouvellent de tems en tems à la *Grande-Brétagne* de leurs bonnes dispositions à son égard, doivent ôter toute inquiétude sur les vuës de ces deux Nations. Ainsi, conclut-on, cette heureuse situation fournit à l'*Angleterre* l'occasion d'apporter toute son attention à ses affaires domestiques, particuliérement à celles de l'*Amérique*: Les pertes, que notre Commerce souffre par la multitude d'Armateurs *Américains*, qui couvrent toutes les Mers, l'exigent avant toute autre chose. En attendant que nous en parlions plus amplement ailleurs, voici le Précis du Discours, que le Lord *Camden* prononça le 30. Mai à la Chambre-Haute, & dans lequel ce Seigneur développe la cause, qui nous a attiré ce malheur.

Mylord *Camden* commença son Discours par l'éloge de la Proposition du Comte de *Chatham*; &, comme le Parti Ministérial se fondoit principalement sur la thèse, " que l'*Amérique*, „ aïant depuis longtems l'*Indépendance* en vuë, „ avoit été l'*Aggresseur* dans la querelle présente, " il tâcha dans la suite de sa Harangue de prouver le contraire, & de faire voir que l'Administration avoit été l'auteur d'un incendie, qui menaçoit la *Grande-Brétagne* de sa ruine autant que ses Colonies.

„ Je ne renouvellerai point, dit-il, la Question si souvent agitée dans ces Murs concernant le Droit de *Taxation*. Le fait est, que vous mites une Taxe sur le Thé, importé en *Amérique*; mais vous ne putes la percevoir, parce qu'il ne se trouva ni Marchand, qui voulût l'importer, ni Vendeur, ni Consommateur. Vous passâtes alors une autre Loi, par laquelle vos Ministres se flattèrent de faire avoir à la Taxe son effet, de gré ou de force. Vous accordates une Gratification à la Compagnie des *Indes-Orientales* sur son Thé, qu'elle exporteroit à l'*Amérique*: Il y fut effectivement envoyé, notamment à *Boston*, où l'on en détruisit une grande quantité. Que fites vous alors? Sans demander réparation, sans faire des recherches, sans entendre la Partie accusée, oui même sans avoir aucune preuve juridique du fait, vous condamnates le Peuple de *Boston*; vous fermates son Port; vous annullates toute propriété particulière; vous réduisites à la mendicité des milliers d'innocens. Vous ne vous arrêtates pas là; vous résolutes de punir toute la Province, aussi bien que la Ville; vous la pri-

vates de sa Chartre d'après une Procédure, aussi *juste* apparemment que *régulière ;* &, pour combler la mesure des oppressions, que vous aviez résolu d'exercer à leur égard, vous leur ôtates le droit d'être jugés par Juré, droit qui sert également à tenir le coupable en crainte, & à protéger l'innocent."

,, Quels furent ensuite les préparatifs, que vous fites, MYLORDS, pour assurer l'exécution de ces mesures oppressives & cruëlles? Le langage de l'Administration fut, qu'*une file de Fusiliers marcheroit d'un bout de l'*Amérique *à l'autre, sans être inquiétée*; que *les Actes etoient formés avec tant de sagesse, tant de jugement, qu'ils s'exécuteroient eux-mêmes.* De crainte cependant qu'ils ne s'exécutassent pas tout-à-fait si paisiblement, le Général *Gage* fut envoyé pour y commander *quatre Régimens*, force qu'on dit alors *plus que suffisante* pour ce dessein. Ce fut-là ce qu'un certain Lord, que je vois actuëllement dans sa place, [le Lord *Mansfield*,] appella avec emphase, lorsqu'on passa le premier de ces Bils, *passer le Rubicon.* —— Ni *la file de Fusiliers* ni les *quatre Régimens* ne répondirent pourtant pas à ce qu'on s'en étoit promis. Douze mois environ s'écoulèrent, pendant que le Général *Gage*, par la foiblesse de sa petite Armée, se vit obligé de rester inactif, & de voir les *Provinciaux* faire journellement sous ses propres yeux des préparatifs pour une vigoureuse résistance. De bonne heure l'année suivante, nous déclarames ce Peuple être *en rebellion;* nous l'empêchames de faire le Commerce avec les autres Ports de l'*Amérique;* nous le dépouillames de sa Pêche; & un certain Lord dans l'autre Chambre s'engagea envers elle, qu'avec une Armée de *dix-mille* Hommes, qui arriveroit en *Amérique* de bonne heure l'Eté suivant, *la Conquête de ce Pays seroit certaine.* Les Troupes arrivèrent; les dix mille Hommes commencèrent les hostilités; &, s'ils ne furent pas défaits en rase Campagne, nous sçavons, MYLORDS, que l'*Amérique* n'est pourtant pas conquise; que l'Armée Royale souffrit en différentes Actions, & qu'elle se fondit de façon, qu'elle fut renfermée & assiégée dans ses Quartiers [à *Boston*] pendant huit mois entiers; que ce fut même avec difficulté qu'elle échappa à bord de la Flotte. —— Eh bien! Vint une Séance suivante. Les Ministres avouèrent publiquement, qu'*ils avoient été trompés dans les rapports, qu'ils avoient reçus, de la disposition du Peuple de l'Amérique.* L'on se résolut à adopter *les mesures les plus décisives.* Le même Lord reprit, pour la troisième fois, la plus grande confiance. La force de ces Royaumes alloit se déployer dans sa plus grande étenduë. *Septante mille Hommes & une centaine de Vaisseaux de guerre* alloient être employés. Des Mercénaires Etrangers mais Vétérans suppléeroient aux nouvelles Levées. Le Glaive alloit être porté d'une main & la Branche d'Olivier de l'autre. Une Commission fut annoncée du Trône pour présenter l'alternative. —— Quel a été, MYLORDS, l'effet de ces démarches redoublées? La même autorité nous dit, que *nous devons nous préparer à une autre Campagne.* Les *mesures décisives*, l'*emploi des Forces dans leur plus grande etenduë*, n'ont rien produit d'*essentiel.* Les prédictions réitérées de conquête, de réduction, ont eté démenties par l'événement. Quelle partie de l'*Amérique*, MYLORDS, pouvez-vous dire vous appartenir? Justement autant que vous en occupez, ou plutôt autant que vous pouvez commander avec la bouche de votre Canon."

Le tableau abrégé, que Mylord *Camden* fit de la conduite de l'Administration jusqu'à l'envoi des Commissaires, fut suivi d'une plainte non moins amère sur l'emploi de cette Commission, qui coûte à la *Grande-Brétagne* des Sommes excessives, sans être d'aucune utilité, & sans répondre à aucune des vuës, qu'on disoit avoir, en l'annonçant à la Nation avec la plus grande emphase. Il parla sur le même ton des Bils concernant l'*Amerique*, passés dans les deux dernières Séances du Parlement, ainsi que de l'envoi de *Mercénaires Etrangers:* Et il ne craignit pas de dire, "qu'il étoit convaincu ,, *en conscience*, que c'étoient ces Actes qui ,, avoient non seulement forcé l'*Amérique* à ,, prendre les armes, mais qui justifioient aussi ,, sa résistance & sa résolution de se soustraire ,, au joug de l'oppression & du Despotisme." Il attribua particulièrement à l'*Acte prohibitoire*, qui défend le Commerce aux *Américains*, les pertes sensibles, que la *Grande-Bretagne* ne cesse d'essuyer chaque jour sur Mer.

,, Ces Actes, dit-il, par lesquels vous avez défendu à ce Peuple la Navigation & la Pêche, l'ont conduit au desespoir. Le besoin & le ressentiment l'ont uni & affermi dans la résolution de vous faire la Guerre par mer. Quelle en a été la conséquence? La Mer est couverte de ses Armateurs. Les Ports de la *France* en sont remplis. Ils viennent jusqu'à l'embouchure de votre Fleuve vous faire insulte; & les Primes d'assurance sont montées à un degré, qui empêche vos Marchands de faire aucun profit. Tout votre Commerce dans la *Mediterranee* & dans la *Manche* doit se faire par des Vaisseaux *François :* Il n'y en a pas moins de vingt-huit actuëllement en chargement dans la *Tamise.* Si votre Commerce languit, si votre exportation décroît, où trouverez-vous les moyens de continuër la Guerre? Pendant que vos Vaisseaux pourrissent dans vos Ports, & que vos Marchands ne peuvent payer les Primes d'assurance, les *François* sont devenus vos Facteurs. L'Acte de Navigation est effectivement anéanti; & tous les avantages, qui en sont l'objet, se sont évanouïs."

,, Mais portons nos regards encore un peu plus loin. Quels sont les effets ultérieurs, que nous éprouvons de cette Guerre dénaturée? La ruine des Isles aux *Indes-Occidentales ;* la perte de leur produit; des Banqueroutes très considérables de Négocians, qui y trafiquent. Les Propriétaires de Biens-fonds & de Plantations dans ces Isles sont tombés de l'état d'abondance dans la pauvreté & le desespoir. Je suis informé de bonne part, que pas moins de *deux-cents Familles*, qui vivoient ici d'ample

Revenus tirés de ce Pays-là, ont été obligées d'y retourner, ne pouvant plus se maintenir en *Angleterre.* "

„ Voilà, MYLORDS, des motifs, qui devroient, ce me semble, être de quelque poids chez vous, & vous porter à agréer la Proposition : Mais il en est encore d'autres. J'ai entendu les deux Seigneurs, qui ont parlé du côté opposé, (les Lords *Gower* & *Lyttelton*,) nier de la manière la plus positive, que la *France* ait pris ou veuille prendre aucune part dans la contestation présente. J'ose soutenir, qu'elle le fait dans ce moment même, & qu'elle n'a pas cessé de le faire dès le commencement. Rappellez vous, MYLORDS, ce qui fut dit en 1775. par le Duc décoré d'un *Cordon-bleu* (le Duc de *Grafton*) & par moi-même, concernant les deux *François* de distinction arrivés près de *Washington*, alors devant *Boston*, & qui furent envoyés par lui au Congrès, près duquel ils restèrent plusieurs mois. Le fait fut traité de fable & ridiculisé par les Membres de l'Administration : Mais je suis persuadé, que ce fut-là le commencement d'une liaison, qui pourra avoir les suites les plus sérieuses. Je crois sincèrement, que les premières ouvertures sont venuës de la part de la *France*, & que ces Messieurs ont été les Porteurs du Message. —— Comparons ce qui est arrivé depuis. Dans le cours de l'Eté suivant, Mr. *Dean* vient à *Paris*; & à *Noël* il est suivi par le Docteur *Franklin*. De quelle manière ont-ils été reçus ? Ils paroissent fréquemment à *Versailles*, affrontent le Lord *Stormont* dans l'Antichambre, & sont admis à des Conférences avec les Ministres de S. M. *Très-Chrétienne.* —— Ce n'est cependant pas encore le seul argument qui prouve, quelle part la *France* prend à notre querelle avec l'*Amérique* : J'ai les plus fortes raisons de croire, qu'elle soutient celle-ci d'une manière efficace, & qu'il s'équipe dans plusieurs Ports de *France* des Bâtimens, qui infestent *la Manche* sous Pavillon *Américain*, & ruinent notre Commerce, &c. "

Mylord *Camden* termina son Discours, qui dura environ une heure, en tâchant de prouver, " que la *Grande-Bretagne*, unie avec „ ses Colonies, étoit en état de faire tête à la „ Ligue la plus puissante, mais que sans elles „ elle perdroit toute son importance, & tomberoit enfin dans le néant ; pensée, dit-il, „ qu'il ne pouvoit mieux exprimer qu'en altérant tant soit peu le Proverbe *Espagnol* : „ *Faisons la Paix avec l'*Amérique, *& la Guerre à tout le reste du Monde habité.* "

ACTIONS; *Banque*, 133. *Indes*, 166 & trois quarts. *Annuités consolidées à* 3. *pour cent*, 79. *Annuités consolidées à* 4. *pour cent*, 80 & demi.

De LA HAIE, *le* 5. *Juillet.*

Le Prince de *Nassau-Weilbourg*, Général d'Infanterie au service de la République & Gouverneur de *Mastricht*, étant arrivé ici le 1. de ce mois du *Loo*, a été en conférence avec le Président des *Etats-Généraux.*

Le Roi de *Sardaigne* vient de rappeller le Marquis de *Vivalda*, son Ministre-Plénipotentiaire auprès de *Leurs Hautes-Puissances*, & de le nommer son Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Vienne.*

Les Lettres de *France* du 30. Juin confirment le changement, que nous annonçames l'Ordinaire dernier dans l'Administration des Finances en *France.* Mr. *Taboureau*, Contrôleur-Général, aïant volontairement demandé sa démission, l'a obtenuë le 28. Juin ; & le jour suivant, travaillant pour la dernière fois avec le Roi à *Versailles*, il lui a remis le Porte-feuille du Contrôle. Sa Majesté, très-satisfaite de ses services, l'a en même tems nommé Conseiller au Conseil des Finances & des Dépêches. On assure, que les six Charges d'Intendant des Finances seront supprimées ; & que l'Administration de ce Département sera confiée à un Conseil, dont Mr. *Necker* sera le Chef, avec le titre d'*Administrateur* ou *Directeur-Général des Finances.* L'Edit de suppression des Intendans des Finances étoit déjà scellé au départ des Lettres, & seroit envoyé le lendemain à la Chambre des Comptes pour y être enrégîtré. D'autres changemens, dont on parle, ne sont pas également avérés.

La Nouvelle de la signature des Préliminaires d'un Accommodement entre les Cours de *Madrid* & de *Lisbonne* n'est plus douteuse ; on en fixe la date au 10. Juin ; & l'on continuë d'assurer, que les conditions de ce Traité sont fort avantageuses pour la Maison de *Bourbon* en général, & pour l'*Espagne* en particulier. L'on croit savoir entre autres, que cette Puissance gardera l'Isle de *Ste. Cathérine*, ainsi que la Colonie du *St. Sacrement*, dont on suppose les Forces *Espagnoles* actuellement en possession. Cette Colonie, fondée par les *Portugais*, auxquels elle fut assurée par le Traité d'*Utrecht*, après qu'ils en eurent été précédemment chassés par les *Guaranis*, fut cédée à l'*Espagne* par le Traité, fait à *Madrid* le 13. Janvier 1750. malgré les oppositions qu'y avoient apporté les *Jésuites.* Cependant, voulant se conserver l'Empire qu'ils avoient sçu se procurer dans le *Paraguai*, ils réussirent si bien à traverser les *Espagnols* dans la possession tranquille de cette Colonie, qu'ils y renoncèrent en 1761. & depuis ce tems les *Portugais* en ont été les maîtres jusqu'à présent. S'ils la perdent aujourd'hui avec l'Isle de *Ste. Cathérine*, l'on prétend que le contrecoup en sera fort sensible pour l'*Angleterre*, parce que ces Etablissemens étoient le centre du Commerce interlope, que ses Sujets faisoient dans la Mer du *Sud*, au grand préjudice de l'*Espagne.*

De LEIDE, *le* 5. *Juillet.*

On étoit curieux de voir, (comme nous le dimes dans notre *Supplément* du N°. LII.) si les Commissaires de l'Amirauté *Britanique* approuveroient la conduite du Lieutenant *Thomas Gaborian*, qui a enlevé, au milieu du Port de *Cherbourg*, le Capitaine *Burnel* & le Premier-Lieutenant de l'Armateur *Américain*, *le Montgommery*. Les Lettres de *Londres* du 1. Juillet éclaircissent le doute. Ces Seigneurs ont non-seulement approuvé la manière, dont le Sr. *Gaborian* a délivré le Commerce *Britanique* d'un des plus hardis Marins, qui font sa terreur; mais ils l'ont aussi avancé au grade de Commandeur, quoique le plus grand nombre des autres Lieutenans soit plus ancien que lui; &, au lieu du Cotter, *le Sherborne*, qu'il montoit, ils l'ont nommé pour succéder au Capitaine *Robinson* dans le commandement de la Chaloupe de guerre, *le Chien*, récemment arrivée avec le Convoi de la *Jamaïque* & de *Pensaccla*; récompense qui doit faire regarder le procédé de cet Officier sous un autre jour, qu'on l'avoit d'abord envisagé. Il est cependant à espérer, que cet exemple n'autorisera point des Attentats à la sûreté publique & au Droit des Gens, tel que paroit être le fait, qu'on mande dans une Lettre de *Berlin* du 28. Juin de la teneur suivante.

Ces jours-ci, il est arrivé ici un évènement, qui a causé la plus grande surprise. Depuis quelque tems il s'y trouvoit deux Particuliers Américains, *dont la principale Commission est, dit-on, d'acheter des Draps & d'autres Articles, pour l'usage des* Colonies-Unies: *Ils logent au célèbre Hôtel de* Corse. *Pendant qu'ils étoient avant-hier à dîner chez quelques Marchands à la Campagne, la porte de leur Chambre dans ce Logement a été forcée par des inconnus, qui ont ouvert & fouillé leurs Coffres & leurs Malles, & en ont enlevé tous les Papiers, à l'exception des Lettres de change, qu'ils ont laissées sans y toucher non plus qu'aux Espèces, quoiqu'il y en eût des unes & des autres en grande quantité. Le soir à onze heures, on a retrouvé la plus grande partie des Papiers dans la Rue à la porte du Logement. Les* Américains *ont porté de fortes plaintes sur cette violence; & l'on fait des recherches rigoureuses, pour en découvrir les Auteurs.*

On rapporte dans quelques Feuilles de *Londres* un fait concernant le Capitaine *Rowley*. Cet Officier, commandant le Vaisseau du Roi, *le Monarque*, de 74. Canons, étant en croisière sur la Côte de *France*, d'où il est récemment revenu à *Portsmouth*, rencontra un Navire *François*, l'arrêta & ne le relâcha qu'après avoir examiné ses Papiers. Ce Vaisseau, au lieu de poursuivre son voyage, rentra au Port, d'où il venoit de sortir; & le Capitaine partit immédiatement pour *Paris*, afin d'informer le Ministère de ce qui venoit de lui arriver. Il fut d'abord envoyé ordre à l'Ambassadeur de *France* de demander la démission du Capitaine *Rowley*; mais, bien loin d'y consentir, cet Officier a été remercié de sa conduite vigoureuse.

Le zèle d'un autre Officier de la Marine *Angloise* n'a pas été aussi heureux. Selon des Lettres de *Paris*, on y a reçu la confirmation de la Nouvelle, annoncée ci-devant, (*dans le* Supplément *du* N°. LI. *à l'Article de* Bruxelles,) qu'un Navire armé, qui portoit Pavillon *Britanique*, s'étant approché trop près d'un Vaisseau de guerre *François*, sans vouloir s'éloigner malgré la prière qu'on lui en fit, le dernier lui avoit lâché toute sa bordée; à quoi l'*Anglois* aïant fait une pareille Réponse avoit cependant pris ensuite le parti de se retirer, sans que le Navire *François* eût reçu aucun dommage.

Les mêmes Avis assurent, que les inquiétudes, conçuës au sujet de la Frégate l'*Amphitrite*, se sont entièrement dissipées, puisqu'on a reçu la Nouvelle, qu'elle est parvenuë heureusement à sa destination. Si l'arrivée de ce Navire, dont on ne marque pas encore la date, se confirme, ce sera un grand bonheur pour les *Américains*, puisque l'on sçait, qu'il avoit à bord une quantité immense de Munitions, dont le Général *Washington* avoit besoin pour l'ouverture de la Campagne.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LIV.

De LEIDE, le 8. *Juillet*, 1777.

LES dernières Nouvelles, qu'on avoit de l'*Amérique* à *Londres*, le 1. de ce mois, avoient été apportées par un Bâtiment de transport, revenant de *New-York*, qui a relâché à *Kinsale*. A son départ le 25. Mai dernier, le Général *Howe* & ses Troupes s'y trouvoient encore; mais à cette Nouvelle, que d'après d'autres Avis l'on peut regarder omme certaine, le Patron en a ajouté une autre, qui n'a pour garant que son assertion; sçaoir, que huit jours auparavant le Lord *Cornwallis*, à la tête de 4000. Hommes, s'étoit mis n marche pour *Prince-Town*, & avoit attaqué les *Américains*, dont il en avoit tué 1200. & nvoyé 700. Prisonniers à *New-York*. Cet Avis est sans doute de même valeur, que celui ui porte, qu'un Particulier de crédit, nommé *Watson*, a levé l'Etendard pour le Roi en *Penylvanie*, & qu'il y a été suivi par 4. mille Hommes, dont le nombre augmente tous les jours. La prétenduë Révolte des Troupes de la *Caroline-Septentrionale*, dont nous avons parlé (*dans e dernier* Supplément,) est fondée sur le rapport d'un Particulier du nom de *Campbell*, arrivé e cette Province à la *Nouvelle-York*. Il est plus qu'apparent que, si quelcune de ces Nouvelles étoit avérée, sur-tout la première, la Cour n'auroit point manqué d'en informer le Pulic, la dernière Lettre, que celle-ci avoit reçuë alors de Mr. *Howe*, étant en date du 22. Mai. Ce Commandant y informe, dit-on, le Lord *Germain*, " que le Général *Washington* s'étoit
„ récemment porté de *Morris-Town* à *Boundbrook*, sans qu'il sçût dans quel dessein; mais qu'il
„ avoit si bien fortifié ce Poste, huit à neuf miles plus près de *New-York* que *Morris-Town*,
„ qu'il étoit dangereux de l'y attaquer; que l'Armée *Américaine* étoit alors fort nombreuse,
„ en très-bon état, & pourvuë d'un Parc d'Artillerie aussi complet que celui du Roi; que le
„ Comte *Cornwallis* continuoit de se tenir sur la défensive dans la Province de *Jersey*; qu'il
„ s'étoit emparé de quelques Hauteurs dans le voisinage de *Brunswick*; mais que l'Ennemi
„ étoit si fort dans ces Quartiers, & avoit rendu le Projet de pénétrer dans les *Jerseys* & d'at-
„ taquer *Philadelphie* si impraticable, que Mr. *Howe* avoit jugé à propos d'y renoncer & de
„ suivre le Plan, qui lui avoit été apporté, de la part de la Cour, par les Majors *Balfour* &
„ *Gardiner*, arrivés de *Plymouth* à bord de *l'Auguste*, Vaisseau de 64 Canons, suivant lequel
„ Mr. *Howe* remonteroit la Rivière *Septentrionale*, pour attirer l'attention de l'Ennemi de ce
„ côté-là." Ce Général ajoutoit, à ce que l'on prétend, dans la même Lettre, qu'*il ne pouvoit espérer d'entrer en Campagne avant 3. semaines.* En attendant la *Gazette* de *New-York* continuë de rapporter toutes les petites rencontres, qui arrivent dans le voisinage de cette Place. Il y aura peut-être quelque chose à rabattre des circonstances de deux Escarmouches, dont il est fait mention dans la même *Gazette* du 19. Mai. Celles de la première, telles qu'elle les donne, sont les suivantes.

Samedi huit jours (10. Mai,) à environ 4. heures de l'après-midi, un Corps d'environ 2000. Rebelles, rassemblés de Quibbletown, *de* Samptown, *de* Westfield, *de* Chatham, *& d'autres Postes dans le voisinage, aux ordres des Brigadiers-Généraux* Stevens *&* Maxwell, *attaquèrent le Piquet du 42me Régiment ou* Royal-Montagnard-Ecossois, *posté à* Piscataway *aux ordres du Lieutenant-Colonel* Stirling. *Le Piquet, qui fut bientôt soutenu par deux Compagnies, s'avança dans le Bois, où les* Montagnards *se maintinrent, non-obstant la grande supériorité des Rebelles, jusqu'à ce qu'ils furent joints par le reste du Régiment. Alors ils commencèrent à faire un feu fort violent, qui força les Rebelles à se retirer dans la plus grande confusion sur leur gauche, où ils rencontrèrent l'Infanterie-legère, en Quartiers entre* Piscataway *&* Bonham-Town, *& qui s'avançoit au secours du 42me Régiment: Surquoi tout le gros des Rebelles lâcha le pié & prit la fuite avec la précipitation la plus extrème, nos Troupes les poursuivant de fort près jusqu'à leur Camp (sur les Hauteurs proche de la Maison d'Assemblée de* Motuchen,) *qu'ils commencèrent à lever avec la plus grande terreur. L'ardeur des Troupes étoit telle, qu'on ne les empêcha que difficilement de prendre le Camp d'assaut; mais, la nuit tombant, il leur fut donné ordre de retourner à leurs Cantonnemens. Dans cette affaire nous eumes deux Officiers & 26. Soldats tués ou blessés. La perte des Rebelles doit avoir été très-considérable, puisqu'on en a trouvé plus de 40. le matin suivant dans les Bois, outre un Officier & 36. Soldats, qui ont eté faits Prisonniers. On ne peut donner trop d'éloges à la bravoure & à l'intrépidité, que le 42me Régiment a montrées tant en cette occasion, que dans toutes les autres où il a eté employé, ainsi qu'à l'Infanterie-legère, qui s'est conduite avec sa valeur & son impétuosité accoutumées. Il est remarquable, que le Lieutenant* Stewart, *aussi brave que malheureux, a eté attaqué trois fois, dans le tems qu'il commandoit le Piquet à ce Poste.*

Le Nouvellifte de *New-York* donne de la feconde de ces rencontres le détail, que voic

Lundi dernier, (12. Mai) après-midi, un Détachement des Troupes Provinciales du Roi aux ordres des Lieutenants-Colonels Barton *&* Dongan, *se mit en marche de* Bergen, *pour attaquer le redoutable Général* Hard, *qui étoit à* Penneton *avec un Parti de 250. Rebelles Les Marais & différens autres obstacles furent cause, que les Troupes ne purent atteindre cette Place au tems marqué. Le Colonel* Barton, *qui avoit le Commandement en chef, tint un Conseil, où il fut résolu de prendre la route de* Paramus, *pour détruire quelques Munitions, qu'on y disoit mises en dépôt sous la garde de 80. à 100. Hommes. Le Colonel* Dongan *fut détaché en avant avec un petit Parti vers* Saddle-River *&* Soterdam, *dans la vuë de surprendre un Parti de Rebelles, commandé par le Capitaine* Marinus *& deux autres. Le Colonel y arriva à la pointe du jour, attaqua le Poste, l'emporta, prit le Capitaine, son Lieutenant & trois autres, avec une petite Caisse de Poudre, quelques Balles, huit ou neuf Armes, une Caisse de Tambour, & quelques autres Articles; mais dans l'escarmouche il eut le malheur que le Capitaine* Hardnut, *un digne Officier, fût blessé au bas-ventre par un coup de bayonnette, quoique non mortellement. Le Colonel* Barton *marcha vers* Paramus, *chassa les Rebelles de leurs Postes, & les força à se retirer dans les Bois. La bravoure des Troupes Provinciales (Royalistes) en cette occasion leur a fait le plus grand honneur.*

De PÉTERSBOURG, *le* 13. *Juin.* L'Impératrice fit le 7. de ce mois au Prince *Potemkin*, fon Aide-de-Camp-Général, l'honneur de dîner chez lui à fa Terre d'*Oferki*, à quelque diftance de cette Réfidence. De-là S. M. alla voir la Fabrique de Porcelaine, & témoigna au Directeur fa fatisfaction de l'état, où Elle trouva cet Etabliffement. Pour célébrer ce jour où la Fabrique avoit été honorée de la préfence de notre Souveraine, tous les Bâtimens qui la compofent, furent magnifiquement illuminés le même foir.

On a eu fouvent occafion de remarquer, que l'efprit de bienfaifance, qui fait la règle du Gouvernement de l'Impératrice, fert d'exemple aux Particuliers. Cette difpofition généreufe femble s'être animée encore davantage depuis l'introduction de la nouvelle Adminiftration des Provinces, qui a particulièrement pour but le bonheur des Sujets. L'établiffement, que S. M. a fait d'une Maifon générale d'économie & d'induftrie dans la Province de *Kaluga* & *Tula*, a excité la reconnoiffance de plufieurs Citoyens. Le Sr. *Timothée Schemäkin* a fait don à cette Fondation d'une belle Maifon, qu'il poffède dans la Ville de *Kaluga*, avec un grand Terrein adjacent. Le Marchand *Antoine Chliuftin* lui a fait préfent d'une Somme de mille Roubles, & s'eft engagé à bâtir un Hôpital de brique dans la Ville de *Maffalsk*, où il demeure. Le Sr. *Gerafime Tfchernoy*, auffi Négociant à *Kaluga*, s'eft pareillement offert à y faire conftruire un Hôpital à fes propres frais. Jamais peut-être n'a-t-on vu de preuve plus frappante de l'influence, que le Gouvernement peut avoir fur les idées d'une Nation, que celle que la *Ruffie* en offre de nos jours.

EXTRAIT d'une Lettre de PÉTERSBOURG *du* 17. *Juin.*

„ Aujourd'hui, Mr. de *Domafchneff*, Directeur de l'Académie Impériale des Sciences, l'a convoquée extraordinairement, pour lui notifier, que le Roi de *Pologne* avoit bien voulu permettre, qu'on l'aggrégeât au nombre des Académiciens honoraires externes. Mr. *Jean-Albert Euler*, faifant les fonctions de Secrétaire perpétuel, a lu enfuite la Lettre de ce Monarque, dont voici la teneur. "

MONSIEUR *de* DOMASCHNEFF, *Une Académie, fondée par* PIERRE-LE-GRAND, *& protégée par* CATHÉRINE II. *d'une manière, qui augmente fi efficacement la maffe des connoiffances utiles, honore ceux qu'elle s'affocie, autant qu'elle intéreffe l'Univers à fes fuccès. J'accepte avec reconnoiffance l'invitation, que vous me faites,* MONSIEUR, *de devenir Membre de la Société, à laquelle vous préfidez fi dignement; & je reçois comme un Préfent très-agréable les Médailles, deftinées à célébrer le premier Jubilé d'une Académie, dont les travaux, pendant les cinquante premières années de fon exiftence, font confignés dans fes Mémoires à la jufte reconnoiffance de la Poftérité. Je regarde les relations comme tout établies entre nous, puifqu'elles font fondées fur l'eftime, que vous m'avez infpirée, & qui me porte à vous affurer tout particulièrement, que je fuis, Monfieur de* DOMASCHNEFF, *votre bien affectionné,* (Signé) STANISLAS-AUGUSTE, ROI.

„ On a tout lieu de croire, que le Roi de *Suède* fuivra l'exemple des Rois de *Pruffe* & de *Pologne*. Il arriva ici hier à huit heures du matin, fous le nom de Comte de *Gothembourg*, accompagné de LL. EE. M. le Comte *Ulric Scheffer*, Sénateur & Premier-Miniftre, & M. le Comte de *Poffe*, Sénateur; & fuivi des Chambellans Comte de *Steinbock* & Comte de *Poffe*, du Général-Major de *Trolle*, du Gentilhomme de la Chambre de *Cederfeldt*, de Mr. *Ulric Franck*, Secrétaire de la Chancellerie, du Docteur *Dahlberg*, Premier-Médecin, & de 4. Trabans de fa Garde. Le Comte de *Gothembourg* alla defcendre chez le Baron de *Nolcken*, Miniftre de *Suède*. Mrs. les Sénateurs avec les Cavaliers de la Suite fe font logés dans le voifinage. Il y avoit une foule immenfe de Peuple, raffemblée devant l'Hôtel de Mr. de *Nolcken*, pour voir arriver cet illuftre Etranger. Il fut d'abord chez le Premier-Miniftre Comte de *Panin*, qui lui rendit la vifite à l'iffuë du Dîner. Enfuite il fe rendit à *Czarsko-Zelo*, pour préfenter fes devoirs à S. M. Imp."

De STOKHOLM, *le* 20. *Juin.* La Reine continuëra son séjour au Château d'*Ulrichsthal* jusqu'au retour du Roi; & le Duc de *Sudermanie* passera, avec son Epouse, l'Eté à *Christineberg*, très-belle Terre appartenant au Baron de *Sparre*, Sénateur & Grand-Statthalter.

Depuis le dernier Ordinaire l'on n'a point appris de circonstances ultérieures du voyage du Roi, si ce n'est que Sa Majesté a fait le 8. de ce mois, tandis que le Chebec, *le Biörn-Jarnsida*, étoit à l'ancre à *Billholmsund*, à l'embouchure de la Rivière de *Corpo*, une Promotion Militaire, dans laquelle Elle a accordé entre autres la place de ses Aides-de-Camp-Généraux à Mr. de *Lilljehorn*, Caporal dans le Corps des Trabans du Roi, & au Baron *B. Cederström*, Lieutenant des Gardes du Corps. La Galère, *le Séraphin*, à bord de laquelle l'Equipage du Monarque a été embarqué pendant son séjour à *Helsingfors*, est commandée par le Lieutenant-Colonel Baron *Lagerbielke*.

De COPENHAGUE, *le* 24. *Juin.* Le Gouvernement aïant résolu d'établir ici un Port-franc & un Entrepôt pour toutes les Marchandises, que les Vaisseaux Etrangers étoient dans l'usage d'aller quérir dans la *Baltique*, & qu'on pourra doresnavant se procurer en cette Ville avec plus de commodité, l'on fait des préparatifs pour y construire un gros Magasin, aux frais du Roi, & sous la direction du Professeur *Harsdorffer*, Architecte de la Cour.

De VARSOVIE, *le* 25. *Juin.* Le Roi a décoré du Cordon de *St. Stanislas* le Comte *Przezdziecki*, Staroste de *Pinsk* & Fils du feu Chancelier de *Lithuanie*, qui a épousé le 21. de ce mois la Comtesse *Mostowska*, Fille du Palatin de *Mazovie*.

L'Ordre de *Malte* vient de donner une preuve de sa justice & de son desintéressement, en acceptant formellement de payer, proportionnément aux Biens qu'il possède en *Pologne*, sa Quote-part au *Don-Gratuit*, que le Clergé Séculier & Régulier paye à la République, en outre des Impôts communs à tous les Citoyens.

On écrit de la *Podolie*, que la Cour de *Russie* employe 6. mille Hommes de ses Troupes en *Ukraine*, pour rendre le *Dnieper* ou *Borysthène* navigable, sur-tout pour en applanir les Cataractes, en faisant sauter les rochers & le terrein pierreux de ces passages dangereux. On ajoute, que deux de ces Cataractes ont déjà disparu; & l'on se promet de l'exécution de ce magnifique dessein des avantages très-essentiels non-seulement pour le Commerce de la *Russie* avec l'Empire *Ottoman*, mais aussi pour celui de la *Pologne*, particulièrement pour la *Podolie* & la *Volhynie*.

De DRESDE, *le* 27. *Juin.* L'Electeur, notre Souverain, est occupé des moyens de mettre ses Troupes sur un pié plus respectable. Six Régimens d'Infanterie & cinq de Cavalerie, campés entre *Zabeltitz* & *Strauche*, près de *Grossenhayn*, ont manoeuvré en sa présence depuis le 2. jusqu'au 6. de ce mois. Revenuë pour quelques jours en cette Capitale, Son Altesse en est repartie le 23., accompagnée de l'Electrice & des Princes *Antoine* & *Maximilien*, ses Frères, pour assister pareillement aux exercices d'un autre Corps, rassemblé près de *Lauchstadt*. Pour témoigner sa satisfaction de l'état de ses Troupes, elle a fait une Promotion d'Officiers, & a élevé entre autres Mrs. de *Thielen* & de *Bennigsen*, Généraux-Majors d'Infanterie, & Mr. de *Benckendorff*, Général-Major de Cavalerie, au grade de Lieutenant-Général.

De VERSAILLES, *le* 28. *Juin.* La Reine a accordé les grandes Entrées chez Elle à la Princesse *Charlotte* de *Lorraine*, qui les a prises le 24. de ce mois. Le Chevalier *du Coudray*, ancien Mousquetaire du Roi, a eu l'honneur de présenter à la Reine les *Anecdotes intéressantes & historiques de l'illustre Voyageur*, Ouvrage dédié à Sa Majesté.

De PARIS, *le* 30. *Juin.* Le départ du Roi & de toute la Cour pour *Compiègne* paroît irrévocablement fixé au 28. Juillet, & le retour au 23. Août. La grossesse de Madame la Comtesse d'*Artois* ne l'empêchera pas d'être de ce voyage. Sa Majesté vient d'ériger en Duché-Pairie la Terre de *Louvois* en *Champagne*, que *Mesdames*, ses Tantes, ont achetée. Quoique l'Empereur, ainsi que *Monsieur*, ait passé très-près du magnifique Château de *Chanteloup*, il est certain, qu'ils ne sont point allés le voir. Au nombre des Personnes, qui accompagnent le second de ces Princes, est le Comte de *Vault*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

La Chambre du Commerce de *Nantes*, pour perpétuër le souvenir des Fêtes, que Mgr. le Comte d'*Artois* a bien voulu accepter de sa part, vient de former le Projet d'en fonder une, qui sera célébrée à perpétuité, le 24. Mai de chaque année, sous le titre de *la Rosière d'Artois*. On y mariera une Fille pauvre, mais reconnuë pour sage & vertueuse, à laquelle on donnera une Dot de 4. à 500. Livres. Le choix de cette Fille a été remis unanimément à la Dame *Drouin*, Femme d'un Commerçant de cette Ville; & après sa mort les Juges du Consulat seront revêtus de cet honorable emploi. La Fête de *la Rosière de Salency*, qui a été célébrée le ... en cet endroit, a été honorée de la présence du Maréchal de *Broglie*, de la Maréchale,

ſon Epouſe, de toute leur Famille, & de leur Nièce, la jeune Comteſſe de *Lamet*. Cet illuſtre Guerrier a comblé *la Roſière* de ſes bienfaits ; & toutes les Perſonnes, qui lui appartiennent, ſe ſont empreſſées avec lui à rendre un hommage public à la Vertu, en ſe faiſant les égaux d'une Aſſemblée de gens de la Campagne, & en ſe mettant à table au-deſſous de la Fille couronnée & de ſes reſpectables Parens.

Les différends, ſurvenus au Parlement de *Grénoble* au ſujet de la nomination de Mr. de *Moydieu* à la Charge de Procureur-Général, ſont montés au point que cette Cour a ceſſé ſes fonctions. Le Parlement de *Rouën* a décrété deux Contrôleurs des *Vingtièmes*, convaincus d'avoir fait des recherches vexatoires pour augmenter ces Droits : L'Arrêt, qu'il a rendu à cette occaſion, défend de percevoir au-delà de la Taxe actuelle.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du 4. Juillet.*

,, Des Dépêches, que la Cour reçut le 2. de ce mois de ſes Miniſtres en différentes Cours Etrangères, furent d'abord examinées en Conſeil ; & le même jour pluſieurs Miniſtres Etrangers furent en Conference avec ceux du Roi. Notre Gouvernement paroît reſſentir fort vivement les liaiſons, qui ſubſiſtent entre la *France* & les *Americains* révoltes, ſoit par rapport au Commerce ou aux facilités, qu'on donne à ces derniers d'armer en courſe dans les Ports de *France*, & de troubler directement le Commerce de la Nation *Britanique*. On a reçu l'avis certain, que les Capitaines *Cunningham* & *Roberts*, dont le premier a ci-devant commandé l'Armateur, *la Surpriſe*, ont mis à la voile de *Dunkerque*, le 26. Juin au matin, avec deux Bâtimens, armés & équipés dans ce Port, & munis de Lettres de marque du Congrès *Américain*, pour croiſer ſur les Vaiſſeaux *Anglois* & *Portugais*. Le Vaiſſeau du Sr. *Cunningham* eſt un des meilleurs Voiliers qu'on connoiſſe, & ſon Equipage, ainſi que celui de ſon Compagnon, eſt compoſé de Marins de toute Nation auſſi hardis qu'expérimentés. *Le Diadème*, Vaiſſeau de 28. Canons, qui a été employé comme Armateur dans la dernière Guerre, aïant été acheté par les *Américains*, a été équipé à *St. Malo*, d'où il a déjà mis à la voile pour croiſer ſur nos Côtes. La plus petite partie de ſon monde conſiſte en *Américains* : Le reſte ſont des *Anglois*, des *Irlandois*, & des *François*. Il s'équipe encore quelques Armateurs, tant au *Havre-de-Grace*, qu'en d'autres Ports. Trois autres Frégates *Américaines*, s'étant pourvuës à *Nantes* de Vivres & de Munitions, ſe ſont réunies en Eſcadre, & ont déjà fait un grand nombre de Captures, (*dont nous renvoyons le détail à une Feuille ſuivante.*) Leur Commodore eſt le Sr. *Lambert Wiekes*, montant *la Repréſaille* de 18. Canons, qui s'eſt rendu célèbre par la priſe qu'il fit du Paquet-bot de *Lisbonne* & de pluſieurs autres Vaiſſeaux, après avoir conduit le Dr. *Franklin* en *Europe*. Le Vaiſſeau du Roi, *le Burford*, Capitaine *Bowyer*, de 64. Canons, les aïant rencontrés au *Nord* de la *Manche*, ils ſe ſéparèrent d'abord ; &, *le Burford* s'étant attaché à *la Repréſaille*, cet Armateur s'allégea & ſe ſauva entre des Bas-fonds ſur la Côte de *France*, où il fut impoſſible au Navire *Britanique* de l'atteindre. Toutes ces circonſtances & pluſieurs autres, dont on eſt informé, ont engagé le Gouvernement à charger le Vicomte *Stormont*, notre Ambaſſadeur à *Paris*, de préſenter au Miniſtère de *France* un Mémoire conçu en termes ſi déciſifs, qu'on craint qu'il n'occaſionne une rupture. Malheureuſement la Cour de *Verſailles* n'eſt pas la ſeule, avec laquelle les Colonies forment des liaiſons préjudiciables à notre Commerce : On ſçait, que le Docteur *Arthur Lee* & un autre Député du Congrès ſe trouvent depuis peu de ſemaines à *Berlin* ; & l'on débite ici publiquement, que le Roi de *Pruſſe* a permis aux Navires *Américains* d'entrer dans le Port d'*Embden*, ſoit pour s'y radouber ou pour venir y troquer des Productions des Colonies."

,, Le 1. de ce mois, il eſt arrivé à *Douvres* un Bâtiment de *Quebec*, d'où il fut expédié le 4. Juin avec un Officier, chargé de Dépêches pour la Cour de la part des Généraux *Carleton* & *Burgoyne*, dont le dernier étoit arrivé d'*Angleterre* à *Quebec* le 6. Mai. Leurs Lettres ne parlent encore que des diſpoſitions, qu'ils avoient faites pour la prochaine Campagne. Le Miniſtère a auſſi reçu avant-hier, par le Bâtiment, *la Junon*, arrivé à *Corke*, des Lettres du Chevalier *Howe*, qu'on dit n'annoncer pareillement que des préparatifs pour les opérations futures. Mais par *l'Exeter-Galley*, l'un des cinq Navires arrivés avec *la Junon*, l'on a appris, " qu'à leur
,, départ le 27. Mai tout le gros Bagage avoit été conduit d'*Amboy* & de *Brunswick* (les deux
,, ſeuls Poſtes, que l'Armée Royale occupe dans la Province de *Jerſey*) à la *Nouvelle-York* ;
,, que les Troupes avoient reçu ordre de ſe tenir prêtes à camper au premier avis ; qu'on avoit
,, envoyé à *Rhode-Iſland* une Chaloupe de guerre avec pluſieurs Bâtimens de transport pour en
,, ramener toutes les Troupes & ceux des Habitans, qui pendant leur ſéjour dans cette Iſle s'é-
,, toient déclarés pour le Gouvernement ; que l'Armée *Britanique* dans les *Jerſeys* étoit in-
,, quiétée tous les jours ; & que le ſoir avant le départ de *l'Exeter-Galley* on avoit encore en-
,, tendu à *New-York* une forte canonnade. "

(*Manque de place ici, nous ſommes obligés de renvoyer à l'Ord. prochain pluſieurs autres Nouvelles d'*Angleterre*, notamment le détail des Avis, reçus par la Compagnie des* Indes *qui contrediſent formellement la Priſe de* Madras.)

ACTIONS ; *Banque*, 132 & demi. *Indes*, 166 & demi.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 11. Juillet, 1777.

De MALTE, *le* 30. *Mai.*

LA Frégate *Françoiſe*, *l'Atalante*, eſt arrivée ici le 26. de ce mois, aïant laiſſé à *Palerme* le Duc d'*Ayen*, ainſi que le Comte & la Comteſſe de *Teſſé*, qui avoient deſſein de s'y arrêter. Elle remettra à la voile, après avoir réparé quelques dommages.

De PARIS, *le* 4. *Juillet.*

La *Gazette* de *France* de ce jour annonce la retraite de M. le Contrôleur-Général en ces termes: *Le Sr.* Taboureau *aïant remis au Roi la démiſſion de la place de Contrôleur-Général des Finances, Sa Maj. lui a conſervé l'entrée dans ſon Conſeil des Finances & des Dépêches.* Les autres changemens, qu'on avoit annoncés dans ce Département, viennent auſſi de ſe confirmer. L'Edit, *portant ſuppreſſion des ſix Offices d'Intendants des Finances*, donné au mois de Juin dernier, & les Lettres-Patentes, *portant ampliation de pouvoir aux Gardes des Régîtres du Contrôle-Général des Finances*, *& ſuppreſſion des Droits de Contrôle*, en date du 29. Juin, ont été enrégîtrés avant-hier à la Chambre des Comptes. Le premier eſt de la teneur ſuivante.

LOUIS, &c. Les changemens ſucceſſifs, arrivés depuis nôtre Règne dans l'exercice des fonctions du Contrôleur-Général de nos Finances, nous aïant engagé à examiner ce qui pouvoit convenir le mieux à cette Adminiſtration, nous avons réſolu de lui donner à quelques égards une forme différente. Le compte, qui nous a été rendu de tout ce qui avoit rapport aux *Intendans des Finances*, nous a fait connoître que la conſiſtance, le nombre & les fonctions de ces Places, avoient continuellement varié, ſuivant la diverſité des circonſtances & des tems; qu'elles avoient quelquefois été établies *en titre d'Offices*, & quelquefois *en ſimples Commiſſions*; qu'après avoir été portées juſqu'à *douze*, elles avoient été réduites à *deux*; que leur premier rétabliſſement en titre d'Office n'avoit eu d'autre cauſe que le beſoin d'argent; & qu'enfin, après ce rétabliſſement, elles avoient de nouveau été ſupprimées en totalité pendant pluſieurs années: Nous avons reconnu que des fonctions, ſemblables à celles qu'exercent les Intendans des Finances, n'étoient point de nature à reſter attachées à des Offices; &, déterminés encore par des vuës d'économie, nous avons jugé qu'il étoit du bien de notre ſervice de ſupprimer les ſix Offices d'Intendans des Finances actuellement exiſtans; & nous avons eu ſoin de pourvoir exactement à leur rembourſement, nous réſervant de donner à ceux qui en étoient revêtus des marques de la ſatisfaction, que nous avons de leurs ſervices: Nous avons adopté d'autant plus volontiers le plan qui nous a été propoſé à cet égard, qu'il nous a paru important pour l'accompliſſement de nos vuës de laiſſer à l'Adminiſtration de nos Finances la liberté, dont elle peut avoir beſoin dans le choix des moyens deſtinés à la ſeconder; mais nous avons cru en même tems conforme à la Juſtice que nous devons à tous nos Sujets, de chercher à prévenir les inconvéniens inſéparables du *trop grand nombre de déciſions abandonnées juſqu'à préſent au Miniſtre des Finances*; & nous avons penſé que,

sans contrarier l'unité de dessein & d'opérations, nécessaire à une telle Administration, il étoit de notre sagesse d'établir un Committé, sous les yeux duquel passeroient les affaires contentieuses qui y sont relatives: Ce Committé, composé de trois Personnes que nous choisirons de préférence dans notre Conseil, servira particulièrement à assurer l'observation des règles & des formes; & nous y trouverons l'avantage de procurer aux décisions plus de confiance & d'autorité. Nous pensons qu'une pareille Institution, devenuë permanente, sera infiniment propre à maintenir & à perpétuër les principes; & nous ne doutons pas, que des Administrateurs, véritablement animés de l'amour du bien public, n'envisagent cet établissement comme un moyen de se garantir de la surprise & de l'erreur, & de répondre plus dignement à notre confiance.

A CES CAUSES *& autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre Conseil & de notre certaine science, pleine-puissance & autorité Royale, nous avons, par notre présent Edit perpétuel & irrevocable, éteint & supprimé, éteignons & supprimons les six Offices d'Intendans de nos Finances actuellement existans. Ordonnons que ceux, qui sont pourvus des dits Offices, remettront au Garde de notre Trésor Royal en exercice leurs Quittances de finance, Lettres de provisions & autres Titres de propriété des dits Offices, pour être par nous procédé en notre Conseil à leur liquidation & être pourvu à leur remboursement comptant. Au surplus, voulons & nous plaît, que ceux des Pourvus des dits Offices supprimés, qui ne sont pas encore revêtus de place de Conseiller d'Etat, conservent néanmoins dans notre Conseil d'Etat privé les mêmes entrées, rang, & séance & autres prérogatives, qui étoient attachées aux dits Offices, & dont ils ont jouï jusqu'à présent.* SI DONNONS EN MANDEMENT *à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant notre Chambre des Comptes à* Paris, *que notre présent Edit ils aient à faire lire, &c.*

Donné à VERSAILLES, au mois de Juin, l'an de Grace 1777. & de notre Règne le quatrième. (*Signé*) LOUIS (Plus bas)

Par le Roi, (Signé) AMELOT.

L'objet des Lettres-Patentes, (*que nous insérerons l'Ordinaire prochain*,) est d'attribuër aux Gardes des Régîtres le pouvoir de contrôler les Expéditions. Quant aux autres parties du Département des Finances, elles s'administreront par le Committé, que le Roi annonce dans l'Edit, & qui sera composé de Mrs. *Moreau* de *Beaumont*, de *Boullongne*, & *Bouvart* de *Fourqueux*, Conseillers d'Etat: Et, près de ces Commissaires du Roi amovibles, deux Maîtres des Requêtes, Mrs. de *Valdec* de *Lessart* & *Debonnaire* de *Forges*, feront les fonctions de Référendaires ou Rapporteurs. Mr. *Necker*, chargé du Porte-feuille, en qualité de Directeur-Général des Finances, sera logé à l'Hôtel du Contrôle-Général, au-dessus de la Porte duquel sera écrit simplement, *Hôtel des Finances.* Mr. de *Valdec*, qui y logera avec lui, suppléera, pour ce qui est de la signature, aux fonctions de Mr. *Necker*, qui fait profession de la Religion *Protestante.* Les deux Places, que Mr. *Taboureau* conserve au Conseil des Finances & à celui des Dépêches, sont chacune de 12. mille Livres d'Emolumens par an. On parle de plusieurs autres suppressions de Charges, nommément de celles de Trésoriers, de Receveurs-Généraux, de Grands-Maîtres des Eaux & Forêts, de Receveurs des Domaines & Bois, &c. Mr. *Necker* est assuré, dit-on, d'un Emprunt de 80. Millions pour leur remboursement, & dans 4. ou 5. ans le Roi aura profité de quoi remplir les Sommes à rembourser.

M. le Maréchal de *Richelieu* a obtenu la préférence de lever l'Arrêt dans sa Cause contre Madame de *Saint-Vincent* & ses Co-accusés, d'autant qu'il avoit consigné au Greffe avant M. l'Abbé de *Villeneuve*. L'on assure toujours, que ce Seigneur a dessein de se pourvoir en cassation au Conseil contre cet Arrêt: Il a pour se décider un délai de six mois après la signification.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *des 1. & 4. Juillet.*

Le Roi a donné son agrément à la nomination, que S. M. *Danoise* a faite de Mr. *Pierre Ancker*, à la Place de son Consul-Général dans tous les Ports de l'*Angleterre* & des Isles qui en dépendent, à l'exception des Districts où il se trouve déjà des Consuls, nommés par le même Monarque.

L'affaire de la nommée *Anne Banks*, qui attaqua le Roi le 25. du mois dernier, n'aura point de suites, vu qu'à son second examen, qui fut fait le lendemain au Bureau de Police dans *Litchfield-street*, il a été prouvé, qu'elle a la tête dérangée: Elle a en conséquence été remise entre les mains de sa Famille, qui y étoit présente, pour la placer en lieu de sûreté.

SUITE des DÉBATS *dans la Chambre des* SEIGNEURS, *le 30. Mai.*

Quelque circonstancié & pressant que fût à divers égards le Discours du Lord *Camden*, (*inséré l'Ordinaire dernier*,) le Vicomte *Weymouth*, Sécrétaire d'Etat, qui parla après lui, se borna simplement à la Proposition, qui y avoit donné lieu. Il observa, " qu'*elle ne* ,, *contenoit rien de spécifique*; qu'elle tendoit ,, à présenter une Adresse à Sa Majesté, mais ,, sans ajouter quelle prière devroit lui être ,, faite; qu'il espéroit, que le Comte, qui en ,, étoit l'Auteur, n'avoit point en vuë de demander, que S. M. consentît à abandonner ,, les Droits du Parlement; que, s'il desiroit

„ seulement, qu'Elle consentît à une Pacification, une telle Adresse n'étoit pas nécessaire, puisqu'il avoit déjà été établi une Commission pour cet effet; qu'ainsi lui, Lord *Weymouth*, ne pouvoit s'expliquer ultérieurement sur la Proposition, avant qu'on n'en eût éclairci l'objet."

Le Comte de *Chatham*, malgré le manque de forces qu'il avoit fait paroître pendant son premier Discours, se prêta volontiers à cette réquisition. "Ma Proposition, MYLORDS, dit-il, étoit conçuë en termes généraux, afin que vous puissiez y faire tels changemens, que vous voudriez. Je n'ai point voulu prendre sur moi de désigner les *moyens spécifiques*. J'ai conçu la Proposition le mieux que mes petites facultés me l'ont permis; mais mon unique vuë a été de l'offrir comme un Héraut de Réconciliation, comme un Avant-Coureur de Paix pour nos Colonies affligées. Cependant, puisque Mylord semble souhaiter quelque chose de plus spécifique, & vouloir découvrir par ce moyen mes sentimens particuliers, je vous dirai candidement, MYLORDS, ce que je desire. Je desire la révocation de tous les Actes oppressifs, que vous avez passés depuis 1763. Je voudrois mettre nos Frères en *Amérique* précisément sur le même pié qu'à cette époque. Je m'attendrois, qu'étant laissés en liberté de se taxer eux-mêmes, & de disposer de leur propriété, ils contribuëroient en revanche à porter le fardeau public, proportionnément à leurs facultés. Si vous convenez avec moi, MYLORDS, de l'utilité de cette démarche, toutes difficultés céderont à mon zèle pour ma Patrie, à la douleur que me cause l'oppression de trois Millions de Sujets nés libres. Je viendrai ici Lundi prochain. Je vous proposerai un Bil de révocation, comme le seul moyen qui nous reste pour arrêter cette déstruction, qui ménace de nous accabler. Je ne doute point, MYLORDS, que je n'entende m'objecter, *pourquoi nous soumettre? pourquoi plier? L'Amérique a-t-elle fait quelque chose de son côté, pour nous porter à consentir à un si large fondement de concession?* Je vous dirai, MYLORDS, pourquoi je pense qu'*oui*. Vous avez été *les Aggresseurs dès le commencement*. Je ne vous fatiguerai point par le récit de particularités: Elles ont déjà été mises dans le jour le plus frappant par le savant Lord, qui a parlé l'avant-dernier (Mylord *Camden*,) & exposées d'une manière plus précise, que je n'aurois osé l'entreprendre. Si donc l'*Amérique* est la partie attaquée, c'est à vous, MYLORDS, de faire la première ouverture de réconciliation. Mais posons même, que les *Américains* aïent été les Aggresseurs; voudriez-vous continuër une Guerre, accompagnée de circonstances si fatales, de dépenses si énormes, d'une si grande effusion de sang, de dangers si imminens, qu'il a été démontré aujourd'hui? Préféreriez-vous les rigueurs de la Guerre & le châtiment à la Paix, aux égards mutuels, à la réconciliation? Quand même la voye du châtiment vous conduiroit enfin au même but, ne voudriez-vous pas plutôt l'atteindre par des voyes de douceur, que par la force & la violence? Et d'ailleurs je vous assure, MYLORDS, que vous ne parviendrez jamais à vos fins par les rigueurs du châtiment; & je le repète, que ce Royaume a été l'Aggresseur. Vous avez fait des descentes sur les Côtes de l'*Amérique*; vous avez brûlé ses Villes, pillé le Pays, fait la Guerre aux Habitans, confisqué leur propriété, proscrit & emprisonné leurs Personnes. Je soutiens donc, MYLORDS, qu'au lieu d'exiger *une soumission sans conditions* de la part des Colonies, nous devons leur accorder *un redressement sans conditions*. Nous leur avons fait des injustices; nous nous sommes efforcés de les réduire à l'esclavage & de les opprimer; Et, d'après cette raison évidente, au lieu de *châtiment*, MYLORDS, ils ont droit de demander du *redressement*. La révocation de ces Loix, dont ils se plaignent, sera le premier pas vers ce redressement. Le Peuple de l'*Amérique* regarde le Parlement comme l'Auteur de ses malheurs: Son affection est aliénée de son Souverain. Que la réparation vienne donc des mains, qui ont fait les torts; que la réconciliation succède au châtiment; & je garantis, que le Parlement recouvrera son autorité; que Sa Maj. montera encore une fois sur le Trône dans le coeur de ses Sujets *Américains*; & que vous, MYLORDS, en contribuant à un Ouvrage si grand, si glorieux, si salutaire, vous recevrez les bénédictions & les remercîmens de chaque partie de l'Empire *Britanique*."

Le Vicomte *Weymouth*, remerciant Mylord *Chatham* de cette explication, contredit positivement son assertion, que *la* Grande-Brétagne *avoit été l'Aggresseur*, & par conséquent tous les raisonnemens & la Proposition même, qui avoient été établis sur ce fondement. Il croyoit au contraire avec le Lord *Lyttelton*, "que, dans „ l'espoir d'un Accommodement amiable, l'on „ avoit trop tardé à prendre des mesures vigoureuses; & qu'à cette douceur l'on devoit „ attribuër le progrès de la Guerre." Il remarqua, que la Saison étoit trop avancée, pour que la Proposition pût prévenir l'ouverture de la Campagne; & il pensoit, qu'après sa clôture il seroit toujours tems de faire une telle démarche. Enfin il réfuta plusieurs des faits, avancés par les Seigneurs de l'*Opposition* dans le cours des Debats. Il dit entre autres, "qu'il étoit certain, que ni le Sr. *Dean* ni le Docteur *Franklin* n'avoit été invité à la Cour de *France*, ni n'avoit été admis dans l'Antichambre à *Versailles*, pour se trouver tête-à-tête avec le Lord *Stormont*, beaucoup moins pour l'affronter. Il se pouvoit, ajouta-t-il, qu'ils eussent eu quelques entrevuës avec le Ministère; mais en même tems il osoit confirmer ce qui avoit déjà été dit par deux autres Lords (*Gower & Lyttelton*,) que *jamais la* France *n'avoit été liée d'une amitié plus etroite avec la* Grande-Brétagne *qu'aujourd'hui*."

(*Le reste ci-après.*)

Le Gouvernement a pris à son service 16 gros Vaisseaux, qui ont été pourvus de Lettres de marque: Le 2. de ce mois, ils mirent

à la Rade de *Deptford*, pour prendre leur Cargaison à bord, & faire voile aussi-tôt que possible avec la Flotte des Bâtimens de transport, destinés pour la *Nouvelle-York*, qui est actuellement en chargement. Une autre Flotte, aïant à bord les Troupes *Hessoises* & des Vivres pour la même destination, sous convoi du Vaisseau de guerre, *le Bristol*, de 50. Canons, appareilla le 1. Juillet de *Portsmouth*; mais le vent contraire l'obligea le lendemain de rentrer aux *Dunes*. Au nombre des Officiers ou Volontaires de distinction, qui se sont embarqués à bord de ce dernier Navire, sont le Général-Major *Robertson*, le Marquis de *Lindsey*, & le Comte *Grabowski*, Officier *Polonois*.

De LEIDE, *le* 9. *Juillet.*

Nous avons rapporté dans notre dernier *Supplément* les plaintes qu'on fait en *Angleterre* sur les pertes, que cause aux Négocians la multitude d'Armateurs *Américains*, qui fourmillent sur les Côtes du Royaume, ainsi qu'au sujet de la facilité, qu'ils paroissent avoir de s'équiper ou de s'avitailler dans les Ports de la *France*. On ne sçait à qui attribuër l'Avis suivant, qui a été inséré dans une des Feuilles publiques de *Londres*.

Attendu que les Négocians, Propriétaires de Vaisseau, & Assureurs, ont observé que les François, *tant en* Europe *qu'aux* Indes-Occidentales, *ont permis, en violation du Droit des Gens, aux Corsaires* Américains *non-seulement de conduire dans des Ports* François *des Bâtimens & Cargaisons* Britaniques, *mais aussi de les y vendre; & qu'on sçait très-bien, que plusieurs de ces Corsaires appartiennent à des* François, *& sont montés par des Marins de cette Nation; attendu en même tems, que la continuation d'une telle conduite ne peut manquer de devenir pernicieuse pour le Commerce de ce Royaume; les Propriétaires de tous tels Vaisseaux & Cargaisons, qui ont déjà été pris & vendus dans quelque Port* François, *soit en* Europe *soit aux* Indes-Occidentales, *ou qui pourroient l'être à l'avenir, sont instamment requis d'en envoyer les particularités au Lord* Weymouth, *Secrétaire d'Etat au Département du* Sud, *ainsi qu'à l'Amirauté, afin que le Gouvernement soit pleinement instruit de ce mal dangereux & inquiétant, qui s'accroît tous les jours.*

Cet Avis, n'aïant point été inséré dans la *Gazette* de la Cour, ne doit sans doute son origine qu'au mécontentement de quelque Particulier, & au même motif qui porta, il y a peu de semaines, la Chambre de Commerce de *Liverpool* à écrire une Lettre à celle de *Bristol* pour lui faire part de ses griefs au sujet des Prises conduites à la *Martinique* & à *Ste. Lucie* par des Armateurs, que ces Négocians croyoient appartenir à des Particuliers domiciliés dans ces Isles; & pour prier en conséquence ceux de *Bristol* de concourir avec eux dans la résolution de s'en plaindre par Requête au Parlement; démarche qui n'a pu avoir lieu, attendu la séparation de cette Assemblée. Heureusement, l'animosité des Particuliers n'est point celle du Gouvernement; & les sentimens pacifiques de celui de *France* paroissent s'accorder avec les desirs du Ministère *Britanique*. Il est vrai, qu'il se confirme que des *Anglois* avoient formé le projet de mettre le feu à un Armateur *Américain* dans le Port de *Cherbourg*, (*ainsi qu'il a été dit dans la* Gazette N°. LIII.) & qu'on a saisi au moment de l'exécution ceux qui s'en étoient chargés: Mais il est prouvé, dit-on, en même tems, qu'ils se proposoient de prendre les mesures nécessaires, pour que la proximité du Magasin à poudre ne pût être d'aucun danger. Quant à l'enlèvement du Capitaine *Burnel* & de son Lieutenant, ils allèguent, que c'étoit à eux à se défier du piége, que leur avoient tendu leurs Ennemis pour les emmener à bord d'un de leurs Navires en pleine mer. La rencontre entre un Vaisseau de guerre *François* & un Vaisseau *Britanique*, (*dont il a été fait mention l'Ordinaire dernier*,) est aussi très-réelle; mais d'après les circonstances mêmes on se persuade, qu'elle n'aura point de suites desagréables. Ce fut la Frégate, *la Tourterelle*, commandée par Mr. de *Beaussier*, qui rencontra près de *St. Domingue* deux Frégates *Angloises*, dont l'une lui envoya un coup de canon à boulet. Mr. de *Beaussier* répondit par un coup de canon à poudre seulement; mais, le Capitaine *Anglois* lui aïant envoyé un second coup de Canon à boulet, le Commandant *François* lui lâcha toute sa bordée, qui l'endommagea considérablement & l'obligea à s'éloigner. Cette revanche & la conduite de la seconde Frégate *Angloise*, qui resta simple spectatrice, font regarder l'affaire comme vuidée entre les deux Officiers. Cependant, pour prévenir de pareilles rencontres à l'avenir, l'on dit que la Cour de *France* a chargé M. le Marquis de *Noailles*, son Ambassadeur à *Londres*, de faire des représentations sur celles qui ont déjà eu lieu, & dont elle lui a envoyé un assez long dénombrement.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LV.

De LEIDE, *le* 11. *Juillet*, 1777.

EXTRAIT des Lettres de CONSTANTINOPLE *du* 3. *Juin.*

L E 28. du mois dernier, il eſt arrivé en cette Capitale quatre *Myrſes*, en qualité de Députés des *Tartares* de la *Crimée*. Selon le bruit public, ils ſont chargés de demander au *Grand-Seigneur* l'Inveſtiture pour leur Chan *Sahin-Guerai*; mais dans le fait ils n'ont d'autre commiſſion que d'annoncer à *Sa Hauteſſe* l'élection de leur ouveau Souverain, & d'aſſurer le Sultan de l'attachement & du reſpect, que leur Maître lui oit en qualité de *Calife* & Chef-Suprême de la Religion *Mahométane*. Toutes les circonſtanes font préſumer, que la *Porte* ſe contentera de cette démarche, conforme au dernier Traité vec la *Ruſſie*; & qu'en conſéquence elle ne tardera point d'approuver l'élection de *Sahin-Guerai*, en lui envoyant les Préſens d'uſage. Ce qui le fait préſumer avec plus de certitude, 'eſt le départ de *Dewlet-Guerai* : N'aïant pu obtenir, malgré toutes ſes inſtances, une Auience du *Grand-Seigneur*, il s'eſt mis avant-hier au ſoir en route, pour ſe rendre à la Tere, que le Gouvernement lui a aſſignée pour ſa réſidence dans les environs d'*Andrinople*. Ceendant l'on aſſure d'un autre côté, que la *Porte* diffère également l'Audience, que les Dépués de *Sahin-Guerai* lui ont déjà demandée; ce qui laiſſe encore quelque doute ſur le parti u'elle prendra à l'égard de cette Révolution."

„ Après un très-long ſilence ſur la Guerre avec la *Perſe*, le Gouvernement a enfin publié e 27. Mai la Nouvelle, qu'un Corps de 15. mille Hommes de ſes Troupes a remporté une Victoire ſur 20. mille *Perſans*, dont 2. mille ſont reſtés ſur le Champ de Bataille. Les Lettres articulières d'*Alep* & des Villes voiſines ne font néanmoins aucune mention de cette Action, lont on ne dit non plus la date, mais qui doit s'être paſſée près de *Mendeli* dans l'*Irac-Arabi*. Pour en garantir la vérité, on a apporté ici récemment pluſieurs Têtes, qu'on aſſure être celes d'Officiers Ennemis tués en cette occaſion."

De PÉTERSBOURG, *le* 17. *Juin.* Avant-hier, Fête de la *Pentecôte*, ſelon le ſtile *Grec*, 'Impératrice revint en cette Réſidence, pour célébrer au Palais d'Eté l'anniverſaire de l'établiſſement des Gardes *Ismallow*. Avant-midi il y eut une Cour nombreuſe; & après le Service Divin S. M. reçut les complimens des Officiers de l'Etat-Major, qui lui aïant été préſentés par leur Lieutenant-Colonel le Prince *Repnin*, Général en chef, eurent l'honneur de lui baier la main & d'être enſuite admis à la table de cette Souveraine. Pendant le Dîner, la Chapelle de S. M. exécuta un Concert de Muſique vocale & inſtrumentale, & les ſantés furent bûes u bruit de l'Artillerie. Aïant fait après la Table une promenade au Jardin de *Cathérine*, où il s'étoit rendu une foule de Perſonnes de tout rang, Elle retourna le ſoir à *Czarsko-Zelo*, pour y recevoir le lendemain le Roi de *Suède*. Ce Prince s'y eſt rendu hier, jour même de ſon arrivée. Il garde l'*incognito* ſous le nom de Comte de *Gothie*.

De LEIPZIG, *le* 28. *Juin. Henri-Erneſt*, Comte de *Schönbourg*, *Glaucha*, & *Waldenbourg*, Seigneur de *Hartenſtein*, *Lichtenſtein*, &c. Chef de ſa Maiſon, Directeur des Terres & Fiefs qui lui appartiennent, eſt mort le 2. de ce mois, à l'âge de 65. ans & 8. mois.

De HAMBOURG, *le* 4. *Juillet.* Suivant les rapports des Maîtres de Vaiſſeau arrivés de *Dantzig*, les Grains y ſont en abondance; & l'on en embarque une ſi grande quantité pour la *Hollande*, que, manque de Bâtimens, le frêt en eſt déjà monté à 24. Florins de *Hollande* le Laſt. Cette Denrée eſt à préſent par-tout à bas prix. Les Habitans d'*Helſingör* en profitent pour former des Magaſins, qui les mettront à l'abri de la diſette lors d'un moindre produit.

On apprend de *Malmoë* en *Scanie*, que le Prince *Frédéric-Charles* de *Brunswick-Bevern*, Généraliſſime des Armées *Danoiſes*, & le Général de *Huth*, Commandant en chef des Corps d'Artillerie & du Génie au même Service, y ſont arrivés le 10. Juin de *Landscron*, accompagnés du Major *Belgrad* & d'un Secrétaire. Ils ſoupèrent ce ſoir-là & dînèrent le lendemain chez le Chevalier de *Tott*, Gouverneur de la Province; &, après avoir vu tout ce que la Ville offre de remarquable, ils continuèrent le 11. leur voyage pour *Lund*. Le Prince garde l'*incognito* ſous le nom de Colonel *Braun*.

De MALAGA, *le* 30. *Mai.* Le Vaiſſeau de guerre, *le St. Iſidore*, de 64. Canons, & de 450. Hommes d'équipage, nouvellement caréné à *Cartagène*, & les Frégates, *la Notre-Dame-du-Roſaire*, *la Ste. Ruffine*, & *l'Emeraude*, que les vents contraires avoient obligés de relâ-

cher dans ce Port les 15. & 23. de ce mois, en ont appareillé hier pour se rendre à *Cadix* & y être incorporés à l'Escadre d'observation, aux ordres de Don *Michel Gaston*, qui continuë d'y rester à la Rade, pourvûë de tout le nécessaire pour cinq mois, sans qu'on sçache sa destination. On assure, qu'elle sera encore renforcée de trois autres Frégates. Les trois premières avoient amené de *Cartagène* à *Melille* quatre Compagnies de Grenadiers des Régimens de *Soria* & de *Brabant*, & une Compagnie de Mineurs, destinées à augmenter la Garnison de cette Place.

On apprend de *Gibraltar*, que l'Escadre *Hollandoise*, commandée par le Contre-Amiral *Pichot*, y fait des dispositions pour aller croiser à la hauteur de *Salé*.

De MADRID, *le* 24. *Juin.* Le Roi, en considération des services que lui a rendus Don *Manuel de Azpilcueta*, Ministre du Conseil, & voulant lui ménager le relâche que demandent son âge & sa santé, affoiblie par les travaux continuels de son Ministère, a fait expédier des Lettres-Patentes, pour lui accorder le privilége de n'assister au Conseil que lorsqu'il pourra le faire sans fatigue ni incommodité. Desirant pareillement témoigner sa satisfaction des services de Don *François-Xavier de Lardizabal*, particulièrement dans la place de Secrétaire d'Ambassade à la Cour de *Lisbonne*, Sa Maj. l'a nommé Ministre à la Chambre des Comptes du Royaume. Elle a conféré l'Evêché de *Léon* à Don *Cajétan Quadrillero*, auquel succède dans celui de *Ciudad-Rodrigo* Don *Augustin de Alvarado*, Archevêque de *Santa-Fé* en *Amérique*.

Don *François-Antoine Cagigal de la Vega*, Chevalier de l'Ordre de *St. Jaques*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, ancien Gouverneur de l'Isle de *Cuba* & de *la Havane*, ci-devant Vice-Roi de la *Nouvelle-Espagne*, & en dernier lieu Ministre au Conseil-Suprème de Guerre, est mort le 30. Avril dans la Vallée de *Hoz* aux Montagnes de *Santander*, à l'âge de 86. ans, dont il en avoit servi 72. avec beaucoup de réputation.

De BASTIA, *le* 8. *Mai.* Le Roi avoit concédé l'année dernière, à certaines conditions, au Sr. de *Butafuoco*, l'Etang de *Biguglia* & les Terreins qui l'avoisinent; mais, ces conditions n'aïant pu encore être remplies, Sa Maj. s'est déterminée à ordonner, à ses frais, les Ouvrages qu'on devoit y faire. Les Directeurs du Terrier ont ouvert un Canal de plus d'une lieuë de long, pour faire communiquer cet Etang au Fleuve de *Golo*, près de son embouchure à la Mer; & ils ont encore le projet de lui donner deux autres communications avec la *Méditerranée.* On a desséché, par cette opération, une grande quantité de Marécages, qui corrompoient l'air pendant les chaleurs; & il y a tout lieu de croire, que, cette entreprise aïant eu les plus heureux succès, le Roi en ordonnera plusieurs autres dans le même genre.

L'ouverture des Etats de *Corse* est fixée au 11. de ce mois; & Mrs. de *Marbeuf* & de *Boucheporn* sont attendus cette semaine.

De ROME, *le* 28. *Juin.* Le Consistoire, annoncé pour Lundi 23. de ce mois, a enfin eu lieu. Le Pape y a fait une création de dix Cardinaux, dont il en a réservé six *in petto*. Les quatre, qu'il a déclarés, sont les Prélats *Bernardin Onorati*, Archevêque de *Séide* & Secrétaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers; *Marc-Antoine Marcolini*, Archevêque de *Thessalonique* & Président d'*Urbin*; *Guillaume Pallotta*, Trésorier-Général de la Chambre *Apostolique*; & *Grégoire Salviati*, Auditeur de la même Chambre. Les trois premiers auront rang de Cardinal-Prêtre, & le dernier de Cardinal-Diacre.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 4. *Juillet.*

L'on a reçu les circonstances les plus détaillées concernant le voyage de *Monsieur* dans la Province de *Guyenne.* Comme les bornes de cette Feuille ne permettent point de les rapporter au long, nous nous contenterons d'en extraire quelques particularités. *Monsieur* arriva à *Bordeaux* le 14. Juin à bord du Brigantin de la Ville, au bruit du Canon & aux acclamations de la multitude, qui couvroit le rivage. Son Alt. R. reçut les complimens de tous les Corps, vit lancer un Navire à l'eau, visita le *Château-Trompette*, & les différents autres objets de curiosité, tant dans la Ville que sur le Port, & honora de sa présence une Fête brillante, qu'avoit préparée la Cour Consulaire à la Bourse le 16. ainsi qu'un Bal, qui s'est donné le 17. au Faubourg des *Chartrons.* S'étant embarquée le 18. à 6. heures du matin dans le Brigantin de la Marine, Elle arriva vers les 10. heures à *Blaye.* La Bourgeoisie y étoit sous les armes, la Ruë ornée de Tapisseries; & le Sr. *Bellot*, Maire de la Ville, présenta au Prince un Dais fait exprès pour sa réception, & porté par 4. Jurats; mais S. A. R. les dispensa de le porter à son retour au Port. Après avoir dîné chez le Lieutenant de Roi, visité les Fortifications & l'Arsenal, & fait défiler devant lui la garde du Régiment d'*Auxerrois*, en garnison dans la Place, Elle se rembarqua, au bruit de l'Artillerie comme à son entrée, pour retourner à *Bordeaux* avec une marée & un tems très-favorables. Le 19. *Monsieur* arriva à *Marmande*, où

il fit au Sr. *Baillias*, ancien Capitoul de *Toulouse*, Gentilhomme de sa Vénerie, chargé des affaires du Gouvernement de la Province de *Guyenne*, l'honneur de dîner chez lui. Il en partit à 4. heures de l'après-midi pour *Agen*. Entre autres honneurs que la Ville de *Marmande* lui rendit, quarante Volontaires l'accompagnèrent, avec l'Uniforme de ses Gardes; le Corps de Ville fit distribuër d'abondantes Aumônes; & le soir il donna un Bal, pendant lequel il y eut des Illuminations générales. Le Maréchal de *Mouchy*, Commandant en chef dans la Province, a accompagné *Monsieur*, avec les autres Seigneurs qui composent son Cortége.

A ces détails publics, des Lettres particulières ajoutent, que *Monsieur* a eu pendant son séjour à *Bordeaux* d'assez longues Conférences séparément avec le Président *Pichard* & quelques autres Membres du Parlement, qui ont servi durant l'exil de leurs Collègues, & qui depuis la réintégration de ce Tribunal n'ont eu que des desagrémens. Le Sr. *Duhamel*, Lieutenant de Maire de la même Ville, aïant rendu en sa qualité différents honneurs au Prince, Son A. R. lui a promis de tenir sur les fonts avec *Madame* l'Enfant, dont son Epouse est grosse.

Mgr. le Comte d'*Artois*, qui a passé à *Bordeaux* avant *Monsieur*, & qui y a séjourné depuis le 1. jusqu'au 4. Juin, y a reçu les mêmes honneurs, qui ont été rendus à *Monsieur*, & les mêmes témoignages d'amour & de joie de la part des Habitans. L'Empereur, sous le nom de Comte de *Falckenstein*, arriva à *Blaye* la veille que *Monsieur* s'y rendit. Il monta à la Citadelle, vit manoeuvrer le Régiment d'*Auxerre*, dîna à l'Auberge, & s'embarqua à midi pour se rendre par la marée à *Bordeaux*: Comme le vent étoit grand, la marée fut conséquemment fort vive. Le Monarque n'a resté à *Bordeaux* que trois jours & s'y est peu montré. De-là il est parti pour *Bayonne*, étant curieux de voir les *Pyrénées*, ainsi que ce qui est relatif à l'exploitation de la mâture, particulièrement les travaux qu'il a fallu faire pour tailler sur des Rochers & dans des blocs de marbre, entre des précipices qui ont plus de 600. toises de profondeur, sur des demi-voûtes de 12. piés de hauteur & de 800. toises de longueur, & audessus des torrents les plus rapides, un chemin praticable, pour tirer des Arbres énormes du poids de vingt à trente milliers de livres, & les conduire à l'entrepôt de *Bayonne*, d'où ces Mâts sont ensuite distribués dans les différents Arsenaux de la Marine. On dit, que S. M. Impériale se trouvera le 8. Juillet à *Toulon*, où *Monsieur* séjournera du 5. au 9. & que les deux Princes y verront ensemble les principaux exercices du Port.

Au nombre de plusieurs nouvelles Loix qui viennent de paroître, est un Edit du Roi, donné à *Versailles* au mois d'Avril, & régîtré en Parlement le 20. Juin, *portant suppression des Communautés d'Arts & Métiers ci-devant établies dans les Villes du Ressort du Parlement de Paris; & création de nouvelles Communautés dans celles des dites Villes, dont l'Etat arrêté au Conseil est annexé à cet Edit.* (*Nous en rendrons plus amplement compte dans une Feuille suivante.*) En même tems il a été publié un Arrêt du Conseil d'Etat du 21. Juin, qui *commet le Sr.* Bertin, *Trésorier des Revenus casuels, pour faire le récouvrement des Droits établis au profit de Sa Majesté par le sus-dit Edit, ainsi qu'il avoit été commis par Arrêts du Conseil des 24. Août 1776. & 31. Janv. dernier, à faire les recouvremens de pareille nature dans les Villes de* Paris *&* Lyon. Le Conseil d'Etat a aussi rendu le 13. Juin un Arrêt de la teneur suivante.

Le Roi étant informé, que le nommé Claude Lequatre, *Imprimeur à* Montargis, *auroit prêté ses Presses pour imprimer un Ouvrage également contraire à la Religion & aux bonnes moeurs; & que le dit* Lequatre *auroit, à la sollicitation des nommés* Edme-Jean le Jay & Robert-André Hardouin, *Libraires à* Paris, *commencé, sans aucune permission, l'impression d'un Manuscrit, contenant des Maximes impies & séditieuses: Sa Majesté, s'étant fait représenter ce Manuscrit, auroit reconnu, que la nature & l'objet de cet Ouvrage rendent plus inexcusable encore la contravention aux Règlemens de la Librairie, dans laquelle sont tombés les dits* Lequatre, le Jay, & Hardouin; *& que, dans un moment, où l'impression des Libelles & des Ecrits dangereux en tout genre devient plus fréquente que jamais, il est plus nécessaire aussi de les réprimer par une sévérité égale à la licence, qui les produit: A quoi voulant pourvoir: Le Roi, étant en son Conseil, de l'avis de M. le Garde des Sceaux, a ordonné & ordonne, "que le nommé* Claude Lequatre *sera & demeurera déchu de la place d'Imprimeur; lui fait défenses d'en exercer les fonctions, à peine d'être puni suivant la rigueur des Ordonnances: En conséquence, que les caractères, presses, & autres ustensiles de son Imprimerie, seront & demeureront confisqués; & les dits Effets vendus en présence du Lieutenant de Police de* Montargis, *que S. M. a commis & commet à cet effet. Ordonne en outre, que les nommés* Edme-Jean le Jay & Robert-André Hardouin *seront & demeureront interdits à perpétuité des fonctions de Libraires; leur fait S. M. & au dit* Lequatre *très-expresses inhibitions & défenses d'avoir des Boutiques ou Magasins ouverts, & de se mêler directement ou indirectement du Commerce de la Librairie, sous telle peine qu'il appartiendra. Enjoint au Sr.* Lenoir, *Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police*

„ *de la Ville, Prevôté & Vicomté de* Paris, *& au Sr. de* Cypière, *Intendant & Commissaire* „ *departi pour l'execution de ses ordres en la Généralité d'*Orléans, *de tenir la main, chacun* „ *en droit soi, à l'execution du present Arrêt, qui sera imprimé, publié, & affiché, par-* „ *tout où besoin sera, & transcrit sur les Regîtres de la Chambre Syndicale de* Paris *& d'*Orléans."

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Maj. y étant, tenu à VERSAILLES, le 13. Juin 1777.

(*Signé*) AMELOT.

De LONDRES, *le* 4. *Juillet.* C'est le Bâtiment, *la Sarah*, Capitaine *Panderson*, qui a apporté à la Cour les Depêches de *Quebec* en date du 4. Juin: Elles annoncent entre autres, qu'une partie des Convois de Troupes, de Munitions, & de Vivres envoyés d'*Angleterre*, ainsi que 28. autres Bâtimens de différents Ports, faisant ensemble une quarantaine de Voiles, étoient entrés dans la Rivière de *St. Laurent*; mais, comme plusieurs de ces Navires avoient été rejettés vers les Isles aux *Indes-Occidentales*, & y avoient été détenus très-longtems par les vents contraires, une grande partie de leurs Cargaisons, consistant presque toutes en Vivres, avoit été gâtée: Et l'on n'avoit encore rien appris du Convoi parti d'ici au mois d'Avril. Un gros Détachement, consistant en *Canadiens* & *Indiens*, avoit déjà pris les devants pour passer les Lacs, aux ordres du Chevalier *Guillaume Johnson*: Il seroit suivi du gros de l'Armée, composé de 12. mille Hommes de Troupes réglées tant *Britaniques* qu'*Allemandes*, conduites par le Général *Burgoyne*, qui s'embarqueroient sur le Lac *Champlain* le 4. Juin. Le Général *Carleton* partiroit avec le reste d'abord après l'arrivée du Convoi, dont nous venons de parler; & il ne seroit laissé à *Quebec* qu'un Régiment de *Montagnards Ecossois*, un autre de *Canadiens*, & un Corps de Milice, avec une Escadre de Vaisseaux de guerre, pour la sûreté de la Ville. La première entreprise, qu'on formeroit, seroit le Siége de *Ticonderoga*, Forteresse qu'on regarde comme capable de faire une vigoureuse résistance, si elle est bien défenduë. Un Particulier, qui a fait le trajet à bord de *la Charlotte*, partie de *Quebec* le 29. Mai, assure, qu'on n'a pu se procurer des détails circonstanciés concernant la force qu'y ont les *Américains*; & qu'on sçavoit seulement, qu'il y avoit sur les Lacs huit de leurs Gondoles ou Bâtimens armés. Selon lui, le Général *Carleton* resteroit pendant toute la Campagne à *Quebec*, & l'Expédition seroit exécutée par le Général *Burgoyne*, au sujet de l'arrivée duquel toute la Province avoit montré beaucoup de joie. Quant aux Nouvelles débitées par la *Gazette* de *New-York* (*& extraites dans notre* Supplément *du* N°. LIII.) elles servent encore d'échantillon de la véracité de cette Feuille. Il est avéré, qu'on n'a pu voir au mois de Mai au-delà des Lacs qu'un petit nombre d'Avanturiers & de Coureurs.

La Compagnie des *Indes* reçut le 27. Juin, par la voye de terre, des Lettres de *Madras* en date du 11. Janvier, avec l'agréable Nouvelle, que tout y étoit parfaitement tranquille; de sorte que les bruits, répandus en *Europe*, du saccagement de cette Place, sont destitués de tout fondement. L'on avoit agité le projet de faire embarquer le Lord *Pigot* à bord du premier Vaisseau, qui partiroit pour l'*Angleterre*; mais on avoit ensuite abandonné ce dessein; & le Lord *Pigot* continuoit de se trouver au Mont *St. Thomas*, Place située à 9. miles de *Madras*, aussi remarquable par son agrément & la salubrité de l'air, qui ont engagé la plûpart des Officiers de la Compagnie à y prendre des Maisons de Campagne, que par la vénération que les *Catholiques-Romains* ont pour cet endroit, dans l'idée que l'Apôtre *St. Thomas* y a souffert le Martyre. *Le Lord North*, Vaisseau de la Compagnie, a fait voile le 30. Juin de *Gravesend*, avec des Depêches pour le Conseil de *Bengale*. Il est certain, que tant par ces Depêches que par celles qui ont été envoyées au Conseil de *Madras*, & par les Instructions, dont les nouveaux Sur-Intendants seront chargés, la Compagnie persiste dans le dessein de maintenir le *Raja Tuljagee* dans la possession du *Tanjour*, où le Lord *Pigot* l'a rétabli. La Lettre, qu'elle a écrite au *Nabob* d'*Arcot*, pour l'informer de cette résolution, est conçuë dans le stile *Oriental*, pleine de complimens & d'hyperboles; mais, au milieu des assurances d'amitié, on lui dit, que le rétablissement du *Raja* est conforme tant au Traité de *Fontainebleau*, qu'à ceux qui subsistent entre le *Nabob* & la Compagnie. Celle-ci a fait partir un Officier par terre avec le double des Instructions qu'elle a données à ses quatre Sur-Intendants, dont Mr. *Rumbold* est le Chef. Il arriva le 16. Juin à *Calais*, d'où il passera par *Marseille*, *Alexandrie*, le *Caire*, & *Suez* à *Madras*. Il a été suivi par Mrs. *Guillaume Burke*, *Macleane* & *Johnson*, Beau-Frère du Colonel *Capper*, pour porter la Nouvelle des décisions de la Compagnie, l'un au Lord *Pigot* & à ses Adhérents, l'autre au *Nabob*, & le troisième à la majorité du Conseil de *Madras*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LVI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 15. Juillet, 1777.

De PÉTERSBOURG, *le* 20. *Juin.*

SA Majesté *Suédoise*, sous le nom de Comte de *Gothie*, étant arrivée ici Lundi, 16. de ce mois, se rendit peu après avec le Baron de *Nolcken*, son Envoyé à notre Cour, chez le Comte de *Panin*, Premier-Ministre, & s'y arrêta environ une heure. Au sortir du Cabinet, le Baron de *Nolcken* pria ce Seigneur à dîner chez lui avec le Comte de *Gothie*, invitation qu'il accepta. A cinq heures de l'après-midi, le Prince partit pour *Czarsko-Zelo*, où le Comte de *Panin* l'introduisit dans le Cabinet de l'Impératrice, qui l'y attendoit. Le Grand-Duc & la Grand'Duchesse y joignirent bientôt ces deux Souverains. L'entrevuë fut accompagnée des marques de tout l'attachement, que les liens du sang & l'estime réciproque peuvent inspirer. L'auguste Compagnie soupa ensemble; & le Monarque *Suédois* revint en Ville à une heure après-minuit.

Le 17. l'Impératrice se rendit à son Château de Campagne, nommé *Kekerekekssino*, sur le chemin de *Czarsko-Zelo* à 7. werstes de cette Résidence, pour assister à la cérémonie d'y jetter les premiers fondemens d'une Eglise en l'honneur de *St. Jean-Bâtiste*, comme le Saint du jour de la Victoire de *Chesmé*. Le Comte de *Gothie*, qui s'y étoit aussi rendu à 11. heures du matin, posa lui-même une pierre de ces fondemens. Les deux Souverains étant rentrés, le Comte de *Panin* présenta à Sa Maj. Impériale les Sénateurs Comtes de *Scheffer* & de *Posse*, le Général-Major de *Trolle*, & les Chambellans Comtes de *Stenbock* & de *Posse*: Ils eurent ensuite l'honneur d'être admis à la Table de l'Impératrice, qui dîna avec le Comte de *Gothie* dans le nouveau Palais construit en cet endroit. Après le Dîner, ce Prince revint à *Pétersbourg*, alla voir le Théatre, & fit ensuite une visite au Comte de *Panin*, chez lequel il soupa. Il a été aussi voir le Vice-Chancelier Comte d'*Ostermann*. L'Impératrice, qui retourna le même soir à *Czarsko-Zelo*, a témoigné sa satisfaction au Chevalier de *Mordwinow*, Général du Corps du Génie, qui a la direction du nouvel Edifice; &, pour lui en donner une marque, Elle lui a fait présent d'une Tabatière garnie de Brillans. Tous les autres Officiers, employés au même travail, ont été gratifiés à proportion.

On ne se souvient pas d'avoir jamais vu une si grande foule dans les Jardins du Palais d'Eté que Lundi dernier, parce que l'on étoit dans l'idée, que l'illustre Etranger, que nous venons de nommer, viendroit y prendre le plaisir d'une promenade: Mais l'on se trompa d'autant plus sûrement, que c'étoit le jour même de son arrivée. Le lendemain, le Comte de *Gothie* fit un tour dans ces Jardins; mais il s'y rendit une heure plutôt que le Public n'a coûtume de s'y assembler.

Madame la Grand'Duchesse, qui avance heureusement dans sa grossesse, a donné ces

jours-ci une marque de sensibilité, qui lui fait le plus grand honneur. Son Cocher ayant trop peu ménagé la place, les roués du Carosse, où Elle se trouvoit, blessèrent un Jeune-Homme assez grièvement. La Princesse donna d'abord ordre d'arrêter, descendit de sa Voiture, y fit mettre le blessé, & retourna Elle-même à pié au Château, après avoir envoyé quérir un Chirurgien, & enjoint de prendre grand soin du Jeune-Homme, auquel Elle a fait une Pension pour le reste de ses jours, disant que *les Princes ne doivent point faire des malheureux; & que, s'ils en font par hazard, il est de leur devoir de les en consoler.*

De LA POMÉRANIE-SUÉDOISE, *le* 29. *Juin.*

Le Prince de *Hessenstein*, Gouverneur-Général de cette Province, est arrivé le 25. de ce mois à *Stralsund*, pour y prendre possession de cette Charge distinguée; & le jour suivant il a reçu les félicitations de tous les Départemens en sa nouvelle qualité.

De LEIPZIG, *le* 1. *Juillet.*

Leurs Altesses Electorales, accompagnées des Princes *Antoine* & *Maximilien*, leurs Frères, ont passé le 28. Juin par cette Ville, retournant à *Dresde*, après avoir vu manoeuvrer les Régimens rassemblés près de *St. Michel*, qui se sont acquittés de leurs exercices à la satisfaction générale.

De PARIS, *le* 7. *Juillet.*

La suppression des six Charges d'Intendants des Finances n'a pas été suivie jusqu'à présent d'aucun autre changement: Mais, comme ces Places sont beaucoup plus importantes que plusieurs autres, qui sont très-lucratives sans que le travail soit proportionné au Revenu, plusieurs Personnes ne s'occupent que de la crainte d'une révolution générale dans le Département des Finances, que d'autres souhaitent au contraire depuis longtems. Il n'y a pareillement rien de certain relativement au Committé pour le contentieux, qui a fait partie de la Charge de Contrôleur Général: Quelques-uns ont prétendu, qu'il seroit composé de trois anciens Intendants des Finances. Quant au travail attaché aux six Offices supprimés, il se fera par six Premiers-Commis des Finances. Il est certain, que Mr. *d'Ailly*, un des Premiers-Commis de Mr. d'*Ormesson*, Intendant des Finances, a accepté l'une de ces Places; mais les cinq autres ne sont désignés que par des conjectures fort variées.

Les Lettres-Patentes du Roi, *portant ampliation de pouvoir aux Gardes des Régîtres du Contrôle-Général des Finances, & suppression des Droits de Contrôle*, est de la teneur suivante.

LOUIS, &c. *La place de Contrôleur-Général de nos Finances étant devenuë vacante, nous avons pris des mesures pour en faire exercer les principales fonctions; mais, comme il importe à l'ordre de la Comptabilité, que les Expéditions, sujettes au Contrôle de nos Finances, soient toujours contrôlées avec la plus grande exactitude, nous avons résolu, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué sans inconvénient dans plusieurs circonstances, d'en charger les* Gardes des Regîtres du Contrôle-Géneral de nos Finances; *& nous avons en même tems jugé à propos d'*eteindre & de supprimer les Droits établis relativement au dit Contrôle. *Au moyen de cette suppression, notre Tresor Royal profitera de ceux auxquels étoient assujettis les Baux de nos Fermes, les Traites des Régies, & autres Actes semblables, lequel produit étoit ci-devant attribué au Contrôleur-Général de nos Finances; & à l'egard de la partie de ces mêmes Droits, qui se percevoit sur les Particuliers, nous nous sommes portés d'autant plus volontiers à leur en faire remise, que nous avons reconnu que les Droits de mutation, qu'ils sont dans le cas de payer, étoient deja considérables.* A CES CAUSES, *&c.*

ART. I. En amplifiant le pouvoir donné aux Gardes des Régîtres du Contrôle-Général de nos Finances, par les Lettres de provisions accordées, savoir aux Sieurs *Perrotin* de *Barmond*, Père & Fils, pourvus en survivance l'un de l'autre de l'Office de Garde des Régîtres du Contrôle-Général de nos Finances, ancien, avec faculté de l'exercer conjointement, & au Sr. *Faugeray* de *Launay*, pour exercer pareil Office alternatif. Voulons, qu'ils tiennent alternativement les Regîtres de Contrôle de toutes les Quittances, tant des Gardes de notre Trésor Royal, que du Trésorier de nos Revenus casuels, des Commissions des Tailles, Commissions pour Impôt du Sel, des Arrêts portant impositions, Commissions pour la tenuë des Etats de nos Provinces & Lettres en dépendantes, Acquits-patents, Baux de nos Fermes, & des autres Expéditions généralement quelconques, qui sont assujetties au Contrôle-Général de nos Finances par notre Déclaration du 16. Mai 1655, même de celles qui ont accoutumé d'y être enrégîtrées.

II. Les dits Officiers coteront de leur main, sur les Regîtres du dit Contrôle, les sommes mentionnées dans les dites Quittances & Lettres qu'ils contrôleront, & signeront au dos des Originaux des dites Pièces le Certificat de leur enrégîtrement, sans qu'il soit pour ce perçu aucun Droit de contrôle, lesquels Droits nous éteignons & supprimons, attendu la vacance de la Commission de Contrôleur-Général de nos Finances.

III. Voulons que chacun d'eux continuë de contrôler, tant en exercice que hors d'exercice, les Quittances expédiées en exécution d'Edits, Declarations ou Arrêts qu'ils ont commencé à contrôler en conséquence des Commissions qui leur ont été données par le Contrôleur-Général de nos Finances; & à l'égard des autres

affaires extraordinaires, pour lesquelles il n'y a point encore de Commissions délivrées, voulons que chacun d'eux contrôle les Quittances, qui seront expédiées en vertu des Edits datés de leurs exercices; &, quant aux Quittances des Gardes de notre Trésor Royal, & du Trésorier de nos Revenus casuels, qui étoient contrôlées par le Contrôleur-Général de nos Finances, elles seront contrôlées par les Gardes des Régîtres du Contrôle-Général de nos Finances, chacun sur les Régîtres, qui doivent leur rester par rapport aux années de leurs exercices.

IV. Continueront les dits Gardes des Régîtres du Contrôle-Général de nos Finances de faire mention, chacun sur les Régîtres dont ils sont dépositaires, de tous les remboursemens qui seront ordonnés; des Quittances de Finances y régîtrées, qui auront été expédiées pour acquisitions d'Offices, augmentation de gages, rentes ou intérêts, ainsi qu'il est prescrit par notre Déclaration du 6. Mars 1716, & par les Arrêts de notre Conseil des 22. Mars 1723, 29. Avril 1727, & 21. Novembre 1730.

V. Voulons, que les dits Gardes des Régîtres du Contrôle-Général de nos Finances présentent, chacun pour son exercice, en notre Chambre des Comptes, les doubles des Régîtres du dit Contrôle, que le Contrôleur-Général de nos Finances étoit tenu d'y fournir.

VI. Chacun des Gardes des Régîtres du Contrôle-Général de nos Finances pourra, en cas d'absence, maladie ou autres empêchemens, de son Compagnon d'Office, contrôler les Quittances & autres Expéditions, qui auroient dû l'être par lui, dont les Régîtres, en ce cas, lui seront confiés, & seront ensuite rendus au dit Compagnon d'Office.

VII. Autorisons les dits Officiers à délivrer aux Contrôleurs des Finances & Domaines, établis dans les Provinces & Généralités de notre Royaume, & à tous autres commis pour y exercer les fonctions du Contrôle-Général des Finances, les Certificats de la remise, qui leur sera faite de leurs Régîtres, & à commettre, en cas d'absence, maladie ou vacance des dits Offices ou Commissions des dits Contrôleurs, des personnes capables pour en faire les fonctions, de la même manière qu'en usoit le Contrôleur-Général de nos Finances. SI DONNONS EN MANDEMENT, &c.

Donné à VERSAILLES *le 29me. jour du mois de Juin, l'an de Grace* 1777. *& de notre Règne le quatrième.*

(Signé) LOUIS.

Par le Roi, AMELOT.

Luës, publiées & régîtrées en la Chambre des Comptes, ouï & ce requérant le Procureur-Général du Roi, pour être exécutées selon leur forme & teneur, à la charge par les dits Perrotin *de* Barmond, *Père & Fils*, *&* Fougeray *de* Launay, *Gardes des Régîtres du Contrôle-Général des Finances, de prêter serment en la Chambre, & de fournir en icelle leurs Régîtres de Contrôle dans les délais de l'Ordonnance.*

Les Bureaux assemblés, le 2. Juillet 1777.

(*Signé*) MARSOLAN.

Les Officiers du Parlement de *Pau*, entrés d'après la révolution arrivée en cette Cour en 1765. & réformés lors de sa réintégration en 1775. viennent d'envoyer à tous les Princes du Sang Copie de la Requête, qu'ils ont présentée l'année dernière au Roi, pour rémontrer à Sa Majesté, " qu'aïant été pourvus en „ 1765. d'Offices vacants par démission, & „ n'aïant cessé d'en remplir les fonctions avec „ honneur, ils n'auroient pas dû être traités „ comme la Magistrature établie en 1771. en „ conséquence de la Révolution générale. "

On assure, que l'Empereur a été voir le Château de *Veret* près de *Tours*, appartenant à M. le Duc d'*Aiguillon*, qui se trouve actuellement aux Eaux de *Bagnère*, pour tâcher de rétablir sa santé dérangée depuis quelque tems.

La Province de *Bourbonnois*, qui, dans les années dernières, a beaucoup souffert de la grêle & des orages, vient d'éprouver un nouveau fléau par des inondations subites. Les eaux ont été si abondantes, qu'elles ont enlévé les Blés & ensablé les prairies le long de quelques Rivières & Ruisseaux, & qu'elles ont emporté plusieurs Ponts. Mr. de *Pont*, Intendant de la Province, a pris des mesures pour rétablir les communications interrompuës.

De LONDRES, *le* 8. *Juillet.*

Le 4. de ce mois, il arriva chez Mr. *Adair*, qui ménage les affaires du Duc de *Glocester*, un Exprès d'*Italie*, avec avis que ce Prince étoit très-dangéreusement malade à *Vérone*. Mr. *Adair* se rendit d'abord chez le Roi pour lui faire part de cette triste Nouvelle; & Sa Maj. le chargea de partir immédiatement avec le Docteur *Jebb*, l'un de nos plus célèbres Médecins, pour aller donner leurs soins au Prince, son Frère. Le lendemain, Elle reçut des Lettres, qui calmèrent ces premières inquiétudes. Cependant Mrs. *Adair* & *Jebb*, auxquels le Roi a assigné 400. Guinées par mois pour ce voyage, outre les frais de la route, sont partis avant-hier de *Douvres* à bord du Yacht du Duc de *Cumberland*, qui passa avec eux à *Calais*, pour aller rejoindre la Princesse, son Epouse, à *Aix-la-Chapelle*. Le 7. la Princesse *Amélie* & les Ladys *Waldegrave*, Parentes de Madame la Duchesse de *Glocester*, lui expédièrent aussi un Exprès. La maladie du Duc s'est annoncée par un violent point au côté; & les Médecins de *Vérone* craignoient, que S. A. R. n'eût un abcès formé aux poumons: Mais, comme ce n'est point la première fois qu'Elle est attaquée de ce genre de maladie, on se flatte de son rétablissement. L'on assure, que Madame la Duchesse est dans le 7me. mois de sa grossesse.

Après plusieurs Conférences tenuës à la Cour sur les Dépêches reçuës de l'*Amérique*, elle envoya le 5. à *Falmouth* par un Courier de nouvelles Instructions au Lord & au Général *Howe*, pour leur être portées par un Bâtiment, qui étoit détenu pour cette destination. Pendant que les Nouvellistes, gagés par les Partisans du Gouvernement, font battre le Général *Washington* par le Chevalier *Howe*, & le font lui-même Prisonnier avec 6000. de ses gens, on trouve dans la *Gazette* de *Virginie* l'Article suivant.

PHILADELPHIE, le 26. Mai. *Le 19. de ce mois, au point du jour, le Général* Putnam *avec environ* 5000. *Hommes de Troupes* Provinciales *fut attaqué près de* Prince-Town *par le Lord* Cornwallis *à la tête de 4. à 5. mille Hommes de Troupes* Angloises. *Il s'engagea une Action générale, qui dura jusques près de 7. heures du soir. Alors le Corps* Britanique *lâcha le pié, & se retira en fort grand desordre. Dans cette Action plus de 600. Hommes des Troupes Royales ont été faits Prisonniers, dont plusieurs sont entrés bientôt de leur propre mouvement à notre Service, déclarant que depuis longtems ils étoient à demi-morts de faim, manque de Provisions; & que le Lord* Cornwallis *avec ses Troupes étoit réduit à l'alternative de se battre ou de mourir.*

Une circonstance rend cette Nouvelle assez vraisemblable: C'est que la date de l'Action s'accorde avec celle, qui a été rapportée par le Patron arrivé à *Kinsale*, (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. LIV.) la seule différence entre les deux Avis étant, que, selon la *Gazette* de *Virginie*, le Lord *Cornwallis* a été battu, & qu'au rapport du Patron il a obtenu une Victoire complette: Mais (*comme nous l'observames alors*) le silence de la Cour contredit cette dernière assertion, que quelques Papiers de *Londres* rechauffent cependant, en prétendant "que le Poste du „ Lord *Cornwallis* sur le *Rariton* aïant été „ attaqué par 4. mille Rebelles aux ordres du „ Sr. *Putnam*, ils avoient été repoussés avec „ perte de la moitié de leur Corps, c'est-à- „ dire, de mille tués & de mille Prisonniers." Il paroît régner plus de véracité dans la Lettre d'un Officier de l'Armée du Chevalier *Carleton*, en date du 16. Avril, sur l'état des affaires au *Canada*. En voici l'Extrait.

L'hyver commença de si bonne-heure, après que nous eumes pris possession de *Crown-Point*, que, faute de bois de charpente & d'autres Articles nécessaires, il nous fut impossible de rendre cette Place tenable; de sorte que nous terminames la Campagne par l'évacuër. Les Quartiers d'hyver furent le premier objet, auquel nous pensames; &, par l'heureuse disposition des Troupes, cette Saison nous a été beaucoup moins rude que souvent en *Europe*. Les amusemens succédèrent aux travaux; & le bruit de la Guerre fit place aux Bals, aux Assemblées, &c. Les Habitans accordèrent volontiers l'hospitalité aux Soldats, & parurent fort aise de donner toute l'assistance possible à ceux qu'ils regardent comme leurs Libérateurs. Voici la disposition des Troupes.

Le 20me Régiment avec un Détachement d'Artillerie, en Quartiers à l'*Isle aux Noix*, forme le Poste avancé. Le 21me aux ordres du Brigadier-Général *Hamilton* occupe *St. Jean*. C'est ici que tous nous Vaisseaux & Bateaux ont été arrangés, sans qu'il leur soit arrivé aucun accident. Au Fort de *Chambly*, le 53me Régiment se trouve avec le Brigadier-Général *Powel*. La Rivière de *Sorel* jusqu'au Village est commandée par le 31me Régiment. *Longueuil*, *la Prairie*, & toute la Rive du Fleuve *St. Laurent* jusqu'à *Sorel* sont occupés par les Grenadiers, l'Infanterie-legère, & le 24me Régiment, sous le commandement du Brigadier-Général *Fraser*. *Montréal* a pour Garnison l'Artillerie avec le 29me Régiment; & le Général-Major *Philips* y a pris son Quartier. Le 9me & le 47me Régiment, avec les Corps du Colonel *Maclean* & du Chevalier *Jean Johnston*, tiennent l'Isle de *Montréal*. Les *Allemands* sont cantonnés depuis *Repentigny*, qui fait la Pointe de l'Isle, jusqu'au Cap *Santé*, à 13. lieuës environ de *Quebec* au *Nord* du Fleuve *St. Laurent*, & depuis *Sorel* au *Sud*. Leur Quartier-Général, commandé par le Général-Major *Riedesel*, est aux *Trois-Rivières*. Le Général *Carleton* est resté avec sa Famille à *Quebec*, où le 34me Régiment est en garnison; le 62me est posté à *Point-Levi* vis-à-vis de *Quebec*.

Telle a été la distribution de notre Armée dans ses Quartiers d'hyver. Nous nous préparons à présent à nous avancer, aussi-tôt que le tems le permettra. Quoique nous allons être en mouvement dans peu de jours, il se passera du moins trois semaines, avant que nous commençions la Campagne. Nous croyons, que les Rebelles ne viendront pas à notre rencontre sur les Lacs, parce que leur force n'est point proportionnée à la nôtre; mais qu'ils tiendront ferme à *Ticonderoga*, Place qu'ils ont considérablement fortifiée, aïant construit un Pont pour communiquer avec leurs Ouvrages, & fermé par une barre le passage pour les Vaisseaux. Ils y ont actuellement 2. mille Hommes; mais le 1. du mois prochain ils doivent y en avoir 20. mille. Voilà notre situation. Peu de semaines décideront de nos succès.

ACTIONS; *Banque*, 131 & demi. *Indes*, 165.

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **West-Frise**,
A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LVI.
De Leide, le 15. Juillet, 1777.

De Stokholm, le 27. *Juin*. Le 24. de ce mois, la Cour reçut un Exprès de *Pétersbourg* avec la Nouvelle, que le Roi, étant parti le 12. de *Sweabourg*, où la Galère *le Séraphin* avoit été détenuë jusqu'alors par le vent, avoit débarqué heureusement le 16. à *Pétersbourg*. Quoique *Helsingfors* soit à 30. miles de cette dernière Ville, on y a entendu distinctement les décharges d'Artillerie, dont la Forteresse de *Cronstadt* salua le Monarque à son arrivée, & qui durèrent au-delà de 2. heures. Le Duc de *Sudermanie*, qui commande en chef dans l'absence de Sa Majesté, se rendit ces jours-ci à la Maison de force de cette Capitale, & se fit rendre compte des délits, lesquels avoient attiré l'emprisonnement aux malheureux qui y sont détenus. Son Altesse Royale accorda la liberté à sept d'entre eux. Dans ce nombre se trouve un vieux Militaire, qui après 36. ans de service aux Gardes avoit été mis dans cette Maison pour quelque faute, qu'il avoit eu l'imprudence de commettre. Le Prince fut si touché de l'âge & du malheur de ce Soldat, qu'avec la liberté il lui assura, de sa Caisse particulière, une Pension pour le reste de sa vie, ordonna de l'habiller en neuf, & le gratifia sur le champ d'une Somme assez considérable.

Peu après le départ du Roi, il a été publié un nouveau Réglement pour la Cavalerie & les Dragons : Il est beaucoup plus étendu & circonstancié que celui de 1729.

De Copenhague, *le* 4. *Juillet*. Le Roi, qui se trouve avec toute la Cour à *Jägerspriis*, pour y passer la belle-Saison, a accordé la Clef de Chambellan à Mr. *Bosc* de *la Calmette*, Capitaine au Service des *Etats-Généraux*, & Fils du Ministre de *Leurs Hautes-Puissances* à notre Cour. Sa Majesté a nommé le Comte de *Stolberg* Bailli du District de *Tremsbüttel*.

De Vienne, *le* 2. *Juillet*. Hier, l'Archiduchesse *Marie-Anne* est partie pour *Schloshoff*, & l'Archiduchesse *Elisabeth* pour faire un voyage à *Marie-Zell* en *Styrie*. Depuis l'arrivée d'un Exprès de *Brest* l'on assure, que l'Empereur a changé le premier dessein de sa route, & que S. M. ne passera point par la *Suisse* à son retour. Elle a élevé au rang de Comte de l'*Empire* Mr. de *Holmer*, Conseiller intime de la Régence d'*Eutin*, qui avoit été envoyé ici pour recevoir l'Investiture du nouveau Duché d'*Oldenbourg*.

De Bastia, *le* 20. *Juin*. Les Etats de *Corse*, aïant fait l'ouverture de leur Assemblée le 11. Mai, ont élu dans la Séance du 2. du courant trois Députés, pour aller renouveller au Roi de *France*, notre Souverain, l'hommage de la Nation & présenter à S. M. le Procès-Verbal de la tenuë. La pluralité des Voix s'est réunie en faveur de Mr. *Santini*, Evêque de *Nebbio*, pour le Clergé; de Mr. *Charles Buonaparte* d'*Ajaccio*, d'une ancienne Famille originaire de la *Toscane*, pour la Noblesse; & du Docteur *Casabianca* d'*Ampugnani*, pour le Tiers-Etat. Souhaitant de donner aussi une preuve publique de l'estime & de l'attachement de la Nation pour M. le Comte de *Marbeuf*, Commandant en chef dans le Royaume, les Etats ont résolu dans la Séance du 9. de placer avec l'agrément du Roi, sur la façade de l'Hôtel des *Douze*, avec la solemnité qui paroîtra la plus convenable au Conseil actuel, une Inscription à la gloire de ce Général. Le Roi aïant acquiescé à la demande des Etats, qu'il leur fût permis de faire un choix de Jurisconsultes Nationaux, pour rédiger une Législation Civile convenable à ce Royaume, l'Assemblée dans sa Séance du 14. a élu pour cet Ouvrage neuf Jurisconsultes; sçavoir, trois des Piéves au-delà & six de celles en-deçà des Monts, du nombre desquels est le célébre Docteur *Giubega*, Chancelier de la *Corse*.

De Rome, *le* 28. *Juin*. Un Courier extraordinaire, arrivé de *Naples* dans la nuit du 22. de ce mois, a rempli la Ville de joie. Quoique l'on eût déjà perdu l'espoir de revoir jamais ici la Cérémonie de la présentation de la Haquenée, cet Exprès apporta au Connétable *Colonna* l'ordre de faire cette présentation comme ci-devant, à titre de Tribut du Royaume de *Naples*, la veille de la Fête des *Sts. Pierre & Paul*. L'on commença aussi-tôt tous les préparatifs nécessaires pour cette Solemnité, particulièrement pour le Feu d'artifice d'usage. Afin d'achever avec d'autant plus de promtitude ces travaux, auxquels on employoit autrefois plus d'un mois, le Pontife, très-sensible à l'agréable Nouvelle, a permis que les Ouvriers, occupés à la construction de la nouvelle Sacristie du *Vatican*, fussent prêtés au Connétable en tel nombre qu'il le desireroit. Ils ont travaillé avec tant de diligence, qu'actuellement tout est prêt, & que la Cérémonie se fera avec la même pompe que les années précédentes.

La Cour reçut le 5. de ce mois des Dépêches intéreſſantes du Vicomte *Stormont* & du Lord *Grantham*, ſes Ambaſſadeurs en *France* & en *Eſpagne*, dont le contenu a donné lieu à plusieurs Conférences entre les Miniſtres du Roi. Ces deux Puiſſances viennent encore de donner à la *Grande-Brétagne*, ſur les plaintes que celle-ci a faites au ſujet du ſecours, qu'on croit fourni aux Armateurs *Américains* dans les Ports *François* & *Eſpagnols*, des réponſes très-ſatisfaiſantes, ſi elles ſe réaliſent par l'effet: Mais jusqu'a préſent notre Nation croit appercevoir, dans les deux que nous venons de nommer & dans leurs Colonies, une partialité marquée en faveur de l'*Amérique-Unie.* Le Gouvernement même, peu éloigné de cette perſuaſion, a envoyé récemment au Lord *Stormont* un Mémoire fort énergique, pour être préſenté au Miniſtère à *Verſailles.* Il a, dit-on, particulièrement pour objet de ſe plaindre de ce qui s'eſt paſſé à l'égard de la Frégate *Américaine*, *les Etats-libres.* Ce Vaiſſeau de 36. Canons, ſe rendant directement de *Boſton* à *Nantes*, fit cinq Priſes ſur ſa route, qu'il venditpubliquement dans ce dernier Port; &, aïant pris en retour des Armes & des Munitions de tout genre, il en remit à la voile en compagnie d'un autre Vaiſſeau de guerre de 40. Canons, portant Pavillon *Américain* & commandé par des Officiers de cette Nation, mais dont l'Equipage conſiſtoit en *François.* Ils ſe mirent en croiſière dans les parages de *Madère* & des *Canaries*, pour enlever les Vaiſſeaux *Anglois*, allant aux *Indes-Orientales* & *Occidentales.* Le Comte de *Saudwich*, s'étant procuré des informations exactes de toutes ces circonſtances, les a remiſes devant le Roi; & en conſéquence le Vicomte *Weymouth* a été chargé de dreſſer le Mémoire en queſtion. La *France*, de ſon côté, ſe plaint, que les Vaiſſeaux de guerre *Britanniques* commettent de tems en tems de grandes irrégularités envers ſon Pavillon, ſur-tout qu'ils ont enlevé des Bâtimens tant *François* qu'*Américains* ſous la portée du Canon de ſes Ports en *Europe* & aux *Indes-Occidentales:* Elle exige en conſéquence, que ces Bâtimens, nommément la Frégate *Françoiſe*, *la Seine*, priſe au ſortir de la *Martinique*, ſoient relâchés. Mais, quoique notre Cour inſiſte fortement ſur une prohibition rigoureuſe de tout Commerce de la part des autres Nations avec les Colonies révoltées, on doute qu'elle donne réciproquement la ſatisfaction demandée, d'autant que ſes Vaiſſeaux ſont expreſſément autoriſés à enlever non-ſeulement les Bâtimens *Américains*, mais auſſi tous ceux qui trafiquent avec les Colonies, par-tout où ils les trouveront. En conſéquence de ces ordres, une de nos Frégates s'eſt emparée récemment à la hauteur de *St Domingue* du Vaiſſeau *François*, *le Meulan*, Capitaine *Laguais.* Le Vaiſſeau, *le Prince de Galles*, de 74. Canons, Capitaine *Barrington*, a pris & envoyé à *Plymouth* le Navire *le Camden*, de 350. tonneaux, allant de *Nantes* à *Philadelphie* avec une Cargaiſon de Sel & de Marchandiſes ſêches. *La Tempête*, Capitaine *Steele*, a eu le même ſort, le 20. Avril dernier, & a été amenée à *Halifax* en *Ecoſſe:* Elle portoit à la *Caroline-Méridionale* quatre Canons de fonte, deux Mortiers, une grande quantité de Salpêtre, & 2000. Armures complettes, qu'elle avoit chargés à la *Martinique.* En revanche, l'Armateur *Américain*, *le Comte de Warwick*, a conduit à *Salem* un Vaiſſeau de transport *Britanique*, chargé de quelques milliers d'Habits, de Bas, de Souliers, & d'une grande quantité de Linge pour l'Armée Royale au *Canada*; & deux autres Armateurs de 16. Canons ont amené à la *Martinique* le *Mercure*, allant de *Glasgow* à la *Jamaïque* avec des Troupes, un grand nombre de Fuſils, &c.

Pendant que les nombreuſes Priſes, que les *Américains* font non-ſeulement dans les Mers de l'*Amérique-Septentrionale*, aux *Indes-Occidentales*, ou ſur les Côtes de l'*Afrique* & du *Portugal*, mais auſſi ſur celles de l'*Irlande*, de l'*Ecoſſe*, dans la *Manche* même & à l'embouchure de la *Tamiſe*, malgré les ſoins de l'Amirauté, prouvent l'impuiſſance de la Marine *Britanique* de protéger ſuffiſamment contre celle des Colonies le Commerce des trois Royaumes, le Gouvernement eſt très-embarraſſé ſur les moyens de trouver les Troupes, que pourra demander une autre Campagne, dont on prévoit la malheureuſe néceſſité. Le 6. il fut envoyé ordre à *Hanovre*, pour qu'une partie des Troupes Electorales ſe tienne prête à s'embarquer pour l'*Amérique*; & l'on va préparer immédiatement des Bâtimens de transport, afin de les recevoir. Les Etats des Princes d'*Allemagne*, qui nous en ont fourni, ne pouvant plus ſuffire aux Recruës, il avoit été permis d'en enrôler dans le Pays de *Hanover*; mais la Régence de cet Electorat vient d'envoyer ici des Repréſentations, pour ſupplier le Roi de révoquer cette permisſion, qui tendroit à dépeupler entièrement les Campagnes, & à ôter à l'Agriculture des mains, qui lui ſont indiſpenſablement néceſſaires.

Pour obvier aux difficultés, qui s'étoient élevées à la *Nouvelle-York* au ſujet du cours des Eſpéces, le Chevalier *Howe* y a fait publier une Proclamation, dont voici la teneur.

Attendu qu'il est résulté & qu'il résulte encore tous les jours plusieurs inconvéniens de ce que quelques Marchands veulent vendre ou être payés en Monnoye Sterling, de préférence à celle qui a cours dans ce Pays, j'ai jugé à propos de rendre la présente Proclamation, pour ordonner qu'à l'avenir le prix de toutes les Denrées & Marchandises sera payé en Monnoye du Pays, d'après le Tarif suivant: Une *Guinée* passera pour une Livre 17. Chelins 4. Soûs Sterling; un *Demi-Joannes* pour 3. L. 4. Chelins; un *Moidore* pour 2. L. 8. Soûs; un *Dollar* (ou *Piastre*) d'*Espagne* pour 8. Chelins; un Chelin *Anglois* pour un Ch. 9. Soûs. Toute personne sera obligée de se régler sur ce Tarif, sous peine d'execution militaire.

Donné à la NOUVELLE-YORK, *le* 30. *Avril* 1777: *du Règne de S. M. le* 17me.

(Signé) G. HOWE. (*& plus bas*) Par son Exc. R. MACKENZIE.

Quoique le bruit de la prise de *Madras* ne se soit point vérifié, l'on continuë cependant d'assurer, que les affaires de la Compagnie ne sont nullement dans une situation favorable. Le *Nabob* d'*Arcot*, dont les liaisons avec plusieurs Militaires *Anglois* sont connuës, travaille, dit-on, sous main à opérer une Révolte dans l'Armée, en l'excitant à demander une augmentation de Solde; & un autre Corps étoit en marche vers *Madras*, pour exiger le payement de quelques Arrérages. On renouvelle de même les craintes au sujet de *Hyder-Aly*, qu'on dit en mouvement avec un Corps formidable de *Marattes*; & l'on fait naître de l'inquiétude sur la révolution, qui pourroit survenir dans les affaires de l'*Inde*, au desavantage de notre Compagnie, si les Forces considérables, que la *France* tient à l'Isle *Maurice*, se joignoient aux Princes mécontens de l'*Inde*. A l'appui de ces appréhensions on remarque, que le Chevalier de *Ternay*, Gouverneur-Général des Isles de *France* & de *Bourbon*, & le Colonel de *Benyowski*, si célébre par sa fuite du *Kamschatka*, & qui commande à l'Isle *Maurice*, se trouvent actuellement à *Paris*. Enfin l'on ajoute, que plusieurs Particuliers *François* ont pris récemment par terre la route de l'*Inde*. D'après l'Etat des Finances de la Compagnie, il paroît que, lors de la dernière Assemblée générale, il y avoit un *Déficit* de 125. mille Liv. Sterling, & qu'elle a emprunté à la Banque une Somme considérable à gros intérêts.

Dans le nombre des objets particuliers, qui ont occupé ces jours-ci l'attention de cette Capitale, est la nomination à la place de Tréforier de la Ville. On sçait, que le Sr. *Wilkes*, actuellement Alderman de *Londres*, a sollicité ci-devant cette Charge en concurrence avec le Sr. *Hopkins*, & que n'aïant pu l'obtenir il se remit sur les rangs à la *St. Jean* l'année passée, parce qu'à cette époque la plûpart des Offices de la Ville sont censés vacans, quoique ceux qui les remplissent y soient presque toujours continués. Peu rebuté par le mauvais succès qu'il eut de nouveau alors, il a tenté la fortune une troisième fois à la *St. Jean* dernière; & ses Partisans s'étoient promis de l'avantage de la diffamation du Sr. *Hopkins*, qu'on a accusé d'être l'un de ceux, dont la cupidité a provoqué l'Acte, que le Parlement a passé récemment *pour mettre les Mineurs à l'abri des pratiques des Usuriers*: Mais le Sr. *Wilkes* n'a pas été plus heureux que les deux autres fois; & après le Scrutin, qu'il avoit demandé, son Adversaire a été déclaré le 4. légitimément élu à la pluralité de 2132. contre 1228. Voix.

Une autre affaire, qui a fourni de la matière aux entretiens & aux Papiers publics, c'est un Procès concernant le payement d'une Gageure ou Police d'assurance de 700. Liv. Sterling sur le Sexe du célèbre Chevalier d'*Eon*. D'après le témoignage du Sr. de *Morande* & de deux autres *François*, qui dans leur déposition se sont fondés sur la connoissance, qu'ils avoient acquise de l'objet en doute, l'un en qualité de Médecin, l'autre de Chirurgien, celui qui avoit soutenu que le Chevalier étoit Homme, a été condamné à payer le Pari. Comme il y a sur le même sujet un grand nombre d'autres Gageures pour des Sommes très-considérables, tous ceux qui avoient cru une Fille incapable de déguiser si longtems son Sexe, & de se rendre également célèbre dans la carrière Politique, dans celle des Armes, & dans celle des Lettres, feront des pertes sensibles par la certitude qu'on semble avoir acquise de ce rare phénomène.

D'AMSTERDAM, *le* 12. *Juillet.* Par les Vaisseaux, revenus en dernier lieu des *Indes-Orientales*, l'on a reçu la Nouvelle, que, le 8. Décembre à 6. heures du soir, l'on a ressenti dans le *Bengale* un tremblement de terre, plus fort que tous ceux qu'on y a essuyés les cinq dernières années: Il a duré cinq minutes; mais heureusement tout le dommage, qu'il a occasionné, se borne à quelques Murs crevassés; & l'on n'apprend point que personne ait perdu la vie par cet accident. La même Nouvelle a été confirmée par un Vaisseau *François* entré à l'*Orient*.

Le Capitaine *Thomas Pearson*, arrivé le 7. au *Texel* venant de *Sunderland*, a rapporté, qu'une Frégate *Angloise* a pris un Bâtiment *Américain*, au moment qu'il alloit entrer dans le premier de ces Ports, & qu'il avoit le Pilote-Côtier déjà à bord. Le Navire *Britanique* a d'abord fait voile avec sa Prise, pour la conduire en *Angleterre*.

Le bruit d'une rupture entre deux Puiſſances de l'*Europe* s'eſt fort accrédité depuis quelques jours, ainſi que celui d'un Accommodement entre la *Grande-Brétagne* & ſes Colonies, qui en ſeroit l'effet: Mais, ſi la première de ces Nouvelles eſt néceſſairement liée à la ſeconde, elle eſt bien peu ſûre, quoiqu'elle ait eu une grande influence ſur les Fonds *Anglois:* Du moins une telle réconciliation ſemble fort éloignée, s'il en faut juger par la Lettre d'un Particulier *Américain*, qu'on a reçuë ici, & dont voici l'Extrait.

J'ai le plaiſir de vous informer; que par des Lettres de *Portsmouth* dans la *Nouvelle-Angleterre*, en date du 3. Juin, j'ai appris que *l'Amphitrite* y eſt heureuſement arrivée, après un trajet de quatre-vingts-dix jours. Ce Navire, chargé de Munitions & d'autres Articles de tout genre pour une grande valeur, eſt arrivé juſtement à tems & encore avant l'ouverture de la Campagne. Mes Lettres de l'*Amérique* aſſurent, que le Peuple y eſt plein de courage & de confiance; que l'unanimité & la réſolution y ſont auſſi grandes qu'univerſelles. Notre Marine s'accroît tous les jours; & nous n'avons actuellement pas moins de 5. Vaiſſeaux de 74. Canons ſur les Chantiers, fort avancés & pour ainſi dire prêts à être lancés. Jamais, MON AMI, depuis le commencement de la Guerre, je n'ai compté plus fermément ſur du ſuccès qu'aujourd'hui. Que ſeroit-ce ſi les Puiſſances *Européennes* profitoient d'une occaſion, à laquelle aucune d'elles ne s'étoit attenduë, & qui, ſi elle leur échappoit cette fois-ci, ne reviendroit peut-être jamais avec le même avantage? Le nouvel Emprunt de la *Grande-Brétagne*, quoique ſouſcrit pour toute ſa totalité, ne ſe remplit que lentement; & le manque d'Eſpèces fait aſſez ſentir, que les Etrangers n'y ont point pris part. On ne peut pourtant pas blâmer leur prudente défiance, car, l'*Amérique* une fois ſéparée de la *Grande-Brétagne*, quelle en ſera la conſéquence? Si ces deux Pays terminoient leur querelle, & ſe lioient par une Alliance nouvelle, ils répareroient bientôt leurs pertes réciproques, & redeviendroient ſupérieurs au reſte de l'*Europe:* Mais la ſéparation violente, qui s'eſt déjà effectuée, & les ſentimens d'inimitié, qui ont pouſſé des racines profondes, ne laiſſent à la Nation *Britanique* que la perſpective la plus inquiétante pour l'avenir.

Quel que ſoit le degré de vérité des aſſertions contenuës dans cette Lettre, dont nous ne rapportons les opinions que comme celles de ſon Auteur, ce qu'il dit des accroiſſemens prodigieux de la Marine *Américaine*, eſt hors de toute conteſtation. Un Batiment, parti de la *Nouvelle-York* le 25. Mai, a rapporté, que le Congrès a fait conſtruire 13. Frégates de 36. Canons, du produit des Captures que ſes Armateurs ont faites ſur les Sujets de la *Grande-Brétagne.*

De HAERLEM, *le* 12. *Juillet.* La Société *Hollandoiſe* des Sciences, établie en cette Ville, a été informée, que l'Auteur du Mémoire, concernant *les Arbres, &c. dont on pourroit introduire la culture dans ce Pays* (*Voyez le* Suppl. *du* N°. XLIV.) eſt le Sr. *Guillaume van Haazen*, Négociant-Botaniſte à *Leide*; & que les Auteurs des deux Mémoires, qui ont obtenu l'*Acceſſit* pour la Queſtion, relative à *la culture des Arbuſtes, &c. ſur les Dunes* (*Voyez le* Suppl. *du* N°. XLIV.) ſont les Srs. *Dentan*, Citoyen de *Genève*, demeurant à *la Haie*, & *Nicolas Meerburg*, Jardinier du Jardin Botanique de l'Univerſité à *Leide.*

De LA HAIE, *le* 14. *Juillet.* Les Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* ouvriront après-demain leur Aſſemblée ordinaire. Mgr. le Prince *Stadhouder* viendra vers le même tems en cette Réſidence.

Quoique l'avis d'un Accommodement proviſionnel entre les Cours de *Madrid* & de *Lisbonne*, conclu le 10. Juin dernier, ſe ſoit confirmé de pluſieurs parts, les affaires entre ces deux Puiſſances ſemblent être dans un état d'indéciſion. On a remarqué à *Madrid*, que l'Ambaſſadeur de L. M. *Très-Fidèles* continuë d'y paroître à la Cour, comme avant la réception de la Nouvelle des hoſtilités en *Amérique;* & le Marquis d'*Almodovar*, Ambaſſadeur de S. M. *Catholique* en *Portugal*, a préſenté le 15. Juin ſes Lettres de créance au Roi, comme il l'avoit fait précédemment à la Reine. Au départ des dernières Lettres de *Lisbonne*, le bruit s'y étoit même répandu, "qu'il venoit d'être expédié une Patache pour *Rio-Janeiro*, avec ordre de ſuſpendre les „ hoſtilités, attendu que les différends, qui les avoient occaſionnés, alloient être terminés à „ l'amiable; que Don *Ayres de Sà è Mello*, Secrétaire d'Etat, iroit dans peu en qualité d'Am„ baſſadeur Extraordinaire à *Madrid*, pour terminer définitivement la Négociation d'un certain „ Mariage; & qu'une longue Audience, que le Marquis d'*Almodovar* avoit euë le 12. de la „ Reine, étoit relative à cet objet." D'un autre côté, l'on annonce encore des craintes, que les hoſtilités commiſes en *Amérique* n'aient des ſuites ultérieures. *Le St. Gabriel, le St. Joachim*, & *le Magnanime*, Vaiſſeaux de 70. Canons, ont mis le 15. Juin à la voile du *Ferrol* avec des Ordres, qu'ils ne devoient ouvrir qu'à une certaine hauteur; & l'on armoit dans le même Port *la Ste. Iſabelle*, Vaiſſeau de ligne, & deux Hourques, qui en feroient voile inceſſamment pour *Cadix.* Le Paquet-bot, qui devoit partir le 15. Juin de *la Corogne* pour *Buenos-Ayres* avec des Marchandiſes qu'il avoit déjà à bord, avoit été déchargé par ordre de la Cour, & chargé de Munitions de guerre & de bouche: Son Equipage avoit été augmenté de 15 Hommes; & il devoit appareiller au premier jour.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 18. Juillet, 1777.

De COPENHAGUE, *le* 8. *Juillet.*

LE Comte de *Callenberg*, Envoyé de la Cour Electorale de *Saxe*, a eu le 2. de ce mois ses Audiences de congé du Roi & de la Famille Royale, auxquels le Prince *Belofelsky*, arrivé récemment de *Pétersbourg*, fut présenté le jour suivant. Sa Majesté a accordé la Clef de Chambellan au Capitaine *Charles-Frédéric* d'*Ahlefeldt*.

De PARIS, *le* 11. *Juillet.*

La nomination de Mr. *Necker* à la Charge de Directeur-Général des Finances vient d'être annoncée aujourd'hui par la *Gazette* de *France*, qui nous apprend en même tems, que S. M. a choisi, pour remplir les trois Places du Committé contentieux de ce Département, Mr. de *Beaumont*, Conseiller d'Etat ordinaire & Conseiller au Conseil-Royal des Finances, & Mrs. de *Fourqueux* & de *Villeneuve*, Conseillers d'Etat. Les suppressions & changemens dans l'Administration relative aux Finances se dévéloppent successivement. Il se publie aujourd'hui un Edit, donné à *Versailles* au mois de Juin dernier, & enrégîtré à la Cour des Aides le 18. du même mois, *qui porte suppression des quatre Offices d'Intendants du Commerce, & les érige en Commissions sans Finances.* Cet Edit est de la teneur suivante.

LOUIS, &c. *Le soin que nous avons toujours eu, ainsi que nos Prédécesseurs, de protéger & de favoriser le Commerce de nos Sujets, comme une des principales sources de leur aisance, nous a déterminé à nous faire rendre compte des variations, survenuës dans l'Administration d'un objet si digne de notre attention: Nous avons reconnu, que par Edit du mois de Mai* 1708, *il avoit été créé six* Commissions d'Intendans du Commerce; *que, ces Commissions aïant été depuis supprimées, il y avoit été substitué, pendant la Regence, un* Conseil de Commerce, *etabli par la Déclaration du* 24. *Décembre* 1715; *que, par Edit du* 22. *Juin* 1722, *ce Conseil a été remplacé par un Bureau du Conseil; qu'enfin, par Edit du mois de Juin* 1724, *il a été créé* quatre Charges d'Intendants du Commerce; *Nous sommes pareillement instruits, que, quelques-unes de ces Charges aïant vaqué, par le décès ou la retraite des Titulaires, ils ont été remplacés par des Magistrats de notre Conseil, auxquels nous avons fait expédier des Commissions à cet effet; & voulant récompenser des services aussi utiles, & établir une uniformité entre les Magistrats chargés des mêmes fonctions, nous avons cru devoir rétablir des Commissions, à l'instar de celles créées par Edit du mois de Mai* 1708. A CES CAUSES, &c.

ART. I. Nous avons éteint & supprimé, éteignons & supprimons les quatre Offices d'Intendants du Commerce, créés par Edit du mois de Juin 1724; ordonnons que les Propriétaires des dits Offices seront tenus de remettre, entre les mains du Contrôleur-Général de nos Finances, leurs Contrats d'acquisition, Quittances de Finance & autres Titres, à l'effet de procéder à la liquidation de la Finance, qui leur sera incessamment remboursée des deniers à ce destinés; &, jusqu'à l'entier rembourse-

ment, ils feront payés des Intérêts des Sommes qui leur feront duës, à raiſon du dénier vingt des dites Sommes.

II. Nous avons créé & érigé, créons & érigeons en titre, quatre Commiſſions d'Intendants du Commerce, ſans Finance, leſquelles ne pourront être conférées qu'à quatre des Maîtres des Requêtes de notre Hôtel, pour en remplir les fonctions, ſous le titre de nos Conſeillers en nos Conſeils, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Intendants du Commerce, leſquelles Commiſſions feront expédiées en notre Chancellerie.

III. Les Pourvus des dites Commiſſions continuëront d'exercer les mêmes fonctions, qu'ils ont exercées jusqu'aujourd'hui; ils jouïront des ſéances, droits & prérogatives qui leur étoient attribués, par l'Edit du mois de Mai 1708, après avoir prêté ferment, entre les mains de notre très-cher & féal Chancelier & Garde des Sceaux de *France*, ſans qu'ils puiſſent être tenus à aucune autre formalité.

IV. Diſpenſons du ferment, ordonné par l'Article précédent, ceux qui ſont actuellement pourvus des Offices d'Intendants du Commerce, & ceux qui auroient ſéance au Bureau du Commerce, en vertu de Commiſſions ou Brévets émanés de nous, leſquels continuëront de jouïr des mêmes rangs, honneurs, ſeances, & Prérogatives qui leur ont été attribués.

V. Dans le cas où les Pourvus des dites quatre Commiſſions, ou ceux à qui la ſeance eſt conſervée, en vertu de l'Article précédent, après avoir exercé pendant vingt ans l'Office de Maître des Requêtes, & pendant dix ans les dites Commiſſions, ſur le compte qui nous ſera rendu de leurs ſervices par notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier & Garde des Sceaux de *France*, obtiendroient de nous la permiſſion de donner la démiſſion de leurs dits Offices de Maîtres de Requêtes, & où nous leur aurions accordé des Lettres d'Honoraires; voulons & nous plaît qu'ils puiſſent conſerver les dites Commiſſions d'Intendants du Commerce pour en continuër les fonctions, & jouïr des Appointements & Droits y attribués, ainſi & de même que s'ils étoient encore Titulaires d'Offices de Maîtres des Requêtes, ſans que la dite faveur puiſſe être étenduë à aucune autre perſonne, que celles énoncées dans le préſent Article. *Si donnons en mandement* à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant notre Cour des Aides à *Paris*; que notre préſent Edit, &c.

Donné à VERSAILLES *au mois de Juin, l'an de Grace* 1777. *& de notre Règne le* 4me.

(Signé) LOUIS. (*Et plus bas*)

Par le Roi, AMELOT, *avec grille & paraphe.* Viſa HUE DE MIROMESNIL. *Vu au Conſeil.* TABOUREAU.

Le Roi a donné la place de Meſtre-de-Camp en ſecond du Régiment *Royal-Pologne*, Cavalerie, vacante par la mort du Comte de *Vogüé*, au Comte *Louis* de *Durfort*, Colonel en ſecond du Régiment de *Champagne*, & cette dernière au Comte de *Bryas*.

L'Empereur, en allant de *Bayonne* aux *Pyrénées*, a pouſſé ſon voyage jusqu'en *Eſpagne*, c'eſt-à-dire, jusqu'à *Fontarabie* & à *St. Sebaſtien*. La nomination du Comte de *Montmorin* à l'Ambaſſade de *Madrid* ne ſe confirme point: On aſſure à préſent, qu'il eſt vrai que ce Seigneur ira faire inceſſamment un voyage en *Eſpagne*, mais non en qualité d'Ambaſſadeur, puisque le Marquis d'*Oſſun*, quoiqu'incommodé de ſurdité, conſervera encore quelque tems ce Caractère.

M. le Comte de *Viry*, Ambaſſadeur du Roi de *Sardaigne* à notre Cour, & précedemment à celle d'*Eſpagne*, vient de recevoir ſon rappel, pour ſe rendre à ſa Terre en *Savoie*.

Madame la Comteſſe *du Barry* a acheté le magnifique Pavillon de feu Mr. de *la Boiſſière*, Ruë de *Clichy*, pour lui tenir lieu de Maiſon de Ville & de Campagne: Elle vendra ſa Maiſon de *Luciennes* à Mgr. le Comte d'*Artois*, dont le marché pour le Château de *Maiſons* avec le Marquis de *Soyecourt* a rencontré beaucoup de difficulté.

Le ſecond Tirage de la Loterie Royale des Rentes-Viagères & Perpétuelles, établie par l'Edit de Janvier 1777. a été commencé, comme le premier, dans la Grand'Salle de l'Hôtel de Ville de *Paris*, en préſence des Prévôt des Marchands & Echevins, le 1. de ce mois; & il a été continué les trois jours ſuivans. Un Lot de vingt-mille Livres de Rentes-Viagères eſt échu au N°. 374. & un de dix-mille au N°. 670.

La partie des Habitans de *Beſançon*, qui eſt intéreſſée à la circulation de l'Argent par la conſommation des Denrées, ne voit qu'avec beaucoup de peine, que l'une des ſix Ecoles d'Artillerie, qui y étoit établie, ſe transfère à *Valence* en *Dauphiné*.

De LONDRES, *le* 11. *Juillet.*

Le Gouvernement reçut le 8. au ſoir beaucoup de Dépêches de l'*Amérique*, entre autres du Chevalier *Howe*, dont il en arriva encore hier. Le Capitaine *Dickenſon*, qui les a apportées, a eu l'honneur d'être préſenté au Roi par le Vicomte *Townshend*, & d'avoir avec Sa Maj. une Conférence particulière. On croit, que la Cour publiera demain quelque détail, tiré des Lettres que cet Officier lui a remiſes. L'on pourra avoir alors plus de certitude ſur l'Action, qu'on aſſure toujours avoir eu lieu dans la Province de *Jerſey* entre le Corps du Lord *Cornwallis* & un Détachement *Américain*. La perſévérance, avec laquelle cette Nouvelle s'eſt ſoutenuë depuis deux ſemaines, fait juger, qu'en effet il y a eu une rencontre aſſez conſidérable entre les deux Partis; mais il eſt très-incertain de quel côté a été la Victoire

Selon une Lettre de *Whitehaven* en date du 5. Juillet, des Avis apportés à *Corke* par un Vaisseau, qui y est arrivé en 25. jours de *New-York*, font monter la perte des *Américains* à 1200. tués & à 700. Prisonniers; mais, suivant les Partisans mêmes du Ministère, cette affaire & quelques autres avantages, remportés par les Troupes Royales dans les *Jerseys*, n'ont eu rien de décisif; & le Général *Howe* ne pourroit commencer ses opérations que fort tard cette année, parce qu'elles dépendroient des succès de celles des Généraux *Carleton* & *Burgoyne* par le *Canada*. L'Armée de ces derniers s'est mise en mouvement; mais la distance des lieux, l'embarras de la marche à travers un Pays plus qu'à demi-désert, rempli de Lacs, de Rivières, de Montagnes, de Bois, & de Défilés, le Siége de *Ticonderoga* & de plusieurs autres Places fortes entre le Lac *Champlain* & *Albanie*, enfin la présence de l'Armée du Général *Gates*, qu'on dit assez nombreuse, font tout autant d'obstacles, qui font regarder les progrès de Mrs. *Carleton* & *Burgoyne* comme fort éloignés. Ainsi l'on ne se promet point, que la Campagne de cette année sera la dernière, d'autant plus que le Chevalier *Howe* manque jusqu'à présent de plusieurs choses, qui lui sont nécessaires pour l'ouvrir. L'on prétend même, qu'on ne travaille qu'actuellement à lui préparer ici des Tentes neuves, dont il a besoin. La grande Flotte de Bâtimens de transport, aïant à bord des Recruës, des Vivres, des Uniformes, & des Munitions de tout genre pour l'Armée de ce Commandant, a été retenuë dans nos Ports par les vents contraires jusqu'avant-hier, qu'elle a enfin mis à la voile sous l'escorte des Vaisseaux de guerre *le Bristol* & *le Fowey*.

Tandis que les difficultés, qu'on éprouve dans la réduction de l'*Amérique*, font presque desespérer d'y réussir jamais, l'on remarque avec chagrin l'influence, qu'ont dans l'Etranger les reproches de ceux qui blâment la conduite du Gouvernement dès le commencement de cette malheureuse brouillerie. Les deux célèbres Brochures du Docteur *Price*, qui continuënt de faire ici l'objet des railleries des Partisans du Ministère & celui de l'admiration du Public, ont été traduites dans la plûpart des Langues modernes, & sont luës avec avidité chez tous les Peuples. C'est à elles qu'on attribuë en grande partie l'éloignement, qu'ont eu les Etrangers de prendre part au nouvel Emprunt. Nos Financiers ont été prompts à en souscrire la totalité, dans la confiance qu'ils pourroient aisément se défaire comme ci-devant de la part, qu'ils y auroient prise; mais l'évènement les a détrompés, & ce n'est point sans embarras, qu'ils se sont convaincus, que tout cet Emprunt devra être fourni au moyen de notre propre circulation intérieure.

Dans le nombre des démarches, qu'on regrette d'avoir faites pendant le cours de cette fameuse contestation, est sur-tout l'Acte du Parlement, qui défend aux Colonies la Pêche sur les Bancs de *Terre-Neuve*. L'on convient, que les objections, qui y furent faites lorsqu'on le passa, ne se sont que trop vérifiées par l'évènement; & que, si l'on eût permis aux Colonies de continuër cette branche de Navigation, elles n'eussent jamais songé à armer en course, tandis que la nécessité, autant que l'amour du gain, a engagé à présent le grand nombre des Marins, dont les Provinces *Septentrionales* sont remplies, à se venger sur le Commerce de ces Royaumes des rigueurs du Gouvernement. Quoiqu'il en soit, il est certain que les Armateurs *Américains*, qui infestent toutes les Côtes tant de l'*Ecosse* & de l'*Irlande* que de l'*Angleterre*, y rendent la Navigation, même celle de cabotage, très-précaire, & qu'aucun de nos Navires-Marchands n'ose plus se risquer en mer sans Convoi. On suppose à des Vaisseaux du Congrès le projet de faire une descente en *Ecosse*, & de faire ressentir à quelques Villes de ce Pays-là les effets d'une querelle, dans laquelle l'on accuse la Nation *Ecossoise* d'avoir montré beaucoup d'animosité. Sur ces informations, les Magistrats de *Glasgow* ont fait distribuër des Armes dans tous les endroits du voisinage, où l'on peut craindre un débarquement. (*Nous en parlerons plus amplement dans le* Supplément.)

Toutes ces circonstances desagréables font baisser nos Fonds. La *Banque* est à 131. & un quart; les *Indes* à 159. & demi; le *nouvel Emprunt* à 95 & un quart.

D'AMSTERDAM, *le 16. Juillet.*

Mr. *Maillet du Clairon*, Commissaire de S. M. *Très-Chrétienne* pour la Marine & le Commerce de *France* à *Amsterdam*, aïant obtenu sa retraite avec une Pension de 5000. Livres & le titre de Consul-Général, il a été remplacé dans ses fonctions par le Chevalier de *Lironcourt*, Lieutenant de Vaisseau, qui a été installé le 2. de ce mois en sa nouvelle qualité.

L'arrivée de la Frégate *l'Amphitrite* à *Plymouth*, dans le *Nouveau-Hampshire*, se confirme, tant par les Avis de *France* que par ceux de *Londres*. Suivant ces derniers, il est entré vers le même tems en différents Ports de l'*Amérique* huit autres Vaisseaux, venant de *France*, qui avoient déja commencé à débarquer leurs Cargaisons, consistant en Draps

pour l'habillement des Troupes, Tentes, Poudre à canon & autres Munitions de guerre, petites-Armes, Mortiers de fonte, & un train immense d'Artillerie de campagne. Les Lettres du *Nouveau-Hampshire*, d'où ces informations sont tirées, sont en date du 3. Juin. Elles portent de plus, " qu'on n'y avoit rien „ appris de *New-York*, où tout étoit dans la „ plus parfaite tranquillité; que le Général „ *Howe* étoit dans un fort grand embarras, „ manque de Fourages pour les Chevaux de „ son Armée; & qu'à *New-York* les Provisions „ de tout genre étoient excessivement chères." Les Lettres de *Nantes*, annonçant l'arrivée de l'*Amphitrite*, d'après le rapport d'un Bâtiment, venu de *Portsmouth* en la *Nouvelle-Angleterre*, dont la traversée n'a été que de 23. jours, ajoutent, que quatre ou cinq autres Vaisseaux, dont la Cargaison en Draps &c. étoit fort précieuse pour les *Américains*, étoient arrivés avec elle à bon port; & qu'au départ du susdit Bâtiment l'Armée du Général *Washington* étoit en bien meilleur état que celle du Chevalier *Howe*. Au nombre des Particuliers *François*, qui sont allés offrir leurs services aux Colonies révoltées, est Mr. de *la Quintinie*. On l'a reçu à *Boston* avec la plus grande distinction; & on lui a donné un Régiment, qui portera son nom à perpétuité. Une Lettre de *Bordeaux*, en date du 2. Juillet, nous apprend, qu'il y est venu récemment un Vaisseau de *Charles-Town*, après un trajet de 36. jours, lequel a rapporté, que, dans les dernières semaines avant son départ, il étoit arrivé en différents Ports de l'*Amérique-Septentrionale* 26. Navires *François*; sçavoir, 4. à *Charles-Town*, 13. en *Virginie*, & 9. à *Boston*.

La publicité des liaisons, que le Congrès a formées, auroit pu en d'autres tems occasionner le ressentiment le plus vif de la part de la *Grande-Bretagne*: Mais, par la conduite la plus prudente, la Cour de *Versailles*, en assurant à ses Sujets un Commerce très-lucratif, a pris des mesures si justes, que, sans vouloir rompre la première, elle ne craint point l'événement. L'Escadre du Comte *Duchaffault* reste toujours en rade à *Brest*; &, s'il s'en desarme quelque Vaisseau, il est sur le champ remplacé par un autre. Si la *France*, profitant des circonstances, conserve longtems seule le même avantage, son Commerce sera bientôt le plus florissant de l'*Europe*: Mais, à en croire quelques Avis de *Londres*, le Consul *Britannique* dans un des Ports de la *Méditerranée* a envoyé depuis peu à sa Cour des informations, qui font présumer, que dans ce Pays-là l'on commence aussi à vouloir former des liaisons avec une Nation, dont la Navigation est dès-à-présent une des plus étendues qu'on connoisse.

De LA HAIE, *le* 16. *Juillet*.

Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* ont commencé aujourd'hui leur Assemblée ordinaire. Hier, Mgr. le Prince *Stadhouder* est arrivé ici de son Château du *Loo* en parfaite santé; & à son arrivée il est allé dîner chez le Veld-Maréchal Duc de *Brunswick*.

Les *Etats-Généraux* ont nommé Mr. *Louis-Everhard-Gaspard Mollien* leur Commissaire pour la Marine à *Calais*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LVII.

De LEIDE, *le* 18 *Juillet*, 1777.

DE PÉTERSBOURG, *le* 24. *Juin.* Le 21. de ce mois au matin, l'Impératrice se rendit du Château de *Czarsko-Zelo* à celui de *Peterhoff*, pour y paſſer l'Eté: Elle fit à Mr. de *Nariſchkin*, ſon Grand-Ecuyer, l'honneur de dîner chez lui à la Terre, qui lui appartient ſur cette route. Au nombre des Convives, qui étoit de trente-cinq, ſe trouvoit M. le Comte de *Gothie*. Au lever de la table Sa Majeſté, accompagnée de toute ſa Suite, fit un tour dans le Parc; après quoi Elle partit, en témoignant à Mr. de *Nariſchkin* & à ſon Epouſe ſa ſatisfaction de la réception, qu'ils lui avoient faite. A ſon retour à *Péterhoff*, Sa Maj. honora encore d'une viſite le Comte de *Czernicheff*, Vice-Préſident du Bureau de l'Amirauté, qui poſſède une Terre ſur le même chemin. Leurs Alteſſes Impériales ſe rendirent auſſi ce jour-là en droiture de *Czarsko-Zelo* à *Péterhoff*. Le Comte de *Gothie* avoit aſſiſté la veille à une Comédie *Françoiſe*, qui fut repréſentée ſur le Théatre de la Cour, & ſoupa enſuite chez le Comte *Jean Czernicheff*. Le 22. après-midi ce Prince reçut les Viſites des Miniſtres Etrangers & d'un grand nombre d'autres Perſonnes du premier rang; & le même ſoir il fit une promenade aux Jardins du Palais Impérial d'Eté, où une foule extraordinaire d'Habitans de toute condition s'étoit raſſemblée pour le voir. Hier matin, le Comte de *Gothie* s'eſt rendu à l'Aſſemblée de l'Académie Impériale des Sciences, à laquelle il a donné de grandes marques d'eſtime & d'amitié.

Du BRANDEBOURG, *le* 10. *Juillet.* Il a été annoncé ci-devant, que le Comte de *Sacken*, qui a été pluſieurs années Miniſtre d'Etat de l'Electeur de *Saxe*, paſſeroit au ſervice du Roi de *Pruſſe*, notre Souverain. Cette Nouvelle vient de ſe confirmer: Sa Maj. a nommé ce Seigneur ſon Miniſtre-Privé d'Etat, lui a conféré la place de ſon Grand-Chambellan, l'a décoré de l'Ordre de l'*Aigle-Noir*, & lui a fait l'honneur de le revêtir Elle-même du Cordon de cet Ordre. Ce Miniſtre ſe trouve actuellement à *Potzdam*: Il a acheté l'Hôtel de feu Mr. de *Maſſow*, Miniſtre d'Etat, pour fixer doresnavant ſa réſidence à *Berlin*.

On n'a pu découvrir juſqu'ici les Perſonnes, qui ont enlevé les Papiers des deux Députés du Congrès *Anglo-Américain*, pendant qu'ils étoient allés dîner à *Charlottenbourg*. Ces Députés ſont, dit-on, le Docteur *Arthur Lee* & l'ancien Banquier *Sayre*, qui en Octobre 1775. fut accuſé d'avoir tramé une Conſpiration contre le Roi de la *Grande-Brétagne*, & qui, aïant été abſous, paſſa enſuite à *Paris*.

De VERSAILLES, *le* 9. *Juillet.* Meſdames *Adelaïde*, *Victoire*, & *Sophie* de *France* ſont revenuës ici le 5. de ce mois. Le 6. le Duc d'*Aubigny*, Pair de *France*, Duc de *Richmond* & de *Lenox*, Pair d'*Angleterre*, a eu l'honneur de faire ſes remercîmens au Roi, au ſujet de ſa Duché-Pairie, enrégîtrée au Parlement le 1. ſur Lettres d'érection de Janvier 1684.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 11. *Juillet.*

Le Roi vient de caſſer par un Arrêt de ſon Conſeil celui du Parlement de *Rouën* du 16. Juin, rendu pour décréter les Contrôleurs du *Vingtième* de *Caën* & de *Bayeux*. Voici le Préambule de l'Edit, *portant ſuppreſſion & création de nouvelles Communautés dans les Villes du Reſſort du Parlement de* Paris, (*dont nous avons fait mention l'Ordinaire avant-dernier.*)

Le deſir de contribuër au progrès du Commerce & des Arts nous a engagés à créer différentes Communautés d'Arts & Métiers dans notre bonne Ville de Paris, *& enſuite dans celle de* Lyon. *Le ſuccès aïant répondu à nos vuës, nous nous ſommes fait rendre compte de l'état des Communautés d'Arts & Metiers, qui exiſtent dans les autres Villes de notre Royaume; & nous avons reconnu, que pluſieurs ſe ſont formées ſans Lettres-Patentes en differentes époques; qu'elles ont été aſſujetties à des Réglemens nuiſibles à la concurrence; qu'enfin les abus, qui s'y ſont introduits, & les Dettes qui en ont eté la ſuite, ont porté le prix des réceptions ou les contributions annuelles à des Sommes ſouvent exceſſives. C'eſt pour remédier à tant d'inconvéniens, que nous avons réſolu de ſupprimer toutes les anciennes Communautés, en nous chargeant néanmoins d'acquitter les engagemens, qu'elles ont contractés: Mais, comme l'aſſociation de ceux qui ſe deſtinent au même genre de Commerce, & qui exercent la même profeſſion, eſt le moyen le plus aſſuré d'exciter l'induſtrie & d'entretenir l'emulation; que, d'un autre côté, cette réunion eſt néceſſaire au maintien du bon ordre & de la bonne Police, nous nous ſommes déterminés à former de nouvelles Communautés d'Arts & Métiers dans les Villes, qui nous en ont paru ſuſceptibles par la nature ou l'etenduë de leur Commerce; à leur preſcrire des régles générales & uniformes, qui tempèrent la rigueur des anciens Réglemens; à fixer les Droits d'admiſſion & réception dans ces nouvelles Communautés*

à des Sommes modiques, & qui puissent nous mettre en état de rembourser successivement les Créanciers legitimes des Communautes supprimees, sans être trop onéreux à ceux qui desireront y être admis. A CES CAUSES, &c.

Les Articles de cet Edit sont au nombre de vingt-neuf; mais il est d'autant moins nécessaire de les rapporter en entier, qu'à l'exception de quelques changemens, relatifs aux circonstances des Villes que l'Edit concerne, ces Articles sont conformes à ceux de l'Edit pour la Ville de *Paris*, dont nous avons donné l'Extrait dans le tems. Les Villes, où la suppression & la création de Communautés aura lieu, sont distribuées, par l'Etat annexé à l'Edit, en deux Classes différentes; sçavoir, en *Villes principales*, & en *Villes au second Ordre*. Celles du premier sont *Amiens*, *Abbeville*, *St. Quentin*, *Châlons*, *Langres*, *Reims*, *Troies*, *Bourges*, *Angoulême*, *Clermont*, *Riom*, *la Rochelle*, *Rochefort*, *Auxerre*, *Mâcon*, *Laon*, *Noyon*, *Soissons*, *Moulins*, *Nevers*, *Poitiers*, *Angers*, *le Mans*, *Saumur*, *Tours*, *Laval*, *Orleans*, *Blois*, *Chartres*, *Roanne*, *St. Chaumont*, *St. Etienne*, & *Villefranche*. A l'egard des Villes & Bourgs non compris dans cet Etat, il sera libre à toutes Personnes d'y exercer tout Commerce & Métier, sous l'autorité des Officiers de Police du lieu, S. M. se réservant d'etendre les dispositions de l'Edit à celles de ces Villes, dont les Marchands & Artisans desireront être mis en Communauté

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du 11. Juillet.*

Le 8. de ce mois au matin, il est arrivé ici un Exprès d'*Italie* avec des Avis très-alarmans sur l'état du Duc de *Glocester*: On dit, qu'au départ du Courier ce Prince avoit perdu la parole; & le bruit de sa mort s'est déjà même répandu. Ainsi de quatre Frères, il n'en resteroit plus au Roi qu'un seul; & il seroit très-douloureux pour S. M. d'avoir vu mourir successivement deux de ces Princes loin d'Elle en *Italie*.

La Cour reçut hier des Dépêches de ses Ambassadeurs à *Paris*, à *Madrid*, & à *la Haie*. On assure, que sur la demande, que le premier a faite en vertu des ordres de notre Ministére, concernant la destination des Troupes récemment embarquées dans les Ports de *France*, celui de *Versailles* a répondu, " qu'elles étoient uniquement destinées à relever les Garnisons „ des Isles *Françoises* aux *Indes-Occidentales*."

Nous apprenons de *Paris*, que le Duc de *Richmond* a récemment obtenu du Roi de *France* des Lettres-Patentes, qui confirment celles, par lesquelles *Louis* XIV. avoit érigé en 1684. la Terre d'*Aubigny* en Duché-Pairie, en faveur de la Duchesse de *Portsmouth* (Mademoiselle de *Keroualle*,) du Duc de *Richmond*, son Fils, & de ses Héritiers mâles. Ces Lettres n'avoient pas été enrégîtrées au Parlement de *Paris* avec les formalités nécessaires; & quoique, pendant l'Ambassade du Duc de *Richmond* en *France*, *Louis* XV. ait reconnu son Titre, & que la Cour de *Versailles* lui ait rendu les honneurs attachés à la Dignité de Duc & Pair du Royaume, ce Seigneur n'en avoit pu jouïr légalement, faute d'avoir fait vérifier ses Titres à la Cour des Pairs. Ce manque de formalité est actuellement réparé, Sa Maj. *Très-Chretienne* aïant donné de nouvelles Lettres-Patentes, parce que toutes Lettres d'érection doivent être présentées à l'enrégîtrement dans le délai d'un an à compter du jour de leur date.

Malgré le bruit qu'on avoit répandu du prochain retour du Comte *Percy* en *Amérique*, il est d'autant moins apparent qu'il aille reprendre son Commandement, que, selon des Avis de *Newcastle*, on fait des préparatifs pour sa réception à la Terre de *Percy-Castle* au Comté de *Northumberland*. Ce jeune Seigneur a reçu avant son départ de *Rhode-Island* une Adresse très-flatteuse de la part des Habitans de *Newport*, dans laquelle, entre autres éloges, on se louë beaucoup de sa *générosité aussi illimitée que judicieuse*, *qui lui avoit souvent procuré les bénédictions de ceux qui étoient près de perir.* Cette qualité l'a aussi fait beaucoup aimer des Subalternes & des Soldats: Pendant tout son séjour en *Amérique*, il a tenu table ouverte; &, puisque l'on assure, qu'outre ses Appointemens il y dépensoit annuellement dix mille Liv. Sterling de ses propres Revenus, & vingt-cinq mille Livres, que lui faisoient tenir le Duc & la Duchesse de *Northumberland*, ses Parens, il est aisé de présumer, combien les Troupes regrettent son départ & le motif qu'on dit l'avoir occasionné. Effectivement l'on ne doute plus qu'il soit autre qu'une malheureuse mesintelligence survenuë entre lui & le Commandant en chef; & l'on attribuë la lenteur de nos Opérations au peu d'harmonie, qui règne entre les Généraux. Mais ce qu'on en débite, particuliérement de la division qui subsisteroit entre le Comte *Cornwallis* & le Général *Grant*, n'est pas également avéré. On admire au contraire l'union, qui règne entre les Commandants *Américains*, sur-tout le talent qu'a le Général *Washington* de se faire aimer non-seulement des Troupes, mais aussi de ceux qui servent immédiatement sous lui, & dont quelques-uns, nommément le Sr. *Putnam*, sont beaucoup plus âgés. Le rôle distingué, que ce grand Homme remplit actuellement sur le théatre du Monde, a fait penser à un passage d'un Ecrit, que le Docteur *Samuel Davis* publia il y a plus de 20. ans. Ce fut un

ermon, qu'il adressa le 17. Août 1755. à la Compagnie de Volontaires du Capitaine *Overton*, levée au Comté de *Hanover* en *Virginie*, pour l'Expédition contre les *François* de la *Louisiane*. Parlant de Mr. *Washington* à ses Compatriotes, *je ne puis*, dit-il, *vous proposer exemple plus remarquable que ce Jeune-Homme héroïque*, *le Colonel* Washington, *que je ne puis m'empêcher de regarder comme conservé jusqu'à présent par la Providence Divine d'une manière signalée, pour rendre un jour quelque service important à sa Patrie.* Selon les Avis les plus récens, e Commandant avoit établi son Quartier-Général à *Elizabeth-Town* dans la Province de *Jersey*.

Les Prises nombreuses, que les Armateurs *Américains* font dans tous les parages sur les Côtes des trois Royaumes, & l'esprit entreprenant qu'on leur connoît, y ont répandu l'alarme générale; & nos Papiers publics sont remplis de plaintes à ce sujet & de Copies de Requêtes, que les Négocians des différents Ports présentent successivement à l'Amirauté, afin d'obtenir un Convoi pour leurs Vaisseaux. On écrit de *Dublin*, en date du 3. Juillet, " que le Vice-Roi, dans la vuë d'assurer les Navires dans le Port de cette Ville-là contre toute entreprise hostile de la part des Armateurs *Américains*, qui croisent dans la *Manche*, avoit envoyé la veille dix Pièces de canon de l'Arsenal, sous l'escorte de deux Détachemens du Corps d'Artillerie & d'un Parti du onzième Régiment d'Infanterie, qui avoient élevé une Batterie de 4. Pièces de six livres à l'extrémité du Boulevard *Septentrional*, & une autre Batterie de six Canons sur le Nouveau-Boulevard *Méridional*; que les Vaisseaux s'étoient approchés du Pont aussi près que possible; que ceux, dont la Cargaison consiste en Toile, se déchargeoient en toute diligence; qu'on ne pouvoit faire assurer aucun Vaisseau à une Prime quelconque; qu'il avoit été fait défenses à tous les Bâtimens de sortir du Port sous quelque prétexte que ce fût; & que l'empêchement, que rencontroit ainsi le Commerce, avoit déjà fait baisser le prix de la Toile d'un Denier par aune. " Si l'on considère, que la manufacture & l'exportation de la Toile est la principale branche du Trafic de l'*Irlande* & la source de ses richesses, l'on peut aisément présumer les plaintes, qu'on y fait dans ces circonstances. Elles ne sont pas moins vives en *Ecosse*. " Hier (est-il dit dans une Lettre d'*Edimbourg*, du 2. Juillet) le Committé annuel de la Convention des Bourgs Royaux s'assembla en cette Ville, en conséquence des avis, reçus de la part du Lord Prévôt de *Glasgow*, concernant les nombreuses Prises faites par les trois Armateurs *Américains*, *la Représaille*, *le Lexington*, & *le Dauphin*. Dans cette Assemblée il fut résolu d'envoyer une Requête aux Seigneurs de l'Amirauté, afin de les prier de détacher quelques Vaisseaux de guerre pour protéger la Côte *Orientale* & *Occidentale* de ce Pays. La Requête fut expédiée par la Poste d'hier au soir. Les Magistrats de *Glasgow* avoient déjà dépêché préalablement un Exprès à *Londres* avec les particularités des entreprises alarmantes de ces trois Armateurs, constatées par des preuves authentiques. " Une Lettre de *Glasgow* du 30. Juin confirme cette dernière circonstance. Le dessein, que les trois Armateurs sus-dits avoient témoigné à quelques-uns de leurs Prisonniers, de visiter bientôt *Clyde* & quelques autres Ports sur la Côte *Occidentale* d'*Ecosse*, y avoit causé une extrême consternation. Le Prévôt de *Glasgow* avoit d'abord donné ordre d'envoyer de *Dumbarton* trois-cents fusils à *Greenock*, pour armer les Habitans, au cas que ces Armateurs y fissent quelque descente. Ce sont les mêmes, dont il a été fait ci-devant mention (*dans le* Supplément *du* N°. LIV.) Les détails, que nous en promimes alors, sont contenus dans une Feuille extraordinaire de la *Gazette*, le *Cumberland-Packet*, dont voici l'Extrait.

„ Le Brigantin *le Crawford*, appartenant ci-devant à *Glasgow*, arriva ici ce matin (à *Whitehaven*, le 26. Juin) avec 110. Marins, outre cinq Femmes & quelques Enfans, qui avoient été pris de différents Vaisseaux par les *Américains*, tous dans la *Manche*. Le récit suivant, que nous donnons pour authentique, expliquera cette affaire desagréable, que notre devoir envers le Public nous oblige de rapporter quoiqu'à regret. "

„ *L'Expédition*, Capitaine *Braithwaite*, partit d'ici Dimanche, 15. Juin, pour la *Norwègue*. Le 19. ce Bâtiment rencontra trois Armateurs *Américains*; sçavoir, *la Représaille*, Commodore *Wickes*, de 18. Canons, 8. *Coehorns*, un grand nombre de Pierriers, & 130. Hommes d'Equipage; *le Lexington*, Capitaine *Johnson*, de 16. Canons, 4. *Coehorns*, plusieurs Pierriers, & 110. Hommes; & *le Dauphin*, Cap. *Nicholson*, de 10. Canons, quelques Pierriers, & 64. Hommes. Ces trois Vaisseaux, dont le premier est une Frégate, le second un Brigantin, & le troisième un Cotter, avoient fait voile de *Nantes* depuis cinq semaines; ils avoient fait le tour de l'*Irlande*, & étoient entrés par le *Nord* dans la *Manche*. Voici la Liste des Prises, qu'ils avoient faites depuis le 19. jusqu'au 23. Juin. "

Selon cette Liste, les trois Armateurs s'étoient emparés le premier de ces jours de trois Vaisseaux; le 20. aussi de trois; le 21. de deux; le 22. de trois; & le 23. pareillement de trois. De ces quatorze Bâtimens, ils en avoient coulé six à fond, & envoyé sept pour être vendus en *France*, tandis qu'ils avoient fait présent du quatorzième, qui étoit *le Crawford*, allant de

Greenock à *St. Ubes*, aux Maitres & aux Equipages, à condition de se rendre à *Whitehaven* s'il étoit possible, sans entrer dans aucun autre Port, ni mettre ailleurs personne à terre. "La raison de cette précaution (ajoute le *Cumberland-Packet*) se devine aisément. *Whitehaven* étant le Port le plus éloigné de leur route, il s'écouleroit d'autant plus de tems, avant que l'allarme ne parvint à la connoissance du Gouvernement, qui prendroit sans doute immediatement les mesures les plus promtes, pour prévenir dans la suite des déprédations de ce genre, sur-tout si près de nos Côtes. — Le Sr. *Wickes*, qui tâchoit alors de descendre le Canal, déclara, qu'il n'avoit point dessein de sortir de sa route pour faire des Prises; mais qu'il étoit obligé de s'emparer de celles qu'il rencontroit, pour obéir aux ordres du Congrès, portant *de couler à fond, de brûler, ou de detruire tous les Vaisseaux ou Bâtimens de l'Ennemi.* — Au reste, tous ces Marins parlent dans les termes les plus réconnoissans du traitement plein d'humanité, qu'ils ont éprouvé de la part des Commandants de *la Représaille* & du *Lexington*, qui s'efforcèrent à rendre la situation de leurs Prisonniers aussi agreable, que les circonstances pouvoient le permettre."

*** La Cour d'Amirauté à *Londres* aïant porté Sentence contre deux Vaisseaux *Américains* qui viennent d'être amenés en *Angleterre* par leurs Equipages, & les dits Vaisseaux aïant été jugés appartenir au Roi, Sa Majesté, tant par l'effet de sa bonté Royale que pour récompenser la fidélité & l'amour patriotique de ces braves gens, a ordonné, que les deux tiers de la valeur des dits Vaisseaux & de leur Cargaison, montant ensemble à une Somme très-considérable, soient partagés entre les Equipages des Vaisseaux respectifs. On assure de plus, que si dans la suite il arrive que quelque Vaisseau prétendu Etranger, chargé d'Armes & de Munitions de guerre, de quelque espèce que ce soit, pour les Rebelles en *Amérique*, soit amené par son Equipage en quelque Port de S. M. *Britanique*, & que le dit Vaisseau ou sa Cargaison soit pareillement confisqué au profit du Roi par la Cour d'Amirauté sus-dite, il n'y a nul doute que dans ce cas-là S. M. ne fasse présent à l'Equipage de tout ce qui peut lui en revenir. Quels motifs pour les Matelots *Anglois*, qui ont été débauchés à l'emploi des Rebelles, de retourner au Service de leur Roi & de la Patrie!

*D'*Ostende, *le* 13. *Juillet.* Le 8. de ce mois, l'on reçut à *Calais* avis de *Douvres*, que deux Chaloupes & quatre Cotters *Anglois* étoient sortis pour aller chercher le Sr. *Cunningham* qui appareilleroit le même jour de *Dunkerque*. On lui envoya aussi-tôt un Exprès, pour l'avertir de se tenir sur ses gardes, d'autant plus qu'on est si animé contre lui en *Angleterre*, que selon les Capitaines des Paquet-bots, il sera pendu comme Pirate, s'il a le malheur de tomber entre les mains de ses Ennemis. La semaine précédente, il étoit arrivé de *Douvres* à *Calais* un Capitaine & un Lieutenant d'un Vaisseau *Americain*, qui s'étoient sauvés de leur Prison à *Gosport*. Ils se firent d'abord connoître, prirent l'Uniforme de leur Service, & partirent pour *Havre-de-Grace*, afin d'aller commander une Frégate de 28. Canons, qui les y attendoit.

De Leide, *le* 17. *Juillet.* Le premier des deux Vaisseaux, dont il est fait mention dans le Paragraphe, que nous avons inseré ci-dessus à l'Art. de *Londres* pour la seconde fois par réquisition, est *l'Aurore*, amenée il y a quelques mois par l'Equipage à *Liverpool*, ainsi que nous l'avons dit dans le tems: La Cargaison de ce Bâtiment aïant été venduë pour 28600. Liv. St. dont les deux tiers ont été partagés entre l'Equipage, chacun des huit Matelots *Anglois*, qui ont fait le coup, a eu pour sa part 1828. L. St. 2. Chelins, 9. Deniers, & chacun des 5. *Américains*, qui les ont aidés, 914. L. St. un Ch. 4. Deniers. Le second de ces Vaisseaux est *le Mercer*, allant de *Virginie* à *Bordeaux*, dont l'Equipage s'étant révolté contre le Sr. *Dowse*, qui en étoit Capitaine, le conduisit le 21. Mai dernier dans le Port de *Whitehaven.* Le Sieur *Dowse*, aïant perdu la plus grande partie de sa fortune à l'incendie de *Charles-Town*, avoit vendu le reste, & l'avoit employé à l'achat de ce Vaisseau & d'une portion de la Cargaison; l'autre appartenoit au Congrès. On en estime la valeur à plus de 40. mille Liv. Sterling. Un troisième Vaisseau *Américain*, qui a eu le même sort, est *la Céres*, Capitain *Osborne*, allant de *la Caroline* à *Nantes:* Six *Anglois* de l'Equipage l'amenèrent le 27. Mai à *Liverpool.* Comme le Capitaine s'étoit opiniatrément défendu, ils l'avoient dangereusement blessé & mis ensuite avec le Sr. *Price*, son Contre-Maître, à bord d'un Batiment Pêcheur *Irlandois*, qui les débarqua le 24. Mai à *Kinsale.* Encore récemment *le Templeton*, Armateur *Américain* de 16. Canons, commandé par le Sr. *Robert Jones*, a été conduit par une partie de l'Equipage à *Belfast* en *Irlande.* Ce Bâtiment, qui appartenoit à *Philadelphie*, avoit fait cinq Prises depuis trois mois qu'il étoit en mer, & les avoit envoyées à la *Guadeloupe.* Au reste, comme rien n'est plus permis que la revanche en pareille occasion, le Gouvernement *Britanique* ne peut pas se plaindre du procédé du Sr. *Pinkham.* Ce Capitaine commandoit un Brigantin allant de *Londres* à *St. Augustin*, Capitale de la *Floride*, avec une Cargaison consistant en Provisions, Munitions de guerre & Uniformes pour la Garnison, outre l'Ameublement & toute l'Argenterie du Gouverneur: Il y transportoit aussi plusieurs Passagers; mais, aïant relâché à l'Isle *Danoise* de *St. Martin*, il profita de leur absence, pendant qu'ils étoient un soir à terre, leva l'ancre, & fit voile pour la *Caroline-Septentrionale*, où il est arrivé au mois de Mars dernier.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* Etienne Luzac.



NUMERO LVIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 22. Juillet, 1777.

De BERLIN, *le* 12. *Juillet.*

LE Roi, qui se trouve en parfaite santé à *Potzdam*, a commencé d'y prendre les Eaux minérales. Sa Maj. aiant conféré au Comte d'*Osten*, dit de *Sacken*, ci-devant Ministre d'Etat de la Cour de *Saxe*, les Charges de son Grand-Chambellan & de Ministre-Privé actuel d'Etat & de Guerre, avec le Cordon de l'*Aigle-Noir*; ce Seigneur, revenu récemment de *Potzdam*, a été présenté, le 9. de ce mois, en ses nouvelles qualités à la Reine; & le 11. il a eu l'honneur de dîner chez S. M. à *Schönhausen*. Le Roi a élevé au grade de Général-Major Mr. d'*Erlach*, Colonel-Commandant du Régiment du Prince-Héréditaire de *Brunswick*, Infanterie, & lui a donné en même tems le Commandement de la Forteresse de *Schweidnitz*, & le Régiment d'Infanterie du feu Général de *Gablentz*, qui y est en Garnison.

Notre Monarque, attentif à répandre des bienfaits dans les endroits où ils peuvent être de rapport, a accordé une Somme de 200. mille Thalers, pour former de nouveaux Etablissemens dans la *Marche Electorale.* Suivant une Liste qu'on a formée ici des Sommes, que S. M. a accordées de la même manière depuis 1763. à différentes Villes ou Villages, qui ont le plus souffert durant la dernière Guerre, elles forment un Capital de 2. Millions 561. mille 752. Ecus.

Voici l'Extrait du Programme, que l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres a publié pour l'année 1777.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres devoit adjuger, dans son Assemblée du 5. Juin 1776, le Prix de *Philosophie expérimentale*, qui concernoit la Question suivante: "Il est connu que les angles, sous lesquels les rameaux des artères sortent de leurs „ troncs, sont différents, & que cette différence „ est rélative à celle qui se trouve entre les „ viscères." Cela posé, on demande: " *Quelle est la grandeur déterminée de ces angles, préférablement requise pour chaque espèce de sécrétion? Comment on peut le mieux parvenir, au moyen des expériences, à fixer cette détermination? Et quelles sont les modifications dans la vitesse & dans la circulation du sang, qui en résultent?* Ce Prix, pour lequel l'Académie n'a rien reçu qui le méritât, est renvoyé à l'année 1778. Les Pièces seront reçuës au concours jusqu'au 1. Janv. de la dite année.

La Classe de *Philosophie spéculative*, à qui il appartient de proposer une nouvelle Question, le fait de la manière suivante. "Dans toute „ la Nature on observe des Effets: Il y a donc „ des Forces. Mais ces forces, pour agir, „ doivent être déterminées; cela suppose qu'il „ y a quelque chose de réel & de durable, sus„ ceptible d'être déterminé; & c'est ce réel „ & durable qu'on nomme Force primitive & „ substantielle." "En conséquence l'Académie demande: *Quelle est la notion distincte de cette Force primitive & substantielle, qui, lorsqu'elle est déterminée produit l'effet? Ou en d'autres termes: Quel est le* FUNDAMENTUM VIRIUM? "Or, pour concevoir

,, comment cette Force peut être déterminée, ,, il faut ou prouver qu'une substance agit sur ,, l'autre; ou démontrer que les forces primiti- ,, ves se déterminent elles-mêmes. Dans le ,, premier cas on demande en outre: *Quelle est la notion distincte de la puissance passive primitive? Comment une substance peut agir sur l'autre? Et enfin comment celle-ci peut pâtir de la première?* " Dans le second cas, ,, il faudra expliquer distinctement: *D'où viennent à ces forces les bornes qui limitent leur activité? Et pourquoi la même force peut tantôt produire un effet, & tantôt ne le peut pas? Comment, par exemple, quelqu'un peut concevoir distinctement ce dont un autre l'instruit, & qu'il n'a pas pû l'inventer lui-même? Pourquoi on ne peut pas reproduire dès qu'on le veut les idées qu'on a oubliées, quoiqu'on ait pu les produire autrefois, & que l'axiome subsiste toujours, que du vouloir & du pouvoir réunis l'action doit suivre? Ou enfin, quelle différence reelle il y a, si la force primitive tire tout de son propre fonds, entre se représenter distinctement une Musique savante d'un grand Compositeur, à laquelle on assiste; la Solution d'un Problème difficile, trouvée par un Géomètre du premier ordre; & être soi-même l'Auteur de cette Musique, de cette Solution; ou du moins être capable de composer une Musique, de résoudre un Problème, de la même force, dès qu'on le voudra bien sérieusement.*

On invite les Savans de tout pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette Question. Le Prix, qui consiste en une Médaille d'or du poids de cinquante Ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi. Les Pièces, écrites d'un caractère lisible, seront adressées à Mr. le Conseiller-Privé *Formey*, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie. Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1. Janvier 1779; après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de rétardement qui puisse être alléguée en sa faveur. On prie les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une Devise, à laquelle ils joindront un Billet cacheté, qui contiendra, avec la Devise, leur nom & leur demeure. Le Jugement de l'Académie sera déclaré dans l'Assemblée publique du 31. de Mai 1779.

De DUBLIN, le 5. *Juillet.*

Depuis quelques jours cette Ville est dans les plus vives alarmes. Avant-hier, on y répandit un grand nombre d'Exemplaires d'un Papier, adressé *aux Marchands & Négocians de Dublin:* Il avoit pour objet de " convoquer ,, pour hier matin à onze heures toutes les ,, Personnes intéressées au Commerce, afin ,, de prendre en considération les mesures les ,, plus propres pour la sûreté des Vaisseaux ,, chargés de Toile & autres. " Cette démarche étoit faite par le Lord-Maire sur une Lettre, qu'il avoit reçuë de la part du Sr. *Guillaume Crosbie*, Maire de *Liverpool*, & dont il avoit inséré Copie dans le même Papier. Elle étoit en date du 28. Juin, & de la teneur suivante:

MYLORD, *J'ai cru convenable de vous envoyer par Exprès les Dépositions ci inclues, passées aujourd'hui devant moi, pour que les Negocians soient informés du danger où se trouvent leurs Vaisseaux & Cargaisons s'ils mettent en mer, & afin qu'ils puissent se concerter pour la sûreté de leur Propriété. Si vous pensez comme moi, il seroit prudent à vous d'envoyer un Exprès aux Officiers qui commandent les Vaisseaux du Roi à* Cork *& à* Kinsale, *à l'effet qu'il soit pris par eux telles mesures, qu'ils jugeront convenables pour la conservation de la Navigation du* Canal, *& (s'il est possible) pour la réduction de ces Armateurs. J'ai l'honneur, &c.*

Les deux Dépositions, dont il est fait mention dans cette Lettre, sont celle d'une Fille prise à bord du Brigantin *la Peggy*, allant de *Corke* à *Liverpool*, & celle du Sr. *Jean Wardley*, commandant *la Grace*, allant de la *Jamaïque* à *Liverpool:* Ils avoient été pris l'un & l'autre par les trois Armateurs, *la Représaille*, *le Dauphin*, & *le Lexington*.

En effet, rien n'est plus fondé que l'alarme qu'on a prise dans tous les Ports des trois Royaumes, qui sont situés dans le *Canal d'Irlande*. Lundi dernier, à dix heures du matin *le Lexington* jetta l'ancre à moins d'une demi lieuë du Mole de *Balbiggen*. Le Capitaine envoya une de ses Chaloupes à terre, pour informer les Habitans, " qu'il avoit grand besoin d'eau fraiche, & que, s'ils la lui laissoient prendre paisiblement, il ne leur seroit fait aucune violence; sinon, qu'il la prendroit de force. " Les Habitans aïant consenti à sa demande, il envoya deux Chaloupes bien armées dans la Rivière, qui traverse la Ville, où elles restèrent une heure & demie, emplissant leurs Barriques en la présence d'une foule immense rassemblée de tous les environs. A une heure, aïant reçu sa Provision à bord, l'Armateur leva l'ancre & fit route au *Sud*. Nous sommes actuellement un peu plus rassurés à l'égard des Navires dans notre Port, la Chaloupe du Roi, *le Revenu*, Cap. *Adams*, de 16. Canons & 50. Hommes, s'y trouvant depuis le 2. de ce mois.

De LONDRES, le 15. *Juillet.*

Ce fut le Major *Dixon*, ci-devant Commandant du Département du Génie à l'Armée du Chevalier *Howe*, (& non le Capitaine *Dickenson*, ainsi qu'il a été dit par erreur l'Ordinaire dernier,) qui arriva le 10. de ce mois, à 2. heures de l'après-midi, au Bureau du Lord *Germain*, & qui eut ensuite l'honneur d'être présenté à S. M. par le Vicomte *Townshend*, Chef de l'Artillerie & du Génie, & d'a-

voir avec Elle une longue Conférence particulière. Cet Officier, qui avoit mis le même matin à 8. heures pié à terre à *Portsmouth*, avoit fait le trajet à bord du Paquet-bot en 32. jours de *New-York*. Du nombre des Dépêches, dont il etoit chargé, la Cour a publié deux Extraits, le premier d'une Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*, datée de *New-York* le 3. Juin: Il est de la teneur suivante.

A l'arrivée du Vaisseau du Roi, *l'Augusta*, le 8. Mai, j'ai eu l'honneur, MYLORD, de recevoir par le Major *Balfour* vos Dépêches N°s. 3. 4. & 5. en date du 3. Mars & N°. 6. en date du 5. Mars suivant, dont les *Duplicata's* font arrives depuis par le Pacquet-bot, *le Sandwich*. J'ai saisi la première occasion de témoigner la très-gracieuse approbation de S. M. à l'égard de la conduite des Officiers, que vous avez nommément désignés. L'arrivée de l'Equipage de Camp, tant pour l'Armée que pour les *Provinciaux* [les *Américains* Royalistes, qui servent dans les Troupes du Chevalier *Howe*,] que j'ai reçus le 24. Mai, m'a tiré d'un très-grand embarras, étant des Articles dont j'avois extrêmement besoin pour l'ouverture de la Campagne, qui va immédiatement avoir lieu dans la *Jersey*, où les Forces principales de l'Ennemi continuent toujours de rester; & je poursuivrai le Plan, que je vous ai communiqué dans mes Dépêches précédentes, à mésure que l'occasion s'en présentera.

Les Chevaux de remonte pour les 16me. & 17me. Régimens de Dragons sont arrivés en bon état, avec perte de dix Chevaux pendant le trajet. Les Officiers des Gardes & les Recruës *Britaniques* sont aussi arrivés le 24. Mai; les Troupes d'*Anspach*, 432. Recruës *Allemandes*, & 51. Chasseurs de la même Nation, le 3. du courant, sous l'escorte du *Somerset*. Ces Troupes paroissent être en très-bonne santé, & ont débarqué à l'Isle des *Etats*, pour se rafraichir pendant un court espace. J'ai le plaisir de vous informer de l'arrivée du Général-Major *Gray* à bord du *Somerset*.

Le Major *Dixon*, du Corps des Ingénieurs, qui a la permission du Roi de retourner en *Angleterre*, aura l'honneur de vous remettre mes Dépêches par le Paquet-bot, *le Halifax*. La capacité reconnuë de cet Officier & la connoissance profonde, qu'il a de la situation de ce Pays, me justifieront; si j'ose vous renvoyer à lui tant pour les informations générales que pour les plus particulières.

Le second Extrait, publié par la Cour, est celui d'une Lettre du Lord *Howe* à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, daté de *New-York* le 8. Juin 1777. En voici le contenu.

Le *Nonsuch* arriva ici le 25. du mois dernier, *le Chameau & le Bute* le 28. avec tous les Bâtimens de transport (à l'exception de trois,) appartenant au Convoi, parti dans le même tems de *Portsmouth*. Depuis le 16. Mai ils étoient restés sous la conduite du seul Capitaine *Finch*, commandant *le Chameau*; *l'Isis & le Swift* aïant été separés d'eux pendant le trajet. Deux des Batimens de transport manquants étoient arrivés peu de jours auparavant, & le troisième arriva peu de jours après le Capitaine *Finch*; mais *l'Isis & le Swift* n'arrivèrent que le 7. du courant. Le 3. le Capitaine *Ourry* arriva avec *le Somerset* & les Batimens de transport, qu'il étoit chargé de conduire; mais *le Mercure* avoit quitté le Convoi le troisième jour après leur départ de la Côte *Britanique*. Les Troupes, venuës par ces deux Convois, sont en bonne santé.

Le Capitaine *Mason* arriva ici le 7. avec *la Depêche*, *le Springfield*, & deux autres Bâtimens de transport, faisant partie du Convoi qui a fait voile de l'*Angleterre* sous la conduite du Capitaine *Onslow*. La séparation n'aïant eu lieu que lorsqu'ils étoient déjà à 150. lieuës de ce Port, on peut s'attendre à voir arriver le *St. Albans* avec le reste des Vaisseaux de transport au premier jour.

Comme il y a lieu croire, qu'il sera bientôt requis d'embarquer une partie considérable de l'Armée, on a fait à tems des préparatifs pour cet effet; &, vu que ma présence près des Bâtimens de transport pourra être nécessaire en conséquence, j'ai rappellé le Commodore *Hotham* de la *Delaware*, pour diriger les opérations Navales & poursuivre le service courant du Port.

Le Chevalier *George Collier*, qui commande le Détachement de l'Escadre à *Halifax*, sera attentif à donner toute la protection possible aux Pêches à *Canso* & à l'Isle *Madame*.

A la suite de ce second Extrait l'Amirauté a fait insérer dans la *Gazette* de la Cour une longue Liste de 203. Prises & de 15. Reprises, faites par les Vaisseaux du Roi en *Amérique*, depuis le Nouvel-an jusqu'au 22. Mai dernier, suivant les Etats envoyés par le Lord *Howe*, y compris cependant quelques Captures, faites l'année dernière, mais omises dans les Listes précédentes. Presque tous ces Vaisseaux pris sur les *Américains* ne paroissent être que de petits Bâtimens caboteurs, dont la Cargaison consiste en Bois, Mairain, Futailles, Sel, Rum, Melasse, Farine, Sucre, Marchandises sèches, &c. On y en remarque une vingtaine en lest; deux ou trois chargés d'Armes & de Munitions, venant des Isles neutres aux *Indes-Occidentales*; trois Armateurs; six Bâtimens portant des noms *François*, & dont deux sont marqués comme appartenant à cette Nation, tous venant des Isles *Françoises* avec différentes Marchandises; enfin un Bâtiment venant des *Bermudes*, ces Isles étant le seul Pays faisant partie des Domaines *Britaniques*, avec lequel le Congrès n'a point défendu le Commerce, & qui continuë publiquement ses liaisons avec le Continent de l'*Amérique*.

Hier, il arriva encore une Malle de la *Nouvelle-York*, qui avoit été apportée par le Paquet-bôt de cette Ville, Capitaine *Boulderson*, arrivé en 23. jours à *Falmouth*. On a reçu, tant par ce Paquet-bot que par le précédent, différents Papiers publics ou Avis particuliers de l'*Amérique*. (*dont nous donnerons l'Extrait dans nos suivantes*)

La Cour reçut hier du Vicomte *Stormont*, son Ambassadeur à *Paris*, des Dépêches, contenant la Réponse de la Cour de *Versailles* au Mémoire, que ce Ministre lui a présenté au sujet des secours & de l'asyle, qu'on croit ici que les Armateurs *Américains* reçoivent dans les Ports de *France*. Mr. *Garnier*, Secrétaire de l'Ambassade de cette Couronne, est parti d'ici hier pour *Versailles*; & l'objet de son voyage précipité paroît être de grande importance. Il est certain, que le ton pacifique, qui s'est maintenu plus longtems qu'on n'avoit osé l'espérer, est fort changé depuis peu de semaines, & que l'apparence d'une Guerre prochaine augmente tous les jours. L'animosité Nationale, qui est souvent dans ce Pays-ci le précurseur d'une rupture, s'enflamme de plus en plus par les divers incidents, dont nos Feuilles informent le Public. Notre Cour demande, dit-on, une explication définitive sur la conduite, que les *François* ont tenuë ou tiendront à l'avenir à l'égard de la contestation entre la *Grande-Bretagne* & ses Colonies. La Cour de *France*, de son côté, a exigé réparation au sujet de l'enlèvement, qu'un Vaisseau de l'Escadre de l'Amiral *Gayton* a fait d'un Bâtiment *François*, allant à *St. Domingue*; & elle continuë d'insister sur la restitution de *la Seine*, Frégate de 20. Canons, portant une Cargaison de Munitions de guerre de la *Martinique* à *St. Pierre* de *Terreneuve*, & conduite par un Vaisseau de guerre *Anglois* à l'Isle de *Dominique*. Quatorze Personnes, presque toutes *François* de Nation, furent saisies le 1. Juillet avec leurs Bagages, au moment qu'elles alloient s'embarquer sur la *Tamise*; & on les enferma à bord de l'Allége au pié de la *Tour*. Cette saisie a été faite, dit-on, en conséquence des informations reçuës par le Gouvernement, concernant les desseins de ces Etrangers, qui étoient au nombre de plus d'une vingtaine, dont le reste s'est échappé. Une Lettre de la *Jamaïque*, du 7. Mai, fait mention d'un autre incident en ces termes.

Le Senaut, le Roi de Bohème, *commandé par le Lieutenant* Prebble, *de l'Escadre de l'Amiral* Gayton, *a pris près du* Cap-François *un Vaisseau* Américain, *portant Pavillon* François. *A bord de ce Bâtiment, destiné pour* Salem *dans la* Nouvelle-Angleterre, *se trouvoient trois Personnes d'un rang distingué, venant du* Cap. *On traite ces Etrangers avec tous les égards possibles, quoique des Lettres, trouvées à bord du Vaisseau, & dont notre Commandant en chef a pris lecture, prouvent évidemment, que leur Nation assiste les* Americains *de tout son pouvoir. Cependant l'on prévoit, qu'elle tournera le fait à son profit, en prenant avantage des troubles actuels.*

Cette affaire n'est pas le seul sujet d'inquiétude, que nous avons appris de la *Jamaïque*. Voici l'Extrait d'une autre Lettre de la même Isle, du 11. Mai.

Une Chaloupe de guerre de l'Escadre stationnée ici & deux autres Vaisseaux armés, commandés par des Officiers de la Marine Royale, rencontrèrent à la hauteur de l'Isle de Cuba *deux Gardes-Côtes* Espagnols, *& un Bâtiment appartenant à* Kingston *en notre Isle, duquel les* Espagnols *s'étoient emparés. Les Vaisseaux* Anglois *insistant, que le Bâtiment leur fût rendu, il s'ensuivit un Combat, dont l'issuë fut que les Gardes-Côtes furent battus, le Navire repris & conduit à* Port-Royal. *Cette rencontre a causé ici beaucoup de bruit : Une Fregate* Espagnole *y est venuë comme Exprès de* la Havane, *avec un Message de la part du Commandant en chef, portant,* "*que si ce Bâtiment, pris en*
„ *flagrant délit pendant qu'il faisoit la con-*
„ *trebande, n'étoit pas rendu, il viendroit*
„ *avec toute sa Force, (qu'on dit être de 15.*
„ *Vaisseaux de ligne ou Frégates,) & re-*
„ *duiroit* Port-Royal *en cendres.*"

ACTIONS: *Banque*, 131. & demi. *Indes*, 160. *Sud*, 91. & demi.

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
***A* LEIDE,** *par* **ETIENNE LUZAC.**

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LVIII.

De LEIDE, *le* 22. *Juillet*, 1777.

DE PÉTERSBOURG, *le* 27. *Juin*. Le Comte de *Kaunitz-Rittberg*, Chambellan actuel de L. M. Imp. & Royale & Conseiller au Conseil Aulique de l'*Empire*, eut le 15. sa première Audience de l'Impératrice, à qui il présenta ses Lettres de créance, en qualité d'Envoyé-Extr. & de Ministre-Plénipotentiaire de la Cour de *Vienne*.

Avant-hier, le Comte de *Panin* est parti, pour aller passer une grande partie de l'Eté sur ses Terres dans la *Russie-Blanche*. Le Comte de *Gothie* a fait présent à ce Seigneur d'une Tabatière d'or émaillée, ornée du Portrait de ce Prince, garnie de Brillans, & évaluée à trois mille Roubles. Le Prince *Grégoire Orlow* a épousé la semaine dernière, sans cérémonie, à sa Terre de *Katschina*, Mademoiselle de *Sinowieff*, Fille d'honneur de l'Impératrice. Le Comte *Alexis Orlow*, son Frère, a donné une nouvelle preuve de sa générosité connuë, en se dispensant d'accepter les récompenses, que l'Amirauté lui avoit assignées pour les succès, remportés sous son commandement dans la dernière Guerre contre les *Turcs*; sçavoir, une Pension de 3600. Roubles pour la Victoire de *Chesmé*, le 24. Juin 1770; 15593. Roubles 66. Copecs, pour la destruction de la Flotte *Ottomane*, dans la Baye de *Patrazzo*, deux jours après; & 3563. Roubles 33. Copecs & demi, pour la Victoire remportée sur la Flotte des *Dulcignotes*, le 28. Octobre 1772. Sur la prière du Comte *Orlow* l'Impératrice a agréé, que de ces différentes Sommes 14. mille Roubles fussent distribués aux Equipages, qui ont assisté à la Bataille de *Chesmé*; 3000. à ceux qui ont combattu à *Patrazzo*; 2000. Roubles de dot à la Fille & 1000. à chacun des Fils du Sr. *Palekütjew*; 2000. Roubles à la Veuve & aux Enfans du Capitaine *Tolbusin*, qui a commandé le Vaisseau, *l'Asie*, &c. L'Amiral *Spiritow* a reçu, pour la Bataille de *Chesmé*, une Pension de 3600. Roubles, & pour la destruction de la Flotte *Ottomane* une Somme de 9900. Roubles 73. Copecs; le Vice-Amiral *Greigh*, pour l'un de ces Exploits, 1800. Roubles, & pour l'autre 7455. R. 55. Copecs.

De VIENNE, *le* 9. *Juillet*. Le Duc & la Duchesse de *Saxe-Teschen* sont arrivés hier de *Presbourg* à *Schönbrunn*, avec l'Electeur de *Saxe* & la Princesse Abbesse d'*Essen* & de *Thorn*, auxquels l'Impératrice a dessein de donner plusieurs Divertissemens. Le Comte *Scarnafis*, Ministre du Roi de *Sardaigne* en cette Cour, se dispose à partir pour *Paris*, où il relevera le Comte de *Viry*, en qualité d'Ambassadeur de la Cour de *Turin*.

De LISBONNE, *le* 24. *Juin*. Le 17. de ce mois, il a été expédié à bord d'une Frégate Royale un Exprès, qui est muni de Passeports tant de la part de notre Cour que de celle d'*Espagne*, & chargé de porter au *Brésil* les ordres de suspendre toutes hostilités ultérieures entre les deux Nations dans l'*Amérique-Méridionale*. Hier, il est parti un second Exprès avec le Double de la Convention concluë à cet effet. Ainsi la crainte, qu'on avoit d'une rupture entre les deux Puissances, s'est évanouië; & toute la Nation ressent la plus vive joie d'un si heureux changement.

De CADIX, *le* 24. *Juin*. Hier, il est arrivé ici un Bâtiment de l'Isle de *Ste. Catherine* avec avis, que la Flotte & l'Armée *Espagnoles*, qui en avoient pris possession le 25. Février, en étoient reparties le 18. Mars, pour aller faire le Siége de *Rio-Grande*; & que trois Vaisseaux de guerre, sortis de notre Baye quelque tems après le départ de la Flotte du Marquis de *Casa-Tilly*, étoient réunis avec elle, après avoir pris 4. Vaisseaux *Portugais* pendant leur trajet.

De ROME, *le* 5. *Juillet*. La présentation de la Haquenée s'est faite, Samedi 28. Juin, par le Prince *Laurent Colonna*, Grand-Connétable du Royaume de *Naples* & Ambassadeur-Extraordinaire du Roi des *Deux-Siciles*, dans la forme & avec toute la pompe accoûtumées: Le soir on fit les Illuminations & l'on tira le Feu d'artifice d'usage. La joie des *Romains* a été d'autant plus vive, qu'encore peu de jours auparavant l'on desespéroit de revoir jamais cette Cérémonie, & l'on assuroit même que Sa Maj. *Sicilienne* avoit supprimé la Charge de Grand-Connétable. Ce dernier bruit n'étoit point sans quelque fondement. Le Prince *Colonna* avoit encouru une espèce de disgrace de la part du Roi, dont il est Vassal: Le Pape lui avoit accordé & à ses Descendans le privilége, que les Juges des Fiefs, qu'il possède dans l'*Etat-Ecclésiastique*, jugeroient sans appel jusqu'à certaine Somme, outre quelques autres graces relatives à la Jurisdiction. La Patente étoit en date du 12. Avril; & le Placard, par lequel le Connétable annonçoit ces Priviléges à ses Vassaux, étoit déja imprimé, mais non encore publié, parce que la Cour de *Naples* n'en avoit point été prévenuë: Cependant l'on sçut en obtenir furtivement une Copie de l'Imprimeur, qu'on envoya à *Naples*. Sa Majesté *Sicilienne* en témoigna le plus vif mécontentement; mais par les représentations, que le Connétable lui a adressées, & par les démarches qu'il a faites près du Prince de *Cimitelle*, son Ministre, il a réussi à conjurer l'orage; & le Courier, chargé de la Résolution de la Chambre de *Ste. Claire* pour la présentation de la Haquenée, a apporté

auſſi au Connétable les aſſurances du retour des bonnes graces de Sa Majeſté. On attribuë le changement inopiné, ſurvenu dans les diſpoſitions du Miniſtère de *Naples*, aux bons offices du Comte de *Florida-Blanca*, actuellement Premier-Miniſtre d'*Eſpagne;* & l'on s'attend, qu'en retour le *St. Siege* ceſſera de trainer en longueur la Béatification du Vénérable *Palafox*. Le Pape a reçu avec une ſingulière ſatisfaction le Préſent de Sa Maj. *Catholique*, conſiſtant en Drap d'Ecarlate de la Fabrique de *St. Ildefonſe*, en Porcelaine, Canelle, Cacao, Vanille, Tabac, &c.

De PARIS, *le* 14. *Juillet.* Comme la Reine a eu à pluſieurs jours d'intervalle quelques legers accès de Fièvre, le voyage de *Compiègne* n'aura pas lieu. Suivant des Lettres de *Provence*, l'Empereur eſt arrivé dès le 2. de ce mois à *Toulon*, & en eſt reparti le 5. lendemain de l'arrivée de *Monſieur*. Ce dernier Prince fut reçu le 23. Juin au *Baſſin* de *St. Ferreol*, qui ſert de Réſervoir au *Canal de Languedoc*, par 150. Elèves du Collége de *Sorèſe* & par le Régiment de *Languedoc*. Son Alt. Royale examina tout ce qui appartient au Collége, & donna aux Elèves des preuves de cette bonté, qui la diſtingue. Elle eſt arrivée le 27. Juin à 9. heures du ſoir à *Nimes*, & y a examiné les Antiquités & autres Curioſités de la Ville, dont les Habitans ont fait éclater par des témoignages multipliés de joie l'amour des *François* pour l'auguſte Famille de leur Souverain. Le Vice-Légat, l'Archevêque, & le Marquis *des Rollands*, Premier-Conſul d'*Avignon*, accompagnés d'une partie de la Nobleſſe du *Comtat*, ſe rendirent les jours ſuivans à *Nimes* pour complimenter le Prince; & le Vice-Légat, dans la Harangue qu'il lui adreſſa en *Italien*, lui offrit, au nom du Pape, le Palais Pontifical pour ſa réſidence à ſon paſſage à *Avignon*. *Monſieur* répondit à cette Harangue en *Italien* avec beaucoup de juſteſſe & d'élégance, ajoutant que, voulant garder l'*incognito* dans les Etats de *Sa Sainteté*, il avoit déjà accepté un logement chez le Duc de *Crillon*. Cependant il agréa d'avoir un Garde Bourgeoiſe pendant ſon ſéjour. Les Lettres de *Provence* portent auſſi, qu'il y avoit des ordres donnés, pour qu'auſſitôt que ce Prince auroit quitté le Port de *Toulon*, les Vaiſſeaux, *le Céſar & le Lion*, avec la Frégate *la Mignonne*, mettroient à la voile. On ignore leur deſtination; mais ils ont pris des Vivres pour ſix mois. On écrit de *Morlaix*, que Mgr. le Comte d'*Artois* a marqué ſon paſſage dans cette Ville par la délivrance d'un Priſonnier détenu dans les fers. Le Recteur de *St. Matthieu* s'étoit adreſſé au Comte de *Bourbon-Buſſet*, qui a obtenu de ce Prince, qu'il ſolliciteroit auprès du Roi la liberté du Priſonnier: Il eſt ſorti de priſon le 3. de ce mois.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 15. *Juillet.*

Le Gouvernement a envoyé récemment à Mr. *Walpole*, ſon Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Lisbonne*, des Dépêches ſi importantes que, ne voulant point les confier à un Meſſager ordinaire, l'on en a chargé un des Officiers de la Tréſorerie, qui a pris la route de *Fran*[ce] pour ſe rendre par terre à *Lisbonne*. On ignore l'objet précis de ſon voyage; mais l'on re[marque] que, tandis que le mécontentement réciproque s'aigrit entre notre Cour & celles de *Ve*[r]*ſailles* & de *Madrid*, le *Portugal*, notre ancien Allié, ſemble ſe détacher inſenſiblement de nou[s]. Suivant une Lettre de *Lisbonne* du 19. Juin, 2. Vaiſſeaux *Anglois*, venant l'un de *Tortola*, l'aut[re] de *St. Euſtache*, ont été pris par un Schooner *Américain* & conduits aux *Açores:* L'on ajout[e] que les repréſentations de Mr. *Walpole*, ſur ce qu'on permet aux *Américains* d'amener leu[rs] Priſes aux Iſles appartenant à la Couronne de *Portugal*, ont eu ſi peu de ſuccès, qu'il ne [se]roit pas étonnant de voir révoquer tacitement la défenſe, faite ſur la fin du dernier Règn[e] d'admettre ces Armateurs dans les Ports du Royaume.

Jeudi 3. un grand nombre de Perſonnes de diſtinction & tous les Gentilshommes du voi[si]nage s'aſſemblèrent à *Chevening*, Terre au Comté de *Kent*, appartenant au Comte *Stanhop*[e] pour aſſiſter aux expériences, qui devoient y être faites ce jour-là pour éprouver le ſucc[ès] certain quoique ſurprenant d'une méthode très-ſimple & peu coûteuſe, que le Vicomte *M*[a]*hon*, Fils de Mylord *Stanhope* & Gendre du Comte de *Chatham*, a inventée, pour préſerver [les] Bâtimens d'incendie, ſans faire uſage de briques, ni de pierres, de tuiles, de fer, ou d'autr[es] matières incombuſtibles. Un Bâtiment, conſtruit en entier de bois, de lates & de plâtr[e] avec une très-petite quantité de ſable ſous les planchers auſſi de bois, ſervit à ces expéri[en]ces: On tenta d'y mettre le feu au moyen d'une très-grande quantité de fagots ſecs & enfla[m]més. L'Appartement de plein-pié, de vingts-ſix piés de longueur, étoit rempli de qu[el]ques centaines de fagots, de bottes de paille, de poix, & d'autres matières combu[sti]bles: Mais, à l'étonnement extrême de toute la Compagnie, qui vit les flammes ſortir [des] portes & des fenêtres, cette maſſe énorme ſe conſuma, ſans que le feu endommageât en au[cu]ne façon le Bâtiment, qui la contenoit. L'Appartement, qui en avoit été le foyer, fut tro[p] fort noirci; quelques parties extérieures de l'ouvrage de plâtre du Plat-fond étoient conſ[idé]rablement brûlées; & dans les endroits, où les gros amas de fagots avoient été incendiés, [les] ais du plancher portoient des marques du feu, mais nulle-part ailleurs; & tout l'Edifice, q[ui] que ſeulement de charpente, demeura à tous autres égards en ſon entier. Les Spectateu[rs] qui étoient dans la petite allée proche de la Chambre, & ceux qui ſe trouvèrent au ſec[ond]

age, directement au-deſſus de ce feu énorme, ne reſſentirent pendant tout le tems pas le moindre dégré de chaleur, ni aucun effet quelconque des flammes, dont ils étoient ſi proches. On tenta également de brûler un Eſcalier, conſtruit ſelon cette nouvelle méthode, en mettant pluſieurs fagots enflammés tant ſous l'Eſcalier que ſur les dégrés; mais il demeura incombuſtible, & le feu ne put l'entamer auſſi peu qu'aucune autre partie de la Maiſon. On s'attend, que Mylord *Mahon* communiquera bientôt au Public cette découverte vraiment utile, d'autant plus qu'il en a donné l'eſpérance poſitive à différentes Perſonnes de rang, qui y étoient préſentes. On croit, qu'elle diffère de celle dont Mr. *Hartley* eſt l'Auteur, & pour laquelle le Parlement lui a accordé un Privilége dans ſa dernière Séance.

EXTRAIT des Lettres de LONDRES *du 18. Juillet.*

,, Le Marquis de *Noailles*, Ambaſſadeur de *France*, a eu avant-hier une Audience particulière du Roi ſur le contenu de certaines Dépêches, reçuës récemment du Vicomte *Stormont*, Ambaſſadeur de S. M. à *Paris*. La funeſte Guerre entre l'*Angleterre* & ſes Colonies ſemble, par diverſes circonſtances qui en réſultent, rendre la durée de la Paix de plus en plus précaire en *Europe*. Notre Cour, ne pouvant plus voir d'un oeil indifferent les ſecours, qu'on croit donnés aux *Américains*, a chargé, dit-on, ſon Ambaſſadeur de demander au Gouvernement *François* la publication immédiate d'une défenſe de tout Commerce & de toute relation entre les Sujets de S. M. T. C. & les Colonies révoltées, & qu'on n'accorde plus aux Vaiſſeaux de ces dernières l'admiſſion dans aucun des Ports de la Domination *Françoiſe*, Mylord *Stormont* aïant ordre, en cas de refus, de quitter *Paris* ſans prendre congé. On attribuë le parti vigoureux, auquel le Miniſtère s'eſt enfin déterminé, aux inſtances du Vicomte *Weymouth* & du Lord *Germain*. La Jalouſie Nationale s'inquiète du Commerce extrêmement lucratif, que la *France* fait avec les *Américains*, tandis que la *Grande-Brétagne* ſe voit privée des avantages immenſes, qu'elle retiroit de ſes Colonies. Des Négociants fort accrédités ont remis au Lord *North* deux Etats, l'un des Vaiſſeaux, pris par les *Américains* depuis le commencement de la Guerre, & de leur valeur, faiſant un Total de *trois Millions ſix-cents mille* Liv. Sterling; l'autre du gain, que la *France* fait, ſelon leur calcul, par ſes liaiſons avec nos Colonies. La valeur des *Exportations*, faites de l'*Angleterre* ſeule (ſans compter celles de l'*Ecoſſe*, de l'*Irlande*, ni des Iſles aux *Indes-Occidentales*) aux Colonies ſur le Continent de l'*Amérique*, pendant les trois années qui ont précédé la rupture, ſe monte à *cinq Millions* 323. *mille* 24. Liv. St. 3. Ch. 8. Deniers, & celle des *Importations* de ces Colonies à l'*Angleterre* ſeule pendant la même époque à *trois Millions* 29. mille 127. L. St. 14. Ch. 6. Deniers; de ſorte que la balance a été en faveur de ce Royaume d'environ *deux Millions trois-cents mille* L. Sterling; profit qui paſſe aujourd'hui entièrement entre les mains de l'Etranger. Ces conſidérations ſont d'autant plus affligeantes pour la Nation, qu'on regrette de ne les avoir pas aſſez appréciées, lorſqu'on nous les préſenta pour nous détourner d'une Guerre, dont on n'a vu l'abîme qu'après s'y être précipité. ''

,, Quoique les dernières Dépêches du Chevalier *Howe* ne ſoient datées que du 3. Juin, le Paquet-bot, qui les a apportées, n'étoit cependant parti que le 16. de la *Nouvelle-York*. On a appris à cette occaſion, que le premier embarquement des Troupes du Roi, au nombre de 5. mille Hommes, s'étoit fait le 10. aux ordres du Chevalier *Erskine;* qu'un ſecond embarquement auroit lieu le 17. & que le reſte de l'Armée ſuivroit par Diviſions. L'on ne parle que vaguement de l'objet de ces diſpoſitions: Suivant quelques Avis, le Général *Erskine* avoit fait voile avec ſon Corps pour la Baye de *Cheſapeak;* & les autres Diviſions devoient paſſer par mer dans la Province de *Jerſey*, pour ſe joindre au Lord *Cornwallis*, & tenter de concert l'attaque de *Philadelphie*. Cette circonſtance du trajet par mer ſembleroit confirmer la Nouvelle, que les Partiſans des Colonies ont donnée plus d'une fois, que la communication par terre entre *New-York* & les *Jerſeys* étoit coupée par les *Américains*. Il s'en répand aujourd'hui une autre, qui eſt peut-être la même que celle de l'Action entre un Corps d'*Américains* & celui du Comte *Cornwallis*, dont on a déjà parlé ci-devant. L'on dit, qu'hier matin l'on a reçu au Bureau du Lord *Germain* l'Avis deſagréable, que, le Général *Washington* aïant détaché un Corps de ſon Armée, celui-ci avoit ſurpris la Diviſion du Lord *Cornwallis*, & que ce Général avoit échappé à peine au danger d'être fait Priſonnier, ſon Cheval aïant été tué ſous lui, tandis qu'il s'efforçoit de rallier ſes Troupes, qui avoient conſidérablement ſouffert. Il paroît cependant, que cette Nouvelle mérite confirmation, & qu'elle eſt moins certaine qu'une autre, annoncée par les Papiers *Américains:* Ils rapportent, " qu'un Détachement des Troupes du *Connecticut*, aux ordres
,, du Général *Parſons*, avoit paſſé le Détroit le 23. Mai, débarqué près de *Sagg-Harbour* dans
,, l'*Iſle-Longue*, détruit un gros Magaſin de Proviſions que le Général *Howe* y avoit établi, ainſi
,, qu'un bon nombre de petits Bâtimens, qui ſervoient à la communication entre l'Iſle & la Ville
,, de *New York*, & que dans cette Expédition les *Américains* avoient fait 90. Priſonniers, ſans
,, perdre un ſeul Homme de leur côté. ''

,, Les ravages des Armateurs *Américains* continuënt d'être des plus étonnans. L'Amirauté a été informée par un Exprès, qu'un de ces Vaiſſeaux, monté de 36. Canons, a enlevé trois Bâtimens Marchands dans la Baye même de *Dublin*. (*Nous renvoyons le detail de pluſieurs autres Nouvelles de ce genre, ainſi que de celles que la Compagnie a reçuës le* 12. *de l'Inde, à l'Ordinaire prochain.*) '' ACTIONS; *Banque*, 130 & un quart. *Indes*, 157 & trois quarts.

De BRUXELLES, *le* 17. *Juillet.* Il vient de paroître une Ordonnance du Conseil des Domaines & Finances en date du 14. de ce mois, qui révoque jusqu'à nouvelle disposition la permission de la sortie des Grains par la *Flandre* & l'*Escaut*, & renouvelle à cet égard l'Ordonnance du 23. Décembre 1776.

*D'*AMSTERDAM, *le* 19. *Juillet.* Par les Lettres de *Londres* du 15. de ce mois, il paroît, que le Vaisseau *Américain*, dont les *Anglois* se sont emparés à l'entrée du *Texel* (ainsi *qu'il a été dit dans le* Supplément *avant-dernier*,) étoit *le Commerce*, du port de 300. Tonneaux, venant de *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*, avec une Cargaison de Riz & d'*Indigo* destinée pour cette Ville. Le Vaisseau *Britanique*, qui en a fait la prise & qui l'a envoyé à *Londres*, est la Chaloupe *l'Alderney*, de 10. Canons, Cap. *Antoine Parry*, stationnée à la hauteur de *Yarmouth*. L'évènement est d'autant plus malheureux pour les Propriétaires, qu'il arrive ici très-rarement des Vaisseaux de la *Caroline*, dont le Commerce fort avantageux se porte presque tout en *France*. Le 5. Mai, il est arrivé à *Charles-Town* cinq gros Navires de ce Pays-là, chargés d'Uniformes & de toute sorte d'Armes & de Munitions. Pour protéger la Navigation des Vaisseaux, appartenant à cette Province riche & fertile, le Congrès a stationné sur la Côte *le Randolph*, Frégate de 32. Canons, & six gros Brigantins armés. *Le Londres*, Capitaine *Proud*, allant de la *Caroline-Méridionale* à *Nantes*, avec 300. Barrils de Riz, 70. d'*Indigo*, & une quantité de Tabac, a été conduit par l'Equipage aux *Bermudes*, où le Bâtiment & la Cargaison ont été vendus pour 12000. Livres Sterling.

On a reçu avis de *Boston*, qu'il en a fait voile le 25. Mai dernier une Flotte *Américaine* composée de 4. Frégates de 32. à 30. Canons & de douze de 16., outre quelques Brigantins, Schooners, Chaloupes & autres Bâtimens armés, faisant 20. à 30. Voiles, tous bien armés & équipés. L'Expédition, que cet Armement a pour objet, est secrette; mais, comme l'on suppose à *Londres* qu'il s'agit entre-autres d'enlever la Flotte des *Indes-Occidentales*, qui vient en *Angleterre* sous l'escorte d'une seule Frégate, les Primes d'assurance ont extrêmement monté & il ne se fait presque rien au Caffé de *Lloyd*. Le nombre des Armateurs *Américains*, qui infestent le *Canal* d'*Irlande*, & dont la plûpart sont de 16. à 28. Canons, a fait augmenter de dix-pour-cent les Primes pour les Vaisseaux, qui reviennent des *Indes-Orientales*; & en général le taux des Assurances à *Londres* est si excessif, que la vérité de ce que Mylord *Camden* a dit à ce sujet dans la Chambre des *Seigneurs*, le 30. Mai, ne se fait que trop sentir. Pour ne point perdre tout leur profit ou se trouver hors d'état de soutenir la concurrence des autres Nations, en augmentant le prix des Marchandises à mesure de l'Assurance, les Négocians sont obligés de contrevenir au fameux *Acte de Navigation*, & le Gouvernement *Britanique* est dans la nécessité d'y conniver. On se plaint dans une Lettre d'*Exeter* du 10. Juillet, que plusieurs Vaisseaux *François* s'y trouvoient alors en chargement; & que le fret du Commerce d'*Espagne* & de *Portugal*, qui est de 2. à 3. cents mille L. Sterling par an, étoit à la veille de passer entièrement entre les mains de l'Etranger.

On écrit aussi de *Boston*, que Mr. *du Coudray*, Officier de grande réputation pour la partie du Génie, y étoit arrivé le 3. Mai de *St. Domingue*, à bord d'un Vaisseau chargé d'Habits, d'Armes, & de Munitions, & qu'il en étoit d'abord parti avec quelques autres Officiers de sa Nation, Passagers sur le même Vaisseau, pour se rendre à l'Armée du Général *Washington*, le Congrès lui aiant conféré le grade de Général-Major, & celui de Brigadier-Général à un autre Officier, qu'on nomme & qu'on dit avoir passé à son Service de celui de *France*. Il a fait le trajet, avec 24. autres Officiers d'Artillerie très-expérimentés, à bord de *l'Amphitrite*. Ce Vaisseau est arrivé à *Portsmouth* dans le *Nouveau-Hampshire*, le 20. Avril; après avoir été en mer 90. jours, dont il en a passé une trentaine sur la Côte de l'*Amérique*, sans pouvoir atteindre quelque Port. Sa Cargaison consistoit en 60. Pièces d'Artillerie de fonte, avec leurs Affuts & autre Attirail nécessaire; 10. Tonneaux de Poudre, 10. mille Fusils & Bayonnettes, des Tentes, Equipages de Camp, & Habits pour 30. mille Hommes, une grande quantité de Couvertures & de Linge, des Balles, du Plomb, &c.

De LA HAIE, *le* 21. *Juillet.* Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* continuëront cette semaine l'Assemblée, dont ils ont fait l'ouverture Mécredi dernier. Le Comte de *Welderen*, Envoyé-Extraordinaire de la République à *Londres*, est venu faire un tour ici & a assisté à l'Assemblée des *Etats-Généraux*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 25. Juillet, 1777.

De PÉTERSBOURG, *le* 1. *Juillet.*

Le Comte de *Gothland* se rendit le 23. du mois dernier à *Péterhoff.* Le 25. ce Prince soupa avec l'Impératrice & Leurs Alt. Impériales au Château d'*Oranienbaum*; le 26. il dîna chez le Vice-Chancelier Comte d'*Ostermann*, & soupa chez le Comte de *Lacy*, Envoyé d'*Espagne.* Le jour suivant, le Comte de *Gothland* vit la Maison d'Education des Demoiselles Nobles, & assista à la distribution des Prix: Le soir, il vit la représentation de l'Opéra de *Zémire & Azor* au Théatre de la Cour. Le 28. il reçut en cette Ville la visite de plusieurs Personnes de rang; & avant-hier il retourna à *Péterhoff*, où il se donna un Bal en son honneur. Le même jour, le Comte de *Kaunitz-Rittberg*, Envoyé-Extraordinaire de la Cour de *Vienne*, a eu ses premières Audiences du Grand-Duc & de la Grand'Duchesse.

De VARSOVIE, *le* 9. *Juillet.*

On a rapporté ci-devant, que notre Gouvernement avoit réclamé l'intercession des deux Cours Impériales, particulièrement de celle de *Pétersbourg*, au sujet de la Démarcation *Prussienne.* La Réponse de la dernière arriva dans le courant du mois dernier: Elle porte, "que S. M. Impériale, prête à saisir „ toutes les occasions, où Elle pourroit té- „ moigner à la République ses bonnes inten- „ tions & son amitié aussi sincère que constante, „ employeroit ses bons offices pour engager „ le Roi de *Prusse* au désistement qu'on desi- „ roit; qu'indépendamment des démarches di- „ rectes qu'Elle faisoit pour cet effet, Elle en- „ voyoit ordre à son Ambassadeur à *Varsovie* „ d'y entrer en négociation avec le Résident „ de la Cour de *Berlin.* " Cette promesse a été suivie de l'effet. Les Conférences ont été entamées la semaine dernière en présence du Roi, du Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, & du Baron *Reviczky*, Envoyé de L. M. Imp. & Royale. Le premier de ces deux Ministres y fait principalement les fonctions de Médiateur. Les Commissaires de la part de la République sont l'Evêque de *Posnanie*, Grand-Chancelier de la Couronne, & le Prince *Auguste Sulkowski*, Palatin de *Kalisch*, qui ont de tems en tems, sur les objets en négociation, des entretiens avec les deux Ministres Impériaux à l'Hôtel du Comte de *Stackelberg.* Outre le Sr. *Blanchot*, Résident de la Cour de *Berlin*, il est arrivé ici il y a peu de tems un Conseiller-Privé du Roi de *Prusse*, pour assister aux Conférences de la part de ce Monarque. Quoique la déclaration, que le Sr. *Blanchot* a faite dans un entretien préliminaire avec l'Ambassadeur de *Russie*, qu'*il ne pouvoit se relâcher en rien des prétentions du Roi, son Maître*, ait paru d'abord laisser peu d'espérance d'une heureuse conciliation, on se flatte cependant, d'après des ouvertures postérieures, que cette affaire épi-

neuſe, qui a donné lieu à des difficultés ſi longues & ſi multipliées, ſe terminera enfin à l'avantage de ce Royaume.

En attendant que cet eſpoir s'accompliſſe, le Gouvernement a ſenti les inconvénients, qui réſultoient de la liberté de donner à ferme à des Etrangers non Régnicoles les paſſages des Rivières, qui ſont la ſéparation des Etats de la République d'avec les Pays limitrophes: En conſéquence, & pour prévenir les différends ſur les limites qui en peuvent naître, le Roi, de l'avis du Conſeil-Permanent, a rendu une Ordonnance, "portant défenſes d'afferмer les „ dits paſſages tant aux Particuliers non Ré- „ gnicoles qu'aux Magiſtrats Etrangers." Il eſt même enjoint à ceux qui ſe trouveroient actuellement dans le cas, de réſilier les Contrats & autres Engagemens paſſés à cet effet.

On a reçu hier avis de *Lublin*, que le Prince de *Radzivil*, Palatin de *Vilna*, le Prince *Jérôme* ſon Frère, & l'Epouſe de celui-ci, née Princeſſe de *la Tour & Taxis*, ſont arrivés à *Zolkiew*, Terre qui appartient à la Maiſon de *Radzivil*. Après s'y être arrêtés quelque tems, ils ſe rendront à *Nieswiesz* en *Lithuanie*, Ville qui fait partie des Biens immenſes, que cette Famille illuſtre a poſſédés dans le Grand-Duché, & enſuite à *Biala*. L'on dit, que le Prince *Jérôme* fera avec la Princeſſe, ſon Epouſe, un voyage à *Pétersbourg*.

Il a été répandu ſans fondement, que le nouveau Prince-Primat levoit une Garde de *Huſſars*: Une Conſtitution de la Diète de 1768. aïant ordonné, " qu'il ſeroit accordé „ un Corps de Troupes de la République, pour „ la Garde du Prince-Primat, en tout lieu „ où il jugeroit à propos de tenir ſa réſiden- „ ce, " Mr. *Oſtrowski* n'eſt point dans le cas de ſe conſtituër en frais pour l'entretien d'une Soldateſque inutile. Les ſix ou huit *Huſſars*, qui ſe trouvent encore à ſa Cour, lui ſont reſtés d'une vingtaine, qu'il recueillit, par principe d'humanité, des débris de la Confédération de *Bar*: Il a procuré aux autres des établiſſemens, à meſure que l'occaſion s'en eſt préſentée.

De VERSAILLES, *le* 16. *Juillet*.

Les ſymptômes de Fièvre, qu'avoit eus la Reine, aïant réparu, le Roi a décidé, qu'il n'iroit pas à *Compiègne*.

Le Chevalier de *Monteil*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Brigadier des Armées Navales, a obtenu la place de Commandant des Gardes de la Marine à *Breſt*. Sa Maj. a nommé Colonel en ſecond du Régiment Provincial de l'Iſle de *Corſe* le Comte *Ruffo*, Aide-Maréchal-Général des Logis en cette Iſle.

De PARIS, *le* 18. *Juillet*.

Le voyage de *Compiègne* n'aïant pas lieu à cauſe de la Fièvre tierce, dont la Reine eſt attaquée, quoique ſans danger, les Habitans de cette Election ſeront indemniſés, par une remiſe ſur leurs Tailles, de la perte qu'ils font depuis trois ans, que la Cour n'y a point fait de ſéjour. L'on dit même, qu'une Compagnie des Gardes du Corps a ordre d'aller paſſer un Quartier dans ce Canton, pour conſommer les approviſionnemens de toute eſpèce, qui deviennent inutiles. On ajoute, qu'avant le voyage de *Fontainebleau*, dont la durée ſera du 9. au 18. Novembre, la Cour en fera deux petits, l'un à *Marly*, l'autre à *Choiſy*.

Les Fermiers-Généraux en Corps ont rendu Lundi dernier une viſite de cérémonie à Mr. *Necker*, Directeur-Général des Finances: Quoique cet Adminiſtrateur ait le travail avec le Roi, comme les Secrétaires d'Etat, il n'a point voulu accepter la qualification de *Monſeigneur*, qu'on donnoit de droit au Contrôleur-Général. C'eſt Mr. *Moreau* de *Beaumont*, comme le plus ancien des trois Conſeillers d'Etat du Committé des Finances, qui ſignera les Arrêts, d'après l'*ouï ſon rapport*. Mr. *Debonnaire*, ſon Neveu, & Fils du Procureur-Général du Grand-Conſeil, eſt chargé, en ſa qualité de Rapporteur, d'une partie du Département, qu'avoit Mr. ſon Oncle. Mr. de *Trudaine* (quoique Mr. *Bouvart* de *Fourqueux*, ſon Beau-Père & ſon Adjoint, ait accepté d'être du Committé) s'eſt diſpenſé de garder le détail des Ponts & Chauſſées, qui en conſéquence ſe réunit au Département du Miniſtre de la Guerre; & l'on dit, que pluſieurs Officiers-Généraux demandent à s'en charger. Mr. de *Valdec* de *Leſſart*, auſſi Maître des Requêtes & Rapporteur du Committé, eſt chargé du détail des Monnoyes, des Parties-Caſuelles, du Commerce de l'*Inde*, &c. Les autres affaires des Départemens des Intendants ſeront diſtribuées aux quatre nouveaux Premiers-Commis des Finances, qui ſont Mr. *Dailly*; Mr. *Hamelin*, ci-devant Premier-Commis du Département de Mr. de *Boullongne*; Mr. *Coututier*, qui avoit à l'Hôtel des Fermes la place de Directeur des Bureaux des affaires contentieuſes; & Mr. *Melin*, qui, aïant pris ſa démiſſion ſous Mr. *Turgot*, fut nommé par M. le Comte de *St. Germain* Premier-Commis de la Guerre, place qu'il conſervera en même tems. Mr. *Dufresne* garde le Département, dont il étoit chargé ſous Mr. *Necker*, & Mr. *Nardot* la partie des Domaines, dans laquelle il eſt très-verſé. Quant aux nouveaux Projets d'Adminiſtration, on

parle de celui d'engager le Clergé à payer une partie de ses Dettes; ce qui l'obligeant à vendre quelques-uns de ses Biensfonds, les rendroit plus utiles à l'Etat, en les retirant de la *main-morte* pour les faire rentrer dans le commerce des Citoyens.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 18. *Juillet.*

Le Comte de *Welderen*, Envoyé-Extr. des *Etats-Généraux*, prit le 10. de ce mois congé du Roi, afin d'aller faire un tour dans sa Patrie. Le Duc de *Northumberland*, avec le Comte *Percy*, son Fils aîné, & son Fils cadet, ainsi que les deux Fils aînés de Mylord *North* prirent le même jour congé de Leurs Majestés, les trois premiers pour se rendre à *Alnwick*, Terre du Duc dans le Comté de *Northumberland*, & les deux derniers pour aller faire leur Tour d'*Europe*. Le second de ces jeunes Seigneurs, qui partirent le 14, baisa la main du Roi pour sa promotion dans les Gardes.

Par le Vaisseau *le Gatton*, arrivé de la *Chine*, la Compagnie a reçu avis, que sept de ses Vaisseaux, revenant des *Indes*, avoient appareillé le 11. Mai de l'Isle de *Ste. Hélène*. Une Lettre de *Bengale* lui a appris, que *Cou-Maboob-Aly-Cawn*, un des principaux Officiers du Nabob d'*Owde*, aïant déserté avec les Troupes sous ses ordres & quelques Pièces de canon, il y avoit eu une Action entre lui & deux Bataillons de *Cipayes* au service de la Compagnie, commandés par le Colonel *Parker* & les Capitaines *Erskine* & *Gravely*; que ces derniers avoient essuyé une vive Canonnade; mais qu'enfin ils avoient remporté la Victoire, repoussé ces Mutins & Déserteurs, & pris 17. Canons. Les Troupes de *Maboob* étoient, dit-on, à la fin accruës jusqu'à dix mille Hommes, tandis que celles de la Compagnie ne montoient qu'à deux mille avec six petits Canons. Le Capitaine *Erskine* avoit été tué dans l'Action; & le Capitaine *Gravely*, aïant eu la jambe emportée, étoit ensuite mort de sa blessure. La Compagnie a aussi reçu, dit-on, la confirmation de la découverte d'un nombre de Personnes sur une Isle déserte, nommée l'Isle de *Sable*. Ces infortunés, qui doivent y avoir été jettés par quelque naufrage, avoient fait au Vaisseau, qui les a apperçus, différents signaux pour les venir retirer; mais des circonstances malheureuses ne le lui avoient pas permis. Les Lettres, qui confirment la première Nouvelle de cette découverte, sont en date du 15. Février & venuës par la voye d'*Egypte*. Comme la situation de cette Isle & la route, qu'on sçait avoir dû se tenir par la Frégate *l'Aurore*, font conjecturer, que les Hommes en question peuvent être le reste de l'Equipage de ce Vaisseau, qui transportoit il y a quelques années aux *Indes* les Sur-Intendans, que la Compagnie y envoyoit, & dont on ignore jusqu'à présent le sort, on feroit de l'*Inde* une Expédition à cette Isle, pour en retirer ces naufragés.

Suivant des Lettres de *France*, Mr. *Macleane*, Agent du Nabob d'*Arcot*, avoit fait voile de *Marseille* avant le Sr. *Guillaume Burke*, qui se rend aussi à *Madras* par la voye de terre, (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. LV.) mais, aïant été obligé de rentrer à cause du vent contraire, il a perdu cet avantage sur son Concurrent; &, comme le Vaisseau de ce dernier est beaucoup meilleur voilier, on compte qu'il le dévancera à *Suez*, où un Bâtiment l'attend pour le passer à la Côte de *Coromandel*. L'on assure, que le Sr. *Macleane* reçoit du *Nabob* six mille L. St. d'Appointemens fixes par an, outre des Présens ou autres profits casuels.

De LA HAIE, *le* 23. *Juillet.*

Madame la Vicomtesse de *la Herreria*, Epouse de M. le Ministre-Plénipotentiaire d'*Espagne* en cette République, est accouchée d'une Fille, qui a été bâtisée le 20. de ce mois avec la plus grande solemnité & magnificence dans la Chapelle de S. M. *Catholique*: Elle a eu pour Parrein S. A. R. l'Infant Don *Louis*, Frère du Roi d'*Espagne*, qui a été représenté par le Marquis de *Vivalda*, Envoyé-Extraordinaire du Roi de *Sardaigne*.

Les Lettres de *Paris* du 18. Juillet s'accordent avec celles de *Londres* à faire naître des craintes sur la durée de la Paix. Le Vicomte *Stormont*, Ambassadeur de S. M. *Britanique* à *Paris*, s'est plaint hautement le 15. au Comte de *Vergennes*, Ministre des Affaires Etrangères, de l'espèce de protection, que la *France* semble accorder, selon lui, aux *Américains*; & il a déclaré, que le Roi, son Maître, en étoit très-mécontent. Aïant été admis ensuite, sur ses instances, à l'Audience de S. M. *Très-Chrétienne*, il en a reçu, dit-on, une Réponse, dont il croit n'avoir pas sujet d'être content, ce Monarque lui aïant témoigné vouloir maintenir l'honneur de son Pavillon, & défendre la liberté du Commerce & de la Navigation de ses Sujets. On ajoute, que le Lord *Stormont* a aussi demandé, qu'on cessât les Armemens dans les Ports de *France*; & l'on croyoit, qu'un Conseil, tenu le 16. à *Versailles*, avoit eu pour objet la réponse, qui lui seroit faite sur cette requisition. En attendant, il a été donné des ordres dans tous les Ports de *France* pour une nouvelle constru-

ction de Vaiſſeaux; & l'on écrit de l'Iſle de *Ré*, qu'un Brigantin *Américain* de 200 tonneaux, chargé de Tabac & de Mairain, ſe voyant pourſuivi par des Vaiſſeaux de guerre *Anglois*, de ſi près qu'il ne pouvoit leur échapper, a pris le parti de ſe jetter dans la Rade de cette Iſle, & de ſe mettre ſous la protection du Commandant, qui a fait décharger & emmagaſiner ſes Marchandiſes ſous les yeux de ceux, dont le Navire *Américain* avoit manqué d'être la proye. On aſſure à *Paris*, que les Armateurs de cette dernière Nation ont eu le mois dernier l'avantage de prendre & d'amener dans les Ports de *France* 28. Vaisſeaux *Anglois*, dont la Cargaiſon de quelquesuns s'évaluë à près d'un Million de Livres. Toutes ces circonſtances ne permettent pas de croire, que les choſes reſtent longtems dans un état d'indéciſion.

De LEIDE, *le* 24. *Juillet.*

Sur la requiſition de la Société Littéraire, établie en cette Ville, nous inſérons ici l'Extrait de ſon Programme pour l'année courante.

La Société de Littérature *Hollandoiſe*, établie à *Leide*, a tenu ſon Aſſemblée annuelle le 1. Juillet 1777. Du nombre des Diſſertations, que la Société a reçuës ſur la Queſtion propoſée en 1775. *Quel eſt le but général, qu'un Poëte doit ſe propoſer? Quels ſont par conſéquent les Sujets particulièrement propres à la Poëſie? Et quelles ſont les règles générales de toute Poëſie quelconque?* on a trouvé, que la Diſſertation, marquée par la Sentence: *After all it cannot be expected*, &c. a été jugée la meilleure & ſatisfaiſante aux vuës de la Société. A l'ouverture du Billet cacheté, l'on a trouvé, que l'Auteur de cette Diſſertation étoit Mr. CORNEILLE VAN ENGELEN, *ancien Paſteur dans la Communion des* Mennonites, *Directeur Honoraire de la Société pour le ſecours des Noyés, Membre de la Société de Littérature Hollandoiſe*, &c. demeurant à *Leide*, auquel la Société a adjugé en conſéquence la Médaille d'or.

Dans la même Aſſemblée, la Société a choiſi deux nouveaux Sujets pour des Prix: L'un; *Quelles ſont les qualités requiſes dans un Eloge?* L'autre: *La Poëſie & l'Eloquence ontelles quelque liaiſon avec la Philoſophie, & quelle utilité l'une & l'autre retirent-elles de celle-ci?* Les Diſſertations doivent être remiſes, pour la première de ces Queſtions, avant le 1. Novembre 1778. & pour la ſeconde avant le 1. Octobre 1779.

La Société a placé ce jour-là au nombre de ſes Membres Mr. *Jean-Louis Verſter*, Droſſard de *St. Michiels-Geſtel* à *Bois-le-Duc*, & Mr. *Rutger Paludanus*, Conſeiller & ancien Echevin de la Ville d'*Alkmaer*, Directeur de la Société *Hollandoiſe* des Sciences à *Haerlem*, &c.

L'Aſſemblée annuelle de 1776. a propoſé pour Sujet à être répondu avant le 1. Novembre 1777. *Par quelles Perſonnes & de quelle façon la Juſtice Civile, Criminelle, & Féodale a-t elle été renduë en* Hollande *& en* Weſt-Friſe *depuis les tems les plus reculés jusques au* XVe. *Siècle; & quelle eſt l'origine de nos Tribunaux tant d'*Echevins (*en* Hollandois, Schepenen,) *que de ces Tribunaux compoſés d'Habitans du Plat-Pays, pour y rendre la Juſtice Civile ou Criminelle (connus en* Hollande *ſous le nom de* Welgebooren Mannen) *de même que de ces Tribunaux, dont l'Office eſt de rendre la Juſtice en matière Feodale (connus ſous le nom de* Leenmannen.) La même Aſſemblée de 1776. a propoſé pour la ſeconde fois pour le 1. Novembre 1779. la Queſtion: *Jusqu'à quel point peut-on, par ce qui nous reſte des Langues* Moeſo-Gothique & Anglo-Saxonne, *eclaircir la Langue* Hollandoiſe, *& faire voir que le fondement de celle ci ſe trouve dans ces Langues anciennes?* Le but de la Société, en propoſant cette Queſtion eſt d'examiner l'opinion communément reçuë que la Langue *Hollandoiſe* tire principalement ſon origine des Langues *Moeſo-Gothique* & *Anglo-Saxonne.* Elle ſouhaite donc, que ceux qui voudront traiter cette Queſtion recherchent jusqu'à quel point on peut confirmer le ſentiment général, tant par les Monumens Hiſtoriques que par la comparaiſon de ces deux Langues avec la Langue *Hollandoiſe.*

Il eſt libre à tout le monde, même aux Membres de la Société, de concourir pour le Prix qui eſt une Médaille d'or de la valeur de 150 Florins. Les Commiſſaires, nommés pour l'examen des Diſſertations reçuës, ſont ſeuls exclus de cette liberté. Les Auteurs ſont priés d'écrire leurs Diſſertations en *Latin* ou en *Hollandois* d'un caractère net & liſible, & de les faire remettre, au tems marqué ci-deſſus, entre les mains de Mr. FRANÇOIS VAN LELYVELD, Secrétaire actuel de la Société, ou de Mr. PIERRE VREEDE, *Junior*, chargé de la Correspondance, tous deux demeurant à *Leide.* Les formalités pour l'envoi ſont les mêmes que celles des autres Sociétés Littéraires, tant à l'égard des Deviſes que des Billets cachetés, &c.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **Weſt-Friſe,**
A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LIX.

De Leide, le 25. Juillet, 1777.

EXTRAIT des Lettres de Constantinople *du 17. Juin.*

Le *Grand-Seigneur* a quitté, le 12. de ce mois, avec toute sa Cour le Palais de *Caraghaz*, où il avoit séjourné environ un mois, pour aller passer le reste de l'Eté à *Beschik-Tache*. Deux jours après il s'y est tenu en sa présence un grand Conseil, auquel tous les Membres du *Divan* ont assisté: On ignore, quel a été l'objet particulier des délibérations de cette Assemblée; mais l'on remarque toujours la même indécision dans les affaires & la même incertitude par rapport à la durée de la Paix. D'un côté, il a été donné ordre à *Abdul-Kerim-Effendi*, qui a été revêtu récemment de l'Ambassade à *Pétersbourg*, de partir pour *Bender*, afin de faire réparer & augmenter les Ouvrages de cette Forteresse. D'autre part, la *Porte* ne paroît point vouloir s'écarter de ce système de modération, qu'elle a suivi particulièrement à l'égard des troubles de la *Crimée*. Quoiqu'au départ du dernier Courier l'on crût, que *Sa Hautesse* tâchoit de différer l'Audience, que les quatre *Myrses* députés des *Tartares* lui avoient demandée (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* No. LV.) ils ont cependant déjà été admis à celle du *Grand-Visir*, auquel ils ont présenté la Lettre de notification de leur nouveau Chan, *Sahin-Guerai*, & des Certificats de la part des principaux de la *Crimée*, servant à prouver la légitimité de son Election. Le Ministre les a bien reçus, & les a assurés, dit-on, " que la *Porte* ne se mêleroit en rien de ce qui concerne leur Presqu'Isle & ne troubleroit en aucune façon la tranquillité de leur nouveau Souverain. " Cependant, dans le même tems que le *Grand-Visir* faisoit semblant de renoncer à toute idée de supériorité politique de la *Porte* sur la *Crimée*, on tendoit aux Députés un piége, pour la leur faire implicitement reconnoître: Mais ils ne s'y sont point laissés prendre; &, lorsqu'on leur a voulu donner le Sabre & la Robe d'Honneur, que les Chans étoient ci-devant dans l'usage de recevoir de la part du *Grand-Seigneur* en signe d'Investiture, ils se sont excusés de l'accepter, parce que cette Cérémonie ne convenoit point à l'Indépendance de leur Souverain; réflexion dont on ne leur a point contesté la justesse. Ainsi la *Porte* aïant formellement reconnu le nouveau Chan, son Compétiteur, *Dewlet-Guerai*, se voit frustré de toutes ses espérances; & la seule consolation qu'il a eu pendant qu'il a séjourné dans le voisinage de cette Capitale, c'est d'avoir été traité avec distinction par les Ministres de *Sa Hautesse*, le *Grand-Visir* lui aïant donné entre autres le 19. Mai un grand Festin à *Ingerli*. "

„ *Numan-Bey*, nommé pour se rendre en qualité de Ministre du Sultan à *Varsovie*, est parti le 1. Juin, accompagné du Sr. *Antoine Simoniani* en qualité d'Interprète. Ce Ministre conduit avec lui six Chevaux de *Turquie* d'une très-grande beauté, dont trois sont magnifiquement enharnachés, & qui font partie des Présens que la *Porte* envoye à S. M. *Polonoise*. "

De Stokholm, *le 8. Juillet.* Le Courier ordinaire de *Finlande* nous a apporté le 1. de ce mois des Lettres de *Pétersbourg*, qui nous ont appris, que le Roi continuë d'y jouïr d'une parfaite santé. Sa Majesté y reçoit, de la part de l'Impératrice, toutes les marques d'amitié, qu'on peut attendre des liens du sang & du bon voisinage. Elle a passé deux jours au Château de *Czarsko-Zelo*; & l'Impératrice s'étant renduë de-là à celui de *Péterhoff*, on y a aussi préparé un Appartement pour notre Monarque. On a assigné à l'Equipage de la Galère, *le Séraphin*, un endroit hors de la Ville de *Pétersbourg*, où il campe, observant la plus exacte discipline militaire. A son retour le Roi passera l'Isle de *Gothland* & se rendra à *Carlscron*. On célébrera son heureuse arrivée en cette Capitale par la représentation d'une Tragédie nouvelle, écrite en *Suédois* & intitulée *Domald*. Cette Pièce, qui est originale, a pour Auteur Mr. *Ristell*. Le Prince *Frédéric-Charles-Ferdinand* de *Brunswick-Bevern*, Gouverneur de *Copenhague*, qui voyage en *Scanie*, accompagné du Général *Danois* de *Huth* & de Mr. de *Tott*, Gouverneur de la Province, a passé à *Lund*, où il a vu l'Université & tout ce que la Ville & les environs offrent de remarquable.

De Copenhague, *le 12. Juillet.* Le Roi a fixé la création de plusieurs Chevaliers de ses Ordres: Les Seigneurs, qui seront décorés de celui de l'*Eléphant*, sont le Comte de *Danneskiold-Samsoë* de *Reitzenstein* & le Comte *von der Osten*, Conseillers-Privés de Conférence; les Généraux de *Huth*, de *Hauch*, & de *Köller-Banner*. Cette Promotion ne sera cependant publiée que le 4. Septembre, Anniversaire de la naissance de la Reine-Mère.

De FRANCFORT, *le* 18. *Juillet.* On écrit de *Hanau*, que le 11. de ce mois on y a reçu une Malle avec des Lettres des Officiers du Régiment & de l'Artillerie de *Heſſe-Hanau*, actuellement au *Canada* : C'eſt la première, qui en eſt arrivée cette année. A la date des Lettres les plus récentes, le 16. Mai, le Régiment étoit encore à *Berthier* dans les Quartiers, qu'il occupoit depuis le mois de Novembre; & le Détachement d'Artillerie étoit à *Montréal*. Ces Troupes, aïant joui d'un long repos, étoient en très-bon état & ſe faiſoient aiſément au climat. L'hyver n'y avoit pas été fort rude; & l'on eſpéroit de pouvoir ſe mettre en mouvement vers la fin du mois. D'autre part, l'on trouve dans une Lettre de *Stuttgard* du 12. Juillet le rapport d'un Officier *Allemand*, qui ſert parmi les *Américains*, chez leſquels il comptoit de retourner dans un mois. Cet Officier, qui avoit fait le trajet d'*Amérique* en *Europe* dans ſix ſemaines, ne tarit point ſur les éloges du Sr. *Waſhington*, & confirme amplement tout ce qu'en ont rapporté les Papiers publics. Il repréſente la réduction de l'*Amérique* comme impoſſible par la nature du Pays, rempli de Bois, de Marais, de Rivières, de Défilés & de Chemins creux, qui ſont auſſi avantageux pour faire une Guerre de Poſtes, à laquelle les *Américains* s'entendent très-bien, que dangereux pour une grande Armée. Selon lui les *Provinciaux* ſont en très-bon état, & presque tous vêtus des Uniformes pris ſur l'Ennemi. Mais ſon Régiment a des Habits bruns, paremens rouges, veſte & culotte blanches. Les Colonies ſont très-bien diſpoſées à l'égard des *Allemands*: Elles ont fait grace au Complice d'une Conſpiration, parce qu'il étoit de cette Nation, tandis que les autres ont été punis du dernier ſupplice: La ſeule peine, qu'on lui infligeroit, c'eſt de l'envoyer dans ſa Patrie.

De CARTAGÈNE, *le* 10. *Juin.* Les ſept Galiottes de ce Département, récemment armées dans notre Arſenal, ont fait voile d'ici avant-hier matin en deux Diviſions, l'une de trois & l'autre de 4. Bâtimens, pour aller croiſer pendant l'Eté contre les *Barbareſques*. Les 4. Chebecs, compoſant la ſeconde Diviſion de ce Département, aux ordres de Mr. de *Texada*, Capitaine de Vaiſſeau, ont mis à la voile hier matin pour *Barcelone*, d'où ils doivent amener ici des Ouvriers pour le Service de notre Arſenal.

De CADIX, *le* 24. *Juin.* Le 25. du mois dernier, il paſſa à la vuë de cette Rade un Convoi de ſept ou huit Navires Marchands *Anglois*, faiſant route pour la *Méditerranée*, & dont un venant de *Hull* ſe détacha des autres pour entrer en cette Baye. Le Convoi étoit eſcorté par le Vaiſſeau de guerre, *le Worceſter*, de 64. Canons, qui, après avoir débarqué à *Gibraltar* le Lieutenant-Général *Elliot*, Gouverneur de cette Place, revint accompagné de trois Bâtimens Marchands de ſa Nation. Il relâcha le 5. à la vuë de notre Ville, pour réunir encore ſous ſon eſcorte les Vaiſſeaux de ſon Pavillon, qui étoient prêts d'en appareiller, au nombre de trois: Il demanda à entrer dans la Baye; mais, ne pouvant l'obtenir, il remit à la voile avec ſon Convoi trois jours après. Ce Navire ramène en *Angleterre* le Général Major *Boyd*, Lieutenant-Gouverneur de *Gibraltar*, que Mr. *Elliot* eſt venu relever.

De GIBRALTAR, *le* 24. *Juin.* Deux Frégates de guerre *Hollandoiſes* ont appareillé de ce Port pour *Salé*, où elles comptent de trouver le Roi de *Maroc*, qui y eſt attendu demain. Un des Capitaines, qui les commandent, mettra pié à terre, pour s'aboucher avec le Monarque, & eſſayer ſi, au moyen des Préſens que ces Frégates ont à bord, & qui ne ſont pas de grande valeur, il eſt poſſible de conclure avec lui un Accommodement à des conditions au gré de *Leurs-Hautes-Puiſſances.* Sa Majeſté *Maure* a témoigné d'avance beaucoup de diſpoſition pour le faciliter, aïant envoyé à *Mogador* les Equipages des trois Priſes *Hollandoiſes* ſous la conduite d'*Abdilazit-Fenis*, qui a ordre de les remettre *gratis* à l'Amiral de leur Nation, ou à telle autre Perſonne que ce Commandant chargera de les recevoir. Les cinq Galiottes, ſorties de *Tanger* ſous les ordres du Reis *Faraſch*, ont été eſpalmées dans la Rivière de *Tétuan*, d'où elles ſe mettroient en croiſière dans la *Méditerranée*, ſi les deux Frégates *Hollandoiſes*, qui les obſervent, les laiſſent ſortir ſans s'y oppoſer.

De NAPLES, *le* 1. *Juillet.* Pour témoigner ſa ſatisfaction des opérations, que les Troupes du Roi ont exécutées au Camp près de *Portici*, Sa Maj. a élevé au rang de Lieutenants Généraux le Duc de *Gravina*; Don *François Pignatelli*, des Princes de *Strongoli*; & le Prince de *Belmonte-Pignatelli.* Le Prince *Camille* de *Rohan*, Grand-Croix de *Malte*, & nommé Ambaſſadeur-Extraordinaire de l'Ordre pour aller complimenter la Reine & le Roi de *Portugal*, eſt arrivé en cette Capitale, d'où il partira au mois de Septembre prochain pour *Liſbonne.* La Cour a reçu le 23. Juin 16. Chevaux, qui lui ont été envoyés en Préſent par celle de *Vienne*, & dont ſix ſont de cette race rare de *Laponie*, que l'Impératrice-Reine reçut il y a quelque tems du Roi de *Suède*. Cet attelage eſt deſtiné à l'uſage de Mgr. le Duc de *la Pouille*

Le 6. Juin après-midi on a ressenti à *Messine* un tremblement de terre, dont les secousses, accompagnées d'un grand bruit souterrein, ont duré près de 5. minutes; mais étant égales & horizontales elles n'ont presque point causé de dommage.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 18. *Juillet.*

La Faculté de Medécine est sortie heureusement de l'incident & du Procès-Criminel intenté à quelques-uns de ses Membres, desquels il a été parlé (*dans la* Gazette N°. LIII.) Un Arrêt, rendu au rapport de M. l'Abbé *le Pommyer*, avoit ordonné, que le Docteur *Préval* fût payé de ses droits d'assistance aux Assemblées de la Faculté, comme en étant Docteur-Régent. Le Sr. *Préval* avoit cru, que cet Arrêt lui avoit aussi rendu le droit même d'assister à ces Assemblées, malgré les Décrets de son Corps: Mais le nouvel Arrêt le lui défend, jusqu'à ce qu'il ait été prononcé sur le fond du Procès, & le condamne aux dépens. Il met hors de Cour les Huissiers, qui s'étoient réunis pour présenter une Requête d'intervention, sur ce qu'ils prétendoient leur dignité blessée par le refus, fait à deux de leurs Exploitans, de l'entrée aux Salles de l'Ecole de Medécine; & il décharge d'accusation les cinq Médecins décrétés d'après le Procès-Verbal.

Les Requêtes de l'Hôtel, les quatre Sémestres assemblés, ont rendu le 4. Juillet dans l'affaire de Mr. de *la Maugerie* (*voyez* Gazette N°. L.) un Arrêt de la teneur suivante.

Faisant droit sur la Requête du Sr. de la Maugerie, *en demande de liberté provisoire, le* 3. *Juillet, expositive,* " *que le Sr. de* la Luzerne & Noël *ne se sont pas constitués Prisonniers pendant* 9. *jours que le Sr. de* la Maugerie *l'a été*; " *ouï le rapport de Mr.* Desforges-Debonnaire, *ont ordonné & ordonnent, qu'il sera à l'instant relaxé des Prisons de la Conciergerie, & que dans* 15. *jours pour tout delai le Sr. Procureur-General des Requêtes de l'Hôtel sera tenu de faire faire la signification au Domicile des deux Accusés absens, de l'Arrêt du* 29. *Avril dernier.*

Toutes les Lettres du *Languedoc*, de la *Provence*, & du *Comtat* sont remplies de détails, concernant le voyage de l'Empereur & de *Monsieur.* Dans l'impossibilité de les placer en entier, nous nous contenterons d'en donner les Extraits suivants.

„ *De* CETTE, *le* 28. *Juin. Monsieur* s'étant proposé, en traversant le *Languedoc*, de voir le Port de *Cette*, dont les Ouvrages sont à la charge des Etats de la Province, l'Archevêque de *Narbonne*, Président-né des Etats, avoit donné les ordres nécessaires pour la réception de ce Prince, qui arriva ici hier au soir. Son Alt. R. vint descendre devant la Maison préparée pour le loger, & dont la façade offroit une très-belle décoration. Elle fut reçuë par l'Evêque de *Montpellier*, le Marquis de *Calvisson*, Baron des Etats, le Marquis de *Mont-Ferrier*, Syndic-Général de la Province, & son Fils aussi Syndic-Général, reçu en survivance. Après avoir vu du Balcon de son Appartement les Joutes, qu'on avoit préparées sur le Canal qui conduit au Port, & qui furent exécutées au milieu d'une Flottille de 60. petits Bateaux décorés, *Monsieur* se rendit à pié au Port & au Fort *St. Louis*, au milieu des acclamations du Peuple: Il vit travailler un Ponton, que les Commissaires des Etats avoient fait tenir armé; & à l'entrée de la nuit il s'embarqua dans la Chaloupe de la Province, traversa le Port, & vogua vers le Canal au milieu de la Flottille des Jouteurs. Les deux bords étoient illuminés; &, *Monsieur* étant rentré, on exécuta un Feu d'artifice, vis-à-vis de la Maison qu'il occupoit. Ensuite le Prince soupa à une Table de 15. Couverts, l'Evêque de *Montpellier* & le Marquis de *Calvisson* étant du nombre des Convives. Il est parti d'ici aujourd'hui vers 9. heures du matin, pour se rendre à *Montpellier*, escorté, ainsi qu'il l'avoit été à son arrrivée, par une Troupe de Cavalerie, formée des Négocians de la Ville & portant l'Uniforme de ses Gardes. "

„ *De* MARSEILLE, *le* 6. *Juillet. Monsieur*, Frère du Roi, arriva en cette Ville, le 1. de ce mois vers les 5. heures & demie du soir. Pour contenter l'empressement de le voir, que témoignoient plusieurs milliers d'Habitans, le Prince traversa toute la Ville depuis la Porte d'*Aix* jusqu'à l'Hôtel de *Piles*, où l'on avoit préparé son Logement. Peu après il se rendit à la Comédie, où l'on représenta une Pièce, composée pour cette occasion par Mr. *Collot d'Herbois*, & intitulée *le Nouveau Nostradamus ou les Fêtes Provençales.* Plusieurs traits de cet Ouvrage & tous les Couplets furent fort applaudis. L'Auteur eut l'honneur de présenter sa Pièce au Prince, qui lui donna des preuves particulières de son contentement. Le 2. il visita toutes les Manufactures & le Port, où il fut salué par deux-cents Vaisseaux, qui s'y trouvoient. Il y eut ce jour-là Spectacle *gratis*; le soir, grandes Illuminations. remarquables entre autres par le feu de 800. Barriques goudronnées, placées sur la Colline de *Notre-Dame de la Garde*, qui allumées en un instant offrirent le Spectacle d'une espèce de Volcan. Tous les Vaisseaux étoient éclairés d'une quantité infinie de petites Lanternes. Le 3. Son Alt. Royale prit le plaisir de la Pêche: On avoit disposé la *Pharo* à cet effet: C'est un petit Bras-de-Mer, qui se trouve à la sortie du Port. Les Rochers garnis d'un Peuple nombreux offroient un coup d'oeil ravissant. Le Prince se livra avec une bonté extraordinaire aux transports des *Prudhommes* ou *Maitres-Pêcheurs*. qui avoient pareillement reçu *Louis* XIV. Il vint ensuite au Spectacle voir jouer *la Rosière*: Il honora le soir de sa présence un grand Bal donné à la Loge, & partit le 4. pour *Toulon.*"

„ *De* TOULON, *le* 6. *Juillet.* M. le Comte de *Falckenstein* arriva ici le 2. au soir. Le lendemain, suivi du Marquis de *St. Aignan* & du Chevalier de *Fabry*, le premier Commandant & le second Major de la Marine dans ce Port, il visita le Vaisseau *le Languedoc*, le Bassin, la Corderie, le Parc d'Artillerie, le Lazaret, &c. L'après-midi, il se rendit à bord du Chebec *le Caméléon*, commandé par le Chevalier de *Bras*; & peu de tems après il vit manoeuvrer le Régiment de *Navarre.* Le 4. ce Prince alla voir le Fort de *la Ma'gue*; & à son retour il visita le Cabinet du Sr. *Grognard*, Artiste célèbre, qui a construit dans la Mer une Forme, sur laquelle les plus gros Vaisseaux pourront être radoubés. L'après-midi il alla à l'Isle d'*Hières*, d'où il revint le soir. Le même jour, *Monsieur* arriva à 8. heures du soir, & se rendit au bruit d'une salve générale de toute l'Artillerie de la Place à l'Hôtel du Marquis de *St. Aignan*, destiné pour le recevoir. La Ruë Royale étoit tapissée & illuminée. Hier, *Monsieur* vit lancer à l'eau le Vaisseau, *le Caton:* Cette manoeuvre réussit parfaitement; & le Prince témoigna sa satisfaction de ce Spectacle. On avoit dressé des Amphithéatres, où M. le Comte de *Falckenstein* parut. Ensuite *Monsieur* visita la Corderie, le Cabinet du Sr. *Grognard*, & le Bassin. Après avoir dîné avec M. le Comte de *Falckenstein* chez le Marquis de *St. Aignan*, Son Alt. R. s'embarqua sur son Canot, pour se rendre à la *grosse Tour.* Pendant ce tems, le Régiment de *Navarre* débarqua du Chebec, *le Caméléon*, & s'embarqua sur des Chaloupes canonnières, pour faire une descente, & pour attaquer la *grosse Tour.* Le Régiment de *Foix* s'opposa à la descente, le Combat s'engagea, l'avantage fut longtems balancé; mais enfin la Victoire se déclara pour le Régiment de *Foix*, qui força les Assiégeans à se rembarquer. "

„ D'AVIGNON, *le* 10. *Juillet.* M. le Comte de *Falckenstein*, revenant de *Toulon*, a passé ici le 8. après-midi; mais il ne s'est montré qu'un moment à nos regards; & le tems, qu'il a mis à changer de Chevaux, n'a pas suffi pour lui témoigner les sentimens, que ses vertus inspirent encore plus que son auguste rang. Demain, *Monsieur* arrivera ici sous le nom de Marquis de *Grosbois.* Il n'a pas fallu moins que ses ordres exprès, pour empêcher la joie publique de s'exprimer par des Fêtes. "

Françoise-Louise-Thomas de *Pange*, Epouse du Marquis de *Saint-Simon*, Grand d'*Espagne* de la première Classe, Brigadier des Armées du Roi, &c. Dame pour accompagner Madame la Comtesse d'*Artois*, est morte au Château de *Songy*, près *Vitry-le-François*, le 1. de ce mois. *Antoine-Arnaud* de *la Briffe-Damilly*, Premier-Président du Parlement de *Brétagne*, est mort à *Rennes*, le 7. du même mois, dans la 79me. année de son âge.

De LEIDE, *le* 24. *Juillet.* Des Lettres de *Bordeaux* en date du 8. & de *Nantes* en date du 10. de ce mois nous apprirent l'Ordinaire dernier, que la Frégate *Angloise*, *le Fox*, de 32. Canons, avoit été prise par la Frégate *Américaine*, *le Hancock*, de même force, sur les Bancs de *Terre-Neuve*, après un Combat qui avoit duré 4. à 5. heures. Le Capitaine *Ratas*, arrivé avec un Bâtiment de *St. Domingue* à *Bordeaux*, avoit vu emmener la Frégate *Angloise* en triomphe par l'*Américaine.* Une Lettre de *Bordeaux*, postérieure à la première, porte, " que „ par un Bâtiment, qui venoit d'y arriver, l'on avoit appris, que cinq Armateurs de *Boston* & „ une Frégate avoient pris 60. Navires *Anglois*, que l'on supposoit avoir fait partie d'une Flotte, „ allant soit à *Quebec* soit à *Terre-Neuve* pour pêcher. " Une Lettre, écrite de *Paris*, confirme la première de ces Nouvelles d'une manière positive, mais ne regarde l'autre encore que comme vraisemblable. En voici l'Extrait.

Vous aurez reçu de Bordeaux *la Nouvelle de la prise d'une Flotte de* 60. *Vaisseaux* Anglois *Je suis d'autant plus porté à ne la pas croire mal-fondée, que j'avois reçu precédemment l'Avis certain, qu'une Flotte de* 3. *Fregates & de* 30. *Armateurs avoit fait voile le* 12. *Ma de* Boston, *pour détruire la Pêche de la* Grande-Brétagne *& intercepter ses Vaisseaux de transport. La prise du* Fox *est un coup de la plus grande importance: Ce Navire, qui a appartenu ci-devant à la Compagnie des* Indes-Orientales, *avoit été acheté par l'Administration* Britanique *& chargé de Munitions pour le Parc d'Artillerie de l'Armée du Général* Howe: *Ainsi sa perte causera autant d'embarras aux Royalistes qu'il apportera de l'avantage aux* Provinciaux. *Depuis le commencement de la Guerre, la* Grande-Brétagne *a fourni à ceux ci, contre ses intentions, une grande partie de leurs Canons, Mortiers, Munitions, &c L'Armée* Américaine *ne porte presque point d'autres Uniformes, que ceux qui ont été pris sur l'Ennemi.*

Les Frégates, dont il est fait mention dans cette Lettre, sont des Vaisseaux appartenant au Congrès: Les Armateurs sont équipés par des Particuliers. Les Avis de *Londres* des deux derniers Ordinaires sont également remplis de détails, concernant les nombreuses Prises faites de toutes parts par les *Américains*, qui ont enlevé dans l'espace de peu de jours 13. Bâtimens sur les Côtes d'*Ecosse* & cinq autres au *Nord* de l'*Irlande.* Le Commerce de l'un à l'autre Port dans les trois Royaumes est presqu'entièrement suspendu. Le Pavillon du Congrès se fait voir dans des parages, où il n'avoit pas encore paru: Une Lettre d'*Arendahl* en *Norwègue*, en date du 25. Juin, annonce qu'il croise à la hauteur de *Christiansand* un Armateur *Américain* de 2. Canons & 160. Hommes d'Equipage.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 29 Juillet, 1777.

SUITE des Nouvelles de CONSTANTINOPLE *du* 17. *Juin.*

L'AFFAIRE de la *Crimée* paroissant terminée par l'expulsion de *Dewlet-Guerai*, il ne reste entre la *Porte* & la *Russie* d'autre objet de contestation, que le passage des Navires *Russes* dans la *Mer-Noire*. Ceux qui arrivèrent dans notre Port, il y a quelques mois, y sont encore à l'ancre; & rien n'annonce de la disposition, de la part du Gouvernement, pour leur laisser continuër leur voyage. La Flotte du *Capitan-Pacha* reste aussi mouillée dans le Canal, sans qu'on sçache quelle en est la destination. Quatre Vaisseaux s'en sont détachés le 19. du mois dernier, pour aller lever dans l'*Archipel* le Tribut ordinaire; & deux autres se sont rendus, le premier à *Trébisonde*, le second à *Sinope* sur la Côte de la *Natolie*, pour des Commissions particulières, qu'on dit être d'y porter des Canons, des Mâts, & des Agrets, pour l'armement de cinq Navires de guerre, qui y ont été construits. L'Amiral lui-même se trouve à terre à une Maison de plaisance sur le Canal, devant laquelle l'on a mis quatre Canons. Il fait observer une exacte discipline aux Equipages. Quatre *Galiongis* ou Matelots aïant emmené par force le Cheval d'un des Habitans, & lui aïant volé en même tems son Habit & une trentaine de Piastres, *Hassan-Pacha*, sur les plaintes qui lui en ont été faites, leur a fait donner la bâtonnade, si sévèrement que trois sont morts pendant le Supplice, & que 200. coups donnés au quatrième lui laissent peu d'espérance de ne point aller bientôt leur tenir compagnie.

C'est sans fondement que le bruit s'étoit répandu (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. LI.) que le *Tefterdar* ou Grand-Trésorier avoit été nommé Commandant des Châteaux à l'embouchure de la *Mer-Noire*. Ce Ministre reste dans son Poste; mais le Premier-Ecuyer du *Grand-Seigneur* a perdu le sien, & a été remplacé par le *Selictar-Aga* ou Porte-Glaive. Parvenu des Emplois les moins relevés à la Dignité qu'il occupoit, il avoit sçu gagner la faveur particulière du Sultan régnant: Mais, enflé par sa bonne fortune, il abusa de son crédit. Cependant, peu de jours après sa disgrace, l'ancien sentiment de bonté pour lui se reveilla; & *Sa Hautesse* le nomma à une Charge dans une des Provinces frontières. Il la refusa; & l'on croyoit que la clémence de son Maître, qui le rélégua alors dans l'Isle de *Chypre*, seroit épuisée; mais la soumission, à laquelle l'ancien Favori se détermina enfin, le desarma, & *Sa Hautesse* le nomma au Gouvernement de *Cutaie*. Le *Coumbaragi-Bachi* ou Général de l'Artillerie a aussi reçu sa démission, & a été remplacé par son Prédécesseur, qu'on dit Petit-Fils du fameux Comte de *Bonneval*.

Le 10. la *Porte* fit compter aux *Janissaires* leur paye ordinaire: Ils demandèrent avec assez de hauteur les Arrérages, qui leur étoient encore dûs depuis le Règne du feu Sultan: Le *Grand-Seigneur* leur fit dire, " qu'il n'é-„ toit pas tenu de payer pour son Cousin, & „ que les *Janissaires* pouvoient exiger leur „ Dette du Fils de ce dernier, lorsqu'il se-„ roit monté sur le Trône. " Il ne paroît pas, que cette Réponse, conforme à l'esprit d'un Gouvernement despotique, ait produit pour le moment quelque mauvais effet.

Des Frontières de la TURQUIE, *le* 30. *Juin.*

Une Lettre particulière de *Constantinople* annonce, que peu s'en est fallu qu'il n'y ait éclaté une Sédition: Un *Arnaute*, dit-on, s'étoit glissé le 3. de ce mois dans le *Serrail* jusqu'à la troisième Porte, qui fait l'entrée du *Harem*. Il y rencontra une Femme, qu'il maltraita; &, celle-ci aïant appellé la Garde, il en blessa quatre d'un Sabre, dont il étoit armé. L'on n'osoit déjà plus s'approcher de lui, lorsqu'un vieux Esclave, *Espagnol* de Nation, lui donna avec un gros bâton un coup sur la main si bien appliqué, qu'il laissa tomber son Cimeterre. On se saisit alors de lui, & on le conduisit devant le *Bostangi-Bachi*, Chef des Domestiques du *Serrail*: Il dit être d'un Parti d'une quarantaine de Mutins, rassemblés dans un Caffé, qui avoient formé le dessein de soulever le Peuple & de détrôner le *Grand-Seigneur*, pour mettre sur le Trône le jeune *Selim*, Fils de son Prédécesseur, & anticiper ainsi l'époque, à laquelle on les avoit renvoyés pour le payement de 21. Quartiers d'Arrérages de leur Solde, qui leur étoient dûs à la mort du dernier Sultan. On fit aussi-tôt saisir quelques-uns des Complices, qu'il avoit indiqués; mais d'autres assurent non sans quelque vraisemblance, que ceux-ci sont innocens, & que la prétenduë Conspiration n'est qu'une chimère, née dans une tête dérangée; soupçon que l'action téméraire de l'*Arnaute* semble autoriser.

On écrit aussi de *Constantinople*, que le *Capitan-Pacha*, étant revenu le 10. de *Beschik-Tache*, où son Escadre est à l'ancre, s'étoit rendu *incognito* à *Pera* à l'Hôtel de l'Ambassade *Britannique*: & que le jour suivant il avoit envoyé un très-beau Cheval en présent au Chevalier *Ainslie*, avec lequel l'Amiral avoit déjà eu précédemment plusieurs entretiens secrets. On suppose, qu'ils roulent sur les moyens de terminer les différends de la *Porte* avec la Cour de *Pétersbourg*, parce que rien ne paroît plus contraire aux intérêts de la *Grande-Brétagne* dans la conjoncture présente, qu'une rupture entre ces deux Puissances.

De PARIS, *le* 21. *Juillet.*

On a tout lieu d'espérer, que la Reine est quitte de la Fièvre: Sa Maj. est venuë Samedi à la Comédie *Italienne*. *Monsieur* est arrivé à *Versailles* le 17. au soir dans la meilleure santé. Comme *Mesdames*, Tantes du Roi, avoient promis à M. le Prince de *Condé* de s'arrêter quelques jours à *Chantilly*, en se rendant à *Compiègne*, ces Princesses, ne voulant point qu'il ait été fait en vain des préparatifs pour les recevoir, se rendront à ce Château au jour convenu; & un grand nombre de Personnes de la Cour ont aussi été invitées pour contribuër à leur amusement.

Ces jours-ci il arriva à *Versailles* une centaine de Paysans, qui demandèrent d'être admis dans le Château: Mais leur grand nombre leur en fit refuser l'entrée. Mgr. le Duc de *Chartres*, survenu dans le moment, les aïant interrogés sur l'objet de leur venuë, un d'eux leur répondit, " qu'ils étoient d'*Alsace*; que „ cette Province aïant beaucoup à se plaindre „ de ses Administrateurs, ils avoient cru ne „ pouvoir obtenir un redressement plus promt „ & plus complet, qu'en venant eux-mêmes „ se jetter au pié du Trône. " Le Prince les exhorta à se tenir tranquilles, & leur promit d'en informer le Roi: Il le fit; & Sa Maj. ordonna, qu'un de ces *Alsaciens* fut conduit devant Elle. Ce Député exposa les griefs de ses Compatriotes; & le Roi, l'aïant entendu avec bonté, lui enjoignit de retourner avec eux dans leur Province, ajoutant qu'on auroit égard aux plaintes qu'ils venoient de porter. En effet, il a été donné des ordres, pour qu'il soit rendu justice aux Habitans d'*Alsace*; & M. le Comte de *St. Germain*, Secrétaire d'Etat, qui a cette Province dans son Département, a pris des mesures, pour engager un nombre considérable d'autres *Alsaciens*, en route pour venir à *Versailles*, à reprendre le chemin de leur Pays. Ce Ministre s'y étoit fixé lui-même avant son entrée dans le Ministère, & s'y étoit acquis par sa bienfaisance l'amour & la vénération de tous les Habitans.

On parle de deux nouveaux Projets; l'un de mettre les nombreux Employés des Ponts & Chaussées, Turcies & Levées, en Corps Militaire divisé par Brigades, en sorte que pour la discipline ils seroient assimilés au Corps Royal du Génie, aïant des Officiers de différents grades, pour l'inspection des travaux & la direction des Etudes. Le second de ces Projets est relatif au rétablissement de la Compagnie des *Indes*, le Gouvernement s'étant

convaincu par l'expérience, que ce Commerce lointain ne peut se faire que par une Compagnie, & nos Armateurs aïant encore essuyé en dernier lieu des pertes énormes pour ne s'être pu concilier dans leurs spéculations. On se rappelle, qu'à l'extinction de la dernière Compagnie Mr. *Necker* s'attira beaucoup d'applaudissement par ses efforts pour la prévenir.

De LONDRES, *le* 22. *Juillet.*

La Cour a encore reçu ces jours-ci des Dépêches de ses Ambassadeurs à *Versailles* & à *Madrid*. Celles du dernier annoncent, dit-on, d'une manière positive l'Accommodement conclu entre l'*Espagne* & le *Portugal*; & celles du Vicomte *Stormont* portent, que la Cour de *France* a donné une Réponse très-satisfaisante aux représentations faites par ce Ministre. C'est du moins ce que l'on assure dans le Public; mais en même tems l'on a observé, que le Comte de *Dunmore*, ci-devant Gouverneur de *Virginie*, & Parent du Comte de *Mansfield* ainsi que du Vicomte *Stormont*, (étant tous de la Maison *Ecossoise* de *Murray*,) est parti pour *Paris*, chargé d'une affaire qu'on dit de très-grande importance; & qu'après la réception des Dépêches de *Madrid* susmentionnées il s'est tenu un Conseil du Cabinet, qui a duré près de 5. heures. Le Ministère a aussi reçu hier des Lettres du Chevalier *Yorke*, son Ambassadeur à *la Haie*, qu'on dit relatives à la restitution, demandée par *Leurs Hautes-Puissances*, de divers Navires *Hollandois*, arrêtés sur le simple soupçon, que leurs Cargaisons appartenoient aux *Américains*.

On vient de recevoir une Nouvelle très-desagréable. La Frégate du Roi *le Fox* (ou *le Renard*,) de 28. Canons & 200. Hommes d'Equipage, aïant escorté à la Pêche de *Terre-Neuve* la Flotte Marchande d'*Angleterre*, avec un Vaisseau de guerre de 50. Canons, une Frégate & une Chaloupe, apperçut sur la Côte un gros Armateur *Américain*, qu'elle attaqua; & elle s'en feroit emparée, si un autre Armateur *Américain* n'étoit accouru au secours de son Camarade; de sorte que la Frégate du Roi, se trouvant elle-même attaquée par deux Ennemis, l'un *le Hancock*, de 32. Canons & 300. Hommes, l'autre *le Boston*, de 28. Canons & 240. Hommes, se vit enfin forcée de céder à la supériorité des *Américains*, & fut amenée dans un Port des Colonies.

Huit Navires de la Compagnie des *Indes*, qui ont fait voile de conserve de *Ste. Hélène*, ont été plus heureux, étant arrivés sans accident dans la *Manche*, d'où ils feront escortés jusqu'à la *Tamise*.

Banque, 131. *Indes*, 158 & demi. *Sud*, 90.

De LEIDE, *le* 27. *Juillet.*

Quoique les dernières Lettres de *Londres* veuillent nous faire croire, que la Réponse, que la Cour de *Versailles* a faite aux fortes représentations de l'Ambassadeur *Britanique*, a été aussi amicale & favorable qu'il est possible, rien cependant ne confirme cette assertion peu vraisemblable. On a au contraire des Lettres particulières de *France*, qui font sentir la conviction, où le Gouvernement est, de la nécessité de ne point mettre obstacle aux utiles liaisons, qui se sont formées entre ses Sujets & la Puissance, qui s'élève dans le *Nouveau Monde*. On exaggère peut-être, en donnant pour preuve de cet avantage la répartition, qu'a faite entre ses Associés Mr. *Caron* de *Beaumarchais*, qu'on a dit avoir fait, en société avec plusieurs autres Particuliers, aux Colonies révoltées des envois de diverses Marchandises & Provisions: L'on assure, qu'ils leur ont produit un bénéfice de trois ou quatre fois le Capital. Mais, quelle que puisse être la vérité de cette Nouvelle, l'on n'en a pas besoin pour être persuadé de l'avantage extraordinaire, que la *France* retire dès-à-présent de son Commerce avec le Continent de l'*Amérique-Septentrionale*: La vivacité, qui règne dans ses Ports Marchands depuis la rupture entre l'*Angleterre* & ses Colonies, & la vigueur que son Commerce & ses Manufactures, particulièrement celles de *Berry*, ont reprise, sont telles, qu'on ne croit point les avoir vuës à ce degré dans une trentaine d'années. Enfin les mesures, que le Gouvernement de *France* continuë de prendre, font assez voir, qu'il pense aux moyens de maintenir la liberté du Commerce de la Nation. L'on assure, qu'il se lève actuellement un Régiment de deux Bataillons de 300. Hommes chacun, qui doivent s'embarquer à *Nantes* pour *St. Domingue*, & que plusieurs Officiers de distinction y ont déjà pris parti. Il est peut-être à craindre, qu'une grande partie de ces Troupes, attirées par la grandeur des avantages qu'on pourra leur promettre, ne déserte vers le Continent de l'*Amérique*, comme l'ont déjà fait, à ce qu'on prétend, quelques-unes de celles qui se trouvent dans cet Etablissement.

Les mêmes Avis de *France* portent, que le Marquis de *la Fayette*, dont l'Epouse est récemment accouchée d'une Fille, est arrivé à *Philadelphie*, où il a été admis à l'Audience du Congrès, qui l'a reçu avec toute la distinction possible, & lui a déclaré, qu'on regardoit sa venuë comme un heureux présage de l'alliance & de l'amitié, qui devoient nécessairement s'établir un jour entre sa Patrie &

les *Etats-Unis* de l'*Amérique*. On ajoute, qu'il lui a été permis de lever d'abord deux Régimens de son nom, l'un d'Infanterie, l'autre de Cavalerie.

Telles étant les liaisons, qui subsistent entre quelques Sujets de la *France* & les Colonies révoltées, il n'est pas étonnant, qu'elles donnent de tems en tems lieu à des rencontres desagréables. *Le Prince de Galles*, Vaisseau de 74. Canons, commandé par le Capitaine *Barrington*, a envoyé le 18. Juillet à *Plymouth* un Vaisseau *Américain*, dont on estime la valeur à 19. mille Liv. Sterling, & qui avoit à bord 3. Ingénieurs *François*: On les avoit transportés sur le Navire de guerre, avec lequel on les attendoit incessamment en *Angleterre*. Il y a aussi des Avis, lesquels font mention d'une Action, qui s'est donnée à la hauteur de la *Jamaïque* entre *l'Aigrette*, Frégate *Françoise* de 28. Canons, & un Vaisseau de guerre *Anglois*, dans laquelle le dernier a été fort maltraité après cinq heures de Combat.

On se persuade pareillement en *Angleterre* des liaisons, formées entre l'*Amérique-Unie* & une grande Puissance d'*Allemagne*, qui auroit non-seulement ouvert aux Navires de la première le Port, qu'elle possède sur l'*Océan*, mais qui auroit aussi déclaré ne plus vouloir permettre le passage de Troupes sur son Territoire pour se rendre en *Amérique*. Des Lettres de la *Basse-Saxe* semblent confirmer la première de ces Nouvelles, & en même tems l'influence que le Commerce de l'*Amérique* produit dès le moment qu'il est établi, ces Avis assurant, qu'on a envoyé d'*Embden* de fortes Commissions en *Allemagne* pour différentes Manufactures, particulièrement pour de grosses Toiles de *Silésie*, &c.

Suivant une Lettre de *Lisbonne* du 1. Juillet, un Vaisseau *Suédois*, arrivé la veille de *Bilboa*, avoit rapporté, qu'il avoit été visité sur la Côte de *Portugal* par 18. Armateurs *Américains*, tous de 40. à 20. Canons: Ils lui avoient dit, qu'ils alloient croiser sur les Côtes d'*Angleterre*, d'*Ecosse*, & d'*Irlande*.

NOTE de six Tableaux, qui sont à vendre entre les mains de Mr. OLIVIER, Peintre, Neveu de VANLO, logé sur le Quai de *Saone* à LYON.

I. *Le premier a cinq piés neuf pouces de largeur, sur 5. piés 4 pouces de hauteur: Il est d'*ANNIBAL CARRACHE, *représentant* Sénèque *à table, auquel l'on vient annoncer la mort. Il y a 5. Figures de grandeur naturelle; une Femme sur la droite, appuyée sur un banc, & tenant un mouchoir à la main; une jeune Fille portant un plat; un Nègre portant un vase. La Figure principale est* Sénèque, *placé au milieu du Tableau, assis & parlant à l'une des deux Personnes, qui viennent lui annoncer la mort. Ce Tableau bien conservé est un des plus beaux de l'Auteur, tant pour le dessin que pour le coloris.*

II. *Un autre Tableau de sept piés un pouce de largeur, sur 4. piés 8. pouces de hauteur. Il est de* GUIDO RENI, *représentant* Renaud *endormi dans les Jardins, &* Armide *qui vient le surprendre. Sur la droite est une Femme à demi-figure & un beau Paysage. Quoique ce Tableau représente une nuit, il est très-clair & très-piquant d'effet & de lumière: Il est fort gracieux tant par sa composition que par la couleur, & d'ailleurs bien conservé.*

III. *Un autre de cinq piés six pouces de largeur sur 4. piés 10. pouces de hauteur. Il est d'*ANNIBAL CARRACHE, *représentant* Vénus, *de grandeur naturelle. Elle est sur un Lit, dans une attitude pensive, la tête appuyée sur la main droite, dont le coude est sur le chevet. Sur le Lit est un drap, & un bout de drap bleu; & sur elle est une gaze artistement faite, qui lui couvre la moitié des cuisses. Ce Tableau est très-savant; & le dessin est brillant par le coloris, un très-joli fond de Paysage avec une balustrade, sur laquelle il y a deux Colombes d'une beauté admirable.*

IV. *Un autre de sept piés de largeur sur 5. piés 5. pouces de hauteur, de* BENEDETTO CASTIGLIONE, *représentant* Rachel *allant au puits avec ses Filles & son Troupeau de Moutons, que le Domestique d'*Abraham *veut empêcher de boire: Ils se disputent dans l'attitude de gens, qui veulent se battre. Rien n'est plus naturel & de plus belle composition que ces six Filles, groupées toutes ensemble, de grandeur naturelle. La couleur est brillante, & d'une touche franche & vigoureuse.*

V. *Un petit Tableau de* RAPHAEL, *d'environ un pié & demi de largeur, sur un peu plus de hauteur, représentant la Sainte-Famille, l'Enfant* Jésus, *la Vierge &* St. Joseph, *d'un beau coloris, très-beau & bien conservé. Il a appartenu à la Reine d'*Angleterre, *qui se retira en* France.

VI. *Le Martyre de* St. Jérôme *sur bois, d'un pié & demi de largeur, sur deux de hauteur, de* RUBBENS, *Original très-beau & bien conservé.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LX.

De Leide, le 29. Juillet, 1777.

De Pétersbourg, le 4. Juillet. Avant-hier, l'Impératrice vint en cette Ville, pour dîner à la Maison de l'*Hérémitage* avec le Comte de *Gothland*, qui avoit vu le matin célébrer le Service Divin au Couvent de *St. Alexandre Newski*, & qui avoit ensuite rendu une visite au Prélat *Gabriel*, Archevêque de *Novogrod* & de *Petersbourg*. Après le Dîner ce Prince vit manoeuvrer le Régiment des Gardes *Préobrasenski*, dont il témoigna être extrèmement satisfait. Le lendemain, l'Impératrice & le Comte de *Gothland*, firent au Chevalier de *Betzkoy*, Conseilier-Privé de Sa Majesté, l'honneur de dîner chez lui. A l'issuë de la Table, les deux illustres Convives, conduits par Mr. de *Betzkoy*, se rendirent à la Maison des Cadets nobles du Service de terre, qui exécutèrent en leur présence tous les exercices convenables à une Education militaire. Le Comte de *Gothland* en fit paroître le plus grand contentement. Ce Prince ne néglige point de voir tout ce que les Sciences ou les Arts présentent de remarquable en cette Capitale: Il a examiné entre autres ces jours-ci la Manufacture de Tapis & tous les travaux qui en dépendent.

Sur l'exposé de Mr. de *Domaschneff*, Directeur de l'Académie Impériale des Sciences, l'Impératrice a gratifié de trois mille Roubles le Sr. *Koulibin*, Méchanicien de l'Académie, pour avoir construit, ainsi qu'on l'a annoncé ci-devant, un Modèle d'un Pont sur la *Neva* d'une seule Arche, dont la base est de 140. toises de *Russie*. Pour laisser passer librement le vent, & garantir le Pont des secousses qu'il peut causer, ses parois sont en treillis, fait de petites Pièces de bois d'un demi-pouce d'épaisseur: Cependant, malgré cette construction, la solidité du Modèle est si grande, qu'il a soutenu un poids de 3400. *Puds*, ce qui fait 136. mille livres. Le Dessin en a été examiné & approuvé par toute l'Académie. On observe que, depuis que Mr. de *Domaschneff* est à la tête de cette Compagnie, toutes ses spéculations sont tournées vers des objets de l'utilité la plus sensible & la plus immédiate pour le Public. Cet illustre Chef a institué des Cours publics de Physique, de Chymie, d'Histoire Naturelle, & de Mathématiques, qui se donnent gratuitement aux Amateurs de ces Sciences.

De Stokholm, le 11. Juillet. Suivant les derniers Avis de *Pétersbourg*, le Roi a différé son départ de la Cour de *Russie* jusqu'à la mi-Juillet. Sa Majesté a assisté aux Fêtes, qui s'y sont données le 9. à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement de l'Impératrice au Trône, & le 10. pour le jour, dont le Grand-Duc porte le nom. Le Comte de *Löwenhielm*, Envoyé du Roi à la Cour de *Saxe*, & Mr. de *Bertouch*, Secrétaire de la Légation *Danoise*, sont revenus en cette Capitale.

De Varsovie, le 16. Juillet. Les Conférences des Commissaires de la République avec le Résident *Blanchot* & un Conseiller-Privé de S. M. *Prussienne* se continuent sans interruption, & l'on espère d'en voir bientôt une heureuse fin: Il n'y a qu'un seul endroit près de la *Wartha*, dont la convenance pour le Démembrement *Prussien* pourroit causer encore quelque difficulté; mais l'on se flatte, que l'influence favorable des Cours médiatrices parviendra aussi à surmonter cet obstacle. Le Comte de *Stackelberg*, qui s'employe avec succès dans la Négociation, a donné le 9. & le 10. des Fêtes à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement de sa Souveraine au Trône, & du jour dont le Grand-Duc porte le nom.

Numan-Bey, Internonce de la *Porte*, est arrivé avec sa Suite à *Choczim*; après s'y être reposé quelques jours il sera reçu, avec les formalités usitées à l'égard des Ministres de la *Porte*, sur un Bâtiment au milieu du *Dniester*, comme la Frontière des deux Etats suivant les *Ottomans*, quoique du côté de la République l'on soutienne, que ce Fleuve appartient en entier à la *Pologne*. Après avoir mis pié à terre, il sera conduit sous une Escorte de Troupes *Polonoises* à *Kaminiec*: Il séjournera quelque tems en cette Forteresse, où le Général *Komarzewski* est chargé de faire les honneurs de la République en cette occasion. Le Cortége de ce Commandant sera augmenté par un grand nombre de Nobles, que la curiosité y amenera autant que le desir de soutenir l'éclat extérieur de leur Patrie. On se louë beaucoup du Ministre *Ottoman*, qu'on dit être doué d'un très-beau naturel & de connoissances supérieures à celles de la plûpart de ses Compatriotes.

De Vienne, le 16. Juillet. L'Impératrice-Reine étant revenuë le 12. de ce mois en cette Capitale avec Mgr. l'Archiduc *Maximilien*, Mesdames les trois Archiduchesses, l'Ele-

cteur de *Trèves*, Mgr. le Duc de *Saxe-Teschen*, & Madame l'Abbesse d'*Essen* & de *Thorn*, le Prince de *Lichtenstein*, Duc de *Troppau*, eut avant-hier l'honneur de les recevoir à dîner. Hier, S. M. & L. A. R. firent le même honneur au Prince de *Stahremberg* à son Château d'*Erla*: Le soir l'Electeur & Madame l'Abbesse, sa Soeur, reprirent la route de *Trèves*.

De BERLIN, *le* 22. *Juillet.* Le Roi vient d'élever au grade de Général-Major d'Infanterie Mr. d'*Ingersleben*, Colonel d'un Régiment de Garnison. Le Comte de *Sacken*, Grand-Chambellan de Sa Majesté, & Ministre-Privé actuel d'Etat & de Guerre, a pris le 14. pour la première fois séance au Conseil.

De HAMBOURG, *le* 22. *Juillet.* Le Prince-Evêque de *Lubeck* & la Princesse, son Epouse, qui arrivèrent ici le 18. de ce mois, ont continué avant-hier leur voyage, pour aller faire un tour dans leurs Etats d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorst*. Quelques affaires, qui restoient encore à régler par rapport à l'acquisition, que le Prince a faite de ces deux Comtés, ainsi qu'à la succession au Siége de *Lubeck*, viennent d'être définitivement terminées, avec l'approbation des Cours de *Pétersbourg* & de *Copenhague*. Le Prince *Pierre* de *Holstein*, Coadjuteur de l'Evêché, n'aura que l'administration du temporel pendant la vie du Prince-Héréditaire de *Holstein-Eutin*; mais il lui succédera, s'il ne laisse point d'Enfans. L'Impératrice, voulant témoigner sa satisfaction à Mr. de *Mestmacher*, son Ministre près du Prince-Evêque de *Lubeck*, qui a été chargé de cette Négociation, l'a élevé au rang de Baron. Il se trouve en cette Ville depuis quelques jours.

De COLOGNE, *le* 25. *Juillet.* Le Duc d'*Ostrogothie*, Frère du Roi de *Suède*, arriva le 21. au soir en cette Ville, & partit le lendemain pour *Spa*. Le Prince & la Princesse de *Nassau-Weilbourg* ont passé ici, retournant de la *Hollande* dans leurs Etats en *Allemagne*. Une des Flottilles de Bois de construction, qui ont coûtume de descendre tous les Etés le *Rhin* jusqu'à *Dordrecht*, aïant été poussée Dimanche dernier, par un vent violent d'*Ouëst*, contre la rive *Orientale* de ce Fleuve, un peu au-dessus de cette Ville, a causé beaucoup de dommage aux Bâtimens qui s'y trouvoient, ainsi qu'au Pont. Quelques Personnes ont péri par cet accident.

De LIVORNE, *le* 10. *Juillet.* On écrit de *Bastia*, que les Etats du Royaume y étoient encore assemblés le 2. de ce mois, à cause de quelques difficultés, qui s'étoient élevées & qu'on attribuoit à Mr. de *Guernes*, Evêque d'*Aleria*, & à Mr. *Petriconi*, Chevalier de *St. Louis*, qui ont été députés à la Cour en 1775. Pour mettre fin à cette opposition, un Courier extraordinaire, arrivé de *Versailles*, avoit apporté à Mrs. les Commissaires du Roi un ordre de réleguer l'Evêque dans son Diocèse, & de signifier à Mr. *Petriconi*, qu'il eût à se rendre à *Toulon* & se présenter au Commandant de cette Place, chargé de lui notifier les intentions ultérieures de S. M. On se flattoit, au moyen de cette sévérité, de réprimer les esprits inquiets de leur Parti.

*D'*AVIGNON, *le* 13. *Juillet.* *Monsieur*, Frère de S. M. *Très-Chrétienne*, fut reçu le 9. à son entrée dans le Comtat *Venaissin* par le Vice-Légat & par l'Archevêque, qui le suivirent à *Cavaillon*, où il dîna chez l'Evêque. Après le Dîner il alla voir la Fontaine de *Vaucluse*. En arrivant le même jour à 9. heures & demie du soir à *Avignon*, il fut reçu à la porte de la Ville par les Viguier, Consuls, & Assesseur. Les Troupes de la Garnison bordoient la haie, ainsi que les Compagnies Bourgeoises levées à cette occasion, toutes vêtuës en Uniforme verd, revers & paremens rouges. La Compagnie de l'Arc, en habillement *Turc* très-élégant, bordoit le Cours *St. Michel*, dont l'illumination très-bien ordonnée auroit fait le plus bel effet, si un vent impétueux ne s'y fût opposé. A la porte de l'Hôtel de *Crillon*, où *Monsieur* logea, il fut reçu par la Comtesse de *Brancas*, Soeur du Duc de *Crillon*. Le lendemain, après avoir reçu la Harangue de la Ville, *Monsieur* se rendit à pié, au milieu des acclamations du Peuple, à la Métropole, où il fut reçu par M. l'Archevêque à la tête du Chapitre. Son Alt. Royale monta en voiture à dix heures & demie pour continuër sa route par *Montélimar*.

EXTRAIT d'une Lettre de BORDEAUX *du* 8. *Juillet.*

„ Le Capitaine *Tussiny*, arrivé ici hier de l'*Amérique*, a rapporté, que pendant son trajet il a rencontré deux Armateurs *Anglo-Américains*, qui s'étoient emparés quelques jours auparavant, de concert avec trois autres Armateurs, de 60. Vaisseaux *Anglois*, qui sont en partie des Bâtimens de transport, & en partie des Navires équipés pour la Pêche de la Moruë. Le Vaisseau, *le Volage*, arrivé hier de *St. Domingue*, a également rapporté, qu'il a rencontré sur sa route une Frégate *Américaine* de 32. Canons, nommée *le Hancock*, qui avoit pris, après un Combat fort vif de trois heures & demie, sur les Bancs de *Terre-Neuve*, la Frégate *Angloise*, *le Fox*, de 30. Canons. Ce Vaisseau, qui a appartenu ci-devant à la Compagnie des *Indes-Orientales*, avoit à bord une Cargaison, consistant en Munitions pour l'Armée du Général *Howe*. "

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 22. *Juillet.*

Le Roi vient de nommer Mr. *Guillaume Fullarton* Sécrétaire de l'Ambassade Extraordinaire la Cour de *Versailles.* Mr. *Dreyer*, Ministre-Résident de *Danemarc*, a eu le 18. de ce ois sa première Audience de Sa Majesté. Le même jour, le Roi ordonna en son Conseil, e le Parlement de la *Grande-Brétagne*, qui étoit prorogé jusqu'au 21. du courant, le seroit érieurement jusqu'au 18. Septembre prochain. Celui d'*Irlande*, qui auroit dû s'assembler le . Juillet, a été aussi prorogé jusqu'au 14. Octobre par une Proclamation du Vice-Roi, en te du 10. Juillet. Ces délais ont paru d'autant plus nécessaires, qu'il devra s'agiter dans ces ux Assemblées Nationales des affaires très-épineuses, qui demandent des démarches préli-naires, & pour lesquelles d'ailleurs la conjoncture présente n'est pas favorable. Les objets, 'on désigne pour le Parlement *Britanique*, sont entre autres la revision des affaires de la ompagnie des *Indes*, tant au dedans qu'au dehors, afin de les établir sur un pié plus avanta-ux pour la Nation, lorsque la Chartre expirera en 1780; les moyens d'étendre le Com-erce de ce Royaume dans l'*Afrique*, où il a visiblement déchu; & enfin ceux de faire renaî- plusieurs branches de Commerce, considérablement diminuées en *Europe.* Quant aux pro-sitions à faire au Parlement d'*Irlande*, on parle de la levée de quelques nouveaux Régimens l'établissement de ce Royaume, & sur-tout d'une Taxe sur les Terres, que le Ministère fort à coeur d'y établir. On sçait, que la Nation *Irlandoise* y a toujours extrêmement ré-gné, & que les pertes, que ce Royaume souffre aujourd'hui par la multitude d'Armateurs *méricains*, qui couvrent ses Côtes, pourront autoriser davantage la résistance à cette nouvel-surcharge: Mais on se flatte de porter les *Irlandois* à y consentir par des avantages, qu'on ir accordera, particulièrement pour la Fabrique & le Commerce de leurs Toiles; & l'on tra-ille dès-à-présent sous main à mettre pour cet effet les esprits dans la disposition qu'on de-e. C'est, dit-on, l'objet de la tournée, que Mr. *Charles Jenkinson*, Membre du Conseil ivé, a récemment faite en *Irlande*, où l'on assure qu'il a eu des entretiens avec les Personnes, i y ont le plus d'influence. Aujourd'hui l'on dit, que ce même Négociateur, qu'on sçait être ncien Secrétaire-Privé & l'Ami du Comte de *Bute*, s'est rendu secrettement à la Cour de *France* ec une Commission, relative à la situation des affaires entre cette Puissance & la *Grande-Brétagne.* Mr. *le Grand*, Trésorier de la Maison du Duc de *Glocester*, communiqua le 10. de ce mois Roi des Lettres, reçues la veille d'*Italie*, suivant lesquelles ce Prince se trouvoit un peu eux le 27. Juin dernier: Les espérances, qu'on a de son rétablissement, se sont confirmées r des Avis ultérieurs, au point qu'on regarde S. A. R. comme actuellement hors de danger.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 25. *Juillet.*

„ Avant-hier, la Cour reçut des Dépêches des Frères *Howe* par un Bâtiment, qui a fait le jet de *New-York* à *Liverpool* en moins de 30. jours. Suivant les Partisans du Ministère, ces épêches annoncent le départ de l'Armée du Roi pour la Province de *Jersey*, que le Général *ashington* avoit évacuée avec toutes ses Troupes: Il les avoit rassemblées vers les rives de la *elaware*, pour couvrir & défendre *Philadelphie*, dont tous les environs & toutes les Rues oient garnies de Redoutes: Les Femmes, les Enfans, & les meilleurs Effets devoient en être ansportés avant le 1. Juillet, mesure d'autant plus nécessaire que, s'il étoit impossible de con-ver la Ville, il y avoit un Committé chargé d'y faire mettre le feu en divers endroits. Une ettre de *New-York*, en date du 18. Juin, reçue par le Vaisseau, *le Salisbury*, arrivé à *Cor-*, contient des Avis plus vraisemblables. “ Le Général *Howe* (y est-il dit) s'est rendu à *Brunswick*, où l'Armée est campée, à l'exception des Troupes laissées pour la défense de la Ville & de l'Isle de *New-York*: Ce Corps, posté entre *Kingsbridge* & le Fort *Knip-hau-sen* aux ordres du Général de ce nom, consiste en deux Brigades *Hessoises*, deux Brigades *Britaniques*, & deux mille Provinciaux Royalistes. Les Rebelles de la Province de *Connecti-cut* sous le Général *Arnold* campent dans les *Plaines-blanches* à la distance de 10. ou 12. miles de *New-York*; & l'on dit, qu'ils attaqueront le Corps laissé pour sa défense, dès que le gros de l'Armée se sera éloigné. ” Les particularités, publiées d'autre part, sont, “ qu'à la mi-Juin l'Armée du Général *Washington* dans les *Jerseys*, ainsi qu'aux environs de *Phi-ladelphie* & dans la Ville même, consistoit en 25. à 30. mille Hommes de Troupes réglées; que de ce nombre 14. mille, commandés par ce Général même, campoient à *Boundbrook*, & 3. mille à *Prince-Town*; que 4. ou 5. mille garnissoient les Batteries & les Forts sur la Ri-vière de *Delaware*; que *Philadelphie*, *Southwark*, & *Kensington*, étoient défendus par 4. à 5. mille Hommes de Milice expérimentée, la même qui remporta l'hyver passé les premiers succès dans la Province de *Jersey*; qu'il étoit de plus arrivé dans la première de ces Villes 2000. Hommes levés dans les Montagnes sur l'arrière des Colonies; que ce Corps, commandé par le Sr. *Hugues Baxter*, portoit le nom de *Tartares*, & étoit complettement armé & bien discipliné; qu'indépendamment de ces Forces, il se formoit une Armée d'observation à *Chester* sur la *Delaware*, à 16. miles de *Philadelphie*, qui consisteroit en 12. mille Hom-

,, mes, en partie des Troupes *Continentales* & en partie des Miliciens, tirés des Comtés d
,, *Chester*, *Lancaster*, *New-York*, &c; que ce Corps, pourvu d'un train complet d'Artillerie
,, feroit aux ordres du Brigadier-Général *Conway*, Officier de beaucoup de réputation." Sui-
vant une Liste, qu'on vient de répandre, les Colonies ont actuellement sur pié une Armée d
99. mille Hommes, outre 47600. de réserve & prêts à agir dans le besoin."

,, Quant aux affaires du *Canada*, on a appris par une Lettre de *Montréal* du 30. Mai, "qu
,, le Général *Burgoyne* y étoit arrivé trois jours auparavant; que l'Artillerie de son Armée
,, consistant en 38. Canons, en étoit partie la veille; que toute l'Armée étoit en mouvemen
,, vers *Ticonderoga*, que les Rebelles avoient extrémement fortifié & pourvu d'une Garnison d
,, 4. mille Hommes; que 1500. *Indiens* des Bancs des *Trois-Rivières* s'étoient volontairemen
,, offerts pour lui servir d'Avant-Garde, & nettoyer les Bois, &c." De l'autre côté, Mr
Washington a écrit le 5. Mai dernier au Congrès, "qu'il venoit d'être informé par le Majo
,, *Troop*, un des Aides-de-Camp du Général *Gates*, parti d'*Albanie* le 29. Avril, qu'on n'
,, avoit encore rien appris de la marche du Général *Carleton*; que le Corps de Mr. *Gates* avo
,, été joint par 3. mille Hommes, tous en très-bonne santé à l'exception seulement de neuf
,, & que les Troupes Royales ne pourroient forcer son Poste sans une perte considérable." La
Gazette de *Boston* du 15. Mai annonce, d'après le rapport d'un Particulier arrivé la veille d
l'Armée du Général *Gates*, "qu'elle étoit forte de 5. à 6. mille Hommes de très-bonnes Trou-
,, pes; que les *Canadiens* étoient mal avec les Troupes *Britaniques*, & avoient brûlé les Ma-
,, gasins à *St. Jean*." La Nouvelle, pour ce qui est des Auteurs de l'incendie, peut être faus-
se; mais elle paroît vraye quant au fond. Une Lettre de *Fish-Kill* du 8. Mai porte à sep
le nombre des Magasins brulés: Ils contenoient les Agrêts & Munitions pour la Flottille Royal
dans le *Canada*. ACTIONS; *Banque*, 131. *Indes*, 158. *Sud*, 91 & demi.

De DUNKERQUE, *le* 22. *Juillet*. Le fameux Capitaine *Cunningham* a mis à la voile
le 17. de ce mois à 9. heures & demie du soir, au moment qu'on s'y attendoit le moins, ave
le gros Armateur qu'il a équipé dans ce Port: Il faisoit route au *Nord*. Notre Amiraut
s'étoit emparée, par ordre de la Cour, de ses voiles & de son gouvernail; mais ils lui on
été rendus peu avant son départ. On assure, que douze à treize petites Frégates ou Cotter
croisent entre *Calais* & la Côte de *Zeelande*, pour le guetter & l'attaquer. Le jour suivant, i
est venu à la Rade de cette Ville une Frégate du Roi, de 36. Canons, qu'on dit devoir s'y te-
nir pour en protéger la libre entrée contre toutes tentatives de la part de l'Etranger.

De LA HAIE, *le* 28. *Juillet*. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, qui continue-
ront cette semaine leur Assemblée, ont disposé de plusieurs Charges, entre autres de celle de
Secrétaire de la Cour de Justice de *Hollande* & *Zeelande* en faveur de Mr. & Mre. *Raimond Slicher*
Mr. *Ph. Fr. Tinne* a prêté serment à l'Assemblée des *Etats-Généraux* par procuration pour Mr
Louis-Everhard-Gaspar Mollien, nommé Commissaire de la Marine de cette République à *Calais*

On écrit de *Paris*, que Mr. *Thugut*, Internonce de L. M. I. & R. près de la *Porte*, y est
arrivé de *Vienne*; & qu'après avoir séjourné un mois en *France*, il partiroit pour *Constantinople*.

De LEIDE, *le* 28. *Juillet*. Le renouvellement de la Chambre des Echevins de cette Vil-
le s'est fait le 25. de ce mois selon l'usage. Ceux qui la composeront pour cette année son
Mrs. & Mres. HENRI-BALTHAZAR VAN HALTEREN, LAURENT-THÉODORE
GRONOVIUS, JEAN-JÉRÔME VAN DER MARCK, ABRAHAM VAN GERWEN
BERNARD-PIERRE VAN SNAKENBURG, JEAN VAN ROYEN, PIERRE-JEAN
MARCUS, & JEAN POMPE VAN MEERDERVOORT.

Outre la Lettre de *Bordeaux* du 8. Juillet insérée ci-dessus, on en a reçu une de la mêm
Ville, en date du 17. Juillet, dont voici l'Extrait.

Le Bâtiment *Américain*, *la Cathérine*, Capitaine *Manchester*, qui vient d'arriver ici de *Dart-
mouth* en 25. jours de trajet, a rapporté, que, les Généraux *Howe* & *Cornwallis* s'étant joint
à *Amboy*, le Général *Washington* avoit détaché le Général *Putnam*, pour tomber sur la Garnison
de 3000. Hommes, que les *Anglois* avoient laissée à *Brunswick*, & qui à la seconde attaque avoi
été forcée & faite Prisonnière de guerre. Après cette Action, qui s'est passée le 30. Mai, Mr
Washington, s'étant fait joindre par ses différents Détachemens, avoit attaqué le 10. Juin & défai
les deux Commandants *Britaniques*; & il avoit d'abord expédié des Couriers pour annoncer c
succès aux différentes Provinces.

Comme l'on sçait par des Avis d'une date postérieure, que le Chevalier *Howe* se trouvoi
encore à la mi-Juin avec ses Troupes à *New-York*, cette Nouvelle ne peut servir tout au plu
qu'à accréditer celle d'une Action avec le Comte *Cornwallis*, dont il a été parlé ci-devant
mais sur laquelle la Cour *Britanique* n'a publié aucun détail.

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 1. Août, 1777.

De MADRID, *le* 15. *Juillet.*

COMME il paroit, que le Roi de *Maroc* a deſſein d'attaquer une ſeconde fois la Forteresse de *Melille*, il a été donné ordre de faire marcher huit Bataillons vers *Malaga*, d'où ils ſeront transportés en *Afrique*. La Cour a fait relâcher le Bâtiment, *le St. Michel*, portant Pavillon *Anglois*, qui avoit été ſaiſi dans la Baye de *Gibraltar* par un Garde-Côte & conduit à *Algeſires*.

Il eſt avéré aujourd'hui, que les différends entre notre Cour & celle de *Lisbonne* ont été terminés à l'amiable; & l'on n'attend que le retour d'un Courier, que l'Ambaſſadeur de *Portugal* a expédié à *Lisbonne*, pour annoncer cette heureuſe Nouvelle au Public. On n'eſt cependant pas encore inſtruit des conditions de l'Accommodement: La ceſſion de l'Iſle de *Ste. Cathérine* paroît être ſeule certaine; mais l'on ne ſçait point, ſi l'on reſtituëra les Navires *Portugais*, pris par la Flotte *Eſpagnole*, les deux Vaiſſeaux de guerre & une Frégate, partis en dernier lieu de *Cadix*, s'étant emparés entre autres de 5. Vaiſſeaux richement chargés.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 25. *Juillet.*

A en juger par les fréquents entretiens des Miniſtres du Roi, il y a actuellement des affaires de la plus grande importance ſur le tapis. Le 19. au ſoir, ils furent tous aſſemblés chez le Comte de *Mansfield*, & y reſtèrent plus de cinq heures. Le 22. ils furent ſommés de ſe trouver à un grand Conſeil, qui ſe tint à *St. James*. Il y fut queſtion, dit-on, des dernières Dépêches, reçuës de nos Ambaſſadeurs aux Cours de *France* & d'*Eſpagne*. Le dernier a informé notre Miniſtère de l'Accommodement entre l'*Eſpagne* & le *Portugal*, dont un des Articles, concernant la ceſſion de l'Iſle de *Ste. Cathérine*, n'eſt rien moins qu'agréable aux *Anglois*, qui n'auront plus desormais d'endroit de relâche pour leur Commerce dans la Mer du *Sud*. Quant aux différends, qui ſubſiſtent entre notre Cour & la Maiſon de *Bourbon*, tout ce qu'on en débite ici eſt ſi vague & ſe reſſent ſi fort de l'intérêt de Parti, qu'il eſt inutile d'en entretenir le Public.

On apprend, qu'il s'eſt auſſi agi dans ce Conſeil de meſures à prendre pour la ſûreté & la défenſe des Côtes des trois Royaumes. Le Vicomte *Townshend*, Chef du Département de l'Artillerie, & le Général *Amherſt*, accompagnés de pluſieurs Ingénieurs, feront la viſite de toutes les Fortifications ſur les deux rives de la *Tamiſe*: Le 15. Juillet, ils ont commencé par *Graveſend*, où ils ont examiné le *Block-Fort* & celui de *Tilbury*; &, ſur le rapport qu'ils firent le 23. au Roi, il fut d'abord ordonné de réparer les Fortifications de ces deux Places extrèmement délabrées. Deux Capitaines, quinze Subalternes, & 90. Hommes du Corps d'Artillerie à *Woolwich* re-

çurent le 20. ordre d'aller renforcer le Fort de *Landguard* près de *Harwich*. Cinq-cents Armures ont été envoyées à *Chatham*; & il a été aussi expédié de pareils ordres pour toutes les Places sur les Côtes de l'*Ecosse* & de l'*Irlande*.

De LEIDE, le 30. *Juillet*.

La Nouvelle, que nous avons rapportée dans notre dernier *Supplément*, d'après une Lettre reçuë directement de *Bordeaux*, vient aussi de nous être mandée de *Paris* en ces termes. " Des Avis de *Bordeaux* ont appris, „ qu'il y est arrivé le 14. Juillet une Corvette „ dépêchée par le Congrès, pour annoncer „ les importantes Nouvelles de la défaite du „ Comte *Cornwallis*, de la reprise de la Ville „ de *Brunswick*, & que le Général *Washington*, aïant livré une Bataille le 12. Juin au „ Général *Howe*, l'a mis dans une telle déroute, qu'il s'est retiré en desordre à plus „ de 30. miles, avec une perte d'au delà de 6. „ mille Hommes, ainsi que de Bagages & de „ Munitions pour une valeur considérable. „ Le Capitaine de la Corvette a remis ses Dépêches au Commissaire de la Marine, qui „ les a fait passer sur le champ au Ministre „ de ce Département. " Une autre Lettre porte seulement à 3. mille Hommes la perte, que l'Armée *Britanique* a faite tant en tués & blessés qu'en Prisonniers; mais elle confirme, que le Bâtiment, porteur de cette Nouvelle, avoit été expédié de *Dartmouth*, Port au Comté de *Bristol* dans la Province de *Massachusett's-Bay*. D'après ces différents Avis, il n'est presque plus douteux qu'il n'y ait eu quelque Action entre les deux Armées en *Amérique*: Cependant, aussi longtems qu'on n'en fixera point la date & les circonstances par des Relations plus détaillées de part & d'autre, il restera toujours beaucoup d'incertitude sur le plus ou moins de vérité de ces rapports. Quoique la Cour *Britanique* ait déjà reçu des Lettres par des Vaisseaux partis de la *Nouvelle-York* dans les derniers jours de Juin, elle a gardé jusqu'à présent le silence; & l'on publie même à *Londres*, que les Troupes ne se mettroient en mouvement vers *Philadelphie* qu'à la fin du même mois: La *Gazette* de *New-York* du 18. Juin annonce néanmoins, " que le Général „ *Howe* se trouvoit alors à *Brunswick*, où les „ Troupes avoient formé un Camp. " Elle n'ajoute point *la date* de son départ de *New-York*; mais on la trouve dans la Lettre, écrite par un Officier à bord du Vaisseau du Roi, *l'Aigle*, le 9. Juin. " La grande époque approche enfin, (dit-il,) qui décidera en dernier „ ressort de l'issuë de notre contestation avec „ l'*Amérique*. Vous pouvez vous attendre à „ recevoir les Avis les plus importans de ces „ Quartiers. La plus grande partie des Troupes est déjà entrée en Campagne. Les Généraux *Howe* & de *Heister* sont partis depuis deux jours pour les *Jerseys*. " Si ces circonstances sont vrayes, comme le reste de la Lettre, (où l'on voit un Royaliste des plus zélés,) doit le faire croire, les Avis, selon lesquels le Général *Howe* étoit encore à *New York* avec toutes ses Troupes vers la mi-Juin, doivent être faux, peut-être répandus à dessein de jetter le Public dans l'incertitude; & l'on ne sauroit plus révoquer en doute la vérité de la Nouvelle, reçuë à *Bordeaux*.

La Lettre de *Paris*, dont nous avons donné l'Extrait ci-dessus, ajoute, que le Marquis de *la Fayette*, le Lieutenant-Colonel de *la Quintinie*, & les autres Officiers *François*, arrivés avec eux en *Amérique*, avoient déjà signalé leur valeur à cette Bataille du 12. Juin. Ce n'est pourtant que depuis peu, que la Famille de M. de *la Fayette* a été informée, qu'il a heureusement débarqué à *Boston*, le 30. Mai; qu'il a d'abord levé un Régiment à ses dépens; & qu'il est traité, ainsi que ses Compagnons, de la façon la plus distinguée tant par le Congrès que par l'Armée & par tout le Peuple *Américain*.

Ce sont apparemment ces bonnes Nouvelles, qui ont causé la satisfaction & la joye, qu'on a cru remarquer depuis quelques jours dans le maintien de Mrs. *Franklin* & *Dean* qui se sont donné plus de mouvement qu'à l'ordinaire. D'autres attribuent leur contentement à la tournure, que les affaires semblent prendre entre les Cours de *Versailles* & de *Londres*. L'on assure, qu'une rupture est aujourd'hui presqu'inévitable, & que la Réponse, que le Vicomte *Stormont* a reçuë du Roi même, sera vraisemblablement suivie d'une Déclaration de Guerre. Cet Ambassadeur a mis, à ce qu'il paroît, beaucoup de chaleur dans les démarches qu'il a faites, sur-tout dans un entretien qu'il a eu avec M. le Comte de *Maurepas*: Mais ce dernier Seigneur, sans sortir des bornes de la modération, lui a fait sentir que le Gouvernement *François* n'étoit nullement disposé à céder à des menaces. Le Roi lui-même (à en croire quelques Avis particuliers) s'est expliqué de la même manière dans un Conseil, qui s'est tenu à *Versailles* le 24. Juillet, & qui a duré si longtems, que les Officiers de Marine, rassemblés chez Mr. de *Sartine*, n'ont pu avoir d'Audience ce jour-là. Ce Ministre, à ce qu'on l'on apprend, a écrit une Lettre circulaire dans les Ports, pour rassurer le Commerce

ur un bruit qui s'étoit répandu, que S. M. auroit consenti à une espèce d'interdiction de tout trafic entre ses Sujets & l'*Amérique-Unie*. On a remarqué, que le Lieutenant-Général Comte de *Maillebois* & le Vice-Amiral Comte d'*Estaing*, (deux Officiers connus par leurs talens & leur activité,) ont eu récemment une longue Audience de Sa Maj. *Très-Chrétienne*; & l'on débite même, que le dernier a ordre d'aller prendre le commandement de l'Escadre de la *Méditerranée*, qui doit mettre incessamment à la voile, ainsi que celle de *Brest*.

Au milieu de cette espèce de fermentation politique, il s'est répandu quelques Brochures, qu'on dit traduites de l'*Anglois*, & dont les Auteurs tâchent de prouver, que, si la *France* ne profite pas du moment actuel pour faire la Guerre à l'*Angleterre*, celle-ci ne manquera pas de la lui déclarer, dès que ses affaires seront en meilleur état: Mais, s'il n'y avoit point d'autre motif de rupture, l'on pourroit assurer d'après l'éloignement reconnu de S. M. *T. C.* & de ses Ministres pour une Guerre, qui (quelqu'heureuse qu'elle soit) est toujours un fléau redoutable, que la crainte chimérique de l'avoir un jour ne seroit pas une raison suffisante pour la faire déclarer dès à présent.

Pendant cinq Ordinaires nous avons suspendu l'Extrait des Discours, prononcés à la Chambre des *Seigneurs* le 30. Mai dernier, tant pour donner place aux Nouvelles du jour que pour ne point fatiguer nos Lecteurs par trop d'uniformité. Les faits de quelque importance étant aujourd'hui moins abondans, à l'exception de ce qui regarde l'*Angleterre*, nous terminerons cet Extrait dans notre Feuille présente par le Discours du Comte de *Shelburne*, dont le contenu ne sera point déplacé à la suite de ce que nous venons de dire sur la situation apparente des affaires entre la *France* & la *Grande-Brétagne*: Mais, comme il étoit si ample, si rempli de faits & de détails, qu'il est impossible de le rapporter en entier avec exactitude, nous nous contenterons d'en donner l'esquisse suivante.

Mylord *Shelburne* ne put s'empêcher d'entrer en lice par des réflexions sur ce qui s'étoit dit avant lui dans les Débats du jour, particulièrement sur le Sermon de l'Archevêque d'*York*: il approuva hautement la censure, qu'en avoient faite les Ducs de *Grafton* & de *Manchester*; & il rapporta lui-même plusieurs passages, dont il regardoit les principes comme contraires à la Constitution & aux Libertés du Royaume.

Après ces réflexions, le Comte de *Shelburne* fit le détail des affaires générales du Royaume par rapport à la Guerre *Américaine*, & sur-tout à la situation réciproque de la *France* & de la *Grande-Brétagne*: Il examina les intérêts de l'une & de l'autre; & le résultat de ses considérations fut, que, différant à cet égard du sentiment de Mylord *Chatham*, il croyoit que *rien n'étoit plus precaire que la continuation de la Paix entre ces deux Puissances, & rien plus dangereux que la securite, où le Ministère affectoit d'être à cet egard.* Pour échantillon de la vraie disposition des *François*, il cita le grand nombre d'Ingénieurs & d'autres Officiers de cette Nation, qui servent actuellement sous les Drapeaux du Congrès, & dont quelques-uns sont même revêtus (d'après des informations sûres, qu'avoit Mylord *Shelburne*) de la qualité de Brigadiers-Généraux: Il allegua pareillement le Commerce, qui se fait tous les jours publiquement entre la *France* & l'*Amérique*, & le nombre des Vaisseaux, qui transportent fréquemment des Ports de la première aux Colonies des Cargaisons immenses de toutes sortes d'Armes, de Munitions, d'Artillerie, d'Uniformes &c; faits, qui selon lui n'avoient pas besoin de preuves collatérales, pour faire appercevoir le but, auquel visoit finalement la Cour de *Versailles*.

L'effet, qui pouvoit résulter de cette conduite, porta le Lord *Shelburne* à l'examen des Forces respectives des deux Nations, dont il compara sur-tout la Marine prête à agir en *Europe*. "La *France*, dit-il, a actuellement dix-neuf Vaisseaux de ligne à *Brest* & six à *Toulon*, en état de mettre en mer au premier avis. Je sçais, que l'Administration me répondra, que *la* France *ne les a plus dans cet état; qu'elle a desarmé.* Oui, MYLORDS, je me rappelle, qu'on a beaucoup compté dans le tems sur cette assurance; & que, d'après la première Nouvelle qui s'en répandit, les Fonds montèrent aussi-tôt de deux pour-cent. Qu'il me soit cependant permis d'observer, que ce desarmément ne se fit alors que pour la montre, pour gagner du tems, & parce que la conjoncture n'étoit pas encore propre à se déclarer plus ouvertement. Les Ministres sçavent que, dans le tems même de ce prétendu desarmément, la *France* retint chez elle deux mille Marins, appartenant à la Pêche de *Terre-Neuve*: C'est ainsi qu'elle se trouva toujours en posture, tandis que nous, séduits par ses belles assurances & y ajoutant bonnement foi, nous desarmames, ou plutôt nous discontinuames les efforts, qu'il nous faut faire depuis la rupture avec l'*Amérique*, afin de trouver le nombre de Marins, nécessaires pour équiper notre Flotte."

A cette occasion, Mylord *Shelburne* parla de la lenteur des enrôlemens, de l'injustice & de l'inefficacité de la *Presse*, & de la difficulté de trouver des Matelots à quelque condition que ce fut. Il censura d'une manière très-vive les promesses trompeuses, les prédictions illusoires, ou (comme il les appella) la *fanfaronnade*, qu'on avoit faite en assurant, qu'en *Février* ou tout au plus tard *au commencement de Mars* l'on pourroit envoyer en mer une Flotte de *quarante Vaisseaux de ligne*, tandis qu'il étoit certain actuellement, que *trois mois plus tard* l'on n'étoit pas encore en état d'exécuter cet engagement.

La comparaison des Forces respectives occasionna des réflexions alarmantes sur l'état du Royaume; & celles-ci ramenèrent Mylord *Shelburne* à l'objet principal de son Discours, sçavoir, aux sentimens de la *France* envers la *Grande-Brétagne.* Pour faire sentir le tort qu'on avoit eu de les croire sincères, il cita le fait de deux Vaisseaux *Britaniques*, conduits à l'*Orient* par l'Armateur *Americain, la Represaille.* " Mylord *Stormont*, dit-il, eut ordre de faire à ce sujet des représentations très-fortes, d'effectuër que la Cour de *France* fît arrêter ces Prises & les fît détenir comme appartenant à des Sujets *Britaniques.* A quoi aboutirent ces démarches? L'ordre fut donné par le Gouvernement; mais la Nouvelle de ce qui s'étoit passé à *Paris* arriva préalablement à l'*Orient;* & les Prises furent emmenées hors du Port & venduës en pleine Mer au-delà de la portée du Canon. La réponse sur de nouvelles plaintes fut alors, que *la Cour avoit fait tout ce qui étoit en son pouvoir.* " Il étoit absurde, suivant ce Seigneur, de supposer, que le Commerce extrèmement hazardeux & les liaisons très-étenduës, qui subsistoient entre l'*Amérique* & la *France*, n'avoient point d'appui plus solide que le crédit de quelques Négocians particuliers, ni d'autre ressort que l'esprit d'avanture mercantile. Il étoit sûr, que les Fermiers-Généraux de *France* étoient les principaux Agens de ce Commerce; & des informations, sur lesquelles il pouvoit compter, lui avoient appris, que cette Compagnie avoit contracté avec le Congrès pour la livraison du Tabac, tandis que des Personnes de plus d'autorité encore s'étoient engagées à lui fournir des Attirails & des Munitions de guerre de toute espèce. " En un mot, dit-il, je suis convaincu, que toute liaison de ce genre est conduite sur un Plan bien plus étendu & par d'autres Personnes, que par des Marchands particuliers, qui rarement peuvent risquer plus de 5000. Livres Sterling à la fois dans des entreprises si pleines de risque & si précaires. Pour vous faire sentir, MYLORDS, sous quel point de vuë je regarde la Politique de la *France* en cette occasion, je prendrai un exemple de l'Histoire de ce Siècle. Il me tomba ces jours-ci sous les mains un Ouvrage, contenant la Correspondance entre notre Cour & celle de *Versailles* sous le Duc Régent, la seule époque où nous avons été liés d'une amitié réelle & sincère avec la Nation *Françoise.* Dans une de ces Lettres le Régent observoit, qu'*aussi longtems que la* France *&* *la* Grande-Brétagne *pourroient occuper l'*Espagne *en* Sicile, *elles n'auroient aucune attaque à craindre de la part de cette Puissance.* L'application de cette Politique dans le cas présent est sensible. Aussi longtems que la *France*, par ses démarches secrettes, peut vous obliger à envoyer vos Soldats & votre Argent en *Amérique*, elle est sûre d'affermir sa Puissance & d'accroître son Commerce, à mesure que vous vous ruinez. "

Le reste de ce Discours, quoique très-intéressant par lui-même, le seroit moins pour nos Lecteurs, parce qu'il roule sur les mêmes matières, que ceux dont nous avons donné déja précédemment le Précis. Il est d'ailleurs plein de reproches amers contre le Ministère *Britanique.* Mylord *Shelburne* blâma sur-tout les Auteurs de l'*Acte prohibitoire*, qui a défendu la Navigation & la Pêche aux Colonies; & il rappella un mot, que le Comte de *Mansfield* s'étoit laissé échapper lors des Débats sur ce Bill *Si vous ne les tuez, ils vous tuëront.* Le contraire, dit-il, étoit arrivé: L'on avoit voulu ruiner le Commerce des *Américains*, & ils ruinoient celui de la *Grande-Bretagne.* Pour le prouver, il fit lecture d'un Etat du Revenu des Douanes *Britaniques* pendant les trois dernières années, par lequel il étoit constaté, qu'en 1775. le produit net avoit été de *deux Millions deux-cents mille Livres Sterling*, & en 1776. d'un peu plus de *douze-cents mille Livres;* de sorte que pour la seule année dernière la diminution étoit d'un Million Sterling.

L'Archevêque d'*York*, Mylord *Mansfield*, & le Lord *Onslow*, un des Seigneurs de la Trésorerie, repondirent à ce Discours, les deux premiers pour autant qu'ils y étoient eux-mêmes personnellement concernés, & le dernier pour justifier Mylord *North* sur quelques faits, qu'on paroissoit lui avoir imputés. Mylord *Shelburne* leur répliqua; mais cette discussion aïant dégénéré en querelle particulière, nous nous dispenserons d'en faire l'Extrait.

*** Le Public ne peut qu'approuver le zéle, qu'a le Sr. d'INGOUVILLE, Teneur de Livres chez Mr. *Rougemont*, l'aîné, Banquier à *Paris*, de publier la guérison d'une *Hernie crurale*, dont, graces aux talens de Mr. BROGNIARD, il a été délivré. Ce fut en 1764. âgé de 41. ans qu'il s'apperçut de cette incommodité. Dans ce tems personne de connu pour le traitement de ce mal: On ne sçavoit que contenir l'Intestin par le moyen d'un Bandage, que le Sr. d'*Ingouville* a porté jusqu'au moment qu'il apprit, qu'il pouvoit en espérer la guérison parfaite. Rempli de confiance sur les faits qui étoient parvenus à sa connoissance, il a été trouver Mr. *Brogniard*, qui après deux mois de traitement a fait disparoître sa *Hernie.* Il y a plus de six mois que le dit traitement est fini, qu'il n'a plus apperçu de grosseur, & qu'il regarde sa guérison comme certaine; ce qui l'engage à donner cet Avis pour le bien de l'humanité: En foi de quoi il a signé le présent Certificat.

A PARIS, *le* 15. *Juillet*, 1777.

(*Signé*) D'INGOUVILLE, *avec paraphe.*
Copié sur l'Original, (Signé) DE MONTIGNY

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXI.

De LEIDE, *le* 1. *Août*, 1777.

LA dernière Malle de *Londres* du 24. Juillet nous a apporté les Extraits de divers Papiers *Américains*; mais, comme on n'a point l'occasion de recevoir ces Feuilles dans leur première fraicheur, elles contiennent d'ordinaire, & encore cette fois-ci, des Nouvelles déjà plus ou moins vieilles. Un Article de *Morris-Town* du 28. Avril rapporte le détail d'une petite Expédition, que voici.

La nuit du Mardi, 22. de ce mois, un Parti de nos gens aux ordres du Capitaine *Combs* entra dans les Lignes de l'Ennemi, & prit deux Sentinelles, qu'il força à lui donner le mot. Il marcha alors pour attaquer le Piquet de garde; mais, un Soldat du Parti aïant deserté, l'Ennemi fut informé de ses intentions; & s'étant mis en posture il reçut nos gens d'une manière fort chaude. Cependant *Combs*, étant Homme à ne pas s'etonner d'une bagatelle, s'avança sur l'Ennemi avec tant d'impétuosité, qu'il le repoussa dans son Corps-de-garde, d'où il fit feu par la porte & les fenêtres. Le Capitaine ordonna à ses Troupes de se ranger devant la porte; elles obéirent & se jettèrent, la bayonnette baissée & à corps perdu, dans le Corps-de-garde. L'Ennemi ne les reçut pas moins vigoureusement; mais enfin il fut forcé à demander quartier, & tout le Piquet fut fait Prisonnier. Il avoit consisté en deux Subalternes & 30. Hommes. Les deux premiers & 14. des derniers avoient été tués; les seize autres furent emmenés Prisonniers. Dans l'attaque *Combs* fut blessé au pié, & ses deux Subalternes dans le corps, mais l'un & l'autre paroissent devoir se rétablir. Il est remarquable, qu'il eut seulement trois Soldats blessés, mais non mortellement.

Un autre Article de la même Place, en date du 18. Mai, porte ce qui suit.

La semaine dernière nous eumes avec l'Ennemi un Engagement fort chaud près de Piscaaway: *Nous le repoussames, & tuames quelque monde. Aïant immédiatement reçu du Renfort, il s'avança une seconde fois; mais il fut encore repoussé. J'ai été informé, que dans les deux Actions nous lui avons tué, blessé, ou pris près de deux-cents Hommes. Trois Deserteurs, qui nous vinrent le jour suivant, ont unanimément confirmé ce calcul. De notre côté, nous avons eu 20. ou 25. égarés.*

Le Brigadier-Général *Parsons* a annoncé à Mr. *Trumbull*, Gouverneur du *Connecticut* pour le Congrès, l'Expédition à l'*Isle-Longue* (*dont il a été fait mention dans le* Supplément *du* N°. LVIII.) par une Lettre, dont voici l'Extrait.

Je vous félicite très-sincèrement sur le succès de nos Armes dans l'*Isle-Longue*. Le Colonel *Meigs* partit Vendredi (23. Mai,) à une heure après-midi, de la Pointe de *Sachem* avec un Détachement de 160. Hommes, y compris les Officiers, & débarqua à 3. miles de *Sagg-Harbour*, environ à une heure après-minuit. Après avoir fait des dispositions pour attaquer l'Ennemi en cinq endroits à la fois, il s'avança dans le plus bel ordre & en silence jusqu'à la distance de vingt verges de l'Ennemi. Alors il tomba bayonnette baissée sur ses différentes Barraques, Corps-de-garde, & Quartiers de cantonnement, tandis que le Capitaine *Troop*, avec le Parti qu'il conduisoit, s'empara en même tems des Chantiers & des Vaisseaux. L'alarme devint bientôt générale: Un Schooner de 12. Canons, qui étoit à 150. verges des Chantiers, fit pendant près d'une heure un feu continuel de mitraille. Cependant, malgré ses décharges, le Parti brûla tous les Vaisseaux, en tua les Equipages ou les fit Prisonniers, détruisit environ cent mesures de foin, une grande quantité de Grains, dix Barriques de Rum, & d'autres Marchandises des *Indes-Occidentales*, & s'assura de tous les Soldats, qui y étoient postés. Les Prisonniers sont au nombre de 90. y compris un Capitaine & deux Commissaires. J'ai la satisfaction de vous informer que les Officiers & les Soldats, tous sans exception, se sont conduits avec autant de régularité que de bravoure, & que nous n'avons eu de notre côté pas un seul Homme de tué ni de blessé.

On trouve aussi dans les *Gazettes Américaines*, que le Congrès a élevé le Brigadier-Général *Arnold* au grade de *Général-Major*, & à celui de *Brigadier-Général* les Colonels *Learned*, de *Massachusett's-Bay*; *George Clinton*, de *New-York*; *Edouard Hand*, de *Pensylvanie*; & *Scott* de la *Virginie*: Que le Général-Major *David Wooster*, de la Ville de *Newhaven* dans la Province de *Connecticut*, étoit mort le 2. Mai à *Danbury* de la blessure, qu'il avoit reçuë dans l'Action près de cette Place le 26. Avril précédent, fort regretté à cause de sa bravoure & de son expérience dans l'Art de la Guerre: Que le Congrès venoit de rendre le témoignage le plus honorable à la mémoire du Général-Major *Warren* & du Brigadier-Général *Mercer*, tués, l'un dans l'Action de *Bunkers-hill* en 1775; l'autre dans celle de *Prince-Town* au mois de Janvier dernier; cette Assemblée aïant ordonné, qu'il fût élevé aux frais de l'*Amérique-Unie*, pour le premier à *Boston*, pour le second dans la *Virginie*, sa Province, un Monument, qui servît de *marque perpétuelle de leurs vertus illustres & de la reconnoissance de leur Patrie*; qu'elle avoit pareillement ordonné, que le Fils aîné du Général *Warren*, & le Fils cadet du Gé-

néral *Mercer* fussent élevés aux dépens de la République. A *Boston* l'on a formé une Souscription pour l'entrétien des Veuves & des Enfans de ceux qui ont sacrifié leur vie au service de leur Pays. A *Philadelphie* un pareil Etablissement est déjà sur pié; & l'on croyoit, que cette mesure patriotique deviendroit bientôt générale par toute l'*Amérique-Confédérée.*

L'Auteur de la *Gazette* de *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*, se réjouïssant dans sa Feuille du 9. Avril de l'état florissant, où paroissent être les affaires de sa Patrie, exprime sa joie en ces termes. *Nous avons le plaisir d'informer nos Lecteurs, que les levées pour l'Armée* Continentale, (*qui ne consistera plus en Milice, convoquée lorsque l'occasion le requiert, & congédiée à des époques courtes & fixes, mais en Hommes qui s'engagent à servir jusqu'à la fin de la présente Guerre,*) *se sont faites avec une rapidité étonnante. Cette Armée est à présent pourvuë en abondance d'Habits, de bonnes Armes, de Munitions, d'Artillerie legère de campagne, & de presque toute autre chose qui lui est nécessaire; ce qui étoit bien loin d'être le cas l'année dernière. Le Soldat a une telle confiance dans le Général* Washington, *& lui est si affectionné, qu'on est universellement persuadé, " que ce Grand-Homme est né pour le salut de l'*Amérique." Les Feuilles de la *Nouvelle-Angleterre* annoncent, " que la Province de *Massachusett's-Bay* avoit ,, entièrement completté la Quote, que Mr. *Washington* lui a demandée pour la Campagne de ,, cette année, & qui est de 18000. Hommes; que toutes ces Troupes sont pourvuës d'Uni- ,, formes, de petites-Armes, & d'un train considérable d'Artillerie avec un Corps nombreux ,, d'Ingénieurs *Européens*; que la Province n'avoit jamais été plus fermément ni plus unani- ,, mément résoluë à une vigoureuse résistance qu'au départ de ces Avis; que le même esprit ,, régnoit dans les trois autres Gouvernemens de la *Nouvelle-Angleterre*, où l'on s'occupoit ,, avec ardeur à completter leurs Quotes; qu'on n'étoit pas moins rempli de zèle & de courage ,, en *Pensylvanie*, au *Maryland*, dans la *Virginie* & les deux *Carolines*, dont les Troupes ,, étoient déjà complettes ou prêtes à l'être. " Voici le Tableau des Quotes respectives, telles qu'elles ont été réglées par le Général *Washington*. *Massachusett's-Bay*, 18000. Hommes en marche, 5600. en réserve; *Rhode-Island*, 5000. en marche, 3000. en réserve; *Connecticut*, 10000. en marche, 6000. en réserve; *New-York*, 6000. en marche, 3000. en réserve; les *Jerseys*, 3000. en marche, 1000. en réserve; la *Pensylvanie*, 25000. en marche, 10000. en réserve; la *Virginie*, 12000. en marche, 6000. en réserve; *Maryland*, 6000. en marche, 2000. en réserve; la *Caroline-Septentrionale* 6000. en marche, 2000. en réserve; la *Caroline-Méridionale*, 8000. en marche, 4000. en réserve; la *Georgie* 5000. en réserve; faisant ainsi 99. mille Hommes en service effectif, & 47600. pour les besoins occasionnels. L'on ne trouve point dans ce Tableau les Colonies du *Nouveau-Hampshire*, & des trois Comtés sur la *Delaware*; mais il est apparent, que la première est comprise dans la Quote de *Massachusett's-Bay*, & la seconde dans celle des *Jerseys* ou de la *Pensylvanie.*

Une Lettre du *Connecticut*, en date du 24. Mai, nous apprend, que la Flotte aïant à bord le Corps de Troupes Royales, qui étoit encore resté dans *Rhode-Island*, venoit de passer le *Sound* ou le Détroit entre la Terre-ferme & l'*Isle-Longue*. L'on croyoit, que le Chevalier *Howe* avoit dessein de porter une partie de ses Troupes par mer jusques dans la *Delaware*, afin de pénétrer dans la *Pensylvanie* au *Sud* de la Capitale, tandis que ce Commandant lui-même tâcheroit de s'avancer au *Nord* par les *Jerseys*; & c'étoit pour s'oppôser à toute entreprise de ce côté-là, qu'il se formoit au Comté de *Chester* sur la *Delaware* au-dessous de *Philadelphie* un Camp-volant de 12. mille Hommes, sous les ordres du Brigadier-Général *Conway*, Officier *Irlandois* très-estimé, qui vient de passer du Service de *France* à celui de l'*Amérique-Unie.*

De STOKHOLM, *le* 15. *Juillet.* Suivant les Avis, qu'on a reçus par le dernier Exprès de *Pétersbourg*, le Roi a dû partir hièr de la Cour de *Russie*, de sorte que l'on attend S. M. de retour vers la fin du mois. Le Duc de *Sudermanie* fait travailler aux préparatifs d'une Fête, qu'il se propose de donner pour la réception du Monarque son Frère.

De VARSOVIE, *le* 16. *Juillet.* Le 11. de ce mois, le Conseil-Permanent a proposé au Roi trois Candidats pour la Charge de Castellan de *Malogoszcz*, vacante par la mort de Mr. *Adam Pelka*. Sa Maj. a choisi Mr. *Popiel*, Enseigne de *Wislica* & Membre du Conseil.

Les Diétines annuelles pour l'élection des Députés au Tribunal de *Masovie* se sont tenuës ces jours-ci: Quelques-unes ont été assez tumultueuses; & l'on prétend même, qu'on en est venu aux coups. La Noblesse du District de *Varsovie* a été plus calme. Dans l'Assemblée, qu'elle a tenuë hier, l'élection s'est faite dans le meilleur ordre possible; & tous les suffrages se sont réunis en faveur du Comte *Krasinski*, Quartier-Maitre-Général de la Couronne, & de Mr. *Adam Kownacki*, Notaire territorial de *Nur*. Après le Dîner, qu'on donna à cette

Nobleſſe au Château, des têtes échauffées par le vin voulurent venger des affronts, qu'ils crurent leur avoir été faits par des Domeſtiques: Ils tirèrent le ſabre; & pour les empêcher de faire des excès, dont ils ſe repentiroient après avoir repris leurs esprits, on les arrêta: Mais on les a relâchés aujourd'hui; & demain ils ſeront de nouveau traités par le Comte *Kraſinski.*

De FRANCFORT, *le* 26. *Juillet.* M. le Comte de *Falckenſtein* arriva le 13. de ce mois au ſoir près de *Génève*: Pour éviter la foule, il prit ſon logement hors de la Ville. Le 14. il s'y rendit, pour voir le Cabinet d'Hiſtoire Naturelle du Profeſſeur de *Sauſſure*, celui des Tableaux de Mr. *Liotard*; & les autres Curioſités qu'offre *Génève*. Le 15. il continua ſon voyage de bon matin, & arriva le 17. à *Berne*, où il prit ſon logement à l'Hôtellerie du *Faucon*. Le ſoir, il vit l'Arſenal & rendit une viſite à Mr. de *Haller*, auſſi célèbre par ſon ſçavoir que par la beauté de ſon eſprit. On dit, que ce Prince a paſſé par *Ferney*, mais l'on n'ajoute point qu'il a vu Mr. de *Voltaire*.

De CADIX, *le* 27. *Juin.* Le Vaiſſeau de guerre *Suédois*, *l'Uplande*, de 44. Canons, commandé par le Baron de *Stromfeld*, aïant à bord dix Officiers de Marine, 27. Bas-Officiers, 20. Gardes de la Marine, & 360. Hommes d'Equipage, relâcha en cette Baye le 12. de ce mois, & eut l'entrée ſur le champ. Il a débarqué ſix Rennes, qu'on a fait partir pour *Madrid*, ſous la conduite d'un *Lapon* & de ſa Femme, & qui ſont deſtinées pour Sa Majeſté. Ce Bâtiment a fait voile le 19. pour la *Méditerranée*. Les Frégates *la Sainte-Rufine*, *le Roſaire*, & *l'Emeraude*, arrivèrent ici le 30. Mai de *Cartagène du Levant*, & furent ſuivies peu après du *St. Iſidore*, de 66. Canons. *L'Ange-de-la-Garde*, de 70. Canons, partit vers la fin du mois dernier, avec un Paquet de la Cour, dont on ignore la deſtination.

De PARIS, *le* 25. *Juillet.* La Cour ſe rendra après-demain au Château de *Choiſy*, pour y reſter juſqu'au 3. du mois prochain. Le détail des Ponts & Chauſſées vient d'être conféré à Mr. de *Cotte*, Maître des Requêtes, & l'un des Intendants du Commerce.

L'on reçoit ſucceſſivement des détails concernant le voyage de *Monſieur*. Lors du paſſage de ce Prince à *Auxerre*, un Habitant a donné une marque particulière de la joie, qu'il partageoit avec ſes Compatriotes, en voyant le Frère de leur Roi. Cet Habitant détenoit en priſon, en vertu d'Arrêts & pour des Sommes aſſez conſidérables, un Débiteur, qu'il alla faire élargir après avoir vu *Monſieur*. Son Alt. Royale a donné de grands éloges à la beauté & à la tenuë du Régiment de Dragons de la Reine, qu'il trouva raſſemblé entre *Auxerre* & *Joigny*.

*** *EXTRAIT du Programme de l'Académie des* JEUX-FLORAUX *de* TOULOUSE.

L'Académie des *Jeux-Floraux* fera, ſuivant l'uſage, la diſtribution des Prix le 3me. Mai de l'année prochaine. Ces Prix ſont une *Amarante d'Or* de la valeur de 400. Livres, deſtinée à une Ode: Une *Eglantine d'Or*, de la valeur de 450. Livres, pour un Diſcours d'une demi-heure de lecture, dont le Sujet ſera encore pour 1778. l'*Eloge de Guy Dufaur de Pibrac*, Chancelier de *Henri* III. Roi de *Pologne*, l'Académie s'étant déterminée à donner le même Sujet, vu qu'elle n'a point trouvé dans les Diſcours, remis cette année, le dégré de perfection qu'elle deſiroit: Une *Violette d'Argent*, de la valeur de 250. Livres, deſtinée à un *Poëme* de 60. Vers au moins ou de 100. au plus, dont le Sujet doit être dans le genre noble, ou à une *Epître* d'environ 150. Vers: Un *Souci d'Argent*, de la valeur de 200. Livres, pour une Elégie, une Idylle, ou une Eglogue, ces trois genres concourant pour le même Prix: Un *Lys d'Argent*, de la valeur de 60. Livres, pour un Sonnet ou un Hymne à l'honneur de la *Vierge*. Le Sujet des autres Ouvrages de Poëſie eſt au choix des Auteurs. Les Ouvrages, qui ne ſont que des Traductions ou des Imitations, qui traitent les Sujets donnés par d'autres Académies, ou qui contiennent quelque choſe, qui puiſſe bleſſer la Religion, les Moeurs, ou l'Etat, ſont exclus du Concours, ainſi que ceux qui auront déjà été préſentés aux *Jeux-Floraux* ou à d'autres Académies, ceux qui auront paru dans le Public, ceux dont les Auteurs ſe ſeront fait connoître avant le Jugement, & pour leſquels ils auront fait ſolliciter. Les Auteurs feront remettre pendant les quinze premiers jours de Février 1778, par des Perſonnes domiciliées à *Toulouſe*, trois Copies liſibles de chaque Ouvrage à M. l'Abbé *Magi*, logé Ruë du *Provençal*, chargé des fonctions de Secrétaire de l'Académie, en l'abſence de Mr. *Delpy*, Secrétaire perpétuel. Les Ouvrages, adreſſés par la Poſte en droiture à M. le Secrétaire, ne ſeront pas préſentés à l'Académie. Ils ſeront deſignés non-ſeulement par le titre mais encore par une Deviſe ou Sentence, que M. le Secrétaire écrira ſur ſon Régître, ainſi que le nom, la qualité, & la demeure des Perſonnes, qui les lui auront remiſes; & il les avertira, lorſque les Ouvrages, qu'ils auront remis, auront été couronnés. On ne peut remporter que trois fois chacun des Prix: Les Auteurs, que l'Académie convaincra avoir enfreint cette Loi, ſeront privés du Prix. Elle n'en a diſtribué cette année que trois, celui de l'*Ode* aïant été reſervé ainſi que celui du *Diſcours*. Le *Poëme*, qui a pour titre *Charles* II. ou *le Rétabliſſement de la Monarchie Angloiſe*, a remporté le Prix. L'Auteur eſt Mr. *Maille*, Licencié en Droit. Le *Souci* a été adjugé à l'Idylle, intitulée *Iſis*, dont Mr. *Lecouls de Levizac*, Chanoine de *Vabres*, s'eſt déclaré l'Auteur; & le Prix du Sonnet à Mr. *...lard de Galin*, Procureur du Roi en la Prévôté de *Toulouſe*.

La Nouvelle de la prise de la Frégate *le Fox* par l'Armateur *Américain*, *le Hancock*, est certaine: Le premier avis, qui en a été apporté par un Bâtiment arrivé de *Terre-Neuve* à *Pool*, a depuis été confirmé par une Lettre du Capitaine *Johnson*, commandant le Navire *le Lyttleton*, qui alloit de *Londres* à *New-York* avec une Cargaison, consistant en une grande quantité d'Habits pour l'Armée Royale, en un certain nombre de Fusils, & en 6. Pièces de campagne. Dans sa Lettre, datée à bord du *Hancock* sur les Bancs de *Terre-Neuve* le 7. Juin, le Sr. *Johnson* dit, " qu'il est fâché d'annoncer, que le 29. Mai, étant seulement à la „ distance de 24. lieuës de la *Nouvelle-York*, son Vaisseau avoit été pris par deux Frégates „ *Américaines*, appellées l'une *le Hancock*, de 32. Canons, l'autre *le Boston*, de 30; que le „ jour même de la date (le 7. Juin) la première de ces Frégates *Américaines*, à bord de „ laquelle il se trouvoit, avoit attaqué la Frégate du Roi, *le Fox*, & l'avoit obligée à se ren- „ dre après un Combat très-long & très-opiniâtre; que *le Hancock* avoit été poursuivi par „ un Vaisseau de 64. Canons, mais qu'il lui avoit échappé; qu'au reste les *Américains* en „ usoient bien avec leurs Prisonniers; & qu'il regrettoit seulement, qu'on ne lui eût pas „ laissé prendre ses Habits avec lui. " Il paroît par cette Lettre d'un témoin oculaire, que c'est à une seule Frégate du Congrès que *le Fox* a dû se rendre, & non à la supériorité de deux, ainsi qu'on l'a insinué dans quelques Avis (*insérés dans notre dernière* Gazette.) Le Navire *Anglois* a beaucoup souffert dans l'Action, aïant perdu tous ses mâts & une centaine d'Hommes de son Equipage avant que d'amener. C'étoit un des quatre Vaisseaux de guerre, stationnés sur les Bancs de *Terre-Neuve*, pour protéger la Pêche; les trois autres sont *le Romney*, de 50. Canons, que monte le Vice-Amiral *Montague*; la Frégate, *l'Active*, de 28. Canons; & la Chaloupe, *le Pegase*. Le second de ces Vaisseaux avoit escorté les Bâtimens, équipés pour la Pêche par les Habitans de *Jersey*; *le Fox*, ceux de *Pool* & de *Dartmouth*; & *le Pegase*, ceux de *Waterford*. La Nouvelle de cette prise a non-seulement beaucoup affecté le Roi, qui manda d'abord le Comte de *Sandwich*, Premier-Commissaire de la Marine; mais il paroît aussi, qu'elle a eu plus d'influence sur le Peuple en général qu'aucun autre évènement de la Guerre. On est dans les plus vives alarmes pour la Flotte Marchande de *Terre-Neuve*, vu que l'Escadre de l'Amiral *Montague*, qui a l'intendance de la Pêche, ne consiste actuellement qu'en trois Vaisseaux, tandis que, suivant une Liste qu'on a reçuë de l'Escadre *Américaine*, sortie de *Boston* le 25. Mai, celle-ci consiste en deux Frégates de 32. Canons & 206. Hommes; 2. de 28. Canons & 180. Hommes; huit de 20. Canons & 160. Hommes; 2. de 18. Canons & 140. Hommes; 4. de 12. Canons & 100. Hommes; 3. de 8. Canons & 60. Hommes; faisant en tout 21. Vaisseaux, 388. Canons, & 2912. Hommes d'Equipage. Cette Flotte, que d'autres font encore plus considérable, a, dit-on, pour principal but la destruction de la Pêche *Britanique* à *Terre-Neuve*; & l'on dit même avoir reçu hier avis par un Bâtiment arrivé à *Pool*, qu'elle tient l'Escadre du Roi bloquée dans un des Ports de ces parages; qu'elle a démoli les Edifices destinés à sécher & à saler la Moruë; qu'elle a enlevé un grand nombre des Bâtimens *Britaniques* employés à cette Pêche; & que dans cette fâcheuse position Mr. *Montague* a envoyé un Exprès au Lord *Howe* pour lui demander un Renfort de quelques Vaisseaux. *Le Fox* est le troisième Vaisseau de force, dont les *Américains* se sont emparés depuis peu. Le Brigantin, *le Boscawen*, de 18. Canons, fut pris le 11. Mai près de *Nantucket*, par l'Armateur *Américain*, *la Fortune*, Cap. *Simkins*, de 22. Canons, après un Combat très-vif de plus d'une heure, dans lequel le Capitaine du Brigantin fut blessé & son Lieutenant tué. Le Schooner du Roi, *le Prince Guillaume*, de 8. Canons, commandé par le Sr. *Neale*, eut le même sort le 2. Mai, aïant été pris par l'Armateur, *l'Espion*, de 12. Canons, après un Combat de trois heures. Ces Vaisseaux ont été conduits tous trois à *Boston*, dont le Port fourmille d'Armateurs & de leurs Prises. Le grand nombre de ceux, qui croisent sur toutes nos Côtes, particulièrement dans le Canal d'*Irlande*, lequel sépare les trois Royaumes, & les Avis multipliés qu'on reçoit de leurs entreprises, ont fait prendre des mesures pour s'opposer à leurs progrès ultérieurs. Mr. *Philippe Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, a informé le Maire de *Liverpool*, par une Lettre du 11. de ce mois, que ce Bureau venoit de stationner deux Vaisseaux de guerre, une Frégate, & une Chaloupe pour croiser dans le Canal; sçavoir, *l'Albion*, de 74. Canons, *l'Exeter* de 64. la Frégate *l'Aréthuse*, & la Chaloupe *la Céres*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du MARDI 5. Août, 1777.

De VARSOVIE, *le* 19. *Juillet.*

LES différends entre notre Cour & celle de *Berlin*, relativement à la Démarcation des Frontières respectives, sont enfin terminés au moyen des bons offices des deux Cours Impériales. Par l'Accommodement conclu, la République rentre en possession d'une étenduë de Pays, contenant 15. Villages. Mr. de *Gaudi*, Conseiller-Privé de S. M. *Prussienne*, qui s'étoit rendu ici pour travailler à cette Négociation, en est reparti Mécredi dernier. Il ne reste à présent d'autre objet à régler avec les Puissances Etrangères, que le Traité de Commerce avec la Cour de *Berlin* : On avoit espéré pouvoir en convenir en même tems ; mais il paroît qu'on a renvoyé à un autre tems cette affaire, non moins épineuse que la fixation des limites, & sujette peut-être à plus de difficultés encore : Il est apparent, qu'on s'en occupera à la Diète, qui doit se tenir l'année prochaine ; & qu'on remettra devant cette Assemblée les différents Mémoires, présentés au Roi & au Conseil-Permanent sur les entraves, que le Commerce éprouve, particulièrement sur la *Vistule*. Le nombre des Bateaux *Polonois*, qui ont passé à la Douane de *Fordan*, depuis la *défluitation* de cette Rivière, c'est-à-dire, depuis l'époque que les Bâtimens chargés de Grains commencent à la descendre, s'est trouvé monter à deux-mille; sept-cens s'y sont arrêtés, & y ont vendu leur charge : Le reste est descendu à *Dantzig* ; mais une partie est remontée, aïant trouvé les prix de cette Ville plus bas que ceux offerts par les Marchands *Prussiens*. L'on est actuellement occupé à planter des Poteaux sur les Frontières convenuës l'année dernière entre la Cour de *Vienne* & la *Pologne*.

L'Internonce de la *Porte* sera logé à l'Hôtel *Dembowski*, que la République a loué à cet effet du Prince Primat, qui a passé au Palais attaché à sa Dignité : L'on fait à cet Hôtel les réparations & préparatifs nécessaires pour la réception du Ministre *Ottoman*. *Varsovie* ne sera pas brillante à son arrivée, la plûpart des Grands la quittant, pour aller passer l'Eté à la Campagne.

EXTRAIT d'une Lettre de GÉNÈVE *du* 23. *Juillet.*

„ L'illustre Voyageur, qui ne parcourt l'*Europe* que pour apprendre à connoître les Hommes, qu'il est appellé à gouverner, arriva ici le 13. du courant à 5. heures du soir & logea à un quart de lieuë de la Ville. Conséquemment au plan qu'il a suivi pendant le cours de son voyage, il refusa les visites d'étiquette, qu'on voulut lui faire peu de momens après son arrivée; & il reçut celle du célèbre Professeur de Physique, Mr. de *Saussure*. Ce fut à la suite de cette entrevuë que ce Prince renonça au voyage projetté pour les *Glacières*. Le lendemain, il honora le domicile de Mr.

de *Saussure* de sa présence: Il y vit le Cabinet de ce sçavant Naturaliste: Celui-ci fit en sa présence diverses Expériences d'Electricité, entre lesquelles le Monarque admira celle de l'*Aurore Boréale*; & il entra à cette occasion dans des détails, qui annoncent de vastes connoissances, & qui feroient honneur aux plus grands Physiciens. Il parla avec intérêt de l'Expérience de la commotion donnée par la *Torpille*, dont il avoit été temoin à *la Rochelle*. Il fit aussi paroître beaucoup de satisfaction à la vuë de plusieurs Tableaux des Glacières, dont Mr. *Bourrit* (connu par sa Description de ces Montagnes) est l'Auteur; & il dit à celui-ci, qui venoit de lui être présenté, des choses très-flatteuses. Il alla ensuite chez le célèbre Mr. *Liotard*, où il fit également admirer son affabilité. Il a accueilli avec distinction Mr. *Weslow*, Vieillard respectable, qui a eu l'avantage de remplir, auprès de l'Empereur *Charles* VI. les fonctions de Résident du grand Czar *Pierre*. Il a vu notre Bibliothèque, qui offre quelques Curiosités intéressantes. Enfin ce Prince a voulu jouïr en grand du spectacle de notre Ville, & s'est transporté pour cet effet dans une Maison de Campagne, appartenant à un de nos Citoyens opulents, d'où l'on découvre *Génève* sous un très-beau point de vuë, coupée d'ailleurs par le *Rhône*, qui, après avoir quitté le Lac, vient majestueusement recevoir en tribut les eaux de l'*Arve*, lesquelles se confondent avec les siennes à peu près au pié de la Colline, où est placée cette Maison."

„ En général *Joseph* II. a montré à *Génève*, comme ailleurs, autant d'estime pour le mérite & les talens, autant de desir de les connoître & de les encourager, que d'éloignement pour le vain appareil du faste & des grandeurs. Ce Monarque est reparti le 15. de grand matin pour *Bâle*, où il a dû se rendre à petites journées, conduit par un de nos Voiturins."

De VERSAILLES, *le* 26. *Juillet.*

Le Vicomte de *Carbonnières* a eu l'honneur d'être présenté au Roi, à la Reine, & à la Famille Royale, & d'offrir à S. M. un *Lynx*. Cet Animal rare, dont on croyoit l'espèce perduë en *Europe*, & qui est parfaitement conforme à la Description, qu'en a faite le Comte *Buffon*, dans son *Histoire-Naturelle*, s'est trouvé dans les *Pyrénées*, à la suite de sa Mère, qui fut tirée d'un coup de fusil par un Paysan, & lui échappa. Son petit, qui n'avoit que huit à dix jours, tomba entre les mains du Chasseur, qui le vendit au Vicomte de *Carbonnières*, il y a environ huit mois. Le Roi l'a fait mettre à la Ménagerie.

De PARIS, *le* 28. *Juillet.*

Pendant que Leurs Majestés seront jusqu'au 3. Août à *Choisy*, les Ministres resteront à *Paris*. *Mesdames*, qui ont été Samedi coucher à *Chantilly*, n'en repartent que Mécredi pour aller joindre la Cour.

Lors de l'établissement de la *Loterie Royale de France*, l'on remarqua que les frais d'Administration absorberoient une très-grande partie du Bénéfice: Ainsi l'on n'a point été étonné de voir paroître un Arrêt du Conseil d'Etat, en date du 20. Juillet, pour réformer l'Administration de cette Loterie, contenant ce qui suit.

L*e Roi s'étant fait représenter l'état des dépenses de la Loterie établie sous le titre de* Loterie Royale de France, *Sa Maj. a eté frappée de la Somme considérable, à laquelle s'elevoient annuellement les intérêts de Fonds, droits de présence & taxations des Administrateurs, les appointemens de l'Intendant, les remises du Receveur-Général, & les parts accordées par forme de* Croupes: *Et, sur le compte qui en a eté rendu à Sa Majesté, Elle n'a point hésité d'adopter dès-à-présent à cet egard un* Plan de réforme, *qui assure à ses Finances une économie importante. Ainsi, en attendant que les circonstances permettent d'examiner jusqu'à quel point l'Etablissement, en lui-même, doit-être maintenu ou circonscrit, Sa Maj. s'est déterminée à supprimer les* Croupes, *& la place d'Intendant; à réduire le nombre des Administrateurs à* six; *& à diminuër leur traitement, ainsi que les remises du Receveur-Général. L'intention du Roi est que les Fonds, avancés par les Administrateurs supprimés, & qui avoient été versés au Trésor Royal, soient remboursés comptant; & Sa Maj. entend que le* Million, *qui devoit rester en caisse, pour assurer la promptitude du payement des Lots, y soit conservé, & qu'il soit même augmenté d'une pareille Somme. Enfin, pour donner à toutes les opérations de cette Loterie, d'autant plus d'authenticité, Sa Maj. a déterminé d'en confier l'inspection à un Membre de son Conseil. A quoi voulant pourvoir: Oui le rapport du Sr.* Moreau de Beaumont, *Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal des Finances; le Roi, étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.*

ART. I. La *Loterie Royale de France*, à compter du 15. Août prochain, époque de la première année de jouïssance des Administrateurs actuels, sera régie & administrée par *six Administrateurs*, sous l'inspection du Sieur de *la Michodière*, Conseiller d'Etat, que Sa Majesté a commis & commet à cet effet.

II. Les Fonds qui avoient été fournis par les Administrateurs supprimés, leur seront remboursés comptant, avec les bénéfices, jusqu'au dit 15. Août prochain.

III. Toutes participations dans la dite Loterie, à titre de *Croupes* ou autrement, cesseront d'avoir lieu à la dite epoque; & les per-

onnes, à qui elles avoient été accordées, recevront le bénéfice qui leur reviendra jusqu'à cette même époque.

IV. L'Intérêt des Fonds d'avance, pour les six Administrateurs, sera fixé à *cinq pour-cent* par an, & les Honoraires, qui leur seront accordés par forme de remise sur le net produit de cette Loterie, seront portés dans le Résultat du Conseil de Sa Majesté.

V. Le Fonds d'*un Million*, qui devoit rester dans la Caisse de la Loterie, pour la sûreté du payement des Lots, aux termes de l'Art. XI. de l'Arrêt du Conseil du 30. Juin de l'année dernière, sera augmenté d'*un second Million*, lequel sera versé du Trésor Royal dans la dite Caisse. Ordonne au surplus Sa Majesté, que le dit Arrêt du 30. Juin 1776, & autres rendus en conséquence, seront exécutés en tout ce qui n'est pas contraire au présent Arrêt.

FAIT *au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y etant, tenu à* VERSAILLES *le* 20. *Juillet* 1777. (Signé) AMELOT.

Cet Arrêt fait grand honneur à Mr. *Necker*, & semble annoncer l'économie, qu'il pourra établir dans les autres branches de son Département. L'on porte à un Million trois cents mille Livres les frais de l'ancienne Administration de la Loterie; & l'on compte, que, sur le pié de la réforme actuelle, ils ne monteront pas au-delà de 200. mille. Mr. de *Boullongne*, ancien Intendant des Finances, reprend la partie du Département qu'il avoit, concernant les Revenus des Villes & des Gouvernements Municipaux; & l'on croit que lui & Mr. *Boutin*, aussi ancien Intendant des Finances, seront ajoutés aux trois Conseillers d'Etat, qui forment le Committé des Finances.

Il vient aussi d'être rendu une Ordonnance pour le rétablissement d'un nombre d'Elèves à l'Ecole Royale Militaire. (*Nous comptons d'en parler plus amplement dans une Feuille suivante.*)

La Commission du Conseil d'Etat, chargée sur la demande de Mr. de *Bellegarde* de la Revision du Jugement du Conseil de guerre tenu aux *Invalides*, a cassé ce Jugement comme rendu incompétemment, & a renvoyé la célèbre affaire de la réforme des Armes dans les Arsenaux du Roi au Parlement de *Nancy*. Cette Décision a eu tous les suffrages au Conseil, tenu Vendredi dernier, en présence de Sa Majesté.

De LONDRES, *le* 29. *Juillet*.

Le 24. de ce mois, l'on reçut au Bureau du Lord *Germain*, Secrétaire d'Etat, des Dépêches du Général *Howe*, apportées par les Bâtimens *le Benjamin* & *le Hungerford*, qui sont arrivés de *New-York* à *Corke*. La Cour n'a rien publié de leur contenu; & la *Gazette* de *New-York* du 23. Juin n'annonce d'autre fait remarquable que l'arrivée du *St. Albans*, Vaisseau de 64. Canons, commandé par le Capitaine *Onslow*, que le Lord *Howe* attendoit selon sa Lettre du 8. Juin, (*insérée dans la* Gazette N°. LVIII.) Ce Navire, entré dans le Port de *New-York* le 16. Juin, avoit sous son convoi plusieurs Bâtimens, chargés d'Artillerie & de Munitions, & aïant à bord un nombre de Chasseurs *Hessois*. Quant aux opérations dans la Province de *Jersey*, cette Feuille dit seulement, " qu'il s'étoit répandu „ un bruit, qu'une grande partie de l'Armée „ Rebelle, rassemblée récemment à *Peeks-* „ *Kill*, avoit passé depuis peu de jours la Ri- „ vière *Septentrionale* pour joindre Mr. *Wa-* „ *shington* à son Camp près de *Boundbrook*." Mais, au défaut de Nouvelles autorisées par le Gouvernement, il se publie un grand nombre d'Avis particuliers, tous si contradictoires, qu'il est facile d'en conclure, que la plûpart sont exaggérés. Cependant ils se réunissent à représenter l'Armée Royale dans les *Jerseys* comme très-fort à l'étroit. *Pour ce qui est de Nouvelles* (est-il dit dans une Lettre de *New-York* du 21. Juin,) *je n'en ai d'autre, si ce n'est que notre grande Armée se retire des* Jerseys. *Quelle est la raison de cette manoeuvre, & où elle a dessein de se rendre, ce sont des questions, que le tems seul pourra résoudre.* D'autres Avis plus positifs, quoique peut-être pas plus certains, attribuent la retraite de Mr. *Howe* à la défaite du Corps posté à *Brunswick*. " Mylord *Cornwallis*, (portent-ils,) a eu une Action avec les *Provin-* „ *ciaux*, dans laquelle quelques-uns disent „ qu'il a perdu 1200. Hommes. Ce revers „ l'a obligé de se retirer, aussi bien qu'il a „ pu, vers Mr. *Howe*, qui, ne voyant pas „ moyen de tenir tête à l'Ennemi, recule „ vers *New-York*, dans le dessein, à ce que „ l'on croit, de se défendre dans cette Place." Il en est qui prétendent, que le Gouvernement a été informé de ces particularités par des Lettres du Chevalier *Howe*, en date du 17. Juin, portant aussi, que les Vivres étoient fort rares à la *Nouvelle-York*, où les Habitans, aussi bien que les Troupes, subsistoient à présent de Provisions envoyées d'*Europe*; que l'Armée manquoit également de Munitions de bouche pour les Hommes, & de Fourage pour les Chevaux; que les *Américains* avoient tellement dévasté la Province de *Jersey*, qu'il étoit impossible aux Troupes Royales d'y vivre; & qu'ainsi Mr. *Howe* avoit été forcé à rétrograder. Quelques-uns assurent même, que les Troupes *Britaniques*, en se retirant de *Brunswick*, ont brûlé cette malheureuse Ville, qui est à 48. miles de la *Nouvelle-York*.

Pour mettre le comble à l'incertitude, plusieurs Avis parlent de l'Armée *Britanique* comme partagée en différents Corps, de sorte que le total des Troupes, que le Général *Howe* a sous ses ordres, ne monteroit qu'à 13. mille Hommes. La Division, embarquée le 10. Juin sous les ordres du Chevalier *Erskine* (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. LVIII.) doit s'être renduë à la Baye de *Cheasapeak*, pour opérer une diversion; mais, attendu que de-là à *Philadelphie* il y a une distance de 70. miles, que les *Américains* ont garnie de différents Postes très-forts, l'on craignoit, que la marche de ce Détachement ne fût extrêmement lente. Enfin ces Avis parlent d'une autre Division, à laquelle Mr. *Howe* a tenté de faire remonter la Rivière *Septentrionale*, pour faciliter les progrès du Général *Burgoyne*, qui, à les en croire, auroit essuyé un échec à peu de distance de *Ticonderoga*, sa Garde avancée aïant été coupée par les *Américains*. L'on convient cependant, que cette affaire n'est pas considérable; mais l'on ajoute que, sur la Nouvelle du Détachement fait par Mr. *Howe*, le Général *Arnold*, qui commande les *Américains* dans ces Quartiers, avoit reçu un gros Renfort de Troupes de la *Nouvelle-Angleterre*. La Feuille de *New-York*, de la date sus-mentionnée, annonce, " que la Flottille *Britanique* avoit été vuë le 28. Mai à la hauteur „ de *Splitt-Rock*, sur le Lac *Champlain*, à „ 15. miles de *Crown-Point*; & qu'un Particulier arrivé depuis peu de *Hatfield*, dans „ la Province de *Massachusett's-Bay*, à *New-York*, avoit rapporté, que la veille de son „ départ le Committé de cette Place avoit reçu avis, qu'un Parti de l'Armée du Général „ *Burgoyne* avoit paru à environ 2. miles au „ *Nord* de *Ticonderoga* & un autre à la même „ distance au *Sud* près du Lac *George*. " Selon le récit du même Particulier, " le Gouverneur & le Bureau de Guerre de *Connecticut* avoient reçu un Exprès du Général „ *Gates*, par lequel il demandoit, qu'on lui „ envoyât du Renfort avec le plus de diligence possible, vu que l'Armée de Mr. *Burgoyne* s'étoit déjà avancée jusqu'à l'embouchure de l'*Otter-Creek* à 29. miles au *Nord* „ de *Ticonderoga*. "

Les craintes, qu'on avoit sur la Pêche de *Terre-Neuve* & sur l'Escadre, stationnée pour la protéger, ne se sont que trop vérifiées. Une Lettre de *Halifax*, dans la *Nouvelle-Ecosse* apportée par un Bâtiment, qui en est parti le 26. Juin, nous apprend, " qu'une Frégate du „ Roi (apparemment *l'Active*) & la Chaloupe, *le Pegase*, aïant été attaquées le 21. Juin „ par un gros Armateur *Américain*, la première avoit échappé à force de voiles, „ mais que *le Pegase* avoit eu le même sort „ que *le Fox*; que l'Amiral *Montague* lui-même étoit dans le danger le plus imminent, „ & absolument hors d'état de résister à la force supérieure des *Américains*; que plus de „ 40. Bâtimens leur étoient tombés entre les „ mains; & que la Pêche étoit presqu'entièrement ruinée. " Un autre Avis fait monter le nombre des Navires Pêcheurs pris à 59. outre dix Bâtimens de transport, ajoutant que de *Terre-Neuve* la Flotte *Américaine* iroit entreprendre une autre Expédition. Sur ces fâcheuses Nouvelles, l'Amirauté a envoyé ordre au Capitaine *Rowley*, commandant *le Monarque*, de 74. Canons, de faire incessamment voile pour *Terre-Neuve*. *Le Warwick* de 50. doit se rendre à *Quebec*. Les Navires, qui ont fait la Pêche de la Baleine en *Groenlande*, sont heureusement revenus dans nos Ports, aïant eu cette année beaucoup de succès.

ACTIONS; *Banque*, 130. *Indes*, 157. *Sud*, 90. *Annuités consolidées à 3. pour cent*, 73. *Annuités consolidées à 4. pour cent*, 79 & demi.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LXII.

De LEIDE, *le* 5. *Août*, 1777.

PAR ce que nous avons dit dans notre *Gazette* de ce jour à l'Article de *Londres*, il paroit que l'on n'y avoit reçu encore aucun avis certain de la défaite du Comte *Cornwallis*, beaucoup moins de la feconde Action, dans laquelle le Chevalier *Howe* lui-même auroit eu le deffous: Il eft en effet très-probable, que cette dernière Nouvelle n'eft qu'une exaggération de la première, dans laquelle il femble y avoir plus de réalité. Une Lettre de *Bordeaux* même, en date du 17. Juillet, nous autorife à porter ce jugement. En voici l'Extrait.

Nous apprenons par un Capitaine *Américain*, parti de *Dartmouth* près de *Rhode-Ifland* le 14. Juin, & arrivé ici le 12. Juillet, que l'Armée du Général *Washington*, réunie à celle du Général *Putnam*, a attaqué celle du Géneral *Cornwallis* à *Brunswick*; & que celui-ci, après une réfiftance mâle & vigoureufe, a été obligé d'abandonner le Champ de Bataille aux *Américains* avec perte de 3. mille tués, bleffés ou prifonniers. Ce fait eft certain; mais une feconde Nouvelle, le Capitaine ne la donne point pour également authentique, puisqu'il ne l'a apprife que par un bruit répandu au moment de fon départ; c'eft qu'il y a eu une deuxième affaire, dans laquelle Mrs. *Washington* & *Putnam* ont attaqué conjointement & presqu'entièrement détruit les Armées réunies des Généraux *Howe* & *Cornwallis*, & les ont obligés à fe retirer à *Elizabeth-Town* à 10. miles de *New-York*. Le Capitaine ajoute, que Mr. *Washington* a écrit de fa propre main aux Habitans des Provinces voifines une Lettre circulaire de la teneur fuivante.

MES AMIS, *Saififfez le moment unique & décifif, qui fe préfente pour gagner votre Liberté. Que votre intérêt particulier ne vous faffe pas differer d'un feul inftant de vous ranger fous mes Drapeaux; &, fi vous avez la moindre envie de faire votre devoir, je vous donne ma parole que je purgerai ce Continent de nos plus cruëls Ennemis.*

Quoiqu'il en foit de l'authenticité de cette Lettre, attribuée à Mr. *Washington*, il eft certain, que les *Américains* n'auroient jamais pu choifir un Chef, qui remplît avec plus de dignité fa Place éminente. L'on en voit de nouveau la preuve dans une Correfpondance, que le Congrès vient de rendre publique, & qui eft relative aux difficultés, furvenuës dans l'échange des Prifonniers. La première Pièce de cette Correfpondance eft une Lettre du Comte *Cornwallis*, datée à *Brunswick* le 3. Avril, par laquelle il écrit à Mr. *Washington*, "qu'il lui „ fait tenir un Papier, que le Lieutenant-Colonel *Walcott* [du 5me Régiment, commandé par „ le Lord *Percy*,] avoit remis la veille au Lieutenant-Colonel *Harrifon*, & que celui-ci n'a„ voit pas jugé à propos de recevoir." Cette Lettre du Commandant *Anglois* étoit adreffée au *Général Washington, &c. &c. &c.* Le Papier y mentionné étoit conçu en ces termes.

DEMANDE, *&c. faite par le Lieutenant-Colonel* WALCOTT, *le* 2. *Avril* 1777. *à l'effet d'exiger une reftitution de Prifonniers.*

Attendu que le Général *Washington*, par fa Lettre au Général *Howe*, en date du 30. Juin „ 1776. a déclaré, "qu'il étoit autorifé à propofer, & qu'en conféquence il propofoit par la „ dite Lettre, un échange général de Prifonniers de guerre, de la manière & aux conditions „ fuivantes; fçavoir; *Officiers pour Officiers à rang égal, Soldat pour Soldat, Citoyen pour Citoyen;*" propofition, à laquelle Son Exc. le Général Chevalier *Guill. Howe* accéda & confentit par fa Réponfe du 1. Août fuivant: Et attendu que, conformément à cet Accord, le Général Chevalier *Guill. Howe*, fe repofant fur l'honneur & la bonne-foi du Général *Washington* pour l'accompliffement dû & ponctuel de fa part, a envoyé en differents tems & délivré au Général *Washington*, (ainfi qu'il paroîtra pleinement par les Liftes envoyées avec eux,) un certain nombre d'Officiers fur leur parole, & plus de 2200. Soldats Ennemis, fes Prifonniers, qui tous, auffi bien Officiers que Soldats, doivent encore être confidérés comme tels jusqu'à ce qu'ils foient régulièrement échangés, Officiers pour Officiers d'un rang égal, & Soldats pour un pareil nombre de ceux que le Général *Washington* a actuellement entre fes mains, & dont quelques-uns, aïant déjà été pris précédemment, ou environ dans le tems qu'on a conclu cet Accord, ont été détenus Prifonniers durant huit mois entiers en violation directe de la Convention, tandis que d'autres, pris fur la fin de Décembre ou au commencement de Janvier dernier, ont été dans le même état de Prifonniers pendant trois mois; de forte qu'aucun ou du moins fort peu d'entre eux ont été envoyés jusqu'à préfent en reftitution ou en échange du nombre de Prifonniers, remis par le Général *Howe* au Général *Washington*: A ces Caufes moi, Lieutenant-Colonel *Guillaume Walcott*, revêtu de Pleins-pouvoirs tant pour cet effet que pour d'autres, requiers & demande, de la manière la plus pofitive & la plus peremtoire, l'accompliffement dû & entier de la Convention ci-deffus mentionnée, de la part du Général *Washington*, & conféquemment la relaxation promte & immédiate de *tous* Prifonniers de guerre, foit *Britaniques*, *Heffois*,

Waldeckois, *Provinciaux* [Royaliftes,] ou *Canadiens*, tant Officiers que Soldats, qu'il a actuellement en fa poffeffion, ou jusqu'à concurrence du nombre néceffaire pour égaler l'échange de ceux qui ont été envoyés ou délivrés au Général *Washington*.

Et, attendu qu'il refte encore entre les mains du Chevalier *Guillaume Howe* un nombre très-confidérable d'Officiers & un nombre de Soldats de l'Ennemi Prifonniers non échanges, je requiers ultérieurement & demande du Général *Washington*, qu'auffi-tôt qu'il aura complette l'échange de ceux qui lui ont déjà été remis, conformément à ma requifition & demande pour cet effet, il procède à l'échange des Officiers & Soldats, mentionnés en dernier lieu, conformément au Cartel du 30. Juillet & du 1. Août 1776. contre l'exécution duquel les objections auffi mal-fondées que fans exemple, faites de la part du Général *Washington* par le Lieutenant-Colonel *Harrifon*, ne peuvent être écoutées avec quelque dégré de *raifon* ou conformément au *bon-fens*, ni admifes comme obftacles. L'une eft, " que le total des Prifonniers, contenus dans les ,, Liftes des Commiffaires, & remis au Général *Washington*, ne peut entrer en ligne de com-,, pte, parce qu'un grand nombre de ces Prifonniers font morts fur leur retour à l'endroit de ,, leur deftination, & plufieurs immédiatement après leur arrivée. " Par l'objection même, telle qu'elle eft faite, il confte donc qu'ils font morts après avoir été remis au Général *Washington*; & par conféquent je requiers & demande encore une fois, que tous les Prifonniers foient échangés, nonobftant cette objection & conformément aux termes du Cartel, *Soldat pour Soldat*, au même nombre que ceux qui ont été délivrés à la Perfonne, qui les a reçuës au nom & pour le compte du Général *Washington*. La feconde objection concerne *le cas du Lieutenant-Colonel Lee*, la relaxation duquel le Général *Washington* pourra demander avec plus de droit, d'abord qu'aux termes de la fus-dite Convention, *Officiers pour Officiers à rang égal*, il aura en fa poffeffion un Officier d'un rang égal au *prétendu* rang de l'Officier en queftion: Mais jusqu'à ce que cela foit prouvé, la demande & l'objection faites à ce fujet font du moins prématurées. J'attends de plus & demande, qu'il foit immédiatement fait une Réponfe catégorique à ces requifitions & demandes auffi juftes que raifonnables.

Donné à la Maifon du Révérend Sr. Beech *au Bourg de* HILLSBOROUGH, *le* 2. *Avril* 1777.
(Adreffé au Général *Washington*, &c. &c.) (Signé) GUILL. WALCOTT, *Lieut. Colonel.*

Nous donnerons l'Ordinaire prochain la Réponfe de Mr. *Washington*, pleine de fens & de fermeté. Outre la Promotion annoncée l'Ordinaire dernier, le Congrès a élevé au rang de *Brigadiers-Généraux* les Colonels *Jedediah Huntington* & *Jofeph Reed*, ainfi que Mr. *Thomas Conway*, Chevalier de *St. Louis* & Colonel dans les Troupes *Irlandoifes* au Service de *France*.

De LISBONNE, *le* 1. *Juillet*. Les deux Frères Don *Nuño* & Don *Manuël* de *Lorena*, de la Maifon de *Tavora*, qui ont été remis en liberté en même tems que le Marquis d'*Alorna*, ont été déclarés innocens des délits, qui avoient motivé leur longue détention: Le Décret, rendu pour cet effet, vient d'être publié; & S. M. les a en même tems déclarés Généraux-Majors.

Il eft enfin arrivé dans ce Port un Bâtiment, expédié par le Gouverneur de *Rio-Janeiro* avec la Relation de la prife de l'Ifle de *Ste. Cathérine*. On apprend, que tout l'Etat-Major des Troupes *Portugaifes*, fait Prifonnier de guerre par les *Efpagnols* & renvoyé enfuite fur fa parole à *Rio-Janeiro*, a été mis aux arrêts, qui ont auffi été fignifiés aux Commandants de l'Efcadre, pour s'être retirés fans faire aucune réfiftance à l'Ennemi. On craint, que la trop grande facilité du Gouverneur Don *Hurtado* de *Mendoza* à livrer l'Ifle n'ait pour lui des fuites funeftes; & l'on parle de le conduire ici pour le faire juger par un Confeil de Guerre.

De BERLIN, *le* 27. *Juillet*. On fe rappelle, que le Roi de *France* fe rendit il y a deux ans le Bienfaiteur de l'Humanité, en achetant & faifant publier un Remède fpécifique contre le Ver folitaire. Notre Monarque n'a point voulu, que cet exemple fût le feul dans fon genre. Aïant appris qu'un Payfan en *Siléfie* poffédoit le Secret d'un Remède éprouvé contre la morfure des Chiens enragés (Secret, dont une Famille noble lui avoit généreufement fait préfent, pour vendre le Remède à fon profit,) Sa Maj. chargea le Collége-Suprême de Medécine d'envoyer un Expert fur les lieux pour faire des recherches, tant fur l'infaillibilité qu'on attribuoit à ce Spécifique, que fur fa compofition. Le Chirurgien-Penfionné du Roi, que le Collége choifit pour cet examen, s'affura d'abord de la vérité des faits par les dépofitions, que plufieurs Témoins rendirent fous ferment de l'efficacité du Remède, éprouvée en plufieurs cas d'Hydrophobie; après quoi il gratifia le Poffeffeur d'une Somme très-confidérable au nom de Sa Majefté. Celui-ci lui apprit enfuite la compofition du Spécifique, & le mena aux champs, pour lui enfeigner la manière de prendre l'Infecte, qui en fait le principal Ingrédient. Il eft du genre des Coleoptères, & défigné par le Chevalier de *Linné* fous le nom de *Meloë*. On ne doit point le confondre avec l'Efcarbot commun, que ce fçavant Naturalifte nomme *Scarabæus melolontho*. Les autres parties du Remède font du Miel, de la Thériaque, de la poudre de bois d'Ebène, de la Serpentaire de *Virginie*, de la limaille de Plomb, & de la mouffe de Frêne. Le Collége de Medécine vient de publier un Avis de 4. pages *in quarto*

ntenant la manière de préparer ces Ingrédiens, leur quantité respective; le tab'eau des pro-rtions à observer pour les différents âges d'Hommes, de Femmes ou d'Enfans, ainsi que ur les différentes espèces d'Animaux mordus, le Régime à observer, &c.

L'un des Députés du Congrès de l'*Amérique-Unie*, qui se trouvoient ici depuis quelque tems, t allé en *Silésie*, pour y acheter une grande quantité de Toiles; & de-là il se rendra en *ollande*, où l'on dit qu'il donnera également des Commissions considérables pour les Manufa-ires du Pays. L'autre paroit devoir rester encore ici. Jusqu'à présent l'on n'a point décou-rt les Auteurs de l'enlèvement de leurs Papiers; & tout ce que l'on en dit sçavoir, c'est qu'il été fait par des Inconnus, déguisés en Femme.

De FRIBOURG *en* BRISGAU, *le* 29. *Juillet.* L'Empereur est heureusement rentré dans Etats, dont il est le Chef. Aïant passé le 19. de ce mois après-midi par le Bourg de *ulheim en Souabe*, il arriva le soir en cette Ville, d'où il est reparti aujourd'hui.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 28. *Juillet.*

La réunion de l'Ordre de *St. Antoine* à celui de *Malte*, laquelle a rencontré tant de diffi-ltés pendant plusieurs années, vient enfin de se consommer avec le concours des Puissances irituelle & temporelle: Il en résulte pour le second de ces Ordres déjà très-riche une ac-isition considérable de Biens en *France.*

L'Abbé Duc de *Biron*, Pair de *France*, Chanoine-Honoraire de l'Eglise de *Paris*, ancien bbé Commendataire des Abbayes Royales de *Moyssac* & de *Cadouin*, est mort à *Paris* en son ôtel, le 20. Juillet, dans sa 85me année. Il a fait M. le Duc de *Gontaut* son Légataire universel.

De LEIDE, *le* 4. *Août.* M. l'Abbé *Raynal*, Auteur de l'*Histoire Philosophique & Poli-que des Etablissemens & du Commerce des* Européens *dans les deux Indes*, est venu visiter no-e Université & nos Manufactures: Il paroît très-satisfait des Hommes & des choses; & il oit l'être de l'accueil, qu'on lui fait par-tout.

Malgré les Nouvelles qui faisoient regarder une rupture entre la *France* & la *Grande-Bréta-ne* comme peu éloignée, & que nous avons insérées dans notre dernière *Gazette*, il est oujours plus apparent, que cet évènement, peu desirable pour l'*Europe*, n'est pas aussi pro-hain que les circonstances l'avoient fait croire. Il est vrai, que l'entretien très-animé e l'Ambassadeur *Britanique* avec M. le Comte de *Maurepas*, ainsi que la dignité & le ton fer-e de la Réponse de ce dernier Ministre, avoient de quoi motiver ces craintes. Il est vrai ssi, que le Peuple *Anglois*, toujours ardent & extrême dans ses desirs, verroit avec plaisir l'on se vengeât de l'intelligence, qu'il suppose entre la *France* & l'*Amérique-Unie*, en atta-ant la première avant le retour de ses Flottes Marchandes, & en s'emparant de ses Vais-aux, même sans Déclaration de guerre préalable: Mais le Gouvernement *Britanique*, con-oissant trop bien les bornes de ses ressources actuelles pour se livrer à une démarche si pré-ipitée & si violente, ne paroît point disposé à se prêter au cri aveugle du gros de la Nation. se confirme non-seulement, que Mr. *Charles Jenkinson* s'est rendu en *France*, ainsi que nous avons annoncé (*dans le* Supplément *du* N°. LX.) mais l'on dit aussi, qu'il est accompagné e Mr. *Welbore Ellis*; &, ces deux Membres du Cabinet *Britanique* jouïssant de toute la con-ance du Roi & du Ministère, l'on ne doute point, que leur mission n'ait pour objet les oyens de régler les affaires, actuellement sur le tapis entre les deux Cours. Celle de *France* depuis longtems témoigné son desir de conserver la Paix, sans blesser la dignité de la Cou-onne ni les intérêts du Commerce. Suivant une Lettre de *St. Malo* du 17. Juillet, elle vient le donner une nouvelle preuve de ces sentimens, l'Amirauté de ce Port aïant arrêté la Fré-ate *Américaine*, *la Représaille*, ainsi qu'une Corvette d'avis, qui y étoit arrivée peu de jours uparavant. Le but de la saisie semble avoir été de retirer de ces Vaisseaux les Natifs *Fran-ois*, qui servoient parmi les Equipages. Ceux qu'on a trouvés, avoient été conduits en pri-on; & l'on en cherchoit encore une vingtaine d'autres, qui y étoient engagés. Cependant ette Cour n'est nullement disposée à souffrir les atteintes, qu'on voudroit porter à la liberté lu Commerce de ses Sujets. C'est apparemment pour la protéger, qu'il a été expédié des or-lres à *Brest* pour faire mettre en mer quelques Frégates. La Lettre, que Mr. de *Sartine*, Ministre au Département de la Marine, a écrite sur le même sujet aux différentes Chambres le Commerce, (*comme il a été dit l'Ordinaire dernier*) est conçuë en ces termes.

VERSAILLES le 4. Juillet 1777.

Je viens d'être informé, MESSIEURS, *par des Lettres venuës de la* Martinique, *qu'on y débitoit, que le Commandant-Genéral de cette Colonie avoit déclaré aux Négocians & Armateurs,* " *qu'il est convenu entre la Cour de* France *& celle de* Londres, *que les* An-glois *pourront saisir sur les Navires* François *toutes les Denrées du crû de la* Nouvelle-Am-

„ gleterre, *qu'ils pourroient y trouver, & que les Denrées & les Bâtimens seront de b*
„ *ne prise.*"

Je m'empresse de prévenir les alarmes, que cette assertion sans fondement pourroit pandre dans les esprits. Si le Commandant-General de la Martinique *a parlé de la sa des Bâtimens en cas pareil, il n'a pu qu'annoncer une pretention de la part des* Angl *qu'on a peut-être interprêtee comme l'effet d'une Convention entre les Cours de* France *de* Londres: *Mais le Roi me charge de vous faire sçavoir,* "*que cette Convention en* „ *les deux Cours n'existe pas, & que S. M. est déterminee à réclamer tout Bâtiment* Fr „ çois, *qui auroit ete arrêté sous ce prétexte, & à protéger le Commerce, &c.*"

(Signé) DE SARTINE.

Une des circonstances, qui contredisent l'apparence d'une rupture, est l'arrivée de Mada la Marquise de *Noailles* à *Londres:* L'Ambassadeur, son Epoux, étant allé la recevoir à *D vres*, son départ causa d'abord de l'alarme; mais, ce Seigneur étant revenu le 29. Juillet à l'H tel de *France*, on peut en conclure, qu'il ne regarde pas sa retraite comme fort prochain Les Lettres de LONDRES du 1. Août ne contiennent aussi rien, qui autorise cette appréhensio Comme elles viennent d'arriver en ce moment, nous n'en donnerons ici que l'Extrait suivan

„ Les dernières Dépêches, que la Cour a reçuës de l'*Amérique*, étoient en date du 16. Jui Elles annonçoient le départ de l'Armée du Roi pour les *Jerseys.* Depuis ce tems, dit-on, Gouvernement n'a reçu aucunes Dépêches du Chevalier *Howe*: Mais des Avis particuliers po tent, "que l'Armée *Américaine* continuoit d'occuper cette Province; que onze mille Homm „ aux ordres du Général *Washington* même étoient postés à *Bcundbrook* dans un Camp retran „ ché & garni de 40. Pièces de canon; que 3. mille Hommes, commandés par le Général *Pu* „ *nam*, se trouvoient plus près de *Prince-Town*; qu'outre ces deux Quartiers principaux le „ *Américains* avoient encore divers autres Postes extrèmement fortifiés; que le Chevalier *How* „ quitta *Brunswick* le 15. Juin pour reconnoître la situation de l'Ennemi, & s'avança jusqu' „ 4. miles du Camp de Mr. *Washington;* qu'aïant reconnu l'impossibilité de pénétrer plus avant „ il s'y étoit arrêté seulement cinq jours; que le 20. il fit retrograder son Armée vers *Bruns* „ *wick;* que le 22. & le 23. il se retira jusqu'à *Amboy;* que le 24. l'Armée se rembarqua „ bord des Vaisseaux de transport; & que les *Jerseys* furent entièrement évacuées, sans qu'i „ soit resté un seul Homme à *Brunswick*, à *Amboy*, ni dans aucun autre endroit de la Province." Ainsi il paroît de plus en plus certain, que le Général *Howe* a renoncé au dessein de pénétre jusqu'à *Philadelphie*, en passant la *Delaware;* mais l'on ignore jusqu'à présent le vrai motif de cette résolution: On sçait seulement, que ses opérations ont été retardées par le manque de plusieurs choses nécessaires, particulièrement de Vivres & d'Argent; & que les abus, qui se sont glissés dans divers Départemens, ont causé du mécontentement parmi les Troupes. Selon le rapport d'un Particulier venu de *New-York*, les 15[me] & 38[me] Régimens n'avoient point reçu de paye depuis deux ans, & le 42[me], qui est celui des *Montagnards Ecossois*, n'en avoit point reçu depuis douze mois: Mais, comme l'on craignoit une mutinerie générale dans l'Armée, on avoit payé aux deux premiers un *à-compte* d'un sémestre. Il n'y avoit pas moins de plaintes sur la mauvaise qualité des Vivres, envoyées d'*Angleterre* & d'*Irlande* pour la subsistance des Troupes; & l'on murmure hautement tant à l'Armée qu'en cette Capitale sur les malversations, qui se commettent en cette partie."

„ Tous ces contretems & ces desastres imprévus causent une infinité de regrets sur la Guerre *Américaine*, sur-tout parmi les Négocians, qui en souffrent davantage. Quelques-uns des principaux d'entre eux ont eu des entrevuës, pour se concerter sur la convocation des Notables de *Londres*, afin de convenir d'une Adresse à présenter au Roi, "pour représenter à S. M. les con- „ séquences fatales, qui doivent nécessairement résulter de la poursuite de la présente Guerre „ malheureuse avec l'*Amérique*, ainsi que les dangers auxquels le Commerce, le crédit, & mê- „ me l'existence politique de ces Royaumes se verront exposés, si l'on ne parvient le plutôt „ possible à conclure la Paix avec les Colonies." Il est vrai, que nos Négocians ont reçu avant-hier l'agréable Nouvelle, que la Flotte Marchande des Isles *sous le Vent* est heureusement arrivée dans la *Manche* à l'exception seulement de quelques Vaisseaux, un petit Armateur *Américain*, qui avoit voulu l'attaquer, aïant au contraire été pris. Mais, d'un autre côté, le Commerce continuë d'essuyer des pertes sensibles sur nos propres Côtes; & l'on écrit entre autres de *Galloway* en *Ecosse*, que le 17. Juillet un Armateur de 20. Canons s'étoit battu à la hauteur de ce Port contre deux Corvettes du Roi & un Vaisseau de *Liverpool* muni de Lettres de marque; que les deux premières avoient été coulées à fond, & que le troisième s'étoit échappé avec peine, beaucoup endommagé."

ACTIONS; *Banque*, 130 & un huitième. *Indes*, 158 & un quart. *Sud*, 88 & un quart.

Faute de place, nous sommes obligés de renvoyer à un Ordinaire suivant les Lettres de *Varsovie* du 23. Juillet, qui annoncent l'entrée du Ministre *Ottoman* en *Pologne*, ainsi que celles de *Pétersbourg*, contenant plusieurs particularités du séjour de S. M. *Suédoise* en *Russie*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 8. Août, 1777.

De KAMINIEC, *le* 14. *Juillet.*

NUMAN-BEY, Ministre de la *Porte* auprès du Roi & de la République de *Pologne*, arriva le 3. de ce mois à *Choczim*, au bruit de l'Artillerie de cette Place. Le 6. le Comte *Stempkowski*, Castellan de *Kiovie*, nommé pour recevoir ce Ministre à la Frontière, arriva à *Zwaniec*, où l'avoient précédé différents Détachemens des Troupes *Polonoises*. Le Major de *Witte* fut envoyé à *Choczim*, pour annoncer au Pacha de la Place & à *Numan-Bey*, que, par ordre du Roi, le Castellan étoit arrivé à la Frontière pour recevoir le Ministre, qu'il invita à entrer dans les Etats de la *Pologne*. Le Cérémonial étant réglé, le Détachement de Troupes *Polonoises* se mit en parade près des bords du *Niester*, vis-à-vis de *Choczim*. La Cavalerie Nationale & le Régiment de Dragons du Général *Kozlowski* occupoient les Hauteurs, sous les ordres du Brigadier *Zielonka*, tandis que l'Infanterie, commandée par le Major de *Witte*, garnissoit le bord du Fleuve. Du côté opposé l'on voyoit également les *Spahis* dans l'enfoncement, & un Corps nombreux de *Janissaires* sur la rive. *Numan-Bey* partit de *Choczim* au bruit de l'Artillerie; & au moment qu'il entra dans le Bac il fut salué par le Canon du côté de la *Pologne*. Au même moment, Mr. *Stempkowski* entra dans un autre Bac; & parvenu au milieu du Fleuve il complimenta le Ministre, & remit les Reversales d'usage à l'Officier *Turc* nommé à cet effet. L'Envoyé de la *Porte* passa d'abord dans le Bac *Polonois*, & trouva à la descente un Carosse, qui le conduisit au Quartier de M. le Castellan, où il dîna. Le Repas fini, il se rendit au Quartier, qui lui avoit été destiné, accompagné du Colonel *Bachminski*, nommé pour le conduire. Peu après, M. le Castellan vint lui rendre visite, avec plusieurs Personnes de distinction. *Numan-Bey* s'arrêta le 10. à *Zwaniec*. Le 11. il entra en cette Forteresse au bruit du Canon: Il dîna chez Mr. *Stempkowski*, où il trouva une Assemblée brillante des principales Personnes du Pays, de l'un & de l'autre Sexe. Après-diner il alla à pié avec toute la Compagnie chez le Général de *Witte*, Commandant de la Place, où il prit le Caffé. Vers le soir, il se rendit à *Dluzek* où il avoit laissé presque toute sa Suite; & il fit cette route en carosse, évitant avec soin toute espèce d'examen de la Forteresse. Avant-hier, il se mit en route pour *Varsovie*, accompagné d'une Escorte nombreuse de Troupes sur le pié National & Etranger, & coucha à *Smotrycz*.

De PARIS, *le* 1. *Août.*

Il vient de sortir de l'Imprimerie-Royale plusieurs Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts du Conseil, & Ordonnances (*des principaux desquels nous rendrons compte dans nos Feuilles suivantes.*) Du nombre des dernières est l'Ordonnance du Roi, en date de

17. Juillet, *portant établissement d'un Corps de Cadets & d'un Cours d'instruction à l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire.* En voici le contenu.

*Sa Maj. voulant de plus en plus étendre les avantages de la Fondation de l'*Ecole Royale Militaire, *multiplier ceux d'une seconde Education, en faveur de la jeune Noblesse qui se destine aux Armes, & lui faciliter l'entrée comme l'apprentissage du Service, a résolu d'ajouter au Plan de distribution des Elèves de la dite Ecole dans les Colléges des Provinces, & des Cadets-Gentilshommes dans les Régimens, l'établissement d'un* Corps de Cadets-Gentilshommes *dans l'Hôtel de la dite Ecole, Plaine de* Grenelle; *d'y appeller l'élite des Elèves de l'Ecole Royale Militaire, distribués dans les dits Colleges; d'accorder en outre à des Sujets, choisis parmi la jeune Noblesse, élevée aux frais des Familles, l'entrée au dit Corps des Cadets, moyennant une Pension réglée pour toute dépense; sans aucune autre différence entr'eux & les Elèves de la dite Ecole; comme aussi d'établir le principe d'une solide émulation entre les uns & les autres, en faisant dépendre leurs distinctions & leur avancement de leur mérite personnel, & d'y former ainsi une espèce de concours perpetuel, ouvert à toute la Noblesse, sous les yeux de Sa Majesté: Elle a en conséquence ordonné & ordonne ce qui suit.*

ART. I. Il sera créé & établi un *Corps d'Elèves & de Cadets Gentilshommes* dans l'Hôtel de l'Ecole Royale-Militaire, Plaine de *Grenelle*.

II. Le dit Corps des Cadets & les Officiers que S. M. nommera pour y servir auront toujours pour Commandans en chef l'Inspecteur-Général & le Sous-Inspecteur des Ecoles Militaires.

III. Les différents degrés de mérite, dont les dits Elèves & Cadets-Gentilshommes donneront la preuve dans leur conduite, service, études & exercices, détermineront principalement leur nomination aux Emplois Militaires, dont ils seront susceptibles.

IV. Sur le compte qui sera rendu dans le mois de Juillet de chaque année de tous les Elèves des Ecoles Militaires des Provinces au Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre, par l'Inspecteur-Général des dites Ecoles, d'après ses tournées ou celles du Sous-Inspecteur, les Sujets, qui paroîtront les plus dignes d'entrer au dit Corps des Cadets, seront nommés par Sa Maj. dans le mois d'Août suivant, à l'âge de treize ans accomplis au moins, & de quinze accomplis au plus, pour le premier Octobre suivant.

V. Veut Sa Maj. qu'une portion de sa Noblesse, élevée jusqu'au dit âge de treize à quinze ans, aux frais des Familles, puisse participer aux avantages du Corps des Cadets-Gentilshommes: Se réserve aussi Sa Maj. d'en accorder pareillement l'entrée à ceux de la Noblesse Etrangère, qu'Elle croira dignes de son choix. *(Le reste ci-après.)*

Le succès heureux, que viennent d'avoir les efforts de Madame de *Bellegarde*, pour la justification de son Epoux & de son Frère, rem[plit] les voeux du Public, qui s'est intéressé [à] leur sort. Mais en même tems l'on doit obser[ver], que la cassation du Jugement du Consei[l] de Guerre, qui les avoit condamnés, n'a ét[é] fondée que sur des défauts de forme dans l[a] Procédure, & ne réjaillit point sur les Offi[ciers]-Généraux, qui ont composé ce Conseil. Déjà par un Arrêt du Conseil du 3. Mai der[nier], le Roi avoit supprimé les Lettres d[e] Madame de *Bellegarde* à M. le Maréchal Du[c] de *Biron* sur ce Conseil de Guerre, *comm[e] contraires au respect dû aux Juges établis pa[r] le feu Roi & au Ministre chargé de l'exécutio[n] de ses ordres.* Outre cette satisfaction, M. l[e] Garde des Sceaux a écrit au même Seigneur l[e] 26. Juillet la Lettre suivante.

Le Roi me charge, MONSIEUR, *de vous informer, que s'étant fait rendre compte en son Conseil de l'affaire, concernant les Srs. de* Bellegarde *& de* Moncheu, *jugée au Conseil de Guerre que vous avez présidé, Sa Maj. a déclaré nulles toutes les Procédures & a renvoyé au Parlement de* Nancy, *pour instruire de nouveau.*

Sa Majesté me charge aussi de vous marquer, que les motifs, qui l'ont déterminée n'ont eu pour objet que la forme de la Procedure, & qu'ils n'interessent en rien l'intégrité des Juges, qui ont rendu le premier Jugement. Elle a reconnu par l'examen du Procès, qu'ils ont fait, ainsi que vous, MONSIEUR, *tout ce qui étoit en leur pouvoir pour découvrir la vérité; mais, en matière Criminelle, les formes prescrites par les Ordonnances sont de rigueur. Vos services & votre zèle vous ont assuré de tout tems l'estim[e] & la confiance du Roi; & c'est avec grand plaisir, que je me vois chargé par Sa Maj. de vous en donner dans ce moment-ci u[n] nouveau témoignage. J'ai, &c.*

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du 1. Août.*

Le Roi a nommé Mr. *Jaques Dennis* Pré[sident] de la Cour d'Echiquier d'*Irlande*; & S. M. a donné une place au Conseil-Privé d[u] même Royaume à Mr. *Henri-Théophile Cle[ments]*, Vice-Trésorier en second.

La Flotte des Isles *sous le Vent*, qui est heu[reusement] arrivée sur nos Côtes, avoit fai[t] voile de *St. Christophe* le 16. Juin, sous l'escor[te] de *la Biche*, Frégate de 20. Canons, & d[u] *Sylphe*, Chaloupe de 14. Elle consiste en 140 Bâtimens, dont 63. pour *Londres*: Les au[tres], destinés pour les Ports de *Bristol*, d[e] *Liverpool*, & de *Dublin*, se détachèrent d[u] Convoi le 26. Juillet pour s'y rendre; & l'o[n] espère, qu'ils ne tomberont point entre le[s] mains des Armateurs *Américains*. Les Navi[res], appartenant à la même Flotte, qui on[t]

eu ce fort déjà aux *Indes-Occidentales*, ne font qu'au nombre de fix, pris par les Armateurs *le Mendiant-Valide* & *le Vagabond*. *L'Olivier-Cromwell* & *le Serpent à sonnette*, deux autres Armateurs *Américains*, aïant été informés que la Chaloupe *le Bièvre*, de 14. Canons & 100. Hommes, devoit aller quérir les Vaisseaux de *Tabago*, pour joindre le reste de la Flotte, avoient formé le projet de l'attendre à son retour avec les Vaisseaux sous son Convoi; & que l'un attaqueroit *le Bièvre*, tandis que l'autre feroit ravage parmi les Vaisseaux Marchands. Malheureusement pour eux ils se séparèrent en route; & *l'Olivier-Cromwell* apperçut *le Bièvre*, en chemin pour se rendre à *Tabago*. Comme on avoit voulu rendre le Capitaine de l'Armateur suspect de poltronnerie, à raison de la conduite qu'il avoit précédemment tenuë, lorsqu'il commandoit un Bâtiment Corsaire plus petit, il se hâta cette fois-ci d'en venir aux mains. *Le Bièvre* l'attendit tranquillement sans coup férir, jusqu'à ce qu'ils furent presque bord à bord. Alors il lui lâcha une décharge générale, qui tua une trentaine d'Hommes de son Equipage, composé de toute sorte de Nations. Après un Combat de près d'une heure, pendant lequel les gens de l'Armateur firent assez mal leur devoir, celui-ci se rendit. C'est un Bâtiment de 22. Canons, monté de 130. Hommes. On l'a envoyé aux Isles, où il pourra servir à renforcer notre Escadre, qui y est stationnée.

D'AMSTERDAM, *le* 5. *Août*.

Le Capitaine *Hans Hull*, commandant le Vaisseau le Prince *Guillaume-Fréderic*, arrivé le 1. de ce mois de *Toulon* à l'embouchure de la *Meuse*, a rapporté, " qu'étant entré le 8. „ Juillet dans la Baye de *Gibraltar*, & aïant „ demandé au Contre-Amiral *Pichot* d'être „ escorté par le Détroit, ce Commandant lui „ avoit répondu, qu'il n'avoit pas besoin de „ Convoi, vu que lui, Mr. *Pichot*, venoit „ d'être informé par un Exprès, que la Paix „ avoit été concluë entre la République & le „ Roi de *Maroc*; Nouvelle qu'il le chargeoit „ d'annoncer provisionnellement, de sa part, „ à l'Amirauté de la République. " Le Département de ce Conseil, établi ici, a mis en commission les Vaisseaux de guerre *l'Argó* de 40. & *le Jason* de 36. Canons, & en a donné le commandement aux Capitaines *Guillaume May* & *Jacob-André van de Velden*.

Selon quelques Avis, deux Bâtimens *Hollandois*, partis le 26. Mai de *St. Eustache* pour la *Zeelande*, ont été conduits le 27. par une Frégate *Angloise* à *Antigua*: Mais d'autres Lettres font encore douter de cette Nouvelle.

De LA HAIE, *le* 6. *Août*.

On écrit de *Paris*, que sur la Lettre, que Mr. de *Sartine*, Ministre de la Marine, a adressée aux Chambres de Commerce, (*& que nous avons insérée dans notre dernier* Supplément,) quelques Negocians ont cru devoir présenter une Requête, pour demander, " si Sa Ma„ jesté, en réclamant les Prises ainsi faites, „ n'entendoit réclamer que les *Navires*; " & qu'il leur a été répondu, que *la Cour revendiqueroit & les Navires & les Cargaisons*; Réponse, qui confirme ce que l'on a dit précédemment de la détermination de la Cour de *Versailles* à maintenir l'honneur & l'indépendance de son Pavillon, mais qui n'est pas encore l'indice certain d'une Guerre prochaine, non plus que le départ de plusieurs Officiers de Marine, qui ont pris le 26. Juillet congé de Sa Maj. *Très-Chrétienne*, pour se rendre dans les Ports.

Un Avis de *Gênes* porte, que la Compagnie de *Notre-Dame du Secours* aïant vendu une Barque, qui lui appartenoit, au Capitaine *François* de *Cotta*, au prix de 25. mille Lires, le Gouvernement, qui fut informé, que ce Bâtiment devoit être armé sous le Pavillon *Américain*, pour faire la course contre les *Anglois*, en a fait enlever le Gouvernail, & a fait descendre à bord des Soldats pour le garder.

De LEIDE, *le* 6. *Août*.

Il vient de nous être adressé une Lettre, datée de *Rennes* le 29. Juillet & signée, dont voici l'Extrait.

Par une fatalité bien inconcevable dans un Siècle, qui se pique de lumières, & où le mot d'*humanité*, répété par-tout avec enthousiasme, est devenu comme le cri général de la Nation, on a vu depuis assez peu d'années se multiplier en *France* l'effrayant spectacle de l'innocence immolée par ceux-mêmes, qui sont armés du pouvoir des Loix pour la protéger. On pourroit citer plusieurs catastrophes de ce genre, arrivées en *Brétagne* pendant que des Juges intermédiaires ont remplacé le Parlement de cette Province: Mais on ne parlera ici que d'une affaire, qui fait actuellement le sujet de tous les entretiens, & dans laquelle le Parlement vient de rendre un Arrêt solemnel. Nous vous prions, MONSIEUR, de vouloir bien, par l'intérêt que vous prenez à l'humanité, faire mention dans vos Feuilles du fait, que nous allons vous rapporter. Il est notoire dans toute la *Bretagne*; & vous pouvez être assuré, qu'il est très-vrai dans toutes ses circonstances.

„ En 1774. quatre Personnes, deux Hommes & deux Filles, furent condamnées à la potence, comme Complices d'un Vol, commis en *Basse-Brétagne*. Les deux Hommes, avant de marcher au Supplice, demandent leur Rapporteur, & le prient de recevoir leur Testament de mort à la décharge des deux Filles, au-

mant & proteſtant qu'*elles n'étoient aucunement coupables*, qu'*elles n'avoient point participé au Vol*, & que même *elles n'en avoient pas eu connoiſſance*. Malgré la déclaration formelle & les inſtances réitérées de ces deux malheureux, malgré les repréſentations des Confeſſeurs, du Greffier en chef, du Geolier, & de toutes les Perſonnes préſentes, le Rapporteur, craignant ſans doute l'humiliation qu'avoit eſſuyée peu d'années auparavant un autre Rapporteur de ſon eſpèce, qui s'étoit vu obligé de retirer de la potence un innocent, qu'il avoit fait condamner, refuſa opiniâtrement de recevoir le Teſtament de mort. Tous les efforts, que l'on put faire pour le rappeller aux ſentimens de la juſtice & de l'humanité, furent inutiles; il fit conduire, ſans vouloir rien entendre, les quatre condamnés au Supplice. Deux furent d'abord exécutés, un des Hommes, & une des Filles. L'autre Homme, ſaiſi par l'Exécuteur & ſe voyant au moment fatal, renouvella ſes proteſtations, & mourut en diſant, " que *Marie Lescop*, qui ,, venoit d'être exécutée, n'avoit pas mérité la ,, mort; & que ſa Soeur, *Eliſabeth Lescop*, ,, qui alloit être exécutée après lui, étoit éga- ,, lement innocente. " Tout le monde frémiſſoit d'horreur; mais rien n'eût ſouſtrait cette dernière Victime au ſort, qui lui étoit deſtiné, ſi la pitié, qui n'avoit pu trouver d'accès dans le coeur du Magiſtrat, n'avoit eu plus d'empire ſur celui de l'Exécuteur. Il conſeilla à cette Fille de feindre une groſſeſſe; & par cet artifice, bien excuſable dans l'extrémité cruelle où elle ſe trouvoit, le Rapporteur ſe vit dans l'indiſpenſable néceſſité de ſuſpendre l'Exécution. La Patiente aïant été reconduite dans la Chambre Criminelle, des Chirurgiens Accoucheurs furent appellés pour conſtater le fait. Trop de motifs intéreſſoient en faveur de cette malheureuſe, pour que les Chirurgiens, quelques raiſons qu'ils euſſent pu avoir d'infirmer la déclaration qu'elle avoit faite, ſe déterminaſſent à la démentir. Ils affirmèrent unanimément *ne pouvoir, avant quatre mois écoulés, donner ſur cette matière aucune déciſion poſitive*. Le délai, que la Loi ne permettoit pas de refuſer, a été employé utilement pour arracher cette Fille infortunée à l'inhumanité de ſon Rapporteur. Des Perſonnes charitables écrivirent en Cour. Sa Majeſté fut frappée de l'atrocité des faits: Elle exigea des éclairciſſemens détaillés; & ſur ces éclairciſſemens il vint des ordres de ſurſeoir à l'Exécution même après le délai expiré. Enfin le Parlement aïant reçu, depuis ſon rappel, des Lettres qui ordonnoient la Reviſion de cette étonnante affaire, l'a examinée, & vient de rendre un Arrêt, qui renvoye la Fille condamnée hors d'accuſation, & qui décrète le Rapporteur d'ajournement perſonnel. Ce Rapporteur eſt parti pour *Paris*, &c. "

On nous a auſſi écrit de *Nantes* au ſujet d'un fait, rapporté dans notre *Gazette* N°. LII. & dont on dément les principales circonſtances. ,, Une Dame de cette Ville (eſt-il dit dans ,, cette Lettre) avoit à la diſtance de trois ,, lieues une petite Maiſon de Campagne, où ,, elle n'alloit plus depuis très-longtems ,, étant attaquée de Paralyſie. Elle eſt morte ,, à *Nantes* dans la même Chambre, qu'elle ,, n'avoit pas quittée depuis huit ans. Comme ,, on la portoit en terre, un Eſſaim d'Abeilles égarées, & cherchant apparemment à ,, ſe fixer, s'attacha au Drap qui la couvroit. ,, Nos Payſans ne s'y prennent pas autrement ,, pour attirer les Eſſaims vagabonds, & réuſ- ,, ſiſſent aſſez ſouvent à les envelopper dans ,, le Drap, qu'ils leur ont tendu. Si le Voi- ,, ſin, qui dit être parti ſur le champ pour ,, la Maiſon de Campagne de la Dame, où ,, il avoit trouvé toutes les Ruches dégarnies, ,, eût été de bonne-foi, il eût avoué, qu'il ,, n'y avoit vu ni Ruches ni Abeilles, & mê- ,, me que la Propriétaire de cette Maiſon n'y ,, en avoit jamais élevées. "

Un autre fait, qu'on nous a requis de rectifier, c'eſt la qualification de *Génévois*, attribuée dans notre *Gazette* N°. L. au Sr. *Peliſſeri*, Auteur d'une Critique des opérations de Mr. *Necker*. " Cette erreur, nous écrit-on, ,, ne peut être que déplaiſante à une Républi- ,, que, qui a l'honneur de compter au nom- ,, bre de ſes Citoyens cet Homme (Mr. *Necker*) véritablement illuſtre & reſpectable, ,, autant par ſes principes que par ſes talens & ,, ſes lumières. "

En vertu d'un Mandement pour inſtituër Action, avec la Clauſe Edictale ad valvas Curiæ, *impétré du Haut-Conſeil en* Hollande *par* GUILLAUME DE BAS, *Procureur au dit Haut-Conſeil*, q. q. *ſont aſſignés par devant le dit Haut-Conſeil pour Mardi 9. Septembre* 1777. *tous & chacun, qui voudroient ſoutenir être repréſentans de la défunte Veuve de* JACOBUS VAN DER SANDEN, *aïant demeuré à* ST. PÉTERSBOURG, *pour autant qu'ils voudroient eſtimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention ſur un quart du reſtant des Deniers de la Succeſſion du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *& dépoſés en conſignation du dit Haut-Conſeil. Sont aſſignés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *voudroient ſoutenir avoir quelque prétention à ſa charge, à l'effet d'inſtituër leur Action ſur le dit reſtant, devant le dit Haut-Conſeil, dans le tems de ſix ſemaines, ſous peine d'un ſilence perpétuel.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXIII.

De LEIDE, *le* 8. *Août*, 1777.

DANS notre *Supplément* du N°. XLII. nous plaçames l'Extrait d'une Lettre, inſérée dans la *Gazette* de *Boſton*, au ſujet du traitement fait aux Priſonniers *Americains*, qui ſe trouvoient entre les mains des Troupes *Britaniques*. Quoique nous ſupprimames alors les traits les plus noirs de cet affligeant tableau, il y en avoit cependant encore aſſez pour ſuppoſer, que l'eſprit de parti avoit guidé la plume de l'Auteur de cette Lettre ainſi que de ceux de pluſieurs autres Avis de l'*Amérique*, contenant les mêmes plaintes, & dont pour cette raiſon nous n'avons point fait uſage dans notre Feuille. Mais enfin ce qui paroit ne plus laiſſer de doute ſur ces triſtes vérités, c'eſt la publicité des reproches, que le Général *Washington* a faites à ce ſujet au Commandant même des Forces *Britaniques*. Mr. *Washington*, jugeant au-deſſous de ſa dignité de faire Réponſe à la *Demande*, que le Lieutenant-Colonel *Walcott* lui avoit adreſſée, & qui ſe trouve dans notre dernier *Supplément*, écrivit directement au Chevalier *Howe* une Lettre, dont voici la Traduction.

MONSIEUR, MORRIS-TOWN, *le* 9. *Avril*, 1777.

JE prens la liberté de vous envoyer Copie d'un Papier, qui m'a été adreſſé par le Lieutenant-Colonel *Walcott* de votre Armée, & qui m'eſt parvenu ſous couvert d'une Lettre du Lieutenant-Général Lord *Cornwallis*. C'eſt avec un regret ſingulier que je me vois forcé d'obſerver, que cet Ecrit peu honnête du Colonel *Walcott* eſt viſiblement deſtiné à remplir un but moins généreux que celui d'effectuër ſimplement un échange ; qu'il contient un détail de faits, où la vérité eſt énormément bleſſée ; & qu'il s'écarte trop palpablement des règles de délicateſſe, que j'aurois cru devoir guider ſa conduite comme d'un *Homme d'honneur & de probité*.

Cet Officier a cenſuré deux Articles, ſur leſquels j'ai fait inſiſter par le Lieutenant-Colonel *Harriſon*, à leur entrevuë du 10. Mars dernier ; & il les a traités de *malfondés*, *ſans exemple*, *incompâtibles avec quelque degré de raiſon & de bon-ſens*, quoique pour moi je les juge fondés ſur les principes les plus évidens d'équité & de juſtice. Ne ſe contentant pas de ces aſſertions, dont je ne me ſerois pas beaucoup embarraſſé, il s'eſt cru en droit de mutiler ces Articles & de les mal repréſenter, au point d'en altérer entièrement le ſens, afin de les adapter aux concluſions mal-honnêtes, qu'il deſiroit d'en tirer.

Ces faits aïant précédé, me voyant accuſé en termes directs & poſitifs par le Colonel *Walcott*, qui agit ſous vos ordres, d'*avoir violé la Convention faite entre nous pour l'échange des Priſonniers*, & aïant été *ſommé* de la *remplir*, je penſe qu'il eſt néceſſaire d'expoſer les motifs de ma conduite, & les raiſons ſur leſquelles ces Articles ou ces objections ſont fondés.

Quant au premier, je repète hardiment, „ que je ne me crois obligé ni par l'eſprit de la „ Convention, ni par les principes de juſtice, de tenir compte des Priſonniers, qui, *par la ri-* „ *gueur & la ſeverité du traitement qu'ils avoient eſſuyé*, *ſe trouvoient dans un tel état de* „ *dépériſſement & de langueur*, *au moment qu'ils ſont ſortis de Priſon*, *que leur mort etoit* „ *presque certaine & inévitable* ; ce qui eſt arrivé, à l'égard de pluſieurs, pendant qu'ils re- „ tournoient chez eux, & à d'autres peu après leur arrivée. " Vous devez ſentir, que notre Convention, ainſi que toutes autres du même genre, quoiqu'à la lettre elle n'exprime qu'une *égalité de rang & de nombre*, comme la règle de l'échange, implique néanmoins néceſſairement l'obſervation des *principes généraux de compenſation & d'avantage mutuel*. C'eſt une choſe inhérente à la nature même ; c'eſt la *voix de la raiſon* ; & il n'étoit pas néceſſaire de faire une ſtipulation expreſſe au ſujet de l'état, dans lequel les Priſonniers ſeroient reſtitués. L'humanité dictoit, que leur traitement fût tel, que leur ſanté & l'adouciſſement de leur ſort le demandoient ; &, par-tout où ſes Loix ont été dûment reſpectées, la condition des Priſonniers de guerre a été généralement bonne. — Mais ce n'eſt pas le cri de l'humanité ſeule ; la juſtice l'exige également. L'objet de tout Cartel ou de tout autre Accord de cette nature conſiſte en l'avantage des Priſonniers mêmes & en celui des Puiſſances belligérantes. Sur ce pié, la Convention requiert non ſeulement qu'ils ſoient *échangés*, mais auſſi (& avec la même raiſon) qu'ils ſoient *bien traités*. Si donc précîſément le contraire a eu lieu, c'eſt une infraction évidente, qui doit rendre la Partie, laquelle l'a commiſe, reſponſable de tous les dommages & de toutes les conſéquences desagréables, qui en réſultent. L'on ne peut pas s'attendre, que des Hommes, qu'on a mis hors d'état, par des actes de dureté, de ſervir à l'avenir, en violation directe de la Convention, ſoient des Sujets propres pour un échange. Dans un tel cas en reſtituër d'autres, qui ne ſont point dans les mêmes circonſtances, ce ſeroit *donner ſans recevoir d'équivalent* ; ce ſeroit accorder le plus grand encouragement à la cruauté & à l'inhumanité.

L'argument tiré de la ſeule circonſtance, que *les Priſonniers ont été reçus de retour*, ne prouve rien. Quoique la triſte ſituation où ils ſe trouvoient ne permît point dès-lors de les regarder comme propres à un échange, notre humanité exigeoit cependant, qu'on leur accordât de revenir parmi nous. On pourroit douter, non ſans quelque raiſon, ſi *la crainte de leur mort*

ou du moins de celle d'une grande partie d'entre eux n'a pas contribué en quelque façon à la résolution de les renvoyer, pendant qu'ils avoient encore un souffle de vie. Un tel évènement, tandis qu'ils restoient entre vos mains, auroit été vraiment nuisible à vos intérêts, puisqu'il auroit detruit jusqu'à l'ombre même d'une demande pour la restitution des Prisonniers en notre possession; & pour cette raison la politique, s'unissant cette fois-ci à l'humanité, vous engagea à faire cette démarche: Mais il eût été plus heureux, qu'on eût pensé à l'expédient avant que ces Hommes infortunés eussent été réduits à une extrémité pareille. L'on convient néanmoins de part & d'autre, qu'après leur relaxation ils sont toujours restés vos Prisonniers, & qu'ils continuëront de l'être jusqu'à ce qu'ils soient régulièrement échangés. Je reconnois que je ferai prêt, comme je l'ai toujours été, non-obstant cet aveu, à tenir compte de tout Homme, qui étoit dans un état convenable & propre à être échangé au moment qu'il fut relâché, aussi loin que la proportion des Prisonniers, que nous avons, pourra s'étendre. Avec quelle décence, sur quel fondement de justice peut-on demander davantage? Voilà ce qui a été proposé ou (ce qui revient au même) voilà ce qu'impliquoit clairement le premier Article ou la première objection faite par le Lieutenant-Colonel *Harrison*, & rejettée depuis aussi *malhonnêtement*, qu'*incompatiblement avec tout degré de raison ou de bon-sens.* Quelque peine que cela me fasse, je suis forcé à regarder comme un fait indubitable, que *le traitement de nos Prisonniers, pendant qu'ils ont eté entre vos mains, du moins celui des Soldats, a eté tel qu'on ne sauroit le justifier.* C'est ce qui a été confirmé par le témoignage unanime de tous ceux que vous nous avez renvoyés; leur extérieur constatoit l'assertion; & la triste expérience y a imprimé, par la mort soudaine d'une grande partie d'entre eux, le sceau d'une infaillible certitude.

(*Le reste l'Ordinaire prochain.*)

Une des *Gazettes* de la *Nouvelle-Angleterre* rapporte, dans un Article de *Providence* du 19 Avril, sur la foi d'un Particulier venu de *New-York*, " que les Prisonniers *Américains* conti,, nuoient d'être maltraités; que la pitance de chaque Homme pour trois jours étoit une livre ,, de Boeuf, 3. Biscuits gâtés, & un quarteron d'Eau salée; qu'ils étoient obligés de manger ,, la Viande cruë, puisqu'on ne leur accordoit pas une étincelle de feu; que cette dureté avoit ,, causé la mortalité parmi eux, de sorte que durant le cours de l'Hyver il en étoit mort 700 ,, dans l'espace de 3. semaines. " Les circonstances, où les Troupes Royales se trouvent elles-mêmes selon les Papiers *Américains*, peuvent être en partie le motif de ce procédé.

De PÉTERSBOURG, *le* 15. *Juillet.* L'Anniversaire de l'avènement de l'Impératrice au Trône, & la Fête dont le Grand-Duc porte le nom, ont été célébrés les 9 & 10. de ce mois par la Cour au Château de *Péterhoff*. Le second de ces jours, il y a eu entre autres un Bal en *Domino*, où le nombre des Masques, qui s'y étoient rendus de cette Ville, fut si grand que le Palais ne put les contenir tous, & qu'une partie se tint dans les Jardins. A l'entrée de la nuit ceux-ci furent magnifiquement illuminés, ainsi que l'Edifice du Château, les Pièces d'Eau, les Allées, &c. Mais ce qui a marqué ces deux heureuses journées, mieux que toutes les Réjouïssances, ce sont les graces & les bienfaits, que notre Souveraine a répandus, S. Maj. aïant supprimé ces jours-là quelques Impôts ou Redevances, onéreuses à son Peuple. M. le Comte de *Gothland*, qui a assisté à ces Solemnités, fit hier une visite au Prince *Grégoire Orlow* à sa Terre de *Katschina*. Celle, dont ce Prince honora le 4. de ce mois l'Académie Impériale des Sciences, mérite quelques détails particuliers. Les voici.

Cette Société sçavante se trouvoit ce jour-là assemblée en plein, & la Compagnie étoit des plus brillantes, puisqu'outre les Membres Ordinaires tous les Honoraires s'y étoient rendus, ainsi que les Ministres Etrangers, les Seigneurs de la Suite de M. le Comte, les principaux de la Cour & autres Amateurs des Sciences. L'illustre Etranger fut reçu au bas de l'Escalier par Mr. de *Domaschneff*, Directeur-Président: La Compagnie resta dans la Salle d'Assemblée; & ce fut pour accorder la modestie du Prince avec les hommages, que lui doivent les Sciences à tant de titres, que M. le Directeur, qui avoit déjà eu l'honneur de lui être présenté, alla au devant de lui comme par empressement pour quelcun qu'il connoissoit personnellement. Mr. *Pallas* ouvrit la Séance par la lecture d'un Discours *sur la structure des Montagnes & les changemens arrivés dans le Globe, relativement à la* Russie. Ensuite Mr. de *Domaschneff* en fit un, dans lequel, en justifiant le titre de *Philosophique* donné à ce Siècle, il insinua avec adresse les justes éloges de l'auguste Protecteur des Lettres, que l'Académie avoit l'honneur de recevoir. (*Nous placerons ce Discours à la suite du Détail.*) La Séance finie, Mr. de *Domaschneff* lui présenta tous les Académiciens Honoraires & Ordinaires; après quoi il le conduisit au Cabinet de Curiosités, le plus riche qu'il y ait peut-être en *Europe*. Dans le Peristyle & en montant l'Escalier, M. le Comte de *Gothland* vit les Bustes des illustres *Suédois*, tels que *Linnæus*, *Wallerius*, & de la celèbre *Christine*, ainsi que de *Descartes*, à qui *Gustave* III. a érigé un Monument. Ce Prince agréa les differents Portefeuilles, contenant des Plans, des Dessins, des Estampes, &c. que M. le Directeur lui présenta dans les diverses Pièces du Cabinet, qu'il parcourut. Dans celui de Médailles, il vit le Recueil le plus complet de Médailles *Suédoises* & de Monnoies courantes au coin de *Gustave* III. Il accepta la grande Médaille de l'Académie & son Jetton en or. Toute sa Suite

n reçut de pareilles en argent. On présenta au Prince un gros morceau de 4. livres de Fer na-f dans une Boëte de vermeil, ornées des Armes de *Gothland* artistement ciselées, & entourée guirlandes en or de différentes couleurs. (*Le reste ci-après.*)

La *Russie* vient de faire le premier essai d'un Commerce, aussi étonnant par l'étenduë de entreprise que par les effets qu'elle pourra produire. On écrit de *Taganrock*, Port de la *Tartarie Russe* sur la Mer d'*Azoff*, en date du 15. Juin, que le Vaisseau *le Prince Wäsemskoy*, ap. *Samuel Newman*, y est arrivé par la *Mer-Noire*, avec une Cargaison de Marchandises *Angloises*, *Hollandoises*, & du *Levant*, pour le compte de la Maison de Négoce de *Sidnew*, *ames* & *Compagnie*, établie ici & à *Constantinople*.

De VARSOVIE, *le* 23. *Juillet*. L'Accord, conclu au sujet de la Démarcation *Prussienne*, été remis le 19. de ce mois à Mr. *Blanchot*, Résident de la Cour de *Berlin*. La plus grande fficulté concernoit la Terre de *Dobrzyn*, que notre Gouvernement soutenoit n'avoir point é comprise dans le Traité de Cession. Enfin l'on est convenu de la partager: On en a cédé ne partie; & l'on s'est réservé l'autre, contenant 13. Villages. Les limites des autres Dirricts ne souffrant plus de doute, les Commissaires Démarcateurs des deux Puissances sont éjà partis pour se rendre sur les lieux. Le *Conseil-Permanent* avoit desiré de terminer en ême tems les différends élevés relativement au Commerce: Mais Mr. de *Gaudi*, Conseiller-rivé de S. M. *Prussienne*, n'étoit pas muni d'Instructions pour cet effet. On se flatte cependant, que ce Monarque voudra aussi mettre enfin un terme aux longues contestations à ce sujet, & envoyer ici des Commissaires, qui les règlent avec la même facilité, qu'on vient de nir ceux touchant la Démarcation.

De HANAU, *le* 1. *Août*. Madame la Princesse Epouse du Prince Héréditaire de *Hesse-Cassel*, notre Souverain, est heureusement accouchée d'un Prince, le 28. du mois dernier.

On apprend, que l'Empereur est arrivé le 26. à *Schaffhouse*, & qu'après s'y être arrêté une emi-heure S. M. a continué son voyage sur *Augsbourg*.

De FLORENCE, *le* 19. *Juillet*. Sur ce qu'il s'étoit élevé quelques différends entre notre Cour & celle de *Parme* relativement aux Frontières, elles ont nommé de part & d'autre des Commissaires pour les terminer sous la Médiation du Roi de *Sardaigne*. Ce Monarque a nommé son Commissaire pour cette Négociation le Comte *Granero*: Celui de notre Souverain, est Mr. *Jean-Bâtiste Nelli*, & celui de l'Infant-Duc M. le Conseiller *Riga*.

On écrit de *Rome*, que le Commandeur d'*Almada*, qui y a résidé longtems de la part de S. M. *Très-Fidèle*, ne retournera point en *Portugal*; mais que ce Ministre, qui est Parent du Marquis de *Pombal*, se retirera avec son Epouse à *Venise*, pour y vivre d'une Pension de 2000. Ecus.

De LIVORNE, *le* 21. *Juillet*. On conduisit le 10. de ce mois dans nos Prisons le fameux *Zampaglino*, Chef d'une Troupe de Bandits *Corses*, qui s'est tant fait connoître par ses courses sur la fin de la Guerre dans cette Isle. Comme depuis ce tems il s'étoit toujours tenu caché dans des Rochers & des Cavernes, on l'avoit cru mort; mais, aïant trouvé moyen de passer en Terre-ferme avec trois ou quatre de ses Compagnons, il y a continué sa manière de vivre sanguinaire. La Cour de *France* l'aïant réclamé, il a été mis à bord d'une Félouque Garde-Côte *Françoise*, qui arriva ici le 12. & repartit le 14. pour *Bastia*.

De TOULON, *le* 16 *Juillet*. Les Vaisseaux de ligne, *le César* & *le Hardi*, commandés par Mrs. de *Barras* & de *Tressemanes*, & la Frégate, *la Mignonne*, commandée par Mr. d'*Entrecasteaux*, sont partis le 12. de ce Port, sans qu'on sçache leur destination. Après un mois de Campagne, ils doivent rentrer, pour être remplacés par deux autres Vaisseaux avec une Frégate. La Barque *l'Eclair*, montée par le Chevalier de *Forbin*, est arrivée du *Levant*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 1. *Août*.

Mr. *Necker*, Directeur-Général des Finances du Roi, a dessein, dit-on, de faire un nouvel Emprunt de 10. Millions de Livres, la moitié en Rentes perpétuelles & l'autre en Rentes-viagères: On ne doute point, qu'il ne soit promtement rempli.

On mande de *Dijon*, qu'un Charretier aïant été blessé à la Montagne de *Viteaux* par une des Voitures du Cortége de *Monsieur*, ce Prince, dès qu'il en fut informé, descendit de Carosse, fit rendre toute sorte de soins au blessé, lui donna vingt Louis, chargea une Personne orable de *Viteaux* de le faire soigner avec la plus grande attention, & de lui donner des Nouvelles de son état. Son Alt. R. ordonna de plus de mettre pendant quelques jours en prison le Postillon, qui par son peu de ménagement avoit été cause de l'accident. Lorsque le Prince passa à *Montelimart*, il témoigna à la Députation, que le Parlement de *Grenoble* lui voit envoyée, " combien peu il pouvoit être persuadé des sentimens, dont cette Cour fai-

„ ſoit profeſſion envers lui, auſſi longtems qu'elle n'auroit pas la plus parfaite obéiſſance a
„ ordres du Roi, ſon Frère, & qu'elle ne ceſſeroit ſes pourſuites contre Mr. de *Moydie*
„ ſon Procureur-Général. " Le Parlement de *Grenoble* a été, dit-on, ſi touché de ce
Réponſe, qu'il a arrêté des Remontrances à Sa Majeſté pour lui expoſer les raiſons, qu
croit avoir de ne pas ſe juger digne d'une pareille disgrace. Celui d'*Aix*, d'un autre côt
a écrit au Roi, pour ſe plaindre de ce que Mr. d'*Albertas*, Premier-Préſident de la Chai
bre des Comptes, (laquelle a remplacé le Parlement d'*Aix*, pendant l'exil de la Magiſtrai
re,) a répandu des Copies de la Harangue, qu'il a prononcée à la réception de *Monſieur*,
qui ne lui paroît tendre qu'à offenſer les Parlements, par la manière dont Mr. d'*Albertas*
rappelle, " que les Membres de la Chambre des Comptes ſe ſont toujours diſtingués par le
„ ſoumiſſion aux volontés du Souverain, & qu'ils l'ont prouvée, quand le feu Roi voulu
„ qu'ils exerçaſſent les fonctions du Parlement abſent, & quand le Roi, par lequel la *Fra*
„ *ce* a le bonheur d'être gouvernée, a voulu qu'ils les ceſſaſſent, pour ſe reſtreindre à cell
„ de la Chambre. " Le Parlement de *Provence* dans ſa Lettre à S. M. repréſente, " que
„ ſes Cours ſe croyoient obligées de ne pas obtempérer à ſes ordres, ce ne ſeroit que po
„ mieux lui témoigner leur fidélité au bien de ſon ſervice. "

De LA HAIE, *le* 6. *Août.* Les Etats de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* ſe ſont ſéparés Ve
dredi dernier; & Mgr. le Prince *Stadhouder* eſt parti le lendemain pour retourner à ſon Ch
teau du *Loo*, en prenant ſa route par les Villes de *Schoonhoven*, *Yſſelſtein*, & *Utrecht*, où
a été reçu avec toutes les marques d'honneur, duës à ſa haute Dignité. Son Alt. Sér. s'éto
renduë deux jours auparavant à *Hellevoetſluis*, pour y voir les 4. Vaiſſeaux de guerre à
Rade; mais le tems orageux ne lui permit pas de s'y rendre à bord. Elle y fut reçuë p
les Députés de l'Amirauté & les Directeurs de la Compagnie des *Indes* au Département d
Rotterdam. M. le Baron *de Geer*, Envoyé du Roi de *Suède* auprès des *Etats-Généraux*, e
parti le 3. pour aller faire un tour à *Stokholm.*

De LEIDE, *le* 7. *Août.* La Nouvelle de la Paix concluë avec le Roi de *Maroc* s'eſt co
firmée par une Lettre de *Gibraltar*, en date du 10. Juillet, portant " que le Capitaine *va*
„ *Kinsbergen*, étant arrivé le 30. Juin à *Salé*, y avoit été reçu avec beaucoup de diſtinction
„ qu'en ſe rendant à l'Audience il avoit été ſalué par les Troupes de S. M. *Maure*, formant u
„ Corps d'au-delà de 8. mille Hommes; que ce Souverain, après s'être entretenu avec lui, éto
„ convenu des conditions du Traité, & l'avoit ſigné; que tous les Priſonniers *Hollandois* avoie
„ d'abord été remis en liberté; mais que le Capitaine *Joachim Meyer*, qui commandoit le pre
„ mier des trois Bâtimens Marchands pris par les *Marocains*, étoit mort peu de jours auparavant.
Une Lettre de *Cadix* du 15. Juillet fixe à 57. le nombre des Priſonniers relâchés. On écrit d
même Port, " qu'on y étoit occupé à placer ſur les Remparts des Canons de 24. livres da
„ toutes les Batteries, qui en étoient dégarnies. "

Suivant une Lettre de *Nantes*, le Chevalier de *Brétigny*, animé par l'exemple du Marqu
de *la Fayette*, y avoit frêté pour ſon propre compte un Bâtiment, afin de ſe rendre en *Am*
rique, & y aller ſervir ſous les Drapeaux du Congrès. Ce jeune Officier s'étoit préalableme
démis de la place d'Exemt de la Garde *Suiſſe* de *Monſieur*. Comme il eſt convenu avec le D
cteur *Franklin*, qu'à ſon arrivée en *Amérique* il levera un Corps de Chaſſeurs, dont il ſe
Commandant & qui portera ſon nom, il a pris avec lui les Uniformes & autres Articles néce
ſaires pour cette levée; & l'on ajoute, qu'il ſera accompagné de pluſieurs Officiers, recomma
dables par leur expérience & leur valeur. D'un autre côté, l'on apprend que, pour donner que
que ſatisfaction à la *Grande-Brétagne*, ſur le Mémoire que ſon Ambaſſadeur a préſenté, au ſ
jet des ſecours que cette Puiſſance croit fournis par la Nation *Françoiſe* aux *Américains*,
Cour de *Verſailles* a envoyé ordre dans tous les Ports de n'y admettre pas plus longtems q
deux fois 24. heures tout Armateur *Américain*, qui y entreroit avec des Priſes. On avoit dé
reçu précédemment cette Nouvelle par la voye de l'*Angleterre*, où l'on a publié, qu'une Fr
gate de S. M. *Très-Chrétienne* avoit fait relâcher un Bâtiment de *Dublin*, dont un Armate
Américain s'étoit emparé à l'embouchure de la *Garonne*; & que, ce Capre étant arrivé enſui
à *Bordeaux*, on lui avoit enjoint le jour ſuivant de ſe retirer ailleurs. En *Eſpagne* au contrai
ces Bâtimens armés trouvent actuellement une entrée plus facile, puiſque, ſelon des Avis de *C*
dix, l'on a admis depuis peu pluſieurs Armateurs *Américains* dans les Ports de ce Royaume.
La *France* continuë cependant ſon Commerce avantageux avec les Colonies *Britaniques*.
ſe trouvoit le 29. Juillet à *Nantes* 8. à 10. Navires en chargement pour l'*Amérique*, d'où il
étoit arrivé depuis 5. jours quatre Vaiſſeaux *Américains*, chargés de Riz, d'Indigo, de Tabac,
de Térébenthine, outre un Navire *François* revenu de la *Caroline* en 27. jours de trajet, av
une Cargaiſon de 700. Tonneaux de Riz & de 112. d'Indigo.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 12. Août, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 3. *Juillet.*

L'INCERTITUDE, où l'on est par rapport aux différends entre la *Porte* & la *Russie*, reste toujours la même: Cependant depuis quelque tems les craintes d'une rupture prévalent sur les espérances de Paix; & ce qui les autorise davantage, ce sont les mouvemens, qu'on observe entre les Ministres du *Grand-Seigneur* & Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*. Ils ont de fréquentes Conférences, qui ne paroissent pas être fort amicales. Dans cette conjoncture, la Flotte du *Capitan-Pacha* reste à l'ancre à *Besik-Tache*, consistant en 10. Vaisseaux de ligne & 4. Galères.

L'ancien Grand-Ecuyer & Favori de *Sa Hautesse*, qui avoit été nommé au Gouvernement de *Cutaye* (*ainsi qu'il a été dit dans la* Gazette N°. LX.) est mort subitement. Son principal Officier a été arrêté par ordre du *Bostangi-Bachi*, pour lui rendre compte de la Succession de son Maître.

De PARIS, *le* 4. *Août.*

Après avoir passé 8. jours à *Choisy*, la Cour est revenuë avant-hier à *Versailles.* Le même jour, Mr. de *Marbeuf*, Evêque d'*Autun*, fut présenté au Roi, qui avoit mandé ce Prélat en Cour, à l'effet de lui confier la Feuille des Bénéfices, attendu l'état où le Cardinal de la *Roche-Aymon*, qui en étoit chargé, est tombé par un effet de son grand âge.

En conséquence d'un Arrêté du Grand-Conseil, Mr. de *Nicolaï*, son Premier-Président, a demandé une Audience du Roi, dans laquelle il a supplié S. M. de vouloir bien ordonner, " qu'un certain Réglement, auquel „ M. le Garde des Sceaux travaille, pour „ fixer la compétence entre le Grand-Conseil & le Parlement, ne soit pas publié, „ avant que S. M. s'en soit fait rendre compte „ en son Conseil d'Etat, & qu'il n'ait été examiné, Article par Article. " Le Roi a répondu, qu'*il feroit à ces Représentations l'attention, que l'objet mérite.*

*FIN de l'*ORDONNANCE *portant établissement d'un Corps de Cadets, &c.*

VI. Les jeunes Gentilshommes, élevés aux frais des Familles, seront nommés par Sa Majesté, au mois de Juin de chaque année, pour le premier Octobre suivant, & ne pourront être admis, sans avoir fourni préalablement au dit Inspecteur-Général, & en son absence au Sous-Inspecteur: 1°. Un Certificat du Généalogiste de l'Ecole Royale-Militaire, auquel ils auront présenté les mêmes Preuves de Noblesse, qui sont prescrites pour l'entrée des Elèves en la dite Ecole; 2°. Un Certificat de santé, donné par le Médecin du dit Hôtel. 3°. Seront tenus en outre de rapporter des témoignages suffisans, & de donner des preuves de leur capacité dans l'Examen, qui sera reglé à cet effet.

VII. Après l'admission des jeunes Gentilshommes élevés aux frais des Familles, elles remettront pour chacun d'eux au Trésorier de la dite Ecole, jusqu'à ce qu'ils en soient sortis, une Pension de *deux mille Livres*, à raison de cinq-

cents Livres par quartier, & toujours le quartier d'avance. Il sera payé en outre, une fois seulement, à leur entrée, quatre-cents Livres, pour les premiers frais de leur équipement.

VIII. Il n'y aura d'ailleurs aucune distinction entre les jeunes Gentilshommes, élevés aux frais de l'Ecole Royale-Militaire, & ceux élevés aux frais des Familles. Les uns & les autres seront logés, nourris, soignés, tant en santé qu'en maladie, vêtus, entretenus & instruits uniformément pendant tout le tems de leur séjour au dit Hôtel, sans aucune nouvelle charge pour les Familles; & ils ne pourront en recevoir d'argent sous aucun prétexte.

IX. Le Service de la Chapelle, les fonctions spirituelles du dit Hôtel, & plusieurs parties de l'instruction de la jeune Noblesse, seront confiés à des Sujets choisis parmi les Aumôniers Militaires, sous l'autorité de leur Supérieur, & seront tenus d'observer, en ce qui concerne le spirituel, les Règlemens de l'Archevêque de *Paris*.

X. Le Chef du Cours d'Instruction, les Directeurs des Etudes, Econome & Professeurs, attachés au dit Etablissement, seront logés & nourris avec les dits Elèves & Cadets. Les autres Maîtres n'habiteront point au dit Hôtel.

XI. Les Comptes en recette & dépense du dit Etablissement seront présentés tous les mois, en forme de Bordereau, par les Economes & Contrôleurs, au Bureau d'Administration de l'Ecole Royale Militaire, pour y être visés, avec les Pièces justificatives. Tous les ans, le Compte général pour l'année précédente, dont la fin sera fixée au dernier Septembre, sera rendu, dans le courant de Novembre suivant, au Secrétaire d'Etat, aïant le Département de la Guerre.

XII. Le choix des meilleurs Sujets parmi les jeunes Gentilshommes, élevés aux frais de l'Ecole Royale Militaire dans les Colléges des Provinces, & la préférence assurée au mérite personnel des dits Elèves & Cadets, pour leurs distinctions & leur avancement, étant des voies plus simples & plus utiles à l'émulation générale des Maîtres & des Elèves, que la méthode des Prix & du Concours annoncés par les Règlemens précédens, entend Sa Majesté que ce qui est prescrit par la présente Ordonnance tienne lieu de la dite méthode de Prix & de Concours, qui demeurera supprimée.

XIII. Se réserve Sa Majesté de faire connoître plus amplement ses intentions, sur tout ce qui concerne la Police générale du dit Hôtel, la manutention, discipline, instruction & avancement des dits Elèves & Cadets, & les Comptes qui doivent en être rendus au dit Secrétaire d'Etat.

XIV. L'intention de Sa Majesté étant de mettre en activité, au 1. Octobre prochain, le dit Etablissement, Elle nommera aux places de cinquante des dits Cadets, dans le courant du mois d'Août prochain, les meilleurs Sujets, de l'âge de quinze ans, accomplis au moins, choisis seulement parmi les jeunes Gentilshommes, élevés aux frais de l'Ecole Royale Militaire, dans les Provinces. Et seront les précédentes Ordonnances & Réglemens exécutés en tout ce qui n'est pas contraire à la présente. Mande & ordonne Sa Majesté au Sieur Comte de *Saint-Germain*, Ministre & Secrétaire d'Etat, aïant le Département de la Guerre, Sur-Intendant de l'École Royale Militaire, de s'employer à l'exécution de la présente.

Fait à VERSAILLES, *le dix-sept Juillet* 1777. (Signé) LOUIS.
(*Et plus bas*) SAINT-GERMAIN.

M. le Comte de *Viry*, Ambassadeur de *Sardaigne*, a déjà fait afficher l'Avis de son départ selon l'usage des Ministres Etrangers. On raisonne diversement sur le motif de l'espèce de disgrace, où ce Seigneur est tombé à [la] Cour: Quelques-uns l'attribuënt à l'infidélit[é] de son Secrétaire, qui auroit procuré au Ministère *Britanique* Copie d'un Traité d'Allian[ce], conclu pendant le séjour de l'Empereu[r] en cette Capitale entre les Cours de *Vienne*, de *Versailles*, de *Madrid*, de *Naples*, de *Turin*, & de *Lisbonne:* Ils assurent, que ce Secrétaire a été conduit Prisonnier au Châtea[u] de *Chambery*. D'autres font intervenir un[e] autre Personne dans la découverte. Ce qu'[il] y a de certain est, qu'on regrette ici beaucoup ce Ministre, dont les services pour la con[]clusion de la Paix en 1763. sont connus, [&] qui s'étoit d'ailleurs acquis l'estime générale.

De LONDRES, *le* 5. *Août.*

La Cour est depuis le 3. de ce mois à *Wind[]for*, pour y rester jusqu'à demain. Le mêm[e] jour, elle reçut des Depêches du Vicomt[e] *Stormont*, son Ambassadeur en *France*. O[n] publie, que la Cour de *Versailles* a fait d[é]fendre aux Armateurs *Américains* l'entrée d[e] ses Ports non-seulement en *Europe*, mais aus[]si aux *Indes-Occidentales*; ce qui mettroit fi[n] aux plaintes multipliées, qu'on a faites ici s[ur] la conduite du Gouverneur de la *Martinique* & de quelques autres Commandans dans l[es] Isles *Françoises*. Mais, dans le même tem[s] que les Partisans du Ministère se réjouïsse[nt] de ces bonnes Nouvelles, d'autres, remplis d[e] crainte & de jalousie, assurent le Peuple *A[n]glois* dans les Papiers publics, que, bien loi[n] que la *France* soit envers nous dans des dispo[]sitions aussi amicales, l'Armateur, *le Génér[al] Mifflin*, qui a fait tant de Prises sur nos C[ô]tes, est entré à *Brest* sur la fin de Juillet, [&] qu'aïant salué l'Escadre *Françoise* à la Rad[e] le Commandant de celle-ci avoit tenu u[n] Conseil de Guerre, où, après un délibér[a]tion d'une heure & demie, il avoit été rés[o]lu de lui rendre le salut; & que l'Armateu[r] après s'être pourvu de quelques Articles n[é]cessaires, sortiroit du Port, pour aller r[e]prendre sa croisière.

Les *François* ne sont pas la seule Nati[on] Etrangère, envers qui la nôtre croit avoir d

riefs, & qui en revanche fait des plaintes ontre la conduite des Officiers de la Marine u Roi. Dans sa *Gazette* du 2. de ce mois, a Cour a fait insérer une Liste des Bâtimens, ont l'Escadre du Roi, stationnée aux Isles *us le Vent*, aux ordres du Vice-Amiral *oung*, s'est emparée depuis celle qui a été ubliée dans la *Gazette* du 28. Juin. Cette iste comprend 14. Vaisseaux, dont trois Arateurs, *l'Olivier-Cromwell*, Capitaine *Heran Courter*, de 24. Canons & de 120. Homes d'Equipage; *le Musquito*, Capitaine *Jean Harris*, de 14. Canons & 71. Hommes, pris ar la Frégate *l'Ariadne*; & *la Jenny*, Cap. *George Ralls*, pris par la Frégate *le Seaford*. Parmi les autres, il y a un Bâtiment qui aloit de l'Isle *Angloise* de *St. Christophe* en *Amérique*, sept faisant le Commerce entre l'*Amérique-Septentrionale* & les Isles neutres, un alant de l'Isle *Hollandoise* de *St. Eustache* à l'Isle *Françoise* de la *Martinique*, avec un chargenent d'Indigo & de Riz, & enfin deux Naviles destinés de *St. Eustache* pour la *Zeelande*. A la suite de cette Liste, l'on trouve l'Extrait d'une Lettre du Capitaine *Jones*, commandant la Chaloupe du Roi *le Bièvre*, de 14. Canons de six livres & 125. Hommes, datée de *St. Christophe* le 12. Juin, & adressée à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté. Voici le contenu de l'Extrait.

Je vous prie d'informer les Seigneurs de l'Amirauté, que le 18. du mois dernier, étant à la hauteur de l'Isle de *Ste. Lucie*, & me rendant à *Tabago*, afin d'y prendre sous convoi les Navires destinés pour l'*Angleterre* & l'*Irlande*, je rencontrai & combattis un Armateur des Rebelles; & que, dans moins de trois quarts d'heure d'un feu fort vif de bord-à-bord, il céda à la valeur supérieure & au bon ordre de mes Officiers & de mon Equipage. Nous trouvames, que c'étoit leur principal Vaisseau dans ces parages, & (à l'exception d'un seul) celui de la meilleure construction de tous ceux qui ont été équipés en *Amérique*: Il est monté de 24. Canons, dont 14. de neuf livres, de 10. Pierriers, 10. *Coehorns*, & 150. Hommes: Il a des sabords pour tous ses Canons, & le tillac couvert: Il se nomme *l'Olivier-Cromwell*, commandé par *Herman Courter*. Nous eumes le bonheur de ne pas perdre un seul Homme, & d'avoir seulement trois blessés, avec peu ou point de dommage aux agrêts. Du côté des Rebelles il y a eu 20. tués & 20. blessés. Ses agrêts, ses mâts, & ses voiles sont taillés en pièces ou fort endommagés.

Une Copie plus complette de la même Lettre y ajoute les circonstances suivantes.

J'ai couru en verité grand risque pour ma Personne, aïant reçu une balle de fusil, qui perçant mon habit, ma veste, & ma chemise m'effleura la peau. La veille de cette Action nous avions chassé le Compagnon de ma Prise, nommé *le Serpent à sonnette*, de 16. Canons & 121. Hommes, ainsi qu'une Chaloupe de 10. Canons; mais le calme, qui survint, leur donna le moyen d'échapper à l'aide de leurs rames. Ces deux Bâtimens s'étoient concertés avec *le Cromwell*, & étoient convenus avec lui d'attaquer *le Bievre*, ce qui (direz-vous avec moi) auroit été une trop forte partie; mais, un objet plus lucratif s'offrant à leurs yeux, ils se séparèrent.

Je ne saurois assez exprimer la grande politesse & l'hospitalité, que j'ai éprouvées à cette occasion de la part de Mylord *Macartney* [le Gouverneur] & de son Epouse, ainsi que des Habitans de tout rang dans l'Isle de *Grenade*, où j'ai conduit ma Prise. Les Planteurs & les Négocians de cette Isle, pour me témoigner encore mieux leur estime, m'ont fait l'honneur d'ordonner, qu'à mon retour à *Londres* il me fût présenté une Pièce d'Argenterie. —— Je n'avois pas été oisif précédemment, aïant pris 3. autres Bâtimens *Américains*; qui, quoique de peu de valeur, entrent pourtant en compte: Mais *le Cromwell* sert amplement de compensation, étant estimé à 10. mille L. Sterling.

ACTIONS; *Banque*, 130 & trois quarts. *Indes*, 158. *Annuités consolidées à 3. pour cent*, 76 & trois quarts. *Annuités consolidées à 4. pour cent*, 79 & un quart.

De LEIDE, *le* 10. *Août*.

Nous avons fait mention dans notre *Gazette* N°. LIX. à l'Article de *Londres* de la découverte d'une Isle, sur laquelle l'on avoit apperçu des Naufragés, qu'on croyoit être le reste de l'Equipage de *l'Aurore*, Vaisseau de la Compagnie *Angloise* des *Indes*. Des Avis postérieurs de *Londres* nous avoient appris, „ que par les Navires, revenus en dernier „ lieu de l'*Inde*, l'on avoit été informé, que „ ces Infortunés étoient le reste de l'Equipa„ ge d'un Vaisseau *Asiatique*, jetté sur cette „ Isle en 1761; qu'ils étoient au nombre d'en„ viron 16. dont aucun *Européen*. " La plûpart de ces circonstances se confirment par un Lettre du *Port-Louis* dans l'Isle de *France*, dont voici l'Extrait.

La Corvette du Roi, la Dauphine, *commandée par le Chevalier* Lanuguy-Tromelin, *Enseigne de Vaisseau*, *partie de ce Port le* 25. *Novembre dernier*, *destinée à reconnoître* l'Isle-aux-Sables, *& à y prendre des* Noirs, *qui y avoient été vus précédemment par plusieurs Bâtimens*, *est de retour de cette mission. Le* 28. *au coucher du Soleil on apperçut l'Isle; & le* 29. *le tems étant très-beau & presque calme*, *Mr.* Lepage, *Officier de la Corvette*, *fut envoyé avec une Chaloupe & une Pirogue à l'Ouëst de l'Isle*, *d'où il ramena à bord de la Corvette sept* Négresses *& un* Négrillon, *âgé de* 8. *mois*, *qui étoit les seules Personnes existantes dans l'Isle. Ces malheureuses Femmes*, *interrogées sur leur*

cruelle position, ont dit qu'elles étoient sur l'Isle depuis la perte du Vaisseau de la Compagnie des Indes, l'Utile, naufragé le 31. Juillet 1761; qu'après le départ de l'Equipage, qui se sauva dans une espèce de Chalan, fait des débris du Vaisseau, il étoit resté environ 80. Noirs ou Négresses, dont 18. peu de tems après s'embarquèrent sur un Rat, [espèce de Ponton, composé de quelques planches, qui sont attachées sur des mats,] & n'ont plus reparu; que depuis environ 12. ans il n'en étoit plus resté que treize, les autres étant morts de misère. Ces mêmes Femmes rapportent n'avoir vu, pendant les quinze années qu'elles ont passées dans l'Isle, que cinq Navires, dont plusieurs ont essayé de mettre à terre; que le troisième, la Sauterelle, y avoit reussi; que le mauvais tems ou la peur obligea un Matelot de rester avec eux; que cet Homme s'embarqua sur un Rat, il y a environ trois mois, avec trois Noirs & trois Négresses, dans l'esperance de se rendre à l'Isle de Madagascar.

Quant au genre de vie que ces malheureux ont mené dans cette Isle déserte, depuis l'époque de leur naufrage, voici ce qu'on en a pu recueillir. Ils étoient parvenus à se bâtir avec les débris du Vaisseau une espèce de Case, qu'ils avoient construite sur la partie la plus élevée de l'Isle; ils l'avoient couverte de l'écaille des Tortuës, qui leur servoient de nourriture. Les Poissons, les Oiseaux & leurs Oeufs étoient leur unique ressource. Un Puits pratiqué dans le sable, leur donnoit pour boisson une Eau saumache, & les plumes d'Oiseau, tissées fort artistement, leur servoient de pagnes & de couvertures.

Cette Isle n'est qu'un Banc de Corail, qui peut avoir un quart-de-lieuë de longueur sur 300. Toises de largeur, élevé dans sa partie la plus haute d'environ 15. pies. La Mer a rassemblé autour de sa circonférence du Corail brisé & du sable, de manière que le milieu de l'Isle est plus bas que ses bords. Il n'y croît aucune Herbe ni Arbrisseau, que quelques Patates à dùrang, (c'est ainsi qu'on appelle ici la Soldanelle,) qui rampent sur le sable. Tout le contour de l'Isle est cerné de Récifs, qui s'étendent à 150. toises dans la partie du Sud, & se rapprochent de la Côte en allant vers le Nord. Dans les mauvais tems, qui sont assez fréquens, à ce que disent les Naufragés, le vent ensabloit leur Case; & ils étoient souvent dans la crainte d'être engloutis par la Mer.

M. l'Intendant a donné asyle chez lui à l'Enfant, à sa Mère nommée Eve, & à une autre Négresse, Mère de celle-ci, nommée Dauphine. L'Enfant a été bâtisé, & a reçu le nom de Jacques-Moyse.

Madame la Veuve DESSAINT, *Libraire à* PARIS, *vient de publier un* AVIS sur une Edition du Dictionnaire de MORERI, projettée par une Compagnie de Lettrés à YVERDON en SUISSE. *On prouve, dit-on, par six bonnes raisons, que cette Edition ne pourra qu'être très-informe & mal exécutée. Madame* Dessaint *ajoute,* " *qu'elle ne peut en aucune manière* „ *contribuër à l'exécution d'un Projet, qui tend à dénaturer entièrement un Ouvrage qui lui appartient, &c.* " Affiches des Provinces.

*Avant que de publier l'Avis sur le Projet de la prétenduë Société des Lettrés d'*Yverdon, *la bonne Dame* Dessaint *devoit s'informer de la nature du Projet. Elle auroit évité la torture de son génie pour trouver les six bonnes raisons, pour prouver que l'entreprise d'*Yverdon, *qu'elle ne peut pas connoître, doit être mauvaise. Elle ne l'auroit pas trouvée contraire à son prétendu droit, à moins qu'avec d'autres bonnes raisons elle ne s'efforce de prouver que son Privilége de* MORERI *doit enchaîner toute l'*Europe, *& pour toute espèce de Biographie; & elle auroit été convaincuë qu'on ne demande pas sa coöpération au succès de cette entreprise. Voici le fait qui tranquillisera Madame* Dessaint.

Une Biographie complette manque encore à la République des Lettres; l'Ouvrage de Moreri *soit de* Basle *soit de* Paris, *fait honte à notre Siècle: On a donc conçu le grand Projet d'en donner une en 15. Volumes* in Folio, *avec une centaine de Portraits à chaque Volume des plus grands Hommes, dont les Vies se trouveront dans les Volumes respectifs; Portraits dessinés d'après les principaux Cabinets de l'*Europe. *L'Auteur de ce Projet l'a communiqué à quelques Amis, soit Libraires soit Ecrivains, propres à exécuter cette entreprise, d'une manière à s'attirer la reconnoissance publique. Voilà où nous en sommes. Madame* Dessaint *doit voir par-là:* 1. *Qu'elle est injuste en condamnant l'exécution d'une entreprise, qui n'est encore qu'un simple Projet, qui seroit resté encore quelque tems dans le Cabinet de l'Auteur & de six de ses Amis, qui ne font que d'en commencer les Matériaux.* 2. *Que son* Moreri *est & sera à elle pendant qu'il restera dans son Magasin, d'où elle fera très-bien de le faire sortir.* 3. *Enfin que l'Auteur du Projet ne l'aïant pas encore priée de contribuër au succès de cette entreprise, avant que de s'y refuser, il lui semble qu'elle devoit attendre qu'on la priât d'y contribuër.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXIV.
De LEIDE, le 12. Août, 1777.

De Pétersbourg, le 18. Juillet. M. le Comte de *Gothland*, s'étant rendu avant-hier à *Cronstadt*, y vit quelques évolutions de la Flotte *Russe*, actuellement à l'ancre dans ce Port, & s'embarqua ensuite à bord d'un Yacht, dont l'Impératrice lui a fait présent, pour retourner dans ses Etats. Entre autres témoignages d'estime & d'a-itié, que ce Prince a reçuës de S. M. pendant son séjour ici, Elle lui présenta le 7. de ce mois s Marques de l'Ordre de *St. Alexandre Newski*, très-riches de Brillans. M. le Comte de *othland*, de son côté, décora le 10. de ceux de l'Ordre de *Vasa* Mr. de *Domaschneff*, Dire-eur de l'Académie Impériale des Sciences. Voici la fin du Détail, concernant la Visite qu'il à cette Société savante le 4. Juillet.

Après avoir vu le Cabinet de Médailles, M. le Comte de *Gothland* monta à l'Observatoire, même jusqu'au toit par un Escalier tournant si difficile, qu'aucun Astronome n'y a été, & i'il n'y fût suivi que par Mr. de *Domaschneff* & par un de ses Chambellans. Il examina avec eaucoup d'attention la Figure de *Pierre-le-Grand* en cire, dont le moule a été pris sur ce onarque même; & il se fit expliquer un Tableau, qui se trouve dans la Chambre, où cette gure est conservée. L'idee de cette représentation, qu'on nomme *le Voeu universel* ou *Sup-ément à l'Histoire de Pierre-le-Grand*, a été fournie à Mr. de *Domaschneff* par le cri géné-l, tous les Curieux, qui venoient contempler l'image du Fondateur de *Petersbourg* ou plutôt toute la *Russie*, disant: *Ah! s'il voyoit ce qu'on a fait après lui!* En conséquence de cette flexion si naturelle, le Tableau représente *Pierre-le-Grand* en Apothéose, à qui le Tems, nant dans une main son Sablier, sur lequel on voit le nombre L. fait appercevoir, que dans période sa Statuë Equestre sera élevée sur un Rocher, qu'on sçaura rendre mobile: On y pit de plus un Temple magnifique de Marbre de *Russie*, dédié au Saint du jour où *Pierre-le-rand* étoit né, & le Dôme de l'Hôtel de l'Amirauté, chargé de Pavillons *Turcs*, sur lesquels omine le Pavillon triomphant de la *Russie*. Un Génie porte les Trophées ennemis au Châ-eau, pour les mettre dans le Temple, où repose le Héros, (allusion au jour, où *Cathérine* II. ssistant au *Te-Deum*, qui fut chanté dans cette Cathédrale à l'occasion des Victoires rempor-ées par sa Flotte, prit des mains de l'Amiral les Trophées nouvellement apportés, & alla les époser au pié de la Tombe du Créateur de la Marine *Russe*.) De l'autre main le Tems fait emarquer le Médaillon de *Cathérine* II. que la Renommee porte au Temple de l'Immortalité. a Trompette est garnie d'une Pièce, qui en se déroulant laisse appercevoir les augmentations de Empire *Russe*, particulièrement les nouvelles acquisitions sur la *Mer-Noire*.

Ensuite M. le Comte de *Gothland* desira de voir le fameux Globe de *Gottorp*, sur-tout le de-ns. Tout d'un coup une partie de ce Globe s'enfonce, & présente dans son sein un Berceau rmé autour de l'axe du Monde, & sous ce Berceau une Table de douze Couverts, offrant à Hôte auguste tout ce que la Terre produit de plus exquis. Ce Prince, sa Suite, quelques Sei-neurs de la Cour, & M. le Directeur entrèrent dans le Globe. Les Armes de *Gothland* y pa-oissoient par-tout, entrelacées de fleurs. M. le Comte s'y arrêta une demi-heure, & en sor-nt du Globe il témoigna à M. de *Domaschneff* son admiration dans les termes les plus flatteurs, passant dans les Imprimeries de l'Académie, il ramassa une Feuille, qui sembla tomber par azard de la Presse: C'étoit son Portrait, avec des Vers relatifs à lui en plusieurs Langues. 'illustre Voyageur parut très-flatté de toutes ces attentions: Il en montra sa sensibilité à M. le irecteur, & l'invita à dîner avec lui; honneur que Mr. de *Domaschneff* ne put accepter, aïant ié chez lui pour le même effet tous les Membres de l'Academie & quelques Cavaliers de la lite du Prince. Il envoya le lendemain à ce Seigneur, par le Ministre de *Suède*, une Tabatière ès-riche & ornée de son Portrait.

L'on vient de publier la grande Promotion, que l'Impératrice a faite le 9. Anniversaire de on avènement à la Couronne. (*Nous en parlerons l'Ordinaire prochain.*)

De Varsovie, le 26. Juillet. Samedi & Dimanche derniers, le Roi a honoré de sa résence l'Exercice public annuel des Cavaliers du Collége des Nobles, sous la direction des ères des *Ecoles Pies*. Sa Maj. a proposé Elle-même les Questions relatives aux Sciences, uxquelles cette Jeunesse, précieuse à la Patrie, s'est appliquée pendant le cours de l'année. 'avancement d'une Education Nationale, conformément au Plan dressé par la Commission, ent si fort à coeur au Monarque, qu'il a aussi voulu assister Jeudi dernier à un Examen pu-lic dans les Classes Normales de cette Ville, à l'issuë duquel S. M. témoigna sa satisfaction à lusieurs de ces Elèves, & les admit à l'honneur de lui baiser la main.

La Convention, faite au sujet des limites avec la Cour de *Berlin*, est en date du 17. de ce iois. Sa Maj. *Prussienne* garde la Ville de *Gurzno* avec sa grande & belle Forêt, huit Villa-es & un Moulin; & Elle a restitué à la *Pologne* treize Villages.

Un accident particulier a donné lieu ici la semaine dernière à un attroupement considérable de Compagnons de différents Métiers. Il avoit été défendu, il y a quelque tems, par un Réglement de Police, à tous les Compagnons & Garçons de Métier de passer les Lundis à boi dans les Tavernes. La Garde de la Police arrêta ces jours-ci deux Compagnons Tailleur contrevenant à cette défense. Un d'eux faisant quelque résistance, le Commissaire du Quartier le fit battre dans la Prison, & chargea imprudemment de cette exécution un Prisonni détenu pour vol. Il en résulta une émeute parmi les Compagnons Tailleurs, qui refusèrent d travailler jusqu'à ce que le Commissaire du Quartier eût été puni de la même manière, & q la liberté de passer les Lundis à la Taverne leur eût été renduë. Le Prince *Lubomirski*, Gran Maréchal de la Couronne, encore présent à *Varsovie*, termina cette affaire, en ordonnant q le Commissaire fût traduit en Justice, & en défendant à la Garde de saisir & d'emprisonn les Garçons Tailleurs, à moins qu'après avoir passé un Accord avec leurs Maîtres de trava ler les Lundis, il n'y eût des plaintes portées de ce qu'ils manquoient à leurs engagemer Dimanche 20. Juillet, le Prince Grand-Maréchal étant déjà parti, les Compagnons Taille peu contens de la Décision s'attroupèrent. La Jurisdiction du Maréchal envoya un Détach ment de 40. Hommes, qui se saisit de 206. de ces Compagnons, & les renferma dans un e droit autrefois destiné à servir de Magasin à poudre. Le lendemain, les Apprentifs & Cor pagnons des autres Métiers, faisant cause commune avec les Tailleurs, s'assemblèrent au Ma gasin de *Saxe* au nombre de quelques centaines, qui s'accrut encore considérablement, quc qu'aucun des Compagnons *Polonois* n'y accédât. Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de la Co de la Couronne, s'assura du secours de la Garnison: Mais, par la prudence & la modératic du Général-Major *Komarzewski*, l'émeute n'eut point des suites aussi fâcheuses, qu'on avoit lieu de le craindre. Elle dura jusqu'au 23. que Mr. *Rzewuski* fit remettre les Compagno Prisonniers en liberté, & assura tous les Apprentifs, par un Ecrit, de les satisfaire relativ ment à leurs griefs à la charge du Commissaire & de la Garde de la Police, lorsqu'ils seroie retournés chez leurs Maîtres & à leurs occupations, & à condition qu'ils demanderoient cet satisfaction d'une manière légale. On se louë beaucoup de la facilité avec laquelle Mr. d'*E sen*, Ministre de *Saxe*, se prêta à tous les arrangemens de notre Police, dans le tems où l'o étoit incertain, si l'on ne seroit pas obligé d'employer la force pour tirer les Mutins de l'espè d'asyle, qu'ils avoient cherché dans un endroit appartenant à la Maison Electorale de *Saxe*.

De SCHAFHOUSE *en* SUISSE, *le* 29. *Juillet*. L'Empereur, qui arriva le 19. de mois à *Fribourg* en *Brisgau*, s'y est arrêté cinq jours, pour y travailler à plusieurs affaire Dès le 20. il se leva de grand matin, & s'occupa longtems dans son Cabinet; ce qu'il fit e core l'après-midi, après quoi il expédia un Courier à *Vienne*. Le Margrave de *Bade* ave les Princes ses Fils, le Prince *Louis* de *Hesse-Darmstadt*, le Prince régnant de *Furstenber* & plusieurs autres Princes ou Seigneurs de l'*Empire*, qui étoient venus à *Fribourg*, eure l'honneur de lui rendre leurs devoirs. Le 24. il partit pour le *Vieux-Brisac*. Sa Suite co tinua le voyage par le Territoire *Allemand* vers *Rhinfeld*; mais le Monarque passa le *Rh* avec le Comte de *Colloredo*, pour voir la Forteresse *Françoise* de *Neuf-Brisac*. A *Huning* il vit le Régiment *Suisse* de *Lochmann*, auquel il donna des éloges; & il témoigna beauco d'estime à Mr. *Descamp*, Commandant de la Place. Après avoir passé par *Bâle*, Sa Maj. a riva le 26. à midi près de notre Ville. Avant d'y entrer, Elle s'arrêta à une Maison de Camp gne à un quart-de-lieuë d'ici pour voir la fameuse Cataracte du *Rhin*: Elle passa même avec ou 4. Seigneurs de sa Suite dans un petit Bâteau à une centaine de pas de la chûte sur *la r* ve opposée, Territoire du Canton de *Zurich*, où cette Cataracte, en tombant au pié du Ch teau de *Lauffen* avec un fracas terrible, offre un spectacle qui frappe l'imagination. De r tour, sur la droite du Fleuve, l'Empereur se rendit en Carosse au Pont du *Rhin*, qu'il exam na avec beaucoup d'attention; & après avoir changé de Relais il partit pour *Constance*, d'o il a continué avant-hier sa route sur *Brégentz*.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 8. *Août*.

„ Trois Vaisseaux, partis de *Quebec* le 5. Juillet, arrivèrent le 3. du courant à *Douvr* Le Lieutenant-Colonel *Christie*, qui se trouvoit à bord de l'un de ces Bâtimens, débarq immédiatement après, & remit le 4. au matin les Dépêches, dont il étoit chargé, au Bure du Lord *Germain*. Le Major *Harry Gordon*, qui est aussi revenu par les mêmes Vaisseaux *Quebec*, fut présenté avant-hier par ce Ministre au Roi, avec qui il eut une longue Conf rence. Cet Officier commandoit le Corps du Génie à l'Armée du *Canada*, & il a été rempla dans ce Poste par le Capitaine *Twiss*. Le Lieutenant-Colonel *Christie* avoit été nommé Qua

ier-Maître-Général de la même Armée; mais il paroît, qu'il n'est point entré dans les fonctions de cette place, qu'on dit avoir été précédemment promise à un Frère du Général *Carleton*, Gouverneur de la Province. On parle également du retour de ce Commandant, qui pourra y juger sa présence moins nécessaire, attendu que les Forces, qui doivent agir dans son Département, resteront sous les ordres du Général *Burgoyne*. Quant aux Nouvelles ou informations, que le Gouvernement a reçuës par ces Officiers touchant les opérations militaires, il n'en a été rien publié; & ce qu'on en a appris d'ailleurs se réduit aux circonstances suivantes:" Que l'Avant-Garde de l'Armée étoit arrivée le 22. Juin à la Rivière de *Bouquet*, sur la Rive *Occidentale* du Lac *Champlain*, à environ 50. miles au *Nord* de *Crown-Point*: Que le 25. elle étoit avancée jusqu'à *Putnam's-Creek*, à 12. miles de *Ticonderoga*: Que le 29. le Général *Burgoyne* avec le gros de son Armée avoit établi son Quartier-Général dans le même endroit; & que ce jour-là le Brigadier *Fraser*, détaché avec un Corps considérable, avoit investi le Fort, qu'on croyoit ne pas être en état de faire une longue résistance, vu qu'il étoit mal pourvu de plusieurs Articles nécessaires, quoique la Garnison consistât en 4. mille Hommes: Que l'Armée de Mr. *Burgoyne* avoit été renforcée par un gros Corps de *Canadiens* & d'*Indiens*: Et que le Commandant avoit rendu le 29. à son Quartier à *Putnam's-Creek* une Proclamation, " pour „ inviter les *Américains* de ces Contrées à accepter les conditions douces & avantageuses, qui „ leur avoient été offertes de la part de Sa Majesté, & à mettre fin à la Guerre sanglante & dé„ naturée entre la Mère-Patrie & ses Enfans. " (*Nous donnerons cette Pièce l'Ordinaire prochain, avec l'Extrait d'une Lettre du* Canada *contenant quelques autres particularités.*)

„ Depuis quelques jours, l'on est absolument sans Nouvelles de notre grande Armée; & l'on dit, qu'il manque deux Paquet-bots de *New-York*. Cette circonstance a donné lieu à l'Auteur d'un Avis anonyme, inséré dans le *Morning-Chronicle*, de débiter sur la foi de quelques Contrebandiers, qu'un Armateur *Américain* avoit coulé à fond l'un de ces Paquet-bots, porteur de la Nouvelle de la défaite des *Américains*, de la mort du Général *Washington*, de la prise du Général *Mifflin*, &c. D'autres assurent d'après les derniers Avis, qu'ils disent reçus par la Cour en date du 27. Juin, " que les Généraux *Howe* & *Cornwallis* ont entièrement éva„ cué la Province de *Jersey*, pour aller tenter une entreprise contre *Philadelphie*, en péné„ trant par Mer dans la *Pensylvanie* en deux Divisions, l'une par la Baye de *Cheasapeak*, l'au„ tre par la *Delaware*; qu'on craignoit cependant, que durant l'absence de l'Armée les *Amé*„ *ricains* pourroient s'emparer de la Ville de *New-York*, menacée d'ailleurs d'un Bombardement par 4. Mortiers, placés sur les Hauteurs de *Brooklyn-Ferry*; qu'on avoit espéré de „ remporter, avant l'Expédition projettée, quelque avantage sur Mr. *Washington*; mais que „ le Chevalier *Howe*, aïant reconnu sa situation, l'avoit trouvée trop forte pour l'attaquer. "

FIN de la LETTRE *du Général* WASHINGTON *au Chevalier* HOWE.

Quant au second Article, sur lequel j'ai fait insister, la différence que vous faites entre le Général-Major *Lee* & les autres Officiers Prisonniers, appartenant à l'Armée *Américaine*, a excité mon attention particulière. D'après la restreinte extraordinaire, à laquelle vous l'avez soumis, ainsi que d'après votre Lettre du 23. Janvier dernier, j'avois lieu de supposer, que vous le considériez sous un point de vuë particulier, & que vous aviez dessein de l'exclure du droit commun d'échange, stipulé pour tous les Officiers en termes généraux. Cette distinction, d'autant plus injuste & insoutenable que vous ne l'aviez jamais excepté, quoique vous sçussiez qu'il étoit Officier dans notre Armée dans le tems que le Cartel fut conclu & déjà longtems auparavant, m'imposa le devoir de maintenir ce droit d'une manière positive, & de tâcher de mettre cette matière sur un pié si peu équivoque, qu'on fût assuré de son élargissement dès qu'un Officier de rang égal, appartenant à votre Armée, se trouveroit en notre pouvoir. Ce fut-là le but de cet Article, & rien de plus: On n'en peut tirer aucune autre conséquence. Il est vrai, que depuis sa captivité il a été proposé de donner un certain nombre d'Officiers d'un rang inférieur en échange pour lui; mais on ne l'a pas exigé comme une matière de droit. Quel nom mérite donc le procédé de celui qui insinuë, " que la relaxation immédiate du Général *Lee* a „ été demandée, sans avoir un Officier d'un rang égal en échange pour lui?". On ne sauroit défendre cette insinuation, pas même par l'explication la plus forcée; & elle ne peut être d'aucune valeur, par-tout où la candeur est regardée comme une vertu, & où les mots conservent leur force & leur signification.

Pour ce qui est du delai, qu'on nous accuse d'apporter à la restitution des Prisonniers en notre pouvoir, la situation dispersée où ceux, qui ont été pris dans les premiers commencemens de la Guerre, se trouvent dans les différents Etats, & qui résulte des circonstances de leur captivité ainsi que du soin de pourvoir mieux à leur commodité, cette situation, dis-je, rend leur détention pendant un plus long délai inévitable. Lorsqu'on convint du Cartel, qui subsiste entre nous, on expédia les ordres les plus promts pour les faire rassembler, afin d'effectuër un échange. Ils furent exécutés en partie, même dans une conjoncture où des motifs de politique s'opposoient à cette demarche; mais on voulut suivre les maximes les plus rigoureuses de la bonne-foi. Nous poursuivimes l'échange, & continuames nos efforts pour l'accomplir, jusqu'à ce que la triste ap-

partition de ceux que vous nous avez envoyés, & dont l'extérieur indiquoit leur fin prochaine, rendit cet échange peu convenable: Car, dès que je vis qu'il pourroit survenir de la difficulté, & qu'on pourroit s'attendre, que je tiendrois compte du total de leur nombre, ce que je croyois nullement équitable, il devint nécessaire, que cet objet fût ajusté, & qu'on convint de la proportion duë, pour laquelle je serois responsable, avant qu'il pût être fait rien d'ultérieur de ma part. C'est sur le même motif qu'est fondée la détention de ceux, qui ont été faits Prisonniers depuis ce tems. Ajoutez à ces considérations, que la différence faite dans le cas du Général *Lee* doit être regardée comme entièrement contraire à l'esprit de la Convention & comme un obstacle insurmontable, qui empêche de nous conformer à vos desirs.

J'ai expliqué ainsi, MONSIEUR, les motifs de ma conduite, & je me suis lavé, à ce que je m'assure, de l'accusation peu convenable & mal-fondée, que vous, & l'Officier qui agit sous vos ordres, vous avez jugez à propos d'avancer contre moi. Si en le faisant je me suis éloigné le moins du monde de cette délicatesse, dont je desirai toujours de former une partie de mon caractère, vous vous rappellerez, que j'ai été forcé à une recrimination, & qu'elle est devenue un acte de justice nécessaire. Je déclarerai à présent, que je desire ardemment, qu'un échange général ait bientôt lieu sur des principes généreux & honnêtes, pour autant qu'il est possible de l'effectuer, & que l'Accord, qui subsiste entre nous pour cet effet, soit inviolablement observé; & je vous exhorte, par tous les devoirs de la bonne-foi, à lever de votre part tous les obstacles, qui en empêchent l'accomplissement. Si, nonobstant mes sentimens, vous vous y refusez, je me consolerai dans l'espérance, que ces Hommes infortunés, dont le sort est de se trouver entre vos mains, supporteront leurs souffrances avec le courage & la magnanimité qui leur convient.

Je suis, MONSIEUR, avec le respect dû, votre très-obéïssant & humble Serviteur,

Adressée au General Sir WILLIAM HOWE. (*Signé*) G. WASHINGTON.

Publié par ordre du Congrès. (Signé) CHARLES THOMPSON, *Secrétaire.*

Banque, 130 & demi. *Indes*, 158. *Sud*, 86 & un quart. *Nouvelle Souscription*, 94.

D'AMSTERDAM, *le* 10. *Août.* Ce fut le 29. Juin dernier, que le Capitaine *van Kinsbergen*, dans la première Audience qu'il eut du Roi de *Maroc* à *Salé*, conclut la Paix entre la République & ce Prince, qui expédia d'abord Don *Manuel da Pontes*, *Portugais* à son service, comme Exprès à *Gibraltar*, pour aller annoncer cette Nouvelle au Contre-Amiral *Pichot*, qui commande l'Escadre *Hollandoise* dans la *Méditerranée.* Le même *Portugais* doit remettre au Reis *Farasch* des Passeports, que S. M. *Maure* a demandés à Mr. *van Kinsbergen*, pour ce Commandant & les 5. Galiottes *Marocaines* sous ses ordres, qui avoient été chassées par une Frégate *Hollandoise* dans une petite Rivière entre *Arzile* & le Cap *Spartel*, où depuis ce tems cette Frégate & une autre de la même Nation avoient continué de les tenir bloquées; circonstance qui confirme ce qu'on trouve dans des Lettres de *Madrid*, que le besoin, que le Monarque *Maure* avoit de ces Bâtimens, pour les envoyer croiser dans la *Méditerranée*, & le desir d'éloigner les deux Vaisseaux *Hollandois*, avoient le plus contribué à le porter à une Pacification. Il a envoyé ordre aux Gouverneurs de tous ses Ports de recevoir desormais le Pavillon de la République en Ami, & de lui fournir tout ce dont il pourroit avoir besoin. Les Prisonniers *Hollandois* s'embarqueroient à bord du Bâtiment du feu Capitaine *Meyer*, pour passer à *Gibraltar*.

La prise de deux Vaisseaux *Hollandois*, allant de *St. Eustache* l'un à *Middelbourg*, l'autre à *Flessingue* en *Zeelande*, s'est confirmée par une Lettre de *St. Eustache*, en date du 13. Juin. Un Particulier, qui y étoit venu de *St. Jean* d'*Antigua*, avoit rapporté, que le second de ces Bâtimens, commandé par le Capitaine *Hoogerzyl*, seroit envoyé en *Angleterre*; mais que le Sr. *Burker*, célèbre Avocat à *St. Jean*, étoit d'avis, que la prise du premier, commandé par le Capitaine *Adrien Châtelain*, ne pouvoit être censée légale. Sa Cargaison consiste en Riz, Indigo, Tabac, Rum, &c. L'autre retournoit à *Flessingue* avec une Cargaison de Poudre, dont il n'avoit pu se défaire à *St. Eustache.* Le Gouverneur, sur la Nouvelle qu'il en avoit reçuë, avoit envoyé un Député à *Antigua* pour réclamer les deux Bâtimens. Par la Liste, que la Cour *Britannique* vient de publier (*ainsi qu'il est dit à l'Art. de* Londres, *dans la* Gazette *de ce jour*) l'on voit que le Vaisseau, qui en a fait la prise, est *le Seaford*, de 20. Canons, Capitaine *Colpoys*. Le Capitaine *Corneille Remmers*, allant d'*Amsterdam* à *St. Eustache*, avoit aussi été conduit à *St. Christophe*, mais relâché après quelques heures d'examen.

On écrit de *l'Orient*, qu'en conséquence des ordres, reçus récemment de la Cour, on a refusé l'entrée dans ce Port à deux Armateurs *Américains*, qui y amenoient des Prises. La déférence, que le Ministère *François* a témoignée pour la *Grande-Brétagne* par l'expédition de ces ordres, a affoibli les bruits de Guerre fort accrédités ces jours-ci.

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,

A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 15. Août, 1777.

De SMYRNE, *le* 25. *Juin.*

IL est tombé ces jours-ci dans nos environs, à *Magnésie*, à *Pergame*, & dans les Districts voisins, une multitude effrayante de Sauterelles. Comme les Grains sont déjà si avancés, qu'on pourra incessamment commencer la Moisson, l'on ne craint pas tant pour la Récolte de cette année que pour celle de la suivante, si le froid de l'hyver n'extermine ces Insectes.

On écrit de *la Canée* dans l'Isle de *Chypre*, que la *Porte*, aïant senti la nécessité d'y envoyer un Gouverneur, & aïant agréé la démission successive de trois Pachas qu'elle avoit destinés pour cette Place, a expédié à la fin d'Avril une Caravelle à *Dervis-Mehemet*, ancien Grand-Visir exilé à *Gallipoli*, afin de le transporter à *la Sude*. Ce Ministre disgracié, étant tombé malade en mer, pria le Commandant de la Caravelle de relâcher à *Scio*, où il est mort dans les premiers jours de Mai. Le *Divan* a choisi pour le remplacer *Selictar-Ibrahim Pacha*, ancien Seraskier de la *Morée*, fait Prisonnier de guerre à la défense de *Bender*, & rendu à la Paix. Les mêmes Lettres ajoutent que, le Commerce de l'Isle s'augmentant chaque jour, il viendra y résider quelques nouveaux Consuls, nommément un de *Vénise* & un autre de *Raguse*.

On apprend de *Tripoli* de *Barbarie*, que *Sidi-Mustapha-Bey*, second Fils du Pacha, y est mort le 15. Mai extrèmement regretté de son Père & du Peuple. Le Pacha a paru sensible aux honneurs, que le Consul de *France* a fait rendre par les Vaisseaux de sa Nation à la mémoire de ce Prince.

EXTRAIT des Lettres de CONSTANTINOPLE *du* 3. *Juillet.*

„ Le *Grand-Seigneur* a quitté vers la fin de la semaine dernière la Maison de Campagne à l'extrémité du Port, qu'il occupoit depuis quelques mois ; & il s'est rendu avec toute sa Cour à celle qu'il possède à *Besik-Tache*, pareillement située sur le Canal, & où aucun de nos Souverains n'avoit fait du séjour depuis la mort du Sultan *Osman*. Le *Bostangi-Bachi* a été déposé ces jours-ci, & remplacé par *Hasseki-Aga:* Le motif de sa disgrace est, dit-on, le manque de discipline, qui régnoit parmi les *Bostangis* & autres Officiers du *Serrail*, dont il est le Chef. "

„ Au nombre des entretiens, que Mr. de *Stachieff*, Ministre de *Russie*, a fréquemment avec ceux de la *Porte*, l'on a remarqué une Conférence secrette, qui s'est tenuë récemment chez le *Kiaya-Bey*, & qui a été suivie le lendemain d'une autre à *Beïkos*, Village situé sur le Canal. On se persuade, qu'il y a été question des affaires de la *Crimée*, parce que les Députés du nouveau Chan n'ont pas encore été admis à l'Audience du *Grand-Seigneur*, & qu'ils n'ont pas reçu de Réponse à la demande, qu'ils ont faite lors de leur Audience chez le *Grand-Visir:* L'on en infère, que la *Porte* continuë de faire difficulté de reconnoître *Sabin-Gueray*. Quoiqu'il en soit, il est plus certain que le second objet en contestation, le passage des Vaisseaux *Russes* par la *Mer-Noire*, est encore bien loin d'être applani. Quoique

la *Porte* veuille permettre celui des Bâtimens Marchands, conformément au Traité de Paix, & qu'un de ceux-ci soit déjà arrivé à *Taganrock*, elle persiste à le refuser à des Vaisseaux armés ou en état de l'être; & elle montre à cet égard d'autant plus de fermeté, que les termes du Traite paroissent décider en sa faveur. Cependant Mr. de *Stachieff* est si peu convaincu de la justesse de leur application aux trois Vaisseaux, que la *Porte* croit être dans le cas, qu'il a demandé, dit-on, une indemnite pour le tems qu'ils ont été détenus dans notre Port. Un de ces Navires est parti le 22. Juin pour la *Mer-Blanche*, afin d'aller prendre dans les Isles de l'*Archipel* un chargement de Vin, pour le compte de la Maison de Commerce *Russe* de *Sianew*, *James*, & Compagnie, établie en cette Capitale."

„Dans la vuë de se mettre en état de ne point craindre les évènemens, le Gouvernement s'occupe avec une assiduité peu commune à rétablir sa Marine; & l'on travaille avec ardeur dans tous les Chantiers: On a presqu'achevé dans notre Arsenal la construction d'un gros Vaisseau de ligne, qui sera incessamment lancé à l'eau. La Flotte du *Capitan-Pacha* a été renforcée par 4. petits Chebecs *Dulcignotes*. Pendant qu'elle est à l'ancre dans le Canal, la difficulté d'empêcher la désertion & de maintenir la discipline parmi ce ramas de gens sans moeurs, qui en composent l'Equipage, avoit occasionné des défenses rigoureuses à qui que ce fût de se rendre à terre: Mais le manque d'air frais & de mouvement y a bientôt causé une maladie épidémique. A l'effet d'en prévenir le progrès, il a été permis à une partie de ces *Galiongis* de descendre à terre pour y exercer leur métier; & les Etrangers, qui se trouvent parmi eux en assez grand nombre, ont même obtenu un congé pour aller faire un tour dans le lieu de leur demeure ordinaire."

D'ARCHANGEL, *le* 4. *Juillet.*

Le 29. du mois dernier, cette Ville a été en grand danger d'être ruinée de fond en comble: Il s'éleva dans la partie *Septentrionale* un grand incendie, par un accident dans un endroit où l'on chauffoit de la Poix: Heureusement, vu la promtitude des secours, la perte s'est bornée à trois Bâtiments, qui ont été brûlés avec une grande quantité de Seigle, de Chanvre, de Cordages, & d'Huile de Baleine.

De PÉTERSBOURG, *le* 22. *Juillet.*

Six Députés, envoyés par *Sahin-Gueray*, Chan de *Crimée*, & par les *Tartares* de cette Presqu'Isle, arrivèrent ici le 14. de ce mois, pour présenter à l'Impératrice la Lettre de notification de l'élection libre & unanime de ce nouveau Souverain, ainsi que deux Requêtes de la part de la Nation. Le 16. ils furent admis à l'Audience du Veld-Maréchal Comte de *Romanzoff-Sadunaiski*, & le 19. à celle du Vice-Chancelier Comte d'*Ostermann*, auquel ils remirent des Copies tant de la Lettre que des Requêtes. A l'une & à l'autre de ces Visites, on leur offrit des Confitures, du Caffé & du Sorbet, suivant l'usage observé à l'égard des Ministres *Orientaux*.

Les graces, que S. M. a accordées à ses Sujets le 9. de ce mois, Anniversaire de son avènement à la Couronne, (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. LXIII.) consistent sur-tout dans la suppression de quelques Impôts sur la Vente des Chevaux, de la Bierre &c. Voici les principales Promotions, qui ont eu lieu le même jour.

Madame la Princesse *Orlow*, Epouse du Prince *Grégoire*, a été nommee Dame d'Honneur de l'Impératrice, & les Freules de *Lewachin* & de *Schiurin* Dames de Cour. Mr. *Mussin-Puschkin* a été déclaré Maître des Cérémonies, & le Chambellan Prince *Fédor Baratinski* Maréchal de Cour, en survivance de Mr. d'*Orlow*, qui remplit actuellement cette Place, & qui a été décoré de l'Ordre de *St. Alexandre-Newski*, ainsi que Mr. de *Kusmin*, Secrétaire du Cabinet. Celui de *Ste. Anne* fut conféré aux Chambellans de *Wyrubow*, *Obuchow*, *Bibikow*, & *Tscherkow*, & au Général-Major *Paul Potemkin*. Les Généraux-Majors *Jean Gudowicz*, *Guillaume* d'*Engelhardt*, *Paul Mansurow*, nommé au Gouvernement d'*Irkutzk* en *Sibérie*, Prince *Jean Baratinski*, Prince *Jean Bagratiow*, & *Basile Tscherkow*, furent élevés au grade de Lieutenant-Général, 19. Brigadiers à celui de Général-Major, 25. Lieutenants-Colonels à celui de Colonel. Le Lieutenant-Général *Jean Dekblong* obtint sa retraite avec tous ses Gages. Les Généraux-Majors *Antoine Skalon*, *Charles Kamein*, & *Jean Markow*, reçurent aussi la permission de sortir du Service, en conservant la moitié de leurs Appointemens avec le grade de Lieutenant-Général, &c.

De PARIS, *le* 8. *Août.*

M. l'Evêque d'*Autun*, aïant accepté la Feuille des Bénéfices, a eu le 5. de ce mois l'honneur de faire ses remercimens au Roi. M. l'Archevêque de *Bourges* avoit remercié la veille S. M. pour avoir été pourvu de l'Abbaye de *St. Ouën*, Diocèse de *Rouën*, vacante par la mort du Cardinal de *Rochechouart*, & qu'on estime à 40. mille Ecus par an. Ce Revenu mettra ce Prélat, qui est de la Maison de *Phelypeaux*, en état de soutenir l'éclat de la Pourpre, dont il sera revêtu à la nomination du Roi de *Pologne*.

L'opinion, où l'on est du rétablissement prochain de la Compagnie des *Indes*, se fortifie de jour en jour; & l'on ne doute point, que M. le Directeur-Général & Mr. de *Lessart*, qu'il s'est associé dans ses travaux, ne s'occupent à remettre sur pié un Commerce exclusif, dont ils se sont efforcés d'empêcher la destruction, en qualité de Particuliers: Mais

ce Privilége, qu'on regarde aujourd'hui comme le seul moyen de faire avantageusement le Commerce des *Indes*, ne sera accordé dans le cas qu'à une Compagnie, dont l'Administration sera exemte de tous les inconvéniens, qu'on a reprochés à l'ancienne.

Les Régimens, qui doivent changer de Garnison cette année, commencent à se mettre en mouvement: Celui d'Artillerie, qui est à *Douai*, a reçu ordre de faire passer un Bataillon formé à *St. Malo*; & quelques autres Régimens de ce Corps Royal doivent y envoyer aussi 3. Hommes par Compagnie & du Canon; ce qui fait présumer, qu'il y aura un embarquement pour nos Colonies.

L'Empereur a fait remettre récemment au Baron d'*Ogny*, Intendant-Général des Postes, une très-belle Tabatière, en lui faisant témoigner, combien il étoit satisfait du service des Chevaux de Poste, tant qu'il a été en *France*. Afin que les intentions du Roi fussent remplies à cet égard, on faisoit précéder Sa Maj. Imp. en secret par un Courier, porteur des ordres imprimés aux Maîtres des Postes: Mais le Monarque s'est douté des mesures prises; & a voulu que Mr. d'*Ogny* fût remercié de cette attention.

*** L'on mande de *Rennes*, que le Parlement y a rendu le 16. Juin 1777. un Arrêt, qui reconnoît, qu'une Famille, établie à *Nantes* depuis cent ans, sous le nom de *du Gouyon*, sort d'une Maison noble, appellée de *Goyon*, établie en *Guyenne*, il y a quatre-cents ans, portant pour Armes un Lion, & ordonne que cette Branche, transplantée à *Nantes*, jouïra de tous les honneurs, attribués aux Nobles d'ancienne extraction. Mr. de *Goyon*, Capitaine aux Gardes *Françoises*, & Mrs. *des Hurlières*, ses Cousins, sont de cette Branche.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du 8. Août.*

La Cour n'a point reçu de Nouvelles du Duc de *Glocester* depuis le 27. du mois dernier. Selon les Lettres, qui lui parvinrent alors en date du 15. Juillet, S. A. R. se trouvoit un peu mieux, & Mr. *Adair* venoit d'arriver le même jour avec le Docteur *Jebb* à *Trente*, où le Prince est tombé malade. Une Lettre postérieure d'un Officier de sa Suite nous a appris, qu'il continuoit de se rétablir quoique lentement; qu'il ne se plaignoit plus du point au côté; & que la Fièvre hectique avoit beaucoup diminué. Elle ajoutoit, que par l'avis de Mr. *Jebb* & des Médecins *Italiens*, il reviendroit en *Angleterre*, aussi-tôt qu'il pourroit supporter les fatigues du voyage.

Madame la Marquise de *Noailles*, Epouse de l'Ambassadeur de *France*, fut présentée hier au Roi & à la Reine à *St. James*, & reçuë de L. M. de la manière la plus gracieuse. L'arrivée de cette Dame & plusieurs autres circonstances démentent les bruits de Guerre, qui ont couru quelque tems. Il est vrai que, dans les circonstances fâcheuses où l'*Angleterre* se trouve, la mauvaise humeur du Peuple a surtout pour objet les liaisons trop étroites, qu'il croit appercevoir entre la *France* & l'*Amérique-Unie*: Mais notre Cour & celle de *Versailles* sont trop convaincuës du besoin qu'elles ont de la Paix, pour ménager leurs Finances, ainsi que des suites funestes que pourroit avoir une rupture, pour qu'elles se portent à une telle extrémité sans la nécessité la plus urgente. Afin de l'éviter, on continuë les Négociations avec une activité extraordinaire. L'Exprès, qui arriva le 2. Août de la part du Vicomte *Stormont*, Ambassadeur du Roi à *Paris*, lui fut renvoyé le même jour avec la Réponse à ses Depêches. Le 3. il lui en fut expédié un second, qui depuis ce tems jusqu'aujourd'hui a encore été suivi de deux autres. Le 6. le Roi revint en Ville pour assister à un grand Conseil, qui se tint ce jour-là à *St. James*; & hier il y en eut un second. Mylord *North* ne quitte presque point Sa Majesté, soit qu'Elle se trouve à *Windsor* ou à *Kew*, & il l'accompagne souvent dans les promenades à cheval, qu'Elle fait sans aucune autre Suite; circonstance qui rend d'autant moins croyable le bruit, assez invraisemblable d'ailleurs, d'un changement dans l'Administration & de la rentrée du Comte de *Chatham*. Quelque difficile que soit la conjoncture, les Ministres actuels ne paroissent point disposés à quitter le timon des affaires, mais au contraire à poursuivre avec une nouvelle vigueur les mesures, dans l'exécution desquelles ils rencontrent toutes les difficultés, que l'Opposition leur a prédites. Comme le grand retardement des opérations de nos Armées en *Amérique* fait prévoir une quatrième Campagne, ils s'occupent des moyens d'y envoyer de nouveaux Renforts. Pour cet effet, l'on parle de porter un Bil à la prochaine Séance du Parlement, qui autorisera le Roi à conclure des Traités de Subside avec quelques Princes *Catholiques* d'*Allemagne*, & de perfectionner le Plan, que Mr. *Flood*, Membre du Conseil-Privé d'*Irlande*, a formé pour lever dans ce Royaume 20. mille Hommes de cette Religion.

L'attention du Gouvernement ne se porte pas moins sur les mesures à prendre, pour mettre ces Royaumes en état de défense, & pour protéger le Commerce & les Etablisse-

mens de la Nation contre les entreprises de la Marine *Américaine* ou de celle des Puissances Etrangères. Le Bureau de la Guerre a ordonné de dresser & de lui envoyer des Etats de l'Artillerie & des Attirails ou Munitions de Guerre, dans les différentes Forteresses de la *Grande-Brétagne* & de l'*Irlande*. L'Amirauté a expédié pareillement des ordres dans tous les Ports de lui remettre des Listes exactes & spécifiques des objets, nécessaires pour l'équipement des Vaisseaux de guerre, qui s'y trouvent actuellement dans les Magasins. Les Seigneurs de ce Bureau ont enjoint en même tems de faire la revuë de toute la Côte *Méridionale* du Royaume, & de lui en faire parvenir les Rapports: Les deux Ingénieurs, chargés de cette Commission, s'embarqueront à bord du *Pitterel*, Chaloupe de guerre, qui s'arme pour cet effet à *Deptford*. En conséquence du Rapport fait au Roi par le Vicomte *Townshend*, (*ainsi qu'il a été dit dans la* Gazette N°. LXI.) il va être envoyé de l'Arsenal de *Woolwich* 30. Pièces de canon de 42. livres pour remonter l'Artillerie du Fort de *Tilbury*. Un Détachement d'une centaine d'Hommes du Corps d'Artillerie s'est campé dans les environs du Fort de *Landguard* à *Harwich*, où le Lieutenant-Gouverneur *Singleton* s'est aussi rendu; & on a pourvu la Place d'une bonne quantité de Munitions. Afin de hâter l'équipement du grand nombre de Vaisseaux de guerre, dont on a besoin, on a recommencé la levée des Matelots avec une ardeur nouvelle. Les 143. Vaisseaux, qui ont composé la Flotte Marchande revenuë récemment des *Indes-Occidentales*, ne furent pas plutôt entrés dans leurs Ports respectifs, que les Enrôleurs s'y rendirent à bord, & en enlevèrent environ un millier de Marins. Il en a été de même de ceux qui étoient sur la Flotte, revenuë le mois dernier des *Indes-Orientales*, dont néanmoins la plûpart se sont enrôlés volontairement, en acceptant la Gratification accordée par le Roi. La disette de Matelots est telle, que le Magistrat de *Liverpool* aïant promis une Récompense de deux Guinées aux premiers 50. Hommes, qui s'engageroient à bord de *la Harpie*, Frégate de 28 Canons, bâtie dans ce Port marchand, & les Constructeurs y aïant ajouté une autre Récompense d'une Guinée, (ce qui avec la Gratification du Roi fait plus de 8. Livres Sterling,) ce nombre de 50. n'a pu cependant se completter depuis trois mois. Ainsi l'on est obligé d'avoir par-tout recours à la Presse. Elle a été plus rigoureuse sur la *Tamise*, pendant le cours de la semaine, qu'on ne se souvienne de l'avoir jamais vuë. Malheureusement l'on ne peut pas se promettre beaucoup de ces gens plutôt Forçats que Matelots. Environ 90. de ces infortunés, détenus sur l'Allége *le Marlow* dans le Port de *Corke*, s'emparèrent le 30. Juillet de ce Bâtiment, monté de 8. Canons, & l'emmenèrent sans qu'on sçache ce qu'il est devenu. *La Kitty*, autre Allége, eut le même sort peu de jours auparavant dans le Port de *Yarmouth*. Les Hommes s'échappèrent; mais le Bâtiment fut ramené à terre le jour suivant.

Le Navire *le Monarque*, de 74. Canons, Capitaine *Rowley*, qui avoit ordre d'aller au secours de l'Amiral *Montague* à *Terre-Neuve*, a eu le malheur de toucher, en sortant de *Portsmouth* le 31. Juillet: On le dégagea le lendemain; mais il fut trouvé si endommagé, qu'on sera obligé de le mettre sur le Chantier, & que (manque d'autre Vaisseau) l'on s'est déterminé à envoyer à sa place *le Barfleur*, gros Navire de 90. Canons, que montoit le Vice-Amiral *Douglas*, en qualité de Commandant du Port. En tâchant de relever *le Monarque*, la Chaloupe, *le Prince George*, chavira; & un Lieutenant avec 9. Hommes, qui s'y trouvoient à bord, eurent le malheur de se noyer. Le 23. Juillet, il est arrivé un pareil desastre à *Plymouth*. Sur le signal que fit le Commodore de virer, *la Pallas*, Vaisseau de transport aïant des *Hessois* à bord, en choqua un autre chargé de Munitions, qui coula à fond avec tout l'Equipage.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXV.

De LEIDE, *le* 15. *Août*, 1777.

PRESQUE toutes les Nouvelles, qu'on a reçuës ces jours derniers de l'*Amérique-Septentrionale*, concernent les opérations des Forces *Britaniques* dans le *Canada*, sur lesquelles l'attention publique paroit se fixer pendant l'inaction de l'Armée du Chevalier *Howe*. Outre les circonstances, que nous en avons rapportées dans notre dernier *Supplément*, la *Gazette* de *Quebec* annonçe, " que la Flotte, consistant en 31. Voiles, qui partit le 18. Avril de *Spithead*, sous l'escorte de la Frégate du Roi, *la Blonde*, de 32. Canons, „ & de la Chaloupe armée, *la Porpoise*, y étoit arrivée les 10. & 11. Juin; & que le Chevalier *Guy Carleton* étoit revenu le 21. du même mois, avec ses Aides-de-Camp, de la Revuë, qu'il avoit faite de l'Armée; & qu'il avoit été reçu au bruit du Canon. " On ignore jusqu'ici, si ce Général obtiendra la permission, qu'il a demandée, de revenir en *Europe*; mais il est certain, qu'il n'aura point la conduite de l'Armée dans son Gouvernement, laquelle a été confiée au Général *Burgoyne*. Cette dernière Nouvelle se confirme par l'Extrait de la Lettre du *Canada*, que nous avons promis l'Ordinaire dernier, & dont voici le contenu.

Par ma dernière, je vous ai amplement informé de notre létbargie pendant un hyver de six mois: Celle-ci vous apprendra l'arrivée du Général Burgoyne, *& l'ordre dont il est muni, de prendre le commandement de l'Armée pour passer les Lacs, avec la permission de laisser un nombre de Troupes suffisant pour la protection de la Province, ainsi que de faire un Détachement sous les ordres du Lieutenant-Colonel* Barry St. Leger, *du* 34me. *Régiment. Le Général* Carleton, *frustré du Commandement auquel il s'attendoit, reste dans son Gouvernement avec les* 29me, 31me, *&* 34me. *Régimens*, 650. Brunswickois, *le Corps du Colonel* Maclean, *& un Détachement de* 50. *Hommes de chacun des autres Régimens* Britaniques, *pour la sûreté de la Province. Le Lieutenant-Général* Burgoyne *s'avancera par les Lacs avec les Grenadiers, l'Infanterie-legère, sept Régimens* Britaniques, *le Corps d'Artillerie*, 3600. Allemands, *& environ* 3000. Sauvages, *tous en très-bonne santé. Malgré la force naturelle de* Ticonderoga, *les augmentations que les* Américains *ont faites aux Fortifications de cette Place, & le nombre de la Garnison, je pense qu'ils l'évacuëront avec la même précipitation que* Crown-Point *l'année dernière. Notre Armée est déjà en partie sur le Lac* Champlain; *le reste est en marche avec la plus grande diligence, tandis que nos Vaisseaux se sont avancés sous le commandement du Capitaine* Luwidge, *de la Frégate* le Triton, *qui fera les fonctions de Commodore. Notre Force Navale est très-considérable. Tous les Vaisseaux, tant ceux qui ont été pris sur les Rebelles que les nôtres, ont été aggrandis & fortement équipés, outre un Navire de 20. Canons construit à neuf ce Printems. Nous n'en aurons cependant que peu d'utilité, puisque nous ne rencontrerons aucune opposition jusqu'à* Ticonderoga. *Le Genéral* Burgoyne *compte d'être devant cette Place dans dix jours. Il se trouve avec tous les Officiers-Généraux à* St. Jean; *& je crois qu'il s'embarquera demain à bord de* la Marie. *Le Lieutenant-Colonel* St. Leger *doit se mettre en marche dans peu de jours par la route d'*Oswego *& de la Rivière de* Mohawk, *avec ordre de se frayer le chemin, l'épée à la main, jusqu'à l'Armée du Genéral* Howe. *Je suis persuadé, que le Gouvernement n'auroit pu choisir un meilleur Officier, ni qui fût plus propre pour exécuter ses ordres. Il aura avec lui un Detachement de Chasseurs*, 120. *Hommes du* 34me. *Régiment, cent du huitième*, 300. Canadiens, *le Corps du Chevalier* Jean Johnson, *& environ* 2000. Sauvages. *Le Chevalier* Johnson, *Homme très-utile au Gouvernement, son Epouse, ses Enfans, & Mlle.* Watts, *seront de l'Expédition. Depuis l'arrivée du Général* Burgoyne, *il n'y a eu que peu de changemens. Le Colonel* Maclean, *qui a eu son Quartier à* York, *a été nommé Brigadier-Général, & commandera à* Montreal. *Le Capitaine* Foy, *Aide-Major-Général, restera dans la Province; & le Major* Kingston, *qui a accompagné Mr.* Burgoyne *comme Volontaire, servira en qualité de Sous-Aide-Major-Général, &c.*

Les détails, que cette Lettre contient au sujet des progrés de l'Armée du Général *Burgoyne*, s'accordent avec une Lettre de *New-York*, du 26. Juin: Elle porte, " qu'un Exprès, „ envoyé de *Ticonderoga* au Congrès par le Général *Gates*, avoit été fait Prisonnier par un „ Parti Royaliste à peu de miles de *Kingston*. Il étoit chargé de Lettres contenant, que le „ Brigadier-Général *Wayne* avec environ 500. *Provinciaux* avoit eu une Escarmouche contre un „ Détachement de l'Armée de Mr. *Burgoyne* à une Batterie, établie au *Nord* de *Crown-Point*, où il avoit repoussé les Troupes *Britaniques* avec quelque perte; que cependant il „ n'avoit pas été en état de se maintenir dans son Poste, vu que les Royalistes, aïant reçu „ un Renfort considérable, se disposoient à une seconde attaque; surquoi il avoit jugé né-

„ cessaire de le quitter, après avoir détruit les Munitions qu'il n'avoit pu emmener convenablement; & qu'il s'étoit retiré à *Ticonderoga*, où il s'attendoit que les Royalistes arriveroient dans deux jours."

Au reste, si l'on peut compter sur un Avis de *Quebec*, aussi en date du 26. Juin, les *Américains* n'employoient pas la seule force de leurs Armes, pour arrêter les progrès de celles du Roi dans la Province. Suivant cette Lettre, le bruit s'y étoit répandu, que les *Américains* avoient envoyé des Agents secrets pour séduire les *Canadiens* dans la partie intérieure de la Province, ainsi que les *Indiens* des *Trois-Rivières*. Ils avoient réussi au point que plusieurs *Canadiens* de la Rivière de *Rideau* avoient prêté serment au Congrès, & s'étoient formés en Corps pour descendre par le Lac *Ontario*, & traverser la marche du Corps séparé, que Mr. *Burgoyne* a détaché sous le Lieutenant-Colonel *St. Leger*, afin de pénétrer par *Oswego* & la Rivière de *Mohawk* jusqu'à l'Armée du Chevalier *Howe*: Mais le Général *Carleton*, informé de leur dessein, avoit fait marcher 4. Compagnies du 34me. Régiment pour observer leurs mouvemens, & tenir en respect les Districts mal-affectionnés. Trois Prêtres *François*, qu'on regardoit comme les principaux Boutefeux, avoient été conduits Prisonniers à *Quebec* & examinés devant *Hugues Finlay*, *Nicolas Cox*, & *Jean-Claude Panet*, Commissaires de Paix pour le District de *Quebec*. L'on avoit trouvé, qu'ils étoient munis de Commissions de la part du Congrès; & l'on s'attendoit à les voir condamner au Supplice capital. Le Général *Burgoyne* a tâché de se concilier les Habitans du Pays & de faire rentrer les Mécontens dans le devoir par la Proclamation, annoncée l'Ordinaire dernier, & dont nous placerons ici la Traduction.

Au Camp à PUTNAM-CREEK, *le* 29. *Juin*, 1777.

Les Forces, confiées à mon commandement, sont destinées à agir de concert & sur un principe commun avec les nombreuses Armées & les Flottes, qui déployent déjà, dans chaque Quartier de l'*Amérique*, le pouvoir, la justice, & (si on la cherche convenablement) la clémence du Roi.

La Cause, dans laquelle les Armes *Britanniques* s'employent ainsi, affecte les intérêts les plus chers du coeur humain; & les Officiers Militaires de la Couronne, d'abord appellés simplement au rétablissement des droits de la Constitution, ajoutent maintenant à l'amour de leur Patrie & à leur devoir envers leur Souverain les autres motifs étendus, qui résultent de l'idée convenable, qu'ils ont des Privilèges du Genre humain.

C'est aux yeux & aux oreilles de la partie modérée du Public, & aux coeurs de quelques milliers qui souffrent dans les Provinces, qu'on en appelle pour décider la triste Question, si la présente Rebellion dénaturée n'a pas servi de fondement au Système de Tyrannie le plus complet, que Dieu dans sa colère a jamais permis qu'on exerçât sur une génération perverse & opiniâtre. Des emprisonnemens arbitraires, des confiscations de Biens, des persécutions, des tortures, dont il n'y a pas d'exemple dans les Inquisitions de l'Eglise *Romaine*, sont au nombre des énormités palpables, qui prouvent la vérité de cette assertion: Ils sont infligés par des Assemblées & des Committés, qui osent se donner pour des Amis de la Liberté, à l'égard des Sujets les plus paisibles, sans distinction d'âge ni de sexe, pour le seul Crime, souvent pour le simple soupçon, d'avoir adhéré par principe au Gouvernement, sous lequel ils sont nés, & auquel ils doivent de la fidélité par toute espèce d'obligation divine & humaine. Pour mettre le comble à ces procédés revoltans, la profanation de la Religion a été ajoutée à la prostitution la plus abandonnée du sens commun: L'on fait violence aux consciences; & l'on force un grand nombre de Personnes, non-seulement à porter les armes, mais aussi à jurer fidélité à une usurpation qu'ils abhorrent.

Animé par ces considérations, à la tête de Troupes pleines de santé, & aussi fortes par leur bonne discipline que par leur valeur; prêt en même tems à frapper où il est nécessaire, & désirant d'épargner par-tout où il est possible, j'invite par ces Présentes & exhorte toutes Personnes dans tous les endroits où cette Armée pourra porter ses progrès, (& sous la Bénédiction Divine j'espère de les porter loin,) à tenir une conduite, qui puisse m'autoriser à protéger leurs Terres, Habitations, & Familles. L'intention de cette Adresse est d'offrir au Pays la sureté & non le pillage.

A ceux que le courage & les principes pourront engager à partager la tâche glorieuse de délivrer leurs Compatriotes des Cachots où ils gémissent, & à rétablir la bénédiction d'un Gouvernement légal, j'offre de l'encouragement & de l'emploi; &, sur les premiers avis que je recevrai de leurs Associations, je saurai trouver les moyens de les appuyer dans leurs entreprises.

Quant aux Habitans attachés à leurs domiciles, industrieux, infirmes, ou même timides, je souhaite de les protéger, pourvu qu'ils restent tranquilles dans leurs Maisons; qu'ils ne souffrent point que leur Bétail soit emmené, ni que leur Blé ou leur Fourage soit caché ou détruit; qu'ils ne rompent point leurs ponts ni leurs chemins ou sentiers; ni que par d'autres actes ils tâchent, directement ou indirectement, de mettre obstacle aux opérations des Troupes du Roi, ni de pourvoir ou de secourir celles de l'Ennemi. Toutes espèces de Provisions, apportées à mon Camp, seront payées à un prix raisonnable & en Monnoye sonnante.

Convaincu des devoirs du *Christianisme*, de la clémence du Roi, mon Maître, & de l'honneur du Militaire, j'ai insisté sur cette invitation, desirant même d'employer des termes plus per-

tifs pour lui donner de l'impression : Que personne ne croye pouvoir la mépriser, à raison de l'é-gnement où il se trouve de la position actuelle de mon Camp : Je n'ai qu'à lâcher la bride aux rces *Indiennes* sous ma direction, qui montent à des milliers, pour domter les Ennemis en-cis de la *Grande-Brétagne* & de l'*Amérique*. Je les considère comme les mêmes quelque t qu'ils puissent se cacher.

i, non-obstant ces efforts & mon inclination sincère à les effectuër, la phrénésie des hostilités e la même, je m'assûre que je serai déclaré innocent aux yeux de Dieu & des Hommes, en onçant & exécutant la vindicte de l'Etat contre ses rebuts volontaires. Les Messagers de la ice & de la Vengeance les attendent au Champ de Bataille : La dévastation, la famine, & tes les horreurs qui les accompagnent, & que l'execution, faite malgré moi mais indispensa-, de mon devoir militaire doit occasionner, barreront le chemin à leur retour.

Telles sont les principales Nouvelles, concernant les opérations au *Canada* : Les plus cer-nes, qu'on a relativement à celles du Chevalier *Howe*, se réduisent à deux Lettres. Voici xtrait de la première, datée de *Brunswick* le 23. Juin.

Notre Armée, aux ordres du Chevalier *Guillaume Howe* marcha ces jours-ci jusqu'à la distance 4. miles du gros de celle des Rebelles aux ordres de *Washington*, que nous trouvames très-ntageusement posté sur une Hauteur & fortement retranché. Nous y campames & y restames tre jours, les deux Armées etant à la vuë l'une de l'autre. Nous nous attendions, que les belles sortiroient de leurs Retranchemens, mais ils y restèrent *selon leur lâcheté ordinaire*, ils refusèrent de nous combattre en rase campagne. Sur cela nous pliames nos Tentes pen-t la nuit, & retournames à *Brunswick*, où la plus grande partie de l'Armée se trouve aujourd'hui.

L'Extrait de la seconde de ces Lettres, en date de *New-York* le 24. Juin, contient ce qui suit.

Nous apprenons des Jerseys, *que le Général* Howe, *qui s'étoit mis en mouvement, il y a u de jours, pour attaquer* Washington, *est retourné avec l'Armée à* Brunswick. *Il semble, e celle des Rebelles est à présent très-nombreuse, & campee dans une position extrème-nt forte sur les Hauteurs de* Boundbrook *& dans le Voisinage, & qu'il nous en coûteroit aucoup de monde pour l'en chasser.* —— *Nos opérations futures dépendront en grande par- au succès de l'Expédition, pour laquelle le Chevalier* Guillaume Erskine *est parti il y a . jours ; & Mr.* Howe *restera à* Brunswick *jusqu'à ce qu'il en apprenne des Nouvelles.*

Quoique l'Officier, Auteur de la première de ces Lettres, donne le nom de *poltronnerie* à réserve des *Américains*, les gens impartiaux, même en *Angleterre*, trouvent dans sa Lettre, dans tous les Avis qu'on reçoit de l'*Amérique*, une preuve évidente de l'expérience & de sagesse du Général *Washington*. Maitre dans l'art de choisir les Postes & de les fortifier, a fait perdre dès-à-présent à la grande Armée Royale plus de la moitié d'une Campagne dispendieuse, que les extraordinaires en font déjà un objet de 200. mille Liv. St. plus que le de l'année précédente. Un Particulier, qui a été Prisonnier à *Philadelphie*, d'où il est venu à *Londres* au commencement de ce mois, rapporte, que les *Provinciaux* avoient si bien profiter de l'avantage des Hauteurs sur la rive *Occidentale* de la *Delaware*, qu'il avoit été possible au Chevalier *Howe* de faire un seul pas en avant ou même de se maintenir dans les *rseys*, & que leur Artillerie nombreuse avoit été placée dans ces Postes d'une manière si ju-cieuse, qu'elle faisoit honneur à ceux qui avoient enseigné aux *Américains* la Science du Gé-e. Un autre Particulier, qui a été récemment dans leur Camp, ne donne pas moins d'élo-s à l'activité de leur Général. " Il ne peut se trouver, dit-il, de Commandant plus attentif ni plus vigilant que Mr. *Washington* : Il se lève tous les jours de grand matin, & parcourt les différentes parties du Camp à cheval avant de rien manger ni boire. Le jour même que j'y passai, je le vis occupé en personne à exercer un certain nombre de Jeunes-Gens, qui venoient d'arriver à l'Armée. " Si l'on ajoute à ces circonstances la différence de faire Guerre dans un Pays ami ou ennemi, l'on se gardera de censurer avec trop de précipitation peu de progrès qu'a fait jusqu'ici le Général *Howe*. L'on assure, que Sa Majesté *Britanique* nt demandé à l'un des Officiers, revenus en dernier lieu de l'Armée, " comment il arri-voit que le Général *Washington* paroissoit être constamment informé avec exactitude des des-seins du Chevalier *Howe*, tandis que celui-ci étoit si peu instruit des siens ? " le Militaire, p vrai pour dissimuler, répondit : SIRE, *ne l'attribuez pas à quelque négligence de la part de tre Général, mais à ce que tout Individu en* Amérique *est notre Ennemi.*

De STOKHOLM, *le* 29 *Juillet*. Le 26. de ce mois un Exprès de *Helsingfors* nous ap-rta la Nouvelle, que le Roi étoit arrivé le 21. en parfaite santé à *Sweabourg*, d'où Sa Maj. ntinuëroit par mer sa route pour cette Capitale. Ce matin à 4. heures, l'on fit le Signal 'Elle étoit à la vuë de la Côte. La Reine, le Duc & la Duchesse de *Sudermanie* se sont dis-sés d'abord à la recevoir, & les Ruës fourmillent d'Habitans, remplis de joye de revoir ntôt un Souverain, qui a mérité leur amour. Le vent contraire l'a retenu jusqu'à 7. heures

au foir; & au moment du depart de la Poste il a mis pié à terre, aux acclamations de ses Sujets. Entre autres Réjouissances, il y aura ce soir une grande Masquerade.

De VARSOVIE, *le* 30. *Juillet*. Le Roi fit hier à l'Abbé *Witwicz*, Prieur de l'Eglise St. *André*, l'honneur de dîner à sa Terre à un mile d'ici, avec le Grand-Chancelier de la Couronne.

Avant-hier, il a été rendu sur la plainte des Compagnons Tailleurs un Décret, si bien à leur satisfaction qu'ils ont repris hier le travail: Le Commissaire de Police, qui avoit emprisonné & fait battre un de leurs Camarades, a été condamné à payer une Amende de 900. Marcs d'Argent, dont la moitié au profit des Compagnons, & à être mis 15. jours dans la Tour au pain & à l'eau: Il a été de plus déclaré inhabile à remplir doresnavant sa place de Commissaire.

De VIENNE, *le* 2. *Août*. L'Impératrice-Reine & toute l'auguste Famille ont été agréablement surprises de voir revenir ici hier à 6. heures du soir l'Empereur de son voyage en Pays étranger. Les Habitans, en apprenant cette Nouvelle, en ont fait éclater d'autant plus de joie, que S. M. ne paroît point se ressentir des fatigues d'une si longue tournée.

De FRANCFORT, *le* 6. *Août*. On apprend de la *Suisse*, que le Traité d'Alliance défensive entre la *France* & les treize Cantons *Suisses* a été enfin réglé, non sans quelque difficulté, & qu'il sera signé le 25. de ce mois par le Président de *Vergennes*, de la part de S. M. *Très Chrétienne*, & par les Députés de la Diète *Helvétique*. L'on sçait, que ce Traité n'a proprement pour objet que de renouveller pour 50. ans l'Alliance, qui subsiste depuis deux Siècles entre la *France* & cette République fédérative.

De LISBONNE, *le* 15. *Juillet*. La Reine, qui se trouve dans le 4me. mois de sa grossesse, continuë de jouïr d'une très-bonne santé. Elle a donné ordre, que tous les *Ex-Jésuites* qui avoient été détenus au Château de *Junqueira*, & qu'Elle a fait remettre en liberté, soient envoyés sans délai en *Italie*. On a déjà frêté un Navire *Hollandois*, pour en transporter 9. à *Civita-Vecchia*. Le Général Comte de *Pombadela*, Gouverneur de *Viana*, a été demis de son Poste & rappellé à *Lisbonne*, pour rendre compte de sa conduite. La Reine a disposé de ce Gouvernement en faveur du Brigadier Don *Antoine Gomes Franca*.

De BOLOGNE, *le* 26. *Juillet*. L'on vient d'apprendre à *Rome*, qu'il a été publié à *Naples* une nouvelle Dépêche du Roi en date du 26. Juin, qui apporte de grandes restrictions à la précédente, par laquelle S. M. avoit admis dans son Royaume les Règles de la Chancellerie *Romaine*: Elle excepte différents cas, où le *Regium Exsequatur* ne sera point accordé aux Bulles du Pape pour la collation des Bénéfices. Cet incident retardera la Promotion de l'Archevêque de *Naples*, qu'on avoit dit devoir être déclaré Cardinal dans le Consistoire d'après-demain.

De VERSAILLES, *le* 6. *Août*. Mesdames de *France* partirent d'ici le 26. du mois dernier, pour se rendre à *Chantilly*, où le Prince de *Condé* les attendoit. Les quatre jours que les Princesses ont passé dans ce lieu, si connu par les beautés dans tous les genres qu'il renferme, & que le bon goût du Maître augmente chaque année, ont été marqués par des amusemens simples & variés, tirés de la nature même du lieu, qui donne à tout un air de Fête. Mesdames ont paru s'y plaire beaucoup; &, après en avoir marqué au Prince leur satisfaction d'une manière remplie de grace & d'honnêteté, elles sont parties le 30. après-dîner pour *Choisy*, aïant, par leur affabilité naturelle, charmé la Compagnie nombreuse, que le Prince de *Condé* avoit rassemblée chez lui à cette occasion.

De LEIDE, *le* 12. *Août*. Mr. & Mre. *Laurent-Théodore Gronovius*, Conseiller & Echevin de cette Ville, est mort le 8. de ce mois à l'âge de 47. ans.

Dans une Lettre, écrite en réponse aux réclamations de quelques Négocians *Hollandois* pour se procurer des Lettres à leur adresse renfermées dans la Malle de *Londres* du 29. Avril qui a été enlevée par le Sr. *Cunningham*, il est dit, " que ce Capitaine n'a envoyé aux Députés du Congrès que ce qui lui avoit paru être des Lettres Ministériales; qu'il avoit retenu & ouvert toutes les autres, pour l'amour des Billets de Banque de bonne prise pour lui; & que l'ordre, accordé aux sollicitations d'un Ambassadeur, d'arrêter le Sr. *Cunningham* avec tout son Equipage, avoit consterné tellement la Personne, entre les mains de qui on avoit déposé la Malle, qu'elle a jetté tous les Papiers au feu. "

L'embarquement pour les Isles *Françoises* aux *Indes-Occidentales* (*dont il est parlé dans notre Gazette d'aujourd'hui*) sera, dit-on, de 6. mille Hommes, y compris 800. du Corps d'Artillerie & 2. Escadrons de Dragons.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXVI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 19 Août, 1777.

De SOLEURE, *le* 25. *Juillet.*

LA Négociation pour le renouvellement de l'Alliance entre la *France* & le Corps *Helvétique*, à laquelle on a travaillé pendant quelques années, vient d'être heureusement terminée. Dans le Traité, qui a été conclu pour 50. ans, l'on a compris non-seulement les treize Cantons, mais aussi tous les petits Etats sans exception, qui forment la République *Suisse*. L'on a pris pour base le Traité de Paix perpétuelle conclu en 1516. avec le Roi *François* I. Les hautes Parties contractantes s'engagent à la défense réciproque de leurs Personnes, Etats, Pays, Droits, Seigneuries, &c. tels qu'ils les possèdent actuellement en *Europe*. Sa Maj. *Très-Chrétienne* garantit à la République sa Liberté & son Indépendance. Celle-ci, de son côté, promet à la *France* six mille Hommes, en cas de nécessité, outre les Régimens déjà à la solde de la Couronne; mais celle-ci en fera la levée à ses propres frais, & ces Troupes jouïront de la même Capitulation que les autres *Suisses* au service du Roi. L'on fera mutuellement l'extradition des Criminels, qui pourroient se réfugier dans l'un ou l'autre Pays. Sa Maj. *Très-Chrétienne* fera payer annuellement, dans la Ville de *Soleure*, le Subside convenu aux sept Cantons *Catholiques* & aux deux mixtes, ainsi qu'à la Ville de *Bienne*. Tous les Sujets de la République jouïront en *France* de la franchise du Sel qu'ils en exporteront, ainsi que de celle de toutes les Marchandises, qu'ils feront passer par les Terres de la Domination de la Couronne, &c.

De BREST, *le* 4. *Août.*

La Frégate du Roi, *la Tourterelle*, commandée par Mr. de *Beaussier*, a mouillé dans notre Port le 22. Juillet, revenant de *St. Domingue* en 35. jours de trajet. On a reçu par ce Vaisseau quelques détails ultérieurs de la rencontre, qu'il a eue avec un Vaisseau *Britannique*, & des démêlés avec quelques Commandants *Anglois*, dont on a ci-devant parlé. La Cour a approuvé la fermeté, que les Officiers du Roi ont montrée dans ces occasions; & Mr. de *Sartine*, Ministre de la Marine, a été particulièrement si satisfait de la conduite tenue par Mr. de *l'Archantel*, commandant la Frégate du Roi, *l'Indiscrette*, qu'il a écrit, „ qu'il se disposoit à lui faire donner par le „ Roi à son retour des marques du contente- „ ment de Sa Majesté. "

L'envoi d'un Renfort de Troupes à nos Colonies aux *Indes-Occidentales* est certain. Voici les Régimens, dont les seconds Bataillons sont déjà en garnison dans les Isles, & dont les premiers ont ordre de s'embarquer par *Bordeaux*, *Brest*, & *St. Malo*, avec leurs Colonels en premier & en second: *Agenois*, qui est à *Vannes*, Colonels le Marquis de *Cadignan* & le Comte de *Crillon*; *Armagnac*, qui est à *Dinant*, Colonels le Comte de *Lö-*

wendahl & le Comte *du Puget*, son Beaufrère; *Auxerrois*, qui est à *Blaye*, Colonels le Vicomte de *Damas* & le Marquis de *Rostaing*; *Cambresis*, qui est à *Belle-Isle*, Colonels le Chevalier de *Maillé* & le Comte d'*Ailly*; *Gâtinois*, qui est à *Bordeaux*, Colonels le Marquis de *Caupenne* & le Vicomte de *Poudens*; *Viennois*, qui est à *Dieppe*, Colonels le Comte de *Miromesnil* & le Marquis de *Pardieu*. A ces six Bataillons d'Infanterie l'on ajoutera deux Compagnies de Chasseurs des Régimens de Dragons de *Condé* & de *Belzunce*, 4. Compagnies d'Ouvriers, 4. de Bombardiers, & 2. de Sappeurs.

De PARIS, *le* 11. *Août.*

L'Ordonnance du 17. Juillet, concernant le Régiment des Gardes *Françoises*, vient de paroître. Au moyen de la composition qu'elle préscrit, ce Régiment ne consistera plus qu'en 24. Compagnies de Fusiliers, & 6. de Grenadiers, Sa Maj. supprimant les six Compagnies de Fusiliers, qui excèdent la dite composition: Son intention étant aussi de ne conserver d'Officiers-Généraux que les deux Lieutenants-Colonels & le Major, Elle veut, que les Capitaines, qui sont actuellement Maréchaux de Camp, soient remboursés de leurs Charges, & Elle leur accorde 8. mille Livres en Appointemens conservés, &c. Par le Titre IX. & dernier de cette Ordonnance, Sa Maj. maintient le Colonel du dit Régiment dans tous les honneurs, droits, & prérogatives attachés à sa Charge, & qui lui ont été accordés par les précédentes Ordonnances.

Une Déclaration du Roi, donnée à *Versailles* le 6. Mars dernier, & régîtrée en Parlement le 20. Juin, *permet l'entrée & l'entrepôt, dans les differents Ports du Royaume, des* Taffias *venans des Colonies* Françoises *de l*'Amérique. „ Le Commerce des Eaux de vie, (est-il „ dit dans le Préambule,) extraites des Si- „ rops & Mélasses, & connuës sous le nom „ de *Taffias*, a été prohibé dans toute l'é- „ tenduë de notre Royaume, par la Déclara- „ tion du 24. Janvier 1773. L'opinion ré- „ panduë alors, que cette Liqueur étoit dan- „ gereuse & nuisible à la santé, l'avoit même „ fait exclure de l'entrepôt dans les Ports de „ notre domination (à la charge de la réex- „ portation.) Mais l'expérience aïant depuis „ longtems prouvé, qu'elle étoit utile & salu- „ bre, & le motif principal de la prohibition „ ne subsistant pas, il est de notre justice „ d'accorder aux Habitans de nos Colonies la „ faculté d'échanger librement & avec avan- „ tage une partie intéressante de leur produ- „ ction, qui étoit excluë du Commerce Na- „ tional, & qui peut y entrer très-utilement. „ Nous nous portons d'autant plus volontiers „ à accorder cette faveur, qu'elle est sollici- „ tée par le voeu des Chambres de Com- „ merce des principales Villes maritimes de „ notre Royaume. "

Il s'est répandu deux bruits, dont on doit attendre la confirmation. Le premier est celui d'un Emprunt de 12. Millions, que l'Hôtel de Ville de *Paris* va ouvrir, dit-on, pour le Roi, & qui sera à 5. pour-cent sans retenuë. Le second est, qu'un Armateur *Américain*, qui étoit poursuivi par un Vaisseau *Anglois*, étant entré dans un de nos Ports, le Capitaine du dernier a envoyé dire au Commandant du Port, que, *s'il n'obligeoit l'Armateur d'en sortir, il l'y brûleroit*; à quoi le Commandant a répondu, " qu'il ne comprenoi „ rien à une telle menace; mais que, si le „ Capitaine osoit tenter de la mettre à exécu „ tion, il feroit couler bas son Vaisseau. "

Joseph-Gabriel-Tancrède de *Félix*, Marquis de *Muy*, Comte de *la Reynarde*, Lieutenant Général des Armées du Roi, premier Maître d'Hôtel de *Madame*, (Frère aîné du feu Maréchal de ce nom,) est mort âgé de 70. ans.

De LONDRES, *le* 12. *Août.*

Le 6. de ce mois, l'on reçut à l'Hôtel du Duc de *Glocester* des Lettres de *Trente*, portant que ce Prince paroissoit se rétablir, mais que ses forces restoient toujours si foibles, qu'il se passeroit encore quelque tems avan qu'il pût entreprendre le voyage d'*Angleterre*.

Depuis les dernières Depêches, que la Cour a reçuës du Vicomte *Stormont*, son Ambassadeur à celle de *Versailles*, les craintes d'une rupture prochaine ont beaucoup diminué, les ordres, que cette dernière a envoyés dans tous les Ports tant de *France* que des Isles *Françoises* aux *Indes-Occidentales*, ne laissant plus lieu de douter de la sincérité de ses professions amicales envers la *Grande-Brétagne*. Cependant il n'en est pas de même des Sujets de cette Puissance, du moins si l'on peut compter sur les Avis, répandus par nos Papiers publics. Un d'eux rapporte, que le Chevalier de *Montigny*, Ingénieur très-habile, aïant obtenu un congé de trois ans, s'est embarqué à *Nantes* pour *Boston*, avec vingt Elèves du Corps Royal du Génie, choisis parmi les meilleurs Sujets des Ecoles de *Mezières* & de *la Ferté*; & que vingt autres du Corps Royal d'Artillerie, conduits par Mr. de *Riverieux*, suivront bientôt leur exemple. Un Particulier, qui a été à *Nantes* dans les premiers jours de Juillet, prétend, que les Agens *Américains* y équipoient alors neuf gros Vaisseaux, qu

leurs Armateurs avoient pris revenant des *Indes-Occidentales*, & qui avoient été conduits dans ce Port : Ils feroient montés de 36. Canons, & feroient voile dans trois semaines. La sortie du Sr. *Cunningham* du Port de *Dunkerque* forme aussi un grief, que nos Politiques ne peuvent aisément oublier : Il est avéré, que dans le même tems que cet Armateur remit en mer, il arriva à la rade de *Dunkerque* une Frégate *Françoise* de 36. Canons. L'on débite ici qu'au moment qu'elle y entra, le Commandant envoya un message à ceux de la Chaloupe *le Speedwel* & du Cotter *le Wells*, stationnés à la hauteur de *Dunkerque*, & les fit prier en termes très-polis de se retirer & de laisser l'entrée du Port libre, faute de quoi il seroit obligé à un procédé moins amical ; insinuation, à laquelle ces deux Commandants se conformèrent dès le lendemain, renonçant au projet d'attaquer l'Armateur, qu'ils avoient ordre de guetter. Enfin (& c'est ici le grief le plus souvent & le plus généralement répété) l'on se plaint, que les Capres, dont les parages des Isles aux *Indes-Occidentales* fourmillent, sont tous montés par des Etrangers, n'y ayant souvent d'autre *Américain* parmi tout l'Equipage que celui qui porte le nom de Capitaine. Le Patron d'un Vaisseau, faisant la traite des Esclaves, revenu récemment avec son Chirurgien sur la Flotte des Isles *sous-le-Vent*, rapporte, " qu'allant de la Côte de „ *Guinée* à la *Jamaïque*, & n'étant qu'à trois „ journées de cette Isle, il fut pris & envoyé „ à la *Martinique* par un Armateur de 14. „ Canons & 120. Hommes, nombre parmi le„ quel il n'y avoit que le Capitaine & deux „ Hommes qui sçussent l'*Anglois*, le reste „ étant un ramas de toute sorte de Nations, „ envoyé à la *Martinique*. La Cargaison & cel„ les de 5. ou 6. Vaisseaux, qui y avoient été „ conduits avant lui, avoient été venduës à „ très-bas prix, à cause de l'abondance, qui „ régnoit dans cette Isle, de tout genre de „ Marchandises, trouvées à bord des Prises, „ que l'on ne cessoit d'y amener : Les Escla„ ves n'avoient pas même été vendus au prix „ de l'achat en *Afrique*. Tous les Matelots „ de son Vaisseau avoient été débauchés au „ Service *Américain*. On lui avoit aussi of„ fert de grands avantages ainsi qu'à son Chi„ rurgien ; mais ils les avoient rejettés. " Le Capitaine *Byrne*, commandant le Vaisseau *l'Elizabeth*, a écrit à ses Propriétaires à *Liverpool* une Lettre, datée de la *Martinique* le 5. Juin, dans laquelle il rapporte les circonstances d'un Combat, qu'il avoit donné contre un Armateur *Américain*, de beaucoup supérieur en équipage, étant monté de 104 Hommes, tandis que le Sr. *Byrne* n'en avoit que trenteneuf. Cette supériorité l'avoit obligé à se rendre, après avoir eu 3. tués & 16. blessés, luimême étant du nombre des derniers. Il ajoute, " que sur cet Armateur il n'y avoit que le „ Sr. *Palmer*, ayant le nom de Capitaine, & „ l'Ecrivain du Vaisseau, qui pussent parler *An„ glois* ; que le premier ne paroissoit même „ que titulaire, puisque, du moment que le „ Combat avoit fini, l'on avoit cessé de lui „ obéir. " Dans une Lettre de l'Isle de *Dominique*, datée le 11. Juin, il est dit : *Les Armateurs* Américains, *ou pour mieux dire* François, *continuënt de nous harasser extrèmement, & les Gouverneurs de cette dernière Nation le prennent sur un ton fort haut, si l'on en fait des plaintes. Il croise actuellement dans nos Mers un Armateur* Américain *de 44. Canons ; plusieurs de 36. & une foule innombrable de plus petits, dont il est difficile de se saisir ; attendu que les Vaisseaux de notre station sont trop lourds & trop mauvais voiliers pour les joindre.*

S'il y a la moindre réalité dans les suppositions, que contiennent ces Avis, rien ne seroit plus capable de faire renoncer les Gouverneurs ou Commandans *François* à cette correspondance avec nos Colonies révoltées que les Instructions, qu'on prétend données par le Congrès-Général à ses Armateurs, stationnés aux *Indes-Occidentales*. On a publié ici les VI[me]. & VII[me]. Articles de celles, qu'on dit avoir été trouvées à bord de *l'Olivier-Cromwell*, pris par la Chaloupe du Roi *le Bièvre*. Dans le dernier, l'on charge les Capitaines d'insinuër à ceux, avec qui ils feront en liaison dans les Isles, " qu'après que les *Etats-Unis* „ auroient terminé la présente Guerre, le pre„ mier objet de leurs soins seroit de les aider à „ se délivrer du joug, qui les opprimoit au„ jourd'hui, & à leur procurer cette Liberté, „ qui est le droit inhérent de tout le Genre hu„ main ; " ordre directement contraire à celui qui est donné par l'Art. VI. " de se conduire „ de la manière la plus respectueuse envers „ les Gouverneurs & autres Officiers publics ; „ de ne parler qu'avec prudence & avec di„ scrétion, afin qu'une différence de sentimens „ ne choquât point un Gouvernement si op„ posé à celui pour lequel les Colonies sont „ à présent en armes, &c. " Cette contradiction, le parti qu'on a pris de ne publier qu'un petit Fragment de ces prétenduës Instructions, & le génie qu'on connoit aux Fabricateurs de Nouvelles, dont *Londres* fourmille, ne peuvent faire regarder jusqu'à présent ces Articles que comment inventés à dessein de

troubler, au moyen d'une défiance répanduë à propos, des liaisons qu'on ne peut envisager ici sans inquiétude.

Pendant que la jalousie Nationale s'excite ainsi à la vuë des avantages, que les Etrangers retirent de leur Commerce avec le Continent de l'*Amérique-Septentrionale*, nos Négocians empruntent à leur tour le Pavillon de nos Voisins, pour garantir leurs Navires du danger de tomber entre les mains des nombreux Armateurs *Provinciaux*: Mais ceux-ci ont découvert ce manége, & ne paroissent pas disposés à s'y laisser tromper. Un Brigantin *François* de *Dunkerque*, qui alloit de *Yarmouth* à *Gènes* & à *Livorne* avec une Cargaison de nos Manufactures, évaluée de 30. à 40. mille L. Sterling, a été pris par l'Armateur, *la Fanny*, commandé par le Sr. *Lee*, qui a retenu la Cargaison, restitué le Bâtiment, & payé le frêt au Capitaine. Le même Armateur s'étoit emparé dans l'espace de 3. semaines de quatre autres Prises, qu'il avoit envoyées à *Newbury* dans la *Nouvelle-Angleterre*. Celle du Brigantin, prouvant que le Pavillon *François* ne nous sera plus d'utilité dans la crise présente, a vivement alarmé nos Négocians, parce qu'il y a actuellement plusieurs Bâtimens de cett[e] Nation en mer avec des Cargaisons *Angloise[s]* destinées pour le *Detroit*, l'*Espagne*, & le *Por[tugal]*. Déjà l'extrémité, où l'on est d'avoi[r] recours à la Sauvegarde des Etrangers pou[r] protéger notre Commerce, étoit par elle-mê[me] assez fâcheuse, portant directement attein[te] au fameux *Acte de Navigation*, dont l'on [a] été ci-devant si jaloux, comme du fondemen[t] de notre Empire par mer; mais le peu de sû[-]reté, qu'on trouve dans la ressource même achève de faire sentir les tristes effets de l[a] Guerre avec les Colonies. Cependant cett[e] année nous avons la consolation de voir arri[-]ver sans accident dans nos Ports la plûpart de[s] Flottes Marchandes, qui y viennent sous Con[-]voi. Le 9. un Exprès de *Bristol* nous appor[-]ta avis, que celle de la *Jamaïque* étoit entré[e] dans le Canal, à l'exception d'un seul Vais[-]seau. Depuis ce jour le bruit s'est répandu que le Chevalier *Basile Keith*, Gouverneur de cette Isle, y est mort récemment: Après l[a] distribution des Lettres, on pourra en sça[-]voir la vérité.

ACTIONS: *Banque*, 130 & un quart. *Indes*, 158. *Nouvelle Souscription*, 94 & un quart.

Le Public est averti, que la Bibliothèque de feu Mr. le Conseiller PIERRE PASQUAY, *Docteur en Médecine à* FRANCFORT SUR LE MEIN, *sera venduë publiquement dans le mois d'Octobre prochain. Outre les Livres de Médecine, elle en renferme de rares sur la Physique & sur l'Histoire Naturelle, de même que de belles Estampes en taille-douce, indépendamment d'une Collection d'Instrumens de Physique Expérimentale, parmi lesquels se trouve principalement une grande Machine pour l'Electricité, unique en son espèce, dont le grand plateau de Crystal a* 33. *pouces de diamètre, avec son Conducteur long de* 8. *piés* 6. *pouces sur* 4. *pouces & demi de diamètre, mesure de* France, *le tout monté proprement, accompagné de* 3. *grandes Batteries de* 3. *piés de diamètre, & de plus de cent autres Pièces y appartenant: Plus une Pompe d'air ou pneumatique* Angloise, *à double canon, avec tout l'Apparat ou les Pièces assortissantes, & renfermées dans une Caisse proprement travaillée. Mr.* FLEISCHER, *Libraire au sus-dit* FRANCFORT, *chez qui on peut avoir des Catalogues, prendra les Commissions pour les Livres des Personnes, qui voudront bien les lui adresser. On peut aussi se procurer des Catalogues, dans la Maison Litt. E.* No. 230. *sur le Marché aux Chevaux. A la suite de cette Vente se fera celle d'un Cabinet ou Collection très-considérable de Coquillages & de Minéraux rares, dont le Catalogue est sous presse & se distribuëra aux mêmes Adresses indiquées ci-dessus. S'il se présente quelque Amateur, qui souhaitât d'acquérir ce Cabinet ou les autres Pièces, marquées ci-dessus, on pourra les lui vendre à la main.*

En vertu d'un Mandement pour instituër Action, avec la Clause Edictale ad valvas Curiæ, *impètré du Haut-Conseil en* Hollande *par* GUILLAUME DE BAS, *Procureur au dit Haut-Conseil*, q. q. *sont assignés par devant le dit Haut-Conseil pour Mardi* 9 *Septembre* 1777. *tous & chacun, qui voudroient soutenir être représentans de la défunte Veuve de* JACOBUS VAN DER SANDEN, *aïant demeuré à* ST. PÉTERSBOURG, *pour autant qu'ils voudroient estimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention sur un quart du restant des Deniers de la Succession du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *& déposés en consignation du dit Haut-Conseil. Sont assignés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *voudroient soutenir avoir quelque prétention à sa charge, à l'effet d'instituër leur Action sur le dit restant, devant le dit Haut-Conseil, dans le tems de six semaines, sous peine d'un silence perpétuel.*

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise, **A LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXVI.

De Leide, le 19 Août, 1777.

De Pétersbourg, *le* 25. *Juillet*. Le Sénat-Dirigent a publié & envoyé dans les Provinces le Décret, que l'Impératrice a rendu le 9. de ce mois, Anniversaire de son avènement à la Couronne, pour supprimer dix différents Impôts, tant par tout l'Empire en général, que dans les Gouvernemens particuliers de *Novogrod*, de *Wybourg*, & de *Sibérie*. Le Sénat y a ajouté des Instructions pour les Magistrats sur la manière, dont ils doivent exécuter ce Décret.

Les six *Myrses*, Députés des *Tartares* de la *Crimée*, seront admis au premier jour à l'Audience de l'Impératrice, pour lui présenter en personne la Lettre de notification & les deux Requêtes, dont ils sont chargés. L'objet de l'une de ces Requêtes est de demander la continuation de la protection de Sa Majesté, & celui de l'autre de la supplier de vouloir bien laisser toujours un Corps de ses Troupes cantonné dans la *Crimée*. L'on ne doute point, que notre Cour ne consente à ces deux demandes, qui tendent à lui assurer une influence permanente dans la Presqu'Isle, dont l'*Indépendance* a été reconnuë par le Traité de Paix. A l'arrivée des Députés en cette Résidence on leur a envoyé, selon l'usage *Oriental*, des Caftans ou Robes d'honneur, de la valeur de 4. mille Roubles.

M. le Comte de *Gothland* n'aïant point pris formellement congé de l'Impératrice, lorsqu'il s'embarqua le 16. au soir à *Oranienbaum* pour retourner à *Stokholm*, S. M. lui a écrit une Lettre de compliment, & la lui a envoyée par un Exprès, chargé de lui remettre en même tems une Pelisse de peau de Renard noire, estimée à 30. mille Roubles. L'Officier, qui a eu l'honneur de remplir cette Commission, est Mr. de *Soritsch*, que S. M. avoit nommé peu auparavant Lieutenant-Colonel & Commandant des *Hussars* & *Cosaques* du Corps, le comprenant aussi dans la nomination qu'Elle fit le 19. Juin de cinq de ses Aides-de-Camp, qui sont, outre Mr. de *Soritsch*, les Colonels Prince *Menzikow*, d'*Uwarow*, de *Lewaschow*, & d'*Engelhardt*. Lorsqu'il s'acquitta de ses ordres près de l'illustre Eranger, celui-ci le revêtit sur le champ des Marques de l'Ordre de *l'Epée*. Il a aussi créé Commandeur de l'*Etoile-Polaire* le Baron de *Nolcken*, Envoyé de *Suède* en notre Cour. Quand M. le Comte de *Gothland* vit le 2. de ce mois la Fabrique Impériale de Porcelaine, le Conseiller d'Etat *Wolkow*, qui en est Premier-Directeur, eut l'honneur de lui offrir plusieurs Pièces au nom de Sa Majesté; &, lorsqu'il eut examiné le 8. les Chantiers de l'Amirauté & vu commencer la construction d'un Vaisseau, ce Prince gratifia le Comte de *Czernicheff*, Vice-Président de ce Bureau, chez lequel il dîna, d'une Tabatière d'or de 5000. Roubles de valeur. Aïant promis (*dans le* Supplément *du* N°. LXIII.) de communiquer à nos Lecteurs le Discours, que Mr. de *Domaschneff*, Directeur de l'Académie des Sciences, prononça le 4. lorsque le Monarque *Suédois* honora la Séance de cette Société de sa présence, nous nous acquitterons de notre engagement, à mesure que la place le permettra. Voici le début de cette Pièce.

„ Dévonés à entretenir le feu sacré de la vérité, pour l'appliquer à la recherche des Sécrets de la Nature, à la propagation des lumières & à l'anéantissement des préjugés, qui brillent quelquefois d'une lueur sacrilége, rien ne sauroit nous encourager davantage dans la poursuite de notre épineuse carrière que de voir des Hommes, distingués encore plus par leurs fonctions que par leurs titres, dans lesquels la soif de l'instruction prédomine tant, qu'en se dérobant à tout ils se précipitent, pour ainsi dire, au devant de l'utile & du vrai. — Aussi nous faisons-nous une Fête toutes les fois que nous avons l'honneur & la satisfaction de recevoir des Voyageurs observateurs, qui constatent si évidemment le titre glorieux de *Philosophique*, dont se pare l'époque où nous vivons."

Après ce court prélude, l'Orateur entre d'abord dans le Sujet de son Discours, qui étoit de *justifier ce Titre*, que porte notre Siècle. " La voix du sentiment (dit-il) a donné ce Surnom éclatant à notre Siècle. Seroit-ce à cause que le nom de *Philosophe* y est devenu si commun? Mais la prétention à ce titre, si rarement confirmé par la vraie Philosophie, a été de tout tems & de tous les lieux, où l'on avoit une idée de sçavoir quelconque. Pourquoi ne seroit-ce que ce période de tems, qui soit décoré d'une distinction si belle & si respectable? C'est que l'esprit Philosophique y est devenu celui du jour, & constituë le principe sacré des Loix & des Moeurs. C'est lui qui, faisant influër l'humanité dans la Justice & le sentiment dans les usages, devient la base des deux plus grands objets de la Société, *la Législation* & *la Morale*: C'est lui qui caractérise notre Siècle d'une manière si frappante, & lui donne une prééminence décidée sur ceux qui l'avoient précédé, & dans lesquels l'esprit, non pas de *raisonnement* mais d'*étiquette*, semble

avoir été la partie la plus recherchée des connoissances humaines. On diroit qu'on se plaisoit alors à creuser des abîmes pour marquer les différentes Classes entre les Hommes: On oublioit, que l'objet de la Société est leur réunion, & sa perfection la plus grande liaison de ses Membres. Ce n'est que dans ce Siècle-ci, que l'*amour des Hommes* & *l'estime publique* sont devenus le but & la récompense des Personnes de tous les rangs. C'est le flambeau de la Philosophie, qui nous a éclairés sur nos vrais intérêts; & ce sont les Sciences qui purifièrent & étendirent jusqu'à nos jouissances. En étudiant l'essence & les modifications de notre ame, elles ont influé sur la manière de voir & de sentir; car, tandis que le Vulgaire est ébloui & étourdi par les masses, qu'il se représente brutes & informes, l'Homme éclairé éprouve une immensité de sensations dans l'analyse des plus petites parcelles de notre Globe; le Génie jouit de l'alternative de suivre le mouvement des Mondes dans l'immensité de l'espace & celui de la sève dans une Plante, qui rampe sous ses piés. Si l'on reproche au Luxe, qui est aussi une suite des progrès des connoissances humaines, d'avoir augmenté les infirmités de notre Corps; de combien de contagions la Philosophie n'a-t-elle pas garanti nos Ames? Elle rendit nos sens plus fins, nos sentimens plus délicats, nos idées plus claires, en un mot, notre existence plus sentie; elle releva toutes nos facultés; &, les dirigeant à leur véritable but, elle les fit concourir à l'aggrandissement de la masse du bonheur tant général qu'individuel. L'imagination même, cette Mère de l'Espérance, qui crée l'avenir, reproduit le passé, embellit le présent, doit uniquement à la Philosophie la découverte de cette mine de couleurs vives & variées, dont elle pare tout ce qu'elle touche. C'est elle aussi, qui lui a appris le sécret de rapprocher les beautés éparses de la Nature, & de rendre palpable aux yeux ce qui n'étoit concevable qu'à l'esprit. Quel contraste avec les Spectres hideux du Fanatisme, qu'elle enfantoit dans les Siècles d'ignorance, & qui firent à l'Espèce humaine des playes, dont elle saigne encore!"

„ Aussi les Souverains, qui ajoutent à cette qualité celle de Grands-Hommes, se sont-ils empressés à élever des Temples à la Philosophie. Ce sont ces Sanctuaires [les Académies,] où le Génie interroge l'oracle de la Nature, c'est ce Culte établi à la Vérité par les Monarques Philosophes, qui portèrent cette empreinte indélébile & sacrée dans leurs Loix & dans nos actions: c'est cet heureux besoin de communication entre les esprits, qui est devenu le lien le plus chéri des Hommes, & qui a si efficacement consolidé & raffermi les couches de la Pyramide Sociale; c'est dans ce Siècle qu'un jeune Roi voisin, en écrivant à une des plus sçavantes & des plus illustres Académies, s'exprime ainsi: "Le plus sûr moyen de rendre les Hommes meilleurs (dit-il) „ est de les éclairer; & ainsi le premier devoir des Princes est d'honorer les Lettres & ceux qui „ les cultivent." [*Lettre du Prince Royal de* Suède, *aujourd'hui Roi, à l'Académie des Sciences de* Paris *du* 26. *Juillet* 1768.] (Le reste ci-après.)

EXTRAIT des Lettres de STOKHOLM *du* 1. *Août.*

„ L'heureux retour du Roi a rempli cette Capitale de joie & d'alegresse. Les vents contraires l'ont retardé de quelques jours; & le mauvais tems, que S. M. n'a cessé d'avoir durant son trajet de *Sweabourg* jusqu'en notre Port, l'avoit engagée à quitter la Frégate, à bord de laquelle Elle le faisoit, pour achever son voyage dans une Chaloupe. Dès que l'on eut avis de son approche, la Reine fut à sa rencontre avec le Duc & la Duchesse de *Sudermanie*. Le Roi passa à bord de leur Chaloupe; & l'auguste Compagnie arriva ici le 29. Juillet à 8. heures du soir. Lorsqu'elle passa entre les Vaisseaux, rangés sur deux lignes dans le Port, elle fut saluée tant de l'Artillerie de ces Bâtimens, ornés de leurs Pavillons & Banderolles, que de celle du Chantier de l'Amirauté, tandis que l'air retentissoit du son des Trompettes & des Cloches, ainsi que des cris de joie d'un Peuple nombreux. On avoit de plus dressé trois Batteries, chacune de 16. Canons en face du Château; &, au moment que le Roi mit pié à terre, chaque Batterie le salua de 128. coups, toute la Garnison fit des décharges de Mousqueterie, & l'on entendit sur les Tours de l'Eglise plusieurs Chocurs de Musique. Les Sénateurs, qui étoient en Ville, & toute la Cour reçurent S. M. en sortant de la Chaloupe, & eurent l'honneur de la complimenter; ce que fit également M. le Grand-Statthalter à la tête du Magistrat de *Stokholm*, le Chancelier de Justice & Bourguemaître *Sebaldt* portant la parole. Peu après le Roi se rendit à *Fredericbshof*, pour y présenter ses respects à la Reine Douairière, qui y étoit venuë de *Swartsiö*. A 9. heures, Leurs Maj. & toute la Famille Royale allèrent voir le magnifique Arc de Trophe, que la Ville avoit fait ériger, & qui étoit superbement illuminé. Il représentoit le Temple de *Céres* & *Bacchus*, & étoit orné de différentes Inscriptions à l'honneur du Roi. Près du Pont sur le Port, qui étoit également illuminé & décoré du Chiffre du Roi & de Festons, l'on distribua au Peuple du Vin, un Boeuf rôti, &c. Les Réjouïssances durèrent jusqu'à minuit."

„ Le jour suivant, Leurs Maj. & la Famille Royale assistèrent dans la Chapelle du Château aux Actions de graces & au *Te-Deum*, qui y fut chanté ainsi que dans les autres Eglises de cette Capitale. Ensuite il y eut Cour, & Leurs Maj. dînerent en public avec la Reine-Douairière & la Famille Royale. Le soir, il y eut aux frais de la Ville un Bal masqué à la Salle de la Bourse, pour lequel l'on avoit distribué plus de 3. mille Billets. Il y avoit un Concert de Musique vocale & instrumentale sur la Tour de la Bourse. Tous les Appartemens étoient illuminés & décorés, tandis que la grande Salle de Bal étoit ornée de 12. Emblèmes relatifs à la Fête. Leurs Maj. y parurent avec la Cour, & y restèrent jusques fort avant dans la nuit. Pour conserver la mémoire de ces heureux jours, la Reine a donné, hors de ses menus-plaisirs, une Somme de mille Ecus; & de ce Fonds, que Mr. le Grand-Statthalter a placé à intérêts, l'on payera annuelle-

ent le 29. Juillet 60. Ecus à l'Hôtel des Orphelins, établi par les *Francs-Maçons*, pour servir l'Education d'Enfans pauvres. Le Magistrat de la Ville, animé par cet exemple, a non-seulement donné 60. Ecus pour le même objet à cet Hôtel; mais il lui a aussi assuré ce Revenu annuellement pour l'avenir. Hier, le Roi est parti pour *Drottningholm*; & l'on dit, que S. M. ira passer quelques jours aux Eaux de *Loka*. On parle aussi d'un voyage, que le Duc de *Sudermanie* fera en *Scanie*. "

,, *Frédéric-Uric* de *Sparre*, Sénateur du Royaume, Chevalier de l'Ordre de l'*Epée*, est mort le 14. Juillet à sa Terre, dans la 59me année de son âge. "

De VARSOVIE, *le* 6. *Août*. Le *Conseil-Permanent* aïant formé une Nomination pour la Dignité de Castellan de *Plock*, vacante par la démission de Mr. *Zboinski*, le Roi en a élu Mr. *...rajewski*, qui a été remplacé de la même manière, dans la Dignité de Castellan de *Raciaz*, par Mr. *Zboinski*, Chambellan de S. M. & Député au Tribunal de *Petricau*.

Une visite, que le Roi avoit eu dessein de faire au Prince *Czartoryski*, Palatin de *Russie*, à sa Terre de *Pulaw*, a été différée à cause de la prochaine arrivée de l'Envoyé *Ottoman*, qui est attendu vers le 12. de ce mois. Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, a été nommé pour recevoir ce Ministre, auquel on se propose de donner plusieurs Divertissemens, entre autres celui d'une Course de Chevaux. Le Général-Major de *Coccéji* est revenu ici avant-hier du voyage, qu'il a fait avec l'agrément de S. M. à *Constantinople*, en *Grèce*, & aux Isles de l'*Archipel*. Aïant parcouru ces différentes Contrées avec toute l'attention d'un Voyageur éclairé, il a voulu se rapprocher de la *Pologne* par la *Mer-Noire*, qui jusqu'à présent n'avoit excité la curiosité que d'un petit nombre de Voyageurs. Le Bâtiment, sur lequel il s'étoit embarqué, aïant fait naufrage, il a eu le malheur de perdre la plûpart des Monumens d'Antiquité & autres objets, qu'il avoit ramassés dans sa tournée. Cependant, dans le petit nombre d'Effets qu'il a sauvés, se trouvent plusieurs Médailles anciennes, dont quelques-unes sont fort rares.

De VIENNE, *le* 6. *Août*. L'Empereur & l'Archiduc *Maximilien* sont partis hier pour le Camp de *Leubnitz* en *Styrie*. Le Duc *Albert* de *Saxe-Teschen* s'est aussi mis en route pour le Camp de *Pest* en *Hongrie*. L'Impératrice-Reine aïant conféré la Charge de Chancelier Aulique de la Principauté de *Transylvanie* au Baron de *Reischach*, Conseiller-Intime & Chambellan de Leurs Majestés, Chancelier Aulique de *Bohème* & d'*Autriche*, ce Seigneur a été installé le 30. Juillet dans sa nouvelle Dignité. Sa Maj. a nommé en même tems au Gouvernement de la même Province le Baron de *Bruckenthal*, Commandeur de l'Ordre de *St. Etienne*, Président du Gouvernement de *Transylvanie*, &c.

De MALAGA, *le* 15. *Juillet*. Les Magistrats de cette Ville, pour perpétuer la mémoire de l'établissement d'un Mont de piété en faveur des Propriétaires des Vignes & des Laboureurs de ce Diocèse, ont fait graver, avec la permission du Roi, une Médaille représentant d'un côté le Buste de notre Monarque, avec cette Inscription: *Charles III. Père de la Patrie*, & de l'autre la Ville de *Malaga*, sous la figure d'une Nymphe assise au pié d'un Olivier & d'une Vigne, tendant une main à un Laboureur diligent, & repoussant de l'autre un Paysan paresseux, avec cette Exergue: *Socorre al diligente, niega al perezoso*, c'est-à-dire, *elle secourt le diligent & refuse au paresseux*. Voulant aussi témoigner leur reconnoissance à Mrs. *Joseph & Michel Galvez*, Frères, le premier Ministre d'Etat au Département des *Indes*, & le second Conseiller au Conseil de *Castille*, auxquels est dû principalement cet Etablissement, les Magistrats les ont aggrégés eux & leurs Descendans au Corps des Régidors ou Echevins, & ont fait placer dans la Grand'Salle de l'Hôtel-de-Ville un Tableau, exécuté par un fameux Artiste de *Madrid*, qui représente le Roi assis sur son Trône, vêtu de ses Habits Royaux, & remettant aux Srs. *Galvez*, peints d'après nature, le Diplôme de cette institution.

La Frégate *Suédoise*, *l'Uplande*, de 300. Hommes d'Equipage, & de 44. Canons, est partie le 2. de cette Rade pour *Livorne*: Elle a conduit à *Gibraltar* le Baron de *Stromfeld*, qui doit se rendre près du Roi de *Maroc*, pour y remplir une Commission particulière de la part de S. M. *Suédoise*. Selon le rapport d'un Bâtiment arrivé à *Cartagène*, cet Officier a été précédé à *Salé* par un Navire de sa Nation, qui y a débarqué des Munitions de guerre, que le Roi de *Suède* a envoyées au Prince *Maure*.

De FLORENCE, *le* 30. *Juillet*. Le Grand-Maître de *Malte* desirant d'avoir à son service une Compagnie de Soldats *Toscans*, Mgr. le Grand-Duc a consenti à cette demande; & en conséquence 71. Hommes du Régiment de *Royal-Toscane* se sont embarqués à *Livorne*, pour se rendre dans l'Isle: Cependant ils resteront Sujets de notre Souverain, qui pourra les rappeller, lorsqu'il le jugera à propos. On écrit de *Malte*, que Son Alt. Eminentissime, aïant accordé au Bourg de *Zobug* les Priviléges d'une Ville, lui a donné son nom, voulant qu'à l'avenir elle s'appelle *Ville-Rohan*.

De TOULON, *le* 29. *Juillet*. La Cour a envoyé dans ce Port des ordres pour quelques nouveaux armemens, qui y ont répandu une très-grande vivacité. On va mettre sur les Chantiers deux Frégates de 30. Canons de douze livres de balle, dont l'une s'appellera *la Magi-*

cienne, l'autre *la Précieuse*; & l'on va radouber le Vaiſſeau, *le Bourgogne.* Il y a auſſi o dre de viſiter toutes les Batteries, qui donnent ſur la Mer, pour les mettre en état de d fenſe. Les places vacantes dans la Marine & dans le Corps des Bombardiers ont été re plies. L'on a engagé un grand nombre de Conſtructeurs de Vaiſſeau & d'Ouvriers po les Corderies. Il arrive fréquemment des Bâtimens *Napolitains*, chargés de Bois de conſtı ction, pour le compte du Roi. En un mot, tout eſt en mouvement dans notre Départeme de Marine, comme ſi l'on étoit à la veille d'une Guerre; & les bruits, qui s'en ſont répa dus, commencent déjà même à avoir de l'influence ſur le prix des Marchandiſes à *Marſei* & ailleurs. Rien cependant n'eſt plus éloigné du ſyſtême de notre Gouvernement que de ro pre avec quelque Puiſſance que ce ſoit. On en a la preuve dans les Lettres de *Bordeaux*, c nous apprennent, qu'on y a reçu des ordres de la Cour pour que les Vaiſſeaux *Anglo-Am ricains* ne reſtent pas longtems dans les Ports de *France*; qu'ils n'y arment point; & qu' ſe remettent en mer, dès qu'ils auront embarqué les Proviſions, dont ils auront beſoin.

De NANTES, *le* 4. *Août.* La ſemaine dernière, il eſt arrivé ici deux Vaiſſeaux de *Caroline-Méridionale*, chargés de Térébenthine, de Goudron, de Riz, & de 30. Tonneaux Tabac. On en attend encore ici pluſieurs autres dans le cours de ce mois; & en retour l'o eſt occupé à charger une vingtaine de Vaiſſeaux pour les *Indes-Occidentales.*

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 11. *Août.*

M. le Comte de *Viry*, Ambaſſadeur de *Sardaigne*, a eu le 5. de ce mois une Audience pa ticulière du Roi, dans laquelle, après avoir remis ſes Lettres de rappel, il a pris congé Sa Majeſté. Il a pris également congé, ainſi que Madame, ſon Epouſe, de la Reine & d la Famille Royale, dont il n'a ceſſé d'être gracieuſement accueilli. En partant d'ici, ce M niſtre emporte les regrets de la Cour & de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connoître.

M. l'Archevêque de *Lyon* vient encore de gagner le Procès, qu'il avoit contre le trè noble Chapître de ſa Primatiale, au ſujet de la Liturgie, qu'il a introduite dans ſon Diocè ſans le conſulter. Le Conſeil d'Etat aïant caſſé l'Arrêt rendu le 14. Octobre 1773. par l Conſeil de guerre, tenu aux *Invalides*, Mr. de *Bellegarde* eſt déjà ſorti de la Priſon, à la quelle il avoit été condamné pour 20. ans & un jour; & il eſt parti pour *Nancy* avec Mme. ſo Epouſe, dans la perſuaſion de prouver ſon innocence & celle de Mr. de *Monthieu*, ſon Bea Frère, par l'Arrêt du Parlement de *Lorraine*, auquel la reviſion de ſon Procès a été renvoyé.

J. Charles-Philibert de *Trudaine*, Conſeiller d'Etat, & aux Conſeils-Royaux des Finance & de Commerce, l'un des ſix Intendants des Finances ſupprimés récemment, eſt mort ſub tement le 5. en ſon Château de *Montigny*, à l'âge de 44. ans. La protection éclairée, qu' accordoit au mérite, & ſon zèle pour l'avancement des connoiſſances utiles, ont mérité, qu la *Gazette* de *France*, s'écartant de la ſimplicité qu'elle obſerve dans ſes annonces, lui donn l'éloge, qu'*il a illuſtré ſa carrière par ſes lumières & ſon amour du bien public, des Sciences, & des Arts.* Le Chevalier de *Bongars*, Brigadier des Armées du Roi, Commandeur des Ordr de *N. D. de Mont-Carmel* & de *St. Lazare*, Chevalier de *St. Louis*, ci-devant Lieutenant d Roi de l'Ecole Royale Militaire, y eſt mort le 31. Juillet, âgé de 83. ans.

De LEIDE, *le* 18. *Août.* Nous avons reçu de très-bonne part l'Avis ſuivant de *Varſovi* que nous nous faiſons un devoir d'inſérer par amour pour la vérité. Nous avertiſſons en mêm tems la Perſonne, qui nous a envoyé la Pièce y mentionnée, qu'aïant perdu par plus d'une i fidélité la confiance, qu'elle avoit méritée par ſa Correſpondance précédente, elle peut s'épa gner à l'avenir la peine de nous adreſſer des Avis, qui lui ſeroient renvoyés ſans être ouverts.

Perſuadés du deſir conſtant du Rédacteur de la Gazette *de* Leide *de ne donner à ſes L cteurs que des notions vrayes, nous croyons faire plaiſir à cet Ecrivain, en lui donnant moyen de rectifier une erreur, à laquelle un Avis très-mal fondé l'a induit, ſurement co tre ſon intention. On trouve dans cette* Gazette *du* 1. *Juillet* 1777. N°. LII. *à l'Art.* Varſov *une prétenduë Demande du Département des Finances à la Commiſſion du Tréſor:* Si les F nances du Tréſor de la Couronne pourroient être augmentées dans les circonſtances préſentes, par quels Impôts? *avec une prétenduë Reponſe de cette Commiſſion à ces deux Queſtions.* C *il eſt certain, que cette Demande & cette Reponſe ſont également controuvées. Le Depart ment ne peut pas même faire une Queſtion pareille, puisque, hors les Impôts établis par l Diète, aucun nouvel Impôt ne peut avoir lieu en* Pologne: *Et dans toutes les aſſertions ſu le nombre des Habitans, des Troupes, & des perceptions, il y a presqu'autant de fautes qu de mots; de ſorte que cet Article ne mérite abſolument aucune creance.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 22. Août, 1777.

De GIBRALTAR, *le* 25. *Juillet.*

PAR des Avis de la Côte de *Barbarie* l'on apprend, que le Roi de *Maroc* est parti le 8. de ce mois de *Salé* pour *Mequinez*, se proposant de revenir dans la première de ces Places avant la fin de l'Eté. Il a prévenu le Baron de *Stromfeldt*, qui lui a été envoyé de la part de la *Suède*, de le suivre dans son voyage, pour conférer avec lui d'autant plus aisément sur différents objets. Mr. *van Kinsbergen*, Capitaine de Vaisseau au service des *Provinces-Unies*, qui étoit venu à *Salé* pour ratifier les conditions d'Accommodement entre la République & S. M. *Maure*, s'est rendu par terre à *Tanger*, pour s'y embarquer, afin de revenir ici, la Frégate qu'il commande étant déjà retournée en cette Baye. Cet Officier est chargé de Lettres du Roi tant pour les *Etats-Généraux* que pour le Contre-Amiral *Pichot*, Commandant de l'Escadre *Hollandoise*. La seconde Frégate de la même Nation, qui étoit venuë à *Salé*, a fait voile pour *Mogador*, afin d'y recevoir à bord les Captifs *Hollandois*, restitués par les *Maures*. On dit, que *Feniz*, l'un des Officiers du Roi de *Maroc*, passera avec la qualité de son Ambassadeur en *Hollande* à bord de l'un de ces Navires, qui le transportera à *Amsterdam*.

De VERSAILLES, *le* 13. *Août.*

Le 25. du mois dernier, Mr. *Boutin*, Conseiller d'Etat, a fait ses remercîmens au Roi pour la place de Conseiller au Conseil Royal des Finances, à laquelle S. M. l'a nommé. Elle a disposé de celle de Conseiller d'Etat, vacante par la mort de Mr. *Trudaine* de *Montigny*, en faveur de Mr. *Bignon*, son Bibliothécaire; & Elle a conféré celle de Premier-Président du Parlement de *Brétagne*, vacante par la mort de Mr. de *la Briffe* d'*Amilly*, à Mr. de *Catuelan*, Président au même Parlement. Ils ont eu le 10. de ce mois l'honneur d'être présentés au Roi, en leur nouvelle qualité. Sa Maj. a accordé les entrées du Cabinet à l'Evêque d'*Autun*, auquel Elle a récemment confié la Feuille des Bénéfices; & Elle a conféré l'Evêché de *Laon* à l'Abbé de *Sabran*, Premier-Aumônier de la Reine, nommé à l'Evêché de *Nancy*; ce dernier à l'Abbé de *Montauban*, Vicaire-Général d'*Autun*; & celui de *Sarlat* à l'Abbé de *la Porte* d'*Albaret*, Vicaire-Général de *Châlons-sur-Marne*.

De PARIS, *le* 15. *Août.*

La Reine est venuë avant-hier, accompagnée de *Madame*, à la première représentation de l'*Amant bourru*, Comédie en 3. Actes du Sr. *Mouvel*, Comédien du Théâtre *François*.

La *Gazette* de *France* annonce aujourd'hui le départ de l'Ambassadeur de *Sardaigne* en ces termes: " Le Comte de *Viri*, qui a résidé ici pendant plusieurs années, en qualité „ d'Ambassadeur du Roi de *Sardaigne* auprès „ du Roi, est parti hier pour retourner à *Turin*, emportant avec lui l'estime & les re-

nons de fonte avec tout l'Attirail néceſſaire & une très-grande quantité de Poudre à canon. Parmi les Officiers, arrivés à bord d'un Sénaut *François* dans les Provinces du *Nord*, ſe trouvent le Marquis de *la Fayette*, le Baron de *Kalb*, le Vicomte de *Mauroy*, qui ont tous le grade de Général-Major, un Ingénieur en chef, & onze autres Officiers de moindre rang.

Il s'eſt répandu à *Paris* des Copies de quelques Lettres, que le premier de ces Officiers a écrites à ſes Parens ou Amis, d'une entre autres à M. le Maréchal de *Mouchy*, en date du 22. Juin. Nous la placerons ici comme Piéce du jour, ſans en garantir l'authenticité.

V*os bontés pour moi*, MON CHER ONCLE, *me font eſperer, que vous voudrez bien prendre part à mon bonheur & à mon arrivée en* Amérique. *J'ai pris mon ſecond parti un peu lentement; mais, ſi j'ai mal fait, la contrition eſt encore à venir, & je mettrai cette faute au nombre de ces pêchés, qui font tant de plaiſir à commettre. J'ai échappé aſſez heureuſement aux attentions des Fregates* Angloiſes, *qui avoient bien voulu m'attendre ſur cette Côte. Il eſt impoſſible d'être reçu avec plus d'empreſſement, de cordialité, & d'une manière plus agréable que je l'ai été par le Peuple* Américain, *& par tous les gens en place de ce Pays. Mr. ***, qui vous remettra cette Lettre, pourra vo[us] en rendre compte. Il eſt auſſi chargé d'affai[res] pour* Paris, *pour les interêts de notre R[é]publique: Il eſt établi depuis longtems da[ns] ce Pays, & peut être comme naturaliſé. Pu[is-]je compter aſſez ſur vos bontés*, MON CHE[R] ONCLE, *pour eſperer, que votre recepti[on] à* Bordeaux *pour un* Américain, *& les ſer[vi]ces, que vous voudrez bien lui faire rend[re] en ce qui concerne ſes affaires, m'acquit[te]ront un peu de tous ceux que je reçois [de] tout le monde dans ce Pays. Je vous recom[]mande bien particulièrement nos interêts da[ns] tout ce qui regarde votre Département. A[]dieu*, MON CHER ONCLE, *je ne veux pa[s] plus longtems vous détourner de vos affaire[s]. Conſervez moi vos bontés: Je veux tâcher [de] les mériter: Le prix, que j'y mets, égale l[a] tendreſſe & le reſpect, avec leſquels j'a[i] l'honneur d'être,* &c.

Dans une autre Lettre, Mr. de *la Fayet[te]* peint l'eſprit Républicain, qui domine da[ns] les Colonies: *On n'y chérit, dit-il, que deu[x] Maîtreſſes à l'idolatrie, qui ſont la Liberté & la Gloire.*

Des Avis de *Paris* portent à 12. cents Hom[]mes le Détachement du Corps Royal d'Arti[l]lerie, qui ſera compris dans le prochain em[]barquement de Troupes, dont il a été parlé

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXVII.

De Leide, le 22. *Août*, 1777.

Nous avons déjà inséré dans notre *Supplément* du N°. LXI. la Lettre du Brigadier-Général *Parsons* à Mr. *Trumbull*, Gouverneur de *Connecticut*, contenant une courte Relation de l'Expédition de l'*Isle-Longue*. Le Congrès-Général vient d'en publier une autre plus détaillée, que nous placerons ici, pour n'omettre aucune des Pièces authentiques, relatives à la Guerre *Américaine*. Elle est accompagnée de l'*Extrait d'une Lettre de Son Excell. le Général* Washington *au Congrès, datée du Quartier-Général au Camp de* Middle-Brook, *le* 31. *Mai* 1777. En voici le contenu.

J'ai le plaisir de vous communiquer une Nouvelle très-agréable, que j'ai reçuë de la part du Général Parsons; *sçavoir, celle de la déstruction de* 12. *Vaisseaux ennemis dans* Sagg-Harbour, *à la Pointe* Orientale *de l'*Isle-Longue. *Je vous donne tout-au-long cette Lettre, qui fait honneur à la conduite & à la bravoure du Colonel* Meigs, *de ses Officiers, & de ses Troupes.*

MON CHER GÉNÉRAL, *A* NEWHAVEN, *le* 25. *Mai* 1777.

Aïant eu avis, que l'Ennemi rassembloit du Fourage, des Chevaux, &c. à la Pointe *Orientale* de l'*Isle-Longue*, j'envoyai un Détachement des Régimens, qui se trouvoient alors ici, consistant en un Major; 4. Capitaines, sçavoir *Throop*, *Pond*, *Mansfield*, & *Savage*; 9. Subalternes, & 220. Bas-Officiers ou Soldats, aux ordres du Lieutenant-Colonel *Meigs*, pour attaquer les differents Postes dans cette partie de l'Isle, & détruire les Fourages, qu'il y avoit amassés. Le Colonel *Meigs* s'embarqua ici le 21. avec ses gens dans 13. Chaloupes, & s'avança jusqu'à *Guildford*; mais, le vent s'animant trop & la mer étant fort haute, il ne put passer le Détroit avant le 23. Il partit de *Guildford* ce jour-là à une heure après-midi avec 170. Hommes de son Détachement, sous convoi de deux Chaloupes armées, accompagnées d'une troisième non armée pour y embarquer les Prisonniers. Aïant traversé le Détroit jusqu'au bras *Septentrional* de l'Isle, il arriva à *Southbold* à 6. heures du soir. Les Troupes de l'Ennemi en cette partie s'étoient renduës à *New-York* deux jours auparavant; mais, environ 60. Hommes étant restés à une Place nommée *Sagg-Harbour*, à 15. miles de-là sur le bras *Méridional* de l'Isle, le Colonel *Meigs* ordonna aux Chaloupes, avec autant de monde qu'elles en pouvoient contenir, de passer par terre jusqu'à la Baye. Ils s'y rembarquèrent au nombre de 130. & arrivèrent heureusement environ minuit à la distance de 4. miles de l'endroit, où ils laissèrent leurs Chaloupes dans le Bois, sous une Garde convenable. Le Colonel *Meigs* forma le petit Détachement, qui lui restoit, pour attaquer les différents Postes & Quartiers de l'Ennemi, & s'assurer en même tems des Vaisseaux & du Fourage. Ses gens marchèrent dans le plus bel ordre & en silence, & arrivèrent à deux heures dans le Havre. Les différentes Divisions, la bayonette au bout du fusil, attaquèrent les Gardes & les Postes, qui leur avoient été assignés, pendant que le Capitaine *Throop* avec son Détachement s'assura des Vaisseaux & du Fourage, ramassé sur le Quai. L'alarme devint bientôt générale, lorsqu'un Schooner armé de 12. Canons & 70. Hommes, mouillé à 150. verges du Quai, commença à tirer sur nos Troupes à mitraille; ce qui continua sans interruption durant trois quarts d'heure: Mais les Troupes lui rispostèrent avec la plus grande intrépidité, mirent le feu aux Bâtimens & aux Fourages, tuèrent ou firent Prisonniers tous les Soldats & Matelots, à l'exception d'environ six, qui échappèrent à la faveur de l'obscurité. Douze Brigantins ou Chaloupes (dont un étoit un Bâtiment armé de 12. Canons,) environ 120. Tonneaux de Foin pressé, d'Orge, de Froment & d'autre Fourage, 10. Tonneaux de Rum, & une grande quantité d'autres Marchandises furent entièrement consumés. J'entends avec la plus grande satisfaction, que les Officiers & Soldats, tous sans exception, se sont conduits avec la bravoure, l'intrépidité, & le bon ordre les plus dignes d'éloges. Le Colonel *Meigs*, aïant rempli l'objet de sa mission, revint hier à 2. heures après-midi avec ses gens sain & sauf à *Guildford*, amenant 90. Prisonniers. Dans l'espace de 25. heures, il avoit conduit sa Troupe par terre & par mer à plus de 90. miles de distance; & il a réussi même au-delà de mes espérances les plus flatteuses, n'aïant pas eu un seul Homme tué ou blessé. Ce m'est aussi un singulier plaisir d'apprendre, qu'aucun des Soldats n'a montré la moindre envie de piller les Habitans, ni de violer le droit de propriété particulière, de quelque manière que ce fût; qu'au contraire ils ont rendu de très-bon coeur aux Prisonniers les Habits ou autres Effets, qui leur appartenoient, quelque part qu'ils les eussent trouvés, générosité qu'ils n'ont certainement pas apprise par l'exemple des Troupes *Britanniques*. Le Major *Humphry*, qui aura l'honneur de vous présenter cette Relation, s'est trouvé dans l'Action avec le Colonel *Meigs*, & pourra vous donner toute information ultérieure. Vous trouverez la Liste des Prisonniers ci-incluse. J'ai l'honneur &c. (*Signé*) SAM. H. PARSONS.

LISTE des Prisonniers faits à la Pointe-Orientale *de l'Isle Longue par le Colonel* Meigs.

Le Sr. *Raymond*, Capitaine; les Srs. *Chew* & *Bell*, Commissaires; 10. Maitres de Vaisseau; 3. Sergeants; un Caporal; 46. Soldats, dont un malade, laissé sur sa parole; 27. Matelots; en tout 90. Prisonniers, outre six tués. *Publié par ordre du Congrès, le* 2. *Juin* 1777.

(Signé) CHARLES THOMPSON, *Secrétaire*.

La *Gazette* de *Philadelphie* du 4. Juin, qui contient cette Pièce, en nous apprenant, q les Troupes Royales à *Brunswick* avoient été renforcées par trois Brigades de *Rhode-Isla* & de la *Nouvelle-York*, y ajoute le paragraphe suivant. *C'est avec plaisir, que nous pouv informer nos Lecteurs, que le Général* Washington *a actuëllement reçu tous les Renforts, qui étoient destinés; qu'il a transféré son Quartier-Général de* Morris-Town *à* Middle-Brook, *la rive* Orientale *du* Rariton *à 7. miles & demi de* Brunswick, *où son Armée, (qui n'est plus co posée de Soldats, dont les engagemens expiroient continuellement, mais de gens enrôlés pour to la durée de la Guerre,) est campée à présent, & fait une parade, laquelle doit rejouïr tout Ho me qui n'est pas* Tory. *De nos Postes près de* Middle-Brook *nous pouvons guetter tous les mou mens de l'Ennemi, campé sur les Hauteurs de* Brunswick *près la rive* Occidentale *du* Rariton.

La même Feuille nous informe, que le Général-Major *Schuyler* étoit parti de *Philadelpl* le 28. Mai, pour aller reprendre son commandement dans le Département *Septentrional*; que, pour lui faire plus d'honneur, le Président & quelques Membres du Congrès l'avoie accompagné jusqu'à quelques miles de distance de la Ville. Au reste, l'on ne trouve rien da cette *Gazette* concernant les affaires du *Canada* ou celles des *Sauvages:* Mais l'Extrait d'u Lettre de *New-York*, inséré dans la *Gazette* de *Quebec*, porte " qu'on avoit été fort alarn „ dans la première de ces Villes du dessein des *Indiens* de joindre les Rebelles; que ceux c „ l'*Ohio* & les *Sauvages Occidentaux* avoient indubitablement envoyé des Ceinturons de Pa „ au Congrès, de même que les *Cinq-Nations*, les *Shawanois*, & les *Delawares:* " Et da celui d'une Lettre de *Shippensbourg* en *Pensylvanie* en date du 15. Mai, tiré de la même Feu le, il est dit: *J'ai reçu hier au soir une Lettre du Sr.* Jonas Bingham, *dans la Ville des* Shaw nois inférieurs, *avec avis, que le trafic dans les Bois paroissoit entièrement fini. Un Corps* d'I diens, *de la Tribu des* Mingoes, *est certainement sous les armes & en marche pour* Philadelphi *Je suis fâché d'observer, que les* Sauvages *semblent décidés à se sacrifier à la volonté du Congrè* Cependant il est probable, que le plus grand nombre des *Indiens* continuëra de ne prendi aucun parti dans la Guerre entre la *Grande-Bretagne* & ses Colonies. L'on est confirmé dan cette pensée par une Lettre d'*Albanie*, du 26. Mai, dont voici le contenu.

Trois-cents Indiens *ou environ des différentes Tribus des* Six-Nations *sont actuellement e cette Ville; pour tenir une Conférence avec les Commissaires du Congrès. Ils n'ont fait qu'ou vrir leurs propositions pour le Traité; ainsi je ne puis vous donner le détail de leur Com mission: Mais, d'après tout ce que je puis voir, leur résolution invariable est de mainten une exacte neutralité; & c'est tout ce que nous demandons.* —— *Le Capitaine* Rosa *& so Lieutenant, deux fameux* Torys, *récemment pris sous les armes & en marche pour joindr l'Ennemi, ont été pendus à* Esopus *dans cette Province, récompense digne de leur manège d Traitre. Ils avoient séduit un nombre de malheureux, qui ont été pris avec eux, & qu sont actuëllement en prison: Ils les avoient engagés à se rendre à* New-York, *les assurant qu'on les laisseroit retourner d'abord à leurs Fermes; que dans une quinzaine le Généra* Howe *pénétreroit avec son Armée jusques dans le Comté d'*Ulster; *& qu'alors il recompense roit leur fidélité, en les mettant en possession des Fermes, appartenant aux* Whigs, *leurs Voisins*

On trouve des faits à-peu-près pareils dans la Lettre suivante de *Williamsbourg*, Capital de la *Virginie*, du 30. Mai.

Quarante Députes de la Nation Chiroquoise *sont présentement ici pour négocier une Paix qui (à ce que nous espérons) sera durable, & pour demander, qu'il soit tiré une Ligne d Demarcation, afin qu'on n'empiète doresnavant sur leur Territoire; Ils ont eu une Audien ce; & l'on s'attend, que le Traité sera conclu dans peu de jours. Parmi eux sont* Oconno stota, *le* Petit-Carpenter, *le* Pigeon, *& autres Chefs ou Guerriers. Après les Discours d part & d'autre, ils firent au Public la faveur d'une Danse sur le gazon en face du Palais où un nombre considérable de Spectateurs des deux Sexes se divertit admirablement bien.*

Thomas Davis *(jadis Aide-Major* Davis*) & six autres* Torys *& Traitres passèrent avant hier par cette Ville dans un Chariot, faisant une parade fort honorable: Ils venoient d'*Alexandrie, *pour être enfermés dans la Prison publique jusqu'à ce qu'ils soient légalement jugés.*

Les Caps [à l'entrée de la Baye de Chesapeek*] sont bloqués à présent par* le Phoenix, *Cap.* Parker, le Sénégal, le Raleigh, *Brigantin armé de 12. & une Chaloupe de 10. Canons, de façon qu'aucun Vaisseau, qui entre ou qui sort, ne peut leur échapper. Le Capitaine* Parker *a résolu de ne plus envoyer ni recevoir des Pavillons de Trêve.*

Une autre Lettre de *Williamsbourg*, de la même date, porte, " que les deux Chambres de „ l'Assemblée de la Province avoient élu la veille, par un ballot unanime, Son Exc. *Patrick* „ *Henry*, Gouverneur de la République de *Virginie*; Mr. *Edmund Randolph*, Procureur- „ Général; Mrs. *Jean Page*, *Dudley Digges*, *Jean Blair*, *Bartholomé Dunbridge*, *Thomas* „ *Walker*, *Nathaniel Harrison*, *David Jamieson*, & *Thomas Nelson*, Membres du Conseil d'Etat. "

De COPENHAGUE, *le* 9. *Août*. Le Chambellan d'*Eyben*, Miniſtre du Roi à ſa Cour des *Deux-Siciles*, eſt de retour ici de *Naples*.

Hier, il arriva à notre Rade une Frégate de guerre *Ruſſe*, qui continua encore le même ſoir ſon voyage pour l'*Angleterre*, aïant à bord Mr. *Greig*, *Anglois* de Nation & Vice-Amiral au Service de *Ruſſie*, qui va faire un tour à *Londres*. Un Vaiſſeau *Anglois*, arrivé de *Hull* à *Helſingör*, a rapporté, qu'il a vu le 4. ſur la Côte de *Norwègue* un Navire armé, portant le Pavillon du Congrès *Américain*.

De VARSOVIE, *le* 6. *Août*. Hier, la Cour a reçu avis, que *Numan-Bey*, Envoyé de de la *Porte*, eſt arrivé à *Pulaw*, Terre appartenant au Prince *Czartoryski*, Palatin de *Ruſſie*: Ce Seigneur, qui s'y trouve en perſonne, a fait un accueil fort honorable au Miniſtre *Ottoman*, qui s'y repoſera quelques jours.

Nous apprenons de *Petersbourg*, qu'avant le départ du Monarque *Suédois* l'Impératrice lui a fait des Préſens d'un très-grand prix, tant en Pelleteries ou Etoffes fort riches de Manufacture *Ruſſe* qu'en différents Bijoux: Du nombre de ceux-ci eſt une Croix de l'Ordre de *Saint-André* des plus magnifiques, & une Canne ornée de Perles & de Diamans, eſtimée à 40. mille Roubles. Les deux Sénateurs, qui l'ont accompagné, ont été gratifiés de Tabatières d'or: Les autres Gentilshommes de la Suite, & même l'Equipage des Galères qui ont tranſporté S. M. *Suédoiſe*, ont également reçu des marques de la munificence de la Souveraine de *Ruſſie*.

De HAMBOURG, *le* 15. *Août*. Le Prince-Evêque de *Lubeck*, Duc d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorſt*, réſide depuis le 23. du mois dernier avec la Princeſſe, ſon Epouſe, à *Oldenbourg*, Capitale de ſes Duchés. Le Colonel de *Faucitt*, Miniſtre-Plénipotentiaire de S. M. *Britanique*, eſt revenu le 4. à la Cour de *Caſſel*. Suivant les Lettres qu'on a reçuës du *Canada*, les 6. Régimens *Brunswickois*, qui s'y trouvent, ſont très-bien entretenus & en bon état. Depuis le mois de Novembre, ils n'avoient eu que 52. morts & deux Déſerteurs.

On écrit de *Berlin*, que le Roi, qui en partiroit le 14. pour aller faire la Revuë annuelle de *Siléſie*, avoit fait entrer ſon Petit-Neveu, le Prince *Frédéric-Guillaume*, Fils aîné du Prince de *Pruſſe*, qui a eu 7. ans le 3. Août, dans la carrière militaire, en le nommant Enſeigne au premier Régiment des Gardes. Sa Majeſté a donné une Compagnie dans le Régiment de *Knobelsdorff*, Infanterie, au Prince *Charles-Auguſte* de *Holſtein-Beck*.

De FRANCFORT, *le* 15. *Août*. L'Electeur de *Trèves*, qui eſt revenu le 4. de ce mois de *Vienne* à *Coblence*, a reçu de l'Impératrice-Reine une Croix, ornée de Diamans & eſtimée à 15. mille Ducats. La Princeſſe *Cunegonde*, ſa Soeur, a auſſi reçu de cette Souveraine des Préſens d'une valeur conſidérable. Le Prince de *la Tour & Taxis*, Principal-Commiſſaire de la Diète, a été informé par un Exprès de *Pologne*, que la Princeſſe, ſa Fille, Epouſe du Prince *Jérôme* de *Radzivil*, y eſt heureuſement accouchée d'un Fils.

De CADIX, *le* 24. *Juillet*. Deux Vaiſſeaux *Américains*, l'un *la Ste. Marie*, Cap. *Jean Bellon*, portant Pavillon *Américain*, l'autre *la Minerve*, Cap. *Joſeph Marchand*, portant Pavillon *François*, tous deux chargés de Riz, d'Indigo, de Tabac, & d'autres Productions de l'*Amérique-Septentrionale*, ſont arrivés ici de *Charles-Town*, & ont d'abord été admis à pratique.

Suivant quelques Avis de *Madrid*, le Roi a fait préſent au Général de *Cevallos* de la Somme de 72000. Piaſtres, trouvée à bord des Vaiſſeaux *Portugais*, qu'il a pris pendant ſon trajet; & S. M. lui a permis de diſtribuër à ſes Officiers & Soldats la valeur de ces Navires & de leur Charge.

De MADRID, *le* 5. *Août*. Le Duc de *Hijar* s'étant démis de la Place de Premier-Ecuyer de la Princeſſe des *Aſturies*, le Roi y a nommé le Marquis d'*Arizza*, qui eſt remplacé par le Duc d'*Albe* en qualité de Chambellan du Prince des *Aſturies*. Sa Maj. a conféré au Marquis de *Croix*, Capitaine-Général de ſes Armées, les Dignités de Capitaine-Général & de Préſident de l'Audience du Royaume de *Valence*, vacantes par la mort de Don *Jean Vanmarck* de *Lummen*, Marquis de *Vanmarck*, Baron de *Diependaal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à *Valence* le 18. Juillet, à l'âge de 79. ans. Ce Seigneur, qui ſervoit déjà en 1711. dans les Armées de *Flandres* & de *Catalogne*, & qui s'étoit trouvé depuis aux Expéditions de *Sardaigne*, de *Sicile*, & d'*Italie*, ainſi qu'à la priſe d'*Oran*, a rempli avec diſtinction les Charges dont il a été revêtu, aïant été précédemment Capitaine-Général d'*Andalouſie*, Conſeiller de Guerre, Commandant du Camp de *Gibraltar*, Inſpecteur des *Suiſſes* & de l'Infanterie *Walonne*, &c.

De BOLOGNE, *le* 4. *Août*. Le Pape a tenu avant-hier à *Rome* le Conſiſtoire fixé à ce jour-là; mais il n'y a point eu de Promotion de Cardinaux: Elle n'aura lieu qu'au mois de Septembre, avec celle des Cardinaux nommés par les Couronnes.

De TRENTE, *le* 1. *Août.* Malgré les soins du Docteur *Jebb* & de Mr. *Adair*, arrivés ici depuis quelques jours, Mgr. le Duc de *Glocester* est encore dans un état, qui fait vivement craindre pour ses jours, les forces lui manquant presque absolument: Madame la Duchesse son Epouse, ne quitte point son chevet & se consacre toute entière à lui rendre, dans cette affligeante position, tous les devoirs de la tendresse conjugale.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 15. *Août.*

Quoique le Roi, en retranchant les dépenses superflues de la Loterie Royale de *France*, par l'Arrêt du Conseil du 20. Juillet (*inséré dans la* Gazette N°. LXII.) eût supprimé entre autres la Place d'Intendant, elle vient d'être rétablie: Celui qui remplissoit ce Poste lucratif, & qui y a été réintégré, est Mr. *Mesnard* de *Conichard*, ancien Premier-Commis de Mr. *Bertin*.

Dans la multitude d'Hommes, auxquels la protection sert de titre à la fortune, ou que leur amour-propre intriguant rend dignes à leurs propres yeux d'être préférés aux autres, il est assez rare que le vrai mérite nécessairement modeste se fasse distinguer; mais qu'on n'oublie pas même un Homme, qui d'une naissance obscure avoit sçu s'élever par ses talens utiles au-dessus de son état, & qu'on donne à ses Parens une Récompense, qu'ils ne demandoient pas, c'est-là certainement la marque d'une Administration aussi éclairée qu'équitable. Mr. de *Sartine*, Ministre de la Marine, vient d'en donner l'exemple, en écrivant à M. le Marquis de *Puisegur*, " que, sur ce qu'il a appris du mérite rare du Sr. *Veron*, qui de l'état de simple „ Pilote est parvenu par un travail infatigable à acquérir les plus hautes connoissances dans „ l'Astronomie, il a cru devoir intéresser la bienfaisance du Roi en faveur de la Famille de „ cet estimable Citoyen; & que, par une suite de la protection que S. M. accorde au mérite „ distingué, Elle a gratifié les Frères & Soeurs du Sr. *Veron* d'une Pension de 250. Livres „ sur les Fonds de la Marine, dont ils jouïront à compter du 1. Janvier 1777. "

Le Lot de 50. mille Livres de Rentes Viagères de la Loterie Royale, dont les Billets étoient de 1200. Livres, est échu à Mr. de *Beville*, Aide-de-Camp de M. le Maréchal de *Broglie*; & l'on écrit de *Metz*, où il est, qu'on lui en offre 500. mille Livres.

De LA HAIE, *le* 20. *Août.* On apprend du Château de *Loo*, que Mgr. le Prince *Stadhouder* & la Princesse, son Epouse, ont dessein d'aller faire dans le cours de ce mois un voyage dans les Provinces de *Frise* & de *Groningue*. Le Marquis de *Vivalda*, qui a résidé ici en qualité de Ministre-Plénipotentiaire de *Sardaigne*, a pris congé au même Château de L. A. S. & Royale. Ce Ministre, qui avoit précédemment remis ses Lettres de rappel au Président des *Etats-Généraux*, aïant été nommé Envoyé de S. M. *Sarde* à la Cour de *Vienne*, emporte avec lui l'estime universelle, qu'il s'étoit acquise par ses belles qualités. Mr. *Pierre Gosse*, Agent de S. M. *Sarde*, est resté chargé des affaires de la Cour de *Turin*.

De LEIDE, *le* 21. *Août.* Une Lettre de *Paris* du 15. Août nous apprend, que deux jours auparavant l'on avoit conduit à la *Bastille* un Particulier *Américain*, qu'on dit être Propriétaire de l'Armateur, commandé par le Sr. *Cunningham*. La Cour de *Versailles* a voulu, dit-on, donner cette satisfaction à celle de *Londres*, sur les plaintes du Vicomte *Stormont*, parce que cet Armateur est sorti de *Dunkerque* en violation de la parole, qu'il avoit donnée, de ne point remettre à la voile sans la permission du Gouvernement *François*. En attendant, les Lettres de *Londres* des trois derniers Ordinaires annoncent plusieurs Prises faites par le Sr. *Cunningham*; & l'on trouve dans celles du 12. Août, que le 6. l'Amirauté avoit reçu avis, que ce Marin formidable avoit attaqué, à l'embouchure du Canal, le Cotter du Roi, *le Content*, & l'avoit coulé à fond, sans qu'il se fût sauvé personne de l'Equipage. Dans les Listes des nombreuses Captures, faites par les *Américains*, l'on en voit plusieurs prises par l'Armateur, qui croise sur les Côtes de *Norwègue*, & dont il est fait mention à l'Art. de *Copenhague*.

Le Chevalier d'*Eon*, aussi connu par ses talens que par la singularité de sa carrière, est parti le 13. de *Londres* pour retourner en *France*, sous promesse de la protection de son Souverain après une résidence de quinze ans en *Angleterre*. Par des Lettres, qu'il a adressées au Public *Anglois*, on est toujours dans l'incertitude sur son Sexe, malgré la Décision de la Cour du Banc du Roi renduë sur la déposition de trois Témoins; & cette incertitude continuë de faire l'objet de beaucoup de paris. C'est apparemment à ces Gageurs qu'on doit le bruit, répandu par les Papiers publics de *Londres*, que le Chevalier, renonçant enfin à son déguisement avoit paru en public avec tous les ornemens du Sexe, qu'il sembloit avoir abjuré.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXVIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 26. Août, 1777.

De BERLIN, *le* 16. *Août.*

LE Roi eſt parti avant-hier avec le Prince de *Pruſſe*, pour aller faire la Revuë de ſes Troupes, réparties en *Siléſie*. Madame la Princeſſe de *Pruſſe*, aïant pris congé de ſon Epoux, eſt revenuë de *Potzdam*.

Les deux Agents du Congrès de l'*Amérique-Unie*, dont l'un eſt parti il y a quelque tems pour la *Siléſie*, ont acheté dans les Etats du Roi 15. mille Uniformes complets, qui doivent être livrés ſans frais à *Embden*, d'où ils ſeront envoyés aux Colonies révoltées.

Charles-Guillaume de *Dieskau*, Lieutenant-Général, Chef & Inſpecteur-Général du Corps d'Artillerie de Campagne, des Magaſins & des Ecoles d'Artillerie, Chevalier de l'*Aigle-Noir*, eſt mort le 14. d'Apoplexie à l'âge de 77. ans. Il avoit ſervi depuis 1722. avec beaucoup de diſtinction, s'étant trouvé à onze Campagnes, 10. Batailles & 9. Siéges, ſans compter la Campagne qu'il fit en 1738. comme Volontaire contre les *Turcs* en *Hongrie*.

De LONDRES, *le* 19. *Août.*

Les Nouvelles de l'*Amérique*, ſi ſtériles depuis longtems, commencent enfin à devenir plus intéreſſantes & à nous promettre des évènemens, dignes de ſervir d'aliment à la curioſité publique. *La Lady Gage*, Vaiſſeau de transport, parti le 22. Juillet de *New-York*, arriva le 16. de ce mois à *Portsmouth* : Il avoit fait voile avec le Paquet-bot & 22. autres Bâtimens de transport ſous convoi de la Frégate du Roi, *le Niger*, de 32. Canons. On attend tous ces Navires au premier jour : *La Lady Gage*, qui s'étoit ſéparée du Convoi deux jours après ſon départ, l'a devancé, & a débarqué Mr. *George Ogilvie* & le Chevalier *George Osborne*, Lieutenants-Colonels au troiſième Régiment des Gardes, avec douze ou treize autres Officiers, tous de la Brigade des Gardes, qui ſert actuellement en *Amérique*. On a auſſi diſtribué environ 500. Lettres, apportées par le même Navire. Ainſi depuis deux jours nous avons une multitude d'Avis de l'*Amérique*; mais le Gouvernement n'a rien publié jusqu'à préſent, parce que ſes Depêches ſe trouvent, dit-on, ſur la Frégate *le Niger*, & que les Officiers, venus à bord du Vaiſſeau *la Lady Gage*, n'étoient Porteurs d'aucunes Lettres pour le Miniſtère. D'autres cependant aſſurent poſitivement, que les Lieutenants-Colonels *Ogilvie* & *Osborne*, arrivés avant-hier matin en cette Ville, ont remis des Lettres de la part des Frères *Howe* au Lord *George Germain*, qui ont d'abord été communiquées au Roi à *Windſor*. Quoiqu'il en ſoit, l'on peut s'attendre que, du moins après l'arrivée de tout le Convoi, la Cour tirera la Nation de l'inquiétude où elle eſt, par rapport à l'état des affaires en *Amérique*. Les Avis, qu'on en débite jusqu'ici, s'accordent en pluſieurs points; mais à l'égard d'autres ils

font très-confus & contradictoires. Pour les donner en quelque ordre, nous commencerons par l'Extrait suivant de la *Gazette* de *New-York* du 3. Juillet.

Le 25. Juin à 8. heures du matin, le Chevalier *Guillaume Howe* sortit d'*Amboy*, avec une partie de l'Armée sous ses ordres. La Division conduite par le Lord *Cornwallis* rencontra un Détachement de l'Armée Rebelle d'environ 3. mille Hommes près de *Bonham-Town*. Mylord *Cornwallis* le mit bientôt en fuite, lui tua une centaine d'Hommes, fit 70. Prisonniers, & prit trois Pièces de canon. Ces dernières & les Prisonniers furent amenés en cette Ville le 28. au matin.

Le Vaisseau du Roi *le Scarborough* (de 20. Canons) aïant sous son Convoi 16. Bâtimens, chargés de Troupes & de Munitions, arriva ici le 25. Juin de *Halifax:* Il conduisoit avec lui deux Brigantins, l'un allant de *New-London* à *Bordeaux*, l'autre de *Bedford* à *Surinam*. Le Vaisseau du Roi, *le Raisonnable*, de 64. Canons, arriva le 28. d'*Angleterre*. Pendant son trajet, il avoit aussi fait deux Prises. L'un étoit un Vaisseau de la *Caroline* de beaucoup de prix, qu'il avoit envoyé en *Angleterre*; l'autre un Brigantin. Le 30. il arriva trois petites Chaloupes & un Schooner de la *Virginie:* Ils avoient à bord 108. Passagers, qui avoient obtenu la permission de quitter cette Province: Ils rapportent, qu'une cinquantaine de Navires Marchands s'y trouvoient chargés depuis près de deux mois; mais qu'ils étoient retenus dans les Ports par la Frégate *l'Eméraude* & le Brigantin *le Raleigh*, ci-devant pris sur les Rebelles, qui étoient stationnés au Cap *Henry*. Avant le départ de ces Passagers, l'on avoit reçu avis à *Williamsbourg* par un Exprès, qu'un Parti d'*Indiens* avoit coupé plusieurs Familles dans le voisinage de *Pittsbourg*, & qu'on s'attendoit à toute heure à voir la Forteresse attaquée, laquelle, sans un promt secours, devroit inévitablement tomber entre les mains des *Sauvages*. Environ 40. *Chiroquois* avoient été près du Congrès à *Williamsbourg*, qui leur avoit fait des Présens pour 3. mille Livres; & ils étoient partis après y avoir resté quelques jours.

La même *Gazette*, en date du 7. Juillet, nous apprend l'arrivée de la Frégate *le Leverpool*, venuë d'*Angleterre* après un trajet de 8. semaines, aïant à bord le Chevalier *Henry Clinton*, les Lords *Thomas Pelham Clinton*, *Rawdon*, & *Guillaume Murray*, outre plusieurs autres Officiers. Elle contient de plus les particularités suivantes.

Nous apprenons de *Peek's-Kill* & de plusieurs autres endroits de la Province, que le Général *Burgoyne* a débarqué son Armée en trois Divisions près de *Ticonderoga*. Sur cette Nouvelle, deux Brigades des Rebelles ont reçu ordre de marcher de *Peek's-Kill* vers *Albanie*. —

Le 29. Juin au soir, le Major *Grant*, avec les Volontaires de la *Nouvelle-York*, marcha de *Kingsbridge*, pour aller fourager dans les *Plaines-blanches*. Ils rencontrèrent un Parti de Rebelles, auquel ils tuèrent six Hommes, firent huit Prisonniers, & prirent 25. Pièces de bétail & 11. Chevaux, qu'ils conduisirent ici le soir suivant, sans avoir perdu un seul Homme. A leur retour, le Colonel *Etienne* de *Lancy* sortit avec un autre Parti, & revint le 1. Juillet au soir avec 25. Prisonniers, y compris un Capitaine & un Subalterne, & avec vingt Pièces de bétail.

Lundi dernier au soir (30. Juin) les Troupes du Roi évacuèrent *Amboy* (dans la Province de *Jersey*,) & passèrent à l'Isle des *Etats*. Le lendemain, le Chevalier *Howe* revint en cette Ville (de *New-York*) avec toute sa Suite.

Après cette Annonce d'une Feuille Royaliste, écrite à *New-York* même, l'on ne sauroit plus douter, que le bruit de l'évacuation entière de la Province de *Jersey* n'ait été bien fondé. L'on s'y attendoit d'après plusieurs Lettres, reçuës par les derniers Bâtimens, particulièrement d'un Officier du 63me Régiment, qui rapportoit, "qu'aïant marché avec „ le Général *Howe* pour joindre Mylord *Cornwallis* dans la Province de *Jersey*, toute „ l'Armée s'étoit avancée jusqu'aux Lignes „ du Général *Washington*; qu'elle avoit campé en front de son Quartier pendant quatre „ jours, sans qu'il y eût eu aucune Action: „ qu'il avoit été décidé dans un Conseil de „ Guerre de ne point attaquer les Retranchemens des Rebelles; qu'en conséquence le „ 5me jour l'on avoit donné l'ordre de la retraite, pendant laquelle une partie de l'Arrière-Garde des Troupes *Britaniques* avoit „ essuyé le feu de l'Ennemi." L'Officier, Auteur de cette Lettre, avoit été un des blessés en cette occasion & envoyé à *New-York*, pour s'y rétablir. Une Lettre, que le Lord *Lisle* a reçuë, par la voye de *Corke*, du Capitaine *Lysaght*, son Parent, s'accorde parfaitement avec la première: Il y est dit, „ que les Troupes du Roi, aïant marché jusqu'au Camp de Mr. *Washington*, avoient „ trouvé ce Général si fortement retranché, „ qu'il avoit été jugé impraticable de l'attaquer en cette situation; & qu'après plusieurs „ manoeuvres inutiles pour le tirer de ce Poste, elles avoient fait une retraite régulière; qu'aïant marché environ un mile & demi, l'Arrière-Garde avoit essuyé une attaque furieuse des *Américains*; que 300. Soldats *Britaniques* y avoient été tués avec plusieurs Officiers; qu'il y avoit aussi eu quantité de blessés, & dans ce nombre le Capitaine *Lysaght* lui-même, qui avoit reçu une „ balle de mousquet dans le col." Un troisième Avis fait la perte, que l'Armée Royale a essuyée en cette occasion, bien moins con-

ſidérable: Il contient d'ailleurs plusieurs autres particularités remarquables.

Le Bâtiment, la Lady Gage, *(y eſt-il dit) commandé par le Capitaine* Loring, *eſt arrivé à* Portsmouth: *Il rapporte, que d'après les ordres du Général* Howe *le Comte* Cornwallis *s'étoit retiré avec ſon Armée des* Jerſeys *à* New-York; *que l'Arrière-Garde, formée par les Gardes aux ordres du Colonel* Finch, *eſſuya, de la part d'un Corps de Rebelles avec 4. Pièces de campagne, une attaque, dans laquelle les Gardes s'acquirent beaucoup d'honneur, en repouſſant l'Ennemi & prenant ſon Canon. Le Colonel* Finch *fut tué dans l'Action avec 15. Soldats. Le Général & le Lord* Howe *s'étoient embarqués avec 18. mille Hommes à bord des Vaiſſeaux de guerre & de transport, & étoient deſcendus jusqu'à la Pointe de* Sandy, *d'où l'on croyoit qu'ils feroient voile le 19. Juillet; mais on ignoroit leur deſtination. Le Général avoit laiſſé à* New-York *une Garniſon, conſiſtant en* 5000. Américains *Royaliſtes &* 2000. *Hommes de Troupes réglées.*

La veille du départ du Bâtiment (le 17. Juillet) les Frères Howe *déjà embarqués avoient reçu un Exprès de la part du Général* Burgoyne *avec avis, qu'il avoit paſſé les Lacs & pris* Ticonderoga *de la manière ſuivante. Le Général* Burgoyne, *s'étant approché du Fort, avoit feint de ſe retirer en confuſion; ſurquoi les Rebelles etoient ſortis de la Place, & s'étoient formés en hâte afin de le pourſuivre: Mais Mr.* Burgoyne, *s'appercevant que ſon ſtratagème avoit réuſſi, avoit ordonné à ſon Armée de faire halte; & par une manoeuvre habile il avoit environné tout le Corps des Rebelles, qui avoit immédiatement mis bas les armes, & s'étoit rendu Priſonnier de guerre ſans en excepter un ſeul Homme: Et immédiatement après le Fort & la Garniſon s'étoient également rendus à discrétion. Il avoit auſſi pris le Fort* Edouard *ſur le Lac* George *avec deux gros Magaſins, & s'étoit ainſi ouvert la communication avec trois Provinces. L'Exprès, qui apporte ces particularités, ſe trouve ſur le Vaiſſeau de guerre (*le Niger, *de 32. Canons,) & les* Duplicata's *ſont à bord du Paquet-bot, dont on attend l'arrivée à toute heure.*

Le Général-Major Richard Prescott, *qui commandoit en chef à* Rhode-Iſland, *a été fait Priſonnier. Il avoit coûtume de paſſer la nuit à un Village à deux miles de ſon Armée; ce dont les Rebelles aïant eu avis, ils formèrent le projet de l'enlever: Ils depêchèrent pendant la nuit 4. Chaloupes avec un Parti de leurs Troupes, qui traverſèrent la Rivière de* Providence, *environnèrent ſa Maiſon dans un inſtant, & le prirent nud dans ſon lit, ne lui laiſſant pas même le tems de mettre ſes Habits.*

Pour mieux apprécier la vérité de ce rapport, il faut le comparer avec le ſuivant.

Le Colonel *Grenville* & 13. autres Officiers, tous de la Brigade des Gardes, ſont arrivés Dimanche dernier. Le Vaiſſeau, à bord duquel ils ont fait le trajet, eſt parti de *New-York* le 18. Juillet. Il a apporté la Nouvelle, que le Général *Prescott*, qui commandoit à *Rhode-Iſland*, a été fait Priſonnier avec ſon Aide-de-Camp. Il ſemble, que ce Général avoit été ſi fort irrité contre *Arnold* (Général *Américain*,) pour quelque offenſe qu'il en avoit reçuë, qu'il avoit promis mille Guinées à quiconque le lui améneroit mort ou vif. *Arnold*, l'aïant appris, offrit la moitié, 500. Guinées, à quiconque lui améneroit *Prescott* mort ou vif. Sur cela 12. Matelots de la *Nouvelle-Angleterre*, ſçachant que le Général *Prescott* avec ſon Aide-de-Camp couchoit à une petite Maiſon, dont il aimoit le ſejour, à environ 2. miles de ſon Camp, paſſèrent à *Rhode-Iſland* dans une Chaloupe, au milieu de la nuit, environnèrent la Maiſon, prirent le Général avec le Capitaine *Welsh*, ſon Aide-de-Camp, & les emmenèrent avec eux ſur le Continent. On ne s'apperçut de leur enlèvement que le jour ſuivant. Le Chevalier *Howe*, informé de cette aventure, envoya le Général *Pigot*, pour commander à la place du Priſonnier. La priſe du Général *Lee* s'eſt faite presque de la meme manière.

Au départ du Bâtiment le 18. Juillet, l'Armée du Général *Howe* ſe trouvoit embarquée depuis ſix jours. Le gros des Troupes avoit évacué la Province de *Jerſey* le 22. & le 23. Juin. Elles ſe ſont enſuite retirées à l'Iſle des *Etats*, endroit de leur premier débarquement. Avant leur retraite, il y avoit eu pluſieurs Eſcarmouches, dans une desquelles un boulet de Canon avoit emporté la tête du Cheval, que montoit le Général *Grant*. Lorsque l'Armée ſe retira des *Jerſeys*, les Gardes, qui formoient l'Arrière-Garde, attaquèrent un petit Poſte de l'Ennemi; ſurquoi il ouvrit une Batterie de 3. Pièces de canon, dont ils ſouffrirent conſidérablement. Le Capitaine *Finch*, Frère du Comte d'*Aylesford*, y fut tué d'un boulet. La Batterie fut attaquée & priſe, mais repriſe dans le moment. A la ſuite de cette attaque, les Troupes du Roi ſe retirèrent ſur les Vaiſſeaux, abandonnant entièrement les *Jerſeys*. Pendant le peu de tems qu'elles furent en poſſeſſion de la Batterie, elles trouvèrent partie du Bagage du Général *Lincoln*, qui commandoit le Détachement *Américain*, particulièrement une Lettre du Général *Washington*, en réponſe à celle par laquelle le Sr. *Lincoln* lui avoit demandé quelque Artillerie. Mr. *Washington* y diſoit, „ qu'il lui envoyoit trois Pièces de campagne, „ pouvant d'autant moins ſe refuſer à ſa demande, que lui, Mr. *Lincoln*, ſeroit infailliblement attaqué à tel tems, en telle place, „ & de telle manière;" prédiction verifiée par l'évènement dans toutes ſes parties. —— Le Général *Howe* s'embarqueroit le 18. Juillet: Toute l'Armée étoit déjà à bord des Vaiſſeaux; mais ſa deſtination étoit un profond ſecret. Le Général *Clinton* avoit été laiſſé à *New-York* avec une Garniſon de deux Régimens *Britaniques*, deux Régimens *Allemands*, & 1500. *Provinciaux* Royaliſtes. Au reſte, celui qui a fait ce rapport, avoit bien appris la

priſe du *Fox* & la déſtruction de la Pêche à *Terre-Neuve*, mais il n'avoit pas entendu un ſeul mot de *Ticonderoga*.

Cette dernière expreſſion répand du doute ſur la Nouvelle du ſuccès du Général *Burgoyne*: Quelques-uns de nos Papiers publics la font effectivement regarder comme inventée à l'effet de contrebalancer celles de l'abandonnement des *Jerſeys*, de la perte qu'a ſoufferte l'Arrière-Garde de Mr. *Howe*, & de la priſe du Général *Prescott*. " D'où vient, diſent-ils, ,, que nous n'aïons pas encore reçu ces avis ,, par la voye de *Quebec*, puiſque le paſſage ,, de *Ticonderoga* jusqu'à cette Ville-là eſt ,, beaucoup plus court que jusqu'à *New-York*, ,, d'ailleurs plus aiſé, & moins ſujet à être ,, interrompu? Ajoutons-y que le trajet de ,, *Quebec* en *Angleterre* ſe fait en moins de ,, tems que de *New-York*. Eſt-il donc poſſi- ,, ble, qu'un Exprès, venu directement de ,, *Quebec*, n'ait point annoncé la priſe de *Ti-* ,, *conderoga*, évènement de tant d'importance ,, pour le ſuccès de la Campagne dans ces ,, Quartiers? " D'autres cependant, s'en réjouïſſant d'avance comme d'un fait certain, en fixent la date au 7. Juillet, & remarquent que ce fut ce même jour-là que les *François* abandonnèrent *Ticonderoga* dans la dernière Guerre. Ils ajoutent, " que ſur l'avis de la ,, priſe de cette Forteresse Mr. *Howe* avoit ,, embarqué la plus grande partie de ſon Ar- ,, mée, pour remonter la Rivière *Septentrio-* ,, *nale*, & joindre celle de Mr. *Burgoyne*. " Mais, puiſqu'il paroît avéré que Mrs. *Howe* avoient déjà fait l'embarquement avant la réception de cette Nouvelle, il eſt viſible, que la prétenduë Lettre de *New-York* du 17. Juillet, d'où nous tirons ces derniers faits, a été fabriquée après coup. Peut-être en eſt-il de même d'un Avis de *St. Malo*, dans lequel il eſt dit, " que le 1. Août au matin il y étoit ,, arrivé un Bâtiment, nommé *la Dépêche*, ,, Capitaine *Walter Cary*, parti de *Boſton* le ,, 18. Juillet au ſoir avec des Dépêches pour ,, le Docteur *Franklin*; que la veille de ſon ,, départ un Exprès y avoit apporté la Nou- ,, velle de la priſe de *Ticonderoga* par le Gé- ,, néral *Burgoyne*. " Ce qui achève de jetter de l'incertitude ſur cette Nouvelle, ce ſont les contradictions de ceux qui la débitent, les uns faiſant bleſſer le Général *Burgoyne* à l'ouverture de la tranchée devant la Place, d'autres faiſant tuër le Général *Putnam*, qu'on ſçait ſervir à l'Armée de Mr. *Washington*. Rien en effet n'égale la hardieſſe de nos Nouvelliſtes à forger des Avis: On ne peut s'empêcher de regarder comme tel l'Extrait d'une Lettre, qu'on donne comme écrite par un Officier de l'Armée de Mr. *Howe*, le 27. Juin. En voici le contenu.

Nous venons de recevoir un Exprès du Général Burgoyne, *portant l'avis d'une Eſcarmouche, que ſes Troupes ont euë récemment avec* 640. *Rebelles aux ordres de leur Général* Gates: *Ils attaquèrent un Parti Fourageur de* 280. *de nos gens, commandé par le Capitaine* Smith. *Celui-ci mit les Rebelles bientôt en déroute avec la perte de* Gates *& de deux Capitaines, préſentement nos Priſonniers, outre un Capitaine &* 2. *Subalternes tués, un Lieutenant bleſſé, &* 52. *Soldats tués, bleſſés, & pris, avec une grande quantité de Munitions, que nous avons détruites. La perte de notre côté eſt un Capitaine, un Lieutenant, un Fifre, deux Tambours, &* 8. *Soldats tués; deux Capitaines &* 16. *Soldats bleſſés, &* 4. *égarés.*

ACTIONS; *Banque*, 130. *Indes*, 158 & un quart. *Sud*, 87 & demi. *N. Souſcription*, 95.

Tous les Porteurs reſpectifs des Obligations à la charge de Sa Maj. Imp. R. & Apoſtolique, *négociées en* 1765. *au Comptoir de Mrs.* VERBRUGGE *&* GOLL *à* AMSTERDAM, *depuis le* N°. 1001. *jusqu'au* N°. 2000. *incluſivement, ſont avertis, que les ſus-dites Obligations ſeront rembourſées le* 1. *Octobre prochain, & qu'il n'en ſera plus payé d'Intérêts ultérieurs.*

En vertu d'un Mandement pour inſtituër Action, avec la Clauſe Edictale ad valvas Curiæ, *impétré du Haut-Conſeil en* Hollande *par* GUILLAUME DE BAS, *Procureur au dit Haut-Conſeil*, q. q. *ſont aſſignés par devant le dit Haut-Conſeil pour Mardi* 9. *Septembre* 1777. *tous & chacun, qui voudroient ſoutenir être repréſentans de la défunte Veuve de* JACOBUS VAN DER SANDEN, *aïant demeuré à* ST. PÉTERSBOURG, *pour autant qu'ils voudroient eſtimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention ſur un quart du reſtant des Deniers de la Succeſſion du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *& dépoſés en conſignation du dit Haut-Conſeil. Sont aſſignés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *voudroient ſoutenir avoir quelque prétention à ſa charge, à l'effet d'inſtituër leur Action ſur le dit reſtant, devant le dit Haut-Conſeil, dans le tems de ſix ſemaines, ſous peine d'un ſilence perpétuel.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXVIII.
De Leide, le 26. Août, 1777.

Les différents Avis, d'où nous avons extrait l'Article de *Londres* dans notre *Gazette* d'aujourd'hui, font mention du Chevalier *Guillaume Erskine*, comme actuellement embarqué avec l'Armée du Chevalier *Howe*. Cette circonstance, qui mérite des éclairciffemens, est d'autant plus remarquable que, depuis qu'on a annoncé son départ de la *Nouvelle-York* avec une Division des Troupes Royales, l'on n'a rien appris de son retour ni du succès de l'Expédition, dont on le disoit chargé, pour attaquer *Philadelphie* d'un côté, tandis que le gros de l'Armée s'avanceroit de l'autre. Cette réflexion fait supposer, que l'Expédition n'a point eu lieu ou qu'elle n'a point réussi; & dans ce dernier cas il pourroit y avoir quelque vérité dans les faits, mentionnés dans une Lettre de *Philadelphie* du 5. Juillet, publiée à *Londres* il y a quelques jours, comme reçuë par la *France*, & dont voici l'Extrait.

Le 25. Juin une Flotte formidable parut dans la Baye de la Delaware. *Sur la reception de cette Nouvelle à* Philadelphie, *les Habitans furent jettés dans la plus grande consternation, craignant de voir bientôt la destruction de cette Ville florissante. Tous les Postes des dehors furent rappellés; & tout Homme, en etat de porter les armes, fut employé à elever des Ouvrages pour sa défense. On ne sauroit donner trop d'éloges au zèle, que les Habitans montrèrent pour se préparer à soutenir vigoureusement un Siége. Les* Quakers *se distinguèrent même au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. On expédia immédiatement un Exprès au Général* Washington, *qui envoya 3. mille Hommes, pour garnir les Forts & les Batteries le long de la* Delaware. *Le 26. une partie de la Flotte canonna pendant quelques heures deux Forts à l'embouchure de la Rivière; & le soir, l'on vit jetter en l'air une quantité de fusées, apparemment dans la vuë d'avertir le Général* Cornwallis *de l'arrivée des Vaisseaux. Effectivement le 27. & le 28. Juin son Armée fut en mouvement; mais ensuite elle décampa, rompant après elle les Ponts, qu'elle avoit jettés sur le* Rariton, *& renversant ses Retranchemens. Le 30. la Flotte disparut également, après avoir detruit un des Forts, qui commandent l'entree du Fleuve. L'on suppose, que les Vaisseaux ont, de leur côté, souffert un dommage considérable.*

Aux Nouvelles, concernant les opérations dans le *Canada*, nous pouvons encore ajouter l'Extrait de la Lettre d'un Officier *Brunswickois*, datée aux *Trois-Rivières* le 29. Juin, & publiée en *Allemagne*.

Les Recruës *Brunswickoises* (y est-il dit) sont heureusement arrivées le 10. à *Quebec*. Une partie des Troupes etoit déjà précédemment sur le Lac *Champlain;* le reste campoit derrière *St. Jean*, à 21. lieuës de *Sorel*. Il étoit composé des Regimens de *Rhetz*, de *Specht*, & de *Hesse-Hanau*, avec 3. Régimens *Anglois* & l'Artillerie tant *Britanique* que *Hessoise*. Près de l'Armée, sur le Fleuve *Richelieu*, se trouvoit la seconde Division de l'Escadre, composee du Vaisseau *le Carleton*, de 20. Canons de 18. livres; du *Washington*, de 18. de seize; & de la grande Batterie flottante de 24. Canons de 24. livres. Sur cette Batterie, il y a deux Pavillons, celui de la *Grande-Brétagne*, & le Pavillon Ducal de *Brunswick*, qui fut salué de 22. coups, lorsqu'on l'érigea. Il y avoit de plus 3. Schooners, chacun de 12. Canons de 12. livres; 20. Chaloupes, chacunes avec une Pièce de six livres; & une centaine de Bateaux pour les Troupes. Les autres Vaisseaux étoient dejà partis avec la première Division de l'Armée. Le 16. le Genéral *Burgoyne* s'embarqua avec ses Aides-de-Camp à bord du *Carleton*, & fut salué de 15. coups. Il fut suivi de 2000. *Sauvages* & de 500. *Canadiens* en Bateaux. Les *Sauvages* sont aux ordres du Capitaine *Carleton*, (Neveu du Genéral.) Le lendemain les sus-dits Régimens de *Brunswick* & celui de *Hesse-Hanau* décampèrent également, & s'embarquèrent chacun sur 22. Bateaux. Le Brigadier-Général *Specht* conduisoit cette Brigade. Le 18. les trois Régimens *Britaniques* la suivirent avec une partie du Train d'Artillerie *Angloise* & *Hessoise*, aux ordres du Genéral-Major de *Riedesel*. Ils étoient couverts par le Vaisseau, *le Carleton*, & par les 20. Chaloupes armées. Le 19. le Genéral-Major *Philips* se mit en mouvement avec sa Brigade, le reste de l'Artillerie, la grande Batterie flottante, & tous les Bâtimens armés, destinés à servir sur le Lac *Champlain*. Le Rendez-vous est fixé au milieu de ce Lac, près de l'Isle de *Cumberland*, à 20. lieuës de *St. Jean*. Le Général *Carleton* reste dans le *Canada* avec un Corps respectable de Troupes, tant *Britaniques* qu'*Allemandes*. Le Lieutenant-Colonel d'*Ehrenkrook* commande sous lui. Suivant les derniers Avis, en date du 24. Juin, la Flotte avoit heureusement passé le Lac, & avoit fait une centaine de Prisonniers, qui ont été envoyés à *Quebec*, pour y être répartis sur les Vaisseaux. L'Armée campe à présent entre *Crown-Point* & *Ticonderoga*.

De Smyrne, *le 9. Juillet.* Nous avons eu ici récemment une Scène sanglante, qui auroit pu le devenir pour la Ville même. Quelques Matelots de la Barque *Françoise*, *la Sardine*, arrivée dans le Port le 25. Juin, eurent le 29. dans un Cabaret un démêlé fort vif avec

quelques Matelots de l'*Esclavonie-Vénitienne*, auxquels se joignirent bientôt 60. ou 70. autres de la même Nation, tous gens sans aveu & vagabonds : Des paroles on en vint aux coups, & l'affaire alloit devenir dès-lors sérieuse, sans la présence du Commandant de la Barque & de la Garde du *Musselim*, qui se rendirent sur les lieux & réussirent à séparer les Combattans. Le premier demanda inutilement satisfaction au Consul de *Vénise*, & partit le 2. Juillet sans l'avoir pu obtenir. Le 4. la querelle recommença entre les *Vénitiens* & les Equipages des Vaisseaux Marchands *François*; mais elle ne finit point aussi heureusement. On se servit non-seulement de part & d'autre des petites-armes, mais aussi du Canon; & l'on tira si étourdiment, qu'outre cinq ou six tués & plusieurs blessés, qu'il y eut des deux côtés, quelques *Grecs*, accourus pour être simples Spectateurs du Combat, payèrent cher leur curiosité, c'est-à-dire, de blessures assez considérables. Heureusement, comme l'affaire se passa entre les 7. & 9. heures du soir, les *Turcs* s'étoient déjà retirés dans leur Quartier, & il n'y en eut aucun de blessé: Sans cette circonstance, la chose eût été fort fâcheuse pour les *Francs*, puisque dès-à-présent le *Cadi* & le *Musselim*, très-mécontens de ce qu'on a tiré sur la Ville & blessé des Sujets du *Grand-Seigneur*, en demandent satisfaction. Le Consul de *Vénise*, qui lors du Combat parvint avec beaucoup de peine à pacifier le tumulte, de concert avec celui de *France*, a consenti, qu'on arrêtât les Vagabonds, dont il seroit bien-aise d'être débarrassé par ce moyen: Mais ceux-ci n'en ont pas eu plutôt le vent, qu'ils se sont tous embarqués à bord des Vaisseaux de leur Nation. Ainsi le *Cadi* & le *Musselim* exigent une réparation ultérieure, non-seulement du Consul de *Vénise*, mais aussi de celui de *France*: Et, comme de pareilles plaintes n'ont ordinairement pour but dans ce Pays que d'extorquer de l'Argent, l'on croit, que les deux Consuls seront obligés de sacrifier une certaine Somme pour les appaiser.

De CONSTANTINOPLE, *le* 17. *Juillet.* Depuis l'Ordinaire dernier, il n'y a eu rien de nouveau par rapport aux affaires publiques. Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, continue de voir fréquemment les Ministres de la *Porte*; mais leurs entretiens n'ont opéré jusqu'à présent rien pour le rétablissement de la bonne harmonie: Il semble même, que de part & d'autre on ne le cherche pas avec beaucoup de sincérité; & l'on croit s'appercevoir, qu'il ne s'agit que de trainer les Négociations en longueur. L'on prétend même, que la *Porte* se laisse guider, en cette occasion comme en d'autres, par une Puissance, dont l'intérêt est de tenir la *Russie* dans l'incertitude de ce côté-là. Quoiqu'il en soit, le *Grand-Seigneur* ne cesse de faire naître des difficultés, pour différer de répondre formellement à la notification, que *Sahin-Guerai* lui a fait faire, de son élection à la Dignité de Chan de la *Crimée*. La Flotte du *Capitan-Pacha*, qui est en rade, n'attend plus que l'ordre de partir; & le bruit se répand en ce moment, qu'un Corps considérable de *Spahis* & de *Janissaires* a reçu ordre de marcher vers les Frontières de la *Crimée*. Les Vaisseaux *Russes* restent également dans le Port; & leur séjour a donné lieu ces jours-ci à une rencontre desagréable. Quelques Matelots de leur Equipage, s'ennuyant apparemment de leur longue inaction, voulurent se divertir par une promenade sur le Canal au bruit d'une Musique militaire: Mais, lorsqu'ils passèrent devant la Maison de plaisance, que S. H. occupe actuellement à *Besik-Tache*, les *Hassequis* ou Gardes du Palais, offensés de ce bruit qu'ils regardoient comme un manque de respect envers leur Maitre, arrêtèrent la Chaloupe, & conduisirent les Marins *Russes* devant le *Bostangi-Bachi*, qui les retint jusqu'au jour suivant, & ne les relâcha que sur les instances réitérées de Mr. de *Stachieff*.

Tandis que la *Porte* semble toujours être à la veille d'une rupture avec le plus dangereux de ses Ennemis naturels, la Guerre avec la *Perse* produit de tems en tems pour elle des évènemens fâcheux. *Aly-Pacha*, à la tête d'une Armée d'environ 40. mille Hommes, s'étoit mis en marche d'*Erzerum* vers les Frontières; &, comme il devoit passer par la *Géorgie*, il crut n'avoir pas besoin de l'aveu préalable d'un Prince, originairement Tributaire & dépendant de la *Porte*: Mais *Héraclius*, qui règne à présent dans ce Pays, a sçu secouer l'ancien joug; & par le dernier Traité, qu'il a conclu avec la *Porte*, il a expressément stipulé, que les Troupes *Ottomanes* ne traverseroient point ses Etats sans sa permission. Ligué d'ailleurs avec le Régent de *Perse*, il s'est prévalu de cet engagement, & a reçu le Pacha avec tant de courage, qu'il l'a forcé de se retirer avec perte, & de renoncer à son entreprise.

Hussein-Aga, *Kiaya* ou Intendant de l'ancien Grand-Ecuyer, a eu un sort encore plus funeste que son Maître. On lui a fait subir des tourmens terribles, pour le forcer à déclarer les richesses, qu'on l'accusoit d'avoir amassées par ses vexations durant la faveur de son Maître: Et, après qu'il eut découvert son Trésor de 250. Bourses ou 125. mille Piastres, qui ont d'abord été confisquées, on l'a étranglé; & sa Tête a été exposée le 9. devant la porte du *Serrail*.

De PÉTERSBOURG, *le* 29. *Juillet*. Il arriva ici, le 23. de ce mois, un Officier *Suédois*, expédié par le Roi, son Maître, de *Helsingfors* dans la *Finlande-Suédoise*, avec la Nouvelle, que ce Monarque y étoit heureusement arrivé en cinq jours après son départ de *Petersb*. Cet Exprès étoit aussi porteur de Lettres de S. M. *Suédoise*, adressées à l'Impératrice & L. A. Impériales, par lesquelles ce Prince témoignoit de nouveau, combien il étoit sensible l'accueil & aux marques d'amitié, qu'il a reçus pendant son séjour en *Russie*. Madame la Grand'Duchesse avance heureusement dans sa grossesse, étant actuellement dans le 5me mois.

SUITE du DISCOURS *prononcé par Mr. de* DOMASCHNEFF, *Directeur de l'Académie Impériale des Sciences, le* 4. *Juillet*.

„ C'est à la faveur de pareils principes, devenus ceux du Gouvernement, que les Sciences ont étendu leur empire si loin, & sont devenuës le point de réunion de toutes les races de l'Espèce humaine: Sublimes dans leurs objets, elles se mettent au-dessus de toutes ces entraves subalternes, qui les separent, & font une seule Famille de tous les êtres raisonnables. Si anciennement les Monarques appelloient les Philosophes auprès d'eux, dans le Siècle philosophique on a vu les Rois venir se mêler parmi ces derniers. C'est ainsi que notre immortel Fondateur alla au foyer des Sciences faire éclorre à leur feu éternel & sacré ces germes de tous les talens, que la Nature avoit déposés au fond de son ame. C'est ainsi que depuis peu un Philosophe couronné, qui a donné la leçon & l'exemple dans l'Art de la Victoire (1), nous honora de son association: C'est de même qu'un autre Roi Citoyen, dont les grandes & douces vertus ont été les voyes au Trône (2), se lia à nous: C'est par l'effet de cette même élevation philosophique, que l'*Europe* admira de nos jours un jeune Prince, dont le berceau a été sur la première marche du Trône, & qui, né pour porter & affermir la Couronne & l'Etat, se glorifia d'exercer un Office dans l'Académie de son Royaume (3). Quel sublime Noviciat pour la Royauté! "

„ Et cela doit-il nous étonner de la part du Prince, qui, encore à l'aurore de son âge, élève un Monument au Restaurateur de la Philosophie (4)? Il prouve par-là à l'Univers enchanté de ce spectacle, que le Génie est vraiment immortel; que la nuit du Tems n'altère point son éclat; que les idées d'un Grand-Homme sont un Legs à tous ceux qui sçavent se l'approprier: et cet auguste Successeur vient de démontrer, combien il est capable de faire valoir son Héritage. Le Mausolée de *Descartes* est certainement le plus beau triomphe de la Philosophie, du Siècle, du Pays & du Prince, qui l'élève: Sa vuë enflammera des esprits, qui resteroient peutêtre dans une inertie perpétuelle: Elle en soutiendra d'autres dans cette carrière, où il n'y a que le simulacre de la Gloire, qui puisse faire supporter toutes les peines, dont elle est parsemée. Oui, les honneurs rendus aux Sciences sont tous au profit de la Vérité. Il n'y a point de bienfaits, dont l'influence soit plus généralement utile que ceux qu'on leur rend: Toute l'Humanité y participe: car l'intérêt de la Vérité seule est dans l'union des Hommes, tandis que presque tous les autres tendent à les isoler. C'est donc par ces asyles consacrés à l'étude des rapports de l'Homme avec la Nature, c'est par les Dépôts des idées des Philosophes (5), que leurs Fondateurs s'immortalisent plus que par tous les Trophées. C'est ainsi que le nom de l'Académie a survécu à celui du Capitole. "

„ Maitres des Nations! repandez les lumières; c'est dans leur Commerce seul que tous gagnent, celui qui reçoit & celui qui donne. La perte n'est que pour le Fanatisme & l'erreur. Sciences, bienfaitrices généreuses de l'Humanité! Votre clarté est comme celle de cet Astre, qui ne la concentre pas sur un seul Pays, mais embrase de ses rayons toute la surface du Globe. C'est ainsi que le célèbre & infatigable *Linné* (6) donne à l'Univers entier le Spectacle de la chaine des Etres, qu'il a sçu appercevoir & distinguer: Il caractérise tous les chainons qui la composent, assigne à chacun d'eux sa place, remplit les intermédiaires entre l'Hippopotame & les Molécules organiques, entre la Platane & la Mousse. C'est par son secret que nous voyons sous un seul point de vuë les nuances des Espèces, que l'esprit le plus pénétrant & la mémoire la plus heureuse auroient été embarrassés à rapprocher. " (*Le reste l'Ordinaire prochain.*)

De STOKHOLM, *le* 5. *Août*. Le Roi continuant son sejour au Château de *Drottningholm*, tous les Officiers de la Chancelerie & des Secrétaireries d'Etat s'y sont rendus; & S. M. leur a assigné une Somme pour leur entretien extraordinaire en cet endroit. L'on a célébré son heureux retour de *Russie* en plusieurs Villes de ce Royaume, nommément à *Upsal*. Les Présens, que l'Impératrice a faits à notre Monarque, sont aussi magnifiques par la beauté du travail que par le prix de la matière. Ils consistent en une grande quantité de toutes les Etoffes & autres Effets, qui se fabriquent dans les Manufactures de l'Empire; des Pelle-

(1) *L'Art de la Guerre*, Poëme par le Philosophe de *Sans-Souci*. (2) *Stanislas-Auguste*, Roi de *Pologne*. (3) *Gustave* III. Roi de *Suède*, a été élu Chancelier de l'Université d'*Upsal*, étant Prince-Royal. (4) Toute l'*Europe*, sur-tout la *France* & la *Suède*, sçavent, que le Prince-Royal de *Suède*, *Gustave-Adolphe*, a élevé un Mausolée au grand *Descartes*. (5) Les Bibliothèques. (6) Célèbre Naturaliste de *Suède* ou plutôt de l'Univers, qui a donné le Systême complet des trois Règnes de la Nature généralement adoptés. Il est Membre de l'Académie de *Pétersbourg*.

teries d'une grande beauté; un Poële de Porcelaine de la valeur de 18. mille Roubles; Canne avec un pommeau garni de Brillans & un cordon de Perles fines, le tout estimé à mille Roubles; enfin en une Croix de l'Ordre de *St. Aléxandre Newski*, que Sa Maj. I avoit portée Elle-même, & dont un des Diamans est évalué au moins à 50. mille Roub Toutes les Personnes de la Suite du Roi ont partagé les effets de la libéralité de cette Sou raine. Les deux Sénateurs, les Chambellans, les Gentilshommes & autres Officiers ont r des Tabatières d'or plus ou moins riches suivant leur qualité: Celle du Sénateur Comte *Scheffer* est estimée à 10. mille Roubles, & celle du Sénateur Comte de *Posse* à 6. mille. Equipages de la Galère & du Yacht ont été gratifiés d'une Somme d'environ mille Duc Le Roi, de son côté, a donné des marques de sa munificence à la Cour de *Pétersbourg*: fait présent à l'Impératrice d'un magnifique Souvenir enrichi de son Portrait, & d'un Rubis la grandeur d'un petit oeuf de poule, de la plus belle eau; & la seconde de cette sorte de Pie précieuse, qui soit connuë en *Europe*, tant pour sa grandeur que pour sa beauté. Le Grand-I & la Grand'Duchesse ont aussi reçu de S. M. *Suédoise* de très-beaux Souvenirs ornés de son Portr

Le Baron de *Nolken*, Envoyé-Extraordinaire du Roi à *Pétersbourg*, est revenu ici, en ve de la permission qu'il en a obtenuë de Sa Majesté, pour y passer quelque tems. Mr. *Ru man*, Secrétaire de Légation Impérial, est au contraire allé faire un tour à *Pétersbourg*.

De PARIS, *le* 18. *Août*. Le projet d'unir & d'incorporer l'Ordre de *St. Antoine* de *Vi nois* à celui de *St. Jean* de *Jérusalem* aïant paru au Roi fondé sur des motifs raisonnables légitimes, S. M. en approuva le Traité préalable, passé sous son bon plaisir par les Comm saires des deux Ordres, le 15. Avril 1775: Elle leur permit de se retirer à *Rome* pour sol i ter l'autorisation du *St. Siége*; & le Pape aïant, par ses Bulles des 17. Décembre 1776. Mai 1777, ordonné l'union des dits Ordres, ainsi que la suppression de l'Abbaye Chef d'C dre de *St. Antoine* & la translation des Religieux *Antonins* dans l'Ordre de *St. Jean* de *Jér salem*, aux charges, clauses, & conditions y énoncées, Sa Maj. par des Lettres-Patente enrégîtrées le 12. de ce mois au Parlement, vient d'autoriser le Décret de fulmination de c Bulles, & de rendre définitive la prise de possession provisoire, qui avoit été accordée à l'C dre de *Malte* par les premières Lettres-Patentes du 30. Mai dernier.

Le Parlement de *Rouën* a fait des Représentations au Roi, sur ce que ses Décrets, déce nés contre des Contrôleurs des Vingtièmes, ont été annullés par un Arrêt du Conseil d'Et: L'enrégîtrement de l'Edit de prorogation de ces Droits aïant été fait avec la Clause, "qu' ,, continuëroient d'être perçus sur les mêmes Rôles d'alors, & qu'il ne seroit point exigé ,, nouvelle déclaration de Biens;" c'est en conséquence que les Parlemens de *Paris* & *Rouën* se sont opposés à des perquisitions, qu'ont voulu faire des préposés à la recette, qu de leur côté, assurent, que leur motif est uniquement de faire une répartition plus juste part les Contribuables, & non de chercher à augmenter la masse des Impôts.

De LEIDE, *le* 25. *Août*. Au moment de l'impression de cette Feuille, nous venons de r cevoir les Lettres de LONDRES *du* 22. *Août*. La Frégate *le Niger* & le Paquet-bot *New-York* n'étoient pas encore arrivés alors; mais des Lettres particulières, apportées par Bâtiment *la Lady Gage*, confirment la conjecture que nous avons faite à l'introduction de Supplement. "Le Chevalier *Howe*, disent-elles, voulant attirer le Général *Washington* à u ,, Action générale, détacha le Chevalier *Erskine* pour attaquer son Arrière-Garde, tandis que ,, Corps du Comte *Cornwallis* entameroit son Armée en front: Le premier n'a point réussi; & ,, dernier a dû également se retirer, après que le Corps commandé par le Lord *Sterling* eut r ,, gagné en bon ordre le gros de l'Armée *Américaine*." Le doute à l'égard de la prise de *T conderoga* paroît aussi avoir été bien fondé: Du moins on se défie à present de la Nouvelle, m me parmi les Adhérents du Ministère. Celle qui se répandit vaguement, il y a trois Ordinaires de la prise de l'Armateur *le Hancock* & de la reprise de la Frégate du Roi *le Fox* par le Vai seau l'*Arc-en-Ciel*, semble au contraire se vérifier, l'Amirauté en aïant, dit-on, reçu l'av hier. Quant à l'état des affaires en *Europe*, le Gouvernement *Britanique* s'est tranquillisé l'égard de la *France*; mais les plaintes du même genre, qu'on forme à present contre l'*Esp gne*, feront une ouverture desagréable des Négociations du Comte de *Huntingdon*, que le R vient de nommer son Ambassadeur à *Madrid* à la place du Lord *Grantham*. Faute de ten nous sommes obligés de renvoyer les détails sur ces différents objets à l'Ordinaire prochain, air que la Traduction de trois Lettres du Chevalier *Howe* au Général *Washington*, relatives à l'é change des Prisonniers. Les ACTIONS sont au même taux.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 29. Août, 1777.

De SALÉ, *le* 9. *Juillet.*

LE 20. du mois dernier, deux Frégates *Hollandoises*, *l'Amphitrite* & *le Brunswick*, l'une de 36. l'autre de 40. Canons, mouillérent en cette Rade, aux ordres de Mr. de *Kinsbergen*, Chevalier de l'Ordre *Russe* de *St. George*, envoyé par le Contre-Amiral *Pichot*, qui est en station dans le *Détroit*, pour renouveller avec notre Souverain le Traité de Paix & d'amitié entre lui & la République, en conséquence des dispositions plus favorables, que ce Prince avoit manifestées pour cet objet. Le 21. on vit également mouiller ici la Frégate *Suédoise*, *Uplande*, commandée par le Baron de *Stromfeld.* Ce Commandant, revêtu du Caractère d'Ambassadeur, vient réitérer, ainsi que la Cour de *Suède* le pratique tous les deux ans, les témoignages respectifs d'amitié & de bonne intelligence entre les deux Cours. Il descendit à terre le 26. & le Commandant *Hollandois* le lendemain. Notre Souverain, de retour de son voyage dans le *Nord* de ses Etats, étoit arrivé ici le 25. avec un petit Détachement de Troupes. Il fut salué par les Châteaux de *Rabath* & de *Salé*, & par les Vaisseaux qui se trouvoient en Rade. Le 29. il donna Audience à l'Ambassadeur *Suédois*, au Commandant *Hollandois*, & au Chargé des Affaires de *France*, à quelque distance de la Ville, en rase Campagne, où l'on se rendit à cheval. Depuis la porte de la Ville jusqu'au lieu du Rendez-vous, le chemin étoit bordé de Troupes de mer, de Canonniers, & de quelque Infanterie. Sa Maj. *Maure* étoit à l'extrémité de la Ligne avec quelques Détachemens de Cavalerie; &, à mesure qu'Elle s'approcha, les Troupes, au nombre de six mille Hommes, firent trois décharges de Mousqueterie. Après qu'Elle eut donné Audience, les Ministres Etrangers furent placés à quelque distance de son Camp, à portée de voir les évolutions que l'on fit faire à la Cavalerie, & furent ensuite reconduits avec les Officiers du Gouvernement, qui les avoient accompagnés. Le Roi paroit d'autant plus sincèrement disposé à rétablir la Paix avec *Leurs Hautes-Puissances*, qu'il a déjà expédié ordre, qu'on remît à Mr. de *Kinsbergen* 58. Sujets de la République, qui, par le sort de la Guerre, étoient Esclaves. Il vient d'ailleurs de faire venir de *Mogador* un de ses Officiers, appellé *Sidi-Tahar-Fenis*, destiné à passer en *Hollande* en qualité d'Ambassadeur. Sa Majesté est partie hier pour *Mequinez*, au moment qu'on s'y attendoit le moins. *Sidi-Tahar-Fenis* doit s'y rendre, pour recevoir ses Instructions, & aller ensuite remplir sa mission. Mr. de *Stromfeld*, n'aïant pas encore rempli tous les objets de celle dont il est chargé, passera à *Mequinez.*

De MARSEILLE, *le* 7. *Août.*

On a reçu ordre au Bureau des Classes dans ce Port, de n'expédier pour les Isles *Françoi-*

ses aucun Vaisseau, chargé d'Artillerie ou d'Effets y appartenant. Il est dit dans ces ordres, "que, lorsque le Roi jugera à propos „ d'y faire passer du Canon ou d'autres Attirails de ce genre, Sa Maj. le fera sur ses „ propres Vaisseaux; & que tout Bâtiment, „ qui en porteroit en contravention de cette „ défense, & qui seroit arrêté, ne sera point „ réclamé."

De BORDEAUX, *le* 8. *Août*.

Il est arrivé au Bureau de la Marine en cette Ville des ordres de la Cour, pour faire ici une forte Levée de Matelots, qui doivent être envoyés sans retard à *Brest*.

Le Capitaine *Bodin*, commandant le Navire *le Comte de Noyon*, arrivé ici de la *Guadeloupe* le 27. Juillet, a rapporté, qu'il avoit rencontré sur le grand Banc de *Terre-Neuve* 30. Armateurs *Américains*. Le 3. au soir, il est entré dans le Port un petit Bâtiment, parti de la *Caroline* le 27. Juin avec un chargement de Riz & d'Indigo. Le Capitaine assure, que ses Compatriotes sont dans la meilleure position; & il confirme d'ailleurs la prise de *Brunswick*.

De PARIS, *le* 22. *Août*.

Par Lettres-Patentes sur Brevet, données à *Versailles* au mois de Mai dernier, régîtrées au Parlement de *Metz* le 28. Juillet suivant, le Roi a érigé le Chapitre de l'Eglise Cathédrale de *Metz* en Chapitre Noble, & a accordé aux Membres, qui le composent, la décoration d'une Croix honorifique. Sa Majesté déclare, " qu'en affectant à la Noblesse le „ plus grand nombre des Prébendes de ce „ premier Chapitre de la Province des *Trois-* „ *Evêchés*, Elle a en même tems approuvé, „ par une suite de la protection qu'Elle accor- „ de aux Sciences, que dix de ces Prébendes „ fussent destinées à dix Sujets gradués en „ Théologie, après le tems des Etudes ordi- „ naires & de droit commun dans une des „ Universités du Royaume."

Il vient d'être publié une Ordonnance du Roi, *portant Amnistie en faveur des Officiers-Mariniers & Matelots Déserteurs*: Elle est en date du 1. Juillet, & de la teneur suivante.

Sa Majesté aïant eu lieu de reconnoître depuis son avènement au Trône, que nombre d'Officiers-Mariniers & Matelots Déserteurs de son Service, après s'être refugiés dans les Pays Etrangers, depuis la dernière Ordonnance d'Amnistie, rendue au mois de Novembre 1762, n'y étoient retenus que par la crainte du châtiment; Elle a bien voulu avoir égard aux représentations qui lui ont été faites en différentes occasions, & par des ordres particuliers faciliter à ceux, qui ont eu recours à sa clémence, les moyens de rentrer dans son Royaume: Mais étant informée, qu'il y en a encore un grand nombre, qui, uniquement retenus par la même crainte, s'empresseroient de se rendre à leur Patrie & à leurs Familles abandonnées, s'ils étoient assurés de leur pardon, & voulant bien, à l'exemple du feu Roi, son auguste Ayeul, user d'indulgence, à l'égard des Gens de mer, qui se sont rendus coupables de désertion, Elle a accordé & accorde une Amnistie générale à tous les Officiers-Mariniers & Matelots, qui ont deserté, tant de ses Vaisseaux & autres Bâtimens, que des Ports & Arsenaux de Marine, à condition néanmoins, pour ceux des dits Officiers-Mariniers & Matelots, qui seront dans le Royaume & dans les Isles *Françoises* de l'*Amerique*, qu'ils se présenteront aux Commissaires des Ports & Arsenaux, Commissaires des Classes & autres Préposés, chargés du détail des Classes des Matelots, *un mois après la publication* de la présente Ordonnance dans les lieux où ils se trouveront: Et, pour ceux qui seront dans les Pays Etrangers, qu'ils se présenteront pareillement aux Consuls *François* & autres Officiers, commis par Sa Maj. dans les dits Pays, & ce *dans le terme d'une année*, à compter du jour que la dite Ordonnance aura été publiée dans le Royaume, où les dits Officiers-Mariniers & Matelots seront renvoyés par les dits Consuls & autres Officiers, sans qu'il leur en coûte rien pour leur passage. Mais, faute par les dits Officiers-Mariniers & Matelots d'avoir profité, dans les tems ci-dessus limités, de l'Amnistie que la clémence de Sa Majesté leur accorde, Elle veut qu'ils soient traités suivant toute la rigueur des Ordonnances, quand on pourra parvenir à les faire arrêter.

Mande & ordonne S. M. à M. le Duc de *Penthièvre*, Amiral de *France*, aux Vice-Amiraux, Lieutenants-Généraux, Intendants, Chefs d'Escadres, Commissaires-Généraux, Commissaires des Ports & Arsenaux, Commissaires des Classes, & aux Consuls de la Nation *Françoise* dans les Pays Etrangers, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution de la présente Ordonnance, qu'Elle veut être publiée & affichée dans toutes les Paroisses maritimes, à ce que personne n'en ignore.

FAIT *à* VERSAILLES *le* 1. *Juillet* 1777.

(*Signé*) LOUIS. (*Et plus bas*) DE SARTINE.

On assure, que l'Edit de suppression du plus grand nombre des Charges de Receveurs-Généraux des Domaines & Bois est déjà envoyé à la Chambre des Comptes pour y être enregîtré; qu'elles seront réduites du nombre de 56. à dix-huit; & que ceux, qui seront conservés, feront chacun un Fonds de 400. mille Livres, pour opérer le remboursement des 38. supprimés.

La Cause du Docteur *Guilbert* de *Préval*, qui duroit depuis 5. ou 6. ans, vient d'être terminée. Après un long délibéré sur le champ, la Grand'Chambre a rendu un Arrêt, qui confirme les Décrets de la Faculté de Médecine, portant radiation du nom du Sr. de *Préval* du Catalogue des Médecins.

De LONDRES, *le* 22. *Août.*

Le 15. de ce mois, la Cour reçut des Dépêches du Vicomte *Stormont*, son Ambassadeur en *France*; & le Marquis de *Noailles*, Ambassadeur de S. M. *Très-Chrétienne*, en reçut également de sa Cour, dont il communiqua d'abord le contenu aux Ministres du Roi. L'on assure, que les unes & les autres concernent les ordres donnés par le Gouvernement de *France*, pour mettre fin aux plaintes de l'*Angleterre*, tant par rapport au réfuge, que les Armateurs *Américains* trouvoient dans les Ports de cette Puissance, qu'aux secours fournis par ses Sujets aux Colonies révoltées. Il est avéré, que la Cour de *Versailles* a cru devoir se prêter à quelques égards aux représentations de notre Ministère; mais peut-être les Partisans de celui-ci exaggèrent-ils en publiant, „ qu'il a été affiché à *Brest*, à *la Rochelle*, à „ *Nantes*, & dans les autres Ports de *France*, „ une Ordonnance, enjoignant à tous les Sujets de S. M. *Très-Chrétienne*, actuellement „ au Service de quelque Puissance Etrangère, „ particulièrement du Congrès *Américain*, de „ retourner en leur Patrie, sous peine de „ mort; & que la Frégate *Françoise*, *la Pallas*, a fait voile de *Brest* pour *Philadelphie*, „ afin d'aller porter ces ordres de rappel à „ tous les Officiers de sa Nation, qui servent „ sous les Drapeaux *Américains.*" A ces assertions, [*qui n'ont apparemment d'autre fondement réel que l'Amnistie pour les Marins* François, *insérée ci-dessus*,] les Feuilles Ministériales ajoutent, " que, le 28. Juillet, il entra „ à *Brest* deux Armateurs *Américains*, l'un de „ 24. Canons & 220. Hommes, l'autre de 18. „ Canons & 130 Hommes, amenant avec eux „ 4. Bâtimens Marchands *Anglois*, qu'ils „ avoient pris dans leur trajet de *Boston*, où „ ils avoient envoyé de plus six autres Prises; „ que, le lendemain de leur arrivée, ils débarquèrent quelques Dépêches, qui furent „ expédiées au Docteur *Franklin* à *Paris*; „ mais qu'il ne leur fut point permis de mettre à terre ni de recevoir à leur bord quelque autre chose que ce qui leur étoit absolument nécessaire; que le Commissaire de „ Marine avoit même fait dire aux Capitaines „ *Américains*, qu'ils devoient immédiatement „ quitter le Port avec leurs Prises, attendu „ qu'il avoit déjà outrepassé ses ordres, en „ leur permettant d'y rester si longtems, ses „ Instructions étant précises de *ne point souffrir*, *qu'aucun Vaisseau* Américain *y restât* „ *avec sa Prise plus de* 24. *heures*; qu'en conséquence les deux Armateurs avoient immédiatement remis à la voile. "

Quel que soit le dégré de confiance, que méritent ces Avis, la satisfaction, qu'on pourroit en tirer en les supposant vrais dans toute leur étenduë, ne seroit pas complette, puisque l'on apprend au même moment, que les Sujets de la Cour de *Madrid* permettent à présent aux Armateurs *Américains* de conduire leurs Captures dans les Ports d'*Espagne*, & aux Bâtimens Marchands d'y porter les Productions de leur Pays, & de prendre en retour des Effets, dont les Colonies ont besoin pour se soutenir. Au seul Port de *Bilboa* en *Biscaye* il a été amené en 15. jours dix Prises *Angloises*; & trois autres richement chargées ont été conduites dans celui de *Vigo* en *Galice* par un Armateur, qui s'en étoit emparé à peu de distance de-là, & qui en a laissé les Equipages sur la Côte avec quelques Provisions de bouche. Le Consul *Britanique* à *la Corogne*, en aïant été informé, s'est rendu sur les lieux, pour faire passer ces malheureux en *Angleterre.* Les trois Bâtimens & leurs Cargaisons ont été vendus à *Vigo*, au profit de l'Armateur. Les discussions, qui résulteront nécessairement de cette conduite de l'*Espagne*, ont porté peut-être le Lord *Grantham*, Ambassadeur du Roi à *Madrid*, à insister si sérieusement sur son rappel, qu'il lui a été enfin accordé; & que Sa Maj. a nommé pour le remplacer le Comte de *Huntingdon*, qui sera chargé de faire en *Espagne* des démarches, pareilles à celles que le Vicomte *Stormont* a faites sur les mêmes objets près de la Cour de *Versailles.*

Cependant, malgré tout le succès apparent de ce dernier Ministre, bien des gens ici ne sont pas convaincus de sa réalité: L'admission dans les Ports d'*Espagne*, accordée aux *Américains* précisément au même instant qu'on vient de leur fermer ceux de *France*, paroît à cette partie du Public *Anglois* n'être que l'effet d'une combinaison d'autant plus habilement ménagée, qu'en donnant une espèce de satisfaction à la *Grande-Brétagne* on assure à ses Ennemis une retraite plus commode que dans les Ports de *France*, qui, trop voisins de nos Royaumes, exposoient les Navires *Américains* à la vigilance des Gardes-Côtes *Britaniques*, & fournissoient à nos Emissaires une facilité d'Espionnage, qu'ils ne peuvent avoir dans les Etats de S. M. *Catholique.* Une longue Lettre, en date de *Paris* le 4. Août, qui a été publiée ici, entre dans de grands détails sur l'illusion, qu'elle suppose dans toutes les condescendances de la *France*, dont les Adhérents de notre Ministère se glorifient; & dans une autre, datée de *l'Orient* le 9. Août, il est

dit, " que le *Terrible*, Armateur *Américain* de „ 12. Canons, y aïant conduit le 7. une Chaloupe *Angloise*, dont il s'étoit emparé à la „ hauteur de *Scilly*, le Sr. *Jean Welsh*, qui „ le commande, avoit tenté d'y vendre sa „ Capture; que, n'aïant pu y réussir avant „ l'expiration du délai fixé, le Commandant „ du Port lui avoit ordonné d'en sortir; qu'il „ avoit obéï; mais qu'étant rentré le jour „ suivant il avoit achevé la vente de sa Prise „ à un Particulier, qui s'étoit aussi déclaré „ Acheteur du Bâtiment de l'Armateur; & qu'au „ moyen de ce Contrat simulé celui-ci chargeoit actuellement différents Effets, qu'il „ avoit commission de porter en *Amérique*. " Le 15. on vit affiché dans le Caffé de *Lloyd*, lieu ordinaire d'assemblée pour nos Marchands, un Avis portant, " que toutes Personnes intéressées aux Navires, amenés par les Armateurs *Américains* aux Isles *Françoises*, „ pourroient recevoir des informations importantes pour elles, & être mises sur les voyes „ de recouvrer une grande partie de leurs Effets, en s'adressant à Mrs. *Stuart* & *Beckingham* au *Havre-de-Grace*. "

A l'appui de toutes ces particularités l'on assure, que le Comte de *Dunmore*, qui a été chargé d'une Commission particulière en *France*, n'en a rapporté que des espérances pour la continuation de la bonne harmonie; & l'on remarque, que le Gouvernement lui-même ne doit pas compter positivement sur l'efficacité des mesures prises, puisqu'il vient d'expédier ordre aux Commandans des petits Bâtimens armés, qui croisent sur la Côte, d'examiner tous les Bateaux Pêcheurs *François*, & de saisir ceux qu'ils trouveront avoir à bord plus de monde, d'Armes, ou de Munitions qu'il ne leur est nécessaire. Ces ordres sont fondés, dit-on, sur l'avis qu'on a, que plusieurs de ces Bateaux fournissent en pleine mer aux Vaisseaux *Américains* les Articles dont ils ont besoin, & leur épargnent ainsi la peine de venir les chercher dans les Ports.

Guillaume O'Brien, Comte d'*Inchiquin*, Baron de *Burren*, Pair & Membre du Conseil Privé d'*Irlande*, Chevalier de l'Ordre du *Bain*, &c. est mort le 19. du mois dernier à sa Terre de *Corke* en *Irlande*. Mr. *Murrough O'Brien*, son Neveu, qui a épousé l'ainée de ses Filles, lui succède dans ses Titres & Biens. *Charles Montague*, Chevalier de l'Ordre du *Bain*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel du second Régiment d'Infanterie, (qui est celui de la Reine) est aussi mort le 1. de ce mois.

Avec ***PRIVILEGE*** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXIX

De Leide, *le* 29. *Août*, 1777.

Nos Lecteurs ſe rappelleront d'avoir vu dans nos *Supplémens* des N°s. LXIII. & LXIV. la Traduction d'une Lettre, que le Général *Washington* écrivit le 9. Avril au Chevalier *Howe*, à l'occaſion de la *Demande* pour l'échange des Priſonniers, qui lui avoit été adreſſée par le Lieutenant-Colonel *Walcott*. L'Auteur de la *Gazette* de *New-York* vient d'y inſérer des *Copies authentiques* de trois Lettres, que le Général *Howe* a écrites en réponſe à Mr. *Washington*. Voici la Traduction de la première.

Monsieur, Nouvelle-York, *le* 21. *Avril* 1777.

J'ai reçu votre Lettre du 9. de ce mois, concernant la Requiſition du Lieutenant-Colonel *Walcott*, dont une Copie y étoit incluſe. Quoique je remarque dans cette Pièce, que cet Officier a eu deſſein d'inſiſter très-fortement ſur la juſtice de ſa demande pour la reſtitution des Priſonniers en votre poſſeſſion, qui étoit un des objets de ſa Commiſſion, je ne vois aucune raiſon de ſoupçonner, qu'il ait eu intention de faire quelque impoliteſſe perſonnelle par les termes, dont il s'eſt ſervi pour exprimer ſon ſentiment. Sans entrer dans une diſcuſſion peu néceſſaire de la candeur ou du manque d'honnêteté de ceux, ſur leſquels vos raiſons ſont fondées, cependant, puiſqu'il vous plait d'affirmer, que *le traitement de vos Priſonniers a été tel, qu'on ne ſçauroit le juſtifier*; que *cela a été confirmé par le témoignage unanime de tous ceux qui vous ont été renvoyés*; que *leur extérieur conſtatoit l'aſſertion*; & que *la triſte expérience y a imprimé, par la mort ſoudaine d'une grande partie d'entre eux, le ſceau d'une infaillible certitude*; puis, dis-je, qu'il vous plait de mettre ces choſes en fait, je ne ſçaurois m'empêcher d'y faire quelques remarques.

Il ſe peut, qu'il convienne à la politique de ceux qui continuent d'embraſſer tous les moyens, propres à nourrir l'illuſion populaire, que les Priſonniers relâchés ſe plaignent d'avoir été maltraités, ou que leur captivité forme réellement un objet affligeant de comparaiſon avec l'état, où ils étoient avant qu'on les eût engagés à s'expoſer aux viciſſitudes de la Guerre: Mais, ſi leurs ſouffrances ont été auſſi grandes, que vous vous croyez autoriſé à les repréſenter, une conſidération ſans paſſion des faits ſuivans, qui ſont notoires & inconteſtables, éclaircira la cauſe, à laquelle ils doivent en grande partie s'attribuër.

Tous les Priſonniers ont été renfermés dans les Bâtimens les plus airés, & à bord des Vaiſſeaux de tranſport les plus gros de la Flotte; endroits les plus ſalubres qu'on pût trouver pour leur ſéjour. On leur a fourni les mêmes Proviſions, tant à l'égard de la quantité que de la qualité, que celles qu'on accordoit aux Troupes du Roi, qui n'étoient pas de ſervice, à l'exception de quelques cas accidentels, dans leſquels l'on a cependant remédié à l'omiſſion, dès qu'elle a été connuë. Près de la moitié des Priſonniers, dont les maladies paroiſſoient exiger un ſoin particulier, ainſi qu'une ſéparation du reſte, ont été reçus en différents tems dans les Hôpitaux *Britanniques*; & leurs propres Chirurgiens ont été pourvus de Médicamens pour les autres malades qui reſtoient, ſans aucune limitation, juſqu'à ce qu'on découvrit, qu'ils ne ſe faiſoient point ſcrupule d'en vendre clandeſtinement une grande quantité.

D'après ce court expoſé des faits, il eſt évident, que vos Priſonniers ont été pourvus de demeures convenables, d'alimens ſuffiſans & ſains, ainſi que de Remèdes: Et je ne ſçache aucune eſpèce de conſolation ou de ſecours, compatible avec leur ſituation comme Priſonniers, dont ils ayent manqué, ſi ce n'eſt d'Habits: Le ſoulagement de leur miſère à cet égard & l'Article de l'Argent, dont vous avez été itérativement averti, & qu'ils avoient droit de demander de vos ſoins, ont été négligés ou refuſés, tandis qu'ils ont été pourvus de tout le néceſſaire, que j'étois en état de leur fournir.

A quelle cauſe la mort ſoudaine d'une grande partie d'entre eux doive s'attribuër, c'eſt une queſtion que je ne puis décider; mais votre propre expérience vous dira, ſi l'Armée à vos ordres a été exemte, dans le cours de la dernière Campagne, du malheur d'une pareille mortalité, quoiqu'elle eût l'avantage de recevoir des Rafraichiſſemens de toutes les Provinces d'alentour.

L'on inſinuë, que j'aurois pu relâcher les Priſonniers, avant qu'aucune de ces mauvaiſes ſuites exiſtât encore. Je ſuis obligé de dire, que du moins l'évènement ſemble avoir juſtifié la réſerve, avec laquelle j'aurois toujours dû me porter à cet expédient. Les Priſonniers étoient prêts à être livrés, attendant ſeulement que vous procédaſſiez de votre part à l'échange, que vous aviez propoſé, & auquel j'avois conſenti. Je conviens que des Hommes en bon état ne ſauroient être demandés par la partie, qui, en violation des Loix de l'humanité, de deſſein prémédité, ou même par manque d'un ſoin raiſonnable & praticable, auroit cauſé l'infirmité des Priſonniers, qu'elle auroit offerts en échange: Mais l'argument n'eſt point applicable envers moi dans le cas, dont il s'agit.

Je pourrois finalement propoſer la Queſtion ſuivante: *Comment la cauſe de l'infirmité de Priſonniers doit-elle être determinée?* Mais, comme nous différons ſi fort à l'égard du principe, ſur lequel vos objections ſont fondées; vu d'ailleurs que, ſelon moi, ces objections peuvent auſſi

peu se justifier par des exemples que par les règles de l'équité, & que votre persévérance à insister feroit une violation directe & ouverte de la Convention, il devient inutile pour moi rien ajouter de plus, si ce n'est de vous sommer de remplir votre engagement pour la restituti des Prisonniers, demandée par le Lieutenant-Colonel *Walcott*.

Pour ce qui est du Sr. *Lee*, dont l'on donne aujourd'hui le cas comme un des principaux moti du refus, que vous faites, de continuer l'échange des Prisonniers, je dois répéter, qu'*il est com pris dans l'exception generale & originaire de Personnes, qui se trouvent dans ses circonstance*

Je suis avec le respect convenable, &c.

Adressée au Général WASHINGTON, &c. &c. (*Signé*) G. HOWE.

Il semble, que dans le dernier paragraphe de cette Lettre Mr. *Howe* s'écarte de l'insinu tion, que présente le sens naturel de la *Demande* de Mr. *Walcott*, où il est dit, " que M „ *Washington* pourroit exiger avec plus de droit la relaxation du Lieutenant-Colonel *Le* „ d'abord qu'*aux termes du Cartel* il auroit *en sa possession* un Officier d'*un rang égal* au *préten* „ rang de Mr. *Lee*. " Le cas existe par l'enlèvement de Mr. *Richard Prescott*, Colon Commandant du 7me. Régiment d'Infanterie, mais aïant rang de *Général-Major* en *Amériq* Déjà quelques Papiers de *Londres* parlent du futur échange de Mr. *Lee* contre cet Officier le Lieutenant-Colonel *Campbell*, quoiqu'il n'y ait point lieu d'ajouter ce dernier à l'échang puisque Mr. *Lee* n'a aussi que le grade de *Général-Major* dans l'Armée *Américaine*. Mais, celui-ci doit rester compris dans l'*exception*, dont parle Mr. *Howe*, il est plus probab comme on le dit dans d'autres Papiers, que ce Commandant ne se portera point si-tô l'échange de Mr. *Prescott*, qui se trouve pour la seconde fois dans cette situation fâcheu aïant été fait Prisonnier la première fois à la conquête du *Canada*. On le blâme beaucoup s'être isolé si loin du Corps, dont on lui avoit confié le commandement: Mais ses Amis al guent, que la foiblesse de sa santé l'avoit porté à y choisir sa demeure. Quoiqu'il en soit sort futur de cet Officier, d'autant plus à plaindre qu'étant *Ecossois* & fort zélé pour la C ronne il s'est rendu particulièrement odieux aux *Américains*, Mr. *Washington* ne jugea poin propos de répondre au Chevalier *Howe*, qui lui écrivit en conséquence la Lettre suivante.

MONSIEUR, NOUVELLE-YORK, *le* 22. *Mai* 1777

N'aïant point reçu de Réponse à ma Lettre du 21. Avril, je dois vous demander une résolut finale sur la demande, que je vous fis alors, des Prisonniers en votre possession, tant O ciers que Soldats, en échange de ceux que je vous ai envoyés, ainsi que votre décision au sujet Prisonniers, qui se trouvent actuellement ici, afin que je puisse prendre des arrangemens en conséquen

C'est avec douleur, que je reçois des informations fréquentes, concernant le mauvais tra ment qu'on continuë de faire essuyer au Lieutenant-Colonel *Campbell*, & que j'avois lieu de flatter que vous auriez prévenu. Il a été retiré, il est vrai, du Cachot commun, où on l'av enfermé avec un dégré de rigueur, que les crimes les plus atroces n'auroient point justif mais on le tient encore dans la Maison du Géolier, où il se voit exposé aux insultes d'une Po lace séduite. Ce traitement étant contraire à tout sentiment d'humanité, & hautement indi du caractère, dont vous faites profession, je suis forcé à réitérer mes plaintes à ce sujet, demander un redressement immédiat pour cet Officier, auquel on fait le tort le plus insigne. suis, &c. (*Adressée & signée comme la precedente.*)

Mr. *Washington* n'aïant pas plus répondu à cette seconde Lettre qu'à la première, le Gé ral *Howe* lui en écrivit une troisième, conçuë en ces termes.

MONSIEUR, NOUVELLE-YORK, *le* 5. *Juin* 177

Depuis l'envoi de la Lettre, que je vous écrivis le 22. Mai, il s'est passé tant de jours, que j'aie reçu Réponse, que, craignant que par accident elle ne vous soit point parven j'ai cru devoir vous en faire tenir ci-joint le Double, & insister sur ma requisition pour v résolution définitive à l'égard des demandes, qui y étoient contenuës. Je suis, &c.

(*Adressée & signee comme ci-dessus.*)

De PÉTERSBOURG, *le* 1. *Août*. Samedi, 26. Juillet, l'Impératrice arriva de *Péter* en cette Résidence. Chemin faisant, Sa Maj. s'arrêta à *Krasnaja-Musa*, Maison de plaisi appartenant à Mr. *Alexandre* de *Narischkin*, son Grand-Echanson: Elle y soupa, & n'e en Ville qu'à dix heures du soir. Le jour suivant, les six Députés *Tartares* eurent une dience publique de notre Souveraine, à laquelle le principal de cette Députation adress Discours fort respectueux, dans lequel il témoigna à S. M. " le *repentir*, qu'avoit sa Na „ de sa conduite passée, la suppliant de vouloir lui en accorder le *pardon*, & promettant so „ nellement qu'elle ne se rendroit plus coupable de pareilles offenses à l'avenir. " Dar Réponse, que le Vice-Chancelier leur fit au nom de sa Souveraine, il les assura, " qu' „ vouloit bien mettre en oubli tout ce qui s'étoit passé, & accorder aux Députés sa protec „ & ses bonnes graces." (*La place nous manquant aujourd'hui, nous donnerons ces deux P l'Ordinaire prochain, avec les principales circonstances de l'Audience.*) Le même jour, Sa

quitta de nouveau cette Résidence; & en se rendant à *Péterhoff*, où Elle arriva à 10. heures du soir, Elle fit à Mr. *Léon* de *Narischkin*, son Grand-Ecuyer, l'honneur de souper à sa Campagne située, comme celle du Grand-Echanson son Frère, sur le chemin de *Péterhoff*.

FIN du DISCOURS *prononcé par Mr. de* DOMASCHNEFF, *Directeur de l'Académie Impériale des Sciences, le 4. Juillet.*

,, Nous nous applaudissons de compter parmi nos Collégues présens un de vos Compatriotes, *illustres Etrangers!* qui, d'un oeil exercé à lire dans les Cieux, vient de surprendre dans l'immensité de l'espace le cours d'une Comète, qui avoit sçu se dérober jusqu'à présent à tous les Observateurs, quoique favorisés d'un Ciel plus serein & d'Instrumens egalement rapprochans. Et, si le vigilant (1) *Lexell* n'a été desorienté, ni par la grandeur ni par la distance du Globe radieux, dont il avoit saisi les loix, le célèbre *Valerius* (2) n'a pas été non plus arrêté par l'extrême ténuité des Elémens, dont la combinaison fait une si prodigieuse variété des Corps, de leurs forces & de leurs effets. Il est donné à cette Nation de nous étonner par les découvertes dans les Sciences, & de nous charmer par les Chefs-d'oeuvres dans les Arts; de reproduire des *Plines* & des *Apelles*. Nous voyons même dans notre Cité l'Emule de ce dernier décoré des marques du Génie. Le Tems, qui ne sçait que monter & descendre, est fixé par *Roslin:* Il semble, qu'il ait arraché une plume de ses ailes, pour en faire son pinceau, dont il forme les traits de l'image adorable de notre grande Protectrice. Tous ont accouru dans son Attelier, pour y voir les traits d'un autre Souverain (3); traits qui servent à soulager notre imagination, embrasée par la Renommée qu'occupe avec tant de distinction un jeune Heros, qui a ouvert pour nos Voisins la carrière d'un bonheur d'autant plus infaillible, qu'il semble avoir adopté les principes qui nous rendent si heureux nous-mêmes. J'ai contemplé cette image; j'en ai été frappé & en ai rapporté une impression vive & profonde, qui s'est gravée ineffaçablement dans mon esprit, comme tout ce que ce Monarque fait se grave dans le coeur. Les Sociétés savantes sur-tout lui doivent des hommages solemnels pour l'élévation, à laquelle il les a portées. O jour mémorable dans les Fastes de la Philosophie! Quel nom ne mérite point de sa part un Roi, qui prend les marques distinctives du Génie pour les supports de sa Couronne! Quelle époque pour la création de cet Ordre (4) illustre! Sous quels auspices il s'établit! L'auguste & immortel Nom de *Vasa* devient un nom de Famille pour le Génie. ''

,, Cette illustre Race, dont l'Héroïsme dans tous les genres a été l'Appanage, offre le plus grand triomphe aux Lettres dans la passion, qu'avoit pour elles l'auguste & célèbre *Christine*, pour qui le devoir de régner devint une distraction trop importune: Mais, en reflêchissant sur le sacrifice étonnant, que cette Reine a fait à son goût pour les Sciences, on doit convenir, que la Philosophie de son Siècle n'a pas été portée à ce sublime, dont nous la voyons briller dans le Siècle Philosophique. Elle se contentoit alors d'éclairer les Hommes; mais celle du nôtre, excitée & soutenüe par l'amour de l'Humanité, plus vigoureuse & plus persuasive, en éclairant aux Hommes les voyes du bonheur, se fait un devoir de les y conduire. ''

,, C'est le tableau ravissant de ses opérations, mis dans tout son jour dans la carrière immense du Gouvernement, qui a dû vous frapper chez nous, *Voyageurs observateurs!* C'est cette étendüe du Génie, qui embrasse tout; c'est cette persévérance de la raison, qui examine, qui approfondit tout, qui ne néglige, ne dédaigne rien; sur-tout c'est cet assujettissement si rare, & si difficile pour le Génie, aux travaux de détail, & qui ne peut s'expliquer que par le dévouement du Patriotisme & par l'amour de l'Humanité le plus exalté. Enfin c'est ce spectacle sublime, qui démontre, que le bonheur n'est jamais plus efficace ni plus universel que lorsqu'il émane du Trône; & que c'est dans ce cas qu'il s'empare de l'ame tout entière. Ce Dépôt immortel de la Morale des Nations (5) en est une preuve parlante. —— Et c'est vous aussi, *illustres Voyageurs*, qui par vos Dignités & encore plus par vos talens, influez sur le sort des Hommes. L'impression, que vous emporterez de chez nous, ne pourra qu'augmenter la satisfaction, que vous avez dû éprouver tant de fois, en répandant la félicité sur ceux qui dépendent de vous. Ce sont des principes semblables à ceux qui sont contenus dans ce Code, & tels qu'on les voit chez le Peuple voisin, qui des actes du Gouvernement font des leçons du Bonheur & de leur exécution la pratique des Vertus. ''

---

(1) *Astronome de notre Académie. Il vient de déterminer par le calcul le tems de la révolution d'une des Comètes les plus proches de la Terre parmi celles qui sont connuës.*

(2) *Fameux Chymiste de Suède, Membre de l'Académie des Sciences de Pétersbourg depuis le jour de la célébration de son Jubilé.*

(3) *Portrait de* Gustave III. *Roi de* Suède, *peint en grand par le Chevalier* Roslin. *Il y a longtems que le Public a prononcé sur ce Tableau, & l'a regardé comme un Chef-d'oeuvre de la Peinture; mais ce n'est que depuis peu de jours qu'il en admire la ressemblance.*

(4) *L'Ordre de* Vasa *fut institue en* Suède *par* Gustave III. *le jour de son Couronnement, le 29. Mai 1772. pour la distinction & la récompense des talens. Par un des Statuts de cet Ordre, le Roi ne peut être couronné, sans le recevoir préalablement le jour qu'il est couronné.*

(5) *L'Académie, qui a le bonheur de posséder le Manuscrit de l'*Instruction *pour le* Code *de* CATHÉRINE II. *écrit de sa propre main, l'a toujours sur la Table dans ses Séances solemnelles. Il est déposé dans un Monument de bronze doré avec des Figures & Inscriptions, analogues au sujet.*

De VARSOVIE, *le* 13. *Août.* Après les formalités accoûtumées, le Roi a nommé au Palatinat de *Brzesc* en *Lithuanie*, vacant par la mort de Mr. *Horain*, Mr. *Lopacinski*, Grand Notaire de *Lithuanie*, & Maréchal du dernier Tribunal du Grand-Duché. Le Comte de *Mnizech*, Castellan de *Cracovie*, qui s'étoit absenté de la *Pologne* pendant quelques années, est arrivé ici le 6. de ce mois, & a eu le lendemain une Audience particulière du Roi, qui avoit eu la bonté de l'inviter, par une Lettre de sa propre main, à revenir dans sa Patrie. Ce Seigneur, qui a une nombreuse Suite, paroit fréquemment en Cour depuis son retour.

On a reçu avis, que *Numan-Bey*, Ministre de la *Porte*, est arrivé à *Piaseczno*, & qu'après s'y être reposé quelques jours, il se rendra, dans le courant de la semaine, en cette Capitale où son *Kiaya* (Intendant de sa Maison) est déjà depuis le 7. avec une partie de la Suite de l'Envoyé. Le jour même de son arrivée, ce *Kiaya* eut une Audience du Comte *Rzewuski* Maréchal de Cour de la Couronne, pour lui annoncer la venuë prochaine de son Maître, de la part duquel il a aussi remis une Lettre au Grand-Chancelier de la Couronne. On avoit cru, que *Numan-Bey* s'arrêteroit à *Pulaw*, Terre du Prince *Czartoryski*, Palatin de *Russie* mais l'on apprend aujourd'hui, que ce dernier Seigneur, qui avoit alors chez lui une nombreuse Compagnie, n'a pu accorder de logement dans son Palais à l'Envoyé, qui, de son côté, n'a pas voulu descendre à l'Hôtellerie en cet endroit, laquelle étant assez belle avoit été préparée pour sa réception; & ce contretems fut cause, qu'au lieu de passer par *Villanow*, il continua sa route par *Piaseczno*, où on lui a envoyé les Officiers de bouche du Roi Les Ministres de *Prusse* & d'*Angleterre* y ont été, pour lui rendre visite, Dimanche dernier.

De STETTIN, *le* 16. *Août.* *Otton de Schwerin*, Lieutenant-Général de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre *pour le Mérite*, & de l'Ordre Militaire de *St. Jean*, est mort d'Apoplexie à sa Terre de *Busow* le 13. de ce mois dans la 77me année de son âge. Après avoir servi avec distinction la Maison Royale de *Prusse* pendant 44. ans, il a vécu depuis 1757. dans la retraite, fort estimé pour ses vertus morales & la bonté de son caractère.

De LEIDE, *le* 28. *Août.* Une Lettre particulière de *Londres* du 22. Août porte, " que
,, le même matin il venoit enfin d'arriver au Bureau du Lord *Germain* un Exprès avec les Dé-
,, pêches du Chevalier *Howe* pour le Gouvernement, apportées par le Paquet-bot *le Sand-*
,, *wich*, entré la veille à *Falmouth*. Après la distribution des Lettres on pourra sçavoir, s'il
,, est vrai, comme on l'assure, que ces Dépêches confirment la prise de *Ticonderoga*. Dans
,, ce cas, la Cour ne manquera point d'en instruire le Public par sa *Gaz.* de demain (23. Août.)"
Peut-être qu'on sera aussi éclairci alors sur l'objet de l'Expédition du Général *Howe*, qu'on croit être d'attaquer *Boston*. Suivant quelques Avis, le Vicomte *Howe* avoit été informé, qu'il y avoit dans ce Port une Escadre de 12. grandes Frégates ou autres Bâtimens armés, prêts à faire voile aux ordres du Chef d'Escadre *Brice*. Il se trouvoit de plus tant à *Boston* que dans les Ports voisins de *Salem* & de *Marblehead* au-delà de 30. Captures *Angloises*, qui y avoient été amenées par des Armateurs *Américains*; & l'on se flattoit, que tous ces Vaisseaux tomberoient entre les mains de la Flotte du Lord *Howe*, qu'on supposoit avoir fait voile pour la *Nouvelle-Angleterre*. D'un autre côté, l'on a des Lettres de *St. Eustache*, qui annoncent, que 40. Bâtimens *Anglois*, qui y avoient passé peu de tems auparavant sous convoi d'un Vaisseau de guerre, avoient été enlevés par une Escadre *Américaine*, sortie de *Boston*, où elle les avoit amenés. La *Gazette* de la *Caroline-Méridionale* nous apprend, que *le Chauncer* & *la Défiance*, Armateurs appartenant à *Boston*, avoient conduit le 28. Juin à *Charles-Town* deux Navires de 300. tonneaux & un Sénaut de 220. venant d'*Angleterre*, & aïant à bord 270. Recruës avec une grande quantité d'Uniformes pour l'Armée du Chevalier *Howe*. *L'Harmonie*, autre Armateur de 16. Canons, amena le 27. Mai à *Salem* la *Reine-Anne*, Vaisseau de transport *Anglois*, allant à *Quebec* avec des Uniformes pour 3. Régimens, une quantité de Bierre & de Jambons, 9. Caisses de Médicamens, & 54. Recruës. Des Lettres de *Nantes* du 19. Août portent, qu'il y étoit arrivé un Navire *Américain*, chargé de Tabac de *Virginie*, & un Armateur de la même Nation avec deux Prises, qui étoient des Vaisseaux venant de la *Jamaïque* & chargés de 746. Barrils de Sucre & 193. Tonneaux de Caffé. Le Vaisseau *Britannique*, *l'Ardent*, de 64. Canons, commandé par le Lord *Mulgrave*, a envoyé à *Portsmouth* un Navire Marchand, qui alloit à *St. Eustache* avec des Munitions, qu'on suppose destinées pour l'*Amérique-Septentrionale*, parce qu'il s'y trouve à bord plusieurs Militaires, qu'on dit *François* de Nation.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 2. Septembre, 1777.

De VARSOVIE, *le* 16. *Août.*

AVANT-HIER, *Numan-Bey*, Miniſtre de la *Porte-Ottomane* à notre Cour, arriva ici en parfaite ſanté: Il avoit trouvé à *Lazienski*, Maiſon de plaiſance du Roi, les Caroſſes de la Cour & une Eſcorte nombreuſe. Après avoir pris quelques Rafraichiſſemens, il ſe mit dans une de ces Voitures, en compagnie du Général-Major *Byszewski*, chargé de faire les honneurs de la réception, & de Mr. *Kruta*, Interprète du Roi & de la République. Les Officiers de la Suite de l'Envoyé entouroient ſon Caroſſe à cheval, & ſes Domeſtiques à pié. Ceux de la Cour augmentoient le Cortége avec un Détachement d'*Uhlans*. Le Caroſſe de parade à 8. Chevaux ſuivoit celui de *Numan-Bey*; & la marche étoit fermée par l'Eſcorte, qui a accompagné cet Envoyé depuis la Frontière. Sa Suite conſiſte en plus de 60. Perſonnes, quantité de Chevaux, quelques Chameaux, &c.

De PARIS, *le* 25. *Août.*

Madame la Ducheſſe de *Chartres* eſt accouchée la nuit d'avant-hier de deux Princeſſes.

Ce ſont tous les Receveurs-Généraux des Domaines & Bois, dont les Charges ont été ſupprimées, afin d'être remplacées par une Régie. Ce changement ne ſera pas le ſeul dans ſon genre: On parle de pluſieurs autres; & déjà il a été décidé de réſilier le Bail des Poſtes, qui avoit été renouvellé, ainſi que d'autres, en anticipation par feu M. le Contrôleur-Général de *Clugny*. L'Adminiſtrateur actuel des Finances juge, qu'il eſt plus avantageux au Roi de mettre encore cette branche conſidérable de ſes Revenus en Régie: Elle ſera compoſée de ſix des plus anciens Adminiſtrateurs des Poſtes, & commencera au 1. Juillet 1778. en vertu d'un Arrêt du Conſeil d'État, qui a été rendu le 17. Août. Le nouveau Plan des Régies très-applaudi paroit être une ſuite des principes de l'Adminiſtration de l'illuſtre *Colbert*, dont Mr. *Necker* a développé les principes d'une manière, qui lui a mérité les ſuffrages de l'Académie *Françoiſe* & du Public.

De LONDRES, *le* 26. *Août.*

Les Dépêches, que la Cour attendoit de la part du Général *Howe*, arrivèrent enfin Mardi dernier, 22. de ce mois: Elles avoient été apportées par le Paquet-bot, *le Sandwich*, Capitaine *Nottingham*, arrivé la veille à *Falmouth*, & furent immédiatement envoyées au Bureau du Lord *Germain*. Dans la *Gazette* de la Cour, qui parut le lendemain, le Miniſtère publia Copie d'une Lettre du Chevalier *Guillaume Howe* au Lord *Germain*, avec l'Extrait d'une autre Lettre du même Général & celui d'une Lettre du Chevalier *George Collier*, commandant le Vaiſſeau du Roi *l'Arc-en-Ciel*, de 44. Canons, à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté: Elle eſt datée à *Halifax* le 12. Juillet, & contient la Relation de la priſe de l'Armateur *Américain*, *le Hancock*,

de 32. Canons, monté par le Sr. *Manley*, un des principaux Officiers du Congrès. Cette prise s'est faite le 7. Juillet; & le même jour la Frégate du Roi, *la Flore*, de 32. Canons, a repris la Frégate, *le Fox*, dont *le Hancock* s'étoit précédemment emparé. A la suite de cette Relation se trouve le Précis d'un Récit, fait par le Chevalier *Collier*, d'une entreprise, qu'un Parti de 200. *Américains* a faite sur la fin de Juin dans la Rivière de *St. Jean*, & qui a échoué. Nous donnerons dans une Feuille suivante la Traduction tant de la Relation que du Précis, envoyés par le Chevalier *Collier*, après que nous aurons inséré préalablement le Détail des Opérations sur le Continent. Voici la Copie de la Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*.

De NEW-YORK, *le* 5. *Juillet*, 1777.

MYLORD,

Aïant établi un Corps suffisant pour la défense d'*Amboy*, l'Armée s'assembla à *Brunswick* le 12. Juin. Les principales Forces de l'Ennemi étant campées sur la Hauteur audessus de *Quibble-Town*, avec un Corps de 2. mille Hommes à *Prince-Town*, l'on jugea utile de faire un mouvement en deux Colonnes de *Brunswick* le 14. au matin, laissant le Brigadier-Général *Mathew* avec 2. mille Hommes, pour garder ce Poste. La première Division aux ordres du Lord *Cornwallis* s'avança vers *Hillsborough*, & la seconde vers *Middle-Bush* sous la conduite du Lieutenant-Général de *Heister*, dans la vuë de faire engager une Action, si l'Ennemi se mettoit en mouvement de la Hauteur vers la *Delaware*: Mais, voyant son intention de garder une position, qu'il n'auroit pas été prudent d'attaquer, je résolus de poursuivre sans perte de tems les principaux objets de la Campagne, en retirant l'Armée des *Jerseys*. En conséquence de cette résolution, je retournai au Camp à *Brunswick* le 19. & marchai de-là le 22. à *Amboy*, dans la vuë de passer à l'Isle des *Etats*, d'où se feroit l'embarquement.

Lorsque nous quittames le Camp à *Brunswick*, l'Ennemi fit avancer quelques peu de Troupes avec deux ou trois Pièces de canon, qu'elles déchargèrent sur les derniers rangs, sans leur faire aucun dommage ou sans que nous leur répondissions. Il poussa aussi quelques Bataillons dans les Bois pour harrasser l'Arrière-Garde, commandée par le Lord *Cornwallis*, qui les dispersa bientôt avec perte seulement de deux Hommes tués & de 13. blessés, l'Ennemi aïant 9. tués & environ 30. blessés.

Les préparatifs nécessaires étant achevés pour faire passer les Troupes à l'Isle des *Etats*, on reçut la Nouvelle, que l'Ennemi étoit descendu de la Hauteur, & avoit pris poste à *Quibble-Town*, dans le dessein, à ce qu'on prétendoit, d'attaquer l'Arrière-Garde de l'Armée, lorsqu'elle se retireroit d'*Amboy*; que deux Corps s'étoient aussi avancés sur sa gauche, l'un de 3. mille Hommes avec 8. Pièces de canon, commandé par le Lord *Stirling* & les Généraux *Maxwell* & *Conway*, le dernier étant, à ce qu'on dit, Capitaine au Service de *France*: Le second Corps consistoit en 700. Hommes, seulement avec une Pièce de canon.

Dans cette situation de l'Ennemi, il fut jugé à propos de faire un mouvement, qui pourroit occasionner une attaque; ce qui fut fait le 26. au matin en deux Colonnes: La droite, aux ordres du Lord *Cornwallis*, avec le Général-Major *Grant*, les Brigadiers *Mathew* & *Leslie*, & le Colonel *Donop*, prit sa route par *Woodbridge* vers les *Plaines-Ecossoises*. La Colonne gauche, où j'etois avec les Généraux-Majors *Sterne*, *Vaughan*, & *Grey*, les Brigadiers *Cleaveland* & *Agnew*, marcha par la route de la Maison d'assemblée de *Metuchin*, pour joindre l'Arrière-Garde de la Colonne droite sur le chemin de-là vers les *Plaines-Ecossoises*, dans le dessein de prendre deux routes separées à environ deux milles après la jonction, afin d'attaquer le flanc gauche de l'Ennemi à *Quibble-Town*. Quatre Bataillons furent détachés dans la matinée avec six Pièces de canon, pour prendre poste à *Bonham Town*.

La Colonne droite, aïant rencontré le susdit Corps de 700. Hommes bientôt après avoir passé *Woodbridge*, donna, par le feu qui s'ensuivit, l'alarme au gros de l'Armée ennemie à *Quibble-Town*, qui se retira vers la Hauteur avec la plus grande précipitation. Le petit Corps fut serré de près par les Troupes legères, & sauva avec difficulté sa Pièce de canon.

Bientôt après que Mylord *Cornwallis* eut marché par le chemin, qui conduit de la Maison d'assemblée de *Metuchin* aux *Plaines Ecossoises*, il joignit le Corps commandé par le Lord *Stirling*, qu'il trouva avantageusement posté dans un Pays fort couvert de Bois, & son Artillerie bien disposée. Les Troupes du Roi, se distinguant à l'envi en cette occasion, s'avancèrent si vigoureusement & de si près, que l'Ennemi, quoique porté à faire de la résistance, ne put maintenir longtems son terrein contre une si grande impétuosité, mais fut dispersé de tous côtés, laissant après lui trois Pièces de canon de fonte, 3. Capitaines & 60. Hommes tués, & plus de 200. Officiers ou Soldats blessés ou pris. Mylord *Cornwallis* eut 5. Hommes tués & 30. blessés. Le Capitaine *Finch*, de la Compagnie-legère des Gardes, fut le seul Officier de ce nombre; & à mon grand regret, sa blessure étant mortelle, il mourut le 29. Juin à *Amboy*. Les Troupes, qui ont eu part à cette Action, sont le 1er Bataillon d'Infanterie-legère, le 1er, le 2me, & le 3me de Grenadiers *Hessois*, le 1er Bataillon des Gardes, les Chasseurs *Hessois*, & ceux de la Reine. Je prens la liberte de mentionner ces Corps en détail, parce que le Lord *Cornwallis*, dans le rapport qu'il m'a fait, se louë extrèmement de leur mérite & de leur ardeur en cette attaque. Une des Pièces de canon a été prise par les Gardes, & les deux autres par le Bataillon de Grenadiers *Hessois* du Colonel *Mingerode*. L'Ennemi fut poursuivi jusqu'à *Westfield* avec peu d'effet, le jour étant si excessivement chaud, que

Soldats ne continuèrent qu'avec peine leur [m]arche vers cet endroit. Les Fuyards eurent [da]ns l'intervalle l'occasion de s'échapper, en se [ca]chant dans des Bois épais, jusqu'à ce que la [nu]it favorisa leur retraite vers la Hauteur.

L'Armée passa cette nuit à *Westfield*, retour[na] le lendemain à *Raway*, & le jour suivant à [A]mboy. Le 30. à dix heures du matin, les [Tr]oupes commencèrent de passer à l'Isle des [St]ats; & l'Arrière-Garde aux ordres du Lord [Co]rnwallis passa à deux heures de l'après-mi[di], sans qu'on vît rien de l'Ennemi. L'embar[qu]ement des Troupes se continuë avec toute la [di]ligence possible; & j'aurai l'honneur de vous [en]voyer, MYLORD, des informations ultérieures, aussi-tôt que les Troupes auront dé[ba]rqué à l'endroit de leur destination.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait re[sp]ect, &c. (*Signé*) GUILL. HOWE.

Le premier Extrait, que la *Gazette* de *Lon[dr]es* donne ensuite, est tiré d'une autre Lettre [d]u même Général, écrite à *New-York* le 15. [Ju]illet. Il est de la teneur suivante.

On a reçu récemment différents rapports de la partie Septentrionale *de cette Pro[vi]nce, concernant l'Armée du* Canada; *& au[jo]urd'hui j'ai eu la satisfaction de recevoir [u]ne Lettre du Lieutenant-Genéral* Burgoy[n]e, *avec la confirmation qu'il étoit devant* [T]iconderoga: *Vous en trouverez ci-joint Co[pi]e. Des Avis reçus d'ailleurs ne laissent au[cu]n doute, qu'il ne soit en possession de cet[te] Place; mais ils ne viennent point d'une [p]art si authentique, qu'elle puisse m'autoriser [à] le donner pour un fait certain.*

Je suis extrêmement fâché, MYLORD, *[d]e finir cette Lettre par une circonstance aussi [a]ffligeante qu'elle est inattenduë. Un Exprès [v]ient d'arriver de* Rhode-Island *avec avis, [q]ue la nuit du 10. de ce mois un petit Parti de [R]ebelles, aïant fait une descente en cette Isle, [s]urprit le Général-Major* Prescott *dans son [Q]uartier, & l'emmena, ainsi que le Lieute[n]ant* Barrington, *du 7*me *Régiment, avec tant [d]e célérité & si secrettement, qu'ils firent [é]chouër toute tentative pour le délivrer.*

EXTRAIT d'une LETTRE du Lt. Général BURGOYNE au Chevalier GUILLAUME HOWE, datée au Camp devant TICONDEROGA, le 2. Juillet 1777.

J'attends seulement quelques Articles nécessaires pour la grosse Artillerie, qui ont été retardés par les vents contrai[r]es sur le Lac Champlain, *avant que je puisse [o]uvrir les Batteries devant* Ticonderoga. *L'Ar[m]ée jouït de santé & est remplie d'ardeur au [p]lus haut dégré. J'ai un gros Corps de* Sau[v]ages; *& dans peu de jours je serai joint par [u]n autre encore plus considérable. Après la [r]éduction de* Ticonderoga, *j'y laisserai des In[g]énieurs en état de rendre cette Place im[p]renable; & elle sera fournie d'une Garnison [d]u* Canada, *où tous les Renforts destines pour [c]ette Province sont déjà arrivés. Ainsi mes [F]orces resteront complettes pour des operat[i]ons futures.* "

Les premières espérances, que le Chevalier *Howe* avoit données de la prise de *Ticonderoga*, furent bientôt confirmées par la voye directe de *Quebec*, d'où le Capitaine *Gardiner* arriva Samedi 23. en Ville avec deux autres Officiers: Et hier la Cour publia une *Gazette extraordinaire*, contenant l'Article que voici.

„ WHITEHALL, *le* 25. *Août* 1777.

„ La Lettre suivante du Lieutenant-Général *Burgoyne* au Lord *George Germain* fut „ reçuë le 23. du courant par le Capitaine „ *Gardiner*, premier Aide-de-Camp du Lieu„ tenant-Général *Burgoyne*, arrivé de *Que„ bec* à bord du *Royal-George*, Bâtiment de „ transport armé. "

Au Quartier-Général à SKENESBOROUGH-HOUSE, le 11. Juillet 1777.

MYLORD,

J'ai l'honneur de vous informer, que l'Ennemi délogea de Ticonderoga *& de* Mont-Indépendance *le 6. du courant, & fut poussé le même jour au-delà de* Skenesborough *sur la droite & à* Huberton *sur la gauche, avec perte de 128. Pièces de canon, de tous ses Vaisseaux armés & de ses Bateaux, de la plus grande partie de ses Bagages, Munitions, Provisions, & Attirails militaires, le tout montant à une quantité considérable.*

Ce succès a été suivi d'évènemens aussi heureux que rapides. J'ajoute à cette Lettre un Détail de circonstances, tel que le tems l'a pu permettre; &, pour l'information ultérieure de Sa Majesté, je prie qu'il me soit permis de vous renvoyer au Capitaine Gardiner, *mon Aide-de-Camp, que j'ai jugé à propos de dépêcher avec une Nouvelle aussi importante pour le service du Roi, & aussi honorable pour les Troupes sous mon commandement.*

JOURNAL *des principales opérations récentes de l'Armée.*

Etant resté trois jours à *Crown-Point*, pour attendre l'Arrière-Garde de l'Armée, établir des Magasins & l'Hôpital, & me procurer des avis touchant l'Ennemi, j'ordonnai le 30. Juin au Corps avancé, composé de l'Infanterie-legère *Britanique* & des Grenadiers, du 24me Régiment, de quelques *Canadiens & Sauvages*, avec dix Pièces d'Artillerie-legère, aux ordres du Brigadier-Général *Frazer*, de se mettre en mouvement de *Putnam-Creek*, où ils avoient été quelques jours, vers la Côte *Occidentale* du Lac jusqu'à la *Pointe-de-quatre-miles*, ainsi nommée parce qu'elle est à cette distance du Fort de *Ticonderoga*: La Réserve *Allemande*, composée des Chasseurs *Brunswickois*, de l'Infanterie-legère & des Grenadiers, sous le Lieutenant-Colonel *Breymen*, s'avança en même tems vers la Côte *Orientale*.

Le 1. *Juillet*, toute l'Armée fit un mouvement en avant: Le Corps du Brigadier *Frazer* occupa le Poste avantageux, nommé *Pointe-de-trois miles*, sur la Rive *Occidentale*; & la Réserve *Allemande* sur la Rive *Orientale* opposée.

L'Aile droite de la Ligne campa à la *Pointe-de-quatre-miles*, & la gauche presqu'à l'opposite sur la Côte *Orientale*. Les Fregates *le Royal-George* & *l'Inflexible*, avec les Chaloupes à canon, mouillèrent l'ancre precisément hors la portée des Batteries de l'Ennemi. Le reste de la Flotte avoit été degarni quelque tems de Canons, à l'effet d'aider à transporter des Provisions en deça du Lac *Champlain*.

L'Ennemi paroissoit être posté de la manière suivante. Une Brigade occupoit les anciennes Lignes *Françoises* sur la Hauteur au *Nord* du Fort de *Ticonderoga*. Ces Lignes avoient été bien réparées ; & derrière elles il y avoit plusieurs Retranchemens, principalement destinés à garder le Flanc du *Nord-Ouëst*, & elles étoient ultérieurement soutennës par un Fortin. A environ un mile sur la gauche de ces Ouvrages, l'Ennemi avoit des Moulins à scie, & un Poste soutenu par un Fortin, de plus un second Fortin & un Hôpital à l'entrée du Lac *George*. Sur la gauche des Lignes *Françoises*, entre elles & le vieux Fort, il y avoit deux Fortins construits à neuf & une Batterie considérable à fleur-d'eau. Il sembloit, que l'Ennemi eût employé sa principale industrie, & qu'il étoit dans sa plus grande force sur le *Mont-Indépendance*, qui est haut & circulaire. Au sommet, qui est plat, il y avoit un Fort-à-étoile, fait avec des Piquets, bien pourvu d'Artillerie, & contenant un grand Quarré de Barraques. Le pié de la Montagne, qui s'avance dans le Lac, étoit retranché & couvert d'un abattis très-fort tout près de l'eau. Ce Retranchement étoit garni d'une ligne de grosse Artillerie, rasant le Lac, flanquant la Batterie d'eau ci-dessus décrite, & soutenuë par une autre Batterie environ à mi-hauteur de la Montagne. Du côté *Occidental* de cette Hauteur coule le bras principal de la Rivière ; & dans son passage autour il est joint par l'Eau, qui descend du Lac *George*. Du côté *Oriental*, l'Eau forme une petite Baye, dans laquelle se décharge un Ruisseau, après avoir renfermé dans son cours une partie de la Hauteur au *Sud-Est*. Le côté au *Sud* ne se pouvoit voir; mais on le representoit comme inaccessible. Entre la Hauteur & *Ticonderoga* étoit un Pont, qu'on ne pouvoit également pas voir.

(*Pour satisfaire le plutôt possible la curiosité de nos Lecteurs, nous continuërons cette Relation dans le* Supplément.)

Ces Nouvelles agréables ont répandu la plus vive joie à la Cour & en Ville: Le Roi étoit à *Windsor*, lorsque S. M. reçut les Dépêches de Mr. *Burgoyne*. Les Troupes, qui y sont de garde, firent trois salves de Mousqueterie; & il y eut des Feux de joie & des Illuminations dans tout le Bourg de *Windsor* à cette occasion. Hier, Sa Maj. fut complimentée sur le même sujet par la Noblesse & les Ministres Etrangers. Aujourd'hui, l'on a expédié des Exprès dans les trois Royaum[es] ainsi qu'à toutes les Cours amies & alliées de [la] Couronne, pour y annoncer la prise de [Ti]*conderoga*, qu'on regarde ici comme un évè[ne]ment des plus importans, qui va faciliter [&] accélérer la jonction des Armées des Généra[ux] *Howe* & *Burgoyne*, si ce dernier réussit à va[in]cre ou à éloigner l'Armée *Américaine* près [du] Fort *Edouard*, qu'on estime monter à 12. mi[lle] Hommes, & sur laquelle la Garnison de [Ti]*conderoga* s'est repliée. Demain, Sa Maj. viendra en Ville pour assister à un grand Co[n]seil, indiqué pour ce jour-là à *St. James*, auquel tous les Ministres doivent se trouve[r] afin d'examiner les Dépêches reçuës ces jou[rs] ci de l'*Amérique*, & d'autres qui sont arrivé[es] de la part de plusieurs des Ministres de S. M. dans les Cours Etrangères.

ACTIONS; *Banque*, 131. à 130 & ci[nq] huitièmes. *Indes*, 161. & un quart. *Nouve[lle] Souscription*, 95 & un huitième.

*** TÉMOIGNAGE DE RECONNOISSANC[E] *par Mr.* DAUCOURT, *Bourgeois de* Pari[s] *âgé de* 73. *ans, y demeurant Cul-de-sac des* J[a]cobins St. Honoré, *au sujet de sa Guéris[on] d'une Hernie complette, dont il étoit attaqué d[e]puis* 15. *ans, par Mr.* BROGNIARD, *deme[u]rant à* PARIS, *Place du* Petit-Carousel.

Il est du devoir de tous bons Citoyens d[e] rendre publics les faits, qui doivent intére[s]ser l'Humanité affligée, comme aussi de re[n]dre témoignage de reconnoissance à l'Auteu[r] de qui on obtient sa guérison. En 1762. [je] fus attaqué d'une *Hernie* ou Descente comple[t]te à l'aîne droite. Je m'assujettis dès l'insta[nt] même à faire usage du Bandage, lequel n[e] s'opposa nullement au progrès de ma Herni[e]. La gêne & le mal-aise, que j'éprouvai, m[e] forcèrent de quitter mon état. J'ai vécu da[ns] cette perplexité jusqu'au moment, où Mr. *Br[o]gniard* s'est annoncé pour la cure de ces mal[a]dies. Mon premier soin fut de me rendre ch[ez] lui & de le prier d'examiner ma Hernie; ce qu['il] fit, en m'assurant, qu'un Traitement de deu[x] mois suffiroit pour me guérir. Ce Libérate[ur] m'a tenu parole; car, depuis le moment qu[e] je suis sorti de ses mains, je n'ai pas éprou[]vé le plus petit ressentiment de ma Descent[e]. En foi de quoi j'ai signé le présent Certific[at] à PARIS ce 28. Juillet 1777.

(*Signé*) DAUCOURT.

Copié & Collationné sur l'Original.

(Signé) DE MONTIGNY.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise, *A* LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO LXX.

De Leide, le 2. Septembre, 1777.

De Twer, *le* 20. *Juillet.* L'Anniverſaire de l'avènement de l'Impératrice au Trône a été célébré dans toutes les Villes de notre Gouvernement d'une manière conforme à l'eſprit de bienfaiſance, qui fait la règle du Règne de cette Souveraine. Comme le Bureau d'Adminiſtration y a achevé l'établiſſement d'Hôpitaux pour les Pauvres des deux ſexes, & pour des Orphelins, ainſi que d'Ecoles publiques, on avoit fait choix de ce jour-là pour l'inauguration de toutes ces Maiſons de charité. Les Indigens, deſtinés à y être placés, aſſiſtèrent au Service Divin, ſous la conduite de leurs Supérieurs. Enſuite on les inſtalla dans leurs nouvelles demeures; & on leur fit une diſtribution d'Aumônes. Ces Pauvres y ſeront vêtus uniformément & pourvus abondamment de tout ce qui leur eſt néceſſaire. On a pris les mêmes meſures à l'égard des Orphelins délaiſſés, tant en notre Ville que dans toutes les autres Places reſſortiſſant ſous ſon Gouvernement.

De Pétersbourg, *le* 8. *Août.* Le 30. Juillet après-midi, l'Impératrice ſe rendit de *Peterhoff* à *Czarsko Zelo*, & fit de nouveau à cette occaſion à Mr. *Alexandre Nariſchkin*, ſon Grand-Echanſon, l'honneur de dîner à ſa Terre de *Krasnaja-Muſa.* Après la Table S. M. fit une promenade dans les Jardins & ſur le Lac adjacent, au bruit du Canon planté ſur le rivage. Le jour ſuivant, Leurs A. Imp. arrivèrent auſſi à *Czarsko-Zelo*, où l'on célébra le 2. Août, ainſi qu'en cette Réſidence, la Fête, dont Madame la Grand'Ducheſſe porte le nom. L'Impératrice & L. A. Imp. dînèrent en public avec pluſieurs Perſonnes du premier rang. Le ſoir, il y eut un Bal masqué extrémement nombreux.

Lorsque les ſix *Myrſes*, Députés des *Tartares*, eurent le 27. du mois dernier une Audience publique de l'Impératrice, ils y furent conduits en grand Cortége par le Conſeiller d'Etat de *Krook.* On leur ſervit dans l'Antichambre des Confitures, du Caffé, du Sorbet, &c. Mr. de *Muſſin-Puſchkin*, Maître des Cérémonies, les introduiſit dans la Salle d'Audience. Sa Maj. s'y trouvoit ſur ſon Trône, aïant à ſa droite le Veld-Maréchal Comte de *Romanzoff*, un peu en arrière le Grand-Echanſon *Nariſchkin* & le Grand-Ecuyer, ſon Frère. Au pié du Trône étoit le Vice-Chancelier Comte d'*Oſtermann*, & plus au fond de la Salle Mme la Ducheſſe de *Courlande*, les Dames & Gentilshommes de la Cour & des 5. premières Claſſes, les Miniſtres Etrangers, &c. Les Députés firent les trois inclinations d'uſage; & après que le principal d'entre eux eut remis au ſecond en rang la Lettre de Notification du Chan & les *Machſares* ou Requêtes du Peuple de la *Crimée*, il fit en Langue *Tartare* un Discours, dont Mr. de *Maſlow*, Maître des Requêtes, lut la Traduction en Langue *Ruſſe*, & qui étoit de la teneur ſuivante.

Sérénissime, invincible, très-grande Impératrice, très-gracieuse Princesse.

Nous nous approchons du Trône de V. M. Impériale comme Envoyés pour deux objets, attendu que nous avons le bonheur de vous préſenter les Lettres de notre nouveau Seigneur légitime & ſouverain, le Chan Schahin-Guerai, *par leſquelles il notifie ſon élection à cette haute Dignité, faite heureuſement par le choix unanime de toutes les Nations* Tartares *ſans exception, & de mettre à vos piés les* Machſares *ou Requêtes très-humbles du Peuple. Il eſt connu de tout le monde, que V. M. Impériale a fait éprouver ci-devant à toutes nos Provinces des graces & des bienfaits ineffables; &, quoique nous nous en ſoyons rendus indignes par notre conduite audacieuſe & indécente, nous reconnoiſſons aujourd'hui notre faute dans toute ſon etenduë, & nous en reſſentons un repentir vrai & ſincère. Auſſi aurons-nous ſoin de ne plus nous rendre coupables de pareils excès indignes: Nous en faiſons le voeu ſolemnel. Daignez donc,* très-gracieuse Autocratrice, *pardonner magnanimément nos offenſes paſſées, accepter avec bonté la préſente offre très-ſoumiſe de nos engagemens permanens, & illuſtrer par-là pour la ſeconde fois, aux yeux de la Terre, la bienveillance renouvellée de V. M. Impériale envers nous. Et, par un effet de la confiance entière que notre Chef & la Nation ont miſe dans Votre Majeſté Impériale, nous devons ajouter à cette première prière une ſeconde de la même importance pour nous; ſçavoir, qu'il plaiſe à V. M. Impériale de prendre ſous ſa protection très-auguſte & puiſſante la Conſtitution de Gouvernement libre & indépendante, nouvellement établie dans notre Patrie, ſous le ſouverain Seigneur & Chan actuel, auquel nous nous ſommes ſoumis librement & ſans contrainte. Au reſte nous ne ſaurions trouver des expreſſions aſſez fortes, pour témoigner combien nous ſentons vivement le bonheur de voir en la Perſonne de V. M. Impériale la Souveraine la plus grande & la plus bienfaiſante du monde; & manquant de paroles nous nous contentons, en renfermant dans notre coeur notre joye ſans bornes, de nous mettre aux piés de V. M. Imp. dans le ſilence le plus reſpectueux.*

Après la lecture de la Traduction *Russe* de ce Discours, le premier Député reprit la Lett du Chan & les *Machsares* des mains du second, & les remit au Vice-Chancelier, qui lui r pondit en ces termes.

„ *Sa Majesté Impériale a appris avec satisfaction l'avènement d'un Prince, aussi dig que le Sérenissime* Schahin-Guerai-Chan, *à la Dignite de Chan; & il lui plait très gracie sement d'en feliciter l'Etat des* Tartares *libre & indépendant. Son véritable bonheur & conservation sous le Gouvernement de ce Prince seront constamment les principaux objets son attention, de sa protection & de son soutien. En même tems Sa Maj. Imp. a pris tr gracieusement en considération le repentir sincère de la Nation* Tartare *au sujet de la condu peu amicale, qu'elle a tenuë; & Elle m'ordonne d'assurer Mrs. les Deputes, que tout passé a été mis entièrement en oubli. Mrs. les Députés peuvent d'ailleurs être persuad des bonnes graces & de la bienveillance de S. M. Impériale.* "

Cette Réponse fut ensuite luë en Langue *Tartare* par le Secrétaire *Muratoff*; après quoi l Députés s'étant retirés avec les mêmes formalités, le Chambellan Prince *Baratinski*, faisa les fonctions de Maréchal de la Cour, leur donna un Dîner dans l'Antichambre, à l'issuë d quel ils retournèrent avec le même Cortége à leur Hôtel.

De STOKHOLM, *le* 15. *Août.* Mgr. le Duc de *Sudermanie* est parti le 11. de ce mo pour la *Scanie*, où S. A. R. passera quelques semaines, afin de faire la Revuë des Régimens q y sont répartis. Le Roi a permis aux Sénateurs Comtes *Scheffer* & *Posse*, aux Chambella Comtes *Stenbok* & *Posse*, & aux autres principaux Officiers de la Suite, qui l'a accompagné *Pétersbourg*, de porter les Etoffes ou Habits, qu'ils ont achetés en *Russie*, & dont l'usage e défendu dans ce Royaume.

De COPENHAGUE, *le* 23. *Août.* Le Roi a rendu une Ordonnance, en date de *Fri densbourg*, le 23. Juillet, pour l'établissement d'une Ecole-Vétérinaire en cette Capitale. O parle d'un Campement de Troupes & de la levée de deux nouveaux Régimens d'Infanterie qui auront lieu l'année prochaine. Sa Maj. ayant nommé le 8. de ce mois le Chambellan de *Be touch*, afin de se rendre en qualité de son Résident en *Pologne*, il est parti le 19. pour *Varsovi*

On écrit d'*Helsingör*, qu'on y attend incessamment un Consul de *France*. Par une suite de révolutions, que le tems apporte dans le cours du Commerce, ainsi que dans les autres a faires du monde, le passage du *Sund* est fréquenté depuis peu d'années par des Nations, don le Pavillon étoit ci-devant presqu'inconnu dans la *Baltique*; & par-là il devient essentiel ces Puissances d'y entretenir des Consuls. Ce n'est que dans ces derniers tems, qu'il en es venu résider un à *Helsingör* de la part de la *Russie*, & un autre pour l'*Espagne*: C'est auss pour la première fois qu'il y en viendra un de la part de S. M. *Très-Chrétienne*.

On apprend du même Port, qu'au nombre des Vaisseaux, qui y arrivèrent le 13. au soir, s trouvoit le Yacht de Madame la Duchesse-Douairière de *Kingston*: Il portoit Pavillon *Fran çois*, pour éviter toute rencontre desagréable de la part du *Tartare* & des autres Armateur *Américains*, qui croisent dans les Eaux du *Danemarc* & de la *Norwègue*. Ce Vaisseau, qui es magnifiquement construit, est monté d'un Equipage assez nombreux, composé d'*Anglois* & de *François*; & la Suite de la Duchesse consiste en 50. à 60. Personnes. Cette Dame se propose dit-on, de faire ici quelque séjour, & de se rendre ensuite à *Pétersbourg*, où elle a été invitée par une Lettre de l'Impératrice: Elle étoit partie de *Calais* le 4. de ce mois.

De VARSOVIE, *le* 20. *Août.* Dimanche dernier, Mr. *Mlodziejowski*, Castellan de *Na klo*, Chevalier de *St. Stanislas*, & Frère du Grand-Chancelier de la Couronne, prêta entre les mains du Roi le serment accoûtumé en qualité de Sénateur. Sa Majesté a conféré la Charge vacante de Grand-Notaire de *Lithuanie* à Mr. *Przezdziecki*, qui s'est démis de la Starostie de *Pinsk* en faveur de Mr. *Morykoni*, Membre du Conseil-Permanent.

La Commission du Trésor de la Couronne a publié une Ordonnance, portant Règlement pour la vente exclusive du Tabac, en conformité de la Loi portée à la Diète de 1776, qui a converti cette branche de Commerce en Droit Régalien. En conséquence, toute vente de Tabac en poudre ou en feuilles par des Particuliers cessera à commencer du 1. Janvier 1778; & il est défendu d'introduire du Tabac de l'Etranger depuis le 1. Décembre de l'année courante, sous peine d'une Amende de 3. Ducats pour chaque livre de Tabac, introduite ou débitée en fraude. Il est cependant permis de faire venir du Tabac de l'Etranger pour son propre usage, mais à condition d'en affirmer la destination par serment, de payer 3. Florins, pour Droit d'entrée de tout Tabac ordinaire, & 8. Florins pour celui d'*Espagne*, & que la quantité n'excède point cent livres. Cette Ordonnance fixe les prix de toutes les sortes de Tabac, & établit des Magasins de distribution dans treize Villes principales.

La même Commission vient aussi de publier un second Règlement, par lequel, d'après les décisions du Conseil-Permanent, elle déclare les Biens-Ecclésiastiques libres du surcroît du demi-Impôt sur les Cheminées en-sus de l'ancien Impôt, en considération du *Don-Gratuit*, auquel le Clergé Séculier & Régulier s'est assujetti. En conséquence, il est enjoint de dresser un nouveau Tarif des Cheminées, appartenant aux Ecclésiastiques dans toutes les Villes Royales. Un autre Article du même Règlement enjoint à tous les Habitans des Contrées retrocédées à la *Pologne* de se conformer pour le payement des Charges publiques aux Règlemens, émanés successivement de la Commission depuis le mois de Mai 1775.

Les Grands-Généraux & le Département de la Guerre ont publié des Universaux en date du 26. Juillet, qui règlent les Uniformes des Généraux, Officiers & Soldats des Forces de la République, tant de celles qui sont sur le pié National que des Troupes Etrangères.

On écrit de *Nieswicz*, Ville de *Lithuanie* appartenant à la Maison de *Radzivil*, que le .. de ce mois on a annoncé aux Habitans par 100. coups de Canon l'agréable Nouvelle, qu'on avoit reçuë la veille au soir de *Zolkiew*, que la Princesse Epouse du Prince *Jerôme Radzivil* y étoit accouchée le 16. Juillet d'un Fils. Une Lettre de *Wilna* du 28. Juillet fait mention d'un grand Ouragan, qui a désolé ce jour-là cette Ville & les environs.

De LEIDE, *le* 1. *Septembre.* La place, vacante au Tribunal des Echevins de notre Ville par la mort de Mr. & Mre. *Laurent-Théodore Gronovius*, vient d'être remplie par la nomination de Mr. & Mre. *Gerard van Hoogeveen.*

Suivant une Lettre de *Middelbourg* en *Zeelande*, du 27. Août, les *Anglois* ont relâché le Navire *Hollandois* du Capitaine *Adrien Châtelain*, qui avoit été arrêté par la Frégate *Britanique, le Seaford*, en revenant de *St. Eustache* à *Middelbourg*, & conduit à *Antigua*.

SUITE du JOURNAL *des Opérations de l'Armée sous le Général* BURGOYNE.

Le 2. *Juillet*, à environ 9. heures du matin, l'on remarqua une épaisse fumée s'élever du côté du Lac *George*; & les *Indiens* firent rapport, que l'Ennemi avoit mis le feu à son Fortin le plus éloigné; qu'il avoit abandonné les Moulins à scie; & qu'un Corps considérable se portoit des Lignes vers un Pont sur la route, qui conduisoit vers la droite du Camp *Britanique*. Un Détachement du Corps avancé se mit immédiatement en marche sous le Brigadier *Frazer*, soutenu d'une Brigade de la Ligne & de quelque Artillerie, commandées par le Général-Major *Phillips*, avec ordre de se porter vers le *Mont-Espérance* (*Mount-Hope*,) qui est au *Nord* des Lignes, pour reconnoître la position de l'Ennemi, & prendre avantage de chaque Poste, qu'il abandonneroit ou dont on pourroit le chasser. Les *Indiens*, conduits par le Capitaine *Frazer*, & appuyés par sa Compagnie de Tireurs, eurent ordre de faire un détour à la gauche de la Ligne, sur laquelle le Brigadier *Frazer* marchoit, & de tâcher de couper aux Ennemis la retraite vers leurs Lignes: Mais ce dessein échoua par l'impétuosité des *Indiens*, qui attaquèrent trop tôt & en front; ce qui donna aux Ennemis l'occasion de se retirer avec perte d'un Officier & de quelques peu de Soldats tués, & d'un Officier blessé. Le Général-Major *Phillips* se mit le même soir en possession du Poste fort avantageux du *Mont-Espérance*; & par-là l'on coupa à l'Ennemi toute communication avec le Lac *George*.

Le 3. *Juillet*, le *Mont-Espérance* fut occupé en force par toute la Brigade du Brigadier *Frazer*, la première Brigade *Britanique*, & deux Brigades complettes d'Artillerie. La seconde Brigade *Britanique* campa sur la gauche de la première; & la Brigade de *Gall* aïant été retirée de la Rive *Orientale*, pour occuper le terrein, où le Corps de *Frazer* avoit été à la *Pointe-de-trois-miles*, la Ligne devint complette, s'étendant de la Côte à la partie la plus *Occidentale* du *Mont-Espérance*. Le même jour, le Général-Major *Riedesel* campa sur la Rive *Orientale* dans une Ligne parallèle à la *Pointe-de-trois-miles*, aïant poussé la Réserve en avant près du Ruisseau, qui est à l'*Est* du *Mont-Indépendance*. L'Ennemi canonna les Camps du *Mont-Espérance* & la Réserve *Allemande* pendant la plus grande partie de la journée, mais sans effet.

Le 4. *Juillet*, l'Armée travailla fortement à établir ses communications, & acheva de faire remonter l'Artillerie, les Tentes, les Bagages & les Provisions. L'Ennemi continua de canonner les Camps par intervalles; mais on n'y répondit pas une seule fois. Le Radeau, *le Tonnant*, qui portoit le Train & les Munitions de la grosse Artillerie, aïant été toué depuis *Crown-Point* en avant, arriva ce jour-là, & commença immédiatement à débarquer l'Artillerie.

Le 5. *Juillet*, le Lieutenant *Twiss*, Ingénieur commandant en chef, reçut ordre de reconnoître la *Hauteur-à-Sucre* (*Sugar-Hill*) au *Sud-Ouëst* de la communication du Lac *George* avec le Lac *Champlain*: Elle nous avoit paru dès le commencement être un Poste fort avantageux; & l'on sçait à présent, que l'Ennemi avoit tenu, il y a quelque tems, un Conseil sur l'utilité de s'en mettre en possession; mais l'idée fut rejettée d'après la supposition, qu'il étoit impossible, qu'un Corps de Troupes s'y établît en force. Le Lieutenant *Twiss* rapporta, que cette Hauteur commandoit absolument les Ouvrages & les Edifices tant de *Ticonderoga* que du *Mont-Indépendance*; que le terrein pourroit être applani de façon à pouvoir recevoir du Canon; & que le chemin pour le conduire, quoique difficile, pourroit être rendu praticable dans 24. heures. Cette Hauteur commandoit aussi entièrement à revers le Pont de communication, découvroit la situation

exacte des Vaisseaux ; & les Ennemis ne pouvoient faire aucun mouvement ni préparatif essenti durant le jour sans être découverts & même sans qu'on pût compter leur nombre.

Il fut résolu immédiatement de dresser sur la *Hauteur-à-Sucre* une Batterie de Pièces légèr de 24. & de 12. livres de balle, & d'Obusiers de 8. pouces. Cet Ouvrage très-difficile fut ex cuté si rapidement, que la Batterie auroit été prête le lendemain.

C'est un devoir de rendre en cet endroit quelque justice au zèle & à l'activité du Général-M jor *Phillips*, qui avoit la direction de cette opération ; &, puisque j'ai fait mention de cet Of cier très-estimable, je m'assure qu'on ne regardera pas comme une digression inutile d'ajouter ic que c'est à ses judicieux arrangemens & à ses peines infatigables, durant la surintendance généra des préparatifs que le Chevalier *Guy Carleton* lui avoit confiée pendant l'Hyver & le Printem qu'on doit la promtitude, avec laquelle le service actuel peut s'exécuter, les vents contraires d'autres accidents aïant empêché, qu'aucun des Articles nécessaires, préparés en *Angleter* pour l'ouverture de la Campagne, ait pu parvenir à l'Armée jusqu'aujourd'hui.

Le 6. Juillet, peu après la pointe du jour, il arriva à bord du *Royal-George*, où je pr nois de nuit mon Quartier, comme la situation la plus au centre, un Officier envo comme Exprès par le Brigadier *Frazer* avec avis, que l'Ennemi se retiroit ; & que lui, M *Frazer*, s'avançoit avec ses Piquets, laissant ordre à la Brigade de le suivre, aussi-tôt qu'el pourroit être prête, afin de poursuivre l'Ennemi par terre. On put bientôt s'appercevoir de mouvement ainsi que des Drapeaux *Britaniques*, que le Brigadier avoit plantés sur le Fort *Ticonderoga*. Sçachant combien je pouvois me reposer sûrement sur la conduite de cet Officie je tournois principalement mon attention sur la poursuite par eau, route par laquelle j'étois in formé, qu'une Colonne se retiroit en 220. Bateaux, couverts par 5. Galères armées.

Le grand Pont de communication, par lequel l'on devoit s'ouvrir un chemin, étoit soutenu pa 22. gros pieux enfoncés d'un bois très-massif presqu'à distances égales : Les espaces entre deu étoient remplis par des Radeaux separés, chacun d'environ 50. piés de long sur 12. piés de lar ge, fortement attachés ensemble par des chaines & des clous rivés, & attachés également au pieux enfoncés. Devant ce Pont il y avoit une Barre de très-grosses pièces de bois rond, at tachés ensemble par des verroux rivés & de doubles chaines de fer d'un pouce & demi en quarré Les Chaloupes à canon furent immédiatement portées en avant, & la Barre avec un des Ra deaux intermédiaires furent coupés avec beaucoup d'adresse & de célérité. Le Commodore *Lu widge*, avec les Officiers & Marins de son Département, partageant l'ardeur générale, l'o trouva également dans une demi-heure un passage pour les Frégates à travers des obstacles, qu l'Ennemi n'avoit travaillé pas moins de dix mois à rendre impénétrables. Durant ces opérations le Général-Major *Riedesel* avoit passé au *Mont-Independance* avec le Corps de *Breymen* une partie de l'Aile gauche. Il fut chargé de s'avancer par terre pour soutenir le Brigadier *Fra zer*, ou pour agir plus sur la gauche, s'il voyoit qu'il fût utile de le faire. Le 62me Régimen *Britanique* & le Régiment *Brunswickois* du Prince *Fréderic* furent laissés à *Ticonderoga* & a *Mont-Independance*, à la place des Partis de la Brigade de *Frazer*, qui étoient restés en pos session des Munitions. Le reste de l'Armée eut ordre de se porter en avant le long de la Ri vière, à mesure que les Troupes pourroient se rassembler, sans égard à la place que les Corp occuperoient dans la Ligne. A environ 3. heures après-midi, j'arrivai avec *le Royal-George l'Inflexible*, & les meilleurs Voiliers des Chaloupes à canon & des Bateaux, à la Baye *Meridio nale*, à 3. miles de *Skenesborough*, à laquelle dernière Place j'appris ; que l'Ennemi éto posté dans un Fort barricadé, & ses Galères armées aux Cataractes au-dessous de la Place.

Les Regimens les plus avancés, nommément les 9me, 20me, & 21me, furent débarqués dans moment & remontèrent la Hauteur, à dessein de brûler le Fort & de couper la retraite à l'En nemi ; mais sa fuite précipitée rendit cette manoeuvre infructueuse. Les Chaloupes à canon & le Fregates continuèrent leur navigation jusqu'aux Cataractes de *Skenesborough*. Le Capitaine *Ca ter*, avec partie de sa Brigade de Chaloupes à canon, attaqua immédiatement les Galères ave tant de bravoure, que deux d'elles amenèrent bientôt, & que les trois autres sautèrent. L'En nemi, aïant préparé d'avance des Materiaux combustibles, mit le feu au Fort, aux Moulin aux Magasins, aux Bateaux &c. après quoi le Détachement laissé pour cet effet se retira, gros de son Corps aïant déjà abondonné la Place, lorsque les Troupes montèrent la Hauteu Une grande quantité de Provisions & quelques Armes y furent consumées ; la plus grande pa tie des Bagages d'Officiers furent brûlés, coulés à fond, ou pris. On ignore la perte, qu'il faite à l'attaque : On fit environ 30. Prisonniers, & de ce nombre deux Officiers blessés. Dura ces opérations sur la droite, le Brigadier *Frazer* avoit continué sa poursuite par le chemin *Castletown* jusqu'à une heure après-midi, aïant marché pendant un jour fort chaud depuis heures du matin. L'on avoit pris quelques Traineurs de l'Ennemi, par lesquels le Brigadier ap prit, que son Arrière-Garde étoit composée d'Hommes choisis, & commandée par le Colon *Francis*, un de ses meilleurs Officiers. Pendant que les Troupes se rafraîchissoient, le Généra Major *Riedesel* les joignit ; &, les arrangemens aïant été concertés pour continuer la poursuit le Brigadier *Frazer* s'avança de nouveau en avant, & passa la nuit au bivouac dans une situatio fort avantageuse. (*Le reste ci-après.*)

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 5. Septembre, 1777.

De GIBRALTAR, *le* 5. *Août.*

LE Capitaine *van Kinsbergen*, qui a été chargé de la part de la République des *Provinces-Unies* de convenir d'un Traité de Paix avec le Roi de *Maroc*, eſt revenu de *Tanger* en cette Baye. On ſçait déjà avec certitude, que *Feniz*, Officier *Maure*, ſe rendra comme Ambaſſadeur en *Hollande*, & s'embarquera pour cet effet ſur une des Frégates de l'Eſcadre de la République. On dit que, vu le rétabliſſement de la Paix, cette Eſcadre quittera bientôt nos parages. Quant au Préſent, que les *Etats-Généraux* feront remettre à *Feniz* pour ſon Souverain, celui-ci ſera le maitre de le convertir lui-même, s'il le juge à propos, en Attirail de Guerre. Le Baron de *Stromfeld*, Ambaſſadeur de *Suède* près de S. M. *Marocaine*, paroît n'avoir pas ſi bien réuſſi dans ſa miſſion que Mr. *van Kinsbergen*. Pendant qu'il étoit en route pour ſuivre la Cour à *Mequinez*, il a reçu ordre de rompre ſon voyage & de retourner à *Tanger*, pour s'y embarquer & revenir ici. Suivant toutes les apparences le Monarque *Maure* ſe déterminera à envoyer de ſon côté un Ambaſſadeur à la Cour de *Stokholm*, dont les Préſens ne paroiſſent point l'avoir ſatisfait.

A ces Nouvelles les Lettres de la Côte de *Barbarie* ajoutent, que le Roi de *Maroc* a mandé de *Tétuan* un des Grands de cette Place, nommé *Sidi Abdiquiri Aragon*, qu'on croit devoir ſe rendre, avec la qualité de ſon Ambaſſadeur, à la *Porte-Ottomane*; que les 5. Galiottes, qui avoient été bloquées par les Frégates *Hollandoiſes* dans la Rivière de *Tétuan*, ont repris leur croiſière; & que *Sidi-Hamet-Elgazel*, qui a été Ambaſſadeur à la Cour d'*Eſpagne*, eſt mort récemment.

De MADRID, *le* 19. *Août.*

Mercredi dernier, la Cour a été en grand *Gala*, à l'occaſion de l'Anniverſaire de la Reine des *Deux-Siciles*, qui accompliſſoit ſa 25ᵉ année.

Le Roi a conféré le Gouvernement de la Place & Citadelle de *Pampelune* au Maréchal-de-Camp Marquis de la *Cañada*; celui de la Place de *Tarragone* & de ſon Diſtrict au Maréchal-de-Camp Don *Auguſtin de Iraola*, Colonel du Corps Royal d'Artillerie; & celui de la Place de *St. Sébaſtien* au Colonel Don *Manuel Centurion*.

De LONDRES, *le* 29. *Août.*

Avant-hier, le Roi étant revenu en Ville, il y eut à *St. James* un nombreux concours de Nobleſſe & de Perſonnes de rang, pour complimenter S. M. ſur le ſuccès de ſes Armes en *Amérique*. Enſuite il s'y tint un grand Conſeil, dans lequel on examina les Dépêches reçuës du Chevalier *Howe* & du Général *Burgoyne*, ainſi que celles qui avoient été apportées le même jour, de la part du Chevalier *Guy Carleton*, Gouverneur de *Quebec*, par le Vaiſſeau *le Prince-George*, arrivé aux

Dunes. Ce Général paroît ne point devoir revenir en *Angleterre*; comme on l'avoit supposé d'après quelque motif de mécontentement, qui ne subsiste plus, puisque le District sur les Lacs *George* & *Champlain*, où l'Armée du Général *Burgoyne* a pénétré, est au-delà des limites du Gouvernement du *Canada*, & fait partie de la Province de la *Nouvelle-York*. Mr. *Carleton* est resté à *Quebec* avec un Corps de Troupes réglées, de *Canadiens*, & de Milices, pour la sûreté de la Province, tandis que Mr. *Burgoyne* poussera ses opérations dans l'intérieur des Colonies. Les Officiers, qui ont apporté la Nouvelle des succès de ce dernier Commandant, ont été fort accueillis de Sa Majesté, qui a donné au Capitaine *Gardiner* un Brevet de Major, & a avancé les autres suivant leurs grades. Plusieurs Officiers, qui se sont le plus distingués, ont été compris dans une Promotion, dont la Liste vient d'être envoyée aux Commandants en *Amérique* avec de nouvelles Instructions sur la conduite, qu'ils devront tenir envers les différentes Colonies dans la poursuite des objets, dont ils sont chargés. On ne doute point, que l'un des Cordons, vacants dans l'Ordre du *Bain*, ne soit réservé pour Mr. *Burgoyne*, dont la Cour est extrêmement contente. Après l'arrivée du Vaisseau *le George*, on a répandu le bruit, que ce Général étoit aussi déjà maître du Fort *Edouard*; & que même, suivant les derniers Avis, il n'étoit pas loin d'*Albanie*, d'où les Partisans du Congrès se retiroient en confusion. On afficha avant-hier cette Nouvelle dans le Caffé de *Lloyd* avec celle du départ des Frères *Howe*, qui ont appareillé, dit-on, le 23. Juillet de *Sandy-Hook* pour une Expédition secrette, aïant à leurs ordres près de 20. mille Hommes de Troupes avec une Flotte nombreuse de Vaisseaux de guerre & de transport, laquelle avoit été rencontrée le 27. Juillet au 39me degré de latitude, à 8. ou 9. lieues de terre, faisant route au *Sud*. D'autres ajoutent, qu'outre la prise du Fort *Edouard* on a été informé, que le Général *Schuyler*, aïant rassemblé 1500. Hommes, qui faisoient partie de la Garnison de *Ticonderoga*, avoit été enveloppé & forcé à se rendre avec tout son monde. Enfin l'on trouve dans une Lettre de *New-York* du 20. Juillet, que le Sr. *Collins*, Brigadier au Service du Congrès, avoit été défait par le Corps avancé des Troupes *Britaniques*, venu de *Ticonderoga*; qu'il y avoit eu 200. Hommes tués, &c. Mais ces Nouvelles ne sont peut-être pas plus sûres, que celle de la prise de *Philadelphie* par le Chevalier *Erskine* à la tête d'un Corps de 4. mille Hommes. Ce bruit, qu'on fit circuler ces jours-ci, ne s'est pas confirmé après l'arrivée du Batiment armé *le Lord Shuldham*, qui revint le 24. de *New-York*, d'où il étoit parti le 29. Juillet, aïant à bord le Lieutenant-Général de *Heister*, Commandant en chef du Corps *Hessois*. (*Nous renvoyons au Supplément les rapports, reçus par ce Vaisseau.*)

FIN du JOURNAL *des Opérations de l'Armée sous le Général* BURGOYNE.

Le 7. Juillet, à trois heures du matin, le Brigadier *Frazer* reprit sa marche; & à environ 5. heures ses Partis avancés découvrirent les Sentinelles de l'Ennemi, qui déchargèrent leurs fusils & joignirent le gros de leur Corps. Le Brigadier, aïant remarqué sur la gauche de son Infanterie-legère un terrein, qui commandoit les environs, ordonna immédiatement à ce Corps d'en prendre possession; &, comme un Corps considérable de l'Ennemi vouloit le tenter également, ils se rencontrèrent. L'Ennemi fut repoussé jusqu'au Poste, d'où il étoit venu. L'Avant-Garde sous le Major *Grant* entra en engagement vers le même tems: Les Grenadiers s'avancèrent pour la soutenir, & pour empêcher que le flanc droit ne fût tourné. Le Brigadier resta sur la gauche, où l'Ennemi, à l'aide d'arbres & de troncs, se défendit longtems. Après avoir été délogé & empêché par les Grenadiers de gagner le chemin de *Castletown*, il se rallia & renouvella l'Action. Il fut de nouveau repoussé, & tenta de se retirer par la Hauteur de *Pittsford*: Mais les Grenadiers gravirent contre cette Hauteur par le côté, qui avoit paru inaccessible, & en gagnèrent le sommet, avant lui. Ceci le jetta dans une grande confusion. Il restoit cependant toujours de beaucoup supérieur en nombre, & par conséquent en étendue; & le Brigadier, attendant à tout moment l'arrivée des *Allemands*, avoit encore récemment affoibli sa gauche pour soutenir sa droite. Dans ce moment critique le Général-Major *Riedesel* survint avec la tête de sa Colonne, composée de la Compagnie de Chasseurs, de 80. Grenadiers, & de l'Infanterie-legère. Son jugement lui montra d'abord le cours à prendre: Il s'étendit sur le flanc gauche du Brigadier *Frazer*. Le Major *Berner* conduisit les Chasseurs au Combat avec beaucoup de bravoure; & ils furent également bien soutenus. L'Ennemi fuit de tout côté, laissant le Colonel *Francis*, qui le commandoit, plusieurs autres Officiers, & plus de deux-cents Soldats morts sur la place. D'au-delà de 600. blessés qu'il eut plusieurs périrent dans les Bois, par où ils avoient tenté d'échapper. Un Colonel, sept Capitaines, dix Subalternes, & 210. Hommes furent faits Prisonniers. Suivant le rapport de ceux-ci le nombre de l'Ennemi avant l'Action consistoit en 2. mille Hommes, très-avantageusement postés. Le Détachement *Britanique* sous le Brigadier *Frazer* ne montoit qu'à 850. Combattans, les Partis laissés la veille à *Ticonderoga* n'aïant pu le rejoindre. La simple Relation d'une Action si signalée suffit pour son éloge. Si l'attaque,

aite malgré une telle inégalité de nombre & vant que les *Allemands* eussent paru, semble demander quelque éclaircissement, il faut observer, que l'Ennemi eût pu échapper par un plus long délai; que l'Avant-Garde se vit tout-à-coup trop près de l'Ennemi pour éviter une Action sans se retirer; & que le Brigadier avoit supposé, que les Troupes *Allemandes* étoient fort proches. La différence du tems de leur arrivée étoit simplement accidentelle. Le Général-Major *Riedesel* & les Troupes sous ses ordres se hâtèrent pour partager la gloire de l'Action; & ils arrivèrent à tems pour l'obtenir. Je dois seulement ajouter à cette occasion, que la conduite du Brigadier *Frazer* n'a été que la continuation de cette intelligence, de cette activité, & de cette bravoure uniformes, qui ont distingué son caractère dans toutes les occurrences, & qui le rendent digne d'être recommandé au souvenir de S. M. de la manière la plus particulière. Les autres Officiers & les Soldats de ce Corps ont empêché de faire aucune distinction d'Individus, puisqu'ils ont montré tous un courage égal & général.

Le même jour (7. Juillet) les Habitans des environs de *Skenesborough* aïant rapporté, qu'une partie de l'Ennemi continuoit de se retirer sur *Wood-Creek*, le 9me Régiment fut détaché pour prendre poste près du Fort *Anne*, afin d'observer ses mouvemens. Cet ordre fut exécuté, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, les chemins étant extrêmement mauvais & les Ponts rompus. Les autres Troupes furent employées nuit & jour à traîner 50. Bateaux, pour leur faire surmonter les Cataractes, & faciliter le mouvement du reste de la première Brigade vers le Fort *Anne*, afin d'en déloger l'Ennemi.

Le 8. Juillet, on reçut un rapport de la part du Lieutenant-Colonel *Hill*, commandant le 9me Régiment, que l'Ennemi avoit été renforcé pendant la nuit par un Corps considérable de Troupes fraîches; qu'il ne pouvoit pas se retirer en sa présence, mais qu'il se maintiendroit dans son Poste. Les deux Régimens, qui restoient de la première Brigade, sous le commandement du Brigadier *Powell*, eurent ordre d'accélérer leur marche. Sur un second avis qu'on reçut de la force de l'Ennemi, & sur le feu qu'on entendit, on ordonna au 20me Régiment de s'avancer, & le Général-Major *Phillips* fut envoyé avec quelques Pièces d'Artillerie pour prendre le commandement. Un violent Orage de pluye, qui dura tout le jour, empêcha ces Troupes d'arriver au Fort *Anne* aussi vîte qu'elles se l'étoient proposé: Mais ce délai donna au 9me Régiment l'occasion de se distinguer par sa résistance & de repousser l'attaque d'un Ennemi six fois plus fort en nombre. Comme celui-ci trouva, que la position de nos Troupes étoit de nature à ne pouvoir être forcée de front, il tenta de l'envelopper. Par la supériorité de ses forces, un pareil inconvénient étoit à craindre; & pour cette raison le Lieutenant-Colonel *Hill* trouva nécessaire de changer de terrein au plus fort de l'Action. Un ordre si critique fut exécuté par le Régiment avec une fermeté & une bravoure des plus grandes. L'Ennemi, après une attaque de trois heures, fut absolument repoussé avec beaucoup de perte. Il fuit vers le Fort *Edouard*, après avoir mis le feu au Fort *Anne*: Mais il laissa en bon état le Moulin à scie & la Redoute, de laquelle nos Troupes se mirent ensuite en possession. Le 9me Régiment fit, durant cette Expédition, environ 30. Prisonniers; & il s'empara de quelques Munitions & Bagages, ainsi que des Drapeaux du second Régiment de *Hampshire*. Les accidents, qui contrebalancent ces différents succès, sont en petit nombre. Le Service a perdu dans le Major *Grant* un Officier de beaucoup de bravoure & d'expérience. Les autres Officiers tués sont aussi fort à regretter. Le Capitaine *Montgommery*, du 9me Régiment, Officier d'un mérite distingué, fut blessé à la jambe dès le commencement de l'Action, & le Chirurgien étoit occupé à le panser, lorsque le Régiment changea de terrein: Ne pouvant s'aider lui-même, lui & le Chirurgien furent faits Prisonniers. J'apprends, qu'il a été bien traité, & qu'il est à *Albanie* en train de bientôt se rétablir. Les Officiers & Soldats blessés, que nous avons ici, paroissent aussi en général être en bon état.

Les 9. & 10. Juillet, l'Armée étant fort fatiguée, vu qu'une grande partie avoit manqué de Provisions pendant deux jours, & qu'elle avoit été presqu'entièrement privée de ses Tentes & Bagages, s'assembla dans sa position actuelle. L'aile droite occupe sur deux Lignes la Hauteur de *Skenesborough*, couverte sur le flanc droit par les Dragons de *Riedesel* en potence: Le flanc gauche s'étend vers *Wood-Creek*. Les Troupes de *Brunswick*, aux ordres du Général-Major de *Riedesel*, sont sur la Rivière de *Castletown* avec le Corps de *Breyman*, qui est sur la communication des Chemins vers *Pulteney* & *Rutland*. Le Régiment de *Hesse-Hanau* est à la tête de l'*East-Creek*, pour conserver la communication avec le Camp à *Castletown*, & pour mettre les Bateaux en sureté. Le Corps du Brigadier *Frazer* est au centre, pour se porter à l'une ou l'autre Aile suivant le besoin. Les restes de l'Armée de *Ticonderoga* sont au Fort *Edouard*, où ils ont été joints par un Corps considérable de Troupes fraîches. On ouvre actuellement des chemins pour marcher vers eux par le Fort *Anne*; & l'on débarrasse le *Wood-Creek* (*Ruisseau du Bois*) d'arbres abattus, de pierres qu'on y a jettées, & d'autres obstacles, pour donner passage aux Bateaux portant l'Artillerie, les Munitions, les Provisions, & l'Equipage de Camp. Ce sont des travaux pénibles; mais le courage & le zèle des Troupes sont suffisans pour les surmonter. En même tems on fait toute la diligence possible à *Ticonderoga* pour faire passer les Chalouppes à canon, les Bateaux, & les Vaisseaux de Provisions dans le Lac *George*. Un Corps d'Armée sera chargé de pénétrer par cette route, qui sera ensuite celle des Magasins; & le tout devra se joindre près du Fort *Edouard*.

Je vous envoye ci-inclus, MYLORD, l'Etat des tués & des blessés, ainsi que les Listes de l'Artillerie, des Provisions & Munitions pri-

ſes ſur l'Ennemi, auſſi complettes qu'on les a pu dreſſer dans un ſi court eſpace de tems. Par un Etat écrit, qu'on a trouvé dans la Maiſon du Commiſſaire à *Ticonderoga*, il paroît, que la veille de l'abandonnement de cette Forteresse les Magaſins avoient fourni la ſubſiſtance à 6. mille & quelques centaines de Perſonnes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Signé*) BURGOYNE.

Suivant l'Etat des tués & bleſſés, dont Mr. *Burgoyne* fait mention, & qui a été inſéré dans la *Gazette-Extraordinaire* de *Londres* à la ſuite de ſa Lettre, la perte des Troupes *Britanniques* dans les différentes Actions depuis le 2. jusqu'au 8. Juillet ſe monte au Total ſuivant. Le Major *Grant*, du 24me Régiment, 2. Lieutenants, 2. Sergents, 35. Soldats *tués*. Le Comte de *Balcarras*, Major du 53me Régiment, & le Major *Ackland* du 20me, 6. Capitaines, 7. Lieutenants, 10. Sergents, & 1[illegible] Soldats *bleſſés*. Un Capitaine, un Chir[urgien], & un Soldat *Priſonniers*. La perte d[es] Troupes *Allemandes* eſt de 9. Soldats *tués*; [le] Lieutenant *Cruſe*, de la Compagnie des Ch[aſ]ſeurs, d'un Sergent, & de 11. Soldats *bleſ[ſés]*. L'Etat du Butin contient 107. Pièces d'Art[il]lerie de différent calibre priſes à *Ticonderog[a]* au *Mont-Indépendance*, & à *Skenesborough*, 21. Pièces détruites, outre une grande qua[n]tité de Bombes, de Balles, de Poudre, d'Attirails militaires de tout genre, ſans co[m]pter ce qui ſe trouvoit à bord des Vaiſſeau[x] qui ont été pris ou qui ont ſauté: De plus u[ne] grande quantité de Farine, Biſcuit, Sel, Poi[s], Rum, Boeuf, 649. Barrils de Porc, &c.

ACTIONS; *Banque*, 131. *Indes*, 161 demi. *Sud*, 87 & un quart.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXI.

De LEIDE, *le* 5. *Septembre*, 1777.

DE VIENNE, *le* 23. *Août.* L'Impératrice-Reine aïant résolu d'abolir dans toutes les Terres de son Domaine, situé au Royaume de *Bohème* & dans les Dépendances de cette Couronne, les Corvées & Travaux tributaires des Paysans, l'Exposé des motifs, qui ont déterminé S. M. à cette résolution, digne de sa bonté envers ses peup'es, & le détail de la manière d'exécuter un Projet aussi convenable aux vrais intérêts de Etat, viennent d'être mis sous les yeux du Public dans un Mémoire remarquable, qui a été mprimé *in Quarto* sous le titre d'*Instruction sur l'opération de changer en Biens taillables les Ter-s du Domaine de la Couronne de* Bohème; *Ouvrage publié avec approbation de Sa Majesté.*

De PARIS, *le* 29. *Août.* L'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 17. de ce mois, *qui nvertit la Ferme des Postes en Régie*, vient d'être publié. Dans le Préambule il est dit entre utres, " que Sa Majesté, attentive aux Plans de réforme & d'économie, nécessaires pour préserver ses Peuples de nouveaux Impôts, & pour se procurer le moyen de les soulager, n'a pu voir sans étonnement les profits considérables, qu'avoit donnés la Ferme des Postes, particulièrement dans les derniers tems. " On évaluë dans le Public ces profits à 400. ille Livres par an pour chacun des Fermiers. Lorsqu'il a été signifié à leur Assemblée, que Roi accordoit à six d'entre eux une Somme de 180. mille Liv. pour être Régisseurs, ils ont emandé, que leur Compagnie, composée de dix Fermiers pour le nouveau Bail, ne fût pas parée, & qu'elle se chargeroit de la Régie pour la même Somme, qu'il avoit plû à Sa Maj. e fixer. L'on ne sçait, si cette demande sera agréée.

Le Parlement a enrégîtré une Déclaration, qui autorise la Ville de *Paris* à faire au nom du oi, un Emprunt de douze Millions.

On avoit formé jusqu'à présent plusieurs Projets pour l'établissement d'un Lombard ou Mont e piété: Mais, comme ils ne tendoient qu'à corriger les excès énormes de l'Usure par un us moindre, le Gouvernement a approuvé un autre Plan, qui ne sera pas le fruit d'une Compagnie financière. Le Roi, par un effet de sa bienfaisance pour ses Peuples, se chargera avancer les premiers Fonds; & les profits, qui en doivent résulter, seront entièrement concrés à l'usage des Hôpitaux. Toute l'entreprise ne se fait que par des motifs de charité, us l'inspection immédiate de M. le Lieutenant-Général de Police.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 29. *Août.*

Le Vaisseau *le Lord Shuldham*, qui a ramené en *Europe* le Lieutenant-Général de *Heister ainsi qu'il a été dit dans la* Gazette *d'aujourd'hui*) avoit aussi à bord quelques Officiers des roupes *Britaniques*, qui reviennent avec congé en *Angleterre.* Les rapports, qu'on a reçus cette occasion, sont, que les Fréres *Howe* avoient appareillé de *Sandy-Hook* le 24. Juillet, isant route au *Sud.* On ne sçavoit pas avec certitude, en quel endroit ils avoient dessein de ébarquer; mais l'on supposoit généralement à *New-York*, que le Général *Howe* avoit en vuë e remonter la Baye de *Cheasapeak*, & de marcher vers *Lancaster*, à l'effet de se mettre entre Armée *Américaine* & ses Magasins, & d'obliger par-là le Général *Washington* à hazarder une bataille pour la protection de ces derniers. D'autres trouvent d'autant plus de difficulté dans e Projet, que la Baye de *Cheasapeak* n'a pas assez de fond à certaine distance pour porter des aisseaux de plus de cent Tonneaux. Dans une Lettre de l'Isle des *Etats* du 16. Juillet il est dit, ue la seconde Division des Bâtimens de transport, après avoir mis en mer avec un vent d'*Est* ès-favorable, avoit subitement reçu le signal de changer sa route vers le *Sud*, & qu'on royoit généralement, qu'elle se rendroit à la *Caroline-Méridionale.* Ainsi les différents Avis aroissent se réunir à démentir le bruit, qu'on avoit fait courir, (peut-être dans la vuë de ouvrir le véritable dessein,) que le Général *Howe* alloit tourner ses Armes contre la *Nouvel-e-Angleterre* & *Boston*, sa Capitale: Et dans ce cas l'on auroit pris une fausse alarme, s'il st vrai, comme on l'assure dans quelques Papiers, que les *Américains* ont envoyé des Forces onsidérables dans cette Province, pour la garantir de l'invasion, dont on la croyoit menacée. Les mêmes rapports, qu'on a par le Bâtiment *le Lord Shuldham*, portent à 15. mille Hommes 'Armée du Général *Howe*, nombre dans lequel l'on n'a point compris apparemment le Corps u Général *Clinton* & les Troupes, qui sont encore à *Rhode-Island*, puisque, suivant des Etats u'on dit reçus en dernier lieu, toutes les Forces de Mr. *Howe*, y compris les Etrangers,

montent à 27000. Hommes. On exaggère probablement de beaucoup en estimant à 60. mill Combattans celle du Général *Washington*, dans le dessein de justifier la retraite de l'Armé Royale : Mais il est d'ailleurs certain, que ses Retranchemens étoient garnis d'une Artilleri nombreuse & de plusieurs Redoutes, qui auroient coûté beaucoup de monde, si on les avo voulu forcer. Selon quelques-uns, Mr. *Washington* a quitté, depuis le départ de Mr. *Howe* son Camp fortifié sur les Hauteurs voisines de *Philadelphie*, pour prendre une position sur rive *Occidentale* de la *Delaware*, à 8. miles de ce Fleuve & à 25. de la *Nouvelle-York*, d'où seroit à portée d'observer les Forces *Britaniques*, au cas que le plan du Chevalier *Howe* soit remonter ce Fleuve pour attaquer la Capitale de la *Pensylvanie*. Les rapports, reçus par *Lord Shuldham*, annoncent au contraire, qu'à son départ Mr. *Washington* étoit encore da son ancienne position ; & que, sur la Nouvelle de la prise de *Ticonderoga*, il avoit détaché 300 Hommes pour renforcer l'Armée *Septentrionale*. Il étoit arrivé, de la part du Général *Burgoyne*, un Exprès à *New-York*, avec avis de sa Conquête & qu'il étoit actuellement en ma che vers le Fort *Edouard*; que quelques Partis détachés, consistant en Infanterie-legère & Chasseurs, avoient pénétré jusqu'à *Albanie*, mais qu'ils étoient revenus ; qu'au nombre de pl sieurs difficultés, qu'il devoit surmonter, il manquoit de Chariots & de Chevaux de trait, qu'il ne pouvoit se procurer de Provisions que ce qui lui étoit envoyé du *Canada*; que mê ce n'étoit que des Provisions salées, venuës d'*Angleterre*.

Pour achever de donner les Pièces, que la Cour a publiées dans sa *Gazette extraordinai* du 25. Août, concernant les opérations de Mr. *Burgoyne*, nous placerons ici l'Article suiva

Au Bureau de l'Amirauté, le 23. Août, 1777.

„ Le Lieutenant *Sayer*, du Vaisseau du Roi *le Garland*, [Frégate de 24. Canons,] est arriv „ ici ce matin, avec une Lettre du Capitaine *Pearson*, commandant ce Vaisseau & le pl „ ancien Officier de Mer servant dans le Fleuve *St. Laurent*, à Mr. *Stephens*. En voici l'Extrait.

A bord du GARLAND à QUEBEC, le 22. Juillet 1777.

Vous aurez la bonté d'informer les Lords Commissaires de l'Amirauté, que les Rebelle aïant abandonné Ticonderoga *le 6. de ce mois, sans faire aucune autre defense que deux ou trois de leurs Vaisseaux armés, que nos Chaloupes à canon firent bientôt taire, j mets sous ce pli, pour leur information ultérieure, Copie d'une Lettre, datée le 7. de mois, du Capitaine* Lutwidge, *montant le Vaisseau du Roi* le Triton *[de 28. Canons,] commandant le Département Naval sur les Lacs, qui m'informe aussi par une Lettre du reçuë ici aujourd'hui, que plusieurs de nos Chaloupes à canon ont été amenées par terr dans le Lac George; que toutes choses alloient aussi bien qu'on pouvoit le souhaiter; & qu'i y avoit la plus grande apparence d'une Campagne heureuse.*

COPIE *d'une Lettre du Capitaine* LUTWIDGE *au Capitaine* PEARSON, *datée à bord du* ROYAL-GEORGE, *à la hauteur de* SKENESBOROUGH, *le 7. Juillet 1777.*

J'ai le plaisir de vous informer, que ce matin de bonne heure les Rebelles ont abandonné *Ticonderoga* & le *Mont-Indépendance*, laissant en arrière toute leur Artillerie, leurs Munitions & quantité de Provisions. Une partie s'est retirée par terre (par le District N°. 4.) ve la *Nouvelle-Angleterre*, & le reste en Bateaux avec leurs Vaisseaux armés vers *Skenesborough* Trois Régimens *Britaniques*, avec celui de *Hesse-Hanau* & quelques Chaloupes à canon, on remonté la Rivière à leur poursuite. A 9. heures du matin *le Royal-George* & *l'Inflexible* ont passé par le Pont à *Ticonderoga*, & sont parvenus avec un vent favorable jusqu'à un mile & demi de *Skenesborough*, où j'ai trouvé les Chaloupes à canon engagées en combat avec les Vaisseaux de l'Ennemi. Les deux Navires n'ont pu s'approcher assez près pour être d'aucune utilité, si ce n'est par leur presence ; & peu après le feu des Vaisseaux ennemis a cessé. Ceux qu montoient deux de ces Batimens ont été obligés par celui des Chaloupes à canon, dont les Equipages se sont conduits avec beaucoup de courage en cette occasion, à les abandonner; & on mis le feu aux trois autres, qui ont sauté. Le Général *Burgoyne*, lequel se trouvoit à bord d *Royal-George*, a passé & débarqué avec une partie de son Armée à la Baye *Méridionale*; & il est arrivé vers le soir à *Skenesborough*. L'on a détruit une grande quantité d'Armes, de Munitions, de Bagages d'Officiers, &c. dans les Bateaux des Rebelles, qui ont été brûlés avec le Vaisseaux. D'après les meilleurs Avis que nous avons, l'Armée Rebelle est entièrement dispersée; & il n'y a aucune probabilité, qu'elle puisse se rejoindre pour interrompre le progrès d notre Armée vers le *Sud*.

Vous trouverez ci-annexée une Liste de la Flotte des Rebelles prise & détruite: Ils n'ont présent aucun Vaisseau armé de reste, de quelque genre que ce soit. Je suis &c.

(*Signé*) SKEFF. LUTWIDGE.

Les Vaisseaux, compris dans la Liste, dont le Capitaine *Lutwidge* fait mention, & qui on été pris ou détruits à *Skenesborough* le 6. Juillet, sont la Galère, *le Trumbull*, de 14. Canon de différent calibre & de 12. Pierriers, & le Schooner, *la Liberté*, chargé de Poudre, q

nt été pris; la Chaloupe, *la Revanche*, & la Galère, *le Gates*, de 11. Canons & 8. Pierriers, brûlés & sautés; & le Schooner, *l'Entreprise*, Vaisseau de Provisions, brûlé.

Outre les Relations des progrès de Mr. *Burgoyne*, publiées par la Cour, on en a reçu quelques-unes données par les *Américains*. On trouve dans l'*Evening-Post* de *Pensylvanie* l'Extrait suivant d'une Lettre du Général *Schuyler* au Général *Washington*, publié par ordre du Congrès.

MON CHER MONSIEUR, A SARATOGA, le 7. Juillet, 1777.

Peu après que j'eus dépêché la Lettre, que j'eus l'honneur d'adresser à Votre Excellence de Stillwater, *je rencontrai le Lieutenant-Colonel* Hay, *Lieutenant-Quartier-Maitre-Général, qui a été à* Ticonderoga: *Il m'informe, qu'il avoit été résolu Samedi (5. Juillet) de se retirer de* Ticonderoga *&* *de* Mont-Indépendance; *que Dimanche entre 2. & 3. heures du matin le Général* St. Clair, *avec le reste des Officiers-Généraux & de l'Armée, etoit sorti des lignes sur le* Mont-Indépendance; *que le Colonel* Long, *avec environ 600. Hommes, s'etoit embarqué à bord d'un petit nombre de Vaisseaux & de quelques Bateaux; qu'au moment d'arriver à* Skenesborough *ces derniers avoient été atteints par les Vaisseaux ennemis, à laquelle occasion nous avions perdu toutes nos Munitions. Les Troupes sous le Colonel* Long *sont arrivées au Fort* Anne. *Je n'ai pas encore appris, où le Général* St. Clair *se trouve avec le gros du Corps. Le Colonel* Hay *pensoit, qu'il viendroit par le chemin de* Skenesborough: *Si cela est, il rencontrera l'Ennemi, qui a pris possession de cette Place. Le Capitaine* Duntingmore, *qui vient d'arriver ici, confirme le rapport du Colonel* Hay, *à l'exception de ce qui regarde le Général* St. Clair, *qu'il avoit appris devoir marcher par le District* N°. 4. *Ceci n'est pas apparent. J'ai dépêché un Officier à la rencontre du Général* St. Clair, *pour le prier de marcher par la route la plus courte vers le Fort* Edouard. *Comme j'ai rapporté de mémoire ce que dessus, je puis avoir omis quelques circonstances ou mal compris d'autres. Il est impossible de dire, quel Poste nous prendrons: Cela depend de la route, que l'Ennemi voudra tenir.* Publié par ordre du Congrès.

(*Signé*) CHARLES THOMSON, *Secretaire*.

Si l'on ne dissimule point dans cette Pièce la grandeur de la perte, que les *Américains* ont faite en cette occasion, on ne la diminuë point non plus dans une autre, que contient la même Feuille de *Pensylvanie*; & l'on y fait même paroître beaucoup de mécontentement contre les Officiers-Généraux, qui ont commandé à *Ticonderoga*. Cette Pièce est l'*Extrait d'une Lettre d'un Particulier d'*Albanie *à son Ami à* Philadelphie, *en date du* 10. *Juillet*. En voici le contenu.

Le 7. de ce mois, nous reçumes un rapport de la perte de *Ticonderoga* & du *Mont-Indépendance*, sans aucune autre circonstance remarquable: Mais vers le soir le Colonel *Hay*, Lieutenant-Quartier-Maitre-Général, qui avoit été le dernier dans la Place, & avoit quitté le Fort *Anne* le même matin, arriva ici. Par son moyen nous avons été informés, que l'évacuation de ces Postes s'est faite de la manière la plus soudaine, avec la confusion & la précipitation les plus grandes, après un Conseil de Guerre tenu par les Officiers-Généraux, au regret sensible de l'Armée, qui étoit de très-bonne volonté & au desespoir de laisser toutes choses en arrière. Le Général *St. Clair* s'est retiré avec le gros de la Garnison par le chemin de *Castletown*; & jusqu'à présent l'on n'a rien appris de lui dans nos Quartiers. Tous les Bateaux en état de servir, & l'on dit être au nombre d'environ septante, avec quelques Schooners armés, deux Obusiers, & environ 500. à 600 Hommes, ont fait leur retraite par eau en remontant la Baye *Méridionale* de *Skenesborough*: Ils étoient déjà à 2. miles de cette Place, lorsque, le vent tombant, & étant poursuivis de près par l'Ennemi, qui avoit une Galiotte à bombes, laquelle les devança, ils furent obligés d'abandonner leurs Chaloupes & Vaisseaux, après s'être battus quelque tems, n'étant pas en état de les touër jusqu'au point de pouvoir débarquer quelque Canon à terre, pour tenir ferme. L'Ennemi les attaqua ensuite une seconde fois; mais il fut repoussé. Le Sr. *Winslow* aiant quitté le Bureau de la Caisse, le Sr. *Pierce* arriva justement à tems pour s'assurer de la Caisse Militaire & des Papiers publics, que le premier avoit fait mettre dans un Bateau. Il est impossible de vous donner d'autres particularités distinctes. Nous avons perdu tout notre Canon, nos Munitions, Provisions, Apothicairerie, Bagages, Tentes, Bateaux, Vaisseaux: Rien, à ce que nous apprenons, n'a été détruit. Le jour même de la retraite la Garnison avoit encore été renforcée par 800. Hommes, qui avoient amené au Fort 90. Pièces de gros Bétail, que nous croyons toutes perduës avec tous les Chariots, les Boeufs de somme & les Chevaux, appartenant tant au Public qu'à des Particuliers.

Après l'abandonnement de *Ticonderoga* l'Ennemi attaqua nos gens, qui s'étoient retirés au Fort *Anne*: Il consistoit en un Parti d'Infanterie legère Etrangère & (à ce qu'on assure) en quelques *Canadiens & Indiens*. Il fut repoussé vers *Skenesborough*. Notre Parti enveloppa un gros Détachement de l'Ennemi, & envoya au Général *Schuyler*, qui est au Fort *Edouard*, pour avoir quelque secours en Munitions; ce qui fut d'abord envoyé. La Milice de *Claverack* demanda d'accompagner le Convoi comme Volontaires: Ils rencontrèrent l'Ennemi, eurent avec lui une vive Escarmouche, & firent Prisonniers un Capitaine, un Lieutenant, un Enseigne, un Médecin, & quelques Soldats. Le Major *Rensselaer* eut la cuisse cassée. Sur la première alarme, la moitié de la Milice eut ordre de marcher, & depuis ce tems l'autre moitié. Hier, le Général *Nixon* partit avec sa Brigade pour le Fort *Edouard*: On la suppose forte de mille Hommes,

Vous sçavez combien l'on peut compter sur la Milice de ce Comté. Si le Général *Schuyler* pe[ut] seulement parvenir à rassembler une Armée respectable de Troupes *Continentales* & de Milic[e] au Fort *Edouard*, ce Pays peut être sauvé: Mais à moins de cela rien ne sçauroit empêch[er] l'Ennemi d'effectuër une jonction si le Général *Howe* s'avance, d'autant plus qu'on rapporte que le Chevalier *Jean Johnson* est à *Oswego* avec 800. Hommes, outre les *Indiens*. D'autr[es] cependant disent, qu'il n'a avec lui que 45. Hommes de Troupes réglées avec quelques *Cana[-] diens* & *Indiens*, invitant les *Sauvages* à venir l'y trouver avec *Butler*, afin qu'il leur puiss[e] parler de Paix, comme l'ont fait les Commissaires [du Congrès] à *Albanie*. Il veut seulement qu'ils l'accompagnent pour être témoins de sa bravoure, les assurant qu'il n'a pas besoin de leur secour[s].

Je cesse un moment d'écrire pour recueillir de nouvelles particularités. A 7. heures du soir le Sr. *Tucker* & le Dr. *Pott* viennent d'arriver: Ils avoient laissé le Général *St. Clair* avec l[e] gros du Corps à un endroit entre *Bennington* & *Castletown*; & le même matin ils avoient ét[é] près du Général *Schuyler*. Suivant leur rapport l'Arrière-Garde du Général *St. Clair* avoit ét[é] attaquée à environ 17. miles du *Mont-Indépendance* & à 5. de *Castletown* par 18. Compagnie[s] d'Infanterie-legère & de Grenadiers: L'engagement avoit duré deux heures. Le gros de notr[e] Corps étoit déjà arrivé à *Castletown*; mais, sur les décharges qu'on entendit, quelques Régimen[s] furent détachés pour soutenir l'Arrière-Garde; après quoi les deux Partis cessèrent leur feu & s[e] retirèrent, mutuellement satisfaits, à ce qu'il paroissoit, l'un de l'autre. Le Colonel *Reed* Homme de véracité, dit avoir compté de la pointe de son épée, dans une certaine étenduë d[e] terrein, 50. Ennemis couchés sur la place; &, à en juger par le nombre de ceux qui étoient prè[s] de-là, il croyoit sur son honneur, qu'ils avoient eu 300. morts sur le Champ de Bataille. Je ne puis fixer notre perte; mais il paroit manquer 400. à 500. Hommes depuis cette affaire. Nos Troupes rencontrèrent aussi un Parti détaché, composé de 45. Hommes de Troupes réglées & d'un nombre de *Canadiens* & d'*Indiens* aux ordres d'un Capitaine, nommé *Frazer*. Elles repoussèrent le Parti, & prirent son Bétail, dont elles vécurent, n'aïant amené avec elles aucunes Provisions du *Mont-Indépendance*.

Des Prisonniers, que l'on a faits dans la rencontre où le Major *Rensselaer* a été blessé, le Capitaine *Montgomery*, Parent du feu Général de ce nom, blessé à la jambe, & un Medecin sont arrivés ici. Par les derniers rapports du Quartier-Général nous avons appris, qu'un Parti nombreux a conduit du Fort *George* au Fort *Anne* 40. Pièces de canon, 50. Tonneaux de Poudre, & une quantité de Provisions. L'on étoit aussi occupé à emmener le reste des Munitions, pour être prêt à détruire les Vaisseaux sur le Lac *George*, & à évacuër ce Poste, qui nous est inutile, à moins que nous eussions ici une forte Armée. Le Général *Schuyler* & les Troupes, qu'il a avec lui, sont pleins d'ardeur. La Milice s'avance de tout côté; mais j'espère, que cela n'empêchera point les Troupes *Continentales* [les Troupes réglées à la solde du Congrès] de s'avancer; car c'est en elles que sont toutes nos espérances. Que n'avons-nous ici quelques Tireurs de *Virginie!* Le Régiment du Général *Morgan* nous seroit aussi de beaucoup d'utilité. L'on rapporte, que les Chemins à l'*Est* sont couverts de monde; mais je crains, que ce ne soit une Nouvelle répanduë à dessein par les Royalistes, pour empêcher le Peuple de nous joindre, comme il arriva après la mort du Général *Montgomery*, lorsqu'ils craignirent, que nous n'eussions le double du nombre d'Hommes nécessaire; & par cette ruse l'on n'en eut que peu ou point. Cependant nous nous tiendrons prêts à mettre les Papiers publics & nos Bagages en lieu de sûreté; mais nous n'avons pas encore décidé quel chemin prendre, au cas que nous soyons obligés à nous mettre en mouvement.

La *Gazette* de *New-York* nous apprend, que le Brigadier-Général *Leslie* avoit eu le malheur de se casser la jambe par une chûte dans l'Isle des *Etats*, mais qu'il étoit hors de danger. Elle confirme d'ailleurs la prise d'un Vaisseau de transport, qui conduisoit à *New-York* 80. Chasseurs *Hessois*. Ce Bâtiment a été amené à *Boston*. *Le Soleil-Levant*, Cap. *Salter*, de *Liverpool*, chargé de 1000. pièces d'Armes & d'une grande quantité d'Habits pour des Soldats, a été pris par un Armateur *Américain* de 16. Canons & amené à *Newberry*.

De LEIDE, *le* 4. *Septembre*. Mgr. le Prince *Stadhouder*, & Madame la Princesse, son Epouse, accompagnés de leurs Sérénissimes Enfans, sont arrivés le 28. Août à *Leeuwarde*, Capitale de la *Frise*. Leurs Alt. Sér. & R. y ont été reçuës avec beaucoup de pompe par les différents Corps de Magistrature & par la Bourgeoisie sous les armes. Le soir, toute la Ville a été illuminée. On ne leur fera pas une réception moins brillante à *Groningue*.

Un gros Ouragan, que l'on a essuyé dans ce Pays le 30. du mois dernier, a fait périr plusieurs Navires sur la Côte, entre autres le Vaisseau de la Compagnie des *Indes-Orientales*, *l'Overhout*, revenant de l'Isle de *Ceylan* à *Amsterdam*. De l'Equipage, qui consistoit en 120. Hommes, plus de deux tiers, & de ce nombre tous les Officiers, ont péri.

Mr. *Jean-Louis* de *Casembroot*, Lieutenant-Général & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au Service de cette République, Commandant de la Ville d'*Ypres*, est mort à *Breda*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 9. Septembre, 1777.

De FLORENCE, *le* 22. *Août.*

IL a passé ce matin par cette Ville trois Couriers, l'un allant à *Madrid*, l'autre à *Vienne*, & le troisième à *Versailles*, avec l'agréable Nouvelle, que, le 19. à 7. heures du matin, la Reine des *Deux-Siciles* étoit heureusement accouchée d'un Prince, qui a reçu les noms de *François-Janvier-Joseph-Jean-Bâtiste-Charles-Antoine-Pascal-Gaëtan-Gaspar-Melchior-Balthazar-Louis.*

De TOULON, *le* 19. *Août.*

Le Marquis de *St. Aignan*, Commandant la Marine dans ce Port, vient d'obtenir du Roi une Pension de 3. mille Livres.

Les Vaisseaux *le César* & *le Hardi*, & la Frégate *la Mignonne*, aïant fini leur croisière, sont mouillés dans la Rade, & vont être relevés par *l'Hector*, *la Provence*, & *la Flèche*, commandés par Mrs. de *Moriés*, de *Champorcin*, & le Vicomte de *Mortémar*. Les Capitaines des Vaisseaux & Frégates, qui composent l'Escadre actuellement dans notre Port, ont reçu ordre de remplacer d'abord les Vivres, qu'ils ont consommés, & les autres objets, dont ils peuvent avoir besoin, afin de pouvoir partir au premier avis. On écrit aussi de *Bordeaux*, qu'il y est arrivé des ordres d'équiper des Navires pour le compte du Roi. Il y en a actuellement huit, auxquels on travaille à force. On dit, qu'il en faudra trente tant à *Bordeaux* qu'à *Nantes*, pour transporter dans nos Colonies les Régimens, qui sont déjà en marche pour arriver dans les Ports. On assure même, qu'un Régiment de Cavalerie doit s'embarquer avec les Chevaux. Le Ministère a écrit, que le Roi payeroit trois mois plus de fret, si l'embarquement ne se fait pas au tems, auquel il a été fixé.

Les Régimens de *Navarre* & *Guyenne* sont partis pour la *Corse* sur onze Bâtimens, fretés à *Marseille* pour leur transport.

De PARIS, *le* 1. *Septembre.*

Mgr. le Duc de *Chartres*, s'étant refroidi après s'être échauffé à la Chasse, a été attaqué d'une maladie fort dangereuse; mais, au moyen des promtes saignées qu'on lui a faites, on se flatte qu'il est actuellement hors d'affaire. Les deux Princesses, dont Madame la Duchesse, son Epouse, est accouchée le 23. Août, se nommeront Mademoiselle d'*Orléans* & Mademoiselle de *Chartres.*

Les réformes, qui se sont déjà opérées dans l'Administration des Finances, & celles qu'on annonce successivement, avoient accrédité de plus en plus le bruit d'un pareil changement dans le Bail des Fermes; mais les Fermiers-Généraux ont été rassurés à cet égard par le Préambule de l'Arrêt du Conseil du 17. Août, *qui ordonne, qu'à compter du* 1. *Janvier* 1778. *les Revenus des Postes seront régis pour le compte de Sa Majesté.* Cette Pièce remarquable est conçuë en ces termes.

LE Roi, toujours attentif aux Plans de réforme & d'économie, nécessaires pour préser-

ver ſes Peuples de nouveaux Impôts, & pour ſe procurer le moyen de les ſoulager, ſe fait rendre compte ſucceſſivement des divers objets, qui peuvent concourir à l'exécution de ſes vuës; & Sa Maj. n'a pu remarquer, ſans étonnement, les profits conſidérables qu'avoit donné la *Ferme des Poſtes*, particulièrement dans ces derniers tems. Sa Majeſté a vu, que la durée du Bail, qui devoit expirer au mois de Décembre 1779, avoit été abrégée de trois années, & qu'on y avoit ſubſtitué un nouveau Bail de neuf ans, à compter du 1. Janvier 1777: Et Sa Maj. a reconnu, que ce Bail, quoique moins desavantageux à ſes Finances que le précédent, aſſuroit encore aux Intéreſſés de trop grands Bénéfices. Dans une pareille poſition, Sa Maj. a examiné attentivement quelle étoit ſon obligation, & ſi Elle devoit ſacrifier pendant neuf ans au maintien d'un Bail de cette nature, renouvellé par anticipation, tous les moyens de bienfaiſance, qu'une Régie ſagement combinée pourroit lui procurer. Sa Majeſté a ſenti parfaitement, qu'un Bail, tel que celui de la *Ferme générale*, dont la moitié du terme eſt écoulé, & dont les produits, dépendans d'une infinité de circonſtances, ſe trouvent continuellement expoſés à l'intempérie des Saiſons, aux viciſſitudes du Commerce & à l'influence de la Politique, ne devoit éprouver aucune interruption: Mais Sa Maj. a remarqué, que le produit de la *Ferme des Poſtes* n'étoit ſoumis à aucun de ces haſards, parce que les motifs de s'écrire & de ſe communiquer, qui peuvent varier dans le cours d'une année, avec le nombre des évènemens, ſont les mêmes dans un eſpace de tems donné; & que ces motifs, loin de s'affoiblir, doivent toujours aller en croiſſant, par l'effet naturel de l'augmentation des richeſſes & du progrès des Arts, du Commerce, & de l'Induſtrie: Et, comme les limites d'une telle affaire, & le peu de riſques qui l'accompagnent, n'exigent point la précaution d'un Bail, Sa Maj. par toutes ces conſidérations s'eſt déterminée à faire régir pour ſon compte cette partie de ſes Revenus. Elle a jugé en même tems, que ſix Perſonnes ſuffiroient parfaitement à cette Adminiſtration; & malgré les Bénéfices conſidérables, que les Intéreſſés ont fait pendant le cours du Bail qui a été interrompu au mois de Janvier dernier, Sa Majeſté, voulant abonder en juſtice, ſe reſerve encore d'examiner, s'il y a lieu à leur accorder une indemnité. L'intention d'ailleurs de Sa Majeſté eſt, qu'ils jouiſſent des Bénéfices juſqu'à la fin de cette année, & que leurs Fonds d'avance ſoient rembourſés comptant.

Sa Majeſté voit avec ſatisfaction que, par les économies, qu'Elle a déjà faites, & celles dont Elle eſt aſſurée, Elle pourra ſubvenir, avec ſes Revenus, aux beſoins ordinaires de l'Etat; &, lorſque les circonſtances, qui exigent de ſa prudence des dépenſes extraordinaires, ſeront calmées, Elle s'occupera efficacement de répandre ſur la claſſe la plus indigente des Contribuables une partie des bienfaits, dont Elle eſt impatiente de les faire jouir: Et c'eſt dans les momens, où Sa Maj. peut ſe livrer à une ſemblable eſpérance, qu'Elle ſent plus fortement que les Bénéfices de Finance, qui n'ont aucune proportion, ni avec le travail, ni avec les riſques, ſont une véritable injuſtice envers ſes Peuples. A quoi voulant pourvoir; ouï le rapport & tout conſidéré: Le Roi, étant en ſon Conſeil, a ordonné & ordonne ce qui ſuit.

ART. I. *A compter du 1. Janvier prochain, la Ferme actuelle des Poſtes ſera convertie en une Régie intéreſſée.*

II. *Cette Régie ſera confiée aux ſix Adminiſtrateurs, que Sa Maj. jugera à propos de nommer, & leur traitement, ainſi que les autres conditions de la Régie, ſeront fixés par un Réſultat du Conſeil de Sa Majeſte.*

III. *La totalité des Fonds d'avance des Adminiſtrateurs, qui ne ſeront pas employés, ſera rembourſée comptant dans le courant du mois de Janvier prochain.*

Fait au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à VERSAILLES, le 17. Août 1777.

(*Signé*) AMELOT.

L'Edit du Roi, donné à *Verſailles* au mois d'Août, & *portant ſuppreſſion de tous les Offices de Receveurs & Contrôleurs-Généraux des Domaines & Bois, Receveurs particuliers des dits Bois, Receveurs, Gardes-Généraux, & Collecteurs des Amendes, reſtitutions & confiſcations, dans les Maîtriſes des Bois, Eaux, & Forets*, a été publié le 28. du mois dernier, avec l'enrégîtrement fait à la Chambre des Comptes deux jours auparavant. Nous rendrons dans la ſuite plus amplement compte de cet Edit, dont l'objet eſt de ſupprimer 471. Offices dans les Maîtriſes des Bois, Eaux, & Forêts, ainſi que la Régie des Droits Domaniaux, pour réunir le tout en une Régie, qui ſera confiée à 18. Adminiſtrateurs. Il contien un long Préambule & 16. Articles; & l'Arrê d'enrégîtrement, fait à la Chambre des Comptes, renferme pluſieurs clauſes & reſtrictions L'on aſſure, qu'il s'eſt élevé à ſon ſujet une diſcuſſion entre cette Cour & le Parlement, qu a réclamé l'enrégîtrement tant de cet Edit qu de quelques autres, & a arrêté de faire a Roi des Repréſentations ſur l'atteinte, qu croit portée à ſes droits en cette occaſion.

Si, d'un autre côté, le Parlement de *Pari* & ceux des Provinces ont lieu d'être très-con tens de l'Edit concernant les Préſidiaux, (*do le Préambule a été inſéré dans notre Gazett* N°. LXVII.) le Grand-Conſeil ſe plaint amè rement de ce que M. le Garde des Sceaux qui a été un de ſes Membres, lui enleveroi par cet Edit, qu'on diroit rédigé par des Mem bres du Parlement, le ſeul droit de Territo re, qu'il conſervoit dans le Royaume, pa ſon attribution de caſſer les Arrêts de tous le Parlemens, lorſqu'il s'agiſſoit de compétenc des Préſidiaux. Plein de ſa douleur, le Granc Conſeil a pris le 20. Août l'Arrêté ſuivant.

Ce jour, les Sémestres assemblés, sur le compte rendu par MM. les Commissaires de examen, par eux fait, des Edits du présent ois, étant l'un enrégistré au Parlement le 12. u dit mois, & l'autre adressé au Conseil, présen- le jour d'hier, la matière mise en délibération : *Le Conseil considérant, que ces deux Edits endent également à dénaturer sa constitution, à lui ôter la prérogative de* Cour Souveraine, *qui lui est assurée par les Loix les lus précises, à le transformer en* simple Commission *& en* Bureau extrajudiciaire : *Que le premier de ces Edits, en dépouillant le Conseil de a connoissance, dont il jouissoit depuis plus de eux Siècles, de* la compétence des Présidiaux, *n l'attribuant aux Parlemens, rend les dites ours Juges & Parties dans leur propre caue, détruit la Jurisdiction Présidiale, & conre les intentions du dit Seigneur Roi prive les Peuples des avantages, qu'ils retiroient de es Tribunaux : Que le Conseil, penetré des marques de confiance, dont le dit Seigneur Roi veut bien l'honorer dans le second Edit, e se livreroit qu'au mouvement de la plus vive reconnoissance, s'il n'y trouvoit érigé en principe de législation un système des plus dangereux, qui a eté l'une des principales causes des troubles du précédent Règne, & auquel le dit Seigneur Roi avoit cru devoir pposer des barrières, qui sont renversées par e dit système; qui, donnant au Parlement une superiorité sans partage sur les Bailliages, les Sénéchaussées, & les Présidiaux, & formant entre ces Cours & ces Tribunaux une chaîne indissoluble de pouvoir & de subordination, pourroit élever dans l'Etat une Puissance formidable contre l'Autorité Royale, & changer la plus belle Monarchie du Monde en une Aristocratie tumultueuse : Que la dégradation du Conseil, les atteintes portées aux intérêts les plus chers des Peuples, & les dangers qui menacent l'Autorité du dit Seigneur Roi, sont des objets d'une trop haute importance, pour ne pas inviter tous les Membres de la Compagnie à venir deliberer sur les dits Edits, & aviser au parti qu'il y a à prendre : Le Conseil, les Semestres assemblés, a arrêté, " que tous les Membres „ du Conseil, en quelques lieux qu'ils soient, „ seront convoqués pour se rendre au Conseil, „ le Mardi 9. Septembre prochain, à 9. heu„ res du matin, auquel jour & heure l'As„ semblée a été continuée. "*

Quelques Colonels des Régimens, que l'on fait passer dans nos Colonies, étant demandé, sous prétexte d'affaires, d'être dispensés de suivre leurs Corps outre mer, M. le Comte de *St. Germain* leur a répondu, que dès qu'ils étoient en bonne santé, s'ils ne s'embarquoient pas, le Roi nommeroit à leurs places, & qu'ils n'auroient jamais d'autre emploi à son service. Ils se sont en conséquence déterminés à partir.

Quoique rien ne soit plus douteux que le bruit répandu en *Angleterre*, (*comme nous l'avons dit dans la* Gazette N°. LXIX.) de l'envoi d'une Corvette pour rappeller, sous peine de mort, les Sujets du Roi servant actuellement en *Amérique*, il est certain, selon toutes les Lettres de *Bordeaux*, que sur des ordres, qu'on y a reçus dernièrement, tous les Vaisseaux *Américains*, qui étoient prêts à partir de ce Port, ont été fouillés, & que ceux qui avoient des Munitions de guerre, ont été obligés de les décharger.

De LONDRES, *le* 2. *Septembre.*

Hier, le Gouvernement reçut des Dépêches de la part du Chevalier *Guy Carleton*, Gouverneur du *Canada*, qui avoient été apportées par le Bâtiment, *la Rosamonde*, arrivé aux *Dunes* de *Quebec*, d'où il étoit parti le 30. Juillet; mais elles n'annoncent aucun évènement important. Ainsi les Nouvelles, qu'on débitoit l'Ordinaire dernier, touchant la prise du Fort *Edouard*, la défaite du Général *Schuyler*, &c. ne peuvent qu'être prématurées. Il en sera apparemment de même de celles qu'on publie aujourd'hui, concernant le débarquement du Chevalier *Howe* dans le Comté de *Newcastle* sur la *Delaware* & la prise de *Philadelphie*, dont la Cour n'a aucun avis. Elle n'a aussi reçu rien de particulier par les Lettres, qui arrivèrent le 27. Août de la part de l'Amiral *Montague*, Intendant de la Pêche à *Terre-Neuve*, si ce n'est que le nombre des Armateurs *Américains* a beaucoup diminué dans ces parages. Le Capitaine *Manley*, qui commandoit ces derniers, & qui a été pris avec la Frégate, *le Hancock*, a été conduit de *Halifax* à *New-York*, à bord de la Frégate du Roi, *la Sirène*. Voici l'Extrait de la Lettre du Chevalier *George Collier*, commandant le Vaisseau du Roi *l'Arc-en-Ciel*, à Mr. *Stephens*, datée de *Halifax*, le 12. Juillet, dans lequel il rend compte de cette Prise (*& dont nous avons parlé dans notre* Gazette N°. LXX.)

J'appareillai de ce Port, Dimanche matin, 6. de ce mois, & dans l'après-midi je découvris trois Voiles, auxquelles nous donnames d'abord la chasse; mais, à raison de la distance, je ne pus juger ni de leur force ni ce qu'elles pouvoient être. Le Brigantin, *la Victoire*, étoit alors de conserve avec moi, & se trouvoit à 3. ou 4. milles en arrière. Comme il ne va pas si bien que l'*Arc-en-Ciel*, je lui fis signal de faire plus de voiles, afin de ne nous pas séparer. Au coucher nous avions déjà approché assez près des Vaisseaux, que nous chassions, pour découvrir, que c'étoient de gros Bâtimens, qui avoient comme nous les amures à stribord & le vent à l'*Ouëst-Nord-Ouëst* : Je jugeai de-là, qu'ils faisoient route pour quelqu'un des Ports de la *Nouvelle-Angleterre*. Je les suivis, en faisant le plus de voiles qu'il m'étoit possible; & le lendemain au point du jour nous

les revîmes au vent de notre Vaiſſeau à trois aires-de-vent à l'avant, aïant une Chaloupe avec eux. J'avois tant forcé de voiles pendant la nuit, que je m'étois éloigné du Brigantin, *la Victoire*, au point de ne plus le decouvrir de la hune du grand mât.

Les Vaiſſeaux, auxquels nous donnions la chaſſe, étoient à 5. ou 6. miles de diſtance; & d'après pluſieurs circonſtances je ne doutai point, qu'ils ne fiſſent partie de la Flotte Rebelle, qui avoit appareillé quelque tems auparavant de *Boſton* aux ordres de *Manley*. Voyant que nous continuions la chaſſe, & que nous gagnions le vent ſur eux, ils abandonnèrent la Chaloupe & y mirent le feu, ſe retirant à l'avant de nous ſur une Ligne régulière de Bataille, déployant leurs Huniers & toutes les voiles qu'ils pouvoient.

Un peu après 6. heures, nous découvrimes une autre Voile, dirigeant ſon cours vers les Vaiſſeaux Rebelles: Elle nous croiſa au vent, aïant les amures à bas bord, à peu près à 4. miles de diſtance, & vira vent devant, dès qu'il lui fut poſſible d'entrer dans les eaux de ces Bâtimens. Comme elle ne me fit point le ſignal d'intelligence, je conclus, que c'étoit quelque autre Frégate des Rebelles; & pour cette raiſon je n'eus aucun égard au Pavillon rouge d'*Angleterre*, qu'elle arbora, ni aux deux coups de canon, qu'elle tira ſous le vent. Sur les dix heures du matin, les Vaiſſeaux ennemis coururent vent large; & trois quarts d'heure après je fus étonné de voir pluſieurs coups s'échanger entre celui qui étoit le plus en arrière & l'Etranger, qui les avoit joints le dernier, & que j'avois pris juſques-là pour un Navire appartenant à leur Flotte. Je hiſſai alors mon Pavillon; & peu après les deux Frégates Rebelles les moins avancées ſerrèrent le vent, tandis que celui qui étoit à l'avant arriva environ à deux aires-de-vent. Cette manoeuvre fit, que le Vaiſſeau *Anglois*, (que j'appris enſuite être *la Flore*,) ſe trouva par leur travers: Paſſant au vent, il lâcha ſa bordée à chacun d'eux, & pourſuivit le Vaiſſeau qui fuyoit. Celui-ci, aïant changé ſon cours deux ou trois fois, ſembloit être incertain, de quel côté gouverner. *La Flore* en attendant gagnoit beaucoup ſur lui; ce que le Vaiſſeau ennemi aïant remarqué, il boulina une ſeconde fois ſes voiles, & peu après vira de bord pour joindre ſes Camarades. En paſſant l'un près de l'autre, le Vaiſſeau ennemi & *la Flore* ſe lâchèrent une bordée. (*Le reſte l'Ord. prochain.*)

La Frégate, *le Fox*, n'eſt pas le ſeul Vaiſſeau du Roi, qu'on a retiré heureuſement d'entre les mains des *Américains*. *Le Carysfort*, de 28. Canons, commandé par le Capitaine *Fanshaw*, & parti de *Portsmouth* au mois de Juin dernier, fut attaqué le 11. Juillet à une centaine de lieuës à l'*Eſt* du Cap de la *Delaware*, par *le Warren*, Armateur *Américain*, de 32. Canons & 290. Hommes, monté par le Sr. *Jean Waldie* & appartenant à *Boſton*. Après un Combat de 36. heures, *le Carysfort* fut obligé de céder. Les *Américains* en transportèrent d'abord la Cargaiſon & les Voiles ſur leur Vaiſſeau: Mais, comme ils voulurent mettre le Capitaine *Fanshaw* aux fers, tout l'Equipage *Anglois* ſe ſouleva, tua 97. Hommes de celui du *Warren*, & fit Priſonnier le Sr. *Waldie* avec 35. de ſes gens. *Le Warren* mit d'abord au large, & manquant de Poudre il auroit été pris par la Frégate *Angloiſe*, ſi celle-ci avoit eu des Voiles. Elle ſe hâta de les remplacer par de groſſes Toiles, que l'Equipage étendit; & à leur aide elle parvint à *New-York*, en grande détreſſe, ſix jours après. La perte, qu'on a faite, eſt cependant conſidérable, s'il eſt vrai (comme on l'aſſure) qu'elle avoit à bord près de 40. mille L. Sterling. Le Sr. *Waldie*, Marin hardi & déterminé, étoit au deſeſpoir de ſon revers, & on avoit bien de la peine à calmer ſes transports. Les ACTIONS n'ont point de prix.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXII.

De Leide, *le 9 Septembre*, 1777.

Dans la Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*, datée à *New-York* le 5. Juillet, & insérée dans notre *Gazette* N°. LXX. ce Général rend compte de sa retraite de la Province de *Jersey* d'une manière, qui peut faire croire, que les *Américains* ont eu du dessous dans les tentatives, qu'ils ont faites pour l'inquiéter à cette occasion. Comme Pièces de comparaison nous en placerons ici trois, publiées en *Amérique*. La première est l'Extrait d'une Lettre du Général *Washington* au Congrès, datée à *Middle-Brook* le 20. Juin, & de la teneur suivante.

Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire dernièrement, je vous informai, que le gros de l'Armée ennemie avoit marché de *Brunswick*, & étendoit son Avant-Garde jusqu'à *Somerset-Court-house*. Je puis à présent vous apprendre, qu'après avoir campé entre ces deux Postes & commencé une Ligne de Redoutes, ils ont changé de position hier matin & le soir précédent, & qu'ils sont retournés à *Brunswick*, brûlant sur leur route plusieurs Maisons d'un prix considérable. Je dois observer, & c'est avec une satisfaction particulière que je le fais, que sur le premier avis des mouvemens de l'Ennemi, la Milice s'assembla de la manière la plus courageuse, fermément résoluë à lui porter tout le dommage en son pouvoir & à nous donner tout le secours possible. J'ai jugé devoir vous en informer, pour rendre justice à cette Milice; & je suis porte à croire, que le retour, auquel le Général *Howe* s'est si soudainement déterminé, doit avoir été causé par l'avis qu'il reçut, que le Peuple etoit en mouvement dans tous les Districts & voloit aux armes, pour s'opposer à ses entreprises.

Le second Extrait est celui d'une Lettre du même Général au Congrès, datée de son Quartier-Général à *Middle-Brook*, le 22. Juin, à onze heures du soir.

J'ai l'honneur & le plaisir de vous informer, que l'Ennemi a évacué *Brunswick* ce matin, & s'est retiré à *Amboy*, brûlant le long de son chemin beaucoup de Maisons, qui, à en juger par les flammes, doivent avoir été des Edifices considérables.

D'après différentes informations & nombre de circonstances il étoit évident, qu'on méditoit un coup; & l'opinion générale étoit, qu'on avoit dessein de l'exécuter ce matin. Je détachai en conséquence trois Brigades aux ordres du Général-Major *Green*, pour tomber sur l'Arrière-Garde de l'Ennemi; & je tins le gros de l'Armée en ordre de Bataille sur les Hauteurs, pour soutenir le Corps en cas de besoin. Un Parti du Régiment d'Infanterie-legère du Colonel *Morgan* attaqua environ au point du jour le Piquet *Hessois* & le chassa. La Brigade du Général *Wayne* & le Régiment de *Morgan*, qui arriva le premier, s'étant alors montrés vis-à-vis de *Brunswick*, l'Ennemi passa immédiatement le Pont, & se jetta sur le bord *Occidental* de la Rivière dans les Redoutes, qu'il avoit précédemment construites. Nos Troupes s'avancèrent vivement sur lui; sur quoi il quitta les Redoutes, sans faire résistance, & se retira par le chemin d'*Amboy*. Comme toutes nos Troupes, à raison de la différence de leur position dans le Camp, n'avoient pas encore joint, lorsque l'Ennemi commença à se retirer, il fut impossible de l'arrêter, puisque son nombre étoit beaucoup plus grand que nous n'avions lieu de nous y attendre, montant (à ce que nous apprimes ensuite) entre 4. à 5. mille Hommes. Nos gens le poursuivirent jusqu'à *Piscataway*; mais, voyant qu'il étoit impossible de l'atteindre, & craignant de se laisser entrainer trop loin du gros de l'Armée, ils retournèrent à *Brunswick*. Suivant les informations des Habitans, le Général *Howe*, le Lord *Cornwallis*, & le Général *Grant* étoient dans la Ville, lorsque la première alarme se répandit; mais ils la quittèrent bientôt après.

Dans la poursuite les Chasseurs du Colonel *Morgan* échangèrent quelques volées avec l'Ennemi, qu'on suppose lui avoir causé beaucoup de perte. J'espère, qu'il aura ensuite rencontré le Général *Maxwell*, qui fut détaché hier au soir avec un Parti nombreux pour se mettre entre *Brunswick* & *Amboy*, afin d'intercepter tous les Convois ou Partis, qui passeroient par cette route mais je n'ai encore rien appris de lui. Le Général *Green* me prie de faire mention de la conduite & de la bravoure, que le Général *Wayne* & le Colonel *Morgan*, ainsi que leurs Officiers & Soldats, ont montrées en cette occasion, s'avançant constamment sur un Ennemi de beaucoup supérieur en nombre & couvert par des Redoutes très-fortes. Le Général *Sullivan* s'avança de *Rocky-Hill* vers *Brunswick* avec sa Division; mais, comme il ne reçut son ordre de marcher que le soir fort tard, il ne pût arriver que quelque tems après que l'Ennemi fut parti.

Publié par ordre du Congrès. (Signé) Charles Thomson, *Secrétaire.*

La troisième Pièce n'a point été publiée par autorité du Congrès: C'est l'Extrait d'une Lettre du Camp de *Middle-Brook*, le 23. Juin, que voici.

J'écrivis hier deux Lettres par differents Exprès, portant que nous étions en possession de Brunswick, *& que l'Ennemi se retiroit à* Amboy, *où nous apprenons à présent que le gros de son Armée est arrivé. Sa Garde avancée étoit environ à 4. miles entre* Woodbrigde &

Bonum-Town: *Le Général* Maxwell *étoit près de lui, ainsi que le Général* Parsons *avec sa Brigade. Le Lord* Stirling *avec sa Division est entre eux & notre Camp en cet endroit. Près de 6000. Hommes de nos Troupes restent à* Brunswick. *L'Ennemi a jetté son Pont, qu'il avoit destiné pour la* Delaware, *sur le Détroit d'*Amboy *à l'Isle des* Etats, *par où il est évident, qu'il a dessein de se retirer, si on le poursuit de près. Le tems a eté la nuit dernière & ce matin si humide, qu'on n'a pu rien faire: Sans cela je crois que nous nous serions approché plus près de l'Ennemi. Sa retraite a été accompagnée d'une telle dévastation, qu'elle marque son desespoir de se rendre maitre du Pays; & la réputation du Chevalier* Howe, *en tant que Général, doit avoir été beaucoup diminuée dans les yeux de son propre Parti. Un manque de confiance dans le Commandant en chef & des Troupes decouragées, comme doivent l'être les siennes, ne peuvent donner beaucoup d'espoir de finir avec grand avantage une Campagne, qui a eté ouverte avec si peu de gloire.*

L'on vient aussi de rendre publique une assez longue Lettre du Général *Washington* en réponse aux trois Lettres du Chevalier *Howe*, insérées dans notre *Supplément* du N°. LXIX. Cette Pièce, datée de *Middle-Brook* le 10. Juin, contient une réplique modérée mais vigoureuse à tous les argumens du Commandant *Britanique*, & est par conséquent très-digne d'être connuë de nos Lecteurs: Mais, gênés par les bornes de notre Feuille, nous sommes obligés de la renvoyer à un Ordinaire suivant.

L'Assemblée-Générale de la *Pensylvanie* prorogea le 19. Juin sa Séance jusqu'au Mercredi 3. du courant.

Des Frontières de la TURQUIE, *le* 17. *Août.* Quoique les Négociations entre la *Porte* & la *Russie* ne soient point rompuës, les différends de ces deux Puissances continuent cependant de subsister, sans qu'on voye jusqu'à présent l'apparence de les terminer. L'Impératrice aïant formellement reconnu l'élection de *Sahin-Guerai* à la Dignité de Chan des *Tartares* de la *Crimée*, avec promesse de protéger & de maintenir la nouvelle Forme de Gouvernement établie dans la Presqu'Isle, Elle desire que la *Porte* le reconnoisse également; & l'on assure, qu'Elle a fait déclarer depuis peu par Mr. de *Stachieff*, son Ministre à *Constantinople*, qu'en cas que S. H. donnât son aveu à l'élection de *Sahin*, la *Russie* ne feroit aucune difficulté de retirer ses Troupes de *Précop* & des autres endroits, qu'elles occupent dans la *Crimée:* Mais la *Porte* regardant le choix du nouveau Chan comme forcé par la présence des Troupes *Russes*, voudroit que la Nation *Tartare*, libre de toute influence étrangère, & n'aïant aucun égard aux prétendus droits ni de *Sahin* ni de *Dewlet-Guerai*, procédât à se donner volontairement un nouveau Chef, qui pût assurer à tous égards l'indépendance absoluë de sa Nation. Dans l'idée qu'au contraire, sous le Régne de *Sahin-Guerai*, la *Crimée* ne sera proprement qu'une Province *Russe*, le *Grand-Seigneur* persiste à refuser de le reconnoître, & n'a point encore admis à son Audience les Députés, qu'il lui a envoyés. La contestation, par rapport aux gros Navires *Russes* actuellement dans le Port de *Constantinople*, dure aussi jusqu'à présent, sans que *Sa Hautesse* paroisse disposée à mollir dans le dessein de leur fermer le passage.

Suivant des Avis de *Constantinople*, *Ibrahim-Sebag*, principal Ministre de feu *Daher-Omar* Chek d'*Acre*, a été pendu le 14. Juillet à bord du Vaisseau Amiral de la Flotte *Ottomane*, où on a laissé exposé pendant trois jours le Corps de cet infortuné, dont l'âge, le caractère, & sur-tout la bienfaisance envers les *Francs*, avoient mérité une fin moins déplorable.

De VARSOVIE, *le* 27. *Août.* *Numan-Bey*, Envoyé-Extraordinaire de la *Porte*, aïant préalablement notifié son arrivée par son *Divan-Effendi* ou Secrétaire d'Ambassade au Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, eut le 20. de ce mois une Audience de ce Seigneur, qui occupoit pour cette Cérémonie l'Hôtel du feu Comte *Branicki*, Castellan de *Cracovie*, parce que l'étiquette ne permit point à l'Envoyé, avant d'avoir eu son Audience du Roi, de se rendre au Château, où le Comte *Rzewuski* a ses Appartemens. Le Ministre *Ottoman* alla à cette Audience en grand Cortége, & fut reçu conformément au Cérémonial établi entre les deux Cours. Il remit à M. le Maréchal ses Lettres de créance, & demanda l'admission à l'Audience du Roi. Celle-ci eut lieu avant-hier à midi. Sa Majesté reçut l'Envoyé, séant sur son Trône dans la Salle du Sénat, en présence des Sénateurs, qui occupoient leurs Siéges. Après avoir présenté à S. M. ses Lettres de créance, *Numan-Bey*, assis sur un *Sopha* vis-à-vis du Trône, à l'extrémité du Cercle des Sénateurs, prononça un Discours, que Mr. *Cruta*, Premier-Interprète du Roi & de la République, répéta d'abord en *Latin.* Les Ministres s'étant rendus alors près du Trône, le Grand-Chancelier de la Couronne répondit au nom du Roi, par un Discours en *Latin*, que Mr. *Cruta* traduisit pareillement en Langue *Turque.* Après l'Audience l'Envoyé se rendit chez le Comte *Rzewuski*, où il dîna à une Table de 40. Couverts avec les Sénateurs, Ministres, & grands Dignitaires. Son Secrétaire

l'Ambassade & ses principaux Officiers étoient à une autre Table de 12. Couverts, dont le Colonel *Bachminski* faisoit les honneurs. Les autres Officiers inférieurs furent traités à une troisième Table de 18. Couverts. La veille, le *Tefterdar* ou Trésorier de l'Ambassade avoit présenté au Roi sur la Terrasse du Château les Présens de *Sa Hautesse*, consistant en Chevaux richement caparaçonnés, Etoffes, &c. On a assigné à *Numan-Bey* 54. Ducats par jour pour le défrayer: Mais, vu la cherté des Denrées en cette Résidence & la grandeur de sa Suite, il se plaint que cette Somme n'est pas suffisante. Ses gens font un Commerce assez lucratif de Marchandises du *Levant*, pour lequel les *Juifs*, qui les accompagnent, leur servent de Courtiers. Hier matin, le Roi est parti pour aller prendre les Divertissemens de la Campagne à *Kozienice* & à *Pulawi*.

De VIENNE, *le* 27. *Août.* Hier, à 6. heures du soir, l'Empereur & Mgr. l'Archiduc *Maximilien* sont revenus en parfaite santé des Revuës faites aux Camps d'évolution près de *Leubnitz* en *Styrie* & près de *Pest* en *Hongrie.* Les manoeuvres au Camp de *Menckendorff* non loin de *Laxembourg* ont déjà commencé. Après y avoir assisté, Sa Maj. passera successivement aux autres Camps, qui se forment en *Bohème* & en *Moravie.* Sur la Nouvelle, que la Cour a reçuë, d'une indisposition de Mgr. l'Archiduc *Ferdinand*, qui pourroit avoir des suites, l'Impératrice a envoyé à *Milan* Mr. *Quarin*, Médecin fort expérimenté.

Le 12. de ce mois peu après midi il survint un incendie très-dangereux, & qui s'étendit d'abord beaucoup, à *Bude* en *Hongrie.* L'Empereur, arrivé le même matin avec le Duc de *Saxe-Teschen* au Camp de *Pest*, ne s'apperçut pas plutôt de ce malheur qu'il accourut sur les lieux; & c'est aux sages dispositions de ce Monarque que la Ville de *Bude* doit sa conservation, & que le ravage s'est borné à 15. Maisons. La Ville de *Clagenfurth*, Capitale de la *Carinthie*, en a souffert un plus considérable le 17. Août. A six heures du matin, le feu se déclara dans le Quartier des Marchands, & dans moins de 2. heures plus de 50. Maisons étoient la proye des flammes, y compris l'Hôtel de l'Administration de la Banque, dont l'on a cependant sauvé les Papiers. A dix heures du soir, l'incendie duroit encore. Le 16. Août 1723. cette même Ville fut entièrement consumée par un pareil accident.

De HANAU, *le* 26. *Août.* Le Colonel de *Faucitt*, Ministre Plénipotentiaire de Sa Maj. *Britanique*, est parti hier matin pour retourner en *Angleterre* : Pendant les 8. jours qu'il s'est arrêté à notre Cour, il a eu son Logement au Château. On assure, qu'il passera encore 4000. Hommes de Troupes *Hessoises* & 2000. de *Brunswickoises* à la Solde de la *Grande-Brétagne.*

De MILAN, *le* 23. *Août.* *Charles-Joseph-François* Comte de *Barbian* & de *Belgiojoso*, &c. Comte du *S. Empire Romain*, ci-devant Lieutenant-Général au Service de *France* & à celui de *Sardaigne*, Chevalier de l'Ordre Royal Militaire de *St. Maurice* & *Lazare*, mourut le 20. de ce mois à 3. heures du matin des suites d'une chûte. Il étoit Frère cadet du Prince régnant de ce nom, & il étoit né le 24. Mai 1695.

De VÉNISE, *le* 25. *Août.* Le Sénat de cette République, aïant pris très-sérieusement en considération les dommages énormes, que les débordemens des Rivières de l'*Adige*, la *Brenta* & autres, ont causés dans ses Provinces sur *Terre-Ferme*, encore dernièrement dans le cours des mois de Juin & de Juillet, a appellé de *Milan* l'Abbé *Frisi* & de *Florence* l'Abbé *Ximenez*, afin que, de concert avec le Lieutenant-Colonel *Antoine-Marie Lorgna*, ces deux célèbres Hydrostatiques puissent convenir des travaux, qu'ils croiront les plus utiles pour empêcher de pareils malheurs à l'avenir.

De VERSAILLES, *le* 30. *Août.* Le 25. de ce mois, Fête de *Saint-Louis*, les Princes & Princesses, les Seigneurs & Dames de la Cour, rendirent leurs respects au Roi à l'occasion de la Fête de Sa Majesté. Le Corps de Ville de *Paris* eut l'honneur de la remercier de ce qu'à son avènement au Trône & à l'exemple des Rois, ses Prédécesseurs, Elle a renouvellé les Droits & Prérogatives de la Noblesse, en faveur des Officiers Municipaux de cette Capitale. Mr. de *la Michodière*, Prévôt des Marchands, prononça un Discours, auquel S. M. eut la bonté de répondre, " que sa bonne Ville de *Paris* pouvoit toujours compter sur sa pro-„ tection, &c. " Le 29. l'Ambassadeur de *Naples* eut une Audience particulière du Roi, auquel il remit une Lettre de son Maître, par laquelle ce Prince annonce, que le 19. la Reine de *Naples* est accouchée heureusement d'un Prince, qui se porte très-bien.

Le Roi a agréé la nomination, faite par le Duc de *Nivernois*, de l'Abbé de *Duranti-Lironcourt*, Aumônier de Madame *Sophie*, Vicaire-Général de *Laon*, à l'Evêché de *Bethléem*.

Sa Majesté a donné le Brevet d'Apothicaire-Major de l'Hôpital de la Marine de *Brest* à Mr. *Gesnouin*, Fils de Mr. *Gesnouin*, Maître-Apothicaire à *Foureges* en *Brétagne.*

Il a été publié une Ordonnance du Roi, en date du 4. Juillet dernier, *concernant les Compagnies des Gendarmes & Chevaux-legers de sa Garde.* Elle apporte quelques changemens à celle du 19. Janvier 1776. relativement au nombre des Officiers, qu'elle augmente, & à leur traitement. (*Nous rendrons plus amplement compte de cette Pièce dans une Feuille suivante.*)

Selon le bruit public, il est question de réunir la Cour des Monnoyes à la Cour des Aydes. M. le Comte de *Montmorin-Saint-Herem*, ci-devant l'un des Menins du Roi & Ministre près de l'Electeur de *Trèves*, vient de partir pour l'*Espagne*: Il n'a pas pris congé de la Cour publiquement: Cependant l'on est persuadé, que quelque tems après son arrivée à *Madrid* il déployera le titre d'Ambassadeur près de S. M. *Catholique*, & relevera M. le Marquis d'*Ossun* qui est absent de la *France* depuis près de 30. ans. Le Chevalier d'*Eon*, étant revenu d'*Angleterre* en vertu de la permission du Roi, qui lui avoit été accordée dès 1774, paroît publiquement en cette Capitale, où l'on n'a pas sur son Sexe les mêmes doutes, qui ont donné lieu à tant de Gageures en *Angleterre* & à une Décision du premier Tribunal de ce Royaume.

Le 25. de ce mois, jour de *St. Louis*, les trois Académies ont tenu leurs Séances d'usage. L'Académie *Françoise* a adjugé le Prix d'Eloquence, dont le Sujet étoit l'*Eloge du Chancelier de l'Hôpital*, à l'Abbé *Remy*, Avocat au Parlement, le premier *Accessit* à l'Abbé *Talbert*, Vicaire-Général de *Lescar*, & le second à un Discours, dont l'Auteur ne s'est point fait connoître. Elle a proposé, pour le Sujet du Prix de Poësie de l'année prochaine, la Traduction en Vers *Alexandrins* du XVIme Livre de l'*Iliade* depuis le premier Vers jusqu'au 167me, où *Achille* donne ses Armes à *Patrocle*, pour aller repousser les *Troyens*. L'Académie des Sciences a prolongé jusqu'au dernier Décembre 1780. le terme pour l'envoi des Mémoires, *contenant les moyens les plus promts & les plus économiques de procurer en* France *une production & une récolte de Salpêtre plus abondante que celle qu'on obtient présentement, & sur-tout de dispenser les Sujets du Roi des recherches, que les Salpêtriers ont droit de faire dans les Maisons des Particuliers.* Le Prix sera de 8000. Livres; & il sera réparti en outre une Somme de 4000. Liv. en un ou plusieurs *Accessit*, suivant le mérite des Pièces & l'objet des dépenses utiles, que les Auteurs auront été dans le cas de faire.

Il se fait cette année, selon l'usage, pendant un mois à compter du Jour de *St. Louis*, une exposition dans l'une des Salles du *Louvre*, des meilleures Productions de nos Artistes depuis deux ans en Peinture & en Sculpture; & pour la première fois on a placé dans la Cour, où aboutit l'Escalier d'exposition, quatre Statuës d'un beau Marbre blanc, représentant des Personnes illustres de la Nation, qui ont été le sujet des Eloges proposés pour les Prix de l'Académie *Françoise*. Le Roi fait les frais de ces Statuës, afin d'encourager la vertu & les talens. Les quatre, qui se voyent actuellement, sont le Chancelier de *l'Hôpital*, le Duc de *Sully*, *Descartes*, & Mr. de *Fénélon*, Archevêque de *Cambray*.

On a reçu de *Strasbourg* les détails de la translation du Corps du feu Maréchal de *Saxe* au Mausolée, qui y a été élevé à son honneur dans l'Eglise de *St. Thomas*. L'on peut se faire une idée de l'éclat de cette Cérémonie d'après les ordres, qu'avoit donnés le Roi, " qu'on „ rendît aux Cendres du Maréchal de *Saxe* les honneurs dûs à sa Dignité; " Sa Maj. aïant même ajouté, qu'*on ne pouvoit rien faire de trop pour honorer la mémoire d'un Général, qui avoit si bien servi l'Etat.* Le premier des 4. Lieutenants-Généraux, qui tinrent les coins du Drap lequel couvroit le Cercueil, étoit M. le Comte de *Lusace* (le Prince *Xavier de Saxe*;) & les trois autres le Comte de *Vaux*, le Comte de *Waldner*, & le Baron de *Wurmser*. Le Deuil étoit formé par les Comtes de *Löwenhaupt*, Petits-Neveux du Maréchal, conduits par le Prince de *Rohan-Rochefort* & le Baron de *Wangen*.

J. B. Joachim de *Colbert*, Marquis de *Croissy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur d'*Huningue*; & Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majesté, est mort en cette Ville, le 26. Août, dans sa 75me année.

De LEIDE, *le* 8. *Septembre.* Les Lettres d'*Espagne* & de *Portugal*, que nous ne pouvons insérer ici, faute de place, contiennent quelques particularités reçuës en dernier lieu de l'*Amérique-Méridionale*, où les opérations des Troupes *Espagnoles* ont été retardées par les Tempêtes, qui ont dispersé la Flotte dans son trajet de l'Isle de *Ste. Cathérine à Monte-Vidéo*, & par le manque de Vivres. Les *Portugais* se sont emparés du Vaisseau *Espagnol*, *le St. Augustin*, de 70. Canons.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 12. Septembre, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 4. *Août.*

MARDI dernier, 29. Juillet, une des Femmes du *Grand-Seigneur* accoucha d'une Fille, qui fut nommée *Hattigé*: Il y eut à cette occasion des Réjouïssances publiques à *Dohna-Baktchi.* Deux autres Sultanes se trouvent dans le huitième mois de leur grossesse.

A en juger par les mouvemens, qu'on voit ici depuis quelques jours, par les préparatifs qui se font, & les mesures qui se prennent, l'on diroit, qu'on est à la veille d'une grande Guerre. Outre la paye ordinaire, la *Porte* vient d'accorder à ses Troupes sept Aspres par jour. On forme les Magasins, nécessaires pour la subsistance d'une Armée. Il a été résolu d'augmenter les Garnisons dans toutes les Places frontières; & pour cet effet dix Hommes de chacune des *Orta's* ou Compagnies de *Janissaires*, en Garnison en cette Capitale, au nombre de cent-quatre-vingts-seize, se mettront en marche avec les différents Corps, qui ont déjà eu précédemment ordre de se tenir prêts à partir: Une partie de ces Troupes est destinée pour *Choczim* & *Bender.* On augmentera aussi les Garnisons des nouveaux Châteaux, construits sous la direction du Baron de *Tott* à l'entrée de la *Mer-Noire.* C'est particulièrement vers cette Mer que la *Porte* semble avoir tourné son attention, résoluë à y maintenir sa supériorité. Le *Capitan-Pacha* est chargé de tous les soins y relatifs; &, pour mieux faire exécuter ses ordres, il parcourt fréquemment la Côte, & se rend à ces Châteaux, qu'on travaille à mettre dans le meilleur état de défense. L'activité n'est pas moins grande dans le Département de la Marine: Il a été décidé d'ajouter huit Vaisseaux neufs à la Flotte pour l'année prochaine. L'on en a déjà mis deux sur les Chantiers de cette Capitale; & il a été expédié des ordres pour faire construire les autres avec toute la promtitude possible dans les autres Arsenaux de l'Empire. Dans les Fonderies l'on est occupé sans cesse à couler de nouvelles Pièces. L'Escadre, actuellement en Rade, reste toujours armée & prête à appareiller au premier avis: L'on en a détaché il y a dix jours un troisième Vaisseau pour la *Mer-Noire.* Cependant, malgré toutes ces apparences guerrières, les Conférences avec Mr. de *Stachieff*, Ministre de la *Russie*, n'ont point été rompuës; & l'on assure, que la *Porte*, qui avoit d'abord demandé, qu'on permît aux *Tartares* de la *Crimée* de procéder à une nouvelle élection parfaitement libre d'un Chan de leur Nation, s'est bornée depuis peu à proposer de reconnoître *Sahin-Guerai*, pourvu que la *Russie* s'engageât préalablement par écrit à retirer toutes ses Troupes de la Presqu'Isle, aussi-tôt que S. H. auroit fait cette démarche. Mr. de *Stachieff*, ajoute-t-on, a différé sa Réponse jusqu'à ce qu'il ait reçu de sa Cour des ordres positifs à cet égard.

De PARIS, *le* 5. *Septembre.*

La Reine, *Monsieur*, *Madame*, Mgr. le Comte & Madame la Comteſſe d'*Artois*, ſont venus voir Lundi le Sallon du *Louvre*, & ont dîné au *Temple* chez Mgr. le Comte d'*Artois*, faiſant les honneurs du Grand-Prieuré de Mgr. le Duc d'*Angoulême*. Si les Amateurs des Arts ont eu le déplaiſir d'apprendre, qu'il n'y a eu cette année aucun des Ouvrages de Peinture & de Sculpture, admis au Concours, qui ait été jugé digne du Prix, que le Roi accorde aux jeunes Elèves, & qui conſiſte à les envoyer à *Rome* à ſes frais pendant trois ans, ils peuvent s'en conſoler par les Chefs-d'oeuvre, qui ſe voyent au Sallon. L'expoſition actuelle en préſente en tant de genres, qu'on eſt étonné, que dans le court eſpace de deux années l'Académie Royale ait pu ſuffire à des travaux ſi nombreux.

Le Grand-Conſeil a prié *Monſieur* de remettre au Roi l'Arrêté, qu'il a fait le 20. Août, (*& qui a été inſéré dans notre dernière* Gazette.) Il a été fait ces jours-ci aux Chambres aſſemblées du Parlement quelques Dénonciations, entre autres d'un abus concernant les Corvées, d'un Imprimé ſur la perception des *Vingtièmes* dans la Généralité de *la Rochelle*, & de contraventions à la décence, qu'exige la qualité de Magiſtrat, auxquelles il a été propoſé de remédier, en défendant aux Membres de la Cour de courir les ruës en Cabriolet & en Habit de couleur. Ces objets ont été renvoyés à M. le Procureur-Général, pour prendre des informations & en rendre compte dans quinzaine, c'eſt-à-dire, après la *St. Martin*.

L'Emprunt de *ſix-cents mille Livres de Rentes perpétuelles & viagères*, que vient de faire la Ville, eſt presqu'entièrement rempli. L'on s'empreſſe d'y porter des Fonds; & l'on penſe, que, comme il ſera impoſſible de ſatisfaire à toutes les Commiſſions, il s'en formera un nouveau. L'Edit du Roi, qui *autoriſe les Prévôt des Marchands & Echevins de Paris* à faire cet Emprunt, & qui a été régîtré en Parlement le 29. Août, eſt conçu en ces termes.

LOUIS, &c. *Voulant que les rembourſemens avantageux à nos Finances, que nous venons d'ordonner, n'apportent aucun changement aux rapports établis entre nos recettes & nos dépenſes, nous avons examiné quelle étoit, dans les circonſtances actuelles, la manière la plus convenable de nous procurer le Fonds extraordinaire néceſſaire à ces rembourſemens: Et, les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de* Paris *nous aïant rendu compte de l'état des Finances de notre dite Ville, & des améliorations duës à leur ſage Adminiſtration, nous avons cru devoir profiter des offres, qu'ils nous ont faites de concourir à l'exécution de nos vuës; & nous nous ſommes déterminés en conſéquence à leur permettre d'ouvrir un Emprunt, ſoit en Rentes perpétuelles à* cinq pour cent, *ſoit en Rentes viagères à* ſept pour cent ſur deux Têtes, *le tout ſans aucune retenuë, & dont le produit ſera verſé à notre Tréſor Royal.* A CES CAUSES, &c.

ART. I. Les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de *Paris* ſont & demeurent par nous autoriſés, en vertu du préſent Edit, à conſtituër jusqu'à concurrence de *ſix-cents mille Livres* par an, ſoit en Rentes perpétuelles à *cinq pour cent*, ſoit en Rentes viagères à *ſept pour cent ſur deux Têtes*; desquelles Rentes, tant perpétuelles que viagères, les dits Prévôt des Marchands & Echevins pourront ſtipuler dans les Contrats la jouïſſance, à compter du premier jour du Quartier dans lequel les Capitaux en auront été fournis, avec exemtion des *deux Vingtièmes & quatre-Sols pour Livre* du premier, & généralement de toutes Impoſitions préſentes & à venir.

II. Autoriſons pareillement les dits Prévôt des Marchands & Echevins à affecter & hypothéquer jusqu'à duë concurrence, au payement des dites Rentes, la partie libre des Revenus du Domaine de la dite Ville, & des différents Octrois à elle concédés; comme auſſi ſpécialement, & par privilége & préférence, le Fonds annuel ci-après fixé, que nous ferons verſer à la Caiſſe de notre dite Ville pour fournir aux dits payemens.

III. Tous les Etrangers non naturaliſés, même ceux Sujets des Puiſſances, avec lesquelles nous pourrions être en Guerre, ſoit qu'ils demeurent ou non dans les Pays de notre obéïſſance, pourront acquérir les dites Rentes, & en jouïr, ainſi que nos propres Sujets; & même, quant à celles qui auroient été conſtituées perpétuelles, en diſpoſer entre-Vifs ou par Teſtament, en principaux & arrérages; &, en cas qu'ils n'en euſſent pas diſpoſé de leur vivant, voulons que leurs Héritiers, Donataires, Légataires ou autres Repreſentans, leur ſuccèdent dans la propriété des dites Rentes, pour en jouïr, de même que ceux au profit desquels elles auront été conſtituées: En conſéquence voulons également, que les dites Rentes ſoient exemtes de toutes Lettres de marque & de Repréſailles, Droit d'Aubaine, Bâtardiſe, Confiſcation ou autres, qui pourroient nous appartenir, & auxquels nous avons renoncé & renonçons.

IV. Permettons également aux Communautés ſéculières & régulières, Hôpitaux, Fabriques & autres Gens de main morte, d'acquérir les dites Rentes, ſans être tenus de payer pour raiſon d'icelles aucuns droits d'amortiſſement ni autres.

(*Le reſte ci-après.*)

De LONDRES, *le* 5. *Septembre.*

Depuis les dernières Lettres publiées par la Cour le 25. Août, l'on eſt ſans Nouvelles certaines de l'*Amérique*. Des Bâtimens de transport, arrivés de la *Nouvelle-York*, ont apporté des Lettres datées du 30. Juillet, qui annoncent, que tout étoit tranquille en cette Vil-

, où l'on se préparoit à envoyer un gros étachement à la rencontre du Général *Burgoyne*, aussi-tôt que l'on apprendroit, que ce ommandant auroit pénétré jusqu'à *Albanie*. es Dépêches, reçuës le 2. de ce mois au Buau du Lord *Germain*, de la part du Chevaer *Howe*, par un Bâtiment arrivé à *Dublin*, mblent aussi n'avoir apporté rien d'ultérieur. e Maître d'un Vaisseau Marchand, arrivé ici *Antigua*, dit avoir rencontré le 29. Juillet la lotte des Frères *Howe*, faisant route en deux divisions, l'une, à ce qu'il paroissoit, vers embouchure de la *Delaware*, l'autre vers la aye de *Cheasapeak*. Des Personnes croient tre instruites, que le Gouvernement a reçu ne Lettre du Commodore *Hotham*, qui a sous es ordres les Vaisseaux restés à *New-York*, ortant, qu'on y avoit reçu avis de la prise u Fort *Edouard* par les Troupes du Général *Burgoyne*; qu'à cette occasion les *Sauvages* de on Armée avoient massacré 18. Habitans; & ue le Général *Washington* avoit fait un mouement sur la rive *Occidentale* de la Rivière le *Hudson*, lequel avoit fait supposer, qu'il voit dessein de marcher vers *Albanie* & de profiter de l'absence de l'Armée du Chevalier *Howe*, pour arrêter les progrès de Mr. *Burgoyne*. Tout ce qu'on peut démêler au milieu le cette incertitude, c'est que l'attaque de *Boston*, méditée par le Chevalier *Howe*, n'a été qu'un faux bruit répandu à dessein.

FIN de la LETTRE *du Chevalier* GEORGE COLLIER *à* *Mr.* STEPHENS.

Je me disposois à virer de bord & à me mettre à la poursuite des deux autres Vaisseaux, lorsque je m'apperçus de cette manoeuvre inattenduë des Frégates Rebelles: Elle me fit différer un peu plus longtems de virer, dans l'espoir qu'à son passage le Navire ennemi viendroit à la portée de mon Canon. Effectivement, je lui lâchai ma bordée; mais je n'eus pas le bonheur d'abattre par mon feu aucun de ses mâts ni de ses voiles. Je virai immédiatement vent devant sur lui, & m'apperçus bientôt après, que la plus avancée des Frégates Rebelles avoit aussi viré de bord: Elle passa au-dessus du vent de mon Vaisseau, justement hors de la portée de mon Canon, & me parut être un très-beau Navire de 34. Canons, qui avoit déployé le Pavillon des Rebelles. Un de mes Officiers subalternes, qui avoit depuis peu été Prisonnier à *Boston*, la reconnut pour *le Hancock*, commandée par *Manley*, qui est l'Officier de Marine, dans lequel le Congrès a la plus grande confiance, & qui est le second en rang sur sa Flotte.

Le Vaisseau, sur lequel j'avois fait feu, gagnoit sur moi; &, peu après que j'eus mis à l'autre bord, il courut vent large, tandis que la seconde Frégate tenoit le vent. Je m'apperçus alors avec chagrin, qu'une des trois m'échapperoit de toute nécessité, si elles continuoient ainsi à faire trois diverses bordées; & je pensai en conséquence, qu'il valoit mieux virer, & suivre *le Hancock*, qui me paroissoit le plus considérable. Tandis que je donnois vent devant, *la Flore* passa fort près de moi, à la poursuite du Vaisseau, sur lequel j'avois fait feu précédemment.

Ce fut le Lundi 7. Juillet vers les deux heures après-midi que je virai pour suivre *le Hancock*, qui me parut d'abord avoir la marche sur l'*Arc-en-Ciel*; mais j'appris ensuite, que, pour la faciliter encore davantage, le Sr. *Manley* avoit vuidé les tonneaux de la cale en avant, & par-là mis son Vaisseau hors de son assiette. Une heure avant la fin du jour, il changea sa route & courut vent large: Cependant nous nous en approchames assez près, avant que le soir tombât, pour ne point le perdre de vuë à l'aide du Télescope de nuit. Au point du jour, il n'étoit pas éloigné de plus d'un mile à l'avant. Bientôt après nous vimes sous le vent un petit Navire, que nous reconnumes pour le Brigantin, *la Victoire*, qui, lorsque nous le passames, fit feu sur la Frégate Rebelle, & tua un Homme, qui étoit à la rouë du gouvernail; mais ce Bâtiment étoit si mauvais voilier, qu'il ne put faire voile de conserve ni revenir à la charge. Sur les 4. heures du matin, je fis tirer sur la Frégate ennemie mes Canons de chasse, & de tems en tems une bordée chargée à grapes & à mitraille, d'aussi près que je pouvois l'atteindre, & dont quelques-unes l'endommagèrent dans sa mâture & dans ses voiles. A 8. heures & demie, je me trouvai assez proche pour pouvoir heler le Vaisseau, & sommer l'Ennemi d'amener sur le champ, s'il vouloit qu'on lui fît quartier. *Manley* prit quelques minutes pour délibérer; mais, un vent plus frais s'étant élevé sur ces entrefaites, il chercha à en profiter, en tâchant de déployer ses bonnettes à l'autre bord. Je lui lâchai donc une bordée; surquoi il amena le Pavillon Rebelle au Vaisseau de Sa Majesté, après une chasse de plus de 39. heures.

J'envoyai Mr. *Haynes*, mon premier Lieutenant, pour amariner la Prise. Nous apprimes alors, que c'étoit une Frégate Rebelle, armée par le Congrès, nommée *le Hancock*, de 32. Canons presque tous de 12. livres de balle, & montée de 229. Hommes. Le complet de l'Equipage étoit de 290. mais le reste étoit à bord du *Fox*. *Le Hancock* est une très-grosse Frégate, nouvellement sortie des Chantiers; & je suis informé, que, quoiqu'à raison de son fond plein de mousse & de ses mauvaises manoeuvres nous l'aïons atteint, ce Vaisseau est l'un des meilleurs Voiliers, qu'on ait jamais construits. Le Sr. *Manley* m'apprit, que la Frégate, *la Flore*, donnoit la chasse au Vaisseau du Roi, *le Fox*, de 28. Canons, dont il avoit récemment fait la prise sur les Bancs de *Terre-Neuve*, & que l'autre Frégate étoit *le Boston*, de 30. Canons, commandée par *M'Neal*. Je trouvai à bord du *Hancock* le Capitaine *Fotheringham*, ci-devant commandant *le Fox*, & 40. Hommes de son Equipage: Mais ses Officiers

& quelques Matelots avoient été mis à bord de la Frégate, *le Boston*, & le reste envoyé sur un Bateau pêcheur à *Terre-Neuve.*

Après avoir fait passer les Prisonniers sur mon bord, trouvant que leur nombre égaloit à peu près celui de mon Equipage, je jugeai nécessaire de retourner à *Halifax*, où j'arrivai avec ma Prise le 11. du courant. En entrant dans ce Port, j'eus la grande satisfaction d'y trouver *la Flore & le Fox*, que la première avoit repris peu de tems après m'avoir dépassé.

La *Gazette extraordinaire* de *Halifax* dans la *Nouvelle-Ecosse*, du 12. Juillet dernier, qui contient la même Relation, y ajoute, „ que le Sr. *Manley* paroissoit fort fâché de „ n'avoir point combattu *l'Arc-en-Ciel*, lors- „ qu'il trouva que ce n'étoit qu'une Frégate de „ 40. Canons, aïant été durant tout le tems „ de la chasse dans l'idée, que c'étoit *le Rai-* „ *sonnable* (Vaisseau de 64. Canons,) qu'il „ sçavoit s'être trouvé récemment à *Louïs-* „ *bourg.* Nous apprenons aussi (y est-il dit) „ que la Prise, à laquelle les Rebelles mirent „ le feu, lorsqu'ils furent chassés par *l'Arc-* „ *en-Ciel*, étoit la Chaloupe *la Brétagne*, al- „ lant avec une Cargaison de Charbon de ter- „ re de *Louïsbourg* à *Halifax.*" Des Avis particuliers portent, que *le Hancock & le Fox* auroient probablement échappé à la vigilance des Vaisseaux *Britanniques*, si ce n'eût été qu'un brouillard fort épais les empêcha pendant quinze jours de prendre hauteur; de sorte qu'au moment qu'ils croyoient être peu éloignés des Côtes de la *Nouvelle-Angleterre*, la première qu'ils découvrirent fut celle de la *Nouvelle-Ecosse* & le Fanal à l'entrée du Port de *Halifax.* Ce contretems les fit tomber entre les mains du Chevalier *Collier*, auquel l'Amiral *Montague* avoit dépêché un Exprès d'abord après la prise du *Fox*, pour le prier d'envoyer quelques Vaisseaux à son secours vers les Bancs de *Terre-Neuve.*

Le Précis du Recit, tiré de la Lettre du Chevalier *Collier*, que la Cour a ajouté à la Relation ci-dessus (*ainsi que nous l'avons dit dans la* Gazette N°. LXX.) contient les particularités suivantes.

Sur l'avis reçu le 16. Juin, qu'un Parti de Rebelles, qu'on supposoit consister en environ 200. Hommes, avoit debarqué dans la Rivière de St. Jean, *le Chevalier* Collier *ordonna au Capitaine* Hawker, *commandant la* Sirène, *avec la Chaloupe armée*, le Gage, & *le Schooner armé*, la Nouvelle-Ecosse, *de se rendre avec toute la promtitude possible dans cette Rivière. Le Général-Major* Massey *ordonna en même tems à un Detachement du Régiment de* Montagnards Ecossois *de s'embarquer sur* la Sirène; & *Mr.* Collier *envoya ordre à la Chaloupe*, le Vautour, & *au Schooner*, l'Espérance, *d'appareiller du Bassin de* Minas & *d'*Annapolis, *pour joindre le Capitaine* Hawker. *Un Detachement fut pareillement envoyé du Fort* Cumberland, *sous le Major de Brigade* Stedholm, *qui fut chargé du commandement des Troupes pour cette Expédition. Le Capitaine* Hawker, *arrivant à la Rade de* St. Jean *le 27. Juin, trouva* le Vautour *dans cette Rivière, & fut informé par le Capitaine* Feattus, *que les Rebelles étoient en possession de la Ville, & qu'aïant fait feu sur ses Bateaux ils avoient blessé six de ses gens, qui tâchoient de débarquer. Lorsque* la Sirène *jetta l'ancre à la Rade, les Rebelles quittèrent la Ville, & se postèrent dans des Bois autour du Havre. Ni* l'Espérance *ni aucun des autres Vaisseaux armés, avec les Troupes du Fort* Cumberland, *n'étoit encore arrivé: Cependant le Capitaine* Hawker, *jugeant qu'il avoit des forces suffisantes pour attaquer les Rebelles, fit des dispositions en conséquence. Le Major* Stedholm, *arrivant justement sur ces entrefaites, prit le commandement du Détachement debarqué, & marcha à sa tête vers les Bois, aïant si bien divisé son Parti & faisant un feu si vif, que les Rebelles furent bientôt mis en fuite. Connoissant mieux le Pays que les Troupes du Roi, ils s'échappèrent en gagnant leurs Chaloupes de Pêcheur, & remontèrent la Rivière jusqu'au-delà des Cataractes. La perte des deux côtés n'a été que peu considérable.*

ACTIONS; *Banque*, 131 & sept huitièmes. *Sud*, 87 & trois quarts. *Nouvelle Souscription*, 96.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & **de West-Frise,**
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXIII.

De LEIDE, *le* 12. *Septembre*, 1777.

DE LARNECA *dans l'Isle de* CHYPRE, *le* 9. *Juin*. *Achmet-Pacha*, Gouverneur d'*Orfa*, a relâché dans cette Rade fur la fin de Mai avec trois Bâtimens *François*, qui le transportoient lui & fa Suite à *Negrepont*, dont il eft nommé Gouverneur. *Hadgi-Abdul-Baky-Aga*, Gouverneur du Royaume, lui a auffi-tôt envoyé, ainfi que les Nations *Franques*, des Préfens par l'*Alay-Bey* de l'Ifle. Ce Pacha, rigide obfervateur du bon ordre, a fait donner cinq-cents coups de bâton à un de fes gens, qui avoit exigé par force quelques Marchandifes, qu'il ne vouloit pas payer fuivant leur valeur. Il compte trouver à *Scio* la permiffion d'aller à *Conftantinople* avant de fe rendre à fon Gouvernement.

De LISBONNE, *le* 5. *Août*. Le bruit, qui fe répandit ces jours-ci de la prife d'un Vaisseau de guerre *Efpagnol*, s'eft confirmé par des Lettres, reçuës en 60. jours de *Rio-Janeiro*: elles portent, qu'un de nos Vaiffeaux de guerre, commandé par le Chevalier Don *Jofeph de Mello-Vaccas*, aïant rencontré le Vaiffeau de guerre *Efpagnol*, *le St. Auguftin*, qui conduifoit de *Buenos-Ayres* à l'Ifle de *Ste. Cathérine* de l'Argent, des Munitions, & des Vivres, l'avoit attaqué très-vivement; & que, pendant le Combat, l'Efcadre *Portugaife* étant furvenuë, le Navire *Efpagnol* avoit été forcé à fe rendre, & conduit à *Rio-Janeiro*. Comme notre Efcadre s'eft emparée en même tems d'un gros Bâtiment, auffi chargé de Provifions, que *le Saint-Auguftin* efcortoit, l'on fuppofe, que les *Efpagnols* manqueront du néceffaire à l'Ifle de *Ste. Cathérine*, & qu'il leur fera difficile de s'y maintenir, parce qu'ils ne peuvent recevoir des Vivres que par mer, & que le trajet eft expofé à bien des dangers. Huit-cents Prifonniers, qu'on a faits en cette occafion, pourront être échangés contre une partie de la Garnifon de *Ste. Cathérine*.

De MALLAGA, *le* 1. *Août*. Le Chebec, *le St. Sebaftien*, aux ordres du Sr. *Tacon*, qu'un coup de vent avoit féparé de la Divifion du Chef d'Efcadre *Barcelo*, eft entré ce matin dans notre Port avec une *Efcampavie* ou petite Galiotte *Algérienne*. Il la découvrit le 25. du mois dernier à l'*Ouëft* d'*Oran*. L'Equipage *Barbarefque* fit d'abord échouër le Bâtiment, & fe fauva fur la Côte. Le Sr. *Tacon* lui lâcha quelques coups de Canon à mitraille; & à cette occafion une Pièce, qui crêva, bleffa dangereufement 14. de fes gens, & endommagea beaucoup la pouppe de fon Vaiffeau. Enfuite il envoya fa Chaloupe pour aller tirer le Vaiffeau ennemi de la Côte. Pendant la traverfée le feu prit à la Poudre des Affaillans, ce qui coûta encore la vie à 7. Hommes; & un huitième fut bleffé par un coup de feu. Cependant, malgré tous ces accidens, Mr. *Tacon* a réuffi dans fon entreprife.

De CADIX, *le* 5. *Août*. Le Vaiffeau de guerre *Efpagnol*, *la Galice*, de 70. Canons, qui étoit depuis quelque tems en croifière fur les Caps *St. Vincent* & *Ste. Marie*, parut le 19. Juillet à la vuë de notre Port; mais, fur un fignal qui lui fut fait de la Tour de *Vigi*, il vira de bord & reprit le large pour aller continuër fa croifière. *Le St. Michel* & *le St. Ifidore*, Vaiffeaux de guerre, de la même portée, firent voile de cette Baye le même jour, pour aller fe joindre à *la Galice* & donner la chaffe à des Chebecs *Algériens*, qui ont paffé depuis peu de la *Méditerranée* en ces Mers. *La Galice* avoit efcorté jufqu'à la hauteur de notre Port la Frégate, *la Junon*, venant des *Philippines*, aïant à bord un Eléphant, un Rhinocéros, & quatre petits Cerfs. Suivant des Lettres, qu'elle a apportées, la foudre avoit mis le feu au Galion, deftiné pour *Acapulco*. & l'avoit réduit en cendres avec fa Cargaifon. *Le St. Charles*, Vaiffeau de la Compagnie des *Caraques*, parti de la *Guayra* le 11. Juin, arriva ici le 2. du courant aïant à bord 8334. Piaftres fortes, 8645. Fanègues de Cacao, & 138. Arrobes d'*Anil*.

De GIBRALTAR, *le* 12. *Août*. La Frégate *Hollandoife*, *l'Amphitrite*, commandée par le Capitaine *van Kinsbergen*, a amené dans ce Port le Capitaine *Eiffe Eiffes* & les Equipages des 3. Bâtimens Marchands de fa Nation, dont les Corfaires *Maures* fe font emparés pendant la rupture entre la République des *Provinces-Unies* & le Roi de *Maroc*. Ces Equipages, que Mr. *van Kinsbergen* reçut à *Mogador* le 16. Juillet, pafferont à bord du Vaiffeau de guerre *le Rotterdam*, monté par le Contre-Amiral *Pichot*, pour retourner avec lui en *Hollande*. L'on ignore jufqu'à préfent les conditions du Traité de S. M. *Maure* avec L. H. P. fi ce n'eft qu'on affure en général, qu'elles font à peu près les mêmes que les Articles du Traité de 1755. Les Préfens, que Mr. *Pichot* a envoyés au Roi de *Maroc*, au nom de la République, confiftent, fuivant une Lifte qu'on en voit ici, en deux Montres d'or, une Caffetière du même métal;

une autre d'argent, une Thétière, 4. Chandeliers, une Aiguière, & un Flambeau du même métal; 61. Pièces de *Cambrai*, 270. de Toile fine, 12. de Drap fin, une de Brocard, & une autre de *Damas*; une Arrobe de Thé d'une qualité peu commune, & 4. de Sucre très-fin; 36. Vases de Porcelaine; 6 Bassins de Porcelaine de *Chine*, & deux douzaines de Tasses à thé. Les Présens, que la *Suède* s'est engagée à envoyer tous les ans au même Prince, & que le Baron de *Stromfeld*, Envoyé de S. M. *Suédoise*, lui présenta le 29. Juin à *Salé*, de la part de son Maître, sont encore plus nombreux: On y remarque entre autres une Montre d'or à repétition, une autre d'argent, un Sabre à la *Turque* garni d'or & de pierreries, un Fusil pareillement incrusté d'or, une Caisse d'or renfermant plusieurs Joyaux, différents Vases très-précieux dans des Caisses de velours verd, un Carosse, deux Chaises à porteur, 12. lames doubles de Crystal pour des fenêtres, deux Garnitures de Lit complettes avec des Tapisseries de *Damas* verd galonné d'or, une quantité de Thé exquis, 3. Caisses de Fayence de différentes Fabriques de *Stokholm*, 12. autres renfermant chacune 80. barres de Fer travaillé, 80. grosses barres de Laiton d'*Allemagne*, plusieurs Pièces d'Etoffe, de Drap, de Toile, &c. Le Consul de *France* a également présenté depuis peu au même Souverain *Maure* différents Présens en Draps, &c.

De BARCELONE, *le* 10. *Août.* Le Paquet-bot, *le Prince*, étant entré le 1. de ce mois à la *Corogne*, venant de *Montevidéo*, d'où il étoit parti le 14. Mai, les Dépêches, qu'il avoit à bord, furent portées par un Courier à Mr. de *Galvez*, Secrétaire d'Etat au Département des *Indes*, qui alla d'abord en communiquer le contenu au Roi. Quoiqu'il n'en ait rien transpiré d'authentique, des Lettres particulières portent cependant, que le Général de *Cevallos* étoit arrivé à *Montevidéo;* mais que sa Flotte, aïant essuyé de grosses Tempêtes pendant le trajet de l'Isle de *Ste. Cathérine*, n'y étoit entrée que par Divisions; ce qui avoit d'autant plus retardé les opérations, qu'il y avoit disette de Vivres, au point que le Général avoit été souvent obligé de faire son repas de poisson à demi-gâté. Aïant néanmoins dessein de pousser les opérations, il avoit rassemblé la plus grande partie de ses Troupes, & se disposoit à suivre Mr. de *Vertiz*, Gouverneur de *Buenos-Ayres*, qui avoit déjà pris les devants à la tête de 1500. Hommes, tandis que Mr. *de Echavarry*, Colonel du Régiment de *Galice*, avec un autre Corps de Troupes, bloquoit la Colonie du *St. Sacrement.*

On a reçu ici, concernant la prise du Vaisseau du Roi, *le St. Augustin*, de 70. Canons, les détails suivans; que ce Navire, aïant été séparé par la Tempête de l'Escadre de Mr. de *Casa Tilly*, avoit été attaqué par deux Vaisseaux *Portugais*, qu'il combattit pendant 24. heures; que le lendemain à la pointe du jour toute l'Escadre ennemie aïant paru entoura *le St. Augustin*, & le somma de se rendre, s'il ne vouloit être coulé à fond; que, dans cette extrémité le Capitaine aïant fait amener, le Navire fut conduit à *Rio-Janeiro*, d'où le Général *Portugais* avoit envoyé ensuite tous les Officiers *Espagnols*, sur leur parole, à l'Isle de *Ste. Cathérine*.

De MODÈNE, *le* 23. *Août.* Les Sujets de la République de *Gènes* étant occupés à construire un mur & à creuser un fossé sur les Confins de la Principauté de *Massa*, pour détourner les eaux du Torrent de *Parmignola*, ce qui les feroit entrer sur le Territoire de *Massa*, lequel se verroit exposé par-là à de grands dégats, la Régence Ducale a envoyé un Député au Gouverneur de *Sarzane* pour le prier de suspendre ces travaux: En attendant la réponse de la République, le Gouvernement de *Massa Carrara* prend des arrangemens, pour y mettre obstacle.

De PARME, *le* 23. *Août.* Le Commandeur *Garnero* aïant terminé la Commission, dont il avoit été chargé par la Cour de *Turin*, en qualité de Médiatrice pour la Démarcation du Territoire *Toscan* & *Parmésan* (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. LXIII.) il est parti pour *Rome*, où il va résider en qualité de Ministre du Roi de *Sardaigne*.

De BERNE, *le* 30. *Août.* Le nouveau Traité d'Alliance entre la *France* & le Corps *Helvétique* a été confirmé par le serment solemnel, que le Président de *Vergennes*, Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Très-Chrétienne*, & 45. Députés de la République ont prêté le 25. de ce mois dans la Cathédrale de *Soleure*. Après la Cérémonie M. le Président a gratifié chacun des Députés d'une Chaine & d'une Médaille d'or, & leur a donné un magnifique Diner. Pendant le jour, l'on fit plusieurs salves d'Artillerie; le soir on tira un feu d'artifice; & cette journée finit par un Bal. Les Députés se sont ensuite rendus à *Baden*, pour y régler la répartition des 6000. Hommes, que la République s'est engagée à fournir à la *France* en cas de besoin.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 5. *Septembre.*

Mgr. le Duc de *Chartres* se rétablit heureusement de sa dangereuse maladie; & il n'y a plus lieu de craindre, que les inquiétudes de la vive tendresse de Madame la Duchesse de *Chartres* pour son Epoux influent sur son état. Cette Princesse se relevera bientôt de ses Couches.

Une Déclaration du Roi *pour la Police des Noirs*, régîtrée au Parlement le 27. Août, "fait défenses à tous *Noirs*, *Mulâtres*, &c. de l'un & de l'autre Sexe, d'entrer à l'avenir dans le Royaume sous peine de 3. mille Livres d'Amende, même de plus grande s'il y écheoit."

La Société Royale de Médecine, établie l'année dernière, s'est aggrégé dans sa Séance du 4. Août plusieurs Membres Etrangers, entre autres Mrs. *Gaubius* & *van Doeveren*, Professeurs à l'Université à *Leide*, & Mr. *Camper*, ancien Professeur à *Franeker*.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 5. *Septembre.*

Le Duc de *Cumberland* étant arrivé le 30. du mois dernier à *Douvres*, de retour d'*Aix-la-Chapelle*, s'est d'abord rendu à *Windsor*. On assure, que le Roi a destiné de sa Bourse particulière une Somme de 10. mille L. St. par an pour l'encouragement de la Littérature; mais on ne nomme pas encore les Sçavans, auxquels les Pensions de 300. Liv. Sterling, dans lesquelles cette Somme se partagera, seront distribuées. On parle aussi d'une grande Promotion de Généraux, que le Roi a faite, mais qui n'a pas été déclarée jusqu'à présent, Sa Maj. aïant nommé entre autres son Aide-de-Camp le Colonel *Harcourt*, qui s'est fait connoître par l'enlèvement du Général *Lee*.

Voici la Traduction de la Réplique du Général *Washington* au Chevalier *Howe* (*annoncée dans notre dernier* Supplément.)

MONSIEUR, *A* MIDDLE-BROOK, *le* 10. *Juin* 1777.

Vos différentes Lettres du 21. Avril, 22. Mai, & 5. du courant ont été reçuës. Aïant expliqué, dans ma Lettre du 9. Avril, d'une manière claire & précise, mes sentimens sur le sujet de votre demande & sur le differend entre nous, je crus, qu'il étoit peu nécessaire de vous incommoder en les répétant. D'après tout le contenu de votre Lettre du 21. Avril, il me parut, que nous étions dans des idées si diamétralement opposées, que je ne pouvois avoir la moindre espérance d'en effectuer la conciliation, ni m'attendre qu'une Réponse produisît aucun bon effet quelconque: Mais, puisque vous m'avez demandé itérativement ma résolution finale sur cette matière, je la donnerai librement, après avoir fait quelques remarques sur ce que vous avez avancé dans la vuë de répondre aux objections, faites de ma part pour motiver mon refus de me prêter à la demande, que vous m'avez adressée par le Lieutenant-Colonel *Walcott*.

Vous admettez le principe, sur lequel est fondé mon refus de passer en ligne de compte le total des Prisonniers, envoyés par vous; mais vous niez la justesse de son application, en insinuant adroitement, en premier lieu, que le mauvais traitement, dont on se plaint, n'est qu'*un moyen propre à nourrir l'illusion populaire*; & en soutenant, en second lieu, " que, supposé que les souffrances des Prisonniers eussent été réelles, on devoit leur assigner une autre cause que celle, à laquelle je les attribuois."

Je n'entreprendrai point de décider, sur qui l'accusation de *travailler à exciter l'illusion populaire* tombe avec le plus de convenance; mais je ne puis m'empêcher d'observer, que, quel que succès que puisse avoir dans certains cas le manége de représenter ingenieusement les choses sous un faux jour, afin d'égarer le jugement du Public dans des matières de spéculation, il est cependant difficile de persuader le Genre humain à se défier de ses sens, en doutant de l'évidence de faits, sur la réalité desquels il n'a qu'à les consulter. A moins que l'on ne puisse y réussir, permettez-moi de vous assurer, que, quelque chose qu'on puisse suggérer au contraire, il sera toujours cru, que des Hommes ne sçauroient être dans une situation plus déplorable que les infortunés, qui font le sujet de notre discussion. Si je pouvois m'imaginer, MONSIEUR, que vous eussiez quelques doutes sérieux à ce sujet, je pourrois produire, à l'appui de ce que j'ai avancé, les preuves les plus fortes, que le témoignage humain puisse fournir.

Afin de faire voir, que les Prisonniers n'ont point essuyé de mauvais traitemens ni aucune négligence de votre part, vous dites, "qu'ils ont été renfermés dans les Bâtimens les plus airés, " & à bord des Vaisseaux de transport les plus gros de la Flotte; qu'on leur a fourni les mêmes " Provisions, tant à l'égard de la quantité que de la qualité, que celles qu'on accordoit à vos " Troupes qui n'étoient pas de service; que ceux dont les maladies exigeoient un soin particu" lier, ont été reçus dans les Hôpitaux *Britaniques*, & que les autres ont été soignés par leurs " propres Chirurgiens, qui ont été pourvus de Médicamens sans aucune limitation, jusqu'à ce " qu'on découvrît, qu'ils en vendoient clandestinement une grande quantité."

Qu'on ait choisi des *Bâtimens airés*, pour y renfermer nos Prisonniers, c'est un fait que je ne veux point contester: Mais si, au coeur de l'Hyver, ce fut-là un avantage ou non, je vous en laisse décider: Pour moi, je suis porté à croire, que ce n'en fut pas un, particulièrement dans une circonstance où l'on se plaignoit généralement, que la plûpart du tems ils manquoient de feu, & que leur situation seule, étant pressés les uns sur les autres, les empêchoit de sentir la rudesse de la Saison dans sa rigueur la plus extrême. Ce fut-là une position que j'ai dû croire n'avoir pas été fort avantageuse à leur santé; &, si nous pouvons juger par comparaison, nous devons conclure, qu'ils ont enduré les mêmes incommodités à bord des Vaisseaux de transport.

Quant aux fournissemens de Provisions, je ne sçais ce qui en est: Mon opinion à ce sujet a été fondée sur le témoignage unanime des Prisonniers, confirmé par leur extérieur, & qui représentoit leur pitance comme insuffisante pour la quantité, mauvaise pour la qualité, & fournie

irrégulièrement. Vous même faites mention de *quelques cas d'omiſſion accidentelle.* Je crains que ces cas n'aient été beaucoup plus fréquents, qu'on ne vous en a informé. Il n'eſt pas hor de propos d'obſerver ici, qu'il y a une différence eſſentielle à faire entre des Perſonnes renfer mées, & privées de tout moyen de ſe procurer quelque ſubſiſtance en ſupplément de la pitanc qui leur a été aſſignée, & celles qui ſe trouvent en pleine liberté, & qui ont d'autres reſſour ces, comme c'eſt le cas de vos Troupes, qui n'étoient pas de ſervice actuel: Elles ont le béné fice de leur Solde & ce qu'elles peuvent gagner d'ailleurs occaſionnellement par leur travai Vous pourrez auſſi vous aſſurer, en prenant des informations à cet égard, que nous n'avons fai aucune diſtinction dans nos fourniſſemens entre vos Soldats, qui étoient nos Priſonniers, & no propres gens actuellement en Campagne: On ne les bornoit point à une pitance lézineuſe; o leur fourniſſoit des Vivres, autant qu'ils pouvoient en conſommer, & de la meilleure eſpèce.

Pour ce qui eſt de l'attention qu'on a euë pour les *malades*, je ſuis fâché qu'elle ait ſouffer à quelque degré de la mauvaiſe conduite des Chirurgiens. Je m'accorde avec vous de tout mo coeur à blâmer leur procédé; & vous me rendrez ſervice en me déſignant les Individus, & m fourniſſant les preuves de leur delit, que vous aurez entre les mains.

Pour vous diſculper, d'une manière plus ſatisfaiſante, des ſuites imputées à une négligence o à un mauvais traitement envers les Priſonniers, vous aſſurez, "qu'ils ont reçu de votre part tout „ eſpèce de conſolation ou de ſecours, compâtible avec leur ſituation, & qu'ils n'ont manqué „ de rien, ſi ce n'eſt d'Habits & d'Argent, qui auroient dû leur être fournis par moi." Si nous avions laiſſé vos Priſonniers, qui étoient entre nos mains, entièrement à l'abandon, pour ne ſubſiſter que des ſecours qu'ils tiroient immédiatement de vous, leur ſituation n'auroit été guè res meilleure que celle des nôtres, que vous aviez en votre pouvoir. Vos Officiers, auſſi bien que vos Soldats, peuvent vous informer, qu'ils ont éprouvé toute marque de générosité publique & particulière, qu'il étoit poſſible de leur témoigner. On pourroit citer des exemples multipliés, que ſur des informations, que vos gens étoient dans le beſoin de quelque choſe, l'on a immédia tement expédié des ordres de leur fournir tout ce qui leur étoit néceſſaire. L'on a fait tout au monde de notre part, pour faciliter les meſures que vous preniez dans la même vuë. On vous a permis d'avoir un Agent parmi nous, protégé par l'Autorité publique, & jouïſſant d'une li berté auſſi pleine qu'il pouvoit la deſirer pour s'acquitter de ſa Commiſſion. Je ſuis fâché de dire, que la même conduite n'a pas été tenuë envers nous; & que pluſieurs exemples ſervent à prou ver, que bien loin de tâcher d'applanir les difficultés, qui nous empêchent néceſſairement de fournir des ſecours auſſi abondans, que nous pourrions le ſouhaiter, on a fait naître des obſta cles, qu'on auroit très-aiſément pu nous épargner. On en a eu récemment un exemple dans le refus, que vous nous avez fait, d'avoir de notre côté un Agent chez vous, qui pût y acheter ou procurer ce qui étoit néceſſaire pour fournir aux beſoins de nos gens. Vous devez ſentir que, puiſque l'on n'étoit point convenu d'une manière régulière de fournir réciproquement des ſecours aux Priſonniers, il y avoit une néceſſité indiſpenſable d'uſer de générosité de part & d'autre. Nous le fimes de notre côté; &, ſuppoſant que vous l'auriez auſſi fait du vôtre, nous étions moins empreſſés à pourvoir nos gens que nous n'euſſions été, ſi nous avions prévu ce qui eſt réellement arrivé. Nous attribuions tout manque de votre part à la ſituation intermédiaire des affaires à cet égard; &, dans l'attente qu'on prendroit des arrangemens plus efficaces, afin d'y pourvoir, nous jugions qu'il étoit de notre devoir de ne point laiſſer les Priſonniers, qui ſe trou voient chez nous, dans le beſoin d'aucune choſe néceſſaire à leur conſervation; & nous étions dans l'idée, que votre raiſonnement, vos ſentimens auroient été les mêmes. Ce que vous dites, que *nous avons été fréquemment avertis de leur détreſſe*, ne ſert de rien. Vous ne l'avez fait, que lorsqu'il étoit trop tard pour remédier aux mauvaiſes ſuites de la négligence paſſée, & que nos Priſonniers étoient déjà réduits à une extrémité déplorable. J'eſpère, que leurs ſouffrances, pour ce qui eſt des Habits, n'auront point été augmentées par la rapacité d'un trop grand nom bre d'entre ceux qui les avoient pris. Cependant il n'a point manqué de rapports de cette eſpèce.

(*Le reſte ci-après.*)

De LEIDE, *le* 11. *Septembre.* Suivant les derniers Avis concernant le voyage de Mgr. le Prince *Stadhouder*, S. A. S. & Madame la Princeſſe, ſon Epouſe, ont dû partir de *Leuwarde* le 8. de ce mois pour *Groningue.* Son Alt. a diſpoſé du Régiment d'Infanterie, vacant par la mort du Lieutenant-Général de *Caſembrood*, en faveur de Mr. *Gerard Godin*, qui en étoit Colonel-Commandant. Le Conſeil de l'Amirauté au Département de la *Meuſe* a mis en commiſſion le Vaiſſeau *le Mars* de 60. Canons, & en a donné le commandement au Capitaine *Guillaume Krul.* La Nouvelle de la relaxation du Vaiſſeau, *le Watergeus*, Cap. *Adrien Châtelain*, qui s'étoit répanduë d'après une Lettre de *Middelbourg*, (*ainſi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. LXX.) eſt prématurée.

Le Roi de *Pruſſe*, qui étoit attendu le 3. de retour à *Potzdam* de ſa tournée en *Siléſie*, y a fait une Promotion de Généraux. Nous en renvoyons la Liſte à l'Ordinaire prochain, ainſi que les particularités du voyage de ce Monarque.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Friſe,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE

DIVERS ENDROITS

du MARDI 16. Septembre, 1777.

De LA TURQUIE, *le* 10. *Août.*

SUIVANT les dernières Lettres de *Conſtantinople*, le *Grand-Seigneur* a nommé des Commiſſaires pour les Conférences avec Mr. de *Stachieff*, Miniſtre de *Ruſſie*. Ces Plénipotentiaires ſont *Abdulreſak-Effendi*, Grand-Secrétaire de l'Empire; *Ordou-Cadi*, Grand-Juge des Troupes; *Mumil-Effendi*, ci-devant *Reis-Effendi* à l'Armée; & le *Beilikgi-Effendi* ou Intendant de la Chancellerie: Mais le pouvoir limité, que ces Commiſſaires ont pour traiter, fait craindre, que la Négociation ne traine en longueur; &, malgré tout le tems qui pourra s'écouler, on ne s'en promet pas même une iſſuë fort favorable. Les travaux, qu'on fait, pour nous mettre à l'abri dans le cas d'une rupture, ſont étonnans: Plus de cinq-cents Hommes ſont occupés journellement à ceux qu'on a commencés pour fortifier encore davantage les Châteaux, que le Baron de *Tott* a fait conſtruire à l'entrée de la *Mer-Noire*; & l'on a entrepris quelques nouveaux Ouvrages ſur les Hauteurs, voiſines de ces Forteresſes, dont l'on ſe promet beaucoup d'utilité pour aſſurer à la *Porte* la clef de la *Mer-Noire* contre les entrepriſes de la *Ruſſie*. Pour hâter l'exécution des projets formés dans cette vuë, le *Capitan-Pacha*, qui en a l'inſpection, ſe rend ſur les lieux tous les deux jours. L'activité, qu'il met dans les travaux dont il eſt l'ame, eſt incroyable. La Frégate, qu'il a récemment détachée de ſa Flotte, porte à *Sinope* des matériaux pour l'équipement des Navires qu'on y conſtruit, ainſi que pour réparer un Vaiſſeau de guerre, qui a été fort maltraité par une Tempête ſur les Côtes de la *Mer-Noire*. On attend une trentaine de Navires *Dulcignotes* & *Albanois*, pour l'augmentation de la Marine *Ottomane*; & l'on fait monter à 7. mille Hommes le nombre des Troupes, qui ont eu ordre de marcher vers *Choczim*. Ce n'eſt pourtant pas à toute l'Armée, mais ſeulement aux dix Hommes par Chambrée, détachés du Corps des *Janiſſaires* en cette Capitale, que la *Porte* a accordé une paye extraordinaire de ſept Aspres par jour.

La naiſſance de la Princeſſe *Hattigé* a été célébrée pendant trois jours par des décharges de l'Artillerie des Châteaux; & le *Grand-Seigneur*, voulant épargner à ſes Sujets les frais de Réjouïſſances générales, a fait donner à ſa Maiſon de plaiſance à *Bezik-Tache* des eſpèces de Jeux publics, qui y ont attiré beaucoup de Spectateurs. On dit, qu'il ſera tiré ſur le Canal un Feu d'artifice à la même occaſion.

De HAMBOURG, *le* 9. *Septembre.*

Le Duc d'*Oſtrogothie* eſt arrivé hier en cette Ville, & eſt deſcendu chez Mr. de *Fareil*, Miniſtre de *Suède*: Son Alt. R. garde l'*incognito* ſous le nom de Comte d'*Oeland*.

De MARSEILLE, *le* 26. *Août.*

On mande de *Toulon*, que les Régimens de *Picardie* & de *Provence* ſont arrivés de *Corſe*

en ce Port, sur le même Convoi de Bâtimens Marchands, qui avoit passé les Régimens de *Guyenne* & de *Navarre* dans cette Isle.

Nous apprenons du même Port, que Mr. de *Rochemore*, Lieutenant-Général des Armées Navales, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de *St. Louis*, y est mort le 23. de ce mois des suites d'une Apoplexie.

De VERSAILLES, *le 6. Septembre.*

Le Roi vient d'accorder la place de Commandeur de l'Ordre de *Saint-Louis*, vacante par la mort de Mr. de *Rochemore*, ancien Lieutenant-Général des Armées Navales, à Mr. d'*Abon*, Chef-d'Escadre.

De PARIS, *le 8. Septembre.*

Il n'y a rien de changé sur le tems fixé pour le prochain voyage de *Fontainebleau*; & c'est sans fondement qu'on avoit répandu, qu'il n'auroit pas lieu. La Cour ira à *Choisy* cette semaine.

La survivance de la Charge de Sur-Intendant des Finances de *Monsieur*, qu'occupe Mr. *Cromot*, avoit été accordée provisionnellement à Mr. *Geoffroy* de *Limon*, Intendant des Finances de ce Prince; mais le Brevet vient de lui être retiré & donné à Mr. de *Valdec* de *Lessart*, Maître des Requêtes, chargé par Mr. *Necker* d'un détail considérable dans l'Administration des Finances.

On apprend, que le Grand-Conseil, qui par son Arrêt du 20. Août avoit indiqué son Assemblée générale au 9. du courant, a reçu ordre de se rendre le 8. à *Versailles*.

*FIN de l'*EDIT, *qui autorise la Ville de* PARIS *à faire un Emprunt de 600. mille Livres.*

V. L'Emprunt, auquel les dits Srs. Prévôt des Marchands & Echevins sont autorises par le présent Edit, sera ouvert à compter du jour de l'enrégîtrement d'icelui en notre Cour de Parlement, & les Capitaux, dont les moindres parties ne pourront être au-dessous de *mille Livres* de principal, soit pour Rentes perpétuelles, soit pour Rentes viagères, seront fournis en deniers comptans entre les mains du Sr. *Buffault*, Receveur-Général du Domaine, Deniers patrimoniaux & communs de notre dite Ville, qui en expédiera les Recépissés en la forme usitée; pour sur iceux être les Contrats de constitution passés par les Prévôt des Marchands & Echevins, soit sur la tête des Acquéreurs, soit sur celle des Personnes, qu'ils auront fait désigner dans les dits Recepissés, & par devant tels Notaires au *Châtelet* de *Paris* que les dits Acquéreurs choisiront, auxquels les Grosses des dits Contrats seront délivrées *gratis*, nous chargeant de pourvoir aux frais d'iceux.

VI. Les Arrérages des dites Rentes, tant perpétuelles que viagères, seront payés en deux termes égaux, de six mois en six mois, par le dit Receveur-Général de notre dite Ville dans le même ordre & en la même forme & manière que ceux des autres Rentes duës par notre dite Ville.

VII. Permettons aux Propriétaires de celles des dites Rentes, qui auront été constituées perpétuelles, d'en transmettre la propriété par la voye de la reconstitution: En consequence autorisons les dits Prévôt des Marchands & Echevins, ainsi que le dit Receveur-Général de notre dite Ville, à recevoir de ceux qui se présenteront pour être subrogés aux premiers & subséquens Acquéreurs des dites Rentes, les deniers comptans, qui leur seront offerts, pour en être constitué de nouvelles & pareilles en remplacement de celles, qui seront remboursées avec les deniers fournis par les nouveaux Acquéreurs: Lesquels Contrats de reconstitution seront numerotés des mêmes Numéros que ceux des Contrats remboursés.

VIII. Le dit Sieur *Buffault* remettra entre les mains du Sieur *Micault* d'*Harvelay*, Garde de notre Trésor-Royal, qui lui en expédiera, à sa décharge, quittance libellée & contrôlée, la Somme, qui sera produite par le dit Emprunt, pour en être, par le dit Sieur *Micault* d'*Harvelay*, respectivement fait recette envers nous en la forme ordinaire.

IX. Et pour mettre, conformément à l'Article II. du présent Edit, les dits Prevôt des Marchands & Echevins en état de subvenir au payement des Arrérages des dites Rentes, sans prendre sur les Revenus ordinaires de la dite Ville, nous leur avons par ces Présentes attribué & attribuons un Fonds annuel de *six-cents mille Livres*, à compter du 1. Juillet de la présente année, auquel Fonds nous avons affecté & hypothéqué par privilége & préférence, même à la partie du Trésor Royal, les produits libres de notre Ferme générale des Aides, entrées de *Paris* & Droits y joints, sur laquelle, en tant que de besoin, nous avons, aux dits Prévôt des Marchands & Echevins, fait & faisons par ces Présentes toutes délégations nécessaires.

X. Le dit Fonds annuel, determiné & délégue par l'Article précédent, sera versé annuellement par l'Adjudicataire de nos Fermes générales à la Caisse de notre dite Ville, sur les Quittances ou Récépissés de son Receveur-Général.

XI. Autorisons les dits Prévôt des Marchands & Echevins à rembourser des Deniers, appartenans à notre dite Ville, les Capitaux de celles des dites Rentes qui seront constituées perpétuelles; au moyen de quoi les dites Rentes perpétuelles, dont les Capitaux auront été ainsi remboursés, appartiendront à notre dite Ville; & à défaut des Fonds libres de leur part voulons qu'à commencer en l'année 1780. il soit versé de notre Trésor Royal dans la Caisse de notre dite Ville une Somme annuelle de *cent mille Livres*, pour être employée aux dits remboursemens, lesquels dans ce cas auront lieu à notre profit. SI DONNONS, &c.

Donné à VERSAILLES *au mois d'Août, l'an de grace 1778. & de notre Règne le quatrième.* (Signé) LOUIS.

(*Et plus bas*) Par le Roi, (*Signe*) AMELOT.

Visa HUE DE MIROMENIL.

Vu au Conseil, PHELYPEAUX.

De LONDRES, *le* 9. *Septembre.*

La grande Promotion militaire, que nous avons annoncée, (*dans notre dernier* Supplément,) & qu'on attribuë au nombre de places, que le Service *Américain* a fait vaquer dans l'Armée, a été publiée le 6. de ce mois. En voici le Tableau abrégé.

„ Les cinq plus anciens *Lieutenants-Généraux*, de la création de 1760. ont été déclarés *Généraux*. Ce sont les Chevaliers *George Howard* & *Joseph Yorke*, (Ambassadeur du Roi à *la Haie*;) Mr. *Guillaume Belford*, le Lord *Robert Bertie*, & Mr. *Ph. Honywood.*"

„ Tous les *Généraux-Majors*, sans exception, au nombre de 47. (les plus anciens de la création de 1770. & les plus jeunes de celle de 1775.) ont été avancés au grade de *Lieutenant-Général.* Ce sont Mrs. *Melvill* (avec rang local aux *Indes-Occidentales*,) *Frederick*, *Elphinstone*, *Evelyn*, *Thomas*, *Johnston*, *Johnston*, *Sherard*, *Lane Parker*, *Gisborne*, Comte de *Drogheda*, *Grant*, *Mackay*, *Pitt*, Lord *Adam Gordon*, *Haldimand*, *Sorell*, Comte de *Cavan*, *Maitland*, *Pomeroy*, Comte d'*Eglinton*, *Fraser*, *Walsh*, *Desaguliers*, *Preston*, Chevaliers *Guy Carleton* & *Charles Thomson*, *Clerk*, Chevalier *Guillaume Draper*, *Cuninghame*, Chevalier *Guillaume Howe*, Lord *George Lennox*, *Fletcher Campbell*, *Jean Hale*, *Boyd*, Chevalier *Henry Clinton*, *Fitzroy*, *Bernard Hale*, *Burgoyne*, Chevalier *Robert Hamilton*, *Robinson*, *Craig*, Comte *Ligonier*, Comte *Percy*, *Tayler*, Chevalier *Eyre Coote*, Comte *Cornwallis.*"

„ Trente-neuf *Colonels* ont été élevés au grade de *Général-Major*; sçavoir: Mrs. *Amherst*, *Watson*, *Daniel Jones*, *Wren*, *Baugh*, Chevalier *David Lindsay*, *Barlow*, *Fleming*, *Maxwell*, *Style*, *Lister*, *Robertson*, *Massey*, *Tryon*, *Warde*, *Cuninghame*, *Stene*, *Mocher*, *Gabbet*, *Sloper*, *Staates Long Morris*, *Vaughan*, *Calcraft*, Comte de *Ross*, *Pigot*, *Dalling*, *Valentine Jones*, *Manners*, *Hall*, Chevalier *Robert Murry Keith*, *Grant*, *Faucitt*, *Erskine*, Marquis de *Lothian*, *Grey*, Chevalier *Thomas Spencer Wilson*, *Morrison*, *Clarke*, *Rainsford.*"

Quarante-sept *Lieutenants-Colonels* ont été avancés au rang de *Colonels*; 31. *Majors* à celui de *Lieutenant-Colonel*; & 59. *Capitaines* à celui de *Major*. Le Lieutenant-Colonel *Guillaume Harcourt* a été nommé Aide-de-Camp du Roi, à la place du Colonel *Charles Rainsford*, déclaré Général-Major. Le Colonel *Jean Dalling*, qui a aussi été compris dans la Promotion de Généraux-Majors, avoit été nommé le 30. du mois dernier Capitaine-Général & Gouverneur en chef de l'Isle de la *Jamaïque*, à la place du feu Chevalier *Basile Keith*; & la Patente vient d'en être expédiée à cet Officier, qui étoit déjà Lieutenant-Gouverneur de l'Isle. Mr. *Edouard Smith* a été nommé en même tems Gouverneur du Fort *Charles* au *Port-Royal* dans la même Isle. Mr. *Daniel Jones*, qui étoit Colonel-Commandant du 3me Régiment des Gardes à pié, & qui vient d'être déclaré Général-Major, avoit obtenu le 12. Août le même rang en *Amérique*, Sa Majesté l'aïant nommé pour aller servir dans ce Pays, en lui conférant le commandement en chef du second Régiment d'Infanterie, qui est celui de la Reine, vacant par la mort du Lieutenant-Général *Montagu.* Cet Officier s'est embarqué pour sa destination à bord de la Frégate *la Venus*, de 36. Canons, qui a fait voile le 6. de *Cowes* avec *le Fowey* de 24. Canons & une Flotte de Bâtimens de transport, chargés d'Armes, d'Habits, de Munitions, Provisions, &c. pour la *Nouvelle-York.* Au reste, l'on remarque, que le Colonel *Richard Prescott*, qui avoit rang de Général-Major en *Amérique*, a été passé dans la Promotion; & l'on assure, que cette omission ne sera réparée, que lorsqu'il se sera justifié sur les circonstances de son enlèvement. Il est vrai, que quelques-uns blâment son absence nocturne de son Quartier-Général, & voudroient y trouver un motif peu honorable: Mais d'autres assurent, qu'il avoit choisi la Maison, où on l'a pris, pour y passer les nuits, comme dans la position la plus centrale. La *Gazette* de *Providence* en *Rhode-Island* rapporte ainsi cette affaire.

De NEWPORT *en* RHODE-ISLAND, *le* 17. *Juillet.* Avant-hier au soir, un Parti de 18. Hommes des Troupes appartenant à cet Etat, sous le commandement du Lieutenant-Colonel *Guillaume Barton*, accompagné du Major *Adams*, de l'Artillerie, du Capitaine *Phillips*, des Lieutenants *Potter* & *Badcock*, & des Enseignes *Stanton* & *Wilcox*, partit en cinq Chaloupes de la Jettée de *Warwick* (*Warwick-Neck*) dans la vuë de prendre le Général-Major *Prescott*, Commandant en chef des Troupes *Britaniques* & Etrangères dans l'Isle de *Rhode*, dont le Quartier-Général étoit à une Maison à environ 4. miles de *Newport.* Le Colonel & son Parti, après avoir dépassé les Vaisseaux & les Chaloupes Gardes-Côtes de l'Ennemi, débarquèrent à minuit, & parvinrent sans être découverts au Quartier de *Prescott.* La Sentinelle à la porte cria, *qui vive*; mais on s'assura immédiatement d'elle; & le Parti, forçant la porte & se précipitant dans la Maison, prit le Général dans son lit. Son Aide-de-Camp (le Lieutenant *Barrington*, Neveu du Lord de ce nom, Sécrétaire d'Etat au Département de la Guerre) sauta en chemise par la fenêtre, & tenta de s'échapper; mais il fut

pris à quelques pas de la Maison. Le Parti retourna inceffamment à fes Chaloupes avec les Prifonniers ; & quelque tems après qu'il eut repris le large l'on entendit plufieurs décharges, que faifoient les Ennemis en fignal d'alarme ; mais trop tard. Les Prifonniers furent heureufement mis à terre à la pointe du jour fur la Jettée de *Warwick*. Auffi-tôt qu'on en reçut ici la Nouvelle, on envoya immédiatement un Caroffe, dans lequel le Général avec fon Aide-de-Camp, accompagnés du Colonel *Barton* & de quelques autres Officiers, y arrivèrent à midi.

Le Capitaine *Collett* arriva ici le 6. avec des Dépêches de *New-York*, qui furent d'abord envoyées au Lord *Germain* à fa Terre de *Stoneland*; & le jour fuivant l'on en reçut encore d'autres, qui avoient été apportées par un Bâtiment entré à *Poole*. Il ne paroît pas, qu'elles annoncent aucun évènement important, puisque jusqu'à préfent la Cour n'en a rien publié: Cependant l'on ne manque point d'Avis particuliers, mais tous marqués au coin de l'incertitude ordinaire. Plufieurs de ces Lettres portent, que la Flotte du Vice-Amiral Lord *Howe* fe trouvoit le 28. Juillet à la hauteur du Cap *Hinloopen* dans la Baye de *Delaware*, & que les Vaiffeaux tant de guerre que de transport avoient été partagés en deux Divifions, qui devoient tenir chacune une route différente: Mais l'on ne s'accorde nullement fur la vraie deftination de ces deux Efcadres. Suivant quelques-uns la première doit entrer par la bouche de la *Delaware*, & la feconde faire un débarquement dans la Baye de *Chefapeak* fur les Confins du *Maryland*: Selon d'autres l'une des Divifions avoit reçu ordre de faire route à l'*Eft*, à ce qu'on fuppofoit pour *Bofton*, à la hauteur duquel Port une Lettre de *Halifax* fait paroître toute la Flotte du Lord *Howe* au commencement d'Août. Il n'y a guères plus de certitude à la marche du Général *Washington* ou à la défaite du Général *Putnam* (*dont nous parlerons dans le* Supplément.)

Banque, 132 & un 8me. *Indes*, 165 & un quart

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **Weft-Frife**,
A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXIV.

De LEIDE, *le* 16. *Septembre*, 1777.

DE VARSOVIE, *le* 3. *Septembre.* Un Courier, arrivé hier de *Petrikau*, a apporté l'agréable Nouvelle, que le nouveau Tribunal de la Couronne y avoit été établi au gré de la Nation & avec la plus parfaite tranquillité. L'élection du Maréchal n'avoit rencontré aucune difficulté; & tous les suffrages s'étoient réunis en faveur du Comte *Krasinski*, Quartier-Maitre-Général de la Couronne. Mr. de *Naglovice-Rey*, Chanoine de *Cracovie*, fait les fonctions de Préfident à ce Tribunal.

Depuis l'Audience, que *Numan-Bey*, Envoyé de la *Porte*, a euë du Roi, il continuë ses Visites aux Sénateurs-Ministres & aux Grands-Officiers de la Couronne & de *Lithuanie.*

La Comtesse Douairière *Branicka*, née *Poniatowska*, Soeur du Roi, a fait faire le 18. Août dernier & les deux jours suivans, dans l'Eglise de *St. Pierre* à *Cracovie*, une des plus belles du Royaume, de magnifiques Obsèques au Comte *Branicki*, Castellan de *Cracovie*, Grand-Général de la Couronne, Chevalier des Ordres de l'*Aigle-Blanc*, de la *Toison d'or*, & de *St. André*, dont le Corps y étoit en dépôt depuis 5. à 6. ans dans une Chapelle, fondée par les Ancêtres de ce Seigneur. Lorsque le Cercueil fut descendu dans le Caveau, on y déposa aussi l'Ecu de ses Armes, son illustre Maison s'étant éteinte en sa Personne.

De BRESLAU, *le* 3. *Septembre.* Le Roi, notre Souverain, arriva ici le 26. du mois dernier de *Neiss* en parfaite santé, accompagné du Prince de *Prusse* & du Prince de *Würtemberg.* Le 27. S. M. fit les Revuës particulières des Régimens de *Tauenzien* & de *Stechow*, Infanterie, & du Bataillon de Grenadiers de *Lenzky*, & le jour suivant celles des Régimens de *Falkenhayn*, Infanterie, de *Röder*, Cuirassiers, & de *Podgursky*, *Hussars.* Elle témoigna sa satisfaction de la tenuë de tous ces Corps. Le premier de ces jours le Prince de *Prusse* & le Prince de *Würtemberg* soupèrent avec toutes les Personnes de rang chez le Général de *Tauenzien*, Gouverneur de cette Ville, & le lendemain chez Mr. de *Hoym*, Ministre dirigent en *Silesie.* L'après-midi le Roi, accompagné des deux Princes, se rendit avec une Suite nombreuse au Quartier-Général, qui lui avoit été préparé à *Pohlnisch-Neudorff.* Le 30. tous les Régimens entrèrent au Camp tracé en cet endroit. Le 31. S. M. en fit la Revuë générale, & leur fit faire différentes évolutions. Le 1. & le 2. Septembre cette petite Armée manoeuvra de nouveau en présence du Monarque, qui reprit le dernier de ces jours la route de *Potzdam*, très-content de la précision & de l'adresse, avec lesquelles ses Troupes se sont acquittées de toutes les parties du Service. Elles se remirent le même jour en marche pour leurs Quartiers.

De BERLIN, *le* 9. *Septembre.* Le Roi, qui est revenu à *Potzdam* de sa tournée annuelle en *Silésie*, a déclaré au Camp près de *Breslau* la Promotion suivante. Les Généraux-Majors de *Pomeiske*, de *Lölhoffel*, de *Renzel*, & de *Lossow*, ont été élevés au grade de Lieutenant-Général, les deux premiers dans la Cavalerie, & les deux autres dans l'Infanterie: Les Colonels Comte de *Görtz*, de *Posadowski*, de *Bohlen*, Comte de *Lottum*, de *Thun*, de *Marwitz*, d'*Erlach*, & de *Rohr* ont été nommés Généraux-Majors, les deux derniers dans l'Infanterie, les autres dans la Cavalerie. Sa Maj. a accordé en même tems au Général-Major de *Papstein* sa retraite avec une Pension, vu son âge avancé; au Général-Major de *Thun* le Régiment de Dragons du feu Général d'*Alvensleben*; au Général-Major de *Marwitz* celui de Cuirassiers du feu Général de *Manstein*; & au Lieutenant-Colonel de *Truyard* le Régiment de Garnison du feu Colonel de *Tumpling.* Elle a fait expédier des Lettres de légitimation au Fils naturel du Lieutenant-Général de *Belling*, Chef d'un Régiment de *Hussars.*

De MADRID, *le* 26. *Août.* Le Roi, aïant égard aux qualités distinguées de Don *François Delgado*, Archevêque de *Seville*, l'a nommé son Vice-Chapelain & Grand-Aumônier, Vicaire-Général de ses Armées, & Patriarche des *Indes.* Sa Maj. l'a en même tems décoré de la Dignité de Grand-Chancelier de l'Ordre Royal de *Charles* III. & l'a revêtu des Marques honorifiques, qui y sont attachées, le 22. de ce mois.

Don *Thomas Ortiz de Landazuri*, Conseiller du Roi au Conseil-Suprême des *Indes* & son Trésorier-Général pour les mêmes Royaumes, est mort le 13. en la Ville de *Pinto*, âgé de 54. ans: Il s'est toujours distingué dans les différentes occasions, où il a été employé pour le Service du Roi, tant en *Europe* que dans la *Nouvelle-Espagne.*

De GENES, *le* 26. *Août.* La Cour de *Madrid* a aboli récemment la Quarantaine, à laquelle les Bâtimens *Vénitiens* étoient assujettis dans ses Ports. Le Commerce de la République de *Venise* tirera beaucoup d'avantages de la suppression de cette formalité, qui subsistoit depuis le tems que le Gouvernement de la République a fait sa Paix avec les trois Régences *Barbaresques* & la Cour de *Maroc*.

On a reçu ici de *Madrid* des Avis relatifs à la grande Expédition, commandée par le Général de *Cevallos* dans l'*Amérique-Méridionale*. En voici l'Extrait.

Par differentes Lettres de *Monte-Vidéo* en date des 2 & 9. Mai l'on a reçu quelques détails concernant l'état des Forces de terre & de mer aux ordres de Don *Pedro* de *Cevallos* & du Marquis de *Casa Tilly*. Peu après que la Flotte eut appareillé de l'Isle de *Ste. Catherine*, elle fut retardée dans sa route par des vents contraires, & ensuite battuë par une Tempête violente qui la dispersa entièrement: Mais, comme l'on avoit eu la précaution, dès que l'on se vit menacé de ce contretems, de fixer le Port de *Monte Vidéo* dans la Rivière de *la Plata* pour point de réunion & rendez-vous général, tous les Vaisseaux tant de guerre que de transport y rentrèrent les uns après les autres, depuis le 20. Avril jusqu'à la fin du mois, que toute la Flotte s'y trouva rassemblée, à l'exception du Vaisseau de guerre *le St. Augustin* & de deux Bâtimens de transport. Cependant les Troupes avoient beaucoup souffert par la Tempête, & sur-tout par le manque de Vivres, parce qu'il avoit été impossible de s'en procurer à l'Isle de *Ste. Catherine* en quantité suffisante. A leur arrivée à *Monte-Vidéo* il y avoit 940. Hommes malades de la Dyssenterie; mais l'on espéroit, que par la bonté du climat & l'usage des Provisions fraiches cette espéce de Contagion diminuëroit & disparoitroit en peu de tems. Le débarquement n'aïant pu se faire à *Rio-Grande*, le Général de *Cevallos* envoya, deux jours après son arrivée à *Monte-Vidéo*, un de ses Aides-de-Camp à la Colonie du *St. Sacrement*, avec ordre de remettre au Gouverneur de cet Etablissement *Portugais* un Mémoire, " contenant l'exposé des griefs de S. M. „ *Catholique* contre la Cour de *Portugal*, l'objet de l'Expédition dont lui, Général de *Cevallos*, étoit chargé, & enfin la demande de la reddition de la Place, avec menace de toutes les „ rigueurs de la Guerre en cas de refus." On assure, que le Gouverneur de la Colonie, qui est *Espagnol* de Nation, né à *Badajoz* dans l'*Estramadoure*, répondit avec fermeté, que *les Forteresses ne se prenoient pas à coups de plume; & que, quant aux menaces d'hostilités, il étoit decidé à se defendre jusqu'à la dernière extrémité.* Cette réponse vigoureuse provoquant, pour ainsi dire, l'exécution des menaces, Don *Pedro* de *Cevallos* attendoit seulement, que ses Troupes fussent un peu remises des fatigues de la Mer pour ouvrir le Siége de la Place, qui est déja bloquée depuis quelque tems par mer & par terre. Si le Gouverneur fait la résistance, que sa déclaration semble annoncer, l'entreprise pourra coûter beaucoup de monde & de tems. La marche projettée du Marechal-de-Camp de *Vertiz*, pour pénétrer par terre jusqu'à *Rio Grande* ne pourra avoir lieu que vers la fin de Septembre ou aux premiers jours d'Octobre, parce que dans ce climat la bonne Saison commence vers cette époque. La distance étant de 200. lieuës, l'on employeroit 15. à 20. mille Chevaux pour le transport des Troupes, de l'Artillerie, &c.

On a aussi reçu, par la voye d'*Espagne*, des Lettres de la *Louisiane*, portant que les Gardes-Côtes *Espagnols*, aïant trouvé deux Vaisseaux *Anglois* faisant la contrebande, les avoient arrêtés & conduits à la *Nouvelle-Orleans*; que quinze jours après un Vaisseau de guerre *Anglois* & quelques Bâtimens armés plus petits se présentèrent à la vuë du Port; & qu'un Officier, aïant mis pié à terre, se rendit chez le Colonel de *Galvez*, Commandant de la Province en l'absence du Gouverneur-Général, & lui demanda la restitution des deux Navires, le réquérant en même tems de refuser l'entrée de ses Ports à ceux des Colonies révoltées; que le Colonel, qui est Neveu de Mr. de *Galvez*, Secrétaire d'Etat au Département des *Indes*, répondit, que, les deux Vaisseaux aïant été surpris en contrebande, ils avoient été déclarés de bonne prise, & qu'on vendoit actuellement leurs Cargaisons; quant aux Bâtimens des Colonies, qu'ils seroient admis comme ceux de tous les Peuples en paix avec l'*Espagne*. Cette fermeté, accompagnée de politesse, fit impression sur le Commandant *Anglois*, qui se retira après avoir dîné chez le Colonel de *Galvez*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 8. *Septembre.*

Le Parlement a réglé à l'extraordinaire l'affaire de Mr. *Joly* de *Fleury*, qui a fait les fonctions de Procureur-Général pendant l'exil du Parlement; & il a renvoyé au Lieutenant-Criminel du *Châtelet* l'instruction du Procès contre les Co-accusés. Dans celui de Mrs. de *la Luzerne* & de *la Maugerie*, les Maîtres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel ont rendu le 21 Août sur une Requête, présentée par le premier, pour s'excuser de ce qu'il ne s'étoit pas rendu en prison suivant l'Arrêt du 29. Avril, un nouvel Arrêt, qui, sans s'arrêter à la dite Requête, ordonne l'exécution de ce Jugement Souverain.

Parmi plusieurs nouvelles Loix, qui viennent de paroître, il y a une Déclaration du Roi, donnée à *Versailles* le 23. Juin & régitrée en Parlement le 2. Septembre, *qui ordonne que les*

omptoirs des Marchands de Vins, revêtus en plomb, ainsi que les Vaisseaux de cuivre dont se servent les Laitières, & les Balances de même métal, qu'employent les Regratiers de Sel & les Débitans de Tabac, seront supprimés. Dans le Préambule de cette Pièce, l'on expose, " que l'expérience a fait reconnoître, que la dissolution du plomb, prise intérieurement, produit les plus dangereux effets sur la santé; qu'il en est de même du verd-de-gris, que produisent les Vaisseaux de cuivre, &c." Par les deux Articles de la Déclaration, il est ordonné aux Marchands de Vins de substituer aux lames de plomb, dont leurs Comptoirs sont revêtus, des cuvettes de fer blanc ou battu; aux Laitières, de faire usage de Vaisseaux de fayance, de terre vernissée, ou même de simple bois, au lieu de Vaisseaux en cuivre; & aux Regratiers, &c. de ne se servir que de Balances de fer blanc ou battu; leur faisant expressément défenses de substituer l'étain au plomb ou au cuivre, &c.

On trouve aussi des marques touchantes de l'attention paternelle du Roi pour la conservation de ses Sujets, particulièrement pour la classe indigente de son Peuple, dans un Arrêt du Conseil du 17. Août, *qui porte établissement d'une Commission, pour examiner les moyens d'améliorer les divers Hôpitaux de la Ville de* Paris. (*La place nous manquant ici, nous renvoyons l'insertion de cette Pièce à un Ordinaire suivant.*)

L'on a ajouté à la *Gazette* de *France* de ce jour un *Supplément*, contenant dans un Article de *Soleurre*, du 28. Août, une Relation fort ample de la Cérémonie du renouvellement de l'Alliance-Générale du Roi avec l'Universalité du Corps *Helvétique*, laquelle étoit expirée en 1775. Le Président de *Vergennes*, Ambassadeur de S. M. près des treize Cantons, par le ministère duquel la Négociation de ce Traité a été faite, en a juré l'observation en son nom; ce qu'ont fait aussi, au nom du Corps *Helvétique*, le Statthalter d'*Escher*, premier Ambassadeur de *Zurich*, & tous les autres Ambassadeurs de la République, suivant le rang des Cantons. Le nombre de ceux-ci & des autres Personnes qualifiées, auxquelles l'Ambassadeur du Roi donna ensuite un somptueux Repas, étoit de plus de quatre-cents; & ce Seigneur étoit lui-même accompagné de plus de 200. Gentilshommes ou Militaires qualifiés de sa Nation. La Cérémonie a eu lieu, comme l'on en étoit convenu, le 22. Août, Jour de *St. Louis*, Fête du Roi.

Le Comte de *Lassac* a établi, dans sa Terre d'*Ortaffa*, une Fête à l'imitation de celle de la *Rosière* de *Salency*. Le Prix, qu'il a destiné à la Fille reconnuë pour la plus sage, consiste en trois charges de Bled, & en quatre pour le Jeune-Homme le plus laborieux. Cette Fête a été célébrée le 13. Août, jour de la Fête de ce Seigneur.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 9. *Septembre.*

Quelques Particuliers disent avoir reçu, par des Vaisseaux partis de la *Nouvelle-York* le 29. Juillet, des Lettres portant, que le Général *Washington* avoit levé son Camp à *Bound-Brook*, & passé la Rivière *Septentrionale* à *Peeks-Kill*, à environ 70. miles au-dessus de la *Nouvelle-York*. Il avoit fait ce mouvement le 23. Juillet, le jour même que le Général *Howe* avoit fait voile de *Sandy-Hook*; & comme Mr. *Washington* étoit en pleine marche, on lui supposoit le dessein de combattre l'Armée aux ordres du Général *Burgoyne*. Si la Nouvelle se confirme, l'on verra si le Plan, qu'on prétend concerté entre ce dernier Commandant & le Chevalier *Howe*, pourra s'exécuter, de la manière qu'on s'y attend; sçavoir, que Mr. *Burgoyne* se retirera devant la grande Armée *Américaine*, jusqu'à ce qu'il ait gagné des Postes assez forts pour l'amuser, tandis que Mr. *Howe*, après avoir pénétré par la *Delaware* & la Baye de *Cheasapeak* dans le coeur de la *Pensylvanie*, & s'être emparé, chemin faisant, des gros Magasins *Américains* à *Lancaster* ainsi que de *Philadelphie*, se saisira des Hauteurs de la Province de *Jersey*, dont Mr. *Washington* lui a fait connoître l'importance; & qu'ainsi les deux Commandants *Britaniques* obligeront l'Armée *Américaine* à se retirer dans les Provinces *Septentrionales*. D'autres cependant assurent, que Mr. *Washington* a détaché seulement le Général *Putnam* avec un gros Corps, pour se joindre aux Troupes, qui se trouvent dans la *Nouvelle-Angleterre*, & s'opposer aux progrès de Mr. *Burgoyne*. On trouve dans une de nos Feuilles publiques, que, suivant des Avis de *Corke* du 28. Août, le Capitaine *Jordan*, montant le Bâtiment *le Hyacinthe*, parti de *Quebec* le 2. Août, a rapporté, " que Mr. *Putnam*, marchant au secours de " *Ticonderoga*, avoit été défait par Mr. *Burgoyne*, qui lui avoit tué 700. Hommes & fait 1500. " Prisonniers; que les *Indiens* Royalistes s'étoient mal conduits; mais qu'ils avoient promis " de harrasser l'Arrière-Garde de l'Armée *Américaine*, qui se retiroit. " Dans une Lettre d'un Officier à *Sorel*, du 18. Juillet, apportée par le même Vaisseau, & dont l'Extrait se trouve aussi dans cette Feuille, il est dit: *Le gros des Rebelles se retirant rencontra* Putnam *en marche avec un Renfort vers* Ticonderoga: *Surquoi ils s'avancèrent & rencontrèrent notre Infanterie*

legère & nos Grenadiers à Skenesborough, *à 18. miles de* Ticonderoga, *où il y eut deux Engagemens ou Escarmouches. Je crois, que les* Indiens *en ont agi perfidement avec nous.*

FIN de la LETTRE *du Genéral* WASHINGTON *au Chevalier* HOWE, *du* 10. *Juin* 1777.

Vous observez ultérieurement, " que ma propre expérience me dira, si notre Armée n'a pas „ été sujette, dans le cours de la dernière Campagne, au malheur de la même mortalité que les „ Prisonniers, que vous avez entre les mains. " Je dois convenir, qu'il y a eu des maladies à un haut dégré parmi nous; mais je puis vous assurer, que cette mortalité ne ressembloit en aucune façon à celle, qu'ont éprouvée les Prisonniers chez vous, & que les maladies avoient presqu'entièrement cessé dans notre Camp, avant qu'une grande partie d'entre eux fût tombée entre vos mains. La Garnison [du Fort *Washington*,] que vous fites Prisonnière le 16. Novembre fut trouvée, j'en suis convaincu, dans le meilleur état de santé.

En réponse à l'insinuation, " que ç'auroit été un bonheur qu'on eût pensé plutôt à l'expédient „ de renvoyer nos gens, " il vous plait à dire, que *l'evènement a justifié la réserve, avec laquelle vous auriez toujours dû vous porter à cette demarche.* Comment du refus, que j'ai fait, de tenir compte de Prisonniers, qui avoient à peine un souffle de vie, & qui n'étoient en aucune façon dans un état à pouvoir être échangés, comment, dis-je, de ce refus l'on peut tirer un argument pour justifier l'insinuation, que j'aurois fait le même refus, s'ils avoient été relâchés dans des circonstances différentes, j'en laisse décider votre propre candeur.

Mais ensuite vous proposez la Question: *Comment la cause de l'infirmité de Prisonniers doit être déterminée?* Il paroît, qu'on regarde cette Question comme embarrassante: Pour moi je ne puis y voir aucune difficulté bien considérable. Il n'y a point de méthode plus ordinaire de raisonner que de l'effet à la cause, même dans des choses du plus grand intérêt. Dans le cas dont il s'agit, l'apparence extérieure des Prisonniers & l'évènement même prouvent, qu'ils avoient essuyé un traitement fort rigoureux: Mais leurs affirmations réunies, appuyées par des informations d'autres personnes, qui n'avoient aucun intérêt aux souffrances de ces infortunés que celui qu'elles prenoient aux droits de l'humanité, ont établi trop fermement la vérité du fait pour que l'incrédulité même puisse le révoquer en doute.

Je n'aurois presque pu croire, que vous parliez sérieusement en appliquant l'exception, à laquelle vous faites allusion, au cas du Général-Major *Lee*, si vous n'eussiez persisté à faire une différence à son égard. Je n'ai pas eu l'idée la plus éloignée, qu'on eût pu supposer, qu'il tombât dans les termes de cette exception; &, quoique l'aveu d'une telle interprétation forcée à l'égard des circonstances de cet Officier soit une marque de véracité, ce n'est cependant qu'une assez mauvaise preuve de bonne-foi. Je persiste de nouveau dans ce que j'ai déjà avancé à ce sujet, & je crois nullement que je m'en départe jamais.

Je dois à présent vous donner ma résolution finale sur le sujet de vos demandes: En la donnant, je ne puis guères faire plus que de repéter ce que j'ai déjà dit. Je desire ardemment un échange général sur des principes libéraux & impartiaux; & c'est avec beaucoup de regret que je trouve, qu'un objet d'un si grand intérêt mutuel est arrêté par des obstacles non nécessaires: Mais je ne puis consentir, que cet échange ait lieu à des conditions aussi desavantageuses que celles que vous proposez, & qui me paroissent si contraires à la justice & à l'esprit du Cartel.

Je crois à propos de déclarer, que je souhaite, que le différend entre nous soit ajusté sur un plan généreux & équitable: Je n'ai pas dessein de profiter de la relaxation des Prisonniers pour extorquer de vous rien, qui ne soit compâtible avec la justice la plus rigoureuse. Qu'on convienne d'un nombre de Prisonniers, en proportion raisonnable, dont on tiendra compte, & qu'on déclare, que le Général *Lee* pourra être échangé, dès que nous aurons un de vos Officiers d'un rang égal en notre pouvoir: Je ne demande pas davantage. D'abord que ceci aura été fait, je serai très-aise de procéder à un échange général: Mais en attendant je suis disposé à en faire un partial pour les Prisonniers actuellement entre vos mains, aussi loin que s'étendra le nombre de ceux que nous avons entre les nôtres, à l'exception seulement du Lieutenant-Colonel *Campbell* & des Officiers de l'Etat-Major *Hessois*, qui seront détenus jusqu'à ce qu'on reconnoisse le Général *Lee* pour Prisonnier de Guerre, & qu'on le mette sur le pié que je demande. Je suis porté à faire cette dernière proposition d'après la distinction, que votre Lettre du 22. Mai semble présenter; & je crois nécessaire d'ajouter, que votre conduite envers les Prisonniers règlera la mienne.

La situation du Lieutenant-Colonel *Campbell*, comme l'on vous l'a représentée, est telle que je ne l'ai ni desirée ni que j'approuve. Sur la première connoissance que j'ai euë de ses plaintes, j'ai écrit sur ce sujet, & j'espérois qu'il n'y auroit pas eu lieu d'inquiétude ultérieure pour cette raison. Cet Officier, j'en suis persuadé, me rendra la justice de dire, qu'il n'a reçu aucun mauvais traitement à ma requisition. Je méprise toute rigueur non nécessaire & toute espèce d'insulte; & je m'assure, que personne n'aura de raison fondée de me censurer à cet égard. Sur votre représentation j'ai écrit une seconde fois; & je ne doute point, qu'on n'adopte une règle de conduite, qui soit conforme aux préceptes de l'humanité, & qu'on ne remplisse vos voeux & les miens.

Je suis, MONSIEUR, avec le respect convenable, &c.

(*Signé*) GEORGE WASHINGTON.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 19. Septembre, 1777.

De CADIX, *le* 19. *Août.*

LE Navire particulier *le Bon-Conseil*, un des Vaisseaux de Régître de la Flotte, entra hier dans notre Baye avec un Chargement, consistant en 96278. Piastres fortes en Argent monnoyé ou travaillé, 6312. Arrobes de Cochenille fine, 479. de petite Cochenille ou Poudre de Cochenille, 432. d'*Añil*, 1706. de *Jalap*, 181. de Vanilles, 4756. Cuirs & autres Productions, le tout montant à 704700. Piastres.

Suivant le rapport du Navire Marchand *la Sainte-Gertrude*, arrivé ici le 22. du mois dernier, la Colonie du *Saint-Sacrement* continuë d'être bloquée par les Troupes du Roi aux ordres du Maréchal-de-Camp de *Vertiz.*

De MADRID, *le* 2. *Septembre.*

Le Roi vient de disposer en faveur de Don *François-Xavier Machado y Fiesco*, Intendant de la Province de *Cuença*, des Charges de Trésorier-Général des *Indes* & de Ministre de Cape & d'Epée du Conseil-Suprème de ces Royaumes, vacantes par la mort de Don *Thomas* de *Landazuri.*

Par la Frégate *la Junon*, arrivée récemment de *Manille* dans la Baye de *Cadix*, on a appris, que Don *Simon de Anda* y *Salazar*, Chevalier de l'Ordre Royal de *Charles* III. Membre des Conseil & Chambre de *Castille*, Gouverneur, Capitaine-Général, & Président de l'Audience des Isles *Philippines*, y est mort le 30. Octobre 1776. à l'âge de 67. ans. Il s'étoit acquis l'approbation de son Souverain & l'estime du Public par la manière, dont il a rempli ces Charges, particulièrement par la défense qu'il fit, lorsque dans la dernière Guerre en 1762. les *Philippines* furent attaquées par les *Anglois.*

De BORDEAUX, *le* 4. *Septembre.*

Un Courier, arrivé de *Versailles* le 21. du mois dernier, à 8. heures du soir, apporta à M. le Maréchal de *Mouchy*, Commandant de la Province, des ordres, en vertu desquels le Juge de l'Amirauté se transporta d'abord au bas de la Rivière. A son retour, l'on apprit qu'il avoit fait retirer de dessus un Navire *Anglo-Américain* quatre Canons, de la Poudre & du Salpêtre, que ce Bâtiment avoit achetés ici. Ces ordres sont une suite des arrangemens, pris entre les deux Cours pour le maintien de la Paix. Hier au soir on fut informé, qu'un Vaisseau *Anglois*, qui a établi sa croisière au bas de la Rivière avec Pavillon des *Provinces-Unies*, s'est approché sous cette feinte d'un Bâtiment *Anglo-Américain*, dont il a fait garrotter le Capitaine & l'Equipage, après avoir mis à terre quatre Matelots *François*, qui s'y trouvoient. Ceux-ci, arrivés en cette Ville, ont rapporté, qu'ils étoient partis le 16. Juillet d'un Port à 30. lieuës de *Philadelphie*, & que l'on y avoit appris, que l'Armée Royale s'étoit retirée devant celle du Congrès aux ordres du Général *Washington.*

On écrit de *Nantes*, qu'il y est arrivé récemment sept Navires *Américains*, sur l'un desquels il y avoit deux Députés du Congrès, qui sont partis sur le champ pour *Paris*, sans avoir même pris le tems de se rafraichir.

De VERSAILLES, *le* 10. *Septembre.*

La Cour partira d'ici aujourd'hui pour se rendre au Château de *Choisy*, & y restera jusqu'au 16. Madame *Elizabeth* sera du voyage, quoique cette Princesse ait eu ces jours-ci le malheur de faire une chûte & de se blesser au visage: Mais, au moyen d'une saignée qui lui a été faite, on se persuade, que cet accident n'aura point de suite. Mesdames *Adelaïde*, *Victoire* & *Sophie* de *France*, sont parties le 8. pour aller à leur Château de *Bellevuë*, où elles doivent rester quelque tems.

Le Roi a nommé Mr. de *Chaumont* de *la Galaisière* pour remplacer Mr. de *Blair* de *Boisemont* dans l'Intendance d'*Alsace*; & celle de *Lorraine*, qu'il remplissoit, a été donnée à Mr. *Thiroux* de *Crosne*, Intendant de *Rouën*. Ils ont eu le 7. l'honneur d'être présentés à S. M. par le Prince de *Montbarrey*, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, & de lui faire leurs remercîmens en leur nouvelle qualité. Le même jour, Mr. *Valdec* de *Lessart*, Maître des Requêtes, a été présenté au Roi par *Monsieur*, en qualité de Sur-Intendant des Maisons, Domaines & Finances de ce Prince, en survivance de Mr. *Cromot du Bourg*, & sur la demande qu'en a fait ce dernier à *Monsieur*.

De PARIS, *le* 12. *Septembre.*

Le Roi a conféré le Gouvernement d'*Huningue*, vacant par la mort du Marquis de *Croissy*, au Marquis de *Traisnel*, Lieutenant-Général, qui en avoit la promesse du feu Roi.

Le mouvement, qui vient de commencer dans les Intendances, sera apparemment suivi de quelques autres changemens dans ces Charges. L'on apprend entre autres, que Mr. de *Guéau* de *Reversaux* sera nommé Intendant de *Moulins*.

L'on ne sçait encore, si la future Régie des Postes ne sera confiée qu'à six des Fermiers, dont le Bail est résilié. Mr. *Necker* a fait son choix de 18. Chefs de la Régie, établie à la place de toutes les Charges supprimées dans la Recette des Domaines & Bois. Ils ont le titre d'*Administrateurs des Domaines du Roi:* Onze sont tirés des Receveurs-Généraux supprimés & sept de la Régie, que Mr. *Turgot* avoit formée pour les Domaines, & qui est aussi supprimée par l'Edit d'Août. Nous avons promis (*dans la* Gazette N°. LXXII.) de faire connoître plus amplement à nos Lecteurs les dispositions de cette Pièce. Pour nous acquitter de l'engagement, nous ne pouvons mieux faire que d'en placer ici le Préambule, qui indique suffisamment le contenu des Articles. Il est conçu en ces termes.

LOUIS, &c. Continuant à nous occuper de l'ordre & de l'amélioration de nos Finances, nous avons été informés, que la perception des Droits Domaniaux de notre Couronne étoit partagée entre les Receveurs-Généraux des Domaines & Bois, & la Régie des Domaines. En même tems nous avons sçu, que ces deux Compagnies recevoient plusieurs Droits de même nature, ou dérivans les uns des autres; que l'une recouvroit les Droits casuels & l'autre les Cens, qui sont un titre primitif de ces mêmes Droits; ensorte que deux Commissions, qui devoient s'entre-aider & s'éclairer mutuellement, se trouvoient desunies. Ainsi nous nous sommes convaincus, que ces diverses attributions dispendieuses, bien loin de concourir à la conservation des Revenus de notre Domaine, augmentoient les difficultés, auxquelles cette espèce de recouvrement est assujettie, & contrarioient encore l'intérêt & la tranquillité de nos Sujets, en multipliant pour eux les frais & les contestations.

Considérant ensuite séparément la Compagnie des Receveurs-Généraux des Domaines & Bois, nous l'avons trouvée composée d'un trop grand nombre d'Agens, opérant sans concert dans des affaires contentieuses, où l'unité des principes est essentielle, & séparée d'intérêt dans une Recette, qui n'est pas assez considérable pour admettre une aussi grande subdivision. Aussi sommes-nous informés, que, faute sans doute de motifs suffisans pour se livrer aux soins pénibles, qu'exige nécessairement l'étude du Domaine, plusieurs Départemens ont été négligés, tandis qu'on a fait dans un petit nombre des améliorations importantes.

Ces différences nous ont fait connoître, de quelle conséquence pouvoit être dans cette partie un travail assidu & suivi, d'après des principes uniformes: Nous avons pensé que, pour l'exciter & le soutenir constamment, il étoit important de réunir dans un centre & de lier à un intérêt commun, non-seulement toutes les fonctions dispersées de la Compagnie des Receveurs-Généraux des Domaines & Bois, mais encore celles qui sont partagées entre leur Compagnie & la Régie des Domaines. Nous avons trouvé dans cette dernière une partie des abus, introduits depuis longtems dans les Compagnies de Finance; c'est-à-dire, des *croupes* ou *des parts accordées à des Hommes étrangers à l'affaire*, & des récompenses attachées essentiellement, non au succès du travail & des soins, mais à l'étenduë du Fonds d'avance.

C'est à tous ces différents inconvénients & à plusieurs autres, que nous avons tâché de remédier, dans la composition d'une nouvelle Compagnie que nous venons de former. Nous avons pensé, que *dix-huit Personnes*, choisies principalement parmi les Receveurs-Généraux des Domaines & parmi les Membres de la Régie

actuelle, rempliroient parfaitement toutes les fonctions, attribuées aux *soixante-quatre Charges de Receveurs des Domaines* & aux *vingt-cinq Regisseurs*. En même tems nous croyons également inutile de laisser subsister les *soixante-quatre Charges de Contrôleurs des Domaines & Bois*, les *cent-cinquante deux Charges de Receveurs particuliers des Bois*, les *cent-cinquante-deux Charges de Receveurs des Amendes dans les Maîtrises des Eaux & Forêts*, & les *quarante-neuf Charges de Gardes-Généraux & Collecteurs de ces mêmes Amendes*: Mais nous voulons, que les Finances de toutes ces Charges, ainsi que les Fonds d'avance des Intéressés dans la Régie actuelle, soient remboursés en argent comptant.

Nous croyons devoir profiter de l'ordre, qui s'introduit dans nos affaires, pour diminuer le nombre des Offices de Finance, que les besoins d'Argent seuls ont fait naitre, & qui ont entrainé une multitude d'exemtions & de priviléges, contraires à l'ordre public. Nous ferons justes envers les Particuliers, en les remboursant exactement; & nous le ferons envers l'Etat, en rendant aux fonctions utiles de la Société cette classe de Citoyens, qui se dévouoient auparavant à des occupations superfi..ës, & dont le salaire néanmoins retomboit à la charge de nos Peuples & de nos Finances.

Nous ne doutons point, que les Membres de la nouvelle Compagnie, que nous avons formée, ne se livrent avec zèle aux fonctions importantes que nous réunissons en leurs mains; & nous écouterons avec intérêt toutes les propositions justes & sages, qui nous seront faites de leur part pour l'amélioration de la partie de nos Revenus, qui leur est confiée. Et cependant, nous étant déjà fait rendre compte des diverses charges de notre Domaine, nous avons vu, que l'entretien des Prisons en avoit fait partie jusqu'à l'année 1773: où le desir de soulager le Trésor Royal de différentes manières avoit déterminé à charger les Villes de ces mêmes dépenses: Mais étant informés, que l'état de leurs Finances les a empêché, contre leur voeu, d'appliquer à cette partie intéressante tous les Fonds qu'elle exige, & l'aspect de nos affaires nous permettant d'y employer une portion de l'économie, que nous faisons dans cette occasion, nous avons cru devoir rétablir, à la charge de notre Domaine, les Fonds destinés autrefois à l'entretien des Prisons; à condition cependant que les Villes continuëront d'être soumises aux dépenses, qu'elles font actuellement, de manière que le *Secours extraordinaire*, que nous donnerons & que nous fixons à *trois-cens mille Livres* par an, soit entièrement employé à des améliorations; car nous n'avons pu être informés sans une peine infinie, que, faute de terrein ou de Bâtimens convenables, les Prisonniers détenus pour Dettes, & qui ne sont souvent coupables que d'imprévoyance, étoient mêlés avec des Hommes avilis par le crime & par la débauche, & que, bientôt corrompus dans cette funeste Société, ils ne rentroient dans le monde que pour y répandre les vices qu'ils y avoient contractés. Nous n'avons pas été moins affectés du compte, qui nous a été rendu, de ces lieux souterreins, où d'autres Prisonniers sont renfermés: Nous avons sçu, que les ténèbres, la contagion, le manque d'air & d'espace en avoient fait des sejours d'horreur & de desespoir: Et, si l'humanité peut prescrire d'épargner même aux Criminels ces Supplices ignorés & perdus pour l'exemple, c'est un devoir cher à notre coeur que d'en préserver ceux de nos Sujets, dont le crime est encore incertain, & qui se trouveroient ainsi punis avant d'être jugés. Et, si la Somme, que nous avons rétablie à la charge de nos Domaines, jointe aux efforts des Villes de notre Royaume, ne suffisoit pas au but que nous nous proposons, nous l'augmenterons, lorsque les autres besoins pressans de notre Etat le permettront; & rien ne pourra nous intéresser davantage à l'ordre & à l'économie de nos Finances, que la satisfaction que nous éprouverons, en en destinant successivement les fruits à adoucir le sort de la partie de nos Sujets la plus malheureuse. A CES CAUSES, &c.

Parmi les nombreuses Clauses de l'Arrêt d'enrégîtrement de cet Edit, fait en la Chambre des Comptes le 16. Août, les suivantes sont les plus remarquables.

A la charge que la liquidation des Offices supprimés ne pourra être inférieure à l'evaluation faite en vertu de l'Edit de Fevrier 1771; que les Preposés à la recette des Domaines & Bois ne seront point en même tems chargés du Contrôle de la dite Recette. —— *Et sera le Roi très-humblement supplié de conserver aux Officiers supprimes les exemtions & priviléges, dont ils jouissoient en vertu de leurs Offices; comme aussi de ne jamais soumettre à la* retenue du Dixième, *qui n'est point prononcée par la Loi, l'intérêt des Finances promis à cinq pour cent jusqu'au parfait remboursement; d'ordonner que desormais il ne soit imposé aucunes charges sur les Villes, en vertu d'Arrêts du Conseil non revêtus de Lettres-Patentes; & de mettre la Chambre à portée de faire connoître au dit Seigneur Roi leur situation, & combien il est intereßant de maintenir en icelle la pleine & entière comptabilité de leurs Deniers communs; de considérer, qu'il est essentiel pour l'Administration des Domaines de choisir des Personnes, à qui la connoissance des Coûtumes des Lieux, & de la Jurisprudence des Cours, en ce qui concerne la perception des Droits du Roi, soit devenuë familière par l'expérience & l'étude; qui, par la continuité & la stabilité de leurs services, puissent connoître les droits & les titres de chaque Généralité; qui soient interessés à faire les recherches necessaires dans les Archives des Chambres des Comptes & des Bureaux des Finances:* —— *Se reposant au surplus avec confiance la dite Chambre sur la sagesse du dit Seigneur Roi & sur son amour paternel pour ses Peuples.*

Si l'on s'en rapporte au bruit public, il est question de supprimer aussi entièrement les Payeurs des Rentes de la Ville. Pour éviter

les senteurs, qu'entraîne l'ordre Alphabétique, ces Rentes seront, dit-on, payées par Numéros, comme les remboursemens de la Caisse des Amortissemens ou des Arrérages.

D'un autre côté, l'on parle d'une création de 37. Offices de Notaires au *Châtelet* de *Paris*, afin qu'ils soient en nombre rond de cent-cinquante. La Finance des nouvelles Charges seroit de 80. mille Livres; &, pour mettre les 113. anciennes à ce niveau, la leur seroit augmentée de 40. mille Livres. Il seroit en même tems pris des précautions, pour empêcher les Notaires de profiter de l'occasion de ce doublement de Finance, pour faire payer plus cher leurs Actes, dont on regarde le prix comme déjà plus que suffisant.

De LA HAIE, *le* 17. *Septembre.*

L'Assemblée des Etats de *Hollande* & *Westfrise* est convoquée pour le 24. du courant. Le Baron de *Lynden*, nommé Envoyé-Extraordinaire de cette République à la Cour de *Suède*, est parti d'ici le 13. pour *Stokholm*.

Mgr. le Prince *Stadhouder* & son illustre Famille revinrent le même jour à *Loo* de leur Voyage en *Frise* & à *Groningue*, où L. A. & R. ont été reçuës avec les plus grands honneurs. Elles se rendront vers la fin de la semaine à leur Château de *Soestdyk* dans la Province d'*Utrecht*, pour y passer une partie de l'Arrière-Saison. (*Les Lettres de* Londres *du* 12. *Septembre*, *qui viennent d'arriver*, *annoncent la mort du Duc de* Glocester.)

Le 15. *Octobre prochain on vendra dans le Haras à* Lopshooren, *à peu de distance de la Résidence de* DETMOLD *au Comté de la* LIPPE, *une quantité de* Chevaux de Haras; *sçavoir* 8. *Jumens poulinières*, 7. *Poulains femelles*, 3. *Chevaux entiers*, 12. *Poulains mâles*, *&* 1 *Cheval* Hongre *ou* Wallaque. *Le payement devra se faire*, *argent comptant*, *en Louis d'or à* [...] *Thalers d'*Allemagne *la pièce*, *ou en Ducats à* 2. *Thalers* 27. *Groschen. Les Amateurs devront s'annoncer au dit endroit*, *le jour fixé ci-dessus*, *à* 8. *heures du matin.*

A DETMOLD le 4. Septembre, 1777.

La Chambre des Finances du Comté de la LIPPE à DETMOLD.

NOTE de six Tableaux, qui sont à vendre entre les mains de Mr. OLIVIER, Peintre, Neveu de VANLO, logé sur le Quai de *Saone* à LYON.

I. *Le premier a cinq piés neuf pouces de largeur*, *sur* 5. *piés* 4. *pouces de hauteur*: *Il est d'*ANNIBAL CARRACHE, *représentant* Sénèque *à table*, *auquel l'on vient annoncer la mort. Il a* 5. *Figures de grandeur naturelle*; *une Femme sur la droite*, *appuyée sur un banc*, *& tenant un mouchoir à la main*; *une jeune Fille portant un plat*; *un Nègre portant un vase. La Figure principale est* Sénèque, *placé au milieu du Tableau*, *assis & parlant à l'une des deux Personnes*, *qui viennent lui annoncer la mort. Ce Tableau bien conservé est un des plus beaux de l'Auteur*, *tant pour le dessin que pour le coloris.*

II. *Un autre Tableau de sept piés un pouce de largeur*, *sur* 4. *piés* 8. *pouces de hauteur. Il est de* GUIDO RENI, *représentant* Renaud *endormi dans les Jardins*, *&* Armide *qui vient le surprendre. Sur la droite est une Femme à demi-figure & un beau Paysage. Quoique ce Tableau représente une nuit*, *il est très-clair & très-piquant d'effet & de lumière*: *Il est fort gracieux tant par sa composition que par la couleur*, *& d'ailleurs bien conservé.*

III. *Un autre de cinq piés six pouces de largeur sur* 4. *piés* 10. *pouces de hauteur. Il est d'*ANNIBAL CARRACHE, *représentant* Vénus, *de grandeur naturelle. Elle est sur un Lit*, *dans une attitude pensive*, *la tête appuyée sur la main droite*, *dont le coude est sur le chevet. Sur le Lit est un drap*, *& un bout de drap bleu*; *& sur elle est une gaze artistement faite*, *qui lui couvre la moitié des cuisses. Ce Tableau est très-savant*; *& le dessin est brillant par le coloris*, *un très joli fond de Paysage avec une balustrade*, *sur laquelle il y a deux Colombes d'une beauté admirable.*

IV. *Un autre de sept piés de largeur sur* 5. *piés* 5. *pouces de hauteur*, *de* BENEDETTO CASTIGLIONE, *représentant* Rachel *allant au puits avec ses Filles & son Troupeau de Moutons*, *que le Domestique d'*Abraham *veut empêcher de boire*: *Ils se disputent dans l'attitude de gens*, *qui veulent se battre. Rien n'est plus naturel & de plus belle composition que ces six Filles*, *groupées toutes ensemble*, *de grandeur naturelle. La couleur est brillante*, *& d'une touche franche & vigoureuse.*

V. *Un petit Tableau de* RAPHAEL, *d'environ un pié & demi de largeur*, *sur un peu plus de hauteur*, *représentant la Sainte-Famille*, *l'Enfant* Jésus, *la Vierge &* St. Joseph, *d'un beau coloris*, *très-beau & bien conservé. Il a appartenu à la Reine d'*Angleterre, *qui se retira en* France.

VI. *Le Martyre de* St. Jérôme *sur bois*, *d'un pié & demi de largeur*, *sur deux de hauteur*, *de* RUBBENS, *Original très-beau & bien conservé.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **West-Frise**,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXV.

De LEIDE, *le* 19 *Septembre*, 1777.

AÏANT encore reçu par les deux derniers Ordinaires de *Londres* l'Extrait de quelques Feuilles *Américaines*, nous en ferons usage, selon notre coûtume, à mesure que la place le permettra, & jusqu'à ce que des Nouvelles plus récentes nous mettent à même d'éclaircir les Avis contradictoires & incertains, qu'on a depuis la prise de *Ticonderoga* & la retraite de la grande Armée Royale hors de la Province de *Jersey*. Outre les deux Lettres, que nous avons déjà insérées au sujet de ce dernier évènement dans le *Supplément* du N°. LXXII. on trouve dans la Feuille imprimée à *Boston*, sous le nom de *Journal Continental*, du 10. Juillet dernier, l'Extrait de la Lettre d'un Officier-Général, écrite du Camp *Américain* à *Middlebrook* le 23. Juin, de la teneur suivante.

L'Ennemi forma ces jours derniers le projet de s'avancer par terre vers *Philadelphie*; & dans ce dessein il marcha le 13. du courant avec une Division de l'Armée vers *Somerset-Court-House*, espérant engager par-là le Général *Washington* à quitter sa position & à marcher sur son front vers la *Delaware*: Mais il se trouva bientôt le plus foible, la Milice de cet Etat & des Provinces voisines accourant tous les jours, de manière à l'environner, & nos Troupes légères le harassant jour & nuit, lui tuant beaucoup de monde & faisant nombre de Prisonniers: Il fut donc forcé d'abandonner son Poste avancé vers le 19. au matin avec plus de précipitation que vous ne pouvez vous l'imaginer, & de se retirer vers *Brunswick*, brûlant & dévastant toutes les Fermes & Habitations sur sa route. La cruauté, que l'Ennemi a exercée envers les malheureux Habitans, surpasse toute expression. Non content de piller, il a ruiné & détruit tout Edifice public, particulièrement ceux qui étoient consacrés au culte de l'Etre-Suprême.

Le 21. il fut tenu un Conseil de Guerre à la droite de notre Armée, où il fut résolu de faire marcher une partie de nos Troupes vers les Lignes de l'Ennemi près de *Brunswick*, & de lui livrer Bataille, si l'on étoit à nombre égal. Dans cette vuë trois Brigades eurent ordre de se tenir sous les armes, & de se mettre en mouvement à l'entrée de la nuit, sous la conduite du Général-Major *Green* & des Brigadiers *Wayne*, *Varnum*, & *Debore*. A la pointe du jour la Division de *Wayne* arriva au Piquet avancé de l'Ennemi: Nos Troupes legères commencèrent à escarmoucher sur le flanc gauche. Les Gardes abandonnèrent le terrein après une foible résistance. La Brigade s'avança en bon ordre, & prit possession des Hauteurs au-dessus de *Brunswick* sur les deux rives du *Rariton*. Nous nous apperçumes bientôt, que toute l'Armée ennemie étoit en mouvement. Une Colonne s'avança, comme si elle avoit eu dessein d'attaquer, tandis que le gros de son Corps commença à se retirer. D'après cette découverte, notre Artillerie commença une canonnade fort vive, qui obligea l'Ennemi à abandonner la Ville & ses différents Camps, laissant en arrière plusieurs Tentes, un grand nombre de Couvertures, des Chaudrons de camp, des Chariots, Charrettes, Chevaux, &c. Il est peu d'exemples d'une retraite aussi précipitée. Nous primes possession de la Ville en moins d'un quart-d'heure. La perte de l'Ennemi en tués, blessés ou Prisonniers, monte entre 2. à 3. cents Hommes. Il est allé à *Amboy*; & aujourd'hui nous le forcerons à reprendre poste dans l'Isle des *Etats*, l'endroit d'où il partit il y a un an. Ainsi, MONSIEUR, nous avons chassé devant nous les Forces *Britaniques*, si fières, si superbes. Elles avoient dessein de réduire *Brunswick* en un monceau de décombres; mais nous nous avançames trop tôt pour qu'elles pussent l'exécuter. Elles n'ont épargné pas une seule Maison sur leur route, à moins qu'elle n'appartint à un Royaliste connu. —— La Division du Général *Sullivan* est à présent campée à *Brunswick*. Notre perte n'est que de 2. tués & sept blessés.

Un Article de *Cambridge* du 26. Juillet, placé dans la *Gazette* de *Boston*, nous apprend, „ que la veille au matin, il y étoit arrivé des parties intérieures de la *Nouvelle-Angleterre* „ deux Régimens de nouvelle levée, chacun de 800. Hommes, outre les Officiers: " Et dans un Article de *Boston* du 27. Juillet il est dit, " que le 26. à 3. heures de l'après-midi „ l'Armateur, *l'Orateur*, avoit été enlevé à l'entrée du Port par deux Vaisseaux de guerre „ *Anglois*, & conduit, à ce que l'on supposoit, à la *Nouvelle-York*. "

La *Gazette* de la *Nouvelle-York*, du 21. Juillet, donne comme *une preuve convaincante des artifices lâches & insidieux, dont les Chefs de l'Armée Rebelle ont fait usage pour séduire les fidèles* Hessois *de leur devoir*, la Copie d'une Lettre, envoyée par un Pavillon de Trève, de la part de *J. Varnum*, Brigadier-Général dans l'Armée Rebelle, au Colonel de *Losberg*, Officier-Commandant des Troupes *Hessoises* à *Rhode-Island*. Voici la Traduction de cette Lettre, datée au Quartier-Général à *Tiverton*.

MONSIEUR, L'ascendant du vice, l'influence des passions ont seuls rendu la Guerre nécessaire & légitime: Elle ne sauroit précéder une tyrannie actuelle & un refus de redressement, qui suppose une demande. Des représailles sont fréquemment accompagnées de déclara-

tions & ensuite d'hostilités. L'intérêt de l'Humanité, l'importance pour les Sociétés Civiles re dent ces préliminaires si précieux suivant la Loi de la Nature. La Religion, dans les précept incomparables de l'Evangile, nous exhorte à une Philanthropie universelle, & par conséquent ne point faire de Guerre que dans la dernière extremité. Ces principes ou de semblables ont-été adoptes par le Prince de *Hesse-Cassel*, lorsqu'il a envoyé ses Troupes en *Amérique?* Qu pacte, quel lien, quelle violation de foi donnée, quelle injustice, quelle contestation National relative au Pays de *Hesse-Cassel* & à l'*Amérique*, a précédé les ravages, que vous exercez da notre Patrie? Deux Pays, deux Territoires, Royaumes ou Etats, non unis par des Conventio politiques, sont comme deux Individus dans l'état de la Nature, également indépendans. Ce qui fait violence le premier commet une action du même genre que le meurtre, le vol, ou pillage. Toute raison, toute Loi autorisoit à vous faire éprouver la vengeance de la Justice: ma la plénitude de la pitié, de la tendresse, de la clémence *Américaine* a été cause, que vos Tro pes fascinées, qui sont Prisonnières en notre pouvoir, ont éprouvé ces douceurs de la Libert qui leur étoient auparavant absolument étrangères. L'Homme, qui combat généreusement po la Cause de sa Patrie, pour la défense de ses Loix, de ses Libertés violées, cet Homme, rec vant les applaudissemens des coeurs honnêtes, comblé d'éloges par tous les gens vertueux & br ves, anticipe sur les joyes du Ciel, que la droiture de son ame lui fait goûter d'avance: Ma l'Homme, qui se bat pour le lucre (un vil Mercénaire) qu'est-il? Pourquoi les *Hessois* att quent-ils les *Américains?* Par la Nature ils sont Frères, les Descendans d'un seul Parent un versel, obligés par les Loix générales de Dieu à une bienveillance mutuelle. L'or brillant de *Grande-Bretagne* ou ses noires intrigues y sont intervenus. Vous en sçavez l'effet. Vous êt étrangers à vos Frères dans ce Pays: Ils vous aiment & vous veulent du bien. Il n'y a qu'u petit nombre de lâches exceptés: Que ceux-ci suivent le Parti de la *Grande-Brétagne!* Vo nous appellez *Rebelles*. L'*Amérique* s'est-elle jamais révoltée contre les Loix de *Hesse-Cassel* Une violation générale des Loix forme ce qu'on nomme *Rebellion*. Pensez y de nouveau, changez l'épithète. Si vous pouviez connoître la Cause, les Moeurs, la Religion & les griefs d l'*Amérique*, vous vous joindriez à ses vertueux Fils & vous vivriez en paix & en abondance.

Je suis, &c. (*Signé*) J. VARNUM.

De VIENNE, *le 6. Septembre.* Les manoeuvres au Camp de *Minckendorff* étant finies les Troupes, qui y étoient assemblées, retournent vers leurs Quartiers. L'Empereur & Mg l'Archiduc *Maximilien* sont partis hier pour les Camps d'évolutions en *Bohème* & en *Moravi* L'Impératrice-Reine a avancé la Comtesse *Josephe* d'*Attems*, jusqu'ici Dame de la Cour, a rang de Dame de la Clef-d'or. Sa Maj. a nommé son Conseiller-Intime Mr. *Joseph Mailat* de *Szekely*, Gouverneur de la Ville & du Territoire de *Fiume*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du 12. Septembre.*

La Cour des Aides a enrégîtré le 30. Août dernier, *sans néanmoins aucune approbation d'au cuns Arrêts du Conseil non revêtus de Lettres-Patentes régîtrées en la Cour*, des Lettres-Paten tes du Roi, en forme de Déclaration, *qui prorogent pour dix ans, à compter du 1. Janvier 1778 la perception des Octrois Municipaux: En conséquence ordonnent, pendant les dites dix années, l perception des Droits & Octrois, Impositions ou Sommes fixes, désignés & employés au Tarif annexé, dans les Lieux dénommés au dit Tarif.* L'Arrêt du Conseil, portant établissement d'u ne Commission pour les Hôpitaux de *Paris* (*annoncé dans notre dernier* Supplément) est con çu en ces termes.

Le Roi, continuellement occupé du bonheur de ses Peuples, a fixé depuis longtems son at tention sur les Asyles destinés à l'indigence. Sa Maj. a pensé, qu'Elle devoit ses pre miers soins à cette portion nombreuse de ses Sujets, qui ne pouvant obtenir, par son tra vail, qu'une subsistance journalière, s'abandonne dans ses revers à la protection paternell de son Souverain. Sa Majesté, desirant donc connoître particulièrement le degré d'amélior tion, dont les divers Hôpitaux de son Royaume sont susceptibles, & voulant commencer pa ceux de sa bonne Ville de Paris, *Elle a cru devoir établir une Commission, qui fût unique ment occupée de cet important objet. Sa Maj. a composé cette Commission des Chefs de l'Ad ministration des Hôpitaux, de Magistrats de son Conseil, d'anciens Pasteurs de* Paris, *& d'autres Personnes notables, distinguées par leur réputation: Elle ne doute point, que l'oeu vre de bienfaisance & de charité, qu'Elle leur confie, n'anime leur zèle & n'excite leur travaux; & Sa Maj. ressentira la plus douce des satisfactions, s'il peut en résulter un Pla sage, qui assure encore davantage la conservation de l'Enfance abandonnée, qui prépare un retraite à la Vieillesse indigente & sans appui, & qui adoucisse enfin le sort des Malades contraints par leur misère à chercher du secours dans les Maisons d'Hospise & de Charité Mais, en même tems que Sa Maj. est remplie du desir de pourvoir au soulagement de cett partie de ses Sujets, si digne de sa pitié, également attachée aux principes généraux d'Ad ministration, dont Elle connoit l'importance, Elle veut, que dans tous les arrangemens, qu seront projettés, on prenne les plus sévères précautions contre les facilités, qui pourroient en tretenir le desordre & la paresse. Le Roi veut aussi, que les améliorations qu'on proposera soient toujours mesurées sur cette sage économie, dont les divers besoins de l'Etat font un*

ondition essentielle. Sa Majesté ne refusera point les secours de son Trésor Royal, qui seront ...ges nécessaires; mais, guidée par sa Justice, Elle desire connoître auparavant l'étenduë ...es ressources, qu'on peut tirer des Revenus des Hôpitaux, & de leur emploi. C'est à reu...ir ces differentes vuës, c'est à combiner ces divers rapports, que les Personnes, choisies par ...a Majesté, donneront leurs premiers soins. Les Citoyens, animés de l'amour du bien, & ...ui se croiront quelques connoissances particulières sur cette matière, sont appellés par le Roi ... les communiquer à la Commission; & S. M. veut, qu'on lui nomme les Auteurs des Pro...ts qui auront été adoptés, ou qui auront présenté des idées nouvelles & interessantes. En...n, l'intention de S. M. est de favoriser & d'exciter tous les moyens, qui pourront tendre à ...accomplissement d'un dessein également cher à sa piété, à son amour pour ses Sujets, & à ... compassion pour les malheureux. A quoi voulant pourvoir: Ouï le rapport, & tout consi...éré, le Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit.

ART. I. Il sera établi, aussi-tôt après la publication du présent Arrêt, une Commission pour ...chercher & proposer à Sa Majesté tous les moyens d'améliorer les Etablissemens de charité de ... Ville de *Paris*.

II. Cette Commission sera composée des sept Chefs de l'Administration du temporel de l'Hô...el-Dieu; & en outre des Srs. d'*Argouges* & de *Bernage*, Conseillers d'Etat; du Sr. de *la Mi...ère*, Maître des Requêtes; des Curés de *St. Eustache*, de *St. Roch*, & de *Ste. Marguerite*; ... Sr. de *Lassone*, Directeur de la Société Royale de Médecine; & des Srs. d'*Outremont* & de ...*aint-Amand*, Administrateurs de l'Hôpital-Général.

III. Les Administrateurs des divers Hôpitaux donneront à la Commission tous les renseignemens, ...ui leur seront demandés; & la Commission pourra d'ailleurs appeller, par forme de consulta...on, les Personnes de tout état qu'elle jugera propres à lui donner des éclaircissemens utiles.

IV. Les Plans, qui auront été adoptés, seront présentés à Sa Maj. par les Députés, que la ...ommission nommera à cet effet; & Sa Majesté, après les avoir examinés, fera connoître ses ...tentions dans la forme ordinaire.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, S. M. y étant, tenu à VERSAILLES *le dix-sept ...oût, 1777.* (Signé) AMELOT.

Des Lettres de plusieurs Ports nous ont appris, qu'il avoit été mis un *Embargo* sur les Na...res, destinés pour nos Colonies. On écrit de *Bordeaux*, qu'à la vérité des Capitaines de ...aisseaux Marchands, qui ont été demander dans ce mois à l'Amirauté la permission de met...e en cargaison, ont été refusés; que néanmoins ceux qui l'avoient obtenuë auparavant, ...aïant point eu de contre-ordre, continuoient à se disposer à partir, aussi-tôt que leur Car...aison sera achevée. De toutes les conjectures, auxquelles cet *Embargo* donne lieu, les deux ...lus vraisemblables sont, qu'apparemment nos Colonies se trouvent avoir en trop d'abondance ...es Marchandises, qu'on y veut porter; ou peut-être qu'il est nécessaire, que les Troupes, ...u'on y fait passer sous l'escorte d'une Escadre, puissent y arriver avant les Navires, dont le ...Ministère fait suspendre le départ.

De LONDRES, *le* 12. *Septembre.* Avant-hier, un Exprès étant arrivé de *Trente* chez ...Mr. *Walpole*, Banquier du Duc de *Glocester*, le bruit de la mort de ce Prince se répandit gé...éralement; & il s'est confirmé, lorsqu'on a vu arriver hier de bon matin un second Exprès, ...enu de *Trente*, à *St. James*, d'où ses Dépêches furent d'abord envoyées au Roi. Cepen...ant l'on ne marque pas encore la date de ce triste évènement.

Le 9. de ce mois au soir, le Roi se rendit auprès du Prince de *Masseran*, Ambassadeur d'*E...pagne*, à sa Maison de Campagne près d'*Isleworth*, & s'entretint pendant deux heures avec ce ...Ministre, dont S. M. prit congé, après lui avoir fait remettre, ainsi qu'au Chevalier d'*Esca...ano*, son Secrétaire d'Ambassade, les Présens ordinaires. Elle a témoigné au Prince de *Mas...eran*, pendant le tems que cet Ambassadeur a résidé à notre Cour, la considération la plus ...istinguée; & durant sa dernière maladie Elle lui a rendu de fréquentes Visites, dans lesquelles ...Elle a été accompagnée quelquefois par la Reine, particulièrement Vendredi dernier. Entre ...utres marques d'attention, le Roi a envoyé ses Médecins à ce Seigneur, qui, de son côté, ...it le 7. présent à S. M. de deux très-beaux Chevaux *Espagnols*; & à cette occasion Elle a gra...ifié le Secrétaire du Prince d'une Bague évaluée à 300. Liv. Sterling. Son Exc. aïant obtenu ...on rappel de sa Cour, à cause de sa santé toujours fort chancelante, se dispose à partir dans ...eu de jours. Mr. d'*Anduaga*, qui sera chargé dans l'intervalle des affaires de Sa Maj. *Ca...holique*, fut présenté le 4. au Roi par le Chevalier d'*Escarano*. Le bruit, qui avoit couru, ...que le Comte de *Huntingdon* avoit été nommé Ambassadeur du Roi à *Madrid*, a été prématuré. ...Ce Seigneur avoit été proposé pour ce Poste; mais il est décidé à présent, que le Lord *Grant...ham* le conservera.

Le 10. le Roi étant revenu à *St. James*, le Général *Honeywood* & plusieurs autres Officiers ...ompris dans la dernière Promotion eurent l'honneur de l'en remercier. Le Lieutenant-Gé...

néral *Frederic Haldimand*, qui étoit de ce nombre, vient auſſi d'être nommé Gouverneur d Canada, à la place du Chevalier *Guy Carleton*, dont la démiſſion eſt enfin certaine. Mr. *Ha dimand*, qui a ſervi longtems en *Amérique*, & qui étoit revenu récemment d'un tour qu'il fait dans la *Suiſſe*, ſa Patrie, ſe diſpoſe à partir pour *Quebec*. Le même jour, Mr. *Fa citt*, actuellement Général-Major, revenu le 8. de l'*Allemagne*, rendit compte au Roi d Négociations, dans leſquelles il a été employé auprès de pluſieurs Princes de l'*Empire*, po engager des Troupes à la Solde *Britanique*. L'on aſſure, qu'il eſt d'accord avec le Landgra de *Heſſe-Caſſel* & le Duc de *Brunswick* pour des augmentations & des Recruës juſqu'au mo tant de ſix-mille Hommes, & qu'outre ce Renfort l'on peut compter ſur quelques autres Cor Auxiliaires. On ajoute pourtant, que ces Troupes ne pourront être raſſemblées avant le Printem

Quoique la Cour ait de nouveau reçu ces jours-ci des Lettres de la part du Vicomte & d Chevalier *Howe*, ainſi que de quelques autres Commandants en *Amérique*, elle n'a pas jugé propos d'en rien publier. Ainſi l'on continuë d'être dans la même incertitude ſur les brui répandus l'Ordinaire dernier. Dans les Avis d'aujourd'hui on ne fait que les répéter. Un Diviſion de la Flotte des Frères *Howe* a paru, dit-on, à la hauteur de *Boſton*, l'autre a mouill dans la *Delaware*. Le Général *Burgoyne* a pris le Fort *Edouard* & défait les *Américains* entr cette Place & *Albanie*, Action dans laquelle il y a eu un grand carnage de part & d'autre. O ne manque pas auſſi de Nouvelles de Mer, mais également incertaines. Telle eſt la priſe d l'Eſcadre *Américaine* du Sr. *Hopkins*, annoncée ſans aucune autre circonſtance par une Lettre qu'on dit écrite à bord de la Frégate, *la Flore*, le 19. Juillet. Un autre Avis, qu'on donn pour reçu de la *France*, parle d'un Combat, qu'il y auroit eu le 25. Juillet à la pointe du jour près de *Nantucket*, entre une Eſcadre de 7. Vaiſſeaux *Américains*, aux ordres de l'Amiral *Avery*, & un Vaiſſeau de guerre *Britanique* avec 5. Bâtimens armés. Après un engagement opiniâtre de 4. heures, les derniers furent obligés de ſe retirer avec perte d'un des petits Bâtimens, qu fut coulé à fond & dont presque tout l'Equipage eut le malheur de périr. Dans une Lettre écrite à bord du Vaiſſeau de guerre *le Roebuck*, à 23. lieuës de *New-York*, le 28. Juillet, l'on trouve, " que le Vaiſſeau, *l'Argyle*, de 26. Canons, aïant fait ſignal de chaſſe au *Roebuck*, „ celui-ci avoit bientôt découvert un Pavillon ennemi; que le calme, qui ſurvint à 2. heures „ après-midi, obligea de mettre le Vaiſſeau à la remorque; qu'enfin à 9. heures & demie „ *l'Argyle* & *le Roebuck* joignirent le Navire, auquel ils avoient donné la chaſſe, & qui ſe ren- „ dit à onze heures & demie après un Combat, dans lequel il eut 9. tués & 35. bleſſés, tan- „ dis que *l'Argyle* n'eut que 3. Hommes légérement bleſſés. On trouva, que la Priſe étoit *le* „ *Zéphyr*, Frégate *Françoiſe*, actuellement au Service du Congrès, montée de 28. & percée „ pour 32. Canons. " *Le Chaſſeur*, Cotter du Roi, a pris le 2. Septembre l'Armateur *la Liberté*, appartenant à la *Caroline-Méridionale*, monté de 6. Canons & de 62. Hommes, dont 5. ont été tués & le Capitaine bleſſé. *Le Chaſſeur* a eu 4. tués & 3. bleſſés. L'Armateur *le Lapwing*, de 16. Canons, a été pris & conduit à la *Jamaïque*. D'un autre côté l'on apprend, que les *Américains* ont enlevé 8. de nos Bâtimens, qui étoient chargés de Moruë de la Pêche de *Terre-Neuve*. *Banque*, 132 & demi. *Indes*, 165 & demi. *N. Souſcription*, 96 & 3. 8mes.

*** *De* Ruremonde, *le* 10. *Septembre*. Nous venons d'apprendre avec un plaiſir extrême, que S. M. l'Impératrice, notre auguſte Souveraine, s'étant occupée du ſoin de faire ouvrir les nouvelles Ecoles ou Colléges d'Humanités, le 1. Octobre prochain, dans les principales Villes de ſes Provinces des *Pays-Bas*, à *Bruxelles*, *Anvers*, *Gand*, *Bruges*, *Namur*, *Luxembourg*, *Tournai*, *Ypres*, &c. Elle a réſolu d'établir entre autres dans cette Ville un Convict ou Penſionnat, qui ſera ouvert & en état de recevoir des Penſionnaires au commencement du même mois. Sa Maj. n'a rien négligé pour procurer à ces nouveaux Etabliſſemens tout le ſuccès, qu'Elle s'en promet pour le bonheur de ſes Sujets. Indépendamment des diſpoſitions, qui ont été faites à l'égard de la commodité & propreté des Logemens, on a preſcrit les directions les plus ſages tant pour la police & la diſcipline que pour les différentes branches de Littérature, qu'on enſeignera dans ces Colléges. Sa Maj. a ſur-tout porté ſes attentions ſur le choix des Principaux & des Profeſſeurs. Ceux qui ſont deſtinés pour notre Penſionnat réuniſſent toutes les qualités capables de réaliſer les vuës ſalutaires & bienfaiſantes de Sa Majeſté, & de mériter l'eſtime & la reconnoiſſance des Elèves, qui ſeront confiés à leurs ſoins.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* Weſt-Friſe,
A LEIDE, *par* Etienne Luzac.



NUMERO LXXVI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 23. Septembre, 1777.

De TOULON, *le* 5. *Septembre.*

L'ON vient de recevoir dans ce Port un ordre de rappeller tous les Officiers, absens par congé, & d'armer de nouveau sous le commandement des mêmes Capitaines, & avec le même Etat-Major & le même Equipage, les Chebecs, qu'on n'avoit pas encore achevé de desarmer. On a fait une nouvelle levée de Charpentiers, de Calfats & de Matelots, pour accélérer les Ouvrages de l'Arsenal, avec ordre aux Commissaires des Départemens & des Quartiers de ne dispenser du travail aucun d'eux, sous quelque prétexte que ce soit. La Frégate, *l'Alcmène*, commandée par le Chevalier de *Bonneval*, est revenuë de *Tunis*, où elle a ramené *Suleiman-Aga*, Général de la Cavalerie de ce Royaume, & Envoyé du Bey auprès du Roi, de la part duquel Mr. de *Bonneval* a présenté au Bey différents Présens. Il en a témoigné la plus grande satisfaction, & a fait présent à Mr. de *Bonneval* de deux Chevaux *Barbes*. On croyoit, que *l'Alcmène* alloit desarmer, lorsqu'elle a reçu ordre de prendre des Vivres pour six mois. La Frégate *l'Aimable*, commandée par Mr. de *Bruyères-Chalabre*, partie de *Rhodes* depuis un mois, est aussi rentrée. Durant sa croisière elle n'a vu aucun Pirate; & notre Commerce se fait au *Levant* avec toute sureté. Le Roi a fait une Promotion de 13. Enseignes de Vaisseau.

Nous apprenons par les Lettres de *Brest* du 18. Août, qu'il y étoit arrivé la veille un ordre d'armer 4. Frégates; que le même jour Mr. *Duchaffault* avoit fait sortir deux Vaisseaux, que l'on croyoit destinés à renforcer la Division de Mr. de *la Mothe-Piquet*, qui croise sur les Côtes de *Bretagne*. Il y a eu quelques coups de Canon tirés entre une Corvette *Angloise* & une *Françoise*; mais des méprises de ce genre, qui ont toujours été suivies de politesses, paroissent ne pas devoir rompre l'intelligence, qui règne entre les deux Cours.

De PARIS, *le* 15. *Septembre.*

Le Roi a décidé, que L. M. partiront le 4. du mois prochain de *Versailles*, pour aller à *Choisy*, & de-là se rendre le 9. avec la Cour à *Fontainebleau*. Si Madame la Comtesse d'*Artois* ne pouvoit y aller à cause de son état de grossesse, *Madame* restera avec Elle à *Versailles*. L'on a chanté hier à l'Eglise de *St. Eustache*, Paroisse de Mgr. le Duc de *Chartres*, un *Té-Deum* pour la convalescence de ce Prince, qui a reçu des témoignages de la plus grande joie de la part du Public, lorsqu'il parut dans sa Loge à l'*Opéra*, le quatrième jour après sa maladie.

Le rétablissement de la Compagnie des *Indes*, qu'on a regardé comme prochain après l'entrée de Mr. *Necker* dans l'Administration, paroit aujourd'hui aussi incertain que jamais. Ceux qui n'adoptent point les principes des Economistes, sont très-persuadés, il est vrai,

que la suppression de cette Compagnie, en rendant les Nations Etrangères maîtresses du Commerce de l'*Asie*, a causé un grand préjudice au nôtre : Cependant ils sont forcés de convenir, qu'il eût été plus facile de soutenir cette Compagnie avant sa destruction qu'il ne l'est de la rétablir dans les circonstances actuelles.

Au nombre des suppressions futures, dont l'on parle, est celle des Charges de Receveurs des Tailles : Les Receveurs-Généraux des Finances ne le seront pas, vu qu'ils ont démontré, qu'à peine ils retiroient l'intérêt ordinaire du Prix, qu'ils ont payé de leurs Emplois : Ils se chargeront d'ailleurs de faire recevoir les Tailles, en répondant de l'argent.

La Cour des Aides a enrégîtré le 5. de ce mois, *sans approbation d'aucuns Edits, Déclarations, Arrêts ou Réglemens non régîtrés en la Cour*, des Lettres-Patentes du Roi, données à *Versailles* le 27. Août, *qui ordonnent qu'à compter du* 1. *Octobre* 1777. Dominique Compant *fera la Régie, Recette & Exploitation du Droit unique sur les* Cuirs & Peaux, *des Droits de* Contrôle & Marque *des Ouvrages d'Or & d'Argent, des Droits de la* Marque des Fers, *des Droits des* Offices supprimés *par l'Edit du mois d'Avril* 1768. *& des Droits anciennement établis pour le payement des* Dons-Gratuits; *&, à compter du* 1. *Janvier* 1778. *celle des* Octrois Municipaux. La Déclaration du Roi *pour la Police des Noirs*, donnée à *Versailles* le 9. & régîtrée au Parlement le 27. Août (*annoncée dans nôtre* Supplément *du* N°. LXXIII.) contient ce qui suit.

LOUIS, &c. *Par nos Lettres-Patentes du* 3. *Septembre dernier, nous avons ordonné,* " *qu'il seroit sursis au jugement de* ,, *toutes Causes ou Procès concernant l'état* ,, *des* Noirs *de l'un & de l'autre Sexe, que* ,, *les Habitans de nos Colonies ont amenés avec* ,, *eux en* France *pour leur service.* " *Nous sommes informés aujourd'hui, que le nombre des* Noirs *s'y est tellement multiplié, par la facilité de la communication de l'*Amérique *avec la* France, *qu'on enlève journellement aux Colonies cette portion d'Hommes la plus nécessaire pour la culture des terres, en même tems que leur séjour dans les Villes de notre Royaume, sur-tout dans la Capitale, y cause les plus grands désordres : Et, lorsqu'ils retournent dans les Colonies, ils y portent l'esprit d'indépendance & d'indocilité, & y deviennent plus nuisibles qu'utiles. Il Nous a donc paru, qu'il etoit de notre sagesse de déférer aux sollicitations des Habitans de nos Colonies, en défendant l'entrée de notre Royaume à tous les* Noirs. *Nous voulons bien cependant ne pas priver ceux des dits Habitans, que leurs affaires appellent en* France, *du secours d'un Domestique* Noir *pour les servir pendant la traversée, à la charge toutefois que les dits Domestiques ne pourront sortir du Port où ils auront eté debarqués, que pour retourner dans la Colonie d'où ils auront eté amenés. Nous pourvoirons aussi à l'etat des Domestiques* Noirs *qui sont actuellement en* France. *Enfin, nous concilierons, par toutes ces dispositions, le bien général de nos Colonies, l'interêt particulier de leurs Habitans, & la protection que nous devons à la conservation des moeurs & du bon ordre dans notre Royaume.* A CES CAUSES, *&c.*

ART. I. Faisons défenses expresses à tous nos Sujets, de quelque qualité & condition qu'ils soient, même à tous Etrangers, d'amener dans notre Royaume, après la publication & enrégîtrement de notre présente Déclaration, aucun *Noir*, *Mulâtre*, ou autres Gens de couleur de l'un & de l'autre Sexe, & de les y retenir à leur service; le tout à peine de *trois mille Livres* d'amende, même de plus grande peine s'il y échoit.

II. Défendons pareillement, sous les mêmes peines, à tous *Noirs*, *Mulâtres* ou autres Gens de couleur de l'un & de l'autre Sexe, qui ne seroient point en service, d'entrer à l'avenir dans nôtre Royaume, sous quelque cause & prétexte que ce soit.

III. Les *Noirs* ou *Mulâtres*, qui auroient été amenés en *France*, ou qui s'y seroient introduits depuis la dite publication, seront, à la Requête de nos Procureurs ès Sieges des Amirautés, arrêtés & reconduits dans le Port le plus proche, pour être ensuite rembarqués pour nos Colonies, à nos frais, suivant les ordres particuliers que nous ferons expédier à cet effet.

IV. Permettons néanmoins à tout Habitant de nos Colonies, qui voudra passer en *France*, d'embarquer avec lui un seul *Noir* ou *Mulâtre* de l'un ou de l'autre Sexe, pour le servir pendant la traversée, à la charge de le remettre, à son arrivée dans le Port, au Dépôt qui sera à ce destiné par nos ordres, & y demeurer jusqu'à ce qu'il puisse être rembarqué. Enjoignons à nos Procureurs des Amirautés du Port, où les dits *Noirs* auroient été debarqués, de tenir la main à l'exécution de la présente disposition, & de les faire rembarquer sur le premier Vaisseau, qui fera voile du dit Port pour la Colonie, de laquelle ils auront été amenés.

V. Les Habitans des dites Colonies, qui voudront profiter de l'exception contenue en l'Article précédent, seront tenus, ainsi qu'il a toujours été d'usage dans nos Colonies, de consigner la Somme de *mille Livres*, Argent de *France*, ès mains du Trésorier de la Colonie, qui s'en chargera en recette, & de se retirer ensuite par-devers le Gouverneur-Général ou Commandant dans la dite Colonie, pour en obtenir une Permission, qui contiendra le nom de l'Habitant, celui du Domestique *Noir* ou *Mulâtre* qu'il voudra emmener avec lui, son âge & son signalement; dans laquelle Permission la Quittance de consignation sera visée, à peine de nullité; & seront les dites Permission & Quittance enrégîtrees au Greffe de l'Amirauté du lieu du départ.

(*Le reste ci-après.*)

M. le Comte de *Caumont*, Chef d'Escadre, est mort le 30. Août en son Château en *Poitou*.

De BRUXELLES, *le* 18. *Septembre.*

Le succès de la Récolte, qui, suivant les Avis de presque tous les Pays, a été des plus abondantes, a engagé le Conseil des Domaines & Finances à rendre une Ordonnance en date du 6. de ce mois, " qui permet l'exportation du Froment, du Méteil, & du Seigle, par terre seulement, par les Départemens de *Turnhout*, d'*Anvers*, de *St. Nicolas*, de *Gand*, de *Bruges*, de *Nieuport*, d'*Ypres*, de *Courtray*, de *Tournay*, de *Mons*, & de *Chimay*. " L'exportation, tant par eau que par terre, continuëra aussi d'être permise dans les Départemens de *Charleroi*, de *Namur*, & de *Tirlemont*.

L'apparence d'une Guerre prochaine, qui alarma l'*Europe* il y a deux mois, semble s'être évanouïe entièrement ou du moins pour quelque tems. Les Avis de *Londres* des derniers Ordinaires sont tous conçus sur le ton le plus pacifique, tant à l'égard de l'*Espagne* que de la *France*: Ils assurent entre autres, que les mêmes ordres, qui ont été envoyés dans les Ports de ce dernier Royaume, ont été publiés dans ceux des Isles *Françoises* aux *Indes-Occidentales*, faisant défenses à tous Sujets de S. M. *Très-Chrétienne* de secourir les Colonies révoltées, de quelque manière que ce soit, & aux Armateurs de celles-ci de se retirer dans les dits Ports si ce n'est en cas de détresse, à condition de ne s'y pourvoir alors que de ce qui leur sera absolument nécessaire, & d'en partir le plutôt possible. Ce qu'il y a de plus certain que de pareilles Nouvelles, publiées à *Londres*, où le Parti Ministérial les exaggère constamment, ce sont celles qu'on reçoit des Ports de *France* même. Il se confirme non seulement par des Lettres de *Bordeaux*, qu'il y est arrivé des défenses plus précises de fournir aucunes Munitions de guerre aux *Américains* révoltés, & des ordres de fouiller dans leurs Navires, pour empêcher ces approvisionnemens clandestins; mais l'on apprend aussi du même Port, qu'une Corvette *Angloise*, étant venuë se stationner à l'embouchure de la Rivière, y a enlevé en peu de jours 5. Bâtimens *Américains*, qu'on suppose avoir été chargés pour la Foire, qui se tient à *Bordeaux* au mois d'Octobre. L'entreprise étoit d'autant plus forte, que ces Navires, aïant déjà les Lamaneurs *François* à bord, pouvoient être censés rendus à leur destination. Cependant, selon les mêmes Lettres, on étoit persuadé, que le Gouvernement ne se ressentiroit point de l'irrégularité qu'il pouvoit y avoir dans le fait, quoique le Commerce de la Ville eût écrit à Mr. *du Bergier*, son Député à *Paris*, pour le charger de représenter au Ministère le tort, qui résulteroit de la station de ce Navire *Britanique* pour les Négocians, lesquels ont fait des avances considérables dans l'espoir de trouver un débouché de leurs Marchandises dans le Commerce d'échange avec l'*Amérique-Unie*. Des Lettres de *Londres* du 12. Septembre nous avoient déjà appris, qu'une Chaloupe de guerre & deux Cotters *Britaniques*, tous trois très-bons voiliers, se trouvoient constamment en station à la hauteur de *Dunkerque*, pour informer promtement le Gouvernement *Anglois* de tout ce qui se passe dans ce Port. Celles de *Paris* du 15. ajoutent un nouveau dégré de crédibilité à cet Avis, en nous informant, que l'*Hébé*, Frégate de S. M. *Très-Chrétienne*, avoit été poursuivie si vivement à la sortie du Port de *Dunkerque* par deux Vaisseaux de guerre *Anglois*, qui vouloient apparemment la fouiller, qu'elle avoit été obligée, pour leur échapper & se mettre à l'abri des boulets qu'on lui tiroit, d'entrer à *Harfleur*, d'où le Capitaine avoit dépêché son Lieutenant à *Versailles*, pour rendre compte de ce qui lui étoit arrivé, & demander à ce sujet des ordres au Ministre de la Marine: Mais, comme ce n'est point la première rencontre de ce genre arrivée dans le cours de l'année, on s'attendoit, qu'elle n'auroit pas des suites desagréables, & que le Gouvernement *François* continuëroit de suivre son systême de modération. L'on n'en sauroit presque douter, s'il est vrai, ainsi qu'on le trouve dans une Lettre de *Paris* du 15. Septembre, que, sur les assurances réitérées de la Cour de *Londres*, qu'elle ne s'opposeroit point au départ d'un Corps de Troupes *Françoises* pour les Isles, celle de *Versailles* ne le fera point escorter par une Escadre, ainsi qu'il avoit d'abord été résolu. L'embarquement du Détachement du Corps Royal d'Artillerie a dû se faire le 14. de ce mois à *St. Malo*; & celui des 12. Bataillons se feroit aussi dans le cours de Septembre à *Brest* & à *Bordeaux*. Le nombre des Troupes, rassemblées pour cet effet dans le dernier de ces Ports, est de 1200. Hommes.

Au reste, quels que soient les sacrifices que la *France* & l'*Espagne* fassent au desir si louable de conserver la Paix, sacrifices qu'on n'auroit pu même se promettre à la vuë des circonstances fâcheuses, où se trouve la *Grande-Brétagne*, l'inquiétude Nationale se manifeste, comme de coûtume, par les murmures, dont les Papiers *Anglois* sont remplis contre ces deux Peuples. Suivant une de ces Feuilles, un Particulier arrivé le 10. de *Nantes* à *Lon-*

dres, a vu amener dans le premier de ces Ports, pendant dix jours qu'il y a séjourné, sept Prises, qui furent venduës dans moins de 48. heures avec leurs Cargaisons: Et à *Bilboa* il a été conduit récemment trois Prises, dont l'une portant Pavillon *François*, mais chargée pour compte *Anglois*. On dit, qu'il a été présenté à la Cour de *Londres* un Mémoire fort pressant sur la conduite du Lord *Mulgrave*, commandant le Vaisseau *l'Ardent*, qui s'est emparé d'un Bâtiment allant à *St. Eustache*, avec une Cargaison de Munitions, qu'on ne peut prouver être destinée pour le Continent de l'*Amérique*. Les Officiers *François*, qu'il avoit à bord (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. LXIX.) & parmi lesquels se trouve un Comte *Allemand*, étoient déguisés, c on, en Marins, & n'ont été découverts q par la manière, dont ils parloient le *Françoi* plus purement qu'il ne convenoit à des Matelo

De LEIDE, *le* 21. *Septembre.*

Quoique suivant les Lettres de *Londres* 16. Septembre, qui viennent d'arriver, la Co ait encore reçu le 12. par un Vaisseau, ar vé à *Glasgow*, des Lettres de la *Nouvelle-Yor* l'on n'a encore que des Avis incertains & contr dictoires au sujet des opérations tant du Ch valier *Howe* que du Général *Burgoyne*. No en donnerons le Précis dans le *Supplémen* Le Parlement, qui étoit prorogé jusqu'au 1 Septembre, l'a été ultérieurement le 12. ju qu'au 30. Octobre prochain.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **West-Frise**,
A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXVI.

De Leide, le 23 Septembre. 1777.

Les Relations *Américaines*, concernant la retraite des Troupes Royales de la Province de *Jersey*, que nous avons insérées dans nos *Supplémens* des Nos. LXXII. & LXXV. étant antérieures au 26. Juin, ne font pas mention de l'Action, qui a eu lieu ce jour-là, & dont le Chevalier *Howe* fait un assez long détail dans sa Lettre au Lord *Germain*, (placée dans notre *Gazette* No. LXX.) assurant, que le Lord *Stirling*, qui y commandoit les *Américains*, avoit perdu en cette rencontre 3. Canons & plus de 260. tués, blessés, ou Prisonniers. Voici la manière, dont la *Gazette* de *Boston* parle de cette affaire, dans un Article de *Fish-Kill*, en la Province de *New-York*, sous la date du 3. Juillet.

Nous apprenons du Quartier-Général à Middle-Brook, *que la manière, dont l'Ennemi s'est retiré de* Brunswick, *a été précipitée & confuse, & que le Général* Howe *paroissoit dans les plus vives alarmes. Les Chasseurs du Colonel* Morgan *& les Partis détachés lui ont tué beaucoup de monde dans sa retraite vers* Perth-Amboy.

La semaine dernière, le Général-Major Stirling, *qui commandoit un Parti de 12. à 13. cents Hommes à* Westfield, *à peu de miles de* Perth-Amboy, *fut attaqué & presque entièrement enveloppé par stratagème par le gros de l'Ennemi. Nos Troupes se frayèrent un chemin à travers ce Corps avec la plus grande bravoure; mais elles furent enfin forcées de céder à la grande supériorité du nombre & de se retirer avec perte de 3. Pièces de campagne, de 50. Hommes tués, & de 40. blessés. L'on dit, que la perte de l'Ennemi est considerable, ayant eu un Colonel & plusieurs Officiers tués. Vendredi dernier (27. Juin) un Parti de nos Troupes chassa un Détachement ennemi & prit 30. Hommes avec 2. Chevaux appartenant aux Dragons-legers.*

Nous apprenons, que le Colonel Cortlandt, *à la tête d'environ 300. Hommes, a emmené de* Bergen, *Poste avancé de l'Ennemi, à la vuë de* New-York, *76. Pièces de gros Bétail & 270. Moutons. Cette entreprise causa une vive alarme à* New-York, *d'où l'on fit sortir d'abord des Détachemens, mais trop tard: Le Butin s'étoit dejà envolé.*

Les exploits des Chasseurs du Colonel *Morgan*, dont tous les Récits *Américains* font mention, sont confirmés par une Lettre du Quartier-Général de Mr. *Washington*, en date du 22. Juin. " Le Colonel *Morgan* (y est-il dit) avec ses Chasseurs & environ 300. Hommes de la Milice de *Jersey* a beaucoup harrassé l'Ennemi dans sa retraite de cette Province. Ils firent nombre de Prisonniers; & la Milice de *Jersey* enleva entre autres deux Lieutenans de Grenadiers & deux Soldats. "

La *Gazette* de *Halifax* dans la *Nouvelle-Ecosse*, du 5. Août, contient un Article, qui peut servir de suite à la Relation du Chevalier *Collier*, insérée dans la *Gazette* No. LXXIII.

Mercredi dernier (30. Juillet) la Compagnie d'Infanterie legère du Régiment de Milices de Halifax *revint ici de la Rivière de* St. Jean, *en très-bon état, à la grande joie de leurs Parens. Les Volontaires du Régiment du Colonel* Franklin *arrivèrent en même tems de retour à* Windsor. *L'Ennemi avoit été poursuivi à plus de 150. miles en remontant cette Rivière, & avoit été finalement chassé de la Province. Il a perdu une vingtaine d'Hommes en tués, blessés, ou Prisonniers. Ses Vaisseaux & Chaloupes, avec une partie de ses Armes, Munitions, & Bagages, sont aussi tombés entre nos mains. Il doit avoir souffert extrèmement dans sa retraite à travers de Bois presqu'impénétrables; & sans doute un grand nombre de ces malheureux doit avoir péri en chemin. Ils ont pris la fuite par* Passamaquady *depuis la Pointe d'*Oromacto. *La conduite du Major de Brigade* Stedholm *dans ce Commandement fatiguant & dangereux lui a fait beaucoup d'honneur, & a prouvé qu'il est également bon Officier & Soldat.*

Un Article de la *Gazette* de la *Caroline-Méridionale* du 28. Juillet nous apprend, que le Capitaine *Haywood*, commandant l'Armateur *la Mouche*, de 16. Canons, arrivé la veille à *Charles-Town*, avoit rapporté, que le 19. il avoit vu en mer l'Armateur *le Granby*, de 30. Canons, deux Vaisseaux de guerre *François*, & une Frégate *Angloise*, tous les quatre à la portée du Canon l'un de l'autre; mais que lui, Capitaine *Haywood*, aiant trois Prises avec lui, il avoit forcé de voiles pour les conduire en sûreté dans ce Port. Le même jour, il étoit entré à *Charles-Town* un Vaisseau neuf, acheté à *Gènes* pour le service du Congrès. Il se nomme *le Triomphe*, du port de 850. tonneaux: Les Canons de fonte, dont il est monté, sont tous de 12. ou 16. livres de balle; & c'est le plus grand Navire, qui soit jamais venu dans le Port de *Charles-Town*.

Dans le *Journal Continental* de *Boston* du 10. Juillet, on lit le paragraphe suivant. " Plu„ sieurs Personnes ont cru jusqu'ici, qu'il étoit impossible de forer du Canon coulé en un„ masse (ou solide:) La chose est hors de doute, puisqu'on voit à présent dans notre Pa„ d'Artillerie sur la Commune deux Pièces de 12. livres, l'une de bronze, l'autre de fe„ coulées l'une & l'autre en une masse à *Titticut*, & forées au moyen de la nouvelle Mach„ ne établie à *Bridgewater*, sur le modèle & dans les proportions données par *Louis Mare„ quelle*, Colonel d'Artillerie & Directeur en chef de la Fonderie de cette République."

Si les progrès, que l'*Amérique-Unie* ne cesse de faire dans tout ce qui a rapport à l'Art de la Guerre ou à la Marine, ne laissent que peu d'apparence de la voir rentrer jamais sous le pouvoir de la *Grande-Brétagne*, l'esprit d'indépendance ou même l'animosité contre la Mère Patrie, au lieu de diminuer, y prend tous les jours de nouvelles forces, & n'annonce nullement des dispositions à renoncer aux avantages d'un Gouvernement Républicain. C'est l'idée que doit nécessairement faire naître le récit de la manière, dont on a célébré à *Boston* l'Anniversaire de l'abdication du Gouvernement *Britanique*. Le voici.

Vendredi dernier (4. Juillet) Anniversaire de l'*Indépendance Américaine*, lorsque les *Treize Etats-Unis* rompirent publiquement & glorieusement les fers, que la *Grande-Bretagne* avoit forgés pour eux; & reprirent généreusement [par la Déclaration, inserée dans notre *Gazette* No. LXX. 1776.] les Droits, que Dieu & la Nature ont accordés à l'Homme, ce jour mémorable fut marqué par toute espèce de Réjouïssances. Le matin, à la requisition de l'Assemblée, qui tient sa Seance en cette Ville, le Révérend Mr. *Gordon* prêcha un excellent Sermon sur le Texte du I. Livre des *Rois* Ch. XII. vs. 15. *Le Roi donc n'écouta point le Peuple; car cela etoit ainsi conduit par l'Eternel, pour ratifier la parole qu'il avoit prononcée, &c.* Ensuite la Cour-Générale, aïant donné des ordres particuliers pour faire tous les préparatifs necessaires, afin de boire au succès des *Treize Etats-Unis*, envoya une invitation au Général *Heath*, ainsi qu'aux Officiers de l'Armée & de la Flotte *Continentales*, au Colonel *Crafts* & aux Officiers de l'Artillerie, au Colonel *Hickborn*, Chef de la Compagnie indépendante, au Colonel *Hatch*, aux Officiers de la Milice, & à plusieurs autres Particuliers de marque. Pendant qu'on but au Congrès & qu'on porta plusieurs autres santés patriotiques, l'Artillerie de *Fort-Hill*, de *Castle-Island* & de *Hull*, ainsi que celle des Vaisseaux de guerre dans le Port, firent plusieurs salves. Un Detachement du Régiment d'Artillerie du Colonel *Crafts*, posté dans la Ruë du Congrès, déchargea aussi plusieurs Pièces de canon de fonte, qui, de même que la Poudre, avoient été fabriquées dans cette Province. La Compagnie indépendante & la Milice de la Ville paradèrent avec le Corps d'Artillerie, exécutèrent différentes manoeuvres, & firent l'exercice au feu en présence de la Cour-Génerale & à la satisfaction d'une très-grande foule de Spectateurs. Le soir, le Colonel *Crafts* illumina son Parc sur la Commune, jetta plusieurs Bombes, & tira un Feu d'artifice. L'allegresse, qui etoit peinte dans les yeux des Citoyens de tout rang, la beauté de la soirée & le bon ordre qui régnoit parmi le grand nombre de Spectateurs, contribuèrent à terminer la journée par une joye universelle, qui éclatoit dans le maintien de tout vrai Ami de l'*Amérique*.

De FRANCFORT, *le* 17. *Septembre*. L'on apprend de *Buckebourg*, que le Comte régnant de *la Lippe*, Généralissime des Troupes de la Couronne de *Portugal*, & Veld-Maréchal au Service Electoral de *Brunswick*, y est mort le 10. de ce mois à l'âge de 52. ans, laissant après lui une réputation distinguée, acquise par ses connoissances, particuliérement dans l'Art de la Guerre. Le Prince *Maurice* de *Saxe-Gotha*, Lieutenant-Général au Service de *Hesse-Cassel* Oncle du Duc Régnant & de S. M. *Britanique*, est mort le 3 à *Altembourg*, à l'âge de 67. ans.

De LISBONNE, *le* 15. *Août*. La Reine-Douairière s'étant déterminée à passer à *Madrid* pour y voir le Roi, son Frère, & la Famille Royale d'*Espagne*, on fait tous les préparatifs pour le voyage de cette Princesse, qui aura lieu après la mi-Septembre.

De MADRID, *le* 2. *Septembre*. Madame la Princesse des *Asturies* étant entrée dans le neuvième mois de sa grossesse, on a commencé les Prières publiques pour son heureuse délivrance. Il se fait à l'*Escurial* des préparatifs pour la réception de la Reine-Douairière de *Portugal*, qui y est attenduë incessamment. On apprête aussi des Appartemens pour l'Infant Don *Louis*, Frère du Roi, qui arrivera ici dans une douzaine de jours.

Un Chebec & une Galiotte du Roi ont pris & conduit à *Ceuta* 5. Bâtimens *Barbaresques* dont l'un a été fort endommagé dans le Combat.

De PARME, *le* 7. *Septembre*. Madame l'Archiduchesse Infante est heureusement accouchée ce matin vers les 6. heures d'une Princesse, qui a eu pour Parrein le Roi de *Naples*, & qui a reçu sur les Fonts de Bâtême les Noms de *Charlotte-Marie-Thérèse-Louise*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 15. *Septembre*.

Le Parlement a enrégîtré le 2. de ce mois deux Déclarations du Roi, données à *Versailles* le 18. Août. Par la première, Sa Majesté, dérogeant à l'Article XI. de l'Edit d'Août 1776

„ permet aux Maîtres des Corps & Communautés d'affurer à leurs Veuves le droit de conti-
„ nuër leur Commerce, Profeffion, ou Métier, en payant, outre les Droits de réception,
„ le quart en-fus des dits Droits; difpofition qui aura auffi lieu pour les Femmes, qui vou-
„ dront procurer le même avantage à leurs Maris." La feconde Déclaration "ordonne, que
„ les Coëffeurs de Femmes, au nombre de *fix-cents*, feront aggrégés à la Communauté des
„ Maîtres Barbiers-Perruquiers."

Il s'étoit répandu fans fondement, que, fur la demande du Parlement de cette Ville, le Grand-Confeil avoit été mandé à *Verfailles* le 8. de ce mois, veille de fon Affemblée générale, & que le Roi avoit fait biffer en fa préfence fon Arrêté du 20. Août, au fujet de l'Edit des Préfidiaux. Cette Cour s'eft affemblée le 9. après que le Parlement eft entré en vacance, ainfi qu'elle l'avoit indiqué à tous fes Membres, pour avifer au parti qu'elle avoit à prendre. Son Affemblée a été même continuée le jour fuivant. Elle eft convenuë de faire au Roi des Repréfentations dans l'efprit de fon Arrêté; mais, lorsqu'elle a fait demander le jour qu'il plairoit à S. M. de les recevoir, M. le Garde des Sceaux a répondu, qu'à caufe du voyage actuel de *Choify* & de l'interruption des Confeils il n'étoit pas poffible d'indiquer le jour plutôt qu'à *Fontainebleau* dans le mois prochain.

La Députation du Parlement de *Grenoble*, qui s'étoit renduë en Cour relativement aux difficultés furvenuës pour la réception de Mr. de *Moydieu*, fon Procureur-Général, a reçu une Réponfe du Roi, dont elle a lieu d'être fatisfaite comme d'un milieu propre à terminer enfin cette desagréable affaire. La fubftance de la Réponfe, avec laquelle les Députés vont retourner à *Grenoble*, eft un ordre au Parlement de *Dauphiné* d'enrégîtrer des Lettres-Patentes, qui annullent fes Arrêtés fur cette conteftation; &, après que Mr. de *Moydieu* aura reçu des Mercuriales, il fe retirera.

Des Lettres de *Turin* du 6. nous apprennent, que S. M. *Sarde* a confié le Département des Affaires Etrangères à Mr. de *Perron*, qu'Elle a en même tems nommé fon Miniftre d'Etat.

De LONDRES, *le* 16. *Septembre.* Le Roi n'aïant pas compris dans la grande Promotion du 6. de ce mois les Officiers du Corps Royal d'Artillerie & du Génie, Sa Maj. a fait pour eux le 10. une Promotion particulière, dans laquelle Mr. *Guillaume Phillips*, Colonel du premier de ces Corps, a été élevé au grade de Général-Major, les Lieutenants-Colonels *Brome* & *Godwin* à celui de Colonel, 8 Majors à celui de Lieutenant-Colonel, & fix Capitaines à celui de Major. Les Lieutenants-Colonels *Mackellar*, *Bramham*, & *Green*, du Corps du Génie, ont été avancés au rang de Colonel, & 6. Majors à celui de Lieutenant-Colonel. L'Epoufe & le Fils du Prince de *Mafferan*, Ambaffadeur d'*Efpagne*, ont pris le 11. congé de Leurs Majeftés; mais la foibleffe de la fanté de ce Seigneur ne lui a pas permis de s'acquitter lui-même de ce devoir. Il fe propofe de partir le 19. avec fa Famille pour *Madrid*. Quoique le bruit de la mort du Duc de *Glocefter* fe fût généralement répandu l'Ordinaire dernier, il ne s'eft pas confirmé publiquement jusqu'ici: Mais des Lettres, dont on voit des Copies, entre autres une du Docteur *Jebb*, du 29. Août dernier, ne laiffent aucune efpérance de voir échapper ce Prince à la confomption, dont il eft attaqué.

Le filence du Gouvernement eft toujours le même par rapport aux affaires de l'*Amérique*. Lorsque le Brigantin, *la Betfy*, qui a apporté des Dépêches pour le Gouvernement à *Glasgow*, partit de *New-York* le 18 Août, l'on n'y avoit encore aucune Nouvelle du Chevalier *Howe*: Ainfi il eft difficile de ne pas fe défier d'une Lettre, qu'on dit écrite à bord de la Frégate *le Milford*, à la hauteur de *New-York*, le 29. Juillet, & qui annonce la prife de *Philadelphie* par les Troupes Royales, ajoutant "que 3000. *Quakers* avoient pris les armes pour „ empêcher les Rebelles d'exécuter leur deffein de mettre le feu à la Ville." Une Lettre de *Nantes* fans date annonce la même Nouvelle comme venuë par la voye de la *Guadeloupe*, donne l'honneur de la conquête au Chevalier *Erskine*, & tuë à cette occafion le Général *Putnam* avec mille Hommes de fon Armée, deftinée à défendre la Capitale de la *Penfylvanie*, 1500. Hommes de la même Armée aïant été faits Prifonniers, 3000. avec deux Généraux aïant pofé les armes, & le refte aïant été difperfé. Pour être perfuadé encore davantage de l'incertitude de cet Avis, il faut le comparer avec un autre, qu'on trouve dans une Feuille peu accréditée pour fa véracité; fçavoir que, fuivant le rapport d'un Vaiffeau entré à *Corke*, le Général *Burgoyne* avoit attaqué les *Américains* fous les Généraux *Putnam* & *Schuyler*, le 25. Juillet, près de *Still-water*; que ceux-ci, avant ageufement poftés, s'étoient longtems défendus avec beaucoup d'opiniâtreté; mais qu'enfin ils avoient été forcés à fe retirer avec beaucoup de perte, celle de nos Troupes étant de plus de 400. Hommes. Selon une Lettre de *Nantes* du 6. Se-

ptembre, un Bâtiment, qui y est arrivé de *Hampton* en *Virginie*, d'où il étoit parti le 4. Août, assure au contraire, que le Général *St. Clair*, qui a commandé à *Ticonderoga*, aïant reçu des Renforts, avoit fait une marche forcée, & attaqué le Général *Burgoyne* au Fort *Edouard*, où il lui avoit tué mille à 1200. Hommes, pris tous ses Bateaux au nombre de 900. & l'avoit obligé de se retirer à *Ticonderoga*. Une Lettre de *Paris* du 12. Septembre représente cet avantage d'une autre manière. " Deux Vaisseaux (y est-il dit,) munis de Lettres de marque de „ la part du Congrès, sont arrivés l'un à *Nantes*, l'autre à *Bordeaux*: Ils étoient partis de la „ Rade de *Hampton* en *Virginie*, le 5. Août. A cette époque l'on n'y avoit pas la moindre „ Nouvelle concernant la Flotte du Lord *Howe*, de sorte qu'il étoit presque impossible, qu'elle „ fût alors déjà dans la *Delaware*: Mais ces deux Bâtimens s'accordent à assurer, qu'au mo„ ment de leur départ l'on venoit de recevoir des Avis certains, que le Détachement, que „ le Général *Burgoyne* a dit avoir envoyé pour pénétrer par le Lac *George*, a été défait le 17. „ Juillet de la façon suivante. Le Général *St. Clair*, aïant été joint par le Général *Schuyler*, „ venu de *Saratoga*, & aïant été renforcé par un nombre immense de Milices & de Troupes „ *Continentales*, considéra la nécessité de prévenir la jonction. Il marcha donc à l'improviste „ vers le Lac *George*, & attaqua le Détachement embarrassé d'un grand nombre de Bateaux, „ d'Artillerie, &c. Il réussit effectivement à détruire 600. Bateaux, & tua ou prit à l'Ennemi „ 1200. Hommes; déroute qui fut suivie de la dispersion totale de ce Détachement. Le Gé„ néral *St. Clair* se disposoit à profiter de sa Victoire, en attaquant le Général *Burgoyne* même."

Le Gouvernement expédia le 22. par un Courier de nouvelles Instructions à ses Commandants en *Amérique*, lesquelles leur seront portées par une des Frégates, *la Venus*, *le Fowey*, & *le Blereau*, qui servent de Convoi à une grande Flotte de Navires Marchands & de Bâtimens de transport, destinés pour la *Nouvelle-York*. Cette Flotte, retenuë depuis trois semaines à *Cowes* par le vent contraire, appareilla enfin le 11. mais ne pouvant franchir les *Aiguilles*, parce que le vent continuoit toujours d'être à l'*Ouëst*, elle a été forcée de rentrer le même jour à *Ste. Helène*. Ce contretems est d'autant plus fâcheux, que ce Convoi est chargé d'une grande quantité d'Articles nécessaires pour nos Troupes, particulièrement de 200. mille L. St. pour leur paye en Espèces. La Chaloupe, *le Chasseur*, est sortie le 11. de *Portsmouth*, pour escorter jusqu'à *Bremerlehe* le Général de *Heister* & quelques autres Officiers *Hessois*, revenus récemment de *New-York*. Ce qui confirme le bruit de la mesintelligence, qui a régné entre Mr. de *Heister* & les Commandants *Britaniques*, c'est qu'il n'a point paru en Cour ni même dans la Capitale. *Banque*, 132 & demi. *Indes*, 165 & un quart.

*D'*Amsterdam, *le* 20. *Septembre*. L'Assemblée des Conseillers-Députés de l'Amirauté de cette Ville, de l'avis de Mgr. le Prince *Stadhouder*, vient de mettre en commission le Vaisseau de guerre *la Princesse-Frédérique-Sophie-Guillelmine*, de 52. Canons, & la Frégate *l'Alphen*, de 36. Canons. Le commandement du premier de ces Navires a été donné au Contre-Amiral Comte *Louis* de *Byland*, & celui du second au Capitaine *van der Feltz*.

De Leide, *le* 22. *Septembre*. Les rapports favorables aux *Americains*, que nous venons d'annoncer sous l'Article de *Londres*, semblent se confirmer par une Lettre de *Paris* du 15. de ce mois, où il est dit, " que Mr. *Franklin* a reçu nouvellement des Lettres de sa Patrie, dont „ il paroit être très-satisfait; qu'il n'entre dans aucune explication de ses motifs de joie, mais „ qu'il dit seulement, qu'ils sont pour le moins aussi fondés que ceux du Ministère *Anglois*." Nous venons aussi de recevoir de nouveau plusieurs Feuilles *Américaines*, dont nous insérerons le contenu le plus essentiel à mesure que la place le permettra. Nous regrettons de ne pouvoir placer dès aujourd'hui deux Lettres du Général *Washington* au Congrès concernant l'affaire du Lord *Stirling*, dont il est parlé à la tête de ce *Supplement*, ainsi qu'une Lettre du Général *St. Clair* au Président *Hancock*, en date du Fort *Edouard* le 14. Juillet, dans laquelle il expose les motifs de sa retraite de *Ticonderoga*: Ils sont fondés sur le trop petit nombre de la Garnison, qui ne montoit qu'à 2. mille Hommes, le manque d'Armes & de plusieurs choses nécessaires pour soutenir le Siége, & enfin l'obstination de deux Régimens de Milices de la Province de *Massachusett*, qui vouloient se retirer chez eux, parce que le terme de leur service venoit d'expirer. En réclamant, de la manière la plus forte, l'équité du Congrès pour juger sa conduite, Mr. *St. Clair* ajoute: *J'ai les plus vives espérances, que les progrès de l'Ennemi seront arrêtés, & que je pourrai avoir la satisfaction d'éprouver, que, quoique j'aye perdu un Poste, j'ai sauvé éventuellement l'Etat*. Le Résultat du Conseil de Guerre, tenu le 5. Juillet, dont Mr. *St. Clair* joint Copie à sa Lettre, est signé de lui, des Brigadiers-Généraux de *Roche-Fermoy*, *Enoch Poor*, & *Jean Patterson*, & du Sr. *Long*, Colonel-Commandant.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* Etienne Luzac.



NUMERO LXXVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 26. Septembre, 1777.

De VERSAILLES, *le* 17. *Septembre.*

LE Marquis de *Bombelle*, Ministre du Roi près la Diète-Générale de l'*Empire*, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à S. M. le 7. de ce mois par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères.

Le Roi a agréé l'*Histoire Métallique* de l'*Indostan* en Manuscrit, fruit des travaux du Sr. *Gentil*, Chevalier de *St. Louis*; & S. M. a ordonné, que cet Ouvrage soit placé dans sa Bibliothèque.

De PARIS, *le* 19 *Septembre.*

Parmi plusieurs Arrêts du Conseil d'Etat, qui viennent de paroître, il en est un du 8. Août, *qui restreint la fouille du Salpêtre, décharge les Communautés des fournitures à faire aux Salpêtriers, & permet aux dites Communautés de se rédimer de la fouille par l'établissement des Nitrières artificielles.*

FIN de la DÉCLARATION *pour la Police des* Noirs.

VI. Faisons très-expresses défenses à tous Officiers de nos Vaisseaux de recevoir à bord aucun *Noir* ou *Mulâtre* ou autres Gens de couleur, s'ils ne leur représentent la dite Permission duëment enrégitrée, ainsi que la Quittance de consignation; desquelles mention sera faite sur le Rôle d'embarquement.

VII. Défendons pareillement à tous Capitaines de Navire Marchand de recevoir à bord aucun *Noir*, *Mulâtre*, ou autres Gens de couleur, s'ils ne leur représentent la Permission enrégitrée, ensemble la dite Quittance de consignation, dont mention sera faite dans le Rôle d'embarquement; le tout à peine de *mille Livres* d'amende pour chaque *Noir* ou *Mulâtre*, & d'être interdits pendant trois ans de toutes fonctions, même du double des dites condamnations en cas de récidive: Enjoignons à nos Procureurs ès Siéges d'Amirauté du lieu du débarquement, de tenir la main à l'exécution de la présente disposition.

VIII. Les frais de garde des dits *Noirs* dans le Dépôt, & ceux de leur retour dans nos Colonies, seront avancés par le Commis du Trésorier-Général de la Marine dans le Port, lequel en sera remboursé sur la Somme consignée en exécution de l'Article V. ci-dessus; & le surplus ne pourra être rendu à l'Habitant, que sur le vu de l'Extrait du Rôle du Bâtiment, sur lequel le *Noir* ou *Mulâtre*-Domestique aura été rembarqué pour repasser dans les Colonies, ou de son Extrait mortuaire, s'il étoit décédé: Et ne sera la dite Somme passée en dépense aux Trésoriers-Généraux de notre Marine, que sur le vu des dits Extraits en bonne & duë forme.

IX. Ceux de nos Sujets, ainsi que les Etrangers, qui auront des *Noirs* à leur service, lors de la publication & enregîtrement de notre présente Déclaration, seront tenus dans un mois, à compter du jour de la dite publication & enrégîtrement, de se présenter par-devant les Officiers de l'Amirauté dans le ressort de laquelle ils sont domiciliés, & s'il n'y en a pas, par-devant le Juge Royal du dit lieu, à l'effet d'y déclarer les noms & qualités des *Noirs*, *Mulâtres*, ou autres Gens de couleur de l'un & de l'autre Sexe qui demeurent chez eux, le tems de leur débarquement, & la Colonie de laquel-

le Iils ont été exportés: Voulons que, passé le dit délai, ils ne puissent retenir à leur service les dits *Noirs* que de leur consentement.

X. Les *Noirs*, *Mulâtres* ou autres Gens de couleur, qui ne seroient pas en service au moment de la dite publication, seront tenus de faire, aux Greffes des dites Amirautés, ou Jurisdictions Royales, & dans le même délai, une pareille déclaration de leurs noms, surnom, âge, profession, du lieu de leur naissance, & de la date de leur arrivée en *France*.

XI. Les déclarations, prescrites par les deux Articles précédens, seront reçues sans aucun frais, & envoyées par nos Procureurs ès dits Siéges au Secrétaire d'Etat aiant le Département de la Marine, pour, sur le compte qui nous en sera rendu, être par nous ordonné ce qu'il appartiendra.

XII. Et, attendu que la permission, que nous avons accordée aux Habitans de nos Colonies par l'Article IV. de notre présente Déclaration, n'a pour objet que leur service personnel pendant la traversée, voulons que les dits *Noirs*, *Mulâtres* ou autres Gens de couleur demeurent, pendant leur séjour en *France*, & jusqu'à leur retour dans les Colonies, en l'état où ils étoient lors de leur départ d'icelles, sans que le dit état puisse être changé par leurs Maîtres ou autrement.

XIII. Les dispositions de notre présente Déclaration seront exécutées nonobstant tous Edits, Déclarations, Réglemens, ou autres à ce contraires, auxquels nous avons dérogé & dérogeons expressément. *Si donnons en Mandement*, *&c.*

Mgr. le Duc d'*Orléans* a assisté au *Te-Deum*, qui a été chanté Dimanche dans l'Eglise de *St. Eustache*, pour le rétablissement de Mgr. le Duc de *Chartres*: Parmi les Personnes de rang, qui s'y sont trouvées, on a aussi remarqué M. le Duc de *Choiseul*, qui n'avoit pû occuper jusqu'ici sa place de Marguillier d'honneur de la Paroisse. Comme Mgr. le Duc de *Chartres* a succédé à feu Mgr. le Comte de *Clermont*, en qualité de Grand-Maître des *Francs-Maçons*, tenant Loge à l'ancien Noviciat des *Jésuites*, toute cette Société s'est empressée de célébrer le rétablissement de sa santé. La Loge des *Neuf-Soeurs* a fait chanter avant-hier à l'Eglise des *Cordeliers* une Messe en Musique & le *Te-Deum*, auxquels il s'est trouvé un très-grand nombre de Personnes de tout rang invitées par des Billets imprimés. Entre autres oeuvres pies, la Loge a délivré 12. Prisonniers pour dettes, qu'on a vus à la Messe; & l'on a rassemblé par l'Offrande une Quête considérable pour les Pauvres.

De LONDRES, *le* 19 *Septembre*.

Le Parlement, qui vient d'être prorogé au 30. Octobre, le sera encore jusqu'au 20. Novembre, si l'on ne reçoit avant cette époque quelque Nouvelle décisive de l'*Amérique*. Le Bâtiment *le York*, arrivé à *Glasgow*, a apporté plusieurs Lettres écrites de *New-York*, le 9. Août, veille de son départ. Suivant une de ces Lettres, le Général *Washington* avoit quitté la Province de *Jersey*, & passé la *Delaware*: Elle ajoute, que le bruit s'étoit répandu, que le Chevalier *Howe* avoit débarqué à *Wilmington* à 30. milles au-dessous de *Philadelphie*. L'on n'avoit à *New-York* aucune Nouvelle directe de ce Commandant ni de l'Amiral, son Frère, depuis qu'ils en avoient fait voile; mais un Bâtiment, qui les avoit rencontrés en mer, avoit vu toute la Flotte faisant route, comme si elle vouloit entrer dans la *Delaware*; & peu après elle avoit changé de cours vers le *Nord*. Ce rapport est apparemment le même que celui qu'on dit avoir été fait par un Brigantin, arrivé à la *Nouvelle-York* le 9. Août: Il avoit hélé la grande Flotte du Vicomte *Howe* à la hauteur de la *Delaware*, où elle avoit fait plusieurs feintes, comme si elle avoit dessein d'y faire un débarquement. Ce stratagème avoit réussi, puisque le Général *Washington* avoit passé le 2. Août la *Delaware* avec toute son Armée & marché vers *Philadelphie*; surquoi le Lord *Howe* avec sa Flotte avoit mis le cap à l'*Est*, pour se rendre, à ce qu'on supposoit, à *Boston*. Une Lettre du Sr. *Copeland*, Agent du Congrès à *Nantes*, porte, que Mr. *Washington* avoit détaché son Avant-Garde aux ordres du Lord *Stirling*, pour la protection de *Philadelphie*, près de laquelle Place les Troupes *Britaniques* avoient fait plusieurs tentatives pour débarquer, mais sans succès.

L'on n'a pas des Nouvelles plus certaines du Général *Burgoyne*. Des Avis du *Canada* du 10. Août, apportés par un Vaisseau, qui fit voile le 14. de *Quebec*, annoncent, que les *Américains* avoient mis le feu au Fort *Edouard*, après l'avoir abandonné; & que l'Armée *Britanique* continuoit sa marche vers *Albanie*. Voici la Traduction de la Lettre, que le Général *St. Clair* a écrite à Mr. *Hancock*, Président du Congrès, en date du Fort *Edouard* le 14. Juillet, que le Congrès a publiée le 22. du même mois, (*& dont nous avons parlé dans notre dernier* Supplément.)

MONSIEUR,

Il pourra paroître extraordinaire au Congrès, qu'il se soit écoulé tant de tems avant qu'il ait rien entendu de moi, après une démarche de cette conséquence que celle de l'abandonnement des Postes, qui avoient été confiés à ma garde: Mais j'étois dans l'impossibilité d'écrire, pendant que j'étois en marche vers cette Place. Je suis fâché de trouver, que la Lettre, que j'écrivis au Général *Schuyler*, la nuit avant que nous quittames notre Poste, ne lui

soit point parvenuë, parce que faute de cela, quoiqu'il ait sans doute informé le Congrès de l'affaire, il ne lui a pu exposer les raisons, qui nous y ont porté. Les voici.

Trouvant que les Postes de *Ticonderoga* & de *Mont-Indépendance* étoient presqu'entièrement investis, & informé par mes Espions, qu'ils le seroient complettement dans 24. heures; qu'ainsi toute possibilité de secours nous seroit coupée; que les Batteries de l'Ennemi étoient prêtes à s'ouvrir; & que tout notre Camp du côté de *Ticonderoga* seroit exposé à son feu; considérant en même tems la foiblesse de la Garnison; que le nombre effectif n'en étoit point suffisant pour garnir la moitié des Ouvrages; que par conséquent elle devroit être continuellement toute entière sous les armes, ce qu'elle ne pourroit absolument pas soutenir longtems; & qu'ainsi les deux Places avec la Garnison devroient inévitablement tomber dans peu de jours entre les mains de l'Ennemi; je ne vis d'autre alternative que de tâcher de les évacuër & d'en retirer les Troupes. Sur cela je convoquai les Officiers-Généraux pour prendre leur avis: Ils furent unanimément d'opinion, que les Places devoient être évacuées sans la moindre perte de tems. On s'en occupa donc cette nuit-là, 5. du courant. Après avoir embarqué dans des Chaloupes autant de notre Artillerie, Provisions & Munitions qu'il étoit possible, j'envoyai le Colonel *Long*, Officier actif, diligent, & capable, pour prendre le commandement de ces Chaloupes, qui eurent ordre de se rendre à *Skeensborough*, avec son Régiment & les *Invalides*, jusqu'à ce que je les joignisse avec les Troupes, qui devoient marcher vers cet endroit par *Castleton*. Le gros du Corps arriva le soir suivant à *Castleton*, à 30. miles de *Ticonderoga* & à 12. de *Skeensborough*: Mais l'Arrière-Garde, aux ordres du Colonel *Warner*, qui montoit, avec les traineurs & les infirmes, à près de 1200. Hommes, s'arrêta à 6. miles moins de distance, & fut attaquée le matin suivant par un gros Détachement, que l'Ennemi avoit envoyé pour incommoder notre Arrière-Garde & retarder la marche. Deux Régimens de Milices, qui nous avoient quitté la veille & fait halte à environ 2. miles du Colonel *Warner*, reçurent immédiatement ordre d'aller à son secours; mais à ma grande surprise ils marchèrent directement en avant vers moi. Je fus informé en même tems, que l'Ennemi étoit en possession de *Skeensborough*, & qu'il avoit coupé toutes nos Chaloupes & nos Vaisseaux armés. Ceci m'obligea à changer de route, afin que je ne me trouvasse pas entre deux feux, & que je pusse en même tems dégager le Colonel *Warner*, auquel j'envoyai ordre, au cas que l'Ennemi lui fût trop fort, de se retirer vers *Rutland*, où il me trouveroit pour le couvrir, cet endroit étant à peu près à une égale distance de nous deux. Avant que mes ordres lui parvinssent, son Parti fut dispersé, après avoir soutenu pendant un tems considérable un engagement fort chaud, dans lequel l'Ennemi souffrit au point, qu'il ne continua sa poursuite qu'à une petite distance. Je ne puis pas fixer notre perte; mais je crois, qu'elle n'excède pas 40. tués ou blessés. Environ 200. Hommes du Parti m'ont joint à *Rutland* & depuis; mais il en manque encore un grand nombre, & je soupçonne, qu'ils ont pénetré jusques dans la *Nouvelle-Angleterre* par le chemin de *Numero Quatre*. Après une marche très-fatiguante de sept jours, pendant laquelle l'Armée a souffert beaucoup par le mauvais tems & le manque de Provisions, j'ai joint le Général *Schuyler* le 12. de ce mois.

C'étoit le plan, que j'avois formé originellement, de me retirer vers cette Place, afin que je pusse être entre le Général *Burgoyne* & les Habitans, & que la Milice eût quelque point d'appui pour s'y rassembler. Ce projet est effectué à présent, & la Milice arrive successivement; de sorte que j'ai les plus vives espérances, que les progrès de l'Ennemi seront arrêtés, & que je pourrai un jour avoir la satisfaction d'éprouver, que, quoique j'aye perdu un Poste, j'ai sauvé éventuellement l'Etat. Peut-être serai-je censuré par ceux, qui ne sont pas informés de la situation où j'étois, de n'avoir pas appellé plutôt la Milice à mon secours. Je crois avoir informé le Congrès, que je ne pouvois le faire, manque de Provisions. Aussitôt que j'en reçus une certaine quantité, je la convoquai, & je fus joint par près de 900. Hommes la veille de l'évacuation; mais ils arrivèrent de chez eux si mal pourvus, qu'ils ne pouvoient avoir & n'avoient effectivement pas intention de rester avec moi que peu de jours. Les deux Régimens de la Milice de *Massachusett*, qui faisoient partie de la Garnison, m'annoncèrent aussi, que leur terme expiroit dans deux jours, & qu'ils avoient dessein de retourner chez eux. En vain priai-je leurs Officiers d'employer toute l'influence qu'ils avoient sur eux: Par la conduite qu'ils tinrent dans la suite, je suis pleinement persuadé, que le plus grand blâme doit tomber sur ces Officiers. Ils restèrent pourtant deux jours avec moi durant la marche; mais leur conduite fut si licencieuse & si déréglée, que leur exemple commença d'affecter les Troupes *Continentales*, & qu'ainsi je fus obligé de les renvoyer.

Je mets ci-incluse Copie du Résultat du Conseil de Guerre, dans lequel vous verrez les raisons, qui ont motivé notre retraite. Comme je trouvai tous les Officiers-Généraux si absolument d'avis de la faire immédiatement, je ne crus pas nécessaire de leur exposer plusieurs circonstances, qui auroient pu être de poids près d'eux, & que je leur aurois communiquées, s'ils eussent differé d'avis; car j'étois & je suis encore si fermément convaincu de la nécessité aussi bien que de l'utilité de cette démarche, que je crois que je l'eusse hazardée, quand même ils y auroient été tous contraires.

J'ai la plus grande confiance dans l'équité du Congrès; &, non-obstant la perte qu'il a faite, je me persuade, que ma conduite lui paroîtra du moins hors de blâme, après qu'il aura considéré impartialement, que j'étois posté avec peu au-delà de 2000. Hommes dans une Place, qui en exigeoit 10. mille pour la défendre;

que ces 2. mille étoient mal équipés & encore plus mal armés, n'y aïant sur dix fusils pas plus d'une bayonnette, arme néanmoins très-essentielle pour la défense de Lignes; qu'avec ces 2. mille Hommes j'ai exécuté une retraite à la face d'une Armée du moins quatre fois supérieure en nombre; & que je les ai postés actuellement entre l'Ennemi & le Pays, prêts à agir contre lui. J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Signé*) AR. ST. CLAIR.

P. S. Suivant les meilleurs avis, la force de l'Ennemi consiste en 3500. Hommes de Troupes *Britaniques*, 4000. de *Brunswick* & de *Hesse-Hanau*, 200. *Indiens*, & 200. *Canadiens*.

Le Résultat du Conseil de Guerre est conçu en ces termes.

Dans un Conseil d'Officiers-Généraux, tenu à TICONDEROGA, le 5. Juillet 1777. présens le Général-Major *St. Clair*, les Brigadiers-Généraux de *Roche-Fermoy*, *Poor*, & *Patterson*, & le Colonel-Commandant *Long*.

Le *Général* St. Clair *a représenté au Conseil*, "*qu'il y a lieu de croire, que les* „ *Batteries de l'Ennemi sont prêtes à s'ouvrir du côté de* Ticonderoga, *& que le* „ *Camp est fort exposé à leur feu, de façon* „ *à être enfilé dans tous les Quartiers:*" *Et, comme il y a aussi lieu de s'attendre à une attaque contre* Ticonderoga *& le* Mont-Indépendance *dans le même tems, auquel cas ces deux Postes ne pourroient recevoir aucun secours l'un de l'autre, il demande l'avis du Conseil*, "*s'il seroit plus avantageux de trans-* „ *ferer les Tentes sur le bas terrein, où el-* „ *les seroient moins exposées, & d'attendre* „ *l'attaque contre les Lignes de* Ticonderoga; „ *ou s'il seroit mieux de faire retirer toutes* „ *les Troupes au* Mont-Indépendance, *afin de* „ *pourvoir plus efficacement à la défense de* „ *ce Poste?*" *Le Général demandoit permission d'informer en même tems le Conseil que le total de nos Forces consistoit en 2089 Soldats effectifs, y compris 124. Ouvriers non armés outre le Corps d'Artillerie, & environ 900. Hommes de Milice, qui nous ont joint mais qui ne peuvent rester que peu de jours.*

Le Conseil a été unanimement d'avis, "*qu'il* „ *est impossible avec nos Forces de défendre* „ Ticonderoga *& le* Mont-Indépendance; *&* „ *que les Troupes, le Canon, & les Muni-* „ *tions doivent être transferés cette nuit, s'il* „ *est possible, au* Mont-Indépendance."

En second lieu, "*si, après que la Division* „ *de l'Armée à* Ticonderoga *se sera retirée* „ *au* Mont-Indépendance, *nous serons en état* „ *de défendre ce Poste; ou, en cas qu'il ne* „ *puisse pas être defendu, si une retraite* „ *dans le Pays sera praticable?*"

Le Conseil est unanimément d'avis, "*qu'at-* „ *tendu que l'Ennemi nous a presqu'entière-* „ *ment environné, & qu'il ne lui reste plus pour* „ *nous investir complettement que d'occuper* „ *la Jettée entre les Lacs & la Crique* Orien- „ tale, (*ce qui ne fait pas une étenduë d'au-* „ *delà de trois quarts de mile,*) *de prendre* „ *possession des Détroits entre nous &* Skeens- „ borough, *& de nous couper par-là toute* „ *communication avec le Pays, la retraite* „ *doit se faire le plutôt possible, & que nous* „ *serons très-heureux de l'effectuër.*"

(Signé) AR. ST. CLAIR, Gen. Maj. DE ROCHE-FERMOY, B. G. ENOCH POOR, B. G. JEAN PATTERSON B. G. LONG, Colonel-Commandant.

Copie certifiée vraie d'après l'Original.

(*Signé*) ISAAC BUDD DUNN, A. D. C.

Publié par ordre du Congrès.

(*Signé*) CHARLES THOMSON, Sec.

ACTIONS; *Banque*, 132 & un huitième. *Indes*, 164 & un quart.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXVII.

De LEIDE, *le* 26. *Septembre*, 1777.

QUEL que soit le sort dont la Ville de *Philadelphie* est menacée d'après les projets, qu'on suppose au Chevalier *Howe*, il faut que les *Américains* soient assurés de pouvoir aisément la défendre, si l'on peut s'en rapporter à un Article de la *Gazette* de la *Caroline-Méridionale* du 31. Juillet. " Par la Poste de *Philadelphie* (y est-il dit) „ nous avons avis, qu'il y est arrivé six nouveaux Régimens de la *Virginie*, & qu'a-„ près s'être rafraichis deux jours ils ont continué leur marche vers *Boston*, par ordre de Son „ Exc. le Général *Washington*, attendu qu'on n'avoit pas besoin d'eux dans la *Pensylvanie.* " La même Feuille ajoute, que le 28. Juillet il étoit venu à *Charles-Town* un nombre de Troupes *Provinciales* des Parties *Occidentales* du *Connecticut*, & le 30. un Détachement de Cavalerie de la même Province. Le 24. Juillet le Capitaine *M'Ilvaine*, commandant la Frégate de guerre, *l'Intrépide*, de 18. Canons de 9. livres, entra dans ce Port avec sa Prise, qui est un Vaisseau de transport *Anglois* de 500. tonneaux, avec une forte Cargaison de Provisions & d'Habits pour l'Armée Royale.

A la fin de notre dernier *Supplément*, nous fimes mention de deux Lettres du Général *Washington* au Congrès, concernant l'Action qui a eu lieu le 26. Juin entre une partie des Troupes *Britaniques* & un Corps *Américain* aux ordres du Lord *Stirling.* Voici la première de ces Pièces, datée du Camp à *Middle-Brook*, le 28. Juin.

MONSIEUR, Jeudi dernier (26. Juin,) le Général *Howe* s'avança d'*Amboy* avec toute son Armée, sur plusieurs Colonnes, jusqu'à *Westfield.* Nous sommes informés, de bonne part, que les Troupes, envoyées à l'Isle des *Etats*, étoient revenuës le soir précédent, accompagnées, à ce que l'on apprend, d'un Renfort de Troupes de Marine; de sorte que leur transport à cette Isle n'a été qu'une feinte, imaginée pour nous donner le change. Le but, que le Chevalier *Howe* se proposoit par ce mouvement subit, étoit ou de nous forcer à un engagement général dans des circonstances desavantageuses, sous quelque point de vuë qu'on envisageât notre position, ou de couper nos Détachemens & la Division du Lord *Stirling*, qui avoit été envoyée à sa poursuite, ou de se saisir des Hauteurs & des Défilés dans les Montagnes sur notre gauche. Les deux derniers de ces motifs me paroissoient être les principaux objets de son attention, vu que sa marche de ce côté-là étoit rapide, & indiquoit une envie très-forte de gagner ces Défilés. Dans cette situation des affaires, il fut jugé d'une nécessité absoluë de porter nos Forces de la Plaine sur les Hauteurs, & de nous saisir de celles-ci avant l'Ennemi; ce qui fut effectué. Pendant qu'il s'avançoit, il rencontra quelques-uns de nos Détachemens de Troupes legères & partie de la Division du Lord *Stirling*, avec lesquels il eut quelques Escarmouches fort vives, où cependant la perte de notre côté n'a été, à ce que je crois, que très-peu considérable, à l'exception de trois pièces de campagne, qui tombèrent malheureusement entre les mains de l'Ennemi: Mais, n'aiant pas encore reçu les Rapports, je ne puis la fixer avec certitude: Nous ne pouvons aussi juger, quelle fut la perte de l'Ennemi. Aussi-tôt que nous eumes gagné les Défilés, je detachai un Corps de Troupes legères aux ordres du Brigadier-Général *Scott*, pour marcher sur son flanc & veiller à ses mouvemens. J'ordonnai depuis au Corps des Chasseurs de *Morgan* de le joindre. L'Ennemi resta à *Westfield* jusques hier à 3. heures après-midi, qu'il se porta vers *Spank-town*, nos Troupes-legères pressant son Arrière-Garde & continuant de le poursuivre. Il a pillé tout ce qui étoit devant lui, & brûlé (à ce qu'on dit) quelques Maisons.

J'ai l'honneur d'être, &c. (*Signé*) G. WASHINGTON.

De la seconde de ces Lettres, écrite du Quartier-Général à *Middle-Brook*, le 29. Juin, à 8 heures du soir, le Congrès n'a publié que l'Extrait suivant.

MONSIEUR, *Je n'ai pu encore sçavoir avec quelque précision la perte, que l'Ennemi a soufferte dans les différentes Escarmouches Jeudi dernier, quoique nous aïons plus d'une raison de croire, qu'elle a été beaucoup plus considérable qu'on la supposoit, lorsque j'eus l'honneur de vous écrire à ce sujet. Quant à la nôtre, le Lord* Stirling *m'assure, qu'elle est peu importante; &, suivant le rapport des Déserteurs qui nous sont venus, ils n'avoient vu emmener qu'un petit nombre de Prisonniers. On auroit certainement sçu déjà auparavant le nombre de ceux qui ne sont point retournés, si quelques-uns de nos Partis, & je crois la plûpart de ceux qui étoient alors en campagne, n'avoient joint le Corps, qui fut détaché dans la suite. J'ai l'honneur d'être &c.* (Signé) G. WASHINGTON.

Juin 30. P. S. *Les Prisonniers, que nous avons faits, sont au nombre de treize; dont deux Dragons-legers, le reste des Fantassins.*

Publié par ordre du Congrès. (*Signe*) CHARLES THOMSON, Sécrétaire.

Outre ces deux Lettres, on trouve dans la *Gazette* de *Williamsbourg*, du 18. Juillet, l'Article que voici. " Son Exc. le Gouverneur (de la *Virginie*) reçut hier après-midi de la part „ du Congrès, les Dépêches fuivantes, qui étoient arrivées à *Philadelphie*, précifément au „ moment que la Pofte en partoit. "

COPIE *d'une* LETTRE *du Général* WASHINGTON *au Congrès, datée du Quartier-General à* MORRIS-TOWN, *le 7. Juillet.*

MONSIEUR, J'ai reçu ce matin l'honneur de la vôtre. Depuis celle que je vous écrivis le 5. il n'y a eu aucun changement par rapport à la fituation de l'Ennemi à l'Isle des *Etats*; mais ce matin j'ai reçu avis d'*Elizabeth-Town*, qu'une perfonne, qui venoit d'arriver de cette Isle, avoit rapporté, que de petits Bâtimens ne ceffoient d'aller & de venir entre *New-York* & la Flotte, chargés d'Officiers, de Munitions, & de Bagages emballés & marqués de leurs noms propres & de ceux des Régimens; & qu'on avoit approprié des Vaiffeaux de transport pour recevoir des Chevaux, en dreffant des Ecuries fur les ponts. Ceci a tout l'air d'un voyage plus lointain que celui de remonter la Rivière *Septentrionale*. J'ai averti toutes les Provinces *Orientales* d'être fur leurs gardes, au cas que la Flotte mît en mer & fît route de leur côté: Je m'attends, que les Ouvrages fur la *Delaware* feront pouffés avec ardeur & achevés auffi-tôt que poffible, crainte d'une vifite dans ces Quartiers. Je crois, que les Provinces *Méridionales* doivent auffi être prévenuës de l'incertitude des operations futures de l'Ennemi, afin qu'elles puiffent prendre tels arrangemens qu'elles jugeront neceffaires. (*Signé*) G. WASHINGTON.

P. S. La Pièce de Nouvelle ci-incluse vient de m'être envoyée par le Genéral *Forman*: Elle a été confirmée, à l'égard de plufieurs particularités, par 2. Déferteurs, qui quittèrent la Flotte hier matin.

Bernard Ditchway, *Deferteur du Vaiffeau-Hôpital* le Dutton, *le quitta Samedi 5. Juillet à minuit. Il nous informe, que les Vaiffeaux, qui vinrent le Mardi & le Mercredi precédents de la* Baye du Prince, *avoient des Troupes* Heffoifes *à bord; qu'ils mouillent actuellement dans les Détroits, & que, felon le bruit repandu parmi les Equipages, ils avoient y attendre jusqu'à ce que le refte des Troupes foit embarqué; que les Chevaux-legers furent tous embarqués Samedi 5. Juillet, à bord de 50. Brigantins, Schooners ou Chaloupes; que Jeudi les Troupes commencèrent à s'embarquer au Bac & fe rendoient fucceffivement à bord; que l'Infanterie-legère* Britanique *s'embarqua auffi Samedi; qu'on avoit transporté à bord une grande quantité de Bagages, de Chariots, de Canons, &c. Le même Depofant ajoute, que les Vaiffeaux-Hôpitaux font remplis de malades; que la maladie, qui règne actuellement parmi eux, eft le flux de fang; que les Troupes paroiffent fort decouragées; que le 3. Juillet il aida à ramer vers* New-York *une Chaloupe avec 52. bleffés; que plufieurs autres etoient employées au même ufage; que tous les Vaiffeaux de transport font arrivés de* New-York *& mouillent à préfent depuis la Pointe des Detroits jusqu'aux* Kills, *au nombre de trois cents; qu'autant qu'il fçût aucun Vaiffeau n'a remonté la Rivière* Septentrionale; *que le bruit le plus commun parmi les Matelots & les Soldats eft, que la Flotte va fe rendre dans la* Delaware.

Affirmé par ferment devant moi à FREEHOLD, le 9. Juillet.

(*Signé*) DAVID FORMAN, Brigadier-Général.

Une Lettre de *Philadelphie* du 9 Juillet s'accorde avec cette Dépofition. *Nous apprenons* (y eft-il dit) *de l'Isle des* Etats, *qu'il y a environ 300. Vaiffeaux de transport & autres au Bac; que l'Infanterie-legère, les Chevaux-legers, les* Heffois, *leur Artillerie, Bagages, Chariots &c. font embarqués à bord des Bâtimens; que les Troupes* Britaniques *& les Grenadiers reftent encore à l'Isle des* Etats; *que les malades ont été envoyés à* New-York, *où fe trouve auffi le General* Howe; *que le flux de fang s'eft répandu parmi les Troupes de l'Ennemi; qu'elles fe plaignent, que le fervice eft extrèmement rude; qu'il n'eft point arrivé de Renforts, fi ce n'eft 13. Vaiffeaux de transport avec 1500. Hommes de Troupes* d'Anfpach.

De GIBRALTAR, *le 26. Août.* Une Frégate *Hollandoife* de 40. Canons eft fortie de ce Port le 22. de ce mois, pour aller recevoir à *Tanger* l'Alcaide *Taher-Fenish*, qui fe rend en *Hollande* avec le Caractère d'Ambaffadeur du Roi de *Maroc*. Ce Miniftre, qui eft Grand Maître de l'Artillerie & l'un des plus intimes Favoris de S. M. *Maure*, paffe pour un Homme fort civilifé, étant d'une des Familles les plus diftinguées de fon Pays, & aïant rempli il y a quelque tems l'Ambaffade à la Cour de *Londres*. La même Frégate prendra à bord toute la Suite de *Taher-Fenish* & les Préfens, entre autres neuf Chevaux, qu'il eft chargé d'offrir aux *Etats-Généraux* avec la Ratification du Traité de Paix, que fon Souverain a conclu avec L. H. P. fous la réferve de l'*obferver autant que fa Religion le lui permet.* On apprend, qu'un Coufin de *Taher-Fenish*, qui réfide à *Tanger*, fe rendra comme Ambaffadeur du Roi de *Maroc* à la Cour de *Danemarc*, & que *Ben-Abdimelek*, Gouverneur de *Mamora*, ira à *Florence* pour traiter du rachat des *Maures*, Efclaves dans la *Toscane*, ou même de la Paix avec le Grand-Duc, fi les conditions font de nature à être acceptées. Le Souverain de *Maroc*, qui fe tient en attendant avec fa Cour à *Mequinez*, a fait expédier des ordres circulaires, afin de raffembler promtement à *Salé* une forte Armée, pour laquelle 2. mille Hommes font déjà fur

is de *Tanger*. On ignore quelle en est la destination; mais l'on croit, qu'il s'agit de frapper un coup inattendu contre les *Arabes* des Districts de *Fez* & de *Mequinez*.

De BORDEAUX, *le* 4. *Septembre*. Suivant de nouveaux ordres de la Cour, on travaille sans relâche à l'équipement des Navires, qui transporteront en *Amérique* les Bataillons destinés à s'y rendre. Le 31. Août, la Cavalerie fut passée en revuë. La veille l'on avoit vendu les Chevaux, les Cavaliers ne devant emporter que leurs selles, Armes, & Bagages. Le 1. Septembre, les Troupes d'Infanterie, qui doivent être embarquées du 8. au 10. du courant, furent aussi passées en revuë. Leur rendez-vous général est à *Brest*, d'où elles partiront avec les autres Bâtimens de transport sous le convoi de deux Vaisseaux de ligne & de six Frégates. On a mis un *Embargo* dans ce Port pour l'expédition des Navires Marchands; & on y fait une grande levée de Matelots, qui seront envoyés à *Toulon* & à *Brest*.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 19. *Septembre*.

Il vient de paroître cinq Ordonnances, en date du 8. Août, pour régler la formation & le traitement des Troupes dans nos Colonies de l'*Amérique*. Quelques-unes des jeunes Epouses des Colonels, qui vont se rendre avec leurs Régimens dans cette partie du Monde, ont demandé à suivre leurs Maris: De ce nombre est Madame la Baronne de *Cadignan*, Epouse du Colonel du Régiment d'*Agenois*. M. le Comte de *Löwendahl* aura le Commandement de la *Guadeloupe*, lorsqu'il y aura joint le second Bataillon de son Régiment d'*Armagnac*; & il a, dit-on, la promesse d'être fait Maréchal-de-Camp hors de son rang de Brigadier.

En conséquence d'ordres reçus de la Cour, il s'arme à *Brest* plusieurs gros Vaisseaux, dont *le Bourgogne* de 80. Canons: L'on présume, que c'est pour remplacer ceux qui n'ont cessé d'être en Rade aux ordres du Lieutenant-Général Comte *du Chaffault*, & que l'on veut faire desarmer. On dit, que le commandement de cette nouvelle Escadre sera donné au Comte d'*Orvilliers*, Chef-d'Escadre & commandant la Marine à *Brest*. Quant à l'*Embargo*, que l'on a dit mis sur les Vaisseaux Marchands de nos Ports de l'*Océan*, il paroît qu'il est déja levé, puisque les Capitaines de plusieurs Navires avertissent le Public de leur départ pour nos Colonies, offrant, comme à l'ordinaire, de prendre des Passagers ainsi que des Marchandises à fret.

M. le Comte de *Viry* s'étoit flatté, qu'au retour de son Ambassade de *France* il pourroit habiter la Ville de *Chambery*, où il avoit fait louër une Maison: Mais l'on apprend de *Turin*, que le Commandant de *Suse* lui a notifié, à son arrivée dans cette Place, des ordres de S. M. *Sarde*, qui l'exilent à sa Terre, située dans le Pays le plus desagréable des Montagnes de la *Savoye*. On ajoute, que le même Officier lui montra à cette occasion une grande quantité de Lettres, qui ont été trouvées parmi les Papiers de Mr. *Vuy*, Premier-Commis des Affaires-Etrangères à *Turin*, mis en prison l'année dernière; & que ces Lettres, que Mr. de *Viry* reconnut pour siennes, sont la cause de sa disgrace.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 19 *Septembre*.

Dimanche prochain, la Cour prendra le Deuil pour la mort du Prince *Maurice* de *Saxe-Gotha*, Oncle maternel du Roi. Aujourd'hui, il se tient à *St. James* un grand Conseil en présence de S. M. sur des Dépêches reçuës du Continent, ainsi que sur celles qui furent apportées hier de la part des Frères *Howe*, & qu'on dit contenir l'avis de leur arrivée au lieu de leur destination, sans cependant qu'on ajoute en quel endroit.

Les Lettres de nos Provinces *Septentrionales* & des parties de l'*Ecosse*, qui en sont voisines, sont remplies de détails au sujet de quelques secousses très-fortes de tremblement de terre, qu'on y a ressenties Dimanche, 14. de ce mois. La consternation fut d'autant plus vive & plus générale, que ce phénomène arriva pendant le Service Divin entre 10. & 11. heures du matin. A *Manchester*, où la secousse dura 12. à 15. secondes & fut accompagnée d'un bruit terrible, les Pasteurs & le Troupeau se précipitèrent hors de l'Eglise, en jettant des cris d'effroi. Plusieurs Personnes tombèrent dans la foule; quelques-unes furent blessées dangereusement; d'autres n'eurent que des contusions; & les plus heureux en furent quitte pour une partie de leurs vêtemens. Cependant l'on n'apprend point, que les Edifices aient souffert un dommage considérable.

Simon Comte *Harcourt*, Vicomte *Newnham*, est mort le 16. de ce mois à sa Terre de *Newnham* au Comté d'*Oxford*, par un accident des plus funestes. Quelque tems avant dîner il étoit sorti pour aller se promener, accompagné d'un petit Chien, qui lui étoit fort attaché. La Famille, ne le voyant point revenir à l'heure du dîner, le chercha & le trouva tombé dans un puits, la tête la première. Comme le petit Chien fut trouvé également dans le puits monté sur le pié de son Maître, qui sortoit hors de l'eau, & que le chapeau & le gand de la main droite étoient posés de côté, on présume avec beaucoup de vraisemblance, que ce Sei-

gneur a voulu retirer du puits l'Animal, qui y étoit tombé par accident, & qu'en sauvant sa vie il a trop hazardé la sienne. Il avoit passé par toutes les Charges honorables dans le Militaire & la Politique. En 1743. il étoit avec le feu Roi à la Bataille de *Dettingen*; en 1745. il leva un Régiment pour le service de la Couronne; en 1749. il fut créé Comte *Harcourt*; ensuite nommé Gouverneur du Roi régnant, alors Prince de *Galles*, Poste dont il se démit en 1752; en 1751. Membre du Conseil-Privé, en 1754. Général-Major, en 1759. Lieutenant-Général, en 1761. Grand-Ecuyer & Ambassadeur-Extraordinaire à la Cour de *Mecklembourg-Strelitz*, pour conduire la Reine en *Angleterre*, en 1763. Grand-Tréforier de la Maison de la Reine, ensuite Ambassadeur à la Cour de *Versailles*, & en dernier lieu Vice-Roi d'*Irlande*. *George-Simon* Vicomte *Newnham*, son Fils aîné, lui succède dans ses Titres & Biens. Son second Fils est le Colonel *Harcourt*, Aide-de-Camp du Roi, qui sert actuellement en *Amérique*.

De LA HAIE, *le* 24. *Septembre*. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* ont fait aujourd'hui l'ouverture de leur Assemblée. Le Baron *van Haaften*, nommé Ambassadeur de cette République à la *Porte-Ottomane*, a pris le 19. congé des *Etats-Généraux*, & est parti pour *Constantinople*. La Cour de Mgr. le Prince *Stadhouder*, qui est depuis le 20. au Château de *Soestdyk*, est attenduë de retour en cette Résidence Mardi prochain. Son Alt. Sér. fera dans l'intervalle un tour à *Amsterdam*. Mr. de *Treuer*, Ministre des Cours de *Bade* & de *Würtemberg*, a reçu la triste Nouvelle, que la Princesse-Douairière du Prince-Héréditaire *Frédéric* de *Bade-Dourlach*, née Princesse d'*Orange* & *Nassau*, est morte le 18. à l'âge de 67. ans.

De LEIDE, *le* 25. *Septembre*. Nous avons eu plus d'une fois occasion de remarquer, que, malgré le desir mutuel de conserver la Paix, qui paroit subsister entre les Cours de *Versailles* & de *Londres*, la défiance Nationale de la *Grande-Brétagne* n'en étoit pas moins inquiète, à la vuë des liaisons de Commerce des Sujets *François* avec les *Anglo-Américains*, liaisons qu'il n'est certainement pas de l'intérêt de la *France* de rompre ou de troubler. S'il en faut croire des Lettres de *Londres*, le Congrès-Général, voulant tirer tout le parti possible de cette Correspondance & l'animer de plus en plus, a établi des Agents dans tous les principaux Ports du Royaume; sçavoir, trois à *Nantes*, deux à *Toulon*, deux à *Marseille*, deux à *St. Malo*, un dans chacun des Ports de *Bordeaux*, de *Dunkerque*, & autres du second rang. L'on ajoute même, qu'il s'est formé en *France* une Compagnie d'une vingtaine de Négocians, pour faire le Commerce de l'*Amérique-Unie*, d'après un Plan formé par le Docteur *Franklin*. Quoique ces liaisons s'étendent à toutes les Villes maritimes du Royaume, leur principal point de réunion semble toujours être à *Nantes*, où il est arrivé, il y a peu de semaines, six gros Navires, montés chacun de 24. à 16. Canons de 9. livres, & chargés de Riz & d'Indigo: Ils avoient fait voile de la *Caroline-Méridionale* de conserve avec huit autres Bâtimens de même force, qui n'étoient pas encore arrivés. Nous avons parlé ci-devant des soupçons, formés à *Londres*, que, pour éluder les défenses faites par le Gouvernement *François*, de petits Bâtimens Nationaux versent souvent en pleine mer leurs Cargaisons à bord de gros Navires *Américains*, qui les y attendent. Le Capitaine d'un Pinque, arrivé à *Belfast*, a rapporté, qu'à la hauteur du Port de *Nantes* il a vu cinq petites Chaloupes occupées à ce manége, c'est-à-dire, à troquer la Cargaison d'un Navire de *Charles-Town* contre une bonne quantité de Munitions, qu'elles avoient à bord. L'on trouve dans la *Gazette* de la *Jamaïque* du 19 Juillet l'Extrait suivant d'une Lettre de *St. Pierre* de la *Martinique*, du 16. Juin.

Ce Port est plein d'Armateurs Américains: *Ils ont obtenu un endroit pour mouiller: C'est à* Corbe, *qu'on nomme à présent* la Rade Américaine: *Il y a une Frégate & un Vaisseau de* 20. *Canons, qui font continuellement des Prises: Elles sont à present au nombre de pas moins de trente-six: Chaque semaine on y en envoye cinq ou six. Il est arrivé ici de* France *six Vaisseaux, chargés de toute sorte de Munitions; & nous en attendons encore six avec* 3. *mille Hommes de Recruës, qui porteront chaque Compagnie à* 120. *Hommes, outre deux Capitaines & quatre Lieutenans. Un Bâtiment Marchand de ce Port, allant au* Cap-François, *qui appartenoit à . . . . ., & un Paquet-bot de la* Guadeloupe *ont été pris & conduits à l'Isle de* Dominique. *Le Gouverneur les a réclamés.*

Le Gazettier de la *Jamaïque* nomme à l'endroit, où nous avons mis des points, une Princesse, qu'il nous paroît très-imprudent de citer dans un Papier public. La Nouvelle est peut-être aussi hazardée que celle de 20. Navires *Américains*, qui seroient entrés à *Cadix*, dans l'espace de 15. jours, sous Pavillon *Espagnol* & sous escorte de quelques Vaisseaux de guerre.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXVIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 30. Septembre, 1777.

De TRIPOLI *en* SYRIE, *le 6. Mai.*

ON a reçu ici avis d'*Alep*, que les trois-cents Bourses, envoyées par la *Porte* pour le secours de *Bagdad*, sont parties depuis peu de jours: Deux-mille Chameaux, fournis par diverses Villes de la *Syrie*, & dont *Alep* en doit donner trois-cents cinquante, vont transporter d'*Alexandrette* à *Bagdad* toutes les Munitions, arrivées dernièrement par trois Bâtimens *François*: Celles qui les ont précédées sont déjà en route pour la même destination, cette Ville n'étant bloquée que du côté de la *Perse*.

De HAMBOURG, *le* 23. *Septembre.*

Le Prince Evêque de *Lubeck*, Duc d'*Oldenbourg*, est arrivé ici avant-hier, avec la Princesse, son Epouse, de la Capitale de ses nouveaux Etats. Nous avons aussi la satisfaction d'avoir chez nous depuis hier le Prince de *Hessenstein*, Gouverneur-Général de la *Pomé-ranie*; & nous attendons le Prince *Charles* de *Hesse-Cassel*, avec la Princesse, son Epouse, qui iront faire une visite chez le Prince Héréditaire, leur Frère, à *Hanau*, où le Prince & la Princesse de *Nassau-Weilbourg* se trouvent depuis le 13. de ce mois. Le Duc régnant de *Mecklembourg-Schwerin* est parti au contraire d'ici le 19. avec le Prince, son Neveu, pour retourner dans ses Etats. Son Alt. Sér. a fait présent d'une Montre d'or au Fils d'un Bourgeois de cette Ville, qui eut le courage d'arrêter les Chevaux de la Voiture du Duc, lesquels avoient pris le mors aux dents, un jour que ce Prince étoit à la promenade.

De PARIS, *le* 22. *Septembre.*

Le Comte d'*Aranda*, Ambassadeur d'*Espagne*, eut le 19. de ce mois une Audience du Roi, dans laquelle il lui remit une Lettre de S. M. *Catholique*, par laquelle Elle lui annonce, que le 11. la Princesse des *Asturies* est accouchée très-heureusement d'une Princesse.

Le Roi vient d'accorder à la Compagnie de la *Guyane Françoise* pour 15. ans le Privilége exclusif de la Traite des *Noirs* en l'Isle de *Gorée*, &c. L'Arrêt du Conseil, rendu à ce sujet le 14. Août, est de la teneur suivante.

SUr ce qui a été représenté au Roi, étant en son Conseil, par les Syndics, Administrateurs & Intéressés dans la Compagnie de la *Guyane Françoise*, " que les entreprises, qu'ils forment pour la culture du Terrein, qu'il a plu " à S. M. de leur concéder dans la *Guyane* " *Françoise*, entre les Rivières d'*Aprouague* " & d'*Oyapoc*, exigent un très-grand nombre " d'Esclaves; qu'ils ne peuvent se les procurer " qu'en les achetant des Armateurs *François*, " ou en les traitant en concurrence avec eux; " qu'ils seroient ainsi obligés d'acheter ces Escla-" ves à un trop haut prix pour un Etablisse-" ment, qui, avec peu de ressources, présente " de grandes avances à faire & beaucoup d'ob-" stacles à surmonter; & que, d'un autre côté, " la difficulte d'en rassembler une quantité suffi-" sante occasionneroit des délais très-préjudi-" ciables aux succès des opérations de la Com-" pagnie. " Les dits Syndics, Administrateurs

& Intéressés, auroient en conséquence supplié S. M. de vouloir bien leur accorder, pendant quinze ans, le *Privilège exclusif* du Commerce & de la Traite en l'Isle de *Gorée* & sur toute la partie de la Côte d'*Afrique*, située entre le *Cap-Verd* & la Rivière de *Casamance*. Sa Majesté, considérant que les entreprises de la dite Compagnie, aïant pour objet d'etendre les différentes cultures connuës dans la *Guyane*, & d'y en introduire de nouvelles dont le sol seroit jugé susceptible, ne peuvent qu'accélérer les progrès de cette Colonie naissante; Elle s'est determinée d'autant plus volontiers à accorder le privilège demandé par la dite Compagnie, qu'Elle est informée que les Côtes, sur lesquelles il doit s'étendre, sont presqu'entièrement abandonnées par les Négocians *François*. A quoi voulant pourvoir: Oüi le rapport: Le Roi, étant en son Conseil, a accordé & accorde, pour le tems & espace de quinze ans, aux Syndics, Administrateurs & Intéressés dans la Compagnie de la *Guyane Françoise*, le *Privilege exclusif* de la Traite des *Noirs* & du Commerce en l'Isle de *Gorée* & autres Comptoirs en dépendants, & sur toutes les Côtes d'*Afrique*, où les *François* ont le droit de faire le Commerce, depuis le *Cap-Verd* jusqu'à la Rivière de *Casamance*: Fait défenses S. M. à tous ses autres Sujets de troubler la dite Compagnie dans l'exercice de ce Privilége, & de faire aucune Traite & Commerce dans les Comptoirs établis, & ceux qu'Elle établira par la suite, dans l'étenduë de la dite concession; à la charge, par la Compagnie, de ne porter qu'à la *Guyane Françoise*, & d'employer uniquement aux cultures qu'elle doit y entreprendre, tous les *Noirs*, qu'elle pourra traiter dans l'étenduë de son Privilège. Mande & ordonne S. M. à Mr. le Duc de *Penthièvre*, Amiral de *France*, aux Gouverneurs & Ordonnateurs des Isles de *Cayenne* & *Gorée*, aux Commissaires-Généraux, Commissaires des Ports & Arsenaux, Commissaires des Classes, & à tous autres qu'il appartiendra, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution du présent Arrêt.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, S. M. y étant, tenu à VERSAILLES *le* 14. *Août* 1777. (Signé) DE SARTINE.

La Nouvelle du changement dans le Ministère des Affaires Etrangères à la Cour de *Turin* s'est confirmée: Le Marquis d'*Aigueblanche*, que Mr. de *Perron* a remplacé dans ce Département, a été disgracié & exilé.

De LONDRES, *le* 23. *Septembre*.

A la suite de la nombreuse Promotion, que le Roi a faite dans les Troupes de terre, ainsi que dans les Corps de l'Artillerie & du Génie, l'on en a publié le 18. une, que S. M. a faite dans les Troupes de la Marine: Les Colonels *Jean Mackenzie*, *Jean Bell*, & *Jean Smith* ont été élevés au grade de Général-Major dans l'Armée, deux Majors à celui de Lieutenant-Colonel, & 23. Capitaines à celui de Major. On s'attend aussi incessamment à une Promotion dans la Flotte. La *Gazette* de la Cour vient d'annoncer la nomination du Lieutenant-Général *Frédéric Haldimand* aux Charges de Capitaine-Général & de Gouverneur en chef de la Province de *Quebec*, & de Général & Commandant en chef des Forces Royales dans la dite Province & sur les Frontières, à la place du Chevalier *Carleton*. Mr. *Haldimand* prit le 19. congé de S. M. pour se rendre à sa destination.

A l'issuë d'une Conférence, qui se tint le même jour à *St. James*, l'on expédia un Courier avec des Dépêches aux Lords *Stormont* & *Grantham*, Ambassadeurs du Roi aux Cours de *Versailles* & de *Madrid*: On les dit importantes; & l'on présume, qu'en général les Négociations entre les trois Cours sont très-intéressantes, parce qu'il ne cesse d'aller & de venir des Exprès de l'une à l'autre. Le 21. il en arriva un de la part du Lord *Stormont*, qui fut suivi le lendemain d'un second: Leurs Dépêches furent d'abord envoyées au Roi. Sa Majesté reviendra demain en Ville pour assister à un grand Conseil, qui se tiendra tant sur leur contenu que sur celui de quantité de Lettres, que la Cour a aussi reçuës hier de ses Ministres à *Petersbourg*, à *Berlin*, & à *la Haie*, ainsi que de la Régence de *Hanover*. Cependant, malgré l'assiduité du travail & des Conférences que l'on remarque dans le Cabinet, l'on continuë d'être ici dans une parfaite sécurité par rapport à la durée de la Paix, trop avantageuse à toutes les Nations de l'*Europe* pour qu'elle puisse être troublée par de petits incidens. Tel est celui de la prise d'un Vaisseau *François* de 30. Canons, dont la Frégate du Roi, *le Milford*, se seroit emparé à la hauteur de *Salem* après un Combat d'une heure, & qu'elle auroit conduit à *New-York*. La Lettre, qui en donne avis, ajoute pourtant, que ce Navire avoit une Commission du Congrès, & que le Sr. *Charles Lowry*, qui le commandoit, étoit natif de la *Virginie*, quoique presque tout l'Equipage fût composé d'Etrangers. Un Particulier, arrivé le 10. de *Nantes*, a rapporté, que la veille de son départ il y étoit encore entré 4. Navires de la *Caroline-Méridionale*, qu'on avoit d'abord commencé à décharger; & qu'il croisoit constamment à la hauteur de ce Port des Armateurs *Américains*, pour protéger les Bâtimens de leur Nation.

Quoiqu'il revienne tous les jours dans les différents Ports des trois Royaumes des Bâtimens de transport tant de la *Nouvelle-York* que de *Quebec*, l'on n'en est pas plus instruit par rapport aux opérations de nos Armées en *Amérique*. Le Navire *le Jaques & Jean*, re-

venu de *New-York* à *Douvres*, a débarqué un Officier, qui apporta le 19 des Dépêches au Bureau des Colonies, d'où elles furent envoyées au Roi. Ce Bâtiment avoit à bord un grand nombre de Soldats blessés ou estropiés. Le Vaisseau, *le Lord Shuldham*, entré le 20. dans la *Tamise*, en a également amené un nombre considérable, ainsi que d'Officiers. Les premiers ont été conduits à l'Hôpital de *Chelsea*, actuellement si rempli, qu'il paroît démentir les Listes de nos pertes publiées à la suite des Relations de la Cour. Deux autres Bâtimens, *le Lilly* & *le York*, partis de *New-York* le 11. Août, sont arrivés à *Clyde*. Les Dépêches, apportées par le premier, furent reçuës le 20. au Bureau du Lord *Germaine*. Tout ce que l'on peut tirer de vraisemblable des Lettres particulières, venuës par la même occasion, se réduit à ce qu'on a déjà annoncé (*dans notre dernière* Gazette,) que la Flotte des Frères *Howe*, après s'être montrée à l'embouchure de la *Delaware*, avoit changé de route & porté au *Nord*, à ce que l'on supposoit, vers la *Nouvelle-Angleterre*. Il est des Avis, qui confirment le contenu de la Lettre du Sr. *Copeland*, (*dont il est fait mention dans la même Feuille.*) " Les Frères *Howe* (y est-il dit) ont trouvé les Bancs de la *Delaware* si bien garnis de Fortifications, les Batteries si avantageusement disposées, & si bien servies, & l'accès vers *Philadelphie* rendu si difficile, que toutes les tentatives pour débarquer l'Armée ont été infructueuses, & qu'ils ont dû renoncer au dessein d'attaquer cette Ville; de sorte qu'ils sont redescendus la *Delaware*, pour aller faire une tentative plus heureuse dans quelque autre partie du Continent. " D'autres, convenant des grands obstacles que le Chevalier *Howe* a dû surmonter, lui accordent cependant un succès plus heureux, & ajoutent, que les aïant enfin vaincus il s'étoit porté tout de suite contre *Philadelphie*, & s'en étoit emparé sans opposition. Une Lettre, reçuë par le Brigantin *la Rachel*, qui est arrivé de *New-York* à *Dublin*, représente la Flotte des Frères *Howe* comme en état de tenter les entreprises les plus difficiles : Entre autres Machines de nouvelle invention, dont cet Armement est pourvu, elle fait la description d'une grande Batterie flottante, montée de 24. Canons de 24. livres, & qui, ne prenant que dix piés d'eau, peut entrer dans des Criques & passer des Bas-fonds, inaccessibles aux plus petits Bâtimens. Suivant une autre Lettre de *New-York* du 7. Août, le Général *Washington* avoit fait passer la *Delaware* à un gros Corps de son Armée, d'abord qu'il sçut que les Frères *Howe* avoient fait route au *Sud*; mais, informé ensuite qu'ils avoient repris le large, il avoit immédiatement rappellé ses Troupes, & les avoit fait marcher vers la *Nouvelle-Angleterre*.

Quant aux progrès du Général *Burgoyne*, on écrit de *Dublin*, que le 12. Septembre un Exprès y a apporté des Lettres, reçuës par *le Favori*, Bâtiment de transport, qui étoit parti le 14. Août de *Quebec*. Selon ces Lettres, les *Americains* avoient abandonné le Fort *Edouard* avec toute leur Artillerie & leurs Munitions; l'Armée du Général *Schuyler* s'étoit fonduë jusqu'à 1800. Hommes; le Général *Burgoyne*, qui avoit pris possession de la Place, étoit joint tous les jours par des Partisans du Gouvernement, & l'avoit été entre autres par 200. Habitans d'*Albanie*: On avoit envoyé nombre de Chevaux de cette Ville au Fort *George*; & l'on travailloit avec ardeur à faire passer les Lacs aux Munitions, &c. pour l'usage de l'Armée. Lorsque l'Exprès, qui avoit porté ces Avis à *Quebec*, la quitta, elle se disposoit à marcher toute vers *Albanie*, les Garnisons, qu'on a mises aux Forts de *Crown-Point* & de *Ticonderoga*, étant composées de *Brunswickois* & de *Canadiens*, qui y avoient été envoyés de *Montréal* & du *Canada*. La *Gazette* de la *Nouvelle-York* contient sur le même sujet l'Article suivant.

Une Personne digne de foi, qui arriva avant-hier en cette Ville de la partie Septentrionale *de la Province, nous informe, que, suivant un bruit généralement répandu à* Esopus, *le Général* Burgoyne *avoit chassé les Rebelles du Fort* Edouard, *où il avoit fait plusieurs Prisonniers; qu'ils se proposoient de tenir ferme à la* Ville-Neuve, (News-City,) *au-dessus d'*Albanie; *que le Lieutenant-Colonel* St. Leger *& le Chevalier* Jean Johnson *etoient arrivés avec leurs Detachemens sur la Rivière de* Mohawk; *que le Lieutenant-Colonel* Butler, *Adjoint du Colonel* Johnson *dans la Sur-Intendance des Affaires* Indiennes, *etoit en marche avec ses* Indiens *des* Six-Nations *pour les joindre; ce qui avoit jetté une grande confusion dans le Pays; que les Rebelles avoient envoyé dans la* Nouvelle-Angleterre *les Amis du Gouvernement, qu'ils retiennent en prison. Nous pouvons aussi assurer le Public de la persévérance des* Indiens, *nos Alliés; & que les seuls* Indiens, *qui desirent la neutralité, sont quelques-uns des lâches* Oneidas, *qui ont été pratiqués longtems par un Missionnaire hypocrite de la* Nouvelle-Angleterre, *résidant dans leur Pays.*

Nous apprenons, que le Sr. Washington, *avec la* formidable *Armée sous ses ordres, a passé la* Delaware *le 2. Août. On rapporte, que sa marche de* Morris-Town *s'est faite*

avec tant de célérité, qu'elle lui a couté 200. *à* 300. *Hommes, morts de la fatigue excessive.*

Tandis que le Nouvelliste de *New-York* garde le silence sur la défaite du Détachement envoyé par le Lac *George* (*dont nous fimes mention dans notre avant-dernier* Suppl.) cet échec paroît se confirmer par un Article de la *Gazette* de *Charles-Town* du 6. Août, que voici.

Nos Avis du Canada *portent, que le Général* St. Clair *a attaque un Parti detaché de l'Armée du Général* Burgoyne; *qu'à cette occasion il a tué, blessé, ou pris environ* 1500. *Hommes, & dans ce nombre* 13. *Officiers; que le Général* Putnam *avec quelques milliers de Troupes* Continentales *etoit à trois jours de marche de la grande Armée de Mr.* Burgoyne.

Le 4. *Août, il arriva dans notre Port trois gros Vaisseaux de la* Martinique, *chargés de plusieurs Pièces de campagne, de salpêtre, de grenades, de balles, & autres Munitions pour le service du Congrès.*

ACTIONS; *Banque*, 132. *Indes*, 164. *Sud*, 88 & demi.

JACQUES BOLT, *Libraire à* GRONINGUE, *vient de publier & de mettre en vente* PHALARIDIS Epistolæ, quas Latinas fecit &, interpositis *Caroli Boyle* Notis, Commentario illustravit JOANNES DANIEL A LENNEP; mortuo *Lennepio*, finem operi imposuit Præfationem & Adnotationes quasdam præfixit L. C. VALCKENAER, 1777. 2. *Vol. in grand* Quarto. *Le second Volume de cet Ouvrage, d'une très-belle impression, contient les deux Dissertations du célèbre Docteur* RICHARD BENTLEY, *sur l'authenticité des Lettres de* Phalaris Themistocle, Socrate, Euripide, *&c. ainsi que des Fables* d'Esope. *La Traduction de ces deux Dissertations, dont l'Original* Anglois *est fort rare, est aussi de la main du feu Professeur* van Lennep. *On peut se procurer le même Ouvrage chez les principaux Libraires de la* Hollande.

Les Porteurs respectifs des Obligations de l'Emprunt sur le VIF-ARGENT, *négocié au Comptoir de Mrs.* VERBRUGGE & GOLL *à* AMSTERDAM, *en date du* 1. *Janvier* 1775, *sont avertis, que, conformément à la teneur des dites Obligations, les Numéros suivans sont sortis au Tirage; sçavoir;* N°. 1. *à* 20. N°. 381. *à* 400. N°. 561. *à* 580. N°. 581. *à* 600. N°. 641. *à* 660. N°. 721. *à* 740. N°. 861. *à* 880. N°. 941. *à* 960. N°. 1081. *à* 1100. N°. 1121. *à* 1140. N°. 1261. *à* 1280. N°. 1281. *à* 1300. N°. 1361. *à* 1380. N°. 1381. *à* 1400. N°. 1441. *à* 1460. N°. 1461. *à* 1480. N°. 1541. *à* 1560. *qui seront remboursés le* 1. *Janvier* 1778. *& dont il ne sera plus payé d'Intérêts après la dite époque.*

M. le Vicomte de RIFFARDEAU, *Seigneur de la Mine* d'OCHRE *de* ST. GEORGE *près* Vierzon *en* Berry, *connuë sous le nom de* Vieille-Mine, *annonce, qu'il fait exploiter lui-même cette Mine, & qu'il vend l'*Ochre *vingt-quatre Livres, Argent de* France, *la tonne, pesant six-cents Livres, prise au Port de* Nantes; *&, si on la prend sur le lieu même de* St. George, *il la donnera à dix-huit Livres la tonne. On s'adressera directement à lui-même en son Hôtel Ruë d'*Enfer *à* PARIS, *pour convenir du tems de la livraison.*

Le 15. *Octobre prochain on vendra dans le Haras à* Lopshooren, *à peu de distance de la Résidence de* DETMOLD *au Comté de la* LIPPE, *une quantité de* Chevaux de Haras; *sçavoir* 8. *Jumens poulinières*, 7. *Poulains femelles*, 3. *Chevaux entiers*, 12. *Poulains mâles, & un Cheval* Hongre *ou* Wallaque. *Le payement devra se faire, argent comptant, en Louis d'or à* 5. *Thalers d'*Allemagne *la pièce, ou en Ducats à* 2. *Thalers* 27. *Groschen. Les Amateurs devront s'annoncer au dit endroit, le jour fixé ci-dessus, à* 8. *heures du matin.*

A DETMOLD le 4. Septembre, 1777.

La Chambre des Finances du Comté de la LIPPE à DETMOLD.

*Madame la Baronne d'*ISELIN *avec Mrs. les Conseillers de Conférence* SCHULTZE & SEVEL, *ses Curateurs adjoints par la Cour, vu la santé foible & chancelante de M. le Baron* d'ISELIN, *avertissent le Public, qu'attendu l'inconduite de leur ci-devant Associé* CHARLES-FRÉDÉRIC ISELIN, *auquel seul, depuis l'indisposition de M. le Baron* Reinhard d'Iselin, *avoit été confiée la Signature de son Commerce sous la Raison de Mrs.* RÉNÉ ISELIN & COMPAGNIE, *cette Signature lui est entièrement ôtée & a cessé. En conséquence on donne avis, que tous ceux qui ont des prétentions légitimes sur la dite* Raison *de Commerce de Mrs.* RÉNÉ ISELIN & COMPAGNIE, *peuvent s'adresser chez Madame la Baronne* d'Iselin *ou à Mrs. les Curateurs sus-nommés, qui satisferont à tout ce qui est juste; & que dorénavant l'on ne devra ajouter foi à aucune autre Signature qu'à celle de Madame la Baronne* d'Iselin, *comme fondée de Procuration de M. le Baron* Réné Iselin, *son Epoux.* COPENHAGUE, le 13. Septembre 1777.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise, *A* LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXVIII.
De LEIDE, *le* 30 *Septembre*, 1777.

DANS notre *Supplément* du N°. LXIX. nous remarquames, que le Chevalier *Howe*, dans la Lettre qu'il écrivit le 21. Avril au Général *Washington*, s'écartoit de l'offre, faite précédemment, d'échanger le Général *Lee* d'abord qu'aux termes du Cartel les *Américains* auroient entre leurs mains un Officier d'un rang égal à celui qu'il tient parmi eux. Mr. *Washington* a écrit à ce fujet à Mr. *Howe* une Lettre, que nous placerons ici pour fervir de fuite à la Correspondance entre ces deux Commandants, que nous avons communiquée à nos Lecteurs.

MONSIEUR, *Dans la* NOUVELLE-JERSEY, *le* 16. *Juillet.*

Le fort de la Guerre aïant fait tomber le Général-Major *Prescot* entre nos mains, je demande permiffion de propofer fon échange contre le Général-Major *Lee*. Cette Propofition, étant conforme à la lettre & à l'efprit de la Convention, qui fubfifte entre nous, méritera, j'efpère, votre approbation. Je fuis d'autant plus porté à m'y attendre, que cet échange ôtera non-feulement le fujet de la conteftation entre nous; mais que par fes effets il opérera auffi celui du Lieutenant-Colonel *Campbell* & des Officiers de l'Etat-Major *Heffois* contre un nombre égal d'Officiers du même rang, actuellement en votre poffeffion. Je vous ferai obligé, fi vous me faites réponfe fur ce fujet; & je vous affure, que le Général-Major *Prescot* vous fera envoyé, d'abord que l'échange propofé aura été accepté, foit par la relaxation préalable du Général *Lee*, ou par une promeffe de votre part, qu'elle aura lieu d'abord après le retour du Général *Prescot*.

J'ai l'honneur d'être, &c. (*Signé*) G. WASHINGTON.

Quel que foit le point de vuë, fous lequel les divers intérêts & les liaifons ou les idées différentes de chaque Individu faffent regarder la Guerre *Américaine*, & quelle qu'en foit l'iffuë, il eft certain que les Admirateurs du vrai mérite dans notre Siècle, & (nous ofons le dire) dans tous ceux à venir, ne refuferont point de juftes éloges au Général *Washington*, dont les fentimens généreux, qu'il fait paroître conftamment, le rendent auffi digne d'être comparé aux Grands-Hommes de l'Antiquité, que fa conduite prudente, qui (lorsque tout paroiffoit perdu l'année dernière) a fauvé fa Patrie. Nous avons déjà rapporté, lorsqu'il accepta le Commandement en chef des Troupes de l'*Amérique-Unie*, qu'il avoit rejetté toute autre récompenfe que l'honneur de fervir fon Pays. Ce fait fe confirme de nouveau par les derniers Papiers arrivés de l'*Amérique*. " Le Général *Washington* (y eft-il dit) n'accepte aucun Argent de la " part du Congrès: Sa fortune le met à même de fuivre fon penchant pour la générofité: " Les Terres, qu'il a héritées de fes Ancêtres, lui produifent un Revenu de plus de 4. mille " Liv. Sterling (au de-là de 90. mille Livres de *France*) par an. " L'Affemblée de la *Penfylvanie*, defirant cependant lui donner une preuve de fon eftime & de fa reconnoiffance, prit le 13. Juin une Réfolution, portant; " que Mr. *Parker*, le Colonel *Coats*, & Mr. *Whitehill*, " formeroient un Committé, pour acheter un Caroffe & le préfenter à Madame *Washington*, " la digne Epoufe de Son Exc. le Général *Washington*, comme une legère marque du fenti" ment, dont cette Affemblée eft pénétrée pour les grands & importans fervices, qu'il a ren" dus aux Etats de l'*Amérique*. " Le Committé s'étant acquitté de fa Commiffion près de Madame *Washington*, qui s'eft renduë depuis quelques mois à *Philadelphie*, pour être plus près de fon Epoux, il rapporta le 14. " qu'aïant acheté le Caroffe & l'aïant préfenté à cette Dame, " elle l'avoit accepté de la manière la plus polie. "

On trouve dans le *Journal*, qui contient ce fait, que l'Affemblée réfolut auffi le même jour, " qu'il feroit recommandé aux Préfident & Confeil exécutif de défendre rigoureufement l'en" rôlement de Domeftiques ou d'Apprentifs; qu'aucune Perfonne, dans l'étenduë de la Pro" vince, obligée au Service Militaire par la Loi de la Milice de la République, n'en feroit " exemtée, fous prétexte d'avoir procuré à fa place une Perfonne pour fervir pendant trois " ans ou pendant la durée de la Guerre dans l'Armée *Continentale*; & que les Préfident & " Confeil exécutif feroient autorifés à envoyer ailleurs en lieu de fûreté, s'ils le jugeoient à " propos, toutes les Cloches des Eglifes & autres Edifices publics, ainfi que tout le Cuivre & " le Bronze, qui fe trouveroient à *Philadelphie*. " Cette dernière Réfolution, qui paroît relative à l'ufage de la Guerre, fuivant lequel les Cloches d'une Ville prife appartiennent au Chef de l'Artillerie du Vainqueur, indique par conféquent l'attente où l'on étoit d'une attaque contre la Ville. Celle dont *Bofton* étoit menacée, depuis les mauvais fuccès des Troupes Royales dans les *Jerfeys*, avoit fait prendre au Gouvernement de *Maffachufett's-Bay* la Réfolution fuivante.

Dans la Chambre du Confeil, le 13. Mai.

Comme il est de la plus grande importance dans la conjoncture présente, que la Milice d cet Etat soit pourvuë de tout ce qui lui est nécessaire, & qu'elle se tienne prête à marche à une minute d'avertissement: En conséquence il a eté ordonne, que tous les Soldats de Mi lice de cet Etat depuis l'âge de 16. ans & au-delà soient équipes de tout ce qui leur est né cessaire pour faire immediatement le service, & qu'ils se tiennent prêts à marcher, aprè une minute d'avertissement, soit en cette République ou dans les autres Etats-Unis, *qui pour roient être attaques ci-après par nos Ennemis injustes & cruels. Les Elus des différentes Vi les sont chargés de distribuër les Munitions, qui y sont en Magasin, &, au cas que la M lice se mette en marche, de lui fournir des Provisions, conformement au Réglement pour l Milice. Tout Brigadier, appartenant à cet Etat, qui n'a pas encore pourvû sa Brigade d'A mes, de Cartouches & de Poudre, ainsi qu'il est porté par le dit Règlement, est chargé pa la Presente de le faire immédiatement, en conformité du dit Acte, &c.*

(Signé) JEAN AVERY, Sous-Secrétaire.

Les diverses Expéditions, que les Commandants *Britaniques* méditoient, n'ont pas empêch cependant, que l'Anniversaire de l'*Indépendance Américaine* n'ait été célébré avec les plus gra des démonstrations de la joie & du contentement public, particuliérement à *Philadelphie* & *Boston*. Nous avons déjà rapporté dans le *Supplément* du N°. LXXVI. les Réjouïssances, q ont eu lieu à ce sujet dans la dernière de ces Villes. Voici le Récit de la même Fête, tell qu'on l'a célébrée dans la Capitale de la *Pensylvanie*.

Vendredi, 4. Juillet, l'Anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis *de l'*Amérique *a ét célebre en cette Ville avec de grandes demonstrations de joie & d'alegresse. A midi tous le Vaisseaux armes & les Galères dans la* Delaware *la remontèrent & mouïllèrent devant l Ville, le Pavillon des* Etats-Unis *flottant au grand-mât, & toutes les Banderolles déployées A une heure chacun des Vaisseaux fit une décharge de* treize *Canons; & l'on en tira un d chacune des* treize *Galères, à l'honneur des* Treize-Etats-Unis. *Dans l'après-midi tous le Membres du Congrès assistèrent à un Dîner fort elégant, auquel le Président & les Membre du Suprème Conseil executif, l'Orateur de l'Assemblee de la Republique de* Pensylvanie, *le Officiers-Généraux & les Colonels de l'Armee, les Etrangers de distinction, & les Membres des differents Bureaux* Continentaux, *siégeant en cette Ville, avoient ete invités. La Band des Musiciens* Hessois, *pris le 26. Décembre dernier à* Trenton, *ajouta à la solennite du jour, en exécutant plusieurs Pièces de Musique très-belles & convenables à l'occasion, tan dis qu'un Corps de Déserteurs* Britaniques, *pris au service du Continent par la Republique de* Georgie, *s'étant rassemblé devant la porte de l'Hôtel, fit dans les intervalles plusieurs sal ves de Mousqueterie. Après le Dîner on porta nombre de santes, toutes respirant l'Indé pendance & l'amour genéreux de la Liberte, ou servant à honorer la mémoire de ces dignes & braves Patriotes, qui ont courageusement exposé leur vie & ont peri glorieusement pour la défense de la Liberte & de la juste Cause de leur Patrie. Chaque santé fut suivie d'une décharge d'Artillerie & de Mousqueterie & de l'exécution d'une Pièce de Musique par la Bande* Hessoise. *Trois fois l'on but à la glorieuse Journee du 4. Juillet; & chaque fois le Peuple joignit ses vives acclamations, qui retentissoient de Ruë en Ruë par toute la Ville, au bruit du Canon & des petites Armes. Vers le soir, quelques Corps d'Artillerie, & une Brigade des Troupes de la* Caroline-Septentrionale, *qui étoit ae passage à* Philadelphie, *pour aller joindre la grande Armée, se rassemblèrent dans* Second-Street, *& passèrent la Revuë devant le Congrès & les Officiers Generaux. Le jour se termina par le son de toutes les Clo ches: A l'entrée de la nuit l'on tira un Feu d'artifice, qui commença & finit par* treize *fu sées volantes; & la Ville fut magnifiquement illuminee. Ces différentes Réjouïssances se pas sèrent dans le plus bel ordre, avec decence, & d'une manière qui prouva indubitablement la joie & l'alegresse universelles. Que le 4. Juillet, ce jour si glorieux, si mémorable, puisse se célébrer ainsi, dans toute l'etenduë de l'*Amérique-Unie, *par les Fils de la Liberté, de Siècle en Siècle & à jamais!*

Parmi les Pièces *Américaines*, que les bornes de notre Feuille ne nous permettent point d'insérer aujourd'hui, il en est plusieurs relatives à la conduite des Troupes Royales, tant à l'égard des Habitans en général que des Prisonniers en particulier, ainsi qu'une Proclamation du Général *Washington*, en réponse à celle du Général *Burgoyne*. Cette Pièce intéressante est datée du Camp à *Middle-Brook* le 19. Juillet. (*Nous la donnerons l'Ordinaire prochain.*)

D'ALGER, *le* 29. *Août.* Une Escadre, appartenant à cette Régence, & composée d'un Chebec de 10 Canons, de 4. Demi-Galères & de trois Galiottes, qui étoit sortie de ce Port le 7. du mois dernier, y rentra du 15. au 20. avec cinq Prises; sçavoir: Un Chebec *Espagnol*, chargé d'Orge; deux Barques *Napolitaines*, chargées de Bois de construction pour l'Arsenal de *Cartagène*; une Barque *Espagnole* aussi chargée de Bois & de Goudron; & enfin une petite Barque chargée d'Anchois: L'Equipage de cette dernière, consistant en cinq Personnes, a été réduit en Esclavage: Ceux des autres Bâtimens avoient eu le bonheur d'échapper. Le

Navire de guerre *Danois*, *le Danebrog*, de 54. Canons, qui étoit arrivé ici le 3. Juillet en 28. jours de *Copenhague*, est reparti le 23. du même mois pour *Gibraltar*, après avoir débarqué pour notre Régence 1076. Quintaux de Poudre & 24. mille Boulets de différent calibre.

Le Capitaine *Robert Brown*, commandant le Navire Marchand *Anglois*, *le Tartare*, qui entra ici le 27. Juillet, a rapporté, qu'il étoit arrivé après un trajet de trois mois de *Bengale* à *Suez* sur la *Mer-Rouge* cinq Navires de sa Nation, dont l'un, nommé *l'Alexandre le Grand*, du port de 400. tonneaux & monté de 102. Hommes d'Equipage, étoit commandé par le Sr. *Alexandre Anderson*, *Ecossois* de Nation. Ce Bâtiment, construit aux *Indes*, appartenoit au *Nabob* de *Bengale*, ainsi que sa Cargaison, qui consistoit en toutes sortes de Toiles fines. Le Capitaine avoit reçu 65. mille Roupies pour son fret de *Bengale* à *Suez*, où il chargeoit en retour toutes sortes de Marchandises d'*Europe*, particulièrement des Quincailleries de *Nuremberg*, qui y avoient été envoyées de *Venise* & de *Livorne*. Les quatre autres Navires sont une Chaloupe & une Galiotte de guerre, toutes deux de construction *Angloise*, actuellement employées comme Navires Marchands, un Sénaut, & un Brigantin. L'on avoit supposé jusqu'à présent, que les Bancs de sable & les Ecueils, dont l'on croyoit la *Mer-Rouge* remplie, y rendoient la Navigation extrêmement dangereuse; de sorte qu'on ne pouvoit y faire route que de jour: Mais, suivant le rapport du Sr. *Brown*, cette difficulté n'est qu'imaginaire, & les cinq Navires arrivés à *Suez* ont fait voile tant de nuit que de jour. Le fait mérite d'autant plus d'attention, qu'il paroît tendre à ramener le Commerce de l'*Inde* à son ancien cours, qu'il avoit perdu depuis le 15me Siècle; & qu'il est ainsi de nature à alarmer les Compagnies, qui ont formé à grands frais des Etablissements pour leur Commerce exclusif aux *Indes-Orientales*.

De CONSTANTINOPLE, *le* 18. *Août*. Depuis les dernières propositions, que le Ministère *Ottoman* a faites à Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, & sur lesquelles celui-ci a demandé un délai, pour prendre les ordres de sa Cour, (*ainsi qu'il a été dit dans la* Gazette No. LXXIII.) les Conférences ont été suspendues; &, quoique la *Porte* continue toujours à se mettre en état de ne pas craindre une rupture, l'on n'entend parler à présent ni de Guerre ni de Paix. Cette incertitude durera apparemment jusqu'au retour du Courier, que Mr. de *Stachieff* expédia au commencement de ce mois à *Pétersbourg*. Il reçut ces jours-ci quelques Dépêches par un Paquet-bot *Russe*, arrivé de la *Crimée* à *Bujukdaré* sur la *Mer-Noire*, où ce Bâtiment est resté à l'ancre vis-à-vis d'une Maison, qu'y occupe ce Ministre: Près de-là mouille aussi un autre petit Navire de la même Nation, chargé de Vins, & qui n'attend qu'un vent favorable pour se rendre à *Kertsch* & à *Jénicalé*. Le Sr. *Eaton*, l'un des principaux Associés de la Maison de Négoce *Anglo-Russe* de *Sidniew*, *James*, & Compagnie, établie en cette Capitale, s'y trouve à bord, dans le dessein de passer en *Crimée*, afin d'y prendre des arrangemens propres à animer le Commerce; qui n'y a pas encore toute l'activité qu'on pourroit desirer; quoique le passage de petits Bâtimens Marchands de sa Nation vers cette Presqu'Isle soit absolument libre: Mais, quant aux gros Navires, que la *Porte* regarde comme Vaisseaux de guerre, les difficultés à leur égard ne sont pas applanies: Ils sont toujours à l'ancre dans notre Port; & la Flotte du *Capitan-Pacha* mouille à l'embouchure du Canal, prête à agir au besoin. L'ancien *Bostangi-Bachi* est parti d'ici la semaine dernière, pour exécuter la Commission, dont il est chargé, de faire construire une nouvelle Forteresse sur les Confins de la *Moldavie* près du *Danube*.

Ces jours-ci, un nombre de Familles *Juives*, sorties de la *Pologne* & faisant environ trois-cents Personnes tant Hommes que Femmes & Enfans, arrivèrent à *Constantinople* le long de la *Mer-Noire*. La *Porte*, ignorant le motif de la venue de cette Caravane *Judaïque*, le lui fit demander: Elle répondit, qu'il n'étoit autre que de faire un Pélérinage à *Jérusalem*. Il s'en suivit plusieurs entretiens entre le Premier-Secrétaire du *Grand-Visir* & les Chefs de la Nation *Juive*, dont le résultat fut, qu'on ordonna à ceux-ci d'avoir soin, que les nouveaux Hôtes poursuivissent leur voyage le plutôt possible, & ne fissent point de séjour en cette Ville. On voulut même, qu'ils fussent séparés en différentes Bandes, & expédiés les uns pour *Smyrne*, les autres pour *Salonique*. Il paroît cependant, que quelques-unes de ces Familles s'établiront dans les Etats de la *Porte*, d'autant qu'elles se sont déjà soumises à payer le *Caratsch* ou Tribut, imposé à tous ceux de leur Nation, qui demeurent dans l'Empire *Ottoman*.

Comme l'on avoit donné à la *Porte* de l'inquiétude au sujet du grand nombre de *Francs*, qui habitent le Fauxbourg de *Péra*, elle a fait demander aux Ministres Etrangers, particulièrement au Baile de la République de *Venise* & à l'Envoyé de *Russie*, des Listes de tous les Etrangers, qui y vivent sous leur protection: On a déjà satisfait à ses desirs; &, d'après les Etats

qui lui ont été remis, il paroît que le nombre de ces *Francs*, qui jouïssent de la Sauvegarde Etrangère, est beaucoup moins considérable que le Gouvernement lui-même ne l'avoit supposé.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du 23. Septembre.*

Leurs Majestés & la Famille du Duc de *Glocester* reçurent le 18. de ce mois des Lettres, qui donnent de nouveau quelque espérance sur l'état de ce Prince. Son Alt. R. avoit recommencé à prendre de la nourriture; & tous les symptomes inquiétans avoient beaucoup diminué.

Edouard Howard Duc de *Norfolk*, Maréchal-Héréditaire d'*Angleterre*, Comte d'*Arundel* &c. premier Duc, Comte, & Baron d'*Angleterre* après le Sang Royal, &c. est mort en son Hôtel en cette Capitale le 20. à l'âge de 92. ans. Ce Seigneur étoit le Chef de la Maison de *Howard*, la plus ancienne de la haute Noblesse d'*Angleterre*, & dont l'origine se perd dans la nuit des tems: Les plus habiles Généalogistes la rapportent à un Gentilhomme de la Maison des Comtes de *Passy*, qui vint en *Angleterre* avec *Guillaume le Conquérant*. Comme la Branche aînée est restée attachée au *Catholicisme*, la Charge de Maréchal d'*Angleterre*, héréditaire dans cette Famille, s'exerce par le Comte de *Scarborough*, en qualité de Vice-Maréchal. Le feu Duc, distingué par sa bienfaisance envers les Pauvres, étoit le quatrième Collatéral, auquel les Titres de la Maison avoient passé faute d'Enfans; &, comme il n'en a point laissé lui-même de son Mariage avec Demoiselle *Marie Blount*; ils sont de nouveau dévolus avec les Biens considérables, qui y sont attachés, à un cinquième Collatéral, Mr. *Charles Howard* de *Greystock* au Comté de *Cumberland*, connu dans la République des Lettres par des *Pensées sur différents Sujets*. L'Amiral *Hawke* a perdu son Fils puîné d'une manière des plus funestes. Ce jeune Gentilhomme, à peine âgé d'une vingtaine d'années, revenoit le 17. au soir à cheval en Ville: Mais courant à toute bride; dans un tems fort obscur, il eut le malheur de se heurter contre une Chaise de poste, qui alloit également grand train, & dont le timon, lui entrant au côté gauche, l'ouvrit jusqu'à la poitrine: Il expira peu de minutes après.

De BRUXELLES, *le* 25. *Septembre.* On ouvrira, les premiers jours d'Octobre prochain, les nouvelles Ecoles publiques, établies dans plusieurs d'entre les principales Villes des *Pays-Bas*; sçavoir, à *Bruxelles*, *Anvers*, *Tournay*, *Gand*, *Bruges*, *Namur*, *Luxembourg*, *Ruremonde*, *Ypres*, *Courtray*, *Oudenaerde*, *Alost*, *Nivelle*, *Hall*, *Marche*, & *Herve*. Le Gouvernement a prescrit à toutes ces Ecoles un Plan d'enseignement & les directions les plus propres à procurer à la Jeunesse une excellente éducation, en même tems qu'on a nommé les Sujets les plus capables pour exécuter ces vuës.

Suivant des Avis de *Madrid*, ce fut le 23. Août dernier que le Roi déclara, en présence de toute sa Cour & des Ministres Etrangers, la prochaine venuë de la Reine-Douairière de *Portugal*, sa Soeur, qui sera, dit-on, accompagnée de l'Infante *Marie-Anne*, sa seconde Fille. Le Duc d'*Arco* est nommé pour recevoir S. M. sur la Frontière.

Des Lettres de *Madrid* font aussi mention de la prise de la Colonie *Portugaise* du *St. Sacrement*, & en fixent la date au 30. Juin: Mais l'on assure en même tems, que la Cour d'*Espagne* n'a encore aucun avis de cette Nouvelle, qu'on regarde comme prématurée. En général, l'on s'apperçoit de plus en plus, que l'on ne peut guères compter sur toutes celles, qui se débitent au sujet des hostilités dans l'*Amérique-Méridionale*: La prise du Vaisseau de guerre *Espagnol le St. Augustin*, peut servir d'exemple, puisque ce fait, mandé d'une manière si circonstanciée tant d'*Espagne* que de *Portugal*, se contredit aujourd'hui; & qu'on assure que, quoique ce Navire ait été un des derniers à entrer à *Montevideo*, il y a cependant joint le reste de la Flotte.

*D'*AMSTERDAM, *le* 28. *Septembre.* Mgr. le Prince *Stadhouder* arriva de *Soestdyk* en cette Ville hier matin à 8. heures & demie. Son arrivée fut annoncée par la décharge de 21. Pièces de canon. Après avoir pris un Déjeuner, que les Conseillers-Députés de l'Amirauté avoient fait préparer à l'Arsenal de la République, Son Alt. Sér. alla voir les Forges, la Corderie, les Chantiers, & tout ce qui est relatif à l'équipement de la Marine: On calfeuta un Vaisseau en sa présence; & après un magnifique Dîner, que les Députés de l'Amirauté eurent également l'honneur de lui donner, Elle se rendit en Chaloupe à bord du Vaisseau *la Princesse Royale Frédérique-Sophie-Guillelmine*, qu'on avoit mis sur des Chameaux, pour lui montrer la manière de faire franchir aux Vaisseaux les Bas-Fonds du *Pampus*: Ensuite Elle passa successivement sur *l'Argo* & *l'Alphen*. On lui rendit à bord de ces Navires les honneurs dûs à sa Dignité de Grand-Amiral de la République. Vers le soir le Prince retourna à *Soestdyk*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS
du VENDREDI 3. Octobre, 1777.

De BERLIN, *le* 23. *Septembre.*

On a commencé dans toutes nos Eglises des Prières pour l'heureuse délivrance de Madame la Princesse Epouse du Prince de *Prusse*, qui se trouve de nouveau enceinte.

Le Roi a nommé le Baron de *Heinitz*, qui étoit Conseiller-Privé de la Cour de *Dresde* & Commissaire-Général des Mines de *Saxe*, aux Charges de son Ministre-Privé & dirigeant d'Etat & de Guerre, de Vice-Président du Directoire-Général des Finances, de Guerre & des Domaines, & d'Intendant en chef du Département des Mines, &c.

De PARIS, *le* 26. *Septembre.*

Le Comte de *Flavigny*, Ministre-Plénipotentiaire du Roi près de l'Infant Duc de *Parme*, a pris le 21. de ce mois congé de S. M. pour retourner à sa destination.

On apprend de *Rome*, que le Pape gratifiera les Fidéles d'un nouveau Jubilé pour son exaltation; faveur que *Clément* XIV. n'a point accordée à l'Eglise, peut-être parce qu'il n'en voyoit pas la nécessité ou pas même l'utilité.

Charles de *Broglie*, Docteur de *Sorbonne*, Evêque Comte de *Noyon*, Pair de *France*, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale d'*Ourcamp*, Ordre de *Citeaux*, même Diocèse, est décédé en son Château de *Charlepont*, le 20. du présent mois, après une longue & douloureuse maladie, dans la 43me. année de son âge. Ce Prélat, Frère du Maréchal Duc & du Lieutenant-Général Comte de *Broglie*, avoit la nomination du Roi de *Pologne* pour la prochaine création de Cardinaux. Elle passe à présent à Mr. de *Phelypeaux*, Archevêque de *Bourges*.

De LEIDE, *le* 1. *Octobre.*

D'après les Avis que l'on reçoit des différents Ports de la *France* sur l'*Océan*, l'on ne peut douter, que les Armemens n'y soient considérables. Suivant des Lettres de *Bordeaux*, on y travaille nuit & jour dans les Magasins, en présence d'un des Commis de la Marine, à l'équipement des Vaisseaux, qui doivent transporter le Corps des Troupes, destiné pour les Isles. Ceux qui composeront la Division de *Brest*, y étoient déja arrivés à la mi-Septembre. La levée des Matelots, qu'on a dit (*dans le* Supplément *du* N°. 77.) se faire à *Bordeaux*, s'y continuë avec activité: Ceux qui ont plus de 45. ans passeront à *Brest*, & ceux d'un âge inférieur seront envoyés à *Toulon*. L'on ignore cependant, si ces Armemens sont destinés à former une Escadre, ou si les Vaisseaux de guerre, qu'on équipe, ne serviront qu'à se relever pour croiser sur les Côtes, à l'exemple de l'Escadre de Mr. *Duchaffault*. On écrit du moins de *Brest*, que deux Vaisseaux & une Frégate en ont mis à la voile le 15. pour aller en croisière; & qu'un autre Vaisseau & une Frégate, actuellement en armement, sont destinés à y

aller d'un autre côté: Mais il semble certain, que le bruit (*rapporté dans notre Gaz. N°. 76.*) a été mal-fondé; & que le Convoi, aïant à bord les Troupes pour les Colonies *Françoises*, sera escorté par quelques Vaisseaux de guerre & Frégates. La précaution seroit très-nécessaire, s'il y avoit la moindre réalité à un autre bruit, qui s'est répandu en *France*, mais qui doit paroître bien suspect; sçavoir, qu'une Escadre *Angloise* a ordre d'attendre le Convoi, & de le fouiller pour sçavoir la quantité d'Artillerie & de Munitions, qu'il aura à bord.

Quoiqu'il ne seroit pas extraordinaire, que la défiance réciproque, si naturelle dans la conjoncture présente, produisît à la longue des évènemens préjudiciables à la tranquillité de l'*Europe*, l'on ne sçauroit contester, que le Gouvernement *François* ne fasse tout ce qui lui est possible, sans manquer aux intérêts de ses Sujets, pour éloigner du moins cette époque fatale. On a déjà dit, qu'il étoit arrivé dans tous les Ports de *France* des ordres plus précis, pour y empêcher le séjour des Armateurs *Américains* & la vente de leurs Prises. Ces dispositions concernent particulièrement les déclarations à faire à l'Amirauté. La Loi veut, qu'elles aient lieu avant les visites des Préposés de la Ferme; mais l'usage, qui dans des choses de ce genre déroge souvent à la Loi, accordoit la priorité aux derniers; & après leur acquit la visite des Officiers de l'Amirauté n'étoit presque que de pure formalité. Comme il en résultoit des abus, par rapport aux Navires *Américains* & à leurs Prises, Mr. de *Sartine* a écrit le 5. du mois dernier à la Ferme générale une Lettre, dont il s'est répandu la Copie suivante.

Il a été donné des ordres pour que les *Bâtimens Etrangers, qui abordent dans les Ports du Royaume*, soit aïant Commission en Guerre, *soit* comme Prises faites par ceux-ci, *ne puissent séjourner dans les dits Ports que le tems permis par les Traités, par les Ordonnances & le Réglement, & pour qu'à* l'égard des Prises il ne soit rien vendu de leur chargement. *J'ai vu par plusieurs Lettres, que j'ai reçuës sur cet objet, que non-obstant les précautions recommandées & prises à ce sujet, on parvient à éluder les ordres donnés, parce que les versemens & le déchargement ont été faits. Pour parer à ces inconvéniens & assurer l'exécution des dits ordres, je vous prie de recommander à vos Préposés dans les différents Ports du Royaume de ne percevoir aucuns Droits pour raison des Effets, provenant des dits Navires, & de n'en permettre aucun déchargement qu'après les formalités de déclaration à l'Amirauté remplies. Je suis trop convaincu de vos dispositions à concourir à l'exécution des intentions de Sa Majesté, pour douter de votre empressement à donner les ordres les plus précis à cet égard.*

(Signé) DE SARTINE.

La Nouvelle, reçuë de *Bordeaux* & de *Nantes* à *Londres* & confirmée par la *Gazette de Charles-Town*, (*ainsi que nous l'avons dit l'Ordinaire dernier*,) se trouve à présent dans des Avis directs de *Bordeaux*. "Le 3. Septembre „ (y est-il dit) un Bateau *Américain*, expédié de la part du Congrès & parti de *Baltimore* le 1. Août, est entré dans ce Port. „ Il avoit à bord un Exprès, chargé de Dépêches pour *Paris*, & qui est parti sur le „ champ, pour se rendre à sa destination. „ Le Capitaine du Bateau a confirmé la Nouvelle, que les *Américains* avoient évacué „ *Ticonderoga*; que néanmoins leur Armée „ étoit en bonne position; qu'elle étoit tombée sur l'Arrière-Garde de celle du Général *Burgoyne*, après avoir reçu le Renfort; „ que le Général *Washington* lui avoit envoyé; & qu'elle l'avoit défaite. Un second „ Bâtiment, parti aussi de *Baltimore* le 5. Août „ & arrivé ici le 4. de ce mois, a confirmé la „ déposition du premier. Enfin une Lettre „ venuë de *Nantes* porte, qu'un troisième Bâtiment *Américain*, parti de la *Virginie* le „ 6. Août, & arrivé le 4. Septembre à *Nantes*, a donné la Nouvelle, qu'après l'évacuation de *Ticonderoga* l'Armée *Américaine* s'étoit retirée dans des Défilés, où elle avoit „ attendu celle de Mr. *Burgoyne*, & l'avoit „ dispersée." Mais cette dernière Nouvelle n'a certainement d'autre fondement que celle de l'échec essuyé par l'Arrière-Garde *Britanique*, & ne peut ainsi servir tout-au-plus qu'à lui donner un plus grand dégré de vraisemblance.

Les Lettres de LONDRES du 26. Septembre, qui avoient retardé jusqu'à ce moment viennent d'arriver après la composition de cette Feuille: Elles n'apportent rien de positif de l'*Amérique*; &, confirmant seulement que la Flotte des Frères *Howe*, après s'être montrée à l'embouchure de la *Delaware*, en étoit partie pour *Boston*, elles contiennent pour le reste, sur le sort de cette Place, des bruits vagues & contradictoires, dont nous parlerons dans le *Supplément*.

Pour remplir la promesse, faite l'Ordinaire dernier, nous insérerons ici la Proclamation, renduë par le Général *Washington* en réponse à celle du Général *Burgoyne*, placée dans notre *Supplément* du N°. LXV. Nous préviendrons cependant nos Lecteurs, que nous ne l'avons point trouvée dans une Feuille *Américaine*; mais qu'elle a été publiée en *Angleterre* par des personnes, qui disent l'avoir reçuë de *France*. En voici la Traduction.

Les Armées associées de l'*Amérique-Unie* agissent par les motifs les plus nobles & dans les vues les plus pures: Leur objet commun est la *Liberté*. Le même principe dirigeoit les Armes de *Rome* aux jours de sa gloire; & le même objet fut le prix de la valeur *Romaine*.

Lorsque ces idées sacrées sont profanées, lorsque le mélange abominable d'une Force *Mercénaire*, *Etrangère*, & *Sauvage*; ose parler de l'*amour de la Patrie*, des *Privilèges généraux du Genre humain*, les Citoyens de l'*Amérique-Unie* protestent contre un pareil abus d'expressions, contre une pareille prostitution de sentiment.

Nous sçavons parfaitement, que des Forces de ce genre sont *destinées à agir de concert avec les Flottes & les Armées du Roi de la* Grande-Brétagne; & nous croyons fermément, qu'elles s'acquitteront de leur devoir en proportion de leurs facultés, avec la *justice* & l'*humanité*, dont ces Flottes & ces Armées ont déjà donné l'exemple: Mais nous prenons la liberté d'observer, que, si les Forces réunies des Flottes & des Armées *Britaniques* ont été obligées d'évacuer *Boston*, ont été repoussées de *Charles-Town*, défaites à *Trenton*, chassées des *Jerseys*; que, si actuellement presqu'à la fin de la troisième Campagne elles commencent à peine leurs opérations, ce sont des Forces que nous ne craignons point.

Si la *justice* des Forces du Roi de la *Grande-Bretagne* & des *Allemands*, ses Alliés, se déploye dans les *déprédations illimitées & jamais réprimées*, qu'elles exercent indistinctement sur ce qui appartient à quiconque est *Américain*, Ami ou Ennemi, si leur *humanité* ne se manifeste que par leur manière cruelle de traiter leurs Prisonniers, leur refus de faire Quartier, leur usage de massacrer de sang-froid, (usage perfectionné par la sensibilité *Indienne*;) enfin par l'adresse à manier le *Tomahawk* [Hache d'armes des *Sauvages*;] c'est une *justice*, à laquelle nous n'appellerons point, une *humanité* que nous ne solliciterons point.

Il est un Article, sur lequel nous ferons d'accord avec l'*éloquent* Auteur de la Proclamation: Nous conviendrons, que la querelle, dont il s'agit, *a servi de fondement au Systême de Tyrannie le plus complet, que Dieu dans sa colère ait jamais permis, qu'on exerçât sur une génération perverse & opiniâtre. Des emprisonnemens arbitraires, des confiscations de Biens, des persécutions, des tortures, dont il n'y a pas d'exemple dans les Inquisitions de l'Eglise* Romaine, *sont au nombre des énormités palpables, qui prouvent la vérité de cette assertion. Ils sont infligés par des Assemblées & des Committés, qui osent se donner pour des Amis de la Liberté, à l'égard des Sujets les plus paisibles, sans distinction d'âge ni de sexe, pour le seul Crime, souvent pour le simple soupçon, d'avoir adhéré par principe au Gouvernement, sous lequel ils sont nés, & auquel ils doivent de la fidélité par toute espèce d'obligation divine & humaine.*

Les Habitans de *Boston* avoient leur Charte en naissant: Ils devoient de l'allégeance à cette Charte & au Gouvernement libre, qu'elle servoit à confirmer: Et, parce qu'on les a soupçonnés d'adhérer par principe (irrégulier peut-être) à l'esprit de cette Charte & de ce Gouvernement libre, on les a privés de l'une & de l'autre avec violence: On les a enveloppés tous en masse dans la même ruine, sans distinction d'âge ni de sexe, d'innocens ou de coupables. Des Loix, faites en *Angleterre*, en suspendant l'Acte d'*Habeas-Corpus*, ont donné leur sanction à l'*emprisonnement arbitraire*. L'Acte *contre la Piraterie* autorise solemnellement la *confiscation de nos Biens* sur terre & sur mer. Chaque Bil respire la persécution, la famine, le glaive, quelque chose de pis que la *torture*. En faisant revivre la *Tyrannie* sanglante de *Henri* VIII. le Meurtre reprend racine en *Angleterre*, revêtu des formes de la Loi. Ceux qui ont fondé l'Eglise *Romaine* dans le *Canada*, sçavent mieux que personne, si ces *énormités palpables* ont des exemples dans leurs *Tribunaux d'Inquisition*.

Tous ces maux *ont été infligés par des Assemblées & par des Committés, qui osent s'appeller* Parlement *Britanique*, & qui font profession d'être les appuis de la Constitution, pour laquelle *Hampden* a combattu & est mort, pour laquelle *Russel* & *Sidney* ont répandu leur sang, pour laquelle nos Ancêtres ont abandonné le Pays, dégénéré, qui ne pouvoit plus la défendre; qu'ils ont sauvée du Naufrage de la Liberté *Angloise*, & que nous avons enfin fixée avec succès sur ces heureuses Côtes, *Palladium* éternel de la Liberté & du Bonheur!

Ainsi Dieu, dans son déplaisir divin & juste, a permis quelque tems, que l'on *exerçât le systême de Tyrannie le plus complet* sur le Peuple infortuné de la *Grande-Brétagne*, Tyrannie de la nature la plus maligne, usurpée par les passions enflammées & corrompues sur la raison fascinée. Puisse le Dieu de raison, de justice, & de bienveillance, éclairer leurs esprits, changer leurs coeurs! Puissent-ils reconnoître bientôt la futilité & abhorrer la cruauté de leurs efforts pour opprimer un Peuple vertueux, déterminé à être libre! La conscience émue par le cri du *Christianisme*, nous faisons en toute humilité des voeux, pour que la Paix, la bienveillance mutuelle régnent parmi les Hommes. Nous invitons toutes les Nations à une amitié réciproque, à l'amour fraternel. Nous pensons, que l'on ne peut atteindre ces objets vraiment *Chrétiens* qu'en employant les moyens, qu'offre le *Christianisme*. Nous ne tirons donc point l'épée, qui n'épargne rien: Nous ne prenons pas à nos gages la cruauté Etrangère: Nous n'aiguisons pas le couteau sauvage des *Indiens*: Nous ne dénonçons pas les anathèmes de la *dévastation*, de la *famine*, & de *toutes les horreurs, qui forment leur Cortége:* Mais, harrassés comme nous le sommes par une persécution infatigable, obligés par toutes sortes de liens de repousser la violence par la force, pressés par le cri de notre propre conservation, de faire le meilleur usage possible des forces, que la Providence nous a données pour défendre nos

droits naturels contre l'Aggresseur, nous en appellons aux coeurs du Genre humain entier pour prononcer sur la justice de notre Cause. Quant à l'évènement de la Guerre, nous le soumettons à celui qui prononce sur le destin des Nations, dans l'humble confiance que, de même que son oeil, à qui rien n'est caché, est ouvert sur le plus petit Moineau qui tombe à terre, pareillement aussi il ne retirera point son appui à un Peuple, qui se range humblement sous sa Bannière, pour défendre les principes les plus nobles, dont il ait orné l'Humanité.

Donné au Camp Continental *à* MIDDLEBROOK, *le* 19. *Juillet* 1777.

(Signé) G. WASHINGTON, *au nom de l'Armee des* Etats-Unis *de l'*Amerique.

LUZAC & VAN DAMME, *Libraires à* LEIDE, *viennent de mettre en vente* A. BRUGMANS Magnetismus seu de Affinitatibus Magneticis Observationes Academicæ, 4to. *avec Fig. Ouvrage dans lequel on trouve des Expériences très-curieuses & des Découvertes nouvelles sur l'Aimant. Ils ont fait une nouvelle Edition très-propre des* Fables choisies, mises en vers, *par* J. DE LA FONTAINE, *imprimée sur celle de* Paris *in* Folio, *avec les Notes de Mr.* COSTE, *qui servent à expliquer les passages & les expressions moins intelligibles pour la Jeunesse en* 2. *Parties* 12mo. *Dans peu ils auront achevé la belle Edition de ces* Fables, *à laquelle le célèbre Artiste* Vinkeles *travaille depuis bien des années, & dont les dernières Gravures surpasseront même en beauté les premières. Le Prix en sera de douze Ducats de* Hollande.

Les mêmes Libraires continuent leur Edition des Ouvrages Historiques de Mr. l'Abbé MILLOT: *Ils vont mettre en vente incessamment les* Elémens de l'Histoire d'ANGLETERRE, *en* 2. *Vol.* 12mo. *ainsi que les* Mémoires Historiques & Politiques sur l'Histoire de LOUIS XIV. *&c. en* 4. *Vol.* 12mo. *& successivement tous les Ouvrages Historiques de cet excellent Auteur. Ces Editions sont du même caractère & du même format que celles de* ROLLIN, *imprimées à* AMSTERDAM *& à* LEIDE *chez* J. DE WETSTEIN, *aussi mieux soignées & moins coûteuses que celles de* France *& de* Suisse. *Le Prix de chaque Volume est d'un Florin. On trouve chez les mêmes Libraires une Edition in* 12mo. *très-bien faite des* Devoirs du Prince réduits à un seul Principe *ou* Discours sur la Justice, *dédié au Roi, par Mr.* MOREAU, *Conseiller à la Cour des Aides de* Provence, *Premier-Conseiller de* Monsieur, *Frère du Roi, Historiographe de* France, *Membre de la Société des Sciences de* Haerlem, *&c. à f* 1.

Les Porteurs respectifs des Obligations de l'Emprunt sur le VIF-ARGENT, *négocié au Comptoir de Mrs.* VERBRUGGE & GOLL à AMSTERDAM, *en date du* 1. *Janvier* 1775, *sont avertis, que, conformément à la teneur des dites Obligations, les Numéros suivans sont sortis au Tirage; sçavoir;* N°. 1. *à* 20. N°. 381. *à* 400. N°. 561. *à* 580. N°. 581. *à* 600. N°. 641. *à* 660. N°. 721. *à* 740. N°. 861. *à* 880. N°. 941. *à* 960. N°. 1081. *à* 1100. N°. 1121. *à* 1140. N°. 1261. *à* 1280. N°. 1281. *à* 1300. N°. 1361. *à* 1380. N°. 1381. *à* 1400. N°. 1441. *à* 1460. N°. 1461. *à* 1480. N°. 1541. *à* 1560. *qui seront remboursés le* 1. *Janvier* 1778. *& dont il ne sera plus payé d'Intérêts après la dite époque.*

En vertu d'un nouveau Mandement, avec la Clause Edictale ad valvas Curiæ, *dépêché sur un Acte de Défaut, tous deux en date du* 9. *Septembre* 1777, *impétré du Haut-Conseil en* Hollande *par* GUILLAUME DE BAS, *Procureur au dit Haut-Conseil,* q. q. *sont de nouveau cités pardevant le dit Haut-Conseil pour Mardi* 28. *Octobre* 1777. *tous & chacun, qui voudroient soutenir être représentans de la défunte Veuve de* JACOBUS VAN DER SANDEN, *aïant demeuré à* ST. PÉTERSBOURG, *pour autant qu'ils voudroient estimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention sur un quart du restant des Deniers de la Succession du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *& déposés en consignation du dit Haut-Conseil. Sont assignés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *voudroient soutenir avoir quelque prétention à sa charge, à l'effet de voir adjuger le profit ultérieur du dit Defaut.*

Le Sr. LE ROY DE LA FAUDIGNÈRE, *Chirurgien Dentiste de* PARIS *& de* ROUEN, *donne avis, conjointement avec son Frère, que les différentes connoissances, qu'ils ont acquises dans l'Art du Traitement des Maladies de la Bouche, & les Expériences multipliées qu'ils font journellement des propriétés & vertus de l'*ELIXIR ODONTALGIQUE *&* OPIAT, *dont ils ont* seuls *la vraie connoissance avec le Sr.* le Roy de la Faudignère, *leur Père, sous les yeux duquel ils les ont composés de* concert, *les mettent à même de guérir radicalement les Maladies des Gencives & des Dents. Leur demeure est à* PARIS *Rue* St. Honoré *près celle d'*Orléans. *Ils ont un Dépôt à* LYON *chez le Sr.* DUMONT, *Place de* Louis-le-Grand, *Maison de Mr.* Durand de Chatillon.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **West-Frise,**
A LEIDE, *par* **ETIENNE LUZAC.**

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXIX.

De LEIDE, *le* 3 *Octobre*, 1777.

Nos Lecteurs auront observé dans la Proclamation du Général *Washington*, dont notre *Gazette* d'aujourd'hui contient la Traduction, & dans plusieurs Pièces publiées authentiquement par les *Américains*, qu'ils font les plaintes les plus amères sur la manière cruelle & plus qu'hostile, dont les Troupes *Britaniques* leur font la Guerre. Il est aisé de présumer, que le tableau de ces pillages & de ces vexations est toujours plus ou moins chargé: Mais ce seroit pousser la hardiesse à un dégré incroyable que de forger tous les faits, sur lesquels de pareilles accusations sont appuyées. C'est sur-tout en se retirant des *Jerseys*, que l'Armée Royale paroit avoir vengé sur les malheureux Habitans, sans armes & sans défense, le dépit de devoir quitter un Pays, dont elle avoit regardé la conquête comme assurée pour toujours. " Par des Lettres de la *Nouvelle-Jersey* (est-il dit dans „ le *Pensylvania-Packet* ou *Gazette* de *Philadelphie*) nous apprenons, que dans la partie du „ Pays, où l'Ennemi a passé dans sa dernière retraite, il a brûlé 15. à 20. des plus belles „ Maisons. " Une Lettre du Camp *Américain* à *Morris-Town* le 5. Juillet s'exprime en ces termes. *L'Armée* Britanique *a brûlé, pillé & détruit, tout ce qui s'est trouvé sur son chemin. Les Femmes & les Enfans ont été laissés sans alimens & même sans Habits pour se couvrir. Par ordre de Son Excellence le Général* Washington, *il a été envoyé* 300. *Tonneaux de Farine à* West-field *& à* Ash-Swamp, *pour être distribués parmi les Victimes infortunées. L'Ennemi a particulièrement détruit toutes les Bibles & les Livres de dévotion dans les Eglises ou Maisons des endroits, où il a passé. C'est un fait que je puis donner pour certain.* Afin de constater la conduite irrégulière des Soldats *Britaniques*, on a publié entre autres la Déposition suivante d'*Abraham Orsor*, ci-devant Habitant de *Sing-Sing* au Comté de *West-Chester*, dans la Province de *New-York*, affirmée par serment devant le Brigadier-Général *M'Dougall* à *Peeks Kill*, le 15. Juin.

Le Témoin déclare, qu'il quitta *Peeks-Kill* le 11. Mai, & que le 13. il fut pris par un Parti, appartenant à la Compagnie du Capitaine *Pike*, qui fait partie des nouvelles Levées de l'Ennemi; qu'aïant été pris entre *Pumpton* & *Morris-Town*, il fut conduit par l'Ennemi à son Corps-de-garde, où il fut fort maltraité pendant cinq jours & forcé à prendre parti avec lui; qu'il ne recevoit aucune Paye ni n'avoit pu apprendre, qu'aucun des nouveaux Corps d'*Américains* Royalistes, postés à *Bergen*, en reçut aucune; que leurs Officiers leur disoient fréquemment, quand ils en demandoient, qu'ils devoient s'en procurer par le pillage; qu'on ne fournissoit non plus aucunes Provisions à ces Levées, mais qu'elles subsistoient uniquement de la dépouille des Habitans; que, lorsqu'ils alloient à la picorée, leurs Officiers les avertissoient toujours de penser à se pourvoir eux-mêmes; qu'ils dépouilloient tous les Habitans sans distinction, *Blancs* ou *Noirs*, de tous les Vêtemens quelconques qu'ils pouvoient attraper; que des Femmes *Torys* (Royalistes) venoient fréquemment informer les Officiers des endroits, où ils pouvoient surprendre des *Whigs*; que Mercredi dernier (11. Juin) toutes les Levées à *Bergen* reçurent ordre de marcher vers *Paulus-Hook* pour joindre l'Armée du Général *Howe*, & qu'elle se mit en mouvement le soir, lorsqu'il déserta; qu'il avoit appris des Officiers, que les nouvelles Levées montoient à environ 700. Hommes.

Une Lettre de *Philadelphie* du 12. Juin confirme cette Déposition, en nous apprenant, que plus de 300. *Américains* Royalistes, appartenant à la Brigade du Général de *Lancey* au Fort *Indépendance*, avoient déserté & joint l'Armée du Général *Putnam* près de *Peeks-Kill*, aïant à leur tête le Sr. *Sayre*, Ministre Episcopal, connu ci-devant par son attachement à la Couronne; qu'ils avoient donné pour raison de leur défection l'état de misère où on les laissoit, sans Provisions ni Vêtemens; raison que leur maigreur & le délabrement de leurs Habits avoient évidemment confirmée. "

Ces récits affligeants concernent la conduite des Royalistes envers les *Américains* en général: Il en est d'autres qui regardent le traitement, qu'on fait essuyer aux Prisonniers de guerre à la *Nouvelle-York*. Malgré les reproches, que le Général *Washington* a faits à cet égard au Commandant *Britanique*, les sujets de grief, mentionnés dans notre *Supplément* du No. XLII, doivent ne point avoir été rédressés, si l'on peut s'en rapporter à une Lettre, écrite du Camp *Américain* à *Middle-Brook* le 22. Juin, dont voici l'Extrait.

Je viens d'assister à la Déposition d'une Personne digne de foi, venuë de New-York. *La description, qu'elle fait du traitement de nos Prisonniers, est triste au-delà de toute expression. On ne leur donne que trois onces de Porc salé par jour, qu'ils sont souvent obligés de manger tout crû, & trois livres de Pain par semaine. Les Personnes, qui ont le bon-*

manité & de la compassion (car il semble, qu'il en soit même parmi les Torys) *sont empêchées de leur apporter le moindre secours: On les insulte & les maltraite de la manière la plus grossière: Pour les plus petites fautes on les renferme dans des Cachots, on les charge de fers. —— Un de ces infortunés, dans un accès de douleur & de desespoir, se jetta ces jours-ci le visage contre terre, en s'écriant:* Juste Ciel! suis-je donc reduit a l'alternative fatale de porter les armes contre ma Patrie ou de périr de faim? Non! dussé-je mourir mille morts, jamais on ne me forcera à devenir traître à mon Pays. *Ce n'est pas-là une peinture exaggerée: Ce sont des faits de la plus exacte vérité.*

De pareils excès de rigueur sont trop peu conformes à la générosité, qui a distingué jusqu'ici les Commandants *Britaniques*, pour ne point supposer, que la plûpart se commettent à leur insçu. On lit effectivement dans la *Gazette* de *Maryland* ou *Baltimore Général-Advertiser* du 8. Juillet, qu'à la défaite des *Hessois* à *Trenton* l'on trouva sur le Régître des Ordres de ces Troupes une Lettre, qui avoit été envoyée au Général de *Heister* par le Chevalier *Howe*, auquel elle avoit été adressée par un Habitant distingué de l'*Isle-Longue*. " J'ai été ce matin (y disoit celui-ci) Spectateur involontaire d'outrages, que je n'avois jamais cru pouvoir " se commettre dans un Pays *Chrétien*. Les Troupes *Hessoises* ont pillé entièrement cette " malheureuse Place, sans distinction de Personnes. Elles ont chassé toutes les pauvres Familles de leurs Maisons, & les ont dépouillées de tous leurs Biens. Je suis sûr, que le Général commandant ne permettroit point ces ravages, s'il en étoit instruit, &c. " Le Général *Howe* avoit en conséquence défendu ces desordres; mais les plaintes itératives, couchées ensuite sur le même Régître, prouvoient qu'il avoit été mal obéï.

Renvoyant à nos Feuilles suivantes quelques autres détails de ce genre, particulièrement le Rapport, que le Committé du Congrès en a fait le 18. Avril, nous placerons ici deux Articles tirés des Papiers *Américains*.

" *De* NEWBERN, *dans la* CAROLINE-SEPTENTRIONALE, *le* 13. *Juin*. L'Armateur, *le Mendiant-valide*, appartenant à *Baltimore*, est arrivé à la Barre d'*Ocracock*, après une croisière fort heureuse, dans laquelle il a pris quatre Vaisseaux, qui faisoient la traite des Esclaves, outre plusieurs autres Bâtimens de prix. L'Armateur *le Caswell*, Cap. *Palmer*, équipé en cette Province, est aussi revenu de sa croisière, aïant pris un gros Schooner chargé de Provisions. Le premier de ces Vaisseaux nous a appris, que nos Armateurs se sont emparé de 22 Vaisseaux, faisant partie d'une Flotte, qui alloit de *Corke* avec des Provisions, &c. aux *Indes Occidentales*: Mais, d'un autre côté, nous sommes informés que, par la vigilance des Vaisseaux de guerre *Britaniques* & des Armateurs équipés dans les Isles, nombre de Bâtimens *Americains* leur sont tombés entre les mains. "

" Il est arrivé ici récemment de *France*, par la voye des *Indes Occidentales*, quatre Officier *François*, du Corps du Génie, engagés à *Paris* par le Docteur *Franklin* au Service des Etat de l'*Amérique*. Un d'eux a le grade de Colonel au Service de *France*. Le Vaisseau, qui les a conduits dans ce Port, avoit à bord cent Pièces de canon de fonte & une grande quantité de Poudre. "

" *De* PORTSMOUTH, *dans la* NOUVELLE-ANGLETERRE, *le* 21. *Juin*. Le Capitaine *Bartlet*, montant le Brigantin *le Pinnet*, appartenant à l'Etat de *Massachusett*, arrivé dans ce Port le 11. de ce mois de *Nantes*, avec une Cargaison, qui consiste en 400. Barrils de Poudre, 400. Caisses de petites Armes, 4. Tonneaux de pierres à fusil, 4. de limes, 5. de souliers, 1000. barres de fer, 20. Tonneaux de plomb, 4. Canons de 4. livres, & 8. Pierriers. "

Une Lettre de *Philadelphie* du 3. Juillet porte, que 42. Pièces, faisant partie de l'Artillerie dernièrement importée de *France* dans le *Nouveau-Hampshire*, étoient arrivées au Quartier-Général de Mr. *Washington*, ainsi que le Corps de Chevaux-legers, levé dans la *Nouvelle-Angleterre*.

De TRIPOLI *de* BARBARIE, *le* 9. *Août*. Le 14. du mois dernier, il entra dans notre Port un Vaisseau de guerre de 60. & un Chebec de 36 Canons, tous deux *Vénitiens*. Ils venoient de *Corfou*, pour escorter les Bâtimens de leur Nation, qui ont chargé du Sel à *Soara* & ils débarquèrent le nouveau Consul, que la République a nommé pour résider près de notre Régence. Son admission rencontra d'abord des obstacles: Le Pacha fit difficulté de le reconnoître, parce qu'il est Fils du Premier-Interprète de la République, contre lequel le Gendre du Pacha, envoyé il y a quelques années en Ambassade à *Vénise*, forma à son retour des plaintes fort griéves. Le ressentiment du Pacha parut si sérieux, qu'on desespéroit de l'adoucir; mais enfin, à la faveur de 4000. Ducats qu'on ajouta aux Présens ordinaires, il se laissa fléchir par des Personnes, gagnées elles-mêmes au moyen de quelques Présens, distribués à propos, pour s'interposer dans cette affaire. Le Consul *Vénitien* a été reconnu en conséquence: Cependant l'on craint, qu'il n'essuye des desagrémens dans la suite, & que le Pacha n'ait seulement dissimulé pour quelque tems par des vuës de son propre avantage.

Mr. *Warnsman*, Consul de la République des *Provinces-Unies*, est sur son départ pour la *Hollande*, où ses affaires particulières l'appellent. Pendant son absence Mr. *Lochner*, Consul

e *Danemarc*, sera chargé des intérêts de la Nation *Hollandoise*. Le Pacha a donné au *Sr. Varnsman* un Firman, par lequel il le nomme son Ambassadeur près des *Etats-Généraux*, & le charge de remettre de sa part une Lettre à *Leurs Hautes-Puissances*. Ce Consul est aussi chargé de présenter de la part du Pacha à Mgr. le Prince d'*Orange*, Stadhouder de la République, deux Chevaux *Barbes* d'une grande beauté.

Les Vivres sont ici fort chers, & leur rareté augmente tous les jours. La misère, que la disette cause parmi le Peuple, le porte à l'émigration ; & l'on compte, que plus de 50. mille Habitans de cet Etat se sont déjà retirés sous la Domination du Bey de *Tunis*, où ils espèrent de trouver mieux de quoi subsister.

De BERLIN, *le* 23. *Septembre*. Le Corps d'Artillerie aïant terminé avant-hier ses exercices près de *Wedding* dans notre voisinage, le Roi a gratifié Mr. de *Holzendorff*, Colonel de ce Corps, d'un très-beau Cheval avec une Selle & une Bride précieuses. A l'occasion du Camp près de *Breslau*, Sa Maj. a décoré le Général de *Stechow* de l'Ordre de l'*Aigle-Noir*.

De HAMBOURG, *le* 26. *Septembre*. On apprend de *Sleswig*, que le Roi de *Danemarc* a nommé son Neveu, le Prince *Fréderic*, Fils du Prince *Charles* de *Hesse-Cassel*, Stathalter de *Holstein*, au grade de Colonel d'Infanterie, & lui a conféré en même tems un Régiment.

Des Lettres d'*Allemagne* font mention d'une insinuation, qu'on dit faite à un Ministre Etranger, par rapport à l'effraction du Coffre & à l'enlèvement des Papiers de deux Commissionnaires-Plénipotentiaires du Congrès de l'*Amérique*. Il est vrai, qu'on s'attend au rappel de cet Envoyé : Mais ce qui s'est dit dans les Feuilles publiques, que les deux Commissionnaires n'avoient seulement reçu de retour qu'une partie de leurs Papiers, ne s'est point confirmé : D'après les mêmes Lettres d'*Allemagne* on a même lieu de croire le contraire.

De LISBONNE, *le* 2. *Septembre*. La Reine, qui avoit conféré récemment le Commandement d'*Elvas* & du Royaume d'*Algarve* à Don *Jean* de *Tavora*, détenu en prison depuis la catastrophe de sa Maison, vient encore de le déclarer Maréchal-de-Camp de ses Armées.

Sur la fin du mois dernier, il arriva ici un Courier extraordinaire de *France* avec des Dépêches, qu'on dit relatives à une nouvelle Alliance, qui se traite entre notre Cour & celles de *Versailles* & de *Madrid*. Il paroît certain, qu'il y a une Négociation de ce genre sur le tapis ; mais on en ignore les particularités, ainsi que la destination de deux Vaisseaux de guerre, qui sont en armement. Pour en completter d'autant plutôt les Equipages, on enleva avant hier 50. Matelots, qui furent conduits à bord de celui qui doit partir le premier.

De MADRID, *le* 16. *Septembre*. Madame la Princesse des *Asturies*, étant le 4. de ce mois au terme de sa grossesse, commença à ressentir le 10. au soir les douleurs de l'enfantement : Elles se calmèrent ensuite, jusqu'à ce que le 11. à environ 10. heures du matin Elle accoucha heureusement d'une Princesse, que le Roi présenta d'abord aux Grands-Officiers du Royaume, aux autres Seigneurs, aux Conseillers d'Etat, ainsi qu'aux Ambassadeurs & Ministres Etrangers, qui s'étoient rendus au Palais. Sa Maj. lui fit ensuite administrer le Bâtême par l'Archevêque de *Seville*, Patriarche des *Indes*, & Grand-Aumônier. L'Enfant, qui reçut les Noms de *Marie-Louise*, se porte depuis ce tems, de même que la Princesse, sa Mère, aussi bien qu'on puisse le desirer. Le Roi a été lui-même son Parrein, assisté en cette Cérémonie par les deux Infants aînés, Don *Gabriel* & Don *Antoine*. Le *Te-Deum* a été chanté dans la Chapelle Royale avec exposition du *Saint-Sacrement*. Il y a eu depuis le 12. pendant trois jours *Gala* à la Cour, & des Illuminations durant trois soirées consécutives. Les trois derniers jours de la semaine précédente l'on avoit fait les mêmes Réjouissances pour la naissance du Fils puîné du Roi des *Deux-Siciles*, dont la Cour avoit été informée par un Exprès.

Le Tirage des 250 mille Billets de la Loterie du Canal Royal de *Murcie* s'étant terminé le 9. de ce mois, l'Administration vient de publier un Avis aux Intéressés de 8. pages in *Quarto*. Le Lot de 60. mille Liv. de Rente viagère est échu l'un des derniers jours au N°. 239093.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 26. *Septembre*.

Le bruit est assez général d'un changement dans un des Départemens du Ministère : On s'attend même, qu'il sera publié demain.

Depuis peu il avoit été décidé au Conseil, que la Foire de *St. Ovide*, qui se tient en cette Capitale, seroit supprimée, à cause des inconvénients qu'elle entraine, & parce qu'elle étoit préjudiciable aux Corps des Marchands de la Ville. Malheureusement cette année, la dernière fois qu'elle auroit eu lieu, un incendie vient de consumer la nuit du 22. au 23. vingt-sept Boutiques de cette Foire. Comme elles appartenoient à des Marchands Bijoutiers, on estime la perte à 3. Millions. Un Enfant a péri dans les flammes ; & une Fille a été dangereusement brûlée.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES du 26. Septembre.

„, Avant-hier, le Roi, étant revenu en Ville, donna Audience à plusieurs Ministres Etrangers, s'entretint longtems avec la plûpart des Chefs des différents Départemens, & assista ensuite à un Conseil, dans lequel la convocation du Parlement, récemment prorogé au 30. Octobre, fut fixée définitivement au 20. Novembre prochain. On examina dans le même Conseil les Dépêches, reçuës le 22. au soir au Bureau des Colonies par le Vaisseau *le George*, qui est arrivé de *New-York* à *Whitehaven*, ainsi que celles qui furent reçuës le lendemain, aïant été apportées par un Bâtiment entré à *Newhaven*. La date de ces Lettres est du 10. Août; & le premier de ces Batimens avoit fait voile de l'*Amerique* le jour suivant. Le Gouvernement garde un profond silence sur leur contenu; & l'on apprend seulement, qu'il remarque de la lenteur & de l'irrésolution dans toutes les démarches de nos Commandants, qui font trainer les opérations en longueur. L'on ne doute presque plus, que les Frères *Howe* n'aient échoué dans leur entreprise de débarquer à l'embouchure de la *Delaware;* & que l'impossibilité d'y réussir ne les ait portés à tenter fortune du côté de la *Nouvelle-Angleterre:* Mais l'on ne sçait rien de positif de leurs desseins; & des gens, qui se croyent au fait, prétendent, qu'à cet égard le Ministère n'est pas plus instruit que le Public, les dernières Lettres du Chevalier *Howe* rapportant tout aux circonstances futures, pour suivre tel Plan d'opérations qu'elles demanderoient. En *Ecosse* cependant & en *Irlande* l'on en sçait davantage. L'*Advertiser* d'*Edimbourg* dit avoir appris par une Lettre de *Dublin*, que, selon le rapport d'un Vaisseau qui y est arrivé, le Général *Howe* a brûlé *Boston;* & dans un Papier public de *Dublin* du 16. Septembre l'on trouve, " que des Lettres de „ *Corke* avoient donné la Nouvelle, que, suivant le rapport d'un Vaisseau venu de *Rhode-Island*, „ les Troupes sous le Général *Howe* avoient débarqué à *Boston* après une résistance opiniâtre; „ qu'elles avoient brûlé la Ville avec nombre de Magasins & une quantité immense de Munitions „ de guerre; qu'ensuite elles avoient occupé tous les Postes dans les environs de la Ville; & „ qu'un Corps de 10. mille Hommes avoit pénétré jusques dans le coeur de la Province." Malheureusement, comme des Nouvelles de ce genre ne naissent jamais dans ce Pays-ci sans qu'on leur donne aussi-tôt un contrepoids, d'autres assurent que, Mr. *Howe* s'étant presenté devant *Boston*, & aïant commencé à y mettre ses Troupes à terre, les *Americains* s'y étoient opposés si vigoureusement, qu'il s'étoit vu contraint à les rembarquer avec perte de quelques centaines de ses gens."

„, Le Bâtiment *l'Anguille-d'Argent* entra avant-hier à *Portsmouth*, venant de *Quebec* avec des Dépêches du Général *Carleton* & d'autres du Général *Burgoyne*. Ces dernières, datées, diton, du Fort *Edouard* sur la Rivière *Septentrionale*, le 30. Juillet, portent, " qu'il avoit eu les „ plus grandes difficultés à surmonter dans sa marche de *Skenesborough* vers ce Fort, par les „ broussailles, les abattis d'arbres & d'autres obstacles, dont les *Americains* avoient parsemé la „ route; que son Armée avoit été exposée sans cesse au feu de leurs Partis en embuscade; qu'ils „ ne lui avoient tué pourtant qu'un seul Homme; qu'ils avoient abandonné le Fort *George*, où „ Mr. *Burgoyne* avoit mis Garnison; qu'il avoit appris, que les Ennemis avoient rassemblé tous „ leurs Partis à *Saratoga*, où ils étoient résolus de livrer combat à l'Armée du Roi, aïant reçu „ pour cet effet un Renfort de 7. mille Hommes du Général *Washington*." La *Gazette* de *New-York* du 7. Août nous apprend, que tous les Papiers *Américains* sont remplis de plaintes au sujet de l'abandon de *Ticonderoga;* & pour échantillon elle donne un Article de *Boston* du 21. Juillet, où après avoir censuré vivement & fort au large la conduite des Généraux *Américains* en cette occasion, il est dit, " qu'une recherche publique à cet égard semble absolument „ nécessaire, pour tranquilliser l'inquiétude générale, & pour faire voir à l'Univers, que les Char- „ ges sont données à ceux, entre les mains desquels la confiance publique peut se reposer en „ sûreté." Un Avis de la *Nouvelle-York* du 4. Août annonce déja même, que le Général *St. Clair* a été mis aux arrêts par ordre du Congrès, afin d'être jugé par un Conseil de Guerre. Cependant dans une Lettre d'un Officier-Général de l'Armée *Septentrionale* des *Américains*, qui se trouve pareillement dans la Feuille de *New-York*, on justifie sa conduite d'une manière encore plus détaillée qu'il ne l'a fait lui-même dans sa Lettre au Président *Hancock*."

ACTIONS; *Banque*, 132 & un huitième. *Indes*, 163 & demi.

DE LA HAIE, *le* 1. *Octobre*. Mgr. le Prince *Stadhouder*, qui est revenu ici hier avec son illustre Famille de son Château de *Soestdyk*, a assisté aujourd'hui aux Assemblées des differents Colléges du Gouvernement, particuliérement à celle des Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, qui ont continué leur séance cette semaine. Les Conseillers de l'Amirauté au Département de la *Frise* à *Harlingue* ont mis en commission le Vaisseau de guerre *la Princesse Marie-Louise* de 50. Canons, & en ont conféré le commandement au Capitaine *Guillaume van der Beets*.

DE LEIDE, *le* 2. *Octobre*. L'abondance des Nouvelles *Américaines* nous fait différer celles du *Nord*. Les Lettres de *Varsovie* ne sont remplies depuis quelque tems que de faits relatifs au séjour de *Numan-Bey*, Envoyé de la *Porte*. Ce Ministre a fait une visite au Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, qui l'a reçu avec tous les honneurs dûs à son Caractère, & qui a envoyé peu de jours après le Capitaine de *Wickede* comme Exprès à *Constantinople*. Cet Officier étoit aussi porteur de plusieurs Dépêches de *Numan-Bey*, qui lui donna une Lettre adressée au Pacha de *Choczim*, avec requisition de le faire escorter par quelques *Janissaires* jusqu'à sa destination.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 7. Octobre, 1777.

De PÉTERSBOURG, *le* 12. *Septembre*.

L'IMPÉRATRICE, continuant de faire réformer & régler successivement le Gouvernement de toutes les Provinces de l'Empire *Russe*, sur le pié de l'Ordonnance du 18. Novembre 1775, a chargé par un Ordre, en date du 14. Août dernier, le Conseiller-Privé de *Melgunow*, Membre du Sénat & Gouverneur-Général de *Jaroslaw*, d'introduire la même réforme dans cette Province, & de la diviser, conformément au Plan prescrit par la dite Ordonnance, en douze Cercles ou Districts. Mr. de *Melgunow* vient de s'acquitter de cette Commission, en vertu de laquelle il a accordé les Priviléges de Ville à sept Bourgs de son Gouvernement.

Sa Maj. avoit approuvé, il y a deux ou trois ans, le Projet de l'établissement d'un nouveau Corps de Cadets, composé d'Etrangers faisant profession de la Religion *Grecque*, & destiné particuliérement à recruter les Corps des Officiers de l'Artillerie & du Génie. Le Plan fut exécuté dès-lors en partie, par les soins sur-tout du Comte *Alexis Orlow*, qui avoit déjà formé durant la dernière Guerre un pareil Séminaire en *Italie*, sous la protection de notre Souveraine. A présent l'Etablissement vient d'être porté à sa perfection. Le nombre des Elèves, âgés de 12. à 16. ans, & tous de la Religion *Grecque*, est de deux-cents. On les tire d'*Italie*, de *Pologne*, de l'*Ukraine*, de la *Tartarie-Européenne*, & de la *Crimée*. Outre les Langues *Russe*, *Allemande*, *Françoise*, *Italienne*, *Turque*, & *Grecque* moderne, on les instruit dans les principes de la Religion, & on leur enseigne l'Arithmétique, l'Algébre, la Géométrie, l'Histoire, la Géographie, le Dessin, la Danse, &c. dans un Collége particulier, d'où ils ne sortent que pour entrer dans le Corps des Cadets *Russes*, ou pour être placés avantageusement ailleurs.

La Duchesse Douairière de *Kingston* est arrivée en cette Résidence, où elle passera quelque tems. La Frégate, qu'elle a fait construire & équiper à ses frais, l'a conduite jusqu'à *Cronstadt*, & s'y trouve actuellement dans le Port.

De BUCKEBOURG, *le* 20. *Septembre*.

Notre Souverain, *Guillaume* Comte Régnant de *Schaumbourg-Lippe*, Généralissime des Armées de S. M. *Très-Fidèle*, & Maréchal-Général des Armées de S. M. *Britanique*, Chevalier de l'Ordre *Prussien* de l'*Aigle-Noir*, &c. mourut ici la nuit du 10. de ce mois, au grand regret de tous ses Sujets, dans la 54me. année de son âge. Il réunissoit dans sa Personne le mérite & les vertus les plus élevés d'un Souverain avec ceux d'un Guerrier accompli & d'un Sçavant. Après son décès *Philippe-Ernest*, Comte régnant de *Schaumbourg-Lippe*, a pris les rênes du Gouvernement des Pays du feu Comte, tant de la partie du Comté de *Schaumbourg* que de celle du Comté de la *Lippe*.

De HAMBOURG, *le* 30. *Septembre*.

Le Prince Evêque de *Lubeck*, Duc d'*Oldenbourg*, & la Princeſſe, ſon Epouſe, ſont repartis d'ici hier pour *Eutin*, & le Prince de *Heſſenſtein* pour retourner à ſon Gouvernement de la *Poméranie-Suédoiſe*. Le Duc d'*Oſtrogothie*, aïant continué ſon voyage par *Stralſund*, a fait le 18. le trajet de-là à *Yſtadt*. Pendant le ſéjour de Son Alt. Royale ici, Elle a fait aux quatre Loges réunies des *Francs-Maçons* de cette Ville l'honneur d'aſſiſter à leur Aſſemblée & à un Souper, qu'elles lui ont donné. Les trois Loges de *Berlin*, dont le Prince *Frédéric-Auguſte* de *Brunswick* eſt Grand-Maître, ont reçu une marque flatteuſe de la protection de leur Souverain, Sa Maj. *Pruſſienne* leur aïant envoyé ſon Portrait, & leur aïant renouvellé en même tems les témoignages de ſa ſatisfaction & de ſa faveur.

Des Lettres de la *Weſtphalie* font mention de quelques difficultés, qu'il pourra y avoir au ſujet de la Succeſſion du feu Comte de *Buckebourg*. On parle de la marche de quelques Troupes vers *Blomberg* & *Schieder*, deux Bailliages ſur leſquels la Ligne de *Detmold* croit avoir des droits.

De VERSAILLES, *le* 27. *Septembre*.

Aujourd'hui, Meſdames *Adelaïde*, *Victoire*, & *Sophie* de *France* ſont arrivées ici de leur Château de *Bellevuë*. Madame la Comteſſe d'*Artois*, qui avance fort heureuſement dans ſa groſſeſſe, a été ſaignée étant à mi-terme.

Le Comte de *Saint-Germain*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, aïant prié le Roi d'agréer ſa démiſſion de cette Place, le Prince de *Montbarey*, Secrétaire d'Etat au même Département, qui lui étoit Adjoint, en eſt reſté ſeul chargé.

De PARIS, *le* 29 *Septembre*.

La retraite de M. le Comte de *Saint-Germain*, dont le bruit s'étoit répandu plus d'une fois ſans fondement, s'eſt enfin réaliſée. On aſſure, que le Roi accorde à ce Miniſtre, pour retraite, une Penſion de 40. mille Livres, dont 15. reverſibles à Madame ſon Epouſe, ſon logement à l'Arſenal, & la promeſſe d'être élevé bientôt à la Dignité de Maréchal de *France*, & d'avoir le premier Gouvernement vacant de 60. mille Livres, pour lui tenir lieu de la Penſion, qui ceſſeroit dans ce cas. On dit auſſi que, pour faire ſeconder M. le Prince de *Montbarey*, qui reſte juſqu'à préſent ſeul chargé de ſon Département, M. le Marquis de *Pezay* ſera nommé Directeur des Finances de la Guerre.

Le Sr. *Calmer*, ci-devant Négociant *Juif* à *la Haie*, actuellement Seigneur du Duché de *Chaulnes*, vient de perdre le Procès, qu'il avoit contre Madame la Comteſſe *du Barry*. Il ſoutenoit, que, puiſque chaque fois qu'il faiſoit porter chez elle à *Verſailles* des Marchandiſes, il les avoit diſtribuées, ſelon ſon ordre verbal, aux Perſonnes qui venoient les lui demander de ſa part, & qu'elle s'étoit chargée de tout payer, par un Arrêté de compte qu'elle lui faiſoit, lorſqu'il pouvoit parvenir à la voir, elle devoit auſſi payer une Somme de plus de cent-mille Livres pour ce qu'il avoit ainſi livré chez elle peu de jours avant la maladie du feu Roi, & dont il n'avoit pu parvenir à lui demander d'Arrêté de compte. Mme. la Comteſſe *du Barry* aïant nié lui devoir cet Article, elle a été cruë en Juſtice.

Une Cauſe plus difficile à juger eſt la ſuivante, actuellement portée devant les Tribunaux. Une Femme, ſortie pour aller ſe baigner au commencement de cet Eté, ne reparût plus. On fit des recherches, qui aboutirent après pluſieurs jours à faire tirer de l'eau un Cadavre de ſon Sexe, qui fut enterré ſous le nom de la Femme perduë. L'Homme veuf étant mort enſuite, une Femme ſe préſente avec la prétention d'être la ſienne, que des querelles de ménage avoient forcée de s'abſenter. Elle réclame les avantages d'une Donation mutuelle par Contrat de Mariage. Comme elle a eu récemment la Petite-Vérole, il n'eſt pas poſſible de la reconnoître. Il s'agit d'une Fortune conſidérable, ſur laquelle des Collatéraux avoient déjà jetté un dévolu. La mort de cette Femme, qui reparoît, eſt conſtatée par les Témoins, qui ont ſouſcrit les Régîtres de ſépulture; & cependant beaucoup de gens ne doutent point, qu'elle ne ſoit la véritable.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 26. *Septembre*.

On apprend, qu'il y aura du changement dans le commandement de nos différentes Eſcadres: Le Contre-Amiral *Duff* a été nommé pour relever le Vice-Amiral *Mann* dans la *Méditerranée*; le Vice-Amiral Lord *Shuldham* pour remplacer le Vice-Amiral *Young* aux Iſles *ſous-le-vent*; & le Chevalier *Pierre Parker* pour commander l'Eſcadre à la *Jamaïque*, à la place du Vice-Amiral *Gayton*. Le premier montera *le Panthère*, Vaiſſeau de 60, & le ſecond *le Sultan* de 74. Canons. Le Vice-Amiral *Graves* ſuccédera au Lord *Shuldham* dans le Commandement à *Plymouth*.

Les alarmes au ſujet des Armateurs *Américains* ſur les Côtes d'*Irlande*, qui s'étoient calmées depuis quelques ſemaines, commencent à renaître. Les Habitans de la partie *Septen*

trionale & *Occidentale* sont dans des craintes continuelles, après qu'on a appris de *Londonderry*, qu'une vingtaine d'Hommes d'un de ces Armateurs ont fait une descente dans le voisinage, & enlevé une quantité considérable de Toile: Un autre a paru à l'entrée du Port de *Corke*; & l'un d'eux, nommé *le Général Mifflin*, a enlevé un Bâtiment de *Wexford*, qu'il a conduit, dit-on, à *Camaret*, près de *Brest*. De tems en tems cependant quelques uns de ces Corsaires finissent leurs exploits par être pris eux-mêmes. *Le Sidney*, de 16. Canons, commandé par le Sr. *Roberts*, a eu ce sort dans le Golfe de *Floride*, après avoir fait 8. Prises, qu'il a envoyées à *Charles-Town*: *L'Etendard de l'Amérique*, Armateur de la même force, monté par le Sr. *Reed*, a été pris sur les Bancs de *Terre-Neuve* par une des Frégates de l'Escadre de l'Amiral *Montague*: Et le Sr. *Adams*, commandant le Bâtiment *l'Anguille-d'Argent*, qui est arrivé de *Quebec* à *Portsmouth*, (*ainsi qu'il a été dit dans notre dernier* Supplément,) a rapporté, que passant le Canal il a rencontré le Cotter du Roi, *l'Alerte*, de 10. Canons, commandé par le Lieutenant *Bazely*. Il conduisoit avec lui le fameux Armateur, *le Lexington*, de 16. Canons, qui avec deux autres a fait un si grand nombre de Captures sur nos Côtes. Comme il avoit une partie de leurs Cargaisons à bord, sa valeur est très-considérable. Le Combat, qui a eu lieu à la hauteur de *Scilly*, avoit duré 4. heures & demie avec tant de fureur, qu'il y avoit eu plusieurs de tués & blessés de part & d'autre, & que le Bâtiment *Américain*, presqu'entièrement désemparé, avoit enfin été forcé d'amener. D'un autre côté, l'on trouve dans une Lettre de *Boston* du 28. Juillet, que *la Vengeance*, Frégate de 28. Canons & 200 Hommes, commandée par le Capitaine *Watts*, & équipée aux frais du Congrès, y a conduit deux Prises, l'une *le Jaspe*, commandé par le Sr. *Thomas Cuthbert*. C'est un Vaisseau percé pour 30. mais monté seulement de 18. Canons & de 97. Hommes d'Equipage, armé en guerre mais chargé de différents Articles pour l'Armée du Chevalier *Howe*. La seconde de ces Prises est un petit Bâtiment de transport de 8. Canons, 12. Pierriers, & 46. Hommes. *La Vengeance* les rencontra le 21. Juillet à 50. lieuës de *Boston*, & s'en empara après un Combat, dans lequel *le Jaspe* eut 15. tués & 24. blessés, la plûpart dangereusement, & le Vaisseau de transport 11. tués & 14. blessés.

Les mêmes Papiers *Anglois*, d'après lesquels nous avons rapporté (*dans la* Gazette No. LXXII.) la prise & la reprise de la Frégate *Britanique*, *le Carysfort*, ont depuis retracté ce fait comme controuvé.

De LONDRES, *le* 30. *Septembre*.

La Cour a publié Samedi dernier Copie d'une Lettre du Lieutenant-Général *Burgoyne* au Lord *George Germain*, datée au Quartier-Général sur la Rivière de *Hudson* près du Fort *Edouard*, le 30. Juillet. Cette Lettre, reçuë le 24. par *l'Anguille-d'Argent*, Bâtiment de transport de l'Artillerie, venu de *Quebec*, confirme l'essentiel des Nouvelles du *Canada*, rapportées l'Ordinaire dernier, étant de la teneur suivante.

MYLORD,

Par ma Depêche du 11. de ce mois, confiée aux soins du Capitaine *Gardiner*, mon Aide-de-Camp, j'eus l'honneur de vous informer de l'heureux progrès, qu'avoit fait l'Armée sous mes ordres. Quoique la retraite de l'Ennemi, qui a retrogradé depuis ce tems de Poste en Poste, ait empêché aucune Action de conséquence, je crois qu'une Lettre datée de la Rivière de *Hudson* est seule une Nouvelle assez intéressante pour ne point la différer: Et je saisis cette occasion pour vous procurer la satisfaction ultérieure d'apprendre, que, quoiqu'il ne se soit point passé de jour sans fusiller, notre marche vers cet endroit s'est effectuée, sans que les Troupes reglées aient souffert aucune perte: Les *Indiens* & les *Provinciaux* (Royalistes) ont seulement reçu quelques blessures. Les pertes de l'Ennemi dans les différentes Escarmouches, y compris les tués & les Prisonniers, montent à environ 300. Hommes.

La fatigue de la marche a été grande, mais supportée avec le meilleur courage. Le Pays étant un Desert dans presque toute l'étenduë de notre passage, l'Ennemi avoit pris le parti de couper de gros Arbres sur les deux côtés du chemin, de sorte qu'ils le barroient dans sa largeur, les branches étant entrelacées. Les Troupes dûrent non-seulement ôter ces Abattis, dans des endroits où il étoit impossible de prendre une autre route; mais elles eurent aussi à construire au-delà de 40. Ponts, & à en reparer d'autres, dont l'un, construit en forte charpente, s'étendoit sur un Marais de plus de deux miles de longueur.

Je n'ignorois point, qu'une grande partie de ces difficultés auroit pu s'éviter, en retrogradant par eau de *Skenesborough* vers *Ticonderoga*, afin de prendre la route plus commode par le Lac *George*: Mais, outre que je souhaitois de prévenir l'effet, qu'un mouvement retrograde a souvent, de diminuër la terreur panique de l'Ennemi, je considérai, que la conséquence naturelle en seroit une résistance ou du moins un retard au Fort *George*, où, la retraite étant libre, l'Ennemi pouvoit attendre en sureté les préparatifs de l'ouverture des Batteries, ou du moins un débarquement en force pour investir la Place.

L'évènement a justifié ma persévérance. La Garnison du Fort *George*, se voyant en dan-

ger manifeste d'être coupée par le mouvement direct de *Skenesborough* vers la Rivière de *Hudson*, prit le parti, auquel je m'attendois, d'abandonner le Fort & de brûler les Vaisseaux, laissant par-là le Lac entièrement libre. Un Détachement des Troupes du Roi à *Ticonderoga*, auquel j'avois donné ordre de se tenir prêt pour ce cas, avec un gros Convoi de Provisions, passa le Lac le jour même que je pris possession de cette communication par terre: Et sur le tout j'ai le bonheur de trouver, que tout ce qui est necessaire pour continuër le progrès de l'Armée, est plus avancé à l'égard du tems qu'il n'auroit pu l'être de toute autre manière.

L'Ennemi est à présent en force près de *Saratoga*, où il témoigne avoir dessein de hazarder une Bataille. Il a tiré pour cet effet un Convoi d'Artillerie de la *Nouvelle-Angleterre*. Les Troupes du Roi sont occupées à conduire en avant du Fort *George* des Provisions, des Bateaux, de l'Artillerie, & d'autres Articles nécessaires pour s'avancer plus loin. J'ai l'honneur d'être, &c. (*Signé*) J. BURGOYNE.

A cette Lettre le Gouvernement a ajouté l'Extrait d'une autre, écrite par le Capitaine *Pearson*, commandant le Vaisseau du Roi *le Garland*, à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, datée à la hauteur de *Quebec* le 12. Août, & reçuë par la même occasion. En voici le contenu.

Suivant les derniers Avis du Général Burgoyne, *en date du 2. du courant, il etoit campé au Fort* Edouard *& dans les environs. L'Armee Rebelle avoit abandonné la Place peu de jours auparavant, & se retiroit vers* Saratoga. *Le Général* Arnold *avoit recemment joint l'Armée* Septentrionale, *& la commande à présent. Il avoit amené 12. Pièces de canon de fonte, avec lesquelles on s'attendoit, qu'il tiendroit ferme à* Saratoga. *Le Général* Burgoyne *avec son Armée, laquelle se trouvoit dans le meilleur etat & pleine d'ardeur, se proposoit de marcher le 5. pour l'attaquer.*

La même *Gazette* de *Londres* du 27. Septembre contient de plus une Lettre du Lieutenant *Bazely*, avec le récit de la prise du *Lexington*. (*Nous la donnerons dans le Supplément avec le reste des Nouvelles de* Londres, *qui ne contiennent rien de certain au sujet des opérations des Frères* Howe.)

ACTIONS; *Banque*, 132. *Indes*, 164.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du *NUMERO* LXXX.

De Leide, *le* 7. *Octobre*, 1777.

Dans notre *Supplément* du N°. XXXI. nous avons inséré une Résolution du 16. Janvier 1777. par laquelle le Congrès de l'*Amérique-Unie* établissoit un Committé de sept Personnes, pour faire des recherches sur la conduite des Militaires *Britaniques* & *Allemands* envers les Prisonniers de guerre & les Habitans en général. A la suite des Pièces, qui se trouvent dans notre dernier *Supplément*, nous placerons ici le Rapport de ce Committé.

En Congrès *le* 18. *Avril* 1777.

Le Committé, nommé pour faire des recherches sur la conduite de l'Ennemi, demande la permission de faire son Rapport: "Que, dans chaque endroit où l'Ennemi a été, il y a de fortes plaintes de vexations, d'injustices & d'insultes, essuyées par les Habitans de la part d'Officiers, de Soldats, & d'*Américains* mal-affectionnés à la Cause de leur Patrie." Le Committé a trouvé ces plaintes si diversifiées, qu'il lui a paru impossible de les rapporter en détail, & par conséquent extrèmement difficile d'en présenter un tableau distinct & etendu, ou d'en faire un Rapport, qui, s'il étoit publié, ne paroîtroit point très-défectueux aux malheureuses Victimes ou au Pays en général. Afin de répondre cependant à quelque égard au but de son établissement, le Committé a résolu de diviser l'objet de ses recherches en quatre Chefs. I. *La dévastation gratuite & purement vexatoire du Pays, & la destruction des Biens ou Effets appartenant aux Habitans.* II. *Le traitement inhumain, essuyé par ceux qui ont eu le malheur d'être faits Prisonniers.* III. *Le massacre sauvage de nombre de ceux, qui s'étoient soumis ou etoient hors d'etat de faire de la résistance.* IV. *Les excès de la Soldatesque à l'égard du Sexe.* Le Committé exposera brièvement ce qu'il a pu constater sur chacun de ces Chefs; & à cet Exposé il joindra les Déclarations affirmées par serment & les autres Pièces Justificatives de ses assertions.

I. *La dévastation gratuite & purement vexatoire du Pays, & la destruction des Biens ou Effets appartenant aux Habitans.* Toute la Contrée, occupée par l'Armée *Britanique*, offre les traces de la désolation & d'une déstruction faite de gaieté de coeur, particulièrement au Comté de *West-Chester* en l'Etat de la *Nouvelle-York*, & dans les Villes de *Newark*, *Elizabeth-Town*, *Woodbridge*, *Brunswick*, *Kingston*, *Princetown*, & *Trenton*, dans la *Nouvelle-Jersey*. Les clôtures renversées, les Maisons désertes, réduites en décombres ou en cendres, une apparence générale de ravage & de dévastation, répanduë sur un Pays naguères riche, bien cultivé & peuplé, exciteroient la compassion des coeurs les plus durs en faveur des malheureuses Victimes, & les rempliroient d'indignation & de ressentiment envers ses barbares Déstructeurs. Il faut remarquer, que, quoiqu'il y ait plusieurs exemples d'une vengeance & d'une haine exercées à l'égard d'Individus, cependant le ravage a été général & fait souvent sans aucune distinction; ceux qui se soumettoient & acceptoient des Sauvegardes, quelques-uns même de ceux qui étoient connus pour être favorables à l'Ennemi, aïant été enveloppés fréquemment dans la ruine commune. Des Edifices & des Effets, qui, eu égard à leur nature publique & à leur utilité générale, auroient dû être épargnés par un Peuple policé, ont été ou pillés ou détruits, ou quelquefois l'un & l'autre: Mais les Places consacrées au Culte public, les Ministres & d'autres Ecclésiastiques de quelques dénominations particulières, appartenant à l'Eglise *Protestante*, semblent sur-tout avoir été traités avec une haine des plus implacables & en même tems avec le mépris le plus extrème.

II. *Le traitement inhumain, essuyé par ceux qui ont eu le malheur d'être faits Prisonniers.* Au lieu de ce traitement plein d'humanité, que les Prisonniers, faits par les *Etats-Unis*, ont éprouvé, ceux qui sont tombés entre les mains de l'Ennemi, ont été traités en général avec la plus grande barbarie. Plusieurs d'entre eux ont été tenus environ quatre jours sans aucun aliment quelconque. Lorsqu'ils en recevoient, ce n'étoit point en quantité suffisante, & la qualité d'ailleurs étoit des plus mauvaises. Ils souffroient la misère la plus cruelle par le froid, le manque de vêtemens & celui d'espace dans leur Prison. Des Francs-tenanciers, des gens de condition ont essuyé, à l'égard des marques de mépris, des railleries & des insultes des Mercénaires *Britaniques* & Etrangers, tout ce que des coeurs généreux peuvent supporter. Nombre de ces infortunés sont morts en prison. Lorsqu'on a relâché les autres, plusieurs ont rendu l'ame dans les Chaloupes, qui les portoient à terre, ou sur le chemin où ils se trainoient pour retourner chez eux. Dans le cours de ses recherches le Committé a appris, que les simples *Soldats* temoignoient quelquefois de la commisération envers les Prisonniers, & les *Etrangers* plus que les *Anglois*: Mais rarement ou jamais ce n'a été le cas des *Officiers*. Le Committé n'a aussi pu apprendre, que les Prisonniers aient reçu aucun secours charitable de la part des Habitans restés dans la Ville de *New-York* ou qui s'y étoient retirés alors, abandon qu'il croit (s'il a été général) n'avoir pas eu d'exemple en cas pareil dans un Pays *Chrétien*.

III. *Le massacre sauvage de ceux qui s'étoient soumis ou qui étoient hors d'état de faire de la résistance.* Le Committé a trouvé, que c'est l'opinion génerale des Habitans dans le voisinage de *Princetown* & de *Trenton*, que la veille de la Bataille de *Princetown* l'Ennemi avoit résolu de ne point donner quartier. Il n'a pu pourtant se procurer aucune preuve évidente, qu'il ait eté

donné un ordre général pour cet effet: Mais le traitement, fait à plusieurs Particuliers tant alors que depuis ce tems, a été des plus horribles, & ne donne que trop de vraisemblance à cette supposition. Des Officiers blessés & mis hors de combat, quelques-uns du premier rang, ont été estropiés ou massacrés d'une manière barbare. Un Ministre de la Religion (Mr. *Roseburgh*, Ministre aux Fourches de la *Delaware*,) qui n'étoit ni n'avoit jamais été sous les armes, fut massacré à *Trenton* de sang-froid, & quoiqu'il suppliât humblement ses Meurtriers de lui faire grace.

IV. *Les excès de la Soldatesque à l'egard du Sexe.* Le Committé a des informations authentiques touchant plusieurs exemples du traitement le plus indécent & de viols actuels de Femmes ou de Filles: Mais telle est la nature de cette offense irréparable, que celles qui en ont été les objets & leurs Familles, quoiqu'absolument innocentes, la regardent comme une tache & comme une espèce de reproche, lorsqu'on rapporte ces faits & qu'on revèle leurs noms. Le Committé s'est procuré néanmoins à ce sujet quelques Dépositions, affirmées par serment, lesquelles seront placées parmi les Pièces Justificatives. Les Originaux ont été remis entre les mains du Secrétaire du Congrès. On s'est plaint quelquefois de ces rapts aux Officiers commandants; & dans un cas il en a été passé une Déposition devant un Juge de Paix; mais le Committe n'a pu découvrir, qu'il en ait été jamais donné aucune satisfaction quelconque, ni infligé aucune peine aux Delinquans, si ce n'est qu'une seule fois un Soldat à *Pennyton* a été mis aux arrêts pendant quelques heures.

En général, le Committé est fâché de dire, que le cri du Peuple, au sujet de la barbarie & de la cruauté de l'Ennemi, n'est que trop fondé; &, vu que dans les conversations ceux qui ont de la froideur pour la Cause *Americaine* n'ont rien à opposer à ces faits, si ce n'est qu'ils sont incroyables & peu conformes à ce qu'il leur plait de nommer *la générosite & la clemence* de la Nation *Britanique*, le Committé demande, qu'il lui soit permis d'observer, qu'une des circonstances, qui lui sont le plus fréquemment revenuës dans ses recherches, ce sont les noms d'opprobre & les sobriquets donnés aux *Américains*. C'est un fait qui n'a pas besoin de preuve, puisque ces épithètes se trouvent si fréquemment dans les Papiers périodiques, imprimés sous la direction de l'Ennemi, & dans les Lettres interceptées de ceux qui ont la qualité d'Officiers, & qui se donnent pour gens de condition. Il est donc aisé d'en conclure, quelle doit être la conduite d'une Soldatesque avide de butin envers un Peuple, qu'elle a appris à regarder non comme des Hommes libres, qui défendent leurs Droits d'après des principes fixes, mais comme une Troupe de Scélérats desespérés, qui se sont révoltés contre les Loix & contre le bon ordre général, & qui ne souhaitent que le bouleversement même de la Societé Civile. C'est-là le point de vuë le plus honnête & le plus charitable, sous lequel le Committé pu se représenter les tristes vérités, qu'il a été obligé de rapporter. En effet, le même principe paroît conduire des Personnes & des Assemblées du premier rang dans la *Grande-Bretagne*; car il est digne de remarque, que non-seulement les Libellistes (Auteurs de *Pamphlets*,) mais le Roi & le Parlement même, donnent le nom d'*Actes de douceur* à ces mêmes Actes, qui, dès le premier moment de leur publication, remplirent tout le Continent de ressentiment & d'horreur.

Le Rapport ci-dessus a été reçu & approuve; & il a été ordonne de le publier avec les Pièces Justificatives. (*Signe*) CHARLES THOMSON, *Secrétaire*.

Nous avons reçu avec ce Rapport les *Pièces Justificatives*, sur lesquelles il est fondé, & dont il y est fait mention: Mais elles sont trop nombreuses, trop étenduës, & remplies d'ailleurs de faits trop odieux, trop révoltans, pour qu'elles puissent en entier trouver place dans notre Feuille. Nous nous contenterons donc d'en donner, dans un *Supplément* suivant, quelques échantillons avec deux ou trois autres Pièces relatives au même sujet. Nous parlerons aussi alors de la manière honorable, dont le Gouvernement de *Virginie* a reconnu les services de Mr. *Richard-Henry Lee*, son Député au Congrès, qu'il a ré-élu le 12. Juillet en la même qualité. La Corporation de *Boston*, assemblée le 22. Mai à l'Hôtel de *Faneuil*, élut Mrs. *Jean Hancock*, (Président du Congrès,) *Jean Pitts*, *Jean Brown*, *Olivier Wendell*, *David Jeffries*, *Caleb Davis* & *Ellis Gray*, pour représenter la Ville à l'Assemblée-Générale de l'Etat de *Massachusett*, convoquée à l'Hôtel des Etats dans la même Ville pour le 28. Mai suivant.

De PÉTERSBOURG, *le* 12. *Septembre.* Le 5. de ce mois, il est arrivé ici un Courier de *Constantinople* avec des Dépêches, sur lesquelles on garde le silence. Cependant il paroît, que nos différends avec la *Porte* ne sont pas prêts à être terminés: Le Gouvernement *Ottoman* persiste dans son refus de reconnoître l'élection de *Sahin-Guerai*, & de permettre indistinctement le passage des Navires dans la *Mer-Noire.*

EXTRAIT des Nouvelles de VARSOVIE *jusqu'au* 20. *Septembre.*

,, Le Roi etant encore absent de cette Résidence, les affaires publiques y sont dans une espèce d'inaction. Le *Conseil-Permanent* s'assemble aux jours d'usage; mais les objets de quelque importance sont renvoyés jusqu'au retour de Sa Majesté. Pendant son séjour à *Pulawy*, le Prince *Czartoryski* lui a fait une reception digne de son auguste Hôte. Cent coups de Canon y annoncèrent son arrivée le 27. du mois dernier; & chacun des jours suivans a été marqué par quelque Fête nouvelle, des Bals parés, des Comédies & des Pantomimes représentées par des Acteurs, qui avoient été expressément mandés d'ici; des Feux d'artifice, des Illuminations magnifiques dans les vastes Jardins, où des Divertissemens avoient été distribués en plusieurs endroits, tels

ne Foires & Nôces de Village, Danses de Paysans, &c. Ces Fêtes, dont on a publié une *Relation* detaillée, avoient attiré un monde immense à *Pulawy*, où le Tribunal de *Lublin* s'est rendu entre autres pour complimenter Sa Majesté. Dans l'intervalle Elle a fait une visite au Prince *Martin Lubomirski* à son Château de *Janowiece* à une lieuë de *Pulawy*. De-là, accompagnée de ce Prince & du Comte *Stempkowski*, Castellan de *Kiovie*, Elle s'est renduë à *Kazimierz* où y a examiné le Château, Monument des anciens Rois de *Pologne*. Sa Maj. a séjourné à *Pulawy* jusqu'au 8. de ce mois, qu'Elle en est partie pour *Wolczyn*, Terre du Prince *Czartoryski*, Général de *Podolie*. Elle y est restée deux jours, & a passé de ce Château à *Grodno*, où Elle a examiné les Manufactures, qui y ont été établies par le Comte de *Tyszenhausen*, Trésorier de *Lithuanie*, & qui prennent tous les jours de nouveaux accroissemens. Enfin le Monarque s'est rendu à *Bialystock*, où il a été reçu par la Comtesse Douairière *Branicka*, sa Soeur, avec toutes les marques d'honneur & d'attachement, qu'on peut attendre des liens qui subsistent entre ces illustres Personnes. On attend le Roi de retour la semaine prochaine."

,, Pendant qu'il y a eu le 7, Anniversaire de l'Election du Roi, une grande Fête à *Pulawy*, cette époque a été célebrée ici comme d'usage. Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, a donné un grand Dîner aux Ministres Etrangers & autres Seigneurs; le soir il y a eu Bal & Souper chez le Comte de *Mniszech*, Castellan de *Cracovie*. Le lendemain, il y eut également Bal & Souper chez le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*. *Numan-Bey*, Envoyé de la *Porte*, ne s'est point trouvé à ces Fêtes. Il fit le premier de ces jours une visite au Comte de *Stackelberg*, & s'y arrêta environ une heure. Quelques jours après l'Ambassadeur de *Russie* la lui a renduë; mais *Numan-Bey* n'a pas encore vu les autres Ministres Etrangers, parce qu'il croit qu'ils lui doivent la première visite, comme n'étant eux-mêmes que du second rang. Plusieurs de nos Grands ou Membres du Ministère lui donnent successivement des Dîners, & lui font des Présens. Il a été entre autres chez le Prince *Poniatowski*, Frère du Roi, chez le Grand-Chancelier *Mlodziejowski*, & chez le Comte *Alexandrowicz*, Castellan de *Wisk*. Quelques-uns de ses Domestiques, qu'il avoit pris à *Chozim* pour augmenter son Cortége, se sont mutinés, voulant avoir une augmentation de Gages; & ils ont loué à leurs frais une Maison près de la *Vistule*, où ils se sont retirés. D'autres, qui lui sont plus attachés, font ici un petit Négoce assez lucratif. Des *Juifs*, qui se trouvent dans le nombre, cherchent à engager en cette Ville des Ouvriers ou Artisans pour des Manufactures, que la *Porte* a dessein, dit-on, d'établir en *Moldavie*."

De FLORENCE, *le* 22. *Septembre*. Ce matin il est arrivé ici un Courier extraordinaire de *Naples*, qui passe à *Madrid*, & qui a laissé à l'Abbé *François Vernacini*, Agent du Roi des *Deux-Siciles*, le fâcheux avis, que l'Infant Don *Philippe*, Fils aîné du Roi d'*Espagne*, est mort à *Naples* le 19 au soir de la Petite-Vérole, âgé de 30. ans, 3. mois & 6. jours.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 30 *Septembre*.

Le 27. de ce mois, le Gouvernement envoya un Exprès à *Portsmouth* avec des Dépêches, qui seront portées aux Frères *Howe* par une Frégate, qu'on y tenoit prête pour ce voyage. On est toujours dans l'incertitude la plus absoluë, non-seulement sur les opérations ou les desseins de ces deux Commandants, mais même sur l'endroit où ils se trouvent avec les Forces sous leurs ordres. D'après une prétenduë Lettre de *Portsmouth* du 26. le bruit s'étoit répandu d'une Action si meurtrière qu'on avoit été trois jours à enterrer les morts, le Général *Howe*, qui avoit enfin eu l'avantage, aïant lui-même reçu 15. blessures: Mais l'on trouva bientôt, que cette Nouvelle ridicule ne devoit son origine qu'à un Officier *Allemand* récemment débarqué à *Portsmouth*, & qui apparemment avoit voulu se jouër de la crédulité publique. Il n'y a pas plus de réalité dans un Article de la *Gazette* de *Southampton* du 27. qui annonce l'arrivée à l'Isle de *Wight* d'un Officier avec des Lettres, contenant l'avis de la prise de *Philadelphie*; Article d'autant plus hazardé que jusqu'à présent cet Officier a été invisible à *St. James*. Tout ce qu'on peut démêler de plus vraisemblable dans les différentes Lettres qu'on publie, c'est que la Flotte *Britanique* est sortie le 31. Juillet de l'embouchure de la *Delaware*, aïant, suivant quelques-uns, inutilement tenté de faire une descente près de *Wilmington*.

La Lettre, que le Lieutenant *Bazely*, commandant le Cotter du Roi, *l'Alerte*, a écrite à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, & que la Cour a publiée dans sa *Gazette* du 27. Septembre, est de la teneur suivante.

MONSIEUR, PLYMOUTH, le 24. Septembre, 1777.

J'ai le plaisir de vous informer de mon arrivée ici. Aïant rencontré le Brigantin le Lexington, *armé par le Congrès* Américain, *avec* 16. *Canons de* 4. *livres*, 12. *Pierriers*, *&* 84. *Hommes*, *commandé par* Henry Johnston, (*en dernier lieu Maître de l'Armateur* le Yankee, *qui s'échappa du* Mars *à* Blackstakes *en Septembre* 1776.) *je le pris le* 19. *du courant à* 14. *lieuës au* Oüest-Sud-Oüest *d'*Oüessant, *à deux journées de* Morlaix, *allant à* Boston *avec des Dépêches pour le Congrès, qui furent jettées en mer. Je lui donnai la chasse à* 5. *heures du matin; je le joignis à* 7. *& demie; & j'eus un Combat fort vif avec lui jusqu'à dix heures qu'il mit au large & força de voiles. Aussi-tôt que j'eus les miennes en ordre, je lui donnai de nouveau la chasse, le joignis à une heure & demie, & renouvellai*

*l'Action jusqu'à 2. & demie, lorsqu'il amena. J'ai été si heureux que d'avoir eu seulem deux Hommes tués & trois blessés, dont l'un est mort depuis, mon mât, mes agrêts & m voiles étant hachés & fort endommagés. Du côté des Rebelles il y a eu 7. tués & 11. bless Du nombre des premiers est le Maître & le Lieutenant des Marines; de celui des dernie le Premier-Lieutenant & le Canonnier. Ses agrêts, son mât, & ses voiles ont beaucoup sou fert. Comme la nuit du 20. il fit un vent très-fort d'*Est*, avec une grosse mer & du brou lard, je me suis séparé de ma Prise; mais j'attends son arrivée dans ce Port à toute be re. Je vous prie d'informer les Seigneurs de l'Amirauté de la conduite vraiment courageu de mes Officiers & Equipage en cette occasion. Je suis, &c.* (Signé) JEAN BAZEL

N. B. *Le Lexington* est arrivé aux *Dunes* le 25. de ce mois, & a été envoyé à *Douvres* po réparer ses dommages. *L'Alerte* a 10. Canons de 4. livres, 10. Pierriers, & 60. Hommes.

Le bruit s'est répandu d'un autre avantage du même genre encore plus considérable. *L Milford*, de 28. Canons, & deux autres Frégates du Roi rencontrèrent, dit-on, le 6. d mois dernier, à environ 7. heures du soir, à la hauteur de la Baye de *Boston*, cinq Armateu *Américains*; sçavoir, *le Randolph*, de 32. Canons, Cap. *Biddle*; *la Virginie*, de 28. Cap. *N cholson*; *l'Effingham*, aussi de 28. Cap. *Berry*; *la Défense* de 20. Cap. *Josiah*; & un cinquièm de 16. Canons, commandé par le Capitaine *Hallock*. Le Combat, qui s'ensuivit, fut des pi furieux, & dura sept heures. *Le Milford* soutint pendant toute l'Action bord à bord le fe du *Randolph* & de *la Défense*, & fut embrasé quatre fois; mais chaque fois on eut le bonhe de l'éteindre. Les trois plus gros de ces Armateurs furent enfin forcés d'amener, & condui à *New-York*: Les deux autres s'échappèrent, vu que les Frégates étoient elles-mêmes si fo endommagées, qu'elles étoient hors d'état de les poursuivre. En attendant que cette Nouvell se confirme, quelques Vaisseaux de la Flotte Marchande des Isles *sous-le-Vent*, entrés à *Br stol*, à *Liverpool*, à *Glasgow*, & à *Clyde*, en ont apporté une autre, qui est assez inquiétante Cette Flotte, consistant en plus de 150. Vaisseaux, étoit à la voile le 5. Septembre sous l Convoi de la Frégate *le Druide*, de 14. Canons, & de deux autres Bâtimens armés, lorsqu'o s'apperçut que deux Armateurs *Américains*, dont l'un de 36. Canons, se trouvoient au milie d'elle. L'Action s'engagea entre eux & les Vaisseaux du Roi: Mais, tandis qu'ils étoient au mains, les Bâtimens Marchands firent force de voiles, & le lendemain ils se trouvèrent tou dispersés; de sorte qu'on craint, que quelques-uns ne soient tombés entre les mains de l'En nemi. Une autre Nouvelle fâcheuse, qu'on a reçuë, est la prise du Paquet-bot *le Weymouth* de 14. Canons, commandé par le Capitaine *Flynn*. Ce Bâtiment, construit à neuf & faisan son premier voyage, venoit de la *Jamaïque*, & fut attaqué le 27. Juillet par un Armateur *Amé ricain* de 14. Canons, qu'il contraignit de s'éloigner; mais le jour suivant, pendant qu'il étoit occupé à réparer le dommage considérable qu'il avoit souffert dans ses agrêts, il en rencontra un second, auquel il fut forcé de se rendre, étant hors d'état de le combattre. Cependant l'on eut le tems de jetter auparavant la Malle en mer. Le Bâtiment a été envoyé à *New-London*; mais les Passagers, qui s'y trouvoient à bord, ont été relâchés, à l'exception du Capitaine *Judd*, ci-devant commandant le Vaisseau du Roi, *l'Antelope*, qui revenoit en *Angleterre* à cause du mauvais état de sa santé. Etant Officier du Roi, les *Américains* l'ont regardé comme Prisonnier de guerre. L'Armateur, qui a fait cette capture, est *l'Olivier Cromwell*, de 20. Canons, Cap. *Seth Harding*. Cet Armateur ou un autre de ce nom (puisqu'on assure qu'il y en a trois qui le portent) croise avec un second de même force sur les Côtes d'*Espagne*. Des Prises, qu'ils ont faites, il s'en trouve dix-sept dans le seul Port de *Bilboa*. Il s'est emparé entre autres d'un Brigantin *François*, qui alloit pour compte *Anglois* à *Naples*; &, suivant une Lettre de *Cadix* du 10. Septembre, il a combattu à la hauteur de ce Port une Chaloupe de guerre *Britanique*, qui a dû se retirer avec beaucoup de dommage. Un Patron de Vaisseau, débarqué à *Dartmouth*, a rapporté, que son Bâtiment & onze autres ont été pris le 3. & le 4. Août par deux Armateurs *Américains* sur les Bancs de *Terre-Neuve*. Un gros Navire de 20. Canons, appartenant à *Londres*, & *le Fox*, employé à la Traite des *Nègres*, ont été pris & conduits à la *Martinique*. Le Commerce continuë d'être inquiété sur nos Côtes mêmes. L'Armateur *la Bellone*, de 16. Canons, a pris trois Vaisseaux à la vuë de *Marblehead*. Cependant la Compagnie des *Indes* a reçu hier l'agréable Nouvelle, que dix de ses Navires de l'*Inde* & de la *Chine*, qui avoient fait voile de *Ste. Hélène* le 26. Juillet, étoient entrés dans la *Manche* le 26. du courant. La Frégate *la Thétis*, de 32. Canons, qui leur servoit de Convoi, a aussi recueilli & escorté quelques Bâtimens de la Flotte dispersée des *Indes-Occidentales*.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXXI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 10. Octobre, 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 3. *Septembre.*

DEPUIS l'Ordinaire dernier, l'on n'a pas encore appris, que Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, ait donné une Réponse définitive à la Déclaration, qui lui a été faite de la part du *Grand-Seigneur*: Mais dès-à-présent l'on augure, qu'elle ne sera point favorable à un Accommodement. La demande, que la *Porte* a faite, dit-on, que la Cour de *Pétersbourg* retire toutes ses Troupes de la *Crimée*, est trop peu compatible avec l'objet de la venuë des Députés *Tartares* en *Russie*, pour qu'on puisse supposer, que cette dernière Puissance se prête à une pareille requisition, sur laquelle l'on prétend que le Ministère *Ottoman* a demandé une explication positive dans deux mois. La *Porte* a envoyé en attendant un Officier de confiance à *Bender*, pour prendre possession d'un certain District dans le voisinage de cette Ville, qui a appartenu ci-devant aux Chans de la *Crimée*, lorsqu'ils étoient entièrement dépendans de l'Empire *Ottoman*; & Elle a en-même tems donné ordre au Pacha de *Bender*, & à quelques autres Commandans dans la *Bessarabie*, d'assister en cas de besoin cet Officier dans l'exécution de sa Commission. L'on continuë au reste de remarquer, que, dans la situation critique, où se trouvent les affaires, l'Ambassadeur *Britanique* tâche de ménager un Accord. Le *Capitan-Pacha* eut encore avec lui le 24. du mois dernier un entretien à *Bujukdaré.*

De PÉTERSBOURG, *le* 16. *Septembre.*

La Fête de *St. Alexandre-Newski* a été célébrée à la Cour, le 11. de ce mois, avec la solemnité usitée. Après le Service Divin & les complimens du jour, l'Impératrice dîna avec 29. Chevaliers de l'Ordre de ce nom. Pendant le Dîner, la Musique de la Chambre exécuta un Concert. Le soir, il y eut Bal; & la Ville fut illuminée pendant la nuit. Le lendemain les Députés des *Tartares* de la *Crimée* eurent leur Audience de congé de Sa Majesté. Aïant été introduits avec les formalités de coûtume, le Chef de la Députation fit en Langue *Tartare* le Discours suivant.

SÉRÉNISSIME, INVINCIBLE, TRÈS-GRANDE IMPÉRATRICE, TRÈS-GRACIEUSE PRINCESSE.

SUr le point de retourner dans notre Patrie, nous regardons comme un devoir sacré de déposer au pié de votre Trône les témoignages de notre gratitude la plus respectueuse, & de reconnoître, autant qu'il nous est possible, toute l'étenduë des graces & des bienfaits multipliés, que vous avez versés tant sur notre Patrie que sur nous-mêmes. Nous apporterons à nos Concitoyens la Nouvelle la plus agréable, lorsqu'ils apprendront, que V. M. Imp. a écouté notre humble prière, & qu'Elle nous a accordé très-gracieusement le pardon de nos grièves fautes. SÉRÉNISSIME SOUVERAINE, accordez aussi dans la suite aux Nations *Tartares* le bonheur de votre protection. Dans leur

état actuel l'existence même de leur bien-être Civil est uniquement l'ouvrage de vos mains bienfaisantes.

Par ordre de Sa Majesté, le Vice-Chancelier répondit aux Députés en ces termes.

Sa Maj. Imp. m'ordonne de donner à Mrs. les Députés, à leur départ, l'assurance, que sa gracieuse sollicitude pour le maintien & le bien-être de leur Pays dans la Forme d'un Etat libre & indépendant, sous le Gouvernement de son propre Souverain, ne souffrira jamais aucune altération; ce dont ils peuvent assurer, sur la parole Impériale, expressément & de la manière la plus formelle, non-seulement Son Alt. le Chan Schahin-Guerai, *mais aussi tous leurs Concitoyens.*

Après l'Audience, les Députés furent traités à dîner aux frais de la Cour.

Les Régimens d'Artillerie & de Bombardiers ont fait le 5. de ce mois, en présence du Grand-Duc, leurs manoeuvres avec une promtitude & une précision, qui leur ont mérité l'applaudissement général. Ils attaquèrent & défendirent une Forteresse, construite en bois, avec une Demi-lune & une Batterie de terre. Dès que la Forteresse eut été mise en feu, & que le parapet de la Demi-lune eut été rasé par le Canon, on fit sauter tous ces Ouvrages. Le Canon fut servi avec tant d'adresse, qu'on tira pendant une minute 30. coups avec une seule Pièce de campagne. Le Grand-Duc témoigna sa satisfaction de ces exercices, & accepta un Dîner, que le Prince *Grégoire Orlow*, Chef du Corps d'Artillerie, eut l'honneur de lui offrir sous une Tente. Après le Repas Son Alt. Imp. retourna à *Czarsko-Zelo.*

De FRANCFORT, *le* 30. *Septembre.*

On apprend de *Spa*, que Mr. *Charles* de *Simolin*, Chevalier de l'Ordre de l'*Aigle-Blanc* de *Pologne*, & de celui de *Ste. Anne* de *Russie*, Conseiller-Privé actuel de l'Impératrice, & son Ministre en *Courlande*, est mort en cet endroit, après une courte maladie, le 27. Août.

De VERSAILLES, *le* 1. *Octobre.*

Leurs Majestés, *Monsieur*, *Madame*, Mgr. le Comte & Madame la Comtesse d'*Artois*, & Madame *Elizabeth* de *France* partiront le 3. de ce mois d'ici pour aller à *Choisy*, où la Cour restera jusqu'au 9. qu'elle doit se rendre à *Fontainebleau*. Mesdames *Adelaïde*, *Victoire*, & *Sophie* de *France* partiront aussi le 3. pour aller à leur Château de *Bellevuë*, où elles resteront jusqu'au 8. qu'elles iront à *Choisy*, pour se rendre le 9. à *Fontainebleau*.

Le 28. du mois dernier, la Comtesse de *la Fare* a eu l'honneur d'être présentée au Roi par Madame la Comtesse d'*Artois*, en qualité de Dame pour l'accompagner, à la place de la Marquise de *St. Simon*. La Comtesse de *Thilly* a eu aussi l'honneur d'être présentée le même jour à S. M. par Madame *Elisabeth* de *France*, en qualité de Dame pour l'accompagner.

De PARIS, *le* 3. *Octobre.*

Dans un travail, que le Roi a fait le 28. du mois dernier, pour la nomination à quelques Abbayes, Sa Maj. a conféré celle de *Signy*, Ordre de *Citeaux*, Diocèse de *Reims*, à M. l'Abbé de *Bourbon*: Ce Bénéfice, vacant par la mort du Cardinal de *la Rochechouart*, est estimé dans la Liste des Abbayes à 50000 Livres: Mais en même tems M. l'Abbé de *Bourbon* a remis celle de *St. Vincent* de *Metz* qui est évaluée à la moitié. Comme le Prélat chargé de la Feuille des Bénéfices est obligé de résider à la Cour, on croit, que l'Evêché de *Noyon*, qui n'en est pas éloigné, est destiné à l'Evêque d'*Autun*, ainsi que l'Abbaye d'*Ourcamp*, de 40. mille Livres de Revenu, qu'avoit également feu Mr. de *Broglie*; & que l'Abbé de *Maillé* aura l'Evêché d'*Autun*.

La Députation du Grand-Conseil ayant été mandée à *Versailles* Dimanche dernier, 28 Septembre, elle rendit compte Mardi à cette Cour assemblée, que le Roi lui avoit fait, relativement à l'Edit *concernant les Présidiaux*, la Réponse suivante.

J'ai examiné avec attention les Représentations de mon Grand-Conseil. Je veux croire, qu'il n'a écouté que son zèle pour le bien de mon service, & qu'il exécutera mes volontés.

Je ne révoquerai pas l'Edit, que j'ai adressé à mon Parlement au mois d'Août dernier, *concernant la Jurisdiction Présidiale.*

Je n'ai rien vu dans les Représentations de mon Grand-Conseil, qui puisse me faire changer de résolution par rapport à l'Edit, qui règle sa compétence. Il ne fait qu'expliquer les dispositions des Edit & Lettres-Patentes de 1768 en y ajoutant celles que j'ai cru nécessaires pour le rendre plus utile au bien de mon service.

Je compte sur la fidélité & l'obéïssance de mon Grand-Conseil, & qu'il m'en donnera une nouvelle preuve en procedant sans delai à l'enrégîtrement de mon Edit.

Après avoir délibéré sur cette Réponse, le Grand-Conseil a arrêté, qu'il feroit fait d'itératives Représentations à Sa Majesté. Les Officiers du Siége Présidial de *Sens*, voulant seconder ce Tribunal dans sa lutte contre les Parlemens, avoit aussi arrêté de faire des Remontrances à M. le Garde des Sceaux au sujet du même Edit; &, non content de cette démarche déjà assez extraordinaire par elle-même, il avoit fait imprimer sa Délibération & ordonné, qu'elle seroit envoyée à tous les Présidiaux du Royaume. Cet Imprimé fut remis le 20. Septembre à la Chambre des Vacations du Parlement par Me. *Matthieu-Louis de Maupérché*, Substitut du Procureur-Géné

ral du Roi, qui fit à cette occasion un Requisitoire conçu en ces termes.

J'apporte à la Cour un Imprimé aïant pour titre: *Extrait du Regître des Délibérations des Officiers du Bailliage & Siege Presidial de Sens*, daté du 4. Septembre 1777. le dit Ecrit imprimé à *Sens* chez *Tarbé*, Imprimeur du Roi.

Il paroît, d'après cet Imprimé, que les Officiers du Bailliage de *Sens*, s'étant assemblés le matin du Jeudi 4. Septembre présent mois, auroient fait lire & publier à l'Audience de ce Bailliage l'Edit du mois d'Août dernier, *portant Règlement en matière de Presidialité.* Cet Imprimé annonce que, le même jour de relevée, les Officiers du même Bailliage auroient arrêté de faire des Remontrances à M. le Garde des Sceaux à l'occasion de cet Edit.

Ils auroient dû se borner à de simples Représentations; mais ils se sont oubliés jusqu'à faire imprimer leur Délibération & à ordonner, qu'*elle seroit envoyée à tous les Presidiaux du Royaume.* Pareille démarche est des plus répréhensibles, & paroît bien éloignée de la soumission duë à l'autorité du Roi: J'ai cru, dans pareille circonstance, en apportant cet Imprimé, devoir prendre mes Conclusions par écrit, que je laisse à la Cour.

Sur ce Requisitoire la Chambre des Vacations a ordonné par Arrêt du même jour, „ que le dit Imprimé sera & demeurera supprimé; & sur le surplus elle a continué la „ Délibération au lendemain de *St. Martin.* " D'un autre côté, M. le Garde des Sceaux n'a pas voulu écouter les Représentations du Tribunal de *Sens*; & il a renvoyé à leur Bailliage les Députés, chargés de les lui faire, en disant "que c'étoit du Parlement, leur supérieur, qu'ils devoient attendre un jugement."

Outre la Pension & les autres avantages, qui ont été accordés pour retraite à M. le Comte de *St. Germain* (*ainsi qu'il a été dit l'Ordinaire dernier*,) ce Seigneur conserve la Pension de dix-mille Livres, dont il fut pourvu, sous le Ministère du Maréchal *du Muy*, son Prédécesseur, après le malheur qu'il eut de perdre toute sa fortune par la Faillite d'un Banquier à *Hambourg*. M. de *la Coulombière*, qui faisoit les fonctions de son Secrétaire depuis un an, a été gratifié de deux mille Ecus de Pension. L'évènement apprendra, si les espérances des Corps militaires, supprimés sous l'administration de Mr. de *St. Germain*, de se voir rétablis, se réaliseront ainsi que d'autres changemens, auxquels on s'attend dans ceux qu'il a opérés. Le Plan d'Education à l'Hôtel de l'Ecole Militaire, préscrit par l'Ordonnance du 17. Juillet (*qui a été inserée dans nos* Gaz. N°. LXIII. & LXIV.) & le Séminaire d'Aumôniers, qui s'y formoit, semblent avoir rencontré plusieurs obstacles.

De LONDRES, *le* 3. *Octobre.*

Le Gouvernement aïant reçu le 29. du mois dernier un Exprès avec des Dépêches du Vicomte *Stormont*, Ambassadeur du Roi à la Cour de *Versailles*, il se tint le lendemain à *Kew*, en présence du Roi, un Conseil-Privé, composé des Lords *North*, *Germain*, *Sandwich*, & *Weymouth*, qui dura quatre heures. Le jour suivant Sa Maj. revint en Ville, pour examiner avec ses Ministres de nouvelles Dépêches, qui avoient été apportées de *France* par Mylady *Stormont*, Epouse de M. l'Ambassadeur. On avoit cru ici, qu'il y avoit de l'illusion dans les ordres, donnés par la Cour de *France*, par rapport aux Vaisseaux *Américains* & à leurs Prises, qui entreroient dans les Ports du Royaume: Et des Emissaires, entretenus à *Nantes*, avoient écrit entre autres, qu'une Frégate *Françoise*, stationnée à environ six lieuës de ce Port, examinoit tous les Vaisseaux, qui alloient y entrer: Mais que cette précaution même ne servoit qu'à avertir les Bâtimens des Colonies révoltées de la Convention, qui subsiste à leur égard entre les deux Puissances; & que se tenant ainsi sur leurs gardes ils arboroient Pavillon *Anglois*, vendoient leurs Prises, & faisoient le Commerce, avant que l'on fût à même de découvrir la fraude. L'on assure, que le Vicomte *Stormont*, informé de ce manége & d'autres du même genre, avoit eu dessein de faire des représentations à ce sujet; mais que le Ministère *François* les a prevenuës, en expédiant les ordres les plus positifs d'exécuter de bonne foi & de la manière la plus précise ceux qui ont été donnés précédemment, en conformité des promesses faites à la *Grande-Brétagne*. Il faut néanmoins, que toutes les difficultés entre les deux Cours ne soient pas encore applanies; puisque l'on parle du prochain départ d'un Seigneur des plus qualifiés, qui doit, dit-on, se rendre dans peu à *Versailles* avec des Dépêches de la nature la plus intéressante. On répand aussi dans le Public, que la Cour de *Madrid* a donné à celle de *Londres* des assurances, qu'elle a interdit à ses Sujets tout Commerce direct ou indirect avec nos Colonies. Mais, en même tems, l'on écrit de *Bilboa*, en date du 7. Septembre, que les Bâtimens *Américains*, dont on n'en avoit vu aucun dans ce Port durant plusieurs mois, y avoient reparu en nombre depuis six semaines. On supposoit, que, les Ports de *France* leur aïant été fermés, ils avoient choisi ceux de la *Biscaye*, afin d'y conduire les Prises de trop peu de valeur pour être emmenées en *Amérique*. Les Patrons de deux Bâtimens, l'un *Ecossois*, l'au-

tre *Irlandois*, qui y avoient été conduits sur la fin d'Août, s'étoient d'abord adressés au Consul de leur Nation, qui avoit envoyé à ce sujet un Mémoire à l'Ambassadeur *Britanique* à *Madrid*. On attendoit l'effet, qu'il produiroit; mais l'on craignoit que l'affaire ne traînât en longueur, comme d'usage. On venoit aussi d'apprendre, qu'un Armateur *Américain* avoit récemment amené une Prise à *St. Sébastien*.

La Cour a reçu ces jours-ci, par des Bâtimens de transport revenus de la *Nouvelle-York* & de *Quebec*, des Lettres de la part de ses Commandants. Celles du Général *Burgoyne* annoncent ses progrès, mais aussi en même tems les obstacles qu'il a à vaincre & les retards qu'il éprouve. (*Nous en renvoyons le détail au* Supplément.)

Banque, 132 & un huitième. Les autres Fonds n'ont point de prix.

Par-devant la Royale Régence Suprème de cette Ville est cité peremtoirement par la Présente le ci-devant Lieutenant JEAN-GOTTLIEB TSCHIRSKY, (*lequel, après avoir subi l'arrêt de Forteresse à* Magdebourg, *est absent & en retraite depuis le mois de Juin* 1766.) *ou ses Descendans, & il leur est ordonné de comparoître le* 14. *Janvier* 1778. *en personne, ou, en produisant Acte légal de vie & de demeure, par Procureur chargé de Plein-pouvoir nécessaire, pour la poursuite juridique de ce qui le concerne, par-devant la Royale Régence Suprème d'ici; faute de quoi il doit s'attendre à être déclaré* pro mortuo, *& que ses Biens seront remis en propriété à ses Soeurs, comme ses plus proches Héritiers* ab intestat. BRESLAU ce 3. Mars 1777.

La Royale Régence Suprème *Prussienne* de BRESLAU.

En vertu d'un nouveau Mandement, avec la Clause Edictale ad valvas Curiæ, *dépêché sur un Acte de Défaut, tous deux en date du* 9. *Septembre* 1777., *impétré du Haut-Conseil en* Hollande *par* GUILLAUME DE BAS, *Procureur au dit Haut-Conseil*, q. q. *sont de nouveau cités par-devant le dit Haut-Conseil pour Mardi* 28. *Octobre* 1777. *tous & chacun, qui voudroient soutenir être représentans de la défunte Veuve de* JACOBUS VAN DER SANDEN, *aïant demeuré à* ST. PÉTERSBOURG, *pour autant qu'ils voudroient estimer en cette qualité avoir aucun droit ou prétention sur un quart du restant des Deniers de la Succession du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *& déposés en consignation du dit Haut-Conseil. Sont assignés de plus tous ceux qui, comme Créanciers du dit* JACOBUS VAN DER SANDEN, *voudroient soutenir avoir quelque prétention à sa charge, à l'effet de voir adjuger le profit ultérieur du dit Défaut.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* **West-Frise,**
A LEIDE, *par* **ETIENNE LUZAC.**

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXXI.

De LEIDE, *le* 10. *Octobre*, 1777.

DE LISBONNE, *le* 9. *Septembre.* Le 3. de ce mois, il fut déclaré à la Cour, que la Reine-Douairière iroit faire un tour à *Madrid*, & que le départ de S. M. étoit fixé au 21. du courant. Le Gouvernement, voulant favoriser le Commerce & encourager l'industrie, a aboli tous les Privilèges particuliers & les Monopoles, accordés sous le précédent Règne à quelques Compagnies exclusives. En conséquence toutes Associations commerçantes ont été supprimées; & il est permis à chaque Particulier de faire des spéculations & entreprises de Négoce, en tout genre & dans toutes les Contrées de l'*Europe*. Cette liberté s'étendra particuliérement au Commerce du Vin, qu'il sera permis d'exporter de tous les Ports; & l'Ordonnance, émanée en faveur de la Compagnie d'*Oporto*, a été révoquée.

De GIBRALTAR, *le* 9. *Septembre.* L'Amiral *Reinst* entra dans notre Port le 2. de ce mois, avec deux Vaisseaux de ligne *Hollandois* & une Frégate de la même Nation, auxquels se joindront quatre autres Navires *Hollandois*, qui sont depuis quelque tems en croisière sur les Côtes de *Barbarie*. L'Amiral *Pichot*, que Mr. *Reinst* est venu remplacer dans le Commandement de l'Escadre des *Provinces-Unies*, fit voile d'ici le 5. avec ceux des Vaisseaux de cette Escadre, qui doivent retourner en *Hollande*. La présence des Forces Navales de la République seroit encore nécessaire dans ces parages, s'il est vrai, ainsi qu'on l'écrit de la Côte d'*Afrique*, que le Maure *Taher-Feniz*, qui se tenoit prêt à passer en *Hollande* comme Ambassadeur du Roi de *Maroc* près des *Etats-Généraux*, a reçu un contre-ordre de son Souverain. Ce Prince le destine, dit-on, à se rendre en la même qualité à la Cour de *France* avec 20. Esclaves de cette Nation, qui furent pris, il y a quelque tems, dans la Rivière de *Nun*, où on les soupçonnoit de faire un Commerce illicite. L'Ambassadeur présentera à S. M. *Très-Chrétienne* 6. Chevaux *Barbes*, de la part du Monarque *Marocain*, & quelques autres Présens, dont on ignore jusqu'ici le détail: Mais, avant que de se rendre en *France*, l'on assure qu'il viendra ici pour s'aboucher sur quelques objets avec le Gouverneur de la Place & avec l'Amiral *Hollandois*. S'il ne peut réussir à ajuster, au gré des desirs de son Maître, les Points qui restent encore à régler, l'on craint de nouveaux différends. Les Ministres, destinés à se rendre dans les Cours du *Nord*, paroissent aussi avoir suspendu leur départ. Quant à celui qui doit passer en *Italie*, comme Ambassadeur près du Grand-Duc de *Toscane*, ce ne sera point *Ben-Abdimelek*, ainsi qu'on l'avoit assuré. L'on nomme à présent pour cette mission *Sidi-Hamet-Ben-Hamaran*, Gouverneur de *Duquela*: Il sera accompagné, dit-on, du *Juif Samuel Sumbel*, qui remplit la Charge de Secrétaire d'Etat, mais qui ne paroît plus jouïr du même crédit près de son Souverain. On prétend même, que celui-ci lui a fait subir récemment un traitement fort disgracieux & peu conforme aux moeurs *Européennes*. La Commission, dont l'Ambassadeur à *Florence* sera chargé, est de conclure un Traité de Paix & de convenir du rachat des Esclaves, qui furent pris il y a trois ans par une Frégate de *Livorne*.

Les mêmes Lettres d'*Afrique* ajoutent, que le Roi de *Maroc* continuë toujours de se tenir avec sa Cour à *Mequinez*, où il a fait conduire une partie de ses Trésors qu'on garde à *Maroc*, quoique celui, qui est déposé à *Mequinez*, soit lui-même très-considérable. Il a détaché un Corps de son Armée, pour aller châtier les Rebelles du voisinage de *Fez*; & l'on apprend, que le 20. du mois dernier il a envoyé ordre à *Salé* d'en faire partir dans six jours les 3. Chebecs & les deux Frégates, qui mouilloient dans la Rivière. Ces Bâtimens devoient se rendre à *Mogador*, pour porter de-là à *Saffi* quelques Effets, à la place desquels ils chargeroient dans ce dernier Port des Matériaux pour une construction, que S. M. *Maure* a ordonnée dans la Forteresse de *Mazagan*. Ensuite ces cinq Vaisseaux devoient revenir à *Salé*, & se joindre aux Galiottes de *Tétuan*, dont les Commandants avoient ordre de se tenir prêts vers ce tems. Un des Fils du même Monarque, nommé *Muley-Lacit*, étoit parti avec la Caravane pour se rendre à la *Mecque*, quoiqu'il ne manquât point de gens, qui supposoient un autre motif à son voyage. *Bacha-Bel-la*, Gouverneur de *Tanger*, aïant été démis de ce Poste & mandé en Cour, le Roi de *Maroc* a nommé à sa place l'Alcayde *Amar*, qui a accompagné feu *Hamet-Elgazel* lors de son Ambassade à la Cour d'*Espagne*.

De CARTAGÈNE, *le* 9. *Septembre.* La Frégate, *la Notre-Dame des Carmes*, faisant partie de l'Escadre *Espagnole* de deux Vaisseaux de ligne & de quelques Frégates en station à

la hauteur d'*Alger*, est entrée ces jours-ci dans ce Port avec une Polacre *Françoise*. Ce timent étoit sorti d'*Alger* pour conduire à *Alexandrie* d'*Egypte* 182. *Maures*, y compris de Femmes, qui alloient en pélérinage à la *Mecque*. Le Commandant de l'Escadre, l'aïant rec nuë & arrêtée, l'a envoyée ici sous l'escorte de la Frégate. Les *Maures* ont été débarqué leur arrivée & mis au *Lazaret*, pour y faire la Quarantaine. On procède à l'Inventaire chargement de la Polacre, & on attendra ensuite les ordres de la Cour à son sujet.

De MADRID, *le* 23. *Septembre*. Les Bulletins, qui se distribuënt tous les jours au lais de *St. Ildefonse*, sont des plus favorables. La Princesse des *Asturies* reprend ses forc & la Princesse nouveau-née paroît promettre la santé la plus robuste. Le Roi, qui conti aussi de se bien porter avec le reste de la Famille Royale, reçut le 17. de ce mois, par Exprès de *Parme*, l'agréable Nouvelle, que sa Niéce, Madame l'Infante Duchesse, y étoit couchée le 7. d'une Princesse, qui a reçu sur les Fonts de bâtême les Noms de *Charlotte-Marie-Ferdinande*. Vendredi & les deux jours suivans il y a eu à cette occasion *gala* à la C & Illumination générale en cette Capitale.

Le Roi, voulant donner un nouveau témoignage du prix qu'il met à l'attachement de fidèles Sujets, a déclaré par une Résolution du 9. Septembre, qu'à l'avenir ils auront l'ho neur d'assister par Députés, en qualité de Témoins, aux naissances des Enfans de la T Royale. Quoiqu'au dernier Accouchement de la Princesse des *Asturies* il ne se trouvât da le Palais de *St. Ildefonse* qu'un seul Député du Peuple, il a joui dès-lors de ce nouveau Privilé

Un Bâtiment de Commerce, entré à *Cadix*, a apporté des Lettres de *Monte-Vidéo*, nous ont appris, que la Colonie *Portugaise* du *St. Sacrement* s'étoit renduë au Général de *Cevall* le 4. Juin, faute de Provisions & sans effusion de sang. La Garnison, au nombre de 7. mi Hommes, y compris les Habitans en état de porter les Armes, avoit été faite Prisonnière guerre. Nos Troupes s'étoient aussi emparé d'une Artillerie nombreuse & d'une quantité co sidérable de Munitions, ainsi que de trois Vaisseaux Marchands & de quelques petits Bâ mens, qui se trouvoient dans le Port. L'on ajoute, que le Général de *Cevallos* alloit se m tre en mouvement vers *Rio-Grande*. Comme le Bâtiment, porteur de cette Nouvelle, trouvoit prêt à partir au moment qu'on la reçut à *Monte-Vidéo*, on avoit chargé le Capitaine la donner provisionnellement à la Cour, jusqu'à l'arrivée des deux Officiers, l'un du servi de terre, l'autre de mer, qui se disposoient à le suivre avec la Relation de cet évènemen

De GÊNES, *le* 20. *Septembre*. Le Marquis de *Monteil*, nouvel Envoyé-Extraordinai & Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Très-Chrétienne* près de notre République, est arri ici le 17. de ce mois de *Vénise*. Un Bâtiment, venu d'*Espagne*, a débarqué dans notre Po quatre très-beaux Chevaux *Andaloux*, dont trois sont envoyés par S. M. *Catholique* en présen à la Cour de *Parme*, & le quatrième au Comte *Zambeccari*, Ministre d'*Espagne* & de *Naple*

On apprend de *Turin*, que le Marquis d'*Aigue-Blanche*, auquel le Roi de *Sardaigne* a donn la démission de sa Charge de Ministre des Affaires Etrangères, a en même tems obtenu un Pension de 8. mille Livres. Mr. *di Perrona*, qui le remplace, est tenu pour un Homme d'u mérite distingué dans les affaires politiques & militaires.

De MODÈNE, *le* 22. *Septembre*. On a reçu de *Sassuolo* la triste Nouvelle, que la Prin cesse *Bénédictine*, Soeur du Duc, notre Souverain, y est morte le 19. de ce mois à l'âge de 80. an

De MILAN, *le* 23. *Septembre*. Mgr. l'Archiduc *Ferdinand* & Madame l'Archiduchesse son Epouse, se tiennent à *Monza*, où moyennant le Régime, que les Médecins lui ont pre scrit, la santé du Prince paroît se rétablir. Cependant il est décidé, que L. A. R. se rendron le mois prochain à *Vienne*, pour y rester jusqu'à *Pâques*. On apprend de *Naples*, qu'attend que la Petite-Vérole, dont l'Infant Don *Philippe* est mort, y fait de grands ravages, la Cou a quitté cette Ville, & s'est retirée au Château de *St. Leuce*. Suivant des Avis de *Trente*, l Duc de *Glocester*, dont on avoit regardé l'état comme sans espérance, sort déjà en litière.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *des* 30. *Septembre* & 3. *Octobre*.

Mr. *Harris*, nommé Envoyé-Extraordinaire à la Cour de *Russie*, eut avant-hier une Au dience particulière du Roi, & se dispose à partir dans peu de jours pour *Pétersbourg*. U Exprès, arrivé le 27. Septembre de *Trente*, a apporté, concernant l'état du Duc de *Glocester*, des Nouvelles si favorables, qu'on se flattoit qu'il pourroit entreprendre dans que que tems le voyage d'*Angleterre*. On apprend même, qu'il a déjà été donné ordre de faire a Palais de *Glocester* des préparatifs pour la réception de Leurs Altesses Royales.

Il est entré à *Corke* quelques Bâtimens, partis de *Quebec* le 9. le 17. & le 24. Août. Suivan leur rapport, l'on y avoit reçu, avant leur départ, l'avis, qu'à l'approche du Général *Bur*

goyne l'Armée *Septentrionale* des *Américains* avoit abandonné *Saratoga*, surquoi Mr. *Burgoyne* s'étoit avancé jusqu'à *Stillwater*; & que le Lieutenant-Colonel *St. Leger* étoit arrivé le 1. Août, avec le Corps séparé qu'il commande, au Fort *Stanwix*, dont il avoit pris possession. Un de nos Papiers publics assure même, qu'un Vaisseau, parti de *Quebec* le 29. Août, a apporté des Lettres d'une date encore plus récente, selon lesquelles les Troupes *Américaines*, après avoir quitté *Saratoga*, s'étoient retirées jusqu'à un endroit, appellé *la Demi-lune* (*the Half-moon*) à environ 14 miles d'*Albanie*; de sorte que tout le Pays jusqu'aux Frontières de la *Nouvelle-Angleterre* étoit ouvert aux Forces *Britaniques*. Ces agréables Nouvelles, contenuës dans des Avis particuliers, ont été confirmées en partie par une Dépêche, que la Cour reçut le 2. Octobre du Général *Burgoyne*. Elle porte, dit-on, en substance, "qu'il étoit arrivé à *Saratoga*, d'où les „ *Américains* s'étoient *retirés* au Fort *Miller* sur une Hauteur près de la Rivière des *Mohawks*; „ que leurs Forces y montoient à 13. mille Hommes aux ordres du Général *Arnold*; qu'il se „ disposoit à les y poursuivre; mais qu'il craignoit, que son arrivée à cette Place ne pourroit „ avoir lieu avant la fin de Septembre, vû qu'il n'avoit aucune Bête de somme, si ce n'est des „ Boeufs, qui, pour toute nourriture, devoient paître l'herbe sur leur passage; qu'il employoit „ ses Prisonniers à frayer une route à l'Armée, en nettoyant & déblayant le chemin ou plutôt „ le sentier, qui conduisoit à travers ce Désert; qu'ensuite il leur faisoit trainer l'Artillerie, „ les Munitions, & les Bagages; enfin que tous ces inconvéniens retardoient beaucoup ses „ opérations." Il faut néanmoins qu'il y ait de l'erreur dans cet Avis, puisque le Fort *Miller* n'est ni sur la Rivière des *Mohawks*, ni entre *Saratoga* & *Albanie*. Il est au contraire plus près du Fort *Edouard* que la première de ces Places, de sorte que, si le Général *Arnold* y a pris poste en venant de *Saratoga*, il s'est avancé au lieu de reculer. Le seul Fort entre *Saratoga* & *Albanie* est le Fort *Winslow*; & celui sur la Rivière des *Mohawks* est le Fort *Hunter*, Résidence du Chevalier *Johnson*, Sur-Intendant des affaires *Indiennes* pour la Couronne.

Quant aux opérations des Frères *Howe*, si l'on en croit des Avis, qui paroissent pourtant de nature à ne pas mériter toute la confiance possible, l'Armée *Britanique* a souffert extrêmement en tentant de débarquer à l'embouchure de la *Delaware*, dans le Comté de *Chester*, à 40. miles au-dessous de *Philadelphie*. L'Armée du Général *Washington* s'y étoit d'abord trouvée en présence; &, après avoir fait pendant trois jours de vains efforts pour s'établir à terre, les Troupes Royales avoient dû se rembarquer sous le feu d'une Batterie, érigée sur les Hauteurs près du rivage. Ensuite la Flotte étoit sortie du Fleuve, faisant route au *Nord*. Les Partisans du Gouvernement assurent au contraire, que non-seulement ce récit mais en général toutes les Nouvelles, suivant lesquelles le Chevalier *Howe* a échoué dans son entreprise contre *Philadelphie*, sont destitués de tout fondement. Une Lettre de *New-York* y suppose pourtant quelque vérité, mais représente l'affaire sous un autre jour. " Nous n'avons encore „ (y est-il dit) aucun avis certain touchant les opérations du Chevalier *Howe*. Tout ce dont „ on convient, c'est qu'après une *feinte*, comme s'il vouloit attaquer *Philadelphie*, il a mené à „ l'improviste ses Forces vers *Boston*. Nous avons ici une Garnison suffisante: Cependant, de- „ puis le départ de l'Armée, on entend des murmures inconnus auparavant. Il est des „ gens, qui se sont exprimés avec beaucoup de hardiesse; mais leurs discours ne sont pas „ tombés à terre, & on a l'oeil ouvert sur eux, &c.."

Quoiqu'il en soit des desseins de Mrs. *Howe* & des succès de Mr. *Burgoyne*, dont l'on craint qu'une partie ne soit perduë à l'approche de l'hyver, l'on est persuadé plus que jamais, que la présente Campagne en *Amérique* ne sera pas la dernière: En conséquence le Gouvernement s'occupe dès-à-présent des mesures pour tenir complettes ou même, s'il est possible, pour augmenter ses Forces dans ce Pays & sur les Côtes. En conséquence des ordres, donnés par le Bureau de la Guerre, il a été envoyé des Détachemens enrôleurs dans les différentes Provinces, afin de completter tous les Régimens. Le Général *Irwine*, Commissaire-Général des Troupes en *Irlande*, en ayant fait la Revuë, est venu en personne rendre compte de l'état de celles qui y sont encore restées, & des moyens de les augmenter. On se flatte toujours d'y réussir par la levée de quelques Corps de *Catholiques-Romains*: L'on n'apprend pourtant point, que l'enrôlement soit déjà commencé. Mylord *North* reçut le 24. par un Exprès du Comte de *Buckinghamshire*, Vice-Roi d'*Irlande*, des Dépêches, qui parurent être d'une nature fort importante, & que ce Ministre communiqua au Conseil, qui se tint ce jour-là en présence du Roi. Le Duc d'*Argyle*, Commandant en chef des Troupes en *Ecosse*, dont il a été faire la Revuë ainsi que des Places fortifiées, remit aussi le 1. Octobre devant S. M. le Rapport de l'état de l'Armée dans ce Pays-là. On fait monter à 15. mille

Hommes les augmentations de Troupes, tant Nationales qu'Etrangères, qu'on espère de pouvoir envoyer en *Amérique* pour la Campagne prochaine.

Les préparatifs ne sont pas moins considérables dans le Département de la Marine. Le Conseil a chargé le Bureau de l'Amirauté de lui donner un Etat exact du nombre des Vaisseaux qu'on pourroit mettre en mer, de leur force, équipement, &c. Le 24. ce Bureau fut assemblé en plein; & à l'issuë de la Séance il fut envoyé un Exprès à *Portsmouth* avec ordre d'y mettre encore six Vaisseaux de ligne en armement; sçavoir, *le Berwick*, *le Cumberland*, *l'Elizabeth*, & *le Grafton* de 74. *l'Europe* de 64. & *la Panthère* de 60. Canons. Comme cet Armement fut ordonné en conséquence d'une Résolution, prise la veille par le Conseil-Privé, il se répandit d'abord, au sujet de la durée de la Paix, des craintes qui influèrent sur les Fonds publics: Mais l'on assure à présent, que ces gros Vaisseaux ne sont destinés qu'à relever ceux d'un moindre rang répartis dans les différentes stations en *Amérique*, parce que tous les Navires plus petits sont actuellement employés au service. Il a aussi été donné ordre de construire avec la plus grande diligence cinq Galiottes à bombes, sur un Plan différent de celles qui ont été jusqu'à présent en usage. La Flotte, qui se rassemble actuellement à *Portsmouth* pour se rendre à la *Nouvelle-York*, est la neuvième & la plus nombreuse qu'on y ait envoyée cette année. Elle doit être prête à faire voile le 20. Octobre au plus tard. Un tiers des Navires qui la composent, est monté de 20. à 30. Canons. La Cargaison de *la Brétagne*, l'un de ces Bâtimens, est estimée à cent-mille Livres Sterling. Trois autres, *le Howe*, *le Général Conway*, & *l'Amitié*, ont à bord une quantité immense de Munitions & d'Equipages de Camp pour le Chevalier *Howe*. Un quatrième a été chargé de 11000. paires de Souliers. Le Gouvernement a contracté le 24. Septembre pour 3. mille Barrils de *Porter* ou Bierre-forte, qui doivent être envoyés par la même occasion; & ce jour-là le Bureau de la Guerre a expédié par un Exprès des ordres à *Corke*, afin d'y tenir prêtes des Provisions en quantité suffisante pour faire le chargement de 30. Vaisseaux de transport, qui feront voile d'ici le 13. Octobre pour aller les prendre à bord. La dernière Flotte, qui a enfin fait voile, après avoir été détenuë plusieurs semaines, sous le Convoi des Frégates *la Venus* & *le Fowey*, a été rencontrée en mer en bon état. La Force Navale, présentement stationnée sur les Côtes de l'*Amérique*, consiste en deux Vaisseaux de ligne du troisième rang, dix du quatrième (de 50. Canons,) & 71. Frégates, Chaloupes ou Bâtimens armés, en tout 83. Vaisseaux montés de 15. mille Matelots. En y ajoutant au de-là de 200. Bâtimens de transport, qui ne sont employés qu'à aller & venir entre ce Pays-là & les trois Royaumes, il est aisé de conclure, que le seul objet de la Marine forme une dépense prodigieuse; & que, si l'on considère en même tems celle de l'Armée, on n'exaggère point en disant, que les frais de la Guerre *Américaine* sont aussi excessifs que lorsque la Nation avoit à combattre les Forces réunies de la *France* & de l'*Espagne*, sans qu'elle puisse en espérer le moindre avantage.

Le Lieutenant *Bazely*, qui vient de se distinguer par la prise de l'Armateur *le Lexington*, a été nommé au commandement d'une Chaloupe, qu'on équipe à présent à *Portsmouth*. Le Capitaine *Charles Flynn*, commandant le Paquet-bot *le Weymouth*, qui a été pris par l'Armateur *l'Olivier-Cromwell*, en a informé Mr. *Todd*, Secrétaire de la Direction-Générale des Postes, par une Lettre datée en mer le 21. Août, dont voici l'Extrait.

J'ai seulement le tems de vous informer du grand malheur, qui m'est arrivé d'avoir été pris le 28. du mois dernier ou plutôt le 29. au matin, à environ 46. dégrés de latitude *Septentrionale*, & à 30. dégrés de longitude *Occidentale*, à-peu-près à 315. lieuës de distance du Cap *Lézard*, par la Frégate de guerre *l'Olivier Cromwell*, dont est Commandeur *Seth Harding*, montée de 14. Pièces de 9. & six de 6. livres, & de 155. Hommes d'Equipage. L'affaire a été des plus malheureuses. Nous avions eu la veille un Engagement avec *la Defense*, Brigantin monté de 14. Canons & (à ce que nous apprimes ensuite par l'Equipage de *l'Olivier Cromwell*) de 16. Pierriers & 130. Hommes. Ces deux Bâtimens appartiennent aux Etats du *Connecticut*. Le Brigantin étoit commandé par *Samuel Smedley*. Nous nous serrames bord-à-bord pendant deux heures & demie, lorsqu'il se retira fort délabré. Nous le poursuivimes; mais il gagna sur nous, parce que tous nos cordages & nos amarres avoient été coupés. Nous avons eu 9. blessés, mais légèrement. De ce nombre sont le Capitaine *Judd*, qui a commandé en dernier lieu le Vaisseau du Roi, *l'Antelope*, monté par l'Amiral *Gayton*, & Mr. *Robert Holden*, de la *Jamaïque*.

De LEIDE, *le* 9. *Octobre*. Nous venons de recevoir l'avis, que le Duc de *Glocester* est parti de *Trente* le 25. Septembre pour retourner en *Angleterre*.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* West-Frise,
A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXXII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 14. Octobre, 1777.

De WILLIAMSBOURG *en* VIRGINIE, *le* 8. *Juillet.*

RIEN n'eſt plus propre à nourrir le zèle Républicain & l'amour du bien public, qui doivent être les principaux ſoutiens de l'*Amérique-Unie*, que le témoignage de la reconnoiſſance de leurs Concitoyens, rendu à ceux qui ont utilement ſervi l'Etat. Le Gouvernement de la *Virginie*, très-ſatisfait de la conduite ferme, intègre, & prudente de Mr. *Richard-Henry Lee*, ſon Député au Congrès-Général, a voulu lui donner une preuve publique de ſes ſentimens à ſon égard. En conſéquence la Chambre des Délégués ou Repréſentans du Peuple réſolut le 20. du mois dernier, " que les Remercîmens de la Chambre ſeroient faits par l'Orateur à *Richard-Henry Lee*, Ecuyer, pour les fidèles ſervices qu'il a rendus à ſa Patrie, en rempliſſant le Poſte d'un des Députés de cet Etat au Congrès-Général. " Conformément à cette Réſolution, l'Orateur adreſſa à Mr. *Lee*, qui ſe tenoit debout à ſa place dans l'Aſſemblée, le Diſcours ſuivant.

MONSIEUR, C'eſt avec un plaiſir particulier que j'obéis aux ordres de la Chambre, parce qu'en même tems que je m'acquitte d'un acte de devoir envers elle, ces ordres me fourniſſent l'occaſion de faire un acte de juſtice envers vous. Servant avec vous dans le Congrès, & obſervant attentivement la conduite que vous y tenez, j'ai penſé que vous manifeſtiez dans la Cauſe *Américaine* un zèle vraiment patriotique; & autant que j'étois en état d'en juger, j'ai cru que vous y employiez les talens, qui vous diſtinguent de l'aveu de tout le monde, à avancer le bien public & la proſpérité tant de votre propre Pays en particulier que des *Etats-Unis* en général. Afin que le tribut d'éloges, dû à ceux qui font bien, leur ſoit rendu & encourage d'autres à ſuivre leur exemple, la Chambre a pris la Réſolution ſuivante: " Que les Remercîmens de la Chambre ſeroient faits par l'Orateur à *Richard-Henry Lee*, Ecuyer, &c. "

Mr. *Lee* répondit à l'Orateur en ces termes.

MONSIEUR L'ORATEUR, *Je remercie la Chambre de cette preuve d'équité & de juſtice. Je l'accepte d'autant plus volontiers, que ma conſcience me rend le témoignage de n'en être pas abſolument indigne. Je conſidère*, MONSIEUR, *l'approbation de ma Patrie comme la plus grande récompenſe, que puſſent recevoir mes fidèles ſervices. Ce ſera conſtamment l'objet de mes ſoins de mériter cette approbation par une attention non-interrompuë à mes devoirs envers le Public. Je vous dois auſſi*, MONSIEUR, *des remercîmens particuliers pour la manière obligeante, dont vous avez bien voulu m'informer de la Reſolution de la Chambre; & je vous prie de recevoir les aſſurances de ma ſincère gratitude.*

Le Sénat ou la Chambre-Haute, qui forme avec celle des Délégués le Corps légiſlatif de notre République, ſuivit le lendemain, 21. Juin, l'exemple de celle-ci, en prenant une Réſolution, qui portoit " qu'afin de ren-

„ dre à *Richard-Henry Lee*, digne Député „ de l'État au Congrès-Général, le juste tribut d'éloges, qui lui étoit dû, l'Orateur „ seroit requis de lui présenter les Remercimens les plus vifs de la Chambre, pour „ sa diligence infatigable & sa fidélité à s'acquitter du Poste important, qui lui avoit été „ confié. " L'Orateur envoya Copie de cette Résolution à Mr. *Lee* avec une Lettre, à laquelle le Sénat reçut une Reponse adressée à l'Orateur, & dont voici la Traduction.

MONSIEUR, *le* 23. *Juin* 1777.

Comme rien ne sauroit être plus précieux à un Citoyen que l'approbation de ses Concitoyens, j'ai reçu avec un plaisir singulier le témoignage honorable, que la Chambre des Sénateurs a bien voulu donner à la conduite que j'ai tenuë au Congrès comme un des *Députés* de la part de cette République.

Toute Communauté, qui reconnoît volontiers la fidélité de ses Serviteurs, ne peut jamais manquer d'en avoir, qui sont remplis de zèle pour avancer ses intérêts, d'honneur & d'attention pour s'acquitter de leur devoir.

Ce sera, MONSIEUR, l'objet de mes soins de mériter, dans toutes les occasions où je serai honoré de la confiance publique, cette récompense, que l'Honorable Sénat vient de m'accorder. Je suis, MONSIEUR, avec les sentimens de fidélité & de respect, dûs à la Chambre, votre très-humble Serviteur,

(*Signé*) RICHARD-HENRY LEE.

*D'*AUGSBOURG, *le* 2. *Octobre.*

Le Duc de *Glocester* & la Duchesse, son Epouse, sont arrivés ici cet après-midi à 4. heures en deux Carosses à six Chevaux. Ce Prince, qui étoit parti de *Trente* le 25. du mois dernier, & qui avoit dessein de poursuivre incessamment son voyage pour *Londres*, n'est pas encore rétabli de sa dangereuse maladie. Cependant il paroît se porter beaucoup mieux, & être en état de résister aux fatigues du voyage.

De TOULON, *le* 18. *Septembre.*

Les Vaisseaux *le Fantasque*, monté par le Commandeur de *Suffren*, & *le Lion* par Mr. de *Glandèves*, n'attendent plus que le moment favorable pour mettre à la voile, & pour aller croiser à la place de *l'Hector*, de *la Provence*, & de *la Flèche*, qui sont entrés dans ce Port depuis deux jours. Les Chebecs attendent également le beau tems & partiront avec la Division des Vaisseaux. Le Marquis de *St. Aignan*, commandant la Marine dans ce Port, a obtenu 12000. Livres de gratification, Mr. de *Bonneval* 3000. Livres, & Mr. de *St. Césaire*, qui commande à *Marseille*, 2000. Liv.

On écrit de *Marseille*, que le Capitaine *Simon l'Hermite*, de *Dunkerque*, d'où il est parti le 17. Juillet, a déposé, que les 24. & 25. étant à environ 15. lieuës d'*Ouessant*, il a vu en diverses stations douze Vaisseaux de guerre *Anglois*, & qu'il a parlé au *Ramillies* de 74. Canons, dont le Capitaine lui a fait diverses questions. Un autre Capitaine, commandant *le César*, parti de *Terre-Neuve* le 4. Août, avec environ 3000. Quintaux de Moruë, a dit, qu'il n'avoit paru ni Vaisseaux *Anglois* ni Frégates dans ces parages; qu'il avoit appris, que les *Anglo-Américains* avoient détruit les Pêcheries *Britaniques*; & que, les Pêcheurs aïant reconnu au *Nord* du Banc 13 Vaisseaux, que lui Capitaine n'avoit pu reconnoître, il s'étoit hâté de partir avec son chargement. Dans toute la traversée il n'a rencontré aucune sorte de Bâtiment.

De PARIS, *le* 6. *Octobre.*

La Cour restera à *Fontainebleau* jusqu'au 18 du mois prochain. Il y aura différents Spectacles. Les Comédiens *François* se proposent d'y jouër *Atrée & Thyeste*, Tragédie de Mr. de *Crébillon*, la plus approchante du genre terrible actuellement en vogue.

Quoiqu'on eût assuré, que dans la promotion des Cardinaux à la nomination des Couronnes, attenduë depuis si longtems, M. l'Archevêque de *Bourges* auroit celle du Roi de *Pologne*, qu'avoit feu M. l'Evêque de *Noyon*, on apprend aujourd'hui, que les arrangemens ont été pris pour qu'elle passe au Prince *Louis* de *Rohan*, Coadjuteur de *Strasbourg*, qui a la survivance de la Charge de Grand-Aumônier de *France*. Le choix pour les six Places de Régisseurs des Postes est déjà fait, dit-on, en faveur de Mrs. *Thiroux* de *Montregard*, *Thiroux* de *Montsauge*, *Dubu* de *Longchamp*, de *la Reynière*, de *Richebourg* & *Richard*, Fermiers actuels.

L'*Eloge du Chancelier de l'Hôpital*, par l'Abbé *Remy*, qui a été couronné par l'Académie *Françoise*, vient d'être dénoncé à la *Sorbonne* quoique muni de l'approbation de deux Docteurs en Théologie, conformément à l'Arrêt du Conseil, rendu il y a quelque tems. Il est vrai, que l'Abbé *Remy* n'y pense pas fort favorablement des Ecclésiastiques du XVIme Siècle, sur-tout du Cardinal de *Lorraine* & de l'Inquisition que celui-ci vouloit introduire en *France*: Mais, en retraçant l'origine des troubles du Règne de *Charles* IX. des Guerres de Religion & de la Ligue, dont *l'Hôpital* tâcha de prévenir les fureurs, il lui eût été difficile de ne point dire la vérité. Il est d'autres Corps politiques, qui pourroient former contre cet *Eloge* des plaintes du moins aussi justes que le Clergé. En parlant des réformes, que *l'Hôpital* fit dans l'Armée, l'Auteur

fait la réflexion suivante. *De tous les Corps, c'est sur-tout celui-là qui doit attirer la vigilance des Gouvernemens; & le dernier effort d'un Législateur seroit peut-être d'introduire dans l'esprit militaire les vraies notions de la justice. L'Homme, exercé au Despotisme du commandement & de l'obéissance, n'attentera-t-il jamais à la Liberté de ceux qu'il doit défendre? — Dépositaire de la force, n'en abusera-t-il jamais pour son intérêt ou pour l'ambition d'un autre? Hélas! les Annales du Monde nous attestent, que les Gens de guerre furent tour-à-tour & les soutiens & les destructeurs de leur Patrie.* Le Portrait, que l'Abbé *Remy* fait de la Charge de Maitre des Requêtes, n'est guères plus flatté. Traitant des qualités requises dans un Ministre d'Etat; *dans les entreprises difficiles*, dit il, *ce n'est point aux Grands qu'il faut avoir recours. Les Grands, avec du courage & du génie, sont souvent incapables d'en faire usage. Trop de liens les attachent à leur Famille, à leurs Corps, à leurs chimères. Ils calculent des convenances, lorsque le bien général devroit absorber toutes leurs facultés. Il faut dans le Ministère des Hommes libres, qui ne tiennent à rien si ce n'est à la chose publique. Il faut des Hommes, qui sçachent braver & les cabales des Courtisans, & les entreprises des Déprédateurs; & les alarmes d'une Populace aveugle, & cette multitude d'intrigans, de spéculateurs, d'amis & de protégés; qui, avec les armes les plus dangereuses, assiégent de toute part & le Ministre & le Souverain.* Il est d'autres traits, qui pourroient paroître tenir de la Satyre. Rapportant la manière, dont *l'Hôpital* fut trompé par un Homme attaché à son service: *Il chassa*, dit-il, *le Subalterne infidèle; c'étoit un acte de justice; mais, ce qui peut-être nous étonnera, c'est que le Premier-Commis n'obtint ni Pension ni Brevet honorable.* Peu après Mr. *Remy* rend justice au Règne actuel en ces termes. *Il étoit donc réservé au jeune & sage Monarque qui nous gouverne, à ce Prince qui, seul au milieu d'une Cour fastueuse, donne aujourd'hui l'exemple de la simplicité de nos premiers Rois, comme* l'Hôpital *le donnoit seul à la détestable Cour de* Catherine *de* Médicis; *il étoit réservé à l'Héritier de* Henri II. *de* François II. *de* Charles IX. *d'acquitter enfin la Dette de la Patrie. Les Sages, qui veillent près du Trône, marchant sur les traces du vertueux Chancelier, affermiront sans doute la liberté des Citoyens sur les maximes, qui font aujourd'hui sa gloire: Ils vivent dans un Siècle de lumières; la Vérité, semblable à l'élément qui meut l'Univers, n'est plus comme autrefois captive & muette dans le coeur de quelques Sages: La Typographie a révélé tous les mystères; & la raison, sous mille formes indestructibles, parcourt enfin les deux mondes.* Si l'Abbé *Remy* a usé de ce privilége de son Siècle, il l'a fait encore bien moins que l'Auteur d'un autre *Eloge de l'Hôpital*, qui n'a point concouru & qu'on attribue à Mr. de *Guibert*.

De BRUXELLES, *le* 9. *Octobre.*

Le 1. de ce mois, on a fait l'ouverture des nouvelles Ecoles Royales en cette Ville. La Cérémonie a été précédée de la Messe du *St. Esprit*, célébrée par l'Abbé de *Coudenberg*, à l'Eglise de *St. Jean au Marais.* D'après le Plan prescrit pour ces nouvelles Etudes l'on en espère le meilleur succès.

Des Lettres de *Paris* donnent l'attente de quelques évènemens après le voyage de *Fontainebleau.* La manière, dont ils se décideront, aura peut-être de l'influence sur la durée de la Paix. L'on varie encore beaucoup sur la question; si le Convoi de Troupes, destiné pour les Isles *Françoises* aux *Indes-Occidentales*, sera escorté par une Escadre de Vaisseaux de guerre: On voit des Lettres de *Brest* même, qui assurent positivement, qu'elle ne le sera que par une Frégate. Dans ce cas le Ministère *François* devroit être certain des dispositions amicales & de la confiance de la *Grande-Bretagne*, dispositions néanmoins qui ne s'accordent guères avec l'assiduité d'un grand nombre de Vaisseaux de guerre *Anglois* à croiser à la hauteur des Ports de *France*, & à veiller sur tout ce qui y entre ou en sort.

De LEIDE, *le* 12. *Octobre.*

Nous avons parlé dans notre avant-dernier *Supplément*, à l'Article de *Londres*, des nombreuses Prises, faites par un des Armateurs *Américains*, qui portent le nom d'*Olivier Cromwell*, sur les Côtes d'*Espagne*, & conduites à *Bilbao*. On nous a requis d'insérer dans notre Feuille, au sujet du même Armateur, l'Article suivant.

„ *De* BILBAO, *le* 17. *Septembre.*

„ Comme il n'y a rien de plus contraire à „ la sûreté du Commerce & de la Navigation, que les Pirateries & violences, que „ commettent souvent les Corsaires, au mépris de tous les Traités, nous nous empressons de rendre publics les Faits suivans.

Le Corsaire Anglo-Américain, l'Olivier Cromwell, *du Port de* Boston, *armé de* 16 *Canons & commandé par le Capitaine* William Coles; *arriva ici il y a environ un mois; Il avoit été précédé de quelques jours par une Prise, chargée de Raisins; & une autre, chargée de Beurre, le suivit très-peu de tems après. Ces deux Navires n'étoient pas les seuls, dont il se-

fût emparé. Pendant une croisière seulement de 28. jours il en avoit pris huit autres, y compris un Bâtiment Danois *& le Brigantin* François, *nommé* la Ville de Bayonne, *du Port de* Rouën, *Capitaine* Pierre Regnier, *qu'il a eu la témérité d'enlever, malgré la neutralité de leurs Pavillons & le respect qu'il leur devoit. Le Brigantin* François *étoit sorti d'*Exon, *entièrement chargé de Balloterie prise à fret, & alloit à* Gènes *& à* Livorne. *Le Corsaire ou plutôt le Pirate,* William Coles, *après s'en être emparé, l'a envoyé à* Boston, *en retirant du bord tout l'Equipage, à l'exception du Capitaine & de deux Matelots. Aiant rencontré ensuite un Navire* François, *allant de* St. Malo *à* Cadix, *il y a transbordé l'Equipage de sa Capture. Ces Avis nous ont été donnés de* Cadix *même, où le dit Equipage a fait une Déclaration circonstanciée du fait. Comme des infractions aussi intolérables, devenuës déjà trop fréquentes, portent les coups les plus funestes au Commerce, on espère que la Cour de* France *demandera & obtiendra du Congrès-Général une satisfaction complette de ces insultes, & que le Capitaine* William Coles *& tous autres, qui se rendront coupables de pareils excès, seront punis d'une manière exemplaire. Au reste le dit Corsaire,* l'Olivier Cromwell, *est encore ici aujourd'hui, mais il doit mettre en mer dans peu de jours.*

Ce n'est pas cependant de la part des seuls Armateurs *Américains*, que la Navigation des Nations neutres est troublée à l'occasion de la Guerre entre la *Grande-Brétagne* & ses Colonies. Si les Vaisseaux de celles-ci ne respectent point le Pavillon des Puissances Etrangères, lorsque des Marchandises appartenant à des Sujets *Britaniques* se trouvent sous sa Sauvegarde, ils ne font que suivre l'exemple, qui leur est donné par leur ancienne Mère-Patrie. L'on vient d'apprendre par des Navires, récemment revenus de *St. Eustache* que des Vaisseaux *Anglois* ont enlevé deux Bâtimens venant de l'Isle *Danoise* de *Ste. Croix*, & les ont conduits à *Tortola*, où non-seulement les Productions du Continent de l'*Amérique-Septentrionale*, qu'ils avoient à bord, mais les Bâtimens mêmes ont été confisqués. Le reste de la Cargaison, consistant en Sucre & en Rum, a été rendu aux Propriétaires. Le Navire *le Watergeus*, Capitaine *Adrien Châtelain*, qui avoit été conduit à *Antigua*, & qu'on avoit dit prématurément avoir été relâché peu après, l'a été enfin effectivement après quelques mois de recherche, & est arrivé le 5. de ce mois à *Rammekes* en *Zeelande*. Le Capitaine *Hoofd*, entré le 2. au *Texel*, a essuyé dans son trajet de *St. Eustache* un traitement indigne de la part d'un Bâtiment armé, qu'il croit être ou *Anglois* ou *Américain*. Ce Corsaire a ouvert la Malle aux Lettres & a déchiré celles-ci ainsi que d'autres Papiers, qu'il a jettés en mer: Ensuite il s'est emparé de plusieurs Effets, qui étoient à sa bienséance, & n'a quitté le Vaisseau qu'après avoir pris au Capitaine une Somme de plus de trois-cents & au Pilote plus de cent Florins.

Les Lettres de LONDRES du 7. de ce mois, arrivées après la composition de cette *Gazette*, n'ont apporté rien de certain touchant les opérations du Chevalier *Howe* ou celles du Général *Burgoyne*. Si l'on peut s'en fier à des Avis particuliers, qui sont quelquefois les précurseurs de Nouvelles vraies & authentiques, mais plus souvent encore des appas pour leurrer la crédulité du Public, le premier de ces Commandants a remonté la Baye de *Cheasapeak* & débarqué dans la Province de *Maryland*, & le second a défait le Général *Arnold* à *Saratoga*. (*Nous renvoyons le détail de ces Nouvelles au* Supplément.)

Demoiselle JEANNE-MAGDELAINE MAUBOIS, *âgée d'environ* 89. *ans, Tourneuse du Roi, est décédée à* VERSAILLES *le* 7. *Septembre* 1777. *Elle étoit Fille de* JAQUES MAUBOIS, *Tourneur du Roi, & de* FRANÇOISE CHEVALIER. *Ceux qui prétendent à sa Succession, peuvent s'adresser avec les Pièces Justificatives de leur dégré de Parenté à Mr.* BARAT, *Notaire de la Cour à* VERSAILLES, *Ruë* Satory, *le plutôt possible, en affranchissant leurs Lettres.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXXII.
De Leide, le 14 Octobre, 1777.

Pour remplir l'engagement, que nous avons pris dans notre avant-dernier *Supplément*, de donner quelques échantillons des *Pièces Justificatives*, ajoutées au *Rapport* inséré dans la même Feuille, nous placerons ici la Déposition, faite sous serment par le Révérend *George Duffield*, concernant le massacre du Ministre *Roseburgh*, Chapelain d'un Bataillon de Milice de *Pensylvanie*, dont il est fait mention dans ce Rapport.

Le Témoin déclare, que le 2. Janvier 1777. lorsque nos Troupes se furent retirées de *Trenton*, après y avoir pris le Colonel *Rall* avec sa Brigade, [un Parti de Chasseurs *Hessois* y revint & rencontra le Sr. *Roseburgh*, qui se rendit Prisonnier; que, nonobstant sa soumission, un de ces Chasseurs lui donna un coup de sabre sur la tête, & ensuite plusieurs coups de bayonnette dans le corps, pendant que cet infortuné demandoit grace & le supplioit de lui laisser la vie: Que le récit en fut fait par un *Hessois*, qui, ne sachant pas le nom de Mr. *Roseburgh*, dit seulement qu'il avoit tué un *maudit Ministre Rebelle*; que *Cortland Skinner*, [un des Chefs des *Américains* Royalistes,] & quelques autres Officiers, présens à ce récit, lui donnèrent de grands eloges: Que le Corps massacré fut dépouillé & laissé tout nud en plein air, sans inhumation, jusqu'au Lundi suivant, &c.

Une autre de ces *Pièces Justificatives* est une Lettre du Sr. *Alexandre M'Whorter*, écrite de *Newark* le 12. Mars. *Les ravages*, y est-il dit, *que les Troupes* Britaniques *ont commis dans cette partie du Pays, sont extrèmes. Vous avez été témoin de ce qui s'est passé à* Trenton, *à* Princetown, *&c. Leurs traces chez nous sont par-tout marquées de ruine & de dévastations de tous les genres. Quant à moi, je me suis sauvé de la Ville avec plusieurs autres: Mais il n'est point de maux que ceux des Habitans, qui y sont restés, n'aient souffert. Les meurtres, les vols, les viols, les insultes, dont ces Troupes se sont renduës coupables, sont terribles. Lorsque je suis revenu chez moi, la Place avoit plus l'air d'une scène de désolation, que d'un Bourg agréable & bien cultivé.* Nous ne suivrons point l'Auteur de la Lettre dans le récit qu'il fait ensuite de Femmes âgées ou enceintes & de jeunes Enfans violées, de Vieillards massacrés, de Maisons pillées & brûlées, &c. Il suffit de rapporter le paragraphe suivant, qui la termine.

J'aurois dû vous avoir fait remarquer, que ce n'étoient pas les simples Soldats seuls, qui s'enrichissoient par le pillage, mais aussi leurs Officiers, & non-seulement des Bas-Officiers ou des Subalternes, mais que quelques-uns du premier rang le favorisoient, l'encourageoient, & en tiroient le profit. Un Personnage pas moindre que le Général *Erskine*, qui logeoit chez le Sieur *Daniel Baldwin*, est du nombre. Son Appartement avoit été garni de Chaises & de Tables de Bois de *Mahogany*, prises d'une Maison voisine. Lorsque ce Commandant partit de *Newark* pour *Elizabeth-Town*, une grande partie de ces Meubles fut embalée avec son Bagage. Le Quartier du Colonel *M'Donald* chez *Alexandre Robinson* avoit été garni de la même manière, en prenant de force les Meubles chez autrui. Lorsqu'il partit, l'Ameublement fut emporté comme faisant partie de ses Effets. Un autre Colonel, dont j'ai oublié le nom, envoya ses Laquais prendre le Lit de Madame *Crane*, qui y étoit couchée malade. Il n'y auroit pas de fin, si je voulois rapporter tous les traits d'inhumanité, &c.

A l'occasion de ce paragraphe, où il est fait mention du Chevalier *Erskine*, nous ajouterons ici une Lettre, qui lui fut écrite au mois de Février dernier, & qui a été récemment publiée en *Angleterre* dans une Collection de Pièces *Américaines*. Le Brigadier *Stephen* aïant attaqué le 1. du dit mois un gros Parti fourageur de l'Armée *Britanique*, l'Aide-Major *Kelly*, du 5me. Régiment de *Virginie*, le Lieutenant *Gregory*, du 6me. Régiment, & quelques Soldats, furent blessés & faits Prisonniers par les Troupes Royales, qui les tuèrent peu après. Pour se plaindre de ce procédé, Mr. *Stephen* écrivit au Chevalier *Erskine* ce qui suit.

Monsieur, Il nous a été rapporté, que le Chevalier *Guillaume Erskine* commandoit les Troupes *Britaniques*, qui couvroient le Parti fourageur à *Drake's Farm*, Samedi 1. Février. Est-il possible, qu'un Homme de condition, un Officier si éminemment distingué pour sa bravoure & son expérience, permette aux Troupes sous ses ordres de massacrer les blessés à la manière des *Sauvages*! Jusqu'à ce jour l'on étoit universellement convenu, que *l'humanité étoit la compagne inséparable de la valeur*. Il paroit à présent, que les *Bretons*, aiant perdu malheureusement plusieurs excellentes qualités particulières à leurs Ancêtres, sont devenus étrangers à l'humanité & sourds aux prières des braves, qui ont eu le malheur de tomber entre leurs mains. Mr. *Kelly*, un brave Officier de ma Brigade, & cinq autres *Virginiens*, légèrement blessés aux muscles, ont été massacrés, leurs Cadavres mutilés, leurs cervelles écrasées par les Troupes de S. M. *Britanique*, Samedi premier du courant.

Les cruautés, exercées fur le brave Général *Mercer*, près de *Princetown*, le 3. Janvier de nier, ont été également barbares. Un coeur généreux vous voit avec peine, MONSIEUR LE CHEVALIER, ternir les lauriers, que vous avez fi honorablement cueillis dans la dernière Guerre, en permettant des excès auffi barbares aux Troupes à vos ordres. Une telle conduite infpirera aux *Américains* envers les *Brétons* une haine fi invétérée, fi invincible, que desormais ils ne voudront former avec eux aucune Alliance ni contracter la moindre liaifon.

Je puis vous affurer, MONSIEUR, qu'après la défaite du Général *Braddock*, quelque grande que fût l'influence des *François* fur les *Sauvages*, l'on ne put jamais porter ceux-ci, avant de les avoir enyvrés, à maffacrer les bleffés de la façon que vos Troupes l'ont fait. Je ne fçache pas même, qu'elles vous aient donné cette peine d'étouffer leurs fentimens par les fumées de Boiffon. Jusqu'à ce point la cruauté *Britanique* furpaffe aujourd'hui celle des *Sauvages*.

En dépit de tous les Agens *Britaniques*, envoyés parmi les différentes Nations, nous avons mis les *Indiens* de bonne humeur, & ils nous ont offert leurs fervices. C'eft leur coûtume en tems de Guerre d'efcalper, d'éventrer, de mutiler le Corps de leurs Ennemis; procédé qui choque l'humanité naturelle aux Habitans *Blancs* de l'*Amerique*. Si pourtant les Officiers *Britaniques* n'empêchent point leurs Soldats de raffafier leur cruauté en tuant de gaîté de coeur les bleffés, les *Etats-Unis* feront forcés contre leur inclination à employer un Corps de *Sauvages* féroces qui, avec un coeur d'airain, pourront manger la chair & boire le fang de leurs Ennemis. Je me reffouviens très-bien, qu'en 1763. le Lieutenant *Gordon*, du Régiment *Royal-Américain*, & Soldats *Britaniques* furent rôtis tout vifs & mangés par les indomtables *Sauvages*, qui nous offrent aujourd'hui leurs fervices. Les *Américains* ont traité jusqu'ici les bleffés & les Prifonniers des Troupes *Britaniques* avec cette bonté, cette tendreffe, qui font propres à un Peuple brave & généreux: Mais, fi la cruauté inhumaine de vos gens force l'Armée *Américaine* à ufer de la Loi du Talion, qu'on fe reffouvienne que les Officiers *Britaniques* demeurent refponfables envers le Monde & la Poftérité des fuites terribles & multipliées, qui en réfulteront.

Je fuis, MONSIEUR, avec le refpect convenable, &c.

(*Signé*) ADAM STEPHEN, *Brigadier-Général au Service des* Etats-Unis.

Le Chevalier *Erskine* ne jugea point à propos d'entrer dans des éclairciffemens fur le fait & fe contenta de faire au Sr. *Stephen* la Réponfe, que voici.

MONSIEUR, BRUNSWICK, le 10. Février 1777.

J'ai reçu votre Lettre du 4. du courant. Je vous fuis très-obligé de la bonne opinion que vous paroiffez avoir de ma conduite paffée; mais je ne fuis pas moins bleffé de l'accufation non meritée, que vous avancez contre moi. Il eft peu neceffaire, que je répondre en détail à chaque paragraphe de votre Lettre, écrite d'un ftile & dans un langage, auxquels je ne fuis pas fait. Qu'il me foit feulement permis de vous informer, que de ma vie je n'ai jamais autorifé aucun acte de barbarie; & je ne puis croire, qu'aucun Officier au Service Britanique *foit en état de le faire. Au contraire, nous fouhaitons de traiter les Prifonniers avec douceur, & de prendre tout le foin poffible des Prifonniers, qui nous tombent entre les mains, d'autant que l'humanité méritera toujours l'approbation de tout Officier de l'Armée. Je ne puis néanmoins m'empêcher de remarquer, qu'il n'eft pas étonnant, que nos Soldats foient plus ou moins aigris, en confiderant les actes multipliés de cruauté, commis envers eux & leurs Officiers, même envers ceux qui etoient fans armes, en paffant feuls d'un Quartier à l'autre. Je fuis,* MONSIEUR, *avec refp-ct,*

(Signé) GUILLAUME ERSKINE, Brigadier & Quartier-Maitre-Général.

Le Rédacteur de la Collection ajoute dans une Note, que l'acte de cruauté, auquel le Chevalier *Erskine* fait allufion, confifte dans le fait fuivant. " Quelques Officiers de l'Arrière-„ Garde d'un Convoi *Anglois* furent furpris par un Parti de Milice, & fe rendirent Prifon-„ niers: Mais peu après ils piquèrent leurs Chevaux & s'enfuirent; furquoi la Milice fit im-„ médiatement feu, & en tua trois, du nombre desquels fut le Major *Philips*. "

Ce que le Brigadier *Stephen* dit dans fa Lettre, touchant la rancune Nationale, que la Guerre déclarée aux Colonies, & les excès qui l'accompagnent, enflamment tous les jours davantage, n'eft malheureufement que trop vrai. Le *Journal Continental* de *Bofton* en fournit un exemple. *Le Corps légiflatif de la* Virginie (y eft-il dit) *a paffé un Acte, en vertu duquel le ferment d'un* Ecoffois *eft déclaré indigne de créance dans tous les cas quelconques, & qui enjoint à tous Juges ou Magiftrats de Police de ne point permettre, qu'un* Ecoffois *le prête jamais en leur préfence. C'eft ainfi que* l'Amérique *donne à l'*Angleterre *un exemple de fon refpect pour la vérité. Avant que le préfent Roi reçut le parjure* Ecoffois *dans fon fein, l'Empire* Britanique *étoit uni, & ne paroiffoit qu'un feul Homme. Aujourd'hui la moitié (la plus précieufe peut-être) eft perduë pour jamais. Les* Ecoffois *doivent être fidèles à Sa Majefté, s'ils peuvent être fidèles; car Elle les a achetés au prix de la moitié de fon Domaine.*

De VIENNE, *le* 1. *Octobre.* Don *Jean* de *Bragance*, Duc de *Lafoens* en *Portugal*, eft parti d'ici le 27. du mois dernier, pour retourner en fa Patrie, d'où il a été abfent depuis plus de vingt ans. Ce Prince a emporté avec lui l'eftime & les regrets de la Nobleffe & du

Public, qui ont autant admiré en lui les connoissances, qu'il a acquises pendant ses longs voyages dans toute l'*Europe* & au *Levant*, que ce caractère de probité & de bonté, par lequel il s'est fait aimer dans tous les Pays, qu'il a parcourus.

Louis Comte *Erdödy* de *Monyorokerek*, Conseiller intime actuel & Chambellan de L. M. Imp. & Royale, & Vice-Chancelier à la Chancellerie Aulique de *Hongrie*, est décédé le 22. âgé de 33. ans. Ce Seigneur, qui est fort regretté pour ses qualités de coeur & d'esprit, étoit Gendre du Maréchal Comte *Nadasdy*, Gouverneur de *Croatie*, de *Dalmatie*, & d'*Esclavonie*.

De BRÈME, *le* 6. *Octobre*. Le Général de *Heister*, les Colonels de *Block* & de *Herrn*, le Lieutenant-Colonel de *Schreibvogel*, & quelques autres Officiers *Hessois*, avec un nombre de soldats, qui ont servi en *Amérique*, arrivèrent le 26. du mois dernier à *Bremerlehe*, à bord d'un Bâtiment de transport monté de 10. Canons & 6. Pierriers, & sous l'escorte d'une Frégate de 24. Canons & 180. Hommes. Mr. de *Heister*, qui jouït d'une parfaite santé, a amené de l'*Amérique* plusieurs raretés, entre autres un Fusil rayé, dont se servent les *Riflemen* ou Chasseurs *Américains*, & une petite *Négresse* de 9. ans, qu'il destine en présent à Madame la Landgrave de *Hesse*, sa Souveraine. On écrit de *Cassel*, que le Landgrave a appris avec la plus grande satisfaction par des Lettres du Général de *Kniphausen*, que le Chevalier *Howe*, Commandant en chef de l'Armée *Britanique*, a donné de grands éloges à la conduite distinguée des Troupes *Hessoises*, lors de l'Expédition dans la Province de *Jersey*. C'est sur-tout le Bataillon des Grenadiers de *Minnigerode*, qui les a mérités; & le Chevalier *Howe* les lui a donnés publiquement en présence des Troupes assemblées. A la Journée du 26. Juin, ce Bataillon, aïant son brave Chef à la tête, repoussa non-seulement l'attaque, que les *Américains* firent contre l'Arrière-Garde de l'Armée Royale, & les contraignit à se retirer avec précipitation; mais il eut aussi le bonheur de s'emparer de deux Canons, tandis que l'Infanterie-legère *Britanique* en prit un troisième, & de faire plusieurs Prisonniers, ainsi que dans des occasions précédentes. Pour récompenser la bravoure du Lieutenant-Colonel de *Minnigerode*, le Landgrave lui a envoyé le Cordon de l'Ordre *pour la Vertu Militaire*.

Depuis les Lettres, qui ont annoncé la prise de *Ticonderoga*, l'on n'en a point reçu à *Brunswick* de la part des Troupes de ce Duché, qui servent dans l'Armée du Général *Burgoyne*: Mais à *Bareuth* l'on a des Avis de *New-York* portant, que des deux Régimens de *Brandebourg-Anspach*, qui ont passé à la Solde *Britanique*, celui d'*Eyb* s'est embarqué avec les Chasseurs sur la Flotte du Vicomte *Howe*; mais que celui de *Voigt* est resté à l'Isle des *Etats*.

De FLORENCE, *le* 26. *Septembre*. Les ravages, que la Petite-Vérole fait à *Naples*, & la mort de l'Infant Don *Philippe*, ont enfin déterminé la Cour des *Deux-Siciles* à faire inoculer la Famille Royale. Pour cet effet elle a mandé d'ici le Dr. *Gatti*, qui est parti le 23 de ce mois.

De VÉNISE, *le* 1. *Octobre*. Le Sénat a enfin terminé l'affaire du Chevalier *Pierre Quirini*, accusé de quelques malversations dans l'exercice de sa Charge de Provéditeur-Général au *Levant*. Il a condamné ce Noble, détenu depuis 4. ans & demi au Château de *St. André*, à garder encore prison pendant trois ans. En conséquence de la Résolution, prise il y a peu d'années, d'admettre à certaine époque quelques Familles nobles de *Terre-Ferme* dans le Corps de la Noblesse *Vénitienne*, le Grand-Conseil vient d'y aggréger le Comte *Ottavio Trento* de *Vicence* & Mr. *Antonio Panciera* des Comtes *di Zoppola* du *Frioul*, ainsi que leurs Descendans. Par un Décret du Sénat, publié récemment, il a été défendu à la Nation *Juive* d'affermer les Gabelles ou autres Impôts quelconques, ou même d'être intéressés dans ces Fermes directement ou indirectement, de vendre de la Viande ou autres Comestibles quelconques, d'avoir des Fabriques & des Manufactures, de tenir Magazin, ou d'avoir des Maisons, Chambres ou autres demeures hors du *Ghetto*, (Quartier des *Juifs* à *Vénise*.)

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 7. *Octobre*.

„ Avant-hier, l'on reçut au Bureau du Lord *Germain* des Dépêches de la part du Chevalier *Howe*, qui avoient été apportées à *Glasgow* par le Navire *le Fancy*. Elles doivent être d'une date récente, puisque le trajet de ce Vaisseau a été fort court. Cependant le Gouvernement n'a rien publié de leur contenu; & l'on seroit absolument sans Nouvelles concernant l'Armée aux ordres de ce Général, si, après l'arrivée du Vaisseau *le Lord Howe* à *Douvres*, le bruit ne s'étoit répandu, qu'il a debarqué ses Forces dans la Province de *Maryland*. Lorsqu'on sçut, que le Chevalier *Howe* étoit sorti de la *Delaware*, plusieurs gens annoncèrent d'avance, qu'au lieu de se rendre à *Boston*, comme on le débitoit, la Flotte remonteroit la Baye de *Cheasapeak*. On appuyoit sur-tout cette conjecture sur ce que l'Amiral *Howe*, en quittant la *Delaware*, avoit pris avec lui le Capitaine *Hammond*, commandant le Vaisseau *le Roebuck*, stationné à l'embouchure de ce Fleuve, & qu'il l'avoit remplacé par la Frégate *le Liverpool*. Comme Mr.

Hammond avoit précédemment croisé longtems dans la Baye de *Cheasapeak*, l'on supposoit, que l'Amiral *Howe* l'avoit choisi comme le meilleur guide, qu'il pût avoir dans ces parages. A présent l'on assure positivement, que le fait est réel; & que les Dépêches, que le Lord *Germain* a reçuës aujourd'hui par le dernier des Bâtimens sus-nommés, parti de *Sandy-Hock* le 31. Août, ont donné l'avis, que Mr. *Howe*, aïant pris terre près de *Baltimore* avec 16. mille Hommes, a marché de-là vers *Philadelphie*. A l'appui de cette Nouvelle l'on vient de répandre Copie d'une Lettre du Capitaine *Blackburn*, Commandant le Bâtiment *le Lord Howe*. "Notre Généra„ (y est-il dit,) avec les Forces sous ses ordres, a débarqué le 16. Août à *Baltimore* dans le „ *Maryland*, & a marché de-là vers *Hulk* à environ 40. miles de *Philadelphie*, où le Généra„ *Washington* est campé avec son Armée. Mr. *Howe* a dépêché un Allége avec cet avis à *New* „ *York*, où il est aussi arrivé un Exprès du Général *Burgoyne*, pour annoncer qu'il avoit pass„ *Albanie*. On faisoit les préparatifs pour une Expédition sous la conduite du Général *Clinton* „ que l'on supposoit avoir pour but de remonter la Rivière *Septentrionale*. Un Corps de Trou„ pes *Provinciales* a fait le 28. Août une descente à l'Isle des *Etats*, aux ordres du Généra„ *Sullivan*; mais le matin suivant il a dû se retirer avec perte de 900. Hommes. Les *Provin*„ *ciaux* ont fait un second débarquement à *Huntingdon* dans l'*Isle-Longue*, où ils ont égalemen„ été repoussés." Une autre Lettre, qu'on attribuë à un Officier de nos Troupes, & qui es datée du 20. Août, porte de même, "qu'après avoir erré en mer pendant 23. jours, les For„ ces Royales avoient enfin exécuté une descente à *Baltimore*, & qu'alors elles étoient campée„ à *Hulk*." Le tems seul pourra apprendre, s'il y a plus de réalité à cette Nouvelle qu'à l prétenduë déstruction de *Boston*, ou à la tentative infructueuse dans la *Delaware*, au sujet d laquelle on dit avoir reçu une Lettre de *l'Orient*, portant, "que, suivant le rapport du Brigan„ tin *la Nancy*, Cap. *Parr*, Mr. *Howe* avoit perdu en cette occasion 1150. Hommes; mai„ que la perte des *Américains* n'y avoit pas été moins considérable; & que les Troupes *Brita*„ *niques* auroient été supérieures, si elles n'avoient été exposées au feu d'une Batterie, dirigé„ par des Ingénieurs *François*, laquelle avoit fait parmi elles un grand ravage."

„ On vient de voir dans l'Extrait de la Lettre du Capitaine *Blackburn*, que le Général *Burgoyne* avoit passé *Albanie*. D'après une autre, débitée sous le nom du Lieutenant *Williamson* du 20. Regiment, l'on devroit conclure, qu'il n'est pas encore si avancé, puisqu'elle est datée du Quartier-Général à *Saratoga* le 10. Août; mais en revanche elle nous apprend, "que le 8. Aoû„ ce Commandant avoit attaqué les Lignes & les Postes avancés des Rebelles; que, malgré leu„ position avantageuse, il les avoit forcés à se retirer avec perte d'environ 1500. Hommes tan„ tués que blessés & Prisonniers; que nos Troupes avoient perdu environ 200. Hommes, tué„ principalement par le premier feu des Chasseurs *Américains*; enfin que Mr. *Burgoyne* se pro„ posoit de marcher vers *Albanie* dans 4. ou 5. jours."

„ Le 3. il arriva un Exprès en Ville avec avis, qu'une trentaine de Vaisseaux de la Flotte de *Antilles* étoient heureusement arrivés à l'Isle de *Wight*. Plusieurs autres de la même Flotte son entrés dans différents Ports du Royaume. Cependant il en manque encore un assez bon nombre sur le sort desquels on est si inquiet, que le 4. on en a vainement offert une Prime d'assuranc de 40. pour cent. Ce n'est pas seulement par l'attaque de deux Armateurs *Américains*, le Septembre, que cette Flotte s'est dispersée, mais aussi par une Tempête, qu'elle essuya six jour après. Plusieurs Navires furent démâtés, d'autres obligés à jetter une partie de leur Cargaison d'autres enfin firent des voyes d'eau, & quelques-uns coulèrent à fond. De ce nombre est *l'Ariadne*, revenant de la *Dominique*. La Frégate du Roi *le Chameau*, de 20. Canons, & le Chaloupes *la Belette* & *le Druide* de 14. qui leur ont servi d'Escorte, sont aussi arrivées *Portsmouth*. Les deux premières ont amené chacune une Prise; mais la dernière est dans u état fort délabre, aïant soutenu un Combat très-vif contre un Armateur de 38. à 40. Canons dans lequel le Capitaine *Carteret*, le Commandeur, & plusieurs Matelots ont été tués ou blessé Le Lieutenant *Bourchier*, auquel le commandement fut dévolu après la mort de ses deux Officiers supérieurs, a informé l'Amirauté des circonstances de cette Action par une Lettre (*qu nous insérerons l'Ordinaire prochain.*) La Flotte de la *Jamaïque* a été plus heureuse. To les Navires, qui la composent, au nombre de 76. partis le 28. Août, sont entrés dans la *Manche*, sous le Convoi des Vaisseaux du Roi *l'Autruche* & *le Borée*."

Les ACTIONS n'ont point varié.

De LA HAIE, *le* 12. *Octobre*. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, qui ont été semblés Vendredi dernier & hier, ont suspendu leur Séance jusqu'au 22. de ce mois.

Le Vaisseau de guerre, *le Rotterdam*, de 50. Canons, monté par le Contre-Amiral *Pichot*, est entré à *Hellevoet-Sluis*, revenant de la *Méditerranée* avec les 55. Hommes, q avoient été faits Esclaves par les *Marocains*. Quelques autres Vaisseaux de l'Escadre de M *Pichot* sont aussi revenus dans les Ports de la République. De ce nombre est *le Brunswic* commandé par le Capitaine *Cauw*, revenu en dernier lieu de *Tanger*. Il n'avoit point à bo l'Ambassadeur *Marocain*, *Taher-Feniz*, qu'on avoit dit devoir faire le trajet sur ce Vaisse

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXXIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 17. Octobre, 1777.

De VARSOVIE, *le* 1. *Octobre.*

LE Roi étant revenu en cette Résidence le 23. du mois dernier, elle a repris toute sa vivacité; & les affaires, qui étoient restées presque toutes suspenduës, sont rentrées dans leur cours ordinaire. Sa Maj. a assisté à plusieurs Séances du Conseil-Permanent, qui avoit différé nombre d'objets jusqu'à son retour. Le 28. Mr. de *Bertouch*, Chambellan & Ministre-Résident du Roi de *Danemarc*, a eu sa première Audience à la Cour. Le jour suivant, le Comte de *Hülsen*, Palatin de *Mscislau*, a donné une Fête brillante, où il y a eu Concert, Bal, Illumination, &c. Aujourd'hui, il y a grand *gala* chez le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, à l'occasion de l'Anniversaire de la naissance du Grand-Duc; & après-demain il célébrera de la même manière la Fête de l'Impératrice, sa Souveraine.

Numan-Bey, Envoyé de la *Porte*, voit successivement la plûpart de nos Grands. Le 21. Septembre, il dîna chez le Prince *Auguste Sulkowski*, Palatin de *Kalisch*, & le 23. chez le Prince-Evêque de *Plocko*, Frère du Roi, à sa Terre de *Jablonna*, où il y avoit une brillante Assemblée à cette occasion. Le 26. on lui donna le spectacle d'un Carrousel au Manége des Pages du Roi. Le Ministre *Ottoman* fit paroître son étonnement de la manière adroite, dont la Jeunesse, qu'on y instruit, s'acquitta de ses excercices. Le 30. on lui a donné un Dîner au Sallon dans les Jardins du Palais de *Saxe*, remplis d'une foule immense de Peuple. On parle d'un Courier, arrivé depuis peu de *Constantinople* avec des Dépêches, qu'on dit d'une nature très-intéressante. L'on continuë de craindre beaucoup, que la Paix entre la *Porte* & la *Russie* ne soit pas de durée. Le nombre des Troupes *Russes* s'augmente dans le Royaume. Le Général de *Czernicheff*, un de leurs Commandants en chef, a pris son logement en cette Ville dans le Palais du Comte *Vincent Potocki*, Grand-Chambellan de la Couronne. Les Régimens, répartis dans la *Podolie*, se sont mis en mouvement vers la Frontière.

S'il en faut croire des bruits publics, il pourra survenir dans peu quelques changemens à la Cour. Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, ira faire un voyage dans les Pays étrangers; & le Comte de *Tyzenhausen*, conservant l'administration des Biens Royaux, se rendra en *Hollande*, pour y prendre des arrangemens, qui y sont relatifs. Durant son absence, le Général de *Rieule*, très-connu par ses connoissances économiques, aura la Sur-intendance des Fabriques & Manufactures Royales à *Grodno*. On avoit tâché de donner au Roi des idées peu favorables de l'état, où elles se trouvoient. Sa Maj. voulant s'éclaircir par ses propres yeux, saisit l'occasion de son voyage à *Bialystock*, fit

un petit détour, & arriva inopinément à *Grodno*, où Elle trouva toutes choses à sa satisfaction. On nous a communiqué à ce sujet une Lettre écrite par le Professeur *Gilibert* de *Grodno* au Professeur *Vitet* à *Lyon*. Comme cette Pièce contient au sujet des Etablissemens, que le Roi a fait faire en *Lithuanie*, des détails qui méritent d'être connus des Etrangers, nous en insérerons ici l'Extrait.

Le jour même de son arrivée (15. Septembre) le Roi témoigna un vif desir de voir en détail tous les Etablissemens, que le Comte de *Tyszenhausen* a exécutés en cette Ville, d'après les vuës de Sa Majesté. En conséquence Elle fit appeller les Administrateurs de chaque Département; & après un Dîner très-court Elle se rendit dans la nouvelle Académie Royale de Médecine. Elle en commença l'examen par le Jardin Botanique, qui présentoit encore, malgré la Saison avancée, environ mille espèces de Plantes étrangères. Le Monarque encouragea par ce ton de bonté, qui lui est propre, le Chef des Jardiniers, simple Paysan de ses Economies Royales. Le Jeune-Homme, d'abord intimidé par la presence mais enhardi ensuite par le discours gracieux de son Roi, démontra sans hésiter les cinq premières plattes-bandes, suivant la méthode & la nomenclature du Chevalier de *Linné*. S'étant ensuite fait rendre compte des Plantes utiles aux Arts & à la Médecine, cultivées dans le Jardin, & aïant jetté un coup d'oeil sur les Plantes étrangères disposées dans les Orangeries, S. M. témoigna sa surprise de l'accroissement rapide de cet Etablissement, qui ne compte pas encore deux ans depuis sa fondation. De-là Elle se rendit à la Bibliothèque de l'Académie, & se fit présenter la Collection des Plantes *Lithuaniennes*. En voyant les 300. Figures de Plantes gravées sur cuivre, sous la direction de *Richier* de *Belleval* par ordre de *Henri* IV. (Roi de *France*,) & non encore publiées, Elle dit: *Faites connoître au plutôt ce trait de bienfaisance du Modèle des Rois: On ne sauroit trop augmenter le nombre des faits, qui immortalisent ce Grand-Homme.* Après la Bibliothèque le Roi examina le Cabinet d'Histoire Naturelle, & parut très-satisfait de la Collection de Minéralogie. Sa Maj. vit également l'Amphithéatre Anatomique, & approuva le travail déjà bien avancé sur l'Anatomie comparée. Enfin Elle termina cette journée, en examinant le Plan d'Instruction pour l'Académie, dont Elle approuva l'ensemble & les détails.

Le 16. à 7. heures du matin, le Roi monta à cheval pour se rendre à *Lososna*, lieu très-agréable, destiné à rassembler dans la suite tous les genres d'Industrie. Après avoir parcouru les grands Bâtimens construits pour recevoir la Manufacture de Draps & d'Etoffes en soye, Sa Maj. vit les Fabriques déjà transportées. Elle suivit avec la plus grande attention l'Attelier du Blanchissage de la Cire & la Fabrique de Cierges & de Bougies. De-là Elle se rendit à la Blanchisserie des Toiles & du Lin. - La Machine, qui sert à élever l'eau pour la distribuer dans les Prairies, & la Calandre, aïant frappé le Prince par leur simplicité & par la facilité qu'elles donnent aux travaux, il fit appeller l'Artiste *Suisse*, à qui nous devons ces Ouvrages, ainsi que le Modèle d'un Pont de la plus grande hardiesse; il lui témoigna sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs, & ordonna à l'Inspecteur d'augmenter ses Appointemens.

Le même jour, à dix heures, le Roi revint à *Horodnica*, emplacement voisin de *Grodno*, qui présente tous les genres de Manufactures. Sa Maj. examina successivement les Fabriques de Drap & des Etoffes en soye, le Tirage de Fil-d'or avec les Métiers des Passementiers, la Fabrique de Bas, les Atteliers pour tous les genres de Toiles de lin, la Fabrique des Dentelles, (façon de *Bruxelles*, or & argent,) ceux de Charonnage, Menuiserie, & autres pour la perfection des Carosses. Le Sr. *Becu*, Inspecteur-Général des Fabriques Royales, eut l'honneur de lui montrer dans la Fabrique des Draps toutes les parties de ce travail, depuis la première filature jusqu'à la teinture des Draps fins écarlates, façon des *Gobelins* & bleu du Roi. Dans la Manufacture d'Etoffes de soye se trouvèrent étalées toutes les espèces d'Etoffes, qui se fabriquent en *France* depuis le Camelot le plus leger jusqu'au Brocard d'or. Le Sr. *Dupiney*, Directeur de cette Fabrique, présenta même au Roi des genres nouveaux d'Etoffes de son invention, inconnus à *Lyon*. Par-tout le Monarque vérifia avec la plus scrupuleuse attention jusqu'à quel point chaque genre d'industrie avoit été porté par les soins vigilans du Comte de *Tyszenhausen*, son Ministre. Par-tout il vit avec plaisir, que les Etablissemens de *Grodno* s'approchent de leur perfection, & même que quelques branches le disputent aux Etrangers, spécialement la Fabrique de Carosses. Par-tout S. M. s'informa, si chaque Artiste étoit content de son sort: E par-tout Elle apprit, qu'ils vivent heureux sous l'inspection de son Ministre. Etrangers & *Polonois* n'eurent qu'une seule voix à cet égard: Et le Roi, pénétré lui-même de satisfaction, honora de ses bontés les Administrateurs & les Chefs des principales Fabriques, accorda des Gratifications aux meilleurs Elèves, & ordonna à l'Inspecteur de donner une Fête à tous les Employés & Ouvriers, qui servent dans les Fabriques Royales à *Grodno*. Elle le chargea aussi de dresser un Memoire sur la manière de porter ces Etablissemens à leur perfection.

A une heure, le Roi rentra dans ses Appartemens: Il y reçut les complimens des Députés du Tribunal de *Grodno*, qu'il retint à dîner. A la fin du Repas, ce Prince, rémunérateur du vrai mérite, voulut donner une marque publique de son estime pour le Comte de *Tyszenhausen*, en portant sa santé, comme celle d'un *Patriote, auquel la Patrie devoit le progrès des Arts.* Après le Dîner S. M. alla voir son Palais dans la Ville; & en demandant au Major *Sacco*, Architecte du Roi & de la République, l'état des réparations nécessaires à cette Maison Royale, Elle lui témoigna son intention de venir souvent à *Grodno*. Aïant parcouru en-

fuite les Fabriques d'Armes à feu & de Cartes, Elle vifita l'Ecole des Cadets, où l'on élève entièrement à fes frais trente jeunes Gentilshommes, peu favorifés des biens de la fortune. Tous les exercices Académiques s'exécutèrent fous les yeux du Souverain, qui témoigna au Lieutenant-Colonel de *Fröhich*, Directeur de cette Académie, beaucoup de contentement fur les progrès des Elèves. Les quatre premiers reçurent des mains du Roi les mêmes Médailles de mérite, que S. M. accorde aux Elèves de l'Ecole de *Varfovie*.

La foirée du 16. & la matinée du 17. furent employées par le Monarque bienfaifant à répondre aux Placets préfentés en toute liberté pendant fon féjour. Enfin à 9. heures S. M. monta en voiture, laiffant tous les coeurs pénétrés de fon affabilité, & de la manière dont Elle fçait encourager l'induftrie & les talens.

Nous ajouterons à cet Extrait, que le Roi, pour donner une preuve particulière de fa fatisfaction à l'Infpecteur-Général *Becu*, l'a gratifié d'une Tabatière enrichie de Diamans.

De DRESDE, *le 6. Octobre.*

L'Electeur vient de conférer les Charges de fon Miniftre de Cabinet, & de Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, au Comte *Jean-Adolphe* de *Loos*, ci-devant fon Miniftre-Plénipotentiaire en *France*.

De LONDRES, *le 10. Octobre.*

Leurs Majeftés revinrent avant-hier avec les Princes & Princeffes, leurs Enfans, de *Kew* au Palais de la Reine en cette Capitale, pour y paffer l'hyver. Le Lord *North*, revenu le même jour de fa Terre de *Busby-Park*, eut une Conférence avec le Roi, auquel le Marquis de *Noailles*, Ambaffadeur de Sa Maj. *Très-Chrétienne*, préfenta le Duc de *Lauzun*, arrivé récemment de *France*.

Quoique le Gouvernement n'ait encore reçu aucun avis de la part de fes Commandants en *Amérique*, ou du moins qu'il n'ait avoué publiquement rien de ce qui fe débite au fujet de leurs opérations, le bruit d'une defcente dans la Province de *Maryland* fe foutient depuis l'Ordinaire dernier. Il s'eft confirmé, dit-on, par des Lettres particulières, apportées par des Bâtimens de transport armés en guerre, dont quelques-uns font arrivés le *6.* aux *Dunes*, étant partis de la *Nouvelle-York* le 31. Août. Cependant ce qu'on en rapporte eft plein d'incertitude & de contradictions, (*ainfi qu'il paroîtra par ce que nous en dirons dans le* Supplément.)

Voici la Traduction de la Lettre, que le Lieutenant *Bourchier* a écrite à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, (*comme nous l'avons dit dans notre dernier* Supplément,) & qui a paru dans toutes nos Feuilles publiques, mais non dans la *Gazette* de la Cour.

A bord du DRUIDE *à* SPITHEAD, *3. Oct.* 1777.

MONSIEUR,

Je vous prie d'informer les Lords Commiffaires de l'Amirauté, que je fuis arrivé en ce Port, ce matin à 9. heures, aïant à mes ordres la Chaloupe du Roi *le Druide*, fous la direction du Capitaine *Guillaume Finch*, du Vaiffeau du Roi *le Chameau*, & de leur apprendre, que le 4. Septembre à 3. heures & demie de l'après-midi, à 40. degrés 33. minutes de latitude *Septentrionale*, & à 50. degrés 17. minutes de longitude *Occidentale*, nous découvrîmes à bas-bord une Voile étrangère, courant *Ouëft* & portant fur nous. Vu l'irrégularité de la Flotte, nous étions alors à environ cinq miles de diftance au vent du *Chameau*. Nous fîmes fignal au Convoi d'entrer dans les eaux de ce Navire, & nous obligeames les Bâtimens à courir de fon côté. *La Belette* étoit à une grande diftance fous le vent de nous & hors de notre vuë. Nous difpofames notre Vaiffeau pour l'Action, & tout l'Equipage fut diftribué à fes poftes. A 5. heures le Navire vint à la portée du Piftolet; & je pus alors voir clairement, que c'étoit un Armateur Rebelle monté de 38. à 40. Canons, fes ponts & fes hunes remplis de monde. Il nous héla, nous fomma d'amener au Pavillon du Congrès, arbora le fien, & commença l'engagement. A la première bordée, un boulet brifa au Capitaine *Carteret* l'os de la cuiffe, & le Commandeur fut tué.

Je pris donc le commandement & continuai l'Action. A 5. heures & demie, l'Armateur nous ferra bord-à-bord, faifant un feu irrégulier mais très-vif. A fix heures il courut vent devant. Je tâchai d'en faire de même, & de refter le long de fon bord; mais l'état délabré des agrêts fût caufe, que nous ne pouvions prefque pas employer les voiles. Comme celles de perroquet pouvoient feules nous fervir, nous allames à la bouline, & le gardames à l'avant de nous jusqu'à 20. minutes paffé 6. heures. Aïant alors vent devant, il s'éloigna, baiffa fon Pavillon, & courût au large. Je tentai de virer & de le prendre par le travers; mais, mes agrêts aïant été entièrement coupés en morceaux, je ne pus y réuffir. Je tâchai donc de forcer de voiles autant qu'il m'étoit poffible & de pourfuivre l'Ennemi; mais je trouvai que la plûpart des mâts & des vergues étoient entamés, & les agrêts tels qu'il paroît par l'Etat ci-joint, tandis qu'il y avoit 4. piés 10. pouces d'eau en cale.

A 7. heures & demie nous ceffâmes de courir, aïant notre voile & mât de mifène renverfés à bas-bord. Nous travaillames à boucher les trous, dont le Vaiffeau avoit été percé à fleur d'eau, à réparer le dommage, & à vuider la cale. J'apperçus dans ce tems un fecond Armateur Rebelle portant fur nous & courant au *Sud-Sud-Ouëft* à 6. ou 7. miles de diftance. A en juger par fon apparence, je fuppofe qu'il étoit monté d'environ 20. Canons. *Le Chameau* le chaffoit alors à 2. ou 3. miles de diftance. Peu après *la Belette* nous héla, & lui donna également la chaffe.

Je suis fâché de devoir informer les Seigneurs de l'Amirauté, que la première bordée, qu'on nous lâcha, tua le Commandeur & blessa le Capitaine *Carteret* à la cuisse gauche, blessure dont il mourut le matin suivant, après avoir subi l'amputation. Je commettrois la plus grande injustice, si je negligeois de remarquer, que, quoique le Capitaine *Carteret* eût reçu une blessure aussi dangereuse, ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté qu'on put lui persuader de quitter la dunette. Son courage & son intrépidité furent tels, qu'il souhaita d'y rester pour voir la manière, dont le service se faisoit; mais il perdit tant de sang, qu'il fut absolument nécessaire de le porter au Chirurgien. Je manquerois aussi de gratitude & de justice, si j'oubliois de faire mention de la bravoure remarquable des Officiers, Matelots & Soldats de Marine, durant l'action, ainsi que de la promtitude qu'ils ont montrée, & de la manière, dont ils ont supporté la fatigue de mettre le Vaisseau en état de servir, lorsqu'on s'attendoit à toute heure à rentrer en Action pendant trois jours & trois nuits, que les Rebelles restèrent à notre vuë. Je joins ici une Liste des tués & des blessés. J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Signé*) JEAN BOURCHIER.

Suivant l'Etat des tués & blessés, le Commandeur *Jean Wilson* est du nombre des premiers avec 5. Matelots ou Soldats; le Capitaine *Carteret* & 5. Matelots sont morts de leurs blessures; le Sr. *Wiggan*, Contre-Maître, le Sr. *Nicholson*, Lieutenant de Marines, un Aide-Chirurgien, & 17. Soldats ou Matelots ont été plus légérement blessés. Une Lettre, écrite le 3. Octobre à bord du *Jupiter*, l'un des Vaisseaux Marchands du Convoi, après avoir fait le récit de l'Action entre *le Druide* & l'Armateur, ajoute: "Par la régularité des „ stations de ces Armateurs, il me parut, „ que tout l'*Atlantique* en étoit, pour ainsi „ dire, couvert du moins depuis les Bancs „ de *Terre-Neuve* jusqu'aux Isles, qui bordent l'*Ecosse*. Si cela est, leur Plan étoit „ très-bien concerté d'envoyer deux gros „ Armateurs pour rompre le Corps de la Flotte, & donner par-là occasion aux Corsaires „ plus petits de s'y glisser & de tomber sur „ les Bâtimens écartés." Une Lettre de *Madère* du 4. Septembre contient la Relation d'un Combat très-vif, qui s'est donné à 50 lieuës de cette Isle entre *l'Union*, Bâtiment de 14. Canons muni de Lettres de marque, & un Armateur *Américain*, qu'on croit être *l'Olivier Cromwell*.

ACTIONS; *Banque*, 133 & sept huitièmes. *Indes*, 163 & un quart. *Sud*, 89 & demi. *Nouvelle Souscription*, 96.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXXIII.

De LEIDE, *le* 17. *Octobre*, 1777.

D'ANNAPOLIS *dans la Province de* MARYLAND, *le* 20. *Juillet.* On vient de découvrir ici une Conspiration, tramée par quelques malheureux, qui vouloient mettre le feu à l'Hôtel-de-Ville, où l'Assemblée-Générale de cet Etat tient ses Séances. Le Complot a été révélé par une Fille, qui servoit chez un des Complices: Elle communiqua d'abord ce qu'elle sçavoit de cette affaire à Mr. *Duvall*, Secrétaire de la Chambre des Délégués. En conséquence, on veilla de près les Conjurés; & l'on en arrêta un au moment qu'il disposoit les matières combustibles: On lui fit d'abord subir un Interrogatoire, dans lequel il révéla les noms de ses Associés, qui sont la plûpart des Royalistes connus pour tels. On espère de découvrir tous les Agens secrets & le but de cette trame.

En attendant l'on peut assurer, que le nombre des Mécontens en cette Province est très-peu considérable en comparaison de ceux qui sont fermément attachés à la Cause *Américaine.* On a vu des preuves multipliées de l'unanimité, qui inspire généralement tous les rangs de Citoyens, à l'occasion de l'Assemblée-Générale, qui s'est tenuë le mois dernier. On y a passé plusieurs Actes de la plus grande importance, un sur-tout qui a pour titre: *Constitution & Forme de Gouvernement, dont sont convenus les Délégués de* Maryland *assemblés en Convention libre & plenière.* Cette Constitution est composée de 27. Articles: Mais, comme la plûpart s'accordent entièrement avec les Formes de Gouvernement du plus grand nombre des autres *Etats-Unis*, notamment de la *Pensylvanie*, des *Jerseys*, & de la *Virginie*, nous nous contenterons d'en indiquer les principales dispositions.

Le Corps législatif sera composé de deux Branches, le Sénat & la Chambre des Délégués, qui formeront ensemble l'*Assemblée-Générale de Maryland.* Tout Franc-tenancier, âgé de plus de 21. ans & possesseur de 50. Acres de terrein, aura droit de suffrage pour l'élection des Délégués, qui seront choisis tous les ans, 4. en nombre pour chaque Comté, âgés de plus de 21. ans, & possessionnés dans l'Etat au-delà de 500. Livres de monnoye courante. Les Villes d'*Annapolis* & de *Baltimore* choisiront pareillement chacune deux Représentans. La Chambre des Délégués dressera tous les Bils Bursaux. Elle proposera tous autres au Sénat, recevra ceux que ce Corps lui offrira, les approuvera, rejettera, ou y proposera des changemens. Elle pourra faire des recherches sur tous les Crimes contre l'Etat, & envoyer les Accusés en prison, jusqu'à ce qu'ils soient déchargés suivant le cours ordinaire de la Loi. Elle aura l'inspection des Finances, arrêtera les Comptes de l'Etat, expédiera les Ordonnances, &c. Elle nommera deux Trésoriers, l'un pour la partie *Occidentale*, l'autre pour la partie *Orientale* de la Province. Elle aura le droit d'expulser un de ses Membres pour cause grave, mais non deux fois pour le même sujet. Elle sera aussi revêtuë de tout le pouvoir nécessaire pour le maintien de sa dignité, & pourra par conséquent punir par l'emprisonnement tous ceux qui se rendront coupables de mutinerie, ou qui manqueront de respect, tant à l'Assemblée même qu'aux Individus qui la composent, en violant leurs priviléges durant la tenuë ou de quelque autre manière que ce soit. Le Sénat aura le droit d'exercer son jugement à l'égard des Loix, qui lui seront envoyées pour être passées: Et, (comme les Bils Bursaux sont de la compétence de la Chambre des Délégués,) afin de prévenir toute contestation au sujet de Bils de ce genre, & d'empêcher que le Sénat ne soit forcé de consentir à un Acte de législation, qu'il jugeroit en conscience être contraire au bien public, il est statué, "qu'aucuns Bils, imposant des Droits ou des Taxes pour le seul but de régler le „ Commerce, d'infliger des Amendes pour la réforme des moeurs, ou d'assurer l'exécution „ des Loix, & en vertu desquels il sera levé ainsi un Revenu casuël, ne seront censés être des „ Bils Bursaux." La nomination des Sénateurs, au nombre de quinze, (dont 9. résideront dans la partie *Occidentale*, & 6. dans la partie *Orientale*,) se fera tous les 5. ans par des Electeurs, choisis au nombre de deux pour chaque Comté, & d'un pour chacune des Villes d'*Annapolis* & de *Baltimore*, par les Francs-tenanciers, qui ont droit de concourir à l'élection des Délégués. Les Sénateurs doivent être les Hommes les plus estimés dans la Province par leur sagesse, leur expérience & leur vertu, âgés de plus de 25. ans, & possessionnés au-delà de mille Livres de monnoye courante. Les deux Chambres éliront annuellement, le 2. Novembre, de concert & par ballot, un Homme de sagesse, d'expérience & de vertu, pour la Charge de Gouverneur, auquel on adjoindra le même jour cinq autres Personnes honnêtes & expérimentées, aïant les qualités requises dans les Sénateurs, pour servir de Conseil au dit Gouverneur. Ce Conseil tiendra Régître de ses délibérations, signées par chacun des Membres, pour être exhibées au Sénat ou à la Chambre des Délégués à leur requisition. Les Délégués de l'Etat de *Maryland* au Congrès seront choisis annuellement par ballot des deux Chambres, de façon qu'il y en ait au moins deux nouveaux; & personne ne pourra remplir cette place plus de trois ans dans l'espace de six.

années. Ceux qui sont revêtus de quelque Office lucratif à la nomination du Congrès ne seront point éligibles à y avoir séance ; &, au cas qu'ils en soient pourvus dans l'intervalle, leurs places deviendront vacantes, &c.

Les détails de la *Constitution*, que nous avons abrégés, concernent particulièrement les qualités requises dans les Sujets à élire, la forme des élections, la manière de décider les contestations, qui pourroient survenir à leur sujet, &c. Les dispositions, faites à ces égards, tendent toutes à maintenir l'intégrité du Gouvernement, & à le mettre (autant que la prudence humaine le permet) à l'abri de la corruption : Et tout l'ensemble de la Pièce respire cet amour de la Liberté & du bon-ordre, que l'on a remarqué dans les Ecrits de ce genre, émanés des différents Corps de la Confédération *Américaine*. Les principaux des autres Actes, passés par l'Assemblée-Générale au nombre de vingt, sont les suivans : Acte *pour mieux assurer le Gouvernement de l'Etat*. Acte *pour punir les Enarrhemens & les Monopoles*. Acte *pour renforcer l'Armée* Américaine. Acte *pour régler la Milice de l'Etat de* Maryland, &c.

De CHARLES-TOWN *dans la* CAROLINE-MÉRIDIONALE, *le* 8. *Août*. Tandis que les parties *Septentrionales* de la Confédération *Américaine*, & celles du centre, éprouvent successivement les calamités de la Guerre, nous vivons ici dans une parfaite tranquilité depuis la tentative infructueuse des Chevaliers *Clinton* & *Parker* ; & nous pouvons nous dire heureux & contens. Il est vrai, que la Marine *Britanique* a enlevé plusieurs Navires richement chargés, qui appartenoient à nos Planteurs ; mais la liberté du Commerce avec toutes les parties du Monde nous fournit abondamment les moyens de réparer ces pertes par des gains équivalens ; & le nombre des Navires *Caroliniens*, qui fréquentent les Ports de *France* & d'*Espagne*, prouve assez tout le prix de cette liberté & les accroissemens de notre Navigation. En un mot, le Commerce fleurit ici au-delà de notre attente ; & la population de *Charles-Town* s'augmente tous les jours par le nombre d'Etrangers, qui y abordent. D'ailleurs nous nous croyons à l'abri d'une attaque imprévuë. En suivant le Plan de quelques Ingénieurs Etrangers, qui ont aussi dirigé les travaux, la Ville est actuellement pourvuë d'assez bonnes Fortifications, & défenduë par cinq Châteaux. Le nombre de nos Vaisseaux armés, tant de ceux qui appartiennent à l'Etat que de ceux qui sont équipés par des Particuliers, s'accroît insensiblement. Le Congrès vient de nommer Capitaines de Vaisseau Mrs. *Dickings*, *Collins*, *Holdsworth*, *Gray*, & *Burton*. *La Danaë*, Frégate *Françoise*, qui est arrivée ces jours-ci de *St. Malo* dans notre Port, y a débarqué un Officier de sa Nation, qui entre au service du Congrès avec le grade de Lieutenant-Colonel.

De VIENNE, *le* 4. *Octobre*. L'Empereur, l'Archiduc *Maximilien*, & le Duc *Albert* de *Saxe-Teschen* sont revenus ici Mardi dernier, en parfaite santé, des Camps d'évolutions de *Bohème* & de *Moravie*.

De HAMBOURG, *le* 10. *Octobre*. Le Prince *Charles* de *Hesse*, Statthalter des Duchés de *Sleswig* & de *Holstein*, & la Princesse, son Epouse, arrivèrent à *Altona* le 1. de ce mois, à 6. heures du soir, au bruit du Canon de notre Ville. Leurs Altesses Sérén. & Royale furent reçuës à quelque distance d'*Altona* par le Baron de *Schimmelmann*, Grand-Trésorier du Roi de *Danemarc*, & son Envoyé-Extraordinaire près du Cercle de la *Basse-Saxe*, & par Mr. de *Gähler*, Président-Suprème d'*Altona*, à l'Hôtel duquel Elles descendirent. Le Magistrat de la Ville & d'autres Personnes de distinction les complimentèrent. Le lendemain, les Ministres-Etrangers, qui résident près du Cercle de la *Basse-Saxe*, & une Députation de notre Magistrat eurent le même honneur. Le soir, L. A. S. & R. assistèrent au Théatre de *Hambourg*, & firent ensuite au Baron de *Schimmelmann* l'honneur de souper chez lui ; après quoi Elles retournèrent à *Altona*. Le 5. Elles dînèrent chez le même Seigneur à sa Terre de *Wandsbeck* ; & le 6 Elles sont parties pour continuër leur route vers *Hanau*.

Le Duc d'*Ostrogothie* est revenu le 28. Septembre à *Stokholm* du voyage, qu'il a fait en Pays étranger, particulièrement en *Italie*.

De VERSAILLES, *le* 8. *Octobre*. Le 2. de ce mois, le Comte d'*Usson*, Ambassadeur près le Roi de *Suède*, est allé prendre congé de S. M. pour retourner à sa destination : Il a été présenté par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, qui présenta aussi le même jour Mr. *Mesnard* de *Chouzy*, Ministre-Plénipotentiaire près du Cercle de *Franconie*, de retour ici par congé.

Dom *Caffiaux*, *Bénédictin* de l'Abbaye de *Saint-Germain-des-Prés* à *Paris*, a eu l'honneur de présenter au Roi & à la Reine, Dimanche 28. Septembre, le premier Volume de son *Trésor Généalogique*, annoncé dans les *Prospectus* du dit Ouvrage.

De PARIS, *le* 10. *Octobre.* L'Ordonnance du Roi *pour régler l'exercice de toutes les Troupes à cheval* ne vient que d'être renduë publique, quoique datée du 1. Mai 1777. Elle remplit 159. pages *in quarto.* Il paroît, qu'il s'agit de rétablir l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire, & d'y rappeller les Elèves, qui, sous le Ministère de M. le Comte de *St. Germain*, ont été dispersés dans différents Colléges de Province.

Lorsque *l'Eloge de l'Hôpital* par l'Abbé *Remy* fut dénoncé le 1. de ce mois à la Faculté de Théologie, la *Sorbonne* nomma pour l'examiner des Commissaires, dont l'un est le Père *Bonhomme, Cordelier*, qui s'est déjà fait connoître lors de la Censure du *Bélisaire.* La partie sensée du Public se flatte, que la Faculté dirigera ses démarches & son jugement dans cette affaire sur les principes, que notre Siècle a le bonheur de connoître, & non sur ceux du seizième, que l'Abbé *Remy* a retracés peut-être avec trop de vérité. Quoiqu'il en arrive, la décision de la *Sorbonne* ne peut faire tort qu'aux deux Docteurs, qui ont approuvé le Discours avant l'Académie, & qu'on regrette de voir compromis à cette occasion.

Jean-Jacques de *l'Isle*, Marquis de *Marivault*, & *Charles-Gabriel*, Marquis de *Nagu*, Brigadier des Armées du Roi, sont morts le premier en cette Ville le 22. Septembre; & le second le jour suivant en son Château de *la Meilleraie*, en *Normandie*, âgé de 47. ans.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 10. *Octobre.*

La Cour & le Public sont dans la plus vive impatience d'apprendre avec certitude des Nouvelles au sujet de l'Armée & de la Flotte des Frères *Howe.* Des Messagers, stationnés à *Portsmouth*, à l'Isle de *Wight*, & à *Falmouth*, y attendent jour & nuit l'arrivée de Dépêches de la part de ces Commandants pour les apporter sans retard à la Cour. On dit, qu'il en est venu pour le Gouvernement par un Bâtiment armé, parti sur la fin d'Août de *New-York* & arrivé à *Corke:* Mais, tandis qu'on prétend sçavoir le contenu des *Gazettes* de *New-York*, reçuës par ce Vaisseau, le Ministère garde le silence sur les prétenduës Lettres du Chevalier; & la curiosité publique n'a pour se satisfaire que quelques nouveaux Avis particuliers. Ils s'accordent pour l'essentiel avec ce qui a déjà été rapporté l'Ordinaire dernier. " L'Armement du Lord & du Chevalier *Howe* aïant, dit-on, remonté la Baye de *Chesapeak*, le Général a débarqué le 16. Août à *George-Town* dans la Colonie de *Maryland*, à 70. miles de *Philadelphie*, laissant à *Baltimore* un Détachement pour s'assurer des communications. Ensuite il s'est avancé avec le gros de son Armée l'espace de 30. miles sur la route de *Philadelphie*, à travers un Pays fertile, abondant en toute sorte de Denrées, coupé de très-bons chemins, & rempli d'Habitans, dont la plûpart sont attachés au Gouvernement. Sur l'avis de sa marche Mr. *Washington* a pris poste dans un Camp retranché entre cette Ville-là & *Baltimore.*" Jusqu'ici la Nouvelle a quelque vraisemblance; mais ce qu'on ajoute du projet du Chevalier *Howe* d'enfermer l'Armée du Général *Washington* entre lui & le Général *Burgoyne*, qu'on prétend s'être avancé à 20. miles au-delà d'*Albanie*, tandis que le Général *Clinton*, posté à *Kingsbridge*, feroit diversion en remontant la Rivière *Septentrionale*; & ce qu'on dit de la position, que le Comte *Cornwallis* a prise pour faciliter la jonction des deux Armées; tout cet assemblage d'arrangemens est trop mal-adroitement tissu & combiné pour faire illusion si ce n'est à la partie du Public, qui ne sçait point l'usage des Cartes. Il est même difficile d'imaginer, comment le Général *Howe*, en débarquant à *George-Town*, qui se trouve à la droite lorsqu'on remonte la Baye, a pu laisser un Détachement à *Baltimore*, qui est à la gauche. Il est vrai, que des Avis antérieurs ont placé la descente dans ce dernier endroit; mais alors l'on ne peut trouver la raison de ce choix, puisque dans ce cas l'Armée devoit passer la *Susquehanna*, un des Fleuves les plus considérables de l'*Amérique-Septentrionale*, passage qu'elle auroit évité en prenant terre sur la rive *Orientale* de la Baye. Le projet lui-même de pénétrer de ce côté-là vers le centre des Colonies n'est point sans difficultés. La Saison aux mois d'Août & de Septembre y est très-mal-saine. Les chaleurs sont excessives durant le jour, & ne permettent point de supporter les fatigues d'une marche. Les nuits sont humides & fort dangereuses à passer sous la toile. La *Virginie* en est très-proche; & la Milice de cette Province, ainsi que celle du *Maryland* même, est la plus guerrière de tout le Continent. Il est des gens, qui ne supposent au Chevalier *Howe* d'autre dessein que celui de s'emparer des gros Magasins Américains à *Lancaster*; mais d'autres prétendent, qu'on l'a prévenu en les transportant plus avant dans le Pays à *Reading.* En général tout ce qui se débite sur ce débarquement de la grande Armée Royale, sur les progrès de celle du *Canada*, sur les échecs essuyés par le Général *Sullivan* à l'Isle des *Etats*, & par le Lord *Stirling* à *Huntingdon* dans l'*Isle-Longue*, est si vague, si incertain, qu'on a tout lieu de s'en défier, sur-tout dans un Pays où les Fabricateurs

de Nouvelles ne craignent point de forger sous des noms supposés des Lettres, remplies d détails controuvés. On en a un nouvel exemple dans une Lettre, publiée sous le nom d'u Lieutenant *Preston* du 15me Régiment, où l'on donne hardiment une Relation circonstancié d'une Bataille, qui auroit eu lieu le 25. Août près de *Stanton-Hill* sur la rive de la *Delaware* & à la suite de laquelle Mr. *Howe* étoit en pleine marche pour *Philadelphie*. L'on est instrui que le Lieutenant *Williamson*, qu'on a donné l'Ordinaire dernier pour Auteur d'une Lettre d *Saratoga*, est également un être de raison. Il en sera peut-être de même de la Nouvelle qu'on dit avoir apprise par les *Gazettes* de *New-York*, reçuës par le Vaisseau sus-mentionné sçavoir, que le Magistrat de *Boston* a passé un Acte, pour déclarer que tous ceux qui refusi roient de prendre le Papier-monnoye du Congrès seroient censés Traitres à la Patrie; ma que cette Résolution avoit causé de la discorde, & que la Populace s'étant mutinée avoit forc & pillé les Magasins publics. Le Maitre d'un Bâtiment *Anglois*, amené à *Boston*, ne fait poin mention de cette émeute. Il dit seulement, que le Havre de la Ville est garni de 300. Pièce de canon & de plusieurs Mortiers, & que *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale* est fo tifié autant qu'il est possible à la Nature & à l'Art de le faire.

De BRUXELLES, *le* 13. *Octobre*. Le Gouvernement a rendu le 22. du mois dernier u Réglement de Police concernant les nouvelles Ecoles publiques & les Pensionnats, ainsi qu'u ne Ordonnance, qui fixe les Appointemens des Principaux, Préfets, Régens ou Professeurs.

La Cour de *Madrid* a envoyé ordre à *Cartagène* de relâcher la Polacre *Françoise*, que le Ca pitaine de *Salaberria* avoit arrêtée au sortir de la Rade d'*Alger*, & de la laisser partir avec le 182. *Maures* pour les transporter à leur destination. Une autre Nouvelle d'*Espagne*, qu'on reçuë par la voye d'*Italie*, ne paroît pas avoir le même dégré de certitude; sçavoir, la prise de 4. Chebecs *Algériens* par Don *Antonio Barcelo*. Comme la Cour de *Madrid* n'auroit poin manqué de donner la Relation d'un événement si important, & que néanmoins les Lettres le plus récentes du 30. Septembre n'en font aucune mention, il est à présumer, que cette Nou velle n'a d'autre fondement que la capture de la Polacre sus-mentionnée.

On apprend de *Paris*, que le Comte de *Scarnafis*, nommé Ambassadeur du Roi de *Sardai gne* en *France*, y est arrivé le 2. de ce mois. Lorsque ce Seigneur eut son Audience de con gé à la Cour de *Vienne*, & y présenta le Marquis de *Vivalda*, ci-devant Ministre de S. M *Sarde* près de *Leurs Hautes-Puissances*, qui le remplace en qualité d'Envoyé-Extraordinair près de L. M. Imp. & Royale, ces Souverains lui ont fait de magnifiques Présens, pour lu témoigner leur satisfaction de la conduite, que ce Ministre a tenuë à leur Cour.

De LEIDE, *le* 16. *Octobre*. Nous avons annoncé dans le tems, qu'un Particulier *Améri cain* avoit été conduit à la *Bastille* à *Paris*, sur les plaintes du Vicomte *Stormont*, Ambassa deur *Britanique*, au sujet de la sortie du Capitaine *Cunningham* de *Dunkerque*, dont il avoi été le principal Agent. Aujourd'hui nous apprenons, tant de *Paris* que de *Londres*, que ce Parti culier, nommé *Hodge*, a été relâché. On assure, que le Lord *Stormont*, en faisant des repré sentations sur sa conduite, y avoit ajouté des menaces, que, si la Cour de *France* ne l'en pu nissoit, la Marine de son Maître recevroit immédiatement ordre d'intercepter la Flotte *Françoise* de *Terre-Neuve*. Celle-ci, dit-on, étant rentrée dans les Ports, Mrs. *Franklin* & *Deane* on demandé la relaxation de leur Compatriote, que S. M. *Très-Chrétienne* leur a gracieusement ac cordée. Quoiqu'il en soit, il est certain, que le Sr. *Hodge* a été traité dans la *Bastille* ave tous les égards possibles, & qu'il a eu tous les jours la liberté de recevoir & de regaler ses Amis

Les Lettres de *Russie* font le plus triste récit des dégâts, qu'une Tempête terrible, qui s'élev le 21. Septembre entre 3. & 4. heures du matin, a causés à *Pétersbourg*, à *Cronstadt*, & *Nerva*. Les toits de plusieurs Maisons ont été découverts, & nombre de cheminées renversées Mais le dommage, occasionné par le débordement des eaux, a été encore bien plus considéra ble. Elles ont été à 14. piés au-dessus du niveau ordinaire, & 16. pouces plus hautes que dan la Tempête de 1752. Par cette inondation, qui a duré 24. heures, quelques Magasins, rempli de Chanvre, de Suif, & d'Huile, ont été entrainés; dans d'autres toutes les Marchandises on été gâtées; les deux Ponts de communication sur la *Neva* à *Pétersbourg* ont été dégradés & emportés par le torrent; nombre de Barques ou de Bateaux, chargés de Productions du Pays ont été submergés ou brisés par les vagues. Les Vaisseaux dans les Ports ont aussi beaucoup souf fert: Les Ruës étoient couvertes de ruines & de débris; & la perte dans la seule Ville de *Pé tersbourg* s'estimoit à plusieurs Millions. Elle n'a pas été moins grande à la Campagne. De Villages entiers ont été ruinés: Maisons, Habitans, Bétail, tout a été englouti par les eaux En un mot, l'on ne peut ajouter rien à l'horreur de la situation, où cette calamité subite, sur venuë dans moins de deux heures, a réduit les Habitans. Un incendie, arrivé dans le mêm tems à *Nerva*, y a consumé un Moulin & 6. Maisons.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXXIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 21. Octobre, 1777

De BERLIN, *le* 11. *Octobre.*

LE Roi arriva le 8 de ce mois au matin de *Potzdam* en cette Ville, où S. M. fit d'abord une visite à la Princesse *Amélie*, sa Soeur. Ensuite accompagnée du Prince *Frédéric* de *Brunswick* & du Lieutenant-Général de *Hordt*, Elle se rendit à la Bibliothèque, ainsi qu'à l'Hôtel-neuf des Cadets; & Elle alla voir quelques autres nouveaux Bâtimens, qu'Elle fait construire en cette Capitale: Après quoi le Monarque, étant venu au Château, donna en présence d'une Cour nombreuse au Baron de *Swieten*, Envoyé-Extraordinaire de la Cour de *Vienne*, son Audience de congé, & au Comte de *Cobenzel*, qui lui succède avec le même Caractère, sa première Audience. Après-midi il y eut grande Table chez le Roi, qui dîna avec plusieurs Princes, Généraux, & autres Personnes du premier rang. Le soir, il y eut grande Cour, Concert, & Souper chez la Reine. Le 9. le Roi vit monter la Garde à quelques Régimens, dîna chez la Princesse *Amélie*, & retourna à *Potzdam*. Sa Maj. a conféré à Mr. de *Holzendorff*, Colonel du Corps d'Artillerie de Campagne, la Place d'Inspecteur-Général de toute l'Artillerie, & au Colonel de *Merkatz* le troisième Régiment d'Artillerie de Campagne. Le Lieutenant-Colonel *du Troffel* a été nommé en même tems Commandant du prémier Régiment.

La Compagnie de la Pêche des Harengs, établie à *Embden*, a de nouveau résolu d'augmenter le nombre de ses Bateaux, & de faire construire un *Tacht* ou Chaloupe pour le transport de ceux de la première Pêche. En conséquence elle vient d'ouvrir la vente de 180. nouvelles Actions, à 220. Fl. la pièce.

Un Artiste habile a construit par ordre du Roi un Horloge d'un travail aussi magnifique qu'achevé. Au moyen du Ressort, il exécute les Concerts les plus beaux & les plus difficiles. Cette Pièce, unique en son genre, est destinée pour en faire présent à l'*Hospodar* de *Moldavie* & de *Wallachie*, auquel elle sera incessamment envoyée sous l'escorte d'un Détachement de *Hussars*.

De COLOGNE, *le* 14. *Octobre.*

L'Electeur de *Trèves* & la Princesse *Cunegonde* de *Saxe*, sa Soeur, ont passé le 6. de ce mois par *Bonn*, & sont partis le lendemain de *Dusseldorp*, pour se rendre à *Essen*, où la Princesse va prendre possession de la Place d'Abbesse de cet illustre Chapitre, dont elle est le Chef, ainsi que de l'Abbaye de *Thorn*. L'Electeur, son Frère, assistera à cette Solemnité.

On apprend de *Heilbronn*, Ville du Cercle de *Souabe*, sur les Confins du *Palatinat*, qu'une Compagnie d'environ 500. Manufacturiers & Marchands *François* a formé le Projet de construire près de cet endroit un Faubourg, contenant 80. Edifices pour y établir des Ma-

nufactures, où l'on fabriquera toutes sortes d'Etoffes en soye.

De PARIS, *le* 13. *Octobre.*

Leurs Majestés & la Famille Royale sont arrivées le 9. de ce mois à *Fontainebleau*, où le Comte de *Scarnafis*, nouvel Ambassadeur de *Sardaigne*, s'est rendu pour avoir ses premières Audiences.

M. l'Archevêque de *Lyon* a accepté l'invitation, qui lui a été faite, de célébrer la *Messe-Rouge* à la rentrée du Parlement.

On écrit de *Turin*, que M. le Comte d'*Aigueblanche* n'est point tombé en disgrace. En donnant volontairement sa démission, ce Ministre, que le Roi de *Sardaigne* honoroit déjà de son amitié avant d'être monté sur le Trône, a reçu des marques de l'estime de son Maître. Il n'est pas encore remplacé, la nomination du Comte de *Perron* n'étant que provisionnelle.

Les Gens de Lettres viennent de perdre en cette Ville une Bienfaitrice des plus généreuses. C'est Madame *Geoffrin*, connuë également par l'accueil que les Etrangers de mérite trouvoient en sa Maison. On se rappelle, que l'amitié, dont le Roi de *Pologne* l'honora étant encore Particulier, & qu'il lui conserva sur le Trône, engagea cette Dame, il y a dix ans, à faire le voyage de *Varsovie*. Elle a laissé par son Testament des Legs ou des Pensions à plusieurs de nos Sçavans les plus célèbres. Elle étoit parvenuë à la 78me année de son âge.

De LEIDE, *le* 18. *Octobre.*

Les dernières Lettres de *Paris* portent, que l'embarquement des Troupes pour les Colonies a été retardé à *Brest* & à *St. Malo* de plusieurs jours, sans qu'on en sçache la raison; & que leur départ n'aura pas même lieu dans la première semaine. L'on assure aussi de nouveau, que la Cour de *Versailles* est convenuë avec celle de *Londres*, de ne faire escorter les Bâtimens de transport que par une ou deux Frégates. On exécute très-scrupuleusement les ordres de la première, relativement aux Armateurs *Américains*. Une Lettre de *Nantes* du 9. Octobre nous apprend, que la veille il y étoit entré un de ces Armateurs avec une Prise qui étoit un Bâtiment chargé de Sucre, de Bois, &c. mais qu'on l'avoit d'abord fait sortir de la Rivière. On présumoit qu'il en arriveroit de même à un Armateur, qui étoit à l'entrée de la *Loire* avec trois autres Prises. S'il en faut croire les Politiques de *Londres*, le Ministère *François* est beaucoup plus réservé à l'égard des *Américains*, depuis le refus qu'a fait le Dr. *Franklin* de consentir à la condition d'un Commerce exclusif de la *France* avec l'*Amérique-Unie*, sur le même pié que celle-ci s'y étoit assujettie ci-devant en faveur de la *Grande-Bretagne*. On revêt cette Nouvelle de plusieurs autres particularités: Mais, les laissant à leurs Auteurs, nous croyons faire plus de plaisir au Public, en lui communiquant, au lieu de toutes ces incertitudes, une Pièce publiée en *Angleterre*. Il est vrai, qu'elle est d'assez ancienne date; mais le jour qu'elle répand sur la disposition des esprits, au commencement d'une Contestation, qui fera époque dans l'Histoire du Genre humain, & la considération qu'elle ne vient d'être publiée que depuis peu de semaines, justifieront notre choix près de nos Lecteurs. C'est une Déclaration, que le Congrès-Général de l'*Amérique* dressa en Committé le 25. Juin 1775. pour deux objets, l'un de se justifier envers le Peuple *Britanique*, l'autre d'ouvrir la voye à une conciliation. Malheureusement, l'on reçut dans ce même tems la Nouvelle des Résolutions sévères, prises par le Parlement de la *Grande-Bretagne*; & l'on jugea, qu'attendu cette espèce de Déclaration de Guerre les démarches pacifiques n'étoient plus de saison. On n'envoya donc pas cette Pièce en *Europe*; le Congrès ne la ratifia point; & elle ne fut pas même couchée sur les Régîtres. On l'attribuë généralement au Dr. *Franklin*. En voici la Traduction.

ATTENDU que les Ennemis de l'*Amérique* au Parlement de la *Grande-Bretagne*, dans la vuë de nous rendre odieux à la Nation, & de donner de nous une mauvaise impression aux autres Puissances de l'*Europe*, nous ont représentés comme *injustes & ingrats* au suprême dégré; soutenant en toute occasion, que *les Colonies ont été etablies aux frais de la* Grande-Brétagne; qu'*elles ont été protegées à ses dépens dans leur enfance; qu'à présent elles refusent, d'une manière ingrate & injuste, de contribuër à leur propre protection & à la défense commune de la Nation; qu'elles aspirent à l'Independance; qu'elles visent à l'abolition des Actes de Navigation;* & que *les Habitans agissent de mauvaise foi dans leur Commerce, & cherchent à tromper leurs Créanciers dans la* Grande-Brétagne, *en éludant le payement de leurs justes Dettes:* Et attendu que la répétition fréquente de ces assertions malfondées & de ces calomnies malicieuses pourroit, si on ne les contredisoit & ne les refutoit, leur donner plus de crédit, & nuire par toute l'*Europe* à la réputation & aux intérêts des Colonies confédérées: A ces Causes il nous paroît convenable & nécessaire de les examiner pour notre propre justification.

Quant au premier Chef, que *les Colonies ont été etablies aux frais de la Grande-Bretagne*, c'est un fait connu ... qu'aucune des *douze Colonies-Unies* n'a été établie ni même décou-

„ verte aux frais de l'*Angleterre.*" *Henri* VII. accorda, il est vrai, une Commission à *Sebastien Cabot*, *Venitien*, & à ses Fils, afin de faire voile vers les Mers *Occidentales* pour la découverte de nouvelles Terres; mais la condition expresse étoit, " qu'ils devoient le faire „ *suis eorum propriis sumptibus & expensis*, „ à leurs propres frais & dépens. (1)" Ils découvrirent, mais aussi ils négligèrent peu après & abandonnèrent, ces Territoires *Septentrionaux*, qui, après avoir été à l'abandon pendant plus d'un Siècle, furent achetés des Naifs, peuplés & cultivés; *aux dépens & par le travail d'Individus particuliers*, *ou d'Associations privées*, nos Ancêtres, transplantés ici pour ce dessein. Nos Adversaires n'ont jamais pu produire aucune Preuve, qu'en aucun tems le Parlement ou le Gouvernement d'*Angleterre* ait fait les moindres frais pour ces Etablissemens. Au contraire, il existe sur les Regîtres du Parlement une Declaration solemnelle, faite en 1642. seulement 22. ans après le premier établissement de la Province de *Massachusett*, & portant: " Que ces Colonies ont été plantées „ & établies *sans qu'il en ait coûté aucuns* „ *frais à l'Etat.* (2)." Si une telle dépense avoit jamais eu lieu, quelques-uns des Membres auroient dû le sçavoir & se le rappeller. La *Nouvelle-York* est la seule Colonie, dont l'*Angleterre* puisse prétendre que la fondation lui ait coûté quelque chose: Et cette dépense n'a consisté que dans les frais d'un petit Armement pour la prendre sur les *Hollandois*, qui l'avoient établie: Mais, pour la garder à la conclusion de la Paix, la Couronne ceda alors en échange aux *Hollandois* une autre Colonie, tout aussi précieuse, fondée par des Compatriotes de notre Nation, qui n'étoient aussi que simples Particuliers; sçavoir, *Surinam*, à présent une rich. Colonie de Planteurs de Sucre dans la *Guyane*, qui, sans cette cession, seroit encore aujourd'hui en notre possession. Récemment, il est vrai, la *Grande-Bretagne* a fait quelques frais pour établir deux Colonies, la *Géorgie* (3) & la *Nouvelle-Ecosse*; mais celles-ci ne sont point Membres de notre Confédération: Et cette dépense-même, qu'elle a faite sous leur nom, n'a consisté principalement qu'en Sommes, grandes au-delà de toute nécessité, accordées comme Salaires à des Officiers envoyés d'*Angleterre*, ou employées à procurer des aubaines à quelques Amis ou personnes dépendantes des gens en place; ces Subsides excessifs n'etant nullement requis pour le bien-être & le bon gouvernement de ces Colonies, puisque l'expérience nous a appris par nombre d'exemples dans les autres, qu'un gouvernement bien réglé peut être maintenu & défrayé, tout-au-moins, avec le même effet, d'une manière bien plus économe.

(*Le reste ci-après.*)

Les Lettres de LONDRES du 14. de ce mois, qui viennent d'arriver en ce moment, n'ont apporté encore rien de certain des opérations en *Amérique*. L'arrivée d'un Vaisseau à *Corke*, qu'on dit avoir eu à bord des Lettres du Vicomte & du Chevalier *Howe*, (*ainsi que nous l'avons rapporté dans notre dernier* Supplément,) se confirme. C'est *la Jamaïque*, Capitaine *Ash*, parti de *New-York* le 31. Août, avec dix Bâtimens de transport sous son escorte: Mais, quoique les Depêches, dont il étoit porteur, aient été remises au Gouvernement, celui-ci n'a rien publié ni concernant l'Armement des Frères *Howe*, ni au sujet des progrès du Général *Burgoyne*. Au défaut d'informations authentiques, l'on n'a qu'une multitude d'Articles, tirés des deux *Gazettes*, qui s'impriment à la *Nouvelle-York*, mais tous si vagues & si confus, qu'il est presque impossible d'en tirer rien de clair ou de satisfaisant. Dans l'une, connuë sous le nom de *Gaine's New-York Gazette*, l'on trouve sous un Article de cette Ville-là du 11. Août, que le 9. on y avoit reçu avis de la *Jersey*, " que le „ Chevalier *Howe* avoit débarqué dans la Baye „ de *Chesapeak* en la Province de *Maryland*; „ que le Général *Burgoyne* étoit à *Albanie* ou „ près de-là; & le Général *Washington* à *German-Town* près de *Philadelphie.*" La seconde de ces Feuilles, qui porte le nom de *Gazette Royale Américaine*, annonce sous la date du 20. Août, " que, suivant le rapport „ d'une Dame arrivée le 18. de *Philadelphie*, „ Mr. *Washington* étoit campé avec son Ar- „ mée sur les Chemins (*Cross-roads*) du Com- „ té de *Bucks* en *Pensylvanie*; que le 17. tan- „ dis qu'elle étoit à son Quartier-Général, il „ y étoit arrivé deux Exprès, dont le premier „ avoit apporté l'avis, que la Flotte *Britanique* étoit à la hauteur de *Senapuxen*, portant sur la Côte; & le second avoit annoncé, qu'elle faisoit route au *Sud.*"

Les mêmes Feuilles sont remplies d'Avis relatifs aux Armées du *Canada*: Nous en donnerons un Extrait abrégé dans le *Supplément*;

---

(1) *Cette Commission se trouve dans l'*Appendice *à l'Ouvrage du Gouverneur* Pownall, *sur l'*Administration des Colonies, *de l'Edition de* 1775.

(2) „ Vendredi 10. Mars 1642. *Attendu que* „ *les Plantations dans la* Nouvelle-Angleterre *ont eu*, *sous la benédiction du Tout-Puissant*, *un bon & heureux succès*, sans aucuns „ frais publics de la part de l'Etat, & *qu'elles paroissent devenir très-utiles pour la* „ *propagation de l'Evangile*, *ainsi que très-* „ *avantageuses & très-commodes pour ce* „ *Royaume & la Nation: A ces Causes*, *les* „ Communes *actuellement assemblées en Par-* „ *lement*, *&c.*"

(3) *La Géorgie n'a accédé que depuis ce tems*, *en Juillet* 1775. *à l'Union* Américaine.

& nous répéterons seulement ici un bruit, qu'on a déjà débité il y a quelques Ordinaires, & que l'*Advertiser* d'*Edimbourg* nous donne encore aujourd'hui d'après le rapport du Bâtiment *le Dunlop*, arrivé dans la Rivière de *Clyde* le 5. de *Quebec*, d'où il étoit parti le 24. Août; sçavoir, " que le Général *Arnold*, posté à *Sa-*
,, *ratoga* avec une Armée de 12. mille Hom-
,, mes, s'en étoit retiré précipitamment à l'ap-
,, proche de Mr. *Burgoyne*, auquel le Géné-
,, ral *Schuyler* s'étoit rendu Prisonnier, la nuit
,, du 12. au 13. Août, avec tout son Corps,
,, consistant en 1500. Hommes; & qu'au dé-
,, part de l'Exprès, qui avoit apporté cette
,, Nouvelle à *Quebec*, Mr. *Burgoyne* étoit
,, actuellement en possession d'*Albanie.*" Il se peut, qu'elle ne soit pas entièrement mal-fondée; mais tous les Avis de ce genre, reçus par la voye d'*Ecosse*, sont devenus si justement suspects au Public, qu'on a tout lieu de se défier pareillement de celui-ci, d'autant plus que d'autres représentent le Général *Burgoyne* comme se trouvant encore au Fort *Edouard.*

Une Lettre de *New-York* du 29 Août contient au sujet des descentes dans l'Isle des *Etats* & dans l'Isle *Longue*, dont il a été parlé dans notre avant-dernier *Supplément*, les particularités suivantes.

Le 23. de ce mois, à la pointe du jour, un gros Corps de Rebelles fit un débarquement en trois Divisions sur la Côte *Occidentale* de l'Isle des *Etats*, sous les ordres du Lord *Stirling*, du Sr. *Sullivan*, & d'un Officier *François*. Ils marchèrent vers *Duke's-Ferry*, où ils détruisirent un Magasin de foin, mirent en déroute une partie du Bataillon du Colonel *Barton*, qui y étoit en Quartiers, & firent ce Colonel Prisonnier: Mais, le Brigadier-Général *Campbell* & le Général *Skinner* survenant avec les Troupes *Britaniques* & celles d'*Anspach*, les Rebelles furent bientôt mis en fuite, avec perte de 200. tués & de 300. Prisonniers. La nôtre ne va pas au-delà de 50. tués, blessés, ou Prisonniers. Le Colonel *Dungan* & le Major *Tympany*, des Corps nouvellement levés, ont été blessés; mais le premier paroît ne pas être en danger.

Le même jour, environ 3. mille Rebelles attaquèrent *Kings-Bridge*; mais une partie du Corps, qui occupe ce Poste, en sortit, les repoussa, les poursuivit l'espace de 6. miles, & fit Prisonniers un Capitaine, un Lieutenant & 12. Soldats. Notre perte ne fut que de 3. Soldats.

Enfin aussi ce même jour-là, le Général *Parsons* vint du *Connecticut*, & débarqua avec 500. Hommes, qu'il avoit tirés des Armateurs, à *Satucut*, situé sur la Côte *Septentrionale* de l'Isle *Longue*, à environ 60. miles d'ici. Aïant avec lui plusieurs Pièces de canon de fonte, il somma le Fort de se rendre. Le Colonel *Hewet* demanda une heure pour y aviser; mais on ne lui donna que dix minutes. Sa réponse fut, qu'il *defendroit le Fort jusqu'à la dernière extrémite:* Surquoi l'on commença un feu très-vif & bientôt les Rebelles furent obligés à se rembarquer. On presume, d'après les traces de sang trouvées dans leur Camp lorsqu'ils furent retirés, qu'ils ont eu plusieurs tués & blessés. Nous n'avons eu qu'un tué & 3. blessés.

Tels sont les principaux Avis, qu'on dit avoir reçus directement de l'*Amérique*: Mais en même tems l'on apprend, par des Lettres reçuës de *Paris* à *Londres*, que le Capitaine *Young*, commandant la Chaloupe de guerre *l'Indépendance*, étoit arrivé dans la première de ces Villes avec des Dépêches du Congrès pour Mrs. *Franklin* & *Deane*. Il avoit fait voile le 10. Août de *Senapuxen* (ou *Senepuchen* sur la Côte *Orientale* du *Maryland.*) Cinq jours avant son départ il avoit vu la Flotte du Lord *Howe* faisant route au *Sud-Ouëst* avec un vent contraire; &, comme elle étoit obligée de louvoyer, elle s'étoit approchée dans un de ses revirements à la distance de deux miles du Havre de *Senapuxen*. *L'Indépendance* est apparemment le même Navire, dont il est parlé dans la Lettre de *Nantes* sus-mentionnée, puisqu'on ajoute que 5. jours avant son arrivée il y avoit envoyé une Prise, qu'il avoit faite sur son passage, & qui avoit été venduë dans ce Port. Le 1. Octobre, arriva à *Paris* le Capitaine d'un autre Paquet-bot *Américain*, avec des Dépêches pour les Députés du Congrès. Ce Bâtiment, qui avoit fait voile de *Morris-River*, dans la Province de *Jersey*, à une journée de *Philadelphie*, avoit apporté avis, " qu'à son départ le Général *Burgoyne*
,, n'avoit pas encore quitté le Fort *Edouard*;
,, que les Généraux *Arnold* & *Schuyler* étoient
,, avec une Armée nombreuse à *Saratoga*;
,, que les Provinces de la *Nouvelle-Angleter-*
,, *re* avoient été informées dès le commence-
,, ment d'Août, que le Général *Howe* dirige-
,, roit ses opérations contre la Colonie de *Ma-*
,, *ryland*; qu'en conséquence elles avoient fait
,, marcher leurs principales Forces pour au-
,, gmenter l'Armée *Septentrionale*, opposée au
,, Général *Burgoyne*, & rendre celle du Géné-
,, ral *Putnam* près de *Kingsbridge* assez forte
,, pour attaquer *New-York.*"

Banque, 129 & un quart. *Indes*, 165 & un quart. Les autres ACTIONS n'ont point de prix.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du *NUMERO* LXXXIV.

De Leide, *le* 21. *Octobre*, 1777.

De Philadelphie, *le* 4. *Août.* Malgré l'incertitude, où l'on se trouve ici relativement aux desseins des Commandants *Britaniques* depuis leur départ des *Jerseys*, il paroît qu'en général l'on n'en est nullement inquiet: Et, quoiqu'il se pourroit, qu'immédiatement après leur descente sur quelque partie de nos Côtes les Troupes Royales fissent du progrès, l'on s'assûre, que d'abord qu'on aura eu le tems de convoquer la Milice, pour retarder leurs opérations jusqu'à l'arrivée du Général *Washington*, ces progrès seront bientôt arrêtés. Ce fut la Milice de *Pensylvanie* & des *Jerseys*, qui empêcha le Général *Howe* de passer la *Delaware*, lorsqu'on la convoqua au mois de Décembre 1776. après que l'Armée *Américaine* eut été réduite à moins de deux-mille Hommes, par l'expiration des engagemens de la plûpart des Corps réglés. On doit aussi à la même Milice la nécessité, où Mr. *Howe* a été de se retirer lors de sa dernière Expédition des *Jerseys*, tandisque Mr. *Washington* s'est tenu tranquille dans son Camp. La grande Armée est d'ailleurs dans un état, où elle n'a pas encore été, bien pourvuë d'Artillerie, de Munitions, & de toute sorte d'Attirails de Campagne. Elle a été jointe depuis peu par un Corps de 1600 Chevaux-legers, levés dans les Provinces *Méridionales.* Ils ont presque la même Uniforme que les Dragons-legers du Général *Burgoyne*, Habit rouge écarlate, revers & paremens bleus. Leurs Chevaux sont de la meilleure espèce; & tout le Corps en général est aussi bien monté que ceux du Service *Européen.* Le Major *Clarke* y a aussi amené récemment un nombreux Renfort de Volontaires des Colonies *Méridionales.* Il a parcouru pendant une année entière tous les Etablissemens dans l'intérieur de cette Contrée; & par ses Discours, pleins de feu & d'enthousiasme, il a si bien réussi à communiquer à ces Colons les sentimens dont il est animé, qu'on fait monter à des milliers le nombre de ceux qu'il a engagés à venir se ranger sous les Drapeaux du Congrès. Un avantage très-considérable, que nous n'avions pas eu jusqu'ici au même degré, est la santé parfaite des Troupes. Les maladies, qui ont fait ci-devant parmi elles de grands ravages, ont disparu au moyen des arrangemens, que le Congrès a pris pour y remédier & pour les prévenir dorésnavant, ainsi qu'il paroît par la Lettre suivante, écrite au Congrès, & datée du Quartier-Général à *Middle-Brook* le 29. Juillet.

Nous avons le plaisir de pouvoir informer le Congrès, que, par un effet de ses sages Réglemens, les Troupes des *Etats-Unis* jouïssent à présent d'une santé si parfaite, qu'on en trouvera rarement des exemples dans les Camps. Les nouveaux arrangemens, relatifs à la partie médicale, ont eu tout le succès, qu'on en pouvoit attendre. Les Appointemens, libéralement accordés par le Congrès, ont engagé les plus experts de la Faculté à joindre l'Armée, pour conserver la santé & la vie des Soldats. Les Docteurs *William Brown* de *Virginie*, *James Craita* de *Maryland*, & *Thomas Bond* de *Philadelphie*, font honneur au choix qu'on a fait d'eux comme Directeurs-Généraux. Les Docteurs *Walter Jones* de *Virginie* & *Benjamin Rush* de *Philadelphie* ont montré, en qualité de Sur-Intendans du Département du milieu, la plus grande humanité dans l'exercice de leur profession. Conformément aux ordres du Congrès & aux inclinations de ceux, à qui ce Département a été confié, l'on n'épargne ni soins ni argent pour soulager les Soldats malades ou blessés & les rendre aussi heureux que leur situation peut le permettre.

(*Signé*) W. Shippen, *Directeur Général des Hôpitaux.*
Jean Cochran, *Médecin- & Chirurgien-Général de l'Armée.*

De Boston *dans la* Nouvelle-Angleterre, *le* 29. *Août.* La Marine des *Etats-Unis* de l'*Amérique* prend tous les jours de nouveaux accroissemens, & le nombre des Prises, qu'elle fait sur celle de la *Grande-Brétagne*, s'augmente à proportion. Le 1. de ce mois, le Sr. *O'Connor*, natif d'*Irlande*, que le Congrès a élevé au grade de Commodore, arbora son grand Pavillon à bord de *la Renommée*, Vaisseau de guerre de 56. Canons, de construction *Génoise.* Le lendemain matin il mit à la voile, accompagné de 4. autres Navires de guerre bien montés & équipés, avec un vent favorable, pour les *Indes-Occidentales. L'Ajax*, appartenant aussi au Congrès, prit le 2. le Bâtiment du Capitaine *Broome*, qui fut vendu le 25. au profit du Public. Le Vaisseau, qui a fait cette capture, est une Frégate, que le Congrès a fait acheter en *Suéde.* Il est monté de 36. Canons de 24. livres, placés sur un seul pont, outre plusieurs autres Pièces plus petites. Sa construction est telle, qu'il égale à tous égards un Navire de construction *Angloise* de 60. Canons. Une Lettre reçuë le 26. du Capi-

taine *Fisher*, commandant le Navire *le Général Blakeney*, au service de la République de *Massachusett's-Bay*, nous a appris, que le 16. il s'est emparé de la Barque, *la Daphné*, Cap. *Stairs*, chargée de Munitions pour les Troupes Royales & de différentes Marchandises d'*Angleterre* & des *Indes*. Il a aussi pris deux Vaisseaux, chargés de Bois de construction & allant de *Pensacola* aux *Grenades*. L'Armateur, *le Mendiant-Valide*, Cap. *Dyer*, de 18. Canons a amené dans ce Port un Bâtiment de transport *Anglois*, qui avoit pareillement à bord une très-grande quantité de Munitions & de Provisions pour l'usage de l'Armée *Britanique*. Toute la Cargaison est estimée à 24. mille Livres Sterling. *Le Raisonnable*, Frégate de guerre de 26. Canons, appartenant au Congrès, aïant rencontré à la hauteur de *Quebec* la Chaloupe du Roi, *le Roi Salomon*, de 14. Canons, & un Vaisseau *Anglois* chargé de Marchandises, il coula le premier à fond, après un Combat de 5. heures, sans qu'on pût sauver un seul Homme de l'Equipage. Il prit le Bâtiment Marchand & l'envoya à *Salem*. Par une Lettre de cette dernière Ville, en date du 18. de ce mois, nous avons été informés, que le Schooner, *la Vipère*, de 6. Canons & quelques Pierriers, commandée par *Allen Hayes*, (l'un des petits Armateurs équipés dans notre Port,) rencontra le 12. une Frégate *Angloise* de 20. Canons qui lui donna la chasse. Le Capitaine *Hayes* voïant qu'il ne pouvoit empêcher, que son Bâtiment ne tombât entre les mains de l'Ennemi, & n'étant qu'à peu de lieuës de *Salem*, tandis que le tems étoit très-calme, il mit sa Chaloupe en mer, & se sauva à terre avec son Equipage à force de rames: Mais, avant de quitter son Vaisseau, il fit une trainée de poudre jusqu'à la Sainte-Barbe; &, précisement au moment qu'un Officier avec quelques Matelots de la Frégate furent montés à bord, le feu y prit, & le Navire sauta avec les Capteurs. Le Sr. *Hayes*, arrivé le 17. à *Salem* avec ses gens, a rapporté, que dans le cours des sept derniers mois, il avoit fait 12. Prises, qu'il avoit envoyées tant à *Boston* qu'à *Charles-Town*.

On écrit aussi de *Salem*, que le 12. il y est arrivé de *St. Malo* une petite Frégate *Françoise* de 18. Canons de 6 livres: Elle y avoit conduit 4. Officiers *Hongrois*, qui vont servir dans l'Armée des *Etats-Unis*; & elle avoit débarqué 200. Barrils de Poudre, une quantité de Plomb, & six petites Pièces de campagne, après quoi elle avoit fait voile pour la Côte d'*Afrique*. Environ dans le même tems il est entré à *Portsmouth*, dans le *Nouveau-Hampshire*, deux Vaisseaux venus en 28. jours de *Nantes*, avec 64. Caisses, contenant 11987. Armures complettes, mille Barrils de Poudre, cinq Balots de Toile, 24. de gros Drap, 10. de bonnets & de bas, deux Caisses de souliers, & une grande quantité de Quincailleries, &c.

De FRANCFORT, *le* 15. *Octobre*. On apprend de *Cassel*, que le Général de *Heister*, qui a commandé en *Amérique*, y est arrivé de retour, & a été reçu par le Landgrave de la manière la plus distinguée. Ce Prince est allé à sa rencontre, & a fait parader toute la Garnison de *Cassel* en son honneur. Une marque aussi extraordinaire d'estime prouve, que ce Souverain n'est pas aussi mécontent de sa conduite, qu'on a paru l'être en *Angleterre*.

De LISBONNE, *le* 16. *Septembre*. Leurs Majestés ont résolu d'accompagner la Reine-Douairière, avec toute la Famille Royale, jusqu'aux Frontières du Royaume. Elles prendront leur route par *Evora* & *Villaviciosa* vers *Badajoz*, où la Reine-Douairière trouvera les Députés de la Cour de *Madrid*, à la tête desquels sera, dit-on, le Comte de *Bagnos*, qui a été Grand-Maitre de la Maison de feu la Reine, sa Mère.

La Flotte de *Rio-Grande*, de *Fernambuc*, & des autres Ports du *Brésil*, est entrée avant-hier dans le *Tage*, avec une Cargaison de beaucoup de valeur.

De MADRID, *le* 30. *Septembre*. L'Infant Don *Louis*, Frère du Roi, aïant été mandé à *St. Ildefonse*, à l'occasion de l'accouchement de la Princesse des *Asturies*, pour signer l'Acte qui se dresse à la naissance des Infants, arriva à la Cour le 14. de ce mois, & repartit le 16. pour *Cadahalzo*, lieu de sa Résidence. Son Alt. Royale a été reçuë par le Roi & par tous les Princes & Princesses de la manière la plus gracieuse; & toute la Cour s'est empressée à lui donner des marques d'attention & de respect.

La Cour vient d'être informée par des Lettres de *Turin*, que le Marquis d'*Aigueblanche*, Ministre & Premier-Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, aïant obtenu sa démission, Sa Maj. *Sarde*, en la lui accordant, lui a non seulement conservé ses Appointemens, mais y a ajouté les revenus d'une Commanderie. Par un Décret, signé à *Moncalier* le 5. Septembre, & conçu dans les termes les plus honorables, le Roi de *Sardaigne* a nommé, pour succéder au Marquis d'*Aigueblanche*, en qualité de Ministre d'Etat & Régent provisionnel du Département des Affaires Etrangères, le Comte de *Perron*, Grand-Croix des Ordres de St. *Maurice* & de St. *Lazare*, & Lieutenant-Général, qui a résidé ci-devant comme Mi-

ftre de la Cour de *Turin* à celle de *Dresde*, & comme son Ambassadeur à celle de *Londres*. En jouissant de tous les honneurs, prérogatives, & émolumens attachés à sa nouvelle Charge, ce Seigneur conservera celle de Capitaine d'une des Compagnies de Gardes du Corps, qu'il remplissoit. Tous les Ministres Etrangers, auxquels le Chevalier de *Villanovette*, Maître des Cérémonies de la Cour, donna connoissance de ce changement, complimentèrent d'abord le nouveau Secrétaire d'Etat, dont le choix est généralement applaudi.

De FLORENCE, *le* 3. *Octobre.* Le Grand-Duc vient d'accorder la liberté à 9. Esclaves *Tunétins*, qui furent pris le 14. Octobre 1773. par la Frégate *l'Autriche.* Son Alt. R. les a fait habiller à ses propres frais, & leur a procuré d'autres secours pour retourner dans leur patrie, dont ils ont déjà pris la route. Le Marquis de *Barbantane*, Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Très-Chrétienne* en notre Cour, est parti hier avec congé pour la *France.*

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 14. *Octobre.*

La Cour reçut hier des Dépêches de ses Ambassadeurs en *France* & en *Espagne*: Et aujourd'hui elle en a reçu de ses Ministres dans les Cours d'*Allemagne* & du *Nord.* Dans un Conseil, indiqué à demain, l'on examinera le contenu des unes & des autres. S'il en falloit croire les bruits publics, les premières ne seroient pas favorables à la continuation de la Paix: Mais l'on se persuade difficilement, que la capture de quelques Navires portant Pavillon *François* ou *Espagnol* d'un côté, de l'autre l'admission des Vaisseaux *Américains* dans des Ports neutres (les seuls griefs dont on fait mention,) soient des motifs suffisans pour déterminer quelqu'une des trois Puissances à troubler la Paix de l'*Europe.*

Pour démêler, autant que possible, la confusion, qui régne dans les Nouvelles touchant la Guerre sur les Frontières du *Canada*, nous donnerons à nos Lecteurs l'Extrait des principaux Avis, tels qu'on les publie de part & d'autre, en suivant l'ordre des dates. Le premier dans ce rang est l'Extrait d'une Lettre d'*Albanie*, du 21. Juillet, qui se trouve dans la *Gazette* de la *Caroline-Méridionale*, & dont voici le contenu.

Les derniers Avis, que nous avons du *Nord*, portent, que le Major *Yates*, du premier Régiment de *New-York*, avec les Troupes sous ses ordres, avoit abandonné le Fort *George*, après avoir préalablement envoyé de-là au Fort *Edouard* toutes les Munitions, jusqu'au plus petit Article. Une partie des Ennemis reste toujours à *Skenesborough.* Nous ignorons, s'ils s'avanceront & tâcheront de pénétrer plus loin: Mais, s'ils le tentent, l'on a tout lieu de s'attendre, qu'ils rencontreront une réception fort chaude. Le Colonel *Skene*, qui a été nommé Gouverneur de *Ticonderoga*, de *Crown-Point*, & des autres Forts, est avec un Corps ennemi à un endroit nommé *Castletown*, à 18. miles en deçà du *Mont-Indépendance*, où il s'efforce, par des proclamations, des menaces, ou des discours emmiélés, à détacher les foibles de leur fidélité aux Etats, pour qu'ils restent Spectateurs oisifs de la ruine & de la dévastation portées au coeur de leur pays. Il n'y en a cependant qu'un petit nombre, qui l'aient joint; & l'on a raison de croire, qu'il n'y en aura que peu à l'avenir, attendu que le Colonel *Warner* est près de lui avec un Corps de Troupes pour s'opposer à ses desseins. Le Général *Nixon*, avec environ mille Hommes, est campé près du Fort *Anne* [entre *Skenesborough* & le Fort *Edouard*] pour fermer le passage aux Détachemens de l'Ennemi, qui battent l'estrade, & pour les intercepter. Il fait journellement des Prisonniers sur eux. Avant-hier, on en prit cinq entre le Fort *Anne* & *Skenesborough.* Trois d'entre eux avoient l'air d'*Indiens*; mais, après qu'on les eut lavés, on trouva que c'étoient des Royalistes, venus des environs du Fort *Edouard* pour joindre l'Ennemi. Le Général *Schuyler* continuë d'avoir son Quartier-Général à ce dernier Fort, où il a une Armée respectable de Troupes *Continentales* & de Milices, tous remplis de courage. Ils ont dessein de tenir ferme à *Moses-Creek*, endroit fort propre à s'y défendre, à 4. miles en deçà du Fort *Edouard* [entre ce Fort & le Fort *Miller.*]

Une Lettre de *Moses-Creek* (ou *Moses-Kill*) même, en date du 26. Juillet, ne fait mention que d'une petite escarmouche, qui avoit eu lieu près du Fort *Edouard.* A la suite de cette affaire le Lieutenant *van Veghten*, deux Sergens, & deux Soldats avoient été massacrés & scalpés par les *Indiens* Royalistes, qui avoient fait essuyer le même traitement à une Femme & à une Fille de cette Contrée. Quant à l'évacuation du Fort *George*, dont il est parlé dans la Lettre d'*Albanie*, la résolution de le faire avoit déjà été annoncée par une autre de la même place, (*insérée dans notre Supplément du* N°. LXXI.) Le Général *Nixon*, que cette Lettre disoit posté près du Fort *Anne*, doit n'avoir pu y tenir, suivant un Article de la *Gazette* de *New-York* du 11. Août, que voici.

A la prise du Fort *Anne*, qui est à près de 70. miles d'*Albanie*, environ 400. Rebelles ont été faits Prisonniers. Nous avons perdu 10 Soldats & 3. *Indiens.* Ce que les Rebelles nomment leur *Caisse Militaire* tomba entre les mains du 9me. Regiment. C'étoit un petit Tonneau, muni de bons cerceaux, & rempli de chiffons, convertis en Papier imprimé & signé, & environ

1500. Dollars en Espèces au milieu. Plusieurs des Soldats Etrangers allumèrent leurs pipes av ces Billets de 30. Dollars. Les *Montagnards verds* (*Green Mountain-Boys*) aux ordres *Seth Warner* se sont bien conduits, à ce qu'on dit: De tout le Parti, qui consistoit en près 500. Hommes, il n'en a échappé que vingt-cinq, le reste aïant été tué ou fait Prisonnie *Warner* reçut deux blessures dans la cuisse, mais fut emporté par les Rebelles & conduit en s reté à *Castletown*. Dans cette escarmouche avec *Warner* 50. à 60. Hommes des Troupes Roi ont été tués ou blessés, de ce nombre un Major *Grant* & quelques autres Officiers tués.

Les progrès des Troupes Royales ne se sont pas bornés à la conquête du Fort *Anne*, si l'o n'exaggère point dans l'Article suivant de la *Gazette Royale Américaine*, du 14. Août.

Les rapports, qu'on a concernant l'Armée *Septentrionale*, varient beaucoup; & il est diffici de développer sa vraie situation. Un Particulier, arrivé ici hier de *Newton* dans le *Connecticut* rapporte, qu'après que le Général *Burgoyne* eut chassé les Rebelles depuis le Fort *Edouar* jusqu'à *New-City* ou *Lansingburgh* à dix miles d'*Albanie*, où ils avoient rassemblé la Milice toutes les Forces qu'ils pouvoient mettre sous les armes, afin d'empêcher l'Armée *Britaniq* de pénétrer plus avant, il avoit attaqué & totalement défait cette misérable Armée le 5. Août & pris possession le même jour d'*Albanie*; que sur sa route ce Particulier avoit parlé à plusieu Personnes, envoyées comme Exprès par les debris épars pour annoncer cette Nouvelle & sollic ter du secours de toutes parts. Nous apprenons, qu'un autre Particulier rapporte, que les Rebe les avoient abattu des arbres sur le chemin entre le Fort *Edouard* & *Lansingburgh*, ce qui ren doit la marche du Général *Burgoyne* extrémement fatigante; que les Rebelles avoient été forte ment retranchés sur un terrein très-avantageux près de cette dernière Place; mais qu'ils e avoient été tirés par un stratagème & entièrement défaits, avec perte d'environ 1300. tués c Prisonniers; & que l'Etendard *Britanique* étoit arboré au Fort *Frédéric* dans la Ville d'*Albani*

Il est arrivé ici un Vaisseau de *Rhode-Island*, d'où il étoit parti le 4. Août: Il nous a appris que les Rebelles aïant érigé une Batterie, pour incommoder les Vaisseaux, qui mouilloient entr l'Isle de *Conanicut* & la Terre-ferme, le Général *Pigot* avoit envoyé un Détachement *Britani que* pour s'en emparer, lequel commençoit l'attaque pendant que ce Bâtiment étoit à la voile.

La même *Gazette* annonce sous la date du 20. Août, "que, suivant le rapport d'un Particu „ lier venu d'*Esopus* à *New-York*, le Général *Burgoyne* étoit maitre d'*Albanie* avec la plu „ grande partie de son Armée, & qu'il se disposoit à s'avancer de-là vers *Esopus*." L'autr Feuille de *New-York* nous apprend sous la date du 18. Août, "qu'une personne, venuë l „ 16. du Comté d'*Albanie*, avoit donné la Nouvelle, que le Colonel *St. Leger*, avec les For „ ces sous ses ordres, avoit assiégé le Fort *Stanwix* sur la Rivière des *Mohawks*; & qu'aprè „ sept jours de Siége la Garnison, consistant en deux Régimens *Continentaux* & 500 Homme „ de Milice, s'étoit renduë Prisonnière de guerre." On prétend enfin sçavoir par une Let tre du Colonel *Skene*, datée de *Castletown*, le 19. Juillet, "que 4. à 5. cents *Américains* „ revenant de *Ticonderoga*, avoient posé les armes, & demandé à prêter le serment de fidélité."

La *Gazette* de *New-York* nous informe aussi, que le Général-Major *Gates* a été nommé pou aller prendre le commandement de l'Armée *Septentrionale* des *Américains*, & que le Congrè a mandé au Quartier-Général les Généraux-Majors *Schuyler* & *St. Clair*, & les Brigadier *Poor*, *Patterson*, & de *Roche-Fermoy*. Il vient de donner au contraire une preuve distinguée de son estime aux Lieutenants-Colonels *Meigs* & *Barton*, dont le premier a commandé l'Ex pédition à l'*Isle-Longue* au mois de Mai dernier, & le second a enlevé le Général-Majo *Prescot*. (*La place nous manquant aujourd'hui, nous sommes obligés de renvoyer à l'Ordinaire pro chain les Résolutions prises à ce sujet, ainsi que quelques autres Pièces relatives à l'*Amérique, *no tamment une Lettre publiée dans la* Gazette de New-York, *& qu'elle dit écrite, le 2. Avri dernier, par Mrs.* Franklin *&* Deane *au Vicomte de* Stormont, *Ambassadeur* Britanique *à Pa ris, au sujet du traitement, que les Prisonniers* Américains *essuyent en* Angleterre.)

De LEIDE, *le 20. Octobre.* Mrs. les Administrateurs du Legs de feu Mr. *J. Stolp* ont te nu le 13. de ce mois leur Assemblée ordinaire, dans laquelle ils ont délibéré sur les Dissertations qui leur ont été adressées pour la solution de la Question, qu'ils avoient proposée l'année derniè re; sçavoir: *Y a-t-il un principe général, d'où tous les devoirs de l'Homme, dans quelqu cas qu'il se trouve, puissent être déduits, de manière qu'il n'y ait jamais entre eux aucun opposition?* Quoique parmi ces Dissertations il y en ait plusieurs, qui contiennent d'excellente réflexions, il n'en est cependant aucune, qui leur ait paru résoudre pleinement la Questior Ainsi ils se voient, malgré eux, dans la nécessité de suspendre la Distribution du Prix, qu'ils propofoient de donner à l'Auteur de la Pièce, qui auroit été couronnée, se réservant au rest la liberté de fournir dans la suite, tant à ceux qui les ont déjà honorés de leurs Dissertation qu'à d'autres, une nouvelle occasion de leur communiquer leur sentiment sur cet intéressant suje

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXXV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 24. Octobre, 1777.

De GIBRALTAR, *le* 23. *Septembre.*

LA nuit du 16. au 17. de ce mois, on a essuyé dans ce Port un violent Orage, accompagné de tonnerre & d'éclairs. Vers les deux heures après minuit, la foudre tomba sur le Perroquet du grand Mât du Vaisseau de guerre *Hollandois*, *l'Amsterdam*, monté par le Contre-Amiral *Reynst*, enleva une pièce de 5. à 6. piés de ce Perroquet, & descendant le long du mât en enleva encore une autre pièce à environ 15. piés du demi-pont: De-là elle traversa le Navire, & tomba à bas-bord dans la Mer. Le troisième Pilote, qui se tenoit appuyé de ce côté-là, rapporte, qu'au moment que la foudre passa fort près de lui, il sentit ses bras & ses piés comme s'élever involontairement. Heureusement, ce Phénomène ne causa point d'autres accidens. Le 20. & le 21. quatre autres Vaisseaux de guerre *Hollandois*, commandés par les Capitaines *de Bruin*, *van Gennep*, *Satinck*, & *Smissaert*, entrérent dans notre Baye, d'où ils partiront dans peu pour *Lisbonne*.

L'on apprend par des Lettres d'*Alger*, du 4. de ce mois, qu'il n'y avoit alors aucun Corsaire de cette Régence en mer. L'on souffroit dans ce Pays-là, ainsi que dans l'Etat de *Tunis*, une très-grande cherté.

De FONTAINEBLEAU, *le* 15. *Octobre.*

Le Marquis de *Blosset*, Ambassadeur du Roi près de L. M. *Très-Fidèles*, aïant demandé son rappel, le Roi a nommé pour le remplacer le Baron de *Zuckmantel*, actuellement Ambassadeur près la République de *Vénise*. Sa Majesté a donné pour Successeur à ce dernier le Président de *Vergennes*, son Ambassadeur près les Louables Cantons *Helvétiques*. Le Vicomte de *Polignac*, nommé en même tems pour remplir cette dernière Ambassade, a fait aujourd'hui ses remercîmens à Sa Majesté, à laquelle il a été présenté par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat aïant le Département des Affaires Etrangères.

Le Comte de *Scarnafis*, Ambassadeur de *Sardaigne*, a eu une Audience particulière du Roi, dans laquelle il a remis sa Lettre de créance à Sa Majesté: Il a été conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par Mr. *Tolozan*, Introducteur des Ambassadeurs.

La Cour a pris le Deuil pour 4. jours, à l'occasion de la mort d'*Anne-Charlotte-Amélie-Louise* d'*Orange*, Princesse-Douairière du Prince-Héréditaire de *Bade-Dourlach*, & Mère du Margrave de *Bade* régnant.

De PARIS, *le* 17 *Octobre.*

Il paroît une Ordonnance du Roi, du 28. Septembre dernier, *pour la conservation des Routes de Chasse dans les Forêts de* Saint-Germain, Marly, Fontainebleau, Compiègne, *& autres Forêts appartenant à Sa Majesté.*

Nous avons des preuves récentes & bien sensibles de la sagesse de l'administration de

Mr. *Necker* & de l'accroissement de confiance, qui en résulte journellement. Le dernier Emprunt de *douze Millions*, partie en viager à sept pour cent sur deux têtes, & partie en perpétuel à 5. pour cent, a été rempli dans l'espace de 12. jours, malgré cette modicité d'Intérêts; &, cet objet n'aïant pas suffi à satisfaire l'empressement du Public, on avoit donné des Soumissions pour neuf Millions au-delà des douze, qui avoient été fixés, en sollicitant vivement Mr. *Necker* de les admettre; mais il les a totalement refusés, & l'on est obligé de payer aujourd'hui 2. pour cent de prime, pour acquérir des intérêts dans les parties admises. Le Trésor a remboursé le 1. de ce mois près de vingt Millions aux Intendants de Finance, aux Fermes des Domaines, aux Entrepreneurs de la Loterie, & enfin à bien d'autres Personnes pourvuës de Charges onéreuses & superfluës. Ces vingt Millions coûtoient annuellement au Roi plus de deux Millions & demi. Le mois de Janvier verra éclorre de nouveaux Remboursemens aux Administrateurs des Postes & autres, & aménera une nouvelle économie dans les Revenus du Roi. En voyant ce Ministre rembourser ainsi comptant des avances faites à des taux aussi onéreux; se disposer à en agir de même à l'égard de toutes les autres suppressions, qui lui restent encore à faire; pourvoir en outre à vingt Millions, que l'Extraordinaire de la Marine a déjà coûté cette année au Roi; hâter le payement des Rentes; porter l'aisance dans tous les Départemens, on ne sçauroit se faire illusion sur son amour du bien public & sur l'étenduë de ses lumières & de son travail, non plus que sur les ressources étonnantes, que fournit à une main habile l'activité de la Nation & la fertilité du Royaume. Quelques années encore, & nous ne trouverons plus aucun vestige des abus, qu'on n'avoit cessé de faire de l'une & de l'autre.

De Londres, *le* 14. *Octobre.*

Leurs Majestés firent hier avec la Princesse Royale un tour jusqu'à *Hampstead*: Elles rendirent à cette occasion une Visite au Comte de *Mansfield* à sa Terre de *Caen-Wood*, ce Seigneur continuant de jouïr près du Roi d'une très-grande considération. Comme l'on attend les Couches de la Reine au premier jour, les Membres du Conseil-Privé & autres Personnes, qui sont dans l'usage d'y assister, ont été prévenuës de se tenir prêtes au premier avis.

L'Amirauté a envoyé ces jours-ci ordre à *Portsmouth* pour tous les Vaisseaux, qui étoient revenus de leur croisière, d'aller la reprendre le plutôt possible, afin de donner la chasse aux Armateurs *Américains*, qui, quoique moins nombreux sur les Côtes de ces Royaumes que durant l'Eté, ne laissent point d'y causer de tems en tems des alarmes. On écrit entre autres de *Limerick* en *Irlande*, que deux Armateurs, l'un de 14. l'autre de 10. Canons, étoient entrés dans la Rivière de *Shannon*, où ils avoient fait venir les Maîtres de quelques Bâteaux Pêcheurs à leur bord, pour s'informer s'il y avoit des Vaisseaux de guerre *Britaniques* dans ces parages. Ensuite ils étoient venus à terre, pour faire aiguade & acheter des Provisions fraiches, qu'ils payèrent argent comptant; après quoi ils appareillèrent du côté de *Corke*, sans faire le moindre tort aux Habitans. Le Navire *la Colombe*, arrivé à *Bristol*, a apporté de la part de l'Amiral *Montague*, qui commande l'Escadre de *Terre-Neuve*, des Depêches, dont l'Amirauté a publié l'Extrait suivant, tiré d'une Lettre de ce Commandant, écrite à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, & datée à bord du Vaisseau du Roi *le Romney* à *St. Jean*, le 25. Août.

J'ai le plaisir de vous informer, que le 15. de ce mois le Lieutenant *Lloyd*, commandant *le Penguin*, Chaloupe armée du Roi, de 10. Canons, 10. Pierriers & 45. Hommes, rencontra à 43. degrés 10. minutes de latitude, sur les Bancs de *Terre-Neuve*, un Armateur *Américain*, qui étoit un Brigantin de *Beverly* nommé *la Retaliation*, commandé par *Eleazar Giles*, monté de 12. Canons (dont 4. de six livres,) 11. Pierriers, & 66. Hommes; qu'il s'en empara après un vif engagement d'une heure & demie, & le conduisit le 20. dans ce Port. *Le Penguin* a eu un Homme tué; le Commandeur, le Contre-Maitre, & 5. Matelots blessés. L'Armateur a eu 2. Hommes tués, son Commandant & onze autres blessés. Le corps, la voilure & les manoeuvres de l'un & de l'autre Vaisseau, ont été extrémement endommagés.

Un Officier du *Penguin* même parle de cette Action, dans une Lettre datée de *Terre Neuve* le 28. Août, en ces termes.

Nous avons été quelque tems en croisière sur la Côte de Terre-Neuve, *& nous avons eu deux engagemens avec deux Armateurs* Américains, *dont l'un nous échappa; mais nous primes l'autre après une Action fort chaude dans laquelle tous les Officiers de notre bord ont été blessés, & un Homme tué. Nous avons conduit notre Prise à* St. Jean: *Elle se nomme* la Retaliation, *montée de 12. Canons & de 70. Hommes.* Le Penguin *a 10. Canons & seulement 45. Hommes.*

Quoique plusieurs de ces Armateurs finissent ainsi leur carrière par être pris tôt ou tard eux mêmes, on peut cependant juger du profit qu'ils apportent préalablement à leurs Propriétaires, & par conséquent du dommage qu'il

ont au Commerce de la *Grande-Brétagne*, d'après un Etat qu'on a trouvé parmi les Papiers du *Lexington*, pris par le Lieutenant *Bazely*. On y voit que cet Armateur, durant une croisière de huit mois, avoit pris, coulé à fond, brûlé ou détruit, sur les Côtes de ces Royaumes, 52. Navires, grands ou petits, appartenant à des Sujets de la Couronne, & dont les 16. plus considérables, aïant été vendus en *France*, ont produit, dit-on, une Somme de 120. mille Livres Sterling.

De BRUXELLES, *le* 20. *Octobre.*

Comme le voyage de *Fontainebleau* a été plus d'une fois l'époque de quelques changemens dans le Ministére de *France*, on a annoncé encore cette fois-ci, (comme nous l'avons déjà rapporté précédemment,) qu'il en alloit éclorre des évènemens. Jusqu'à présent ils se bornent à la Nouvelle, qu'on vient d'apprendre, que M. le Marquis de *Pezay*, destiné, disoit-on, à remplir un Poste important dans le Département de la Guerre, a été exilé aux *Sables d'Olonne.* Il est probable, qu'il se préparera pour le Jour-de-l'an une nombreuse Promotion dans le Militaire, déjà attenduë de la part de M. le Comte de *Saint-Germain*, & dans laquelle M. le Prince de *Montbarey*, nouveau Ministre de la Guerre, sera élevé au grade de Lieutenant-Général. L'on assure aussi, que Mr. *Necker* proposera incessamment au Conseil à *Fontainebleau* un grand Projet sur les Finances, dont le succès pourra placer son nom à côté des plus grands Ministres, dont la *France* se glorifie. Ce Projet, ajoute-t-on, doit rester sous le secret jusqu'à ce qu'il soit tems de l'exécuter. Il est certain du moins, que les Ministres sont dans l'usage de travailler à *Fontainebleau* aux affaires de la plus grande importance, parce qu'ils s'y trouvent tous rassemblés, & qu'ils ne sont pas exposés à venir à *Paris*, à cause de l'éloignement.

Suivant des Lettres de *Barcelone* du 1. Octobre, le Gouvernement *Espagnol* a fait prendre dans tous les Ports du Royaume la Liste des Vaisseaux Marchands en état d'être armés sans le moindre retard; & il a envoyé ordre à *Cadix* d'y équiper en toute diligence les Vaisseaux de guerre *l'Eclair* & *le Diligent*, & cinq autres Vaisseaux de ligne à *Cartagène* & au *Ferrol*. Tous ces Navires devoient être pourvus de Munitions de guerre & de bouche pour cinq mois; mais l'on ignoroit leur destination.

De LEIDE, *le* 22. *Octobre.*

Les Articles, extraits des deux Feuilles de la *Nouvelle-York* & insérés dans notre dernier *Supplément*, laissent entrevoir, que les progrès du Général *Burgoyne* sur l'arrière de la Province de ce nom ne sont pas entièrement sans réalité: Et il est à présumer, que la Malle de *Londres* du 17. Octobre, dont le vent contraire a retardé jusqu'à présent l'arrivée, en apportera une Relation publiée par la Cour, puisque l'on apprend d'*Utrecht*, que le Capitaine *Thomé*, au Service du Duc de *Brunswick*, y a passé le 20. au matin, venant de l'*Amérique* & en dernier lieu de *Londres*, où il avoit remis au Lord *Germain* des Depêches de la part de Mr. *Burgoyne*. Cet Officier, qui conduisit au Printems dernier les Recruës *Brunswickoises* à *Québec*, & qui a assisté ensuite à la prise de *Ticonderoga*, continua d'abord sa route vers *Brunswick*.

SUITE de la DÉCLARATION *du* Congrès Américain, *du* 25. *Juin* 1775.

Pour ce qui est de la seconde assertion, que *ces Colonies ont été protégées dans leur enfance par l'*Angleterre, c'est un fait notoire, que dans aucune des frequentes Guerres, que nos Etablissemens dans leur enfance ont dû soutenir, pendant un Siècle après l'arrivée des premiers Colons, contre les *Indiens* natifs, il n'a été envoyé d'*Angleterre* des Troupes ni aucunes Forces quelconques à notre secours. L'on n'a non plus bâti aucun Fort à ses frais, pour assurer nos Ports de mer contre des invasions Etrangères. L'on n'a envoyé aucuns Vaisseaux de guerre pour protéger notre Commerce, si ce n'est longtems après notre premier établissement, lorsque notre Commerce fut devenu un objet de Revenu ou d'avantage pour les Négocians *Britaniques*. Alors on jugea nécessaire d'avoir une Frégate stationnée en tems de Paix dans quelques-uns de nos Ports, pour donner du poids à l'autorité des Officiers de Douane, préposés à restreindre ce Commerce pour l'avantage de l'*Angleterre*. Nos propres Armes avec notre pauvreté, & les soins d'une Providence bienfaisante, ont été durant tout ce tems notre unique protection, tandis que nous étions négligés par le Gouvernement *Anglois*, qui ne nous croyoit pas dignes de son attention, ou qui ne voulant pas du bien à quelques-uns d'entre nous, à cause de nos sentimens en fait de Religion & de Politique, étoit indifférent sur notre sort. D'un autre côté, les Colonies n'ont pas manqué de faire, dans toutes les Guerres, ce qu'elles pouvoient pour nuire aux Ennemis de la *Grande-Brétagne*. Elles l'ont assistée premièrement dans la Conquête de la *Nouvelle-Ecosse*. Dans l'avant-dernière Guerre elles prirent *Louisbourg*, & la remirent entre ses mains. Elle fit sa Paix, au prix de cette importante Forteresse, qu'elle rendit à la *France* au grand préjudice des Colonies. Dans la dernière Guerre, il est vrai, la *Grande-Bretagne* envoya une Flotte & une Armée, qui agirent de concert, avec une Armée égale en nombre de notre part, pour la réduction du *Canada*; & par-là peut-être elle fit plus pour nous que nous n'avions fait pour elle

dans les Guerres précédentes. Qu'on se rappelle néanmoins, qu'elle avoit préalablement rejetté le Plan, que nous avions formé au Congrès à *Albanie* en 1754. pour notre propre défense par une Union des Colonies, Union dont elle fut jalouse: Et pour cette raison elle préféra d'envoyer ses propres Forces. Sans cela son secours pour nous protéger n'eût pas été nécessaire. Depuis notre premier établissement jusqu'alors ses opérations militaires en notre faveur ont été petites, en comparaison des avantages qu'elle tiroit de son Commerce exclusif avec nous. Nous sommes cependant prêts à reconnoître cette obligation dans toute son étenduë; &, comme nos forces s'augmentent tous les jours, & que notre secours lui devient plus important, nous embrasserons avec plaisir la première occasion de montrer notre gratitude, en lui rendant un service du même genre. Mais en attendant, puisque la *Grande-Bretagne* se glorifie de nous avoir protegés, nous la prions de considérer, que nous l'avons suivie dans toutes ses Guerres, & que nous nous sommes joints à elle, à nos propres dépens, contre tous ceux avec qui elle jugeoit à propos d'avoir querelle. Elle l'exigeoit expressément, & ne voulut jamais nous permettre de rester en Paix avec quelque Puissance que ce fût, qu'elle avoit déclaré son Ennemie, quoique nous l'eussions pu faire par des Traités séparés. Dans une telle situation; lorsqu'à sa requisition nous étions obliges de nous rendre ennemies des Nations avec qui sans cela nous eussions pu vivre en Amis, nous laissons au sens-commun du Genre humain à juger, si la protection de la *Grande Bretagne* dans ces mêmes Guerres n'étoit pas ce qu'elle nous devoit en justice, & ce que nous pouvions demander de *droit*, au lieu de le recevoir comme une *faveur?* &, lorsque toutes les parties d'un Empire s'employent de toute leur force à leur defense commune, & à nuire au commun Ennemi, si alors ce ne sont pas aussi bien les *parties* qui protégent le *tout*, que le *tout* qui protége les *parties*. La protection dans ce cas a été proportionnée & mutuelle: Et, lorsque le tems sera venu un jour que nos facultés surpasseront autant celles de la *Grande-Bretagne*, que les siennes ont surpassé les nôtres, nous serons assez raisonnables pour nous contenter de ses efforts proportionnels; & nous ne croirons pas faire trop pour une partie de l'Empire, lorsque cette partie fait autant qu'elle peut pour le tout.

(*Le reste ci-après.*)

On vient d'apprendre la mort de Mr. *Gaspard-Antoine Hardy*, Général-Major au Service de cette République, Colonel & Capitaine d'une Compagnie dans le second Régiment d'*Orange-Nassau*, Infanterie.

***Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise.**

***A LEIDE, par* ETIENNE LUZAC.**

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXXV.
De LEIDE, le 24. Octobre, 1777.

Nos Lecteurs se rappelleront d'avoir vu dans nos *Supplémens* des Nos. LXI. & LXVII. les Relations d'une Expédition, faite le 23. Mai dernier dans l'*Isle-Longue* par un Détachement *Américain* aux ordres du Lieutenant-Colonel *Meigs:* Ils se ressouviendront pareillement d'avoir vu par la Relation de l'enlèvement du Général-Major *Prescot*, insérée dans notre *Gazette* No. LXXIV. que le Lieutenant-Colonel *Guillaume Barton* étoit à la tête du Parti, qui a fait ce coup. Le Congrès de l'*Amérique-Unie* a voulu recompenser la conduite & la bravoure de ces deux Officiers par la Résolution suivante.

En CONGRÈS *le* 25. *Juillet*, 1777: *résolu:* Que le Congrès rend justice au mérite du Lieutenant-Colonel *Meigs*, ainsi que des Officiers & des Troupes sous ses ordres, qui se sont distingués par leur prudence, leur activité, leur hardiesse, & leur valeur dans la dernière Expédition en l'*Isle-Longue;* & que le Commissaire-Général des Munitions militaires sera chargé de procurer une Epee d'un travail élégant, pour la présenter au Lieutenant-Colonel *Meigs*.

Résolu: Que le Congrès rend justice à la conduite courageuse du Lieutenant-Colonel *Barton*, d'un Régiment de Milices de l'Etat de *Rhode-Island* & des Plantations de *Providence*, ainsi qu'aux braves Officiers & Soldats de son Parti, qui se sont distingués par leur valeur & leur adresse, en faisant Prisonniers le Général-Major *Prescot*, de l'Armee *Britanique*, & le Major *Guillaume Barrington*, son Aide-de-Camp; & que le Commissaire-Géneral des Munitions militaires sera chargé de procurer une Epee d'un travail élégant, pour la présenter au Lt. Colonel *Barton*.

Extrait des Minutes. (Signé) CHARLES THOMSON, *Secrétaire.*

Les Résolutions de la même Assemblée, dont la *Gazette* de *New-York* nous donne Copie, ne paroissent pas aussi honorables pour les Officiers-Généraux, qui commandent de la part des *Américains* dans le Département *Septentrional*. En voici la teneur.

Le 29. *Juillet*, *résolu:* Qu'il sera fait des recherches sur les raisons de l'évacuation de *Ticonderoga* & du *Mont Indépendance*, & sur la conduite des Officiers-Généraux, qui ont servi dans le Département *Septentrional* au tems de l'evacuation: Qu'il sera établi un Committé pour regler & rapporter la manière de conduire ces recherches.

Le 30. *Juillet*, *résolu:* Que le Genéral-Major *St. Clair*, qui a commandé à *Ticonderoga* & au *Mont-Independance*, ait à se rendre immediatement au Quartier-Général.

Le 1. *Août*, *resolu:* Qu'il sera envoyé ordre au Général *Schuyler* de se rendre au Quartier-Général: Que le Genéral *Washington* sera chargé d'ordonner à tel Officier-Général, qu'il jugera propre, de se rendre immediatement au Département *Septentrional*, pour relever le Général *Schuyler* dans le commandement, dont il y est revêtu: Qu'il sera envoyé ordre aux Brigadiers *Poor*, *Patterson*, & de *Roche-Fermoy*, de se rendre au Quartier-Général.

Le 3. *Août*, *resolu:* Que le Général *Washington* sera chargé d'ordonner au Général, qu'il jugera à propos de nommer pour relever le Géneral *Schuyler* dans son commandement, qu'il ait à se rendre le plus promtement possible au Département *Septentrional*, & de lui donner des Instructions sur le nombre des Milices, qu'il mandera des Etats de *New-Hampshire*, de *Massachusett's-Bay*, de *Connecticut*, de *New-York*, de *New-Jersey*, & de *Pensylvanie:* Qu'il sera envoyé immédiatement avis aux Personnes, revêtuës du Pouvoir exécutif dans les dits Etats, & qu'elles seront instamment priées, de tenir les Milices des parties de leurs Etats respectifs, les plus voisines du Département *Septentrional*, prêtes à marcher dans le moment, & d'en envoyer avec toute la promtitude possible tel nombre, que le Général commandant dans le dit Département demandera, pour servir jusqu'au 15. Novembre, si elles ne sont pas relevées avant ce tems par des Troupes *Continentales*, ou ne reçoivent auparavant leur congé de la part de l'Officier-commandant du Département: Que les dites Milices auront droit à la paye & à la ration des Troupes *Continentales:* Que l'Officier-commandant dans le Département *Septentrional*, aura plein-pouvoir de demander de tems en tems aux sus-dits Etats tel nombre additionnel de Milices, afin de servir dans son Département, qu'il le jugera nécessaire pour le service public.

Attendu qu'il a été représenté au Congrès, " que le Général *Washington* est d'avis, que le rappel immédiat de tous les Brigadiers du Département *Septentrional* pourroit causer des inconvéniens pour le service public; " *il a été résolu:* Que l'ordre du Congrès en date du 1. de ce mois, concernant les Brigadiers, sera suspendu jusqu'à ce qu'il puisse s'exécuter avec sûreté.

Extrait des Minutes. (Signé) CHARLES THOMSON, *Secrétaire.*

Si l'on pouvoit s'en rapporter aux Feuilles publiques de *Londres*, les plus connuës par leur zèle contre les *Américains*, le Congrès n'auroit que trop lieu d'être mécontent de la conduite du Général *Schuyler*. Elles prétendent, que ce Commandant s'est rendu Prisonnier avec son Corps aux Troupes Royales par une espèce de trahison, & pour sauver les Terres & les au-

tres Biens considérables, qu'il possède dans les environs de *Saratoga* & d'*Albany*, tant de son chef que de celui de son Epouse, Fille du Général *Bradstreet*: Mais, quand même l'Avis de la reddition de Mr. *Schuyler* & de son Détachement se confirmeroit, il seroit difficile de lui supposer un pareil motif, en considérant les preuves multipliées, qu'il a données de son attachement desintéressé à la Cause *Américaine*. On en trouve une entre autres dans un Arrêté du Congrès du 3. Mai, où il est dit, " que, d'après les Comptes rendus par le Généra ,, *Schuyler*, il avoit été constaté, qu'avant d'avoir reçu aucun Argent quelconque de la part du ,, Congrès, ce Commandant avoit envoyé dans le *Canada*, pour le service public, une Som ,, me de 3250. Dollars en Espèces de son propre Patrimoine, & que dans la suite il l'avoi ,, augmentée jusqu'à 10. mille Dollars, par des Emprunts faits sur ses propres Biens & à s ,, charge particulière. " Mr. *Schuyler* est d'une Famille originairement *Hollandoise*; & l'un d ses Ancêtres a été Gouverneur de la Colonie de *New-York*, lorsqu'elle appartenoit encore à l République des *Provinces-Unies*, sous le nom de la *Nouvelle-Belge*. Le Pays changeant en suite de Maitre, cette Famille, comme la plûpart des autres de sa Nation, préféra ses Eta blissemens à sa Patrie; & actuellement elle est, tant par ses propres richesses que par ses Al liances, l'une des plus puissantes dans la partie *Septentrionale* de cette Colonie.

La *Gazette* de la *Nouvelle-York* nous fournit aussi Copie d'une Lettre, qu'elle assure avoi été écrite par Mrs. *Franklin* & *Deane* au Vicomte *Stormont*, Ambassadeur de la Cour *Britan que* en *France*. Elle est conçuë en ces termes.

MYLORD, PARIS, *le* 2. *Avril*, 1777.

Nous avons eu l'honneur de vous écrire, il y a quelque tems, au sujet de l'échange des Prison niers. Vous n'avez pas daigné nous faire réponse; & par conséquent nous n'en attendons poit à la présente. Nous prenons cependant la liberté de vous envoyer Copie de certaines Dépositions, que nous ferons passer au Congrès, & qui feront connoître à votre Cour, que les *Etats-Un* n'ignorent pas le traitement barbare, que reçoivent ceux des leurs qui ont le malheur d'être ve Prisonniers en *Europe*; & que, si vous ne changez point de conduite à notre égard, il n'est pl hors de vraisemblance, qu'on jugera pouvoir justifier des Représailles sevères par la nécessité c mettre quelque frein à des pratiques si abominables.

Pour l'amour de l'Humanité il seroit à souhaiter, que les Hommes voulussent tâcher d'adoucii autant que possible, les calamités, qui sont les suites inévitables de l'état de Guerre. L'on dit, que les anciennes horreurs de cet état sont beaucoup diminuées parmi les Nations civilisé de l'*Europe*: Mais de forcer les gens, au moyen de chaines, de coups, & de famine, à com battre leurs Parens & leurs Amis, c'est-là un nouveau genre de barbarie, que votre Nation seule l'honneur d'avoir inventé; & d'envoyer les Prisonniers *Américains* en *Afrique* & en *Asi* dans des lieux trop éloignés pour leur laisser aucun espoir d'être echangés, & où à peine ils pe vent se flatter d'entendre jamais parler de leurs Familles, quand même l'insalubrité du climat mettroit pas un terme promt à leurs jours, c'est-là une façon de traiter les Captifs, que vo ne pouvez justifier par d'autre exemple, si ce n'est par l'usage des Sauvages *Noirs* de la *Guin*

Nous sommes, MYLORD, vos très-obéissans & humbles Serviteurs,

Adressé au Lord Vicomte STORMONT. (Signé) B. FRANKLIN, S. DEANE.

Le Vicomte *Stormont* ne répondit, suivant le Nouvelliste de *New-York*, que ce peu mots: *L'Ambassadeur du Roi ne reçoit point de Lettres de* Rebelles, *si ce n'est lorsqu'ils vienne demander grace*; Reponse cependant qu'on ne peut presque regarder comme authentiqu puisqu'elle est directement contraire aux principes des Commandants *Britaniques*, qui n'ont po dedaigné de recevoir des Lettres de la part des Généraux *Américains*, & que même elle roit l'être aux intentions du Gouvernement *Anglois*, qui a formellement autorisé les de Commissaires ou Représentans du Roi à entrer en négociation avec ces mêmes *Rebelles*, Mylord *Stormont* auroit traités avec tant de hauteur. Quoiqu'il en soit, il est certain que Prisonniers *Américains* éprouvent dans les Prisons *Angloises* la dureté la plus extrême. Qu ques-uns de ces malheureux, dont on fait monter le nombre à 3. mille, réussissent de te en tems à se soustraire à leur infortune, en s'échappant de leur captivité; mais aussi la p part du tems on a réussi à les reprendre, & le peu d'air libre, qu'ils avoient respiré, leu coûté de nouvelles rigueurs. On s'en plaint dans les Papiers publics de *Londres* même; dans une Lettre écrite à *Portsmouth* le 1. Septembre l'on trouve, sur le traitement qu'on aux *Américains* dans le Cachot de *Forton*, sans distinction d'Officiers ni de Matelots, des tails qu'on auroit peine à croire, si l'expérience de tous les Siècles n'avoit appris, que haine est plus active & que l'humanité trouve moins de place dans les Guerres Civiles, dans celles que se font des Etrangers.

De CONSTANTINOPLE, *le* 17. *Septembre*. Le *Grand-Seigneur* est revenu depuis en cette Capitale de sa Maison de plaisance de *Bezik-Tache*, où il a perdu le 8. de ce m

Sultane *Hattigé*, sa Fille, née le 29. Juillet dernier. Cette perte sera néanmoins bientôt réparée, puisque l'on apprend, que deux des Femmes de *Sa Hautesse* se trouvent enceintes.

Il n'y a encore rien de décisif relativement aux différends entre la *Porte* & la *Russie*. Quoique Mr. de *Stachieff*, Envoyé de l'Impératrice, ait reçu ces jours-ci un Courier de *Pétersbourg*; on n'apprend point, qu'il lui ait apporté la Réponse définitive de sa Cour à la dernière Déclaration du Ministère *Ottoman*. Peut-être que ce Ministre la recevra par un second Exprès qu'il en attend, & dont les Dépêches seront, dit-on, de la plus grande importance. En attendant il a fait prévenir tous les Sujets *Russes*, particulièrement les Négocians de sa Nation, de mettre leurs affaires en régle, & de liquider autant que possible leurs Dettes actives & passives, afin de pouvoir se retirer sans embarras au premier avis. Une pareille précaution est aussi peu capable de rassurer sur l'apparence d'une rupture prochaine, que le bruit qui s'est répandu ici, que le Chan *Sahin-Guerai* a ordonné à tous les *Turcs* de quitter incessamment la *Crimée*, leur faisant défenses & à tous autres de leur Nation de jamais s'y établir. L'attention, que le *Capitan-Pacha* continuë de donner à mettre toutes les Places fortes dans le voisinage de la *Mer-Noire* en état de défense, semble indiquer des craintes de cette nature de la part du Gouvernement même. *Choczim*, *Bender*, & *Ibrailow* sont déjà pourvus de tout ce qui leur est nécessaire en tems de Guerre. Une Frégate de la Flotte, qui mouille toujours dans le Canal prête à appareiller au premier ordre, partit ces jours-ci pour la *Mer-Noire*, & fut suivie peu après par un des quatre Chebecs *Dulcignotes*, que le Gouvernement a pris à son service. Ces deux Navires avoient à bord des Troupes, destinées à renforcer les Garnisons de quelques Places sur les Côtes de cette Mer, où l'on transporte aussi sans cesse de l'Artillerie, des Munitions, &c. Les travaux, pour fortifier les Châteaux au Détroit, se poussent avec ardeur sous l'inspection du *Capitan-Pacha*, dont l'activité est infatigable.

Quant à la Guerre de *Perse*, il en est aussi peu question à présent, que si l'on étoit en pleine paix avec cet Empire: Mais l'on apprend, qu'il est survenu des troubles au *Caire*. Le Pacha aïant voulu faire mettre à mort plusieurs des principaux Habitans, qui avoient conspiré contre lui, cette exécution avoit causé une grande fermentation parmi le Peuple, divisé en deux Factions: Cependant, à l'aide des Troupes, on étoit parvenu à rétablir la tranquillité.

De CASSEL, *le* 11. *Octobre*. Mr. *Charles* de *Bose*, Ministre-Privé d'Etat du Landgrave, notre Souverain, Général d'Infanterie, & Gouverneur de *Cassel*, est mort ici la nuit du 8. au 9. de ce mois, dans sa 74me année.

EXTRAIT d'une Lettre de LISBONNE *du* 26. *Septembre*.

„ Les Armateurs *Américains* infestent beaucoup nos Côtes, & ils ont fait un grand ravage parmi les Vaisseaux *Britaniques*, employés au Commerce du *Portugal*. Un d'eux a établi sa croisière à la hauteur des *Algarves*. Un autre a pris seul dix Vaisseaux, de ce nombre le Navire du Capitaine *Walmsby*, venant d'*O-Porto* avec 300 Pipes de Vin, & un Bâtiment *François*, chargé de Balloterie d'*Angleterre* & estimé à 30. mille Liv. Sterling. En ce moment, il vient d'entrer dans le *Tage* une Frégate *Angloise* dans un état extrémement délabré. Elle a soutenu un Combat contre une grosse Frégate *Américaine*, qui étoit sur le point de s'en emparer, lorsque la nuit, qui survint, donna à la première l'occasion d'échapper. Comme le Paquet-bot va partir, le tems ne permet point d'ajouter aucune particularité, si ce n'est que sur cette Nouvelle deux Vaisseaux de guerre *Portugais* & une Frégate *Angloise* ont d'abord levé l'ancre pour aller chercher cet Armateur. ”

De MADRID, *le* 7. *Octobre*. Par l'Article 64. des Lettres-Patentes du 4. Juin 1775. le Roi s'étoit réservé de nommer un Juge particulier, pour décider, exclusivement à tous autres, les objets contentieux relatifs au Canal de *Murcie*, spécifiant par le même Article les pouvoirs, dont ce Magistrat seroit revêtu. En conséquence S. M. vient de nommer à cette Commission Don *Sébastien Blasco y Montero*, lui accordant en même tems une place surnuméraire d'Alcalde Criminel de la Chancellerie de *Grénade*, avec les Appointemens y attachés. Elle a conféré à Don *Pedro de Armona*, Administrateur-Général des Rentes de *Séville*, l'Intendance de la Province d'*Avila*, vacante par la nomination de Don *Michel Vallejo* à l'Administration-générale de la Douane de *Cadix*.

Don *Jean Lario y Lancis*, Archevêque de *Tarragone*, est mort le 6. à l'âge de 64. ans, fort regretté pour ses vertus.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 17. *Octobre*.

Le Prince de *Masseran*, ci-devant Ambassadeur d'*Espagne* à la Cour *Britanique*, n'a point passé à *Paris* en revenant de *Londres*: Il est allé avec sa Famille par la *Bourgogne* à *Mont-*

pellier, pour y faire des remèdes contre la maladie, dont il est attaqué, & qui ne lui perm pas encore de retourner à *Madrid*.

La nommée *Domanges Bonnemaison*, Habitante de la Paroisse de *Lautignac*, Diocèse d *Lombez*, y est morte le 6. Septembre dernier, âgée de 122. ans, aïant joui constamment d la meilleure santé jusqu'au mois de Septembre de l'année dernière, époque où elle fut privé de la vuë. Elle disoit n'avoir jamais été purgée ni saignée. On a observé, que le plus lé ger frottement sur ses mains en faisoit sortir de la poussière. La Comtesse de *Beaumont*, D me de *Madame*, visitant une de ses Terres voisines de *Lautignac*, le mois de Juillet dernier avoit été voir cette Femme, & avoit donné les ordres les plus précis pour qu'on en prît l plus grand soin, & qu'on ne lui refusât rien de ce qu'elle pouvoit desirer. Elle a laissé tro Enfans, un Garçon & deux Filles, dont la plus jeune est âgée de 76. ans. Le nommé *Lou Gesta*, originaire de *Caimon*, Diocèse de *Lombez*, retiré chez l'Evêque de *Lodève*, y e mort âgé de 102. ans, aïant conservé toute sa connoissance jusqu'au dernier moment.

De LONDRES, *le* 14. *Octobre*. Le Roi, pour récompenser la valeur, que le Lieutenar *Bourchier* a montrée à la défense de la Chaloupe *le Druide* après la blessure du Capitaine *Carteret*, l'a continué dans le commandement de ce Bâtiment, qu'on répare actuellement pour re mettre aussi-tôt en mer. Outre la Lettre de Mr. *Bourchier* même (*insérée dans notre avant-dernière* Gazette) l'Amirauté a publié l'Extrait suivant d'une Lettre du Capitaine *Finch* à Mr *Stephens*, écrite à bord du *Chameau* à *Spithead* le 4. Octobre.

Comme la déscription, que je pourrois faire de l'Action du *Druide*, n'ajouteroit rien à la gloire qu'elle mérite, je me contenterai de renvoyer les Seigneurs de l'Amirauté à la Relation, que m'en a envoyée le Lieutenant *Bourchier*, le seul Officier survivant. Son comportement exemplaire & la noblesse de sa conduite pendant tout le cours de cette Action ont été les seuls moyens, qui ont pu le mettre en état de repousser une force aussi superieure. Je demande aussi la permission de faire observer aux Lords Commissaires, que son activité ne s'est point bornée au seul Combat; car l'Equipage du Vaisseau, voyant leur Officier se distinguer avec tant de courage, se conduisit avec une activité si peu commune, que le même soir à 4. heures tout le Vaisseau se trouva pourvu d'agrêts neufs, & qu'on avoit déjà remplacé alors les vergues de perroquet. Les Lords Commissaires verront, par le Compte de Mr. *Bourchier*, les dommages que sa Chaloupe a soufferts; qu'il n'y a pas eu une seule partie de sa voilure ou de ses manoeuvres en état de servir; & que ses mâts ont eu besoin d'être entièrement dépouillés, pour être remis en état. Leurs Excellences verront en même tems, par la Liste des tués & blessés, que le Capitaine *Carteret* a reçu une blessure mortelle à la première bordée, qui a été pareillement fatale au Commandeur. Pendant tout le tems que nous avons été occupés à réparer *le Druide*, les deux Armateurs rebelles ont porté le cap sur nous.

La Nouvelle, que l'on débite ici, que les Colonies de *Maryland*, de la *Virginie*, & des deux *Carolines* se seroient détachées de la Confédération générale de l'*Amérique-Unie*, & déclarées en faveur du Gouvernement, ne trouve pas beaucoup de gens qui y ajoutent foi: Elle tire peut-être sa source du rapport d'un Habitant Royaliste de la *Caroline-Septentrionale*, parti de *Newbern* le 23. Août & arrivé ici. Il assure, qu'il s'étoit formé dans cette Province une Association de 3016. Personnes pour les intérêts de la *Grande-Brétagne*; mais que le Parti du Congrès, aïant découvert leurs desseins avant qu'ils pussent être mis à exécution, les avoit fait avorter, & avoit jetté les principaux Chefs de la Conspiration dans un Cachot: De ce nombre étoit un Jurisconsulte, nommé *Brumage*. Le même Particulier ajoute, que les Habitans les plus notables de la Province se disposoient à le suivre en *Europe*, à cause d'un Acte de *Test*, que l'Assemblée-Générale avoit passé pour obliger tout Citoyen à prêter le serment de fidélité au Gouvernement Républicain, ou à quitter le Pays dans un certain délai après le refus de s'acquitter de ce devoir. L'Assemblée de la *Pensylvanie* a aussi passé le 28. Juin un pareil *Acte tendant à obliger tous* Blancs *mâles, Habitans de cet Etat, à donner des assurances de leur allégeance*, &c. (*Si la place le permet, nous en donnerons l'Extrait dans une Feuille suivante.*)

La nommée *Marguérite M'Owen* mourut ces jours-ci à *Castlenock* en *Irlande* à l'âge de 115. ans. Le Sr. *Fairbourn* finit le 7. sa carrière à *Kensington*, dans sa 110me année. Il avoit fait ci-devant le Commerce de Toiles, mais depuis 40. ans il s'étoit retiré des affaires. Le Révérend *Walner*, Ministre *Non-Conformiste*, décéda environ dans le même tems à *Little-Chalkland*, au Comté de *Devonshire*, âgé de 107. ans. Le nommé *Ralph Hadderstich* mourut le 5. à *Tixall* dans la 102me année de son âge.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXXVI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 28. Octobre, 1777.

De NAPOLI *de* ROMANIE, *le* 28. *Août.*

NOUS sommes ici à la veille d'une Guerre Civile. Le Pacha de *Singo* & le nouveau Pacha de la *Morée* ont eu ordre de réunir leurs forces pour chasser les *Albanois* de cette Presqu'Isle, où, depuis la Guerre avec la *Russie*, ils exercent toutes sortes de vexations contre les *Grecs*, sous prétexte des Sommes, qui leur sont duës par ceux-ci, & qu'ils font monter à 6000. Bourses ou 9. Millions de Livres de *France*. Ces *Albanois* sont au nombre de 3. mille à *Tripolizza*, Résidence ordinaire du Pacha de la *Morée*, & 3. mille autres sont répandus dans la Province. Pendant quinze jours ils ont eu à nos Portes un gros Corps-de-Garde, qui empêchoit les Habitans de sortir. Cette anarchie achève de ruiner la *Morée*, déjà si différente de cette *Grèce*, qui faisoit l'ornement de l'Antiquité.

De PARIS, *le* 20. *Octobre.*

Le Roi vient de conférer le Commandement-Général de la *Provence* au Comte de *Vogué*, Lieutenant-Général, & le Gouvernement de la Citadelle de *Marseille*, vacant par la mort du Comte *du Luc*, Lieutenant-Général, au Comte de *Montazét*, Maréchal-de-Camp, Commandeur de l'Ordre Militaire de *Saint-Louis*.

Il a été publié récemment une Déclaration du Roi, donnée à *Versailles* le 15. Mars 1777. & régîtrée au Parlement le 2. Septembre suivant, *en faveur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.* L'objet de cette Déclaration, exprimé dans le Préambule, est de „ protéger spécialement ceux des Sujets du „ Roi, qui cultivent les Arts de Peinture & „ de Sculpture d'une manière libérale, & de „ les porter à de nouveaux efforts pour mériter des graces par l'emploi honorable de „ leurs talens. " On parle d'un grand changement à l'égard de l'Académie *Françoise*; mais il est très-possible, que ce ne soit qu'un bruit répandu par la partie du Monde littéraire, quelquefois mécontente de ses Jugemens.

Le Grand-Conseil a résolu de ne présenter ses itératives Rémontrances au Roi qu'après le retour de la Cour de *Fontainebleau.*

Les Chanoines-Comtes de *Lyon* aïant voulu, dit-on, tenter d'attaquer encore au Conseil le dernier Arrêt du Parlement en faveur de leur Archevêque, M. l'Evêque d'*Autun* leur a répondu, " que le Roi ne recevroit „ aucune de leurs Requêtes que préalablement „ ils n'eussent mis un terme à leur division „ avec ce Prélat; " & qu'en conséquence il s'est fait entre eux une réconciliation sincère. On assure aussi, que M. l'Evêque d'*Autun* a écrit aux Agens du Clergé, pour leur notifier „ que l'intention du Roi est, que la Paix ne soit „ jamais troublée dans son Royaume par le „ refus de Sacremens, ou sous quelque autre „ prétexte que ce soit. "

De DUBLIN, *le* 14. *Octobre.*

Le Parlement s'étant assemblé aujourd'hui, conformément à sa dernière Prorogation, le Comte de *Buckinghamshire*, Vice-Roi d'*Irlande*, se rendit à la Chambre des Pairs avec les formalités usitées; &, après que les *Communes* eurent été mandées, ce Seigneur, assis sur le Trône, fit l'ouverture de la Séance par le Discours suivant.

MYLORDS & MESSIEURS,

Il a plu gracieusement à S. M. de m'honorer d'une marque distinguée de sa confiance, en me nommant au Gouvernement de l'*Irlande*. Elle auroit aisément pu trouver un Ministre plus habile; mais difficilement en auroit-Elle trouvé un, qui desirât plus ardemment de justifier son choix en méritant votre approbation.

Sa Majesté étant animée par cet esprit de bienveillance, qui lui mérite à juste titre l'affection de tous ses Sujets, les Instructions, qu'Elle m'a données, portent de co-opérer avec son Parlement dans toutes les mesures, qui peuvent contribuer à l'amélioration, assurer le bonheur, & avancer les vrais intérêts de ce Royaume.

L'accroissement de la Famille Royale par la naissance d'une Princesse ne peut qu'être regardé comme un évènement très-agréable & intéressant.

C'est avec une satisfaction particulière que j'apprens les progrès considérables, que l'Agriculture fait tous les jours, & que la grande source de la prospérité de ce Pays, la Manufacture de Toiles, continue de fleurir. Il n'est point d'objet, qui demande plus justement votre attention.

Le soin d'élever les Enfans indigens de la Nation dans de bons principes, & de les faire de bonne-heure à l'habitude de s'occuper d'un travail utile, est d'une si grande importance, que je ne dois pas négliger de recommander les Ecoles publiques *Protestantes* à votre protection.

MESSIEURS *de la Chambre des* COMMUNES,

Afin que vous soyez parfaitement instruits du véritable état de vos affaires, j'ai chargé les Officiers de ce Département de remettre devant vous les Comptes Nationaux, étant d'ailleurs pleinement persuadé, que votre sagesse, votre zèle pour l'honneur du Gouvernement de Sa Majesté, & votre attachement au bien-être essentiel de ce Royaume, vous porteront à accorder tels Subsides, que les circonstances présentes de votre Pays & les besoins du service public le demanderont.

MYLORDS & MESSIEURS,

Je me dispense de donner aucunes assurances de ma conduite future: C'est par la nature de mes actions mêmes que le caractère de mon Administration doit être déterminé.

Le Roi a nommé son Procureur-Général en *Irlande*, à la place de feu Mr. *Philippe Tisdall*, Mr. *Jean Scott*, auquel Mr. *Robert Helien* succède dans la Charge de Solliciteur-Général; & ce dernier a été déclaré en même tems, ainsi que Mr. *Walter Hussey Burgh*, Membre du Conseil-Privé de ce Royaume.

EXTRAIT des Lettres de LONDRES *des* 17. & 21. *Octobre.*

„ Quelque grande que soit l'impatience de la Nation d'être instruite de l'état des affaires en *Amérique*, le Gouvernement n'a point jugé à propos de la satisfaire jusqu'à présent: L'on assure même, que depuis la Lettre du Général *Burgoyne*, publiée dans la *Gazette de Londres* du 27. Septembre, la Cour n'a point reçu de Nouvelles de la part de ses Commandants, & que le Bâtiment armé, *la Jamaïque*, entré à *Corke*, n'avoit aucune Lettre pour les Ministres. Le seul Avis, qu'on trouve dans nos Papiers publics depuis le 14. du courant, au sujet des Frères *Howe*, se borne à ce peu de mots, extraits d'une Lettre du Capitaine *Ash*, commandant *la Jamaïque*, à ses Propriétaires à *Liverpool*. " Le Général *Howe* entra, avec la Flotte & l'Armée, le 22. Août, „ dans la Baye de *Chesapeak*, aïant dessein de „ débarquer à la Pointe d'*Elk*, pour détruire „ les Magasins à *Lancaster*, *York*, & *Reading*, „ & couper au Général *Washington* la retraite „ vers les Montagnes. " L'on n'en sçait pas davantage de ce qui regarde l'Armée du Général *Burgoyne*: Un grand nombre de Lettres particulières, qui ont été apportées par huit Bâtimens de transport revenus à *Corke*, & qu'on reçut ici le 15. ne disent pas un mot des avantages si fort vantés dans les deux Feuilles de la *Nouvelle-York*. Les seuls Récits, qu'on ait publiés ces jours-ci, concernent les entreprises, que les *Américains* ont faites contre les Détachemens postés dans l'Isle des *Etats*, dans l'*Isle-Longue*, & au *Pont-du-Roi*. (*On les trouvera dans le* Supplément.) "

„ Une des particularités les plus essentielles, tirées des dernières Lettres de *New-York*, en date du 31. Août, est que, suivant un Avis public affiché dans la Ville, il seroit procédé le 20. Septembre à un échange de Prisonniers. L'on y avoit appris, que Mrs. *Penn* & *Chew*, l'un ci-devant Gouverneur, l'autre Procureur-Général de la *Pensylvanie*, avoient été arrêtés & conduits Prisonniers, par ordre du Congrès, à *Frédérichsbourg* en *Virginie*. Selon une Lettre de *Boston* du 4. Septembre, le Commodore *Avery* avoit reçu la veille, de la part de la même Assemblée, un Paquet cacheté contenant des ordres, qu'il ne devoit ouvrir qu'à 30. lieues en mer. Le 4. au matin il avoit fait voile de ce Port, aïant avec lui six Vaisseaux de guerre, appartenant à l'*Amérique-Unie.* "

„ Le Paquet-bot *le Prince d'Orange*, le même dont le Sr. *Cuningham* s'empara au mois de Mai dernier, arriva le 13. Octobre à *Har-*

ich, avec la Nouvelle que la veille, durant n tems fort calme, il avoit été attaqué par n Vaiſſeau, qu'il ſuppoſoit être un Armateur *Américain*, mais qu'après quelques bordées il avoit forcé à s'éloigner. "

ACTIONS; *Banque*, 129 & demi. *Ines*, 164 & trois quarts.

De LEIDE, *le* 25. *Octobre.*

Quelque pacifiques que puiſſent être les diſpoſitions de plusieurs Miniſtres des principales ours de l'*Europe*, les craintes au ſujet de la urée de la Paix, calmées pendant quelques ois, n'ont jamais été entièrement diſſipées; il paroît, qu'elles ſe raniment aujourd'hui: Du moins l'on remarque, non ſans inquiétude, des mouvemens extraordinaires dans pluſieurs Cabinets. L'on écrit entre autres d'*Eſpagne*, qu'il étoit arrivé à *Madrid* un Exprès de *Verſailles*, que le Comte d'*Aranda*, Ambaſſadeur de S. M. *Catholique* en *France*, avoit expédié avec ordre de faire la plus grande diligence poſſible, afin de prévenir un autre Courier, dépêché de *Londres* pour *Madrid* & *Lisbonne.* Quoique celui-ci eût pluſieurs heures d'avance, l'Exprès de *Verſailles* l'a prévenu de huit heures; mais, ajoute-t-on, il eſt mort trois jours après ſon arrivée. Le Comte de *Montmorin* eſt à *Madrid* depuis la fin de Septembre dernier: On ſçait, qu'il eſt chargé d'une Commiſſion particulière de la part de S. M. *Très-Chrétienne*, mais on en ignore l'objet.

Les Lettres de *Londres* des 17. & 21. Octobre, arrivées enſemble ce matin, paroiſſent confirmer les idées de ceux, qui s'attendent tôt ou tard à une rupture en *Europe* à l'occaſion de la Guerre *Américaine.* On croit avoir obſervé, que les Dépêches, que la Cour de *Londres* ne ceſſe de recevoir preſque tous les jours de ſes Ambaſſadeurs en *France* & en *Eſpagne*, ont excité plus d'attention que de coûtume. Le Marquis de *Noailles*, Ambaſſadeur de S. M. *Très-Chrétienne*, eut le 16. une Conférence avec le Vicomte *Weymouth*, Secrétaire d'Etat; & le lendemain le Gouvernement *Britanique* expédia de nouvelles Inſtructions à ſes Miniſtres à *Paris* & à *Madrid.* La jalouſie Nationale prend en *Angleterre* beaucoup d'ombrage de l'embarquement de Troupes, qui ſe fait dans les Ports de *France.* D'ailleurs l'on continuë de ſe plaindre du Commerce des Nations neutres avec les Colonies révoltées; & l'on renouvelle même l'ancien grief du prétendu équipement d'Armateurs *Américains* dans des Ports de ces Nations. (*Nous pourrons peut-être nous étendre ailleurs ſur ces objets.*)

Le ſilence, que le Miniſtère *Britanique* continuë de garder ſur les opérations des deux Armées en *Amérique*, a de quoi étonner, ſurtout après les bonnes Nouvelles, qu'en ont donné les deux Feuilles de *New-York* (*& dont nous avons placé l'Extrait dans notre avant-dernier* Supplément.) Les *Gazettes* de la Cour des 18. & 21. du courant ne diſent pas un mot, ni des Frères *Howe* ni du Général *Burgoyne.* Une réſerve auſſi extraordinaire accrédite en quelque ſorte la Nouvelle, qu'on dit apportée par le Navire *le Renard*, Capitaine *Bret*, arrivé de *Boſton* au *Havre-de-Grace*; ſçavoir, que le Général *Arnold*, après avoir raſſemblé tous les différents Corps de Troupes, qu'il attendoit des Provinces voiſines, avoit attaqué le 28. Août Mr. *Burgoyne* avec tant de fureur, que les Troupes Royales avoient été contraintes de ſe retirer avec perte de 1500. Hommes tués & de 2000. bleſſés ou Priſonniers, tandis que la perte des *Américains* n'avoit été que de 800. morts ou bleſſés. Cette Nouvelle avoit été reçuë à *Boſton* le 2. Septembre, & *le Renard* en étoit parti trois jours après.

Ce n'eſt pas ſeulement de *Londres*, qu'on mande cette Nouvelle: Nous trouvons auſſi dans des Lettres de *Paris*, que Mr. *Burgoyne* a été battu par le Général *Arnold*, avec perte de deux mille Hommes. Le Navire néanmoins, qu'on dit en avoir apporté l'Avis, n'eſt pas *le Renard*: C'eſt *la Mère Bobi*, Frégate appartenant à Mr. *le Ray de Chaumont*, célèbre Négociant de *Nantes*, demeurant à *Paris*, où il a été Intendant de l'Hôtel des *Invalides.* Il a expreſſément fait conſtruire cette Frégate, nommée du nom de ſa Nourrice, & une des meilleures voilières qu'on connoiſſe, pour l'occuper à faire les commiſſions du Docteur *Franklin*, ſon Ami, logé chez lui à *Paſſy.*

FIN de la DÉCLARATION *du* Congrès Américain, *du* 25. *Juin* 1775.

Quant à l'accuſation, que *nous refuſons de contribuër à notre propre protection*, il a déjà paru, par ce que nous venons de dire, qu'elle eſt ſans fondement: Mais de plus nous la déclarons, d'une manière expreſſe, abſolument fauſſe & controuvée. Il eſt notoire, que nous avons toujours cru de notre devoir d'accorder à la Couronne des Subſides, toutes les fois qu'elle les demandoit, pour ſoutenir ſes Guerres; devoir que nous avons conſtamment rempli de bon coeur, autant que nos forces nous le permettoient, de façon même qu'il en exiſte des aveux fréquents & pleins d'expreſſions de reconnoiſſance, de la part du Roi & du Parlement, ſur les Régîtres de cette Aſſemblée (1). Mais, attendu que la *Grande-Bretagne* jouïsſoit d'un Monopole très-lucratif de notre Commerce, ce Monopole avec les Sommes, que nous accordions pour maintenir la dignité du Repréſentant du Roi dans chaque Colonie, ainſi que tous nos Etabliſſemens de Gouvernement.

séparé, Civils & Militaires, avoit été regardé jusqu'à présent comme un *équivalent* suffisant pour les Subsides, que sans cet avantage l'on auroit pu attendre de nous en tems de Paix. Et nous déclarons par la Présente, " qu'en ,, cas d'une réconciliation avec la *Grande-Bretagne* nous continuërons non-seulement d'ac- ,, corder des Subsides en tems de Guerre, com- ,, me nous l'avons dit ci-dessus; mais aussi que, ,, d'abord que la *Grande-Brétagne* jugera à ,, propos de supprimer son Monopole, de nous ,, donner les mêmes Priviléges de Commerce, ,, que ceux que l'*Ecosse* reçut lors de son *Union* ,, avec l'*Angleterre*, & de nous permettre un ,, Commerce libre avec le reste du Monde, ,, nous consentirons volontiers (& nous ne dou- ,, tons point, que ce consentement ne soit ra- ,, tifié par nos Commettans,) à accorder & à ,, payer dans le Fonds d'Amortissement une ,, Somme de *cent-mille Liv. Sterling* par an, ,, pour le terme de cent ans; " Somme, qui dûment, fidèlement, & inviolablement appliquée à cet usage, est évidemment plus que suffisante à éteindre la présente Dette Nationale, puisque dans cet intervalle de tems, à raison d'un intérêt *Britanique* légal, elle montera à plus de 230. Millions.

Mais, si la *Grande-Brétagne* ne juge pas à propos d'accepter cette Proposition, nous, afin de prévenir tous ses soupçons mal-fondés, *comme si nous visions à l'Indépendance & à la suppression de l'Acte de Navigation*, (ce qui en vérité n'a jamais été notre intention,) & pour prévenir dans la suite toutes contestations au sujet du droit de passer cet Acte & d'autre[s] pareils, déclarons par la Présente, " que no[us] ,, sommes prêts & disposés de bon coeur à fai[re] ,, une Convention avec la *Grande-Bretagne* ,, qu'elle possédera ce droit, en jouïra, & ,, l'exercera pour les premières cent années ,, venir, à condition d'en faire usage *bona fi[de]* ,, à l'avantage commun; & qu'en cas d'un t[el] ,, Accord nous conseillerons à chaque Assem- ,, blée Provinciale de le confirmer solemnelle- ,, ment par des Loix particulières faites à c[e] ,, dessein, & qui ne peuvent être révoquée[s] ,, sans le consentement de la Couronne. "

La dernière accusation, que *nous agissons a[vec] mauvaise foi dans le Commerce, & que nou[s] cherchons à frustrer nos Créanciers dans l[a] Grande-Brétagne*, est suffisamment & authent[i]quement réfutée par les Déclarations solemnel- les, que les Marchands *Britaniques* ont faite[s] au Parlement, (tant lors de l'Acte du Timbr[e] que dans la dernière Séance,) & par lesquel[les] ils ont rendu le témoignage le plus honora- ble à la bonne-foi & à la probité générale de[s] *Américains*, déclarant qu'*ils se reposoient ab- solument sur leur intégrité*. Nous en appel- lons aux Réquêtes mêmes de ces Négocians couchées sur les Régîtres de la Chambre des *Communes*: Et nous osons provoquer égalemen[t] au Corps entier des Commerçans *Britaniques*, qui en ont fait l'épreuve, & qui pourront dire (2), s'ils n'ont pas été payés plus ponctuelle- ment par nous qu'ils ne l'ont jamais été en général par les Membres des deux Chambre[s] du Parlement.

---

(1) *L'on suppose, que le Congrès a en vuë certains passages des Journaux de la Chambre des* Communes, *qu'on y trouve aux dates des* 4. *Avril* 1748, 28. *Janvier* 1756, 3. *Février* 1756, 16. & 19. *Mai* 1757, 1. *Juin* 1758, 26. & 30. *Avril* 1759, 26. & 31. *Mars* & 28. *Avril* 1760, 9. & 20. *Janvier* 1761, 22. & 26. *Janvier* 1762, 14. & 17. *Mars* 1763.

[*Le Message de* George II. *à la date du* 26. *Avril* 1759. *est entre autres très-remarquable. Ce Monarque y disoit, " qu'il étoit ,, très-reconnoissant du zèle & de la vigueur, avec lesquels ses fidèles Sujets en ,,* Amérique *avoient fait les plus grands efforts pour la défense de ses justes Droits ,, & Possessions. " La Résolution, prise par les* Communes *en conséquence de ce Message, honora les* Américains *du même Eloge. La Chambre des* Seigneurs *avoit précédemment nommé l'*Amérique " *une Corporation ,, considérable d'utiles Sujets.* "]

[(2) *Lors de la rupture entre la* Grande-Bretagne *& l'*Amérique, *quelques Membres des Assemblées de celle-ci proposèrent de suspendre le payement des Dettes particulières, que les Citoyens de l'*Amérique *pouvoient avoir dans la* Grande-Brétagne, *parce que la Masse de ces Dettes, qu'on évaluoit à plus de* 7. *Million[s] Sterling, sortant du Pays sans retour, augmenteroit celle des Espèces dans la dernière, à mesure qu'elle en priveroit l'*Amérique: *Mais la bonne-foi prévalut sur l'utilité apparente; &, quoique l'on fût en pleine Guerre, toutes ces Dettes ont été payées avec la plus scrupuleuse fidélité.*]

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXXVI

De LEIDE, *le* 28. *Octobre*, 1777.

DE TUNIS, *le* 22. *Septembre.* Trois Corsaires sont rentrés dans ce Port sans avoir fait aucune Prise. La Récolte aïant absolument manqué cette année, le Bey a frêté 20. Bâtimens pour aller charger des Grains au *Levant.* Le Blé, qui ne vaut ici année commune que 26. Piastres le *Caffis*, est monté jusqu'à soixante-quatre. La disette est extrême à *Tripoli.*

On mande du *Caire*, que le Baron de *Tott*, Inspecteur-Général du Commerce *François* dans le *Levant*, est actuellement dans cette Ville-là, occupé à terminer les différends entre sa Nation & le Gouvernement *Turc*, qui forme une demande de cent-mille Ecus, dont il dit avoir besoin. En attendant, le Consul-Général & le Vice Consul du *Caire* se sont retirés à *Alexandrie.*

De PÉTERSBOURG, *le* 3. *Octobre.* L'Impératrice, toujours occupée du bien de ses Sujets, & attentive à les garantir autant que possible de l'effet des malheurs publics, a ordonné au Collége de l'Amirauté de faire prendre les précautions nécessaires, afin que les Habitans de cette Résidence soient avertis à tems en cas d'inondation. Les signaux & arrangemens, arrêtés en conséquence, ont déjà été notifiés au Public. Il a été réglé entre autres, qu'on tiendra toujours un certain nombre de larges Bateaux prêts à secourir les Habitans des Quartiers submergés. D'abord après la grande inondation de la nuit du 20 au 21. Septembre, qui a plongé la Ville dans le plus triste état de désolation, Sa Majesté ordonna, que les Théatres publics fussent fermés. Cette Princesse, revenuë précisément la veille de *Czarsko-Zelo* avec le Grand-Duc & la Grand'Duchesse, fut Elle-même, du Balcon de son Palais, témoin des dégâts incroyables, causés par ce terrible Ouragan, dont on n'a point eu d'exemple depuis la fondation de *Pétersbourg.* Un Vent de *Sud-Ouëst* arrêtant le cours de la *Neva* & poussant contre elle les eaux de la Mer, toute la Ville se trouva, pour ainsi dire, couverte de vagues dans un instant. C'étoit à 2. heures de la nuit, tems où l'obscurité ajouta encore à l'horreur de la situation. La perte d'Effets & de Marchandises dans les Maisons ou Magasins, & celle des Navires ou Bateaux, font le moindre sujet de nos regrets, quoiqu'elles montent à des Millions de Roubles, & que dès-à-present elles influent sur le prix des principaux Articles de notre Commerce, tels que Fer, Chanvre, Bois, &c. Mais le nombre de malheureux, qui ont péri, est excessif. On exaggère peut-être en le portant à dix-huit cents; mais il est certain, qu'il est de plusieurs centaines. Le Quartier de la Ville, où le petit-Peuple demeure, présentoit dans ce genre une scêne propre à émouvoir les plus insensibles. Nombre de Personnes furent noyées dans leurs lits : D'autres, qui avoient cru trouver leur salut sur le toit de leurs Maisons, furent entrainées avec elles par le torrent, ou enlevées seules par la force du vent & jettées au milieu des vagues, qui ont emporté dans les Bois & les Jardins de gros Vaisseaux à l'ancre dans le Port. Tout le Village de *Catherinenhoff* & quelques autres sur la Côte ont disparu avec une partie de leurs Habitans & tout le Bétail. Les Arbres du Jardin d'Eté de l'Impératrice ont été déracinés & renversés; & les Maisons de Campagne de nos environs n'offrent que des ruines & des débris. Le grand Pont de Bateaux sur la *Neva* & presque tous les autres de la Ville ont été entrainés. Les eaux restèrent environ une demi-heure à 14. piés au-dessus du niveau ordinaire: Ensuite elles baissèrent; mais ce ne fut qu'entre 6. à 7. heures, lorsque le Vent tourna au *Nord*, qu'elles rentrèrent dans leur lit. L'on s'occupe à présent à réparer ces ravages; & l'encouragement, que notre Souveraine donne à ces travaux, nous en promet un promt succès.

EXTRAIT d'une Lettre de PÉTERSBOURG *du* 3. *Octobre.*

„ Le Comte *Iwanowitz Schuwalow* revint ici le 28. du mois dernier des Pays Etrangers, après 15. ans d'absence. Le retour de ce Seigneur, célèbre dans les Annales de la Politique, des Lettres, & de l'Humanité, a causé ici la plus vive sensation. L'Impératrice lui a fait un accueil distingué. Le jour qu'il lui fut présenté, Elle l'admit à dîner avec Elle dans son Pavillon favori, nommé *l'Hermitage*, où il y eut le soir du même jour Comédie par extraordinaire. Sa Majesté nomma d'abord le Prince de *Gallitzin*, Neveu & Héritier du Comte *Schuwalow*, son Gentilhomme de la Chambre. Toute la Cour & la Ville se sont empressées à l'envi de lui donner des marques de considération & de respect. Le Comte de *Panin*, Premier-Ministre au Département des Affaires Etrangères, est pareillement de retour ici de ses Terres depuis

le 26. Septembre, afin de reprendre le fil de ses occupations, dont il s'est acquitté jusqu'ici avec tant de gloire, pour le bien de l'Empire & à la satisfaction de son auguste Souveraine.

De VARSOVIE, *le* 15. *Octobre.* Le *Conseil-Permanent* s'occupe, dans les Séances qu'il tient journellement, de différents Projets, qu'on lui présente, pour établir des Manufactures & employer dans le Pays les productions de ce Royaume. Il s'agit aussi de quelques changemens dans l'économie Politique, qu'on dit devoir être proposés à la prochaine Diète.

Les Commandants des Troupes *Russes* en *Pologne* se sont plaints plusieurs fois de la facilité que leurs Déserteurs trouvoient à s'engager dans celles de la République ou au service des Grands. L'Ambassadeur Comte de *Stackelberg* aïant encore remis au commencement du mois dernier une Note très-forte sur ce sujet, il vient d'être publié une Ordonnance, que le Roi a renduë le 11. Septembre de l'avis du *Conseil-Permanent*, & qui contient, en dix Articles, différentes dispositions à l'égard de ces Déserteurs, tant de Nation *Russe* que *Polonois* ou Etrangers.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *des* 17. & 21. *Octobre.*

Le Roi prenant le 17. de ce mois l'air à cheval dans *Hyde-Park*, accompagné seulement de deux Valets de Chambre, un Inconnu à pié prit son Cheval par la bride & l'arrêta. Les deux Domestiques saisirent d'abord cet Homme, qui fut conduit devant le Chevalier *Jean Fielding* Chef de la Police de *Westminster.* A son examen il parut avoir la tête dérangée: Cependant on l'a remis en prison pour subir un second Interrogatoire.

La Frégate du Roi, *le Maidstone*, appareilla le 10. pour la *Nouvelle-York*, avec la Flotte des Bâtimens de transport, qui est la dernière de cette année. Le 17. l'on reçut à la Secrétairerie d'Etat des Dépêches de *Quebec*, qui avoient été apportées par le Navire, *la Susanne & Nelly*, arrivé de *Quebec* à *Weymouth* après un trajet très-court. Quoiqu'il fût déjà fort tard on les envoya d'abord au Roi. Comme elles n'ont pu rompre néanmoins le silence inquiétant de la Cour, l'on présume que leur contenu n'a annoncé rien de favorable ou d'important, concernant les succès de l'Armée du *Canada.* Voici la Rélation de l'affaire de l'Isle des *Etats* dont il a été parlé (*dans notre avant-dernière* Gazette,) telle qu'on la trouve dans la Lettre d'un Officier du 52me Régiment, datée de l'Isle des *Etats* le 24. Août.

La nuit du 22. de ce mois, les Rebelles firent une descente en cette Isle au nombre de 2500 Hommes, commandés par le Général-Major *Sullivan* & par deux Brigadiers. Je vous ai dejà informé, que le Brigadier-Général *Campbell* avoit été laissé pour commander en cette Isle, avec deux Regimens Etrangers & le 52me Regiment, le tout ne passant point le nombre de 900. Hommes. L'intention des Rebelles en cette occasion étoit de nous investir avec une force supérieure, pendant que dans le même tems ils faisoient une diversion à l'Isle de *New-York.* Ils attaquèrent un Poste de nos *Provinciaux* à la distance de 3. miles de notre Camp, & firent le Lieutenant-Colonel, un Major, & 30. Soldats Prisonniers. Ils dirigèrent alors leur route par le centre de l'Isle dans la vuë de surprendre deux Bataillons de *Provinciaux* (Royalistes,) forts de 200. Hommes: (J'ai oublié de vous dire, qu'outre les 903. Hommes de Troupes réglées, 400 *Provinciaux* étoient postés en Corps-de-garde dans différentes parties de l'Isle:) Ils avoient aussi dessein d'emmener tout le Bétail de l'Isle, avec les Habitans bien-affectionnés.

Nos forces étant si peu considérables, ils ne s'attendoient point, que nous quitterions notre Camp & nos Redoutes: Cependant ils se trompèrent: Le Géneral *Campbell* ordonna au 52me Régiment & à celui de *Waldeck* de se mettre sous les armes & d'attaquer l'Ennemi. L'on ne perdit point de tems: Mais, comme nous n'avions que de très-mauvaises informations, nous fumes obligés de revenir sur nos pas à plusieurs reprises, avant que nous pumes découvrir la trace des Rebelles. Les deux Régimens ne montoient pas ensemble à 500. Hommes. Le Bataillon d'*Anspach* & nos vieux Soldats furent laissés pour garder les Redoutes. Après avoir marché 18. miles, le 52me Régiment joignit la queuë des Rebelles à une Baye, nommée *l'Etoile-flamboyante* (*the Blazing-Star*,) où ils étoient occupés à s'embarquer. On en vint pourtant aux mains; & l'Action n'avoit pas duré au-delà de 5. minutes, lorsque 300. Rebelles, commandés par un Lieutenant-Colonel, deux Majors, 5. ou 6. Capitaines, & plusieurs Subalternes, demandèrent quartier, & jettèrent leurs armes. Le Régiment de *Waldeck* étoit alors à deux miles en arrière, n'aïant pu encore joindre. Je prévins, autant que possible, toute effusion de sang, mais dans le carnage, qui se fait ordinairement en pareil cas, il fut impossible de l'empêcher entièrement. Nous fimes Prisonniers le nombre que je viens de dire, lequel étant égal à celui des Capteurs, il fut impossible de rien faire de plus. Nous eumes en cette rencontre un grand avantage. Nous occupions un terrein élevé, & nous avions deux Pièces de campagne de six livres, qui tirant à mitraille firent beaucoup de ravage parmi les Rebelles. Si ce n'eût été la trahison d'un Officier des *Provinciaux*, nous aurions pris ou tué tout ce Détachement, que les Rebelles avoient envoyé en cette Isle dans la ferme persuasion, qu'il emporteroit tout d'emblée.

La nuit que les Rebelles nous attaquèrent, ils en firent de même contre le Poste de *Kings bridge*, d'où ils emmenèrent une Garde, commandée par un Capitaine de *Provinciaux.* Le

Général *Clinton* envoya d'abord des Troupes à leur poursuite ; mais les Rebelles s'échappèrent avec leurs Prisonniers. Ils attaquèrent aussi la même nuit nos Postes dans l'*Isle-Longue* : On ne sçait pas bien encore, quel y a été leur succès. Mais leur principale attaque s'est faite ici : Ils y ont perdu au moins 500. Hommes, tandis que la perte de notre côté n'excède pas les 50. y compris les *Provinciaux*.

L'Officier, Auteur de cette Lettre, est apparemment le Lieutenant-Colonel *Campbell*, auquel le Chevalier *Clinton*, Commandant en chef à *New-York* & dans les environs, a fait des remercîmens par la Pièce suivante, relative aussi aux attaques de *Kingsbridge* & de l'*Isle-Longue*.

Au QUARTIER-GÉNÉRAL *à* MORRIS-HOUSE, *le* 24. *Août*, 1777.

Un Détachement des Chevaux-legers Rebelles aïant enlevé, Jeudi dernier (21. Août) au matin, une partie du Piquet sur la Hauteur de *Valentine*, par la négligence de l'Officier commandant le Poste avancé, le Général desire de faire les remercîmens dus au Général-Major *Tryon*, Général de jour, pour les dispositions qu'il a faites, afin de repousser toute insulte ultérieure de la part de l'Ennemi, qui nous guettoit en assez grand nombre autour de nos Postes avancés au *Pont-du-Roi* (*Kingsbridge*.)

Le Géneral souhaite de même de témoigner d'une manière particulière son approbation du maintien courageux & de la bonne conduite du Colonel *Hewlet*. ainsi que des Officiers & Soldats à ses ordres, à la défense de la Redoute à *Slatakel* dans l'*Isle-Longue*, où le Colonel *Hewlet* a été attaqué par un gros Corps de l'Ennemi pourvu de Canon, qu'il a cependant repoussé avec perte.

Le Brigadier-Général *Campbell* a rapporté au Général, qu'avant-hier un Corps de plus de 2. mille Ennemis aïant débarqué à l'Isle des *Etats* & surpris un Piquet, il avoit marché contre eux avec le 52me Régiment, celui de *Waldeck*, & le Corps *Provincial* (Royaliste ;) qu'il les avoit défaits avec grand carnage, & les avoit entièrement chassés de l'Isle. On publiera dans l'Armée la perte de l'Ennemi, d'abord qu'on la sçaura avec plus de certitude.

Le Général desire de témoigner ici la haute idée, qu'il a conçuë de la grande connoissance dans son Art & de la resolution vraiment guerrière, que le Brigadier-Général *Campbell* a montrées dans cette affaire. La conduite distinguée du Lieutenant-Colonel *Campbell* du 52me Régiment mérite les plus vifs remercîmens : Le Général les lui fait de la manière la plus forte, ainsi qu'aux autres Officiers & aux Soldats de ce Régiment, qui ont augmenté d'une manière si remarquable le nombre des exemples multipliés, que cette Guerre a fournis, qu'il n'y a point de supériorité de forces, qui puisse résister à des *Bretons*, lorsqu'ils attaquent sérieusement la bayonnette au bout du fusil. Le Général veut aussi faire agréer ses remercîmens au Colonel *Hanaleden* & au Régiment de *Waldeck*, pour le zèle & la célérité, qu'ils ont fait paroître en cette occasion. Le comportement du Corps *Provincial* & de ses Officiers leur fait très-grand honneur ; & le Général demande, qu'il lui soit permis de les assurer, qu'il en est très-reconnoissant. Le Général s'attend qu'un Rapport plus particulier de la part du Brigadier-Général *Campbell*, pour désigner nommément ceux qui se sont distingués parmi ceux dont il a déjà été fait mention en général.

(*Signé*) ETIENNE KEMBLE, *Sous-Aide-Major-Général*.

L'attaque combinée, que les *Américains* ont faite le 21. Août contre trois différents Postes des Troupes Royales près de *New-York*, justifie la prévoyance du Général *Clinton*. L'on dit que, lors de l'embarquement de l'Armée, le Chevalier *Howe* ne voulut lui laisser que 3. mille Hommes ; mais que, sur les fortes représentations de Mr. *Clinton*, il doubla ce nombre & le porta à six mille. On pourra juger du total des Forces de Mr. *Howe* & de leur distribution par l'Etat, arrêté au Quartier-Général à *Amboy* le 23. Juin, que voici.

L'Armée sera distribuée en Brigades, & s'embarquera de la manière suivante.

Troupes BRITANIQUES, *commandées en chef par le Chevalier* Guillaume Howe, *Général, & par le Comte* Cornwallis, *Lieutenant-Général. Deux Bataillons* d'Infanterie-legère ; *Lieutenant-Colonel* Abercrombie & *Major* Craig ; *Major* Maitland & *Major* Straubenzee. *Deux Bataillons de* Grenadiers ; *Lieutenant-Colonel* Meadows & *Major* Mitchell ; *Lieutenant-Colonel* Monckton & *Major* Gardiner. *La Brigade des* Gardes, *Brigadier-Général* Mathew. Première Brigade. *Point d'Officier-Général nommé. Quatrième, vingt-troisième, vingt-huitième, quarante-neuvième Régimens.* Seconde Brigade. *Général-Major* Grant. *Cinquième, dixième, vingt-septième, quarantième, & cinquante-cinquième Régimens.* Troisième Brigade. *Le Général-Major* Gray. *Quinzième, dix-septième, quarante-deuxième (2. Bataillons,) & quarante-quatrième Régimens.* Quatrième Brigade. *Brigadier-Général* Agnew. *Trente-troisième, trente-septième, quarante-sixième, & soixante-quatrième Régimens.* Cinquième Brigade. *Brigadier-Général* Leslie. *Soixante-onzième Régiment, trois Bataillons. Le 16me. Régiment de Dragons-legers accompagnera cette partie de l'Armée.*

Troupes HESSOISES. *Lieutenant-Général de* Kniphausen, *Commandant en chef. Les Chasseurs* Hessois & *d'*Anspach, *aux ordres du Colonel de* Donop. *Les Bataillons de Grenadiers de* Minnigerode, *de* Lengerken, & *de* Linsing, *commandés par le Général-Major* Stirn. *Les Régimens de* Mirbach, *de* Donop, & *le Bataillon de* Loss. *Un Bataillon d'*Anspach.

A l'Isle d'YORK & au PONT-DU-ROI : *Le Chevalier* Henri Clinton, *Lieutenant-Général, Commandant en chef. Au* PONT-DU-ROI : *Le Général-Major* Vaughan. *Les Sé-*

pième, vingt-sixième, trente-cinquième, & soixante-troisième Régimens d'Infanterie, le 17me. de Dragons-legers. Troupes Hessoises aux ordres du General-Major Schmidt: Les Regimens du Prince Charles, de Stein, de Trimbach, de Wissembach, & le Bataillon de Grenadiers de Köhler. Trois Bataillons de Provinciaux, commandés par le Général-Major Tryon. Dans la Ville de NEW-YORK: Le Général-Major Jones. Les trente-huitième & quarante-cinquième Regimens, & le Regiment Hessois du Prince-Héréditaire.

A l'Isle des ETATS. Le Brigadier-Général Campbell. Le 52me. Régiment, celui de Waldeck, & un Bataillon d'Anspach. A PAULUS-HOOK, le 57me. Régiment. A l'ISLE LONGUE, un Bataillon de Provinciaux.

A RHODE-ISLAND. Le Général-Major Pigot, & le Brigadier-Général Smith. Le vingt-deuxième, quarante-troisième, & cinquante-quatrième Régimens. Troupes Hessoises aux ordres du Colonel de Losberg: Les Regimens de Diufourth, Hufs, Bunau, & Würgenau.

Ces jours-ci il est arrivé par la voye de terre un Exprès de l'*Inde* avec des Dépêches qu'on tient secrettes, mais dont on dit le contenu de la plus grande importance. L'Officier qui en est porteur, a été débarqué à *Suez* par la Chaloupe de guerre, *l'Hirondelle*, que Chevalier *Hughes*, commandant l'Escadre aux *Indes*, avoit détachée pour ce voyage. Elle est restée à *Suez* pour y attendre la Réponse de la Compagnie, qui a suspendu en conséquence l'envoi des Lettres, qu'elle étoit sur le point d'expédier par le Paquet-bot *l'Aigle*. C'est la seconde fois que *l'Hirondelle* fait cette course: La première fut pour apporter la Nouvelle de la Révolution à *Madras*. Elle resta aussi alors à *Suez* jusqu'à l'arrivée de la première Résolution de la Compagnie pour rétablir le Lord *Pigot*; & elle fit immédiatement voile après sa réception. Deux jours après il vint à *Suez* un second Exprès, avec requisition au Capitaine de *l'Hirondelle* d'y attendre encore quelques semaines. Effectivement ce second Exprès fut bientôt suivi d'un troisième: Mais, comme la Chaloupe étoit déjà partie, l'Agent de la Compagnie au *Caire* expédia ses Dépêches de *Suez* par un autre Bâtiment, pour le fret duquel il a porté en compte à la Compagnie 4500. Liv. Sterling. Ce canal de communication avec les *Indes*, fréquenté depuis peu, nous sera cependant bientôt fermé, s'il est vrai, comme on l'assure, que la *Porte* ait fait à notre Ambassadeur à *Constantinople* des plaintes sur ce sujet.

De BRUXELLES, *le* 23. *Octobre*. L'Archevêque de *Malines* a fait le 18. de ce mois la consécration de la nouvelle Eglise des Religieuses *Dominicaines*. Cette Cérémonie fut suivie d'Illuminations & d'autres Réjouissances.

La Nouvelle de la disgrace de M. le Marquis de *Pezay*, annoncée par les dernières Lettres de *Paris*, se confirme: Mais on varie sur la cause & même sur le lieu de l'exil, que quelques-uns ne font consister que dans un éloignement de la Cour. Cet Officier, connu aussi par ses talens littéraires, particulièrement par *l'Histoire des Campagnes du Maréchal de Maillebois*, avoit été nommé depuis peu Inspecteur-Général des Milices-Gardes-Côtes; & il étoit actuellement occupé à faire en cette qualité sa tournée dans les Provinces maritimes.

Suivant des Avis d'*Espagne*, l'on écrit du *Mexique*, que S. M. *Catholique* aïant envoyé ordre au Vice-Roi de faire rétablir le Chantier de *Tocotalpan*, situé dans le Golfe à 16. lieuës au *Sud* de la *Vera-Cruz*, afin d'y pouvoir construire des Vaisseaux de ligne comme dans le Siècle passé, la Chambre Consulaire du *Mexique* a offert à S. M. 300. mille Piastres fortes pour cet objet, le Corps de Mineurs aussi 300. mille, le Comte de *Regla* 200. mille, l'Archevêque & le Chapître 80. mille, la Ville de *Puebla* aussi 80. mille, & celle de la *Vera-Cruz* 50. mille, faisant ensemble plus de cinq Millions, Argent de *France*. Le Vice-Roi en son particulier feroit construire à ses frais un Vaisseau de ligne prêt à mettre à la voile; & l'on espéroit, que les autres Villes du Royaume offriroient aussi de leur côté quelque Don-Gratuit.

*⁂ *De* HAERLEM, *le* 24. *Octobre*. La Société des Sciences, établie en cette Ville, a annoncé dans son dernier Programme le projet d'augmenter son Institution d'une Branche uniquement destinée à cultiver les Sciences économiques. Le nombre de Citoyens patriotiques qui se sont offerts à entrer dans ce projet, engage actuellement Mrs. les Directeurs de la Société, commis pour cette partie, à annoncer son exécution. Ils prient en conséquence, qu'on leur fasse parvenir les Listes des Souscripteurs dans les Villes respectives avant la fin de l'année courante, & que Mrs. les Souscripteurs prennent en considération les Prix, qu'ils jugeroient utile de proposer, pour que leurs Départemens soient en état d'en instruire Mr. C. C. H. VAN DER AA, Secrétaire de la Société, avant le 15. Avril prochain, & que l'Assemblée Générale puisse, dans sa première Séance, prendre une résolution finale à ce sujet.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXXVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 31. Octobre, 1777.

EXTRAIT d'une Lettre de la GUADELOUPE *du* 30. *Juin.*

„ LA Ville de la *Pointe-à-pitre*, Port principal de cette Isle, l'une des plus considérables des *Antilles*, fit, de son propre mouvement & à ses frais, le 27. Mai dernier un Service solemnel pour le repos de l'ame de feu M. le Comte d'*Ennery*, Lieutenant-Général des Armées de *France*, décédé à *Saint-Domingue*, où il étoit Gouverneur-Général, après avoir été précédemment Gouverneur des Isles *du Vent*. Son Administration éclairée, sage & ferme, le fit estimer à la *Martinique* & à la *Guadeloupe*. La *Pointe-à-pitre* reçut de lui des marques particulières de protection & de bonté. Sa mort a fait verser des larmes sincères: La reconnoissance en verse encore au souvenir de ses bienfaits. C'est-là le seul hommage, qu'un Peuple juste & sensible puisse offrir aux cendres & à la Famille d'un Homme aussi droit & aussi desintéressé que M. le Comte d'*Ennery*. "

De PÉTERSBOURG, *le* 7. *Octobre.*

Le 1. de ce mois, l'on a célébré l'Anniversaire de la naissance du Grand-Duc & le 3. celui du couronnement de l'Impératrice, avec les Solemnités usitées. Après le Service Divin, S. M. & L. A. Imp. reçurent les complimens du jour: Il y eut grand Dîner; le soir Cour, Bal dans la Galerie, & Illumination générale. Le second de ces jours fut aussi marqué par la distribution de plusieurs graces. L'Impératrice revêtit la Princesse, Epouse du Prince *Grégoire Orlow*, des Marques de l'Ordre de *Ste. Cathérine*, & le Lieutenant-Général de *Bauër* de l'Ordre de *St. Alexandre Newski*. Elle conféra la Dignité de Sénateur au Lieutenant-Général Prince *Pierre Gallitzin* & à Mrs. de *Neplujew* & de *Samoilow*, Procureurs-Généraux, ces deux derniers aïant été déclarés en même tems Conseillers-Privés. Enfin S. M. donna de nouveaux témoignages de sa bienveillance à Mr. de *Soritsch*, qu'Elle a nommé récemment son Aide-de-Camp, en l'élevant à présent au grade de Général-Major & à la place de Cornette de sa Garde-Noble, ainsi qu'en lui permettant de porter la Croix de *Malte*, qui lui a été envoyée depuis peu par le Grand-Maître. Ce fut aussi ce jour-là que S. M. nomma Gentilhomme de la Chambre le Prince *Fédor Gallitzin*, Lieutenant des Gardes à cheval.

De VARSOVIE, *le* 15. *Octobre.*

Mr. *de Witt*, Capitaine au Service de la République, arriva ici le 11. de ce mois comme Exprès de *Choczim* avec des Dépêches, qui avoient été portées par un Courier *Turc* jusqu'à cette Forteresse. Elles étoient destinées en partie pour *Numan-Bey*, & en partie pour notre Gouvernement. Le *Conseil-Permanent*, auquel elles ont été communiquées, délibéra sur leur contenu dans la Séance d'hier, qui fut

plus longue que d'ordinaire. Cependant il ne sera point pris, dit-on, de Résolution définitive à leur sujet avant le retour du Grand-Chancelier de la Couronne, Chef du Département des Affaires Etrangères: Il est actuellement en visite chez le Prince-Primat *Ostrowski*; mais on l'attend au premier jour. Au reste, l'on ignore quel est l'objet de ces Dépêches; & l'on apprend seulement en général, que les différends entre la *Porte* & la *Russie* sont dans un état à faire regarder une rupture comme presqu'inévitable. Le Courier *Turc*, aïant pris sa route par *Jassy*, a apporté plusieurs Lettres de la *Moldavie*, qui parlent toutes des grands préparatifs de Guerre, que le Gouvernement *Ottoman* fait dans les Provinces voisines de nos Frontières, tandis que les Troupes *Russes* s'avancent insensiblement du même côté. Les Conférences néanmoins n'ont pas été entièrement rompues à *Constantinople*. Le 4. Septembre, Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, en eut une à *Beikos* avec les Ministres *Ottomans*, à laquelle se trouva aussi le Chevalier de *Boskamp*, notre Internonce, qui avoit déjà eu précédemment une Conférence avec le *Reis-Effendi*, *Abdulresak-Effendi*, & le *Beilikgi-Effendi*, trois des Commissaires nommés pour négocier avec le Ministre *Russe*. D'après les divers intérêts de nos Grands, il est aisé de présumer, que l'apparence de nouveaux troubles entre nos Voisins affecte ici différemment les esprits.

Le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, est revenu avant-hier en cette Résidence. Aujourd'hui, Fête de *Ste. Thérèse*, il y a grande Assemblée chez le Baron *Reviczky*, Envoyé de Leurs Maj. Imp. & Royale.

De BERLIN, *le* 21. *Octobre*.

Le Baron *van Swieten*, qui vient de terminer ici sa résidence en qualité d'Envoyé-Extraordinaire de la Cour de *Vienne*, s'est rendu à *Rheinsberg*, pour prendre congé du Prince *Henri*. Le Roi a fait présent à ce Ministre d'une grande Tabatière d'or, enrichie de Diamans & ornée de son Portrait, ainsi que d'un magnifique Service de table, de la Fabrique Royale de Porcelaine, établie en cette Ville.

Dans l'Assemblée, que l'Académie Royale tint le 16. de ce mois, M. le Directeur de *la Grange* lut une Lettre du Roi, en vertu de laquelle Mr. *Jean-Charles Schulze*, connu par ses Ouvrages de Mathématique & d'Astronomie, a été aggrégé en qualité de Membre ordinaire à cette Classe.

De FRANCFORT, *le* 21 *Octobre*.

Suivant des Avis, qu'on donne ici pour sûrs, le différend survenu entre les Cours de *Vienne* & de *Dresde*, relativement à la Seigneurie de *Glaucha*, située aux Confins de la *Lusace* & de la *Bohème*, est sur le point d'être terminé à l'amiable, les deux Cours aïant, dit-on, déclaré réciproquement que tout le passé sera mis en oubli; & que, les deux Parties se reservant leurs droits respectifs, l'objet principal de la contestation sera réglé par voye de négociation. L'on ajoute, que les ordres ont déjà été donnés pour le rappel du Commissaire Royal de *Bohème* & des Troupes *Autrichiennes*.

L'Electeur de *Trèves* est depuis le 16. de ce mois de retour à *Coblentz*, aïant assisté le 8. à l'installation de la Princesse *Cunegonde* de *Saxe*, sa Soeur, en qualité de Princesse-Abbesse d'*Essen* & de *Thorn*, qui est restée dans sa nouvelle Principauté.

De HANAU, *le* 21. *Octobre*.

Le Prince *Charles* de *Hesse*, Gouverneur des Duchés de *Sleswig* & de *Holstein*, & la Princesse, son Epouse, arrivèrent ici le 15. de ce mois. Le Prince & la Princesse Héréditaires, nos Souverains, étoient allés à leur rencontre jusqu'à *Steinau*. Le train, consistant en 12. Chaises, entra en cette Ville au bruit du Canon, & passa à travers une double file de deux Compagnies de Grenadiers, l'une de *Brunswick*, l'autre de *Hesse-Hanau*. Le soir, il y eut Jeu, grand Souper, &c.

Le 16. il arriva ici un Bas-Officier du Régiment de *Hesse-Hanau*, qui sert présentement en *Amérique*. Il a apporté un grand nombre de Lettres, suivant lesquelles nos Troupes sont dans le meilleur état, & jouissent d'une parfaite santé. A son départ du Camp de *Skenesborough* le 28. Juillet, il n'y avoit encore eu aucune Action considérable entre l'Armée du Général *Burgoyne* & celle des *Américains*. Ce même jour-là, la première avoit reçu ordre de se mettre en marche vers le Fort *Ste. Anne*. Les progrès de Mr. *Burgoyne* avoient été beaucoup retardés par le manque de Chevaux de trait & de Charrois: Mais, (s'il en faut croire ce Bas-Officier,) le même obstacle ne subsiste plus; puisque Mr. *Burgoyne* venoit de recevoir 1500. Chevaux & 400. Charrettes pour le transport de son Artillerie, de ses Equipages, & Provisions. L'on avoit pris d'ailleurs des arrangemens, pour qu'il ne manquât plus de quelques autres objets nécessaires pour la Campagne.

On écrit de *Cassel*, que le Général de *Heister* sera pourvu du Gouvernement de *Rheinfels*, vacant depuis deux ans. Les principaux Officiers, arrivés avec lui dans cette Ville-là de l'*Amérique*, le 12. de ce mois, sont le Co-

onel de *Block*, du Régiment de *Mirbach*, le Colonel de *Horn*, de celui de *Wissembach*, le Lieutenant-Colonel de *Schreyvogel*, de celui de *Stein*.

De PARIS, *le* 24. *Octobre*.

Mgr. le Comte d'*Artois* se propose de donner au retour de *Fontainebleau* une Fête à la Reine, en son Château de *Bagatelle*, situé au Bois de *Boulogne*, & qui a appartenu à Madame la Marquise de *Montconseil*. Depuis que le Prince en a fait l'acquisition pour y dîner, quand il se fait des Courses de Chevaux à la Plaine des *Sablons*, le Roi, dont il est fort aimé, lui a donné 27. Arpens de terrein, pris sur le Bois de *Boulogne*, afin que cette Maison ait un enclos d'une étenduë convenable. Mgr. le Comte d'*Artois* y fait faire beaucoup d'embellissemens.

Il passe toujours pour constant, que le Docteur *Franklin* a été informé par la Frégate, *la Mère Boby*, dont l'unique destination est d'aller faire continuellement ses Commissions en *Amérique* avec une diligence extraordinaire, que le Général *Burgoyne* a été battu du 4. au 5. Septembre par le Général *Arnold*, avec perte de plus de 2500. Hommes. Mr. *Franklin* a rendu compte, dit-on, de cet avantage à un de nos Officiers-Généraux, connu par ses talens supérieurs dans l'Art Militaire autant que par ses anciennes disgraces, & qui lui avoit remis l'Hyver dernier des Projets de Campagne pour les Commandants *Américains*.

On trouve dans la *Gazette* de *France* de ce jour, sous la date du 3. Septembre, un Article de *Constantinople*, remarquable dans la conjoncture présente. Le voici.

Des Moraïtes *&* *des* Grecs *Insulaires*, *protégés par la* Russie *pendant la dernière Guerre*, *se permettoient*, *au sein même de cette Capitale*, *des désordres*, *qui sont devenus insoutenables. Quelques-uns ont été arrêtés*; *d'autres emprisonnés pour cause du* Haradg (Karatsch *ou Tribut*,) *sans égard aux Patentes d'incorporation au Service de* Russie, *dont ils étoient munis*, *&* *du Privilège desquelles ils vouloient exciper. Enfin tous les lieux suspects*, *qui leur servoient d'asyles*, *ont été fermés par ordre de la Police. On présume*, *que cet évènement a fait le sujet d'une conférence entre le Ministre de* Russie *&* *ceux de la* Porte, *qui ont dû revendiquer le droit naturel du* Grand-Seigneur *sur les Coupables en question. Il paroît*, *que le Ministre de* Russie *est déterminé à retirer une grande partie des Patentes d'incorporation*, *à renvoyer plusieurs de ces Emigrans en* Crimée, *&* *à livrer les autres à la Justice de la* Porte. *Il s'étoit aussi introduit un abus*, *qui consistoit à distribuër ici*, *comme à* Smyrne, *des Patentes sans nombre à une multitude de Vagabonds &* *de Transfuges. Cet abus vient également d'être réformé*; *& on a supprimé &* *retiré une quantité considérable de ces Patentes*.

De LONDRES, *le* 24. *Octobre*.

Avant-hier, il y eut un grand Lever au Palais de *St. James*, où le Roi s'étoit rendu de celui de la Reine. Parmi la grande Noblesse qui y étoit se trouvèrent le Duc de *Norfolk* & le Comte d'*Effingham*. Le second y parut avec le Bâton d'or, en sa nouvelle qualité de Vice-Maréchal d'*Angleterre*, à laquelle le premier l'a nommé avec l'agrément du Roi. On sçait, que le Duc de *Norfolk* est Maréchal-Héréditaire du Royaume, mais que, ne pouvant exercer cette haute Dignité à cause de sa Religion, il a le droit de se nommer un Substitut; & nos Lecteurs se rappellent, qu'annonçant (*dans le* Supplément *du* N°. LXXVIII.) la mort du dernier Duc de *Norfolk*, nous remarquames qu'il avoit fait exercer sa Charge par le Comte de *Scarborough*: Son Successeur a préféré apparemment, qu'elle le fût par un Seigneur de sa Maison, le Comte d'*Effingham* étant Chef d'une des Branches *Protestantes* de l'illustre Maison de *Howard*. Les deux autres sont celles des Comtes de *Suffolk* & de *Carlisle*, aussi zélés dans le Parti du Ministère que le Comte d'*Effingham* l'est pour celui de l'*Opposition*.

L'Inconnu, qui arrêta le 17. de ce mois le Cheval du Roi, pendant que S. M. se promenoit dans *Hyde-Park*, fut examiné avant-hier pour la seconde fois au Bureau de Police dans *Bow-Street*: Il fut trouvé, que c'étoit un ancien Domestique du Comte de *Dunmore*, ci-devant Gouverneur de *Virginie*; & il fut avéré, qu'il avoit donné plusieurs fois des marques d'un esprit dérangé, tant en *Amérique* qu'après son retour en *Angleterre*. En conséquence, il fut ordonné de le mettre en lieu de sûreté, jusqu'à ce que sa Famille y eût pourvu par elle-même.

Le silence du Gouvernement, par rapport aux affaires de l'*Amérique*, est toujours le même; & l'on se lasse presque de répéter chaque Ordinaire, qu'il n'y a rien de nouveau, ou bien de remplir le vuide par des bruits éphémères, les uns plus incertains que les autres. Il y a dix jours, que rien n'étoit plus assuré, que le débarquement du Général *Howe* dans la Baye de *Chesapeak*. Aujourd'hui l'on doute presque généralement, qu'il ait pu l'effectuer: Du moins le rapport du Capitaine *Ash*, qu'on citoit auparavant comme garant de la Nouvelle, ne va pas plus loin à présent que

jusqu'à l'entrée de la Flotte dans cette Baye, (*ainsi que nous l'avons dit dans notre dernière Gazette*:) Il est confirmé, dit-on, par celui d'un Particulier, qui a quitté *Baltimore* le 25. Août, & qui est arrivé ici par la *France*. Selon lui, Mr. *Howe* n'avoit pas encore débarqué alors; mais le bruit étoit général dans le *Maryland*, qu'on l'avoit vu entrer dans la Baye de *Chesapeak*; & sur cet Avis l'on prenoit partout des mesures, pour s'opposer à sa descente.

Banque, 129 & un quart. *Indes*, 165.

De BRUXELLES, *le* 27. *Octobre*.

L'on apprend par les dernières Lettres de *Paris*, que l'embarquement des Troupes, destinées pour les Colonies *Françoises* en *Amérique*, s'est fait à *Brest* & dans d'autres Ports de la *Brétagne* sur des Navires de transport, qui ont mis à la voile le 12. de ce mois, sous le Convoi de deux Frégates de guerre, pour se rendre à leur destination. Tandis que cet envoi d'une Force militaire assez considérable, en pleine Paix, à des Etablissemens où il y en avoit déjà un nombre suffisant pour le Se[rvice]; les fréquents voyages secrets, que M de *Beaumarchais*, (l'un des Agens du Ministè[re] *François*,) fait en *Espagne*; la curiosité, q[ue] M. le Comte d'*Aranda*, Ambassadeur de S Maj. *Catholique*, a euë d'aller visiter les Por[ts] de *France*; le passage continuel d'Exprès ent[re] les Cours de *Versailles*, de *Madrid*, de *Li[s]bonne*, & de *Londres*, & plusieurs autres ci[r]constances & petits faits rapprochés, font naît[re] des conjectures à perte de vuë, qui ne so[nt] pas favorables à la durée de la Paix; on vie[nt] de recevoir, par des Avis qu'on dit authent[i]ques, une Nouvelle plus consolante; sçavo[ir] celle d'un Accommodement définitif, conc[lu] entre l'*Espagne* & le *Portugal*, le 1. de c[e] mois. On en ignore jusqu'à présent les co[n]ditions: Mais, si elle se confirme, il est asse[z] singulier, que la Cour de *Madrid* ait publié postérieurement à cette époque, la Relatio[n] de la prise de la Colonie du *Sacrement*. (*No[us] l'insérerons dans le* Supplément.)

Son Exc. Mr. le Vicomte de LA HERRERIA, *Ministre-Plénipotentiaire de Sa Maj. le R[oi]* d'Espagne, *donne avis aux Possesseurs des Billets d'Emprunt du* CANAL-ROYAL *de* MU[R]CIE, *maintenant garanti par Sa dite Majesté, que les Banquiers* ABRAM & SIMEON BOAS *en qualité de Commissionnaires nommés par le Roi pour le Département des* Provinces-Unies *de[s]* Pays-Bas, *commenceront Lundi*, 3. *Novembre prochain, de convertir les Billets de la distributio[n] de ce Pays en Recepissés provisionnels, qui seront ensuite échangés en Contrats de Constitution, & qu'ils continuëront leurs opérations tous les Lundis, Mercredis, & Jeudis (en Bureau ouvert sur* Veerkaay *à* LA HAIE,) *durant les mois de Novembre & de Décembre de l'année présente, l[es] matins depuis 9 heures jusqu'à midi.*

Chacun sera obligé de remettre une Note exacte, contenant le sort de chaque Billet dans les cin[q] Epoques différentes, avec indication de la Tête sur laquelle l'on souhaite de faire constituer l[e] Contrat, ainsi que son âge, le nom de la Mère, & l'endroit de résidence.

TÉRON l'Aîné, Directeur du Magasin Littéraire, *au bas de la Cité à* GÉNÈVE, *donn[e] avis, en supplément à ce qu'il a déjà publié dans cette* Gazette N°. I. XII. & LXXX. *qu'il délivr[e] depuis le commencement d'Octobre les deux premiers Volumes de la* nouvelle Edition *de l'*ENCYCLOPÉDIE, & *qu'il est d'ailleurs actuellement le seul, à qui il reste quelques Exemplaires d[e] cette Edition à placer; ce qui l'engage à inviter les Amateurs de cet Ouvrage, qui auroient à s'e[n] pourvoir, à l'honorer incessamment de leurs Commissions: A défaut de quoi on pourra souscrire che[z] le dit* TÉRON *pour une nouvelle réimpression de* 750. *Exemplaires, qu'en entreprennent les Editeurs, & cela aux mêmes conditions que la précédente Souscription, à la réserve que ces nouveau[x] Intéressés voudront bien se contenter de recevoir pour première livraison les* Tomes V. & VI. & *pour seconde les* Tomes I. II. III. & IV. *qui se fera avant la fin de Janvier prochain; aprè[s] quoi ils seront au niveau des autres Souscripteurs.*

JACQUES MURRAY, *Libraire à* LEIDE, *a imprimé & débite actuellement*: L'Abrég[é] de l'Histoire de la HOLLANDE & des PROVINCES-UNIES depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours, par Mr. L. G. F. KERROUX; LEIDE 1778. 4. *Vol. gr.* 8vo. *Fig.* [à f] 6. *Fl. Le même en* 2. *Vol.* 4to. *à f* 6-10. *Cet Ouvrage, qui est la seule* Histoire complett[e] de la Patrie, *laquelle ait paru jusqu'à présent en* François, *contient tout ce que l'Histoire de l[a] République offre de plus intéressant, tant pour les faits que pour le Gouvernement Civil & Politique de ces Provinces.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du *NUMERO* LXXXVII.
De LEIDE, *le* 31. *Octobre*, 1777.

DE LISBONNE, *le* 26. *Septembre.* L'on fait à la Cour les préparatifs pour le prochain départ de la Reine-Douairière, qui a déclaré, dit-on, qu'Elle n'a point dessein de rester en *Espagne.* Sa Maj. *Catholique* a nommé le Comte de *Buños* pour la recevoir à *Badajoz.* La Reine a accordé le titre de Vicomte de *Lorignan*, avec ne Commanderie de 3000. Crusades par an, à Don *Emanuel-Bernard* de *Mello*, Lieutenant-énéral & Gouverneur d'*Elvas*, tant en considération de ses services, que pour donner à Don *Martin de Mello*, son Frère, Secrétaire d'Etat, une nouvelle preuve de sa satisfaction.

De GIBRALTAR, *le* 30. *Septembre.* On apprend de *Tanger*, que le Juif *Samuel Zum-l*, Secrétaire du Roi de *Maroc*, y est arrivé avec des Lettres de ce Souverain, adressées ux *États-Généraux* des *Provinces-Unies*; & qu'il a écrit au Contre-Amiral *Reynst*, commanant l'Escadre de la République dans la *Méditerranée*, pour le prier de passer lui-même dans e Port-là ou d'y envoyer un Officier, afin qu'il pût lui communiquer de bouche quelques obets, sur lesquels il étoit nécessaire de s'accorder pour parvenir à un Accommodement définitif. 'on assure, que S. M. *Maure* persiste dans sa demande, que *Leurs Hautes-Puissances* lui envoyent des Attirails & Munitions de guerre; & que la République, de son côté, ne paroît as portée à y consentir. L'*Arraës Farrach*, Commandant des 5. Galiottes, qui se trouvent *Ceute*, a été mandé à la Cour à *Mequinez*; & un pareil ordre a été envoyé à *Mahamart*, ommandant des 5. autres Galiottes, qui sont à *Tanger.* On armera ces Bâtimens dans l'intervalle, pour qu'au retour de ces Officiers ils soient prêts à mettre en mer. Les *Maures*, *Feniz* & *Abdulmelek*, nommés Ambassadeurs aux Cours de *France* & de *Toscane*, n'attenent que les deux Navires *François*, sur lesquels ils doivent s'embarquer, & qui sont déjà paris de *Cadix* pour cet effet. Au milieu de toutes ces Négociations, qui occupent actuellement e Monarque *Marocain*, il a eu la satisfaction d'apprendre, que ses Armes ont remporté une Victoire complette sur les Montagnards révoltés d'*Ahit-Isahac*, dans le voisinage de *Fez.* Ce uccès lui assure le Tribut, que ces Peuples lui payent, & qui monte à cent Ducats par an.

De MADRID, *le* 14. *Octobre.* La Cérémonie des Relevailles de la Princesse des *Asturies* 'est faite le 9. de ce mois. Son Alt. R. & la jeune Infante *Marie-Louise* reçurent la Bénéiction, préscrite par l'Eglise, des mains de Don *François Delgado*, Patriarche des *Indes*, qui toit revêtu de ses Habits Pontificaux. Après avoir assisté ensuite à la Messe, la Princesse fit 'offrande d'usage. Le 11. le Roi & toute la Cour sont revenus au Palais de *St. Laurent.*

Le Gouvernement a enfin reçu la Relation de la Prise de la Colonie *Portugaise* du *Sacrement*; & aujourd'hui il vient de la donner au Public. En voici la Traduction.

Après que Son Exc. Don Pedro de Cevallos, *Vice-Roi & Capitaine-Général des Provines du* Rio-de-la-Plata, *eut réglé le Gouvernement militaire & politique de l'Isle de* Ste. Cathérine, *première Conquête de l'Expédition à ses ordres, il se disposa à passer au* Rio-Grande *de* St. Pierre, *où les* Portugais *avoient leurs principales Forces: Mais, après que le Convoi fut sorti le* 28. *Mars de l'année courante du Port de* Ste. Cathérine, *il fut séparé par une forte Tempête, qui survint. Cet accident obligea le Général à changer sa destination & à diriger sa route vers le Port de* Maldonado, *qui étoit le Point de réunion, fixé d'avance au cas que les Vaisseaux de guerre & de transport fussent dispersés en mer.*

Le Général arriva effectivement à Maldonado *le* 19. *Avril; & le jour suivant il passa du Navire*, le Puissant, *à bord de la Frégate* la Junon, *pour continuër son voyage vers* Montevidéo, *en attendant que le reste du Convoi pût le joindre. Celui-ci mouilla le* 10. *Mai à* Maldonado, *& se réunit le* 25. *au Général à* Montevidéo. *Le Marquis de* Casa-Tilly, *Commandant de l'Escadre, remit alors à la voile pour l'Isle de* Ste. Cathérine, *avec les Vaisseaux & Frégates de guerre, dans le dessein d'aller chercher l'Escadre* Portugaise. *Don* Pedro de Cevallos, *de son côté, fit les préparatifs nécessaires pour entreprendre le Siége de la Colonie du* Sacrement: *Dans cette vuë, il retint près de lui tous les petits Bâtimens armés & de transport avec* 3. *mille Hommes seulement, envoyant tout le reste des Troupes à ses ordres pour aller renforcer le Poste de* Ste. Thérèse, *que Don* Jean-Joseph de Vertiz, *Gouverneur de* Buenos-Ayres, *avoit occupé d'avance.*

L'embarquement des Troupes, du train d'Artillerie, & de l'Attirail destiné pour l'attaque de la Colonie, s'effectua le 20. *Mai; & l'Armement aïant remonté la Rivière de* la Plata *avec un vent favorable, le Général arriva le* 22. *avec la première Division à une petite Anse, dite* des Moulins, *à un peu moins d'une lieuë de distance de la Colonie: il mit pié à terre,*

& se fit joindre par le reste de son Corps: Aïant fait ensuite pendant la nuit du 30. *u fausse attaque contre le Boulevard* del Carmen*, d'où il fut fait un feu d'Artillerie & de p tes Armes, il réussit dans l'intervalle à ouvrir la Tranchée, pour battre la Place par Courtine de sa Porte principale & par ses flancs, au moyen de quatre Batteries de Can & de Mortiers, qui furent établies la nuit.*

Lorsque le Gouverneur de la Place, Don François-Joseph de la Rocha, *vit la Tranc ouverte le* 31. *au point du jour, il envoya au General un Capitaine de la Garnison, pour mander le motif de cette attaque inattenduë: On lui répondit, en lui donnant Copie du M nifeste & de la Déclaration de Guerre, publies lors du debarquement à l'Isle de* Ste. Cathérin *& dont cet Officier assura qu'on n'avoit aucune connoissance. On lui insinua en même tem que la Colonie & l'Isle de* St. Gabriel *eussent à se rendre avec leurs Garnisons, Armes, M nitions, & Attirails de guerre, dans un delai précis de* 48. *heures; faute de quoi elles épro veroient toutes les rigueurs de la Guerre.*

Au moment que les quatre Batteries étoient prêtes le 3. *Juin au matin à commencer feu contre la Place, elle battit la chamade; & il en sortit un Sergent-Major, pour pro ser au Géneral une Capitulation formelle; mais elle lui fut refusée, & on lui réitera la so mation, que la Place eût à se rendre à discrétion dans un nouveau delai précis de* 48. *he res. Cette déclaration décida le Gouverneur, de l'avis de son Conseil de guerre, à remett sans condition la Colonie & l'Isle de* St. Gabriel, *avec leurs Garnisons, qui furent faites P sonnières de guerre, ainsi que toute l'Artillerie, les Attirails de guerre, Armes, Munitio & Drapeaux, outre* 3. *petits Bâtimens, qui etoient dans le Port. La reddition s'execu completement le jour suivant,* 4. *Juin. La Garnison de la Place étoit composée de plus mille Hommes, (tous de bonnes Troupes,) y compris* 200. *Canonniers. Les Officiers devoie être conduits, sur leur parole d'honneur, à* Rio-Janeiro; *& les Soldats seroient menés a Villes, situées dans l'interieur du Gouvernement de* Buenos-Ayres, *de la même manière q ceux qui ont été faits Prisonniers à l'Isle de* Ste. Catherine. *La Colonie etoit bien fortifiée pourvuë de tout ce qui étoit nécessaire pour faire une vigoureuse défense. Son Artillerie bronze & de fer consistoit en* 124. *Canons & Mortiers de tous les calibres, avec environ* 8(*Barrils de Poudre & une très-grande quantité de Boulets ou autres Munitions de guer Dans l'Isle de* St. Gabriel, *dépendante de la Place, il y avoit* 13. *Canons de* 8. 7. *&* 4. *livres balle, avec tout l'Attirail y appartenant.*

Le 14. *Juin, le Général commença à embarquer de nouveau ses Troupes pour* Maldonado *dans le dessein de prendre de-là, sans perte de tems, la route par terre pour joindre D* Jean-Joseph de Vertiz, *& aller chercher ensemble le Général* Böhm, *afin de l'attaquer soit bo ou dans les Lignes fortifiées du* Rio-grande *de* St. Pierre.

L'Escadre Espagnole *essuya une nouvelle Tempête durant son trajet de* Montevidéo *à l'Isle* Ste. Cathérine; *&, quelques Vaisseaux aïant souffert du dommage, elle resta dans le Port c cette Isle pour le réparer, jusqu'au* 9. *Juillet qu'elle remit à la voile, afin d'aller cherche l'Escadre* Portugaise, *qui s'étoit fait voir dans les premiers jours du même mois à la hau teur de* Ste. Cathérine, *& qui avoit mis à terre sur le Continent opposé environ* 3. *mille Hom mes, apparemment dans la vuë de reconquérir l'Isle, ou du moins d'empêcher qu'on n'y tran portât des Vivres: Mais, comme l'on observa que l'Ennemi s'occupoit à faire des cours dans l'intérieur de la Terre ferme, on arma les Chaloupes des Vaisseaux & Frégates* Esp gnoles, *pour conduire* 300. *Hommes sur la Côte voisine: Et, quoique les Partis* Portuga *fissent feu sur ce Détachement, il descendit à terre, les mit en fuite, & brûla un petit Vi lage, que l'Ennemi avoit abandonné. L'Escadre* Espagnole *appareilla ensuite pour aller trou ver celle des* Portugais.

De NAPLES, *le* 8. *Octobre.* Leurs Maj. continuënt leur séjour au Château de *S. Leuc* & y resteront jusqu'à ce que la Cure de l'Inoculation, que le Docteur *Gatti* a faite le 1. de mois au Prince Royal & aux deux Princesses, ses Soeurs, soit terminée. Elle a été jusqu présent des plus heureuses. Quoiqu'on eût dit, que le grand Deuil ne seroit pas pris pour mort de l'Infant Don *Philippe*, le Roi a signifié par un Ordre, qu'il desiroit qu'on le port comme pour un Prince adulte de la Famille Royale; & L. M. mêmes le portent depuis le 1 Septembre. On l'a seulement interrompu pendant 3. jours à l'occasion du *gala* pour l'accou chement de la Princesse des *Asturies*.

De MILAN, *le* 14. *Octobre.* Avant-hier, la Noblesse prit congé de l'Archiduc *Ferd nand*, notre Gouverneur-Général, & de la Princesse, son Epouse, auxquels le Duc de *M dèna* donna le même jour un grand Dîner. Aujourd'hui L. A. R. se rendront à *Monza*, pou passer de-là par *Mantouë* à *Vienne*.

Un tremblement de terre, qu'on a ressenti dans le *Siennois* le 5. au soir, a renversé à *Ra dicofano* plusieurs Maisons, sous les ruines d'une desquelles une Femme a été écrasée avec un petite Fille. Comme on a entendu depuis ce tems un bruit souterrein dans ce District, o l'attribuë à un ancien Volcan renfermé, dont on croit appercevoir les traces: Les Habitans on abandonné leurs Maisons & dressé des Tentes en rase campagne.

De DUBLIN, *le* 17. *Octobre.* Après que le Comte de *Buckinghamshire*, Vice-Roi d'*Irlande*, eut fait le 14. de ce mois l'ouverture du Parlement de ce Royaume par le Discours, (*inséré dans notre dernière* Gazette,) & que ce Seigneur se fut retiré, les deux Adresses à présenter en réponse à cette Harangue furent le premier objet qu'on considéra dans les deux Chambres. Voici le Précis de ce qui s'est passé à ce sujet.

Le Comte d'*Ely* parla le premier dans la Chambre des *Pairs*. " Sa proposition, dit-il, ne demandoit pas un long Préambule. Après tant de marques de bonté & d'attention pour l'*Irlande*, que le Roi avoit données, & après les gracieuses déclarations, que le Comte de *Buckinghamshire* venoit encore de faire en son nom, il s'assuroit que la Chambre n'hésiteroit pas un moment à agréer l'Adresse à Sa Majesté, qu'il avoit l'honneur de mettre sur table, & qui exprimoit la reconnoissance des Pairs envers Elle. " Le Lord *Longford* fit une seconde Proposition, pour présenter également une Adresse au Vice-Roi, " auquel l'on devoit dès remercîmens pour la manière, dont il avoit recommandé au Parlement les plus grands objets d'intérêt National, & pour son offre de *co-opérer à toutes les mesures*, qui pouvoient servir à avancer le bien public & l'amélioration du Royaume. " *J'avouë*, MYLORDS, continua-t-il, *que sur-tout je sçais gré à Son Exc. de* " n'avoir donné aucunes assurances de sa conduite future, mais d'en „ avoir appellé, pour déterminer le caractère de son Administration, à la nature de ses actions en „ général. " *Ce fut-là aussi le langage de ce grand ornement de la nature humaine, du meilleur Gouverneur que ce Pays ait jamais eu, du feu Comte de* Chesterfield. *L'amélioration de l'*Irlande, *principalement celle de son Commerce, fut le principe, qui régla toute son Administration. Nous avons aujourd'hui une perspective également belle; & j'espère, que le Vice-Roi actuel ne transmettra point à son Successeur cette longue Liste de promesses, qui nous ont été faites, non plus que les augmentations de l'Etat des Pensions. Je n'en dirai pas davantage*, MYLORDS; *& je m'assure que l'Adresse, que je propose, méritera votre approbation.* Le Vicomte *Mount-Morres* y donna également son aveu; mais, si le Lord *Longford* avoit déjà montré, que sa reconnoissance envers le Vice-Roi ne lui faisoit point oublier les intérêts particuliers de sa Patrie, le Vicomte *Mount-Morres* parla encore plus ouvertement. Il s'exprima à-peu-près en ces termes.

„ Un mot, MYLORDS, & guères plus qu'un mot sur le Discours, que le Vice-Roi vient „ de faire du Trône, & sur l'Adresse au Roi, proposée en conséquence. Après avoir fait si „ souvent l'épreuve de la bonté de cette Chambre, à un âge peut-être trop peu mûr, j'ose „ me flatter, qu'elle m'accordera encore aujourd'hui un moment d'indulgence. "

„ Ce n'est point, MYLORDS, pour dire rien qui puisse mener à un débat, ni pour exciter „ de l'opposition à la Question présente, que je vous adresse la parole: C'est uniquement pour „ témoigner ma satisfaction d'un Discours, où l'on n'a pas glissé un seul mot, qui tende à en„ gager le Parlement dans un aveu ou approbation quelconque de cette Guerre malheureuse, qu'on „ fait au-delà de l'*Atlantique*; Guerre, à mon avis, injuste & non nécessaire dans son origine, „ absurde & ridicule dans sa conduite, ruineuse & destructive dans ses effets, à moins que la „ Providence n'interpose sa main puissante, pour sauver cet Empire de sa perte. Tous les Amis „ de leur Patrie (&, sans me rendre coupable de trop de présomtion, je me flatte, qu'une vie „ uniformément dévouée à ses intérêts me donne quelque titre à me ranger dans cette Classe;) „ tous les Amis de leur Patrie, dis-je, doivent ressentir le plus vif plaisir de ne point être „ poussés à entrer dans des engagemens pour le soutien d'une telle Guerre, conduite par une „ Bande de Vagabonds & de Chevaliers-errans sur les Côtes de l'*Amérique*. Si l'on eût seule„ ment touché un mot de cette nature, j'étois prêt à entrer en discussion, & j'aurois fait enré„ gîtrer ma Protestation contre toute démarche de cette espèce. "

„ Voilà pour ce qui est de l'Adresse au Roi: Quant à celle qu'on a proposé de présenter au „ Vice-Roi, je crois qu'on lui doit des remercîmens. Il me paroît jusqu'à présent aussi irré„ prochable dans sa conduite publique, qu'il est affable & exemplaire dans sa vie privée. "

„ Je ne puis reprendre ma place, MYLORDS, sans parler encore une fois de la satisfaction, „ que deux Seigneurs, dont les principes à l'égard de la Constitution sont la pureté même, & „ d'autres Pairs doivent ressentir, que les passages répréhensibles, concernant l'*Amérique*, qu'on „ trouva dans le Discours du dernier Vice-Roi, aient été omis dans celui-ci; que nos vies & „ nos Biens ne dépendront plus de la Croisade *Américaine*. "

Les choses se passèrent à peu près de même dans la Chambre des *Communes*. L'Adresse au Roi y fut proposée par le Lord *Jocelyn*, Fils aîné du Comte de *Roden*, soutenu par le Lord *Westport*, Fils aîné du Comte d'*Altamont*. Mr. *Gardiner*, mettant ensuite sur le tapis celle à présenter par la Chambre au Vice-Roi, fit l'éloge de ce Seigneur. " Quelque difficile (dit-il) que fût la tâche de Panégyriste, il osoit être celui du Comte de *Buckinghamshire*, parce que, malgré le peu de tems qu'il avoit résidé en *Irlande*, il avoit déjà donné des preuves de son intégrité & de la sincérité de ses intentions; qu'il avoit protégé le Commerce, autant qu'il dépendoit de lui; que les Charges de confiance, devenuës vacantes sous son Administration, quoiqu'en petit nombre, avoient été données à des *Irlandois* de naissance; que ses principales liaisons étoient avec les Personnes de la Nation les plus riches en Terres; circonstance qui seule prouvoit, qu'il n'avoit point de mauvais desseins contre les intérêts réels du Royaume, puisqu'une confiance, placée en des Citoyens de cette Classe, étoit le moyen le plus sûr & le plus

direct de maintenir la Liberté & la Constitution; en un mot, que l'aurore du Gouvernement du présent Vice-Roi promettoit un jour aussi serein, que le Patriote le plus chaud pourroit le desirer." *Qu'on ne croye pourtant pas*, ajouta Mr. *Gardiner*, *que je sois devenu l'instrument ou l'organe d'aucun Parti. Quelque grands que soient les éloges, que j'ai donnés à notre Vice-Roi, si sa conduite future me paroit jamais repréhensible, s'il adopte des mesures que je croirai le moins du monde préjudiciables au Royaume, il me verra aussi ardent Antagoniste de ses projets, que je suis à présent zélé Partisan de son Administration.*

D'après ces Discours, il fut nommé deux Committés, pour projetter le lendemain les deux Adresses.

Les éloges au reste, qu'on a donnés au Comte de *Buckinghamshire*, ne sont pas mal-fondés, pour ce qui concerne la protection accordée au Commerce de l'*Irlande*: On en a eu un exemple récent. Un des tristes effets de la rupture fatale avec l'*Amérique* avoit été de priver le Royaume de l'importation de la Graine de lin, absolument nécessaire pour les Fabriques de Toile, qui font la principale source de nos richesses. Afin d'y remédier autant que possible, l'on pensa, après l'occupation d'une partie de la Province de *New-York* par les Troupes Royales, à faire venir, au moins de ce District, la Graine dont l'on manquoit avec des Permissions signées par le Vicomte *Howe*. Quatre Vaisseaux, chargés de cette Marchandise, arrivèrent sains & saufs à *Waterford*; mais, échappés aux Armateurs *Américains* ils tombèrent entre les mains d'une espèce de gens, qui dans tous les Pays semblent être pour la plûpart, les Ennemis-nés de leurs Concitoyens. Les Officiers de la Douane les saisirent, sous prétexte que l'Acte du Parlement *Britanique*, qui défend le Commerce avec les Colonies *révoltées*, ne fait point d'exception en faveur de Bâtimens pourvus de Permissions de la part des Commissaires de Sa Majesté. Le Vice-Roi, moins doué de l'heureux génie fiscal que ces Commis, crut appercevoir de l'iniquité dans la saisie; & jugeant, que le bien-être de l'*Irlande* ne devoit point être sacrifié à la douceur de la vengeance contre l'*Amérique*, il s'intéressa fortement pour la relaxation des quatre Vaisseaux, & l'obtint non-seulement, mais aussi qu'à l'avenir tous Bâtimens, pourvus de pareilles Permissions, seroient admis sans difficulté dans tous les Ports du Royaume. Cette décision a causé la plus vive satisfaction à tous nos Fabriquans, & a gagné à Mylord *Buckinghamshire* l'amour universel de la Nation.

*D'*EDIMBOURG, *le* 17. *Octobre*. Le 2. de ce mois, Anniversaire de la naissance de l'Impératrice de *Russie*, la Frégate *Russe* à la Rade de *Leith* fit une décharge de 21. Canons, à laquelle le Château d'*Edimbourg* répondit par le même nombre. Le Chevalier *Samuel Greigh*, Vice-Amiral de *Russie* & Gouverneur de *Cronstadt*, donna un grand Dîner au Prince de *Daschkow*, ainsi qu'à la principale Noblesse des environs, au Lord Prévôt (ou Lord Maire) & aux Magistrats de cette Capitale. Le 3. le Lord Prévôt présenta au Chevalier *Greigh* la Franchise de la Ville; & il donna à cette occasion une très-belle Fête à cet Officier & à plusieurs Personnes de distinction.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 24. *Octobre*.

Le Duc de *Glocester* & la Duchesse, son Epouse, arrivèrent hier à leur Palais en cette Capitale. Quoique le Prince soit très-foible, on n'a point perdu l'espérance de son rétablissement. D'abord qu'on sçut son retour, il vint un Messager de la Cour pour s'informer de sa santé.

La Frégate *le Hussar*, à bord de laquelle le Général *Haldimand* s'étoit embarqué pour se rendre à son Gouvernement de *Quebec*, & qui fit voile de *Portsmouth* au commencement de ce mois, y est rentrée le 16. à cause du vent contraire. Mr. *Haldimand* en a débarqué le même jour, & ne remettra en mer qu'au Printems prochain, la Saison étant actuellement trop avancée, pour qu'il ne trouve point la Rivière de *St. Laurent* déjà prise de glaces. Ainsi le Général *Carleton* conservera encore ce commandement pendant l'hyver.

Un Particulier, revenu par les derniers Vaisseaux de la *Nouvelle-York*, a rapporté, que le Général *Lee* avoit presque réussi à s'échapper de sa détention, mais qu'on l'avoit saisi à quelque distance de-là. Pour prévenir de pareilles tentatives à l'avenir, on l'avoit conduit à bord d'un Vaisseau du Roi, de 50. Canons, à l'ancre dans le Port de *New-York*. Au reste, Mr. *Lee* n'est à présent pas le seul ancien Officier du Roi, qui se trouve dans cette desagréable position. Un Armateur de *Jersey* a conduit le 17. à *Plymouth* un Navire Marchand *Américain*, destiné pour la *France* & estimé à 20. mille L. Sterling: L'on y trouva à bord Mr. *Morris*, ci-devant Major au service du Roi, & qui vendit, il y a quelque tems, sa place avec l'agrément de Sa Majesté. On l'a mis Prisonnier à bord du *Blenheim*, Vaisseau de 90. Canons.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *&* de *West-Frise*,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXXVIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 4. Novembre 1777

De LA TURQUIE, *le* 24. *Septembre.*

LA Nouvelle, qu'on apprit par les dernières Lettres de *Constantinople*, (*insérées dans notre* Supplément *du* N°. LXXXV.) touchant l'expulsion des *Turcs* de la *Crimée*, se confirme & s'éclaircit en même tems. Ce n'est point aux *Ottomans* en général, que le nouveau Chan *Sahin-Guerai* a ordonné de quitter la *Crimée*, mais seulement à ceux qui refusent de suivre son Parti. La Déclaration, qu'il a fait publier à cet effet dans la *Crimée*, paroît être une Représaille de l'expulsion, qu'a faite par ordre de la *Porte* le Pacha de *Bender*, du *Waiwode* & des *Agas Tartares*, qui gouvernoient au nom du Chan dans le *Budziak.*

De PÉTERSBOURG, *le* 10. *Octobre.*

Madame la Grand'Duchesse continue d'avancer heureusement dans sa grossesse. Le 6. de ce mois, nous avons de nouveau essuyé ici un gros Ouragan du *Sud-Ouëst*, mais il n'a point causé d'inondation.

De BERLIN, *le* 25. *Octobre.*

Le Prince *Ferdinand* de *Prusse* a fait inoculer les deux Princes & la Princesse, ses Enfans, par le Conseiller-Privé & par le Professeur *Muzelius*, Père & Fils. La Cure, qui s'est faite à *Friederichsfelde*, a été des plus heureuses; & pendant toute sa durée jusqu'à la fin ces trois illustres Rejettons n'ont pas cessé de jouïr de la plus parfaite santé.

Le Baron *van-Swieten*, qui a résidé à notre Cour comme Envoyé de L. M. Imp. & Royale, est parti pour *Vienne*, après avoir pris congé du Prince *Henri* à *Rheinsberg*. Le Marquis de *Pons*, Ministre-Plénipotentiaire de *France*, & le Baron de *Schlipp*, Envoyé *Palatin*, sont allés faire un tour par congé, le premier à *Paris*, l'autre à *Manheim*.

Le Roi a permis aux Députés des dix Eglises *Réformées* dans la *Grande-Pologne* de faire une Collecte dans tous ses Etats pour la construction de leurs Temples ou Ecoles.

De HANAU, *le* 27. *Octobre.*

L'*Allemagne* fournira encore l'année prochaine une partie de l'élite de sa Jeunesse pour faire la Guerre en *Amérique*: On renforcera entre autres le Corps des Chasseurs de *Hesse-Hanau*, actuellement à la Solde *Britannique*. En conséquence, le Capitaine *Külp* vient de publier ici un Avis, portant „ que tous Chasseurs ou Tireurs habiles, qui „ s'annonceront à lui avant le 10. du mois „ prochain, obtiendront les mêmes condi- „ tions avantageuses, qui ont été accordées „ à ceux qu'on a engagés lors de l'érection „ de ce Corps.

De PARIS, *le* 27. *Octobre.*

La Cour, qui continue son séjour à *Fontainebleau*, n'a pas encore pris le grand Deuil pour la mort de l'Infant Don *Philippe*, Fils aîné du Roi d'*Espagne*; parce qu'elle n'a pas été notifiée dans les formes par M. le Comte

d'*Aranda*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, qui s'eſt abſenté pendant ſix ſemaines pour aller viſiter nos Ports. On ne ſçait pas même, ſi ce Deuil aura lieu, parce que le feu Prince pouvoit être conſidéré comme civilement mort.

Quoiqu'on eût écrit de *Fontainebleau*, & qu'on eût par-tout répété en cette Capitale, comme une Nouvelle avérée, que M. le Marquis de *Pezay* avoit été disgracié, il eſt à préſent certain que ce n'a été qu'un bruit répandu par ſes envieux, & qu'il a quitté les *Sables d'Olonne*, pour continuër ſon inſpection des Milices Gardes-Côtes du Royaume. Si la jalouſie a pu réüſſir un moment à accréditer ce bruit, l'amitié diſtinguée, dont des Miniſtres eſtimés & chéris de la *France* honorent M. le Marquis de *Pezay*, peut aiſément le conſoler de ce deſagrément. On apprend auſſi de *Fontainebleau*, que le Roi a nommé Mr. de *Livarot*, Capitaine en ſon Régiment, à la place de Colonel en ſecond de celui d'*Armagnac*, vacante par la mort du Comte *du Puget*.

Le Bail des Meſſageries, paſſé en même tems que celui des Poſtes, va être réſilié de même, pour être renouvellé à une Compagnie propoſée par Mrs. *Vaſſal* & de *St. Victor*, & qui offre un Million d'enchère.

La Principauté de *Neuchâtel* deſirant être compriſe dans le Traité d'Alliance conclu entre S. M. *Très-Chrétienne* & la République *Suiſſe*, la Propoſition en a été remiſe au mois de Mai de l'année prochaine, pour être décidée alors à la Diète du Corps *Helvétique*.

Des Lettres de la *Martinique* & de la *Guadeloupe*, écrites au mois d'Août dernier, nous apprennent, que ces Colonies ſont dans un état à ne rien craindre ni deſirer: Elles ont plus de ſix mille Hommes de Troupes réglées pour les garder, & ſont abondamment pourvuës de Munitions & de ſubſiſtances.

De LONDRES, *le* 24 *Octobre*.

Après le Cercle, qu'il y eut avant-hier à *St. James*, il ſe tint un grand Conſeil, à l'iſſuë duquel il fut expédié un Courier aux Ambaſſadeurs du Roi en *France* & en *Eſpagne*. Enſuite S. M. s'entretint très-longtems avec le Lord *Germain*, & ne retourna que le ſoir au Palais de la Reine. Quoique les Partiſans du Miniſtére montrent toujours au dehors la plus grande ſécurité, relativement aux diſpoſitions des Cours de *Verſailles* & de *Madrid*, les augmentations conſidérables, qu'on voit faire dans notre Marine, tiennent la Nation dans l'inquiétude. Cinq des Vaiſſeaux de guerre, récemment mis en commiſſion, doivent s'équiper avec toute la diligence poſſible pour ſe rendre aux *Indes-Occidentales*. Le Commandement en a été donné au Chevalier *Edouard Vernon*, qui, étant un des plus anciens Capitaines de Vaiſſeau, ſera compris, dit-on, dans la première Promotion d'Amiraux, & élevé au rang de Contre-Amiral de l'Eſcadre *bleuë*. Malheureuſement les ordres redoublés, que l'Amirauté envoye ſans ceſſe dans tous les Ports, ne ſuffiſent point pour mettre les Vaiſſeaux en mer: Le manque de Matelots eſt un obſtacle, qui retarde tous nos Armemens. Pour completter les Equipages des Navires, mis en commiſſion ces derniers mois, il nous faudroit du moins 15000. Marins; &, malgré la Preſſe qu'on n'a pas discontinué toute l'année, il s'en faut de beaucoup qu'on ſe ſoit aſſuré de ce nombre. Le retour des deux Flottes Marchandes des *Antilles* & de celle des *Indes-Orientales* a fourni, il eſt vrai, pluſieurs centaines de Matelots experts, qui ſont entrés de bon-gré au Service du Roi: Mais, ſi c'eſt un avantage d'un côté, de l'autre cette multitude de bras, que la Marine Royale abſorbe, eſt une perte pour la Navigation marchande; & le Commerce, l'unique veine de notre richeſſe Nationale, languit par la difficulté qu'il y a de procurer des Hommes, pour manoeuvrer les Bâtimens. La Flotte, deſtinée pour les *Indes-Occidentales*, & nombre d'autres Vaiſſeaux pour différentes parties du monde, ſont détenus dans nos Ports & ſur la *Tamiſe*, avec leurs Cargaiſons à bord, par la raiſon qu'on leur a enlevé leurs Equipages pour les Navires de guerre. Les Lettres de la *Jamaïque*, de la *Barbade*, & du reſte des *Antilles*, ſont remplies de plaintes du même genre; & l'on n'y peut trouver à prix d'argent le monde néceſſaire. On a vainement offert ici 3. L. St. 5. Ch. de Gages par mois, ce qui eſt 40. Ch. plus qu'en tems de Paix. Ces circonſtances vont engager pluſieurs de nos Négocians à faire des Repréſentations à l'Amirauté: Mais puiſqu'ils ſeroient eux-mêmes très-fâchés de n'avoir point de Convois pour leurs Flottes, il ſera difficile d'imaginer un moyen de remédier à leurs griefs.

L'Amirauté a notifié, que *le Centaure*, Vaiſſeau de 74. Canons, commandé par le Capitaine *Hughes*, a pris le 12. *la Betſy*, Schooner *Américain*, allant de *Nantes* à *Edington* dans la *Caroline-Septentrionale*, avec un chargement de Poudre, de Tentes, d'Armes, & de Draps pour l'uſage de l'Armée *Américaine*, ainſi que de Sel & de pluſieurs autres Marchandiſes, le tout pour le compte du Congrès. *Le Lord Howe*, Bâtiment de transport muni d'une Lettre de marque & appartenant

à *Glasgow*, a pris dans son passage & conduit à la *Nouvelle-York* un Navire venant de la *Caroline-Septentrionale* avec 181. Barrils de Tabac, du Riz, de l'*Indigo*, &c.

De BRUXELLES, *le* 30. *Octobre.*

Le Duc de *Bragance*, qui retourne en *Portugal* après une absence de plus de vingt années, se trouve actuellement en cette Ville, ainsi que le Duc de l'*Infantade*, & la Duchesse, Epouse de ce dernier Seigneur, née Princesse de *Salm-Salm*, & Soeur de la Princesse de *Stahremberg*. La Duchesse de *Cumberland*, qui n'a point suivi le Duc, son Epoux, à *Londres*, paroit avoir dessein de passer une partie de l'Hyver ici, aïant loué pour deux mois deux Loges à la Comédie.

De LEIDE, *le* 1. *Novembre.*

Quoique l'embarquement d'un Corps assez nombreux de Troupes pour les Colonies *Françoises* aux *Indes-Occidentales* se soit fait presqu'insensiblement; & que la plûpart des Lettres de *Paris* même gardent le silence à son sujet, il n'en est pas moins certain. Suivant un Avis de *Bordeaux* du 13. Octobre, les Bâtimens, rassemblés dans ce Port au nombre de quatre, sçavoir, *Monsieur*, *le Comte d'Artois*, *le Prince de Poix*, & *le Bien-Aimé*, en ont appareillé le 6. Octobre, sous l'Escorte de la Frégate *l'Inconstante*, avec environ 1200. Hommes de Troupes de terre, qu'ils portent, moitié à *St. Domingue*, & moitié à la *Martinique*. Une Lettre de *l'Orient* du 12. Octobre n'annonce cependant encore que l'embarquement prochain de deux mille Hommes, rassemblés dans ce Port, & dont le Convoi devoit aller se joindre à celui qui se trouvoit à *St. Malo*. On devoit lancer à *l'Orient*, du 15. au 18. Octobre, une Frégate du Roi, nommée *l'Iphigénie*, montée de 30. Pièces de canon de 18. livres; & il s'y en trouvoit encore trois autres sur les Chantiers, auxquelles on travailloit avec beaucoup d'ardeur, & qu'on comptoit pouvoir être achevées avant la fin de l'an. Six Vaisseaux de guerre du Département de *Toulon* devoient, dit-on, venir renforcer l'Escadre du Comte *du Chaffault*, en rade à *Brest*, dont un pareil nombre de Vaisseaux seroit détaché pour croiser pendant l'Hyver le long des Côtes de *Bretagne*; lesquels seroient relevés par six autres après trois mois de croisière.

Il est très-possible, que ces dispositions n'aient pour but que de mieux conserver la Paix, en se mettant hors de la nécessité de recevoir la loi d'une Puissance, aujourd'hui nécessairement sous les armes & prête à les tourner contre toute Nation, qui lui donneroit de l'humeur dans la conjoncture épineuse où elle se trouve. Cependant cette précaution même inspire de la jalousie au Peuple *Anglois*, d'autant que certains Nouvellistes prennent à tâche de grossir à ses yeux les préparatifs de la *France*, portant jusqu'à 40. ou 50. mille Hommes le nombre des Troupes, qui ont eu ordre de marcher des Provinces de l'intérieur vers les Côtes du Royaume. Les différents Papiers de *Londres* renouvellent aussi depuis quelque tems les anciennes plaintes touchant des Captures *Angloises*, amenées par les *Américains* dans des Ports de *France*. Un Navire, revenant des *Indes-Occidentales* avec 500. Barrils de Sucre, a été conduit, disent-ils, par un Armateur *Américain* à *Nantes*; & *le Sweepstakes*, de 16. Canons, aïant pris un gros Brigantin de *Terre-Neuve*, l'a envoyé à *l'Orient*; où l'on a aussi conduit & vendu, argent comptant, deux Navires *Anglois*, pris à leur retour de la *Jamaïque*. Il en est de même, suivant eux, dans les Ports d'*Espagne*. *Le Hawke*, Armateur *Américain*, Cap. *Hibberts*, étant à l'ancre à *St. Andero*, apprit que *l'Aventure*, Bâtiment appartenant à l'Isle de *Jersey*, étoit devant le Port de *Bilbao*, n'attendant qu'un vent favorable pour y entrer: Il appareilla aussi-tôt, trouva la proye qu'il cherchoit, & s'en empara, quoiqu'elle eût déjà le Pilote *Espagnol* à bord. Le Sr. *Guillaume Beck*, Négociant *Britanique* résidant au *Cap-François* dans l'Isle de *St. Domingue*, assure dans une Lettre du 1. Septembre, qu'un Armateur *Américain* de 20. Canons & 160. Hommes, nommé *le Correcteur*, avoit tenu sa station dans ce Port depuis 10. mois, pendant lequel tems il y avoit envoyé plusieurs Prises, qui toutes avoient été venduës aux Négocians *François* à très-bon prix & pour argent comptant, qu'on distribuoit immédiatement à l'Equipage. Il ajoute, qu'il y avoit alors au *Cap-François* 5. Vaisseaux de ligne, 4. Frégates, une Galiotte à bombes, un Brulôt, & 2. Polacres de 14. Canons.

Quel que puisse être le dommage, qui résulte de ces faits pour la Navigation *Britanique*, en les supposant exactement vrais, il est certain, que les seules liaisons de Commerce entre la *France* & l'*Amérique-Unie*, qu'on ne peut pas dire contraires au Droit des Gens, apportent à la *Grande-Brétagne* un préjudice déjà très-considérable. Des Calculateurs à *Londres* ont évalué à plus de 8. Millions Livres Sterling la valeur des Marchandises importées en *France* hors des Colonies révoltées, depuis que le Parlement *Britanique* a défendu le Commerce entre celles-ci & la Mère-Patrie. Dans le cours des mois de Septembre & d'Octobre, il

est encore arrivé, tant à *Bordeaux* qu'à *Nantes*, plusieurs Navires *Américains*, principalement chargés de Tabac. Un d'eux, aïant à bord 156. mille Livres de Riz & 5. à 6. mille Livres d'*Indigo*, entra dans la Rivière de *Nantes* à la fin de Septembre. Le Capitaine *Jean Coulchin*, qui le commandoit, aïant appris les ordres de la Cour touchant les Vaisseaux de sa Nation, en sortit à l'expiration du terme préfix, & resta 5. jours à l'ancre à la hauteur de la *Loire*; durant lequel tems un nombre de petites Chaloupes & d'Alléges vinrent prendre sa Cargaison, qu'ils payèrent en Espèces; & ensuite ils lui vendirent de même les Marchandises qu'il vouloit prendre en retour; &, son marché fini, il remit à la voile, sans avoir été inquiété un seul instant.

Ce ne sont pourtant point la *France* & l'*Espagne* seules, qui font exclusivement le Commerce avec l'*Amérique*: Les avantages en sont trop sensibles pour que d'autres Nations ne desirent point d'en profiter. La *Suede* paroît être l'une des premières à vouloir entrer dans le partage. On sçait, que S. M. *Suédoise*, attentive à tous les moyens, qui peuvent faire fleurir son Royaume, a déclaré *Marstrand* Port-franc, & a accordé de grands encouragemens aux Négocians, qui voudroient s'y établir. Les *Américains* n'ont pas laissé échapper l'occasion; & le Congrès nomma dès l'année dernière le Sr. *Henri Greigh*, *Ecossois* son Agent dans ce Port. Au mois de Janvier il en expédia un Vaisseau chargé de Poudre & d'autres Munitions de guerre. Ce premier essai fut suivi d'autres. Le 29. Juillet, l'on vit entrer à *Marstrand la Molly*, Brigantin de *Philadelphie*. Sa Cargaison, consistant en Riz & en *Indigo*, fut venduë & transportée à *Stokholm*; & *la Molly* prit en retour des Munitions de guerre ou autres Marchandises, dont une partie fut mandée de *Hambourg*. Le Sr. *Thomas Woodhouse*, auquel le Bâtiment appartenoit, se fit recevoir Citoyen *Suédois* prêta le serment de fidélité devant le Magistrat, & acheta à *Marstrand* une Maison pour 2300. Thalers en espèces, aïant dessein d'y fixer sa résidence, pour faire d'autant plus sûrement le Commerce avec son ancienne Patrie. Enfin, le 26. Septembre dernier, il est arrivé dans le même Port un troisième Navire *Américain* avec un chargement de Riz, de Tabac, & d'*Indigo*; &, suivant des Lettres de *Gothembourg*, cette nouvelle Branche de trafic y prenoit de plus en plus faveur.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXXVIII.

De LEIDE, *le 4. Novembre*, 1777.

NOUS avons rapporté dans notre *Supplément* du N°. LXXX. l'élection, que la Corporation de *Boston* avoit faite le 22. Mai de Mr. *Jean Hancock* & de six autres Députés, pour représenter la Ville à l'Assemblée-Générale de l'Etat de *Massachusett*. La même Corporation aïant nommé ensuite Mrs. *Thomas Crafts*, *Jean Winthrop*, *Joseph Burrel*, *Perez Morton*, & *Benjamin Kent*, afin de former un Committé chargé de projetter les Instructions pour les dits Représentans, ces Commissaires firent rapport de leur travail à la Bourgeoisie assemblée le 26. Mai. Leur Projet fut approuvé ; & il fut ordonné, que ces *Instructions* seroient communiquées au Public par la voye de l'impression. En voici la teneur.

A l'Honorable JEAN HANCOCK, DAVID JEFFERIES, CALEB DAVIS, OLIVIER WENDELL, JEAN BROWN, JEAN PITTS, & ELLIS GRAY, *Ecuyers*, *Représentans de la Ville de* BOSTON.

MESSIEURS,

Etant choisis par la voix de la Ville de *Boston* pour la représenter à l'Assemblée-Générale, il doit vous être agréable d'être instruits des sentimens de vos Commettans sur toutes les matières importantes. En conséquence nous jugeons à propos de vous donner les *Instructions* suivantes.

A l'egard de la formation d'une nouvelle Constitution par l'Assemblée-Générale, vous êtes chargés, par la voix unanime d'une pleine Assemblée, de n'y point consentir à quelque condition que ce soit, mais au contraire d'opposer tout votre crédit à une telle tentative, au cas qu'on voulût la faire ; car nous jugeons, que cette matière pourra être proposée, *dans un tems convenable*, au Peuple en général, comme de droit ; & qu'alors le Peuple pourra *déléguer un nombre choisi de Citoyens pour cet objet*, *& même uniquement pour cet objet* ; d'autant que nous croyons certains articles absolument nécessaires pour former une bonne Constitution, lesquels pourroient être regardés par l'Assemblée-Générale sous le point de vuë de Loix, qui demandent une *abnégation* (ou *oubli*) *de soi-même*, [*self-denying Ordinances;*] Loix qu'il est naturel de supposer toujours répugnantes à la nature humaine. Entre autres nous avons particulièrement en vuë de *rendre le Conseil entièrement independant de la Chambre des Représentans*, & de *prévenir la coutume*, qui dans ces derniers tems n'a que trop prévalu, d'*accumuler les Charges & les Emplois sur une seule tête*. Nous souhaiterions d'établir pour règle invariable, que *personne*, *quel que ce pût être*, *ne fût revêtu de plus d'un Emploi en même tems* ; que, *pour remplir convenablement ce seul Emploi*, *l'on assignât des Appointemens honorables* ; *& sur-tout qu'on empêchat les Membres de l'Assemblée-Générale d'accepter aucune Place quelconque*. Nous jugeons, que de telles dispositions doivent produire un heureux effet pour l'Etat en général ; & qu'elles sont conformes aux coûtumes, qui ont lieu dans toutes les Républiques jusqu'à ce que la corruption Nationale & la vénalité y ont détruit les principes de la Vertu.

Vous êtes pareillement chargés de proposer une révocation immédiate & totale des Actes, communément dits *Réglemens* (1) [*regulating Acts*,] & de l'appuyer de toutes vos forces. Voici nos raisons pour souhaiter cette révocation.

Parce que nous avons fait tout ce qui a dépendu de nous pour les mettre à exécution, & que nous les avons trouvés de nature, qu'il est impossible d'en remplir les dispositions. Quelque bonne qu'en soit l'intention, elles sont une source toujours renaissante d'animosité & de haine ; elles tendent à exciter, dans la présente crise importante, un différend entre la Ville & le Pays, évènement que nos Ennemis souhaitent avec ardeur, mais que tout Ami de sa Patrie doit éviter avec le soin le plus extrême ; car nous sommes convaincus, que notre intérêt & notre bonheur sont intimément liés avec l'intérêt & le bonheur de nos Concitoyens au Plat-Pays : *Et, si jamais on fait une pareille tentative, nous éprouverons sûrement, que la desunion & la séparation de nos intérêts respectifs seront la ruine de l'une & de l'autre.*

Parce que nous jugeons, que les dits Actes ont beaucoup contribué à faire monter le prix de presque toutes les nécessités de la vie ; & que nous avons tout lieu de craindre, que le mal ira toujours en croissant, aussi longtems que ces Actes subsisteront. Ainsi nous sommes dans la ferme persuasion, que, si ces Actes sont révoqués, & si notre Commerce est délivré des chaines cruelles, dont on l'a chargé dans ces derniers tems d'une manière si peu judicieuse, une importation abondante fera aussi sûrement baisser le prix des Marchandises, que leur rareté l'a fait monter ; car c'est une vérité certaine & universellement reconnuë par toutes les Nations, assez sages pour encourager le Commerce, qu'il doit se régler lui-même ; *qu*'on ne sauroit jamais lui mettre des entraves sans le ruiner ; *mais qu*'au contraire il fleurit toujours, lorsqu'on le laisse à lui-même.

---

(1) *Ces Réglemens avoient pour but de prévenir les Monopoles ou autres pratiques, que pourroient faire quelques Particuliers, pour renchérir les Marchandises ou Denrées, en profitant de l'interruption du Commerce avec l'*Europe.

En un mot, le Commerce peut exactement se comparer à une Maîtresse bien élevée: On doit captiver par un amour délicat: On se perd près d'elle en voulant forcer son inclination.

Parce que ces Actes tendent de la manière la plus directe à ruiner le cours des Espèces & rendre le Comptant de peu de valeur. Ils ont obligé nombre de Negocians honnêtes & gens probité, qui desirent d'avoir la conscience nette, à quitter les affaires, pour être remplacés p un essaim de gens de rien, champignons qu'un seul jour a vu croître & s'élever, qui altèrent dénaturent leurs Marchandises, & qui, peu delicats sur les moyens de gagner de l'Argent, de honorent le Commerce, sans lequel la Ville ni le Pays ne valent pas la peine d'être defendus.

Parce que nous sommes certains, que de grosses quantites de Marchandises, dont on a besoi qui appartiennent à des Citoyens de cet Etat, & qu'on attendoit ici, ont ete portées, en vertu nouveaux ordres envoyés depuis peu, en d'autres Etats, nos Alliés, jusqu'à ce que ces Ac soient revoqués.

*En un mot, parce que nous avons éprouvé par ces Actes tout le mal que nous pouvions en a tendre, & qu'en revanche nous n'en avons retiré aucun avantage: Nous ne sçaurions donc les consid rer que comme les causes de maux innombrables, directement contraires à toute idee de Libert incapables de produire aucun bien, le premier de ces Actes donnant, par ses effets, naissance toute sorte de fourberies, & le second fermant l'horrible scène par le parjure. Si ces Actes so révoqués, nous concluons que l'*embargo *de terre tombera de lui-même.*

Si l'on proposoit d'assigner les Honoraires des Représentans sur le Trésor public, vous êtes cha gés de vous y opposer avec vigueur, attendu que la seule méthode juste, que nous pouvons no imaginer à cet egard, c'est que *chaque Ville paye les Membres*, *qui la representent.*

Vous êtes aussi chargés de proposer, qu'on s'adresse immédiatement au Congrès, afin d'obteni que tout le Papier-monnoye des différents Etats particuliers soit racheté pour du Papier-monno *Continental*, & que le *Continent* porte en compte à chaque Etat respectif la Somme de Papie monnoye, que celui-ci en reçoit. Si l'on pouvoit effectuer ce Projet, & que le Papier-mon noye fut ensuite échangé pour des *Certificats d'Emprunt*, ce moyen opéreroit doublement e faveur de l'Etat; car, comme ces Billets porteroient intérêt, ils seroient bientôt rassemblés & ren fermés dans les Coffres des Particuliers, & sortant ainsi de la circulation ils donneroient une valeu proportionnellement plus grande à la masse de Papier-monnoye, qui resteroit en cours: & dan ce cas un pareil moyen équivaudroit presqu'à une Taxe. D'ailleurs le Papier-monnoye étan alors tout d'une même espèce, une falsification seroit plus aisément découverte, que lorsqu'il a une grande variété de Papier sur la place; & il seroit de l'intérêt commun de tous les Etat de maintenir le crédit public, ce qui seroit en même tems un moyen ultérieur de raffermir l'*Union*

Nous recommandons ces objects & tous autres, qui seront mis en deliberation à l'Assemblée Générale, à votre fermeté & à votre prudence; & nous nous assurons, que vos efforts pour la Cause commune seront tels, qu'ils vous concilieront la reconnoissance de vos Concitoyens, & c qui est bien plus, qu'ils vous mériteront l'approbation de Dieu & de vos consciences.

Le 28. Mai suivant, l'ouverture de l'Assemblée-Générale de l'Etat de *Massachusett* se fi à l'Hôtel des Etats à *Boston*. Le Révérend *Webster*, Ministre de *Salisbury*, prononça à cett occasion un Discours, qui fut fort applaudi. Il avoit pris pour Texte les paroles du Pro phète *Ezechiel*, Chap. XLV. vs. 8. & 9. *Les Princes*, *que j'établirai*, *ne fouleront plus mon Peuple. — Princes* d'Israël! *qu'il vous suffise! Otez la violence & le pillage, & faites jugemen & justice! Otez vos extorsions de dessus mon Peuple, dit le Seigneur, l'Eternel.* Après le Ser vice Divin, l'Assemblée procéda à l'élection de son Orateur. Elle choisit pour ce Poste, à l'u nanimité des suffrages, Mr. *Jaques Warren*; pour celui d'Orateur en second, Mr. *Robert Treat Paine*; & pour celui de Secrétaire, Mr. *Samuel Freeman*. Le Conseil d'Etat fut com posé de 13. Membres, dont Mr. *Jaques Baldwin* fut nommé Président.

On voit au reste, par les *Instructions* que nous venons de traduire, que l'esprit Républicain est bien loin de s'affoiblir à *Boston*, & qu'il est difficile de pousser plus loin les principes d'égalité, qui doivent constituer la base d'un Gouvernement populaire, que ne le font les Citoyens de la Capitale de la *Nouvelle-Angleterre.* On peut aussi y remarquer la faveur, qu'on recommande d'accorder à la liberté du Commerce. C'est apparemment au sujet des Actes, dont il y est question, que le Peuple a témoigné du mécontentement, suivant le Récit qu'en fait la *Gazette Royale Américaine* du 21. Août. Elle assure, qu'au mois de Juillet dernier l'on trouva affiché à *Boston* l'Avis suivant.

BOSTON, *le* 14. *Juillet*, 1777. Nous avons souffert jusqu'à ce que la mesure de nos souffrances a été comblée. En conséquence, tous les vrais Fils de la Liberté en cette Ville sont requis de s'assembler demain matin, au son de la cloche, sur la Hauteur de *Cop*, pour s'y décider sur les meilleures mesures à prendre à l'égard des Monopoleurs & autres, qui retiennent aujourd'hui au Commerce public les nécessités de la vie, attendu que nous sommes déterminés à ne plus nous laisser jouër par ces Ennemis communs de Dieu & des Hommes. (*Signé*) LE PEUPLE.

„ D'abord que ce Papier se répandit dans la Ville, (continuë la *Gazette Royale*,) les Négocians & Marchands commencèrent de trembler pour les suites, & furent infatigables dans

leurs efforts pour changer le lieu de l'Assemblée, & la transférer de la Hauteur de *Cop* à l'Hôtel de *Faneuil* (une des Maisons de Ville de *Boston.*) Ils y réussirent enfin; &, lorsqu'on y fut assemblé, ils confessèrent humblement leurs fautes & promirent d'ouvrir leurs Magasins, de vendre leurs Marchandises à certain prix, dont on convint dans cette Assemblée, & de prendre en payement le Papier-monnoye du Congrès. Cette soumission appaisa la Populace pour le moment, & la retint paisible durant peu de jours. Dans la suite quelques Magasins ont été forcés, & l'on a pillé ce qu'ils contenoient."

EXTRAIT d'une Lettre de PÉTERSBOURG *du* 10. *Octobre.*

"Le Chapître de l'Ordre de *Malte* a prié l'Impératrice de vouloir bien décorer des marques de la Grande-Croix de cet illustre Ordre M. le Comte de *Zoritz*, Général-Major & Aide-de Camp de cette Souveraine, Chevalier de la Grande-Croix de l'*Epée*, en considération des services signalés, que ce Général a rendus à la Cause commune par ses exploits lors de la dernière Guerre entre la *Russie* & la *Porte.*"

De COLOGNE, *le* 31. *Octobre.* Suivant des Lettres de *Lisbonne*, qu'on a reçues ici, L. M. *Très-Fidèles* ont chargé Mr. *Daniel Gildemeester*, Négociant *Hollandois* & Consul des *Etats-Généraux* à *Lisbonne*, de faire remettre à *Rome* une Somme de cent-mille *Scudis* pour l'entretien, que la Chambre *Apostolique* a donné aux *Ex-Jésuites Portugais.* Le Marquis d'*Angegia*, Ministre d'Etat, a signifié, dit-on, au Sr. *Pagliarini*, (ci-devant Libraire à *Rome*, & connu par l'affaire qu'il y eut sous le Pontificat de *Clément* XIII.) que le Gouvernement *Portugais* n'avoit plus besoin de ses services, & qu'il pouvoit retourner en *Italie.* Enfin des Avis de la même source parlent d'un tumulte, qu'il y a eu dans les environs de *Lisbonne*, à l'occasion de quelques coups donnés par les Domestiques du Comte de *San-Pajo*, Epoux de la Fille aînée du Marquis de *Pombal*, à un petit Garçon, qui chantoit sous les fenêtres de leur Maitre (sans malice, ajoute-t-on) une Chanson injurieuse à l'ancien Ministre. Deux Compagnies à cheval avoient rétabli la tranquillité, & les Domestiques avoient été mis en prison.

De BREST, *le* 15. *Octobre.* M. le Duc de *Duras* & M. l'Evêque de *Rennes* se trouvent ici depuis avant-hier. M. le Comte d'*Aranda*, Ambassadeur d'*Espagne*, est arrivé hier *incognito.* La Duchesse de *Mazarin* & la Marquise de *l'Hôpital* arrivent ce soir; & on annonce plusieurs autres Personnes de distinction.

Le Convoi de Troupes, destiné pour se rendre de ce Port aux *Indes-Occidentales*, en a appareillé le 10. de ce mois avec un vent favorable. Nous avons actuellement six Vaisseaux en croisière, qui ont pris des Vivres pour six mois. Leur principal objet est de veiller à ce que ce Convoi & ceux expédiés des autres Ports n'éprouvent point d'obstacles sur les Côtes. Suivant une Lettre de la *Martinique* du 24. Août, le Vaisseau *le Protée*, de 64. Canons, commandé par Mr. de *Cherizay*, & la Frégate *l'Amphitrite*, de 30. Canons, commandée par Mr. de *Suffren*, partis d'ici le 11. Juillet, ainsi que *la Renommée*, autre Frégate sous les ordres de Mr. *Verdun de la Crenne*, y étoient arrivés depuis peu. Des ordres de la Cour, ouverts à une certaine hauteur, avoient changé la destination, que croyoient avoir ces Capitaines. A la *Martinique*, ils s'étoient réunis à deux autres Frégates; & cette petite Escadre de 5. Vaisseaux de guerre devoient en appareiller de nouveau la semaine suivante. Ils apprendroient leur destination par des ordres ultérieurs de la Cour, que Mr. de *Cherizay* décacheteroit aussi en mer. Quant aux liaisons actuelles de la Colonie avec le Continent de l'*Amérique-Septentrionale*, on apprend par une autre Lettre de la *Martinique*, du 15 Août, que le Marquis de *Bouillé*, nouveau Gouverneur de l'Isle, y faisoit exécuter les ordres de la Cour, relativement aux *Anglo-Américains*, ne laissant séjourner leurs Bâtimens que 24. heures dans les Ports & Rades. Un Armateur *Provincial* aïant amené au Port *St. Pierre* une Prise *Angloise*; contenant 500. *Noirs*, on l'avoit obligé d'en sortir sans pouvoir rien vendre de sa Cargaison. Cependant, dans l'intervalle de son séjour à *St. Pierre*, il avoit réussi à s'entendre avec les Habitans, qui se trouvèrent à point nommé à une autre partie de la Côte, où l'Armateur se rendit & leur vendit tous les Esclaves en très-peu de tems. Le bon marché avoit procuré ce promt débit, un *Nègre*, qui coûte d'ordinaire 1500. Livres, aïant été vendu pour sept-cents; ce qui faisoit un grand avantage pour les Habitans, mais emportoit beaucoup de numéraire. Le Gouverneur avoit fait intercepter plusieurs Canots, chargés de pareils achats; mais ensuite ils avoient été rendus avec les Esclaves aux Acquéreurs. Il se trouvoit à la *Martinique* un Député du Congrès, & un Neveu du Général *Washington*, qui étoient publiquement connus pour tels, & auxquels on faisoit par-tout un accueil très-distingué. On apprend aussi par des Lettres de *St. Domingue*, que Mr. de *l'Archantel*, qui y commande la Frégate *l'Indiscrette*,

avoit reçu deux Lettres très-satisfaisantes du Ministre de la Marine, par lesquelles il approuve tout ce que cet Officier a fait en diverses occurrences, où il étoit question de soutenir l'honneur du Pavillon *François*. On infère de toutes ces particularités, qu'en se prêtant aux desirs de la Cour de *Londres* le Gouvernement n'entend point, que ses ordres soient interprêtés avec toute la rigueur possible, ni exécutés d'une maniére qui pourroit préjudicier aux Sujets du Roi.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du 27. Octobre.*

La Chambre des Vacations du Parlement fut Samedi dernier tenir l'une des Séances d'usage au *Châtelet* pour les Prisonniers; après quoi M. le Président de *St. Fargeau* donna un grand Dîner aux Conseillers du Parlement & du *Châtelet*. Du 27. Octobre au 12. Novembre il ne se fait plus aucun Acte de Judicature au Palais.

Le Comte *van Eyck*, Chevalier de l'Ordre de l'*Aigle-Blanc*, Conseiller-d'Etat actuel Intime de l'Electeur de *Bavière*, son Chambellan & son Envoyé-Extraordinaire près le Roi de *France*, est mort ici le 21. de ce mois.

EXTRAIT des Lettres de LONDRES *du 28. Octobre.*

„ Tandis que la Nation languit d'apprendre quelque chose de certain touchant les affaires de l'*Amérique*, le silence du Gouvernement est constamment le même. La *Gazette* de la Cour du 25. Octobre ne contient que les Adresses, que les deux Chambres du Parlement d'*Irlande* ont présentées au Vice-Roi, tant pour Sa Majesté que pour ce Seigneur lui-même. Dans ces Adresses il n'est pas lâché un seul mot concernant la Guerre *Américaine*. La *Gazette* du 28. n'offre au Public qu'une Proclamation renduë en Conseil le 24. pour continuër les Gratifications aux Matelots, qui s'engageront volontairement sur la Flotte Royale. Dans cette incertitude continuelle l'on est si las d'être la dupe de bruits, qui se sont détruits les uns les autres, qu'on ne compte pour rien la Nouvelle, que certaines gens prétendent avoir par la voye de *France*, de la défaite du Général *Washington* arrivée le 12. Septembre, & de la destruction de ses Magasins. On place son authenticité à côté de celle de la prise de *Philadelphie*, qui auroit eu lieu le 6. Septembre, & qu'on annonce dans une Lettre de *Norwich* du 26. Octobre. Le Ministère a reçu, dit-on, le 22. un Exprès de *New-York*; mais il n'a pu rien apporter de nouveau au sujet de l'Armée du Général *Burgoyne*, s'il est vrai, comme on l'assure, que le Chevalier *Clinton* ni aucun autre Officier du Roi à *New-York* n'avoit reçu, à la date du 26. Août, aucune Nouvelle touchant ce Commandant, & qu'on n'y avoit appris absolument rien de sa part depuis l'occupation de *Ticonderoga*. Ce silence étonnant accrédite la Nouvelle, reçuë en *France*, que Mr. *Burgoyne* a été repoussé par le Général *Arnold*. Les Partisans même de l'Administration commencent à dire, qu'il est apparent que nos Forces du *Canada* ont essuyé un échec. Quant à l'Armée & à la Flotte des Frères *Howe*, ils assurent, que le Ministère n'a aucun avis authentique, que ces Commandants aient débarqué dans quelque partie de l'*Amérique* que ce soit. On dit même que, suivant des informations de *Halifax* dans la *Nouvelle-Ecosse*, apportées par *le Greenwich*, qui est arrivé à *Douvres*, l'on n'y avoit rien entendu de la Flotte de Mylord *Howe* depuis plus de six semaines. Des Lettres particulières apprennent, dit-on, qu'elle avoit été apperçue le 25. Août dans la Baye de *Chesapeak* à la hauteur du Fleuve *Potowmack*, qui sépare la *Virginie* du *Maryland*, & que sur son apparition le Sr. *Thomas Johnson*, Gouverneur de cette derniére Province, avoit immédiatement fait assembler la Milice: Mais le rapport du Sr. *Colin Campbell*, qui a été Prisonnier en *Amérique*, & qui se trouve à présent à *Londres*, est directement contraire à ces Avis. Des Lettres de *Baltimore*, écrites le 24. Aout, deux jours avant son départ du *Maryland*, portoient selon lui, que Mr. *Howe* n'y avoit point débarqué, & que même l'on ne le croyoit point alors dans la Baye de *Chesapeak*. Comme l'on sçait, qu'il a régné ces dernières semaines de grosses Tempêtes sur les Côtes de l'*Amérique*, l'on n'est point sans crainte que notre Armement ne s'en soit ressenti. Quoiqu'il en soit, rien n'égale l'inquiétude qu'on témoigne ici; &, si la Cour ne reçoit rien de favorable de l'*Amérique* avant le 20. Novembre, jour fixé pour l'ouverture du Parlement, on croit qu'il sera prorogé jusqu'au 4. Décembre. " Les ACTIONS n'ont point de prix.

De LA HAIE, *le 2. Novembre.* Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, aïant repris leur Assemblée le 22. du mois dernier, l'ont terminée hier.

Le Général-Major *Faucitt*, qui a été chargé de toutes les Commissions de la Cour de *Londres* près des Princes d'*Allemagne*, dont elle a pris des Troupes à sa Solde pour servir en *Amérique*, est arrivé ici de *Londres*, & repartira dans peu pour *Hanover*. Il se rendra ensuite à *Cassel* & ailleurs, afin de traiter pour les Recruës &, s'il est possible, pour d'autres Corps Auxiliaires, que le Gouvernement *Britanique* desireroit d'engager.

Mr. *David-Emanuel Musly*, Colonel Commandant dans le Corps d'Artillerie, Inspecteur-Général de la Fonderie des Canons, est mort ici le 26. Octobre, à l'âge de 70. ans.

Avec **PRIVILEGE** *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise.

A **LEIDE**, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO LXXXIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE
DIVERS ENDROITS
du VENDREDI 7. Novembre 1777.

De PÉTERSBOURG, *le* 14. *Octobre.*

L'IMPÉRATRICE a nommé le Colonel de *Soimonow* son Maitre des Requêtes. Outre les Promotions déjà annoncées, (*dans la* Gazette N°. LXXXVII) Sa Maj. a accordé, le 3. de ce mois, Anniversaire de son avènement, le grade de Lieutenant-Général à Mrs. de *Popotow* & d'*Engelhardt*, Gouverneurs de *Woronetz* & de *Wibourg*; celui de Général-Major à Mr. de *Letzkoy*, Gouverneur de *Kaluga*; & celui de Brigadier à Mr. de *Saltykow*, Vice-Gouverneur de la même Ville. Le Conseiller-Privé de *Saltykow* a été nommé Sénateur au cinquième Département. Mr. de *Perekusschin*, Procureur-Général du Sénat, a obtenu sa retraite, avec ses Appointemens pour Pension & le caractère de Conseiller-Privé, &c.

De VARSOVIE, *le* 22. *Octobre.*

Mr. *Dlieduszicky*, Sous-Echanson de la Couronne, aïant volontairement donné sa démission de cette Charge, le Roi l'a conférée au Comte *Michel* de *Mniszech*, Fils du feu Grand-Chambellan de *Lithuanie* & Neveu du Castellan de *Cracovie*. Ce jeune Seigneur, aïant fait avec application ses Etudes dans les Pays Etrangers, particulièrement en *Suisse*, s'est fait connoître par le Plan généralement approuvé, qu'il a publié depuis peu, pour former à l'avenir les Annales de la *Pologne*.

Mr. *Mlodziejowski*, Evêque de *Posnanie*, Grand-Chancelier de la Couronne, est revenu ici hier de *Czerniewicz*, & a assisté encore le même jour à la Séance du *Conseil-Permanent*. Il a rendu visite au Prince-Primat, pour lui porter le *Pallium* récemment reçu de *Rome*: & il a fait la cérémonie de l'en revêtir, le 12. de ce mois, en présence d'un grand nombre de Personnes de distinction. Mr. *Okencky* est aussi arrivé de son Evêché de *Chelm*.

Numan-Bey, Envoyé de la *Porte*, se tient ici fort tranquille, & paroît se disposer à y passer l'Hyver; résolution qu'on remarque avec d'autant moins de plaisir, que son séjour est fort à charge au Trésor épuisé de la République. Les Lettres, qu'il a reçuës du Pacha de *Choczim*, portent, dit-on, que 15. mille *Turcs* sont arrivés près de cette Forteresse; ce qui joint à 15. mille autres, qui y avoient été envoyés précédemment, forme une Armée de 30. mille Hommes, outre un troisième Corps placé de l'autre côté du *Danube*. Les *Russes*, de leur part, se renforcent tous les jours sur les bords du *Niester*; & la meilleure partie des Troupes, qu'ils avoient en *Pologne*, s'y est déjà renduë. L'attente d'une nouvelle Guerre dans ces Quartiers devient de plus en plus générale; & le seul espoir, qu'on conserve à cet égard, est que l'Hyver pourra amener quelque moyen de conciliation.

On est informé par des Lettres de l'*Ukraine*, que l'Impératrice de *Russie*, pour faire

ceſſer les plaintes qui lui ont été adreſſées, s'eſt déterminée à ne plus confier de Commandement au Général-Major de *Drewitz*, qui depuis longtems s'étoit rendu odieux aux *Polonois*. Une affaire, qu'il a euë avec un Gentilhomme de la Province, a beaucoup contribué à ſon rappel.

De HAMBOURG, *le* 31. *Octobre.*

Le Sénat de cette Ville vient de fixer au Dimanche, 2. Novembre, la célébration d'un jour d'Actions de grâces, pour remercier le Ciel de la conſervation de cette Ville, lors de la Tempête du 31. Août, & pour faire en même tems une Collecte générale dans toutes nos Egliſes en faveur des Habitans du *Finkenwärder*, petite Iſle de l'*Elbe* dans le Territoire de *Hambourg*, ruinée par l'inondation qu'y cauſa cet Ouragan. Le Sénat fait des ravages, qu'il y a occaſionnés, la Déſcription ſuivante. " Tout ce Diſtrict fut ſubmergé ,, alors par le Fleuve : Les Digues furent ex- ,, trêmement endommagées ; la partie ſupé- ,, rieure en fut entrainée; le milieu & le pié ,, furent criblés : Dans un endroit il y eut ,, une rupture ſi conſidérable, qu'on s'atten- ,, doit à tout moment à voir la Terre s'en- ,, gloutir dans les eaux. Nombre de petites ,, Maiſons furent renverſées, & leurs Habi- ,, tans, les Vieillards ſur-tout & les Enfans, ,, qui s'y étoient réfugiés, furent bleſſés par ,, les ruines. Presque toutes celles qui reſtè- ,, rent ſur pié & les Granges furent décou- ,, vertes. Les Grains moiſſonnés, étendus ,, dans les Champs, (la principale reſſource ,, des Habitans, le fruit des travaux de toute ,, une année,) les Plantes, les Légumes, ,, les Herbes potagères, tout fut entrainé ,, par les vagues; les Barques & les Bateaux fu- ,, rent briſés ou endommagés: Deux périrent ,, avec leurs Conducteurs, ce qui a plongé ,, deux Veuves avec leur triſte Famille dans ,, la miſère la plus affreuſe. Par l'inondation ,, des Habitations & des Champs leurs Pro- ,, priétaires furent privés dans un moment de ,, tout moyen de ſubſiſter; &, tandis que la ,, violence du vent & le manque de Bateaux ,, les privoient de toute aſſiſtance étrangère, ,, ils ſe virent expoſés pendant une journée ,, entière à la faim & aux injures du tems. ,, Enfin, ſi on ne venoit à leur ſecours, ils ,, devroient être réduits au desespoir par l'af- ,, fligeante perſpective de ne pouvoir ſe pro- ,, curer de quoi enſemencer leurs Terres pen- ,, dant l'Hyver; par l'impoſſibilité de les cul- ,, tiver ſans être couverts par les Digues; & ,, par l'impuiſſance de rétablir cet avant-mur, ,, pour ſe mettre à l'abri des cruës d'Hyver."

Le Comte d'*Uſſon*, Ambaſſadeur de *France* en *Suède*, eſt arrivé ici le 28. de *Paris*. Le 22. il a paſſé par le Détroit du *Sund* une Frégate *Ruſſe*, retournant de l'*Ecoſſe* à *Pétersbourg*, & à bord de laquelle l'on dit que ſe trouve le Vice-Amiral *Greigh*.

On apprend d'*Elbing*, que le Roi de *Pruſſe* a nommé Mr. *Charles-Auguſte Struenſée*, (ci-devant Conſeiller-de-Juſtice en *Danemarc*, & Frère de l'infortuné Comte de ce nom,) au Poſte de Directeur du Bureau de Banque, qui y a été récemment établi.

De VÉNISE, *le* 22. *Octobre.*

Les Abbés *Friſio* & *Ximenes* aïant approuvé le Plan du Colonel *Lorgna* pour les travaux à nos Rivières de *Terre-Ferme*, le Gouvernement leur a fait préſent de 500. Sequins à chacun; & le premier de ces célèbres Hydroſtatiques eſt déjà retourné à *Milan*.

Le Noble *Grimani* eſt parti avec le Chebec qu'il commande pour *Malte*, afin de demander au Grand-Maître la reſtitution de quelques Eſclaves *Tripolitains*, qu'un Vaiſſeau *Maltois* a enlevé du Port de *Zoara* près de *Tripoli*, pendant qu'un Vaiſſeau de guerre de la République aux ordres du Chevalier *Vidiman* y protégeoit l'embarquement de Sel à bord de Bâtimens de ſa Nation, pour être transporté dans le *Milanois*. Nos Marins prétendent, que l'enlèvement a été fait ſous leur Canon, en violation des Loix de la Guerre.

De PARIS, *le* 31. *Octobre.*

On apprend par des Lettres de la Cour, que les Troupes ne ſeront plus formées qu'en huit Diviſions au lieu de ſeize; & que les Lieutenants-Généraux, qui les commanderont, ſont Mrs. le Comte de *Maillebois*, le Marquis de *Voyer*, le Comte de *Vaux*, le Marquis de *Traisnel*, le Comte de *Chabò*, le Baron de *Bezenval*; le Marquis de *Langeron*, & le Marquis de *Lugeac*. On ajoute, que les Sémeſtres des Officiers, qui finiſſoient au 1. Avril, ſont prolongés juſqu'au 15. Mai.

Charles-Antoine de *la Roche-Aymon*, Cardinal-Prêtre de la Sainte-Egliſe *Romaine*, Archevêque-Duc de *Rheims*, Légat-né du *St. Siége*, premier Pair & Grand-Aumônier de *France*, Commandeur de l'Ordre du *Saint-Eſprit*, Doyen des Evêques de *France*, Abbé-Commendataire des Abbayes Royales de la *Ste. Trinité* de *Fécamp*, Ordre de *St. Benoît*, Congrégation de *St. Maur*, Diocèſe de *Rouën*, & de *St. Germain-des-Près-lès-Paris*, même Ordre & Congrégation, Supérieur-Général des Hôpitaux Royaux des *Quinze-Vingts* de *Paris* & de *Chartres*, & Premier-Préſident des Aſſemblées du Clergé de *France*, ci-de-

ant Chargé de la Feuille des Bénéfices à la ɔmination de Sa Majesté, est décédé en son lais Abbatial, le 27. de ce mois, dans la me. année de son âge. Ce Prélat, qui avoit uni sur sa tête tous les honneurs, auxquels ı peut parvenir dans l'Eglise de *France*, & ui possédoit les plus riches Bénéfices du oyaume, étoit né au Château de *Mainsat*, iocèse de *Limoges*, le 17. Février 1697. Il t sacré Evêque de *Surept in partibus* le 5. oût 1725. nommé à l'Evêché de *Tarbes* en 729. à l'Archevêché de *Toulouse* en 1740. à :lui de *Narbonne* en 1752. à celui de *Rheims* ı 1762. Cardinal en 1772. & la même an-ée il obtint la riche Abbaye de *St. Germain*, valuée dans la Liste des Bénéfices à 130. mil-Livres de Revenu. On croit, qu'étant ͨtuellement mise en Economats elle se de-ine à Mgr. le Duc d'*Angoulême*. Ainsi de outes les Places, que possédoit le feu Cardi-al, il ne resteroit plus à donner que l'Abbaye e *Fécamp*, de 80000. Livres de Revenu.

, Mr. de LA CORBIÈRE continue d'a-jeter & de vendre des Billets ou Lots de la *oterie de Murcie*; il se charge des Constitu-ons & de la Recette des Rentes, tant pour Etranger que pour les Provinces à *Paris*. Il ı fait même les avances à charge d'Escom-e. Sa demeure est, toujours à *Paris*, Rue *Dame des Victoires*.

De LONDRES, *le* 31. *Octobre*.

L'Anniversaire de l'avènement du Roi à la ouronne a été célébré le 25. de ce mois à la anière usitée. Sa Maj. reçut les complimens : la haute Noblesse, des Ministres Etran-ers, & d'autres Personnes de distinction. 'Artillerie du Parc & de la Tour fut tirée; le soir il y eut des Illuminations tant à *Lon-es* qu'à *Westminster*.

Enfin l'on a la satisfaction d'être hors d'incer-tude à l'égard de l'Armée & de la Flotte des rères *Howe*. Le 28. au soir fort tard il de-:endit au Bureau-Général des Postes un Ex-rès avec avis, que le Paquet-bot *l'Hirondel-*, Cap. *Jones*, étoit arrivé la veille à *Falmouth*, enant de la Baye de *Chesapeak*, d'où il avoit it voile le 2. Septembre. Ce trajet, de 7. emaines & trois jours, est le plus long qu'il y it eu depuis bien du tems. Il ne s'est point ouvé d'Officier de la part du Chevalier *Ho-e* à bord de ce Bâtiment, mais seulement es Lettres de ce Général, qui furent portées : 29. au Bureau du Lord *Germain*. La Cour 'a publié jusqu'à présent rien du contenu de es Dépêches: Cependant l'on a lieu de pré-umer, que ce n'est point à son insçu qu'on en inséré le principal contenu dans quelques autres Papiers. Voici le précis de ce qu'ils rapportent à ce sujet.

Après une Navigation très-longue & péni-ble, la Flotte entra le 16. Août dans la Baye de *Chesapeak*: Elle la remonta les jours suivans, à travers nombre de dangers & de difficultés, mais sans essuyer pourtant la moindre perte ni accident. Le 22. elle mouilla au fond de la Baye, à l'embouchure de la Rivière d'*Elk*, à 50. au 60. miles de *Philadelphie*, & à moins de distance encore des principaux Magasins *Amé-ricains*. Le Général & les Troupes restèrent à bord jusqu'au 25. Août, Mr. *Howe* prenant ce tems pour chercher l'endroit le plus propre à faire un débarquement. En aiant trouvé un qui lui parut convenable, la descente com-mença ce jour-là, & fut continuée les deux suivans sans la moindre opposition. Après que toutes les Troupes, l'Artillerie, les Munitions, & les Bagages eurent été mis à terre, l'Armée se forma & marcha le 28. en avant sur les deux rives de la Rivière d'*Elk*. Le 30. elle campa à l'endroit, où cette Rivière prend sa source, & qu'on nomme *la Tête d'Elk*; & le 1. Septem-bre elle s'étoit de nouveau mise en mouvement du coté de *Philadelphie*, par le grand Che-min, qui conduit du *Maryland* à cette Ville. Le Général *Washington*, aiant passé la *Dela-ware* sur l'avis de la route qu'avoit prise l'Ar-mement *Britanique*, occupoit un Camp fortifié sur les Hauteurs près de *Wilmington*, dites *Shell-Hills*, dont l'une a plus de deux miles d'élévation. Sa position étoit très-avantageu-se, étant couvert sur le front par la petite Rivière d'*Eau-de-vie* (*Brande-Wine-Creek*), & aiant la gauche appuyée à la *Delaware*, de sorte que l'Armée *Americaine* couvroit tant ses Magasins à *Lancaster* & à *Reading* que la Ville de *Philadelphie*. Selon les rapports qu'on en avoit, elle étoit forte de 15. mille Hommes de Troupes *Continentales* outre un Corps nombreux de Milices; & Mr. *Washington* paroissoit réso-lu à attendre les Forces Royales de pié ferme. Notre Général, ajoute-t-on, étoit détermi-né, de son côté, à l'attaquer le plutôt possi-ble, son Armée étant dans le meilleur état qu'il pouvoit desirer.

Les Avis du Chevalier *Howe*, d'où ces par-ticularités sont tirées, sont datés, dit-on, le 2. Septembre de la *Hauteur-de-Fer* (*Iron-Hill*) endroit à 3. miles de distance de la *Tête d'Elk*, où il y a eu ci-devant une Mine de Fer, dont il a pris son nom. L'Epouse de ce Général a aussi reçu une Lettre de sa part, portant, " que l'Armée Royale avoit débar-„ qué à trois journées de *Philadelphie*; que „ les Troupes étoient en parfaite santé & en „ pleine marche pour attaquer celles des *Amé-„ ricains*. " L'on ajoute dans d'autres Ré-cits, que les Bâtimens de transport, qui avoient les Troupes à bord, ont été escortés par six gros Vaisseaux de guerre jusqu'au fond de la Baye & même dans l'embouchure de l'*Elk*,

où jusqu'à ce jour l'on n'avoit jamais vu des Navires de cette force, pour lesquels l'on présumoit qu'il n'y avoit pas assez de fond. Les Partisans du Ministère se flattent, que nos Forces pénètreront bientôt jusqu'à *Philadelphie*, n'y aïant entre cette Ville-là & l'*Elk* que quatre petites Criques, qu'elles peuvent aisément passer au moyen des Pontons dont elles sont pourvuës. Vû que la situation des deux Armées & la nécessité pour nous de frapper enfin un coup décisif font attendre la Nouvelle d'une Action à tout moment, ces mêmes gens s'efforcent à faire regarder comme très-probable celle, qu'on dit reçuë par la voye de *France*, d'une Bataille générale & de la déroute des *Américains*, qui auroient eu lieu du 18. au 20. Septembre: Pour la confirmer, ils montrent des Extraits de Lettres de *Boston*, de *New-Yor*, & d'ailleurs, qui en font mention. Ceux qui ne sont pas dans des dispositions aussi favorables pour le Ministère, croyent au contraire, que, s'il a été impossible à Mr. *Howe* de tirer le Général *Washington* de son Camp sur les Hauteurs de *Boundbrook*, & de le forcer à une Action dans les *Jerseys*, il ne lui sera pas devenu tout-à-coup si aisé de l'y contraindre dans la *Pensylvanie*, en lui faisant quitter son Camp de *Wilmington*. Ils ajoutent, qu'outre la grande Armée *Américaine* Mr. *Howe* aura à combattre un Corps considérable de Troupes réglées & de Milices des Provinces *Méridionales*, qui marche sur son flanc gauche aux ordres du Général *Lewis*. Enfin ils repètent ce qu'on a déjà observé précédemment, que l'Automne est une Saison si mal-saine dans la *Pensylvanie* & le *Maryland*, qu'elle ne peut manquer de causer des maladies parmi des Troupes, qui ne sont point accoûtumées au climat. Quoiqu'il en soit, l'on n'a point tort de remarquer la précipitation, avec laquelle on a imputé au Chevalier *Howe* un retard d'informations, causé uniquement par les contretems, que le Paquet-bot a essuyés dans son trajet, puisque ce Général a rempli la promesse qu'il avoit faite par sa Lettre du 5. Juillet (*insérée dans la* Gaz. N°. 70.) en *envoyant ces informations aussi-tôt que l Troupes avoient débarqué à l'endroit de leur d stination.* Nos Lecteurs observeront auss que le Projet, que Mr. *Howe* vient d'exéc ter, est en partie le même que nous avor annoncé dès le mois de Juin, (*dans le* Supp *du* N°. XLIX.) lorsque nous avons dit en m me tems, que la *Tête d'Elk* est l'endroit où rencontrent les limites des Provinces de *M ryland*, de *Pensylvanie*, & des Comtés sur *Delaware*.

Si la certitude, où l'on est du moins à pr sent à l'égard de l'Armement des Frères *H we*, fait plaisir à la Nation, l'on est fâché d devoir avouër, que l'échec, qu'on a dit essuy par le Général *Burgoyne*, devient de plus e plus vraisemblable. L'on convient déjà gén ralement, qu'il a été arrêté dans ses progrè vers *Albany*, & que son Armée a beaucou souffert, tant par les fatigues de la march que par des escarmouches continuelles, qu'ell a été obligée de soutenir. Deux Capitain de Vaisseau, partis le 9. Septembre de *Qu bec*, ont rapporté les circonstances suivantes „ Qu'un Parti fourageur de Mr. *Burgoyn* „ avoit été attaqué par un Détachement *Am* „ *ricain* en embuscade; que, le Général aïan „ envoyé 300. Hommes au secours du pr „ mier, le Combat étoit devenu plus géné „ ral; que les *Américains* avoient perdu plu „ de monde que nous; que néanmoins, pa „ une suite de ce Combat, Mr. *Burgoyne* „ verroit dans la nécessité de se retirer de Po „ ste en Poste vers le *Canada*. " Si l'on peu s'en rapporter à une Lettre de *New-London* dans la *Nouvelle-Angleterre*, du 7. Septem bre, nous avons eu un autre revers du mêm côté. Le Chevalier *Jean Johnson*, qui, d concert avec le Lieutenant-Colonel *St. Le ger*, devoit pénétrer par la Rivière des *Mo hawks* à la tête d'un gros Détachement, a ét attaqué & défait près du Fort *Stanwix*. L'o ajoute, qu'il a perdu la vie dans cette rencon tre avec 300. Hommes de son Parti.

ACTIONS; *Banque*, 130 & un huitième *Indes*, 166 & un quart.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,

A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO LXXXIX.

De LEIDE, *le* 7 *Novembre*, 1777.

L'ON a parlé ci-devant de quelques invasions, qu'avoient faites dans la *Nouvelle-Ecosse* les Habitans de la partie *Septentrionale* de la *Nouvelle-Angleterre*, particulièrement ceux de la grande étenduë de Pays, qui se trouve entre les deux Colonies sus-mentionnées, & qui est marquée sur les Cartes sous le nom de Province de *Main*. Au mois d'Octobre dernier on reçut l'avis d'une nouvelle incursion, qu'ils avoient faite, en tâchant de soulever les Habitans & de s'emparer du Fort *Cumberland* au fond de la Baye de *Fundy*: Ils y avoient débarqué à deux reprises différentes; mais chaque fois ils avoient échoué dans leurs desseins. La *Gazette* de *Halifax*, du 26. Août, nous apprend, que le Chevalier *Collier*, qui commande l'Escadre Royale dans ces parages, a voulu réprimer leurs hostilités par une Expédition, au sujet de laquelle elle donne l'Article suivant.

Samedi dernier (23. Août) il arriva ici, par la voye d'*Annapolis* (Ville située dans la Baye de *Fundy*, sur la Côte de la Presqu'Isle de la *Nouvelle-Ecosse*,) un Courier avec des Lettres du Chevalier *George Collier*, datées, le 17. du courant, à bord du Vaisseau du Roi, *l'Arc-en-Ciel*, dans la Baye de *Machias*. Le Chevalier *George Collier*, dans sa Lettre adressée au Lieutenant-Gouverneur & Conseil, les informe, qu'aïant fait voile de ce Havre le 30. du mois dernier avec le Vaisseau du Roi, *le Bland*, des brouillards & des calmes l'avoient empêché d'arriver au *Mont-Desart* avant le 10. Août; qu'il y fut joint par *le Bland*, dont il avoit été séparé, ainsi que par *la Betsy* & *l'Espérance*; qu'aïant rencontré deux jours auparavant le Vaisseau du Roi, *la Sirène*, il s'étoit rendu, aussi-tôt que le tems & d'autres accidens l'avoient permis, au Havre de *Machias*; qu'après avoir mis toutes ses Troupes de Marine à bord de *l'Espérance*, ce Bâtiment, avec *le Bland* & les Chaloupes nécessaires pour le débarquement, avoit remonté la Rivière (de *Penobscot*,) où, à une distance de 4. miles de *l'Arc-en Ciel*, *le Bland* fut obligé de mouiller à cause des Bas-fonds & du peu de largeur du Canal; que sur cela *l'Espérance* continua de remonter jusqu'à ce qu'elle fut arrêtée par une Barre à travers la Rivière &, par un Ouvrage fortifié; qu'en conséquence les Marines, au nombre de 123. Hommes, aux ordres du Capitaine *Burtle*, mirent immédiatement pié à terre, chassèrent les Rebelles de leur Fort, détruisirent trois Magasins, contenant de la Farine, du Riz, du Cuir tanné, & 320. paires de Souliers; & qu'enfin ils brûlèrent le Fort. Cet amas avoit été préparé pour des tentatives futures dans la Baye de *Fundy*. Ensuite *le Bland* détruisit plusieurs petits Vaisseaux & un grand Moulin à blé; & le Capitaine *Dawson* s'empara d'une Chaloupe chargée de Bois de construction: Après quoi cet Officier descendit dans sa Chaloupe & rompit la Barre. Le Chevalier *Collier* loue hautement sa conduite dans toute cette entreprise, & en fait un éloge mérité. Les Officiers & Soldats ont montré tout le courage & la bravoure possible, & ont supporté les fatigues & les dangers avec le plus grand contentement. Le Capitaine *Millagan*, du *Bland*, a fait tout ce qui étoit praticable dans une telle Rivière; & le Capitaine *Burtle* s'est acquis un honneur infini.

Durant cette Expédition le Chevalier *Collier* en notifia le but par une Proclamation, adressée *aux Habitans de* Machias, Narraguagus, Goldsborough, *& de toutes les Villes des environs sur la Côte.* En voici la teneur.

Les Habitans de Machias, *non contens de la tranquillité dont ils jouïssoient, tandis qu'une grande partie de l'*Amérique *eprouvoit les maux de la Guerre, ont jugé à propos, sans la moindre provocation, de faire plusieurs invasions dans la Province de la* Nouvelle-Ecosse, *& de ravager les Possessions de leurs Voisins innocens & paisibles, les Sujets fidèles du Roi: Dans le cours de l'Hyver dernier, ils ont pareillement eu la temerité d'investir un Fort dans la Baye de* Fundy, *appartenant à Sa Majesté.*

De tels outrages reitérés ne peuvent être passés sous silence: En conséquence j'ai jugé à-propos, au milieu du mois dernier, de convaincre ce Peuple séduit & dépourvu de jugement, que son Havre étoit accessible, & que sa Ville étoit à la merci des Vaisseaux de guerre, si l'on croyoit nécessaire de la réduire en cendres. Pour cette raison le Brigantin, l'Espérance, *après avoir montré aux Habitans, qu'il pouvoit parvenir jusqu'à la Ville, en dépit de tout obstacle qu'ils pourroient lui opposer, se contenta de n'avoir fait que peu ou point de dommage aux Individus, dans l'attente que des incursions si cruelles & si injurieuses ne seroient plus reitérées de leur part à l'avenir.*

Les sentimens gracieux & la bienveillance de Sa Majesté envers tous ses Sujets, même ceux qui se sont laissés séduire, inspirent aux Officiers du Roi une aversion extrême pour détruire les Possessions des Particuliers. Cette aversion s'est manifestée en plusieurs occasions durant le cours de cette malheureuse Rebellion, mais particulièrement dans les Havres de Machias *& de* Townsend. *Quoique les Vaisseaux du Roi y mouillent au milieu des Fermes & des Plantations, l'on n'a néanmoins pas permis qu'il fût fait le moindre dommage à aucune d'entre elles.*

Dans la vuë cependant qu'une telle douceur & patience ne soient pas mal interprétées, & afin que tous les Sujets de S. M. dans les parties Orientales *de la* Nouvelle-Angleterre *sçachent à quoi s'attendre dans la suite, j'ai jugé à propos de declarer,* " *que, si l'on fait encore dans ces* „ *Contrées quelques préparatifs ulterieurs pour attaquer & ravager la Province de la* Nouvelle-„ Ecosse, *ou que les Habitans se rassemblent pour des desseins aussi odieux, l'effet inevitable en* „ *sera, qu'on réduira en cendres toutes les Maisons, Moulins, Magasins ou autres Batimens* „ *quelconques, qui leur appartiennent.*" *C'est de quoi tous les Habitans de* Machias, Narraguagus, Goldsborough, *& de tous les endroits voisins sur la Côte doivent se tenir avertis. De plus les Vaisseaux du Roi bloqueront efficacement leurs Havres, de façon qu'ils ne pourront plus faire de Commerce, ni même sortir avec leurs Bateaux pêcheurs jusqu'à la fin de la Rebellion actuelle. Avertis ainsi d'une manière généreuse, les Habitans des Places sus-mentionnées & des endroits voisins se conduiront de la manière qu'ils jugeront à-propos; mais ils doivent se ressouvenir que, s'ils s'attirent la punition menacée, ils ne pourront blâmer que soi-même.*

Et afin d'engager, par toutes les méthodes convenables, les Sujets du Roi dans la Nouvelle-Angleterre *à vivre paisiblement & sans nuire à personne, je déclare par la Présente, que, s'ils le font, les Vaisseaux du Roi envoyés en croisière auront ordre de ne faire aucun tort aux Pêcheurs, & de ne point les troubler dans leur occupation de la Pêche, à condition que leurs Bâtimens ne porteront point d'Armes, & que le nombre de leur Equipage ne passera point huit Hommes pour chaque Barque.*

Donné à bord du Vaisseau du Roi, *l'Arc-en-Ciel*, dans le Havre de TOWNSEND, le 1. Septembre 1777. (*Signe*) GEORGE COLLIER.

La *Gazette* de *New-York*, en date du 25. Août, contient le Récit suivant d'une petite course, qu'une Troupe de *Provinciaux* Royalistes a faite dans la Province de *Jersey*.

Mardi dernier (19. Août) le Colonel *Dungan* & le Major *Drummond*, du 3me Régiment des Volontaires de la *Nouvelle-Jersey*, firent avec environ 60. Hommes le trajet de l'Isle des *Etats* aux *Jerseys*, pénétrèrent jusques dans l'intérieur du Pays, & emmenèrent 14. Prisonniers, 62. pièces de Bétail, & 90. Chevaux, avec 20. Fusils: Ils détruisirent aussi un amas de Poudre, de Balles, de Sel, de Rum, &c. Le Colonel à son retour marcha vers *Amboy*; & pendant que le Bétail, les Chevaux, &c. passoient le Bac vers l'Isle des *Etats*, il tint deux Piquets à cette Place & quelques Sentinelles avancées pour observer les mouvemens des Ennemis. Leurs Chevaux-legers, aux ordres du Docteur *Barnet*, d'*Elizabeth-Town*, se montrèrent sur les Hauteurs près d'*Amboy*: Mais, voyant les Volontaires de *Jersey* si bien postés, ils jugèrent à propos de se tenir au loin; & à leur grande mortification ils virent le Colonel *Dungan* avec tous ses gens, ses Prisonniers, & son Butin, rendu sain & sauf à l'Isle des *Etats*.

De LISBONNE, *le* 7. *Octobre.* Le départ de la Reine-Douairière pour l'*Espagne* est fixé au 21. de ce mois. Leurs Maj. & la Famille Royale l'accompagneront jusqu'à *Villa-Viciosa*.

Le bruit s'est répandu, que la Paix a été concluë entre notre Cour & celle de *Madrid*, à condition que les *Espagnols* rendront l'Isle de *Ste. Cathérine*, mais qu'ils resteront en possession de la Colonie du *Sacrement*.

On a ressenti ici le premier de ce mois vers les 6. heures du matin un Tremblement de terre, accompagné d'un bruit souterrein, & dont les secousses ont été beaucoup plus fortes à *Cintra*, Château qui avoit été abandonné depuis que le Roi *Alphonse* VI. y a été arrêté au Siècle dernier, mais où le Roi régnant, voulant mettre fin au préjugé qui avoit éloigné la Cour de cette Maison agréable, a pris quelquefois le plaisir de la Chasse ces dernières semaines.

De GIBRALTAR, *le* 7. *Octobre.* Le Contre-Amiral *Reynst* est parti le 30. du mois dernier, avec les 5. Frégates *Hollandoises* qu'il commande, pour se rendre à *Lisbonne*. Un de ces Vaisseaux doit toucher à *Tanger* pour recevoir du Juif *Samuel Zumbel* les Lettres dont il est porteur, & traiter de leur contenu, afin de pouvoir informer les *Etats-Généraux* des intentions du Roi de *Maroc*. Ensuite cette Frégate ira se joindre à l'Escadre de sa Nation dans le *Tage*; & Mr. *Reynst* enverra de-là les Dépêches de S. M. *Maure* à *Leurs Hautes-Puissances*, dont il y attendra les ordres ultérieurs. Après s'être acquitté de sa Commission à l'égard de la République, le Ministre *Hébreu* s'occupera à rassembler & recevoir les Biens du Pacha *Bella*, ci-devant Gouverneur de *Tanger*, mais qui est détenu à présent dans une Prison rigoureuse à *Mequinez*. De *Tanger* il ira à *Tétuan* pour y percevoir la *Garrama* ou le Tribut de 300. Ducats, Monnoye du Pays, que les *Juifs* de cette Place payent par mois au Monarque *Marocain*. Il est sorti de *Salé* une Escadre, composée de 2. Navires construits à neuf, de 5. Chebecs, & de 7. Galiottes, pour aller à *Safi* & à *Mazagan* prendre à bord toutes les Munitions de guerre, qui s'y trouvent. Ensuite ils mouilleront à *Mogador*, afin d'y charger une quantité encore plus considérable, qu'ils transporteront à *Salé*.

De MALTE, *le* 22. *Septembre.* Le 19. de ce mois un Chebec *Vénitien*, nommé *le Triton*, de 38. Canons & 200. Hommes d'Equipage, arriva ici, & mit à terre le Noble *Antoine-Jean*

Grimani, qui vint réclamer le Sandal chargé d'Orge, & les 17. *Maures*, pris sur la Côte de *Tripoli* par le Brigantin & la Galiotte de *Léopold Desira*. Ce Corsaire *Maltois*, étant sur ce pa-age, avoit été appellé à obéissance par une Frégate *Vénitienne*, protégeant, avec le Chebec *Triton*, des Bâtimens de sa Nation, qui chargeoient du Sel. Le Commandant *Vénitien* avoit xigé de *Léopold Desira*, qu'il ne courroit point sur les Bateaux du Pays, employés à transpor-er le Sel à bord des Bâtimens *Vénitiens*, ni sur aucun autre, en vuë de son Pavillon. Le Cor-ire en avoit donné sa parole; mais, aïant découvert ensuite un Sandal courant sur la Côte, il le t chasser par sa Galiotte. Après avoir fait Prisonniers les 17. *Maures*, qui le montoient, elle andonna le Sandal à l'approche d'un Bâtiment, que le Capitaine de la Galiotte crût plus fort ue celle-ci. Le Commandant *Vénitien*, voyant le Sandal abandonné, détacha sa Chaloupe pour ramener à la Côte; mais alors la Galiotte *Maltoise*, appuyée par le Brigantin, qui s'étoit pproché d'elle, revint sur le Sandal, & s'en empara après avoir tiré quelques coups de fusil r la Chaloupe *Vénitienne*, qu'elle força de se retirer. Ces faits aïant été bien avérés, le Tri-nal des Armemens a déclaré la prise nulle, comme aïant été faite d'une manière illicite, & fait restituer au Noble *Grimani* les 17. Esclaves, le Sandal, & le produit de l'Orge, qui avoit é vendu. *Léopold Desira* & *Joseph Stade*, qui commandoient le Brigantin & la Galiotte, ont é mis aux fers, à la disposition du Noble *Grimani*. Ils étoient revenus peu de jours aupara-nt d'une Course, à laquelle ils avoient été envoyés le 7. avec la Galiotte du Capitaine *Mi-ovich* contre une Felouque & une Galiotte *Barbaresques*: Elles avoient poursuivi le dernier ns le Canal, lorsqu'il amena ici le 3. vingt-sept Esclaves *Chrétiens*, qu'il avoit pris sur un ndal abandonné par son Equipage consistant en 37. Hommes, après un Combat dans lequel y a eu 7. *Maures* tués & 4. *Maltois* blessés.

De MANTOUE, *le* 22. *Octobre*. Mgr. l'Archiduc *Ferdinand* & Mme. l'Archiduchesse, son ouse, arrivèrent ici le 19. au soir, & continuèrent le matin suivant leur voyage pour *Vienne*.

De FONTAINEBLEAU, *le* 29. *Octobre*. Le Marquis de *Vérac*, Ministre Plénipoten-ire du Roi près de S. M. *Danoise*, de retour ici par congé, a été présenté au Roi, le 25. de mois, par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat aïant le Département des ffaires Etrangères. L'Abbé de *Bayanne* prit congé de S. M. pour retourner à *Rome*.

Le Roi vient de disposer de plusieurs Bénéfices, entre autres de l'Evêché de *Noyon*, va-nt par la mort de Mr. de *Broglie*, en faveur de Mr. *Grimaldi*, Evêque du *Mans*, & de Abbaye d'*Ourcamp*, Ordre de *Citeaux*, Diocèse de *Noyon*, qu'avoit le même Prélat, en fa-ur de l'Evêque d'*Autun*, actuellement chargé de la Feuille des Bénéfices. Cette Abbaye est aluée à 40. mille Livres de Revenu.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 31. *Octobre*.

Les nouvelles dispositions, qu'on attendoit relativement à l'Hôtel de l'*Ecole Royale-Mili-re*, viennent d'être renduës publiques par une Ordonnance du Roi, en date du 18. de ce ois, *portant création d'une Compagnie de Cadets-Gentilshommes*. Elle explique plus au large intentions de Sa Majesté, contenuës dans les Articles V. VI. & VII. de l'Ordonnance du . Juillet, (*qui a été insérée dans nos* Gazettes No. LXIII. *&* LXIV.) au sujet des jeunes Gen-shommes, élevés aux frais de leurs Familles. Voici l'Extrait de cette nouvelle Ordonnance.

*Sa Majesté aïant reconnu, que si les divers Réglemens qu'Elle a donnés depuis son avène-nt au Trône, pour perfectionner l'Institution de l'*Ecole Royale Militaire, *remplissent ses vuës cet égard, il n'est pas moins digne de son attention de procurer à la jeune Noblesse, qui, étant pas dépourvuë des biens de la fortune, se destine à la profession des armes, les avanta-s d'une Education, qui soit en eux le germe des sentimens & du zèle que cet etat exige: En nséquence, le Roi a ordonné & ordonne ce qui suit.*

ART. I. Sa Majesté crée & établit une *Compagnie de Cadets-Gentilshommes* dans l'Hôtel de *cole Royale Militaire.*

I. Le nombre de cette Compagnie sera indéterminé: Elle sera commandée par un Capitaine nt rang de Lieutenant-Colonel, & par les trois Officiers-Majors actuellement attachés à *cole Royale Militaire*, jusqu'à ce qu'il plaise à S. M. de nommer un plus grand nombre Officiers proportionné à celui de la Compagnie. Ces Officiers, & ceux qui seront nommés à venir, seront aux ordres de l'Inspecteur-Général & du Sous-Inspecteur des *Ecoles-Militai-*, commandant sous l'autorité du Secrétaire d'Etat aïant le Département de la Guerre. S. attachera à la dite Compagnie un Commissaire des Guerres, qui sera créé à cet effet.

II. Les Gentilshommes, qui se présenteront, produiront à l'Inspecteur-Général, & en son ab-ce au Sous-Inspecteur, 1°. leur Extrait Baptistaire, pour constater qu'ils ont quatorze ans moins, & seize au plus; 2°. un Certificat du Généalogiste de l'*Ecole Royale Militaire*, con-ant les preuves prescrites de Noblesse; 3°. un Certificat de bonne conformation & de santé, le Médecin de l'Hôtel. En outre, les dits Gentilshommes seront examinés sur l'éducation an-ieure qu'ils auront reçuë, pour juger s'ils sont en état de profiter de celle de l'Hôtel.

V. Les Parens des Gentilshommes admis feront remettre au Trésorier de l'Ecole une Pension 2000. Livres, à raison de 500. Livres par quartier, qui sera payée d'avance. Ils payeront de s, à leur entrée, & une fois seulement, 400. Liv. pour les premiers frais d'Equipement.

V. S. M. se réserve de placer dans cette Compagnie nouvelle, ceux des Elèves des *Eco Royales Militaires* des Provinces qui, après avoir atteint l'âge préscrit par l'Article III, feront le plus distingués par la pureté de leurs moeurs & les progrès dans leurs études.

VI. S. M. veut bien permettre, que des Gentilshommes Etrangers soient admis dans la d Compagnie, en se conformant aux Articles III. & IV.

VII. Les Gentilshommes & les Elèves, qui entreront dans la *Compagnie des Cadets*, auro le même rang que les *Cadets-Gentilshommes* dans les Troupes; & ils y feront reçus comme Officie

VIII. La Chapelle sera desservie comme ci-devant, & les Fondations Royales remplies confo mément aux Réglemens des dites Fondations.

IX. Les Professeurs & Maîtres nécessaires à l'éducation des *Cadets-Gentilshommes* pourro être choisis parmi ceux qui ont été attachés ci-devant à l'*Ecole Royale Militaire*, & qui s seront distingués par leurs talens & leur bonne conduite.

X. Les objets d'Etude sont fixés uniquement aux Langues vivantes, à l'Histoire, à la Gé graphie, aux Mathématiques & Fortifications, au Dessin, à la Danse, à l'Escrime & à l'Equitatio

XI. S. M. fera connoître ses intentions par un Réglement, qui statuëra sur la Police de l'H tel, la Discipline, l'Instruction, l'Armement des Cadets, & les Comptes qui en feront rend au Secrétaire d'Etat aiant le Département de la Guerre.

XII. Afin de donner à cet Etablissement, qui complette l'éducation de la portion de la Noble de son Royaume destinée à la profession des Armes, tout le lustre & la consistance dont il e susceptible, S. M. confirme toutes les donations, dotations, concessions & aliénations faites au pr fit de la Fondation de l'*Ecole Royale Militaire*, ainsi que les privilèges dont elle a joui ou dû joui

En vertu de l'Art. II. le Roi a nommé Capitaine-Commandant de la Compagnie des C *dets-Gentilshommes* le Baron de *Moyria*, ci-devant Capitaine au Régiment du Colone Général, Cavalerie; & S. M. lui a accordé le Brevet de Lieutenant-Colonel.

La Chambre des Vacations de la Cour des Aides a enrégîtré le 8. du courant des Lettre Patentes du Roi, renduës sur un Arrêt du Conseil du 19. Juin, portant, " que S. M. a été in ,, formée, qu'il se fait sur les Frontières de la Province de *Brétagne* un nouveau genre d ,, Faux-Saunage, qui consiste à porter dans cette Province de la Farine de Seigle ou de Sarra ,, sin, avec laquelle on y fait fabriquer des espèces de Pains, qui, sous une pâte mince ,, renferment une grande quantité de Sel, qui s'introduit de cette manière sur le Pays d ,, Gabelles: Qu'en conséquence Sa Majesté, voulant faire cesser cette sorte de Faux-Saunage ,, & prévenir le préjudice, qui en résulteroit pour sa Ferme des Gabelles, fait très-expresse ,, inhibitions & défenses à toutes Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent être ,, d'introduire de *Brétagne* dans le Pays de Gabelles aucun Sel, déguisé sous la forme de Pain ,, de Seigle, de Sarrasin ou d'autres Grains, à peine, contre les Contrevenans, d'être pou ,, suivis comme Faux-Sauniers, & punis comme tels, suivant la rigueur des Ordonnances."

Plusieurs Compagnies sont en concurrence pour prendre la Ferme des Messageries: On o fre, sur le pié de leur enchère, la préférence aux Fermiers actuels.

On mande de *Grénoble*, qu'il y a eu le 19. Octobre une émeute assez considérable, parc qu'on a voulu contraindre des Marchands de blé à payer à un Marché des Droits, perçus a nom de Madame la Comtesse de *Pont*: Les Marchands les regardoient comme supprimés & prétendoient d'ailleurs pouvoir vendre par-tout où ils vouloient, en vertu de l'Edit *pou la Liberté du Commerce des Grains*. Un Major, commandant un Détachement de Troupes, été assez grièvement blessé; & le Peuple s'est fait rendre, à force de cris, des Femmes qu l'on avoit arrêtées; après quoi tout s'est calmé.

Pierre-Gaston Gillet, Marquis de *la Caze*, Comte de *Castelnau*, d'*Eauzan*, &c. Conseill du Roi en tous ses Conseils, Conseiller d'honneur au Parlement de *Bordeaux*, & Premie Président de celui de *Pau* depuis 1758, est mort en cette dernière Ville le 11. de ce moi dans la 67me année de son âge. Mr. de *la Caze*, son Fils, lui succède dans la Charge d Premier-Président, en survivance de laquelle il a été reçu & installé en 1763.

De la Haie, le 5. *Novembre*. Mgr. le Prince *Stadhouder* a pris avant-hier le diverti sement de la Chasse dans le *Westland*, & a diné à cette occasion à son Château de *Honsholredy* Le Duc de *la Vauguyon*, Ambassadeur de *France*, a donné le même soir un grand Souper Bal, où L. A. S. & R. se sont trouvées avec plusieurs autres Personnes du premier rang. L Chevalier *Yorke*, Ambassadeur de S. M. *Britanique*, & le Comte de *Rechteren*, Envoyé-E traordinaire de notre République à *Madrid*, qui est de retour ici par congé, ont conféré ch cun séparément avec le Président des *Etats-Généraux*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* Etienne Luzac.



NUMERO XC.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 11. Novembre 1777.

De la Pologne, le 23. Octobre.

Les apparences de Guerre entre la *Russie* & la *Porte* deviennent de plus en plus probables. Le bruit court déjà, que la dernière l'a déclarée au nouveau Chan des *Tartares*. Douze mille *Russes* vont défiler, dit-on, par la *Pologne* vers les rives du *Dniester*, où il se forme dès-à-présent une Armée, dont l'on apprend que le Veld-Maréchal Comte de *Romanzow* aura de nouveau le commandement.

De Londres, le 4. Novembre.

Hier, à 9. heures du soir, la Reine accoucha heureusement d'une Princesse. Cet évènement fut d'abord notifié par la décharge du Canon de la Tour. S. M. & la Princesse nouveau-née sont aussi bien qu'on puisse le souhaiter.

La *Gazette* de la Cour du Samedi 1. Novembre a enfin rempli, du moins en partie, l'attente du Public, en communiquant l'Extrait des Dépêches, que le Gouvernement a reçuës de ses différents Commandants en *Amérique*. On y trouve d'abord deux Lettres des Frères *Howe*. Celle du Général est accompagnée d'une Déclaration, qu'il a publiée à son débarquement dans la Province de *Maryland*. Dans sa Lettre il dit, que "l'Armée *Américaine* montoit à environ 15. mille Hommes; mais qu'à son avis il feroit difficile de la forcer à une Action générale, quand même ce feroit pour défendre *Philadelphie*."

Cependant depuis hier le bruit s'est répandu d'une ou de plusieurs défaites des Forces aux ordres du Général *Washington*, & de la prise de *Philadelphie*. L'autorité, sur laquelle on fonde ces Nouvelles, sont en premier lieu des Articles insérés dans les Feuilles de *New-York* des 18. & 22. Septembre. L'on a publié entre autres ici Copie d'une Lettre du Général *Washington* au Congrès, datée de *Chester* le 11. Septembre, & placée dans la *Gazette* de *New-York* du 18. du même mois. Il y est parlé d'une Action, arrivée le 11. & à l'issuë de laquelle Mr. *Washington* avoit été obligé d'abandonner le Champ de Bataille. A l'appui de ces Articles & de cette Lettre, dont l'authenticité est révoquée en doute par d'autres, on fait circuler l'Extrait d'un Avis reçu par Mrs. *Hope*, Négocians à *Liverpool*, & apporté par le Vaisseau *le Thomas*, qui est venu en 38. jours de *New-York*. Il y est fait mention de trois Actions & de l'occupation de *Philadelphie*, qui en a été la suite, le Dimanche 14. Septembre. Enfin pour troisième garant l'on a la *Gazette* d'*Edimbourg*, publiée par extraordinaire le 30. Octobre, & contenant entre autres Nouvelles, qui représentent les deux Armées *Américaines* comme dans une déroute générale, une prétenduë confirmation de l'Action du 11. Septembre. Les Lettres du Général *Howe*, qui annonçoient ces Victoires & la conquête de la Capitale de la *Pensylvanie*, étoient, dit-on, à bord du Vaisseau de guer-

re *l'Isis*, de 50. Canons, qu'un Bâtiment Marchand avoit rencontré sur nos Côtes à la hauteur de *Scilly*. En conséquence, l'on s'étoit attendu hier à la publication d'une *Gazette extraordinaire:* Mais elle n'a point paru, & le Vaisseau *l'Isis* n'est pas encore arrivé. Comme il en faut une raison, quelques-uns assurent, qu'il a souffert une Tempête en mer, d'autres même qu'il a péri, tandis qu'un troisième, croyant être mieux instruit, prétend que *l'Isis* n'a pu être porteur de ces bonnes Nouvelles, puisqu'au départ de la Flotte du Vicomte *Howe* il est resté à *New-York*, mais que c'est *le Somerset*, Vaisseau de 64. Canons, qui attendoit dans la Rivière d'*Elk* les Dépêches du Général *Howe* au cas qu'il réussît dans ses opérations. (*Nous renvoyons au* Supplément *la Lettre de ce Général, sa Déclaration, & la Lettre du Vicomte, son Frère.*)

Dans la même Feuille la Cour a publié une partie des Dépêches, qu'elle reçut le 31. Octobre par un Vaisseau de transport armé, parti de *Quebec* le 7. du même mois. La première de ces Pièces est la Lettre suivante du Lieutenant-Général *Burgoyne* au Lord *Germain*.

Au Camp presque vis-à-vis de SARATOGA *le* 20. *Août* 1777.

MYLORD,

Dans ma dernière Dépêche, dont vous trouverez un Duplicat ci-joint, j'ai eu l'honneur de vous informer des opérations de l'Armée à mes ordres jusqu'au 30. Juillet.

Depuis cette époque jusqu'au 15. Août, on a employé tous les moyens possibles pour faire avancer les Bateaux, les Provisions, les Munitions, depuis le Fort *George* jusqu'à la première partie navigable de la Rivière de *Hudson*, faisant une distance de 18. miles, dans laquelle les Chemins sont en quelques endroits fort âpres & difficiles, dans d'autres ils ont besoin de beaucoup de réparations. Du nombre des Chevaux, fournis par Contrat pour le *Canada*, pas plus d'un tiers n'étoit encore arrivé. On ne pouvoit pas imputer ce délai à négligence, mais uniquement aux accidens, qui accompagnent naturellement une combinaison si longue & si compliquée de transports par terre & par eau. Cinquante attelages de Boeufs, rassemblés dans le Pays, à travers lequel j'avois marché, furent ajoutés pour aider au transport; mais toutes les ressources prises ensemble furent trouvées de beaucoup insuffisantes à l'objet de nourrir l'Armée & de former un Magasin en même tems. Des pluyes excessivement fortes augmentèrent les obstacles. Souvent il fut nécessaire d'employer 10. ou 12. Boeufs à traîner un seul Bateau: Et, après les efforts les plus extrêmes pendant les quinze jours que je viens de marquer, il n'y avoit pas plus de Provisions près de l'Armée que pour quatre jours, & pas plus de dix Bateaux dans la Rivière de *Hudson*.

J'avois reçu avis, que le Lieutenant-Colonel *St. Leger* étoit devant le Fort *Stanwix*, qui se défendoit. Le gros de l'Armée ennemie, qui devoit s'opposer à moi, étoit à *Still-water*, Place située entre *Saratoga* & l'embouchure de la Rivière de *Mohawk*.

Un mouvement rapide me parut être de la plus grande conséquence dans cette situation. L'Ennemi n'auroit pas pu remonter le *Mohawk* sans se mettre entre deux feux, au cas que le Lieutenant-Colonel *St. Leger* eut réussi, ou du moins sans être coupé d'*Albany* par mon Armée: Il auroit dû par conséquent soutenir une Action, se retirer vers *Albany*, ou passer la Rivière de *Hudson*, afin de s'assurer une retraite en remontant vers la *Nouvelle-Angleterre*. Quel de ces trois partis qu'il eût pris, pourvu que l'Armée du Roi eût pu s'avancer, les opérations du Colonel *St. Leger* auroient été facilitées, ou se seroit probablement assuré d'une jonction avec lui, & toute la Contrée du *Mohawk* auroit été ouverte.

Maintenir la communication avec le Fort *George* durant un pareil mouvement, de manière à être pourvu journellement par dégrés à une distance qui augmentoit sans cesse, c'étoit une impossibilité évidente. L'Armée étoit beaucoup trop foible pour fournir une chaine de Postes: Des Escortes pour chaque transport séparé en auroient retiré encore plus de monde; & l'on ne pouvoit en faire aucun assez nombreux pour se forcer un passage à travers les positions, que l'Ennemi pouvoit prendre au moyen de la marche d'une seule nuit de la *Crique-blanche* (*White-Creek*,) où il avoit une nombreuse Milice. Quand même l'Ennemi eût resté inactif par crainte ou faute de comprendre un avantage si palpable, l'impossibilité physique de recevoir les fournitures par dégrés du Fort *George* restoit toujours en force, parce qu'une nouvelle nécessité d'un transport de terre à une distance de 9. miles existoit à *Still-Water*; &, à proportion que les Voitures auroient été conduites en avant vers cet endroit, le transport auroit dû cesser plus en arrière.

Il falloit donc se décider bientôt entre l'alternative ou de laisser échapper l'occasion favorable de s'avancer sur l'Ennemi, ou de tâcher de se procurer d'autres ressources pour les fournitures. Il étoit connu, que celles de l'Ennemi, consistant en Bétail tiré d'une grande étendue de Pays, passoient par la route de *Manchester*, d'*Arlington*, & d'autres parties des Terres du *Hampshire* vers *Bennington*, afin d'être conduites de-là par occasion au gros de l'Armée. L'Ennemi avoit aussi formé un Dépôt considérable de Blé & de Charrettes au même endroit, où il y avoit ordinairement une Garde de Milices, dont le nombre varioit cependant de jour en jour. L'on forma le projet de surprendre *Bennington*. La possession du Bétail & des Voitures auroit certainement mis l'Armée en état de quitter ses Magasins éloignés, ainsi que d'agir avec énergie & célérité. Le succès auroit pareillement répondu à beaucoup d'autres objets secondaires.

Le Lieutenant-Colonel *Baum*, Officier qui avoit toutes les qualités requises pour l'entreprise, fut nommé au commandement. Il avoit

ses ordres 200. Dragons démontés du Régiment de *Redesel*, les Chasseurs du Capitaine *Fraser*, qui étoient les seules Troupes *Britanniques*, les Volontaires *Canadiens*, un Parti de *Provinciaux* qui connoissoient parfaitement le Pays, une centaine d'*Indiens*, & deux Pièces légères de canon. Tout le Détachement pouvoit aller à 500. Hommes. Les Instructions étoient positives de tenir le Corps de Troupes réglées posté, tandis que les Troupes legères nettoyeroient le chemin, & de ne point s'exposer au danger d'être enveloppé ou de se voir couper la retraite.

Dans la vûë de faciliter cette opération, & d'être prêt à profiter de son succès, l'Armée s'avança le 14. sur la rive *Orientale* de la Rivière de *Hudson*. On forma un Pont de Radeaux, sur lequel le Corps avancé passa & campa à *Saratoga*. Le Corps du Lieutenant Colonel *Breyman* fut posté à *Batten-kiln*; & sur l'avis qu'on reçut du Lieutenant-Colonel *Baum*, que l'Ennemi étoit plus fort à *Bennington* qu'on ne s'y étoit attendu, & qu'il avoit été averti de l'attaque, ce Corps [de *Breyman*] composé des Grenadiers de *Brunswick*, de l'Infanterie légère, & des Chasseurs, fut envoyé en avant pour le soutenir.

Il a paru depuis, que le Lieutenant-Colonel *Baum*, n'aiant pu achever sa marche sans être découvert, avoit été joint, à un endroit, nommé *les Moulins de Santcoick*, à environ 4. miles en deça de *Bennington*, par nombre de gens qui se donnèrent pour Loyalistes. Un Particulier *Provincial* de distinction, auquel on avoit de la confiance, & qui avoit été envoyé avec le Détachement, comme connoissant le Pays & le caractère des Habitans, fut assez imprudent pour laisser en pleine liberté tous ceux, qui prêtèrent le serment de fidélité. Sa crédulité & leur scélératesse causèrent le premier malheur. Le Colonel *Baum* se laissa porter à marcher en avant, sans connoître suffisamment le terrein; son dessein fut trahi; les gens, qui avoient prêté le serment, furent les premiers à faire feu sur lui; il fut attaqué de tout côté; il montra un grand courage personnel; mais il fut vaincu par le nombre. Durant ce tems le Lieutenant-Colonel *Breyman* étoit en marche à travers une forte pluye: Et tels furent les autres obstacles, mentionnés dans le Rapport de cet Officier, de mauvais chemins, de Chevaux fatigués, de difficultés pour faire passer les Voitures d'Artillerie, &c. qu'il fut depuis le 15. à 8. heures du matin jusqu'au 16. à 4. heures de l'après-midi à s'avancer l'espace d'environ 24. miles. Il engagea l'Action, se battit vaillamment, & chassa l'Ennemi de trois Hauteurs différentes, mais trop tard pour secourir le Colonel *Baum*, qui fut fait Prisonnier; & une partie considérable de ses Dragons fut tuée ou prise. Le manque de Munitions, par l'accident d'une petite Charrette qui se cassa, obligea malheureusement le Lieutenant-Colonel *Breyman* à retirer ses Troupes conquérantes, & à laisser en arrière deux Pièces de canon, outre les deux qui avoient été perdues par le Lieutenant-Colonel *Baum*. Les *Indiens* réussirent dans leur retraite à la première affaire, comme fit aussi le Capitaine *Fraser* avec partie de sa Compagnie & nombre de *Provinciaux* & de *Canadiens*. La perte, à ce qu'il paroît à présent, monte à environ 400. Hommes tués ou pris dans les deux Actions, & à 26. Officiers, la plûpart Prisonniers; mais des gens, qui s'étoient dispersés dans les Bois, nous joignent tous les jours. Vous en recevrez un Etat exact à la première occasion.

Voilà, MYLORD, un récit de cet évènement conforme à la vérité. Je n'ai pas insisté sur des fautes, parce qu'en bien des occasions elles ont été contrebalancées par le courage. L'Ennemi trouvera naturellement matière de parade dans l'acquisition de 4. Pièces de canon: Mais, cet avantage mis de côté, il a peu sujet de se glorifier, sa perte en tués & blessés étant plus du double de la nôtre, suivant l'aveu de ses Prisonniers & Déserteurs, ainsi que de nombre d'Habitans, qui ont été présens à l'enterrement de ses morts. Le plus grand sujet de regret de notre côté, après celui que toute perte de braves gens occasionne naturellement, c'est d'avoir failli dans le dessein de nous procurer du Bétail vivant, & le tems qu'il faudra perdre au transport des Magasins.

L'ouvrage le plus fatiguant est presqu'achevé à présent; & l'on a jetté un nouveau Pont de Bateaux sur la Rivière de *Hudson* vis-à-vis de *Saratoga*, le premier construit de Radeaux aïant été emporté par la cruë des eaux après les dernières pluyes continuelles. Lorsque nous serons en état de nous porter en avant, aucune tentative, qui dépendra de mes facultés, ne sera négligée pour remplir les ordres de Sa Majesté; & j'espère, que les circonstances seront telles, que mes efforts puissent être appuyés en quelque manière par la co-opération de l'Armée sous le Chevalier *Guillaume Howe*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Signé*) J. BURGOYNE.

A la suite de cette Pièce on trouve l'Extrait d'une Lettre du Lieutenant-Colonel *St. Leger* au Lieutenant-Général *Burgoyne*, apportée à travers les Bois par un *Indien*, & datée devant le Fort *Stanwix*, le 11. Août. En voici le contenu.

Après avoir lutté avec les difficultés naturelles de la Rivière de St. Laurent, *& avec les obstacles artificiels, que l'Ennemi avoit jettés sur ma route vers* Wood-Creek, *j'investis le Fort* Stanwix *le* 3. *du courant. Le* 5. *j'appris par des Partis, qui avoient été à la découverte sur la Rivière de* Mohawk, *qu'un Corps de* 1000. *Hommes de Milice étoit en marche pour faire lever le Siège. Sur la confirmation de cette Nouvelle je fis marcher la même nuit un gros Corps d'*Indiens *avec quelques Troupes, pour se mettre en embuscade sur le chemin par où ils devoient passer. Ils y tombèrent: L'on gagna la Victoire la plus complette: Plus de* 400. *restèrent sur la place, & dans ce nombre presque tous les principaux Auteurs de la Rebellion dans cette Contrée. Il y a cinq ou six-cents Hommes dans le Fort. La*

Milice ne se ralliera jamais. Tout ce dont je dois donc craindre du retard à mes progrès pour vous joindre, c'est qu'un Renfort de ce qu'ils nomment leurs Troupes réglées *ne remonte la Rivière de* Mohawk *par le chemin de* Halfmoon. *Pour cette raison une diversion, faite par votre Armée de ce côté-là, accélereroit beaucoup ma jonction avec l'une ou l'autre des grandes Armées.*

Quant au contenu des Dépêches du Général *Carleton*, apportées par le même Bâtiment, la Cour n'en a donné qu'un Précis fort abrégé dans le paragraphe suivant.

L'on a pareillement reçu des Lettres de la part du Général Sir *Guy Carleton*, contenant le récit d'une tentative faite par un gros Corps de Rebelles contre *Ticonderoga* & le Fort *Indépendance*, le 16. Septembre; qu'ils surprirent & firent Prisonniers partie de 4. Compagnies du 53me Régiment, qui étoient postées à la *Place du Charroi* (*Carrying-Place*) & sur la Hauteur de *Pain-de-Sucre* (*Sugar-Loaf-Hill*;) qu'ils avoient détruit quelques Chariots, Chaloupes &c; mais qu'ils avoient été répoussés dans leurs attaques des Forts par les Garnisons; & que sur l'approche d'un Renfort de *Crown-Point* ils s'étoient entièrement retirés: Que, le Colonel *St. Leger* aiant trouvé le Fort *Stanwix* trop bien fortifié & la Garnison trop nombreuse pour le prendre par assaut, & les *Indiens* aiant pris l'alarme sur un faux rapport de l'approche d'un gros Corps de Troupes *Continentales* des Rebelles, il avoit abandonné l'entreprise de forcer le passage en descendant la Rivière de *Mohawk*, & étoit retourné à *Montréal*, d'où il s'étoit avancé v[ers] *Ticonderoga*, dans le dessein de joindre le Lie[u]tenant-Général *Burgoyne* par ce chemin: Q[ue] le Brigadier-Général *Maclean* avoit reçu or[dre] du Chevalier *Guy Carleton* de s'y rendre ég[a]lement avec le 31me Régiment; que ce dern[ier] Général étoit venu à *St. Jean*, où il av[oit] reçu une Lettre du Brigadier, dont voici l'Extra[it].

EXTRAIT d'une Lettre du Brigadier-G[é]néral MACLEAN au Gouverneur [Sir] GUY CARLETON, datée à TICO[N]DEROGA, le 30. Septembre 1777.

Ce matin il est arrivé un Exprès du Géné[ral] Burgoyne *avec un Récit verbal d'une Ac[tion] très-vive & longue, qui s'est donnée le 19. [Il] n'y a point de Liste de tués ni de blessés, à l'e[x]ception de ce que Mr.* Philips *rapporte de bo[u]che. Le Combat a duré depuis midi jusqu'[au] soir. Le Terrein étoit si extrèmement desava[n]tageux, que seulement 3. Régimens* Britaniqu[es] *ont pu entrer en pleine Action. Notre perte [est] d'environ 150. tués sur la place, & 350. bless[és]. Neuf Officiers ont été tués & un grand nomb[re] blessés. L'on dit, que nous avons enterré 60[0] Hommes de l'Ennemi, & qu'une grande mult[i]tude en a été blessée. Nous n'avons gagné [le] Champ de Bataille qu'après le soir tombé. A[r]nold commandoit. Les Rebelles se sont retir[és] à leur Camp à une demi-lieuë du Champ [de] Bataille.*

ACTIONS; *Banque*, point de prix. *I[n]des*, 167 & demi. *Sud*, 90. *Annuités con[so]lidées à 3. pour cent*, 80. *Nouvelle Souscri[p]tion*, 97 & un quart.

Les Porteurs respectifs d'Obligations à la charge de l'Empire de RUSSIE, *négociées sous la Di[]rection de Mrs.* RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, *Banquiers à* Amsterdam, *so[nt] avertis qu'en conséquence des ordres de Mrs. les Sénateurs, autorisés à cet effet par l'Impératrice [de]* TOUTES-LES-RUSSIES, *on a fait, en présence du Notaire* P. HUNTUM *& de Témoins le Tirage des Obligations Litt.* N. *N°.* 6001. *à* 6500. *& Litt. P. N°.* 7001. *à* 7500. *en da[te] du premier Février* 1770. *On procédera au remboursement des sus-dites Obligations au Compto[ir] des dits Mrs.* RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, *Banquiers, le premier du mois [de] Février prochain, ainsi que les Lundis, Mercredis, & Vendredis suivans; & il n'en sera pl[us] payé d'Intérêts que jusqu'au premier Février* 1778.

L'on avertit en outre, qu'au 15. *Mai* 1778. *seront remboursées toutes les Obligations, qui ont é[té] négociées pour l'Empire de* Russie *en l'année* 1769. *au Comptoir de Mrs.* RAYMOND & THÉO[]DORE DE SMETH, *& dont le payement n'a pas encore été annoncé jusqu'à présent; savoir, Lit[t]. B. N°.* 501 *à* 1000. *Litt. C. N°.* 1001. *à* 1500. *Litt. D. N°.* 1501. *à* 2000. *Litt.* [] *N°.* 2501. *à* 3000. *Litt. G. N°.* 3001. *à* 3500. *Litt.* H. *N°.* 3501. *à* 4000. *L'on laisse ce[]pendant le choix aux Porteurs de continuër leurs Capitaux à un Intérêt de* quatre-pour-cent *pa[r] an, pour encore dix années, à compter du* 15. *Mai* 1778., *avec la réserve que* Sa Majesté Imp[é]riale *aura la liberté, les premières six années échuës, de rembourser & payer les Capitaux.*

Les Porteurs des Obligations pourront s'adresser au Comptoir des sus-dits Mrs. RAYMOND & THÉODORE DE SMETH, *du* 10. *Novembre de cette année, (auquel jour les nouveaux Cou[]pons seront prêts,) jusqu'au* 15. *Décembre prochain, uniquement les Lundis, Mercredis, & Ve[n]dredis, le matin depuis neuf heures jusqu'à midi, afin de faire noter la prolongation sur leurs Obli[]gations, & recevoir les nouveaux Coupons. Après le* 15. *Décembre personne ne sera plus admis [à] la prolongation, & les Porteurs devront recevoir le payement de leurs Obligations.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMÉRO XC.

De LEIDE, *le* 11 *Novembre*, 1777.

DE METELIN, *Isle de l'*Archipel, *le* 26. *Juillet*. Le *Capitan-Pacha* n'étant sorti cette année que pour se tenir avec son Escadre à l'entrée du Canal de la *Mer-Noire*, il a envoyé son *Kiaya* avec deux Vaisseaux de guerre & quelques Galiottes, pour faire sa tournée & recevoir ses Droits dans l'*Archipel*. Ce Lieutenant est resté 22. jours ici, d'où il a expédié le Vaisseau neuf de 64. Pièces de canon, construit en cet Arsenal, & qui est arrivé en 4. jours à *Constantinople*. On en a mis sur le Chantier un autre, qui sera de la même force; & on attend, dit-on, les ordres de la *Porte* pour la construction de douze Brigantins, destinés pour la *Mer-Noire*. La quantité de Troupes, qu'on y fait passer, donne beaucoup à réfléchir: &, si la Saison étoit moins avancée, on redouteroit en ce moment quelques opérations de Guerre. Le Vaisseau du *Capitan-Pacha*, construit à l'Isle de *Tasso*, a échoué en le lançant à la mer; & il en a coûté, dit-on, la tête au Capitaine du Bâtiment échoué: Cependant, quelques jours après, il a été mis à flot; & il ne tardera pas à arriver à *Constantinople*, ainsi que celui qu'*Emir-Aga* a fait construire dans le Golfe de *Cafdaly* en *Natolie*. Le Commandant de *Calonio*, petite Isle d'*Asie*, sur la Mer de *Marmora*, n'aïant point fait construire le Vaisseau, dont il étoit chargé, a cherché par-tout à y suppléer par l'achat d'un Bâtiment *Franc*; mais, n'en aïant point trouvé de convenable, il a payé cent bourses pour remplir son obligation. Le *Kiaya* s'est rendu d'ici à *Foillery*: Il est actuellement à *Scio*, & n'ira pas plus loin que *Rhodes* & *Stanchio*.

EXTRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE, *du* 3. *Octobre*.

„ L'Exprès, qu'on attendoit avec la Réponse de la Cour de *Pétersbourg* à la dernière Déclaration de la *Porte*, est enfin arrivé; & ce qu'on a prévu paroît s'être réalisé; sçavoir, qu'elle n'a fait qu'aigrir les esprits & rendre la rupture presqu'inévitable. La *Russie* prétend, dit-on, qu'elle n'a point contrevenu à l'Article du Traité de Paix, qui assure l'Indépendance de la *Crimée*, sur-tout qu'elle ne tient point de Troupes dans la Presqu'Isle pour restreindre sa liberté. La *Porte* au contraire regarde ce Pays comme étant à présent entièrement dans la dépendance de l'Empire *Russe*. Les Négociations sur ce différend & sur le passage de gros Vaisseaux de cette Nation dans la *Mer-Noire* pourront se continuër ou plutôt trainer durant l'Hyver; mais au Printems l'on s'attend de nouveau à des scènes meurtrières & à une Déclaration formelle de Guerre. Les Ministres *Ottomans* semblent n'avoir eux-mêmes d'autre idée: Les préparatifs sont immenses; & il ne se passe point de jour, qu'on n'envoye quelque Vaisseau avec des Munitions & de l'Artillerie vers la *Mer-Noire*. Mr. de *Stachieff*, Ministre de l'Impératrice, fait personnellement tout ce qui est en son pouvoir pour calmer le mécontentement mutuel, & prévenir (s'il étoit possible) l'extrémité fatale d'une nouvelle Guerre: Il a de tems en tems des entretiens secrets avec des Officiers du *Grand-Seigneur*, qui se rendent, comme lui, pour cet effet *incognito* à la Maison de l'Interprète de *Russie*: Il tâche particulièrement d'éloigner de *Constantinople* le *Capitan-Pacha*, dont le génie ardent & actif desireroit de réparer les sacrifices, qu'on a faits à la dernière Paix. Il est même, dit-on, le seul, qui se soit déclaré vivement pour les mesures violentes. Les autres Ministres de la *Porte* sont plus disposés à temporiser; & les Gens de Loi, nommément *Mourat-Mollah*, conseillent la Paix avec zèle; mais le crédit du Grand-Amiral paroît avoir la prépondérance. Il reste toujours à l'ancre avec sa Flotte à l'embouchure du Canal. "

De MILAN, *le* 15. *Octobre*. On a enfin achevé sous le Règne de nos augustes Souverains & le Gouvernement de Mgr. l'Archiduc *Ferdinand* le grand Ouvrage, entrepris pour rendre navigable la Rivière d'*Adda* depuis *Brivio* jusqu'à la Vallée, & pour ouvrir à travers les Monts & les Rochers un Canal, sur lequel on puisse conduire avec sûreté les Barques jusqu'à l'endroit, où l'*Adda* reprend un cours moins difficile. Ce cours est même à présent beaucoup plus égal jusqu'à l'embouchure de la *Mortesana*. Par ce moyen on ouvre, entre le Lac de *Côme* & cette Ville, une communication avantageuse à notre Commerce avec les Etrangers, & à la circulation intérieure d'une grande partie de la *Lombardie*. Les *François*, qui en étoient maitres en 1520, avoient inutilement tenté cet Ouvrage: On l'a encore repris plusieurs fois sous la Domination des Rois d'*Espagne* de la Maison d'*Autriche*, & enfin sous les Empereurs *Léopold* I, *Joseph* I. & *Charles* VI. Archiducs d'*Autriche* & Souverains du *Milanois*.

De FONTAINEBLEAU, *le* 1. *Novembre.* Le Roi, voulant transmettre à la Postério mémoire du dévouement patriotique de *Louis* Chevalier d'*Assas*, Capitaine au Régiment d' vergne, tué en 1760. à l'affaire de *Clostercamp*, vient de créer une Pension de mille Livr héréditaire & perpétuelle, au profit de la Famille de ce nom, jusqu'à l'extinction des Mâ Cette honorable Pension est actuellement partageable entre un Frère de ce brave Officier deux Neveux, l'un Sous-Lieutenant au Régiment de Mestre-de-Camp-Général, Cavaler l'autre servant dans la Marine. Le Chevalier d'*Assas* étoit né à *Vigan*, dans les *Cevennes*. (

Mr. de *Casteele*, Président au Parlement de *Flandres*, fut présenté au Roi le 26. Octobre le Garde des Sceaux, & fit ses remercîmens en qualité de Procureur-Général de cette Co

(*) La *Gazette* de *France*, d'où cet Article est tiré, y ajoute la Remarque suivante. "Il à observer, que la *Gazette* de *France*, du 25. Octobre 1760. en nommant cet Offi dans la Liste des Morts, l'appelle le Chevalier d'*Assar*, & qu'elle ne rapporte poin trait, qui lui fait tant d'honneur. Le voici. "Le Chevalier d'*Assas* se trouvant, avec ,, Régiment, près d'un Bois pendant la nuit, s'y avança seul pour le fouiller, de peur ,, sa Troupe ne fût surprise. Il y rencontra des Ennemis embusqués, qui l'entourère ,, & qui lui présentèrent une douzaine de bayonnettes sur la poitrine, en le menaçant ,, le poignarder s'il disoit un mot. Alors, se tournant du côté de son Détachement, il ,, cria avec intrépidité. *Auvergne, faites feu, ce sont les Ennemis*; & dans ce mom ,, il tomba mort sous plusieurs coups."

De PARIS, *le* 3. *Novembre.* Dans un travail, que M. le Prince de *Montbarrey*, Sec taire d'Etat au Département de la Guerre, a fait le 18. Octobre avec le Roi, il a été rend outre l'Ordonnance, portant création d'une Compagnie de Cadets-Gentilshommes; (*dont l'E trait a été inséré dans notre dernier* Supplément,) une autre *pour régler le Sémestre des Officie Bas-Officiers, Cavaliers, Hussars, Dragons, & Soldats des Troupes de Sa Majesté.*

Il vient aussi d'être publié six Arrêts du Conseil d'Etat, tous en date du 30. Août, qui f ment un nouveau Code de Police pour la Librairie & l'Imprimerie. Le premier *porte su pression & création de différentes Chambres Syndicales dans le Royaume.* Le second *règle les fo malités à observer pour la réception des Libraires & Imprimeurs.* Le troisième *porte Règleme de Discipline pour les Compagnons Imprimeurs.* Le 4[me] *porte Règlement sur la durée des Privi ges en Librairie.* Le 5[me] *concerne les Contrefaçons de Livres.* Le 6[me] *porte établissement de de ventes publiques de Librairie.*

Il est question de former la Maison de Madame *Elizabeth*; & l'on croit, que Madame Duchesse de *Brancas* sera nommée sa Dame d'honneur.

Des Négocians, suspects d'être de la Religion *Protestante*, voulant contracter un Mariage l gal, se sont présentés à leur Eglise Paroissiale des *Quinze-Vingts* avec toutes les formalités C *tholiques.* Néanmoins le Curé a refusé de les marier, alléguant que ce seroit profaner le S crement. Sur ce refus, ils ont porté plainte au Parlement; & ils ont obtenu ces jours-ci d la Chambre des Vacations un Arrêt, qui ordonne au Curé de les marier, sous peine de sai de son Temporel: Mais M. l'Archevêque, sans l'aveu duquel l'on ne pense point qu'il ait ag a fait signifier une opposition à cet Arrêt. L'on espère, que ce différend pourra être utile p son effet, en convainquant un Gouvernement éclairé & juste des vices d'une Législation, q met des Sujets utiles & fidèles dans la nécessité d'abandonner leur Patrie, de trahir leur co science, ou de vivre privés de droits, que tout Citoyen paisible peut réclamer de son Souverai

Malgré les Relations, que l'*Espagne* a publiées de ses Conquêtes dans l'*Amérique-Méridi nale*, on assure ici, qu'il y a une Paix concluë, dont l'Avis a déjà été envoyé au Général c *Cevallos*; & que la Reine de *Portugal* s'est déterminée à accéder au Pacte de Famille.

De LEIDE, *le* 10. *Novembre.* Les Avis de différentes Villes d'*Italie* contiennent de tr stes détails au sujet des inondations, que les dernières pluyes y ont causées. La cruë des eau a été le 15. Octobre à *Parme* plus considérable que de mémoire d'homme, & y a occasionn beaucoup de dommage, particulièrement aux Moulins sur la *Parma.*

La *Lettre*, que le Lord *Germain* a reçuë, le 28. du mois dernier, de la part du Chevalie *Howe*, par le Paquet-bot *l'Hirondelle*, arrivé du *Maryland*, & que la Cour de *Londres* a pu bliée le 1. Novembre, (*ainsi qu'il a été dit dans notre* Gazette *d'aujourd'hui*), porte ce qui suit

MYLORD, Au Camp à la TETE D'ELK, le 30. Août, 1777.

J'ai eu l'honneur de recevoir le 16. *de ce mois, par le Paquet-bot* l'Aigle, *les* Duplicata *a vos Depêches* N°. 10. 11. & 12. *avec un Original* N°. 13.

Mes dernières Dépêches vous ont informé de l'embarquement de l'Armée à Isle des Etats, *d'o la Flotte appareilla le* 23. *Juillet: Elle arriva le* 30. *Juillet à la hauteur des Caps de la* De *laware, d'où, d'après mes informations, je jugeai le plus utile de me rendre à la Baye de* Che

peak : Mais, essuyant des vents constamment contraires, nous n'entrames dans la Baye que 16. du courant. Depuis ce tems le vent étant devenu favorable, la Flotte arriva à l'embouchure de la Rivière d'Elk le 22. après une navigation des plus difficiles ; & l'Armée débarqua 25. au Bac de l'Elk, celle de l'Ennemi étant dans le voisinage de Philadelphie.

Le 28. un Corps de l'Armée marcha, sur la rive Occidentale de la Rivière, depuis le Bac jusqu'en cet endroit-ci, laissant le Lieutenant-Général Kniphausen avec trois Brigades dans ce camp, & une Brigade sur la communication. Le Corps commandé par le Général Kniphausen passera demain le Bac à Cecil-Court-House, & doit effectuer le 3. Septembre sa jonction avec nôtre, à environ 8. miles en deça de Christien-Bridge.

L'Armée de l'Ennemi est campée à présent derrière la Crique d'Eau-de-vie, avec un Corps avancé sur la Crique de la Glaise-blanche (White-Clay-Creek:) Sa force consiste en environ 15. mille Hommes, y compris la Milice. Cependant je suis d'avis, qu'il sera difficile de la porter à une Action générale, quand même ce seroit pour défendre Philadelphie.

J'ai publié la Déclaration ci-incluse pour tâcher de tranquilliser les esprits du Peuple en général, séduit à la Rebellion par ses Chefs, dans la Pensylvanie & les Comtés qui en avoisinent.

La *Déclaration*, dont Mr. *Howe* fait mention, est conçuë en ces termes.

De par Son Exc. GUILLAUME HOWE, *Chevalier du* Bain, *Général & Commandant en chef, &c. &c. &c.*

"Le Chevalier *Guillaume Howe*, regrettant les calamités, auxquelles nombre de fidèles Sujets de S. M. continuënt d'être exposés par la durée de la Rebellion, & desirant autant de protéger l'Innocent, que résolu de poursuivre avec les rigueurs de la Guerre tous ceux que les Forces de S. M. dans le cours de leurs progrès pourront trouver sous les armes contre le Roi, assure par la Présente les Habitans paisibles de la Province de *Pensylvanie*, des Comtés inférieurs sur la *Delaware*, & des Comtés du *Maryland* sur la Côte *Orientale* de la Baye de *Chesapeak*, qu'à l'effet d'ôter toutes les craintes mal-fondées, qu'on auroit pu faire naître, comme s'ils étoient à la veille d'éprouver des déprédations de la part de l'Armée sous son commandement, il a donné aux Troupes les ordres les plus rigoureux pour le maintien de la régularité & de la bonne discipline, & qu'il a signifié, qu'on infligera la punition la plus exemplaire à ceux qui oseront piller les Biens ou molester les Personnes des Sujets bien disposés de Sa Majesté."

La même sureté & protection s'étendent pareillement à toutes les Personnes, Habitans de la Province & des Comtés sus-dits, qui, n'étant point coupables de s'être arrogé l'Autorité législative ou judiciaire, pourroient avoir agi illégalement dans des Postes subordonnés, & qui, convaincus de leur faute, pourroient être portés à abandonner leurs Habitations, pourvu que de telles Personnes y retournent d'abord, & restent paisiblement à leurs demeures ordinaires.

Considérant de plus, que plusieurs Officiers & Soldats, actuellement sous les armes contre Sa Majesté, pourroient incliner à abandonner la part qu'ils ont prise dans cette Rebellion, & revenir à la fidélité qu'ils doivent, le Chevalier *Guillaume Howe* promet en conséquence un Pardon général & libre à tous Officiers & Soldats, qui viendront volontairement se rendre à aucun des Détachemens des Forces de S. M. avant le jour qu'il sera notifié, que cette indulgence cessera.

Donné sous ma signature, au Quartier-Général de l'Armée, le 27. Août 1777.

(Signé) GUILL. HOWE.

(Et plus bas) *Par ordre de Son Excellence*, (Signé) R. MACKENZIE, *Secrétaire.*

Voici l'*Extrait* de la Lettre de l'Amiral Vicomte *Howe* à Mr. *Stephens*, Secrétaire de l'Amirauté, inséré dans la même *Gazette* de *Londres*.

MONSIEUR, A bord de L'AIGLE, dans la Rivière d'ELK, le 28. Août, 1777.

Par ma dernière du 9. Juillet je vous informai, que la partie de l'Armée, que le Général avoit dessein d'employer à une Expédition particulière, se trouvoit embarquée. Je mis en mer de Sandy-Hook le 23. du même mois, la première occasion que le vent nous laissa, avec la Flotte, consistant en tout en 267. voiles : Mais, essuyant dans l'intervalle des calmes fréquents ou bien des vents, qui étoient constamment au Sud-Ouëst & au Sud, le progrès de l'Armement fut si fort retardé, qu'avant le 29. nous ne nous étions pas encore avancés le long de la Côte si loin que la Delaware, & que nous ne parvinmes que le 14. du courant à la hauteur des Caps de Virginie, l'endroit de la destination de la Flotte. Le vent courant alors à l'Est, elle s'avança & mouilla le jour suivant à l'entrée de la Baye de Chesapeak. Par l'attention du Capitaine Griffith, qui commandoit l'Arrière-Garde, & par la bonne disposition générale des Maitres des Bâtimens de transport, le passage s'exécuta sans séparation. Le Capitaine Hammond, [commandant le Roebuck, de 44. Canons,] qui avoit acquis une connoissance fort exacte de la Navigation, fut retiré de la Delaware, le Roebuck y aïant été remplacé par le Liverpool ; & il fut chargé du soin de stationner les Chaloupes-pilotes nécessaires, pour marquer la route, qu'il faloit tenir en remontant la Baye de Chesapeak. Au moyen de ce secours & de l'assistance ultérieure de bons Pilotes, la Flotte, aïant été conduite sans accident jusqu'au fond de la Baye, mouilla le 22. entre les Rivières de Sassafras & d'Elk.

J'accompagnai le Général le jour suivant pour reconnoître la Côte adjacente ; & le débarquement fut fixé au 25. dans l'Elk. L'Armée devoit descendre à terre à cette occasion en cinq Divisions, conformément au nombre d'Hommes, qu'on pouvoit régulièrement débarquer des Bateaux plats dans le même tems.

Après que les Vaisseaux, destinés à couvrir la descente, sçavoir le Roebuck, l'Apollon, Sphynx, le Vigilant, le Sénégal *&* le Swift, *eurent remonté la Rivière le 25. au matin, les B teaux plats, dont le Capitaine* Duncan *avoit le commandement en chef, s'avancèrent avec l'I fanterie de la première Division, & furent successivement suivis par les Vaisseaux de transp de la seconde & de la troisième Division. Comme il n'avoit point eté fait de preparatifs pour s'o poser à la descente, les Bâtimens de transport des autres Divisions reçurent aussi ordre de s' vancer; & toute l'Armée, avec la proportion nécessaire d'Artillerie & de Munitions, fut deba quée le même jour sur la Côte* Orientale, *vis-à-vis de* Cecil-Court-House, *à environ six mil de la Pointe de* Turquie.

Les Lettres de *Londres* du 7. Novembre n'étant pas encore arrivées, nous ignorons si l Nouvelles d'une ou de plusieurs Actions entre les Armées des Généraux *Howe* & *Washingt* & de la prise de *Philadelphie* se sont confirmées. L'amour de la vérité nous oblige en atte dant de dire, que rien ne nous paroit plus incertain que les Avis, sur lesquels on les fonc jusqu'à présent. Si on les analyse, ils se réduisent à deux sources. La première ce sont le Feuilles de *New-York*; & c'est d'après la Copie d'une d'elles, datée du 21. Septembre, & ap portée par le Bâtiment *la Charlotte*, qui partit le jour suivant de *New-York* & arriva le 29. C ctobre au Port de *Glasgow*, que le Gazettier d'*Edimbourg* s'est empressé d'informer le Publi par une Feuille extraordinaire de trois Actions consécutives, toutes au desavantage de l'A mée *Américaine*. Quant à la voye, par laquelle on l'a sçu à *New-York*, elle n'est autre qu le rapport de quelques Particuliers qu'on ne nomme point, mais qu'on dit arrivés de *Phila delphie* par les *Jerseys*. Il en est de même de l'Extrait, qu'on trouve dans les Feuilles de *Lon dres*, d'une Lettre du Sr. *George Leybourne* de *New-York* à Mrs. *Hope* à *Liverpool*, en date du 19. Septembre. Elle a été apportée par *le Thomas*, Capitaine *Barton*; & Mr. *Bamber Gas coyne* en a envoyé Copie par un Exprès au Lord *Germain*. Le garant de l'Auteur de la Lettre n'est cependant de nouveau que la même Feuille de *New-York*. La seconde source du même brui est encore, s'il se pouvoit, plus incertaine. Un Bâtiment, entré à *Dartmouth*, prétend avoi rencontré le Vaisseau de guerre *l'Isis*, qui avoit à bord les Lettres du Chevalier *Howe* avec ces agréables Nouvelles. Laissant au tems à les vérifier ou les détruire, ainsi que celle d'une grande Victoire gagnée par le Général *Burgoyne*, qu'on a répanduë en même tems, nous nous contenterons d'insérer ici la Lettre du Général *Washington*, publiée par le Nouvelliste de *New York*, & dont par conséquent nous ne voulons nullement garantir l'authenticité.

MONSIEUR, CHESTER, le 11. Septembre, 1777.

Je suis fâché de vous informer, que dans l'engagement de ce jour nous avons eté obligés de laisser l'Ennemi maitre du Champ de Bataille. Malheureusement l'avis, que l'Ennemi remontoit la Brandewine *(Crique d'*Eau-de-vie*) & passoit le gué à environ 6. miles au-dessus de nous, fut incertain & contradictoire, malgré toutes les peines que je pris pour être bien informé Ceci m'empêcha de faire des dispositions, qui répondissent à la force, avec laquelle l'Ennem nous attaqua sur notre gauche; & par-là les Troupes, qui soutinrent le choc les premières, furent contraintes de se retirer, avant qu'elles pussent recevoir du Renfort.*

Au milieu de l'attaque sur la droite, le Corps ennemi, qui étoit resté du côté de Chadford, *l passa, & attaqua la Division qui y étoit aux ordres du General* Mayne *& les Troupes legères sous le Genéral* Maxwell, *qui, après un rude Combat, se retirèrent également. La Milice sous le Général* Armstrong, *étant postée à un gué à environ deux miles au-dessous de* Chadford, *n'eut pas occasion de donner: Mais nous combattimes avec beaucoup de desavantages; & par les raisons sus-mentionnées nous fumes obligés de nous retirer. Cependant je suis persuadé, que notre perte en Hommes n'est pas fort considérable, beaucoup moindre, je crois, que celle de l'Ennemi Suivant les meilleures informations que je puis me procurer, nous avons aussi perdu 8. Pièces de canon. Le Bagage, aïant été préalablement envoyé ailleurs, a ete tout sauvé, excepté les couvertures des Soldats: Comme ils les avoient sur le dos, il en a été sans doute perdu nombre J'ai ordonné à toutes les Troupes de se rassembler derrière* Chester, *où elles sont actuellemem à se ranger pour cette nuit. Nonobstant le malheur de la journée, je suis bien-aise de trouver les Troupes pleines d'ardeur; & j'espère, qu'une autre occasion bonifiera la perte, que nous avons soufferte. Le Marquis de* la Fayette *est blessé à la jambe, & le Général* Woodford *à la main. Plusieurs autres Officiers sont blessés, & quelques-uns tués; mais l'on ne peut actuellement constater le nombre des uns ni des autres J'ai l'honneur d'être, &c.*

(Signé) G. WASHINGTON.

P. S. *Il n'est point en mon pouvoir de vous envoyer des Avis certains, ce moment-ci étant le premier instant de loisir, que j'aie eu depuis l'Action.*

Publié par ordre du Congrès. (*Signé*) CHARLES THOMSON, *Secrétaire.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XCI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 14. Novembre 1777.

De VARSOVIE, *le* 29. *Octobre.*

SAMEDI, 25. de ce mois, le Roi, accompagné des Sénateurs présens en cette Ville, se rendit à la Chambre du Sénat, & prorogea avec les formalités accoûtumées, jusqu'au mois de Mars prochain, la tenuë du Tribunal de Relation, où se décident particulièrement les affaires contentieuses de la *Courlande.* C'est la troisième fois, qu'on en différe la Séance. On attribuë le délai cette fois-ci à une indisposition de Sa Majesté.

Le Prince *Czartoryski*, Palatin de *Russie*, est arrivé ici avec sa Suite, pour y passer l'Hyver.

De COLOGNE, *le* 7. *Novembre.*

On apprend de *Manheim*, que le Baron de *Beckers*, Premier-Ministre de l'Electeur *Palatin*, y est mort le 31. Octobre d'un coup d'Apoplexie, dans un âge très-avancé.

De LONDRES, *le* 7. *Novembre.*

Avant-hier, le Roi reçut les complimens de la Noblesse, des Ministres Etrangers, & d'autres Personnes de distinction sur l'heureux accouchement de la Reine, & la naissance d'une Princesse, douzième Enfant de Leurs Majestés, évènement qui a été annoncé à toutes les Cours Amies & Alliées par des Exprès expédiés la veille. Ce même jour-là les deux Echevins en charge furent députés auprès du Roi, pour sçavoir le jour & l'heure qu'il lui plairoit de recevoir l'Adresse de félicitation de la Ville sur le même sujet. Sa Maj. en aïant fixé le tems à aujourd'hui, à 2. heures après-midi, le Lord-Maire, les Aldermans, & une Députation du Commun-Conseil de *Londres* se sont rendus à *St. James*; & leur Adresse a été reçuë de la manière la plus gracieuse.

C'est à présent le quatrième jour qu'on languit ici de recevoir les Relations authentiques des Victoires des Généraux *Howe* & *Burgoyne* ainsi que de la prise de *Philadelphie*; & la *Gazette extraordinaire* de la Cour, qu'on attendoit avec une impatience si vive, n'a point encore paru: Il est même très-probable, que la *Gazette ordinaire* de demain ne contiendra, selon l'usage, que des annonces de Banqueroutes ou de Récompenses promises pour la découverte de Criminels. Le Vaisseau *l'Isis*, qu'on disoit avoir à bord les Dépêches du Chevalier *Howe*, mais dont l'arrivée avoit été retardée par le dommage qu'il avoit souffert dans une Tempête sur nos Côtes, a été trouvé n'être qu'un gros Bâtiment Marchand *Hollandois*; & l'on a été informé, que le Navire de guerre, qui porte véritablement ce nom, est actuellement entre les mains des Charpentiers à *New-York*, parce qu'en entrant avec la Flotte du Vicomte *Howe* dans la Baye de *Chesapeak* il a été frappé de la foudre, qui a considérablement endommagé ses mâts. Le Général Comte *Cornwallis* s'y trouvoit à bord, lors de cet accident. La découverte de cette méprise n'a pas rebuté pourtant les Fauteurs de la Nouvelle; & ils ont assuré, que le Vais-

ſeau, qui en étoit porteur, étoit *l'Aſie*, de 64. Canons. Malheureuſement encore il eſt avéré, que ce Vaiſſeau eſt en croiſière dans le Canal; &, comme l'on a fait obſerver d'ailleurs à ces Nouvelliſtes, qu'on n'employe point de gros Navires de guerre pour ſervir de Couriers, ils ſe ſont retranchés à dire, que c'étoit donc un Bâtiment quelconque, qui nous apprendroit les ſuccès du Général *Howe*, mais que toujours il étoit certain, que *Washington* avoit été totalement défait, & que nos Troupes étoient en poſſeſſion de la Capitale de la *Penſylvanie*. Pour qu'on n'en doute point, ils produiſent des Lettres de *Dublin* du 29. Octobre, de *Belfaſt*, de *Corke*, & d'autres Ports d'*Irlande*, qui annoncent ces deux faits comme certains; & l'on ne pourroit ſe diſpenſer d'y ajouter foi entière, ſi encore ces mêmes Avis n'avoient pour vice radical de citer en garant le rapport de quelque Particulier anonyme ou même d'un Déſerteur venu à *New-York*. Les Incrédules, que nos Feuilles *Anti-Américaines* traitent de *vermine* & de *reptiles*, prennent de leur côté la peine d'anatomiſer les Extraits ou Rapports répandus pour accréditer ces Nouvelles: Ils y trouvent des incongruités, des contradictions, des erreurs de date, telles par exemple que de placer l'entrée triomphante de Mr. *Howe* dans *Philadelphie* au *Dimanche* 16. *Septembre*, tandis que cette date a été un *Mardi*. La Lettre même, attribuée à Mr. *Washington*, leur paroît être une impoſture des plus groſſières. Ce Général, diſent-ils, n'eſt pas aſſez dépourvu de ſens pour écrire au Congrès, que *ſes Soldats portent leurs couvertures ſur le dos*. La phraſe décèle les Fabricateurs de Nouvelles, qui répandirent l'hyver dernier, que l'Armée *Américaine* n'étoit vêtuë que de guénilles & de lambeaux. D'ailleurs, aſſurent-ils, le Marquis de *la Fayette* ſert à l'Armée *Septentrionale* avec Mr. *Conway* (Officier, qui a paſſé du Service de *France* à celui de l'*Amérique-Unie*;) & c'eſt en partie à leur conduite & à leur bravoure, que le Général *Arnold* doit ſes ſuccès contre Mr. *Burgoyne*. Il eſt en effet difficile de ſe perſuader, que les progrès du Chevalier *Howe* aient été ſi rapides, ſi l'on peut compter ſur l'Extrait ſuivant de la Lettre d'un Officier de ſon Armée, écrite de l'*Elk* le 30. Août, & dont une de nos Feuilles les plus impartiales garantit l'authenticité.

Après un voyage tédieux de New-York, *nous avons mis pié à terre dans l'*Elk, *au fond de la Baye de* Cheſapeak. *Le Général* Waſhington *ſe trouvoit en cet endroit la veille que nous y vînmes. Il voltige à préſent autour de nous avec un Corps de* 1500. *à* 2000. *Hommes, la plûpart Chevaux-legers. Le Pays eſt plein de Bois, & les Chemins ſont étroits, de ſorte que je crains qu'un petit nombre de Rebelles judicieuſement poſtés, ne nous nuiſe extrèmement, quand même nous ſerions le double de leur nombre. Nous avons grand beſoin de Chevaux, tous ceux qu'il y avoit ici aïant été emmenés ailleurs ainſi que le Bétail. Si je ne puis me procurer un Cheval, je devrai laiſſer mon Lit & tout mon Bagage à bord d'un Vaiſſeau; car je ne puis porter avec moi tout au plus que mon Linge de rechange. Les journées ſont fort chaudes, les nuits extrèmement humides, & moi je ſuis incommodé d'un gros Rhumatiſme. L'on nous dit, qu'après avoir paſſé les Bois les Chemins ſont plus ouverts, & que nous rencontrerons moins de difficultés: J'eſpère que cela ſe trouvera ainſi. On nous informe auſſi, que l'Armée de* Washington *occupe un Camp de* 15 *mille Hommes entre nous &* Philadelphie.

La grande Victoire, remportée par le Général *Burgoyne* ſur l'Armée aux ordres des Généraux *Schuyler* & *Arnold*, ne ſouffre pas moins de contradictions. Le Sr. *Watſon*, commandant le Bâtiment *la Charlotte*, qu'on dit en avoir apporté l'avis de *New-York* à *Glasgow*, prétend avoir parlé *pluſieurs jours avant le* 23. *Septembre*, date de ſon départ, à des Particuliers venus d'*Albany*, qui lui avoient donné le détail de cette Action, & l'avoient aſſuré, que Mr. *Burgoyne* ſe trouvoit alors en cette dernière Ville: Mais dans la *Gazette de Londres* du 1. Novembre l'on voit le Brigadier *Maclean* marcher de *Montréal* à ſon ſecours; & cet Officier, dans ſa Lettre du 30. Septembre, parle d'une Action, qui a eu lieu ſeulement *le* 19. *Septembre*, & à la ſuite de laquelle *les Rebelles étoient rentrés dans leur Camp*. Le Gazettier d'*Edimbourg*, qui a le premier répandu la Nouvelle, n'a pas été embarraſſé cependant à trouver des circonſtances pour l'habiller, afin de la faire paroître avec plus de décence dans le public: Elles portent en eſſentiel, que le Général *Anglois*, après avoir engagé les *Américains* par un faux avis à l'attaquer, avoit feint de ſe retirer, & les avoit entourés enſuite, pendant qu'ils étoient occupés au pillage de ſon Camp. Un Extrait de la *Gazette de New-York* raconte plus brièvement la même hiſtoire, rapportée par un Particulier venu d'*Albany le* 3. *Septembre*. En attendant que ces Auteurs périodiques concilient leurs dates avec celles des Dépêches publiées par le Gouvernement, nous inférerons ici les *Inſtructions*, que Mr. *Burgoyne* avoit données au malheureux Lieutenant-Colonel *Baum*, & dont il fait mention dans ſa Lettre du 20. Août (*placée dans notre dernière Feuille.*) On a tiré ces *Inſtructions* de la *Gazette Royale Américaine* imprimée à *New-York*. En voici le contenu.

l'objet de votre Expédition est d'éprouver l'affection de cette Contrée, de déconcerter les projets de l'Ennemi, de remonter les Dragons de *Riedesel*, de completter le Corps des Provinciaux Royalistes] de *Petre*, & de vous procurer de nombreuses fournitures de Bétail, de Chevaux, & de Voitures. Vous aurez sous vos ordres les différents Corps, dont la liste est ci-jointe. Les Troupes ne doivent point prendre de Tentes; & le peu de Bagages, que les Officiers ameneront avec eux, doit être porté sur leurs propres Chevaux de Bataillon.

Vous marcherez de *Batten-Kill* vers *Arlington*, & vous y prendrez poste jusqu'à ce que le Détachement de *Provinciaux* aux ordres du Capitaine *Sherwood* viendra vous joindre du *Sud*. Vous marcherez alors vers *Manchester*, où vous prendrez de nouveau Poste, de façon à assurer le passage des Montagnes sur le chemin de *Manchester* vers *Rockingham*. De-là vous détacherez les *Indiens* & les Troupes legères vers le *Nord*, du côté d'*Otter-Creek*. A leur retour & lorsque vous recevrez avis, qu'il n'y a point d'Ennemis sur la Rivière de *Connecticut*, vous vous avancerez par le chemin, qui traverse les Montagnes, vers *Rockingham*, où vous prendrez poste. Ce sera-là la partie la plus éloignée de l'Expédition, dans laquelle vous devrez vous conduire avec circonspection, attendu que vous aurez les Défilés des Montagnes derrière vous; ce qui pourroit rendre votre retraite difficile. Vous devez donc tâcher d'être bien informé de la force de la Milice de l'Ennemi dans le Pays voisin: Si vous jugez pouvoir le faire avec prudence, vous y resterez pendant que les *Indiens* & les Troupes legères sont détachés pour remonter la Rivière. Vous la descendrez ensuite par *Brattleborough*; & de cet endroit vous retournerez par la marche la plus prompte, en suivant le grand chemin qui conduit à *Albany*.

Pendant toute la marche votre Détachement aura ordre d'emmener tous les Chevaux propres à monter les Dragons sous vos ordres, ou à servir de Chevaux de Bataillon pour les Troupes, avec autant de Selles & de Brides qu'on en pourra trouver. Le nombre des Chevaux requis, outre ceux qui sont nécessaires pour remonter le Régiment de Dragons, doit être de treize-cents. Si vous pouvez en amener plus pour l'usage de l'Armée, d'autant mieux. Vos partis doivent aussi vous amener des Chariots & d'autres Voitures convenables, avec autant de Boeufs de trait qu'il sera nécessaire pour les tirer, ainsi que tout le Bétail propre à être tué, (à l'exception des Vaches à lait, qu'on doit laisser pour l'usage des Habitans.) L'on donnera des Reçus reguliers, en la forme comme ci-dessous, dans tous les endroits où l'on aura pris aucun de ces Articles, aux Personnes qui seront restées à leurs demeures, & qui se seront conformées pour le reste aux termes du Manifeste du Général *Burgoyne*: Mais il ne sera point donné de Reçu à ceux qu'on connoîtra pour agir au service des Rebelles. Comme vous aurez avec vous des Personnes connoissant parfaitement le Pays, il seroit peut-être à propos de taxer les différents Districts pour fournir des portions de ces divers Articles, & de fixer les heures pour la livraison: Et, en cas qu'il vous parut nécessaire de vous remettre en marche avant qu'une telle livraison pût se faire, vous prendriez des Otages d'entre les Habitans les plus notables, pour vous assurer que la livraison se fît le jour suivant. Vous employerez tous les moyens possibles pour prévenir le pillage. Comme il est probable, que le Capitaine *Sherwood*, qui est déjà détaché vers le *Sud*, vous joindra à *Arlington* & vous amenera une quantité considérable de Chevaux & de Bétail, vous enverrez ce Bétail à l'Armée avec un Détachement convenable du Corps de *Petre* pour le couvrir, dans la vuë de vous débarrasser; mais vous tiendrez toujours le Régiment de Dragons étroitement joint. Les Dragons doivent monter eux-mêmes les Chevaux du Régiment & en prendre soin. Les Chevaux, destinés pour l'usage de l'Armée, doivent être attachés par noeuds à dizaines; afin qu'un seul Homme en puisse conduire dix. Vous chargerez de leur conduite les gens non armés du Corps de *Petre* & les Habitans, auxquels vous pourrez vous fier.

Vous tiendrez toujours vos Camps dans une bonne disposition, mais en même tems dans des endroits où il y a de la pâture; & vous aurez une chaine de Sentinelles autour de votre Bétail, lorsqu'il paîtra. Le Colonel *Skene* sera avec vous autant que possible, afin de distinguer les bons Sujets des mauvais, de procurer les meilleurs avis concernant l'Ennemi, & de choisir les gens, qui m'apporteront les Nouvelles de vos progrès & de vos succès. Si vous trouvez nécessaire de faire halte un jour ou deux, vous retrancherez toujours le Camp du Régiment de Dragons; afin de ne risquer jamais une attaque ou affront de la part de l'Ennemi. Comme vous reviendrez avec le Régiment de Dragons remonté, vous aurez toujours un Détachement des Corps du Capitaine *Fraser* ou de *Petre* en front de la Colonne, & un autre sur l'arrière, pour empêcher que vous ne tombiez dans une embuscade en marchant à travers les Bois.

Vous ferez tout ce qui vous sera possible pour faire croire aux gens du Pays, que les Troupes à vos ordres sont le Corps avancé de l'Armée, & qu'on a dessein de passer vers le *Connecticut* sur le chemin qui conduit à *Boston*. Vous insinuërez pareillement, que le gros de l'Armée d'*Albany* doit être joint à *Springfield* par un Corps de Troupes de *Rhode-Island*. Il est très-probable, que le Corps aux ordres du Sr. *Warner*, qu'on suppose actuellement être à *Manchester*, se retirera devant vous; mais, si contre toute attente ils sont en état de rassembler une force nombreuse, & qu'ils se postent avantageusement, il est laissé à votre discretion de les attaquer ou non, vous ressouvenant toujours, que votre Corps est trop précieux pour hazarder une perte tant soit peu considérable en cette occasion. Si quelque Corps du gros de l'Armée du Sr. *Arnold* s'avance, pour couper votre retraite, vous prendrez un Poste aussi fort

que le Pays pourra vous fournir, & vous m'en enverrez avis le plus promtement possible. Vous pouvez compter, que je ferai des mouvemens tellement combinés que je mettrai l'Ennemi entre deux feux, ou que je vous soutiendrai efficacement de quelque autre manière. Il est croyable, que le progrès de toute l'Expédition pourra s'achever dans une quinzaine; mais tous les mouvemens, qui en feront partie, dépendront de votre succès à obtenir autant de Provisions, qu'il vous en faudra pour subsister jusqu'à votre retour à cette Armée, au cas que vous ne puissiez pas vous en procurer davantage: Et, si l'Armée ne peut atteindre *Albany* avant que votre Expédition ne soit terminée, je trouverai moyen de vous en informer, & je donnerai à votre route une autre direction.

Toutes Personnes, qui agissent en Committés, & tous Officiers sous la direction du Congrès, soit Civils ou Militaires, doivent être faits Prisonniers. Je vous souhaite cordialement du succès, & ai l'honneur d'être, &c.

Au Quartier-Géneral le 9. *Août*, 1777.

(Signé) J. BURGOYNE, *Lieut. Général.*

Les Actionistes aïant fait leur coup au moyen des bruits, dont nous avons parlé, nos Fonds sont retombés à peu près à leur taux ordinaire. *Banque* 129. & sept huitièmes. *Indes* 16 *Annuités conf. à* 4. *p. c.* 79. & cinq huitièm

De LA HAIE, *le* 11. *Novembre.*

Le Chevalier *Yorke*, Ambassadeur de *Grande-Bretagne*, aïant reçu le 7. de ce mo par un Exprès, qui avoit été expédié pour c effet selon l'usage, la Nouvelle de l'accouch ment de la Reine, l'a notifiée hier matin Baron de *Wassenaer-Starrenbourg*, qui préfic cette semaine à l'Assemblée des *Etats-Gén raux*, & qui s'est rendu ensuite, en la mani re usitée, à son Hôtel, pour le compliment à cette occasion. *Leurs Hautes Puissances* o prolongé, par une Publication datée du 3. c ce mois, encore pour une année, la défen de l'exportation de la Poudre & des Mun tions, par rapport aux troubles de l'*Amériqu*

De LEIDE, *le* 12. *Novembre.*

Avant-hier s'est fait, suivant la coûtum annuelle, le renouvellement de la Chamb des Bourguemaitres de cette Ville. Les Mag strats, qui la composeront l'année prochaine sont M^rs^. & M^res^. *Henri van Buren*, *Jaco Heyns*, *Adrien Crucius*, & *Théodore Schrevelius*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XCI.
De LEIDE, *le* 14. *Novembre*, 1777.

DE CONSTANTINOPLE, *le* 3. *Octobre.* La petite lueur d'espérance, qu'on avoit toujours conservée, d'un Accommodement entre la *Russie* & la *Porte*, s'est presqu'entièrement évanouïe; & tout annonce ici une rupture prochaine entre les deux Puissances. Mr. de *Stachieff*, Envoyé de l'Impératrice, se rendant ces jours derers à l'Hôtel de l'Amirauté, pour y assister à une Conférence avec les Ministres du *Grandeigneur*, apprit en chemin l'arrivée d'un Exprès de *Pétersbourg*: Il retourna d'abord à son Hôtel, ce qui retarda la Conférence de quelques heures. Les Dépêches, apportées par ce ourier, & dont M. l'Envoyé fit part dans la même Conférence aux Ministres *Ottomans*, paoissent les avoir très-peu satisfaits: Du moins deux jours après tous les Grands-Officiers de *Porte* & les Membres du *Divan* s'assemblérent chez le *Mufti*, pour délibérer sur le parti à rendre dans la conjoncture actuelle. L'opinion contraire à la durée de la Paix y prévalut, it-on; & il y fut pris une dernière résolution à ce sujet. Ce qui confirme davantage cette pnjecture, sont les préparatifs de Guerre, qu'on a vu redoubler depuis ce tems. Il a été onné, comme il est d'usage à la veille d'une Guerre, à onze *Bin-Bachis*, (Officiers, qui nt chacun le commandement de mille Soldats,) des *Caftans* d'honneur & les Instructions néessaires pour agir, selon les circonstances, dans les différentes Places frontières de l'Empire. e *Capitan-Pacha*, le *Tefterdar* ou Grand-Trésorier, & quelques autres des principaux Offiers de la *Porte*, se sont rendus récemment à l'Arsenal, afin de prendre une Note exacte de qu'il contient, & de le pourvoir de ce qui pourroit y manquer encore tant pour la Flotte que our l'Armée, ainsi que pour l'attaque & la défense des Places fortifiées. Il a aussi été donné rdre de construire en diligence 12. Demi-Galères, destinées pour la *Mer-Noire*. *Achmetey*, Grand-Ecuyer de *Sa Hautesse*, est parti d'ici depuis peu, chargé d'aller visiter les Maasins le long du *Danube*, & de prendre les arrangemens nécessaires, pour qu'ils soient touours bien remplis de toutes sortes de Munitions & de Provisions. Le même Officier est muni e 14. Brevets de Commandant & de 3. *Haticherifs* ou Ordres du Sultan, dont il doit faire sage, dit-on, pour quelques objets importans, au sujet desquels il a reçu des Instructions.

De LA POLOGNE, *le* 29 *Octobre.* La conjoncture présente des affaires entre la *Porte* & *Russie* attire l'attention du Roi & du Conseil-Permanent. La Cour reçut ces jours-ci un xprès de *Kaminiec* avec des Dépêches, qui ne sont, dit-on, pas moins importantes que elles que le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de *Russie*, reçut en même tems de la part Général *Sierpow*. Depuis ce tems on regarde ici la Guerre comme inévitable; & toutes les ettres de *Constantinople* confirment l'idée, où l'on est à cet égard. Jamais les préparatifs n'y nt été aussi formidables; &, au moyen de l'activité qui règne dans les différents Départeens, le Gouvernement *Turc* se trouve, à ce que l'on apprend, dans un état à ne pas craine la rupture. Le Peuple même, ajoute-t-on, y est assez disposé: Et, comme la *Russie* est également préparée de longue main, on a tout lieu de s'attendre, dans le cas d'une noulle Guerre, qu'elle fournira des évènemens du moins aussi intéressans que la dernière.

De COLOGNE, *le* 11. *Novembre.* Le Général-Major *Faucitt*, chargé par la Cour de *ondres* de faire passer encore un nombre de Troupes *Allemandes* à sa Solde, est arrivé le 7. ce mois à *Hanover*, d'où il se rendra en différentes Cours, pour mettre la dernière main aux onventions déjà concluës à ce sujet. Le Margrave de *Brandebourg-Anspach* & *Bareith*, qu'on it devoir faire dans peu un voyage à *Paris*, a accordé la levée de 300. Hommes dans ses Etats titre de Recruës pour ses Bataillons, qui servent déjà en *Amérique*. Tous les Régimens d'Innterie au Service Electoral de *Brunswick* ont reçu ordre de se pourvoir de Tentes; ce qui crédite le bruit, que S. M. *Britanique* est déterminée à les employer dans la Guerre *Amériaine*, en cas de nécessité. Malheureusement plusieurs Officiers *Allemands* paroissent dégoutés une Campagne aussi éloignée & aussi pleine de desagrémens. On écrit de *Cassel*, que le ieutenant-Colonel de *Schreyvogel*, du Régiment de *Steyn*, a été condamné à deux ans de rison, pour avoir quitté l'Armée *Britanique*, sans en avoir obtenu de congé; & que le Coonel de *Block*, du Régiment de *Mirbach*, retourné pareillement sans permission formelle, a çu ordre d'aller reprendre son poste sans délai. Ces deux Officiers étoient revenus avec le énéral de *Heister*, (*ainsi qu'il a été dit dans la* Gazette N°. 87.)

L'Archiduc *Ferdinand* & l'Archiducheſſe, ſon Epouſe, ſont arrivés le 29. Octobre de *Mila* à *Vienne* dans la meilleure ſanté.

De LISBONNE, *le* 14. *Octobre.* La Cour, qui devoit quitter *Quelus* pour revenir e cette Ville, s'y trouve retenuë par une legère indiſpoſition de la Princeſſe du *Bréſil:* Comm elle eſt déjà mieux, on croit que le voyage de *Vilaviciosa* aura lieu le 21. de ce mois. I Reine a accordé le titre de Comteſſe de *Firalho* á Dona *Iſabelle Brainer*, & l'a nommée po accompagner la Reine-Mère en *Eſpagne*, où elle fera les fonctions de première Dame d'Honneu

De GIBRALTAR, *le* 14. *Octobre.* L'on apprend de *Tanger*, que la Frégate *Hollandoiſ* qu'on y attendoit, y eſt arrivée pour recevoir les Lettres, que *Samuel Zumbel* avoit appo tées de la part du Roi de *Maroc* pour les *Etats-Généraux*; & qu'après une Conférence ent le Capitaine de la Frégate & le Miniſtre *Hébreu*, celui-ci eſt parti pour *Tétuan*, en conſ quence des ordres de ſon Maitre, tandis que le premier a remis à la voile, pour aller joind ſon Amiral à *Lisbonne*, & lui remettre les Lettres, qui feront d'abord envoyées à *Leurs Ha tes-Puiſſances.* Le Monarque *Marocain* ſe trouvoit le 20. du mois dernier hors de *Mequin* dans les Montagnes de *Zayan*, dont les Habitans ont tué quelques gens de l'Armée, qu avoit envoyée pour les ſoumettre. Il leur avoit demandé précédemment un certain nomb d'Armes & de Chevaux: Soit impuiſſance ou opiniâtreté, ils ne fournirent ni les unes ni l autres, mais en offrirent la valeur en argent: Le Souverain *Maure*, de ſon côté, refuſa d s'en contenter; & ſur ce qu'il a voulu les contraindre par force à s'acquitter préciſément d fournitures, qu'il leur avoit impoſées, ils ont fait de la réſiſtance, & ſe ſont enſuite refugi dans leurs Montagnes, où il les reſſerre à préſent. Le Prince *Muley*, ſon Fils aîné, qui Gouverneur de *Fez*, a été chargé d'une autre Commiſſion du même genre. Il s'eſt mis le 2 Séptembre en route de *Maroc* pour *Salé*, où il prendra un Corps de Troupes *Ethiopiennes*, la tête duquel il ſe rendra enſuite par *Mogador* dans la Province de *Jâfa*, afin d'en châtier l Habitans, & de les forcer à payer leurs Contributions en argent. L'Arraez *Moſtagamini* a riva le 18. du même mois à *Salé* avec la grande Galiotte, qu'il commande; & il en envo d'abord avis à S. M. *Maure*, qui lui avoit enjoint de s'y rendre. Les 5. autres Galiottes au ordres de *Faraſch* paroiſſent devoir ſe déſarmer pour hyverner à *Tétuan.* Lorſque ce Com mandant eut Audience de ſon Souverain, celui-ci ordonna de lui donner une Gratification d 30. Ducats, & 3. Ducats à chacun des 6. principaux Marins, qu'il y avoit amenés avec lu Enſuite S. M. *Maure* l'a dépêché à *Salé* avec une Lettre, dont on ignore le contenu: On n fçait pas même, à qui elle eſt adreſſée. Les Avis de la Côte de *Barbarie*, d'où nous tiro ces particularités, ajoutent encore, que les 19. 20. & 23. Septembre l'on a reſſenti à *Méq nez* trois ſecouſſes de tremblement de terre, qui n'y ont cependant point cauſé du dommag

De MADRID, *le* 28. *Octobre.* Le Roi vient de donner à tous ſes Miniſtres d'Etat d marques de ſa ſatisfaction de leur zéle à le ſervir. Le Comte de *Florida-Blanca*, Premièr-S crétaire d'Etat & des Dépêches, à été nommé Conſeiller d'Etat; & Sa Majeſté conſidéra que la confiance, duë à un Miniſtre qui remplit cette Charge, & les fonctions qui y ſont att chées, exigent qu'il ſoit décoré de cette qualité, Elle a declaré, que les Succeſſeurs du Com de *Florida-Blanca* auront, par le droit de leur place, entrée au Conſeil. Elle a accordé même honneur à Don *Joſeph de Galvez*, Secrétaire d'Etat au Département des *Indes*, po manifeſter combien Elle eſt ſatisfaite de l'activité & des talens qu'il a montrés particulièreme dans la geſtion d'affaires, que les circonſtances actuelles rendent ſi importantes. Le Marqu de *Valdelirios*, Miniſtre du Conſeil des *Indes*, a reçu la Clef de Chambellan; & Don *Bern de Triarte*, le plus ancien des principaux Officiers de la Secrétairerie d'Etat, a obtenu le tr tement de Secrétaire de Sa Majeſté. Le Roi, deſirant prouver en même tems, combien S Maj. eſt contente de l'heureux progrès de ſes Armes dans l'*Amérique-Méridionale*, a diſtrib nombre de graces tant aux Officiers de terre & de mer qui y ont ſervi, qu'aux Miniſtres qui o dirigé ces opérations. Elle a élevé le Comte de *Riela*, Secrétaire d'Etat au Département d la Guerre, à la Dignité de Capitaine-Général de ſes Armées: les Maréchaux-de-Camp Do *Pedro Cermeño*, Don *Jean-Joſeph de Vertiz*, & Don *Victorio de Navia*, au grade de Lieut nant-Général; les Brigadiers Don *Pedro Guelfi*, Marquis de *Caſacagigal*, & Don *Guillau Vaughan*, (Colonels des Régimens de *Naples*, des *Aſturies*, & d'*Hibernie*,) Don *Rudeſin Tilly*, du Corps d'Artillerie, & Don *Michel Moréno*, Quartier-Maitre-Général de l'Exp dition, au grade de Maréchal-de-Camp; les Colonels Don *Pio de Echavarri*, Don *Joſeph Sotomayor*, Don *Benito Panigo*, Don *Placide Graell*, le Comte d'*Argelejos*, Don *Joſeph M Via*, Don *Jean de la Cueſta*, Don *Antonio Montaigut*, Don *Jean Caſtelani*, & Don *Rieliu*

ylmer; au grade de Brigadier; 9. Lieutenants-Colonels à celui de Colonel; 32. Capitaines à elui de Lieutenant-Colonel; 34. Lieutenants à celui de Capitaine, &c. Don *Manuel Fernandez*, Intendant de l'Expédition, a obtenu le caractère & les appointemens d'Intendant de Armée à *Buenos-Ayres:* Et Sa Maj. a conféré la Commanderie des Arbalêtiers en l'Ordre *Calatrava* au Brigadier Don *Jean-Manuel de Cagigal*; celle de *Biedma* en l'Ordre de *Saint-Jacques* au Brigadier Don *Domingo Salazar*; & celle de *Montijo* du même Ordre au Brigadier on *Joseph de Avellaneda.* Les graces n'ont pas été moins nombreuses dans le Département la Marine. Le Marquis *Gonzalez Castejón*, qui en est Secrétaire d'Etat, a été déclaré Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de *Charles* III Don *Michel Maestre*, Don *Pedro de Cárdenas* on *Vasco Morales*, & Don *Gabriel Guena*, Capitaines de Frégate, ont été avancés au grade Capitaine de Vaisseau; 4. Lieutenans de Vaisseau à celui de Capitaine de Frégate; 3. Enseignes de Vaisseau à celui de Lieutenant de Frégate; 2. Enseignes de Frégate à celui d'Enseigne de Vaisseau; & 6. Gardes de Marine à celui d'Enseigne de Frégate. Toutes ces Promotions, indépendamment de celles qu'on a déjà annoncées antérieurement, sont les recompenses de la conduite, qu'ont tenuë les différents Officiers de l'Escadre dans l'*Amérique-Méridionale.* Sa Maj. a de plus accordé à Don *Adrien Candron de Cantin*, Chef d'Escadre, & ommandant en second sous le Marquis de *Casa-Tilly*, la Commanderie de *Villoria* en l'Ordre de *Saint-Jacques*; au Brigadier Don *Jean de Lángara* celle de *Talavera* en l'Ordre de *Calatrava*; au Capitaine de Vaisseau Don *Antonio Osorno y Funes* celle de *Montalvan* en l'Ordre *Saint-Jacques*; & enfin la Croix de l'Ordre de *Charles* III. aux Brigadiers Don *Francisco ances* & Don *Antonio Osorno y Herrera.*

De TOULON, *le* 30. *Octobre:* Les Officiers de la Marine en notre Département s'y rendent successivement, en conséquence des ordres du Ministre; & l'on continuë de travailler vec ardeur à l'Arsenal & dans les Chantiers. Ces jours-ci on a lancé à l'eau le Vaisseau *Destin*, de 74. Canons. Tous les Bâtimens, qui arrivent du *Levant* dans les Ports de *Provence*, rapportent qu'ils ont été visités par des Corsaires *Algériens:* La plûpart leur ont demandé des Instrumens de Navigation, dont ils sont en général fort mal pourvus.

De FONTAINEBLEAU, *le* 5. *Novembre.* Le Prince de *Condé* a présenté le Comte de *Bafchy du Cayla*, Mestre-de-Camp du deuxième Régiment des Dragons de *Bourbon*, à L. M. à la Famille Royale en qualité de Premier-Gentilhomme de sa Chambre, & le Marquis *'Agoult*, Colonel d'Infanterie, Aide-Major au Regiment des Gardes *Françoises*, en qualité le Capitaine de ses Gardes, place dans laquelle il succède au Comte de *Baschy.*

De PARIS, *le* 7. *Novembre.* D'abord après les obsèques du feu Cardinal de *la Roche-Aymon*, qui se sont faites le 31. du mois dernier avec grande pompe dans l'Eglise de l'Abbaye de *St. Germain*, le Roi a déclaré, qu'il accordoit la Charge de Grand-Aumônier de *France* au Prince *Louis* de *Rohan-Guémené*, Co-adjuteur de *Strasbourg*. Ce Prélat, qui étoit à *Saverne* ors de la réception du Courier qu'on lui a expédié, est revenu à la Cour, & doit prêter serment Dimanche, tant pour cette Charge que pour la place de Commandeur de l'Ordre du *St. Esprit*, qui y est annexée. Il aura une Pension de 50. mille Livres, tant qu'il ne sera que Coadjuteur, sur les Revenus de l'Abbaye de *St. Germain*, qui sera, dit-on, en Economats jusqu'à ce que l'Abbé de *Bourbon* soit engagé dans les Ordres. L'Evêque d'*Autun*, chargé de a Feuille des Bénéfices, logera au Palais Abbatial. La Commission pour l'examen des Réguliers, qui étoit présidée par le feu Cardinal, le sera, dit-on, desormais par M. le Garde des Sceaux; & Mr. de *Cicé*, Evêque de *Rhodez*, sera adjoint pour le rapport à l'Archevêque le *Toulouse*. Mr. *du Tillet*, Evêque d'*Orange*, a été nommé à l'Evêché du *Mans*; & l'Abbaye de *St. Etienne de Caën*, qui étoit en Economats & vaut près de cent-mille Livres de Rentes, a été donnée à l'Archevêque de *Narbonne*, qui rend celle de *St. Jean des Vignes.*

Au moment qu'un nouveau Bail des Messageries alloit être conclu avec une Compagnie trèspécunieuse, trois des Associés se sont retirés, parce qu'on leur a fait voir, que leur gain étoit plus douteux qu'ils ne l'avoient calculé, & que d'ailleurs, si leur marché étoit avantageux, on pourroit aussi l'annuller avec une offre de cent ou deux-cents mille Livres d'enchère.

De BRUXELLES, *le* 10. *Novembre.* Le Duc de *Cumberland*, Frère de S. M. *Britanique*, étant parti de *Londres* le 2 de ce mois, à 11. heures du soir, est arrivé le lendemain au soir en cette Capitale, pour y rejoindre Madame la Duchesse, son Epouse.

L'on a parlé plus d'une fois des plaintes, que faisoit l'*Angleterre* au sujet des moyens employés dans les Ports de *France*, pour éluder les ordres de la Cour relatifs aux Armateurs *Américains* & à leurs Prises. On voit à présent Copie d'une Lettre, que Mr. de *Sartine*, Mi-

nistre de la Marine, a écrite aux Chambres de Commerce, pour les informer de l'intention qu'a S. M. *Très-Chrétienne*, de faire exécuter ces ordres avec rigueur. Il ne manque à cette Pièce que la date pour la rendre plus authentique: Elle est conçuë en ces termes.

Vous n'avez pas ignoré, MESSIEURS, l'ordre, que S. M. a renouvellé plusieurs fois aux Siéges d'Amirauté établis dans ses Ports, de ne pas permettre la vente des Prises faites en mer par des Armateurs Etrangers, & de tenir la main à ce que les Corsaires & Prises ne séjournent dans les Ports que le tems nécessaire pour se procurer les secours de subsistance & d'humanité dont ils peuvent avoir besoin. Cette défense, qui a pour principe *la fidélité à maintenir les Traités*, ne doit être *éludée sous aucun prétexte:* Et S. M. n'a pas pu apprendre sans mécontentement, que, pour se soustraire à la vigilance des Siéges d'Amirauté, & faire l'acquisition des Marchandises provenant des Prises, on a tenté divers moyens, tels que des Contrats de propriété simulés, des Substitutions de noms de Bâtimens, des déguisemens, des changemens de destination. Elle me charge de prévenir les Chambres de Commerce, & par elles les Négocians de chaque Place, " que sa volonté est, qu'aux termes des Traités il ne soit acheté directement ni indirectement aucuns Effets, provenant des dites Prises amenées dans ses Ports & dans ses Rades, sous peine, pour les Dépositaires ou Acquéreurs, d'en répondre personnellement, & d'être contraints à la restitution des Effets ou de leur valeur. "

Vous voudrez bien, MESSIEURS, faire connoître les intentions du Roi aux Négocians de votre Place, & les prévenir, " que S. M. ne souffrira pas, qu'il soit porté *la plus légère atteinte à l'execution de ses ordres.* " Je suis persuadé, que les Négocians seront eux-mêmes très empressés à donner une preuve de leur soumission aux volontés du Roi, & de la reconnoissance dont ils sont pénétrés pour la protection toujours active, que S. M. accorde au Commerce. Je vous préviens encore, que les Procureurs de S. M. aux Siéges d'Amirauté ont ordre de poursuivre les Contrevenans à leur requête. Je vous préviens au surplus, que, les Ports du Royaume étant ouverts à toutes les Nations pour le Commerce, les Bâtimens Marchands de l'*Amérique-Septentrionale* continueront d'y être admis avec leurs Cargaisons; & ils pourront charger en retour les Denrées, dont la sortie est permise. Sa Maj. n'en excepte que les Munitions de guerre; & Elle compte, qu'on n'abusera pas de ce moyen pour introduire des Prises sous le masque d'un Commerce ordinaire & permis.

De LEIDE, *le* 13. *Novembre.* Nous avons parlé dans la *Gazette* de ce jour des soupçons formés sur l'authenticité de la Lettre, que la *Gazette* de *New-York* a donnée comme *écrite* par le Général *Washington* & *publiée par ordre du Congrès.* La partie du Public, qui prend ses propres sentimens de candeur & d'honnêteté pour règle de son jugement, se persuadera avec peine, que l'esprit de parti puisse porter la mauvaise foi à ce degré, de fabriquer des Pièces entièrement fausses & supposées. Cependant ce manége n'est pas étranger au Nouvelliste de *New-York*, à ceux qui lui fournissent des Pièces; ou enfin à ceux qui débitent en *Angleterre* de prétendus Extraits de ses Feuilles. On se rappellera, que dans notre *Supplément* du N°. 85. nous avons placé une Lettre, que le Gazettier de *New-York* avoit *assuré* avoir été écrite par Mrs. *Franklin* & *Deane* au Vicomte *Stormont*, Ambassadeur de la Cour *Britanique* en *France*. Ces Plénipotentiaires du Congrès viennent de la desavouër publiquement comme *controuvée* & de publier en même tems celles qu'ils ont écrites véritablement à Mylord *Stormont* sur l'échange de quelques Prisonniers. Voici la Traduction de la première.

MYLORD, PARIS, le 23. Février, 1777.

Le Capitaine Weeks, *de la Frégate* la Représaille, *appartenant aux* Etats-Unis *de l'*Amérique, *a actuellement entre les mains près de cent Marins* Britaniques *Prisonniers. Il souhaite de sçavoir, s'il se pourroit faire avec lui un échange d'un nombre egal de Marins* Américains, *actuellement Prisonniers en* Angleterre. *Nous prenons la liberté de vous proposer l'affaire, & de demander votre avis, (au cas que vous puissiez le donner sans inconvénient,) si un tel échange seroit probablement agréé par votre Cour. Si vos gens ne peuvent pas être promtement échangés ici, ils seront envoyés en* Amérique. *Nous avons l'honneur d'être avec beaucoup de respect, &c.* (Signé) B. FRANKLIN, S. DEANE.

La seconde Lettre ne contenoit que ce peu de lignes.

MYLORD, PARIS, le 3. Avril, 1777.

En réponse à une Lettre, qui concerne quelques intérêts des plus essentiels pour l'humanité & pour les deux Nations, la Grande-Brétagne *& les* Etats-Unis *de l'*Amérique, *présentement en Guerre, nous avons reçu l'*indécent *Papier ci-inclus, comme venant de votre part. Nous vous le renvoyons pour votre plus mûre considération.* (Signé) B. FRANKLIN, S. DEANE.

On ajoute dans une Note, " que les expressions du Papier envoyé par le Lord *Stormont*, auxquelles la Lettre fait allusion, étoient: *L'Ambassadeur du Roi ne reçoit point de demandes de la part de Rebelles, à moins qu'ils ne viennent pour implorer la clémence de Sa Majesté.* " Ainsi, ce qui nous paroissoit le plus incroyable dans cette Correspondance a été la seule circonstance conforme à la vérité.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XCII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 18. Novembre 1777.

De FRANCFORT, *le* 6. *Novembre.*

IL a passé aujourd'hui à la vuë de cette Ville un Transport de Troupes d'*Anspach*, que la *Grande-Bretagne* a prises à sa Solde pour servir en *Amérique*. Ce Corps, qui consiste en 350. Hommes, tant Fusiliers que Chasseurs, aux ordres du Lieutenant-Colonel Baron de *Schlammersdorff*, descend le *Rhin*, pour s'embarquer en *Hollande* à bord des Vaisseaux, qui le transporteront à sa destination.

De LONDRES, *le* 11. *Novembre.*

Lorsque le Lord-Maire & le Corps de Ville de *Londres* eurent le 7. de ce mois l'honneur de complimenter le Roi, au sujet de l'accouchement de la Reine, ils furent introduits à l'Audience de Sa Maj. par le Comte de *Hertford*; & Mr. *Thomas Nugent*, Sergent-Commun de la Ville, présenta l'Adresse suivante.

TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous, les très-fidèles & loyaux Sujets de Votre Majesté, le Lord-Maire, les Aldermans, & les Communes *de la Ville de* Londres, *assemblés en Commun-Conseil, demandons humblement la permission de témoigner notre joie sincère de l'heureuse délivrance de notre très-gracieuse Reine & de la naissance d'encore une Princesse: Nous considérons cet évènement comme étant de nature à ajouter une nouvelle force à l'heureux Etablissement présent dans la très-illustre Famille de Votre Majesté, & comme une sûreté ultérieure pour la jouïssance de notre excellente Constitution dans l'Eglise & l'Etat.*

Puisse V. M. régner longtems comme le vrai Gardien des Libertés de ce Pays libre, & être l'Instrument, entre les mains de la Providence, pour transmettre à notre Postérité ces Droits & ces Privileges inestimables, qui appartiennent par droit de naissance aux Sujets de ce Royaume! (*Signé*) Par ordre de la Cour.

GUILL. RIX.

Le Roi répondit à l'Adresse en ces termes.

JE vous remercie de cette Adresse respectueuse & de vos fidèles félicitations sur l'heureuse délivrance de la Reine & la naissance d'une Princesse. J'ai pour objet invariable de conserver & de transmettre dans leur entier les Libertés Constitutionales de mon Peuple, que je considérerai toujours comme formant la base de mon Gouvernement.

Les Députés furent tous reçus très-gracieusement, & eurent l'honneur de baiser la main du Roi. On offrit à quelques-uns des cinq Aldermans, qui étoient du nombre, le titre de Chevalier; mais ils le refusèrent.

La conjecture, que nous fimes l'Ordinaire dernier, s'est vérifiée. La *Gazette* de *Londres* du 8. Novembre ne contient, outre l'Annonce de quelques Criminels & d'autres Avertissemens ordinaires, qu'une Proclamation, datée de la veille, pour prolonger de nouveau durant trois mois la défense de l'exportation de Poudre, de Munitions, &c. Celle d'aujourd'hui n'offre pareillement rien d'essentiel, si ce n'est la présentation de l'Adresse de la Ville, que nous venons d'insérer. L'on convient même à présent, que le Ministère est dans la

plus grande impatience de recevoir l'Exprès avec les particularités des avantages, annoncés par les Nouvellistes de *New-York*; & que le retard des Avis authentiques commence à donner de l'inquiétude. D'abord qu'on forma des doutes sur la vérité de ces bruits, & qu'on découvrit la fausseté de la rencontre de l'*Isis*, bien des gens crurent, que le tout n'étoit qu'un jeu imaginé en *Angleterre*. Quelques-uns l'attribuèrent aux Actionistes; & si l'on en pouvoit juger par l'évènement, ce soupçon ne paroîtroit pas mal-fondé, puisque, les Fonds étant effectivement montés d'abord que le bruit se répandit, quelques Particuliers ont fait des gains, qu'on évalue ensemble à deux-cents mille Liv. Sterling: Mais, comme la Nouvelle n'a point pris son origine dans le réduit des Agioteurs, & que des Personnes tenant au Ministère ont paru les premières à l'accréditer, les Partisans les plus modérés de l'Opposition se sont persuadés, qu'on a eu seulement dessein d'adoucir l'amertume des Avis reçus du *Canada*, & de distraire l'attention du Public d'un objet, qu'on ne pouvoit lui cacher, mais qui étoit de nature à lui faire regarder la Campagne comme perduë de ce côté-là. On est parti de-là pour supposer ultérieurement, que les Feuilles, reçuës de *Liverpool* & de *Glasgow*, avoient été imprimées en *Europe* sous le faux titre, qu'elles portoient: Mais il est difficile d'adopter cette conjecture, lorsqu'on sçait que le Lord *Germain* écrivit, le lendemain de la réception de l'Exprès de *Liverpool*, au Sr. *Thomas Birch*, Maire de cette Ville, la Lettre suivante.

MONSIEUR, WHITEHALL, le 3. Nov. 1777.

Je reçus hier l'honneur de votre Lettre du 31. du mois dernier, renfermant deux Gazettes de New-York, qui contenoient un récit des succès du Chevalier Guillaume Howe contre les Rebelles: Je vous fais mes remercimens de votre obligeante attention à m'envoyer ces Papiers par Exprès, vu qu'ils nous ont tiré d'une très-grande peine & nous ont causé la plus vive satisfaction; car jusqu'à présent nous sommes sans aucunes Depêches tant de la part du Général que de l'Amiral, depuis que l'Armée s'est mise en mouvement de la Tête-d'Elk. *Je suis, &c.*

(Signé) GEO. GERMAIN.

Comme cette Lettre semble ne plus laisser lieu de douter, que les Papiers, d'après lesquels on a publié l'Avis de la défaite de Mr. *Washington* & de la prise de *Philadelphie*, n'aient été réellement des *Gazettes* imprimées à *New-York*, les Amis des *Américains* veulent faire croire, que, si on n'a pas fabriqué ces Nouvelles en *Angleterre*, pour ôter l'inquiétude au sujet des desastres de Mr. *Burgoyne*, on les a du moins inventées dans ce dessein à *New-York*, & qu'elles sont du même genre que les nombreux Extraits, publiés il y a deux mois (*& insérés dans notre* Supplément *du* N°. 84.) touchant la prise du Général *Schuyler*, la défaite du Colonel *Warner*, la reddition d'*Albany*, du Fort *Stanwix*, &c. Les Adhérents du Ministère supposent au contraire, qu'il est arrivé quelque accident au Bâtiment expédié par les Frères *Howe*. Les gens impartiaux suspendent leur jugement, persuadés en attendant, qu'il n'y a point de Pays où le Public soit dupé plus souvent qu'en *Angleterre* par des Nouvelles, qui ont la source la plus risible. On se rappelle le bruit, qui se répandit, il y a six semaines, de la prise de *Philadelphie*, d'après le rapport d'un Officier arrivé dans l'Isle de *Wight*; (*Voyez notre* Suppl. *du* N°. LXXX.) L'on a sçu depuis, qu'effectivement il vint alors à *Cowes* un prétendu Officier en Uniforme *Hessoise*, qui laissa au Sr. *Mackenzie*, Négociant, le précis des Nouvelles dont il disoit être porteur, à condition qu'il ouvriroit seulement le lendemain le Papier scellé, qui les contenoit. Comme il paroissoit manquer d'Argent pour continuer son voyage, Mr. *Mackenzie*, plein de reconnoissance de sa bonté, lui fit accepter 50. Guinées à prêt; & depuis ce tems il n'a rien entendu de lui.

Le Lord *Germain*, qui avoit en vain attendu l'arrivée de l'Exprès de Mrs. *Howe* depuis le 2. de ce mois, est parti ces jours-ci pour sa Terre de *Stoneland*. Hier, l'on reçut à son Bureau des Lettres de *Quebec*, apportées par le Bâtiment du Capitaine *Toul*, qui en étoit parti le 4. Octobre; mais l'on assure, qu'elles n'apprennent rien de nouveau. Une Lettre de la même Ville, datée du 6. Septembre & reçuë à *Corke*, contient plusieurs particularités au sujet de la levée du Siége du Fort *Stanwix* & la défaite du Lieutenant-Colonel *Baum*. En voici l'Extrait.

Pour m'acquitter de ma promesse, je vais vous donner quelques détails au sujet des opérations depuis l'ouverture de la Campagne en cette Province. Quelque tems avant le départ du Général *Burgoyne*, il détacha le Colonel *St. Leger* & le Chevalier *Jean Johnson*, dont le premier avoit sous ses ordres environ 600. Hommes de Troupes réglées & le second 900. *Sauvages* des *Nations supérieures*, pour que ces deux Corps pussent agir de concert. Il prirent leur route par le *Nameso* IV. pour descendre par la Rivière de *Mohawk* & surprendre les Rebelles au Fort *Stanwix*: Mais ils furent trompés dans cette dernière attente, puisque l'Ennemi fut exactement informé de leur approche, & eut le tems de se mettre dans une posture, qui ne fut que trop bonne ainsi que vous le verrez par la suite.

orsque nos gens furent à 12. miles de distance . Fort, ils eurent avis, qu'un Parti de 8. à 0. Rebelles venoit pour renforcer la Garnin. Les Troupes du Roi se postèrent dans un droit très-avantageux entre eux & le Fort, restèrent en embuscade jusqu'à leur approche. lors les *Sauvages* en sortirent à l'improviste ec les Troupes; ce qui surprit tellement les ebelles, que plus de la moitié en fut coupée faits Prisonniers.

Bientôt après cette escarmouche, nos gens archèrent contre le Fort, & ouvrirent quelues Batteries; mais elles firent peu ou point effet, vu que toute leur Artillerie consistoit 1 2. Canons de six livres, 2. de trois, & 2. 1 3. petits Mortiers. Les Rebelles firent une rtie, à l'occasion de laquelle il y eut un feu ès-vif; & ils se retirèrent avec quelque perdans le Fort. Il y eut environ 36. *Sauvages* tués, & dans ce nombre quelques-uns de urs Chefs; ce qui causa aux autres tant de ayeur, qu'ils proposèrent immédiatement au olonel *St. Leger* de lever le Siége. Un Parti *Sauvages*, qui avoit battu l'estrade, apporavis, qu'un gros Corps de Rebelles étoit à oins de deux miles d'eux; & que dans peu ils loient être enveloppés. Quelque tems après, virent 4. Hommes entrer dans le Fort à travers un Marais, qu'ils avoient précédemment u ne pouvoir être passé. Ceci alarma les Troupes: Elles se préparèrent à une retraite imméate, & l'effectuèrent durant la nuit, laissant près elles tout ce qu'elles avoient amené. Les *auvages*, se voyant déçus dans l'espérance, u'ils avoient eue, de faire du butin dans le ort, commencèrent alors à piller le Camp: es Caisses de Liqueurs, dont les Officiers s'éoient pourvus, furent les premières à essuyer ur licence: Ensuite tout ce qui tomba sous urs mains fut de bonne prise. Aucun Officier osoit s'y opposer, attendu que leur nombre rpassoit du double celui des nôtres: Ce fut mêe avec la plus grande circonspection qu'on les npêcha de tomber sur le reste des Officiers & s Troupes, pour les mettre tous à mort. La oute, par laquelle l'on se retira, fut la même le par-où l'on étoit venu. Les *Sauvages*, apperceyant qu'il n'y avoit que peu de Proviions, en prirent la meilleure part, & laissant os gens ils se jettèrent dans les Bois. Le Colol *St. Leger* & ses Troupes souffrirent beaucoup r le manque des nécessités de la vie; & ils rent quatre jours sans manger ni boire.

De l'autre côté, un Détachement fourageur, que le Général *Burgoyne* avoit envoyé à o. miles de *Saratoga*, fut défait avec grande rte, & tout le Parti auroit été coupé, si la it n'avoit fourni à quelques-uns l'occasion échapper. Trente *Sauvages* furent tués en tte occasion, & dans ce nombre deux ou trois leurs Chefs. Un ou deux jours après, quelles-uns de ces *Sauvages* entrèrent dans une laison où ils trouvèrent une Femme & sa Fil-, âgée d'environ 18. ans: Ils les massacrèrent utes les deux de la manière la plus inhumai-. Le Général *Burgoyne*, en ayant été inforé, fit juger ces Assassins par un Conseil de Guerre, qui les condamna à être pendus; mais les rémontrances, faites par leurs Chefs, & des promesses de bonne conduite pour l'avenir, leur obtinrent le pardon. Il ne s'écoula pas deux jours que la plupart de ces *Sauvages* abandonnèrent le Camp de Mr. *Burgoyne*, & retournèrent chez eux, à l'exception d'une cinquantaine, qui vinrent ici il y a deux jours, & rapportèrent au Général *Carleton*, " que le Général *Burgoyne* les retenoit trop étroitement, & qu'ils ne se seroient pas avancés si loin cette Campagne, s'ils avoient sçu qu'on leur eut donné un autre Père; qu'ils avoient reçu des Nouvelles de leur Pays; qu'une grande partie de leur Nation nous étoit mal-affectionnée & prête à se ranger du côté opposé; mais qu'ils ne doutoient point qu'ils ne réussissent à les ramener aux intérêts du Roi." Tout ceci cependant ne sont que des mots pour nous flatter: Comme ils n'ont pas pu piller, ils tâchent d'attraper des Présens.

Un bon nombre d'Habitans des environs d'*Albany* avoient joint le Parti fourageur du Général *Burgoyne*: Plusieurs d'entre eux, étant tombés entre les mains de l'Ennemi, ont été mis à mort, comme Traitres. Plus de neuf dixièmes parties de nos *Canadiens* sont fortement portés pour les Rebelles. Le Parti fourageur consistoit en plus de 900. Hommes: & la moitié n'en est pas revenue. Depuis cette perte le Général *Burgoyne* a été forcé de s'arrêter à *Saratoga*: mais nous avons reçu avis, que l'Armée alloit se mettre en marche le 4. de ce mois vers *Albany*, quelles que pussent être les suites de cette résolution.

Des Lettres particulières nous apprennent, que l'Action avec le Parti fourageur a eu lieu le 16. du mois dernier aux Moulins de *van Cuyck* près *Bennington*. Le Lieutenant-Colonel *Baum* commandoit le Détachement, qui étoit composé d'une partie du Régiment de Dragons de *Riedesel*, de la Compagnie du Capitaine *Fraser*, de 150. *Provinciaux*, & de mille *Sauvages*. Tous les Dragons ont été coupés: Le Commandant a été pris avec la plupart de ses Officiers; 33. *Sauvages* ont été tués & près de 50. blessés. Si un Renfort ne s'étoit avancé, tout le Détachement eût été ou tué ou pris. Après ce desastre, quelques *Sauvages* traversèrent le Pays pour en aller donner aussi-tôt la Nouvelle au Colonel *Saint-Leger*; ce qui contribua à porter les siens à l'abandonner. Le peu de monde, qu'il a ramené avec lui, n'avoient rien que les Habits qui les couvroient & leurs fusils. Tout leur Equipage de Camp a été laissé en arrière sans exception; même jusqu'à leurs Havresacs.

Banque, 130 & un huitième. Les autres Fonds n'ont point de prix.

De LEIDE, *le* 15. *Novembre*.

Suivant une Lettre particulière de *Granville*, (Ville maritime de la *Normandie*, où se font les principaux Armemens pour la Pêche de *Terre-Neuve*,) il a été remis à tous les Bâtimens *François*, qui pêchoient sur le grand Banc de *Terre-Neuve*, un Ordre du Roi,

„ par lequel il étoit enjoint, de la part de Sa „ Majesté, à tous Capitaines, Maîtres ou Pilotes de Bâtimens, pêchant sur le grand „ Banc de *Terre-Neuve* ou dans les environs, „ de cesser leur pêche, à la première vuë du „ dit Ordre, qui leur seroit remis par le Sr. „ *Cornu*, Lieutenant de Vaisseau du Roi, & „ de retourner en *France* le plus promtement „ possible; " le même Ordre portant de plus, „ qu'afin qu'ils ne pussent point en prétendre „ cause d'ignorance, ainsi que pour les mettre en état de se justifier envers leurs Armateurs au sujet de cette cessation involontaire de leur Pêche & de leur départ, „ il leur en seroit donné par le dit Sr. *Cornu* „ une Copie, signée de lui, &c. " La Lettre de *Granville* ajoute, qu'en vertu de cet Ordre, que Mr. *Cornu* avoit montré le 4. Octobre aux Pêcheurs, il étoit déjà revenu plusieurs Bâtimens à *Granville*, où l'on attendoit aussi incessamment les autres: Mais, comme il résulteroit de cette interruption inattenduë de la Pêche une grande perte pour les Armateurs, l'on se flattoit que le Gouvernement leur accorderoit quelque dédommagement.

Comme le Parti de l'Opposition en *Angleterre* a attribué la déférence, que la *France* a montrée ces derniers mois pour les représentations de la Cour de *Londres*, à la crainte [que] la première avoit de voir intercepter la Fl[otte] de *Terre-Neuve*, qui est la pépinière de[s] Matelots, la Lettre de *Granville* a de[voir] inspirer des craintes pour la durée de la P[aix,] d'autant plus qu'on vient de recevoir en [mê]me tems l'Extrait suivant d'une Lettre de [Gos]port (Rade de *Portsmouth*) du 7. Novem[bre.]

Ce matin, les Vaisseaux du Roi la Rés[olu]tion, le Ramillies, le Chêne-Royal, & Culloden, [*tous de* 74. *Canons*,] *& la* [Fré]gate la Proserpine, *ont fait le signal pour* [ap]*pareiller. On dit, que cette Escadre doit* [être] *jointe à* Plymouth *par d'autres Vaisseaux.* [La] *destination n'en est pas connuë.*

P. S. *La sus-dite Escadre est envoyée à* [une] *Expédition: Sur chaque Vaisseau l'on a em[bar]qué un nombre extraordinaire de Troupes de M[a]rine. Le Commodore a reçu des ordres cach[etés.] L'on conjecture, que le but est d'observer les m[ou]vemens de quelques Vaisseaux de guerre, q[u'on] a appris être prêts à sortir des Ports de Fran[ce.]*

Une autre Lettre de *Gosport* du 10. Nov[em]bre nous apprend, que cette Escadre avoit [été] obligée par le vent contraire de rentrer le [soir à] *Ste. Helène*; que le lendemain elle avoit enc[ore] appareillé; mais, que, le vent étant redev[enu] contraire, elle avoit de nouveau mouillé.

Les Porteurs respectifs d'Obligations de l'Emprunt sur le VIF-ARGENT, *négociées au C[om]ptoir de Mrs.* VERBRUGGE & GOLL *à* AMSTERDAM, *en date du* 1. *Janvier* 1775. [sont] *avertis, que les* Nos. *suivans sont sortis par la voye du Tirage:* No. 1. *à* 20. No 381. *à* 4[00.] No. 561. *à* 580. No. 581. *à* 600. No. 641. *à* 660. No. 721. *à* 740. No. 861. *à* 8[80.] No. 941. *à* 960. No. 1081 *à* 1100. No. 1121. *à* 1140. No. 1261. *à* 1280. No. 1281. *à* 13[00.] No. 1361 *à* 1380. No. 1381. *à* 1400. No. 1441. *à* 1460. No. 1461. *à* 1480. No. 1541. *à* 15[60.] *lesquelles Obligations seront remboursées le* 1. *Janvier* 1778 *& il n'en sera plus payé d'Intérêts* [pos]*térieurs. On peut aussi s'adresser au dit Comptoir pour prendre part à un nouvel Emprunt sur* [le] Cuivre, *le* Vif-Argent, *& autres Obligations de* Vienne.

En conformité du Plan de la Négociation de vingt années, *établie à* LA HAYE *au mois* [de] *Janvier* 1772, *le onzième Tirage de Remboursement de* 50. *Obligations de la dite Négociation s['est] effectué le Samedi premier Novembre* 1777. *au Comptoir des Banquiers* JAQUES BERGEON [&] COMPAGNIE, *par les Notaires* N. Overklift, A. G. Muller, & L. Fient, *dont les Nu[mé]ros suivans sont sortis, savoir:*

No. 3258.	3064.	3811.	1726.	2378.	1274.	3999.	1381.	3112.	2048.
1322.	3453.	1175.	1080.	2824.	3739.	971.	1501.	2853.	3021.
2658.	3052.	1904.	3634.	2442.	1129.	3341.	3746.	1498.	26.
3980.	1477.	2060.	1866.	3532.	2584.	1989.	148.	3180.	3448.
236.	1840.	2069.	367.	1879.	1970.	1921.	2790.	482.	3072.

Les Porteurs de ces Obligations peuvent recevoir pour chacune non seulement f 500. *en arg[ent] comptant au Comptoir sus-dit, mais en outre une* Rente-Viagère *à huit pour-cent par an, ou* [un] *Acte de* Tontine *à cinq pour-cent, avec accroissement annuel d'un demi pour-cent, à commen[cer] dès la première année, d'un Capital de f.* 400. *dans le* Collége-Général, *sur une Tête à choi[sir] dans l'un ou l'autre par le Propriétaire, moyennant de donner une Note qui contient les Nom[,] Surnom, & l'âge de celui qui est nommé, ainsi que ceux de sa propre Mère.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise, *A* LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XCII.

De LEIDE, *le* 18. *Novembre*, 1777.

QUOIQUE le Gouvernement *Britannique* n'eût reçu, au départ des Lettres de *Londres* du 11. de ce mois, aucune Dépêche des Frères *Howe* depuis leur débarquement à la *Tête d'Elk*, l'on ne manque pas cependant d'une multitude d'Avis au fujet de leurs opérations, tous écrits de la *Nouvelle-York* & apportés par quelque Bâtiment de transport, entré dans un Port de la *Grande-Brétagne* ou d'*Irlande*; mais il n'en eft aun, qui ne foit marqué au coin de l'incertitude & indigne d'être préfenté à nos Lecteurs. Tel ft, par exemple, l'Extrait d'une Lettre du 19 Septembre, qu'on dit apportée par le Vaisau *le Guillaume*, arrivé à *Liverpool*. Après avoir donné les détails les plus circonftanciés fur s manoeuvres, par lesquelles le Chevalier *Howe* avoit mis l'Armée du Général *Washington* n déroute, & l'avoit forcée à paffer la *Delaware* avec perte d'un grand nombre de noyés & de out le Bagage, l'Auteur de la Lettre finit par dire: *Vous obferverez, que je n'ai point marqué s dates de toutes ces différentes Actions. Je crois, que la retraite de* Washington *a eu lieu environ le 17. Septembre*: [NB. la Lettre eft du 19.] *Mais je vous ai prévenu de l'incertitude de us les Avis qu'on a jusqu'à préfent; &, comme je ne me fuis point trouvé dans ces rencontres, ne puis entrer dans de pareilles particularités.*

La jufte défiance, que le Public doit avoir de tout ce qui fe débite comme tiré de la *Gazette e New-York*, nous empêche également de placer ici une Lettre, qu'on dit fe trouver dans ette Feuille, en date du 22 Septembre, comme *publiée par ordre du Congrès*. Elle eft adreffée Mr. *Jean Hancock*, Préfident du Congrès, fignée *Robt. H. Hannifon*, & datée du *Gué-de-Chad Chad-Ford*) le 11. Septembre à 5 heures. Elle eft par conféquent de la même date que la rétenduë Lettre du Général *Washington* (*inférée dans notre avant-dernier* Supplément:) Mais, andis que celle-ci parle d'une Action qui avoit déjà eu lieu ce jour-là, l'autre fait mention du ombat comme allant commencer. *A 4. heures & demie de l'après-midi* (y eft-il dit) *l'Enemi a attaqué le Général* Sullivan *au Gué & un peu au-deffus. L'Action a été violente depuis e tems: Elle continuë encore: Une Canonnade fort vive a commencé ici; & je fuppofe, que nous urons une foirée fort chaude.* Quant au refte de la Lettre, qui nous paroît auffi fufpecte que elle qu'on attribuë à Mr. *Washington*, elle eft toute à l'avantage des *Américains*, qui auroient erdu, dans une Action précédente entre un Corps *Britanique* & celui des Troupes legères aux rdres du Général *Maxwell*, feulement 50. Hommes, tandis que la perte des *Anglois* montepit à trois-cents. Dans un Avis de *New-York*, du 22. Septembre, apporté par le Bâtiment e transport, *la Céres*, l'on trouve, que le Samedi précédent le Congrès étoit arrivé à *Trenn* dans les *Jerfeys* fur la gauche de la *Delaware*, attendu que le Général *Howe* étoit alors en offeffion de *Philadelphie*. Mais, felon d'autres, cette Affemblée s'eft retirée à *Bethlem*, petite Ville nouvellement bâtie à 36. miles à l'*Eft* de *Reading* & à 80. miles au *Nord-Oueft* de *Philadelphie*.

S'il y a jusqu'à préfent peu de fond à faire fur les particularités, qu'on débite au fujet des rogrès du Chevalier *Howe*, il n'y a pas plus de certitude dans les Lettres, où l'on repréfente es Troupes comme extrêmement haraffées de leur pénible trajet, pendant lequel elles ont esuyé, dit-on, des Tempêtes continuelles, dont la fatigue, jointe à la difette de Provifions, uroit caufé parmi elles beaucoup de maladies. Au lieu de tous ces Avis, que l'efprit de parti aroît avoir dictés, nous donnerons ici quelques Articles tirés des Papiers *Américains*, & reitifs à l'Expédition de Mr. *Howe*.

„ *De* PHILADELPHIE, *le* 26. *Août*. Avant-hier, Dimanche au matin, une partie de Armée *Continentale*, montant à environ dix-mille Hommes, & aïant à fa tête Son Exc. le Généra1 *Washington*, traverfa cette Ville, & continua immédiatement fa marche, pour paffer la ivière de *Schuyl-Kill* & fe rendre à la Côte *Orientale* du *Maryland*, où l'on a vu récemment a Flotte de l'Ennemi, qu'on croit vouloir faire une descente dans cet Etat. Hier matin, la Briade du Général *Nash*, compofée de Troupes de la *Caroline-Septentrionale*, paffa auffi par ette Ville, ainfi que le Régiment d'Artillerie du Colonel *Proctor*. Ils fuivront la même route our joindre notre illuftre Général. D'abord que la Flotte de l'Ennemi parut à la hauteur de Baltimore*, tous les Habitans mal-affectionnés furent faifis & envoyés fous une forte Garde à Frédérick-Town.* "

„ *De* PHILADELPHIE, *le* 2. *Septembre*. Aujourd'hui l'on a publié ici l'Avis fuivant. „ Tous Officiers & Soldats actuellement en cette Ville, qui appartiennent à l'Armée *Continenta-* „ *le*, & dont le devoir eft de fe trouver à préfent près de leurs Corps refpectifs, font requis d'ê-

„ tre demain à 10. heures du matin aux Barraques, afin de partir pour le Camp. Le Maj
„ *Cropper* s'y rend avec un Détachement; & l'on s'attend, que les Officiers & Soldats, qui d
„ vent partir, se joindront à lui. "

EXTRAIT d'une Lettre de WILMINGTON (*près de* Philadelphie,) *du* 26. *Août.*

„ L'Ennemi a débarqué environ deux-mille Hommes, & est à 4. miles de la *Tête-d'El.* Il agit avec circonspection, ou même avec timidité. Son Excellence (le Général *Washington* est allé pour reconnoître la Contrée voisine, avec trois Régimens de Cavalerie. Demain, no prendrons les postes nécessaires pour agir contre l'Ennemi. Ses Chevaux meurent en grand nom bre: On en a vu flotter 9. sur la Côte dans l'espace d'un mile. La Milice se rassemble de to tes parts: Dans trois jours nous aurons 30. mille Hommes autour de lui: Nous craignons seul ment, qu'il n'abandonnera point la Rivière (d'*Elk;*) mais qu'il prendra possession d'une Lang de terre, dite la *Pointe de Turquie.* "

„ *De* BALTIMORE, *le* 26. *Août.* Sur l'avis certain qu'on a eu du dessein de l'Ennemi débarquer sur la Côte de cet Etat, il a été inséré dans notre *Gazette*, dite *Maryland-Journ* de la date d'aujourd'hui, une PROCLAMATION *de la part de Son Exc.* Thomas Johnson, *cuyer, Gouverneur de l'Etat de Maryland.* En voici la teneur. "

Cet Etat se trouvant actuellement exposé à l'invasion d'une Force considérable de terre & mer, & l'Ennemi aïant, selon toutes les apparences, dessein de débarquer en quelque e droit au fond de cette Baye, j'ai jugé necessaire de rendre cette Proclamation, afin de rasse bler un Corps de Milices, qui soit prêt à agir de concert avec l'Armee Continentale, *dont on lieu d'attendre, qu'elle viendra bientôt pour s'opposer à l'Ennemi. En consequence, je requie par la Présente les Lieutenants des Comtés, les Officiers de l'Etat-Major & autres, qui co mandent la Milice de la Côte* Occidentale *de cet Etat, & leur ordonne de faire marcher imn diatement du moins deux Compagnies entières de chaque Bataillon de la dite Milice, vers rives de la* Susquehanna *dans les Comtés de* Cecil *& de* Hartford, *où ils recevront des ordr La défense de nos Libertés exige nos efforts: Nos Femmes, nos Enfans, notre Patrie, imp rent notre secours; motifs amplement suffisans pour armer toute Personne, qui veut porter nom d'*Homme. Donné à ANNAPOLIS, le 22. Août 1777. (*Signé*) T. JOHNSON.

Suivant un Avis de *Philadelphie* du 28. Août, le Congrès avoit nommé un Committé po recueillir les Preuves & entendre les Témoins, concernant l'évacuation de *Ticonderoga.* V qu'il avoit été résolu de tirer au sort les Membres, qui le composeroient, il est tombé s Mrs. *Laurens*, *R. Henry Lee*, & *Jean Adams.*

La *Gazette Royale Américaine* du 11. Septembre nous apprend, que le 8. il étoit arrivé *New-York* un Bâtiment *François* venant de la *Martinique*, pour demander la relaxation d Officiers de sa Nation, pris sur des Vaisseaux destinés pour l'*Amérique.* Le même jour il étoit entré dans le Port un Vaisseau de la *Caroline-Septentrionale*, aïant à bord un nombre d'H bitans Royalistes de cette Province, qui avoient obtenu la permission de se retirer ailleur sur le refus qu'ils avoient fait de prêter le serment exigé par le Parti Républicain.

De BASSORA, *le* 2. *Juin.* *Aly-Mehemet-Kan*, Neveu de *Kerim-Kan*, qui command dans cette Place, continuë d'y exercer des cruautés en tout genre sur les malheureux Hab tans. Les *Anglois* recommencent ici leur Commerce, & viennent de recevoir deux Vaisseau de leur Compagnie richement chargés; mais leur plus grand Négoce se fait à *Bender Bouche* où il règne plus de tranquillité que dans cette Ville.

De TRIPOLI *de* SYRIE, *le* 18. *Juin.* Les troubles continuent entre *Gedzar*, Pacha d *Seyde*, & les *Druses*: Les Pachas de *Damas* & de *Tripoli* ont ordre de se joindre à lui po y mettre fin; & le dernier fait déjà ses préparatifs de Guerre; mais on espère, que l'Arge accommodera ces différends: D'ailleurs le Pacha de *Damas* & celui de notre Ville ne so pas en assez bonne intelligence avec *Gedzar* pour agir de bonne foi: Cependant à *Baruth* dans la Montagne tout est dans une grande agitation, qui se fait ressentir jusqu'à *Seyde.*

La Peste vient de se déclarer à *Tarse* en *Caramanie*; & en conséquence on a pris aussi-t les précautions nécessaires pour empêcher, qu'aucun Navire, venant de cette Contrée, n communique avec qui que ce soit.

Quelques Mules, prêtées par le Pacha d'*Alep* au *Cadi*, qui retournoit à *Constantinople*, aïa été volées en revenant ici, ce larcin, joint à différents meurtres, commis aux environs d'*A lep*, a déterminé ce Visir à changer le Prince des *Arabes.* Celui qui vient d'être nomm aïant un Corps de 500. Cavaliers, on espère, que les chemins seront moins dangereux; mais pour qu'il puisse faire son service, il conviendroit, que la Ville d'*Alep* lui payât la rétributio annuelle, à laquelle elle est imposée; & l'on craint qu'elle ne s'y refuse.

De PÉTERSBOURG, *le* 24. *Octobre.* L'Impératrice a conféré au Général *Saborowski* l Gouvernement du Stathalterat de *Jaroslaw*, la place de Vice-Gouverneur de la même Pr vince au Brigadier *Jean Golochwastow*, & celle de Vice-Gouverneur de *Pleskow* au Brigadie

lexis Golochwaſtow. Les Capitaines *Neranshitſch* & *Apraxin*, l'un des Gardes *Preobrashenski*, autre des Gardes *Semenow*, ont été déclarés ſes Aides-de-Camp. Sa Maj. Impériale continuë de donner journellement des marques de ſes bontés au Comte *Iwanowitz Schuwalow*: Elle ui a fait préſent d'une Pelliſſe de Renards noirs, qu'on eſtime à dix-mille Roubles; & Elle ient de donner ordre de lui payer les Appointemens, ſelon ſon grade de Général en chef, ceux de tous les Départemens, à la tête desquels il a été, en y ajoutant encore une Penon de ſix-mille Roubles. On connoit le deſintéreſſement de ce Seigneur: Lorsqu'il avoit le rincipal maniment des affaires ſous l'Impératrice *Elizabeth*, & que la fortune étoit, pour inſi dire, à ſes ordres, il n'en a diſpoſé qu'en faveur des autres. A préſent la juſtice & la énéroſité de l'Impératrice l'en dédommagent avec l'applaudiſſement univerſel.

De LA POLOGNE, *le* 1. *Novembre*. L'on croit être inſtruit actuellement de l'objet des Dêches, que le Comte de *Stackelberg*, Ambaſſadeur de *Ruſſie*, reçut le 23. du mois dernier e la part du Général *Sierpow*, qui commande les Troupes *Ruſſes* à *Dubno*, (*ainſi qu'il a été it dans notre dernier* Supplément.) Elles lui ont appris, dit-on, la funeſte fin de *Gikas*, Hospodar de *Moldavie*, dont on rapporte les circonſtances de la manière ſuivante. Ce Prin-é, qui avoit ci-devant rendu de grands ſervices à la *Porte*, lui étoit devenu ſuſpect depuis uelque tems; & des Lettres interceptées avoient confirmé les ſoupçons, qu'on avoit inſpirés u *Grand-Seigneur* à ſon égard, comme aïant formé avec la *Ruſſie* des liaiſons très-préjudiiables aux intérêts de *Sa Hauteſſe*. En conſéquence, il avoit été mandé à *Conſtantinople*; nais il s'étoit excuſé de s'y rendre ſous prétexte de ſon grand âge & de ſes infirmités. Se roïant d'ailleurs en ſûreté à cauſe du voiſinage des Troupes *Ruſſes*, qui le protégeoient, il toit reſté à *Jaſſy*. La *Porte* y a envoyé un *Chiaoux* avec une Eſcorte de *Janiſſaires*, chargé 'emmener l'*Hoſpodar* à *Conſtantinople*, ou en cas de refus de le mettre à mort. *Gikas* aïant ontinué de prétexter différentes raiſons pour ne point obéïr à l'ordre du Sultan, & aïant alégué la protection dont il jouïſſoit de la part de la *Ruſſie*, le *Chiaoux* a exécuté l'alternative de a Commiſſion, & lui a fait couper la tête, dans le même tems que les principales Perſonnes le la Cour de *Moldavie* ont été miſes aux arrêts; ce qui avoit répandu une conſternation généale à *Jaſſy*. Il eſt vrai, que par le dernier Traité de Paix les Principautés de *Moldavie* & de *Valachie* n'ont pas été affranchies de l'obéïſſance du *Grand-Seigneur* ni miſes ſous la protection mmédiate de l'Impératrice, le §. 10. de l'Art. XVI. du Traité de Paix portant ſeulement, „ que la *Porte* conſentoit, que les Miniſtres *Ruſſes*, réſidant près d'Elle, puſſent s'employer „ en faveur de ces Duchés, ſuivant les circonſtances où ces deux Pays pourroient ſe trouver; „ & que dans ce cas Elle promettoit d'avoir pour eux toute l'attention & les égards, dûs à des „ Puiſſances alliées & reſpectables:" Cependant l'on prévoit, que dans la conjoncture préſente un pareil incident ne peut qu'accélérer les hoſtilités, que quelques-uns prétendent déjà commencées. Si la rupture entre la *Porte* & la *Ruſſie* a lieu, comme il paroit inévitable, la *Pologne* ſe trouvera dans des circonſtances embarraſſantes: Déjà l'on dit, que l'Exprès, reçu par la Cour le même jour, 23. Octobre, de *Kaminiec*, a apporté des Dépêches, qui concernent la demande faite par celle de *Pétersbourg*, qu'on lui prête cette Fortereſſe pour ſervir de Place d'Armes pendant la Guerre; conceſſion, qui ne pourroit que nous compromettre envers la Cour *Ottomane*. En attendant, la *Ruſſie* fait lever dans ce Royaume pluſieurs Corps de Troupes legères, entre autres un Régiment de *Huſſars*, qu'on dit être presque complet.

De MANHEIM, *le* 6. *Novembre*. *Henri-Antoine* Baron de *Beckers*, Miniſtre actuel d'Etat & de Conférence de l'Electeur *Palatin*, Préſident du Conſeil de Guerre, Grand-Bailli de *Simmern* & Chevalier de l'Ordre du *Lion*, eſt mort ſubitement le 31 Octobre, à la ſuite d'un coup d'Apoplexie, âgé de 83. ans. Il en avoit paſſé 63. au Service de la Maiſon de nos Souverains, qui l'ont employé dans des Ambaſſades & d'autres Charges Civiles & Militaires. L'Electeur a donné par *interim* au Baron de *Vieregg*, ſon Grand-Ecuyer, Miniſtre actuel d'Etat & de Conférence & Chevalier de l'Ordre de *St. Hubert*, la place de Miniſtre au Département des Affaires Etrangères, vacante par cette mort.

De VÉNISE, *le* 5 *Novembre*. Le Duc de *Grimaldi*, nommé Ambaſſadeur d'*Eſpagne* à *Rome*, étant arrivé ici le 31. du mois dernier, a pris ſon logement au Palais du Marquis de *Squillace*, revêtu du même Caractère près de notre République. Ce dernier Seigneur y a donné tous les ſoirs de très-beaux Concerts, auxquels ont aſſiſté les Ambaſſadeurs & autres Miniſtres Etrangers. Hier, le Marquis de *Squillace* en a donné un autre au Conſervatoire des Religieux *Mendians*, où tous les Etrangers de diſtinction ſe ſont trouvés. Le Nonce & les Ambaſſadeurs des Cours de *Vienne* & de *Verſailles* ont auſſi donné de magnifiques Dîners

au Duc de *Grimaldi*, qui a fixé fon départ à après-demain. Le Comte de *Durazzo*, Ambaffadeur de L. M. Imp. & Royale, revenant ici ces jours-ci de fa *Cafine* ou Maifon de Campagne, fa Gondole fut abordée par les Sbirres de mer, qui voulurent la vifiter, comme c'est coûtume à l'égard de toutes les autres Barques, qui entrent à *Vénife* ou qui en fortent. Les Gondoliers de l'Ambaffadeur s'oppoférent à cette vifite; & leur refus donna lieu à des voyes de fait, dont le Gouvernement aïant été informé, il a ordonné de mettre ces Sbirres en prifon: On leur fait actuellement leur Procès; & l'on croit, qu'ils feront exemplairement châtiés.

De FONTAINEBLEAU, *le* 8. *Novembre.* La Cour partira d'ici le Samedi 15. de ce mois, & fe rendra au Château de *Choify*, d'où elle reviendra à *Verfailles* le 17. du même mois.

Le Roi aïant nommé Mr. *Depont* à l'Intendance de *Rouën*, Sa Maj. a défigné, pour le remplacer dans celle de *Moulins*, Mr. *Guéau* de *Reverfeaux*, Maître des Requêtes, qui fut préfenté le 6. en cette qualité au Roi par Mr. *Necker*, Directeur-Général des Finances.

De PARIS, *le* 10. *Novembre.* Les Ambaffadeurs & Miniftres Etrangers font déjà revenus de *Fontainebleau*, d'où l'on apprend qu'en même tems que Madame la Ducheffe de *Brancas* a été nommée Dame d'honneur de Madame *Elizabeth*, Madame la Comteffe de *Canillac* a été nommée fa Dame d'Atours. L'Evêque d'*Autun*, quoique obligé maintenant de s'éloigner peu de la Cour, comme étant chargé de la Feuille des Bénéfices, a cependant été choifi pour préfider le Clergé aux Etats de *Bourgogne*. Le Marquis d'*Argenteuil* fera l'Elu de la Nobleffe.

Comme le Prince de *Soubife* tient par l'inveftiture des Evêques de *Strasbourg* pour 70. mille Livres de Rentes de Fiefs dans l'*Empire*, lesquels ne font héréditaires qu'aux Mâles en ligne directe, il a obtenu du Roi & de l'Empereur la faculté de les transmettre au Prince de *Rohan-Guémené*, fon Gendre, qui a acheté récemment de Madame la Princeffe d'*Elboeuf* pour 800. mille Livres la Terre de *Rosnyvinen*, afin d'augmenter fes Poffeffions en *Brétagne*.

Le Prince de *Rohan* a gagné fon Procès contre le Roi au fujet de la Ville de *l'Orient*. En vain l'Infpecteur du Domaine foutenoit, que par le Droit public du Royaume les Ports appartiennent au Roi ainfi que les Rivières navigables de leur fond; il a été jugé au Confeil, qu'en vertu de la Donation de *Jean* de *Brétagne*, faite en 1280. à *Jean* Vicomte de *Rohan*, Prince de fon Sang, & à fon Epoufe, Fille du Roi de *Navarre*, de la Châtellenie de *la Rochemoifan*, Sa Majefté, en achetant le Port de *l'Orient* & fes Dépendances de la Compagnie des *Indes*, a acquis à prix d'argent dans la mouvance & dans la Haute-Juftice du Prince de *Rohan*; & qu'ainfi Elle lui doit les droits de *Lods* & une Indemnité de fa Suzeraineté.

Dans l'Ordonnance du 18. Octobre (*annoncée l'Ord. avant-dernier*) il eft fait quelques changemens aux difpofitions de celles du 15. Juillet 1775. & au Réglement du 25. Mars 1776. concernant les Sémeftres. Sa Maj. y permet aux Officiers, nommés pour jouïr du Sémeftre, de s'abfenter chaque année de leurs Régimens depuis le 1. Octobre jusqu'au 15. Mai, & aux Colonels jusqu'au 1. Juin. Par un Réglement, arrêté le même jour, le Roi confirme les Commandants en chef dans les Provinces frontières & maritimes, & rétablit les Commandants en fecond. Les Maréchaux de *France* & les Lieutenants-Généraux des Armées pourront feuls à l'avenir être nommés au Commandement en chef d'une Province. Le Commandant en chef ou en fecond d'une Province ne pourra être en même tems Officier-Général Divifionnaire. Les Officiers-Généraux Commandants d'un Corps ne pourront être employés dans les Divifions ni dans les Commandemens des Provinces. Ceux qui en ont le droit continuëront d'infpecter les Corps qu'ils commandent, & pourront être employés par Lettres de Service dans les Camps ou Cantonnemens, que S. M. jugera à propos de raffembler.

Le Grand-Confeil a fupprimé par Arrêt du 31. Octobre un Imprimé, intitulé: *Arrêtés & très-humbles Rémontrances du Grand-Confeil au Roi, d'Août & Septembre* 1777.

Mr. *Denys*, Auditeur des Comptes, a obtenu l'agrément de la Charge de Premier-Préfident du Bureau des Finances: Elle étoit reftée depuis plufieurs années aux Parties-cafuelles, où le Titulaire a payé la Finance de cent-mille Livres.

Un Particulier croyant avoir trouvé le fecret d'éteindre par un moyen très-fimple tout embrafement quelconque, même des matières les plus combuftibles, le Gouvernement en a exigé l'expérience: Elle fe fera en préfence de M. le Lieutenant-Général de Police & de tous ceux qui voudront s'y trouver, à la Place de *Louis* XV. dans un Bâtiment de bois, conftruit à cet effet, & que l'on remplira de paille & de fagots.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XCIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 21. Novembre 1777.

De PÉTERSBOURG, *le* 28. *Octobre.*

LE Comte de *Lacy*, Miniſtre-Plénipotentiaire d'*Eſpagne*, remit le 19. de ce mois dans une Audience particulière, qu'il eut de l'Impératrice, les Lettres du Roi, ſon Maître, pour notifier l'accouchement de la Princeſſe des *Aſturies*. Le Marquis de *Juigné*, Miniſtre-Plénipotentiaire de *France*, ſe diſpoſe à retourner à *Paris*.

On a annoncé plus d'une fois, que l'Impératrice fait exécuter ſucceſſivement dans les différentes Provinces de l'Empire les diſpoſitions de l'Ordonnance du 18. Novembre 1775. pour la formation des Gouvernements. Par un Décret du 30. Septembre dernier, Elle vient de charger le Lieutenant-Général de *Kreczetnikow*, Stathalter de *Kaluga*, d'introduire ces changemens dans le Gouvernement de *Tula*, qui ſera diviſé en 12. Cercles: Pour mieux en régler ou arrondir les limites, une partie du Cercle de *Kaſchir* ſera ajoutée au Gouvernement de *Moscou*, tandis qu'il ſera pris des Cercles voiſins un certain nombre de Payſans, pour être ajoutés au Gouvernement de *Tula.*

De VARSOVIE, *le* 5. *Novembre.*

Hier, l'on a célébré à la Cour l'anniverſaire de la délivrance du Roi d'entre les mains de ſes Aſſaſſins. La bonté de ce Prince rend ſa conſervation de plus en plus précieuſe à la Nation.

La fin tragique de l'Hospodar de *Moldavie* a cauſé ici tant d'étonnement, qu'on a eu d'abord de la peine à en croire la Nouvelle. Enfin la *Gazette Polonoiſe* de cette Ville, qui s'imprime ſous les yeux de la Cour, a annoncé, le 1. de ce mois, " qu'on avoit reçu de *Kaminiec* par *Choczim* le triſte avis, que *Grégoire Ghica*, Hospodar de *Moldavie*, avoit „ été inopinément mis à mort, par ordre du „ *Grand-Seigneur*, ſous prétexte de griéves „ plaintes faites à la *Porte* au ſujet des vexa- „ tions, qu'il faiſoit eſſuyer aux Habitans de „ la *Moldavie.* " Le *Capigi-Bachi*, que la *Porte* avoit envoyé à *Jaſſy* pour cette Commiſſion ſanguinaire, a envoyé, dit-on, la tête de ce malheureux Prince à *Conſtantinople*, pour y être expoſée, ſelon l'uſage, ſur la porte du Serrail. On craignoit, que ſa mort ne fût le prélude de pluſieurs autres exécutions, tant parmi les principales Perſonnes de ſa Cour, qu'à celle du Sultan même, où l'Hospodar avoit beaucoup de liaiſons. Quant à la raiſon alléguée par le Gouvernement *Ottoman*, il paroît, que la conſternation générale, que ſes ordres ont répanduë dans le Pays, ne la prouve guères. L'infortuné *Ghica* avoit formé le projet d'augmenter le bien-être de ſa Principauté, en y établiſſant des Ecoles publiques, des Manufactures, des Fabriques de différente eſpèce. Pour ce dernier deſſein, il avoit attiré récemment en *Moldavie* pluſieurs Familles *Allemandes*, auxquelles il fourniſſoit à grands frais les moyens de monter leur entrepriſe. Toutes leurs eſpérances ſe ſont éva-

nouïes avec la fin de leur Bienfaiteur; & la plûpart de ces Etrangers se disposent déjà à vendre les acquisitions qu'ils avoient faites; & à se retirer ailleurs. Ainsi la *Moldavie*, privée de la partie industrieuse de ses Habitans, présentera de nouveau, comme la *Wallachie*, sa Voisine, le triste tableau des effets d'un Gouvernement despotique, où le Citoyen le plus éminent peut perdre à tout moment les Biens, la vie, & l'honneur au premier caprice d'un seul Individu. *Ghica* s'étoit acquis l'estime de plusieurs Princes de l'*Europe*: C'étoit à lui que S. M. *Prussienne* a envoyé récemment le magnifique Horloge, dont il a été fait mention (*dans notre* Gaz. N°. 84.) Présent, auquel ce Monarque ajouta encore un très-beau Service de Porcelaine de la Fabrique de *Berlin* & quelques Etoffes d'un travail exquis.

Le procédé violent de la *Porte* à l'égard de l'Hospodar de *Moldavie*, qui jouïssoit d'une grande considération à la Cour de *Pétersbourg*, ne peut qu'aigrir les esprits dans la conjoncture actuelle, déjà si critique, qu'on s'attend à tout moment à des hostilités. L'on prétend même, que la communication avec les Pays de la Domination *Ottomane* a déjà été fermée de la part des *Turcs*. Les Troupes *Russes*, d'autre part, marchent en force vers le *Dniester*; & il se confirme, que le Veld-Maréchal Comte de *Romanzow* en aura de nouveau le commandement.

Le Committé *pour les Livres Elémentaires* vient de publier, avec l'approbation de la Commission, préposée à l'*Education publique*, des Extraits d'Auteurs classiques *Latins*, adaptés aux Etudes des différentes Classes. On y trouve des Notes courtes & choisies, relatives à la Morale, à la Physique, à l'Histoire Naturelle, ainsi qu'à celle des faits, &c.

Le Prince *Czartoryski*, Général de *Podolie*, arrivera demain en cette Ville, où l'on attend aussi dans peu le Prince *Charles Radzivil*, Palatin de *Wilna*.

De FONTAINEBLEAU, *le* 12. *Novembre*.

Le 9. de ce mois, le Prince *Louis* de *Rohan-Guemené*, Coadjuteur de l'Evêché de *Strasbourg*, a fait ses remercîmens au Roi pour la place de Grand-Aumônier de *France*, à laquelle ce Prince, alors à *Strasbourg*, avoit été nommé par S. M. le 1. de ce mois: Il a en même tems prêté serment entre les mains du Roi en cette qualité, & ensuite en celle de Commandeur de l'Ordre du *Saint-Esprit*. Le même jour Mr. de *Bordenave*, que le Roi a nommé à la place de Procureur-Général du Parlement de *Pau*, vacante par la mort de Mr. de *Casaux*, a été présenté à S. M. par le Garde des Sceaux en cette qualité. Elle a nommé à la place de Lieutenant de ses Gardes, Compagnie de *Luxembourg*, vacante par la mort du Comte de *Béon*, Brigadier des Armées, Mr. de *Tourtier*, Sous-Lieutenant, & le Chevalier de *Mouchy*, Maréchal des Logis, à la place de Sous-Lieutenant.

Le Marquis de *Montesquiou* aïant supplié le Roi de lui permettre, ainsi qu'à tous ceux de sa Famille, de joindre à son nom celui de *Fezenzac*, comme le nom véritable & originaire de sa Maison, Sa Majesté, après s'être fait rendre compte des Titres, par lesquels le Marquis de *Montesquiou* prouve sa descendance d'*Aymery*, Comte de *Fezenzac*, en 1050. en a reconnu l'authenticité, & a bien voulu permettre en conséquence à tous ceux de la Maison de *Montesquiou* de joindre à ce Nom celui de *Fezenzac*, & à l'Ainé de s'appeller le Comte de *Fezenzac*.

De PARIS, *le* 14. *Novembre*.

L'ouverture du Parlement s'est faite le 12. de ce mois avec les Cérémonies accoûtumées. Après la *Messe-Rouge*, célébrée par l'Archevêque de *Lyon*, ce Prélat passa dans la Grand' Chambre, où M. le Premier-Président lui fit selon l'usage un court compliment, dans lequel il dit, " qu'il étoit flatté de ce que c'étoit par son moyen que la Cour témoignoit à M. l'Archevêque sa confiance & son estime." Ordinairement la Réponse du Célébrant est fort briève; mais celle de l'Archevêque de *Lyon* dura environ une demi-heure & fut fort applaudie: Il cita *l'exil de la Magistrature & son rappel desiré par la Nation*; & il plaignit les Rois *exposés à être trompés par leurs Ministres*. On a remarqué le contraste de ce Discours avec celui, que l'Archevêque de *Paris* fit en 1772. au Parlement intermédiaire, après avoir officié à la même Messe.

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres, de *Châlons-sur-Marne*, qui s'est distinguée par les objets intéressans & utiles des Prix, qu'elle a distribués depuis quelque tems, a offert une place d'Académicien honoraire à Mr. *Necker*, Directeur-Général des Finances, qui l'a acceptée pour participer aux vuës patriotiques & bienfaisantes de ce Corps littéraire.

De LONDRES, *le* 14. *Novembre*.

Avant-hier, le Roi étant en son Conseil fit la nomination des Echevins pour chacun des Comtés du Royaume. Le Chevalier *Jaques Esdaile*, qui succéde au Chevalier *Thomas Halifax* dans la Charge de Lord-Maire de cette Capitale, par une élection unanime de toute la Corporation, a été installé le 9. dans cette Dignité avec les formalités usitées.

La Cour est encore jusqu'à présent sans aucune Nouvelle directe de la part du Chevalier *Howe* depuis son débarquement à la *Tête-d'Elk*: cependant les Adhérents du Ministère continuent de regarder comme certaines les Victoires remportées par ce Général & la conquête de *Philadelphie*: Ils ont aujourd'hui un nouveau garant de ces avantages. Le Vaisseau du Roi, *le Bienfaisant*, de 64. Canons, est entré le 9. à *Plymouth*, venant en 22. jours de *Halifax* dans la *Nouvelle-Ecosse*, d'où il étoit parti le 18 Octobre. Selon le rapport du Capitaine *Macbride*, qui le commande, la Frégate du Roi, *le Lévrier*, de 24. Canons, étoit arrivée à *Halifax* le 1. du même mois avec des Lettres pour le Chevalier *George Collier*, qui y commande l'Escadre *Britanique*, portant, " que l'Armée de *Washington* avoit été totalement défaite le 19. Septembre, & que le Général *Howe* étoit en possession de *Philadelphie*. " *Le Lévrier* avoit de plus apporté deux *Gazettes*, dont l'une étoit une *Gazette extraordinaire* de *Newport* en *Rhode-Island*, du Dimanche 5. Octobre, contenant la Relation de l'Action de *Brandewine-Creek* du 11. Septembre, dans laquelle les *Américains* avoient été défaits avec perte de 1800. hommes, le Lord *Stirling*, qui y commandoit leur Corps, se trouvant au nombre des prisonniers. Ensuite la même Feuille parle d'une seconde défaite des *Américains* sur la *Schuyl-Kill*, & de l'entrée du Général *Howe* dans *Philadelphie* le 24. Septembre. Elle ajoute, qu'après y avoir laissé deux Régimens il avoit continué sa marche vers *German-Town*, où les débris de l'Armée *Américaine* s'étoient retirés; qu'avant d'abandonner *Philadelphie*, les Partisans du Congrès avoient mis le feu à divers Quartiers de la Ville; mais qu'on étoit parvenu à arrêter le progrès des flammes; qu'ils avoient aussi brûlé tous leurs Vaisseaux dans la *Delaware*, pour les empêcher de tomber au pouvoir de la Flotte Royale, &c.

Tel est le récit de la *Gazette* de *Newport*. On ne dit point, où la seconde a été imprimée: mais il est apparent, que c'est la Feuille de *New-York*, d'après laquelle les mêmes bruits se sont déjà répandus ici il y a douze jours. Celle de *Newport* s'accorde d'ailleurs si parfaitement avec le contenu de cette dernière, qu'il y a toute apparence qu'elle l'a copiée, comme d'usage. Ainsi son témoignage seroit une preuve d'autant plus foible, qu'elle est imprimée sous l'inspection immédiate des Commandants *Anglois* à *Rhode-Island*, & que les Feuilles, qu'une pareille influence fait éclorre, ne sont pas fort scrupuleuses à se contenir dans les bornes de l'exacte vérité. Celle de *Halifax*, du 16. Septembre, dit, par exemple: „ Nous sommes *autorisés* à informer le Public, „ que, par un ordre récent du Congrès, tous „ les principaux du Clergé dans les quatre „ Gouvernemens de la *Nouvelle-Angleterre* „ ont été mis en prison, & leurs Eglises données à des *Catholiques François*, comme plus „ amis de la Liberté que les anciens Possesseurs, les *Protestans* de l'Eglise *Anglicane*." Les agréables Nouvelles, dont nous venons de parler, seroient donc plus certaines, si les Lettres, qu'on prétend reçuës par Sir *George Collier*, lui étoient venuës de bon lieu; mais dans ce cas il semble, qu'il n'auroit point manqué d'en envoyer Copie au Gouvernement. L'on dit, que *le Lévrier* étoit venu exprès de la Baye de *Chesapeak* à *Halifax*, pour y porter ces Dépêches. En supposant le fait vrai, il est étonnant, que les Frères *Howe* aient eu plus d'attention pour le Capitaine *Collier* que pour Mylord *Germain* ou pour la Cour même. Enfin dans une Liste, qu'on a donnée des Vaisseaux, qui ont accompagné le Vicomte *Howe* dans la Baye de *Chesapeak*, l'on ne trouve point *le Lévrier*. Ces Navires sont *l'Aigle*, Vaisseau-Amiral, *le Non-pareil*, *le Raisonnable*, (laissé à la hauteur du Fleuve *Potowmack*,) & *le Somerset*, tous de 64. Canons; *l'Isis* de 50. *le Roebuck* de 44. *l'Apollon* & *le Richmond* de 32. *le Sphynx* de 20. *le Sénégal* de 16. les Chaloupes *la Dépêche* & *le Swift*, le Brulôt *le Strombolo*, & plusieurs Alléges armés, Bâtimens de transport ou Munitionnaires, en tout 280. Vaisseaux.

Au reste, quelqu'inexplicable que soit l'énigme du retard des Avis authentiques, les Anti-ministériaux même ne regardent point la reddition de *Philadelphie* comme impossible, puisque le moindre mouvement, que l'Armée *Américaine* a pu être obligée de faire en arrière, a dû nécessairement laisser à découvert cette Ville, ouverte & sans aucune défense quelconque de ce côté-là: Mais, ajoutent-ils, une pareille conquête ne contribuera pas plus à soumettre l'*Amérique* que la possession de *New-York* ou de *Boston*.

Avant-hier, l'on reçut encore des Dépêches du Général *Carleton*, Gouverneur de *Quebec*, apportées par le Vaisseau *le Henry*, qui est arrivé aux *Dunes*: Il paroît, qu'il n'y est point question de la prétenduë Victoire remportée sur le Général *Arnold*; mais qu'au contraire l'on est aussi inquiet sur la manière, dont le Général *Burgoyne* pourra effectuer sa retraite, qu'on s'est réjoui (peut-être à tort) de ses progrès.

Trente-quatre Vaisseaux chargés de Provisions firent voile de *Corke* le 31. Octobre au matin pour la *Nouvelle-York*, en vertu de l'ordre, qu'un Exprès y avoit apporté huit jours auparavant de *Londres*, que la Flotte appareillât le plutôt possible pour cette destination. Elle avoit différé son départ jusqu'alors, dans l'incertitude où l'on étoit à l'égard de l'Armement des Frères *Howe*. Comme la Cour a expédié l'ordre de se rendre à la *Nouvelle-York*, depuis qu'elle a été instruite de leur entrée dans la Baye de *Chesapeak*, on en infère, qu'elle ne s'est point tenuë sûre, que ces Commandants pussent réussir à se maintenir dans la *Pensylvanie*.

ACTIONS; *Banque*, 130 & demi. *Indes*, 167 & un quart. *Annuités consolidées 3. pour cent*, 80 & demi. *Annuités consolidées à 4. pour cent*, 80 & 3. huitièmes.

*D'*AMSTERDAM, *le* 18. *Novembre*.

Les *Etats-Généraux* aïant accordé, sur les représentations des Négocians, un Convoi pour les Vaisseaux destinés à se rendre aux *Indes Occidentales*, le Bureau de l'Amirauté, établi en cette Ville, vient de publier un Avis, contenant en 5. Articles les devoirs & formalités à observer par les Bâtimens Marchands, qui voudront profiter de cette Escorte, qui partira au premier bon vent après le 10. Décembre.

---

*Les Porteurs respectifs d'*OBLIGATIONS *à la charge de* Sa Maj. Imp. Royale *&* Apostolique, *sous hypothèque d'*OBLIGATIONS *sur la* BANQUE *de* VIENNE, *sont avertis que Mercredi* 3. *Décembre* 1777, *ainsi que tous les Mercredis suivans, les Intérêts, qui seront alors échus, seront payés au Comptoir de Mrs.* VERBRUGGE *&* GOLL, *en retirant les Coupons.*

Les Porteurs respectifs d'Obligations à la charge de l'Empire de RUSSIE, *negociées sous la Direction de Mrs.* RAYMOND *&* THÉODORE DE SMETH, *Banquiers à* Amsterdam, *sont avertis, qu'en conséquence des ordres de Mrs. les Sénateurs, autorisés à cet effet par l'Impératrice de* TOUTES-LES-RUSSIES, *on a fait, en présence du Notaire* P. HUNTUM *& de Témoins, le Tirage des Obligations Litt.* N. *N°.* 6001. *à* 6500. *& Litt.* P. *N°.* 7001. *à* 7500. *en date du premier Février* 1770. *On procédera au remboursement des sus-dites Obligations au Comptoir des dits Mrs.* RAYMOND *&* THÉODORE DE SMETH, *Banquiers, le premier du mois de Février prochain, ainsi que les Lundis, Mercredis, & Vendredis suivans; & il n'en sera plus payé d'Intérêts que jusqu'au premier Février* 1778.

L'on avertit en outre, qu'au 15. *Mai* 1778. *seront remboursées toutes les Obligations, qui ont été négociées pour l'Empire de* Russie *en l'année* 1769 *au Comptoir de Mrs.* RAYMOND *&* THÉODORE DE SMETH, *& dont le payement n'a pas encore été annoncé jusqu'à présent; savoir Litt.* B. *N°.* 501. *à* 1000. *Litt.* C. *N°.* 1001. *à* 1500. *Litt.* D. *N°.* 1501. *à* 2000. *Litt.* E. *N°.* 2501. *à* 3000. *Litt.* G. *N°.* 3001. *à* 3500. *Litt.* H. *N°.* 3501. *à* 4000. *L'on laisse cependant le choix aux Porteurs de continuër leurs Capitaux à un Intérêt de* quatre-pour-cent *par an, pour encore dix années, à compter du* 15. *Mai* 1778, *avec la réserve que* Sa Maj. Impériale *aura la liberté, les premières six années échuës, de rembourser & payer les Capitaux.*

Les Porteurs des Obligations pourront s'adresser au Comptoir des sus-dits Mrs. RAYMOND *&* THÉODORE DE SMETH, *jusqu'au* 15. *Décembre prochain, uniquement les Lundis, Mercredis, & Vendredis, le matin depuis neuf heures jusqu'à midi, afin de faire noter la prolongation sur leurs Obligations, & recevoir les nouveaux Coupons. Après le* 15. *Décembre personne ne sera plus admis à la prolongation, & les Porteurs devront recevoir le payement de leurs Obligations.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XCIII.

De LEIDE, *le* 21. *Novembre*, 1777.

Le Congrès-Général de l'*Amérique-Unie* paroît avoir pris un parti, dont la *Grande-Brétagne* lui a donné l'exemple dans la dernière Guerre; sçavoir, de faire des recherches exactes sur la conduite de ceux d'entre ses Officiers, qui ont commandé dans des affaires, dont le succès a été malheureux. Nous avons placé dans la *Gazette* N°. 84. & le *Supplément* du N°. 86. les Relations d'une Expédition, qu'un Corps *Américain* aux ordres du Général *Sullivan* fit le 23. Août dernier dans l'Isle des *Etats*. La mauvaise réussite de cette entreprise se confirme par un Arrêté du Congrès en date du 1. Septembre, signé par le Sr. *William Ch. Houston*, Sous-Secrétaire, & conçu en ces termes. *Résolu:* "*Que le Général* Washington *sera chargé de nommer un Conseil, pour faire des recherches* „ *concernant la dernière Expédition du Général* Sullivan *contre les Forces* Britanniques *en l'Isle des* „ *Etats.*" Voici la Résolution, par laquelle la même Assemblée a établi un Committé de 3. de ses Membres pour recueillir les Preuves & entendre les Témoins au sujet de l'évacuation de *Ticonderoga*, (*ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier* Supplément.)

Le Congrès aïant pris en considération le rapport du Committé, "*sur la manière de conduire* „ *les recherches concernant les causes de l'évacuation de* Ticonderoga *& du* Mont-Indépendance, *ainsi que sur la conduite des Officiers-Généraux du Département* Septentrional *au* „ *tems de l'evacuation:*" *Il a été résolu:*

Qu'il sera établi un Committé de trois Membres du Congrès, autorisé à correspondre avec des Corps publics ou des Particuliers, par Lettres ou autrement, dans cet Etat & les Etats voisins, afin de rassembler les Preuves les plus complettes & les plus évidentes touchant l'état de l'Armée dans le Département *Septentrional*, ainsi que celui des Troupes, des Munitions militaires & Provisions au dit Poste, tant avant qu'au tems même qu'il fut résolu de l'abandonner: Que le dit Committé sera pareillement autorisé à demander & examiner les Minutes du Conseil de Guerre, & à rechercher quels ordres ont été donnés de tems en tems par le Commandant en chef de ce Département; à rechercher particulièrement, si les Barraques & les Munitions ont été détruites ou laissées en bon état; à se faire informer par le Quartier-Maitre-Général & par le Commissaire-Général de la quantité de Provisions, qui avoient été mises en magasin à *Ticonderoga* ou dans les environs, pour l'usage de la Garnison, ainsi que des mesures déja prises ou qu'on étoit occupé à prendre pour y jetter des approvisionnemens ultérieurs; à s'instruire, autant que possible, du nombre, de la disposition, & des mouvemens de l'Ennemi depuis le tems de son débarquement jusqu'à celui de l'évacuation du Fort, de même que du nombre, de la qualité, & de l'état de la Garnison; enfin des mesures, que le Commandant en chef ou l'Officier-commandant à *Ticonderoga* ont prises, pour se procurer des informations concernant la force de l'Ennemi, & s'ils en ont réellement obtenues: A s'informer de l'Intendant-Général des Uniformes, combien d'Habits ont été ordonnés de tems en tems pour l'usage du Département *Septentrional*, & des autres Officiers publics, si ces ordres généraux ont été exécutés? A faire des recherches sur le nombre, l'équipement, & la conduite de la Milice, & le terme du Service, pour lequel elle étoit engagée, tant à l'évacuation qu'avant ce tems; sur la situation & l'état des Lignes de *Ticonderoga* & les Fortifications du *Mont-Indépendance*; quels Ouvrages avoient été élevés par l'Ennemi; quels Postes il avoit pris, & leur distance de ses Ouvrages; quels ordres avoient été donnés par l'Officier-commandant pour diriger & régler la retraite, & la manière dont elle a été conduite; quels ordres furent donnés relativement aux malades, & quel soin il en a été pris? S'il y avoit des Troupes *Continentales*, & quel nombre il y en avoit à *Albany* ou dans le voisinage; combien de tems elles y ont été, & pourquoi on ne leur a pas donné ordre de se rendre à *Ticonderoga?* A faire des recherches sur le nombre & le calibre des Canons, & si l'on en a renvoyé quelques-uns avant l'évacuation; sur la quantité & l'espèce des Munitions militaires, l'état des Armes tant des Troupes *Continentales* que des Milices; si les Troupes étoient pourvues de bayonnettes, ou s'il n'y en avoit point du tout? enfin sur le nombre des Piques ou Hallebardes propres à la défense des Lignes.

Résolu de plus: Qu'après une pareille recherche & recueil de faits, une Copie de toute la Collection sera envoyée par le dit Committé au Général *Washington*; & qu'ensuite celui-ci nommera un Conseil de Guerre pour juger, conformément aux Règles & Articles de Guerre, les Officiers-Généraux, qui étoient dans le Département *Septentrional*, lorsque *Ticonderoga* & le *Mont-Indépendance* furent évacués.

Le 28. *Août:* Le Congrès a procédé à l'élection du Committé pour recueillir les Preuves & les Faits relatifs à l'évacuation de *Ticonderoga*, &c. Et, après qu'on eût tiré au ballot, Mrs. *Laurens*, *Richard-Henry Lee*, & *Jean Adams*, ont été déclarés élus.

Publié par ordre du Congrès. (Signé) CHARLES THOMSON, *Secrétaire.*

De MALTE, *le* 20. *Octobre.* Le 23 du mois dernier le Noble *Grimani*, Commandant Chebec *Vénitien*, *le Triton*, mit à la voile d'ici, après avoir obtenu la grace des Corsaires *M*-*tois*, *Léopold Desira* & *Joseph Stade*, qui avoient été mis aux fers, sur les plaintes de la Ré-blique, (*ainsi qu'il a été dit dans le* Supplément *du* N°. 89.)

L'ordre aïant été donné de préparer, le plutôt qu'il seroit possible, deux Galères de la R-ligion, sous le commandement du Chevalier *du Tillet*, elles vinrent mouiller le 30. Septe-bre entre la Ville & le Fort *Saint-Elme.* Les gens de l'Equipage du Commandant, qui v-le soir alloient passer sur ces Galères dans un petit Bateau, furent surpris par un grain de plu & de vent, qui les empêchoit de se voir l'un à côté de l'autre. L'on présume, que dans cet obscurité, se croyant plus près des Galères qu'ils ne l'étoient, quelques-uns d'entr'eux, vo-lant monter à bord, firent par ce mouvement chavirer le Bateau. De dix-sept Personnes, q s'y trouvoient, il y en eut cinq de noyées. Les accidents de cette espèce font toujours regr-ter, que la méthode des Bateaux inchavirables & insubmersibles, inventée par le Sr. de *B*-*nière*, ne soit pas universellement connuë & adoptée.

De LISBONNE, *le* 21. *Octobre.* La Cour est partie ce matin pour *Villaviciosa*, où e restera probablement jusqu'à la mi-Décembre. La Princesse du *Bresil*, qui n'est pas enco entièrement rétablie de son indisposition, est restée à *Queluz*, d'où l'on croit que vers la de cette semaine elle rejoindra la Famille Royale avec le Prince son Epoux. La Reine a no-mé le 15. au Gouvernement de *Tra-los-Montes* le Comte de *San-Payo*, & à celui de *Min* Mr. *Joachim* de *Miranda*, qui a été aussi compris dans une Promotion de neuf Lieutenan Généraux. Sa Maj. a nommé en même tems 7. Membres du Conseil de Guerre & 16. Brig-diers des Armées. Le Régiment, dont le Comte de *San-Payo* étoit Colonel, a été don au Comte de *Villa-Verde.*

De GIBRALTAR, *le* 21. *Octobre.* Une Frégate *Marocaine* de 16. Canons mouilla le 1 de ce mois au matin dans notre Baye, aïant à bord *Sidi-Hadgi-Abadelmzie-Bezral*, Amba-sadeur du Roi de *Maroc* à la Cour de *Lisbonne.* Quoiqu'on ignore l'objet de la mission de Ministre, l'on présume, qu'elle n'est autre que de complimenter L. M. *Très-Fidèles* sur décès du feu Roi & leur avènement au Trône. Les Présens, qu'il conduit en *Portugal*, co-sistent en un Lion, un Tigre, & deux Autruches. Le Brigadier Don *Antonio Barceló*, com-mandant une Escadre de 4. Chebecs *Espagnols*, qui mouilloit alors à *Algeciras*, envoya un Chaloupe pour reconnoître la Frégate *Marocaine*, dont il avoit remarqué l'arrivée; mais, i-struit du motif de sa venuë, il remit à la voile pour continuer sa croisière. Cependant avan hier *Abadelmzie-Bezral* envoya une Lettre, écrite en *Arabe*, au Commandant-Général de Lignes de *St Roch*, " pour l'informer de sa destination, mais que, le vent lui aïant manq „ depuis sa sortie de *Salé*, il avoit été obligé de mouiller en notre Baye " Il ajouto „ que, pendant sa route, il avoit vu quatre Chebecs *Espagnols*, qui lui avoient donné la chass „ quoiqu'avant son départ son Souverain lui eût déclaré, que *les deux Royaumes étoient actue*-„ *lement en Paix*; en conséquence de quoi lui, *Bezral*, se flattoit, que le Commandant de *S* „ *Roch* l'instruiroit, au nom de son Gouvernement, à quoi il devoit s'en tenir. " A cett Lettre l'Officier *Espagnol* répondit, que, *quoiqu'il n'eût reçu aucun ordre quelconque, qui dé*-*geât à ceux que son Souverain lui avoit précédemment envoyés de rompre la Paix avec les* Marocains *il avoit néanmoins remarqué depuis ce tems, que la correspondance mutuelle s'étoit retablie entre le deux Nations, au point de ne se pas faire du tort réciproquement & de ne point commettre d'hosti*-*lités; qu'il étoit évident, que les 4. Chebecs se conduisoient à présent de la même manière, sur-tou depuis que le Commandant de cette Escadre lui avoit fait demander, s'il avoit aucune connoissan de l'objet de la venuë de la Frégate, & qu'il lui avoit répondu, qu'elle appartenoit à S. M. Ma*-rocaine *& transportoit un Ambassadeur en* Portugal. Il mouille aussi dans notre Baye un Pa-quet-bot *François*, à bord duquel se trouve l'Ambassadeur *Miure*, qui passe à *Paris*, pour pré-senter à S. M. *Très-Chrétienne* un certain nombre d'Esclaves *François* des Bâtimens, qui on fait naufrage au Cap de *Non*, & six Chevaux, que le Roi de *Maroc* envoye au même Monar que. On attend encore un autre Vaisseau, qui conduit à *Livorne* l'Ambassadeur destiné à s rendre à la Cour de *Toscane.*

Les Lettres de la Côte de *Barbarie* assurent, que le Souverain *Marocain*, continuant de te-nir la Campagne contre les Habitans soulevés des Montagnes d'*Aiiit-Isahac*, a augmenté d 14. mille *Noirs* l'Armée, qu'il a avec lui. Selon les uns, il n'a rassemblé ces Forces qu pour châtier divers Districts, qui se sont mutinés, & pour en contenir d'autres, où il crain les mêmes troubles à cause des sujets de plainte, qu'il donne à ses Peuples: Mais d'autres a

ibuënt les mesures qu'il prend à des avis qu'il a reçus, qu'on fortifie les Présides *Espagnols* n *Afrique*. Il paroît par les mêmes Avis, que *Muley-Aly*, Fils aîné de ce Monarque, re-era en qualité de Gouverneur à *Maroc*, tandis que son Père fera son séjour à *Mequinez*, & u'un autre Fils de ce dernier ira commander à *Mogador* & dans les environs.

De MADRID, *le* 4. *Novembre*. Dans la Promotion, (*annoncée l'Ordinaire avant-dernier*,) Roi a aussi compris les Officiers du Chebec, *le St. Sébastien*, qui s'empara au mois de Juillet dernier d'une Galiotte *Algérienne*, malgré le feu que les *Barbaresques* firent de la Côte, & conduisit à *Malaga*, (*ainsi qu'il a été rapporté dans le* Supplément *du* N°. 73.) Don *Michel* *Bacon*, qui commandoit le Chebec, n'étant que Lieutenant de Vaisseau, a été avancé au grade de Capitaine de Frégate; Don *Ignace Ferrer*, Enseigne de Vaisseau, à celui de Lieutenant de Frégate; & Don *Pedro Herrera*, Enseigne de Frégate, à celui d'Enseigne de Vaisseau.

En vertu des ordres de la Cour, tous les Paquet-bots entre la *Corogne* & l'*Amérique* seront montés à l'avenir de 24. Canons de 8. livres & de 80. Hommes d'Equipage. On donne pour motif de cet arrangement les troubles, qui continuent de subsister entre l'*Angleterre* & ses Colonies de l'*Amérique-Septentrionale*. Suivant des Lettres de la *Vera-Cruz* du 30. Juin, le Vaisseau de guerre, *le St. Julien*, y est arrivé avec les Bâtimens de transport, qui avoient à bord le Régiment des *Asturies*, dont 120 Hommes sont morts durant le trajet.

Don *Joachim-Diégo Lopéz de Zuñiga*, *Castro*, *Sotomayor*, *y Mendoza*, Duc de *Béjar*, *Placencia* & *Mandas*, Comte de *Belalcazar* & de *Lemos*, &c. Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*, Grand'Croix de celui de *Charles* III. & Chevalier de celui de *St. Janvier*, Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice, Grand-Maître de la Maison du Prince des *Asturies*, Gouverneur des Infants, ses Frères, est mort ici le 10. Octobre dans la 63me année de son âge, aïant servi nos Souverains pendant 40. ans avec autant de zèle que de desintéressement.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 14. *Novembre*.

Il vient d'être publié un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 2. de ce mois, qui *concerne la Répartition des Vingtièmes, & porte suppression des Vingtièmes d'Industrie dans les Bourgs, les Villages, & les Campagnes*. Comme cette Pièce mérite d'être luë en entier, nous commencerons par placer ici les premiers paragraphes du Préambule:

"Le feu Roi, par son Edit du mois de Novembre 1771. a ordonné, " que les *Vingtièmes* seroient perçus conformément aux dispositions de l'Edit de Mai 1749; lequel portoit expressément, que *cette Imposition seroit proportionnée au Revenu des Contribuables*." En conséquence, on a repris dès 1772. les opérations qui avoient été commencées en 1749; mais la difficulté d'obtenir des renseignemens certains, la juste obligation de les soumettre à l'examen & à la contradiction des Contribuables, n'ont permis de procéder qu'avec lenteur aux vérifications nécessaires. Elles ont été finies avec beaucoup d'exactitude dans plusieurs Paroisses; mais dans d'autres, en aussi grand nombre, elles n'ont point été commencées; en sorte que, malgré l'augmentation considérable, qu'ont éprouvée progressivement les Biens-fonds, les *Vingtièmes* y sont encore perçus conformément à des Rôles formés en 1749, en 1741. & même en 1734.

Sa Majesté a senti qu'Elle ne pourroit interrompre aujourd'hui ces vérifications, sans porter atteinte aux Loix de sa Justice distributive; ce seroit renoncer à la Contribution due par une partie de ses Sujets, après l'avoir exigée d'une autre; ce seroit introduire un nouveau genre de Privilége, & satisfaire à des plaintes injustes, en excitant des réclamations légitimes; ce seroit enfin substituer aux *Vingtièmes*, & par conséquent à un Impôt proportionnel, une Subvention fixe, & qui n'auroit aucun rapport uniforme avec le produit des Biens.

Sa Majesté d'ailleurs a remarqué, que c'est la classe la plus pauvre de ses Sujets, qui paye les *Vingtièmes* dans la proportion la plus exacte; en sorte que l'immutabilité de toutes les quotes actuelles seroit une faveur accordée principalement aux Propriétaires, qui en ont le moins de besoin; & comme cette faveur, envers une partie des Sujets du Roi, ne diminueroit pas la Contribution des autres, il en résulteroit seulement pour l'Etat une privation particulière de Revenus, qui rendroit le maintien des Impositions générales plus nécessaire, & le soulagement universel des Contribuables plus difficile & plus éloigné. Enfin il résulteroit encore de ces disparités dans les bases du *Vingtième*, que, si des circonstances extraordinaires contraignoient jamais à un surcroît d'Imposition, ce nouveau fardeau, supportable alors pour une partie des Contribuables, seroit peut-être excessif pour les autres; & l'Administration, trompée par ces différents effets, se trouveroit exposée ou à méconnoître les ressources de l'Etat, ou à les employer d'une manière inégale & rigoureuse.

Enfin Sa Majesté, lorsqu'Elle a réflêchi sur ces grands objets, a bien apperçu que, pour maintenir l'équilibre dans ses Finances, il étoit nécessaire, que ses Revenus suivissent, du moins à une certaine distance, le progrès de la valeur des Biens, puisque ce progrès, effet inévitable de l'accroissement annuel du Numéraire, augmentoit dans la même proportion tous les objets de dépense.

Mais, en même tems que S. M. connoît l'importance de ces principes d'Administration, Elle n'est pas moins pénétrée du desir de les concilier avec la satisfaction générale de ses Sujets; Elle

a fait une sérieuse attention aux plaintes, qui lui ont été portées sur l'inquiétude, que des rec ches trop fréquentes répandoient parmi les Propriétaires; & c'est pour y remédier que S. M a déterminé, que toutes les vérifications générales, qui ont été faites depuis 1771. & toutes ce qui auront lieu dans la suite, ne pourront être renouvellées que vingt ans après l'époque des tes vérifications; en sorte que les *Vingtièmes*, fixés en conséquence, ne devront jamais être gmentés ni vérifiés pendant cet intervalle. Sa Maj. a reconnu, que cette révolution de tems é nécessaire non-seulement pour occasionner une variation sensible dans le produit & la valeur Biens-fonds, mais aussi parce que dans l'intention, où est S. M. que les vérifications, qu'Elle donne, soient faites avec beaucoup de soin & d'impartialité, il faut nécessairement un grand no bre d'années pour les complètter dans toutes les Généralités d'une certaine étenduë.

(*Le reste ci-après.*)

Les Commissaires, que la *Sorbonne* a nommés, d'après la Dénonciation faite à l'Assemb du 1. Octobre, pour examiner *l'Eloge de l'Hôpital* par l'Abbé *Remy*, qui a remporté le P à l'Académie *Françoise*, en ont tiré neuf Propositions, qu'ils jugent condamnables & l'u même hérétique: Ils les ont insérées dans leur Avis, qui a été imprimé en *Latin*, & dis bué à chacun des Docteurs. Le 10. il y a eu une Assemblée en *Sorbonne* à l'effet d'exami ce Projet de Censure: Il a été beaucoup discuté: Les observations, que firent plusieurs D cteurs, se mirent par écrit sur le Bureau; & l'on chargea les Commissaires de la Faculté les comparer avec leur Avis, & d'en faire le rapport dans une autre Assemblée, que l'on diqueroit. Dans le même Projet l'on exhorte les futurs Censeurs des Discours pour les P Académiques à se mettre puissamment en garde contre la licence audacieuse de la Philosoph moderne; & l'on propose d'obliger à une rétractation publique les deux Censeurs de *l'El de l'Hôpital*, dont l'un est Chanoine de *St. Victor*, & l'autre ancien Prieur des *Carmes*. C deux Docteurs croyent au contraire pouvoir démontrer, s'il le faut, qu'il n'y a rien dans Discours, qui soit susceptible de la censure des Théologiens. Heureusement pour eux qu' ne vit plus dans un Siècle, où le Jugement de la *Sorbonne* règle l'estime du Public.

De LA HAIE, *le* 19 *Novembre*. Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* feront le 26. ce mois l'ouverture de leur Assemblée ordinaire. Mgr. le Prince *Stadhouder*, en qualité Chef de la Marine de la République, vient de faire une Promotion de 24. Capitaines de Va seau; sçavoir, au Département de la *Meuse*, M[rs]. *Delvos*, *Knol*, *Melvill*, & *Servat*; au D partement d'*Amsterdam*, M[rs]. *Mulder*, *Staringh*, *Spengler*, *Sels*, *van Harencarspel-Dekker*, v *Pelt*, *de Mauregnault*, *Reyntjes*, *de Veer*, *Wirtz*, *F. R. C.* Comte de *Rechteren*, & *Smissaer* au Département de *Zeelande*, M[rs]. *Haringman* & *H. A.* Baron de *Kinkel*; au Département *West-Frise*, M[rs]. *Hekkers*, *Coerman*, *Rikkers*, & *Nahuys*; au Département de *Frise*, M[rs]. *Rook* & *van Bouricius*.

De LEIDE, *le* 20. *Novembre*. La place nous manque aujourd'hui pour parler de ce qui s'e passé dans les dernières Séances du Parlement d'*Irlande*: Si les autres Nouvelles le permetten nous en donnerons le Précis dans nos Feuilles suivantes. En attendant l'on peut dire, que ce Pa lement paroit sérieusement décidé à redresser plusieurs abus dans l'Administration, & sur-to à former un Plan solide pour la diminution des dépenses du Royaume. Les Etats, qu'il s'en fait remettre, ont causé dans la Chambre des *Communes* des discussions si vives, que l'Orateur f informé dans la Séance du 3. Novembre, qu'il y avoit un Duel résolu entre Mr. *Henry Flood* Membre du Conseil-Privé d'*Irlande*, & Mr. *Butler*; surquoi il s'interposa, & fit promettre Mr. *Flood*, que l'affaire n'auroit point de suite; assurance qu'un des Amis de Mr. *Butler*, alo absent, donna aussi pour lui.

Nous avons parlé dans notre dernière *Gazette* de l'Ordre donné de la part de S. M. *Très-Chr tienne* aux Bâtimens Pêcheurs *François* sur le Banc de *Terre-Neuve*: En voici la Copie.

DE PAR LE ROI.

Il est ordonné à tous Capitaines, Maîtres, ou Patrons de Navires ou autres Bâtimens, fi sant la Pêche sur le Banc de Terre-Neuve *& autres Parages adjacents, de cesser tou opérations de Pêche à la première présentation du présent Ordre, qui leur sera remis par Sr.* Cornie, *Lieutenant des Vaisseaux du Roi. Enjoint S. M. aux dits Capitaines, Maîtr ou Patrons, de faire leur retour pour* France *en toute diligence: Et, afin qu'ils n'en pretende cause d'ignorance, & qu'ils puissent justifier envers leurs Armateurs ou Propriétaires de la c ssation forcée de la Pêche & de leur départ du* Banc, *il leur sera remis par le dit Sr.* Cornie *une C pie du présent Ordre signée de lui.*

Fait à VERSAILLES, le 24. Août 1777. (*Signé*) LOUIS.

(*& plus bas*) DE SARTINE, Ministre de la Marine. Pour Copie (*Signé*) CORNI

Sur le Grand-Banc *de* TERRE-NEUVE, *le* 4. *Octobre*, 1777.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XCIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 25. Novembre 1777.

EXTRAIT d'une Lettre du District de BUCOWINA, *le* 16. *Octobre.*

„ LA prestation du serment de fidélité par les Habitans de ce District, qui a fait ci-devant partie de la *Moldavie*, & que la *Porte* a cédé à la Cour de *Vienne*, s'est faite le 12. de ce mois, avec toute la Solemnité requise à un pareil Acte. Il s'y étoit rendu beaucoup de Noblesse *Polonoise* avec des Equipages aussi nombreux que brillans. "

„ Nous venons d'apprendre un évènement des plus funestes: L'Hospodar de *Moldavie*, qui réside à *Jassy*, fut inopinément arrêté avant-hier par un *Capigi-Bachi*, à la tête d'un petit Détachement de *Janissaires*, qui dix heures après le fit décapiter & envoya sa tête à *Constantinople*. Ce Prince est fort regretté; il avoit beaucoup de connoissances, aimoit les Sciences, & parloit les Langues *Françoise* & *Italienne*: Il avoit un Patrimoine de plus de 2. Millions, qu'il avoit eu la prudence de placer dans les Etats de la République de *Venise*. Pendant la dernière Guerre il avoit été Prisonnier à *Pétersbourg*, où il s'étoit acquis l'estime de la Cour: Aïant été rétabli à la Paix dans sa Principauté, il tâchoit de son coté de conserver la bienveillance de l'Impératrice; & ce sont ses liaisons avec la *Russie* qui lui ont attiré la colère de la *Porte* & les ordres cruels, exécutés à son égard. "

De HANOVER, *le* 13. *Novembre.*

Le Général *Anglois Faucitt* est parti d'ici pour *Brunswick*, afin d'y prendre des arrangemens relatifs aux Troupes Ducales, qui passent à la Solde *Britanique*. On dit, qu'il se rendra aussi à *Zerbst*, pour terminer avec le Prince d'*Anhalt-Zerbst* un Traité de Subside pour mille Hommes, que S. A. S. fournira à la *Grande-Bretagne*. On croit sçavoir avec certitude, que le nouveau Comte de *Buckebourg* cédera à cette Puissance une Compagnie d'Artillerie, qui sera employée en *Amérique*. Un Corps de 400. Recruës *Hessoises* s'est embarqué sur le *Weezer* près de *Munden* pour la même destination.

De HANAU, *le* 13. *Novembre.*

Hier, à 8. heures du matin, l'on embarqua sur différents Bâtimens les Recruës destinées à aller completter le Régiment d'Infanterie, le Corps d'Artillerie, & la Compagnie de Chasseurs du Prince-Héréditaire de *Hesse*, notre Souverain, qui servent en *Amérique*. Ces Recruës, qui montent à plus de 250. Hommes, y compris les Officiers, sont commandées par le Lieutenant-Colonel de *Winzingerode*: Elles descendront le *Mein* & le *Rhin* jusqu'en *Hollande*, où le Général *Anglois Rainsford* les attend, afin de recevoir leur serment de fidélité.

De DUBLIN, *le* 7. *Novembre.*

Le Parlement d'*Irlande* continuë de s'occuper, avec ardeur, de l'état économique & des

Finances du Royaume; & la Chambre des *Communes* paroît avoir dessein de former un Plan solide pour la diminution des Dépenses publiques. D'après les Etats, qu'elle s'est fait remettre, il conste, que la Recette du 25. Mars 1775. à pareil jour de l'année courante a été de 2. Millions 162. mille 547. L. St. 17. Chelins 4. Soûs; que la Dette Nationale se montoit le 25. Mars 1775. à la Somme de 931. mille 690. L. Sterling, un Chelin, 9 Soûs; & que depuis ce jour-là elle s'est accrue à deux Millions 561. mille 65. L. St. 16. Ch. 1. Soû, pour le payement de laquelle est entré en Caisse un Million 735693. L. St. 8. Ch. 11. Soûs; de sorte qu'il restoit encore à payer le 25. Mars 1777. des Arrérages pour la Somme de 825. mille 426. L. St. 7. Chelins, 2. Soûs. Le Parti Patriotique tâchera de faire liquider cette Dette, & de prendre en même tems des arrangemens pour prévenir les abus, qui l'ont occassionnée: Mais l'on ne croit point, qu'il puisse y parvenir sans de vives discussions: Dès-à-présent il règne beaucoup d'animosité dans la Chambre: On pourra en quelque façon en juger par le Précis suivant de ce qui s'est dit de plus intéressant dans ses Séances.

Le 15. *Octobre*, lorsqu'on fit lecture des Adresses à présenter au Roi & au Vice-Roi, Mr. *Grattan* parla dans les mêmes principes que le Vicomte *Mount-Morres* l'avoit fait la veille dans la Chambre des *Seigneurs*, (*ainsi qu'il a été rapporté dans le* Supplément *du* N°. 87.) Il approuva le Discours du Vice-Roi, " d'autant que ce Seigneur n'avoit fait aucunes promesses brillantes, qu'on rompt généralement en proportion de leur grandeur & de la facilité, avec laquelle on les fait. " Il se félicita aussi, que dans ce Discours l'on n'avoit pas employé ce mot si usé, si prostitué d'*économie*, qui sembloit n'avoir d'autre signification que de dire au Parlement: " MESSIEURS, vous ,, n'avez rien à faire que d'accorder d'amples ,, Subsides; laissez nous le soin de les employer ,, avec notre *economie accoutumée*. " Il remarqua pareillement avec satisfaction, qu'il n'y avoit été fait aucune mention d'*Arrérages*, au payement desquels il dût être pourvu par le Parlement, l'absence des Troupes sur l'Etablissement de l'*Irlande* & diverses autres épargnes aiant pu empêcher de les contracter. " Ci-de- ,, vant, *dit-il*, un Vice-Roi extravagant & ,, prodigue laissoit des Arrérages très-considé- ,, rables à payer, dont un autre demandoit en- ,, suite le payement sans rougir de la prodiga- ,, lité coupable, qui les avoit fait contracter, ,, & sans l'ombre de pitié pour le pauvre Royau- ,, me, qu'on accabloit d'Impôts, les nouveaux ,, Vice-Rois se couvrant toujours de l'excuse: ,, *Ce n'est pas moi, qui ai contracté cette Det-* ,, *te.* Aujourd'hui nous pouvons nous flatter, ,, qu'on fera attention à la situation de cette ,, Nation appauvrie; qu'on n'exigera point, que ,, nous fassions d'autres dépenses, que cell[es] ,, qui sont absolument nécessaires; & qu'on [ne] ,, nous empêchera point de faire telles rédu[-] ,, ctions que nous jugerons convenables. "

Le 16. *Octobre*, il fut annoncé trois Prop[o]sitions de la part du Chevalier *Edouard Newen-ham*, l'un des Représentans du Comté de *Dublin*, & un des principaux Partisans du *Whigisme* en *Irlande*. " 1° De faire des recherch[es] ,, sur la légalité de l'*Embargo*, mis par le Go[u-] ,, vernement *Britanique* sur l'exportation d[es] ,, Provisions salées d'*Irlande*; 2° de remettre d[e-] ,, vant la Chambre des Etats de toutes les Pe[n-] ,, sions sur les Etablissements du Royaume ta[nt] ,, dans le Département Civil que Militaire, a[u] ,, 29. Septembre 1777. 3° de remettre parei[l-] ,, lement les Rapports, qui se font tous [le] ,, mois, de l'état de l'Armée depuis le 1. Mai ,, 1775. jusqu'au 1. Octobre 1777. "

Le 27. *Octobre*, jour auquel la Chambre s'é[-] toit ajournée, il fut ordonné, sur la Propositio[n] de Mr. *Dennis-Daly*, " qu'il seroit remis devan[t] ,, la Chambre Copie des Proclamations, pa[r] ,, lesquelles il a été mis un *Embargo* sur le[s] ,, Provisions d'*Irlande*. " L'Etat des Dépen[-] ses publiques aiant été remis dans la Séanc[e] précédente, Mr. *Grattan* dit dans celle-ci ,, que la Chambre devoit saisir la première oc[-] ,, casion pour les discuter, attendu qu'ils prou[-] ,, voient, que la ruine de ce Pays étoit inévi[-] ,, table, à moins qu'on ne mît bientôt une di[-] ,, gue au torrent de la prodigalité, puisque, [si] ,, l'on ne condamnoit formellement les profu[-] ,, sions des Administrations précédentes, & ,, qu'on ne faisoit des réductions efficaces dan[s] ,, les dépenses courantes de la Nation, la bon[-] ,, ne conduite de l'Administration présente vien[-] ,, droit trop tard pour sauver l'*Irlande* d'un[e] ,, Banqueroute générale; que de l'épargne étoi[t] ,, absolument nécessaire; & qu'en conséquence ,, il demandoit à ceux des Membres, dont les ,, Charges les mettoient à portée d'être instruits ,, des secrets du Cabinet; *si l'on avoit déjà for-* ,, *mé un Plan pour de telles réductions; quel* ,, *il étoit; & jusqu'où les bonnes intentions du* ,, *Vice-Roi pourroient opérer en faveur de* ,, *l'utilité publique?* " Il ajouta, qu'il pren[-] droit le silence de ces Membres pour un aveu qu'il n'y avoit point de Plan de réforme, & que l'on ne pensoit pas sérieusement à soulager l'*Irlande*. Il censura en même tems plusieurs Articles de dépense, & dit, " que, quoique le ,, Vice-Roi n'eut point parlé d'*Arrérages*, il[s] ,, montoient cependant, suivant ces Etats, à 900. ,, mille L. Sterling. "

Le Chevalier *Langrishe* répondit, " que de ,, pareilles réductions ne pouvoient avoir lieu ,, que dans les *Depenses extraordinaires*, at- ,, tendu que les Etablissemens Civil & Milita- ,, re étoient toujours réglés au commencement ,, de chaque Règne; & qu'aucun Vice-Roi ne ,, pouvoit s'en départir sans des ordres exprès ,, de la Couronne. " Cette Réponse étant la seule que reçut Mr. *Grattan*, il reprit la parole en disant, " que le silence des Membres ,, dans le Parti de l'Administration lui prouvoit, ,, que, malgré la bonne *volonté* du Vice-Roi

„ pour soulager le Peuple, il n'en avoit point „ le *pouvoir*; que la Chambre devoit donc entreprendre & achever cet Ouvrage salutaire „ par des Résolutions fermes; que, lorsqu'on „ s'apperçut sous la dernière Administration „ des *terribles Arrérages* dans l'Etat des Finances de la Nation, on résolut de les liquider par des *réductions* de tout genre, en même tems que de *nouvelles Taxes*, égalant le „ Revenu à la Dépense, empêcheroient d'en „ contracter à l'avenir; que les *Taxes* avoient „ effectivement été imposées, mais qu'on avoit „ oublié les *réductions*."

Le Chevalier *Henry Cavendish* aïant assuré, „ que depuis plusieurs Siècles il n'y avoit pas „ eu de Premier-Ministre en *Angleterre*, si „ bien disposé en faveur de l'*Irlande* que celui, qui étoit à présent à la tête des affaires;" Mr. *George Ogle* lui répondit, qu'*il étoit triste, que tout le salut de l*'Irlande *dût venir de* Londres. *Quant au Vice-Roi* (dit-il) *je le jugerai d'après ses actions. Chaque Vice-Roi, qu'on nous envoye, nous le voyons d'abord, par une espèce de Magie politique, doué de toutes les vertus de ses Predecesseurs, & exemt de leurs defauts: Mais que les jeunes Membres ici présens sçachent, que souvent, peu de semaines après, ces feuilles si belles, si vertes, tombent; la Personne, comblée de tant d'éloges, se dépouille de ses belles qualités, & adopte les mauvaises de tous ceux qui ont occupé la même Place.*

Après ces Discours Mr. *Hussey-Burgh* observa, " qu'ils étoient prematurés; que le Committé des Finances n'avoit pas encore fait „ son rapport; que ce Rapport n'avoit pas été „ approuvé; & que la Personne, qui à titre de „ sa Charge étoit supposée avoir le secret du „ Gouvernement (le Secrétaire du Vice-Roi) „ n'étoit pas encore à sa place." Comme Mr. *Hussey-Burgh* a été ci-devant un des principaux Partisans de l'Opposition, & qu'à présent il s'étoit rangé parmi ceux du Ministère, il justifia ce changement, en disant qu'*il n'en avoit apporté aucun à ses sentimens de Patriotisme*, &c. La Chambre s'ajourna au lendemain 28. Octobre, mais ne s'occupa ce jour-là que des arrangemens à prendre pour la détention & les travaux des Prisonniers, qu'on avoit ci-devant coutume de transporter en *Amérique*. (*Le reste ci-après.*)

De LONDRES, *le* 18. *Novembre.*

Le Parlement, qu'on avoit cru devoir être prorogé, manque de Nouvelles certaines de l'*Amérique*, s'assemblera pourtant, à ce qu'il paroît, après-demain; & l'on dit les Lettres Circulaires déjà expédiées à cet effet: Mais l'on ajoute, qu'après son ouverture il s'ajournera pour une quinzaine, en attendant qu'on reçoive la confirmation authentique des avantages remportés par le Général *Howe*, parce que, sans un titre de ce genre pour demander de nouveaux Subsides & proposer de nouveaux Impôts, il n'est guères possible d'entamer cette matière, à moins de s'exposer aux censures les plus vives de la part de l'Opposition, dont les sarcasmes seroient d'autant plus sensibles, qu'on ne pourroit les réfuter avec la moindre ombre de raison: Et cependant cet objet doit être mis, dit-on, sur le tapis avant toutes autres affaires, parce que le Gouvernement est dans la plus grande disette d'Argent pour continuër la Guerre. Déjà même le Discours du Roi a été dans cette conjoncture une Pièce difficile à composer: S'il faut en croire nos Feuilles publiques, le Comte de *Mansfield* s'en est chargé; & son Projet sera lu & approuvé dans une Conférence, qui doit se tenir demain au soir au *Cock-pit* entre les Ministres & leurs principaux Adhérents dans la Chambre des *Communes*. L'espérance fondée, qu'on a de recevoir bientôt les Avis les plus agréables de l'*Amérique*, semble jusqu'ici devoir en faire le principal ingrédient.

Quelle que soit la cause du retard des Dépêches des Frères *Howe*, que la Cour attend vainement depuis plus de quinze jours, les deux Partis commencent à se rapprocher insensiblement sur le plus ou le moins de réalité des Nouvelles, qu'on débitoit alors. Les Ministériaux conviennent, qu'il y a lieu de croire, que la Victoire remportée sur le Général *Washington* n'a pas été aussi complette, qu'on l'a assuré. Ils disent avoir appris par un Vaisseau, arrivé de *Rhode-Island*, qu'après une troisième Action ce Commandant a passé le *Schuyl-Kill*, & s'est retiré vers *German-Town*, où il a une Armée nombreuse dans une position très-forte; que le Général *Howe* avec le gros de la sienne est campé à 4. miles de lui; que les Troupes Royales n'avoient pas pris possession de *Philadelphie* avant le 25. Septembre; mais que le plus grand nombre des Habitans s'en étoit retiré précédemment avec leurs Effets les plus précieux; &c. Les Anti-Ministériaux ne contredisent pas directement l'abandonnement de *Philadelphie*; mais (comme nous l'avons déjà dit dans notre Feuille précédente) ils observent, que cette Conquête, au lieu d'être utile pour la suite des opérations, ne servira qu'à affoiblir l'Armée du Chevalier *Howe*, s'il veut y mettre une Garnison assez nombreuse pour la conserver. On trouve dans plusieurs de nos Feuilles l'Extrait suivant, qu'on dit tiré d'une Lettre de *Bordeaux* à des Négocians en cette Ville en date du 4. Novembre.

Mrs. Girard, *vos Amis, ont reçu une Lettre de leur Correspondant à* Philadelphie, *datée le* 16. *Septembre, qui les informe, que de-*

puis le débarquement du Général Howe dans la Province de Maryland il y a eu trois Escarmouches, dans l'une desquelles les Troupes Américaines, après une resistance de plusieurs heures, ont ete obligées de se retirer; mais la même Lettre ajoute, qu'elles effectuèrent leur retraite dans l'ordre le plus surprenant & avec le plus grand sang-froid. Les Troupes du Roi ont perdu dans la seconde Action près de Chester plus de 1300. Hommes tues & environ 1700. blessés. La perte des Américains est d'environ un tiers de plus, outre 8. Pièces de canon, 2. Mortiers, trois Caissons de Cartouches, & 2000. Couvertures. Le reste de l'Artillerie & les Bagages avoient été envoyés assez à tems à German-Town pour être couverts par les Provinciaux dans leur retraite.

La même Lettre ajoute, que la plûpart des Américains, blessés dans la seconde Action, furent conduits à German-Town: On les transporteroit de-là à Wymissing-Creek, où l'on a établi une partie des Magasins Provinciaux, le reste etant à Reading ou dans les environs. C'est une Place dans l'intérieur du Pays près des sources de la Delaware, que la Nature seule a renduë presqu'imprenable, quand même elle seroit assiegée par toutes les Forces Britaniques actuellement en Amérique. Cependant depuis le commencement du mois d'A... dernier, 2500. Hommes ont ete constamm... employés à fortifier ce Poste important & à c... struire deux Forts, l'un à Coventry, l'au... à Allegany-Creek, le Congrès aïant pris ... résolution d'évacuër Philadelphie & de détru... la Ville & le Fort, comme etant sans defe... Le Colonel Holmes a ete tué par un coup ... au hazard, pendant qu'il parloit au Gené... Washington, le jour de l'engagement près ... Chester. Son Corps a été porté en cette Vil... & y a été mis dans son Uniforme sur un ... de parade à l'Hôtel-de-Ville. Les Funér... les, qui doivent se faire demain, seront acc... pagnées de beaucoup de pompe & d'eclat.

L'on apprend, que des Dépêches que ... Cour a reçuës de la Régence de Hanover, ... annoncent les préparatifs qui se font, afin q... les Troupes Electorales & autres Auxiliaire... qu'on a dessein de faire passer l'année p... chaine en Amérique, puissent s'embarqu... pour l'Angleterre dans le courant du mois ... Février. Il y aura entre autres un Bataill... du Corps d'Artillerie de Hanover.

ACTIONS; Banque, 130 & un huit... me. Indes, 167.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise,
A LEIDE, par ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XCIV.

De LEIDE, *le* 25. *Novembre*, 1777.

SI une partie des Nouvelles, qu'on débite depuis quatre Ordinaires touchant les progrès du Chevalier *Howe*, n'est pas absolument sans vraisemblance, il ne se trouve, selon les Lettres de *Londres* du 18. de ce mois, presque plus de gens, qui ajoutent foi à la prétenduë Victoire, remportée par le Général *Burgoyne* sur l'Armée de Mr. *Arnold*. Au ontraire, le Gouvernement *Britanique* même paroît très-inquiet sur le sort de ce Commanınt, dont la dernière Dépêche laissoit entrevoir la situation la plus critique; & l'on croit énéralement, qu'il a été obligé par un échec considérable à rétrograder vers *Ticonderoga*: e qui confirme un pareil bruit, c'est qu'après l'Annonce fort brieve de l'Action du 19. Seembre dans la *Gazette* de la Cour du 1. de ce mois, (*voyez notre* N°. xc.) elle a gardé à n sujet le plus profond silence, quoique depuis ce tems elle ait reçu plusieurs Dépêches tant *Canada* que de *New-York*, particulièrement en dernier lieu par le Vaisseau de transport *la* eggy, arrivé de *Quebec* aux *Dunes*, & qui a apporté des Avis d'un contenu si desagréable, ie les Ministres croyent, dit-on, devoir le cacher au Public. Il semble en attendant, que s Particuliers aient reçu des détails touchant cette Action du 19. Septembre, puisqu'ils citent omme un exemple de la bravoure des Troupes *Américaines* le trait suivant, qu'ils donnent our certain "Pendant la Bataille du 19. Septembre entre les Généraux *Burgoyne* & *Arıld*, qui a duré depuis midi jusqu'au soir, il y avoit une Batterie de six Canons sur une éminence, defenduë par le 62me Régiment, qui incommodoit extrêmement les *Américains*. *Arıld* proposa d'y envoyer un Corps de 600. Hommes pour s'emparer de la Batterie, la bayonette au bout du fusil: Il dit en même tems, que, *si les Soldats faisoient difficulté de l'entreendre, les Officiers seuls y iroient.* Ses gens prirent feu sur ce mot: Ils dirent, qu'*ils n'abanınneroient jamais leurs Chefs*; & dans le moment ils se mirent en marche. Deux-cents ommes furent tués, avant qu'on parvint sur la Hauteur; mais cette perte ne fit que redouer l'ardeur des Assaillans: Ils chargèrent les Troupes *Angloises*, la bayonnette baissée, & nparèrent de la Batterie." Les *Américains*, ajoute-t-on, n'ont pas montré moins de vaur à l'affaire de *Bennington*; circonstance d'autant plus remarquable, que le Corps, qui y a ri, n'étoit composé que de Milices rassemblées à la hate, parmi lesquelles il n'y avoit pas un ul Homme des Troupes réglées au Service du Congrès.

Il semble en effet, que la présence du Général *Arnold* ait inspiré aux Forces *Américaines* du épartement *Septentrional* la même hardiesse, le même courage, dont il est animé. Ce Comandant, qui n'est point *Allemand* de naissance, (ainsi que quelques Feuilles de l'*Empire* l'ont étendu, en débitant à son sujet un Conte visiblement faux & absurde,) mais Fils d'un riche égociant de *Norwich* dans la *Nouvelle-Angleterre*, a rendu une Proclamation pour appeller à béissance du Congrès ceux qui se sont rangés sous l'Etendard Royal dans son Département: lle est conçuë en ces termes.

De par l'Honorable BÉNOIT ARNOLD, Ecuyer, Général-Major & Commandant en chef de l'Armée des *Etats-Unis* de l'*Amérique* sur la Rivière de *Mohawk*.

Attendu qu'un certain Barry St. Leger, *Brigadier-Général au Service du Roi* George *de la* Grande-Brétagne, *à la tête d'une Bande de Voleurs, d'Assassins, & de Traitres, compo de* Sauvages *de l'*Amérique *& de* Brétons *encore plus Sauvages, (au nombre desquels sont le meux Chevalier* Jean Johnson, Jean Butler, *&* Daniel Claus,) *s'est montré récemment sur les ontières de cet Etat, menaçant de ruiner & de détruire tous les Habitans des* Etats-Unis; *qu'au moyen de leurs déguisemens ils ont séduit plusieurs des Sujets ignorants & imprudents s dits Etats à oublier la fidelité, qu'ils leur doivent, & à se joindre à eux dans leurs cris atroces & dans leurs entreprises de trahison & de parricide: A ces Causes, un sentiment humanité envers ces malheureux, qui se sont laissés séduire, & qui se jettent tête baissée dans ır propre destruction, m'engage à leur offrir, ainsi qu'à tous autres qui peuvent y être intéssés, (soit* Sauvages, Allemands, Américains, *ou* Brétons,) *le Pardon de leur delit, pourvu e, dans un délai de dix jours, à compter de la date de la Présente, ils mettent bas les Ars, demandent protection, & prêtent le serment de fidélité aux* Etats-Unis *de l'*Amérique. *ais, si, continuant à s'aveugler sur leur propre intérêt & leur conservation, ils persistent tinément dans leur conduite perverse, résolus à s'attirer à eux-mêmes la première vengeance du Ciel & celle de leur Patrie aigrie, ils ne doivent s'attendre à aucune grace de l'un de l'autre.* Donné sous mon seing, au Quartier-Général, aux PLAINES-ALLEMANES (GERMAN-FLATS) le 20. Aout 1777. (*Signé*). B. ARNOLD, *Gen. Maj.*

En ſuppoſant l'authenticité de cette Pièce, il paroît qu'elle ſe reſſent du deſir de rétorqu la manière mépriſante, dont on a parlé du Sr. *Arnold* dans quelques Pièces Miniſtériales, en nommant *un certain Arnold* Quant au titre d'*Aſſaſſins*, qu'il donne au Détachement du Col nel *St. Leger*, il eſt relatif ſans doute au ſort, qu'ont eſſuyé les Priſonniers faits ſur le Dé chement de Milice, qui venoit au ſecours du Fort *Stanwix*. Pluſieurs Lettres de l'*Amériq* aſſurent, que tous ces malheureux, ſurpris par les Troupes & les *Indiens* en embuscade, ai que Mr. *St. Leger* le rapporte dans ſa Lettre (*dont l'Extrait a été inſéré dans notre* Gazette N xc.) ont été maſſacrés de ſang froid & eſcalpés par les *Sauvages*, ſans que les *Européens* aie voulu ou peut-être aient pu s'y oppoſer.

Comme il s'étoit répandu dans la *Virginie* quelques gens ſuſpects, qui tâchoient de détach les Habitans des intérêts du Congrès, il y a été publié, *de la part de Son Exc.* Patrick Henr *Gouverneur ou Chef-Magiſtrat de la République de* Virginie, la *Proclamation* ſuivante.

Attendu que j'ai été informé de bonne part, que pluſieurs Perſonnes parcourent cet Et quelques-uns deguiſés en Officiers, pour faire des enarrhemens de toutes les Marchan ſes du Pays au prix le plus extravagant, dans la vuë, à ce que l'on ſuppoſe, de faire baiſ la valeur de notre Papier-monnoye & de decourager en même tems le Peuple, par des r ports faux & injurieux au ſujet de l'état de notre Armée aux ordres de Son Exc. le Gener Washington, *ainſi que de la ſituation générale de nos affaires, afin de le détourner du Serv de l'*Amérique: *A ces Cauſes, & à l'effet que toutes telles Perſonnes ſoient exactement ſurv lées, ſur-tout qu'elles ſoient obligées à donner, pour garant de leur attachement à la Ca publique, telle ſûreté, que l'Acte de la dernière Séance de l'Aſſemblée requiert de toutes Pe ſonnes, qui viennent en cet Etat de quelque autre des* Etats-Unis; *& qu'enfin tous ceux qu prouvera avoir violé quelque autre Acte d'une Séance précédente, en détournant le Peuple s'enrôler comme Soldats, reçoivent la punition meritée; j'ai jugé à propos, de l'avis du C ſeil, de rendre la préſente Proclamation, requérant par icelle tous Officiers, tant Civils q Militaires, dans l'étenduë de cette République, & tous autres Sujets qui y appartiennent, prêter leur aide & ſecours à cette fin, puiſqu'il s'agit du bien-être de leur Patrie, & qu'ils ſeront reſponſables à leur propre risque & peril.* Donné ſous ma ſignature, le 8. Juillet l' de grace 1777. & de notre République le ſecond. (*Signé*) PATRICK HENRY

Les Seigneurs de l'Amirauté *Britanique* ont fait publier dans la *Gazette ordinaire* de *Londr* du 18. Novembre un Article, relatif à l'Expédition du Chevalier *Collier*, dont il a déjà été i ſéré dans notre *Suppl.* du N°. 89. une Relation tirée de la *Gaz.* de *Halifax*: En voici le conten

Par des Lettres du Chevalier *George Collier*, Capitaine du Vaiſſeau du Roi, *l'Arc-en-Ci* à Mr. *Stephens*, il paroît, qu'à l'effet de déconcerter une invaſion, qu'on avoit eu deſſein faire des parties *Orientales* de la *Nouvelle-Angleterre* dans la Province de la *Nouvelle-Ecoſſ* il s'étoit rendu de *Halifax*, avec le Vaiſſeau ſus-mentionné, *la Blonde*, *la Sirène*, & la Ch loupe, *l'Eſperance*, qui ſont à ſes ordres, à *Machias*, où il arriva le 13. Aout; qu'aïant d barqué le matin ſuivant les Marines des Vaiſſeaux, non-obſtant le feu très-vif de Mousquet rie, que les Rebelles faiſoient des deux côtés de la Rivière & du Fort, ils s'avancèrent prirent, après une très-courte réſiſtance, le Fort qu'ils détruiſirent, ainſi que trois Magaſi compoſés de Farine, de Riz, de Cuir-tanné, de Peaux, de Souliers, de Munitions, &c. pl ſieurs petits Vaiſſeaux, & un Moulin à blé avec une grande quantité de Grains. Il prit auſſi une Ch loupe de 80. tonneaux, chargée de Bois de conſtruction: Que, laiſſant *la Blonde* à *Machia* pour intercepter quelques Bâtimens, qu'on attendoit de *Boſton* avec des Munitions & Proviſion il alla croiſer le long des Côtes de la *Nouvelle-Angleterre* & du *Nouveau-Hampshire*, il prit & détruiſit un Vaiſſeau prêt à faire voile de la Rivière de *Sheepſcut*, avec un cha gement de grands Mâts pour la *France*, de plus 3. Brigantins, 11. Chaloupes, & 15. Schoonei Il ajoute, que 3. Hommes ont été tués dans ces Expéditions & 18. bleſſés; & que toutes l balles de mousquet, tirées par les Rebelles & trouvées à bord des Vaiſſeaux du Roi, ainſi q celles qu'on a retirées des bleſſés, étoient hachées & dentelées.

De VIENNE, *le* 12. *Novembre.* Les Etats de *Hongrie* viennent de réduire, avec l'agr ment de L. M. Imp. & Royale, la Garde Noble *Hongroiſe*, qui étoit compoſée de 120. Ma tres, à cinquante: Mais ils ont réſolu d'employer la Somme, qui provient de cette réduction à l'éducation de 60 jeunes Gentilshommes de leur Nation. Les Habitans du même Royau me, qui font profeſſion de la Religion *Réformée*, ont auſſi obtenu la permiſſion d'y établir un Académie de jeunes Gentilshommes de leur Religion. Le Comte de *Clary* a été nommé Pr ſident de la Commiſſion pour la Cenſure des Livres.

On a reçu ici une Relation de la funeſte fin de *Grégoire Ghika*, Hospodar de *Moldavi* (*Nous la placerons l'Ordinaire prochain.*) Les Préſens, que le Roi de *Pruſſe* lui a envoyés r cemment, avoient déjà paſſé *Varſovie*: Mais, ſur la Nouvelle que ce Monarque reçut c ce qui s'étoit fait à *Jaſſy*, il fut envoyé une Eſtafette avec contr'ordre; & ces mêmes Pr ſens ſont actuellement en route pour être ramenés à *Berlin*. Suivant les derniers Avis de *Co*

antinople, le malheureux *Ghika* a été remplacé par *Nicolaki Karadgia*, qui pendant la dernière Guerre avoit déjà occupé ce Poste. Les mêmes Lettres, du 17. Octobre, portent, que le *Capitan-Pacha* y est revenu avec presque toute son Escadre, qu'on alloit desarmer pour l'hyver.

De MARSEILLE, *le* 1. *Novembre.* Le Sénaut, *l'Automne*, Cap. *Tuvache*, de *Rouën*, parti de *Tanger* le 10. Octobre, est arrivé ici aïant à bord *Sidi-Taher-Fenis*, Parent du Roi de *Maroc*. Ce Ministre *Maure* est envoyé en *France*, en qualité d'Ambassadeur, pour présenter au Roi le Capitaine *Dupuy*, *Ponantois*, avec son Equipage, qui avoit échoué sur la Côte d'*Afrique*, & qui fut fait Esclave par les *Arabes*. Le Roi de *Maroc*, en aïant été informé, a racheté tout l'Equipage & le renvoye à Sa Majesté. Son Ministre est aussi chargé de lui offrir quelques Présens. Il fait actuellement une Quarantaine de 18. jours aux Infirmeries: Ensuite la Chambre de Commerce, qui a reçu à son sujet les ordres de notre Ministère, le fera conduire à *Paris*, & lui donnera le Sr. *Gilly*, Interprête du Roi, pour l'accompagner.

EXTRAIT d'une Lettre de BREST *du* 7. *Novembre.*

„ Les six Vaisseaux de ligne & autres Bâtimens armés, sortis de ce Port pour protéger le départ des divers Convois de nos Troupes, expédiées pour l'*Amérique*, étoient restés à croiser sur *Belle-Isle*, où ils ont essuyé un coup de vent furieux, qui a duré 72. heures, mais dont la plus grande violence a été la nuit du 29. au 30. Octobre. *Le Magnifique*, de 74. Canons, commandé par Mr. de *Raits*, est rentré le 2. du courant: Il est démâté, & a une voie d'eau considérable: Il n'a échappé au naufrage que par une manoeuvre des plus habiles d'un Pilote de 23. ans, qui l'a sauvé des roches, dont la Côte est hérissée & sur lesquelles il alloit se briser. *Le Triton* de 64, monté par Mr. de *Brache*, n'est revenu que deux jours après: Il a eu plusieurs fois la barre de son gouvernail emportée; toutes ses voiles sont déchirées & enlevées. *Le Réfléchi* de 64. commandé par Mr. de *Barandin*, *le Rolland* aussi de 64. sous les ordres de Mr. *Duplessis-Parscau*, la Frégate *la Sensible*, commandée par Mr. de *Marigny*, Lieutenant, *la Sylphide* de 16. par Mr. de *Rausanne*, aussi Lieutenant, & *la Curieuse*, Cotter de 4. Pierriers, par Mr. de *Belisal*, sont pareillement de retour avec leur voilure absolument hors d'état de servir. On est encore inquiet du *Robuste* de 74. montée par Mr. de *la Motte-Piquet*, qui commandoit la Division, & du *Dauphin-Royal* de 70. par Mr. de *Bausset*, qui sont à la mer, & dont on n'a point de Nouvelles. Le 4. il est arrivé des ordres de la Cour de ne point faire sortir l'Escadre jusqu'à nouvel avis."

De PARIS, *le* 17. *Novembre.* Le 12. de ce mois, la rentrée de la Cour des Aides s'est faite en la manière ordinaire. Après la Messe, où cette Compagnie a assisté en Robes rouges, il a été procédé à la lecture des Ordonnances. Ensuite Mr. de *Barentin*, Premier-Président, a fait une Harangue, *sur les travaux du Magistrat dans sa vie publique & dans sa vie privée*; ce qui a été suivi d'une autre Harangue de Mr. *Clément* de *Barville*, Avocat-Général, *sur les moyens de rétablir les moeurs publiques.*

FIN du PRÉAMBULE *de l'*ARRET *du Conseil, concernant les* Vingtièmes.

A ces dispositions générales, Sa Majesté a cru devoir ajouter des précautions plus particulières en faveur des Contribuables les moins aisés. Sa Maj. a senti, que sans instruction, sans facultés pour se défendre & suivre une contestation, ils étoient nécessairement plus exposés aux erreurs des Employés subalternes; & Sa Majesté, guidée par sa justice, a desiré de les en garantir: En conséquence Elle a pensé, qu'il falloit les mettre sans cesse sous la protection de leur Communauté, en ordonnant, que dorénavant aucun Propriétaire ne pourroit être imposé au-delà de sa quote précédente, sur un simple examen particulier de ses Biens, mais uniquement à l'époque & par l'effet d'une vérification générale & publique du produit des Fonds de sa Paroisse: Et pour que cette vérification soit constamment faite avec équité, S. M. veut, qu'elle ait lieu en présence des Collecteurs des Tailles, du Syndic de la Paroisse, & de trois autres Propriétaires notables, que S. M. permet à chaque Communauté de nommer à cet effet, & qui tous devront signer ou le Procès-verbal de vérification ou les motifs de leur refus.

Enfin Sa Majesté, en renonçant à augmenter ensuite les quotes des *Vingtièmes* pendant un espace de vingt années, n'entend pas cependant se priver de la douceur d'accorder des décharges & des modérations aux divers Contribuables, qui, par des malheurs particuliers, auroient acquis des droits à ces soulagemens momentanés.

Ainsi par ces précautions S. M. pourvoit à la tranquillité de tous les Propriétaires & à la défense particulière de ceux, à qui leur foiblesse & leur obscurité rendent un appui plus nécessaire. Elle maintient en même tems les Loix de la justice & de l'égalité; & Elle ménage les intérêts de ses Finances, dont l'ordre est essentiel à la sûreté des Engagemens de l'Etat, au crédit & à la force publique. Sa Majesté attend des différents Propriétaires & des Seigneurs de Terres en particulier, que, bien loin de chercher à déguiser jamais la mesure de la Contribution, qu'ils doivent aux besoins de l'Etat, & de faire retomber ainsi tôt ou tard sur la masse générale la charge, dont ils se se-

foient affranchis injustement, ils feconderont les vuës équitables de S. M. avec cette bonne-f si honorable pour tous les Hommes, mais si digne fur-tout des fentimens, dont la Nobleffe *Fra çoise* a toujours fait profeffion; & ce feroit avec une véritable fatisfaction, que S. M. verroit na tre d'un concours général tous les moyens néceffaires pour procurer à l'Impofition des *Vingtièm* le dégré de perfection, dont les chofes humaines font fufceptibles.

Et cependant S. M. aïant remarqué, qu'une partie de cette Impofition portoit fur l'industri c'eft-à-dire fur les fruits inconnus & préfumés du travail & de l'intelligence, Elle a fenti, qu' ne pareille Contribution ne pouvoit jamais être répartie avec une forte d'équité qu'à l'aide d'u inquifition tellement illimitée, qu'une eftimation, même arbitraire, devenoit préférable: Sa M eût voulu dès-lors abolir entièrement cette Impofition; &, en attendant que le fruit journalier fes économies lui permette de fuivre tous les mouvemens de fa bienfaifance, Elle a réfolu commencer par fupprimer ces *Vingtièmes* dans tous les Bourgs, les Villages & les Campagne tant pour y attirer davantage l'induftrie, que parce qu'on ne peut pas y règler cette Impofiti comme dans les Villes, où la répartition en eft confiée aux Chefs des Corps & Communautés.

Sa Maj. enfin ne perd point de vuë les autres charges de fes Peuples: Elle defireroit égaleme de les adoucir par la fageffe de fes Loix, & c'eft toujours avec regret qu'Elle apperçoit, que, da les rapports multipliés de l'Adminiftration d'un grand Empire, la prudence oblige à ne dévelo per que par degrés les plans généraux de réforme & de bienfaifance, pour en rendre l'exécutio plus facile, & les effets plus folides & plus falutaires. A quoi voulant pourvoir: Oui le rappo du Sr. *Moreau de Beaumont*, Confeiller d'Etat ordinaire & au Confeil Royal: Le Roi, étant e fon Confeil, a ordonné & ordonne ce qui fuit. (*Le Difpofitif fe trouvera dans une Feuille fuivante.*

Il s'eft paffé récemment près de *Nogent-fur-Seine* une rencontre, qui a fini par être funefte Une vingtaine de Braconniers, Habitans des environs, chaffant fur la Terre de Mr. *Terra de Rofières*, Frère de l'Abbé, ancien Miniftre, de ce nom, dont le Château eft au mêm Canton, n'ont pas voulu fe retirer à l'afpect d'une Brigade de Maréchauffée; furquoi un Ca pitaine du Régiment *Dauphin*, Dragons, en garnifon à *Provins*, a envoyé fa Compagnie con tre eux; & il s'eft livré un Combat, dans lequel 4. Braconniers ont été tués & 4. faits Prifon niers. Un Dragon a été tué avec fon Cheval, & plufieurs ont été bleffés.

L'on a appris, que les Vaiffeaux de guerre, fortis de *Breft* pour croifer, ont été obligés de rentrer dans le Port après avoir beaucoup fouffert par un coup de vent. Un Vaiffeau a été forcé de fe jetter à *l'Orient*. L'Efcadre, qui eft en rade, n'a heureufement pas été auffi mal-traitée qu'elle a risqué de l'être par cette Tempête. M. le Comte d'*Aranda*, Ambaffadeur d'*Efpagne*, eft parti de *Breft*, pour aller vifiter *la Rochelle*, *Rochefort*, *Bordeaux* & autres Ports fur l'*Océan*, tournée qui le mettra en état de rendre compte à S. M. *Catholique* des travaux, qu'on ne difcontinuë point dans notre Marine. L'on dit, qu'en paffant à *Nantes* il a eu quelques entretiens avec les Commiffionnaires, qui y réfident de la part du Congrès de l'*Amérique*.

De LEIDE, *le* 24. *Novembre*. Parmi les Pièces, que nous fommes obligés de renvoyer à l'Ordinaire prochain, fe trouve une *Relation de l'Affemblée publique, que l'Académie Impériale des Sciences a tenuë à* Pétersbourg *le* 29. *Octobre*. Nous en extrairons feulement pour le préfent la Lettre, dont il y fut fait lecture, & par laquelle S. M. *Suedoife* accepte la place, que l'Académie lui a offerte à l'occafion de fon féjour en *Ruffie*: Elle eft conçuë en ces termes.

A Monfieur de DOMASCHNEW, Gentilhomme de la Chambre de S. M. l'Impératrice de *Toutes-les-Ruffies*, Directeur de l'Académie Impériale des Sciences, & Chevalier de mon Ordre de *Vafa*, à St. PÉTERSBOURG.

MONSIEUR de DOMASCHNEW, *La célébrité de l'Académie, qui a bien voulu m'infcrire parmi fes Membres, eût feule été fuffifante pour me faire accepter cette place avec plaifir. Aujourd'hui, elle m'en fait d'autant plus, que c'eft une efpèce de nouveau lien pour m'unir avec la Souveraine, qui vous protége, & dont j'ai été à portée de connoître fi particulièrement la fageffe & toutes les vertus. C'eft à l'Académie fur-tout qu'il appartient de publier les merveilles de fon Règne. Je déclare par avance, qu'Elle ne pourra jamais en rien dire, que je ne fois prêt à ratifier de ma voix, aïant rapporté de ce Règne glorieux des impreffions, qui ne s'effaceront jamais. Au refte je m'intérefferai toujours infiniment aux travaux utiles de l'Académie, dont je vous prie d'affurer les Membres de ma conftante bienveillance. Sur ce je prie Dieu, qu'il vous ait*, Monfieur de DOMASCHNEW, *en fa fainte & digne garde, étant votre affectionné.* (Signé) GUSTAVE. *A* DROTNINGHOLM, le 28. Août 1777.

On vient d'apprendre, que le Prince de *Mafferan*, ci-devant Ambaffadeur d'*Efpagne* près de Sa Maj. *Britanique*, a fuccombé à la dangereufe maladie, dont il étoit attaqué, pendant fon féjour à *Barcelone*, où il étoit de paffage pour fe rendre au Royaume de *Valence*, dans l'efpoir d'y rétablir fa fanté. La Princeffe, fa Douairière, & le Prince, fon Fils, en partiroient le 31 du mois dernier pour *Madrid*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* Weft-Frife,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XCV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 28. Novembre 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 17. *Octobre.*

LE 7. de ce mois, il s'est de nouveau tenu un grand *Divan*, auquel tous les Ministres de la *Porte*, anciens & actuels, ont été appellés: *Mourat-Mollah* & un petit nombre d'autres Officiers y ont en vain représenté, que l'Empire *Ottoman* ne s'étoit pas refait jusqu'ici des pertes, essuyées durant la dernière Guerre, & que, dans l'épuisement où il se trouve encore aujourd'hui, il seroit imprudent de s'exposer à de nouveaux revers. La pluralité a été, dit-on, d'avis, que l'honneur de la *Porte* ne permettoit pas de souffrir les infractions, que la *Russie* faisoit au dernier Traité de Paix, en mettant la *Crimée* dans sa dépendance, & en voulant faire entrer des Vaisseaux de guerre par le Détroit dans la *Mer-Noire.* Quoique l'on n'apprenne pas jusqu'ici, qu'il ait été définitivement résolu de déclarer la Guerre, les préparatifs sont tels qu'on doit s'y attendre à tout moment. On a déjà parlé diverses fois de ceux qui se font dans le Département de la Marine: Ils continuent avec une assiduité infatigable, non-seulement ici, mais aussi dans les Ports sur les Mers *Noire* & *Blanche*, d'où il vient d'arriver trois Vaisseaux neufs; & l'on en attend encore trois autres au premier jour. On dit, que les Régences de *Barbarie* en fourniront aussi un certain nombre. *Aly-Pacha*, qui doit venir incessamment ici de la *Natolie*, a été nommé *Seraskier* ou Général en chef, pour commander l'Armée sous le *Grand-Visir.* Un Corps de vingt-mille *Janissaires* s'est déjà rassemblé près de *Babadagh*; & l'on assure, qu'il s'en trouve un autre de 40. mille Hommes dans la *Natolie* aux environs de *Sinabe* (l'ancienne *Sinope*) sur la *Mer-Noire*, lequel y sera mis en cantonnemens pendant l'Hyver, pour être prêt à marcher au Printems. On a payé récemment aux *Janissaires* les Arrérages de leur Solde pour la Somme de 3. Millions de Piastres. Les *Spahis* témoignèrent du mécontentement de ne point recevoir également les leurs; & il en seroit résulté des suites desagréables, si on ne les avoit pas satisfaits, au moyen de 300. Bourses, dont le *Grand-Visir*, le *Capitan-Pacha*, & l'Aga des *Janissaires* fournirent chacun le tiers, tandis que le reste de la Somme, dont on avoit besoin, fut emprunté de Banquiers *Arméniens.*

Un incident, qui ne peut manquer d'aigrir l'animosité des deux Parties dans la conjoncture présente, est ce qui vient de se passer à l'égard de l'Hospodar de *Moldavie.* L'on se rappelle le départ d'*Achmet-Bey*, Grand-Écuyer du Sultan, (*annoncé dans notre Supplément du* N°. XCI.) avec trois Ordres de *Sa Hautesse* pour des objets importans: Le contenu de ces *Hati-Cherifs* étoit alors un secret; mais il s'est développé en partie, lorsqu'on a appris le 11. de ce mois, que le Prince *Grégoire Ghika* avoit été déposé; &

que *Coſtaki* (ou *Conſtantin*) *Muruſi*, Premier-Interprète de la *Porte*, aïant été nommé pour le remplacer, avoit été revêtu le même jour de la Robe d'honneur en ſa nouvelle qualité. Il doit partir la ſemaine prochaine pour *Jaſſy*. Le Sr. *Nicolas Caradzia* lui ſuccède dans la Charge de Premier-Interprète, qu'il a déjà exercée par *interim* durant la dernière Guerre.

Le Major *Wikkede*, au Service du Roi & de la République de *Pologne*, eſt arrivé ces jours-ci de *Varſovie*, & a remis à Mr. de *Boskamp*, Internonce de la Cour de *Pologne*, des Lettres de créance, par lesquelles ce Miniſtre eſt chargé de complimenter le *Grand-Seigneur* ſur ſon avénement au Trône, formalité qui n'avoit pas encore été remplie de la part de la République. Mr. *Everhard*, qui a fait ici les fonctions de ſon Agent jusqu'à l'arrivée de Mr. de *Boskamp*, retournera la ſemaine prochaine à *Varſovie*; &, quoiqu'il n'ait pas été revêtu d'un Caractère public, la *Porte* le fera accompagner jusqu'à la Frontière par un *Maimander* ou Conducteur d'honneur.

De la Transylvanie, le 28. Octobre.

Le Général-Major Baron de *Splény* a reçu, le 12. de ce mois, à *Czernowitz*, en ſa qualité de Commiſſaire de L. M. Imp. & Royale, le Serment de fidélité de la part des Habitans du Diſtrict de *Bucowina*, nouvellement réuni aux Poſſeſſions de la Maiſon d'*Autriche*. La Cérémonie s'eſt faite avec le plus grand appareil. M. le Commiſſaire étoit aſſis ſous un Baldaquin magnifique, où ſe trouvoient auſſi les Portraits des nouveaux Souverains du Diſtrict. Le principal des *Bojars* ou Nobles *Walaques* lut à haute voix la Formule du Serment, qu'ils prêtèrent enſuite, ainſi que tout le Peuple, y compris même les *Popes* ou Prêtres du Rit *Grec*. La nouveauté du ſpectacle avoit attiré une foule de monde, particuliérement de Gentilshommes *Polonois* & *Tranſylvaniens*. Après le *Te-Deum*, l'on dîna à 27. Tables, chacune de 26. Couverts. Les ſantés de L. M. furent buës au bruit du Canon, qui s'étoit auſſi fait entendre pendant la Solemnité. Vers le ſoir, on jetta au Peuple 2000. Florins en Eſpèces, on lui livra ſix Boeufs rôtis & farcis de diverſes Volailles, & l'on fit couler pluſieurs Fontaines de Vin. Enſuite l'on tira un Feu d'artifice; & la Ville fut illuminée. La Façade du Quartier de M. le Commiſſaire étoit garnie de 5. mille Lampions.

Parmi les différents Récits, qu'on voit au ſujet de la cataſtrophe, arrivée en *Moldavie* le 12. Octobre, le ſuivant ſemble mériter la préférence.

„Nous apprenons, que le Prince de *Moldavie Gregoire Ghika*, vient de finir ſes jours d'une manière très-tragique. Le terme de trois ans après lequel il devoit demander ſa confirmation à la *Porte*, étant expiré, il envoya pour cet effet ſon Fils cadet à *Conſtantinople*. Ce jeune Prince y fut très-bien reçu, & obtint le *Firman*, demandé par ſon Père, auquel il rendit compte de l'heureux ſuccès de ſa commiſſion. Cependant dans le même tems un Officier de la *Porte* partit pour ſe rendre à *Choczim*, dans le deſſein, à ce qu'on débitoit, de prendre des arrangemens relatifs au Militaire. Cet Officier accompagné de 40. *Janiſſaires*, vint à *Jaſſy*, Capitale de la *Moldavie*, & ſe feignit malade; ce qui engagea le Prince *Gregoire* à lui rendre viſite; mais *incognito*, pour ſauver l'étiquette. Il ſe fit accompagner de ſon Médecin, pour donner les ſecours de l'Art au malade: il fut reçu fort amicalement; & on lui ſervit du Caffé & du Sorbet. Après un court entretien de complimens, le Prince commença à parler d'affaires: Alors le Miniſtre de la *Porte* ordonna aux aſſiſtans de ſe retirer, pour reſter avec lui en liberté. Tout le monde ſortit; excepté quelques Domeſtiques de l'Officier *Turc*, qui ſe ſaiſirent d'abord du Prince & l'etranglèrent. Le Médecin, entendant le bruit & les débats, préſuma ce qui arrivoit, & ſe retira à l'inſtant pour mettre à couvert le Fils aîné de *Gregoire Ghika*, qui s'eſt échappé. Après l'exécution le Miniſtre *Ottoman* convoqua les *Boyares* & Grands *Moldaves*, leur lut le Firman, contenant les ordres du *Grand-Seigneur*, & forma une Régence, composée de quatre d'entre eux pour gouverner jusqu'à nouvel ordre. Pour la Somme de 4. mille Livres il livra le Corps du Prince aux *Boyares*, qui lui firent faire un Service à l'Egliſe; & l'Officier partit pour *Choczim*.

Dans d'autres Récits, l'on trouve que, l'infortuné *Ghika* aiant fait de la réſiſtance aux *Janiſſaires*, qui vouloient l'étrangler, ils l'avoient jetté contre terre, & l'avoient achevé à coups de poignard; après quoi ils lui avoient coupé la tête, qu'ils avoient embaumée à la hâte & envoyée à *Conſtantinople*: Ils s'emparèrent enſuite des Effets & de l'Argent du Défunt, qu'ils emportèrent: Ils emmenèrent auſſi avec eux le Métropolitain *Grec*, chargé de fers. Le Médecin de l'Hospodar eſt venu à *Czernowitz* annoncer aux Commandants *Autrichiens* le malheur de ſon Maître. On a des Avis des Frontières de la *Turquie*, portant, que, quelques jours après la mort violente de ce Prince, un Régiment de Cavalerie *Ruſſe*, arrivé à *Jaſſy*, avoit pris ſous ſa protection la Veuve & les Enfans du Défunt, & les avoit conduits ſur les Terres de la Domination de *Ruſſie*: Mais une pareille Nouvelle ſemble mériter confirmation. On dit auſſi que l'Hospodar de *Wallachie*, averti à tems qu'on lui préparoit un ſort pareil à celui de *Ghi*

a, a eu la prudence de se retirer sur le Territoire *Autrichien*.

De Cologne, *le* 21. *Novembre*.

L'Electeur de *Trèves* arriva ici *incognito* avant-hier au soir, revenant d'*Essen*, où il étoit allé quérir la Princesse *Cunegonde* de *Saxe*, sa Soeur, qui a pris possession de cette Abbaye, & qui retourne à *Coblentz*. Le Nonce du Pape eut l'honneur de souper avec L. A. R. qui continuèrent hier leur route pour cette dernière Ville.

Les transports des Troupes d'*Anspach* & de *Hesse-Hanau*, qu'on s'attendoit à voir passer incessamment par-devant cette Ville, n'y ont point paru: Et l'on vient d'apprendre, que celui des premières, après s'être arrêté quatre jours à *Bonn*, a remonté le *Rhin* jusqu'à *Neuwied*. Celui de *Hesse-Hanau* ne s'étoit pas avancé au-de-là de *St. Goar*. Parmi les causes, auxquelles on attribuë cet incident, la plus naturelle est un refus de passage, qu'on a eu lieu de prévoir d'après les plaintes, formées l'année dernière, que l'*Allemagne*, dont la population a déja tant souffert par les Guerres, qu'elle a eu à soutenir dans son sein, ne cesseroit ainsi de se dépeupler à l'occasion d'une querelle, qui lui est absolument étrangère. On ajoute quant aux Troupes d'*Anspach*, qu'un Prince des plus respectables de l'*Empire* n'a plus voulu concourir, en leur accordant le transit par ses Etats, à épuiser d'Hommes un Pays, qui, en vertu des Pactes de Succession, peut rentrer dans sa Maison, au cas que la Ligne des Margraves actuels vint à s'éteindre. Au reste ce ne sont que des bruits, sur lesquels on attend des éclaircissemens.

De Londres, *le* 21. *Novembre*.

Hier, le Roi, s'étant rendu à la Chambre-Haute du Parlement, & y aïant mandé les *Communes*, fit l'ouverture de la Séance par le Discours suivant.

Mylords & Messieurs,

Ce m'est une grande satisfaction que je puisse avoir recours à la sagesse & au soutien de mon Parlement dans cette conjoncture, où la continuation de la Rebellion dans l'*Amerique-Septentrionale* demande notre attention la plus sérieuse. On a fidèlement employé les pouvoirs, dont vous m'avez revêtu pour éteindre cette Révolte; & j'ai une juste confiance, que la conduite & le courage de mes Officiers, ainsi que l'ardeur & l'intrépidité de mes Forces tant de terre que de mer, seront accompagnés de succès importans sous la bénédiction de la Divine Providence. Mais, de même que je suis persuadé, que vous verrez la nécessité de vous préparer pour de telles opérations ultérieures, que les accidents de la Guerre & l'obstination des Rebelles pourront rendre convenables, moi ainsi, de mon côté, je m'occupe des mesures nécessaires pour tenir mes Forces de terre complettes sur le pié de leur établissement actuel: Et, si j'ai occasion de les augmenter, en contractant quelques nouveaux engagemens, je compte sur votre zèle & sur votre amour du bien public, pour que je puisse être mis en état de les remplir.

Je reçois, de la part des Puissances Etrangères, des assurances réitérées de leurs dispositions pacifiques: Les miennes ne sauroient être revoquées en doute; mais, dans ce tems que les Armemens dans les Ports de *France* & d'*Espagne* se continuent, j'ai jugé, qu'il convenoit de faire une augmentation considérable à mes Forces Navales, tant pour tenir mes Royaumes dans un état respectable de sureté, qu'afin d'assurer au Commerce étendu de mes Sujets une protection proportionnée; Et, comme d'un côté je suis résolu à ne point troubler le premier la Paix de l'*Europe*, de l'autre je serai toujours le Gardien fidèle de l'honneur de la Couronne de la *Grande-Bretagne*.

Messieurs de la Chambre des Communes,

J'ai donné ordre, qu'on remît devant vous les Etats de dépense pour l'année prochaine. Les différents objets de service, que je viens de vous indiquer, exigeront inévitablement de gros Subsides: *Et rien ne sauroit soulager mon esprit de la douleur, que je ressens, au sujet du pesant fardeau, qu'ils devront faire mettre sur mon fidèle Peuple, si ce n'est la parfaite conviction, qu'ils sont nécessaires pour le bien-être & les intérêts essentiels de mes Royaumes.*

Mylords & Messieurs,

Je poursuivrai avec persévérance les mesures, dans lesquelles nous sommes engagés pour le rétablissement de cette subordination Constitutionale, que je maintiendrai, sous la bénédiction de Dieu, dans les diverses parties de mes Domaines: Cependant je serai toujours attentif à saisir l'occasion de mettre un terme à l'effusion du sang de mes Sujets & aux calamités, qui sont inséparables d'un état de Guerre. J'espère toujours, que la multitude malheureuse & séduite rentrera dans son devoir; & que le souvenir de ce dont ils ont joui un jour, le regret de ce qu'ils ont perdu, & le ressentiment de ce qu'ils souffrent actuellement sous la Tyrannie arbitraire de leurs Conducteurs, rechaufferont dans leur coeur un sentiment de fidélité envers leur Souverain & d'attachement à leur Mère-Patrie; & qu'ils me mettront en état, avec le concours & le soutien de mon Parlement, d'accomplir ce que je considérerai comme le plus grand bonheur de ma vie & la plus grande gloire de mon Règne; de rendre la Paix, le bon ordre & la confiance à mes Colonies *Américaines*.

Le Roi s'étant retiré, le Comte *Percy* proposa dans la Chambre des *Seigneurs* de présenter une Adresse au Roi, en réponse à sa Harangue: Il fut soutenu par le Comte de *Chesterfield*. L'ouverture de cette Proposition & le Discours pour l'appuyer étant une espèce de faveur, qu'on accorde à de jeunes Membres, qui veulent débuter dans le Parti

de la Cour, c'est un arrangement concerté ainsi que l'Adresse, dont ces Débutans sont munis d'avance. Cette fois-ci l'on étoit convenu dans la Conférence, tenuë la veille au soir au *Cockpitt*, (*ainsi que nous l'avons dit dans notre dernière* Gazette) d'assigner ce Rôle, dans la Chambre-Haute, aux deux Seigneurs que nous venons de nommer, & dans celle des *Communes* au Lord *Hyde*, Fils du Comte de *Clarendon*, & au Chevalier *Gilbert Elliot*, Fils du feu Trésorier de ce nom, qui s'en acquittèrent en conséquence. Dans la première le Comte de *Chatham* proposa de faire un changement à l'Adresse projettée, pour y insérer un paragraphe, tendant " à supplier le Roi ,, d'ordonner une Suspension d'hostilités en ,, *Amérique*, afin d'être la base d'une Réconciliation à des conditions, qui conservassent ,, les Colonies sous l'Empire de la *Grande-* ,, *Brétagne.*" Il fut secondé par divers autres Pairs du Parti de l'Opposition. Les Membres Ministériaux & leurs Adhérents y répondirent, en soutenant que *la démarche seroit pour le présent inefficace*. Enfin, après de longs & de vifs Débats, l'Adresse en sa forme primitive fut approuvée à la pluralité de 97. contre 28. Voix. Il en fut de même dans la Chambre des *Communes*. Le Marquis de *Granby*, Petit-Fils du Duc de *Rutland*, & l'un des deux Représentans de l'Université de *Cambridge*, y fit une Proposition, semblable à celle de Mylord *Chatham*; mais elle fut aussi rejettée; & l'Adresse en sa forme originaire fut approuvée, par 243. contre 86. Voix. Cette majorité dans les deux Chambres prouve, que, malgré le peu de progrès qu'on a fait dans la réduction de l'*Amérique* au moyen des Sommes immenses, accordées dans la dernière Séance, la persévérance de cette Assemblée dans les mesures une fois prises sera même que celle du Gouvernement; & que celui-ci peut compter sur son adhésion prompte & complette à tout ce qu'il jugera convenable de lui proposer. C'est relativement à cette perspective que Mr. *Edmund Burke*, en parlant (dans une Lettre, qu'il écrivit le 1. de ce mois aux Citoyens de *Bristol*, dont il est l'un des Représentans, & qui a paru dans tous nos Papiers publics,) des efforts qu'il alloit faire avec ceux de son Parti dans le Parlement, s'est exprimé en ces termes. *Notre tâche est difficile: Nous ferons certainement de notre mieux: Mais, lorsque les circonstances permettront votre secours, vous ne devez pas vous reposer sur nous seuls: Car soyez certains, que ce ne sont point les Membres du Parlement, ni aucuns autres Hommes revêtus de Charges publiques, qui aient sauvé ou rendu* libre *ni vous ni aucun autre Peuple. Croyez moi, c'est une grande vérité, qu'il n'a jamais existé pendant un long tems des Représentans* corrompus *d'un Peuple* vertueux, *& qu'une Nation* basse, lâche, *&* indolente *n'a jamais eu un* bon *Gouvernement, quelle que fût la forme de sa Constitution.*

Aujourd'hui, les *Seigneurs* se sont rendus en Corps à *St. James*, & ont présenté au Roi leur Adresse, approuvée la veille: Sa Maj. l'a reçuë de la manière la plus gracieuse, & y a répondu dans les termes d'usage.

Actions; *Banque*, point de prix. *Indes*, 167. *Sud*, 88 & trois quarts. *Annuités consolidées à* 3: *& à* 4. *pour cent*, 79 & demi.

---

*Les Porteurs respectifs d'*Obligations *à la charge de* Sa Maj. Imp. Royale *&* Apostolique, *sous hypothèque d'*Obligations *sur la* Banque *de* Vienne, *sont avertis que le Mercredi* 3. *Décembre* 1777, *ainsi que tous les Mercredis suivans, les Intérêts, qui seront alors échus, seront payés au Comptoir de Mrs.* Verbrugge *&* Goll, *en retirant les Coupons.*

Dans le courant du mois de Décembre prochain on mettra en vente: La Richesse de la Hollande: Ouvrage, dans lequel on expose l'origine du Commerce & de la puissance des *Hollandois*; l'accroissement successif de leur Commerce & de leur Navigation; les causes, qui ont contribué à leur progrès; celles qui tendent à les détruire; & les moyens, qui peuvent servir à les relever, 2. *Vol.* 4to. *On pourra se procurer cet Ouvrage jusques à la fin de Décembre prochain par souscription, à* Paris, *chez la Veuve* Desaint; *à* Florence, *chez* Joseph Bouchard; *à* Berne, *chez la* Société Typographique; *à* Varsovie, *chez* M. Groll; *à* Leipzig, *chez* S. L. Crusius; *à* Hambourg, *chez* Bohn; *à* Brème, *chez* Forster; *à* Vienne, *chez* R. Graeffer; *à* Berlin, *chez* S. Pitra; *à* Francfort-au-Mein, *chez* F. L. Brönner; *à* Bruxelles, *chez* E. Flon; *à* Amsterdam, *chez* D. J. Changuion, *& dans les autres Villes de la* Hollande *chez les principaux Libraires. Le prix de Souscription est en* Hollande *de* 5. *Florins* 5. *Sous, à payer en recevant l'Ouvrage.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* Etienne Luzac.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XCV.

De LEIDE le 28. *Novembre*, 1777.

D'ANTIOCHE, *le* 8 *Août*. Douze-cents Hommes, tant de cette Ville que d'un Village voisin, nommé *Karakeis*, viennent de se soulever contre le *Waiwode*, qui y commande, & qui, dans le premier moment, voulant s'échapper par une Fenêtre, se démit le pié: Il fit appeller à son secours *Abderahman*, Pacha du *Beylam*, qui, à la tête de 400 Hommes, eut bientôt dissipé les Mutins. Plus de cent d'entre ces derniers ont péri: Onze Têtes ont été envoyées à *Alep*: Deux des principaux Séditieux ont été empalés; & l'un d'eux a déclaré, que *Bekir*, Pacha de *Caramont*, qu'on connoit pour l'Ennemi du *Waiwode*, étoit le moteur secret de la Sédition. Un des Prisonniers a été conduit à *Alep*, pour que son témoignage y développe les causes de cette émeute inattenduë. Le Pacha du *Beylam*, après avoir mis en fuite les Rebelles de la Ville, se transporta au Village de *Karakeis*; &, après avoir enlevé & confisqué à son profit les Grains & tous les autres objets, dont sa Troupe s'empara, il revint en triomphe avec elle au *Beylam*.

De PÉTERSBOURG, *le* 4. *Novembre*. Le 25. Octobre, Anniversaire de la naissance de Madame la Grand'Duchesse, il y eut, après le Service Divin & les complimens d'usage, une Table de 50. Couverts, où la Duchesse de *Courlande* & les Dames & Cavaliers des deux premières Classes furent admis. Le soir il y eut Cour, Bal, Illuminations, &c.

L'Impératrice vient de nommer le Prince *Alexandre Kurakin* à la place de Premier-Procureur du Sénat dirigeant, en lui conservant celle de Gentilhomme de sa Chambre. Ce jeune Seigneur est le même, qui a fait il y a peu d'années, avec le Comte de *Cheremetoff*, ses études à *Leide*, où ils furent accompagnés par Mr. de *Sacken*. Son mérite distingué lui promet les avancemens les plus prompts & les plus brillans au service de sa Patrie.

EXTRAIT d'une Lettre de PÉTERSBOURG *du* 4. *Novembre*.

„ Il semble, que tout se ressent en *Russie* de l'éclat du Règne de *Catherine* II. Les idées de magnificence, que sa grandeur inspire, & qui ne se présentent que dans l'état du bonheur, font voir, combien ses Sujets l'éprouvent. On en trouve un exemple dans la Relation suivante de la Fête, que Mr. de *Domaschneff*, Directeur-Président de l'Académie des Sciences, a donnée à l'occasion de l'aggrégation du Roi de *Suède* à cette Société."

„ L'Académie Impériale des Sciences tint le 29. Octobre dernier une Assemblée publique, qui fut très-brillante par le grand nombre de Seigneurs & même de Dames de la première distinction, qui y assistèrent, & au nombre desquels étoient le Comte de *Panin*, Premier-Ministre, le Prince *Orloff*, le Comte de *Schuwaloff-Iwanowitz*, & les Ministres Etrangers. Mr. de *Domaschneff* fit l'ouverture par un court exposé des principaux objets de l'Assemblée, qui étoient de donner un essai des occupations de l'Académie, de procéder à la réception de nouveaux Membres, & de proposer une Question pour le Prix de 1780. Mr. *Lepechin* remplit le premier de ces objets en lisant, à la réquisition du Président, le Plan détaillé d'une *Géographie complette* de la *Russie*, à laquelle l'Académie se propose de travailler sans délai, & qui comprendra tout ce qui est relatif à l'état physique & politique de cet Empire. L'Académicien *Krafft* lut ensuite un Mémoire du Prince de *Gallitzin*, Envoyé-Extraordinaire de l'Impératrice à *la Haie*. L'Académie avoit choisi cette Pièce entre plusieurs autres, qui lui avoient été envoyées, attendu qu'elle présente des vues nouvelles & intéressantes sur l'*Electricité*. Après la lecture, le Président fit inscrire sur la Liste pour l'élection prochaine des Membres ce Ministre, qui consacre tous les momens de son loisir à l'étude des Sciences, & qui a poussé fort loin ses recherches sur les Phénomènes du *Feu électrique*. On procéda alors au second objet, qui étoit l'aggrégation de *Gustave* III. Roi de *Suède*, en qualité de Membre de l'Académie. Mr. de *Domaschneff* dit, "que pendant le séjour que ce Monarque avoit fait, sous le nom de Comte de *Gothland*, à *Pétersbourg*, il avoit honoré l'Académie de sa présence le 28. Juin; qu'en desirant de se l'associer, elle n'avoit considéré en lui d'autre titre que le génie; que ce Prince, de son côté, en avoit agréé la proposition; & qu'il avoit ensuite ratifié cet engagement par une Lettre des plus gracieuses à M. le Président," dont il fut fait lecture: (*Elle se trouve dans notre dernier* Supplément.) Le tems ne permit pas de procéder aux autres nominations, qui furent renvoyées à l'Assemblée suivante. Celle de ce jour fut terminée par la lecture de l'Annonce d'une nouvelle Question. (*Nous l'insérerons l'Ordinaire prochain.*)"

„ En sortant de l'Académie, la Compagnie se rendit à la Tour du grand Globe, devant lequel on avoit disposé une Illumination des plus ingénieuses, qu'on ait jamais vuës à *Pétersbourg*. C'étoit un Arc de triomphe de 14. *Sagen* (98. piés) de hauteur, précédé de six grands Obélisques, qui étoient disposés en perspective de deux, à la distance de 12. *Sagen* l'un de l'autre. Ils étoient joints par des Guirlandes en Lampions de couleur. Celles-ci s'appuyoient sur l'Espalier

de verdure de l'Arc de triomphe, dont les Colonnes & l'Entablement, de même que le Tablea qui le surmontoit, étoient transparens. Ce dernier représentoit la *Sagesse*, sous la figure de *Minerve*, & la *Justice*, sous celle de *Themis*, occupées à porter le Buste de *Catherine* II. sur u Autel. L'*Humanité*, entourée d'Enfans, qui ceignoient l'Autel de Guirlandes, présentoit l'Encens. Les Génies de la *Renommée* avec leurs attributs couronnoient le Tableau. Dans les entrecolonnemens l'on voyoit quatre Statuës en plein relief, représentant les Muses *Clio*, *Polymnie*, *Calliope*, & *Uranie* avec les attributs analogues à la *Minerve* de la *Russie*. Au-dessus du grand Tableau *Apollon*, tenant la Lyre d'une main & conduisant ses Coursiers de l'autre, faisoit le to de l'Arc. Cette Figure mouvante & transparente faisoit le plus grand effet. Le tout étoit couronn par le Soleil, qui étoit un Chef-d'oeuvre d'Optique par l'éclat qu'il jettoit. Le Sujet des Obélisques étoient les différents Etablissemens, faits en vertu des nouveaux Règlemens pour les Provinces *Russes*, qui étoient désignés allégoriquement. L'Observatoire étoit aussi illuminé, en feu couleur. Le dedans de la Tour du Globe offroit le Zodiaque transparent & mouvant. L'intérieu du Globe même présentoit tout ce que les entrailles de la Terre contiennent de plus curieux. O y voyoit les travaux des Mines & des Carrières: Chaque Métal présentoit quelque hommage relat à la Protectrice de l'Académie. Tous ces objets étoient en mouvement; & la transparence étoit des plus convenables. Les Inscriptions en vers répondoient aux Emblèmes. Toute la Compagnie fut regalée de Rafraichissemens. L'Impératrice même se rendit à l'*Hermitage* (Pavillo attenant au Palais,) pour voir de-là cette Illumination charmante: Elle en a témoigné sa satisfaction à Mr. de *Domaschneff*, auquel l'invention en étoit duë, & à qui elle a fait le plus grand honneur. En général on ne sauroit trop louër les soins assidus & judicieux, que ce Directeur d l'Académie se donne, pour lui mériter de plus en plus la bienveillance de son auguste Protectrice.

De Stokholm, *le* 11. *Novembre*. Le Baron de *Lynden* de *Blitterswyck*, nouvel Envoyé-Extraordinaire des *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, a eu le 31. du mois dernie ses premières Audiences du Roi, de la Reine, du Duc & de la Duchesse de *Sudermanie*, du Duc d'*Ostrogothie*. Mr. de *Preindl*, Chargé des affaires de la Cour de *Vienne*, a présent ces jours-ci au Roi, de la part de l'Impératrice-Reine, un Traineau magnifique avec l'Equipage y appartenant, dont cette Souveraine fait présent à S. M. en retour des Chevaux d'*Oelande* qu'Elle lui envoya l'année dernière. Mr. de *Preindl* a été gratifié à cette occasion d'une Tabatière d'or, garnie de Brillans. L'un des Ecuyers, qui ont conduit ici le Traineau, a reç une Tabatière d'or évaluée à cent Ducats, & l'autre la même Somme en Espèces.

De Varsovie, *le* 12. *Novembre*. L'on parle depuis quelques jours du prochain rappe de Mr. de *Boskamp*, Internonce du Roi & de la République à *Constantinople*. Dans ce cas le séjour de *Numan-Bey*, Envoyé du *Grand-Seigneur* en notre Cour, ne sera pas non plu de longue durée. Il règne une grande insubordination parmi ses gens, qui ne craignent pa de lui soustraire plusieurs Effets, aïant emporté, dit-on, entre autres récemment la Cassette qui contenoit ses Papiers les plus secrets. Il se commet aussi depuis quelque tems nombre d vols dans d'autres Palais & chez des Particuliers en cette Résidence. Comme elle fourmill de *Juifs*, auxquels tout Commerce est interdit, & qu'on voit pourtant trouver non-seulemen de quoi vivre, mais aussi de quoi payer un demi-Ecu de Capitation par mois, ce qui les ren suspects, le Comte *Rzewuski*, Maréchal de Cour de la Couronne, a ordonné aux Chefs d cette Nation de lui fournir des Etats, spécifiant la profession & les moyens de subsister d chaque *Juif*, domicilié à *Varsovie*. En vertu des mêmes ordres, tous les *Israëlites* étrangers qui y arrivent, en sont expulsés sur le champ

Une Troupe de Vagabonds, parmi lesquels il y avoit plusieurs *Tartares*, aïant enlevé, l mois dernier, un Convoi d'Argent venant de *Latyczew*, & aïant dispersé le Détachement qu l'escortoit, la Commission du Trésor a fait poursuivre les Coupables: On en a amené déjà six dans nos Prisons; & l'on se flatte, que les autres n'échapperont point à la punition méritée

De Berlin, *le* 18. *Novembre*. La Classe de *Philosophie spéculative* de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de *Prusse* a proposé pour l'année 1780 la Question suivante *Est-il utile au Peuple d'être trompé, soit qu'on l'induise en erreur, ou qu'on l'entretienne dans le erreurs, qu'il peut avoir?* On invite les Sçavans de tout Pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette Question. Le Prix consiste en une Médaille d'or d poids de 50. Ducats. Les Pièces, écrites d'un caractère lisible en *François*, *Allemand*, o *Latin*, doivent être envoyées à M. le Conseiller-Privé *Formey*, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie, avant le 31. Décembre 1779. en observant les formalités usitées. Le Jugement d l'Académie sera déclaré dans l'Assemblée publique du 31. Mai 1780.

De Gibraltar, *le* 28 *Octobre*. Les dernières Lettres de la Côte de *Barbarie* nou apprennent, que le Roi de *Maroc* est arrivé à *Mequinez*, de retour de son Expédition contre les Habitans soulevés des Montagnes dans le voisinage de *Fez*. L'on ne sçait pas avec certi

ude, quel en a été le succès: Cependant l'on croit, qu'il a été favorable au Souverain, auquel ces infortunés ont offert, dit-on, de payer 160. Quintaux d'argent, pour qu'il leur accordât la permiſſion de retourner à leurs demeures: Mais il a voulu de plus, qu'ils entretinsent à ſon Service une Armée de 36. mille Hommes, nombre des Combattans qu'ils avoient mis ſur pié. *Sidi-Taher-Fenis* & *Sidi-Mehemet-Benamora*, qui ſe rendent comme Ambaſſadeurs de ce Prince l'un en *France*, l'autre en *Toscane*, ont relâché dans notre Port; mais, ſans deſcendre à terre, ils ont continué leur voyage pour leur deſtination.

De VERSAILLES, *le* 19 *Novembre*. Leurs Majeſtés & la Famille Royale revinrent ici avant-hier de *Choiſy*. Mesdames *Adelaïde*, *Victoire*, & *Sophie* avoient paſſé deux jours à leur Château de *Bellevuë*.

De PARIS, *le* 21. *Novembre*. Mgr. le Comte d'*Artois*, en revenant de *Choiſy*, s'eſt rendu chez M. le Duc de *Luynes* à *Dampierre*, où il a pris le Divertiſſement de la Chaſſe. Le Château de *Bagatelle*, où ce Prince a fait travailler 900. Ouvriers nuit & jour, excite la curioſité de toute cette Capitale. M le Comte & Madame la Comteſſe de *Maurepas* & tous les Miniſtres ont ſoupé Dimanche dernier avec beaucoup de Perſonnes de la Cour chez Mr. *Necker* à *Paris*, Hôtel du Contrôle-Général.

M. le Prince de *Montbarrey*, Miniſtre de la Guerre, qui a donné le 18. une Audience publique à l'Hôtel des *Invalides*, a rendu au Département de Mr. *Amelot* le détail de la Maiſon Militaire du Roi, que M. de *Maleshe̲rbes* avoit cédé au Comte de *St. Germain*, à l'occaſion des changemens, que ce Miniſtre vouloit faire en cette partie.

Le Parlement a rendu, le jour de ſa rentrée, un Arrêt pour mettre en Cauſe M. l'Archevêque de *Paris* au ſujet du refus, fait par le Chevecier ou Curé des *Quinze-Vingts* de marier des *Proteſtans*, qui avoient rempli toutes les formalités, exigées en pareil cas des *Catholiques*. M. le nouveau Grand-Aumônier, qui eſt en cette qualité Supérieur-Général des *Quinze-Vingts*, s'eſt rendu ces jours-ci à *Conflans*, afin d'engager M. l'Archevêque à ne plus ſe mêler de cette affaire. La *Sorbonne*, non moins zélée que ce dernier Prélat, a arrêté, dans une Aſſemblée générale tenuë Lundi, ſa Cenſure du Diſcours de l'Abbé *Rémy*, couronné par l'Académie *Françoiſe*.

Voici le Diſpoſitif de l'Arrêt du Conſeil, concernant les *Vingtièmes*.

ART. I. *Les Vérifications générales des Biens-fonds & Droits réels continuëront d'avoir lieu, & toutes celles de cette eſpèce qui ont été faites depuis* 1771, *& celles qui ſe feront à l'avenir, ne pourront plus être renouvellées* avant vingt années revoluës, *à compter de la date du Procès-verbal de ces Vérifications; &, pour qu'il n'y ait point d'incertitude ſur l'epoque de ces Vérifications, ordonne très-expreſſement S. M. aux Directeurs des Vingtièmes, chargés de la confection des Rôles de cette Impoſition dans les différentes Generalités, de faire mention en marge du Rôle exécutoire, qui ſera envoyé chaque année dans les Paroiſſes & Communautés, de la date du Procès-Verbal de la Vérification générale de chaque Paroiſſe ou Communauté.*

II. *Afin de rendre ces Vérifications générales auſſi exactes & auſſi impartiales qu'elles doivent l'être, les Contrôleurs des Vingtièmes, en vertu des ordres qui ſeront donnés à cet effet par les Srs. Intendans & Commiſſaires départis dans les Provinces, ſe feront aſſiſter, non-ſeulement par le Syndic & Prépoſé au recouvrement des Vingtièmes, & des Collecteurs des Tailles de chaque Paroiſſe, mais encore de trois Propriétaires notables, qui auront été choiſis par les Propriétaires de la Paroiſſe, dans une Aſſemblée, qui ſera tenuë dans la même forme que celles qui ſont en uſage pour la répartition des Impoſitions, pour conſtruction de Presbytères & autres dépenſes locales; & cette Aſſemblée aura lieu dans le mois, qui précédera l'arrivée du Contrôleur dans la dite Paroiſſe, & dont les Habitans auront eté informés par le Subdélégué du lieu, qui preſcrira en même tems le jour de la dite Aſſemblée.*

III. *Ces trois Notables concourront avec les Syndics, Prepoſés & Contrôleurs, à donner tous les renſeignemens propres à établir la proportion entre les* Vingtièmes *& le Revenu des Fonds & Droits réels, qui y ſont aſſujettis: Et, dans le cas où un Contrôleur entreprendroit de s'écarter de cette juſte proportion, les dits Notables, Prépoſés & Collecteurs requerront, qu'il ſoit fait mention de leurs dires & proteſtations, lesquels ſeront tranſcrits ſans délai par le Contrôleur, (à peine de privation de ſon Emploi, & de plus grande peine même ſi le cas l'exigeoit) & ſignés au pié du Procès-Verbal de Vérification, tant par les dits Notables & autres, que par le Contrôleur lui-même.*

IV. *Il ne ſera fait uſage de ces Vérifications générales, qu'après qu'elles auront été encore examinées attentivement par le Directeur des Vingtièmes de la Généralité. Et, ſi les Notables & autres n'avoient pas été d'accord avec le Contrôleur ſur quelque point, le Directeur ſera tenu de rendre compte des difficultés qui ſe ſeroient élevées, au Sr. Intendant, lequel ordonneroit le rapport des Actes & Pièces convenables, & feroit procéder à une nouvelle Vérification, s'il étoit néceſſaire. En un mot, il ne négligera rien pour que la juſtice la plus exacte ſoit renduë aux Contribuables; & pour que les* Vingtièmes *ſoient en même tems proportionnés au produit des Fonds & Droits réels qui y ſont ſujets.*

V. *Veut S. M. que l'évaluation du produit des Biens non affermés continue d'être faite av modération. Sa Maj. confirme d'ailleurs tout ce qui a eté ordonné par les Edits & Déclaratio pour les déductions à faire dans le produit de certains Biens : Et S. M. veut aussi, qu'à l'égar de ceux, pour lesquels il n'a rien eté prescrit dans ces mêmes Loix, on continue à diminuer l Quinzième sur le montant des Baux faits à prix d'argent, lequel Quinzième sera exemt de tou te Imposition.*

VI. *Dans le cas où quelque Paroisse, négligeant ses propres intérêts, refuseroit de s'assemble dans le délai prescrit par l'Art.* II. *ou ne voudroit pas nommer les Notables Propriétaires, pou assister à la Vérification & éclairer les opérations du Contrôleur, ce dernier en dresseroit Procè Verbal; & il procéderoit à cette Vérification avec les Collecteurs des Tailles, & les Préposés a recouvrement des Vingtièmes, d'après les renseignemens qu'ils se procureroient; & le Contrôleu enverroit le résultat de son travail au Directeur des Vingtièmes, lequel en rendroit compte a Sr. Intendant, pour être statué par ce dernier ce qu'il appartiendroit, sauf l'appel au Conse de Sa Majesté.*

VII. *Pour mettre tous les Propriétaires, & sur-tout les moins aisés, d'autant plus à l'abr de toute repartition arbitraire, S. M. défend, qu'il soit dorénavant demandé aucune déclaration ni ordonné aucune Vérification des Biens d'aucun Contribuable, séparement de sa Communauté de manière qu'il ne puisse être assujetti à une augmentation de* Vingtième, *que par l'effet de la Vérification générale de la Paroisse, dans laquelle ses Biens sont situés.*

VIII. *Sa Majesté défend expressément que dans la répartition qui sera faite, en cas de vente, décès ou autrement, entre des Héritiers, Acquéreurs ou autres nouveaux Possesseurs, des Sommes que payoient les précédens Propriétaires dans des Paroisses qui auront eté vérifiées généralement, la Somme totale de l'Impôt de ces nouveaux Contribuables puisse jamais excéder celle qui étoit comprise dans les Rôles des* Vingtièmes *des dites Paroisses, pour ces mêmes objets.*

IX. *Il ne sera rien innové, quant à présent, pour la repartition des* Vingtièmes *des Maisons dans les Villes.*

X. *A compter du* 1. *Janvier prochain, les* Vingtièmes d'Industrie *ne seront plus perçus dans les Bourgs, les Villages & les Campagnes.*

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à FONTAINEBLEAU, le 2. Novembre, 1777. (*Signé*) AMELOT.

Des Lettres de la *Martinique* portent, que le 26. Août il est sorti du *Fort-Royal* une petite Escadre sous les ordres du Commandeur de *Dampierre*, composée du Vaisseau *le Protée*, de 64. Canons, (destiné à être en croisière avec les Frégates *la Blanche* & *l'Amphitrite* de 36.) de *la Diligence* de 36. (pour la *Guadeloupe*,) de *la Renommée* de 36. (pour *St. Domingue*, avec *la Durré de St. Maur* & *le Diamant* de 24. construites dans un Port de la *Baltique* & vendues à *Bordeaux*,) de *la Gracieuse*, de *la Préférence*, & de *l'Epervier* de 8. (pour *Miquelon*.)

De LEIDE, *le* 26. *Novembre.* Quoiqu'on continue de débiter à *Londres* une infinité d'Extraits de Lettres ou de Feuilles imprimées, qu'on dit avoir reçuës de l'*Amérique*, le Gouvernement *Anglois* n'a encore aucun Avis des grandes Victoires ni des Conquêtes, dont ces Extraits font le récit: Il est même si impatient de les recevoir, qu'il a stationné des Messagers dans les principaux Ports du Royaume, pour apporter sans la moindre perte de tems les Dépêches du Général *Howe*, dont l'arrivée paroît d'autant moins pouvoir tarder, que le vent n'a pas cessé d'être favorable depuis plusieurs jours. Les Avis, qui nous sont venus par la voye de *France*, ne sont pas propres à dissiper l'incertitude, où l'on est par rapport aux affaires de l'*Amérique*. Suivant une Lettre de *Bordeaux* du 1. Novembre, il étoit entré, le 30. Octobre, dans ce Port un Vaisseau Marchand, parti de la *Nouvelle-Angleterre* le 17. Septembre, dont le Capitaine avoit rapporté, que le Général *Howe* s'étoit retiré, après s'être approché de *Philadelphie* & avoir demeuré trois jours en présence du Général *Washington*. Mais la date de son départ, comparée à celle du débarquement de l'Armée *Britannique*, prouve la fausseté de l'Avis. On ne sçait, s'il y a plus de fond à faire sur une Lettre de *Paris* du 14. Novembre, publiée à *Londres*: Elle porte, que le Général *Washington* avoit feint de se retirer, après avoir partagé son Armée en trois Corps; que, le Chevalier *Howe* s'étant mis à la poursuite de l'une de ces Divisions, les deux autres, chacune de quatre mille Hommes, de concert avec un Corps de Milices aux ordres du Général *Lewis*, l'avoient tourné sur les arrières; & qu'ainsi l'Armée *Britannique*, après s'être engagée au coeur de la *Pensylvanie*, se trouvoit coupée de la Flotte. Dans nos Lettres de *Paris* du 21. de ce mois, il est dit seulement, " que la Frégate, *l'Amphitrite*, qui a transporté le Chevalier *du Coudray* & quelques autres Officiers *François* en *Amérique*, étoit arrivée à *l'Orient*, venant de *Charles-Town* dans la *Caroline-Méridionale*, d'où elle étoit partie le 14. Octobre; & que Mr. *Franklin* paroissoit satisfait des Nouvelles, qu'elle lui avoit apportées." L'on ajoute, qu'elle a à bord une bonne Cargaison de retour à la consignation de Mr. de *Beaumarchais*, Agent en chef de la Compagnie, par laquelle ce Navire a été expédié.

La Reine-Douairière de *Portugal* est arrivée à *Madrid* le soir du 4. de ce mois, Fête de *St. Charles*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XCVI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 2. Décembre 1777.

De VARSOVIE, *le* 15. *Novembre.*

LE Roi a conféré récemment l'Ordre de l'*Aigle-Blanc* au Comte *Offolinski*, Porte-Glaive de *Lithuanie*. Le *Conseil-Permanent*, s'assemblant assidûment, paroit être occupé d'affaires d'une nature très-sérieuse. L'on ne doute point, qu'elles n'aient du rapport à l'état actuel des différends entre la *Porte* & la *Russie*, qui intéresse également les Cours voisines. Il arrive de fréquents Couriers de *Pétersbourg* chez le Comte de *Stackelberg*, Ambassadeur de l'Impératrice, & de *Vienne* chez le Baron *Revicz-ky*, Envoyé de L. M. Impériales & Royale. Malheureusement tout annonce, que ces différends sont montés à un point, qui ne permet ni à l'une ni à l'autre Puissance de reculer, & qui rend par conséquent une prochaine Guerre des plus apparentes. On voit ici des Copies de la Déclaration, que le dernier Exprès de *Pétersbourg* a apportée à *Constantinople* en réponse à celle, par laquelle la *Porte* avoit demandé, que les Troupes *Russes* évacuassent la *Crimée* dans un délai de 70. jours. En voici la teneur.

L*a Cour Impériale de* Pétersbourg *a appris avec autant de surprise que de mecontentement les differentes plaintes & difficultes, que la* Sublime Porte *fait, & par lesquelles Elle blesse sa propre dignite & le credit de toutes ses assurances, au mepris de la foi publique & des obligations contractées par le dernier Traité de Paix. La Cour Impériale de* Pétersbourg *ne sçauroit revenir de son etonnement, qu'un Ministère aussi éclairé que celui d'alors manque aujourd'hui à tous égards à toutes ces obligations, attendu qu'il connive au renversement de la* Liberté *& de l'*Indépendance *de la Nation* Tartare, *& refuse non seulement de reconnoître S. A. le Chan* Sahin-Guerai *comme Souverain légitime de la* Crimée, *mais aussi les* Tartares *comme* Nation libre *&* indépendante. *La* Sublime Porte *devroit bien plutôt saisir avec autant de gratitude que d'empressement tous les moyens, qui s'offrent, pour terminer encore les affaires sur un pié amiable. Si la* Porte *le desire donc, il en est encore tems; mais Elle doit préalablement reconnoître d'une manière solemnelle & devant toute la terre Son Alt.* Sahin-Guerai *comme Chan légitime de la* Crimée, *& déclarer la Nation* Tartare libre, indépendante & absolument séparée de l'Empire Ottoman: *Elle doit aussi remplir les autres obligations, qu'Elle a contractées par son dernier Traité avec la* Russie; *sans quoi cette dernière Cour ne rappellera point ses Troupes de la* Crimée: *Et Elle n'accordera jamais, quelques efforts qu'on fasse, que la Nation* Tartare *soit forcée à quelque chose de desagréable, ou qu'on la restreigne dans sa Liberté Civile & Politique. La* Russie *fera tout ce qui lui est possible, & employera toutes ses forces, pour maintenir en son entier le dernier Traité de Paix, sans qu'il y soit porté atteinte, sous quelque prétexte que ce soit.*

Suivant quelques Avis de *Pétersbourg*, la Cour a informé, par des Exprès, toutes les Puissances, ses Alliées, de la situation présente des affaires entre elle & la *Porte*; & il a

été envoyé à tous les Régimens, répartis dans les Provinces frontières, des ordres pour marcher. Le nombre des Troupes *Russes* augmente sur le *Dniester* & dans la *Crimée*; & l'on dit, que le Veld-Maréchal Comte de *Romanzow* est déjà parti pour en prendre le commandement. Les *Turcs*, de leur côté, se rassemblent en force dans la *Moldavie* & la *Walachie*; & ils forment un Cordon depuis *Choczim* jusqu'à *Bender*, dans laquelle dernière Place ils ont amené une très-grande quantité de grosse Artillerie. Le bruit s'est répandu, que Mr. de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, a été maltraité par la Populace *Ottomane*; mais les Avis, qui l'annoncent, ne sont point de nature à pouvoir en garantir l'authenticité.

De LEIPZIG, *le* 19. *Novembre.*

Les deux Compagnies de Grenadiers du Régiment *Autrichien* d'*Elrichshausen*, qui avoient occupé le Comté de *Schönberg* depuis le mois d'Avril dernier, l'ont évacué le 12. de ce mois; & le Commissaire de la Cour de *Vienne* a aussi quitté *Glaucha*, avec toute sa Suite, deux jours après.

De CASSEL, *le* 20. *Novembre.*

Le transport des Recruës, destinées pour les Troupes de notre Landgrave, qui servent actuellement en *Amérique*, s'est embarqué la semaine dernière, avec quelques Officiers & une Compagnie de 60. Chasseurs, sur la *Fulda*.

A en juger par des Lettres de *Brunswick*, le malheur, arrivé au Régiment de Dragons du Duc à l'affaire de *Bennington*, paroît y avoir causé beaucoup de sensation. C'étoit un des plus beaux Corps, qui fussent au service de la Maison Ducale. On a publié à *Brunswick* une Relation de ce Combat, dans laquelle on donne de très-grands éloges à la bravoure, avec laquelle ces infortunés se sont défendus contre un nombre infiniment supérieur d'*Américains*, jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement coupés des autres Détachemens, qui composoient le Corps du Lieutenant-Colonel *Baum*. " Le nombre des Ennemis (y est-il
" dit), s'étant accrû jusqu'à 2. ou 3. mille
" Hommes, il prit enfin, après une résistan-
" ce courageuse de plusieurs heures, la réso-
" lution de se faire jour l'épée à la main;
" deux fois il y réussit; mais chaque fois de
" nouveaux Corps *Américains* se montrèrent
" & l'environnèrent; de sorte que, se voyant
" entouré pour la troisième fois de tou-
" tes parts, il fut réduit à la triste nécessité
" de se rendre Prisonnier. " On a vu au reste avec regret, que le Général *Burgoyne*, dans sa Lettre au Ministère *Britanique*, semble attribuër cet accident à un manque de circonspection de la part de Mr. *Baum*; & l'on observe en revanche, que, si toute l'Expédition de Mr. *Burgoyne* ne tient point de l'imprudence, & ne justifie point ce que le Chevalier *Carleton* a prédit à cet égard, il étoit du moins peu conforme aux règles de l'Art militaire de hazarder si loin un Corps détaché, sans pouvoir le soutenir à tems. L'on remarque à cette occasion, que, depuis le départ de Mr. *Burgoyne* du *Canada*, le Régiment de Dragons, actuellement Prisonnier, avoit constamment eu l'honneur de garder le Quartier-Général; ce qui avoit causé beaucoup de jalousie aux *Anglois*. Au reste, s'il est fâcheux, que tant à *Trenton* qu'à *Bennington* le malheur en ait voulu justement aux *Allemands*, il paroît contraire à la Politique, dans un tems que la *Grande-Brétagne* ne cesse pas d'avoir besoin de nouvelles Troupes auxiliaires, d'attribuër dans l'un & l'autre cas un revers, qui n'a été dû peut-être qu'au danger du Poste, à un manque de conduite de la part des Commandans.

De PARIS, *le* 24. *Novembre.*

Le Marquis de *Barbantane*, Ministre-Plénipotentiaire du Roi près du Grand-Duc de *Toscane*, de retour en notre Cour, a été présenté à S. M. par le Comte de *Vergennes*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères.

Après-demain est le jour fixé pour la Fête, que Mgr. le Comte d'*Artois* donnera à la Reine à son petit Chateau de *Bagatelle*: Cette Maison a été bâtie, peinte, & meublée dans l'espace de six semaines.

Comme le Parlement de *Paris* s'est occupé déjà depuis quelque tems des abus dans la perception des *Vingtièmes*, qui ont donné lieu à des démarches encore plus vives de la part de celui de *Rouën* & de quelques autres Parlemens de Province, l'on croit, que l'Arrêt du Conseil concernant les *Vingtièmes* (*inséré dans nos derniers* Supplémens) sera sujet à quelque opposition, quoique les dispositions en soient généralement des plus favorables pour le Peuple.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 21. *Novembre.*

Le Ministère a donné ordre aux Officiers de la Secrétairerie d'Etat au Département de l'*Amérique* de faire des Copies de tous les Papiers, relatifs à ce Pays, qui ont été reçus depuis la dernière Séance du Parlement, pour être remis devant cette Assemblée. Quoique la pluralité constante en faveur de la Cour lui assure le succès de tout ce qu'elle y proposera, on s'attend, qu'à chaque pas elle rencontrera l'opposition la plus vive, & qu'elle essuyera les

nfures les plus amères, à moins qu'il n'arri-
: de l'*Amérique* quelque Nouvelle certaine & écifive en faveur de la *Grande-Brétagne*, onheur dont on commence presque générale ent d'abandonner l'espérance. Les Mem-
es, qui ont parlé le plus longtems hier dans s deux Chambres fur la propofition de pré nter des Adreffes de remercîment au Roi, nt, dans celle des *Seigneurs*, pour le Mini ère le Comte de *Sandwich*, & du côté de *Oppofition* les Comtes de *Coventry* & de *Cha- am*; dans les *Communes*, pour le Miniftère : Lord *North*, & de la part de l'*Oppofition*, : Lord *Jean Cavendish*, le Gouverneur *John- on*, les Aldermans *Bull* & *Wilkes*, &c. Nous ourrons donner le Précis des Débats de ce our, lorsque nous en ferons inftruits plus en étail. Voici en attendant la *Suite du Journal e ce qui s'eft paffé de plus remarquable dans les* Communes d'Irlande, (*dont nous avons donné commencement l'Ordinaire avant-dernier*)

Le 29. *Octobre*, Mr. *George Ogle* dit, "que le 27. il n'avoit pas été donné de Réponfe aux Queftions faites par fon Ami, Mr. *Grat- tan*, parce que le *Miniftre oftenfible* (le Se- crétaire du Vice-Roi) n'avoit pas encore pris place dans la Chambre; que, puisque ce Membre (Mr. *Héron*) s'y trouvoit à pré- fent, il réitéreroit les mêmes Queftions; qu'en conféquence il demandoit, *fi le Vice-Roi avoit plein-pouvoir de diminuer les Charges & Dépenfes Nationales?* Et *fi le Gouverne- ment avoit deja arrêté un Plan pour cette réduction?*" Quoique Mr. *Ogle* ajoutât, qu'il voit droit d'attendre réponfe, Mr. *Héron* gar- a le filence: Mais Mr. *Bourke* répondit, "que c'étoit à la Chambre à faire un Plan de cet te nature, & que le Vice-Roi l'adopteroit, conformément à fon Discours, où il avoit dit, qu'*il étoit chargé par S. M. de co-opé- rer avec le Parlement.*" Mr. *Huffey Burgh* célèbre Jurisconfulte, ci-devant du Parti de 'Oppofition, mais nommé depuis peu Premier- Avocat du Roi en *Irlande*) excufa le filence le Mr. *Héron* "fur ce que, n'étant pas encore fait aux affaires Parlementaires, il n'étoit pas en état de répondre à des Queftions fi fou- daines." Mr. *Grattan* ne fut pas content le la défaite: Il conclut de la manière, dont a Propofition de *réduire les Dépenfes Natio- nales* avoit été reçue par les Membres Miniftéri- aux, "que l'*Irlande* n'avoit aucun foulage- ment réel à efpérer, fi ce n'eft celui qu'elle fe procureroit à elle-même, en *diminuant les Subfides*, qu'elle avoit ci-devant accor- dés avec tant de libéralité." Le Chevalier *Edouard Newenham* demanda & obtint la per- miffion de propofer un Bil *pour abréger la du- rée du Parlement*; & Mr. *Dennis Daly* noti- fia, que le 1. Novembre il mettroit fur le tapis *la légalité de la défenfe, faite par le Gouver- nement* Britanique, *d'exporter des Provifions de* l'Irlande.

Le 30. *Octobre*, il fut pris, fur la propofition de Mr. *Maunfell*, quelques Réfolutions pour punir la corruption & l'influence illégale des Membres de la Chambre ou des Candidats dans les Elections pour les places Parlementaires, ainfi que les manèges pour fuborner ou intimi- der des Témoins à des Elections conteftées.

Le 1. *Novembre*, le Chevalier *Edouard Ne- wenham* préfenta un Bil *pour régler le prix du Pain, du Blé, de la Farine, des Patates, & de la Viande* dans le Comté de *Dublin*. Il dit, "que ce Bil devoit proprement être intitulé: *Humble Requête de quelques milliers de Mar- chands, Artifans, & Manufacturiers dans le Comté de Dublin*; que ces malheureux Ha- bitans fouffroient extrêmement, tant par l'é- normité des Impofitions générales que par les Taxes particulières au Comté, où le prix des Comeftibles étoit encore augmenté par l'ir- régularité des Poids & des Mefures." Le Bil fut renvoyé au 14. Novembre. Enfuite Mr. *Dennis Daly* fit fa Propofition, annoncée le Mercredi précédent, concernant *la legalité & l'utilite de la défenfe, faite par le Gouverne- ment de la* Grande-Brétagne, *d'exporter des Provifions de l'*Irlande. "Il fit un expofé frap- pant des pertes, que le Commerce du Royau- me avoit fouffertes par cette défenfe, qui avoit ruiné non-feulement des Fermiers ou des Mar- chands en détail, mais auffi des Propriétaires de Biens-fonds confidérables & des Négocians ai- fés: Il dit, que l'*Embargo*, mis par de *fim- ples Proclamations* du Cabinet Britanique *fur les Provifions falées de l'Irlande*, n'avoit fervi qu'à opprimer tout le Corps de la Nation pen- dant deux ans, pour l'avantage d'un petit nom- bre d'Entrepreneurs, qui contractoient avec le Miniftère; que ces Entrepreneurs, en fe liguant entre eux, exerçoient une efpèce de Monopole & excluoient tous les autres Marchands de Vi- vres de l'occafion de pouvoir fe défaire de leurs Marchandifes, puisque le Gouvernement ne con- tractoit qu'avec ce petit nombre, tandis qu'on ôtoit aux autres tout débouché en leur défendant le Commerce avec l'Etranger; qu'une telle défenfe d'exportation ne pouvoit avoir d'autre fondement qu'une difette de Vivres; mais que, bien loin que cette crainte fut réelle, les Négocians, qui ne participoient point aux Contrats avec le Gou- vernement, manquoient d'occafion de débiter celles dont ils étoient pourvus, ou étoient for- cés à les abandonner à vil prix au petit nom- bre, favorifé par les Suppôts du Miniftère; que ce petit nombre, d'un autre côté, fe fervoit de l'exclufion des autres pour exiger du Tréfor public tel prix qu'ils vouloient, comme fi effe- ctivement il y avoit difette; que l'*Embargo*, mis fur les Provifions de l'*Irlande*, ne tendoit ainfi qu'à ruiner beaucoup de Citoyens utiles & honnêtes, & à épuifer le Tréfor, pour enrichir des gens méprifables, qui, par leur influen- ce, fervoient enfuite à d'autres deffeins; que les maux, qui en réfultoient, fe faifoient reffen- tir particulièrement dans les Comtés *Occiden- taux & Méridionaux*." Il exhorta donc la Chambre à prendre des mefures pour ôter ce fardeau accablant de deffus le Peuple, devenir

indispensable, si elle avoit le moindre égard pour les intérêts de ses Commettans & pour son propre honneur. Il ajouta cependant, " que, quelque grands que fussent les maux qu'il venoit de détailler, il ne desiroit pas que la Chambre prît quelque Résolution à ce sujet avant d'en connoître toute l'étenduë, & d'avoir la certitude la plus complette de leur existence; que de telles recherches prouveroient, qu'elle étoit décidée à garantir le Commerce National de toute attaque injuste, mais qu'en même tems cette Résolution avoit été prise d'après les cris de plainte de tout un Peuple & non par un esprit de Faction." Après avoir témoigné la confiance qu'il avoit dans les bonnes dispositions du Vice-Roi, il finit par proposer, " qu'il fût nommé un Committé pour faire des recherches sur l'état de l'exportation des Provisions de l'*Irlande* pendant les deux dernières années."

Le Chevalier *Hercule Langrishe* ne s'opposa point à la Proposition, mais il rappella seulement à la Chambre, " que c'étoit une affaire très-délicate, dans laquelle elle devoit agir avec la plus grande circonspection; qu'il espéroit, qu'elle ne préviendroit jamais les Cours de Justice dans la décision d'affaires, qui étoient de leur compétence, ni ne s'arrogeroit le droit d'interprêter les Loix; que les conséquences d'une pareille usurpation seroient dangereuses pour les Libertés & les propriétés du Peuple; *car*, dit-il, *si la Couronne obtenoit un jour une influence irrésistible sur les* Communes, *l'on ne seroit jamais assuré d'une Décision juste & impartiale dans des Procès, auxquels elle ou ses Favoris auroient intérêt.*"

Mr. *Hussey Burgh* termina les débats du jour, en témoignant sa satisfaction de ce que la Proposition ne concernoit point la *légalité* de la Proclamation, renduë pour défendre l'exportation, mais qu'elle regardoit uniquement le préjudice, qui en résultoit pour le Commerce. Il s'assuroit, que le Gouvernement ne vouloit pas empêcher, qu'on prît des informations à ce sujet; & il ajouta, " que, si la Proposition étoit étenduë plus loin, il s'opposeroit de toutes ses forces à un système aussi dangereux, qui rendroit une seule Branche du Pouvoir législatif l'interprète exclusif de toutes les Loix; que d'ailleurs, si la *légalite* de la Proclamation devenoit jamais l'objet des discussions de la Chambre, il ne doutoit point, qu'il ne prouvât évidemment, qu'un pareil acte de pouvoir étoit légal de la part de la Couronne, sans préjudice pour les Sujets, & nécessaire à l'Etat; mais qu'il souhaitoit d'éviter des discussions *sur les Prerogatives du Prince*, qui ne devoient jamais être attaquées que dans ~~des~~ occasions importantes; *car*, disoit-il, *des recherches de ce genre sont semblables à une épée à deux tranchans, plus propres à blesser qu'à défendre la Constitution.*"

Après ces Discours, le Committé, proposé par Mr. *Daly*, fut agréé & établi.

(*Si la place le permet, nous continuërons* ce Journal *dans nos Feuilles suivantes.*)

De LA HAIE, *le* 29. *Novembre.*

Les Etats de *Hollande* & de *West-Frise* aïant fait, le 26. de ce mois, l'ouverture de leur Assemblée ordinaire, l'ont continuée les jours suivans. Mgr. le Prince *Stadhouder* vient de céder au Prince *Guillaume-Frédéric*, son Fils aîné, le troisième Régiment *Allemand* d'*Orange-Nassau*, Infanterie, dont S. A. S. est Colonel-Propriétaire. Hier, il y a eu Gala à la Cour de ce Prince, à l'occasion de l'Anniversaire de la Princesse, sa Fille, qui entroit dans la huitième année de son âge. Mgr. le Veld-Maréchal Duc *Louis* de *Brunswick* a donné un grand Dîner; & le soir il y a eu Souper & Bal au Palais de la *Vieille-Cour*.

ANNALES POLITIQUES, CIVILES ET LITTÉRAIRES, DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE: Ouvrage Périodique, *par M.* LINGUET. Uno avulso, non deficit alter. *Cet Ouvrage est la continuation, annoblie par l'influence de la Liberté, du* Journal de Politique & de Littérature, *dont l'Auteur s'est occupé à* PARIS, *jusqu'en* Juin 1776. *Les principaux évènemens du Siècle y sont consignés, avec des réflexions très-impartiales. Ces* Annales *paroissent, depuis le premier d'Avril* 1777, *à* LONDRES, *le* 15. *& le* 30. *de chaque mois, & sont publiées presque en même tems à* LA HAIE *chez* P. F. GOSSE, *qui les réimprime du consentement de l'Auteur. Chaque Numéro est composé ordinairement de quatre Feuilles d'impression in* 8vo. *ou* 64. *Pages. Le prix de la Souscription pour l'Année est de douze Florins. On peut s'abonner en tout tems pour cette Edition. Pour la* HOLLANDE *chez* Pierre-Frédéric Gosse, *Libraire de la Cour à la* Haie. *Pour l'*ALLEMAGNE; *à* Emmerich, *chez Mr.* Eversmann, *Conseiller & Maître des Postes de Sa Majesté le Roi de* Prusse; Maseyk, *chez MM. les Directeurs du Chef-Bureau des Postes Impériales*; Francfort-sur-le-Mein, *chez* J. L. Broenner, *Librairie de* Andreæ; Gotha, *chez* C. G. Ettinger; Leipzig, *chez les* Héritiers Weidmann & Reich; Berlin, *chez* Jasperd; Breslau, *chez* G. T. Korn; Dresde, *chez* Walther; Brème, *chez* G. L. Forster; Gottingue, *chez* J. C. Dieterich; Vienne, *chez* Graeffer; Hambourg, *chez* C. E. Bohn, J. G. Virchaux; Copenhague, *chez* Philibert; Varsovie, *chez* Lex *&* Castellan; *& en général dans toutes les Villes de la* HOLLANDE, *de l'*ALLEMAGNE, *& de tout le* NORD, *ou chez les Directeurs des Postes ou chez les principaux Libraires.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMÉRO XCVI.

De Leide, *le* 2. *Décembre* 1777.

De Charles-Town *dans la* Caroline-Méridionale, *le* 26. *Septembre.* Le 20. de ce mois au matin, il est entré ici deux Vaisseaux armés, venant de *St. Malo*, & chargés de Munitions de guerre. Suivant le rapport de leurs Commandants, *la Félicité*, Brigantin de guerre *Américain*, s'y trouvoit dans le Port, à leur départ, avec trois Prises *Angloises*, qu'il avoit faites; & un Vaisseau *François* de 400. Tonneaux, avec un chargement considérable, étoit prêt à en faire voile pour *Boston*.

On a publié ici les Articles du Traité définitif entre les Etats de la *Caroline-Méridionale* & de la *Georgie*, d'une part, & les *Indiens Chiroquois* de l'autre. En voici la teneur.

Art. I. La Nation des *Chiroquois* reconnoît, que les Troupes ont itérativement défait leurs Forces pendant l'Eté dernier; qu'elles ont pénétré victorieusement à travers leurs Bourgs de la Contrée-basse, leurs Etablissemens du milieu, & leurs Vallées; qu'elles ont bâti, tenu, & continuent d'occuper tranquillement & sans opposition le Fort de *Seneca*; que par-là elles ont effectué & maintenu la conquête de tout le Pays des *Chiroquois*, à l'*Est* de la Montagne *Unacaye*; & qu'ainsi elles ont acquis, possédé, & continuent d'avoir encore, au nom de leur Nation, tous les droits, qui peuvent leur appartenir sur le dit Pays à titre de *Conquête*. En conséquence la Nation des *Chiroquois* cède par le présent Traité le dit Pays à la dite Nation, le Peuple de la *Caroline-Méridionale*.

II. La *Caroline-Méridionale* enverra immédiatement une certaine quantité de Marchandises à la Nation *Chiroquoise* & dans ses Etablissemens, pour y être venduë. Elle permettra, que les *Chiroquois* demeurent, aussi longtems qu'ils se conduisent bien, dans les Etablissemens du milieu & les Vallées, à l'*Ouëst* de la partie la plus haute de la Montagne *Occonnee*; mais ils ne s'avanceront point au-delà d'une Ligne, qui s'étendra au *Sud-Ouëst* & au *Nord-Est* à travers la partie la plus haute de la Montagne *Occonnee*, sans la permission de l'Officier commandant au Fort *Rutledge*, pour demander laquelle il pourra toujours être envoyé un Coureur par les *Chiroquois*. Il a aussi été accordé, que les *Chiroquois* pourront couper, recueillir, & transporter le Blé, qu'ils ont semé du côté *Oriental* de la Montagne *Occonnee*.

III. Le Gouvernement de la *Caroline-Méridionale* tâchera d'effectuër, que les *Chiroquois* soient pourvus de Marchandises comme de coûtume, & qu'il soit fait les meilleurs Règlemens possibles pour le Commerce. Les *Chiroquois* saisiront & livreront à l'Officier commandant au Fort *Rutledge* toute personne, qui arrivera chez la Nation *Chiroquoise* ou dans ses Etablissemens sans un Passeport & permission convenable. Ils saisiront aussi pour leur propre usage tout le Bétail, les Chevaux, Biens, ou Effets, amenés dans leurs Etablissemens par une telle personne.

IV. Les *Chiroquois* saisiront & livreront sans délai à l'Officier, commandant au Fort *Rutledge*, tout *Blanc*, qui les auroit excités à la dernière Guerre, ou auroit tâché de les y exciter, ou les auroit encouragés ou aidés dans la poursuite de la dite Guerre, ou auroit tâché de le faire, & qui est actuellement dans leur pouvoir, ou pourroit y tomber dans la suite; & les *Chiroquois* prendront pour leur propre usage tous les Effets, qu'ils pourront trouver parmi leur Nation ou dans ses Etablissemens en la possession de tels *Blancs*, ou qui leur appartiendroient; & pour chaque *Blanc* ainsi délivré il leur sera payé cinq-cents livres de Cuir tanné ou la valeur d'icelui.

V. Tout *Indien*, qui assassineroit un *Blanc* parmi la Nation *Chiroquoise* ou dans ses Etablissemens, sera saisi immédiatement & conduit par les *Chiroquois* au Fort *Rutledge*; & là ils mettront le Délinquant à mort en présence de l'Officier commandant à ce Poste; &, si quelque *Blanc* ou autre personne, appartenant à la *Caroline-Méridionale* ou à la *Georgie*, tue parmi la Nation *Chiroquoise*, dans la *Caroline-Méridionale* ou la *Georgie*, un *Indien Chiroquois*, toute telle personne, dûment convaincuë de son Crime, subira le Supplice capital en présence des *Indiens Chiroquois*, pourvu qu'ils se rendent au tems & à la place de l'Exécution; &, afin qu'ils puissent s'y trouver, on informera les *Chiroquois* du tems & de la place de la future Exécution.

VI. Tous *Blancs* & *Indiens* seront mis en liberté aussi-tôt que possible. Tous *Nègres* pris durant la dernière Guerre, & qui sont actuellement entre les mains des *Chiroquois* ou pourroient y tomber dans la suite, seront délivrés aussi-tôt que possible à l'Officier commandant au Fort *Rutledge*, ainsi que les Chevaux emmenés par aucune personne de leur Nation, avant la dernière Guerre, hors de la *Caroline-Méridionale*, de la *Georgie*, de la *Caroline-Septentrionale* ou de la *Virginie*, & qui sont actuellement ou pourront être dans la suite entre les mains des *Chiroquois*, afin qu'ils soient restitués à leurs véritables Propriétaires.

VII. Pour chaque *Nègre* fugitif, qui sera saisi & délivré par les *Chiroquois* à l'Officier commandant au Fort *Rutledge*, il sera payé cent livres de Cuir ou la valeur d'icelui.

VIII. La Hache sera enterrée pour jamais: Il sera rétabli une Paix & amitié universelle entre la *Caroline-Méridionale*, y compris le Pays des *Catawbas*, & la *Georgie* d'un côté, & la Nation *Chiroquoise*, de l'autre: Il y aura un oubli général de toutes injures reçuës; & les Parties

contractantes feront tout ce qui eft en elles pour maintenir la Paix & l'amitié préfentement ré[ta]blies. Les *Chiroquois* faifiront en tout tems & livreront à l'Officier commandant au Fort *Ru[t]ledge* toute perfonne, *Blanche* ou *Rouge*, qui tâchera parmi leur Nation, ou dans leurs Etabliff[e]mens, de les exciter, de quelque manière que ce foit, à faire la Guerre, ou à commettre d[es] hoftilités ou des vols par quelques perfonnes de leur Nation, contre ou dans aucun des Et[ats] *Américains* ou de leurs Sujets.

En foi de tout ce qui a été convenu ci-deffus entre la *Caroline-Méridionale*, la *Georgie*, [&] la Nation *Chiroquoife*, nous leurs Commiffionnaires & Députés fous-fignés, en vertu de nos Plein[s] pouvoirs, avons figné chacun pour foi & non l'un pour les autres, le préfent Traité définitif av[ec] nos noms refpectifs, & y avons fait mettre notre cachet.

Fait à DEWITS-CORNER, *le* 20. *Mai l'an de grace* 1777.

On apprend de la *Virginie*, que deux Régimens, qu'on y a récemment levés, & dont l'u[n] porte le nom de *Grenadiers de Virginie*, en font partis vers la fin d'Août, pour aller renforc[er] l'Armée du Général *Washington*.

Comme il s'étoit établi l'Eté dernier une communication illicite entre les Vaiffeaux *Britan[ni]ques*, qui croifoient à l'entrée de la *Delaware*, & quelques Habitans des *trois Comtés* fur cet[te] Rivière, le Gouverneur du dit Etat a rendu la Proclamation fuivante.

De par Son Exc. JEAN M'KINLY, Ecuyer, Préfident, Capitaine-Général & Comman[dant] en chef de l'Etat de DELAWARE.

A*ttendu que j'ai été informé, que plufieurs Perfonnes, Habitans du Comté de* Suffex *en c[et] Etat, entretiennent une communication criminelle & font un Commerce illicite avec les Equ[i]pages des Vaiffeaux de guerre ennemis, ftationnés fur cette Côte, & qu'ils leur fourniffent d[es] Provifions, au grand dommage du Public, & en violation directe d'un Acte de l'Affemblée d[u] dit Etat: En conféquence, à l'effet que de tels Traitres à leur Patrie fubiffent une punition m[é]ritée & exemplaire, j'ai jugé à propos, de l'avis du Confeil-Privé, de rendre la prefente Pr[o]clamation, enjoignant rigoureufement à tous Juges, Officiers de Police, Shériffs, ou autre[s] Officiers publics, ainfi qu'à tous Habitans de cet Etat en général, & les requérant de faire de[s] recherches exactes pour découvrir toute perfonne, qui entretiendroit une pareille communicatio[n] criminelle ou feroit un tel trafic illicite avec nos Ennemis, & d'employer toutes les mefures po[f]fibles pour s'affurer de telles Perfonnes, afin qu'elles foient traitées felon que leurs Crime[s] le méritent & que les Loix l'ordonnent. Je promets donc & m'engage par la Préfente, qu'[il] fera payé hors du Trefor public une Somme de* deux-cents Dollars *à tous & chacun, qui am[è]neroit dans une des Prifons de cet Etat une Perfonne, trafiquant comme ci-deffus & qu'on pou[r]ra convaincre de ce delit. Je promets de plus un Pardon plein & entier du même délit à to[ut] Complice, qui en donnera des informations fuffifantes pour que les autres Délinquans foient fa[i]fis & convaincus, conformément à la Loi.*

Donné fous mon feing & le grand Sceau de cet Etat, le 7. Juillet l'an de grace 1777.

(*Signé*) JEAN M'KINLY.

(Et plus bas) *Par ordre de Son Excellence*, JAQUES BOOTH, *Secrétaire*.

De PÉTERSBOURG, *le* 7. *Novembre*. L'affaire entre le Duc & la Ducheffe de *Courland* vient d'être terminée par la médiation de notre Cour. Comme les Loix de l'Eglife *Ruff[e]* *Grecque* ne permettent point le Divorce, les deux Epoux refteront feulement féparés de Corp[s] & de Biens. Le Duc payera à la Ducheffe 80 mille Roubles pour reftitution de Dot & 2c mille Roubles de Penfion par an. En conféquence cette Dame, née Princeffe de *Jouffoupow* [&] feconde Epoufe féparée du Duc, continuëra fon féjour à *Pétersbourg*.

Pour completter les Troupes & fur-tout les Equipages de la Flotte, il a été ordonné un[e] levée générale par tout l'Empire d'un Homme fur le nombre de cinq-cents. Le Veld-Maré[-]chal Comte *Zacharie Czernicheff*, Gouverneur-Général de la *Ruffie-Blanche*, & plufieurs au[-]tres Généraux font arrivés ici pour prendre des arrangemens concernant l'Armée. Les pré[-]paratifs de Guerre fe continuent avec une activité, qui préfage une rupture très-prochaine.

Voici l'Annonce du Prix propofé par l'Académie des Sciences pour l'année 1780.

La Théorie des Sons étant déjà tellement perfectionnée, que ni l'origine des fons, ni leur pro[-]pagation, ni la fource de leur diverfité, en tant qu'ils font graves ou aigus, forts ou foibles, n[i] leurs autres qualités, fur lesquelles font fondés tous les principes de l'harmonie ne font plus igno[-]rées; il y a encore une autre diverfité très-effentielle dans les fons de la voix humaine; fçavoir celle qui produit les différentes voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, qui eft encore entièrement inconnuë, & dont par conféquent une explication claire & détaillée feroit très-importante & d'un grand fecour[s] pour la perfection de la Théorie. On demande donc: *Quels font la nature & le caractère de ce[s] fons des voyelles, fi effentiellement différents entre eux?* Et, comme les Facteurs ont tâché de[-] puis longtems d'imiter dans les jeux de l'Orgue, quoiqu'avec un fuccès fort douteux, *la voix hu[-] maine*, en employant certains tuyaux, qui prononcent presque généralement la voyelle compofée *ai*, on demande encore: *Si l'on ne pourroit pas conftruire des Inftrumens, femblables aux tuyau[x] de ce jeu d'anche, connu fous le nom de* voix humaine, *qui imitaffent parfaitement les différen[s]*

s voyelles a, e, i, o, u, *moyennant quelque changement apporté à la figure du tuyau, du tuyau de l'échalotte, ou de quelque autre partie essentielle, qui influe sur le genre & la qualité du son, & donne au jeu mentionné cette harmonie si agréable & si différente des autres jeux.* Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cent Ducats. Le terme pour recevoir les Réponses est fixé jusqu'au 31. Décembre 1779. & le jugement de l'Académie sera déclaré dans la première Assemblée publique, qui suivra ce terme. Les autres conditions usitées sont connues; l'adresse au Secrétaire, le Billet cacheté, la Devise, le Récepissé, &c.

De VIENNE, *le* 19. *Novembre.* L'Empereur a décoré Dimanche dernier de la grande Croix & du Cordon de l'Ordre de *St. Etienne* M. le Comte *Henri d'Auersperg*, Conseiller-Intime actuel & Chambellan de Leurs Majestés, Commissaire-Plénipotentiaire & Gouverneur des Royaumes de *Galicie* & de *Lodomérie*, jusqu'ici Commandeur du même Ordre.

De CASSEL, *le* 20. *Novembre.* *Léopold-Philippe* de *Heister*, Lieutenant-Général, Chevalier des deux Ordres *Hessois* du *Lion-d'or* & *pour la Vertu-Militaire*, est mort hier au soir d'une fluxion de poitrine, après 4. jours de maladie, âgé de 61. ans. Cet Officier, après avoir été quelque tems au Service de *France*, passa à celui de *Hesse*. Il se distingua dans la Guerre de *Bavière*, où il fut blessé au pié: Il acquit aussi dans la dernière Guerre une réputation, qui engagea notre Landgrave à lui confier le commandement de ses Troupes en *Amérique*, d'où il étoit récemment revenu.

De MADRID, *le* 11. *Novembre.* Le 4. de ce mois, jour qu'on avoit célébré à la Cour la Fête de *St. Charles* à la manière usitée, la Reine-Douairière de *Portugal* arriva heureusement au Château de *St. Laurent*, à l'entrée de la nuit. Sa Majesté avoit été reçuë à *Badajoz*, au nom du Roi, son Frère, par le Comte de *Baños*, à la tête d'un Cortége nombreux & brillant. Aux diverses stations depuis la Frontière Elle a trouvé des Détachemens de Troupes, qui l'ont accompagnée, outre celui des Gardes du Corps, qui l'a escortée pendant tout le voyage. Les Habitans depuis *Badajoz* jusqu'à l'*Escurial* se sont empressés de lui témoigner l'affection, qu'ils lui portent comme Sœur de leur Souverain. A *Rosas*, premier endroit de la Jurisdiction de cette Capitale, Sa Maj. a été complimentée par Don *Joseph-Antonio de Armona*, Corrégidor, & par deux autres Députés du Magistrat.

De NAPLES, *le* 12. *Novembre.* Leurs Majestés allèrent le 9 de ce mois en grand appareil à la Cathédrale, pour y rendre des Actions de graces de la naissance de l'Infant *François*, & de la conservation du Prince Royal & des deux Infantes, qui étoient revenus la veille de *Caserte*. Le Docteur *Gatti*, qui les y a inoculés avec succès, a reçu du Roi une Tabatière d'or avec une Pension de 600. Ecus; de la Reine une autre Tabatière avec le Portrait du Prince Royal, garni de gros Brillants; & de la part des deux Infantes une Bague avec leurs Chiffres en Diamants. Le même jour, il a été publié une nombreuse Promotion: Le Duc de *Ste. Elizabeth* a été déclaré Conseiller d'Etat; les Marquis de *Marco* & de *Goyzueta*, Conseillers d'Etat honoraires; le Duc de *Bovino*, les Princes de *Monte-Mileto*, *di Marsico*, & *Barberini*, le Comte de *Praies*, & le Duc de *Sermonetta* Chevaliers de *St. Janvier*. Sa Maj. a aussi nommé le Marquis *Gomez Oliveira*, Lieutenant-Général; 5. Maréchaux-de-Camp, 6. Brigadiers, 3. Colonels, 19. Gentilshommes de la Chambre, 3. Dames de Cour, &c.

Le Roi a ordonné d'instruire le Procès au Conseiller *Pallante*, accusé d'avoir provoqué la tenuë d'une prétenduë Loge de *Francs-Maçons*, pour s'acquérir du crédit en perdant ces malheureux.

De GÊNES, *le* 10. *Novembre.* Le 3. de ce mois à 8. heures du matin, le feu se manifesta au toit du Palais dans la partie où étoit le Sallon du *Grand-Conseil*: Il se communiqua bientôt à la Salle du *Petit-Conseil*, qui y est contiguë. Les flammes étoient si violentes, que presque tout l'Edifice fut réduit en cendres, & qu'il ne resta que les Murailles. Les Lambris, peints par les plus habiles Maitres, & les Tableaux dont ils étoient ornés, furent consumés, & les Statuës de marbre, qui garnissoient le Sallon, considérablement endommagées. Quoiqu'on employât plus de 2. mille Personnes à arrêter les progrès de ce terrible incendie, l'on n'y parvint que le Mardi matin. On évaluë la perte à plus de 2. Millions de Lires de notre argent.

Le Marquis *de Mari* est revenu ici de *Vienne*, où il a résidé en qualité de Ministre-Plénipotentiaire de notre République.

De VÉNISE, *le* 19. *Novembre.* Le Baron de *Zuckmantel*, Ambassadeur de *France*, a eu le 16. de ce mois son Audience de congé du Sénat. Après avoir passé à *Paris*, il se rendra à la Cour de *Portugal* avec le même Caractère de la part de S. M. *Très-Chrétienne.* Le Duc de *Grimaldi* est parti d'ici le 10. pour *Rome.*

Les Sbirres de mer, qui ont arrêté & insulté la Gondole, à bord de laquelle le Comte de *Durazzo*, Ambassadeur de la Cour de *Vienne*, revenoit de sa Maison de Campagne, (*ainsi*

qu'il a été rapporté dans le Supplément *du* N°. XCII.) ont été condamnés aux Galères par le Sénat: Ils y furent conduits, les fers aux mains & aux piés, avant-hier matin: Leur Chef av un Ecriteau devant la poitrine, portant ces mots: *Pour avoir usé de violence envers la Gondole l'Ambassadeur Impérial.* Leur Barque, avec laquelle ils ont commis le délit, fut brûlée vuë de la Galère, où ils étoient: Et le Sénat a informé le Comte de *Durazzo* de cette co damnation par un Mémoire, où il témoigne tout son regret de l'entreprise de ces malheureu & assure Son Exc. de son estime pour sa personne.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 24. *Novembre.*

Le Roi aïant accordé, d'après la demande qui lui en avoit été faite par Mr. *Necker*, Di cteur-Général des Finances, une Somme pour faire les frais d'Expériences sur l'*Electricité m dicale*, Mr. *Mauduyt*, Membre de la Société Royale de Médecine, chargé par cette Comp gnie de faire les dites Expériences, a présenté, dans la Séance de la Société tenuë le 18. ce mois, plusieurs Malades attaqués, les uns de paralysie, les autres de goutte sciatique, un de surdité, qu'il a soumis à ce traitement. La Compagnie, d'après la comparaison de l' tat antérieur de ces Malades avec leur état actuel, a pensé, qu'il est important de continu les traitemens Electriques, qui font espérer d'heureux succès.

Le problème, qui a si longtems exercé la curiosité du Public & excité l'avidité des Parieu à *Londres*, n'est plus douteux, puisque l'on assure généralement, que le ci-devant Chevalie d'*Eon* paroît ici en Habits du Sexe, qu'on lui a attribué, aïant la Croix de *St. Louis* attaché à sa Robe. C'est, dit on, à condition de ce changement, qu'il lui a été assuré 12. mill Livres de Pension, dont elle pourra jouïr par-tout où elle voudra. Si l'on se rappelle le fonctions qu'elle a faites dans le Militaire, en qualité de Capitaine de Dragons & d'Aide-de Camp du Maréchal Duc de *Broglie*, les Postes qu'elle a occupés dans la carrière politique aux Cours de *Pétersbourg* & de *Londres*, & ses Ecrits remplis de connoissances, l'on doit convenir, que peu de Personnes de son Sexe ont rempli un Rôle aussi étonnant.

De BRUXELLES, *le* 27. *Novembre.* Le Conseil des Finances des *Pays-Bas Autrichiens* a rendu, le 15. de ce mois, une Ordonnance, dont l'objet est annoncé par ce Préambule.

Ceux du Conseil des Domaines & Finances de l'Impératrice-Douairière & Reine Apostolique, *en conformité des résolutions, que la sollicitude & l'attention maternelles de cette auguste Souveraine l'ont engagée à prendre,* " *pour procurer de nouveaux avantages aux Peuples, qui ont* „ *le bonheur d'être sous sa Domination, au moyen de l'*établissement d'un Commerce réciproque „ *entre ses Provinces* Belgiques, *& ses Provinces d'*Allemagne, *de* Hongrie, *& de* Galicie, *par* „ *lequel ces diverses Provinces puissent, avec plus de facilité, s'entre-secourir des choses né-* „ *cessaires à leurs besoins, trouver des debouchés plus étendus au débit de leurs Productions &* „ *Manufactures, & resserrer par ces ressources mutuelles les liens, qui les unissent si heureuse-* „ *ment;* " *ils ont, pour & au nom de Sa Majesté, declaré, comme ils déclarent par les Présentes, les Points & Articles suivans.*

Ces Articles contiennent différents Réglemens pour l'avantage réciproque du Commerce entre les Co-Etats *Autrichiens*. Par l'Art. I. il est statué entre autres, "que les Marchandises, „ Manufactures, & Denrées tant des Provinces Héréditaires *Allemandes* & *Hongroises* que des „ Provinces *Belgiques*, qui entreront des unes dans les autres, ne payeront que la moitié des „ Droits imposés à l'entrée; & les défenses d'importation n'opéreront point à leur égard." Dans les Articles suivans, il est fait cependant quelques exceptions à cette faveur générale.

Le Duc d'*Ursel* a succédé au feu Duc, son Père, dans la Charge de Grand-Veneur de la Province de *Flandres*. Le Duc & la Duchesse de *Cumberland* sont partis d'ici le 16. pour *Metz*.

De LA HAIE, *le* 30. *Novembre.* Le terme de cinq ans, pour lequel Mr. *Pierre van Bleiswyk* avoit été nommé, selon l'usage, à la Charge de Conseiller-Pensionnaire de la Province de *Hollande* & de *West-Frise*, étant expiré avant-hier, les Etats de la même Province actuellement assemblés lui ont fait leurs remercîmens de la manière distinguée, dont il a rempli ce Poste éminent; & l'aïant accepté de nouveau à leur demande, pour le même nombre d'années, ce Ministre a prêté ce jour-là serment en cette qualité.

L'Accommodement des différends entre l'*Espagne* & le *Portugal* paroît avéré. On apprend, que S. M. *Catholique* l'a signé le 18. du mois dernier; & que L. M. *Très-Fidèles* ont été si satisfaites de cette Nouvelle, qu'Elles ont d'abord accordé une place dans la Secrétairerie d'Etat au Secrétaire de leur Ambassade à *Madrid*, qui en a été le porteur.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XCVII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 5. Décembre 1777.

De COLOGNE, *le* 28. *Novembre.*

LA Nouvelle de l'obstacle, que les Troupes de *Hanau* & d'*Anspach* ont rencontré, s'est confirmée. La Régence de *Hanover* avoit prévenu celle de *Clèves*, que quelques Transports, destinés pour l'*Amérique*, étoient de nouveau en chemin pour leur destination, & qu'en conséquence l'on demandoit pour eux le passage. La Régence de *Clèves* avoit envoyé des ordres, conformes à cette demande, dans les endroits où les Transports devoient passer: Mais environ dans le même tems le Général *Salomon*, Commandant de *Weezel*, reçut des ordres ultérieurs & positifs du Roi, son Maître, " de ne point „ permettre, de quelque manière que ce fût, „ qu'il passât par le Territoire *Prussien* aucunes „ Troupes Auxiliaires *Allemandes*, destinées „ pour l'*Amérique*." En vertu de ces Instructions, l'on avoit pris à *Weezel* toutes les mesures nécessaires; & l'on envoya un Exprès vers le *Haut-Rhin*, pour informer de ce refus les Commandants des Transports, dont l'un s'étoit déjà avancé jusqu'à *Keiserwerth*. L'on assure ici, que S. M. *Prussienne* s'est portée particulièrement à cette démarche à la réquisition de l'Empereur. En effet, il semble que le Chef & les Membres les plus éclairés du Corps *Germanique* ne peuvent voir de bon oeil, qu'on dépeuple l'*Empire* pour une Guerre, qui lui est absolument indifférente. Il est des Contrées, où dans l'étenduë de plusieurs lieuës l'on ne voit point de Jeunes-gens ou d'Hommes au-dessous de 50. ans occupés aux travaux de la Campagne. Les uns ont été enrôlés de gré ou de force: Les autres ont abandonné la charruë & leur Pays, crainte d'être enlevés. L'on écrit de *Francfort*, que les Etats du Landgraviat de *Hesse* viennent de s'opposer formellement au projet de faire passer encore 4. mille Hommes, levés dans ce Pays, à la Solde *Britanique*; & qu'ils sont déterminés à implorer la protection de l'Empereur, pour empêcher l'exécution de ce dessein.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *des* 25. & 28. *Novembre*

„ Le 20. de ce mois, à la fin des Débats sur l'Adresse au Roi, le Comte de *Winchelsea* proposa d'en présenter une à la Reine, sur la naissance de la Princesse nouveau-née: Il fut secondé par le Comte de *Powis:* Et, la résolution en aïant été prise en conséquence, une Députation de la même Chambre offrit le 21. à S. M. les félicitations des Pairs sur cet évènement. La Chambre s'ajourna ensuite au Jeudi, 27. du courant. "

„ Le premier de ces jours le Comte d'*Effingham* donna, au nom des Membres de l'Opposition, une Protestation, signée de lui & du Duc de *Richmond*, contre l'Adresse au Roi, qui venoit d'être approuvée. Il protestoit contre son contenu, comme ne servant "qu'à „ répéter & à rechauffer une flatterie dégou-

„ tante, & à renouveller des engagemens, „ dans lesquels la Chambre étoit entrée a-„ veuglement à des occasions antérieures, par „ rapport à la malheureuse Guerre Civile. "

„ Jusqu'à ce jour, 28. Novembre, il n'y a encore aucune Nouvelle authentique de l'*Amérique*: Mais l'on a reçu des Exemplaires de l'*Independent-Chronicle* (*Gazette* imprimée à *Boston*,) en date du 2. Octobre. Elle contient nombre de Pièces relatives aux opérations tant dans la *Pensylvanie* qu'au Département *Septentrional*. La plus remarquable est l'Extrait d'une Lettre de *Philadelphie* à un Particulier à *Boston*, écrite le 15 & continuée jusqu'au 17. Septembre. Elle donne plusieurs particularités de l'Action du 11. Septembre entre les Généraux *Howe* & *Washington*. En voici la teneur. "

MON CHER MONSIEUR,

Dans ma dernière je vous mandai, que nous nous attendions à tout moment d'entrer en action avec l'Ennemi: Il s'avança lentement en remontant la *Brandywine*, dans l'intention évidente de la passer à un des Gués. Notre Armée marcha aussi par conséquent de l'autre côté de la Rivière, pour s'y opposer: Mais, comme il y a trois Gués dans l'espace de dix miles, nous fumes obligés de partager notre Armée, afin de garder chacun de ces passages: Il y avoit la plus grande probabilité, que les Ennemis traverseroient celui du milieu, nommé le Gué de *Chadd*. En conséquence notre plus grande force y fut postée; & le Général *Maxwell* fut envoyé avec environ mille Hommes de Troupes légères, pour occuper une Hauteur sur la rive opposée. Dans la nuit du 10. ils élevèrent un petit Retranchement d'arbres coupés. Le matin suivant à 8. heures, l'Ennemi parut en vue, & détacha un Parti pour déposter *Maxwell*. A cet effet il commença à peu de distance une canonnade fort vive contre nos gens avec 8. Pièces de canon. Notre Artillerie y répondit avec succès. Le Général *Maxwell* repoussa le Parti envoyé contre lui avec beaucoup de perte: Il fut renforcé, & s'avança une seconde fois: Mais il fut de nouveau contraint à se retirer; & il fut suivi à quelque distance par le Détachement du Général. Comme l'Ennemi ne pouvoit effectuer son projet, aussi longtems que nos Troupes légères restoient au-delà de la Rivière, il prit le parti de les forcer à tout évènement à se retirer. Dans cette vuë il fit tourner un Bois par un Détachement très-considérable, pour se montrer sur leur flanc, tandis que l'autre l'attaqueroit en front. Le Général s'apperçut de ce mouvement, & se retira alors au-delà de la Rivière; où il joignit le gros de l'Armée, avec perte seulement de 5. tués & de 8. ou 9. blessés. Un Militaire fort intelligent, qui a été présent à l'Action, m'a dit, que, lorsque nos gens poursuivirent les Ennemis, il s'assuroit avoir vu 500. des leurs couchés sur le carreau; mais le Général, qui est très-modeste dans son rapport de l'affaire, croit qu'ils ont eu au moins 300. tués & blessés. J'étois avec le gros de l'Armée en deça de la Rivière; & j'eus le plaisir de voir fuir les Troupes *Britanniques*. La distance de nous n'étoit pas plus d'un quart de mile.

L'Ennemi continua toujours sa canonnade: Quelques-uns de ses Corps paradoient sur les Hauteurs, comme s'ils avoient dessein de tenter le passage au Gué de *Chadd*: Mais le gros de son Armée fila sur la gauche, & passant le Gué supérieur elle marcha vers la Maison d'Assemblée de *Birmingham*, endroit près duquel notre Aile gauche étoit postée. Malheureusement, les rapports, que notre Général reçut de ce mouvement, varioient & étoient contradictoires; ce qui l'empêcha d'envoyer une force suffisante de ce côté-là pour soutenir l'attaque. La Division du Lord *Stirling* & une autre s'y trouvoient; & le Général *Sullivan* fut envoyé pour les renforcer; mais par malheur sa Division fit un trop grand détour; & en montant une Hauteur elle fut attaquée par toutes les Forces de l'Ennemi, avant qu'elle n'eut le tems de se former. Cette attaque soudaine & imprévuë jetta de la confusion parmi nos gens; qui se retirèrent avec la plus grande précipitation. Les autres Divisions furent également forcées à faire leur retraite, après avoir soutenu quelque tems un Combat fort chaud: Elles furent poursuivies de près par l'Ennemi, qui prit avantage de leur retraite, jusqu'à ce qu'elles eurent joint la Division du Général *Green*, & une seconde, qui a été ci-devant celle du Général *Lincoln*, mais qui est commandée à présent par le Général *Wayne*. Ici se passa une Action des plus terribles & sanglantes, qui fut soutenue avec la bravoure & l'intrépidité la plus grande pendant plus d'une demi-heure, lorsque nos gens furent enfin obligés de quitter le Champ de Bataille, & que de soir tombant empêcha toute poursuite ultérieure. Nous perdîmes dans cette Action 9. Pièces de canon ainsi qu'un nombre d'Officiers & de Soldats: Mais parmi les premiers il n'en est pas d'un rang plus considérable que le Major *Bush*, du Régiment du Colonel *Hartley*, qui fut tué. Le Marquis de *la Fayette* fut blessé à la jambe; mais il est en bon train de se rétablir. Le Général *Woodford* reçut un coup de feu à travers la main. Le Général [*Washington*] se retira le soir vers *Chester* dans la vuë de rassembler ses Troupes, & de les faire rafraichir, vu qu'elles n'avoient pris aucune nourriture durant toute la journée & qu'elles n'avoient dormi que peu ou point du tout depuis plus de 48. heures.

J'ai oublié de vous marquer, que, dans le tems que l'Ennemi nous attaqua sur la droite, le Parti, qui avoit occupé les Hauteurs vis-à-vis du Gué de *Chadd*, tenta de le passer, mais qu'il fut attaqué par le Général *Maxwell*, qui le força de nouveau à se retirer avec perte de 30. Hommes. Dans ce nombre étoit un Capitaine *Campbell*, de la poche duquel l'on prit les Ordres du 10. de ce mois & quelques autres Papiers importans. Par ces Ordres du Général *Howe* il paroît, combien peu de fond l'on peut faire sur ses promesses de protection, puisqu'il

ordonne à ses Troupes " d'emmener tout le Bétail & les Chevaux, dont elles pourront s'emparer, & promet de payer les Soldats, qui les ameneront; savoir, une Guinée pour chaque Cheval, un Dollar pour chaque Bête à corne, & un Ecu pour chaque Mouton gras: " En conséquence de quoi elles ont pillé tous les Habitans sans distinction.

Le Régiment d'Artillerie & son Général se sont conduits avec leur sang-froid & leur intrépidité accoutumés. Quelques-uns de ce Corps ne se laissèrent persuader que difficilement à quitter leurs Canons, lors même qu'ils furent environnés par l'Ennemi & abandonnés par notre Infanterie. La Jeunesse de *Boston* se fit beaucoup d'honneur. Je courus au Capitaine *Allen* au commencement de l'Action. Le jeune *Conner* étoit avec lui au même Canon, & un nombre de nos Jeunes-gens de *Boston*: Ils paroissoient pleins d'ardeur. Je leur dis de ne pas oublier les anciens tems. Le Colonel *Proctor* avec son Corps d'Artillerie se conduisit aussi admirablement bien. Dans l'Infanterie les Brigades, qui composoient les Divisions de *Green* & de *Wayne*, en firent de même, particulièrement celles de *Weeden* & de *Woodford*. Elles soutinrent de près & pendant longtems un feu très-vif de la part de l'Ennemi sans céder un seul pouce de terrein. Les Régimens de *Spotswood* & de *Steward* se distinguèrent beaucoup. Le premier est de *Virginie*; & quoiqu'il soit peu nombreux, c'est le Régiment le mieux discipliné, & le mieux reglé, que nous ayons à notre service. Le Commandant est un Officier rempli de sentimens, brave, de sang-froid, & dont toute l'ame semble se concentrer, pour ainsi dire, dans le soin & la discipline de son Régiment. En conséquence ses Soldats sont toujours entretenus proprement & en santé. Plusieurs autres Corps, particulièrement de *Virginie*, que le tems ne me permet point de nommer en détail, se sont comportés d'une façon, qui feroit honneur à des Vétérans. Ceux de *Maryland* n'ont pas acquis beaucoup de réputation; mais on en donne la faute à leur principal Commandant. Le tems nous apprendra ce qui en est. Leur Brigadier-Général (*B——ne*) est suspendu; Il a depuis donné sa démission.

Il s'est trouvé un grand nombre d'Officiers *François* à l'Action. Le Marquis de *la Fayette*, ce Jeune-Homme accompli, s'est conduit avec une bravoure égale à sa naissance & à son aimable caractère. Le Comte *Polonois Pulawski* (*) s'avança avec un Parti de Chevaux-legers, pour reconnoître l'Ennemi sur son front à la portée du pistolet. Le Chevalier *du Plessis*, qui est de la Famille du Général *K.* a eu 3. balles à travers son chapeau, & le jeune *Fleury* son Cheval tué sous lui. Il montra tant de bravoure & rendit tant de service en ralliant les Troupes, que le Congrès lui a fait présent d'un autre. Je ferois injustice, si je n'ajoutois, qu'en général tous les Officiers Etrangers se sont comportés extrèmement bien.

Je suivrai la coutume ordinaire du Drame, en amenant le principal Héros le dernier sur la scène. Le caractère de notre digne Général n'a pas besoin d'éloge: Il est grand en tout tems; mais ce jour-là il s'est réellement surpassé lui-même. Au commencement de l'Action il parcourut toute la Ligne d'un côté à l'autre, encourageant & animant les Troupes avec tant de bonté & d'affabilité, qu'il sembloit presqu'être plus qu'un Humain. Les expressions me manqueroient, si je voulois vous dire, combien nos gens parurent animés par sa présence: Ils ne purent donner l'essor à leurs sentimens que par des cris de joie, dont tout l'air retentissoit. Jamais Troupes ne furent remplies de plus d'ardeur; & aussi certain que je suis de mon existence, je le suis, que Mr. *Howe* & son Armée auroient été infailliblement défaits, si l'attaque se fut faite à l'endroit, où on l'attendoit.

Comme l'Ennemi étoit resté maître du Champ de Bataille, & que nos Troupes étoient extrèmement fatiguées, nous ne pûmes pas juger sitôt du nombre des tués & blessés des deux côtés. L'on convient néanmoins généralement, que la perte des Ennemis a été infiniment plus grande que la nôtre; & les rapports, que nous avons reçus, confirment la conjecture. Ils ont perdu plus de 2. mille Hommes, tant tués que blessés; & ils avouent, que, quoiqu'ils aient remporté la Victoire, elle leur a couté fort cher. En un mot, c'est une seconde Action de *Bunkers-Hill*. D'après les meilleurs rapports, que nous avons pu recueillir, notre perte ne passe point mille Hommes. Les Ennemis nous ont demandé des Chirurgiens, pour les aider à traiter les blessés; & notre Général leur en a envoyé quelques-uns.

Vu qu'il étoit probable, que les Ennemis poursuivroient leur avantage, & s'avanceroient d'abord vers cette Ville; le Général *Washington* jugea, que le meilleur parti étoit de les prévenir. En conséquence, il marcha de ce côté-ci avec ses Troupes; mais trouvant par les rapports qu'il reçut ensuite, qu'ils étoient en très-mauvais état, & que, selon toute apparence, ils attendroient des Renforts ultérieurs, avant de s'avancer plus loin, il passa hier, Dimanche, (14. Septembre,) le *Schuylkill*, d'où il s'est avancé sur la route de *Lancaster* vers l'Ennemi, qui reste toujours près du Champ de Bataille: Et il est vraisemblable, que vous entendrez bientôt d'un autre Engagement, qui décidera sans doute du sort de cette Campagne.

C'est avec le plus grand plaisir, que je puis vous assurer, que, nonobstant les fatigues que nos Troupes ont essuyées & tout le sang, qui a été répandu, elles sont pleines d'ardeur, & paroissent desirer plus vivement que jamais d'en venir aux mains avec l'Ennemi. Il n'est donc pas sans apparence, que la Bataille suivante sera des plus sanglantes. Nous apprenons, qu'il y a un nombre très-considérable de Milices de *Virginie* & de *Maryland* en marche sous les ordres du Général *Smallwood*. Il sera levé immédiatement 4. mille Hommes dans les *Jerseys*. Trois mille Hommes de la Division du Général

(*) *C'est l'ancien Maréchal de ce nom, si connu par ses exploits durant la Confédération de* Bar. *Il a passé l'année dernière en* Amérique.

Putnam ont ordre de nous joindre, & je les crois déjà actuellement en marche, de sorte que nous continuërons, je pense, d'être en état de nous maintenir.

J'attends l'arrivée de la Poste; & je laisserai cette Lettre ouverte jusqu'au dernier moment, afin de vous donner toutes les Nouvelles, qu'il est en mon pouvoir. Dites à *Henley*, que la Bataille a surpassé tout ce qu'il a jamais vu: Je sçais, qu'il sera bien mortifié de ne point avoir été de la partie.

Le 15. *Septembre*. La Poste arriva hier, & m'apporta votre Lettre du 4. du courant. L'envoi des Couvertures & des Bas, apportés par les Vaisseaux d'*Espagne*, est venu justement à tems, vu que nos gens commençoient d'en avoir très-grand besoin, & qu'ils auroient beaucoup souffert. Mr. *Hancock*, à la Maison duquel j'écris la présente, me prie d'informer ses Amis, qu'il est si fort occupé des affaires publiques, qu'il n'a point le tems d'écrire par cette Poste. Effectivement il est accablé de travail. La plus grande partie des occupations du Congrès roule sur lui; & il est constamment en affaires le jour & la nuit. Il est plus que tems, qu'il jouïsse de quelque relâche; mais, quoiqu'il desire très-vivement de revoir sa Ville natale, il a cependant l'esprit trop militaire pour quitter dans un tems de danger. Il est par conséquent déterminé à attendre l'issuë de la Campagne présente; &, lorsqu'elle sera heureusement terminée, comme je ne doute point qu'elle ne le soit, il viendra alors vous voir selon toute apparence.

Le 16. *Septembre*. Combien la vie humaine est incertaine! Combien peu de tems faut-il pour faire changer la perspective la plus briliante! Le malheureux Général *du Coudray*, qui prit ce matin à 11. heures congé de moi, plein de courage & de santé, n'est plus! Il partit avec un nombre d'Officiers *François* pour joindre le Général *Washington*, en qualité de Volontaires. Les Bacs sur la Rivière de *Schuylkill* sont construits de façon, que les Chevaux & les Voitures y entrent immédiatement sans dételer. Le Général montoit une jeune Jument, pleine de feu: Il entra dans le Bac, mais il ne put arrêter l'Animal, qui en sortit à l'autre bout, & entra dans la Rivière. Le Général, qui étoit resté dessus, tâcha de se degager: Le Major *Rogers*, son Aide-de-Camp, sauta immédiatement dans l'eau après lui, & étant bon nageur il le soutint durant quelques minutes: Mais, voyant qu'il ne pouvoit recevoir aucun secours, & le Général se débattant, il fut obligé, pour sauver sa propre vie, de le lâcher. L'infortuné Général coula à fond; &, le courant étant très-fort, on n'a pu encore trouver son Corps, malgré les recherches les plus exactes. Il étoit fort estimé de tous ceux qui le connoissoient, tant pour son jugement & sa politesse que pour ses connoissances dans l'Art militaire. Sa perte cause par conséquent beaucoup de regrets, particulièrement à ses Compatriotes, dont il paroissoit être le Père & le Protecteur.

Le 17. *Septembre*. Hier au soir, le Génér *Mifflin*, qui est malade en cette Ville, reçu une Lettre du Colonel *Biddle*: Il lui dit, qu l'Ennemi s'avança hier à deux heures, & attaqu notre Piquet, qui se retira d'abord. Alors attaqua le front de notre Armée; & l'Engage ment commença; mais, comme il survint u pluye, l'on fut obligé de cesser de part & d'a tre. La pluye continuë aujourd'hui; mais je su pose, qu'aussi-tôt que le tems se remettra clair, l'on reprendra le Combat. Toutes n Troupes sont remplies de courage & bien p stées. Celles qui se sont retirées dans la de nière Action, ont été rassemblées, & sont d terminées à tenir ferme. L'affaire (du 11. doit avoir été très-sanglante du côté de l'E nemi. Plusieurs de ses Déserteurs, qui nous so venus, rapportent, qu'il a contraint les Hab tans d'enterrer ses morts; que le nombre eux-ci, tant des Troupes *Britaniques* qu'E trangères, montoit à 1060. enterrés dans le environs, outre ceux qui ont été tués par l Corps du Général *Maxwell*. Les blessés de l'E nemi ont été envoyés à *Wilmington*; &, com me il est inquiet par rapport au Général *Smal wood* & au Colonel *Gist*, qui sont sur ses arriè res à la tête de 2. mille Hommes, il a été obl gé de laisser une forte Garde à *Wilmington* pour la défense de ses malades & blessés.

Hier, le Congrès fut informé par un Exprès que 4000. Hommes des Troupes *Britanique* avoient débarqué à la Pointe d'*Elizabeth-Tow* [dans la Province de *Jersey*, vis-à-vis l'Isl des *Etats*.] Le but de cette démarche est san doute de faire une diversion en faveur de *Ho we*; mais, comme nous avons des Forces suffi santes, qui peuvent être rassemblées dans l moment, pour s'opposer à eux dans ces Quar tiers-là, nous ne craignons point, qu'ils y fasser un long sejour. L'Ennemi est à présent à dix miles du Gué de *Swedes* sur le *Schuylkill*. Ce Gué est à 16. miles au-dessus de *Philadelphie* Il a sans doute dessein de le passer; mais le pas sera disputé avec beaucoup de chaleur. Le Général *Washington* & son Armée sont à *Warren-Tavern* sur la route de *Lancaster*, en deçà du *Schuylkill*.

„ Suivant une Lettre de *Peeks-Kill* du 24. Septembre, insérée dans la même Feuille, le Général *Washington* étoit encore, au départ des derniers Avis, sur le *Schuylkill*, aïant tout son front garni de Canons, pour en défendre le passage, au cas que le Général *Howe*, qui se trouvoit sur la rive droite, tentât de le forcer." (*Nous renvoyons au* Supplément *les Avis, concernant les affaires du Département* Septentrional, *qui se trouvent dans la même* Gazette *de* Boston)

ACTIONS; *Banque*, 128 & trois quarts. *Indes*, 167. *Annuités consolidées à* 3. *& à* 4. *pour cent*, 78 & demi.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du *NUMERO* XCVII.

De LEIDE, *le* 5. *Décembre*, 1777.

AU nombre des Pièces, concernant l'*Amérique-Unie*, que nous avons actuellement entre les mains, mais que les bornes indispensables de notre Feuille ne nous permettent point d'insérer à la fois, nous nous attacherons cet Ordinaire à celles qui regardent la Guerre dans ce Pays, comme intéressant plus directement la curiosité du Public. La Lettre, insérée dans notre *Gazette* d'aujourd'hui, rapprochée des Récits précédemment répandus en *Angleterre*, nous paroît jetter beaucoup de jour sur les opérations des Armées des Généraux *Howe* & *Washington*. Quant à celles du Département *Septentrional*, l'*Independent-Chronicle* de *Boston*, d'où la dite Lettre est tirée, contient aussi quelques Pièces, qui, comparées au peu de circonstances, que la Cour de *Londres* a publiées dans la *Gazette* du 1. Novembre (*voyez notre* N°. xc.) concernant l'attaque contre *Ticonderoga*, la prise de 4. Compagnies du 53me Régiment, la déstruction des Bateaux *Britaniques* sur le Lac *Champlain*, & l'Action du 19. Septembre, portent à un certain dégré d'évidence les revers, que le Général *Burgoyne* a essuyés de ce côté-là, où le Général *Arnold* avoit reçu un gros Renfort de Troupes de la *Nouvelle-Angleterre*, commandé par le Général *Lincoln*. La première de ces Pièces a pour rubrique: *Particularités des mouvemens du Général* Lincoln *depuis le* 13. *jusqu'au* 21. *Septembre*. En voici le contenu.

L*e* 13. *les Troupes se mirent en marche de* Powlet *en trois Divisions, commandées par les Colonels* Brown, Johnston *&* Woodbury. *Le Colonel* Brown *se porta vers la Baye* Méridionale, *pour délivrer les Prisonniers au* Nord *du Lac* George; *le Colonel* Johnston *vers le* Mont-Indépendance, *pour distraire dans le même tems l'attention de l'Ennemi; le Colonel* Woodbury *vers* Skeensborough, *pour couvrir la retraite du Colonel* Brown. *Le* 17. *à la pointe du jour*, *Mr.* Brown *commença l'attaque, mit en liberté* 100. *Hommes de nos Troupes Prisonniers, & en fit* 293. *sur l'Ennemi, dont* 2. *Capitaines*, 7. *Lieutenants, &* 2. *autres Officiers. Il prit le* Mont-Défiance, *le* Mont-Espérance, *les Lignes* Françoises, *la Redoute, la Place de debarquement*, 200. *Bateaux, une Chaloupe armée, & plusieurs Barques à canon. Le Dimanche suivant, il fit encore près de* 100. *Prisonniers. Tous ceux, qu'il a faits, ont été envoyés dans le* Connecticut, *à l'exception d'une centaine. Il s'empara aussi d'un Butin très-considérable. Sa Flottille a été envoyée avec un Détachement vers la partie* Méridionale *du Lac* George, *où sont tous les Bateaux, les Bagages, & l'Artillerie de l'Ennemi. Je n'ai aucun doute, que cette entreprise ne réussisse. Chaque Division consistoit en* 500. *Hommes: Celle du Colonel* Brown *a été renforcée à présent jusqu'à sept-cents. Nous espérons de nous maintenir sur le terrein, que nous avons occupé à* Ticonderoga. *Il s'ouvre actuellement un champ étendu d'action pour nous. Le jour est venu, que nous pouvons couper entièrement toute l'Armée du Géneral* Burgoyne, *si nous faisons quelques efforts: Mais notre nombre n'est pas suffisant pour garder ce que nous pouvons gagner. Je crois, qu'il est du devoir de tout Citoyen de prendre les armes, son cheval, & des Provisions pour un mois, afin de venir nous joindre; ce qui feroit réussir indubitablement notre dessein. Je dois exhorter tous les Amis de l'*Amérique *à se ranger sous les Drapeaux, & à venir nous joindre à* Ticonderoga. (Signé) JACOB BAYLEY, B. D. G.

P. S. Le Général Lincoln *est allé joindre le Général* Gates.

Certifié pour Copie véritable. A CASTELTON le 21. Septembre, 1777.

(*Signé*) PIERRE LABEREE, Président.

On trouve un détail un peu plus circonstancié des mêmes faits dans la Copie suivante d'une Lettre du Colonel *Brown* au Général-Major *Gates*, datée à la *partie Septentrionale de la Rive du Lac George*, le 18. Septembre.

MONSIEUR, *Avec beaucoup de fatigue & après avoir marché toute la nuit dernière, je suis arrivé au point du jour en cet endroit; &, aïant disposé mes Troupes le mieux qu'il m'étoit possible, j'ai commencé immédiatement l'attaque, & dans peu de minutes j'ai emporté la Place. Alors j'ai détaché sans perte de tems un Parti considérable de mes Troupes vers le Moulin, où il y avoit un gros Détachement de l'Ennemi, qui a été également fait Prisonnier. Un nombre moins considérable, aïant occupé la Redoute voisine, a été réduit avec plus de difficulté; mais à la vuë du Canon il s'est également rendu Prisonnier.*

Durant cette saison de succès, le Mont-Défiance *nous est tombé aussi entre les mains. J'ai pris possession des vielles Lignes* Françoises *à* Ticonderoga; *& j'ai envoyé un Pavillon de Tréves, pour sommer, dans les termes les plus forts & les plus peremtoires, cette Forteresse à se rendre, ainsi que le* Mont-Indépendance. *Jusqu'à présent je n'ai point reçu d'avis concernant la réussite de l'attaque du Colonel* Johnston *contre ce Mont. Ma perte en Hommes dans les différentes Actions ne va pas au-delà de* 3. *ou* 4. *tués & de cinq blessés. Celle de l'Ennemi est*

encore moindre. Je me trouve avoir entre les mains 293. *Prisonniers ; sçavoir, deux Capitaines, neuf Subalternes, deux Commissaires,* 143. *Bas-Officiers ou Soldats* Britaniques, 119. Canadiens, *&* 18. *Soldats d'Artillerie ; ainsi* 293. *Hommes, outre plus de* 100. *de nos Prisonniers que j'ai repris. La Flottille, que j'ai prise, consiste en* 150. *Bateaux au-dessus des* Cataractes, *& en* 50. *sur le Lac* Champlain, *y compris plusieurs grosses Barques à canon & une Chaloupe armée. Les Armes prises sont égales au nombre des Prisonniers ; de plus quelques Munitions & plusieurs autres Articles, que je ne puis encore specifier. Je ne dois pas oublier quelques peu de Canons, qui nous seront de beaucoup d'utilité.*

„ L'importante Nouvelle suivante (*est-il dit dans* l'Independent-Chronicle) a été reçuë „ Dimanche dernier (28. Septembre) par la Poste *Séptentrionale.*" Il s'agit de l'Action du 19. Septembre, dont on parle en ces termes.

Vendredi, 19. *de ce mois, l'Armée* Américaine *étoit campée à* 4. *miles au-dessus de* Stillwater *sur les Hauteurs de* Baumus, *sur la rive* Occidentale *de la Rivière de* Hudson, *& l'Ennemi aux Moulins de* van Veghten, *à* 7. *miles au* Nord. *A une heure après-midi la Garde avancée de notre Armée, composée du Corps des Chasseurs* Virginiens *du Colonel* Morgan *& de Detachemens d'autres Corps, laquelle etoit postée à environ un mile & demi de distance du front de l'Armée, fut attaquée par trois Régimens de Troupes* Britaniques ; *&, après une résistance opiniâtre, elle obligea l'Ennemi à se retirer avec une perte considérable. Aïant reçu un Renfort, il renouvella l'attaque à* 3. *heures : Nos Troupes, etant soutenuës dans le même tems par l'Aile gauche de l'Armée, laquelle consistoit en toute la Division du General* Arnold, *le reçut fort chaudement ; &, quoique l'Ennemi eût amené toutes ses Forces contre nous, plus de la moitié de nos gens défendirent leur terrein jusqu'à la nuit, lorsqu'on se retira des deux côtés. La perte de l'Ennemi monte à près de mille Hommes tués, blessés, ou Prisonniers. Il y a une cinquantaine de ces derniers. Nous avons eu une centaine de tués,* 160. *blessés, mais aucun Prisonnier. L'Ennemi avoit* 2. *Pièces d'Artillerie pendant l'Action, dont l'une fut prise par nous, & reprise quatre fois ; jusqu'à ce qu'enfin elle resta au pouvoir de l'Ennemi.*

On s'attendoit à un Engagement général le jour suivant ; mais il n'a point eu lieu. Des Déserteurs disent, que le Général Burgoyne *est blessé aux reins ; & qu'on a informé les Troupes Royales dans les Ordres généraux,* " *que le General* Lincoln *est arrivé avec* 6. *mille Hommes* „ *au Fort* Edouard ; *au moyen de quoi* toute espérance de retraite étant coupée, il ne leur re- „ stoit que l'alternative de vaincre ou de périr." *Le jour après l'Action près de* Stillwater, *le Général* Gates *fut joint par* 200. Indiens *d'*Oneida, *qui furent detachés le* 20. *au soir avec les Chasseurs, pour donner des informations de la situation de l'Ennemi, & attaquer ses Postes avancés. Toute l'Armee s'attendoit à les suivre le* 21. *de bon matin.*

Nous renvoyons à l'Ordinaire prochain une Correspondance entre les Généraux *Burgoyne* & *Gates*, au sujet des excès commis par les *Sauvages*, qui servent dans l'Armée *Britanique :* Nous espérons de pouvoir placer aussi alors l'Extrait, qui nous a été adressé, de toutes les Résolutions prises par le Congrès de l'*Amerique* au sujet des Prisonniers de guerre, qu'il a entre les mains. Cet Extrait sert de preuve, que l'*Amérique-Unie* ne perd point de vuë les principes d'humanité, que les Peuples policés se doivent au milieu des maux inévitables de la Guerre.

De la Pologne, *le* 19. *Novembre.* Mr. *Blanchot*, Résident du Roi de *Prusse*, a remis récemment au Ministère à *Varsovie* la Ratification du Traité des Limites, avec une Note pour requérir pareillement la Ratification du Roi & du Conseil-Permanent. On s'attend, que notre Cour satisfera à sa demande ; ce qui terminera enfin une affaire, qui a été en litige pendant trois années : Mais l'on ne se promet pas de voir finir encore nos différends avec la Cour de *Berlin*, par rapport aux gênes, que le Commerce *Polonois* éprouve dans les Etats de S. M. *Prussienne*. Le Département des Affaires Etrangères a de nouveau remis à ce sujet le 15. du mois dernier une Note à Mr. *Blanchot*, conçuë en ces termes.

On se flattoit, qu'après les Notes remises les 14. *&* 28. *Octobre* 1776. *au Sr.* Bénoît, *Ministre-Plénipotentiaire de S. M. le Roi de* Prusse, *au sujet des Droits exorbitans que les* Polonois, *conduisant de la* Potasse *ou Cendre gravelée à* Dantzig, *étoient obligés de payer aux Douanes* Prussiennes, *on auroit rectifié les abus dont on s'étoit plaint dans ces Notes, & qu'on auroit même fait restituer aux* Polonois *ce qu'on avoit exigé d'eux au-delà de ce qui est prescrit par l'Edit de S. M.* Prussienne *en date du* 14. *Septembre* 1775. *On avoit d'autant plus lieu d'espérer une pleine satisfaction à cet égard, que le Sr.* Blanchot, *Résident de la Cour de* Berlin, *avoit annoncé par sa Note du* 15. *Novembre* 1776 " *que les plaintes du Sr.* Trzeciak *contre les* „ *Douaniers* Prussiens *avoient été mises sous les yeux du Roi, & que S. M. avoit ordonné, qu'il* „ *fût pris sur cet objet des informations, d'après lesquelles Elle pût décider cette affaire.*" *Cependant les* Polonois, *loin d'avoir reçu depuis aucune satisfaction des dommages, que leur avoient causés les exactions arbitraires des Douaniers* Prussiens, *se trouvent encore chaque jour exposés à voir absorber, par les Droits de Douane, qu'ils sont forcés de payer, ce qu'ils peuvent retirer des Productions qu'ils conduisent à* Dantzig.

Le Sous-signé, par ordre du Roi, & de l'avis de son Conseil, est chargé de réitérer au Sr. Blanchot *les plaintes déjà exprimées dans les Notes du* 14. *& du* 28. *Octobre* 1776, *en y ajou-*

nt-un Exposé des nouvelles exactions du même genre exercées sur les Polonois dans le cours la présente année. On n'ajoutera rien à cet Exposé ci-joint ; sous cote A, B, C, D, i porte les caractères de l'evidence. Les faits qu'il contient ne sont point controuvés à plaisir ur donner lieu à des plaintes sans fondement : Celles qu'on est malheureusement forcé de reuveller sont attestées par les Quittances mêmes des Douaniers Prussiens ; &, en les rapprount de la Taxe fixée par l'Edit de S. M. le Roi de Prusse, du 14. Octobre 1775, on ne peut r sans la plus vive inquietude, jusqu'où sont portés aujourd'hui, & avec quelle rigueur sont rçus les Droits de Douane exigés des Polonois pour les objets de Commerce qu'ils importent Dantzig ; Ces Droits sont tels, qu'ils les forceront à abandonner tout trafic asservi aux Doua- Prussiennes.

Le Sous-signé est donc chargé de requérir le Résident de S. M. le Roi de Prusse " de donner à sa Cour communication de la presente Note, & de ce qui y est annexé." On espère, que Sa ajesté le Roi de Prusse, consultant sa justice, non-seulement donnera des ordres pour reprimer abus, qui ne peuvent avoir eu lieu qu'à son insçu, mais encore, " qu'étant informé des atteintes donnees à son propre Edit de 1775, il sera enjoint aux Douaniers de s'y conformer, & qu'il sera même pourvu effectivement au dedommagement des Personnes nommees dans Exposé joint à la presente Note, ainsi qu'en celui du Sr. Trzeciak pour les pertes qu'il a supportées l'année dernière, & qui n'ont point été reparées, quoique les plaintes qu'il en a portées eussent mérité l'attention du Roi de Prusse, par le caractère d'evidence, que portoient avec elles les Preuves qu'il avoit produites."

A cette occasion, le Sous-signé est obligé de rappeller au Résident de S. M. Prussienne la te, qui lui a été remise le 9. Août dernier, sur les arrangemens à prendre pour le Comrce en général, & à laquelle on se refère, en demandant une Réponse catégorique à la position " de convenir des moyens propres à rectifier le Traité de Commerce de 1775, conformément à l'Article XII. du même Traité, & à l'Article VI. de la Convention du 22. Août 1776, pour les avantages réciproques des deux hautes Parties contractantes, dont la Pologne seule se trouve privée par les entraves qu'on vient d'exposer, & qui produiront l'anéantissement de son Commerce avec les Etats Prussiens, objet de trop d'importance pour le négliger plus longtemps."

A VARSOVIE, ce 14. Septembre 1777. (Signé) MLODZIEJOWSKI, Evêque de Posnie, Grand-Chancelier de la Couronne, & Président du Département des Affaires Etrangères.

Pour obvier à toutes les difficultés, auxquelles la réciprocité du Commerce entre la *Pologne* les Etats *Prussiens* paroît devoir toujours être sujette, l'on parle d'une Compagnie, qui seit érigée en cette Ville pour le compte de la Cour de *Berlin*. Quoiqu'un pareil établissement ourroit tendre à assurer à une seule Partie les avantages, qui sont ordinairement mutuels entre ux Nations commerçantes, l'on assure, que le Projet en est assez goûté, & que le *Conseil-ermanent* a déjà nommé quelques-uns de ses Membres pour l'examiner.

De VERSAILLES, *le* 26. *Novembre*. Le Vicomte de *Polignac*, nommé Ambassadeur du oi en *Suisse*, a pris le 23. de ce mois congé de S. M. pour se rendre à sa destination. Le le Vicomte *Stormont*, Ambassadeur d'*Angleterre*, notifia à S. M. dans une Audience partilière la naissance d'une Princesse, dont la Reine d'*Angleterre* est accouchée. Après la Messe, Margrave d'*Anspach* fut présenté à L. M. & à la Famille Royale, sous le nom de Comte *Sayn*. Le même jour, le Baron de *Blome*, Envoyé-Extraordinaire de *Danemarc*, offrit Roi, de la part de S. M. *Danoise*, le Présent annuel de Gerfauts d'*Islande*.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *des* 25. *&* 28. *Novembre*

La santé de Mgr. le Duc de *Glocester* s'est rétablie au point, que S. A. R. a assisté le 15. de mois au Spectacle, & que le 20. Elle s'est trouvée à l'ouverture du Parlement & aux déats, qu'il y eut ce jour-là dans la Chambre des *Seigneurs*. Voici l'Adresse, qui en fit l'obt, & qui fut présentée le lendemain à Sa Majesté.

TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous, les très-fidèles & loyaux Sujets de Votre Majesté, les Seigneurs *Spirituels & Temporels, assemblés en Parlement, demandons la permission de rendre à V. M. nos très-humbles ctions de graces de son gracieux Discours du Trône.*

Permettez nous, SIRE, *de vous offrir nos félicitations sur l'accroissement de votre bonheur domestique par la naissance d'une Princesse, & sur le rétablissement de votre Epouse Royale, qui est extrêmement chère à cette Nation, tant par les vertus éminentes & aimables de Sa Majesté, que par haque nouveau gage de sûreté pour nos Libertés Religieuses & Civiles.*

Nous sommes dûment reconnoissans de la bonté qu'a V. M. de recourir à la sagesse & au soutien e son Parlement dans la conjoncture présente, *où la Rébellion dans l'*Amérique-Septentrionale *ntinue encore : Et nous faisons à V. M. nos remercîmens sincères de ce qu'Elle nous a communié sa* juste confiance *dans le zèle, l'intrépidité, & les efforts de ses Officiers & de ses Forces nt de mer que de terre : Mais, en même tems que nous nourrissons une espérance bien fondée des

succès importans, qu'on peut attendre sous la Bénédiction de la Providence, nous ne pouvons qu' *plaudir à la vigilance infatigable & à la sagesse de Votre Majesté, en nous recommandant de n*; préparer, *à tout évènement*, pour de telles opérations ultérieures, que les accidents de la Gu re & l'obstination des Rebelles pourront rendre convenables. *Nous sommes par conséquent nétrés de reconnoissance pour la prudence de V. M. en poursuivant les mesures nécessaires, afin de* nir ses Forces de terre complettes sur le pié de l'établissement actuel; *& nous devons tan V. M. qu'à nous-mêmes de dire,* " *que nous concourrons de bon coeur à mettre V. M. en état* ,, remplir *tels* nouveaux engagemens *avec des Puissances Etrangères, pour* l'augmentation ,, *Troupes Auxiliaires, que les motifs puissans, que V. M. vient de nous exposer, pourront* ,, *porter à contracter.* "

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous apprenons, que V. M. reçoit des assurances ré rées de la part des Puissances Etrangères de leurs dispositions pacifiques: *Et, avec des coe remplis de gratitude & d'admiration, nous reconnoissons sa conduite pleine d'humanité, de persévér ce, & de dignité, & qui est également propre à prouver devant toute la Terre le desir de V. M. conserver la tranquillité générale de l'*Europe, *& sa résolution de maintenir l'honneur de la C ronne, la sûreté de ces Royaumes, & les intérêts Commerciaux de ses Sujets.*

Nous recevons avec gratitude la déclaration, que V. M. poursuivra avec persévérance les r sures *actuellement prises* pour le rétablissement d'une subordination *juste &* Constitutionale da les diverses parties de ses Domaines: *Et nous demandons, qu'il nous soit permis d'assurer Vo Majesté, que nous partageons le desir, qui anime en même tems son coeur Royal, de trouver u* occasion *convenable*, pour mettre un terme à l'effusion du sang & aux *différentes* calamités, séparables d'un Etat de Guerre.

*La teneur constante du Règne de V. M. a prouvé, que toute son attention s'employe pour la j reté & le bonheur de tous ses Sujets: Et, aussi-tôt que nos Co-Sujets dans l'*Amérique-Septe trionale *rentreront dans leur devoir de fidélité, nous concourrons volontiers à toute mesure sage salutaire, qui pourra contribuer à rétablir* la confiance *&* le bon ordre, *& à fixer le bien-êt mutuel de la* Grande-Brétagne *& de ses Colonies sur les fondemens les plus solides & permane*

A cette Adresse le Roi fit la Réponse suivante.

,, MYLORDS, Je vous remercie de cette Adresse très-fidèle & loyale, ainsi que de v ,, félicitations sur l'accroissement de ma Famille, & de l'attention que vous témoign ,, en cette occasion pour la Reine. "

,, Les assurances, que vous me donnez de vos sentimens fermes & modérés, à l'égard d ,, mesures, dans lesquelles nous sommes engagés, me sont très-agréables; & je me persuad ,, que des effets salutaires doivent être le résultat naturel de délibérations, conduites sur de te ,, principes. Vous trouverez toujours, que le voeu favori de mon coeur est d'avancer & d'e ,, fectuer le bonheur commun & le bien-être de tous mes Etats. "

Le 21. à la seconde lecture, qu'on fit dans la Chambre des *Communes* de l'Adresse présenter au Roi, l'on reprit les Débats de la veille avec la même ardeur. Le Lord *N gent*, Mrs. *Thurloe & Wedderburne*, Procureur & Solliciteur-Généraux, défendirent les i térêts & les mesures du Ministère. Le Général *Conway*, le Chevalier *Savile*, Mr. *Burk* le Colonel *Barré*, & le Gouverneur *Johnstone* soutinrent, d'autre part, les sentimens l'*Opposition*, tant à l'égard de la Guerre *Américaine* que de la conjoncture des affaires ent notre Cour & la Maison de *Bourbon*. Enfin, après de longues contestations, l'Adresse fut a prouvée, sans le changement proposé la veille, à la pluralité de 175. contre 47. Voix. E suite la Chambre résolut unanimément, " qu'un Message de félicitation seroit présenté à ,, Reine sur son heureux accouchement, & pour assurer S. M. que la Chambre conserve ,, toujours les sentimens les plus vrais de respect & d'attachement pour une Reine, distingu ,, par tant de vertus éminentes, & à qui cette Nation est redevable de tant de bénédictions

Les jours suivans, les *Communes* se sont occupées du Subside à accorder au Roi; & le 26. fut résolu entre autres, après de longs débats, mais sans en venir cependant aux voix, " q ,, 60. mille Matelots, y compris 11829. Hommes de Troupes de Marine, seroient employ ,, sur la Flotte Royale, pendant l'année 1778. " La Dépense de l'entretien de ces 60. mil Matelots pendant la dite année montera à la Somme de 3. Millions 120. mille Liv. Sterling

---

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO XCVIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 9. Décembre 1777.

De METZ, *le* 27. *Novembre.*

MGR. le Duc de *Cumberland* & Mme la Duchesse, son Epouse, arrivèrent ici le 19. de ce mois au soir, sous le nom de Comte & Comtesse de *Dublin*, & descendirent à l'Auberge du Palais Royal; mais, comme L. A. R. se proposent de passer ici 3 à 4. mois, Mr. de *Calonne*, Intendant de la Province, leur a fait offrir l'Hôtel de l'Intendance, qu'Elles ont accepté.

De LONDRES, *le* 28. *Novembre.*

Le 22. de ce mois, la Chambre des *Communes* aïant pris en considération le Discours du Roi pour l'ouverture du Parlement, il fut proposé d'*accorder un Subside à Sa Majesté*, & arrêté, que la Chambre en grand Committé délibéreroit sur cette affaire le sur-lendemain. Ensuite l'Orateur, suivi de plusieurs Membres, se rendit à *St. James* pour présenter au Roi l'Adresse de la Chambre, dont une Députation présenta également à la Reine son Message de félicitation.

Le 24. la Chambre en grand Committé résolut, qu'*il seroit accordé un Subside au Roi*, & que le rapport de cette Résolution seroit fait le lendemain. L'Orateur rendit compte de la Réponse, que S. M. avoit faite à l'Adresse de la Chambre.

Le 25. l'on eut beaucoup de peine, en envoyant des Messagers de toutes parts, à rassembler le nombre de quarante Membres, nécessaire pour commencer les délibérations. Lorsqu'on y eut enfin réussi, le Chevalier *Charles Whitworth*, Président du grand Committé, fit rapport de la Résolution de la veille. Ensuite la Chambre arrêta; " qu'il seroit présen-
,, té une Adresse au Roi, pour qu'il lui plût
,, de faire remettre devant la Chambre des
,, Etats des Dépenses ordinaires de la Mari-
,, ne; de la demi-paye des Officiers de mer
,, & des Marines; de constructions & répara-
,, tions de Vaisseaux; des Gardes, Garni-
,, sons, & Forces de terre; du Bureau d'Ar-
,, tillerie du Service de terre; de l'entretien
,, des Pensionnaires externes de l'Hôpital de
,, *Chelsea*; une Liste des Officiers de Régi-
,, giment & à Brevet; & un Etat de l'Argent
,, provenant des Surplus dans le Fonds d'A-
,, mortissement. "

Le 26. les *Communes* furent bien plus nombreuses que le jour précédent. Il fut proposé de porter un Bil pour étendre & continuer l'Acte, qui causa tant de débats dans la dernière Séance, & qui a pour objet de *suspendre dans certaines circonstances le bénéfice de l'Acte d'Habeas-Corpus*. Cette fois-ci il n'y eut à son sujet qu'une espèce de conversation entre Mr. *Burke* d'une part, les Procureur- & Solliciteur-Généraux de l'autre; après quoi ces deux Magistrats, de concert avec le Lord *North*, furent chargés de dresser ce Bil. Ensuite l'on remit à la Chambre les Etats demandés la veille; &, s'étant formée en Committé

du Subside, elle résolut, " que 60. mille Matelots, y compris 11829. Hommes de Troupes de Marine, seroient employés sur la Flotte Royale pendant l'année 1778. & que 4. L. St. par mois, (l'année composée de 13 mois & le mois de 28. jours,) seroient accordés par Homme pour l'entretien des dits Matelots, pendant la dite année, y compris l'Artillerie pour le Service de mer." Quoique cette Résolution fût prise sans lever les Voix, elle ne passa point cependant sans de vifs débats. Le Lord *Mulgrave*, Capitaine de Vaisseau, aïant soutenu la Proposition, qui en fut faite par Mr. *Buller*, un des Commissaires de l'Amirauté, Mr. *Temple Luttrell*, Beau-Frère du Duc de *Cumberland*, censura fortement l'Administration de ce Département; & il l'accusa de prodigalité à divers égards, tandis qu'à d'autres elle n'appliquoit point les sommes, accordées par la Nation, aux objets, auxquelles celle-ci les avoit destinées, le Commerce de la *Grande-Brétagne* aïant souffert les pertes les plus sensibles, & nos Isles aux *Indes-Occidentales* étant presque ruinées par les entreprises des Armateurs *Américains*. Le Lord *Mulgrave* répliqua & soutint, que la Marine de ces Royaumes n'avoit jamais été sur un pié plus respectable, & qu'au moyen de l'augmentation de 15. mille Hommes demandée elle seroit supérieure aux Flottes réunies de la *France* & de l'*Espagne*: Pour le prouver, il en donna, de concert avec Mr. *Buller*, l'Etat suivant: Aux *Indes-Orientales*, 6 Vaisseaux montés de 1255 Hommes; à la *Jamaïque*, 23. Vaisseaux: aux *Isles-sous-le-Vent*, 19. Vaisseaux, montés de 2885. Hommes; dans la *Méditerranée*, 5. Vaisseaux, 1080. Hommes; pour des Découvertes dans des Mers éloignées, 2 Vaisseaux, 480. Hommes; dans l'*Amérique-Septentrionale*, 93. Vaisseaux, 17685. Hommes; à *Terre-Neuve*, 10. Vaisseaux, 1345. Hommes: dans le Royaume & sur les Côtes, 105. Vaisseaux, & 32397 Hommes: En tout, 263. Vaisseaux armés de tout rang, & 57127 Hommes (non compris les Equipages de la Flotte à la *Jamaïque*.) Mr. *Buller* ajouta, " qu'il y avoit actuellement 35. Vaisseaux de ligne complettement équipés dans les Ports, & dans un état qu'il défioit toute l'*Europe* de montrer un pareil nombre de Navires, si bien pourvus à tous égards; que 7. autres Vaisseaux de ligne venoient d'être mis en commission; que le même nombre étoit prêt à l'être; & qu'encore 18. autres pourroient être équipés en cas de besoin." Il s'éleva une contestation sur les calculs de Mr. *Buller*: Mais, sans y entrer, Mr. *Burke* rapporta la demande, que le Gouvernement venoit de faire, aux affaires générales. " J'admets, *dit-il*, tous les faits avancés par les Membres de l'Amirauté; mais je demande, à quoi servent-ils? Ils ne prouvent certainement point, que la *Grande-Bretagne* puisse se glorifier de son état formidable par mer: Ils prouvent seulement, que nous sommes obligés de tenir en commission 263. Vaisseaux de guerre, d'accorder 60. mille Matelots, outre une augmentation proportionnée de Forces de terre. Et pourquoi? Non pour soutenir une Guerre contre *toute* l'*Europe*, mais contre ce qu'on a nommé une *vile Populace*, une *Troupe de lâches Coquins* en *Amérique*. Jamais, depuis le Règne du Roi *Guillaume* jusqu'à la Guerre, qui s'est terminée en 1763. nous n'avons eu sur pié des Forces plus nombreuses. Trente ou 40. mille Marins & deux Millions par an pour l'entretien de la Flotte ont suffi pour soutenir les Guerres les plus glorieuses contre la Maison de *Bourbon*. En 1759, lorsque ce Pays étoit engagé dans une Guerre, qui embrassoit toutes les parties du Globe, on employa seulement le même nombre de Matelots, qu'on demande aujourd'hui. Nous sommes à présent dans la quatrième année de la Guerre *Américaine*, dans la troisième de nos mesures vigoureuses, dans la seconde de nos espérances de succès importans; & dans ce moment nous accordons 60. mille Hommes & 5. Millions pour la soutenir. Qu'est-ce que ces Résolutions prouvent, sinon que nous avons affaire avec un Peuple *brave* & *puissant*, aussi puissant que les Forces réunies de la Maison de *Bourbon*? Cette situation est-elle glorieuse pour la *Grande-Brétagne*? Et sommes-nous surs de n'avoir point perdu le *Portugal* & nos autres Alliés en cas d'une rupture avec la *France* & l'*Espagne*? Dans ce cas nous ne pouvons pas dire, que nous aïons un seul Port Etranger, où nos Vaisseaux de guerre puissent entrer depuis *Dunkerque* jusqu'à *Gibraltar*. —— Et devons nous hazarder toutes ces conséquences plutôt que de faire quelque ouverture, qui puisse amener une réconciliation avec l'*Amérique*?

Mylord *North*, répondant à Mr. *Burke*, dit entre autres, " que, quoique la Cour de *Lisbonne* eût terminé ses différends avec celle de *Madrid* à l'égard du *Brésil*, il ignoroit, qu'il eût été conclu entre elles un Traité ou une Convention sur d'autres objets." Quelques autres Membres parlèrent aussi dans les Débats de ce jour, nommément l'Amiral *Palliser*, un des Commissaires de l'Amirauté, Mr. *Fox*, le Colonel *Barré*, &c.

Le 27. les *Communes* rapportèrent & approuvèrent les Résolutions prises la veille. Le Bil, pour suspendre l'*Habeas-Corpus*, fut lu la première fois. Les *Seigneurs* résolurent, " que le Roi seroit supplié par une Adresse de faire remettre à leur Chambre: 1°. Une *Liste des Bâtimens de transport*, employés au

service de la Couronne depuis le mois de Septembre 1775. *jusqu'en Septembre* 1777. 2°. Une *Liste du nombre des Matelots & Marines, employés sur la Flotte Royale du* 1. *Mars* 1776. *au* 30. *Septembre* 1777. 3°. Un *Etat des Billets de la Marine, d'Approvisionnemens, &c. donnés avant le* 30. *Septembre* 1777. *non acquittés.* 4°. Un *Etat de la Dépense d'approvisionner les Bâtimens de transport, engagés au Bureau de la Marine, du* 1. *Octobre* 1775 *au* 30. *Septembre* 1777. *& ce qui en a été payé:* Et 5°. Un *Etat de la Dépense du frêt des Bâtimens, engagés pour le transport des Vivres à l'*Amérique-Septentrionale; *le prix de ces Provisions pour l'usage des Troupes dans ce Pays, & celui des Vivres, &c. chargés sur les Vaisseaux de guerre & de transport, du mois d'Octobre* 1775 *au mois de Septembre* 1777. "

De LONDRES, *le* 2. *Décembre.*

Le Public, qui languissoit de sçavoir enfin à quoi s'en tenir relativement aux opérations en *Amérique*, vient d'être amplement dédommagé de sa longue attente. La Cour a publié ce soir une *Gazette extraordinaire* de *Londres* de *douze Pages in Folio.* Elle commence par un Article de *Whitehall* du 2. Décembre, portant "qu'hier matin le Major *Cuyler*, Premier-Aide-de-Camp du Général Sir *William Howe*, est arrivé avec des Dépêches pour le Lord *George Germain*, dont les Copies & les Extraits s'ensuivent." Voici l'ordre de ces Pièces.

I. *Copie d'une Lettre du Général* Howe *au Lord* Germain, *datée au Quartier-Général à* German-Town, *le* 10. *Octobre.* Elle contient un Récit fort détaillé de trois Actions différentes. La première a eu lieu le 11. Septembre sur les Rives de la *Brandywine*: Les circonstances sont conformes pour le fond aux Avis reçus antérieurement, sur-tout à la Lettre de *Philadelphie*, (*insérée l'Ordin. dernier.*) Le Chevalier *Howe* évaluë la perte des *Américains* en cette occasion à 300. tués, 600. blessés, & 400. Prisonniers, avec 11. Pièces de Canon. Celle de l'Armée Royale consiste en 89. tués & 494. blessés ou égarés. La seconde Action alloit commencer le 16. Septembre, lorsqu'une très-forte pluye la prévint. La nuit du 20. le Général-Major *Grey* fut détaché pour surprendre le Corps *Américain* aux ordres du Général *Wayne.* Selon Mr. *Howe* il en fut tué 300. Hommes, & l'on fit 70. à 80. Prisonniers, avec 8. Chariots de Bagages &c. Le 25. l'Armée marcha à *German-Town*; & le 26. au matin le Comte *Cornwallis* avec un Corps de Grenadiers *Britaniques* & *Hessois* prit possession de *Philadelphie.* Dès le soir, l'on dressa des Batteries contre la Flottille *Américaine*, & l'on prit la Frégate *la Delaware* de 32. Canons. La troisième Action se donna le 4. Octobre à la pointe du jour. Les *Américains* profitèrent de l'affoiblissement de l'Armée Royale par le Détachement laissé à *Philadelphie* & par un autre, qui avoit été envoyé le 29. sur la rive gauche de la *Delaware* dans les *Jerseys.* Aïant reçu eux-mêmes des Renforts, ils attaquèrent le Quartier-Général à *German-Town.* Les Corps avancés furent d'abord forcés à se replier; mais ensuite le Combat se rétablit: Le Comte *Cornwallis* accourut de *Philadelphie* avec ses Grenadiers, au moment même que l'Armée *Américaine* fut mise en fuite. On évaluë sa perte à 2. ou 3. cents tués, parmi lesquels le Général *Nash*, 600. blessés, & plus de 400. Prisonniers. Du côté de nos Troupes les Lieutenants-Colonels *Agnew*, (qui avoit rang de Brigadier-Général,) & *Bird* ont été tués avec 2. Enseignes & 67. Bas-Officiers ou Soldats. Le Lieutenant-Colonel *Walcott*, 29 autres Officiers & 424. Bas-Officiers ou Soldats ont été blessés: Un Capitaine & 13. Soldats égarés.

II. *Extrait d'une Lettre du Général Sir* William Howe *au Lord* Germain, *datée à* Philadelphie, *le* 21. *Octobre.* Elle se refère simplement à la Lettre du Général *Clinton*, dont nous ferons ci-après mention. Le 19. l'Armée étoit venuë de *German-Town* à *Philadelphie*, pour la réduction du *Fort-Island* dans la Rivière de *Delaware*, trouvée plus difficile qu'on ne s'y étoit d'abord attendu.

III. *Extrait d'une Lettre du Lieutenant-Général* Henry Clinton *au Chevalier* Howe, *datée à* Kingsbridge, *le* 23. *Septembre.* Le Chevalier *Clinton* y rend compte d'une Expédition, qu'il a faite dans les *Jerseys*, depuis le 12. jusqu'au 16. Septembre, avec sa petite Armée, partagée en 4. Divisions. L'objet principal de l'entreprise étoit de faire diversion, & de procurer du Bétail pour les Troupes Royales. On prit 400. Bêtes à cornes, 400. Moutons, &c. On estime la perte des *Américains* à 100. tués & plus de 300. Prisonniers. Celle du Chevalier *Clinton* est de 8. Soldats tués, 2. Lieutenants & 17. Soldats blessés, 15. Prisonniers ou égarés.

IV. *Copie d'une Lettre du Brigadier-Général* Campbell *au Chevalier* Clinton, *datée au Quartier-Général à l'*Isle des Etats, *le* 23 *Août.* C'est une Relation de la manière, dont le Général *Sullivan* a été repoussé dans son entreprise contre les Troupes postées à l'Isle des *Etats*, avec perte de 259. Prisonniers. Elle

est plus ample que les Relations déjà publiées de cette affaire (*dans la* Gazette N°. LXXXIV. *& le* Supplément *du* N°. LXXXVI.)

V. *Copie d'une Lettre du Lieutenant-Général* Clinton *au Chevalier* Howe, *datée au Fort* Montgomery *le 9. Octobre.* Elle contient un long détail d'une Expédition, que le premier de ces Généraux a faite sur la Rivière *Septentrionale* contre quelques Postes fortifiés, qu'y avoient les *Américains*. Le 6. il s'empara des Forts *Clinton*, *Montgomery* & *Constitution*, & détruisit plusieurs Ouvrages voisins, deux Barres construites à travers le Fleuve, &c. Les *Américains* brûlèrent deux de leurs Frégates, quelques Galères, &c. Dans un *Post-Scriptum*, il est fait mention d'un nombre de Barraques, de Magasins, & de Chariots, brûlés par le Corps du Général-Major *Tryon*. Les Troupes Royales ont eu dans cette Expédition le Lieutenant-Colonel *Campbell*, du 52me Régiment, 2. Majors, 4. autres Officiers, 33. Bas-Officiers ou Soldats tués; 11. Officiers, 127. Bas-Officiers ou Soldats blessés; 5. égarés. Le Comte *Grabowski*, Gentilhomme *Polonois*, qui faisoit les fonctions d'Aide-de-Camp du Général *Clinton*, a aussi été tué.

VI. *Copie d'une Lettre du Général* Howe *au Lord* Germain, *datée à* Philadelphie *le 25. Octobre* 1777. On y trouve le Récit d'une attaque infructueuse, faite le 22. par un Corps *Hessois* contre un Ouvrage, que les *Américains* avoient sur la rive gauche de la *Delaware*. Le Colonel *Donop*, qui commandoit ce Corps, aïant eu la cuisse cassée, a été fait Prisonnier: Le Lieutenant-Colonel de *Minningerode*, qui commandoit en second, a aussi été blessé. Le 23. le Vaisseau *l'Augusta* de 64. Canons sauta, à l'attaque du même Ouvrage; & l'on fut obligé de brûler la Chaloupe *le Merlin*, de 18. Canons.

VII. *Copie du Rapport du Général-Major* Vaughan, *daté à bord du Vaisseau* l'Amitié, *à la hauteur* d'Esopus, *le 17. Octobre.* Ce Général, aïant remonté la Rivière *Septentrionale*, de concert avec le Capitaine *Wallace*, brûl la Ville d'*Esopus*, sans qu'il en restât une seul Maison, avec toutes les Munitions & les Vaisseaux, qui s'y trouvoient.

VIII. *Extrait d'une Lettre du Vice-Amira Vicomte* Howe *à Mr.* Stephens, *datée à bord du Vaisseau* l'Aigle, *dans la Rivière de* Delaware, *le 25. Octobre.* Mylord *Howe* y informe l'Amirauté de la sortie de sa Flotte de la Baye de *Chesapeak*, & de son entrée dans la *Delaware*, pour agir de concert avec les Troupes. Elle partit de l'*Elk* le 14. Septembre, débouqua la Baye le 23. & arriva par Division dans le Fleuve depuis le 4. jusqu'au 8. Octobre. Ensuite l'Amiral fait le récit de la tentative infructueuse contre le *Fort-Island*, pour autant qu'elle concerne son Département, particulièrement des malheurs arrivés à *l'Augusta* & au *Merlin*.

IX. *Copie d'une Lettre du Commodore* Hotham *au Vicomte* Howe, *datée à bord du Vaisseau* le Preston, *à la hauteur de la Crique de* Peeks-Kill, *le 9. Octobre.* Cette Lettre est relative à l'Expédition du Général *Clinton* & à la prise des Ouvrages, mentionnées sous le N°. V. pour autant que les Vaisseaux de guerre y ont co-opéré.

X. *Copie d'une Lettre du Chevalier* Jaques Wallace *au Commodore* Hotham, *datée à bord des Galères & Vaisseaux armés, à la hauteur de la Crique* d'Esopus, *le 17. Octobre.* Cette Lettre se rapporte pareillement au Récit contenu dans le N°. VII. pour la part qu'a euë la Marine en cette Expédition.

Nous espérons d'avoir satisfait la première curiosité de nos Lecteurs par ce petit Abrégé provisionnel. Accablés, pour ainsi dire, de matière, nous insérerons les différentes Pièces, à mesure que les bornes de notre Feuille, que les circonstances ne nous permettent point d'étendre, le permettront.

ACTIONS; *Banque*, point de prix. *Indes*, 167 & demi. *Annuités consolidées à 3. & à 4. pour cent*, 78 & demi.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO XCVIII.

De LEIDE, *le* 9. *Décembre*, 1777.

LA Lettre de *Quebec* du 6. Septembre dernier, dont nous avons inséré l'*Extrait* dans notre *Gazette* N°. XCII. en faisant mention des excès des *Sauvages*, qui servent dans l'Armée du Général *Burgoyne* & avec le Corps du Lieutenant-Colonel *St. Leger*, parle particulièrement du Massacre d'une Femme & de sa Fille, âgée d'environ 18. ans. Le Général-Major *Horatio Gates*, qui commande l'Armée *Américaine* dans le Département *Septentrional* avec le Général *Arnold*, a écrit sur ces ravages & spécialement sur le cas, que nous venons de citer, une Lettre à Mr. *Burgoyne*, où il se plaint amèrement de la permission tacite, que les Commandants *Britaniques* semblent donner à une conduite aussi révoltante. Nous ne sommes pas encore à même de donner cette Pièce; mais nous avons la Réponse qu'y a faite Mr. *Burgoyne*, tirée de l'*Independent-Chronicle* de *Boston*: La voici.

MONSIEUR, *Le* 6. *Septembre*, 1777.

J'ai reçu votre Lettre du 2. de ce mois; & en conséquence de votre consentement à ma proposition d'envoyer un Chirurgien, pour visiter les Officiers blessés, que vous avez entre les mains, & quelques Valets pour porter à leurs Maitres de l'argent, ainsi que d'autres choses, dont ils pourroient avoir besoin, & pour rester avec eux, je dois à présent vous demander la grâce, que vous dépêchiez l'Officier, que vous avez dessein d'envoyer avec un Tambour & un Pavillon de Trêve, de façon qu'il puisse arriver à *Stillwater* le 9. environ midi: Il y trouvera les Personnes, qu'il aura à conduire, accompagnées également d'un Tambour & d'un Pavillon de Trêve. Je m'assure, MONSIEUR, qu'il est bien entendu entre nous, que le Chirurgien aura un sauf-conduit jusqu'à mes Postes avancés, lorsqu'il aura achevé sa visite & qu'il le demandera; & vous pouvez être certain, que votre Officier jouira, de ma part, de toute sûreté & d'un traitement civil.

J'ai hésité, MONSIEUR, si je devois répondre aux autres paragraphes de votre Lettre. Je dédaigne de me justifier contre les rhapsodies de la fiction & de la calomnie, qu'il a été invariablement de la Politique *Américaine*, dès le commencement de la présente contestation, de répandre, mais qui ne sçauroient plus longtems en imposer au Monde. J'ai résolu de me départir, dans le cas présent, de ma règle générale, afin que mon silence ne soit pas interprété comme un aveu de la vérité de vos allégations, & qu'on n'en prenne prétexte de faire commettre à l'avenir des cruautés par les Troupes *Américaines*.

Par ce motif, & uniquement par ce motif, je condescends à vous informer, que je ne voudrois pouvoir me reprocher les actions, que vous osez m'imputer, pas pour le Continent entier de l'*Amérique*, quand même toutes les richesses du Monde seroient dans ses entrailles & un Paradis sur sa surface.

Il est arrivé heureusement, que toutes mes Négociations avec les Nations *Indiennes*, l'année dernière & la présente, ont été entendues clairement, comprises distinctement, & couchées exactement par écrit, par un très-grand nombre de Personnes, qui étoient à plusieurs égards absolument au-dessus de tout préjugé. Votre assertion, que j'ai mis les *Chevelures escalpées* à prix, est si diamétralement opposée à la vérité, qu'un des premiers Règlemens, que j'ai établi dans le grand Conseil tenu au mois de Mai dernier, que j'ai réitéré & rendu plus rigoureux, & qu'on a invariablement observé depuis, est, " que les *Indiens* recevroient une compensation pour leurs Prisonniers, parce qu'une telle récompense préviendroit des cruautés; & qu'on la refuseroit, non-seulement pour des *Chevelures escalpées*, mais qu'il seroit aussi demandé un compte sévère à ce sujet. " Il fut défendu solemnellement & peremtoirement de prendre aux blessés, & même aux mourants, de pareils *Gages de conquête*, (car vous sçavez très-bien, que les *Indiens* les regarderont toujours comme tels.) Les Hommes âgés, les Femmes, les Enfans, les Prisonniers furent déclarés *sacrés*, même dans le cas d'une prise par assaut.

Quant à Mlle. *M'Crea*, son malheur n'avoit pas besoin du tableau tragique, que vous vous êtes efforcé d'en faire, pour que j'en aie la même horreur & que je le déplore aussi sincèrement que le plus tendre de ses Amis. Le fait n'a pas été une barbarie préméditée. Au contraire, deux Chefs, qui l'avoient emmenée pour la mettre en sûreté, & non pour faire violence à sa Personne, se disputèrent à qui en auroit la garde; & durant une espèce de passion sauvage d'un d'eux, des mains duquel elle avoit été arrachée, cette infortunée Fille devint la Victime de leur contestation. Sur le premier avis que j'en reçus, j'obligeai les *Indiens* à livrer le Meurtrier entre mes mains; &, quoiqu'il eût été peut-être hors d'exemple de le punir conformément à nos Loix ou à nos principes de Justice, il auroit certainement subi une mort ignominieuse, si, d'après mes circonstances & ma propre observation, au-delà de toute possibilité de doute, je n'avois été convaincu, qu'un Pardon, aux conditions que je leur offris & qu'ils acceptèrent, seroit plus efficace qu'une Exécution pour prévenir de pareils excès. A l'exception de ce seul exemple, vos informations, concernant les cruautés exercées par les *Indiens*, sont fausses.

Vous paroissez me menacer de Publications *Européennes*, qui m'affectent aussi peu que toutes les autres menaces, que vous pourriez me faire: Mais, à l'égard de Publications *Américaines*,

soit que votre accusation contre moi, que je vous excuse de croire, soit écrite d'après une Gazette ou pour une Gazette, je desire & j'exige de vous, comme d'un Homme d'honneur, que, si elle doit être publiée absolument par la voye de l'impression, la Réponse présente la suive immédiatement. Je suis, &c. Adressé au Général-Major GATES. (Signé) J. BURGOYNE, L. G.

Mr. Gates envoya cette Lettre au Président du Congrès, en lui écrivant en ces termes.

MONSIEUR, J'ai l'honneur de vous envoyer ci-incluse la Réponse, que le Lieutenant-Général Burgoyne a faite à la Lettre, que j'ai expédiée au Congrès par le dernier Exprès. Toute la Réplique, que j'ai cru nécessaire d'y faire, se trouve également dans le Paquet. Aiant préparé toute chose, de concert avec le Général Lincoln, pour la marche de l'Armée, je quittai l'Isle de van-Schaek Lundi, & arrivai ici hier après-midi. L'Ennemi ne nous interrompit en aucune façon.

La Réplique au Général Burgoyne, dont Mr. Gates fait mention, contenoit ce peu de mots.

MONSIEUR, Votre Exc. peut s'assurer, que j'enverrai un Officier à Stillwater au tems que vous designez, pour recevoir le Chirurgien, les Valets, & tels secours, que V. Exc. jugera convenables de faire tenir aux Prisonniers, actuellement entre mes mains. Je suis, &c. Adressé au Lt. Général BURGOYNE. (Signé) HORATIO GATES, G. M.

*** De MITTAU, le 16. Novembre. C'est avec surprise qu'on a reçu de bonne main la Nouvelle, que des Emissaires, venant d'un certain endroit de la Pologne à Breslau & en d'autres Contrées circonvoisines, ont l'effronterie de débiter que S. A. le Duc de Courlande seroit dans l'intention de céder la Dynastie de Wartenberg au Prince Charles, son Frère: Ce faux bruit ne pouvant pas être consideré simplement comme une imposture méprisable, par la considération que jamais la pensée de démembrer ses Etats n'est venue dans l'esprit de ce Prince, & que le Prince Charles de son côté, pendant la vie du Duc, ne sauroit former la moindre prétention, après les Conventions, par lesquelles il a été bien amplement satisfait par rapport à ce qui lui revenoit de la Succession du Duc, son Père, d'heureuse mémoire; Conventions faites & consommées sous les auspices & sous la garantie du Roi & de la République de Pologne, ainsi que de ses hauts Alliés; mais les sus-dites impostures n'aiant été forgées qu'à dessein de séduire le Public & plusieurs Particuliers, contre les intérêts desquels il se tramoit des desseins incompatibles avec l'honnêteté & avec la bonne-foi; on n'a pu se refuser de faire paroître aux yeux du Public la fausseté de ces Contes, & de déclarer leurs Auteurs instrumens de la fraude & de la plus lâche imposture & friponnerie.

De PARIS, les 28. Novembre & 1. Décembre. Il est décidé, que la Fête, que Mgr. le Comte d'Artois devoit donner le 26. Nov. à la Reine, n'aura lieu qu'au Printems, à cause des effets dangereux, que peut produire un Bâtiment neuf construit avec tant de précipitation.

Les Fermiers des Messageries ont enfin obtenu la continuation de leur Bail; &, vu qu'il leur auroit été dû des dédommagemens de leurs dépenses, ils donnent 200. mille Livres de moins sur l'enchère offerte par d'autres Compagnies. L'Arrêt du Conseil, rendu pour cet effet le 23. Novembre, vient de paroître.

Sur ce que les Libraires de Paris ont fait infructueusement beaucoup de représentations, pour prouver que les derniers Arrêts du Conseil concernant la Librairie (annoncés dans notre Supplément du No. XC.) contiennent plusieurs dispositions, qu'il est presqu'impossible de mettre en pratique, & que leur exécution causeroit le plus grand préjudice à leur Commerce, ils ont pris le parti de se faire seconder par l'Université, dont ils sont Membres & Suppôts; & en conséquence le Recteur a été avec son Cortége exposer à M. le Garde des Sceaux les motifs de leurs vives réclamations.

SUITE des Nouvelles de LONDRES du 2. Décembre.

La Princesse, dont la Reine est accouchée, a été bâtisée hier au soir, dans la Salle du Conseil, par l'Archevêque de Canterbury, & nommée Sophie. Les Parreins ont été le Prince Auguste de Saxe-Gotha, la Duchesse de Brunswick, & la Duchesse de Mecklembourg Schwerin.

Toutes les Séances de la Chambre des Communes depuis le 26. du mois dernier ont été très-intéressantes par la vivacité des Débats, quoique le Parti de la Cour l'ait toujours emporté sans en venir aux Voix. Le 28. le Duc de Richmond proposa, " que les Seigneurs fussent „ avertis de se trouver à la Séance de la Chambre le Mardi, 2. Décembre, vu qu'il proposeroit ce jour-là d'établir un Committé pour examiner l'état de la Nation. " Il ajouta, " que, „ quoiqu'il ne fût pas obligé d'avertir de ce qu'il avoit dessein de proposer, il avoit cependant „ jugé, que, le sujet étant de la plus grande importance & intimement lié avec plusieurs Questions Nationales du premier ordre, il ne pouvoit donner de meilleure preuve de sa franchise, que de prévenir du véritable objet de sa proposition présente les Pairs, qui différe-

roient d'opinion avec lui, &c." Mr. *Fox* fit ce jour-là la même annonce dans les *Commu-*
s & pour le même objet. Mr. *Hartley* annonça aussi le 28. pour le Lundi suivant une Pro-
sition relative aux *Finances de la Nation*: Mais, vu la multiplicité des affaires déjà fixées à
jour-là, elle fut renvoyée à Vendredi, jour que la Chambre s'ajournera, dit-on, jusqu'à
veille des Vacances de *Noël*.

Quoique la *Gazette extraordinaire*, publiée ce soir par la Cour, ne dise point, par quelle
ye le Major *Cuyler* est arrivé; on apprend, qu'il a fait en 26. jours le trajet à bord du Pa-
et-bot *la Sphynx*, entré le 30. Novembre à *Plymouth*. Voici la première partie de la pre-
ère Lettre du Chevalier *Howe* au Lord *Germain*, en date du 10. Octobre.

MYLORD,

Par ma dernière Dépêche du 30. Août, j'ai eu l'honneur de vous informer, que l'Armée avoit
débarqué sur la rive *Occidentale* de la Rivière d'*Elk*, & qu'ensuite elle avoit été partagée
deux Colonnes, l'une sous les ordres du Lord *Cornwallis* à la *Tête-d'Elk*, l'autre commandée
r le Lieutenant-Général *Kniphausen* à *Cecil-Court-House*: Je dois donc vous rendre compte
s opérations depuis cette époque, où seront comprises deux Actions générales, dans l'une &
utre desquelles j'ai la satisfaction d'annoncer d'avance, que le succès a couronné les Armes du Roi.

Le 3. Septembre, le Général-Major *Grant* restant avec six Bataillons à la *Tête-d'Elk*, pour
ntretenir la communication avec la Flotte, les deux Colonnes se joignirent à *Pencadder*, à 4.
les à l'*Est* de l'*Elk*, sur le Chemin vers le Pont de *Christien*. Dans la marche de cette jour-
e, les Chasseurs de *Hesse* & d'*Anspach*, & le second Bataillon d'Infanterie-legère, qui étoient
la tête de la Colonne du Lord *Cornwallis*, rencontrèrent un Corps choisi de mille Hommes de
Armée ennemie, posté avantageusement dans les Bois, qu'ils défirent avec perte seulement de
ux Officiers blessés, de 3. Soldats tués, & de 19. blessés, tandis que celle de l'Ennemi ne fut
s au-dessous de 50. tués & d'un plus grand nombre de blessés.

Le 6. le Général-Major *Grant* joignit l'Armée, après que le Capitaine *Duncan*, qui avoit la
r.-Intendance du Département Naval, eut détruit les Vaisseaux & Munitions, qu'on ne put
mener de la *Tête-d'Elk*.

Toute l'Armée marcha le 8. par *Newark*, & campa ce soir dans le Bourg de *Hokessen*, sur le
emin qui conduit de *Newport* à *Lancaster*, à la première desquelles Places le Général *Washing-*
n avoit pris poste, appuyant sa gauche à la Crique de *Christien*, & aiant le front couvert par
Crique de la *Claye-rouge*. Dans cette situation les deux Armées n'étant qu'à 4. miles de distan-
l'une de l'autre; l'Ennemi se retira la nuit du 8. de *Wilmington* par le Chemin de *Lancaster*,
le matin suivant à environ 10. heures il passa la Crique de *Brandywine* au Gué de *Chad*, pre-
nt poste sur les Hauteurs à la rive *Orientale*.

Le 9. après-midi le Lieutenant-Général *Kniphausen* marcha avec la gauche de l'Armée
ers *Newgarden* & *Kennet's-Square*, tandis que le Lord *Cornwallis* avec la droite se porta à la
Maison d'Assemblée de *Hokessen*; & ils se joignirent le matin suivant à *Kennet's-Square*.

Le 11. à la pointe du jour l'Armée s'avança sur deux Colonnes; la droite, commandée par le
ieutenant-Général *Kniphausen*, consistoit en 4. Bataillons *Hessois* aux ordres du Général-Major
tern, la première & la seconde Brigade *Britanique*, 3. Bataillons du 71me Régiment, les Chas-
urs *Américains* de la Reine, & un Escadron du 16me Régiment de Dragons aux ordres du Géné-
l-Major *Grant*, aiant avec eux 6. Canons de 12. livres, 4. Obusiers, & l'Artillerie-legère ap-
rtenant aux Brigades. Cette Colonne prit directement la route vers le Gué de *Chad*, à 7. mi-
s de distance de *Kennet's Square*, & arriva en présence du front des Ennemis à 10. heures du
atin, escarmouchant durant la plus grande partie de la marche avec leurs Troupes avancées.
es Chasseurs de la Reine, commandés par le Capitaine *Wemyss* du 40me Régiment, se distin-
ièrent à cette occasion d'une manière particulière. La Colonne gauche, aux ordres du Lord
ornwallis, du Général-Major *Grey*, & des Brigadiers-Généraux *Mathew* & *Agnew*, compo-
e des Chasseurs montés & démontés, de deux Escadrons du 16me Régiment de Dragons, de deux
ataillons d'Infanterie-legère, de deux Bataillons de Grenadiers *Britaniques*, de 3. de Grena-
ers *Hessois*, de deux Bataillons des Gardes, ainsi que de la 3me & de la 4me Brigade, avec 4.
anons de 12. livres, & l'Artillerie des Brigades, marcha aux *Fourches* de la *Brandywine* à 12.
iles de distance, passa le premier bras au Gué de *Trimble*, & le second au Gué de *Jeffery*,
où elle prit à environ 2. heures de l'après-midi la route de *Dilworth*, dans la vuë de tourner
droite de l'Ennemi au Gué de *Chad*.

Le Général *Washington*, aiant été informé de ce mouvement à environ midi, détacha le Gé-
éral *Sullivan* vers sa droite avec près de 10. mille Hommes. Ce Corps prit une position très-
orte sur une éminence au-delà de l'Eglise de *Birmingham*, aiant sa gauche près de la *Brandy-*
wine, ses deux flancs couverts par des Bois très-épais, & son Artillerie avantageusement dispo-
e. Aussi-tôt qu'on remarqua cette manoeuvre, (ce qui fut à environ 4. heures,) les Troupes
u Roi s'avancèrent sur trois Colonnes; &, en approchant de l'Ennemi, elles formèrent une Li-
ne avec l'Aile droite vers la *Brandywine*, les Gardes étant à leur droite, & les Grenadiers
Britaniques à leur gauche, soutenus par les Grenadiers *Hessois* sur une seconde Ligne. A la
auche du centre étoient les deux Bataillons d'Infanterie-legère, avec les Chasseurs de *Hesse* &
d'*Anspach*, soutenus par la 4me Brigade. La 3me Brigade faisoit la Réserve.

Le Lord *Cornwallis* aïant formé la Ligne, l'Infanterie-legère & les Chasseurs commencère l'attaque: Les Gardes & les Grenadiers s'avancèrent dans l'instant de la droite, le tout sous u feu très-vif d'Artillerie & de Mousqueterie: Mais ils poussèrent l'Ennemi avec tant d'impétu sité, qu'il ne put soutenir ce choc, & tomba dans les Bois qu'il avoit à dos, & où les Troup du Roi entrèrent avec lui, le poursuivant de près l'espace de deux miles. Après ce succès u partie de la droite de l'Ennemi prit une seconde position dans un Bois à environ un demi-mile *Dilworth*, d'où le second Bataillon d'Infanterie-legère & les Chasseurs le délogèrent bientô & depuis ce tems il ne se rallia plus en force. Le premier Bataillon des Grenadiers *Britanique* les Grenadiers *Hessois* & les Gardes, s'étant embarrassés durant la poursuite dans des Bois extr mement épais, n'entrèrent plus en action ce jour-là. Le 2ᵈ Bataillon d'Infanterie-legère, 2ᵈ de Grenadiers, & la 4ᵐᵉ Brigade, s'avancèrent à un mile au-delà de *Dilworth*, où ils at quèrent un Corps de l'Ennemi, qui n'avoit pas encore été engagé, & qui occupoit un Poste trè fort, pour couvrir la retraite de son Armée par les Chemins, qui conduisent du Gué de *Chad Chester* & à *Wilmington*. Ce Corps n'aïant été forcé qu'après le soir tombé, & les Troupes aïa essuyé beaucoup de fatigue durant une marche de 17. miles, outre ce qu'elles avoient souffe depuis le commencement de l'attaque, l'Armée ennemie échappa à la défaite totale, qui aur été inévitable, si le jour eût duré une seule heure de plus. La 3ᵐᵉ Brigade n'entra point action, mais fut tenuë en réserve derrière la quatrième, vu qu'on ne sçut point avant le soi jusqu'où l'attaque du Lieutenant-Général *Kniphausen* avoit réussi. Il n'y eût pas non plus d'oc casion d'employer la Cavalerie.

Le Lieutenant-Général *Kniphausen* (ainsi qu'il en avoit été convenu d'avance) amusa l'Enn mi pendant toute la journée, avec son Artillerie & l'apparence de forcer le Gué, sans avoir rée lement dessein de le passer, jusqu'à ce que l'attaque contre la droite de l'Ennemi eut lieu. E conséquence, lorsqu'elle commença, le Général-Major *Grant* traversa le Gué avec les 4ᵐᵉ & 5ᵐ Régimens; & le 4ᵐᵉ Régiment, passant le premier, força l'Ennemi d'un Retranchement & d'un Batterie, où l'on prit trois Canons de fonte & un Obusier de 5. pouces & demi, qui y avoie été placés pour commander le Gué. L'Ennemi fit peu de résistance de ce côté-là, après qu l'Ouvrage eut été emporté; &, les Gardes aïant paru alors sur son flanc droit, sa retraite devin générale: Mais, le soir tombant avant que le Corps du Lieutenant-Général *Kniphausen* put at teindre les Hauteurs, il n'y eut pas d'Action ultérieure de ce côté.

D'après les Rapports les plus exacts je conclus, que la force de l'Armée ennemie, opposé au Lieutenant-Général *Kniphausen* & au Lord *Cornwallis*, n'a pas été au-dessous de 15. mill Hommes, dont une partie se retira vers *Chester* & y resta durant la nuit; mais le Corps le plu nombreux ne s'arrêta point, avant qu'il n'eût atteint *Philadelphie*. Sa perte a été considérabl en Officiers tués & blessés: Elle a eu environ 300. Hommes tués, 600. blessés, & près de 400 faits Prisonniers. La perte du côté des Troupes du Roi, ainsi que l'Artillerie, les Munitions & l'Attirail, pris sur l'Ennemi, sont détaillés dans les Etats ci-inclus sous les Nᵒˢ. I. & II.

L'Armée passa cette nuit sur le Champ de Bataille; & le 12. le Général-Major *Grant* avec la première & la seconde Brigade marcha à *Concord*. Le Lord *Cornwallis*, avec l'Infanterie-legère & les Grenadiers *Britaniques*, le joignit le jour suivant, & s'avança jusqu'à *Ash-Town* à 5. mile de *Chester*. Le même jour (13. Septembre) le 71ᵐᵉ Régiment fut détaché à *Wilmington*, où l'Ennemi avoit élevé quelques Ouvrages tant sur terre que dans la Rivière: Dans ceux-ci i y avoit 7. Pièces de canon; mais, ces Ouvrages aïant été évacués, le Major *M'Donell* prit pos session de la Place sans opposition, & fit Prisonnier le Sr. *M'Kinley*, récemment nommé Présiden des Bas-Comtés sur la *Delaware*. Le 14. le Lieutenant-Colonel *Loos*, avec le Bataillon com biné de la Brigade de *Rall*, escorta les blessés & les malades à *Wilmington*, où le Bataillon d *Mirbach* fut envoyé deux jours après pour le joindre. (*Le reste ci-après.*)

Le Nᵒ. I. *mentionné dans la Lettre du Chevalier* Howe *est un* Etat des tués, blessés, & égaré de l'Armée sous ses ordres dans l'Engagement général avec l'Armée Rebelle, sur les Hauteurs d la *Brandywine*, le 11. Septembre 1777. *Le total de ceux des Troupes* Britaniques *est de* 3. *Ca pitaines*, 5. *Lieutenants*, 5. *Sergents*, 68. *Soldats* tués. *Un Lieutenant-Colonel* (*Mr.* Meadows *du* 55ᵐᵉ *Regiment*) *un Major* (*Mr.* Mackleroth, *du* 64ᵐᵉ *Régiment*,) 16. *Capitaines*, 22. *Lieu tenants*, 5. *Enseignes*, 35. *Sergents*, 4. *Tambours*, 372. *Soldats* blessés; 6. *Soldats* égarés. *De Troupes Etrangères*, 2. *Sergents*, 6. *Soldats* tués; 1. *Capitaine*, 3. *Lieutenants*, 5. *Sergents* 23. *Soldats* blessés.

*Suivant l'*Etat *sous le* Nᵒ. II. *les Troupes du Roi ont pris sur les Rebelles dans la même Actio* 3. *Pièces de fonte de 6. livres, dont une des* Etats-Rebelles, *une* Hessoise, *& une* Angloise: 4 *Pièces* Françoises *de 4. livres; une* Françoise *& une* Hessoise *de 3. livres; un Obusier de 5. pou ces & demi; & un Canon de fer de 4. livres; tous deux des* Etats-Rebelles: *En tout* 11. *Pièces Les deux Canons* Hessois *avoient été pris par les Rebelles à* Trenton; *& l'un d'eux avoit depui été foré pour 6. livres. Le Canon* Anglois *avoit été laissé à* Prince-Town, *l'Affut s'étant cassé Une grande quantité de Cartouches de toute grandeur*, 3. *Barrils de Poudre*, 10. *Chariots munitions, des Outils de tranchée ou autres Attirails de guerre, &c.*

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* Etienne Luzac.



NUMERO XCIX.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 12. Décembre 1777.

EXTRAIT d'une Lettre particulière de PARIS, *du 5. Décembre.*

„ HIER, Jeudi, il est arrivé ici un Exprès venant en 30. jours de *Boston*, avec des Dépêches du Congrès-Général de l'*Amérique-Unie* pour Mrs. le Docteur *Franklin*, *Silas Deane*, & *Arthur Lee*, ses Commissionnaires-Plénipotentiaires en *France*: Elles contiennent l'importante Nouvelle qui suit. "

„ Le Général *Burgoyne* & toute son Armée, „ consistant en 2442. Hommes de Troupes „ *Britaniques*, 2198. *Brunswickois*, 1406. *Provinciaux* Royalistes & *Canadiens*, se sont „ rendus Prisonniers de guerre à *Saratoga* le „ 17. Octobre, avec toutes leurs Armes, Artillerie, & Munitions. Les conditions sont, „ qu'après avoir mis bas les Armes, ils seroient „ conduits à *Boston*, pour y être embarqués „ sur des Vaisseaux de transport *Britaniques* „ & passer dans la *Grande-Brétagne*, sous promesse de ne plus servir contre les *Etats-Unis* de l'*Amérique*, pendant toute la durée „ de la présente Contestation. "

„ *Philadelphie* aïant été complettement évacuée, le Général *Howe* en prit possession le 26. Septembre. Le Congrès s'est transféré à *York-Town* au-delà de *Lancaster* dans la *Pensylvanie*. Le 4. Octobre, l'Armée *Britanique*, postée dans les environs de *German-Town*, à 6. miles de *Philadelphie*, fut attaquée par le Général *Washington*, & chassée de tous ses Postes avec la plus grande précipitation: Elle se rallia cependant dans le Bourg même; &, un Brouillard étant survenu, l'Armée *Américaine* se mit en confusion, & se retira avec perte des avantages, qu'elle avoit déjà gagnés. Le Général *Nash* fut mortellement blessé. Du côté des Troupes *Britaniques*, le Général *Agnew*, les Colonels *Walcot*, *Abercrombie*, & *Bird* ont été tués. Les Généraux *Grant*, Chevalier *Guillaume Erskine* & *Kniphausen*, ont été blessés, les deux premiers mortellement. Il y a eu un grand carnage parmi les Troupes *Britaniques*. Le lendemain de l'Action, il est entré à *Philadelphie* 600. Chariots, chargés de blessés. La Flotte *Britanique* a tenté de forcer le passage de la *Delaware*; mais elle a été repoussée avec perte du *Roebuck*, Vaisseau de 44. Canons, coulé à fond dans cette entreprise. L'Armée du Général *Washington* a été renforcée vers le 10. Octobre; & elle tâche à présent d'envelopper le Général *Howe*, qui pourra avoir le même sort que Mr. *Burgoyne*, si la Flotte ne réussit à le soutenir. "

„ Après la reddition de Mr. *Burgoyne* & de son Armée, le Général *Starke* s'est mis en marche pour assiéger *Ticonderoga*; & le Général *Gates* pour attaquer le Général *Clinton*, qui, aïant fait voile de la *Nouvelle-York* & remonté la Rivière de *Hudson* avec 4. mille Hommes, avoit pris le Fort *Montgommery* d'assaut. Le Général *Putnam* étoit entre lui & *King*-

bridge avec 6. mille Hommes. L'Exprès, qui a apporté ces différentes Nouvelles, étoit parti de *Boston*, le 28. Octobre. "

De LONDRES, *le* 2 *Décembre*.

Le Roi a nommé le Comte de *Carlisle* Grand-Ecuyer de la Reine, Charge dont le Comte de *Waldegrave* a donné sa démission; & celle de Trésorier de la Maison du Roi, qu'avoit le premier, a été donnée au Comte de *Derby*. Le Chevalier *Sidney Stafford Smythe* s'étant aussi démis de sa Place de Chef-Baron ou Premier-Juge de la Cour de l'Echiquier, (qui est de 3. mille L. St. d'Appointemens fixes par an) S. M. a nommé Mr. *Jean Skynner*, l'un de ses Avocats, pour le remplacer, & l'a décoré en même tems, suivant l'usage, du titre de Chevalier.

FIN de la LETTRE *du Chevalier* HOWE *au Lord* GERMAIN, *du* 10. *Octobre*.

L'Armée se porta le 16. (Septembre) en deux Colonnes sur *Gosben*; &, sur ce qu'on reçut avis pendant la marche, que l'Ennemi s'avançoit sur le Chemin de *Lancaster*, & étoit à 5. miles de *Gosben*, il fut immédiatement résolu de pousser les deux Colonnes en avant & de l'attaquer. Le Lord *Cornwallis* devoit prendre sa route sur la Maison d'Assemblée de *Gosben*, & le Lieutenant-Général *Knipbausen* par le Chemin vers *Downing-Town*. Les deux Divisions continuèrent leur marche; mais une pluye très-violente, qui survint & dura tout le jour & toute la nuit sans interruption, rendit l'attaque projettée impraticable. Le premier Bataillon d'Infanterie-legère, à la tète de la Colonne du Lord *Cornwallis*, aïant rencontré une partie de l'Avant-Garde de l'Ennemi, à environ un mile au-delà de *Gosben*, la défit, en tua douze Hommes & blessa un plus grand nombre, sans perdre un seul Homme. Environ le même tems les Chasseurs, qui étoient sur le front de la Colonne du Lieutenant-Général *Knipbausen*, donnèrent sur un autre Parti, dont ils tuèrent un Officier & 5. Hommes, & firent 4. Officiers Prisonniers, avec perte de 3. blessés de leur côté. L'Ennemi, aïant été informé ainsi de l'approche de l'Armée, marcha toute la nuit du 16. avec la plus grande précipitation, & arriva le matin aux *Fontaines-Jaunes*, (*the Yellow-Springs*,) toutes ses petites Munitions aïant été gâtées (ainsi qu'on l'apprit ensuite) par la pluye excessive.

Le soir du 17. le Lord *Cornwallis* s'avança vers le Chemin de *Lancaster*, & prit poste à environ 2. miles du Lieutenant-Général *Knipbausen*. L'Armée se réunit le 18. sur le Chemin de *Lancaster* au *Cheval-Blanc*, & marcha vers *Truduffrin*, d'où un Détachement d'Infanterie-legère fut envoyé immédiatement à la *Forge de la Vallée* (*the Valley-Forge*) sur le *Schuylkill*, endroit où l'Ennemi avoit une grande quantité de Munitions de toute espèce & un Magasin considérable de Farine. Le premier Bataillon d'Infanterie-legère & les Grenadiers *Britanniques* y prirent poste le jour suivant, & furent joints le 20. par les Gardes. L'Ennemi passa le *Schuylkill* le 18. au-dessus de la Crique *Françoise*, & campa sur la Rivière des deux côtés de la Crique *Perkyomy*, aïant détaché des Troupes vers tous les Gués du *Schuylkill*, avec du Canon au Gué de *Suède* (*Swedes-Ford*) & à tous les Gués inférieurs.

Sur l'avis que le Général *Wayne* étoit posté dans les Bois avec un Corps de 15. cents Hommes & 4. Pièces de canon, à environ 3. miles de distance & sur les arrières de l'Aile gauche de l'Armée, le Général-Major *Grey* fut détaché le 20. au soir fort tard, avec le second Bataillon d'Infanterie-legère, les 42me & 44me Régimens, pour surprendre ce Corps. Les précautions les plus efficaces aïant été prises par ce Général pour empêcher son Détachement de faire feu, il gagna la gauche de l'Ennemi à environ une heure; &, aïant forcé ses Sentinelles avancées & ses Piquets en ne faisant usage que de la Bayonette, il tomba à l'improviste dans son Camp, dirigé par la lumière de ses feux, tua sur la place & blessa pas moins de 300. Hommes, prit 70. à 80. Hommes, y compris quelques Officiers, la plus grande partie de ses Armes, & 8. Chariots chargés de Bagages & de Munitions. A la première alarme, le Canon fut emmené; & l'obscurité de la nuit sauva seule le reste de ce Corps. Un Capitaine de l'Infanterie-legère & 3. Hommes furent tués dans l'attaque, & 4. Hommes blessés. Dans ce service critique, la bravoure des Troupes & la bonne conduite du Général se manifestèrent de la manière la plus évidente.

Le 21. l'Armée s'avança par la *Forge de la Vallée*, & campa sur les Bancs du *Schuylkill*, s'étendant du Gué de la *Terre-grasse* (*Fat-Land-Ford*) vers la Crique *Françoise*. Sur ce mouvement les Ennemis quittèrent leur position, & marchèrent le soir du même jour vers *Potsgrove*. Le 22. après-midi les Grenadiers & l'Infanterie-legère des Gardes passèrent au Gué de la *Terre-grasse* pour prendre poste, Les Chasseurs, aïant passé peu après au Gué de *Gordon*, vis-à-vis la gauche de la Ligne, se postèrent également. L'Armée se mit en mouvement vers minuit, l'Avant-Garde étant conduite par le Lord *Cornwallis*; & le tout passa la Rivière au Gué de la *Terre-grasse* sans opposition. Le Général-Major *Grant*, qui commandoit l'Arrière-Garde avec le Bagage, passa la Rivière avant 2. heures après-midi; & l'Armée campa le 23. aïant sa gauche appuyée au *Schuylkill*, sa droite sur le Chemin de *Monatomy*, & *Stony-Run* en front. Le 2d Bataillon d'Infanterie-legère fut détaché vers le Gué de *Suède*, qu'un petit Parti de l'Ennemi quitta immédiatement, laissant six Canons de fer après lui. Le 25. l'Armée marcha sur deux Colonnes vers *German-Town*; & le matin suivant le Lord *Cornwallis*, avec les Grenadiers *Britanniques* & deux Bataillons de Grenadiers *Hessois*, prit possession de *Philadelphie*.

Le 26. au soir, l'on commença d'établir trois Batteries pour 6. Canons de 12. livres & 4. Obusiers à *Philadelphie*, afin d'agir contre les Vaisseaux & les petits Bâtimens de l'Ennemi, qui pourroient approcher de la Ville. Ces Bat-

ries n'étoient pas encore finies le 27. lorsque deux Frégates, un nombre de Galères, de Gondoles, & d'autres Bâtimens armés, vinrent à l'Isle de *Mud*, & attaquèrent la Batterie basse de 2. Canons & de 2. Obusiers. La plus grande Frégate, nommée *la Delaware* & montée de 30. Canons, jetta l'ancre à la distance de moins de 500. verges de la Batterie, & les autres Frégates un peu plus loin, les Galères, les Gondoles, & les autres Vaisseaux se stationnant respectivement à la distance où leur Canon pouvoit porter. A environ 10. heures du matin, ils commencèrent une vive canonnade tant contre la Ville que contre la Batterie; mais, la marée baissant, *la Delaware* échoua; surquoi les 4. Canons de Bataillon des Grenadiers, aïant été amenés pour jouër sur elle avec le plus grand avantage, firent dans peu de tems une telle exécution, qu'elle amena son Pavillon, & que la Compagnie des Grenadiers de Marine, aux ordres du Capitaine *Averne*, en prit possession.

Le Brigadier-Général *Cleveland*, qui se trouvoit aux Batteries en personne, voyant l'effet des Canons de Bataillon sur la Frégate *la Delaware*, tourna la direction de son feu contre la Frégate plus petite & contre les Vaisseaux armés; ce qui les força tous, (à l'exception d'un Schooner, qui fut desemparé & contraint d'échouër,) à retourner à leur station précédente sous la protection du Fort, où il y avoit deux Batteries flottantes, en guise de Hourques, d'une force considérable, avec trois rangs de Machines enfoncées dans l'eau, qu'ils nomment *Chevaux-de-Frise*, pour fermer le passage de la Rivière, la rangée inférieure étant à 3. miles au-dessous du Fort.

L'Ennemi avoit une Redoute sur la rive de la *Delaware* du côté des *Jerseys*, à un endroit nommé *Billings-Point*, avec de la grosse Artillerie, pour empêcher qu'on ne levât les Machines sus-dites. Sur les représentations du Capitaine *Hammond*, commandant le Vaisseau du Roi *le Roebuck*, qui étoit à la hauteur de *Chester* avec quelques autres Vaisseaux de guerre, „ que la possession de *Billings-Point* le rendroit „ maître des *Chevaux-de-Frise* inférieurs, " les 10me & 42me Régimens furent détachés le 29. aux ordres du Lieutenant-Colonel *Stirling*. Ce Détachement partit le jour suivant de *Chester*, passa la Rivière, & prit le 1. Octobre possession des Ouvrages de l'Ennemi à cette *Pointe*, que 300. Hommes, qui y étoient postés, évacuèrent, après avoir encloué les Canons & brûlé les Barraques. Le Lieutenant-Colonel *Stirling* les poursuivit, l'espace d'environ 2. miles, mais sans effet, vu qu'ils se retirèrent avec la plus grande précipitation. Le Capitaine *Hammond* ouvrit immédiatement la Navigation en cet endroit, en ôtant une partie des *Chevaux-de-Frise*.

Le 3. Octobre, le Régiment des Fusiliers Royaux de *Galles* fut détaché vers *Philadelphie*, avec ordre de marcher le jour suivant vers *Chester*, où il devoit être joint par les 10me & 42me Régimens à leur retour des *Jerseys*, & former l'Escorte d'un Convoi de Provisions pour l'Armée.

L'Ennemi, aïant reçu un Renfort de 1500. Hommes de *Peeks-Kill* & de mille Hommes de la *Virginie*, comptant d'ailleurs sur ce que l'Armée avoit été beaucoup affoiblie par les Détachemens envoyés à *Philadelphie* & dans les *Jerseys*, crut l'occasion favorable pour risquer une Action. En conséquence, il marcha le soir à 6. heures de son Camp près de la Crique de *Skippach* à environ 16. miles de *German-Town*. Ce Village-ci forme une Ruë continuë l'espace de deux miles, que la Ligne du Campement, dans la position que l'Armée occupoit alors, croisoit à angles droits près d'un mile au-dessus de la tête de cette Ruë, où le 2^d^ Bataillon d'Infanterie-legère & le 40me Régiment étoient postés. Dans cette Ligne de Campement le Lieutenant-Général *Knipbausen*, les Généraux-Majors *Stirn* & *Grey*, & le Brigadier-Général *Agnew*, avec 7. Bataillons *Britaniques* & 3. *Hessois*, les Chasseurs montés & démontés, étoient sur la gauche du Village, s'étendant vers le *Schuylkill*, les Chasseurs sur le front. Le Général-Major *Grant* & le Brigadier-Général *Mathew*, avec le Corps des Gardes, six Bataillons *Britaniques*, & deux Escadrons de Dragons étoient à la droite. Le 1er Bataillon d'Infanterie-legère & les Chasseurs *Americains* de la Reine étoient à l'avant du front de cette Aile.

Le 4. à 3. heures du matin, les Patrouilles découvrirent l'approche de l'Ennemi; &, sur l'avis qui en fut répandu, l'Armée reçut immédiatement ordre de se mettre sous les armes. Peu après la pointe du jour les Ennemis commencèrent leur attaque contre le second Bataillon d'Infanterie-legère, que celui-ci soutint pendant un tems considérable, appuyé par le 40me Régiment; mais, étant obligés à la fin de céder à un nombre qui s'augmentoit continuellement, l'Infanterie-legère & partie du 40me Régiment se retirèrent dans le Village, lorsque le Lieutenant-Colonel *Musgrave*, avec 6. Compagnies de ce dernier Corps, se jetta dans une grande Maison de brique en face de l'Ennemi. Quoiqu'environné par une Brigade entière & attaqué avec 4. Pièces de canon, il la défendit avec la plus grande bravoure, jusqu'à ce que le Général-Major *Grey*, à la tête de 3. Bataillons de la 3me Brigade, tournant son front vers le Village, & le Brigadier-Général *Agnew*, qui couvroit la gauche du Général-Major *Grey* avec la 4me Brigade, repoussèrent par une attaque vigoureuse l'Ennemi, qui avoit pénétré dans la partie supérieure du Village: Ceci fut fait avec grand carnage. Les 5me & 55me Régimens, s'avançant de la droite, engagèrent l'Ennemi dans le même tems à l'autre partie du Village, & achevèrent sa défaite de ce côté. Les Régimens du Corps & de *Donop* s'étant formés pour soutenir la gauche de la 4me Brigade & un Bataillon de Grenadiers *Hessois*, qui étoit à la queue des Chasseurs, n'entrèrent point en Action. La fuite précipitée de l'Ennemi en ôta l'occasion aux deux premiers Corps; & le succès, qu'eurent les Chasseurs, en repoussant tous les efforts faits contre eux de ce côté-là, fit qu'ils n'eurent pas besoin de l'appui du dernier.

Le 1er Bataillon d'Infanterie-legère & les Piquets de la Ligne en front de l'Aile gauche fu-

rent engagés peu après que l'attaque commença à la tête du Village: Les Piquets furent obligés de se retirer; mais l'Infanterie-legère, aiant été bien soutenue par le 4me Régiment, résista à l'attaque des Ennemis avec une bravoure si décidée, qu'ils ne gagnèrent pas le moindre avantage sur elle. Deux Colonnes de l'Ennemi étoient vis-à-vis des Gardes, du 27me & du 28me Régiment, qui formoient la droite de la Ligne. Le Général-Major *Grant*, qui étoit à la droite, fit avancer le 49me Régiment avec 4. Canons vers la gauche du 4me Régiment, environ dans le même tems que le Général-Major *Grey* força l'Ennemi du Village; &, après qu'il se fut avancé alors avec l'Aile droite, la gauche de l'Ennemi plia, & fut poursuivie à travers un Pays très-fort l'espace de 4. à 5. miles.

Le Lord *Cornwallis*, aiant appris bientôt à *Philadelphie* l'approche de l'Ennemi, fit marcher les deux Bataillons de Grenadiers *Britanniques* & un de Grenadiers *Hessois*, avec un Escadron de Dragons: Et, ce Seigneur étant arrivé à *German-Town* justement au moment que l'Ennemi eut été forcé à se retirer du Village, il joignit le Général-Major *Grey*; &, se mettant à la tête des Troupes, il suivit l'Ennemi l'espace de 8. miles sur la route de *Skippach*; mais telle fut la vitesse avec laquelle celui-ci continua sa fuite, qu'il lui fut impossible de l'atteindre. Les Grenadiers venus de *Philadelphie*, qui, pleins d'ardeur, avoient couru la plus grande partie du Chemin vers *German-Town*, ne purent pas arriver à tems pour se trouver à l'Action. Le Pays en général étoit si fortement coupé & couvert de Bois, que les Dragons n'eurent absolument aucune issue pour charger, à l'exception d'un petit Parti sur la droite, qui se conduisit avec la plus grande bravoure.

L'Ennemi se retira à la distance de près de 20. miles par différents Chemins vers la Crique de *Perkyomy*; & il est campé à présent sur la Crique de *Skippach*, à 18. miles d'ici. Il a sauvé tout son Canon, en le retirant de bonne heure. Suivant les meilleurs Rapports, il a eu 200. à 300. Hommes tués, environ 600. blessés, & plus de 400. Prisonniers. Au nombre des tués est le Général *Nash* avec beaucoup d'autres Officiers de tout rang; & parmi les Prisonniers il y a 54. Officiers. Depuis la Bataille de la *Brandywine* il a été pris 72. Officiers ennemis, non compris dix appartenant à la Frégate *la Delaware*.

Vous verrez la perte du côté de l'Armée Royale par l'Etat sous N°. III. & parmi les tués vous trouverez les noms du Brigadier-Général *Agnew* & du Lieutenant-Colonel *Bird* du 15me Régiment, qui sont tous deux fort à regretter comme des Officiers d'une expérience & d'un mérite reconnus. Le Lieutenant-Colonel *Walcot* du 5me Régiment est parmi les blessés; mais j'ai la satisfaction de vous informer, qu'il est à présent en bon train de se rétablir, quoiqu'au commencement sa blessure fût jugée mortelle.

Sa conduite en cette occasion lui fait un honneur infini.

Dans ces différents Engagemens les succès, qui les ont accompagnés, sont de beaucoup les meilleurs garants de la conduite des Officiers Généraux & de la bravoure des autres Officiers & des Soldats, que tout ce que je pourrois dire. Les fatigues d'une marche d'au-delà de cent miles, supportées par tous les rangs avec la meilleure volonté du monde, sans Tentes, avec très-peu de Bagages, seront regardées, j'espère, comme des preuves convainquantes du noble courage & de l'émulation, qui anime l'Armée pour le bien du service de sa Majesté.

Le Major *Cuyler*, mon Premier-Aide-de-Camp, aura l'honneur de vous remettre mes Dépêches; & je me flatte, qu'il est bien instruit pour répondre à toutes questions ultérieures que vous pourriez lui faire. J'ai l'honneur d'être avec respect, &c. (*Signé*) G. Howe.

Suivant l'Etat sous le N°. III. *le total de la perte des Troupes* Britanniques, *dans l'Action du 4. Octobre, est de 2. Lieutenants-Colonels* (Bird *du* 15me & Agnew *du* 44me *Regiment*), *2. Enseignes, 7. Sergents, 1. Tambour, 5 Soldats*, tués: *Un Lieutenant-Colonel* (Walcot *du 5me Régiment*) *6. Capitaines, 13. Lieutenants, 10. Enseignes, 23. Sergents, 1. Tambour, 376. Soldats* blessés; *un Capitaine, 1 Soldats* égarés: *Des Troupes* Hessoises, *il y a eu 1. Sergent & 23. Soldats* blessés. *Le Détachement, envoyé le 20. Septembre aux ordres du Général-Major* Grey *dans la* Pensylvanie, *a eu un Capitaine, un Sergent, & un Soldat* tués; *un Lieutenant & 8. Soldats* blessés.

De Leide, le 10. Décembre.

La funeste catastrophe du Général *Burgoyne* & de son Armée se confirme par les Lettres de Londres du 5. Décembre, que nous recevons dans ce moment. Toutes les circonstances, qu'on nous en avoit mandées de *Paris*, se vérifient également; mais, par les Avis de *Londres*, nous apprenons de plus, que ce coup, prévu peut-être par la partie intelligente du Public, mais toujours des plus sensibles pour l'*Angleterre*, a été la suite d'une Action terrible & meurtrière, que le Général *Burgoyne* a hazardée, pour se tirer de sa situation desespérée. Le Brigadier *Fraser* & plusieurs autres Officiers de distinction y ont perdu la vie. On dit, que le Général *Arnold*, aiant eu la jambe fracassée, est mort après l'amputation. La Chambre des *Communes*, à laquelle le Lord *Germain* avoua ce revers décisif le 3. Décembre, en fut stupéfaite. Toute la Nation est dans la plus grande consternation. On convient à présent de la témérité du dessein de réduire l'*Amérique* par la force; & l'on parle d'une Révolution totale dans le Ministère.

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* Etienne Luzac.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO XCIX.
De LEIDE, *le* 12. *Décembre*, 1777.

DE LISBONNE, *le* 11. *Novembre*. La semaine dernière, on a expédié de notre Port un Bâtiment, pour aller porter à *Rio-Janeiro* la Nouvelle du Traité conclu entre S. M. *Catholique* & la Reine, notre Souveraine, qui a été signé le 1. Octobre à *St. Ildefonse*. On a envoyé, par le même Navire, les ordres relatifs à l'exécu-[ti]on de ce Traité. On attend ici dans peu un Ambassadeur de *Maroc*, afin de venir compli-[m]enter L. M. *Très-Fidèles* de la part de son Maitre, & le Prince *Camille* de *Rohan*, qui doit [r]emplir le même objet de la part du Grand-Maitre de *Malte*.

De COLOGNE, *le* 9. *Décembre*. On se rappelle, qu'après la mort du feu Electeur de [M]*ayence* son Successeur changea toute la forme des Ecoles, établies sous son Règne, & [l]es confia à des *Ex-Jésuites*. Le triomphe des Adhérents de la Société fut extraordinaire à [c]ette occasion. Aujourd'hui, des Lettres de *Mayence* nous apprennent, que S. A. Electorale [a] rétabli tout sur l'ancien pié; que les Instituteurs Séculiers ont été rappellés; & que la plû-[p]art des *Ex-Jésuites* ont reçu leur congé.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 2. *Décembre*.

Ce fut le Chevalier *Grey Cooper*, l'un des Secrétaires de la Tréforerie, qui proposa le 27. [N]ovembre dans la Chambre des *Communes* le Bil *pour continuër la suspension de l'Acte d'Habeas* [C]*orpus*, laquelle va expirer le 31. Décembre prochain, en conformité du Bil passé dans la der-[n]ière Séance du Parlement. Après que la première lecture en eut été faite, Mr. *Baker* ob-[s]erva, " que le Parlement n'avoit pas été informé de ce qui avoit été fait en conséquence de ce Bil, & qu'il ignoroit, s'il y avoit aucune nécessité pour le continuër. " Il proposa donc, qu'avant de passer de nouveau le sus-dit Bil il fût présenté une Adresse au Roi, pour prier S. M. d'informer la Chambre de ce qui avoit été fait en vertu de l'Acte passé dans la der-nière Séance; s'il y avoit eu des Personnes saisies & emprisonnées, suivant ses dispositions; au cas qu'il y en eût, combien; dans quelles Prisons; quelles poursuites avoient été faites contre elles; quelles peines leur avoient été infligées; & en un mot de lui donner tous les éclaircissemens nécessaires pour être instruite de l'usage qu'on avoit fait des pouvoirs confiés en cette occasion à la Couronne. " Sur ce que Mr. *Baker* ajouta, que sa Proposition com-[p]renoit tous les Domaines de S. M. tant en *Europe* qu'en *Amérique*, le Chevalier *Cooper* té-[m]oigna de la crainte, que des informations, concernant les Personnes détenuës dans ce der-[n]ier Pays, ne fussent aussi *dangereuses* qu'elles étoient *peu nécessaires*. Mrs. *Cornwall*, *Welbore* [E]*llis*, & quelques autres Membres Ministériaux parlèrent dans le même sens; &, comme ce [d]ernier laissa échapper, " que le Parlement avoit confié ce pouvoir au Roi plus pour *prévenir* le crime que pour le *punir*, " il s'attira une sortie fort vigoureuse de la part de Mr. *Burke*, [q]ui dit, " qu'il étoit aussi illégal qu'injuste d'ôter aux Citoyens leurs Droits, pour *prévenir* qu'ils n'en abusassent. " Il fit craindre aussi, que le *renouvellement successif* de cette *suspen-[s]ion* ne dépouillât enfin le Peuple *Anglois* d'un de ses Priviléges les plus précieux, du seul qu'il [s]'étoit réservé contre les usurpations & l'oppression des gens en place. *La continuation*, dit-il, *& le renouvellement d'Actes oppressifs est l'instrument, dont on se servira un jour pour renverser* [t]*outes nos Libertés. La* Taxe des Terres *n'a été proposée d'abord que comme un Subside temporai-*[r]*e: Sa continuation annuelle l'a renduë perpétuelle. L*'Armée *ne fut d'abord établie que pour un* [a]*n. On n'a cessé d'en voter tous les ans l'entretien; & ainsi elle est devenuë permanente.* Mr. *Fox* [p]arla avec sa chaleur accoûtumée contre le même Acte; &, la Proposition de Mr. *Baker* [n]'aïant pas été directement combattuë, elle passa sans difficulté.

Cette affaire terminée, le Chevalier *Charles Whitworth*, Président du Committé du *Subside*, [f]it rapport de la Résolution prise la veille *concernant les* 60. *mille Matelots à accorder pour l'an-*[n]*ée prochaine*. Sur la lecture qui en fut faite, les Débats de la veille se renouvellèrent. Mr. [T]*emple Luttrell*, qui avoit déjà parlé alors avec beaucoup d'étenduë, fit encore cette fois-ci plu-[s]ieurs observations, d'après des éclaircissemens qu'il s'étoit procuré, tendant à prouver, que [l]es calculs que les Membres de l'Amirauté avoit fournis à la Chambre, pour prouver la né-[c]essité d'un pareil nombre & la possibilité de le lever, étoient fautifs. Mr. *Bailey* le fit voir [p]articulièrement à l'égard de l'Escadre stationnée à la *Jamaïque*. Ils furent secondés par le Co-

lonel *Barré*, le Gouverneur *Johnstone*, & Mr. *Thomas Townshend.* Ce dernier releva un tr... du Discours, que Mylord *North* avoit fait la veille. Ce Seigneur avoit dit, " que la Cham... ,, bre ne pouvoit se refuser d'accorder au Roi le nombre de Marins demandé, puisque, da... ,, son Adresse, elle avoit promis de soutenir S. M. dans la Guerre *Américaine.* " *Une p... reille assertion*, dit Mr. *Townshend*, *mérite une attention particulière. Si elle est échappée au Lor... sans réflexion & dans la chaleur du Débat, il a l'occasion aujourd'hui de la rétracter : Mais, s... l'a avancée sérieusement, les Séances du Parlement sont devenuës desormais inutiles. Le Par... ment n'a qu'à s'assembler un seul jour pour répondre au Discours du Roi ; & cette Réponse décide... d'un seul coup de toutes les affaires Nationales.* Mylord *North* répondit, " qu'on avoit mal co... ,, pris sa pensée; qu'il avoit seulement voulu dire, que, l'augmentation de nos Forces de M... ,, rine résultant en grande partie de la Guerre *Américaine*, elle étoit devenuë *indispensabl...* ,, que; quoiqu'il pensât d'ailleurs, que la *France* & l'*Espagne* n'avoient pas dessein de nous ... ,, taquer à présent, il croyoit nécessaire d'armer, tandis que ces Puissances étoient en Armes... Mr. *Buller* & le Chevalier *Hugues Palliser*, Commissaires de l'Amirauté, tâchèrent de fai... voir en détail le bon emploi des Subsides accordés pour la Marine, ainsi que l'usage nécessa... re du nombre de Matelots demandé, & de justifier ainsi l'Administration du soupçon, qu'el... n'exigeoit pour cette partie une Somme aussi exorbitante, qu'afin d'en pouvoir employer u... partie à d'autres destinations; Politique d'autant plus aisée, que le Parlement, qui accorde l... Subsides, ne s'assure pas régulièrement de leur emploi pour les objets, auxquels il les a des... nés. Cependant il fut résolu, sur la Proposition de Mr. *Temple Luttrell*, " qu'on remettro... ,, devant la Chambre les derniers Etats de semaine, envoyés à l'Amirauté par les Comma... ,, dants en chef à *Portsmouth*, à *Plymouth*, & à *Chatham*, ainsi que ceux des Commandants d... ,, Vaisseaux en service dans le Canal ou sur les Côtes de la *Grande-Brétagne* & de l'*Irlande.*

Le 28. il y eut dans les *Communes* des Débats non moins intéressans sur la *Taxe des Terre...* qui fut continuée à 4. Chelins par Liv. Sterling. L'on renouvella aussi ceux sur la *suspensi... de l'Habeas-Corpus.* (*Nous espérons d'en parler plus au large ailleurs, ainsi que de la Propositi... faite le même jour par le Duc de* Richmond *dans la Chambre des* Pairs.)

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 5. *Décembre.*

,, Dès l'Ordinaire dernier le bruit se répandit, que le Général *Howe* avoit écrit dans se... dernières Dépêches au Ministère, que les Avis authentiques les plus récens, qu'il avoit d... Général *Burgoyne*, étoient en date du 9. Octobre, ce Général étant alors avec son Armée ... 5 milles d'*Albany*; mais que dans le même tems le premier de ces Commandants avoit envo... deux Papiers *Américains*, suivant l'un desquels Mr. *Burgoyne* se retiroit avec difficulté vers *T... conderoga*, tandis que l'autre annonçoit, " qu'il marchoit avec toute son Armée dans le *Connect... ,, cut*, comme Prisonnier de guerre. " On a tâché de déguiser cette dernière Nouvelle pendan... quelques jours par des Avis contradictoires; mais enfin elle a percé, & elle s'est pleinemen... confirmée à la douleur de toute la Nation. Le Vaisseau de guerre, *le Warwick*, de 50. C... nons, partit de *Quebec* le 26. Octobre; mais le Général *Carleton*, aïant reçu 3. jours après l'... vis de la triste destinée de l'Armée *Britanique*, envoya une Chaloupe legère, qui atteignit ... *Warwick* le 5. Novembre, & lui remit les Lettres de ce Gouverneur. Ce Vaisseau étant entr... le 2. à *Portsmouth*, le Capitaine *Jean Moutray*, qui le commande, partit sur le champ po... *Londres*, & remit le même soir au Ministère ces Dépêches desagréables. On n'en sçait pas en... core au juste le contenu; mais on en débite les circonstances que voici. "

,, Le Général *Burgoyne*, enveloppé de toutes parts & étant dans le besoin le plus extrêm... de Provisions, fit un dernier effort pour se tirer de sa situation accablante: Il détacha le Bri... gadier *Fraser*, avec mille Hommes d'élite pour tâcher d'ouvrir une communication, de se pro... curer des Provisions, & de faciliter sa retraite. Le Général *Arnold* attaqua le Brigadier *Fra... ser* : Les Troupes de celui-ci étoient presque toutes *Ecossoises.* L'Action fut des plus furieu... ses: L'on se battit avec un acharnement proportionné à la haine, que cette Nation & les *A... méricains* se portent mutuellement. De part ni d'autre l'on ne céda un seul pouce de terrein... Enfin, après les efforts de la plus grande bravoure des deux côtés, 800. Hommes du Corp... de *Fraser* couvrirent le Champ de Bataille; les 200. qui restoient, demandèrent quartier, &... l'obtinrent en se rendant Prisonniers. Le brave *Arnold* fut blessé au genou; &, les os étan... si terriblement fracassés, qu'une amputation immédiate fut jugée nécessaire, il mourut durant l'opération. Le Brigadier *Fraser* perdit la vie dans le Combat. Aussi-tôt que le funeste sort de son Détachement fut sçu dans le Camp de Mr. *Burgoyne*, toute l'Armée vit l'extrémité où elle étoit réduite; & l'on ne put prendre conseil que du desespoir. Les *Américains* aux ordres

du Général *Gates* la pressoient de toutes parts. Le Général *Burgoyne* fit une seconde & dernière tentative pour se dégager; mais il fut repoussé avec beaucoup de perte, & reçut lui-même trois blessures. Le jour suivant, il offrit de capituler; & Mr. *Gates* accepta les conditions suivantes: "Que l'Armée mettroit bas les Armes & se rendroit Prisonnière de guerre, en „ laissant aux Vainqueurs Armes, Artillerie, Attirails & Munitions de guerre, Drapeaux, „ Bagages, & la Caisse Militaire contenant 50. mille Liv. Sterling en Espèces; que les Trou- „ pes s'engageroient de la manière la plus formelle à ne plus servir contre les *Etats-Unis* de „ l'*Amérique* pendant toute la durée de la Contestation; que, sous cette promesse, elles se- „ roient conduites à *Boston*, pour être transportées de-là à bord de Bâtimens Royaux, les Trou- „ pes *Britaniques* en *Angleterre*, & les *Brunswickois* en *Allemagne*." Cet évènement important est arrivé le 17. Octobre dans les environs du Fort *Edouard*. Quelques autres Avis ajoutent, que dans la sanglante Bataille, qui l'a précédé, quelques-uns de nos Régimens ont été taillés en pièces; que nos Troupes se sont ralliées jusqu'à trois fois, pour percer les rangs ennemis & s'ouvrir un passage; mais que le nombre des *Américains* & leur valeur firent échouër ces efforts d'un courage animé par le desespoir. On nomme parmi les tués le Lord *Petersham* & le Colonel *Ackland*, que d'autres disent blessé, ainsi que le Général *Philips*: Mais la mort du Général *Arnold* ne paroit pas certaine. On assure, qu'avant la dernière Action les Troupes de Mr. *Burgoyne* n'avoient pas eu à manger depuis plus de 36. heures: mais qu'aussitôt après leur reddition les *Américains* leur ont fourni de tout en abondance & les ont traitées avec la plus grande humanité."

Lorsque la Chambre des *Communes* apprit ce desastre le 3. de ce mois, elle fut frappée d'étonnement. Il s'agissoit d'accorder de nouveau 5. Millions 487. mille 13. Liv. St. 6. Ch. & un quart Soû, pour les frais de la Guerre *Américaine*; sçavoir, 3. Millions 987. mille 13. L. St. 6. Ch. & un quart Soû en 15. différents Postes pour l'entretien des Troupes Nationales & Etrangères à la Solde de la *Grande-Brétagne*, & 2. Millions 500. mille Liv. St. pour remboursement de Billets d'Echiquier; ce qui, avec les 3. Millions 120. mille L. St. accordés précédemment pour la Marine, fait plus de 8. Millions 600. mille L. St. (environ 207. Millions de *France*,) pour le seul Etat de Guerre de l'année prochaine. Le Lord *Barrington*, Secrétaire de ce Département, aïant présenté les Etats pour les 15. premiers Articles, le Colonel *Barré* se leva & dit, "qu'avant de procéder plus loin, il demandoit au Lord *Germain*, au nom „ de la Chambre, si le bruit, qui couroit, de la reddition du Général *Burgoyne* & de son Ar- „ mée, étoit vrai." Mylord *Germain* dit, "qu'il étoit prêt à donner l'information qu'on de- „ siroit; qu'il ne vouloit point tromper la Chambre; que selon des Dépêches, qu'il avoit re- „ çuës de *Quebec*, l'on y avoit eu un Avis de *Ticonderoga*, confirmé par le récit de deux ou „ trois Déserteurs, que le Général *Burgoyne* avoit été réduit à cette triste nécessité:" Il rapporta les conditions de la Capitulation; & il ajouta, "qu'il prioit la Chambre de suspendre „ son jugement sur cette malheureuse affaire; qu'il sçavoit, qu'il étoit responsable des ordres „ qu'il avoit donnés; qu'il étoit prêt à les communiquer à la Chambre, d'abord qu'elle l'exi- „ geroit; qu'il croyoit, que l'Expédition avoit été bien concertée, & que des malheurs im- „ prévus l'avoient seuls fait échouër; que si, après les recherches faites, l'on trouvoit le con- „ traire, il prioit la Chambre de laisser tomber sa censure sur le Plan même, & non sur le „ Général chargé de l'exécuter; qu'il étoit convaincu, que celui-ci avoit fait son devoir, & „ qu'à son retour il seroit sans doute en état de se laver de tout reproche." Ce Discours jetta la Chambre (suivant les Relations imprimées) dans la même perplexité qu'on peut supposer dans le Sénat *Romain*, lorsqu'il apprit la perte de la Bataille de *Cannes*. La douleur & la surprise furent peintes sur tous les visages: Personne ne parla. Enfin le Colonel *Barré* rompit le silence; & détournant le visage, *Grand Dieu*, s'écria-t-il, *qui peut retenir sa fureur & son indignation, lorsque l'Auteur d'une calamité si terrible, si humiliante, fait, avec le plus grand sang-froid du monde, l'horrible récit d'une Armée* Britanique *réduite aux angoisses les plus extrêmes par sa direction!* Il continua sur ce ton, & fut suivi par Mr. *Jaques Luttrel* & Mr. *Burke*. Le Solliciteur-Général *Wedderburne* tâcha de consoler la Chambre & de ranimer ses espérances; mais il ne s'attira que des sarcasmes: Et Mr. *Fox*, appuyé de quelques autres Membres, proposa "de supplier le Roi par une humble Adresse de faire remettre à la Chambre Copie „ des Instructions & autres Papiers relatifs à l'Expédition du *Canada* sous le Lieutenant-Géné- „ ral *Burgoyne*, & Copies des Instructions du Général *Howe*, relatives aux démarches qu'il „ étoit chargé de faire pour co-opérer avec le Général *Burgoyne*:" Mais cette Proposition passa à la négative. Cependant, comme l'on s'apperçoit à présent de l'abîme, où la Guerre

Américaine a jetté la Nation, l'on s'attend à une Révolution dans le Ministère ; & l'on parl de rappeller le Comte de *Chatham* au timon du Gouvernement. La Proposition, que le Du de *Richmond* a faite le 2. dans la Chambre des *Seigneurs*, d'*examiner l'etat de la Nation* pourra conduire, dans la conjoncture présente, à des suites fâcheuses pour les principaux Auteurs de cette Guerre. Le 2. Février a été fixé pour entamer cette recherche ; & sur la Proposition de Mr. *Fox* les *Communes* ont pris le 2. de ce mois la même Résolution. "

ACTIONS ; *Banque*, 126 & un quart. *Indes*, 164 & un quart. *Annuités consolidées à* 3 *& à* 4. *pour cent*, 76 & un quart.

De LA HAIE, *le* 9. *Décembre.* On a reçu de *Berlin* la fâcheuse Nouvelle, que Madame la Princesse de *Prusse* est accouchée le 29. du mois dernier avant terme d'un Enfant mâle mort, qui a été inhumé le 30. dans le Tombeau de la Famille Royale.

On écrit de *Weezel*, en date du 3. de ce mois, que la veille l'on y avoit ramené à la Citadelle la grosse Artillerie, qui avoit été plantée sur les bords du *Rhin*, pour empêcher le passage aux Troupes *Allemandes*, destinées pour l'*Amérique*, au cas qu'elles eussent voulu le forcer, les ordres de la Cour à cet égard aïant été si rigoureux, qu'on auroit coulé à fond tout Bâtiment, qui auroit tenté de passer sans permission. Quoique certains Avis insinuent, que les Troupes d'*Anspach* & de *Hanau* ont rebroussé chemin par l'unique raison, qu'elles n'avoient point encore reçu les Passeports qu'elles attendoient, les informations, données à ce sujet d'une part respectable, ne laissent aucun lieu de douter, que le refus n'ait un autre motif.

Suivant des Lettres de *Hanover* du 5. Décembre, le Général *Faucitt* en étoit parti depuis peu de jours pour *Bremer-Lehe*, afin d'y recevoir le serment des Recrues *Hessoises*, qui seront transportées du *Weezer* en *Angleterre.* Une circonstance, qui confirme ce que nous venons de dire par rapport au passage refusé dans le Duché de *Clèves*, est que ces Troupes, au lieu de descendre le *Weezer* depuis *Hamelen*, ont fait de-là le trajet par terre jusqu'à *Leese*, pour éviter le Territoire *Prussien*, attendu que dans cette distance la Rivière borde la Principauté de *Minden.* A *Leese* elles se sont de nouveau embarquées, pour continuer le voyage par eau jusqu'à *Bremer-Lehe.* On parle toujours d'un Corps de 1500. Hommes, que le Prince d'*Anhalt-Zerbst* doit fournir à la Cour de *Londres.* Quant à l'ordre donné aux Troupes de *Hanover* de se pourvoir de Tentes, il n'a, dit-on, d'autre objet qu'un Camp, qu'elles doivent former l'Eté prochain.

De LEIDE, *le* 11. *Décembre.* On nous a adressé hier une Lettre de *Nantes*, du 2. de ce mois, dont voici l'Extrait.

*Il vient d'arriver dans notre Port un Navire, dépêché de l'*Amérique *le* 30. *Octobre.* *Il apporte la Nouvelle, que, le* 17. *du même mois, le Général* Burgoyne *s'est rendu Prisonnier de Guerre au Général* Gâtes *avec* 5782. *Hommes, dont environ* 2500. Anglois, 1800. Brunswickois, *& le reste des* Canadiens. *Les Officiers-Généraux étoient au nombre de sept, & il y avoit* 27. *Pièces de canon de fonte. En vertu de la Capitulation, ces Troupes ne doivent plus servir contre les* Américains. *Elles étoient déjà en marche pour* Boston, *où elles doivent s'embarquer pour l'*Angleterre. *Suivant le rapport du même Bâtiment, le Chevalier* Howe *avoit pris possession de* Philadelphie *le* 26. *Septembre, après avoir perdu en différentes rencontres* 4. *mille Hommes. Dix-sept Vaisseaux de guerre ou de transport avoient péri, en voulant forcer le passage de la* Delaware. *De ce nombre étoit* le Roebuck, *Frégate de* 44. *Canons. Il y avoit apparence, que le Général* Anglois *ne pourroit tenir, vu que la communication avec la Flotte lui avoit été coupée, & que le Général* Washington *le gardoit, pour ainsi dire, à vuë dans* Philadelphie.

D'autres Avis de *Nantes*, s'accordant parfaitement avec cette Lettre, ajoutent, qu'on évaluoit la perte des Troupes Royales, dans le Département *Septentrional*, depuis la prise de *Ticonderoga*, à 9223. Hommes & 37. Canons; que le Général *Washington* ne paroissoit attendre qu'un Renfort de Troupes des Provinces *Septentrionales*, pour envelopper le Chevalier *Howe*, dont les Forces ne passoient pas 10. mille Hommes; que cette entreprise sembloit d'autant plus probable, que l'Armée *Angloise* manquoit de Provisions, & qu'étant à plus de 5. miles de la Flotte elle n'en pouvoit recevoir absolument aucun secours. Ainsi, comme la Conquête de *New-York* a été le précurseur de la défaite de *Trenton*, & la prise de *Ticonderoga* celui du désastre de Mr. *Burgoyne*, il n'étoit pas hors de vraisemblance, que les progrès du Chevalier *Howe* & l'occupation de *Philadelphie* ne serviroient qu'à rendre sa perte de plus en plus inévitable.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO C.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 16. Décembre 1777.

De CONSTANTINOPLE, *le* 4 *Novembre.*

LA Tête de *Dimitri Ghika*, Hospodar de *Moldavie*, a été exposée le 22. du mois dernier à la Porte du *Serrail*: Les Crimes, qu'on a allégués pour motiver son Supplice, sont, " qu'il opprimoit ses Sujets, les gouvernant en Tyran, & qu'il entretenoit une Correspondance illicite avec la *Russie* " Cette funeste fin d'un Prince, qui jouïssoit de la protection de la Cour de *Pétersbourg*, rend une rupture entre elle & la *Porte* de plus en plus probable. Aussi les préparatifs de Guerre se continuënt-ils sans le moindre relâche. Cependant, comme la Saison est déjà si avancée, l'on n'attend une Déclaration de guerre formelle qu'au Printems prochain; & tous les bruits, qu'on répand d'hostilités déjà commises, sont prématurés.

De LONDRES, *le* 9. *Décembre.*

Le Roi a accordé une place dans son Conseil-Privé au Chevalier *Sidney Stafford Smythe*, qui s'est demis de la Charge de Chef-Baron de l'Echiquier; & ce Magistrat a pris Séance le 3. de ce mois en cette qualité.

Quoique la Nouvelle de la reddition du Général *Burgoyne* & de son Armée ait causé le 3. de ce mois la plus grande fermentation dans la Chambre des *Communes*, les Subsides, demandés par l'Administration pour l'entretien des Forces de terre pendant l'année prochaine, & pour le remboursement des Billets d'Echiquier, ont été accordés sans en venir aux Voix. En voici le Tableau

604240. L. St. 3 Ch. 11. Soûs *pour l'entretien de* 200057. *Hommes de Troupes.*

11473. L. St. 18. Ch. 6. Soûs & demi *pour les Officiers-Généraux & de l'Etat-Major.*

960843. L. St. 18. Ch. 9. Soûs *pour les Garnisons dans la* Nouvelle-Ecosse, *les* Indes-Occidentales, *l'*Afrique, Minorque *&* Gibraltar.

52923. L. St. 1. Ch. 6. Soûs *pour la différence de la Solde* Britanique *& celle de l'*Irlande, *payable à un Régiment de Dragons & à six Régimens d'Infanterie, servant dans l'*Amérique-Septentrionale.

50074. L. St. 19. Ch. 4. Soûs & demi *pour cinq Bataillons* Hanovriens *en garnison à* Gibraltar *& à* Minorque.

367203. L. St. 19. Ch. 10. Soûs *pour la Solde de* 13472. *Hommes de Troupes de* Hesse-Cassel, *avec le Subside.*

35441. L. St. 19. Ch. 9. Soûs & demi *pour deux Régimens de* Hanau.

1645. L. St. 17. Ch. 1. Soû *pour la nonvaleur des Sommes accordées la dernière Séance pour le Rég*t. *de* Hanau.

17370. L. St. 8. Ch. 2. Soûs & 3. quarts *pour le Régiment de* Waldeck.

93947. L. St. 15. Ch. 8. Soûs *pour* 4303. *Hommes de Troupes de* Brunswick.

34007. L. St. 2. Ch. 11 Soûs *pour* 1241. *Hommes de Troupes d'*Anſpach.
47160. L. St. 13. Ch. 3. Soûs *pour Proviſions aux Troupes Auxiliaires.*
27379. L. St. 10. Ch. 8. Soûs *pour l'Artillerie des dites Troupes.*
382816. L. St. 2. Ch 8. Soûs *pour le Bureau d'Artillerie.*
300483. L. St. 13. Ch. 10. Soûs *pour Dépenſes extraord. du même Bureau.*
1500000. L. St. *pour rembourſement des Billets d'Echiquier, donnés en vertu d'une Réſolution de la dern Séance.*
1000000. L. St. *pour rembourſer le Subſide extraordinaire accordé au Roi dans la dern. Séance en Billets d'Echiquier.*

Les Etats, préſentés par le Lord *Barrington*, Sécrétaire d'Etat au Département de la Guerre, pour ſpécifier ces différents Articles, contiennent une *augmentation de vingt-mille Hommes* de Troupes plus que l'année qui va finir. Au reſte, l'on peut juger de la chaleur, qui s'empara ce jour-là des eſprits dans cette Chambre, par l'incident qui arriva entre le Solliciteur-Général *Wedderburne* & Mr. *Burke*. Le dernier aïant répondu au Solliciteur avec un ris moqueur, celui-ci dit tout en colère, qu'*il manquoit à la bienſéance, & que lui (Mr.* Wedderburne) *ſauroit bien ſe faire reſpecter dans la Chambre & ailleurs.* Peu après Mr. *Burke* ſortit & envoya prier ſon Adverſaire de ſe rendre près de lui. La Chambre prit l'alarme. L'Orateur envoya un Sergent ès armes, pour les prendre l'un & l'autre ſous ſa garde; mais il ne put les trouver. Cependant le Lord *Jean Cavendish* & Mr. *Eden*, Sous-Secrétaire d'Etat, furent plus heureux: Par leur interpoſition amicale, le Solliciteur-Général a fait quelques excuſes ſur l'expreſſion qui lui étoit échappée par inadvertence, & par laquelle il n'avoit point eu intention de dire ce que Mr. *Burke* y avoit ſuppoſé.

Le 4. de ce mois, l'on reçut au Bureau du Lord *Germain* de nouvelles Dépêches du Général *Carleton*: Elles avoient été apportées par deux différents Vaiſſeaux, l'un parti de *Quebec* le 30. Octobre & arrivé à *Corke*, l'autre, nommé *le Fell*, Capitaine *Barrington*, parti de la même Ville le 2. Novembre & arrivé à *Douvres*. Le 5. il en vint encore, apportées par *le Montréal*, Capitaine *Gibſon*, entré aux *Dunes*. Quoiqu'on aſſûre généralement, que ces Lettres confirment le malheur arrivé à Mr. *Burgoyne*, la Cour a cru devoir garder à ce ſujet un profond ſilence; & depuis ſa volumineuſe *Gazette extraordinaire* du 2. de ce mois, elle n'a publié qu'une longue Liſt[e] de 118. Bâtimens *Américains*, ou Etranger[s] pris & de 13. Bâtimens *Anglois* repris par le[s] Vaiſſeaux, appartenant à la Flotte du Roi au[x] ordres du Vicomte *Howe*, depuis le 27. Ma[i] jusqu'au 24. Octobre dernier. L'Avis de l[a] néceſſité, où l'Armée de Mr. *Burgoyne* avoi[t] été réduite, a été apporté, dit-on, à *Ticonderoga* par un *Américain* Royaliſte, auquel le Général, après lui avoir expoſé ſa ſituation, con[-]ſeilla de tenter tout pour s'échapper, vu l[e] traitement qu'il avoit à attendre, s'il étoi[t] trouvé dans le Camp *Britanique*. Ce Particulier eut effectivement le bonheur de s'échappe[r] à travers mille dangers, & remit au Commandant de *Ticonderoga* les Lettres, dont il avoi[t] été chargé. On attribuë à la grande ſupériorité des Forces *Américaines* la réuſſite de leur projet d'envelopper les Troupes Royales: Quelques-uns les portent à 20. mille; d'autres à 3c mille Hommes: Mais la cauſe, qui a ſi ſubitement raſſemblé tant de monde, n'eſt guères honorable, ſi elle eſt telle qu'on la débite. L'o[n] dit, que tout ce qui pouvoit porter les arme[s] dans les 4. Provinces de la *Nouvelle-Angleterre* eſt accouru, pour mettre un terme au[x] cruautés exercées par les *Indiens*, qui ſervoien[t] dans l'Armée *Britanique*: Mr. *Burgoyne* a tâché de s'en disculper par ſa Lettre au Généra[l] *Gates* (*inſérée dans notre* Supplément *du* N° XCVIII.) mais un Témoin oculaire a vu à *Montréal* pluſieurs *Sauvages*, qu'on récompenſoi[t] pour être munis de ces *Gages* ſanglants *de conquête*, un entre autres qui en montroit lui ſeul ſoixante. Ce Témoin eſt le Capitaine *Painter*, commandant le Bâtiment de transport *le Hector*. Son rapport rend plus croyable celui d'un Papier de *Boſton*, qui porte à 400. le nombre des Familles eſcalpées. Mr. *Gates* écrit ſur ce ſujet à Mr. *Hancock*, Préſident du Congrès, la Lettre ſuivante, tirée de l'*Evening-Poſt* de *Penſylvanie.*

Au Quartier-Général le 28. *Août* 1777.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence dans ce Paquet Copie d'une Lettre, que j'a[i] reçuë hier au ſoir du Général-Major *Arnold*. La défaite honteuſe, qui a obligé l'Ennemi de ſe retirer du Fort *Schuyler*, ajoutée à la Victoire complette & brillante, que le Général *Starke* & le Colonel *Warner* ont gagnée à *Bennington*, répand le plus grand luſtre ſur les Armes *Américaines*, & couvre les Ennemis des *Etats-Unis* d'opprobre & de honte. Les meurtres horribles & les Chevelures eſcalpées, que le Lieutenant-Général *Burgoyne* a encouragés & payés avant la défaite à *Bennington*, terniront à jamais l'honneur des Armes *Britanniques*. Dans une Maiſon les Parens ont été cruellement mas-

sacrés avec six Enfans; & ce *Macaroni* poli a payé dix Dollars pour chacune de leurs Chevelures. Le Ciel, j'espère, a en réserve quelque punition pour des Crimes aussi inouis. Je suis, &c.

(*Signé*) HORATIO GATES.

La Nouvelle du grand avantage, remporté par les *Américains* dans le Département *Septentrional*, fut reçuë le 21. Octobre au Camp de Mr. *Washington*, où l'on fit un Feu de joie à ce sujet. Ce Général étoit occupé alors à resserrer le Chevalier *Howe* avec ses Troupes à *Philadelphie*. Celui-ci, de son côté, après avoir fait couper un Bois fort étendu & démolir tous les Edifices à dix miles à la ronde de la Ville, employoit ses Troupes à faire une chaine de Retranchemens & de Redoutes, avec des Lignes de communication, entre la *Delaware* & le *Schuylkill*, Rivières qui bordent *Philadelphie*, l'une à gauche, l'autre à droite. Son Armée étant beaucoup affoiblie par les différentes Actions & les fatigues, il a écrit, dit-on, une Lettre très-pressante au Général *Clinton*, pour qu'il lui envoye une Brigade de renfort avec toute la diligence possible. L'*Extrait* de la *Lettre*, que le Chevalier *Howe* écrivit au Lord *Germain*, en date de *Philadelphie*, le 21. Octobre, & qui est la seconde Pièce, inférée dans la *Gazette extraordinaire* du 2. Décembre, contient ce qui suit.

Depuis la marche de l'Armée de la Tête d'Elk, *j'ai eu l'honneur de recevoir vos Dépêches, N°.* 10. 11. 12. *& une Lettre séparée du* 20. *Mai, dont j'avois déjà reçu précédemment les* Duplicata *le* 12. *Juin, renfermant les Listes des Chasseurs* Hessois *& des Recruës amenés par le Général-Major* Robertson, *une Lettre-Circulaire de la même date, enfin l'Original & le Duplicat de votre Dépêche N°.* 14. *Ceux-ci me parvinrent le* 17. *de ce mois à* German-Town; *& le* 19. *je fus encore honoré de vos Dépêches en date du* 6. *Août, arrivées à* New-York *par le Paquet-bot* le Despencer.

Les Copies ci-incluses des Rapports du Lieutenant-Général Sir Henry Clinton *& du Brigadier-Général* Campbell *vous informeront particulièrement des faits les plus intéressans, qui se sont passés du côté de* New-York. *Le succès très-important & brillant, detaillé dans le N°.* III, *fait un honneur infini au Général & à ses Troupes, & doit être suivi des effets les plus avantageux pour le service du Roi. La perte du côté des Troupes de S. M. en cette dernière occasion est détaillée dans l'Etat sous N°.* V. *Selon les meilleurs Rapports, qu'on a pu se procurer avant l'envoi des Avis du Chevalier* Henry Clinton, *l'Ennemi a perdu, dans les différentes attaques, cent Hommes tués;* 8. *Officiers de l'Etat-Major,* 2. *Capitaines,* 12. *Subalternes, & environ* 300. *Soldats Prisonniers.*

Le 19. *l'Armée du Roi est venuë de* German-Town *en cette Ville, situation plus à portée pour la réduction du* Fort-Island, *qui est à présent un obstacle au passage de la Rivière, attendu qu'on ne peut ôter les* Chevaux-de-Frisé *superieurs, avant que nous soyons maîtres de ce Poste. La difficulté de l'approche en a rendu la reduction une opération beaucoup plus tedieuse, qu'on ne se l'etoit imaginé à notre arrivée.*

Je dois vous prier d'envoyer un nombre additionnel d'Habits uniformes pour 5. *mille* Provinciaux. *Nous en aurons certainement besoin, en y comprenant les Levées, que nous nous attendons de faire dans ce Pays-ci & dans ceux qui en sont voisins.*

Le Rapport du Général *Clinton*, auquel Mr *Howe* se refère, se trouvera dans nos suivantes. Quant à celui du Brigadier-Général *Campbell*, comme nous avons déjà donné ailleurs les principales circonstances de l'affaire, dont il y est question, nous nous réservons de le donner, lorsque la place le permettra. Voici la troisième *Lettre* du Général *Howe* au Lord *Germain*, datée de *Philadelphie* le 25. Octobre, & qui est la sixième Pièce de la même *Gazette extraordinaire.*

MYLORD,

Environ 800. Hommes de l'Ennemi étant retranchés au *Banc-Rouge* (*Red-Bank*) sur la rive de la *Delaware* dans les *Jerseys*, à peu de distance au-dessus du *Fort-Island*, le Colonel *Donop* avec 3. Bataillons de Grenadiers *Hessois*, le Régiment de *Mirbach*, l'Infanterie & les Chasseurs, traversa la *Delaware* le 21. au Bac de *Cooper*, vis-à-vis de cette Ville, avec ordre d'attaquer ce Poste. Le Détachement marcha ce jour-là une partie du chemin, & le 22. après-midi il se trouva devant le *Banc-Rouge*. Le Colonel *Donop* fit immédiatement la meilleure disposition, & mena les Troupes à l'assaut de la manière la plus courageuse. Elles emportèrent un Ouvrage extérieur fort étendu, d'où l'Ennemi fut chassé dans un Retranchement intérieur, qui ne peut être forcé sans Echelles, étant à 8. ou 9. piés de hauteur, avec un Parapet bordé & fraisé. Le Détachement, en montant à l'attaque & en revenant, souffrit beaucoup par le feu des Galères ennemies & des Batteries flottantes. Le Colonel *Donop* & le Lieutenant-Colonel *Minningerode*, étant tous deux blessés, le Commandement retomba au Lieutenant-Colonel *Linsing*, qui, après avoir rassemblé tous les blessés qu'il put emmener, marcha cette nuit environ 5. miles vers le Bac de *Cooper*; & le matin suivant il revint avec le Détachement au Camp. Le Colonel *Donop* eut malheureusement la cuisse si fort fracassée par une balle de mousquet, qu'il ne put être transporté; mais depuis ce tems j'apprends, qu'il y a quelque espérance de son rétablissement. On a perdu plusieurs braves Officiers en cette occasion, où tant Officiers que Soldats ont montré le courage le plus ardent.

Le 25. le Vaisseau *l'Augusta* [de 64. Canons] échoua, en remontant la Rivière avec quelques

autres Vaiſſeaux de guerre, pour attaquer les Galères de l'Ennemi près du Fort; &, le feu s'y étant mis par quelque accident, on ne put empêcher qu'il ne fût consumé; mais je n'apprends point, que personne y ait perdu la vie. La Chaloupe *le Merlin* échoua pareillement; &, les autres Vaiſſeaux étant obligés de s'éloigner à certaine distance de l'explosion de *l'Augusta*, il devint néceſſaire de l'évacuër & de la bruler également. Ces contretems ne nous empêcheront pas cependant de prendre les mesures les plus vigoureuses pour la réduction du Fort, ce qui nous donnera le paſſage de la Rivière.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Signé*) G. HOWE.

P. S. J'ai la satisfaction de mettre ci-inclus le Rapport, que je viens de recevoir en ce moment, d'une Expédition très-courageuse faite par le Général-Major *Vaughan* & le Chevalier *Jaques Wallace* sur la Rivière de *Hudson*.

On a remarqué au sujet de cette Lettre, que, quoique la Cour ait ajouté à toutes les autres Relations de sa *Gazette* des Etats détaillés de la perte, qu'ont faite ses Troupes en ces occasions, elle ne l'a point jugé à propos à l'égard de l'attaque infructueuse, faite par le Corps *Heſſois*. Dés Avis particuliers la représentent comme très-considérable; & les calculs les plus modérés la portent à 22 Officiers & 6. ou 7. cents Soldats. Trois-cents, dit-on, furent emportés par une mine, qui sauta. L'importance de s'aſſurer de la communication, que ces Ouvrages interceptent entre *Philadelphie* & la Flotte, fait souhaiter avec ardeur la confirmation du bruit, qui s'est répandu, que notre Armée s'est enfin emparée de l'Isle de *Mud* & des Retranchemens sur le *Banc-Rouge*, dont la poſſeſſion aſſureroit à nos Forces le paſſage libre de la *Delaware*. On dit, que la Cour en a reçu hier la Nouvelle: Cependant, dans sa *Gazette* d'aujourd'hui, il n'est question que de quelques Promotions: On ne désigne point la date de cette Conquête; & l'on ne dit point, par quelle voye en est venu l'avis, tandis qu'on n'apprend pas, qu'il soit venu d'autre Exprès de cette partie de l'*Amérique*, que celui qui arriva dès le 2. à *Falmouth*, à bord du Paquetbot *la Henriette*, en 26. jours de *New-York*. L'on n'a donc jusqu'ici pas plus de certitude pour cette Nouvelle, que pour celle d'une émeute, qu'il y auroit eu parmi les Troupes de Mr. *Howe*, à l'occasion de la franchise de Quartiers, accordée aux Troupes *Heſſoises* sur la demande de leur Général, tandis qu'on l'avoit refusée aux Nationaux.

ACTIONS; *Banque*, 126 & demi. *Indes*, 163 & demi. *Sud*, 85 & demi. *Annuités consolidées à 4. pour cent*, 76. *Nouv. Souscription*, 91 & trois quarts.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande & *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO C.

De LEIDE, *le* 16. *Décembre*, 1777.

EXTRAIT de la Feuille de Boston, intitulée the Boston-Gazette and Country-Journal.

, DE BOSTON, *le* 27. *Octobre*. Mercredi dernier (22. Octobre) au soir, il arriva ici un Exprès de l'Hon. Général-Major *Gates* à l'Hon. Président du Conseil de cet Etat, avec l'important Avis suivant. "

D'ALBANY, le 19. Octobre, 1777.

MONSIEUR, *J'ai l'honneur d'envoyer à votre Hon. Conseil la Copie ci-incluse d'une Convention, en vertu de laquelle le Lieutenant-Général* Burgoyne *se rendit entre mes mains avec toute son Armée, le* 17. *du courant. Ils sont à présent en marche vers* Boston. *Le Général* Glover *& le Général* Whipple, *avec une Garde convenable de Milices, les escortent & doivent les pourvoir de tous Articles nécessaires, dont ils peuvent avoir besoin pendant leur marche. Je suis si fort occupé à pousser l'Armée en avant, pour arrêter la carrière cruelle du Général* Vaughan *sur la Rivière de* Hudson, *que j'ai seulement le tems de vous informer, que la jambe de mon Ami le Général* Lincoln *est en bon train de guérir, & pour vous témoigner le respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.* (Signé) HORATIO GATES.

Adressé à l'Hon. Président du Conseil d'Etat de MASSACHUSETT'S-BAY.

ARTICLES *de* CONVENTION *entre le Lieutenant-Général* BURGOYNE *& le Général-Major* GATES.

ART. I. Les Troupes sous le Lieutenant-Général *Burgoyne* sortiront de leur Camp avec les honneurs de la Guerre & l'Artillerie des Retranchemens jusqu'au bord de la Rivière, où étoit le vieux Fort. Les Armes & l'Artillerie y seront laissées. Les Armes seront mises en pile sur l'ordre donné par leurs propres Officiers.

II. Il sera accordé un passage libre à l'Armée du Lieutenant-Général *Burgoyne*, pour se rendre dans la *Grande-Brétagne*, sous condition de ne point servir de nouveau durant la présente Contestation dans l'*Amérique-Septentrionale;* & le Port de *Boston* est assigné pour l'entrée des Bâtimens de transport, afin de recevoir les Troupes, d'abord que le Général *Howe* l'ordonnera.

III. Si quelque Cartel a lieu, en vertu duquel l'Armée sous le Général *Burgoyne* ou partie d'icelle puisse être échangée, le précédent Article sera non-avenu, aussi loin qu'un tel échange s'étendra.

IV. Cette Armée, sous le Lieutenant-Général *Burgoyne*, devra marcher vers la Province de *Massachusett's-Bay*, par la route la plus aisée, la plus courte, & la plus convenable; & elle sera mise en Quartiers à *Boston*, près de cette Ville-là, ou dans des endroits aussi convenables aux environs qu'il puisse s'en trouver, afin que la marche des Troupes ne soit pas retardée, lorsque les Bâtimens de transport arriveront pour les recevoir.

V. Les Troupes seront pourvuës, durant leur marche & le tems qu'elles seront en Quartiers, de Provisions par ordre du Général *Gates*, au même taux de Rations que les Troupes de sa propre Armée; &, s'il est possible, l'on fournira des Fourages aux Chevaux d'Officier & au Bétail, au taux ordinaire.

VI. Tous les Officiers garderont leurs Voitures, Chevaux de bât, & autre Bétail; & l'on ne molestera ni ne fouillera aucuns Bagages, le Lieutenant-Général *Burgoyne* donnant sa parole d'honneur, qu'on n'y a caché aucunes Munitions, appartenant au Public. Le Général-Major *Gates* prendra par conséquent les mesures nécessaires, pour que cet Article soit dûment rempli. Si l'on manque de quelques Voitures durant la marche pour le transport des Bagages d'Officier, elles devront être fournies, s'il est possible, par le Pays au taux usité.

VII. Durant la marche & le tems que l'Armée restera en Quartiers dans la Province de *Massachusett's-Bay*, les Officiers ne seront point séparés de leurs Troupes, autant que les circonstances le permettront. Les Officiers seront mis en Quartiers selon leur rang; & on ne les empêchera point d'assembler leurs gens, pour passer la montre & pour d'autres objets de bon ordre.

VIII. Tous Corps quelconques de l'Armée du Général *Burgoyne*, composés soit de Matelots & de Bateliers, ou d'Artificiers, de Charretiers, de Compagnies indépendantes, ou autres Personnes, qui suivent l'Armée, de quelque Pays qu'ils soient, seront compris sous les Articles sus-dits dans le sens le plus plein & dans leur plus grande étenduë; & on les traitera à tous égards comme Sujets *Britaniques*.

IX. Tous *Canadiens* & Personnes, appartenant à l'Etablissement du *Canada*, consistant en Matelots, Bateliers, Artificiers, Charretiers, Compagnies indépendantes, & plusieurs autres Personnes qui suivent l'Armée, & qui ne sont point comprises sous aucune dénomination particulière, auront la permission d'y retourner. Ils seront conduits immédiatement par la route la plus courte au premier Port *Britanique* sur le Lac *George;* & on leur fournira des Provisions de la même manière qu'aux autres Troupes. Ils seront aussi tenus à la même condition de ne point servir durant la présente Contestation dans l'*Amérique-Septentrionale*.

X. Il sera immédiatement accordé des Passeports pour trois Officiers, non au-dessus du rang d'Capitaine, qui seront nommés par le Lieutenant-Général *Burgoyne*, pour porter des Dépêches au Chevalier *Guillaume Howe*, au Chevalier *Guy Carleton*, & dans la *Grande-Bretagne* par la voye de la *Nouvelle-York*; & le Général-Major *Gates* engage la foi publique, que ces Dépêches ne seront point ouvertes. Ces Officiers partiront immédiatement après avoir reçu leurs Dépêches; ils feront le voyage par le chemin le plus court & de la manière la plus expéditive.

XI. Durant le séjour des Troupes dans la Province de *Massachusett's-Bay*, les Officiers seront laissés sur leur parole, & on leur permettra de porter leurs Epées.

XII. Si l'Armée sous le Lieutenant-Général *Burgoyne* trouve nécessaire de mander ses Habillemens & autres Bagages du *Canada*, il lui sera permis de le faire de la manière la plus convenable; & l'on accordera les Passeports nécessaires pour cet effet.

XIII. Ces Articles seront signés mutuellement & échangés demain à 9. heures du matin; & les Troupes sous le Général *Burgoyne* sortiront de leurs Retranchemens à 3. heures de l'après-midi.

Au Camp à SARATOGA, *le* 16. *Octobre*, 1777. (Signé) J. BURGOYNE.

„ Les sus-dits Articles importans aïant été lus du Balcon de l'Hôtel des Etats par le Secrétaire du Conseil causèrent les acclamations de joye les plus vives, de la part d'un Corps de Citoyens aussi respectable qu'il en ait jamais été assemblé en pareille occasion. Plusieurs Particuliers de distinction s'assemblèrent le même soir pour célébrer la Victoire la plus signalée & sans contredit la plus mémorable, qu'on ait jamais remportée sur la fierté *Britanique*, la reddition du Général *Burgoyne* & de toute son Armée au brave & valeureux Général *Gates*, soutenu par un Corps de Francdenanciers le plus respectable dont jamais Armée ait été composée. Elle sera un honneur immortel au Commandant & à son Corps, cette Victoire étant aussi grande que toutes celles dont les Annales de l'*Amérique* pourront jamais être enrichies. Le jour suivant, à midi, les Forteresses & les Vaisseaux dans le Havre firent une décharge de leurs Canons: Les Compagnies indépendantes & l'Infanterie-legère avec leur train d'Artillerie, étant rangées en parade dans la Ruë *des Etats*, firent treize décharges de leur Mousqueterie, à l'honneur des *Treize-Etats-Unis*. Le soir, il y eut des Illuminations, des Feux de joie, & d'autres témoignages d'alegresse publique. Le Rev. Docteur *Cooper* fit, à la demande de l'Assemblée, une excellente Prière d'Actions de graces au Ciel dans la Chambre des Représentans."

„ Par le retour d'un Exprès nous avons reçu Copie de la Lettre suivante de Son Exc. le Général *Washington* au Congrès."

MONSIEUR, *Au Camp près de* PENIBACKER'S MILL, *le* 5. *Octobre* 1777.

Aiant appris par deux Lettres interceptées, que le Général *Howe* avoit détaché une partie de ses Forces, pour aller réduire *Billingsfort* & les Forts sur la *Delaware*, je fis part de l'avis à mes Officiers-Généraux, qui furent unanimément d'opinion, qu'il s'offroit par-là une occasion favorable de faire une attaque contre les Troupes, qui étoient à *German-Town* & près de cet endroit. Il fut donc convenu, qu'elle auroit lieu hier matin; & l'on fit les dispositions suivantes.

Les Divisions de *Sullivan* & de *Wayne*, couvertes sur les flancs par la Brigade de *Conway*, devoient entrer dans le Bourg par le Chemin de *Chesnut-Hill*, tandis que le Général *Armstrong*, avec la Milice de *Pensylvanie*, descendroit le Chemin de *Manatawney* près des Moulins de *Vandeering*, & tomberoit sur la gauche & les arrières de l'Ennemi. Les Divisions de *Green* & de *Stephens*, couvertes sur les flancs par la Brigade de *M'Dougal*, devoient entrer, en prenant un détour, par le Chemin de *Lime-Kiln*, du côté des Maisons du Marché, afin d'attaquer l'Aile droite de l'Ennemi. La Milice du *Maryland* & des *Jerseys*, sous les Généraux *Smallwood* & *Freeman*, devoit marcher par le vieux Chemin de *York*, & tomber sur la queuë de la droite. Le Lord *Stirling*, avec les Brigades de *Nash* & de *Maxwell*, devoit former un Corps de réserve.

Nous nous mimes en marche la veille à environ 7. heures du soir. Le matin suivant, environ au point du jour, le Parti avancé du Général *Sullivan*, tiré de la Brigade de *Conway*, attaqua le Piquet de l'Ennemi au *Mount-Ring*, à la Maison du Sr. *Allen*: Il se retira d'abord; & le gros du même Corps, qui formoit l'Aile droite, aïant bientôt suivi ce Parti, attaqua l'Infanterie-legère & les autres Troupes campées près du Piquet: Il les força à abandonner le terrein, laissant leur Bagage en arrière. Ils se retirèrent à une distance considérable, après avoir préalablement jetté un Détachement dans la Maison du Sr. *Chew*: Ce Parti s'y trouva dans une situation à ne pouvoir pas aisément être forcé; & il y fut en état de nous nuire beaucoup en tirant des fenêtres, & même d'empêcher en grande partie, que nous ne nous avancions plus avant.

L'attaque de notre gauche sous le Général *Green* commença à environ 3. quarts-d'heure après celle de la droite, & pendant quelque tems elle eut le même succès: Mais je ne puis entrer dans des particularités sur ce qui s'est fait de ce côté-là, parce que je n'en suis pas encore informé avec assez de certitude & de précision.

Il y eut un gros brouillard pendant toute cette matinée, qui nous empêcha de poursuivre les avantages, que nous avions déjà gagnés, aussi bien que nous l'aurions fait sans cela. Cette circonstance, en nous cachant la vraie situation de l'Ennemi, nous obligea d'agir avec plus de circonspection & moins de promtitude que nous ne l'aurions souhaité, & donna à l'Ennemi le tems de revenir des effets de notre première impression; & (ce qui fut encore plus malheureux) elle servit

dérober à nos différents Partis leurs mouvements respectifs, & les empêcha ainsi d'agir de concert. Elle leur donna aussi occasion de se prendre réciproquement pour Ennemis; ce qui contribua, à ce que je crois, plus que toute autre chose, au revers qui s'ensuivit. Au milieu des plus belles apparences, lorsque toute chose donnoit les espérances les plus flatteuses de Victoire, les Troupes commencèrent soudainement à se retirer, & quittèrent entièrement le Champ de Bataille, en dépit de tous les efforts qu'on fit pour les rallier.

En général l'on peut dire, que le malheur de la journée a été plus grand pour nous que le dommage. Nous n'avons pas souffert de perte considérable en Hommes; & nous avons ramené toute notre Artillerie, à l'exception d'une seule Pièce, qui fut démontée. L'Ennemi n'a rien gagné par cet événement; & nos Troupes, qui n'en sont pas découragées le moins du monde, ont acquis ce que toutes les Troupes nouvelles acquièrent en voyant le feu. Nous avons eu pourtant plusieurs Officiers estimables tués & blessés, particulièrement des derniers: Le Général *Nash* est parmi le nombre, & l'on desespère de sa vie. Aussi tôt qu'il me sera possible de me procurer l'Etat de notre perte, je vous l'enverrai. Pour rendre justice au Général *Sullivan* & à toute l'Aile droite de l'Armée, (dont j'ai eu occasion d'observer la conduite, attendu qu'elle a agi immédiatement sous mes yeux,) j'ai le plaisir de vous informer, que tant Officiers que Soldats se sont conduits avec une bravoure, qui leur fait le plus grand honneur.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, &c. (*Signé*) GEORGE WASHINGTON.

P. S. Je n'ai pas encore reçu (ainsi que je l'ai remarqué ci-dessus) l'Etat de notre perte; mais, d'après ce que je viens d'apprendre en ce moment du Général *Green*, je crains qu'elle ne soit plus considérable que je ne l'ai présumé d'abord. Le Canon, mentionné ci-dessus, a été emmené, dit-on, sur un Chariot. *Adressée à l'Hon.* J. HANCOCK, *Ecuyer, Président du Congrès.*

(Cette Action du 4. Octobre est la même que celle dont le Général Howe *fait mention dans la dernière partie de sa Lettre du 10. Octobre, insérée l'Ordinaire dernier.)*

De VIENNE, *le* 3. *Décembre.* Leurs Maj. Imp. & Royale ont fait publier depuis peu une grande Promotion d'Officiers-Généraux & de l'Etat-Major dans leurs Armées. Les Généraux-Majors de *Graeven* & *Jean Charles Mitrowski* ont été élevés au grade de Lieut. Général, les Colonels *Querlonde*, *Gavaux*, *Pawlowski*, *Malordy*, *Wallis*, *Alleman*, *Reisky*, *Lubeck*, *Enzenberg*, *Knebel*, Prince de *Hesse-Rhinfels*, *Jerningham*, d'*Alton*, *Wimmersperg*, *Colloredo*, & *Magyary*, à celui de Général-Major; 30. Lieutenants-Colonels à celui de Colonel; 29 Majors à celui de Lieutenant-Colonel; & 19 Capitaines au grade de Major.

De PARIS, *les* 5. & 8. *Décembre.* Le Roi a accordé les Entrées de sa Chambre au Duc d'*Harcourt*. Le Grand-Conseil a fait remettre à Sa Majesté, le 30. Novembre, d'itératives Remontrances contre l'Edit des Présidiaux. On continuë de dire, que les Parlements se proposent d'en faire sur quelques dispositions de l'Arrêt du Conseil du 2. Novembre *concernant la répartition des Vingtièmes.* M. le Marquis d'*Ossun*, qui ne devoit revenir de son Ambassade d'*Espagne* qu'au mois de Mai, est attendu ici incessamment, aiant quitté *Madrid* après l'arrivée du Comte de *Montmorin*, son Successeur. Mr. de *la Houssaye*, l'un des anciens Premiers-Commis de la Guerre, qui étoient restés en place sous le Ministère de M. le Comte de *St. Germain*, vient de se retirer: Il avoit la partie de l'Habillement des Troupes, &c. L'Abbé *Millot* a été élu le 4. Membre de l'Académie *Françoise* à la place de feu Mr *Gresset*.

Mr. de *Beaumarchais*, un de ceux qui se sont employés ici avec le plus de zèle pour l'*Amérique-Unie*, a eu le malheur de verser avec sa Voiture & de se blesser dangereusement, en revenant le 5. au soir de *Passy*, où loge le Dr. *Franklin*. Le Marquis de *Pezay*, dont on annonça en dernier lieu la disgrace sans aucun fondement, s'étoit arrêté à sa Terre près de *Blois*, en revenant de son Inspection des Côtes Maritimes, à cause d'une maladie, devenuë si dangereuse, qu'il vient d'en mourir à l'âge de 37. ans.

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 9. *Décembre.*

Dès le premier moment que le bruit de la reddition du Général *Burgoyne* & de son Armée se répandit avec des circonstances, qui ne permirent plus de douter de son authenticité, ce revers sensible, annoncé presque dans le même tems qu'on publia le Récit des avantages peu décisifs remportés par l'Armée de Mr. *Howe*, causa une telle sensation sur tous les esprits, qu'on regarda un changement dans le Ministère comme infaillible. Cependant aujourd'hui les Adhérents de l'Administration actuelle, s'étant remis du premier trouble, ont revêtu un extérieur plus tranquille; & ils assurent, que les Chefs du Cabinet ont acquis à trop juste titre la confiance de leur Maître, pour être rendus responsables des évènemens. Le 4. au matin tous les Ministres furent assemblés à l'Hôtel du Lord *North*; & depuis ce tems ils ont encore tenu de fréquentes Conférences, dont le résultat a été remis devant le Roi. Il s'est toujours trouvé parmi ces Membres de l'Administration quelques-uns, qui penchoient pour le parti de la modération, & depuis bien du tems l'on suppose au Lord *North* de pareils sentimens. Le

desastre de Mr. *Burgoyne* a augmenté cette diversité d'opinions dans le Cabinet, comme il a animé les débats dans le Parlement & les murmures parmi le Peuple : Mais en même tem l'avis de ceux qui croyent, qu'on doit hazarder le tout pour le tout afin de réduire les Colonies, a de nouveau l'apparence de prévaloir. Il s'agit d'envoyer en *Amérique* une augmentation de Vaisseaux de guerre & un Renfort de 25. mille Hommes de Troupes. L'on parle au d'un changement dans le Commandement de l'Armée : L'on nomme les Lieutenants-Généraux Lord *Amherst* & *Jaques Murray*: Il a été expédié, dit-on, à ce dernier, qui a servi en *Amérique*, où il a été Gouverneur de *Quebec*, un Exprès pour le mander de *Minorque*, dont il est Lieutenant-Gouverneur, & un autre avec un pareil Message au Lieutenant-Général *Haldimand*, qui est allé faire un tour à *Génève*. Le Général *Harvey* se rendit le 7. en Cour sur une requisition qui lui avoit été envoyée à sa Terre de *Charlton*, & il eut une longue Conférence avec S. M. Le 6. il fut expédié un Courier à *Falmouth* avec des Depêches pour Mrs. *How*

Malgré ces efforts, que le Parti, qui prédomine aujourd'hui, fait pour se soutenir, le Public *Anglois* est assez généralement dans l'idée, qu'un changement dans le Ministère est presqu'inévitable, & que, pendant les Vacations de *Noël*, il pourra arriver une Révolution totale dans le Systême de la Cour. En effet tous les symptomes, qu'on observe dans l'Histoire de ce Royaume à la veille des évènemens de cette nature, semblent s'indiquer aujourd'hui. La violence des débats dans les deux Chambres du Parlement est montée à son comble : Il ne se passe point de Séance, qui ne soit intéressante ; & l'*Opposition* gagne insensiblement du terrein tandis que le Parti Ministérial montre une fermeté moins inflexible. Le 5. de ce mois il fut résolu dans la Chambre des *Seigneurs*, sur la Proposition du Duc de *Richmond*, " de supplier „ le Roi, par une humble Adresse, de faire remettre devant elle un Etat de tous les Conseils „ de Guerre, tenus tant dans l'*Amérique-Septentrionale* & aux *Indes-Occidentales* que dans la „ *Grande-Brétagne* & en *Irlande*, depuis le 1. Août 1774. jusqu'à présent, spécifiant les noms „ des Personnes jugées, les accusations portées contre elles, & les Jugemens rendus. " Après qu'on eut attendu ensuite quelque tems la venuë de certains Pairs, qui sont dans l'Administration, le Comte de *Chatham* se leva & fit un Discours très-pathétique, dans lequel il donna des éloges à la bravoure de notre Armée, qui a été forcée de céder à la dure néceffité de se rendre Prisonnière de guerre : Il parla aussi avec beaucoup d'équité de la conduite du Général *Burgoyne*, qu'il dit ne pouvoir être blâmé sans examen comme la cause d'un revers, qui prenoit sans doute sa source dans l'ignorance du Cabinet, auquel il avoit dû obéir. Il passa de-là à la censure de la manière peu judicieuse, dont la Guerre en *Amérique* a été dirigée ; il retraça avec énergie les funestes effets & les disgraces, dont elle a été suivie ; Et, après avoir parcouru nombre d'objets, qui y sont relatifs, il termina son Discours, en proposant, " de supplier le Roi par une humble Adresse de faire remettre à la Chambre Copie „ de tous les ordres & de toutes les Instructions, envoyés au Lieutenant-Général *Burgoyne*, „ relativement aux Opérations de cette partie des Troupes de S. M. dans l'*Amérique-Septen-* „ *trionale*, qu'il a eu sous ses ordres." Le Lord *Lyttelton* & le Comte de *Suffolk*, Secrétaire d'Etat, furent les premiers à s'oppofer à cette Proposition comme *prématurée*, attendu que la Nouvelle du malheur de Mr. *Burgoyne* n'étoit encore qu'un simple bruit : *Non*, dit le dernier, *que je veuille soutenir, qu'elle soit fausse ; je la crois moi-même ; mais elle n'est point parvenuë par la voye d'Office au Gouvernement.* Le Comte de *Shelburne*, le Duc de *Richmond* & le Duc de *Manchester* secondèrent Mylord *Chatham*, tandis que le Comte de *Galloway*, le Comte de *Fauconberg*, le Vicomte *Townshend*, & le Lord *Cardiffe*, Fils aîné du Comte de *Bute*, parlèrent pour le Parti opposé. On remarqua néanmoins l'aveu, que fit le dernier, que *la Guerre avoit été mal conduite* : Il la censura comme *difficile*, *incertaine*, & *presqu'impraticable* ; mais, vu qu'en même-tems il en recommanda la poursuite, le Duc de *Manchester* taxa son Discours d'*inconsistance* & de *contradiction*. Enfin, après de vifs débats, qui durèrent jusqu'après 9. heures du soir, il fut décidé à la pluralité de 40 contre 19. Voix, que la Proposition n'auroit point lieu pour le présent. Après cette Proposition le Comte de *Chatham* en fit une autre, concernant l'emploi des *Sauvages* dans l'Armée *Britaniquë*. (*La place nous manque pour en parler ici, ainsi que des Propositions, que le Colonel* Barré *& Mr* Hartley *firent le même jour dans les* Communes : *Celle du dernier tendoit à renoncer à la Guerre* Américaine. *Dans quelques Exemplaires de notre Gaz. d'aujourd'hui p.* 1. *col.* 2. *au lieu de* 200057. *Hommes il faut lire* 20057.)

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* de West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO CI.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 19. Décembre 1777.

EXTRAIT des Nouvelles de CONSTANTINOPLE, *du* 4. *Novembre.*

„ DEPUIS le 13. du mois dernier, jour que Mr de *Stachieff*, Envoyé de *Russie*, reçut un Exprès de sa Cour, ce Ministre a eu souvent pendant la nuit des Conférences avec ceux de la *Porte:* Mais l'on ne se promet de ces Négociations d'autre effet, que de différer durant l'Hyver la déclaration d'une rupture, qui paroît résoluë. Deux des gros Navires *Russes*, qui ont mouillé plusieurs mois dans notre Port, parce que le Gouvernement *Ottoman* leur refusoit le passage dans la *Mer-Noire*, sont partis le 19. & le troisième les a suivis le 21. pour retourner aux *Dardanelles*, & y attendre les ordres de leurs Propriétaires; circonstance, qui prouve que la *Porte* ne mollit nullement sur l'un des objets en contestation. En attendant, le long séjour, que ces Navires ont fait ici, ne peut qu'avoir occasionné beaucoup de perte à leurs Armateurs. La funeste fin de *Grégoire Ghika*, Hospodar de *Moldavie*, est un nouvel incident, qui éloigne tout espoir de réconciliation. Elle a causé même en cette Ville la plus grande surprise, parce qu'on avoit seulement dit le mois dernier, en annonçant la disgrace de ce Prince, qu'il seroit dépouillé de sa Dignité, & qu'il se rendroit ici avec toute sa Famille. Aussi l'on assure, que les ordres d'*Achmet-Bey*, qui lui a ôté la vie, ne s'étendoient qu'à l'emmener avec lui; mais que le refus opiniâtre, que fit *Ghika*, d'obéir à cette injonction, obligea *Achmet-Bey* d'en venir à une pareille extrémité. La Sentence, affichée à côté de sa Tête, qui fut exposée le 22. devant le Serrail, portoit en conséquence, " que, quoique l'Hospodar eût „ été absous, par grace de la *Porte*, de plusieurs délits, dont il s'étoit rendu coupable „ pendant la dernière Guerre, & quoiqu'il eût „ été rétabli dans sa Principauté, il avoit cependant osé violer l'exemtion de Tribut, „ que la *Porte* avoit accordée pour 2. ans „ aux Habitans de la *Moldavie*; & qu'au lieu „ de les laisser jouïr de cette faveur, il avoit „ extorqué d'eux, contre toute justice & équité, plus du double des Impôts ordinaires; „ qu'il avoit négligé de fournir de Provisions „ les Magasins sur les Frontières; & enfin „ qu'il avoit refusé d'obéir aux ordres de la „ *Porte*, qui lui enjoignoient de se rendre „ avec sa Famille à *Constantinople.* "

„ La Flotte du *Capitan-Pacha*, rentrée récemment dans le Port, en est sortie, après qu'on eut reparé quelques Vaisseaux. L'Amiral mouille à présent de nouveau dans le Canal avec 2. Vaisseaux de ligne & deux Frégates. Quatre autres Navires ont appareillé pour la *Mer-Noire*, & quatre pour l'*Archipel*. Ces derniers doivent escorter ici douze gros Navires de guerre, construits à neuf dans différents Ports de la *Mer-Blanche*. "

De PARIS, *le* 12. *Décembre.*

Le Roi a nommé à l'Evêché *du Mans* l'Evêque de *Gap* & à celui de *Gap* l'Abbé de *Maillé*, Vicaire-Général de *Dol.*

Le nouvel Emprunt, dont on a parlé depuis quelque tems, eſt déjà ouvert: Il eſt de 25. Millions, rembourſables en 7. années par voie de Loterie. L'Arrêt du Conſeil, rendu à cet effet, eſt en date du 7. de ce mois & de la têneur ſuivante.

S*a Majeſté, en conſequence de l'ordre régulier & conſtant qu'Elle a préſcrit, s'eſt fait rendre un compte détaillé de l'état de ſes Finances; & S. M. a vu avec ſatisfaction le réſultat des differentes opérations publiques & des divers arrangemens intérieurs, qui ont été effectués pendant cette année: Elle a remarqué en même tems, que ces améliorations n'étoient pas encore terminées, & que de nouveaux avantages ſeroient l'effet de l'entière exécution des Plans, qu'Elle a conçus: Auſſi S. M. auroit-Elle pu ſe paſſer dès cette année de tout ſecours extraordinaire, ſi dans le tems que les circonſtances obligent d'autres Puiſſances à des Armemens conſiderables, il n'étoit pas de ſa prudence de continuer encore les dépenſes de précaution, qu'Elle avoit cru devoir ordonner. Sa Maj. a reconnu, qu'Elle pouvoit y pourvoir, ſans exiger de ſes Peuples aucune nouvelle Contribution, & même ſans augmenter la Dette de l'Etat d'une manière permanente, mais ſeulement en diſpoſant à l'avance des* Fonds extraordinaires, *qu'Elle a lieu d'attendre dans les années* 1780. & 1785. *En conſéquence S. M. s'eſt déterminée à faire un Emprunt de* vingt-cinq Millions, *rembourſables graduellement par forme de* Loterie; *& c'eſt en diſtinguant toujours ainſi les beſoins extraordinaires de l'état habituel des dépenſes, que S. M. maintiendra l'ordre auquel Elle eſt attachée, & que les Prêteurs pourront plus facilement éclairer leur confiance. A quoi voulant pourvoir: Oui le rapport; le Roi, étant en ſon Conſeil, a ordonné & ordonne ce qui ſuit.*

ART. I. Il ſera ouvert au Tréſor Royal chez le Sieur *Micault* d'*Harvelay*, auſſi-tôt après la publication du préſent Arrêt, une *Loterie*, dont S. M. a fixé le Fonds à la Somme de *vingt-cinq Millions*.

II. La dite Loterie ſera compoſée de vingt-cinq mille Billets, de *mille Livres* chacun, payables en Deniers comptans en un ſeul payement, en levant le Billet.

III. Il ſera fait un Tirage général des Billets de cette Loterie, dans les prémiers jours du mois de Juillet 1778. lequel ſera conforme à la Table annexée au préſent Arrêt.

IV. Les mille Billets du dit Tirage, ſortis avec des Lots au-deſſus de *mille Livres*, ſeront payés dans le courant du mois de Décembre prochain, ou immédiatement après le Tirage, au choix des Porteurs, ſous la déduction de l'intérêt, à raiſon de cinq pour cent par an.

V. Il ſera fait ſix Tirages de *Primes*, en faveur des Billets, qui ſeront ſortis avec des Lots de *mille Livres;* & ces Tirages ſe feront en Juillet 1779, pour les Billets rembourſables en Décembre 1779; en Juillet 1780. pour les Billets rembourſables en Décembre 1780; & ainſi de ſuite, juſqu'à la dernière Epoque de Rembourſement en 1784.

VI. Les Primes ſeront payables à la même époque que les Billets, en faveur deſquels elles auront été tirées; c'eſt-à-dire, dans le mois de Décembre, qui ſuivra le Tirage.

VII. Le payement de ces Primes & le rembourſement des Billets ſeront effectués par le Garde du Tréſor Royal en exercice.

VIII. Tous les Tirages ci-deſſus indiqués ſeront faits publiquement en la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville de *Paris*, en la manière & avec les formalités accoutumées, en préſence & ſous les ordres des Srs. Prévot des Marchands & Echevins de la dite Ville.

IX. Tous les Sujets de S. M. de quelque âge, ſexe, qualité & condition que ce puiſſe être, pourront s'intéreſſer en la dite Loterie, comme auſſi les Etrangers, S. M. aïant renoncé & renonçant en faveur des dits Etrangers, même à l'égard de ceux qui ſont Sujets des Princes & Etats, avec leſquels Elle pourroit être en guerre, à tous Droits de marque, de Confiſcation & de Repréſailles, qui pourroient lui appartenir.

Fait au Conſeil d'Etat du Roi, S. M. y étant, tenu à VERSAILLES *le* 7. *Décembre* 1777.

(Signé) AMELOT.

Suivant la *Table de la Diſtribution*, annexée à cet Arrêt, les *mille Lots*, payables en Décembre prochain, ſont répartis de la manière ſuivante: Un de 300. mille, un de 200. mille, un de 100. mille, un de 60. mille, un de 50. mille, un de 40. mille, un de 30. mille, un de 20. mille, un de 15. mille, un de 12. mille, 10. de 6. mille, 20. de 5. mille, 30. de 3. mille, 40. de 2. mille, 100. de 15. cents, & 790. de 1200. Livres. Deux mille Billets ſeront payables en 1779. trois mille en 1780. quatre mille en 1781. cinq mille dans chacune des trois années ſuivantes. Chaque année une dixième partie de ces Billets jouira des Primes de faveur, en 1779. depuis 12000. juſqu'à 200. Livres, en 1780. depuis 30000. juſqu'à 400, en 1781. depuis 60000. juſqu'à 600, en 1782. depuis 100000. juſqu'à 800, en 1783. depuis 150000. juſqu'à 900, & en 1784. depuis 200000. juſqu'à 1200. Livres.

Il a été remarqué, que Mylord *Stormont*, Ambaſſadeur d'*Angleterre*, n'a pas été Mardi à l'Audience, que le Roi donne aux Miniſtres Etrangers chaque ſemaine: On croit, qu'il a voulu éviter de paroître en public au milieu de l'éclat, que cauſe ici le revers arrivé au Général *Burgoyne*. La *Gazette de France*, qui juſqu'ici n'avoit jamais parlé des *Inſurgens* qu'à l'Article de *Londres*, donne aujourd'hui, ſous celui de *Paris* & avant toutes les autres Feuilles de l'*Europe*, la Capitulation de ce Commandant, comme reçuë par la voye de *Nantes*.

De LONDRES, *le* 12. *Décembre*.

Quoique la pluralité de 40. contre 19. Voix eût rejetté le 5. de ce mois dans la Chambre des *Seigneurs* la première Propofition du Comte de *Chatham*, (*dont nous avons parlé dans notre dernier* Supplément) cette mauvaife réuffite n'empêcha point ce Seigneur d'en faire une feconde: Il la fit précéder d'un Discours peu long mais très-vif, nommément contre le Comte *Gower*, Préfident du Confeil du Roi. Celui-ci répondit avec la même aigreur: Mylord *Chatham* répliqua; le Lord *Gower* fe défendit une feconde fois. Les Lords *Denbigh*, *Amherft*, & *Dunmore*, d'un côté, le Duc de *Richmond* & le Comte de *Shelburne*, de l'autre, parlèrent auffi dans cette difcuffion, où il y eut beaucoup de perfonnel. Il s'agiffoit de l'emploi des *Sauvages* dans les Armées *Britaniques*. Mylord *Chatham* propofa à ce fujet „ de fupplier le Roi par une humble Adreffe „ de faire remettre à la Chambre Copie des „ Ordres & Inftructions, envoyés au Lieute„nant-Général *Burgoyne* pour employer au„cunes des Nations *Sauvages* contre les Ha„bitans des Colonies *Britaniques* dans l'*Amé„rique Septentrionale*." Mais cette Propofition paffa comme la première à la négative de 40. contre 18. Voix; & la Chambre fe fépara à 10. heures du foir.

Après qu'on eut lu le même jour quelques Bils dans la Chambre des *Communes*, le Colonel *Barré* propofa, " de fupplier le Roi par „ une humble Adreffe de faire remettre à cette „ Chambre des Copies ou Extraits de toutes „ les Dépêches, qui ont été reçuës par les „ Miniftres de S. M. de la part du Général „ *Gage*, du Lord *Howe*, du Général *Howe*, „ & du Général *Carleton* depuis le 1. Juillet „ 1775. jusqu'au 3. Décembre 1777. en tant „ qu'elles ont rapport à des Renforts de Vais„ feaux, de Marins, ou de Troupes de terre." D'abord que Mr. *Barré* eut énoncé fa Propofition, le Sr. *Jenkinfon* fe leva & dit, " que „ le Colonel vouloit furprendre cette Réfolu„tion à la Chambre dans un tems, qu'il n'y „ avoit pas plus de 50. Membres préfens, & „ que le Lord *Germain* ne s'y trouvoit pas „ encore." Le Colonel *Barré* répondit, „ que c'étoit la faute des Membres, s'ils né„gligeoient les délibérations Parlementaires; „ qu'on n'alléguoit rien pour juftifier l'abfence „ de Mylord *Germain*; qu'en tout cas le Lord „ *North*, principal Miniftre, étoit à fa place;" Continuant enfuite fon Discours, il dit, que, *fi la Correspondance des Généraux, qui fervent en* Amérique, *étoit remife devant la Chambre, l'on découvriroit tout un tiffu d'informations, qui feroit trembler la Nation de furprife & d'effroi*; & il affura fur *fa parole d'honneur*, *qu'il parloit d'après une conviction intime, puisqu'il avoit entre les mains & qu'il étoit en état de produire les Preuves authentiques de ce qu'il avançoit.* Les Membres Miniftériaux, de leur côté, trouvèrent la Propofition *prématurée*; & par conféquent elle paffa à la négative. Il en fut de même de celles, que fit Mr. *David Hartley*. Ce Membre prononça préalablement un Discours de plus de deux heures, dans lequel il retraça tous les maux, que la funefte Guerre *Américaine* a caufés à ce Pays, & l'état déplorable où elle a réduit la Nation. Il prouva, que, déduction faite des Sommes, auxquelles l'entretien de la Flotte & de l'Armée monte en tems de Paix, (fçavoir, 1637000. pour la Marine, 1514000. pour les Troupes, & 219000. pour l'Artillerie) les frais de la Campagne prochaine monteroient au moins à 9. Millions 713. mille Livres Sterling; & que, fuppofé même (ce qui étoit hors de toute vraifemblance) qu'on réuffît alors à rétablir la Paix, la Maffe totale des Dépenfes de cette Guerre feroit un objet de 33 Millions 880. mille Liv. Sterling (plus de 800. Millions de *France*;) ce qui équivaloit au Fonds d'une Taxe perpétuelle fur les Terres de plus de 3. Chelins par L. Sterling. En conféquence il fit 4. Propofitions, conçuës en ces termes.

Que c'eft l'avis de cette Chambre, que la pourfuite ultérieure de la Guerre *Américaine* caufera néceffairement une Dépenfe énorme:

Que c'eft l'avis de cette Chambre, que les frais d'une nouvelle Campagne en 1778, ajoutés à ceux qu'on a déjà faits pour cette Guerre, monteront probablement enfemble à une Somme de 30. à 40. Millions Sterling; ce qui devra occafionner un accroiffement alarmant du principal & des intérêts de la Dette Nationale, & exigera nombre de Taxes additionnelles, tant foncières qu'autres, qui accableront les Sujets *Britaniques*, pour fournir à ces Dépenfes:

Que c'eft l'avis de cette Chambre, que la pourfuite de la Guerre *Américaine* devra caufer la ruine de la Navigation, du Commerce, des richeffes, & des reffources de ce Pays, comme elle fert à facrifier les vies des Sujets de Sa Majefté; & qu'elle nous laiffera dans un état d'épuifement, tandis qu'aïant nos Forces de terre & de mer à une diftance de 3000. miles, nous ferons expofés aux infultes ou à l'attaque de tout Ennemi fecret & infidieux de ce Pays:

Que c'eft l'avis de cette Chambre, qu'il ne convient point à la fageffe & à la prudence du Parlement d'aller plus loin dans la pourfuite de cette Guerre infructueufe, coûteufe & deftructive, fur-tout fans avoir jamais déclaré aucunes conditions fpécifiques d'Accommodement.

Ces Propofitions aïant encore été rejettées, Mr. *Fox* propofa comme une voye, qui mé-

neroit à une réconciliation, " que le Parle-
„ ment renonçât à sa prétention de taxer l'*Amérique*; qu'on rendît au Peuple de ce Pays „ tous ses Priviléges, & que ses Chartres fussent „ confirmées; qu'on adoptât ensuite immédiatement quelque moyen, pour attacher de nouveau les Colonies à ces Royaumes, comme „ faisant partie de l'Empire *Britanique*; & „ que, si l'on trouvoit un pareil moyen devenu impraticable aujourd'hui, l'on entrât „ avec elles dans un Traité d'Alliance & de „ Commerce, le plus favorable possible, comme avec un *Etat libre & indépendant.*" Quoique Mr. *Pownall* ait déjà prouvé dans un très-beau Discours, qu'il a prononcé dans la Séance des *Communes* le 2. de ce mois, "que „ ce Parti est le seul, qui reste à prendre pour „ la *Grande-Brétagne* dans sa position actuelle," & quoique son assertion, que *les Colonies ne rentreront jamais sous la Domination Britanique*, soit d'autant plus probable, qu'il connoit à fond ce Pays, aïant été successivement Lieutenant-Gouverneur des *Jerseys*, Gouverneur de la *Caroline-Méridionale*, & Gouverneur de *Massachusett's-Bay*, la Proposition de Mr. *Fox* fut rejettée comme les autres, sans en venir aux Voix; & Mylord *North* déclara " qu'il étoit peu convenable de „ faire des Arrêtés, tels qu'avoient proposé „ Mrs. *Barré*, *Hartley*, & *Fox*, avant l'*examen général & détaillé de l'état de la Nation*, fixé dans les deux Chambres au 2. Février prochain."

ACTIONS; *Banque*, 126 & demi. *Indes*, 164 & demi. *Sud*, 83 & demi.

De LEIDE, *le* 17. *Décembre.*

La Nouvelle de la difficulté, que les Recruës *Hessoises*, destinées pour l'*Amérique*, ont rencontrée dans leur Navigation sur le *Weezer*, (*ainsi que nous l'avons dit dans notre avant-dernier* Supplément,) s'est pleinement confirmée. Une Lettre de *Hamelen* du 25. Novembre en parle en ces termes.

„ Le Transport de Recruës *Hessoises*, qui s'embarqua il y a quinze jours sur la *Fulda*, pour descendre ensuite le *Weezer* jusqu'à *Bremer-Lehe*, a passé à la vuë de cette Ville, le 19. de ce mois. Il consistoit en 29. Bâtimens tant gros que petits, aïant à bord 8. Officiers subalternes & 460. Hommes, ainsi qu'une grande quantité de Bagages & de Munitions, sous le commandement de Mr. de *Hatzfeld*, Major au Service de *Hesse*. Il dirigeoit sa route sur *Bremer-Lehe*, où ces Recruës devoient être embarquées sur d'autres Bâtimens, pour être conduites à *Corke* en *Irlande* & de-là en *Amérique*: Mais ce Transport a rencontré des obstacles dans sa Navigation, lorsqu'il est venu au Territoire *Prussien* de la Principauté de *Minden*. Pour les éviter, on a fait mettre pié à terre à ces Recruës, qu'un Régiment *Hanovrien* de Dragons a conduites à une certaine distance, tandis que les Bâtimens s'avançoient à vuide: Et, après avoir dépassé ce Territoire, elles sont rentrées à bord, pour continuer leur voyage."

Il s'est également confirmé, que les Etats du Landgraviat de *Hesse*, sur les plaintes unanimes des Bourgeois & des Paysans, ont fait à leur Prince des rémontrances réitérées, pour le détourner de la résolution d'envoyer de nouvelles Troupes en *Amérique*, en lui représentant, que le Pays se dépeuploit à vuë d'oeil & manquoit déjà des bras nécessaires pour la culture des Terres; mais que, ces plaintes n'aïant pas eu d'effet, ils ont enfin résolu de s'adresser à l'Empereur & à la Diète de l'*Empire*; & de les supplier, qu'en qualité de Chef & de Protecteurs des Constitutions & Libertés du Corps *Germanique*, ils voulussent prendre des mesures convenables, pour empêcher le transport d'un si grand nombre d'Hommes dans des Climats éloignés au-delà des Mers, sans la moindre utilité ni pour l'*Empire* en général, ni pour le Pays de *Hesse* en particulier. L'on ajoute, que c'est en conséquence de ces supplications que S. M. Impériale, conjointement avec le Roi de *Prusse*, a résolu de s'opposer désormais à l'exportation de Troupes *Allemandes* pour l'*Amérique*. Effectivement, l'on sçait avec certitude, que le dernier Transport de celles d'*Anspach* se trouve encore à *Bendorf* dans le Comté de *Sayn*, situé sur le *Rhin* & appartenant au Margrave. C'est sans doute l'esprit de parti, qui a fait répandre dans quelques Feuilles *Allemandes*, qu'après certains arrangemens ce Convoi avoit enfin obtenu le passage. On ne sçait, si le Prince d'*Anhalt-Zerbst* pourra éviter de pareilles difficultés pour le Corps, qu'il s'est engagé de fournir à la *Grande-Brétagne*. Déjà l'on voit dans les *Gazettes* de l'*Empire* des Annonces, " par lesquelles la Régence de *Zerbst* „ invite ceux, qui voudront entrer au Service „ du Prince de ce nom, à se rendre à *Jever* „ ou à *Zerbst*, où on leur accordera des conditions très-favorables, particulièrement à „ ceux qui peuvent servir comme Chasseurs."

Avec PRIVILEGE de Nos Seigneurs les Etats de Hollande *& de* West-Frise.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du NUMERO CI.

De Leide, *le* 19. *Décembre*, 1777.

Outre la Lettre du 5. Octobre, inférée l'Ordinaire dernier, dans laquelle le Général *Washington* rend lui même compte au Congrès de la mauvaise réussite de l'attaque de *German-Town* avec cette candeur franche & véridique, qui distingue toujours la vraie capacité, nous trouvons dans la *Gazette* de *Boston* du 27. Octobre une autre Lettre, qui contient sur la même Action des particularités, qui la rendent digne d'être conservée pour servir à l'Histoire de la Guerre *Américaine*. En voici le contenu.

Au Camp près de la Crique de Perkioming, *le* 6. *Octobre*, 1777.

Mon cher Monsieur,

Peu après que je vous écrivis ma dernière de *Philadelphie*, le Congrès fut alarmé par un Avis, reçu de Mr. *Hamilton*, l'un des Aides-de-Camp du Général *Washington*, que l'Ennemi étoit au Gué de *Swedes*, & qu'il s'étoit rendu maître de quelques Chaloupes, au moyen desquelles il pouvoit envoyer un petit Parti dans la Ville, & faire Prisonniers tous les Membres de cette Assemblée: Ils rassemblèrent en conséquence leurs Effets & se retirèrent au milieu de la nuit. J'accompagnai Mr. *Hancock* jusqu'à *Bristol*, où je le laissai avec plusieurs autres Membres du Congrès. Ils ont depuis poursuivi leur route sur *Lancaster*, & de-là sur *York*, où ils ont dessein de fixer leur résidence. [C'est une Ville assez considérable, Capitale du Comté de ce nom, le plus *Méridional* de la *Pensylvanie*, au-delà de la *Susquehanna*, confinant à la *Virginie* & à la partie *Occidentale* du *Maryland*.]

Un ou deux jours après l'Ennemi fit semblant de vouloir passer plus haut le *Schuylkill;* mais il revint à l'improviste sur ses pas, passa la Rivière aux Gués inférieurs avec peu ou point d'opposition, & occupa *Chesnut-Hill* ainsi que les autres Hauteurs dans *German-Town* & au-dessus de cette Place; étendant sa droite jusqu'à *Francfort*. Le 26. du mois dernier, Mr. *Howe* fit son entrée triomphale dans *Philadelphie*, avec une très-petite partie de son Armée: Il y fut reçu de la manière la plus cordiale par ses bons Amis les *Quakers*, & par quelques Coquins de *Torys*, qu'on y avoit laissés. Vous serez peut-être surpris, que le Docteur *Morgan* se trouve dans ce nombre.

Notre Armée resta à environ 26. miles de *Philadelphie* près d'un Village, nommé *la Trappe*, pour attendre un Renfort, qui venoit de *Peek's-Kill*. Ce Renfort, consistant en environ mille Hommes aux ordres du Général *M'Dougal*, arriva vers la fin du mois dernier. Le Général *Washington* fit alors marcher son Armée vers l'Ennemi, & campa à environ 8. miles de *German-Town*, où se trouvoit un Corps nombreux de l'Ennemi. Le 3. du courant les ordres furent donnés pour l'attaque; & notre Armée se mit en mouvement à environ 9. heures du soir. Le 4. à 5. heures du matin, nous attaquames l'Ennemi en différents Quartiers; & après avoir repoussé ses Piquets, nous tombames sur le gros de l'Armée, que nous chassames à travers de son Camp: Elle abandonna ses Tentes dressées, ses Bagages & partie de son Parc d'Artillerie. La Victoire sembloit à présent voltiger sur la tête de chaque *Américain:* Mais helas! tout d'un coup & sans aucune cause visible nos gens se mirent en desordre & commencèrent à se retirer. L'Ennemi s'en apperçut, & se rallia immédiatement: Aïant reçu en même tems un Renfort considérable de *Philadelphie*, il nous poursuivit à son tour; & nous fumes obligés d'abandonner tous les avantages, que nous avions gagnés. L'Action fut très-opiniâtre & sanglante: Elle dura plus de 5. heures. Nous avons perdu 5. à 6. cents Hommes, la plupart blessés, que nous avons emmenés. Le Général *Nash* a eu la cuisse cassée. Mr. *Sherburn*, de *Portsmouth*, & Mr. *White*, de *Philadelphie*, sont blessés mortellement: Ils étoient l'un & l'autre Aides-de-Camp du Général *Sullivan*. Le Fils du Docteur *Witherspoon* est tué. Le Capitaine *Sluman*, de *Providence*, a une blessure dangereuse à la tête. Il y en a plusieurs autres, dont le nom m'est échappé. Depuis l'Action nous avons reçu un Renfort considérable de *Virginie*; & notre excellent Général a rassemblé ses Forces à l'endroit, d'où la Présente est datée: Il a dessein de tenter une seconde fois fortune avec l'Ennemi. Toutes nos Troupes sont pleines d'ardeur; &, autant que j'en puis juger, plus elles s'accoutument au feu, plus elles desirent le Combat. Il fut extrèmement malheureux pour nous, qu'il règnât un si gros brouillard pendant toute la matinée. L'on pense généralement, que la confusion d'une partie de notre Armée fut causée par l'apparition du Général *Green*, qui s'avançoit avec sa Division vers l'Arrière-Garde pour la soutenir: Nos Troupes, ne pouvant distinguer clairement les objets à cause du brouillard, la prirent pour un gros Corps de l'Ennemi. C'est une circonstance très-mortifiante, qu'au moment de gagner une Victoire complette nous l'aions vu s'échapper si malheureusement d'entre nos mains.

Environ le tems que le Congrès quitta *Philadelphie*, il fut donné ordre de transporter le Bagage & la Caisse Militaire à *Bethlehem*, où je restai jusqu'à la veille de la dernière Action. Je reçus alors ordre de me rendre au Quartier-Général; & j'arrivai assez à tems pour rencontrer nos gens, tandis qu'ils se retiroient. Le contretems fut doublement fâcheux pour moi, parce que l'on venoit de m'informer sur la route, que nous avions chassé l'Ennemi, & que nous étions maîtres de *German-Town*.

Suivant une Lettre du 8. Octobre, dont la même Feuille donne l'Extrait, les Troupes *Britaniques* ont perdu dans cette Action du 4. Octobre le Général *Agnew*, les Colonels *Abercrombie*, *Bird*, *Walcot*, & un Fils du Général de *Heister*. Selon le rapport d'un Particulier, confirmé par celui des *Quakers*, qui étoient venus à l'Assemblée annuelle de leur Communauté dans la *Nouvelle Angleterre*, l'on avoit conduit le lendemain de la Bataille 2. à 3. cents Chariots avec des blessés à *Philadelphie*: L'on avoit aussi appris par eux, que 2000. *Hessois* avoient été envoyés depuis ce tems au-delà du *Schuylkill* du côté de *Chester*, apparemment dans la vue d'assurer une retraite. La perte des *Américains* étoit autour de 700. Hommes, la plûpart blessés ou pris. Le Général *Nash*, qui commandoit les Troupes de la *Caroline-Septentrionale*, étoit mort de ses blessures. On regrettoit le Fils du Dr. *Witherspoon*, (un des Membres du Congrès,) qui avoit été tué, & deux Aides-de-Camp du Général *Sullivan*, Jeunes-gens de sa propre Famille, blessés à mort. Les Colonels *Henricks* & *Stone*, & le Lieutenant-Colonel *Parker*, des Troupes de *Virginie*, étoient aussi compris dans cette perte.

L'Assemblée-Générale de l'Etat de *Massachuset's-Bay* s'est ajournée le 25. Octobre jusqu'au 26. Novembre suivant, après avoir ordonné, "que le 20. du même mois il seroit célébré dans ,, toute l'étenduë de l'Etat un Jour solemnel d'Actions de graces pour la bénédiction, que le ,, Ciel a répanduë sur les Armes des *Etats-Unis* dans le Département *Septentrional*." L'on avoit appris à *Boston*, que l'Armée Prisonnière étoit attenduë le 27. Octobre à *Northampton* de sorte qu'elle pourroit être renduë à *Cambridge* près de *Boston* dans les premiers jours de Novembre. Une Lettre de *Greenbush* du 22. Octobre parle de sa reddition en ces termes.

Je vous fais mes sincères félicitations au sujet de la Victoire complette, remportée sur l'Ennemi dans le Département *Septentrional*. La grande Armée du Général *Burgoyne* posa les Armes & rendit Prisonnière de guerre le 17. de ce mois à *Saratoga*: Ensuite elle marcha à *Stillwater*, passa le 18. la Rivière de *Hudson*, pour se rendre à *Boston*. Elle consistoit, lors de la Capitulation, en 2442. Hommes de Troupes *Britaniques*, 2298. de Troupes Etrangères, 1100. *Canadiens* ou Volontaires renvoyés dans le *Canada*, & 12. Officiers d'Etat-Major. Cette Armée avoit précédemment perdu en différentes occasions 400. Hommes faits Prisonniers, 1220. à *Bennington*, 600. tués depuis le 17. Septembre, 413. tués ou pris dans l'attaque contre *Ticonderoga* 528. dans les Hôpitaux, & 300. Déserteurs, faisant un total de 9213. Hommes (non compris la Garnison de *Ticonderoga*.) Au nombre des Prisonniers il y a quatre Membres du Parlement. Nous avons pris dans le Département *Septentrional* 37. Pièces d'Artillerie, y compris celles dont on s'est emparé à *Bennington*. Celles, que l'Ennemi avoit encore lors de sa reddition, consistoient en deux Canons de 24. livres, 4. de douze, 18. de six, 4. de trois, 5. Obusiers Royaux de 5 pouces & demi, & 2. Mortiers de 8. pouces, tous de fonte & très-bien conditionnés.

Des Etats, publiés dans les Papiers de *Londres*, portent également la force de l'Armée de Mr. *Burgoyne*, lorsqu'elle se rendit, à 5752. Hommes; les malades & blessés, laissés dans le Camp *Britanique*, lorsque le Général commença sa retraite, à 528; & les tués, blessés, déssertés, ou pris entre le 6. Juillet & le 16. Octobre, à 2933. Hommes. On y trouve de plus 7000. Fusils & Armures complettes; des Uniformes pour le même nombre de *Provinciaux* que Mr. *Burgoyne* espéroit enrôler durant sa marche; une très-grande quantité d'Attirails & de Munitions de guerre de toute espèce; des Tentes pour une Armée entière; la Caisse Militaire, &c. Le train d'Artillerie, ci-dessus mentionné & qui y est compris, étoit, dit-on, le plus beau, qui ait jamais été envoyé en *Amérique*, & on l'évaluë à 500. mille Liv. Sterling. Les 4. Membres de la Chambre des *Communes*, faits Prisonniers, sont le Général *Burgoyne* lui-même, Membre pour *Preston*; le Général *Philips*, du Corps d'Artillerie, Membre pour *Boroughbridge*; le Lieutenant-Colonel *Jean Dyke Ackland*, Beau-Frère du Comte d'*Ilchester*, Membre pour *Callington*: & le Lord *Petersham*, Fils aîné du Comte de *Harrington*, récemment élu Membre pour *Westminster*, à la place du Comte *Percy*.

Voici l'*Extrait de la Lettre du Lieutenant-Général* Clinton *au Chevalier* Howe, *datée à* Kingsbridge *le* 23. *Septembre*, qui est la 3me Pièce de la *Gaz. extraord. de* Londres, du 2. Décembre.

Par la dernière, que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence le 6. de ce mois, je vous informai de mon intention de faire une incursion dans les Jerseys, *dont l'objet étoit d'effectuer une petite diversion en faveur des deux Armées, à une époque que je jugeai critique, aiant appris par les Relations des Rebelles, que vous aviez débarqué dans la Rivière d'*Elk. *Mon principal but étoit de hazarder, s'il étoit possible, un coup contre quelque Corps détaché de l'Ennemi, s'il s'en présentoit un; sinon, de rassembler un nombre considérable de Bétail; ce qui viendroit en même tems fort à propos pour rafraîchir les Troupes, & priveroit l'Ennemi de ressources, sur lesquelles j'avois appris qu'il comptoit beaucoup; & enfin de nous retirer avec notre Corps par la seule route qu'un tel embarras rendoit praticable, de nous rembarquer & de retourner à notre Camp, ou de marcher à quelque autre Expédition, si l'occasion s'en offroit.*

*Tous les arrangemens aïant été réglés, le débarquement se fit aux quatre endroits suivans: A la Pointe d'*Elizabeth-Town, *par le Brigadier-Genéral* Campbell, *avec les 7me, 26me & 52me Régimens, les Grenadiers d'*Anspach *& de* Waldeck, & 300. Provinciaux: *Au Bac de* Schuyler, *par le Capitaine* Drummond, *avec 2. Pièces de canon, 250. Recruës du 71me Regiment, & quelques Convalescens; au Fort* Lee, *par le Général-Major* Vaughan, *avec les Chasseurs du Capitaine* Emmerick, 5. *Compagnies de Grenadiers & d'Infanterie-legère, les 57me & 63me Régimens, celui du Prince* Charles, & 5. *Pièces d'Artillerie très-legère: Et à* Tapan *par le Lieutenant-Colonel* Campbell *avec* 200. Provinciaux & 40. *Marines.*

*Le Corps, qui debarqua à la Pointe d'*Elizabeth-Town, *devoit marcher vers* Newark, *en emmenant le Bétail & desarmant les Habitans; &, s'il rencontroit l'Ennemi en force, de façon à l'empêcher de pousser vers* Aquakinack, *sa retraite en passant la Rivière de* Pasaick *devoit être assurée par le petit Corps avec le Canon sur les Hauteurs de* Schuyler, *lequel auroit debarqué au Bac de ce nom, & seroit à portée de se rendre maître des Hauteurs, qui commandent les environs de* Newark, *&c.* —— *Si le Corps d'*Elizabeth-Town *continuoit sa marche vers* Aquakinack, *il devoit y trouver le Corps, qui auroit mis pié à terre au Fort* Lee, *& marcher par* Newbridge, Hackinsack, & Slatterdam, *où il seroit dans une position pour remplir cet objet. Il fut laissé un Poste à* Hackinsack; *& j'ordonnai au Genéral* Vaughan *de laisser un Bataillon & deux Pièces de canon au* Pont-Neuf (Newbridge,) *pour couvrir ce passage extrèmement important. Le Lieutenant-Colonel* Campbell, *qui auroit fait sa descente à* Tapan, *devoit y rester &, s'il étoit pressé, rebrousser chemin vers le* Pont-Neuf. *Cet arrangement pouvoit pourtant s'altérer, selon que le Genéral* Vaughan *le jugeroit nécessaire.*

Apprenant que le Brigadier-Genéral Campbell *avoit debarqué Vendredi* 12. *à environ* 4. *heures du matin sans aucune opposition, je me rendis par la Baye de* Newark *à la Descente de* Schuyler *sur la Rivière de* Hackinsack. —— *Le Canon fut mis à terre dans l'instant; & j'ordonnai aux Troupes de s'avancer par le* Marais des Cèdres (Cedar-Swamp) *vers les Hauteurs près la Maison de* Schuyler, *où le Capitaine* Sutherland *avec* 250. *Hommes se trouvoit dejà depuis quelque tems. Comme je jugeai nécessaire d'amuser l'Ennemi, qui se retiroit avec son Betail, sur l'avis qu'il avoit reçu du débarquement à la Pointe d'*Elizabeth-Town, *les Troupes reçurent ordre de se montrer: Vers le midi, les Ennemis augmentèrent beaucoup en nombre, & ils avoient reçu une Pièce de canon: Ils avoient retiré tous les Bateaux sur la rive de leur côté.* — *Le feu de Mousqueterie & d'Artillerie continua toute la journée avec peu ou point de perte de part & d'autre. L'on entendit beaucoup de coups tirés au-delà de* Newark; *& vers la nuit nous eumes une information particulière, que le Général* Campbell *avoit pris possession de cette Ville. Je lui envoyai immédiatement avis de notre situation; mais peu après nous nous apperçumes, par le bruit de Bétail qu'on chassoit & par celui de la marche de Troupes, qu'il avoit continué son chemin, & qu'il étoit vis-à-vis de nous pour venir à* Aquakinack. *Je jugeai à propos de lui ordonner de faire halte jusqu'au matin.* — *A la pointe du jour les Rebelles parurent en assez bon nombre; & à midi ils avoient* 3. *Canons en Batterie sur la Ravine de leur côte.* —— *Je la passai pour les observer; & j'eus tout lieu de supposer, à raison de leurs Uniformes & de leur Artillerie, qu'ils avoient eté renforcés par ce qu'on nomme* Troupes Continentales. —— *Pour eprouver leur contenance & donner une occasion aux* Provinciaux [*Royalistes,*] *j'ordonnai au Bataillon de* Burkick *de traverser un Champ à blé, dans l'intention de prendre en flanc un Corps Rebelle, posté derrière un Mur de brique, & qu'il auroit eté difficile d'eloigner par une attaque de front. Le Régiment marcha avec beaucoup de courage; & son approche, avec un petit mouvement pour la favoriser, obligea les Rebelles à se retirer sans coup ferir.* — *Je repassai alors la Rivière, priant le Général* Campbell *de ne laisser echapper aucune occasion pour les attaquer vigoureusement, &, s'il étoit possible, pour s'emparer de leur Canon.*

Pendant la soirée les Rebelles se retirèrent, à ce que nous supposames, dans les Bois voisins; & j'attendis seulement l'avis de l'arrivée d'un Escadron de Cavalerie, (que j'avois mandé de Paulus-Hook *pour joindre le Général* Vaughan,) *afin d'arrêter un Plan, suivant lequel partie du Corps de ce dernier Général pourroit co-opérer avec celui du Général* Campbell, *en tachant de les envelopper. Dans l'intervalle je reçus une Lettre du Général* Vaughan, *qui m'informoit, que, d'après les Rapports de ses Patrouilles, les Rebelles s'assembloient en grand nombre au* Clove. *Cet avis & le parti, qu'ils avoient pris de nous quitter si subitement, me firent soupçonner leur intention, & me firent juger nécessaire d'assembler notre petite Armée aussi-tôt que possible, d'occuper le* Pont-Neuf *avec une force suffisante, & d'envoyer de-là le Lieutenant-Colonel* Campbell *vers* Tapan, *pour observer leurs mouvemens dans ce Quartier.*

Le Général Campbell *commença sa marche à la pointe du jour & ne fut point suivi.* — *J'ordonnai au petit Corps sur les Hauteurs de* Schuyler, *renforcé par deux Compagnies de Grenadiers, de rebrousser chemin & de couvrir l'entrée du Défilé; &, après que le Bétail, que nous avions pris de ce côté-là, auroit fait le trajet de la Rivière, il devoit passer également & rester avec son Canon de ce côté-là. Je me rendis alors près du Général* Vaughan *à* Slatterdam; *&, après avoir assemblé la petite Armée & le Bétail, je lui donnai ordre de marcher vers le* Pont-Neuf, *& au Général* Campbell *de se rendre à* Hackinsack. *Le tout s'assembla le* 15. *au* Pont-Neuf; *&, comme nous n'apprimes alors rien de l'Ennemi, que les Soldats étoient sans Tentes ou Couvertures, & que le tems paroissoit devenir mauvais, outre que nous avions dejà rassemblé tout notre Bétail, je jugeai à propos de retourner sur nos pas. J'ordonnai en conse-*

ruence au Général Campbell *de continuer sa marche vers le* Hameau-Anglois (English Neig*Bourhood;*) *prenant avec lui le Betail, qui montoit à* 400. *Pièces de Bêtes à cornes, compr* 20. *Vaches à lait pour l'usage de l'Hôpital, (ce qui est tout ce que j'ai voulu permettre qu'on prit aux Habitans;)* 400. *Moutons, & quelques peu de Chevaux.*

Le 16. *le Général* Campbell *marcha vers la Pointe de* Bergen, *où il s'embarqua pour l'Is des* Etats, *& le Général* Vaughan *vers le Fort* Lee: *Il ne fut pas suivi par un seul Homme lorsqu'il repassa la Rivière* Septentrionale; *& le tout fut rendu à ses anciens Postes vers les* 2. *heure*

Je desire de témoigner en cette occasion le secours très-important, que j'ai reçu de la Flo te: En effet, je l'ai éprouvé dans chaque occurrence; mais l'arrangement excellent des Ch loupes en cette affaire & le secret, avec lequel tout fut executé, demandent une reconnoissan particulière. Votre Exc. me permettra de donner les plus grands éloges à la regularité d Troupes, tant Britaniques *qu'Etrangères &* Provinciales (*Royalistes,*) *durant cette excursio Leur exactitude à observer la discipline leur fait beaucoup d'honneur ainsi qu'à leurs Officier.*

L'Etat de la perte, faite par le Corps de Mr. *Clinton* en cette occasion, monte à 8. Soldat *tués*; un Lieutenant, 17. Soldats *blessés*; un Tambour, 9. Soldats *égarés*; 5. Soldats faits *Prisonniers*

De CADIX, *le* 11. *Novembre.* La Frégate de guerre *Espagnole*, *la Sainte-Cathérine*, qu depuis près de 3. mois étoit en cette Baye prête à faire voile, vient de recevoir des ordre pour une Expédition, dont on ignore encore l'objet: Le Commandement en a été donné au Sr. de *Barela*, Capitaine de Frégate, le même qui fut l'année dernière, avec Mr. de *Bordas* faire des observations sur la Côte d'*Afrique*. On présume, que sa mission est d'aller régler les limites des Possessions *Espagnoles* & *Portugaises* en *Amérique*.

De MADRID, *le* 2. *Décembre.* Le 23. du mois dernier le Marquis d'*Ossun*, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de *France*, eut une Audience du Roi, pour lui remettre ses Lettres de recréance; & le 25. il présenta à S. M. & à la Famille Royale le Comte de *Montmorin*, qui le remplace avec le même Caractère.

La *Gazette* de cette Ville vient d'annoncer la mort du Prince de *Masseran* en ces termes. „ Le 26. Octobre mourut à *Barcelone* à l'âge de 64 ans & 15. jours Son Exc. Don *Philippe-Victoire-Amédée Ferrero Fieschi*, Prince de *Masserano*, Marquis de *Crevecoeur*, *Casalvallone*, *Vilata*, & *Ponzana*, Comte de *Candel*, &c. Grand-Podestà de *S. Digliano*, Grand-d'*Espagne* de la première Classe, Chevalier de l'Ordre de la *Toison-d'Or*, Grand-Croix de celui de *Charles III*. & de celui de *St Janvier*, Commandeur d'*Almuradiel* en l'Ordre de *Calatrava*, Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice, de son Conseil d'Etat & de celui de Guerre, Capitaine-Général de ses Armées, Capitaine de la Compagnie *Italienne* des Gardes du Corps, & son Ambassadeur-Extraordinaire près de S. M. *Britanique*. Il étoit de passage en cette Ville-là, aïant obtenu congé du Roi de venir ici pour le rétablissement de sa santé. Il avoit servi S. M. en divers Emplois pendant 51. ans; & il s'en étoit acquité de façon à prouver son amour pour son Souverain & son zèle patriotique, qualités qui lui avoient concilié l'estime particulière de S. M. & le respect de la Nation. ”

SUITE des Nouvelles de LONDRES *du* 12. *Décembre.*

Le Roi se rendit avant-hier au Parlement, & donna son consentement au Bil de la *Taxe des Terres*, à celui du *Droit sur la Drèche*, à celui pour *suspendre l'Acte d'Habeas-Corpus*, & à quatre Bils particuliers. Le même jour Mr. *Wilkes* fit dans la Chambre des *Communes* une Proposition, qu'il avoit annoncée précédemment, *pour rappeller tous les Actes passés par le Parlement à l'égard de l'*Amérique. Il prononça, pour l'appuyer, un Discours, auquel on ne put refuser des éloges, & qui fut écouté avec beaucoup d'attention; mais sa Proposition fut rejettée à la pluralité de 116. contre 10. Voix par la raison, que cette matière feroit un des objets de l'*examen de l'état de la Nation*, fixé au 2. Février. Ensuite il fut résolu, après de vifs débats & à la pluralité de 155. contre 68. Voix, d'ajourner la Chambre jusqu'au 20. Janvier prochain. Le même ajournement, qui avoit été rejetté le 10. dans la Chambre des *Seigneurs*, y fut enfin aussi décidé hier par 49. Voix contre dix-sept.

Quoique l'on eût assuré positivement l'Ordinaire dernier, que le 8. un Exprès avoit apporté au Lord *Germain* l'avis de la prise de l'Isle de *Mud*, la Cour n'en a rien publié jusqu'à présent, & la Nouvelle est tombée. L'on n'a rien appris de nouveau de l'Armée, si ce n'est que dans une Lettre, écrite de la Flotte dans la *Delaware* le 29. Octobre (deux jours après la dernière Lettre du Chevalier *Howe*,) il est dit, "qu'elle n'avoit pu effectuer encore alors la communication avec „ *Philadelphie*; qu'outre les Forts sur l'Isle de *Mud* & le *Banc-Rouge*, les *Americains* avoient „ dans la Rivière 40. Vaisseaux armés, défendus par une forte Barre & des *Chevaux-de-Frise*; „ qu'on n'osoit se flatter de vaincre ces obstacles avant la gelée; & que, si l'on n'y réussissoit, „ l'Armée & la Flotte seroient obligées de se retirer à *New-York*, pourvu qu'elles pussent le „ faire avec sureté. ”

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

NUMERO CII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 23. Décembre 1777.

De LISBONNE, *le* 18. *Novembre.*

LA Reine vient de faire adresser à tous les Supérieurs des Communautés Religieuses une Lettre Circulaire, dans laquelle Elle reconnoît, " que la liberté, qui ,, s'est introduite parmi les Religieux, de s'absenter de leurs Couvents & ,, d'habiter pendant des années entières dans ,, des Maisons Laïques, ne peut qu'occasionner un très-grand relâchement dans la discipline & nuire à l'ordre public;". En conséquence Elle ordonne aux Supérieurs de rappeller dans leurs Cloîtres respectifs les Moines épars, & leur défend d'accorder dorénavant la permission d'en sortir, si ce n'est à ceux qui, déjà recommandables par leurs vertus, auront des motifs légitimes de s'absenter: Elle leur défend encore de recevoir des Novices jusqu'à ce que les différents Individus soient rentrés dans leurs Monastères. Ce Règlement, qui doit aussi avoir lieu pour les Religieuses, prouve que l'esprit de bigotterie, sur lequel certain Parti avoit fondé l'espoir du rétablissement de son crédit, n'est pas si prédominant en *Portugal* qu'il a voulu le faire croire, & qu'on est convaincu sous le nouveau Règne, comme sous le Ministère du Marquis de *Pombal*, que, si l'on ne restreint le nombre des Moines dans de certaines bornes, il ne sert qu'à corrompre la masse de la Nation & à affoiblir l'Etat.

Il vient d'être créé une place d'Inspecteur-Général de la Police des Grains, qui a été donnée à Don *Louis de Vasconcellos*: Il est chargé d'examiner les vices, qui peuvent se rencontrer dans un objet aussi essentiel, & de proposer les moyens d'y remédier.

L'Ambassadeur de *Maroc*, qu'on attendoit ici depuis plusieurs jours, est arrivé Samedi dernier sur une Frégate de sa Nation: Il a débarqué le lendemain, & a été conduit, avec sa Suite, dans la Maison préparée pour lui.

De PARIS, *le* 15. *Décembre.*

Depuis longtems les *Jeux de hasard*, particulièrement celui de *la Belle*, avoient mérité & occupé l'attention du Parlement comme servant à ruiner beaucoup de Jeunes-gens de bonne Maison, & à les conduire ensuite au crime & à des flétrissures, qui rejaillissoient sur leurs Familles. Enfin cette Cour a rendu le 12. de ce mois à ce sujet l'Arrêt suivant.

CE jour, la Cour, toutes les Chambres assemblées, faisant droit sur les Conclusions du Procureur-Général du Roi, a ordonné & ordonne, que les Ordonnances, Arrêts & Réglemens de la Cour concernant les *Jeux de hasard*, seront exécutés: En conséquence, fait très-expresses inhibitions & défenses à toutes Personnes, de quelque condition & qualité qu'elles soient, de tenir des *Jeux de hasard*, & notamment celui de *la Belle* ou autres, qui auroient pu s'introduire sous d'autres dénominations; ordonne, que dans le jour les Jeux de *Belle* & autres Jeux prohibés seront fermés, à peine contre les Contrevenans d'être poursuivis extraor-

dinairement ; enjoint aux Officiers de Police, chacun en droit ſoi, de faire exécuter le préſent Arrêt ; enjoint pareillement au Lieutenant-Général de Police de ne laiſſer établir à l'avenir aucuns Jeux de haſard dans la Ville de *Paris*, & de rendre compte à la Cour de ceux qui pourroient s'y introduire, auſſi-tôt qu'il en aura connoiſſance ; ordonne, que dans le jour le préſent Arrêt ſera imprimé, publié, & affiché par-tout où beſoin ſera, & Copies collationnées d'icelui envoyées aux Bailliages & Sénéchauſſées du Reſſort, pour y être lu, publié, & régîtré ; enjoint aux Subſtituts du Procureur-Général du Roi d'y tenir la main & d'en certifier la Cour dans le mois : Ordonne, que le Procureur-Général du Roi rendra compte à la huitaine de l'exécution du préſent Arrêt.

Fait en Parlement, toutes les Chambres aſſemblées, le 12. *Décembre* 1777.

(Signé) YSABEAU.

Mr. *Marquet*, l'un des jeunes Conſeillers au Parlement, lui a remis ces jours-ci l'Arrêt du Conſeil du 7. de ce mois (*inſéré l'Ordinaire dernier* ;) ſurquoi il a été nommé des Commiſſaires pour l'examiner & en faire rapport. En attendant la Loterie de 25. Millions, établie par cet Arrêt, a tant de cours, que dès-à-préſent il y a des ſoumiſſions pour plus de 12. Millions.

Quoique la ſuppreſſion des Charges dans les Domaines & Bois ait été faite d'après l'évidence d'un bénéfice conſidérable, qui en réſulteroit pour l'Etat, on apprend cependant, que ſept Députés des Receveurs-Généraux des Domaines & Bois ont été à *Verſailles* préſenter un Mémoire à tous les Miniſtres, pour demander leur réintégration, offrant de prouver, que leur ſuppreſſion ne peut être que fort onéreuſe au Roi, outre qu'elle ôte l'état à 500. Familles.

On écrit de *Montbriſon*, qu'une Somme de 50. mille Livres, qui s'envoyoit de cette Ville à *Lyon*, pour le compte du Roi, ſur des Mulets & ſous l'eſcorte de 2. Cavaliers de Maréchauſſée, a été enlevée le 2. de ce mois par une Bande de Voleurs : Ils ont tué le Conducteur ainſi qu'un des Cavaliers ; & l'autre, qui ne s'eſt ſauvé que par la vîteſſe de ſon Cheval, eſt mort de ſes bleſſures. La dernière Malle aux Lettres de *Londres* a été trouvée ſur le Chemin près d'*Amiens* ſans avoir été ouverte ; mais l'on ne ſçait encore ce qu'eſt devenu le Courier.

De LONDRES, *le* 12. *Décembre.*

Quelqu'apparence qu'il y eût au milieu de la fermentation, que cauſa ici la première Nouvelle du revers arrivé au Général *Burgoyne* à *Saratoga*, qu'on n'entreprendroit point une quatrième Campagne en *Amérique*, & quoique cette apparence ne ſe ſoit pas encore entièrement évanouïe, l'on continue néanmoins les préparatifs de Guerre : A la ſuite d'un grand Lever qu'il y eut le 6. de ce mois chez le Lord *Barrington*, Secrétaire de la Guerre, il fut donné des ordres pour tirer de chaque Compagnie des trois Régimens des Gardes à pié un Sergent, un Caporal, & 8. Soldats, deſtinés à partir après *Noël* pour aller renforcer la Brigade des Gardes qui ſert en *Amérique*. Il a auſſi été envoyé des ordres à *Corke*, pour hâter le départ des Bâtimens de transport, qui y chargent des Proviſions, afin de former des Magaſins à *Philadelphie*.

Ce n'eſt pourtant pas dans le ſeul Parlement *Britanique*, que la Guerre *Américaine* rencontre l'oppoſition la plus vigoureuſe, & qu'on s'efforce d'en prouver l'inutilité & les effets ruineux. La même matière, qu'on n'avoit pas traitée directement juſqu'ici dans le Parlement d'*Irlande*, y a été miſe ſur le tapis le 1. Décembre par le Chevalier *Edouard Newenham*, dont nos Lecteurs ont déjà vu les ſentimens par le Précis des Débats (*inſéré dans nos* Gazettes N^os^. XCIV. & XCVI.) Il a fait ſur les dangers de cette Guerre un Diſcours très-énergique, dans lequel on a remarqué entre autres ce qu'il a dit concernant les liaiſons de la *France* avec l'*Amérique-Unie*. Il rappella, que dans une Séance précédente il avoit déclaré d'après une information authentique, qu'il avoit reçue de l'*Amérique*, " qu'à moins „ que tout ne fût rétabli ſur le même pié „ qu'avant l'époque fatale de 1763. ce Pays „ ſe ſépareroit certainement & pour toujours „ de la *Grande-Brétagne*. "

Il y eut alors des gens, dit-il, *qui traitèrent la choſe en bagatelle ; mais des faits récens n'ont que trop vérifié ma prédiction. J'envoyai dans ce tems la même information à un Seigneur, qui rempliſſoit chez nous un Poſte très-diſtingué, afin qu'il la fît paſſer au Miniſtère* Britanique. *Ce Seigneur negligea de le faire ; & ſembla même inſinuer que je n'avois fait que copier les informations d'autres, qui faiſoient ce métier pour de l'argent. Un ſoupçon auſſi aviliſſant, bleſſant mon honneur dans la partie la plus ſenſible, réprima en même tems mon ardeur à éclairer le Gouvernement. Je n'ai jamais été lié directement avec les Miniſtres ; je ne veux pas l'être ; &, abandonnant la voye infructueuſe que j'avois choiſie pour ſervir ma Patrie, j'invoque le Parlement, & en lui la Nation entière ; &, ſi S. M. pouvoit être préſente ici, j'invoquerai la Royauté même, pour fixer ſon attention ſur un objet de la dernière importance à l'exiſtence même de ces Nations.* Il ajouta, " que, par „ des informations auſſi ſûres que la nature de „ la choſe & les circonſtances pouvoient le per- „ mettre, il avoit appris, qu'environ le com- „ mencement du mois de Novembre les Com- „ miſſionnaires-Députés de l'*Amérique* en *Fran-*

„ ce avoient reçu l'*Ultimatum* du Congrès conçu en ces termes. " (Ici le Chevalier *Newenham* pria les Membres d'écrire ce qu'il alloit dicter, pour que dans la suite on ne put point le desavouër.)

„ *Au cas que les Armées des* Etats-Unis *soient defaites, ou qu'il arrive quelque autre évènement, qui puisse faire craindre qu'ils ne soient conquis, alors & dans ce cas vous devez consentir, & les* Etats-Unis *consentiront, que sur la reception du Secours en Hommes & en Vaisseaux, offert par la* France, *cette Puissance jouïra pendant l'espace de* trente années, *à compter de la date de la Signature de tels Articles, du même* Commerce exclusif *avec* l'Amérique, *dont la* Grande-Brétagne *jouïssoit ci-devant.* "

Nous pourrons donner dans la suite quelques autres traits de ce Discours très-digne d'attention. En attendant nous remarquerons ici, que les Négociations des Plénipotentiaires du Congrès en *Europe* ne semblent pas être un secret pour le Parti *Whig* dans la *Grande-Brétagne* & en *Irlande*. Le Gouverneur *Pownall*, dans le Discours plein de faits & d'informations authentiques, qu'il prononça dans les *Communes* de la *Grande-Brétagne* le 2. Décembre, fit lecture d'une Résolution, prise par le Congrès le 30. Décembre 1776, dans le tems même que les affaires de l'*Union-Américaine* paroissoient être dans le plus grand délabrement. Par cette Résolution le Congrès chargeoit ses différents Commissionnaires près des Cours de l'*Europe*, de les assurer, „ que, quoique celle de *Londres* tâchât, par „ des insinuations artificieuses & insidieuses, „ de représenter le Congrès & les Habitans „ des *Etats-Unis* comme étant disposés à se „ soumettre de nouveau à la Souveraineté de „ la Couronne de la *Grande-Brétagne*, ils „ étoient fermément résolus à maintenir à „ tout événement leur *Indépendance*. " Quant aux termes, auxquels la *Grande-Brétagne* pourroit traiter desormais avec l'*Amérique-Unie*, il observa, " qu'ils ne pourroient jamais pro„ curer à la première le même avantage, dont „ elle jouïssoit en vertu de l'*Acte de Naviga*„ *tion*, effectivement aboli dès-à-présent; que „ l'*Amérique* n'étoit plus à même de lui accor„ der un Commerce exclusif; que, quelque „ envie qu'elle eût de conclure un Traité de „ Commerce avec l'*Espagne*, elle avoit fait „ déclarer à *Madrid*, *qu'elle ne pouvoit propo*„ *ser à S. M.* Catholique *d'autres conditions*, „ *que celles qui ne feroient point incompatibles* „ *avec les Engagemens des* Etats-Unis *envers* „ *la* France, *ni desagréables à S. M.* Très„ Chrétienne. " *Enfin*, dit-il, *pour parler avec précision, je puis dire, que jusqu'à présent l'*Amérique *n'a point de Traité définitif avec la* France, *mais que les deux Puissances sont convenues certaines stipulations reciproques, au moyen desquelles elles s'entendent parfaitement.*

Au reste, quels que soient les dangers possibles & les pertes évidentes, que les *Whigs* croyent voir dans la poursuite de la Guerre *Américaine*, ceux qui sont dans des principes opposés semblent déterminés à sacrifier plutôt tout que de renoncer au dessein de soumettre les Colonies. Mylord *North* reçut le 7. au soir un Exprès de la part du Chevalier *Thomas Egerton*, l'un des Membres du Parlement pour le Comté de *Lancaster*, avec avis, "qu'aussi„ tôt qu'on eut reçu à *Manchester* la Nouvelle „ desagréable de *Quebec*, les principaux Ha„ bitans de cette Ville-là avoient résolu d'of„ frir à S. M de lever à leurs propres dé„ pens mille Hommes ou même davantage, „ qui seroient complets dans deux mois pour „ la servir en *Amérique*; & que dans peu „ d'heures il avoit été souscrit une Somme „ considérable pour cet effet. " C'étoit cette offre que le Comte de *Suffolk* avoit en vuë, lorsqu'il dit hier dans la Chambre des *Seigneurs*, " que dans les dernières 48. heures „ le Gouvernement avoit reçu les offres de „ secours les plus avantageuses sans la moin„ dre sollicitation. " Les Habitans de *Manchester* se sont montrés par cette démarche fidèles aux engagemens, qu'ils prirent, lorsqu'au commencement de la Guerre *Américaine* en 1775. ils furent les premiers à offrir par une Adresse leurs vies & leurs Biens pour le soutien de la Cause du Gouvernement: Et leur zèle en cette occasion effacera aux yeux d'une partie de leurs Compatriotes la tache, que ces mêmes Habitans, toujours distingués dans le Parti *Tory*, avoient imprimée à leur Corporation dans la Rebellion de 1745.

De LEIDE, *le* 20. *Décembre*.

Nous avons déjà rendu brièvement compte dans nos *Supplémens* des Nos. XCII. & XCVI. de l'insulte faite par les Sbirres de mer à la Gondole du Comte de *Durazzo*, Ambassadeur de la Cour de *Vienne* à *Vénise*, & de la satisfaction éclatante donnée par le Sénat à ce Seigneur: Comme il nous est parvenu depuis à ce sujet des détails authentiques, nous en communiquerons l'Extrait à nos Lecteurs.

Le Comte de Durazzo, *rentrant en Ville le* 29. *Octobre, la Barque où il étoit fut attaquée par les Sbirres de mer. La Campagne de ce Seigneur n'étant qu'à* 2. *petites lieuës de* Vénise, *il fait ce chemin régulièrement deux fois par semaine: Ainsi sa Gondole & sa Livrée doivent être connuës sur le passage; mais ces malheu-*

ceux, ne trouvant rien à faire au Port où étoit leur station pour visiter les Bâtimens, se glissèrent dans les Lagunes, espérant d'y gagner davantage: Ils avoient déjà visité plusieurs Barques, lorsque la Gondole de l'Ambassadeur arriva. Sur le refus, que firent ses gens de s'arrêter & de laisser approcher les Sbirres, ceux-ci se jettèrent sur eux avec violence, blessèrent trois des Gondoliers à coups de rames, & menacèrent avec leurs fusils tous ceux qui étoient dans la Barque, ne s'étant retirés à la fin, qu'après que l'Ambassadeur, voyant qu'il n'y avoit pas d'autre moyen, les eût harangués lui-même pour les persuader. Ce Ministre aïant fait sur cette atteinte, portée à son Caractère, les représentations convenables, le Sénat fit arrêter les Coupables au moment qu'ils étoient prêts à s'évader, & informa Son Excellence de la satisfaction, qui lui avoit été décernée, par le Mémoire suivant.

En PRÉGADI, *le* 15. *Nov.* 1777.

M. L'AMBASSADEUR. A peine avons nous appris par votre Mémoire du 29. du mois dernier l'attentat, que votre Gondole avoit essuyé le soir précédent dans les Eaux de *S. Secondo*, qu'il a d'abord été donné ordre d'emprisonner les six Coupables; & l'on a fait les perquisitions, que vous aviez demandées par votre Mémoire. Après un court intervalle, que les circonstances du tems & notre façon de procéder ont exigé, nous sommes à présent en état de vous donner non-seulement des preuves manifestes de notre desaveu le plus formel & de notre sensible déplaisir, (ainsi que nous l'avons déjà déclaré le 30. du mois dernier,) au sujet du fait, qui blesse les égards dûs au Caractère, que vous représentez avec tant de dignité, & pour lequel nous avons toujours eu l'estime la plus particulière, mais aussi de vous informer de la punition ordonnée. Nous vous donnons en conséquence avis, que les six Delinquans, déjà mis en prison pour vous procurer la satisfaction duë, par le chatiment qu'ils ont mérité, ont été transférés aux Galères, aïant les fers aux piés, & celui qui étoit leur Chef aïant un Ecriteau pendu au col, & qui portoit, qu'*ils étoient condamnés aux Galères, pour avoir usé de violence envers la Gondole de l'Ambassadeur Impérial;* & que la Barque, avec laquelle le Délit a été commis, a été brûlée à l'heure & à la place les plus fréquentées.

Le Sénat saisit en même tems avec plaisir cette occasion, quoique desagréable, de donner un témoignage éclatant de son amitié constante & de son respect affectionné pour L. M. Impériales, ainsi que de faire voir la grande estime qu'il a pour la Personne de leur Ministre: Il s'assure d'ailleurs, que le rapport, que vous en ferez à ces Souverains avec la générosité qui vous est propre, trouvera un accueil favorable de la part de Leurs Majestés, & servira à prouver de plus en plus la vérité des sentimens, avec lesquels nous vous assurons de notre considération & de notre affection distinguées.

On écrivoit de *Paris* il y a quelque tems & l'on repète aujourd'hui, qu'un Prince très-puissant, voïant que des Négocians de quelques Nations gagnoient considérablement par le Commerce avec les *Américains* révoltés, a expédié deux Bâtimens, dont la Cargaison est estimée à 800. mille Livres, & qui, s'ils reviennent à bon port, rapporteront plus de 6. Millions. L'on ajoute, que ce Prince a déclaré lui-même sa résolution d'une manière, qui semble garantir la sûreté de son Pavillon.

Par-devant la Royale Régence Suprème de cette Ville est cité peremtoirement par la Présente le ci-devant Lieutenant JEAN-GOTTLIEB TSCHIRSKY, (*lequel, après avoir subi l'arrêt de Forteresse à* Magdebourg, *est absent & en retraite depuis le mois de Juin* 1766) *ou ses Descendans, & il leur est ordonné de comparoître le* 14. *Janvier* 1778. *en personne, ou, en produisant Acte légal de vie & de demeure, par Procureur chargé de Plein-pouvoir nécessaire, pour la poursuite juridique de ce qui le concerne, par-devant la Royale Régence Suprème d'ici; faute de quoi il doit s'attendre à être déclaré* pro mortuo, *& que ses Biens seront remis en propriété à ses Soeurs, comme ses plus proches Héritiers* ab intestat. BRESLAU ce 3. Mars 1777.

La Royale Régence Suprème *Prussienne* de BRESLAU.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise.
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO CII.

De LEIDE, *le* 23. *Décembre*, 1777.

LE grand avantage, remporté par les Forces de l'*Amérique-Unie* dans le Département *Septentrional*, eſt une circonſtance trop remarquable d'une des époques les plus intéreſſantes de notre Siècle, pour ne point recueillir toutes les Pièces, qui y ont rapport. Dans la Lettre du Général *Gates* au Congrès (*inſerée dans notre Gaz. du* N°. C.) ce Commandant ſe réfère à une Lettre, qu'il avoit reçuë de la part du Général *Arnold*, touchant l'abandon du Fort *Schuyler* par les Troupes *Britanniques*. Voici le contenu de cette Pièce, telle qu'on la trouve dans l'*Evening-Poſt* de *Penſylvanie*.

MON CHER GÉNÉRAL, Je vous écrivis hier, que l'Ennemi s'étoit retiré de cette Place: J'y ſuis arrivé ce ſoir à 5. heures, par une marche forcée de 22. milles, à travers un Bois épais, dans l'eſpérance d'inquiéter la retraite de l'Ennemi. Le Colonel *Ganſevoort* m'avoit prévenu dans ce deſſein, en envoyant un petit Parti, qui ramena avec lui 4. Royaliſtes & une quantité conſidérable de Bagages avec un nombre de Priſonniers & de Déſerteurs. L'Ennemi ſe retira avec la plus grande précipitation, laiſſant en arrière ſes Tentes dreſſées, ſes Proviſions, Munitions, &c. qui ſont tombées entre nos mains. Je ſuis, MON CHER GÉNÉRAL, votre affectionné, (*Signé*) B. ARNOLD.

Lorsque nous inſérames dans notre *Supplément* du N°. XCVIII. quelques Pièces relatives aux revers du Général *Burgoyne*, qui ont précédé ſa reddition, la place nous manqua pour y en ajouter deux autres, tirées de l'*Independent-Chronicle* de *Boſton*, & devenuës plus curieuſes par l'évènement, puiſqu'elles prouvent, que ce n'eſt point par un effet du hazard mais d'après un Plan ſyſtématique, que les Généraux *Gates* & *Arnold* ont réuſſi à couper & envelopper l'Armée *Britanique* ſur la Rivière de *Hudſon*. La première de ces Pièces eſt une Lettre écrite de *Charles-Town*, Ville ſur la Rivière de *Connecticut* dans le *Nouveau-Hampshire*, au Committé de ſûreté de la même Province, ſiégeant à *Exeter*.

MONSIEUR, CHARLES-TOWN, *le* 23. *Septembre* 1777.

VOus verrez par la ci-incluſe ce que nous faiſons ici: Le Général *Lincoln* eſt allé joindre le Général *Gates*, & nous a laiſſés pour agir dans ces Quartiers avec 1200. Hommes. Je vous prie donc, que toute la Milice au-deſſus de *Charles-Town* & à l'*Eſt* marche pour nous aſſiſter, avec ſes Chevaux & pourvuë de Farine & de Boeuf, pour leur ſubſiſtance pendant un mois, eſpace dans lequel j'eſpère, que *toute l'Armée du Général* Burgoyne *ſera entre nos mains*. Je crois, qu'à préſent tout Homme de courage prendra les armes. Le pâturage eſt bon & en abondance de ce côté-ci. Je ſuis, &c. (*Signé*) JACOB BAYLEY, B. D. G.

Je vous envoye environcent Priſonniers, pour en diſpoſer de la manière que vous jugerez la plus ſûre. On doit envoyer quelques Proviſions demain à la rencontre des Priſonniers, à une journée de marche d'ici, attendu que nous n'en avons pas aſſez pour nous en paſſer. Le nombre de Priſonniers à nourrir ſera d'environ 150. *Hommes. Qu'on ne perde point de tems je vous en prie à envoyer la Milice. Le Général* Arnold *a combattu l'Aile droite du Général* Burgoyne, *& s'eſt emparé de* 3. *Pièces de canon, du Champ de Bataille, & de* 250. *Priſonniers. Grande perte des deux côtés.* (Signé) B. BAYLEY.

Une Lettre particulière du *Canada*, en parlant de l'Action du 19. Septembre entre les Généraux *Burgoyne* & *Arnold*, dit: "Les Rebelles attaquèrent notre Armée dans ſa marche près „ de *Stillwater*: Elle s'avançoit ſur 3. Colonnes; celle du centre fut attaquée par 8000. Rebelles aux ordres d'*Arnold*, Partiſan audacieux & entreprenant: Elle étoit formée par la 2e „ Brigade, compoſée des 20me, 21me, & 62me Régimens. Par la diſtance ou la nature du „ terrein, les Colonnes du flanc ne purent pas agir; de ſorte que ces trois Régimens furent „ les ſeules Troupes oppoſées à toute la force des Ennemis, à l'exception d'un Détachement „ de Grenadiers, qui arriva après que l'Action eut déjà duré avec vivacité plus de 6. heures. „ Les Rebelles ſe retirèrent alors & furent complettement défaits, en laiſſant 700. Hommes „ ſur le Champ de Bataille, que nous enterrames: Nous eumes 13. Officiers & 50. Soldats tués, „ 16. Officiers & 300. Soldats bleſſés: Du nombre des derniers ſont les Lieutenants-Colonels „ *Lind* du 20me & *Anſtruther* du 62me Régiment; 3. Majors, &c." Dans d'autres Avis il eſt dit, que l'Armée des Généraux *Gates* & *Arnold* a monté durant quelques jours jusqu'à 33. mille Hommes; mais le nombre n'en étoit pas fixe, vu que les Milices, dont elle étoit compoſée, alloient & venoient inceſſamment ſelon le beſoin: Elles étoient la plûpart des Habitans du *Connecticut*, qui avoient apporté leurs Proviſions avec eux; &, lorsqu'elles étoient conſumées,

ils s'en retournoient chez eux. Ainſi peu d'entre eux ont reſté à l'Armée plus longtems qu 15. jours. Cependant c'eſt cette même Milice, qui a ſauvé cette fois-ci la *Nouvelle-Angle-terre* de l'invaſion des Troupes *Britaniques*, comme celle de la *Penſylvanie* ſauva l'Hyver de-nier ſon Pays par les Actions de *Trenton* & de *Prince-Town*; & c'eſt ainſi que les *Américains* combattant chez eux & pour leurs foyers, auront toujours des avantages, que les Victoire même de la *Grande-Brétagne* ne pourront point leur ravir.

Outre les diverſes Pièces intéreſſantes, publiées de la part de l'*Amérique-Unie* & que nou avons inſérées dans nos précédentes, l'on voit des Copies d'une aſſez longue Lettre, que l Bureau de la Guerre à *Boſton* a écrite le 25. Octobre aux Commiſſionnaires du Congrès e *France*. Ce Bureau y donne un Tableau général des opérations militaires, tant dans les *Jer-ſeys* & en *Penſylvanie* que dans le Département *Septentrional* : On y trouve pluſieurs particula-rités peu connuës, ſur-tout à l'égard des projets, que les *Américains* ont pour l'avenir; & l'o y voit entre autres, que, tandis que les Généraux *Putnam* & *Gates* tâcheront d'envelopper l Général *Vaughan* ſur la Rivière de *Hudſon*, le Général *Parſons* a ordre d'inveſtir *New-York* & que 8000. Hommes, conduits par le Général *Spencer*, alloient ſe raſſembler pour déloge de *Rhode-Iſland* le Corps de Troupes *Britaniques* & *Heſſoiſes*, qui l'occupe. Nous renvoyon cette Pièce à un Ordinaire ſuivant, afin de pouvoir placer ici la *Lettre du Lieutenant-Génér* Clinton *au Chevalier* Howe, *datée du Fort* Montgomery *le* 9. *Octobre*, qui eſt la 5me Pièce d la *Gazette Extraordinaire* de *Londres* du 2. Décembre.

MONSIEUR,

Dans la dernière Lettre, que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Excellence, je vous fis par de mon intention de faire, avec le peu de Forces que je pouvois tirer ſans risque du Poſ important, que vous avez confié à mon commandement, une attaque contre les Forts Clinton Montgomery, *&c. Votre Excellence ſe rappelle la ſituation de ces Forts; qu'ils ſont ſepar par une Crique, qui deſcend des Montagnes; & qu'ils ſe communiquent par un Pont. A mo avis le ſeul moyen d'effectuër cette attaque, c'étoit par un coup de main dans l'etat mal-gar dé où ils étoient alors. Après que le Commodore* (Hotham) *& moi eumes fait nos arrangemens & que nous eumes donné l'inquiétude convenable pour tout autre objet que pour celui que nou avions réellement en vuë, la petite Armée, conſiſtant à peu près en 3000. Hommes, arriva à l Pointe de* Verplank, *précédée par les Galères aux ordres du Chevalier* Jaques Wallace. *A no tre apparition les Ennemis ſe retirèrent ſans tirer un ſeul coup, laiſſant en arrière un Cano de 12. livres; & le Chevalier* Wallace *remonta le Détroit de* Peek's-Kill, *pour maſquer la ſeu communication, qu'ils avoient à travers de la Rivière en deça des Montagnes.*

Le 6. à la pointe du jour, les Troupes (compoſées des 52me. *&* 27me. *Regimens, des* Loyaux Americains, *des Volontaires de* New-York, *& des Chaſſeurs Provinciaux d'*Émerick) *debarquè rent à la Pointe de* Stoney. *L'Avant-Garde de 500. Hommes de Troupes réglées & de 400 Provinciaux, commandée par le Lieutenant-Colonel* Campbell, *aïant ſous lui le Colonel* Robin-ſon, *des Provinciaux, commença ſa marche pour occuper le Défilé de* Thunder-Hill. *Cette A vant-Garde, après avoir paſſé la Montagne, devoit la tourner par un détour de 7. miles & déboucher derrière le Fort* Montgomery, *tandis que le Général* Vaughan *avec 1200. Homme (les Grenadiers & l'Infanterie-legère, les 26me. & 63me. Regimens, une Compagnie du 71me une Compagnie de Dragons demontés, & les Chaſſeurs* Heſſois) *continuëroit ſa marche vers l Fort* Clinton, *couvrant le Corps ſous le Lieutenant-Colonel* Campbell, *& ſe trouvant à portée d co-opérer en attaquant le Fort* Clinton, *ou en cas de malheur de couvrir la retraite. Le Gé néral-Major* Tryon *avec le reſte, formant l'Arrière-Garde, (les Fuſiliers Royaux & le Regimen* Heſſois *de* Trimbach) *devoit laiſſer un Bataillon à* Thunder-Hill, *pour tenir ouverte notre com munication avec la Flotte.*

Si Votre Excellence ſe rappelle les difficultés nombreuſes & (je puis dire) extraordinaires de cette marche par-deſſus les Montagnes, tous les obſtacles naturels, & tout ce que l'Art pouvoi inventer pour les augmenter, Elle ne ſera point ſurpriſe, que le Corps, deſtiné à attaquer le Fort Montgomery *par derrière, ne put arriver à ſon Poſte avant 5. heures; environ leque tems je donnai ordre au Corps du Général* Vaughan, *qui ſe trouvoit à portée, de commencer l'at taque contre le Fort* Clinton, *de pouſſer en avant, s'il étoit poſſible, & de déloger l'Ennemi de ſon Poſte avancé derrière un parapet de brique, couvert ſur le front par un Abattis d'un demi-mile abſolument impénétrable. Par les bonnes diſpoſitions, que fit ce Général, il força l'Enne-mi à le quitter, quoiqu'il fût ſoutenu par de l'Artillerie; il ſe rendit maître du Parapet, & y attendit le mouvement des Troupes, qui devoient co-opérer avec lui. Je le joignis alors; & bientôt après, j'entendis le Lieutenant-Colonel* Campbell *commencer ſon attaque. Je crûs à pro pos d'attendre un moment favorable avant de donner ordre pour l'attaque du côté du Fort* Clinton. *Ce Fort étoit une Hauteur circulaire, défenduë par une Ligne pour la Mouſquéterie, avec une Batterie à barbette de 3. Canons au centre, & flanquée par deux Redoutes. Les approches vers le Fort alloient par un Abattis continu de 400. verges, qu'on pouvoit défendre de pié en pié, & qui étoit expoſé au feu de 10. Pièces de canon. Comme la nuit etoit prête à tomber, je reſolus de ſaiſir le premier moment favorable. Une bruſque attaque du côte du Fort*

Montgomery; *les Galères s'approchant, faisant un feu continu, & frisant le Fort même; les Vaisseaux de guerre paroissant dans ce moment & forçant de voiles pour nous soutenir; l'ardeur extrème des Troupes; tout en un mot me decida à ordonner l'attaque. Le courage du Général* Vaughan *& sa bonne conduite firent le reste. N'aïant point de tems à perdre, j'enjoignis expressément de ne pas tirer un seul coup. A cet egard je fus exactement obei: On donna à la fois l'assaut aux deux Redoutes, &c. Le Général* Tryon *s'avança avec un Bataillon pour soutenir le Général* Vaughan *en cas de besoin; & il arriva assez à tems pour se trouver au cri de Victoire. Le Régiment de* Trimbach *fut posté à la Redoute de brique pour couvrir notre retraite, en cas de malheur. La nuit étant obscure, ce ne fut que vers les 8. heures, que nous pumes être certains du succès de l'attaque contre le Fort* Montgomery*: Nous trouvames ensuite, qu'elle avoit réussi au même instant que celle du Fort* Clinton, *& qu'on devoit ce succès aux excellentes dispositions faites par le Lieutenant-Colonel* Campbell, *qui fut malheureusement tué à la première attaque, mais qui fut secondé par le Colonel* Robinson, *du Régiment* Loyal-Américain. *La connoissance, qu'il avoit du Pays, m'avoit été d'un grand secours pour former mon Plan; & j'attribue en grande partie à sa conduite courageuse dans l'exécution la bonne reussite de l'entreprise. Notre perte n'a pas été fort grande, à l'exception de quelques Officiers respectables, qui furent tués dans l'attaque.*

A environ 10. *heures du soir, les Rebelles mirent le feu à leurs* 2. *Vaisseaux,* le Montgomery & le Congrès, *à quelques Galères & autres Vaisseaux armés, avec les Canons, Munitions, &c. qu'ils contenoient. J'ai l'honneur d'envoyer à V. E. un Etat de l'Artillerie, des Munitions, &c. qui ont été prises: Celui des Munitions est très-considérable, vu que c'etoit, à ce que je crois, leur principal Magasin.*

Le Commodore (Hotham) *m'a aidé de ses conseils & de tout ce qui dépendoit de ses efforts. Nous envoyames conjointement une sommation au Fort* Constitution; *mais, notre Trompette aïant essuyé une réception insolente, dont dans toute autre Guerre l'on n'a point d'exemple, nous resolumes d'en faire un chatiment. En consequence le Général-Major* Tryon *& le Chevalier* Jaques Wallace *reçurent l'ordre pour un embarquement avec les Galères. Ils trouvèrent le Fort evacué avec la plus grande confusion; les Magasins des Ennemis etoient brulés; mais ils avoient abandonné leur Canon sans l'enclouër. Le Commodore ordonna immédiatement au Chevalier* Jaques Wallace *de remonter la Rivière; &, s'il étoit possible de trouver un passage à travers les* Chevaux-de-Frise, *entre l'Isle de* Polypus *& la Terre-ferme, il pourra rendre probablement un service très-essentiel.*

Pour faire justice au Capitaine Pownal, *qui commande les Bateaux plats, & aux Officiers à ses ordres, je dois encore informer Votre Excellence, que cette partie n'auroit pu s'exécuter avec plus de zèle & de ponctualité. J'ai l'honneur d'être, &c.* (Signé) H. Clinton, *Lt. Gen.*

Le 9. Octobre à 10. heures du soir.

P. S. *Le Général-Major* Tryon, *que j'ai détaché ce matin avec les Chasseurs d'*Emerie, 50. *Chasseurs* Allemands, *les Fusiliers Royaux, le Régiment de* Trimbach, *&* 2. *Canons de* 3. *Livres, pour détruire l'Etablissement des Rebelles, nommé* le Village Continental, *est de retour en ce moment & rapporte, qu'il a brûlé des Barraques pour* 1500. *Hommes, plusieurs Magasins & Chariots chargés. Le tems extrémement mauvais exigeant de faire toute la hâte possible, l'on n'a pas pu dresser d'Etat des Provisions; mais je crois, qu'elles ont ete considerables. Il n'est pas nécessaire, que je fasse remarquer à V. E. l'importance qu'il y a eu à detruire ce Poste, vu que c'étoit le seul Etablissement des Rebelles en cette partie des Montagnes, & l'endroit d'où tout Corps voisin tiroit sa subsistance. Les Corps de* Fanning *& de* Bayard *marchèrent de la Pointe de* Verplank *pour agir de concert avec le Général* Tryon; *mais, sur ce qu'il ne rencontra aucune opposition, ils reçurent ordre de revenir à leurs Postes.* (Signé) H. C.

L'*Etat de l'Artillerie, des Munitions & de l'Attirail de Guerre, pris & detruits dans l'Expédition sur la Rivière* Septentrionale *le* 6. *Octobre* 1777. comprend 6. Canons de 32. livres; 3. de dix-huit; 7. de douze; 3. de neuf; 41. de six; 3. de quatre; 2. de trois; 2. de deux; en tout 67. Pièces: Cinquante-quatre Caisses, 11. Barrils & demi, 12236. livres de Poudre, outre ce qui étoit à bord des Vaisseaux; 1852. Cartouches à canon, & 57396. à fusil; 5400. Fusils, &c. Deux Frégates, ajoute-t-on, construites pour 30. & pour 36. Canons furent brûlées par les Rebelles lors de la prise des Forts. Les Canons, qui s'y trouvoient ainsi qu'à bord de deux Galères, qui furent également brûlées, montoient à plus de trente. Une Chaloupe avec 10. Canons nous tomba entre les mains. Toute la perte en Artillerie est par conséquent de plus de 100. Pièces. —— On a aussi pris tout ce qui étoit nécessaire à un Laboratoire dans la plus grande perfection, d'autres Attirails, tels que Portefeux, Mèches, Harnois, Affuts de réserve, Outils, Instrumens, &c. &c. en abondance. Une grande quantité de Provisions. La Barre & la Chaine, qui traversoient la Rivière depuis le Fort *Montgomery* jusqu'à la Pointe *St. Antoine* (*St. Anthony's Nose*) ont coûté, à ce que l'on suppose, aux Rebelles 70. mille Liv. Sterling. Une autre Barre, que nous détruisimes près du Fort *Constitution*, doit aussi leur avoir coûté beaucoup d'argent & de travail. Le Général-Major *Tryon* détruisit des Barraques pour 1500. Hommes au *Village-Continental*, outre plusieurs Magasins & Chariots chargés, sans qu'on ait pu dresser des Etats des Articles, qu'ils contenoient.

Suivant l'*Etat des tués, blessés, & égarés des Troupes aux ordres du Général* Clinton *à l'assaut des Forts* Clinton *&* Montgomery *le* 6. *Octobre* 1777. il y a eu 1. Lieutenant-Colonel

(*Campbell*, du 52me Régiment,) 2. Majors (*Sill*, du 63me Régiment, & *Grant*, des Volontaires de *New-York*,) 1. Capitaine, 2. Lieutenants, 1. Enseigne, 3. Sergents, 30. Soldats, *tués*, 4. Capitaines, 5. Lieutenants, 2. Enseignes, 4. Sergents, 1. Tambour, 126. Soldats *blessés*; 5. Soldats *égarés*. NB. Le Comte *Grabowski*, Gentilhomme *Polonois*, qui faisoit les fonctions d'Aide-de-Camp du Lieutenant-Général *Clinton*, & qui a été *tué*, n'est point compris dans cette Liste.

Le Comte *Grabowski*, d'une des principales Familles *Dissidentes* de la *Pologne*, parti d'*Angleterre* avec un des derniers Convois, étoit arrivé à *New-York* seulement dix jours avant l'Expédition, où il a perdu la vie: Le Marquis de *Lindsay* & le Lord *Cathcart*, qui ont fait le trajet avec la même Flotte, y ont aussi assisté comme Volontaires & se sont beaucoup distingués.

*D'*ALEP, *le* 10. *Septembre.* *Ibrahim-Pacha*, ci-devant Gouverneur de *Jérusalem*, nommé pour relever *Issed-Mehemet-Pacha*, dans le Gouvernement de cette Ville, y est arrivé le 13. Juillet dernier. Le 21. il y a fait son entrée publique; & peu de jours après il a été décoré de la troisième Queuë. *Issed-Mehemet* est destiné au Gouvernement d'*Aidin* près de *Smyrne*; & en qualité de Seraskier il doit se transporter à *Gedda* & à *la Mecque*, afin de mettre fin à des troubles, que quelques Tribus d'*Arabes* y ont élevés. *Aly*, ci-devant Pacha de *Diarbekir* & nommé Seraskier pour secourir *Bagdad*, est arrivé ici depuis quelques jours. Accusé de malversations, il a été destitué; & cependant on lui a donné le Gouvernement de *Kilis*; mais le Peuple, sans égard à cette nomination, lui a fermé les portes de la Ville, & a fait demander à S. H. un Gouverneur plus digne de sa confiance. *Bekir*, Pacha à deux Queuës, qui commande au *Kan-Karamont*, est aussi en cette Ville où il a été appellé, relativement au soulévement arrivé à *Antioche*.

Une Caravane, arrivée de *Bagdad* depuis 25 jours, rapporte, que cette Ville est délivrée des Troupes *Persanes* aux environs de 15. lieuës à la ronde; que *Bassora*, gardée encore par 3. mille Hommes de cette Nation, éprouve de leur part moins de vexations qu'auparavant, quoique les Habitans, qui y restent, soient encore loin d'y jouïr de leur ancienne tranquillité.

De DRESDE, *le* 12. *Décembre.* *Louis Siegfried* Comte *Vitzthum* d'*Eckstedt*, Chevalier des Ordres *Russes* de *St André* & de *St. Alexandre-Newski*, Grand-Chambellan de l'Electeur notre Souverain, est mort le 5. de ce mois dans la 62me année de son âge, fort regretté à cause de ses belles qualités, particulièrement de la protection qu'il accordoit aux Sciences & à ceux qui les cultivent. Il a rempli avec distinction le Poste de Ministre de notre Cour à celles de *Turin*, de *Munich*, de *Paris*, de *Pétersbourg*, & de *Vienne*.

De BRÈME, *le* 16. *Décembre.* Les Recruës *Hessoises*, destinées pour l'*Amérique*, ont fait voile le 10. de ce mois au matin de *Bremerlehe* sur des Bâtimens de transport *Anglois*: Elles seroient bientôt suivies d'un nombre de Recruës, levées dans l'Electorat de *Hanover*. Le Général *Faucitt* s'y étoit rendu pour être présent à leur embarquement. Le Landgrave de *Hesse-Cassel* a conféré le Régiment de Dragons du feu Général de *Heister* au Colonel de *Diemar* en l'élevant au grade de Général-Major.

SUITE des Nouvelles de PARIS *du* 15. *Décembre.*

On attend incessamment ici *Sidi-Taher-Fenis*, Parent du Roi de *Maroc*: Il vient en qualité d'Ambassadeur présenter au Roi le Capitaine *Dupuis* & l'Equipage du Vaisseau *François*, *la Louïse*, qui, aïant été réduits en Esclavage par les *Arabes* du *Biledulgerid*, après avoir fait naufrage près du Cap *Bojador*, ont été généreusement rachetés par S. M. *Maure*. (*La Relation de ce naufrage se trouve dans notre* Gazette N°. LV. 1776.) Mr. de *Sartine*, Ministre de la Marine, a donné des ordres pour que cet Ambassadeur soit traité avec la plus grande distinction aux dépens du Roi. On louë le grand Hôtel de *Tours* garni, afin qu'il y soit logé seul avec sa Suite; il sera écrit sur la Porte: *Hôtel de l'Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Maroc*; & le *Suisse* ainsi que les Domestiques qui doivent le servir auront la Livrée du Roi. Notre Cour n'est pas en moins bonne harmonie avec les autres Etats *Barbaresques*. Deux Corsaires *Algériens*, l'un de 190 Hommes, l'autre de 160, aïant échoué, le premier près de *Perpignan*, le second près d'*Agde*, on leur a donné tous les secours nécessaires, en attendant qu'ils puissent se rembarquer ou que leur Dey les réclame. Le Capitaine du premier, dont l'Equipage a été mis dans la Citadelle de *Perpignan*, pour empêcher qu'il ne commette des désordres dans la Ville, a fait présent d'un très-beau Portefeuille à M. le Comte de *Mailly*, Commandant en *Roussillon*, qui l'a envoyé à Madame la Marquise de *Mailly*, sa Belle-Fille, Dame d'Atours de la Reine.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO CIII.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du VENDREDI 26. Décembre 1777.

EXTRAIT des Lettres de LONDRES *des* 16. *&* 19. *Décembre.*

„ LA Cour a enfin reçu les Dépêches d'Office, qu'elle attendoit pour rompre le filence fur la malheureufe iffuë de l'Expédition du *Canada*: Elle a inféré dans fa *Gazette ordinaire* du 15. du courant l'Article fuivant."

„ *De* WHITEHALL, *le* 15. *Decembre*, 1777.

„ Cet après-midi le Capitaine *Craig*, du „ 47me Régiment, arriva de *Quebec*, avec le „ Duplicat fuivant d'une Lettre du Lieutenant- „ Général *Burgoyne* au Lord *George Germain*, „ dont l'Original n'a pas encore été reçu."

MYLORD, ALBANY, *le* 20. *Oct.* 1777.

Comme il n'a pas exifté de poffibilité de communication avec vous depuis le commencement de Septembre, tems auquel je vous envoyai mes dernières Dépêches, je dois vous faire le rapport des opérations de l'Armée à mes ordres depuis cette époque; —— un enchaînement de durs travaux, d'efforts continus, d'Actions opiniâtres, jusqu'à ce qu'enfin mis hors d'état dans les branches collatérales de l'Armée par la défection totale des *Indiens*; voyant la défertion ou la timidité des *Canadiens* & *Provinciaux*, à l'exception de quelques Individus; fruftré dans mon dernier efpoir, que d'autres Armées pourroient en quelque façon coopérer à tems avec moi; les Troupes réglées étant réduites par la perte des meilleures parties à 3500. Combattans, dont il n'y avoit pas 2000. *Bretons*; aïant feulement des Provifions pour 3. jours en réferve, à petites rations; invefti par une Armée de 16. mille Hommes, tandis qu'il ne reftoit aucun moyen apparent de retraite, je convoquai un Confeil de tous les Généraux, Officiers de l'Etat-Major, & Capitaines commandants des Corps; & par leur concours unanime & leur avis je me portai à entamer un Traité avec le Général-Major *Gates*. Vous verrez par les Papiers ci-joints la perfpective defagréable, qui accompagnoit les premières ouvertures; &, fi l'on compare avec elles les conditions, dont on eft convenu, je m'affure, que l'on ne refufera point quelque éloge au courage des Confeils fus-mentionnés, qui dans de telles circonftances dictèrent les Articles, au lieu de s'y foumettre.

Avant que j'entre dans le détail de ces évènemens, je crois, MYLORD, que c'eft un devoir de juftice de prendre fur moi la démarche d'avoir paffé la Rivière de *Hudfon*, dans la vuë de forcer un paffage vers *Albany*. Je ne me crus pas autorifé à appeller qui que ce fût en Confeil pour ce deffein, attendu que *la teneur peremtoire de mes Ordres* & la faifon de l'année ne me laiffoient point d'alternative.

Des Provifions pour 30. jours aïant été portées en avant, les autres Articles néceffaires aïant été préparés, & le Pont de Bateaux aïant été achevé, l'Armée paffa la Rivière de *Hudfon* le 13. & le 14. Septembre, & campa fur les Hauteurs & dans la Plaine de *Saratoga*, l'Ennemi étant alors près de *Stillwater*. Le 15. toute l'Armée fe porta en avant & campa dans une bonne pofition, à un endroit nommé *Dovegat*. Comme l'on trouva le 16. qu'il y avoit plufieurs Ponts à réparer, cet Ouvrage fut commencé fous la protection de nombreux Détachemens; & l'on faifit la même occafion pour reconnoître le Pays. Le 17. l'Armée re-

prit ſa marche, répara d'autres Ponts, & campa ſur un terrein avantageux, à environ 4. miles de l'Ennemi. Le 18. celui-ci ſe montra en force conſidérable, pour empêcher la réparation ultérieure de Ponts, & dans la vuë, à ce qu'on préſuma, d'engager une Action, où l'Artillerie ne pût ſervir. On eſſuya une petite perte par des Eſcarmouches; mais l'Ouvrage des Ponts ſe fit.

Le 19. après qu'on eut reconnu les paſſages d'une grande ravine & d'autres Chemins, qui conduiſoient à l'Ennemi, l'Armée s'avança dans l'ordre ſuivant. Le Corps du Brigadier-Général *Fraſer*, ſoutenu par celui du Lieutenant-Colonel *Breyman*, fit un détour pour paſſer commodement la ravine ſans quitter les Hauteurs, & couvrir enſuite la marche de la Ligne vers la droite. Ces Corps ſe mirent en mouvement ſur trois Colonnes, aïant les *Indiens*, les *Canadiens*, & les Provinciaux ſur leur front & ſur leurs flancs. La Ligne *Britanique*, conduite par moi-même en perſonne, paſſa la ravine dans une ligne directe vers le *Sud*, & ſe forma en ordre de Bataille auſſi-tôt qu'elle eut gagné le ſommet, où elle attendit pour donner au Corps de *Fraſer* le tems de faire le détour, & pour mettre l'Aile gauche & l'Artillerie également à même de s'avancer. Celles-ci, marchant ſur deux Colonnes aux ordres des Généraux-Majors *Phillips* & *Riedeſel*, tenoient le grand-chemin & les prairies le long de la Rivière, & avoient des Ponts à réparer. Le 47me Régiment gardoit les Bateaux. Les Canons à ſignaux, dont on étoit préalablement convenu, pour donner avis, que toutes les Colonnes étoient prêtes à s'avancer, aïant tiré entre une & deux heures, la marche ſe continua. Les Partis détachés en patrouille & ceux ſur les flancs de la Colonne de la Ligne *Britanique* eſſuyèrent bientôt des décharges de quelques petits Partis, mais ſans effet. Après une heure de marche, les Piquets, qui formoient l'Avant-Garde de cette Colonne, furent attaqués en force & obligés de ſe retirer; mais ils ſe ralliièrent bientôt & furent ſoutenus. A la première ouverture du Bois je formai les Troupes: Quelques peu de coups de Canon délogèrent l'Ennemi d'une Maiſon, d'où les Piquets avoient été attaqués; & le Corps du Brigadier-Général *Fraſer* étoit arrivé ſi préciſement au tems marqué, qu'on le trouva ſur une Hauteur très-avantageuſe à la droite des Troupes *Britaniques*.

Dans l'intervalle l'Ennemi, n'étant pas inſtruit de la combinaiſon de la marche, étoit ſorti en grande force de ſes Retranchemens, dans la vuë de tourner la Ligne ſur la droite; mais, aïant été retenu par la poſition du Brigadier-Général *Fraſer*, il fit une contremarche, pour diriger ſon grand effort contre la gauche des Troupes *Britaniques*. Par la nature du Pays des mouvemens de cette eſpèce, quelque proches qu'ils ſoient, peuvent s'effectuër ſans une poſſibilité d'être découverts.

L'Action commença à environ 3. heures par une attaque très-vigoureuſe contre la Ligne *Britanique*, & continua avec beaucoup d'opiniâtreté juſqu'après le ſoleil couché. L'Ennemi recevant continuellement de nouveaux Renforts de Troupes fraiches, le fort de l'attaque tomba ſur les 20me, 21me, & 62me Régimens, dont la plus grande partie ſe trouva en Action près de 4. heures ſans interruption. Le 9me avoit eu ordre le même jour dès le matin de ſe former en Reſerve. Les Grenadiers & le 24me Régiment entrèrent en Action pendant une partie de ce tems, comme auſſi une partie de l'Infanterie-legère. Tous ces Corps chargèrent avec leur courage accoûtumé. Les Chaſſeurs & d'autres parties du Corps de *Breyman* furent auſſi de ſervice; mais il ne fut pas jugé à propos de quitter la Hauteur, où le Brigadier-Général *Fraſer* étoit poſté, ſi ce n'eſt en partie & par occaſion. Sur les premiers coups que le Général-Major *Phillips* entendit, il ſe fraya un chemin à travers une partie difficile du Bois vers le lieu de l'Action, conduiſant avec lui le Major *Williams* & 4. Pièces de l'Artillerie; & je me reconnois redevable à ce Second brave & judicieux de ſervices très-eſſentiels, qu'il n'a point ceſſé de me rendre depuis ce tems, particulièrement en rétabliſſant le Combat dans un endroit, où il étoit preſſé d'une manière critique par une grande ſupériorité de feu, & où il conduiſit le 20me Régiment au riſque le plus extrême de ſa propre perſonne. Le Général-Major *Riedeſel* s'efforça à faire avancer une partie de l'Aile gauche, & arriva à tems pour charger l'Ennemi avec régularité & avec bravoure. Au moment que le ſoir tomba, l'Ennemi abandonna le terrein de tous côtés, & nous laiſſa complettement maîtres du Champ de Bataille, avec perte d'environ 500. Hommes de ſon côté, &, à ce que l'on ſuppoſe, de trois fois le même nombre de bleſſés. L'obſcurité empêchant une pourſuite, il n'y eut que peu de Priſonniers. La conduite des Officiers & des Soldats en général fut exemplaire. Le Brigadier-Général *Fraſer* prit ſa poſition au commencement de la journee avec beaucoup de jugement, & ſoutint l'Action avec une préſence d'eſprit & une vigueur conſtante. Le Brigadier-Général *Hamilton* fut en Action pendant tout le tems, & s'en acquitta avec beaucoup d'honneur, d'activité, & de bonne conduite. L'Artillerie en général fut ſervie avec diſtinction, mais ſur-tout la Brigade aux ordres du Capitaine *Jones*, tué dans l'Action.

L'Armée paſſa au bivouac la nuit du 19. & le jour ſuivant elle prit une poſition preſqu'à la portée du Canon de l'Ennemi, fortifiant ſa droite & étendant ſa gauche de façon à couvrir les prairies, que la grande Rivière traverſe, & où les Bâteaux & les Hôpitaux étoient placés. Le 47me Régiment & celui de *Heſſe-Hanau* avec un Corps de Provinciaux campèrent dans les prairies pour plus de ſureté.

L'on trouva bientôt, que la dernière Victoire ne nous avoit apporté d'autre fruit que de l'honneur, l'Ennemi travaillant avec une ardeur redoublée à fortifier ſa gauche: Sa droite étoit déjà inattaquable. De notre côté il devint néceſſaire d'ériger de fortes Redoutes pour la protection des Magaſins & de l'Hôpital, non-ſeulement contre une attaque ſubite, mais auſſi pour leur ſûreté en cas d'une marche pour tourner le flanc de l'Ennemi.

Le 21. il arriva un Meffager de la part du Chevalier *Henry Clinton* avec une Lettre en chiffres, par laquelle il m'informoit de fon intention d'attaquer le Fort *Montgomery*, dans l'efpace d'environ 10. jours de la date de fa Lettre, qui étoit le 10. Septembre. Ce fut-là le feul Meffager d'entre plufieurs, que je crois m'avoir été envoyés par le Chevalier *Guillaume Howe* & par lui, qui ait atteint mon Camp depuis le commencement d'Août. Il fut renvoyé la même nuit, pour informer le Chevalier *Clinton* de ma fituation & de la néceffité d'une diverfion, afin d'obliger le Général *Gates* à détacher une partie de fon Armée, ainfi que de mon intention d'attendre des évènemens favorables dans cette pofition, s'il étoit poffible, jusqu'au 13. Octobre. Dans le cours des deux jours fuivans, l'on dépêcha deux Officiers déguifés & d'autres Perfonnes de confiance, par différentes routes, avec des Meffages de bouche pour le même effet; & je continuai à fortifier mon Camp, & à veiller für l'Ennemi, dont le nombre augmentoit chaque jour.

Le 3. Octobre, je jugeai à propos de diminuër les rations des Soldats, afin de prolonger la durée des Provifions: L'Armée fe foumit à cet arrangement de la meilleure grace du monde. L'on prévoyoit clairement les difficultés d'une retraite vers le *Canada*, ainfi que l'alternative, au cas qu'une telle retraite s'exécutât, de laiffer une Armée, telle que celle du Général *Gates*, en liberté d'agir contre le Chevalier *Guillaume Howe*. Cette confidération contribua de la manière la plus forte à me décider à attendre les évènemens auffi longtems que poffible, & je raifonnai de la manière fuivante. „ La „ première intention de l'Expédition, que je „ commandois, étoit évidemment de la *hazar-* „ *der*: Les circonftances pouvoient exiger qu'on „ en fît *un facrifice*. La jonction des Forces „ de Mr. *Gates* avec celles de Mr. *Washing-* „ *ton*, dans un moment critique, pouvoit dé- „ cider du fort de la Guerre. Si ma jonction „ avec le Chevalier *Henry Clinton* échouoit, „ ou que je manquaffe ma retraite vers le *Ca-* „ *nada*, ce ne pouvoit être que le malheur „ d'une partie. "

Les chofes reftèrent en cet état jusqu'au 7. *Octobre*, lorsque, n'aïant reçu aucun avis de la co-opération attenduë, & n'aïant de refte que 4. ou 5. jours du tems fixé pour notre féjour dans le Camp, il fut jugé à propos de faire un mouvement vers la gauche de l'Ennemi, nonfeulement pour découvrir, s'il y avoit quelque moyen praticable pour forcer un paffage, au cas qu'il fût néceffaire d'avancer, ou de déloger l'Ennemi pour faciliter la retraite, mais auffi pour couvrir un Fourage de l'Armée, qui étoit dans la plus grande détreffe par la difette. Un Détachement de 1500. Hommes de Troupes réglées avec 2. Canons de 12. livres, 2. Obufiers, & 6. Canons de fix livres, reçut ordre de marcher: J'en pris moi-même le commandement, aïant avec moi les Généraux-Majors *Phillips* & *Riedefel* & le Brigadier-Général *Frafer*. La Garde du Camp für les Hauteurs fut laiffée aux Brigadiers-Généraux *Hamilton* & *Speicht*, & celle des Redoutes & de la Plaine au Brigadier-Général *Goll*. Comme la Force de l'Ennemi, qui fe trouvoit immédiatement für leur front, paffoit leur nombre de plus du double, il ne fut pas poffible d'augmenter le Corps, qui marchoit, au-delà de celui que je viens de dire. Je formai les Troupes à trois quarts de mile de la gauche de l'Ennemi; & les Chaffeurs du Capitaine *Frafer*, avec des *Indiens* & des Provinciaux, eurent ordre d'aller dans les Bois par des fentiers fecrets, pour gagner la queuë de l'Ennemi, & le tenir de ce côté-là en échec en s'y montrant.

Les opérations ultérieures, qu'on avoit en vuë, furent prévenuës par une attaque très-fubite & rapide, que l'Ennemi fit für nôtre gauche, où les Grenadiers *Britaniques* étoient poftés, pour foutenir l'Aile gauche de la Ligne. Le Major *Ackland*, qui fe trouvoit à leur tête, foutint l'attaque avec beaucoup de réfolution; mais, le grand nombre de l'Ennemi le mettant à même de l'étendre dans peu de minutes le long du front des *Allemands*, qui étoient immédiatement à la droite des Grenadiers, aucune partie de ce Corps ne put être retirée pour former une feconde Ligne au flanc, où le feu étoit dans fa plus grande force. L'Aile droite ne fut pas engagée dans ce tems; mais l'on obferva bientôt, que l'Ennemi faifoit marcher un gros Corps, pour tourner fon flanc & tâcher de couper fa retraite. L'Infanterie-legère & une partie du 24me Régiment, qui étoient à ce Pofte, reçurent en conféquence ordre de former une feconde Ligne, & d'affurer la rentrée des Troupes dans leur Camp. Pendant que ce mouvement s'exécutoit, l'Ennemi envoya en avant un Renfort frais & très-nombreux pour renouveller l'Action contre l'Aile gauche, qui, accablée alors par une grande fupériorité, lâcha le pié; & l'Infanterie-legère avec le 24me Régiment fut obligée de faire un mouvement fubit, pour empêcher que ce point ne fût totalement gagné: En exécutant cette manoeuvre, le Brigadier-Général *Frafer* fut bleffé à mort. Le danger, auquel les Lignes étoient expofées, devenant dans ce moment de la nature la plus férieufe, il fut donné ordre aux Généraux-Majors *Phillips* & *Riedefel* de couvrir la retraite, tandis que celles des Troupes, qui étoient les plus prêtes à cet effet, retournèrent pour la défenfe des Lignes. Les Troupes fe retirèrent extrêmement preffées, mais en bon ordre. Elles furent contraintes d'abandonner 6. Pièces de canon, tous les Chevaux aïant été tués, & la plûpart des Hommes qui appartenoient à l'Artillerie, & qui fe conduifirent, comme de coûtume, avec la plus grande bravoure, aux ordres du Major *Williams*, aïant été ou tués ou bleffés.

A peine les Troupes étoient-elles rentrées dans le Camp, que l'Ennemi l'affaillit avec grande fureur, fe précipitant vers les Lignes fous un feu violent de mitraille & de petites-armes. Le Pofte de l'Infanterie-legère aux ordres du Lord *Balcarras*, foutenu par quelques Troupes de la Ligne, qui eurent ordre de fe jetter dans ces Retranchemens, fut défendu avec beaucoup de courage; on repouffa enfin les Ennemis, &

le Général *Arnold*, qui les menoit à l'attaque, fut blessé: Mais les Retranchemens de la Réserve *Allemande*, commandée par le Lieutenant-Colonel *Breyman*, qui a été tué, furent malheureusement emportés; &, quoiqu'on donnât ordre de les regagner, ils ne l'ont jamais été; & par ce malheur l'Ennemi se procura une ouverture sur notre droite & notre queuë. La nuit mit fin au Combat.

Au milieu des desavantages, qui se montroient ainsi dans notre situation, l'Armée reçut ordre de quitter sa position présente durant la nuit, & de prendre poste sur la Hauteur au-dessus de l'Hôpital, afin de réduire ainsi l'Ennemi, par un changement total de notre front, à prendre une nouvelle disposition. Ce mouvement s'exécuta avec beaucoup d'ordre & sans perte, quoique toute l'Artillerie & le Camp fussent transportés dans le même tems. L'Armée continua de présenter, dans sa nouvelle position, la Bataille à l'Ennemi pendant toute la journée suivante.

(*Le reste ci-après.*)

„ A la suite de cette Lettre, dans laquelle le Général *Burgoyne* rend ultérieurement compte des progrès du Général *Gates* pour l'envelopper, & des attaques que l'Ennemi fit le 18. & le 24. Septembre contre *Ticonderoga* & les Postes voisins, l'on trouve 9. Pièces relatives à la nécessité, où Mr. *Burgoyne* se vit enfin réduit, de se rendre avec toute son Armée: Ces Pièces sont: I. Un *Message de Mr.* Burgoyne, & la *Réponse de Mr.* Gates, *du* 13. *Octobre.* II. *Second Message de Mr.* Burgoyne, *remis le* 14. *Octobre par le Major* Kingston. III. *Propositions de Mr.* Gates *avec les Réponses de Mr.* Burgoyne. IV. *Troisième Message de Mr.* Burgoyne. V. *Propositions de Mr.* Burgoyne, *avec les Réponses de Mr.* Gates. VI *Quatrième Message de Mr* Burgoyne, *du* 15. *Octobre.* VII *Cinquième Message du* 16. *Octobre.* VIII. *Articles de Convention entre les deux Généraux.* IX. *Minutes des Conseils de guerre, tenus depuis le* 12. *jusqu'au* 15. *Octobre.* L'*Etat des morts, blessés, & Prisonniers*, qui termine cet assemblage de Nouvelles affligeantes, n'est que provisionnel & ne va pas au-delà du 15. Octobre; mais il confirme ce qu'on a déjà dit précédemment à ce sujet."

„ Un Vaisseau de transport armé, parti de *Quebec* le 14. Novembre avec des Dépêches pour le Gouvernement, a été obligé d'entrer dans le petit Port de *Lyme*, au Comté de *Dorset*, aïant beaucoup souffert d'une grosse tempête & de l'attaque d'un Armateur *Américain*, qu'il a essuyées durant son trajet. Ses Dépêches furent d'abord expédiées à *Londres*; & par elles la Cour apprit hier, " que quelques jours avant le 14 le Général *Carleton* „ avoit reçu un Exprès de la part du Brigadier-Général *Powell*, commandant à *Ticonderoga*, avec avis qu'il avoit évacué cette Forteresse après en avoir fait sauter les Ouvrages." Quoiqu'il ne soit permis à aucun Homme de l'Equipage de ce Bâtiment de venir à terre, cette Nouvelle est cépendant publique; mais aussi elle paroît la seule certaine parmi plusieurs autres, qui se sont répanduës ces jours-ci; telles que la défaite ou la prise du Corps du Général *Vaughan* sur la Rivière *Septentrionale* (ou de *Hudson*) par les Corps des Généraux *Putnam* & *Gates*; la jonction de ceux-ci avec le Général *Washington*, & le blocus de *Philadelphie*. Il en est, qui prétendent avoir avis d'une nouvelle Action entre les Généraux *Howe* & *Washington*, entièrement au desavantage du dernier, qui avoit voulu forcer les Lignes & Redoutes, construites par l'Armée Royale entre le *Schuylkill* & la *Delaware* près de *Philadelphie.* D'autres donnent au contraire tout l'avantage aux Forces *Américaines*, qui ont attaqué, suivant eux, avec succès quatre Postes avancés du Chevalier *Howe*: Mais, sans s'arrêter à ces bruits vagues & éphémères, il n'est que trop certain, que ce Commandant se trouve dans une position très-critique. La Garnison des Fortifications sur le *Banc-Rouge* & l'Isle de *Mud*, renforcée par deux Régimens des Troupes de *Rhode-Island*, y tenoit encore vers la fin d'Octobre; & par ces Postes les *Américains* se voyoient à même de resserrer extrêmement notre Armée aux environs de *Philadelphie*: Sa communication sembloit même coupée sur les derrières avec le Comté de *Chester*, d'où elle devoit tirer ses Provisions. En un mot, l'Ennemi suivoit sur les bords de la *Delaware* le même Plan, qui lui a si bien réussi sur la Rivière de *Hudson*."

ACTIONS; *Banque*, 126 & un quart. *Indes*, 164 & un quart. *Sud*, 83. *Ann. consolidées à* 3 & 4. *pour cent*, 76 & un quart.

De LA HAIE, *le* 23. *Décembre.*

Le Duc de *la Vauguyon*, Ambassadeur de S. M. *Très-Chrétienne*, se proposant d'aller faire un tour à *Paris* à l'occasion des Couches de Madame, son Epouse, a conféré avec quelques Membres du Gouvernement. Ce Seigneur a donné le 19 un grand Souper & Bal, & le Veld-Maréchal Duc *Louis* de *Brunswick* le 20. un grand Souper, auxquels L. A. S. & R. ont assisté avec nombre de Personnes de distinction.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO CIII.

De LEIDE, le 26. Décembre, 1777.

TANDIS que nous étions encore occupés des nombreuses Pièces, contenuës dans la *Gazette extraordinaire* de *Londres* du 2. de ce mois; qu'il nous en restoit encore à donner quelques autres, extraites des Feuilles *Américaines*, particulièrement la *Lettre du Bureau de la Guerre de* Massachusett's-Bay *aux Agens du Congrès en* France, dont nous avons parlé l'Ordinaire dernier; & qu'enfin nous desirions d'entrer dans quelques détails au sujet des dernières Sessions intéressantes des Parlements de la *Grande-Brétagne* & de l'*Irlande*, les deux Malles de *Londres* des 16. & 19 Décembre, arrivées à la fois, nous apportent non-seulement un bon nombre de Pièces authentiques publiées par la Cour, mais encore quantité de celles, qui se trouvent dans les *Gazettes* de l'*Amérique*. Pour suivre notre Plan de faire de la nôtre un Recueil, qui puisse servir de Mémoires à l'Histoire de l'époque présente, autant que les bornes nécessaires de cette Feuille le permettent sans nuire aux autres Nouvelles les plus intéressantes du jour, nous continuërons l'insertion de ces différentes Pièces dans leur entier; & nous commencerons par donner aujourd'hui celles, qui ont été publiées par les *Américains*, & qui peuvent former un Supplément à la Lettre du Général *Burgoyne*, placée dans notre *Gazette* de ce jour. La plus ancienne en date sont des Remercîmens publics, que le Commandant des Troupes de l'*Amérique-Unie* leur a faits, pour la bravoure qu'elles ont fait paroître à l'Action du 19. Septembre: Ils sont conçus en ces termes.

ORDRES GÉNÉRAUX. *Au* QUARTIER-GÉNÉRAL, *le* 26 *Septembre*, 1777.

Les affaires publiques aïant si absolument occupé l'attention du Général, qu'il n'a pas eu le tems de rendre ses actions de graces aux Brigades des Généraux *Poor* & *Learned*, au Régiment de *Chasseurs*, au Corps d'*Infanterie-legère*, & au Régiment du Colonel *Marshall*, pour leur conduite pleine de bravoure dans l'Action du 19. Septembre, qui établira pour jamais & confirmera la réputation des Armes des *Etats-Unis*; cependant, quoique le Général ait tardé si longtems à donner cette marque publique d'honneur & d'applaudissement aux braves gens, dont la valeur a si éminemment servi leur Patrie, il les assure, que les justes éloges, qu'il leur donna en écrivant à l'Honorable *Congrès-Continental*, serviront à toujours de témoignage public de leur honneur & de leur gloire.

Par les rapports qu'on reçoit de l'Ennemi, par l'embarras de ses circonstances, par la situation desespérée de ses affaires, il est évident, qu'il doit s'efforcer, par un coup de desespoir, de regagner tout ce qu'il a perdu. S'il y echoue, sa ruine totale est inévitable. En conséquence, le Général prie sa brave Armée, que par l'exactitude de sa discipline, par sa promtitude à voler aux armes en toutes occasions, & par sa prudence à ne pas se laisser surprendre, elle assure cette Victoire, dont la toute-puissante Providence couronnera (si elle le mérite) ses travaux.

Le Général *Burgoyne* dit dans sa Lettre, " que de plusieurs Messagers, qu'il croit lui avoir ,, été envoyés par les Généraux *Howe* & *Clinton*, il n'en étoit arrivé depuis le commencement ,, d'Août qu'un seul dans son Camp. " Nous avions déjà trouvé précédemment dans des Avis particuliers, " qu'avant que le Chevalier *Howe* quittât *New-York*, il avoit averti Mr. *Burgoyne* de son départ & de ses projets, lui conseillant en conséquence de ne rien entreprendre ,, d'après l'attente, qu'il recevroit du secours de *New-York*; qu'il ne lui avoit envoyé pas moins ,, de dix Exprès avec ce Message; mais qu'ils avoient tous été interceptés par le Général *Putnam*, qui se trouvoit entre deux avec son Corps. " Cette circonstance se vérifie du moins en partie par deux Lettres, où l'on voit qu'un Officier *Américain* nommé *Clinton* s'est rendu maître d'une Lettre, que le Général *Anglois* du même nom envoyoit à Mr. *Burgoyne*.

MON CHER GÉNÉRAL, A NEW-WINDSOR le 11. Octobre, 1777.

Par l'effet d'une forte dose de Tartre émétique, qui a été donnée par mes ordres à l'Espion, je suis à présent maître d'une petite boule d'argent, d'où j'ai pris une Lettre de Clinton *à* Burgoyne, *dont la ci-incluse est une Copie exacte. Je suis avec estime,* MON CHER GÉNÉRAL, *&c.*

Au Général PUTNAM. (Signé) GEO. CLINTON.

,, Copie envoyée par la précédente. Au Fort MONTGOMERY, le 8. Octobre 1777.

,, Nous voici, — *& rien entre nous que* Gates. *J'espère sincèrement, que ce petit succès de* ,, *notre part pourra faciliter vos opérations. En réponse à votre Lettre du 28. Septembre par* C C. ,, *je dirai seulement, que je ne puis prendre sur moi de l'ordonner ni même de le conseiller, pour des* ,, *raisons palpables. Je vous souhaite cordialement du succès. Votre fidèle.*

Au Général BURGOYNE. (Signé) H. CLINTON.

La *Gazette* de *Boston*, du 18. Octobre, annonce, " que le 13. à 3. heures du matin il ar-
„ riva à *Boston* un Exprès avec une Lettre pour le Général *Heath*, qui y commande." Cette Lettre contient la Relation de l'Action du 7. Octobre: La voici.

MON CHER GÉNÉRAL, Au Camp à 3. miles au-dessus de STILLWATER, le 9. Oct. 1777.

Celle-ci servira à reconnoître la réception de la vôtre du 29. du mois dernier, & à vous informer, que Mardi dernier (7. Octobre) l'Ennemi s'avança de sa droite, dans le dessein de prendre poste sur notre gauche. Nos Patrouilles furent obligées de rentrer. Il continua de s'avancer. Trois Régimens reçurent ordre de sortir: Ils le rencontrèrent à un mile de nos Lignes, une petite éminence se trouvant entre deux. Chacun s'efforça pour la gagner: Nos Troupes l'obtinrent. L'attaque commença à 4. heures après-midi, & dura jusqu'au soir tombé sans aucune interruption, pendant lequel tems nous chassames l'Ennemi l'espace de deux miles; & à la fin nous entrames dans ses Ouvrages l'épée à la main. Durant l'Action & dans ces Ouvrages nous primes 2. Canons de fonte de 12. livres, & 6. de six livres, 3. Chariots de Munitions, environ 300. Tentes, une grande quantité de Bagages avec plus de 30. Chevaux, Chariots, &c. Comme il étoit devenu fort obscur, on ne put pas pousser la poursuite plus loin: Il n'étoit pas même sûr ni praticable de le faire, les Bois étant fort épais. Nous fimes halte à environ un demi-mile de l'Arrière-Garde de l'Ennemi; & nous y restames toute la nuit les armes à la main: Pas un seul Homme ne dormit.

Vers les 4. heures du matin, l'Ennemi commença à se mettre en mouvement: Nous le poussames jusqu'à ce qu'il fut chassé dans ses Ouvrages fortifiés sur le Chemin de la Rivière: L'on envoya des Partis pour escarmoucher durant tout le jour: L'on fit plusieurs Prisonniers; & nous eumes quelques tués & blessés de notre côté. Le bon Général-Major Lincoln *est du nombre des derniers, aïant reçu un coup de feu à travers la jambe: Nous souhaitons, qu'on puisse la sauver; mais on en doute beaucoup. Le brave Général-Major* Arnold *avoit été blessé dans l'Action de la veille. Comme nous n'avons pas pu nous procurer des Etats, je ne puis vous donner le détail particulier de notre perte: Cependant elle est très-peu considérable; & je crois pouvoir dire, qu'elle ne passe pas 30. tués ni 100. blessés. Celle que l'Ennemi a faite Mardi dernier doit être grande. Le Général* Fraser *a été blessé, (mort depuis.) L'on a pris 3. Officiers de l'Etat-Major, 6. Capitaines, 10. Subalternes, 1. Quartier-Maitre-Général, 190. Soldats. Le lendemain, nous primes dans l'Hôpital près de 300. malades & blessés, avec quelques Médicamens, 200. Tonneaux de Farine, & plusieurs autres Articles. En outre, il y a plus de 100. Ennemis actuellement étendus morts par terre, que nous n'avons pas encore pu enterrer. Nos Officiers & Soldats ont acquis beaucoup d'honneur, aïant combattu en Héros.*

L'Ennemi commença sa retraite à environ 11. heures du soir, rompant tous les Ponts & gâtant d'autre façon les Chemins après lui. Le Jeudi matin 300. Hommes, pourvus de Provisions pour 3. jours, se mirent en marche, afin de presser l'Ennemi sur son flanc gauche, (la Rivière étant à sa droite;) & deux Brigades prirent le Chemin de la Rivière, en queuë de l'Ennemi; mais elles ne purent continuër leur route, vu la forte pluye, qui commença à tomber: Elle continuë depuis: D'abord qu'elle cessera, l'on poussera immediatement en avant; & alors j'espère de rendre ultérieurement compte de l'Ennemi.

En attendant je suis, &c. (Signé) JEAN GLOVER, Brigadier-Général.

Le 10. Octobre à 9. heures. *Trois mille Hommes ont déjà marché sur le flanc gauche de l'Ennemi: Tout notre Corps est en parade & marchera immédiatement.* (Signé) J. G.

P. S. A dix heures du matin. *Ce matin les symptomes sont très-favorables au Général* Lincoln; *& l'on me flatte, qu'il conservera sa jambe.*

A la suite de cette première Lettre l'on trouve l'*Extrait* d'une autre, écrite par un Officier *du Camp sur les Hauteurs de* Bemus, *le 9. Octobre*, dont la teneur s'ensuit.

C'est avec le plus grand plaisir que je puis vous informer, que nous avons eu une Action très-rude le 7. de ce mois. Nôtre Armée chassa Brétons & Allemands *du Champ de Bataille dans leurs Ouvrages; mais, ne se contentant point de cet honneur, elle attaqua leurs Lignes à la barbe du Canon & au mépris d'une grêle de Mousqueterie: Elle les chassa de leurs Ouvrages, prit 9. Pièces d'Artillerie de fonte, 300. Prisonniers, dans ce nombre 6. ou 7. Officiers de l'Etat-Major; sçavoir, un Colonel* Allemand, *deux Lieutenants-Colonels morts depuis, le Major* Williams, *commandant l'Artillerie* Britanique, *2. Majors* Brunswickois, *le Chevalier* François Clark, *Aide-de-Camp du Général* Burgoyne. *Le Camp de la Brigade* Allemande *avec tous ses Equipages tomba entre les mains du Regiment du Colonel* Jackson. *Voilà un Detail court mais aussi bon que je puis le donner pour le présent; & c'est ainsi que se termina l'affaire la plus importante, que l'Histoire de cette Guerre offre jusqu'aujourd'hui. L'Ennemi fit hier des préparatifs pour une retraite: Ce matin, nous trouvons qu'il est parti, laissant ses malades & blessés, tant Officiers que Soldats, dans son Camp. Dans une demi-heure, nous marcherons à sa poursuite. Il a perdu le Général* Fraser *dans la dernière Action, outre plusieurs autres Officiers. Vous ne pouvez vous faire d'idée de la bravoure & du courage de nos Troupes. Notre perte a été très-peu de chose: Nous avons perdu le double du nombre de tout autre Régiment; & nous n'avons pourtant eu qu'à 2. Officiers & 8. ou 10. Soldats tués sur la place; un Officier & 15. Soldats blessés. Nous n'avons perdu aucun Officier de l'Etat-Major, ni même, autant que je puis l'apprendre, aucun Capitaine. Le Général* Arnold *reçut une balle dans la jam-*

., au moment même qu'il entroit dans les Ouvrages de l'Ennemi. Hier, le Général Lincoln reçut aussi une malheureuse blessure à la jambe par un coup tiré au hazard par l'Ennemi: On sera là lui couper. Je suis pressé de finir, pour monter dans ce moment même à cheval à la poursuite de l'Ennemi.

De KÖNIGSBERG, *le* 11. *Décembre.* Mr. *Harris*, Envoyé de Sa Maj. *Britanique* à la Cour de *Pétersbourg*, a passé ici depuis peu se rendant en toute diligence à son Poste: Le Marquis de *Juigné*, qui y est revêtu du Caractère de Ministre de Sa Maj. *Très-Chrétienne*, a passé peu de jours après, allant au contraire faire un tour à *Paris*.

De VIENNE, *le* 13. *Décembre.* Leurs Maj. Imp. & R. aïant nommé le Comte *Charles Pa fy* d'*Erdöd*, jusqu'ici Vice-Président de la Chambre des Finances, à la Charge de Vice-Chancelier du Royaume de *Hongrie*, vacante par la mort du Comte *Erdödy* de *Monyorokerek*, ce Seigneur a prêté le 3. de ce mois serment en cette qualité. On croit, qu'il sera remplacé par le Comte de *Bathiany*. Mr. *Garampi*, Nonce du Pape, a fait ici avant-hier son entrée publique; il a eu hier son Audience solemnelle de l'Empereur, & aujourd'hui de l'Impératrice Reine & de la Famille Impériale.

Aux instances réitérées des Etats de *Hongrie*, Leurs Maj. ont déclaré le 5. de ce mois, que le Bannat de *Temeswar* sera pour toujours incorporé au Royaume de *Hongrie*, qui, par cet arrangement, s'est aggrandi d'un quart. Le Conseil de ce Bannat a été en conséquence aboli, ainsi que le Département d'*Illyrie*; & ils ont été incorporés dans la Chancellerie *Hongroise*; mais les Président & Membres conservent leurs Appointemens. La Cour, qui s'est réservée la supériorité territoriale, gagne autant par la vente des Domaines à la Noblesse, que la *Hongrie* même par ce nouvel accroissement. Ce Royaume est parvenu depuis 10. à 12. ans à un état très-florissant; & le Gouvernement a fait cultiver ces dernières années & peupler à ses frais le Bannat de *Temeswar*.

De FRANCFORT, *le* 18. *Décembre.* On apprend de *Mayence*, que les Transports de Recruës de *Hanau* & d'*Anspach*, destinées pour l'*Amérique*, après avoir vainement attendu la levée des ordres, donnés pour leur fermer le passage dans le Pays de *Clèves*, y ont enfin repassé le 15. & le 16. de ce mois: Au lieu de s'embarquer en *Hollande*, elles se rendront par terre à *Bremerlehe*, pour être conduites à *Corke* en *Irlande* & de-là en *Amérique*. Il se trouve déjà un autre Corps de Troupes d'*Anspach*, avec un nombre de Chasseurs experts & de Canonniers, prêt à prendre le même chemin au mois de Février prochain: Il n'y manque que peu d'Hommes; & ceux qu'on a déjà rassemblés s'exercent tous les jours, en attendant le tems de leur départ. Le Margrave d'*Anspach* & *Bareith* ne conservera de toutes ses Troupes que ses seules Gardes. Il paroit ainsi, que les plaintes, devenuës générales par tout l'*Empire*, au sujet des envois continuels d'Hommes en Pays Etranger, n'ont pas encore produit l'effet, qu'on avoit pû s'en promettre.

De HAMBOURG, *le* 19. *Décembre.* Selon des Avis de *Suède*, le Baron de *Güldencroon*, Ministre de S. M. *Danoise* à la Cour de *Stokholm*, y a déclaré par ordre du Roi, son Maître, qu'il se formera au Printems prochain près de *Copenhague* un Camp de 20 mille Hommes, lequel durera un mois, afin d'exercer les Troupes & de leur faire exécuter différentes manoeuvres. Sa Maj. *Suédoise* étant dans l'usage de faire également au Printems la Revuë d'une partie de son Armée dans la *Scanie*, Elle a déjà donné ordre pour que 20. mille Hommes campent dans le même tems près d'*Helsingbourg* en cette Province, vis-à-vis de *Cronenbourg*.

De BERNE, *le* 13. *Décembre.* Le Baron de *Haller*, ci-devant Professeur en Médecine à l'Université de *Göttingue*, ensuite Membre du Conseil des *Deux-Cents* de cette Ville, & ancien Directeur des Salines de *Roche*, connu par plusieurs Ouvrages en différents genres, qui lui ont fait une réputation très-étenduë, est mort ici hier au soir après une très-longue maladie. Il étoit Membre de diverses Académies & Sociétés Littéraires: L'Académie Royale des Sciences à *Paris* se l'étoit entre autres aggrégé depuis 1755. en qualité d'Associé Etranger.

De ROME, *le* 3. *Décembre.* Le Duc de *Grimaldi*, nouvel Ambassadeur du Roi d'*Espagne* auprès du *St. Siège*, arriva ici Lundi dernier, & descendit à l'Hôtel des Ambassadeurs d'*Espagne*, où il fut complimenté par toutes les Personnes attachées à la Cour de *Madrid*: Le lendemain il fut présenté à S. S. par le Cardinal Secrétaire d'Etat, & s'entretint avec Elle pendant une heure & demie. Comme ce Seigneur ne fera pas un séjour assidu à *Rome*, le Chevalier *Azzara*, qui a été chargé dans l'intervalle des affaires d'*Espagne*, & auquel Sa Maj. *Catholique* a témoigné sa satisfaction par une Gratification considérable, sera revêtu de la qualité de son Ministre, toutes les fois que le Duc de *Grimaldi* ne se trouvera point en cette Capitale.

De PARIS, *le* 19. *Décembre.* Le Parlement a enrégîtré le 12. de ce mois des Lettres Patentes du Roi, données à *Versailles* le 9. Décembre, & *portant établissement d'un Mont de piété* (*Si la place le permet, nous en parlerons plus amplement ailleurs.*) M. l'Avocat-Général *Seguier* a fait aujourd'hui rapport aux Chambres assemblées de l'Arrêt du Conseil du 2. Novembre *concernant les Vingtièmes*, au sujet duquel l'on croit que cette Cour fera incessamment des Représentations à Sa Majesté.

M. l'Archevêque de *Paris*, n'aïant pu prouver le *Protestantisme* du Particulier de l'Enclos des *Quinze-Vingts*, s'est vu contraint de lever l'opposition formée à son Mariage; & la bénédiction nuptiale lui a été donnée comme aux autres Paroissiens de son Curé.

Les bruits de Guerre semblent gagner de plus en plus crédit: Le Préambule de l'Arrêt du Conseil du 7. de ce mois pour l'Emprunt de 25. Millions les autorise, ainsi que les Armemens, qui se continuent dans la Marine. Il vient encore d'être expédié des ordres pour construire tant à *Brest* qu'à *Rochefort* & à *Toulon* 12. Vaisseaux, dont 3. de 80. & 9. de 74. Canons. Les bois de construction étant déjà préparés, le Ministre de la Marine exige, que ces Vaisseaux soient en état d'être lancés dans six mois. La Cour a mandé plusieurs Officiers de mer, pour les consulter sur les affaires de ce Département. Le Bâtiment, qui transportoit le Comte de *Löwendahl* & un Bataillon des Troupes destinées pour *St. Domingue*, aïant été écarté des autres par la Tempête du 30. Octobre, on craignoit fort qu'il n'eût péri; mais on a reçu depuis peu des Lettres, qui rassurent parfaitement à son égard.

SUITE *des Nouvelles de* LONDRES *des* 16. *&* 19 *Décembre.*

Le 12. de ce mois, il se tint après le Lever à *St. James* un Conseil-Privé, auquel tous les Grands-Officiers de l'État assistèrent, & qui dura plusieurs heures. Le 17. il s'en tint encore un dans le Cabinet-particulier du Roi, où se trouvèrent le Comte *Gower*, Président du Conseil, & tous les Ministres, qui forment le Cabinet intime. Le résultat en a été, à ce que l'on apprend, de continuër la Guerre à quelque prix que ce soit. Tous les Seigneurs actuellement en place paroissent devoir y rester, à l'exception du seul Lord *Germain*, Secrétaire d'Etat pour l'*Amérique*, qui se voit à présent exposé plus que tous les autres à la censure publique: On dit, qu'il sera remplacé par le Comte de *Hillsborough*, qui a déjà été ci-devant à la tête du même Département. Pour exécuter avec vigueur le parti, que la Cour a pris, l'on annonce différents arrangemens, tels que la levée d'un certain nombre de Récruës par tout le Royaume, qui se feroit au moyen d'une imposition de 2. ou de 4. Hommes par Paroisse, lesquels ne seroient engagés que pour 3 ans; la formation de deux nouveaux Régimens *Ecossois*; & l'incorporation de la Milice de l'*Angleterre*. L'espèce d'ardeur patriotique, qui s'est emparé d'une partie de la Nation sur la Nouvelle du malheur arrivé à nos Armes, raffermira le Ministère dans ses résolutions. La Souscription à *Manchester* monte déjà à 6. mille Liv. Stérling; & à *Liverpool*, Ville non moins distinguée dans le même Parti, l'on a dessein d'imiter cet exemple. Le Sr. *Birch*, qui en est Maire, a convoqué pour cet effet la Bourgeoisie le 11. par une sorte de Manifeste, répandu la veille. Celle de *Londres* au contraire se prépare à saisir la même occasion, pour renouveller ses réclamations contre la Guerre *Américaine*: Quatre Aldermans, Membres du Parlement, & 10. Membres du Commun-Conseil de cette Ville, aïant demandé au Chevalier *Esdaile*, Lord-Maire, une convocation de la Bourgeoisie pour le 12. ce Magistrat, plus dévoué à la Cour que son Prédécesseur, les a renvoyés à l'Assemblée ordinaire avant *Noël.*

Jean West, Comte *Delawarr*, Vicomte *Cantalupe*, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel de la première Compagnie des Gardes à cheval, Grand-Chambellan de la Reine, est mort ici le 22. Novembre à l'âge de 48. ans. Il avoit été nommé en 1761. Vice-Chambellan de la Reine, d'où il passa en 1766. au Poste de Grand-Ecuyer de cette Princesse, & en 1769. à celui de son Grand-Chambellan, dont les Appointemens sont de 1200. L. St. par an. Il avoit épousé la Fille du feu Général *Winyard*, Mariage dont il laisse 4. Fils & 3. Filles. *Guillaume-Auguste*, Vicomte *Cantalupe*, son Fils aîné, qui sert dans la Brigade des Gardes en *Amérique*, lui succède dans ses Titres. *Charles Knowles*, Chevalier-Baronnet, le plus ancien des Amiraux de l'Escadre *Blanche* de la *Grande-Brétagne*, est mort ici le 9. de ce mois, dans sa 74me. année. Cet Amiral, qui passoit pour fort habile dans tout ce qui concerne l'armement d'une Flotte & l'entretien de la Marine, avoit conservé son rang dans notre Service, pendant qu'il a été à celui de *Russie*, où cependant il n'a pas fait un long séjour.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *&* *de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.



NUMERO CIV.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES DE DIVERS ENDROITS

du MARDI 30. Décembre 1777.

De TAGANROCK (*Port* Ruſſe *ſur la* Mer-Noire). *le* 7. *Novembre.*

MALGRÉ les difficultés, qui ſubſiſtent entre la Cour de *Pétersbourg* & la *Porte*, la Navigation des Bâtimens *Ruſſes*, qui ne ſont que Marchands, reſte libre ſur la *Mer-Noire.* Le Vaiſſeau, *le Prince Waſemskoy*, Capitaine *Riddel*, appartenant à la Maiſon *Anglo-Ruſſe* de *Sidnew*, *James*, & Compagnie, eſt arrivé ici pour la ſeconde fois, venant en 17. jours de *Conſtantinople.*

De CONSTANTINOPLE, *le* 18. *Novembre.*

Le bruit, qui a couru depuis quelques jours, d'un échec, que le Parti *Ruſſe* a ſouffert dans la *Crimée*, s'eſt confirmé par le rapport du Patron d'un Bâtiment *Turc*, arrivé de cette Preſqu'Iſle: On ne ſçait pas encore les circonſtances de cette affaire; mais, comme elle prouve, que la *Porte* a encore de nombreux Partiſans dans ces Quartiers, elle a beaucoup ſervi à relever le courage des Troupes, que le Gouvernement ne ceſſe d'y faire défiler. Une autre Nouvelle agréable, qu'on ne rapporte encore que d'une manière vague, eſt celle de la concluſion de la Paix entre le *Grand-Seigneur* & le Régent de *Perſe.*

De LONDRES, *le* 19. *Décembre.*

Au renouvellement, qui ſe fait tous les ans des Commiſſions pour exercer les Charges de Grand-Tréſorier & de Grand-Amiral de la *Grande-Brétagne*, il y a eu quelques changemens dans ces deux Départemens. Mylord *North* a été continué comme Premier-Commiſſaire de la Tréſorerie; ainſi que le Vicomte *Beauchamp* & Mr. *Wolfran Cornwall* en qualité de Commiſſaires. Le Lord *Weſtcote* & le Vicomte *Palmerſton*, tous deux Pairs d'*Irlande*, ont ſuccédé dans la même Charge au Lord *Onſlow* & à Mr. *Charles Townshend.* Le Comte de *Sandwich* a été continué dans celle de Premier-Commiſſaire de l'Amirauté; Mr. *Jean Buller*, le Lord *Charles Spencer*, le Comte de *Lisburne*, Pair *Irlandois*, Mr. *Henry Penton*, & le Chevalier *Paliſer*, en qualité de Commiſſaires du même Bureau. La place, qui y vaquoit par la tranſlation du Vicomte *Palmerſton* à celui de la Tréſorerie, a été conférée au Lord *Mulgrave*, Pair *Irlandois*, (ci-devant Mr. *Phipps*,) Capitaine de Vaiſſeau, qui s'eſt extrémement diſtingué pour le Parti de la Cour dans les dernières Séances du Parlement. Les Comtes d'*Aylesford* & de *Winchelſea* ont été nommés Seigneurs de la Chambre du Roi, le premier à la place du Comte de *Jerſey*, qui en a donné ſa démiſſion, & le ſecond à celle du Marquis de *Carmarthen*, qui a obtenu la Charge de Grand-Chambellan (ou Grand-Maitre) de la Maiſon de la Reine, qu'avoit le feu Comte *Delawarr*: Le Roi a diſpoſé du Commandement de la première Compagnie des Gardes à cheval, qu'avoit le même Seigneur, en faveur du Marquis de *Lothian*, qui en étoit Lieutenant-Colonel.

La Cour a reçu le 12. des Dépêches du Général *Carleton* par le Vaiſſeau *la Nouvelle-Aventure*, arrivé à *Douvres*. Auſſi-tôt que ce Commandant a eu avis du ſort de l'Armée de Mr. *Burgoyne*, il a d'abord envoyé un Renfort de Troupes à *Montréal* & à *St. Jean*, avec une quantité de Munitions: Il avoit deſſein de ſe rendre lui-même à cette dernière Place, tandis que le Brigadier *Maclean* commanderoit en ſon abſence à *Quebec*. Les Troupes, reſtées dans le *Canada*, ſont les 29me, 31me, & 34me Régimens avec le Corps d'*Emigrants-Royaux* de *Maclean*, outre la Garniſon de *Ticonderoga*, qu'on eſtime forte de 1500. Hommes.

FIN de la Lettre du Lieutenant-Général BURGOYNE *au Lord* GERMAIN.

Le 8. (Octobre) l'on reçut avis, que l'Ennemi marchoit pour tourner la droite; & aucun moyen ne pouvoit empêcher cette manoeuvre, ſi ce n'eſt de nous retirer vers *Saratoga*. L'Armée commença de ſe mettre en mouvement à 9. heures du ſoir, le Général-Major *Riedeſel* commandant l'Avant-Garde, & le Général-Major *Phillips* l'Arrière-Garde. Cette retraite, quoiqu'exécutée à la portée du fuſil de l'Ennemi, & embarraſſée de tous les Bagages de l'Armée, ſe fit ſans perte; mais une très-forte pluye & les difficultés de garder les Bateaux, qui contenoient toutes les Proviſions, occaſionnèrent des délais, qui empêchèrent l'Armée d'arriver à *Saratoga* avant le 9. au ſoir; & l'Artillerie ne put paſſer les Gués du *Fiſhkill* que le 10. au matin. A notre arrivée près de *Saratoga* un Corps ennemi de 5. à 6. cents Hommes fut apperçu, occupé à élever des Retranchemens ſur les Hauteurs; mais à notre approche il ſe retira en traverſant un Gué de la Rivière de *Hudſon*, & il joignit un Corps poſté pour s'oppoſer à notre paſſage en cet endroit.

Il fut jugé à propos d'envoyer un Détachement de Travailleurs, ſous une forte Eſcorte, pour réparer les Ponts & ouvrir une route vers le Fort *Edouard*. Le 47me Régiment, les Tireurs du Capitaine *Fraſer*, & les *Provinciaux* de *Mackoy* reçurent ordre de marcher pour ce ſervice; mais, l'Ennemi ſe montrant en grande force ſur les Hauteurs du *Fiſhkill*, & faiſant des diſpoſitions pour paſſer la Rivière & nous livrer Bataille, le 47me Régiment & les Tireurs de *Fraſer* furent rappellés. Les *Provinciaux*, laiſſés pour couvrir les Travailleurs au premier Pont, s'enfuirent ſur une très-legère attaque d'un petit Parti de l'Ennemi, & laiſſèrent aux Travailleurs à s'échapper comme ils purent, ſans poſſibilité d'achever aucun Ouvrage. Pendant ces différents mouvemens, l'on fit fréquemment feu, de l'autre côté de la Rivière, ſur les Bateaux à Proviſions: Quelques-uns furent perdus, & pluſieurs Hommes furent tués ou bleſſés dans ceux qui nous reſtèrent. Le 11. les attaques ſur les Bateaux ſe continuèrent; l'on en prit & reprit pluſieurs: Mais leur ſituation étant plus proche de la force principale de l'Ennemi que de la nôtre, il fut jugé impoſſible d'aſſurer les Proviſions d'une autre manière, qu'en les débarquant & les portant ſur la Hauteur. Ceci s'exécuta ſous le feu de l'Ennemi & avec beaucoup de difficulté.

On conſidéra alors tous les moyens poſſibles de retraite ultérieure dans des Conſeils de Guerre, composés d'Officiers-Généraux, & dont les Minutes vous ſeront envoyées. Le ſeul & unique, qui parut encore praticable, étoit une marche de nuit pour gagner le Fort *Edouard*, pendant laquelle les Troupes porteroient leurs Proviſions ſur le dos: L'impoſſibilité de réparer le Pont rendit inutile la queſtion, ſi l'on emmeneroit l'Artillerie & les Voitures; mais il fut propoſé de forcer le Gué au Fort *Edouard* ou celui au-deſſus. Avant qu'on put faire cette tentative, les Patrouilles retournèrent avec l'avis, que l'Ennemi étoit retranché vis-à-vis de ces Gués, & occupoit en force un Camp avec du Canon ſur une Hauteur entre le Fort *Edouard* & le Fort *George*. Il avoit auſſi des Partis le long de toute la rive, pour veiller à tous nos mouvemens, & des Poſtes ſi près de nous ſur celle où nous étions, que l'Armée ne pouvoit ſe déplacer à un mile ſeulement de diſtance ſans être découverte. Le gros de celle de l'Ennemi étoit joint à toute heure par de nouveaux Corps de Milices & de Volontaires; & toute ſa Force montoit enſemble à 16. mille Hommes. Sa poſition, qui avoit l'étendue de trois quarts de Cercle autour de nous, étoit, par la nature du terrein, inattaquable dans toutes ſes parties.

Dans cette ſituation l'Armée prit la meilleure poſition poſſible, qu'elle fortifia, attendant juſqu'au 13. au ſoir dans l'eſpérance, pleine d'inquiétude, de recevoir quelque ſecours de nos Amis, ou (ce qui après ce premier eſpoir étoit l'attente la plus deſirable) une attaque de la part de notre Ennemi. Durant tout ce tems, les Troupes couchèrent toujours les armes à la main, expoſées au Canon dans tous les Quartiers. Les balles à Chaſſeur & les coups à mitraille tomboient même dans toutes les parties de la Ligne, quoique ſans faire d'effet conſidérable. A cette époque on prit un Etat exact des Proviſions, & les circonſtances, expoſées au commencement de cette Lettre, devinrent évidentes.

Le Conſeil de Guerre fut étendu à tous les Officiers de l'Etat-Major & aux Capitaines, commandans des Corps dans l'Armée. Il en réſulta la Convention ci-incluſe, Accord qui (j'en ſuis ſûr) étoit inévitable, & qui, à ce que je me perſuade, ſera regardé comme honorable en cette ſituation. Après l'exécution du Traité le Général *Gates* retira à lui toutes les Forces, qui avoient environné ma poſition; & j'eus la conſolation d'avoir autant de Témoins, que j'ai d'Hommes à mes ordres, qu'elles montoient au nombre ſus-mentionné.

Pendant le cours des évènemens, dont je viens de faire le récit, il fut fait une tentative contre *Ticonderoga* par une Armée, aſſemblée aux ordres du Général-Major *Lincoln*, qui trouva moyen de marcher de *Hubberton*, ſans être découvert, avec un Corps conſidérable, tandis

qu'une autre Colonne de ses Troupes passoit les Montagnes entre *Skenesborough* & le Lac *George*: Et le 18. Septembre au matin il fut fait une attaque soudaine & générale contre la Place de débarquement au Lac *George*, la Hauteur dite *Sugar-Hill*, *Ticonderoga* & le *Mont-Indépendance*. L'Officier de mer, qui commandoit la Chaloupe armée, stationnée pour défendre la Place de débarquement, & quelques autres des Officiers, qui commandoient aux *Ports*, au *Sugar-Hill*, & au *Portage*, se laissèrent surprendre; & une partie considérable de 4. Compagnies du 53me Régiment fut faite Prisonnière. Une Redoute, commandée par le Lieutenant *Lord* du 53me Régiment, fut le seul Poste de ce côté, qui eut le tems de faire usage de ses Armes; & il fit une défense courageuse, jusqu'à ce que le Canon, qu'on ôta du Vaisseau surpris, fut amené contre lui.

Après avoir exposé & déploré un manque si fatal de vigilance, je dois vous informer des évènemens satisfaisans, qui s'ensuivirent. L'Ennemi, après avoir sommé deux fois le Brigadier-Général *Powell*, dont il reçut des Réponses convenables à un Brave Officier, revêtu du commandement d'un Poste aussi important, & après avoir essayé ensuite durant 4. jours plusieurs attaques, où il fut toujours repoussé, se retira sans avoir fait aucun dommage considérable. Le Brigadier-Général *Powell*, du Rapport duquel j'extrais cette Rélation, donne beaucoup d'éloges au Régiment [*Brunswickois*] du Prince *Frédéric* & aux autres Troupes, postées au *Mont-Indépendance*. Il fait également la mention la plus honorable de la conduite du Capitaine *Taylor* du 21me Régiment, qui y étoit par hazard de passage, retournant de l'Hôpital à l'Armée, & du Lieutenant *Beecroft* du 24me Régiment, qui, à la tête des Travailleurs armés, défendit une Batterie importante.

Le 24. Septembre, l'Ennemi, mis en état de s'embarquer sur le Lac *George*, par la capture des Chaloupes à canon & des Bateaux, qu'il avoit faite après la surprise de la Chaloupe, attaqua l'Isle *Diamant* en deux Divisions. Le Capitaine *Aubrey* & deux Compagnies du 47me Régiment avoient été postés dans cette Isle; depuis le tems que l'Armée avoit passé la Rivière de *Hudson*, comme étant une meilleure situation pour la sureté des Munitions à la pointe *Méridionale* du Lac *George* que le Fort de ce nom, qui est sur la Terre-ferme, & qui ne sauroit tenir contre un nombre de Troupes avec de l'Artillerie. L'Ennemi fut repoussé par le Capitaine *Aubrey* avec grande perte, & poursuivi par les Chaloupes à canon sous ses ordres jusqu'à la rive *Orientale*, où deux de ses plus grands Vaisseaux furent repris avec tout le Canon. Ils n'eurent que le tems de mettre le feu aux autres Bateaux, & se retirèrent au-delà des Montagnes.

Qu'il me soit permis de vous renvoyer pour des particularités ultérieures au Lord *Petersham*, mon Aide-de-Camp: Je saisis humblement cette occasion de recommander ce Seigneur à Sa Majesté, comme doué des qualités nécessaires pour rendre d'importans services à sa Patrie dans tous les Postes, auxquels sa naissance pourra le conduire. Dans cette dernière Campagne en particulier, sa conduite a été telle qu'elle lui donne droit aux plus justes éloges; & je m'assure, que son mérite sera regardé comme un titre suffisant pour être avancé, quoique destitué de l'éclat & de l'espèce de prétention, qui accompagne généralement la remise de Dépêches agréables.

Je dois, MYLORD, ajouter seulement ici un Rapport général des tués & blessés: Je ne le donne point pour exact, vu que l'embarras du tems & la séparation des Corps ont rendu impossible de le faire. Les Officiers *Britaniques* ont répandu leur sang avec profusion & de la manière la plus honorable. Tous ceux qui ont péri sont dignes d'estime: mais les mérites étendus, qui marquoient le caractère public & particulier du Brigadier-Général *Fraser*, resteront longtems dans le souvenir de cette Armée, & font particulièrement regretter sa perte. Ceux, qui n'ont point reçu de blessures, se sont également distingués; &, par la manière de combattre, les Officiers-Généraux ont été plus exposés qu'en d'autres services. Parmi les autres j'ai couru mes risques, auxquels j'ai échappé. Il dépend de la sentence, que S. M. portera de ma conduite, & du jugement des gens de ma profession, ainsi que de celui de la partie impartiale & respectable de mes Compatriotes, si je dois considérer le sort, que j'ai eu de n'y pas périr, comme une bénédiction ou un malheur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Signé*) J. BURGOYNE.

P. S. La Lettre ci-dessus est un Duplicat exact de la Dépêche envoyée par le Lord *Petersham*. Le Capitaine *Craig*, du 47me Régiment, que j'en ai chargé, est un Officier de beaucoup de mérite; & il est particulièrement digne de recommandation pour avoir servi avec un zèle aussi actif qu'infatigable pendant cette Campagne pénible, non-obstant une blessure, qu'il reçut au travers du bras à *Hubberton*.

L'Etat des tués, blessés, & Prisonniers, *lequel se trouve à la suite de cette Lettre & des Pièces qui l'accompagnent*, comprend 1. *Brigadier-Général* (Fraser;) 1. *Major* (Grant, *du* 24me *Régiment*;) 2. *Capitaines*; 15. *Lieutenants*; 4. *Enseignes*; 12. *Sergents*; 5. *Tambours*; 313. *Soldats*, tués; 2. *Lieutenants-Colonels* (Lind, *du* 20me, Anstruther, *du* 62me, *blessé en deux différentes Actions*;) 5. *Majors* (Forbes, *du* 9me, Acland, *du* 20me, Agnew, *du* 24me, *Comte de* Belcarras, *du* 53me, Harnage, *du* 62me, *blessé en deux différentes Actions*;) 17. *Capitaines*; 18. *Lieutenants*; 4. *Enseignes*; 1. *Aide-Major*; 38. *Sergents*; 4. *Tambours*; 715. *Soldats* blessés; 2. *Majors* (Acland, *commandant les Grenadiers*, & Williams, *du Corps Royal d'Artillerie*;) 2. *Capitaines*; 3. *Lieutenants*; 2. *Enseignes*; 1. *Chirurgien*; 4. *Sergents*; 2. *Tambours*; 43. *Soldats* Prisonniers. *Le Chevalier* Jaques Clarke, *Aide-de-Camp de Mr.* Burgoyne, *a été tué*; *les Capitaines* Green, *du* 31me *Regiment*, & Blomfield, *de l'Artillerie*, *l'un Aide-de-Camp*, *l'autre Major de Brigade du Général-Major*

Phillips, *ont été* blessés; *le Capitaine* Money, *du 9me Régiment*, *Sous-Quartier-Maitre-Général*, *est* Prisonnier. *Le Général* Burgoyne *ajoute cependant*, " *que cette Liste n'est que ,, provisionnelle jusqu'à ce qu'on puisse recueil- ,, lir des Etats plus exacts; & qu'elle ne s'é- ,, tend que jusqu'au* 12. *Octobre*, *depuis lequel ,, tems la perte*, *tant en* tués *&* Prisonniers, *,, qu'en* Déserteurs, *a été très-considerable.* "

On remarque aussi, que Mr. *Burgoyne* ne donne point d'Etat de la perte des *Brunswickois*; ce qui accrédite le bruit, qu'un grand nombre de ces Troupes a demandé aux *Américains* d'être naturalisés parmi eux. Du moins Mr. *Burgoyne* ne fait monter toute son Armée qu'à 3500. Hommes, y compris les *Canadiens*; tandis que, suivant le Traité conclu à *Brunswick* le 9. Janvier 1776, tout le Corps Ducal, cédé à la *Grande-Brétagne*, étoit composé d'un Régiment de Dragons de 311. Hommes, d'un Bataillon de Grenadiers de 541, de 4. Régimens d'Infanterie, chacun de 647. & d'un Bataillon d'Infanterie-legère de 629. Hommes; faisant en tout 4084. Hommes. On observe de plus, que le Général *Burgoyne* fait aussi peu usage, dans toute cette Lettre, du mot de *Rebelles*, que le Chevalier *Howe* dans ses dernières Dépêches, là où ci-devant on trouvoit cette épithète très-souvent répétée dans les Relations de la Cour.

De LEIDE, *le* 29. *Décembre.*

On a eu quelquefois occasion de parler du nombre d'Officiers *François*, qui ont passé au Service de l'*Amérique-Unie*. Les dernières Lettres de ce Pays étoient remplies d'éloges de la bravoure & de l'intelligence, que tous les Officiers Etrangers, qui servent sous les Drapeaux du Congrès, mais particulièrement les *François*, ont fait paroître dans les dernières Actions: Et la satisfaction, qu'on a de leur conduite, a été prouvée par l'avancement, qu'ils ont successivement obtenu. Encore en dernier lieu nous venons d'apprendre, que Mr. *Thomas Conway*, qui est Chevalier de *St. Louis* & Colonel dans les Troupes *Irlandoises* au Service de *France*, a été élevé au rang de Général-Major, & le Chevalier de *Bory*, qui a servi plus de 36. ans avec beaucoup de réputation dans les Armées de S. M. *Très-Chretienne*, au grade de Brigadier-Général. Cependant il paroît, que le même desir, que les Chefs de l'*Union-Américaine* avoient au commencement de la Guerre, d'engager des Officiers Etrangers à leur Service, ne subsiste plus: Du moins l'on écrit de *Paris*, qu'un grand nombre d'Officiers, qui étoient partis pour l'*Amérique* avec des Lettres de recommandation de Mrs. *Franklin* & *Dean*, n'ont point réussi à y trouver placé: Arrivés, les uns à *Boston*, les autres à *Charles-Town*, ils écrivirent pour cet effet tant au Congrès qu'au Général *Washington*; mais ils reçurent pour réponse, qu'il n'y avoit point de Places vacantes dans les Armées *Américaines*: L'offre, qu'ils firent ensuite de servir du moins en qualité de Volontaires, n'aïant pas été non plus acceptée, ils demandèrent au Congrès un dédommagement des frais, qu'ils avoient inutilement faits, & d'être ramenés à ses dépens en *Europe*. Cette dernière demande leur fut accordée; & ils sont actuellement sur leur retour, très-peu satisfaits d'avoir été ainsi frustrés dans leur attente. Parmi eux est Mr. de *Kalb*, Lieutenant-Colonel au Service de *France*. Cet Officier, qui est *Allemand* de Nation & Homme de beaucoup de mérite, étoit parti pour l'*Amérique* avec le Marquis de *la Fayette*: Mais, ses offres n'aïant pas été d'abord acceptées, il a remercié à son tour pour la place de Général-Major, que le Congrès voulut lui donner ensuite; & il revient avec Mr. de *Mauroy*, qui est également un Officier de capacité.

Dans notre *Gazette* No. XCII. l'on a mal nommé *Cornu* l'Officier commandant la Pêche *Françoise* au Banc de *Terre-Neuve*, & *Comie* dans le *Supplément* du No. suivant. Le vrai nom de cet Officier est *Cornic*.

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise.

A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES EXTRAORDINAIRES
DE DIVERS ENDROITS
du NUMERO CIV.

De LEIDE, *le* 30. *Décembre*, 1777.

AIANT inféré dans notre dernier *Supplément* les Relations *Américaines*, qui avoient rapport à la partie de la Lettre du Général *Burgoyne*, placée dans la *Gazette* du même jour, nous donnerons à préfent celles qui fervent de Pièces de comparaifon avec la dernière partie de la même Lettre, que nous avons traduite aujourd'hui. La première, tirée de la *Gazette* de *Boston* du 27. Octobre, eft l'*Extrait d'une Lettre d'un Officier-Général*, datée au Camp à *Saratoga* le 13. Octobre.

Dans ma dernière je vous rendis compte de l'Action du 7. de ce mois. Depuis ce tems, nous avons eu tous les jours des Efcarmouches, dans lefquelles nous avons pris une grande quantité de Bagages, de Provifions, &c. avec environ 120. Prifonniers: Il nous eft venu 160. Déferteurs. L'Ennemi a brulé toutes les Maifons, à l'exception d'une feule, entre fon dernier Camp & le terrein, qu'il occupe actuellement fur l'autre rive de la Crique de *Saratoga*. Nous campons à préfent à la portée du fufil de lui, & *nous fommes occupés à former un cercle autour de lui*: Si le Plan réuffit, nous le completterons dans une nuit davantage. Les Généraux *Lincoln* & *Arnold* font en bon train de fe rétablir; & jusqu'à préfent ils ont confervé leurs jambes. La destruction du Général *Burgoyne* eft très-prochaine; & fous la bénédiction de Dieu elle fera bientôt achevée: Il s'agit feulement de nous conduire avec circonfpection & perfévérance.

Dans une autre Lettre de *Saratoga*, de la même date, il eft dit: " Hier, le Général *Fellows*, étant fur l'autre rive du Fleuve de *Hudfon*, prit un nombre de Bateaux de l'Ennemi, chargés de près de mille Barrils de Porc & de Boeuf, avec trois Tonneaux de Chapeaux de Caftor, &c. " Une Lettre d'*Albany*, du 14 Octobre, parlant du même avantage, porte à 50. le nombre de ces Bateaux pris avec une quantité de Munitions de guerre & de bouche, de Médicamens, &c.

On a pu remarquer, tant dans la Lettre de Mr. *Burgoyne* même que dans les Récits *Américains*, que ce Peuple, taxé ci-devant de *lâcheté* & de *poltronnerie* par les Adhérents du Miniftère de *Londres*, a combattu avec une bravoure qui tenoit de la fureur, dans les Actions contre l'Armée *Britanique*, particulièrement à l'attaque de fes Retranchemens le 7. Octobre, où quatre des Régimens de Milice de la *Nouvelle-Angleterre* ont été commandés, dit-on, par autant d'Eccléfiaftiques de la même Province. Nos Lecteurs pourront juger du carnage, qui a eu lieu en ces occafions, par l'*Extrait* fuivant d'une Lettre du Sr. *Wilfon*, Chirurgien dans l'Armée de Mr. *Burgoyne*, datée à *Saratoga*, le 15. Octobre.

Je profite du depart de quelques Canadiens, *qui retournent à* Montréal, *& qui m'ont promis d'y mettre la Préfente à la Pofte, pour vous informer, que je fuis en vie & affez bien, quoique les travaux continus & les difficultés innombrables, que l'Armée a effuyés, euffent fuffi à éteindre le courage de l'Homme le plus réfolu. Demain notre Capitulation fera fignée; mais je m'attens à refter avec l'Hôpital & les bleffés, dont le nombre eft exceffif. J'ofe dire, que nous en avons plus de fix-cents; & je penfe que les* Provinciaux [*du Parti du Congrès*] *en ont plus, quoique j'apprenne, qu'ils ont très-peu de Chirurgiens, & que ceux qu'ils ont font peu au fait de leur Art. Je crois, qu'on n'a guères vu un carnage pareil à celui de l'attaque, que les* Provinciaux *firent contre nos Lignes: Plus de 500. d'entre eux reftèrent morts fur le Champ de Bataille; & je préfume, que nous avons perdu la moitié de ce nombre. Notre ancien Ami, le Capitaine* Blomfield, *de l'Artillerie, qui faifoit les fonctions de Major de Brigade, mourut en brave, combattant pour fa Patrie, qui perd en lui un Officier de grande efpérance: Il reçut 3. balles de fufil, tous garants de fa mort, avant qu'il tombât. Je compte, que, depuis que nous fommes partis de* Quebec *jusqu'à préfent, nous avons perdu une centaine d'Officiers. Si tous nos bleffés vivent affez longtems pour retourner en* Angleterre, *l'Hôpital de* Chelfea *fera un vrai Hôpital d'*Invalides; *car jamais l'on n'a vu de fpectacle auffi affreux que celui que préfentent quelques-uns d'entre eux.*

C'eft apparemment le manque de Chirurgiens habiles, dont parle cette Lettre, qui a engagé le Général *Gates*, immédiatement après la fignature de la Capitulation, à prier Mr. *Burgoyne*, par un Meffage très-poli, de lui envoyer quelques Chirurgiens, afin de fecourir les bleffés des *Américains*, qui montoient le 20 Octobre (felon les Avis d'où nous tirons ce fait) dans l'Hôpital à *Saratoga* à 764. Hommes, outre ceux qui fe trouvoient dans l'Hôpital principal à *Albany*. Le Commandant *Anglois* a pu d'autant moins fe refufer à cette requifition, que les *Américains* en général & Mr. *Gates* en particulier ont traité les Vaincus avec la plus grande humanité. Toutes les Lettres des Officiers & Soldats *Anglois* font remplies d'éloges à ce fujet; &

Mr. *Burgoyne* lui-même a rendu justice à ses Vainqueurs, sur-tout dans une Lettre qu'il a écrite au Comte de *Derby*, son Neveu: Il y rapporte entre autres un fait, qui montre une délicatesse extraordinaire dans le Général *Américain*. Lorsque l'Armée *Britanique* sortit de son Camp, pour mettre bas les armes, il n'y eut pas un seul Homme de l'Armée *Continentale* à l'endroit désigné pour cet acte, Mr. *Gates* n'aïant point voulu qu'on ajoutât à la douleur des Troupes Royales par la présence de leurs Ennemis, ni qu'il leur fût fait la moindre insulte en cette occasion. Ceux d'entre les Officiers *Anglois*, qui avoient voué la haine la plus vigoureuse aux Habitans des Colonies révoltées, en ont reçu un traitement, qui a changé cette haine en reconnoissance. Le Chevalier *Clarke*, Aide-de-Camp de Mr. *Burgoyne*, fut si touché du soin que la Servante de Mr. *Gates* prit de lui dans l'état, où il étoit par sa blessure, qu'il lui a laissé un Legs par son Testament de mort. Le Major *Acland*, grièvement blessé, a également été soigné avec beaucoup d'attention, ainsi que son Epouse, Soeur du Comte d'*Ilchester*, qui l'avoit accompagné, & qui a fait ses couches à *Saratoga*. On regrette, en apprenant ces faits, que les Commandants *Britaniques*, de leur côté, lorsqu'ils étoient Vainqueurs à *Ticonderoga*, aient fait travailler leurs Prisonniers en Forçats à trainer des Bateaux & de l'Artillerie, à réparer des Chemins, &c. mais sur-tout qu'ils aient exposé les malheureux Habitans de ces Contrées à la fureur des *Indiens*. Nous avons inséré dans notre *Supplément* du N°. 98. une Lettre, que Mr. *Burgoyne* a écrite à Mr. *Gates* pour se justifier à cet égard: Mais nous n'avions pas encore alors le commencement de leur Correspondance, que nous sommes à présent en état de donner à nos Lecteurs. Elle a commencé par la Lettre suivante de Mr. *Burgoyne*.

Au Quartier-Genéral de l'Armée du Roi, sur la Rivière de HUDSON, *le 30. Aout*, 1777.

MONSIEUR,

Le Général-Major de *Riedesel* m'a prié de faire passer la ci-incluse au Lieutenant-Colonel *Baum*, que le sort de la Guerre a mis entre les mains de vos Troupes à *Bennington*. Comme je n'ai jamais manqué d'attention pour les Prisonniers, je ne doute nullement, que vous ne saisissiez cette occasion pour me témoigner un retour de civilité, & que vous ne laissiez passer les Bagages & les Valets des Officiers, qui sont vos Prisonniers, sans être inquiétés.

C'est avec beaucoup de regret, que je me trouve obligé d'ajouter à cette demande des plaintes sur le mauvais traitement, que les Soldats *Provinciaux* au Service du Roi ont reçu après l'affaire de *Bennington*. J'ai des Dépositions, affirmées par serment, qu'on a refusé à quelques-uns de leur donner quartier, après qu'ils l'eurent demandé. Je veux volontiers croire, que ceci s'est fait contre l'ordre & l'inclination de vos Officiers; mais il est de mon devoir d'exiger une explication, & de vous avertir des horreurs du Talion, si l'on ne désapprouve & n'empêche une pareille pratique de la manière la plus efficace.

Par devoir, MONSIEUR, & par principe je suis l'Ennemi public des *Américains*, qui ont pris les armes; mais je tâche d'être un Ennemi généreux, & je n'ai pas l'ombre de ressentiment contre aucun Individu, qui ne m'y porte par des actes dérogatoires à ces Maximes, sur lesquelles tous les gens d'honneur sont du même avis. Persuadé qu'un Homme du rang que celui, auquel cette Lettre s'adresse, ne sera point compris dans l'exception que j'ai faite, je suis personnellement, &c. *Au Gen. Maj.* GATES. (Signé) J. BURGOYNE, *Lieut. Gen.*

Mr. *Gates* fit à cette Lettre la Réponse, que voici.

MONSIEUR, Au Quartier-Général de l'Armée des ETATS-UNIS, le 2. Sept. 1777.

*Hier au soir, j'eus l'honneur de recevoir la Lettre de Votre Excellence. Je suis étonné, que vous fassiez mention d'*inhumanité, *ou que vous menaciez de* Talion. *Il n'est arrivé rien à l'Action de* Bennington, *que ce qui est commun lorsque des Ouvrages sont pris d'assaut. Il n'est ni nouveau ni extraordinaire, que les* Sauvages *de l'*Amérique, *dans leur façon de faire la Guerre, mutilent & escalpent les malheureux Prisonniers, qui leur tombent entre les mains; mais que le fameux Lieutenant-Général* Burgoyne, *dans lequel l'Homme du monde se trouve réuni au Guerrier & au Sçavant, soudoye les* Sauvages *de l'*Amérique *pour escalper des* Européens *& des Descendans d'*Européens; *oui, qui plus est, qu'il paye un certain prix pour chaque Chevelure prise d'une manière aussi barbare, voilà plus qu'on ne voudra croire en* Europe, *jusqu'à ce que des faits, constatés d'une manière authentique, confirmeront dans toutes les* Gazettes *la vérité de l'horrible Récit.*

Mademoiselle Mac-Rea, *jeune Fille aussi aimable pour sa beauté que pour son caractère vertueux & ses qualités charmantes, engagée à un Officier de votre propre Armée, a été emmenée, avec d'autres Femmes & Enfans, d'une Maison près du Fort* Edouard, *& trainée dans les Bois, où on l'a escalpée & mutilée de la manière la plus révoltante. Deux Parens, & leurs six Enfans, ont été tous traités avec la même inhumanité, pendant qu'ils residoient paisiblement dans leur demeure naguères heureuse & tranquille. Le funeste sort de Mademoiselle* Mac-Rea *est d'autant plus touchant, que dans ce moment même elle étoit parée pour recevoir son Epoux promis; mais, au lieu de lui, elle ne vit devant ses yeux que son Assassin employé par vous. Plus de cent Personnes, Hommes, Femmes, & Enfans, ont peri par la main de Scelerats, auxquels l'on assure que vous avez payé le prix de leur sang.*

Vous trouverez ci-incluses des Lettres de vos Officiers blessés, Prisonniers entre mes mains. Par elles vous apprendrez la générosité de leurs Vainqueurs. L'Argent, les Habits, les Valets, & tout autre Article nécessaire, que Votre Exc. voudra faire passer aux Prisonniers, leur seront fidèlement remis. Le Valet du Colonel Baum *est à* Bennington: *Il seroit venu au Camp de Votre Excellence; mais, lorsque je lui offris un Pavillon de Trève, il le refusa de peur de courir le risque d'être escalpé. Lorsque je sçaurai, quels Chirurgien & Valets V. E. voudra faire passer à* Bennington, *j'enverrai un Officier à vos Lignes, pour les conduire à mon Camp. Je suis, &c.* Au Lieut. Gén. BURGOYNE. (*Signé*) HORATIO GATES, *Gen. Maj.*

Au reste, quelle que soit la valeur des raisons que Mr. *Burgoyne* a alléguées pour se laver les reproches contenus dans cette Lettre, la Proclamation suivante des 3. Sur-Intendans des Affaires *Indiennes* pour la Couronne, renduë lors du Siége du Fort *Stanwix*, semble prouver, que les plaintes des *Américains* sur la conduite des Nations *Sauvages* n'ont pas été sans fondement.

Au Camp devant le Fort STANWIX, *le* 13. *Août*, 1777.

Aux Habitans du Comté de TRYON,

Nonobstant les torts aussi multipliés que considérables, que nous avons reçus de votre part dans nos Personnes & nos Biens, & quoique nous soyons à la tête de Troupes victorieuses; nous souhaitons très-ardemment de voir la Paix renduë à ce Pays jadis heureux: Pour y parvenir, nous sommes prêts & disposés, d'après une soumission convenable de votre part, à ensévelir dans l'oubli tout ce qui s'est passé; & nous espérons, que vous êtes convaincus ou que vous le serez à la fin, que nous sommes vos Amis, qui vous donnent des conseils salutaires, & non des gens aussi pervers & artificieux que ceux qui vous ont séduit & qui vous ruinent presque totalement. Vous avez sans doute beaucoup de raison de craindre le ressentiment des *Indiens*, au sujet de la perte qu'ils ont essuyée dans la dernière Action, & de l'obstination bête (*mulish*) de vos Troupes en cette Garnison, qui n'ont de ressource qu'en elles-mêmes. Pour cette raison les *Indiens* déclarent, "que, si la Garnison ne se rend sans opposition ultérieure, ils massacreront toute ame „ vivante, *non seulement la Garnison mais tous les Habitans du Pays sans exception, sans avoir „ égard ni à âge ni à sexe, ni à Amis ou Ennemis.*" Vu donc que c'est à vous de répondre des suites, il est de votre devoir indispensable d'envoyer une Députation des principaux d'entre vous, & de les obliger immédiatement à ce qui dans très-peu sera pour eux un devoir forcé; savoir, de rendre la Garnison; dans lequel cas, nous nous engageons, foi de *Chrêtiens*, à vous garantir de la violence des *Indiens*.

Environnés de tous côtés, comme vous l'êtes, par des Troupes victorieuses, la moitié (sinon la plus grande partie) des Habitans étant portés pour le Gouvernement, vous trouvant sans aucune ressource, vous ne pouvez certainement pas hésiter un moment à accepter les conditions, qui vous sont proposées par des gens, qui sont les Amis de votre Pays, & qui lui veulent du bien.

(*Signé*) JEAN JOHNSON, D. W. CLAUS, JEAN BUTLER, *Sur-Intendans.*

De MILAN, *le* 10. *Décembre.* Leurs Maj. Imp. & R. viennent de conférer le beau Régiment d'Infanterie, dont le Prince de *Furstemberg* étoit ci-devant pourvu, au Chevalier Comte *Louis* de *Belgiojoso*, Général-Major, Conseiller d'Etat, & leur Ministre-Plénipotentiaire près du Roi de la *Grande-Bretagne.* Ce Seigneur est le Fils puîné du Prince de *Barbian* & de *Belgiojoso*, Chevalier de la *Toison-d'or*, &c.

De PARIS, *le* 22. *Décembre.* Les Bals, qui se donnent chez la Reine à *Versailles* jusqu'au *Carnaval*, ont commencé la semaine dernière. L'on croit toujours, qu'il y aura une Promotion Militaire au Jour de l'An. Le Chevalier d'*Escars*, Premier-Gentilhomme d'honneur de Mgr. le Comte d'*Artois*, & Colonel de l'un de ses Régimens, est nommé Capitaine de ses Gardes du Corps en survivance du Chevalier de *Crussol*, avec exercice.

Vendredi dernier, il a été denoncé aux Chambres du Parlement assemblées un Imprimé de M. l'Intendant de *la Rochelle* & d'autres Ecrits, relatifs aux *Vingtièmes.* Le tout a été renvoyé à l'examen de Commissaires nommés pour aviser au parti à prendre.

Depuis 20. à 30. ans il se donnoit des Mémoires & Projets sur l'établissement d'un *Mont de Piété* en cette Capitale, qui tous ne contenoient que des spéculations de Finance; mais celui qu'établissent les Lettres-Patentes du 9. de ce mois (*annoncées dans notre dernier* Supplément,) est formé sur un Plan, qui a pour base des motifs de bienfaisance: On en jugera par le Préambule de cette Pièce que voici.

LOUIS, &c. *Les bons effets, qu'ont produits & produisent encore les* Monts de Piété *chez differentes Nations de l'*Europe, *& notamment ceux formés en* Italie, *ainsi que ceux érigés dans nos Provinces de* Flandre, Haynault, Cambresis, *&* Artois, *ne nous permettant pas de douter des avantages, qui résulteroient en faveur de nos Peuples de pareils Etablissemens dans notre bonne Ville de* Paris, *& même dans les principales Villes de notre Royaume; ce moyen nous a paru le plus capable de faire cesser les desordres, que l'usure a introduits, & qui n'ont que trop fréquemment entraîné la perte de plusieurs Familles: Nous étant fait rendre compte du grand nombre de Mémoires & de Projets, présentés à cet effet, nous avons cru devoir rejetter tous ceux qui n'offrent que des spéculations de Finance, pour nous arrêter à un Plan,*

formé uniquement par des vuës de bienfaisance, & digne de fixer la confiance publique, puisqu'il assûre des secours d'argent peu onéreux aux Emprunteurs, denués d'autres ressources & que le bénéfice, qui résultera de cet Etablissement, sera entièrement appliqué au soulagement des Pauvres & à l'amélioration des Maisons de charité.

Les 18. Articles, qui forment le Dispositif de ces Lettres-Patentes, expliquent plus au large les vuës annoncées dans le Préambule. " L'Art. I. porte, que ce Mont de Piété sera tenu sous l'inspection du Lieutenant-Général de Police & de 4. Administrateurs de l'Hôpital-Général, dont les fonctions seront charitables & entièrement gratuites. L'Art. III. permet d'établir à *Paris*, sous la dénomination de *Prêt auxiliaire*, différents Bureaux particuliers, depuis 3. Livres jusqu'à 50. Livres. L'Art. IV. défend de recevoir, au-delà des frais de prisée & de vente, (réglés par les Art. II. & V.) plus de *deux Deniers pour Livre par mois*, du montant des Sommes prêtées. Suivant l'Art. V. les Effets mis en nantissement seront vendus à l'expiration de l'année de prêt revoluë; mais l'Art. VI. ordonne, que les Deniers, qui proviendront de la Vente des Effets mis en nantissement, seront remis aux Propriétaires, après le prélèvement fait de la Somme empruntée & des deux Deniers pour Livre." Le reste du contenu de ces Articles rend ce Projet, qu'on attribuë à Mr. *le Noir*, Lieutenant-Général de Police, tout-à-fait digne de la confiance du Public.

L'Ecole d'Artillerie, qui avoit été transférée de *Besançon* à *Valence*, où elle n'étoit pas à portée d'avoir bien des choses nécessaires à ses travaux, a reçu ordre de retourner à *Besançon*, dont les Habitans la reverront avec satisfaction. La Compagnie d'Ouvriers du même Corps Royal d'Artillerie, qui étoit venuë depuis longtems de *Metz* à l'Arsenal d'*Auxonne*, en est partie le 16. pour retourner à *Metz*; & 4. autres Compagnies du Régiment de *Besançon* doivent partir d'*Auxonne*, pour aller, malgré la rigueur de la Saison, en *Corse* relever les Compagnies d'Artillerie, qui y sont en Garnison. Il a été expédié ordre aux Frégates du Roi, *la Sibylle* & *la Nymphe*, de joindre l'Escadre de *Brest*.

De LA HAIE, *le* 28. *Décembre*. Le Duc de *la Vauguyon*, Ambassadeur de Sa Maj. *Très-Chrétienne* près de *LL. HH. Puissances*, est parti Vendredi dernier pour *Paris*, où ce Seigneur a obtenu la permission de rester jusqu'après les Couches de Madame la Duchesse. Mr. de *Berenger* est resté chargé des affaires de *France* pendant l'absence de M. l'Ambassadeur.

De LEIDE, *le* 29. *Décembre*. Les vents d'*Est* aïant retardé jusqu'ici l'arrivée des Lettres de *Londres* des 23. & 26. du courant, l'on ne sçait rien de nouveau concernant la situation des affaires près de *Philadelphie*. Un des derniers Avis les plus dignes d'attention est la Lettre d'un Officier de Marine, à bord d'un des Vaisseaux du Roi dans la *Delaware*, datée à la hauteur de *Newcastle* le 29. Octobre: Il s'y exprime en ces termes.

"*Le* Somerset *& quelques autres Vaisseaux de ligne sont prêts pour une nouvelle attaque contre le Fort* Mud; *mais jusqu'à présent il n'a été rien fait d'ultérieur. Nos Bateaux-plats vont à* Philadelphie *sous la protection d'un Fort, que nous avons sur la rive droite du Fleuve, à la gauche de l'Isle de* Mud. *Cependant il est très-dangereux de remonter la* Delaware, *vu qu'on est obligé de passer près de la Flotte* Américaine. *Tel est notre état actuel; &, s'il n'y a pas de possibilité de vaincre ces obstacles, & d'ouvrir par-là à notre Flotte la communication avec* Philadelphie, *nous devrons tous retourner à* New-York *pour y hyverner. Après ce détail raccourci, je dois vous laisser juger de la présente Campagne, puisque je crains, que les* Américains *ne se laisseront pas prendre si aisément un Poste de cette importance.*

Un Officier *Ecossois* écrit de *Philadelphie*, le 27. Octobre: " Je suis heureux de pouvoir „ vous informer, que je me trouve sain & sauf ici après beaucoup de fatigue. — La plus „ grande partie de notre Armée est campée dans le voisinage de cette Ville; & elle est actuel„ lement occupée à élever des Retranchemens. — Les Postes avancés des Rebelles sont „ seulement à un demi-mile des nôtres; & nous nous attendons bientôt à une Bataille. Nous „ n'avons point de Provisions que ce que nous pouvons tirer des Vaisseaux à 20. miles d'ici; „ mais nous nous flattons de détruire bientôt un Fort, que les Rebelles ont dans la *Delaware*, „ de nettoyer la Rivière, & de faire avancer la Flotte jusqu'à la Ville. L'Ouvrage, que „ les Vaisseaux ont déjà fait dans le Fleuve, & les obstacles qu'ils ont ôtés, sont réellement „ étonnans. Les pauvres *Hessois* ont rudement souffert, après s'être conduits le plus bra„ vement possible." L'Officier ajoute "que depuis deux jours la Saison étoit devenuë „ fort froide; ce qui étoit incommode pour les Troupes, obligées de coucher à terre."

Avec PRIVILEGE *de Nos Seigneurs les Etats de* Hollande *& de* West-Frise,
A LEIDE, *par* ETIENNE LUZAC.